Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuebleuepoliti15pari

LA

REVUE POLITIQUE

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

Fr. Lit.
R.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

COLLÉGE DE FRANCE — SORBONNE
FACULTÉS DES LETTRES DES DÉPARTEMENTS — SOCIÉTÉS SAVANTES
UNIVERSITÉS ÉTRANGÈRES
QUESTIONS POLITIQUES, ÉCONOMIQUES ET LITTÉRAIRES
DE LA FRANCE ET DE L'ÉTRANGER

DEUXIÈME SÉRIE — TOME VIII

TOME XV DE LA COLLECTION

4e ANNÉE — 2e SEMESTRE

JANVIER A JUILLET 1875

197154
9. 7. 25

PARIS
LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE
17, RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17.
1875

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 27 2 JANVIER 1875

CAUSERIE POLITIQUE

Nous aurons nos étrennes : le maréchal les a commandées aux bons faiseurs ; en bon père de famille, il nous ménage une surprise. — Quoi donc ? — Une majorité toute neuve et non renouvelée du 24 mai. La chose, du moins, paraît sûre à Basilide, propre cousin au dix-neuvième degré de cet autre *Basilide* qu'a si vivement crayonné La Bruyère.

Malgré l'autorité d'un témoignage si imposant, j'avoue que je doute encore. Je sais bien que M. le Président de la république a invité M. Dufaure et M. Léon Say à venir conférer à l'Élysée, lui présent, avec MM. de Broglie, Chesnelong, Depeyre, de Kerdrel, Buffet, Bocher, Decazes, d'Audiffret-Pasquier, Hamille et de Chabaud-Latour ; je sais aussi que ces messieurs ont déféré les uns et les autres à l'invitation ; qu'ils ont eu deux entrevues avant-hier ; que la première a duré trois heures et demie et la seconde quatre ; même, j'en conviens, il faut aller jusqu'à admettre que, dans ces deux conférences, les lois constitutionnelles ont été le principal sujet de l'entretien. Sur ces divers points, il n'est personne qui ne s'accorde avec Basilide. Mais quant à croire que les membres du centre gauche puissent jamais prêter les mains à la création d'une chambre haute, d'un grand conseil, d'un sénat qui ne procéderait pas tout entier du suffrage universel, c'est une autre affaire. Or, tant que cette concession n'aura pas été obtenue, autant dire que rien n'est fait.

Veut-on nous donner à entendre que, le centre gauche refusant de céder sur ce point, M. Decazes, M. d'Audiffret-Pasquier, M. Bocher, M. de Chabaud-Latour, feront, avec M. de Broglie ou sans lui, leur soumission ; qu'ils se résigneront à reconnaître enfin l'évidence ; qu'ils confesseront l'impuissance où sont les « honnêtes gens » d'éluder indéfiniment la nécessité de donner à la France une constitution franchement démocratique ; qu'ils suivront l'exemple de M. de Lavergne et se joindront aux trois gauches, faute de pouvoir imposer aux trois droites une conception commune ; bref, veut-on dire que la majorité, ne pouvant se faire par la conjonction des deux centres, se fera par la désagrégation du centre droit et par le grossissement du centre gauche ? Je doute encore. A dire vrai, il me semble que ce n'est point là l'heureuse issue que Basilide se promet de la « trêve des confiseurs ».

Deux entrevues et sept heures et demie d'entretien en un seul jour ! On voit bien que le temps presse. Le maréchal doit être content : enfin il a pu voir de près les affreux complices du radicalisme légal et, réunie dans un salon de l'Élysée, une pléiade d'hommes curieusement mêlés, triés d'ailleurs avec discernement parmi les « modérés de tous les partis », et, pour plus de sûreté, parfaitement libres de toute espèce de mandat, affranchis, par conséquent, de la gêne qu'impose toujours le titre de négociateurs : dans ces conditions l'accord devenait moins difficile, à ce qu'il semble. Avouons cependant que M. Decazes sera un grand magicien s'il persuade à M. Hamille, bonapartiste, qu'il n'est séparé de M. le duc d'Audiffret-Pasquier que par quelques légers dissentiments ; s'il obtient de M. Léon Say et de M. Chesnelong l'aveu qu'ils étaient, au fond, du même avis, sans s'en douter ; s'il décide M. Dufaure à échanger son projet de constitution contre le « septennat personnel » de M. Depeyre ou réciproquement. M. Decazes est un habile homme, sans contredit, mais j'ai bien peur que le succès de ses efforts pour concilier ne dépasse pas celui des négociations de maître Jacques, médiateur bénévole entre Cléante et Harpagon.

Au surplus, voyons le compte rendu des *Débats*. Je suppose qu'il mérite crédit : selon toute apparence, il nous est donné de première main.

« L'exposition des diverses opinions, dit l'auteur du compte » rendu, a amené des contradictions assez vives d'où il a » paru résulter que si l'entente à deux était possible, elle » était très-difficile à trois, et que si l'opinion qui représente » le septennat impersonnel pouvait faire un pas soit du côté » de l'opinion de la droite ou de l'opinion du centre gauche, » il était à peu près impossible d'espérer une entente entre » les partisans du septennat personnel et les partisans de la » transmission des pouvoirs après l'expiration des six ans. »

Ainsi, on peut s'accorder à deux ; à trois, non. Si le centre droit incline vers la droite modérée, le résultat est la minorité du 16 mai, et le centre gauche demeure uni aux deux autres groupes républicains. La conclusion est évidente ; il lui manque seulement le mérite de la nouveauté. Faisons l'hypothèse inverse : le centre droit s'allie au centre gauche, mais à une condition, bien entendu, c'est que les sacrifices seront réciproques ; que la gauche républicaine sera exclue de la nouvelle alliance aussi bien que la droite modérée ; que, de part et d'autre, chacun des deux centres tournera le dos à ses anciens alliés ; bref, c'est la « conjonction », à deux naturellement, puisqu'il est entendu qu'on ne peut pas s'unir à trois. La conséquence de cette union est aisée à prévoir, et c'est même parce qu'elle a toujours été prévue que la « conjonction » n'a jamais été essayée : nous aurions, au lieu d'une majorité nouvelle, une minorité de plus.

Du reste, l'exclusion de la gauche républicaine n'a pas besoin d'être stipulée. La gauche républicaine s'exclura elle-même, spontanément, du groupe des conjoints, si les concessions promises par le centre gauche au centre droit impliquent une participation quelconque du Président de la république à la nomination des membres du sénat. Raison suffisante pour que la nouvelle alliance, en dépit des souhaits conciliants du « vieil abonné » des *Débats*, ne puisse comprendre jamais qu'un seul des trois groupes de la gauche et non deux.

Il faut en prendre son parti : nulle réserve ne désarmera, sur ce point, la méfiance des républicains démocrates. Je crois même ne pas me tromper beaucoup en supposant que certain passage du compte rendu publié par les *Débats* n'a pas laissé de surprendre la majeure partie des membres du centre gauche.

« Sous la réserve d'une satisfaction donnée dans la loi de » transmission des pouvoirs, les membres du centre gauche » ont dit qu'ils seraient disposés à conseiller à leurs amis » d'accepter la nomination d'un certain nombre de sénateurs » par le pouvoir exécutif ; mais la proportion de moitié ou » même d'un tiers leur paraissait exagérée. Quant au mode » d'élection des sénateurs, on a généralement considéré qu'il » fallait faire quelque chose de simple pour arriver à une « majorité dans l'Assemblée. On a parlé d'une élection à deux » degrés sur une base large pouvant comprendre comme » électeurs les corps élus, tels que conseils généraux, con- » seils d'arrondissement et même conseils municipaux. »

Passe encore pour les corps élus, du moment qu'on paraît décidé à ne conférer le privilège électoral qu'à ceux qui procèdent directement du suffrage universel. On peut du moins examiner et discuter la question. Mais conférer au Président de la république le droit d'introduire dans la chambre haute, même en nombre réduit, les fruits secs du suffrage universel ; lui permettre de fausser légalement, par cet artifice, dans le premier corps de l'État, l'expression de la volonté nationale, nous voilà loin de la conception simple et droite, logique, concordante, qui avait présidé, en 1873, à l'élaboration du projet de constitution qu'avaient préparé de concert M. Dufaure et M. Dufaure.

Jusqu'à preuve contraire, je douterai toujours que la majorité du centre gauche soit disposée à abjurer sur ce point la stricte orthodoxie républicaine. J'en doute même d'autant plus qu'il y a [illegible] et tout à perdre à se démentir.

ANDRÉ DE SOUZY.

ÉTUDES SUR MONTAIGNE

Les **Essais de Montaigne**, édition nouvelle publiée par MM. E. Courbet et Ch. Royer. — Lemerre éditeur, passage Choiseul, à Paris.

Quand je dirai que ce *Montaigne* est pour la pureté du texte et la beauté de l'impression un chef-d'œuvre digne des presses de M. Lemerre, je n'apprendrai rien aux amateurs des bonnes éditions. Il y a longtemps que cet excellent éditeur s'est assuré par ses belles publications classiques l'estime et la reconnaissance des vrais lettrés. MM. Courbet et Royer ont fait œuvre d'érudits et d'hommes de goût. Pour le texte ils se sont arrêtés de préférence à l'édition de 1595, revue avec tant de soin et de pieuse sollicitude par Mlle de Gournay, la fille adoptive de Montaigne. Ils ont ramené l'orthographe de l'auteur à sa simplicité primitive, altérée par le pédantisme de certains éditeurs trop amis des formes archaïques. Ils ont épargné au lecteur l'ennui des renvois au bas de chaque page, se réservant de lui donner dans un appendice les notes et variantes. Outre les *Essais* et les *Lettres*, ils nous promettent une biographie, une notice bibliographique, deux tables analytiques, un glossaire, en un mot tout ce qu'on exige, aujourd'hui qu'on est devenu si difficile, dans une édition intelligente et bien faite. Deux volumes de cet ouvrage ont paru, qui sont déjà dans toutes les bibliothèques.

J'ai quasi-honte de devancer la biographie de MM. Courbet et Royer et de revenir sur Montaigne après tant d'excellents esprits qui en ont dit à peu près tout ce qu'on en peut dire ; mais outre qu'il est un des rares auteurs qu'on peut toujours recommencer, la matière qu'il traite est de toutes la plus ample et la plus variée, puisque c'est l'homme. Son livre où le *moi* abonde est peut-être le plus impersonnel qu'on ait jamais écrit. En cherchant à y reconnaître l'écrivain, on s'y découvre soi-même et, en voulant le juger, on fait son propre examen de conscience. De là l'infinie variété des jugements qu'on a portés et qu'on portera toujours sur les *Essais*.

I

On peut dire que la Renaissance fut la nourrice et la marraine de Montaigne. Son père, un brave seigneur périgourdin, était un homme des vieux temps, simple de mœurs, austère et grave, élevé d'ailleurs, comme les autres seigneurs, à la seule école de la guerre. Il fit les campagnes d'au delà les monts et, de retour dans son château, l'imagination encore pleine du beau spectacle de la civilisation italienne, résolut non pas de s'instruire lui-même (il avait passé l'âge), mais de donner à son fils le goût de cette belle antiquité dont il avait vu dans ses voyages le merveilleux réveil. Il ne le confia pas, comme fit Grandgousier pour Gargantua, à des pédants de l'école qui l'auraient abêti ; il ne l'envoya pas même étudier à Paris : il le garda auprès de lui, ne se fiant qu'à lui-même du soin de surveiller son éducation. Et la manière dont il le gouverna prouve bien qu'il n'y a pas de méthode pédagogique qui vaille la tendre sollicitude d'un père. Il voulut d'abord lui adoucir l'amertume des premiers éléments, et pour cela il entoura son enfance de maîtres qui ne lui parlaient qu'allemand et latin, en sorte que le jeune Montaigne apprit ces

deux langues en se jouant et, comme il le dit lui-même, *à la manière de ceux qui, par certains jeux d'échiquier, apprennent l'arithmétique et la géométrie*. Nulle contrainte, nulle gêne n'assombrirent ses premières années. Ce doux âge de la vie que les pédants nous gâtent, il le passa au soleil, en pleine liberté, revenant du jeu à l'étude ou de l'étude au jeu comme les autres enfants courent d'une distraction à une autre distraction, et moins guidé que suivi par ses maîtres, qui avaient ordre d'éveiller sa curiosité sans la rassasier jamais. Son père ne prit pas moins de soin à former son caractère que son esprit. Il voulut qu'on lui épargnât les émotions fortes; il poussa la précaution jusqu'à le faire réveiller au son des instruments : il le fit tenir sur les fonts par les plus pauvres et les plus humbles de ses vassaux, afin qu'attaché à eux d'un lien d'affection, il apprît de bonne heure à compatir à leurs misères et à les traiter comme des hommes. En vérité, quand on suit ces détails d'une éducation un peu systématique peut-être, mais à coup sûr libérale et intelligente, on oublie qu'on est au XVIe siècle et l'on croit lire un chapitre de l'*Émile*. Où ce vieux soldat avait-il pris ces vues si hardies et si neuves? Mais où trouvons-nous nous-mêmes ces notions de progrès, de justice et d'égalité, qui, répandues aujourd'hui partout, sont devenues l'*a*, *b*, *c* de la sagesse populaire? Chaque siècle a son atmosphère propre, où nagent un certain nombre d'idées qui, pareilles à des atomes subtils, pénètrent les cerveaux les plus épais.

Quand notre Montaigne eut tiré de cette discipline domestique tout le fruit qu'on en pouvait attendre, il alla achever ses études à Bordeaux. Le collége de Guienne était alors en grand renom, tant par l'affluence de la jeunesse d'élite qui s'y rendait que par la grande éloquence des Buchanan et des Muret, qui y enseignaient avec éclat les lettres latines. Ces savants maîtres dont la mémoire n'a pas péri étaient les types achevés de ce qu'on appelle encore aujourd'hi des *humanistes* (le mot est resté, mais la chose s'en va); habiles arrangeurs de mètres latins, admirables constructeurs de périodes cicéroniennes, païens d'imagination, sachant par cœur leurs anciens et les imitant avec une perfection laborieuse qui approche de leurs écrits autant que la patience peut approcher du génie. Il est probable que le pédantisme naïf de ces honnêtes érudits eût gâté Montaigne, si l'indépendance naturelle de son caractère, développée par l'éducation solitaire de ses premières années, ne l'eût rendu impatient du joug de l'école. Il fallut adoucir pour lui la sévérité de la règle et lui laisser une demi-liberté dont il profita pour satisfaire, avec la complicité tacite de ses maîtres, le goût passionné qu'il avait pour la lecture.

Il lut ainsi les comédies de Plaute et de Térence et les *Métamorphoses* d'Ovide, livres réputés alors dangereux et qui avaient pour les écoliers de ce temps-là le même attrait qu'ont les romans pour notre jeunesse studieuse d'aujourd'hui. Il lia connaissance avec Plutarque et Sénèque, qui restèrent depuis ses compagnons d'étude et ses amis inséparables. Sénèque lui plut par la vivacité de son esprit, l'imprévu de ses saillies et le frétillement tout méridional de son style. Entre Espagnols et Gascons, il n'y a que la main. Plutarque, plus grave, plus posé, le gagna par la variété des connaissances et l'héroïque grandeur des sentiments. Il est vrai qu'il ne sut jamais assez le grec pour pouvoir converser directement avec lui; mais outre que les grands esprits s'entendent à demi-mot, Montaigne avait Amyot pour interprète.

Autant il mettait d'ardeur et d'assiduité dans les études de son choix, autant on le trouvait tiède et mou dans tout ce qui sentait la règle et le travail imposé. Cet esprit vigoureux et sain, rebelle à toutes les influences venues du dehors, ne se nourrissait que de sa propre substance. Il ne jeta pas d'abord toutes ses fleurs, comme font ces plantes de serre-chaude qu'on élève dans certains pensionnats, — éclosions hâtives, mais souvent stériles, qui promettent aux maîtres une riche récolte et donnent à la société des *fruits secs*. Il ne fut pas un héros de concours, un élève fort en thème; il ne brilla pas parmi les rhéteurs en herbe qui se perfectionnent dans l'art éminemment français de parler pour ne rien dire; il fut insensible aux subtilités de la scolastique, ne regarda pas Aristote comme infaillible, et laissa la métaphysique de son maître Guérente aux *masche-creux* de l'école, qui ne se repaissaient que de vent et de fumée.

Ses précepteurs, qui ne pouvaient descendre dans le secret de cette paresse active et de ce fécond isolement, tenaient en médiocre estime ses facultés. Ils lui trouvaient l'appréhension lente, le jugement rétif. Ils connaissaient trop la bonté native de son cœur pour craindre qu'il fît mal, mais ils doutaient assez du ressort de sa volonté pour craindre qu'il ne fît rien. Nous allons voir comment Montaigne trompa leurs prévisions; mais nous en avons déjà vu assez pour nous convaincre qu'il se forma seul, que ce qu'il fut plus tard il ne le dut qu'à lui-même, et qu'au sortir du collége il eût pu dire comme Sganarelle dans Molière, mais avec une vanité mieux fondée : « *Personne ne peut se vanter de m'avoir jamais rien appris.* »

II

Je me suis arrêté longtemps à l'éducation de Montaigne, et non sans dessein, car c'est là la source d'où découlèrent les qualités et les défauts de son caractère et de son esprit. Il est vrai que les soins délicats dont on entoura son enfance développèrent en lui une exquise sensibilité, qu'il conserva toute sa vie un culte exalté pour la mémoire de son père (1), qu'il ressentit jusqu'au transport le divin sentiment de l'amitié, qu'il eut l'horreur des scènes violentes jusqu'à craindre de voir périr un lièvre sous les dents des chiens (notez ce trait à une époque où l'on ne se faisait pas plus scrupule du meurtre d'un homme que de celui d'un lièvre); il est vrai encore qu'il fut humain et tolérant au milieu des cruautés et du fanatisme des partis, et que, témoin des horribles perfidies que peut enfanter la guerre civile au sein d'une société à moitié barbare, il se conserva pur de tout mensonge et de toute capitulation de conscience. Voilà les beaux fruits d'une instruction libérale. Par ces côtés, Montaigne n'est pas seulement supérieur à ses contemporains, il est l'égal des grands hommes de tous les temps. Mais il y a aussi les côtés faibles, par lesquels se trahit le vice du système paternel. Cette sensibilité dégénéra souvent en mollesse et quelquefois en égoïsme, dispositions fâcheuses dans tous les temps et sur-

(1) Chaque fois qu'il parle de son père, c'est avec un accent de tendresse qui pénètre. Il nous apprend qu'il gardait soigneusement jusqu'aux moindres objets qui lui avaient appartenu. Quand il montait à cheval, il portait son manteau et il lui semblait ainsi, dit-il, *s'envelopper de lui*.

tout dans les temps d'orage où l'énergie n'est pas seulement une qualité privée, mais un devoir public, et où l'on ne peut séparer l'homme du citoyen. Montaigne nous confesse lui-même qu'il était paresseux de caractère, incapable d'efforts suivis, de décision prompte et de résolutions vigoureuses. Avec ce tempérament, il faut fuir la responsabilité des grandes charges. Or, Montaigne accepta celle de maire de Bordeaux dans des temps difficiles, et certains incidents de son administration ne justifient que trop l'aveu qu'il nous fait de sa faiblesse. Quand les haines religieuses éclatèrent en guerres civiles, il se tint à l'écart des partis. Mesure de sagesse, disent les uns ; acte de désertion, disent les autres. Le vieux Solon blâmait cette réserve : il disait qu'abandonner le parti des honnêtes gens, c'est être de complicité avec les méchants. J'abonderais assez dans son sens : car, si envahie que soit la place publique, un homme de cœur peut toujours trouver un poste à défendre. Et dût-il périr en le défendant, n'est-ce rien que d'avoir retardé de quelques heures le triomphe d'une mauvaise cause ? Je n'aime donc pas à voir notre philosophe retiré dans sa *tour de Montaigne*, et contemplant de là, comme d'un rivage paisible, le naufrage des mariniers. *Suave mari magno...* Il me fâche de l'entendre se féliciter de vivre *dans un siècle non mol, languissant ni oisif*, qui lui offre un *notable spectacle* et un objet d'étude et de réflexion. J'ai ouï de même des médecins d'hôpital dire à la vue d'un malade désespéré : Voilà un beau sujet !

Je sais bien qu'au fond Montaigne était bonhomme et compatissant : on a de lui des mots touchants sur ces pauvres serfs *épandus sur le sol, la tête penchante après leur besogne.* Mais sans être un signe de cruauté, cette curiosité froide qui se repaît des calamités humaines comme d'un régal philosophique ne laisse pas d'avoir un air d'égoïsme qui étonne et déplaît. On aimerait à voir cette belle âme plus fortement trempée ; on lui souhaiterait les généreuses audaces d'un La Boëtie ou l'héroïque fermeté d'un L'Hôpital. On regrette que tout ce sens, tout ce cœur, tout cet esprit n'aient pas été soutenus par une trempe d'âme plus virile. Mais après tout, qui sait ? Montaigne, moins épicurien, eût peut-être été moins aimable.

III

Nous glissons sur les détails, peu dramatiques d'ailleurs, de la vie de notre écrivain, d'abord parce qu'ils sont partout, ensuite parce qu'il est temps de parler de ce fameux livre des *Essais* qui a rendu son nom immortel. Effrayé du déchaînement des guerres religieuses, il se retira dans ses terres environ vers le temps où allait éclater le coup de tonnerre de la Saint-Barthélemy. Là, forcé par la solitude de se replier sur lui-même, il résolut d'écrire ses mémoires. N'entendez pas par ce mot l'histoire de sa vie, mais l'histoire de ses pensées. Il se mit à l'œuvre sans dessein suivi, écrivant à ses heures à mesure que l'inspiration lui venait, sollicité tantôt par une lecture de Plutarque, son oracle, tantôt par un trait de Sénèque, tantôt par un vers de Virgile ou de Lucrèce ; la tête pleine de ces auteurs, les citant à tout propos, non pour faire montre de son savoir (personne ne fut plus ennemi du pédantisme), mais pour fortifier ses propres observations de leur autorité et nourrir son style de leurs expressions ; n'acceptant jamais leur jugement comme infaillible, mais s'excitant à penser par leur exemple, développant leurs idées quand elles se rencontraient avec les siennes, les corrigeant quand elles lui semblaient discutables, créant en un mot avec des matériaux empruntés une œuvre originale. C'est ainsi que d'ébauches en ébauches, effaçant un trait, en ajoutant un autre, retouchant sans cesse ses esquisses, il nous a laissé de lui-même un portrait dont le temps, qui flétrit tout, n'a pas altéré les couleurs.

Je ne sache pas qu'il y ait un autre livre plein du *je* et du *moi* qui ait réussi. Cette préoccupation personnelle si haïssable chez les écrivains nous plaît chez le seul Montaigne, et savez-vous pourquoi ? C'est que tandis que chez les autres elle n'est que l'effusion de la vanité, chez lui elle est le travail naïf et sincère d'un observateur à la recherche du vrai. Ses *Essais* sont réellement, comme il le dit, *un livre de bonne foi*.

Je ne puis mieux rendre le charme de cette lecture que par cette comparaison : Vous causez avec un ami au coin du feu, à cette heure avancée de la veillée où la conversation, jusque-là flottante, devient plus intime et plus confidentielle. Il vous raconte sa vie, les grandes crises par lesquelles il a passé, et, comme il n'a pas de secret pour vous, il vous dépeint au vif ses faiblesses, ses chutes, ses remords, et vous met la main sur les cicatrices encore saignantes de son cœur. Vous vous intéressez à son récit, non-seulement parce que c'est votre ami qui vous parle, mais parce que chaque trait réveille en vous un souvenir agréable ou douloureux. Vous vous dites : Moi aussi j'ai passé par ces traverses, j'ai fait ces faux pas, j'ai connu ces joies, ces douleurs. Et c'est ainsi qu'une pointe d'égoïsme soutient votre attention, si languissante d'ordinaire aux histoires d'autrui. Tel est l'art de Montaigne. Il fait de chaque lecteur son ami, il l'associe à ses réflexions, il le met de moitié dans ses confidences. Et ne croyez pas que ce soit une tâche facile : il y faut une entière franchise et un oubli complet de soi-même. Car si sous des dehors de fausse modestie je vois percer en vous le désir de paraître, mon amour-propre, aussi subtil que le vôtre, aura bientôt déjoué votre ruse. Je dirai : Ce n'est pas là un pénitent qui s'accuse, mais un avocat qui plaide les circonstances atténuantes, et je prendrai l'attitude sévère et refrognée d'un juge défiant. Montaigne n'est pas un de ces faux bonshommes qui vous donnent des apologies pour des confessions ; il se montre tel qu'il est, c'est-à-dire tel que nous sommes pour la plupart, ni entièrement bons, ni entièrement mauvais ; il avoue ses défauts de si bonne grâce que quand il vient à parler de ses qualités, non-seulement nous le lui pardonnons, mais nous lui en savons gré, parce qu'après avoir pris notre part du blâme, nous ne sommes pas fâchés de prendre celle de l'éloge.

IV

Il y a autant de jugements différents sur l'*homme*, qu'il y a de moralistes qui ont traité ce sujet. Notre nature offre tant de contrastes qu'elle justifie les appréciations les plus opposées. Tout dépend du point de vue où l'on se place. Ainsi, pour Pangloss l'humanité est parfaite, pour Swift elle est diabolique, et tous deux ont tort et ont raison. Ils voient un côté vrai, mais ne voient qu'un côté.

Montaigne est plus impartial parce qu'il est moins pas-

sionné. La modération est le fond même de son caractère. Élevé librement, loin des préjugés, il porte sur toute question une vue indépendante, ne s'en rapportant ni à ce qu'on pense autour de lui, ni à ce qu'on a pensé avant lui, mais à ce que son jugement lui montre comme vraisemblable. Jamais homme ne fut plus naturellement sceptique. Il ne doute pas, comme Descartes, pour affirmer, ni, comme Voltaire, pour ébranler. Le scepticisme n'est pas pour lui affaire de méthode ou machine de guerre ; c'est l'indifférence d'une âme paresseuse qui évite de trancher pour s'épargner la peine de choisir. En toute matière, il invoque d'abord les autorités pour ou contre, jusqu'à ce que la balance soit bien égale : libre à vous de la faire pencher ; quant à lui, il ne jettera pas un grain de sable dans un plateau plutôt que dans l'autre ! S'il donne son avis, il le donne *comme sien, non comme vrai*. De quel droit, en effet, déciderait-il ? A-t-il autorité pour cela ? L'homme (c'est lui qui parle) est incapable de discerner le vrai du faux. Pipé par ses sens et par son imagination, il est à la poursuite de chimères qu'il prend pour des réalités. Sa raison, dont il est si vain, n'est qu'une pâle lueur qui vacille au souffle des passions et le promène de doute en doute dans les sentiers ténébreux de la vie. Que nous enseigne-t-elle donc de certain, cette raison si vantée ? D'abord, si nous regardons en nous-mêmes, quelle nuit profonde ! De l'âme, de Dieu, de la vie future, nous ne savons rien. Et n'est-il pas étrange que ce que nous ignorons le plus soit précisément ce qu'il nous importerait le plus de savoir ? Toute notre prétendue science n'est qu'un tissu fragile d'opinions incertaines, qui ne viennent pas même de nous. C'est l'éducation, c'est le préjugé, c'est l'honneur qui nous en fournissent la trame ; la broderie seule est à nous. Encore, si nous étions constants dans nos erreurs, il y aurait un semblant de raison dans notre déraison ; mais le flux de la mer n'est qu'une imparfaite image de l'extrême mobilité avec laquelle nous courons d'une idée fausse à une autre idée fausse, sans avoir d'autre motif d'en changer que notre propre inconstance ; en sorte que nous passons notre vie à *croire* et à *décroire*. Et si nous regardons autour de nous, quel chaos de contradictions ! Autant de pays, autant de lois, autant de religions, autant d'usages opposés ! Une rivière, une montagne marquent la limite où un préjugé expire et où un autre commence, et la sagesse humaine varie avec les latitudes. Et cependant l'homme est si infatué d'orgueil qu'il triomphe de son ignorance même, et, au lieu de tirer aveu de sa faiblesse, s'en sert pour alimenter sa présomption. Regardez les philosophes, avec quelle assurance ils nous donnent leurs rêveries pour des vérités ! Tous croient avoir trouvé la *fève au gâteau*, et tous s'accusent réciproquement d'erreur ou de mauvaise foi. Vous diriez des enfants qui font des bulles de savon et soufflent sur celles de leurs voisins. Au milieu de ces incertitudes et de ce *tintamarre* de doctrines, que doit faire le sage ? S'abstenir, attendre, réserver son jugement, ne pas dire : *Je sais*, ni même : *Je ne sais pas*, mais : *Que sais-je ?* (1)

Cette prudence, qui est la règle de notre esprit, doit être aussi celle de notre conduite. Conformons-nous aux usages établis, dit Montaigne ; suivons la religion dans laquelle nous sommes nés, obéissons aux lois de notre pays, et gardons-nous surtout des innovations. Il y a tels changements (c'est encore Montaigne qui parle) qui sont plus dangereux à un État que les abus consacrés par le temps, et on a vu moins de sociétés mourir de leurs maladies que des remèdes de leurs médecins.

Le malheur de la plupart des hommes est de vouloir violenter la nature *et lui faire la leçon*. Suivons-la, au contraire, comme le meilleur et le plus sûr des guides. Elle nous dira qu'il faut aimer la vertu, non pas telle que les philosophes moroses nous la dépeignent, austère et rechignée, mais souriante et gaie, telle qu'elle se présente elle-même aux cœurs simples qui la cherchent de bonne foi. Elle nous dira aussi qu'il faut aimer la vie comme il a plu à Dieu de nous l'octroyer, qu'on fait tort à ce *très-grand et tout-puissant donneur* de refuser son présent, de l'annuler et de le défigurer, et que, *tout bon, il a fait tout bon* (1).

J'ai résumé, et malheureusement gâté en le résumant, le scepticisme de Montaigne. Le lecteur sent déjà ce qu'il a d'excessif ; mais il faut ajouter de suite qu'il n'a rien que d'aimable et d'innocent. D'abord il respecte ce qui est respectable ; il ne se joue avec aucun principe fondamental ; il n'est ni agressif, ni intolérant, ni convertisseur ; il n'est que chercheur. Il ne nous dit pas : Voilà ce qu'il ne faut pas croire, mais : Voilà ce que d'autres ont cru, et ce que je n'oserais affirmer. Il pose les questions et n'en résout aucune : il *ouvre* les choses et n'en *découvre* aucune. C'est au lecteur de trancher, s'il en a la force ou le courage.

Montaigne n'écrit que pour les esprits d'élite, pour ceux qui ne se contentent pas des *à peu près*, qui ne font pas leur catéchisme des idées reçues, qui regardent le doute comme un excellent oreiller pour une tête bien faite. A ces intelligences curieuses et difficiles à contenter, la lecture de son livre est un assaisonnement de haut goût qui éveille l'appétit, c'est-à-dire le désir de connaître. Il a une manière à lui de traiter les questions qui pique la curiosité et provoque la discussion. On s'étonne de trouver des difficultés dans les choses qu'on avait acceptées de confiance et les yeux fermés ; on cherche à les résoudre, et si l'on n'y parvient pas, on a du moins le plaisir d'avoir pensé et l'illusion de croire qu'on a pensé par soi-même. Les *Essais* produisent sur l'esprit le même effet que l'air des montagnes sur les nerfs ; ils lui donnent de la vigueur, de l'élasticité ; ils le rendent alerte et dispos. Si j'étais médecin, j'en ferais prendre quelques pages comme tonique aux tempéraments paresseux et lymphatiques, et j'obtiendrais des cures merveilleuses. Presque tous nos forts athlètes se sont mis à ce régime et s'en sont bien trouvés. Pascal lisait Montaigne avec une passion mêlée de haine, et lui empruntait ses arguments pour le combattre. Vous retrouverez dans Rousseau ses idées sur l'éducation, sur le mensonge de notre civilisation, sur la vanité de nos sciences, sur la nécessité de revenir à la nature. Le petit groupe de libres penseurs qui, au XVIIe siècle, tenait école à l'écart, loin des rayons de Bossuet et des foudres de la Sorbonne, faisait ses délices des écrits du vieux maître. Gassendi l'égalait à Lucrèce ; Saint-Évremond, Châteauneuf, le commentaient avec

(1) Car, disent les pyrrhoniens, qui dit qu'on ne peut rien savoir ne sait pas même si l'on peut savoir assez pour déclarer qu'on ne peut rien savoir.

(1) *Apologie de Raimond Sebond*, l. II, ch. XII.

Ninon de Lenclos. Or, Châteauneuf fut le parrain de Voltaire, et Ninon fut sa bienfaitrice. Vous voyez la filiation.

V

Qui n'étudierait dans Montaigne que le philosophe et négligerait l'écrivain ne connaîtrait l'homme qu'à moitié. La pensée, en effet, sans le style, c'est la parole sans l'expression qui lui donne la vie. On a reproché aux *Essais* de n'être qu'une suite de chapitres cousus ensemble au hasard et écrits au jour le jour, sans plan et sans méthode. Singulière critique. L'homme n'est pas seulement un sujet *ondoyant et divers*, c'est un sujet infini qui n'a ni commencement, ni milieu, ni fin. De quelque côté que vous le preniez, vous êtes en plein sujet d'observation. Qu'à un chapitre sur la *tristesse* en succèdent d'autres sur l'*oisiveté*, sur le *mensonge*, sur les *pronostications*, sur les *cérémonies*, sur la *couardise*, ou que l'auteur suspende ses réflexions pour nous faire un traité sur l'éducation, des confidences sur ses habitudes, ou une digression à propos d'un vers de Virgile, il est toujours dans son sujet, qui est l'homme. C'est là l'unité de son livre, unité réelle, qui ne tient pas à des divisions factices, mais à un dessein suivi, à une inspiration générale. Pourquoi ne dirait-on pas, à ce compte, que l'ouvrage de La Bruyère n'est qu'une galerie de portraits, et celui de La Rochefoucauld un ramassis de maximes? Cherchez-vous vous-même dans Montaigne, vous vous y trouverez à chaque page; mais n'essayez pas de le lire tout d'un trait, comme on lit un drame ou un roman : savourez-le lentement, à petits coups,

Comme on boit d'un vin vieux qui rajeunit les sens.

De tous les livres d'observation morale que nous avons (et Dieu sait s'ils sont nombreux), le sien est celui auquel vous reviendrez le plus volontiers, parce qu'à le lire votre imagination trouvera son compte autant que votre raison. Nous n'avons pas d'écrivain en prose dans notre langue qui mérite plus que lui le nom de peintre. Son style est *expressif*; je ne trouve que ce mot qui en rende bien le caractère. Montaigne a, comme les poëtes, la faculté de voir ses idées et de les rendre visibles : il anime les abstractions, leur donne un corps, des gestes, des attitudes. Chez lui rien ne languit; tout est vif, imprévu, coloré. Il a des tours originaux, de brusques saillies qui précipitent ses raisonnements, comme un coup de fouet enlève un attelage. Il prodigue les images sans s'épuiser et sans nous lasser jamais. On sent qu'elles ne lui coûtent rien et qu'elles coulent de veine : on sent aussi qu'il ne peint pas pour le plaisir de peindre, comme c'est la mode aujourd'hui, mais pour donner du relief à sa pensée. Il est de ces esprits vigoureux qui, peu soucieux des grâces de la diction, vont droit à la pensée et l'embrassent toute nue d'une étreinte forte et virile. Pour lui, l'important n'est pas de dire avec élégance, mais de dire bravement ce qu'il veut dire. Il a horreur des équivalents et des périphrases, ces hypocrisies du langage. Sa plume est franche comme son caractère. Si un tour lui manque, il le crée; si le français ne lui fournit pas le mot propre, c'est-à-dire le mot vif, celui qui peint la chose, il le forge, ou il l'emprunte au latin et, à défaut du latin, aux patois méridionaux. Le poitevin, le périgourdin, l'angoumois, le limousin, le gascon, l'auvergnat même, tout dialecte lui est bon, pourvu qu'on l'entende. La rhétorique peut se plaindre de ces libertés, mais on se soucie bien de la rhétorique quand on ne veut ni pérorer, ni prouver, ni monter en chaire, et qu'on se contente de causer de plain-pied avec son lecteur! Montaigne n'a pas la faculté oratoire, et lui-même le confesse; il n'entend rien à faire valoir des idées communes en un style *équable, uny et ordonné*; il est mauvais *prescheur de commune*. Il aime mieux Démosthènes que Cicéron, et Sénèque que l'un et l'autre. C'est dans ce modèle et surtout dans son imagination qu'il trouve ces *braves formes de parler*, *vives et profondes*, qui s'enfoncent dans la mémoire et y gravent la pensée en traits ineffaçables.

Je me suis étendu bien longuement sur Montaigne ; mais comment résister au charme ? Et puis, où trouvons-nous ailleurs cet essor libre et spontané du génie gaulois ? La littérature du XVIe siècle est le printemps de la vie de notre nation. Les fruits sont venus plus tard, qui n'ont pas fait oublier les fleurs. Montaigne se plaint pourtant de cette belle langue que nous admirons. On n'est jamais content de son bien. Il avoue qu'elle est riche, colorée, naïve ; mais il lui voudrait plus de nerf et de précision ; il se plaint qu'elle soit molle, inégale, incapable de porter le poids de fortes pensées. Elle les a acquis depuis, ces dons qui lui manquaient ; elle a l'élégance et la noblesse, mais les autres qualités, où sont-elles ?

Verve gauloise et grâces négligées,
Brusque saillie et formes abrégées,
Traits si malins sous leur tour ingénu,
Art de conter, qu'êtes-vous devenus ?

Notre langue moderne est une villageoise devenue grande dame, qui a remplacé par le fard les couleurs de la jeunesse, et le naturel par la distinction. Est-ce un bien ? M. Nisard l'affirme, mais Fénelon pensait autrement.

D. ORDINAIRE.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. PAUL GAFFAREL

Les explorations maritimes des Irlandais au moyen âge

L'Irlande au moyen âge ne fut pas seulement la terre des Saints, mais aussi le pays des voyageurs. Energiques et remuants, fiers de leur indépendance, les Irlandais semblaient avoir hérité des qualités de leurs ancêtres légendaires, les Phéniciens. Comme eux, ils aimaient le changement et l'activité. La mer, qui de toutes parts les entourait, les attira de bonne heure. Elle parlait à leur imagination avec ses couleurs changeantes, ses horizons mobiles, et les merveilleux phénomènes dont elle est le théâtre. Aussi ne craignaient-ils pas d'affronter ses orages sur leurs barques de cuir grossièrement cousues, qui rappellent les *bandares* des modernes

Esquimaux, et qui déjà frappaient d'étonnement Avienus (1) et les marins de l'antiquité.

Ce fut surtout quand l'île devint chrétienne que les Irlandais éprouvèrent comme un impérieux besoin d'aller chercher et de porter au loin la science et la foi. Dans leurs visions mystiques s'offraient à eux des peuples à conquérir à la foi chrétienne. Excités par la lecture des livres saints et des ouvrages scientifiques alors connus, et comme enfiévrés par l'habitude de la méditation religieuse en face de l'Océan, les Saints irlandais, dès le VIIe siècle, cherchaient des mondes inconnus à convertir. On les trouvait dans tout l'occident. « Leurs essaims sacrés, écrivait-on en parlant d'eux, se sont répandus sur toutes les nations étrangères. On aurait dit une inondation (2) ». — « L'habitude des voyages est devenue chez eux comme une seconde nature, » disait au IXe siècle Walafrid Strabon, et un autre contemporain s'exprimait ainsi : « Que dire de l'Irlande qui, méprisant les dangers de l'Océan, émigre presque tout entière avec ses troupeaux de philosophes, et descend sur nos rivages (3)? »

Pendant que Colomban et ses disciples parcouraient, la croix en main, l'Europe barbare, — pendant que Patrice et ses compagnons visitaient la Méditerranée, — d'autres moines, leurs compatriotes, se lançaient sur l'Océan et avaient la gloire de découvrir des peuples nouveaux et le bonheur d'en faire des chrétiens. Les régions du Nord, alors presque inconnues, les attiraient de préférence. Dans ces mers orageuses et voilées par d'épaisses brunes, où l'on peut croire qu'au delà des pays habités par les hommes s'étendent des terres mystérieuses ; à travers ces archipels semés sur les flots, qui semblent être les débris de continents engloutis, les Saints de la verte Érin aimaient à s'aventurer. Leurs voyages furent souvent heureux. Ils retrouvèrent et colonisèrent les Feroë, ils découvrirent l'Islande longtemps avant les Norvégiens; peut-être même abordèrent-ils en Amérique, car les *sagas* du nord parlent vaguement d'un certain pays situé au sud-ouest du Vinland (État de New-York), qu'on nommait l'*Hvitramannaland*, ou Terre des hommes blancs, et l'*Irland it Mikla* ou petite Irlande, et qui correspondrait à la Virginie et à la Floride (4). Bien que de savants linguistes aient constaté une ressemblance singulière entre la langue irlandaise et le dialecte algonquin (5), bien que les Irlandais d'Amérique aient scrupuleusement conservé le souvenir de leur patrie, on ne connaît pourtant ces voyages que par la tradition, et le moine irlandais Dicuil, le premier des géographes qui nous ait tracé une description scientifique des mers et des régions septentrionales, ne fait même pas allusion à ces lointaines traversées (6). Mais, sans qu'il soit besoin d'attribuer aux Irlandais l'honneur de la découverte du nouveau continent, ils n'en furent pas moins les plus intrépides voyageurs de ces siècles d'ignorance et d'immobilité.

(1) Avienus. *Ora maritima.*

(2) S. *Bernardi vita*, p. 8. Malach. § 5. *Ex exteris etiam nationes, quasi inundatione facta, ita ad sanctorum examina confluerunt.*

(3) D. Bouquet, t. VIII, p. 503. « *Quid Hiberniam memorem, contemptis pelagi discriminibus, pene totam cum grege philosophorum ad nostra littora migrantem ?* »

(4) Rafn. *Antiquitates americanæ.* — De Beauvoir, *Revue américaine*, t. II, p. 110.

(5) José Perez, *Revue américaine*, t. VIII, p. 180.

(6) Dicuil. *De mensura orbis*, édit. Letronne et Walkenaër.

I

Un de ces moines missionnaires, saint Brandan, est resté célèbre dans les souvenirs populaires. Sa légende fut répandue au moyen âge, non-seulement en Irlande, mais encore dans l'Europe entière, et même elle contribua à tourner l'attention publique vers ces mers occidentales où déjà certains savants avaient placé le paradis terrestre. La merveilleuse Odyssée de cet Ulysse chrétien, qui, pendant plusieurs années, erre à travers l'Atlantique et découvre, non sans danger, des îles et des continents ; les prodiges, les invraisemblances, les absurdités même de ses aventures ont charmé bien des générations. Irlandais, Gallois, Normands, Anglais, Allemands et Castillans les ont racontées. Elles ont été traduites dans toutes les langues ; peut-être même ont-elles pénétré jusqu'en Orient (1). En France elles étaient comme entrées dans le domaine de la poésie populaire : nous lisons en effet dans le *Roman du Renard :*

> Je fot savoir lon lai Breton,
> Et de Merlin et de Foucon,
> Del roi Arthur et de Tristan
> Del chievrefol, de Saint-Brandan, etc. (2).

— ce qui prouverait qu'il y eut un lai en langue vulgaire sur saint Brandan, et une traduction en dialecte breton. Il existe de nombreux manuscrits français de cette légende : onze à la Bibliothèque nationale, un à l'Arsenal, un jadis à Strasbourg, etc. Tout récemment, le poëte anglais Matthew Arnold reprenait encore, dans ses *New Poems*, cette fabuleuse histoire. Il est donc indispensable de connaître une légende qui exerça sur les contemporains une si grande influence, et peut-être même détermina quelques-uns d'entre eux à imiter l'exemple du saint.

Brandan était Irlandais. On ignore le lieu de sa naissance. Les Bollandistes, qui ont écrit sa vie, en fixent le moment à l'année 480 (3). Il fut conduit, dès sa tendre enfance, à l'abbaye de Cluainschreduil, près du mont Luachra. Cette abbaye était dirigée par une sainte femme, Ita, qui prit l'enfant en grande affection et lui fit donner une excellente instruction. Dans ce milieu mystique, entouré de femmes qui exaltaient jusqu'à la passion un esprit déjà tout porté à la ferveur religieuse, Brandan devint comme l'enfant du miracle. Il jouissait du don de prophétie ; on venait consulter de loin les oracles de sa sagesse enfantine. Jeune homme, il entra dans les ordres sacrés et, comme il était de grande famille, il devint promptement abbé. Mais les honneurs ecclésiastiques n'affaiblirent pas son ardeur. Il parcourut l'Irlande et y fonda de nombreux monastères. Le plus célèbre d'entre eux fut celui de Cluainfert, dans le Connaught, dont il se réserva la direction suprême. Trois mille moines lui obéissaient. Les plus célèbres d'entre eux furent saint Furcy, le

(1) A. Jubinal. *Légende latine de saint Brandan.* Paris, 1836. Introd.

(2) T. II, p. 96.

(3) Édit. Palme, t. III du mois de mai, p. 596.

patron de Péronne, et saint Maclou, ou plutôt Malo, dont le nom est aujourd'hui porté par la fière cité qui le choisit pour son médiateur céleste. Sa réputation de sainteté était si bien établie que des prêtres romains venaient le consulter et lui soumettre des cas de conscience. Bientôt il ne se contenta plus d'administrer les affaires spirituelles de l'Irlande; son imagination le transportait dans des mondes nouveaux, au delà de l'Océan. En lisant les ouvrages de Priscien et de Solin, que possédait la bibliothèque de Cluainfert (1), il forma le projet de visiter les îles de l'Atlantique. Un de ses moines, un certain Barintus, qui avait déjà voyagé dans cette direction, excita son enthousiasme en lui décrivant les merveilles de l'île Ima, découverte par son filleul Mernoc et colonisée par lui et ses compagnons. Enflammé par le récit de Barintus, Brandan résolut de partir à la recherche d'Ima. Il fit part de ses intentions à une centaine de moines, qui s'embarquèrent avec lui. Mais ce premier voyage fut malheureux. La tempête, la famine et surtout l'inexpérience de l'équipage faillirent, à plusieurs reprises, entraîner la perte totale de l'expédition. Il fallut rentrer en Irlande, sans avoir trouvé Ima.

Cet insuccès, loin d'anéantir les espérances de Brandan, les surexcita. Il s'occupa tout aussitôt d'un autre voyage. Cette fois il ne prit avec lui que quatorze moines, parmi lesquels le futur saint Malo. Après un jeûne de quarante jours, les pieux aventuriers s'embarquent pleins d'espoir, et arrivent à l'île d'Alende, sans doute sur la côte occidentale, où ils construisent ou achètent une barque en cuir, qu'ils chargent des vivres et des instruments nécessaires à une longue navigation.

Alors commence la légende : nous la reproduisons ici, en essayant de dégager ce qu'elle peut contenir de détails authentiques ou tout au moins vraisemblables.

II

Pendant douze jours le vent souffla de l'est; ils abordèrent une grande île inhabitée, et où pourtant ils trouvèrent la table servie (2). C'était le démon qui les tentait. Un des moines eut la faiblesse de succomber à la tentation et de goûter aux fruits exquis qui lui étaient présentés, mais il fut puni de sa gourmandise par la mort. Épouvantés par cet accident, les compagnons de Brandan reprennent la mer et arrivent dans une île nouvelle, où paissaient des brebis plus grosses que des bœufs. Cette fois un homme leur apporte à manger, et se fait bénir par eux quand ils repartent. Après quelques jours de navigation, ils se trouvèrent en vue d'un îlot isolé qui leur parut commode pour prendre un peu de repos. Le saint abbé était resté sur son navire. Mais à peine les moines avaient-ils allumé leur feu que la prétendue île commença à se mouvoir et bientôt disparut au fond de l'Océan (3). C'était un poisson monstrueux, peut-être une baleine que, dans leur naïve ignorance, les moines avaient prise pour un roc solitaire. Aussi bien, pareil fait devait se renouveler en 1520, si toutefois on ajoute foi à la lettre adressée par Eric Falkendorf, évêque de Nidros, au pape Léon X. Voulant célébrer la messe autre part que sur un bateau, ce prélat aurait également débarqué sur un îlot qui s'affaissa dès qu'il eut fini le saint sacrifice (1).

Quelques jours après ce curieux incident de leur voyage, les moines irlandais abordèrent une île verdoyante, arrosée par de frais ruisseaux (2). Les arbres et les rochers étaient couverts d'oiseaux qui venaient familièrement se percher sur les épaules des nouveaux débarqués. Saint Brandan, comme plus tard saint François d'Assise avec les hirondelles, engagea la conversation avec eux. Ils lui apprirent qu'il devait naviguer six ans encore, six fois revenir célébrer les fêtes de Pâques dans la même île. Le saint abbé entonne aussitôt le *Te Deum*; les oiseaux l'accompagnent et les frères goûtent un délicieux repos de cinquante jours, au milieu des chants et de l'abondance, dans cette île qu'ils nomment *Paradisus avium*.

Remarquons à ce propos que les premiers voyageurs qui, à une époque relativement moderne, retrouvèrent les Açores, s'étonnèrent du grand nombre et de la familiarité des oiseaux de cet archipel; aussi bien le nom même des Açores vient du portugais *açor*, qui signifie *milan*. Fructuoso, dans sa *Chronique*, s'extasie sur les délicieuses mélodies qu'on entendait sans cesse dans les bois de San Miguel. Il raconte même avec une naïveté charmante, qui rappelle singulièrement la légende irlandaise, qu'il assista à un concert dont les chanteurs étaient des pinsons, des serins, des merles et des tourterelles. Il se pourrait donc que le *Paradisus avium* correspondît à l'une des Açores.

Les compagnons de Brandan s'arrachèrent à ce lieu de délices et reprirent leurs voyages. Ils arrivèrent à une île immense, peut-être à un continent, et y furent reçus par un vieillard silencieux qui les conduisit à un monastère où vingt-quatre moines observaient depuis longtemps la règle du silence le plus absolu. Ils n'éprouvaient aucun besoin corporel. Ils n'avaient même pas la peine d'allumer les lampes de l'autel, qui s'illuminait soudainement : aussi donnaient-ils leur temps entier à la prière et à la méditation. Brandan aurait bien voulu prolonger son séjour dans cette île merveilleuse; mais le temps de la Pâque approchait, et les frères partirent pour le *Paradisus avium*.

Pendant cinq ans encore ces courses étranges se renouvellent, et chaque année, à la même époque, une force inconnue les ramène au *Paradisus avium*, mais à travers les aventures les plus extraordinaires. Tantôt l'oiseau *gripha*, qui, de sa serre puissante, enlève les vaisseaux et les laisse retomber sur les rochers où ils se brisent, s'élance contre eux, et va les saisir, lorsqu'il est tué par un autre oiseau plus redoutable. Tantôt un énorme poisson s'avance pour les dévorer, lorsqu'il est attaqué et mis en fuite par un monstre marin plus gigantesque encore. Aujourd'hui les moines arrivent près d'une île, où ils ne peuvent descendre, mais dont la pieuse population chante en leur honneur des cantiques; demain c'est une île embaumée dont les suaves emana-

(1) Dreal, § 7, 8.
(2) *Légende de saint Brandan*, édit. Jubinal, § 3, 4.
(3) *Cum autem monstruosum [illegible] caput illa insula se movere [illegible] se movit in oceanum.*

(1) Landru, *Hist. des monstres marins*, p. 31.
(2) *Légende*, § 6.

tions raniment leurs forces (1). La mer phosphorescente les éblouit (2) ; un volcan se dresse devant eux, qui fait au loin bouillonner la mer et remplit l'atmosphère de vapeurs sulfureuses. D'autres îles retentissent sous le marteau des Cyclopes. Judas Iscariote leur apparaît et leur raconte ses souffrances. Des démons les soumettent à mille épreuves, mais ils les surmontent, et, après avoir traversé d'épais brouillards, finissent par trouver une terre inconnue, qu'ils nomment *terra repromissionis*.

C'est un immense continent où se rencontrent les productions les plus variées. L'atmosphère y est brillante, la lumière du soleil éternelle. Pendant quarante jours les moines essayent de faire le tour de ce qu'ils prennent pour une île. Mais ils arrivent à l'embouchure d'un fleuve immense qui leur prouve, comme plus tard l'Orénoque à Colomb, que leur île était un continent (3). Alors leur apparaît un ange qui leur ordonne de revenir en Irlande, non sans avoir emporté des fruits et des pierres précieuses de cette *terra repromissionis*, future résidence des Saints, quand Dieu aura converti le monde. Les moines obéirent et, après avoir une dernière fois célébré la Pâque au *Paradisus avium*, ils regagnèrent leur patrie. A peine de retour, Brandan mourait, le 16 mai 578, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, mais dans toute la gloire de la sainteté ; une vision avait annoncé sa mort à saint Colomban.

Telle est la légende : elle n'est point présentée partout de la même façon, mais les différences n'ont trait qu'à des aventures autrement racontées ; et d'ailleurs elles n'ont qu'une importance secondaire. Ce qui nous surprend davantage, c'est l'analogie que présente cette légende avec les traditions orientales (4). Peut-être même serait-il curieux de savoir si cette histoire passa d'Irlande en Arabie, ou si les deux peuples la trouvèrent ensemble. Ainsi le géographe Edrisi (5) nomme, tout comme l'auteur anonyme de la *Vie de Brandan*, l'*Ile des brebis* et le *Paradis des oiseaux*. Dans les *Mille et une nuits*, le fameux Sinbad le marin fait aussi sept voyages et aborde l'île d'El Ghanam où se trouvent d'énormes brebis. A El Thoyono, les oiseaux lui donnent de merveilleux concerts. L'île de l'Éternel bonheur rappelle la *Terra repromissionis*. L'oiseau *Rock*, qui l'enlève, ressemble étrangement au *gripha* de saint Brandan, et l'aventure de la baleine semble traduite de la légende chrétienne. Qu'on en juge plutôt : «.... Nous découvrîmes une île charmante dont le sol semblait couvert d'un tapis de verdure odoriférante. Le capitaine ayant fait carguer les voiles, tous les marchands descendirent du bâtiment et se mirent à boire, à manger, à se reposer. Tout à coup l'île éprouve un tremblement et est agitée. Un crieur proclame : « Voyageurs, garde à vous ! vite au vaisseau ! » sinon vous êtes tous perdus..., l'île sur laquelle vous vous » trouvez est un poisson. » Tout le monde gagne le bâtiment ; pour moi, je restai sur l'île, qui plongea presque aussitôt. »

(1) § 10. « Sicut odor domus plene malis punicis. »

2 Id. « Invenerunt mare tam clarum ut videre possent ea quæ subtus erant. »

3 « Circumeuntes illam terram quamdiu fuerunt in illa, nulla nox illis adfuit, sed lux lucebat sicut sol... et ita per quadraginta dies lustraverunt terram illam, sed finem illius nequaquam invenire potuerunt. Quadam vero die invenerunt quoddam magnum fluvium... vergentem ad medium insule. »

(4) Reinaud : Introduction à la traduction d'Aboulfeda.

(5) Edrisi. Trad. Jaubert, *passim*.

III

La légende de Brandan a donc pénétré peut-être jusqu'en Orient ; mais cette odyssée monacale ne s'est partout répandue au moyen âge que parce qu'elle avait un fond de vérité. Les aventures d'Ulysse auraient-elles charmé les Grecs et nous charmeraient-elles encore si ce héros de la patience et de la ruse n'avait pas existé ? Il est vrai que les aventures du saint moine ne sont pas toujours très-vraisemblables ; mais qui voudrait n'emprunter aux légendes que ce qu'elles ont de possible, retrancherait aussi de l'*Odyssée* et de toutes les autres épopées les merveilles et les fables qui les ornent. Les courses vraies ou fausses des moines irlandais prouvent du moins qu'ils n'hésitaient pas à les entreprendre. D'ailleurs ces îles qu'ils parcourent, ce grand continent sur lequel ils débarquent, nous cachent peut-être, sous le voile de l'allégorie, de réelles découvertes. C'est à nous de dégager le fait historique des ornements qui le dénaturent.

Ainsi nous remarquerons que Brandan et ses compagnons se dirigent toujours vers l'ouest, c'est-à-dire vers l'Amérique, et qu'ils errent au milieu d'archipels dans lesquels on reconnaîtrait sans trop de peine les Açores, les Canaries, Madère, ou tel autre groupe des îles ou des îlots jetés entre les deux continents. On ignore trop que le nombre de ces îlots est assez considérable. L'amiral Fleuriot de Langle a dressé la liste de ceux qui ont été signalés au large des Açores (1), et rien qu'entre le 18e et le 25e degré de longitude ouest, il en énumérait treize. Sans exiger dans la détermination des terres entrevues par les moines irlandais une précision impossible à obtenir, il est pourtant fort vraisemblable que le *Paradisus avium* correspond à l'une des Açores. Ténériffe, dans les Canaries, est un ancien volcan qui sans doute était en activité lorsque les moines irlandais contemplèrent avec effroi les fleuves de laves qui couraient sur ses flancs et les tourbillons de flamme qui couronnaient sa cime. Enfin, la *Terra repromissionis*, fort éloignée de leur point de départ, arrosée par de grands fleuves et dont ils ne parvinrent pas à faire le tour, est peut-être quelque partie du continent américain. Il ne faudrait certes pas prendre à la lettre les indications géographiques des compagnons de Brandan ; mais il semble pourtant bien constaté qu'ils naviguèrent à l'ouest, trouvèrent des îles et abordèrent un continent. De plus, à plusieurs reprises, ils rencontrèrent dans leurs courses errantes des coreligionnaires et même des compatriotes : ce qui semblerait indiquer des voyages antérieurs.

Ce n'est pas dans la légende seulement que s'est perpétué le souvenir de saint Brandan : nous en retrouverons la trace persistante dans la géographie du moyen âge et même dans la géographie contemporaine. Vincent de Beauvais est à peu près le seul écrivain sérieux du XIIIe siècle qui ait protesté contre la réalité des découvertes de Brandan. « Cette légende est remplie de détails apocryphes, dit-il ; je la crois fausse de

(1) *Bulletin de la Société de géographie*, juillet 1865.

tout point (1). » Ses contemporains, au contraire, l'ont acceptée, sans même en discuter l'authenticité. Tous les traités géographiques du temps, toutes les cartes mentionnent l'île découverte par le saint irlandais. Dans un manuscrit du xᵉ siècle conservé à la bibliothèque de Turin, sont déjà marquées sur l'Océan des îles encore anonymes, mais bientôt désignées sous le nom du saint qui passe pour les avoir découvertes. Honorius d'Autun (1130), dans son *Imago mundi*, en parle en ces termes : « Il y a dans l'Océan une certaine île agréable et fertile par-dessus toutes les autres, inconnue aux hommes, découverte par quelque hasard, puis cherchée sans qu'on pût la retrouver, et appelée *Perdue*. C'était, dit-on, celle où vint jadis saint Brandan. » La mappemonde de Jacques de Vitry et l'*Imago mundi* de Robert d'Auxerre (1265) mentionnent l'île du saint irlandais. La carte de Pizzigani (1367) le représente tendant les bras vers les îles qui portent son nom. Ce sont trois îles, dont la plus méridionale, de forme ronde, est appelée *Isola marirniga*, la seconde, très-échancrée, *Isola lanaria*, et la troisième, toute petite, *Isola Brandani*. Un portulan encore inédit de la bibliothèque de Dijon, qui paraît avoir été composé au commencement du xvᵉ siècle, a conservé le nom de cette île. La carte anconitaine de Weimar (1424), la carte génoise de Beccaria (1435), la mappemonde de Fra Mauro (1457) enregistrent soigneusement l'île de Saint-Brandan, et toujours dans la direction de l'Ouest. Nous la trouvons aussi marquée sur le globe de Behaim : c'est une grande île occidentale, placée près de l'équateur, avec l'inscription suivante : « L'an 565 après Jésus-Christ, saint Brandan arriva avec son navire dans cette île, où il vit beaucoup de choses merveilleuses, et, après sept ans écoulés, il s'en retourna dans son pays. » Sur une magnifique mappemonde peinte sur parchemin par ordre de Henri II, l'île de Saint-Brandan est marquée entre l'Irlande et Terre-Neuve : elle conserve cette place dans la carte de Sébastien Cabot (1566-7), dans l'atlas de Mercator (1562), dans l'*Amérique*, de Thevet, l'auteur de la *Cosmographie universelle* (1575). Ortelius la rapprochait de l'Irlande. En 1643, le Dijonnais Morisot, auteur d'une *Historia orbis maritimi*, se gardait bien de l'oublier. Nous la retrouvons encore au xviiiᵉ siècle. En 1755, Gautier la plaçait au 5ᵉ degré ouest de l'île de Fer, sous le 29ᵉ degré de latitude septentrionale. Au xixᵉ siècle enfin, elle existe encore; seulement elle a voyagé et ne cesse pas de voyager; car on désigne sous ce nom une île dont la position varie singulièrement, puisqu'on la place même dans la mer des Indes, tantôt au nord, tantôt au sud ou à l'est des Mascareignes (2).

Une singulière et persistante illusion géographique a contribué à faire croire à l'existence de cette île errante. De temps à autre les habitants de Madère croyaient voir à l'horizon se profiler les contours de cette île : aussitôt ils s'embarquaient, mais, au moment où ils distinguaient les sinuosités de la côte et les moindres détails de la campagne, soudain elle disparaissait en s'abîmant dans les flots et les vapeurs de la mer. La curiosité fut si vivement excitée par cette île imaginaire, et l'on crut si fermement à sa réalité, qu'en 1487 un traité fut signé entre la couronne de Portugal et le terceiran Fernando de Ulmo, qui voulait la conquérir à ses frais (1).

Même après Christophe Colomb, on la cherchait encore. Les Portugais, quand ils arrivèrent en Amérique, croyaient l'avoir retrouvée. Lorsque Emmanuel de Portugal, en 1517, abandonna ses prétentions sur les Canaries, il y comprit expressément l'île cachée (2). En 1526, une expédition partit des Canaries à sa recherche, sous le commandement de Fernando de Troya et de Fernando Alvarez; mais elle ne fut pas plus heureuse que les précédentes. En 1570, un certain Pedro Vello affirma qu'il avait débarqué dans cette île, et même qu'il y avait remarqué des traces de pas humains doubles de l'ordinaire. Malgré l'invraisemblance de ce récit, F. de Villalobos voulut encore tenter l'aventure, mais sans réussir davantage. Comme pourtant les apparitions se multipliaient, et que toutes les fois elles étaient constatées par un grand nombre de témoins, une fièvre de curiosité s'empara des Canariens. En 1604, départ de Lorenzo Pinedo et de G. Perez de Acosta. En 1721, don Juan de Mur, gouverneur de l'archipel, confie à Gaspard Dominguez un navire qui part de Santa-Cruz et y rentre après plusieurs mois de courses inutiles sur l'Océan. L'île était toujours en vue, mais nul ne pouvait se vanter d'y avoir débarqué.

Si donc cette tradition est fausse, au moins fut-elle persistante. En vain essaya-t-on de l'expliquer. Les uns ont prétendu que cette île servait de séjour au roi visigoth Roderik, le vaincu de Xérès la Frontera, ou au roi portugais Sébastien, la victime d'Alcazarquivir. Les autres y ont cherché le paradis terrestre, où Hélie et Hénoch attendent le jugement dernier (3). Peut-être ne faut-il y voir qu'un phénomène physique, quelque mirage analogue à la *fata morgana* du détroit de Messine. Cette explication est d'autant plus naturelle que les dessins de cette île fantastique la représentent comme allongée du nord au sud, avec deux cimes inégales séparées par une dépression qui paraît couverte d'arbres : ce qui rappellerait tout à fait Palma, quand on l'aperçoit du large, en venant de Ténériffe ou de Gomera. Aussi bien, sans rappeler ici que du sommet du Taygète on aperçoit les éruptions de l'Etna (4) et que par un beau temps on découvre la Corse de Nice et de Cannes, sans même enregistrer les curieuses observations de Biot, dans son Mémoire sur les *réfractions extraordinaires* (5), contentons-nous de rappeler qu'on peut, du cap Bojador, surtout pendant les éruptions, et grâce au reflet des nuages qui planent au-dessus du volcan, apercevoir Ténériffe (6). Il n'est donc pas impossible que des Canaries, grâce à la réfraction, on découvre Palma ou toute autre île de l'archipel.

Ainsi donc l'île de Saint-Brandan, telle qu'on la décrivit au moyen âge, ou que les cartographes la représentèrent, n'est qu'une illusion géographique. Pourtant, à travers les fictions de l'époque, il n'est pas impossible de saisir quelques traits informes d'une réalité confuse. Les Irlandais, dans leurs courses hardies, découvrirent peut-être au loin, bien au loin,

(1) *Speculum historiæ*, liv. XXI, § 8. *Eam peregrinationis historiam, propter apocrypha quædam deliramenta, mendacium existimo.*

(2) Atlas de Monin (1834), Drioux et Leroy (1867), Stieler (1867). Cartes générales de l'Afrique.

(1) Viera. *Histoire des Canaries*, t. I, liv. I, § 28, p. 78.

(2) W. Irving. *Vie de Chr. Colomb*, t. IV.

(3) D. Calmet. *Dissertation sur le patriarche Henoch, Bible commentée*, t. I, p. 354.

(4) Ross. *Hellenica*, I, p. 2.

(5) *Mémoires de l'Institut*, an. 1810, p. 1-267.

(6) Humboldt. *Cosmos*, II, 158. — Godron. *L'Atlantide et le Sahara*, p. 6.

quelque terre inconnue. Sans doute ils ne l'ont pas colonisée, comme ils le firent de Feroë et de l'Islande : est-ce une raison de croire qu'ils ne l'ont pas trouvée ? Leur activité se tourna d'un autre côté, et d'ailleurs ils eurent bientôt à lutter contre les envahisseurs étrangers. Dès lors tout fut terminé pour eux. Le souvenir de leurs expéditions se conserva néanmoins, et j'imagine volontiers que Colomb, lorsqu'il préparait son immortel voyage, songea plus d'une fois aux merveilleuses courses de Brandan et de ses compagnons.

PAUL GAFFAREL.

LE ROMAN CONTEMPORAIN EN ANGLETERRE

M. Disraëli considéré comme romancier

Nous nous sommes attaché dans plusieurs études sur la littérature anglaise contemporaine (1) à faire remarquer combien le roman, — ainsi qu'on appelle improprement l'épopée moderne en prose, — occupe dans cette littérature une place importante et méritée. Ce genre, discrédité chez nous parmi les délicats, quoique demeuré toujours populaire — parce qu'il a sans doute une vitalité propre indestructible, — a, chez nos voisins, non seulement obtenu l'estime publique et conquis une influence sociale considérable, mais pris rang dans la littérature sérieuse ou tout au moins dans la littérature familière aux esprits pratiques et sérieux. Nous avons vu dans lord Lytton Bulwer un homme d'État homme de lettres, ministre et romancier; nous retrouvons, avec des nuances différentes, le même personnage dans M. Benjamin Disraëli. C'est sous la forme du roman que sa pensée s'est d'abord produite dans le monde; c'est le roman qui a popularisé son nom obscur, et signalé le jeune protégé de lord Grey aux sympathies des libéraux anglais. C'est par des œuvres d'invention, par des travaux purement littéraires, que M. Disraëli s'est mis en communion d'esprit avec son siècle et son pays. Si la postérité conserve la mémoire de ses fréquents passages aux affaires, des actes importants qui ont marqué son administration et de l'inépuisable influence dont il a joui pendant une carrière politique de plus d'un demi-siècle, c'est dans l'esprit de ses ouvrages qu'elle trouvera le secret et la justification de cette puissance beaucoup plus que dans la supériorité de sa tactique parlementaire. Elle comprendra, en lisant *Coningsby*, *Sybil* et *Tancred*, comment l'avocat du torysme a pu cinq fois reprendre le pouvoir dans un temps où le torysme perdait tous les jours du terrain; comment les whigs, les libéraux et les tories, tour à tour caressés et combattus par lui, ont pu lui pardonner toujours ses défections successives; comment enfin il a su garder son indépendance personnelle dans la chambre des Communes, entre des partis dès longtemps homogènes, et même leur imposer à tous sa forte individualité. Ce n'est pas, en effet, chez lui l'homme politique qui prête sa valeur à l'homme littéraire, c'est le littérateur qui honore l'homme politique et qui dévoile, avec la liberté du romancier, les vues que le ministre n'a pu que laisser entrevoir. C'est par ses œuvres, bien plus que par ses actes, que l'on connaît et que l'on apprécie le caractère de M. Disraëli et que l'on conçoit qu'il ait pu être le successeur de M. Gladstone, sans être tout à fait ni son continuateur ni son adversaire déclaré.

(1) Voyez la *Revue* du 3 mai 1873, 5 juillet 1873, 29 novembre 1873, 23 mai 1874, 26 septembre 1874.

I

Il n'entre pas dans notre sujet de raconter la carrière politique de M. Disraëli. Mais il faut pourtant observer la part qu'elle a eue, elle aussi, à sa carrière littéraire. Bien que l'homme et le penseur se montrent tout entiers dans ses premiers ouvrages, et que le maniement des affaires ne l'ait point fait grandir par les côtés essentiels, il est permis de croire que ces pages d'invention, confidentes de sa pensée intime, ont reflété au jour le jour les nombreux incidents de sa vie. Qu'il le veuille ou s'en défende, un romancier écrit toujours son autobiographie, et, si puissante que soit son imagination, il est fort rare qu'il sorte de lui-même. Aussi le public a-t-il vu dans chacun des romans de M. Disraëli, soit le miroir de ses propres émotions, soit l'éloge de ses amis ou la satire de ses adversaires. Il n'est donc pas sans intérêt de rappeler les débuts politiques du jeune écrivain parce qu'ils ont servi de thème, sinon de matière, à ses premiers essais littéraires.

Tout le monde sait, en France aussi bien qu'en Angleterre, que M. Disraëli descend d'une famille israélite, expulsée d'Espagne, réfugiée à Venise, puis établie en Angleterre vers la fin du XVIIIe siècle. Son grand-père était marchand. Son père, doué pour les lettres, avait abandonné la profession mercantile, et lui-même avait été placé, dès l'âge de quinze ans, dans l'étude d'un sollicitor ou avoué de Londres. Mais, chose étrange et qui prouve la force irrésistible de l'innéité, ce jeune plébéien, en qui toutes les rancunes héréditaires eussent dû être amassées contre la royauté et l'aristocratie, n'avait d'inclination que pour les grands et plaçait dans les cours royales l'idéal de son esprit. A cette époque, c'est-à-dire vers 1825, le dernier des vieux tories anglais, lord Grey, était au pouvoir. Le jeune Disraëli brigua sa faveur. — *What is he?* Qui est-il ? — demanda dédaigneusement le ministre (1). Le roman de *Vivian Grey* lui répondit. Benjamin lui disait ce qu'il était, ce qu'il pouvait être, et raillait les tories en homme avec qui il fallait compter. A peine admis dans la confiance et dans l'intimité de lord Grey, M. Disraëli fut comme marqué d'une estampille indélébile. En vain se brouilla-t-il plus tard avec son protecteur; en vain devint-il l'ami d'O'Connell, le promoteur du bill d'émancipation des israëlites et le fondateur, avec lord Manners, de *la Jeune Angleterre;* ses débuts dans la carrière avaient ajouté la force des premières impressions à celle des penchants naturels : il fut et demeura tory. Ce fut comme tory qu'il entra à la Chambre en 1835 et 1837; comme tory qu'il remplaça lord Bentick à la tête de son parti; comme tory qu'il conçut pour

(1) Cette forme d'interrogation est en anglais impertinente et dédaigneuse. Elle ne pourrait se traduire en français que par cette phrase inacceptable : *Qu'est-ce que cela ?*

la reine le plus chevaleresque dévouement. Cependant son rôle ne se borna point à défendre avec une jeune éloquence les traditions vieillies de l'Angleterre. M. Disraëli, nous l'avons dit, était un esprit indépendant. Il n'était point né pour le simple métier de ministre de cour ou pour être le fondé de pouvoirs et l'homme de confiance de l'aristocratie. Ses vues étaient plus hautes, et ce n'était pas seulement un favori de la chambre des Lords qui avait écrit *Sybil*. Il avait compris les besoins du temps; le courant humanitaire avait traversé son âme, et la lumière du siècle éclatait à ses yeux.

Aussi remplit-il à merveille le rôle de médiateur à l'époque de transition où il vécut. A ne regarder les choses que du côté mesquin et sceptique, M. Disraëli, dans ses continuelles volte-faces, ses courtes alliances et ses palinodies, pourrait sembler un caméléon politique, pour ne pas dire un intrigant parlementaire ; mais ses œuvres littéraires, à défaut d'autres signes de sa pensée véritable, suffiraient à nous montrer les choses sous un jour meilleur et plus vrai. Outre que la vie est une éducation continuelle, un enseignement de tous les jours, et que l'invariabilité des opinions n'est pas toujours la marque de la sincérité, les hommes, en général, ne sont pas faits tout d'une pièce. Dans le cas particulier de M. Disraëli, on voit un des plus frappants exemples de la dualité de nature intellectuelle et morale que pouvaient créer, dans la première moitié du siècle, les influences de la société anglaise combinées avec celles de notre révolution. Libéral et tory, il a offert le spectacle d'un esprit ouvert à toutes les vérités, en même temps que d'un cœur entraîné vers tous les mensonges. Amis et ennemis l'ont tour à tour attaqué, ne lui pardonnant pas, les uns sa naissance et son libéralisme, les autres ses goûts et ses attachements.

Tous ont cru reconnaître dans ce penchant pour la pompe et les richesses le signe de son origine modeste, et ont pensé montrer beaucoup d'esprit en le traitant de parvenu. Il a fallu qu'il ait vieilli dans les affaires pour prendre enfin, dans l'estime publique, le rang considérable qu'il avait obtenu dans le gouvernement de son pays. Or, toutes ces injustices ne lui eussent point été faites si l'on avait voulu prendre M. Disraëli pour ce qu'il est, pour un homme de transition, une tête à deux faces regardant le passé et l'avenir, et pour l'expression la plus complète de ce que peut être le conservatisme de nos jours dans un pays éclairé comme l'Angleterre. Elles ne lui eussent point été faites surtout, si l'on eût toujours cherché dans son œuvre littéraire le secret de sa nature et la libre expression de sa pensée.

II

Cette étude offre, il est vrai, une difficulté considérable. Comme s'il n'eût point suffi à l'ambiguïté de sa personnalité qu'il fût l'homme du compromis et de la transition, M. Disraëli possède à un degré rare, même chez la nation anglaise, le génie de l'ironie. Dans ses écrits comme dans ses discours, il est fort difficile au lecteur ou à l'auditeur de sentir le terrain sur lequel on le place. Jamais l'orateur ni l'écrivain ne s'abandonne à la satire violente ou à la censure amère ; mais le sourire ne quitte point ses lèvres ; une sorte de démon lutin et familier semble se jouer sous sa plume. On commencent, ou finissent, avec M. Disraëli, le sérieux et le burlesque? Voilà ce que nul ne peut dire. La ligne qui les sépare est imperceptible. Évidemment l'auteur est grave quelquefois et écrit avec toute son âme; mais tout à coup le lecteur attentif, ému, recueilli, reçoit en plein visage un sanglant sarcasme qui l'arrache à son enchantement. Plus loin, sur une page satirique descend une ombre de mélancolie profonde. Ces effets sont excellents au point de vue de l'art. Ils soutiennent l'attention; ils redressent le jugement du lecteur; ils l'empêchent de s'endormir sur l'oreiller commode d'un écrivain qui pense pour lui. Mais ce doute permanent et cette obscurité prêtent aux interprétations défavorables et détournent de chercher dans les écrits de M. Disraëli le sincère développement de sa pensée. Plus l'auteur a vieilli dans la vie publique, plus cette forme d'esprit, naturelle chez lui, s'est perfectionnée; les équivoques parlementaires, dont il a fait un si savant usage, l'ont rendu artiste consommé dans l'équivoque littéraire. Il est certainement impossible qu'il n'en ait point conscience; mais il est aussi très-probable que l'art est devenu, chez lui, la nature, et sur ce point M. Disraëli est un parfait Anglais, comme nous montrerons qu'il est, sous plusieurs autres, un parfait spécimen de la race sémitique.

Il ne faut donc point s'étonner que l'œuvre littéraire de M. Disraëli n'ait point été plus souvent consultée par les contemporains pour s'éclairer sur l'homme et sur son véritable caractère. Il y en a peu, pourtant, de plus complètes, de plus vivantes, de plus photographiques. Cette œuvre, qui constitue sans interruption sa vie intime pendant près de cinquante ans, commence à *Vivian Grey* et finit à *Lothair*. En la parcourant dans l'ordre où elle s'est produite, on remarque d'abord combien l'homme d'affaires y déprime graduellement l'homme d'imagination. Le jeune Vivian Grey a dans la tête toute une forêt vierge d'idées et d'images; dans le cœur, l'ardeur du défi que son génie jette au vieux monde. Lothair, un jeune homme aussi, est un vieillard sous des cheveux blonds. Plus de fougue, plus de confiance! Une timide sagesse, qui ressemble au scepticisme dogmatique, une mollesse de convictions, qui le soumet à toutes les influences du passé.

Entre ces deux points extrêmes de l'œuvre et de l'âge de l'écrivain se placent deux séries de romans, l'une purement artistique, l'autre artistique et sociale. A la première, qui comprend la période de 1827 à 1840, appartiennent *Henriette Temple*, *Le jeune Duc*, *Venise*, *Ixion au ciel*, *La Merveilleuse*, *Histoire d'Alcoy*, roman historique médiocre, et *Contarini Fleming*, ouvrage fort estimé et traduit en français, qui parut en 1832. Dans cette série, où l'élément romanesque, l'amour et la poésie, tient les premiers rôles, les qualités saillantes de M. Disraëli ont peu moyen de se produire.

Henriette Temple eut beaucoup de succès; mais nous osons croire que ce succès fut dû au goût douteux du temps plus qu'à son mérite réel. Le thème en est commun et conviendrait plutôt à la comédie qu'au roman. Deux jeunes gens et deux jeunes filles font, pendant deux volumes, un quadrille amoureux qui finit par un changement de dames. Ce qui est pis, c'est que l'argent et les créanciers conduisent l'orchestre. Armine devient pauvre, Henriette devient riche. Aucun art, aucun talent d'analyse et de mise en scène ne peut relever de telles situations : cependant cela nous est donné pour un roman d'amour. *Contarini Fleming* ne nous semble pas moins manquer le but. L'auteur veut nous montrer l'epa-

nouissement graduel d'une nature poétique et nous prévient que le thème est nouveau dans la littérature de toutes les nations. Nous croyons volontiers que personne avant lui n'avait osé l'aborder en face, car, pour développer un pareil sujet, il faut être soi-même un grand poëte, et pour le choisir il faut n'en être pas un. Mais la confiance n'a jamais fait défaut à M. Disraëli, et l'audace est restée son caractère littéraire, après avoir été sa force au début de la vie.

— « Nous nous retrouverons à Philippes ! » disait-il, jeune encore, à un des hommes politiques les plus populaires du moment. — « Le temps viendra où vous m'écouterez, » — criait-il à la chambre des Communes à une époque où on le connaissait à peine. Dans le roman, il ne craint pas de mettre en scène des poëtes et des hommes de génie et il les fait parler en prose et en vers avec une aisance parfaite. Pour des hommes de génie, passe encore. L'esprit du siècle a soufflé sur le monde des idées si puissantes et si larges qu'il suffit de les dire avec quelque éloquence pour jouer passablement ce rôle ; mais pour des poëtes, c'est autre chose, et, malgré sa puissance d'intuition extraordinaire, M. Disraëli ne nous a point montré le côté intime, le côté vrai, le côté poétique de Contarini. Nous ne dirons rien du *Jeune Duc*, de *Venise*, d'*Ixion au ciel*, de *La merveilleuse histoire d'Alcoy*, sinon que dans les ouvrages de sa jeunesse, les qualités de M. Disraëli se montrent moins que ses défauts. Abus de la couleur, éloquence emphatique, obscurité du but et du sens réel, tous ces torts habituels du grand écrivain se trouvent là portés à l'excès. C'était alors l'époque où l'on faisait de l'art pour l'art, dans la sage Angleterre comme ailleurs, et les romans que nous venons de nommer sont tombés dans l'oubli avec d'autres essais purement artistiques. Cependant, comme il est de règle invariable que les défauts touchent aux qualités, on peut dire que dans toute cette partie de son œuvre on sent une richesse d'imagination peu commune, une possession de soi tout anglaise et une souplesse de formes qui dénote l'homme à grands moyens.

III

La seconde série, celle que nous avons appelée artistique et sociale, comprend la période de 1844 à 1847. C'est dans *Coningsby* ou *la Jeune génération*, dans *Sybil* ou *les Deux nations*, dans *Tancred* ou *la Nouvelle croisade*, qu'on trouve chez le romancier un penseur et un philosophe, et qu'on peut, jusqu'à un certain point, étudier et comprendre l'homme d'Etat. M. Disraëli nous avertit lui-même que ces trois œuvres sont la mise en action de ses vues personnelles sur les sujets politiques, sociaux et religieux. Il les appelle sa *trilogie* et elles le sont en effet. *Sybil*, qui a été traduite en français, est très-connue chez nous. Cette suave jeune fille nous a introduits dans les mansardes et dans les chaumières de la population ouvrière de l'Angleterre. Vêtue en sœur de charité, elle nous a conduits auprès du lit de mort de toutes les victimes de l'organisation sociale anglaise. Ce n'est pas que M. Disraëli ait eu en vue de faire l'apothéose du pauvre et le procès du riche ; de glorifier le travail, qui est le capital en unités, aux dépens du capital, qui est le travail en addition. Il est trop habile et trop sage, trop pratique et trop tory pour cela. L'auteur ne nous épargne pas le spectacle de la brutalité du peuple et nous fait assister, en critique sévère, au fonctionnement des *Trades-Unions* ; mais il suscite un sage pour juger entre les hommes, et ce sage est, bien entendu, lui-même. Celui qui observe, caché sous un travestissement quelconque, toutes les douleurs et toutes les fautes d'une population minière, qui assiste Sybil dans tous ses dévouements et se prépare à faire descendre sur son front pur une couronne de comtesse, c'est un membre du Parlement anglais, c'est un Disraëli, appelé d'un jour à l'autre à conduire les affaires de son pays. Que de sympathies pour le peuple ! que d'intelligents conseils ! que d'aide dignement mesurée ! On peut affirmer que les électeurs de M. Disraëli ont voté en grand nombre pour le héros de Sybil. Mais aussi, plus tard, que de désappointements et de reproches ! Ces reproches étaient peut-être trop sévères. L'écrivain a le droit de dire ce qu'il désire, ce qu'il espère ; le ministre n'a le devoir de faire que ce qu'il peut.

Tancred ou *la Nouvelle croisade* est une œuvre étonnante au point de vue de l'imagination. Elle a son mérite et sa valeur aussi au point de vue des doctrines ; non que ces doctrines soient satisfaisantes pour la raison, mais parce qu'elles révèlent un des côtés les plus caractéristiques de l'esprit de l'auteur. Étrange effet d'une préoccupation héréditaire ! Tancrède, voué à la recherche de la grande énigme qui contient toutes les autres, et s'adressant d'abord à un évêque anglican pour en avoir la solution, part de cette idée que toute connaissance religieuse procède de l'inspiration ; que toute inspiration est une manifestation directe de Dieu ; que les manifestations de cette nature ne sauraient avoir lieu ailleurs qu'en Palestine, et que Dieu ne se révèle qu'aux Sémites. De peur que nous ne prenions une pareille thèse pour une ironie, elle est approuvée par le grand Sidonia. Sidonia, c'est l'homme de génie qui se trouve toujours dans les romans de M. Disraëli ; mais c'est aussi l'homme mystérieux, l'homme aux clartés surhumaines dont la parole prophétique est sans appel. Il apprend à Tancrède que le dépositaire de la science sacrée est le prêtre espagnol Alonzo Lara, juif d'origine devenu évêque catholique, ce qui en fait le point de jonction du double courant des révélations divines. Comme il réside en Palestine, l'auteur nous y conduit avec son héros et se livre sur la terre traditionnelle à tous les élans du mysticisme asiatique. Nous passons de l'extase sacrée des prophètes à l'ivresse poétique des païens. Nous voyons là des femmes de la Bible et des houris de Mahomet. On nous introduit chez la tribu des Ansarey, « gardienne du mystère d'Asie ». Quel est ce mystère ? Ces Ansarey sont des adorateurs d'Apollon ! Tout cela est fort confus et nous laisse en suspens jusqu'à la fin, car, pas plus que Tancrède, nous n'arrivons à la solution. Mais tout ce récit, très-large de forme et d'effet, qui soutient l'intérêt par de constants mirages et qui nous promène à travers l'Europe et le monde à la poursuite de l'idéal religieux, fournit à l'orateur la matière de périodes magnifiques et à l'écrivain celle de tableaux aux riches couleurs. C'est une véritable lanterne magique d'images poétiques, et, s'il fallait caractériser d'un mot cette œuvre, nous appellerions *Tancred* un conte fantastique religieux.

Mais c'est dans la première partie de sa « trilogie », dans son roman politique de *Coningsby*, que M. Disraëli a mis le plus de lui-même. C'est au moins, de tous ses ouvrages, le plus estimé dans son pays. Le grand Sidonia, son prophète, son sage, ce personnage transcendant que nous retrouvons

dans plusieurs de ses œuvres, y est peint en pied de toute sa hauteur. Ce Sidonia qui a épuisé par centaines toutes les sources de la connaissance humaine, qui a bu à toutes les coupes, appris toutes les langues mortes et vivantes, savouré toutes les littératures de l'orient et de l'occident, arraché leur dernier mot aux sciences, partagé la vie de chaque classe et de chaque peuple, visité toutes les terres connues ; cet homme merveilleux qui est doué d'une intuition à laquelle rien n'échappe, et d'une éloquence qui porte la lumière ; dont la force et le calme sont une royauté, la richesse une féérie, et le pouvoir un bienfait ; ce Sidonia, trois fois grand comme nature, ne peut, en nous initiant à ses vues politiques, nous faire connaître que les vues de M. Disraëli. Or, c'est lui qui nous fait l'apothéose de Bolingbroke et de Shelburne ; c'est lui qui nous apprend à lire entre les lignes de l'histoire d'Angleterre ; lui qui transforme la révolution anglaise en une simple évolution économique et qui appelle Charles Ier « l'holocauste de l'impôt direct ». C'est lui qui prononce cette parole étrange chez un enfant de la Constitution anglaise : « Les compromis politiques ne doivent être tolérés qu'aux rudes époques de transition. » Et cette autre plus hardie encore : « Deux siècles de monarchie parlementaire et d'Église nationale ont fait détester le gouvernement et mépriser la religion. » M. Disraëli est aussi l'éditeur responsable du roi patriote et populaire qu'il met en scène et qu'on peut regarder comme l'incarnation de son torysme démocratique. Il est vrai que *Coningsby*, comme tous les romans didactiques de l'auteur, manque de conclusion et laisse M. Disraëli maître des applications. Mais on ne saurait, ce nous semble, lui en faire un trop grave reproche. Conclusion scientifique, conclusion religieuse, conclusion sociale et conclusion politique sont de leur nature éternellement ajournées.

IV

Et maintenant, si l'on se demande quelles sont les tendances dominantes dans l'œuvre totale de M. Disraëli, on les trouve si variées et parfois si contradictoires, qu'on hésite à répondre. Au point de vue social, il est fortement contempteur des institutions, des coutumes et de l'orthodoxie. Au point de vue philosophique, il semble pénétré de la foi en la perfectibilité humaine, en même temps que sceptique à l'endroit de notre progrès. Que penser de son juvenile enthousiasme dans *Vivian Grey*, dans *Tancred* et d'autres ouvrages, après avoir lu un morceau comme celui-ci : « Les plus grandes découvertes ne sont pas les découvertes modernes : l'invention de l'imprimerie n'est rien auprès de celle de l'écriture. Que sont nos plus belles découvertes chimiques en comparaison de celle du feu ? Hipparchus vaut Kepler et Newton. Copernic n'est que l'héritier de Pythagore. » Ce qui est certain, c'est que si M. Disraëli n'a pas en philosophie des doctrines bien fixes et bien déterminées, il a du moins, en d'autres matières, des goûts qui ne se démentent pas. Nous avons dit qu'il offrait le double type parfait de l'Anglais et du Sémite. Nous le prouvons par son culte de l'intelligence, par les côtés fantastiques et mystiques de son imagination, par son amour de la richesse et de la magnificence. Si l'on prend la collection de ses romans depuis *Vivian Grey* jusqu'à *Lothair*, on n'y voit que jeunes hommes pleins de talent, épris de science et de sagesse, avides de gloire et de renommée, que poëtes escaladant les cieux, que femmes idéales, qu'inspirés religieux, se mouvant sur un fond de splendeurs matérielles en rapport avec ces splendeurs morales. Tout est or et broderies, perles et diamants, parcs et palais, chez les héros de M. Disraëli. Non pas qu'il soit tombé dans les fadeurs du roman de *high life*, mais il trouve sans doute qu'un personnage en brayet de toile ne fait pas bien au premier plan d'un tableau. Il est de l'école vénitienne ou de l'école flamande. Il lui faut, comme peintre, du velours et de la soie, des vêtements moelleux, des chevelures d'or et des colliers de perles, pour embellir ses compositions. Il ne conçoit l'amour que sur un lit de roses, avec un diadème de pierres précieuses et sous des bosquets d'orangers.

Chose curieuse ! plus le personnage qu'il met en scène est grand, plus il est riche. Le superlatif Sidonia possède des trésors inconnus et sans fond. S'il donne une lettre de crédit à Tancrède, elle est libellée de cette manière : « Dans le cas où le jeune homme qui vous présentera cette lettre aurait besoin d'avances, donnez-lui autant d'or qu'il en eût fallu pour faire le lion qui se trouvait à droite sur la première marche du trône de Salomon. S'il en veut davantage, donnez-lui encore ce qu'il en eût fallu pour faire le lion de gauche, et ainsi de suite jusqu'à la dernière marche du siége royal. » Cet échantillon nous donne une idée de la manière de M. Disraëli : la pompe du style et la pompe de la mise en scène vont ensemble dans ses romans. Ses principaux personnages sont volontiers ducs et princes, ou tout au moins des nababs, armés, comme des Monte-Cristo, d'un mystérieux pouvoir. Ses héroïnes sont ou vont être des pairesses d'Angleterre ou des princesses des *Mille et une nuits*. On a cru quelquefois, en se fondant sur l'humeur ironique et railleuse de l'auteur, que son dessein caché avait été de ridiculiser l'amour excessif qu'ont les Anglais pour la richesse. Mais une intention de ce genre se fût laissée voir. Il est beaucoup plus probable que le génie oriental a soufflé sur M. Disraëli dès le sein de sa mère. Il est né avec le goût de l'or, des perles et des diamants, des pompes et des grandeurs. Peut-être faut-il faire remonter à cette forme d'imagination l'attrait qui l'a poussé, lui libéral et contempteur des fétiches sociaux, vers les attaches tories. M. Disraëli est, nous le répétons, un poëte beaucoup plus qu'un philosophe ; non un poëte idyllique ou élégiaque à la manière anglaise, non encore un vrai poëte, c'est-à-dire un interprète du sens intime des choses, une lyre à cent cordes vibrantes : mais un poëte voluptueux et mystique, une organisation d'artiste rêveuse et ardente que l'Orient nous envoie à travers une longue suite d'ancêtres de la pure race sémitique. Aussi connaît-il peu l'amour au sens chrétien et moderne du mot. Aussi son œuvre tout entière est-elle empreinte d'hallucinations en tous genres, et plusieurs de ses récits paraissent-ils avoir été écrits à la clarté des étoiles.

V

Mais, à côté du Sémite, on trouve chez M. Disraëli romancier, aussi bien que chez M. Disraëli homme d'État, un Anglais d'aussi beau type que le plus pur Anglo-Saxon. Ce côté de sa nature est marqué dans le caractère des jeunes héros qu'il place sur ses premiers plans. Quelle sympathie éprouve

l'auteur pour leur juvénile audace ! De quelle noblesse il les couronne ! De quelle armure il les revêt ! Il n'en fait point des athlètes au physique, comme tant d'autres romanciers, mais des athlètes au moral. Sous ce rapport, M. Disraëli est plus qu'Anglais : il mériterait d'être Yankee. Avec lui, les jeunes gens ne doutent de rien. Ils croient tout savoir et sont capables de tout faire. Leur présomption même est charmante parce qu'elle est une force. Évidemment M. Disraëli, qui a conquis le premier rang dans son pays par son intelligence, sa puissance de travail et son courage, rend un culte au courage, à l'étude et à l'intelligence. Nous avons dit à propos des romans de Lytton Bulwer que ce romancier avait servi le goût de ses compatriotes en conduisant ses héros au succès ; nous pouvons dire de M. Disraëli qu'il le sert mieux encore en montrant des hommes dont le succès est l'œuvre de leur hardiesse et de leur talent. Sous toutes les formes, le génie est l'idéal de M. Disraëli, et le génie de la politique et des affaires est très-naturellement celui qu'il reproduit le plus souvent et avec le plus de bonheur.

Il serait difficile de prévoir le rang que gardera dans la littérature anglaise l'œuvre que nous venons de parcourir ; Mais on peut avancer que les romans de M. Disraëli vivront plus longtemps que ses discours. La raison en est bien simple : c'est que ses travaux comme orateur répondent à des faits transitoires et doivent passer avec eux, tandis que ses écrits soulèvent des problèmes d'un intérêt éternel. C'est dans ses ouvrages que l'auteur a mis ses idées à l'aise et pris sa plus grande envergure. Avec des dons naturels aussi riches et après un début comme *Vivian Grey*, il est probable que M. Disraëli fût devenu un écrivain de premier ordre, s'il n'eût point été mis sur le lit de Procuste de la politique parlementaire. Son dernier roman nous l'a montré considérablement usé et amoindri au point de vue de l'invention, et peut-être est-il à désirer pour sa gloire qu'il n'en produise plus d'autres. L'invention, la splendeur du coloris, étaient ses qualités les plus brillantes ; elles sont de celles qui s'en vont avec la force de l'âge. L'émotion vraie, l'émotion profonde, cette marque du véritable humoriste qui ne s'efface jamais, lui a manqué dans tous les temps. Il ne lui resterait, comme supériorité, que l'ironie, cette ironie froide dans laquelle il est un maître, mais qui ne suffit pas à donner la vie à un ouvrage. Il faut donc se féliciter que M. Disraëli ait cessé d'écrire des romans, puisque le dernier annonçait chez lui, dans ce genre de travaux, un commencement de décadence, et se contenter de relire *Coningsby*, *Tancred* et *Sybil*.

LÉO QUESNEL.

LA GRÈCE AU MOYEN AGE

Une nouvelle bibliothèque historique grecque. M. Constantin Sathas (1)

M. Constantin Sathas est un des plus ardents et persévérants travailleurs de la Grèce contemporaine. En 1870, il présentait à l'Association française pour l'encouragement des études grecques plusieurs publications : une histoire de la Grèce sous la domination turque, où il rappelait toutes les tentatives faites par les Hellènes, de 1453 à 1821, pour ressaisir leur indépendance ; — l'histoire d'un personnage très-singulier, sorte d'Orélie Ier des mers de Grèce, le Juif Nazi, qui, au XVIe siècle, fut roi *in partibus* de Chypre, tint sa cour à Péra et finit par échanger son titre contre celui de duc des Cyclades ; — enfin une suite de biographies littéraires sur tous les Grecs qui ont écrit depuis 1453. Tant laïques que religieux, M. Sathas en compte plus de 1200. Dans ce vaste panthéon, les *minores dei* sont naturellement en nombre très-considérable.

M. Sathas publiait en outre la *Chronique de Galaxidi*, qui racontait l'histoire de l'Épire et des pays voisins depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours et qui est pleine de curieux renseignements sur la vie provinciale de la Grèce au moyen âge ; — un poëme d'Athanase Skliros, sur la guerre de Crète, — enfin un autre poëme, de Jean Coronaïos, sur les exploits du célèbre capitaine Mercourios Bouas.

On n'a pas assez remarqué chez nous cette publication, qui devrait figurer dans toutes nos collections de mémoires sur le XVIe siècle français. Mercourios Bouas est un brave aventurier d'Albanie, qui, après avoir fait son apprentissage dans les guerres civiles de ce pays, est venu chercher fortune dans les armées des princes et des républiques de l'Occident. Il fait partie de ces *Estradiots* dont il est question si souvent dans Commynes, dans Brantôme, dans Guichardin et dont le P. Daniel, dans son *Histoire de la milice française*, a décrit le costume et la manière de combattre. Nos historiens occidentaux font un cas assez médiocre de cette cavalerie légère qui ne pouvait tenir contre les charges de notre pesante gendarmerie et disent qu'à Fornoue, par exemple, tous leurs exploits se bornèrent à piller les bagages sur les derrières de l'armée. Le poëme de Jean Coronaïos, monument élevé à la gloire de ces Estradiots, s'inspire d'un tout autre sentiment. Mercourios Bouas est le successeur en ligne directe de ces fameux chefs de mercenaires helléniques qui, dans l'antiquité, firent trembler la Perse, l'Égypte et l'Italie romaine, l'héritier de Xénophon, de Pyrrhus et de Xanthippe, vainqueur de Régulus. Tout le long du poëme on le compare couramment à Ajax, à Achille, à Hector, à tous les héros des temps homériques. On immole volontiers à sa gloire la vérité historique. Et cependant ces aventuriers grecs sont assez bien dépeints : changeant de cause très-facilement, prêts à combattre l'étendard qu'ils suivaient la veille, sobres, audacieux, infatigables, sachant la guerre, τεχνίται τοῦ πολέμου, à la fois chevaleresques et fanfarons, grands coupeurs de têtes, et avec cela point mercenaires dans l'âme, faisant la guerre sans doute pour la solde et le butin, mais surtout pour la gloire, pour montrer leur bravoure : ἱνὰ δέξω τὴν ἀνδρείαν μοῦ, comme dit Mercourios Bouas. Jean Coronaïos vous racontera comment Ferdinand, le catholique roi d'Espagne, adressa au seigneur Bouas un discours élogieux, et comment celui-ci répondit à ses compliments en le traitant de « roi de diamant et d'ivoire » ; comment à la bataille de Fornoue, étant au service de Venise, il manqua prendre le roi Charles VIII, et par ses succès le fit mourir de chagrin ; comment il servit ensuite Louis XII, qu'il considère comme le « premier roi du monde, » et comment, après une action d'éclat, ce prince l'embrassa publiquement en lui déclarant qu'il « avait des armes forgées

(1) 4 volumes in-8°, Venise, 1872-1874. — Paris, chez Maisonneuve.

par Vulcain » ; — comment il se précipitait dans les rangs ennemis avec ses « cavaliers de Macédoine » montés sur « chevaux de Morée, plus rapides que le vent, » et, avec sa lance à deux pointes et son glaive à deux tranchants, moissonnait l'ennemi « comme un laboureur moissonne les épis » :

> .. Tel qu'un moissonneur, parmi les gerbes mûres,
> Dans les rangs écrasés, seul, debout, j'apparais.

Ensuite il fut *cédé* par Louis XII à Maximilien et prit quartier avec ses faméliques palicares dans les grasses Flandres ; il combattit à Marignan avec l'Alviane et François Ier et enfin, après d'innombrables exploits, revint en son pays reprendre les luttes de son enfance.

Mercourios Bouas avait servi presque tous les gouvernements et visité presque tous les pays de l'Occident. Il nous fait le portrait des princes en renom, nous introduit dans la cour de nos rois, dans le conclave des papes. Malgré les licences par trop poétiques que Coronaïos, l'Homère de cet autre Achille, a pu prendre à l'égard de l'histoire, son œuvre constitue un des plus curieux monuments du XVIe siècle.

La *Chronique de Galaxidi*, la *Guerre de Crète* et les *Hauts faits de Mercourios Bouas* constituaient un essai de bibliothèque historique. L'Association pour les études grecques a voulu l'encourager en accordant en 1872 à M. Sathas le prix Zographos.

M. Sathas n'avait pas attendu cet encouragement, car, cette même année 1872, il publiait les deux premiers volumes de la *Bibliothèque grecque du moyen âge*. M. Sathas, dans quelques-unes de ses premières publications, s'intitule étudiant en médecine (φοιτητὴς τῆς ἰατρικῆς). Mais nous pouvons nous associer aux remercîments qu'il adresse aux amis éclairés et puissants qui l'ont arraché à la médecine pour le donner à l'histoire. Avec une énergie de jeune homme et une érudition de vieillard, il s'est voué à cette noble tâche d'éditer, avec de savantes préfaces, les monuments du moyen âge grec, épars dans les bibliothèques de Paris, de Vienne, de Rome, de Florence, de Venise : de cette Venise qui a été mêlée si étroitement, du XIIIe au XVIIIe siècle, aux destinées du peuple hellénique et aux archives de laquelle la Grèce moderne doit surtout demander l'histoire de son passé.

Quatre volumes ont déjà paru.

Le premier renferme des opuscules inédits de ce Michel Attaliote dont un Français, M. Brunet de Presles, a découvert à notre Bibliothèque nationale et publié en 1853, dans la collection de Bonn, les importantes chroniques. Michel Attaliote a été proconsul (*anthypatos*) et juge au tribunal de l'Hippodrome sous l'empereur Michel Doucas. Il a écrit l'histoire de Byzance de 1057 à 1081, c'est-à-dire depuis l'avènement de Michel le Paphlagonien jusqu'à la chute de Botoniate et à l'avènement d'Alexis Comnène, au moment où l'Occident latin et l'Orient grec ou musulman vont pour la première fois se trouver en contact. Ce que M. Sathas publie de lui, ce sont des documents relatifs à l'histoire d'un couvent fondé par Attaliote à Rodosto, entre autres le catalogue descriptif des objets conservés dans le trésor de l'église ; cette pièce, encore unique dans la littérature byzantine, jette un jour nouveau sur l'art orthodoxe et la vie monastique en Orient.

Nicétas Choniate est assez célèbre. On connaît sa description des statues et des œuvres d'art qui décoraient Constantinople et l'Hippodrome avant l'invasion des barbares d'Occident, c'est-à-dire des croisés. Il a raconté la chute de l'empire grec dont il fut le témoin oculaire, puisqu'il fut obligé de s'échapper de Constantinople au milieu de la bagarre, avec sa femme et sa fille barbouillées de fange, afin de ne pas exciter la concupiscence des guerriers latins. M. Sathas publie de cet historien sept discours adressés à l'empereur Isaac l'Ange, au patriarche et au saint Synode, à Alexis Comnène, à Théodore Lascaris, souverain des provinces d'Asie et vainqueur du sultan d'Iconium. On y trouvera discutés les points les plus importants de la politique de ces temps troublés.

Théodore Métochite ne doit pas être confondu avec son parent Georges Métochite qui, au concile de Lyon, se laissa gagner aux doctrines de l'Église latine, se fit l'avocat dévoué de la papauté et finit par périr misérablement. Théodore fut au contraire le défenseur habile et heureux de l'orthodoxie grecque. Il parvint aux plus hautes fonctions de l'État, devint *logothète des finances* et *grand logothète*, fut chargé d'ambassades auprès des rois latins de Chypre et d'Arménie, puis en 1298 auprès du kral de Serbie. Il fut tellement en faveur sous les Paléologues que sa fille Irène épousa un prince du sang impérial. Il partagea vraiment le pouvoir (παραδυναστεύων, dit M. Sathas) avec l'empereur Andronic, qui admirait sa science universelle et ses talents politiques. Théodore Métochite était pour le temps un grand patriote grec. Il ne cessait de prêcher à son maître la guerre sainte contre le Turc, contre l'Ottoman, qui apparaissait déjà aux frontières ravagées des provinces d'Asie. « Ces barbares ne respectent point la justice, ils ne savent ce que c'est que la politique, ni les lois, règles et maîtresses de la vie, ni l'ordre, ni l'harmonie des pouvoirs. Tout ce qui est bien leur est étranger. Ils furent le fléau de ce vieil empire perse qui déjà s'éteint et succombe ; ils sont les contempteurs des croyances antiques de la nature humaine, de ces principes qui nous dirigent en toutes nos actions. Ils n'ont rien d'humain que la figure, et encore leur figure est étrange comme les effigies des fausses monnaies. Le type humain en eux est falsifié. Leur nature, à eux, c'est d'être cruels et malfaisants, de conspirer contre la prospérité de leurs voisins. Ils ont pour places d'armes les déserts, vivent dans des montagnes inaccessibles, semblables aux bêtes fauves auxquelles ils disputent les précipices et les cavernes, blottis dans je ne sais quels antres où ils passent leur vie en embuscade, n'osant se fier ni au soleil ni à eux-mêmes. »

Malgré le mauvais goût de cette rhétorique, on comprend le cri d'effroi arraché à un Grec par l'apparition de ces barbares qui allaient effacer pour plusieurs siècles du sol de la Hellade toute trace de la civilisation antique.

Mais ni ces pressantes objurgations, ni sa *Lamentation sur l'affaiblissement des choses romaines*, ne pouvaient décider le faible monarque à prendre les armes. « Un jour, raconte un biographe de Métochite, comme les gardes, les porte-haches et les porte-glaives de l'empereur se préparaient à dormir, soudain on entendit dans tout le palais impérial un hennissement, qui frappa chacun de stupéfaction. La nuit était fort avancée et il n'y avait là aucun cheval, ni des gens de l'empereur, ni des sénateurs, pas plus dans le palais qu'en dehors. Ce bruit causa un trouble profond aux âmes de tous ceux qui étaient là, et ils s'interrogeaient mutuellement. Mais l'émotion n'était pas encore calmée, qu'un second hennissement retentit, plus fort que le premier, et parvint cette fois aux oreilles de l'empereur. Celui-ci envoya demander d'où pouvait bien partir ce hennissement à une pareille heure. Cela ne pouvait venir que d'un cheval qui était peint sur la mu-

raille du palais, près de l'oratoire de Notre-Dame des Victoires. Cette peinture était l'œuvre de Paul, un artiste fameux. Alors le logothète Théodore Métochite se réjouit, et, en réponse aux questions de l'empereur, il lui envoya un billet ainsi conçu : « Je te félicite, ô empereur, des trophées qui t'attendent; car je ne vois pas d'explication au présage qu'on peut tirer de cet étrange hennissement, sinon une brillante campagne contre les infidèles, brigands de notre Asie. » A quoi l'empereur lui fit répondre par un de ses pages : « Sans doute tu as voulu me faire une réponse flatteuse suivant l'usage, ou bien, ce que je ne puis comprendre, il faut que tu ignores la vérité. Moi, je vais te dire sincèrement ce qu'il m'en semble. La tradition de nos pères nous apprend que ce même cheval a fait entendre un hennissement semblable, à l'époque où Baudouin, le chef des Latins, se préparait à enlever cette grande ville à mon aïeul l'empereur d'alors. Ce prodige le rendit pensif longtemps : il l'interprétait dans un sens funeste; bientôt, en effet, il vit bien que c'était sa tête que menaçait ce présage, car cette grande ville fut saccagée et enlevée au peuple romain. » Et le biographe ajoute que le patriotique logothète ne sut que répondre, — tant les plus grands esprits et les plus fermes courages étaient accessibles aux superstitions qui avaient cours dans la masse.

Théodore Méthochite était de Nicée, le berceau du second empire grec. Il a consacré à sa ville natale un éloge qui nous fait connaître ce qu'était à cette époque une ville de province dans l'empire byzantin. M. Sathas a publié cet *encomion* avec deux autres pièces du même auteur : le récit de son ambassade en Serbie et le préambule d'une bulle d'or.

Le premier volume de la nouvelle collection se termine par le catalogue des bibliothèques du mont Athos et de la bibliothèque du monastère du Saint-Sépulcre à Constantinople.

Le second volume est consacré tout entier aux chroniqueurs du royaume de Chypre : le moine Néophyte, Leontios Machaïras et Georges Bustron, un Français d'origine, devenu, à Chypre, Grec de cœur et de langage, et dont les récits ont un grand mérite d'authenticité, car il fut comme Machaïras, mêlé aux affaires du royaume. Il a rédigé cette histoire d'après ses propres souvenirs et sur les documents originaux. Ami et serviteur du dernier roi de Chypre, il aime à raconter ses belles actions tout en blâmant à l'occasion, avec une impartialité digne du véritable historien, ses actes de violence, sa rigueur extrême envers ses ennemis. La modestie de cet écrivain, qui parle rarement de lui-même, et toujours à la troisième personne, ne permet pas de donner beaucoup de détails sur sa personne. Sa chronique va de 1456 à 1501. Il mourut peu de temps après cette dernière année. Un de ses parents, Florio Bustron, est célèbre par sa traduction en dialecte vénitien des *Assises du royaume de Jérusalem et de Chypre*, et périt les armes à la main en 1570, lors de la prise de Nicosie par les Turcs.

Ce second volume se termine par la publication et l'explication d'un certain nombre de monnaies inédites du royaume de Chypre. Un lexique spécial sert à expliquer les termes particuliers du dialecte cypriote et des mots français ou italiens grécises qui ont passé dans la langue de ces chroniques.

Le troisième volume est consacré presque tout entier aux documents sur l'histoire du patriarche de Constantinople, après la conquête ottomane. Les deux pièces les plus considérables sont la chronique de Cesaire Daponte, qui va de 1648 à 1704, et l'*Histoire ecclésiastique* de Serge Makraios, qui va de 1750 à 1800. C'est de l'histoire contemporaine.

Un document fort curieux termine ce volume : c'est « la liste de ceux qui, depuis la prise de Constantinople jusqu'à l'année 1811, ont été martyrisés pour la foi chrétienne ». On lit, par exemple : « 1810, 25 juin, martyre à Smyrne de l'hiéromonaque Procope de Varna. — 1811, 15 septembre, martyre à la Nouvelle-Éphèse de Jean le Crétois. »

Le tome quatrième nous ramène au moyen âge et nous donne la chronique de Michel Psellos, qui raconte l'histoire des successeurs de Zimiscès et Nicéphore Phocas, depuis Bazile II, « l'exterminateur des Bulgares », jusqu'à l'année 1077, c'est-à-dire trois ans avant l'avénement des Comnènes. Michel Psellos, né d'une famille honorable et très-pauvre, prématurément abandonné à lui-même par la mort de son père et la prise de voile de sa mère, fut d'abord un pauvre « escholier » qui manquait souvent d'argent pour payer ses maîtres et qui dut plus d'une fois interrompre ses études. Mais un ancien camarade lui fit la courte échelle : sous Michel le Calfat, un ouvrier du port devenu empereur par la grâce d'une impératrice vieille et coquette, la porphyrogénète Zoé, nous trouvons Michel Psellos, employé à la chancellerie secrète de l'empereur. Quand le calfat fut renversé et remplacé par un quatrième mari de Zoé, Psellos eut le talent de rester en fonctions et sa faveur ne fit que s'accroître jusqu'au règne de Michel Parapinace, qui avait été son élève. Il cultivait l'éloquence, ce dont témoignent plusieurs oraisons funèbres, publiés par M. Sathas ; et quoique mêlé aux affaires publiques et aux intrigues de cour, se piquait de philosophie. Il portait même le titre singulier, mais officiel, de *Consul des Philosophes*.

Après la chute de son élève, qui fut un assez piètre souverain, Michel Psellos entre dans un couvent, où il put *philosopher* à son aise. On sait qu'à Byzance les deux expressions de moine et de philosophe étaient synonymes : on croyait que toute sagesse et toute science étaient réfugiées dans les cloîtres.

La chronique de Psellos est en grande partie le récit d'un témoin oculaire. Elle se recommande par une assez grande impartialité jusqu'au moment où son histoire de Michel Parapinace tourne en une apologie fort peu justifiée, et qui sent le courtisan plus que le sage.

M. Sathas montre à quel point Michel Psellos était supérieur, par ses talents politiques et son intelligence, à tous ses contemporains. Il le compare à François Bacon qui fut comme lui un politique et un philosophe, et chez qui aussi le politique fit tort au philosophe. Michel Psellos se ressent de l'abaissement des caractères qui, sous le règne des Zoé, des Théodora et de leurs amants ou maris, marqua un nouveau degré dans la décadence byzantine. Mais si ses faiblesses sont de son siècle, ses talents lui ont acquis parmi ses contemporains une place à part. M. Sathas lui applique avec raison le mot de Voltaire sur Bacon : « C'était de l'or encroûté de toutes les ordures de son siècle. »

Michel Psellos, comme Michel Attaliote, sort de notre Bibliothèque nationale de Paris. Plus d'un érudit s'était promis de l'éditer. En 1672, François Combefis annonça qu'il allait le publier : la mort l'en empêcha. Le Quien se mettait en devoir de réaliser ce vœu : les circonstances s'y opposèrent. Haase, le savant helléniste de la Sorbonne, du manuscrit qui contenait Psellos et d'autres auteurs (ms. 1712 de la Biblio-

thèque nationale), n'édita que Léon le Diacre. Dübner aurait fait une copie et même une traduction de Psellos : on ne sait ce que son travail est devenu (1). M. Sathas a rompu le charme qui depuis juste deux cents ans retenait l'historien grec dans les limbes du manuscrit.

Avec la publication prochaine de sa correspondance administrative et politique, Michel Psellos, cette figure originale et peu connue du XIe siècle byzantin, va reprendre sa place dans l'histoire.

Nous avions déjà deux collections d'annalistes byzantins : celle de Paris, publiée de 1645 à 1711 et rééditée en partie à Venise de 1722 à 1733; celle de Bonn, publiée de 1828 à 1855 (2). Celle qu'entreprend M. Sathas complète ces collections, lorsqu'il édite, par exemple, Attaliote et Psellos : mais il crée quelque chose de tout à fait nouveau lorsqu'il édite des documents postérieurs à 1453, date à laquelle s'arrêtent les *Byzantines* précédentes. C'est à M. Sathas que la Grèce devra sa première collection historique pour la période dite des temps modernes.

Lorsque le baron de Stein eut assisté en 1815 au triomphe de sa politique, lorsqu'il eut accompli le serment d'Annibal qu'il avait juré contre la domination napoléonienne, ce libérateur de la Prusse ne trouva pas d'occupation plus digne de lui que la recherche des monuments de l'histoire allemande. Le même homme qui avait réformé et régénéré sa patrie et qui avait donné contre l'empereur des Français le signal du soulèvement européen, dès 1816 s'entretenait avec Gœthe, Pfister, Eichhorn, Pertz, d'un grand projet : la publication des chroniques et archives nationales. C'est alors qu'il fonda la *Société des anciens monuments de l'Allemagne*. Parmi les souscripteurs, on vit le roi de Prusse s'inscrire pour 2000 thalers, le comte de Landsberg-Behlen pour 3000 florins, et d'autres princes et particuliers à proportion (3).

Cette œuvre pacifique était, aussi bien que les victoires de Blücher, une affirmation de la patrie allemande. Les hommes qui venaient d'ajouter une si belle page à ses annales, — une page à laquelle il appartient aux Français de 1871 de donner un pendant, — se sentaient solidaires de son passé et engagés à rattacher la chaîne d'un glorieux présent aux lointaines entreprises. La publication des *Monumenta historia germanicæ* fit autant pour l'honneur de l'Allemagne, elle témoigna d'une vitalité nationale aussi grande que le fameux soulèvement de 1813. La Grèce qui eut l'honneur, il y a un demi-siècle, de commencer une guerre d'indépendance, a le droit et le devoir d'affirmer aussi, sur le terrain de la science, sa nationalité. Elle ne doit pas laisser uniquement aux peuples de l'Occident le soin de sa réputation et le culte de son histoire. Des publications comme l'histoire de la Grèce moderne de M. Paparrigopoulos, comme la Bibliothèque du moyen âge de M. Sathas, sont un complément nécessaire aux exploits des hommes de 1826. Il est temps que la Grèce, elle aussi, commence ses *Monumenta historiæ hellenicæ*.

ALFRED RAMBAUD.

(1) Apportée par M. Müller [illegible] en 1867, à l'Académie de Inscriptions [illegible] de Michel Psellos [illegible] par M. Sathas, n'a pas [illegible]

(2) [illegible] par l'Académie [illegible]

(3) M. Sathas [illegible] les noms des patriotes grecs qui ont suivi ces généreux exemples.

SORBONNE

DOCTORAT ÈS LETTRES

La thèse française de M. Boutroux (1)

M. Boutroux se propose de prouver la contingence des lois de la nature. Il procède à la façon de Kant. Lorsque le grand philosophe allemand voulut ruiner la métaphysique, il ne résuma pas dans un tableau plus ou moins brillant les contradictions des philosophes de tous les temps, il analysa la raison qui crée toutes les métaphysiques, et il la montra se dupant elle-même, condamnée à faire et à défaire sans cesse ses éternels châteaux de cartes, parce que l'illusion est sa loi. M. Boutroux procède avec la même hardiesse; au lieu de chercher d'abord tout ce qui semble contingent dans la nature, il s'attaque à la nécessité absolue, au principe de causalité, de permanence de la force.

Les philosophes ont souvent cherché à faire sortir le monde, avec toute sa variété, du seul concept de l'*être* ou même du *possible*. M. Boutroux part de ces concepts et il montre qu'il est impossible de faire sortir le supérieur de l'inférieur, qu'à chaque degré nouveau qu'on monte dans l'échelle de l'être, il faut forcément admettre une création nouvelle. Le possible n'explique pas l'être; que de choses ont été qui ne sont plus, c'est-à-dire que de choses qui sont possibles et qui ne sont pas! L'*être* n'explique pas l'ordre logique; de l'ordre logique on ne saurait passer, déductivement, au monde du mouvement et de l'étendue à la matière; l'étendue et le mouvement, quantités purement mathématiques, ne suffisent pas à expliquer les propriétés physico-chimiques. La physique ne peut pas davantage se confondre avec la physiologie, et, à leur tour, les qualités des tissus vivants ne sauraient rendre compte de la conscience. Nous trouvons ainsi une série de créations successives qui constituent autant d'étages distincts. Et, en effet, expliquer le supérieur par l'inférieur c'est ne rien expliquer, c'est dire seulement : ce que je trouve de nouveau dans les choses, je le fais sortir du néant, ce qui dément le premier principe de la science humaine : *Ex nihilo nihil*, et ramène ainsi à notre hypothèse. Tout ce que prouve la science nous l'admettons, en reconnaissant avec elle que l'inférieur est la condition du supérieur.

Si l'inférieur ne peut jamais se confondre avec le supérieur ni l'expliquer, est-ce à dire que chaque être, que chaque règne soit enfermé dans un cadre inflexible? Non; car dans chacun de ces règnes nous trouvons, à côté d'une permanence relative, le progrès, le changement, la vie, ce qui suppose que toutes les lois prétendues nécessaires sont relatives, contingentes. Si vous admettez dans un sens absolu le principe de causalité, le principe de permanence de la force, d'abord vous dépassez l'expérience qui ne donne pas le nécessaire; vous ne faites plus de la science, mais de la métaphysique. Ensuite, vous ne pouvez expliquer les changements de l'être, car tout changement, en dernière analyse, met au

(1) *De la contingence des lois de la nature*, un vol. in-8°, 200 pages, chez Germer Baillière.

jour une qualité *nouvelle*, est un progrès ou une décadence ; et il faut, pour expliquer cette qualité nouvelle, admettre que la cause ne contenait pas *tout* l'effet; comment, sans cela, distinguerait-on la cause de l'effet? Il faut reconnaître, en outre, que ni l'être ni les forces physico-chimiques, ni l'énergie psychique ne sont mesurés une fois pour toutes et ne restent en quantité invariable dans le monde. Tels sont les grands résultats auxquels aboutit M. Boutroux par une pénétrante analyse : la science n'exige pas, pour se constituer, des lois absolues; l'inférieur ne peut expliquer le supérieur (ce qui est le *postulatum* de tout matérialisme); il faut, pour passer d'un règne à un autre, une création nouvelle; l'être est doué d'une véritable spontanéité : il peut puiser, en quelque sorte, à un éternel réservoir de force et se dépasser sans cesse.

MM. Caro et Janet ont commencé leurs critiques en se plaignant de l'obscurité sibylline de la première partie de la thèse. « C'est la gloire de l'école française d'avoir toujours été claire, et nous devons maintenir cette tradition. Écrire, c'est sortir de soi-même pour aller au-devant du lecteur. Ou renfermez-vous dans votre pensée solitaire, ou, si vous la communiquez aux autres, rendez-la intelligible pour eux. Toute autre méthode est une méthode de secte, une méthode aristocratique qui semble se faire de l'obscurité un moyen d'écarter la foule. » — Nous ne nierons pas la justesse de ces réflexions dans ce qu'elles ont de général; mais il faut distinguer deux sortes de clartés : la clarté de détail et la clarté de l'ensemble. La première consiste à employer des mots connus de tout le monde, à éviter tout ce qui est technique. Le lecteur inattentif lit avec plaisir, n'est arrêté par rien, croit avoir compris; mais s'il se met à réfléchir, s'il se pose à son tour les questions que s'est posées l'auteur, s'il rapproche les unes des autres les solutions données, il se trouve dans la plus profonde obscurité. La vraie clarté philosophique, c'est celle de Kant : elle résulte de l'indissoluble union de la pensée avec elle-même. Il faut lutter avec chaque page, lui arracher le secret qu'elle cache ; mais aussi, de cette apparente obscurité de détail, il se dégage, le livre achevé, je ne sais quelle admirable clarté d'ensemble qui ravit la pensée.

MM. Caro et Janet s'attaquent ensuite à la méthode de l'auteur, et tous deux lui proposent la méthode psychologique : « Ce qui nous donne l'idée de la contingence, dit M. Janet, c'est la liberté humaine, prenez-la pour point de départ. Vous rencontrez la physiologie comme obstacle, mais la physiologie révèle encore la contingence par la finalité, qui la domine. La science nous répond que la physiologie n'est qu'une dépendance des lois physico-chimiques; ici vous établissez la contingence des lois de la nature. On nous objecte que tout est soumis à une loi mathématique d'équivalence de force et de mouvement ; vous discutez encore cette doctrine, et vous arrivez ainsi au dernier terme en procédant du connu à l'inconnu. »

Dire à M. Boutroux : Il fallait changer votre plan, commencer par le concret, finir par l'abstrait, c'était simplement lui dire : Il ne fallait pas faire votre thèse. Or, ce qu'elle présente de plus remarquable, c'est précisément la hardiesse de la méthode.

La tactique des déterministes est bien connue. Ils montrent partout des lois immuables dans les mathématiques, dans la logique, dans le monde des choses, dans le monde des âmes ; ils remontent ainsi de l'inférieur au supérieur, en s'efforçant de faire sortir le second du premier, et de les soumettre tous deux au même déterminisme ainsi dit ; puis, quand ils ont ainsi posé la nécessité comme condition de l'existence et de la vérité, ils disent : « Comment accepter maintenant le *miracle* de la liberté ? » Pour leur livrer une bataille décisive, il ne s'agissait pas de commencer par des plaintes : « Que faites-vous de la moralité? Vous avilissez l'homme, nous avons besoin de la liberté. » Toutes choses auxquelles depuis longtemps les savants répondent avec raison qu'ils ne font pas la nécessité, mais qu'ils la subissent. Ce qu'il fallait, c'était marcher droit sur leur plus forte position et l'enlacer, puis tour à tour, en se servant des conquêtes antérieures, s'emparer de tous les autres points. Il fallait dire : Voici la nécessité absolue, tirez-en quelque chose de réel, d'intelligible même ; voici maintenant l'être, construisez le monde avec ce concept vide; voici la force physico-chimique, faites-en sortir la vie. Il fallait ainsi monter de degrés en degrés, en partant du plus bas, et prouver qu'entre chaque degré il y a un hiatus. Il fallait en même temps suivre la marche ascendante de la contingence, la montrer faible au plus bas degré de l'être, mais déjà réelle, se développant à mesure que la vie paraît, et enfin triomphante dans l'homme sous le nom de liberté morale. C'est ce qu'a fait M. Boutroux.

M. Caro, en demandant à M. Boutroux des explications sur quelques points de sa thèse, l'amène à montrer que les hiatus qu'il admet dans la nature n'empêchent pas l'existence de la loi de continuité. Cette loi ne demande pas, en effet, que le supérieur soit produit par l'inférieur, mais que la nature ne fasse point de sauts brusques d'une création à une création différente. Si la nécessité était absolue, si les genres et les espèces étaient immuables, alors il y aurait vraiment violation de la continuité, et le monde serait fait de pièces et de morceaux. Dans l'hypothèse de la contingence, il y a bien des hiatus entre chaque règne, mais il y a continuité dans chaque règne particulier. Supposez un escalier qui monte à l'infini, chaque degré est bien uni à celui qui le précède et à celui qui le suit ; chaque degré pourtant est distinct; le premier touche à la terre, le dernier est dans les cieux.

M. Janet, en demandant à M. Boutroux de prouver que sa doctrine, pour sauver la liberté, ne perd pas la sagesse, l'ordre et la loi, l'amène à dire le dernier mot de sa philosophie. La conscience morale nous révèle l'idée du devoir, qui comprend deux termes : un sujet, notre liberté ; un objet, la perfection. Notre foi dans la conscience morale nous fait affirmer l'existence d'un être libre et parfait, dont nous sommes l'imparfaite image, et à l'imitation duquel doivent tendre tous nos efforts. Si la liberté seule existait, le monde serait régi par le caprice, par le hasard ; tout serait impossible, la science et la vertu, parce qu'on ne pourrait compter sur rien de durable ; parce que la vérité et la moralité s'écrouleraient à la fois. La révélation par la conscience morale de l'être libre et parfait permet d'échapper à ces difficultés, d'expliquer tout à la fois la contingence de toutes les lois, la spontanéité de tous les êtres, et la nécessité qui semble régir les phénomènes. — La contingence résulte de l'effort de tous les êtres pour s'approcher, autant qu'il leur appartient, du suprême idéal : l'homme y va librement, l'animal par une activité mêlée d'un obscur instinct de l'ordre, les choses mêmes par une spontanéité à laquelle se joint comme un soupçon de la perfection divine. — Si la nécessité existe, c'est que tout être a une tendance à se reposer dans l'œuvre accomplie, à croire aussitôt tout l'idéal réalisé. Comme, par l'habitude, l'homme perd, en quelque sorte, son libre arbitre et laisse ses actions se succéder fatalement, ainsi, en acceptant les lois, qui sont comme ses habitudes, la nature perd sa spontanéité et se laisse soumettre à des relations qui semblent nécessaires. Mais cet esclavage n'est pas éternel, les portes de la prison restent ouvertes : pour se délivrer il suffit de le vouloir. L'être peut toujours détourner les yeux de ce qu'il a fait, regarder ce qui lui reste à faire, et par un nouvel effort s'élever plus près de Dieu. La grandeur de l'homme chez qui la spontanéité fait place à la liberté consciente d'elle-même, c'est qu'il peut agir sur la nature, la modifier, et de plus en plus en faire le vivant symbole de la beauté divine.

M. Janet a adressé un bel éloge à M. Boutroux en lui disant que sa thèse marquait un moment dans la philosophie ac-

tuelle et en la revendiquant même pour sa propre école : « Vous qui admettez, lui a-t-il dit, que la loi de continuité » n'est pas absolue, que tout progrès dans les êtres est une » création réelle, vous êtes des nôtres. Dans de récents sys- » tèmes, on admettait bien des degrés, mais pour les établir » on en appelait au sentiment religieux, on n'attendait rien du « raisonnement. » M. Boutroux a répondu en se félicitant de voir sa pensée si bien comprise et interprétée, et invoquant l'autorité de M. Ravaisson, qui a posé le principe même de toute cette thèse : « Tout changement implique addition d'être, tout phénomène est, par rapport aux phénomènes antérieurs, une véritable création ».

Ce qui nous frappe surtout dans cette thèse nouvelle, c'est qu'elle se présente comme un essai de conciliation entre la métaphysique et la science. Déjà M. Vacherot avait essayé cette œuvre; mais après de profondes analyses de l'intelligence et d'admirables reconstructions de tous les systèmes du passé, il était arrivé à un dualisme obscur : d'une part, le monde des phénomènes soumis à la loi de la causalité absolue, infini, seul vraiment réel; d'autre part, le monde de la perfection, purement idéal, sans autre existence que celle que lui donne la pensée humaine. Nulle part il n'expliquait clairement les rapports de ces deux mondes : tantôt il semblait reconnaître dans l'idéal la cause finale, la source du mouvement et de la vie dans la nature; tantôt il semblait n'y voir qu'une abstraction obligatoire, dont l'âme humaine est tenue de s'enchanter elle-même.

M. Boutroux a essayé de résoudre le problème par une autre méthode. Il accepte toutes les données de la science; il admet même les nécessités qu'elle constate; seulement il se réserve de les expliquer. Il s'approprie les belles analyses des psychologues anglais sur la relativité de nos connaissances, sur la contingence des lois physiques, mathématiques, logiques, et il suit ainsi sans trembler les plus hardis positivistes dans leurs plus hardies analyses. Seulement il interprète librement les résultats donnés par la science. De la relativité de toute connaissance expérimentale, de la contingence de toutes les lois données dans le monde extérieur, il conclut que tout est spontané dans la nature, que la nécessité absolue n'est qu'une fiction de l'esprit humain. Les résultats de la science acceptés, la contingence admise comme principe des choses, il lui reste à expliquer par sa métaphysique le déterminisme qui semble régner sur le monde et être la condition même de toute science humaine. Les lois de la nature et de l'âme ne sont pour lui que des *habitudes*. Tout être a une tendance à se reposer dans l'acte accompli, à laisser sa spontanéité comme « s'y figer », voilà le principe de la nécessité et aussi de l'imperfection, car l'acte n'est jamais « qu'une miniature, qu'une épreuve imparfaite de l'idéal ». M. Boutroux fait ainsi du système même de ses adversaires un chapitre indispensable de sa métaphysique.

Quand les premiers philosophes de la Grèce se demandèrent comment et de quoi s'était formé le monde, ils cherchèrent l'élément primitif dont toutes choses étaient faites; Thalès dit : c'est l'eau; Anaximène dit : c'est l'air; Héraclite dit : c'est le feu. Chacun de ces hardis penseurs croyait tenir le primitif, l'indécomposable; ce n'était là qu'une illusion. N'en est il pas de même pour la nécessité? Comme les savants, M. Boutroux la reconnaît dans la nature, dans la pensée et dans les actions mêmes des hommes; seulement il n'y voit pas l'élément simple, indécomposable; ce n'est pour lui ni le primitif, ni l'essentiel; il décompose cette nécessité, et ce qu'il trouve après cette analyse c'est une spontanéité qui s'arrête et s'emprisonne dans des lois, mais qui peut s'en affranchir (1).

G. S.

(1) Proudhon, dans sa *Théorie du progrès*, explique le mal moral comme M. Boutroux explique toute nécessité.

UNE RECTIFICATION HISTORIQUE

Le combat de Loigny

On sait que le combat de Loigny est un épisode de la grande lutte d'Orléans, le 1er et le 2 décembre 1870. Deux corps, le 16e et le 17e, commandés par le général Chanzy et le général de Sonis, formaient, à l'ouest d'Orléans, à cheval sur la grande route de Châteaudun, l'aile gauche de l'armée de la Loire.

Le 1er décembre, le général Chanzy livra un combat heureux à Villepion; mais comme il avait affaire à des forces supérieures, il appela à son aide le général de Sonis. Celui-ci, avec une partie de ses troupes, entra en ligne le lendemain 2 décembre, à Loigny, tout près de Villepion même. Mais la journée tourna contre nous; le général de Sonis fut grièvement blessé, et, le soir, nous étions en pleine retraite.

Sur le combat de Loigny, la version accréditée, celle que tous les historiens ont plus ou moins reproduite, est que, si parmi les troupes engagées du 17e corps, les zouaves pontificaux du colonel Charette ont bravement résisté, les autres ont tout de suite lâché pied, que le général en chef a reçu sa glorieuse blessure en essayant vainement de les ramener.

L'origine de cette version remonte à la déposition du général de Sonis lui-même devant la commission d'enquête. En effet, voici ce qu'elle contient :

« ... La nuit arrivait et j'étais occupé de la pensée de canonner Loigny, lorsqu'on vint me dire : Votre centre se replie. Je me portai au fort de l'action, où se trouvaient deux régiments de marche d'un effectif considérable, le 48e et le 51e, je me portai vers l'un d'eux et je l'exhortai de toutes mes forces; je criai aux soldats : « En avant, pourquoi avez-vous peur? vous êtes des lâches, des misérables; vous nous perdez. » Mes paroles furent vaines; tout le monde fuyait... J'allai trouver le colonel Charette et je lui dis : « Il y a des lâches là-bas, qui se débandent et compromettent le salut de l'armée; suivez-moi. » Lui et ses hommes me suivirent avec le plus noble enthousiasme. J'avais un très-grand espoir dans ce mouvement en avant, qui, je l'espérais, entraînerait les deux régiments de marche; mais, accueilli par un feu très-vif de l'ennemi, le 51e lâcha pied et prit la fuite... Nous continuâmes notre marche en avant; j'avais 300 hommes en tout avec moi; 198 tombèrent; mais grâce au ciel tous mes canons purent être sauvés; quant à moi, je restai sur le champ de bataille. »

Assurément ce témoignage est considérable. Cependant nous avons sous les yeux des documents dignes de confiance, qui permettent de croire que le chagrin d'un échec a empêché l'ancien chef du 17e corps de rendre justice à toutes les troupes qui, en cette occasion, ont eu l'honneur de combattre sous ses ordres. Le brillant courage dont il a donné en cette occasion une preuve si éclatante est entièrement confirmé; plein hommage est aussi rendu aux zouaves du colonel Charette. Mais des rectifications importantes sont faites sur les autres points. On va voir que, par leur caractère précis, par leurs détails positifs, nos renseignements nouveaux ne sont pas indignes d'attention.

Le 2 décembre, à 8 heures du matin, les deux régiments de la brigade Charvet, le 48e et le 51e de marche, composant alors toute la 2e division du 17e corps, était réunie sous les armes, à 2 kilomètres en avant de Patay. Vers dix heures, le

canon de Chanzy se fit entendre très-distinctement à droite dans la direction de Terminiers ; la brigade ne reçut qu'à onze heures l'ordre de se mettre en mouvement ; pourtant elle était disponible depuis le matin. Le général de Sonis eût donc pu l'amener de bien meilleure heure au secours du 16e corps, qui avait devant lui, à Villepion, à Loigny et à Goury, les troupes du grand-duc de Mecklembourg et une partie du corps bavarois, sans compter les renforts envoyés à deux reprises pendant l'action par le prince Frédéric-Charles.

La brigade s'engagea tout d'abord sur la route de Villepion, se croisant avec les nombreux blessés du 16e corps. A mi-chemin, au petit village des Gommiers, elle fut rejointe par le général de Sonis et son état-major, qui prit le commandement et fit appuyer sensiblement à droite, sur Loigny. A une heure et demie, on déboucha sur la crête du vallon de Loigny.

Le vallon s'étend en forme d'ellipse de l'est à l'ouest. Sur la colline de gauche est le château de Villepion ; sur la hauteur en face on aperçoit le clocher de Loigny ; à droite, sur une côte transversale qui fait promontoire, une ferme isolée. Au fond du vallon, la ferme dite de Villours, flanquée d'un bois dit le bois Bourgeon.

Les Bavarois avaient déjà emporté toutes ces positions ; leur artillerie, abritée derrière les crêtes, tirait à droite et à gauche de Loigny. Les hauteurs du sud, de notre côté, étaient encore occupées vers l'extrême gauche, en arrière de Villepion, par la division Barry du 16e corps ; plus à droite en face de Loigny, une batterie du 17e corps s'était installée à côté d'un taillis et canonnait le village. Il s'agissait d'arrêter le mouvement offensif de l'ennemi, de soutenir le général Chanzy qui, plus loin vers la droite, résistait encore au château de Goury.

En arrivant sur le versant opposé à Loigny, les deux régiments de la brigade Charvet sont séparés : le 48e est envoyé tout à fait sur la droite ; il disparaît derrière le mamelon transversal qui ferme le vallon à l'est. Le 51e reste sur le théâtre proprement dit de l'action ; les deux premiers bataillons se rangent en bataille à l'abri des bouquets d'arbres, tenant la gauche des 4 à 500 zouaves du colonel Charette ; le 3e bataillon est placé en réserve, à 300 mètres de la crête.

Au bout d'environ trois quarts d'heure, — selon les notes circonstanciées d'un témoin oculaire, — le général de Sonis arriva son épée à la main, s'écriant d'une voix accentuée : « Les voyez-vous, ces lâches ! Ils fuient. En avant, en avant ! » En même temps il montrait du geste, dans le vallon, quelques tirailleurs ennemis qui rentraient dans le bois Bourgeon. A ce moment, le témoin, qui était placé de manière à bien voir, conteste de la manière la plus formelle qu'il y eut du trouble dans le 51e. A la vérité, il était assez inutilement exposé aux obus de l'ennemi par le voisinage trop immédiat de notre propre artillerie ; mais il n'était pas encore vraiment engagé et il conservait sa position sans défaillance.

La preuve, ajoute-t-on, c'est que les deux premiers bataillons obéirent sur-le-champ à l'ordre du général de Sonis de se porter en avant. L'un, avec le général Charvet, descend sur la ferme des Villours ; l'autre, avec le colonel Thibouville, marche, de concert avec les zouaves pontificaux, dans la direction du bois Bourgeon. Le 3e bataillon resta par ordre en réserve.

Quand les troupes dépassèrent le taillis de la crête, elles tombèrent en plein sous le feu des Bavarois ; mais le mouvement ne se ralentit point. Le général de Sonis, à la tête de son état-major, avait sur la même ligne à sa gauche le colonel Thibouville et à sa droite le colonel Charette.

Les tirailleurs ennemis abandonnèrent leurs postes avancés ; mais ils s'abritent devant nous dans le bois Bourgeon, dans les fossés qui le longent, et nous fusillent de face. Comme nos pièces en arrière négligeaient de fouiller le bois, le colonel Thibouville s'approcha de l'état-major :

« Mon général, un peu d'artillerie, s'il vous plaît ?

— Oui, oui ! » répondit le général de Sonis.

En descendant dans le vallon, à la hauteur de la ferme sur la côte transversale de droite, on se trouva pris en écharpe, presque à dos, par d'autres tirailleurs. Comment leur avait-on laissé cette position ? Chacun croyait que le 48e de ligne avait été précisément distrait de l'opération principale, dès le début, pour protéger notre flanc sur cette crête transversale.

A cette bifurcation de tirailleurs, le général de Sonis s'arrêta ainsi que le bataillon de zouaves directement atteint. Le colonel Thibouville détacha une compagnie pour débusquer les Bavarois, sur la droite du colonel Charette ; ceux-ci se retirèrent de la ferme en y mettant le feu.

On reprit la marche ; mais plus on s'engage au fond du vallon, plus les feux de l'ennemi redoublent et deviennent meurtriers. Dans le 51e, les hommes tombaient à la file ; parfois les officiers croyaient que leurs soldats se couchaient ; ils gourmandaient des morts. Parmi les zouaves, le drapeau avait déjà plusieurs fois changé de mains ; celui qui le ramasse devient aussitôt une cible vivante ; plusieurs fois les Bavarois essayent de s'en emparer ; mais ils sont repoussés avec perte. Jusque-là, tout le monde, les zouaves du colonel Charette comme les soldats du 51e, tenaient bon ; toutefois ces derniers, plus nombreux, et, de plus, exécutant une marche oblique sans direction déterminée, avançaient avec plus de difficultés que le bataillon Charette.

A l'extrême gauche, le 2e bataillon du 51e, sous les ordres du général Charvet, avait dépassé dans le vallon la ferme de Villours, et il lançait sur la côte de Loigny le commandant Saussac avec trois compagnies : celui-ci se heurta, aux maisons mêmes de Loigny, contre un feu des plus vifs ; en même temps, des détachements ennemis, tournant le village par la gauche, prirent en flanc le bataillon dispersé, le rabattirent sur Loigny et le firent presque entièrement prisonnier ; le général Charvet, après avoir eu son cheval tué sous lui, dut se rendre.

Le général Charvet avait évidemment compté, dans sa pointe sur Loigny, qu'il serait soutenu par la division Barry placée en arrière ; il n'en fut rien. Le commandant Saussac, qui, plus heureux que le général Charvet, s'était échappé, rencontra, en se repliant, le colonel Forgemol, chef d'état-major de la division Barry. « Nous sommes en pleine retraite, lui dit le commandant ; mais si les troupes et l'artillerie que je vois là-bas nous eussent soutenus, je crois que nous serions maîtres du village. » Le colonel Forgemol répondit : « C'est vrai. » Et, s'adressant à un des officiers qui l'accompagnaient : « Je l'ai dit au général Barry, » ajouta-t-il.

Dans son ouvrage : *la Deuxième armée de la Loire*, le général Chanzy dit que « le général de Sonis, brusquant l'attaque de Loigny, s'était élancé sur le village avec les zouaves pontificaux et la *légion des Côtes-du-Nord* ; il l'avait emporté et *dépassé* lorsqu'il tomba héroïquement, la cuisse brisée par un obus. » On voit qu'en réalité le succès de l'attaque n'a pas

été malheureusement aussi exacte. Si le [illegible] du général de Sonis reste en deçà, celui du général Chanzy va au delà. D'ailleurs, la légion des Côtes-du-Nord n'a pas pris part au combat de Loigny; le 51e seul a été engagé avec les zouaves pontificaux. De plus, nous n'avons pas dépassé Loigny; car c'est aux abords du village que le général Charvet a été fait prisonnier avec la plus grande partie du 2e bataillon du 51e. Enfin, le général de Sonis n'a pas été blessé à Loigny même, mais bien devant le bois Bourgeon, entre le 1er bataillon du 51e et les zouaves pontificaux.

En effet, c'est à cette phase critique du combat que le colonel Thibouville aperçut le général de Sonis et le colonel Charette à terre, blessés tous les deux ; le général de Sonis, atteint par un éclat d'obus, était couché sur le dos, parallèlement au bois Bourgeon.

On conçoit quel coup funeste ce fut pour le moral des troupes, et combien le danger de la situation s'accrut. Elle était déjà fort compromise. Le nombre des troupes engagées de notre côté était évidemment trop inférieur pour résister au mouvement général des Bavarois. Ceux-ci tombaient sur notre gauche entre Loigny et la ferme des Villours; en même temps ils commençaient, en se glissant à couvert sur la côte transversale, à prendre de flanc notre droite.

Le colonel Thibouville, auquel revenait la direction du combat, ignorait les dispositions d'ensemble du général en chef. Les masses ennemies approchaient rapidement; pour les arrêter, il voulut envoyer, par le commandant d'état-major Le Guern, l'ordre à une demi-batterie, qui se trouvait en arrière, d'ouvrir le feu. Mais le commandant Le Guern avait son cheval blessé, se tenant à peine debout. Les autres officiers d'état-major étaient occupés à donner des soins au général de Sonis. Le colonel du 51e prit le parti de courir lui-même bride abattue à la demi-batterie; en revenant, il se heurta à la débandade des troupes, poursuivies au pas de course par les Bavarois. Bientôt il ne resta plus que l'état-major du général de Sonis et trois ou quatre cavaliers d'escorte. On se regarda en silence et chacun tira de son côté.

Le colonel du 51e essaya de rallier ses hommes et d'organiser la retraite; mais le régiment se composait de soldats trop jeunes; une fois débandés, il fut impossible aux officiers, trop peu nombreux du reste, de les retenir. Par bonheur, l'ennemi s'abstint de poursuivre son avantage : en poussant de l'avant, il aurait certainement compromis la division Barry. Mais sans doute il était fatigué d'une longue journée de combat; et la nuit était tombée.

De tous côtés on entendait le roulement de l'artillerie qui indiquait une retraite générale. En revenant sur Patay, le colonel du 51e rencontra le général Chanzy; il lui fit le récit de la journée, et il termina en exprimant l'espoir qu'il serait possible de tenter encore quelque chose; le général Chanzy, montrant son escorte, répondit : « Voilà tout ce qu'il me reste du 16e corps. » Heureusement, il devait [illegible] reprendre [illegible]

Pour compléter [illegible] que les deux bataillons du 51e, engagés [illegible] de Loigny, perdirent 11 [illegible] sur 17 [illegible] 675 [illegible] soldats sur un effectif de [illegible] hommes.

Il [illegible] pour prouver que les soldats [illegible] pas [illegible] qu'ils [illegible] ne méritent pas la condamnation qui résulte de la déposition du général de Sonis devant la commission d'enquête.

Est-ce que l'importance de nos pertes ne cadre pas avec les renseignements que nous venons de reproduire, nous le répétons, selon des témoins oculaires?

Comment, d'une part, un régiment ne marchant qu'à contre cœur, fuyant dès le début, aurait-il perdu tant de monde? Comment, d'autre part, le combat aurait-il duré plus de deux heures, jusqu'à la nuit tombante?

Pour expliquer notre échec de Loigny, il n'est pas besoin de la défection honteuse du 51e. Que l'on considère le nombre restreint de troupes engagées, deux bataillons du 51e et le bataillon des zouaves pontificaux, et en regard les difficultés de l'entreprise, un adversaire ayant l'avantage du nombre, des positions et du succès antérieur. Certes on n'avait point fait la partie belle à nos soldats; et si nous avons été vaincus, est-ce uniquement de leur faute?

Il est certain que le commandant du 17e corps n'a engagé qu'une fraction minime de la brigade qu'il avait sous la main : car ni le 48e de ligne, ni le troisième bataillon du 51e n'ont donné dans le combat de Loigny. Quant aux deux bataillons du 51e, ils ne se sont pas dispersés du premier coup, en abandonnant le général en chef; ils n'ont cédé qu'au bout d'une lutte inégale, et après la mise hors de combat du général de Sonis. Et même le 2e bataillon du 51e a été plus avant sur le champ de bataille que les zouaves pontificaux et que le général de Sonis, dont la bravoure n'est pas suspecte. On ne songe pas à diminuer la gloire du colonel de Charette; mais pourquoi se montrer injuste pour les efforts non moins méritoires des autres troupes, engagées dans des circonstances si défavorables? En pareille matière, il faut s'élever au-dessus de l'esprit de parti.

Sans doute notre rectification ne métamorphose pas le combat de Loigny en une victoire; mais elle rend justice à de braves gens, qui souffrent d'un jugement immérité; elle réhabilite en un point historique notre honneur militaire, dont nous devons être ménagers : n'est-ce point quelque chose?

LOUIS JEZIERSKI.

CAUSERIE LITTERAIRE

La vieille chevalerie française va-t-elle donc disparaître complétement? En est-ce donc fait chez nous du culte de la femme? Quoi! M. Sardou écrit un drame en l'honneur du sexe qui a toutes les vertus et toutes les grâces, et ce drame n'obtient même pas une chute retentissante! Le voilà qui, après avoir fait eau pendant vingt-cinq jours, finit par sombrer et s'enfonce lentement dans le vide. Au même moment M. Dumas, le scalpeur de femmes, s'élance contre ses victimes ordinaires, il rapporte deux ou trois chevelures nouvelles, et aussitôt la foule d'applaudir; et il n'est bruit que de ce nouvel acte de férocité, dont une édition de *Manon Lescaut* (1) a été le prétexte. C'est l'événement du jour. Je vois, hélas! des jeunes gens, oui, des jeunes gens, enflammés d'un tel enthousiasme, qu'ils proclament cette préface du premier des Mohicans le chef-d'œuvre des chefs-d'œuvre. Ne leur parlez pas du roman de l'abbé Prévost : c'est pour eux un monceau de cendres où M. Dumas a allumé un flambeau éblouis-

(1) *Manon Lescaut*, nouvelle édition illustrée avec préface par M. Alexandre Dumas fils. — Paris, 1875, Glady frères.

sant; c'est une chaufferette assoupie d'où il a fait jaillir un feu d'artifice aux gerbes ruisselantes. Il est bien heureux pour le pauvre abbé et pour *Manon Lescaut* que M. Dumas les galvanise; sans lui, ils étaient tous deux bien morts.— C'est beaucoup dire, n'est-ce pas, monsieur Dumas?

Et en effet, M. Dumas n'en dit pas tant. Il rend justice au contraire à ce qu'il y a de vérité, de naturel, de pathétique naïf et enfin de sincérité dans cet admirable récit qui vit et vivra éternellement jeune. Récit immoral, sans doute, mais fait avec tant de candeur! Peinture des bas-fonds de la société et des bas-fonds du cœur humain; mais le peintre respire si aisément au milieu de ces miasmes! Et ce qui rend cette immoralité moins immorale, c'est que l'auteur n'affiche aucune prétention soit à l'apologie, soit à la satire : il présente un miroir inconscient à la triste réalité qui vit et palpite. M. Dumas constate tout cela, sans envier ce rôle de témoin indifférent; mais là n'est pas l'intérêt de sa préface, car enfin il n'y a plus rien de neuf à dire sur l'œuvre littéraire. Ce qui l'a attiré et séduit, c'est la nouvelle occasion offerte par *Manon Lescaut* de jouer son rôle de grand justicier : Tue-la, tue-la! C'est aussi pour cela que les nouveaux éditeurs lui ont demandé son concours.

Singulière spécialité! Mais le père de la *Dame aux Camélias* se montre assez flatté. Avis aux éditeurs qui publieraient quelque ouvrage sur Messaline, Phryné ou une Ninon, une Manon, une Marion quelconque : s'adresser à M. Dumas pour la préface. M. Arsène Houssaye en doit ressentir quelque jalousie; tant pis pour M. Houssaye! Il n'est pas à la hauteur.

Voilà donc Manon Lescaut à la barre de son juge naturel. D'où vient que celui-ci ne prononce pas la sentence capitale? Pourquoi le fameux *tue-là!* ne retentit-il point? Ah! c'est que Manon est de la famille de Marguerite Gauthier, et que dans le juge il y a le père. Que voulez-vous? M. Dumas ne peut condamner l'une sans frapper l'autre. Il leur accorde donc à toutes deux le bénéfice des circonstances atténuantes. Toutes deux ont aimé un moment; toutes deux, si pétrifié que fût leur cœur, ont senti battre leur cœur. C'est assez pour que la peine soit adoucie. Quant à moi, je ne demande pas mieux et ne voudrais pas pour cela désobliger M. Dumas fils. Adoucissons la sentence. Mais où je ne puis faire de concession, c'est quand le juge déclare qu'à tout prendre, ni l'une ni l'autre des deux œuvres ne sont dangereuses. Là encore il épargne l'abbé Prévost pour ne pas se condamner lui-même. Non, il n'est pas vrai que l'abbé Prévost et M. Dumas soient aussi innocents que le médecin qu'on accuserait de donner la phthisie parce qu'il la constate. Je fais un appel *à minima*, ou plutôt je récuse le juge pour cause de suspicion légitime. Je demande même à ce qu'il quitte son fauteuil pour s'asseoir, lui aussi, sur la sellette, et je dis aux deux accusés : « Votre crime ou votre faute n'est pas d'avoir constaté le vice, c'est de l'avoir peint sous des couleurs qui ne sont pas assez sombres. Comme Musset, nous sommes tous tentés de dire à Manon :

Tu m'amuses autant que Tiberge m'ennuie.

Et votre Marguerite Gauthier, accusé Dumas, nous avons tous pleuré sur elle, nous avons fait des vœux pour elle, nous l'avons amnistiée presque, nous avons pris parti en sa faveur contre le sensé, l'honnête M. Duval père. Voilà le danger, voilà le poison, d'autant plus dangereux qu'il pénétrait des âmes attendries par l'émotion, et que la thèse était traitée d'un ton sérieux. Car, notez-le bien, la situation de vos personnages n'était pas, en soi, une nouveauté scandalisante; nous avions vu la même dans les *Saltimbanques*. Mon Dieu! oui : votre jeune Duval épris de Marguerite, c'est le jeune Ducantal courant après la danseuse de corde, et son père c'est de même le père Ducantal, moins son rhume. Mais dans les *Saltimbanques*, le torrent de grosse gaieté entraînait le danger et noyait le poison; on se sentait en pleine folie. Dans votre pièce il y avait débat sérieux : d'un côté, la famille et ses lois, qui semblaient cruelles; de l'autre, le vice se relevant une virginité et invoquant comme un droit une atteinte d'amour vrai *in extremis*. Et vos sympathies à vous, alors jeune poëte, qui n'étiez pas encore le tueur de femmes, de quel côté donc étaient-elles? Avouez-le, elles ne se tournaient pas vers le bon M. Duval père. Vous pleuriez sur Marguerite, et voilà pourquoi nous pleurions aussi. Qui l'eût dit alors que vous seriez le grand justicier du Bureau des mœurs? Que les temps sont changés! Pas tant changés cependant, car, après tout, le passé vous gêne.

Timon a été longtemps étudiant, trop étudiant, dans la ville où il revient aujourd'hui substitut. Il y avait laissé des souvenirs tapageurs; son béret rouge était connu dans les bals publics, et aussi certain pas chinois qui plus d'une fois avait scandalisé l'autorité. Les anciens camarades se donnent rendez-vous au tribunal. Allons voir si Timon met sa toque sur le coin de l'oreille! Allons entendre Timon faisant de la morale! Regardez donc! voici le même gendarme qui plus d'une fois a coffré Timon pour son pas chinois; il est là, à l'audience! Et, en effet, tandis que Timon prêche la vertu et la décence, le gendarme est là, et la vue de ce gendarme gêne Timon. — Qu'il lui fasse donner de l'avancement pour échapper à cette obsession! — Oui, mais les anciens camarades seront toujours là, et il croira toujours surprendre un sourire ironique sur leurs lèvres. Macbeth a tué Duncan, Macbeth ne connaîtra plus le sommeil. Timon a été le scandale de cette ville honnête, Timon ne pourra pas y représenter la morale! M. Dumas a pleuré sur la Dame aux camélias, M. Dumas n'aura plus le droit de flétrir Manon Lescaut!

Voilà pourquoi, malgré lui, lié par son passé, il adoucit son réquisitoire. Mais, me dira-t-on, vous nous annonciez une nouvelle diatribe contre les femmes-fléaux et de nouvelles têtes scalpées. Assurément, et M. Dumas n'eût pas sans cela écrit sa préface. Pour ressaisir son autorité de grand justicier compromise par ses antécédents, il déclare que ce n'est pas lui qui a changé avec les années, mais Marguerite et Manon. Il peut donc, sans se contredire, courir sus aux Marguerites et aux Manons de l'heure présente. Et sur cela il s'arme d'un glaive flamboyant contre les malheureuses. Ah! filles de marbre, âmes vénales, cœurs de boue! ah! négociantes en amour tarifé! ah! Phrynés en commandite, teneuses de livres, vendeuses de mobiliers, trafiquantes de souvenirs! ah! sangsues gorgées de l'or et du sang des familles! Et vous avez raison, faites votre commerce puisqu'il y a acheteurs, énervez et tuez ces jeunes gens, achevez ces vieillards qui ne méritent pas ou ne méritaient pas de vivre! Vous voyez d'ici le thème, qui malheureusement n'est pas neuf. Il y a longtemps qu'on a dit ce que M. Dumas répète aujourd'hui; il y a longtemps qu'on a pleuré sur le dernier bonnet de la dernière grisette. Tout cela n'est que trop réel; était-ce vraiment la peine de le redire une fois de plus?

Voilà comment M. Dumas fils a tiré un feu d'artifice de vieux clichés. Pour leur donner un air de nouveauté, il les rajeunit par la violence brutale de l'expression. Et ainsi il arrive que le représentant de la morale scandalise étrangement les oreilles les moins timorées. Dans l'audace de son langage si cru je retrouve encore comme un souvenir et un [illegible] de l'homme d'autrefois. Il me rappelle [illegible] vieux capitaine d'infanterie qui avait entrepris de corriger ses hommes de jurer, et qui, lorsqu'ils retombaient devant lui dans leur péché d'habitude, les tançait vertueusement en jurant et sacrant lui-même à faire crouler le ciel. M. Dumas a beau être un converti, il ne peut pas faire que sa morale [illegible] la morale de l'[illegible] jeunesse orageuse; il a beau vivre avec Moïse et l'*Ecclésiaste*, il ne peut pas faire qu'il n'ait été en d'autres compagnies bien longtemps. Le diable s'est fait ermite, soit; mais quand il se plonge [illegible] et de l'eau qui s'agite et crie comme si l'on y trempait un fer rouge se dégage une forte exhalaison de soufre.

Les odeurs de Paris qui suivent M. Dumas jusque sur le mont Sinaï nous amènent par une transition facile aux *Odeurs de Berlin* (1) que M. Léouzon Le Duc vient de concentrer dans un volume curieux à consulter, mais il faut avoir le cœur solide. La statistique purifie tout, et surtout la statistique officielle. Vous trouverez dans ces documents, que M. Léouzon Le Duc tenait en réserve depuis assez longtemps, des révélations peu édifiantes sur la moralité de l'Allemagne. Il a cru devoir leur donner du retentissement pour répondre aux insultes que la presse d'outre-Rhin nous prodigue chaque jour. Et qui sont les révélateurs ? Ce réquisitoire formidable est fait avec des dépositions signées de quinze mille noms allemands. C'est la voix de l'Allemagne qui dépose contre l'Allemagne, qui signale la corruption et constate la gangrène dont le corps social est rongé jusqu'aux moelles. Pas d'accusations vagues, de doléances déclamatoires : des faits, des chiffres, faits et chiffres effrayants. Cependant ils sont de telle nature que je ne puis en parler plus longuement. Il suffit sans doute de signaler cette réplique adressée à la presse allemande, qui chaque jour chante les vertus germaniques et, tournant vers Paris des yeux scandalisés, annonce le châtiment prochain de la moderne Babylone. La réplique est foudroyante; et cependant, que la vue de la gangrène d'autrui ne nous fasse pas regarder avec complaisance nos propres plaies ! Mieux vaut soigner sa maladie que de se réjouir de la maladie plus grave encore de son ennemi.

Décidément c'est la semaine des œuvres hardies et nullement *ad usum juventutis*. J'ai là sur ma table un petit volume dont le titre est significatif : *Le drageoir à épices* (2). Peut-être même ce titre effrayera-il plus que de raison. Il y a bien du talent dans ce petit livre moins salé ou, comme on disait autrefois, moins dessalé qu'il ne veut le faire croire, mais du talent mal dépensé. Quand on sait si heureusement dessiner avec sa plume, et même mettre en couleur ce que l'on dessine, pourquoi ne pas chercher d'autres sujets ? N'y a-t-il rien de mieux à nous peindre que cet intérieur de taverne, ou ce hareng-saur aux reflets dorés et fauves pendu chez l'épicier? L'auteur est un homme d'esprit, il ne faut pas lui en vouloir trop de cette débauche d'esprit ; c'est un coloriste, il ne faut pas trop lui reprocher l'abus qu'il a fait de la couleur. Une autre fois il aura sans doute quelque chose à dire, et il peut le dire et même le peindre si bien, s'il modère les caprices de sa plume et la fougue de son pinceau !

On va vendre dans le courant du mois prochain, à Genève, une assez grande quantité d'autographes très-intéressants pour la littérature et pour l'histoire. C'est une collection de lettres signées des noms les plus illustres, lettres adressées à M. de Fontanes, surtout alors qu'il était grand-maître de l'Université, ou à sa fille, Mme la chanoinesse Christine de Fontanes, morte à Genève il y a quelque temps. M. Marc Monnier, qui a tenu entre ses mains cette précieuse correspondance, très-probablement destinée à être dispersée, en a envoyé un aperçu très-curieux au *Journal des Débats* (3). On y peut voir les hommes de tous les partis s'adressant à l'homme de tous les partis ; on conçoit comment son nom a pu être choisi quand il s'est agi de désigner à un grand établissement un patron dont le nom ne contentait trop ni ne mécontentait trop personne. Remarquable effet de l'éclectisme en politique ! Résultat heureux des transitions sagement ménagées ! Mais à tout prendre, l'histoire des variations du comte de Fontanes n'est plus à faire, et ces documents inédits ne contiennent pas des révélations inattendues : voici ce qui fait surtout l'intérêt de cette correspondance.

A la mort de Fontanes, le 17 mars 1821, Chateaubriand était à Berlin : il écrit aussitôt à la veuve de son ami et sollicite l'honneur d'être l'éditeur et l'historien, s'il y a lieu. Chénedollé brigue la même faveur. On ne sait pour quel motif la veuve de Fontanes n'a recouru ni à l'un ni à l'autre ; elle s'adresse à Villemain, qui poliment refuse. « Plus on a tardé, écrit-il, plus l'esprit de la littérature a changé, et plus il importe que les poésies si pures de M. de Fontanes soient annoncées et présentées au public avec l'autorité d'un grand nom. » On ne peut dire avec plus de grâce que ces poésies style empire ne sont plus de mode, et que ce n'est pas trop de l'autorité de Chateaubriand pour les imposer. On revient donc à Chateaubriand qui, refroidi, louvoie longtemps et finit, quand le projet toujours remis au lendemain est repris enfin par Mme la chanoinesse, par désigner Sainte-Beuve, « homme plein de délicatesse, de finesse, d'esprit et de talent ». Sainte-Beuve accepta, en effet, et se mit à l'œuvre avec son ardeur accoutumée. Sa correspondance avec la chanoinesse ferait un piquant et bien intéressant chapitre d'histoire littéraire, autant qu'on en peut juger par l'impression produite sur M. Marc Monnier et l'aperçu qu'il en donne.

J'espère que ces lettres seront publiées quelque jour par M. Troubat. Elles font honneur à Sainte-Beuve et montrent à quel degré de délicatesse allait sa conscience dans les choses littéraires. On voudrait qu'il atténuât certains traits de sa notice, on réclame, on le prie, on insiste ; mais, lui, défend son indépendance et finit, avec toutes les formes possibles, par mettre le marché à la main. Il ne consent pas à être agréable quand même et aux dépens de la vérité. Il rappelle qu'en des circonstances analogues, pour M. Ampère, pour Mme de Duras, pour Mme de Staël, il a maintenu, contre des sollicitations semblables, son droit d'historien et de critique. On voit, outre la conscience de l'honnête homme qui proteste, le point d'honneur de l'écrivain qui ne consent pas à ce que le public dise de lui qu'il a manqué de clairvoyance, ou que, dans un intérêt quelconque, il a volontairement fermé les yeux. Plus le public sera tenté de le suspecter de complaisance, plus il se fait un devoir, non pas de tout dire, mais de tout indiquer. Car, notez-le bien, il ne veut pas non plus faire étalage d'une farouche indépendance, ce qui serait une affectation de mauvais goût. Il ne s'agit point d'appuyer sur les plaies jusqu'à les faire crier ; mais son honneur est engagé à les désigner du doigt. Tel mot qu'on voudrait voir effacé n'est qu'une nuance, lui dit-on : assurément, mais c'est cette nuance qu'il tient à marquer. — Pourquoi cette réserve, pourquoi cette insinuation ? La notice irait si bien sans cela ! — Non, répond-il ; sans cela, il n'y a plus de notice du tout. — Que cela est vrai et sera compris de tous ceux qui tiennent une plume ! Oui, bien souvent, il arrive qu'on écrit une page entière pour un mot, un seul mot, et c'est à ce seul mot que l'on tient parce qu'il est comme la note personnelle, le trait propre, l'accent original, parce que c'est comme le rayon de lumière qui donne à la toile entière la couleur voulue.

Ces lettres de Sainte-Beuve seront publiées sans doute par M. Troubat. Faisons des vœux pour que la collection entière que M. Marc Monnier a entre les mains, cette collection où depuis La Harpe jusqu'à Alfred de Vigny, de 1789 à 1820, figurent par centaines des écrivains illustres, ne soit pas dispersée aux quatre vents de l'horizon !

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, librairie Sartorius.

(2) *Le drageoir à épices*, par Joris-Karl Huysmans. — Paris, E. Dentu.

(3) Numéro du 20 décembre.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 28 9 JANVIER 1875

LA SEMAINE POLITIQUE

Le vote du 6 janvier, qui a repoussé la priorité du projet de loi sur le Sénat après le message présidentiel qui le réclamait formellement, est un événement considérable. Pour bien en apprécier la portée, il faut nous rendre compte de la situation parlementaire qu'il est venu éclaircir en l'aggravant.

C'est avec une anxiété mêlée de découragement que le pays a vu l'Assemblée nationale reprendre ses séances. D'avortements en avortements, elle en est venue à un état d'impuissance qui rend presque impossible tout vote important. Et cependant il n'est plus possible d'ajourner les solutions décisives, sous peine de tout entraver dans le travail national, qui ne peut longtemps vivre au jour le jour. On a vu des assemblées prolonger leur existence pour imposer leurs volontés ; c'étaient des dictatures, elles en avaient tous les inconvénients, tous les périls, mais elles étaient bien vivantes. On n'a encore jamais vu un parlement se réserver l'omnipotence pour ne rien faire. Nous en sommes là. Si l'on continue cette politique, nous aurons bientôt la dictature de l'impuissance, décrétant la stérilité constitutionnelle.

Tout cela devient très-grave : nulle réforme sérieuse ne se réalise ; ni l'équilibre n'est rétabli dans les finances, ni la réorganisation militaire ne se poursuit avec méthode, ni les lois d'instruction ne sont votées, sauf en ce qui peut profiter au cléricalisme. A tous ces points de vue, les résultats de l'année 1874 ont été déplorables ; elle a été misérablement perdue. Qu'on y prenne garde, le régime parlementaire tombe de plus en plus dans le discrédit. L'opinion publique s'en prend à l'instrument au lieu de condamner ceux qui en usent si mal. On ne peut lui demander une logique exacte, parce qu'elle est essentiellement une force spontanée et d'impulsion. Un scepticisme mortel sur la valeur des institutions politiques se propage surtout parmi les jeunes générations. Cet état de choses ne peut durer sans préparer le régime honteux qui serait le châtiment mérité de nos classes supérieures et qui annoncerait au monde que la France libérale a déposé son bilan.

Ce qui s'est passé en Espagne est plein d'instruction pour nous, — sans que nous voulions établir de comparaison injurieuse. Nous avons le bonheur d'avoir à l'heure actuelle une armée loyale qui, selon le mot honnête du chef de l'Etat, ne sera jamais *une armée de dévouement*, l'armée d'un usurpateur. Les *pronunciamentos* restent une affaire d'Espagne, et cependant, sans oublier les différences qui distinguent les deux nations, n'est-on pas en droit de constater que ce qui a rendu impossible en Espagne l'établissement d'un régime régulier, c'est ce qui nous a été si fatal depuis quatre ans : je veux dire la conduite politique des classes supérieures ? L'insurrection brutale de l'Internationale était vaincue depuis longtemps ; l'ordre public n'était plus menacé que par les gentilshommes qui éprouvent le besoin de rajeunir leur blason sur les grands chemins, sous le drapeau flétri de don Carlos. Cette noble race espagnole, qui a toujours brillé par son courage, n'a point paru abâtardie quand elle était bien conduite par des généraux fermes et capables comme le maréchal Concha. Les anciennes institutions communales offraient de précieuses ressources pour l'établissement d'une république non révolutionnaire et sérieusement décentralisée.

Il est certain que ce sont les difficultés intérieures qui ont pesé lourdement sur la conduite de la guerre. Chaque général en chef était non-seulement cloué sur place par la pénurie d'argent, mais encore retenu par les mille fils des intrigues madrilènes, si bien que l'armée ne pouvait lever ses tentes et marcher à l'ennemi.

Les classes supérieures n'ont pas voulu faire réussir le nouveau régime ; elles l'ont incessamment contre-carré, et elles ont dépensé en machinations sourdes toutes les forces nécessaires pour sauver leur pays. Et le dénoûment de toutes ces belles inventions est un coup d'État militaire accompli avec une facilité bien effrayante pour ceux-là mêmes au profit desquels il a été tenté ; car la fragilité d'un pouvoir se mesure à l'aisance avec laquelle il a été imposé à un pays. Ce qui est né dans l'espace d'un matin peut disparaître dans une matinée. Un trône que l'on introduit comme un décor

d'Opéra peut très-bien avoir la même durée. Il est possible que l'Espagne n'ait pas perdu au change; en tout cas, sa dernière révolution donne la mesure de son anéantissement politique. Voilà ce qu'on gagne au scepticisme des classes gouvernantes! Un pays perd à ce régime toute consistance morale; il ne sait plus ce qu'il veut; c'est un navire sans lest qui appartient au premier coup de vent.

On dira que chez nous ce n'est pas le scepticisme qui fait le mal, que c'est bien plutôt la persévérance dans des convictions dynastiques. Cela est vrai, mais ne croire qu'à des chimères entièrement irréalisables pour saper les institutions qui seules sont possibles, c'est arriver au même résultat que le scepticisme le plus effréné. Ce qu'on attend dans les partis monarchiques ligués contre la république, c'est une occasion, un hasard, un heureux coup de dé. Leur politique, c'est une politique de joueurs aux abois et bien faite pour préparer la banqueroute morale du pays. Toutes les belles combinaisons produites dans les fameuses conférences tenues la semaine dernière à l'Élysée, septennat impersonnel, septennat personnel, vieux thèmes usés de discussions byzantines, en reviennent à ce seul point : ne pas perdre les chances de la restauration monarchique, dût la France perdre le temps le plus précieux et consumer ses forces vives, alors que le péril du dehors apparaît toujours plus grave. Il y a une véritable impiété envers la patrie dans une telle politique prolongée après quatre ans d'avortements successifs qui pourraient finir par l'avortement de la France elle-même. L'histoire dira de quel côté a été le vrai patriotisme; elle dira s'il n'était pas chez ceux qui, oubliant leurs préférences, ne se sont souciés que de la chose publique, — vraiment identifiée avec la république dans les circonstances actuelles, — bornant leurs exigences au strict nécessaire, ne demandent point la satisfaction des proclamations retentissantes, admettant la clause d'une révision constitutionnelle si le pays la demandait par un mouvement puissant d'opinion, mais se refusant absolument à donner un rendez-vous fixe à toutes les compétitions. Qu'on juge de la situation sans parti pris, et l'on reconnaîtra que pour quiconque veut mettre le pays au-dessus de toute coterie, rien autre n'est raisonnable et généreux.

Nous savons bien que le journal qui reflète le plus fidèlement toutes les préoccupations mesquines de l'ancien orléanisme doublé de cléricalisme — tout le monde a nommé le *Français* — nous oppose un argument qu'il croit victorieux. Eh quoi! dit-il, vous nous parlez d'accepter la république, mais à quoi une telle acceptation a-t-elle servi à l'Espagne qui l'avait proclamée à sons de trompe? Il n'y a qu'un malheur à cette objection, c'est qu'on oublie un léger incident qui s'est produit dans la république espagnole au mois de janvier 1874 : nous voulons parler de la visite de nouvel an du général Pavia aux Cortes. Il y a une certaine audace à le passer sous silence. Au reste, la politique prônée par le *Français* a pour caractère propre de fermer les yeux aux périls de cette nature et de se montrer singulièrement imprévoyante vis-à-vis de la faction bonapartiste, qui profite de tout ce qui ébranle la France. Le *Français* pourrait cependant lui montrer quelque peu les dents, sans craindre d'épuiser sa reconnaissance. Il ne lui fera jamais autant de mal que ses protecteurs ne lui ont fait de bien en lui ouvrant à deux battants les portes de l'administration. Par bonheur, ses protégés sont déjà battus, comme le prouve le premier tour de scrutin dans les élections des Hautes-Pyrénées. Comme il est certain aujourd'hui que toutes les voix libérales se reporteront au second tour sur M. Alicot, ancien secrétaire de M. Victor Lefranc, le parti de l'empire sera sans doute battu. Ainsi soit-il partout et toujours!

Nous venons de caractériser la politique du centre droit, telle qu'elle se reflète dans son organe préféré. C'est avec tristesse que nous l'avons retrouvée, pour la forme et le fond, dans le message présidentiel lu à l'Assemblée nationale le 6 janvier. C'est bien elle, avec son septennat à peine impersonnel, sa défiance incurable de la démocratie et de l'opinion publique, contre lesquelles elle imagine des précautions dangereuses, telles que ce fameux sénat conservateur destiné à refréner le suffrage universel. C'est bien elle, enfin, avec son affectation de représenter seule la conservation et de ranger dans le parti du désordre et du péril social quiconque accepte la république. Quand cette politique est distillée dans le style aigre-doux du *Français*, on lui attribue une médiocre importance; il n'en est plus de même quand elle parvient à se hisser jusque dans un document officiel. Nous trouvons qu'il y a une imprudence coupable à engager à ce point la personne du chef du pouvoir exécutif. Quant à nous, à l'exemple de l'honorable M. Laboulaye, nous nous hâtons de la mettre hors de cause, parce qu'elle ne peut être compromise dans des questions d'ordre du jour. Nous persistons à donner au message un caractère ministériel et non gouvernemental. Dans toutes les monarchies constitutionnelles, le discours du Trône a beau être lu par le roi lui-même, il n'en est pas moins librement discuté comme l'œuvre de ses ministres. Jugé à ce point de vue, il est bien permis de dire que le message du 6 janvier était en réalité le manifeste du centre droit; il réclamait presque impérieusement le triomphe immédiat des idées de ce parti. En vérité, il fallait une forte dose de présomption chez ses inspirateurs pour s'imaginer qu'il suffisait qu'un ministre donnât lecture d'un tel programme, pour que l'Assemblée tombât sous le charme et que les autres partis se soumissent du coup. On ne pouvait l'espérer ni de l'extrême droite, ni des bonapartistes, qui ont, les uns et les autres, des motifs d'inégale valeur morale pour ne pas souhaiter l'organisation complète du septennat. Le vote de la gauche et de l'extrême gauche était connu d'avance.

On s'imaginait que du moins le centre gauche se rallierait. C'était oublier une décision récente et formelle de ce groupe, par laquelle il avait déclaré qu'il ne voterait jamais la priorité de la loi sur le sénat, par la raison irréfutable qu'avant de faire une selle il faut savoir à quel cheval elle est destinée, qu'on n'organise pas des sénats *a priori* bons à toute fin, et qu'il est nécessaire de connaître le caractère du pouvoir auquel il s'agit de donner des organes. La clause additionnelle proposée par la commission des Trente, qui portait que la loi du sénat ne serait promulguée qu'après le vote des autres lois constitutionnelles, était tout à fait insuffisante. On sait ce qu'une majorité passionnée fait de ces restrictions dans les jours de péril et d'émotion : elle les supprime en un instant. La manière dont on a jusqu'ici tourné les engagements pris le 20 novembre 1874 n'est pas un grand encouragement pour se fier à de nouvelles conditions restrictives. Après le vote de la clause additionnelle, la France aurait dit en haussant les épaules : « Oh! le bon billet! » Le centre gauche n'a point accepté le billet et il a bien fait. Il veut bien organiser un pouvoir régulier, défini et définitif, mais il ne lui plaît pas « d'organiser le maréchal », selon le

mot pittoresque d'un député sans artifice, et de constituer jusqu'en 1880 un pouvoir purement personnel.

Voilà ce que M. Laboulaye a dit à la tribune avec une netteté et une vigueur éloquente qui ont eu un grand retentissement dans le pays. M. Jules Simon a également parlé le langage de la raison et du patriotisme avec son talent ordinaire. Quand M. le marquis de Castellane a apporté l'adhésion d'une fraction de la droite à la priorité de la loi sur la transmission des pouvoirs, on a compris que la partie était perdue pour le gouvernement. On l'a compris bien davantage quand il a défendu sa cause, aidé de M. Antontin Lefèvre-Pontalis. La crise qui a éclaté à la suite du vote de l'Assemblée est grave, mais elle pourrait être très-salutaire si on la dénouait conformément à cette belle parole de M. Laboulaye : « Ce n'est pas avec de l'esprit, c'est avec de la franchise qu'on conduit un pays. » Espérons que le Président de la république sera las cette fois des conseils des gens d'esprit qui ont si souvent fourvoyé sa politique. Cette fois, le 24 mai est bien mort, et si l'on voulait constater encore mieux son décès définitif, on aurait qu'à essayer de le replâtrer.

L'Assemblée ne se relèverait pas d'une pareille tentative. On a tout tenté depuis le 24 mai, excepté la politique large et libérale de la république conservatrice. Si l'on n'y vient pas après de si décisives expériences, l'empire est là qui nous guette dans l'ombre. Comment l'accord ne se fait-il pas de lui-même entre tous les libéraux en face d'une si détestable perspective!

E. DE P.

LA LÉGENDE DE FÉNELON (1)

Il y avait, au temps de Louis XIV, un certain théologien qui s'était donné la tâche de soumettre à un examen sévère les titres d'un grand nombre de saints d'une authenticité douteuse : il éliminait sans pitié ceux qui ne lui semblaient pas offrir toutes les garanties désirables : on l'appelait *le dénicheur de saints*. Notre temps semble aspirer à cette gloire, d'acquisition d'ailleurs assez facile. Ignorer l'histoire est un mérite à la portée de tout le monde, car, quand il s'agit des personnages du passé, il faut, pour les juger, connaître ce passé même ; tout jugement sur les hommes est ici nécessairement relatif ; on ne peut les apprécier qu'en tenant compte des préjugés qu'ils partageaient, des circonstances où ils furent placés, des résistances que rencontraient leurs meilleures intentions. C'est un travail dont on se dispense assez volontiers. Du reste, cette sévérité tient peut-être à ce que nous nous faisons une trop haute et trop parfaite idée du grand homme ; nous en avons tant aujourd'hui, que cela nous a rendus difficiles ; et quand il s'élève quelque génie éclatant, quelque gloire bien incontestable, quelque dévouement qui honore et console notre temps, nous les faisons si bien respecter! Aussi rien n'est-il assez bon pour nous : on a découvert que Franklin était un intrigant ; laissez faire : Washington aura son tour, quand nous aurons le temps d'y songer. Il est vrai qu'on nous a offert en compensation quelques réhabilitations séduisantes, celle des Césars romains par exemple ; car encore faut-il bien que la démolition de Caton ou de Thraséa profite à quelqu'un. Eh oui, sans doute, que l'on soumette à une critique sérieuse les célébrités du mal comme les plus pures renommées, que l'on signale ce que les personnages les plus pervers ont pu faire de bien, comme aussi les fautes qui se mêlent aux plus sincères vertus : c'est un devoir pour l'historien. Mais au moins faudrait-il y mettre quelque proportion, et serait-il à désirer qu'on ne parût pas prendre infiniment plus de plaisir à découvrir une tache dans la vie d'un honnête homme qu'une bonne action dans le dossier d'un coquin.

La *légende* qui nous occupe en ce moment a pris naissance en un siècle qui passait encore, il y a peu de temps, pour avoir été assez dégagé de préjugés et surtout d'engouements irréfléchis à l'égard du passé. Seulement il savait admirer. C'étaient des enthousiastes, en effet, que ces prétendus sceptiques ; ils croyaient au génie et savaient le venger des insultes de la canaille stipendiée. Ils croyaient au bien et savaient le découvrir, sans se faire illusion sans doute sur les imperfections inhérentes à l'humaine nature. Ils savaient bien, par exemple, que Fénelon, prélat du XVIIe siècle, devait avoir contre les protestants des préjugés qui, chez le philosophe Malesherbes, eussent été inexcusables. Ils n'exigeaient pas de l'un ce qu'ils avaient le droit de demander à l'autre. Ils se doutaient bien sans doute que si Fénelon eût été au XVIIIe siècle directeur de la librairie, il n'eût pas corrigé en secret les épreuves de l'*Émile* ; mais ils lui savaient gré d'un minimum de tolérance qu'à sa date ils ne trouvaient qu'en lui. Ils ne s'imaginaient pas qu'il eût contresigné le *Contrat social* ; mais ils se souvenaient que lui comme Vauban s'étaient préoccupés de la misère du peuple et des moyens de la soulager, et quand à la veille de 89 on se rappelait que beaucoup de réformes précises réclamées par lui étaient encore à l'état d'espérances (1), il n'était pas si insensé de le regarder comme un précurseur auquel on devait quelque reconnaissance. C'était du moins plus naturel que de lui demander compte des préjugés qu'il avait nécessairement et des idées qu'il ne pouvait avoir.

Ce qu'il y a de mieux, du reste, dans les attaques fort diverses dont la mémoire de Fénélon a été l'objet de notre temps, c'est que ce qu'on lui a reproché d'abord avec le plus de vivacité est précisément le mérite qu'on lui conteste aujourd'hui. « Fénelon, a dit M. Nisard en le déplorant, appar-

(1) *L'Intolérance de Fénelon*, études historiques d'après des documents pour la plupart inédits, par M. O. Douen. — Paris, Sandoz et Fischbacher, 33, rue de Seine.

(1) Comme il paraît qu'on a tout oublié à cet égard, je me permettrai de rappeler quelques-unes des principales réformes demandées dans les *Plans de gouvernement* proposés au duc de Bourgogne en 1711 : États généraux et provinciaux s'assemblant régulièrement tous les trois ans ; « *élections libres* : *nulle* [illegible] *du roi, qui se tourneraient en ordre. Nul député* [illegible] *du roi, avant trois ans après la députation* [illegible]. — Liberté du commerce, — impôts levés par les États provinciaux « pour payer leur part totale des charges de l'État ». Suppression de la gabelle, des fermes, capitation et dîmes royales. Suppression des intendants. — Destruction de la vénalité dans la magistrature comme dans l'armée. — Rédaction d'un code unique. — Liberté des enrôlements militaires, etc. J'aime mieux renvoyer pour les détails à la savante introduction placée par M. Paul Ménard en tête du mémoire attribué à Saint-Simon. *Projets de gouvernement*, Paris, 1860.

tient au XVIIIe siècle. Un prêtre, un archevêque est le vénérable précurseur de la philosophie. Pourquoi le XVIIIe siècle l'a-t-il si fort vanté? Parce qu'il s'y est reconnu. » Ce qui dirigeait Bossuet, c'était l'*esprit de discipline*; ce qui égare Fénelon et ses adhérents, c'est l'esprit contraire. Et « ce manque d'autorité, ajoute M. Nisard, me laisse ma triste liberté, que j'avais si doucement abandonnée à Bossuet (1). » Au moins ici la question nous semble-t-elle bien posée, entre Fénelon et Bossuet, et trouvons-nous tout naturel qu'on se prononce pour l'un ou pour l'autre, selon qu'on tient à conserver ou à abandonner sa liberté.

Mais nous ne voulons discuter ici de la vie et des opinions de Fénelon qu'un seul point, celui qui a attiré l'attention de M. Douen dans le livre qu'il a intitulé l'*Intolérance de Fénelon*, et où abondent les citations curieuses. Ce livre, étranger, nous nous hâtons de le dire, à ce parti pris de dénigrement qui fait et fera toujours les délices de certaines gens, est animé au contraire d'une sympathie généreuse pour les victimes des persécutions, d'une indignation légitime contre les persécuteurs. Tout ce que nous lui reprochons, c'est d'avoir mis peu de proportion dans ses jugements sur les hommes; on dirait vraiment que pour lui comme pour certains philosophes de l'antiquité, toutes les fautes sont égales et méritent une semblable réprobation. Qu'on blâme les mauvaises actions dans Fénelon comme chez tous les autres, rien de plus légitime; mais peut-être faudrait-il ne pas oublier que les actes sont souvent plus mauvais que l'homme même, et accusent son temps encore plus que lui. Parmi ceux que l'on peut reprocher à Fénelon, il y en a malheureusement qui sont inexcusables à tous les points de vue. Tout récemment, ici même, M. Gazier a publié de lui une lettre qui est venue apporter au débat un élément de plus et d'une importance qu'on ne saurait méconnaître (2). Cette lettre, adressée à Seignelay, contient un passage fort triste, et qui très-certainement sera jugé de la même façon par tout le monde. Le voici (il s'agit des mesures à prendre pour lutter contre la propagande des écrits protestants) :

« Il me paraît qu'il serait très-utile de faire imprimer en Hollande et ensuite de répandre chez les nouveaux convertis des lettres qui montrassent le ridicule et l'emportement de celles de Jurieu. Il faudrait aussi qu'elles fissent voir l'extravagance des prophéties par lesquelles on abuse les peuples. Afin que ces lettres ne fussent point suspectes, il faudrait qu'elles ne parussent point catholiques. L'envie et la division qui règnent en Hollande entre leurs docteurs rendraient cela très-vraisemblable. On pourrait même laisser croire que ces lettres seraient faites par Aubert de Versé, socinien, ennemi implacable de Jurieu, et qui écrit, en effet, tous les jours en Hollande contre lui. C'est un homme d'une rapidité à accabler Jurieu. Peut-être M. l'ambassadeur, qui est sur les lieux, pourrait, avec un peu d'argent, se servir de cet homme et de ses semblables pour faire diversion et pour semer des libelles qui décrieraient le parti des ministres réfugiés en ce pays-là. Du moins ces libelles seraient lus ici avec empressement et avec fruit. »

Ainsi, corrompre ou calomnier; acheter, s'il se peut, la trahison d'Aubert de Versé pour lui faire semer la zizanie parmi ses coreligionnaires, ou, si l'on n'y réussit point, faire fabriquer des lettres tendant au même but et *laisser croire* qu'elles sont faites par Aubert : voilà le procédé recommandé par Fénelon ! Pour avoir été souvent employé, il n'est pas devenu plus légitime. C'est odieux. C'est l'équivalent des faux articles de journaux anglais dirigés contre le gouvernement anglais, que Napoléon faisait fabriquer par Fouché et insérer au *Moniteur*.

Quel était cet Aubert de Versé? Un médecin qui avait pris ses grades à Paris, s'était retiré en Hollande, s'y était fait calviniste, avait été nommé pasteur, puis suspendu pour ses opinions antitrinitaires; il avait repris ses fonctions de médecin à Amsterdam, et écrivait de plus dans les journaux, où il ne cessait d'attaquer Jurieu. Trois ans avant la lettre de Fénelon, en 1684, il avait publié contre Jurieu, sous le pseudonyme de Léon de la Guitonnière, un ouvrage intitulé *le Protestant pacifique*, et était revenu à la charge en 1686 dans un pamphlet intitulé *le Nouveau visionnaire de Rotterdam*; son colérique adversaire avait répondu par un factum « contre le nommé Noël Aubert, dit de Versé, atteint et convaincu des crimes d'impureté, d'impiété et de blasphème ». Weiss, dans l'article de la *Biographie universelle* qu'il a consacré à Aubert, convient que la moralité de celui-ci laissait à désirer, et le fait seul de publier un violent pamphlet en se couvrant d'un pseudonyme suffit pour donner une médiocre idée de son caractère. Était-il déjà en relations intéressées avec les adversaires catholiques de Jurieu? Le fut-il seulement depuis? Toujours est-il que trois ans après la lettre de Fénelon, en 1690, « il obtint la permission de revenir en France, rentra dans le sein de l'Église romaine et reçut une pension du clergé pour écrire contre ses anciens coreligionnaires (1) ». Il faut croire que, même avant son retour à Paris, il avait voulu se créer déjà des titres à la confiance de ceux qui allaient le pensionner; car il avait publié à Amsterdam contre Port-Royal (2) un livre que je ne connais pas, mais dont le titre au moins n'annonce pas un socinien. Il mourut à Paris en 1714. En attribuant à ce triste personnage les lettres qu'il s'agissait de faire courir sous son nom, on lançait une imputation, en effet, *très-vraisemblable*; mais ce n'en était pas moins une imposture, et, si méprisable que fût Aubert, on n'avait pas le droit de le calomnier.

Maintenant, tout en convenant que ce jour-là Fénelon a commis une mauvaise action, s'ensuit-il qu'on ne doive plus voir dans sa vie que cette vilaine page? En peut-on citer d'autres du même genre? C'est sur l'habitude des bonnes ou mauvaises actions que doit se fonder le jugement définitif que l'on porte sur un homme, et si quatre lignes d'écriture suffisaient à Laubardemont pour faire pendre un homme, vingt lignes de Fénelon, si déplorables qu'elles soient, suffiront-elles pour effacer tout ce qu'il a fait ou écrit pendant sa longue carrière? L'histoire est tenue d'être plus juste que le juge qui fut l'âme damnée de Richelieu.

(1) *Histoire de la littérature française*, t. III, p. 453.

(2) *Revue* du 21 octobre. Je rappellerai que M. l'abbé Verlaque en publiant, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, les autres lettres de Fénelon qui y trouvent, a omis celle-ci.

(1) Weiss, *Biographie universelle*. Voyez aussi la *France protestante* de M. Haag, tome Ier, p. 147.

(2) *Les trophées du Port-Royal renversés, ou défense de la foi des six premiers siècles de l'Église touchant la sainte Eucharistie contre les sophismes de M. Arnaud*, 1688.

Sans prétendre d'ailleurs que ces procédés sournois soient moralement plus excusables que les fureurs du fanatisme, on remarquera que Fénelon n'y a recours que parce que la violence lui répugne. Cela ne vaut pas mieux, dira-t-on ; soit, mais on conviendra du moins que le résultat était un peu différent ; moins de gens en souffraient ; et ce n'est pas là ce qui transformera Fénelon en féroce persécuteur.

Sa mission en Saintonge et dans les pays voisins a donné lieu à des éloges qui ne sont pas tout à fait mérités : il faut en rabattre sans doute quand on a lu sa correspondance, et si M. Douen s'était borné à montrer ce que se permettait sans scrupule le plus doux des convertisseurs, il n'y aurait rien à dire. C'est le temps où vivait Fénelon, c'est le monde qui l'entourait, qu'il faut accuser beaucoup plus que lui personnellement. Quand on l'isole des hommes et des circonstances au milieu desquels il se trouvait, on peut être sévère ; on l'est moins dès que l'on compare.

D'abord il faut bien reconnaître qu'il approuvait la révocation de l'édit de Nantes. Qui donc ne l'approuvait point alors, je ne dis pas dans le clergé seulement, mais parmi les laïques, parmi ceux qui, à défaut d'humanité, auraient pu s'alarmer par des raisons de simple prudence ? Que Fléchier, que Massillon, applaudissent, c'est tout simple, dit M. Lanfrey. « Mais Fontenelle, ce sceptique ! Mais La Fontaine, l'inoffensif et immortel bonhomme !... O spectacle navrant ! Jean Lapin devenu féroce et possédé, lui aussi, de la rage qui aveugle ce siècle ! (1) » Mais Mlle de Scudéry, qui célèbre en prose et en vers (2) le grand acte, tout en confessant que toute voix humaine est impuissante à le célébrer dignement :

> La terre doit se taire ; à de telles louanges
> Il faut la voix du ciel et le concert des anges !

Mais Mme de Sévigné, qui écrit : « Les dragons ont été de très-bons missionnaires jusques ici. Les prédicateurs qu'on envoie rendront l'ouvrage parfait. Vous avez su sans doute l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes. Rien n'est si beau que ce qu'il contient, et jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus honorable (3) ! » L'épidémie est universelle. C'est plus tard seulement, quand il faut bien reconnaître les imperfections de l'œuvre et ses résultats imprévus, qu'il s'élève çà et là quelques critiques. Mais en 1686, Bossuet ne scandalisait personne en s'écriant : « Touchés de tant de merveilles, épanchons nos cœurs sur la piété de Louis ; poussons jusqu'au ciel nos acclamations, et disons à ce nouveau Constantin, à ce nouveau Théodose, à ce nouveau Marcien, à ce nouveau Charlemagne, ce que les six cent trente Pères dirent autrefois dans le concile de Chalcédoine : « Vous avez affermi la foi, vous avez exterminé les hérétiques ; c'est le digne ouvrage de votre règne, *c'en est le propre caractère* (4). »

C'est bien aussi ce que nous disons encore aujourd'hui ; mais ce n'est pas pour faire l'éloge du règne et du roi.

Il ne faut pas oublier, d'ailleurs, que Louis XIV avait prêté, à son sacre, le serment d'*exterminer les hérétiques*, que Louis XV et Louis XVI lui-même le prêtèrent encore, ce dernier malgré l'opposition de Turgot, qui tenta vainement de faire rayer cette formule. Mais on commençait alors à avoir des doutes ; M. Henri Martin raconte « qu'au moment de prononcer le barbare serment du moyen âge, Louis XVI se troubla et balbutia des mots inintelligibles ».

Mais au XVIIe siècle, l'emploi de la force contre les dissidents était un principe admis, et Bossuet le proclamait quinze ans après la révocation, lorsque lui-même commençait à douter de l'efficacité et de la légitimité même de certains moyens. Il écrivait à M. de Basville :

« Je déclare que je suis et que j'ai toujours été du sentiment, premièrement : que les princes peuvent contraindre, par des lois pénales, tous les hérétiques à se conformer à la profession et aux pratiques de l'Église catholique ; deuxièmement, que cette doctrine doit passer pour constante dans l'Église, qui non-seulement a suivi, mais encore demandé de semblables ordonnances des princes (1). »

Si cette doctrine était, en effet, alors reconnue comme la doctrine constante de l'Église, il est assez naturel que Fénelon l'acceptât en théorie ; c'est l'application seule de cette règle, c'est la pratique dont nous devons ici nous préoccuper.

Fénelon est envoyé en Saintonge, dans un pays où le protestantisme a jeté depuis longtemps de profondes racines. M. Henri Martin pense que dans le Poitou, la Saintonge et les pays voisins, il y avait alors au moins trois cent mille protestants. Le voisinage de la mer facilite les évasions ; il entretient aussi, il faut l'avouer sans s'en étonner, des espérances traditionnelles d'intervention étrangère. Grâce aux idées du patriotisme moderne, — et depuis la Révolution seulement, — tout parti qui compte sur l'appui de l'étranger est un parti perdu ; mais tous avaient alors, dans un passé récent, des méfaits de ce genre à se reprocher, et ils ne se les reprochaient même pas. Le danger était réel et explique les inquiétudes de l'autorité. A Meaux, au centre de la France, devant deux mille quatre cents protestants dispersés dans quelques localités de son diocèse (2), Bossuet pouvait ou plutôt aurait pu se montrer patient. La situation, en Saintonge, était plus périlleuse et la douceur plus méritoire. L'évidence du péril motive, dans les lettres de Fénelon au ministre Seignelay, des expressions que l'on peut trouver bien dures, mais qui aboutissent, du moins chez lui, à des recommandations de douceur peu prodiguées à cette triste époque :

« Il me semble que l'autorité du roi ne doit se relâcher en rien ; car notre arrivée en ce pays, jointe aux bruits de guerre qui viennent sans cesse de Hollande, font croire à ces peuples qu'on les craint et qu'on les ménage. Ils se persuadent qu'on verra bientôt quelque grande révolution et que le grand armement des Hollandais est destiné à les venir délivrer. Mais en même temps que l'autorité doit être inflexible pour contenir ces esprits, que la moindre mollesse rend insolents, je croirais, monsieur, qu'il serait important de leur faire trouver en France quelque douceur de vie qui leur ôtât la fantaisie d'en sortir (3). »

(1) Lanfrey, *L'Église et les philosophes au XVIIIe siècle*, p. 35.
(2) Voyez *Bulletin du protestantisme*, t. XIII, p. 230.
(3) Lettre du 28 octobre 1685, à Bussy-Rabutin, qui admire tout autant que sa cousine.
(4) *Oraison funèbre de Letellier*.

(1) *Œuvres complètes de Bossuet*. — Besançon, 1840, tome XVII, p. 412.
(2) C'est le chiffre donné par Bossuet lui-même.
(3) Lettre du 7 février 1686, citée par M. Douen, p. 146.

Quelque douceur de vie : c'était là, en effet, le conseil de la politique aussi bien que celui de l'humanité.

M. Douen, qui cite loyalement toute la lettre, paraît entendre ces mots d'une façon assez singulière et les traduit par ceci : « Il faut leur faciliter la conversion par quelque douceur de vie, c'est-à-dire à l'aide de quelque ressource matérielle ou pécuniaire. » Il paraît pourtant assez difficile, quand il s'agit *des peuples*, de se figurer qu'on peut ainsi les acheter, et il est beaucoup plus naturel de voir là le simple conseil de ne pas leur rendre l'existence absolument intolérable en les persécutant.

Le savant écrivain ne méconnaît pas, du reste, ce qu'il appelle le ton *doucereux* et la *bénignité*, purement apparente, selon lui, de Fénelon ; il croit que, selon l'usage, quand celui-ci parle de la douceur dont les missionnaires doivent user, il veut laisser à l'autorité laïque tout l'odieux de la dureté, et qu'il compte que le contraste entre l'impitoyable rigueur des uns et la mansuétude des autres tournera au profit des missionnaires. Il reconnaît là « la doctrine et la pratique constante de l'Inquisition. L'Église, société spirituelle, ayant horreur du sang comme son divin chef, se borne à retrancher l'hérétique de son sein et le livre au bras séculier, mais en forçant celui-ci à punir les prétendus délits de la pensée comme le plus grand des crimes de l'ordre civil. » Mais la preuve que c'est prêter ici gratuitement à Fénelon un sentiment qui n'est pas le sien, c'est que Seignelay lui écrit à son tour : « Je suis persuadé comme vous qu'il n'y a pas de meilleur parti que celui de la douceur pour faire revenir ces gens, et j'ai toujours recommandé au sieur Arnoul de ne se servir de rigueur qu'à l'extrémité (1). » Le sieur Arnoul, dont il fallait modérer le zèle, était l'intendant.

Maintenant, qu'à un conseil, non de tolérance sans doute, mais d'humanité relative, se joignent des expressions odieuses que l'on pourrait citer, et surtout la recommandation de fermer les passages pour prévenir l'évasion des huguenots (car c'est à cela que se bornent les rigueurs demandées par Fénelon, et je conviens que c'est bien assez), nous n'avons certes pas à le contester. Mais les sentiments exprimés dans cette correspondance ne peuvent se juger qu'en tenant compte des fureurs du temps ; il faut, de plus, ne pas oublier que Fénelon écrit, non à ses amis, mais au ministre qui, personnellement un peu moins féroce, à ce qu'il semble, que son entourage, a ordre d'être impitoyable. La résistance des réformés exaspérait Louis XIV. Douze ans plus tard, à une date où cette longue terreur, infiniment plus longue que l'autre, atteignait tout un monde, hommes, femmes, enfants, en 1698 (et à cette date la révolte des camisards n'avait pas encore éclaté), on s'empara d'une troupe de malheureux surpris allant au prêche sur le territoire d'Orange, qui appartenait alors à la maison de Nassau. Basville répond à quelqu'un qui lui a demandé grâce pour un certain nombre d'entre eux : « J'ai les mains trop liées, monsieur, pour faire grâce à personne. Je fus réveillé avant-hier par un courrier de M. de Chateauneuf qui m'a apporté l'ordonnance du roi ci-jointe, avec ordre de ne faire grâce à personne ; j'ai dû juger quatre-vingts hommes et une femme selon la rigueur de l'ordonnance. J'avais proposé de faire décimer ces malheureux et que l'exemple se fît *omnium metu, paucorum pœna*, en les faisant tirer un billet, comme j'ai vu faire une fois à Nîmes. Mais le maître ne l'a pas voulu et a été sensiblement indigné. Voilà un grand exemple et qui doit rendre sages ces gens-là, s'ils le peuvent être (1). » Ainsi l'exécrable Basville, lui aussi, devient suspect de modération. On voit que c'était mal faire sa cour que d'apporter quelques restrictions, même à la férocité.

Ce qui avait exaspéré le maître, c'est qu'on lui avait persuadé, dès les premières années de cette longue persécution, que tous les huguenots étaient convertis. Le 21 juillet 1685, l'Assemblée du clergé avait osé dire au roi que « c'était en gagnant le cœur des hérétiques que Sa Majesté avait dompté l'obstination de leur esprit. Ils ne seraient peut-être jamais rentrés dans le sein de l'Église par une autre voie que *le chemin semé de fleurs* que vous leur avez ouvert. »

On rendra du moins à Fénelon cette justice que dès le début, dans ses lettres au ministre, non-seulement il ne représente pas le chemin qu'on fait suivre aux réformés comme uniquement *semé de fleurs*, mais qu'il ne laisse pas à son correspondant les illusions dont on aimait à se repaître à la cour. « Quand il n'est question, écrit-il, que d'étourdir un peuple par des menaces pour lui arracher une abjuration d'un moment, rien ne résiste. Mais quand il faut changer les cœurs et renverser dans des esprits grossiers, esclaves de toutes leurs coutumes, tout ce qu'ils ont cru depuis leur enfance, la force ne peut rien (1). » Et il ajoute, en parlant des habitants du Poitou : « Ces pauvres gens commencent à être agités par des doutes. » S'ils n'en sont qu'au doute relativement à leur foi passée, ils sont encore loin d'être convertis. Ce qui ne l'empêche pas de déclarer « qu'à tout prendre, les conversions vont mieux ici que dans les lieux où elles semblent aller si vite. La persuasion, qui est la seule conversion véritable, se forme ici sur de bons fondements, au lieu qu'en d'autres lieux on se contente d'établir à la hâte un culte forcé sans aller au cœur. *Si nous avions voulu éblouir de loin*, nous aurions fait communier tout Marennes et toute la Tremblade ; mais nous aurions, par cette précipitation, fait des scélérats et serions indignes du ministère qu'on nous a confié. » *Éblouir de loin*, Fénelon ne l'ignorait pas, c'était pourtant ce qu'il fallait pour plaire au roi, qui voulait être trompé, et chacun lui donnait toute satisfaction à cet égard. Ce fut, dit Saint-Simon, « l'abomination générale enfantée par la flatterie et par la cruauté. De la torture à l'abjuration et de celle-ci à la communion, il n'y avait pas souvent vingt-quatre heures de distance, et leurs bourreaux étaient leurs conducteurs et leurs témoins..... Presque tous les évêques se prêtèrent à cette pratique subite et impie. Beaucoup y forcèrent ; la plupart animèrent les bourreaux, forcèrent les conversions, et ces étranges convertis à la participation des divins mystères, pour grossir le nombre de leurs conquêtes, dont ils envoyaient les états à la cour pour en être d'autant plus considérés et approchés des récompenses (2). » La foi de Saint-Simon n'est pas douteuse ; son indignation, à lui catholique fervent, est naturelle, et son témoignage n'en a que plus de prix. Si c'était là la pratique à peu près universelle, encore faut-il savoir gré à ceux qui ne s'y sont pas con-

(1) 22 avril 1686.

(1) Lettre citée *in extenso* par M. Théodore Muret : *Les galériens protestants*, p. 25.

(2) Lettre du 29 mars 1686.

formés (quand on en découvre), et comme jusqu'à présent Fénelon est, je crois, le seul qui fasse décidément exception, je ne vois pas que le XVIIIe siècle ait eu tort de lui tenir compte d'un mérite si rare, — l'eût-on même fort exagéré.

C'est dans Saint-Simon, très-peu bienveillant, comme chacun sait, pour Fénelon, qu'on a été d'abord chercher, de notre temps, quelques griefs contre celui-ci. Que Fénelon ait été ambitieux, que « l'autorité de prophète, qu'il s'était acquise sur les siens, l'ait accoutumé à une domination qui, dans sa douceur, ne voulait point de résistance », je crois que c'est ce que confirme une étude sincère de sa vie et de sa correspondance. Mais dans ce portrait que je tiens pour vrai, même dans ses sévérités, il y a un trait qui me frappe, car il n'est pas étranger à la question qui nous occupe. On sait combien Fénelon était hostile aux doctrines de Port-Royal; et très-probablement, entre les jansénistes et les protestants, il ne faisait pas grande différence. Or voici ce qu'écrit le janséniste Saint-Simon : « Les jansénistes étaient en paix profonde dans le diocèse de Cambrai, et il y en avait grand nombre; ils s'y taisaient, et l'archevêque aussi à leur égard. » Eh bien! je l'avoue, pour un adversaire du jansénisme, avoir laissé simplement *en paix* les jansénistes, c'est ce qui me paraît fort beau, fort méritoire, et cela justifie ici l'emploi de ce mot qui, appliqué au XVIIe siècle, sera toujours ailleurs un anachronisme, le mot de *tolérance*.

Non, « la légende » née au XVIIIe siècle « d'un évêque tolérant qu'on se plaisait à opposer à Bossuet », n'est pas si fausse que M. Douen paraît le croire; car c'est bien ainsi, en effet, qu'il faut poser la question, et « les philosophes », qu'il accuse « *de coupable légèreté* », ne se dissimulaient pas sans doute tout ce que la tolérance de Fénelon avait d'insuffisant : mais ils songaient à Bossuet, et ils trouvaient que Fénelon gagnait à la comparaison.

D'abord, quoique la violence des paroles ne suppose pas toujours celle des actes, remarquons qu'en un temps où les passions sont déchaînées, l'une mène aisément à l'autre. Même pour qui admet la légitimité de la contrainte à l'égard des dissidents, il y a quelque différence à les représenter comme des malheureux qui s'égarent et qu'on a le droit de ramener, même de force, dans la bonne voie, ou comme des scélérats et des *monstres* qu'il ne s'agit plus que de châtier. Le premier point de vue est celui de Fénelon : vous ne voyez là qu'hypocrisie doucereuse ; j'ai quelque peine à comprendre une hypocrisie qui eût été alors tout à fait désintéressée ; car en prêchant la douceur, à qui faisait-on sa cour ? Pour un ambitieux, puisque c'est ainsi que l'on nous représente Fénelon, c'était calculer mal : « Aussi, dit M. Henri Martin, les zélés ne manquèrent-ils pas de se récrier contre sa douceur exagérée et réussirent-ils pendant quelque temps à lui fermer l'accès aux dignités ecclésiastiques. » Mais admettons, si l'on veut, qu'il n'y eût là rien de sincère : au moins *cette feinte douceur* avait-elle cet avantage de ne pas surexciter des fureurs que, par le ton qu'il emploie, Bossuet a le malheur de paraître justifier. Les exemples abonderaient; j'en citerai peu, mais assez pourtant pour qu'on puisse décider à cet égard en connaissance de cause.

Dans la *Défense de l'Histoire des variations* (1691), Bossuet relève avec véhémence un mot piquant de Jurieu et de Basnage au sujet de la mort de Michel Servet. Nous ne prétendons aucunement, disaient les deux protestants, justifier cette action de Calvin : « On avoue que c'était là un reste du papisme. » Et Basnage ajoutait : « L'hérétique n'a pas besoin d'édits pour vivre en repos dans les États réformés, et si on lui en a donné quelques-uns, il n'est point troublé par la crainte de les voir abolis; on est tranquille quand on vit sous la domination des protestants. »

Bossuet réplique ainsi :

« Après cette pompeuse description, où M. Basnage prend le ton dont on célèbre l'âge d'or, il ne reste plus qu'à s'écrier : Heureuse contrée, où l'hérétique est en repos aussi bien que l'orthodoxe, où l'on conserve les vipères comme les colombes et les animaux innocents, où ceux qui composent les poisons jouissent de la même tranquillité que ceux qui préparent les remèdes! Qui n'admirerait la clémence de ces États réformés? On disait dans l'ancienne loi : *Chasse le blasphémateur du camp, et que tout Israël l'accable à coups de pierre*. Nabuchodonosor est loué pour avoir prononcé dans un édit solennel : *Que toute langue qui blasphémera contre le Dieu de Sidrac, Misac et Abdénago, périsse, et que la maison du blasphémateur soit renversée*. Mais c'était là des ordonnances de l'ancienne loi, et l'Église romaine les a trop grossièrement transportées à la nouvelle. Où la Réforme domine, l'hérétique n'a rien à craindre, fût-il aussi *impie* qu'un Servet, et aussi grand *blasphémateur*... Que le blasphème est privilégié! Que l'impiété est heureuse! Voilà sérieusement où en viennent les fins réformés » (1).

Si les dissidents sont des *vipères*, il n'y a plus qu'à les écraser; si Nabuchodonosor est loué pour avoir fait périr toute langue blasphématrice et renversé les maisons des blasphémateurs, on ne voit pas pourquoi Louis XIV ne se piquerait pas de mériter les mêmes louanges. De pareilles paroles, écrites par une telle plume et publiées à la suite d'un livre grave, sont plus que des paroles. Voici maintenant comment Bossuet s'exprime à la même époque (1691), dans une lettre à Nicole, au sujet des sociniens (ou déistes), et en général de ceux qu'il appelle des gens sans religion. Selon lui, ils pullulaient au sein du protestantisme français, et c'est la révocation de l'édit de Nantes qui a révélé leur existence : « Je ne veux point raisonner sur tout ce qui s'est passé en politique raffiné; j'adore avec vous les desseins de Dieu, qui a voulu révéler, par la dispersion de nos protestants, ce mystère d'iniquité, et purger la France de ces *monstres* (2). » Ainsi un socinien est un *monstre*. Soit : heureusement en 1691 la France est purgée de ces monstres; l'unité est faite, et comme ils ne prospéraient qu'à l'ombre de la Réforme, celle-ci détruite, ils ont à jamais disparu. Et c'est à la veille du XVIIIe siècle que Bossuet écrit ces choses-là !

Nous rappellerons en passant que Fénelon avait des pressentiments tout opposés : « Des hommes profanes et téméraires ont franchi les bornes et ont appris à douter de tout. C'est ce que nous entendons tous les jours : un bruit sourd d'impiété vient frapper nos oreilles, et nous en avons le cœur déchiré. Après s'être corrompus dans ce qu'ils connaissent, ils blasphèment enfin ce qu'ils ignorent. Prodige réservé à nos jours ! l'instruction augmente et la foi diminue... O Dieu ! que vois-je? Où sommes-nous ? Le jour de la ruine est proche, et les temps se hâtent d'arriver (3). » Il semble que le

(1) *Défense*, § III.
(2) Voyez cette lettre, t. XVIIe des Œuvres complètes, p. 256.
(3) Sermon sur l'*Épiphanie*, 1689.

chimérique bel esprit, cette fois, voit un peu plus juste que Bossuet.

On a vanté la douceur dont Bossuet fit preuve à l'égard des protestants de son diocèse. Nous ne doutons pas qu'un grand esprit, et surtout un catholique aussi convaincu, crût peu à la vertu des dragonnades pour la conversion des âmes, et que de plus il n'attachât guère de prix à des rétractations arrachées par la terreur. Il pensait sans doute sur ce point comme Fénelon; mais ce qui rend la situation de tous deux assez différente et différent aussi leur mérite, c'est qu'en Saintonge, Fénelon était dans un pays tout protestant, soutenu d'ailleurs dans ses résistances, comme nous l'avons vu, par l'espérance d'une intervention venue du dehors. Rappelons-nous aussi qu'à Meaux, le voisinage de l'autorité centrale se faisait assez sentir sans que Bossuet intervînt, et qu'en outre le petit nombre des conversions à obtenir permettait de patienter. L'abbé Le Dieu, le secrétaire de Bossuet, ne fait monter, pour tout le diocèse de Meaux, au moment de la révocation, le chiffre des religionnaires qu'à « trois mille, gens de basse condition, la plupart pauvres vignerons, ignorant même les premiers principes de la religion et le catéchisme » (1). Le chiffre donné par Bossuet lui-même est encore plus faible.

En supposant même que ce chiffre n'ait pas été notablement diminué par l'émigration (2), là comme ailleurs, des gens sans appui, sans consistance, noyés au milieu d'une population catholique, étaient peu difficiles à contenir et même à convertir, si nous en croyons une anecdote que M. de Bausset emprunte aux papiers de l'abbé Le Dieu (3) pour en égayer son récit. « Le 15 décembre 1685, les cafets (c'est ainsi qu'on appelait les vignerons habitants du faubourg Saint-Nicolas de Meaux) vinrent trouver M. de Meaux en son palais épiscopal pour faire abjuration entre ses mains. En se présentant à lui, ils le saluèrent et lui dirent : « Je » ne doutons plus, et sommes convaincus qu'il faut être ca- » tholiques et nous convertir entre vos mains. Mais, monsei- » gneur, je ne voulons pas obéir au pape. » Bossuet se borna à leur répondre : « Qu'appelez-vous obéir au pape ? Le roi lui » obéit bien, et moi je lui obéis. » Il n'en fallut pas davantage pour achever de les convaincre. Ainsi, ils firent abjuration et la signèrent. »

Je n'examine point ce que ces mots, « *Obéir au pape ! Le roi lui obéit bien, et moi je lui obéis* », avaient d'un peu équivoque dans la bouche du gallican Bossuet. Il ne crut pas devoir les expliquer, et c'était en effet peu nécessaire, si les *cafets* se contentèrent de cette réponse. Mais il faut convenir que des gens si faciles à convaincre n'eussent guère justifié l'emploi de moyens violents, et qu'en Saintonge Fénelon avait affaire à des populations un peu plus récalcitrantes.

M. de Bausset nous cite encore le récit d'un chanoine de Meaux, témoin oculaire, nommé Payen, lequel rapportait « qu'après la révocation de l'édit de Nantes, Bossuet, informé des différents lieux où se réunissaient les protestants répandus dans son diocèse, allait, au moment où l'on s'y attendait le moins, *les surprendre charitablement*, faisait arrêter son carrosse loin du lieu où ils s'étaient réunis, s'y rendait à pied, frappait à la porte, et entrait tout à coup. *Un étonnement mêlé de crainte se peignait sur tous les visages.* Mais Bossuet s'empressait de les rassurer en leur disant avec douceur : « Mes enfants, là où sont les brebis, le pasteur doit y » être. Mon devoir est de chercher mes brebis égarées et de » les ramener au bercail. De quoi est-il question aujour- » d'hui ? » Après avoir écouté leurs raisons, il entrait en matière et les instruisait. »

Tout cela est fort bien, et je suis convaincu que Bossuet eût souhaité que tout se passât en douceur. On conçoit cependant aussi « l'étonnement mêlé de crainte » que les brebis éprouvaient à se voir ainsi découvertes et « surprises charitablement ». L'apparition du « pasteur » leur rappelait qu'en vertu de l'édit de révocation, « défense était faite de s'assembler pour faire l'exercice de ladite religion en aucun lieu, maison particulière ou fief, *à peine de confiscation de corps et de biens.* » Voilà ce que Bossuet avait approuvé en thèse générale, et si dans l'application il n'eût pas demandé mieux que d'obtenir par la persuasion ce que d'autres arrachaient par la force, l'édit n'en subsistait pas moins. La correspondance de Bossuet est fort insuffisante et donne peu de lumières sur sa conduite dans toute cette affaire. Mais quand M. de Bausset dit du grand évêque : « On ne le vit *jamais* implorer le secours de l'autorité, » il oublie d'abord de démontrer que Bossuet en ait eu sérieusement besoin ; il oublie en outre la lettre suivante que nous reproduisons avec la suscription donnée par l'édition de Versailles :

Lettre de Bossuet à M. de Vernon, procureur du roi au présidial de Meaux.

Il le prie d'empêcher les assemblées et les représentations qui pourraient porter au mal.

« Il n'y a rien de plus important que d'empêcher les assemblées et de châtier ceux qui excitent les autres : ainsi, je ne puis que louer votre zèle et vous remercier de l'avis que vous me donnez de ce qui s'y passe. Pendant que vous prenez tant de soin de réprimer les mal convertis, je vous prie de veiller aussi à l'édification des catholiques, et d'empêcher les marionnettes, où les représentations honteuses, les discours impurs, *et l'heure même des assemblées* porte au mal. Il m'est bien fâcheux, pendant que je tâche à instruire le peuple le mieux que je puis, qu'on m'amène de tels ouvriers qui en détruisent plus en un moment que je n'en puis édifier par un long travail. Je suis, etc. »

A Paris, 18 novembre 1686.

On ne sait ce qu'avaient fait les marionnettes et si elles étaient coupables d'un autre crime que de celui-là même qui est au fond de toute comédie et eût suffi pour faire damner Molière, indépendamment du reste : « Malheur à vous qui riez ! car vous pleurerez. » Ce qu'il y a de singulier ici, c'est qu'elles partagent au moins les préoccupations de Bossuet et

(1) *Mémoires et journal de l'abbé Le Dieu*, t. I, p. 189. C'est dans un mémoire à Pontchartrain (t. XVII, p. 378), que Bossuet évalue à 2400 le nombre des « réunis » de son diocèse.

(2) C'est ce que semble établir une lettre du 14 avril 1688, publiée dans le *Bulletin de l'histoire du protestantisme français* (t. IV, p. 115), où l'on voit que Bossuet a averti l'autorité « qu'il se fait quelque mouvement parmi les nouveaux catholiques de son diocèse, lesquels vendent leurs meubles et semblent se préparer à sortir du royaume, *jusqu'à même entendre qu'ils emmènent leurs enfants.* » On voit par une pièce citée (même volume, p. 216) qu'en 1693, l'émigration continuait.

(3) Nous n'avons pas réussi à retrouver ce passage dans ce qui a été publié du journal de l'abbé Le Dieu, lequel, dans la publication de M. l'abbé Guettée, ne commence qu'en 1699, ni dans ses *Mémoires*, qui commencent plus tôt.

qu'elles semblent l'inquiéter tout autant que les malheureux réformés réduits à néant, au moins dans le diocèse de Meaux.

Nous retrouvons encore Bossuet implorant l'intervention de l'autorité, s'adressant même directement au roi dans une autre occasion, pour faire enfermer un mari et sa femme, *mauvais catholiques de Fublaines* (1). On peut citer d'autres exemples.

Cela n'empêche pas M. de Bausset de citer, comme une preuve irréfragable de la douceur de Bossuet, *le noble témoignage* qu'il osait se rendre à lui-même, quand il écrivait dans sa *Lettre pastorale* du 24 mai 1686, en s'adressant aux protestants de son diocèse : « Loin d'avoir souffert des tourments, vous n'en avez seulement pas entendu parler; aucun de vous n'a souffert de violence ni dans ses biens, ni dans sa personne. Je ne vous dis rien que vous ne disiez aussi bien que moi; vous êtes revenus paisiblement à nous, vous le savez.»

D'abord, en quoi cette lettre de 1686, que M. de Bausset oppose victorieusement aux imputations « de Jurieu et de quelques autres écrivains qui ont eu la témérité de représenter Bossuet comme un persécuteur, » en quoi, dis-je, prouve-t-elle que Bossuet ne s'est jamais départi de cette mansuétude des premiers temps? De plus, ces lignes donnèrent lieu à une protestation véhémente d'un pasteur protestant, ancien chanoine de Sainte-Geneviève et ex-prieur-curé de Souilly dans le diocèse de Meaux; il s'appelait Frotté; il avait été témoin oculaire des persécutions, et c'était là ce qui l'avait déterminé à tout quitter pour se réfugier à Londres et y embrasser le protestantisme. Il expose dans sa lettre les motifs de sa conversion, rappelle à Bossuet que celui-ci a déclaré, « le 15 du mois de juillet dernier, en présence de M. le duc de Montausier, de Mme la duchesse d'Uzès, sa fille, et de plusieurs autres personnes de qualité que lui (Frotté) était très-honnête homme, et que Bossuet ne trouvait rien à redire à ses mœurs; » que, s'il a quitté le catholicisme, c'était uniquement par des motifs de conscience; et quant au passage de la *lettre pastorale* que nous avons cité plus haut, il le relève vivement en ces termes :

« Vous n'êtes pas sincère; vous vous vantez dans cette lettre qu'aucun de vos prétendus nouveaux catholiques *n'a souffert de violence ni dans sa personne ni dans ses biens... et qu'ils sont revenus paisiblement à vous.* Vous les en prenez à témoin; *« vous le savez,* » dites-vous. Oh! Monsieur, comment pouvez-vous dire cela? N'ai-je pas vu de mes yeux la violence que vous avez exercée vous-même, en personne, contre toutes ces gens? » Et il rappelle que toutes les abjurations avaient été obtenues par la crainte, en deux heures, « lorsqu'on amenait par force, dit-il, en votre présence, dans votre palais épiscopal, tous les protestants des villages de Nanteuil, de Quincy, de Condé, etc., » et que la vue seule d'un *officier de guerre*, placé aux côtés de Bossuet pendant qu'il leur parlait, aurait suffi « pour les entraîner dans les sentiments » qu'on voulait leur inspirer. Mais une fois hors de Meaux, les nouveaux convertis s'étaient rétractés, et à ce sujet Frotté ajoute quelques faits précis, confirmés d'ailleurs par des documents publiés depuis :

« Ils (les nouveaux convertis) témoignèrent assez, ce me semble, de leur repentir, puisque peu de temps après, ils s'assemblèrent vers Nanteuil pour y prier Dieu et lui demander en public pardon de la faute qu'ils avaient faite et du scandale qu'ils s'étaient donné les uns aux autres en succombant à votre tentation. Mais cette occasion montre aussi que vous n'avez pas sujet de vous vanter de votre douceur, puisque votre colère vous poussa à en faire condamner plusieurs à la mort. Il est vrai que, vous disant imitateur de saint Augustin qui retirait les criminels d'entre les mains des juges ou qui faisait modérer leur peine, vous fîtes ensuite commuer la peine de mort en celle des galères (1); mais vous étiez bien éloigné de la charité de ce saint homme. Il ne se contentait pas de demander au magistrat pour les criminels une simple modération de peine lorsqu'il pouvait leur en obtenir une pleine et entière décharge. Vous, au contraire, qui faisiez vous-même les jugements, M. l'intendant ayant ordre de suivre ce que vous jugiez à propos, au lieu de faire décharger entièrement ces innocents, vous faisiez changer leur peine en une autre plus insupportable, car la peine des galères est pire que la mort. Si ce sont là vos douceurs, quel nom voulez-vous que nous donnions à ce que vous avez fait à Claye, quand de votre part on y défendit à Benjamin Gode, chirurgien, d'exercer sa profession; quand on ôta à la veuve Testard le plus grand de ses deux enfants; quand on enleva par votre ordre la femme du nommé Boindeau, par cette seule raison qu'elle savait parfaitement son catéchisme et qu'elle encourageait merveilleusement ses compagnes à tenir bon contre vos tentations; quand, ayant fait venir avec vous à Claye les cuirassiers commandés par M. de La Chaise, neveu du Père de La Chaise, vous assemblâtes les protestants de ce lieu chez M. d'Hérouville, maître d'hôtel du roi, et que vous leur dites que s'ils ne signaient pas l'abjuration, vous feriez le lendemain entrer chez eux ces gens de guerre, *qui leur feraient tourner la cervelle..?* Est-ce encore une grande modération à vous, Monsieur, d'avoir fait mettre dans un couvent le sieur Monceau, médecin de La Ferté-sous-Jouarre, âgé de quatre-vingts ans, avec des circonstances tout à fait cruelles (2); d'avoir envoyé huit ou dix dragons chez le sieur Laviron, marchand de bois du même lieu; d'en avoir mis trente dans le château de M. de La Sarmoize, gentilhomme de Brie, d'avoir fait transporter dans un couvent de Meaux Mme sa femme et Mlle sa fille, et d'avoir ainsi séparé, malgré la défense expresse de Jésus-Christ, ce que Dieu avait joint par l'union la plus étroite (3)? »

(1) « J'ai expédié l'ordre que vous demandez pour faire enfermer à l'hôpital le nommé Baudouin et sa femme, mauvais catholiques de Fublaines. » Lettre du 7 juillet 1703, adressée à Bossuet et publiée dans le tome IV, p. 222, du *Bulletin du protestantisme français*.

(1) L'abbé Le Dieu raconte à sa façon ce qu'il appelle *un rare exemple de modération et de douceur*. Son récit, malgré un manque de précision qui n'est sans doute pas involontaire, confirme ce que dit ici Frotté : « Quelques-uns des plus rebelles arrêtés, leur procès instruit, il y eut la peine de mort prononcée contre *trois ou quatre*. M. de Meaux fit surseoir l'exécution par son autorité et par ses sollicitations. *Il obtint leur grâce*. Il y avait des femmes coupables aussi bien que des hommes. Il fit modérer les peines des uns et des autres, qui furent *presque toutes* réduites à une amende honorable devant l'église et au bannissement. » Tome Ier, p. 190. *Presque toutes* ne s'applique pas évidemment aux *trois ou quatre* condamnations à mort pour lesquelles Le Dieu dit vaguement : *Il obtint leur grâce*. C'est avouer la peine des galères pour ces *trois ou quatre*, puisque toutes les peines ne furent pas réduites, il l'avoue, à l'amende honorable et au bannissement, ce qui était déjà assez dur pour les *[illegible]* dont il s'agissait.

(2) Voyez le *Bulletin de la Société du protestantisme*, t. IX, p. 62 et t. X, p. 50.

(3) C'est sans doute là l'*exécution militaire* que Le Dieu convient avoir été faite en Brie, à la campagne, dans une famille de noblesse, chez un membre de la famille Séguier. « C'était un vieux gentilhomme avec sa femme, *tous deux fort entêtés*, chez qui M. l'intendant envoya *douze* douze soldats en garnison, et qui n'y demeurèrent que *cinq ou six* jours sans y faire aucun désordre, car au bout de ce

Frotté ajoute à tous ces faits l'histoire d'un protestant, le nommé Crochard, qui, ayant refusé de se convertir à l'article de la mort, fut jeté à la voirie. Bossuet avait obtenu contre ce moribond une lettre de cachet ; et en admettant même que les détails odieux qui se trouvent dans ce récit circonstancié ne soient pas tous exacts, le fait de la lettre de cachet est au moins indubitable, car le *Bulletin du protestantisme* (1) a publié la dépêche du ministre, portant que l'ordre d'arrêter les nommés Crochard père et fils avait été expédié *à la prière de M. l'évêque de Meaux*. Que l'on taxe, si l'on veut, de passion le récit de Frotté, qui paraît pourtant véridique et sincère, parmi les faits qu'il cite il y en a du moins assez qui sont prouvés pour faire juger si Bossuet n'a *jamais* fait appel contre les protestants de son diocèse à l'intervention de l'autorité.

Quelque incomplète du reste que soit la *Correspondance* de Bossuet, elle laisse pourtant entrevoir bien des choses ; voici ce que nous lisons dans un mémoire au ministre Pontchartrain : « Il y aurait quelques demoiselles de condition à mettre aux *Nouvelles catholiques*, comme Sa Majesté a eu la bonté de me le faire espérer. On pourrait commencer par les demoiselles de Chalendos... De quatre sœurs, les deux cadettes sont celles qu'il est le plus nécessaire de *renfermer*.

» Il y a aussi trois demoiselles de Neuville, sans père et sans mère, dont le frère est en Angleterre au service du roi Guillaume...; il faudrait *enfermer* les deux cadettes : leur demeure est à Cuissy, paroisse d'Ussy, près de la Ferté-sous-Jouarre.

» Sur la même paroisse d'Ussy, il y a les deux jeunes demoiselles de Maulien, qu'il faudra aussi *renfermer* avec le temps, mais qui ne sont pas présentement sur les lieux (2). »

Maintenant, tout ceci avoué, il est certain que Bossuet n'en est pas moins resté étranger à certains excès de zèle dont d'autres prélats se faisaient honneur. Voici, par exemple, ce qui arriva en 1698, après la paix de Riswick. La contrainte impitoyable avait si mal réussi, qu'à un certain moment le gouvernement lui-même, et il semble que ce fut sur l'initiative de Pontchartrain (3), songea à se relâcher de ses rigueurs. Il faut se hâter d'ajouter qu'il fut appuyé par le nouvel archevêque de Paris, Noailles. Malgré l'opposition qu'il trouva en général dans le clergé, le roi passa outre : un édit reconnut que *quelques-uns* des sujets du roi n'étaient pas encore revenus de leurs erreurs. L'édit *exhortait* simplement les nouveaux convertis à assister à la messe, mais il ne les contraignait plus, et, quant à une question bien délicate, celle des mariages secrets contractés par les protestants et qui étaient assimilés au concubinage, le roi se réservait de pourvoir aux effets civils de ces unions. Le roi adressa à ce sujet un mémoire aux évêques. Après avoir indiqué comment il comprenait les instructions à donner aux nouveaux convertis, il ajoutait : « Si à cette manière d'instruire, les curés et autres ecclésiastiques joignent une conduite pleine de douceur et de charité envers les nouveaux convertis ; si, *loin de se rendre leurs délateurs*, ils prennent le parti d'intercéder et de demander grâce pour eux dans les occasions ; s'ils les aident dans leurs besoins, et s'ils s'appliquent à attirer leur confiance et à gagner leurs cœurs, ils auront sans doute la consolation d'en faire avec le temps de bons catholiques (1). »

M. de Bausset prétend que dans cette lettre « il est facile de reconnaître le langage et les principes de Bossuet » : la preuve du contraire est dans une lettre que Bossuet lui-même écrivit à ce sujet à M. de Basville qui l'avait consulté (2).

A propos de la concession faite aux *nouveaux convertis*, de n'être point obligés d'aller à la messe, Bossuet fait d'abord une réserve : c'est au sujet des mariages ; il veut qu'on « excepte de cette douceur ceux qui ont tout promis pour se marier ou pour réhabiliter leurs mariages ». Il approuve nettement à leur égard *la contrainte*.

Quant aux autres, il insiste sur une distinction à établir entre ceux qui ont fait « présumer qu'ils viennent à la messe de bonne foi » et « les mécréants manifestes ». C'est un peu vague ; mais il précise en disant « qu'on doit prendre pour marque certaine de mécréance une répugnance invincible à se confesser premièrement, et ensuite à communier ».

Il ne dit pas nettement la conduite qu'il faut tenir à l'égard des uns et des autres, au moins dans la lettre telle que nous l'avons, et je ne me hasarderais pas à préciser sa pensée, si je ne la trouvais résumée ainsi par Fléchier (évêque de Nîmes) dans la réponse qu'il fit à la lettre de Bossuet :

« M. de Meaux propose deux sortes de sujets errants, qu'il faut conduire différemment : les uns corrigés, rendus attentifs à la vérité et portés de bonne foi à nos mystères : et ceux-là il veut non-seulement qu'on les y reçoive, *mais encore qu'on les y contraigne* ; — les autres, faisant une profession publique de n'y pas croire et refusant opiniâtrément d'y participer : et ceux-là il les juge incapables d'en profiter, *et dignes même de châtiment avec la modération convenable* (3). »

Sur ce dernier point, il faut croire ou que Fléchier force la pensée de Bossuet, car je n'ai absolument rien vu dans sa lettre qui impliquât la nécessité d'un châtiment pour les endurcis, ou que la lettre de Bossuet ne nous est pas parvenue telle qu'il l'a écrite et qu'elle a subi des retranchements, ce qui est fort possible (4).

---

temps le gentilhomme vint à Meaux avec sa femme. Leur évêque les instruisit lui-même et ils firent leur abjuration *très-librement*. » (T. I, p. [illegible]) L'abbé Le Dieu n'est jamais sûr de ses chiffres : *des [illegible] soldats* qui restent [illegible] jours, comme plus haut [illegible] condamnations [illegible] Nous [illegible] pourquoi, quoiqu'en dise Le Dieu, il faut que [illegible] pas [illegible] Meaux [illegible] peut être un euphémisme.

(1) *Bulletin*, t. IV, p. 115. A la fin de l'article *Frotté* de la *France protestante*, MM. Haag citent d'autres faits que Frotté n'a pas mentionnés. La lettre de Frotté, imprimée à Rotterdam en 1690, a été reproduite en entier dans le *Bulletin*, t. XIII, p. 97.

(2) *Correspondance*, t. XVII, p. 579.

(3) Henri Martin, *Hist. de France*, t. XIV, p. 346 de la quatrième édition.

(1) Je cite ce passage d'après M. de Bausset, t. II, p. 321.

(2) Je crois remarquer que l'édit parut le 13 décembre 1698. Or, la lettre de Bossuet est datée du 12 novembre 1700, et il dit en commençant que, pendant qu'il songeait à cette réponse, « il est venu un ordre de la cour qui mande de se donner de garde de forcer personne d'aller à la messe ». Il paraît qu'il a fallu insister de nouveau et bien préciser. Cet ordre est sans doute une lettre de M. de Torcy, datée du 1er novembre, et où il dit en effet : « Il faut sur toutes choses éviter que personne ne soit forcé d'aller à la messe. » Cette lettre se trouve dans la *Correspondance* de Bossuet.

(3) *Correspondance de Bossuet*, t. XVII, p. 433.

(4) Un peu plus loin, Fléchier revient sur les rigueurs demandées, selon lui, par Bossuet ; il dit : « M. de Meaux est d'avis qu'on peut châtier ceux-là qui sont par leur obstination incapables de pro-

Mais lors même que Fléchier aurait, en ce point seul, mal compris la pensée de Bossuet, il resterait toujours ceci que le système proposé par l'évêque de Meaux laissait la porte ouverte à bien des persécutions. Eh bien ! cela même paraît trop libéral aux quatre évêques auxquels Basville communique la lettre de Bossuet, et qui répondent chacun par un mémoire séparé (1) : ils n'entendent rien à ces distinctions et veulent qu'on force tout le monde uniformément d'aller à la messe. Il est évident qu'ils trouvent Bossuet bien mou.

Mais ce qu'il y a de curieux dans tout cela, c'est le peu de compte qu'on semble tenir de la volonté du roi, ce roi qu'on s'imagine avoir été si obéi : il y a un édit, puis un ordre de la cour qui défend de contraindre à la messe ; or, intendant et évêques discutent la chose absolument comme si de rien n'était (2) ; ils sentent bien en définitive qu'ils feront ce qu'ils voudront ; ils le firent en effet, et l'épouvantable guerre des Cévennes éclata deux ans plus tard.

Nous n'avons insisté sur la conduite et les principes de Bossuet à l'égard des protestants, que parce qu'en parlant de Fénelon ce rapprochement est inévitable, et que seul il permet d'apprécier avec équité la conduite de Fénelon. La mode toute littéraire des parallèles académiques est heureusement passée ; mais l'histoire, quand elle veut être juste, ne peut juger les hommes d'autrefois qu'en les comparant entre eux. On a souvent cité la réponse de Mme de Staël à un royaliste qui lui reprochait son attachement aux principes de la Révolution, ce qu'il appelait son *jacobinisme* : « Oui, dit-elle, on est toujours le jacobin de quelqu'un. » Il y aurait mieux à faire que de citer ce mot, ce serait d'en profiter, et d'avouer, après examen, que Fénelon a été le modéré de Bossuet, lequel a été lui-même peut-être le modéré de quelques autres. C'est une conclusion bien modeste ; elle a le tort d'être un peu vieille ; mais les rajeunissements que l'on a fait de nos jours subir à l'histoire ont du moins cet avantage de rendre parfois aux opinions vulgaires le mérite auquel on paraît le plus tenir : celui de la nouveauté.

EUGÈNE DESPOIS.

[illegible] de la [illegible], [illegible] qu'on les contraigne [illegible] d'aller à la messe [illegible] rendre dignes d'en profiter. » Il faut noter aussi que l'évêque de Bieux, dans sa réponse, résume l'opinion de Bossuet à peu près dans les mêmes termes, au sujet de ceux qui refusent d'aller à la messe : « Ce qui même les rend dignes de châtiment, avec la modération convenable par pitié pour leur maladie. » Il est assez difficile de croire que Fléchier et l'évêque de Meaux se fussent accordés à attribuer à Bossuet la même pensée et dans des termes identiques, s'il n'avait dans sa lettre rien écrit de pareil.

(1) Ce sont les évêques de Montpellier, de Nîmes, de Bieux et de Montauban.

(2) Bossuet seul, et ceci est assez caractéristique, tout en discutant la question, fait remarquer en commençant « que l'ordre de la cour semble vouloir le dispenser ». Mais il ajoute plus loin qu'il n'en a [illegible] pas moins [illegible] représentations à la cour et demandé quelques restrictions.

LITTÉRATURE ITALIENNE

Giacomo Leopardi. Sa vie et ses œuvres. par M. BOCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Montpellier.

I

Dans une petite ville des anciens États de l'Église, à Recanati, un enfant naît, en 1798, dans une famille de fortune modeste, mais de noblesse antique. Son père, le comte Monaldo Leopardi, qui, au milieu des bouleversements politiques de l'Italie, a cherché un refuge et une consolation dans l'étude, lui ouvre de bonne heure sa bibliothèque. C'est là qu'il grandit au milieu des livres, qui bientôt lui en ont appris plus que n'en savent ses maîtres, modestes latinistes. C'est là qu'il apprend seul le grec, le français, l'espagnol, l'anglais, l'allemand, l'hébreu, et qu'il nourrit sa précoce intelligence des œuvres les plus substantielles, les plus savoureuses du génie humain. Ce Pascal de l'érudition met au jour, à seize ans, non pas un Traité des coniques, mais une nouvelle édition gréco-latine de Plotin. A dix-sept ans, il écrit un *Essai sur les erreurs populaires des anciens* et commence, en parcourant le vaste domaine de la crédulité humaine, à le confondre avec celui de la foi. A dix-neuf ans, il a traduit en vers italiens quelques-uns des chants les plus gracieux, les plus grandioses de l'antiquité grecque. On l'encourage, on l'admire : ses compatriotes, les étrangers, voient en lui l'espoir de l'érudition et de la poésie italiennes. Déjà il est presque illustre ; mais déjà il est malheureux.

Dans ces travaux prématurés sa santé, naturellement délicate, s'est altérée d'une façon irrémédiable. Ce cerveau puissant ne sera jamais servi que par des organes débiles. Cette âme audacieuse, aux vastes projets, ce cœur aimant et fier, sont emprisonnés dans un corps contrefait et chétif, dans des formes qui excitent la raillerie ou la pitié.

De bonne heure il perd la foi, qui seule aurait pu charmer ses yeux blessés des tristes réalités d'ici-bas en leur ouvrant les perspectives éblouissantes d'un bonheur idéal et sans fin.

Le patriotisme quelque temps l'inspire. Il célèbre sa patrie, la glorieuse, alors la malheureuse Italie, dans des chants pleins de sanglots, pleins de flammes. Mais il ne tarde pas à désespérer d'elle, comme si elle méritait son malheur et sa servitude. Il tarit dans ses yeux la source des larmes, et son patriotisme ne trouve plus que des accents de colère ou des sarcasmes.

Si du moins il pouvait dire hautement et librement ce qu'il pense ! Mais sous un gouvernement ennemi de toute hardiesse, dans un pays et à une époque où toute liberté était réprimée comme une révolte, toute vérité redoutée comme un péril, — entre des oppresseurs doucereux ou tyranniques et des victimes pour la plupart résignées, quelquefois même heureuses de leur sort, — forcé de compter avec la censure des États, avec celle de son père, plus étroite et plus timide encore, il ne peut exprimer sa pensée qu'avec des précautions ou des efforts infinis.

S'il connaît l'amitié, la liberté, l'espérance, c'est juste assez pour en sentir profondément la perte. L'amour, qui ne fut jamais chez lui qu'une ivresse du cœur et de l'imagination

après avoir brillé sur quelques-uns des jours de sa triste vie, ne lui laisse que des regrets poignants. Il semble avoir été encouragé, séduit ; il a humilié sa fierté aux pieds d'une femme, puis s'est vu éconduit avec un sourire moqueur dont il garde au fond du cœur une incurable blessure.

Sa merveilleuse intelligence, qui l'élève au-dessus des autres hommes, ne lui permet même pas de conquérir l'existence indépendante à laquelle, presque en tous pays, le talent le plus modeste peut aspirer. Il dépend jusqu'au bout d'un père pour qui l'économie est d'ailleurs une nécessité, dont l'affection est majestueuse et froide, l'esprit étroit et timoré, dont les idées et les sentiments sont presque en toutes choses contraires aux siens. A Rome, son nom lui permettrait bien d'aspirer aux places et aux honneurs ; mais il faudrait prendre l'habit ecclésiastique, déguiser ses sentiments, masquer ses convictions : il refuse. A Bologne, il se livre à des travaux souvent arides, parfois rebutants, qui ne suffisent même pas à le mettre à l'abri du besoin. Il songe bien à s'expatrier ; mais quand ses forces lui permettent de le faire, nul pays étranger ne lui offre la modeste situation qu'il ambitionne. Quand elle semble s'offrir à lui en Allemagne, loin de pouvoir affronter les froids du Nord, il est presque incapable de supporter les hivers cléments de sa patrie. Jamais son génie misérable n'échappe aux étreintes brutales et glacées de la dépendance et de la pauvreté.

Il va donc s'enfonçant de plus en plus dans le désespoir, accablé, dans l'âge de la force et des longs projets, par toutes les infirmités d'une vieillesse prématurée, par des maux imaginaires et des maladies trop réelles, torturé par toutes les aspirations unies à toutes les impuissances, sauf celles de la pensée.

Il s'indignait naguère d'être condamné par sa faiblesse physique et par le malheur des temps à renoncer à la vie d'action, à ne pouvoir marcher sur les traces de ces grands hommes de l'antiquité dont il admirait la vertu païenne. Il ne se servait de la plume qu'avec dépit, faute de mieux ; mais voici que les lettres mêmes, que l'étude, sa consolation suprême, lui échappent.

« J'avais à peine vingt ans, dit-il, quand, par suite de cette maladie des nerfs et des organes qui me prive de la vie sans me donner l'espoir de mourir, ce seul et unique bien fut réduit de plus de moitié ; enfin, deux ans avant d'arriver à la trentaine, je l'ai perdu tout entier, et cette fois, je crois, pour toujours. Ces feuilles mêmes, vous savez que je n'ai pu les lire, et que pour les corriger il m'a fallu avoir recours aux yeux et à la main d'autrui. Je n'ai plus la force de gémir, et la conscience que j'ai de mon infortune ne comporte pas la plainte. J'ai tout perdu : je suis un vieux tronc qui sent et qui souffre. »

Ses dernières années furent cependant moins pénibles qu'il ne pouvait l'espérer. Grâce au dévouement généreux d'un admirable ami, M. Ranieri, il put vivre loin de ce Recanati qui n'était plus à ses yeux qu'une odieuse prison où il ne rencontrait personne pour le comprendre ni pour le consoler. Sur les bords divins du golfe de Naples, sous ce ciel où les plus malheureux sentent s'alléger pour eux le poids de la vie, il trouve un lieu hospitalier, des soins empressés, de pieuses affections, l'admiration et l'amitié. Mais il était trop tard : les hommes ne pouvaient désormais que rendre ses souffrances moins amères, adoucir ses derniers jours et retarder de quelques mois peut-être la mort, qui vint le frapper en 1837, avant qu'il eût atteint sa trente-neuvième année.

S'étonnera-t-on maintenant que la poésie de Leopardi soit d'une tristesse profonde ; que ses opinions philosophiques soient désolantes ; qu'il ait tout vu, les hommes, le monde et le ciel, à travers le voile sombre de ses souffrances ; qu'il ait passé sa vie à se chanter à lui-même, ainsi qu'il l'a dit quelque part, un chant funèbre, bien éloquent sans doute, si nous devons croire avec Musset que

Les plus désespérés sont les chants les plus beaux ?

S'étonnera-t-on qu'il ait aimé, appelé la mort, et qu'il ait d'avance fait à la vie ses adieux en adressant à son cœur ces effrayantes paroles, où le blasphème est comme une dernière convulsion de la douleur ?

« Tu vas donc reposer pour toujours, ô mon cœur fatigué... Tu n'as que trop palpité. Nulle chose ne mérite de te faire battre, et la terre n'est pas digne de nos soupirs. Amertume et ennui, voilà la vie, rien autre chose ; c'est une fange que ce monde. Calme-toi désormais. Désespère pour la dernière fois. A notre race le destin n'a fait qu'un don, la mort. Méprise tout désormais, toi-même, la nature, ce hideux pouvoir qui, dans l'ombre, gouverne pour le malheur universel, et l'infinie vanité de toutes choses. »

II

Cette intelligence qui jeta de bonne heure et dans tous les sens des feux si vifs, ce génie qui ne cessa jamais de se débattre contre mille entraves, cette poésie si originale, si différente des chants brillants qui retentissent d'ordinaire sous le ciel de l'Italie, étaient bien faits pour tenter un esprit non moins familiarisé avec les littératures étrangères qu'avec l'érudition classique et habitué à chercher le reflet des sentiments de l'homme dans les conceptions du poëte. Aussi, cette image que je viens d'esquisser d'une manière si imparfaite, M. Bouché-Leclercq l'a-t-il dessinée en traits précis et délicats dans un livre éloquent, où la sympathie pour les souffrances de Leopardi, n'entraîne aucun excès d'indulgence pour ses erreurs.

Il le suit pas à pas dans sa courte et triste existence, menant de front l'examen des ouvrages et la biographie de l'auteur. Il le replace au milieu de ce monde qui l'a vu vivre et souffrir, dans cette Italie qui n'a pu l'admirer librement de son vivant, mais qui a su lui rendre hommage après sa mort, à côté de ces hommes célèbres qui reconnaissaient en lui leur égal ou leur maître et dont il excitait à la fois la compassion et l'envie. Il ne se contente pas de lui assigner son rang parmi les littérateurs de son temps et de son pays ; il le compare plus d'une fois aux esprits de même famille que virent naître d'autres époques ou d'autres contrées, et surtout à ceux dont on pourrait faire un groupe littéraire qui s'appellerait le groupe des désespérés et des révoltés.

Les traductions de Leopardi, ses travaux de philologie et d'érudition, qui prouvent de si fortes études et une connaissance si intime du génie grec, n'ont pas arrêté longtemps le biographe, quoiqu'il pût les juger en homme pour qui la science de l'antiquité n'a guère de secrets. Il a eu raison, ce me semble. Quand on veut connaître un homme remarquable,

on ne l'étudie pas dans les ouvrages où il s'est résigné à n'être que l'interprète et le commentateur de la pensée d'autrui.

Il n'était pas nécessaire non plus de soumettre à une longue discussion cette philosophie fondée sur les misères personnelles du philosophe, et qui prendrait volontiers pour point de départ cette proposition d'un cartésianisme nouveau : — Je souffre, donc je suis. — Il fallait peu d'efforts pour réfuter cette métaphysique du désespoir qui conclut d'un malheur particulier au malheur universel, de la souffrance d'une créature à la barbarie de la puissance créatrice, qui ferait non des athées, mais des théophobes, et qui est également en contradiction avec les croyances consolantes du christianisme et avec les enseignements mâles et fortifiants de la science moderne.

Peut-être même la sévérité avec laquelle le critique exécute cette philosophie ne lui permet-elle pas de rendre assez de justice au mérite littéraire de ces dialogues étranges où le sarcasme est si amer, la raillerie si triste et si tranchante, le raisonnement parfois si subtil; où la langue est si nerveuse dans sa froide bouffonnerie.

Mais ce qu'il admire avec raison et ce qu'il nous fait comprendre à merveille, c'est cette poésie unique dans son genre, où les plaintes arrachées des entrailles mêmes du poëte et des dernières profondeurs de son cœur ulcéré se modulent avec l'art le plus savant en suaves et poignantes mélodies. Lorsque Musset, dans son apostrophe bien connue :

Sombre amant de la mort, pâle Leopardi,

félicite son rival italien d'avoir dédaigné la rime et sa molle harmonie, il a raison de louer cet art où jamais l'expression ne vient fausser ni énerver la pensée; mais peut-être, ainsi que le fait remarquer M. Bouché-Leclerq, ne reconnaît-il pas assez le travail laborieux, le goût sévère et sans caprices auxquels est dû cet accord harmonieux. Pensées toutes modernes, aspirations sans bornes, souffrances sans nom, tout s'enferme dans des lignes simples et pures. C'est une statue du Désespoir taillée par un ciseau grec dans un pur bloc de Paros.

Toutes les œuvres importantes de Leopardi, en vers ou en prose, sont représentées dans ce livre, soit par des analyses nettes et fines, délicates et vigoureuses, soit par de longues citations, dont la traduction est d'ordinaire singulièrement heureuse. Voilà bien le meilleur portrait qu'on pût tracer du poëte : c'est celui dont il nous a lui-même fourni tous les traits ; mais encore fallait-il un discernement bien sûr pour les recueillir dans ses ouvrages philosophiques, ses poëmes, sa correspondance, et bien de l'habileté pour les mettre en œuvre. Il fallait aussi chez le peintre une sympathie profonde, qui ne lui a pas fait défaut et qui s'adresse, ainsi qu'il le déclare lui-même, moitié à son modèle et moitié à l'Italie.

Parmi les qualités qui distinguent la plume simple et déliée de M. Bouché-Leclercq, il en est une que je ne puis m'empêcher de signaler, et qui convenait à merveille dans une étude dont un poëte est l'objet. C'est une abondance surprenante d'images ingénieuses et frappantes. Elles ne sont pas seulement pour son style une décoration riche et variée : elles deviennent pour lui, chose surprenante! des instruments de précision. Elles rendent sensibles les nuances les plus fugitives des pensées les plus abstraites, des sentiments les plus délicats ; elles notent les plus fines observations, permettent et atténuent les hardiesses, éclairent le raisonnement; il est vraiment difficile de rêver une alliance plus étroite de l'imagination et de l'esprit.

Avec ses images ainsi semées à pleines mains, ses élégantes périphrases, ses allusions discrètes et rapides, ses comparaisons artistement filées, cet ingénieux langage aurait droit de prendre la devise du satirique latin :

Odi profanum vulgus et arceo.

Je n'ose chercher querelle à l'auteur, de peur d'être rejeté, moi aussi, dans les rangs de cette foule profane. Qu'il prenne garde pourtant de nous remettre aussi en mémoire cet autre vers d'Horace :

Pane egeo, mellitis jam potiore placentis.

Y a-t-il là un défaut? Je ne sais; mais, à coup sûr, bien des gens s'en feraient un mérite.

Je voudrais, mais c'est trop demander, voir beaucoup de monographies comme celle que vient de nous donner M. Bouché-Leclercq, et je souhaite vivement qu'il nous en donne d'autres. Des ouvrages de ce genre nous feraient connaître bien exactement, et d'une manière bien agréable, les auteurs étrangers. Assurément on peut concevoir et exécuter autrement une étude sur Leopardi, mais, bien que le travail soit possible, il y aura désormais quelque hardiesse à l'essayer.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

Le fleuve Bleu : M. l'abbé David et Francis Garnier

La Chine offre aux explorateurs une carrière presque inépuisable de découvertes. Bien que pour l'avoir traversée le long d'une de ses routes les plus fréquentées, le baron de Richtofen s'est acquis récemment une réputation qui l'a porté cette année à la présidence de la Société de géographie de Berlin. En France, nous sommes restés indifférents aux efforts de ceux de nos compatriotes qui ont droit à la même reconnaissance. Il est tel de nos missionnaires qui a fait en Chine plus de chemin qu'aucun explorateur étranger, et pour n'en signaler qu'un — en raison des services qu'il a rendus à la science et des collections d'histoire naturelle dont il a enrichi notre Muséum, — nous citerons M. l'abbé David.

L'abbé David a exploré la Chine pendant dix ans; trois fois il a essayé de gagner les massifs du Kokonoor et du Tibet septentrional, trois fois il a été rejeté par les événements dans la Chine centrale; malgré ces insuccès, il a suivi des routes inconnues aux Européens. Sa dernière tentative, en 1872-1873, l'avait conduit de Pékin à Sin-Gan-Fou, sur un parcours de plus de deux cent cinquante lieues. De là il se livra pendant cinq mois à l'exploration des monts Tsin-Ling. La révolte des musulmans, qui s'étaient rendus presque maîtres de toute la province du Kan-Sou, le rejeta vers le sud. Il gagna le point où un des principaux affluents du Yang-tse-Kiang (fleuve Bleu), le Han-Kiang, devient navigable, et descendit cet important cours d'eau jusqu'à son confluent à Han-Keou. Après de nouvelles campagnes et des épreuves de

tout genre qui affaiblirent sa santé, il fut forcé de gagner Shang-Haï vers le milieu de mars 1874, — d'où il revint à Paris.

I

Dans son précédent voyage, l'intrépide voyageur avait essayé de gagner le Kokonoor en remontant le fleuve Bleu (Yang-tse-Kiang) jusque dans le Setchouen. Là, il se proposait d'explorer le versant oriental du Tibet en le remontant du sud au nord jusqu'à ce qu'il eût atteint son principal objectif. Mais il avait été encore arrêté par les troubles qu'occasionnait la révolte des musulmans. Il pénétra cependant fort avant dans l'intérieur de la Chine, recueillit un grand nombre d'observations intéressantes et put réunir de précieuses collections.

Le gouvernement chinois et les mandarins en particulier ne sont pas hostiles à la civilisation européenne : ils apprécient trop les avantages et surtout les profits qu'ils en peuvent tirer pour ne pas se laisser aller aux espérances de gain personnel que l'on peut fonder sur l'acclimatation de nouvelles industries dans un pays peuplé et laborieux où la main-d'œuvre est au plus bas prix. Malheureusement, la population chinoise, la plus fidèle aux traditions, la plus fière de son histoire, la plus compassée dans les moindres détails de l'existence, cette population pour laquelle le ministère des *rites*, — c'est-à-dire du cérémonial qui régit tous les actes non-seulement de la vie publique et sociale, mais même de la vie privée la plus intime, — est le premier département de l'État, l'expression la plus haute et la plus inviolable de l'autorité, la population chinoise, disons-nous, s'épouvante de tout changement qui introduit une irrégularité dans ses allures. Elle a horreur de tout ce que l'Europe considère comme un progrès, et cette horreur se traduit par une sorte d'exaspération contre les Européens. Ce n'est qu'à la suite de coups de force dont le gouvernement et ses mandataires se font le plus souvent complices que l'on peut introduire une amélioration d'ordre public ou privé. L'âpreté du gain que l'on a tant reprochée aux Chinois est la seule passion qui soit complice des conquêtes de notre civilisation ; l'exemple des fortunes faites dans quelques villes du littoral a déterminé successivement quelques villes de l'intérieur à faire litière des préjugés et de la routine ; les paquebots à vapeur du Yang-tse ont accéléré ce mouvement, qui a rapidement gagné les provinces du littoral de la mer Bleue et s'est propagé fort avant dans l'intérieur par le canal du grand fleuve. A mesure qu'une ville compte un certain nombre de trafiquants en contact avec les Européens, le gouvernement la met au rang des villes ouvertes ; mais il n'est pas rare de voir à deux ou trois lieues de là une ville obstinée dans son vieil esprit et d'autant plus hostile qu'elle se croit chargée d'opposer un rempart à l'invasion européenne et que les mécontents s'y sont réfugiés. A quelque distance de Han-Kéou, le dernier centre de commerce ouvert sur le Yan-tse, les officiers anglais qui faisaient il y a quelques années le levé du fleuve ont été bâtonnés.

Le lac Poyang s'étend à perte de vue vers le sud ; il faut aux barques environ huit à dix jours pour le traverser dans toute sa longueur. Une inondation qui survint pendant les derniers temps du séjour de l'abbé David permit aux embarcations de courir sur toutes les voies navigables.

Les Chinois, pour conjurer les dangers de l'inondation, firent une grande procession nocturne en l'honneur des dieux des eaux : leur prétexte était de gagner les bonnes grâces des génies aquatiques ; en réalité, ils se préparaient une pêche abondante et facile. Chaque barque avait soin de disposer à la surface du lac les lanternes en papiers multicolores dont elle était ornée. Or, l'huile dont les Chinois se servent en cette circonstance a la propriété de stupéfier les poissons et de les faire tomber dans un sommeil léthargique. Il résulta de cette conjuration qu'une énorme quantité de poissons endormis ne tarda pas à surnager : on n'eut qu'à les ramasser à pleines mains. Les Chinois sont calculateurs jusque dans leurs dévotions ; la religion n'exerce sur eux qu'une médiocre influence ; elle se traduit en trois doctrines, dont l'une est mystique et métaphysique, celle de Lao-tse ; l'autre rationnelle et accommodante, celle de Confucius ; la troisième est le bouddhisme, trop connu pour que nous ayons à le qualifier ici.

La pêche aux cormorans dressés, dont l'abbé David fut témoin plus tard dans son voyage sur le Yang-tse, est des plus curieuses. Le pêcheur qui se sert de ces oiseaux en embarque une vingtaine ou une trentaine qu'il met à l'eau aux endroits où il espère une pêche abondante. Le cormoran, guidé par un long bambou, plonge au gré de son maître et reste sous l'eau autant de temps qu'il le peut sans respirer. S'il ramène un poisson, le pêcheur saisit l'oiseau et s'empare de sa proie avant qu'il ait eu le temps de l'engloutir. Comme le cormoran pourrait aisément avaler des poissons de moyenne taille, — ce qu'il fait en les lançant en l'air et en les ingurgitant la tête la première, — on a soin de lui glisser autour du cou un anneau de métal qui fait obstacle à la déglutition.

Si la pêche au cormoran est des plus fructueuses, il n'en est pas de même de la pêche au filet, à la façon du moins dont l'entendent les Chinois. Le filet dont on se sert dans le Yang-tse est un engin à demeure, une sorte de machine locomobile. C'est un vaste réseau carré que l'on lève ou que l'on abaisse du rivage à l'aide d'une perche faite de bambous ; il est muni au milieu soit d'une poche, soit d'une nasse en osier. Les pêcheurs ont une cabane sur le bord du fleuve et font manœuvrer leurs engins sans grands efforts puisqu'il suffit pour cela d'un vieillard, d'une femme ou d'un enfant. Si le système est simple, en revanche il est peu productif ; car les voyageurs l'ont vu fonctionner bien des fois sans qu'on ramenât le plus petit poisson.

Arrivé à Outchang, ville importante auprès de laquelle se trouve actuellement le consulat français de Han-Kéou, l'abbé David quitta le cours du Yang-Tse. Pour y rester, nous allons recourir à l'exploration qu'y a tentée Francis Garnier, dont on connaît la mort glorieuse.

II

C'était à ses risques et périls que Francis Garnier, muni d'un congé de la marine où il figurait comme lieutenant de vaisseau, avait entrepris la reconnaissance du Yang-Tse-Kiang. Il attachait à cette tentative une extrême importance. Après avoir signalé à la France les avantages commerciaux qu'elle retirerait pour elle même, et qu'elle offrirait au monde entier, par l'ouverture de la navigation dans le Tonkin, de la mer à la Chine, il avait voulu examiner dans quelles conditions le fleuve Bleu du céleste empire pouvait faire concurrence au fleuve Rouge du Tonkin (Song-Koi), qui doit être

la principale artère du commerce avec la Chine méridionale.

Au lieu de quitter le Yang-Tse à Han-Kéou, ou plutôt à Outchang, dont Han-Kéou n'est qu'un avant-poste, il loua une grande barque pour remonter le fleuve Bleu jusqu'à Chache, en suivant tous les détours et tous les méandres de cet immense cours d'eau. Le fleuve se dirige d'abord du nord-est au sud-ouest jusqu'au grand lac Tung-Ting, où le mouvement commercial est fort considérable. Ce grand lac, semblable au lac Poyang, est une sorte de mer intérieure alimentée par les eaux du Yang-Tse au nord, du Yuen-Kiang à l'ouest, et d'un autre cours d'eau assez important qui vient du sud. Ce lac, dit Francis Garnier, n'est qu'une immense dépression de terrain au milieu de laquelle surgissent encore çà et là quelques collines. Pendant la saison sèche, sa profondeur moyenne ne dépasse pas deux mètres, et la base des collines s'élargit de manière à former des îles considérables dont les plages se prolongent au loin. A l'époque des inondations, ce vaste réservoir joue un rôle analogue à celui du grand lac du Cambodge : il rend inoffensive la crue du fleuve.

Une ville considérable, Yo-Tchou, se dresse sur une colline à l'extrémité orientale du lac et domine la vallée. Elle est, dit Francis Garnier, bâtie dans une situation très-pittoresque et sur une haute falaise rocheuse au pied de laquelle s'étend une belle plage qui lui sert de port. De longues séries d'escaliers, que terminent des portes triomphales, réunissent le port à la ville; les toits pressés des blanches maisons qui s'échelonnent sur la rive sont surmontés par la ligne crénelée des fortifications qui couronnent la falaise, et parfois se perdent au milieu des grands arbres des jardins. Au nord et au sud, sur le sommet de deux collines, s'élèvent deux de ces hautes tours à étages, spécimens classiques de l'architecture chinoise; elles dominent l'enceinte et annoncent au loin la cité. Au premier plan, c'est-à-dire dans le port, un mouvement infini. D'énormes jonques s'alignent perpendiculairement à la plage en rangées régulières et livrent à la brise leurs banderoles multicolores. Leurs formes arrondies, leurs arrières pyramidaux font songer à nos galères d'autrefois. Des embarcations se croisent dans tous les sens, transportant des marchands ambulants et leurs étalages; c'est une sorte de foire qui se tient sur l'eau. Tout concourt à faire ressembler le paysage à une vieille estampe : ces fortifications de formes surannées, ces canonnières à rames armées d'espingoles, ces lourdes jonques. Dans cet ensemble si vivant, dans cette agglomération si considérable d'hommes et de travail humain, on cherche en vain un trait qui caractérise la civilisation moderne et rappelle le XIXe siècle. Pas un bruit de vapeur, pas une fumée d'usine, pas une gare de chemin de fer, pas un fil télégraphique; on sent que l'on a brusquement changé de milieu. A cette faible distance du dernier port ouvert aux Européens, on se trouve déjà dans la Chine immobile des Ming ou des Yuen.

Francis Garnier a pu confirmer les assertions émises déjà par un grand nombre de voyageurs, à savoir que la population chinoise est très-dense Cette densité est d'autant plus remarquable dans le bassin du Yuen-Kiang, que la nature abrupte des pentes et de leurs surfaces dénudées, presque toute de formation calcaire, oppose les plus grands obstacles à l'agriculture. On trouve partout, dit-il, cette persévérance et cette opiniâtreté au travail particulières à la race chinoise. Les grottes même sont habitées, et il n'est pas de coin arable, caché dans le pli des montagnes, qui échappe à la charrue. Si la population riveraine du lac Tung-Ting est malveillante pour les Européens, à l'intérieur du pays la population agricole est timide et hospitalière. La propriété y est moins divisée que dans le reste de la Chine, et l'on retrouve, non sans surprise, un reste d'organisation féodale. Il n'est pas rare de voir des familles possédant une grande fortune territoriale entretenir à leur solde un certain nombre de gens sans aveu, et s'en servir pour résister à l'autorité des mandarins ou lutter contre une famille rivale. C'est à la suite d'une querelle de ce genre qu'a eu lieu, entre les chrétiens indigènes et les habitants du pays soulevés par un nommé Chang, une véritable guerre qui a duré plusieurs années (1865-1868). Le représentant de la France au consulat de Han-Kéou, M. Blancheton, a été appelé en 1873 sur les lieux pour faire une enquête à ce sujet. A la suite de la mort de deux missionnaires français, les chrétiens s'étaient retranchés, sous la conduite d'un prêtre énergique, dans la petite citadelle de Hochya et avaient à plusieurs reprises infligé des pertes sensibles à leurs adversaires.

Les maisons sont distantes les unes des autres et placées au centre de leur exploitation agricole. En général, elles sont d'une construction élégante et d'une propreté remarquable. Quelques-unes ressemblent à des chalets suisses. Dans les villes, où elles se touchent et sont construites presque toujours en bois, il y a un mur de pierres et de briques qui sépare chacune d'elles de sa voisine; cette disposition a pour but d'arrêter les progrès du feu en cas d'incendie.

III

Mais revenons au Yang-Tse. Quand on a franchi la partie la plus sinueuse du cours de ce fleuve, on arrive à la station de Chache, qui est la tête de ligne des canaux à l'aide desquels les bateliers chinois évitent le long détour que fait le Yang-Tse dans la direction du sud. Nous retrouvons à ce moment les impressions de l'abbé David. Chache est l'entrepôt des marchandises du cours supérieur du Yang-Tse. Le mouvement commercial y a probablement attiré toute la population industrieuse de l'ancienne ville de Kin-Tchou, sise un peu au nord, autrefois très-importante et actuellement en ruines. Kin-Tchou conserve encore les fortifications qui en faisaient un des principaux centres stratégiques de la province du Houpé.

A Chache, l'abbé David loua, pour aller à Itchang, une barque contenant trois chambres, dans lesquelles s'installèrent assez commodément huit missionnaires. L'équipage se composait d'une vingtaine d'hommes et devait être renouvelé à Itchang; car, en amont de cette ville, la navigation du Yang-Tse devient très-difficile à cause des rapides. Le capitaine était un jeune homme encore assujetti volontairement à la tutelle de sa mère, veuve, d'un caractère irascible et intéressé, et qui intervenait souvent dans les ordres à donner à l'équipage. Elle aurait sans doute rempli toutes les fonctions qui incombaient à son fils, si elle n'avait été une incurable fumeuse d'opium. Cette détestable habitude la retenait le plus souvent dans un réduit dont elle ne sortait qu'à de rares intervalles, en cas de crise. On la voyait alors apparaître avec un visage pâle et presque cadavereux, donnant

des ordres d'un air inspiré, qui inspirait une sorte de crainte superstitieuse aux matelots.

La navigation s'opérait au moyen du halage. Quand le vent était favorable, on mettait à la voile ; c'était autant de gagné pour le repos des matelots, qui se désespéraient lorsque la brise commençait à faiblir, et cherchaient à solliciter les génies de l'air en sifflant à qui mieux mieux.

Le voyage s'effectuait à travers un paysage non moins admirable par la beauté pittoresque des sites que par sa fertilité. A mesure qu'on approchait d'Itchang, les collines se couvraient à droite et à gauche de fourrés entretenus avec soin. Les arbres de ces bois ne sont pour la plupart cultivés que pour leurs produits commerciaux; on y trouve l'arbre à suif, sur lequel les Chinois élèvent les insectes qui fournissent cette belle cire transparente si estimée dans l'extrême Orient. Les maisons, blanchies à la chaux, se détachaient agréablement sur le fond vert du paysage ; elles étaient entourées de camphriers, d'orangers, de palmiers à chanvre et même de grands bananiers, les premiers que virent les voyageurs en remontant le fleuve.

Cependant le niveau du Yang-tse baissait sensiblement, en raison de la pente de son lit, et la navigation devenait de plus en plus difficile, à cause des rapides et des rochers qui entravent son cours. On arriva pourtant sans encombre à Itchang, où l'on s'arrêta pendant trois jours. L'abbé David mit ce délai à profit pour renouveler ses collections d'histoire naturelle.

En face de la ville, les collines et les montagnes taillées à pic ont un aspect agréable; on y cultive les palmiers, les bambous, les pamplemousses, et l'on se croirait dans une région presque tropicale.

En quittant ce séjour, on entre dans les célèbres gorges d'Itchang. La largeur du fleuve, qui est habituellement de plusieurs kilomètres, se réduit à quelques centaines de mètres, entre des murailles naturelles qu'on dirait taillées à pic et qui ont plusieurs centaines de mètres de hauteur. De nombreuses cascades latérales, dont les eaux tombent à l'état de vapeur, et les grottes découpées dans le flanc de ces hautes murailles donnent au paysage un aspect féerique. Une végétation abondante couvre les rochers d'un tapis verdoyant.

La barque s'avança lentement et à force de rames sur des eaux silencieuses, qui paraissaient être celles d'un fleuve souterrain. La végétation devenait de plus en plus luxuriante, en raison sans doute de la plus grande fréquence des pluies qui tombent dans le centre de la Chine. Les gorges les plus abruptes sont cultivées partout où l'on a pu créer d'étroites bandes de terre qui s'appuient contre des murs en gradins. Cette disposition rappelle les plantations d'oliviers en amphithéâtre dans la Ligurie. Les orangers et les bananiers y croissent au milieu d'autres végétaux ; les pins de la Chine associés à quelques chênes couronnent les hauteurs, mais nulle part les arbres ne sont grands.

A partir de ce moment, les voyageurs eurent à lutter contre les rapides, qui devenaient plus nombreux et plus violents ; on rencontrait des barques brisées ou échouées et de nombreuses épaves de naufrages. Par moments, les rives se rapprochaient encore, et leurs parois, minées à la base, semblaient prêtes à s'écrouler dans le fleuve. C'est ainsi qu'après avoir passé la ville de Kong-tchéou, on arriva à la bourgade de Ouchan, qui est au delà de la limite des provinces du Houpe et du Setchouen. A peu de distance en amont de cette dernière bourgade, se trouve l'endroit où s'était noyé, l'année précédente, un jeune missionnaire de grand avenir, M. Maret.

On arriva enfin à Koueï-fou, ville très-grande et d'un commerce important. Les missionnaires, après l'avoir visitée, rentrèrent dans leur barque pour y passer la nuit. Ils commençaient à s'endormir lorsqu'un grand éclat de torches et un bruit d'instruments dissipèrent les ténèbres et le silence de la nuit. C'étaient les *hoamang* (fleurs du plaisir ou courtisanes) qui, dans de petites nacelles couvertes et ornées de lanternes coloriées, cherchaient fortune autour des bateaux voyageurs. Elles étaient mal tombées, et si nos missionnaires les purent observer, du moins ils ne se laissèrent pas voir. Le cortége s'en alla chanter ailleurs.

Il faut dire, à la louange des Chinois, que dans tout l'empire ces sortes de femmes sont fort rares. On n'en rencontre guère que dans les grands centres commerciaux comme Koueï-fou, et sur les ports de mer tels que Canton. En général, en Chine, où les mœurs sont patriarcales, la pudeur et la décence sont respectées. Presque tout le monde se marie de bonne heure ; les jeunes filles n'ont donc pas à se rejeter sur les générations vieillies pour chercher un époux comme dans nos pays occidentaux. Il en résulte qu'un très-petit nombre s'abandonne au désordre.

Les villes qui succèdent à Koveï-fou, en remontant le cours du Yang-Tse, sont Yun-gan, ville ouverte ; Ouan-chien, une des plus jolies et des plus hospitalières qu'aient rencontrées les missionnaires ; Tchoung-Tchéou, également bien située et où le fleuve reprend l'ampleur et la majesté de son cours ; Yang-tchan-tchi ; Fong-tou, qui se dresse sur une colline verdoyante, et dont l'aspect est fort gracieux à cause de ses pagodes, de ses tours et des verdoyantes collines qui l'environnent.

Le fleuve ne tarda pas à présenter de nouveaux rapides et des obstacles dangereux. Plusieurs fois les bateliers eurent leur corde de halage cassée, et ils n'évitèrent le naufrage que par des merveilles d'énergie et de présence d'esprit. On laissa à droite la ville de Tchang-tchéou, et après avoir franchi, non sans d'extrêmes dangers, le grand rapide d'Ilodre, on arriva à Tchong-King, terme extrême du voyage de l'abbé David sur le Yang-Tse.

C'est également à Tchong-King que Francis Garnier a dû suspendre son exploration. Rappelé par le gouvernement de notre colonie de Cochinchine pour prendre le commandement de l'expédition du Tonkin, il dut revenir en suivant en sens inverse la route parcourue par l'abbé David. La rapidité avec laquelle il effectua ce retour ne lui permit pas, soit de prendre des notes et de faire des observations, soit de les recueillir et de les classer en vue de la publicité ; mais il put du moins dresser une carte que le *Bulletin de la Société de géographie* a fait paraître dans un de ses derniers numéros, et que les futurs explorateurs de la Chine consulteront avec fruit.

VARIÉTÉS

Nos amis les Allemands

Parmi les documents du procès d'Arnim, les moins curieux ne sont pas les lettres où l'ex-ambassadeur d'Allemagne à Paris se plaint en termes si amers de l'accueil glacial qui lui est fait par la société parisienne. Au lendemain de l'invasion et de la paix douloureuse qui la suivit, le représentant du gouvernement de Berlin s'était flatté d'être choyé et cajolé dans la capitale de la France comme un vainqueur et un maître. Il se souvenait que ses compatriotes avaient su jadis faire bon visage à mauvaise fortune, et que, loin de se piquer, à la française, d'une vaine et sotte fierté, ils s'étaient à qui mieux mieux prosternés devant Napoléon et ses généraux. Partant de ce principe, admis au delà du Rhin, que la platitude convient aux vaincus comme l'insolence aux victorieux, le comte d'Arnim s'était figuré qu'il allait traverser les salons de Paris dans une auréole, entre une double haie de Français et de Françaises humblement inclinés. Cruelle déception ! On parut à peine s'apercevoir de sa présence. En dehors des politesses officielles et des marques de déférence dues à l'ambassadeur d'une puissance avec laquelle la France est en paix, il ne recueillit ni saluts, ni compliments, ni sourires. Seuls, les bonapartistes mendièrent son appui. Pour les autres partis, il fut comme s'il n'était pas. Sans que l'on eût eu besoin de s'entendre, tout le monde se trouva d'accord pour lui témoigner la plus parfaite indifférence et la froideur compatible avec les usages de la bonne compagnie.

M. d'Arnim n'avait pas fait le voyage de Berlin à Paris pour triompher à huis-clos, devant son valet de chambre, et pour se contenter d'une clientèle de bonapartistes. Sa vanité de gentilhomme et son orgueil d'Allemand furent blessés de ce morne accueil. Il eut le mauvais goût de s'en plaindre et d'entretenir son ministre de ses petits déboires.

Notez qu'il n'avait cessé d'envoyer à Berlin, depuis son installation en France, des rapports tout pleins des sentiments les plus hostiles à notre pays et à notre gouvernement. Tandis qu'il trouvait mauvais que les Parisiens et les Parisiennes eussent conservé le souvenir d'une guerre qui nous a coûté si cher, il n'avait garde d'oublier tout ce qu'elle avait rapporté à l'Allemagne, et il calculait volontiers le profit que son pays pourrait encore tirer, à l'occasion, de nos fautes et de nos embarras. Il nous observait en ennemi; il signalait avec complaisance à son ministre les difficultés au milieu desquelles nous nous débattions; il engageait le chancelier de l'empire à se « ménager des occasions de se plaindre de nous » ; il n'écrivait pas une ligne qui ne fût inspirée par la malveillance et la haine : et, pendant qu'il nous faisait ainsi tout le mal qu'il était en son pouvoir de nous faire, il s'étonnait et s'indignait de trouver plus froide que la glace cette société parisienne, si aimable d'ordinaire et si prompte à se livrer !

Il faut rendre à M. de Bismarck cette justice qu'il montra, dans cette ridicule affaire, plus d'esprit que son subordonné. Il ne s'émut point outre mesure des doléances du comte d'Arnim et lui conseilla de rendre aux Parisiens dédain pour dédain. Les Allemands ont l'Alsace, ils ont la Lorraine, ils ont nos milliards, ils ont le monument triomphal de Berlin ; ils ne peuvent pas prétendre avoir, avec cela, les cœurs des Français et des Françaises. Le chancelier de l'empire sut le comprendre et l'expliquer à son agent à Paris. Mais il eut le tort, dans une des mercuriales qu'il daigna nous adresser par la voie diplomatique, d'émettre certaines prétentions aussi mal fondées, il me semble, que celles de son ambassadeur.

Si la France veut vivre en paix avec l'Allemagne, elle doit, selon M. de Bismarck, abandonner toute pensée de revanche. Ce n'est pas assez que son gouvernement prouve, en toute occasion, ses dispositions pacifiques. Il faut que la nation prenne son parti de la situation que lui a faite le traité de Francfort. Il faut qu'elle cesse de tourner ses regards vers l'Alsace-Lorraine et qu'elle ferme ses oreilles aux appels qui lui arrivent des pays annexés; il faut qu'elle se résigne, pour le présent et pour l'avenir, à la perte de ses frontières et qu'elle renonce à sortir du rôle effacé auquel l'a momentanément réduite la défaite. L'Allemagne, ayant façonné l'Europe à son gré et à sa convenance, entend que son œuvre dure et ne permet pas que personne songe à y rien changer.

Je ne puis croire que M. le chancelier de l'empire, qui ne passe pas pour un esprit chimérique et qui a la réputation de connaître les hommes, ait parlé sérieusement. Il sait bien qu'il n'est pas dans la nature qu'un peuple digne de vivre se soumette, sans arrière-pensée et sans espoir de retour, aux nécessités humiliantes que lui impose la mauvaise fortune. Il sait bien que la Prusse, pour ne pas chercher ailleurs mes exemples, a attendu pendant cinquante ans que son jour fût venu, sans perdre jamais de vue le but qu'elle avait marqué à sa haine et à sa convoitise. Il sait bien que les traités de paix par lesquels se lient les gouvernements n'enchaînent pas les âmes, et que l'amitié ne se commande pas plus que l'amour. Il sait que nous pourrions abjurer solennellement toute rancune et nous engager par serment à chérir l'Allemagne de tout notre cœur, sans que la paix fût pour cela mieux garantie qu'elle ne l'est par le traité de 1871. Il sait enfin qu'il ne dépend pas de nous d'oublier et nos souffrances et nos devoirs, et que, du moment où nous observons dans toute leur rigueur les stipulations positives du pacte de Francfort, du moment où nous ne manquons à aucune convenance internationale, il est impossible de nous demander compte de nos sentiments secrets, de nos désirs ou de nos rêves.

Ce que je dis là est d'une telle évidence qu'il est inutile d'insister. Je me contenterai d'opposer à l'opinion de M. Bismarck l'opinion d'un homme qui n'est pas suspect de complaisance pour notre pays, et qui ne pensait guère au traité de 1871 lorsqu'il écrivit la page que j'ai sous les yeux. Je parle de M. Mommsen. Au livre II de son *Histoire romaine*, le très-allemand et très-gallophobe historien raconte la longue et terrible guerre du Samnium. Arrivé à l'épisode des Fourches caudines, M. Mommsen approuve hautement la conduite du sénat romain qui, « sans prendre souci du serment des officiers et du sort des otages », annula le traité consenti par les consuls et se contenta de livrer aux Samnites « comme personnellement responsables » les chefs qui l'avaient accepté. « Humainement et politiquement parlant, dit le savant professeur, les Romains ne méritent de ce fait aucun blâme. »

Que pensez-vous de cette morale ? Elle me semble immorale au premier chef.

L'armée romaine, enfermée dans le défilé de Caudium, était à la merci de l'ennemi, qui pouvait la faire prisonnière ou la

massacrer. Pour racheter la vie et la liberté de leurs soldats, les consuls acceptent les conditions de paix que leur offraient les Samnites, et les légions sortent du défilé après avoir livré leurs armes et passé sous le joug.

Le sénat refuse de ratifier le traité conclu par les chefs de l'armée. Les généraux avaient excédé leurs pouvoirs en signant la paix sans en avoir reçu mandat exprès du sénat et du peuple. On les désavoue ; on les livre aux Samnites. Mais on ne livre pas avec eux les légions sauvées par la convention que l'on déclare illégale. On repousse les charges du contrat, mais on en retient les bénéfices. On se tire d'affaire par un subterfuge hypocrite, et l'on feint de croire qu'il suffit d'abandonner à l'ennemi les otages qu'il a dans les mains et les officiers qui lui ont donné leur parole, pour se dégager des obligations contractées au nom de l'État, par les consuls, pour le salut de leur armée.

Cette indigne violation du droit des gens n'a rien qui choque M. Mommsen. Remplaçons les Fourches caudines par Metz, les consuls par l'ex-maréchal Bazaine, et le sénat romain par le gouvernement de la Défense nationale ; supposons que le commandant en chef de l'armée du Rhin, excédant ses pouvoirs, comme Spurius Postumius et Titus Véturius excédèrent autrefois les leurs, ait signé la paix au nom de la France, pour épargner à ses soldats les souffrances de la captivité ; supposons enfin que le gouvernement français, reniant un pacte conclu sans son aveu, se soit contenté de livrer M. Bazaine au maréchal de Moltke et ait retenu sur la Loire l'armée délivrée d'une façon si opportune : je me figure qu'il se serait élevé en Allemagne un terrible concert d'imprécations contre la mauvaise foi française, et que M. Mommsen n'eût pas été le dernier à y faire sa partie.

A distance, lorsqu'il s'agit des Romains et des Samnites, l'honorable historien est plus accommodant. Au nom de « l'impartiale histoire », il absout le Sénat. « Quel grand peuple, » dit-il avec une certaine éloquence, « quel grand peuple aban- » donne tout ce qu'il possède autrement que sous le coup » de l'infortune la plus extrême ? Consentir par traité *un* » *abandon de territoire*, est-ce autre chose que reconnaître » l'impossibilité de la résistance ? Un tel contrat n'est nulle- » ment un engagement moral, à son point de départ. Une » nation tient à honneur de déchirer avec l'épée les traités » qui l'humilient ! Comment donc soutenir que l'honneur » commandait aux Romains d'exécuter patiemment le pacte » des Fourches Caudines... ? [illegible]

Voilà qui est bien net. S'il est vrai, comme je le crois, qu'il n'y a qu'une conscience germanique qui puisse amnistier la casuistique malhonnête du Sénat, la morale universelle et la conscience du genre humain sont d'accord avec M. Mommsen pour reconnaître la fragilité des engagements contraints et des traités imposés par la force. Ce que la force a fait, la force peut le défaire. C'est une loi qui se vérifie tous les jours et qui il serait puéril de nier. Il nous est permis de la constater et d'espérer que nous ne serons pas toujours les plus faibles, sans que nos vainqueurs aient pour cela aucun reproche à nous faire. Nous pouvons, sans violer en aucune façon la paix de Francfort, imiter les exemples de patience et d'opiniâtreté que la Prusse elle-même nous a donnés pendant plus d'un demi-siècle.

1 *Histoire romaine*, par Th. Mommsen, traduite par C. Alexandre, tome 2, page 167.

Iéna a eu sa revanche. Sedan aura-t-il la sienne ? C'est le secret de l'avenir. Mais quand la paix actuelle devrait durer cent ans, il faudrait que les Français eussent bien peu de mémoire pour oublier, même à cette distance, tout ce que leur pays a souffert, du fait de l'Allemagne, pendant l'invasion. Je ne parle pas seulement ici de nos provinces perdues et des milliards expédiés à Berlin. La rigueur avec laquelle les chefs des troupes alliées traitèrent les malheureuses populations de nos départements a laissé dans toutes les contrées envahies d'ineffaçables souvenirs. Feuilletez le recueil des affiches qui couvraient alors nos murs (1) : vous verrez les exigences incroyables des envahisseurs, leurs réquisitions incessantes, leurs avis menaçants, leurs conseils injurieux. Que les commandants des armées allemandes aient pris les mesures nécessaires au ravitaillement de leurs troupes et à leur sûreté, ce n'est pas là ce qu'on peut leur reprocher : c'est le droit de la guerre ; il faut vivre et il faut se défendre. Mais combien d'injonctions iniques, de prétentions contraires à tout droit, d'exécutions barbares témoignent de la rage avec laquelle, en maints endroits, nos ennemis s'acharnaient à notre ruine !

Ici, le « préfet impérial » de l'Oise impose au département une contribution d'un million, en or, « à titre de dommages- » intérêts en raison des frais et des pertes *douloureuses* que les » Allemands résidant en France avant la guerre ont à *déplorer* » par suite de leur expulsion du territoire français » (2). A Montargis, un commandant d'étapes, après avoir déclaré que « lui et les troupes qui intercalent ici désirent de vivre avec » les habitants au concert meilleur », édicte une série interminable de prescriptions accompagnées de menaces en un français fort incorrect, mais fort intelligible : « La mairie a de payer ceci..., la mairie a de donner cela... » On sourit d'abord de ce jargon tudesque ; puis on se dit que la petite ville rançonnée en un si mauvais langage ne devait guère être en état d'en goûter tout le ridicule (3).

Que des francs-tireurs, étrangers au pays, surprennent un corps prussien, coupent un pont, interceptent un convoi, usent enfin du droit qui appartient à tous les Français de nuire autant qu'il est en leur pouvoir aux armées ennemies : les Allemands passent leur colère sur de pacifiques populations qui n'en peuvent mais, et les épouvantent par des proclamations terrifiantes : « Le pont de chemin de fer, tout » près de Fontenoy, aux environs de Toul, aujourd'hui la » nuit fait sauter. Pour le punition, la village de Fontenoy « fut brûlée de fond en comble. Le même sort tombera aux » lieux dans lesquels quelque chose arrive de semblable » (4). Sa Majesté « l'empereur et roi » impose une contribution de dix millions à la Lorraine en expiation de ce fait de guerre absolument légitime, et le préfet de Nancy requiert en ces termes les ouvriers qui devront réparer les dégâts : « Si » demain mardi, 24 janvier, à midi, cinq cents ouvriers des » chantiers de la ville ne se trouvent pas à la gare, les sur- » veillants d'abord et un certain nombre d'ouvriers ensuite » seront saisis et fusillés sur place » (5).

1) *Les Monstres prussiens*, Paris, Le Chevalier éditeur, 3 volumes in 4°.
2) *Les Monstres prussiens*, t. II, p. 835.
(3) *Id.*, *ibid.*, p. 621.
(4) *Id.*, t. I, p. 255.
(5) *Id.*, *ibid.*, p. 256.

A quoi bon multiplier les citations ? Le gouverneur général de la Lorraine, ayant appris que quelques négociants de Nancy ont formé le projet de fermer leurs magasins pendant le séjour de l'empereur Guillaume, invite le maire « à veiller avec la plus grande sévérité à ce que cette démonstration soit empêchée ». Il n'est plus permis à ces Français d'être Français et de porter le deuil de nos désastres. C'est, du reste, la prétention mise en avant par nos ennemis dès le début de la campagne, d'interdire le patriotisme à la population civile et de l'obliger à assister en témoin indifférent au duel des deux armées.

Du jour où les troupes allemandes ont mis le pied sur un point quelconque de notre sol, il est à elles, et à elles seules; les habitants doivent oublier leur nationalité et rompre tous les liens qui les unissaient à la mère patrie. Ils doivent lui refuser leur argent et leur sang. C'est un crime d'obéir aux ordres du gouvernement français, de payer ses contributions aux percepteurs français, d'aller prendre du service dans les armées de la France ; c'est un crime de trahison, un crime puni de mort, de servir de guide à nos soldats !

Est-il possible, en conscience, que les Français oublient tant de misères? M. de Bismarck a-t-il jamais pensé que, la guerre finie, les deux peuples se retrouveraient, du jour au lendemain, amis comme devant? Évidemment non. Nous respectons scrupuleusement la paix. On ne peut rien nous demander de plus. Si l'on avait désiré notre amitié, on s'y serait sans doute pris d'autre façon pour l'obtenir.

Y...

CAUSERIE LITTERAIRE

En publiant les œuvres politiques de Benjamin Constant, M. Laboulaye avait rendu un signalé service à la cause de la liberté et du progrès. M. Charles Lonandre a pensé qu'à côté de cette édition considérable il y avait place pour une édition plus modeste (1), accessible à tous, qui contiendrait l'essence même des doctrines de celui qui s'appelait lui-même le maître d'école de la liberté. Voici donc, après le code complet, le manuel abrégé du bon citoyen. On y trouvera sous les rubriques très-précises des réponses décisives à toutes les grandes questions qui s'agitent sans cesse dans le domaine de la vie sociale et de la vie politique. En effet, il n'est pas un seul problème important que Benjamin Constant n'ait abordé ; et il remontait pour les résoudre aux grandes lois de la justice absolue, de la vérité éternelle, lois supérieures à toutes les formes de gouvernement, à toutes les théories exclusives des partis. Il voulait faire de la politique une science exacte. Cependant, de ces démonstrations *à priori* il cherchait la confirmation dans l'histoire; les faits lui venaient en aide pour prouver que toute société ou tout gouvernement qui méconnaît les grands principes et viole les lois essentielles se condamne inévitablement à périr.

Faut-il tant s'étonner, puisqu'il mettait au-dessus des formes accidentelles et locales le progrès et la liberté, si Benjamin Constant s'est rapproché tour à tour des différents régimes qui se sont succédé à de si courts intervalles? Mais s'est-il même rapproché? Ne l'est-on pas allé chercher, et avec empressement, dès la première heure, à ce moment où les gouvernements nouveau-nés se croient forcés de donner des gages ? C'est son honneur que son nom ait été un symbole de liberté. C'est son honneur que chaque nouveau régime se soit vu obligé de le rallier pour prendre devant la nation un engagement et donner des espérances. Si, ensuite, le contrat n'était pas observé, à qui la faute ? Tout au plus pourrait-on lui reprocher de s'être laissé prendre à de belles paroles : Ne croyons pas si aisément aux programmes pleins de promesses, pas même à ceux de M. Rouher, qui nous gouvernera, dit-il, avec fermeté et modération. Du moins, il s'éloignait alors de ce gouvernement qui se croyait devenu assez fort pour manquer à ses engagements, et qui devait bientôt en être puni. C'était à recommencer avec un autre. Toujours mêmes espérances, toujours mêmes déceptions. Heureusement pour lui la mort l'atteignit, le 8 décembre 1830, alors qu'il était dans la période de l'espoir, en pleins enchantements, en pleines illusions de la lune de miel.

Il y avait sans doute en lui beaucoup de cette humeur inquiète dont parle le poëte, et l'on pourrait dire, en changeant un peu le mot de Mme de Sévigné sur Racine, qu'il aima les gouvernements comme il aima ses maîtresses. Néanmoins cette mobilité apparente n'exclut pas la constance d'un sentiment unique. A côté du don Juan égoïste qui ne cherche qu'à accroître le nombre de ses victimes pour prouver à lui comme aux autres sa puissance fascinatrice, il y a le don Juan rêveur, en quête de son idéal, qui croit toujours le saisir et repousse bientôt ce qui n'en était que l'ombre et le fantôme. A la fois passionné et sceptique, il s'élance vers l'inconnu, puis brusquement s'éloigne désenchanté.

Laissons de côté les maîtresses et ne voyons que les gouvernements. Quand Benjamin Constant, en 1795, quitta la petite cour d'Allemagne dont il était, dit-il, le gentilhomme le plus extraordinaire, et où il avait pris une « indigestion d'ennui », il trouva dans le salon de Mme de Staël les hommes marquants de tous les partis. C'est une tour de Babel. Quatre ou cinq tribus différentes et autant de langues. Il s'approche d'un groupe de républicains : on y parle de couper la tête aux anarchistes et de fusiller les nobles revenus de l'émigration. Dans ce coin, ce sont quelques terroristes déguisés qui ont survécu ; il y est question d'exterminer le nouveau gouvernement, les émigrés et les étrangers. Voici un autre groupe où l'on parle d'un ton plus modéré. Il y va ; on l'entoure, on le caresse; mais dès le second mot il est question du retour de la royauté, sans laquelle point de salut. A la suite d'articles où il demandait que la Convention, qui voulait s'imposer au pays en se renouvelant par tiers, fît place à une assemblée nouvelle constituée par des élections générales, le groupe royaliste croit voir en lui un allié. On l'accable de félicitations en le priant de travailler à une restauration monarchique. Cette proposition le fait bondir, et il affirme sa foi républicaine dans une brochure intitulée : *De la forme du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*. Il veut faire accepter et consolider la troisième république, qui, selon lui, peut seule donner au pays l'ordre et la liberté, « et à l'affermissement de laquelle est attaché tout ce qu'il y a de noble et de grand dans les destinées humaines. »

Dès lors vont commencer ces alternatives d'espérances et

(1) *Œuvres politiques de Benjamin Constant.* — Édition en un volume, par Charles Lonandre. — Paris, Charpentier et Cie.

de déceptions dont nous parlions tout à l'heure. Bonaparte, premier consul, le fait entrer au tribunat avec Daunou, Chénier, Ginguené, Gallois et Andrieux. Il veut ainsi masquer ses desseins en choisissant des hommes dévoués aux institutions républicaines. Mais bientôt Napoléon perce sous Bonaparte. La lune de miel sera courte. Benjamin Constant proteste à plusieurs reprises contre la tyrannie qu'il voit poindre; il est éliminé avec les *mauvais membres*, qui se réfugient comme lui dans le salon de Mme de Staël. Le despotisme du premier consul les y poursuit. Mme de Staël est expulsée; Benjamin Constant la suit volontairement dans son exil. Il ne rentrera en France qu'avec les Bourbons. La monarchie constitutionnelle lui semble une république mitigée qu'il peut accepter sans se contredire. D'ailleurs il a foi dans les promesses faites au pays. Les promesses sont mal tenues et les illusions se dissipent vite; cependant il soutient la cause des Bourbons quand Napoléon débarque à Cannes. Il proteste le 19 mars contre l'entreprise de « l'homme qui menace la France, qui revient pauvre et avide pour lui arracher le peu qui lui reste encore, et dont l'apparition va être pour l'Europe un signal de guerre ». Moins d'un mois après, le 14 avril, il était mandé aux Tuileries. L'empereur avait besoin de jouer une nouvelle comédie de libéralisme, il lui fallait le concours de l'homme qui avait toujours défendu la liberté. Celui-ci ne fut pas dupe sans doute, et l'empereur ne se donnait pas d'ailleurs pour un despote converti : non, c'était son intérêt, son intérêt seul qui le préoccupait, et s'il allait promulguer l'*acte additionnel*, c'était parce qu'il lui était utile alors de donner des garanties qu'exigeaient impérieusement les circonstances. Benjamin Constant reçut le titre de conseiller d'État et rédigea en grande partie l'*acte additionnel*, que M. Thiers regarde comme la plus sage et la plus libérale des constitutions qui depuis quatre-vingts ans aient été données à la France.

Le contrat eût-il été tenu? Le nouveau régime n'eut pas le temps de fonctionner; Waterloo ramena les Bourbons. Benjamin Constant, après avoir essayé vainement d'arrêter les excès de la *terreur blanche*, se réfugia indigné en Angleterre. Il ne revint qu'en septembre 1816, après la dissolution de la Chambre introuvable. Pendant quatorze années il sera sur la brèche. Par ses discours, ses brochures, ses discours à la Chambre, il défendra la liberté, le progrès, les conquêtes de l'esprit moderne. C'est là la belle période de sa vie politique; les menaces, les insultes que lui prodiguent les exaltés de la réaction royaliste, les efforts inutiles que font les ministres pour l'écarter de la Chambre, ajoutent à sa gloire et à sa popularité. Il est alors libre de toute attache officielle; son rôle est plus noble, son attitude plus digne, que lorsqu'il répondait aux avances intéressées, soit du consulat, soit de la royauté, soit de l'empire, et qu'il se reposait avec confiance sur des promesses décevantes. Il n'était pas cependant guéri de sa facilité à l'illusion. Après les journées de Juillet, bien que trompé par tous les gouvernements nouveaux, il fut de ceux qui fondèrent le nouveau gouvernement. Il était au nombre des députés qui décernèrent la couronne à Louis-Philippe. Il en fut récompensé par la présidence du conseil d'État et un don de trois cent mille francs. Cette récompense, ou ce payement, il l'accepta en protestant qu'il n'enchaînait pas sa liberté et que, si des fautes étaient commises, il serait des premiers à rallier l'opposition. Il n'en eut pas le temps; quatre mois après, les ressorts de la vie, depuis longtemps usés en lui, se brisaient; sa mort était un sujet de deuil pour le pays presque entier.

Devant cette tombe, les anciennes haines se taisaient. Cependant on n'avait pas vu sans quelque scandale Benjamin Constant accepter de la royauté nouvelle le prix du service rendu. Des embarras d'argent, la passion du jeu, expliquaient sa conduite, mais ne la justifiaient pas. D'ailleurs ces mariages, ces divorces, ces remariages avec les gouvernements divers, avaient compromis l'autorité de sa parole. S'il avait renoncé à son idéal lointain, à cette République qui devait satisfaire, avait-il dit alors, les aspirations les plus élevées de la nature humaine, n'était-ce pas parce que la réalité présente, soit l'empire libéral, soit la royauté constitutionnelle, ouvrait immédiatement accès à son ambition et à son désir de jouer un rôle? Il faut, pour être juste, faire entrer en ligne de compte ces humaines faiblesses; expliquer tout par elles ne serait pas équitable non plus. Si Benjamin Constant semblait avoir renoncé à la forme de gouvernement dont la perspective l'avait enthousiasmé autrefois, il était loin de brûler ce qu'il avait adoré. La nécessité présente le forçait à se contenter de la réalité plus modeste; il s'efforçait du moins de la rapprocher de l'idéal. Il voulait en faire sortir toute la somme de progrès et de liberté qu'elle pouvait donner.

Aujourd'hui l'idéal n'est plus entrevu dans un vague lointain, mais peut se réaliser. C'est donc une heureuse pensée d'avoir dégagé de tout ce qui était accidentel et local les grands principes et les éternelles vérités dont Benjamin Constant a été l'éloquent apôtre. M. Charles Louandre a été bien inspiré en nous conviant à nous presser autour du *maître d'école de la liberté*. Si tous les partis l'écoutaient, les uns se guériraient peut-être de certaines illusions opiniâtres; les autres seraient peut-être prémunis contre la tentation de fonder quoi que ce soit par la violence. Souhaitons que cette voix si sage ne retentisse pas dans le désert. Prêtez l'oreille, vous tous qui êtes des hommes de bonne foi et de bonne volonté!

Ouida est un fringant romancier qui depuis douze ans étonne l'Angleterre, tout en la forçant à l'applaudir. Ouida scandalise quelque peu la gravité britannique par la hardiesse de son allure, l'audace de ses paradoxes, le sans-façon de son ton cavalier. Ouida, le romancier anglais, n'est ni romancier ni Anglais. Ouida est une *romancière*, Ouida est une Française. Mlle Louise Laramée, sous ce pseudonyme, a introduit l'adultère dans les romans anglais. A ceux qui, en sa présence, s'étonnent et se scandalisent de cette importation, elle répond sans plus de façons : « Je n'écris pas pour les femmes, j'écris pour les militaires. » M. Beutron a voulu nous offrir du *Ouida* retour d'Angleterre. Mais ne vous alarmez pas d'abord! En effet, pour ne pas vous effrayer, il a choisi ce qui, par exception, était écrit pour les civils. Il a traduit ou adapté pour nous la *Mare au diable* et la *Petite Fadette* de celle qu'on a nommée la George Sand de l'Angleterre. L'histoire des *Deux petits sabots* (1) est une idylle bien gracieuse, parfois émouvante, et cependant je ferais volontiers quelques réserves. Bébée, la propriétaire des sabots, n'est-elle

(1) Ouida, *Deux petits sabots*. — Paris, Michel Lévy frères.

pas par trop naïve et son innocence ne touche-t-elle pas à l'invraisemblance ? Ouida, voulant mettre sur le visage de son héroïne une couche aimable de candeur, l'en a badigeonnée. Ce que c'est que le manque d'habitude ! Je n'aime pas beaucoup non plus ce coin du rideau de la vie parisienne qui est indiscrètement soulevé. Puisque nous étions aux champs, il y fallait rester. Pourquoi se fatiguer si vite de l'air pur ? C'était assez déjà de faire de ce Méphistophélès dont Bébée est victime un Parisien égaré dans les campagnes. Tout cela n'empêche pas Ouida d'aimer la France, comme on le verra dans la petite nouvelle qui fait suite à l'idylle : *Une feuille dans l'ouragan.*

Il y a longtemps que nous n'avons donné audience aux poëtes. Voici M. Léon Duvauchel qui présente au public un médaillon (1) poétique. Ce médaillon est un herbier où il a renfermé toutes les marguerites qu'il a effeuillées, toutes les primevères qu'il a cueillies en la verte saison, dans le printemps de sa jeunesse folle, comme dit un vieux poëte. Ces fleurs fanées, ces feuilles racornies, ces tiges flétries, il les respire avec complaisance ; car, pour lui sans doute, ce sont autant de souvenirs. Pour nous, le plaisir est moindre ; car cette petite botte d'herbes sèches ne nous dit rien. Elle aurait pu avoir son éloquence et son parfum cependant ; mais il eût fallu que le poëte fît revivre les Lydies et les Lesbies avec qui il les a cueillies. Il eût fallu tout au moins que le souvenir du passé fît battre son cœur ou lui arrachât des larmes. Mais non ; après avoir lu ces pages de la vingtième année, nous ne connaissons ni celles qu'il a aimées ni lui-même. Ce qui manque, c'est l'accent personnel, la note émue, le sentiment profond. Il n'a pas aimé en poëte ; il a aimé comme tout le monde, et je ne m'intéresse pas aux amours de tout le monde. Faites-moi entendre le cri d'un cœur blessé ; ne me racontez pas vos bonnes fortunes. Qui êtes-vous ? car vous changez à chaque instant de visage ! un désespéré ?

> Le fleuve de ma vie est fait tout de mes pleurs,

me dites-vous ; et ailleurs encore :

> Oh ! comme j'ai pleuré quand j'ai connu la vie !

Mais non, voici qu'un instant après vous chantez le plaisir en épicurien. Ce qui domine dans vos vers, c'est la note sensuelle, le bruit des baisers sonores. Vous tressaillez d'aise en songeant aux rendez-vous dans les bois de Bagneux, dans les blés qui murmurent, dans ce que vous appelez les endroits favorables. Faut-il donc que je vous suive quand vous courez vers Galathée derrière les saules ? Et encore si vous vous contentiez des saules ! Non, vous vous intéressez à des beautés moins rustiques :

> Plus d'une qui lutine et fuit derrière un mur.

Décidément je ne veux pas vous suivre derrière ce mur. Il est vrai qu'ailleurs vous me dites que toutes ces amours ne sont que des *jeux de rimes*. Si en effet ce sont des fictions, pourquoi ne pas imaginer autre chose ? Choisissez d'autres matières de vers !

(1) Léon Duvauchel, *Le medaillon*. — Paris, 1875. Jouaust, librairie des bibliophiles.

Les *Apostrophes* (1), satires politiques de M. J. Bru d'Esquille ont une toute autre portée et sont animées d'un tout autre souffle. Le poëte prend le rôle de grand justicier et frappe d'un fouet vibrant toutes les lâchetés, les déloyautés, les apostasies, les hypocrisies de notre époque. L'énergie un peu brutale de ces satires m'interdit les citations. Je le regrette, car il y a du talent et de la fougue dans ces vers impétueux.

M. Charles Nuitter et son intéressant volume sur le nouvel Opéra (1) nous laissent dans l'actualité. Il a été, depuis plusieurs années, le fidèle Achate de M. Charles Garnier : avec lui il a gravi les échelles, escaladé les échafaudages, heurté son front contre les poutres et touché de la main les guirlandes de la frise, où les hirondelles font leur nid. Pas un coin, pas un recoin qu'il n'ait exploré, pas une pierre dont il ne sache la provenance, pas une serrure dont il n'ait fait jouer la clef. Vous avez vu et admiré sans doute le grand escalier, le foyer, la salle et la scène, enfin tout ce qui est l'éclat de ce monument gigantesque : mais prenez M. Nuitter pour guide et il vous conduira dans les profondeurs inaccessibles, dans les entrailles du colosse. Il vous fera toucher du doigt les moindres nerfs, les fibres les plus cachées. Quand on a fait avec lui cette exploration, on sort effrayé. Les Titans qui empilaient Pélion sur Ossa n'étaient que des enfants auprès de l'architecte de l'Opéra. Entasser de grosses masses, la belle affaire ! Mais construire un monument qui vive, se meuve, respire en quelque sorte, dont les cent mille articulations jouent avec ensemble ; se préoccuper de l'effet général tout en étant tiraillé par les innombrables préoccupations du détail ; rêver le beau et être harcelé par l'utile, voilà l'œuvre de démon.

Le Théâtre-Français arrache tour à tour au Gymnase les anciens fleurons de son antique couronne. Après lui avoir enlevé le *Demi-Monde*, voici qu'il lui prend *Philiberte*, d'Émile Augier. Ce n'est pourtant pas un chef-d'œuvre, tant s'en faut ; mais c'est une œuvre aimable et distinguée. Elle ne remue pas violemment et même n'intéresse pas d'une façon bien vive ; mais on écoute avec plaisir ce babillage ingénieux de gens d'esprit.

> Non, nous ne sommes pas une troupe d'oisons,

dit l'un d'eux quelque part. En effet, ce sont des rossignols contents de leurs arpéges, enchantés de leurs vocalises, ravis de leur ramage. Dans l'auteur maniéré de ce joli marivaudage, on ne pressentait pas alors le père du *Fils de Giboyer*.

MAXIME GAUCHER.

(1) Les *Apostrophes*, satires politiques par J. Bru d'Esquille. — Paris, Lachaud et Burdin.

(1) *Le nouvel Opéra*, par Charles Nuitter, archiviste de l'Opéra. — Paris, 1875, Hachette et Cie.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

L'installation d'une *parlotte* à l'Élysée a beaucoup occupé la presse pendant ces derniers jours. Les feuilles publiques ont reproduit avec le plus grand soin tout ce qui s'est dit dans la première séance. Il n'en a pas été de même de la seconde, les assistants ayant pris l'engagement formel de garder le silence sur les discours prononcés.

La *parlotte* de l'Élysée ne compte que deux ministres sur la liste de ses membres. Les autres sont furieux, M. de Cumont surtout : « La place que j'occupe dans la politique de mon temps et de mon pays rendait ma présence nécessaire à l'Élysée. — Comme homme j'y aurais été sûrement invité, on m'en exclut comme ministre, » a-t-il ajouté avec une ironique amertume.

La *parlotte* de l'Élysée improvisée tiendra-t-elle une troisième séance? Cela n'est guère probable. Le septennat a dû s'apercevoir que de pareilles réunions, au lieu de résoudre les questions, ne font que les embrouiller davantage.

II

Si j'étais un homme politique, il ne me plairait nullement d'être aussi impopulaire que le prince de Polignac, M. Guizot et le duc de Broglie; mais je ne voudrais pas non plus acheter la popularité au prix qu'y ont mis certains hommes, Ledru-Rollin, par exemple, dont les obsèques ont eu lieu lundi dernier.

Je tiens d'un ami de Ledru-Rollin qu'il ne s'est jamais fait illusion sur les fautes qu'on le forçait de commettre. Il était à cent lieues, par exemple, de croire au succès d'une insurrection le 13 juin. Il n'en lança pas moins l'appel aux armes qui le jeta pour vingt ans dans l'exil.

Marié à une Anglaise, réfugié à Londres, il y trouve quelques-uns de ses compagnons d'échauffourée. Ces braves gens, n'ayant pas de plus grand plaisir que de dire du mal du pays qui leur donnait l'hospitalité, s'avisèrent un beau jour que rien ne serait plus patriotique et plus intelligent que de faire un livre contre l'Angleterre. L'honneur de réaliser ce projet revenait naturellement, selon eux, au plus célèbre des membres du refuge ; ils en touchèrent quelques mots à Ledru-Rollin, qui, plus orateur qu'écrivain et plus paresseux que tout autre chose, fit la sourde oreille, si bien que ses co-réfugiés, voyant bien qu'ils perdaient leur temps à essayer de lui mettre la plume à la main, chargèrent l'un d'eux de brocher deux ou trois centaines de pages pour prouver que la puissance anglaise s'en allait de jour en jour et qu'elle aurait cessé d'exister avant un demi-siècle. Ribeyrolles, un ancien rédacteur de *la Réforme*, bâcla la chose en quelques semaines, et Ledru-Rollin, sommé « au nom de la démocratie » d'accepter la paternité de ce travail, se résigna au bout de quelques jours de résistance à signer un livre sur *la Décadence de l'Angleterre*, à laquelle il ne croyait nullement.

Les amis de Ledru-Rollin, après avoir compromis pendant dix-huit ans son nom dans des journaux et dans des manifestes socialistes, — du socialisme le plus saugrenu, — lui imposèrent encore, au nom de la démocratie, la candidature du bulletin blanc. Il l'accepta docilement, mais il refusa de venir à Paris la soutenir en personne.

Ledru-Rollin, rentré l'année suivante à Paris, y est resté pendant le siége. Je l'ignore, mais j'ai entendu dire qu'élu au mois de février 1871, par trois départements, à l'Assemblée nationale, on lui avait déclaré, toujours au nom de la démocratie, qu'il ne suffisait pas aux purs démocrates de voter contre la paix, et qu'ils étaient tenus de donner leur démission.

Ledru-Rollin obéit cette fois, sans trop de peine, à la voix de la démocratie. Déshabitué, depuis vingt ans, de l'action, fatigué, malade, la retraite lui plaisait. Il refusa plus d'une fois d'en sortir et de répondre à l'appel des électeurs de la Seine, du Rhône, des Bouches-du-Rhône, et de plusieurs autres départements, et peut-être eût-il résisté de même à ceux du département de Vaucluse si les meneurs de sa candidature, recourant aux grands moyens, ne l'avaient pas placé entre l'acceptation et l'anathème formel de la démocratie : « Plusieurs fois, lui dirent-ils, elle vous a demandé de lui venir en aide, elle vous le demande encore une fois, mais c'est la dernière; aujourd'hui ou jamais ! »

Ledru-Rollin, après avoir donné sa démission, après avoir repoussé trois ou quatre fois la candidature, livre donc son nom aux électeurs vauclusiens. Nommé non sans peine, il ne parut un moment à l'Assemblée que pour faire douter ceux qui ne l'avaient pas entendu autrefois de son grand talent d'orateur. Il était déjà fini depuis longtemps quand il est mort.

III

L'armée espagnole, se trouvant devant l'ennemi, au lieu de l'attaquer et de le battre, a fait un *pronunciamento;* c'est-à-dire qu'après avoir renversé la monarchie il y a cinq ans, elle la rétablit aujourd'hui ; mais, au lieu d'une reine, c'est un roi qui occupera le trône. L'armée veut bien couronner le fils d'Isabelle ; quant à Isabelle, l'armée est d'avis qu'elle continue à jouir des agréments du séjour de Paris.

La raison qu'on donne de ce nouveau *pronunciamento* dans l'état-major de l'armée du maréchal Serrano, c'est que tant que la république, ne fût-ce que de nom, aurait existé en Espagne, on n'aurait pu s'attendre à voir aucun chef de quelque valeur abandonner don Carlos. Il serait certain, au contraire, que les principaux cabecillas carlistes, voyant installée à Madrid une monarchie pouvant assurer le maintien de leurs grades et de la religion, s'empresseront de trahir leur souverain légitime pour offrir leurs services à l'usurpateur.

C'est le seul moyen de mettre fin à la guerre, ajoutent philosophiquement tous ces braves gens qui ont tant d'or sur leurs épaules, et qui traînent tant de fer sur leurs talons.

Je ne nourris pas pour la légitimité espagnole une tendresse beaucoup plus vive que pour la légitimité française. Je trouve que don Carlos mène à sa suite pas mal de gens qui regrettent la très-sainte Inquisition et qui ne verraient nul inconvénient à nous faire brûler, vous et moi, comme hérétiques; mais quand je vois les raisons par lesquelles on essaye de justifier le dernier *pronunciamento*, il me prend une furieuse envie d'aller à Lille rendre visite au fameux curé

Santa-Cruz, qui s'y trouve interné, et de lui dire : « Mon père, vous avez fait fusiller pas mal de gens ; vous me feriez fusiller, si vous pouviez, comme ennemi de l'infaillibilité du pape ; vous vous êtes montré parfois un peu plus féroce que votre habit ne le comporte ; c'est égal, touchez-là, vous croyez du moins à quelqu'un et à quelque chose, vous ne trahissez pas votre maître, vous valez mieux qu'un officier espagnol ».

IV

Enfin, elle a eu lieu, cette inauguration de l'Opéra, cette représentation de gala, en présence de tous les grands corps de l'État et du lord-maire de Londres. Le gouvernement, au dire des journaux, avait *réquisitionné* la salle. Réquisitionné ! le mot est dur. Qu'on réquisitionne le bois, le charbon, le blé, etc., dans une ville assiégée ; qu'on réquisitionne même une salle de spectacle pour la transformer en ambulance, nous n'en sommes pas surpris, nous autres Parisiens du siége ; mais en pleine paix, réquisitionner l'Opéra ! M. Halanzier, si empressé d'offrir sa salle aux abonnés du *Figaro*, l'aurait-il refusé au gouvernement ? le directeur de l'Opéra serait-il en froideur avec le septennat, au point que celui-ci se vît obligé de lui envoyer des garnisaires ?

Non, rien n'est changé dans la bonne intelligence qui a régné jusqu'ici entre le septennat et l'Opéra. La légèreté d'un *reporter* ignorant la propriété des termes a seule causé mes alarmes. M. Halanzier a prêté de bon cœur sa salle au gouvernement.

Les grands corps de l'État ne sont pas très-satisfaits de la place qui leur a été faite. L'Assemblée nationale notamment se plaint qu'on n'ait accordé qu'un peu plus de deux cents fauteuils à sa souveraineté, de façon qu'on a été réduit à un tirage au sort comme pour les bureaux.

M. Arthur de Cumont, ministre de l'instruction publique, a fait savoir à l'Institut qu'il mettait deux places à la disposition de chacune de ses *six classes*. Comme on lui a fait observer qu'il n'y avait que cinq classes à l'Institut, M. Arthur de Cumont, toujours généreux, n'a pas voulu reprendre les deux places de trop.

L'Institut, dit-on, les a toutes renvoyées.

La représentation de gala a eu lieu, mais à quand la représentation d'un opéra nouveau ? Il faut que M. Halanzier s'en procure un, dût-il le réquisitionner.

V

MM. de Magnieu et Henri Prat viennent de publier chez l'éditeur Plon une correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers, qui « ajoute un fleuron à la couronne du XVIIIe siècle finissant », et qui, de plus, ajoutent les éditeurs, « nous révèle un Boufflers tout nouveau ».

Qu'on dît cela des lettres de Mme de Sévigné, si on les publiait aujourd'hui pour la première fois, passe encore ; mais celles de Mme de Sabran, assez polies, assez spirituelles, et parfois assez touchantes, n'ajoutent rien à la gloire du XVIIIe siècle, ceux qui connaissent cette époque n'ont pas attendu la publication de cette correspondance pour apprendre qu'entre les années 1700 et 1800, et même avant, des gens ont vécu qui savaient aimer.

Je ne reproche nullement du reste aux éditeurs d'avoir publié cette correspondance, qui mérite cet honneur autant que bien d'autres ; ce que je blâme, c'est le format choisi par eux : quoi ! l'in-octavo pour ces lettres simples et aimables, non pas l'ancien et svelte in-octavo d'Eugène Randieul, l'in-octavo romantique, mais le majestueux et écrasant in-octavo de la maison Plon, avec titre en rouge et noir pour le rendre plus antique et plus solennel encore ! Ces lettres familières ne seraient-elles pas plus avenantes en simple cornette et en déshabillé qu'en toilette de cour ? Le XVIIe et le XVIIIe siècles ne comprirent Mme de Sévigné qu'en in-douze ou en in-dix-huit, et si la maison Hachette vient de l'habiller en grand in-octavo, c'est qu'elle est passée à l'état de classique. Mme de Sabran n'en est pas encore tout à fait là, cela viendra peut-être ; ses éditeurs, en attendant, auraient mieux fait de se contenter pour elle du petit format. Ne me parlez pas de lettres d'amour ayant trente-cinq lignes à la page, cinquante lettres à la ligne et des marges de 2 centimètres !

VI

Nous avons eu l'inauguration de l'Opéra, mais celle du musée Carnavalet est indéfiniment ajournée. L'empire, on s'en souvient, avait eu l'idée de faire restaurer l'hôtel habité par Mme de Sévigné et d'y installer une collection d'objets pouvant se rattacher de près ou de loin à l'histoire de Paris. C'était le règne du bric-à-brac. On en mettait partout. Le musée des souverains représentait le bric-à-brac royal au Louvre ; pourquoi le bric-à-brac municipal n'aurait-il pas une place spéciale dans Paris ? L'idée parut superbe, comme toutes les idées de ce temps-là ; les fortes têtes de la commission préfectorale des beaux-arts se mirent à la creuser, et la création du musée Carnavalet fut décidée.

Le musée fondé, il ne restait plus qu'à le garnir ; la commission se mit en campagne, fouillant les boutiques, assistant aux ventes, cherchant partout des bibelots non-seulement historiques, mais encore parisiens, et achetant de tous côtés, si bien que les salles du musée Carnavalet se trouvant pleines du haut en bas, il ne s'agissait plus que de procéder à son inauguration.

M. Arthur de Cumont se demandait déjà s'il n'y inviterait pas les grands corps de l'État et le lord maire de Londres, lorsqu'on fit remarquer à M. le ministre de l'instruction publique qu'une ou deux répétitions seraient peut-être nécessaires avant de livrer le musée au public.

La première de ces répétitions, et en même temps la dernière, a eu lieu ces jours-ci. La commission des beaux-arts, après avoir visité toutes les salles et examiné les objets destinés à former la collection Carnavalet, a reconnu avec douleur que le plus grand nombre de ces objets n'étaient pas plus dignes au point de vue de l'art qu'à celui de l'histoire d'être offerts à la curiosité des vingt-cinq ou trente rentiers du Marais qui trois fois par semaine viennent venir s'endormir sur les banquettes du musée municipal.

La commission a donc décidé que tous ces bibelots apocryphes seraient dégradés de leur origine parisienne, réunis à

leur place de bibelots cosmopolites, et vendus au plus offrant et dernier enchérisseur par le ministère d'un commissaire priseur.

La perte risque d'être considérable pour la Ville, si elle jette tout d'un coup sur la place une aussi prodigieuse quantité de bric-à-brac. Les marchands déclarent que ce serait ruiner leur commerce pendant plusieurs années. Le gouvernement y prendra garde, et il mettra l'intervalle nécessaire entre les diverses vacations de la vente à l'encan de feu le musée Carnavalet.

VII

L'imagination du lecteur français se refroidit de plus en plus et devient de plus en plus difficile à émouvoir. Où est le temps où il s'amusait à l'*Histoire des voyages*, et où les *Naufrages célèbres* le faisaient frémir? La réalité ne lui suffit plus, il lui faut maintenant de faux voyages et des naufrages arrangés de main de romancier.

M. Jules Verne est sans contredit le plus intéressant, le plus ingénieux de ces voyageurs et de ces naufragés en chambre. Le public le suivra-t-il longtemps encore dans ses dramatiques pérégrinations? Je ne puis m'empêcher de remarquer que dans un naufrage qu'il est en train de faire à bord du *Chancellor*, dans le feuilleton du *Temps*, non content de placer le navire sous les ordres d'un capitaine fou, de lui faire faire fausse route et d'allumer un incendie à fond de cale, il y introduit par dessus le marché une bombonne de picrate de potasse prête à chaque instant à faire explosion.

Du picrate de potasse! une bombonne de picrate de potasse, et nous ne sommes qu'au commencement du récit!

Heureux encore si cette bombonne de picrate de potasse n'existait que dans le roman de M. Jules Verne; mais, hélas! on la met dans les livres, dans les tableaux, dans la musique, partout. Sans bombonne, point de succès.

Après le picrate de potasse, par exemple, nous ne voyons pas trop ce qu'on pourra inventer pour chatouiller les nerfs du public.

VIII

L'Académie française est dans un grand embarras pour remplir les nombreux siéges vacants. Les séances du Dictionnaire se passent entre les académiciens à s'insinuer, à s'infiltrer des candidatures les uns aux autres.

— J'ai rencontré l'autre jour Mgr le duc d'Aumale, dit un académicien, et il m'a fait l'honneur de me demander : Connaissez-vous mon secrétaire, M. Laugel? C'est un esprit distingué, un écrivain de talent, et je m'étonne que nous n'ayons pas encore songé à le mettre de l'Académie. — Notre confrère Mgr le duc d'Aumale m'a toujours paru un homme de goût. Que penseriez-vous de la candidature de M. Laugel?

Un académicien prudent, en reconnaissant comme tout le monde que M. Laugel est, en effet, un homme de grande valeur, fit remarquer que le comité de comptabilité et de littérature présidé par M. Rouher avait des ramifications à l'Académie, et qu'il fallait éviter un échec à la branche cadette. Voilà donc la candidature de M. Laugel ajournée.

— Si nous nommions, dit un autre académicien à son voisin, le jeune d'Haussonville?

— Le père n'est-il pas déjà notre cher collègue?

— C'est pourquoi je songe à lui. MM. de Broglie père et fils ont été en même temps de l'Académie; nommons le jeune d'Haussonville pour renouer la tradition.

— A-t-il fait quelque livre, le jeune d'Haussonville?

— Aucun, mais il en fera. Il est d'ailleurs auteur d'un rapport à l'Assemblée nationale sur l'état des prisons; rien de plus facile que de le découper en chapitres. Michel Lévy ne refusera pas de l'imprimer en format in-octavo aux frais de l'auteur, et voilà le livre demandé. Aussi bien il s'agit de remplacer M. Guizot, et je ne vois guère que le jeune d'Haussonville... Il est homme d'État, très-influent à l'Assemblée, et c'est par oubli qu'il n'a pas été convoqué à l'Élysée, mais il sera certainement de la prochaine conférence avec M. Savary.

Survient un ami de M. John Lemoinne.

— Messieurs, dit-il, le *Journal des Débats* a été depuis sa fondation représenté à l'Académie. Rompez sur ce point avec la tradition, et vous aurez bien vite fait de rompre sur tous les autres.

Voilà où en est l'Académie sur le choix du successeur de M. Guizot. A bientôt d'autres nouvelles.

X...

Congrès international des Américanistes.

Une réunion internationale des personnes qui s'occupent de l'histoire de l'Amérique avant la découverte de Christophe Colomb, de l'interprétation des monuments écrits et de l'ethnographie des races indigènes du nouveau monde, aura lieu à Nancy, du 19 au 22 juillet 1875. Une exposition d'archéologie américaine sera ouverte pendant la même période.

Toute personne s'intéressant aux études qui motivent cette réunion peut être inscrite comme membre du Congrès en adressant dès à présent : 1° ses nom, prénoms et qualités; 2° son adresse exacte; 3° la somme de 12 francs, montant de la souscription, en un mandat ou en timbres-poste du pays où elle réside. On recevra, par le retour du courrier, la *carte de membre* qui donnera droit de participer à tous les travaux de la réunion et de recevoir le volume qui renfermera le compte rendu de ses travaux.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux Revues *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 15 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 29 16 JANVIER 1875

CAUSERIE POLITIQUE

M. le duc de Broglie s'ennuie dans la coulisse. Il n'en peut sortir que si la discussion des lois constitutionnelles aboutit à un avortement définitif. Donc, il importe que le débat commence au plus vite et surtout qu'il soit court. Il n'est pas bon que M. le duc d'Audiffret-Pasquier et ses amis restent exposés trop longtemps à la tentation de se joindre à la gauche pour exclure à jamais l'empire en fondant la république. On ne sait pas ce qui peut arriver.

Malheureusement, il faut trois lectures. A la vérité, les rédacteurs du *Français* eussent préféré une procédure plus sommaire, un moindre appareil, quelque chose comme un enterrement civil de tous les projets de constitution ; et même ils pensaient avoir trouvé de bonnes raisons pour justifier leur préférence : la lassitude du public, le risque des aventures, l'anxiété des fonctionnaires de tout ordre, les angoisses des hommes d'affaires, etc. Bref, il était manifeste que la France ayant attendu quatre ans, les amis de M. de Broglie ne pouvaient pas attendre quinze jours de plus, et qu'il fallait voter l'urgence. Cette malice cousue de fil blanc ne paraît pas avoir obtenu le moindre succès. D'où cette conséquence que M. le duc de Broglie a dû reconnaître hautement la convenance de la procédure ordinaire et la nécessité de s'y tenir. On n'était ennuyé à moins.

Ainsi l'urgence ne sera ni votée, ni même proposée. Nous nous en réjouissons. Nous aussi, nous sommes pressés, mais pour d'autres raisons que M. de Broglie. Nous voulons la fin, non le renouvellement de l'équivoque sans laquelle nulle majorité de droite ne saurait subsister dans le parlement. Or, la gauche ayant résolu de voter la seconde lecture du projet de M. de Ventavon, et la droite ayant renoncé à précipiter les choses, il est maintenant à peu près certain que le débat sur la question constitutionnelle sera complet. Force sera de tout dire et de vider le fond du sac ; il n'y aura plus de « questions réservées », partant, plus d'équivoque possible. Voilà ce qui nous fait aises.

Ajoutez cette circonstance singulièrement favorable, que le vote du 6 janvier a fait place nette. Il y a encore des ministres, il n'y a plus de cabinet. Le projet Dufaure pourra être repris à titre d'amendement avec plus de chances de succès que n'en eut jamais la proposition Périer. Il ne sera certainement pas combattu au nom du gouvernement, puisque le ministère de Cissey n'est plus et que le ministère de Broglie n'est pas encore. Même on peut dire qu'il n'est pas jusqu'à la crainte de voir M. de Broglie rentrer en scène, escorté de M. de Fourtou, par exemple, qui ne soit une circonstance heureuse. S'il paraît bien démontré qu'il n'y a pas d'autre moyen d'éviter une restauration imminente du cabinet de Broglie, que d'adopter la constitution Dufaure, la tentation sera presque aussi forte au centre droit qu'à l'extrême gauche.

En tout cas, il faudra choisir entre une constitution franchement républicaine et perpétuelle, où les dispositions essentielles de la loi du 20 novembre peuvent être intercalées le plus aisément du monde, et le bail de six ans que nous offre M. d'Audiffret-Pasquier. Il se peut que le centre droit tout entier persiste jusqu'à la fin à ne nous accorder rien de plus qu'une constitution pour six ans, mais il faudra qu'on dise pourquoi et qu'on le dise tout haut. Il ne restera plus alors à la gauche qu'à renouveler la proposition de M. de Malleville et à faire appel aux électeurs. Ils jugeront.

Or, l'opinion des électeurs est connue. M. Bruas, dans Maine-et-Loire, en sait quelque chose ; M. Lievet, dans le Nord, pareillement. Espérons que M. Alicot, dans le Haute-Pyrénées, l'emportera sur son concurrent. M. Cazenave, non s'il est élu, ce ne sera qu'avec l'aide des républicains, et particulièrement des radicaux, nullement en considération des réserves que M. le duc d'Audiffret-Pasquier croit devoir stipuler au profit de l'héritier présomptif de M. le comte de Chambord. Je dis présomptif ; je ne sais si la présomption n'est pas contestée à l'heure qu'il est.

Donc, la question reste aujourd'hui ce qu'elle était au mois de juillet dernier. M. le maréchal de Mac-Mahon sera-t-il le président d'une république de six ans, ou pour six ans encore le Président de la république ? Le centre gauche tient plus que jamais pour la seconde solution. M. d'Audiffret-Pasquier

pour la première. Il est parfaitement certain que le centre gauche ne cédera pas. M. d'Audiffret-Pasquier et ses amis céderont-ils? On comprend que le doute soit insupportable à M. de Broglie. Si M. d'Audiffret-Pasquier reste inflexible, M. de Broglie reprend victorieusement possession de son portefeuille : le provisoire, la trêve des partis, le *statu quo*, sont merveilleusement régénérés. Si M. d'Audiffret-Pasquier fléchit, incontinent la carrière politique de M. le duc de Broglie prend fin; il tombe au rang de simple comparse dans la troupe débandée des réactionnaires. Il convient donc que M. le duc d'Audiffret-Pasquier soit surveillé de près. Il importe que quelqu'un soit placé près de lui, qui puisse le contenir au besoin, discrètement toutefois, s'il lui arrivait de s'échapper en quelque aveu compromettant. Nul n'était plus naturellement désigné que M. de Broglie pour cette tâche délicate. Les intransigeants du centre droit ne pouvaient donc mieux faire que de l'adjoindre à M. d'Audiffret et à M. Bocher pour expliquer les motifs de l'aversion que leur inspire la république définitive.

La question est donc de savoir si les deux ducs entreront ensemble au ministère pour y protéger, d'un commun accord, le « comité de comptabilité » contre la curiosité intempestive de la commission d'enquête que les bureaux viennent d'élire, ou si M. de Broglie seul est destiné à faire naufrage et à disparaître de la scène politique. M. Rouher, naturellement, compte sur l'obstination de M. d'Audiffret-Pasquier, sur l'engagement qu'il a pris de n'accorder rien de plus que six ans de république, sur l'avortement des lois constitutionnelles qui sera la conséquence inévitable de cet engagement, pour peu que M. d'Audiffret reste intraitable, comme il y a quelque raison de l'espérer; sur la nécessité où seront les deux ducs de rechercher l'alliance du groupe bonapartiste et de la payer, du jour où ils auront acquis la certitude que le centre gauche est résolu à se dérober aux devoirs d'une complicité hypocrite à laquelle il ne se prêtera jamais; sur les immunités dont le « comité central » pourra jouir en retour des bons offices qui seront demandés, dans le parlement, aux partisans de l'appel au peuple; sur le rétablissement du régime de tolérance auquel les avait accoutumés M. de Broglie, et dont M. d'Audiffret-Pasquier sera contraint de s'accommoder avec lui, du moment qu'il aura rompu sans retour avec les républicains. Douce espérance! Elle est faite pour consoler les bonapartistes de bien des déboires, et notamment des rigueurs présentes de celui qu'ils se plaisent à considérer, dès aujourd'hui, comme leur futur obligé.

Il est certain qu'ils ont besoin de consolations. La commission d'enquête qui doit examiner le dossier de M. de Bourgoing est composée de manière à faire naître en eux, non pas peut-être de bien vives inquiétudes pour le temps où M. de Broglie et M. d'Audiffret-Pasquier seront ministres, mais du moins, pour le moment, un certain sentiment de malaise, d'embarras, de gêne, qui peut paralyser une notable partie de leurs moyens de succès en temps d'élection. Ils ne s'en vengeront que mieux aux dépens de M. d'Audiffret-Pasquier, et par les soins de M. d'Audiffret lui-même, quand le rejet définitif des lois constitutionnelles l'aura livré à leur merci.

Est-ce là le moment psychologique qu'entrevoit M. de Broglie, et qu'il attend pour mettre les électeurs en demeure d'opter entre le septennat et l'empire?

ANDRÉ DE [illegible]

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(Premier article.)

La liberté de l'enseignement supérieur semblait, jusqu'à ces derniers temps, avoir cause gagnée auprès de tous les esprits tant soit peu libéraux. Lors de la chute de l'empire, elle allait entrer dans nos lois sous les auspices d'une grande commission dont la présidence avait été acceptée par l'homme d'État illustre à qui la France avait dû, trente-sept ans auparavant, l'organisation libérale de l'enseignement primaire. Repris par M. le comte Jaubert dans la première session de l'Assemblée nationale actuelle, le projet de loi élaboré par cette commission n'avait, dans son système général, rencontré aucun adversaire. Tous les membres de la commission parlementaire chargée de l'examen de ce projet avaient travaillé à l'envi, sans distinction de partis, à l'améliorer dans ses détails. Le rapport avait été confié à l'un des hommes qui ont le mieux mérité des idées libérales dans notre pays, l'honorable M. Laboulaye, et il semblait ne devoir donner lieu à un débat animé que sur un seul point : celui de la collation des grades.

La situation a bien changé depuis le dépôt de ce rapport. Les prétentions hautement avouées du parti clérical ont fait hésiter beaucoup de libéraux. On avait cru naïvement qu'il s'agissait de la liberté pour tous, sous les garanties du droit commun : on a compris qu'il s'agissait surtout d'un partage du monopole entre l'Université et les congrégations religieuses, et que la liberté de l'enseignement supérieur, entendue dans son vrai sens, était le moindre souci de ceux qui la réclamaient avec le plus d'impatience. On s'est demandé si le monopole de l'État, tel qu'il fonctionne dans nos Facultés universitaires, n'offrait pas à la liberté de la pensée et de la science un plus sûr asile qu'une concurrence dont l'effet le plus certain serait de briser ce qui reste encore de l'unité morale de la France. Nos divisions ne sont-elles pas assez profondes pour qu'il soit peu opportun de séparer en deux camps rivaux les jeunes recrues des professions libérales, c'est-à-dire tout ce qui formera demain les classes dirigeantes du pays? Et dans quel temps propose-t-on de faire, au nom de la liberté, cette concession énorme aux ennemis systématiques de toute liberté? C'est quand l'Europe entière cherche à réagir contre les prétentions ultramontaines, quand leur triomphe parmi nous ne pourrait qu'augmenter notre isolement et, après tant de désastres, nous susciter de nouveaux périls! Que si toutefois nous répugnons à sacrifier un principe libéral, faisons du moins en sorte que la lutte ait lieu à armes égales entre l'enseignement laïque, fidèle à l'esprit moderne, et ces nouvelles écoles où menace de revivre l'esprit du moyen âge. Commençons par fortifier l'enseignement de l'État, pour qu'il puisse soutenir la concurrence : ce serait folie d'accepter le combat avant de s'y être suffisamment préparé!

Tels sont les scrupules qui, exprimés tout haut par quelques-uns et secrètement partagés par beaucoup de bons esprits, même sur les bancs du centre droit et de la droite modérée, ont fait ajourner pendant plus d'un an la discussion

du projet de loi (1). Une majorité énorme (124 voix contre 531) a paru donner tort à ces scrupules lors de la première délibération ; mais il ne faut pas s'y tromper : il ne s'agissait, dans cette délibération, que de la question de principe ; d'importantes réserves ont été faites sur l'application, et quand a eu lieu la seconde lecture, dès le premier article où s'est posée une question pratique, les opinions se sont divisées à tel point qu'un nouvel ajournement est devenu inévitable. Le vote définitif de la loi est aujourd'hui plus douteux que jamais, et elle n'a quelques chances de franchir heureusement toutes les épreuves parlementaires que si, grâce à des concessions inespérées de part et d'autre, elle cesse d'être un champ de bataille entre des ambitions et des résistances également hautaines et absolues.

I

Comme on devait s'y attendre, la première et la plus vive attaque devant l'Assemblée est venue du parti radical. Ce parti garde un vieux fond de défiance jacobine contre toutes les libertés dont il n'espère pas pour lui-même un profit immédiat ou prochain. Son orateur le plus complet peut-être, M. Challemel-Lacour, a exposé, avec une franchise qui n'était pas dépourvue d'habileté, ce point de vue nettement et ouvertement autoritaire. Dédaignant des distinctions qui ne sont souvent qu'un artifice, il a pris à partie non pas ce qu'on appelle le parti clérical ou ultramontain, mais l'Église catholique elle-même. Là seulement la liberté de l'enseignement supérieur trouvera toute prête, pour la tourner à son avantage exclusif, une association puissante, fortement organisée, soutenue tout ensemble par la puissance publique et par le zèle des particuliers, habile à faire affluer dans ses mains des ressources de toute nature, habituée de tout temps au maniement des âmes, experte enfin en toute matière d'enseignement. Et cette grande société de l'Église, si fidèle à son esprit d'envahissement, ne l'est plus à ses traditions, qui offraient au moins quelques garanties à la société civile. Il n'y a plus dans le catholicisme d'Églises nationales ; tout obéit à une direction unique, acceptée comme infaillible et couvrant de son infaillibilité la négation, la condamnation de toutes les conquêtes de la Révolution française. Une partie de la jeunesse française reçoit déjà cette direction sous la forme d'enseignement primaire et d'enseignement secondaire : si l'enseignement supérieur lui est encore livré, l'antagonisme des principes sera porté à son comble ; deux Frances seront en présence, dans toutes les positions élevées, aussi ardentes l'une que l'autre à se disputer la domination politique et sociale. Bien hardi qui peut prédire à qui restera la victoire ; bien aveugle qui ne voit pas quels « éléments combustibles » on va entasser dans le pays « jusqu'à ce que se produisent des chocs et peut-être des cataclysmes ».

Ce sombre tableau, présenté avec une éloquence émue et solennelle, aussi mesurée dans la forme qu'impitoyable dans le fond, n'a soulevé de murmures que lorsque l'orateur, poussant jusqu'au bout son argumentation, y a rattaché la situation périlleuse de la France vis-à-vis de l'étranger, si elle se faisait « l'avant-garde de la restauration catholique ». La colère ne s'est produite que le lendemain et comme par réflexion ; elle n'en a pas été moins violente et moins aveugle. Combien il eût été plus sage de s'en tenir à la protestation simple et digne qu'avait fait entendre M. Laboulaye ! Je ne reprocherais à cette revendication éloquente de la liberté pour tous qu'un peu trop d'optimisme. Il n'est pas besoin, pour aimer la liberté et pour la servir, d'atténuer ses périls. Il faut savoir les regarder en face, y porter virilement remède et, en mettant à couvert sa propre liberté, se faire honneur, suivant le beau mot de Burke, si heureusement rappelé par M. Laboulaye, de toujours défendre la liberté des autres.

Certes, tout n'est pas exagéré dans les alarmes de M. Challemel-Lacour et de ses amis. Beaucoup les partagent, en grande partie, parmi les catholiques éclairés et sincères. Mais quand elles seraient entièrement fondées, elles ne donneraient aux vrais libéraux que le droit de soustraire la liberté aux empiétements de ceux qui tenteraient de s'en faire un privilége et un monopole ; elles ne sauraient les autoriser à en refuser le bénéfice à tout le monde, de peur qu'elle ne profite à ses adversaires.

J'éprouve, je l'avoue, quelque honte à entendre des voix libérales invoquer comme un argument contre une des formes de la liberté le maintien de l'unité morale au sein de la société française. Rien ne montre mieux quel fond d'idées communes subsiste entre les partis les plus opposés et combien les uns et les autres, fils des croisés ou fils de Voltaire, nous avons peine à nous dégager de l'idéal antique et païen d'une société jetée tout entière, par l'éducation publique, dans un moule uniforme. Nous ne voulons pas comprendre que la liberté vraie, c'est la diversité et la lutte, dans l'ordre moral aussi bien que dans l'ordre religieux ou politique. Ah ! sans doute il ne faut pas que l'opposition des idées aille jusqu'au déchirement de la société et de la patrie ; mais s'il est vrai, et je ne suis pas de ceux qui ferment les yeux à ce péril, qu'un tel déchirement nous menace, pense-t-on sérieusement qu'il suffirait pour l'arrêter de retenir chaque jour, pendant trois ou quatre heures, sur les bancs des mêmes écoles, quelques milliers d'étudiants en droit ou en médecine ? C'est, en effet, à ces étudiants, dans des cours d'une nature toute spéciale, que se réduit en France l'action directe de l'enseignement supérieur proprement dit. Les Facultés des lettres, qui seules pourraient avoir une influence générale sur la direction des esprits, n'ont point d'élèves ; elles n'ont que des auditeurs bénévoles. Si la liberté d'enseignement doit avoir pour effet, comme on le prétend, de créer et de maintenir deux nations dans la même patrie, le mal est fait et il est sans remède ; il faut s'en prendre à la liberté de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire, sur laquelle aucun parti modéré ne songe à revenir et qui n'est contestée que par les enfants perdus des partis extrêmes. Ce n'est pas dans les Facultés, c'est à l'école et au collége que l'éducation se noue indissolublement à l'instruction et que l'une et l'autre tendent à s'emparer de toutes les puissances de l'âme. C'est dans la diversité radicale de ces premiers enseignements que se pétriraient deux âmes nationales absolument divergentes, si des maîtres, quels qu'ils soient, pouvaient avoir un [illegible]

(1) Le rapport de M. Laboulaye a été déposé le 25 juin 1874 ; il a été mis à l'ordre du jour de l'Assemblée le 19 novembre de la même année, et la première délibération n'a commencé que le 4 décembre 1874.

action. Je ne veux rien atténuer de nos divisions ; mais viennent-elles vraiment de cette cause unique? Portent-elles, avant toute autre, l'empreinte manifeste, soit de l'enseignement universitaire, soit de l'enseignement congréganiste? L'instabilité des institutions, l'opposition des intérêts, les préjugés des familles, sans parler de l'ignorance et des mauvaises passions, que nul genre d'éducation ne réussit à détruire, n'y ont-ils pas la plus grande part?

Sachons voir de sang-froid les choses telles qu'elles sont. Les influences cléricales, dont on évoque le spectre contre la liberté de l'enseignement supérieur, ont-elles gagné beaucoup de terrain depuis qu'elles sont en possession de la liberté de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire? Les écoles et les colléges congréganistes se sont multipliés; la foi spontanée des parents, la pression exercée par le clergé sur les mères et par celles-ci sur des pères indifférents ou déjà eux-mêmes à demi-gagnés, les entraînements de la mode et d'une certaine vanité très-française, ont attiré dans ces maisons une nombreuse population d'enfants; les générations nouvelles, dans les régions les plus élevées des classes moyennes, ont dépouillé en grande partie ce libéralisme anticlérical qui se montrait si vif et souvent même si intolérant dans les générations antérieures, sous la Restauration et le gouvernement de Juillet ; mais la nation française, prise dans son ensemble, est-elle devenue plus docile aux enseignements ultramontains? En 1848, alors que le monopole universitaire n'avait pas encore été entamé, la terreur causée par une révolution imprévue jette dans les bras de l'Eglise une partie de la société française. L'Assemblée élue en 1849 obéit aveuglément à ces nouvelles tendances, contre lesquelles protestent en vain l'éducation et le passé de la majorité de ses membres. Dans son sein et dans le pays qu'elle représente, il semble qu'il n'y ait plus de place pour les opinions modérées. C'est alors qu'on a véritablement en présence deux nations ennemies sur un même territoire, prêtes à en venir aux mains et, en attendant la guerre civile, ne s'épargnant aucune provocation ni aucune violence. On parle tout haut d'une « expédition de Rome à l'intérieur ». L'auteur du coup d'Etat de 1851 se fait à son tour un instrument de la réaction religieuse. Pendant les premières années, il gouverne avec le concours du clergé, et le clergé se croit assuré sous son nom de l'empire des esprits. Les pieux soutiens du prince éprouvent, en 1859, après la guerre d'Italie, une première et cruelle déception; mais ils peuvent croire que, si le prince leur échappe, le pays leur reste. En 1871, les mêmes causes qu'en 1848 semblent justifier leurs espérances. Une Assemblée animée des mêmes passions que celle de 1849 reçoit le dépôt de la souveraineté nationale. Peu de jours après la réunion de cette Assemblée, une guerre civile auprès de laquelle l'insurrection de juin 1848 peut passer pour un jeu d'enfants, rend presque légitime une réaction sans frein. Que s'est-il passé cependant? Ces générations que l'enseignement clérical avait pu, en toute liberté, façonner à sa guise pendant plus de vingt ans, reviennent dès les premiers jours aux tendances libérales de la société moderne, et si sur plus d'un point elles manifestent un esprit dangereux, c'est dans un sens tout contraire. Les divisions n'ont pas cessé ; elles sont plus profondes que jamais, mais en somme, et en laissant de côté les minorités extrêmes, les passions se sont amorties dans le pays et dans l'Assemblée elle-même. Si quelque chose peut étonner un observateur impartial, ce n'est pas la violence, c'est la patience ou, pour mieux dire, la lassitude des partis.

Cette lassitude n'est pas la paix ; elle n'est pas même une trêve volontairement et sincèrement acceptée ; mais ce n'est pas en nous forgeant des fantômes que nous ferons disparaître les causes de nos divisions. Décourageons les entreprises révolutionnaires ou réactionnaires en consolidant nos institutions ; pacifions les intérêts sous un régime de droit commun fortement établi ; faisons appel à toutes les forces intellectuelles du pays, sans esprit d'exclusion et de défiance, pour combattre l'ignorance et les préjugés ; sachons enfin accepter virilement les conséquences naturelles et légitimes de la liberté sans nous laisser décourager si elles ne répondent pas à toutes nos espérances ou si elles autorisent quelques-unes de nos craintes. Que s'il nous faut absolument, pour conjurer les mauvais effets de la liberté, une éducation commune, nous la trouverons dans les camps plus sûrement que dans les écoles de l'État. Quand le service universel et obligatoire réunit pour les mêmes devoirs, pour la même vie, pour une cohabitation de tous les instants, toute la jeunesse française, sans distinction de naissance ou de fortune, que voulons-nous de plus pour maintenir l'unité morale de la nation?

II

Faut-il s'arrêter davantage à la proposition d'ajournement soutenue par M. Paul Bert, dans l'intérêt d'une réforme de l'enseignement supérieur public dont il est lui-même l'ardent et intelligent promoteur.

Tout le monde est d'accord sur la nécessité de promptes et larges réformes dans l'organisation de l'enseignement supérieur public. Cette nécessité était manifeste avant même que les Facultés de l'Etat fussent menacées d'une concurrence prochaine et redoutable. Elle a été exposée bien des fois dans des articles de journaux et de Revues, dans des brochures spéciales, dans de brillants et savants ouvrages, au premier rang desquels il faut citer les *Questions contemporaines* de M. Renan. En 1870, la grande commission présidée par M. Guizot, en même temps qu'elle rédigeait un projet de loi sur la liberté de l'enseignement supérieur, indiquait les principales améliorations que réclame l'enseignement supérieur public. Quelques mois plus tard, au lendemain de nos désastres, à la veille de la Commune, l'Académie des sciences s'associait aux mêmes vœux dans une importante discussion qui ne remplit pas moins de deux séances. Ces vœux enfin ont trouvé place dans le rapport de M. Laboulaye, et l'Assemblée elle-même, en renvoyant le projet de réforme de M. Paul Bert à la commission de l'enseignement supérieur libre, a reconnu la connexité des deux questions. Elles se tiennent, en effet, par toutes sortes de liens. Comme le dit très-bien M. Renan, quelques fruits qu'on puisse attendre de l'initiative privée en matière d'instruction, rien de grand, et j'ajoute rien de vraiment libre, ne pourra se faire d'ici longtemps en dehors de l'Etat. L'Etat seul, en France surtout, est assez puissant, assez désintéressé et, même avec un gouvernement de parti, assez impartial pour assurer à la science pure, aux hautes et fortes études, de grandes et durables fondations et pour respecter dans une large mesure l'indépendance et la dignité de ceux à qui il en confie le dépôt. Les écoles privées ont beau être

affranchies de la tutelle de l'État, elles ne peuvent se soutenir qu'en se pliant aux exigences du parti ou de la secte qui les soutient, des familles ou des particuliers dont elles sollicitent la confiance. Sans échapper entièrement à de semblables exigences, les écoles publiques, même sous les régimes les plus despotiques, même aux époques de révolution ou de réaction, ont pu maintenir à peu près intacte la liberté de la science, à laquelle sont partout intéressés la gloire de l'État lui-même et l'honneur des gouvernements qui le représentent. Que faut-il pour que l'État continue à remplir, en faveur d'un enseignement scientifique élevé et libre, cette mission nécessaire? Il faut que ses écoles, non-seulement défient toute concurrence, mais soient indépendantes de toute concurrence. Le propre de la concurrence, pour la plupart des enseignements, est l'avilissement des produits. L'instruction se recherche rarement pour elle-même, mais pour son utilité professionnelle : aussi la veut-on au meilleur marché et dans le moindre temps possible. Son niveau ne peut être maintenu que par des écoles désintéressées, telles que celles de l'État, et il tendra sans cesse à baisser si ces écoles elles-mêmes ne peuvent se dégager de toute préoccupation mercantile. On l'a vu, depuis 1850, pour l'enseignement secondaire; on le verra, en un degré plus déplorable encore, pour l'enseignement supérieur si, en passant sous la loi de la rivalité commerciale, il ne trouve pas dans les écoles de l'État un asile assuré contre les funestes effets de cette rivalité.

Pour apprécier jusqu'à quel point notre enseignement public répond à cet idéal, il ne faut pas, comme on le fait communément, se borner à comparer nos Facultés, — sans lien entre elles, sans autonomie, sans ressources suffisantes, réduites à un petit nombre de chaires et, sauf les écoles spéciales de médecine et de droit, à peu près sans élèves, — avec les Facultés correspondantes des universités allemandes qui forment des corps libres et puissants, richement dotés, et qui réunissent devant un nombre considérable de chaires presque toute la jeunesse des classes élevées et des classes moyennes. En Allemagne, l'enseignement supérieur est concentré dans les universités; en France, il est distribué non-seulement par les Facultés universitaires, mais par le Collége de France, le Muséum d'histoire naturelle, l'École normale, l'École des Chartes, l'École des langues orientales vivantes, l'École pratique des hautes études. Il convient même d'y ajouter les classes supérieures des lycées, qui n'appartiennent pas proprement à ce qu'on entend ailleurs par enseignement secondaire ou moyen, et dont les professeurs tiennent dans les lettres et dans les sciences un rang aussi éminent que les professeurs de tout ordre des universités allemandes. Si nous faisons entrer en ligne de compte toutes ces sources d'instruction, l'enseignement supérieur français, par sa solidité et par son éclat, peut soutenir la comparaison avec les plus illustres universités des autres nations. Il peut la soutenir à plus forte raison avec ces universités de l'ancien régime dont Mgr l'évêque d'Orléans se plaît à lui opposer les glorieuses traditions. Elles avaient gardé depuis le moyen âge leur organisation autonome, leurs dotations et leurs priviléges, et cependant, quand elles disparurent dans la tourmente révolutionnaire, il y avait longtemps qu'elles étaient en pleine décadence. Les institutions qui leur ont succédé n'ont ni leurs richesses ni leur indépendance, elles sont en partie paralysées par un déplorable éparpillement de forces, et cependant elles comptent, après trois quarts de siècle, plus de noms justement célèbres dans toutes les branches des connaissances humaines que tous les corps enseignants de l'ancien régime dans une durée de plus de six cents ans. La force de l'enseignement tient beaucoup moins, en effet, aux institutions qu'au mouvement général des esprits et des idées dans un siècle et dans un pays. Ce n'est pas une raison, toutefois, pour négliger les conditions extérieures de l'enseignement : sans être décisive, leur influence est considérable en mal comme en bien, et le législateur doit d'autant plus s'en préoccuper que c'est par elles seules qu'il peut quelque chose dans le domaine de la pensée, pour favoriser le progrès ou pour arrêter la décadence. Or, il n'est que trop vrai que notre enseignement supérieur, sans mériter tous les reproches que lui adressent des réformateurs trop absolus, est mal armé pour les nouvelles épreuves auxquelles il va être soumis. Il appelle incontestablement une organisation meilleure; mais il ne l'appelle pas avec une telle urgence qu'il faille y procéder à la hâte en ajournant tout le reste. C'est en matière d'instruction surtout qu'il faut se défier des changements précipités et systématiques. Le progrès le mieux justifié, quand il prétend se réaliser brusquement et tout d'une pièce, avorte presque toujours en laissant après lui la trace d'un bouleversement et d'une désorganisation dont l'effet se fait longtemps sentir. Il ne suffit pas de l'initiative intelligente d'un ministre ou d'une Assemblée, il faut que le corps enseignant lui-même sente le besoin et les avantages de la réforme, se l'assimile par un effort général et spontané et mette tout en œuvre pour la faire réussir. Rien ne sera plus efficace, pour provoquer et pour activer ce travail dans l'Université de France et dans les grandes écoles qui lui servent d'auxiliaires, que le stimulant de la concurrence. Loin donc qu'il y ait lieu d'ajourner la liberté de l'enseignement supérieur, il faut, au contraire, attendre en grande partie de son influence la régénération si désirable de l'enseignement supérieur public.

S'il suffisait de poser quelques principes généraux, les réformes seraient mûres et il serait facile de les rédiger en articles de loi. Elles avaient été résumées par la commission extra-parlementaire de 1870 dans les quatre points suivants, que s'est appropriés la commission parlementaire de 1872 et sur lesquels sont d'accord tous les esprits éclairés qui se sont occupés de la question :

Inamovibilité des professeurs;
Autonomie des Facultés;
Institution, dans quelques grandes villes, d'un enseignement supérieur complet réunissant et groupant toutes les Facultés;
Accroissement des dotations de l'État.

A ces quatre points, le rapport de M. Laboulaye en ajoute un cinquième qui répond également à un vœu depuis longtemps et souvent exprimé : c'est l'admission de professeurs libres dans les écoles de l'État, en concurrence avec l'enseignement des professeurs titulaires.

Ces cinq points font l'objet d'une proposition en 53 articles dont l'Assemblée a été saisie par un de ses membres, qui est en même temps l'un des professeurs les plus éminents de la Faculté des sciences de Paris, l'honorable M. Paul Bert; mais rien ne prouve mieux que cette proposition quelle distance il y a entre la proclamation de quelques principes et les détails de

leur application. M. Bert en use librement avec la carte universitaire de la France. Ici, il crée de toutes pièces une grande université dans une ville qui ne possède encore aucune Faculté; là il supprime des Facultés en possession d'une existence séculaire et de traditions qui ne sont pas sans gloire. Il n'en use pas moins librement avec le budget. Dans les Facultés qu'il crée ou qu'il conserve, il multiplie les chaires avec une prodigalité qui serait peut-être de la parcimonie en Allemagne, mais à laquelle l'état de nos finances opposera, d'ici bien des années, un obstacle insurmontable. Il faut bien l'avouer, d'ailleurs, outre le nerf de la guerre, il manquerait, en France, à ces créations plus ou moins justifiées un personnel enseignant suffisamment préparé. Il ne suffit pas d'une loi ou d'un décret pour faire des professeurs et, dans l'enseignement comme dans l'armée, si l'on veut trop vite élargir les cadres, on donne aux moins dignes des titres durables qui de longtemps fermeront la porte aux capacités sérieuses. D'un autre côté, M. Bert ne tient pas compte de tous ces établissements de haut enseignement qui font concurrence aux Facultés et qui leur enlèvent la meilleure partie de leurs élèves naturels. Or, comme l'a très-bien montré M. Boissier dans un article déjà ancien de la *Revue des deux mondes* (1), et plus récemment M. Gustave Monod dans une conférence que la *Revue politique et littéraire* a reproduite (2), la réforme la plus urgente, et en même temps la plus difficile, serait d'assurer des élèves aux Facultés qui n'en ont pas. Enfin, sur une foule de points secondaires, la proposition a le tort d'entrer dans des détails qui ne sont pas proprement du ressort de la loi et dont il vaut mieux laisser la réglementation, soit à l'administration supérieure, soit à l'autonomie des Facultés elles-mêmes.

Cette autonomie est la seule réforme qui soit susceptible, dans une certaine mesure, d'une réalisation immédiate. Elle devrait trouver place dans une loi sur la liberté de l'enseignement supérieur; car, si l'on veut sincèrement la liberté, il faut l'accepter partout, dans l'enseignement public comme dans l'enseignement privé. Beaucoup de bons esprits sont même d'avis que si elle était complétement introduite dans le premier, elle rendrait le second inutile. Mgr l'évêque d'Orléans semble d'accord sur ce point avec M. Paul Bert. L'un et l'autre trouvent le type le plus parfait de l'enseignement libre dans ces vieilles universités que la Révolution a supprimées en France et qui subsistent encore en Allemagne, institutions de pur monopole, qui n'ont jamais admis à côté d'elles un enseignement privé, mais qui, par leur libre gouvernement, en donnant satisfaction à presque tous les intérêts qu'un tel enseignement pourrait protéger, ont pu empêcher d'en sentir le besoin.

Si, en effet, les écoles de l'Etat pouvaient s'ouvrir à tous les hommes de savoir ou de talent, sans distinction d'opinions ou de doctrines; si la plus complète indépendance leur était assurée dans leur gouvernement intérieur; si enfin elles pouvaient compter sur tous les genres de libéralités publiques ou privées, il ne faudrait pas chercher ailleurs la liberté de l'enseignement supérieur. C'est malheureusement un idéal qui n'a jamais été réalisé entièrement et qui dans notre pays rencontrera toujours des résistances à peu près invincibles. En Allemagne, il a été favorisé par l'heureuse émulation, non-seulement des universités, mais des divers États dont elles étaient la richesse et l'honneur, par le grand mouvement intellectuel qui a commencé au milieu du dernier siècle, et aussi par un tour particulier du génie allemand, qui sait allier une extrême audace dans l'ordre spéculatif à beaucoup de timidité, parfois même de servilité, dans l'ordre pratique. Toutefois l'indépendance du professorat allemand a subi plus d'une atteinte dans les temps de réaction, et elle doit compter aujourd'hui avec les tendances centralisatrices du nouvel empire aussi bien qu'avec l'esprit dominateur et jaloux de la politique prussienne. Dans nos anciennes universités, l'autonomie était loin d'être l'indépendance; elles se gouvernaient elles-mêmes sous le contrôle de l'État et de l'Église, mais elles ne se gouvernaient pas dans un esprit de liberté : comme toutes les corporations de l'ancien régime, elles ont été presque toujours l'asile de la routine et souvent même des instruments de persécution et d'intolérance. Aujourd'hui encore, ni notre caractère ni nos mœurs ne nous préparent à un régime de liberté sous le couvert et aux frais de l'Etat. Hélas! à peine comprenons-nous la liberté quand elle s'exerce à ses risques et périls, sous une responsabilité toute privée. Il n'est aucune sphère où elle ne rencontre toutes sortes d'entraves, et dans l'enseignement lui-même elle est encore contestée en principe. Réclamer pour elle autre chose que sa place au soleil, lui ouvrir toutes grandes les portes des établissements publics, reconnaître à toutes les doctrines le droit de s'y introduire et d'y battre en brèche, sous la responsabilité de l'État, l'esprit et les tendances de son gouvernement, ce n'est peut-être pas demander l'impossible, mais c'est une révolution qu'il est plus facile de décréter que de réaliser et de maintenir.

Un corps qui est comme le sommet de nos établissements d'instruction, l'Institut de France, a bien pu s'approcher de ce haut degré d'autonomie : s'il appartient à l'Etat par son organisation et par son budget, il ne dépend que de lui-même dans son recrutement et dans ses travaux. Ses priviléges ont été respectés parce qu'il n'exerce sur les esprits qu'une action très-indirecte et, à tout prendre, très-restreinte, et qu'il est protégé par l'illustration personnelle d'une partie de ses membres ; mais son indépendance a été plus d'une fois en péril, et elle ne s'est conservée à peu près hors d'atteinte qu'à force de prudence et souvent même de souplesse. L'enseignement public s'est conquis une assez grande indépendance de fait, alors même qu'elle ne trouvait dans les lois aucune garantie ; mais, telle qu'elle est, il lui serait impossible de la faire consacrer en droit et, à plus forte raison, de l'étendre au point d'en faire la pleine et entière liberté de l'enseignement. On pourra bien, dans un accès de libéralisme, décréter l'autonomie universitaire ; mais pour peu qu'elle se manifeste, sur un point ou sur un autre, en opposition ouverte avec les idées régnantes, on criera bien vite au scandale. L'autonomie municipale nous est un avertissement et un exemple. Elle avait séduit presque tout le monde il y a cinq ans. L'empire lui-même y donnait les mains. Il n'a pas eu le temps de la détruire après l'avoir établie ; mais, sauf d'honorables exceptions, les anciens adversaires de l'empire, les libéraux de toutes nuances, n'ont pas pu en supporter l'expérience, — et nous l'avons vue démolir, au bout de

(1) [illegible] *Revue des deux mondes* [illegible]

(2) [illegible] *Revue* du 23 mai 1874.

quelques mois, par ceux-là même qui avaient mis le plus d'empressement et d'ardeur à l'ediller.

Bien loin qu'on puisse espérer, pour les écoles de l'État, une complète et durable indépendance, il faut craindre qu'elles ne deviennent, sous prétexte d'autonomie, des corporations fermées, comme les universités de l'ancien régime, et qu'elles ne se laissent dominer par un esprit étroit et exclusif qui ferait bientôt regretter l'action plus intelligente et au fond plus libérale du pouvoir central. Ajoutons que des établissements publics, quelle que soit leur indépendance, n'attireront jamais les souscriptions des particuliers comme des établissements privés. Les plus zélés pour le bien public ne s'intéressent volontiers qu'à des œuvres qui répondent directement à leurs convictions ou à leurs préférences personnelles et où ils se trouvent en quelque sorte chez eux ; ils sont peu portés à venir en aide au Trésor public pour des institutions d'un caractère général et impersonnel, et ils y seraient d'autant moins portés que ces institutions seraient plus dégagées de tout esprit exclusif de parti ou de doctrine. Sauf la rétribution des élèves, qui nulle part ne peut satisfaire à tous les besoins d'un enseignement élevé et complet, tout retomberait à la charge de l'État : système fâcheux à tous les points de vue ; car, à égalité de résultats, l'initiative publique ne remplace jamais sans désavantage les initiatives privées ; système, de plus, incompatible avec une réforme sérieuse des hautes études dans notre pays, tant que de dures nécessités financières nous feront une loi de l'économie en matière d'instruction comme dans tout le reste.

III

Les Facultés ou les universités de l'Etat, quelques réformes qu'on puisse introduire dans leur organisation et dans leur enseignement, ne suffisent pas à la liberté. Il est juste et il est également utile qu'à côté d'elles puissent se fonder des établissements privés, de même qu'à côté de l'Institut national la liberté scientifique appelle des sociétés savantes ne relevant que d'elles-mêmes. Ces établissements privés ont le droit de revêtir toutes les formes : simples conférences ; cours permanents, individuels ou collectifs ; Facultés constituées, soit isolément, soit en corps d'universités. Toute autorisation préalable, toute condition absolument restrictive, doit être écartée. L'intérêt public n'exige que la surveillance des agents de l'État et, s'il y a abus, le renvoi devant les tribunaux compétents.

Ces principes sont consacrés sans réserve par le projet de loi dont M. Laboulaye est le rapporteur ; mais ils sont loin d'être admis par ceux qui réclament avec le plus d'ardeur la liberté de l'enseignement. Dans un intérêt qu'il est facile de comprendre et auquel viennent en aide, chez des esprits plus impartiaux, les scrupules exagérés de l'intérêt conservateur, on voudrait restreindre la liberté de l'enseignement supérieur aux seuls établissements qui peuvent offrir une large surface ; on la demande ou on l'accepte sous la forme de facultés ou d'universités embrassant un grand nombre de cours et représentant de puissantes associations ; elle devient suspecte si elle doit profiter à de simples professeurs dont toute l'ambition se borne à exposer les résultats de leurs études dans des conférences ou des cours isolés. On affecte de craindre que ces conférences ou ces cours ne servent de prétexte à des manifestations subversives, et l'on prétend leur retirer le bénéfice du droit commun.

Si cette prétention était dictée par un souci sincère ou éclairé de l'intérêt social, il serait trop facile de la réfuter. De tout temps on avait cru, en effet, que les dangers de la liberté croissent avec le nombre et l'organisation de ceux qui l'exercent ; de tout temps on avait imposé des conditions plus restrictives aux associations qu'aux individus. Pourquoi la liberté de la presse a-t-elle toujours rencontré plus d'entraves pour les journaux que pour les livres ? C'est que les journaux sont des œuvres collectives et les livres des œuvres individuelles. D'où vient donc que l'on raisonne d'une manière différente quand il s'agit de la liberté d'enseignement ? Une telle inconséquence ne peut s'expliquer que par un seul motif : on veut la liberté pour les associations enseignantes parce qu'on a surtout en vue les associations religieuses ; on n'en veut pas pour l'enseignement individuel parce qu'on sait d'avance qu'il sera exclusivement laïque.

Je conviens qu'un ensemble de cours, organisé sur de larges bases et pour une longue durée, présente une responsabilité plus sérieuse qu'une simple conférence qui n'aura peut-être pas de lendemain ; mais si la responsabilité est mieux assurée pour l'œuvre collective et durable que pour l'œuvre individuelle et précaire, elle pèse moins sur chacun des collaborateurs de la première que sur l'individu qui s'est engagé seul et tout entier dans la seconde. Celui-ci peut payer de sa liberté et de sa fortune un excès d'audace ; ceux-là n'ont à craindre pour la plupart que la ruine de l'œuvre à laquelle ils se sont associés. D'ailleurs, il ne faut pas seulement considérer dans l'enseignement collectif les garanties de responsabilité, il faut aussi tenir compte des moyens d'action et de résistance. Sans existence légale, à la merci d'une simple mesure de police qui peut, sans forme de procès, les réduire à néant, certaines congrégations enseignantes sont des puissances dans l'État et, malgré les inimitiés acharnées qui les poursuivent depuis des siècles, elles ont pu affronter les plus violentes explosions des passions révolutionnaires, toujours debout, toujours prospères et puisant dans la persécution et dans le martyre une force nouvelle. Que le parti libéral abdique, à l'égard des congrégations, ses vieilles défiances, ou, s'il ne peut s'empêcher de les considérer comme ses plus dangereux adversaires, qu'il sache respecter en elles la cause sacrée de la liberté : rien de mieux assurément ; mais que la même cause protége aussi, dans des conditions moins redoutables, l'enseignement isolé et personnel !

Au point de vue de l'utilité, cet enseignement personnel est celui dont on peut attendre les fruits les plus immédiats et les plus sûrs. Les grandes créations ne peuvent pas plus s'improviser dans l'enseignement libre que dans l'enseignement public. Si elles prétendent se multiplier à la hâte et à tout prix, dans un intérêt de rivalité et de concurrence, elles seront pour les études un abaissement, non un progrès. La liberté nouvelle risquera beaucoup moins de manquer son but si elle permet à quelques hommes d'un vrai mérite, exclus des écoles de l'État par l'indépendance de leur esprit ou par la spécialité de leur savoir, de grouper autour d'eux quelques disciples sans avoir à craindre l'intervention de la police ou l'opposition de l'autorité universitaire. Les innovations les meilleures ont des commencements modestes, et leurs chances de durée sont d'autant plus grandes qu'elles ne

prétendent pas produire du premier coup tous leurs effets.

Le projet de loi fait une distinction entre les conférences et les cours. Il n'affranchit les premières de l'autorisation préalable que si elles se rattachent à l'enseignement général d'une Faculté. La distinction est impossible à justifier. Le nom de conférences est devenu un terme vague qui désigne tantôt un enseignement plus familier et plus intime, tantôt, au contraire, un plus grand apparat et une publicité plus étendue. On paraît attacher au nom de cours l'idée d'une série de leçons, tandis que la conférence ne serait qu'une leçon isolée ; mais la distinction, ainsi entendue, n'est pas conforme à l'usage. De tout temps un enseignement suivi a pris le nom de conférences aussi bien que celui de cours. Les cours qui se font à l'Ecole normale s'appellent des conférences. Plusieurs des cours libres qui se sont créés dans ces dernières années avec l'autorisation et souvent avec l'encouragement de l'État, ont pris le même nom, sans se condamner pour cela à ne donner que des leçons sans lendemain. Pourquoi d'ailleurs une série de leçons éveillerait-elle moins d'alarmes qu'une leçon isolée ? Rien ne serait enfin plus facile que d'éluder la loi en annonçant un cours complet et en s'arrêtant après la première conférence. Ne gâtons pas une institution excellente par des subtilités sans utilité et sans effet pratique.

Que si l'on craint de voir s'élever, sous le nom de cours ou de conférences, de véritables tribunes ouvertes à toutes les passions politiques ou religieuses, les précautions prises par le projet de loi sont plus que suffisantes pour écarter le danger. Il institue, en effet, une surveillance active et efficace, et il lui donne une sanction pénale qui peut passer pour rigoureuse. Il exige, d'un autre côté, pour l'ouverture des cours, des conditions analogues à celles qui sont exigées pour les réunions publiques. On peut réclamer d'autres précautions ; mais, si l'on veut interdire les cours ou les conférences, qu'on ne parle plus de liberté de l'enseignement supérieur !

Un éminent professeur de droit, l'honorable M. Bertauld, a cru trouver dans la publicité obligatoire des cours la meilleure garantie contre les abus de la liberté de l'enseignement supérieur. La publicité est la règle dans les Facultés de l'État. Elle est prescrite, dans les termes les plus formels, par un décret du 22 ventôse an X, qui n'a jamais été abrogé (1). Elle a pu être restreinte pour certains cours, dans un intérêt d'ordre public ; elle peut être suspendue pour couper court à de graves désordres ; mais, en fait comme en droit, ainsi que l'a très-bien dit M. Bertauld, elle n'a jamais souffert que ce genre d'exception qui confirme la règle. On peut même dire que l'enseignement supérieur ne se distingue essentiellement de l'enseignement secondaire que par sa publicité. Il n'est pas une des matières du premier qui ne trouve place, en un certain degré, dans le second. Sans parler des lettres et des sciences, dont les matières sont communes aux deux enseignements et qui sont quelquefois professées d'une façon plus approfondie dans les lycées que dans les Facultés, l'enseignement secondaire, par ses conférences religieuses, par ses leçons de droit usuel et d'hygiène, empiète sur le domaine des Facultés de théologie, de droit et de médecine. Sans doute l'enseignement supérieur exige, en général, de plus amples développements et une plus haute science ; mais la limite est impossible à marquer exactement ; rien de plus clair, au contraire, que la différence entre les classes fermées des lycées et les cours publics des Facultés. Imposer la publicité aux cours libres d'enseignement supérieur, ce ne serait donc leur imposer que la loi propre de cet enseignement et la condition à laquelle il est soumis dans les écoles de l'État ; ce serait en même temps exercer sur eux le seul contrôle efficace. Pour que les hautes études portent leurs fruits, il ne faut pas les entraver par des garanties préventives, mais les soumettre à une surveillance intelligente et assidue et, s'il y a abus, en appeler à la justice pénale. Or, des inspecteurs, si bien choisis et si zélés qu'on les suppose, ne pourront assister à tous les cours, et il est peu probable que les plus graves écarts de parole ou de doctrine se produisent en leur présence. L'opinion publique seule, si tous les cours se font sous son contrôle, peut veiller partout et toujours sur un enseignement qui, s'adressant à des hommes faits ou presque faits, est avant tout son justiciable.

Ces raisons sont spécieuses ; elles ne sont pas décisives. L'opinion publique, avec ses entraînements, avec sa légèreté ordinaire et, disons le mot, avec son ignorance, n'est pas un bon juge pour l'enseignement supérieur. Telle doctrine théologique, métaphysique ou scientifique peut faire crier au scandale et cependant, pour des esprits éclairés et libres, avoir sa place légitime dans le haut enseignement. Le discours de l'honorable M. Bertauld est lui-même une preuve du danger qu'il y aurait dans un contrôle incompétent. Quelques-unes des doctrines qu'il prétend mettre au-dessus de toute controverse sont discutées librement, dans les chaires de l'État, par les professeurs les plus respectables, en Allemagne, en Angleterre, en France même. Si un esprit aussi distingué et, en d'autres matières, aussi libéral peut céder à une telle intolérance, que ne faut-il pas craindre des jugements de la foule ? Ajoutons que certains enseignements peuvent être dangereux s'adressant au public, qui cesseraient de l'être devant un auditoire choisi et suffisamment préparé. Tout le monde reconnaît que la publicité absolue n'est pas de mise pour certaines parties des sciences médicales ; elle ne l'est pas davantage pour certaines questions du ressort des sciences morales. Le professeur libre, enseignant sous sa responsabilité personnelle, doit avoir le droit et peut avoir le devoir de ne livrer son enseignement qu'à des intelligences assez mûres et assez fortes pour se l'assimiler sans danger. « Nul n'entre ici, s'il n'est géomètre, » disait l'inscription placée devant l'école de Platon. Si vous me forcez à recevoir tout le monde, ou bien vous assumez dans toutes ses conséquences la responsabilité de mes leçons, ou bien vous en restreignez la liberté au préjudice de la science.

Là même où la publicité obligatoire serait plus acceptable, elle ne serait jamais sans inconvénient. L'auditoire fait jusqu'à un certain point le professeur. Il est difficile de garder la sévérité d'un enseignement vraiment scientifique devant un public mondain, désœuvré, mobile, qui ne vient chercher dans un cours que des distractions et un passe-temps. On reproche non sans raison à quelques-unes de nos Facultés des lettres d'être devenues des *athénées* et de faire plutôt des conférences brillantes que des leçons solides. Ce n'est pas assurément faire une œuvre inutile ou de peu de prix que

(1) L'article 69 de ce décret est ainsi conçu : « Les leçons seront publiques et, pendant leur durée, l'entrée ne pourra être refusée à personne. »

d'instruire les gens du monde en les amusant. Ces cours élégants, spirituels, parfois éloquents, qui, après avoir envahi l'enceinte austère des Facultés, se sont multipliés partout et ont place aujourd'hui jusque dans les théâtres, sont une des formes les plus distinguées et les plus heureuses de l'esprit français. Il ne faut pas les décourager; mais il ne faut pas davantage en faire le type obligé de l'enseignement supérieur. Quelque éclat que jette cet enseignement dans certains cours publics et dans les salles de conférences, il porte encore ses meilleurs fruits dans des cours fermés, tels que ceux de l'École polytechnique et de l'École normale. Ce serait bien mal entendre la liberté, que d'interdire à l'enseignement libre des cours du même genre.

Un enseignement subventionné par tous les contribuables, investi d'un monopole pour la préparation aux grades et, par suite, aux carrières libérales, a pu se faire un devoir de la publicité. En l'imposant à la plupart de ses grandes écoles, l'Etat a d'ailleurs les moyens d'en prévenir, d'en restreindre et d'en corriger les abus. Ses représentants, dans l'enseignement et au dehors, peuvent la suspendre et, au besoin, la supprimer, et contre les désordres qu'elle peut entraîner ils ont la double action disciplinaire et pénale. Et cependant, malgré ses droits, malgré sa puissance, l'État, sous tous les régimes, a plus d'une fois capitulé devant des manifestations publiques d'hostilité contre ses professeurs. L'enseignement libre, ne représentant qu'un droit privé, serait plus impuissant encore ; il n'aurait par lui-même aucune arme légale, soit pour se faire respecter, soit pour faire respecter l'ordre public dans ses cours. Dans toute réunion publique, autorisée par l'administration ou permise par la loi, la police a sa place obligatoire et elle est armée du droit de dissoudre la réunion, en cas de désordre grave ou de tumulte. A plus forte raison son intervention serait-elle nécessaire si la publicité était ordonnée par la loi elle-même, et l'on aurait ce spectacle d'un professeur enseignant, non-seulement sous l'œil, mais sous l'autorité de la police. S'il fallait choisir entre la publicité et la non-publicité comme condition absolue de l'enseignement supérieur, nous préférerions la seconde. Sans nous dissimuler ses inconvénients au point de vue du contrôle, ils nous paraissent moins grands que ceux du système contraire. Le plus sage est de s'en rapporter à la liberté en organisant dans les deux cas, par les voies du droit commun, la surveillance et la répression.

Nous croyons également qu'il faut entendre dans le sens le plus libéral la définition de l'enseignement supérieur, dont la publicité n'est qu'un signe accidentel et sans valeur. Sans doute on ne peut accepter comme enseignement supérieur toute conférence ou toute prédication sur n'importe quel sujet ; mais il vaut mieux laisser aux autorités scolaires, sous la sanction des juges de droit commun, le soin d'apprécier, dans un cas donné, quel sujet doit être exclu, que de procéder par des déterminations ou des exclusions générales qui seront toujours arbitraires et plus gênantes pour la liberté.

Les conditions restrictives sont impossibles, ou du moins elles seraient la négation même de la liberté à l'égard d'un enseignement dont l'universalité n'exclut, en principe, aucun objet et qui a le droit, pour se maintenir dans une sphère vraiment élevée, de se faire à lui-même ses programmes. On a proposé d'exiger le grade de docteur et un enseignement similaire de celui des Facultés de l'État (1). Avec une telle restriction, a dit éloquemment M. Laboulaye, on ne ferait plus une loi de liberté ; on ne ferait qu'un partage du monopole entre l'État et certains établissements. La liberté de l'enseignement supérieur n'est pas seulement le droit de faire concurrence aux écoles de l'État sur leur propre terrain ; c'est aussi celui de suppléer à leurs lacunes en se plaçant sur un terrain encore inexploré par elles, et s'il fallait choisir entre les deux droits, l'exercice du second serait sans contredit plus utile et plus opportun que celui du premier. D'ailleurs l'enseignement supérieur public n'est pas lui-même enfermé dans les Facultés ; il embrasse bien d'autres établissements et même des cours isolés, pour lesquels n'est exigé aucun grade universitaire et qui ne supposent que la spécialité de la science. Sauf pour les professeurs titulaires des Facultés, il n'est exigé également aucune condition d'âge dans l'enseignement supérieur public, et une telle condition imposée à l'enseignement libre serait bien peu sérieuse.

Il appartenait à l'écrivain qui a le plus fait pour nous initier aux institutions américaines, de réclamer pour les femmes l'accès de l'enseignement supérieur. Aux États-Unis, les femmes se sont fait leur place à tous les degrés d'enseignement et nul ne s'étonne de voir des jeunes filles professer les plus hautes sciences devant un auditoire des deux sexes. En France, la séparation des sexes, depuis l'école primaire jusqu'aux cours les plus élevés, est la règle générale. Toutefois, nous commençons à voir sans trop d'étonnement des femmes disputer aux hommes les grades de l'enseignement secondaire et de l'enseignement supérieur, et nous sommes accoutumés depuis longtemps à rencontrer dans nos cours publics de lettres et de sciences un auditoire féminin qui n'est ni le moins intelligent ni le moins attentif. Nous souffrons donc que les femmes reçoivent l'enseignement supérieur : pourquoi leur serait-il interdit de le donner, sinon aux deux sexes, comme en Amérique, du moins à leur sexe? Nul ne leur conteste les deux premiers degrés d'enseignement ; il n'y a rien de déraisonnable, comme l'a très-bien dit M. Laboulaye, à leur ouvrir le troisième.

EMILE BEAUSSIRE.

La fin très-prochainement. —

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS

MORALE

COURS DE M. L'ABBÉ MÉRIC

Une nouvelle phase de la philosophie catholique

Messieurs,

Depuis quelques années, la philosophie spiritualiste et la philosophie catholique essayent de triompher de l'indiffé-

(1) C'est l'objet d'un amendement de MM. Adnet, Jules Brisson et Henry Fournier, dont le renvoi à la commission a fait sombrer la loi dès le début de la seconde délibération.

rence générale en France et, changeant de méthode, opèrent un mouvement que nous estimons utile et intéressant de signaler. Certains spiritualistes, disciples de ces maîtres célèbres dont l'Université n'a pas perdu le souvenir : Cousin, Jouffroy, Damiron, Royer-Collard, s'engagent, à la suite des philosophes de l'école anglaise, dans la voie de l'analyse approfondie et de l'énumération complète des phénomènes particuliers qui se succèdent rapidement dans la conscience humaine. Il faut bien reconnaître, si l'on ne veut pas être injuste, que Bain, Stuart Mill, Herbert Spencer et les chefs de l'école expérimentale anglaise, ont un grand talent d'observation et qu'ils sont arrivés à une perfection inconnue avant eux quand ils font une étude comparée du rôle du corps et de l'âme, de la matière et de l'esprit, dans les phénomènes de la pensée et de la volonté; mais cette philosophie de détail manque d'air, d'élévation et de grandeur. L'analyse prépare au philosophe les matériaux de la science; mais c'est la synthèse, ce sont les vues d'ensemble et les grands principes qui distinguent le philosophe du naturaliste, et qui donnent à son œuvre de la solidité, de l'éclat et de l'ampleur.

Tandis que les philosophes spiritualistes, si jaloux des droits de la raison, répudient hautement le concours de la foi et nous ramènent à Stuart Mill, certains philosophes catholiques veulent en finir avec Malebranche et Descartes, et, par une impulsion vigoureuse, ils essaient, avec un succès que je ne veux ni contester ni approuver encore, de nous ramener à la philosophie d'Aristote et de saint Thomas. L'abîme est profond entre ces deux groupes de philosophes qui semblent ne pas se connaître et qui ont cessé de se combattre. Ici les déistes, autrefois éclectiques dans leurs savantes recherches, agitent les problèmes de la morale avec une indépendance absolue; ils ne cherchent plus querelle aux théologiens à propos du miracle et de la révélation. Pour eux, le théologien est un ennemi de la raison avec lequel on ne discute pas. Là, des philosophes catholiques, dont la raison est affermie et illuminée par la foi, enfermés peut-être dans l'enceinte trop étroite d'une école exclusive et jalouse, argumentent, discutent, dissertent comme on faisait au moyen âge, aussi étrangers, aussi indifférents à l'évolution de la philosophie déiste et contemporaine que ces déistes sont eux-mêmes indifférents à ce retour vers un passé qu'ils ont appris à ne plus redouter.

Je ne veux pas rechercher les causes lointaines ni prédire les conséquences douloureuses de cette séparation de la philosophie spiritualiste en deux camps; j'écarte de mon sujet l'école déiste, et je décrirai seulement la nouvelle phase de la philosophie catholique. Admirateur et disciple respectueux de saint Thomas d'Aquin en théologie, je dirai plus tard, si j'ai quelques loisirs, les craintes et les espérances que ce mouvement contemporain de la philosophie catholique inspire à ceux qui s'estimeraient heureux de la favoriser sans faire néanmoins le sacrifice de leurs préférences pour Bossuet, Fénelon, Thomassin et saint Augustin.

I

Il faut remonter à Malebranche et à Descartes si l'on veut juger le différend qui s'élève aujourd'hui entre deux écoles catholiques également dociles à l'autorité de l'Église et dévouées aux droits de la raison.

Au commencement du XVIIe siècle, l'Université avait promulgué à Paris, en pleine assemblée, un règlement qui rendait obligatoire l'enseignement de la philosophie d'Aristote, lorsque Descartes, obéissant aux instances du cardinal de Bérulle et de ses amis, publia son *Discours de la méthode* et sépara la philosophie de la théologie. A la philosophie traditionnelle fondée sur la raison et l'autorité, Descartes opposa une philosophie nouvelle exclusivement fondée sur la raison. Quatre principes devaient le diriger dans son entreprise et résumer l'économie générale de sa méthode.

« Le premier, écrit Descartes (1), étoit de ne recevoir jamais aucune chose pour vraie que je ne la connusse évidemment être telle; c'est-à-dire d'éviter soigneusement la précipitation et la prévention, et de ne comprendre rien de plus en mes jugements que ce qui se présenterait si clairement et si distinctement à mon esprit, que je n'eusse aucune occasion de le mettre en doute. Le second, de diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre. Le troisième, de conduire par ordre mes pensées, en commençant par les objets les plus simples et les plus aisés à connaître, pour monter peu à peu comme par degrés jusqu'à la connaissance des plus composés, et supposant même de l'ordre entre ceux qui ne se précèdent point naturellement les uns les autres. Et le dernier, de faire partout des dénombrements si entiers et des revues si générales, que je fusse assuré de ne rien omettre. »

Malebranche est cartésien, et cependant il règne des différences profondes entre sa philosophie et celle de son maître. Il veut chercher l'évidence philosophique; il est sévère aussi, jusqu'à l'injustice peut-être, envers Aristote et la scolastique; il pratique enfin le doute méthodique, et, par ces raisons, il appartient à l'école cartésienne et il se sépare avec courage des philosophes dont la parole était universellement acceptée ou subie; mais sa philosophie est une tentative d'union entre ces deux écoles rivales. L'observateur attentif à étudier le fini et l'ensemble de la métaphysique de Malebranche découvre même dans sa méthode, en apparence indépendante et originale, la salutaire influence des philosophes dont il croit se séparer. Il cite volontiers, pour justifier sa doctrine, le *Commentaire sur la Genèse* de saint Augustin, les *Morales* de saint Grégoire expliquant le Livre de Job, saint Cyrille d'Alexandrie expliquant l'Évangile selon saint Jean, la philosophie chrétienne d'Ambroise Victor, saint Thomas d'Aquin, dont il reproduit un long article sur la *théorie de la connaissance*; — et dans la préface des *Entretiens sur la métaphysique* comme dans sa *Réponse* aux vraies et fausses idées d'Arnaud, son impitoyable adversaire, il prétend prouver son sentiment par la doctrine de saint Augustin.

Malebranche ne manque donc pas d'ancêtres dans la voie philosophique où il s'engage. A l'exemple de Thomassin, mais avec moins de fidélité, il s'éclaire, dans sa marche, de l'enseignement et des témoignages des Pères de l'Église qui se glorifiaient d'appartenir à l'école de Platon corrigée et complétée par l'Évangile, et par là il se sépare de ses contemporains, disciples d'Aristote, dont l'autorité était vénérée comme indiscutable et souveraine.

Il accepte, avec Descartes, l'autorité de la raison et re-

(1) *Discours de la méthode*, seconde partie.

cherche la perception claire de la vérité. Mais n'oublions pas que Malebranche est platonicien, et que la raison est pour lui une faculté éclairée par le verbe de Dieu. Il conseille, en philosophie, la marche qu'il a suivie lui-même avec une si grande fermeté. Élevons-nous, dit-il, sans cesse du monde extérieur au monde intérieur, et du monde intérieur à Dieu, dont la clarté souveraine est l'honneur, la force et la règle de la raison. Quelle admirable sagesse dans ces conseils :

« Ceux qui mortifient incessamment l'activité de leurs sens, qui conservent avec soin la pureté de leur imagination, qui résistent courageusement aux mouvements de leurs passions; en un mot, ceux qui rompent tous les liens qui rendent les autres esclaves du corps et de la grandeur sensible, peuvent découvrir une infinité de vérités et voir cette sagesse qui est cachée aux yeux de tous les vivants. Ils cessent en quelque manière de vivre lorsqu'ils rentrent dans eux-mêmes; ils quittent le corps lorsqu'ils s'approchent de la vérité. Car l'esprit de l'homme est tellement situé entre Dieu et les corps, qu'il ne peut quitter ces corps sans s'approcher de Dieu, de même qu'il ne peut courir après eux sans s'éloigner de lui. Mais parce qu'avant la mort on ne peut quitter entièrement le corps, j'avoue qu'on ne peut aussi avant ce temps s'unir parfaitement à Dieu. On peut maintenant, selon saint Paul, voir Dieu confusément et comme en un miroir, mais on ne le peut voir face à face : *Non videbit me homo et vivet*. Cependant on le peut voir *ex parte*, c'est-à-dire confusément et imparfaitement (1). »

Oui, il pratique lui-même ces conseils. Il se reconnaît faible, sensible, grossier, et il gémit de son ignorance. Il s'efforce à se détacher du corps pour consulter les idées éternelles. Et cependant cette philosophie qui frappe autant par l'élévation des idées que par le charme, l'élégance et l'onction du langage, laisse voir de temps en temps l'argumentation vigoureuse qui la soutient. Il est violent et très-injuste envers Aristote, qu'il appelle un misérable et pitoyable philosophe (2); mais il ne dédaigne pas le syllogisme. Attaqué par Arnaud et Régis, ce méditatif s'arrache à ses contemplations sublimes, et, par une dialectique rapide, serrée, mais dont les coups ne sont pas toujours sûrs, il repousse ces attaques, s'impatiente, s'indigne et témoigne alors d'un rare talent d'argumentation contre des adversaires qui le pressent et le harcèlent sans trêve et sans pitié. La philosophie de Malebranche n'est pas dans ses *Méditations*, qui rappellent un poëme ou une belle prière; elle est dans ses *Réponses* et dans ses longs *Éclaircissements*. C'est bien là que le philosophe et le logicien se révèlent avec une vigueur qui ne perd jamais son éclat.

Le syllogisme, l'autorité respectée de saint Augustin et de quelques Pères de l'Église, la raison unie à Dieu et détachée des sens, l'attention et le recueillement, voilà les caractères de la méthode philosophique de Malebranche. Il essaie ensuite, avec cette méthode, d'expliquer la connaissance des vérités nécessaires, la connaissance des corps et la liberté humaine, et il veut toujours, sans s'écarter de sa résolution, « observer, dit-il, cette loi de ne dire que ce qu'il conçoit clairement et de prendre toujours le parti qui s'accommode le mieux avec la religion (3). »

(1) V. *E[illegible]* [illegible].

(2) *E[illegible]* sur le VIe livre, V[e] preuve.

(3) *Eclaircissement* sur le VIe livre, VIIe preuve.

Or, selon Malebranche, le parti qui s'accommode le mieux avec la religion, c'est de démontrer et de répéter sans cesse que l'homme est dans une continuelle dépendance à l'égard de la divinité, et qu'en vertu de cette dépendance la raison humaine est soumise à la raison de Dieu. La volonté humaine est soumise à la volonté de Dieu : voilà l'idée qui domine toute la philosophie de Malebranche et qui en explique les détails infinis. L'écueil de cette tentative était d'exagérer cette dépendance et de supprimer, par une rigoureuse application de principes très-contestables, et la raison humaine et les causes secondes, pour ne voire en toute chose que la raison divine et la cause première, absolue.

Suivons l'argumentation de Malebranche en la dégageant de sa trop brillante parure. S'il est vrai que la raison qui éclaire notre intelligence est universelle, infinie, nécessaire, immuable, elle est divine, elle est Dieu lui-même; car Dieu seul est l'Être nécessaire, universel, immuable, infini. Or, la raison qui nous éclaire est universelle; elle est la même pour tous les hommes; car si la raison que je consulte n'était pas la même qui répond aux Chinois, je ne pourrais pas être aussi assuré que je le suis que les Chinois voient les mêmes vérités que je vois; — elle est immuable et nécessaire, car tout esprit voit nécessairement que deux fois deux font quatre et qu'il faut préférer son ami à son chien; — elle est infinie, et l'esprit de l'homme conçoit clairement qu'il y a ou qu'il peut y avoir un nombre infini de triangles, de tétragones, de pentagones intelligibles et d'autres figures. Donc la raison qui éclaire mon intelligence, ou ma raison personnelle lorsque je pense aux vérités nécessaires, est Dieu, et c'est en lui, d'une certaine manière, que je vois ces vérités.

« C'est encore en Dieu que je vois les corps, dit Malebranche; car nous voyons les ouvrages de Dieu dans leurs idées ou leurs archétypes qui ne se trouvent qu'en Dieu (1). Avant de créer le monde, Dieu en avait en lui-même l'exemplaire ou les archétypes; car Dieu a connu ce qu'il a voulu, et le modèle du monde et d'une infinité de mondes possibles est préalable à la volonté ou au décret de la création. Or, il faut reconnaître et distinguer avec soin, dans toute vue d'un corps, quatre éléments principaux : un objet extérieur, une sensation de couleur que j'éprouve en présence de cet objet, la perception de l'idée de cet objet, et l'affirmation de l'existence ou de la réalité de cet objet. Voici une colonne de marbre sous mes yeux : en sa présence, j'éprouve le sentiment de blancheur qui s'y rapporte, je vois l'étendue intelligible, c'est-à-dire l'idée ou l'archétype que Dieu voit lui-même, dans son intelligence, comme il voit en lui-même tout ce qu'il veut créer; puis, comme je sais qu'il n'y a nul effet sans cause, voyant l'idée ou l'archétype et me sentant touché d'un sentiment de couleur qui se rapporte à cette colonne, j'affirme son existence ou sa réalité (2). »

Nous avons essayé de résumer et d'exposer clairement cette théorie, qui occupe une grande place dans l'histoire de la philosophie sous le nom de « vision idéale de l'étendue intelligible ». Elle soulève de graves objections : Malebranche

(1) Dans une lettre à Malebranche citée par V. Cousin, Leibniz dit [illegible] : « J'approuve merveilleusement [illegible] les deux propositions que vous avez [illegible], savoir : que nous voyons toutes choses en Dieu et que les corps n'agissent pas proprement sur nous. J'en ai toujours été persuadé par de grandes raisons qui me paraissent incontestables. » Cousin, *Fragments de philosophie [illegible]*, p. 381.

(2) *Eclaircissements* sur le IIIe livre, V. *Eclaircissement*.

le sait. Accusé par Régis d'accorder à l'homme la vision intuitive réservée aux élus, il s'en défend. « Je dis, au contraire, poursuit Malebranche, qu'on ne peut pas conclure que les esprits voient l'essence de Dieu de ce qu'ils voient toutes choses en Dieu. Car, en effet, il est faux que l'essence de Dieu représente les corps. C'est l'idée de l'étendue qui les représente; c'est la substance de Dieu, les archétypes des choses créées (1). »

Voilà donc la raison humaine dans sa dépendance permanente à l'égard de la raison divine. C'est en Dieu et par Dieu que nous connaissons les vérités nécessaires et les choses contingentes; Dieu est la lumière qui éclaire tout homme venant en ce monde, et il est encore, selon Malebranche, la force ou la cause première et universelle qui, à tous les moments de la durée, communique aux causes secondes leur efficacité.

Mais il n'entend pas à la manière des philosophes la puissance que nous attribuons aux causes secondes. Je crois que je produis des idées par la faculté que Dieu m'a donnée de penser, et que je remue mon bras, à mon commandement, en vertu de l'union que Dieu a déterminée entre mon âme et mon corps. Malebranche analyse le phénomène si délicat de la liberté humaine, et il ne veut pas croire à cette efficacité des causes secondes. Certains philosophes ont mal expliqué la théorie de Malebranche sur les causes occasionnelles; et ils ont cru qu'à chacune de nos déterminations Dieu intervient, et que, remplissant l'office d'un serviteur empressé, il exécuterait lui-même nos volontés. Une telle conception serait absurde et sacrilége. Quelle est donc la pensée vraie de Malebranche? La voici : « Si l'on dit que l'union de mon esprit avec mon corps consiste en ce que Dieu veut que, lorsque je voudrai que mon bras soit mû, les esprits animaux se répandent dans les muscles dont il est composé pour le remuer en la manière que je le souhaite, j'entends clairement cette explication, et je la reçois. Mais c'est dire justement ce que je soutiens (2). » En un mot, Malebranche attribue à la volonté humaine la liberté, la détermination, mais il prétend que c'est en vertu d'une loi et d'une volonté de Dieu, que notre détermination et notre effort sont suivis d'un effet dont nous ne sommes pas la cause efficace, et dont nous sommes seulement l'occasion.

En voici la raison : Tous les philosophes reconnaissent que c'est un acte de la volonté de Dieu qui m'a donné la vie; on ne peut pas élever de doute sur ce point. Ou Dieu retire cette volonté et, loin d'avoir la force de me conserver, je suis anéanti; ou Dieu ne retire pas sa volonté, et il est visible que c'est en vertu de cette volonté persévérante que je continue à vivre et à produire certains effets. Ma puissance sur mon corps et sur les créatures n'est donc qu'une puissance et une action de cause occasionnelle; elle résulte de la volonté de Dieu et des lois qu'il a établies.

Il semble que cette théorie dangereuse supprime la liberté humaine en lui substituant l'action divine, et que le système de la vision idéale ruine la raison humaine en paraissant exalter la raison de Dieu. C'est Dieu pensant et agissant dans le monde, c'est le panthéisme de Spinoza. Longtemps avant Bayle, qui a répondu à cette accusation, Malebranche avait entendu cette calomnie, et il s'en est troublé. Ce philosophe méditatif, jusqu'alors calme et mesuré, souvent railleur et mordant, descend des régions sereines; il se dresse et il élève une protestation émue, indignée, éloquente, contre ses calomniateurs.

« Je ne réponds pas à ce discours de M. Régis, dit Malebranche; je m'en plains, et je voudrais bien ne m'en plaindre qu'à lui-même. Mais cela est trop public. De bonne foi, monsieur, avez-vous prétendu combattre mon sentiment lorsque vous avez prouvé que Dieu n'est pas l'être universel parce que tous les êtres ne sont pas des parties intégrantes ou subjectives de la divinité? Prenez garde, je vous prie; le monde en conclurait que vous n'entendez pas ce que vous lisez. Car je défie le plus habile et le plus mal intentionné critique de me faire soupçonner par ceux qui ont lu mes livres d'avoir insinué cette impiété que Dieu est l'Être universel en ce sens que tous les êtres créés sont ses parties intégrantes. Assurément vous n'en croyez rien vous-même si vous avez formé sur la lecture de mon *Traité des idées* le jugement que vous avez de mon sentiment. Comment donc cela s'est-il pu glisser dans votre ouvrage? Est-ce par la faute du libraire ou de quelque correcteur négligeant, ou par la malignité de quelque ennemi caché, ou qu'enfin vous avez composé vous-même votre réponse sur quelques mémoires estropiés de la *Recherche de la vérité*. Encore, dans cette supposition, l'équité si nécessaire aux critiques voulait-elle que vous consultassiez l'ouvrage même. Je me plains donc, monsieur, de cet endroit de votre livre, mais je n'y réponds point par cette unique raison que je ne crois pas qu'il y ait de lecteur assez stupide pour m'attribuer l'impiété que vous combattez sous mon nom (1). »

Je ne dirai rien de la théologie de Malebranche, qui est détestable, et que l'on peut d'ailleurs séparer de sa philosophie. Notre but était de dégager la vraie pensée de Malebranche sur des points délicats et souvent mal exposés par des esprits peu soucieux d'étudier les sources et de chercher ailleurs que dans certains commentaires trop inexacts le système qu'ils voulaient critiquer.

II

Fénelon ne se laisse pas flatter aux nouveautés théologiques de Malebranche; il réfute avec une singulière pénétration les erreurs du livre *De la nature et de la grâce*, — l'optimisme, — et il expose avec une grande clarté la doctrine catholique attaquée et mise en péril par les affirmations erronées de Malebranche sur les opérations de Jésus-Christ, le mérite de nos œuvres, la volonté de Dieu de sauver tous les hommes et la grâce médicinale de Jésus-Christ. Bossuet, cet austère et inflexible gardien de la foi catholique, écarte Malebranche avec inquiétude, et, dans une lettre élevée, calme, et d'une grande tristesse, il prédit qu'en ce point de la nature et de la grâce et en beaucoup d'autres articles très-importants de la religion, il voit un grand combat se préparer contre l'Église sous le nom de la philosophie cartésienne (2). Il prévoit que bientôt, sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend clairement, chacun se donnera

(1) *Réponse à M. Régis*.
(2) *Éclaircissements* sur le VI livre, 2e preuve.

(1) *Réponse à M. Régis*, 176. Édition de MDCCXXI.
(2) Lettre CLXXI, 21 mai 1687.

la liberté de dire en religion : J'entends et j'admets ceci, je n'entends et je n'admets pas cela. Il réprouve avec Fénelon les erreurs théologiques de Malebranche, et, sans condamner la méthode cartésienne, il voit naître de son sein et de ses principes, « à son avis mal entendus, » plus d'une hérésie.

Mais ni Fénelon, ni Bossuet ne condamnent l'usage du doute méthodique en philosophie ; ils en réprouvent l'abus, et ils en redoutent l'application aux mystères de la foi. Écoutez Fénelon : il est aussi cartésien que Malebranche, il cherche l'évidence, et, sans recourir à l'autorité, c'est dans la pratique du doute méthodique qu'il cherche un point d'appui d'une solidité inébranlable pour amener les esprits à croire en Dieu : « Il me semble, dit Fénelon, que la seule manière d'éviter toute erreur est de douter sans exception de toutes les choses dans lesquelles je ne trouverai pas une pleine évidence. Je me défie donc de tous mes préjugés ; la clarté avec laquelle j'ai cru jusqu'ici voir diverses choses n'est point une raison de les supposer vraies. Je me défie de tout ce qu'on appelle impression des sens, principes accoutumés et vraisemblables ; je ne veux rien croire s'il n'y a rien qui soit parfaitement certain ; je veux que ce soit la seule évidence et l'entière certitude des choses qui me force à y acquiescer, faute de quoi je les laisserai au nombre des douteuses (1). »

La méthode de Fénelon est donc la méthode de Malebranche et de Descartes. Aristote est abandonné. C'est désormais la raison unie à Dieu, cette raison consultée, écoutée, librement suivie, qui dirigera Fénelon dans la recherche de la vérité. C'est bien à dessein que je dis : la raison unie à Dieu, car Fénelon, très-juste et très-sévère envers Malebranche, dont il réfute énergiquement et avec succès la partie théologique et l'explication de la connaissance des corps en Dieu, — Fénelon sait bien et il explique avec une abondance sobre et précise que nous voyons en Dieu les vérités nécessaires, que Dieu est la lumière incréée de la raison humaine. Il constate qu'il y a dans notre esprit des idées universelles, éternelles et immuables, que ces idées sont la règle de nos jugements, qu'elles sont la raison universelle et souveraine qui éclaire et instruit notre raison, et la raison de tous les hommes, et que ces vérités nécessaires et immuables sont Dieu lui-même illuminant tout homme venant en ce monde. « Tout le reste, dit Fénelon, consiste en des vérités universelles et immuables, que j'appelle idées, qui sont Dieu même (3). » Bossuet parle de ces vérités éternelles qui ne subsistent pas en elles-mêmes, mais en Dieu seul et dans ses éternelles idées, car il n'y a rien d'éternel, ni d'immuable, ni d'indépendant que Dieu seul, et il ajoute que c'est en Dieu, d'une certaine manière qui nous est incompréhensible, que nous voyons ces vérités éternelles (3). Il ne dit pas que nous voyons l'essence divine, ou même la substance de Dieu. Il évite ces locutions qui pourraient tromper la faiblesse des ignorants et séduire les esprits mal préparés. Il suit jusqu'au bout son argumentation précise et serrée ; il constate que ces vérités sont en Dieu, et que notre esprit les voit en Dieu. Il s'arrête à cette affirmation, et il reconnaît le mystère impénétrable qui environne encore cette connaissance ou cette vue imparfaite de l'entendement humain.

Trois caractères marquent, à notre avis, cette grande philosophie des princes de la pensée. Elle est avant tout une réaction puissante, efficace, contre l'autorité prépondérante d'Aristote ; elle est ensuite un appel éloquent, impartial à la raison, à l'évidence, au bon sens ; elle est enfin sincèrement chrétienne. Malebranche se plaint avec amertume du culte que l'on a la faiblesse de rendre à Aristote, et il traduit son chagrin en quelques paroles pleines d'ironie et de vérité. « Aristote est reçu dans les universités comme la règle de la vérité ; on le cite comme infaillible ; c'est une hérésie philosophique que de nier ce qu'il avance ; en un mot, on le révère comme le génie de la nature, et, avec tout cela, ceux qui savent le mieux sa physique ne rendent raison et ne sont peut-être convaincus de rien ; et les écoliers qui sortent de philosophie n'osent même dire devant des personnes d'esprit ce qu'ils ont appris de leurs maîtres. Cela fait peut-être assez comprendre à ceux qui y font réflexion ce qu'on doit croire de ces sortes d'études ; car une doctrine qu'il faut oublier pour devenir raisonnable ne paraît pas fort solide. Cependant on passerait pour téméraire si l'on voulait faire connaître la fausseté des raisons qui autorisent une conduite si extraordinaire ; et l'on ne manquerait pas de se faire des affaires avec ceux qui y trouvent leur compte, si l'on était assez habile pour détromper le public (1). » A l'autorité très-contestable d'Aristote et de ses adorateurs, Malebranche et Fénelon préfèrent l'autorité de la raison et de l'évidence ; et ce n'est pas seulement le souci de la vérité et de la science, c'est aussi le désir de ramener les athées à croire en Dieu, les impies à l'amour de la religion, qui justifient leurs préférences et leur opposition à la philosophie d'autorité.

Oui, ces philosophes sont chrétiens, et leur philosophie est une philosophie chrétienne. Je ne peux me défendre d'une douleur profonde lorsque j'entends cette incroyable assertion : La philosophie du XVIIe siècle n'est pas chrétienne ! Est-ce que l'esprit de parti ou une rivalité d'école excuserait une telle injustice, une si odieuse accusation ? Eh quoi ! Gerdil, Bossuet, Fénelon, Malebranche, saint Bonaventure, saint Anselme, saint Augustin ont écrit, conseillé, enseigné une philosophie qui n'est pas chrétienne ! Ils ont voulu ramener à Dieu, par la raison, ceux qui n'ont pas la foi ; ils ont combattu, repoussé, vaincu les panthéistes, les matérialistes, les athées ; ils ont clairement et formellement enseigné Dieu, l'âme, la vie future et la nécessité de la foi ; ils ont cherché dans la tradition et dans l'Evangile la justification de leur doctrine, et ils ne sont pas chrétiens ; et leur philosophie ne serait pas chrétienne ! Mais, nous dit-on, ils affirment l'autorité de la raison et ils cherchent l'évidence ? — Oui, sans doute, mais la raison ne vient-elle pas de Dieu ? N'ont-ils pas reconnu que la raison ne suffit pas et que la foi est nécessaire à l'homme ? n'ont-ils pas démontré l'accord de la raison et de la foi, ces deux sœurs immortelles ? et s'ils en appellent sans cesse à la raison, n'est-ce pas pour faire éclater cette grande vérité que la raison, la saine raison, n'est pas en opposition avec la foi ? Et n'est-on pas injuste envers de grands saints et des hommes de génie, quand on prétend que la philosophie des docteurs qui ont été les maîtres et les inspirateurs

(1) *De l'existence de Dieu*, Seconde partie, ch. I.
(2) *Ibid.* Part. II, n. 50-60.
(3) *Lettres*, ch. 36-37. *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, ch. IV.

(1) *De la Recherche de la vérité*, Tome II, Préface.

de Bossuet, de Fénelon, de Gerdil, n'est pas chrétienne et qu'il faut l'écarter comme téméraire et dangereuse pour la foi ?

Il y a deux écoles philosophiques, également illustres et dignes de nos respects : l'une qui remonte à Aristote par les scolastiques; l'autre qui remonte à Platon par les Pères de l'Eglise : écoles rivales sur des points secondaires, mais unies dans le même amour et dans la même foi. Pourquoi se lancer l'anathème et faire appel à l'intolérance, tandis que nous marchons au même but et qu'au-dessus de nous veille une autorité infaillible, aimée, respectée, pour diriger nos débats et sauver avec l'intégrité de la foi les principes éternels de la vraie philosophie?

Certes, ce n'est pas ainsi que les grandes écoles catholiques entendaient la liberté intellectuelle au moyen âge ! Duns Scot est un rival puissant, et quelquefois heureux, de saint Thomas d'Aquin. Sur le problème de la grâce et de la prédestination, les disciples de saint Augustin ne s'accordent pas avec Molina, ni avec les disciples de saint Thomas. La lutte est ardente et soutenue entre les écoles théologiques, également jalouses d'assurer le triomphe du théologien qui est l'honneur et la gloire de l'ordre dont il défend les traditions intellectuelles. Et je ne connais rien de plus beau sur la terre que ce spectacle de nobles intelligences, dévouées au bien et à la vérité, ardentes et infatigables dans la lutte, étudiant, scrutant les auteurs sacrés et les auteurs profanes, et défendant, avec un courage et une persévérance dont la charité tempère l'amertume inévitable, les problèmes les plus difficiles et les plus élevés de la philosophie et de la théologie. Ces champions de la vérité philosophique et théologique étaient à l'aise dans ces grands combats ; ils suivaient sans effort la pente de leur intelligence et les inspirations opiniâtres de leur raison ; ils savaient qu'en livrant ces combats dans un cercle infranchissable, ils étaient suivis et observés par l'infaillible autorité de l'Eglise, et l'on ne vit jamais une plus grande indépendance au service d'une docilité plus absolue !

Nous avons perdu le secret de ces grandes luttes, si glorieuses pour le genre humain. Une précipitation téméraire envahit les imaginations trop ardentes à l'accusation, et les plus vaillants sentent trembler les armes dans leurs mains, découragés par la crainte d'un soupçon injurieux à leur foi, publiquement affirmé par ceux qui ne comprennent pas la longanimité divine des gardiens autorisés de la vérité chrétienne.

III

Voilà les pensées qui s'emparent de mon esprit lorsque j'étudie la phase nouvelle de la philosophie catholique et le caractère de la lutte entre les deux écoles dont je viens de parler. L'école platonicienne triomphe d'Aristote au XVIIe siècle, et Descartes, Malebranche, Bossuet, Fénelon, Thomassin impriment un effort vigoureux et une direction nouvelle à la philosophie. Aristote triomphe aujourd'hui de Platon. Nous sommes témoins d'une réaction puissante et très-habilement conduite contre les disciples de saint Augustin et de Platon. Cet aspect nouveau de la lutte, à laquelle j'assiste en témoin désintéressé, présente un grand intérêt à l'observateur attentif aux mouvements de la pensée humaine.

Malebranche a trouvé un disciple et un défenseur d'une rare intelligence : c'est le cardinal Gerdil. Dans son *Histoire de la philosophie*, dans ses études sur la théologie morale, dans une savante dissertation sur l'origine de la distinction du bien et du mal, en vingt endroits de ses savants écrits, Gerdil venge Malebranche et enseigne sa théorie des idées. Ce n'est pas assez pour ce disciple si jaloux de la gloire de son maître ; il compose même une *Défense de la philosophie de Malebranche*; et pour éviter peut-être les ardeurs inexpérimentées de son âge et les écueils si nombreux dans une si difficile entreprise, il lit son manuscrit au savant cardinal des Lances ; il suit ses conseils, il écoute ses objections ; et rappelant dans la préface de son livre ce concours intelligent d'un prince de l'Église, il écrit au cardinal des Lances : « Quand le public saura que Votre Éminence a bien voulu souffrir en bonne partie la lecture de mon livre et me prêter en même temps le secours de ses lumières pour me conduire, alors ce public, uniquement occupé du souvenir de Votre Éminence, oubliera sa sévérité (1). »

Depuis trente ans la lutte est très-vive entre les disciples d'Aristote et les disciples de Platon ; mais tandis que le cardinal Gerdil défend courageusement sur tous les points la théorie de Malebranche empruntée à saint Augustin, les nouveaux platoniciens ne défendent, avec Bossuet et Fénelon, que la connaissance des vérités nécessaires en Dieu ; ils écartent du débat, comme secondaire, le problème de la connaissance des corps.

Trois philosophes ont défendu de nos jours la théorie des idées de saint Augustin, avec un talent vigoureux et subtil, à l'université de Louvain. De ces trois philosophes, l'un est mort en laissant d'unanimes et profonds regrets ; les deux autres, dont les écrits sont entre nos mains, ont déserté le champ de bataille pour se vouer à des études historiques et littéraires, dans ces régions moins élevées, mais paisibles encore, où l'esprit se repose des coups trop violents d'implacables contradicteurs. Le recueil savant qui était l'organe de ces penseurs éminents s'est transformé sous l'influence efficace des disciples d'Aristote, et il nous reste en Belgique, de cette brillante école contemporaine inspirée par les doctrines de saint Augustin, les bons ouvrages de Mgr Laforêt, les traités serrés et profonds du docteur Ubags, d'excellents articles de M. Claessens, chanoine de la cathédrale de Tournay.

Le mouvement qui ramenait les esprits vers la philosophie de saint Augustin et de Malebranche, était aussi ardent, aussi fécond en France, il faut bien le reconnaître, qu'à l'université de Louvain. Il y avait alors dans une chaire théologique célèbre, à Paris, un homme, un prêtre, qui était un philosophe de premier ordre, un grand orateur, un érudit, un savant théologien. Entouré de jeunes disciples qui étaient les admirateurs silencieux de cette noble intelligence, Mgr Baudry exposait dans une parole ardente comme son âme, élevée, poétique et précise comme sa pensée, les vastes conceptions de saint Augustin et de Malebranche. Les Pères de l'Église latine et de l'Église grecque répondaient avec une fidélité qui n'était jamais en défaut à l'appel de sa mémoire ; il citait leurs paroles, dépouillait l'idée de l'enveloppe des mots, en faisait jaillir la lumière et éclairait ainsi des clartés infinies de la foi

(1) Gerdil, *Défense du sentiment du P. Malebranche*, etc., Dédicace. — Turin, MDCCXLVIII.

les affirmations les plus hautes et les plus audacieuses de la raison chrétienne. C'était l'âge d'or de la philosophie de saint Augustin ; et il y a déjà vingt ans.

Un ouvrage de philosophie où les théories de Malebranche étaient exposées sous une forme didactique et savante, suivie dans un grand nombre de séminaires, répétait alors l'enseignement dont nous venons de parler (1). Mgr Maret vengeait les droits de la raison et de la foi dans des pages où se révèlent avec la même autorité l'écrivain, le philosophe et le théologien (2). Mgr Hugonin cherchait aux clartés de cet enseignement les lois générales de l'esprit humain. M. l'abbé Fabre préparait dans le même esprit son cours de philosophie, monument d'érudition qui, soumis au jugement d'une commission romaine, est sorti sans blessure d'un sévère et redoutable examen (3). A Rome même, au centre de la foi catholique, Mgr Audisio, le professeur Seni, et le P. Milone, ce disciple intelligent de Gerdil, encouragés par un homme dont la science exégétique était un honneur pour l'Église catholique, j'ai nommé le P. Vercellone, défendaient publiquement les enseignements des Pères grecs de l'École chrétienne d'Alexandrie et les traités philosophiques de saint Augustin.

Le courant intellectuel a changé de direction. Les esprits, enflammés hier d'un si grand enthousiasme à l'étude de Malebranche et de Platon, ont vu cette flamme s'éteindre dans leur âme, et ils défendent Aristote, devenu classique, avec l'ardeur qui les soutenait dans la défense de nos maîtres de ce XVIIe siècle si chrétien et si français. C'est à des sources longtemps abandonnées que les esprits vont s'abreuver. Sous l'impulsion nouvelle de ce triomphe inattendu des doctrines péripatéticiennes, nous voyons naître en France envers Bossuet, Malebranche et Fénelon une hostilité dédaigneuse qui ne convient pas à ces luttes intellectuelles où le patriotisme, la vérité, la courtoisie, la justice ont bien le droit d'être entendus et respectés. C'est l'abus de la victoire. Nous serions injustes envers les adversaires des disciples de saint Augustin et de Malebranche si nous refusions de leur reconnaître une grande compétence philosophique et théologique et des analyses psychologiques d'une admirable profondeur. Klentgen, Sanseverino, Tongiorgi, Liberatore, Prisco, — je ne vois pas de philosophes français dans les rangs de ces disciples d'Aristote, — ne sont pas des esprits vulgaires que nous ayons le droit de ne pas entendre et de dédaigner. Je lis leurs ouvrages avec une grande attention, j'observe avec intérêt les péripéties savantes de la discussion entre les deux écoles rivales, et quoique mes sympathies déjà bien anciennes et profondes me retiennent auprès de saint Augustin et de Platon, je rends hommage à la science et aux intentions chrétiennes des écrivains dont je ne partage pas les préférences trop absolues.

Quelques voix se font entendre encore en faveur de Platon. Un auteur anonyme a écrit récemment un ouvrage d'une compétence théologique très-remarquable, sous le titre de *Discussion amicale sur l'ontologisme et réponse au P. Klentgen.* Un savant bénédictin, Dom Gardereau, s'inquiète avec raison, en présence du triomphe malsain des théories matérialistes, de la renaissance d'Aristote ; et la philosophie de saint Bonaventure, ce grand génie si sympathique, a trouvé dans ce fidèle et brillant disciple un défenseur d'une délicatesse prudente à l'égard des revendications légitimes de l'orthodoxie. Rome, qui veille sans cesse au dépôt de la foi chrétienne, a fait entendre sa voix dans ce débat, et, avec une prudence et une charité divines, la congrégation du saint Office a prohibé l'enseignement de sept propositions peu sûres, qui cachaient le venin du panthéisme sous une apparence correcte, au point de vue de la tradition.

Le problème à résoudre est encore aujourd'hui ce qu'il était au temps de Malebranche et de Bossuet. Dieu est le lieu des esprits comme l'espace est le lieu des corps, dit Malebranche ; — il est la région des vérités éternelles, ajoute Leibniz dans un magnifique langage, *regio idearum æternarum.* Il se connaît, et il connaît en lui-même et les vérités nécessaires, immuables, et les types des choses possibles et des choses créées. Selon Bossuet, je vois l'infini dans l'infini ; je vois ces vérités nécessaires dans cet infini, sans intermédiaire, et c'est Dieu lui-même qui est, d'une certaine manière, la lumière incréée de ma faible raison. Il apparaît dans mon intelligence à l'occasion de la parole humaine et des impressions que je reçois du monde qui m'environne. Il dérobe à mes yeux son essence, qui est l'objet de la vision béatifique ; il me révèle, à travers d'impénétrables nuages, ce qu'il plaît à sa sagesse de me faire connaître : les *Idées.*

Non, répondent les disciples d'Aristote et les scolastiques, l'infini réel n'est pas le terme de ma pensée lorsque je conçois Dieu et les vérités éternelles. L'infini que je conçois, les vérités nécessaires et les vérités générales que j'étudie, m'apparaissent dans la lumière créée de mon intelligence ; cette lumière intellectuelle est une image finie des clartés infinies de la lumière divine ; ces vérités nécessaires et immuables sont le reflet imparfait et l'image finie de celles qui règnent dans l'entendement divin. Il y a un rapport de ressemblance entre les idées qui sont en Dieu et les idées finies qui éclairent mon intelligence ; mais gardez-vous bien d'affirmer leur identité. Nous concevons l'infini en ajoutant le fini au fini, en lui reconnaissant la possession sans limites des perfections créées (1). Quoi ! vous assurez que nous voyons Dieu en ce monde par les forces de la raison ; vous confondez l'ordre naturel et l'ordre surnaturel en attribuant à l'homme la vision intuitive réservée aux élus. Vous êtes en contradiction avec votre conscience, car vous n'avez jamais vu, senti, que vous aviez ici-bas la vue de Dieu. Vous enseignez le panthéisme en substituant la raison de Dieu à la raison humaine, en déifiant la raison. La conséquence de cette déification est de favoriser le rationalisme en rendant inutile l'enseignement révélé et la soumission de la foi. Cette doctrine que vous attribuez à saint Augustin est un système d'erreurs que la philosophie et la religion nous font un devoir impérieux de repousser.

Les disciples de saint Augustin repoussent ces difficultés redoutables, et ils passent successivement de la défense à l'attaque avec une habileté de dialectique oubliée en dehors des écoles catholiques. Eh quoi ! disent-ils, vous affirmez sans cesse qu'il y a un intermédiaire entre le Dieu réel et le Dieu

(1) *Prælectiones philosophicæ*, auctore B. Editio octava.

(2) *De la dignité de la raison humaine et de la nécessité de la Révélation.*

(3) *Cours de philosophie*, t. I et II.

(1) Voy. Liberatore, *Della conoscenza intellettuale*, parte prima, 129. Et Tangiogi, *Institutiones philosophicæ*, 283.

que je conçois, entre les vérités éternelles qui sont en Dieu et les vérités éternelles qui sont dans ma raison ! Prenez garde, vous amenez avec vous les sceptiques et les panthéistes, Kant et Hegel. Quelle est la nature de cette idée intermédiaire ? Comment saurais-je qu'elle est conforme à la réalité dont elle est l'image ou la représentation ? C'est une forme de mon entendement, une catégorie, disait Aristote, et Kant s'est réjoui de cette invention. Si cette image est finie, comment peut-elle me représenter l'infini ou en éveiller en moi l'idée ? Quoi ! je suis toujours plongé dans un monde contingent, relatif, et j'ai l'idée du nécessaire, de l'infini, du parfait ! Et ce n'est pas l'être infini qui m'apparaît dans l'éclat de sa majesté ! Vous assurez que l'homme conçoit Dieu en ajoutant bout à bout les perfections qu'il découvre autour de lui, mais c'est le Dieu de M. Taine et des positivistes, ce n'est pas le Dieu vivant et éternel de la philosophie ! Vous assurez que nous sommes rationalistes et panthéistes, c'est une calomnie ! Nous sommes les adversaires les plus décidés de ces grossières erreurs, nous enseignons que la raison humaine reçoit ses clartés de la raison de Dieu, nous affirmons leur union et leur distinction. Vous prétendez que l'œil de l'homme ne peut voir Dieu sans le voir dans son essence, et vous ne voyez pas le péril d'une telle assertion ! Les bienheureux voient Dieu, et ne le voient pas dans toute son étendue ; ce monde est une image de Dieu, mais on n'a jamais osé dire que ce monde était la reproduction de l'essence divine ; nous connaissons Dieu et nous en donnons la définition, sans prétendre néanmoins connaître et définir son essence. Il faut donc reconnaître avec saint Thomas qu'il y a dans la simplicité inaltérable de Dieu des aspects particuliers sous lesquels il est permis au philosophe de le contempler. D'ailleurs, pouvez-vous douter de notre foi lorsque nos ancêtres se nomment Fénelon, Thomassin, Bossuet, saint Bonaventure, saint Anselme et saint Augustin !

Ainsi raisonnent les défenseurs de Platon contre les disciples d'Aristote ; et il n'entre pas dans nos projets de comparer aujourd'hui la valeur relative des arguments qui soutiennent les deux systèmes que nous venons d'exposer sans préjugé et sans passion. Les péripatéticiens s'effrayent des progrès du naturalisme et de l'orgueil croissant de la raison humaine dont ils espèrent triompher en maintenant Dieu dans les régions éternelles et inaccessibles de la théologie. Les platoniciens, effrayés, au contraire, de l'abaissement de la raison publique et individuelle par les effroyables ravages du matérialisme, du sensualisme et du positivisme, se souviennent que le cardinal Gerdil réfutait il y a cinquante ans le sensualisme de Locke par la métaphysique de Malebranche. Ils veulent apprendre à l'homme à se défendre contre les fantômes de l'imagination, contre les séductions redoutables des sens, et à combattre l'entraînement d'un siècle trop positif vers les sciences expérimentales et utilitaires. Ils veulent sans cesse rappeler l'homme au recueillement de l'intelligence et lui faire mieux sentir au fond de lui-même l'invisible et perpétuelle présence d'un Dieu qui est la lumière de sa raison, le principe de sa vie et la règle éternelle de sa volonté.

Elie Méric,
professeur de théologie en Sorbonne.

LES ORIENTALISTES EN CHAIRE *

III

M. Léon Feer et les Mongols (1)

Le cours de tibétain a été fait par M. Léon Feer, d'avril 1864 à juin 1872, sans interruption (2). Dans l'année 1866-67, il est devenu cours de tibétain et de mongol. Chaque année, le cours a commencé par un discours d'ouverture qui, à une ou deux exceptions près, a toujours été imprimé. L'enseignement a constamment porté, sauf la première année (1864), sur des textes inédits; presque tous ont été la matière d'un travail inséré dans le *Journal asiatique*.

Cette courte période de huit ans a donc suffi à M Léon Feer pour livrer à la publicité onze textes tibétains et mongols inédits, et chacun de ces textes a été traduit et commenté dans une publication à part. Enfin, dans sept discours d'ouverture dont plusieurs ont été publiés par la *Revue des cours littéraires*, le professeur a passé en revue la somme de nos connaissances sur le Tibet, sur le bouddhisme, sur le pontificat tibétain. On peut donc dire qu'en huit ans M. Léon Feer a soumis au public les principes, la langue officielle, la philosophie et la littérature d'une religion qui compte plus d'adhérents, à elle seule, que les deux confessions chrétiennes et toutes leurs sectes réunies.

Esprit méthodique, chercheur patient, savant modeste, M. Feer a beaucoup trouvé, beaucoup enseigné, beaucoup appris, dans une voie où bien peu d'hommes supérieurs eussent osé s'aventurer avant lui. Il n'a point recherché des succès faciles et brillants; il s'est contenté d'être utile. Ses travaux, toujours précis, toujours scientifiquement honnêtes, son enseignement simple, consciencieux et sans apparat, lui ont mérité l'approbation de tous les vrais savants, de tous ceux qui, dédaignant les compilations et les artifices, savent par expérience, la valeur des recherches et de la science de première main.

I

Le bouddhisme a produit, en Asie, une des révolutions les plus considérables dont l'histoire fasse mention. Il a civilisé, adouci les peuples les plus guerriers qui aient jamais effrayé le monde ; il a enrayé les invasions mongoles.

Reportons-nous au XIIIe siècle.

« En l'an 659 de l'Hégire, année du Porc, Tchenguiz-» Khan (Gengis-Kan) vint au monde en pays mongol, au » lieu dit Bougounildouk. L'une de ses mains était fermée ; » la sage-femme l'ouvrit et y vit un peu de sang coagulé. » Elle s'en fut le dire à son père. Du peuple à l'entour, per-» sonne ne sut dire ce que cela signifiait. Un seul dit que ce » fils deviendrait un grand empereur, qu'il conquerrait toute » la surface de la terre, qu'il anéantirait maints peuples et » royaumes; que tel signe était ce sang. Comme il disait, tel

(1) Voyez M. Garcin de Tassy et les Hindous, M. Léon de Rosny et les Japonais, dans les numéros des 12 et 26 décembre 1874.

(2) A l'École des langues orientales.

» sort advint (1). » J'ai bien du mal à traduire dans sa concision la dernière phrase de l'écrivain turk-mongol : *Tek bouldi, fatum fuit.* Mais tout le monde sait comment la terrible prédiction se réalisa. Quarante ans après, les Mongols étaient lâchés. Le petit chef d'un petit clan de la « terre des herbes » devenait empereur de l'Asie. La Chine, la Perse, l'Asie centrale entière, le Khalifat de Baghdad, tombaient sous les coups de Tchenguiz-Khan, aidé de deux héros, ses fils, Djoudji et Djagataï, et d'un grand capitaine, *Tchench-Noïan*, « le Prince-Loup ». Peu de temps après, l'Europe fut envahie à son tour. L'invincible cavalerie mongole se répandit sur le monde, sabrant les bataillons et enlevant les forteresses au galop. Le monde tremblait. Un simple vassal mongol du Khakhan, ou empereur de Karakoroum, Batchou, Khan de Perse, écrivait au pape : « Il faut que toi, pape, tu viennes devant nous » et devant celui qui embrasse la surface de la terre ; » le Khakhan Mangou envoyait, des frontières de la Chine, un message à saint Louis pour le sommer de reconnaître sa suzeraineté, de lui rendre hommage et de payer fidèlement le tribut.

Jamais le monde n'avait vu pareilles conquêtes ni si rapides. Celles des Romains et des Arabes ne furent que jeu en comparaison. Les petits-cousins d'Attila reprenaient, à huit siècles d'intervalle, leur vieux système de recrutement et de dévastation, « traînant avec eux les peuples étrangers » et la neige de leur propre pays (2) », suivant l'énergique expression d'un écrivain musulman. D'autres peuples, d'autres races ont combattu pour la liberté, pour la religion, pour le pillage, pour la possession des terres. Les Pharaons envahissaient l'Asie pour avoir du cinnabre et des femmes blanches ; les Assyriens et les Perses se ruaient sur leurs voisins pour avoir des esclaves, de l'or et de l'argent ; et Darius, envoyant ses Perses à Marathon, voulait des figues de l'Attique. Alexandre, homme unique, n'était qu'un Don Quichotte de génie ; ce prodigieux bohème conquit l'empire iranien parce qu'il avait la tête tournée par la lecture des romans et la fréquentation des philosophes. Les Romains voulaient des terres à exploiter et des provinces à mettre en fermage ; les Barbares sortaient de leurs bois parce qu'ils avaient envie de demeurer dans des maisons, de boire du vin et de manger du pain blanc ; les Arabes se battaient pour aller en paradis, et les croisés pour ne pas aller en enfer ; tout comme les martyrs, ils eurent la « folie de la croix ». Les Mongols eurent la « folie du drapeau ».

Rien de plus inexplicable, pour leurs contemporains, que ces êtres étranges qui s'en viennent du fin fond de l'Asie, tuant, se faisant tuer, brûlant, massacrant, sans rime ni raison et sans motifs apparents. Ils ne se partagent pas les terres : quand on se soumet à eux, qu'on se reconnaît vassal du Khakhan, ils ne touchent à rien et laissent le fief à qui le détient. Ils ne pillent pas pour eux ; ils dévastent, ils pillent pour gâcher, pour détruire : il faut être vassal du Khakhan ou ne pas être du tout. Ils ne sortent pas de là. Les historiens turks, qui ont chargé la mémoire de Tchenguiz Khan de tant de forfaits et d'exécrations, reconnaissent eux-mêmes que, quand on fait hommage aux Mongols, ils ne sont point méchants. Ils se bornent à réquisitionner des vivres et des chevaux et à recruter des soldats, ce qui est singulièrement débonnaire au XIIIe siècle. Les chrétiens n'y comprennent rien. Jean de Plan Carpin, qui est un diplomate de la cour de Rome, un fin Italien, et qui a vu les Mongols à Karakoroum, devine bien un peu : « Ce sont les gens les plus » orgueilleux du monde, » dit-il ; et à un autre endroit : « Il » n'est qu'une chose qu'ils ne pardonnent pas et pour la- » quelle ils ne font pas de quartier : c'est une insulte à leurs » ambassadeurs ou à leur empereur. » Mais les autres sont plus naïfs ; le pape lui-même s'y laisse prendre et ne peut voir en ces pourfendeurs de Sarrazins que de bons chrétiens. Il leur envoie une ambassade. « A la demande qu'on » leur fit s'ils étaient chrétiens, les Barbares répondirent » avec colère qu'ils étaient Mongols. Quand ils furent infor- » més de ce dont il s'agissait, ils répondirent que si le pape » était si curieux, il n'avait qu'à venir et à voir (1). »

L'envahisseur mongol du XIIIe siècle se bat, brûle, égorge, détruit, parce qu'il est « Mongol ». Il n'a qu'un culte, qu'une loi, qu'un guide : c'est la queue de *Koutass* accrochée au bout d'une hampe ; c'est le *Toug*, c'est le drapeau ! Avec le drapeau, auquel ils rendent un véritable culte et autour duquel ils font des cérémonies superstitieuses, il y a le chef, le Khakhan, celui que Marco-Polo appelle « le seigneur de » tous les Tartares du monde ». C'est ce chef qui les fait paraître si monstrueux et si blasphématoires aux musulmans comme aux chrétiens. « Ils répétaient souvent, » dit un auteur arménien de leur temps, « que leur souverain était » l'égal de Dieu ; que Dieu avait pris le ciel en partage et » qu'il faut laisser la terre au Khakhan ». Voilà donc l'envahisseur mongol expliqué. Le Khakhan, qui est un berger comme eux, un chef nommé à l'élection, a pris le *Toug* en main ; la meute mongole a suivi ; elle ne veut qu'une chose, c'est que le monde fléchisse le genou devant le *Toug* et devant le Khakhan. Et après, les survivants des batailles gigantesques rentreront chez eux, dans « la terre des herbes », et seront parfaitement satisfaits quand ils auront vu les princes et les rois des pays conquis venir, l'oreille basse, faire des platitudes au Khakhan mongol, au *Toug* mongol, à la nation mongole. Ils chausseront leurs bottes mongoles, leur cœur mongol sera content, et ils iront garder leurs moutons par 45 degrés de chaleur en été et 45 degrés de froid en hiver. Ils ne sont ni chrétiens ni musulmans, ni nobles ni roturiers, ni serfs ni libres : ils sont « Mongols ». Avec ce mot-là, le *Toug* et le Khakhan en tête, ils s'en iront, la botte à l'étrier, de Pékin à Liegnitz, — pourvu qu'ils chantent et que leur musique sonne, — Plan Carpin prétend qu'ils se battent mal sans leur musique et leurs chants, et Plan Carpin les a vus de près. Des milliers tombent en route ; « *Karchi*, dit le Gen- » giskanide Bâber, est un vieux mot mongol qui signifie » cimetière. Le nom de cette ville date sans doute des con- » quérants de Tchenguiz-Khan ». Ils s'en vont ainsi, semant la route de leurs *Karchi*, de leurs cimetières, de Mongolie au Japon et du Japon en Bohême, leur nez retroussé en l'air, sabre au flanc, carquois sur la cuisse, et chantant. C'est idiot, mais grandiose. Le chauvinisme poussé à ce degré est sublime.

(1) *Abouldghazi Bahadour Khan.* — Chedjerret-i-Turk. Édition de Kazan.

(2) Iat Khalk, ouz Kar.

(1) Leon Feer, *La puissance et la civilisation mongoles au XIIIe siècle.*

Il me souvient d'une chanson mongole que j'ai entendue et dont le refrain vaut, à mon sens, tous les *cancetti* iraniens :

> Un cœur mongol, un cheval turkoman,
> Un bras mongol, un fer afghan,
> Et le monde n'est pas trop grand à conquérir !

Il y parut bien, à un moment. Les conquérants mongols recrutaient sans relâche, grossissant leurs armées des meilleurs parmi les peuples vaincus. Ces gens-là, fidèles au système de Tchenguiz-Khan, enrégimentaient la terre pour servir à leur plan de conquête universelle, « le plus complet, le » plus absolu, dit M. Léon Feer, qui ait jamais été formé, » poursuivi ». Au temps de Batou-Khan, les vaincus du Tibet et de la Corée montaient la garde le long des monts de Bohême, et les vaincus du Caucase, de l'Arménie, de la Hongrie, campaient en Manjourie, ou en Chine, pour le service du Khakhan et la plus grande gloire de la nation mongole. Les Mongols savaient inspirer aux autres cette frénésie de conquête et cette folie du drapeau qui les possédait.

Les recruteurs mongols soufflèrent l'âme des conquérants aux peuples vaincus, et Dieu sait ce qui serait advenu du monde enveloppé dans ce réseau de recrutements, de dévastations et de conquête, si le bouddhisme n'était intervenu et si quelques missionnaires du Tibet n'avaient sûrement arrêté ces fureurs et éteint ces gloires.

II

Dans deux lithographies fort curieuses et intitulées, l'une, *Impiété* et l'autre *Piété*, Charlet nous montre les soldats de 1806 et les soldats de 1816. Les impies de 1806 campent dans une église : ils ont mis de la paille sur le pavé, accroché leur fourniment aux statues des saints et coiffé un bienheureux quelconque d'un shako réglementaire. Au premier plan, un vétéran au nez enluminé, debout, en bras de chemise, blanchit ses buffleteries en fumant sa pipe. En 1816, autre église : de jolis soldats rasés de frais, l'air contrit et candide, attendent, pieusement agenouillés à la file, leur tour de passer au confessionnal.

Toute l'histoire de la grande révolution asiatique est là. Si aujourd'hui on demandait aux Mongols s'ils sont chrétiens, ils répondraient doucement, et sans colère, qu'ils sont bouddhistes. Le bouddhisme tibétain a fait ce miracle : il a changé ces loups en agneaux.

En 1250, les vieilles bandes de Batou et de Noïan campent dans les monastères de Russie, les couvents d'Arménie, les églises de Silésie, les mosquées de Perse, d'Irak et de Syrie, ou les pagodes chinoises, avec une égale indifférence. Au besoin, ils respectent tous les cultes et assistent à tous les offices divins, quand c'est la consigne. Il entrait dans la politique des empereurs mongols de vivre en bonne harmonie avec toutes les religions de leur immense empire.

« Quand Rubruques, dit M. Léon Feer, arriva à la cour de » Batou, il ne put deviner si ce prince était chrétien : il ne » fut pas peu étonné de voir l'islamisme fleurir à côté du » christianisme, et se demandait quel diable avait pu porter la » loi de Mahomet dans ces contrées. Houlakou, dont la femme » était chrétienne, protégeait avec une sollicitude touchante » tout ce qui portait le nom de chrétien ; lui, qui aimait à » s'entretenir avec les prêtres arméniens, n'en était pas » moins entouré de moines bouddhistes auxquels il donnait » sa confiance. Koupilaï, enfin, montra la plus grande lar- » geur : à peine une secte chinoise, celle des Tao-Sse, fut- » elle mal vue de lui ; le christianisme, le judaïsme, l'isla- » misme et le bouddhisme trouvaient en lui un protecteur » équitable, presque un fidèle multiplié..... Cette neutralité » des Mongols ne tenait pas à l'indifférence ou au dédain ; ils » étaient, d'ailleurs, destinés à être et sont devenus de fidèles, » dévots, et même superstitieux bouddhistes. Il est à croire » que ce fut dans l'origine un calcul, inspiré par la crainte » que l'adoption d'une religion quelconque ne fût, de leur » part, un aveu d'infériorité, un abandon de leur nationa- » lité..... Telle dut être la pensée qui poussa Tchenguiz-Khan » à leur recommander de rester en dehors de tous les » cultes. »

Dans Aboulghazi, nous voyons ce même Tchenguiz-Khan tenir une conférence théologique avec les cheïkhs et docteurs de Bokhara ; le fait paraît d'autant plus exact, qu'il est relaté par un écrivain à la fois sincèrement musulman et grand admirateur de son ancêtre Tchenguiz-Khan. Or, le conquérant mongol y tient des propos blasphématoires pour tout vrai musulman, puisque, après avoir approuvé plusieurs articles de foi, il déclare le pèlerinage absurde et inconséquent, en disant que Dieu ne saurait habiter plus particulièrement un certain endroit de la terre.

Aujourd'hui les descendants de ces vainqueurs sont de dévots bouddhistes. Les quatre-vingt-quatre mille prêtres du Tibet les dirigent et les gouvernent à leur gré, et leur seule ambition est d'aller en pèlerinage à quelque couvent réputé, et de s'y faire pieusement passer un ruban de soie au cou par un Lama ou un Bouddha vivant. Ce n'est pas à dire qu'ils aient perdu les qualités viriles de leurs pères. Tous les voyageurs qui ont vu le nomade d'Asie centrale de race turke ou mongole, qu'il fût pacifique ou guerroyant, bouddhiste ou musulman, ont été frappés de son aspect martial. Je citerai à ce sujet le voyage tout récent du colonel Gordon à Kachgar, justement parce que le colonel Gordon est militaire et voit avant tout le côté militaire des choses. Les descendants des hommes de Tchenguiz-Khan, de Timour, de Cheïbani, de Bâber, n'ont donc pas perdu leurs vertus guerrières : les Russes, qui les voient tous les jours dans l'Asie centrale, peuvent le dire. Mais une partie d'entre eux, la principale, s'est adonnée à l'enseignement bouddhiste, dont M. Feer nous retrace si bien la littérature et les principes, et, au lieu de rêver la conquête du monde, s'occupe bien doucement de la conquête de la félicité spirituelle.

III

« Les peuples civilisés, dit M. Léon Feer, ont constamment » fait la conquête morale des Barbares qui les avaient subju- » gués à main armée : les Chinois et les Tibétains se parta- » gèrent celle du peuple mongol. Dès le temps d'Okdaï (1), la

(1) Je demande pardon à M. Léon Feer de mettre mon orthographe turke : « Okdaï », à la place de son orthographe mongole : « Ugedei ». Ce n'est pas ici le lieu de déduire mes raisons. De même pour *Koupilaï* au lieu de *Khoubilaï*, etc.

» réaction chinoise se fit sentir : — L'empire a bien pu être » fondé à cheval, mais il est impossible de le gouverner à » cheval, — avait dit à ce Khakhan un sage conseiller Yeluï-» Tchoutsaï), Tartare d'origine et Chinois d'éducation, dont » Tchenguiz-Khan lui-même avait écouté les avis. »

Dans son enseignement, M. Léon Feer nous a donné les principes, le langage, les livres canoniques de cette religion qui a eu le privilége d'adoucir des peuples si terribles. Dès les premiers temps des conquêtes mongoles, l'islam et le bouddhisme se disputèrent les conquérants. De là, scission; tout ce qui embrassa l'islam se fondit dans la masse des peuples turks et, gardant ses habitudes sauvages, son caractère indépendant et farouche, y joignit, heureusement pour nous, le goût pour la discorde, pour les dissensions, pour le morcellement, inhérent au Turk de race. « A Constantinople, » bénédictions; à Baghdad, science; à Damas, bienfaisance; » en Maverah-Nahar (Turkestan) haine et rancœur, coups et » querelles, » dit un proverbe turk cité par M. Vambery. J'y ajouterai un dicton plus vulgaire, que j'ai entendu moi-même : « N'emprunte rien au Turk, il choisirait le jour du » baïram ou du mariage de ta fille pour te le réclamer. » Les furies patriotiques mongoles, l'activité, l'élan et la verve turkes s'éteignirent désormais, noyés par le bouddhisme d'un côté, et, de l'autre, émietté par les haines domestiques et les querelles intestines.

C'est peut-être dommage. Faut-il nous associer à Marco-Polo déplorant la mort de Tchenguiz-Khan en ces termes : « Ce fut grand domages, pource qu'il était preudomme et sage ? » Faut-il rappeler la lettre de Bâber écrivant aux princes de l'Inde : « Prétendez-vous vous égaler aux Turks, dont la » prudence, l'intelligence, le courage et l'activité ont étonné « le monde ? » Faut-il regretter que ces races énergiques, patriotes, intelligentes et honnêtes après tout, n'aient pas réussi à fonder de grands Etats, et que leurs immenses échafaudages politiques se soient toujours écroulés aussi vite qu'ils s'étaient élevés? L'avenir nous dira peut-être qu'il n'y a eu que du temps de perdu, et que les hommes de l'Asie centrale pourront fonder quelque chose par eux-mêmes. Toujours est-il que la grande conquête mongole s'émietta sous l'influence dissolvante de la religion et des querelles intestines. Dès la mort d'Okdaï, successeur de Tchenguiz-Khan, le désordre commence. Dix ans après, l'élection de Mangou se fait, après cet interrègne, au milieu des querelles et des supplices. Et Mangou peut écrire à saint Louis, en parlant de la première femme de Gayouk, Ogoul-Gaïmich, qui fut enveloppée d'un feutre et noyée : « Comment cette méchante femme, plus » vile qu'une chienne, aurait-elle pu rien savoir des choses » de la paix et de la guerre ? »

Le christianisme était hors de cause. En Asie, il ne peut lutter contre le bouddhisme et l'islam. Chose à peine croyable et vraie pourtant, les prédicateurs musulmans convertissent, dans l'Inde, des Anglais et des Anglaises !

Eh bien, dans ce monde de l'Asie centrale où l'islamisme et le bouddhisme luttent en ce moment entre l'influence russe et l'influence anglaise, M. Léon Feer nous donne un fil conducteur. Il nous enseigne le bouddhisme; il nous révèle une de ses langues sacrées; il nous détaille sa hiérarchie; il nous exhume sa littérature. C'est un grand honneur qu'il se fait et un grand service qu'il nous rend. Plus nos rapports avec le centre de l'Asie deviendront fréquents, et plus nous aurons d'obligations envers ce modeste et savant orientaliste.

LÉON CAHUN.

CAUSERIE LITTERAIRE

Les avocats étaient comme les peuples heureux, ils n'avaient pas d'histoire. M. Théodore Froment vient, par un ouvrage excellent, plein de faits et d'idées, de détails piquants et de vues élevées, de combler cette lacune. Il offre au barreau son livre d'or, il lui donne ses titres de noblesse (1).

Il a voulu faire pour l'éloquence des tribunaux et des parlements ce qu'on avait déjà fait pour l'éloquence de la chaire. S'il avait été intéressant de suivre les transformations de la parole religieuse depuis les premiers scolastiques jusqu'à Bossuet, en quoi donc le serait-il moins d'étudier dans ses évolutions successives cette éloquence mêlée aux affaires du monde, comme dit du Vair, cette éloquence dont le rôle a été considérable et qui mérite une place d'honneur dans l'histoire de notre littérature ? Constater quelle influence les avocats ou les magistrats ont eue sur la langue et sur le goût, ç'eût été déjà un résultat important. L'auteur ne s'est pas borné là ; il a cherché aussi quelle part pouvaient revendiquer ces orateurs dans le patrimoine de sentiments et d'idées qui constitue la tradition de l'esprit français, et qui est comme, *le naturel de notre pays*. Il s'est demandé encore s'ils avaient préparé les voies de la liberté et du progrès, s'ils avaient contribué à affranchir les consciences et à battre en brèche les préjugés, à combattre les prétentions et les envahissements de l'autorité religieuse, et il est arrivé à cette conclusion que par leurs discours et leurs doctrines ils étaient vraiment les précurseurs de la société moderne. En même temps, il remarquait que ces défenseurs de la loi avaient défendu avec un soin jaloux leur dignité personnelle et l'indépendance de leur Ordre, et il se prenait d'amitié pour de nobles caractères qui commandent le respect. Il s'est fait alors un devoir de réduire à leur juste valeur les attaques auxquelles les avocats du XVe et du XVIe siècle ont été en butte de la part soit des poëtes satiriques, soit des prédicateurs.

Voltaire lui-même avait parlé d'eux avec un étrange dédain. A l'entendre, « l'honneur, la dignité du patronage, la grandeur attachée à défendre l'opprimé n'avaient pas été connus d'eux plus que l'éloquence ». Pour lui, tous avaient été des *Welches*. On répétait aussi avec du Vair que la forme du gouvernement avait entravé alors le développement de l'éloquence, que le dédain de la noblesse avait fait du rôle de l'avocat un rôle sans prestige et sans éclat, peu recherché des esprits de quelque valeur. On verra dans l'étude de M. Froment à quel point ces allégations sont fausses. La réfutation est complète ; chaque page apporte un nouvel argument et fait pénétrer plus profondément en nous les sentiments d'estime et presque de reconnaissance.

---

(1) *Essai sur l'éloquence judiciaire en France avant le XVIIe siècle*, par Théodore Froment. Paris, 1875, Ernest Thorin.

En se constituant ainsi l'avocat des avocats, l'auteur a voulu simplement faire un acte de justice; il se trouve que son intention généreuse anime l'œuvre d'un souffle continu en lui donnant une forte unité. Nous n'avons pas ainsi une série d'études détachées, mais un tout complet, un ensemble harmonieux. Le lecteur se sent entraîné d'un mouvement non interrompu vers un but désigné d'avance et dont chaque pas le rapproche.

Ce qui nous donne encore confiance en notre guide, c'est, en même temps que la profondeur de sa conviction, sa modération et sa sincérité. S'il y a çà et là des éclipses et des ombres, il ne tente pas alors d'en détourner nos yeux. Par exemple, quand l'enthousiasme provoqué par la Renaissance jettera les meilleurs esprits dans d'étranges excès de pédantisme, quand le latin et le grec seront cousus au français, — non pas, comme dans Montaigne, pour exprimer plus fortement certaines idées dont la langue nationale, encore trop faible, ne peut supporter le fardeau, mais pour la montre et la parade, l'avocat des avocats ne cachera pas son mécontentement. Quand tel orateur, champion décidé d'ailleurs de la liberté civile et de la liberté politique, se fera, pour la nécessité du moment, l'apologiste de la torture, il ne ménagera pas le blâme. Il suffit d'ailleurs à sa thèse que, dans l'ensemble, ses clients, s'ils n'ont pu complétement échapper à la contagion du pédantisme, en aient été moins profondément atteints que les orateurs de la chaire, après s'être dégagés dès longtemps des entraves, des abstractions et des subtilités de la scolastique. Il suffit également que, dans l'ensemble, ils aient été les propagateurs des idées libérales, les fermes soutiens du droit naturel et de l'équité.

Telle est l'intention, tel est l'esprit de ce travail sincère. L'historien de l'éloquence judiciaire n'a pas pu remonter au delà de saint Louis, car jusqu'au XIIIe siècle il n'y a pas eu d'éloquence judiciaire. Un champ clos était le tribunal; l'épée ou un bâton, les arguments; le feu, la croix, l'eau bouillante et le fer rouge, les témoins. Le rôle de l'avocat ne commence qu'avec les *Établissements* de saint Louis, et, dès ce jour, la lutte de la juridiction séculière contre les empiétements de la juridiction ecclésiastique. On en trouvera dans le livre de M. Froment l'intéressante histoire. On verra que dès le XIVe siècle la profession d'avocat est justement honorée, et que déjà s'établit une sorte de noblesse de robe acceptée et reconnue; on verra surtout qu'avocats et magistrats travaillent à une même œuvre: ils fondent le droit national et défendent le pouvoir royal contre les envahissements de l'Eglise. C'est déjà l'esprit qui animera Pithou et Pasquier au XVIe siècle, Omer Talon au XVIIe, au XVIIIe Cochin.

Le premier monument d'éloquence politique et judiciaire date du XVe siècle. Le duc de Bourgogne, l'assassin du duc d'Orléans, choisit pour présenter sa défense, non pas un avocat, mais un théologien, le cordelier Jean Petit. Etrange et sinistre plaidoyer, pêle-mêle d'équivoques, abus de la scolastique, et quelle scolastique! amoncellement de syllogismes effrayants dont toutes les *majeures* sont l'affirmation du droit d'assassiner. L'élucubration monstrueuse de ce *maître en théologie de grand fame et renommee*, comme on l'appelait alors, est applaudie par le peuple assemblé devant le parvis de Notre-Dame. Ce n'est que cinq ans plus tard que, sur la requête et les instances de Jean Gerson, une assemblée de théologiens en condamnera les *propositions heretiques*. L'avocat de la duchesse d'Orléans, l'abbé de Saint-Fiacre, avait répondu — six mois après — à l'apologie de Jean Petit. Il avait cité Ovide et l'*Art d'aimer* à côté de l'Évangile, divisant son discours en trois parties, lesquelles parties contenaient chacune trois points, ce qui faisait dix-huit points en tout, comme il le faisait remarquer lui-même avec satisfaction. Néanmoins, ce lourd appareil de la scolastique ne pesait pas sur le discours au point d'étouffer toute émotion et toute lueur de pathétique. La cause de la justice devait cependant être définitivement gagnée par un orateur d'un souffle plus puissant, par Gerson.

Noble et belle figure que celle de ce doux et intrépide religieux, qui relève à la fois de l'Université et de l'Église, avocat en même temps que prédicateur! Elle jette comme un rayon de pure lumière dans la sombre atmosphère de cette triste époque. Chose digne de remarque, par un heureux accord il se trouve que le plus vertueux des orateurs est en même le plus éloquent. M. Berryer cite justement comme un modèle du genre judiciaire la harangue qu'il prononça devant Charles VI et son conseil au nom de l'Université de Paris. C'est comme le modèle des *mercuriales* et des *remontrances* que prononceront plus tard nos magistrats. L'honnêteté de ses sentiments, la sagesse de ses conseils, n'empruntent pas les artifices de l'école, ni l'emphase alors en honneur. C'est une parole plus vive et plus nette, où apparaissent enfin les qualités naturelles de l'esprit français. Jean Gerson finit ses jours dans la pauvreté et la prière. Les avocats d'alors suivaient plus volontiers l'exemple de l'avocat Roulin, qui employait sa science et son talent à flatter les grands, à opprimer les petits; aussi avait-il une fortune immense et menait-il le train d'un roi. « Messieurs les gens de justice, s'écriait Menot, portent de longues robes, et leurs femmes s'en vont vêtues comme des princesses. Si leurs vêtements étaient mis sous le pressoir, le sang des pauvres en découlerait. » La corruption était grande, en effet; M. Froment n'hésite pas à le reconnaître, et il est heureux d'atteindre le XVIe siècle, où la dignité professionnelle sera unie au goût des lettres et à la science du droit.

Dès le début du XVIe siècle, d'utiles réformes sont introduites dans les tribunaux. La langue française y est rendue obligatoire, les avocats sont astreints, sous peine d'amende, à éviter la prolixité dans leurs plaidoyers. En même temps on étudie les lois de l'antiquité, non pour disputer sur les textes, mais pour en pénétrer l'esprit. Le moyen âge expire, et avec lui la scolastique. « Plus de syllogisme, » s'était écrié Luther. « Détrônons Aristote, » répond Ramus. Une rhétorique nouvelle est enseignée avec Turnèbe; dans les parlements on entend une langue nouvelle avec de Thou, Séguier, Montholon.

Au parlement et au barreau, comme partout, renaissance. Une double influence s'y fait sentir: l'influence morale de l'Hôpital; l'influence littéraire de Ronsard. L'un prêche la tolérance, le patriotisme, avec une éloquence énergique et familière, et ses paroles sont entendues; on les retrouve dans la bouche des grands avocats du siècle; par ses conseils, par son exemple, il rallie les bons, soutient les faibles, et c'est sur lui que prennent modèle tous ces hommes de cœur qui, sur les siéges de la cour comme à la barre du parlement, unissent à la loyauté de sujets fidèles la modération et l'indépendance de citoyens éclairés. L'autre, dans sa guerre sainte contre l'ignorance, dans son entreprise de donner à la langue nationale la force et l'éclat des langues anciennes, entraîne

l'élite du parlement et du Palais. Cette forte, virile et studieuse légion joint à l'étude des lois la passion des lettres. Si le culte de l'antiquité va parfois jusqu'à l'idolâtrie, si l'éloquence du barreau est çà et là entachée de pédantisme, ces excès de la ferveur première se calmeront ensuite; ce qui demeurera, ce sera la tradition du travail et le goût de la forme littéraire. D'ailleurs, chez ces *latinisants* circulera toujours un courant de séve gauloise; puis la nécessité de discuter des faits et d'interpréter les lois les ramène toujours à la réalité. S'ils se sont égarés ou attardés dans les digressions, les rapprochements, les citations, il faut bien toujours qu'ils reviennent à la question présente. Tandis que l'éloquence religieuse peut demeurer à loisir dans les généralités et les lieux communs et planer dans les espaces, l'éloquence judiciaire est, heureusement pour elle, rappelée par la force des choses dans le monde réel. Enfin un sentiment plus haut les affranchit de la tyrannie de l'antiquité classique. Dans ces tempêtes politiques et religieuses, au milieu des fracas de la guerre civile ou dans les douleurs de la domination étrangère, leur patriotisme se passionne pour la littérature nationale autant que pour les lois et les traditions du pays: comme Ronsard, s'ils ont voulu marcher sur Rome et conquérir le Capitole, ce n'était pas pour y demeurer à jamais: c'était pour en rapporter les dépouilles et enrichir la France.

Grande et forte génération! Quelle énergie, quelle séve, quelle ardeur, quel puissant souffle de vie! Il semble, quand on considère ces avocats et ces magistrats, que l'on ait devant les yeux des avocats et des magistrats de Corneille. M. Froment, disions-nous, avait hâte de les peindre en pied; il s'est donc borné à une brève mention pour les orateurs qui relient au xve siècle la seconde partie du xvie. Il a eu raison, ce me semble, d'aller vite aux grands noms et aux nobles figures. Cependant, songeant que cette période de transition pourrait avoir quelque intérêt pour un certain nombre de lecteurs, il a publié séparément une brochure où sont esquissées ces figures de second ordre. Disciples d'une autre école, imbus des leçons d'un autre temps, ces orateurs ne se sont pas pourtant tous obstinés dans les errement du passé. Il y a bien eu çà et là quelque résistance; mais, en somme, ils ont laissé le Palais s'ouvrir aux bruits et aux progrès du dehors. Les jeunes gens qui les avaient écoutés et qui, plus tard, les dépassèrent, ont rendu justice à leur savoir et à leur bienveillance.

Pour nous, venons vite aux grands noms et à la période de force et d'éclat. Étienne Pasquier et Arnaud, les deux procès de l'Université et des jésuites, voilà ce qu'il faut connaître. Ces deux orateurs et ces deux causes résument, pour nous, le barreau de la Renaissance. M. Froment s'y est arrêté longuement. Il a su ressuciter les personnages, rendre vivants les débats; en même temps, il a gardé dans ses appréciations une juste mesure; impossible de montrer plus d'impartialité et d'indépendance. Le fond du procès est connu. Les deux parties se disputaient l'empire des âmes en réclamant le droit d'élever la jeunesse et de préparer l'avenir. L'antique Université, menacée par une compagnie qui existait depuis trente ans à peine, mais qui avait grandi vite, défend ses priviléges. A quel titre ces étrangers demandent-ils le droit de conférer des grades? Et elle charge de sa cause Étienne Pasquier, l'ami des vieilles mœurs et des traditions, le partisan déclaré de l'indépendance du trône et des libertés de l'Église gallicane. M. Berryer accuse Pasquier d'avoir manqué d'âme: il en eut tout au moins ce jour-là. Quel feu, au contraire, que de passion et, avec cela, quelle vivacité de style, quelle verdeur gauloise! Les jésuites se faisaient un mérite d'enseigner gratuitement. « Dois-je, s'écrie Pasquier, appeler libéralité de ne prendre un sol pour l'entrée du collége et néanmoins s'être rendus riches en dix ans de cent mille écus? Est-ce libéralité de ne prendre un denier ou un double pour examiner en confession la conscience d'un homme, et néanmoins extorquer de lui, par forme de don gratuit, vaisselle d'argent et infinité d'autres dons précieux?... Ainsi est le pêcheur libéral qui donne à la mer un véron pour en rapporter un gros poisson. » Puis, en venant à cette modestie qui les empêche de conquérir le grade de docteur, il se demande pourquoi alors ils en veulent les prérogatives. Puisqu'ils se mêlent d'enseigner, pourquoi craignent-ils de s'en montrer capables? Il faut l'entendre protester contre l'invasion de cette milice étrangère, contre ces *arrogants Espagnols* ou ces *chatemites Italiens* qui obéissent à Rome et qui, dans notre pays, restant toujours étrangers, ne surprendront nos secrets que pour les livrer au dehors.

Tous ces coups portent juste. Ailleurs, quelques exagérations et une violence agressive qui dépasse peut-être la mesure. Entre M. Berryer, qui trouve que tout cela manque d'âme, et M. Oscar de Vallée, qui déclare ce discours remarquable par la modération de la pensée et du langage, M. Froment dit le mot vrai : Pasquier n'est pas un historien tenu d'être impartial, c'est un soldat qui sert un parti. Champion de l'Université, il n'est et ne peut être, en effet, qu'avocat. A ne considérer que la valeur littéraire du plaidoyer, combien nous sommes loin des subtilités de la scolastique et déjà même de l'ampleur pédantesque de la Renaissance! Cette langue, fortifiée et nourrie par la pratique des lettres anciennes, n'a-t-elle pas conservé l'allure libre, la vivacité, la gaillardise, en un mot son cachet propre et comme son parfum de terroir?

Je ne puis malheureusement suivre Pasquier dans les causes criminelles ou encore m'arrêter à l'entendre dans ses harangues judiciaires et politiques. L'espace me manque et je renvoie le lecteur à la belle étude de M. Froment. Il y verra la pleine confirmation de la thèse soutenue, que ni la grandeur des causes, ni la dignité du caractère, ni l'indépendance des opinions, ni le respect du public, ni l'autorité, ni enfin l'éloquence, n'ont manqué à l'orateur du xvie siècle. Je veux cependant citer encore — et ce sera déjà une démonstration suffisante — ces belles paroles de Pasquier combattant une proposition du roi son maître : « Je sais bien que mon discours ne plaira pas à tous les corrompus de ce siècle, et que l'un d'eux me dira : Pasquier, il ne te fallait être avocat du roi, il te faut soutenir toute autre profession que celle-là. Et je lui répondrai au contraire qu'il ne fallait que je fusse avocat du roi, ou, l'étant, il faut que je découvre à mon maître ce que je pense importer à la manutention de son État. Je dois une vérité à mon roi : c'est une charge foncière annexée à ma conscience et à mon état, dont je ne puis me dispenser sans commettre félonie envers lui. » Nobles sentiments exprimés en un langage vif, naturel, coloré! Au xviie siècle on parlera au grand roi d'un style plus poli et plus orné sans doute, mais qui n'aura peut-être pas un son si plein et si franc; on ne lui parlera pas surtout avec la même candeur et la même indépendance.

Je n'en suis qu'à la moitié du livre si intéressant de M. Fro-

ment, et il faut m'arrêter. Si nous écoutions aujourd'hui Arnaud, Brisson, Loisel et les autres orateurs, cela nous entraînerait trop loin. J'y reviendrai quelque jour. En attendant, je veux dire encore à quel point mérite d'attirer l'attention cette œuvre d'un historien consciencieux, impartial, éclairé, qui est en même temps un écrivain élégant et délicat.

Puisque nous venons de parler avec une juste admiration des nobles talents, des beaux caractères, des âmes fortement trempées de la Renaissance, l'instant est favorable pour signaler un excellent recueil de *Morceaux choisis des grands écrivains du* XVIe *siècle*, par M. Talbot (1). Les notes explicatives, les notices biographiques, sont à la fois sobres et substantielles. Ce qui me frappe surtout, c'est l'heureux choix, dans ce recueil destiné à la jeunesse des écoles, des pages les plus propres à éveiller dans les cœurs l'amour de la vérité, de la justice, de la tolérance et de la patrie. Il s'en dégage comme un parfum d'honnêteté virile. De telles lectures sont faites, selon le mot de Mme Lambert, pour « tourner en vertu ».

MAXIME GAUCHER.

(1) Paris, 1875. Delalain et Cie.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Je viens de lire dans l'édition complète des *Œuvres* de Scribe, dont la publication se poursuit en ce moment même, le discours prononcé par l'auteur d'*Une Chaine*, lors de sa réception à l'Académie française, en 1836. J'y ai remarqué le passage suivant, que je copie textuellement :

« Je ne crois pas que dans Molière lui-même on puisse » trouver l'histoire de notre pays. La comédie de Molière ou » de ses contemporains nous instruit-elle des grands événe- » ments du siècle de Louis XIV ? Nous dit-elle un mot des » erreurs, des faiblesses ou des fautes du grand roi ? Nous » parle-t-elle de la *révocation de l'Edit de Nantes ?* »

Si je voulais m'arrêter à discuter ce point d'histoire littéraire, je n'aurais pas grand'peine, il me semble, à faire voir, preuves en mains, que le théâtre de Molière nous en apprend beaucoup plus que Scribe ne l'a cru sur les grands et les petits événements du siècle. *Amphitryon*, en particulier, nous en dit long sur les « faiblesses » du roi et sur l'indulgence respectueuse des contemporains pour les fantaisies les plus coupables de ce porte-tonnerre :

> Un partage avec Jupiter
> N'a rien du tout qui déshonore.

Pour la révocation de l'edit de Nantes, c'est dans l'*Esther* de Racine qu'il en faut chercher la trace. Il n'est d'ailleurs pas surprenant que Molière, qui mourut en 1673, n'ait fait aucune allusion à un événement qui devait se produire vingt-deux ans plus tard. Mais, s'il n'a pas prévu que le roi violerait, en 1685, la parole donnée aux protestants par son aïeul Henri IV, il a vu et signalé, dès 1667, les progrès de la fausse dévotion et de l'hypocrisie intolérante. On peut dire que l'auteur du *Tartufe* avait pressenti l'influence néfaste de madame de Maintenon et des jésuites.

Que pensez-vous, du reste de l'anachronisme commis par Scribe ? On sait depuis longtemps à quoi s'en tenir sur l'érudition de cet homme d'esprit, et je ne songe pas à me scandaliser de sa peccadille. Il est beaucoup plus facile de savoir la date de la mort de Molière que d'écrire le *Verre d'eau* ou la *Camaraderie*. Mais un discours de réception à l'Académie n'est lu en séance publique qu'après avoir été accepté au préalable par une commission d'académiciens. M. Emile Ollivier est payé pour le savoir. Le discours de Scribe fut donc épluché, suivant l'usage, par une poignée d'immortels. Il fut ensuite prononcé, à haute et intelligible voix, sous la coupole du Palais-Mazarin, devant un auditoire lettré ou soi-disant tel. Il fut reproduit par les journaux du temps, à je ne sais combien de milliers d'exemplaires, et lu, à Paris et dans les départements, par tous les gens qui se piquaient de savoir lire. Personne, ni à l'Académie, ni dans la presse, ni dans le public, ne releva la bévue du récipiendaire, puisqu'elle a passé dans la nouvelle édition. Voilà, dirait un Allemand, un bel exemple de la légèreté française.

II

« La personne à qui l'on a remis une carte de visite au sortir du Gymnase est priée de donner de ses nouvelles. » J'ai retenu cette phrase, entre plusieurs autres du même genre, que l'on pouvait lire dans le dernier supplément dominical d'une feuille de l'ordre moral. Il paraît que les journaux étrangers ouvrent volontiers leurs colonnes à des correspondances de cette nature, et quelqu'un devant qui j'exprimais ma surprise et mon dégoût à la lecture de ces annonces galantes, m'a assuré que « cela se faisait » en Angleterre, en Allemagne, et généralement dans tous les pays civilisés. Nous étions sous ce rapport honteusement arriérés. Paris, qui a si longtemps passé pour la maison de débauche de l'Europe, était en train de perdre sa vieille réputation. Il était urgent d'aviser, si nous ne voulions pas être distancés par nos rivaux. La routine et le préjugé nous tuaient. M. de Villemessant s'est chargé de rendre la vie à une industrie mourante et de la faire enfin profiter des commodités de tout genre mises par le progrès moderne à la disposition du commerce. MM. les amateurs de la province et de l'étranger sauront désormais où adresser leurs commandes et leurs demandes de renseignements. Grâce à l'initiative intelligente du directeur du *Figaro*, les gens affairés pourront mener de front les choses sérieuses et celles qui ne le sont pas. Deux lignes insérées dans le journal, aux prix les plus modérés, et l'on pourra vaquer à ses occupations du jour avec la certitude de trouver où reposer sa tête à la fin d'une journée laborieuse.

Il y a là évidemment un progrès, — que le baron de Gondremark, de la *Vie parisienne*, apprécierait fort, si MM. Meilhac et Halévy avaient un jour la fantaisie de le ramener à Paris.

Pour les petits esprits que ce proxénétisme en plein soleil pourrait effaroucher, c'est tant pis pour eux s'ils ne sont pas de leur temps. Il faut que tout le monde vive, même les personne à qui l'on donne sa carte « à la sortie du Gymnase ». Je me souviens que, vers 1871, le journal qui vient de mettre sa quatrième page au service de ces personnes et de leurs clients, avait entrepris une campagne pour la réouverture des maisons de jeu. Il y eût quelques protestations dans la presse « non honnête ». Elles furent relevées de la belle façon ; les fortes plumes de l'endroit n'eurent pas de peine à démontrer que toutes les façons de gagner de l'argent sont bonnes, et qu'il n'y a de métiers honteux que ceux où l'on ne fait pas fortune. Pour ma part, je me suis laissé convaincre ; j'ai pensé que je ne pouvais pas me tromper en suivant de pareilles autorités, et que, lorsqu'une question de morale a été tranchée par le principal organe des « honnêtes gens », la décision est définitive et sans appel. Après tout, ceux qui sont d'un autre avis, les rigoristes, les gens à scrupules, ne sont pas obligés de lire le *Figaro ;* je me figure même qu'ils n'en ont jamais fait leur lecture habituelle. Qu'ils nous laissent donc nous amuser en paix.

Je voudrais seulement que M. de Villemessant complétât son œuvre. Il serait bon d'abord que la « petite correspondance », au lieu d'être hebdomadaire, fût quotidienne. Donner une seule journée par semaine (et celle du dimanche !) à ces sortes de choses, c'est bien mesquin, bien bourgeois, bien provincial. La « petite correspondance » n'est pas uniquement destinée, je pense, à assurer les plaisirs des commis de nouveautés et des échappés de collége. Il conviendrait ensuite d'y ajouter une sorte de mercuriale des marchés, un aperçu des prix-courants, voire quelques adresses sûres, à l'usage des étrangers qui n'ont pas eu l'occasion de placer leur carte à la sortie des théâtres. Il faudrait, en un mot, que cette quatrième page du *Figaro* devînt le *moniteur* et le *vade-mecum* des « gens du monde », comme disent les affiches de certains spécialistes. Succès oblige. Le directeur du *Figaro* ne voudra pas se laisser couper l'herbe sous le pied par quelqu'un de ses concurrents. Qu'il avise donc, et surtout qu'il se défie du *Gaulois*.

III

Quoique le cabinet reste provisoirement en fonctions, le Président de la république a accepté la démission du ministre de l'instruction publique avec celle de ses collègues, et il n'est pas probable que personne s'avise ni de retenir ce gentilhomme, ni de le rappeler une fois parti. Je ne sais ce qu'a pu faire l'Université pour mériter d'être si rudement châtiée ; mais assurément elle vient de faire un peu plus que sa part de purgatoire. M. de Cumont s'en va, oublions-le. Mais qui réparera toutes les fautes qu'il a commises pendant ses six mois de toute-puissance ?

On s'y est déjà employé. M. Chevreul et Mme Pape-Carpentier ont obtenu satisfaction. Le scandale aussi avait été trop grand. Mais M. le Président de la république, qui est intervenu si à propos dans ces deux sottes affaires, ne pourra jamais, quelle que soit sa bonne volonté, raccommoder toutes les maladresses de son collaborateur. M. Chauffard fils gardera sa croix, et M. Halanzier gardera la grasse recette de la représentation de gala. On ne recommencera pas la cérémonie de l'inauguration du nouvel Opéra. Les artistes, les membres de l'Institut, les conseillers municipaux resteront sous le coup de l'affront qu'il leur a fallu subir.

Quoi qu'il en soit, M. de Cumont s'en va, et c'est quelque chose. Espérons que M. le maréchal de Mac-Mahon, instruit par l'expérience qu'il vient de faire, s'inquiétera un peu plus à l'avenir de la compétence et de la capacité des candidats aux portefeuilles. C'est un grand point, assurément, que d'être bien né ; mais le temps n'est plus où les gentilshommes savaient tout sans avoir rien appris, et vraiment, lorsqu'il s'agit de choisir un ministre de l'instruction publique, appelé à être en relations quotidiennes avec tout ce que notre pays compte d'hommes éminents dans les lettres, dans les sciences et dans les arts, il serait à propos d'exiger du personnage que l'on veut revêtir d'une si haute et si délicate fonction, d'autres titres que des titres de noblesse.

IV

Sans cela, vous voyez ce qui arrive. On inaugure solennellement un monument qui est la production la plus complète et la plus grandiose de l'art français contemporain. Le ministre, chargé de distribuer les invitations, convie les gens de son monde, ses amis et les amis de ses amis. Il oublie les artistes. Quand un vicomte ou un marquis fait ajouter une aile au château de ses pères, il ne se croit pas tenu d'admettre à sa table son peintre ou son maçon. — On vous a payé, brave homme, passez votre chemin. — Ainsi fait-on dans le Maine-et-Loire. M. de Cumont, se conformant aux usages angevins, a donc laissé les peintres et les sculpteurs se morfondre à la porte de l'Opéra, pendant que la belle société conservatrice passait à l'intérieur de l'édifice la revue de leurs chefs-d'œuvre. Je suis sûr que ce procédé a paru irréprochable aux douairières du haut et du bas Poitou, de l'Anjou et de la Vendée. Mais à Paris, où l'esprit révolutionnaire a fait tant de progrès, à Paris, où l'on fait plus de cas d'un grand artiste, fût-il fils d'un crocheteur, que d'un sot à particule, ces omissions et ces exclusions ont fait terriblement jaser.

A quoi bon, en effet, annuler le marché conclu entre le directeur de l'Opéra et le directeur du *Figaro*, si l'on devait finir par distribuer les loges et les fauteuils à la clientèle de la *Gazette de France* et du *Français ?* Autant valait-il permettre à M. de Villemessant d'inaugurer le nouveau théâtre avec ses abonnés. On aurait su de quoi il s'agissait et à qui l'on avait affaire. C'était une idée bien singulière que d'offrir des billets d'Opéra à titre de prime non gratuite aux partisans du centre droit et de la droite modérée.

Y...

BULLETIN

Académie des inscriptions et belles-lettres

On sait que M. Georges Perrot vient d'être élu membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, en remplacement de M. Guizot. Nous croyons à propos de rappeler à nos lecteurs les titres qui ont valu cet honneur si envié à notre savant collaborateur :

Mémoire sur l'île de Thasos, in-8°, 1864; *Exploration archéologique de la Galatie et de la Bithynie, d'une partie de la Mysie, de la Phrygie, de la Cappadoce et du Pont* (en collaboration avec MM. Guillaume, architecte, et J. Delbet, docteur en médecine), 2 vol. in-fol., un de texte (392 pages, 163 inscriptions), l'autre formé de 80 planches et 7 cartes.

L'exploration a été exécutée en 1861 et la publication des travaux de la mission achevée en 1872. C'est Ancyre, aujourd'hui Angora, qui a fourni à M. Perrot sa plus importante découverte. Il n'a pas, comme on le dit quelquefois dans le public, découvert l'*Index rerum gestarum divi Augusti*, connu en France sous le nom de *Testament politique d'Auguste*. Ce document avait été copié, dès le XVIe siècle, par Busbeq, ambassadeur de Charles-Quint auprès de Soliman, et il avait été recopié depuis lors plusieurs fois; mais M. Perrot a donné de l'original latin, gravé sur les deux parois internes du *pronaos*, une copie bien supérieure aux précédentes et que M. Mommsen déclare définitive, et surtout il a dégagé des masures qui la cachaient aux regards la traduction grecque gravée sur la face externe de l'un des murs de la *cella* du temple de Rome et d'Auguste. Cette traduction, dont Hamilton avait constaté l'existence vers 1830, mais n'avait pu transcrire que quelques lignes, comble la plupart des lacunes du latin, qui sont nombreuses. Aujourd'hui, en complétant l'un par l'autre les deux textes grec et latin, on a pu rétablir dans son ensemble, à un très-petit nombre de mots près, ce document historique de premier ordre.

On peut citer encore, parmi les parties de cette exploration et de cet ouvrage qui ont été le plus remarquées des archéologues, les pages et les planches consacrées aux sculptures taillées dans le roc de Boghaz-Keuï et au palais d'Euiuk, débris jusqu'ici très-mal connus d'un art cappadocien qui relève de l'art assyrien et dont les monuments jalonnent la voie par laquelle les influences des modèles asiatiques sont arrivées jusqu'à la Grèce et ont éveillé son génie artistique.

A cette exploration se rattachent :

1° La thèse latine de M. Georges Perrot : *De Galatia provincia romana*, où il a fait l'histoire de cette vaste province et le tableau de son administration, puis rétabli la suite de ses gouverneurs d'après des inscriptions en partie inédites ;

2° *Souvenir d'un voyage en Asie mineure*, Michel Lévy, in-8°, 2 éditions, 1864 et 1866

3° *L'île de Crète, souvenirs de voyage*, in-12, 1867, qui est un livre tiré de ses notes de membre de l'école d'Athènes.

Enfin, il a commencé sur l'histoire d'Athènes des études dont il a donné jusqu'ici deux échantillons : un *Essai sur le droit public d'Athènes* (Thorin, in-8°, 1867) et *les Précurseurs de Démosthène* (1 vol. in-8°, Hachette, 1873), qui est la première partie d'un ouvrage intitulé *l'Éloquence politique et judiciaire à Athènes*. *L'Essai sur le droit public* et *les Précurseurs de Démosthène* ont eu de l'Académie française, l'une un prix Montyon, l'autre le prix Bordin. Ses traductions des ouvrages de Max Müller, entreprises avec M. Harris, ont contribué à répandre en France le goût des études de grammaire et de mythologie comparée.

Citons encore une brochure sur les fouilles de M. Schliemann à Troie.

M. Georges Perrot a donné à notre *Revue* les articles suivants :

Fouilles et découvertes de M. Beulé, numéro du 26 avril 1873, page 1034 ;

La critique d'art en France, ses méthodes nouvelles, ses récentes publications, numéros des 17 et 24 octobre 1874.

M. Georges Perrot est âgé de quarante deux ans ; il est en ce moment le plus jeune membre de l'Académie des Inscriptions.

Conférences de Littérature allemande

PAR M. H. DIETZ

Ancien élève de l'École normale supérieure, agrégé de l'Université

Ces conférences, au nombre de dix, ont lieu dans la maison d'Éducation de Mme Portait, 16, rue d'Aguesseau, le vendredi à 2 heures.

Bien que traitant de sujets détachés, ces conférences formeront un cours suivi et offriront un tableau d'ensemble de la littérature allemande moderne.

I. L'influence française en Allemagne au XVIIe siècle.

II. Lessing, Lessing et le Théâtre-Français, Lessing et La Fontaine.

III. Lessing, le Laocoon et Nathan-le-Sage.

IV. Herder, sa vie et son œuvre.

V. Gœthe, la campagne de France et le poëme d'Hermann et Dorothée.

VI. Schiller, poëte lyrique et dramatique.

VII. Les poëtes de 1813.

VIII. Les romantiques allemands et le romantisme français.

IX. L'Histoire et la Critique en Allemagne au XIXe siècle.

X. Le Roman contemporain en Allemagne, Fritz Reuter et M. Gustave Freytag.

On s'inscrit chez Mme Portait, 16, rue d'Aguesseau, et chez M. Dietz (de 1 h. à 2 h.), rue de Berlin, 33.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de décembre et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 20 janvier, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 30 23 JANVIER 1875

LA SEMAINE POLITIQUE

S'il est aujourd'hui une vérité bien et absolument démontrée par l'expérience, c'est que l'absence indéfiniment prolongée d'un gouvernement reconnu une fois pour toutes et sans retour, nous ramène tout droit à l'empire. Il n'y a en France que trois formes de gouvernements classées : la monarchie, la république, l'empire. On refuse la république, on ne peut point faire la monarchie ; il reste l'empire, nous y allons ; tout au moins le suffrage universel prend-il insensiblement le chemin d'y retourner. A chaque victoire ou demi-victoire nouvelle d'un candidat bonapartiste, après avoir poussé des cris de désolation, on fait mine de se rassurer un peu, on se rejette sur les causes locales, on allègue l'influence de telle grande famille qui a gouverné le département pendant vingt années, ou l'influence subsistante de quelque ancien préfet aimé de ses administrés ; mais ces consolations sont puériles ; l'argument perd beaucoup de son sérieux, à force d'être répété. Il serait plus sage de reconnaître que nous recueillons en ce moment les fruits de la déplorable politique de ces prétendus orléanistes qui, sous prétexte d'écarter la république, ont mis tous leurs soins à se perdre et à s'annihiler eux-mêmes avec la république. Le pays est affamé de définitif et il est toujours enclin à se porter du côté d'où il le sent venir. Et si le pays est ainsi, que dire des fonctionnaires ? Pourquoi voulez-vous qu'ils se compromettent pour un régime qui peut-être aura cessé d'exister demain ? Ils cherchent leur voie, et de préférence ils finissent par choisir la voie de la dictature. Il ne faut point s'en étonner ; la première vertu du fonctionnaire, c'est de se maintenir en fonctions, et quelle garantie a-t-on de garder son poste sous un gouvernement vacillant, anonyme, sans lendemain, et qui ne sait même pas donner un mot d'ordre ? C'est le césarisme qui naturellement bénéficie de cette incertitude et de ce désarroi ; avec ce régime, il y a toujours quelque profit, et ce n'est point en vain qu'on se compromet pour lui.

Les bons esprits du centre droit (on en compte quelques-uns de cette sorte) ont fini par comprendre à quelles conséquences néfastes nous conduisait la politique inaugurée par M. de Broglie. Ils ont compris que leur absurde haine de la République perdait tout, même la monarchie orléaniste, et alors, en désespoir de cause, ils ont fait le grand effort de se retourner vers le centre gauche et de lui dire, au lendemain de l'élection Cazeaux : cette fois, nous n'y tenons plus, nous ne résistons plus, nous vous accordons la République... pour six ans ! L'effort est louable, mais la combinaison est aussi enfantine que toutes les autres. Entre la République septennale (ou sexennale) et le septennat impersonnel, nous ne voyons aucune différence sérieuse, au point de vue des résultats pratiques et de l'action à exercer sur l'opinion. Ce n'est pas le nom du gouvernement qui importe, c'est la présomption d'une durée indéfinie de ce gouvernement. Quelle confiance voulez-vous donc qu'on ait en ce régime suspect à ses fondateurs eux-mêmes et que l'on institue avec l'intention très-clairement indiquée de le renverser dans six ans, si l'on est en mesure de le faire, pour lui substituer une monarchie ? A une telle institution, il manquerait la force que donne la foi en soi, l'espérance, la volonté déterminée de vivre et de durer. Faites demain la République sexennale, et le pays ne comprendra rien à cette formule nouvelle, ou plutôt il comprendra trop ; il se rendra compte que cette formule, comme tant d'autres imaginées et exploitées depuis trois années, n'a qu'une valeur restrictive et négative, qu'accorder la République à titre révocable, cela n'est rien, puisque cette forme de gouvernement existe en fait depuis quatre années, et qu'en limiter la durée à six ans, cela signifie quelque chose : à savoir qu'on ne se résout à subir ce régime que malgré soi, qu'on l'organisera à contre-cœur et à contresens, et qu'enfin le régime de la République septennale, dans les intentions de ses fondateurs, serait destiné à n'être qu'une longue conspiration contre la République. Le pays ne serait donc point rassuré et il continuerait à mener cette vie pre-

caire, instable, sans lendemain, dont il a le dégoût et la nausée au point de lui préférer tout, fût-ce l'Empire.

Est-ce que le centre droit ne finira point par ouvrir les yeux à cette vérité d'évidence ? S'il veut opposer une barrière à l'empire, ne comprendra-t-il pas qu'il faut élever un édifice solide, durable, définitif, et qu'il faut porter partout, dans le pays, dans l'administration, dans l'armée, cette forte conviction qu'un gouvernement vient de naître, capable de se défendre, résolu à vivre et à prendre possession de l'avenir illimité, en imposant souverainement sa loi et son frein aux partis.

Mais, pour atteindre un tel résultat, deux choses sont nécessaires : le gouvernement d'abord, et puis les hommes. Le gouvernement doit être républicain, républicain sans retour et sans réticence ; les hommes aussi. Il n'y a point deux manières de gouverner ; il faut être ce qu'on est, sincèrement, énergiquement ; il faut vouloir ce que l'on veut et le vouloir avec vigueur. Veut-on la république ? Qu'on commence par la proclamer, cela est nécessaire, quoi qu'on en ait pu dire, et puis qu'on la fasse organiser et administrer républicainement par des mains républicaines. Certes ce n'est point là tout à fait le programme de la conjonction des centres, tel du moins que l'avaient rêvé les beaux esprits du centre droit ; certes cela est dure et difficilement acceptable pour ceux qui avaient formé le projet de travailler à la restauration de la monarchie sous le couvert de la république sexennale. Qu'ils se décident cependant et qu'ils fassent leur choix : aiment-ils mieux l'empire ? Tout est là. Pour lutter contre le retour de ce régime détestable, il est nécessaire de frapper fortement l'opinion qui s'en va à la dérive ou qui s'endort. Les demi-mesures, les petites finesses, les proclamations de la république en chambre, les baux de six ou de sept ans, avec ou sans faculté de renouvellement, ne donnent pas ce résultat ; le pays n'aura pas la sensation de ce quelque chose de grand, de définitif, d'impérieux, dont il faut prendre son parti et s'accommoder pour une suite indéfinie d'années ; rien ne sera fait, et l'empire continuera de revenir sur nous et de nous envahir. Telle est la réalité de la situation, la vérité exacte et sans démenti possible.

Un certain nombre de membres du centre droit (ceux dont nous parlions plus haut) ne font point trop de difficultés pour admettre ce premier point ; mais ils élèvent une objection qui, à leurs yeux, n'est point sans valeur. Ils craignent qu'après s'être entendu pour voter la république, on ne puisse continuer l'entente, quand il s'agira d'organiser cette forme de gouvernement. C'est bien possible ; c'est affaire aux hommes modérés du centre droit d'humaniser un peu leur doctrine et de plier leurs principes aux nécessités des temps nouveaux. Ils auront leur part dans l'organisation de la république, s'ils savent comprendre le caractère de ce régime ; sinon, ils courent, en effet, grand risque d'être éconduits et évincés par des républicains moins suspects. Mais ce ne sont là que des suppositions, il n'y a point d'intérêt à regarder de si loin dans l'avenir. La première condition de la bonne politique, c'est de savoir les questions et de les prendre une à une dans l'ordre où la nécessité les présente et les impose ; chaque jour suffit sa peine. Donnons un nom au gouvernement, proclamons-le, reconnaissons-le à tout jamais, puisque cette fiction d'une durée indéfinie est indispensable. L'organisation viendra ensuite, elle sera l'œuvre de cette assemblée, si cette assemblée en est capable ; elle sera l'œuvre de l'assemblée qui succédera à celle-ci, si la proclamation de la république est suivie d'élections générales. De toute manière on aura fait quelque chose qui n'aura point été sans profit pour le pays, sinon pour tel ou tel groupe parlementaire de l'Assemblée. Il est permis de dire d'ailleurs que dans l'hypothèse des élections générales, il y aurait de grandes chances pour que les membres du centre droit qui auraient dû faire au pays le sacrifice de leurs répugnances fussent récompensés de leur bonne et patriotique détermination. L'intérêt privé du futur candidat ne se trouve point ici en lutte avec l'intérêt général du pays ; voilà de quoi encourager quelques consciences timides et incertaines.

Quant à une dernière objection tirée des dispositions particulières attribuées au maréchal de Mac-Mahon, président de la république, objection colportée en ce moment dans les cercles politiques et dont on prétend se faire une arme redoutable contre les tentatives républicaines, elle nous paraît peu fondée, et nous croyons faire injure au chef de l'État en admettant l'exactitude des assertions sur lesquelles on prétend l'étayer. L'objection dont il s'agit est celle-ci : Le maréchal de Mac-Mahon, président de la république, ne veut pas de la république. Si c'est la république qu'on organise, il donne sa démission ; son parti est pris là-dessus.

Nous ne répondrons qu'un mot :

Nous admettons fort bien que le maréchal de Mac-Mahon éprouve quelque déplaisir à voir se détacher de lui l'extrême droite et une partie de la droite modérée, sinon la droite tout entière, avec lesquelles il espérait gouverner pendant sept ans, conformément aux stipulations de l'acte du 20 novembre.

Nous ferons remarquer simplement que cette séparation, si douloureuse qu'elle soit, devient tout à fait inévitable, puisque d'une part le maréchal de Mac-Mahon n'a cessé de demander l'organisation de ses pouvoirs et qu'il l'a même demandé récemment sur le terrain du septennat *impersonnel*, tandis que d'autre part une fraction très-importante de la droite refuse cette organisation, même sur le terrain du septennat personnel. Une centaine de membres, dès la séance de jeudi, ont déclaré la guerre au septennat. D'où il suit que même pour maintenir le septennat, le maréchal de Mac-Mahon se trouve dans la nécessité d'évoluer à gauche. Ce faisant, il cesse de gouverner avec l'appui exclusif de la majorité du 20 novembre, laquelle vient de se dissoudre irrévocablement. Il n'est donc point vrai que le maréchal de Mac-Mahon se cantonne sur le terrain étroit où les monarchistes prétendaient l'enfermer. Il a déjà été jusqu'au septennat impersonnel et jusqu'au centre gauche. De là à pousser jusqu'à la gauche, jusqu'à la république, il n'y a qu'un pas, et qui coûtera moins que l'autre à faire, puisque ce sera le second. Le maréchal de Mac-Mahon, qui a dit « j'y suis, j'y reste, » saura dire aussi : « j'ai commencé d'y aller ; j'irai jusqu'au bout. » En tout cas, l'Assemblée a ses devoirs comme le maréchal de Mac-Mahon a les siens, il ne faut point qu'elle l'oublie.

Z...

UN MÉMOIRE INÉDIT DE FÉNELON

(1688)

L'histoire de Fénelon, comme celle de Bossuet, n'est pas encore bien connue malgré les célèbres travaux du cardinal de Bausset, et chaque jour amène des découvertes nouvelles qui permettent à la critique, tantôt de rectifier une erreur, tantôt d'éclaircir un point douteux. Les *Lettres de Saintonge*, publiées récemment, attirent maintenant l'attention du monde lettré sur les débuts mêmes du futur archevêque, et l'on commence à voir plus clair dans cette partie obscure de sa vie (1); je me propose aujourd'hui d'ajouter à ces documents une pièce inédite qui fera connaître la merveilleuse souplesse de cet étonnant génie et montrera ce qu'était Fénelon en 1688, quelques mois à peine avant que Louis XIV charmé confiât à ce bel esprit chimérique l'éducation de son petit-fils.

Les *Lettres de Saintonge*, dont les originaux viennent d'être si heureusement retrouvés à la Bibliothèque nationale (2), avaient été copiées avec une grande fidélité, pendant la Révolution, par le secrétaire du conventionnel Grégoire; dans le même recueil, de la main du même secrétaire, se trouve un manuscrit de 28 pages intitulé : *Mémoire concernant la cour de Rome, de feu M. Fenelon (sic) archevêque de Cambrai*. Malgré le certificat d'authenticité que donne aux copies de Grégoire la découverte des lettres autographes de Fénelon, on ne saurait se contenter d'un simple titre pour attribuer ce mémoire à l'auteur de *Télémaque ;* d'autant plus qu'un homme célèbre qui connaissait bien sa vie et ses œuvres, l'abbé Émery, estimait après l'avoir lu que cet écrit n'est pas de lui. Voici la lettre du vénérable supérieur de Saint-Sulpice, la loyauté me fait un devoir de la citer ici tout entière :

« J'ai l'honneur d'offrir mon respect à M. Grégoire, et de lui renvoyer le *Mémoire*. J'oserais assurer qu'il n'est pas de M. de Fénelon. Je le croirais plutôt de M. Fleury. L'auteur suivait le barreau : il dit (p. 19) qu'il a vu M. le président C. de Lamoignon blâmer en pleine audience... Cet écrit a été composé quelques années après l'assemblée de 1682, et avant la guerre pour la succession d'Espagne.

ÉMERY,
Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice.

(*Sans date dans l'autographe.*)

Je me suis donc trouvé embarrassé entre deux affirmations contradictoires; il a fallu chercher de tous côtés, presser le texte en tous sens, déterminer au juste la date de ce mémoire et les circonstances dans lesquelles il a été composé, voir à quel personnage il a été adressé, examiner enfin le style et jusqu'à l'orthographe de la copie manuscrite pour établir invinciblement, ce que j'espère avoir fait, que cet opuscule est de Fénelon. Le manuscrit original existe probablement encore; peut-être le retrouvera-t-on quelque jour, soit à la Bibliothèque nationale, soit au ministère de la marine ou aux archives des Affaires étrangères; ne peut-on, en attendant, imiter le savant abbé Gosselin, qui a publié sur de simples copies plusieurs ouvrages de Fénelon dont l'authenticité n'est contestée de personne?

A quelle époque a été composé le mémoire sur la cour de Rome? La date n'est indiquée nulle part, mais une étude attentive du texte permet de la fixer avec certitude au 15 ou 20 septembre 1688. L'auteur écrit sous le pontificat d'un pape « qui n'est pas timide », et ces mots désignent nécessairement Innocent XI, souverain pontife de 1676 à 1689. Il parle de feu M. de Lamoignon, mort en 1677; il se plaint de « l'horrible guerre où la Régale a jeté la France », après 1681; il fait allusion au « plaidoyer de l'avocat général Denis Talon », et ce plaidoyer est du 23 janvier 1688, tandis que le discours du procureur général, beaucoup moins violent que le réquisitoire de Talon, est du 26 décembre 1687.

Enfin, l'on pourra fixer avec la dernière précision la date que nous cherchons si l'on fait attention à certain passage du mémoire où l'auteur fait allusion à des menaces de descente en Italie et de saisie d'Avignon adressées au pape par Louis XIV. Le roi écrivit au cardinal d'Estrées, le 6 septembre 1688, qu'au moindre retardement apporté par le souverain pontife à l'exécution du traité de Pise, il ferait entrer ses troupes en Italie et se mettrait en possession d'Avignon. La guerre contre la ligue d'Augsbourg n'avait pas encore éclaté, car l'auteur du mémoire dit en propres termes : « Une paix trop profonde fait croire que vous pourrez être surpris, etc. » Or, le 24 septembre 1688, Louis XIV fit débiter chez son libraire Coignard une note diplomatique intitulée : *Mémoire des raisons qui ont obligé le roi à reprendre les armes, et qui doivent persuader toute la chrétienté des sincères intentions de Sa Majesté pour l'affermisssement de la paix publique.*

C'est donc, à n'en pas douter, entre le 6 et le 24 septembre 1688 que fut composé le mémoire sur la cour de Rome, au moment où l'excommunication de Lavardin, ambassadeur de France, amena entre Innocent XI et Louis XIV une rupture que la régale avait depuis longtemps rendue imminente. Fénelon était de retour de la Saintonge depuis le mois de juillet 1687, et rien n'empêche de croire qu'il ait donné son avis sur une affaire aussi grave que l'était une rupture avec le Saint-Siége.

Si nous cherchons maintenant pour qui fut composé ce mémoire, l'examen du manuscrit nous fournira encore des renseignements précis. On pourrait croire, d'après certaines phrases comme celle-ci : « Ne vous fiez point aux avantages présents de *vos* affaires... Une paix trop profonde fait croire que *vous* pouvez être surpris... etc. » que l'auteur s'adresse au roi lui-même; mais à plusieurs reprises il parle du prince à la troisième personne. Il est donc évident que le mémoire a été fait pour un ministre de Louis XIV, pour le fils de Colbert, Seignelay, chargé après la mort de son père, en 1683, de la marine et des affaires ecclésiastiques. Sans doute, avant de déclarer la guerre au souverain pontife, le roi et son ministre ont tâché de s'éclairer, et Seignelay ne pouvait manquer de consulter l'abbé de Fénelon, son ami particulier, déjà peut-être son directeur de conscience.

Les preuves que je viens d'accumuler ne sont, à vrai dire, que des preuves indirectes qui rendent la discussion possible; elles font voir que l'on peut attribuer à Fénelon le mémoire sur la cour de Rome, mais nullement qu'il en est l'auteur; elles ont pour objet de déblayer le terrain, mais non de construire l'édifice. Il est donc nécessaire de démontrer directement que Fénelon seul a pu composer un tel écrit, et c'est encore l'examen du manuscrit lui-même qui rendra cette démonstration possible.

Le style de Fénelon, comme celui de tous les hommes de génie, est d'une nature toute particulière qui permet de le distinguer à première vue de tous les autres styles, et il n'est pas besoin d'une attention [illegible] pour reconnaître la touche de cet immortel écrivain : lui seul au XVIIe siècle a trouvé le secret de ces phrases courtes, simples et pourtant imagées qui disent tout en peu de mots et donnent des ailes à la pensée. Lorsqu'[illegible] [illegible]

(1) Voyez dans le *Journal des Débats* du 31 décembre 1874 un article de M. P. Mesnard.

(2) Voyez la *Revue* du 31 octobre 1874 *Fénelon et la revocation de l'édit de Nantes*, et celle du 9 janvier dernier *La légende de Fénelon*, par M. Eugène Despois.

que tous les connaisseurs, après avoir lu seulement une page du mémoire, diront avec un de nos maîtres les plus autorisés et les plus justement regrettés : « C'est bien évidemment du Fénelon ! »

La certitude est plus grande encore, s'il est possible, quand on examine le plan général du mémoire et la manière de procéder de l'auteur. Point d'exorde, mais une entrée en matière vive et précise, une parfaite netteté dans la distribution des idées, un développement historique des plus serrés, et des alinéas numérotés, voilà ce qu'on remarque dans cet écrit comme dans les nombreux mémoires que Fénelon a composés toute sa vie sur des questions politiques et religieuses. Il en est de même de la façon toute particulière d'insinuer ce qu'il faut faire : Fénelon a toujours excellé à diriger les autres, et assurément on ne saurait trouver un plan de conduite mieux tracé que celui-ci.

On dira peut-être que les idées contenues dans le mémoire n'étaient pas celles de Fénelon, qui en a même professé de toutes contraires ; mais je puis répondre à cela que l'archevêque de Cambrai n'a pas toujours eu les mêmes opinions, et qu'avant d'être l'ami particulier des jésuites il avait été suspecté de jansénisme, et fort goûté des gallicans de 1682, qui le considéraient comme un des leurs. D'ailleurs les plus grandes hardiesses du mémoire se retrouvent presque mot pour mot dans le paragraphe 4 du fameux *Plan de gouvernement* que Fénelon dressa vingt-trois ans plus tard, en 1711. Je n'en citerai que peu d'exemples, mais bien frappants, ce me semble : dans le mémoire comme dans le plan nous retrouvons avec plus ou moins de développements les pensées suivantes, que le hasard ne peut avoir fait naître dans le cerveau de deux hommes différents : « Danger prochain de schisme par les archevêques de Paris. — Se défier des maximes outrées des parlements. — Mettre quelques évêques pieux, savants, modérés, dans le conseil. — Poursuivre la réforme ou suppression des ordres peu édifiants, Cluny, Cordeliers, etc. »

Enfin, si l'on songe à cette *Histoire de Charlemagne*, aujourd'hui perdue, que Fénelon avait composée avant 1689 à la prière du duc de Beauvilliers, beau-frère de Seignelay, on conviendra qu'une phrase comme celle-ci : « Les papes s'étaient acquis une grande autorité dans l'établissement de l'empire, *comme vous le verrez dans l'Histoire de Charlemagne*, » démontre péremptoirement que c'est Fénelon qui écrit. L'objection de l'abbé Émery n'a donc plus aucune force, et le passage qu'alléguait ce vénérable abbé pour montrer que l'auteur du mémoire suivait le barreau ne soutient même pas l'examen. Ces mots *j'ai vu* ne s'emploient-ils pas tous les jours pour dire : Ce fait s'est passé à ma connaissance ? — D'ailleurs il faudrait n'avoir jamais lu ni Fénelon ni Fleury pour attribuer à l'un d'eux les œuvres de l'autre.

Il est donc nécessaire d'admettre que le mémoire concernant la cour de Rome est du même auteur que la fameuse *Lettre* anonyme à Louis XIV, et j'ose dire qu'il fait honneur à Fénelon par la sûreté des vues, par l'indépendance du caractère, et surtout par la beauté du style. Je ne doute pas qu'on ne retrouve un jour le manuscrit original qui existait encore au XVIIIe siècle, du temps du P. de Querbeuf ; mais en attendant cette découverte, je crois devoir publier ce mémoire tel qu'il est dans la copie de Grégoire, avec l'orthographe du XVIIe siècle, que le copiste a scrupuleusement conservée ; cette orthographe même est une preuve d'authenticité qui n'est pas à dédaigner. Je reproduirai avec le plus grand soin les corrections et les variantes que présente le manuscrit, et je me permettrai seulement d'y joindre quelques notes très-courtes, indispensables pour l'intelligence des faits. C'est un document historique et littéraire d'une grande importance, on ne saurait donc le rendre trop facile à comprendre.

A. Gazier.

Mémoire concernant la cour de Rome, de feu M. Fénélon, archevêque de Cambrai

Depuis le tems des apôtres jusqu'à la conversion des empereurs, les papes vivoient simplement dans les fonctions de l'épiscopat, attachés à leur troupeau particulier de Rome, et toujours prêts à souffrir le martyre. Leur pauvreté ne les empêchoit pas d'avoir toute l'autorité que la sainteté jointe avec la prééminence de leur chaire devoit leur donner. L'évêque de Rome était regardé comme le premier Evêque, dans la communion duquel il falloit que tous les autres fussent pour être dans la vraie église. On le consultoit comme le pasteur de l'église (1) qui étoit la mère de toutes les autres, et la principale source des traditions apostoliques. Enfin les papes avoient dès lors toute la puissance effective pour la foi et même pour les principales choses de la discipline (2) qu'ils ont eue depuis. Car leur grandeur essentielle vient de J. C. et non des hommes. Le malheur est que ne connoissant pas assez leurs vrais droits, ils sont trop jaloux du chimérique ; ce qui est certain, c'est que les Papes représentant St Pierre qui étoit avec distinction et prééminence le premier d'entre les apôtres, il a été et sera toujours le premier des Evêques avec prééminence et subordination (3) ; non seulement les papes en qualité de chefs perpétuels de l'église universelle seront toujours à la tête des assemblées pour présider et pour prononcer, mais il est certain que leur foi ne manquera jamais. On a disputé pour savoir s'ils sont infaillibles ou non ; mais cette question ne va à rien de solide. Une infaillibilité personnelle devroit avoir été clairement marquée, dès qu'elle est douteuse, elle n'est pas du tout ; car un si grand don seroit inutile, et hors de tout usage, par la seule incertitude. De plus les Conciles que l'antiquité a toujours crû nécessaires pour examiner les questions, après les décisions des papes, marquent évidament (4) qu'on croyoit qu'ils pouvoient errer et qu'on pouvoit examiner après eux. Mais ce qui est incontestable, c'est que quand un Pape erreroit, la foi du siége de St Pierre ne périroit pas. Il est de foi que ce siége sera à jamais le chef de la vraie église. Si un particulier avoit une promesse d'être toujours un membre de la vraie église, il auroit par cette promesse une assurance d'être toujours dans la vraie foi, sans laquelle il ne pourroit être toujours dans la vraie église. A plus forte raison un siége, qui a la promesse d'être toujours non seullement un membre mais la tête, qui est le plus noble et le plus essentiel de tous les membres de la vraie église, a dans cette promesse une pleine assurance d'être à jamais dans la vraie foi. Un pape peut donc personnellement se tromper, mais s'il erre avec obstination, il sera déposé, et sera comme un Pape mort. L'église de Rome n'a pas d'assurance que jamais elle ne favorisera une mauvaise

(1) Variante : *de celle qui*. Ces variantes sont-elles tirées d'une autre copie manuscrite, sont-elles le résultat de la déplorable manie de correction que l'on avait au XVIIe et au XVIIIe siècle ? Je ne saurais le dire.

(2) La phrase ainsi construite a paru incorrecte à l'auteur des variantes qui a raye ces mots *toute la puissance effective* pour les rejeter après le mot *discipline*.

(3) Var. : *avec les mêmes prerogatives*.

(4) Var. : *évidemment*.

doctrine. Nous n'en savons (1) rien de certain; mais il est certain qu'elle ne tombera jamais dans une erreur fixe. Jamais elle n'errera jusqu'à se séparer (2). Jamais la tête du corps vivant et immortel de l'église ne se corrompra, ni ne sera arrachée au reste du corps. Combien donc doit-on révérer cette église qui a la promesse de conserver toujours une foy saine? Combien doit-on être attaché à cette église, qui est le centre de l'unité, et à laquelle il faut tenir pour tenir à J. C. même?

Qu'elle soit gouvernée par des Pontifes hautains, injustes, scandaleux, n'importe, il faut rejetter l'injustice, le scandale, l'excès d'autorité; mais il faut souffrir beaucoup par respect. Le lien de l'unité est fragile, les passions s'allument tout à coup, vont toujours plus loin qu'on ne veut d'abord. Souffrons de notre mère, quoique dure en certaines choses. Couvrons ses fautes, taisons-nous quoi qu'il arrive, demeurons dans son sein. Hors de là point de vie; c'est ce que beaucoup de théologiens, et de magistrats françois ne croyent pas assez fortement. Les Papes ont toujours crû en autorité depuis l'origine. Cela se faisoit par leur sainteté, par leur exacte discipline, par la pureté des traditions conservées dans cette église, et enfin par le respect enraciné dans le cœur de tous les Chrétiens pour la prééminence du siége de St Pierre, qui sera à jamais le centre de la vraye Eglise. Toutes les autres églises particulières peuvent périr, comme on a vu périr tant d'églises qui étoient autrefois florissantes, Antioche, Alexandrie, Constantinople, l'Afrique entière, etc. Celle de France, celle d'Espagne peuvent périr de même, devenir hérétiques, ou tomber dans le schisme, ou tomber entièrement par l'extinction du Christianisme en ces pays; celle de Rome a la promesse de ne pouvoir périr. C'est ce qui a principalement mis son autorité à un si haut point; jusques là que les moindres prêtres, ou diacres envoyés de l'église romaine présidoient dans les anciens conciles les patriarches des premiers siéges du monde. De là vient encore le rang des Cardinaux au dessus de tous les évêques.

Les Empereurs, surtout ceux qui ont été français, et puis les Othons firent des dons immenses à l'église romaine en la protégeant d'abord contre les Lombards et ensuite contre les seigneurs Romains qui étoient accoutumés à vendre la Papauté, et à la donner à des misérables, qui étoient de petits tyrans. Ils leur donnèrent beaucoup de puissance temporelle. Les Papes étant ainsi puissants, mais encore fort assujetis aux empereurs qui abusèrent contre eux de ce pouvoir, ils songèrent à secouer le joug de cette puissance séculière. Grégoire 7e fut le premier qui entreprit de se mettre dans l'indépendance. Comme il trouva les esprits fort prévenus d'une extrême vénération pour le St Siége et que c'étoit un homme audacieux, il ne garda aucunes mesures et poussa l'empereur henri 4 jusques aux plus affreuses extrêmités, en l'excommuniant et le réduisit (3) à n'avoir plus personne qui voulût le servir ni être en société avec lui. Ce grand succès lui donna le courage d'avancer que les souverains Pontifes, en excommuniant les Roys, les dégradent et leur ôtent leur puissance temporelle. Jusque là les Papes n'avoient jamais songé à rien prétendre sur le temporel. Les Papes et toute l'église avoient soufferts (*sic*) patiament (1) sous les empereurs Payens et même sous les hérétiques, quoique l'Eglise fût en état de leur résister. On avait souffert jusqu'au martyre sans croire qu'il fût permis de se soustraire à la puissance légitime des souverains, quoiqu'ils fussent infidèles ou égarés dans la foi. Les Papes mêmes s'étoient reconnus sujets des empereurs.

St Grégoire le Grand avoit parlé ainsi. Il est vrai que les Papes s'étoient acquis une grande autorité dans le rétablissement de l'empire, comme vous le verrez dans l'histoire de Charlemagne (2). C'étoit le Pape, qui consulté par les seigneurs, avoit décidé qu'on pouvoit compter pour rien les roys fainéants de la 1re race, et prendre pour Roi Pepin le bref, père de Charlemagne nommé empereur d'Occident, quoique l'occident fût sans empereur il y avoit longtems. Ainsi la maison de Charlemagne devoit indirectement aux papes et l'empire d'occident et même la couronne de france. Il est vrai aussi que les Papes couronnant ceux qui étoient élevés à l'empire, on regardoit le Pape comme ayant la principale part à l'exaltation de ces princes; mais néanmoins le pape n'y faisoit au fond qu'une simple cérémonie, et ce n'étoit que le respect de la religion qui étoit cause qu'on lui déferoit une autorité paternelle et de confiance sans lui donner aucune puissance réelle et fixe sur le temporel des souverains, ni sur le droit de les élire. Le Pape même se mit à genoux devant Charlemagne pour le reconnoître son souverain après qu'il l'eut couronné. Cependant Grégoire se servit de toutes ces choses pour prétendre que les Papes par la puissance de J.C., Roi de tous les Rois, pouvoient donner et ôter les couronnes. Celui qui fit cette entreprise, en fut puni. Grégoire mourut fugitif dans une extrême misère, mais le respect du St Siége (3) étoit si grand que les Papes trouvèrent de grandes ressources contre les Empereurs. De là vinrent des guerres sanglantes et opiniâtres pendant plusieurs siècles. De là les Guelphes pour les Papes, et les Gibelins pour les empereurs; deux partis qui divisoient toute l'Italie. Enfin les Papes trouvèrent moyen de chasser les empereurs de toute l'Italie (4), et d'établir leur souveraineté dans les terres qu'ils avoient reçues de la libéralité des empereurs mêmes.

Depuis, ils n'ont cessé de soutenir leur prétention sur toutes les couronnes, et ils l'ont même exercée dans toutes les occasions les plus récentes où la faiblesse et le trouble des royaumes leur ont fait espérer (5) de la faire valoir. C'est par cette voie que nous avons perdu la Navarre, et c'est encore ainsi que Henri 4 fut en danger de ne monter jamais sur le trône où la succession légitime l'avoit appellé.

Ainsi, des deux grandes prétentions des papes, l'une d'être infaillibles dans la doctrine, l'autre de disposer des couronnes, celle de disposer des couronnes est la plus ancienne,

(1) Var. : *nous ne savons à cet égard rien de certain.*

(2) *De la société des fidèles.* L'auteur des variantes a cru peut-être que la phrase était inachevée.

(3) Var. : *et le réduisant,*

(1) Variante : patiemment.

(2) *L'Histoire de Charlemagne*, malheureusement perdue, fut composée par Fénelon avant 1689, car il dit lui-même dans une lettre au duc de Beauvilliers qu'il ne songeait pas à se mêler de l'instruction du duc de Bourgogne quand il fit cet abrégé.

(Correspondance avec le duc de Bourgogne, XII. Cette seule phrase suffirait à prouver que Fénelon est l'auteur du présent mémoire.

(3) Var. : *pour le* Saint-Siége.

(4) Var. : *de cette contrée.*

(5) Var : *leur ont permis de.*

car Grégoire 7 l'a commencée (1) il y a plus de six siècles. Mais celle de l'infaillibilité personnelle est presque née en nos jours. Aucun Pape n'a osé déclarer jusqu'ici qu'il étoit infaillible et les auteurs qui l'ont annoncé sont fort modernes. Tant il est vrai que cette puissance, si on ne l'arrête, ne se borne jamais et entreprend tout pour s'agrandir. Il y a encore diverses autres choses qui ont beaucoup augmenté la puissance des Papes.

1° Les consultations qu'on leur faisoit anciennement sur toutes les affaires importantes de toutes les églises du monde, ont produit insensiblement un usage de recourir à eux pour toutes les dispenses, au lieu que, dans l'origine, chaque évêque les donnoit, et que tout au plus on avoit recours aux conciles des provinces pour régler ce qui étoit le plus difficile.

2° La difficulté de rassembler des conciles a encore augmenté cette autorité et ce concours de toutes les affaires à Rome.

3° Les Papes habiles ont attiré (2) les affaires dans des tems où la réputation de leur siége, l'autorité temporelle qu'ils avoient acquise, et l'ignorance répandue dans toute l'Europe facilitoient les progrès de leur puissance.

4° Les croisades que les papes ordonnoient, et pour lesquelles ils décidoient et de la discipline des églises et des affaires temporelles de toutes les nations, aidèrent encore beaucoup à mettre leur puissance au comble.

5° L'établissement des ordres mendiants les éleva au-dessus de tout. Ces mendiants étoient, dans leur naissance, des corps beaucoup plus édifiants et plus instruits que les évêques et les curés. Alors l'ignorance étoit affreuse. Ces ordres étoient établis par la pure autorité du Pape et ne relevoient que de lui. Il y avoit déjà longtems que plusieurs monastères commençoient à être exempts de l'autorité épiscopale. Tout cela fit un prodigieux changement dans la forme du gouvernement de l'Église. Auparavant, tout étoit soumis à l'évêque dans un diocèse, et l'évêque dépendoit absolument de l'assemblée des évêques de sa province. Il falloit que tout fût réuni sous la même conduite et dans une entière conformité de maximes. Depuis ce tems-là, au contraire, tout est devenu incertain et disputé. Chacun a son casuiste.

6° Les universités de même furent établies par les Papes indépendament des évêques, et on s'accoutuma à avoir d'autres docteurs dans l'Église que les pasteurs, mais des docteurs subtils qui disputèrent au lieu d'instruire, et qui rendirent tout douteux dans la suite. Les gradués de ces universités ont eu les bénéfices par le droit de leurs grades, malgré les évêques et souvent sans avoir d'autre mérite que leur vaine science, ou même sans science, n'ayant pour titre que leur tems d'étude, sur de (3) fausses attestations. Ainsi la puissance la plus juste, la plus nécessaire, la plus aimable et la plus digne de respect qui soit dans l'univers se rendit peu à peu odieuse en ne se signalant que (4) par des excommunications, par des dépositions de Rois, par des guerres cruelles, par des entreprises sans relâche sur toute autorité, par des dispenses qui tendoient à la confusion et au relâchement.

Enfin, l'inquisition a été le dernier degré de la puissance des papes. Par là leurs émissaires, qui sont les réguliers, sont devenus les maîtres des biens, de l'honneur, de la liberté et même de la vie de chaque particulier. En Portugal et en Espagne les rois mêmes craignent l'inquisition. On sait que Philippe 2 y voulut faire condamner la mémoire de l'empereur Charles 5, son père, et faire brûler son confesseur. Mais cette autorité poussée jusques aux derniers excès s'est rabaissée par là même. On s'est lassé de voir les excommunications lancées par vengeance et par intérêt. Le grand schisme d'Avignon, qui fut enfin fini par le concile de Constance, ouvrit les yeux de toute l'Europe. Le relâchement de la discipline causé par des dispenses chèrement vendues a scandalisé tout le monde; une grande partie de l'Allemagne ébranlée par des esprits secouant le joug, s'est abandonnée à l'erreur sous le beau nom de la réforme, après laquelle on soupiroit en vain. Il faut avouer que les scandales et la trop dure domination de Rome ont eu part à un si grand malheur. Il est vrai même qu'on n'a jamais voulu apaiser les novateurs par une réformation exacte et solide. La Hollande craignant les rigueurs de l'inquisition, que Philippe 2 voulut y établir, embrassa la nouveauté en se révoltant. L'Angleterre a suivi les mauvais exemples lorsque Henri 8 ne put obtenir la dispense injuste qu'il avoit espérée de Rome pour contenter sa folle passion. La France n'a pas voulu d'inquisition et s'est tenue ferme dans les maximes des anciens docteurs sur l'autorité du pape, qui sont celles du concile de Constance. C'est à quoi il faut réduire ce qu'on appelle les libertés de l'Église gallicane. Venise a fait une inquisition à sa mode (1), qui n'en a presque que le nom, et qui est entièrement dépendante du Sénat. L'Espagne qui a tant affecté de suivre aveuglément le pape, ne lui donne que des apparences autant qu'elle peut, et dans le fond elle tâche d'en être indépendante. C'est ainsi que Charles quint faisoit faire des prières publiques pour le Pape pendant qu'il le tenoit prisonnier. Quand le Pape jeta un interdit sur Venise, on ne cessa de le respecter, on prit des soins infinis pour imposer silence à ceux qui avoient voulu murmurer. Tout le monde demeura en paix, fort uni au Pape, mais personne ne lui obéit, ni ne parut émû de ses censures. On fit retirer doucement les réguliers qui voulurent obéir au Pape malgré le sénat, et tout alla son trein, comme s'il n'y [eût] (2) eu rien de nouveau. A la fin le Pape fut contraint de se repentir, il voulut sauver son honneur en offrant une absolution et en s'efforçant de la donner malgré les Vénitiens. Mais ceux-ci bien respectueusement ne voulurent jamais la recevoir et protestèrent contre. Il fallut que le Pape en eût la confusion entière, et qu'il se réconciliât avec eux sans aucune ombre d'absolution. Ces exemples ont beaucoup affoibli la terreur des censures, et l'autorité excessive qu'on prenoit à Rome. Mais c'est une horrible playe, car le mépris de l'autorité usurpée réjaillit toujours même sur l'autorité la plus légitime, et les Papes pour avoir voulu plus qu'on ne leur doit, se sont mis en péril de

(1) Var : l'*enfinta*.
(2) Var : ont attiré *à eux*.
(3) Var : *ou* de fausses.
(4) Var : *ne que* barré dans le ms.

(1) Var : *qui est très-modérée*, c'est probablement une explication qu'on a voulu donner de ces mots *à sa mode*.
(2) Ici l'annotateur a corrigé une véritable faute, l'omission du verbe.

perdre ce qui leur est le mieux dû (1), en sorte qu'il vaudroit mieux répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang que de manquer à le leur rendre. Voilà les faits passés et l'état présent des choses. Venons à ce qu'il faut faire pour se bien conduire avec Rome.

1° Il faut toujours avoir beaucoup de bons alliés dans toute l'Europe. Rome est timide quoique le pape d'aujourd'hui ne le soit peut-être pas (2). En même tems que nous rendrons notre parti fort au dehors, il faut le rendre bon au dedans. En un mot Rome nous craindra et voudra nous plaire tant qu'elle aura besoin de nous, que nous ne paroîtrons pas avoir besoin d'elle, qu'elle ne pourra nous nuire dans les autres cours, et qu'elle sentira nos forces au dedans du royaume.

2° Ne demander jamais à Rome (3) de grâces extraordinaires et n'innover jamais en rien. Ils se règlent absolument par les préjugés. Observez les formes communes, ils les observeront, surtout si vous êtes puissant, paisible, soigneux de ne pas les aigrir et de ne vous point commettre. On ne peut rien gagner à avoir des affaires avec cette cour; vous ne pouvez faire aucune conquête solide sur elle. Car quelque tort qu'ait un Pape dans une affaire temporelle, la haine en tombe sur la famille et non sur le S. Siége. Vous ne sçauriez garder un pouce de terre de ce qui est au S. Siége sans vous rendre odieux à toutes les nations et à toute la postérité. A quoi sert de prendre ce qu'il faudra restituer (4)? Ils savent bien que vous finirez toujours par leur rendre tout; ainsi ils se jouent de tout ce que vous faites contre eux. Prendre Avignon et jouer aux osselets, c'est la même chose. Mais vous pouvez beaucoup perdre, le pape est assez puissant, et assez accrédité en plusieurs cours pour former des ligues contre vous, et pour faire pencher la balance du côté de vos ennemis quand il se joindra à eux. Ne vous fiez point aux avantages présents de vos affaires. Nul État ne peut sagement se promettre d'être dans le calme pendant six mois. Les accidents imprévus déconcertent tout, une mort imprévue (5), une émotion populaire, une cabale secrette de quelques grands, un affoiblissement d'un ministre qui soutenoit un certain coin des affaires, une négociation souterraine qui détache (6) vos principaux alliés, une paix trop profonde qui fait croire que vous pourrez être surpris, que vos troupes ne seront pas aguerries et que vous manquez d'argent et de généraux (7), dans ces révolutions imprévues un pape animé vous donne d'étranges affaires. La régale a mis en branle l'horrible guerre où nous venons de tomber (1). Il est (2) encore plus à craindre au dedans qu'au dehors. Il boulverse les consciences par les censures, il est le maître des docteurs que l'on consulte, et des confesseurs à qui on livre son salut. [Car] (3) la plupart des uns et des autres sont réguliers, par conséquent attachés au S. Siége et persuadés des maximes de la puissance sans bornes des papes. Ne jugez donc pas du besoin qu'on a de ménager la Cour de Rome par les biens éclatants qu'elle peut faire, car ils sont petits, mais par les maux secrets que vous en pouvez souffrir.

4° Faire sentir le moins qu'on peut à la Cour de Rome qu'on a besoin d'elle, et par conséquent se passer de ses grâces, même dans l'ordre commun, autant qu'on le peut; par exemple n'allez point sans cesse mendier des gratis (4), des dispenses pour des bénéfices. Que le roi mette 500 000 livres par an en bienfaits, et il se passera de la plupart des grâces de cette sorte. C'est par la proffusion de telles grâces qu'ils (5) ont attiré toutes les cours, et élevé si haut leur pouvoir. On ne connoît quasi plus leur autorité que par les dispenses qui sont souvent un relâchement contre toutes les règles. Tout ce que vous pourrez faire sans eux selon les règles, faites-le; ce que vous ne pourrez faire sans eux qu'en blessant l'ordre établi, ne le tentez pas, ou du moins ne le désirez point d'eux, à moins qu'ils ne vous l'accordent comme d'eux-mêmes, dès qu'on les aura pressentis. Plus on leur demendera, plus ils se feront prier et se feront valoir. Au contraire, moins on leur demendera plus ils s'empresseront à vouloir donner.

5° Choisissez de bons évêques et rétablissez peu à peu l'ancien ordre pour leur autorité. Les évêques que le roi choisit, qui demeurent sous sa puissance, qui ne prétendent ni être infaillibles ni déthroner les rois et dont l'autorité est bornée seront toujours moins à craindre qu'une puissance étrangère indépendante du Roi, qui prétend être sans bornes, au-dessus des Rois mêmes et faite pour les dominer. Laissez l'autorité du Pape sans changer aucun ordre établi. Mais laissez le corps de l'épiscopat balancer doucement le trop grand pouvoir de Rome. Des Évêques hautains et entreprenants gâteroient tout et feroient de grands vacarmes avec Rome, si on leur lâchoit la main. Mais choisissez des gens modérés et bornez-les à leurs vraies fonctions dans leurs diocèses. Vous aurez moins de peine à tenir le corps des évêques dans la modération qu'à vous garantir des prétentions de Rome. Maintenez comme on l'a fait depuis 20 ans la juridiction des évêques, rendez les réguliers, aussi dépendants qu'ils peuvent l'être sans moyens violents, nourrissez la jalousie de Rome pour l'Église gallicane sans blesser le respect dû par l'Église gallicane au siége de Rome, donnez de la réputation aux assemblées ecclésiastiques, évitant néanmoins d'y mettre des esprits trop entreprenants. Les gens de la Cour de Rome qui sont la pluspart ignorants, timides et

(1) Var : *ce qui leur appartient tellement qu'il vaudrait mieux...* Cette correction est bonne, car autrement la phrase est peu intelligible.

(2) Innocent XI.

(3) Var : *aux Romains.*

(4) « Au moindre retardement, je feray entrer mes troupes en Italie... et je me mettray dans le même temps en possession de la ville d'Avignon, soit pour la rendre à sa Sainteté après l'entière exécution du traité de Pise, ou pour la retenir, et donner en échange au duc de Parme le prix pour lequel elle a été engagée. » — Lettre du Roy à monsieur le Cardinal d'Estrées écrite à Versaille le 6 septembre 1688. Paris, F. B. Coignard, à la Bible d'or.

(5) Var : inopinée.

(6) Var : qui détache *de vous.*

(7) *Tout cela peut changer subitement votre situation.* C'est probablement pour compléter le sens de la phrase que l'auteur des variantes a ajouté ces mots qui ne sont nullement nécessaires.

(1) En 1688, lors de l'excommunication de Lavardin, ambassadeur de France à Rome.

(2) Var : *Le Pape.*

(3) Mot barré dans le ms.

(4) Var.: *des grâces*, le correcteur ne comprenant pas le mot *gratis* lui en a peut-être substitué un qui n'a aucun sens. On appelle *Gratis* la remise des frais de Bulles, etc., accordée par la Cour de Rome ; Bossuet obtint le Gratis.

(5) Var.: *que les papes.*

facilement éblouis craindront ce florissant clergé, et par jalousie d'un corps qui est dans vos mains vous mettrez cette puissance étrangère qui est si formidable dans un besoin continuel de vous ménager.

6° Évitez de donner trop de puissance aux réguliers. C'est un corps d'hommes qui tiennent du pape tous leurs (1) priviléges dont ils sont si jaloux, qui par là veulent sans cesse être indépendants de l'épiscopat, et gouverner les consciences dans toutes les conditions par le pouvoir venu immédiatement de Rome ; ils ont leurs généraux, leurs chapitres et le centre de toutes leurs affaires générales à Rome. Les Jésuites en particulier font un 4e vœu d'obéissance (2) au Pape. Tous les livres de leurs plus célèbres auteurs, dans lesquels ils étudient et forment toutes leurs opinions, enseignent que le pape est infaillible, qu'il peut donner ou ôter les couronnes. Tous leurs théologiens sont actuellement dans cette doctrine. Quand même ils ne croiroient pas que le pape fût maître des couronnes, la doctrine de l'infaillibilité les contraindroit de le croire. Car si le pape décidoit sur l'usage d'un si grand nombre de ses prédécesseurs qui ont détrôné des rois, il faudroit le croire, suposé qu'on le regarde infaillible. De plus les réguliers tenant de Rome tout ce qu'ils ont, et ne voulant pas dépendre des évêques, ils sont intéressés à abaisser le corps de l'épiscopat, à n'y laisser parvenir que des sujets foibles (3), à mettre tout dans la disposition suprême du pape. Si par quelque intérêt passager ils se brouillent avec un pape, ils ne peuvent à la longue en demeurer détachés, et il faut qu'à la première occasion ils lui sacrifient quelque chose, pour rentrer en faveur. Le pape d'une seule parole pourroit anéantir tous les ordres réguliers, quand même le prince les soutiendroit. Malgré le pape ils ne seroient plus que des membres morts et arrachés les uns aux autres ; si le pape détruisoit l'ordre, la forme seroit détruite sans ressource, ce ne seroit plus que des simples prêtres qui vivroient ensemble sans priviléges, sans général, sans chapitre, et soumis à l'ordinaire comme des vicaires de village. Ainsi, quoiqu'on puisse voir des brouilleries entre un ordre et la Cour de Rome, les réguliers ne cesseront jamais d'être attachés aux intérêts de Rome par préférence à tout le reste. D'un autre côté les réguliers sont absolument nécessaires au Pape, ils sont partout ses créatures et ses émissaires. On ne l'a que trop vu pendant les marches (4) de la ligue ou (5) d'autres tems. Ils remuent les plus violents ressorts, qui sont ceux des consciences. Le Roi ne seroit pas moins en péril du côté des catholiques indiscrets que des hérétiques, s'il rompoit entièrement avec Rome, et qu'on en vînt aux censures. Le grand crédit des réguliers répond au pape qu'après bien du bruit les affaires iront à rien. Ce n'est donc pas des réguliers qu'il faut prendre conseil, quand il s'agit des affaires de cette Cour ; ils y sont toujours parties, et rien n'est plus important que de balancer doucement leur autorité dans l'esprit des peuples à cet égard, bien loin de leur livrer la confiance de ceux qui gouvernent.

7° D'un autre côté il n'est pas moins dangereux de consulter et de croire le parlement. Ses maximes sont outrées contre le pape, et insoutenables dans les règles d'une exacte théologie. On le peut voir par le playdoier de M. Talon (1), que le pape auroit pu en rigueur condamner comme contraire à la foi en plusieurs endroits ; en sorte que l'Église de France n'auroit osé résister à cette condamnation qu'en faisant expliquer M. Talon pour redresser ce qu'il auroit dit d'insoutenable. Les discours de M. le procureur général, quoique plus exacts et plus modérés, ne laisseroient pas encore de donner prise (2). Les maximes du parlement sur la régale, comme M. le Card. de Rich. l'a remarqué dans son testament (3), sont insupportables. J'ai vu feu M. le p. P. de Lamoignon blâmer en pleine audience (4) les avocats sur ce qu'ils les poussoient trop loin. Dès qu'on a une affaire aigrie contre le pape, on tâche de gagner les gens du Roi ; ils prennent des Mémoires de certains théologiens frondeurs et suspects, ils outrent tout. Cependant ces plaidoyers des gens du Roi passeront à la postérité comme des monuments publics des maximes de l'Église de France, ce qui est un dangereux inconvénient. La piété du roi empêche les conséquences terribles de ces démarches, mais à la longue il est fort à craindre qu'un autre Roi moins pieux, moins modéré et accoutumé aux maximes flatteuses du parlement et des Docteurs ennemis de Rome n'engage peu à peu un schisme, surtout s'il a affaire à quelque pape violent et animé par les ennemis de la France comme on n'en a que trop vu. C'est par cette raison qu'il est nécessaire de craindre avec Rome les moindres affaires, et de ne se commettre jamais en rien. Souvent une grâce peu importante demandée avec chaleur et refusée de même est capable de pousser les esprits aux extrémités.

8° Comme il seroit trop dangereux d'abandonner la décision des affaires avec Rome à un confesseur du Roi, qui est régulier, par conséquent lié par intérêt fondamental de sa compagnie et par son propre vœu à la grandeur des papes, il ne seroit pas moins hazardeux de se livrer là-dessus à un Arch. de Paris qui aura toujours, si une extraordinaire piété ne le retient, ou le désir d'un chapeau de cardinal qui le rendra trop souple aux volontés du pape, ou le dépit de s'en voir exclus et l'envie de se dédomager par une autorité presque patriarcale. A la longue la puissance des Arch. de Paris sera redoutable au pape et à l'Église, si l'autorité royalle se soutient. Car on choisira toujours pour cette place un homme en faveur qui par son crédit et sa situation attirera tout à lui.

Ç'a été au Pape une grande faute d'avoir érigé Paris en Archevêché. C'est préparer une semence de schisme. Il faut donc dans les occasions d'affaires avec Rome consulter l'archevêque, le confesseur, les évêques, et ne se livrer à aucun, mais savoir par le plus grand nombre d'évêques instruits et

(1) Var.: *les.*
(2) Addition marginale, *absolue.*
(3) Deux mots barrés dans le ms : *et intéressés à.*
(4) Var.: *pendant l'existence.*
(5) Var : *ou en d'autres tems.*

(1) Ce plaidoyer est du 23 janvier 1688. Talon proposait de faire donner par les métropolitains l'institution canonique que le pape Innocent XI refusant à trente-cinq évêques nommés par le roi. — Paris, François Muguet, 29 pages in-4°, 1688.

(2) Acte d'appel interjeté par M. le procureur général (messire Achilles de Harlay) au Concile, etc. — François Muguet, 4 pages in-4°. Ce discours prononcé le 26 décembre 1687 est en effet très-modéré dans la forme.

(3) Le testament de Richelieu était connu depuis 1675 environ. — V. Voltaire, Des mensonges imprimés, doutes sur le Testament du cardinal de Richelieu, etc.

(4) On avait d'abord écrit *audiance* et *loïng*.

pieux les vraies et droites maximes pour agir avec fermeté et modération. Les ministres laïcs doivent être écoutés, et quelquefois ils seront plus droits et plus modérés que les gens d'Église passionnés et flateurs. Mais enfin ils sont souvent hautains et ignorants de ces matières, donc il ne faut pas s'arrêter à leurs seuls avis en ces occasions.

9° Connoître de sens froid et sans passion les vraies maximes de l'Église gallicane, qui sont modérées et pleines de subordination pour le S.-Siége, afin de s'y attacher constamment et sans varier. A Rome, ils se moquent des décisions de nos assemblées et de toutes nos menaces, parce qu'ils savent qu'ils n'ont qu'à attendre avec leur patience naturelle pour nous faire changer au premier besoin que nous aurons d'eux. Quand nous ne sommes pas contents, nous ne songeons qu'à leur faire peur d'un schisme, vrai moyen de les engager insensiblement sans le vouloir (1). Car s'ils n'ont pas de (2) peur, nous aurons honte de reculer, et on ira plus loin qu'on ne vouloit d'abord. Dans ces tems de chagrin on rabaisse à l'excès l'autorité du pape et on laisse parler trop haut tous ceux qui veulent déclamer ou écrire témérairement contre lui. A-t-on besoin du Pape? on passe à une autre extrémité de bassesse; on lui sacrifie le clergé, on renvoye (3) les règles, on donne au Pape de nouveaux titres dont il se sert dans la suite contre nous-mêmes. C'est ainsi que Louis XI voulut défaire (4), pour plaire au Pape, la pragmatique qui avoit été faite du tems de son père Charles 7e, à Bourges, par les Évêques, conformément au concile de Bâle. C'est ainsi que François Ier renversa avec Léon X, lorsqu'ils firent leur concordat, tout ce que Louis XII, son prédécesseur, avoit entrepris contre l'autorité excessive de Jules 2. C'est ainsi que le card. de Lorraine et Cath. de Médicis ont passé souvent d'une extrémité à l'autre suivant des intérêts passagers. C'est ainsi qu'après que Henri 3 et Henri 4 avoient senti pendant la ligue combien la puissance des papes est redoutable, la reine Marie de Médecis d'abord arrêtée (5) par le card. du Perron que la pourpre attachoit à Rome, et puis par le parti des Marillacs joint aux réguliers, donna un pouvoir sans bornes au S.-Siége. Cela alla si loin que la plûpart des théologiens furent entraînés et que les réguliers prévalurent longtems dans leurs maximes de l'infaillibilité et du domaine (6) sur les Rois. Le card. de Rich. (Richelieu) trouva ces maximes si enracinées qu'à peine ose-t-il en parler dans son testament. Il insinue seulement celles de nos ancêtres qui sont celles du concile de Constance. Lui-même ne laissa pas de se servir de l'autorité excessive de Rome contre les évêques du parti de Monsieur qu'il voulut faire deposer. De même dans l'affaire contre les Jansénistes. On s'est encore servi de ce pouvoir excessif pour faire juger les 4 évêques au lieu de procéder contre eux, comme on auroit du le faire selon les vraies formes. Ensuite quand on s'est brouillé avec Rome par la regale on s'est repetté dans l'autre extremité. Mais si dans la suite on se recommode [illegible] qu'on ait besoin du Pape, nous le verrons redevenir infaillible, quelque brèche qu'on fasse par là à l'indépendance de la couronne.

10° Avoir toujours à Rome quelque cardinal extrêmement instruit de la doctrine et de la discipline pour redresser les Italiens, qui sont seulement praticiens et ignorants de l'antiquité; mais un cardinal pieux et modéré. En même tems un ambassadeur sage et habile en négociation, qui ne soit pas choisi pour son bien, afin qu'il se ruine sans coûter au Roi, mais pour son genie et son expérience. C'est une chose déplorable de voir combien les ambassades sont mal remplies dans les États où la longue prospérité donne trop de confiance en (1) la force, et où l'on néglige les voies de douceur et de négociation, parce qu'on trouve qu'il est plus court de faire tout le bâton haut. Les Italiens méprisent fort les conseils d'une nation qui emploie des ambassadeurs sans génie et sans expérience (2).

11° Si la France avoit naturellement et par voie légitime des États en Italie comme l'Espagne, cela serviroit beaucoup à nous faire considérer dans la cour de Rome; mais il nous est facile d'y suppléer par d'autres voies, et cet avantage nous seroit trop dangereux par l'humeur de notre nation. Nous ne pourrions nous modérer, si nous avions des terres dans l'Italie, et nous y allumerions un feu dont nous serions peut-être embrasés nous-mêmes. Nous avons plus d'intérêt à nous craindre qu'à craindre nos voisins. Pour Rome et pour l'Italie, que nous ne devons pas vouloir conquérir (3), notre vrai intérêt est de nous borner à nous y maintenir dans un grand crédit, ce qui nous sera facile. Pourvu que la France soit peuplée, riche, puissante par mer et par terre, appliquée à ménager et à bien traiter ses alliés, tout viendra au devant de nous, surtout si nous sommes modestes dans la prospérité, si nous appaisons les jalousies et les défiances de nos voisins, si, ôtant tout ombrage d'usurpation et de violence, nous nous rendons les arbitres et les protecteurs de nos voisins sans intérêt propre. Il est bien plus beau, et à longue, plus utile que la France soit comme elle l'a été autrefois le refuge et le soutien du S.-Siége, que d'en être la terreur. Quand nous ne lui demanderons rien d'extraordinaire, quand nous ne ferons aucune innovation, quand nous rendrons au Pape de grands respects, qui ne coûtent rien et qui sont si ordinaires, quand nous serons la plus grande puissance et la plus modeste de l'Europe, la plus désintéressée et la plus prête, soit à protéger les papes contre les autres princes qui l'attaqueroient, soit à réprimer les protestants du Nord, soit à arrêter les injustes entreprises de (4) Rome nous rechercherons avec empressement et craindrons que nous ne refusions ses graces.

12° Il faudroit donner des benefices et des pensions aux cardinaux pauvres d'un mérite distingué, quelquefois secrètement à des neveux ou favoris des Papes autant que la conscience le permettroit, entretenir à Rome quelques personnes

1. [illegible]
2. [illegible] dans l. ms.
3. Var : [illegible].
4. Var : [illegible].
5. Var : *arrêtés*.
6. Var : *de la domination des Papes*. Cette variante [illegible] explication.

1. [illegible]
2. [illegible]
3. [illegible] Fenelon des [illegible] Lett. [illegible] 1688.
4. [illegible] Noël, qui paraît être l'abbé Clément, [illegible] de Versailles. Malheureusement, [illegible] la phrase n'a pas de sens, [illegible] d'ajouter le mot *de* après Rome.

pieuses et sçavantes qui serviroient à leur faire entendre nos maximes dont l'ignorance qui est extreme chez les Romains nous cause bien des embarras, rechercher peu et sans ardeur pour les François la dignité de cardinal, et ne laisser pas d'accepter pour avoir des gens éclairés et sûrs dans les conclaves, aller droit au vrai mérite autant qu'on peut le discerner, pourvu qu'il ne soit point dans un sujet d'une nation trop suspecte ; par là s'attacher toujours aux Italiens libres pour les déprendre de la faction autrichienne. Quand on sera parvenu à cet état d'indépendance de Rome que je viens de dépeindre, on n'aura qu'un médiocre intérêt au choix du pape. On agira pour l'intérêt commun de la chrétienté, on s'attirera la confiance de beaucoup de gens et souvent des partis opposés. Quand un pape nous aura bien traités, témoigner (1) de l'affection de génération en génération à sa famille, et s'il y a des cardinaux de sa parenté les prévenir d'offres, de grâces et de services proportionnés, etc. La foiblesse de la maison d'Autriche espagnolle qui a de si grands États en Italie, et la crainte de la trop grande puissance de la branche impériale, si elle succédoit à celle d'Espagne dans ces Etats, sont des circonstances fort heureuses pour nous.

13° En France faire cesser les règlements qui obligent tous les professeurs de théologie à enseigner les propositions du clergé contre l'infaillibilité et contre le droit du Pape sur les couronnes (2). Laissez tomber tout cela, ne dites mot, mais écartez doucement et peu à peu des chaires publiques de théologie les théologiens réguliers, ou autres qui ne sont pas dans ces sentimens. Mettez en place d'habiles gens qui y soient, mais qui y soient sans excès et avec un vrai amour pour le S.-Siége, autorisez les bons écrits sur cette matière, ne permettez jamais ceux qui sont excessifs et passionnés. D'un autre côté ne souffrez ni livres ni professeurs qui négligent (3) les maximes des ultramontains. Il est aisé de disposer tout cela sans éclat ; on est maître de choisir ; on fait les choses peu à peu. Augmentez insensiblement l'autorité des évêques et la subordination des réguliers afin qu'ils ne prévaillent (4) point dans l'esprit des peuples. Quand on voudra les exciter pour Rome, contre la puissance légitime, agissez toujours uniformément, mais doucement et peu à peu : bientôt vous aurez mis les choses dans de justes bornes, et sans aucun bruit. On aimera et on respectera le pape sans avoir besoin de le craindre ; il est dangereux d'avoir à craindre et à repousser une puissance si vénerable et si nécessaire.

1. Var : *Il faudra témoigner*.

2. Un édit de Louis XIV, enregistré au Parlement, le 23 mars 1682, rendant obligatoire l'enseignement des quatre articles. — Paris, Ferdinand Lamard, imprimeur du Roy, in-4°, 10 pages.

3. Var : *soutiennent*, correction très heureuse.

4. Var : *prévaloit*.

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DEVANT L'ASSEMBLÉE NATIONALE

(Second article) [1]

IV

Dans des camps opposés, les facilités nouvelles données par le projet de loi aux associations enseignantes et les droits qu'il leur confère soulèvent d'assez profondes défiances. Ce n'est rien moins, en effet, que l'abrogation, au profit de ces associations, des articles 291 et 292 du Code pénal, si longtemps considérés comme une arche sainte par le parti libéral aussi bien que par les partis conservateurs. Le rapport de M. Laboulaye donne d'excellentes raisons pour justifier cette innovation :

« Dans sa haine des corporations et de leurs abus, la Révolution a porté un coup terrible au droit d'association : elle a mis la France en poussière et l'a livrée sans défense au pouvoir absolu. On revient aujourd'hui à des idées plus saines ; on commence à comprendre que l'association est un des plus fermes remparts de la liberté. On sent également qu'il n'est possible de diminuer l'omnipotence de l'État qu'en facilitant le libre jeu des associations. Ce ne sont pas des individus isolés et impuissants, ce sont des sociétés libres et riches qui seules peuvent décharger l'État des fonctions qui ne lui appartiennent pas essentiellement. Aussi, en attendant qu'une loi, depuis longtemps promise, assure, en le réglant, le droit d'association, nous avons cru nécessaire de déclarer, par notre article 9, que les dispositions de l'article 291 du Code pénal ne seraient pas applicables aux associations formées soit pour encourager, soit pour propager l'enseignement supérieur. Nous ne nous sommes pas demandé si ces associations seraient religieuses ou laïques. Que des citoyens adoptent un genre de vie et un habit particuliers, c'est là un engagement de conscience, un lien spirituel, absolument étranger à l'ordre civil et dont l'État n'a point à s'inquiéter, à moins que l'association n'ait un objet politique. La liberté religieuse n'est pas moins respectable que toute autre forme de la liberté, et nous n'avons aucun droit d'exclure de l'enseignement des Français et des citoyens, parce qu'ils s'y croient appelés par une vocation sacrée. »

Est-ce à dire que la liberté du costume et de la vocation soit seule en jeu en ce qui concerne les congrégations religieuses ? Nulle liberté n'est absolument inoffensive, et il faut savoir aimer assez la liberté pour lui rester attaché sans méconnaître aucun de ses périls ; — mais ici il y a une situation exceptionnelle, sur laquelle n'a pu s'aveugler un esprit aussi clairvoyant et aussi libéral que celui de M. Laboulaye. Les autres genres d'associations puisent toute leur force en eux-mêmes, dans les idées, les passions ou les intérêts qu'ils représentent, dans le nombre et le zèle de leurs adhérents. Ils sont d'ailleurs soumis, comme toutes les choses humaines, à la loi de la diversité et du mouvement ; ils ne peuvent du-

1. Voyez le numéro précédent.

rer qu'à la condition de se transformer sans cesse. Les congrégations, outre leur force propre, outre une organisation qui a de profondes racines dans le passé et des ramifications dans le monde entier, prennent leur point d'appui dans une société infiniment plus vaste, à laquelle sont attachés par les plus forts liens, depuis la naissance jusqu'à la mort, la très-grande majorité des Français et la portion la plus considérable des peuples civilisés. Elles participent à tous les moyens d'action de l'Église catholique; elles ont le même chef, infaillible et unique ; elles obtiennent des indifférents et parfois même des adversaires ce respect involontaire qui se refuse difficilement aux manifestations de la foi religieuse ; elles sont enfin les organes les plus actifs de doctrines et de prétentions immuables, dont le principal et constant effort a pour but de se soustraire à l'action du temps, au mouvement des idées, aux vicissitudes des institutions. Tant que l'État ne se confondra pas avec l'Église, quelques égards qu'il ait pour elle, quelque soumission même qu'il lui témoigne, il redoutera toujours des corps aussi puissamment organisés non-seulement pour le bien et pour les œuvres utiles, mais pour tous les excès de zèle et toutes les ambitions. Aussi, depuis que les congrégations ont été supprimées par la Révolution, nul gouvernement n'a consenti à les rétablir ; tout ce qu'elles ont obtenu, en 1825, sous un gouvernement d'extrême droite, c'est une loi qui leur permet d'être reconnues dans certains cas et à des conditions plus rigoureuses que les autres associations. La loi nouvelle leur est beaucoup plus favorable, et il ne faut pas s'étonner si elle soulève, sur ce point, de sérieuses et vives objections. Ce qui doit rassurer les libéraux et les confirmer dans leur respect de la liberté, c'est l'impuissance de toutes les précautions qui ont été prises, sous tous les régimes, contre la formation et le développement des congrégations. Les associations laïques profiteront bien plus que leurs rivales de la suppression d'obstacles légaux que ces dernières ont toujours su déjouer. L'esprit laïque est plus timide ; il ne représente que des forces disséminées ; il s'est habitué, par l'effet même de sa faiblesse, à chercher son point d'appui dans l'État. Il faut lui apprendre à compter sur lui-même en le débarrassant de ses lisières. Les congrégations peuvent se passer de la reconnaissance de leurs droits : les associations laïques ont besoin, pour se former et pour agir, que leur liberté soit non-seulement reconnue, mais encouragée par la loi.

Nous comprenons toutefois qu'on hésite à changer sur un point le régime légal des associations quand on le maintient sur tout le reste. Ce changement soulève d'ailleurs une très-grave question, qui peut-être n'est pas encore mûre : celle de la propriété de main-morte. Le projet de loi élude cette question en maintenant la législation antérieure et en se bornant à faciliter, pour les associations enseignantes, la déclaration d'utilité publique. « Une association n'est viable, dit le rapport, qu'autant qu'elle a des ressources suffisantes pour fournir à des dépenses nécessairement considérables. Dénier à une association le droit d'acquérir et de posséder, c'est la condamner à languir dès le premier jour et à périr dans un bref délai. Sans un patrimoine solidement assuré, il ne peut pas y avoir un grand établissement d'enseignement supérieur. » Très-bien, mais s'il en est ainsi, que deviendront les établissements qui ne pourront obtenir la déclaration d'utilité publique? Comment soutiendront-ils la concurrence de leurs rivaux plus favorisés? La liberté appelle l'égalité, sous peine de n'être qu'un privilége.

Nous croyons qu'il serait plus sage de renvoyer à une loi générale tout ce qui concerne les associations enseignantes ou autres. La liberté de l'enseignement supérieur ne resterait pas pour cela sous le régime de l'autorisation préalable. Sa condition serait celle que la loi de 1850, sans rien innover en ce qui touche le droit d'association, a faite à la liberté de l'enseignement secondaire. Les sociétés commerciales, les sociétés par actions, lui seraient ouvertes pour les plus grandes et les plus durables fondations (1). Sous cette forme, rien ne l'empêcherait de se développer par des acquisitions de toutes sortes, à titre onéreux ou gratuit. Il ne lui manquerait que la personnalité civile incarnée dans une propriété de main-morte ; mais s'il paraît encore dangereux de faire de cette personnalité un droit absolu au profit de toutes les associations, il serait peu équitable d'en faire un privilége au profit de quelques-unes.

V

Quelques difficultés que présente la liberté de l'enseignement supérieur, il serait facile de les résoudre si l'on pouvait écarter la question de la collation des grades. Cette question accessoire, par les intérêts qu'elle met en jeu, par les espérances ou les alarmes qu'elle fait naître, est devenue la question principale, la seule, à proprement parler, dont se préoccupe l'opinion publique.

La collation des grades, telle qu'elle est réglée dans notre pays, sous l'empire des lois existantes, intéresse directement une autre liberté que celle de l'enseignement supérieur : la liberté des professions. Les grades universitaires ne sont pas seulement, en effet, la constatation d'études bien faites et, par suite, des titres à la considération publique; ils sont la condition exclusive et privilégiée de l'exercice de certaines professions, de l'obtention de certaines fonctions, de la jouissance de certains avantages légaux. Ce caractère obligatoire des grades ne leur est pas inhérent ; il leur est étranger dans d'autres pays, et, en France même, il ne leur est pas attaché par leur institution primitive ; il est le fait des règlements ou des lois spéciales qui régissent les professions libérales ou les services publics. Ce n'est pas la loi universitaire qui veut qu'on soit bachelier ès lettres ou ès sciences pour entrer dans telle administration publique : ce sont des décrets rendus sur la proposition des chefs de service compétents. Ce n'est pas davantage la loi universitaire qui a fait entrer le baccalauréat parmi les conditions requises pour l'engagement volontaire d'un an : c'est la loi militaire. Ce sont également des lois étrangères à l'enseignement proprement dit qui exigent qu'on soit docteur en médecine pour exercer la profession de médecin, licencié en droit pour exercer la profession d'avocat ou pour obtenir une nomination dans l'ordre judiciaire. Établies sans la participation du corps universitaire, ces con-

(1) Le régime de la société par actions, adopté depuis longtemps par d'importants établissements d'enseignement secondaire, l'institution Sainte-Barbe, le collége Stanislas, l'a été également, dans ces dernières années, par un établissement d'enseignement supérieur qui a devancé la loi nouvelle. (*Revue des cours publics*).

[illegible] peuvent être modifiées ou même entièrement supprimées sans qu'il soit rien changé à l'institution des grades considérée en elle-même. Les Facultés continueraient à faire des bacheliers, des licenciés et des docteurs, en appliquant les mêmes programmes d'examen, alors même que ces titres seraient purement honorifiques et ne conféreraient aucun privilége.

Cette distinction n'est pas toujours comprise. Combien de fois n'a-t-on pas accusé les Facultés d'entraver par leurs exigences l'accès des professions libérales ou des fonctions publiques! A ces plaintes l'Université a toujours opposé une fin de non-recevoir : « Mes examens, a-t-elle répondu, n'ont pour moi qu'une signification : ils sont destinés à constater les résultats des études. S'ils ont acquis dans la pratique une autre valeur, c'est la preuve de la confiance qu'ils ont su mériter; ils seraient moins dignes de cette confiance si leur niveau devait s'abaisser. Que si ce niveau paraît trop élevé dans certains cas, les pouvoirs compétents sont toujours maîtres d'y substituer d'autres garanties de capacité. C'est donc à ces pouvoirs seuls que doivent s'adresser les réclamations ou les plaintes. »

La même distinction doit servir à résoudre la question de la collation des grades dans ses rapports avec la liberté de l'enseignement supérieur. La loi ne saurait dénier aux établissements libres le droit de faire passer des examens et d'attester par des diplômes les résultats de ces examens. Nous ne verrions même aucun inconvénient à ce que les diplômes de l'enseignement libre prissent les mêmes noms que les grades universitaires, pourvu qu'il fût interdit de s'en prévaloir sans en indiquer le caractère et l'origine. C'est sous la même réserve que le projet de loi permet aux établissements privés de prendre les noms de Facultés et d'universités, et l'Etat n'a pas lieu de se montrer plus jaloux à l'égard des dénominations de grades ou de diplômes. Il ne faut rien marchander à la liberté dans les limites du droit commun et de l'ordre public. Le seul point sur lequel aucune concession n'est possible, ce sont les avantages ou les privilèges attachés par la puissance publique aux titres conférés en son nom par les Facultés de l'Etat. Une telle concession, en effet, revendiquée pour des établissements particuliers, sous la condition d'une responsabilité toute privée, ne peut invoquer aucun principe de liberté; elle est repoussée par tous les principes d'une bonne administration. Il ne s'agit plus ici de la liberté d'enseignement : il s'agit uniquement de la liberté des professions et de ses restrictions légales.

Les avantages attachés aux grades, on ne saurait trop le répéter, ne sont pas des droits, ce sont des mesures de police et d'utilité générale. L'Etat ou ses représentants, dans les limites de leurs attributions, jugent nécessaire, à tort ou à raison, d'exiger des garanties de capacité pour l'exercice de certaines professions et pour l'obtention de certains emplois. Dans beaucoup de cas, ils exigent des examens spéciaux; dans d'autres, ils acceptent les examens subis devant les Facultés; quelquefois ils exigent la réunion de ces deux ordres d'épreuves; mais dans tous les cas, le droit de [illegible] est un des attributs essentiels de la puissance publique. [illegible] qu'on réclame est celui de la présentation libre aux examens devant des jurys choisis par l'administration, sans égard de leur appartenance à des [illegible] qui ne sont que des corporations privées. Si la loi sur l'instruction primaire accepte les *lettres d'obédience* de certaines congrégations de femmes comme l'équivalent des brevets de capacité exigés des institutrices laïques, c'est une exception unique, pour laquelle on n'invoque aucun principe de droit, mais seulement des raisons de convenance et la confiance particulière que paraissent mériter ces congrégations. On sait avec quelle difficulté s'est établie et maintenue cette exception, combien elle est restée suspecte aux défenseurs les plus impartiaux des idées libérales et des légitimes intérêts de l'instruction primaire. La règle subsiste du moins pour tous les autres examens professionnels, et elle est universellement acceptée. Qu'il s'agisse de la profession d'instituteur libre ou de la fonction d'agrégé près d'une Faculté, tout le monde reconnaît comme bon et valable le jugement des examinateurs officiels. Pourquoi en serait-il autrement quand les examens professionnels prennent la forme de grades universitaires? Pourquoi des établissements privés, en dehors de toute désignation officielle, auraient-ils ici un droit qu'on ne leur reconnaît dans aucun autre cas? Le titre qui permet de tenir une école de village ne peut être conféré qu'au nom et sous le contrôle direct de la puissance publique : le titre qui permet d'occuper une chaire de Faculté pourrait être conféré par des particuliers sans mandat! Un jury d'Etat peut seul faire des vétérinaires ou des sages-femmes : un jury privé pourrait faire des médecins!

Il ne faut pas se laisser abuser par une fausse égalité entre les Facultés libres et les Facultés de l'Etat. Les premières peuvent revendiquer tous les droits des secondes pour l'enseignement, pour les examens, pour les grades eux-mêmes, en tant que les examens et les grades ne sont que la constatation du savoir acquis : mais quand les Facultés de l'Etat font l'office de jurys officiels pour les conditions de capacité imposées à certaines professions ou à certaines fonctions, elles remplissent un mandat spécial, et les Facultés libres ne pourraient faire le même office que si elles avaient reçu des mêmes pouvoirs un mandat semblable.

Ces principes, exposés avec force, dans la première délibération et au début de la seconde, par M. Bardoux, par M. Pascal Duprat, par l'auteur de cet article, n'ont été jusqu'ici contestés par aucun orateur, et toute proposition qui leur serait directement contraire peut être considérée comme condamnée d'avance. C'est ce qu'ont compris beaucoup d'esprits plus ou moins modérés, qui se bornent à demander que la collation des grades professionnels soit déléguée, au nom de l'État, à certains établissements privés, soit par la loi même qui institue la liberté de l'enseignement supérieur, soit par des lois spéciales (c'est le système proposé par le rapport de M. Laboulaye), soit enfin par des décrets du pouvoir exécutif. Quelle que soit la valeur de ces divers systèmes, il est évident qu'aucun d'eux ne peut invoquer des raisons de liberté et de droit. Déléguée par l'Etat sous une forme ou sous une autre, la collation des titres professionnels est une faveur; que cette faveur soit accordée aux seules Facultés de l'État ou qu'elle soit partagée entre deux catégories d'établissements privilégiés, elle prête le flanc aux mêmes objections, et, dans le dernier cas, elle en soulève de particulières et de plus graves. L'Etat peut exercer comme il l'entend un pouvoir qui n'appartient qu'à lui; mais s'il en investit des établissements d'instruction, il leur concède, au préjudice de leurs rivaux, un triple avantage : les grades officiels sont une source directe de bénéfices pour les corps qui les confèrent;

ils exercent une influence indirecte sur le recrutement des étudiants, qui, toutes choses égales, choisiront toujours plus volontiers les cours de leurs futurs examinateurs; ils donnent enfin aux professeurs-examinateurs une certaine juridiction sur les simples professeurs, dont l'enseignement, par les examens, est soumis à leur contrôle et, par suite, placé plus ou moins sous leur dépendance. Or, peu importe que ces avantages appartiennent exclusivement aux Facultés de l'État ou que celles-ci les partagent avec certaines Facultés libres; ils n'en pèseront pas moins sur les établissements auxquels ils seront refusés. Ces derniers souffriront même d'autant plus de leur état d'infériorité qu'ils auront à le subir à l'égard d'établissements n'ayant comme eux qu'un caractère privé et se mouvant avec eux dans le cercle de la libre concurrence. L'inégalité est naturelle entre les particuliers, associés ou isolés, et les représentants de l'État; elle est d'ailleurs compensée, pour les premiers, par l'avantage d'une action plus indépendante, plus accessible aux réformes, moins esclave des considérations de tout ordre qui, sous tous les régimes, s'imposent aux pouvoirs publics. L'inégalité la plus choquante est celle qui s'introduit, de par la loi, entre des particuliers, dans l'exercice d'une même profession, dans la jouissance des mêmes droits. Les journaux acceptent sans murmurer la situation privilégiée du *Journal officiel*: le sentiment de la justice n'est blessé en eux que lorsque des priviléges plus ou moins grands sont assurés aux journaux officieux.

Contraire en lui-même à l'équité, le partage des examens professionnels entre les Facultés de l'État et certaines Facultés privées le serait plus encore aux intérêts de l'enseignement. Toutes les garanties générales que l'on peut mettre dans une loi ou dans un décret ne seront jamais l'équivalent de la nomination personnelle des professeurs par un ministre responsable. On paraît d'accord pour exiger le grade de docteur. Quelque élevé que soit ce grade, il n'est, pour la médecine, qu'un titre purement professionnel, et s'il a, dans les autres Facultés, un caractère plus scientifique, on ne saurait prétendre que tout docteur ès lettres, ès sciences ou en droit, puisse indifféremment être chargé d'un cours d'enseignement supérieur et des fonctions d'examinateur public pour les plus hautes études. On s'accorde également à demander, pour la collation des grades, un ensemble de professeurs formant, soit une Faculté complète, soit une université. Une telle garantie me semble tout à fait illusoire. Pour qui ne se paye pas de mots, plus l'enseignement libre voudra réunir de chaires dans une même ville, pour une œuvre animée d'un même esprit, plus il sera forcé d'accepter le concours de professeurs médiocres. Si des professeurs libres doivent être investis des mêmes attributions que les professeurs de l'État, j'aimerais mieux qu'ils fussent choisis isolément et nominativement, que de confier les examens officiels à une Faculté ou à une université tout entière. Il n'y a d'ailleurs, dans l'état actuel, que l'Eglise catholique et ses congrégations qui puissent fonder ces corps universitaires auxquels on propose de confier la collation des grades professionnels. Le partage n'aurait donc lieu qu'entre l'État et le clergé, au détriment de l'enseignement libre laïque. Non-seulement ce n'est ni la liberté, ni l'égalité, mais c'est un abaissement inévitable du niveau des grades. Le clergé séculier en regorge de merveilleuses aptitudes pour l'enseignement proprement dit, mais depuis longtemps, sous l'empire d'autres préoccupations ou d'autres devoirs, il a laissé aux laïques à peu près entièrement la haute culture scientifique. Il suffit de parcourir les annales des corps savants : parmi les travaux dont les cinq classes de l'Institut ont entendu la lecture ou qu'elles ont jugés dignes de leurs couronnes, la plupart sont l'œuvre de professeurs laïques et la part du clergé y est insignifiante. J'ajoute que les esprits les moins prévenus se défieront toujours de l'impartialité du clergé en matière d'examens : « les prêtres et les femmes, a dit un homme d'esprit, ont toujours plus de peine à comprendre la justice que la grâce. »

Ce n'est pas tout. Si les examens n'avaient qu'une valeur d'opinion, la concurrence entre les examinateurs pourrait être favorable à l'élévation de leur niveau; elle tendra, au contraire, à l'abaisser, s'il s'agit d'examens obligatoires, conférant des droits ou des priviléges. Les exigences de ces examens ne peuvent monter au-dessus d'une certaine médiocrité sous peine d'entraver le recrutement des professions ou des fonctions dont ils sont la condition nécessaire, et comme ils auront la même valeur légale, de quelque façon qu'ils aient été passés, les examinateurs les moins sévères seront toujours préférés par la majorité des candidats. Il y aura donc inévitablement, entre les établissements rivaux investis de la collation des grades, une émulation d'indulgence, non pas, si l'on veut, sous la pression d'un intérêt matériel ou mercantile, mais sous celle de mobiles plus nobles : l'esprit de corps, l'esprit de parti, l'esprit de secte, le désir naturel et jusqu'à un certain point respectable, quand on représente ou qu'on croit représenter la bonne cause, d'attirer à soi le plus grand nombre de disciples. Même entre les Facultés de l'État, appartenant à un même corps et soumises à une direction commune, on accuse déjà la concurrence de contribuer à la faiblesse des examens et des études : combien le danger sera-t-il plus grand quand il n'y aura pas simple concurrence, mais rivalité complète d'intérêts et d'idées!

Les mêmes raisons doivent faire écarter l'institution d'un jury spécial pour les élèves de l'enseignement libre qui recuseraient la juridiction des Facultés de l'État. Cette institution avait trouvé place dans le projet de loi élaboré en 1870 ; le nouveau projet l'a repoussée pour donner la préférence à la collation des grades par certaines Facultés libres. Un jury spécial dont les membres seraient nommés par la puissance publique offrirait assurément plus de garanties que des établissements d'un caractère privé ; mais le danger serait le même quant aux effets de la concurrence en matière d'examens professionnels. Il faut également rejeter le système du jury mixte, c'est-à-dire de la concurrence, au sein d'un même jury, entre les représentants de l'enseignement officiel et ceux de l'enseignement libre. Ce système a encore quelques partisans dans la droite de notre Assemblée nationale : en Belgique, où il est pratiqué depuis longtemps et où il a pu porter tous ses fruits, il est universellement condamné.

La question des grades professionnels ne comporte que deux solutions logiques : ou bien ces titres pourront être conférés par tous les établissements d'enseignement supérieur, publics ou privés, ou bien ils ne seront conférés que par des jurys spéciaux, dégagés de tout intérêt dans la préparation aux examens. La première solution ne serait pas autre chose que la liberté complète des professions; car des titres que tout le monde pourrait donner n'auraient évidemment aucune valeur. Les raisons ne manqueraient pas pour soutenir théoriquement une telle liberté; mais

il serait impossible, dans l'état de nos mœurs, de lui donner une consécration légale et pratique. Nous pourrions l'accepter pour l'exercice de notre art, a dit un médecin ; ce sont les malades qui n'en voudraient à aucun prix. L'autre solution consisterait à substituer aux grades, comme titres professionnels, des examens spéciaux. C'est le système qui a prévalu en Allemagne et en Angleterre. Il a été préconisé en France par les meilleurs esprits, et il est permis d'espérer que l'avenir lui appartient. Il aurait le double avantage de de maintenir intacts les droits de l'Etat et l'unité de juridiction, condition nécessaire du bon exercice de ces droits. D'un autre côté, il rendrait aux grades eux-mêmes leur valeur scientifique en leur ôtant ce caractère professionnel qui les voue à la médiocrité. Toutefois une innovation aussi radicale ne peut être improvisée, et il n'est pas même permis d'en espérer la réalisation prochaine. On peut bien, dans une loi sur l'enseignement supérieur, déclarer que les grades, de quelque façon qu'ils soient conférés, ne seront plus que des titres scientifiques et honorifiques, lorsqu'ils auront été remplacés, comme titres professionnels, par des examens spéciaux ; mais, pour instituer de tels examens, il faut l'expérience et les études des diverses administrations compétentes ; il faut, de plus, une révision des lois spéciales qui règlent l'exercice de certaines professions et l'admission aux fonctions les plus importantes. L'Assemblée a été saisie, depuis longtemps, de projets de lois sur deux de ces objets : la médecine et la magistrature ; aucun n'a pu aboutir, et il paraît impossible, soit de les faire revivre, soit d'en présenter de nouveaux, avec quelques chances de succès, sur les mêmes objets ou sur d'autres objets semblables.

La seule solution pratique est le maintien provisoire de l'état de choses actuel pour la collation et pour la valeur des grades. C'est, au fond, la solution proposée par le rapport de M. Laboulaye. En déclarant qu'une loi pourra accorder aux Facultés libres, sous certaines conditions, le droit de conférer les grades, le projet de loi ne contient qu'un engagement superflu et tout à fait illusoire. Le législateur peut faire, sans qu'on ait besoin de lui tracer d'avance sa voie, tout ce qui n'est pas interdit par un article de Constitution ou par un principe évident de droit naturel, et il n'est lié en aucune façon par les conditions que le législateur présent jugerait à propos de lui prescrire. « De tels engagements ont la valeur du testament de Louis XIV », a dit, dans une autre occasion, M. Laboulaye lui-même (1). Tout le titre III de son projet ne fait qu'exprimer une préférence théorique pour un certain système ; or, non-seulement une préférence de ce genre ne doit pas trouver place dans un acte législatif, mais le système qui en est l'objet, le partage d'un droit inhérent à la puissance publique entre les représentants de l'Etat et des établissements privés, est le plus défectueux de tous. Ce qu'il y a de plus sage, puisque la loi présente ne peut résoudre la question, c'est de ne pas chercher à préjuger, par de vaines et trompeuses promesses, les décisions des lois futures.

L'état de choses actuel est loin d'être le meilleur système ; mais il ne faut exagérer ni ses inconvénients en lui-même, ni les conditions d'infériorité qu'il fera peser sur l'enseignement libre. Il est toute une catégorie d'établissements libres qui est absolument désintéressée dans la question : ce sont les établissements qui ne se proposent aucun but de concurrence ou de rivalité à l'égard des écoles de l'État et qui ne veulent être, pour ces dernières, que des auxiliaires indépendants, explorant des terrains nouveaux sur lesquels la science officielle n'ose pas encore s'aventurer. Sur ces terrains en quelque sorte abandonnés à son initiative, l'enseignement libre pourra instituer des examens qui ne porteront ombrage à personne, et espérer pour ces examens d'autant plus de crédit que leur équivalent ne se trouvera nulle part ailleurs. Dans les conditions précaires que lui font les lois existantes, l'enseignement libre compte déjà plus d'une création de ce genre : l'*École libre des sciences politiques*, l'*École libre des sciences religieuses*. Ces excellentes institutions se multiplieront sans aucun doute, pour le plus grand profit des hautes études, lorsqu'elles ne seront plus entravées par la nécessité de l'autorisation préalable.

Même sur le terrain où il se rencontrera avec l'enseignement officiel, l'enseignement libre pourra, dans beaucoup de cas, opposer ses examens à ceux des Facultés de l'État. On affecte à tort de dédaigner comme un droit purement platonique la délivrance de diplômes auxquels n'est attaché aucun privilége. Les grades universitaires, en dehors de leur valeur obligatoire pour certaines carrières, sont recherchés comme un honneur et appréciés comme la meilleure des recommandations. Le grade qui est l'objet de l'ambition la plus générale, le baccalauréat, n'est exigé que pour les professions d'avocat et de médecin et pour la moindre partie des fonctions publiques. Il n'est pas même indispensable, pour le volontariat d'un an, car il peut être remplacé par d'autres examens d'un caractère spécial. Beaucoup ne le recherchent que pour prouver qu'ils ont fait leurs classes, comme on dit vulgairement, ou pour pouvoir y ajouter d'autres grades dont il est la condition et qui n'ont également pour eux qu'une valeur honorifique. Il en est, en effet, des grades en droit comme du baccalauréat : plus de la moitié de ceux qui tiennent à les posséder pourraient s'en passer pour leur carrière future. Une de nos grandes écoles spéciales, l'École centrale, délivre des diplômes qui n'ouvrent aucune carrière et auxquels cependant s'attache un très-grand prix dans les professions industrielles et dans plus d'une fonction publique. Les diplômes de l'enseignement libre pourront acquérir la même valeur que tous ces titres officiels qui sont une garantie de mérite et un gage de succès là même où ils ne sont pas l'objet d'une exigence administrative ou légale. Leur valeur intrinsèque pourra être égale ; leur crédit, aux yeux du public, sera subordonné aux mêmes influences que celui des diplômes de l'État ; il montera ou baissera au gré des passions de partis, de sectes ou d'écoles qui les prendront sous leur patronage ou qui tendront à les déprécier. S'ils ne doivent être qu'un honneur, on les demandera aux établissements dont l'enseignement sera le mieux vu dans le monde auquel on appartient. Si l'on y cherche une recommandation en vue d'une carrière, ils pourront toujours compter, quelle que soit leur origine, sur la faveur d'une certaine clientèle et même sur celle de certains hauts fonctionnaires dont le caractère public est loin d'exclure les préférences pour un autre enseignement que celui de l'État.

Il faut, d'ailleurs, mettre hors de cause, quel que soit leur genre de valeur, les grades conférés par les Facultés des lettres

(1) Rapport sur la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon.

et des sciences. Ces Facultés, dans l'état actuel, n'ont point d'élèves ; elles ne peuvent, par conséquent, être suspectes de partialité au profit ou au préjudice de tel ou tel enseignement. Elles font, pour les grades qu'elles confèrent, la fonction d'un jury spécial, réunissant toutes les conditions d'indépendance et de capacité que peuvent réclamer l'intérêt public et l'intérêt privé. Aussi leur impartialité est-elle hautement reconnue par tous les établissements libres qui leur présentent des candidats, non-seulement pour le baccalauréat, qui n'est proprement qu'un grade de l'enseignement secondaire, mais pour les grades plus élevés de la licence et du doctorat.

Des objections sérieuses ne peuvent être faites que pour les grades en droit et en médecine. Les élèves de l'enseignement libre qui seront forcés, pour leur carrière future, de demander ces grades aux Facultés de l'Etat, pourront se croire dans une situation moins favorable que les élèves de ces Facultés, interrogés par leurs propres professeurs. Ces appréhensions toutefois seraient-elles entièrement fondées? Beaucoup de candidats, dans l'état actuel, n'ont pas suivi les cours de la Faculté devant laquelle ils se présentent ; les uns se sont formés dans une autre Faculté ; les autres, et c'est le cas le plus ordinaire, surtout pour le droit, se sont contentés des leçons d'un répétiteur ou se sont préparés seuls à l'aide de livres ; si la préparation a été sérieuse, elle n'a jamais été, quel qu'en soit le mode ou l'origine, une cause sensible d'infériorité et d'insuccès. Les élèves mêmes qui ne se sont pas préparés au dehors n'ont pas toujours pour examinateurs les professeurs dont ils ont suivi les leçons. Il se forme dans les Facultés, pour chaque examen, des jurys restreints, dont les membres sont souvent appelés à interroger sur d'autres cours que ceux qu'ils ont faits eux-mêmes. Les élèves de l'enseignement libre, en se présentant pour les grades devant les Facultés de l'Etat, seront donc dans des conditions analogues à celles d'un grand nombre de candidats sous le régime actuel, et ces conditions ne leur seront pas plus défavorables.

La question des grades peut donc être ajournée sans que la liberté de l'enseignement supérieur en soit sérieusement compromise. Ce sont déjà des progrès immenses que la suppression de l'autorisation préalable, la libre préparation aux examens officiels, le droit de conférer des titres qui rivalisent avec les diplômes de l'Etat, partout où ceux-ci ne sont pas investis d'un privilége exclusif. Il faut s'en tenir à ces conquêtes de la liberté et il serait peu libéral de les dédaigner parce qu'elles ne peuvent recevoir, dès à présent, tous leurs compléments.

Quant à l'ajournement de la loi entière, il ne serait désirable que si elle devait sortir tellement mutilée des votes de l'Assemblée qu'elle ne donnât satisfaction à aucun principe de liberté. Cette dernière hypothèse n'est malheureusement pas dénuée de probabilité. L'antagonisme des partis et leurs défiances mutuelles ont fait perdre bien du terrain à ces belles et généreuses idées libérales qui réunissaient, il y a cinq ou six ans, tous les adversaires de l'Empire et ses plus intelligents défenseurs. Ceux qui leur restent fidèles sont traités de naïfs dans leur propre parti, et les partis adverses ne leur épargnent pas de plus graves injures ou, parfois même, des compliments pires que des injures, s'ils croient trouver en eux des alliés pour certains intérêts qui se couvrent du masque de la liberté. Dans ces conditions, le vote d'une loi libérale, sagement restreinte à ce qu'il y a d'urgent et d'immédiatement réalisable, n'est pas impossible, mais il serait téméraire de l'espérer.

EMILE BEAUSSIRE.

P. S. — Le jour même où paraissait la première partie de cette étude, la *Revue des deux mondes* publiait sur le même sujet un important article de M. Vacherot, avec lequel nous sommes heureux de nous être rencontré sur tous les points essentiels. E. B.

LE MOUVEMENT PHILOSOPHIQUE

La dernière évolution de M. Edgar Quinet

M. Edgar Quinet vient de publier un ouvrage qu'il nomme *l'Esprit nouveau*. « Ce livre, dit-il, résume le travail de toute » ma vie ; il renferme comme l'encyclopédie des conclusions » auxquelles je suis arrivé sur les principales branches de » l'esprit humain. » Une telle promesse de la part d'un tel écrivain suffirait à forcer l'attention des plus indifférents.

Notre génération, si rebelle qu'elle soit aux bruyants enthousiasmes d'autrefois, n'a pas oublié ce que fut Edgar Quinet pour la génération précédente. Elle a recueilli, vivante encore, la tradition de ces chaudes journées du Collége de France qui furent comme la préface de la République de 1848 : elle a entendu l'écho affaibli, mais frémissant encore, de ces fameux cours d'Edgar Quinet et de Michelet dont chaque séance était une bataille, dont tous les incidents passionnaient la France, l'Europe entière, et qui ont été, en somme, le coup le plus direct, le plus loyal et le plus hardi que l'éloquence publique ait porté de nos jours, au nom de la société moderne, à la réaction cléricale.

Nous nous sommes singulièrement refroidis depuis lors ; et notre tempérament, assagi, ne comprend plus guère ni ces fièvres de l'auditoire, ni cette hardiesse des professeurs, ni les haines vigoureuses qui battaient alors dans tous les cœurs jeunes, ni surtout cette franchise de parole et cette netteté de situations qui nous reportent à un autre âge. Raison de plus pour saisir l'occasion qui nous est offerte d'entendre un homme de ce temps-là nous donner ses « conclusions ». Le comprendrons-nous encore et nous comprendra-t-il? Cette grande voix qui électrisait la jeunesse il y a un tiers de siècle aura-t-elle encore des paroles pour la jeunesse d'aujourd'hui? Cet esprit à qui il fut donné d'être un jour l'interprète de la pensée de son temps, aura-t-il marché avec son temps? le retrouverons-nous, après un si long chemin dans la vie, assez transformé pour être encore égal à lui-même? Epreuve redoutable et que bien peu, même parmi les plus grands, pourraient impunément subir. *Grande mortalis ævi spatium*, disait Tacite pour quinze ans de césarisme ; que dirait-il d'un laps de temps qui compte, avec le double d'années, tant et de si profondes révolutions politiques et sociales !

I

La grande popularité de M. Edgar Quinet date de ses célèbres cours sur *les Jésuites* et sur *l'Ultramontanisme*. Le gros du public, qui, — comme il l'a dit lui-même, — juge à tout jamais les hommes sur leurs commencements, en est resté au Quinet de 1843. Mais ce grand duel contre l'esprit ultra-catholique n'était qu'un épisode et presque un accident dans la vie et dans l'œuvre du penseur. M. Quinet était devenu par circonstance ou plutôt, comme le poëte romain, par indignation polémiste et tribun ardent; par nature il n'était rien de semblable, mais bien philosophe, historien et poëte tout à la fois.

C'est la marque de son génie de n'avoir jamais pu ni voulu se dégager de cette triple aspiration; il a toujours porté en lui ces éléments divers, irréductibles, inconciliables, sans consentir à sacrifier l'un à l'autre. L'imagination comme forme, la science des faits comme moyen, et la spéculation rationnelle comme but : tel fut toujours, tel est encore cet esprit, d'une organisation certainement unique en notre temps. De là son ampleur, sa profondeur, son autorité sur les intelligences réfléchies et non « *spécialisées* », son immense ascendant sur la jeunesse, avide de grandes choses, ouverte aux grandes vérités comme aux grandes espérances, infaillible surtout à juger les grands caractères. De là aussi la froideur que lui ont parfois témoignée les différents cercles où l'on fait profession de s'enfermer dans une forme de l'art et de la vérité sans admettre que cette forme s'allie à d'autres. Ni les amants de pure poésie n'ont trouvé son essor assez libre, ses chants assez légers, sa fable assez transparente; ni les historiens ne lui ont pardonné de deviner l'histoire et de combler à force d'hypothèses les lacunes de la chronique; ni même les philosophes, — qu'on devrait croire les plus indulgents puisqu'ils aiment les vues générales et les vastes pensées, — n'ont accueilli sans défiance une entreprise qui ne tendait à rien moins qu'à jeter les bases d'une conciliation universelle.

Edgar Quinet n'en a pas moins poursuivi sa tâche. Après comme avant son passage au Collége de France, il eut chez nous un rôle à part. Son domaine était la *philosophie de l'histoire*, science nouvelle que beaucoup jugent aujourd'hui prématurée, mais qui répondait trop bien aux aspirations juvéniles de 1830 pour être tenue alors en suspicion. Il y porta l'esprit démocratique, qui fut l'âme de toutes ses recherches et sa suprême méthode. Nous n'avons pas à rappeler ici la longue suite de travaux qu'il y consacra. Constatons seulement un fait qui n'est peut-être pas assez connu : M. Quinet a eu, plus qu'aucun écrivain de notre siècle, le don de pressentiment, cette *sagacité* inventive et quasi divinatrice dont Bacon faisait la première qualité du savant et qui est aussi celle du grand historien. Dans son *Rapport sur les époques françaises du XIXe siècle*, dans ses *Études* diverses *sur l'Allemagne*, dans ses *Fragments sur l'art en Grèce, en Italie, en Allemagne*, dans son beau livre des *Révolutions d'Italie*, sans parler de ses ouvrages politiques, il serait facile aujourd'hui de relever un nombre remarquable d'idées étonnamment justes et neuves, qu'il eut le bonheur d'entrevoir avant la plupart de ses contemporains, et dont plusieurs ont reçu la sanction du temps. Soit par une heureuse inspiration du génie historique, soit par l'application hardie de théories générales assez vraies pour que les faits y rentrassent d'eux-mêmes, M. Quinet a été sur plus d'un point le précurseur de l'érudition et de la critique, de l'esthétique et de la philologie modernes.

Représentant du peuple de 1848 à 1851, il porta dans la vie publique cette même sûreté de prévision. Il fut du petit nombre de ceux qui virent le danger, qui le virent à temps et qui, écoutés, nous y auraient peut-être fait échapper. On n'a pas oublié le dernier discours où, résumant ses craintes, il prédisait à ses collègues incrédules que la république finirait par la dictature. Quelques semaines après, Edgar Quinet était proscrit nominativement et quittait la France pour n'y plus rentrer qu'avec la République.

L'exil, surtout quand il dure aussi longtemps, a souvent, même sur les intelligences non communes, une influence pernicieuse. Il arrête quelquefois leur développement, ou il le fausse. Ce fut, au contraire, dans ses longues années de proscription, en Belgique et en Suisse, que M. Edgar Quinet atteignit la plénitude du talent et ce don des forts : l'inaltérable sérénité des convictions. Il reprit, il étendit le cours de ses études. Son séjour en Belgique lui donna en particulier l'occasion d'écrire *l'Histoire de la campagne de 1815*. De temps à autre, il troublait par quelque cri de protestation le silence de l'Empire et assurait au monde que ni la France n'était morte, ni la conscience n'avait abdiqué ses droits. Enfin, son grand ouvrage, *la Révolution*, parut à une heure propice; et nous n'avons pas besoin de rappeler les ardentes controverses qu'il fit renaître sous les yeux d'un pouvoir qui n'avait rien autant à redouter que ce réveil de l'esprit public.

Après avoir fourni une si vaste carrière et si admirablement remplie, l'illustre exilé pouvait, semble-t-il, aspirer au repos : il n'en fut rien. C'est alors, au contraire, que commença pour cette infatigable intelligence un nouveau travail intérieur. Cette partie de son œuvre est encore peu connue du public, elle n'est point faite non plus pour devenir très-populaire; mais elle est du plus haut intérêt pour ceux qui aiment à suivre à travers toutes les phases de la vie le développement d'un esprit supérieur.

« Quand j'arrivai en Suisse, dit M. Quinet, j'étais profondément séparé du monde. Au lieu de m'enterrer vivant dans une stérile lamentation que je savais sans écho, je cherchai quelque objet qui pût occuper mon esprit et remplir l'abîme qui s'était ouvert devant moi... L'homme se dérobait à moi, je fus forcé d'embrasser la nature. Elle venait à moi, elle m'invitait à la comprendre... Dès que je pus réfléchir, je m'aperçus que ces sommets, ces pics alpestres au milieu desquels j'allais vivre désormais, avaient chacun sa biographie. J'étais environné non pas de blocs inertes, mais d'un groupe de géants qui avaient leurs annales et leurs vicissitudes. Ils rentraient dans le domaine des sciences historiques. N'en suivaient-ils pas, eux aussi, les lois? C'est ce que je me demandai. Je compris dès lors qu'en m'attachant à la connaissance des révolutions du globe, je ne sortais pas du sujet ordinaire de mes travaux, je l'étendais. Une fois cette conviction formée dans mon esprit, je vis se dresser devant moi une foule de problèmes nouveaux. »

C'est en ces termes que M. Quinet explique comment il a été conduit à aborder l'étude des sciences naturelles et particulièrement de la géologie, cette préface de l'histoire. Peut-être n'y vit-il d'abord qu'une occupation et une consolation dignes de lui. Mais bientôt ce besoin impérieux de généralisation et de découvertes qui est le fond de sa nature intellectuelle lui fit entrevoir au-dessus et au delà de tous les

détails les premiers linéaments d'une nouvelle synthèse, la plus vaste, la plus grandiose qu'il eût encore rêvée. A mesure qu'il se familiarisait avec la géologie, avec la paléontologie, et surtout avec l'étude des temps préhistoriques, il découvrait plus nettement une sorte d'analogie générale et d'harmonie préétablie entre la science du monde et la science de l'homme, entre l'histoire naturelle et l'histoire civile, entre le développement des espèces et celui des sociétés. Après dix ans d'études ininterrompues, M. Quinet, ne doutant plus de ce merveilleux parallélisme, entreprenait d'en esquisser les lois et les principales applications. Ce fut l'objet d'un ouvrage considérable, *la Création*, où il essayait, comme il le dit lui-même, de « faire entrer la révolution contemporaine de l'his- » toire naturelle dans le domaine général de l'esprit humain, » en d'autres termes, d'établir les rapports de la conception » nouvelle de la nature avec l'histoire, les arts, les langues, » les lettres, l'économie sociale et la philosophie ».

L'audace était inouïe. S'emparer de faits incomplétement observés, à peine groupés et encore tout pleins de formidables *hiatus*, pour reconstituer d'un seul coup l'histoire de la nature telle qu'elle a dû être si les hypothèses de Lyell, celles de Darwin et bien d'autres sont exactes, c'est déjà une témérité qu'un savant n'excusera point; l'idée même n'en pouvait venir qu'à un de ces esprits restés jeunes qui ont gardé toutes les illusions de la philosophie, toute la ferveur de leur foi dans la raison humaine. Mais aller plus loin encore, ramener à une même méthode les naturalistes et les historiens, partir de cette idée que « la méthode par laquelle Alphonse » de Candolle suit de station en station les migrations du » saxifrage, du chêne et de la bruyère, est au fond la même » que celle d'Augustin Thierry suivant pied à pied les migra- » tions des barbares ou Ottfried Muller celles des Doriens », et conclure que « les changements de civilisation sont pour » l'homme ce que les changements de faune et de flore sont » pour le monde animal et végétal »; entreprendre ainsi d'expliquer par les mêmes lois la progression des êtres à tous les degrés de l'échelle de la vie, faire la synthèse de Herder et de Darwin, ou plutôt faire de Darwin, — à son insu et malgré lui peut-être, — le Herder de l'avenir, voilà ce que nul autre au monde qu'Edgar Quinet ne pouvait entreprendre.

La Création, achevée en 1869, parut presque à la veille de la guerre : c'est assez dire que les préoccupations de l'esprit public étaient ailleurs (1) et qu'avec beaucoup d'autres grandes questions celle-ci fut ajournée. M. Quinet la rappelle aujourd'hui à notre attention en publiant l'*Esprit nouveau*. Ce livre est, en effet, la suite ou mieux le couronnement du précédent ouvrage ; il a sur *la Création* cet avantage de ramener l'auteur à l'ordre de questions où son autorité est depuis longtemps reconnue. Dans sa *Création*, il nous avait montré « l'esprit nouveau animant et fécondant les sciences de la nature », nous faisant déchiffrer lettre à lettre l'histoire vraie du globe, qui se compose non d'épouvantables catastrophes et de miraculeuses créations, mais d'une innombrable série d'actions lentes, accumulées pendant un nombre incalculable de siècles et suffisant à expliquer toutes les transformations du sol, de la température, des milieux et, partant, de la vie universelle. Dans ce second ouvrage, au contraire, nous quittons le monde antédiluvien et les questions cosmologiques pour aborder le monde humain et surtout, à vrai dire, le monde contemporain. Il s'agira encore ici de l'esprit darwinien, mais appliqué aux choses sociales, aux lois de la vie morale et politique, à notre propre histoire d'aujourd'hui. Ne nous préoccupons pas outre mesure de la théorie qui est le fond de cet ouvrage comme du précédent : nous allons juger l'arbre à ses fruits, la théorie à ses applications.

II

Nous passerons sommairement sur la première partie, qui forme la transition avec le livre de *la Création*. Elle touche à un problème d'un grave intérêt philosophique, mais qui ne peut être résolu en quelques pages ; l'auteur l'appelle d'un nom très-juste : « la psychologie du règne animal avant l'homme. » Il a raison d'y insister : l'ancienne philosophie, le spiritualisme cartésien et même l'éclectisme moderne sont trop enclins à représenter l'homme comme un être sans antécédent, sans lien avec le reste des êtres, comme un *moi* pur en qui apparaissent soudain des forces inconnues au monde animal. Si les nouvelles théories des naturalistes viennent à se vérifier absolument, il faudra bien reconnaître que l'esprit même de l'homme n'est pas né tout d'une pièce, *ex nihilo*, qu'il y a déjà « un commencement de réflexion, une première lueur » psychologique dans les limbes du règne animal ». M. Quinet ne le démontre pas, mais il raconte quelques traits comme celui-ci, qu'on nous saura gré de transcrire :

« Un jour, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire me montrait la ménagerie du Jardin des plantes. Nous arrivâmes aux loges des animaux féroces. Dans une de ces loges étaient ensemble un lion et une lionne. Ils étaient debout, immobiles, et semblaient ne pas nous voir. Le lion, levant sa large patte, la posa doucement, lentement, sur le front de la lionne ; tous deux restèrent dans cette attitude aussi longtemps que nous demeurâmes en face d'eux. Que voulait dire ce geste ? Un peintre qui eût voulu représenter la douleur calme, la compassion du plus fort, n'aurait rien inventé de plus saisissant. — Qu'est-ce que cela ? dis-je à Isidore Geoffroy. — Leur lionceau est mort ce matin, me répondit-il. — Je compris alors ce que je voyais. Si vous eussiez assisté à ce spectacle, vous ne demanderiez pas aujourd'hui s'il est possible que le sentiment ait existé avant l'homme dans le règne animal. »

La question des *origines du monde intellectuel et moral* tire des lumières toutes nouvelles des découvertes contemporaines sur l'homme préhistorique. Ce sujet est un de ceux que M. Quinet a le plus abondamment et le plus heureusement traités dans le second volume de *la Création*. Il n'y revient que pour expliquer « la genèse commune de l'art et de la morale ». Ici éclate cette croyance profonde à l'unité de constitution des deux mondes, celui de la matière et celui de l'esprit. « D'où vient la justice ? » se demande-t-il, et il entreprend de montrer qu'elle n'est ni le produit des institutions locales, des coutumes écrites, ni, d'autre part, une sorte de révélation surnaturelle faite par un être supérieur.

« Je crois apercevoir, dit-il, que *la justice est née de l'amour* et qu'il y en a un premier germe inconscient dans toute créature vivante. L'oiseau qui apporte la pâture à sa femelle

(1) *La Création* fut cependant l'objet d'une appréciation très-sympathique et respectueuse pour l'auteur, mais très-sévère aussi pour l'ouvrage considéré au point de vue de l'exactitude scientifique, dans la *Revue des cours littéraires* du 13 août 1870.

dans le nid où elle couve ses œufs ne s'oublie-t-il pas lui-même pour un autre ? Ne fait-il pas un acte de justice ?... La femme sauvage n'allaite-t-elle pas également ses nouveau-nés ? Et qu'est-ce que tout cela, sinon la première lueur de la justice sous la forme de l'amour maternel, qui dompte même les lions. — Voyez la conscience de l'homme de bien. Pourquoi est-elle le plus beau spectacle de la terre ? Est-ce parce qu'elle est d'accord avec la loi écrite, l'autorité officielle ? Non, elle est d'accord avec toutes les vérités qui soutiennent l'univers. « Les cieux pleuvent la justice ; » ce qui est ordre, pondération, équilibre, équivalence des forces dans la nature devient justice dans l'homme. »

De cette vue générale de l'idée de justice à son application aux institutions sociales, le chemin est tracé. « De » même que, dans le combat pour l'existence chez les races » animales, la prédominance reste aux mieux armés, de » même le progrès d'un peuple ou d'une race consiste » en ce que l'homme le plus conforme à la justice et au » droit a le plus de chances de l'emporter. » D'où cette définition toute darwinienne des époques de grandeur et de décadence : « Les temps de vraie grandeur pour un peuple » sont ceux où l'homme de bien a plus de chances de » réussir que l'homme de proie dans le combat de la vie ; » c'est le contraire dans les temps de décadence sociale. » Ainsi s'expliquera, sans qu'on ait besoin de recourir au surnaturel, « l'etrange obstination de l'espèce humaine dans la » justice », malgré les succès passagers des méchants. Si lent que soit le progrès, il faut qu'il se fasse ; cela est aussi nécessaire dans le règne humain qu'il l'est dans le règne animal que le mieux constitué finisse par l'emporter. Philosophes et théologiens nous ont conviés à désespérer de ce monde, et nous dédommagent dans un monde meilleur. « Fausse » théologie, fausse morale. Nous voulons, au contraire, dis» puter pied à pied la terre au méchant et lui en ôter l'em» pire. N'ajournons pas la victoire du juste au dernier juge» ment. Cela est trop commode pour le pervers. C'est à lui de » disparaître. »

Ces quelques extraits suffisent à donner le sens et le ton général du livre. Qu'on nous permette une dernière et bien caractéristique citation ; elle dira mieux que toute analyse ce qu'Edgar Quinet appelle l'*esprit nouveau dans la politique* :

« Pourquoi cette affreuse stérilité chez des hommes que la nature a si bien doués ? Pourquoi tant de paroles habiles qui ne peuvent rien faire germer dans une nation ? C'est que tout se passe, chez ces hommes, en dehors de la réalité.

» Quand un gouvernement monacal voyait au loin la lumière transfigurée du mont Thabor, et qu'il ne voyait pas chez lui l'État menacé au dedans et au dehors, la ville assiégée, le peuple éperdu sur les places publiques, c'était là l'esprit byzantin. Il consiste à voir ce qui n'est pas, ce qui ne peut être, et à fermer les yeux à tout ce qui est.

» De nos jours ceux qui, sous la République française, s'obstinent à en nier l'existence pour ne voir que leur Thabor royaliste, ceux-là sont revenus à l'esprit byzantin. Ils nous parlent de la lumière subtile de monarchies fantastiques, et ils nient la réalité qui les enveloppe. Ils se font de la royauté absente une montagne miraculeuse ; et la terre qu'ils habitent, ils ne la voient pas.

» Je comprends maintenant comment, au murmure de ce genre d'éloquence, les Byzantins se sont endormis du sommeil éternel.

» Je connaissais les subtilités doctrinaires nées des invasions de 1814 et de 1815. Je demandais quelle subtilité nouvelle serait enfantée par l'invasion de 1870. Je le sais maintenant. Après les uhlans, voici les sophistes..... Il leur faut trois royautés et une république dans l'État. La vraie garantie de durée pour un gouvernement, disent-ils encore, c'est d'être précaire, de ne pas s'établir dans les esprits. Gage certain de perpétuité : n'avoir pas de lendemain. — Et cela s'appelle sagesse !...

» Reconnaissez à ce signe l'homme en qui s'éteint l'esprit de nationalité. Il devient sourd aux cris de détresse de la nation. Il se fait une âme de pierre. Ses petites pensées lui cachent les pensées de l'universalité des citoyens. Il hait le peuple, qui lui devient une énigme. Tout ce qui est esprit public, national, lui paraît un désordre, un péril, un complot qu'il s'agit de déjouer. Au lieu de la France, il dit : *ce pays-ci*. A mesure qu'il s'en détache, il le gourmande.....

» Jusqu'ici, j'avais refusé d'associer et de prononcer ces deux mots : Malheureuse France ! Ils m'échappent aujourd'hui malgré moi.

» Ne se trouvera-t-il donc pas, à la fin, un homme qui, porté au pouvoir, prenne pitié de cette infortunée nation ? De son côté, tant de bonne volonté, tant de patience, tant de bonne foi ! Cela ne touchera-t-il personne ? Et, d'un autre côté, tant de dureté, tant d'aveuglement, tant de vues personnelles ! Il est certain que, depuis ses malheurs, la nation a montré les qualités d'un peuple digne d'être libre. Que lui a-t-il manqué ? Ce qui lui a manqué toujours : un gouvernement qui puisse le comprendre ! »

Nous ne pousserons pas plus loin cette analyse, non que le livre ou l'intérêt du livre soit épuisé. Au contraire, c'est dans les parties consacrées à l'esprit nouveau en histoire, en esthétique, en philosophie, qu'Edgar Quinet se retrouve tout entier, avec cette magie de style, avec ce charme, cette verdeur de pensée, avec cette grâce d'érudition que les fanatiques de la science pure seront seuls à lui reprocher, et surtout avec cette faculté merveilleuse d'évoquer le passé, d'interpréter la tradition confuse des premiers âges et d'ouvrir à la pensée, au milieu même de ces ténèbres, un premier sillon de lumière. Ceux qui voudront renouer, pour ainsi dire, connaissance avec l'auteur des belles études sur Homère, sur l'épopée antique et moderne, le retrouveront ici dans d'admirables chapitres qui lui sont inspirés en partie par les découvertes récentes de M. Schliemann dans la Troade (1), en partie par une interprétation neuve et originale des mythes grecs de l'âge héroïque.

En fermant le livre, fût-on resté incrédule à telle ou telle démonstration, il en est une au moins qu'on sentira se dégager de cette lecture. Voilà donc résumé, dans un livre de bonne foi, l'ensemble de croyances et de convictions auquel est arrivé un des hommes de notre temps qui ont le plus énergiquement pensé, espéré, travaillé, lutté. Après avoir été, dans sa jeunesse, au premier rang des enthousiastes, des idéalistes à outrance, il rencontre à la fin de sa vie une doctrine qui semble monter d'heure en heure comme un flot envahissant, doctrine froide et positive, qui supprime toutes les entités philosophiques, qui menace d'engloutir jusqu'au dernier vestige des causes finales et des harmonies providentielles, qui fait entrevoir le moment où l'on s'expliquera tout par le seul jeu des forces de la matière, par la nécessité des choses, agissant avec une simplicité quasi mécanique et fatale.

(1) Voyez sur ces découvertes la *Revue* du

Edgar Quinet, au lieu de se désoler comme tant d'autres et de pleurer d'avance les dieux perdus, va loyalement au-devant de cette doctrine; il abandonne pour un moment ces fameux postulats de la morale auxquels nul ne peut tenir plus que lui, et il s'efforce de les retrouver au fond même de la nature, dans les lois de la matière, en admettant à l'avance la thèse complète du transformisme. Non-seulement ce système ne l'a effrayé ni ébranlé; mais, par un coup de génie, il tente prématurément d'arracher à cette doctrine même une nouvelle philosophie morale, une conception du juste. Là où d'autres croient déjà voir se préparer le triomphe du matérialisme et de l'athéisme, il nous fait entrevoir, lui, un esprit nouveau qui, bien loin d'ôter à l'homme ou à la société une seule de ses espérances, un seul de ses titres de noblesse, lui ferait trouver dans la conscience même de ses plus lointaines origines la raison d'être du présent et la loi de l'avenir.

Quelle que soit la valeur absolue de cette explication, quelles que soient les obscurités qui la couvrent encore et que les plus nobles impatiences essayeraient en vain de dissiper, il y a dans cette conduite une grande leçon, un exemple digne de respect. C'est bien là un acte de foi. Que d'autres lui reprochent les inexactitudes d'une science tardivement acquise! Ce qui me touche, c'est cette évolution faite à un âge où la plupart ne peuvent plus que se répéter et tremblent à l'idée de changer leur système de fond en comble. Cette démarche hardie et confiante est d'un esprit qui, avant tout, croit en la vérité, qui ne doute pas de l'ordre universel et qui, sûr de retrouver au-dessus de tous les orages le ciel étoilé de la conscience morale, croit déjà le découvrir et nous le montre avec assurance là où les autres ne voient que les nuages sombres.

Telle est l'impression, virile et fortifiante, qui me paraît sortir de ce livre où plusieurs ne trouveront qu'hérésie. Il me semble impossible d'en lire les dernières lignes sans se sentir pénétré de ce ton de sincérité, de cette simplicité enfantine, de cette sérénité sans morgue, sans affectation, et qui n'exclut pas l'émotion en face du grand problème. Cet homme n'est pas un stoïcien qui se roidit dans le paradoxe; ce n'est pas non plus un catholique qui a la vérité toute révélée; ce n'est pas un savant qui se pique de savoir le dernier mot de toute chose : c'est un croyant à l'éternelle vérité et à la justice éternelle. Il ne sait qu'une chose, c'est qu'il ne faut point désespérer, et il réfute longuement, presque trop, article par article, la philosophie du pessimisme, cette noire doctrine de Schopenhauer (1) et de Hartman, qui serait bien un des plus affreux cauchemars de l'esprit humain si elle ne portait son remède en elle-même dans l'excentricité de ses conclusions. Mais quand il a terminé ce plaidoyer en faveur de l'espérance, et d'une espérance d'autant plus méritoire qu'elle ne se conclut point d'un solide ensemble de dogmes, faisant alors un retour sur lui-même, M. Edgar Quinet descend de ces hautes et claires régions pour penser à son dernier jour, à ce jour prochain, dit-il, où, comme dernière amertume, il sera de ceux à qui les hommes d'à-présent refusent les hommages funèbres sous prétexte qu'ils ont osé penser et mourir comme ils ont vécu. « Barbarie vaine, se ré-» pond-il à lui-même. — Il dépend de tout homme de se » préparer, pour l'heure suprême, un magnifique cortége » qu'aucune puissance humaine n'empêchera de passer et de » resplendir dans la nuit.

» Travaillons à nous faire notre cortége à nous-même.

» Je convie autour de moi, quand viendra ce moment, les » pensées les plus hautes et les meilleures où j'ai pu m'éle-» ver, les vérités que j'ai rencontrées et servies, les idées » immortelles qui m'ont apparu depuis ma jeunesse jusqu'à » mon dernier jour. Qu'elles viennent et me protégent contre » l'outrage au delà de la mort!...

» Je ne terminerai pas mon livre, comme Condorcet, avec » l'espoir de supprimer la mort. Mais je dirai : « Qu'ai-je à » craindre? — Le sort de l'univers. » Avec tout ce qui vit et » respire, les mondes eux-mêmes se dissoudront pour re-» naître. Leur existence a ses limites marquées. Les soleils » s'éteindront pour se rallumer. Demanderai-je pour moi seul » un privilége qu'ils n'ont pas? Non; j'accepterai le sort com-» mun à tous les êtres : vivre, mourir, pour revivre. »

...

(1) M. Th. Ribot en a fait un bon exposé dans sa *Philosophie de Schopenhauer* (1874). — Voyez la *Revue* du

CAUSERIE LITTERAIRE

M. Fustel de Coulanges, dont l'admirable livre, *la Cité antique*, a eu un si grand retentissement, vient de publier la première partie d'un grand ouvrage qu'il prépare sur les institutions politiques de l'ancienne France (1). Ce beau travail, qui jette une vive lumière sur bien des points obscurs ou ignorés, qui va dissiper bien des préjugés, heurter bien des idées reçues, déranger bien des systèmes, produira nécessairement une vive émotion dans le monde savant. C'est l'œuvre consciencieuse d'un infatigable chercheur qui s'est plongé bravement dans les in-folio, les codes, les chroniques, a déchiffré les inscriptions, secoué la poussière des vieilles chartes, n'a négligé ni les vies des saints, ni les poëmes en latin barbare, enfin a interrogé tous les monuments et fouillé tous les documents. C'est en même temps l'œuvre d'un artiste et d'un remarquable écrivain. L'artiste a reconstruit toutes les ruines, fait revivre et parler tous les débris du passé; l'écrivain, par l'éclat sobre et le charme sévère d'un style nerveux et puissant, a donné un attrait singulier à des recherches dont l'aridité aurait pu effrayer les lecteurs les plus sérieux. Ce n'est pas sans quelque crainte qu'on aborde un livre si grave; une fois engagé, on est retenu et entraîné.

Par la nature du sujet, la nature des considérations présentées et aussi par l'autorité du style, ce bel ouvrage appelle presque nécessairement un rapprochement avec la *Grandeur et décadence des Romains*. J'ose dire — dussé-je scandaliser — que la comparaison n'est pas à l'avantage de Montesquieu. Combien ici l'érudition est plus profonde, la critique plus sûre! Assez légère, après tout, est la science de Montesquieu;

(1) *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*, par Fustel de Coulanges. — Première partie : *L'empire romain, les Germains, la royauté mérovingienne*. Paris, 1875. Hachette et Cie.

assez lestes, ses jugements. Rome, sous les rois, n'est qu'une bourgade de Crimée, dit-il ; et à la page suivante il parle, sans s'inquiéter de la contradiction, de ces égouts gigantesques qui durent encore : on construisait déjà la ville éternelle, ajoute-t-il d'un ton dégagé, et il passe outre. Chaque fait est ingénieusement expliqué ; mais le lien qui rattache ces faits, le rôle de Rome dans l'histoire du monde, il n'en est pas question. Pour lui, tous ces prodiges de constance et d'héroïsme, tant d'efforts, tant de résultats, tout cela à quoi a-t-il abouti ? à assouvir les caprices de cinq ou six monstres. Enfin Monstesquieu a bien souvent répété, en lui donnant par l'originalité du tour un air de nouveauté, ce qui avait été dit avant lui ; ici, au contraire, toutes les vues sont neuves, les considérations originales, la thèse entière en contradiction avec les idées reçues. Et puisque j'ai commencé à scandaliser, car, comme dit Horace, préférer un contemporain à un ancien, voilà qui est contre tous les usages,

Exstinctus amabitur idem

j'ajouterai que le style de Montesquieu manque parfois de naturel ; il y a quelque affectation dans ce ton sentencieux et cette morgue tranchante d'un juge qui rend ses arrêts. Ici, avec des qualités semblables de gravité, de précision nerveuse, moins d'apprêt, pas de gestes étudiés, pas d'attitudes.

Loin de là, une simplicité et une modestie qui charment, surtout chez un auteur qui pourrait se croire en droit de faire quelque fracas lorsqu'il apporte à la science historique tant de résultats nouveaux. En ce temps de préfaces tapageuses où l'on mène si grand bruit pour venir annoncer à l'humanité que Manon Lescaut avait plus de cœur que les filles de marbre d'aujourd'hui, cela est d'un bel exemple. M. Fustel de Coulanges ne prend pas des airs de révélateur, il sait d'ailleurs qu'il n'a pas besoin de faire de grands gestes pour attirer sur lui l'attention. D'un air calme il jette à terre le vieil édifice d'erreurs historiques où nous nous reposions tous : ceux-là seuls cassent les vitres qui ne croient pas pouvoir renverser la maison. C'est une révolution sans émeute.

Oui, c'est bel et bien une révolution. On pourra débattre sur tel ou tel point particulier, contester telle ou telle affirmation de détail : pour l'ensemble, il faudra céder. Ceux qui, comme Vertot, avaient fait leur siége, seront forcés de le refaire.

Jusqu'ici certains historiens avaient étudié l'empire romain, d'autres le moyen âge ; personne ne s'était avisé d'étudier avec la même attention les deux époques. Personne donc n'avait aperçu nettement le lien qui a subsisté entre elles malgré l'invasion germanique. Il était admis que la Gaule, conquise par les Romains, avait souffert cruellement sous le joug de ses vainqueurs ; victime du despotisme impérial, elle avait été ensuite envahie par la corruption romaine ; enfin elle avait été renouvelée par l'invasion des Germains. Inondée, écrasée et asservie par eux, elle avait subi une transformation complète. Alors la face du pays avait été changée, une nouvelle direction avait été donnée à ses destinées ; mœurs, lois, coutumes, organisation, tout avait subi une entière métamorphose ; du contact de Rome rien n'était demeuré. Ainsi, au début de notre histoire, une conquête, c'est-à-dire un acte brutal, origine unique de l'ancienne société française. D'une part, des vainqueurs, dont les seigneurs féodaux se seraient vantés d'être les descendants ; de l'autre, des vaincus, dont les fils, bourgeois ou paysans, auraient été enchaînés à un long servage. A cette conquête originelle chacun a rattaché par suite son bonheur ou sa misère. La féodalité a été présentée comme le règne des conquérants, l'affranchissement des communes comme le réveil des vaincus, la révolution de 1789 comme leur revanche. Cette opinion, qui commença à poindre au XVIe siècle, a pris crédit au XVIIIe. Née de l'antagonisme des classes, elle a grandi avec cet antagonisme ; elle pèse encore sur la société actuelle, où elle entretient des sentiments de rancune et de vengeance.

Despotisme impérial, corruption romaine, régénération germanique, autant de formules vides de sens, selon M. Fustel de Coulanges. L'invasion des Germains a pu modifier l'état social, mais non le transformer. La population gauloise a gardé ses lois, sa langue, ses mœurs, ses richesses ; le gouvernement est resté aussi monarchique sous les Mérovingiens qu'il l'avait été sous les empereurs. L'inégalité des classes était déjà, au temps de l'empire, à peu près ce qu'elle a été dans les temps féodaux. Quant aux institutions libres apportées par les Germains, on ne les trouve nulle part. Il faut donc, si l'on veut s'expliquer l'organisation sociale de l'ancienne France, remonter bien au delà de l'invasion germanique ; il faut prendre pour point de départ la conquête de la Gaule par les Romains. Et encore ne doit-on pas, si profonde qu'ait été l'empreinte laissée par Rome, se figurer, comme on l'a fait pour l'invasion germanique, un ensemble d'institutions imposées d'un seul coup par le vainqueur. Ce n'est pas là l'œuvre de la volonté d'un homme, ni même de la volonté de tout un peuple. Il faut plusieurs siècles pour fonder un régime politique, comme il faut plusieurs siècles pour le faire complétement disparaître ; il faut surtout qu'il réponde dans une large mesure aux mœurs, aux intérêts, aux besoins, aux aspirations même et au tour d'esprit de la nation où il va s'établir.

Voilà pourquoi l'ouvrage de M. Fustel de Coulanges débute par une étude de la société gauloise au moment où commence la domination romaine. Il constate d'abord de remarquables analogies entre le peuple conquérant et le peuple conquis. En Gaule comme en Italie, le pouvoir aux mains de l'aristocratie, beaucoup d'hommes attachés au sol, peu de propriétaires ; les pauvres, clients des riches, une plèbe envieuse et remuante. Quand César a triomphé des Helvètes, puis refoulé Arioviste et les bandes germaines au delà du Rhin, César est un libérateur. Sa domination se substitue aisément à celle d'Arioviste, car on préfère l'étranger au chef d'une faction rivale. Pendant six ans, l'attachement à la patrie est moins fort sur les âmes que les dissensions. Puis viennent les regrets, les remords ; les peuples se groupent autour de Vercingétorix : après huit ans de lutte, Vercingétorix tombe en homme de cœur ; avec lui la Gaule perd le peu d'unité qu'il avait pu lui donner. Dès lors il n'y aura plus que de rares tentatives de soulèvement ; et encore il n'en ressort nullement que la Gaule voulût cesser d'être romaine. C'est une illusion que de se la représenter frémissante dans son esclavage et toujours prête à rompre ses fers. Rome n'avait même pas d'armée pour la contenir.

La révolte de Civilis a quelque gravité ; mais Civilis est un Batave, c'est-à-dire un Germain ; la Gaule prend les armes contre lui. Quand les Trévires se soulèvent contre Rome, une assemblée solennelle décide qu'on enjoindra aux Tre-

ires de rentrer dans l'obéissance. Si quelques âmes élevées émissaient de l'humiliation subie, la foule préférait le calme u présent à un passé plein de troubles : l'indépendance, 'était la guerre perpétuelle; l'empire romain, c'était la paix. ombien de petits peuples, d'ailleurs, jusqu'alors clients des iduens ou des Arvernes et leur payant tribut! La douleur tait moindre d'obéir à des étrangers que la joie de ne plus béir à des voisins.

Sous les empereurs, le droit de cité est accordé d'abord à uelques particuliers, puis à des villes, puis à des peuples, uis enfin, sous Caracalla, à la Gaule entière. Dès lors, elle dopte les coutumes, la langue du peuple vainqueur, son ulte même, et cela volontairement. Le druidisme, bien avant 'arrivée des légions romaines, avait déjà perdu de son pouoir sur les âmes. Ce culte sanglant répugna d'autant plus ue la Gaule se civilisait, que les mœurs s'adoucissaient, que es écoles se multipliaient, écoles fondées par les Gaulois ux-mêmes, et où l'on enseignait la rhétorique et la poésie.

En même temps que transformation intellectuelle et moale, transformation politique. Rome introduit en Gaule des dées, des habitudes, des institutions qui surviront à l'emire romain lui-même. Le principe fondamental de tout le roit public des Romains, c'est l'autorité absolue de l'État. Il e faut pas voir dans le régime impérial un accident fortuit : a *République*, ou l'État, n'avait été elle-même qu'une sorte de nonarque absolu devant qui tout pliait; le même pouvoir élégué par le peuple aux consuls fut délégué à l'empereur. es provinces, plus heureuses que sous la république, où les ois ne les avaient pu protéger, mirent de l'enthousiasme ans leur obéissance. Chaque ville de la Gaule élevait des utels à l'empereur devenu pour elle un dieu, non en vertu e ses qualités ou de ses mérites, mais par cela seul qu'il tait empereur. Aucune idée du droit divin des princes sans oute; on aimait l'empire parce qu'on avait intérêt à l'aimer. e régime était-il moralement bon ou mauvais, on ne se osait même pas la question; il suffisait qu'il fût d'accord vec l'ensemble des intérêts. Si ce régime avait été détesté es populations, eût-il duré cinq siècles? Il n'est pas dans la ature humaine que des milliers d'hommes obéissent si longemps malgré eux à un homme. Et encore cet homme ne laçait de garnisons nulle part, et il ne désarmait pas les poulations, et il n'avait qu'un nombre infiniment restreint l'agents et de fonctionnaires, et il ne se chargeait même pas e tous les soins de la police, et il ne dirigeait pas l'éducaion; enfin, tous les moyens par lesquels se maintiennent les tats modernes, il n'en avait pas besoin. Il faut donc conlure que la Gaule a aimé la monarchie, qui la rendait prosère et florissante.

Cette monarchie, fait très-justement remarquer l'auteur, e ressemblait à aucun des régimes politiques qui se sont uccédé en France jusqu'à nos jours; il faut donc la juger l'après les idées de ce temps-là, non d'après celles d'aujourl'hui. L'historien n'a pas à dire ce qu'il pense personnellement de ce régime, il doit dire ce que les hommes d'alors en ont pensé : s'il leur a donné une sécurité, un bien-être, une iberté même qu'ils n'avaient pas connue sous la république, l n'est pas besoin d'autre explication. Cette liberté relative est un fait incontestable. Chaque cité se trouve heureuse d'un ystème de centralisation qui la soustrait aux caprices d'un proconsul tyran; elle fait entendre à Rome ses vœux, ses plaintes, ses réclamations, ses accusations. En même temps elle conserve ses franchises municipales, elle délibère elle-même sur tous les intérêts locaux, elle a son sénat, ses décurions; les magistrats qui administrent sa fortune sont responsables de leur gestion, leurs fonctions sont gratuites, bien plus, elles sont un fardeau souvent fort lourd pour l'aristocratie qui en est chargée. Aussi le petit peuple ne songe-t-il pas à être jaloux de ces magistrats riches qui lui fournissent du blé à bon marché, lui donnent des fêtes, célèbrent des jeux à leurs frais et se trouvent entraînés souvent à réparer ou à construire à leurs dépens des édifices publics. Dans le cours du IIIe siècle, le christianisme se propageant, ces fonctions pèsent lourdement non plus seulement sur la fortune, mais sur la conscience, car les conciles réprouvent les jeux scéniques et excommunient ceux qui prennent part aux repas sacrés. Il devient impossible aux chrétiens de se mêler à la vie municipale. Pour n'être pas décurion, c'est-à-dire pour échapper à la nécessité de présider à des fêtes où l'on verse le sang des victimes, le chrétien vend sa terre et se fait pauvre. La loi interdit ventes et donations; l'homme est enchaîné à la curie et est contraint d'être magistrat. La lutte s'engage donc entre l'église et la cité. Le régime municipal est en grand péril, car on le hait ou le maudit, à mesure que les populations deviennent plus chrétiennes. Enfin, au IVe siècle, la victoire reste au christianisme. Si les cérémonies païennes ne cessent point tout à fait, elles ont perdu leur caractère officiel, et la présence du magistrat n'est pas obligatoire. L'église et la cité se réconcilient. Le christianisme, cessant de combattre le régime municipal, s'y fait une place. L'évêque succède au flamine, les prêtres siégent de plein droit dans la curie. Ainsi transformé, le régime municipal durera plus longtemps même que l'empire romain; il se perpétuera à travers plusieurs siècles du moyen âge, au milieu même des institutions féodales.

Reconnaissante à Rome de son administration, la Gaule ne lui a pas été moins reconnaissante de ses lois. Quand elle comparait le droit romain à la vieille législation druidique, elle se réjouissait de voir la propriété individuelle assurée, les enfants devenus égaux entre eux, la femme soustraite à la juridiction de son mari qui avait eu jusque-là sur elle droit de vie et de mort, la servitude pour dettes abolie, l'esclavage adouci. Enfin, ce qui les touchait plus encore, la loi protégeait tous les hommes sans distinction de caste ni de classe; les faibles trouvaient une protection contre les forts.

Voilà les bienfaits; quelles étaient les charges? D'abord l'impôt. Il pesait lourdement sans doute. Il paraissait même d'autant plus lourd, que la perception n'était pas faite par les agents de l'État : charger les peuples de percevoir eux-mêmes les contributions, c'est aggraver beaucoup le fardeau. « Autant de curiales, autant de tyrans, » dit Salvien; cependant, ce qui permet de croire qu'on n'épuisait pas la province, c'est que pendant trois siècles au moins elle prospéra et s'enrichit. Les souffrances des derniers temps eurent d'autres causes que l'aggravation des impôts.— Puis le service militaire. Mais durant la période impériale la charge du service fut fort adoucie pour les populations; jamais, ni auparavant ni dans la suite, elle ne fut plus légère.

Rome avait donc donné à la Gaule des institutions qui étaient pour elle un progrès et un bienfait, des lois telles que les générations qui virent ensuite tomber l'empire firent tous leurs efforts pour les conserver. Cependant, au milieu de ces

institutions publiques, que devenait l'homme, l'être moral? La corruption romaine, contre laquelle on a tant déclamé, avait-elle gagné la Gaule? Ce qui frappe d'abord, c'est que, durant cette période, les Gaulois ont beaucoup travaillé. Après quinze siècles on trouve encore les preuves indestructibles de ce travail. Le pays entier est sillonné de routes, les forêts sont défrichées, les marais desséchés; partout l'activité, la vie, le mouvement. Les bourgades deviennent des petites villes, les petites villes des cités populeuses, riches en monuments de toute nature. « Il y a aujourd'hui plus de villes, disait Tertullien, qu'il n'y avait de maisons. Si après trois siècles, l'activité se ralentit et la richesse décroît, il faut en chercher la cause dans les troubles intérieurs, les compétitions des princes et surtout la lutte acharnée que se firent les deux religions : Rome n'en est pas responsable. Et encore ne faut-il pas s'exagérer cette misère. Les mêmes écrivains, comme Salvien, qui disent que la Gaule est réduite à l'indigence, parlent un instant après de luxe, de plaisirs et même de vices qui ne sont possibles que dans une société riche. Il ne faut donc pas prendre à la lettre les déclamations du temps sur la misère et la corruption de la Gaule. On se tromperait aussi sûrement que si l'on jugeait Athènes d'après Aristophane ou notre société d'après nos romans. Ce même Salvien qui représente les Gaulois comme plongés dans la débauche et souillés des plus horribles crimes, fait de l'Église chrétienne la sentine de tous les vices, un assemblage de fornicateurs et d'adultères, de larrons et d'assassins. Phrases de rhéteur. Croyons-en plutôt Sidoine, qui nous peint la société de son temps amie des plaisirs délicats, des conversations élégantes, du chant, de la musique, de la lecture. C'est, en effet, le trait le plus saillant de cette société que son goût pour les travaux et les jouissances de l'esprit.

Ce qu'il faut conclure, en se gardant des phrases toutes faites, c'est que la société de l'empire romain était à cette époque ce qu'il y avait de plus régulier, de plus intelligent, de plus noble dans le genre humain. Et maintenant, les prétendus régénérateurs, les Germains, qu'étaient-ils?

Ils étaient au ve siècle les mêmes barbares qu'avait dépeints Tacite. Ils n'avaient pas bâti de nouvelles villes, leur sol n'était pas plus cultivé, la population avait diminué. Leurs institutions s'étaient plutôt affaiblies, leurs mœurs étaient devenues plus sauvages encore. Ce n'était pas un peuple jeune, mais les restes d'une race qui dégénère. Comment cette race a-t-elle fait à l'empire romain une guerre de cinq siècles?

Remarquons d'abord qu'entre ces peuples germains qui tour à tour attaquèrent l'empire, il n'y eut ni entente, ni communauté d'efforts. Le sentiment national n'y était pour rien, ni la haine de l'étranger. Ils se combattaient les uns les autres plus volontiers encore qu'ils ne combattaient l'empire. Beaucoup parmi eux ne se cachaient pas de le servir. De tout temps une moitié de ces Germains fut à la solde de Rome. Ce qui précipita ces invasions, non de peuples organisés, mais de bandes guerrières, ce fut la ruine de toute organisation sociale, le dégoût de la culture du sol, le besoin de la vie nomade et des aventures. Mais comment expliquer le succès? C'est que les sociétés en dissolution sont toujours un dangereux voisinage; si faibles qu'elles soient, elles ont la faculté de nuire, elles détruisent ce qui est à leur portée. Elles ne mettent rien à la place de ce qu'elles renversent, et bientôt des envahisseurs eux-mêmes il ne reste plus de traces. C'est un torrent qui dévaste, puis se perd. Ce furent moins des invasions que des essais d'invasion : beaucoup de tumulte et peu d'effet, beaucoup de ruines et pas une victoire.

S'il y eut des Germains qui laissèrent en Gaule quelque chose de leur sang et de leurs mœurs, ce furent seulement ceux qui y entrèrent comme laboureurs ou comme soldats de l'empire. Laboureurs, ils n'étaient pas esclaves d'un maître, mais du sol : ils ne pouvaient être ni vendus ni transportés, ils devaient toujours rester attachés au même champ. Loin qu'ils s'emparassent de la terre, la terre s'emparait d'eux. Comme soldats, ils formaient de petits corps spéciaux, gardant leurs lois, leurs coutumes, même, s'ils le voulaient, leur religion. Laboureurs ou soldats conservaient le nom de barbares; la loi ne les considérait même pas comme égaux à la population provinciale.

Au ve siècle se produit un fait nouveau. Ces soldats germains, au lieu d'être disséminés par petits corps au milieu des légions romaines, sont admis en troupes nombreuses et compactes. Ainsi se formèrent de grandes armées qui devinrent plus fortes que le gouvernement impérial. On leur assignait des résidences, et c'est ainsi que les barbares pénétrèrent dans les Gaules. Ils y venaient comme soldats de l'empire, sous ses étendards; c'était lui qui leur fixait leurs cantonnements. Hôtes singulièrement redoutables, car contre leur cupidité, leur brutalité, leurs vices, aucun appui. Les fonctionnaires impériaux étaient sans force. On était à leur merci. Les souffrances de la Gaule, notamment de l'Auvergne, furent cruelles : « Les barbares sont déchaînés, » dit un chroniqueur. Ils l'étaient, en effet, et traitaient le pays hospitalier en pays conquis. De conquête, il n'y en avait pas eu.

Ainsi les Germains qui avaient attaqué l'empire avaient été repoussés ou détruits; ceux qui s'étaient faits ses soldats le renversèrent. Le jour vint où l'empereur n'eut plus d'autorité sur les armées : il resta le chef de l'ordre civil; les rois barbares devinrent les chefs de l'ordre militaire. Ils firent et défirent les empereurs, puis prirent leur place. Ils leur laissaient un nom, un titre, un simulacre. Germains et Gaulois continuèrent à respecter la dignité impériale, mais personne ne lui obéit.

Voilà comment les rois germains devinrent maîtres de la Gaule : il n'y eut ni brusque invasion ni asservissement. Des convoitises d'une part, des colères, des violences sans doute, et terribles, mais pas de conquêtes; de l'autre, de cruelles souffrances, mais pas de défaite. Des oppresseurs et des opprimés, mais non des vainqueurs et des vaincus. Encore voit-on des Gaulois réclamer contre l'avidité de tel ou tel guerrier, et le roi fait restituer ce qui a été pris. La population garda son sol, sa langue, ses lois, sa religion, ses armes. Dans aucun document d'origine germanique ne perce le mépris de la race gauloise : les mariages étaient permis entre les deux races, le costume était le même. Les deux races se mêlèrent et se confondirent. Si les Germains eurent quelque influence sur les mœurs, ce fut pour les corrompre ou du moins pour leur communiquer de leur violence et de leur brutalité. L'idée de faire d'eux des régénérateurs est une idée dont on ne trouve pas la trace dans les documents contemporains et qui ne s'est produite que fort tard.

Je m'arrête et cependant j'ai à peine marqué les résultats importants acquis par M. Fustel de Coulanges. Je regrette de n'avoir pu donner qu'une idée très-incomplète de son beau

livre, surtout de n'avoir pu qu'indiquer quelques-uns des arguments qu'il présente appuyés sur des documents si nombreux. Peut-être en ai-je dit assez cependant pour inspirer le désir d'étudier l'ouvrage. On sera effrayé de cette érudition de bénédictin, et en même temps étonné qu'elle ne pèse pas sur ces pages d'une lecture facile, presque attrayante. Mais j'ai dit en commençant ce que je pensais de l'écrivain et de l'artiste, je n'ai qu'à le maintenir en finissant.

M. Fustel de Coulanges promet le second volume pour un temps prochain; il y expliquera le système féodal dont il vient, cette année, de dégager les abords.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

« Cher ami,

» Brauhauban vient d'écrire à ses amis politiques : « Tout » plutôt qu'un bonapartiste; votez pour Alicot. »

» Cette lettre nous a mis la puce à l'oreille, et nous en sommes à nous demander ce qu'il convient de faire dans ce second tour de scrutin.

» Ne nous serions-nous point trompés dans le choix de notre candidat? Alicot est-il bien ce qu'il paraît être? Tirez-nous d'incertitude à ce sujet.

» Vous connaissez M. Léon Renault. Je le connais aussi. Rendez-vous chez lui sans retard et montrez-lui ma lettre. Il s'agit de sauver l'ordre moral dans les Hautes-Pyrénées. Il doit y avoir à la préfecture de police un dossier Alicot. Que M. Léon Renault se le fasse remettre, qu'il l'étudie avec soin, et qu'il nous dise si Alicot n'aurait point par hasard fait partie de la Commune sous un pseudonyme quelconque, ou usurpé des fonctions publiques, ou commandé des bandes armées, comme l'adhésion éclatante que Brauhauban vient de donner à sa candidature ne permet que trop de le supposer.

» Je suis septennaliste, mais conservateur d'abord, et légitimiste ensuite. Répondez-moi donc sans retard. Mes amis et moi nous attendons votre lettre pour savoir à quoi nous en tenir sur les antécédants d'Alicot. Qu'ils soient purs, très-purs, ou nous votons tous pour Cazeaux.

» Votre dévoué,

» MARQUIS DE R. »

» Cher ami,

» Pas de lettre de vous, nous nous sommes dit : Le mystère qui plane sur les antécédents d'Alicot depuis l'adhésion de Brauhauban ne nous permet pas de voter pour lui; votons pour Cazeaux.

» Tous, légitimistes et orléanistes, ne nous souvenant plus que de notre titre de conservateurs, nous nous sommes rejetés sur la candidature bonapartiste.

» C'était un parti héroïque et nous n'étions pas sans quelque inquiétude sur ce que vous en penseriez aux chevau-légers et aux Réservoirs; mais le numéro du *Journal de Paris* que nous recevons ce matin nous rassure pleinement. M. Hervé est d'avis que du moment où Brauhauban avait recommandé Alicot, tout homme doué de quelque sens politique ne pouvait se dispenser de l'abandonner immédiatement. Quant à lui, si un Brauhauban quelconque s'avisait de le recommander au vote de ses amis, il s'abandonnerait lui-même.

» Vous me demanderez ce que la légitimité et l'orléanisme gagnent à cette tactique? rien. Et le bonapartisme? tout. Mais la question n'est pas là. Tout plutôt que la république!

» Votre dévoué,

» MIS DE R. »

« Citoyen,

» Le département des Hautes-Pyrénées n'en est point venu à ce degré d'indifférentisme, qu'il suffise de lui dire dans une circulaire : « Vote pour Alicot; signé : Brauhauban, » pour qu'aussitôt il nomme Alicot.

» Citoyen Brauhauban,—lui ai-je dit à lui-même,—vous ne connaissez guère les Hautes-Pyrénées, si vous croyez qu'on les fait voter pour celui-ci ou pour celui-là, à coups d'ukases, de bandos et autres hatti-sherifs. Est-ce que nous le connaissons, votre Alicot? Qu'est-ce qui me prouve qu'il n'a pas fait partie des commissions mixtes ou qu'il n'a pas voté le plébiscite? Il se dit septennaliste; qu'est-ce que cela signifie?

» Ah! si le citoyen Alicot venait seulement nous dire : Suppression du budget des cultes et enseignement laïque obligatoire, cela nous suffirait, et nous voterions pour lui; mais tous les Brauhaubans du monde ne nous feront pas donner nos voix à un septennaliste tout court. On n'a pas manqué de me dire : Vous aimez donc mieux faire passer un bonapartiste? J'ai répondu : Ç'a m'est égal; ou la république est assez forte pour terrasser toute seule l'empire, ou elle ne l'est pas. Si elle l'est, tant mieux; si elle ne l'est pas, qu'importe un bonapartiste de plus ou de moins? L'essentiel est de sauver les principes.

» Les Hautes-Pyrénées ont fait voir qu'elles me comprenaient, et Brauhauban en a été pour sa circulaire. Alicot est resté sur le carreau. J'espère que les amis de Paris approuveront cette politique et qu'ils en recommanderont l'application aux prochaines élections générales. Le grand parti démocratique n'en a jamais connu d'autre : Tout ou rien; avec cela on perd la république, mais on sauve les principes. C'est l'essentiel.

» Salut et fraternité,

» ... »

Voilà deux lettres qui prouvent deux choses : d'abord que l'alicotisme n'est guère en hausse, et qu'il ne fera pas bon se dire purement et simplement septennaliste aux prochaines élections; ensuite, que le bonapartisme est bien heureux d'avoir partout des gens qui font si bien ses affaires.

II

Tout est mode en France : on n'y jurait, il y a six mois, que par le pouvoir constituant. Aujourd'hui personne ne veut plus en entendre parler.

Je voudrais bien voir, disait naguère l'Assemblée de Versailles, que quelqu'un osât me disputer le pouvoir constituant ! Je l'ai, je le possède, je le tiens. — Usez-en donc, lui répond-on, constituez. — L'Assemblée fait la sourde oreille et se garde bien de tirer le pouvoir constituant de l'armoire où elle le tient renfermé depuis quatre ans.

M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts et dépositaire du pouvoir constituant en peinture, sculpture, architecture, gravure, etc., réunit dernièrement les peintres, sculpteurs, architectes, graveurs de Paris, et il leur fait connaître la ferme intention où il est de leur déléguer son pouvoir constituant afin qu'ils puissent constituer une *Académie nationale* de peinture sur le modèle de celle qui existait avant la Révolution.

Le marquis de Chennevières, en vertu de son pouvoir constituant antérieur et supérieur, leur soumet en même temps un petit projet de constitution, dressé de sa main, sur lequel ils auront à faire les observations qu'ils jugeront convenables, de telle sorte que le pouvoir constituant des artistes se borne à consacrer ce qui aura été décidé d'avance par le pouvoir constituant de M. le marquis de Chennevières.

C'est la théorie du plébiscite appliquée à l'art. Beaucoup d'artistes la repoussent et refusent la délégation que leurs confrères leur ont confiée dans une récente réunion au Palais des Champs-Élysées, mission qui consiste à voter en leur nom le plébiscite de M. le marquis de Chennevières. Le directeur des Beaux-Arts ne trouvera bientôt d'autre constituant que lui pour constituer l'Académie nationale de peinture. On se verra bientôt obligé de placarder cet avis à la porte d'entrée de la direction des Beaux-Arts et de l'Assemblée de Versailles : « Ici, on demande des constituants. »

Il en sera de l'Académie nationale comme de l'exposition non moins nationale des chefs-d'œuvre qui ornent les musées de nos villes des départements. M. le marquis de Chennevières n'a reçu, assure-t-on, jusqu'ici, que l'adhésion des musées de Castel-Sarrazin, de Quimper-Corentin et de Brives-la-Gaillarde. C'est quelque chose, mais cela ne suffit pas.

III

Sept colonnes en *huit un point*, consacrées dans le numéro de dimanche dernier du *Figaro* à la biographie des membres du personnel du théâtre de l'Opéra-Comique, depuis le directeur jusqu'aux figurants et aux figurantes, c'est faire largement les choses ! On ne s'en tiendra pas là, je l'espère, et bientôt à la vie du directeur on joindra celle de ses parents, amis, domestiques, et bailleurs de fonds.

Ces choses-là sont certainement très-lues, car autrement un journal en vogue ne les insérerait pas ; quel singulier état mental cela ne trahit-il pas chez ces Parisiens qui prétendent former le public le plus spirituel du monde ?

Le public parisien, aussi haut que je remonte dans son histoire, n'avait accordé jusqu'ici son attention, même dans les futilités les plus futiles, à rien qui ne fut à un degré quelconque imprégné, aspergé, frotté d'art et de littérature. Le public des capitales comme Londres, Vienne, Saint-Pétersbourg, Rome, Berlin, en est encore là ; celui de Paris a changé ; c'est à Paris seulement que l'on trouve ce public stupide, inepte, qui peut lire sept grandes colonnes, en petit texte, sur les employés d'un théâtre.

Voilà pourtant où en est la haute bourgeoisie parisienne, — car c'est elle qui compose la clientèle de *Figaro*, — la bourgeoisie de la satire Ménippée, la bourgeoisie de Molière, la bourgeoisie de Voltaire, la bourgeoisie de Paul-Louis-Courier !

Un *reporter* se lamentait dernièrement dans ce même journal, le *Figaro*, de sa déconvenue dans sa tentative pour pénétrer dans la maison de Ledru-Rollin, à Fontenay, et y faire moisson de reportages. L'infortuné cependant, non content de se déguiser (il ne dit pas comment), s'était muni d'une fausse lettre de recommandation. Rien ne lui a servi, on lui a fermé la porte au nez. Il se demande d'un ton désolé comment il faudra faire désormais pour s'introduire chez les gens. Eh ! l'ami, ne vous inquiétez pas de cela ; si le logis des hommes célèbres vous est fermé, frappez à la porte des acteurs et des figurants : celle-là vous est toujours ouverte ; et quand vous en aurez fini avec les troupes de tous les théâtres de Paris et de la banlieue, il vous restera les employés du *Louvre*, du *Printemps*, du *Pauvre-Diable*, etc. Quelle mine d'aventures et de reportages chez ces gens-là !

IV

Vous rappelez-vous la représentation au bénéfice de Mlle Déjazet ?

C'était le mois dernier, si j'ai bonne mémoire. Tous les journaux, quinze jours avant la solennité, s'étaient jetés dans l'attendrissement et dans l'élégie : « Hélas ! elle nous quitte, notre chère et grande Virginie, cette fois c'est pour tout de bon ; nous ne la verrons plus, nous ne l'applaudirons plus, la chère et vaillante artiste ! Mais consolons-nous, elle se reposera, la pauvre femme ; n'est-ce pas qu'il était temps ? Adieu donc, Déjazet ; adieu, Virginie ; adieu, Frétillon ; adieu..... »

Et la représentation ! J'y étais. Que d'émotions, que de larmes, et quelle scène quand le vieux Frédéric s'est jeté dans les bras de la vieille Virginie en sanglotant ! j'ai pleuré moi-même, et qui n'eût pas pleuré !

Le lendemain, mon journal m'apprend que la recette a produit une somme approchant de cent mille francs, et que cette somme, placée par les amis de Déjazet avec toutes les garanties de sécurité, la mettra désormais à l'abri du besoin, et la dispensera des fatigues de la scène si pénibles à tous les âges, et surtout au sien. Je ne saurais dire quel soulagement j'éprouvai à la lecture de ces lignes.

Hier, en passant devant le Vaudeville, je lis en tête de l'affiche :

REPRÉSENTATIONS
de Mlle Virginie Déjazet.

La représentation d'adieux m'est revenue à la mémoire.

Tant pis pour mes vingt francs, mais je regrette mes larmes.

X...

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 31 30 JANVIER 1875

LA SEMAINE POLITIQUE

Le débat décisif s'est ouvert jeudi avec la seconde délibération des lois constitutionnelles. C'est la grande échéance de l'Assemblée nationale. Longtemps ajournée par des subtilités et des vacances, elle est venue enfin, inéluctable, impérieuse ; il faut y faire honneur ou périr dans l'impuissance en léguant au pays les mortelles divisions qu'on n'aurait pas su dominer. Jamais partie politique plus redoutable ne fut jouée dans un parlement; il y en a eu de plus dramatiques, il n'y en a pas eu qui engageassent plus directement les destinées d'un peuple, sa moralité, son avenir. A l'heure où nous écrivons ces lignes nous ignorons encore si le discours si clair, si patriotique de M. Laboulaye en faveur de l'amendement du centre gauche, qui n'est que l'article 1er des lois Dufaure, obtiendra gain de cause (1). En tout cas, quelle que soit l'issue de cette délibération préliminaire, la lutte sera de nouveau engagée d'une manière décisive, soit sur l'article 4 qui règle la transmission des pouvoirs, soit au vote sur l'ensemble de la loi. Il est temps encore de déterminer le caractère de ce débat. Il ressort non pas du texte embarrassé du projet des Trente, mais de la situation politique prise dans son ensemble au moment même où commence la discussion constitutionnelle.

Allons tout de suite au fond des choses : il ne s'agit pas de savoir à l'heure présente ce qui vaut le mieux de telle ou telle institution, quels seront les droits respectifs de l'Assemblée et du Président, comment sera constituée et recrutée la seconde Chambre. Je dirai même que la vraie question n'est pas entre la monarchie et la république ; non, elle est, selon le mot profond prononcé par M. Jules de Lasteyrie dans une réunion du centre gauche, entre ceux qui veulent le régime parlementaire et ceux qui, parfois sans le vouloir, parfois sans le savoir, quelquefois le sachant et le voulant, nous conduisent au bonapartisme. Si l'on ne réussit pas à former une majorité en faveur d'un gouvernement définitif, il est certain que nous n'avons qu'une barrière fragile à opposer au flot montant du césarisme. Personnel ou impersonnel, un septennat qui n'est qu'un expédient parce qu'il ne s'encadre pas dans des institutions régulières, définies, capables de le défendre, ne peut résister à la propagande impérialiste. Celle-ci serait mise en mesure d'exploiter à son profit le besoin de stabilité qui dévore le pays, en offrant à nos campagnes un système de gouvernement tout organisé et monté. Jamais on n'a pu faire passer un candidat qui représentât franchement le septennat provisoire ; l'épreuve a été faite avec éclat, et elle aura le même résultat toutes les fois qu'elle sera tentée. D'ailleurs il est notoire, d'après la première délibération des lois constitutionnelles, qu'aucune majorité ne saurait être formée pour créer l'organisation tout ensemble très-arrêtée et très-précaire que l'honorable M. de Ventavon propose à l'Assemblée. On a entendu les royalistes purs et les républicains, on a vu voter les bonapartistes. C'est un calcul de simple arithmétique : la chose est claire. Il faut donc chercher une autre combinaison. La république de six ans avec l'essai monarchique au bout, telle que l'a proposée le duc d'Audiffret-Pasquier, ne réunira pas deux cents voix. Si l'adhésion du centre gauche lui constituait une majorité, on comprendrait qu'on ne rejetât pas sans examen l'amendement du centre droit et qu'on le considérât comme un pis aller. Mais quand il aurait gagné cent voix à gauche, ce qui est le maximum, il resterait encore en minorité flagrante. Cette proposition ne peut plus maintenant qu'amuser le tapis. Si de ces régimes provisoires sans racine et sans durée, qui ne seraient pas même une tente d'un jour pour le repos de la France agitée et troublée d'avance par la perspective de leur fin prochaine, nous passons aux régimes définitifs, il nous faut tout de suite éliminer la monarchie légitime enveloppée dans son drapeau blanc comme dans un suaire depuis la lettre d'octobre 1873, et qui ne peut plus faire que des effets de revenant sur le théâtre parlementaire, lorsque le suaire est artistement disposé, et que ce passé trois fois mort se rappelle à nous par la bouche de M. Lucien Brun. La combinaison orléaniste ne pourrait

(1) On sait que l'amendement Laboulaye a été repoussé à 24 voix de majorité. La proposition Casimir Perier avait eu contre elle une majorité de 43 voix. Différence : 19.

être même proposée ; elle est condamnée à la vie indécise des limbes ; elle n'a pas de corps, il n'en faut pas parler.

Si l'on en reste à ces négations dans le débat constitutionnel, le parti de l'empire ne fera que grandir dans le pays ; on aura travaillé sûrement à son triomphe. Les élections partielles donneront alors la mesure de l'écœurement de la France. Un moyen, un seul, mais sûrement efficace, se présente de constituer une majorité de résistance au césarisme : c'est la république conservatrice avec le droit de révision.

Il est certain que les gauches la voteront, c'est la seule proposition qui possède d'emblée 320 voix. Il n'est pas moins avéré qu'elle ne peut rencontrer aucun obstacle absolu de la part de la fraction la plus libérale du centre droit, puisqu'elle ne lui demande aucun sacrifice d'honneur, aucune rétractation doctrinale, et que la clause de la révision laisse l'avenir intact, à supposer qu'un puissant mouvement d'opinion vienne à se prononcer dans le sens d'une monarchie constitutionnelle.

La première conséquence du vote d'une proposition semblable serait la formation d'un ministère qui, en donnant la liberté réglée au pays, engagerait le combat contre le bonapartisme. Pour le coup, celui-ci ne pourrait plus exploiter hypocritement le besoin de sécurité du pays, et comme il ne rencontrerait plus de coupables indulgences, il serait décidément refoulé et le pays serait sauvé de la pire des hontes.

Nous mettons au défi la contradiction la plus acharnée de contester sérieusement que la seule majorité antibonapartiste possible est celle dont nous venons d'indiquer le programme et les éléments. Quiconque dans le débat constitutionnel s'efforcera d'en entraver la formation travaillera pour le rétablissement de l'empire. Ni les légitimistes ni les orléanistes n'ont, dans les circonstances données, à faire un choix entre le gouvernement de leur préférence et la république. On comprendrait les scrupules et les hésitations dans une semblable alternative. La question, en fait, se pose bien différemment. Comme il n'y a plus que deux possibilités en présence, ils ont à choisir entre la république et l'empire ; c'est entre ces deux régimes qu'ils ont à se décider. Il s'agit de constater aujourd'hui si le grand parti conservateur préfère l'empire à la république. Nous savons qu'un bon nombre de ses adhérents a déjà fait défection, comme on a pu s'en convaincre dans l'élection des Hautes-Pyrénées. Nous savons aussi que les divers ministères qu'il a soutenus depuis le 24 mai ont livré en partie l'administration française aux bonapartistes. Toutefois nous ne pouvons admettre que la défection soit générale. La préférence de l'empire à la république serait le déshonneur et l'infamie du parti conservateur. Il n'est pas permis de lui imputer d'avance un si criminel abandon de ses principes ; la nomination de la commission d'enquête pour les élections de la Nièvre nous a rendu quelque espoir. Mais tout cela sera vain si la république conservatrice ne recrute pas définitivement les voix nécessaires pour former la majorité de salut.

Bien coupables seraient ceux qui chercheraient à l'empêcher. On a essayé d'escompter l'intervention du Président de la république en faisant passer par l'étranger des nouvelles à sensation, qui ne peuvent être que de faux bruits. De pareilles tentatives méritent le blâme le plus sévère, elles sont même injurieuses pour celui dont on compromet sans son aveu le nom respecté. Le pouvoir exécutif est le gardien de la Constitution, il ne la fait pas. Supposer qu'il cherchât, par des menaces de démission, à empêcher l'Assemblée nationale de décider librement sur le gouvernement de la France dans les limites infranchissables de la loi du 20 novembre 1873, c'est lui manquer de respect ; c'est oublier les engagements qu'il a pris après sa nomination : il a déclaré alors qu'il n'était pas l'homme d'un parti, mais l'homme de la France. Qu'on en finisse avec ce jeu dangereux pour tout le monde, et qu'on respecte la pleine liberté du plus grand débat qui se soit agité devant l'Assemblée nationale !

La majorité de la commission des Trente continue à faire tout ce qu'elle peut, par les derniers remaniements de son malencontreux projet, pour empêcher l'accord qui sauverait la France. Elle corrige, atténue ce qui pourrait avoir quelque apparence de gouvernement républicain, supprime son Premier article pour ne pas débuter par l'appellation de Président de la république, et lui substitue l'institution d'un Sénat à toute fin, malgré le vote formel de la Chambre. Pitoyables habiletés qui ne tiendront pas au grand jour du débat public ! La France ne se laissera pas arrêter par ces toiles d'araignée finement ourdies pour l'empêcher de prendre la voie de la délivrance. Elle comparera cette tactique sans franchise au patriotisme du parti républicain, qui a noblement accepté le rendez-vous de la seconde délibération des lois constitutionnelles malgré sa légitime répugnance pour des projets où il ne pouvait voir que des piéges.

Maintenant, la politique de coulisse et de commission est finie. On ne peut plus se dire à demi-voix : « Passez-moi la rhubarbe, je vous passerai le séné. » Les transactions secrètes qui font la joie des habiles qui ont tout prévu, excepté l'inévitable châtiment de leurs expédients, ne sont plus de saison. Les partis sont acculés à ce dilemme : ou la république ou le troisième empire. Voilà la portée du vote que vous allez rendre, légitimistes, fils de preux ; toute votre chevaleresque éloquence aboutira à la dernière des hontes, si, sous prétexte de rester fidèles à votre chimère, vous repoussez le seul définitif possible en dehors du césarisme. Orléanistes, qui n'avez envie ni de trahir les principes du parlementarisme, ni de respirer de nouveau l'air de la Tamise, sachez que vous écrirez sur votre bulletin l'exil de vos princes et — ce qui est bien plus grave — l'exil des libertés publiques, si vous le déposez en faveur de je ne sais quel système hybride et équivoque, que vous-mêmes avez peine à comprendre. Vous aussi vous aurez voté pour le troisième empire.

Le troisième empire ! Vous représentez-vous bien ce que cela serait ? Étroitement associé au cléricalisme le plus effréné, baptisé de l'eau de cette fameuse grotte de Lourdes dont le curé menait triomphalement ses ouailles aux urnes bonapartistes dans l'élection Cazeaux, contraint à la dictature la plus outrée, obligé, pour désennuyer la nation, de lâcher la bride à la littérature malsaine dont il est le protecteur né, ce parti de l'invasion et du démembrement commencerait par flétrir et vicier l'esprit national à tel point que, même en lui échappant par quelque crise révolutionnaire, le pays garderait dans ses veines le virus de cet empoisonnement moral. Voilà ce que serait le troisième empire ! Supposez son triomphe : la France, cette France chérie que ses malheurs nous ont rendue plus sacrée, serait pour nous ce qu'est, dans un des plus beaux poëmes de Mickiewicz, la femme aimée qui s'est déshonorée, — une morte vivante ! — Notre terre natale porterait encore le même nom, si longtemps prononcé avec fierté ; elle serait aussi parée, aussi féconde, aussi vivante aux yeux ; mais toute sa beauté ne serait

qu'une affreuse ironie. Ce serait la patrie, mais sans son âme.

Nous n'exagérons rien. Nous ne prétendons pas que quand même l'Assemblée nationale ne parviendrait pas à fonder le régime républicain, le césarisme serait vainqueur. Après l'Assemblée il resterait le pays et tout pourrait être sauvé. Néanmoins, il serait insensé de ne pas voir le péril en face. Il est grand, — j'en appelle aux révélations sur le vaste complot des hommes du 2 décembre qui a constitué un véritable État dans l'État. Nous avons indiqué le seul moyen de le conjurer. C'est à l'Assemblée à montrer si elle en est capable. La France a le droit de dire à tous les partis honorables : « Le bonapartisme est là à nos portes, — le bonapartisme, c'est-à-dire la banqueroute morale de la France, — et vous hésitez ! »

E. DE PRESSENSÉ.

SORBONNE

POÉSIE LATINE

COURS DE M. E. BENOIST

Horace. — De la faveur dont il jouit, surtout en France. — Caractère romain de ses œuvres.

Messieurs,

L'an dernier, dans un de nos entretiens, l'occasion s'est présentée pour moi d'annoncer que je parlerais cette année d'Horace, et que la série des leçons que j'inaugure aujourd'hui serait consacrée à une étude de ses œuvres. Il m'a semblé que cette promesse était accueillie avec faveur, et que plusieurs d'entre vous voyaient avec plaisir ce sujet revenir encore une fois sur l'affiche de la Faculté. Ce n'est pas, en effet, qu'il soit ici nouveau. Au contraire, il n'en est peut-être pas qui ait été plus souvent traité, avec une pareille abondance de détails et avec une égale complaisance. M. Patin est à plusieurs reprises revenu sur Horace et sur ses poésies, et vous savez avec quelle délicatesse et quelle pénétration il a examiné sous tous ses aspects le poëte ami de Mécène et d'Auguste, dans ses commencements, dans sa fortune prospère, dans ses rapports avec ses puissants protecteurs, dans ses amitiés, dans ses relations avec les poëtes de son siècle, dans son goût pour une philosophie mesurée et indulgente. Le fruit de ces longues études a été, vous le savez, cette traduction (1) qui, sans rien retrancher à l'élégance, serre le texte de si près, et que précède une si sobre et si substantielle introduction. Mon prédécesseur dans cette chaire avait pourtant recommencé à vous parler d'Horace, et l'avait fait avec le goût et la précision qu'il apporte à toutes les études qu'il entreprend. Que reste-t-il à dire maintenant qui n'ait été déjà présenté au public ? Il ne reste qu'à répéter ce que les maîtres ont exprimé déjà. Je ne m'en ferai pas faute, en les citant, ou même en apportant ici leurs ouvrages, et, dans cette entreprise, je compterai à la fois et sur l'excellence de ces morceaux et sur la popularité du poëte. En France, on ne se lasse jamais de relire Horace et d'en entendre parler. On créerait, ce semble, une chaire pour expliquer et interpréter ses œuvres, comme les Italiens en avaient au moyen âge créé une pour le chef-d'œuvre de Dante, qu'elle ne cesserait de trouver des auditeurs empressés et bienveillants.

I

Ce goût pour Horace, si vif chez nous, n'est pas d'ailleurs uniquement propre à notre temps. On le retrouverait à toutes les époques de l'histoire de nos études. Si de nos jours, — comme l'a dit spirituellement Hippolyte Rigault (2), dont on ne peut se dispenser de prononcer le nom lorsqu'il s'agit de ceux qui ont parlé d'Horace avec amour et avec charme, — si de nos jours l'admiration à l'égard d'Horace est presque de foi si nous voyons éclore tant de traductions d'Horace ; si une édition d'Horace, sous quelque format qu'elle se présente et quelque prix élevé qu'elle réclame, trouve toujours des acheteurs, nous reconnaîtrons que nos pères nous ont transmis cette préférence pour le fils de l'affranchi de Vénouse. Parcourons les annales des travaux dont Horace a été l'objet en France jusqu'au commencement de ce siècle-ci, dont je ne veux rien dire maintenant parce que j'ai déjà signalé ce qu'il a produit de plus excellent, en rappelant ce que nous devons à l'éminent titulaire de cette chaire.

A la Renaissance, l'attention des plus illustres savants français se porte tout de suite sur Horace. Les Estienne ne manquent pas de le publier à diverses reprises, et c'est notre Lambin qui a la gloire de donner la première édition du poëte, que la science proclame faite d'après ses règles. Au XVIIe siècle Horace inspire Boileau. Il trouve en lui un disciple et un imitateur, sinon toujours aussi gracieux que le maître et le modèle, du moins d'un jugement aussi solide et aussi sûr. Dacier donne sa traduction annotée, monument d'une ingénieuse et quelquefois un peu subtile érudition, mais qu'il ne faut jamais cesser de consulter, et qui jouit encore aujourd'hui, même en Allemagne, d'une juste estime. Les admirateurs d'Horace appartiennent aux partis les plus divers. Jean Masson, réfugié en Hollande, donne la première *Vie d'Horace*, étudiée dans le détail et disposée d'après l'ordre chronologique, qui servira de modèle à toutes les autres, et où désormais l'on viendra puiser des faits et des renseignements. Le jésuite Sanadon essaye de replacer à la date de leur composition les différentes pièces du poëte. Condorcet, jusqu'au moment de sa mort, se fait d'Horace un compagnon inséparable. Voltaire, au milieu du siècle, proclame qu'il ne cesse

> De lire ces écrits pleins de grâce et de sens,
> Comme on boit d'un vin vieux qui réjouit les sens.

Ce n'est pas seulement dans les temps modernes, c'est-à-dire dans notre siècle et dans ceux qui l'ont précédé, que

(1) *Œuvres d'Horace*, traduction nouvelle, avec le texte en regard, précédée et suivie d'études biographiques et littéraires. Paris, Charpentier.

(2) *Études sur Horace*, placées en tête de la traduction d'Horace, collection Garnier, p. XVIII.

nous voyons Horace si populaire chez nous. S'il est difficile de retrouver aujourd'hui dans les œuvres volumineuses et confuses du moyen âge les jugements qui ont été portés alors sur la littérature ancienne, et si quelques passages recueillis çà et là ne fournissent qu'un faible témoignage de la direction générale des esprits, il est un indice qu'on ne doit pas négliger, et qui est capable de donner des preuves assurées. C'est le nombre et l'origine des manuscrits d'Horace qui nous restent encore. Il en existe des centaines dans nos bibliothèques. La plupart et les meilleurs viennent de France, où les bénédictins transcrivaient assidûment Horace dans leurs couvents dès le VIIIe siècle et le IXe. C'est de France que sont originaires les manuscrits conservés dans nos dépôts publics ; c'est de France que viennent aussi ceux de Leyde et de Berne. L'Allemagne n'a guère fourni de manuscrits anciens d'Horace ; il n'en est qu'un petit nombre d'italiens, et encore se rangent-ils parmi les plus récents. J'accorde que de tels travaux aient été commandés quelquefois par les abbés curieux d'y trouver des modèles de métrique pour leurs hymnes. J'admets qu'Horace ait bénéficié du goût du moyen âge pour les satiriques, que l'on considérait alors comme des moralistes. Mais le nombre des copies de ses œuvres est trop grand, elles sont exécutées en général avec un soin trop manifeste, pour que le plaisir ne s'en soit pas mêlé, et qu'un goût particulier pour les poésies d'Horace n'ait pas régné parmi ceux qui étaient les seuls lettrés du temps. Il ne pouvait être question alors de le traduire. Copier Horace était une manière de vivre avec lui plus longtemps. En satisfaisant ainsi son goût pour l'auteur, on le faisait partager, car on rendait la lecture de ses œuvres accessible à plus de gens. Les ornements de la calligraphie, patiemment employés, tenaient dans les transcriptions la place de ces ornements de style que les amateurs modernes essayent artistement d'introduire dans leurs traductions. Avec des procédés différents, on s'efforçait alors d'atteindre un but analogue à celui que nous voyons poursuivre de nos jours, et l'on peut dire que la passion était la même.

Mais quelle est la cause de cette faveur qui ne s'est jamais démentie et qui n'est pas près de se démentir ? Pour quel motif, dans tous les siècles et sous tous les régimes, Horace a-t-il su nous plaire ?

Le premier mérite n'en est-il pas d'abord à la souplesse et à la sensibilité de son génie, qui s'est avancé dans tant de routes variées, qu'il est difficile qu'il n'atteigne pas quelqu'un des sentiments que nous sommes, suivant les divers temps, capables d'éprouver ?

A la Renaissance, Horace charmait surtout les érudits et les antiquaires par ce soin du style, ce maniement délicat des termes et des tournures, cette richesse des mètres, cette grâce de la versification, en un mot par cette perfection de l'art qui le caractérise si profondément. C'était le temps où l'on était surtout épris de la beauté littéraire que nous offrent les œuvres de l'antiquité, et il était difficile que l'on ne se passionnât pas pour l'un de ses modèles les plus achevés. Le XVIIe siècle y trouvait les mêmes mérites et, de plus, dans les passages des *Odes* et des *Épîtres* où Horace célèbre Auguste, un exemple d'adoration monarchique semblable à celle dont tout le monde faisait alors profession pour Louis XIV. Il y rencontrait aussi ce jugement net et précis, ce besoin d'ordre et de mesure qui le possédait lui-même, ce goût exquis dont il a donné tant de preuves. Aussi le principal critique du temps, celui que l'on a nommé le législateur de la poésie française, emprunte-t-il à Horace le titre que l'un des ouvrages du poëte latin a reçu, sinon de lui, au moins de la tradition. Mais ce n'est pas tout : ses autres écrits lui servent aussi de modèles, et cette imitation d'Horace n'est pas ce qui recommandait le moins auprès du public les *Satires* et les *Epîtres* de Boileau. Au XVIIIe siècle, c'est la philosophie d'Horace qui séduit les esprits ; c'est cette pensée libre qui se joue de tout ce qu'elle touche sans cesser de rester maîtresse d'elle-même ; ce sont ces maximes où la morale du plaisir est présentée sous la forme la plus capable de se faire accepter, et où se montre une assiette d'âme sur laquelle n'ont pas de prise les passions violentes de l'avarice et de l'ambition, que ne vient point ébranler la crainte de la mort ou de la pauvreté. Voltaire nous marque bien cette forme nouvelle de l'admiration que faisait naître alors la lecture du poëte ami de Mécène :

> Je t'écris aujourd'hui, voluptueux Horace,
> Qui, facile en tes vers, et gai dans tes discours,
> Chantas les doux loisirs, les vins et les amours,
> Et qui connus si bien cette sagesse aimable
> Que n'eut point de Quinault le rival intraitable.
>
> . . . . . .
>
> Mais au bord du tombeau je mettrai tous mes soins
> A suivre les leçons de ta philosophie,
> A mépriser la mort en savourant la vie.
>
> . . . . . .
>
> Avec toi l'on apprend à souffrir l'indigence,
> A jouir sagement d'une honnête opulence,
> A vivre avec soi-même, à servir ses amis,
> A se moquer un peu de ses sots ennemis,
> A sortir d'une vie ou triste ou fortunée
> En rendant grâce aux Dieux de nous l'avoir donnée.

De notre temps, Horace, sans être moins goûté, a été l'objet de plus d'une censure. On lui a fait surtout un reproche que Voltaire lui avait adressé déjà :

> Je suis un peu fâché pour Virgile et pour toi
> Que tous deux, nés Romains, vous flattiez tant un roi.

Des lecteurs austères ont accusé sa philosophie d'être égoïste et sans élévation. Des critiques rigoureux auraient voulu que son goût fût plus étendu, et qu'à côté des grands modèles de la Grèce et des premiers écrivains de son propre siècle, il sût mieux apprécier les anciens poëtes de Rome. Mais ce sont là surtout des sévérités d'esprits absolus que choque au premier abord une conduite qui n'est pas raide et violente, ou de censeurs dont les principes sont mal fondés et dont le goût n'est pas sûr. Une étude approfondie de l'œuvre d'Horace, une appréciation exacte des auteurs qu'il reprend, justifient ses jugements et le montrent aussi ferme que sage dans ceux qu'il a émis. De la même manière, les louanges qu'il a données au gouvernement d'Auguste s'expliquent par une considération attentive des circonstances qui les ont fait naître, de la forme qu'elles ont prise, du courant d'opinion au milieu duquel vivait l'auteur. On l'a d'ailleurs ingénieusement remarqué ; Horace plaît d'abord aux très-jeunes gens par les qualités brillantes de son style ; il écarte de lui l'âge aux émotions vives, aux emportements fougueux, aux partis pris arrêtés. Mais le cours des années lui ramène des lecteurs sans nombre ; la lassitude des affaires, le besoin

de se confier à une philosophie pratique, font d'Horace le livre des hommes mûrs et des vieillards (3).

J'estime qu'au moyen âge, ceux qui en ont multiplié les copies y cherchaient une diversion au dégoût que faisait éprouver la vue de mœurs rudes et brutales, à la tension d'esprit qu'exigeait un travail excessif pour se protéger et pour s'instruire. Peut-être aussi, dans les couvents, était-ce, au moins par l'imagination, un délassement pour des âmes épuisées par les rigueurs de l'ascétisme.

De notre temps, c'est aussi comme un refuge où nous échappons au spectacle des troubles qui nous entourent; c'est un port où nous sommes à l'abri du souvenir des tempêtes politiques qui nous frappent au dehors. Nous y trouvons une sagesse aimable et non morose, une observation du cœur et des passions qui n'a rien d'amer et où la complaisance qu'il montre pour lui-même autorise la nôtre. Ce n'est plus guère, comme au XVIIe siècle, dans les bras d'un directeur austère que l'on se rejette; ce n'est point dans des lectures où nos manquements soient châtiés avec trop de rigueur. Horace est là tout près pour nous faire ressouvenir et pour nous donner l'exemple d'une désillusion calme et tranquille. Nous apprécions en lui, quoique en d'autres temps et pour d'autres raisons, les doctrines qui l'ont fait aimer du XVIIIe siècle, et, en même temps, nous sommes charmés des qualités qui l'ont fait admirer de tout temps. La philosophie et le talent littéraire nous attirent et nous retiennent à la fois.

D'ailleurs il y a dans Horace et dans son caractère des côtés qui sont surtout capables de nous charmer, nous autres Français. Assurément, par les vérités générales qu'il exprime et par la forme admirable dont il sait les revêtir, il est propre à plaire à tous les temps et à toutes les nations, il est vraiment classique, il peut être regardé comme le bien commun de la culture européenne, suivant l'expression d'un critique moderne allemand (4); il n'en est pas moins vrai de dire qu'il y a dans chaque écrivain une tournure de pensées, une direction de jugement, des tendances spéciales, des sentiments, qui créent entre lui et ses lecteurs des affinités particulières.

Certains esprits goûtent Horace plus que d'autres. Entre les différents peuples, quelques-uns peuvent être mieux disposés à sentir et à aimer certains charmes qui ont pour eux plus d'attrait. Ceux dont l'imagination est abondante et facile, ou bien s'emporte avec violence, ceux encore qui recherchent la rêverie poétique ou la spéculation philosophique, doivent se moins plaire à ces développements si sobres et si mesurés, à ce choix de termes si délicat, mais un peu étudié, à cette versification savante, mais réduite à des règles étroites; à cette poésie lyrique dont la principale qualité est l'art et la grâce voulue, plutôt que l'enthousiasme et l'inspiration spontanée, et qu'on a pu quelquefois, sans trop d'injustice, taxer de prosaïsme; à cette philosophie si pratique, mais en même temps si peu amie des systèmes, et qui préfère se contredire pour ne pas heurter le sens commun, plutôt que de pousser la logique à outrance; enfin, à cette conversation si claire et d'un ton si simple que vient relever çà et là une fine ironie. Les Italiens ne peuvent renier Horace, qui est leur compatriote; mais ils l'ont oublié assez longtemps. Au moyen âge on ne trouve presque aucun manuscrit du poëte qui soit d'origine italienne, et aujourd'hui ses œuvres ne sont pas, de l'autre côté des Alpes, le livre de prédilection. Les Allemands ont multiplié les éditions d'Horace comme celles des autres écrivains classiques de l'antiquité. Mais il y a dans cette assiduité un labeur de philologues et de métriciens plutôt qu'une inclination d'amateurs. Les lecteurs du poëte leur doivent beaucoup pour le soin qu'ils ont pris d'épurer le texte, de déterminer exactement l'interprétation, d'éclaircir la métrique. Mais ils n'aiment pas l'homme; ils le critiquent, ils font ressortir ses manquements; ce sont eux qui étudient les défauts du style dans Horace, qui signalent les lacunes ou les incohérences de sa philosophie, les faiblesses de sa pensée. Horace n'est pas pour eux un ami; c'est un sujet d'études. Le poëte a trouvé plus de faveur en Angleterre, où un philologue de génie, Bentley, a donné de ses poésies une édition qui, malgré ses témérités, reste le modèle de toutes les autres. C'est là qu'il est cité habituellement par quiconque a reçu une culture littéraire, et sans cesse relu par ceux à qui la fortune a fait de nobles loisirs.

J'ose dire pourtant que nous lui sommes encore plus attachés, et que, dans la passion que nous lui témoignons, il y a plus de penchant naturel et d'effusion. Nous le traitons en familier, en parent presque; nous sourions de ses faiblesses, nous excusons ses fautes, nous nous complaisons à raconter les détails de sa vie et à les faire valoir. C'est un Français, l'abbé de Chaupy, qui, las d'entendre répéter qu'Horace vantait la médiocrité tout en jouissant de grands biens, entreprit à ses frais de démontrer qu'on calomniait son poëte favori; c'est un Français, le savant M. Walckenaër, qui, dans son livre sur la vie et les ouvrages d'Horace, étudie si minutieusement l'existence du poëte, qu'il sait le nom de celles qu'il a vraiment aimées et de celles qui ne lui ont inspiré qu'une passion passagère, prétention agréablement raillée par la critique si pénétrante de M. Patin (5). Il est quelquefois difficile en France de relever les imperfections du texte d'Horace, tel qu'il nous est parvenu. On sait quelle indignation chez les uns et quel dédain chez les autres suscite la critique, souvent outrée, je l'avoue, d'Hofman-Peerkalmp. Les motifs de l'érudit Hollandais étaient pourtant tout à la gloire du poëte. Il le croyait d'un génie trop achevé pour le rendre responsable des taches qui déparent quelquefois ses poésies, et attribuait à des interpolations les passages qui choquaient son goût. Mais c'était, pour nous, toucher à quelqu'un qui nous tenait de trop près; c'était presque nous atteindre nous-mêmes. Nous ne souffrons pas aisément qu'on nous mutile Horace. Ce n'est pas que nous le respections absolument; nos traductions multipliées l'ont plus d'une fois travesti de telle façon qu'il ne se serait pas reconnu lui-même. Mais c'est précisément à cause du lien étroit qui nous attache à lui, c'est à cause des nombreux rapports de sympathie qui nous unissent, que nous passons si facilement de lui à nous, que nous lui prêtons nos sentiments, que nous le transformons ainsi à notre image, et que nous nous le sommes si complétement assimilé, que nous le voulons tel que la tradition, bonne ou mauvaise, nous l'a transmis, et que nous ne marchandons à aucune des parties de ce qui passe pour son

(3) Regnaud, *Études sur Horace*, p. XLVIII.
(4) Bernhardy, *Esquisse de l'hist. de la litter. rom.*, p. 582.
(5) *Œuvres d'Horace*, t. II, appendice, p. 425 et suiv.

œuvre une admiration soutenue, au risque d'être un peu aveugles.

Chez lui tout nous plaît, ses défauts comme ses qualités, les uns et les autres nous rappelant ce que nous trouvons en nous. Nous aimons cet esprit indépendant, qui raille les superstitions (6), sans pourtant pousser à fond ses principes, car il ne craint pas de chanter Apollon, Diane (7) et Mercure (8), et de leur offrir des sacrifices (9). Nous goûtons cette philosophie épicurienne, avec des retours de stoïcisme, cet accueil fait au plaisir qui n'exclut pas la possibilité de se priver. Il nous plaît que le pourceau d'Épicure (10) parle volontiers de Chrysippe et de Crantor (11); mais nous ne sommes pas fâchés qu'il blâme les excès de l'un et de l'autre système. Nous sommes charmés de cette aimable inconséquence qui se soumet moins aux principes qu'elle ne plie les principes à son humeur (12), et qui finit par trouver dans Homère (13) et dans les chefs-d'œuvre de la poésie, inspirés par la raison et l'expérience, la meilleure école de la vie. Nous voyons volontiers cette conduite où la volupté trouve sa place sans débauches blâmables (14), et nous applaudissons à ce prédicateur de morale qui revient sur lui-même pour se corriger (15) et parle sans déclamation, comme un homme du monde. Nous sommes touchés de cette indépendance de caractère qui sait se faire accepter des grands (16); nous admirons Horace aimant à être protégé sans être servile, louant habilement ceux à qui il est redevable lui-même et dont il voit l'utile action dans l'État, conservant en toute fortune la même égalité d'âme (17), et ne se démentant jamais de cette facilité de vivre, de cette aisance, de cet enjouement, qui le rendent si aimable.

Notre sentiment littéraire, où l'imagination a moins de part que chez d'autres peuples et où la raison domine, s'arrange de l'exactitude qu'on a quelquefois reprise chez lui comme un défaut. Ce qu'on croit trouver en lui de prosaïsme ne nous rebute pas; nous nous accommodons de la clarté un peu froide de ses *Odes*, aussi bien que du rare bon sens qui brille dans ses *Épîtres* et ses *Satires*.

Il y a un point surtout par lequel Horace nous plaît : c'est la complaisance avec laquelle il parle de lui-même, expose ses sentiments et raconte sa vie. C'est un des caractères propres à notre littérature que le goût de la description morale, et surtout de la description morale puisée dans notre propre fonds. Nous aimons les études de sentiments; notre théâtre en est plein, notre roman moderne nous attire surtout par ces analyses d'un cœur ou d'une âme dans lesquelles il réussit quelquefois et qu'il a toujours la prétention de nous présenter. Les principaux de nos sermonnaires ont dû la faveur dont ils ont joui à leurs peintures morales. Enfin, entre toutes les nations modernes, nous possédons seuls des moralistes, c'est-à-dire des écrivains curieux d'étudier les ressorts qui font agir les hommes et ayant, par la réflexion, surtout par un retour perpétuel sur leurs propres pensées, approfondi les mobiles de nos actions. Plus que les autres nations, nous avons des auteurs de Mémoires, c'est-à-dire d'ouvrages ayant pour objet de faire connaître les pensées, les émotions, les actes de ceux mêmes qui ont pris la plume. On ne peut pas dire qu'Horace soit absolument un moraliste et un auteur de Mémoires, tel que le comporte la définition précise des mots. Mais, parmi les écrivains latins, quel autre découvre plus volontiers et plus ingénieusement ce qu'il a dans l'âme, ses vœux, ses joies, ses résolutions, ses faiblesses suivies de retours, soit lorsqu'il se félicite des modestes richesses dont il se trouve comblé (18), soit lorsque sur le lit de repos il songe à vivre plus sagement, à se rendre plus cher à ses amis, à éviter la faute qu'il a vu commettre (19), soit lorsqu'il se fait dire ses vérités par Davus (20) ou par Damasippe (21), ou bien encore lorsqu'il se peint lui-même, à peine échappé des leçons des stoïciens, revenant à la facile morale d'Aristippe? (22) Quel autre a décrit avec plus de pénétration, sans y mettre d'emportement, les défauts de son temps, l'avidité et l'avarice, l'ambition et la fureur de parvenir, l'ardeur excessive des plaisirs, et la dissipation qui aboutit à la ruine? En même temps sa vie est sous nos yeux. On peut dire de lui ce qu'il a dit de Lucilius, et il l'avoue lui-même (23) :

« Il confiait autrefois ses secrets à ses livres, comme à de » fidèles amis; qu'il fût malheureux, ou qu'il vît le bonheur » être son partage, il n'allait point recourir à d'autres confi- » dents; aussi, comme dans un tableau votif, la vie du vieux » poëte s'étale, peinte dans ses ouvrages. Je suis son » exemple. »

C'est par lui que nous connaissons le lieu de sa naissance (24), le théâtre de ses premiers jeux (25), la condition modeste de son père (26), les bons conseils qu'il a reçus de cet honnête homme (27), et les sacrifices que le pauvre collecteur a dû faire pour lui assurer une brillante éducation (28). Avec lui nous traversons l'école du rude Orbilius (29), nous nous rendons à Athènes (30), nous prenons part aux luttes de la guerre civile (31). Mais le poëte ne dissimule pas qu'il ne s'est pas montré un héros, non qu'il faille entendre à la lettre le passage où il s'accuse d'avoir jeté son bouclier; je ne discute pas cette question déjà supérieurement traitée par M. Patin (32), mais je puis dire qu'Horace, tribun d'une légion romaine, céda comme les autres à une puissance supérieure, et, comme la plupart, en prit son parti. Il se montre à Rome,

(6) *Sat.*, I, 5, 97 et suiv.
(7) *Odes*, IV, 6; *Chr. séculaire*; *Odes*, III, 22.
(8) *Odes*, I, 10; III, 11.
(9) *Odes*, IV, 2, 52,
(10) *Ep.*, I, 4, 16.
(11) *Ep.*, I, 2, 4.
(12) *Ep.*, I, 1, 19.
(13) *Ep.*, I, 2.
(14) *Sat.*, I, 6, 68.
(15) *Sat.*, I, 4, 134 et suiv.
(16) *Ep.*, I, 7.
(17) *Odes*, II, 3, 1.
(18) *Sat.*, II, 6, 1.
(19) *Sat.*, I, 4, 133 et suiv.
(20) *Sat.*, II, 7.
(21) *Sat.*, II, 3, 310 et suiv.
(22) *Ep.*, I, 1, 18.
(23) *Sat.*, II, 1, 30.
(24) *Sat.*, II, 1, 34.
(25) *Odes*, III, 4, 10 et suiv.
(26) *Sat.*, I, 6, 6, 45, 86; *Ep.*, I, 20, 20.
(27) *Sat.*, I, 4, 105 et suiv.
(28) *Sat.*, I, 6, 71 et suiv.
(29) *Ep.*, II, 1, 71.
(30) *Ep.*, II, 2, 43.
(31) *Odes*, II, 7.
(32) *Étude sur la vie et les ouvrages d'Horace*, p. XVIII.

privé de son grade et dépouillé de son patrimoine (33), puis poussé par la pauvreté à faire des vers. C'est l'ardeur de se montrer, comme a dit Boileau, qui lui fait rechercher les faveurs de la muse satirique. Il nous met au courant de ses premiers rapports avec Mécène, et nous apprend comment il est entré dans son amitié (34). Avec lui nous voyageons à la suite du favori d'Auguste (35). Quand il est de retour à Rome, nous devenons les confidents de ses amours, de ses amitiés, de son travail solitaire ; nous le suivons dans ses promenades, au milieu des rues et des places publiques de Rome (36); il nous initie aux innocents loisirs qui le délassent lorsqu'il veut éviter les importuns ; il nous mène avec lui à la campagne (37), et nous fait assister à ses occupations rustiques, à ses sacrifices intimes (38); il nous conduit dans les voyages que le soin de sa santé lui fait entreprendre dans des régions plus clémentes que Rome et ses environs (39). Il ne nous fait pas grâce de ses infirmités (40); par lui nous savons son âge (41), ses goûts, nous connaissons son intérieur. Tous ces détails nous amusent et nous intéressent ; c'est par eux que nous entrons si profondément dans l'intimité du poëte, et que, satisfaisant notre désir de menues informations, il nous devient un compagnon si étroitement attaché.

II

Mais si Horace a pour nous autres, Français, une saveur particulière, s'il jouit chez nous d'une popularité si répandue et qui a de si profondes racines, il n'en reste pas moins un ancien et un Romain. Ce qui mérite surtout d'être remarqué chez lui, c'est la faveur qu'il a presque tout de suite acquise chez ses compatriotes et la rapidité avec laquelle il est devenu l'un des modèles préférés des Romains, et l'un de ceux que les écoles de l'antiquité ont adoptés comme un des types les plus complets de la poésie latine.

Horace, qui avait la conscience de la destinée qui attendait ses œuvres, avait prévu que son recueil deviendrait un livre de classe :

« Il t'est peut-être réservé, dit-il, d'aller dans les faubourgs » écartés, entre les mains d'un vieillard à la voix tremblante, » servir d'instrument pour enseigner la lecture aux petits » enfants (42). »

Juvénal nous dit, en effet, que de son temps Horace s'usait ainsi que Virgile, à être feuilleté par les écoliers (43). Mais ce n'était pas, comme le poëte lui-même le présageait ironiquement, par dédain et parce que le livre avait perdu les grâces de la nouveauté, c'est au contraire parce qu'il était entré dans le fonds d'où les intelligences tiraient leur substance et formaient leur culture.

Les citations de ses vers se multiplient chez les écrivains qui lui sont postérieurs (44); les commentateurs, dont le travail nous est parvenu résumé dans les scholiastes que nous possédons aujourd'hui, s'évertuent à interpréter ses poésies et à en expliquer les difficultés. Le mot de Quintilien sur le danger que pourrait offrir la lecture de certains passages d'Horace dans les écoles nous montre que tous n'avaient pas la même prudence que lui, et nous laisse voir avec quelle ardeur on s'attachait aux œuvres du poëte (44').

Ce n'est pas un mince honneur que de devenir ainsi classique, et ce n'est pas le hasard ou le caprice qui désigne au choix des maîtres les livres qu'ils emploient dans leurs leçons. Lorsqu'il s'agit surtout d'un poëte qui a traité certains sujets, tels que ceux qui ont occupé plus d'une fois le génie poétique d'Horace, il faut que le sentiment public soit bien fort et que la nécessité s'impose bien étroitement. Il semble qu'il n'ait jamais été question de faire de Catulle, de Tibulle, de Properce, des livres d'école, malgré leurs grâces et leur talent. C'est que le mérite littéraire ne suffit pas ; c'est que, pour atteindre aussi vivement les esprits, — si le charme du style, l'habileté de la versification, si l'énergie et la clarté de la langue, par le tour qui est donné à la parole et l'emploi qui est fait des mots et des figures, si l'éclat de l'imagination achèvent l'impression, — le choix des sujets, la manière dont ils sont conduits, le caractère qui leur est donné sont encore le principal. Les peuples n'acceptent comme leurs livres de prédilection, ceux qu'ils relisent sans cesse et dont ils se servent pour former l'âme des générations futures, que les livres qu'ils voient faits pour eux et d'après eux, où ils comprennent que leur image est dessinée, et dans lesquels ils se sentent revivre avec leurs traits propres, leurs défauts mêmes, surtout leurs qualités, les doctrines qui leur sont chères, les directions d'esprit auxquelles la nature les a inclinés, ou que le cours des âges leur a imprimées. Horace s'attache ceux qui le lisent, à quelque temps et à quelque pays qu'ils appartiennent, par sa ferme raison, par sa possession de lui-même, par sa connaissance des passions qui agitent en sens divers le cœur humain et des ressorts qui font mouvoir l'âme, par l'aisance avec laquelle il découvre tous les mobiles, par l'indulgence et la solidité à la fois de sa philosophie, par la réalité de ses peintures, la trempe de son style, la pureté de son goût, l'originalité avec laquelle il exprime des idées qui se font accepter de tous. Il nous séduit particulièrement, nous autres Français, par ce que sa situation, son caractère, son esprit ont de commun avec les situations que voit naître notre société, les caractères qu'elle produit, les états d'esprit qui s'y manifestent. Il a plu aux Romains parce qu'il a été surtout Romain, non pas seulement Romain de son temps, Romain d'un moment fugitif et bientôt écoulé, mais Romain dans l'âme, dans le sentiment et dans la forme, corrigeant et redressant dans une certaine mesure le caractère de ses compatriotes, le faisant même, si l'on veut, grâce à l'influence qu'il obtint, dévier quelque peu, mais l'ayant pénétré d'une manière assez profonde et assez complète pour en fixer les traits vivants et

(33) *Ep.*, II, 2, 50.
(34) *Sat.*, I, 6, 41 et suiv.
(35) *Sat.*, I, 5.
(36) *Sat.*, I, 6, 111 et suiv.
(37) *Sat.*, II, 6, 60 et suiv.
(38) *Odes*, III, 18 ; III, 22.
(39) *Ep.*, I, 7, 10 ; *Ep.*, I, 15.
(40) *Sat.*, I, 5, 30.
(41) *Ep.*, I, 20, 20 et suiv.
(42) *Ep.*, I, 20, 17.
(43) *Sat.*, VIII, 216 :

..... Cum totus decolor esset
Flaccus et hæreret nigro fuligo Marono,

(44) Sénèque, Quintilien, Martial.
(44') *Inst. orat.*, I, 8, 6.

pour donner le type du Romain de l'empire, issu de celui de la république, personnification à la fois particulière de son siècle et générale des siècles que Rome avait jusque-là vécus. C'est aux grands poëtes du siècle d'Auguste que cette gloire a appartenu d'être surtout nationaux; seuls ils ont su nous donner le portrait durable de leur peuple et de leur race. Les circonstances dans lesquelles ils se sont trouvés placés leur en ont fourni les moyens; leur intelligence a conçu ce qu'ils pouvaient faire, leur génie l'a accompli. Tous les autres poëtes que Rome a vus naître, avant ou après eux, ont été incomplets, soit qu'ils aient paru à des époques moins favorables pour saisir d'ensemble les perspectives qu'offre l'histoire des destinées de Rome, soit qu'ils aient mal compris la mission du grand poëte et qu'ils se soient préoccupés d'une façon trop exclusive de ce qui les touchait personnellement et de ce qui les entourait, ne mettant dans leurs vers qu'eux-mêmes, leurs passions, leurs doctrines et celles du cercle restreint au milieu duquel ils vivaient; soit enfin que l'art leur ait manqué. Il n'en est pas de même d'Horace; en lui nous le voyons lui-même, nous voyons son temps, nous voyons Rome tout entière. Il est Horace, il est le contemporain et le favori d'Auguste et de Mécène; il est cependant l'un des plus romains des poëtes et il partage justement avec Virgile l'honneur de représenter plus parfaitement que tout autre Rome à tous les siècles.

On a déjà dit, et je crois qu'il n'est guère possible de le contester, que le principal intérêt de l'*Enéide* est le sentiment romain qui domine dans ce poëme; c'est que Rome y est toujours présente avec ses origines dans la fable même, avec le terme de ses destinées, tel que le poëte pouvait le concevoir dans la paix assurée au monde sous la puissance romaine dirigée par Auguste, descendant légendaire d'Énée; avec ses traditions multiples, ses antiquités, ses institutions, sa religion, l'Italie qui s'est unie à elle, le paysage qui lui sert de cadre. Rien de pareil ne saurait se dire de Lucrèce, de Catulle, des poëtes élégiaques, quoiqu'ils aient aspiré à réaliser une pareille œuvre et qu'on en voie des tentatives dans Tibulle, dans Properce, dans Ovide; rien de pareil ne peut être dit de Lucain ou de Juvénal. Mais il est facile de découvrir un dessein analogue et mené à son exécution avec un égal bonheur par des moyens différents dans l'œuvre d'Horace. M. Walckenaër l'a dit avec beaucoup de force (45) : « Rome libre » et fière, Rome esclave, Rome agitée, Rome tranquille, » Rome sévère, Rome voluptueuse, enfin Rome maîtresse du » monde, heureuse sous le sceptre d'Auguste, inspire tour à » tour la muse du poëte latin et prête à ses vers un intérêt » puissant. » Rigault (46), qui cite ce passage de son prédécesseur, entre dans les mêmes pensées, et par l'analyse qu'il donne du plan suivi par Horace dans quelques-unes de ses plus belles odes, il montre avec une rare précision comment le cœur du citoyen échauffe le génie de l'homme. « Horace remplit ce rôle admirable de la poésie d'être la voix » extérieure d'un peuple parlant le plus beau des langages. » Plus d'une de ses odes semble avoir été composée sur un plan pareil à celui de l'*Enéide* et résumer en quelques vers pleins de feu l'histoire de la ville maîtresse du monde, achevée par celle de l'homme qui la gouverne au moment où chante le poëte.

Relisons au moins une partie de cette pièce merveilleuse (47) où Junon est peinte recevant Romulus au ciel et prédisant la grandeur future de ses descendants, s'ils acceptent les conditions offertes par la déesse :

« Pour jamais, à partir d'aujourd'hui, et mon terrible ressentiment et ma colère contre ce petit-fils né d'une prêtresse d'origine troyenne, je les abandonnerai en faveur du dieu Mars. Je laisserai Quirinus entrer dans les demeures éclatantes du ciel, apprendre à connaître la saveur du nectar, et prendre place dans les rangs tranquilles des immortels. Pourvu que sur de vastes espaces la mer exerce ses fureurs entre Ilion et Rome, il est permis à la nation exilée de régner heureusement dans quelque partie du monde qu'elle aura choisie. Pourvu que les troupeaux foulent aux pieds le tombeau de Priam et celui de Pâris, que les bêtes sauvages y cachent impunément leurs petits, le Capitole peut élever ses faîtes étincelants, Rome peut fièrement triompher des Mèdes et leur imposer ses lois. Qu'objet de crainte pour les autres pays, elle fasse retentir le bruit de son nom jusqu'aux bords reculés où un bras de mer sépare l'Europe de l'Afrique, où les eaux du Nil gonflé arrosent les campagnes. Que par un généreux effort elle dédaigne l'or jadis enfoui dans le sein de la terre et qui n'eût jamais dû en être arraché, plutôt que de l'employer aux usages que connaissent les hommes, l'avidité se portant bientôt à dépouiller les autels mêmes. Quelles que soient les bornes qui enferment le monde, elle les atteindra avec ses armes, désireuse de visiter les régions où les feux du ciel embrasent tout de leur ardeur, et celles où règnent sans partage les brouillards et les pluies. »

Voulons-nous voir la suite des grands hommes que Rome a produits, Horace nous l'offrira (48) :

« Est-ce Romulus que je célébrerai après ces héros, ou bien le règne paisible de Numa ou les superbes faisceaux de Tarquin, ou bien encore l'héroïque trépas de Caton? Comme l'arbre qui croît insensiblement avec l'âge, ainsi s'élève la gloire des Marcellus; l'astre des Jules brille entre tous les autres, comme la lune au milieu des étoiles qu'elle surpasse en grandeur. O toi qui as donné l'être à la race humaine, et qui la conserves, fils de Saturne, les destins t'ont confié le soin de veiller sur le grand César; règne, en lui donnant après toi la première place. Soit qu'il repousse les Parthes qui menacent l'Italie, en leur infligeant la défaite qu'ils méritaient, soit qu'il triomphe des Indiens et des Sères, peuples de l'extrême Orient, soumis à toi seul il gouverne le monde content de cette juste domination. »

Dans cette traduction peut-être avez-vous reconnu, à l'égard de la leçon vulgaire, quelques différences que je n'ai pas l'intention de justifier aujourd'hui, mais qui sont conformes au nouvel état du texte. Vous avez pu voir que j'ai omis deux strophes dont l'authenticité est douteuse, et où se trouvaient les noms de Régulus, du glorieux vaincu d'Annibal, et des héros de la rude pauvreté romaine. Le tableau n'en est pas moins complet dans ses traits rapides, qui nous mènent des premiers temps à ceux d'Auguste, devenu pour le poëte lieutenant de Jupiter. D'ailleurs en d'autres endroits nous retrouvons les grands hommes qui ont illustré leur pa-

(45) *Histoire de la vie et des poésies d'Horace*, t. II, p. 460.
(46) *Études sur Horace*, p. XXIII.

(47) *Odes*, III, 3.
(48) *Odes*, I, 12.

trie ou des personnages légendaires que présentent ses origines : le pieux Énée, le riche Tullus et Ancus (49) sont les types des anciens âges descendus dans le repos de la tombe. Régulus et son dévouement sont les modèles offerts à la vertu des Romains (50) :

« Voilà ce qu'avait voulu prévenir la grande âme de Régulus, quand il repoussait un honteux traité en montrant dans l'avenir les funestes effets d'un pareil exemple, et en exigeant qu'on laissât sans pitié mourir dans les fers une jeunesse qui n'avait pas su se défendre. J'ai vu, dit-il, nos drapeaux suspendus dans les temples des Carthaginois, avec les armes que nos soldats se sont laissé enlever sans combattre. J'ai vu des citoyens, nés libres, les mains violemment liées derrière le dos ; j'ai vu les portes des villes restées ouvertes, et les campagnes, auparavant dévastées par nos armées, paisiblement cultivées. Racheté à prix d'or, le soldat reviendra-t-il plus brave ? A la honte vous ajoutez le dommage. La couleur qu'elle a perdue, la laine, une fois altérée par la teinture ne la laisse plus voir ; la véritable vertu, une fois qu'elle a manqué, ne veut plus rentrer dans ceux qui se sont déshonorés. Si la biche, délivrée des mailles serrées du filet, se résout à combattre, il sera brave celui qui s'est rendu à de perfides ennemis ; il écrasera dans une seconde lutte les Carthaginois, celui qui a senti, sans résister, ses bras tordus par les fers, et qui a craint la mort ! Désespérant de sauver autrement sa vie, il a mêlé la paix à la guerre. O honte pour nous ! ô puissante Carthage, que relèvent encore les désastres de l'Italie ! On dit qu'il repoussa loin de lui les embrassements de sa chaste épouse et les larmes de ses petits-enfants, se regardant comme dégradé, et que, dans un sombre silence, il tint ses mâles regards attachés sur le sol, jusqu'à ce que le conseil inouï dont il était l'auteur eût décidé les sénateurs incertains, jusqu'à ce que, malgré les larmes de ses amis, il partît pour son généreux exil. Il savait bien pourtant quel tourment lui préparait le barbare vainqueur. Mais il écarta ses parents qui voulaient le retenir, il fendit les flots du peuple qui s'opposait à son départ, aussi tranquille que s'il cessait d'écouter les longs débats de ses clients et de juger leurs procès, pour se rendre à sa terre de Vénafre ou dans la cité lacédémonienne de Tarente. »

Les héros de la seconde guerre punique ont leur tour dans l'ode magnifique où il célèbre la gloire de Drusus (51) :

« O Rome, ce que tu dois aux Nérons tout l'atteste, et le fleuve Métaure, et Asdrubal vaincu, et ce jour, si beau pour le Latium, où se dissipèrent les ombres qui obscurcissaient le ciel, ce jour qui le premier brilla du riant éclat de la gloire, depuis que le cruel Africain promenait ses rapides coursiers à travers les villes d'Italie, comme le feu parcourt les branches du pin, ou comme l'Eurus lance son char sur les ondes de Sicile. Dès lors, les Romains virent leur puissance s'accroître dans des luttes toujours heureuses, et les temples, dévastés par la guerre atroce et impie des Carthaginois, virent se relever les images des dieux. Enfin le perfide Annibal s'écria : « Cerfs timides, destinés à devenir la proie de loups ravisseurs, dans notre aveuglement nous suivons ceux-mêmes que notre plus beau triomphe serait d'éviter et de fuir. La race qui, déployant sa valeur après l'incendie de Troie, porta jusqu'aux villes d'Ausonie ses dieux, jouets longtemps des flots tyrrhéniens, ses fils, ses vieillards accablés par l'âge, comme le chêne vert que le dur tranchant de la cognée ébranche dans les noires forêts du mont Algide, à travers les défaites et les désastres sanglants, reçoit du fer qui le frappe des forces nouvelles, une nouvelle ardeur. Plongez-la dans l'abîme, elle en sort plus belle ; luttez, elle renversera glorieusement son vainqueur dont les forces sont restées entières, et livrera des batailles dont parleront les épouses de ses soldats. Non, je n'enverrai plus à Carthage des messages d'orgueil ; c'en est fait, c'en est fait de notre espérance, et de la fortune de mon nom, depuis qu'Asdrubal a péri. Il n'est rien que désormais ne puisse accomplir le bras des Claudius ; Jupiter les soutient de sa puissance protectrice, et de prudents conseils les dirigent à travers les dangers de la guerre. » .

Ailleurs (52), en refusant de chanter les longues guerres suscitées par la farouche Numance, le terrible Annibal et la mer de Sicile rougie du sang carthaginois, Horace ne les rappelle pas moins à notre souvenir par une habile prétérition. Il trouve encore le moyen de nous retracer les menaces de l'Étrusque Porsenna, la rivalité de Capoue, la révolte hardie de Spartacus, la soumission inquiète de l'Allobroge, les périls que font courir à Rome les enfants aux yeux azurés de la sauvage Germanie, l'inimitié des Marses auteurs de la guerre sociale, et la résistance que Rome a su leur faire (53). En un autre endroit apparaissent les grands vaincus de Rome, Pyrrhus et le grand Antiochus, le terrible Annibal (54). Il célébrera dignement les antiques vertus de ce temps où les temples des dieux seuls étaient de pierre (55), où l'or et les pierres précieuses étaient portés au Capitole en offrande aux divinités (56) et ne répandaient pas la corruption dans les familles. Nous avons vu tout à l'heure que, pas plus que Virgile, il ne redoutait de prononcer le nom et de célébrer le génie de Caton d'Utique, le dernier héros de la république, l'adversaire du fondateur de la nouvelle domination, celui qui, en se dérobant à sa clémence, diminua le plus son triomphe (57). Il l'a rappelé ailleurs (58) encore, en parlant de ces temps funestes où les jeux de la fortune, les terribles amitiés des grands, ont souillé les armes romaines d'un sang non encore expié, où le massacre des enfants de la Daunie a rougi les eaux de toutes les mers et taché tous les rivages. C'est alors qu'au milieu de la soumission universelle résiste l'indomptable, la farouche vertu de Caton, que le poëte ne condamne pas. Les âmes étaient pleines du souvenir de la guerre civile ; il n'a pas essayé d'en atténuer les horreurs. Au contraire, il semble s'être complu dans ces tristes images. Il est le fidèle interprète des sentiments de ceux qui vivaient alors, qu'avaient épouvantés les proscriptions et les combats sans cesse renouvelés. Horace s'y était trouvé mêlé plus que personne, et il en parle en témoin qui en a été frappé, soit lorsqu'il conseille à ses concitoyens de fuir le spectacle affreux de Rome se détruisant par ses propres forces (59), soit lorsqu'il attribue au ressentiment des luttes fratricides la colère des dieux qui s'annonce par d'effrayants prodiges (60).

(49) *Odes*, IV, 7, 15.
(50) *Odes*, III, 5, 11.
(51) *Odes*, IV, 3.

(52) *Odes*, II, 12.
(53) *Epod.* XVI, 3 et suiv.
(54) *Odes*, III, 6, 35.
(55) *Odes*, II, 15, 20.
(56) *Odes*, III, 24, 48.
(57) *Odes*, I, 12, 35.
(58) *Odes*, II, 1.
(59) *Epod.* XVI.
(60) *Odes*, I, 2.

ou bien lorsqu'il gémit des dangers auxquels de nouveau s'expose le vaisseau de la république (61). C'est en pensant à ces maux que, lorsque le premier feu de l'âge se fut amorti, il a compris les bienfaits de la paix, et qu'il s'est tourné du côté du pouvoir réparateur, — du moins il pouvait alors paraître tel, — qu'il avait d'abord combattu. Est-il nécessaire ici pour moi d'entreprendre l'apologie du changement politique d'Horace après les convaincantes démonstrations qui ont été données dans cette chaire même (62)? Il me suffit de signaler qu'Horace était l'organe du sentiment le plus général, et, ce qui est de mon sujet particulier, qu'il traduisait éloquemment les aspirations du peuple romain presque entier. C'est avec lui qu'il célèbre la victoire d'Actium, remportée sur une reine étrangère entourée d'un vil troupeau d'eunuques, qui tramait dans sa démence la ruine du Capitole (63); c'est avec lui qu'il chante Auguste, vainqueur à la fois des Bretons et des Daces, des Cantabres et des peuples de l'Orient, recevant les drapeaux de Crassus, et dictant ses lois aux Parthes inquiets (64); c'est avec lui qu'il prend part, dans les grandes odes du quatrième livre, aux victoires remportées par Drusus et Tibère sur les Rhètes et les Vindéliciens. C'est avec lui enfin qu'il célèbre le pouvoir qui, au dedans comme au dehors, a fait Rome prospère (65) :

« Ton âge, ô César, a ramené dans nos champs la fertilité; il a rendu à Jupiter protecteur de notre empire les enseignes que les Parthes ont enlevées, pour nous les remettre, aux portes orgueilleuses de leurs temples; il a fermé le sanctuaire de Janus Quirinus; il a imposé un frein à la licence égarée hors des voies du bon ordre; il a banni le crime et rappelé les antiques maximes, grâce auxquelles le nom latin s'est illustré; la puissance de l'Italie s'est accrue; la gloire et la majesté de l'empire se sont étendues des bords de l'Hespérie où le soleil se couche à ceux qui voient son lever. Tandis que César est le gardien de l'Etat, ni les fureurs civiles, ni la violence qui les accompagne ne détruiront notre repos, non plus que la colère qui aiguise les armes et anime les unes contre les autres les villes infortunées. Ni ceux qui boivent les eaux profondes du Danube, ni les Gètes ne cesseront d'obéir aux ordres que donne la race des Jules, ni les Seres, ni les peuples nés près du cours du Tanaïs. Et nous, et les jours ordinaires et les jours de fête, autour des présents du joyeux Bacchus, avec nos enfants et nos femmes, après avoir, selon les rites, adressé nos prières aux dieux, nous chanterons, comme l'ont fait nos pères, en mêlant nos voix aux sons de la flûte lydienne, les vertus des anciens héros, Troie et Anchise, et la race de la bienfaisante Vénus. »

Les derniers vers de cette ode, où se trouve si heureusement rappelée une coutume que mentionne Caton et dont Cicéron a gardé le souvenir (66), nous permettent d'aborder un des côtés les plus intéressants de cette poésie romaine d'Horace. Dans les pièces nombreuses et de genre si divers dont se compose son recueil, il n'a pas seulement chanté Rome héroïque, Rome turbulente ou guerrière. Il l'a peinte aussi sous des aspects plus modestes et plus riants. Rigault vante surtout les grandes odes d'Horace comme celles où il s'est montré le plus Romain, mais il ne l'est pas moins lorsque sa muse descend de ces hauteurs du genre lyrique. Virgile a essayé dans son *Enéide* de donner, au moins d'une façon accessoire, des aperçus sur la vie romaine des anciens et des nouveaux temps; il a souvent mêlé les détails, de manière à représenter à la fois ce qui pouvait peindre les diverses époques de Rome, soit lorsqu'il a retracé les mœurs rustiques des anciennes populations de l'Italie, soit lorsqu'il a décrit les palais de ses héros, leurs festins, leurs sacrifices, leurs opérations militaires. Mais le plan de son poëme, la nature de son sujet, l'ont souvent arrêté. Horace, dans ses pièces d'une courte étendue, était moins gêné par les cadres, qu'il renouvelait à son gré. Aussi est-il un peintre plus complet et plus minutieux que son émule. Tout en lui devait charmer ses compatriotes, en s'adressant à leurs souvenirs personnels. De quelque chose qu'il parle, ses paysages sont romains et choisis, soit dans la ville même, soit dans ces régions voisines où le citadin allait se délasser du tumulte de Rome. Il proclame qu'il les préfère aux séjours les plus célèbres de la Grèce (67). Aussi, nous revoyons sans cesse le Tibre aux eaux jaunâtres (68) et le Champ de Mars où s'exerce la jeunesse romaine (69); nous voyons à l'horizon les sommets du Soracte et ceux du Lucrétile (70); nous nous promenons à Préneste (5) ou sous les frais vergers de Tibur, arrosés de mille ruisseaux (72), près de la fontaine Albunée (73), ou près de la source de Bandusie (74). Si nous nous écartons, c'est pour aller jusqu'au lac d'Albe (75), jusqu'à Baïa (77), séjour temporaire de l'aristocratie, sur les bords du silencieux Liris (77) ou de l'impétueux Aufide (78). Plus loin apparaissent l'Algide et ses sombres forêts (79), le mont Gargan (80) et les hauteurs des Péligniens (81). C'est là qu'habite encore une race de paysans que n'a point chassés l'avide envahisseur, jaloux d'élever ses palais où se dressait une pauvre cabane; ils descendent de ces robustes soldats dressés à retourner, avec le hoyau sabin, la terre agglomérée en lourdes mottes, à rapporter le bois coupé dans la forêt sur l'ordre d'une mère rigide, quand le soleil déplaçait l'ombre des montagnes, et à délivrer du joug les bœufs fatigués, quand son char en fuyant amenait le temps du repos désiré (82). Le poëte raille quand il met dans la bouche de l'usurier Alfius un tableau si pénétrant de la vie rustique de son temps, sorte de Géorgiques en miniature (83). Mais il ne raille que dans les deux derniers vers, et sa peinture n'en est pas moins

(61) *Odes*, I, 14.
(62) Voyez M. Patin, *Etudes sur les tragiques et les moralistes d'Horace*, p. XXVI et suiv.
(63) *Odes*, I, 37.
(64) *Odes*, III, 8, IV, 15; *Ep.* I, 18, 56.
(65) *Odes*, IV, 15.
(66) Cic., *Brutus*, XIX, 75, *Tusc.*, IV, 2, 3.
(67) *Odes*, I, 7; *Ep.*, I, 11.
(68) *Odes*, II, 3, 18; I, 2, 13; I, 8, 8.
(69) *Odes*, IV, 1, 40; *A. P.* 162; *Odes*, I, 8, 4; *Ep.* I, 6, 59; I, 7, 59.
(70) *Odes*, I, 9, 2; I, 17, 11.
(71) *Odes*, III, 4, 23; *Ep.*, I, 2, 2.
(72) *Odes*, I, 7, 21; I, 18, 2; II, 6, 5; III, 4, 23; IV, 2, 43, etc.
(73) *Odes*, I, 7, 12.
(74) *Odes*, III, 13, 1.
(75) *Odes*, IV, 1, 19.
(76) *Ep.*, I, 1, 84; *Odes*, III, 4, 24; II, 18, 20; *Ep.*, I, 15, 2.
(77) *Odes*, I, 31, 7.
(78) *Odes*, III, 30, 10, IV, 14, 25, IV, 9, 2; *Sat.* I, 1, 58.
(79) *Odes*, I, 21, 6; III, 23, 9; IV, 4, 58.
(80) *Odes*, II, 9, 7.
(81) *Odes*, III, 19, 8.
(82) *Odes*, III, 6, 38.
(83) *Epodes*, II.

vive. Il ne raille plus lorsque plus tard il parle à l'une de ces villageoises qui croient à Faune et à Sylvain et lui adresse la charmante pièce où est célébré le culte des Lares et des Pénates (84) :

« Si, lorsque la lune est nouvelle, tu lèves pieusement tes mains vers le ciel, rustique Phidylé, si avec un peu d'encens et de blé nouveau, si avec le sang d'une truie avide, tu cherches à rendre propices les dieux Lares, ta vigne féconde ne sentira point les atteintes du mortel Africus, ton champ ne connaîtra point la rouille qui répand la stérilité, tes tendres élèves n'éprouveront pas l'influence pernicieuse de la saison des fruits. La victime qui, vouée au sacrifice, paît sur l'Algide couvert de neige au milieu des chênes et des yeuses, ou qui croît dans les prairies voisines d'Albe, teindra de son sang la hache des pontifes. Mais toi, il ne t'est pas nécessaire de solliciter, en immolant de nombreuses brebis, la faveur de ces humbles dieux que tu couronnes de romarin et de légères branches de myrte... Quand une main pure touche l'autel, ce n'est pas avec des offrandes magnifiques qu'elle ramène les Pénates, dont l'affection s'est un moment détournée ; il lui suffit du gâteau sacré et de quelques grains de sel petillant. »

Si les *Odes* renferment un si grand nombre de détails profondément nationaux à tous les égards, les *Satires* et les *Épitres* ne sont pas moins romaines. Comme on l'a dit si ingénieusement et si fortement, c'est la comédie de Rome (85), où ses mœurs sont peintes au naturel, d'une touche à la fois vive et précise, qui met au jour les vices, les défauts, les ridicules de la société du temps, où les originaux reparaissent quelquefois avec leurs noms : avares, débauchés, ambitieux, parasites, gens de lettres, auteurs et critiques. Dans le même tableau, les principes qui au gré du poëte doivent gouverner la société, les modèles sur lesquels elle doit se régler, forment contraste avec les erreurs qu'elle doit éviter, et les exemples qu'il lui faut proscrire. A côté de ces nobles dissipateurs qui mêlent à leur profusion de sordides épargnes (86), nous voyons Scipion, le vainqueur de Carthage et Lélius, se jouer avec Lucilius (87). A côté des préceptes de cuisine du raffiné épicurien (88), nous avons ceux du sage rustique Ofellus (89). A côté de l'éducation utilitaire et prétentieuse que font donner à leurs fils les demi-bourgeois enrichis (90), nous avons l'éducation simple et soignée que le père d'Horace lui procure. A côté des retentissants concours du Palatin jugés par Métius Tarpa (91), nous avons ces conversations intimes où Virgile, Varius et Horace, soumettaient leurs ouvrages à Quintilius (92). La philosophie d'Horace est celle même de Rome oscillant sans cesse entre les deux doctrines qui alors se partageaient le monde, celle d'Épicure et celle des stoïciens, inclinant tantôt vers l'une et tantôt vers l'autre, selon l'âge, les circonstances, la disposition d'esprit, n'en acceptant aucune absolument, surtout dans ce qu'elles ont d'extrême et d'exclusif, et se refusant aux spéculations systématiques pour se renfermer dans les applications morales. La Rome aristocratique, la Rome bourgeoise, la Rome lettrée, la Rome humble et modeste, presque celle des artisans (93), reparaissaient toutes chez lui aux yeux des Romains. Si j'ai cité plus haut deux vers du poëte en les lui appliquant, pour montrer que ses œuvres offrent sa vivante image, je puis, je crois, les rappeler encore, pour dire qu'elles offrent la vivante image de tout ce qui l'a entouré, et que par une puissance de reproduction incomparable il a pu donner une existence immortelle à tout ce qui a frappé son esprit ou ses regards :

> Quo fit ut omnis
> Votiva pateat veluti descripta tabella
> Vita urbis (94).

Contrairement à ce que je viens de dire, Horace est quelquefois représenté comme un poëte peu romain, et les principaux arguments que l'on fait valoir pour soutenir cette opinion sont tirés de l'imitation constante des Grecs que l'on remarque dans ses œuvres et aussi des jugements qu'il a portés sur l'ancienne littérature de son pays. C'est un poëte à moitié grec, dit-on, et par le choix de ses sujets et par la manière de les traiter. Il emprunte ses rhythmes, ses cadences, sa versification, ses formes de style, à la Grèce ; il recommande l'imitation des Grecs, et décourage celle que quelques-uns de ses contemporains voulaient faire des premiers écrivains latins. Il me semble que les développements qui précèdent répondent suffisamment à la première de ces objections. Sans doute il y a des noms grecs, des allusions à des coutumes ou à des traditions grecques dans les œuvres d'Horace, et il ne pouvait se faire qu'il n'y en eût pas, quand on songe quelle place à cette époque l'art grec, l'esprit grec, la langue grecque, s'étaient faite dans Rome. Mais un observateur impartial et suffisamment éclairé sur les antiquités romaines n'aura pas de peine à voir que le cadre, les détails, les mœurs, les souvenirs empruntés à Rome fourmillent, sont infiniment plus nombreux et noient pour ainsi dire le petit nombre de traits dus à la Grèce. Quant à la forme de ses poëmes, Horace, en la prenant chez les Grecs, n'a fait que suivre l'exemple de tous ceux qui l'avaient précédé, sans en excepter un seul. Les auteurs de vers saturniens eux-mêmes ne se servaient pas du vieux rhythme italien, reposant uniquement sur la cadence de l'accent et sur l'allitération. Névius usait d'un vers où dominaient les principes de quantité importés de la Grèce, mais où la reproduction artistique était grossière et incomplète. Ennius, si fier d'être devenu Romain, fut l'un des plus ardents propagateurs de la poésie grecque et de ses formes, et celui qui certainement donna à la littérature romaine, dans le sens de l'imitation des Grecs, l'impulsion la plus décisive. C'est dans les comiques et dans les tragiques grecs que Plaute, Cécilius, Térence, Pacuvius, Attius, avaient puisé le fond de leurs œuvres, c'est sur de tels modèles qu'ils en avaient conçu la forme. Horace, en signalant la nécessité de manier sans cesse jour et nuit les chefs-d'œuvre de la Grèce (95), était donc fidèle à la tradition constante de tous ceux qui ont voulu illustrer

(84) *Od.*, III, 23.
(85) M. Patin, *Mélanges*, p. 157.
(86) *Sat.*, I, 6, 124.
(87) *Sat.*, II, 1, 73.
(88) *Sat.*, II, 4.
(89) *Sat.*, II, 2.
(90) *Sat.*, I, 6, 70 et suiv.
(91) *Sat.*, I, 10, 38.
(92) *A. P.*, 438.
(93) *Epp.*, I, 7, 94.
(94) *Sat.*, II, 1, 16.
(95) *A. P.*, 248.

Rome par la poésie et l'éloquence. Il est injuste de lui adresser un reproche que tous les écrivains soucieux du progrès des lettres romaines et capables de comprendre comment ce progrès pouvait s'accomplir, ont également mérité. Dans son imitation il a été, grâce au temps où il a vécu, grâce aux efforts de ceux qui étaient venus avant lui, grâce aussi à son choix et à son propre génie, plus exact et plus parfait que la plupart des autres. Il a cherché à doter la Muse latine des formes rhythmiques de la poésie éolienne, comme Plaute avait essayé de la pourvoir des riches variétés de vers du chœur comique, et il a mieux réussi pour avoir mieux proportionné sa tentative à ses forces, usant du précepte, si souvent rappelé depuis, de son *Art poétique* (96) :

> Sumite materiam vestris, qui scribitis, æquam
> Viribus, et versate diu quid ferre recusent
> Quid valeant humeri.....

C'est ainsi que, prenant pour modèle Alcée, Sappho, Archiloque, il s'est toujours refusé, malgré les sollicitations de ses amis, à rivaliser avec Pindare et sa puissante poésie (97). Enfin il a choisi le genre littéraire le plus éminemment romain, la satire et l'épître, qui n'en est qu'une forme un peu adoucie, et y a excellé. Quant à ses prédécesseurs, on peut accorder qu'il s'est exprimé sur leur compte, je ne dirai pas avec injustice, mais d'une manière incomplète. Il a, dans ses jugements, fait ressortir leurs défauts et, en cela, il avait raison; il n'a pas assez signalé leurs qualités. Mais les polémiques qu'il a soutenues contre les partisans à outrance des anciens poëtes, les Tigellius, les Fannius et d'autres (98), expliquent les écarts apparents de son jugement. Il combattait de vaines superstitions capables d'égarer le goût du public, et dont ses ennemis se servaient pour l'attaquer personnellement. Il rendait pourtant implicitement un juste hommage à ces anciens, lorsque, cherchant à donner le type du style vraiment poëtique, il citait de beaux vers du vieil Ennius (99), lorsqu'il s'inspirait à chaque instant de Catulle et de Lucrèce, lorsqu'il imitait sans cesse Lucilius en le perfectionnant, en un mot lorsqu'il unissait dans ses poëmes, de même que Virgile, les emprunts faits à la Grèce et à l'Italie. Son *grécisme* n'était pas une servile traduction des images, des formules poëtiques, des souvenirs mythologiques qu'avaient employés les poëtes grecs. En cela il s'est toujours séparé de la nouvelle école poëtique, qui ne savait marcher toute seule et qui, toujours sur les traces de ceux qui jadis avaient vécu à Alexandrie, les copiait sans goût et sans originalité. Horace a pris dans ses modèles grecs de quoi donner à sa langue et à son style la nuance et le coloris que demande le véritable art. Il s'approprie les fleurs qu'il recueille çà et là, leur fait prendre racine dans le sol romain, et crée réellement, comme il s'en vante, une poésie véritable. Il a raison de s'écrier à plusieurs reprises qu'il fait entendre un chant latin. Quirinus, d'après le récit, lui a interdit de faire des vers grecs (100). Rome l'a déclaré lui-même un de ses chantres (101) [illegible] peut, sans que personne le doive contester, se féliciter que les passants le désignent du doigt comme le maître de la lyre latine (102).

Aussi bien il a vécu dès son enfance de la vie rustique des anciens Italiens, errant sur le Vulturne et les collines de Bantia, assistant à ces scènes de vendanges où se donnait librement carrière la séve originale et puissante de la race (103). Il a reçu l'éducation romaine, la vraie, celle qui consiste en exemples dus à l'expérience pratique, tels que son père lui en signalait (104). Caton assurément n'en donnait pas d'autres à son fils. Enfin s'il a été, comme l'élite de Rome, se polir à Athènes, il a toujours été le rejeton de ces vieux colons que Rome autrefois, après avoir chassé la population sabine, envoya sur les frontières du pays grec pour que son territoire fût à l'abri des incursions de l'ennemi (105) :

> Nam Venusinus arat finem sub utrumque colonus,
> Missus ad hoc, pulsis, vetus est ut fama, Sabellis,
> Quo ne per vacuum Romano incurreret hostis.

Aussi a-t-il le droit de se promettre une immortalité unie à celle de Rome (106). Tant que le pontife, accompagné de la Vestale silencieuse, gravira les degrés du Capitole (nous pouvons dire : tant que subsistera le souvenir de Rome), sa gloire toujours nouvelle croîtra d'âge en âge, liée à celle de la ville éternelle. Sur les bords où retentit l'impétueux Aufide, dans les champs mal arrosés où Daunus régna sur des populations agrestes, on dira que, sorti de bas lieu, mais s'élevant par son mérite, le premier il sut faire passer les chants de l'Éolie dans la poésie italienne.

E. Benoist.

(96) [illegible] *P*. [illegible].
(97) *Odes*, IV, 2.
(98) *Sat.* I, 10 [illegible].
(99) *Sat.* I, 4, 61.
(100) *Sat.* I, 10 [illegible].
(101) *Odes*, IV, 3, 1.

(102) *Odes*, IV, 3, 22.
(103) *Sat.*, I, 7, 30.
(104) *Sat.* I, 4, 105 et suiv.
(105) *Sat.*, II, 1, 35.
(106) *Odes*, III, 30, 8 et suiv.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Le champ de bataille et le monastère de Borodino

(Premier article)

De Moscou à la station de Borodino, il y a environ 114 verstes : trois ou quatre heures de chemin de fer. Quand le train s'arrête et qu'on entend crier *Borodino!* les récits que nous ont faits dans notre jeunesse les survivants de l'expédition de 1812, toutes les scènes tragiques de cette prodigieuse campagne, l'histoire quelque peu mêlée de légende, les redoutes enlevées par la grosse cavalerie, tout vous revient alors à la mémoire, et ce nom de Borodino retentit à l'oreille comme avec un accompagnement de lointaine canonnade.

On descend : la station est, comme souvent en Russie, assez loin du village. C'est une maisonnette en bois d'assez pauvre apparence, perdue au milieu d'une solitude. Pourtant il y a non loin de là une autre *isba* sur le seuil de laquelle une nichée de gamins tout déguenillés se roulent au soleil.

On nous avait dit que nous y trouverions des chevaux, mais il n'y en a pas, et d'ailleurs il n'y en a pas besoin. Le couvent et le champ de bataille de Borodino sont à une demi-heure seulement. Un grand gaillard, à cheveux roux ébouriffés, à chemise rouge, les pieds nus, qui passait par là avec d'autres paysans, consent à porter notre bagage, c'est-à-dire notre déjeuner, et nous voilà en route !

Nous traversons un bois de bouleaux ; puis un chemin de sable blanchâtre nous conduit par d'immenses champs de seigle. Où nous sommes, il n'y a pour ainsi dire pas d'horizon ; tout autour de nous des bois, des replis de terrains. On se trouve dans une véritable solitude ; et pourtant c'est ici que commence le champ clos où se heurtèrent, il y a soixante-deux ans, la grande armée napoléonienne et la dernière armée des Russes !

La petite plaine où nous cheminons se trouvait sur les derrières de l'armée russe, était occupée par ses réserves. Elle est aujourd'hui si paisible, elle a si peu de pittoresque, si peu d'allures tragiques, elle est, pour tout dire, si prosaïque qu'on a peine à la repeupler de ces souvenirs terribles. On se laisse aller à jouir de ce calme, de ce bon soleil d'automne qui essaye de mûrir ce froment du nord. Tout à coup, à notre droite, sans que rien nous prépare à cette apparition, se dresse une église orthodoxe, toute colorée, toute bigarrée, avec ses cinq dômes d'étain. Rien que ces altières coupoles, rien que ces vives couleurs, éclatant au milieu de cette campagne décolorée, vous avertissent qu'ici il y a eu quelque chose. C'est la grande église du couvent fondé par Mme de Toutchkof sur l'emplacement des trois petites redoutes Bagration, où, dans la matinée du 7 septembre 1812, se porta d'abord le fort du combat.

En face de nous émerge d'un profond ravin un petit village de bois et de chaume, à la teinte uniforme de sépia : c'est le village de Séménofskoe. Il était presque au centre de la position russe et il fut brûlé à ras du sol dès les débuts de la bataille. A droite et en avant, derrière un bouquet de bois, sur une espèce de mamelon, s'élève une haute et sombre colonne qui marque l'emplacement de la « grande redoute », le nœud de toute la position. Beaucoup plus à droite, on voit apparaître dans un fouillis d'arbres le clocher d'une petite église : c'est le village de Borodino. Or le couvent, le village de Séménofskoe, la grande redoute, le village de Borodino, marquèrent, dans la journée du 7, le front de l'armée russe.

I

Pour aller au monastère, il faut traverser le village de Séménofskoe. C'est bientôt fait, car il ne se compose que d'une rue. A droite de cette rue, assez large, sont les maisons proprement dites ; à gauche, un tas de petites huttes de bois ou de clayonnage, qui sont les dépendances. Le sapin des maisons d'habitation est de meilleure qualité, le châssis de leurs petites fenêtres a été mis en couleur ; mais le toit n'en est pas plus élégant que celui des étables à pourceaux ou des remises à fagots. Il se compose d'un chaume ébouriffé, sur lequel on a posé, pour le défendre du vent, des perches noueuses, tordues, jetées pêle-mêle, au hasard. Çà et là des tas de paille ou de foin où se vautrent les gamins du village. Tout cela me fait l'effet d'une boîte d'allumettes : la première étincelle tombant sur ce sapin, sur ce chaume, sur cette paille desséchés et surchauffés par le soleil d'août, suffira pour tout enflammer. On comprend alors pourquoi un si grand nombre de villages russes éclairèrent le passage de la grande armée et la retraite de l'armée russe. Un obus n'est même pas nécessaire : il suffit qu'un grognard ait secoué là son *brûle-gueule*. L'année dernière, en octobre, le village a brûlé tout entier ; et cette fois Napoléon et la grande armée en étaient bien innocents. Ce sont des accidents qui ne comptent pas : quand tout est fini, on va couper quelques arbres dans la forêt, on relève les *isbas* de sapin, on refait les toits de chaume, et c'est à recommencer. On prétend que la Russie tout entière prend feu tous les sept ans.

Séménofskoe n'est même pas indiqué dans le grand *Dictionnaire géographique de l'empire russe* (1). Un poteau placé à l'entrée du village indique qu'il renferme neuf *dvori* (feux ou maisons) et 46 âmes : 46 âmes de paysans mâles, bien entendu ; les femmes ne comptent pas dans la statistique russe. Mais ce poteau est vieux, Séménofskoe s'est agrandi depuis : il compte maintenant douze feux. Les cartes topographiques indiquent qu'il est construit sur la Sémenovka, laquelle coule au fond du ravin et se grossit de la Kamenka, la *pierreuse*. J'ai vu le ravin, qui est assez profond, mais non le ruisseau : peut-être n'était-il pas en fonds ce jour-là. Nous suivons la rue du village : de grosses gaillardes en mouchoirs rouges, solidement bottées ou les pieds nus, nous regardent et rient comme font les paysans en tout pays, sans savoir pourquoi. Un gamin nous demande si nous n'aurions pas besoin de quelque chose. Nous le remercions avec d'autant plus d'effusion que ce *quelque chose* se composerait, tout au plus, d'un peu de pain noir.

Nous arrivons au couvent, dont nous distinguons maintenant la disposition. Comme tous les couvents russes, il est entouré d'une muraille et renferme plusieurs églises. En dehors de l'enceinte, il y a une *gostinitsa*, une hôtellerie pour les pèlerins, proprement servie par trois religieuses, qui semblent enchantées de voir des hôtes. Il y a deux ou trois chambres garnies de divans : dans l'une de ces chambres, un portrait de Napoléon, — une lithographie russe apparemment. Voilà bien « l'homme fatal » qui a imprimé si profondément sur cette terre sa trace sanglante. Il est là, avec un air encore plus *fatal* et plus sinistre qu'ailleurs, avec son petit chapeau, sa redingote grise, dont le vent du pôle semble fouetter les pans, cherchant à se réchauffer à un feu de bivouac, tandis que l'ouragan du nord fait craquer et ployer sur sa tête les branches des sapins.

Une religieuse consent à nous faire les honneurs du couvent. Sa complaisance est à toute épreuve ; avec sa robe noire, son voile noir, son bonnet noir pointu, elle est partout devant nous, ouvrant et fermant d'innombrables portes. Elle tient à ne rien nous laisser perdre ; nous avons bien de la peine à nous tirer du réfectoire, de la boulangerie, de la cuisine, etc. De bonnes filles, ces religieuses : en voilà qui aident les mougiks à atteler leurs chevaux et qui mettent la main à la besogne comme des garçons. Notre guide nous raconte comment le sol qui porte le couvent est saturé d'ossements humains. Quand on creusa les fondations de la grande église,

(1) Publié par M. P. Semenof, au nom de la Société géographique de Russie.

on en mit au jour un grand nombre. A des napoléons d'or qui s'y trouvaient mêlés, on reconnut que des Français avaient été ensevelis pêle-mêle avec les Russes sur le terrain qu'ils s'étaient si ardemment disputé.

Comme nous nous étonnions qu'on n'eût pas recueilli dans une sorte de petit musée les objets trouvés dans les fouilles, on nous conduisit chez l'abbesse, qui nous reçut avec beaucoup de courtoisie. Elle avait bien quelques-unes de ces reliques, mais en petit nombre : des croix de Saint-Georges, des boutons d'uniformes, des balles, de la mitraille. On parla des morts qui reposent sous les églises du couvent, de ces ossements qu'on avait exhumés. L'abbesse nous dit qu'on les avait ensevelis ensemble et que, sans distinction d'orthodoxes ou de non orthodoxes, on avait dit sur tous les prières des trépassés. « Ne sont-ils pas tous chrétiens? disait-elle, et le couvent n'est-il pas institué pour tous? » Mot touchant inspiré par une piété sans fanatisme. Mais on peut regretter que sur les corps de tant de braves fils de la Gaule il ne s'élève pas un seul monument. Les morts de Sébastopol sont plus heureux : ils reposent en terre russe dans un cimetière français. Ceux de 1812, on les a oubliés dans le nord lointain. Et pourtant un simple obélisque sur ce sol redevenu ami nous honorerait en eux et serait comme un gage de réconciliation!

La religieuse qui nous servait de guide, tout en cheminant, causait. Elle nous racontait comment, une nuit, des brigands voulurent escalader le monastère ; mais quand ils furent en haut des murs, ils virent dans l'enceinte une telle multitude de guerriers qu'ils faillirent tomber à la renverse. Si tous ceux qui dorment ici reformaient leurs rangs, ils feraient en effet une terrible garnison! C'est ici que se trouvaient ces trois petites redoutes qu'on appelait « les flèches de Bagration » et qui depuis le début de la bataille jusqu'au milieu de la journée furent quatre fois prises et reprises. Contre elles tonnèrent cent deux canons français ; contre elles le maréchal Davoust, les généraux Compans et Friant conduisirent les colonnes qui se heurtèrent aux baïonnettes des grenadiers Voronzof. Contre elles le roi de Naples, Murat, lança ses uhlans polonais, ses dragons wurtembergeois. Ici il y eut, tant l'acharnement fut grand, une véritable boucherie de généraux : c'est ici que Compans fut renversé d'un biscaïen, que Davoust tomba sous son cheval, que Planzonne fut tué, le général westphalien Lepel, blessé. Du côté des Russes, presque tous les chefs furent atteints, et le prince Bagration, qui commandait leur seconde armée, fut blessé mortellement.

II

C'est sur une de ces trois *flèches* que s'élève le temple funéraire consacré à la mémoire du général-major Toutchkof. De toutes les églises que renferme le couvent, ce n'est ni la grande église aux cinq coupoles, ni celle de la Trapéza, récemment bâtie contre les murailles du monastère, qui excitent le plus d'intérêt. C'est ce petit *naos* que soutiennent quatre colonnes à la grecque au pied desquelles sont des trépieds antiques. Telle était la tyrannie du mauvais goût du temps : la douleur la plus sincère était obligée d'en passer par ces colonnes et par ces trépieds et de revêtir ces formes païennes. Cette église étant un monument funèbre, tout à l'intérieur est sévère et nu. Sur les murs ni ornements ni images. L'iconostase est en bronze. A droite, une croix de marbre blanc avec cette inscription : « Souviens-toi, Seigneur, dans ton royaume, d'Alexandre mort dans le combat. » Dans ce sanctuaire consacré à sa mémoire, Alexandre Toutchkof n'a pas de tombe : son corps n'a pu être retrouvé. A gauche, deux dalles entourées d'une grille de fer recouvrent le corps de Margarita Mikhaïlovna, la veuve du général, première abbesse du couvent, et de son fils mort à seize ans. L'image du Christ qui orne l'église est celle qui appartenait au régiment de Revel à la tête duquel Toutchkof mourut sur la redoute.

Hors du temple, derrière l'autel, s'élève un bouleau avec cette inscription : « Sur cette batterie fut tué Alexandre Alexiévitch Toutchkof le 26 août (style russe) 1812. » Quant à la redoute que surmonte le monument, elle a été conservée en partie. Mais ses parapets, son gabionnage que foudroyèrent cent canons français, ont disparu ; plus tard, elle a été rasée à moitié de sa hauteur primitive. Le terre-plein qui entoure la petite église est consacré à la sépulture des sœurs : ces pauvres filles reposent ainsi dans une terre trempée du sang des braves. Quant aux deux autres redoutes, l'une existe encore sous la forme d'un tertre planté d'arbres; l'autre, à ce qu'on m'a dit, se trouvait où est maintenant l'hôtellerie.

Après la chapelle funéraire, il faut aller à la cellule qu'a occupée Maria Mikhaïlovna. Ce n'était d'abord qu'un petit bâtiment provisoire, une maison de garde, dans laquelle la veuve de Toutchkof s'installait quelquefois avec son fils pour surveiller les travaux de la chapelle. Elle devint son habitation particulière.

Cette cellule, consacrée par la présence de la fondatrice du monastère, a été conservée dans son état primitif. Elle est pleine de souvenirs : on y retrouve à la fois l'épouse et la mère malheureuses, et la femme du monde qui a renoncé à tout pour se consacrer à la prière. Ces fauteuils, ces meubles, ce sont ceux qui ornaient le cabinet de Toutchkof; cette petite armoire renferme les jouets du fils bien-aimé; c'est avec cette icône que le général, avant de partir pour la fatale campagne, bénit sa femme et son enfant. Ces lettres, précieusement conservées par la piété des sœurs, ce sont celles que l'abbesse échangea avec les siens, avec son ami l'archevêque Philarète, avec les membres de la famille impériale. Deux miniatures représentent le père et le fils, une autre Mme Toutchkof en costume d'abbesse. Au réfectoire du couvent, on retrouve leurs trois portraits à l'huile.

Et ce qui frappe dans ces portraits, c'est la différence d'âge que le temps a mis entre ces physionomies. Le général est en costume militaire, avec le haut collet brodé qui monte jusqu'au menton. La figure est douce, l'œil bleu, la bouche bien dessinée, comme les bouches du XVIIIe siècle. C'est joli, c'est gracieux; c'est le portrait d'un homme jeune, comme le furent presque tous les héros de cet âge épique. Le portrait de l'abbesse fait contraste. On dirait qu'elle ait voulu s'enlaidir et se vieillir à plaisir. Ce noir costume, ces draperies sévères, ces bandeaux qui cachent le front et les joues et ne laissent plus saillir qu'un visage ridé, bistré, ravagé par l'âge et les austérités, ces yeux rougis par la vieillesse ou par les larmes, produisent une vive impression. Cette jeune veuve est devenue une vieille femme, tandis que son mari est resté jeune, éternellement jeune. Par une étrange abnégation, il semble qu'elle n'ait plus voulu être que l'aïeule du bien-aimé.

Ces trois portraits, celui du brillant général, de la reli-

gieuse décrépite, de l'enfant pâle et souffreteux, racontent une de ces tragédies de famille comme celles que les batailles laissent après elles. Mais l'histoire de Toutchkof a un attrait particulier, à la fois romanesque et mystique. J'en emprunte quelques traits à une récente publication de T. Tolytchef (1); — je laisse à l'auteur, puisqu'*elle* le désire, ce nom masculin qui n'est qu'un pseudonyme : mais une femme seule a pu raconter avec un sentiment si profond et si délicat une de ces infortunes sans mesure que la cruelle guerre trouve moyen de rendre presque banales.

III

Margarita Mikhaïlovna, fille de Michel Narychkine et de Barbara Volkonski, était à seize ans une enfant d'imagination et d'esprit vifs, curieuse des livres et du monde, adorée de sa mère bien qu'elle ne fût point une fille unique, et qui venait de faire auprès d'elle son entrée dans le monde. De haute taille, fort bien faite, de traits peu réguliers, mais d'une beauté spirituelle, avec des yeux vifs et un teint d'une blancheur éclatante, elle eut dans le monde tous les succès que peut souhaiter la vanité féminine. Par malheur, on se hâta un peu trop de la marier, et dans son inexpérience elle accepta ce qu'on lui proposa. Le mariage fut malheureux. L'homme était un de ces caractères comme en enfantait une époque intermédiaire entre la civilisation nouvelle et la barbarie antique, et qui inspiraient aux pessimistes occidentaux cette dure sentence « que les Russes étaient pourris avant d'être mûrs ». Pour être plus libre dans ses désordres, il signifia cyniquement à sa femme qu'elle eût à se considérer elle-même comme libre de sa personne. Si mal protégée, elle pouvait se perdre; un amour vrai la sauva. Celui qu'elle aima était une des connaissances de son mari, Alexandre Alexiévitch Toutchkof. Quand le divorce, provoqué enfin par ses parents, eut rompu des liens odieux, Toutchkof demanda sa main. Les Narichkine étaient trop effrayés de leur première expérience matrimoniale; ils refusèrent. Le prétendant éconduit fit preuve alors d'une constance et d'une fidélité comme on n'en trouvait plus que chez les Amadis de notre *Bibliothèque bleue*. Il voyagea, mais le chagrin d'amour voyagea avec lui. Du lointain Occident, il écrivait des lettres passionnées, que la vieille abbesse devait plus tard conserver longtemps dans sa cellule. Il lui adressait des vers dans ce goût :

> Qui tient mon cœur et qui l'agite
> C'est la charmante Marguerite.

Des années se passèrent : leur flamme fidèle (comment pourrais-je ne pas parler le langage du temps?) reçut enfin sa récompense. Les Narychkine donnèrent leur consentement. C'était un vrai mariage d'amour : les époux ne se quittèrent plus. Quand Toutchkof partit pour l'expédition de Finlande, sa femme voulut l'accompagner. Nul danger, nulle fatigue ne la rebuta. Elle coucha sous la tente ou dans les cabanes des paysans finnois. « Plus d'une fois, dit son biographe, il lui arriva de se déguiser en ordonnance, de cacher sous la casquette militaire ses longues tresses blondes et de suivre son mari sur un cheval du régiment. Son âme de feu se dépensait à soulager les blessés, les malades, les soldats indigents, les paysans foulés par la guerre. Le temps corrigea ce qu'il y avait de romanesque et d'exubérant dans cette passion. Elle avait perdu un premier enfant, elle en nourrissait un second. Quand arriva 1812 et que son mari se rendit à l'armée, elle dut se résigner cette fois, dans cette guerre sérieuse contre un Napoléon, à se séparer de lui et à se rendre chez ses parents de Moscou. Pourtant, comme les régiments de Toutchkof étaient cantonnés à Minsk, les deux époux purent faire route quelque temps ensemble avant de se séparer. Ils n'étaient accompagnés que d'une Française, Mme Bouvier, gouvernante de l'enfant; elle fut la meilleure amie de ceux que la guerre française allait rendre si malheureux. La dernière nuit, toute la compagnie coucha sur le plancher d'une cabane. Cette nuit-là, il arriva à Mme Toutchkof une chose étrange.

« Margarita Mikhaïlovna, dit son biographe, fatiguée d'une longue route, s'endormit promptement. Alors elle eut un songe. Elle vit suspendu devant elle un tableau sur lequel elle lut, tracés en lettres de sang et en langue française, ces six mots : Ton sort se décidera à Borodino! De grosses gouttes de sang se détachaient des lettres et ruisselaient sur le papier. La malheureuse femme poussa un cri et se leva en sursaut. Son mari et Mme Bouvier, réveillés par ce cri, coururent à elle. Elle était pâle et tremblait comme la feuille. « Où est Borodino? dit-elle à son mari quand elle put respirer; on te tuera à Borodino! — Borodino? répéta Toutchkof, — c'est la première fois que j'entends ce nom. » Et en effet le petit village de Borodino était alors inconnu. Margarita Mikhaïlovna raconta son rêve. Toutchkof et Mme Bouvier s'efforcèrent de la rassurer. Borodino n'existait pas, n'avait jamais existé, et d'ailleurs le songe ne disait pas qu'Alexandre y serait tué. L'interprétation de Marguerite était donc purement arbitraire. « Tout le mal vient, ajouta enfin le mari, de ce que tu as les nerfs un peu surexcités. Recouche-toi, pour l'amour de Dieu, et tâche de dormir. » Son sang-froid la calma un peu. La fatigue triompha de ce qui lui restait de terreur; elle se recoucha et s'endormit. Mais le même songe se renouvela; une seconde fois, elle revit la fatale inscription; elle revit ces gouttes de sang qui lentement, l'une après l'autre, se détachaient des lettres et ruisselaient sur le papier. De plus, elle vit cette fois, debout autour du tableau, trois personnages : un prêtre, son frère Cyrille Narychkine, et enfin son père, qui tenait dans ses bras le petit Nicolas, son enfant. Elle s'éveilla en proie à une telle agitation, que cette fois Alexandre fut sérieusement effrayé. A toutes ses paroles elle ne répondait que par des sanglots ou par cette question : « Où est Borodino? » Il finit par lui proposer d'examiner les cartes d'état-major et de se convaincre par elle-même qu'on n'y trouvait pas de Borodino. Il envoya aussitôt réveiller un de ses officiers d'ordonnance et lui demanda la carte. L'officier, surpris d'une demande aussi extraordinaire à pareille heure, l'apporta lui-même. Toutchkof la déploya, peut-être non sans un sentiment secret d'appréhension, et l'étendit sur la table. Tout le monde se mit à rechercher le nom fatal; personne ne le trouva. « Si Borodino existe réellement, dit Toutchkof en se tournant vers sa femme, à en juger par son nom il ne peut être qu'en Italie. Or, il est bien peu probable que les hostilités soient transportées là-bas; tu peux donc te rassurer. »

Mais elle ne se rassura point. Le maudit songe la poursuivait; c'est dans un désespoir affreux qu'elle se sépara de son mari. Toutchkof l'embrassa, la bénit pour la dernière fois, elle et son fils, et, debout sur la grande route, contempla

(1) *Spaso-Borodinski monastyr i eparchialnoe uchilitsa*, Moscou, 1874.

longuement la berline qui les emportait, jusqu'à ce qu'elle eût disparu à ses yeux.

Il écrivait souvent à sa femme, qui s'était établie dans une petite ville de district, Kinechma, afin d'être plus à portée de recevoir ses lettres. Elle attendait les jours de poste avec une fiévreuse anxiété. Arriva le 1er septembre (1), c'était le jour de sa fête. Elle entendit la messe et, revenue de l'église, se mit à sa table de travail; toute pensive, elle appuya sa tête dans ses mains, réfléchissant. Tout à coup elle entendit son père qui l'appelait. Elle pensa d'abord qu'il était revenu de la campagne pour passer ce jour avec sa fille; elle leva la tête..... Devant elle était le prêtre; à côté de lui son père, qui tenait le petit Nicolas dans ses bras. Tous les détails terribles de son rêve se représentèrent aussitôt à sa mémoire; il ne manquait que son frère Narychkine pour achever le tableau. « Où est mon frère Cyrille? » s'écria-t-elle d'une voix éclatante. Il se montra sur le seuil. « Tué! » murmura-t-elle, et elle tomba sans connaissance. Quand elle revint à elle, son père et son frère la soutenaient. « On a donné la bataille près de Borodino, » lui dit Cyrille à travers ses larmes.

Ce ne fut pas le seul drame qui terrifia cette famille. En arrière des redoutes Bagration, dans les bois d'Outitza, un combat s'était engagé entre les Polonais de Poniatowski et le corps de Nicolas Toutchkof; celui-ci fut blessé mortellement. Un autre frère, Paul, avait été blessé et fait prisonnier à Smolensk. Il fallait préparer leur vieille mère, Héléna, à tant d'affreuses nouvelles. Ses filles lui racontèrent que des bruits inquiétants circulaient, qu'on avait donné la bataille près de Moscou, qu'il fallait attendre l'arrivée d'Alexis qui, sans doute, devait tout savoir. Elle écouta silencieusement, sans hâter la cruelle explication. Enfin une de ses filles lui dit : « Mère, voici mon frère Alexis qui est revenu. » Il entra, et Héléna, sans lui donner le temps de l'embrasser, arrêta sur lui un regard pénétrant et lui dit : « La vérité! où est Nicolas? » Nicolas était de tous ses fils celui qu'elle préférait. « Il est blessé, reprit Alexis, très-dangereusement blessé. » Elle pâlit terriblement et répéta : « La vérité!... est-il vivant? » Pas de réponse. « Et Paul? demanda-t-elle après un instant de silence. — Il a été fait prisonnier à Smolensk; il est blessé. — Et Alexandre? — Tué, » dit Alexis d'une voix qu'on entendit à peine. Il se fit un silence de mort; puis les pleurs éclatèrent. Seule, la vieille mère ne pleurait pas. On la vit tout à coup se lever lentement de son fauteuil; mais elle n'eut pas la force de marcher, elle tomba à genoux à la place même où elle se trouvait. Les assistants entendirent ces mots prononcés d'une voix sourde : « Que ta sainte volonté soit faite! » Puis on la vit étendre les mains autour d'elle, comme si elle cherchait quelque chose à tâtons. « Soutenez-moi, dit-elle enfin; je ne vois plus! » Tous se précipitèrent pour la soutenir; elle se redressa et dit d'une voix plus ferme : « Je suis aveugle, grâce à Dieu; — je n'ai plus personne à regarder. » Quelques années après, l'impératrice lui envoya un célèbre oculiste; Héléna ne lui permit même pas de regarder ses yeux. « Veuillez exprimer toute ma reconnaissance à Sa Majesté, mais je ne regrette pas la perte de la vue... Je n'ai plus personne à regarder, » dit-elle encore.

(1) 13 septembre de notre style, six jours après la bataille.

IV

Peu de jours après le fatal message, la veuve d'Alexandre Toutchkof partit pour le champ de bataille de Borodino, encore couvert de presque tous ses morts. Un ami des Narychkine lui avait remis un plan de la bataille; on savait approximativement le point où Toutchkof était tombé. Un soldat du régiment de Revel avait raconté qu'un boulet lui avait enlevé les deux bras, et, comme on l'emportait de la batterie, un autre boulet lui avait cassé les deux jambes, et un troisième broyé la poitrine. On l'avait laissé là. Elle arriva dans cette plaine qu'empestaient trente ou quarante mille cadavres et dont les horreurs, après la bataille, avaient étonné Napoléon lui-même. La nuit tombait. On voyait flamber les bûchers sur lesquels on s'était décidé à brûler les morts, faute de pouvoir les ensevelir, et desquels s'exhalait une fumée lourde et infecte qui restait en suspens dans cet air chargé d'exhalaisons. Elle était accompagnée seulement d'un moine du monastère voisin, qui fit une prière pour tous ces morts; d'une main il jetait sur eux l'eau bénite, de l'autre il promenait sa lanterne sur leurs visages décomposés. Elle aussi se penchait sur eux, les retournait, dans l'horrible espérance de retrouver parmi eux le corps du bien-aimé. Son énergie la soutint dans cette recherche qui resta infructueuse; mais à peine eut-elle franchi la porte de la chaumière où l'attendait Mme Bouvier, qu'elle tomba sans connaissance.

Longtemps on craignit pour sa vie, pour sa raison. Par une froide soirée de novembre, elle dit à sa compagne : « Et qui nous garantit que ce soldat a dit la vérité? S'*il* avait été tué, j'aurais retrouvé son corps : ne les ai-je pas tous regardés? Son frère Paul a bien été pris; sûrement lui aussi est prisonnier. — Hélas! pas d'illusions, lui disait en pleurant la Française; s'il était prisonnier, on le saurait. — Et moi je vous dis qu'il est prisonnier... Peut-être même a-t-il réussi à s'échapper... Bien sûr il viendra ici... Qui sait? il n'est peut-être pas bien loin. Il faut le chercher... Seule... la nuit!.. » Cette nuit-là, Mme Bouvier entra dans la chambre de Mme Toutchkof : elle était vide. Effrayée, elle mit sur pied toute la maison. On suivit sa piste dans la forêt, aux lambeaux de son voile de crêpe accrochés aux buissons. On la retrouva, et non sans peine on la ramena chez elle. Sa seule consolation, qui devint chaque jour plus efficace, c'était que son fils en grandissant ressemblait, disait-elle, à son père. Elle le dit à la vieille mère de Toutchkof : alors l'aveugle prit l'enfant sur ses genoux, l'embrassa et, pour la première fois peut-être, pleura.

L'enfant grandit; mais la tristesse constante de sa mère influait sur lui. Dans la petite miniature qui orne la chambre de l'abbesse, il a un sérieux mélancolique qui n'est pas de son âge. Il grandissait au milieu de ces souvenirs, sur ce champ de bataille de Borodino, auprès de cette redoute où son père était mort, et où sa mère passait de longues journées à tracer des plans, à diriger la construction de la chapelle funéraire. Un jour, elle prit une pelle, fit un trou en terre et y planta un jeune arbre. L'enfant soutenait de ses petites mains la plante, pendant que sa mère, tout en larmes, rejetait la terre sur les racines. A seize ans, il mourut. Sa mère était, pour ainsi dire veuve, pour la seconde fois; pour

la seconde fois elle voyait mourir le bien-aimé dans cet enfant en qui les traits du bien-aimé revivaient. Sa douleur fut extrême. Un jour qu'elle faisait visite à l'archevêque de Moscou, Philarète, elle y trouva une femme en deuil avec trois enfants. Quand ils furent sortis, Philarète dit à Margarita : « C'est aussi une veuve de Borodino et ce sont ses orphelins. — Trois fils ! s'écria-t-elle. Et à moi on m'a tout pris... Pourquoi ? » Il la regarda sévèrement et répondit : « Sans doute elle a mieux mérité, par plus de résignation que vous, la miséricorde divine. » Elle ne répondit pas ; mais, étouffant ses sanglots, elle sortit précipitamment. Le vieillard se repentit d'avoir été trop dur, se fit annoncer chez elle : « Je vous ai dit des paroles cruelles, Margarita Mikhaïlovna ; je suis venu vous demander pardon. » Ce fut l'origine d'une sincère amitié entre la pauvre veuve et le vieux prêtre.

Philarète ne fut pas étranger à la direction religieuse que prirent les regrets, les préoccupations de Mme Toutchkof. Elle s'attacha à cette église qu'elle avait fondée et où maintenant reposait son fils à l'ombre de la mémoire paternelle. Elle fixa d'autres existences autour de la sienne. Un jour, un vieillard de soixante-dix ans vint à cette chapelle funèbre. Il avait perdu tous ses fils à Borodino. Maintenant il était seul et passait sa vie aux pèlerinages. Il revenait de Jérusalem ; au retour il avait voulu s'arrêter dans cette église où chaque jour on prie pour « les guerriers tombés en ce lieu même ». Elle lui offrit de s'établir ici, de s'associer au culte qu'elle y rendait aux chers défunts. Il accepta. Un autre jour, revenant de Moscou, elle vit une pauvre femme que son ivrogne de mari avait chassée de chez lui avec ses trois filles. Elle écrivit à l'*ispravnik* et obtint qu'on lui confiât ces pauvres enfants, qui furent heureuses d'échanger la paix de cette solitude contre la misère et les mauvais traitements paternels. Mme Bouvier, la gouvernante du petit Nicolas, et une femme de chambre allemande avaient refusé de la quitter. Celle-ci, qui était luthérienne, passa à l'orthodoxie et plus tard se fit religieuse. La Française garda sa confession ; mais la sollicitude avec laquelle elle entretenait dans une église orthodoxe la lampe qui brûlait sur la tombe de Nicolas n'en était que plus touchante.

Peu à peu cette pieuse retraite prit figure de monastère. Mme Toutchkof finit par accepter la *petite consécration*, puis la *grande consécration*, avec le titre d'abbesse. Sa communauté compta bientôt près de deux cents personnes. Il fallut construire de nouvelles églises, de nouveaux bâtiments, s'occuper de l'éducation des novices, qui étaient souvent des paysannes à peine dégrossies. Tous ces soins occupaient cette activité extrême qui, chez Mme Toutchkof, avait survécu à son bonheur. Elle apportait dans l'exercice de ses fonctions de supérieure une bonté qui tempérait sa vivacité naturelle, une indulgence qu'elle devait à l'expérience de la vie et que des religieuses de profession ne peuvent pas ressentir au même degré.

La femme du monde se révélait encore en elle par les goûts artistiques : elle avait formé un chœur de nonnes qui eut bientôt, par la justesse et la beauté de son chant, une grande réputation en Russie. Mais rien ne pouvait la distraire longtemps de la pensée des morts. Rentrée dans sa cellule, rendue à elle-même, elle relisait les lettres d'amour, les vers galants que lui avait adressés le héros défunt, elle revoyait les jouets de son fils. Le cheval du petit Nicolas vieillit auprès de ces tombes ; les sœurs l'avaient appelé *Favori*, et jusqu'à son dernier jour il courait çà et là, prenant le pain qu'on lui tendait par les fenêtres des cellules. Quand il tomba de vieillesse, l'abbesse pleura.

Chaque matin, elle descendait dans le caveau où était son fils et y restait près d'une heure. Un jour, comme elle tardait à remonter, on y courut et on l'y trouva étendue sans mouvement. L'archevêque lui en fit des reproches amicaux. Il demanda que ces jouets, qui mêlaient trop de souvenirs humains à ses méditations pieuses, fussent détruits. Elle obtint une transaction : on mit dans un coffre les uniformes de son mari, la tasse où il aimait à prendre le thé, le portefeuille avec les lettres, les jouets de Nicolas, et tout cela fut relégué au fond d'un corridor.

V

Vingt-six ans après la grande invasion, l'empereur Nicolas vint faire la dédicace du monument de Borodino (1838). Ce jour il y eut de grandes manœuvres, et la plaine, silencieuse depuis si longtemps, retentit, comme au jour fatal, des cris de guerre et de la canonnade. Le passé lugubre sembla revivre un moment pour la vieille abbesse : elle ne put résister à l'émotion que lui causait cette résurrection. Elle tomba malade. L'empereur, qui l'avait en vénération, vint la visiter, prit entre ses mains sa main amaigrie et s'entretint longtemps avec elle. Au dernier moment, il lui demanda quelle grâce il pourrait lui accorder. « La grâce de mon frère, » répondit-elle. Un Narychkine avait été compromis dans l'émeute de 1825 et subissait depuis quatorze ans l'exil en Sibérie. L'empereur laissa retomber la main, devint sombre et demanda du temps pour réfléchir. Quelques jours après, elle apprit que son frère était libre. Cependant elle se faisait vieille : avec l'âge venaient les infirmités ; sa haute taille s'était courbée ; sa crosse d'abbesse lui était devenue nécessaire pour faire quelques pas. Elle se prépara à mourir ; mais, dans ce moment suprême, l'amante reparut dans la religieuse. Une des sœurs en qui elle avait une confiance particulière fut chargée de lui apporter le fameux portefeuille. « Son cœur s'est-il ému dans son sein de vieille femme à la vue de ces lettres, de ces vers qui lui parlaient de sa jeunesse évanouie, de son bonheur, de son amour perdu ? Sa main ridée eut-elle un tremblement quand elle les jeta dans les flammes ? Nul ne l'a su. » (Tolytchef.)

Ses dernières paroles furent : « Aimez-vous les uns les autres, vivez en paix, » et elle recommanda à ses sœurs deux de ses protégés dont elle n'avait pu exaucer les prières. Ainsi mourut cette femme qui, suivant les paroles de l'empereur Nicolas, « avait pris l'initiative sur lui en élevant à Borodino un monument immortel ». Son œuvre, en effet, lui a survécu et lui survivra, malgré la pénurie des revenus du couvent, malgré les reproches que T. Tolytchef croit devoir adresser à ses concitoyens trop indifférents, qui laissent les sœurs recourir à la mendicité pour l'entretien de leurs autels et de leurs malades. « Et pourtant, dit l'écrivain, le nom de Borodino est lié d'un lien indissoluble aux souvenirs de famille de chacun de nous. A qui ce nom ne rappelle-t-il point le toit paternel et ses années d'enfance, ces années où nous avons entendu tant de récits sur la Grande-Bataille ? Involontairement on se demande ce qu'auraient pensé les guerriers de l'*année Douze*, ces guerriers qui, par milliers,

versèrent leur sang pour le salut de Moscou, s'ils avaient pu prévoir qu'à Moscou l'on oublierait si vite le temple élevé sur leurs ossements. »

En contemplant le portrait de Margarita Mikhaïlovna décrépite et retenant à peine de ses mains hydropiques sa crosse d'abbesse, comment ne pas songer à cette tragique et touchante destinée? Est-ce là la jeune fille heureuse qui était l'orgueil des salons de la capitale? Est-ce là l'amante qui soupira pendant tant d'années après la consécration de son amour? Est-ce là l'épouse romanesque qui parcourait la Finlande déguisée en ordonnance, « cachant sous la casquette militaire ses longues tresses blondes »? Cette nuit terrible d'octobre où elle retourna les cadavres de la grande redoute, les douleurs de la mère, les austérités de la religieuse, l'âge implacable, ont tout détruit en elle. — Des souvenirs de « l'année Douze », ce portrait de l'abbesse *Mélania* n'est pas le moins émouvant.

ALFRED RAMBAUD.

REVUE DIPLOMATIQUE

De la neutralité de la Belgique et de la Suisse

M. de Moltke a dit quelque part que l'art militaire est le vassal de la politique. Il aurait pu ajouter que la politique est devenue la digne émule de la guerre, et que les principes nouveaux de la stratégie sont appliqués à la politique.

En effet, dans la situation faite par les événements de la dernière guerre à l'Allemagne et à la France, l'Allemagne se trouve avoir une frontière fort exposée, si celle-ci n'est pas assurée par ses ailes, la Belgique, le Luxembourg et la Suisse. Sa ligne de retraite, il est vrai, est suffisamment protégée par des fleuves nombreux, mais à la condition expresse que ses flancs soient invulnérables. Or, comme sur ces points elle se trouve en présence de pays neutres, il ne fallait pas songer à y préparer des camps retranchés ou autres engins de guerre. Tout en paraissant se contenter de faire étudier de tous côtés par des hommes spéciaux la valeur militaire des positions si importantes de ces pays, la Prusse devait donc porter l'action de son influence sur un terrain autrement bien choisi. C'est ce qu'elle a su faire avec la plus grande habileté.

Ainsi donc :

Persuader à ces faibles voisins que le véritable danger venait de la France, que la guerre de la revanche était inévitable et qu'elle ne pourrait se faire que sur leur territoire ;

Multiplier les relations de toute nature, politiques, commerciales et militaires, entre l'Allemagne et ces pays ;

S'offrir comme seul appui de leur neutralité chancelante ;

Encourager tous leurs travaux de réorganisation militaire, leurs tentatives d'opposition religieuse à la curie romaine, les soutenir dans tous les journaux officieux plus ou moins spéciaux, les flatter même, au besoin les admirer ;

Profiter des fautes considérables de la France oubliant ses traditions politiques de cinq siècles pour se faire l'alliée de l'ultramontanisme ; par ce moyen attirer à soi les libéraux ;

Tels ont été les principaux moyens d'action employés. Ils ont réussi, car il faut avouer que le succès a été complet. En effet, par suite d'un revirement bizarre et d'une aberration incompréhensible qui fait redouter la nation malheureuse et vaincue à laquelle on doit l'émancipation des peuples, nous assistons au spectacle d'une hostilité constante et sourde et d'autant plus douloureuse qu'elle est imméritée. Du Luxembourg il ne faut plus parler. Grâce à l'échange habile, imposé à la France, du terrain situé autour de Belfort avec la ligne de crête qui sépare la Meuse de la Moselle au nord de Thionville, le long de la frontière du Luxembourg, la Prusse a su éviter un danger et se ménager une proie appelée à disparaître dans cette vaste annexion de petits États que chacun peut admirer depuis quinze années.

En Suisse, la trace de cette influence s'est traduite même dans une Revue autorisée, *la Revue militaire Suisse*, par une série d'articles importants dus à la plume de M. le lieutenant-colonel fédéral G. de Charrières, sous le titre de *la Neutralisation de la Savoie, Étude politique, géographique et stratégique; travail présenté à la société fédérale des officiers, sous-section de Lausanne.* Nous ne suivrons pas l'auteur dans ses développements historiques à propos des projets et propositions des hommes politiques des cantons en 1815. Les conclusions de l'écrivain militaire nous montreront suffisamment ses tendances.

« ... Par l'occupation de la Savoie, dit M. de Charrières, la France, en se mettant en lieu et place de la Sardaigne, devait tenir compte des droits de la Suisse, et admettre celle-ci à participer comme partie intéressée aux négociations qui précédèrent le traité de cession du 24 mars 1860. C'était cette communauté d'intérêts entre la Suisse et la Sardaigne, États de moyenne grandeur, et qui résultait de la situation exposée du Valais et de la Savoie, qui rendait la neutralité de cette dernière indispensable à la sécurité des deux États. Cette solidarité d'intérêts dans un but commun de défense ne saurait exister entre la Suisse et la France, *puissance forte et agressive*, et dont les intérêts militaires, bien différents de ceux de l'ancien royaume de Sardaigne, réclameraient, au contraire, l'usage complet de la route du Simplon sur tout son parcours de Genève à Domo d'Ossola. En se rapprochant ainsi des frontières du Valais, la France devient *un danger permanent pour la neutralité helvétique.* »

A cela on pourrait, il est vrai, répondre par cette simple question : pourquoi ce danger si grave aujourd'hui, quand la France est vaincue, affaiblie, quand, au contraire, la Suisse est enserrée d'une façon autrement sérieuse à Bâle, que les Suisses n'osent même plus fortifier ; du côté de Schaffouse, que les Suisses sont prêts à céder à l'Allemagne, et du côté du lac de Constance que les flottilles blindées allemandes sillonneront bientôt ?

Mais continuons. Le même colonel fédéral, à propos du Simplon, s'écrie :

« Le chemin de fer du Simplon, depuis longtemps réclamé par le commerce et l'industrie, est à peu près décidé en principe, et sa réalisation n'est plus qu'une question de temps. Reliant les plaines fertiles de la Lombardie avec le riche bassin du Léman, elle est destinée à devenir pour la Suisse romande une nouvelle source de prospérité et de richesse. Serait-elle aussi avantageuse aux intérêts militaires de la Suisse? Nous nous permettrons d'en douter. Le chemin du Simplon, complété par celui de Jougne, constituera la voie la plus directe entre Paris et Milan, et rétablira sous une autre forme cette communication établie par Napoléon Ier et pour laquelle il s'était fait céder la vallée des Dappes, avait annexé le Valais

à la France et fait établir la chaussée du Simplon. De quel avantage ne serait pas cette nouvelle voie, plus directe que celle par Lyon et le mont Cenis, pour une armée française qui aurait atteint la Lombardie, et la France ne serait-elle point tentée de s'en emparer afin d'établir par là une communication plus directe entre son armée et Paris, sa base d'opérations naturelle, et ne voudrait-elle point la transformer en une ligne d'étapes et de dépôts, par laquelle elle pourrait faire parvenir à ses troupes des renforts et des approvisionnements de toute espèce? Sans vouloir nous livrer à des prévisions alarmantes, nous devons reconnaître que le futur chemin de fer du Simplon constituera, lui aussi, un danger pour la Suisse. »

Or, le colonel suisse qui sait si bien s'effrayer et effrayer ses concitoyens à propos du chemin de fer du Simplon qui n'est qu'en projet, ne dit pas un mot du chemin de fer autrement important, autrement dangereux pour la Suisse, qu'il coupe en deux : celui du Saint-Gothard, appelé à faire de la Suisse, de Bâle à Airolo, une vassale de l'Allemagne dans un temps plus ou moins éloigné. Pourquoi ce silence? Pourquoi cette ignorance apparente des conditions stratégiques des guerres modernes? Pourquoi ce dépôt d'approvisionnements du Simplon, quand les voies ferrées du mont Cenis et de la Corniche offrent des bases de ressources bien plus favorables? D'ailleurs, l'alliance de l'Italie et de la France ne serait-elle pas la garantie la plus parfaite de la neutralité de la Suisse? Et comment cette alliance pourrait-elle obtenir son maximum d'intensité, sinon avec le perfectionnement et l'accroissement de tous les moyens de communication en état de multiplier et de faciliter les rapports entre l'Italie et la France? Mais, comment exiger la logique, quand il n'y a que le parti pris et l'aveuglement qui dominent?

Mais ce que l'auteur dit pour le Simplon prend une gravité autrement grande, quand il vient à parler de Belfort et de la Franche-Comté.

« Et si du midi nous nous transportons au nord, dit M. de Charrières, nous trouvons à l'angle nord-ouest de la Suisse un coin de terre auquel les suites de la dernière guerre ont créé des conditions nouvelles et qui nous offre une *certaine analogie avec les dangers auxquels nous expose la Savoie.* Est-il bien sûr que, dans cette guerre de revanche que l'avenir nous annonce sans pouvoir nous en préciser l'époque, les belligérants auront assez de bonne foi pour respecter le territoire suisse et ne pas céder à la tentation de fouler son sol pour tourner les positions ennemies? Ce serait en neutralisant Mulhouse et l'Alsace supérieure, l'espace compris entre le Jura et les Vosges connu sous le nom de trouée de Belfort, ainsi que le territoire qui formait, avant sa réunion à la France, l'ancien comté de Montbéliard, que la Suisse trouverait de ce côté des garanties équivalentes à celles que doit lui offrir la neutralité de la Savoie. *Cette idée serait-elle irréalisable? nous ne le pensons pas.* La trouée de Belfort n'a pas, pour l'Allemagne, l'importance que lui attribuait Napoléon Ier. Cette entrée de la France est trop excentrique et nous avons vu, dans la dernière guerre, les armées allemandes choisir une voie plus courte pour pénétrer au cœur de la France et se diriger sur Paris, leur objectif principal. Si plus tard, dans la seconde période de la guerre, la forteresse de Belfort fut investie et assiégée, ce ne fut qu'à titre d'opération secondaire et pour empêcher cette place de devenir, pour les armées françaises en formation dans le Midi, le pivot des opérations par lesquelles elles devaient tenter de couper les communications de l'armée allemande, alors occupée à cerner Paris. Belfort était, en outre, nécessaire aux Prussiens pour leur servir à son tour de pivot pour les opérations que la guerre, en se prolongeant, eût nécessitées contre Lyon et le midi de la France. Aujourd'hui l'Allemagne a passé les Vosges, elle n'a qu'un pas à faire pour atteindre le cœur de la France, et Belfort, tournée stratégiquement, ne saurait encore moins qu'alors offrir une barrière à l'invasion. *L'Allemagne ne saurait donc élever aucune objection raisonnable contre la neutralisation de cette contrée.*

» Resterait la France : cette nation, militaire par instinct, consentirait-elle à remettre à la garde de la Suisse cette place de guerre de premier ordre construite par son immortel Vauban?.....

» Mais la Suisse serait-elle assez prépondérante dans les conseils de l'Europe pour obtenir cette faveur? *Pourrait-elle trouver une voix amie et puissante qui voulût consentir à plaider sa cause?.....* »

Cette voix amie et puissante, chacun la devine. D'ailleurs, comment ne se prêterait-elle pas à la réalisation d'un tel projet, qui la mettrait à l'abri de toutes les craintes que lui avait fait redouter l'entreprise du général Bourbaki? Comment ne verrait-elle pas avec plaisir une solution qui couvrirait un point faible, Bâle, ce nœud de jonction d'une grande ligne stratégique, nous voulons dire le chemin de fer qui doit relier Rotterdam à l'Italie par Bâle et le Saint-Gothard? Ce serait évidemment délivrer l'Allemagne de toute inquiétude sur son flanc gauche, et la Suisse, cet État neutre, — si perspicace aujourd'hui de ce qui peut être agréable à la puissance qui doit l'absorber tôt ou tard et qui se rappelle qu'il y a vingt ans elle dominait en maîtresse dans la principauté de Neufchâtel, — ne saurait manquer à cet acte de bon voisinage.

Mais de semblables projets étonnent moins, si l'on veut remarquer les rapprochements indirects qui peuvent rattacher les auteurs de ces articles à l'ancien chef du bataillon de la garde neufchâtelaine de Berlin, l'influence de plus en plus prépondérante de l'Allemagne du Nord dans les écrits militaires de Bâle, de Neufchâtel et de Berne, le courant qui entraîne les neutres vers les nations victorieuses, enfin la multiplicité des études et des voyages des états-majors et des généraux prussiens les plus éminents au cœur même de la Suisse, depuis la guerre de 1870.

Du reste, à l'autre aile de cette ligne stratégique de l'Allemagne, le même fait se reproduit. C'est aussi un journal militaire autorisé, animé de sentiments de rénovation si bien accueillis en France, *la Belgique militaire*, qui prête ses colonnes à des appréhensions de même ordre dans une étude considérable, intitulée : *La situation politique et militaire des petits Etats et particulièrement de la Belgique.*

L'auteur, un des officiers d'état-major belges les plus capables, s'y fait l'écho des mêmes appréhensions contre la France, sans souffler mot du voisinage autrement redoutable de la Prusse.

« On ne pourrait pas, dit-il, soutenir aujourd'hui avec quelque autorité que jamais l'indépendance de la Belgique, de la Hollande, de la Suisse ou du Danemark, ne sera sérieusement menacée... Un journal allemand qui puise ses renseignements à bonne source (*la Gazette de Cologne*) publiait les lignes suivantes : « Le duc de Broglie, nommé ambassadeur à Londres après la conclusion de la paix, déclara » à plusieurs reprises que l'Allemagne obtiendrait quittance » pour l'Alsace-Lorraine, si elle voulait céder la Belgique à la » France. » Tous les partis français, même depuis la proclamation de la République, ont toujours convoité la Belgique :

M. Thiers disait, il y a deux ans, que Napoléon III, depuis le premier jour de son règne jusqu'au dernier, avait toujours songé à annexer la Belgique par la force ou par la ruse.

» M. Thiers aurait pu ajouter que, même sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, la France a convoité la Belgique tantôt ouvertement, tantôt en secret. La preuve s'en trouve dans les documents officiels produits par Chateaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*), où il cite la lettre de la duchesse de Berry à Chateaubriand, le 7 mai 1833 : « J'avais » eu la pensée de marquer le commencement du règne de » mon fils par la réunion de la Belgique à la France. » L'éminent diplomate anglais, Henry Lytton Bulwer, signale les mêmes faits dans la *Vie de Palmerston*. M. Hymans a dit, à propos de cette brochure : « Les pièces que j'ai résumées » permettent de juger clairement la politique suivie à Lon» dres par M. de Talleyrand, et à Paris par le comte Sebas» tiani, dans la question belge. S'il est vrai que l'Angleterre, » au début, se préoccupait plus du maintien de l'équilibre » européen que des intérêts particuliers de la Belgique, il est » prouvé, d'autre part, que la France, en prônant bien haut » ses sympathies pour la révolution belge, poursuivait un » secret dessein d'agrandissement territorial et pratiquait sa » politique traditionnelle d'envahissement et de conquête. »

» M. Thiers, étant conseiller d'État en service ordinaire, disait à la Chambre des députés (séance du 9 août 1831) : « Puisqu'il n'était pas sage de réunir la Belgique à la France, » de déchirer les traités de 1815, de confondre la question po» litique territoriale avec la question politique, il a fallu ajour» ner nos prétentions sur la Belgique. » C'est sans doute pour rendre plus facile la réalisation de ce programme quand le moment serait venu, que Talleyrand donna à Léopold Ier le conseil « de se contenter d'une armée de 4 à 5000 hommes » pour le maintien de la police au dedans ».

» L'affirmation du journal allemand n'a, du reste, été démentie par aucun des intéressés, et elle ne pouvait l'être, puisque les Prussiens ont trouvé en France la minute du fameux projet de traité rédigé par Benedetti, le 23 août 1866, en marge duquel Napoléon III avait écrit de sa main : « Il est » bien évident que l'extension de la suprématie de la Prusse » au delà du Main nous sera une occasion toute naturelle, » presque obligatoire, pour nous emparer de la Belgique ; mais » d'autres occasions peuvent se présenter... nous devons en » rester les juges exclusifs ; la rédaction très-claire et très-pré» cise du projet nous maintient à cet égard une liberté pré» cieuse. » La Belgique a donc le devoir de se défier de la France, qui n'a cessé et ne cessera de la convoiter et qui, au pis aller, se servira de son territoire pour attaquer l'Allemagne. Quelques voix isolées, sans influence et sans autorité, ont protesté contre cette supposition, mais elles n'ont pas trouvé d'écho. Pour se laisser prendre à leur optimisme outré, la Belgique se rappelle trop bien que M. Thiers a déclaré, étant Président de la république, que pour attaquer l'Allemagne il ne restait ouverte à la France que la seule voie de Sambre et Meuse ; elle se rappelle aussi que la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, l'organe officieux du cabinet de Berlin, disait récemment : « La France, si elle voulait encore com» mencer une autre guerre contre l'Allemagne, n'irait point » donner de la tête contre le mur, c'est-à-dire contre Metz, et » n'oserait pas non plus sortir par la fente du rocher de Belfort, » mais elle déboucherait au large et tout à son aise par la Bel» gique. » Un diplomate suisse, le colonel Hubert Saladin, est arrivé, par un autre raisonnement, à la même conclusion : « Tant que Napoléon Ier, dit-il, a porté et maintenu la guerre » au delà du Rhin, le champ de bataille séculaire de la » Belgique n'a pas été envahi, mais dès que le flot est revenu » sur la France, Waterloo dit assez haut que rien n'est » changé à la direction des sanglantes ornières des guerres » continentales. Si le congrès de Vienne et la conférence » de Londres songèrent sincèrement à fermer un champ de » bataille historique par la neutralité perpétuelle de la Bel» gique, le but est loin d'être atteint. »

De tels raisonnements seraient faciles à réfuter. En effet, le champ de bataille de Waterloo n'est qu'un accident dans les guerres de la République et de l'Empire. Il n'est que le résultat d'une coalition et d'une concentration de troupes mises à proximité du contingent anglais obligé à un débarquement. Jamais l'Empereur, ni Jourdan ni Moreau, n'auraient porté la lutte sur ce point contre l'Allemagne.

La France vaincue de 1874 n'est plus dans une situation analogue à celle qui est invoquée par l'auteur. D'ailleurs, un pays bienveillant doit faire une différence entre les opinions émises par des Napoléon III et les idées d'un peuple se gouvernant lui-même. Si la France n'a pu supporter l'attaque en 1870, il n'est guère permis d'entrevoir la possibilité rapide de la trouver en état de songer à de nouvelles conquêtes. Elle a soif d'amitiés et non de haines voisines. Et si la Belgique avait quelque chose à redouter, il nous semble que ce n'est pas du côté de la France, qui n'a rien annexé depuis longtemps, mais du côté d'une puissance qui, depuis quinze ans, ne se gêne guère dans ce genre d'exercice et manifeste ouvertement, dans ses cours et dans ses publications populaires, des intentions du même ordre.

D'ailleurs, au point de vue militaire technique, la question est également jugée. Les fidèles de la politique allemande, — des inconscients, nous voulons le croire, s'acharnent à répéter que la France prépare une nouvelle armée de Sambre-et-Meuse, et que la violation de la Belgique est la condition absolue d'une guerre de revanche. Or, le raisonnement est faux en tous points ; mais il a frappé l'esprit des masses, il a cours dans tous les comptoirs de la Belgique ; c'était tout ce que pouvaient désirer leurs auteurs. Nous ne chercherons donc à le réfuter que pour les hommes impartiaux et les militaires pratiques. Que la guerre éclate demain, les deux armées ennemies mobiliseront leurs forces. Les points pour l'Allemagne sont tout indiqués : ce sont Metz et Strasbourg : c'est donc là que les deux grandes armées allemandes se masseront. Or, l'Allemagne, qui s'est perfectionnée depuis 1870, accomplira cette phase de la mobilisation beaucoup plus rapidement qu'en 1870, et, en tout cas, plus rapidement que la France, qui est à l'organisation de sa mobilisation, travail délicat dont l'application réclame beaucoup de temps et de calme. Mais, dit le colonel fédéral suisse que nous citions plus haut, M. de Charrières, l'Allemagne *n'a plus qu'un pas à faire pour atteindre le cœur de la France*. En effet, de Metz et du plateau de Saint-Privat, il n'y a que quarante lieues pour se trouver à Paris, tandis que de Givet et de Charleville à Paris, il y a plus de soixante lieues. Comment donc une armée française, plus lente aujourd'hui à se former que l'armée allemande, pourrait-elle aller se porter sur Sambre-et-Meuse, quand l'armée prussienne serait déjà depuis longtemps en Champagne ? A moins de vouloir abandonner une fois encore Paris et renouveler Sedan, il n'est pas permis de songer à commettre une telle faute. Il n'y aurait qu'un Napoléon IV pour faire une pareille bévue, et, Dieu merci, lui et les siens ne sont pas encore au pouvoir.

En l'état actuel des choses, l'armée française aurait donc tout juste le temps d'opposer ses bataillons à la troisième invasion, et il n'y aurait que la possibilité d'une victoire pour lui permettre la marche sur la Meuse.

Mais alors, à quoi bon? Battue, l'armée allemande serait vite rejetée sur le Rhin, où elle essayerait de se reformer sous l'abri de ses places de Mayence et de Strasbourg. Cette fois encore, la ligne de la Meuse n'aurait aucune valeur.

Elle n'en aurait qu'une, mais celle-là, dans le cas d'une alliance étroite entre deux peuples faits pour s'entendre, ayant les mêmes intérêts commerciaux, la Belgique et la France. Évidemment, la Belgique de 1832 aurait quelque intérêt à se rappeler sa libératrice d'Anvers. Mais comment demander la logique de l'avenir à une nation incapable aujourd'hui d'organiser son armée sur les bases modernes. La Belgique n'a peur que d'une chose, de ce qui peut la réveiller de sa torpeur. Puisse le réveil n'être pas trop douloureux pour elle!

En s'acharnant à faire d'Anvers un asile pour son armée, en ne fortifiant pas Namur et Liége, les deux points vitaux de sa neutralité, les deux points de cette Meuse pour laquelle elle craint tant la France, la Belgique a commis une faute militaire et stratégique aussi grave que celle qu'ont faite les Suisses en ne fortifiant ni Bâle ni le col qui relie la vallée du Rhin à celle du Rhône.

Est-ce donc toutes ces choses que la Prusse a redoutées? Nous ne le voulons pas supposer. Mais à quoi bon discuter? De tels arguments sont acceptés sans conteste, en Belgique, par la foule ignorante. La conclusion qu'en tirent ces alliés de l'Allemagne est naturellement la neutralisation, comme en Suisse, de quelque nouvelle partie du territoire français et la réorganisation de la petite et brave armée belge. Sur ce dernier point, nous serons tout à fait du même avis que l'éminent écrivain militaire. Car, quoi qu'il en dise, nous croyons que la France a plus à gagner qu'à perdre à voir le service et l'instruction obligatoires, ces deux rénovations des nations, se substituer, en Belgique et en Hollande, au système énervant qui règne dans ces deux pays. Du reste, en guerre comme en politique, il ne faut pas seulement considérer l'état présent, mais l'avenir. Or, l'avenir est à Rotterdam, à Flessingue pour l'Allemagne. C'est une condition absolue de vitalité pour cette puissance; car, mal placée géographiquement, elle est dans la nécessité de rechercher une expansion naturelle à ses produits, et, dans cette hypothèse, les ports maritimes lui sont aussi nécessaires que l'air et les fenêtres sont urgents pour les habitants d'une chambre, quelque vaste qu'elle soit. Mais nous émettons ces opinions pour la forme; car en Belgique le courant est en faveur de l'Allemagne, qui a su utiliser ce revirement de l'opinion, envoyer dans ce pays, comme en Suisse, ses meilleurs officiers, et faire étudier les rives de la Meuse comme celle du lac Léman.

Or, cela dit, il nous reste à constater le caractère de connexité des procédés et des opinions émises en Belgique et en Hollande. Y a-t-il donc eu entente dans ces récriminations rétrospectives, dans ces craintes nouvelles manifestées contre la France en 1874? Y a-t-il concordance entre ces faits, entre ces plaidoyers de la dernière heure, et les notes prussiennes expédiées en vue de la neutralisation des deux pays et des éventualités qui paraissaient surgir? Nous voulons bien ne pas l'admettre. En tout cas, il faut avouer que le hasard est étrange et qu'il se trouve en accord parfait avec les conditions stratégiques exigées par la situation militaire de la Prusse. La neutralité de la Belgique, de la Hollande, du Luxembourg et de la Suisse, est chose avantageuse à la France. En la violant, cette dernière ne ferait qu'accroître ses embarras sans y trouver aucun avantage. Voilà ce que l'on devrait bien expliquer ouvertement et toujours; mais comment dissiper ces méfiances? D'où proviennent-elles? de notre état militaire? des efforts de la France pour réorganiser son armée et la mettre sur un pied analogue à celui des États d'Europe? Nous ne le croyons pas; car tout homme compétent, et il en existe en Belgique et en Suisse, doit savoir qu'il faut bien des années pour refaire une armée; l'exemple de la Prusse l'a bien prouvé. D'ailleurs, pendant ce temps, les autres nations travaillent également, et l'écart reste le même à l'avantage de la plus favorisée par les armes, si cette dernière a su ne pas se laisser griser par son succès et ne pas rester stationnaire.

Ces méfiances proviennent donc d'autres causes. Nous les voyons dans les incertitudes de notre politique, jugée si sévèrement par l'étranger, qui ne comprend pas un pouvoir, élu librement, s'acharnant à lutter contre le courant d'une opinion qui se trouve contraire à celle qu'il peut préférer. Elles proviennent également de l'appui que la France, par un oubli étrange des traditions politiques de ses rois et de sa révolution, prête à l'ultramontanisme repoussé de tous les États d'Europe et se servant de notre malheureuse patrie, si hospitalière et si oublieuse, comme d'un dernier réduit destiné à retarder sa chute définitive.

Comment donc dissiper ces méfiances si naturelles et si universelles? En revenant aux saines traditions, aux idées généreuses qui avaient fait de la France le foyer lumineux du monde à la fin du siècle dernier.

En guerre comme en politique, il faut avoir un but, l'énoncer clairement, en prouver la justesse, en démontrer la possibilité pratique. M. Thiers disait, il y a trois ans, que l'avenir appartiendrait au plus sage. Nous croyons que, dans l'état actuel de l'Europe et dans la question franco-allemande, l'avenir appartiendra au plus honnête, à celui qui aura fait de la neutralité de la Suisse et de la Belgique une réalité en l'étendant aux deux rives du Rhin.

CAUSERIE LITTERAIRE

Saint-Simon a dit de la princesse des Ursins : « Elle mourut obscure, mais ce fut une personne extraordinaire dans tout le cours de sa vie, et qui a partout si grandement figuré, dont l'esprit, le cœur, les ressources, ont été si rares, le règne si absolu et si à découvert, que sa vie mériterait d'être écrite et tiendrait place parmi les plus curieux monuments du temps où elle a vécu. » Le vœu de Saint-Simon a été entendu. Dans son *Histoire d'Espagne*, M. Rosseeuw Saint-Hilaire s'est arrêté avec complaisance devant l'originale figure de cette *adroite princesse* si séduisante, si dangereuse, si dévouée en apparence, si profondément égoïste en réalité, ardente amie et implacable ennemie, qui a conçu de grands desseins et s'est usée ensuite en de misérables intrigues, qui a eu de vastes ambitions, puis des prétentions ridicules, impérieuse et tracassière, exploitant les passions des hommes et triste jouet de ses propres passions, homme d'État si fort dans les intrigues de cabinet, femme de plaisir si faible dans les intrigues d'antichambre.

Cette étude du savant historien de l'Espagne est un portrait en pied qui occupe une belle place au premier plan de son vaste tableau. Il l'avait détaché de la grande toile pour le faire apprécier des connaisseurs à la séance solennelle des cinq Académies. L'accueil a été des plus favorables; voilà pourquoi il le présente aujourd'hui au public (1). On lira avec intérêt ces pages agréables où les détails piquants abondent. Il y a même quelques scènes de comédie qui auraient tenté l'auteur du *Verre d'eau* : par exemple, le séjour de la princesse à Versailles, ses charmes sexagénaires faisant impression sur le grand roi sexagénaire, et la jalousie inquiète de Mme de Maintenon plus sexagénaire encore. La princesse voudrait rester; Mme de Maintenon, par une stratégie savante, hâte son départ, et Louis XIV la voit s'éloigner à regret, *invitus invitam*. Pauvre grand roi ! Il ne gagne pas à être ainsi vu sur la scène, non de la salle, mais de la coulisse. Il se flatte d'avoir une volonté de fer, et c'est un roseau qui plie à tous vents, presque aussi flexible que son faible et vacillant petit-fils le roi d'Espagne. N'est-il pas encore piquant de voir la princesse, après avoir tenté de détrôner Mme de Maintenon à Versailles, essayer de prendre le même emploi qu'elle à Madrid, auprès d'un roi de trente-deux ans ?

Ne croyez pas cependant que l'auteur change l'histoire en chronique amusante ; les grands côtés de cette figure mobile et heurtée sont également mis en lumière. Il montre la princesse des Ursins s'attaquant à l'Inquisition et succombant dans la lutte, essayant sans succès de rattacher l'Espagne au mouvement européen et d'y faire entrer l'esprit de progrès et de liberté ; mais de telles entreprises honorent même ceux qui échouent. Enfin, il rend justice à son attitude héroïque pendant la longue guerre de la Succession. C'est dans ses inspirations que le jeune roi a puisé ce qu'il a montré alors d'énergie et de courage. Sa suprême sentence, c'est qu'en somme la princesse, malgré ses faiblesses, ses petitesses, son abaissement final, malgré l'insuccès de ses tentatives généreuses, restera encore suffisamment grande devant l'histoire.

La *Revue* a publié cet été une étude si complète de M. Desnois sur Michelet (1), que j'ai quelque pudeur de venir même effleurer le sujet, bien que le volume de M. Gabriel Monod (2) m'y invite. Cependant est-ce bien le même sujet ? Il ne s'agit pas aujourd'hui de juger à fond l'homme et l'écrivain. M. Monod, quoique ami et confident, ne prétend pas raconter l'homme ; il laisse cette tâche à la seule personne qui ait qualité pour l'accomplir, celle qui a vécu de longues années à côté de Michelet, associée à tous ses travaux et à toutes ses pensées, à qui il a légué les papiers, les notes intimes où il mettait le meilleur de son âme. Il ne prétend pas davantage apprécier l'écrivain, il ne lui appartient pas de se constituer critique des œuvres d'un homme qu'il a trop connu et trop aimé pour que son jugement soit impartial. D'ailleurs, par ses travaux et les tendances de son esprit, il est entraîné dans une direction si différente, qu'il ne lui est pas permis de se poser en disciple et de répondre en son nom aux critiques et aux attaques. Il reconnaît seulement que le grand artiste a été poëte plus que philosophe ; que ses idées, flottant entre la science, la religion et la poésie, entraînent et charment l'imagination plutôt qu'elles ne satisfont la raison. Ce qu'a voulu M. Monod, c'est rendre un juste hommage à la mémoire de Michelet en montrant combien a été noble et pure l'inspiration de ses œuvres et de sa vie.

Il lui paye ainsi une dette personnelle. — Il se rappelle avec une sorte d'effroi le morne ennui qui accablait les jeunes âmes, et où il allait s'engourdir lui-même, pendant les premières années de l'empire. Il semblait que la vie se retirait de la France. Le silence partout ; les grands artistes, les grands écrivains vieillis ou déchus ; les mots de liberté et de progrès exprimant des idées d'un autre âge. Un abîme séparait du passé, dont on avait perdu les traditions et les croyances ; l'avenir n'offrait que d'incertains et mornes horizons. — C'est Michelet qui l'a réveillé, lui et plusieurs autres.

Par lui il a appris à ne pas désespérer de la France. Grâce à lui il n'a pas ployé lâchement sous les tristesses du présent. Michelet n'a pas été pour lui un maître ; non, il a été mieux que cela, il a été un inspirateur, un initiateur ; c'est à lui qu'il doit sa vocation historique, il a pour ce grand « excitateur des esprits » une reconnaissance filiale.

Que M. Monod paye sa dette personnelle, cela n'intéresserait guère le public si l'hommage déposé sur cette tombe était un hommage banal. Il faut même se défier des oraisons funèbres, dont la sincérité est nécessairement suspecte. Ici, au contraire, le récit véridique et l'éloge clairvoyant nous font mieux connaître encore l'homme et l'artiste. Prenons comme exemple ce qui nous y est dit des premières années et des débuts de Michelet.

Michelet avait souffert étant jeune. Pauvre, chétif, il avait, dit-il lui-même, grandi « entre deux pavés de Paris, comme une herbe sans soleil ». Condamné à un travail précoce, immobile devant une casse dans l'humble imprimerie de son grand-père, tandis que ses mains assemblaient les lettres, son imagination voyageait au loin, hors du monde réel. « J'étais tout imaginatif, » nous dit-il encore. Sa distraction était de visiter les monuments, les musées. C'est là qu'il reçut d'abord la vive impression de l'histoire. Il évoquait les morts du fond de ces tombeaux ; il voyait revivre, il entendait parler ces immobiles et muettes statues. Ses parents, frappés de ses rares facultés, le font entrer au collége. Là, sa pauvreté, son aspect chétif, sont un sujet de railleries pour ses camarades ; sa timidité s'en accroît, il se replie sur lui-même : solitaire et comme effarouché, il n'a d'autres amis que ses livres, d'autres joies que ses rêveries. Ces souffrances auraient refoulé ce qu'il y avait en lui de tendresse ; mais quand il rentra au collége comme professeur et put donner aux autres quelque chose de lui-même, son cœur s'ouvrit et se dilata. Il lui resta de ses premières épreuves la haine de tout abus de la force, une singulière tendresse de cœur pour les humbles, les faibles, les déshérités, tous ceux qui sont à la peine et ne sont pas au profit, tous ceux qui souffrent. Comme il le dit, « il resta peuple ».

Tous ces détails que nous donne M. Monod sur les débuts de Michelet font plus que nous inspirer pour lui de la sympathie ; il me semble qu'ils expliquent l'homme et l'écrivain. Toute sa vie Michelet a été « tout imaginatif » ; toute sa vie il a subi l'influence du milieu et des circonstances ; toute sa vie ce besoin d'aimer qui était en lui s'est épanché sur

(1) *La Pensée et les Lettres*, par M. Rousseau Saint-Hilaire. — Paris, 1874, Lorne, Douvel et Cie.

(1) 15, 22 et 29 août 1874.

(2) *Jules Michelet*, par Gabriel Monod. Paris, 1875. Sandoz et Fischbacher.

les humbles et les faibles. Quelque époque de l'histoire qu'il aborde, son imagination rend la vie aux cendres du passé, fait sortir les morts de leurs tombeaux, nous transporte sur le théâtre des faits, nous fait voyager dans les divers climats. C'est une succession de tableaux. S'il nous conduit en Provence, sa toile se dore de tons chauds, elle est comme inondée de soleil; s'il nous mène en Bretagne, elle se voile de teintes grises et se noie dans le demi-brouillard de la froide contrée. Voilà bien « l'imaginatif ». S'il peint le moyen âge, sa passion s'y concentre toute : il l'aime de toutes les forces de son âme et son amour se peint en des traits si vifs et si puissants, qu'il nous communique son enthousiasme ému. Puis tout à coup, arrivant à la Renaissance, c'est pour cette période qu'il se passionne. Il lance alors l'anathème au moyen âge et brûle ce qu'il avait adoré. C'est de même que, sur le tard, il aura pendant six mois une immense tendresse pour les insectes et se fera des remords d'écraser un ver de terre; puis, le semestre suivant, se passionnant pour les oiseaux, il gémira de manger les poules qui ont été, ce temps-là, ses voisines et ses amies, et ne racontera qu'avec des larmes dans la voix cette lamentable scène d'ornithophagie. Voilà l'homme qui subit l'influence du milieu et des circonstances. Enfin, sa tendresse pour les humbles et les faibles éclatera au milieu de ces variations mêmes. Les objets de son affection pourront changer; mais, toujours et partout, il sera du côté de ceux qui souffrent ou tout au moins sont relégués dans l'ombre. C'est ainsi que dans l'histoire il accordera souvent aux grands faits une médiocre attention pour mettre en pleine lumière le petit fait, l'humble petit fait jusque-là laissé au dernier plan ou même oublié. Il expliquera volontiers les événements les plus importants d'un règne par tel accident de santé, tel détail d'alcôve. De même, dans la nature, vers qui se sentira-t-il attiré ? Vers l'oiseau, un timide, un effarouché; vers l'insecte, un déshérité; vers la femme, une blessée, comme il l'appelle.

M. Monod ne tire pas ces conclusions, naturellement; j'aurais mauvaise grâce à y insister. Il est certain que ce qui manquait à Michelet, c'était l'équilibre. L'imagination a été la reine du logis. Regardez le beau portrait à l'eau-forte par Boilvin qui orne le volume de M. Monod : la tête est puissante, expressive, animée. Boilvin n'a pas dû songer à faire le portrait en pied : le corps était grêle, chétif, non en proportion de la tête. La vie était dans le cerveau. Nous avons vu tout à l'heure que l'éducation et les épreuves premières n'étaient pas de nature à rétablir l'équilibre. Loin de refréner la faculté dominante, elles lui avaient donné des ailes. Plus tard, il en fut encore ainsi. Succès enivrants, retentissantes disgrâces noblement cherchées, admirations enthousiastes, haines bruyantes, tout contribua à entretenir et même à accélérer dans cette pensée l'agitation naturelle. Le dirai-je même ? Peut-être dans les pieuses affections qui l'entouraient y eut-il excès de piété. Peut-être accueillait-on trop les caprices de sa fantaisie comme des oracles. Qui sait si un geste d'incrédulité, un demi-sourire, n'eussent pas été, dans les dernières années, des avertissements salutaires ? Par exemple, le jour mémorable où fut fixé le sort des poules, le conseil de famille s'assembla autour de lui, comme il le raconte avec un incroyable sérieux, et il ajoute : « Longuement nous délibérâmes. » Qu'il eut mieux valu ne pas délibérer longuement, et même ne pas délibérer du tout ! Ah ! que ce jour-là une Dorine ou une Martine de Molière, ayant son franc parler et s'étonnant tout haut, eût rendu un vrai service ! De même quand il commença à fureter dans les alcôves historiques : que ne lui a-t-on dit tout haut ce qui se disait tout bas ! Pourquoi une main amie n'a-t-elle pas crayonné à son intention le dessin emblématique que demandait pour lui l'ingénieux, aimable et regretté Thiénot : Michelet et Clio, la muse de l'histoire, non pas Clio sévèrement drapée dominant Michelet de son buste correct et de sa tête sérieuse, mais Clio assise en négligé, un peu décolletée même, aux pieds de Michelet, et Michelet jetant un regard indiscret entre les draperies complaisantes.

M. Monod, encore une fois, ne dit pas tout cela : il l'indique du moins en reconnaissant que Michelet n'a jamais été assez parisien. Mot bien juste, et j'ajoute qu'on ne l'a pas été assez autour de lui. Pour me servir d'une locution précisément toute parisienne, il croyait que cela était arrivé ; autour de lui, on le croyait également. M. Monod a fait comme a fait Boilvin : il n'a pas dessiné le portrait en pied, et s'est borné au buste. Je ne saurais trop engager mes lecteurs à voir avec lui ce qui était vraiment beau dans son modèle, à considérer ce qu'a produit de vraiment admirable cette imagination passionnée, alors que son allure n'était pas encore fiévreuse et haletante. M. Monod a dessiné ce buste d'un crayon si ferme, si délicat, que je ne veux pas en présenter ici un pâle décalque. Il faut le voir. Il faut lire et apprécier un certain nombre de pages exquises, qui sont d'un maître. Je recommande particulièrement un parallèle entre l'imagination de Michelet et l'imagination de Victor Hugo. La grande différence, c'est que l'imagination chez Michelet a toujours entraîné le cœur ; il n'a rien décrit, rien dépeint qu'il ne l'ait aimé ou haï. Dans les luttes des éléments, comme dans les luttes des hommes, il a toujours pris parti. Les plantes même et les animaux, il ne s'y est pas simplement intéressé ; il a vécu de leur vie, il a partagé leurs joies et souffert de leurs souffrances. Partout et toujours on entend les battements de son cœur. De là vient qu'il s'adresse à la sensibilité plus qu'aux sens, et que son style est plus ému qu'imagé. Tandis que Victor Hugo frappe notre esprit par le son et la couleur, lui, c'est par le mouvement, le sentiment et la vie qu'il communique à ce qu'il touche. Tandis que l'un s'éprend de l'image extérieure des choses, l'autre en cherche l'essence intime, en écoute la voix mystérieuse. L'un parle de l'âme comme si l'on pouvait la voir, l'autre trouve une âme dans les objets inanimés. Pour l'un, les sentiments ont des formes, des sons, des couleurs; pour l'autre, les formes, les sons, les couleurs, ont des sentiments. Hugo matérialise l'âme, Michelet spiritualise la matière.

Ainsi, M. Monod rend à l'homme qui a eu sur sa vie une grande influence un hommage qui n'a rien de banal. Pas de formules vagues, d'éloges en l'air, de ces admirations quand même auxquelles on serait tenté d'opposer quelques réserves ; non, il loue surtout en lui ce qui fait sa gloire incontestable, son talent de poëte et d'artiste ; et il le loue en le faisant ressortir avec un puissant relief. Il aime et il fait aimer l'homme de cœur dont les passions les plus vives ont toujours été des passions généreuses ; il appelle autour de cette tombe, non pas comme faisait Bossuet, les princes et les princesses, mais le peuple, que Michelet a aimé, les opprimés, qu'il a défendus, les découragés qui ont reçu de lui l'étincelle qui les a ranimés, les désespérés, chez qui il a réveillé la croyance au bien, à l'avenir, au progrès, à la vertu. « Je suis de la grande

famille », disait volontiers Michelet ; que la grande famille écoute donc l'éloquent interprète des communs regrets, celui qui, lié à lui par des liens plus étroits, l'a plus particulièrement connu et plus respectueusement aimé. »

La femme est comme votre ombre, a dit Chamfort ; fuyez-la, elle vous suit ; suivez-la, elle vous fuit. C'est ce que fait miss Rowel, la nouvelle héroïne de M. Cherbuliez : elle se soustrait aux nombreux adorateurs qui la poursuivent et court après un dédaigneux qui l'évite. Assez maussade pourtant, ce dédaigneux très-morose, passablement pédant ; ajoutez à cela que son cœur a été meurtri dans une épreuve cruelle et qu'il a juré de ne plus l'engager désormais. C'est sans doute la difficulté de l'entreprise qui tente miss Rowel, un jeune démon dont les ongles roses pourraient bien devenir quelque jour des griffes aiguës, une vigne folle qui pourrait bien ramper quelque jour à terre et se flétrir dans la boue, si elle ne se mariait pas à l'orme déjà un peu dépouillé qui ne se soucie pas de lui prêter appui. C'est la vigne qui triomphe ; l'orme discourtois est enchaîné malgré lui par le pampre obstiné. M. Cherbuliez a bien du talent, une grande pénétration d'analyse psychologique, une remarquable délicatesse de style, de l'esprit et du meilleur. Avec de si précieuses qualités, on est assuré de faire accepter les données et les combinaisons les moins heureuses. Il est inutile de se fatiguer à nouer une intrigue savamment agencée. Il suffit de fouiller délicatement deux ou trois caractères sans se préoccuper beaucoup des autres personnages. Il y a là, par exemple, une mère très-invraisemblable, un frère à surprises dont j'aime mieux ne pas dire ce que je pense : qu'importe ? La trame du roman est lâche, il y a même des trous et des accrocs : qu'importe ? On pourrait raconter des histoires à dormir debout quand on raconte si bien ; les auditeurs ne dormiraient pas. Et puis, par ce temps de romans réalistes, physiologiques, hystériques, il ne faut pas faire les difficiles quand nous trouvons un conteur de bonne compagnie, qui nous intéresse par l'analyse délicate du cœur humain, nous charme par l'agrément du style, et ranime l'attention qui allait languir par l'imprévu et la fertilité du détail. Disons-le pourtant à M. Cherbuliez : *le Comte Costia* était supérieur à *Miss Rowel*.

M. Denayrouse, connu déjà du public pour son agréable fantaisie, *la Belle Paule*, vient de donner au théâtre du Gymnase une grande comédie, *Mlle Duparc*. Le bruit a couru que M. Dumas avait revu, retouché l'œuvre nouvelle ; il ne serait pas impossible. Il y a certains sermons mélangés d'apologues, — et Dieu sait comme ils viennent à propos ! — qui sont de son ancienne manière. Il a renoncé à en insérer violemment de semblables dans ses dernières pièces à lui, mais vous comprenez, dans la pièce d'un ami ! Quoi qu'il en soit, cette comédie a dû, en effet, trouver en lui de vives sympathies, car elle nous montre luttant l'une contre l'autre deux femmes qui ont comme un lien de parenté avec ses propres héroïnes. La comtesse de Meursolles est une fille de Mme Aubray ; Mlle Duparc, la femme fatale, faisant nécessairement, qu'elle le veuille ou non, le mal autour d'elle, est une sœur — un peu anémique — de Mme Claude. D'un côté l'ange du bien, de l'autre le démon du mal : cela rentre dans les théories de M. Dumas. L'ange a bien des ailes et en abuse pour planer au-dessus de la terre, dans des régions où nous ne pouvons guère le suivre. Vous avez tort, ange que vous êtes ; car au théâtre, on ne s'intéresse qu'aux passions et aux sentiments dont on serait soi-même capable. Si vous dites et faites des choses que je ne dirai ni ne ferai jamais, qu'on ne dit et qu'on ne fait jamais dans le milieu où nous vivons tous, je m'étonne plus que je ne suis touché. Chaque fois que vous accomplissez quelque prodige surhumain, je dis et j'entends dire autour de moi : Ah ! bien non, par exemple !

Qu'on me pardonne cette exclamation par trop familière ; mais c'est qu'elle échappe en effet au spectateur durant tout ce drame. Le démon est institutrice chez l'ange, dont le mari, qu'on ne voit guère du reste, l'éternel absent, a grande envie de quitter quelques instants le ciel pour goûter un peu de l'enfer. L'ange, une nuit d'insomnie, voit entrer son mari chez le démon, qui naturellement dort la clef sur sa porte. Il en sort une heure après. Une femme ordinaire renverrait la rivale préférée ; mais l'ange a des scrupules, des raffinements que ne connaît pas le vulgaire ; l'ange garde le démon. Ah ! non, par exemple ! Il est vrai que le démon lui affirme que cette heure s'est passée innocemment ; mais qui sait pour l'avenir ? Insulté dans une fête donnée en l'honneur du préfet par le neveu du préfet, le démon demande protection à l'ange, qui met à la porte le jeune fat et envoie ainsi son mari se battre pour sa rivale. Ah ! non, par exemple ! blessé presque mortellement, l'infidèle — au moins d'intention — n'a dans son délire qu'un nom à la bouche, vous devinez lequel ; enfin il demande à grands cris le démon ; l'ange souffre, l'ange est torturé, mais comme toute contrariété peut être un danger pour le blessé, l'ange envoie le démon dans cette chambre. Ah ! non, par exemple ! Enfin, apprenant que son mari rétabli et le démon vont fuir ensemble, l'ange dit au démon : « Précipitez-moi par cette fenêtre ; il sera libre, vous l'épouserez. » Ah ! non, par exemple ! Et comme le démon recule devant ce crime, l'ange va se jeter par la fenêtre : Ah ! non, non, mille fois non ! Il est vrai que le démon, touché d'une grâce subite, retient l'ange par ses ailes et le réintègre sur le plancher ; c'est lui qui se sacrifiera, il entrera en religion et fuira vers des contrées lointaines.

C'est le dénoûment du *Sphinx*, mais moins vraisemblable ; car enfin auriez-vous soupçonné qu'un ange arrivât à se suicider, et un démon à prendre cornette ? Ah ! non, par exemple ! Comme dans le *Sphinx*, les deux époux resteront en présence : libre à vous de supposer qu'il en sera comme dans les contes de fée, qu'ils vivront heureux et auront beaucoup d'enfants ; pour ma part, j'en doute fort.

Il y a donc quatre grandes scènes dans ce drame, toutes quatre invraisemblables et fausses. M. Denayrouse est parvenu cependant à les faire accepter sans autre protestation que le : non, par exemple ! que l'on murmure sans trop s'irriter. Oui, il y a réussi, non qu'il ait multiplié les précautions ; peut-être même au contraire parce qu'il a sauté bravement et brusquement les quatre fossés sans en mesurer et nous en faire mesurer la profondeur. On sent dans l'exécution de ces quatre scènes une main vigoureuse faite pour dompter les spectateurs récalcitrants et les faire aller où ils ne voudraient pas. C'est le signe d'un tempérament dramatique. Le remplissage entre ces quatre scènes n'est pas très-heureux. L'exécution est, comme toujours à ce théâtre, honnêtement médiocre.

MAXIME GAUCHER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 32 6 FÉVRIER 1875

CAUSERIE POLITIQUE

Enfin!... Voila une semaine bien remplie! Quel changement en huit jours!... Qu'est-ce que je dis, huit jours? c'est quatre jours qu'il faut dire. Le 29 janvier, la majorité contre la république était de 24 voix; le 2 février, la majorité dépasse 180 voix, qui sont, non plus contre, mais pour la république. L'évolution a été si prompte, si brusque, si soudaine, que les bonapartistes en sont encore tout étourdis.

Il n'y a que leur bon ami M. de Broglie qui n'a pas perdu la tête. A la dernière heure, après quatre pointages préliminaires en deux séances, quand il a paru absolument certain que les républicains allaient l'emporter, M. le duc a prestement lâché le septennat pour se faufiler parmi les vainqueurs.

Quoi de plus naturel? M. le duc de Broglie était en quête d'une majorité. Or il arrive précisément, contre toute vraisemblance, qu'une majorité se forme, malgré lui, c'est vrai, contre lui, c'est encore vrai; une majorité républicaine, mais solide et qui a chance de durer; une majorité où M. Bertauld offre de céder sa place à qui la voudra prendre : M. le duc ne fait ni une ni deux, s'introduit, s'installe discrètement; il est chez lui. Comprenez-vous maintenant le sens profond de la doctrine d'Evreux, et pourquoi M. de Broglie a pour principe qu'il faut se méfier surtout des principes? Cette conversion *in extremis* avait la valeur d'une preuve : la République était faite.

Ainsi l'Assemblée a mis quatre jours à faire la république, qu'elle n'avait pas pu défaire en quatre ans. Les gens qui veulent tout savoir assurent qu'il n'y avait plus un instant à perdre, et que nous étions sur le seuil de la guerre civile. La chose n'est peut-être pas tout à fait aussi sûre que cela. N'importe, à cette heure nous avons cause gagnée. La haine de l'empire a fini par l'emporter, parmi les irrésolus du centre droit, sur la haine de la république. Maintenant du moins il n'est plus téméraire d'espérer qu'on voudra bien nous dire, avant qu'il soit peu, quel destin nous préparait le « Comité de comptabilité ». M. Tailhand aura vraisemblablement un successeur qui sera moins clément que lui.

Autre soulagement : nous ne serons plus obligés de nous mettre à la torture pour traduire, sans contre-sens, l'abominable jargon de la galerie des Tombeaux, ou pour disserter couramment, en patois de Versailles, sur le « septennat personnel », sur le « septennat impersonnel », sur le « septennat en l'air », sur le « ventavonnat », sur le « stathoudérat »..... Tous ces vocables et leurs dérivés sont rayés dès à présent du dictionnaire politique. M. le maréchal de Mac-Mahon n'est plus le « maréchal-président »; il est promu : il passe « président de la république ». L'euphémisme, l'antiphrase, n'ont plus cours; on commence enfin par appeler les choses par leur nom; la « trêve des partis » prend fin et fait place à l'union de tous les patriotes contre l'ennemi commun, la faction bonapartiste.

Est-ce à dire que nous sommes au bout de nos peines? Non sans doute; mais le plus difficile est fait et nous avons déjà franchi deux étapes. Le rédacteur du *Français* espère encore qu'avant la troisième lecture de la loi constitutionnelle on aura le temps de refaire une majorité de droite. J'en doute. L'Assemblée s'est donné huit jours avant la discussion de la loi sur le sénat, pour goûter la douceur nouvelle d'une popularité qu'elle a dédaignée quatre ans, mais dont il est manifeste qu'elle veut jouir avant sa fin. Or, les nouveaux convertis savent parfaitement qu'ils ne peuvent compter sur la gratitude publique qu'à une condition : c'est qu'ils ne tenteront rien, ni directement ni indirectement, pour ruiner par avance leur propre ouvrage. Une majorité de droite n'est possible que si les bonapartistes, aussi bien que les légitimistes, en font partie; et ni les uns ni les autres ne confirmeront assurément par leurs votes la constitution nouvelle, à moins que les clauses définitives qui y seront insérées ne leur offrent des facilités toutes particulières pour « se débarrasser », plus au moins subtilement, du gouvernement qu'elle institue. Il faut donc que les ourdisseurs de trames prennent garde à ceci : plus il s'efforceront d'allécher,

par la perspective d'une révision facile et prochaine, les adversaires irréconciliables de la république, plus ils mettront le public en défiance de la sécurité qu'il se promet. Je sais bien que c'est là le moindre de leurs soucis : mais il y a dans les rangs du centre droit une cinquantaine de braves gens qui sont en train de faire leur paix avec la France ; ils ne sont pas encore blasés sur le plaisir de la réconciliation : je ne suppose pas qu'ils soient disposés le moins du monde à perdre le fruit de leur repentir, un peu tardif à la vérité, mais évidemment sincère.

Au surplus, c'est par le scrutin sur la composition du sénat que la nation pourra reconnaître ceux qui, de cœur, de pensée et d'intérêt, sont avec elle ; qui lui font l'honneur de se fier à elle ; qui refusent d'admettre, d'ailleurs, que le droit d'exercer une part quelconque de la souveraineté puisse être délégué que par elle ; qui n'admettent pas davantage qu'on puisse sans usurpation attribuer à aucun intérêt de caste, ou plutôt de coterie ou de clique, un droit quelconque à une représentation spéciale dans le premier corps de l'État ; qui veulent faire du sénat, en cas de désaccord entre la chambre des députés et les ministres du Président de la république, non pas un arbitre suspect de partialité, mais un médiateur investi par la nation elle-même, et par elle seule, du droit de renvoyer devant les électeurs les parties contendantes ; qui veulent faire du sénat non pas un appareil compresseur plus ou moins ingénieusement combiné dans le dessein d'assurer le « refoulement » de la démocratie, mais, tout au contraire, l'expression la plus haute de la puissance démocratique ; et qui, par conséquent, sont parfaitement résolus à n'admettre comme définitive l'institution d'une chambre haute, que si elle procède tout entière, sans exception, des suffrages du peuple ou de ceux de ses élus.

C'est à prendre ou à laisser. Les républicains de l'école Pontalis feront donc bien de se tâter avant de prendre parti jeudi prochain. Une chose est certaine : plus la loi sur le sénat, plus la clause de révision paraîtront agencées de manière à favoriser les espérances avouées ou secrètes des anciens tenants de la monarchie, plus le soupçon sera prompt à renaître dans les esprits. On rappellera l'aphorisme connu : « Donner et retenir ne vaut. » On se dira que rien n'est fait, que la lutte n'est qu'ajournée, et que cependant il faut en finir. Rendez-vous sera pris pour soumettre une fois de plus aux électeurs cette question qu'on croyait close : République, empire ou royauté, que voulez-vous ? — Or, il ne faut pas se dissimuler que les électeurs seront d'autant plus mal disposés pour les « modérés », d'autant plus méfiants, d'autant plus exclusifs, qu'ils auront cru avec plus d'empressement à l'apaisement de toutes les querelles, et que la perte de cette illusion, après tant d'autres, leur aura été plus amère.

Donc, si le paragraphe 2 et le paragraphe 3 de l'article 6 ne sont pas supprimés ou modifiés en troisième lecture [1], on peut compter que les prochaines élections générales se feront uniquement et exclusivement sur la question constitutionnelle. La *République française* fait valoir très-judicieusement l'intérêt bien entendu des nouveaux convertis et les invite loyalement à écarter d'eux ce péril. Après tout, le danger est pour eux, non pour nous. Si les électeurs sont mis en demeure de confirmer implicitement, par le choix de leurs élus, l'établissement définitif du gouvernement républicain, leur réponse ne sera pas un seul instant douteuse, et ils auront soin de l'accentuer d'autant plus rudement, qu'ils auront plus sujet de craindre d'être mal entendus ou mal servis. M. Raoul Duval sera content : la république aura reçu, indirectement, mais très-manifestement, la consécration d'une sorte de plébiscite qui en voudra beaucoup d'autres.

ANATOLE DENOYER.

---

[1] Voici le texte de la constitution votée par l'Assemblée nationale en seconde lecture :

Art. 1er.

Le pouvoir législatif s'exerce par deux Assemblées : la Chambre des députés et le Sénat.

La Chambre des députés est nommée par le suffrage universel, dans les conditions déterminées par la loi électorale.

La composition, le mode de nomination et les attributions du Sénat seront réglés par une loi spéciale.

Art. 2.

Le président de la République est élu à la majorité des suffrages par le Sénat et par la Chambre des députés, réunis en Assemblée nationale.

Il est nommé pour sept ans, il est rééligible.

Art. 3.

Il peut, sur l'avis conforme du Sénat, dissoudre la Chambre des députés avant l'expiration légale de son mandat.

En ce cas, les colléges électoraux sont convoqués pour de nouvelles élections dans le délai de trois mois.

Art. 4.

Les ministres sont solidairement responsables, devant les Chambres, de la politique générale du gouvernement, et individuellement de leurs actes personnels.

Le président de la République n'est responsable que dans le cas de haute trahison.

Art. 5.

En cas de vacance par décès ou pour toute autre cause, les deux Chambres réunies procèdent immédiatement à l'élection d'un nouveau président.

Dans l'intervalle, le conseil des ministres est investi du pouvoir exécutif.

Art. 6.

Les Chambres auront le droit, par délibérations séparées, prises dans chacune à la majorité absolue des voix, soit spontanément, soit sur la demande du président de la République, de déclarer qu'il y a lieu à réviser les lois constitutionnelles.

Après que chacune des deux Chambres aura pris cette résolution, elles se réuniront en Assemblée nationale pour procéder à la révision.

Les délibérations portant révision des lois constitutionnelles en tout ou en partie devront être prises à la majorité absolue des membres composant l'Assemblée nationale.

Toutefois, pendant la durée des pouvoirs conférés par la loi du 20 novembre 1873 à M. le maréchal de Mac-Mahon, cette révision ne peut avoir lieu que sur la proposition du président de la République.

Art. 7.

Le siége du pouvoir exécutif et des deux Chambres est à Versailles.

Art. 8.

« La loi sur l'organisation des pouvoirs publics ne sera promulguée qu'après le vote définitif de la loi sur le Sénat. »

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

Philon d'Alexandrie

A côté du judaïsme de la Judée, qui avait sa source à Jérusalem, il y en avait un autre dont le centre était à Alexandrie. Le premier lui-même, quand on compare ce qu'il était devenu au temps d'Auguste à ce qu'il avait été aux anciens jours, paraît considérablement transformé, soit par la seule action du temps et des événements, soit par l'infiltration insensible des idées et des sentiments du monde hellénique ; mais à Alexandrie, ce ne fut plus une infiltration, ce fut un commerce et une alliance. Il y avait en Égypte une population juive qui montait, si l'on en croit les Juifs eux-mêmes, à un million d'hommes : il semble qu'ils remplissaient deux des cinq quartiers d'Alexandrie, c'est-à-dire de la première ville du monde après Rome : leur langue était le grec ; ils obéissaient à un gouvernement et à des lois grecques ou gréco-romaines, et par leur commerce, leur richesse, par tout ce qu'ils avaient sous les yeux, ils vivaient plongés dans la civilisation hellénique. Le sacerdoce de Jérusalem n'était pas là pour fermer la porte aux nouveautés, aux spectacles profanes, aux lettres et à la sagesse profanes ; le judaïsme en Égypte ne faisait plus la loi ; il lui fallait gagner les Gentils et les amener à lui, et il ne pouvait le faire qu'en se prêtant à leurs idées ; enfin, dans cette seconde Judée, les Juifs durent se faire *hellénisants* ; c'est l'expression même dont se sert le livre des *Actes* (ἑλληνισταί). Non-seulement ils traduisirent leurs livres saints, mais ils écrivirent en grec des histoires, comme celle de Jason de Cyrène (*II. Macc.*, 2, 19), et des poëmes, si l'on peut appeler ainsi la Bible mise en vers.

Une partie considérable de cette littérature hellénistique consista à composer des livres judaïsants sous le nom des écrivains classiques de la Grèce, pour appuyer les idées juives de l'autorité de ces grands noms : ainsi fut écrit le poëme moral qui nous est parvenu sous le nom de *Phocylide* ; ainsi furent composés nos *Oracles sibyllins*. Ce travail se rattachait à un autre plus général et plus intéressant, qui était de commenter la foi des Juifs et leurs Écritures d'après les doctrines de la philosophie grecque. On nomme Aristobule, précepteur de Ptolémée Physcon (*II, Macc.* 1. 10), comme ayant adressé à Ptolémée Philométor des explications sur le *Pentateuque* en plusieurs livres, et Clément et Eusèbe citent des fragments de son ouvrage. Cet écrit, dont Joseph n'a pas parlé, ne semble pas plus authentique que le discours d'Eléazar rapporté dans le *Pseudo-Aristée*. Il ne nous reste rien de la doctrine juive alexandrine avant Philon ; mais les ouvrages mêmes de Philon supposent des esprits préparés à les lire, et nourris des lettres et de la philosophie de la Grèce aussi bien que des Écritures. Nous trouvons dans ses livres un nouvel élément, et un élément considérable de la formation du christianisme. Le mouvement populaire qui a fait une révolution au nom du Christ n'est pas sorti du judaïsme d'Alexandrie ; mais la théologie chrétienne, la philosophie chrétienne, le christianisme des docteurs et des conciles est issu de là en grande partie. Il faut le répéter jusqu'à ce que ce soit un lieu commun accepté de tous : Philon le Juif est le premier des Pères de l'Église.

On sait que Philon fit partie d'une députation envoyée à Rome par les Juifs d'Alexandrie en l'an 40 de notre ère. Joseph nous dit (18. 8. 1,) qu'il était à la tête de la députation, et l'appelle « un homme d'une grande illustration en tout point et savant en philosophie ». Philon lui-même se représente à cette époque comme plus défiant et plus prudent que ses compagnons par l'effet de l'étude *et celui de l'âge*, et comme ayant le corps *blanchi par la vieillesse*, la vieillesse qu'il appelle ailleurs « cette longue et incurable maladie » : on ne peut lui supposer, à la date de la députation, moins de soixante à soixante-dix ans. Quand on ne lui en donnerait que soixante, Philon aurait donc eu plus de cinquante ans (dans Alexandrie) au temps où l'on place les prédications de Jésus en Galilée et sa mort à Jérusalem ; c'est-à-dire que tout le système de ses idées et de ses doctrines était formé antérieurement à toute action chrétienne (1).

I

La métaphysique manquait absolument à la religion de la Bible ; l'école juive d'Alexandrie la lui donna. Moïse devint Athénien, suivant l'expression de Numénios (2), et il parla dans Philon d'après les maîtres de la sagesse grecque. La Bible ne fait pas profession de spiritualisme ; elle n'entre pas dans les distinctions métaphysiques : mais le dieu de Philon est un dieu tout spirituel, un esprit pur, non pas ordonnateur seulement, mais créateur, et qui a fait passer les choses du néant à l'être. Saisissable seulement par son existence, tout à fait inaccessible dans son essence, il n'est ni dans le temps ni dans l'espace, mais au-dessus de l'espace et du temps ; il existe en dehors de tout, se remplissant de lui-même et se suffisant à lui-même ; incréé, infini, éternel, immuable, à qui toute la création n'ajoute rien, et qui ne perdrait rien à la destruction universelle. Une pareille théologie est le produit compliqué du travail de plusieurs génies et de plusieurs âges. On disait encore : « Est-ce Platon qui parle comme Philon, ou Philon qui parle comme Platon (3) ? » Mais ce n'est pas par Platon seulement que Philon a été formé ; il en cite d'autres quelquefois parmi les anciens maîtres, et tels philosophes plus voisins de lui, qu'il ne cite pas et qui sont perdus pour nous, avaient contribué sans doute à porter la métaphysique platonique au point où nous la trouvons dans ses livres.

Cette métaphysique, à force d'élever et de simplifier l'idée de Dieu, l'avait ramenée à celle de la cause ou plutôt de la substance première de toutes choses, et, subtilisant encore sur cette idée même, on l'avait réduite à ce qu'on appelait absolument « l'Être ». Puis, par un effort suprême d'abstraction, et pour en écarter tout alliage, on déclara que l'Être, étant purement être, n'a aucune qualité, aucune modification quelconque. Ce n'est plus, pour ainsi dire, qu'une idée d'idée ; on est monté à un sommet bien nu et bien dépouillé. C'est l'*Un* du *Parménide*, mais dans le *Parménide* il n'est pas ques-

(1) « A soixante ans commence la vieillesse, à soixante-dix ans on est vieux. » Ainsi parle le [illegible] *Philon* [illegible], dans la traduction française qui se trouve à la suite des *Pensées de Jean Scot*, etc., par Crehange, 1867, page 26.

(2) Eusèbe, *Hist.* [illegible], 9, 6.

(3) Phot., *Bibliothèque*, p. 88.

tion de religion. Comment la religion pourra-t-elle s'intéresser à cet absolu si hors de toute portée? Comment ce dieu pourra-t-il agir et se faire sentir au dehors? Il faut bien que de ce fond de l'Être, où tout s'effaçait, l'esprit laisse comme se détacher des facultés, des vertus, au moyen desquelles ce dieu crée et gouverne, et par où l'abstraction retourne à la réalité. L'Être est, et c'est tout; mais sa vertu créatrice crée, sa vertu directrice gouverne, etc.; voilà comme parle Philon. Et ce qu'il y a de plus singulier dans son langage, c'est qu'il s'exprime comme si ces vertus divines étaient en effet distinctes de son dieu et subsistaient par elles-mêmes.

Si l'on a pu reprocher aux philosophes, même quand ils n'étudient que les facultés de l'esprit humain, d'oublier quelquefois que ces facultés sont des abstractions et non des choses, le danger de se méprendre est bien plus grand quand il s'agit d'un dieu, c'est-à-dire de l'inintelligible, et les philosophes des Gentils ont eux-mêmes donné d'autant plus aisément dans cet écueil, qu'ils ont été entraînés par le besoin de concilier leur métaphysique avec les croyances populaires. Quand on ne voulait plus voir qu'un seul dieu dans la nature, que pouvait-on faire de tous les autres? On les regarda comme autant de personnifications des attributs divers du dieu unique, « des figures et des noms, dit le poëte Manilius, que la nature a mis sur les vertus divines pour que les choses, revêtues d'un corps, imposent ainsi davantage. »

> Cum divina dedit magnis virtutibus ora,
> Condidit et varias sacro sub nomine vires,
> Pondus uti rebus persona imponere possit.
>
> (2. 248)

En disant la *nature*, au lieu de dire l'*homme*, il semble que le poëte reconnaisse en effet à ces dieux une réalité distincte. Cela demeure pourtant bien vague, mais la foi hellénique n'était pas très-exigeante; celle des Juifs l'était davantage, et Philon avait à la satisfaire sans sacrifier sa philosophie. Il est vrai que dans sa mythologie il n'avait pas affaire à des dieux, mais il y trouvait des anges, qui étaient à peu près la même chose que les dieux (1). Philon enseigne que ces anges ne sont autre chose que les modes de la substance divine, « les actes et les *verbes* de Dieu ». — « Ces *verbes* incorporels sont autant d'existences immortelles. » — « Il est impossible de trouver des mots pour s'élever jusqu'à l'expression, je ne dis pas de l'Être lui-même..., mais des Puissances qui font son cortége: Puissance créatrice, Puissance gouvernante, Puissance providentielle, et toutes les autres, ministres des bienfaits ou des châtiments. »

Voilà donc les vertus divines, non plus seulement figurées, mais réalisées, et devenues autant de personnages célestes. Mais parmi les noms dont il les appelle, on a remarqué celui de *verbes*: il nous conduit à une idée qui est devenue un mystère de la foi chrétienne, et à laquelle il faut s'arrêter.

Le Verbe ou le *Logos* est encore un terme de la philosophie hellénique. Il a été un temps où le mot français *discours* ne signifiait pas seulement comme aujourd'hui la parole, expression de la pensée, mais la pensée elle-même et le travail de l'esprit qui développe et ordonne ses conceptions; il répondait alors assez exactement au grec Logos, latinisé plutôt que traduit dans *verbum* (1). La philosophie grecque conçut de bonne heure une *Raison*, un Logos, comme présidant à la nature; le vieil Héraclite l'annonçait déjà. Ce fut Zénon surtout qui formula cette foi en un Logos, régulateur du monde. Les Grecs l'appelaient simplement la Raison, le Verbe, et semblaient en faire une divinité supérieure à toutes les autres. Les Juifs ne pouvaient l'appeler que le Verbe de Dieu (2).

On a vu que Philon étend ce terme à une foule de vertus divines, qui sont pour lui les anges. Mais il n'en reconnaît pas moins un Verbe supérieur et par excellence, qui revient à chaque instant dans ses discours, tandis qu'il ne parle qu'en deux ou trois endroits des autres *verbes*. Ce Verbe n'est pas telle ou telle vertu de Dieu, c'est Dieu même en acte; le siége ou le *lieu* des idées divines; l'idée première sur laquelle et par laquelle Dieu a tout fait, et dont la création n'est que la manifestation et le vêtement; l'image dans laquelle Dieu se reflète, comme à son tour le Verbe se reflète dans la création. Jusqu'ici le Verbe n'est encore, si l'on veut, qu'une abstraction, mais cette abstraction suprême va se réaliser comme les autres. Dieu et son Verbe vont être deux, — sinon deux êtres, du moins ce que l'Église appellera plus tard deux personnes. Les *verbes* inférieurs étant des anges, le Verbe supérieur sera le prince des anges ou l'archange. Philon l'appelle le lieutenant de Dieu, son fils et son premier-né, dieu lui-même, quoique en second; il n'est pas allé jusqu'à le confondre tout à fait avec l'autre.

Platon, dans son *Banquet* (p. 202), nous représente les *daemones* comme des existences intermédiaires entre la nature divine et l'humaine, non pas intermédiaires seulement, mais médiatrices; car ils transmettent et présentent à la divinité les vœux et les sacrifices des hommes, comme ils rapportent aux hommes les ordres et les bienfaits divins. Ils comblent l'intervalle du ciel à la terre, et c'est par eux seulement que s'établit le commerce entre l'un et l'autre. Philon répète cela en parlant des anges. Mais si les anges ou les *verbes* sont des médiateurs entre l'homme et Dieu, le Verbe suprême doit être le Médiateur suprême. Et c'est ainsi, en effet, que Philon le considère: placé entre le créateur et la création. « Le Verbe intercède auprès de l'Éternel pour la mortalité misérable, et d'autre part il interprète les ordres du maître à ses sujets... Il assure au créateur que la créature sera fidèle à la loi suprême en dehors de laquelle elle tomberait dans le néant, et à la créature que le créateur ne l'abandonnera pas à sa faiblesse et à son impuissance. »

La doctrine d'une Trinité divine date pour nous de Philon, comme celle du Verbe. Voici cette trinité, dont son âme a eu l'intuition surnaturelle dans un de ces accès d'enthousiasme mystique, comme il nous dit qu'il en a souvent: « Il y a dans le Dieu unique, qui seul existe véritablement, deux Vertus suprêmes et premières, la Bonté et la Puissance: la Bonté, par laquelle il a tout créé, et la Puissance, par laquelle il gouverne la création, et en troisième le Verbe, placé entre

(1) Deos, quos nos familiarius angelos dicimus (Aug. *Civ. Dei*, [illegible]).

(1) Voy. dans Littré, au mot *discours*, l'historique de ce mot.

(2) Héraclite, dans Arist. *Rhét.*, 3. 5 et dans *Strom.*, 5. p. 716. — Voy. aussi Cicéron, *de Nat. Deor*, 1. 14; Diogène, 7. 134; Lactance, 4. 9 et l'*Epinomis* attribué à Platon, p. 986.

les deux et qui les rapproche ; car c'est par son verbe que Dieu est puissant et bon (1). »

Je viens de présenter les doctrines de Philon telles qu'il nous les donne, et telles qu'elles semblent être sorties de ses méditations ou de ses lectures, formant un tout en apparence homogène, dont les éléments sont fondus ensemble de manière qu'on ne les distingue plus. Il est possible néanmoins d'entrevoir ces éléments, sinon de les démêler tout à fait, et de reconnaître que ce système si riche et si touffu ne s'est pas formé seulement de Platon appliqué à la Bible.

La vieille Égypte, en méditant sur le mystère de l'existence des choses, frappée du travail continuel de la vie dans la nature, se la représentait sous l'image d'un être qui non-seulement engendre perpétuellement, mais qui s'engendre lui-même, puisque le grand Tout est à la fois cause et effet. Un dieu qui est en même temps père et fils, ou bien un dieu qui se dédouble, de manière à donner à la fois un père et un fils, celui-là principe caché, celui-ci dieu manifeste : voilà un symbole dont Platon semble déjà s'être inspiré (*Rép.*, p. 508), qui devait être toujours présent à l'esprit des philosophes d'Alexandrie, et que nous retrouvons sans doute dans le Verbe de Philon, fils premier-né de l'invisible.

Quelquefois le symbole prenait une autre forme : on distinguait un père, une mère, un fils, comme Osiris, Isis et Horus. Platon, dans son *Timée* (p. 50), semble n'avoir fait que traduire cette triade ou trinité de dieux en une triade philosophique : le Père, c'est l'esprit ou la force, qui engendre ; la Mère, qui conçoit, c'est la nature ou la matière ; le Fils, c'est le monde créé. En voici dans Philon une autre plus savante : le Père est toujours le créateur, mais la Mère est sa Sagesse, dans le sein de laquelle il engendre « non pas à la manière de l'homme » le Fils ou le monde, conçu d'un germe divin.

Il semble que Philon achève ici, avec des idées égyptiennes, une personnification de la Sagesse qu'il avait trouvée dans les livres de *Job* et des *Proverbes*. Dans ces livres, où elle paraît pour la première fois, — car la *Loi* et les *Prophètes* n'ont rien de semblable, — elle n'est qu'à l'état de pure poésie : le poëte célèbre la Sagesse comme le trésor par excellence, un trésor mystérieux et inaccessible où Dieu seul peut puiser à son gré, et où il a puisé en effet dès l'origine des choses ; car le jour où Dieu a créé, elle était là, puisque la création est une œuvre de sagesse suprême. Ces brillantes figures, renouvelées dans l'*apocryphon* de *Sirach* (24) avec des expressions encore plus vives, avaient fait d'avance une place dans l'imagination des Juifs philosophes, soit pour les symboles de l'Égypte, soit pour le Logos des penseurs grecs. Dans l'*apocryphon* intitulé *la Sagesse*, la figure est tellement poussée, que la Sagesse paraît tout près d'être une personne divine et un véritable Logos ; je crois cependant qu'elle n'y est encore qu'une figure (7, 23 ; 9, 9). Ce livre grec et alexandrin est ce qu'il y a de plus voisin de Philon.

Les applications que Philon a faites de cette théologie à l'interprétation de la Bible, quoique toujours helléniques et alexandrines, semblent pourtant se rattacher à une école d'exégèse biblique qui remontait plus haut et était née dans la Palestine. Philon lui-même n'est pas un disciple direct des *sopherim* ou docteurs de Jérusalem ; il n'est pas un hébraïsant ; tous ses commentaires se rapportent à la version grecque, qu'il suit jusqu'à en être dupe, et il ne paraît pas qu'il ait été capable de lire le texte, ni qu'il s'en soit soucié. Mais Philon n'a pas inventé la doctrine qu'il développe ; il a eu des maîtres, et si l'on pouvait suivre la chaîne des enseignements qui l'ont formé, on arriverait à des interprètes qui savaient à la fois le grec et la langue sacrée, et qui pouvaient associer la dialectique alexandrine aux subtilités rabbiniques. Celles-ci doivent être pour quelque chose dans les commentaires bizarres par lesquels Philon explique telle singularité du livre saint qui paraissait embarrassante. Que signifient, par exemple, ces deux noms du dieu des Juifs : Elohim et Iehova, ou (dans les versions et dans Philon) Dieu et le Seigneur ? Ce sont les noms propres des deux grandes Vertus ou personnes divines : Dieu est la Bonté, le Seigneur est la Puissance.

Au chapitre XVIII de la *Genèse*, trois formes humaines se présentent devant Abraham, et c'est la divinité qui se montre en elles : la critique peut croire qu'elle aperçoit dans ce passage un reste d'une mythologie primitive polythéiste. Pour Philon, il reconnaît dans cette triple apparition une manifestation de sa trinité divine. « L'un des trois, dit-il, était l'Être lui-même, et à ses côtés étaient les deux premières Vertus, celle qui crée et celle qui gouverne. » Des Pères ont commenté ce passage à peu près comme Philon (1).

Les mêmes raffinements lui servent à concilier les deux passages de la *Genèse* sur la création de l'homme. D'une part, il est dit de Dieu : « Il créa l'homme à son image..., il *les* créa mâle et femelle. » Puis, un peu plus loin, le dieu, qui cette fois est appelé Iehova, forme d'abord l'homme du limon de la terre et tire ensuite la femme de la côte de l'homme. En réalité, ce sont deux récits de date et d'origine diverses qui ont été mis bout à bout. Suivant Philon, le second passage seulement se rapporte à la création de l'homme réel ; dans le premier, il n'est parlé que de l'homme-idée, purement intelligible, incorporel, éternel, et qui n'est ni mâle ni femelle, car c'est ainsi qu'il paraît entendre qu'il est mâle et femelle à la fois. C'est que Philon ne peut admettre que l'homme réel soit fait « à l'image de Dieu » ; cela n'est vrai pour lui que de l'homme-idée, et celui-ci n'est autre que le Verbe lui-même, la vraie image et le vrai reflet de l'Être.

On a remarqué que dans les *targoum*, ou paraphrases chaldaïques de l'Ancien Testament qui portent les noms d'Onkelos et de Jonathan, on trouve l'expression de *Verbe* de Iehova (*memra*), et quoique ces écrits soient de date récente et qu'on les rapporte seulement au IVe siècle de notre ère, les hébraïsants admettent généralement qu'ils ne sont que des compilations de commentaires beaucoup plus anciens. Mais le Verbe de Iehova des *targoum* n'a nullement le caractère métaphysique du Verbe de Philon ; il exprime seulement la manifestation extérieure de Iehova, appelée dans la Bible sa gloire, *kabod*, et plus tard son rayonnement, *schechina*. Néanmoins cette expression de Verbe de Iehova, si elle était déjà en usage au temps de Philon et de ses maîtres, a pu autori-

(1) Cela ressemble beaucoup à Dante :

Fecemi la divina Potestate,
La Somma sapienza e'l primo Amore.

Enfer, 3, 5.

(1) Ambroise, *De Cain et Abel*, I, 8, 30.

ser et consacrer à leurs yeux le Logos de la philosophie grecque (1).

Ici se présente une grande question : si les Juifs de Palestine ont connu cette expression, le Verbe de Iehova, faut-il admettre qu'ils l'aient appliquée déjà au Christ ou Messie? C'est ce qui résulterait du *targoum* de Jérusalem, mais c'est un ouvrage de date très-récente. C'est ce qui résulterait aussi de l'*Apocalypse* (19. 13), si l'*Apocalypse* était un livre aussi ancien qu'on le suppose: mais il est douteux qu'elle soit si ancienne en effet (2).

Le verset 2 du *psaume* 7, où Iehova dit à un Oint : « Tu es mon Fils, » et le verset 3 du *psaume* 110, ou plutôt la traduction grecque de ce verset, où on lisait qu'il avait engendré ce Fils « avant l'aurore », devaient conduire à assimiler le Fils ou le Messie au Verbe tel que l'entendait Philon ; mais le Verbe métaphysique de Philon est ignoré des plus anciens monuments chrétiens, je veux dire des *Épîtres* authentiques de Paul et des trois premiers Évangiles. Philon lui-même reconnaissait-il le Verbe dans le Messie ? Nous ne pouvons le savoir, car Philon ne parle jamais du Messie. On attendait cependant un Oint à Alexandrie comme ailleurs ; nos *Oracles* sibyllins ne permettent pas d'en douter ; mais Philon n'en dit jamais un seul mot, soit qu'il dédaignât comme philosophe cette croyance populaire, soit qu'il la redoutât comme politique, la jugeant suspecte et dangereuse. Frère du premier magistrat des Juifs d'Egypte, et placé lui-même parmi les premiers d'entre eux, il craignait tout ce qui pouvait inquiéter les maîtres, ou seulement les offenser (3).

Un critique des plus considérables en cet ordre d'études, M. Franck, dans un livre qui est devenu classique (*la Kabbale*, 1843), après avoir montré les rapports de la théologie de Platon avec celle de la *Kabbale*, s'est attaché à établir que cette théologie remonte plus haut que Philon lui-même, et qu'elle n'est pas alexandrine, mais palestinienne. Il ne m'appartient pas de décider sur de pareilles questions, puisque je ne puis aborder directement les textes hébreux ; mais il me semble que si la doctrine du Verbe telle qu'elle est dans Philon avait été déjà avant lui celle d'une école rabbinique, on la retrouverait dans les anciens Evangiles et surtout dans les *Epîtres* authentiques de Paul.

(1) Le *Logos* paraît pris tout à fait dans ce sens dans *Sagesse*, 18. 15. Quant au mot grec δυνάμεις Vertus ou Puissances), par lequel Philon exprime ces manifestations de la divinité qui sont elles-mêmes des êtres, c'est celui par lequel la version grecque des *Psaumes* traduisait *Iehoath sabaoth* dans la *Vulgate*), qui signifie les *armées* célestes des dieux ou des anges. On trouvera les passages des *targoum* sur le Verbe de Iehova dans Kuinoel, *Comment. in evang. Joh.*, *prolegom.*, p. 97 et 108 (1825).

(2) Je reviendrai ailleurs sur cette question.

(3) Il cite quelque part (Περὶ ἀθλ., 16), avec une complaisance évidente, la prédiction de Balaam qui promet à un fils d'Israël de vastes conquêtes, mais il la présente de telle manière qu'on ne sait à quoi elle s'applique dans sa pensée, si c'est à David par exemple, ou si c'est à l'avenir. Ailleurs, quand il montre les Juifs dispersés par toute la terre qui, de toute la terre, reviennent prendre possession de Jérusalem, on ne sait encore s'il veut parler de ce qui se passa au temps de Cyrus, ou s'il attend pour Israël une restauration nouvelle. C'est en cet endroit qu'il les représente conduits par un personnage surnaturel qui n'est visible que pour eux, et un critique a signalé ce passage comme pouvant se rapporter au Messie. Mais ce n'est là, ce semble, qu'une manifestation de Iehova qui ramène lui-même son peuple, comme il est dit dans *Isaïe* (40. 11 ; 49. 16, etc.) et dans le *Deuteron.*, 1. 35.

Quant aux éléments orientaux qu'on a cru démêler dans la doctrine du Verbe, je ne vois pas que l'Honover ou Ahuna-Vayria du *Zend-Avesta*, qui paraît être une prière, une formule sacrée, dont la vertu est toute-puissante, ait rien de commun avec le Verbe alexandrin ou chrétien. Maintenant, y a-t-il quelque rapport entre les idées de Philon et la religion de Mithra, cette religion si profondément inconnue aujourd'hui, et qui avait été si considérable dans le monde, à côté même du christianisme, aux trois premiers siècles de notre ère ? Y a-t-il quelque lien entre le Logos alexandrin, défini surtout par le nom de Puissance créatrice, et ce dieu *demiurgos* ou artisan du monde? Entre ce culte mithriaque où figurait en quelque sorte la création, avec les astres et les éléments, et la manière dont la création, les astres et les éléments figurent aussi dans les spéculations de Philon, je dirais presque dans sa liturgie ? Il y en a un sans doute, mais lequel ? Je crains qu'il ne faille se résoudre à l'ignorer (1).

Je ne dissimule pas, comme on voit, combien de questions difficiles peuvent être soulevées à l'occasion des livres de Philon. Mais je prie qu'on veuille bien le remarquer, si curieux et si intéressants que ces problèmes soient en eux-mêmes, la solution n'en a cependant pas autant d'importance, dans l'histoire des origines du christianisme, que cette seule observation, nullement problématique et pleinement assurée, que la théologie de Philon, qui n'était pas dans la Bible, a été développée dans Philon avant de paraître dans aucun monument chrétien.

II

La part de Philon n'est pas moindre dans le mysticisme chrétien que dans la théologie chrétienne ; et là encore il faut distinguer l'esprit juif et l'esprit grec. Les Juifs, ayant toujours vécu dans le miracle, n'étaient pas disposés à s'arrêter aux bornes de la nature et de la raison ordinaire. L'étonnante révolution qui les délivra et les vengea de la puissance formidable de Babylone leur avait appris déjà à tout attendre de leur dieu et à mépriser les forces et les moyens des hommes ; plus tard, dans leur lutte avec le monde gréco-romain, n'ayant plus affaire seulement à des ennemis de leur race et de leur dieu, mais à des adversaires de leurs croyances qui étaient des raisonneurs et des sceptiques, ils s'enfoncèrent tous les jours plus profondément dans la foi. Croire devint pour eux le fond même de la religion et du devoir, et ce mot prit dans les écrits juifs de l'époque romaine une valeur et une force qu'il n'avait pas encore dans les livres plus anciens. « Vous qui craignez le Seigneur, croyez en lui (*Sirach*, 2. 8). — Malheur au cœur lâche, car il ne croit pas (*ibid.*, 13). Crois en lui... et espère en lui (2. 6). — C'est ta parole qui garde ceux qui croient en toi (*Sagesse*, 16. 26). » — La vertu de croire, ou la Foi (πίστις, *fides*) est un mot de cette époque, qui n'a pas dans la Bible de véritable équivalent. Il commence à se montrer dans *Sirach* et dans la *Sagesse* ; mais dans Philon et Paul il est employé avec toute son énergie, et il suffit qu'il

(1) Porphyre, *Antre des Nymphes*, 5 ; *Abstinence des viandes*, 4, 16.

leur soit commun à tous deux pour qu'on puisse conclure qu'il est plus ancien que l'un et l'autre (1).

C'est ce qui est vrai aussi de la Grâce. L'idée de la Grâce est éminemment juive dans son fond. Les Juifs sont à leurs propres yeux le peuple de Iehova, le peuple choisi, en qui il a mis ses préférences : cela allait de soi tant que Iehova n'était lui-même qu'un dieu juif. Mais quand la pensée d'Israël s'étant élargie au contact de l'hellénisme, il reconnut Iehova ou le Seigneur pour le dieu de tous les hommes, la prédilection du Seigneur pour les fils de Jacob ne s'expliquait que comme pure faveur et pure grâce, et ils en étaient d'autant plus reconnaissants. Aux Gentils donc, attirés vers eux, mais qui demandaient sans doute avec étonnement pourquoi le Seigneur avait tant fait pour les Juifs, ils ne pouvaient répondre qu'une seule chose : » Sa Grâce est sur nous. » C'est cette pensée même que Paul retourna contre eux, le jour où il détacha le christianisme du judaïsme : il proclama que la Grâce du Seigneur leur avait été retirée et qu'elle avait passé aux suivants du Christ. La Grâce devint alors une chose chrétienne, mais jusque-là elle avait été chose juive. Le mot cependant n'est pas dans la Bible, au sens qu'il a dans le Nouveau Testament; à peine le peut-on reconnaître dans un ou deux passages des *apogrypha* (*Sirach*, 37. 21. *Sagesse*, 4. 15); mais il revient souvent dans Philon, qui développe toute une doctrine de la Grâce. Je conclus encore que cette doctrine, étant à la fois dans Philon et dans Paul, a été puisée à une source antérieure à tous deux.

Mais le mysticisme juif rencontrait dans Philon le mysticisme hellénique. Celui-ci a son origine dans un besoin de foi développé sous l'influence même du trouble que le doute jette dans les âmes. Nous le voyons paraître pour la première fois à la suite de l'agitation intellectuelle produite par les Sophistes. La foule se prend alors de passion pour les cultes fanatiques de l'Orient, comme en témoignent les *Bacchae* d'Euripide, et les philosophes mêmes laissent l'imagination dominer jusqu'à un certain point leur philosophie, qui aboutit à la théologie de Platon. On sait quel prix ont pour Platon l'inspiration, l'enthousiasme, la faveur divine ; que non-seulement l'art, mais la vertu ou la sagesse est à ses yeux un don d'en haut; qu'il semble n'attendre la vérité que d'une révélation céleste, et qu'il dit déjà le mot de l'Évangile : Beaucoup d'appelés et peu d'élus (2). Cependant il y a là plus de poésie que de soumission et d'abandon véritable : Platon est un fils d'Athènes, d'Athènes encore libre ; s'il se laisse amuser par des rêves religieux, sa pensée n'en conserve pas moins l'indépendance, le mouvement, la hardiesse à raisonner, à chercher, à innover; aucun dogme ne le lie et ne l'oblige ; il n'obéit à rien, pas même à son génie, dont il reste toujours le maître; il étonne et il trouble les autres sans être lui-même étonné. Tout autre est le platonisme du temps de Philon, mais nous ne pouvons l'étudier que dans Philon même. Entre Platon et lui, nous ne lisons de philosophie platonique que dans Cicéron, et l'on ne saurait imaginer d'esprit moins mystique que ce disciple de la nouvelle Académie. Il y eut sans doute à cette époque, parmi les héritiers de Platon ou parmi les restaurateurs de l'école de Pythagore, des âmes bien autrement religieuses. Leur voix n'est pas arrivée jusqu'à nous ; plus tard seulement nous en entendrons l'écho dans Epictète et Marc-Aurèle. Mais aucun Hellène ne pouvait être aussi mystique que Philon ; car aucune philosophie n'est moins libre que la sienne. La sienne est placée sous l'autorité d'une foi impérieuse, à laquelle sa pensée n'a pas le droit de résister; si elle était tentée de le faire, il lui faudrait vaincre à tout prix cette résistance : c'est par le mysticisme qu'il en vient à bout. Il accable de son mépris la raison humaine et la confond devant les révélations d'en haut; il se sert du scepticisme, comme tant d'autres ont fait depuis, pour autoriser la foi. L'esprit humain ne peut par lui-même s'assurer de la vérité en aucune matière ; de là les divisions des philosophes ; il est plein d'erreurs et de troubles de toute espèce ; il n'a en lui nul principe de certitude. S'il en est ainsi, c'est donc Dieu seul qui peut nous suggérer la vérité, et ni notre raison ni nos sens ne perçoivent rien sûrement qu'avec son aide. La pensée de l'homme n'est pas à lui ; elle lui vient d'en haut ; un ancien sage l'a dit déjà : la seule vraie sagesse est en Dieu. « Moi-même, dit Philon, ne l'ai-je pas senti mille fois? Je voulais écrire, j'avais bien étudié mon sujet, et je demeurais stérile et impuissant, méprisant alors les efforts de mon entendement et saisi de respect pour la toute-puissance qui ouvre ou qui ferme la matrice de la pensée ; tandis que d'autres fois j'étais venu vide, et tout à coup je me trouvais plein, les idées tombant sur moi du ciel comme une pluie. »

— « Toute science qui ne relève pas de Dieu est condamnée, toute démarche de l'esprit que Dieu ne regarde pas d'un œil propice est dommageable ; et il vaut mieux errer au hasard à travers cette vie mortelle, comme presque tout le genre humain, que de prétendre s'élever au ciel dans sa présomption, pour en tomber avec tant de sophistes. » — « O âme, si le désir te prend d'avoir part aux biens célestes, renonce à la raison, échappe à toi-même ; sors de toi-même, comme ceux qui sont possédés d'un démon ; laisse-toi emporter d'un esprit divin comme dans une effusion prophétique. » — « Quand la lumière divine éclate en nous, la lumière humaine se couche ; et c'est quand celle-ci s'est couchée (c'est-à-dire quand notre raison s'est éclipsée) que l'autre se lève et resplendit. »

C'est l'heure de l'extase et du délire qui vient de Dieu. L'*extase*, c'est l'état de celui qui est *hors de soi;* le mot est dans Philon, et il ne dépasse certainement pas sa pensée, puisqu'il dit ailleurs que dans ceux qui sont possédés de Dieu, non-seulement l'âme est excitée et enfiévrée, *mais que le corps est ému et brûlant.* — « Toute science a été révélée à l'origine, et celle qui paraît le plus nouvelle n'est qu'une réminiscence de la révélation primitive. » — Philon ne demeure pas toujours sur ces hauteurs, où son esprit du raisonnement humain pourrait paraître désintéressée : ce dont il en veut surtout aux raisonneurs, c'est qu'ils font la guerre, par l'argumentation et la raillerie, à la foi qu'il veut [illegible] et qui est son orgueil comme elle est l'orgueil de son peuple. Les philosophes étaient les plus intraitables adversaires du judaïsme, comme ils le seront des chrétiens : aussi Philon les poursuit sans cesse : il relève leurs subtilités, leurs logomachies; il leur impute d'enseigner pour la vanité et pour le gain, de faire de la sagesse métier et marchandise, de repousser le pauvre qui a soif de la vérité. En même temps qu'il

1) *Sirach*, 1. 36 ; 45. 4 ; 49. 10. *Sagesse*, 3. 14. Quant au texte d'*Habacuc*, 2. 4, il signifie simplement que le Juste trouvera la vie dans sa fidélité.

2) *Wisdom*, p. 100 ; *Phédon*, p. 85 ; *Phedre*, p. 69

les méprise, il a peur d'eux, il recommande aux simples de ne pas accepter la discussion avec ces maîtres trop subtils, parce qu'ils seraient aisément surpris. « La vraie philosophie n'est pas celle que cultive la troupe des sophistes, ourdissant contre la vérité les trames du raisonnement, et appelant cela sagesse, c'est-à-dire mettant sur une œuvre mauvaise un nom sacré : c'est celle que pratiquait l'antique confrérie des ascètes (1), se détournant des séductions trompeuses de la volupté et se donnant au culte savant et austère du bien. Cette route royale, que j'appelle la vraie et légitime philosophie, la Loi la nomme la parole et le Verbe de Dieu. » En d'autres termes, la philosophie, c'est la religion. Ou plutôt la religion c'est la sagesse, dont la philosophie n'est que la servante. Les philosophes se plaisaient à dire que les sciences diverses ne devaient être que les servantes de la philosophie ; Philon applique ce mot à la philosophie elle-même, par rapport à une doctrine plus haute. La morale, qui pour Socrate et les siens était souveraine, il la subordonne à la dévotion : « Les vertus sont bonnes par elles-mêmes, mais elles paraîtront plus respectables si on les pratique pour l'honneur et le service de Dieu. »

C'est donc à la révélation que Philon demande la vérité. Le tabernacle, suivant lui, n'est que le symbole de cette révélation que Dieu nous a accordée dans sa miséricorde, par pitié pour notre race, ayant bien voulu faire descendre du ciel sur la terre la sublimité de la vertu divine.

Mais voici un endroit où il envisage la révélation d'une manière curieuse et inattendue. Lisant, dans un verset du *Lévitique* sur l'oblation des prémices, qu'il faut offrir des épis frais, et cherchant là comme ailleurs des allégories, il dit qu'il faut embrasser, au sujet des choses divines, « des pensées fraîches, jeunes et nouvelles, au lieu de se nourrir de mythes vieux et surannés, inventés aux temps anciens pour tromper les hommes ; qu'il faut accepter, du dieu toujours jeune et qui ne vieillit pas, les biens véritablement jeunes et nouveaux qu'il nous présente ». Malgré le sens mystique donné ici au mot de jeune et de nouveau, on voit bien que ce qui a frappé Philon est qu'en effet la révélation juive s'offrait au monde hellénique comme une nouveauté, qui venait se mettre à la place des vieilles traditions accréditées chez tous les peuples ; et peut-être s'apercevait-il, sans vouloir se l'avouer, que cette révélation prétendue antique avait été tellement transformée par l'esprit hellénique, qu'elle était devenue toute moderne. La Bible était vieille, mais la doctrine de Philon était nouvelle, et le christianisme aussi, qui est à peu près la même chose, a été nouveau.

Toute vérité venant de Dieu, il ne s'agit pas de raisonner, mais de croire, il faut donc avoir la foi. *La foi est la première des vertus*, également méritoire et difficile. C'est encore un langage nouveau, le même que celui des chrétiens. — La foi est d'un tel prix, qu'elle n'a pas besoin d'autre récompense qu'elle-même. — Les sages ont pu s'élever jusqu'à Dieu par ses œuvres, comme par les degrés d'une échelle céleste. C'est à peu près ce que Paul a répété. « Mais les voyants, dit Philon, qui ont pu le saisir en lui-même, sans aucun secours et par une contemplation directe, sont ses saints et ses bien-aimés (1). »

Cette foi fervente lui rend insupportables les incrédules, les douteurs, les railleurs, les *esprits forts* : il est le premier, à ma connaissance, qui se moque de cette *force* prétendue. L'impiété est à ses yeux la source de tous les crimes. Les écoles religieuses de la Grèce l'avaient dit déjà (2), mais il reprend les mêmes idées avec bien plus de passion et d'intolérance. Il dit que les blasphèmes des ennemis de Dieu consternent les âmes pieuses et « versent en elles par les oreilles le feu dévorant d'une douleur indicible et inconsolable ». — Ils ne croient pas aux miracles ! c'est qu'ils ne savent ce que c'est que Dieu, pour qui ce n'est qu'un jeu qu'un miracle. Ils ne croient pas que des esprits célestes conduisent les astres, qui ne sont pour eux que des meules incandescentes ! — « dignes en cela eux-mêmes de la meule qu'on fait tourner aux scélérats dans les cachots ».

Un passage de Philon témoigne jusqu'où pouvait aller l'acrimonie de ces querelles entre croyants et incrédules. Rencontrant, dans son commentaire sur la *Genèse*, les versets où Dieu dit : « Ton nom ne sera plus Abram, mais Abraam » ; et plus loin : « Tu n'appelleras plus ta femme Sara, mais Sarra » (3), il développe les mystères que contiennent, suivant lui, ces noms changés ; puis il ajoute : « Il y a des hommes haineux, habitués à blâmer ce qui ne mérite aucun blâme, les choses aussi bien que les personnes, et faisant à tout ce qui est sacré une guerre perfide ; ils s'acharnent aux paroles qui ne semblent pas d'abord les plus convenables, et qui ne sont que les symboles dont s'enveloppe une nature qui se plaît à se voiler ; ils les interprètent d'une façon basse et odieuse au moyen d'une critique impitoyable, et appliquent surtout ce procédé à ces transformations de noms. Il n'y a pas longtemps que j'entendais un impie, un homme sans dieu, raillant et insultant ainsi, qui osait dire : Voilà de grands dons, et vraiment magnifiques, que le maître de toutes choses fait à cet homme par l'addition d'une lettre à son nom ! Le voilà plus riche d'un alpha ; et de même pour l'autre, il semble qu'en lui donnant un *rho* de plus, il lui fasse un présent inestimable. La femme d'Abraam, de Sara devient Sarra, en doublant le *rho*. Et il s'en allait, enfilant sans s'arrêter tous les traits semblables et redoublant ses sarcasmes. Mais *il ne tarda pas à payer la juste peine de sa démence* : il en vint à se pendre, à l'occasion de je ne sais quelle misérable affaire ; car un homme si impur et si souillé ne devait pas même mourir d'une mort décente. » La critique de ce malheureux était en effet une assez pauvre critique ; mais quelle sentence, et quelle rage de dévot !

Mais la Foi est placée si haut, qu'on ne peut y atteindre que par la Grâce : « L'âme ne produit par elle-même aucun bien ; tout lui vient du dehors, par la munificence du dieu qui fait pleuvoir sur nous *ses grâces*. » C'est lui seul qui verse d'en haut la vertu à l'élu, lequel la reçoit sans travail et sans étude. — Sans une grâce divine, il est impossible de s'arra-

(1) Un *ascète* est un gymnaste spirituel, qui *exerce* l'âme comme le gymnaste exerce le corps.

(1) Philon célèbre aussi en maint endroit l'*espérance*. Quant à la *charité*, s'il n'a pas le nom même, il a l'idée, sous la forme du verbe qui répond à ce nom.

(2) Cicéron, *de Nat. Deor.* 1. 2, etc.

(3) Ne pas oublier que Philon cite toujours la Bible dans la version grecque.

cher aux choses périssables et de s'attacher à ce qui est immortel. — La vertu par elle-même est stérile, si Dieu ne la féconde au moyen d'un germe envoyé du ciel. — Philon se fait encore ici à lui-même l'application de ses principes : « Quelquefois, dit-il, je veux m'attacher à la pensée du devoir, et je me sens emporté par le flux des pensées contraires ; et d'autres fois, après avoir accueilli une pensée honteuse, je l'ai rejetée sous l'influence d'une meilleure, par le bienfait de Dieu *et de sa grâce.* » Et ailleurs : Ce n'est pas la solitude qui fait le saint, ni la vie du monde qui fait le pécheur. « Souvent il m'est arrivé de quitter mes parents, mes amis, ma terre natale, et d'aller dans la solitude pour me livrer à de saintes contemplations ; je n'y gagnais rien, et mon âme dissipée, ou mordue par la passion, retombait dans d'autres pensées. D'autres fois, au milieu d'une foule immense, mon âme est solitaire ; Dieu dissipe en moi le tumulte de la vie animale et m'apprend que le bien ou le mal ne dépend pas des lieux où l'on est, mais de Dieu qui mène et qui pousse où il veut le char de l'âme. » — Il sait surtout la difficulté de la persévérance. Tel a vécu toute sa vie en homme de bien qui, à la fin et dans ses dernières années, va donner contre l'écueil des mauvaises passions et y fait naufrage. « C'est pourquoi *il faut prier Dieu* et le conjurer de ne pas laisser à elle-même notre misérable espèce, et de lui conserver présente jusqu'au bout la miséricorde qui peut la sauver. » — En un mot, tout est don, bienfait, grâce de Dieu ; « tout ce qui est dans le monde et le monde lui-même ». — Mais l'homme est le plus souvent ingrat envers Dieu, et il lui arrive de l'être de trois manières : tantôt il méconnaît purement et simplement les biens dont il jouit ; ou bien il s'imagine que c'est lui qui se les est donnés à lui-même ; ou enfin il reconnaît que ces biens lui viennent de Dieu, mais il se figure que Dieu les devait à ses mérites.

Il y a un côté du mysticisme tellement développé déjà dans Platon, qu'il semblerait que Philon pût à peine y ajouter : c'est le mépris du monde et de l'existence présente. Philon lui-même a cité avec amour un passage du *Théétète*, tout plein de cette ardeur à fuir la terre pour le ciel et à faire de cette vie comme une mort anticipée. Mais dans les jours mauvais où Philon a vécu, ce qui n'était guère au temps de Platon qu'un idéal est devenu une réalité présente. Voyez le portrait qu'il nous trace de l'existence des bons mise en parallèle avec celle des méchants. « Les premiers sont obscurs, méprisés, humiliés, manquant du nécessaire, plus maltraités que des vaincus et des esclaves, sales, pâles, desséchés, ayant en perspective de mourir de faim, accablés de maladies, occupés pour ainsi dire à mourir. Les autres sont honorés, riches, puissants, etc. (il poursuit obstinément l'antithèse). » Bien des figures reproduisaient alors ce modèle : les Calanes dans l'Inde (1), les Jean en Judée, les cyniques, tels que nous les peint Épictète ; plus tard les *érémites* ou ermites du christianisme, et ces moines dont l'aspect révoltait et dégoûtait les derniers Hellènes. Philon enfin ne craint pas de dire, comme le répétera l'Évangile, qu'il vaut mieux se retrancher un membre que d'en user pour le péché, s'aveugler que de regarder ce qu'il ne faut pas voir, se rendre sourd que d'écouter ce qu'il ne faut pas entendre, *se faire eunuque* que de se laisser emporter à la rage des voluptés défendues. On sait qu'un verset de l'Évangile loue ceux qui se font eunuques pour le royaume des cieux, et qu'Origène, qui était d'Alexandrie, a pris ce texte à la lettre.

Mais Philon a beau être mystique et faire la guerre à la philosophie au nom de la religion ; il reste, quoi qu'il en ait, philosophe, et par là encore il est bien le chef des Pères chrétiens. Il accepte comme eux le nom de la philosophie et il honore sous ce nom la religion elle-même, comme ils le font perpétuellement.

Il a si bien le sentiment de ce que le judaïsme doit à la philosophie, que dans la *Vie de Moïse*, par une supposition bien naïve, — mais cette naïveté même rend le témoignage précieux, — il nous assure que Moïse, élevé comme un prince par la fille de Pharaon, reçut des maîtres de toute espèce, les uns qu'on prit dans l'Égypte même, *les autres qu'on fit venir de Grèce à grands frais ;* et Moïse *ne cessait de repasser les dogmes de la philosophie.* Voilà qui répond d'une manière curieuse et imprévue aux imaginations de ceux qui ont voulu, en sens inverse, que Platon et les philosophes grecs aient lu ce qu'on nomme les livres de Moïse. Philon fait un étrange anachronisme, car au temps où l'on place le personnage de Moïse, il n'y avait encore ni philosophe ni philosophie. Mais l'autre hypothèse, quoique répugnant moins à la chronologie, est plus contraire encore à la véritable critique historique ; car il est certain que Platon ne connaissait pas la Bible, et au contraire le *Pentateuque* de Philon, je veux dire le commentaire qu'il a fait du Pentateuque, est rempli des enseignements de Platon.

Philon est pénétré aussi de la doctrine stoïque, dont l'esprit s'accorde si bien avec l'austérité juive. Sans parler du livre célèbre qu'on lit dans ses œuvres sous un titre qui est lui-même un dogme stoïque : « Que tout homme de bien est libre » (car ce livre est-il de Philon ?), il est certain que partout il se plaît à développer les principes de l'École, en les appuyant sur les sentences et sur les exemples des Écritures. Il s'attache surtout à leur type du Sage ; il y retrouvait ce que l'Écriture appelle le Juste ou le Saint ; et en effet, le Juste des *Psaumes* ou le Sage des stoïques se sont fondus ensemble dans l'idée du Saint, telle que le christianisme l'a consacrée. « Le Sage, dit Philon, est seul libre, seul riche, seul maître, quand son corps aurait mille maîtres en effet ; *c'est le dogme par excellence* ; ceux qui n'ont pas la sagesse sont dans une condition vraiment servile, misérable et sans honneur. Le Sage a la vraie noblesse, car il s'est fait fils adoptif de Dieu ; il est pour Dieu un ami plutôt qu'un serviteur ; il est intermédiaire entre Dieu et l'homme ; il est un dieu parmi les hommes. Le Sage enseigne sans cesse ; car sa vie, dans les grandes comme dans les petites choses, est une leçon perpétuelle ; s'il est en prison, la prison devient une école de bonnes mœurs. Le Sage est une protection et un rempart pour l'humanité : tout ce qu'il a en lui, il le met généreusement au service de tous, et ce qu'il n'a pas, il le demande à Dieu, seul toujours riche. Le Sage est la rançon et le rédempteur du méchant : *c'est encore un dogme.* Aussi le Sage est rare, et l'on peut dire qu'il ne se trouve pas sur la terre, soit qu'en effet l'homme ne soit pas capable de cette perfection, ou que les hommes ordinaires ne soient pas capables de la reconnaître. Au reste, il y a des degrés dans la vertu : au-dessous de la sagesse *accomplie*, il y a le *progrès*, et au-dessous encore du progrès, le *noviciat* de la vertu. Mais celui qui est sur la voie du progrès, et qui a fait la moitié de l'œuvre,

(1) Joseph, *Contre Apion*, 1. 22.

a toujours à se tenir en garde contre la critique maligne des méchants. Quand ceux-ci voient qu'un de ces hommes qui font profession d'austérité se laisse aller à fuir la peine, ou qu'il est vaincu par le gain, ou séduit par le plaisir, ils s'en réjouissent et s'en croient rehaussés eux-mêmes ; ils s'en vantent devant la foule, et dissertent en gesticulant sur ce thème, que les misères auxquelles ils se sentent attachés sont donc bien des nécessités et des avantages, puisque ce vertueux se résout lui même à y prendre part. »

La pieuse ardeur de Philon pour la justice se tourne en une pieuse colère contre l'égoïsme insouciant qui n'ose lutter contre le mal et qui tâche seulement de s'y dérober en le laissant passer sur sa tête. Le mépris et l'aversion que les stoïques fervents avaient déjà pour l'indifférence des disciples d'Épicure sont bien plus fortement marqués dans Philon. Je crois qu'il les déteste plus encore pour leur froideur et leur lâcheté que pour leur impiété même ; ou plutôt ces deux sentiments n'en font qu'un en lui : il aime dans son Dieu la patrie, la liberté, le droit, la vertu, et les blasphèmes de l'école d'Épicure lui paraissent s'attaquer à la fois à toutes ces choses saintes. Il ne peut se tenir quand il voit des sectateurs de cette morale, « véritables fléaux répandus à travers les cités, s'ingérant dans tous les intérêts privés et publics pour tout arranger à leur gré, ou plutôt pour tout déranger et tout détruire ; — c'est une épidémie, dit-il encore, une peste, une calamité surnaturelle qu'il faudrait conjurer par des prières publiques et des sacrifices ». Ainsi parlaient les Juifs, en attendant les chrétiens ; mais les ennemis des Juifs et des chrétiens, sous l'inspiration d'autres passions religieuses, ne restaient pas en arrière de ces emportements. Épictète n'a pas été moins sévère que Philon pour les philosophes sans religion ; et les païens fanatiques, avant de célébrer leurs mystères, criaient tout d'une voix : « A la porte, ceux d'Épicure ! » On peut dire que cette secte, qui avait peuplé le monde ancien et qui semble avoir disparu avec ce monde lui-même, s'est éteinte sous la malédiction commune des dévots de tous les partis.

E. Havet.

— La fin très-prochainement.

FACULTÉ DES LETTRES DE NANCY

GÉOGRAPHIE

COURS DE M. PAUL VIDAL-LABLACHE

L'Europe méridionale et le monde méditerranéen

L'Europe, à son extrémité méridionale, se termine, comme l'Asie, par trois péninsules. L'Arabie se reproduit dans l'Espagne, l'Inde dans l'Italie, la péninsule de l'Indo-Chine dans la presqu'île turco-hellénique. Mais, au lieu de plonger dans un océan sans limites, les presqu'îles de l'Europe méridionale regardent à peu de distance des rivages qui leur correspondent. La mer qui les baigne est un bassin presque fermé, une *méditerranée*, au sens propre du mot.

C'est dire que l'étude de ces péninsules ne saurait se séparer de celle des contrées qui leur font face. Étudier l'Europe méridionale, c'est étudier le monde méditerranéen. Si en général les montagnes repoussent les populations, la mer, au contraire, les attire. Elle leur offre, outre les occupations et les profits de la pêche, les avantages du commerce, souvent même les faveurs privilégiées du climat. Qu'on songe, — s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, — à l'un de ces beaux lacs de Suisse autour desquels les villes, les villages et les villas forment une suite presque ininterrompue et comme une seule cité dont le lac serait la voie principale. Il fut un temps où la Méditerranée comptait, elle aussi, avec orgueil les quatre cents villes de sa côte africaine, moins nombreuses encore que celles qui peuplaient la rive opposée.

C'est dans ses eaux que pour la première fois l'Europe, l'Asie et l'Afrique se rencontrèrent. Il était impossible que l'homme, arrivé sur les bords de cette mer, ne cédât point à la tentation que lui inspirait l'esprit d'aventure. Les mornes surfaces de l'Océan illimité eussent effrayé son inexpérience ; mais ici, tout, la proximité des rivages, les articulations des côtes, le nombre des îles, encourageait les premières audaces du navigateur. Sa barque était à peine détachée du bord que s'éveillait en son âme, devant des horizons sans cesse nouveaux, une inextinguible curiosité. Rien n'est plus intéressant que de suivre en esprit, le long de leurs étapes naturelles, ces premiers progrès. Des pentes du Liban aux roches éclatantes de Chypre, de là aux côtes d'Asie Mineure, ou, mieux encore, d'une île à l'autre de l'Archipel, le navigateur n'a qu'à tendre sa voile vers un but qu'il peut apercevoir ou qu'il devine dans la clarté de l'horizon matinal. Son domaine ne cesse de s'agrandir ; — et bien plus décisive que la découverte même est encore l'impression produite par elle. A chaque nouveau rivage conquis sur l'inconnu répond un accroissement de connaissances, un degré supérieur de développement chez ces esprits fraîchement éveillés à la pensée. Ainsi peu à peu les bords opposés purent se connaître ; et alors se développa une civilisation qui, issue d'origines diverses, se marqua de plus en plus d'une empreinte commune, pour devenir enfin, sous sa forme classique, le type d'après lequel la culture des âges passés est appelée à servir le progrès des générations futures.

Telle est dans l'histoire la haute signification de la Méditerranée. Mais ce théâtre, si bien approprié aux débuts de la civilisation, ne doit-il pas nous paraître aujourd'hui bien étroit et bien petit ? « Nous tous, disait Platon, qui remplissons l'espace compris entre le Phase et les Colonnes d'Hercule, nous ne possédons qu'une petite partie de la terre, groupés autour de la Méditerranée comme des fourmis ou des grenouilles autour d'un marais. » Si, par exemple, le monde méditerranéen devait rester en dehors des grands courants commerciaux de l'époque actuelle, des mouvements d'hommes et d'idées qu'ils entraînent, rapetissé aux proportions de son étendue réelle, il ne serait bientôt plus qu'un canton presque insignifiant de la carte du globe. Il y a entre les habitants de la Méditerranée, — dit, non peut-être sans orgueil, l'Américain Maury, — moins de commerce qu'entre les seuls riverains du Mississipi. La ressemblance même des contrées qu'elle baigne, situées presque sous les mêmes latitudes, est une cause d'infériorité ; car c'est la variété des produits qui stimule l'échange. Quel est donc, dans l'état présent du monde, le rôle auquel leur situation géographique pré-

pare les races et les peuples établis sur les bords de la Méditerranée ?

I

Dans une étude du monde méditerranéen, l'objet qui naturellement s'impose en premier lieu à l'examen, c'est la Méditerranée elle-même. Les mers, comme les montagnes, ont une géographie particulière, difficile, sur laquelle les explorations de ces dernières années ont jeté beaucoup de lumière. Une série d'observations systématiquement poursuivies, dont le patronage honore le gouvernement britannique, a pris pour théâtre non-seulement le nord de l'Atlantique, mais une partie de la Méditerranée. Reconnaître sur des étendues considérables la forme du relief sous-marin ; l'étudier dans sa composition géologique, dans sa flore et dans sa faune ; et, en particulier, à l'aide d'ingénieux perfectionnements dans les appareils, noter avec une précision jusqu'alors impossible à atteindre la température qui règne dans les différentes couches du lit des mers : telle a été l'œuvre entreprise par les Thomson, les Carpenter ; et déjà l'importance des résultats a pu faire dire qu'ils ouvraient une ère nouvelle dans cette partie ardue de la science du globe (1).

Quand les compagnons de Colomb se furent lancés dans l'Atlantique, rien ne les effraya autant que de se voir poussés vers l'ouest, paisiblement, mais sans trêve et, leur semblait-il, sans espoir de retour, par le souffle constant des vents alizés. Cette régularité était pour eux nouvelle et mystérieuse. Tel est bien, comparé aux autres mers, le caractère de l'Océan. Dans tous les phénomènes qu'il présente, le jeu des agents principaux, qui sont les moteurs de la vie du globe, se manifeste avec une simplicité, une clarté supérieures. La régularité des vents qui l'agitent, la marche des courants qui le sillonnent, ces lois d'équilibre qui font osciller sa masse des pôles vers l'équateur et de l'équateur vers les pôles, — tout cela compose un spectacle plein de grandeur, qu'une Méditerranée ne saurait offrir.

Qu'a-t-on constaté, par exemple, dans ces observations thermométriques désormais soustraites aux chances d'erreur qui nuisaient jadis à leur autorité ? ce fait, entre autres, d'une température de 10 degrés plus basse dans l'Océan que dans la Méditerranée, à la même latitude et à la même profondeur. Or, s'il est vrai que ces couches froides du lit océanique ne sont autre chose que la voie par laquelle s'écoulent vers l'équateur les eaux alourdies par le froid polaire, combien cette seule différence caractérise ce monde sans bornes de l'Océan, par comparaison avec la mer étroite et fermée qui nous occupe !

Celle-ci, entre les autres mers secondaires, a une personnalité, une physionomie bien distincte. — Il serait malaisé de dire où finit l'Océan et où commence la mer du Nord. Les grands courants du nord-ouest, s'engouffrant entre la Norvége et l'Ecosse, ont creusé là une mer aux contours incertains, et entasse dans son lit sans profondeur des bancs faits avec les débris des rivages. — C'est, au contraire, entre deux parois de rochers séparés jadis par un déchirement volcanique, que des eaux vertes de l'Océan on entre dans le sombre azur des flots de la Méditerranée.

Si la limite est bien marquée, elle est souvent aussi fort difficile à franchir. Les eaux de l'Atlantique sont jetées dans la Méditerranée par un courant puissant, que ni les vents contraires, ni les mouvements de reflux n'interrompent. Souvent, au temps de la navigation à voiles, le navire devait attendre plusieurs mois qu'un vent favorable l'aidât à franchir l'obstacle. Parmi les causes qui au XVIe siècle précipitèrent la décadence des marines méditerranéennes, celle-ci fut une des plus graves. Le marin de Gênes ou de Catalogne était encore à lutter contre les chicanes des vents et des flots, quand son émule occidental voguait déjà en plein Océan vers l'Amérique ou les Indes.

Il faut bien pourtant que la Méditerranée emprunte ce renfort aux réservoirs océaniques. Jamais ni l'Èbre, ni le Rhône, ni le Nil, ni les pluies du ciel, ne lui rendraient l'équivalent de ce que l'évaporation, surtout dans les parages voisins de l'Afrique, lui enlève. Pour combler ce déficit permanent, il faut qu'au tribut apporté par les fleuves s'ajoutent ce qu'on pourrait appeler des affluents maritimes. L'un de ces affluents s'écoule dans son sein par Gibraltar ; un autre, par le Bosphore et les Dardanelles.

La mer Noire offre un aspect spécial dans le groupe méditerranéen. Plus froide, moins salée, plus verte, elle doit ces caractères moins à la latitude qu'aux fleuves nombreux et considérables qui viennent s'engloutir dans son étroit bassin. Comparez à ce que reçoit la Méditerranée les masses liquides que versent ici, pour ne nommer que les principaux, le Don, le Dniéper, le Danube. De là les glaces qui se montrent souvent dans la mer Noire ; de là ces grandes lagunes qui s'étendent aux embouchures, rappelant les *haffs* des côtes de Prusse. Sous un soleil dont les rayons déjà affaiblis pompent avec moins d'avidité la vapeur marine, cette surabondance d'eau s'échappe, comme d'un vase trop plein, avec une vitesse de 4 à 7 kilomètres à l'heure. La Propontide, dit un poëte, « se précipite sous le poids de l'Euxin » :

Euxinumque ferens parvo ruit ore Propontis.

Une grande capitale s'est élevée sur ce fleuve maritime, au passage des grandes pêcheries du Bosphore ; et bien avant que des flottes mouillassent dans la Corne d'Or, le poisson, choisissant pour y déposer son frai ces asiles calmes et profonds, attirait sur ces rivages les premiers établissements que l'homme y ait construits : quelques huttes de pêcheurs.

Supposez que la Méditerranée vînt à être privée de ses communications maritimes, son sort est écrit dans celui qu'ont subi la Caspienne et le lac d'Aral. Lorsque, par l'effet sans doute d'un lent soulèvement du sol, ces mers eurent été séparées de leurs voisines, tout d'abord leur lit ne cessa de décroître ; puis le niveau se fixa. C'est qu'il avait atteint le point mathématique où chacune d'elles reçoit de ses fleuves et du ciel autant d'eau que l'évaporation lui en enlève. Qu'un phénomène semblable vînt à isoler la mer Rouge, cette fournaise ardente qui, sous un soleil tropical, ne reçoit ni une rivière ni une goutte de pluie, — en soixante ans son lit serait entièrement desséché.

Si l'on ajoute maintenant qu'au-dessous de ces courants de surface règnent, moins forts et moins rapides il est vrai, des courants dirigés en sens inverse ; que l'existence de ces

(1) Petermann, *Mittheilungen*, 1871, p. 315.

contre-courants est aujourd'hui scientifiquement constatée, non-seulement à Gibraltar, mais aux Dardanelles et même à l'embouchure de la Baltique; si l'on songe qu'ainsi la Méditerranée peut neutraliser l'effet de cet afflux d'eaux salées qui, jointes à l'action du soleil, devrait augmenter incessamment la saturation de son lit, — on prend une idée des lois qui gouvernent ce monde des mers, où tout est échange, compensation, équilibre.

La Méditerranée, comme l'Océan, est sillonnée, d'une extrémité à l'autre de son bassin, par un système de courants. Mais, faut-il le dire? dans cette surface étroite et capricieusement découpée, les vents ou telle autre cause accidentelle exercent une prépondérance inconnue dans l'Océan, qui peut de mille façons troubler la régularité du phénomène. Quand les vents du sud-ouest, dominants pendant l'hiver, ont soufflé pendant quelques jours avec force, les eaux s'accumulent parfois jusqu'à une hauteur de onze pieds dans l'angle de la mer Tyrrhénienne, pour se précipiter ensuite avec une violence terrible par ces passes de Bonifacio, de si lugubre mémoire.

Il y a pourtant, le long des côtes algériennes, un courant très-sensible qui, comme sous l'impulsion des eaux de l'Océan, se dirige vers l'est. « Il ne pénètre pas en général dans les baies et dans les golfes, dit un des ingénieurs qui ont exploré avec le plus de soin le littoral de l'Afrique française (1); mais on le retrouve toujours en dehors des caps avancés en mer. » Arrivé vers Philippeville, aux approches du célèbre plateau sous-marin qui unit l'Europe à l'Afrique, il se divise. On en perd à peu près la trace le long des côtes d'Italie; mais il reparaît au fond du golfe de Gênes, où, suivant désormais une direction opposée à la première, il court vers l'ouest, et rase successivement les côtes de Provence, de Languedoc et d'Espagne. — D'autre part, le courant africain s'est précipité, augmentant de vitesse, entre la Sicile et Tunis; et, par un long circuit qui se conforme aux contours de la Méditerranée orientale, il revient, affaibli, mourir dans l'Adriatique.

Il est clair que ces courants ne sauraient être comparés à ceux de l'Atlantique, que les navires suivent ou évitent suivant le but qu'ils se proposent, et dont la connaissance a, comme on l'a dit fort justement, rapproché de moitié l'Europe de l'Amérique. Ils ont pourtant, à d'autres égards, leur importance. Rasant la côte, ils empêchent les dépôts des fleuves de se perdre dans la haute mer; et, d'autant plus régulièrement qu'ils sont faibles, ils les rangent, toujours dans le même sens, le long du rivage. Le courant maritime s'empare des dépôts que le courant fluvial abandonne, et les entraîne dans sa direction. Ils vont ainsi, modifiant sans cesse la structure de la côte, mettant des lagunes ou des marais là où l'imprévoyance de l'homme avait établi des ports. Ils règlent les destinées des rivages et des villes. Marseille n'eût pu être impunément placée par ses fondateurs ailleurs qu'à l'est du Rhône; Alexandrie, ailleurs qu'à l'ouest du Nil.

Si l'antique rade des Phocéens est encore le meilleur et le plus sûr des nombreux ports que s'est donnés la ville actuelle, c'est que la mer elle-même détourne ce que le Rhône lui jette vers cette côte du Languedoc que les Romains et même saint Louis ont connue si différente. De même, à l'autre bout de la Méditerranée, c'est avec un merveilleux instinct qu'Alexandre devina le site qui seul pouvait garantir la durée à la ville chargée par lui de marquer du sceau de la Grèce la vieille terre d'Égypte. N'y a-t-il pas encore aujourd'hui, à ce confluent des mers, à ce point de contact des races de l'ancien monde, le lieu marqué pour quelque grand développement cosmopolite, tel que l'offrit autrefois la tumultueuse cité d'Alexandre? Mais, quoi que la fortune lui réserve, sa place lui garantit des chances d'avenir qu'ont irrévocablement perdues ses voisines. Et pourtant, au milieu même de la plaine de limon où Péluse cache ses ruines, notre temps a assisté à une création inattendue : cette ville improvisée au débouché du canal, si singulière avec ses habitants polyglottes, ses rues, où comme au désert, le pied s'enfonce dans le sable; ce Port-Saïd tiré au cordeau, comme une de ces villes américaines dont il a l'ambition et les longs espoirs. Mais en contemplant ces jetées hardies, se prolongeant vers le large par d'énormes blocs amoncelés, qu'il a fallu, dans ce pays où la pierre manque, construire eux-mêmes de sable et de chaux; en admirant ce que l'art de nos ingénieurs a déployé d'invention et de science, on sent qu'il y a là un ennemi redoutable. Et l'on peut en effet noter, même en une année, le progrès des atterrissements devant les obstacles qu'on accumule.

II

Les rivages baignés par cette mer dont je viens de décrire quelques principaux aspects ont entre eux une remarquable conformité. Je ne parle pas seulement du relief du sol, de cette disposition des chaînes de montagnes, d'ailleurs analogues par leur formation géologique, qui ne laissent entre elles et les flots qu'une étroite bande rarement interrompue par quelques vallées fluviales. C'est là un caractère commun à l'Asie phénicienne aussi bien qu'à la côte barbaresque et aux péninsules de l'Europe. Mais, dans son climat, dans sa nature tout entière, la région méditerranéenne paraît gouvernée par certaines lois générales que nous ne saurions avoir la prétention de décrire, mais sur lesquelles toutefois quelques explications semblent indispensables.

Passez, comme le firent jadis les Vandales, d'Espagne en Afrique; ou, comme les Carthaginois, de Tunisie en Sicile; vous changez à peine de pays. Les plantes du Maroc sont les mêmes que celles du sud de l'Espagne. La flore d'Alger rappelle plutôt celle de la Provence. Mais, qu'avançant vers le sud, on franchisse cette chaîne de l'Atlas dans laquelle les anciens n'avaient pas tout à fait tort de voir les confins du monde, tout se transforme. Ici est la limite des pays méditerranéens; ici commence la région sans pluie et sans rosée, où l'homme ne peut se hasarder qu'à peine, — le Sahara.

Qu'il y ait eu là, à une époque géologique récente, une mer communiquant avec la Méditerranée, c'est ce que l'examen des débris qui jonchent le sol met maintenant hors de doute. Mais enfin les soulèvements terrestres ont accompli leur œuvre; ce qui était un bassin maritime est devenu, comme on le sait exactement aujourd'hui, un plateau dont le niveau général domine celui de la mer. Le Sahara est donc essentiellement distinct de la Méditerranée; — seulement il

1. A. Lausson, *Études sur les ports de l'Algérie*; 2e édit. publiée par les départements de la marine et de la guerre; p. 15. — Paris, 1856.

s'en rapproche, il y touche même sur plusieurs points. C'est lui déjà qui se montre entre Tunis et Tripoli, entre Tripoli et la Cyrénaïque, et qui donne ainsi à ces différents massifs, qu'il isole, l'apparence que les géographes arabes traduisaient par une expression pittoresque et juste : « les îles de l'ouest ». C'est lui qui enveloppe et serre étroitement la vallée du Nil. Et l'Égypte elle-même n'est, à vrai dire, qu'une longue oasis, puisque, dépourvue de pluie, elle ne doit qu'au fleuve qui l'arrose la végétation déjà tropicale qui fait sa gloire.

Ce centre d'influences n'est pas moins redoutable par son étendue que par sa proximité. A lui seul, le Sahara proprement dit occupe une surface dix fois à peu près grande comme l'Allemagne ; mais ce n'est pas tout, car, à peine interrompu par l'Egypte, le désert recommence. Il s'étend dans la péninsule arabique. Il sépare en Syrie les bords de la Méditerranée de la vallée de l'Euphrate. Il y a comme une chaîne de solitudes qui coupe transversalement les continents d'Afrique et d'Asie, car le désert couvre encore le plateau de l'Iran ; et de là, presque sans lacunes, il se prolonge, d'une part, jusqu'aux bords de l'Indus, et de l'autre, par les steppes du Turkestan, jusqu'à ce désert de Gobi qui touche aux limites de la Chine. La nature a ainsi tracé autour des contrées les plus heureuses et les plus civilisées de l'ancien monde, de la Chine à l'Atlantique, un immense demi-cercle de climats et de populations hostiles.

Dans cette zone désolée, chaque partie conspire pour aggraver la désolation des autres. Sur toute l'étendue du Sahara souffle l'alizé du nord-est, que son parcours à travers les continents a rendu déjà aride et desséché quand il arrive sur sa surface brûlante. On sait avec quelle puissance il refoule incessamment vers l'ouest, jusqu'au loin, dans le lit de l'Atlantique, les sables qu'il soulève. Ce qui est plus grave, c'est qu'en même temps il repousse de la région qu'il domine toute influence océanique. De là ce climat excessif, où parfois des écarts de 30 degrés se manifestent en vingt-quatre heures.

Rappelons maintenant que cette redoutable contrée n'est séparée de la Méditerranée que par un rideau de montagnes assez médiocres, et qu'ailleurs même elle vient baigner dans ses flots.

La Méditerranée montre ici cette admirable vertu qu'a la mer de modérer, d'équilibrer les climats. Les vapeurs qui s'élèvent de son lit se résolvent en pluie sur les flancs des montagnes riveraines, ou du moins, comme en Sicile, en Syrie, en Égypte, produisent ces abondantes rosées, ces brouillards qui, s'élevant tout à coup la nuit sous un ciel parfaitement pur, mouillent autant que la pluie. De sa surface, plus froide pendant le jour que les rivages qui la bordent, partent des brises qui rafraîchissent les après-midi. On a dit que jadis ce fut le desséchement du Sahara qui, par contrecoup sur le climat de l'Europe, détermina la fonte des glaciers qui couvraient une partie de notre sol ; nous ne savons si l'hypothèse est exacte ; mais on peut juger aisément quels seraient les effets de ce redoutable voisinage, s'ils n'étaient combattus par la bienfaisante influence de la vaste nappe d'évaporation que la Méditerranée interpose entre lui et nous.

Toutefois, lorsque pendant l'été la chaleur devient intense dans le foyer saharien, l'air dilaté s'élève, et il se produit une puissante aspiration. Alors, suivant les lois d'équilibre qui gouvernent les vents, des masses d'air plus froides sont attirées pour combler le vide. Voilà pourquoi, pendant l'été, les vents du nord dominent dans la région méditerranéenne. Or, comme ces vents se dirigent vers des latitudes de plus en plus chaudes, ils ne laissent point échapper la vapeur d'eau dont ils sont chargés. L'effet de refroidissement, nécessaire pour la transformer en pluie, lui manque. Il en résulte que les vents du nord doivent être ici des vents secs, et la saison où ils règnent une saison de sécheresse. Tel est, en effet, le trait dominant du climat des contrées qui nous occupent.

Entre la zone sans pluie qui la borne au sud et la zone de l'Europe centrale et septentrionale, où la pluie se distribue entre tous les mois de l'année, la région méditerranéenne se distingue par une répartition plus inégale et, — sauf les exceptions locales, dont il faut toujours tenir grand compte, — avec un caractère plus ou moins prononcé suivant les latitudes (1), — par une interruption temporaire. C'est cette sécheresse estivale qui, par ses effets sur la végétation, donne à la nature méditerranéenne son aspect propre et distinctif.

Les naturalistes nous enseignent que depuis le centre de l'Europe jusque fort loin vers le nord, les différences dans les espèces végétales sont faibles. Si, en effet, à Paris, à Stockholm, à Saint-Pétersbourg, le froid des hivers est très-différent, la somme de chaleur est en été presque la même, et les pluies de toutes saisons. Si la main de l'homme se retirait tout à coup, presque toute l'Europe, a-t-on dit, reverrait ces grandes forêts au milieu desquelles s'écoula l'enfance légendaire des Celtes, des Germains et des Slaves ; mais la Méditerranée garderait pour elle cette couronne d'arbres toujours verts, qui ne peuvent s'éloigner bien loin de ses rivages, et dont le sombre éclat atteste l'intensité de la lumière qui les colore.

Il y a, dit Humboldt, peu de régions d'un caractère aussi tranché que « la belle et fertile zone qui en France s'étend entre Valence et Avignon, en Italie entre Milan et Lucques, et dans laquelle la vigne rencontre le citronnier et l'olivier ». En suivant en chemin de fer la vallée du Rhône, on traverse, entre Montélimar et Orange, près du village de Donzères (2), un étroit défilé au sortir duquel un objet nouveau se présente : c'est le premier olivier. Cet emblème méditerranéen par excellence, vous pouvez maintenant le suivre, mais de plus en plus embelli et transformé, sur les côtes de Ligurie, sur les rivages de la Grèce, d'Alger, de la Cyrénaïque. Cependant il manque à l'Égypte ; car l'Égypte, où la vigne ne produit plus et où le palmier porte des fruits, appartient moins au monde de la Méditerranée qu'au désert. Elle est une exception par sa nature comme par son histoire.

Ainsi la Méditerranée forme un monde à part, dont elle est le centre et le lien, et dont l'unité physique est un des traits les mieux marqués de la géographie du globe. Trois continents différents s'y baignent ; mais, en approchant de ses bords, on voit en chacun d'eux s'atténuer les caractères propres qui le distinguent.

Avant tout cependant la Méditerranée est européenne. L'Europe n'a pas seulement pour elle, en effet, la supériorité

(1) A Alger, le soleil pendant plusieurs [illegible] mois [illegible] d'octobre à avril, à Athènes, sept mois ; à Rome, neuf mois. (A. Muhry, *Die Geographische Verbreitung der Regen auf der Erde*. — Voyez les *Mittheilungen* de Petermann, 1869.)

(2) Charles Martins.

que lui donne le dessin plus varié, le développement plus riche de ses côtes; mais encore sa partie méditerranéenne est mieux rattachée au reste du continent; les communications sont plus libres. L'Italie, par son caractère à la fois péninsulaire et continental, par sa position centrale, était admirablement faite pour lui assurer la domination du bassin.

Au midi, ce monde méditerranéen rencontre une barrière infranchissable, cette limite du Sahara devant laquelle toute société civilisée s'arrête. — Si l'on songe en même temps que jusqu'au XVIe siècle les voies de l'Atlantique ont été fermées, on saisit une des conditions géographiques les plus remarquables qui aient influé sur le développement de la civilisation européenne. L'Europe, recevant sans cesse de l'Asie, cette « *officina gentium* », ce réservoir de peuples, des flots nouveaux de races immigrantes, n'offrait aucune issue à leur écoulement. Les populations se sont heurtées, superposées dans cet étroit territoire; et sans doute, au milieu de ces chocs, bien des catastrophes que l'histoire est loin d'avoir enregistrées toutes, ont dû augmenter le chapitre des souffrances humaines. Mais enfin l'Europe est devenue ce qu'elle est par l'effet même de cette concentration des races dans une enceinte rigoureusement limitée. Sa civilisation est devenue la plus parfaite parce qu'un plus grand nombre d'éléments ont concouru à la former. Et si la jeunesse de l'humanité a trouvé sur les bords de la Méditerranée les conditions les plus propres à favoriser son essor, c'est précisément parce que là s'offrait à son activité naissante un cadre restreint, dont la nature même avait harmonieusement dessiné les contours.

PAUL VIDAL-LABLACHE.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Le champ de bataille et le monastère de Borodino (1)

Pour avoir une idée du champ de bataille de Borodino, nous montons au clocher du monastère. De là nous avons un panorama qui n'est pas extrêmement vaste (le sol, mamelonné et boisé, nous dérobe assez vite l'horizon), mais qui comprend cependant toute l'étendue de terrain où opérèrent les armées. Bien que Napoléon ait donné à l'affaire le nom retentissant de bataille de la Moskova, cette rivière n'est pas visible d'ici: elle est à plusieurs kilomètres de Borodino.

Le principal accident de terrain, c'est la rivière ou plutôt le ruisseau de la Kolotcha. Encaissée entre ses rives escarpées, elle n'apparaît à l'œil que par la ligne de saules qui croissent sur ses bords, ligne tourmentée comme le cours même de la Kolotcha. Du point où nous sommes et qui fut la flèche gauche de Bagration, on peut dessiner le front de l'armée russe au moment de la bataille. Voici le village de Séménofskoe, à demi enfoui dans son ravin; plus loin, le monument qui s'élève sur la Montagne rouge et qui marque l'emplacement de ce que nos historiens appellent la Grande-Redoute et de ce que les Russes appellent la batterie Raevski. Borodino, avec son église et son petit palais blanc, se voit très-distinctement malgré le rideau d'arbres qui suit le cours de la Kolotcha. Gorki, où le feldmaréchal Koutouzof se tint pendant tout le temps de la bataille, est là, tout près d'ici; mais il disparaît tout à fait dans un repli de terrain. En arrière du front de l'armée russe, le village de Kniaskovo, dernière position occupée par nos adversaires après la prise de leurs retranchements, est aussi à demi caché par les bois. Voilà pour la partie russe du champ de bataille.

En face, tout à l'extrême limite du panorama, un clocher blanc, un monastère : c'est celui de Kolotski, où coucha Napoléon : il marque la route de Smolensk, qui vient reparaître à Borodino. C'est par là que les Français sont arrivés. Plus près de nous, un tertre surmonté d'arbres et qui semble un tumulus antique : c'est celui de Chevardino, qui, dans la journée de 5, quand les Français eurent passé la Kolotcha, fut enlevé par eux après un combat acharné qui coûta aux deux armées une douzaine de mille hommes. C'est un peu à la gauche de ce tertre, et non pas sur le tertre même, comme le veulent les gens du pays, que se tint Napoléon pendant la bataille. Mais ils aiment à se figurer cette silhouette étrange, avec son petit chapeau et sa terrible lunette d'approche, debout sur ce piédestal comme sur une colonne Vendôme. De Chevardino, il voyait à merveille les flèches Bagration et la Grande-Redoute, contre lesquelles il dirigeait ses deux principales attaques. Quant à Borodino, il fut enlevé tout d'abord sans grande difficulté par le vice-roi d'Italie, qui se trouva dès lors fort près de Gorki, position du vieux Koutousof, et de la Grande-Redoute, à la prise de laquelle il put coopérer.

Or, de Borodino à Chevardino, se trouvaient rangés les innombrables escadrons, bataillons, batteries de la grande armée aux vingt nations. Là-bas, le prince Eugène avec l'armée d'Italie et les contingents bavarois; au centre, Ney avec ses Wurtembergeois, Junot avec ses Westphaliens, Davoust avec ses Polonais et ses Saxons, Murat avec son immense cavalerie où les uhlans de la Vistule se mêlaient aux « hommes de fer » de la France et des Allemagnes; en arrière, en réserve, derrière le maître, les hauts bonnets de cette garde impériale que Napoléon refusa de « faire démolir ».

Ce jour-là, on vit en présence deux armées dont le monde ne reverra jamais peut-être les pareilles. Du côté des Français, on pouvait admirer des soldats qui avaient combattu à Valmy, à Jemmapes, à Arcole, aux Pyramides, à Austerlitz, à Eylau, à Wagram; dans l'armée russe, à côté des recrues instruites à la hâte, des miliciens armés de piques, on voyait des fantassins qui avaient fait les guerres de Turquie et de Pologne sous Catherine II, qui étaient descendus en Italie et qui avaient escaladé les montagnes de la Suisse avec Souvarof. Les assaillants, c'étaient Eugène, vice-roi d'Italie, Ney, duc d'Elchingen, Davoust, prince d'Echmühl, Murat, roi de Naples, et ces généraux inséparables dans le bulletin de tant de victoires, Morand et Friant. Les défenseurs, c'étaient un Barclay de Tolly, Allemand d'Esthonie, qui se vengea des jalousies russes en courant partout où la mitraille tombait le plus dru, un Bagration, qui se fit tuer à ses flèches; un Miloradovitch, dont on disait : « Quand on veut suivre Miloradovitch, il faut avoir une vie de rechange. »

D'un côté, il y avait une armée où les soldats de vingt nations n'avaient qu'un sentiment commun : celui de l'honneur militaire poussé à un degré presque surnaturel, la passion

(1) Suite et fin. Voyez le numéro précédent.

de la gloire, l'idolâtrie de Napoléon, une armée qui était le plus magnifique produit de l'esprit militaire. L'autre armée, plus homogène au point de vue national, — bien que l'on y remarquât à côté des fantassins russes les cavaliers bachkyrs, tatars et kalmouks, — n'était guère plus homogène au point de vue militaire, puisqu'elle se composait de vétérans, de conscrits, de miliciens, de paysans arrachés à leur charrue; mais il y avait là un sentiment qui dominait tout : l'exaltation ou, si l'on veut, le fanatisme patriotique et religieux, surexcité encore par les proclamations de l'empereur et les prédications des popes et des évêques. Les hommes de Napoléon bravaient la mort par insouciance et par habitude du danger; les autres la bravaient avec une sombre résolution, parce qu'ils voulaient mourir, parce qu'ils s'étaient tous préparés à mourir pour barrer aux *païens* le chemin de la ville sainte, de la « mère Moscou ». Le moral de ces deux armées était porté, sous l'empire de sentiments si différents, à un égal degré d'énergie : c'est ce qui explique l'effroyable tuerie de cette bataille.

I

Afin de poursuivre notre exploration, nous avions fait chercher une voiture au village voisin. On nous montre bientôt une charrette de bois avec de la paille. Nous demandons le cocher. « C'est moi, » dit une jeune paysanne. Elle était tout à fait en tenue de campagne. Sur sa robe rouge, sa chemisette de toile et son collier de corail, elle avait jeté un cafetan masculin ; un mouchoir sur la tête, des bottes solides, et un petit fouet constituaient l'équipement. Nous partons, et nous voilà bientôt au pied du monument. Près de là habite le gardien, un vieux soldat, qui ouvre une barrière parfaitement inutile, puisque personne n'enlèvera jamais son obélisque. Le tertre sur lequel le monument s'élève a perdu sa roideur ; on l'a prolongé en une longue pente douce : à ce point de vue, le sol est un peu défiguré, et l'on ne se rend plus compte des difficultés de l'attaque.

Quant au monument, c'est une haute colonne de granit, si je ne me trompe, porté sur un piédestal de fer et surmonté d'une espèce d'ananas en fer. Sur les huit faces de la colonne autant d'inscriptions. Sur la première, l'image du Christ, avec ces mots qui rappellent le caractère religieux que les Russes ont voulu donner à cette guerre de délivrance :

Ire. « En lui est le salut. — Bataille de Borodino. — 26 août 1812 (1).

IIe. « 1838, La patrie reconnaissante à ceux qui ont sacrifié leur vie sur le champ d'honneur : 3 généraux russes tués, 12 blessés ; parmi les soldats, 15 000 tués, 80 000 blessés.

IIIe. « *Ils* (2) ont fait bon marché de la gloire pour vaincre plus sûrement : il est entré en Russie 554 000 hommes : il en sortit 79 000.

IVe. « L'Europe a pleuré ses braves fils tombés dans les champs de Borodino. L'ennemi a eu 9 généraux tués, 30 blessés, 20 000 hommes tués, 40 000 blessés.

Ve. « France, Italie, Naples, Autriche, Bavière, Wurtemberg, Saxe, Westphalie, Espagne, Portugal, Hollande, Prusse, Pologne, Suisse, Confédération germanique (1), en tout vingt nations. Elles ont mis en ligne : infanterie, 145 000 hommes ; cavalerie, 40 000 ; canons, 1000.

VIe. « L'ambition sans bornes qui avait épuisé l'Europe s'est apaisée dans les solitudes de l'Océan. Moscou prise par l'ennemi le 2 septembre 1812. Alexandre Ier entré à Paris le 19 mars 1814.

VIIe. « Moururent pour la patrie : les généraux Bagration, Toutchkof I, Toutchkof IV (2), le comte Koutaïsof. — A tous les autres, gloire !

VIIIe. « Koutouzof. — Barclay de Tolly. — Bagration (3). — Les Russes ont mis en ligne : infanterie, 85 000 hommes ; cavalerie, 18 200 ; cosaques, 7000 ; milices, 10 000 ; canons, 640. »

Telle est la leçon d'histoire burinée sur le granit et sur le fer pour l'instruction de la postérité et des voyageurs qui s'arrêtent au pied de ce monument afin de se renseigner sur les faits qu'il doit immortaliser. Sans vouloir discuter avec cet obélisque, je suis frappé de l'esprit d'artifice qui a présidé au groupement de tous ces chiffres, et qui a caractérisé si singulièrement la Russie officielle sous Nicolas.

Par exemple, dans les inscriptions V et VIII, qui donnent la force comparative des deux armées, les chiffres sont fort inexacts. Sans parler de ceux que donne M. Thiers, voici ceux auxquels s'arrête, après mûre discussion, un historien russe, M. Bogdanovitch : *Russes*, infanterie, 72 000 ; cavalerie, 17 500 ; artillerie et pionniers, 14 300 ; cosaques, 7000 ; milices, 10 000 ; canons, 640. — *Français*, infanterie, 86 000 ; cavalerie, 28 000 ; artillerie et pionniers, 16 000 ; canons, 587. — Pour le matériel surtout on comprend fort bien que les Russes, qui n'étaient pas obligés d'opérer comme Napoléon à 800 lieues de leur pays, aient pu disposer d'un plus grand nombre de pièces, surtout de pièces de position. La supériorité de l'armée française ne consistait pas précisément dans le nombre des engins, mais plutôt dans la meilleure instruction des troupes. Ceux qui, après avoir franchi toute la Russie, égrenant sur la route des milliers de maraudeurs, de déserteurs, de malades, d'hommes trop faibles, étaient arrivés jusqu'à Borodino, pouvaient bien passer pour des soldats d'élite. Il y avait plus de conscrits dans l'armée russe ; mais avec la passion qui les animait dans cette « guerre patriotique », on peut dire qu'ils montrèrent la solidité de vieux soldats.

Les inscriptions II et IV surtout, qui prétendent donner le chiffre respectif des pertes, mentent comme des bulletins. Les Français auraient eu 60 000 hommes mis hors de combat, les Russes seulement 45 000. Alors on peut se demander pourquoi, après un tel succès, les seconds n'ont pas réussi à barrer aux premiers le chemin de Moscou. M. Bogdanovitch, qui écrit en historien, évalue les pertes des armées russes dans les deux affaires de Chevardino et de Borodino à 58 000 hommes, ou plutôt 48 000, car sur ce nombre il y

(1) 26 août, vieux style, 7 septembre du notre.
(2) C'est-à-dire les Français.

(1) Je ne réponds pas de n'avoir fait ni erreur ni omission dans cette liste. Il me semble qu'elle renfermait aussi la Belgique. Quant à l'Espagne, elle doit être fort étonnée de se trouver ici, elle qui nous fusiit une guerre acharnée. Pourtant le régiment espagnol « du roi Joseph » figure à l'attaque des flèches Bagration.
(2) Il s'agit de Nicolas et d'Alexandre Toutchkof, dont il a été question dans l'article précédent.
(3) Nous du général en chef, des généraux de la première et de la deuxième armée russe.

avait 10 000 hommes qui n'étaient que dispersés et qui se retrouvèrent ; quant aux Français, ils auraient perdu 28 ou 30 000 hommes. Cette différence dans la mortalité explique comment les régiments russes ont été obligés à la fin de céder. L'obélisque a presque raison quand il donne un chiffre si considérable de généraux tués ou blessés. Tandis que les Russes n'eurent que 4 morts et 18 blessés, les Français eurent 3 généraux de division tués, 14 blessés ; plus, 9 généraux de brigade tués et 23 blessés. C'est une des batailles les plus meurtrières en généraux qu'ait données Napoléon.

Au pied du monument est un tombeau fort simple, celui de Bagration. Quand, environ trois semaines après la bataille, il mourut de ses blessures, on rapporta son corps ici et on l'ensevelit sur le champ de bataille. Dans cette plaine qui a dévoré tant de vies d'hommes, on ne voit qu'un tombeau : c'est le sien. Les autres victimes ont été ou jetées dans les fosses communes, ou brûlées sur les grands bûchers. Terrible était la crise qui suivit Borodino : ni les Français, ni les Russes n'avaient le temps de songer à leurs morts. On laissa aux fossoyeurs, aux agents de la salubrité publique, le soin de nettoyer ce champ de bataille. Ils y mirent du temps : car lorsque, six semaines après le combat, les Français repassèrent par Borodino, ils eurent encore le spectacle de ces horreurs.

Aujourd'hui il n'y a plus de Grande-Redoute ; le terrain est nivelé, recouvert de broussailles de chêne : voilà soixante-deux ans que l'herbe reverdit sur cette terre abreuvée de sang. On a peine à évoquer les scènes terribles et magnifiques de la bataille : Murat lançant par delà le ravin de Séménofskoe son immense cavalerie sur les derrières de la Grande-Redoute, Caulaincourt y pénétrant à la tête de ses cuirassiers, le vice-roi d'Italie escaladant les parapets au milieu de la fumée, et, au milieu de tout cela, intrépides, invulnérables, Ney, le duc d'Elchingen, avec son grand chapeau de maréchal, Murat avec son costume de paladin et son panache qui semblerait devoir attirer tous les coups.

Les Russes étaient dignes de leurs adversaires. Leur général Likatchef, impotent et malade, se faisait porter en litière au plus fort du danger et s'efforçait de dominer de sa voix grêle le bruit de la canonnade jusqu'au moment où il tomba entre nos mains. L'aide de camp Bibikof portait un ordre et désignait de la main droite la direction : un boulet lui emporta cette main ; sans se troubler, il étendit la main gauche et dit simplement : « Là, c'est là que vous devez aller. » La prise de la Grande-Redoute décida du sort de la bataille. Les canons français couronnèrent la hauteur conquise, et comme Napoléon ne voulait point exposer sa garde, on s'occupa de « démolir » à coups de canon les régiments russes replies sur Kniaskovo et Psarevo, sur le point où se trouve aujourd'hui la gare du chemin de fer. Vaincus, ils avaient encore un air si terrible que Napoléon n'osa achever sa victoire et braver leur desespoir.

II

Pour aller du monument au village de Borodino, on franchit la Kolotcha : il n'y a pas de pont pour les voitures, mais notre petit cheval de paysan descend hardiment le roide talus et, tout aussi bravement, remonte la berge opposée. Nous avons de l'eau jusqu'au moyeu des roues. La Kolotcha, ce n'est que cela. Pourtant ses berges sont par endroits beaucoup plus escarpées et plus élevées et peuvent offrir un obstacle sérieux. Ses affluents sont encore moins considérables : deux d'entre eux sont remarquables par leur nom. L'un s'appelle la *Guerre* (*Voïna*), l'autre le *Sanglot* (*Stonetz*). Un troisième ruisseau, près du couvent, s'appelle *la Flamme* (*Ognik*). Les gens du pays en concluent que leur pays était réellement prédestiné à voir la terrible bataille.

Borodino est un petit village qui peut avoir 160 âmes. Il n'a qu'une seule rue qui va d'abord parallèlement à la Kolotcha, puis se met à escalader la colline pour nous conduire à l'église et au palais. L'église, au siècle dernier, était consacrée à la Nativité du Sauveur ; mais après la retraite de Napoléon on la dédia à saint Serge, en souvenir de l'image miraculeuse que l'archevêque Platon envoya, du couvent de Troïtsa, rejoindre l'armée pour faire la conduite au *Français* hors du territoire. Quant au palais, c'est simplement la maison des anciens maîtres qui a pris ce titre ambitieux depuis que l'empereur Nicolas a acheté Borodino et en a fait un village de la couronne. Il y a dans ce palais une espèce de petit musée de « l'année Douze ». Borodino a, en outre, deux cabarets aux deux bouts de la rue ; comme c'est aujourd'hui dimanche, les mougiks paraissent assez émoustillés. Devant la porte, des scènes curieuses. On en est déjà aux embrassades et aux accolades dont l'ivrogne russe est si prodigue.

T. Tolytchef, l'auteur des récits populaires sur 1812, nous avait chargés, mon compagnon Georges de Novosiltsof et moi, de visiter deux vieillards de Séménofskoe, sous la dictée desquels il avait écrit les récits sur Borodino. L'un d'eux fut introuvable : c'était un paysan dont la chaumière avait été occupée le jour de la bataille par Bagration. Il a raconté l'accueil qu'il reçut du commandant de la deuxième armée lorsque, revenu de sa première frayeur, il se hasarda à voir ce qu'on avait fait de sa cabane. « Si c'est un effet de ta bonté, lui dit le mougik, qui avait à peu près seize ans, ordonne à tes enfants de ne pas piller ma maison. — Mon brave, répondit le prince, j'en suis fâché pour toi ; mais je ne puis m'en aller de ta chaumière. Si les soldats ne la pillent pas, les obus la brûleront. Ceux-là n'écouteront point tes prières. Tu aurais aussi bien fait de ne pas revenir ici ; mais puisque te voilà, reste auprès de mes bagages, c'est encore le plus sûr. — Je te remercie beaucoup de ta bonté, reprit le paysan, mais je ne puis rester ici, parce que ma femme est restée seule dans la forêt. — Tu fais bien, mon ami, de t'inquiéter de ta femme. Vas donc la retrouver au plus vite, ne t'amuse pas, ce n'est pas l'heure de plaisanter. »

L'autre témoin de la grande année est une paysanne de Séménofskoe, Praskovia Ivanovna. Au couvent on nous avait conté qu'elle avait plus de cent ans, mais, par son propre récit, il paraît bien qu'elle n'en a aujourd'hui que soixante-seize. Pour donner une idée des épreuves que cette guerre a imposées aux paysans russes, je reproduis ici le récit qu'elle a fait à T. Tolytchef, et qui a paru dans la *Gazette de Moscou*.

« Nous avons eu bien du chagrin quand la levée fut ordonnée. On rasa aussi le front à mon frère. J'en étais tout abattue, bien que je fusse déjà un membre séparé de la famille : on m'avait mariée lorsque je n'avais pas encore quatorze ans ; quand le Français arriva, j'avais déjà un nourrisson.

» Avant la bataille de Borodino, l'autorité nous envoya de la farine, du pain et du biscuit pour l'armée russe. Nos greniers regorgeaient de ce pain et de ce biscuit. On ve-

nait du camp, on enlevait ces provisions et on nous donnait encore de la farine. Nous ne faisions que pétrir, tout en causant du Français. On disait dans le peuple qu'il marchait sur Moscou; nous avions grand chagrin pour Moscou : mais que le Français pût arriver chez nous, cela ne nous entrait même pas dans la tête. Et que viendrait-il faire au fond des bois?

» Tout à coup nous regardons : voilà des gendarmes à cheval qui viennent mesurer nos champs et qui se mettent à écrire quelque chose. Quand nous les questionnons, ils répondent : « Le prince Koutouzof veut donner bataille ici. Quant à vous, chrétiens, ce que vous avez de mieux à faire, c'est de partir. » Je me souviens que feu mon beau-père dit alors : « Oui, mais partir maintenant c'est abandonner complètement sa maison. Qui sait si nous la reverrons? » Et on lui répondait : « Il s'agit bien de maison : gardons seulement notre tête sur nos épaules. Marchons tant que nos jambes pourront nous porter. Sinon, vous vous en repentirez et ne reverrez pas pour cela votre maison. » Ainsi devisaient les paysans, et personne ne se décidait à bouger de place. Tous espéraient au petit bonheur : Dieu aurait pitié. Et quand nos régiments parurent comme une nuée de sauterelles, comme on se tordait les bras. L'avant-garde arriva : au moins, grâce à Dieu, les nôtres ne nous font pas de mal. C'est à qui déménagera au plus vite : dans toutes les chaumières un remue-ménage! Jeunes, vieux, tout le monde à l'œuvre. On ramène le bétail des champs pour le mettre à la suite de nos charrettes. Mon mari était employé à Mojaïsk; c'est là qu'il habitait. Je restai seule au village avec le beau-père et la belle-mère et mon petit enfant. Mon beau-père dit : « Allez, et que Dieu vous conduise! Moi je garde ma maison. Prenez la vache; mais les moutons sont de si sottes bêtes que vous les perdriez dans la bagarre : il vaut mieux les vendre à l'armée. »

» Nous chargeons deux télègues; nous partons des premiers; le convoi venait après nous. Mais au détour du chemin, un *bachkyr* tombe sur nous : « Donnez votre cheval, » dit-il. Il prend le cheval par la bride, le détèle, et le voilà parti. C'était un malheur! Mais que faire? Nous jetons nos paquets et nos effets dans une chenevière, et nous restons auprès de la charrette vide. Tout à coup voici mon beau-père qui court après nous : « Nos soldats m'ont chassé, dit-il; il n'y avait plus qu'à déménager. Grâce à Dieu, j'ai pu vendre six roubles nos moutons, et j'ai couru après vous. » Nous marchons à peu près cinq verstes et nous entrons dans les bois. Nous avions fait nos préparatifs à la hâte, chargé pêle-mêle nos effets. Il fallait bien arranger tout cela, se reconnaître un peu, et puis nous mourions de faim. Nous avions quitté la maison sans prendre le temps de manger : nous avions emmené avec nous ce que nous avions pu trouver de provisions. A peine entrés dans le bois, nous regardons : plus de vache! C'était vraiment malheur sur malheur. Mon beau-père dit : « Sans doute, elle sera retournée chez nous : les bêtes ont leur flair pour se retrouver. Va la chercher, Praskovia. Tu as de jeunes jambes, et par le sentier ce n'est pas loin. »

» Je me mets en route; j'arrive tout droit chez nous. Le beau-père avait raison : la *noirotte* se retrouvait dans son étable. Comme j'en fus contente! Pourtant je voulus jeter un coup d'œil dans notre chaumière; il me semblait qu'il y avait longtemps que je ne l'avais vue. J'ouvre la porte, et je vois couchés sur le plancher, côte à côte, des soldats qui se reposent. L'un d'eux lève la tête et dit : « Que veux-tu, fillette? » Je réponds que j'étais venue chercher notre vache, et je lui dis : « Mes amis, j'ai grand'compassion de vous. Quelles épreuves Dieu nous envoie pour nos péchés! Qui de vous sauvera sa tête de là? » Et un autre, qui avait l'air tout résolu, prit la parole : « Celui que Dieu a désigné, celui-là s'en tirera. Pour nous, nous nous sommes préparés, nous nous sommes confessés, nous avons communié. Le moment est terrible. Aujourd'hui je suis à causer avec toi; demain peut-être un boulet m'accommodera de telle façon qu'on ne retrouvera même pas mes pauvres os. » Je me mis à le questionner sur mon frère. « Dans quel régiment est-il? » demandèrent les soldats. Comment l'aurais-je su? On lui avait rasé le front, je n'en savais pas plus long. « Eh bien! me dirent-ils, nous ne voyons qu'un moyen : c'est que tu pries le prince Koutousof de faire un appel nominal de toute l'armée. Mais va, belle enfant, et que Dieu te conduise! Nous allons dormir un peu, pour la dernière fois peut-être. »

» Je pris notre vache et je la poussai vers le bois. Il me souvient que nous étions partis le jeudi, et le samedi commença un bruit pareil au tonnerre : c'était un roulement continuel; la terre gémissait sous nous. Les vieux dirent alors : « C'est la bataille qui a commencé. Il faut implorer l'aide de Dieu pour les nôtres qui meurent à cette heure. » Nous eûmes froid jusqu'aux os, nous nous prosternâmes sur le sol, et toute la bande se mit à pleurer. Quand nous fûmes un peu remis, nous allâmes plus loin; mais toujours derrière nous éclatait ce tonnerre. A la nuit il y eut un silence, et ma fois nous revenions voir ce qui se passait chez nous. Mais des cavaliers nous chassèrent et nous dirent que le Français n'était pas encore parti et qu'il était toujours sur nos champs. Et ce que nous avions entendu, ce n'était pas encore la bataille de Borodino, car elle n'eut lieu qu'à la saint Vladimir. Ce que nous avions entendu, c'était la bataille de Chevardino. Vous voyez bien cette petite colline plantée d'arbres : c'est ce qu'on appelle la redoute de Chevardino. Or, le jour de la bataille de Borodino, c'est là que Bonaparte se tenait; et de là il tirait sur la Montagne-Rouge; où est maintenant la colonne, là était la batterie de Raevski.

» Nous devions aller à Rouza. Combien de temps nous marchâmes dans cette direction, je ne m'en souviens plus. Nous en approchions quand tout à coup on sonne le tocsin; nous voyons le peuple courir en tous sens. Nous demandons : « Qu'est-il donc arrivé? » On nous répond : « C'est le Français qui arrive, nos cosaques accourent au galop et chassent le monde. Mauvaise journée, ma pauvre femme! » Nous tirons au plus vite de côté, nous traversons une prairie. Mais nous mourions de faim; nous avions compté manger un morceau à Rouza. On n'en prit pas le temps, trop heureux d'échapper à l'ennemi. Il fallut pousser jusqu'à Troïtsa, et l'on souffrit beaucoup. Les villages tout autour de nous étaient déserts; mais on pouvait arracher encore quelques légumes dans les jardins. Nous n'étions pas seuls : notre convoi n'avait pas de fin. Je me rappelle qu'un jour nous avions ramassé quelques pommes de terre que nous faisions cuire sous la cendre. Nous étions à peine assis autour du feu qu'une dame, — une si belle dame! — accourt à nous en pleurant : « Bonnes gens, nous dit-elle, n'avez-vous pas vu une petite fille de cinq ans, en vêtements bleus?.. Cherchez-la, au nom du ciel! Je vous donnerai pour vos peines, — et elle nous montrait un papier rouge. — Seulement courez à sa recherche. »

» Nous nous précipitons pour chercher l'enfant; nous ne l'avons pas trouvée. La dame alla plus loin. Sans doute elle aura trouvé sa petite fille à l'autre bout du convoi. Mais comment le savoir? Le convoi avait bien un kilomètre de longueur.

» Il nous arriva encore autre chose. Une femme de Séménofskoe accoucha dans le bois; et pour comble, elle mit au monde deux jumeaux. On les enveloppa dans quelques chiffons et chacun les porta dans ses bras, tantôt l'un, tantôt l'autre, à tour de rôle. La mère dut marcher avec le convoi, à pied parce que les voitures étaient chargées jusqu'en haut : pas moyen de s'y asseoir. On chemina ainsi deux jours. Tout à coup quelqu'un se prit à dire : « Eh bien, où donc est la mère? où est Akoulina? Nous eûmes beau l'appeler, plus d'Akoulina. On arriva à Troïtsa, toujours pas de nouvelles. Une des nôtres, une vieille femme toute maladive, se mit alors à caresser les petits : « Sans doute, dit-elle, Dieu m'envoie ces

enfants. Je les nourrirai, nous ne manquons pas de vaches. » Et elle les nourrit, tantôt avec un chiffon, tantôt avec son doigt trempé dans le lait. Elle se tuait pour eux. Il y en a un qui vit encore et qui a maintenant les cheveux gris. On retrouva Akoulina quand on revint à Séménofskoe. Elle nous dit alors qu'elle s'était jointe à un autre convoi sans s'apercevoir de son erreur, et qu'elle s'était ainsi égarée.

» A Troïtza on se logea comme on put, avec l'aide des bonnes gens. Là on nous dit que le Français était à Moscou. Quelques-uns des nôtres partirent alors pour voir ce qui se passait à Séménofskoe. Je demandai à mon beau-père la permission d'aller avec eux; nous partîmes ainsi, neuf hommes et six femmes. Un jour, nous étions assis sur l'herbe, un paysan vient à nous : « Braves gens, dit-il, aidez-moi à moissonner mon blé; il est resté sur pied; personne ne pouvait le rentrer; je suis resté seul à la maison. » Nous le suivons et nous nous mettons à l'œuvre. « Merci, nous dit-il alors. Vous travaillez pour moi : moi je vais vous préparer à dîner. » Quand nous eûmes fini la besogne : « Maintenant, dit-il, venez chez moi, et je vous régalerai à la fortune du pot. » Nous allons; le dîner était sur la table. Nous avions à peine fait le signe de la croix et pris nos cuillers, que voilà les Français qui entrent. Nous jetons nos cuillers et prenons nos jambes à notre cou. Nous en étions pour notre dîner.

» Quand nous arrivâmes dans nos pays, le cœur nous manqua. Partout les villages étaient brûlés ou saccagés, pillés jusqu'à la dernière planche. Quand nous arrivons à Klementiéso, à 15 verstes de Borodino, nous commençons à rencontrer des cadavres. Nous continuons en pleurant. Larmes de femme, sans doute; car nos hommes n'éprouvaient que de la colère. « Voyez-vous, disaient-ils! partout la mort, la désolation. Puissent-ils, les scélérats, payer durement tout cela! » Nous arrivons à Klioutchino, à 7 verstes de Séménofskoe. Tout y était ravagé. Où s'élevait autrefois le village, un désert. Il ne restait qu'une *isba* de bains, la fumée sortait de sa cheminée. Nous y allons : cinq soldats ennemis y étaient assis à boire. Nos hommes nous crièrent : « Femmes, sauvez-vous; nous avons à causer avec eux. » Nous nous mîmes à courir sans regarder derrière nous; nous entendons des cris; puis nous voyons nos hommes qui arrivent : « Nous les avons tous expédiés, » nous dirent-ils.

» L'un d'eux, Antoine, — un homme si vigoureux? — est mort il n'y a pas plus de dix ans. Avant de mourir, il se confessa, communia, fit à tous ses adieux. Nous pensions qu'il ne passerait pas la nuit; et au contraire il traîna trois jours entiers et dit à son petit fils : « Vaska, la mort ne veut pas venir à moi avant que je n'aie purgé ma conscience entièrement. Je n'ai pas avoué au prêtre un vieux péché; et c'est ce vieux péché qui me fait souffrir. Pourquoi avons-nous tué ces Français en ce temps-là? C'est une autre affaire en bataille rangée : ils tirent sur nous, nous sur eux. Mais ce jour-là, ils ne nous faisaient pas de mal; et nous avons pris leurs vies. Va, mon garçon, amène encore une fois le révérend, pour qu'il me donne l'absolution de ce péché. » Le prêtre revint et le bénit : peu de temps après, Antoine mourut.

» Quand ils eurent dépêché ces Français, nous continuâmes notre route, et plus nous allions, plus nous voyions de choses terribles; quand nous arrivâmes enfin ici, à Séménofskoe, nos yeux se troublèrent. Il ne restait pas un fétu de notre village et partout des tas de morts. Nous nous asseyons et nous commençons à pleurer à sanglots. Ensuite je me mis à errer parmi ces corps : « Qui sait si mon pauvre frère n'est pas ici? » Quand il partit pour l'armée et que j'en eus tant de douleur, sans doute mon cœur sentait qu'il n'en reviendrait pas. En quel lieu Dieu lui envoya la mort, je l'ignore; et peut-être bien qu'en effet il a versé son sang près du nid natal. Mais enfin je ne le trouvai pas.

» Nous nous demandions où nous passerions la nuit. Nous arrivons à la Montagne-Rouge et alors des horreurs à ne pouvoir les raconter! A un endroit, les cadavres étaient entassés jusqu'à hauteur d'homme, et contre cet amas on en voyait d'appuyés qui étaient morts debout. Partout des jambes, des bras. La terre était inondée de sang. Nos hommes disent : « Nous allons nous faire une petite place un peu plus loin; nous sommes trop fatigués pour marcher encore. » Il y avait avec nous une jeune femme qui s'appelait Maria. Pendant que les hommes nous faisaient une place, je la vois qui se penche sur un mort et qui fouille dans ses poches. « Mon Dieu, Maria, lui dis-je, as-tu perdu l'esprit? C'est un péché. » Elle répondit : « *Il* n'en a plus besoin; qui en héritera après lui? Et nous qui n'avons plus ni feu ni lieu. »

» Nous nous couchâmes, mais je ne pus dormir de longtemps. J'étais brisée de compassion et d'effroi. Quand je m'éveille au matin, je vois quelque chose qui brille au soleil comme du feu. Je me lève et je vais voir. C'était un mort qui était couché là : son épaulette d'or avait été arrachée et pendait sur la poitrine. Voyez quel péché! Moi-même j'avais blâmé Maria, et maintenant j'avais envie de prendre cette épaulette! J'étends la main, mais le cœur me manque, — je n'ose pas. « Eh bien, me disais-je, quelle importance cela a-t-il? Je prends l'épaulette et c'est fini par là. » Mais à peine commençais-je à me pencher, tout à coup quelqu'un me crie : « Que fais-tu là? Tu pilles les morts! » C'était un cavalier qui passait près de moi. Je pensai m'évanouir de peur. Je voulus fuir, mes jambes se dérobaient sous moi. Depuis lors, on ne m'y a plus reprise.

» Quand tout le monde fut levé, on résolut de retourner à Troïtsa : les anciens nous diraient là ce qu'il fallait faire. On se remit en route. J'étais restée un peu en arrière des autres : je vois des pièces de cuivre et d'argent répandues à terre. Je ne crus pas que ce fût péché de les prendre, et je me trouvai avoir six roubles.

» Quand nous arrivâmes à Troïtsa et que nous racontâmes notre infortune, les anciens envoyèrent des députés à nos maîtres pour leur demander de nous venir en aide. Nous étions alors serfs des Davidof. Nos maîtres, — Dieu les ait en son royaume! — ne nous abandonnèrent pas dans le malheur. »

C'est donc à cette Praskovia Ivanovna que nous avions à faire. Nous devions lui remettre, pour la récompenser de la complaisance qu'elle avait mise à raconter ses aventures un de ces beaux mouchoirs rouges à dessins qui font la joie du paysan russe. Elle est raisonnablement cassée pour son âge; on est obligé de parler très-haut pour se faire entendre d'elle; elle-même ne cause plus volontiers. Il a fallu toute la patience de T. Tolytchef pour obtenir d'elle une narration suivie. Ses petits-enfants disent qu'elle baisse depuis quelque temps.

Voilà qui prouve encore que T. Tolytchef fait bien de se hâter, s'il ne veut voir les récits de 1812 disparaître dans la tombe avec les narrateurs et cette humble, mais très-curieuse source historique se perdre sans retour. Depuis la publication des *Souvenirs de la prise de Moscou*, il y a deux années au plus, plusieurs des vieillards à qui nous devons les saisissants tableaux de l'incendie et de la retraite des Français sont allés rejoindre les anciens de l'année Douze.

ALFRED RAMBAUD.

LA PHILOSOPHIE DANS L'ÉDUCATION

Cours de morale à l'usage des écoles laïques, par Mme C. Coignet. In-12, 1874. — Le Chevalier.

Entre l'école spiritualiste, qui regarde la morale comme nécessairement liée à une métaphysique religieuse, et l'école naturaliste, qui soutient, au contraire, qu'elle doit être déduite de l'expérience seule et des lois générales de la biologie, s'est posée, dans ces derniers temps, l'école de la morale indépendante. Son nom est fort connu du public. Je n'oserais pas soutenir qu'il en est de même de sa doctrine. Cependant elle a été exposée avec talent, et quoi qu'elle ne semble pas compter beaucoup d'adhérents, la vivacité de la polémique qu'elle a soulevée montre assez qu'elle n'a pas été sans influence sur le mouvement des idées philosophiques.

Dans un petit ouvrage publié en 1869 sous le titre de *Morale indépendante* (1), Mme Coignet a donné de cette doctrine un résumé précis et élégant. Il serait inutile de rechercher ici, selon l'usage accoutumé, les antécédents lointains de cette forme de morale. On pourrait remonter au stoïcisme et même jusqu'au bouddhisme ou jusqu'aux livres de Confucius, qui servent encore de code moral en Chine. Sans insister, nous ferons remarquer que la morale indépendante se rattache à Kant. On sait que ce philosophe, partant de l'idée de devoir, c'est-à-dire d'un concept universel et obligatoire, en déduit le bien, le mal, la responsabilité, bref la morale tout entière. Un demi-siècle plus tard, Proudhon fit subir à la morale de Kant une modification très-importante pour la doctrine qui nous occupe. Kant partait d'une conception métaphysique et procédait à la façon des géomètres ; Proudhon voulut partir d'un fait humain. Dans le premier volume de son ouvrage sur *la Justice dans la Révolution et dans l'Église*, il pose à titre de fait primordial, qui doit servir de base à la morale, le « principe de dignité », qu'il appelle souvent, en termes plus clairs, « le caractère. » La justice, conçue comme but suprême des actes de l'individu ou de la société, n'est pas pour lui un idéal transcendant, surnaturel ; c'est un certain état qui peut et doit être réalisé dans les sociétés humaines et qu'il ne faut pas chercher plus haut : la justice est, comme s'exprime Proudhon, « immanente, » c'est-à-dire qu'elle n'existe que par nous et pour nous.

La morale indépendante présente ce même caractère *humain*. On peut réduire tout ce qu'elle renferme d'original à deux points : 1° La morale doit se constituer indépendamment de toute doctrine métaphysique ou religieuse. Toute solution sur l'origine ou la fin des choses reste aussi étrangère au moraliste qu'au physicien ou au physiologiste. 2° La morale, comme toute science, doit partir d'un fait ; et ce fait n'est ni une croyance surnaturelle, ni une thèse métaphysique, c'est une donnée de la conscience : la liberté.

La liberté est une cause ; mais tandis que les causes naturelles qui sont l'objet des sciences physiques et biologiques constituent une chaîne ininterrompue de phénomènes, la liberté morale est « un commencement ; elle n'est pas un anneau dans une chaîne ». Par elle nous sommes responsables, par elle nous faisons le bien ou le mal. Son œuvre consiste à nous faire passer de la vie instinctive, qui est propre aux êtres inférieurs, à la vie morale. « Ce passage se fait lorsque la règle du bien, au lieu de nous apparaître comme un commandement de l'autorité supérieure, nous apparaît comme un commandement de notre propre conscience. » Ainsi « l'ordre moral s'élève au-dessus de l'ordre naturel comme une nouvelle sphère d'existence ».

De là se déduit la théorie des devoirs et des droits, qui est complétée par celle des sanctions. La morale indépendante en admet deux : l'une intérieure, celle de la conscience ; l'autre extérieure, qui vient des mœurs et des lois.

Telle est l'esquisse de la doctrine que Mme Coignet vient d'exposer, sous une forme populaire, dans son nouveau volume. Une série d'entretiens entre une institutrice et ses élèves que l'auteur suppose âgés de quatorze à dix-sept ans, fait passer devant leurs yeux les diverses questions de la morale, traitées simplement, sans pédanterie, sans tirades éloquentes, à l'aide des faits les plus vulgaires ou d'exemples pris dans l'histoire.

« En morale, dit l'auteur dans sa préface, ce qui nous divise c'est la théorie, c'est surtout le dogmatisme. Nous sommes, au contraire, presque toujours d'accord sur les faits. L'enseignement doit donc ramener la morale à un grand fait de conscience, la présenter librement, sans idée préconçue, sans parti-pris et en la dégageant de tous les systèmes métaphysiques ou religieux.

» On nous dira peut-être qu'il n'y a pas de morale sans métaphysique, au moins sous-entendue, et que partir de la liberté, comme nous le faisons, c'est décider d'avance la question en litige.

» Cette appréciation est-elle juste ? Ne peut-on pas envisager la liberté à son point de départ dans l'homme, comme un fait de conscience intime, comme une vérité psychologique élémentaire, sans remonter à des sources premières, sans la rattacher au problème de nos origines ou de nos destinées définitives ? Nous lui accordons, il est vrai, une place très-considérable dans la vie morale ; mais les déterministes les plus convaincus ne sont-ils pas les premiers à reconnaître la grande influence que l'idée de liberté, illusoire pourtant à leurs yeux, exerce sur nos actes ? »

Mme Coignet touche ici le point délicat de la morale indépendante. Elle soutient seulement qu'on arrive toujours, en définitive, au même résultat, qu'on admette la liberté ou qu'on n'y voie qu'une illusion. S'il s'agit de la pratique, je suis d'accord avec elle, car en ce point je ne vois pas que les écoles diffèrent beaucoup. Mais, en théorie, quand il s'agit de constituer la morale comme science, il importe de savoir si le fait de la liberté, qui lui sert de base, peut être placé en dehors de la série des causes et des effets naturels. Posons un instant, à titre de simple hypothèse, que cela est impossible, que notre volition, comme tout autre fait, a ses causes antécédentes qui l'expliquent tout entière : alors la liberté se trouve replacée dans la chaîne indissoluble de la causalité, et la morale avec elle ; nous nous trouvons ainsi en face d'une autre doctrine procédant avec une autre méthode. Je reconnais volontiers que, dans une exposition populaire, ce problème tant débattu de la liberté devait être écarté ; mais ne serait-il pas désirable que la morale indépendante prît pour point de départ une position plus solide ?

On s'est plu à répéter qu'un pareil système de morale manquerait d'efficacité ; que séparer la morale de tout dogme reli-

1 *Bibliothèque de philosophie contemporaine.*

gieux ou métaphysique, c'est l'énerver; qu'en croyant la soustraire aux discussions théoriques, on la laisse sans autorité dans la pratique. — Les faits, c'est-à-dire les résultats d'une éducation conçue dans cet esprit, pourraient seuls fournir une réponse décisive. Il semble qu'en attendant, la morale indépendante aurait de bonnes raisons à faire valoir contre ses adversaires, et elle pourra trouver de bons arguments en sa faveur dans un ouvrage récent, *les Essais sur la religion* de Stuart Mill, écrit d'ailleurs à un tout autre point de vue.

Il est incontestable que les croyances religieuses ont une grande influence sur les actions humaines; mais on peut se demander si l'autorité d'une religion ne tient pas beaucoup plus à sa morale qu'à ses dogmes. « On a l'habitude, dit Stuart Mill, de porter au crédit de la religion, en tant que religion, toute la vertu que possèdent les systèmes de morale que l'éducation inculque dans l'esprit et que l'opinion impose. » On ne se rend pas assez compte de l'immense autorité d'une doctrine morale qui serait transmise par l'éducation, qui jouirait du privilége, propre maintenant à la religion seule, d'être imposée dès l'enfance et répétée à tous les moments et dans toutes les circonstances de la vie. Si Novalis a pu dire : « Ma croyance a gagné une valeur infinie à mes yeux du moment qu'un autre a commencé à la partager, » combien cette croyance ne serait-elle pas puissante, si elle dirigeait, non quelques groupes isolés, mais la communauté tout entière !

Le philosophe anglais allègue à l'appui de sa thèse, — qui se confond en ce point avec celle de la morale indépendante, — l'exemple des anciens Spartiates, chez qui la puissance de l'éducation a été souveraine. « Ce n'était pas la religion qui faisait la force des institutions de Sparte; le roc sur lequel elles étaient construites, c'était le dévouement à l'idée de patrie, à l'État. Transformez cet idéal en un idéal de dévouement à un pays plus grand, le monde, et ce nouvel idéal aura la même force et fera de bien plus nobles conquêtes que l'ancien. En Grèce, la moralité sociale était extrêmement indépendante de la religion; c'était bien plutôt le contraire : le culte des dieux était enseigné comme un devoir social.... Ce pays est le seul, je crois, où un enseignement autre que l'enseignement religieux ait joui de l'inexprimable avantage de servir de base à l'éducation; et quoiqu'il y ait beaucoup à dire, en certains points, contre la valeur de cette éducation, on ne saurait en contester l'efficacité. » (*Essais sur la religion*, trad. Cazelles, p. 76 et suiv.)

Mme Coignet a fait une large part, dans son nouveau livre, à ce puissant principe d'autorité, qu'elle considère dans la famille et dans les fonctions publiques. Les entretiens sur la solidarité, c'est-à-dire « sur la *tradition*, par laquelle les siècles passés sont liés entre eux et forment une chaîne de sentiments, d'idées et de travaux que nos pères nous remettent pour que nous la passions à nos enfants », nous paraissent neufs. Ils sont propres à agrandir l'esprit de l'enfant, à lui apprendre que si sa vie comme individu est courte, celle de son espèce ne l'est pas, et que, comme on l'a dit, « la durée indéfinie de l'espèce humaine est pour l'homme l'équivalent de l'infini. »

Nous souhaitons à ce petit livre le succès qu'il mérite. Malheureusement notre éducation nationale ne semble pas tendre en ce sens. Au moment où l'on bouleverse les programmes des lycées pour placer la métaphysique avant la morale, dans la crainte, dit-on, que celle-ci ne veuille s'émanciper, il est à présumer qu'on continuera longtemps, dans les écoles primaires, à apprendre la morale dans l'histoire sainte.

TH. RIBOT.

CAUSERIE LITTERAIRE

I

Saint Louis et son temps (1), par M. Wallon, paraissait à Paris le jour où l'amendement Wallon était adopté à Versailles. C'est pour le livre un présage heureux. Certains journaux se vengent ou cherchent à se venger de M. Wallon en l'appelant le père de la république. Il leur semble apparemment que le trait est piquant. Que M. Wallon soit le père de la république ou qu'il n'en soit que le parrain, toujours est-il que la sagesse de ses doctrines et l'orthodoxie de ses principes sont de nature à calmer les défiances sincères, s'il y en a. Ceux qui liront ses deux derniers ouvrages, l'histoire de *la Terreur* et l'histoire de *saint Louis*, se convaincront que l'on peut croire la république nécessaire sans pour cela être un mangeur de prêtres et un tueur de rois. En racontant la Terreur, M. Wallon a laissé éclater toute l'indignation que lui inspirent les sanguinaires violences de cette lugubre période; en racontant saint Louis, il manifeste l'admiration émue que provoque en lui l'expansion la plus complète qui fût jamais de la vertu chrétiennne.

Les vertus de saint Louis sont, si j'ose dire, comme autant de flambeaux d'église répandant chacun une lueur douce, mais par leur grand nombre illuminant l'édifice entier. Leur lumière blanche et pure éclaire toute cette histoire : c'est à elles que sont rapportés tous les événements, tous les résultats. Cependant, en même temps que l'histoire du roi, nous trouvons celle du siècle, et très-complète. Constitution de la société féodale, condition des serfs, des roturiers, des bourgeois, des nobles, priviléges des communautés, droits des corporations, finances, organisation militaire, législation, progrès des sciences et des lettres, développement des beaux-arts, tout est présenté avec soin et exactitude. Là où l'historien se ferait scrupule de décider par lui-même, dans les questions de peinture ou d'architecture par exemple, il puise aux sources les plus autorisées en les indiquant au lecteur. Ainsi il nous présente le tableau complet du siècle; au milieu de la toile, environné d'une auréole qui éclaire le tout, est le saint roi.

M. Wallon se demande quelque part si plus d'un lecteur ne sourira pas de sa complaisance à retracer dans les plus petits détails tant de vertus passées de mode, simplicité, bonté, humilité, charité, et bien d'autres encore. Je n'ose pas le rassurer absolument; car enfin certains de ces détails pourront sembler un peu menus, plusieurs anecdotes un peu naïves. Que saint Louis ait réprimandé doucement le vieux serviteur qui maladroitement jetait de la cire brûlante sur

---

1. *Saint Louis et son temps*, par H. Wallon, membre de l'Institut. — Paris, 1875. Lecène et Cie.

sa jambe malade; qu'il ait donné à la reine des marques non équivoques de sa tendresse et de sa continence, qu'il ait lavé les pieds des pauvres — non des pieds déjà préparés pour la circonstance et parfumés prudemment, mais de vrais pieds de vrais pauvres, — qu'il ait mangé dans l'écuelle qu'un vieux mendiant repoussait après y avoir goûté, ces traits et cent autres encore semblent plutôt faits pour la chronique du saint que pour l'histoire du roi. Il est vrai; et cependant M. Wallon a multiplié ces détails avec intention. Il voulait d'abord prouver que Louis IX avait bien mérité son titre de saint, puis, la preuve faite, montrer que le seul saint que la France ait vu sur le trône a été le modèle, l'idéal des rois. Il trouvait dans cette belle vie, comme il le dit lui-même, non-seulement « un exemple pour le chrétien », mais aussi « un sujet de méditations pour la politique ». Voilà qui est bien et la conclusion est édifiante : est-elle juste de tout point? Tient-elle compte de tous les faits? N'eût-il pas fallu marquer plus fortement que si toutes ces vertus ont fait de Louis IX un roi bon, juste, libéral même, respectant les droits des particuliers, étendant les franchises que les rois avant et après lui ont tenté de supprimer, elles ont été aussi parfois mauvaises conseillères? Un peu moins saint, il eût déployé moins de rigueurs contre les Albigeois et les Vaudois, il n'eût pas traité si cruellement les juifs, il n'eût pas imaginé des châtiments barbares contre les blasphémateurs; enfin il n'eût pas fait vœu, dans une maladie dangereuse, d'aller combattre les infidèles, et la France n'eût pas payé de tant d'argent et de tant de sang deux expéditions tout au moins aventureuses. Tant il est vrai qu'il faut des bornes à tout, même à la sainteté des rois !

D'ailleurs, M. Wallon n'a nullement envie d'allumer des bûchers ; il regrette même que saint Louis ait fait brûler d'un fer rouge les lèvres des blasphémateurs, ajoutant qu'il aime mieux le voir sous son chêne du bois de Vincennes. Mes regrets sont encore plus vifs que les siens, voilà tout. Il conclut que ce gouvernement a été un idéal au-dessus duquel on ne voyait rien dans les siècles qui ont suivi. Pour notre siècle, il y a dans cet idéal quelques traits qui le déparent : voilà ce que j'ajoute. Mais peut-être, après tout, ai-je tort d'être de mon siècle en jugeant saint Louis, et M. Wallon est-il dans le vrai quand il se fait par l'imagination son contemporain. C'est au moins le charme de certaines parties du récit, d'avoir comme un parfum des temps passés. Oui, on est d'abord frappé de je ne sais quel air de simplicité et de candeur qui rappelle les vieux chroniqueurs. Aucune affectation, cependant. L'historien ne fait pas effort; il ne prend pas une attitude. Il vient de vivre avec Joinville et avec le confesseur de la reine Marguerite : charmé de leurs récits, il raconte naïvement ce qui lui a été naïvement raconté. Comme le ton, le style est d'une simplicité, d'un naturel, d'une candeur, qui étonnent presque et sont en quelque sorte d'un autre âge. On croit regarder d'anciens vitraux d'église. Le relief manque, la couleur est un peu terne, la ligne est roide et sèche; mais l'image, si elle manque de profondeur, se détache nettement et est transparente.

II

Non, vous n'espérez plus de nous revoir encor,
Sacrés murs, que n'a pu conserver mon Hector!

...Si Pergama dextra
Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Où s'élevaient-ils, ces sacrés murs? Où se dressait-elle, cette citadelle de Pergame? Y a-t-il même eu une Pergame? Telles sont les questions intéressantes qui font l'objet d'une consciencieuse étude de M. Gustave d'Eichthal (1). Le problème semblait résolu par les explorations de Lechevalier à la fin du siècle dernier; le plateau de Bounarbachi avait triomphé des prétentions rivales du plateau d'Hissarlik : celui-ci était bien définitivement l'emplacement modeste de la nouvelle Troie, de l'*Ilium novum*. Mais y a-t-il rien de définitif pour certains savants? Dans le cours des années 1871, 1872 et 1873, M. Schliemann exécutait des fouilles à Hissarlik, fouilles qui ont rendu d'ailleurs un immense service à la science. En fouillant, en creusant, en déterrant, M. Schliemann s'est pris d'une nouvelle tendresse pour Hissarlik ; il en est venu à considérer comme un fait acquis et incontestable ce qu'il avait avancé déjà dans un mémoire en 1869, que l'*Ilium novum* n'était autre que l'Ilium homérique. Froidement accueillie des juges les plus éclairés, cette revendication n'a pas laissé de produire quelque impression sur le public (2); elle a fait mettre en doute les conclusions de Lechevalier. Voilà pourquoi M. d'Eichthal a cru qu'il y aurait intérêt à reprendre la question, au moins sous ses aspects les plus importants, à rétablir les faits et à en tirer les conséquences. Il résume donc les débats, rappelant les arguments apportés par les deux parties, et finalement conclut en faveur de Lechevalier et de Bounarbachi. Hissarlik et M. Schliemann sont déboutés.

Résumé et conclusions, j'ai lu le tout avec intérêt, presque avec émotion. Oui, ces lieux consacrés par la poésie ont une âme, chaque débris a une voix. On se prend à envier le bonheur de ces explorateurs courageux qui n'ont pu faire un pas sans marcher sur quelque grand souvenir, comme dit Cicéron, *quacumque vestigium ponimus, historiam calcamus*. C'est là peut-être qu'est tombé Hector! Ce hêtre n'est-il pas un descendant du hêtre de la porte Scée? Ce fragment de marbre ne vient-il pas de l'autel où a jailli le sang du vieux Priam? M. d'Eichthal, à propos de certain lavoir, croit pouvoir affirmer avec Mauduit qu'il a servi autrefois aux femmes troyennes avant l'arrivée des Grecs. Quoi! c'est là qu'Hécube a lavé les brassières de Pâris!

M. d'Eichthal, après avoir conclu en faveur de Lechevalier contre M. Schliemann, qui en use sans façon avec Homère, supprimant la citadelle de Pergame dont il ne voit pas l'em-

(1) *Le siège de Troie selon Lechevalier ou selon M. Schliemann*, par M. Gustave d'Eichthal. — *Excursion à Troie et aux sources du Menderé*, par Georges Perrot. — Paris, 1875, Maisonneuve et Cie.

(2) Voyez un article de Léo Quesnel sur *les Fouilles de M. Schliemann à Troie*, dans la *Revue* du 7 novembre 1874.

placement sur le plateau uni d'Hissarlik, termine par un vœu auquel nous nous associons. Après avoir retrouvé la vraie Troie et ce qui subsiste de ses ruines, ne fera-t-on rien pour les préserver? Permettra-t-on aux voyageurs d'emporter un à un ces débris? Quand les vieilles cités de la Grèce et de l'Asie secouent la poussière où elles étaient ensevelies, ou même renaissent à la vie, la *sainte* Ilion doit-elle donc disparaître? n'aura-t-elle pas sa place dans la religion des *cités mères* de l'humanité? L'industrie privée a déjà tenté quelques efforts pour ramener sur les coteaux voisins la culture et la vie; ce n'est pas assez: il s'agit d'une cause qui intéresse le monde civilisé tout entier.

A la suite de son très-intéressant travail, M. Gustave d'Eichthal donne des notes tracées au courant de la plume par M. Georges Perrot, en 1856, pendant une excursion faite avec M. Heuzey à la plaine de Troie et aux sources du Simoïs. Ces quelques pages, écrites sous l'impression du moment, confirment la thèse de Lechevalier. On y trouvera tous les arguments décisifs en faveur de Bounarbachi. A première vue, M. Perrot constate que le plateau indécis d'Hissarlik est d'un abord bien facile, aucune montagne ne le domine: où trouver là l'emplacement de la Pergame d'Homère? En approchant de Bounarbachi, au contraire, il reconnaît le pays tel qu'Homère l'a décrit. Voilà les plantes que les Troyens donnaient à leurs chevaux; voilà les roseaux, voilà les figuiers sauvages qui avaient donné leur nom à la colline d'Ἐρίνεος, si souvent nommée dans l'*Iliade*. Cette eau qui coule sur un sable fin et doré, c'est bien le Xanthe, le *fleuve blond*. Il monte sur les hauteurs qui dominent Bounarbachi. Sur l'une d'elles on trouve des murs que Lechevalier n'avait pourtant pas aperçus: là sans doute était Pergame. Troie s'élevait sur le Bali-Dagh, couvert d'un côté par la gorge étroite du Mendéré, défendu de l'autre par ses escarpements, fermant tout passage entre la plaine de Troie et celle de Méandria. Il trouve enfin sur les deux sommets du Bali-Dagh des traces diverses qui rappellent une ville très-antique détruite de fond en comble par la guerre.

S'il existe quelques difficultés à placer là l'antique Ilion, elles n'ont rien d'insoluble. La principale objection serait le trop grand éloignement de la mer. L'armée troyenne, dans certaines journées de l'*Iliade*, va jusqu'à trois et quatre fois de la ville au rivage et du rivage à la ville: elle aurait donc, dans ce flux et ce reflux, fait jusqu'à quinze ou seize lieues le même jour. Mais, outre que la mer a beaucoup reculé vers l'embouchure du Mendéré, croit-on qu'Homère tienne un compte exact des distance comme un chef d'état-major ou un historien militaire? D'ailleurs ses héros, qui lancent facilement des rochers que dix hommes de nos jours ne pourraient soulever, devaient aussi faire plus de chemin qu'on n'en fait aujourd'hui. Ne jugeons pas de leurs jambes par les nôtres. Ces exagérations voulues du poëte sont un des éléments du merveilleux, comme dans la chanson de Roland la fameuse brèche faite dans le rocher par *Durandal*, comme dans certains romans historiques d'Alexandre Dumas les traites de vingt ou trente lieues fournies par les mêmes chevaux, des chevaux épiques.

A part ces exagérations, qui rentrent dans la poétique du genre, on est étonné de la vérité, de la précision de toutes les descriptions d'Homère. Aussi, vouloir retrouver les traces et les débris du passé homérique en s'écartant des données de l'*Iliade*, comme l'a fait M. Schliemann, c'est prendre la fausse route. Les poëtes grecs assurément n'étaient pas des réalistes, en ce sens qu'ils choisissaient dans la réalité ce qui était digne de l'art; mais ils étaient encore moins des fantaisistes. Ils ne croyaient pas devoir peindre tout ce qu'ils voyaient, mais ils ont peint ce qu'ils avaient vu. Si Théocrite a fait chanter des bergers, c'est qu'en effet les bergers chantaient en Sicile. Hésiode, qui laboure un sol ingrat dans une triste contrée, aux environs d'Ascra, froide en hiver, chaude en été, ne peindra pas, lui, sous de riantes couleurs la vie du laboureur. On sent dans l'âpre énergie de ses plaintes, dans sa rudesse pour ce qui l'entoure, l'homme qui a souffert et est dur pour autrui parce que la destinée a été dure pour lui. Cette rudesse âpre, qui hérisse le style comme la pensée, ne me semble pas avoir été assez scrupuleusement conservée dans une traduction en vers qui vient de paraître (1) et qui est loin d'être sans mérite, d'ailleurs. Les angles ont été quelque peu adoucis. Le vers n'est pas assez heurté; il est souvent trop aimable là où il devrait être grondant et maussade comme l'original.

III

Hésiode, le poëte-laboureur, nous amène à un laboureur-poëte, le baron Ch. Walckenaër. Nous peint-il, lui, la vie des champs souriante ou triste? Il ne la peint pas assez, ce que je regrette. Dans sa solitude du Paraclet (2), il prête l'oreille aux bruits qui viennent de la ville voisine et de Paris surtout. Il s'inquiète des élections de l'Académie, suit de loin les variations de la scène politique; il sourit ou s'irrite quand deux philosophes se prennent de querelle. Rien de mieux sans doute que de ne vouloir rester étranger à rien de ce qui est la vie des nobles esprits et la joie des âmes d'élite; mais quand vous prenez vos pipeaux champêtres, chantez-nous, poëte, cette nature dont vous entendez directement la voix, plutôt que les choses lointaines dont vous n'avez que l'écho. L'accent manque donc de force; il ne manque pas du moins de sincérité. Le poëte se souvient qu'il est laboureur pour dire sans détour, sans réticence et sans apprêts, ce qu'il sent et ce qu'il pense. Cet exemple de franchise ne sera pas contagieux.

IV

J'ai sous les yeux la quatrième édition des *Petits poëmes* (3) de M. Edouard Grenier. Je la recommande à ceux de mes lecteurs qui ne connaissaient pas encore ces œuvres distinguées. Le poëme de *la Mort du Juif errant* contient de belles pages. Je signalerai également *le Rêve*, dont beaucoup de strophes sont remarquables. Cependant je préfère encore certaines pièces plus courtes, par exemple: *Dans la clairière, la Glycine, la Rose des adieux*. Le motif de cette dernière pièce est ingénieux et touchant. Quand le poëte, à l'automne, quitte sa

(1) Paris, 1875, Hachette et Cie (sans nom d'auteur).

(2) *Mes soirées au Paraclet*, par le baron Ch. Walckenaer. — Troyes, Socard.

(3) Paris, Alphonse Lemerre.

mère pour rentrer à Paris, avant de partir il va au jardin cueillir une rose :

Et que ce soit le jour ou la nuit, dans ma main
Je la tiens doucement tout le long du chemin.
Tandis que sur les rails de fer le wagon vole,
Sans me distraire au bruit d'un entretien frivole,
Prolongeant la douceur amère des adieux,
Je cause avec ma fleur et je ferme les yeux.
Mon âme la respire et sent avec délice,
Dans l'air impur de tous, monter de son calice
Un parfum pénétrant, un arome subtil,
Qui m'aide à traverser mon premier jour d'exil.
Je revois le jardin et sa rustique allée,
Et la vieille maison de souvenirs peuplée.
Une souple glycine, au couchant, sur la cour,
De ses bras allongés l'étreint avec amour.
. . . . . .
Mais surtout je revois la chambre où, dans un coin,
Ma mère, en travaillant, me pleure sans témoin.
O souvenirs sacrés! douce paix, cher asile,
J'emporte dans mon cœur votre image tranquille;
Et dans ce grand Paris bien souvent vous viendrez
Rafraîchir mon esprit et mon âme altérés.

Ne vous semble-t-il pas que cette pièce est comme traversée par un souffle d'air pur, imprégnée du doux et salubre parfum qu'on emporte avec soi du foyer maternel? Cela n'est-il pas à la fois honnête et charmant?

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

« Ah! monsieur, me disait hier encore un membre de la commission des Trente, quel chef-d'œuvre que cette charte Ventavon-Pontalis qui s'est brisée tout à coup entre nos mains! Jamais l'art de la mécanique politique n'avait été poussé si loin!

» On avait logé dans cette boîte un chef de l'État irresponsable, et par cela même sortant de la catégorie des mandataires.

» Ce chef de l'État, investi seul du droit de dissolution, se trouvait ainsi placé au-dessus du peuple souverain; armé de la faculté de nommer cent cinquante sénateurs, il participait en quelque sorte à la confection de la loi, et pouvait tenir en échec ce qu'on nomme la volonté nationale.

» Le chef de l'État apparaissait d'abord comme un président de république, mais il suffisait de pousser un léger ressort et de faire jouer une petite charnière pour transformer ce président en roi. Remarquez qu'au moyen de deux rouages ingénieux cachés dans la machinette, on créait en outre, dans la nation, un corps électoral privilégié pour lutter, au besoin, contre le suffrage universel, en même temps qu'on formait un congrès des deux Chambres. Au moment où l'on s'y serait le moins attendu, le président du congrès aurait poussé le ressort, et crac!... nous aurions eu un roi à la façon de Louis-Philippe.

» Malheureusement les Trente, malgré toutes les précautions prises d'avance par de Broglie, ont laissé tomber la mécanique Ventavon dans le trajet qui sépare la salle où siégeait la commission, de la tribune. Ce chef-d'œuvre d'horlogerie politique s'est brisé en tombant. Je ne me consolerai jamais de sa perte. »

II

Il y a deux bourgeoisies, en France : la petite bourgeoisie et la grande bourgeoisie.

La petite bourgeoisie se compose des descendants de Jean Bonhomme, frère cadet de Jacques Bonhomme, lequel Jean Bonhomme quitta les champs pour se faire ouvrier à la ville, où, après s'être enrichi par son travail et par son économie, il mourut laissant une postérité qui continue à s'enrichir par les mêmes moyens.

La grande bourgeoisie est formée par la postérité de ce fameux M. Jourdain qui cédait de temps en temps à ses amis une pièce d'étoffe en échange de quelques pistoles, et qui faisait de la prose sans le savoir. M. Jourdain eut des fils formés par lui aux belles manières, lesquels eurent des enfants à leur tour qui se poussèrent dans la finance, et s'y enrichirent durant la Régence. C'eût été le beau temps des Jourdain, si les temps qui suivirent n'avaient été plus beaux encore.

La noblesse n'existait plus, car quiconque avait de l'argent était noble. Quatre mille charges civiles donnaient la noblesse et la transmettaient. Le roi accordait en outre journellement des lettres de noblesse; elles avaient été si prodiguées pendant la guerre de Succession, qu'on les vendait moyennant deux mille écus tournois. Un des petits-fils de M. Jourdain en acheta une. La plus grande partie des terres titrées était devenue l'apanage des financiers. Un autre petit-fils de M. Jourdain acquit une de ces terres; il eut aussi un fief, car la plupart des fiefs étaient tombés entre les mains des bourgeois des villes. Les Jourdain, en leur qualité de grands seigneurs, étaient exempts d'impôts; ils allaient acheter une charge de cour quand la Révolution éclata.

La petite bourgeoisie s'était formée depuis la dernière assemblée des états généraux, en 1614. La France avait fondé des colonies en Amérique et des manufactures chez elle. Le commerce maritime s'était créé. Les petits-fils de M. Jourdain, partageant les préjugés de la noblesse qui l'excluaient du commerce et de tous les arts libéraux, étaient restés dans la finance; dans toutes les petites villes de province, devenues plus ou moins commerçantes, les petits bourgeois, descendants de Jean Bonhomme, plus industrieux que les nobles, s'enrichissaient peu à peu. M. Jourdain s'indignait que cette petite bourgeoisie, supérieure en fortune et en talents à la noblesse, osât se plaindre d'être exclue des places de l'État, des grades de l'armée, des fonctions de l'épiscopat et des siéges de la magistrature. Sous Louis XVI même, pour être reçu maître des requêtes, premier degré dans le Conseil d'État, qui menait aux postes d'intendant et qui avait conduit les Colbert et les Louvois aux fonctions de ministres d'État, on exigeait des preuves de noblesse.

M. Jourdain de la Jourdinière était noble, archi-noble; il avait fond, et Jean Bonhomme rien. La Révolution changea cela. M. Jourdain déposa ses titres, prit un bonnet rouge

pour traverser ces temps désastreux et conserva ses propriétés. Rallié à l'Empire, hostile à la Restauration, qui refusait de le recevoir à la cour, frotté de libéralisme sous Louis-Philippe, mais regrettant toujours l'ancien régime au fond de son cœur, il s'est fait légitimiste et clérical au lendemain de la révolution de Février. M. Jourdain a été, depuis 1871, un des membres influents du centre droit; il a mis sa main dans la main de M. Rouher; il va disant bien haut que les nations sont incapables de se gouverner par elles-mêmes, et qu'il est temps que la France prenne un maître à Frohsdorf ou à Chislehurst.

III

Vous vous rappelez l'histoire de cette guérite dans laquelle les soldats de faction se pendaient les uns après les autres. Le colonel n'adressa aucun ordre du jour à sa troupe; il fit tout simplement brûler la guérite et les suicides cessèrent. Le général Espivent de la Villeboinest a pris les choses de plus haut.

Une épidémie de suicide paraît s'être déclarée dans le 15e corps d'armée, qu'il commande. Aussitôt de prendre la plume et de déclarer que « le soldat qui attente à ses jours commet une lâcheté. Sa vie appartient à Dieu et à la patrie ensuite ». Le général Espivent de la Villeboinest ajoute qu'il a décidé que tout militaire qui se sera suicidé « sera honteusement enterré la nuit, sans honneurs et sans suite ».

Ce sont là de bien grandes phrases. Le suicide n'a rien de honteux en soi. Il y a même des suicides fort honorables; l'histoire de l'armée en est pleine. Le général Espivent de la Villeboinest aurait-il fait enterrer honteusement la nuit le commandant Beaurepaire, coupable de s'être brûlé la cervelle en apprenant que la ville de Verdun se livrait aux Prussiens?

Épidémie, monomanie, manie de suicide (M. Espivent de la Villeboinest se sert de ce dernier terme dans son ordre du jour), ces mots assignent au suicide son véritable caractère. C'est une maladie qu'il faut traiter comme toute autre maladie. Le général de la Villeboinest, au lieu de faire ici le prédicant, aurait agi plus sagement en nommant une commission de médecins de régiment chargée de chercher où est la guérite.

Si le 15e corps est atteint d'une épidémie de suicide, les déclamations de son commandant en chef ne l'en guériront pas plus qu'elles ne convaincront le moraliste que l'homme qui se tue volontairement est nécessairement un lâche. Il y a des suicides qui sont le plus éclatant triomphe de l'esprit sur la matière et la victoire des plus nobles sentiments de l'homme sur ses instincts d'égoïsme. Mais quelque opinion que l'on ait sur le suicide, c'est là une de ces matières sur lesquelles il convient de s'exprimer avec la plus grande réserve, quand ce ne serait que pour éviter de se livrer à quelque personnalité involontaire, car, dans un temps comme le nôtre, on est assez souvent exposé à flétrir le suicide devant un suicidé. Le commandant d'un corps d'armée voisin du 15e corps ne vient-il pas d'apprendre de la bouche même de son collègue, M. de la Villeboinest, qu'il a commis une lâcheté le jour où, en recevant la nouvelle de notre suprême désastre, il s'était tiré dans la tête un coup de pistolet dont heureusement il a pu guérir?

IV

Les journaux publiaient l'autre jour une dépêche adressée du théâtre de la guerre à la reine Isabelle à Paris, dans laquelle on lit cette phrase : « V. M. peut être sûre que *votre auguste fils* est entouré de *troupes fidèles* qui sauront, par leur valeur et leur loyauté, lui *procurer des lauriers dont il est digne.* »

Laissons de côté cette épithète d'auguste décernée à un enfant de dix-sept ans, oublions ces troupes dont on vante la fidélité et la loyauté à une femme qu'elles ont trahie trois ou quatre fois; il n'y a que les derniers mots de cette phrase qui méritent qu'on s'y arrête, mais ils le méritent bien.

L'Espagne est depuis quatre ans en proie à la guerre civile. Le meurtre, l'incendie, le pillage désolent quatre ou cinq de ses provinces. Elle est enfin parvenue à organiser une armée qui se trouve en présence de l'ennemi. On est à la veille d'une bataille, et on s'attend à la gagner. Il semblerait que la plus flatteuse espérance à faire luire aux yeux de la mère du roi est celle que la guerre civile est sur le point d'être terrassée, et que la tranquillité et la prospérité vont enfin renaître dans la Péninsule. La guerre civile! qui est-ce qui songe à la guerre civile? La loyale et fidèle armée espagnole ne se bat que pour procurer des lauriers à un moutard (fiers Castillans, pardonnez-moi cette expression!) de seize ans.

J'ai voulu savoir si cette dépêche avait été publiée par les journaux anglais et allemands. On m'a assuré que non. Ces choses-là ne sont faites que pour la France, ne s'impriment et ne sont comprises qu'en France.

V

Les journaux de la haute vie (*high life*) avaient depuis quelque temps l'oreille basse et l'air inquiet. En voici la cause.

Le nombre des bals de cette saison, comparé à celui des bals de la saison précédente, atteste une diminution notable dans les préoccupations dansantes du grand monde parisien. Les bals sont non-seulement rares, mais encore languissants. On a de la peine à mener un cotillon jusqu'à deux heures du matin, et, le souper fini, danseurs et danseuses n'ont rien de plus pressé que de prendre leurs cliques et leurs claques pour regagner le logis.

Il n'en était pas ainsi du temps de l'Empire; on dansait à la cour, on dansait à la ville, on dansait avant, pendant et après le carnaval, on dansait l'hiver et l'été. Aujourd'hui on ne danse presque plus à Paris, tandis que dans toutes les capitales de l'Europe on n'a jamais plus dansé que cette année. Cet affaiblissement de la faculté dansante chez le Français inquiète fort les journalistes de la haute vie. Ils en recherchent les causes sans pouvoir les trouver.

L'un d'eux cependant, plus perspicace ou plus heureux que ses confrères, a mis la main sur la vraie cause de l'effondrement du quadrille. C'est l'adoption de l'amendement Wallon.

X...

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 33 13 FÉVRIER 1875

LA SEMAINE POLITIQUE

Encore une rampe à gravir, et la République est faite définitivement; le provisoire se retire honteux et confus, sachant que la France a juré qu'on ne l'y reprendrait plus. Il est vrai que la rampe est roide, qu'elle a été soigneusement munie d'ouvrages défensifs, et que si l'on voulait en faire l'assaut régulier, elle épuiserait les meilleures forces et lasserait bientôt notre courage de constituants. Mais tout fait prévoir qu'il n'y aura pas d'assaut. Le projet de Sénat de la commission des Trente est resté sur sa hauteur comme ces donjons qu'on n'a jamais habités et qui sont des ruines avant d'avoir été des châteaux forts, par suite de quelque vice insurmontable de construction. La position sera tournée d'un commun accord, et l'on improvisera quelque combinaison imparfaite et éphémère, qui n'aura d'autre but que d'enlever le dernier piége sur le chemin de la République.

C'était pourtant une fort belle invention que le Sénat de M. Antonin Lefèvre-Pontalis avec ses électeurs cueillis dans la fleur des fonctionnaires ecclésiastiques et laïques, avec ses pairs à vie destinés à survivre au pouvoir qui les aurait élus et à faire des effets antédiluviens dans la France de 1880, à peu près comme des mammouths que la nature aurait oubliés dans les prairies normandes. Ce Sénat, impuissant par ses origines, était destiné à refouler la démocratie, à mettre à l'index sa représentation naturelle. Il devait être le perpétuel pédagogue du suffrage universel et lui donner solennellement le fouet dès qu'il aurait élevé la voix trop haut. Rien de plus révolutionnaire que cette combinaison merveilleuse, cette pièce montée du grand parti conservateur. Il est certain aujourd'hui qu'elle n'occupera pas même un instant les loisirs de la Chambre. Elle va rejoindre la fameuse représentation des intérêts de la loi municipale dont l'Assemblée n'a pas voulu aux plus beaux jours de la réaction. Ces inventions compliquées qui ne répondent à aucune réalité sont des jouets plus ou moins habilement fabriqués pour des partis vieillis, qui en amusent leurs rêveries avant les luttes décisives; on ne s'en souvient même plus quand celles-ci ont commencé. Nous savons bien que ces jeux innocents perdraient leur innocuité si l'on essayait de les prendre au sérieux, et que la représentation des intérêts deviendrait un péril public tout d'abord pour les intérêts, si l'on essayait de lui donner forme de loi. Mais il est bien inutile de revenir sur le projet de Sénat de la commission des Trente. Il n'a fait que paraître, et n'est déjà plus.

Il n'y aurait aucune utilité à exposer, à cette heure, les diverses combinaisons constitutionnelles entre lesquelles l'Assemblée avait à faire son choix pour l'organisation de la seconde Chambre. La meilleure est celle qui réunira une majorité. Il est certain qu'aucune majorité n'est possible pour tout projet qui donnerait une part quelconque au pouvoir exécutif dans la nomination des sénateurs. La nomination par les conseils généraux a été repoussée d'emblée par toutes les gauches. A coup sûr l'entente se fera; elle est déjà faite psychologiquement. Les partis qui ne veulent à aucun prix replonger la France dans le chaos, pour le plus grand intérêt des bonapartistes, ne reculeront plus. La République définitive a passé dans la seconde délibération de la loi sur le pouvoir exécutif; voilà le point acquis qu'il n'est plus permis de laisser ébranler. Il faut le consacrer de nouveau et puis faire un gouvernement vigoureux qui soit au service de la République, purifie l'administration et soit fortement armé contre la détestable faction qu'il faut rendre à jamais impuissante. Tout doit être subordonné à ce but. La constitution votée par la Chambre sera très-imparfaite; elle réclamera plus d'une retouche, mais à elle seule elle aura sauvé le pays. Sauf le sacrifice d'un principe tout à fait essentiel, il faut savoir tout accorder à cette nécessité impérieuse. Nous discuterons sur la lumière incréée quand Byzance sera sauvée; renversons d'abord l'indigne assaillant qui s'était ménagé d'autant plus facilement l'entrée de la place, que les portes étaient confiées à bon nombre de ses affidés.

Le vote de l'amendement Pascal Duprat, sur la nomination directe du Sénat par le suffrage universel, a été une surprise

pour tout le monde. Il est certain qu'il n'a passé que grâce à l'appui des bonapartistes et à l'abstention de l'extrême droite, c'est-à-dire grâce aux ennemis les plus acharnés des lois constitutionnelles. Le péril est grave, mais les gauches le comprennent et sont prêtes aux plus grandes concessions pour l'application du principe voté et pour le chapitre des dispositions transitoires. D'un autre côté, le centre droit n'en restera pas à son irritation première ; il comprendra la responsabilité du parti qui ferait échouer aujourd'hui l'œuvre constitutionnelle.

Les négociations entre les groupes de gauche et les députés qui se résignent à la République se poursuivent activement. Nous avons le ferme espoir qu'elles réussiront pour les considérations que nous avons développées plus haut.

La déroute bonapartiste a commencé d'une façon tout à fait rassurante dans les élections de dimanche. Les journaux du parti ont beau nous donner leur parole d'honneur que cette déroute est une victoire morale, vu les minorités obtenues et les efforts tentés contre leurs candidats : ils n'en sont pas moins battus et bien battus. L'enquête va activer cette bonne œuvre, et le troisième empire en sera pour ses comités, ses intrigues et ses impudents mensonges. Quand M. Rouher aura donné les explications attendues sur ce modeste comité de finances « qui ne rayonne pas », tout en constituant un gouvernement occulte avec ses préfets, ses maires et sa police, — ce sera pour lui le chant du cygne, car l'audace même du mensonge trouve sa limite, et après l'impudence de ses protestations il n'aura plus qu'à porter son culte au dieu du silence qu'il a trop méconnu jusqu'ici.

Non, le courant qui nous emporte vers de nouvelles destinées et nous fait sortir enfin des marécages du 24 mai ne sera plus remonté. La France montre une joie virile à se sentir délivrée de ces malfaisants lilliputiens qui l'entouraient de leurs mille liens, et elle montre cette joie par un redoublement d'activité féconde. C'est en vain qu'on la menace de la clause de révision comme d'une boîte de Pandore d'où sortiront tous les jours des combinaisons nouvelles propres à l'agiter. Grâce au ciel, les grands et généreux esprits que cette perspective console de l'affreux malheur de nous voir échapper au complot bonapartiste en seront pour leurs prédictions. Le patriotisme l'a décidément emporté sur l'intrigue ; quand on a ouvert son âme à ces bienfaisantes influences, elle est désormais fermée aux suggestions perfides des habiles, surtout quand ceux-ci n'ont conseillé que des sottises depuis deux ans. La France se souviendra du noble désintéressement des gauches et aussi de la fermeté de leurs nouveaux alliés, qui ont su se dégager de cette espèce de fatalité qui est formée de nos fautes et de nos erreurs passées. Le vent qui souffle est bon ; il n'y a qu'à ouvrir la voile, les écueils qui font l'espoir de nos adversaires seront franchis à leur plus grande confusion.

E. DE P.

UNE NOUVELLE ÉDITION DE RABELAIS (1)

M. Marty-Laveaux, dans l'avertissement de cette excellente édition, dit un mot bien terrible pour les bibliophiles : c'est qu'au train dont vont maintenant les choses, l'amateur le plus favorisé par les circonstances ne pourrait pas espérer de se procurer un exemplaire formé des cinq livres séparés de Rabelais, à moins de sept ou huit mille francs de dépense et d'une quinzaine d'années de recherches. « Encore, ajoute M. Marty, n'aurait-il ni les variantes, ni les lettres, ni les almanachs, ni aucun commentaire. »

Et de là il conclut que le goût des anciens livres étant devenu plaisir de prince ou de millionnaire, il est grand temps de les remplacer par des reproductions aussi exactes que possible.

Mais ces reproductions, comment les faire ? Faut-il pousser le culte de la bibliographie jusqu'à la superstition ? Faut-il, comme le voudraient quelques monomanes, les rendre avec l'exactitude de la photographie ? M. Marty ne pousse pas l'idolâtrie à ce point. Il sait que les bibliophiles fanatiques sont, en France, un millier ou deux de personnes fort honorables sans doute, mais qui ne forment pas ce qu'on appelle le public. Le public des vrais amateurs, celui qui achète pour lire, est moins ami des éditions rares que des éditions exactes, complètes et intelligentes.

Nous ne pouvons apprécier encore dans celle de M. Marty qu'une de ces qualités, l'exactitude ; car il n'en a paru jusqu'à présent que trois volumes, déjà fort intéressants, puisqu'ils contiennent toutes les œuvres de Rabelais. Il nous promet une notice, une étude bibliographique, des variantes, un commentaire, une table de noms propres, un glossaire, vaste matière d'érudition où triompheront, nous n'en doutons pas, la science philologique et le sens critique de l'éditeur.

M. Marty établit entre l'orthographe et la ponctuation, chez nos vieux auteurs, une distinction qui nous paraît assez nouvelle et dont il n'a pas été tenu assez compte jusqu'à présent. L'orthographe, variable et capricieuse comme elle devait l'être à une époque où la langue n'était pas fixée, doit être respectée, parce qu'elle est l'expression personnelle et, pour ainsi dire, le costume de la pensée de l'écrivain, et elle l'a été par la plupart des devanciers de M. Marty et en particulier par M. Janet. Mais la ponctuation, qui marque toutes les finesses du sens ; la ponctuation, témoignage précieux des usages de nos pères, n'a pas été traitée avec autant d'égards. M. Marty a eu l'heureuse idée de nous la rendre dans son originalité première, et je ne saurais dire quelle saveur d'archaïsme cette exactitude rend au texte, et comme il sent mieux son vieux français.

Si j'entre dans ces détails, c'est pour montrer combien, grâce aux exigences toujours croissantes du public lettré, nos éditeurs sont devenus scrupuleux ; c'est aussi pour affriander les amis fervents de Rabelais, l'élite des *pantagruélistes*, en leur annonçant une édition vraiment bonne, vraiment capable de satisfaire les plus délicats.

(1) Par M. Marty-Laveaux. — Paris, Lemerre.

I

Rabelais est, du reste, un auteur qu'on reeditera toujours. Il y a en lui je ne sais quel charme mystérieux et decevant qui piquera la curiosité de tous les âges sans la satisfaire jamais. Son livre est un sphinx qui n'a pas encore dit son secret, et, quant à Rabelais lui-même, il est resté sur sa mémoire un nuage que le temps n'a pas dissipé. Qu'était-ce que l'auteur de *Gargantua?* Un fou ayant des intervalles lucides, ou un sage prenant le masque de la folie pour donner le change aux persécuteurs? Les deux suppositions ont eu leurs partisans, et il faut bien reconnaître que la lecture de ses œuvres les rend également plausibles. Telles pages sont d'un philosophe : Platon et Plutarque auraient pu les signer. Ici, vous avez des vues hardies et grandes sur l'éducation, sur la politique, sur la tolérance religieuse (le mot n'était pas encore inventé, mais l'idée est dans Rabelais); là, vous trouvez des kyrielles d'obscénités, des débauches d'imagination dans lesquelles les idées se choquent, tourbillonnent et hurlent comme un sabbat de sorcière. Vous venez d'admirer le sens profond de l'auteur : il est juste, impartial, humain, supérieur à son siècle; vous vous arrêtez ému, l'admiration vous pénètre; vous vous dites : Celui-là est des nôtres; venu plus tard, il s'appellerait Voltaire, Montesquieu, Beaumarchais, Courier. Tournez la page, votre sympathie se change en dégoût. Le sage a repris ses grelots et sa marotte, ou, pour parler comme Pascal, l'ange est redevenu bête. O l'étrange problème que ce livre!

Et si, laissant de côté l'œuvre et voulant juger l'homme, vous étudiez sa vie, que d'obscurités encore et de contradictions! La vie de Rabelais a deux faces, comme ses ouvrages. D'un côté, l'histoire nous montre en lui un savant qui possède tout ce que l'antiquité et le moyen âge ont légué de connaissances à la société moderne : belléniste, hébraïsant, jurisconsulte, médecin; aimé, estimé des hommes les plus doctes de son temps; correspondant avec les Budé, les Amy, les Bouchet, les Tiragneau, les Calvin; habile d'ailleurs, et sachant se ménager la protection des puissants. De l'autre, la légende le barbouille de lie, en fait un ivrogne, un bouffon licencieux, une sorte de Piron des halles qui s'égaie en mille farces grossières, se gausse non-seulement des moines, mais de Dieu, du pape, du sacerdoce, dont il est un indigne ministre, vit en impie et meurt sur un jeu de mots. Il n'y a pas jusqu'à son portrait qui ne soit une énigme : les yeux vifs et petillants, le front haut et noble sont d'un homme de génie; la lèvre épaisse et sensuelle, la mâchoire forte, les dents saillantes sont d'un satyre.

Je n'ai pas la prétention de soulever le voile et de dire ce que fut réellement l'étudiant de Montpellier devenu sur ses vieux jours le curé de Meudon. Je me contenterai d'entrer dans l'analyse de ses écrits et de rendre naïvement mes impressions. Quand je dis analyse, je me sers d'un terme impropre, car il en est de l'œuvre de Rabelais comme des toiles des grands maîtres, qu'on admire, mais qu'on n'analyse pas. La critique peut rendre la composition, l'attitude des personnages, l'expression des figures, des groupes, mais le coloris, mais la main-d'œuvre, mais ce qu'en langage d'atelier on appelle *le faire*, voilà ce que la plume ne saurait reproduire; voilà ou le page de bonne foi dit au peintre : Allez, voyez, appréciez par vous-mêmes, livrez-vous à vos émotions.

En effet, rien de plus insensé en apparence que le plan du *Gargantua* et du *Pantagruel*. Voilà des géants, fils de géants, qui tantôt couvrent une armée de leur langue et cachent dans leurs poches le gros bourdon de Notre-Dame, tantôt logent en garni comme des étudiants et conversent de plain-pied avec eux. Donc, nulle proportion dans la donnée; mais aussi nulle suite, nulle ordonnance dans la composition. Partout l'impossible coudoie le réel, et le délire se mêle à la raison; l'action est interrompue à chaque pas, ou par des dissertations savantes, ou par des plaisanteries qui prouvent que maître François se moque de son public, de ses conceptions et de lui-même. Ainsi Pantagruel vient de raisonner en sage de la modération, de la clémence, des vertus qui font l'homme digne de ce nom; au chapitre suivant, vous voyez ce modèle des princes égrener avec Panurge des chapelets d'ordures. Vingt fois le livre vous tombe des mains, vingt fois le charme du style vous y ramène; vous maudissez l'auteur, au fond du cœur vous l'aimez; sa gaieté vous désarme, le franc rire circule dans l'ouvrage comme un souffle hygiénique qui purifie ce qu'il a de malsain; vous arrivez de halte en halte à la fin du récit, avide d'y trouver la conclusion, l'idée philosophique, et stupéfait de la chercher en vain. Vous avez couru d'île en île à la suite de Panurge, pressé d'arriver au temple où la *Dive bouteille* rend ses oracles. Que va-t-elle nous révéler, cette bouteille mystérieuse? Sans doute le secret de la vie, le grand mot de la sagesse humaine? — *Trinck!* vous dit l'oracle, et, sur cette onomatopée sonore, il vous congédie et vous ferme la porte au nez. « Belle conclusion d'ivrogne! » dites-vous; et vous vous sauvez comme un sage mystifié par un fou.

II

Le livre pourtant a un sens et Rabelais lui-même nous en avertit quand il le compare, tantôt à un *os médullaire*, tantôt à un tonneau de bon vin auquel il ne convie que les buveurs de bien. Ces buveurs, qui sont-ils? Les lecteurs délicats, ceux qui pensent, qui ne s'arrêtent pas à la surface, mais qui vont au fond des choses. Quant aux autres, c'est pour eux que Gargantua, en naissant, crie : *A boire! à boire!* d'une voix qui retentit dans tout le Vivarais; pour eux qu'il hume à chacun de ses repas le lait de dix-sept mille neuf cent-treize vaches; pour eux qu'après une bataille il fait tomber de sa tête, en se peignant, des boulets d'artillerie et mange six pèlerins en salade. La multitude se repaît de ces joyeusetés : c'est à elle que Rabelais pense quand la *purée septembrale* lui fermente au cerveau et qu'il imite *Aeschylus, lequel buvant composoit, composant buvoit*. Mais quand, aux heures calmes et sereines, il songe à satisfaire les juges plus sérieux, c'est alors, selon l'expression de La Bruyère, qu'il est bon et va jusques à l'exquis et à l'excellent.

Maintenant, si vous voulez connaître le sens caché et la doctrine *absconde* de ses écrits, gardez-vous de lire les critiques; car ils ne vous donneront que leurs systèmes, qui ne vaudront pas vos impressions sincères et naïves. Le propre de la plupart des commentateurs est d'obscurcir ce qui est clair et d'épaissir les ténèbres de ce qui est obscur. Ce sont ceux qui ont fait de la *Divine comédie* de Dante une sorte

d'apocalypse inintelligible au commun des mortels; eux qui ont tranformé le *Télémaque* en un pamphlet politique; eux qui ont désespéré La Bruyère en mettant des noms propres au bas de ses portraits. A les en croire, le roman du Tourangeau n'est qu'une satire où défilent, à peine déguisés sous un masque transparent, tous les personnages publics du XVIe siècle. Ainsi le bonhomme Grandgousier n'est autre que Louis XII; Gargantua, c'est François Ier; Pantagruel, fils de Gargantua, c'est Henri II. Dans Pichrocole, le *conquesteur* de royaumes, il est impossible de ne pas reconnaître Maximilien Sforza; dans Gargamelle, Anne de Bretagne; la reine Claude dans Badebec, et Diane de Poitiers (ô irrévérence!) dans la jument de Gargantua. Vous croyez que frère Jean des Entommeures est le type de la luxure et de la gourmandise de certains moines; que Panurge, avec sa corruption, sa poltronnerie, son scepticisme et son esprit, représente la *bohème* de l'Université de Paris? Erreur. Frère Jean, c'est le cardinal du Belley, et Panurge le cardinal de Lorraine. Et voilà comme on gâte à la fois et la beauté d'un ouvrage et le plaisir du lecteur!

La conception de Rabelais est bien plus vaste : il a fait une véritable épopée, en ce sens que son livre contient tout le XVIe siècle, son enthousiasme pour l'antiquité, son ardeur pour les sciences, sa hardiesse d'innovation et aussi ses appétits charnels, ses instincts grossiers, sa fougue d'imagination. Éloquent et trivial, brutal et exquis, plein de sens et de déraison, de scepticisme et de candeur, ce savant, ce philosophe, ce poëte, est jusque dans ses défauts l'image de cette turbulente époque qui, sollicitée par les idées de la Réforme, retenue par les liens de la tradition, tantôt se jette avec fureur dans l'un ou l'autre parti, tantôt par crainte ou par lassitude se repose de ses agitations dans le pyrrhonisme et dans l'oubli que donne la pleine satisfaction des sens.

III

Rabelais n'est donc pas un satirique, encore moins un pamphlétaire; il est, comme Molière, un peintre. Il étudie tous les états, toutes les classes de la société, en remarque les travers, les vices, et les signale sans aigreur, sans colère, avec cette impartialité sereine qui est le caractère des rares génies qui ont su observer. Le fameux voyage de Panurge à la recherche de la Dive bouteille n'est qu'une longue course à travers toute la société. Ordres monastiques, astrologues, alchimistes, charlatans de toute espèce, pédants, juges, sont peints au vif avec leurs costumes, leur langage, tout ce qu'ils ont de ridicule ou d'odieux. Il a, comme les vrais peintres, le don de créer, c'est-à-dire de mettre en scène des personnages qu'on remarque et qu'on n'oublie plus. Ce Panurge, indéfinissable type de coquin spirituel et aimable; ce frère Jean, si enjoué, si heureux de vivre, si naïvement vicieux, sont des figures aussi vivantes que don Juan et Figaro. « Panurge estoyt de stature moyenne, ny trop grand, ny trop petit, et avoyt le nez ung peu aquilin, faict à manche de rasouer, et pour lors estoyt de l'eage de trente et cinq ans environ, bien gaillard homme de sa personne, sinon qu'il estoyt subject de nature à une maladie qu'on appeloyt, en ce temps là, manque d'argent. Toutefoys il avoyt soixante et troys manieres d'en trouver tousjours à son besoing, dont la plus honorable et la plus commune estoyt par faicon de larcin furtivement faict, malfaisant, pipeur, beuveur, batteur de pavez, ribleur s'il en estoyt à Paris; au demeurant le meilleur fils du monde. Et tousjours machinoyt quelque chose contre les sergeans et contre le guet. » — « En l'abbaye estoyt pour lors ung moyne claustrier, nommé frère Jean des Entommeures, jeune, guallant, frisque, dehait, bien à dextre, hardi, adventureux, délibéré, hault, maigre, bien fendu de gueule, bien advantaigé en nez, beau despescheur d'heures; pour tout dire sommairement, vray moyne si oncques en feut, depuis que le monde moynant moyna de moynerie. Au reste, clerc jusques es dents en matière de bréviaire. » — Vous les voyez vivre et marcher.

Il n'y a pas de vrai peintre qui ne soit philosophe. La philosophie de Rabelais n'est ni amère comme celle de l'auteur de *Candide*, ni sèche et désespérante comme celle de Swift. D'abord, elle est égayée par une bonne humeur intarissable; ce n'est pas le rire qui glace, mais celui qui repose et épanouit. Ensuite, elle est confiante et sereine. Elle croit à la justice, à l'avenir; elle ne condamne pas l'homme comme incurable; elle espère en lui, elle le croit bon, perfectible, capable de devenir heureux. L'impression qui en reste est bienfaisante, et c'est avec raison que l'auteur a dédié son livre aux malades. Je ne vois guère que Cervantes dont la gaieté soit aussi humaine. J'y joindrais Molière sans cette pointe de mélancolie qui perce même dans ses farces, et qui parfois nous serre le cœur. Ce qu'il y a d'excellent dans Rabelais, ce qui fait qu'on passe sur le mauvais, c'est précisément le côté moral et philosophique de son œuvre. C'est par là qu'il sort de la foule des amuseurs et des bouffons, et qu'il prend rang parmi les rares grands hommes qui ont servi l'humanité tout en la charmant. J'avoue que quand je lis ses vues sur l'éducation, sur la politique, sur la religion même, je me demande comment tant de sens a pu s'allier à tant d'extravagance, et je me dis qu'il fallait que les temps fussent bien malheureux pour forcer un tel homme à porter un tel masque, ou qu'il fût lui-même bien coupable s'il l'a pris librement. On a justement vanté son traité de l'éducation si libéral, si sensé si philosophique (1); mais lisez les autres parties, vous y trouverez les mêmes qualités de justesse et de mesure.

En politique l'auteur ne va pas, comme La Boëtie, jusqu'à l'idé républicaine de la souveraineté du peuple : il admet un roi, pourvu que ce roi soit un sage selon le cœur de Platon; qu'il soit humain, pacifique, tolérant, ami des lettres et de ceux qui les cultivent. Tels sont Gargantua et Pantagruel, deux géants bons et affables, compatissants pour les faibles, terribles aux oppresseurs, généreux envers les vaincus, haïssant comme la mort le mensonge et l'hypocrisie, savants autant qu'hommes de leur siècle, curieux des nouveautés, hantant volontiers les gens d'esprit, familiers avec eux et leur passant leurs temerités (2).

En religion, il n'est ni papiste ni protestant; le sombre fanatisme de la Réforme lui répugne et les persécutions de la Sorbonne lui font horreur. Aussi est-il suspect aux catho-

(1) Voyez un article sur l'*Éducation dans Rabelais et dans Montaigne*, numéro du 6 juin 1874.

(2) On sait qu'il avait besoin de la protection de François Ier. C'est la politique de Voltaire opposant les rois aux prêtres, le trône à l'autel.

liques, qui l'accusent d'impiété, et odieux aux calvinistes, qui le regardent comme un faux frère. C'est le sort des esprits modérés de déplaire à tous les partis. Il est vrai qu'il raille impitoyablement l'ignorance et la sensualité des moines qui l'ont persécuté dans sa jeunesse (1); il est vrai encore qu'il fait une satire plaisante de la tyrannie des règles monastiques en opposant à la contrainte de la vie claustrale la douce liberté dont on jouit dans l'*abbaye de Thélèmes*, ce phalanstère de son invention dont toute la règle se résume en cette inscription gravée sur la porte : *Fais ce que voudras;* il est vrai enfin que ni les prescriptions de l'Église sur le jeûne et la continence, ni les prétentions de Rome à la suprématie temporelle, ni la passion des pèlerinages, ni la mutiplicité des faux miracles ne sont épargnées dans son livre. Mais il y a loin de ces critiques au reproche d'athéisme que ses ennemis lui ont adressé. Rabelais croit en Dieu et, chaque fois qu'il invoque son nom, c'est avec un accent de conviction émue qui, dans sa bouche, n'est pas suspect. Mais son Dieu n'est pas celui des persécuteurs, toujours farouche et menaçant : c'est le créateur du monde, le bienfaiteur des hommes, celui de qui découle tout bien et toute joie; celui qui, en nous donnant la vie, nous a donné le plaisir pour en adoucir l'amertume. C'est le Dieu des bonnes gens qu'a chanté Béranger.

Réfléchissez-y bien, ce juste milieu en toute opinion, cette crainte de l'excès, cette sagesse moyenne qu'on appelle chez nous le bon sens, le sens commun, c'est le génie même de notre race. Regardez autour de vous et regardez en vous-même : vous verrez que Rabelais vous a donné la véritable mesure de votre esprit et de celui de vos contemporains. En religion, en politique, en littérature, dans les arts, notre règle d'appréciation, c'est le bon sens, c'est-à-dire l'horreur des extrêmes. Ni athées, ni ultramontains, ni huguenots, ni ligueurs, ni classiques, ni romantiques, flottant entre Voltaire et de Maistre, entre Montesquieu et Rousseau, entre Boileau et Victor Hugo, entre Ingres et Delacroix, entre l'athéisme et la superstition, la servitude et l'anarchie, la fantaisie et la raison, incapables de nous fixer, mais revenant d'instinct aux opinions moyennes, qui sont notre vrai point d'arrêt, nous sommes et serons longtemps la plus enthousiaste et la plus sensée, la plus hardie et la plus routinière des nations, — au demeurant la plus généreuse et la plus aimable, deux qualités qui rachètent bien des défauts.

IV

Je n'ai pas encore apprécié Rabelais comme écrivain, et c'est peut-être par là que j'aurais dû commencer; car c'est par là surtout qu'il est admirable. En effet, il est moins philosophe que savant, moins savant qu'artiste. Le style chez lui n'est pas seulement la pensée, c'est le tempérament, c'est le sang, ce sont les nerfs. Plus je le relis, plus je suis convaincu qu'il n'a pas écrit vingt pages à tête reposée. La verve ne coule presque jamais de son cerveau paisible et pure comme un ruisseau ; elle déborde, elle jaillit comme la vendange par les fissures du cuveau. C'est le trop-plein de son être dont il se soulage. Les écrivains du XVIe siècle sont comme les nôtres, ardents, nerveux, incapables de se contenir, de se borner. Cette fougue est le propre des âges de lutte et de transition. Tout dérange en eux l'équilibre de la raison et de l'imagination: la passion de l'antiquité, la soif de l'indépendance et du libre examen, et je ne sais quelle chaleur de jeunesse qui leur monte à la tête comme la séve aux pousses nouvelles. A suivre Rabelais dans ses écarts, vous diriez de son style un jeune chevreau qui bondit enivré des influences du printemps et des senteurs de la montagne. La prose française, non encore formée, est entre ses mains fébriles comme une cire molle qui prend les formes les plus variées et les plus inattendues : tour à tour ample comme une période de Cicéron, ou vive et brusque comme une saillie de Montesquieu. Si vous voulez de la grande éloquence, lisez la *concion* que fait Gargantua aux vaincus, ou les lettres qu'il écrit à son fils Pantagruel. Si vous voulez du mouvement, du naturel, de l'esprit, lisez le *très-honorifique* récit de la bataille que frère Jean livra aux ennemis dans le clos de l'abbaye de Seuillé, ou l'apologue de l'âne et du roussin, ou celui de Mercure et du bûcheron, — ou plutôt lisez tout, excepté quelque cinquante ou soixante pages malsaines.

Ce qu'on ne peut se lasser d'admirer en lui, c'est l'aisance avec laquelle il se joue de la langue. Il la plie, il la façonne à l'image de son génie; il use de ses ressources jusqu'à l'abus. Personne n'a créé plus de mots que lui, ni des mots plus heureux. Le grec, qui était sa langue de prédilection, lui en fournit d'innombrables qui ne sont pas restés, qui ne pouvaient pas rester, qui sont clairs pourtant, colorés, pittoresques, et qui n'appartiennent qu'à lui. Lui, qui reprochait à Ronsard ses néologismes latins, a innové peut-être autant que le vieux poëte, mais avec plus de goût, avec moins de pédantisme, et c'est ce qui fait sa gloire. On a fait un vocabulaire assez gros des termes qu'il a imaginés; on en ferait un plus gros des tours qui lui sont propres. Ce sont des inversions d'une hardiesse toute latine, qui ne dérangent la syntaxe que pour rendre l'idée plus frappante; des onomatopées bizarres, des consonnances, des heurts de mots qui retentissent comme des éclats de rire, des litanies sans fin qui épuisent tout ce que notre vieux gaulois pouvait avoir de synonymes (1). C'est plaisir de voir avec quel entrain et quelle dextérité le joyeux artiste exécute ces trilles insensées sur le clavier docile de la langue : vous diriez un enfant qui commence à jaser et qui s'enivre de son babil.

Mais le mérite du style de notre auteur est surtout dans le coloris. Rabelais ne voit pas seulement l'ensemble de la chose qu'il décrit; il en voit le détail, le relief et la couleur. — « Ce disant, frère Jean des Entommeures mist bas son grand habit et se saisit du baston de la croix qui estoyt de cueur de cormier, long comme une lance, rond à plein poing et quelque peu semé de fleurs de lys toutes presque effacées. » — La peinture de l'arme vous montre déjà le combattant, sa force, son attitude délibérée, et vous prépare aux grands coups qu'il va porter. — « Ainsi sortit en beau sayon, mist son froc en escharpe, et de son baston de la croix donna brusquement sur les ennemys qui, sans ordre ne enseigne, ne trompette

(1) Notre feu abbé disoyt que c'est chose monstrueuse voir un moyne sçavant.

(1) Voyez le *Prologue* du livre troisième.

ne taborin, parmy le clos vendangeoyent. » — *Les ennemis qui vendangent*, cela ne nous en dit pas assez; l'imagination n'est pas satisfaite; nous voulons voir ces *vendangeurs*, leur sans-gêne effronté et les ravages qu'ils font dans les vignes de l'Église. Voici en deux coups de pinceau le tableau achevé d'une armée en maraude. — « Les porte-guidons et porte-enseignes avoyent mis leurs guidons et enseignes le long des murs, les tabouriniers avoyent défoncé leurs taborins d'ung cousté, pour les remplir de raisins; les trompettes estoyent chargées de moussines; chacun estoyt desrayé (1). »

Je voudrais poursuivre plus longuement l'analyse des qualités de cette merveilleuse langue, et montrer combien la nôtre, avec son élégance froide et compassée, lui est inférieure en bien des points; mais il faut savoir se borner. J'ai donné au lecteur, non pas la clef du livre (quiconque dit l'avoir en sa possession abuse le public ou s'abuse lui-même), mais la clef de son succès. Un dernier mot justifiera l'éloge que j'en ai fait. La plupart de nos écrivains de génie se sont nourris de cette lecture. Molière, la Fontaine, Mme de Sévigné, La Bruyère, Diderot, Voltaire, Paul Louis Courier savaient par cœur leur Rabelais et il y paraît à leur style. Il y paraîtrait aussi à celui de nos contemporains s'ils daignaient se mettre à son école. Les littérateurs qui vieillissent n'ont qu'un moyen de se rajeunir, c'est de remonter le courant de la langue et de se plonger aux endroits où, plus voisine de sa source, elle a conservé la fraîcheur et la limpidité de ses eaux.

D. Ordinaire.

ÉTUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

Philon d'Alexandrie (2)

III

Les Pères de l'Église n'ont pas emprunté seulement à Philon sa théologie, mais son exégèse; elle a pour méthode principale l'allégorie. Il y a une telle disparate entre la Bible qui lui sert de texte, et la philosophie qui règne de son temps et dont lui-même est pénétré, qu'il est réduit à lire dans ce texte tout autre chose que ce qui s'y trouve. Ce n'est que par une fiction perpétuelle qu'il prétend rapporter à la Bible ce qui ne sort réellement que de ses lectures et de ses pensées, et la Bible est sans cesse transfigurée, ou plutôt elle est défigurée absolument par les gloses qui la recouvrent. L'allégorie, procédé qui lui est aussi habituel qu'il est bizarre, est ce qui donne à ses livres une physionomie si particulière et si étrange.

Dès les premiers temps où les Grecs commencèrent à raisonner, on eut à défendre les antiques sacres de la Grèce, c'est-à-dire ses poëtes, contre la critique des raisonneurs. On abandonna la lettre en l'interprétant : cette interprétation s'appela d'abord le *sous-entendu* (ὑπόνοια), et plus tard l'*allégorie* (1). La fable était l'enveloppe brillante dont on cherchait à dégager une pensée que la raison pût accepter. C'est ce qui est maintenant parfaitement compris, et, comme on l'a dit déjà, le scandale de la mythologie est aujourd'hui dissipé. Les attentats de Cronos contre Uranos ou le ciel, ou de Zeus contre Cronos, ne sont que l'expression des révolutions cosmiques. Les amours de Jupiter et des dieux figurent des phénomènes purement physiques.

Mais on ne se contentait pas d'absoudre la mythologie et la poésie, c'est-à-dire l'esprit humain; on voulait absoudre les poëtes eux-mêmes, non moins révérés que leurs dieux. On supposa que dans leurs récits les moins édifiants ils avaient sous-entendu des mystères; on oublia que si la poésie est née, en effet, d'une idée devenue image, l'art des conteurs travaille ensuite librement sur cette matière et brode les fables suivant leur caprice, ou suivant le caprice de l'imagination populaire, sans plus se souvenir des vérités d'où elles sont sorties. Quand Homère raconte que Zeus, étant en colère contre son fils Héphestos, qui défendait contre lui sa mère Héré, le prit par un pied et le précipita du haut du ciel, que celui-ci roula tout le jour à travers les airs et qu'il tomba au coucher du soleil dans l'île de Lemnos pour ne se relever que boîteux, les philosophes et les *grammatiques* ont beau exposer que cela veut dire qu'il y avait dans Lemnos des feux volcaniques, ou proposer quelque explication physique plus savante encore, il reste vrai que le poëte ne s'est pas inquiété de ces mystères, qu'il a répété simplement une légende sacrée sous la forme qu'elle avait prise et qui n'a rien de religieux ni d'imposant. On ne peut que rire, quoique Mme Dacier n'en rie pas, de ceux qui, pour excuser le dieu d'être boîteux, expliquent gravement que cela ne signifie autre chose, sinon que le feu ne peut pas aller loin sans bois, non plus qu'un boîteux sans bâton. Tel est trop souvent l'esprit des interprétations qui remplissent le livre des *Allégories homériques* attribué à Héraclide, et en général de toutes celles dont Rabelais parle si bien dans son Prologue (2).

C'est pourtant ainsi précisément que Philon a traité la Bible. L'allégorie était, en effet, la grande ressource des apologistes; elle était particulièrement chère aux hommes de foi. La Bible entière, dit Philon, ou presque entière, est allégorie. Trois livres de lui sont intitulés : *Allégories des saintes Lois*; mais ce titre conviendrait également à tous ses commentaires sur les Écritures, c'est-à-dire à tous ses ouvrages; et c'est avec l'allégorie qu'il se tire d'embarras. La Bible a une mythologie que la raison n'accepte pas toujours plus volontiers que celle de l'hellénisme. Ainsi le *paradis* ou jardin d'Éden, l'arbre de vie, l'arbre de la science, le serpent qui séduit la femme et la fait pécher, tout cela ressemble bien à des fables,

---

(1) [illegible]; mot qui marque qu'on dit autre chose que ce qu'on pense, qu'on pense une chose et qu'on en dit une autre.

(2) « Croyez-vous en vostre loy qu'oncques Homère, escripvant l'Iliade et l'Odyssée, pensast es allégories lesquelles de luy ont calefreté Plutarche, Heraclides pontiq., Eusathe, Phornute, et ce que d'yceulx Poldam les destoble? Si le croyez, vous n'approchez ne de pieds, ne de mains à mon opinion, qui de ces lectes aussi peu auoir esté songées d'Homère, que d'Ouide en ses métamorphoses les sacremens de l'Eucharistie : lequelz ung frere Iubin, vray croquelardon, s'est efforcé demonstrer, si d'aduenture il rencontroit gens aussi telz que luy, et comme dict le proverbe, comme le digne du chauderon. »

(1) Ed. Litt. [illegible]; mot qui marque qu'on dit autre chose que ce qu'on pense, qu'on pense une chose et qu'on en dit une autre.

(2) [illegible] Voyez le numero precedent.

nous dit Philon : ce ne sont pas des fables, invention et plaisir des poëtes et des sophistes ; ce sont des images, qu'il faut prendre allégoriquement, suivant le sens secret qu'elles recouvrent. Croire que Dieu a réellement *planté* un jardin rempli de vigne, d'oliviers et d'autres arbres semblables, *ce serait une grande simplicité, et vraiment désespérée*. Et ailleurs : « Ne laissons pas surprendre notre raison par cette impiété, d'imaginer que Dieu travaille la terre et qu'il plante des jardins ; car nous ne saurions dire dans quelle intention. Serait-ce pour avoir un lieu agréable où se reposer et prendre son plaisir ? Que de pareilles fables n'entrent même pas dans notre esprit, car le monde entier ne serait pas encore un séjour digne de Dieu ; il est son lieu à lui-même, il est plein de lui-même, il se suffit à lui-même, etc. » Je m'arrête ici, ce n'est pas la peine d'aller jusqu'au bout de la phrase. Philon conclut : « Le jardin, c'est notre âme ; les arbres, ce sont nos affections ou nos idées ; le serpent, c'est la volupté ; la femme, c'est la sensibilité, qui est la partie féminine de l'âme ; les quatre fleuves du Paradis (ces fleuves sur lesquels ont tant disputé les géographes), ce sont les quatre vertus. » Vient ensuite l'histoire de la femme formée de la côte de l'homme ; c'est un récit dont Bossuet même, qui ne s'embarrasse pas aisément, semble embarrassé quand il le rencontre dans ses *Élévations* (1). Comment admettre, dit Philon, que la femme puisse venir d'une côte ? Dieu ne pouvait-il pas façonner la femme directement aussi bien que l'homme ? etc. Il conclut que les côtes ne sont qu'une expression allégorique désignant les forces : il y a dans l'homme la force végétative, la force vitale, la force intellectuelle, la force sensible, etc. C'est la force sensible ou la sensibilité qui est produite ici ; et comme la sensibilité prévaut d'autant plus que la raison est endormie, le livre saint exprime cela en disant que la femme, qui figure la sensibilité, a été formée pendant le sommeil de l'homme, qui figure la raison.

Les géants, au chapitre VI de la *Genèse*, ne doivent pas non plus être pris à la lettre ; il faut rejeter toute mythologie ; il n'y a pas de géants ; *les fils de Dieu* expriment seulement les hommes vertueux, par opposition aux méchants. Il commente de même l'histoire de la tour de Babel. Les méchants parlent la même langue et bâtissent une tour : cela veut dire qu'ils conspirent ensemble et forment une association pour le mal ; puis leurs vices mêmes les divisent, et ils ne s'entendent plus. La femme de Loth, qui regarde en arrière et est changée en statue de sel, n'est pas non plus un conte, mais une image. Le vice fait que l'homme, au lieu de suivre tout droit son chemin, regarde en arrière et devient comme une matière brute et insensible. — L'ânesse de Balaam figure la vie matérielle et ses besoins.

L'allégorie dispense donc Philon de reconnaître une mythologie dans la Bible. D'un autre côté, elle sert à couvrir certains détails de la vie ou des mœurs des patriarches qui blessent la morale d'un temps moins barbare. Il est dit de Caïn, réfugié après le meurtre d'Abel à l'orient d'Éden : « En ce temps-là il connut sa femme. » Quelle femme ? si c'était une fille d'Adam, ce serait sa sœur ; il y aurait donc là un inceste. Philon aime mieux croire que Caïn représente l'impie, et que sa femme c'est l'irréligion ; « il en a Enoch, c'est-à-dire encore... ; » mais je m'arrête de peur de fatiguer le lecteur. — Les filles de Loth figurent la *résolution* et l'*adhésion*, c'est ce que leurs noms indiquent. Et s'il est dit dans le texte que Lot ne s'aperçut pas, étant enivré, quand elles se couchèrent près de lui et quand elles se relevèrent, c'est qu'en effet quand ces deux facultés sont endormies, l'esprit humain n'a plus conscience de rien. Voilà à quoi Philon réduit une histoire qui, plus qu'aucune autre dans la Bible, a pu être une occasion de scandale. — Sara renvoie Abraam à sa servante : c'est la sagesse qui prépare l'esprit à son commerce par celui d'une science inférieure. — La querelle de Jacob et d'Ésaü, avec leurs sentiments si peu fraternels, n'est que la lutte des bons et des mauvais instincts dans une âme.

On comprend enfin, de quelque ressource qu'ait été d'abord l'allégorie, qu'à force d'allégoriser ainsi, on arrive à le faire sans nécessité, sans intérêt, sans raison même, et c'est la seule explication qu'on puisse donner de tant d'allégories également subtiles et gratuites qu'on lit à chaque instant dans Philon. Si Moïse prend une femme éthiopienne, cela signifie qu'il a embrassé la doctrine de vérité ; car l'Éthiopienne, qui est noire, représente le noir de l'œil, ou la prunelle, qui est l'instrument de la vision. Mais je veux citer un exemple plus étendu et vraiment extraordinaire. Il rencontre dans la Loi ce précepte : « Si tu as pris en gage de ton prochain l'étoffe qui le couvre, tu la lui rendras avant le coucher du soleil ; car c'est sa seule couverture, le seul vêtement de sa nudité ; comment s'enveloppera-t-il pour dormir ? Il criera à moi et je l'écouterai, car je suis compatissant. »

Il semble que jamais texte n'a eu moins besoin de commentaire dans sa simplicité si touchante. Cependant Philon ne veut pas absolument du sens littéral. « Si l'on suppose, dit-il, qu'il ne s'agit là que d'une méchante couverture, comment ne pas se scandaliser que le créateur et le maître de toutes choses s'occupe d'un intérêt si mesquin ? Qu'y a-t-il de plus naturel et de plus simple que de retenir un gage qui répond de ce qu'on a prêté ? » On voit que Philon est un homme positif, qui sait que les affaires sont les affaires. — Mais, dira-t-on, le débiteur est pauvre, et il faut avoir pitié de lui. — Alors il eût été mieux et plus juste de faire une loi en faveur des indigents, pour qu'on leur fasse l'aumône gratuitement au lieu de leur prêter sur gage. Si l'on permet de demander un gage, il est absurde de ne pas permettre de le retenir. Quand un homme est si malheureux que de n'avoir rien à soi que ce qui le couvre, il ne s'avise pas de chercher à emprunter, il mendie, et il trouve la charité partout, chez lui, au temple, dans la rue. Et cette dernière couverture, pourquoi est-ce qu'il irait la mettre en gage ? Serait-ce pour en avoir une autre ? Car ce n'est pas pour se procurer à boire et à manger ; on trouve partout de l'eau, et la terre porte toujours quelque chose chaque année. Où est le prêteur assez riche ou assez dur ou assez maladroit pour placer si mal son argent au lieu de le donner ? Prêter à quelqu'un sur un pareil gage, c'est le détrousser. Et si l'on se fait scrupule de le laisser tout nu la nuit, pourquoi n'avoir pas pour le jour le même scrupule ? tandis que la nuit au contraire on est moins honteux de sa nudité. Et puis, le verset qui ordonne au créancier de rendre le manteau le soir a oublié d'ordonner au débiteur de le rapporter le lendemain matin. — Jusqu'ici il est impossible de raisonner plus lourdement, plus platement, avec moins de sentiment des mœurs et du langage

(1) « Mon Dieu ! que de vains discours je prévois dans les lecteurs, au récit de ce mystère ! » (Ve semaine, 2e Élévation.)

des temps antiques. Mais où tout cela va-t-il aboutir? A déclarer qu'il n'y a pas moyen d'entendre ce passage au sens propre, et que l'esprit le moins pénétrant est réduit à y chercher un sens secret. Recourons donc à l'allégorie pour trouver quelque chose de convenable. Le vêtement figure la raison. Il nous défend des intempéries; elle nous défend des mauvaises doctrines. Il couvre la honte de la nudité, et la raison celle du péché. Il est la parure du corps, et la raison celle de la vie. Maintenant, il y a dans le monde des intérêts, des besoins, des appétits qui nous forcent à compter avec eux et qui prennent en quelque sorte notre raison en gage. Alors de quoi est-ce que nous pouvons nous envelopper pour trouver le repos? Il faut donc que le gage nous soit rendu, que notre raison nous revienne *avant le soir*, c'est-à-dire avant que la lumière divine se couche et s'éteigne dans notre âme et tandis qu'il est temps encore pour nous d'en être éclairés. — J'ai beaucoup abrégé, et tout cela est dit bien plus longuement dans le texte.

Cette passion de l'allégorie n'avait pas gagné seulement les docteurs Juifs d'Alexandrie, mais aussi ceux de la Palestine, puisqu'on la trouve jusque dans les Lettres de Paul (*Gal*, 4, 22) : « Il est écrit qu'Abraham eut deux fils, l'une de la femme esclave, l'autre de la femme libre ; celui de la femme esclave est le fils de la chair, et celui de la femme libre est le fils de la promesse. C'est une allégorie. Ces deux femmes sont les deux Alliances : l'une qui vient du mont Sina, et qui enfante pour l'esclavage ; c'est Agar, car Sina est une montagne d'Arabie, etc. » (1), — Philon a aussi son allégorie sur l'histoire d'Agar, mais elle est tout autre.

On voit d'ailleurs dans Philon que la manie d'allégoriser tient à quelque chose de plus général encore, je veux dire à une subtilité amoureuse des raffinements, à la passion des *chiffres* et des mystères en tout genre. Cette disposition ne se marque pas seulement dans les explications allégoriques, mais dans bien d'autres recherches : par exemple, dans la manière dont Philon s'attache aux noms propres, pour tirer de l'étymologie et du sens de ces noms toutes sortes de révélations inattendues. C'est sur l'hébreu qu'il travaille ainsi d'ordinaire ; mais il s'en faut bien qu'il soit toujours d'accord avec les hébraïsants. On a pu douter qu'il sût l'hébreu; et ce qui est certain, c'est qu'à l'exception des noms propres, qu'il faut bien conserver tels que les donne le texte original, il n'étudie la Bible que dans la traduction grecque. Car il ne s'en tient pas aux noms dans ses curiosités ; il s'arrête à tous les accidents de la phrase : tantôt il se récrie sur un tour, et ce tour n'est qu'un hébraïsme, qui a passé dans les traductions grecques; tantôt, ce qui est encore plus étrange, il relève une prétendue singularité d'expression qui se trouve n'être que dans le grec, et pas du tout dans le texte ; et c'est là surtout ce qui permet de croire qu'il ne sait pas l'hébreu et qu'il ne le comprend pas.

Une doctrine qu'il se plaît à étaler est celle des vertus des nombres. Il y a dans son livre *de la Création* un développement de dix pages *in-folio* sur les propriétés merveilleuses du nombre *sept* : je ne dois pas craindre de m'y arrêter. Nous apprenons d'abord qu'il y a le *sept* tout simple, composé de sept unités, compris, dit Philon, dans la décade, c'est-à-dire dans la série des dix premiers nombres ; et puis ce qu'il appelle le *sept* en dehors de la décade, et dont il donne une définition qu'on peut traduire ainsi en langue moderne : le septième terme d'une progression géométrique dont la base est un, et la raison un nombre entier. Ce septième terme ou ce *sept* jouit de cette propriété qu'il est à la fois un carré et un cube ; et si on le prend lui-même pour base d'une autre progression ayant la même raison que la première, le septième terme de la nouvelle progression a la même propriété. Revenant alors au *sept* proprement dit, Philon remarque qu'il est la somme de trois et de quatre ; or trois et quatre représentent les côtés de l'angle droit dans un triangle rectangle (si l'on veut exprimer ces côtés par les nombres entiers les plus simples). De plus, *trois* est l'expression de la surface (en ce qu'elle est déterminée par trois points), *quatre* celle du solide ; ces deux nombres sont donc les fondements de la géométrie et de la stéréométrie, c'est-à-dire, suivant Philon, de la science de l'étendue incorporelle ou abstraite, et de celle des corps : *sept* représente donc l'ensemble de cette double science. *Sept* est le seul nombre dans la décade qui ne soit ni multiple ni diviseur d'un autre nombre de la décade ; ni engendrant, dit Philon, ni engendré : c'est la vierge sans mère (comme Pallas) ; c'est le symbole de l'être pur. *Sept* engendre vingt-huit, qui est la mesure du temps de la révolution de la lune. Tout corps a trois dimensions et quatre termes (point, ligne, surface, solide) : total, *sept*. Les âges de la vie se déterminent par *septaines* ou semaines d'années : c'est ce qu'expriment des vers de Solon, que Philon cite en cet endroit ; Hippocrate compte un peu autrement, mais toujours par *sept*, ou par multiples de sept. Il y a *sept* cercles dans le ciel : les deux polaires, les deux tropiques, l'équatorial, l'écliptique, la voie lactée ; car l'horizon ne compte pas, étant purement relatif. Il y a *sept* planètes, dont les influences sont innombrables et merveilleuses. La constellation de l'Ourse a *sept* étoiles ; celle des Pléiades en a aussi *sept*. Les solstices, et les fêtes par lesquelles les religions les célèbrent, se placent au *septième* mois, c'est-à-dire à la naissance du septième mois, après six mois accomplis. Il y a *sept* sens : Philon étend ce nom à l'appareil de la voix et à celui de la génération. Le corps de l'homme a *sept* parties extérieures : la tête, la poitrine, le ventre, les deux bras, les deux jambes ; et *sept* parties intérieures : l'intestin, l'estomac, le cœur, le poumon, la rate, le foie, les reins. La tête elle-même a *sept* parties : deux yeux, deux oreilles, deux narines et une bouche. La vue a *sept* objets : le corps, la distance, la forme, la grandeur, la couleur, le mouvement, le repos. En prosodie, on compte trois accents, puis des longues et des brèves, enfin l'aspiration et la non-aspiration ; total, *sept* accidents. Il y a *sept* sortes de mouvements : en haut, en bas, à droite, à gauche, en avant, en arrière, en cercle. Il y a *sept* excrétions : les larmes, le moucher, la salive, l'urine, la matière fécale, la sueur, la semence. Les règles des femmes s'accomplissent en une période de *sept* jours, Les enfants sont viables à *sept* mois, tandis qu'ils ne le sont pas à huit. Dans les maladies, le septième jour est critique. La lyre a *sept* cordes. L'alphabet a *sept* voyelles (c'est du moins ainsi en grec). — J'ai négligé une certaine vertu du nombre *sept* en musique ; et en général Philon emprunte souvent des curiosités à la science musicale ; mon ignorance complète de cette science ne me permet pas d'apprécier ces traits-là. — Conclusion : le nombre *sept* est vraiment sacré ; Philon ne doute pas que le mot qui exprime ce nombre en grec n'ait la même racine que celui

(1) Allusion à ce que le fils d'Agar, Ismaël, est le père des Arabes.

qui signifie vénération (*sébas*); et il fait remarquer que la forme latine du mot (*septem*) rend cette analogie plus évidente.

Mais qu'est-ce que cela prouve, ou tend à prouver? Une chose qui tient fort à cœur à Philon et aux Juifs : la sainteté du *septième* jour, la religion du sabbat; elle était aux yeux de la foule, dans le monde ancien, comme le judaïsme lui-même, parce qu'elle en était l'aspect le plus universel et le plus sensible. Il y avait pourtant des mauvais plaisants qui se moquaient du sabbat; Philon a compté qu'ils seraient accablés sous cette accumulation des vertus merveilleuses du nombre *sept*. Cela ne l'empêchera pas de célébrer dans l'occasion celles du nombre *quatre* ou du nombre *dix*. Mais j'ai cité bien assez de tout cela (1).

Je ne crois pas cependant avoir trop cité. Pour bien faire comprendre Philon et son école, et même son temps, il fallait entrer dans le détail. Si je m'étais borné à dire d'une manière générale : Philon tourne toute la Bible en allégories subtiles, Philon voit des mystères partout, et particulièrement dans les nombres, cela n'eût donné qu'une impression vague et faible; il fallait montrer ces puérilités, ces non-sens, tous ces riens laborieux et solennels, ces misères d'un homme compté parmi les premiers par la naissance, la fortune, l'autorité et la culture, pour qu'on vît clairement l'état des esprits chez ces Juifs hellénistes au milieu desquels s'est élaborée la doctrine nouvelle. D'ailleurs, Philon a pour disciples les Pères de l'Église, ceux surtout qui sont nés et se sont élevés au milieu des mêmes influences, Clément d'Alexandrie et Origène. Clément ou saint Clément, car ce Père est du nombre de ceux qui ont reçu le nom de saint, est nourri des livres de Philon. Dans ces *Mélanges* qu'il appelle ses Tapisseries (*stromata*), il suit sa méthode; il le nomme même par son nom en lui empruntant son interprétation allégorique de l'histoire d'Agar. Les chapitres IV à X du livre V ne sont qu'une application de cette même méthode aux traditions les plus diverses. Le XIe du livre VI est rempli par un véritable grimoire arithmétique et géométrique. Les chapitres XV et XVI du même livre achèvent de développer ces curiosités mystiques. Et c'est là que se trouve un passage fort singulier sur l'incarnation, où l'on voit que les esprits nourris d'hellénisme ne pouvaient se résigner à prendre à la lettre un Fils de Dieu se revêtant de chair, né d'une vierge, puis mort et ressuscité. La plupart ne voyaient là qu'une allégorie et un symbole : quelques-uns (c'était l'hérésie qui s'appelait elle-même la Connaissance ou la *Gnose*) en faisaient, si l'on peut parler ainsi, une allégorie réelle, en supposant que le Verbe était enveloppé dans l'homme qui a vécu, mais que l'homme seul est né, a souffert et est mort, et non le Verbe. Et Clément lui-même semble penser ainsi, d'après la manière énigmatique dont il s'exprime.

Origène enfin commente perpétuellement l'Écriture à la manière de Philon. Il dira, par exemple, que le paradis de la Genèse, c'est l'Église, et que s'il ne faut pas toucher au fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, cela signifie qu'il faut aimer également comme nos frères tous les membres de l'Église, sans distinction entre le bon et le mauvais. Quand il lit que le Seigneur fit à Adam et Ève des vêtements de peau, il déclare que d'entendre cela au sens propre serait puéril et *bon pour une vieille femme;* que ce vêtement n'est même pas le corps, puisqu'il a déjà été parlé du corps; ce vêtement, c'est la mortalité, dont le corps se trouve alors revêtu pour la première fois. A propos de ces mots : « Le Seigneur souffle dans l'homme un souffle de vie », où est-ce, dit-il, que Dieu l'a soufflé? Est-ce dans les narines, est-ce sur la face? Ces difficultés montrent, suivant lui, qu'il ne faut pas prendre à la lettre les paroles sacrées, mais toujours chercher le trésor caché qu'elles recouvrent. Ailleurs enfin, parlant des puits qu'il est dit qu'Isaac a creusés : « Et nous, dit Origène, qui distribuons la parole sainte, nous creusons aussi des puits, nous cherchons l'eau vive sous le sol aride. Les incrédules se moquent de nous et ne veulent pas nous suivre, ou bien ils disent : Cette science est à nous, et non à vous; *elle est toute grecque.* Laissons-les dire, et poursuivons. » — On voit la place considérable que l'allégorisme alexandrin tient dans l'histoire, et ce n'eût pas été faire mon devoir de critique que de le dissimuler ou de le laisser dans l'ombre. On peut d'ailleurs se préserver par cette étude d'une erreur grave, quoique très-commune, qui est de supposer, quand les hommes d'une certaine époque ont eu telles pensées ou telles croyances, que nous-mêmes, tels que nous sommes, nous aurions eu à leur place les mêmes pensées et les mêmes croyances, parce que nous aurions été frappés des mêmes faits ou persuadés par les mêmes raisons. Il faut bien comprendre que probablement nous n'avons pas la tête faite comme eux, et qu'ainsi les choses qui les ont touchés ne nous auraient pas touchés de même. Et c'est ce qu'on ne comprend parfaitement qu'à la condition de se rendre compte de leurs habitudes d'esprit, qui sont quelquefois si loin des nôtres. Il est évident que bien des idées qui nous étonnent et qui nous arrêtent ne pouvaient étonner des hommes dont la pensée se pliait sans difficulté aux jeux bizarres où se complaît l'imagination de Philon.

IV

La morale de Philon, comme sa théologie, s'inspire à la fois de l'esprit juif et de l'esprit hellénique; mais ces deux esprits y sont dans un siparfait accord, que nulle part que dans Philon il n'est plus difficile de faire à chacun sa part. Il n'a guère de précepte de charité ou d'austérité qu'il ne puisse également appuyer de l'autorité de la Bible ou de celle des philosophes. Mais il faut remarquer les termes dans lesquels toute sa doctrine morale a été résumée par lui-même. « On peut, dit-il, ramener, pour ainsi dire, l'infini détail des leçons et des préceptes à ces deux chefs suprêmes : les devoirs envers Dieu, religion et sainteté; et les devoirs envers les hommes, charité et justice. » Cette grande division est toute hellénique (1), et quand les auteurs des Évangiles, en la reproduisant sous une autre forme, ont cru la prendre dans la Bible, ils se sont trompés, et ne l'ont prise réellement que chez les Grecs.

(1) La *Tétrade* ou le quaternaire des Pythagoriques était célèbre, c'est-à-dire la série des quatre premiers nombres, 1, 2, 3, 4, qui offrait cette particularité que la somme de ces nombres donne précisement le nombre 10. — Comparer, sur ces curiosités, Macrobe, *Songe de Scipion*, I, 5 et 6.

(1) Sénèque, *Ep.*, 90, 3; 95, 47 et 51.

Sans que la morale de Philon eût rien de nouveau pour les Grecs, ils devaient reconnaître cependant que sur certains points les mœurs des Juifs donnaient à ses leçons plus d'autorité et plus de force qu'à celles des philosophes. Ceux-ci déjà condamnaient sévèrement certaines amours, mais Philon n'en parle qu'avec l'indignation que ces débauches ont toujours inspirée à Israël, s'indignant du scandale avec lequel ces mœurs s'étalent, et s'écriant qu'un tel attentat contre la nature tend à dépeupler les cités; c'est parler en digne fils de cette race à laquelle Tacite a accordé ce témoignage, qu'elle a la passion d'engendrer et de multiplier. Tacite leur rend encore cet hommage, qu'ils regardent comme une impiété l'infanticide; et c'est là aussi que Philon triomphe, lorsqu'à ces païens qui méditent sans cesse des meurtres d'enfants, qui tendent comme une embuscade aux nouveau nés à l'entrée de la vie, ne les recevant que pour les exposer, et faisant ainsi à l'humanité une guerre sans trêve, il oppose, sinon la lettre, du moins l'esprit de la Loi juive. Il ne trouve pas, en effet, dans la Bible un texte formel qui défende l'exposition des enfants; et peut-être qu'au temps où la Loi a été écrite, on n'avait pas encore ce scrupule. Il veut que cette défense soit comprise implicitement dans une autre prescription, et rien n'est plus contestable; mais, quoi qu'il en soit des textes, il est certain que depuis longtemps les mœurs des Juifs (comme celles de l'Egypte) repoussaient cette barbarie. Je citerai le passage dans toute son étendue; on hésite cependant à citer ainsi Philon, parce qu'il gâte presque toujours les meilleures choses par la sophistique et l'amplification, défauts trop communs aux Grecs des derniers temps et même aux Pères de l'Église; mais le fond ici est assez touchant, et le sentiment général demeure assez vrai pour que la citation doive rester, après tout, intéressante.

Il vient d'exposer la loi qui punit celui qui, en portant des coups à une femme, l'a fait avorter, et il ajoute :

« Par cette prescription, un plus grand crime encore est prévenu, l'exposition des enfants, qui chez beaucoup d'autres nations, par suite d'une inhumanité naturelle, est devenue une impiété ordinaire. Car, s'il faut veiller à la conservation du fruit qui n'est pas arrivé au terme et le préserver de tout attentat, que ne doit-on pas faire pour celui dont l'enfantement est parfait, et qui a été mis comme en possession du lot assigné aux hommes, pour jouir des bienfaits que la nature répand sur nous de partout, de la terre, de l'eau, de l'air et du ciel, nous donnant le spectacle des choses célestes, la possession et l'empire des choses terrestres; prodiguant à tous les sens abondamment les biens de toute provenance, et à l'esprit, comme au roi suprême, d'une part, au moyen des sens, ses satellites, toutes les jouissances sensibles; de l'autre, sans leur secours, toutes celles qui peuvent être perçues par la raison. Les parents qui privent leurs enfants de tant de biens à leur naissance même, et qui se refusent à leur en faire part, doivent savoir qu'ils violent les lois de la nature et qu'ils portent témoignage contre eux-mêmes des choses les plus odieuses : l'amour du plaisir, la haine de l'humanité, l'homicide, et, ce qui est le dernier degré de l'horrible, l'infanticide. Ils sont esclaves du plaisir, puisqu'en s'unissant aux femmes ils ne se proposent pas de perpétuer leur race, mais ne poursuivent que la volupté à la manière des boucs et des porcs. Pour la haine de l'humanité, ou serait-elle plutôt que chez ceux qui se montrent les ennemis cruels et impitoyables de ceux qu'ils ont engendrés? A moins qu'on ne soit assez simple pour croire qu'ils puissent ménager les étrangers quand ils ne ménagent pas ceux qui leur sont unis par le sang. Pour l'homicide et l'infanticide, ils en sont convaincus par les preuves les plus éclatantes : ceux-ci se chargeant eux-mêmes du meurtre et étouffant de leur propre main le premier souffle des nouveau-nés avec une dureté et une insensibilité effroyables; ceux-là les jetant dans une rivière ou dans la mer, après qu'ils ont attaché un poids au corps pour que le paquet aille plus vite au fond; d'autres les emportant pour les exposer dans un endroit solitaire, dans l'espoir, disent-ils, qu'ils pourront être sauvés, mais en réalité pour les livrer à une destinée encore plus affreuse, car les bêtes qui mangent la chair humaine se jettent sur eux, les trouvant sans défense, et s'en repaissent; beau festin que leur ont préparé une mère et un père, chargés avant tous les autres de garder ces enfants et de pourvoir à leur salut! Et les restes font encore le régal des oiseaux carnassiers qui viennent s'abattre dessus, quand ils n'ont pas reconnu la proie d'avance; car autrement ils disputent aux quadrupèdes le repas tout entier. Mais supposons que quelque passant, pris d'attendrissement pour ces enfants exposés, en ait compassion et pitié, qu'il les ramasse, leur donne à manger et leur accorde tous les soins nécessaires, que dirons-nous de ces procédés charitables, sinon qu'ils sont la condamnation des parents, puisque des étrangers ont eu les sentiments qui convenaient aux parents mêmes, tandis que ceux-ci n'ont pas même eu le cœur d'un étranger? C'est pourquoi le législateur a par avance et implicitement défendu l'exposition des enfants en prononçant la mort, comme je l'ai dit, contre ceux qui blesseraient une mère grosse d'un fruit déjà formé. En effet, ce qui est encore dans le ventre de la mère et attaché à la matrice fait partie de la mère elle-même. C'est le sentiment des savants, dont la vie s'emploie à la contemplation de la nature, et aussi celui des médecins illustres, qui ont étudié la construction de l'homme, examinant avec soin, au moyen de la dissection, ce qui se voit et ce qui ne se voit pas, de peur que s'il faut porter remède à quelque chose, une méprise causée par l'ignorance n'amène quelque grand danger. Mais après la délivrance, il n'y a plus de vie commune; le fruit détaché devient un être vivant à lui seul, et il ne lui manque plus rien de ce qui complète la nature humaine; de sorte qu'indubitablement c'est un homicide de tuer un enfant, la loi s'intéressant non pas à l'âge, mais à la nature de celui sur qui l'on attente. Mais si l'on voulait tenir compte de l'âge, il me semble qu'on devrait condamner davantage celui qui tue un enfant; car contre les adultes on a plus d'un prétexte plausible de lutte et de combat; mais contre ces petits êtres, à peine arrivés à la lumière et entrés dans l'existence, on ne saurait même inventer un sujet de plainte, tant ils sont absolument innocents. Ceux donc qui forment des complots contre leur vie sont les plus cruels et les plus impitoyables des hommes, et notre sainte Loi, les ayant en horreur, les a déclarés dignes de mort. »

Dans la *Vie de Joseph*, Philon oppose la licence des jeunes Grecs, abandonnés dès quatorze ans au commerce des courtisanes, et la continence des jeunes Israélites, qui ne connaissent point l'amour avant le mariage et qui y arrivent vierges comme leurs femmes. On peut craindre qu'il n'y ait là quelque illusion, et qu'il ne prête à la jeunesse d'Israël trop de vertu; mais la seule prétention à cette pureté de mœurs, n'eût-elle pas toujours été justifiée, était déjà pour les Juifs un titre d'honneur (1). Enfin, quand il dit que dans la maison du Sage (c'est-à-dire du Fidèle), hommes et femmes, servi-

(1) Si l'*Apologie des Juifs*, qu'Eusèbe attribue à Philon et que nous n'avons plus, était authentique, il se vantait dans ce livre que les Juifs rejetaient également la castration des mâles, l'avortement des femmes, le plaisir qui ne va pas aux fins de la nature; et qu'ils ne permettaient pas que dans l'esclavage même, la femme fût séparée du mari ou les parents des enfants. (*Præpar. evang.*, 8. 7.)

teurs et maîtres, tous sont toujours prêts à accueillir un hôte et à prendre soin de lui, on reconnaît là cette habitude d'hospitalité qu'entretenait chez les Juifs leur dispersion sur tous les points de la terre, — car ce ne serait pas assez dire du monde romain, puisqu'il y avait encore des Juifs au delà des limites de l'empire.

On peut citer, au contraire, un passage où la morale grecque, dans Philon, proteste contre des habitudes juives. Il vient de dire que la Loi défend à l'Israélite de prêter à intérêt *à ses frères*. « Ses frères, dit-il, sont les hommes de sa race; les autres sont des étrangers, et *avec les étrangers il n'y a pas de communauté*. » Jusqu'ici c'est le Juif qui parle, mais le Grec reprend tout à coup : « A moins que par une vertu supérieure, *on ne se fasse aussi de l'étranger un prochain et un frère*, car la constitution et les lois vraiment conformes à la vertu sont celles qui ne reconnaissent d'autre bien que l'honnête. » Voilà l'esprit nouveau qui commençait à remplacer l'autre. Quant à la condamnation de l'intérêt de l'argent, on sait qu'elle est un lieu commun de la philosophie antique, qui s'est perpétué dans l'Église jusqu'aux temps modernes. Cette doctrine, si peu conforme à la science économique et au bon sens, s'explique par l'inégalité profonde et révoltante qui était alors la loi des sociétés humaines; de sorte que le capital, enfermé dans un tout petit nombre de mains, était forcément oppresseur, quelques hommes tenant tout le reste absolument à leur merci, et que la langue ne distinguait pas l'*intérêt* de l'*usure*.

V

Enfin une vérité ressort avec éclat dans Philon : c'est qu'avant qu'il pût y avoir une propagande chrétienne, il y avait une propagande juive déjà très-puissante, dont l'élan peut faire pressentir la révolution qui s'approche.

Il existait au temps de Philon des colonies juives, d'abord autour de la Judée, en Égypte, en Phénicie, en Syrie, puis plus loin, en Pamphylie, en Cilicie, dans presque toute l'Asie Mineure, jusque dans la Bithynie et le Pont; en Europe, dans la Thessalie, la Béotie, la Macédoine, l'Étolie, l'Attique, Argos, Corinthe et la meilleure partie du Péloponèse; à Rome et en Italie. Elles s'étendaient par delà l'Euphrate, sur presque tout le territoire de Babylone et des satrapies les plus florissantes. « Aucune race n'avait peuplé comme celle-là : au lieu d'être renfermée, à la manière des autres peuples, dans des limites déterminées, elle était répandue par toute contrée en telle abondance, qu'elle ne tenait guère moins de place en chaque endroit que ceux du pays. » Et cette race répandue partout exerçait partout une influence considérable. « En général, dit Philon, chez quelque peuple que ce soit, on repousse toutes les coutumes étrangères; mais il n'en est pas ainsi des nôtres : elles gagnent et convertissent à elles les Barbares et les Hellènes, le continent et les îles, l'orient et l'occident, l'Europe et l'Asie, la terre entière d'un bout à l'autre. » Et il demande où est-ce qu'on ne célèbre pas le sabbat, où est-ce aussi qu'on ne fête pas, avec une religieuse vénération, la solennité annuelle du grand jeûne. Et les vers d'Horace, ceux d'Ovide, bien d'autres textes encore, témoignent que Philon n'a dit que la vérité. Ce sont les démonstrations extérieures et les signes sensibles qui s'emparent le plus vite et le plus fortement des hommes : c'est ainsi que l'ablution ou *baptême* s'est imposée universellement aux chrétiens et a semblé contenir tout le christianisme. La reconnaissance du sabbat a été la première victoire du judaïsme, la plus éclatante et la plus durable, puisqu'on le célèbre encore aujourd'hui dans le monde entier; car il importe assez peu que le christianisme l'ait transporté du samedi au dimanche.

Mais on n'en restait pas à ces dehors. Les Juifs amenaient peu à peu ceux qu'ils prêchaient à leurs intérêts et à leurs idées. « Vous savez, disait Cicéron, quel est leur multitude, leur accord, leur influence. » Et Horace : « Nous sommes en nombre; nous ferons comme les Juifs : il faudra que tu passes dans nos rangs. » Ces *proseuctères* ou lieux de prières, où les Juifs se rassemblaient le jour du sabbat, établis dans toutes les villes et ouverts à tous, étaient, dit encore Philon, des écoles de vertu et de piété où s'enseignait toute vérité sur les choses humaines et les choses divines. On y apprenait à connaître cette Loi révélée d'en haut, qui ne changeait pas, *même dans les plus petites choses*, quand tout changeait autour d'elle, — maîtresse de toute justice et de toute sainteté. On y trouvait ce Dieu, ce Seigneur, qui paraissait être précisément le dieu suprême et unique que les âmes cherchaient au delà des autres dieux. Ce dieu semblait avoir choisi ce peuple pour lui amener tous les autres, pour qu'il fût « comme le prêtre et le prophète du genre humain »; peuple de la prière, priant en effet perpétuellement pour les autres hommes et leur enseignant à prier. Aussi il se détachait sans cesse, de toutes les autres communautés humaines, des hommes qui venaient à ce dieu et qu'on appelait adhérents ou *prosélytes*. Les Juifs, d'ailleurs, n'attendaient pas toujours le Gentil dans leurs retraites; ils allaient au-devant de lui : il y en avait qui prêchaient jusque dans Rome le judaïsme et entreprenaient la conversion des païens. Ils formaient entre eux des associations pour poursuivre cette entreprise; ils gagnaient particulièrement les femmes, et des femmes même de la première distinction; et déjà au temps de Tibère, leur propagande était assez active et assez efficace pour que le sénat s'en soit alarmé et irrité au point de déporter en masse ces ennemis de l'esprit romain. Plus tard, au commencement du règne de Néron, lorsque dans une alarme on massacrait les Juifs de tous côtés dans les villes grecques de la Syrie, Joseph dit que ces massacres ne délivraient pas les Grecs de leurs inquiétudes, parce qu'il restait les *judaïsants*, qu'ils avaient toujours au milieu d'eux sans les bien connaître et sans oser les frapper. « A Damas en particulier, quand on massacra ainsi les Juifs, la principale difficulté fut de dérober ce complot à la connaissance des femmes, *qui presque toutes étaient attachées au judaïsme* ». Outre l'esprit d'indépendance qui, dans un temps où les femmes étaient des sujettes, leur faisait fuir la religion de leurs maîtres, elles n'étaient pas d'ailleurs arrêtées, comme les hommes, par l'obstacle de la circoncision. — Il est vrai que ce que je viens de dire se passait tout à côté de la Judée; mais le mouvement se propageait partout, jusque dans Rome même, jusque chez les princes de la cité. En l'an 57, une femme de la première noblesse, Pomponia Græcina, était citée devant un tribunal de famille, présidé par son mari consulaire, comme accusée de judaïsme, *superstitionis externæ reus*; le mari prononça l'absolution. La fameuse Poppée, la maîtresse, puis l'épouse de Néron, protégeait les Juifs dans les moments difficiles; « car, dit Joseph, elle était du nombre des adorateurs de Dieu. »

Je n'oublie pas que les Juifs soulevaient souvent aussi chez les païens des sentiments d'aversion, mais ces haines ou ces mépris ne nuisaient pas plus à leur propagande qu'ils ne nuisirent dans la suite à celle des chrétiens. Leurs singularités repoussaient et attiraient tout ensemble, et la répugnance des uns ne faisait qu'irriter l'appétit des autres. Ils se faisaient un titre de leur servitude même et de leurs malheurs ; et, commentant le texte sacré qui dit que le Seigneur fait justice à l'orphelin, ils disaient qu'Israël est l'orphelin par excellence, qu'il est seul au monde, n'ayant pas, comme d'autres, des peuples frères et de même sang pour l'assister; que d'ailleurs son austérité repousse le grand nombre, ami de la mollesse et du plaisir; mais Dieu a pitié de lui et se charge de le protéger.

Philon, d'ailleurs, quoiqu'il se taise sur le Messie, partage pour l'avenir les espérances de ses frères: il croit qu'Israël reverra des jours de prospérité et de grandeur. Comment cela se fera-t-il? il n'en sait rien; mais il sait que tout change en ce monde, que tout est possible, et cela lui suffit pour espérer. Il se plaît à contempler les révolutions de l'histoire et les empires tombant les uns sur les autres. La Grèce a été subjuguée par la Macédoine, la Macédoine a succombé à son tour. L'empire des Perses a disparu, celui des Parthes s'est élevé. Après de longs siècles de prospérité, la grandeur de l'Égypte s'est dissipée comme un nuage. Que sont devenus l'Éthiopie, Carthage, la Libye, le Pont? « L'Europe et l'Asie, ou plutôt la terre entière ressemble à un vaisseau constamment battu et chassé dans tous les sens par les vents contraires. C'est un théâtre où s'exécute une évolution perpétuelle menée par un esprit divin que la foule appelle la Fortune. Il va à travers les cités, les États, les régions diverses, donnant aux uns ce qui était aux autres et faisant part à tous du bien de tous, de manière que le lot soit le même pour chacun et qu'il n'y ait que l'heure qui change; et ainsi le monde entier est comme une seule cité où règne le meilleur des gouvernements, qui est la démocratie. »

Tout cela veut dire clairement que Rome doit tomber un jour, et qu'il jouit d'avance de sa chute. Quant à cette démocratie universelle qu'il imagine, n'est-ce pas quelque chose comme l'Église, ou du moins comme ce qu'elle prétendit être, mais une Église juive, ayant pour capitale Jérusalem? Philon disait encore que si le judaïsme était déjà si considérable dans le monde quand les Juifs étaient si bas, ce serait bien autre chose le jour où la fortune d'Israël serait meilleure. A la première lueur de cette fortune, tous se précipiteraient vers la Judée; tous renonceraient à leurs lois et à leur culte pour prendre les siens, et la Loi juive, paraissant dans tout son éclat, effacerait les autres comme le soleil efface les étoiles. Quel orgueil! quelle foi sûre d'elle et triomphante! Et comment le monde n'aurait-il pas subi l'empire d'une religion qui avait une telle confiance en elle-même?

Philon, comme les chrétiens, fait dériver de la théologie la charité. Dans son livre *de l'Humanité*, il se vante que la croyance en un Dieu unique fait l'union et la fraternité de ceux qui le reconnaissent; c'est le même sentiment qui sera exprimé avec plus de force dans la *Lettre aux Éphésiens*: un seul corps et une seule âme en un seul Dieu.

Tous les fidèles forment comme une grande assemblée, ἐκκλησία, une Église : Philon prend déjà ce mot au sens chrétien. Déjà même il prêche, avant Paul, qu'on n'appartient pas à l'*Église* par la naissance et parce qu'on est sorti d'Abraham. Commentant le passage du Deutéronome où le Dieu des Juifs menace son peuple, s'il est infidèle à la Loi, que l'étranger prévaudra sur lui et sera le maître dans la terre sainte, il détourne ce passage dans un sens tout spirituel : il entend par l'étranger le Gentil qui est venu à Dieu, et qui s'est fait ainsi une place assurée dans le ciel; et il l'oppose au pur sang d'Israël que l'infidélité précipite dans le *Tartare*, Dieu condamnant le tronc de l'arbre et couronnant de fleurs le rejeton.

Cette Église que Philon rêve universelle, puisqu'il rêve qu'un jour tout sera juif, entre en commerce avec son Dieu par le grand-prêtre. « Celui-là, dit Philon, ne prie pas seulement, comme les autres prêtres, pour sa cité; il prie pour le genre humain tout entier, ou même pour toute la nature: il est devant le Créateur le représentant de la création, suppliant et reconnaissant. Aussi est-il bien au-dessus, non-seulement de tous les particuliers, mais de tous les rois, du moins pendant le temps qu'il remplit cette fonction sacrée. » — Si l'on ôte cette restriction, voilà le souverain pontife de l'Église romaine.

Pour devenir christianisme, le judaïsme n'avait qu'un pas à faire, mais il est vrai, un grand pas: c'était de renoncer à la circoncision et à d'autres pratiques qui répugnaient aux Gentils et les empêchaient de se livrer tout entiers. C'est précisément ce que fit Paul, et, par ce seul fait, une grande révolution s'est accomplie; mais on voit bien, en lisant Philon, que les esprits allaient au-devant de cette révolution et qu'elle était, comme on dit, dans l'air. On voit qu'il y avait autour de lui des hommes qui avaient si bien appris à chercher l'esprit sous la lettre, qu'ils en étaient venus à mépriser la lettre elle-même. Estimant que le sabbat n'est qu'un signe et un symbole, ils dédaignaient d'observer rigoureusement le sabbat. Ils négligeaient de célébrer les fêtes instituées par la Loi, se contentant de rendre hommage à Dieu par une adoration tout intérieure. Ils avaient lu dans le Deutéronome : « Circoncisez vos cœurs »; et ils estimaient que c'était assez de cette circoncision du dedans. Philon, lui, veut absolument que la Loi extérieure soit observée tout entière. C'est qu'il est de l'aristocratie juive; il fait partie de ce que nous appellerions aujourd'hui le monde officiel; ce monde est toujours fidèle aux traditions et aux institutions établies. J'ajoute que cette fidélité était particulièrement honorable chez une race vaincue et frémissant sous le joug, qui, en faisant trop bon marché de son passé, aurait risqué de paraître abdiquer son indépendance et son patriotisme même. Ce n'est pas moi qui reprocherai aux maîtres d'Alexandrie d'être restés Juifs obstinément au lieu de se perdre dans la foule des sujets de Rome; mais la fidélité n'est pas la foi; celle-ci était affaiblie dans Philon par la philosophie: pour obtenir cet attachement à la lettre, il ne donne d'autre raison qu'une sorte de respect humain : il faut ménager l'opinion; il ne faut pas se faire tort aux yeux du grand nombre. Des hommes moins considérables que Philon, et qui craignaient moins de se compromettre, pouvaient être plus libres et moins bons Juifs, c'est-à-dire qu'ils allaient tout droit au christianisme.

Je n'ai point parlé jusqu'à présent des deux morceaux sur les Essées (ou Esséniens) et sur les Thérapeutes, qui se lisent dans les œuvres de Philon : je ne suis pas certain que les

écrits où ils se trouvent soient authentiques (1). On ne sait trop ce que c'est que les Thérapeutes, dont il n'est parlé nulle part ailleurs; quant aux Esséniens, on les connaît aussi par Pline et par Joseph. Mais je ne puis comprendre, si les quelques pages que nous lisons à leur sujet sous le nom de Philon étaient bien de lui, qu'il n'eût pas d'ailleurs parlé d'eux une seule fois dans tout le reste de ses œuvres si volumineuses. Ils sont intéressants à étudier, mais je ne crois pas, non plus que M. Derenbourg, qu'ils doivent prendre une grande place dans l'histoire des origines du christianisme (2).

VI

Après cette revue rapide, je ne crois pas que personne puisse douter que la doctrine judéo-hellénique de Philon ne contînt déjà une portion considérable de ce qui compose aujourd'hui le christianisme. Je dis : aujourd'hui, parce que dans le christianisme primitif il y avait, en outre, la foi à une fin prochaine du monde, qui allait être suivie de la résurrection des morts et du règne du Christ ou Messie; c'est-à-dire quelque chose qui n'est pas dans Philon, mais qui était alors dans les croyances populaires des Juifs. En réunissant le judaïsme du peuple et celui du philosophe, on n'obtient pas encore tout le christianisme, car il y manque la personne de Jésus, mais une très-grande partie du christianisme.

Et ici je demande qu'on fasse pour un moment une supposition qui est bien aisée à faire. Imaginons que les écrits de Philon se soient perdus, comme se sont perdus ceux de Zénon, de Chrysippe et de tant de philosophes, ou comme nous avons perdu, dans d'autres genres, toutes les comédies de Ménandre, tous les récits des historiens contemporains d'Alexandre, les trois quarts des *Annales* de Tite-Live, etc. Quelle lacune ne ferait pas dans l'histoire cette seule perte des livres de Philon, qui a tenu sans doute à si peu de chose! Combien nous verrions moins clair encore dans la révolution religieuse qui s'est accomplie en ce temps-là! Combien d'idées, de dogmes, de symboles que nous ne retrouverions que dans les livres chrétiens! Et combien serait naturelle et puissante l'illusion qui nous les ferait paraître, dans ces livres, comme tout nouveaux et en quelque sorte tombés du ciel! Ce ne serait pourtant qu'une illusion. Que ces considérations nous demeurent donc toujours présentes, et s'il arrive jamais, sur quelque point que ce soit, que le lien nous échappe entre l'événement et l'événement, entre l'idée et l'idée, n'allons pas douter pour cela que ce lien existe; mais tenons *à priori* pour certain que la loi de continuité qui gouverne toute histoire a son application dans celle des religions comme dans toute autre.

Il n'y a donc pas de document plus considérable, pour l'histoire des origines chrétiennes, que le recueil des œuvres de Philon, et si ces œuvres étaient lues davantage en France, cette histoire y serait, je le crois, bien plus généralement connue. Malheureusement elles ne sont, pour ainsi dire, pas encore traduites en français, puisqu'il n'en existe qu'une traduction du XVIe siècle, non complète, non réimprimée, qu'il faut aller chercher dans un volume peu accessible et peu attirant, et dont la langue n'est plus précisément notre langue (1).

Sans doute plusieurs de nos écrivains et de nos critiques ont parlé et très-bien parlé de Philon. Le chapitre de M. Franck dans sa *Kabbale*, sur les *Rapports de la Kabbale avec les doctrines de Philon*, suppose une étude complète de Philon lui-même. M. Vacherot, dans son *Histoire de l'école d'Alexandrie*, 1846, c'est-à-dire de la grande école philosophique du IIIe siècle, a résumé fortement l'esprit et la philosophie de Philon, en manière d'introduction à son sujet. M. J. Denis, dans son *Histoire des théories et des idées morales de l'antiquité*, 1856, dont j'ai dit ailleurs le mérite (et je ne l'ai peut-être pas encore assez dit), a écrit sur Philon quinze pages, excellentes comme tout le livre. Enfin j'ai rappelé tout à l'heure l'Introduction de M. Ferdinand Delaunay. Mais quelque fruit qu'on tire de ces travaux, ils ne sauraient familiariser les esprits avec les idées de Philon et de son temps autant que le ferait la lecture directe de ses ouvrages. Il est vrai que cette lecture ne sera jamais attrayante et facile : si elle avait dû l'être, il y a longtemps qu'ils seraient traduits. Ce sera toujours une tâche réservée aux lecteurs laborieux et patients; je souhaite d'autant plus qu'elle leur soit facilitée. Procurer au public français une traduction de Philon est une œuvre que devraient se proposer les Académies, ou les autorités qui président à l'instruction publique, ou encore la communauté israélite. Je crois, en adressant aux uns et aux autres cet appel, remplir un devoir et rendre un service.

ERNEST HAVET.

JOURNAUX ET JOURNALISTES AMÉRICAINS

M. James Gordon Bennett et le New-York Herald

M. Henri M. Stanley raconte, dans le premier chapitre de son livre intitulé *Comment j'ai retrouvé Livingstone*, à la suite de quelles circonstances il entreprit le long et pénible voyage qui mit un terme aux incertitudes dont l'illustre explorateur était l'objet. Attaché au *New-York Herald*, M. Stanley se trouvait alors à Madrid, en qualité de correspondant. Le 16 octobre 1869, il reçoit une dépêche télégraphique de Paris ainsi conçue : « Rendez vous à Paris, affaire importante. *Signé :* James Gordon Bennett junior. » Le signataire de cette dépêche était le fils du propriétaire du *New-York Herald*.

(1) Dans le *Journal des savants* de janvier 1875, M. Renan a exprimé ses doutes et ceux des critiques sur le second de ces deux livres, celui de la *Vie contemplative*.

(2) Derenbourg, *Essai sur l'histoire et la géographie de la Palestine d'après les Thalmuds*, etc., 1867, pages 166 et suivantes et 460. Il est cependant curieux de trouver dans Épiphane, parmi les noms primitifs des chrétiens, celui de Jessées, qu'Épiphane dérive de Jesse, père de David, mais qui s'expliquerait beaucoup mieux comme une corruption de celui d'Esséens.

(1) Dans un volume intitulé : *Philon d'Alexandrie, Écrits historiques*, etc., 1867 (librairie Didier), M. Ferdinand Delaunay a donné la traduction des deux livres *contre Flaccus* et *Légation à Caius*. Il a traduit depuis, dans *Mœurs et Sagesse*, 1874, le petit écrit *sur la Vie contemplative*. Le volume de 1867 s'ouvre par une Introduction très-intéressante sur Philon lui-même, et sur la situation des Juifs et du judaïsme au temps de Philon.

Quarante-huit heures après, M. Stanley débarquait au Grand-Hôtel et frappait à la porte de M. Bennett. La conversation qui suivit vaut la peine d'être reproduite :

— Entrez, dit une voix.

Je trouvai M. Bennett au lit.

— Qui êtes-vous ? demanda-t-il.

— Stanley.

— Ah ! oui. Prenez un siége. J'ai à vous confier une mission importante.

Il jeta sa robe de chambre sur les épaules et me dit vivement :

— Où pensez-vous que soit Livingstone ?

— Je n'en sais vraiment rien, monsieur.

— Croyez-vous qu'il soit mort ?

— Peut-être oui, peut-être non.

— Moi, je pense qu'il est vivant, qu'on peut le trouver, et je vous envoie à sa recherche.

— A la recherche de Livingstone ? mais c'est aller au centre de l'Afrique ! Est-ce là ce que vous entendez ?

— J'entends que vous partiez, que vous le retrouviez, n'importe où il soit, que vous rapportiez de lui toutes les nouvelles possibles ; et puis, qui sait ?... Le vieux voyageur est peut-être dans le besoin. Prenez avec vous tout ce qui pourra lui être utile. Naturellement vous suivrez vos propres idées. Faites comme bon vous semblera, mais retrouvez Livingstone.

Très-surpris de cet ordre qui m'envoyait froidement n'importe où, chercher un homme que presque tout le monde croyait mort, je posai cette question :

— Avez-vous réfléchi, monsieur, à la dépense qu'occasionnera ce voyage ?

— Combien coûtera-t-il ? demanda M. Bennett.

— Burton et Speke ont dépensé de trois mille à cinq mille livres, et je crains qu'il ne faille pas moins de deux mille cinq cents livres.

— Eh bien ! vous prendrez d'abord mille livres ; quand elles seront dépensées, vous ferez traite pour mille livres de plus, puis de mille encore et ainsi de suite ; mais retrouvez Livingstone.

Voilà donc le *reporter* d'un journal américain transformé en chef d'expédition, entreprenant aux frais de son chef un voyage dont nul ne peut prévoir les résultats ni chiffrer la dépense, devançant le gouvernement anglais, qui se préparait de son côté à rechercher l'illustre voyageur, et finalement revenant à Zanzibar, son but atteint, au moment même où l'expédition anglaise se disposait à se mettre en route.

On n'a pas oublié l'incrédulité avec laquelle fut accueilli le récit de M. Stanley. On nia qu'il eût retrouvé Livingstone, on déclara fausses les lettres de Livingstone qu'il rapportait et que M. Bennett faisait télégraphier à ses frais par le câble au prix modeste de 50 000 francs. La Société de géographie de Londres traita M. Stanley d'imposteur. Il fallut pourtant bien se rendre à l'évidence.

Lorsque le doute ne fut plus possible, les détracteurs se vengèrent par un mot : « Réclame gigantesque en faveur du *New-York Herald*. » Cela se peut, mais, réclame pour réclame, celle-ci en vaut bien une autre. — Quel est donc ce journal américain qui dispose et de pareils hommes et de semblables moyens d'action ? C'est ce que nous nous proposons d'étudier ici à l'aide de nos notes et de nos souvenirs. Cette étude du journalisme américain nous montrera sous un jour nouveau le milieu social dans lequel il est né, dans lequel il a grandi. A côté de l'histoire officielle d'un pays, il en est une autre, plus intime, moins connue, digne de l'être, ne fût-ce qu'à titre de curiosité. Celle-ci explique souvent celle-là ; elle rend compte de bien des faits obscurs ; elle a surtout ce mérite de faire toucher du doigt les hommes et les choses, de remonter des causes aux effets. Il est toujours intéressant de savoir comment se développe une puissance nouvelle, et aux États-Unis le *New-York Herald* est une puissance, comme le *Times* à Londres.

Le *New-York Herald* se personnifie dans un homme, son fondateur, M. James Gordon Bennett. L'histoire du journal est celle de l'homme.

Le premier numéro du *New-York Herald* parut le 6 mai 1835. Il porte la signature de James Gordon Bennett, éditeur gérant. Publié sous un format modeste, le nouveau journal, appelé à de si brillantes destinées, contenait seize colonnes, dont quatre d'annonces. Le prix de l'abonnement en était fixé à trois dollars (15 francs par an ou 30 centimes par semaine). — L'éditeur évidemment comptait sur les annonces bien plus que sur les abonnés pour rentrer dans ses frais.

En 1835, New-York contenait une population de 270 089 habitants. Le chiffre total pour les États-Unis ne dépassait pas 15 millions. Le goût des Américains pour la lecture des journaux était cependant déjà tel qu'il se publiait à New-York 15 feuilles quotidiennes, 11 bihebdomadaires et 31 hebdomadaires. Une seule de ces feuilles se tirait à 6000 exemplaires par jour ; la moyenne des autres était d'environ 1700 numéros quotidiens. Il importe de tenir compte de ce fait, que les moyens de communication étaient encore dans l'enfance. Des porteurs à cheval parcouraient la banlieue et les villages dans un rayon de dix milles. Le premier chemin de fer datait de 1831 : un chauffeur et un conducteur de train, amenés d'Angleterre, dirigeaient le premier convoi sur une ligne de quelques milles de longueur et transportaient douze voyageurs d'Albany à Schenectady.

Le capital dont disposait alors M. James Gordon Bennett s'élevait à 500 dollars (2500 francs). C'est avec cette somme qu'il entreprit de fonder le nouveau journal, celui-là même dont son fils disait avec orgueil à M. Stanley, qui lui demandait s'il était vrai qu'il eût l'intention de vendre le *New-York Herald* : « Il n'y a pas de capitaliste dans toute la ville de » New-York assez riche pour le payer. »

L'entreprise de M. Bennett fut accueillie à New-York avec un sourire d'incrédulité. La pénurie de l'éditeur était notoire. Il suppléa aux capitaux qui lui manquaient par un travail obstiné. Tour à tour rédacteur politique, *reporter*, écrivain humoristique, teneur de livres, administrateur, assidu à la Bourse, aux tribunaux, chez les courtiers et les marchands, James Gordon Bennett faisait face à tout, était partout, entendait tout. Il rédigeait son journal en courant d'un endroit à l'autre, ramassant ici un *fait divers*, là un renseignement commercial, négligeant, cela va sans dire, et la phrase et la forme, s'attachant au fait et le consignant dans quelques mots brefs, toujours clairs, souvent incisifs, qui le gravaient dans l'esprit de ses lecteurs. Dans un de ses premiers numéros, je relève au hasard l'entrefilet suivant : « La compagnie » du chemin de fer New-York-Erie est constituée. Demain on » donne le premier coup de pioche ; espérons que ce n'est » pas dans la poche des actionnaires ». Ces derniers pourraient

dire aujourd'hui ce que leur a coûté ce premier coup de pioche.

Le *New-York Herald* fut le premier à publier une cote de la Bourse. Elle parut dans le numéro du 14 mai, et, comme toutes les innovations, elle provoqua une stupéfaction générale. Qui croirait aujourd'hui que les principaux banquiers de New-York s'élevèrent avec violence contre cette publication et invitèrent l'éditeur à s'abstenir? Bennett ne tint aucun compte de cette sommation. Vainement les courtiers, sur l'ordre des capitalistes, lui refusaient les renseignements dont il avait besoin; il trouvait moyen de se les procurer. Échouait-il, il publiait un cours de fantaisie. Les réclamations pleuvaient, c'était ce qu'il voulait; il rectifiait sa cote, qui devenait alors exacte. Son entêtement triompha de toutes les résistances, et le numéro du 23 juillet 1835 constate enfin que les cours publiés le sont d'après des renseignements authentiques fournis par ceux-là mêmes qui s'étaient le plus opposés à cette divulgation. A partir de ce moment, la cote quotidienne est précédée ou suivie de ce que nous appelons aujourd'hui un bulletin financier.

Sa lutte avec les banquiers et les capitalistes de New-York avait atttiré l'attention publique sur le *New-York Herald*. L'éditeur sut la retenir. Son bulletin financier, rédigé avec une indépendance absolue, provoquait des colères dont Bennett tirait habilement parti. Il était notoire qu'il n'avait aucun intérêt personnel aux fluctuations des valeurs; sa pauvreté garantissait sa probité.

La circulation du journal augmentait rapidement. Les annonces affluaient, et avec elle l'argent entrait dans la caisse vide de l'éditeur. Bennett put alors prendre à sa solde quelques collaborateurs et enrôler vingt porteurs de plus. Jusque-là, douze avaient suffi à la distribution et à la vente des exemplaires. Un peu soulagé du fardeau de la rédaction, il concentra son attention sur les moyens d'étendre la circulation de sa feuille. Il fit des arrangements particuliers avec les libraires des principales villes les plus rapprochées de New-York, établit des dépôts alimentés aussi régulièrement que le permettaient les moyens de transport, et créa quelques agences bien modestes alors, mais qui ont pris depuis un développement incroyable sous le nom d'*express companies*. Limitées d'abord à la circulation du journal, elles ont étendu leurs opérations, se sont chargées du transport et de la remise des petits colis, puis de la librairie, et ont enfin établi sur tous les Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique, un réseau d'une prodigieuse étendue. Le *New-York Herald* était appelé à rendre d'autres services encore.

Le 30 juin 1835, un officier de la police secrète de Londres arrêtait dans les rues de New-York un caissier infidèle, qui s'était enfui d'Angleterre porteur d'une somme considérable volée à la banque où il était employé. Le voleur arrêté, traduit devant les tribunaux de New-York, fut relâché. Bennett fit venir l'agent dans son bureau. J'extrais du numéro du journal le récit qui fut publié alors de cette entrevue :

— Vous n'avez donc pas de moyen de retenir votre prisonnier ?

— Aucun, répondit l'agent.

— Mais ne pourrait-on pas négocier une convention entre les Etats-Unis et l'Angleterre, en vertu de laquelle la police de chacun des deux États prêterait à l'autre aide et assistance pour arrêter et détenir les malfaiteurs qui chercheraient un refuge soit chez vous, soit chez nous ?

Après un moment de réflexion, l'agent répondit :

— Oui, cela se pourrait.

— Pourquoi ne pas le faire, alors? Y a-t-il quelque obstacle insurmontable ?

— Aucun.

Et l'éditeur termine ce bref compte rendu par ces mots :

« Nous prions M. Forsyth, notre secrétaire d'État, d'affermir ses lunettes sur son nez et de lire et relire ce qui précède. »

Ce ne fut qu'en 1842 que M. Webster, alors secrétaire d'État, lut et relut l'article et négocia le premier traité d'extradition avec l'Angleterre. La suggestion du *New-York Herald* n'avait pas été perdue.

Le 12 août 1835, un incendie arrêta brusquement la publication du journal. Elle fut reprise le 31 du même mois, et son infatigable éditeur inaugurait ainsi son retour sur la scène :

« C'est encore nous, mais avec un format plus considérable; notre papier est plus beau, nos caractères sont neufs, nous n'avons rien perdu de notre indépendance; sous tous autres rapports, nous avons gagné. L'incendie qui a détruit nos bureaux a consumé nos caractères d'imprimerie, nos presses, nos manuscrits et nos livres, quelques mauvais vers; mais il n'a pas anéanti le *Herald*. Six semaines après la publication de notre premier numéro, nous tirions à 7000 exemplaires; neuf mois après, nous atteignions 20 000. Aujourd'hui, nous nous remettons en route et nous ambitionnons un tirage quotidien de 25 000. Cela peut se faire et se fera. »

Plus loin, il ajoute : « Nous n'en resterons pas là. Dans une ville comme la nôtre, il n'y a pas de limites à l'esprit d'entreprise. L'année dernière, quand je commençai la publication de mon journal, sans capital et sans amis, on me riait au nez : — Bennett, vous êtes un imbécile, un cerveau fêlé, — me disait-on. Les résultats que j'entrevois étonneront un jour l'Amérique entière. »

Trente et un ans plus tard, en 1871, la fortune de M. Bennett dépassait 55 millions, et le revenu net du *New-York Herald* était de 2 500 000 francs par an. Ces chiffres sont aujourd'hui dépassés.

Cette prospérité merveilleuse est due à plusieurs causes qui méritent d'attirer notre attention. Elles mettent, en effet, en asez vive lumière quelques-unes des qualités et aussi quelques-uns des traits caractéristiques de la population américaine : l'amour du fait pris en lui-même, du renseignement exact dégagé de tous commentaires dus à l'esprit de parti, le désir de tirer soi-même ses conclusions sans se les sentir imposées par un journaliste, le goût de la publicité introduite jusque dans les détails les plus intimes de la vie privée.

On peut dire, en thèse générale, que le *Herald* ne représente pas une opinion politique, en ce sens qu'il les reflète toutes sans s'attacher à aucune. Volontiers M. Bennett aurait répété avec Sénèque : *Volentem ducunt fata, nolentem trahunt!* « le destin guide ceux qui lui obéissent, il entraîne ceux qui lui résistent. » M. Bennett n'était pas de ceux qui résistent et il suivait le destin, c'est-à-dire l'instinct populaire. Dans les rares occasions où, trompé par les apparences, il essaye de lui tenir tête, il reconnaît promptement son erreur et fait volte-face avec l'aisance d'un homme que n'embarrassent aucuns liens de parti. Sa prétention n'est pas de façonner l'opinion publique, mais de lui fournir, sur chaque question,

les renseignements exacts qu'elle réclame. Pour atteindre ce résultat, il sait, mieux que personne, utiliser toutes les ressources modernes. Il devine l'avenir réservé à la navigation à vapeur. Il fait mieux. Le premier vapeur qui traverse l'Atlantique, *le Sirius*, arrive à New-York le 23 avril 1838. Bennett s'embarque pour l'Europe le 1er mai; en moins d'un mois, il a terminé ses arrangements avec nombre de journalistes en Angleterre, en France, en Allemagne, en Espagne, en Italie, pour l'envoi de correspondances régulières et spéciales.

De retour à New-York, il fait construire une flottille de yachts, à voile d'abord, à vapeur ensuite, qui vont attendre au large les paquebots d'Europe et rapportent les lettres, les journaux adressés au *New-York Herald*, devançant ainsi ses concurrents de quelques heures, inondant New-York d'éditions successives, publiées d'heure en heure, à imesure qu'une armée d'employés taille, découpe dans les journaux d'Europe les nouvelles les plus récentes, les faits politiques, la cote des différents marchés.

A cette époque, où les communications entre l'Europe et l'Amérique étaient encore assez espacées, et où les vapeurs arrivaient tous les quinze jours, il se livrait entre les journaux de New-York des luttes acharnées. Quelques heures, quelques minutes même, décidaient du succès. Des nuées de *news boys*, vendeurs de journaux, stationnaient aux portes du *Herald*, du *Times*, de l'*Advertiser*, du *World*, du *Tribune*, leur argent à la main, se disputant les feuilles humides et assourdissant les passants de leurs cris. Bennett était alors dans toute sa gloire. Comme un général d'armée, il surveillait les presses, hâtait le travail de dépouillement, doublait, triplait le nombre des compositeurs. Les chevaux les plus rapides attendaient sur les quais les agents expédiés à bord et qui, tout haletants, jetaient dans le bureau de rédaction les sacs, vite éventrés, dont le contenu se répartissait entre les mains impatientes, armées de ciseaux, des divers rédacteurs. A l'un les journaux français, à l'autre les feuilles allemandes. Celui-ci traduisait au pied levé une dépêche italienne, celui-là un fait-divers espagnol.

Vainement les principaux journaux de New-York s'associèrent pour lutter contre Bennett. Ils espéraient, en mettant en commun leurs ressources, arriver à le battre. Sous le nom de *Presse associée*, ils organisèrent comme lui des relais rapides, des flottilles à vapeur. Rien n'y fit. Toujours le *Herald* gagnait quelques heures, quelques minutes. Le sang-froid de Bennett, la discipline admirable introduite dans son établissement, l'amour-propre surexcité de ses employés largement rétribués, lui assuraient le succès.

Lorsque plus tard l'invention du télégraphe électrique et la pose du câble transatlantique eurent mis New-York en communication directe et instantanée avec l'Europe, M. Bennett organisa dans les bureaux du *Herald* un service spécial, moins bruyant à coup sûr que le précédent, mais non moins coûteux. Disposant, comme il le faisait, de ressources considérables, ne reculant devant aucune dépense pour satisfaire l'impatiente curiosité de ses lecteurs, il conserva là encore son incontestable supériorité sur ses rivaux.

Mais New-York seul offrait un champ trop étroit à l'ambition de M. Bennett. Il voulait que son journal fût lu dans toute l'étendue des États-Unis. Les frais de transport d'une feuille dont le format grandissait chaque année étaient énormes; puis le journal, tel qu'il était composé, répondait surtout aux besoins des habitants de la ville où il était publié. Il contenait nombre de renseignements inutiles aux populations agricoles de l'Ouest et aux planteurs du Sud. M. Bennett se décida à publier une édition hebdomadaire qui, sous le format quotidien, relatait tous les faits de nature à intéresser ses lecteurs éloignés. Publié le vendredi, ce numéro parvenait dans la plupart des villes le dimanche matin, jour de loisir pour les cultivateurs. Son calcul était juste et le succès répondit à son attente.

Depuis, la facilité chaque jour croissante des communications le fit renoncer à ce moyen; mais pendant plusieurs années il en retira profit et surtout il fit connaître son journal jusque dans les bourgades les plus éloignées. Son exemple fut suivi et, lorsqu'il supprima cette édition hebdomadaire, l'idée avait été reprise par d'autres, notamment par le *Ledger*, qui paraît une fois par semaine avec un tirage de 300 000 numéros.

Avec quelles ressources l'éditeur faisait-il face aux énormes dépenses que je viens d'indiquer? Ce n'était évidemment pas avec des abonnements à 15 francs par an, puis ensuite à 25 francs pour l'édition quotidienne. Ce prix minime ne défrayait même pas le coût du papier. Sa vente au numéro, de beaucoup la plus considérable, ne donnait pas de meilleurs résultats. Comme tous les journaux américains, le *Herald* vivait des annonces.

L'annonce joue aux États-Unis un rôle dont nous n'avons aucune idée en Europe. Elle est le premier et le dernier mot du commerce. Elle envahit tout, absorbe tout. On la retrouve sous toutes les formes. C'est un des rouages les plus usités de la vie américaine. Depuis le grand négociant qui donne avis de la vente d'un chargement, jusqu'à la modeste ménagère qui demande une bonne pour tout faire, chacun a recours à ce mode de publicité. C'est par le journal que l'amoureux timide exprime ses vœux; c'est dans le journal qu'il trouve la réponse. Rien de plus curieux à lire que les colonnes du *Herald* intitulées : *Personal*. Sous des noms déguisés, sous de simples lettres de l'alphabet, ou des chiffres convenus, se déroulent chaque matin des comédies touchantes ou grotesques, des drames domestiques lus par des centaines de mille de lecteurs, compris par les seuls intéressés. Rien, en général, ne donne mieux l'idée exacte d'un pays que ses journaux. Étudiez New-York dans son journal favori, et vous serez étonné des révélations que vous y trouverez, du jour nouveau que cette lecture jettera sur la vie sociale, politique, commerciale de ce peuple si vanté par les uns, si dénigré par les autres, en somme si peu compris.

Pour donner une idée de l'extension donnée à l'annonce, les chiffres seront plus éloquents que de simples assertions. Je prends le numéro du *Herald* du 13 avril 1869, par exemple; voici ce que j'y trouve : huit colonnes d'articles faits-divers, trente-huit colonnes contenant les discours prononcés au Congrès, les lettres des correspondants étrangers de Londres, Paris, Vienne, Berlin, Madrid, Rome, Constantinople, Mexico, Lima, Valparaiso, San-Francisco, Hong-Kong, Yokohama, etc., etc., et enfin *cinquante* colonnes d'annonces. La composition de ce numéro a absorbé 849 550 *m*; le tirage, 11 tonnes de papier. Notez que pas une de ces annonces n'a paru dans le numéro du 12 et ne reparaîtra dans le numéro du 14. Tout a été composé à nouveau, et chaque jour il en est de même. Calculez, en outre, que la composition seule coûte plus de 600 dollars par jour (3000 francs), sans compter la paye des

rédacteurs, que nombre de ces dépêches télégraphiques valent 12 francs 50 centimes par mot, et que sur tous les points du monde le *Herald* a des correspondants spéciaux largement rétribués. Ajoutez enfin que, tous frais payés, le propriétaire reçoit net, cette même année, pour sa part, 2 700 000 francs, et vous vous ferez une idée de ce qu'est l'annonce aux États-Unis. Car c'est elle qui paye tout.

Le prix n'en est pas élevé. Il est à la portée de toutes les bourses; aussi chacun y a-t-il recours, et cet impôt perçu sur tous ne pèse lourdement sur personne. Pour les riches comme pour les pauvres, l'annonce est un placement, placement presque toujours rémunérateur, qui évite des courses sans fin, des déplacements coûteux. Elle remplace la lettre souvent, toujours l'imprimé porté à domicile et jeté dédaigneusement dans le panier à papiers. L'annonce répond évidemment à un besoin de la race anglo-saxonne, race économe du temps, cette étoffe dont la vie est faite, et que n'offusque nullement l'idée d'être imprimée toute vive.

Chez nous, l'annonce est abandonnée au commerce. Il faut, pour que nous y ayions recours, des circonstances graves. Quand Paris assiégé est privé de toutes communications extérieures, quelques annonces timides, destinées à rassurer un père, une mère, un fils, se glissent dans le *Times* et viennent apporter un rayon d'espoir aux affections inquiètes; mais que n'a-t-il pas fallu pour en arriver là? A New-York, en pleine paix, en sécurité complète, cela se fait tous les jours. Je ne blâme ni n'approuve, je constate un fait en passant.

Il n'y a pas un homme d'affaires aux États-Unis qui ne vous répète ce vieux proverbe passé chez eux à l'état de dicton : « Montrez-moi le négociant qui use de l'annonce largement, et je vous montrerai le négociant qui fera fortune. » C'est par centaines de milliers de dollars que se chiffre la dépense annuelle des annonces de certaines grandes maisons : les Harpers, les Applegate de Boston, les Stewart de New-York, et tant d'autres que je pourrais citer, dépensent chaque année des sommes énormes en annonces dans les journaux. C'est, pour me servir encore d'une de leurs expressions, « la sardine qu'ils jettent à la mer pour attraper une baleine ».

Si les circonstances extérieures tendaient à favoriser la circulation du *Herald*, il faut avouer aussi que le *Herald* n'en négligeait aucune. En 1848, ce journal avait pour correspondant à Monterey, au Mexique, sur la côte du Pacifique, M. Thomas Larkin, bien connu depuis comme un des fondateurs de San-Francisco. Les premières parcelles d'or recueillies au moulin de Sutter furent expédiées par M. Larkin à M. Bennett, qui prêta immédiatement à cette découverte le concours de son immense publicité. Le premier article qu'il publia à ce sujet se terminait par ces mots : « Nous sommes » à la veille d'un des événements les plus extraordinaires du » siècle. »

Les articles du *Herald* portèrent à son comble l'effervescence publique. De nombreux convois d'émigrants se dirigèrent par toutes les routes vers le nouvel Eldorado. M. Bennett prit de suite des mesures énergiques : il expédia à ses frais des *reporters*, des ingénieurs ; il fonda à San-Francisco une agence de son journal, qui fut pendant les premières années le véritable moniteur de l'émigration.

Plus tard, en 1861, lorsque éclata la guerre de Sécession, M. Bennett devança également, non-seulement ses confrères en journalisme, mais le gouvernement lui-même. Une nuée de *reporters*, soldés par lui, pénétrèrent dans les États du Sud, s'y établirent; d'autres suivaient les armées du Nord, et à chaque corps d'armée était attaché un correspondant spécial.

Écho fidèle de l'opinion de New-York, M. Bennett penchait, au début, du côté du Sud. La guerre une fois commencée, il ne s'occupa plus que de fournir à ses lecteurs les renseignements les plus exacts, les nouvelles de la dernière heure. Il créa dans ses bureaux une administration spéciale chargée de recueillir tous les faits-divers extraits des journaux du Sud, les lettres particulières, les documents officiels, les rapports secrets. Une somme de *deux millions cinq cent mille francs* fut affectée à ce travail. Deux jours après la bataille de Bull's-Run, le *Herald* publiait une liste des tués et blessés dont l'exactitude était telle, que le journal fut soupçonné de connivence avec les rebelles, et que l'on se demandait avec méfiance comment et par quels moyens le *Herald* pouvait porter à la connaissance du public ce qu'ignorait encore le ministère de la guerre. Violemment attaqué par les journaux, M. Bennett provoqua lui-même la nomination d'une commission d'enquête qui visita ses bureaux. Là, il mit sous les yeux des délégués toutes les lettres, tous les journaux, tous les renseignements que lui avaient adressés ses nombreux correspondants ; il dépouilla devant eux le travail énorme de la confection des listes, auxquelles concouraient jour et nuit de nombreux employés. La commission se retira émerveillée d'une pareille entreprise et parfaitement édifiée sur l'authenticité des pièces et la manière dont on se les était procurées. M. Stanton, alors ministre de la guerre, adressa une lettre à M. Bennett qui mit tous les soupçons à néant et qui rétablit la vérité des faits. Dans cette lettre, le gouvernement lui-même rend pleine justice à l'éditeur et le félicite de ses efforts patriotiques.

Pendant la durée de la guerre, la circulation du *Herald* fut plus que doublée. Ses colonnes d'annonces ne désemplissaient pas. Il était l'intermédiaire entre le Nord et le Sud et, sinon le seul, du moins le plus sûr moyen de communication entre les familles séparées, désunies et rangées sous des drapeaux ennemis.

En 1866, M. Bennett s'associa son fils, qui débuta, lui aussi, par un coup de maître. Deux heures après la bataille de Sadowa, le *Herald* en publiait le compte rendu, et M. Bennett fils se faisait expédier, quelques jours plus tard, par son correspondant, le texte du discours du roi de Prusse annonçant la paix avec l'Autriche.

L'employé du bureau télégraphique de Berlin auquel s'adressa le correspondant regardait avec stupéfaction ce monsieur qui lui remettait le discours de l'empereur, avec ordre de le transmettre par le câble. « Mais, monsieur, lui dit-il, vous n'y songez pas, cela coûtera une somme folle, et il me faut compter chaque mot pour vous dire le prix ; j'en ai pour des heures. — N'importe, répondit celui-ci, télégraphiez toujours, nous compterons après, » et il déposait sur le bureau cinquante mille francs. L'employé obéit ; tout compte, fait la dépêche ne revenait qu'à *trente-cinq mille francs*.

En 1868, le *Herald* osa se mesurer avec le *Times* de Londres. Il envoya en Abyssinie M. Stanley, celui-là même qui s'est illustré à la recherche de Livingstone, en qualité de correspondant et à la suite du général Napier, commandant l'expédition anglaise. C'est par lui que l'Angleterre apprit le succès de son armée, et le *Times*, en reproduisant la dépêche de

M. Stanley, s'avoua battu dans cette lutte d'un nouveau genre ; il reconnut loyalement que le courrier expédié par le correspondant du *New-York Herald* avait devancé le sien de quelques heures. Le journal anglais, le *Spectator*, dans son numéro du 7 mars 1868, rend compte des faits et constate la défaite du *Times*.

Le fondateur du *Herald*, James Gordon Bennett, mourut le 1er juin 1872. Il laissait à son fils une fortune de cinquante-cinq millions et un journal parvenu à l'apogée du succès. Peu d'éditeurs ont obtenu un pareil résultat ; aussi M. Bennett restera-t-il dans l'histoire du journalisme américain un homme-type. On disait de lui, à New-York, qu'il était le journalisme incarné. Il sut, en effet, un des premiers, se rendre compte des immenses développements que pouvait et devait prendre la presse, dans un pays où on ne lit guère que des journaux. Il comprit tout le profit que l'on pouvait tirer de l'annonce intelligemment entendue. Libre de toute attache officielle, indifférent à tous les partis politiques qui se disputaient le pouvoir, il ne chercha à s'élever avec aucun, il ne tomba avec aucun non plus. Son ambition était de suivre, non de devancer l'opinion publique. Indifférent aux formules politiques, il attaquait les abus plus que les hommes et, mettant au premier rang des libertés celle de la presse, il répétait souvent le mot de Jefferson : « J'aimerais mieux vivre dans un pays » sans gouvernement, mais où il y aurait des journaux, que » dans un pays où il y aurait un gouvernement et pas de » journaux. »

C. DE VARIGNY.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ANCIENNE FRANCE

Saint Louis et son temps, par M. H. WALLON, de l'Institut, membre de l'Assemblée nationale. 2 vol. in-8°, 1875.

S'il ne manque pas, dans l'histoire de notre ancienne monarchie, de princes dont le nom — plus bruyant — soit demeuré plus populaire, il n'en est pas certainement dont le souvenir soit encore aujourd'hui plus pur que celui de saint Louis. Tandis, en effet, que les découvertes de la critique et de l'érudition modernes, atteignant au défaut tant d'autres réputations fameuses, ébranlaient tant d'admirations convenues ; elles ne faisaient au contraire que dégager plus pleinement du demi-jour de la légende pieuse cette naïve et fière figure de roi. Notre scepticisme contemporain sourira des soixante-cinq miracles, « approuvez par l'eglise de Rome qui s'accomplirent au tombel saint Loys », du moins il ne niera pas que vivant, le prince ait donné au trône un tel modèle des vertus chrétiennes et royales, qu'on n'en avait pas vu, qu'on n'en reverra pas de semblable.

C'est aussi l'avis de son dernier historien, M. Wallon, qui, sans négliger les travaux de ses prédécesseurs, a voulu toutefois, dans les deux volumes qu'il vient de publier sur saint Louis et son temps, laisser surtout la parole aux textes, et dont l'œuvre, dans certaines de ses parties, peut être désormais considérée comme définitive. Je dis dans certaines de ses parties seulement, car il faut bien dire que M. Wallon parfois raconte sur le même ton que pouvait faire le confesseur de la reine Marguerite, et que de loin en loin il cède peut-être complaisamment à l'émotion tendre de son sujet. Ainsi quand il écrit, parlant d'une grave maladie de saint Louis, « que les larmes de sa mère et les prières de tout son peuple obtinrent du ciel la prolongation d'une vie en laquelle reposaient tant d'espérances », on ne saurait se tenir de remarquer que le temps est passé désormais où l'histoire essayait d'expliquer les desseins et de pénétrer les voies de la Providence. C'est que nous n'admirons plus guère en saint Louis ce qu'y admirait surtout le moyen âge. Telle de ses actions pieuses, telle des mortifications bizarres et des humiliations qu'il s'imposait, comme de manger les restes des pauvres qu'il servait lui-même, nous émeuvent moins qu'elles ne nous surprennent. Cette ardeur de dévotion, *incendium devotionis*, et cet intraduisible *suspendium contemplationis*, dont parle un biographe anonyme, nous laissent insensibles. Aussi bien ne faudrait-il pas croire que les contemporains eux-mêmes du saint roi fussent aveugles à ce qu'il y avait d'outré dans les élans d'une piété qu'on peut bien dire monacale, puisqu'elle faillit le jeter dans un cloître. Une voix plus aigre venait quelquefois troubler l'harmonie du pieux concert. M. Wallon raconte qu'un jour, sur les degrés du palais, comme le roi descendait de tenir séance au parlement, une femme l'apostropha en ces termes : « Fi ! fi ! devrais-tu être roi de France ? Mieux vaudrait qu'un autre le fût, car tu n'es que de la troupe des frères mineurs et frères prêcheurs. C'est grand dommage que tu es roi, et c'est grand merveille que tu ne sois bouté hors du royaume. » Elle traduisait certainement un côté de l'opinion populaire, et longtemps avant La Bruyère cette bonne femme voulait du sérieux dans son souverain.

Loin de nous toutefois la pensée qu'on eût dû laisser dans l'ombre ce côté de l'homme et du roi. Mais peut-être ici Joinville suffirait-il aux exigences de la vérité historique (1). D'ailleurs, dans quelque excès, étrange pour nous, qu'ait pu donner la dévotion de saint Louis, il est certain que l'exercice des vertus chrétiennes ne saurait passer chez lui pour le signe d'une âme faible ou timorée. Bien au contraire : non-seulement nous ne voyons pas que ces vertus aient nui jamais chez saint Louis à la pratique des vertus royales, mais encore on doit dire qu'elles ont dirigé, fortifié cette pratique elle-même. Si nous nous reportons à l'époque où saint Louis monta sur le trône, à ce temps, comme M. Wallon le caractérise d'un trait, « où les institutions du moyen âge acquirent le plus d'éclat et cependant où l'on voit poindre, du milieu même de leur triomphe, l'esprit nouveau qui va les transformer », nous ne pouvons méconnaître que la vertu parfaite et le désintéressement du prince, en entourant la royauté d'un respect inconnu jusqu'alors, aient contribué singulièrement à consolider, entre Philippe-Auguste et Philippe le Bel, ce grand ouvrage de l'unification nationale que le premier avait entrepris plutôt sous la nécessité des circonstances que d'après un plan déterminé, et que l'on sait par quels moyens violents et détestés le second devait presque achever. Ce n'était pas trop d'un saint pour consacrer par le respect cette institution royale dont les barons commençaient à sentir le danger pour leur indépendance : mais surtout ce

(1) Voyez dans la *Revue des cours littéraires*, troisième année, page 202 (n° du 17 février 1866), une conférence de M. J.-J. Weiss sur *le roi saint Louis et le sire de Joinville*.

n'était pas trop d'un saint pour revendiquer, aussi fermement que saint Louis osa le faire, et sans encourir les foudres toutes puissantes alors de l'excommunication, les droits du temporel contre les prétentions du spirituel. Je ne fais point allusion ici à la pragmatique sanction ; après le résumé très-bref mais très-net que M. Wallon nous donne des discussions relatives à son authenticité, je ne crois pas qu'on doive continuer d'y voir l'œuvre de saint Louis. Indépendamment, en effet, des raisons intrinsèques, on s'expliquerait difficilement que d'une telle pièce, quelques années plus tard, Philippe le Bel n'eût pas songé seulement à se servir dans sa querelle contre le pape même qui venait de canoniser saint Louis. Mais il s'agit de faits acquis définitivement à l'histoire et, pour n'en citer qu'un seul, de l'indépendance aussi ferme que respectueuse que le roi sut garder en face de la papauté dans la grande lutte qui remplit le XIIIe siècle entre les ordres mendiants et l'Université de Paris. Et l'histoire lui en doit d'autant plus de reconnaissance que comme homme privé, loin de cacher la sympathie que lui inspirait le clergé régulier, il aimait à entendre dire que ses mœurs à lui étaient *non solum regales, sed regulares*, et lui-même à répéter « qu'il voudrait pouvoir faire de sa personne deux parts dont il eût donné l'une aux frères mineurs et l'autre aux frères prêcheurs ». On sait qu'il ne dépendit pas de lui que deux de ses fils et l'aînée de ses filles entrassent en religion. Une fois cependant, il semblerait que la scrupuleuse dévotion de saint Louis l'ait entraîné trop loin, quand, par un respect exagéré peut-être des dernières volontés de son père, il mit ses frères en possession de leur part de l'héritage royal et ne détruisit ainsi d'une main la féodalité des barons que pour jeter de l'autre en quelque sorte les fondements de la féodalité des princes apanagistes. Passons sur les croisades : nous savons aujourd'hui qu'il n'est rien de plus faux que d'en parler sur le ton du XVIIIe siècle, comme d'une œuvre de superstition pure :

Tantum religio potuit suadere malorum !

Elles ont leur ample justification dans cette nécessité tout historique qui poussa l'un contre l'autre au moyen âge l'Occident chrétien et l'Orient musulman. Il serait en vérité tout aussi raisonnable de reprocher à Charles-Martel d'avoir livré bataille dans les plaines de Poitiers.

Le premier volume de M. Wallon n'était encore que le récit des événements du règne dans leur succession chronologique jusqu'en 1254 ; le second, peut-être plus intéressant, va nous résumer à grands traits les principales réformes entreprises par saint Louis durant les années heureuses qui se déroulent paisiblement jusqu'en 1270. Comme on sait, il en est de considérables et sur lesquelles il valait d'autant plus la peine d'insister qu'en faisant honneur à Philippe le Bel de les avoir complétées, on ne rend pas toujours sa juste part à l'initiative de l'aïeul. Séparation nettement tracée du droit de l'Église et du droit de l'État, — suppression des guerres privées, — abolition du servage dans le domaine royal, — organisation des municipalités, — institution sur ses vraies bases de la prévôté de Paris, — apurement de la comptabilité, — ce sont là choses que saint Louis n'a pas poussées jusqu'à leur perfection sans doute, mais qu'on ne peut oublier qu'il a toutes commencées dans le même esprit de justice et de charité. Quelques lois très-dures contre les juifs et contre les blasphémateurs portent seules les marques d'une intolérance dont il faut dire bien vite qu'elle est plus l'erreur du siècle que du roi. Mais il est une réforme plus importante peut-être à elle seule que toutes les autres, sinon dans l'histoire de la législation de saint Louis, du moins dans son rapport avec la suite entière de notre histoire nationale : je veux dire la réforme de l'organisation judiciaire, — la suppression du duel judiciaire, — l'établissement du parlement à demeure, — l'institution de l'appel au roi, — la réserve des cas royaux, — et surtout l'introduction des légistes dans le parlement, non pas, comme l'a raconté Saint-Simon, pour s'y asseoir sur les escabeaux et souffler leur sentence aux barons, mais pour y siéger à côté d'eux, au même titre. Ce ne serait pas assez, en effet, que d'y voir une revendication, de jour en jour plus ferme, du droit contre la force ; c'est encore la renaissance du droit romain, c'est surtout l'entrée du tiers État aux affaires. Aux aspirations de la royauté féodale vers la monarchie absolue, le droit romain va fournir la formule qui leur manquait : « Si veut le roi, si veut la loi, » et qu'elles n'eussent vraisemblablement jamais retrouvée dans le souvenir des institutions germaniques. Aux luttes du prince contre les résistances de la noblesse et les prétentions envahissantes du clergé, le tiers État va prêter l'appui de ses sourdes rancunes lentement amassées. Vous pouvez suivre pas à pas dans l'histoire, de saint Louis jusqu'à Louis XIV, le développement parallèle de la royauté vers l'absolutisme ; du tiers État vers l'indépendance que tôt ou tard donnent nécessairement la pratique des affaires, la possession de la richesse, le progrès des lumières.

Trente ans à peine après saint Louis, c'est le même conseiller de Philippe le Bel qui dira « que si de pauvres gens, dominés par la crainte des prélats et des officiaux, reculent devant des procès dispendieux et pénibles, c'est au roi de demeurer le défenseur intrépide de ses sujets », — et dont la pensée s'achèvera par les termes énergiques : — « Si le duc de Lorraine était assez présomptueux pour oser résister au roi, il faudrait donner cours à la sentence de l'Écriture : Celui qui n'obéira pas au prince, mourra. » Et le programme ainsi défini, dicté peut-être plus encore par la force des choses que par un calcul raisonné de l'avenir, peuple et prince l'observeront jusqu'au jour où, sur les ruines de ce qui fut la noblesse et le clergé français, le tiers État et la royauté se retrouveront seuls, en face l'un de l'autre. C'est une lutte nouvelle qui commence alors, et qui ne peut qu'aboutir à quelque terrible catastrophe, car comment celle-ci renoncerait-elle au fruit de son pénible labeur ? mais comment celui-là, qui seul soutient l'État, ne demanderait-il pas compte de l'emploi qu'on fait de son argent et de son sang ? Supprimez par la pensée cette longue alliance du tiers État et de la royauté, vous avez l'histoire d'Angleterre ou l'histoire d'Allemagne, vous avez supprimé l'histoire de France. Il est donc permis de dire que dans la suite du moyen âge on découvrirait malaisément un fait de plus grande importance et qui marquât notre histoire nationale d'un caractère plus profond d'unité. Sans doute il en a été de cette réforme, en apparence purement judiciaire, comme de toutes les grandes choses, dont ceux-mêmes qui les accomplissent n'étant en quelque sorte que les instruments, ne sauraient apercevoir les conséquences extrêmes. Qu'importe ? N'est-ce donc qu'en histoire que l'homme ignore d'où il vient et où il retourne ? Et pour en revenir à saint Louis, l'inspiration de son équité naturelle, ce jour-là, l'a poussé dans les vraies voies de l'avenir. C'est pourquoi nous aurions

désiré que M. Wallon appuyât plus fort sur ce côté du règne.

Il en est du moins un autre, — et qui n'est pas la partie la moins intéressante du livre, — qu'on ne pourra pas l'accuser de n'avoir pas fait ressortir en pleine lumière. Le large tableau qu'il a tracé de l'état des sciences, des lettres et des arts au XIIIe siècle, est plein de détails curieux sur un temps que nous ne craindrons pas d'appeler l'âge d'or de la féodalité. N'est-ce pas l'époque, en effet, des grands docteurs de la scolastique, saint Bonaventure et saint Thomas; l'époque où, si la veine épique du siècle précédent, germanique peut-être autant que française, tarit, l'esprit gaulois prend carrière dans le roman de *Renart* ou dans le *Roman de la Rose*; où la prose apparaît dans Villehardoin et Joinville; l'époque enfin où l'art gothique atteint son plein épanouissement?

Sur tous les points du territoire, et, peut-être vaut-il la peine de le remarquer, sous l'influence directe de saint Louis, les cathédrales s'élèvent: c'est Notre-Dame de Paris qu'on achève, Chartres qu'on rebâtit, Reims, Bourges, Amiens, Beauvais qui sortent de terre; le moyen âge a trouvé l'expression de son idéal, qu'il porte en quelques années jusqu'à ce point de perfection au delà duquel il n'y a plus qu'à déchoir. La statuaire, la sculpture d'ornement, la peinture monumentale, la peinture sur verre se dégagent de la convention hiératique et s'efforcent à l'envi d'incarner l'expression, cet unique souci d'un art qui naît ou déjà touche à sa décadence, sous les traits de la beauté, toutes d'ailleurs docilement soumises à la loi de l'ensemble décoratif dont la majesté rehausse chaque détail comme d'une beauté nouvelle. « C'était, dit un juge compétent que cite M. Wallon, c'était une sorte de chœur dans lequel chacun s'évertuait, non pas à crier plus fort ou sur un autre ton que son voisin, mais à produire un ensemble harmonieux et complet. » Il est temps enfin que nous apprenions en France à connaître nos vraies richesses, et sous ce rapport l'étude des monuments de l'art du moyen âge n'est pas moins intéressante ni moins profitable que l'étude du vieux français. Nous avons le droit d'être fiers de cette architecture qui est nôtre, qui naquit, qui grandit au cœur même de la patrie, « l'architecture du domaine royal », comme l'appelle encore quelque part M. Viollet-le-Duc, « l'ouvrage français par excellence », *opus francigenum*, comme on l'appelait autrefois dans cette même Allemagne où quelques-uns regimbent encore à l'aveu... Et nous pouvons nous souvenir avec un légitime orgueil qu'à cette même époque nos sculpteurs et nos peintres s'étaient émancipés déjà de la tradition byzantine qui pesait encore sur l'Italie. C'est là, dans l'histoire de ces siècles longtemps et si injustement dédaignés, qu'à peine aujourd'hui l'érudition tire de la poussière de l'oubli, que nous retrouverons nos vrais titres de noblesse, et de quoi revendiquer l'originalité du génie français. Souhaitons seulement que de loin en loin des livres tels que celui de M. Wallon, mettant laborieusement à la portée de tous les résultats de l'érudition, viennent nous le rappeler. Puisqu'il n'est pas permis à tous d'aborder de première main la critique ni la lecture des textes, on ne saurait trop remercier ceux qui, modestement, se contentent de déblayer la voie, surtout quand ils donnent au plus incrédule toute facilité, sans fatigue ni risque d'erreur, de remonter jusqu'aux meilleures sources et d'y vérifier de ses yeux l'exactitude et l'impartialité de l'historien.

F. Brunetière.

CAUSERIE LITTERAIRE

Voici un livre nouveau, un roman historique, *l'Aventure d'une âme en peine* (1), par M. Gilbert-Augustin Thierry, qui va soulever une tempête de colères. C'est l'œuvre d'un chercheur consciencieux qui a vécu plusieurs années dans la vieille société de la fin du XVIe siècle, et qui effraye nos yeux et nos oreilles de ce que ses yeux ont vu, ses oreilles entendu; c'est l'œuvre d'un poëte qui ressuscite le passé et l'anime d'une vie si intense, lui donne un si puissant relief, qu'il semble que ses personnages vont se détacher de la toile, et qu'on éprouve une émotion voisine de l'effroi. C'est de l'histoire et c'est une épopée.

Pourquoi une épopée, dira-t-on, et non simplement de l'histoire? Peut-être le nom que porte l'auteur faisait-il pour lui de la tâche de l'historien un fardeau redoutable; peut-être aussi sa vive et puissante imagination avait-elle besoin d'un cadre moins sévère. Faut-il regretter d'ailleurs de voir renaître le roman historique? Il semblait mort à tout jamais depuis Alfred de Vigny, car personne, j'imagine, même parmi les abonnés des cabinets de lecture, ne songe à donner le nom de romans historiques aux fantaisies d'Alexandre Dumas. Le dirai-je même? le pinceau d'Alfred de Vigny avait eu le tort de s'attaquer à un modèle de si haute taille, de physionomie si accentuée, apparaissant en si pleine lumière au premier plan de l'histoire, qu'on pouvait se demander s'il ne perdait pas à être transporté dans l'épopée. Peut-être était-il inévitable que le roman, dans de telles conditions, fût au-dessous de l'histoire. Depuis, il avait été constamment et au-dessous et à côté. Les romantiques, dont c'était la prétention de présenter, soit dans le roman, soit dans le drame, l'image exacte du passé, avaient été — et je parle des maîtres — singulièrement infidèles. Ils avaient donné le costume, la cape, l'épée, le plumet, les accessoires: mais sous ces étoffes ou ces armures du vieux temps battaient des cœurs animés de nos sentiments, de nos passions à nous. Après avoir raillé le Pyrrhus à la Louis XIV de Racine, ils commettaient, sans en avoir conscience, le même genre d'anachronisme. Claude Frollo, Triboulet, Didier, avaient des scrupules, des remords, des délicatesses de conscience, qui eussent bien étonné leurs contemporains revenant sur la terre. Le poëte nous présentait, sous le costume d'autrefois, l'homme d'aujourd'hui.

C'est le contraire qu'a tenté M. Thierry. Il veut nous mettre face à face avec l'homme d'autrefois. Si cet homme nous inspire de l'horreur ou de l'effroi, M. Thierry ne s'en désolera aucunement, car il n'est pas de ceux qui chantent les vertus du bon vieux temps: cependant il se préoccupe bien moins de faire à l'égard du passé œuvre de justicier qu'œuvre d'historien scrupuleux et de peintre exact. Il a la curiosité passionnée du vrai. Chaque siècle a, selon lui, son idéal, ses enthousiasmes, ses vertus ou ce qu'il appelle ses vertus; il suffit de le voir tel qu'il a été. M. Jouffroy, parlant quelque part des transformations qu'a subies notre globe, se demande si, dans son état actuel, il ne serait pas une nouvelle ébau-

(1) *l'Aventure d'une âme en peine*, par Gilbert-Augustin Thierry. Paris, 1875. Didier et Cie.

che, succédant à d'autres ébauches successivement brisées, et destinée, elle aussi, à être brisée à son tour. Il semble que M. Thierry considère de même le monde moral. L'historien fait alors comme le naturaliste qui ne s'écrie pas : Qu'ils étaient laids ces mastodontes ! mais qui dit : Voilà quels étaient les mastodontes.

Heureusement, dans l'historien qui se flatte de demeurer impassible, il y a un poëte ; et le poëte, qu'il le veuille ou non, laisse échapper plus d'une fois le cri de sa conscience. Ainsi nous avons à la fois le plaisir de la curiosité satisfaite en voyant le tableau exact de temps sombres et sinistres, et le soulagement de constater que çà et là l'indignation ou le dégoût a imprimé je ne sais quelle rigueur vengeresse au pinceau irrité de l'artiste.

Le roman ou l'épopée de M. Thierry ne nous représente pas, on le conçoit, la société entière à la fin du XVIe siècle : il voulait faire un tableau et non un panorama. Il a donc choisi dans cette époque ce qui en était l'expression la plus significative en même temps que la plus haute : la magistrature et le clergé. Pour savoir ce qu'était la vieille France, il s'est demandé ce qu'étaient ses magistrats et ses prêtres, sa loi et son Dieu. Voilà l'œuvre de l'historien. Puis le poëte a cherché un cadre, une action. Ce qu'il cherchait, il l'a trouvé dans les registres du Parlement de Paris. En parcourant les procès-verbaux du jugement de Jean Châtel, cet « abandonné » dont le couteau « s'abattit sur la face d'un roi de France », il lut ceci :

« Interrogé... a répondu le dict Chastel qu'ayant opinion » d'estre oublié de Dieu, et estant asseuré d'estre damné » comme l'Antéchrist, il vouloit de deux maux éviter le pire... » Interrogé si se mettant en ce désespoir il pensoit estre » damné ou sauver son âme par ce meschant acte, a dict que » cest acte estant faict par lui serviroit à la diminution de » ses peines... »

Châtel, en effet, craignait, en punition d'un amour incestueux, le dixième degré de l'enfer; on lui persuada qu'en tuant le roi, il aurait droit à un degré plus supportable ; il le crut. Cette démence d'un homme, — démence d'un peuple et d'un siècle, — a fourni au poëte l'idée générale de son épopée. Le merveilleux se présentait de lui-même, merveilleux lugubre qui convient à ces sombres époques : apparitions, évocations, possession du démon, exorcismes, sortiléges. Et ce merveilleux, le peuple n'était pas seul à y croire alors; le clergé, la magistrature y croyaient également. Ainsi un village entier de huguenots passait par l'estrapade parce que ces infortunés avaient obtenu du Malin la faculte de se transformer en tonnerre, en pluie et en grêle. Ces démoniaques avaient pris la figure d'une trombe immense pour assaillir le château de leur propre seigneur. Après avoir ébranlé la toiture, dispersé les tuiles, les suppôts de Satan avaient au petit jour repris leurs faces humaines et s'étaient hypocritement rendus à leur besogne journalière, qui à son champ, qui à sa vigne. Mais le seigneur n'avait pas été dupe de la trombe, ni Messieurs de la justice non plus, et l'estrapade avait joué, et les paysans avaient avoué, et le bûcher avait été allumé.

J'ai rappelé ce fait — et il y en a cent autres semblables — avec intention, car il est bon de s'être un peu familiarisé avec ces idées de sorcellerie et ces influences démoniaques avant de pénétrer dans ce monde infernal, empesté d'émanations de soufre, où va nous introduire M. Thierry. C'est ainsi que Virgile nous prépare à pénétrer dans les enfers en nous conduisant d'abord à l'antre de la sibylle, près des bords de l'Averne aux exhalaisons méphitiques. Peut-être même M. Thierry ne se préoccupe-t-il pas assez de la transition quand il nous transporte d'abord dans le Paris élégant d'alors. Son héros, Actéon de Martincourt, nous est présenté comme un galant prélat, aimant les belles, aimé des belles, favorisé des sourires d'une pénitente de grande qualité, *la belle pénitente*, comme on l'appelait, la princesse de Condé. Il est vrai que ce succès éveille la jalousie de Monsieur d'Anjou, frère du roi. Le prélat trop aimable est relégué à Langres avec le titre de grand-vicaire archidiacre de l'évêché. Dans cet exil, où il attend vainement la crosse et la mitre, les tourments de l'ambition déçue et le besoin inassouvi de parvenir agitent son âme inquiète. Il se souvient alors qu'il n'est pas seulement le seigneur de Martincourt, et que sa famille porte encore un autre nom, un nom terrible et plein de menaces, le nom de *le Mauldict*. Il appartient à une race marquée d'un stigmate terrible. Une étrange fatalité pèse sur elle et la poursuit à travers les siècles. Un de ses ancêtres a enlevé une religieuse et l'a vouée à Satan. Depuis lors, la damnée d'enfer s'est vengée successivement sur tous les Martincourt ; tous ont péri de mort violente. Un signe effrayant, *la griffe de la martinette*, est incrusté profondément sur son épaule, et ce signe, c'est l'empreinte de Satan lui-même, qui a d'avance marqué sa victime. Remords d'un passé qui n'est pas pur, craintes de l'avenir, tout contribue donc à troubler cette âme inquiète. *Timor maleficus*. Il est hanté par de sombres visions, et veut s'en délivrer à tout prix. Pour écarter ces terreurs qui l'obsèdent, il a employé vainement tous les moyens : jeûnes, veilles, macérations, prières, tout a été inutile.

Comme les victimes de la fatalité antique, ce qu'il fait pour s'éloigner du terme fatal ne sert qu'à l'en rapprocher. — C'est ainsi que, pour attirer la grâce protectrice de Dieu, il a fait flageller jusqu'au sang un prêtre qui a manqué au vœu de chasteté et a commis le crime bien plus grave d'en appeler à Messieurs du Parlement contre la sentence épiscopale : ce prêtre bondit sous le dernier coup de fouet, saute à la gorge de l'archidiacre et, déchirant le haut de sa robe, met à nu le signe terrible. — C'est ainsi qu'il l'ensevelit vivant dans un cachot qui doit être sa tombe ; la victime — Jacques Le Lion — brisera la pierre sépulcrale et se dressera devant lui le couteau à la main. — C'est ainsi qu'il se traîne seul, la nuit, dans l'ombre du sanctuaire, pour célébrer la messe noire, pour interroger les trois mages dont les trois crânes sont à la cathédrale de Langres non moins qu'à celle de Cologne, et forcer les livres saints à répondre ; les livres saints lui répondront : « Retirez-vous de moi, maudit, et allez au feu éternel ! » Et Amos le prophète lui dit : « A quoi bon t'enfuir devant le lion si tu dois sucer le venin de l'aspic et être mordu par la vipère ? » Et une main mystérieuse frappe sur son épaule, et, se retournant, il aperçoit la damnée d'enfer, et il roule sur le pavé du chœur ; l'aube naissante le trouvera inanimé sur les dalles sacrées.

Qui le relève ? Comment la profanation des trois mages, la messe sacrilége, demeurent-elles un secret pour la ville et le clergé de Langres, l'auteur ne nous le dit pas. Brusquement, il nous transporte en l'année 1610. Il y a là un creux, comme on dit au théâtre : mais au lieu de chicaner sur ce vide, j'aime mieux signaler et louer comme elles le méritent trois scènes bien remarquables : celle de la messe noire, dont l'effet

est saisissant ; celle qui a pour titre : *Ex informatâ conscientiâ* : c'est l'entrevue entre l'archidiacre et Le Lion ; enfin, la scène *pia detractio*, où l'ancien amant de *la belle pénitente* parcourt toutes les lettres dénonciatrices qui accusent Le Lion, toutes écrites par des prêtres, la plus terrible par le propre vicaire du malheureux curé. En ce temps-là, la délation était un saint devoir. *Homo homini lupus*, dit le proverbe ; on eût pu dire — en ce temps-là : — *Sacerdos sacerdoti lupissimus.*

Nous voici en 1610. L'archidiacre a renoncé à l'espoir de la robe écarlate ; il a pris l'habit de jésuite ; mais, sous cet habit, il est en proie aux mêmes terreurs, il n'a qu'une pensée : échapper à la morsure de la vipère et au venin de l'aspic. Dernier rejeton de la famille Martincourt, il sait qu'il n'existe plus qu'un dernier rejeton de la lignée maudite acharnée contre sa race. C'est lui, sans doute, ce jeune Pierre Maréchal, qui est la vipère et l'aspic. L'écrasera-t-il du talon pour se préserver ? Non, il est moins dangereux de le faire périr sous le glaive séculier. Il circonvient donc cette âme troublée par d'étranges remords ; il lui persuade, sans prononcer un mot qui le compromette, en feignant même de le dissuader, que le double châtiment réservé dans l'enfer à son amour incestueux, et infligé dès maintenant à la morte qu'il pleure, sera commué pour tous deux s'il frappe d'une main sûre et en pleine poitrine le roi, le monstre ennemi de l'Église, le *vilain Hérode*. Rien de plus saisissant que la peinture de ces singulières visions qui troublent et altèrent le cerveau halluciné de son infortunée victime. Il entend la morte qui l'appelle, il sent le frôlement de ses cheveux blonds sur sa joue frissonnante, il voit là-bas, après qu'il aura expié son régicide en Grève, les amours éternelles et les embrassements sans fin. Elle lui tend le fer qui doit les rapprocher l'un de l'autre. En attendant ce bonheur suprême, il peut du moins dès maintenant, quand, raillé de ses défaillances, il a promis de frapper, il peut reposer son front sur les genoux de son invisible amante : *Amor malepeus.*

Il va donc se mettre en route pour Paris, où il délivrera l'Église du *vilain Hérode* ; on l'arrête sur une double dénonciation. Dénoncé par le P. Martincourt, il l'a été aussi par une rivale de la morte, qu'il avait délaissée pour qu'aucune créature humaine ne se plaçât entre la vision aimée et lui. Cette femme qui se venge est la fille de Le Lion. Recueillie et élevée par les soins du prêtre qui a jeté son père vivant dans une tombe, elle a aimé avec emportement Pierre Maréchal ; une fois abandonnée, elle s'est jetée dans le vice et la vie de théâtre : Dieudonnée est devenue en comédie la Nina Hermosa. C'est une occasion pour le poëte d'esquisser la vie des comédiens d'alors et de jeter quelques teintes moins lugubres sur sa toile sombre. Je néglige ces épisodes pour ce qui est le fond même, et laisse la comédie pour le tribunal.

L'accusé y comparaît, le corps brisé par les chevalets, les tenailles, les brodequins, les cordes du bourreau. Le poëte aurait pu succomber à la tentation de décrire longuement ces scènes de torture ; il nous en a épargné autant que possible l'horreur, et il faut l'en féliciter. Ce qui nous intéresse bien autrement, c'est la peinture des sentiments. Ce qui me touche plus que le spectacle de la douleur physique, c'est le beau mouvement de Pierre Maréchal suppliant Nina Hermosa, qui sait et qui va dire que le vrai coupable c'est le P. Martincourt, d'épargner le prêtre qui l'a recueillie pauvre et seule sur la terre ; c'est l'étrange éloquence de sa parole enfiévrée, qui traduit avec un emportement farouche, et parfois avec une singulière tendresse d'accent, l'esprit de *démagogie chrétienne* qui animait à la fin du XVIe siècle l'enseignement des jésuites et fit condamner au feu par le parlement un certain nombre de leurs livres. Ce qui m'intéresse surtout, c'est la curieuse analyse des inquiétudes secrètes du P. Martincourt. Il a une conscience après tout, qui lui crie que son acte est un crime infâme, et il a besoin de se rassurer. Le régicide médité, il ne l'a pas simplement connu par la confession, mais aussi par maintes confidences. Ce n'était pas au prêtre que parlait alors Pierre Maréchal, c'était à l'homme. Et cependant, quand le prêtre ou l'homme a dénoncé, que faisait-il ? Il livrait à la torture et au supplice l'ennemi de sa race, le fantôme de ses nuits, le frisson de sa chair. Il livrait l'aspic venimeux dont la morsure devait empoisonner son sang, l'aspic prédit par les livres saints. Cas de légitime défense. Il ne tuait pas, il se préservait. Il servait en même temps la Société, car la mort de cet homme ainsi dénoncé, fût-il innocent, devait profiter à la république sainte. Et il cherche dans ses souvenirs les textes rassurants, et il feuillette d'une main fiévreuse les livres de la Société. Mais en vain il cherche et il trouve, sa conscience parle plus haut que tous les casuistes ensemble. Il est déjà puni par le remords.

Cependant, Nina Hermosa l'a dénoncé. Le voilà, cette fois, comparaissant comme accusé. Pierre Maréchal a encore assez de vie pour parler ; parlera-t-il ? Un étrange sommeil accable l'amant de la morte, sommeil qui le rend insensible. Les magistrats appellent le bourreau pour le réveiller : flamme, fer rouge, pointes d'acier, rien ne peut secouer cette torpeur. Ils appellent les exorcistes ; tous leurs efforts demeurent vains. Alors, une scène étrange. Le P. Martincourt ordonne à ce moribond, presque un cadavre, de se lever et de parler : le cadavre parle et s'accuse lui-même. Confondu de ce pouvoir surnaturel du Père et croyant à un miracle, le tribunal s'incline devant ce saint qui opère de tels prodiges. Il sort la tête haute ; mais, dans l'ombre, un homme le suit : c'est Le Lion qui depuis quelque temps a brisé son sépulcre. Il fait partie d'une horde de bandits qui l'ont surnommé la *Vipère* et l'*Aspic*. En entendant ces noms, le Père sent que sa dernière heure est venue et se résigne à mourir sans même lutter. Pendant ce temps, la comédienne a pénétré dans le cachot de Pierre Maréchal ; elle lui apporte, avec un poison sûr, une mort douce et calme et prend la moitié du poison.

Cette sèche analyse est nécessairement bien incomplète. J'ai laissé dans l'ombre les personnage secondaires ; j'ai négligé les épisodes destinés à jeter quelque variété dans ce poëme sombre ; j'ai à peine indiqué le rôle des magistrats qu'on a pu voir cependant dominés, eux aussi, par la croyance aux sortiléges, aux maléfices, appelant à leur aide les tourmenteurs et les exorcistes. J'ai cherché, du moins, à marquer les traits les plus saillants des deux grandes figures qui tiennent le premier plan. Ici la terreur religieuse, là l'exaltation, la sensibilité fiévreuse, la rêverie, l'extase, l'amour mystique dont le langage se rapproche toujours si étrangement de l'amour charnel. Ces deux sentiments n'appartiennent pas exclusivement au XVIe siècle ; on pourrait les suivre à travers les deux siècles suivants ; on les rencontrerait encore dans le nôtre. Mais combien ne se sont-ils pas modifiés ? De passions terribles, ils sont devenus d'assez inoffensives tendances. Ils ne trouvent pas dans les lois, dans les mœurs, dans les croyances, dans les préjugés, dans l'organisation sociale, les encouragements et les armes que leur

donnait l'ancienne société. Ils ont perdu, en grande partie au moins, le pouvoir de nuire. Quand l'homme d'aujourd'hui voit en face de lui l'homme d'autrefois, il ne regrette nullement d'être né dans un siècle de libre examen et de tolérance.

J'ai dit que cette épopée en prose soulèverait une tempête de colères. En effet, on accusera le poëte d'avoir outragé la religion sous prétexte de peindre les étranges passions, les effrayantes erreurs d'un autre âge. Et cependant n'a-t-il pas marqué nettement le point où s'arrête sa pensée dans une des plus belles scènes? Dieudonnée est amenée, par le désir de se procurer le poison libérateur, dans une assemblée nocturne de juifs. Elle les trouve insultant et flagellant un crucifix. Ils veulent qu'elle s'arme, elle aussi, du fouet plombé et frappe le bois insensible. Elle s'y refuse. « Non, dit-elle, je n'outragerai pas pas celui qui eut pitié de la Madeleine parce qu'elle avait souffert, et qui l'abrita sous son pardon. » Et, se penchant sur le crucifix profané, elle pose ses lèvres sur les pieds du Christ. Ce qu'on pourrait lui reprocher justement, ce serait de n'avoir pas opposé à ces types de chrétiens fanatiques, égarés, haletants, une figure plus douce et plus calme. Ne pouvait-il introduire dans cette sombre action quelque humble prêtre exerçant d'un cœur droit son ministère? A ne considérer que la question d'art, le poëme eût gagné à nous offrir en quelque sorte un repos pour l'esprit et pour les yeux.

Si j'ajoute qu'il y a, dans la première partie surtout, une certaine tension de style, un trop sensible effort d'archaïsme, j'aurai fait aux réserves toute la part qu'il est juste de faire. Quand l'auteur arrive aux scènes dramatiques, le style, plus naturel, plus dégagé, prend un essor singulier: il a en quelque sorte de la flamme et des ailes. C'est, en somme, une œuvre remarquable dont le retentissement sera considérable. Le roman historique vient de renaître.

MAXIME GAUCHER.

ACADÉMIE FRANÇAISE

Réception de M. Alexandre Dumas fils

L'Académie française nous a hier conviés à une séance digne d'elle et digne de sa renommée.

Il y a toujours foule à ces sortes de solennités littéraires. Même celles où la littérature a le moins à voir ont l'heureuse fortune d'attirer le public. Mais on avait rarement vu un tel empressement. A huit heures du matin, les plus intrépides, malgré le froid, assiégeaient les portes du palais Mazarin. L'Institut au complet, la Comédie française, journalistes, artistes, auteurs dramatiques, hommes et femmes du monde : tout Paris s'était donné rendez-vous et se pressait dans l'étroite enceinte. Jamais peut-être, depuis la réception de Lacordaire, la curiosité publique n'avait été aussi vivement excitée. J'ai hâte d'ajouter qu'elle n'a pas été déçue. La réception de M. Alexandre Dumas a eu un véritable succès.

Les amis du récipiendaire n'étaient pas sans avoir quelques appréhensions. On peut avoir écrit la *Dame aux camélias*, *Diane de Lys* et le *Demi-monde*, et n'être qu'un méchant orateur. N'était-il pas d'ailleurs à craindre que celui qu'on a appelé le premier des « boulevardiers » se trouvât singulièrement mal à l'aise dans son habit à palmes vertes, qu'il fût roide, guindé, et que, dans l'étonnement de sa nouvelle position, il oubliât ses qualités primesautières? N'avait-on pas vu les esprits les plus délicats et les plus charmants échouer à cette funeste épreuve; et ne devait-on pas redouter pour M. Dumas le sort de quelques-uns de ses plus illustres collègues? Ces appréhensions n'étaient pas justifiées; elles se sont dissipées dès les premiers mots de l'orateur. M. Dumas a trouvé le moyen d'échapper au péril : il a consenti à rester lui-même. Il n'a voulu être que ce qu'il est, c'est-à-dire le plus spirituel, le plus mordant, le plus sensé en dépit de ses paradoxes, et le plus bonhomme en dépit des apparences, de tous les écrivains dramatiques de ce temps-ci. Il a réussi.

Les délicats diront sans doute que son discours est mal fait, qu'il y a des hors-d'œuvre, que sa digression sur Corneille et sur Richelieu est malheureuse, qu'il prête au cardinal des idées saugrenues, et qu'il met dans sa bouche un langage emprunté aux héros des *Trois mousquetaires;* ils ajouteront qu'il y a des négligences, des incorrections, des expressions vulgaires, que le *je* et le *moi* reviennent trop souvent, et que le *moi* est haïssable, à l'Académie surtout. Les délicats diront tout cela, et ils n'auront pas absolument tort. Nous leur répondrons simplement avec M. Dumas : « Le public... a une faiblesse, c'est vrai, il faut bien lui en passer une : il veut absolument que nous l'intéressions. » Or, le public n'a cessé d'être intéressé. Il fallait voir avec quelle attention, sans cesse en éveil, il écoutait! Depuis longtemps il n'avait été à pareille fête. Quels bravos de bon aloi, francs, sonores et retentissants! Ce n'était pas de ces applaudissements discrets auxquels nous étions habitués, qui s'élèvent sur un banc, se propagent sourdement et vont s'éteindre dans les tribunes comme un vague bruit qui se perd dans l'ombre. C'étaient de vrais bravos, des bravos accentués par le rire. Car on a ri! Dieu me pardonne, on a même ri sur les bancs de l'Institut! Les Sciences et les Inscriptions et belles-lettres ont fait une ovation à M. Dumas!... Il faut l'avouer, le sujet en lui-même était amusant; mais il fallait avoir le courage de l'aborder. On vous dira bien que M. Dumas a parlé de M. Lebrun, un poëte très-estimable, et qu'il lui a consacré une partie de son discours; n'en croyez rien. Si le nom de M. Lebrun a été souvent répété, sa personne, en réalité, a été laissée dans l'ombre. Le sujet de M. Dumas, le voici : *Du rôle de la femme dans le théâtre.* « C'est la femme qui mène le monde! » a-t-il dit; et il a essayé de le prouver. « Là où l'historien n'a pas pu comprendre, là où le philosophe n'a pas pu expliquer, nous arrivons avec la femme et nous éclaircissons tout. Quand Rodrigue combat, c'est pour Chimène; quand Oreste assassine, c'est pour Hermione; quand Arnolphe s'arrache les cheveux, c'est pour Agnès; quand Alceste s'exile, c'est pour Célimène; quand Figaro pleure, c'est pour Suzon. » On lira tout le passage, il est réussi; faut-il ajouter avec quel succès il a été accueilli par la partie féminine de l'auditoire? L'intérêt a été singulièrement augmenté lorsque le récipiendaire a répondu à une accusation de M. Lebrun. — Ce que vous dites là, nul ne le conteste, avait dit autrefois ce dernier; mais la mode est venue d'offrir aux applaudissements du public certaines femmes tombées et souillées que la passion épure et relève, et nous ne saurions approuver une semblable mode.— M. Dumas était visé personnellement. Il s'est relevé et a retorqué l'accusation avec une bonne humeur, un bon sens, une verdeur d'esprit qui ont obtenu tous les suffrages. Certes, tout n'était pas absolument neuf (tout, d'ailleurs, n'a-t-il pas été dit? La

Bruyère l'a écrit et M. Dumas le croit); mais cela semblait neuf et les apparences suffisent. On a fait fête à cette partie du discours, où les mots heureux, nettement détachés, abondaient; et ce n'était que justice. M. Dumas a gagné son procès devant le public de l'Académie et, dès aujourd'hui, il peut se regarder comme le plus moral de nos auteurs dramatiques. Il est absous de toutes ses audaces; il est acquitté. Il fera prochainement partie de la commisssion des prix Montyon.

Chose curieuse! il paraît qu'il avait, depuis longtemps déjà, gagné ce procès-là à l'Académie, et que ses nouveaux collègues n'avaient jamais songé à placer à côté de son nom cette épithète « d'immoral écrivain » que certains salons, prudes à l'excès, lui avaient trop libéralement accordée. Savez-vous que M. Dumas a failli obtenir un prix de vertu à l'Académie? Ne vous récriez point! c'est M. d'Haussonville qui l'a assuré, et vous pouvez en croire M. d'Haussonville.

Ce n'est pas, au surplus, la seule surprise que nous ménageait l'honorable directeur de l'Académie. M. d'Haussonville est un historien justement estimé, et les méchantes langues disaient qu'il y a trois mois à peine il n'avait encore rien lu des œuvres de son nouveau collègue. Pure calomnie! Non-seulement il les avait lues, mais il en a encore parlé avec un esprit, un tact, une mesure, un bon goût qu'on ne saurait assez louer. Dieu nous garde de faire des comparaisons! Il nous suffira de dire que M. d'Haussonville, tout académicien qu'il soit, a obtenu un succès égal à celui de M. Dumas. Il a souhaité la bienvenue à son collègue avec une amabilité et une bonne grâce parfaite. « Vous venez, monsieur, de vous accuser d'avoir, pour ouvrir la porte de cette enceinte, usé de sortilége et de magie. Vous semblez croire que vous nous avez, pour ainsi dire, forcé la main en vous plaçant sous le patronage tout-puissant du nom que vous portez et qui vous aurait aidé, comme un bon génie, à triompher de tous les obstacles... Croyez-le bien, le véritable magicien, c'est encore vous. » Je passe les malices, les réticences, les traits heureux, acérés et vifs, sans aigreur toutefois et sans venin, qui portaient sans faire de piqûre, et qui abondent dans cet exorde écrit par un homme du monde et par un homme d'esprit. Le succès n'a pas été moins vif quand M. d'Haussonville a passé en revue les pièces de M. Dumas. Venant à parler du *Demi-monde* : « Vous avez fait là, monsieur, une véritable découverte; non pas, à dire vrai, que cette terre soit restée jusqu'à vous parfaitement inconnue. Avant le jour où vous y avez abordé, elle flottait comme une île mouvante... dont les bords, du reste, n'ont rien d'escarpé. » Ailleurs, en parlant des femmes, pour lesquelles M. Dumas se montre sans pitié après s'être montré, au temps jadis, assez indulgent :

« Tous les moyens, monsieur, vous sont bons pour punir les épouses infidèles. Qu'elles se méfient désormais de ces jolis couteaux à manche de jade qui traînent sur les tables, des pistolets que leurs maris prennent la fâcheuse habitude de porter dans leur poche et de ces fusils de nouvelle invention oubliés dans les coins; qu'elles tremblent à la pensée de cette réserve de canons perfectionnés que vous leur faites apercevoir dans le lointain et qui pourront servir aux exécutions générales. Certes, elles auront le cœur bien hardi, celles qui ne reculeront pas devant ce formidable appareil de moralisation. Concevez cependant leur embarras. Au dernier acte de la pièce d'*Antony*, l'amant qui, je le sais bien, se propose de sauver avant tout l'honneur de la femme qu'il aime, s'écrie en la poignardant : « Elle me résistait, je l'ai assassinée! » De votre côté, dans une brochure qui a fait grand bruit, vous terminez vos imprécations contre l'adultère en disant au mari d'une trop indigne épouse : « N'hésite pas; tue-là! » Mais quoi! si leur sort doit être pareil dans les deux cas; si elles doivent périr, les unes parce qu'elles ont résisté, les autres parce qu'elles n'ont pas résisté, la condition des femmes devient vraiment trop difficile. »

Le passage n'est-il pas exquis? Est-il possible de mettre au service du bon sens plus d'esprit, et de faire une critique avec plus de grâce et de goût? Le public ne s'y est pas trompé, et il a accueilli ce passage, comme les autres, par des applaudissements répétés et unanimes.

Bornons-nous à ces citations. Ce sont sortes de discours qu'il faut déguster à loisir. Il est désagréable et pénible d'avoir à les servir par extraits. La réponse de M. d'Haussonville a été tout entière dans ce ton, moitié badin, moitié sérieux, toujours aimable et spirituel : elle a eu, comme le discours de M. Dumas, les honneurs de la séance.

Pourquoi l'Académie française ne nous donne-t-elle pas plus souvent de semblables fêtes? Elle se plaint d'être injustement dénigrée par les envieux ou par les impuissants. Elle a tort. Elle occupe une grande place dans l'opinion publique, et lorsque cette opinion se prononce contre elle avec quelque vivacité, c'est à son corps défendant et en dépit d'elle-même. En France, quoi qu'on en dise, nous n'aimons pas à ternir nos gloires. Qu'elle suive le conseil que ses vrais amis ne cessent de lui donner, qu'elle échappe enfin aux coteries, qu'elle consente à marcher avec l'opinion, et l'opinion reviendra à elle. Elle l'a bien vu dans la séance d'hier. Car je ne sais si dans la satisfaction, la gaieté, l'entrain qui régnait partout, il n'entrait pas plus de joie de retrouver une assemblée justement célèbre, digne de sa vieille réputation, que de plaisir à écouter deux hommes d'esprit et de talent s'attaquer sans mauvaise humeur, se répondre avec grâce et soutenir notre antique renommée de discoureurs aimables, spirituels et gais. Sainte-Beuve disait en 1831, après la réception de M. Jay : « Dans la situation toute secondaire où est descendue l'Académie française, elle paraît décidée à se recruter en grande partie parmi les hommes politiques, comme autrefois elle faisait parmi les grands seigneurs, et elle aura raison, pourvu que de temps à autre elle ne dédaigne pas d'ouvrir ses *invalides* à quelque littérateur pur et simple qui aura la témérité de se mettre sur les rangs. » Sainte-Beuve était mécontent ce jour-là et se hâtait trop de conduire les funérailles de l'Académie. L'illustre compagnie vit encore, et il ne tient qu'à elle de regagner la faveur publique. Elle n'a qu'à ouvrir plus souvent ses portes à ceux que l'opinion semble désigner pour y entrer. Le jour où elle se décidera à suivre cette voie, elle retrouvera son ancienne autorité, et elle pourra de nouveau entendre les applaudissements qui ont éclaté hier de toutes parts, et qui accueillirent autrefois la nomination de celui auquel M. Alexandre Dumas a succédé.

Ah! votre Académie a fait un fort bon choix,
Le public avec vous a nommé cette fois!

Les vers sont médiocres, mais l'intention est bonne. Je m'en tiens à l'esprit qui les a inspirés.

EDMOND HUGUES.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 34 20 FÉVRIER 1875

CAUSERIE POLITIQUE

Cette fois il faut espérer que tout est fini, bien fini, et que la majorité ne sera plus défaite ; je ne parle pas de celle du 12, bien entendu, mais celle du 2 février. Le Président de la république passe à gauche, et avec lui les plus délibérés orléanistes. Soyons justes ; le maréchal de Mac-Mahon est un brave homme : il a fini par comprendre qu'il n'y a plus de majorité possible qu'avec les républicains. Voilà les Trente bien empêchés. On ne leur laisse seulement pas le temps de se reconnaître. Mais reprenons les choses de plus haut.

Il y a trois jours déjà, on ne pouvait plus guère compter que deux partis dans l'Assemblée : le parti de la république et le parti des « bonnets de coton ». Dans le premier étaient les trois gauches, plus le groupe Lavergne grossi de quelques recrues péniblement conquises sur le centre droit. Dans le second étaient l'extrême droite, la droite modérée, la majeure partie du centre droit et les partisans de « l'appel au peuple ». Le parti de la république voulait achever la constitution, et sans délai. Le parti des « bonnets de coton » voulait la défaire, ou du moins attendre et, en attendant, dormir. Seuls les bonapartistes, par précaution, n'auraient sommeillé que d'un œil.

De part et d'autre on semblait s'accorder : à gauche pour adopter le projet Wallon sur le sénat, sauf amendement ; à droite pour soutenir la proposition Méplain. Dans chacun des deux camps on se préparait à conclure un pacte, quelque chose comme un contrat d'assurance mutuelle, ici contre la république, là contre l'empire. La majorité restait incertaine encore. Tout dépendait de ce qu'on se déciderait à mettre, à la dernière heure, dans le projet sur le sénat.

Une chose toutefois paraissait certaine : ni le projet Tallon, ni le projet Clapier, ni le projet Cézanne n'avaient la moindre chance d'être votés. MM. Cézanne, Clapier et Tallon proposaient d'attribuer au Président de la république une prérogative royale, le droit de faire des sénateurs. Ces conciliateurs ingénus ne voulaient pas voir que ni l'extrême gauche, ni la gauche républicaine, ni le centre gauche ne se pouvaient résoudre à empiéter sur la souveraineté pour en consommer le démembrement. L'Assemblée a reçu mandat d'exercer le pouvoir souverain ; elle peut en user, non l'aliéner. La souveraineté appartient tout entière à la nation : où étaient les titres de M. le maréchal de Mac-Mahon à un partage ? A cette heure, M. Cézanne en est pour ses frais d'invention. Cela console M. Clapier, et aussi M. Tallon. Eux, du moins, ne se sont pas mis en dépense d'ingéniosité.

Il va sans dire que la commission Batbie faisait ce qu'elle pouvait pour ne pas laisser échapper une dernière occasion de se faire battre. Tout d'abord le projet Cézanne lui avait plu. Seulement, elle comptait l'améliorer. M. Cézanne, en effet, lui paraissait un peu timide ; et même elle le trouvait peu généreux de n'accorder au maréchal que le droit de nommer quarante sénateurs. Donc, elle a commencé par décider qu'il convenait de doubler le chiffre ; et, pour plus de précaution, elle n'a pas dédaigné d'emprunter à M. Delacour l'idée d'attribuer, par privilége, aux plus imposés de chaque commune la faculté de participer à l'élection de la chambre haute. A la vérité, il était un peu tard, après vingt-sept ans de suffrage universel, pour s'aviser aujourd'hui de ce diminutif d'expédient ploutocratique ; mais l'invention paraissait aux Trente d'autant meilleure. De cette façon ils se croyaient sûrs de leur fait, non sans raison. On pouvait prédire à coup sûr qu'ils seraient glorieusement déconfits et que rien ne serait changé à leurs habitudes.

Sur ces entrefaites, les plénipotentiaires du centre droit transigeant, du centre gauche et du groupe Lavergne, se réunissent, hier jeudi, chez M. d'Audiffret-Pasquier. On reconnaît, de part et d'autre, qu'il y a nécessité d'ouvrir les portes du sénat à un certain nombre d'honorables dont les électeurs ne veulent plus, et de leur assigner, par faveur

spéciale, des places réservées dans la Chambre haute. Jusqu'ici, nulle hésitation. Mais, le principe admis, comment l'appliquer? Force sera de faire un triage; car, enfin, les invalides du suffrage universel ne peuvent pas tous être bombardés sénateurs. Qui choisira? Le Président de la république ou l'Assemblée? Sur ce point, on ne s'entend plus. A droite, on tient pour la prérogative que M. Cézanne et la commission des Trente veulent conférer au président. A gauche, on démontre une fois de plus l'évidence, à savoir que le centre droit n'a que la faculté d'opter entre ces deux solutions : ou un sénat intégralement électif, ou pas de sénat. On insiste à droite, on résiste à gauche. Bref, pour trancher la difficulté, les délégués du centre gauche proposent de s'en rapporter à la décision du maréchal lui-même. C'était hardi, et, pour tout dire, peu parlementaire. Néanmoins, l'expédient a obtenu un plein succès dont nous jouissons, naturellement, avec la modestie convenable.

Quoi qu'il en soit, ne marchandons pas au maréchal les louanges qui lui sont dues. Consulté sur l'heure, il a pris son parti sans balancer. Pleinement édifié sur la valeur d'une prérogative qu'il était parfaitement assuré de n'obtenir jamais, il en a fait le sacrifice résolûment. La considération du bien public l'a emporté sur les espérances des candidats qui comptaient sur son suffrage. M. de Chabaud-Latour, expédié en courrier de cabinet, n'a pas perdu une minute pour porter la bonne nouvelle à la commission des Trente. On voit d'ici l'ébahissement de la commission. Tout est à recommencer, et ce qu'il y a de pis, c'est qu'elle ne peut songer désormais à préparer un nouvel avortement des lois constitutionnelles, que si elle prend enfin le parti de rompre avec le maréchal.

Avouons que M. de Chabaud-Latour a été cruel. Il ne s'est pas borné à déclarer que le Président de la république renonçait décidément à faire des sénateurs; il a ajouté que le gouvernement ne se souciait en aucune façon de l'adjonction des plus imposés, et même qu'il se prononcerait contre tout partage du droit de vote entre eux et les corps élus. Pour le coup, c'en était trop. Les Trente, complétement ahuris, ont éprouvé comme un besoin irrésistible de prendre l'air, et de renvoyer au lendemain la suite de leurs délibérations.

Ainsi, à l'heure qu'il est, voici où en sont les choses. Le projet Wallon, revu, retouché, remanié en quelques parties, adopté enfin par le groupe Lavergne, sera soutenu à la fois par le gouvernement, par le centre droit transigeant et par la gauche. Nous aurons un sénat de 300 membres, dont 75 élus par l'Assemblée et 225 par les départements. Dans chaque département, les députés, les conseillers généraux, les conseillers d'arrondissement et les délégués choisis par les conseils municipaux, concourront seuls à l'élection. Deux départements, les plus peuplés, nommeront chacun 5 sénateurs; six en nommeront 4; vingt-sept en nommeront 3; tous les autres en nommeront chacun 2. Les sénateurs des départements seront élus pour neuf ans, et le sénat sera renouvelable par tiers. Les sénateurs élus par l'Assemblée seront inamovibles, et, en cas de décès ou démission, remplacés par le sénat lui-même.

En somme, c'est mauvais. Mais, après tout, c'est un pis aller. L'important est que les lois constitutionnelles soient votées. Il n'est que temps que la France reprenne enfin possession d'elle-même. C'est à nous d'être vigilants, résolus, persévérants. Les conséquences que nous tirerons de la constitution seront ce que nous les ferons nous-mêmes.

ANATOLE DUNOYER.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

HISTOIRE

COURS DE M. PAUL GAFFAREL

La conquête de la Savoie et du comté de Nice en 1792

Lorsque, le 20 avril 1792, l'Assemblée législative déclara la guerre à l'Autriche et à ses alliés, elle avait, par l'organe du Girondin Isnard, prononcé de fières paroles : « Prenez garde! Vous nous envoyez la guerre; nous vous enverrons la liberté. » Cette prédiction se réalisa bientôt. Les Belges furent délivrés à Jemmapes de la domination autrichienne. Les principautés ecclésiastiques du Rhin furent détruites, et les sujets de ces princes fastueux rendus à leur antique indépendance. La Savoie et Nice furent conquises. En deux mois, la nouvelle république atteignit partout ses frontières naturelles. Ce fut un spectacle unique dans l'histoire. Nous renouvelions la légende sacrée : les murailles s'écroulaient au son de nos trompettes, les portes s'ouvraient d'elles-mêmes, les vaincus couraient à notre rencontre, et le drapeau tricolore devenait le drapeau de tous. Nous n'étions pas des conquérants, mais des amis, des frères qu'on retrouvait. Nulle part cette unanimité touchante de sentiments n'éclata avec tant de vivacité qu'en Savoie et à Nice. Nous n'eûmes pour ainsi dire qu'à nous présenter, et du jour au lendemain ces deux provinces devinrent françaises.

I

Ce n'était pas une tâche facile que d'arracher la Savoie à son souverain légitime. La Savoie, en effet, formait contre la France comme une forteresse naturelle qui avait son réduit, ses ouvrages avancés et ses fossés. La gigantesque muraille des Alpes Grées et des monts du Valais dessine du sud au nord un arc de cercle rentrant, qui commence au mont Tabor, non loin de Briançon, et se termine au lac de Genève, près d'Evian, à l'endroit où le Rhône se précipite dans le lac. Le mont Blanc, le géant de l'Europe, domine cette chaîne

avec ses 4810 mètres d'altitude ; tout autour de lui se dressent dans leur sauvage grandeur des pics presque aussi élevés : le Tabor, le Cenis, la Vanoise, l'Iseran, le petit Saint-Bernard, la Dent du Midi et tant d'autres. A peine si quelques cols étroits, sentiers plutôt que routes, permettent de les franchir. Une poignée d'hommes résolus y arrêterait une armée. Le plus grand capitaine de l'antiquité, Annibal, malgré son génie et les ressources dont il disposait, faillit se briser contre ces rochers. Il a fallu la toute-puissance de la civilisation moderne et la persévérance de plusieurs gouvernements pour jeter par-dessus cette barrière qui paraissait infranchissable la belle route du mont Cenis, et pour y percer ce fameux tunnel de 13 kilomètres qui semble un défi jeté par la science à la nature. A peu près au milieu de la chaîne, vers le mont Blanc, se détache un puissant contrefort dont les ramifications couvrent le pays et le divisent en trois bassins inégaux, dont la défense est également facile. On dirait trois camps retranchés : celui du Nord a pour fossés au nord le lac de Genève, et à l'ouest le Rhône. Il est parcouru et comme coupé en deux par l'Arve, qui sert au besoin de ligne de défense. Le camp de l'Ouest ressemble à un losange, défendu au nord-est par les montagnes d'Annecy, au sud par les Bauges, au sud-ouest par le Guer et au nord-ouest par le Rhône. Les deux lacs du Bourget et d'Annecy, les ruisseaux qui s'y jettent, forment une seconde et une troisième ligne de défense. Enfin le camp du Sud, entouré d'un cercle de montagnes par les Bauges et les Alpes Grées, sert de bassin à l'Isère et au principal de ses affluents, à l'Arc.

Une armée d'invasion se présente-t-elle pour attaquer de front la Savoie, d'infranchissables obstacles, un labyrinthe de collines et de défilés, de bois et de torrents arrête sa marche ; et réussirait-elle à faire tomber un des trois camps, les défenseurs de la Savoie pourraient toujours se retrancher dans les deux autres. Aussi les invasions de France en Savoie n'ont presque jamais réussi ; Catinat lui-même a péniblement lutté pour la possession de ces montagnes. Une armée décidée à la résistance peut s'y considérer comme à peu près inexpugnable. — Pourtant, en 1792, la Savoie fut conquise presque sans tirer un coup de fusil.

Dumouriez, le chef du cabinet qui avait déclaré la guerre à l'Autriche et à ses alliés, avait confié le commandement d'une armée dite des Alpes au général Montesquiou. Cette armée n'existait presque que sur le papier : Elle se composait de 10 à 12 000 hommes de troupes régulières, dispersées de Genève à Toulon, et formant deux masses principales : la première, la plus considérable, sous les ordres directs de Montesquiou, destinée à envahir la Savoie ; la seconde, commandée par Anselme, destinée à agir dans le comté de Nice. Ces deux corps d'armée étaient fort mal équipés, et armés plus mal encore. A peine avaient-ils à leur disposition quelques batteries montées. En cas de revers, il ne leur restait qu'à se jeter sous le canon de Grenoble, de Briançon et de Toulon, pour s'y réorganiser. Il est vrai que de nombreux renforts étaient annoncés, mais ce n'étaient que des volontaires. Or la valeur individuelle ne supplée que bien rarement à l'expérience militaire et, malgré les creuses déclamations de certains théoriciens, pas plus en 1792 qu'en 1870, les régiments ne s'improvisent. Aussi bien plusieurs de ces recrues n'avaient de volontaire que le nom. Les départements du Midi se faisaient déjà remarquer par l'exubérance de leurs paroles et leur timidité d'action. A l'exception du Gard, qui fournit son contingent à l'armée de Montesquiou, à l'exception de Marseille et de Toulon, qui envoyèrent bon nombre de volontaires à l'armée d'Anselme, les contingents des autres départements brillèrent par leur absence. Montesquiou l'avouait avec amertume dans une lettre du 3 octobre 1792, adressée au ministre de la guerre, Servan : « Cette formation de volontaires, écrivait-il, que j'aurais crue la plus belle des opérations, s'est trouvée la chose la plus difficile. Plusieurs départements s'y sont totalement refusés, les autres ne s'y sont prêtés qu'avec répugnance... » Si du moins les volontaires avaient fait leur devoir ! Mais « ces différents bataillons, mal organisés, réunis pour la première fois, ont désolé tous les pays qu'ils ont traversés. J'ai reçu un volume de plaintes de tous les lieux où ils ont passé et, dès que l'expédition a été faite, ils ont demandé à grands cris de s'en aller. J'ai cru qu'il fallait ne pas les retenir malgré eux, et se hâter d'épargner à la nation une dépense absolument inutile ».

Pourtant, malgré cette insuffisance de moyens d'attaque, Montesquiou n'hésita pas à prendre l'offensive. Jusqu'alors le général en chef de l'armée des Alpes ne s'était fait connaître que par son habileté à se prononcer pour les opinions régnantes ; mais, bien qu'il eût gagné ses grades surtout à la cour ou dans les bureaux du ministère, il avait des connaissances sérieuses. Mêlé aux intrigues de la diplomatie, il pouvait mieux que personne se rendre compte des difficultés de l'entreprise. S'il avait accepté ce commandement, si même il demandait à prendre l'offensive, c'est qu'il connaissait et le souverain qu'il allait attaquer, et les troupes qu'il avait à combattre, et surtout la population dont il envahissait le territoire.

Le roi Victor Amédée III, né en 1727, sur le trône depuis 1773, touchait à la vieillesse en 1792. Il avait jadis combattu, avec le courage héréditaire de sa race, à Coni et à Bassignano ; mais une longue paix avait engourdi son activité, et assoupi ses talents militaires, qui d'ailleurs avaient surtout consisté à imiter le grand Frédéric dans la coupe de son uniforme ou dans son port de tête aux jours de revue. C'était un grand bâtisseur : on lui doit la citadelle de Tortone ; il embellit Turin et Nice de magnifiques édifices. Il fit construire les Thermes d'Aix, et dota Carouge de tous ses monuments. Mais le goût des bâtiments détournait son attention de la politique intérieure. Aussi bien il avait horreur des idées nouvelles qui germaient en Europe. Imbu du dogme de son omnipotence, il pensait que le souverain doit compte à Dieu seul de l'exercice de son autorité et que le peuple ne peut sans crime désobéir à son maître légitime. Bien que ces théories d'après *la Politique tirée de l'Ecriture sainte* eussent fait leur temps, Victor Amédée prenait aussi sérieusement que Louis XIV son métier de roi absolu. Allié à Louis XVI par le mariage de trois de ses enfants, et catholique sincère, il croyait de son devoir de parent et de chrétien d'encourager le roi de France dans sa résistance aux empiétements de l'Assemblée. Aussi avait-il ouvert ses États aux émigrés. Turin et Chambéry en regorgeaient. Ils ne parlaient entre eux que de leur prochaine entrée à Lyon et de leur retour triomphal à Paris. Bien que le peuple, qui comprenait toute l'inanité de leurs espérances, les eût affublés du sobriquet de « ces messieurs de la semaine prochaine », ils se distribuaient déjà entre eux les places et les honneurs. Affectant même de considérer Louis XVI comme un prisonnier dont les ordres,

arrachés par la violence, n'étaient plus exécutoires, ils avaient obtenu de Victor Amédée III qu'il refuserait une audience à l'ambassadeur de France, de Sémonville, et le roi de Sardaigne non-seulement avait eu l'imprudence d'infliger cet affront public au représentant de la nation française, mais encore se compromettait en encourageant les projets réactionnaires des émigrés.

Si du moins le roi de Sardaigne avait eu, pour soutenir ces principes, une bonne armée à son service ! Mais les troupes piémontaises, excellentes peut-être sur un champ de manœuvre, n'étaient même pas capables de soutenir le feu sur un champ de bataille. Sous le prétexte de renouveler ses régiments, Victor Amédée III les avait désorganisés. Il avait, d'après le système du Français Saint-Clair, décomposé les soldats en une infinité de groupes, commandés par des officiers et des sous-officiers. Il espérait de la sorte obtenir des cadres solides, qu'il élargirait au besoin. Mais les ordres se transmettaient avec lenteur et sans précision; l'armée devenait une gigantesque machine, dont les rouages compliqués menaçaient à tout instant de se rompre. Comme pour augmenter à plaisir le désordre, le roi avait à deux reprises modifié ces combinaisons imprudentes; mais il n'avait donné ni la discipline aux soldats, ni l'expérience aux officiers, ni surtout la science aux généraux. Il comprit peut-être le mécanisme, mais il méconnut l'esprit des armées modernes. Aussi, malgré toutes ses dépenses, n'arriva-t-il qu'à se former une armée sans consistance ; il ne réussit qu'à appauvrir le trésor et qu'à créer le plus déplorable des systèmes de gouvernement, surtout dans un petit État : le régime militaire, ce régime qui inspirait à Joseph de Maistre une de ses spirituelles boutades : « J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté, écrivait-il au roi, que nous étions surtout redoutés de nos voisins à cause du gouvernement militaire ; mais cet *arcanum imperii* ne m'a jamais paru qu'un enfantillage tout à fait étranger à l'essence de la monarchie en général..... Dans une province qui intéresse sensiblement Votre Majesté, il a été dit, il n'y a pas longtemps, ces propres paroles : Donnez-nous à qui vous voulez, même au sophi de Perse; mais délivrez-nous des majors de place piémontais ! »

Les deux provinces qui détestaient le plus ce régime militaire étaient la Savoie et Nice. Les rois de Sardaigne, qui avaient comme un pressentiment que ces provinces, berceau de leur famille, leur échapperaient quelque jour, avaient cessé d'y résider. Depuis Emmanuel-Philibert, les Savoisiens n'avaient pas vu leur souverain lorsqu'en 1775, à l'occasion du mariage de son fils avec Marie-Clotilde de France, Victor-Amédée se décida à traverser les Alpes. Cette indifférence les blessait. Ce qui les blessait davantage, c'était de se voir en toute circonstance sacrifiés aux Piémontais; non pas que le Piémont fît peser sur eux une oppression brutale; au contraire, la Savoie avait toutes les apparences de la liberté : les conseils municipaux fonctionnaient librement, et le sénat de Chambéry, cour suprême de justice jugeant en dernier ressort, était un véritable parlement qui avait droit de remontrance et pouvait au besoin s'opposer à l'enregistrement des édits; mais, comme le dira Grégoire dans son rapport à la Convention, « la dynastie piémontaise comprimait l'industrie en Savoie, étouffait l'émulation et tenait le peuple enchaîné dans la misère; sûre de ne pouvoir conserver le pays, elle se tenait toujours prête à le perdre. Les Savoisiens étaient les ilotes du Piémont. » On leur refusait, en effet, les bienfaits de l'instruction. Il n'y avait d'écoles gratuites que celles qui préparaient à la prêtrise. Seule, l'université de Turin conférait les grades et à des prix exorbitants. Défense absolue de chercher l'instruction à l'étranger, surtout à Paris, à cause des idées nouvelles, et à Pavie à cause des réformes de Joseph II. A la frontière, tous les livres étaient arrêtés, et l'officialité de Turin avait le droit, dont elle usait, d'épurer les librairies. Aussi, comme l'écrivait un ministre de France, « ici penser est un tic, écrire presque un ridicule ». D'ailleurs, le roi donnait l'exemple du dédain pour les choses de l'esprit. Il traitait la poésie de *demi-lignes* et, recevant un jour l'Académie de Turin, déclarait à ses membres qu'il préférait, au plus savant d'entre eux le dernier des tambours de son armée. Aussi tout ce qu'il y avait dans le pays de vitalité et d'intelligence ou bien se cachait, ou bien était réduit à chercher à l'étranger un asile, comme Alfieri, ou des moyens d'existence, comme Lagrange et Berthollet.

Mêmes entraves sur l'agriculture. La culture du riz était défendue en Savoie sous peine de la corde; car on craignait en Piémont la concurrence des rizières savoisiennes. On avait délibéré de faire arracher tous les mûriers de Savoie pour que seuls les Piémontais élevassent des vers à soie. Cette extrême défiance allait jusqu'à l'odieux. Un jour, on refusa la proposition de quelques ingénieurs français qui voulaient, en endiguant l'Isère et l'Arve, rendre à l'agriculture plusieurs milliers d'arpents de terres incultes. Par contre, on tolérait des établissements ruineux, sans utilité, tels que les salines de Tarentaise, pour l'entretien desquelles on détruisait tous les bois du pays. L'essor de l'industrie était arrêté par les douanes intérieures. La Savoie payait au Piémont des droits d'entrée pour les objets manufacturés, et se voyait réduite à écouler en France, à vil prix, les matières premières qu'on lui interdisait de manipuler. Comme le dira plus tard le député Martin à l'assemblée de Chambéry : « Les Piémontais ont toujours considéré la Savoie comme une proie destinée à assouvir leur insatiable cupidité ! »

Les Savoisiens étaient donc fort mécontents quand arrivèrent les Français. Toutes les classes de la société avaient à se plaindre de la domination piémontaise. Les nobles, systématiquement exclus des honneurs et des dignités, ne quittaient plus leurs terres, et, pour quelques familles qui avaient transporté leur domicile au delà des Alpes et cherchaient à Turin les faveurs qu'on leur refusait à Chambéry, le plus grand nombre ne cachait ni ses regrets ni sa haine. Les bourgeois, dans leur impatience de jouir des bienfaits de la Révolution, ne déguisaient plus leurs sentiments anti-piémontais. Le peuple enfin, les montagnards surtout qui chaque hiver émigraient en France, quand ils revenaient au pays avec leur modeste pécule, n'oubliaient pas leur patrie d'adoption. Ils en parlaient déjà la langue, ils en portaient le costume, ils en pratiquaient les usages et, dans leur naïve reconnaissance, en répandaient l'amour tout autour d'eux. Avant qu'on eût signalé un soldat français, la révolution était déjà faite dans les esprits.

Elle l'était surtout dans les villes et spécialement à Chambéry. Victor-Amédée III avait, en effet, cherché à déposséder cette ville de son rang de capitale. Il avait fondé, ou du moins agrandi Carouge, aux portes de Genève, avec l'espoir de ruiner la prépondérance de Chambéry. Or, les habitants de Chambéry ne lui avaient point pardonné cette tentative. Ce

qui acheva de les mécontenter fut le séjour au milieu d'eux de nombreux émigrés français. Insolents et arrogants dans un pays où ils n'auraient dû se montrer qu'avec des intentions pacifiques, ces émigrés ne paraissaient jamais en public que l'épée au côté et des pistolets à la ceinture. Ils affectaient aussi de porter des cocardes blanches d'une grandeur inusitée. D'abord on se moqua d'eux ; bientôt on se lassa de leur outrecuidance; on finit par les détester. Un jour, les émigrés arrachèrent à un voyageur de commerce sa cocarde tricolore : aussitôt chevaux et chiens paraissent enrubannés de blanc. En mars 92, les émigrés ne se contentèrent plus de braver l'opinion publique, ils la provoquèrent. A propos d'un charivari occasionné par le mariage en troisième noces de l'un d'entre eux, âgé de soixante-dix ans, avec une jeune veuve, il y eut des menaces et des coups échangés. Le lendemain de cette scène semi-burlesque, semi-tragique, trois émigrés sont bousculés par la foule, qui essaye d'arracher leurs cocardes. Ils s'enfuient dans un corps de garde, et les soldats, qui avaient reçu l'ordre de leur prêter main-forte, envahissent, baïonnette en avant, le café où s'étaient retirés les agresseurs et arrêtent tous ceux qu'ils rencontrent, pendant que de fortes patrouilles de cavalerie balayent brutalement les rues. Quelques jours plus tard, abusé par de faux rapports, le roi punissait Chambéry de ces troubles en ordonnant la construction, sur la place du marché, d'un corps de garde fortifié, que le peuple affubla du sobriquet de *Bastille*, et que les émigrés désignaient en riant par le nom de *Casino des bourgeois*.

Ces rigueurs maladroites jetèrent une profonde désaffection dans tous les rangs de la société. Bientôt parut un violent pamphlet intitulé : *Le premier cri de la Savoie vers la liberté!* appel direct aux armes et à la résistance nationale. En effet, la petite ville de Thonon s'insurgeait et prononçait son annexion à la France. Le sénat de Chambéry, effrayé par ces démonstrations hostiles, prononça plusieurs condamnations à mort; mais les insurgés, prévenus à temps, se dérobèrent par la fuite au supplice, et se réfugièrent à Paris. Ils y trouvèrent le médecin, bientôt général, Doppet. Dans ses *Mémoires*, qui brillent moins par le style que par la naïveté précise des détails, Doppet raconte qu'ayant voulu faire imprimer à Chambéry deux écrits antipiémontais : *l'État moral, physique et politique de la maison de Savoie*, et *le Messager d'outre-Rhin*, aucun éditeur n'osa prendre sur lui de les imprimer. Comme il redoutait les vengeances de la police, il s'enfuit à Grenoble et y publia un troisième pamphlet : *Adresse au prince de Piémont*, qui fixa sur lui l'attention. Il se rendit alors à Paris et, de concert avec les réfugiés de Thonon et quelques autres Savoisiens, fonda le club de propagande des Alpes. Les membres de la nouvelle réunion se contentèrent d'abord d'entretenir des correspondances avec les partisans des réformes; mais bientôt, donnant à entendre qu'ils rompaient avec la dynastie et voulaient rendre à la Savoie son antique indépendance, ils prirent le nom de club des Allobroges, afin de rappeler l'époque de la résistance à Rome. Bientôt même, passant de la théorie à l'action, les Allobroges demandèrent à la Convention l'autorisation de fonder une légion spéciale destinée à combattre dans l'armée des Alpes à côté des troupes de ligne. La légion des Allobroges se forma à Grenoble. Elle compta deux mille cent cinquante-neuf hommes. Telle était l'ardeur de ces volontaires de la liberté, qu'ils furent bientôt en état d'entrer en campagne. Le 13 août 1792, avait été décrétée la création de la légion; le 23 septembre, quelques compagnies allobroges envahissaient la Savoie avec Montesquiou. Plus tard, ils conservèrent leur organisation et même acquirent un véritable renom militaire. Bonaparte parle quelque part de l'excellente troupe légère des Allobroges, et, si l'on en croit des traditions de bivouac, l'impression de terreur qu'il répandirent dans l'armée autrichienne fut telle, que les chevaux de l'ennemi mordaient quand on parlait des dragons allobroges.

II

La Savoie était donc une petite France qui ne demandait qu'à être conquise par sa grande sœur. L'étranger, ce n'était pas le Français, mais le Piémontais, qui redoublait de rigueur administrative, qui jetait en prison les suspects, qui opprimait et exploitait le pays. Tous les cœurs battaient au nom de la France. C'est ce qui explique la facilité de la conquête. Montesquiou n'eut qu'à se présenter. Sur aucun point il ne rencontra de résistance. L'armée piémontaise occupait pourtant de magnifiques positions : Lazari, qui la commandait, persuadé que les Français déboucheraient par l'Isère, avait mis en état de défense la forteresse de Montmélian et s'était établi sur les Bauges. De plus, il faisait construire en toute hâte trois redoutes aux abîmes de Myans. Montesquiou ne lui laissa pas le temps de les armer. Le 22 septembre 1792, douze cents soldats, commandés par le maréchal de camp Laroque et guidés par des paysans, chassent les Piémontais des abîmes de Myans. Ceux-ci, déconcertés par cette subite irruption dans leurs lignes, n'essayent même pas d'attendre, à Montmélian ou sur les Bauges, le gros de l'armée. Saisi par un esprit de vertige qu'on accusa de trahison, mais qui, d'ordinaire, s'empare de tous les défenseurs d'une cause condamnée, Lazari découvre Chambéry, abandonne Montmélian sans le défendre et se replie sur les Alpes Grées. Si une crue subite de l'Isère n'eût arrêté Montesquiou en rompant les ponts, Lazari tombait entre nos mains avec tout son corps d'armée. Au moins nous laissa-t-il ses bagages et quelques centaines de prisonniers. Jamais fuite ne fut plus honteuse. Il n'y eut même pas simulacre de résistance. Aussi les épigrammes et les chansons malignes ne furent épargnées ni au malencontreux général ni à son souverain, Une caricature du temps représente le roi des Marmottes fuyant, couronne en tête et sceptre en main, à travers les neiges des Alpes escorté par quelques marmottes tremblantes, pendant que les grenadiers français poursuivent ses soldats fort irrévérencieusement, la baïonnette dans les reins, et que dans les vallées, autour de l'arbre de la liberté coiffé du bonnet phrygien, les femmes, enrubannées des trois couleurs, organisent des rondes. Montesquiou pouvait l'écrire sans mensonge à Servan (25 septembre) : « Tout a fui, depuis les bords du lac de Genève jusqu'à ceux de l'Isère, et les députations des villes de Savoie m'arrivent successivement pour rendre hommage à la nation française et pour implorer sa protection. La fuite n'a été que trop rapide. Devant mes douze bataillons, tout a fui comme un souffle. La marche de mon armée est un triomphe. Le peuple des campagnes et celui des villes accourt devant nous; la cocarde tricolore est partout arborée, les applaudissements et les cris de joie accompagnent tous nos pas. »

A la nouvelle de la fuite inexplicable des Piémontais, les ma-

gistrats municipaux de Chambéry s'étaient rassemblés et avaient désigné quelques-uns d'entre eux pour aller en corps au-devant de l'armée française. Le 24, quand furent signalés nos soldats, ce fut comme une explosion d'enthousiasme. Plusieurs milliers de paysans et de montagnards leur faisaient cortége et chantaient avec eux la *Marseillaise*. On raconte qu'au fameux couplet : « Liberté, liberté chérie ! » ils tombèrent à genoux et, fondant en larmes, répétèrent le refrain sacré. Pas un excès ne fut commis. On se contenta de sacrifier la *bastille* de Victor-Amédée III. Le 25, les syndics et les conseillers municipaux, escortés d'une foule considérable, portèrent le premier coup de pioche à l'édifice détesté. Dès le lendemain, la place était déblayée et, deux jours plus tard, on y plantait l'arbre de la liberté. Montesquiou assistait à la fête. Il fit défiler devant le peuplier symbolique les canons pris à l'armée piémontaise. La musique, des cris de joie, un repas offert à nos troupes et la combustion de quelques armoiries ou portraits royaux, signalèrent cette solennité populaire.

Restait à assurer l'exercice de la liberté en l'organisant. Des clubs s'ouvrirent sur tous les points du territoire, qui agitèrent une brûlante question. Que deviendra la Savoie? La rendre à son ancien maître, en faire un gage de paix entre la France et le Piémont, personne n'y songeait. Deux autres partis se présentaient : annexion à la France, création d'une république indépendante. Montesquiou, dès le 25 septembre, avait demandé les instructions de la Convention. « Il paraît, écrivait-il, que les esprits sont disposés à une révolution semblable à la nôtre; j'ai déjà entendu parler de proposer à la France un quatre-vingt-quatrième département, ou au moins une république sous sa protection. Il est à désirer que je connaisse les vœux du gouvernement, car je crois que je serai à portée d'influer sur le parti que l'on prendra. » — « Laissez-les libres ! » lui répond Servan. Quelques jours plus tard, le 24 octobre, un député du Tarn, Lassource, chargé par le comité diplomatique de rédiger un rapport sur l'attitude de la France, concluait également à la neutralité et, élevant le débat à la hauteur d'une déclaration générale, prononçait ces mémorables paroles, qui devraient rappeler aux détracteurs de notre pays qu'ils ont tort de nous accuser d'ambition inquiète et d'esprit de conquête : « Vous défendrez à vos généraux de prendre possession d'aucun territoire au nom de la nation française, qui ne veut prendre que ce qu'elle a; mais vous leur ordonnerez de proclamer, en entrant dans un pays, que la nation française le déclare affranchi du joug de ses tyrans et libre de se donner, sous la protection des armes de la république, telle organisation provisoire, telle forme de gouvernement qu'il lui plaira d'accepter. »

Il fallait cependant sortir du provisoire. Montesquiou penchait pour la création d'une république vassale. Il répondait à Doppet, qui lui demandait son avis : « La réunion n'est pas dans l'intérêt de la France, parce qu'elle ne doit pas effaroucher l'Europe par un agrandissement de territoire auquel elle a formellement renoncé. La réunion n'est pas non plus dans l'intérêt de la Savoie; car ses impositions, mises dans la proportion de la dette française, mettraient ses charges annuelles au-dessus de ses moyens. » Mais Montesquiou commençait à ne plus avoir beaucoup d'influence. On lui reprochait de conserver trop de relations avec l'ancienne cour, et surtout avec la Fayette, qui venait de passer à l'ennemi. Une première fois déjà, il avait été destitué par la Convention; mais comme le décret avait été rendu au moment même où Montesquiou annonçait ses victoires à l'Assemblée, ce décret avait été rapporté. Néanmoins on épiait ses moindres paroles, on surveillait ses faits et gestes, on suspectait jusqu'à ses intentions. Aussi les Savoisiens, qui le savaient sous le coup d'une seconde destitution, ne le consultaient que pour la forme. Ils écoutaient davantage les commissaires que la Convention venait de leur envoyer, investis de pouvoirs extraordinaires et chargés d'étudier l'opinion publique avant de prononcer sur les destinées ultérieures de la Savoie. Ces trois conventionnels, Dubois-Crancé, Lacombe Saint-Michel et Gasparin, pensaient, contrairement à Montesquiou, que l'annexion de la Savoie à la France était pour les deux pays de la plus grande utilité. Mais ils entendaient que les Savoisiens se décidassent en toute liberté, et ils les engagèrent à convoquer à Chambéry une assemblée nationale des communes savoisiennes. Leur conseil fut suivi, et le 14 octobre des élections eurent lieu dans chaque commune pour envoyer un député et nommer deux suppléants à Chambéry. Car il avait été décidé que chaque commune, quelle que fût son importance, serait également représentée. Les procès-verbaux de l'élection du 14 octobre sont conservés aux archives du château de Chambéry. Nous y lisons que la plupart des communes votèrent pour l'annexion du pays à la France, que plusieurs laissèrent à leurs mandataires le choix du gouvernement, que trois seulement se prononcèrent pour une république indépendante, et que deux s'abstinrent d'exprimer leur opinion.

A peine arrivés à Chambéry, les députés des communes se constituèrent en Assemblée nationale, et, après vérification des pouvoirs, la discussion commença. Les procès-verbaux des séances ont été imprimés à Paris et à Chambéry, mais avec beaucoup d'erreurs et d'omissions. Ce serait une œuvre utile que de tenter la réimpression de ces précieux documents conformément aux originaux; car l'Assemblée constituante de Chambéry ressembla singulièrement à sa sœur de Paris. Ses séances furent moins agitées sans doute, et il s'y prononça moins de discours éloquents, mais les questions discutées eurent la même importance et les décisions prises témoignent d'un égal désir de bien faire.

Le premier acte de l'assemblée fut de voter la déchéance de la maison de Savoie et de remplacer le nom de Savoisiens par celui d'Allobroges. Elle adopta pour sceau provisoire deux faisceaux d'armes en sautoir entre lesquels s'élevait un arbre de la liberté embrassé par une vigne, symbole des Allobroges s'unissant à la France. Comme les députés craignaient l'opposition du sénat de Chambéry et du clergé, ils imposèrent à tous les fonctionnaires un nouveau serment de fidélité à la patrie. Les magistrats furent les premiers à s'incliner devant le fait accompli. Quant au clergé, il se signala par son ardeur patriotique. Le 26 octobre, l'évêque de Chambéry vint en personne « offrir ses hommages à la nation et l'assurer de son zèle à maintenir les principes de la vraie religion. Il n'emploiera la confiance que les peuples peuvent lui accorder que pour leur inspirer la soumission aux lois, qui caractérisera toujours le vrai citoyen ». Le 15 novembre, l'archevêque de Tarentaise envoyait une note semblable. Le clergé n'avait pourtant pas à se féliciter de la révolution; car on lui enlevait tous ses priviléges, on le dépouillait même de ses biens; mais il régnait alors dans toutes les classes de la

société une véritable fièvre de dévouement et de sacrifices. Chambéry eut sa nuit du 4 août, dans laquelle les nobles renoncèrent à leurs titres de noblesse et à leurs priviléges féodaux, les villes à leurs propriétés, les corporations à leurs monopoles. Décorations, armoiries, livrées, tout signe d'inégalité fut aboli. Les bancs patrimoniaux et seigneuriaux dans les églises, les fourches patibulaires et les piloris furent condamnés à disparaître comme des débris honteux du temps passé. Les députés savoisiens prirent même l'avance sur les législateurs de Paris, car ils abolirent la puissance paternelle pour les hommes à vingt-cinq ans et pour les femmes à vingt et un ans. « Il est temps, disaient-ils, de restreindre dans l'enceinte domestique une puissance que des mœurs faites pour un peuple barbare et conquérant avaient portée au delà de ses vraies limites. »

La grande question des destinées futures du pays n'était pas encore tranchée, lorsque, le 11 novembre, les Savoisiens résidant à Paris firent parvenir à leurs compatriotes une Adresse pour les engager à voter leur annexion à la France. La lecture de cette Adresse fut couverte d'applaudissements, et, à l'unanimité, les députés votèrent dans le sens indiqué. Quatre d'entre eux, Doppet, Dessaix, Favra et Villars, furent envoyés à Paris pour y porter le vote d'annexion. Introduits à la Convention, ils eurent les honneurs de la séance, et quelques jours plus tard, le 27 novembre, Grégoire, chargé du rapport, présenta un projet de loi d'après lequel la Savoie, réunie à la France, formerait un quatre-vingt-quatrième département sous le nom de département du Mont-Blanc. Ce projet de décret fut aussitôt converti en loi et expédié à Chambéry.

La nouvelle du vote favorable émis par la Convention fut connue le 3 décembre dans la nuit. Aussitôt les députés s'assemblent en séance extraordinaire et prêtent serment de fidélité à la France. Les cloches de la ville sonnent à toute volée, les montagnards arrivent et courent au château en poussant des cris de joie. A ce moment, on apprend que quatre compagnies de l'ancien régiment de Savoie viennent de déserter avec armes et drapeaux, et sont à Montmélian. L'enthousiasme atteint alors son paroxysme et l'on improvise une fête civique. Le ci-devant capucin Arnaud demande à célébrer la messe d'actions de grâces et sollicite l'honneur de prêter le serment à la constitution. Comme il se trouve toujours aux heures de crise des esprits naïfs dont on discute naïvement les propositions, un député demande que la messe soit célébrée, « comme il convient à des hommes libres, au pied de l'arbre de la liberté, où la voûte éthérée sera la seule barrière entre l'Être suprême et le citoyen. » Mais un de ses collègues lui fait observer qu'il vaut mieux offrir le saint-sacrifice à la cathédrale, « car c'est dans ce sanctuaire que l'Être suprême a recueilli le vœu d'incorporation à la République française solennellement émis par tous les députés Allobroges ». Un autre député demande qu'on y chante le *Magnificat* à cause du verset : *Deposuit potentes de sede.* Un autre, que l'on tire quatre-vingt-quatre coups de canon, un par département. Et, comme quelques personnes font remarquer que c'est une dépense inutile : « Nous la payerons ! » s'écrient plusieurs centaines de voix. Enfin, le président lève la séance, et, ajoute le procès-verbal, « à peine a-t-il achevé que tous les ci-devant Allobroges et les Français, d'un seul mouvement, veulent se confondre, se serrent avec transport dans leurs bras et se disputent par leur empressement le plaisir d'embrasser les premiers de nouveaux frères. »

La Savoie était donc redevenue terre française, et, pour assurer ce magnifique résultat, pas une goutte de sang n'avait été versée, pas une protestation ne s'éleva.

III

Pendant que Montesquiou conquérait ainsi la Savoie presque sans tirer un coup de fusil, le comté de Nice tombait entre nos mains avec la même facilité. A Nice, pas plus qu'à Chambéry, on n'aimait Victor-Amédée III. Nice pourtant avait été agrandie et embellie par ce prince; mais le voisinage de la liberté a toujours été contagieux, et d'ailleurs la reconnaissance n'a jamais été une vertu populaire. Les Niçois attendaient donc avec impatience l'arrivée des Français.

Deux généraux avaient été chargés par Montesquiou de conduire les opérations militaires : Anselme par terre, Truguet par mer. L'un et l'autre avaient d'honorables états de service; Truguet surtout qui, entré dans la marine à l'âge de quinze ans, avait fait la campagne d'Amérique et, de 1784 à 1789, parcouru les mers orientales et rédigé pour le sultan un *Traité pratique des manœuvres*, encore en usage dans le Levant. Tous deux professaient les opinions politiques les plus avancées, car l'exagération des sentiments révolutionnaires passait alors pour de la vertu. Anselme n'avait sous ses ordres que quelques milliers de soldats que lui avait prêtés Montesquiou; mais de nombreux volontaires, presque tous Marseillais ou Toulonnais, lui avaient été adjoints et réchauffaient du feu de leur enthousiasme les troupes de ligne, qui envisageaient plus froidement les difficultés de la situation. En face, un pays difficile : le comté de Nice figure une sorte de trapèze couvert au nord par la chaîne des Alpes, au sud par la Méditerranée, à l'est et à l'ouest par la Roya et le Var, deux torrents capricieux et dangereux. Les dernières ramifications des Alpes se prolongent jusqu'à la côte, où elles se redressent par des rochers abruptes. Le comté de Nice, protégé de tous côtés par la mer ou par les montagnes, est donc une citadelle redoutable construite par la nature, et cette citadelle était défendue par huit mille hommes de troupes régulières, dont quatre régiments de mercenaires suisses, par dix à douze mille miliciens, par deux cent quatorze canons en batterie le long du Var, sur la côte, à Nice et à Villefranche, et par un général, Saint-André, qui passait pour bon tacticien. Certes de plus habiles ou de plus prudents auraient reculé : Anselme donna pourtant l'ordre de l'attaque et marcha droit sur Nice, pendant que la flotte de Truguet longeait la côte.

Anselme avait eu le soin de diviser ses hommes en petites troupes et de les disperser sur tout le pays, en leur ordonnant de commander des logements pour quarante mille soldats qui suivaient. Il refoula sans peine les avant-postes piémontais et arriva bientôt devant Nice. Saint-André l'avait déjà évacué. Truguet, arrivé dès le 28 septembre en rade de Nice, avait réclamé avec tant de hauteur le consul de France, que les Piémontais voulaient garder comme otage, et avait poussé si vivement les préparatifs du bombardement, que le général piémontais, épouvanté par ces démonstrations hostiles, n'essaya seulement pas de résister et se replia avec ses troupes sur Saorgio et Sospello, dans la direction de Coni.

Indignés de cette fuite honteuse, quelques émigrés français voulurent sauver l'honneur des armes et firent mine de se porter sur le Var au-devant d'Anselme. Mais, sur leurs derrières, les Niçois s'insurgèrent, et les émigrés, qui craignaient d'être pris entre deux feux, rejoignirent Saint-André. L'heureux Anselme n'avait plus qu'à prendre possession de la capitale du comté.

Aussi bien il eut le même bonheur dans toute la campagne. Un de ses lieutenants, Brunet, ayant menacé d'une escalade immédiate le commandant de la citadelle de Montalban, cet officier rendit à la première sommation une place formidable qui avait coûté bien du sang en 1744. Excité par ce facile succès, Anselme court à Villefranche avec une escorte de quatorze dragons, et le commandant, affolé de terreur, se rend à lui avec trois cents soldats, dix-neuf officiers, cent canons ou obusiers, cinq mille six cents fusils, un million de cartouches, des effets militaires et des subsistances abondantes, une corvette et une frégate tout armées. Il ne restait plus qu'à rejeter l'ennemi en Piémont. Mais le mauvais temps était survenu, l'hiver approchait. D'ailleurs il devenait nécessaire d'organiser la conquête et l'on avait besoin de renforts. Anselme arrêta donc l'élan de ses soldats, qu'il mit dans leurs quartiers d'hiver, et se contenta d'enjoindre à Truguet d'assurer le succès définitif de la campagne par la prise d'Oneglia.

Cette petite place, la seule qui restait à Victor-Amédée sur la côte et qui assurait ses communications avec la Sardaigne, était un nid de pirates. Il importait de la réduire pour isoler le roi de Piémont et pour en finir avec la piraterie. Truguet somma donc Oneglia; les habitants laissèrent approcher le canot parlementaire jusqu'à portée de fusil et l'assaillirent par une décharge meurtrière. Aussitôt Truguet embosse ses vaisseaux devant la cité perfide et la couvre de feux. Quand se présentèrent les troupes de débarquement, elles ne rencontrèrent aucune résistance : tous les habitants s'étaient enfuis. Usant du terrible droit de représailles, Trugnet laissa piller et incendier leurs maisons. Quelques moines avaient cru pouvoir braver la colère de nos troupes : on affecta de les prendre pour les instigateurs de la trahison et ils furent fusillés. La prise d'Oneglia fut la seule action sérieuse de la campagne.

Le comté de Nice était donc occupé sans coup férir. Bien qu'une crue soudaine du Var eût coupé les communications d'Anselme avec la France, ce général, appuyé par la flotte de Truguet et soutenu par la population, pouvait se maintenir dans sa conquête et braver l'armée piémontaise réfugiée sur la crête des montagnes. Quelques semaines plus tard, sur le vœu unanime de la population, et après un rapport de Carnot, la Convention décrétait que le comté de Nice était annexé à la république et formait un quatre-vingt-cinquième département, celui des Alpes-Maritimes.

Quel heureux moment dans notre histoire! Un peuple se donnait à un peuple sans protestation et de tout cœur. Pourquoi la France ne s'est-elle pas toujours contentée de cette pure gloire, et comme les conquêtes pacifiques valent mieux que les conquêtes brutales et glorieuses, mais éphémères!

PAUL GAFFAREL.

QUESTIONS MORALES

De la cruauté envers les animaux

Une charmante légende orientale raconte qu'un pauvre homme, voyageant un jour en plein midi sous un soleil de feu, vit un pourceau malade, saignant, blessé, qui gisait au bord de la route. Les mouches s'attachaient à ses plaies; la douleur et la soif faisaient haleter sa poitrine. Le voyageur, presque aussi faible et dénué lui-même que l'animal, au milieu du désert, n'avait ni eau pour étancher la soif du pourceau, ni forces suffisantes pour le transporter ailleurs. Mais il le poussa doucement du pied sous un buisson, afin de le mettre à l'ombre. Or, comme à l'heure du jugement dernier, l'Éternel pesait dans sa balance les mérites et les fautes de cet homme, les deux plateaux étaient si bien égaux que Dieu suspendait son arrêt; mais le pourceau, paraissant tout à coup, monta dans la balance, et son poids la fit pencher du côté des bonnes actions.

Cette humble fiction ne nous paraît pas dériver de la doctrine hindoue de la métempsychose. Là, en effet, on sait que le respect pour la vie des animaux prend sa source dans une opinion religieuse sur la dualité de leur être. C'est sur l'idée d'un devoir précis, positif, que la défense de les tuer et de les maltraiter repose; la douceur envers eux est de précepte, non de conseil, et l'observation de la loi religieuse, en cette matière, est un mérite purement négatif, comme le serait chez nous l'observation de celle qui défend de tuer son frère. La fable du voyageur et du pourceau appartient donc à un ordre d'idées plus conforme à la doctrine du christianisme : c'est l'extension de la loi de charité, dépassant, par la spontanéité, les limites prescrites.

La compassion envers les animaux est, chez les nations modernes, un des effets du progrès social; mais cette branche de la moralité publique a été jusqu'ici négligée; et si quelques penseurs en ont signalé l'importance en France aussi bien qu'en Allemagne et en Angleterre, il faut reconnaître que ce n'est point notre pays qui a pris, sur ce point, l'initiative de la réforme des mœurs. Ce n'est guère que dans les revues anglaises, dans les annales judiciaires anglaises, dans les statistiques anglaises, que nous voyons les traces d'un mouvement considérable de l'opinion à cet égard.

Cherchons donc en Angleterre les premiers linéaments d'une théorie sérieuse sur les devoirs des hommes envers les animaux. Le point important, celui sur lequel les écrivains anglais insistent avec raison, c'est que les rapports de l'homme avec l'animal doivent désormais sortir du domaine du sentiment pour entrer dans celui du droit. Là est le nœud de la question, l'écueil et le débat théologique; mais là est aussi le terrain solide sur lequel la législation peut s'appuyer. On ne légifère point en matière de sentiment, et la loi ne fait pas naître le droit : le droit est ou n'est pas. Il ne suffit pas non plus de dire, comme on a fait jusqu'à présent dans les préambules des lois sur la matière, qu'un intérêt d'ordre public, un intérêt de bonne police exige que les yeux des passants ne soient point affligés par des spectacles pénibles (1). C'est

(1) « Quand un fait de mauvais traitements a lieu, soit dans une cour non fermée, soit dans une boutique ou dans un chantier de t

glisser à côté du sujet ; l'opinion publique en Angleterre commence à réclamer autre chose. Elle passe outre à cette déclaration du Pape, que nous n'avons aucun devoir envers les animaux, et elle demande qu'une part de droit, part infiniment minime, mais part réelle, leur soit reconnue, non-seulement dans l'intérêt de notre moralité et de notre progrès, mais dans leur intérêt propre. Elle demande que les cruautés exercées à leur égard ne soient point considérées comme un délit contre nous-mêmes, mais contre les victimes, et que l'homme se reconnaisse désormais tenu d'épargner la souffrance inutile à l'animal, d'une façon aussi positive qu'il se sait aujourd'hui tenu de l'épargner à l'enfant, à l'idiot, au nègre, à l'esclave, après avoir cru si longtemps qu'il n'avait aucune obligation à leur égard.

Certes, il y a loin d'une semblable idée à celle qui inspirait les premiers fondateurs des Sociétés protectrices des animaux. L'opinion marche vite dans les pays libres, et les penseurs anglais montrent là, comme en tout, leur esprit indépendant, humanitaire et juridique. Pour eux, il faut que la notion de droit et de devoir serve de base à toutes les autres ; c'est là leur vraie grandeur et leur originalité. Ils se sont avisés que si l'idée du droit ne se réalise que chez l'homme, ce n'est pas une raison pour que le droit ne soit qu'une idée, et que s'il était nécessaire de comprendre le droit pour le posséder, non-seulement la brute, mais les deux cinquièmes de l'humanité en seraient exclus. Nous n'avons pas l'espoir qu'on envisage de longtemps en France la question sous cet aspect ; on peut du moins se flatter que nous sommes entrés dans une voie tout opposée à celle du *Non e cristian* des peuples du Midi, — cette absurde raison donnée par l'Italien, l'Espagnol, pour justifier sa brutalité envers les animaux, et adoptée par le paysan français. Si la susceptibilité de notre conscience ne s'est point développée sur ce point, du moins notre compassion s'est accrue, et nous avons, en tant que peuple, passé l'âge où l'on est sans pitié.

Cependant, la législation anglaise sur la protection due aux animaux est beaucoup plus développée que la nôtre. On sait, en effet, que toutes les prévisions de la loi sont contenues chez nous dans l'article unique de la loi Grammont, et que la sanction pénale est presque illusoire (1). En Angleterre, une loi en trente et un articles, ayant pour titre : *Loi pour prévenir d'une manière plus efficace les mauvais traitements envers les animaux*, et portant la date du 30 juillet 1854, corrige et perfectionne les lois antérieures de la douzième et treizième année du règne de Victoria. Une loi en treize articles avait déjà été faite, en 1850, pour l'Écosse, sans parler de la loi de 1844 sur l'abatage des chevaux, de celle du 1er août 1849 sur le même sujet, et des deux lois d'utilité publique votées dans les sessions de 1872 et 1873 contre la destruction des oiseaux de mer et des oiseaux insectivores.

Les peines portées par la loi contre les faits de cruauté varient de vingt schellings à cinq livres sterling d'amende, et de trois jours à trois mois de prison. L'Autriche n'est pas restée en arrière de l'Angleterre, et même elle l'avait précédée dans la voie des mesures de police. Avant la loi de 1866, qui régit la matière, on comptait, depuis l'année 1781, en Autriche et en Hongrie, dix-sept décrets, ordonnances, instructions ministérielles et circulaires applicables aux traitements exercés envers les animaux. Les États-Unis ont été plus loin encore, et comme la Constitution américaine permet à chaque État de faire ses lois particulières, ils ont rivalisé entre eux d'humanité et de protection. Pour relier toutes ces législations locales sur un point particulier où une loi générale était nécessaire, le Congrès a réglé, le 10 octobre 1873, les conditions du transport des animaux par les chemins de fer. Enfin, en Suisse, en Belgique, dans les Pays-Pas, en Prusse, en Suède et en Norwége, en Danemark et dans tous les États d'Allemagne, nous voyons le délit de cruauté envers les animaux figurer tantôt dans le Code pénal, tantôt dans le Code criminel. Dans la seule Espagne il y a sur ce point une lacune dans la législation, et dans le royaume d'Italie c'est une simple ordonnance du syndic de Florence qui supplée à la loi. Mais chez tous les peuples civilisés existe ce sentiment plus ou moins défini, que l'abus de la force envers les êtres sans défense constitue un scandale public et un élément de démoralisation qu'il importe de supprimer.

La difficulté est de définir d'une manière nette et précise les faits qui peuvent tomber sous la prévention de cruauté. On peut les diviser en trois classes : cruauté envers les animaux employés au service ; cruauté envers les animaux consacrés au plaisir ; cruauté envers les animaux sacrifiés à l'étude. Par le service, on entend le travail et l'alimentation. On est cruel envers les bêtes de trait ou de somme, soit en les faisant travailler quand elles sont réellement hors de service, soit en les frappant sans sujet pendant leur travail. Sans doute les faits de cruauté doivent être réprimés dans tous les cas ; mais en ce qui touche l'emploi des animaux hors de service, il est juste d'avoir égard à la condition personnelle du maître. Il ne manque pas de gens qui font travailler un cheval usé ou boiteux lorsqu'ils pourraient le remplacer. Pourvu que l'ouvrage soit fait, que leur importe au prix de quelles souffrances ? Il y en a même beaucoup qui achètent à dessein des chevaux ou des ânes infirmes, parce qu'ils calculent qu'en faisant taire tout sentiment d'humanité, ils se procureront ainsi du travail à meilleur marché. Donc, lorsqu'un homme évidemment aisé met au travail un animal trop faible ou trop infirme pour le service qu'on lui fait faire, le fait de cruauté nous semble établi. Bien plus, le maître est responsable des cruautés qu'il fait commettre aux gens qu'il emploie ; car, bien qu'on voie des charretiers maltraiter leurs chevaux en tout état de cause, ils le font le plus souvent parce qu'ils ne savent point comment en obtenir le travail qu'on leur demande. Les mauvais traitements qu'ils exercent sont presque toujours inutiles ; mais il faudrait qu'ils fussent plus humains et plus intelligents qu'ils ne le sont pour le comprendre. On peut appliquer au charretier la peine édictée par la loi ; mais on ne devrait jamais le faire sans qu'une peine égale ou supérieure ne fût prononcée contre le maître.

Il existe un cas différent : c'est celui où l'homme qui emploie l'animal trop faible ou trop infirme est son propriétaire, et où la misère et la souffrance de l'un va de pair avec la souf-

vail ouvert sur la voie publique, nul doute que la circonstance de publicité ne doive être regardée comme existante, car si personne n'a le droit de s'introduire dans la cour, la boutique ou le chantier, il n'en est pas moins vrai que le regard du passant peut y pénétrer. » (Explication de la loi Grammont, d'après les précédents judiciaires, par M. de Beaupré.)

(1) Seront punis d'une amende de cinq à quinze francs et pourront l'être d'un à cinq jours de prison, ceux qui auront exercé publiquement et abusivement des mauvais traitements envers les animaux domestiques. La peine de la prison sera toujours appliquée en cas de récidive. (Loi du 2 juillet 1850, dite loi Grammont.)

france et la misère de l'autre. Quand vous passez dans la rue à côté de ces deux pauvres êtres, vous voyez d'un coup d'œil que le cheval devrait être conduit chez l'équarrisseur ; mais un second regard vous fait songer tristement que s'il était permis d'y conduire aussi les humains arrivés à l'épuisement et à la vieillesse, l'homme aurait bientôt suivi la bête. Ici, les tourments de l'animal vous semblent faire partie de la malédiction universelle. Tant qu'il y aura parmi les hommes de la souffrance et de la pauvreté, il faudra bien qu'il y en ait chez les créatures qui partagent leur existence. Des milliers de nos semblables sont astreints au travail avec des membres roidis par l'âge, endoloris par les rhumatismes, affaiblis par la faim, et l'on ne peut demander que le cheval du pauvre ait un meilleur sort que le pauvre lui-même.

On s'est beaucoup occupé, en Angleterre, des mauvais traitements exercés contre les animaux de boucherie, surtout depuis que la consommation croissante de la viande a rendu le transit des bestiaux plus fréquent. Nous avons vu que le congrès des États-Unis s'en est également inquiété dans sa dernière session. Le transport des animaux, soit par terre, soit par mer, est l'occasion pour eux de souffrances inutiles et sans nombre. On les frappe cruellement pour les monter sur le *diable* qui sert à les hisser dans les voitures, ou sur la passerelle qui les mène au navire ; on les entasse dans des endroits trop réduits, sans eau, sans nourriture et quelquefois sans air. Si les voyages s'effectuent par terre, ils sont brisés par les secousses de véhicules non supendus. Quand ils arrivent, on les voit hors d'état de se mouvoir, et leurs conducteurs ne trouvent d'autres moyens de les faire marcher que de les accabler de coups. Ces procédés ont attiré, en Angleterre, l'attention du Conseil privé, et depuis quelques années on y a réglé minutieusement les conditions du transport des animaux. Mais nous pouvons encore, en France, être tous les jours témoins de faits analogues : il suffit, pour cela, d'habiter la province et de se rendre aux marchés ou aux foires. Il y a encore le mode d'abatage, qui est suffisamment réglementé dans les villes, mais qui est souvent monstrueux dans les campagnes. Nous avons vu des bœufs, dans le Loiret, agoniser pendant une heure entière. La brutalité de nos paysans dans la manière de tuer leurs porcs évoque des scènes hideuses autour des chaumières, et dans nos villages le long gémissement des victimes fait de l'heure matinale, aux approches de Noël, la terreur des promeneurs sensibles ou qui réfléchissent.

Une autre occasion de souffrance pour les animaux est le plaisir de l'homme, soit qu'il retienne en captivité des espèces impropres à la domestication, soit qu'il s'amuse à les détruire. On s'est demandé si la chasse est un plaisir légitime, et si les meilleurs ne devraient pas s'en abstenir en attendant que l'opinion publique ait été préparée à un semblable sacrifice. Mais, outre que l'intérêt de l'agriculture y est engagé, ceci nous semblerait exagérer le scrupule et surtout déplacer la question. Il ne s'agit point d'épargner la vie des animaux, puisque la nature a voulu que non-seulement l'homme se nourrît de la chair des animaux, mais que la moitié des animaux se nourrissent les uns des autres. La nécessité ne se discute point. Elle porte sa légitimité, sa moralité avec elle. Il ne s'agit donc point de laisser vivre plus ou moins longtemps les animaux, mais d'épargner à tout être sentant la souffrance inutile. A ce titre, il n'y a guère que la chasse à courre qu'on pourrait incriminer. Quant à la pêche, c'est certainement un horrible spectacle que celui de poissons de rivière résistant à la mort dans les tortures d'une agonie convulsive qui dure souvent plus d'un jour. Ne pourrait-on défendre de présenter du poisson vivant sur le marché ? On en perdrait sans doute une certaine quantité d'abord ; mais l'intérêt trouverait bientôt le moyen d'éviter cet inconvénient ; et quand les pêcheurs seraient réduits à ne dépeupler les cours d'eau qu'au jour le jour, serait-ce un grand mal ?

Enfin, la forme la plus désolante de la cruauté envers les animaux, ce sont les expériences et les vivisections faites dans l'intérêt de la science. Un philosophe allemand, Schopenhauer, n'en pouvait supporter la pensée sans indignation. « Quand j'étudiais à Gœttingen, dit-il, j'eus occasion de savoir ce qu'est l'atrocité des vivisections et combien on en fait de barbares, d'inutiles et d'horribles. Je me convainquis qu'il ne faut y avoir recours que très-rarement, pour des recherches très-importantes et d'une utilité immédiate ; que cela ne doit se faire que devant un public très-nombreux, après une invitation adressée à tous les médecins, afin que ce barbare sacrifice sur l'autel de la science ait la plus grande utilité possible. Mais aujourd'hui tout *médicastre* se croit le droit de tourmenter et de martyriser les animaux de la façon la plus cruelle pour résoudre des questions dont la solution se trouve depuis longtemps dans les livres. » Son affection pour son fidèle *Atma*, un chien qui tenait dans sa vie la place d'un personnage et qui figure dans son testament, le ramenait souvent à ce sujet. Schleiermacher, son contemporain, celui qui prétendait dans une boutade « que la compagnie du chien fait supporter celle de l'homme, » n'était pas moins occupé de cette question, et les deux philosophes ne partageaient point, sur les barbaries inutilement commises dans les laboratoires, l'indifférence du public. Il est vrai que cette indifférence tient en partie à ce que ces sortes d'opérations sont pratiquées dans le secret du cabinet. Les conditions dans lesquelles la dissection d'animaux vivants devrait être permise sont faciles à stipuler en théorie ; mais, dans la pratique, c'est autre chose. On a voulu prétendre que l'élévation d'esprit d'un homme de science ne permet pas de le supposer cruel. C'est de la pure rhétorique de sentiment. On a vu de tous temps, au contraire, les hommes qui poursuivaient un but humanitaire sacrifier, avec une facilité exagérée, le particulier au général, et nulle part l'intervention de la conscience sociale n'est plus nécessaire que dans les entraînements des hommes à grands desseins.

Nous sommes prêts à reconnaître que la législation est en général impuissante à réformer promptement les mœurs ; mais la loi fait en certaines matières ce que la religion fait en d'autres : elle forme, à la longue, la conscience sociale et l'opinion publique. Pour les masses, dire qu'une chose est tolérée équivaut à dire qu'elle est indifférente. Petit est le nombre de ceux qui se font leur loi à eux-mêmes ; plus petit encore, de ceux qui protestent longtemps contre les lois établies, même quand elles sont mauvaises, à plus forte raison quand elles répondent à un bon sentiment du cœur humain. Il n'y a nul espoir de réprimer efficacement, d'une façon directe, la cruauté envers les animaux, parce que les victimes ne peuvent se plaindre et que, pour un acte commis en public, il y en a mille qui restent ignorés. Mais on peut être sûr que plus le délit constaté sera considéré comme grave, plus la conscience individuelle agira secrètement dans le

sens de la loi. Il y a des nations entières chez lesquelles la contrebande est regardée comme une profession presque honorable : qu'une peine infamante y soit attachée et que tous les cas constatés soient punis, bientôt elle prend dans l'esprit des populations le caractère d'un métier honteux. Il en est de même de beaucoup de choses. Quand la loi aura fortement caractérisé la cruauté envers les animaux, l'éducation se chargera de continuer l'œuvre de la loi, et l'habitude se chargera de l'achever.

Il est si vrai que le sentiment public se façonne d'après la loi, que lorsqu'en 1824 sir Richard Martin, membre du Parlement, fonda à Londres cette Société protectrice des animaux qui a tant ramifié depuis et qui devançait de vingt années les perfectionnements sérieux de la législation anglaise sur la matière, tous les agents de la Société étaient employés à parcourir les rues pour constater les faits que la Société espérait réprimer, soit en invoquant une législation encore imparfaite, soit par sa seule influence morale. Depuis les actes législatifs des dernières années, elle a pu supprimer complètement ce service, parce que tous les faits que constataient ses agents sont maintenant portés à sa connaissance par des passants de bonne volonté. Nous avons donc raison de dire que si la loi ne peut prétendre à atteindre directement les faits de cruauté qui se produisent en nombre incalculable dans les demeures privées, non plus que dans les campagnes, à peu près destituées de police, elle peut du moins former la conscience publique dans un temps assez court.

Un des moyens employés par les Sociétés qui se sont fondées en vue de protéger les animaux, — les récompenses à ceux qui ont fait preuve d'une bonté exceptionnelle à leur égard, — est loin d'avoir l'efficacité morale d'une loi répressive. En France surtout, ce qui émane de l'initiative privée manque d'autorité. Il faut reconnaître pourtant que ces Sociétés ont acquis de grands titres à l'estime publique et rendu de grands services en provoquant ces perfectionnements législatifs qui finissent toujours par se produire quand l'opinion les réclame. Comme nous l'avons dit, la Société protectrice de Londres a été fondée vingt ans avant que la loi en 31 articles de 1854 ait consacré ses principes. La Société protectrice de Paris date de 1846, c'est-à-dire qu'elle a précédé de quatre ans la loi du 2 juillet 1850, dite loi Grammont. En Russie, on peut dire que c'est la Société fondée en 1865 par M. le conseiller d'État de Pauli qui a fait elle-même la loi ; car ce sont ses propres mesures pour la protection des animaux, en 8 articles, qui ont reçu d'abord l'approbation administrative et ensuite la sanction législative, avec le titre de *dispositions légales*. A Berlin, M. de Gerlach a fondé la Société protectrice en 1841, et la législation sur la matière n'a été complétée qu'en 1850 et 1851 ; enfin, à Lausanne, la Société date de 1861 et la législation de 1862 et 1863. C'est là un des effets irrécusables de l'action exercée sur l'opinion publique par les Sociétés protectrices des animaux. Mais qui pourrait calculer la portée de leur action secrète sur l'éducation ! Nous sommes toujours disposés, en France, à juger de ce qui se passe dans le monde par ce qui se passe chez nous. De ce que la Société protectrice de Paris ne compte guère que deux à trois mille membres et n'a jusqu'ici que quatre ou cinq sociétés affiliées dans les provinces (1), nous en concluons que cette tentative rencontre, en général, peu de succès : c'est que nous ignorons combien ont été fécondes les fondations du même genre en Angleterre et aux États-Unis. La Société mère de Londres, qui a aujourd'hui M. le comte d'Harrowby pour président, est doublée, dans Londres même, d'une société de dames, et compte soixante-douze *branch societies*, ou sociétés affiliées, dans le Royaume-Uni, sans parler des colonies. Il en existe jusqu'au fond de l'Australie. Soixante sociétés très-actives se partagent, aux États-Unis, la tâche de la protection des animaux, et l'on s'y occupe en ce moment de fonder dans plusieurs villes des sociétés distinctes de dames et d'enfants. Dans l'empire d'Allemagne il y a soixante-quatre sociétés, et en Autriche-Hongrie quatorze ; dans les Pays-Bas, trois ; en Russie, sept ; en Suisse, huit ; en Suède et en Norwége, quatre, et la seule Société de Gothemburg, spéciale pour les oiseaux, compte environ quatre mille membres. Il est vrai que son objet s'éloigne de celui que nous avons actuellement en vue, puisqu'il semble être surtout la conservation des animaux utiles à l'homme. Parmi ces sociétés, il en est plusieurs qui publient des journaux, dont l'influence sur l'esprit public est certainement assez considérable. *The animal World*, de Londres, bien qu'il ait un peu les défauts du genre et qu'il pèche par un anthropomorphisme hasardé et par un sentimentalisme excessif, se fait lire par un public nombreux. *Our dumb animals*, de Boston, est un recueil mensuel intéressant que l'on met dans les mains de tous les enfants de l'Union. *The animal's Friend*, de San-Francisco, trouve des lecteurs dans ce pays où il semble que le travail ne laisse de temps ni pour le sentiment ni pour la pensée. C'est certainement un des meilleurs présents que l'on puisse faire à la jeunesse qu'un journal de ce genre, et cela contribue plus à son perfectionnement et à son plaisir que les journaux de modes ou d'illustrations.

Il est donc permis de croire que l'éducation de la société est en train de se faire sur la question intéressante des devoirs de l'homme à l'égard des animaux. Beaucoup de progrès dans cette voie restent encore à accomplir, et c'est, comme nous l'avons dit, en Angleterre surtout que l'opinion publique s'en inquiète et les réclame. D'abord, quoique les peines portées par la loi y soient plus fortes qu'en France, puisque l'amende s'y élève à 5 livres sterling, sans parler de la prison, l'opinion les trouve généralement insuffisantes. Elle se fonde sur ce que le plus grand nombre de faits échappant nécessairement aux constatations légales, il faudrait suppléer par la rigueur à la fréquente impuissance de la loi. Ensuite elle demande pourquoi, en Angleterre et partout, les *animaux domestiques* sont seuls protégés. Objectera-t-on que si la loi n'avait point excepté les animaux vivant à l'état sauvage, la destruction des espèces nuisibles fût devenue impossible ? Mais dans aucun cas il ne s'agit de soustraire l'animal à la mort. Nul ne conteste que tuer les animaux ne soit généralement nécessaire, et quelquefois très-humain. Ce qu'on avance, c'est qu'on ne doit les tuer que de la manière la moins douloureuse, la moins cruelle possible ; ce qu'on prétend, c'est que la cruauté envers l'animal sauvage est aussi

(1) Fondée en 1857, par M. le baron von Hayn, à Fontainebleau ; en 1854, par M. le docteur Lortet, à Lyon ; en 1865, par Mme La [illegible] à Vienne, en 1864, par M. [illegible], à [illegible]. Il existe encore à Marseille deux sociétés dont nous ne connaissons pas le fondateur, et deux autres, à Pau et à Amiens, qui sont actuellement désorganisées.

scandaleuse, aussi démoralisante que la cruauté envers l'animal domestique. D'après la loi, un homme convaincu d'avoir rôti un chat vivant payerait en Angleterre 125 francs, en France 15 francs d'amende; mais celui qui aurait rôti un lièvre vivant échapperait à tout châtiment. Il est défendu de plumer des pigeons vivants; il n'est pas défendu de plumer des cailles vivantes. L'étroit confinement des bêtes sauvages est légitime dans des établissements publics tels que les jardins zoologiques, parce que d'abord l'intérêt sérieux de l'homme passe avant l'intérêt de l'animal, et ensuite, que ce confinement a lieu dans les conditions les plus adoucies. Mais est-il au même degré légitime chez les montreurs de bêtes féroces? Outre les tortures de la captivité pour les animaux de cette espèce, on sait que l'instrument ordinaire du dompteur de lions est la fourche aiguë et le fer rouge. Il y a recours quelquefois même en public et avec des animaux déjà dressés; quel usage ne doit-il pas en faire en particulier et pendant le cours de l'éducation? Ici il n'existe pas d'autre remède que de prohiber d'une façon générale ces genres d'exhibition, comme on a défendu en France les combats de taureaux par la circulaire ministérielle du 4 septembre 1873; car, du moment qu'on les tolère, il est certain qu'il faut laisser à l'homme tous les moyens possibles de pourvoir à sa propre sûreté.

On se plaint donc dans le public et dans la presse, en Angleterre, que la loi répressive des mauvais traitements inutilement exercés envers les animaux ne soit pas assez sévère et qu'elle ne protége point les espèces vivant à l'état sauvage au même titre que les espèces soumises à la domestication. Cependant nous avons vu combien cette loi est en même temps plus explicite et plus rigoureuse que la nôtre. Comme chez nous, elle qualifie de mauvais traitements : les blessures faites volontairement; les coups violents et répétés; le chargement ou le travail excessifs; la privation de nourriture en voyage; l'emploi des animaux blessés, et le fait de poser le harnais sur des blessures ou sur des plaies vives; le fait de chercher, en les frappant brutalement, à faire relever les animaux qui se sont abattus sous la charge, au lieu de les dételer et de les alléger de leur fardeau; l'abandon sur la voie publique des animaux malades ou blessés; le transport par voitures d'animaux de boucherie dont les pieds sont liés et la tête pendante hors du véhicule; la projection violente de ces animaux les uns sur les autres ou à terre; l'entassement dans des paniers ou des voitures d'animaux destinés à l'alimentation publique, toutes les fois que ce mode de transport expose sans nécessité ces animaux à la souffrance; enfin, pour employer les termes mêmes d'un arrêt de la Cour de cassation de Paris, du 13 août 1858, « tous les actes directs et volontaires de violence et de brutalité, quand ces actes ont pour résultat d'occasionner aux animaux des souffrances que la nécessité ne justifie pas ». L'appréciation des faits délictueux est à peu près, disons-nous, la même en Angleterre qu'en France; mais la peine est infiniment plus grave. Pour avoir négligé de donner de l'eau et de la nourriture à un animal parqué, 20 schellings d'amende; pour avoir tiré un animal de chez l'équarrisseur afin de le soumettre encore au travail, 40 schellings; pour n'avoir point écrit le signalement clair et distinct d'un cheval amené chez l'équarrisseur, 40 schellings; pour l'avoir transporté brutalement, 5 livres sterling, et pour les mauvais traitements directs, tels que coups graves et blessures, 5 livres. Tout juge de paix peut mander l'accusé devant lui dans le ressort de sa juridiction et, s'il y a lieu de croire qu'il ne comparaîtra pas, délivrer un mandat d'arrêt contre lui. — Nous n'en sommes pas là encore en France, et la difficulté d'appliquer la loi Grammont n'y est point compensée par la rigueur de la peine. Ne voit-on pas tous les jours dans nos marchés écailler des poissons qui vivent encore, plumer des volailles, écorcher des lapins chez qui la vie n'est pas éteinte? Un acte monstrueux et barbare est celui qui consiste à *vider* les écrevisses vivantes, c'est-à-dire à leur arracher le gros intestin avant de les faire cuire, et cela se répète tous les jours sur des milliers de victimes chez les marchands de comestibles. Les convulsions de ces animaux, qui battent la terre de leur queue dans la douleur de l'agonie, ont quelque chose d'horrible. Le tir à l'oie, jeu cruel, immoral, qui consiste à suspendre vivante une malheureuse bête pour servir de cible aux joueurs, existe encore dans beaucoup de nos campagnes. Enfin, il ne sert point de dire, en présence des faits, que si la répression des cruautés envers les animaux est moins sévère chez nous que chez d'autres nations, c'est qu'elle est moins nécessaire et que la douceur de la loi prouve la douceur des mœurs. L'exemple de l'Espagne serait là pour montrer la fausseté de ce raisonnement. Le pays où la loi néglige la protection de l'animal est justement celui où l'homme se repaît de sa souffrance. Ce qu'il faut reconnaître, au contraire, c'est que nous sommes sur ce point en voie de progrès, mais en voie seulement.

Remarquons que plus l'homme s'élève moralement, plus il élève tout ce qui l'approche. L'animal, dans les mains du maître intelligent et bon, double de valeur et de docilité. Jusqu'à présent l'éducation que nous donnons aux animaux ressemble un peu à celle que nous donnions autrefois aux enfants : la contrainte et les coups; les coups et la contrainte, nous ne sortons pas de là. Et pourtant quel service l'Arabe sait tirer de son cheval par le seul ressort de l'affection! Et quelle merveilleuse entente règne entre le chasseur qui aime son chien et le chien qui aime son maître! On n'a pas encore éprouvé généralement la valeur de la sympathie entre l'homme et la bête, comme agent de production. Les chevaux de charretiers sont ordinairement brutes et stupides dans la même proportion que leurs maîtres; mais nous avons vu quelquefois des chevaux, traités avec une bonté exceptionnelle, faire des prodiges de courage et de persévérance, sans que leur conducteur ait levé le fouet, ni pris même un ton menaçant. Un simple encouragement de la voix suffisait pour qu'ils déployassent toutes leurs forces. On les voyait se jeter dans le collier, roidir leurs muscles, recommencer vingt fois et arriver au but, tremblant sur leurs jambes, couverts de sueur et satisfaits. A la guerre, le cheval aimé du maître semble avoir l'instinct d'un devoir et d'un danger communs. Il sait à la fois aller au-devant de la mort et la fuir quand il le faut. Combien de chevaux de guerre ont fait des prodiges et sauvé leurs maîtres! — On n'en finirait pas si l'on voulait raconter les services intelligemment rendus à l'homme par des chiens favoris. « Tout le monde, nous disait un jour un homme d'esprit, a une histoire à raconter sur ses bêtes : qu'est-ce que cela prouve, sinon que toutes les bêtes méritent d'être racontées? » On sait qu'en Belgique et dans les Pays-Bas on attelle les chiens aux petites voitures qui servent à transporter en ville le pain et la viande, les légumes et le laitage, le charbon de bois, la

tourbe, et en général toutes les denrées qui constituent l'approvisionnement journalier des ménages : ces animaux, lorsqu'ils aiment leur maître, font des tours de force pour les suivre et traînent gaiement des fardeaux que ne peuvent traîner ceux qui n'obéissent qu'à la crainte du fouet. Enfin, toutes les servantes de ferme' savent que les vaches qui sont traitées d'une main douce donnent plus complétement leur lait et tarissent par conséquent moins tôt.

De toutes les œuvres produites par le génie placide de l'école hollandaise, nous n'en connaissons pas de plus souriante que le beau tableau de Paul Potter qui représente *Orphée dans le Paradis terrestre* (1). C'est l'harmonie vivante de l'esprit et de la chair! Cette petite toile d'un mètre à peine est tout un monde. Sur un fond lumineux et fin se déroule un tapis d'herbe humide, se balancent des arbres légers. Les plus humbles insectes, comme les animaux les plus superbes, accourent auprès de leur roi et se couchent à ses pieds dans l'ivresse de la vie, tandis que l'homme chante sur la lyre l'hymne de la nature. Il y a loin de cette scène à la réalité. Les cris de douleur que nous arrachons à toute créature forment un discordant concert. C'est la loi, il suffit! Cependant apaisons ces cris dans toute la mesure du possible. Nous y gagnerons nous-mêmes en dignité et en bonheur. La science a comblé l'abîme que la théologie avait mis entre nous et les mille tribus de la terre; elle nous a montré les liens qui unissent l'homme et les animaux, non-seulement au physique, mais au moral. Au lieu d'une ligne de démarcation infranchissable, nous ne voyons plus entre eux et nous qu'une pente douce, commençant à la mémoire et finissant à l'abstraction. Quelle que soit l'essence du mystérieux principe vital qui nous anime, — qu'il soit, comme le veulent les uns, une musique destinée à s'évanouir quand le luth sera brisé, ou, comme l'espèrent les autres, une cause impérissable, — tout porte à croire qu'il est le même chez tous les êtres organisés, aussi loin que s'étend, dans l'échelle de ces êtres, la conscience de la vie. Les nations de l'Asie sont pénétrées depuis longtemps de cette idée ; nous ne voyons pas que leur sens religieux en soit affaibli, et l'on ne comprend point par quelles déductions les nations catholiques en sont venues à regarder comme impie, comme offensante pour la majesté de l'homme, toute assimilation de sa nature et de sa fin à la nature et à la fin de l'animal.

Ce qui est vraiment offensant pour la dignité humaine, c'est l'abus de la force, sous quelque forme qu'il se produise, et ce n'est pas sans raison que l'on a récemment appliqué chez nos voisins le maximum de la peine à un squire coupable d'avoir frappé brutalement un cheval inoffensif avec un fouet de chasse, et à un magistrat qui avait tué le sien par une marche forcée. La qualité des personnes augmentait en effet la gravité du délit, et ce qui les eût peut-être sauvées chez nous d'une amende légère les fit condamner à trois mois de prison dans un pays où la peine de la prison est infiniment ménagée. Il y a dans l'homme un terrible penchant à s'attribuer le droit du plus fort : ce penchant sera-t-il jamais détruit? Nous osons dire que l'avenir de l'humanité est suspendu à cette question. Refouler le torrent de la brutalité et de l'égoïsme est la condition du progrès social, et l'on n'y parviendra que si l'on apprend à respecter la vie sous toutes ses formes, ou, sinon la vie, puisqu'elle est emportée dans un incessant tourbillon, du moins la sensibilité chez tous les êtres aptes à souffrir.

LÉO QUESNEL.

(1) Ce tableau est au musée de La Haye.

LA CAPITULATION DE SEDAN

D'après le procès Wimpffen

Nous professons le plus grand respect pour le jury. Il avait le droit de déclarer que le général de Wimpffen n'est point diffamé par les injures de ses adversaires bonapartistes ; il en a usé; c'est parfait. Toutefois l'opinion publique est aussi un juge, surtout en matière de presse ; sera-t-elle convaincue par ce verdict qu'il est permis à tout écrivain qui se respecte d'outrager des personnages honorables, quitte à expliquer ensuite, avec l'aide de Me Lachaud, que les épithètes de lâche et de traître ont des sens divers, et qu'en style métaphorique elles peuvent être fort innocemment adressées au soldat le plus brave, le plus loyal? Il est permis d'en douter.

Ce que tout homme de bon sens admettra bien moins encore, c'est l'interprétation extravagante que les bonapartistes essayent de donner au résultat du procès Wimpffen. Après coup, ils se sont avisés de découvrir dans une simple affaire de cour d'assises, plaidée en trois jours, la réhabilitation de l'Empire, l'apothéose de Napoléon III à Sedan, etc. Après coup, disons-nous ; car avant le verdict, ils avaient la vue moins perçante. Me Lachaud disait : « Est-ce que nous sommes dans une tribune politique ? Nous sommes à la barre d'un tribunal et nous plaidons un procès;... nous n'avons pas à juger l'Empire. »

Cette appréciation fort exacte de la cause et de la compétence des jurés, M. l'avocat général Chevrier et le président des assises, M. Douet-d'Arcq, l'ont formulée à leur tour avec plus de netteté encore.

Mais l'acquittement, — obtenu cependant en ces termes modestes, — a subitement provoqué une mise en scène toute nouvelle. En un tour de main les bonapartistes ont métamorphosé les douze jurés, fort innocents de ce changement à vue, en haute cour de justice historique, politique, militaire. C'est la France, c'est la postérité, c'est l'univers entier qui, par leurs voix, auraient consacré l'héroïsme de Napoléon III et l'auraient couronné là-haut, dans sa demeure dernière, des palmes du martyre !

Il faut bien admettre jusqu'à un certain point les exagérations ou les calculs des partis ; mais vraiment, dans l'espèce, le paradoxe est par trop invraisemblable. Là, sérieusement, à qui les bonapartistes comptent-ils faire illusion? Le conseil d'enquête sur les capitulations, composé de généraux, présidé par le maréchal Baraguey-d'Hilliers, a rendu sur la journée de Sedan cette sentence : « Le souverain, en faisant hisser le drapeau blanc sur la citadelle, assumait tout entière la responsabilité de la capitulation ; le conseil doit louer le général de Wimpffen de s'être constamment opposé à cette capitulation. » Voilà le jugement des hommes spéciaux, des juges compétents. Lui comparer, lui opposer le verdict de la cour

d'assises, n'est-ce pas tout simplement se moquer de la justice et du public ?

Pour peu que l'on ait suivi avec une certaine attention les débats si intéressants du procès Wimpffen, on se demande avec étonnement en quoi et comment ils peuvent justifier le lyrisme des bonapartistes.

Ressort-il des dépositions entendues que Napoléon III est innocent de la capitulation de Sedan, qu'il n'a pas usurpé les droits du commandement en chef pour paralyser la résistance, pour faire arborer le drapeau blanc ? Tout au contraire ; ces faits ont été confirmés, précisés par des révélations nouvelles. Écoutez les témoins à charge et les témoins à décharge ; étudiez le récit du général Ducrot qui, à la grande joie de Me Lachaud, a paru jouer dans le débat le rôle du prévenu ; rapprochez les réponses des autres chefs de corps, qui se sont fort peu souciés de ménager leur ancien général. Ces témoignages ne sont pas suspects de sympathie ; or, ils établissent tous que la direction de l'armée a été enlevée de fait au général de Wimpffen à partir d'une heure de l'après-midi, qu'il n'y avait plus à Sedan qu'un commandant réellement obéi, Napoléon III, et que celui-ci, laissant le général en chef l'attendre vainement sous l'orme, ou plutôt sous la mitraille, a par son influence personnelle consommé le désastre.

Voilà de quelle façon les débats de la cour d'assises démentent les conclusions du conseil d'enquête. Bien mieux, ils permettent de reconstituer fragments par fragments ce drame lamentable.

Tout le monde se rappelle le début : à quatre heures environ la bataille commence ; c'est l'ennemi qui prend l'offensive, du côté de Bazeilles, contre le corps Lebrun. Le maréchal de Mac-Mahon, qui venait à grand'peine de rallier la veille autour de Sedan son armée entamée par la double défaite de Beaumont et de Mouzon, ne pensait qu'à la réorganiser ; il attendait les circonstances pour prendre parti. Aucun conseil, depuis le 29 août, n'avait été tenu entre les chefs de corps ; le général Ducrot l'a dit lui-même, il ignorait que le général de Wimpffen fût présent et qu'il remplaçât le général de Failly. Le colonel Robert, chef d'état-major du 1er corps, a déposé que le 31 août il est venu aux ordres avec ses collègues auprès du maréchal ; celui-ci ne leur a rien confié d'important, et il ne leur appartenait pas de questionner le général en chef.

Vers six heures, le maréchal, parcourant ses lignes, tombe blessé à la Moncelle. Il rentre dans Sedan en faisant porter par le commandant Riff l'ordre au général Ducrot de prendre le commandement. Rien de plus. Le général Ducrot ne s'enquiert pas si le maréchal poursuit un plan. Lui-même a le sien, que la veille il a dû suspendre par ordre : il le reprend, après un quart d'heure de controverse avec les officiers de son état-major, qui tous ne sont pas de son avis. Il dirige la retraite sur Illy, pour gagner Mézières. Le 12e corps, qui combat non sans avantages sur Bazeilles, abandonne en se repliant ses positions avancées aux Bavarois.

Il est huit heures : à ce moment, le général de Wimpffen, qui a en poche une commission du ministre de la guerre, qui l'a tenue secrète selon la coutume réglementaire en pareil cas, revendique le commandement. Il croit que le mouvement du général Ducrot expose l'armée à un désastre immédiat. Le général Ducrot vient trouver le général de Wimpffen ; le débat est vif ; le général Ducrot cède, et la retraite sur Mézières est abandonnée. Le général de Wimpffen ne connaît pas davantage les projets du maréchal de Mac-Mahon : il cherche à jeter les Bavarois dans la Meuse du côté de Bazeilles, afin de s'ouvrir la route de Carignan. Mais le corps Lebrun ne réussit point, malgré ses efforts, à reprendre les positions précédemment abandonnées.

Cependant le 7e corps et le 1er, étendus autour de Sedan en demi-cercle, sur une ligne de cinq kilomètres, soutiennent la lutte, avec des chances de plus en plus douteuses, contre les forces croissantes de l'ennemi. A onze heures, dépose le général Ducrot, le 1er corps était en déroute ; la cavalerie du général Margueritte, blessé tout d'abord et remplacé par le général de Gallifet, est impuissante, malgré ses charges héroïques, à refouler l'infanterie prussienne. Pour le général Lebrun, c'est vers midi et demi que ses troupes ont lâché pied. Le général Douay déclare n'avoir été rejeté sur Sedan que vers deux heures et demie.

A une heure, le commandant en chef adresse à ses trois chefs de corps l'ordre de venir le rejoindre à Balan, d'amener ce qui leur reste de troupes : les Bavarois paraissent fatigués d'une lutte opiniâtre ; il s'agit de s'ouvrir par un suprême effort la route de Carignan. En même temps, le général de Winpffen écrit à l'empereur le célèbre billet : « Sire, je me décide à forcer la ligne qui se trouve devant le général Lebrun et le général Ducrot, plutôt que d'être prisonnier dans la place de Sedan. Que Votre Majesté vienne se mettre au milieu de ses troupes ; elles tiendront à honneur de lui ouvrir un passage. » Le billet est daté de une heure un quart ; il fut transmis à l'empereur, à double reprise, par MM. de la Nouvelle et de Saint-Haouen.

L'officier envoyé auprès du général Ducrot, M. de Laizer, ne le rencontra qu'à trois heures, dans les fossés de Sedan ; le général répondit qu'il ferait ce qu'il pourrait. En conséquence, il visita les canons du rempart, s'irrita fort en constatant que les écouvillons manquaient ; puis il se rendit dans la ville, à la préfecture, auprès de Napoléon III. Tel est le résumé de sa déposition.

Quant au général Douay, il reçut vers deux heures l'avis de rallier sur Balan. Il lui restait, selon son propre témoignage, trois divisions atteintes. Il rentra dans Sedan, rendit visite à l'empereur vers trois heures et demie, fit une excursion sur le rempart avec le général Faure, chef de l'état-major général ; tous deux revinrent vers l'empereur. Ainsi, comme les chefs de corps, le personnel de l'état-major se donnait rendez-vous au quartier impérial.

Quant au général Lebrun, il rentra dans Sedan pour ramener au feu ses soldats débandés. A ce moment, il eut, selon son expression, l'idée d'aller voir l'empereur. Plus tard, vers quatre heures, il retourna à Balan, mais suivi d'un parlementaire, pour faire signer la demande d'armistice par le général en chef. Le général Lebrun affirme n'avoir pas eu connaissance de l'ordre exprès envoyé aux autres chefs de corps : toutefois, il arriva juste à temps pour faire encore une dernière charge aux côtés du général de Wimpffen.

Passons maintenant au billet porté à l'empereur par les deux envoyés du commandant en chef.

Le premier, M. de la Nouvelle, parvint au quartier impérial sur les deux heures. L'empereur exprima des doutes sur le succès de l'opération, il ajouta que le général de Wimpffen devait la tenter s'il la trouvait bonne. Comme M. le capitaine de la Nouvelle demandait une réponse sur le point précis de la demande formulée par le billet de M. de Wimpffen, Napo-

leon III répliqua qu'il désirait être tenu au courant de tout ce qui se passerait, mais qu'il ne voulait pas être pris.

Ainsi le refus de suivre le général de Wimpffen apparaît formel du premier coup.

Il était deux heures et demie quand M. de Saint-Haouen remplit à son tour sa mission ; à ce moment, assure le témoin, la ville était vide. Cette déposition concorde avec celle du colonel Martin, qui traversa tout Sedan sans encombre avec son régiment de cuirassiers pour se rendre à Balan.

Que répondit Napoléon III ? « Sa Majesté consulta quelques généraux avant de me répondre, et puis elle fit hisser le drapeau blanc ; elle me dit alors que la trouée sur Carignan ne lui paraissait pas praticable. »

La mission de M. de la Nouvelle a précédé de quelques instants celle de M. de Saint-Haouen : lors de la première, Napoléon III refuse tout simplement parce qu'il ne veut pas être pris ; lors de la seconde, il répond en faisant hisser le drapeau blanc.

La différence entre ces deux réponses s'explique tout naturellement si l'on tient compte d'un épisode que nous trouvons relaté dans la brochure publiée à Mézières, peu de temps après la guerre, par M. Cornebois, inspecteur des eaux et forêts, capitaine commandant de la compagnie des guides forestiers organisée dans les Ardennes au mois d'août 1870. M. Cornebois rapporte que Napoléon III eut un moment l'idée de se déguiser en paysan, de partir sous la conduite d'un guide sûr et de gagner Mézières à travers bois. Par son ordre on manda, pour l'accompagner, M. Petit, inspecteur des eaux et forêts à Sedan. Mais celui-ci errait par la ville, en quête de nouvelles. Quand on parvint à le trouver, il était trop tard : l'empereur avait changé d'avis. Ce changement ne tombe-t-il pas justement entre la visite de M. de la Nouvelle et celle de M. de Saint-Haouen ? Dans les deux cas, Napoléon III décline l'offre du général de Wimpffen ; d'abord il se propose de s'échapper d'une autre façon ; ensuite il se décide pour la capitulation. Combien ne faut-il pas regretter que M. Petit n'ait pas été rencontré à temps pour favoriser la fuite du souverain, pour en affranchir l'armée !

C'est donc sur l'ordre personnel de Napoléon III que le drapeau blanc est hissé sur la citadelle ; ce fut sa réponse au billet du général en chef. Mais, sauf au quartier impérial, personne ne pensait à capituler. Selon un témoin, M. Fayar-Porthelot, lorsque l'homme chargé du drapeau l'agita sur le rempart, des officiers et des soldats s'indignèrent et, s'écriant : Nous ne nous rendrons pas, tirèrent sur le parlementaire. Le général Ducrot dit qu'apercevant le drapeau blanc sur la citadelle, il crut que c'était un drapeau d'ambulance.

Toutefois le drapeau blanc, comme on le fit observer à l'empereur, n'avait aucune valeur pour l'ennemi, qui continuait le feu ; il fallait procéder régulièrement. Le seul effet produit fut de démoraliser complètement nos propres troupes, d'annuler les ordres envoyés par le général en chef à ses lieutenants, et de rendre impossible le dernier effort d'évasion sur Carignan.

Alors Napoléon III dicta au général Ducrot l'ordre de faire cesser le feu. Il lui dit de signer. Le général Ducrot refusa. L'empereur chercha un général qui voulut bien apposer sa signature. Aucun ne voulut.

Ce fut le tour du général Lebrun. On me jeta, rapporte ce témoin, plutôt qu'on ne m'introduisit auprès de l'empereur, qui me dit, sans me laisser le temps de parler : Comment se fait-il que la canonnade continue ? J'ai ordonné de hisser le drapeau parlementaire. Sur l'observation du général, l'empereur lui dicta une demande de suspension d'armes, avec pleins pouvoirs pour le général Gresley, chef d'état-major du 5e corps. Sur ce, les généraux Lebrun et Gresley se mirent à la recherche du commandant en chef, du côté de l'ennemi ; suivait un cavalier armé d'une lance, au bout de laquelle un officier de l'empereur avait attaché une serviette. Ce détail est donné par le général Lebrun.

A Balan, le commandant en chef, apercevant la serviette impériale, se mit dans une violente colère, dit le général Gresley. — Il s'agit non de parlementer, mais de combattre, ajouta M. de Wimpffen, selon le général Lebrun. En effet, tous trois, entraînant ce qui restait de troupes vers Balan, partirent de l'avant en masse ; mais au bout de 300 mètres, ils se trouvèrent à peu près seuls. — J'ai vu, a raconté le colonel Martin dans sa déposition, qui a produit un si grand effet sur l'opinion publique, j'ai vu le général de Wimpffen à la porte de Balan, rassemblant toutes les troupes qui passaient près de lui et faisant sonner la charge. Si l'on avait tenté ce mouvement à une heure, au lieu de le faire à quatre heures, avec 60 000 hommes au lieu de 2000, on aurait pu arriver à un résultat.

Tels sont, exactement résumées, les principales dépositions entendues dans le procès. Ainsi, lorsque vers une heure le général en chef appelle ses chefs de corps autour de lui sur le champ de bataille, qui donc les retient dans les murs de Sedan ? L'influence de l'empereur.

Il faut combattre, dit à Balan le général en chef. — Il faut parlementer, réplique obstinément Napoléon III dans l'intérieur de Sedan. Si ce dernier ne parvient pas à arrêter tout de suite la lutte, il réussit du moins à priver le général en chef de ses moyens d'action ; il retient auprès de lui des états-majors ; il réduit M. de Wimpffen à lutter presque tout seul, au milieu d'un feu épouvantable.

En fait, la bataille a continué jusqu'après quatre heures ; si cette sanglante prolongation est restée complètement stérile, c'est grâce à l'intervention de l'empereur.

Voilà la conclusion qui résulte nettement des débats : est-elle donc tellement à l honneur des bonapartistes ?

Ceux-ci, il est vrai, prétendent que le général de Wimpffen est responsable de la défaite, et que par ses fautes il a rendu la capitulation nécessaire.

Pour appuyer cette thèse, ils ont fait grand éloge du plan du général Ducrot, lequel, de son côté, a juré de nouveau qu'il aurait sauvé la patrie. On tombe de commun accord sur M. de Wimpffen : c'est lui qui a tout perdu par son incapacité ; le matin, il croyait la journée bonne ; c'est pour ce motif qu'il a réclamé le commandement et modifié le plan victorieux du général Ducrot sur Mézières. M. de Wimpffen a protesté de toute son honnêteté contre ces mesquines préoccupations personnelles. D'ailleurs, la supériorité du plan Ducrot était et est encore simplement hypothétique. On connaît la confiance imperturbable du général Ducrot ; mais tout le monde ne la partageait pas : son mouvement sur Mézières fut même vivement critiqué ; le général Lebrun le jugeait fort périlleux, et le colonel Robert a rappelé qu'il s'était permis de respectueuses observations.

A l'appui de la tentative sur Carignan, le général de Wimpffen a produit des témoignages considérables : il a cité des documents de l'état-major allemand ; il a établi que dans

la nuit du 31 août au 1er septembre deux corps d'armée ennemis avaient franchi la Meuse entre Sedan et Mezières, barrant le défilé entre la presqu'île d'Iges et la frontière belge; — car, selon l'habitude, on n'avait pas réussi à couper le pont de Donchery. Un témoin, propriétaire aux environs de Sedan, a montré qu'en dehors de la route carrossable, le long de la Meuse, tous les chemins à travers bois sont impraticables pour une armée, et le commandant du Bort a confirmé ce témoignage.

Le maréchal de Mac-Mahon, dans sa déposition devant la commission d'enquête, hésite fort, même après les événements, entre le plan Wimpffen et le plan Ducrot: il accorde que le second pouvait bien présenter quelques chances de succès; mais quant à lui, s'il n'avait point été blessé, il déclare qu'il aurait cherché à exécuter le premier.

En réalité, la bataille n'était-elle pas perdue d'avance, d'une manière ou d'une autre? Telle est, croyons-nous, l'opinion des hommes sincères. L'armée était acculée dans une position désespérée. L'ennemi nous tenait dans une souricière; mais à qui la faute, si ce n'est à Napoléon III lui-même? Il a confessé dans sa lettre à sir John Burgoyne que la marche sur Sedan fut le résultat non d'une combinaison militaire, mais d'une conception politique. C'est exclusivement l'intérêt de la dynastie qui a conduit notre armée, étapes par étapes, de Châlons à Sedan, dans le seul but de donner une escorte au souverain repoussé, exilé par son propre gouvernement, et qui l'a jetée à l'aventure, déjà désorganisée, presque à moitié défaite, au milieu de sept corps allemands.

Ainsi la défaite du 1er septembre n'est qu'un dénoûment préparé, mûri par la logique des fautes antérieures. Le général de Wimpffen a été battu, comme le général Ducrot l'eût été, selon toutes les probabilités, à moins d'un de ces coups de bonheur que l'expérience ultérieure de Champigny ne permet guère d'espérer. Napoléon III avait d'avance enlevé à l'armée toute chance de vaincre, de même qu'il lui imposa la capitulation. Voilà la vérité telle que le conseil d'enquête l'a proclamée, et telle qu'elle éclate avec une évidence nouvelle dans ce procès qui exalte le facile orgueil des bonapartistes.

On a beaucoup parlé d'humanité devant les jurés; on a exalté la charité du souverain: il a voulu épargner les soldats! il leur a donné par son exemple la patience nécessaire pour accepter la capitulation! il a le premier affronté la honte de la capitulation!

Quelle abnégation! Quel héroïsme! Cette tendresse pour la vie humaine ne cadre guère, on en conviendra, avec le début du 2 décembre, avec les sanglantes exécutions du boulevard Montmartre. Mais quand il s'agit de l'honneur du drapeau, de la défense de la patrie, de notre vieille gloire sur le champ de bataille, comme cette vertu de commisération apparaît bien à point! Sans doute, c'était un devoir sacré de se préoccuper de la vie de nos pauvres soldats, du deuil des mères; mais comme le général de Wimpffen l'a si justement dit, il fallait y songer avant la déclaration de cette folle guerre, et non point en face de l'ennemi. Et quelle humanité, grands dieux!

La statistique prouve qu'il périt bien plus d'hommes dans les souffrances de la captivité que dans toute une campagne. L'armée de Metz a eu 5000 morts sur les champs de bataille; elle a laissé 17 000 cadavres dans la boue des camps allemands.

Puisque la capitulation de Sedan prend rang parmi les gloires du second empire, il est instructif de rappeler ce que Napoléon Ier pensait sur ce chapitre.

Voici ce que nous lisons dans les *Commentaires*:

« De ce que les lois et la pratique de toutes les nations ont autorisé spécialement les commandants des places fortes à rendre leurs armes en stipulant leurs intérêts, et qu'elles n'ont jamais autorisé un général à faire poser les armes à ses soldats dans un autre cas, on peut avancer qu'aucun prince, aucune république, aucune loi militaire ne les y a autorisés. Le souverain ou la patrie commandent à l'officier inférieur et aux soldats l'obéissance envers leur général et leurs supérieurs pour tout ce qui est conforme au bien ou à l'honneur du service. Les armes sont remises aux soldats avec le serment militaire de les défendre jusqu'à la mort. Un général a reçu des ordres, des instructions, pour employer ses troupes à la défense de la patrie: comment peut-il avoir l'autorité d'ordonner à ses soldats de livrer leurs armes et de recevoir des chaînes? »

Plus loin nous lisons:

« Il n'est qu'une manière honorable d'être fait prisonnier de guerre, c'est d'être pris isolément les armes à la main et lorsqu'on ne peut plus s'en servir. C'est ainsi que furent pris François Ier et le roi Jean, et tant de braves de toutes les nations. Dans cette manière de rendre les armes, il n'y a pas de conditions, il ne saurait y en avoir avec l'honneur; c'est la vie que l'on reçoit, parce que l'on est dans l'impuissance de l'ôter à son ennemi, qui vous la donne à charge de représailles, parce qu'ainsi le veut le droit des gens. »

Napoléon cite une capitulation de la guerre de Sept ans; il se demande s'il est possible de la justifier; il répond: « Non, non, non! Jamais de capitulation en pleine campagne, si vous voulez avoir des soldats et une armée! Une capitulation qui vous sauverait 60 000 hommes ne vaudra pas le tort que fait à l'État la violation de ce principe. » En effet, la capitulation de Sedan n'a-t-elle pas eu bientôt pour sœur la capitulation de Metz, qui a tué la défense nationale?

Une dernière citation:

« Qu'une armée soit battue, ce n'est rien, le sort des armes est journalier et l'on répare une défaite; mais qu'une armée fasse une capitulation honteuse, c'est une tache pour l'honneur français, pour la gloire des armes. Les plaies faites à l'honneur ne guérissent point; l'effet moral en est terrible. On dit qu'il n'y avait point d'autres moyens de sauver l'armée, de prévenir l'égorgement des soldats. Eh! il eût mieux valu qu'ils périssent tous les armes à la main, qu'il n'en fût pas revenu un seul. Leur mort eût été glorieuse; nous les eussions vengés; on retrouve des soldats; il n'y a que l'honneur qui ne se retrouve pas. »

Comme ces viriles paroles concordent avec l'admiration que les apologistes du second Empire étalent pour le martyr de Sedan! En les écrivant, l'oncle ne se doutait point qu'il prononçait ainsi sans appel la condamnation de son propre neveu. Quel contraste et quelle décadence! Ce que Napoléon Ier flétrissait comme une plaie inguérissable de l'honneur, les fidèles de Napoléon III le célèbrent comme une auréole. Ce que Napoléon Ier stigmatisait comme un crime capital contre la patrie, les néo-bonapartistes le proposent à l'admiration de l'armée et du pays. Plus que jamais la France a besoin de se relever par la force morale, la discipline, les

mœurs énergiques; comme les apologistes de Sedan conviennent à cette œuvre de salut!

LOUIS JEZIERSKI.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

Cours de philosophie. — Première partie, *Psychologie*, par M. TH. BERNARD, professeur de philosophie au lycée de Montpellier.

Je viens un peu tard annoncer au jeune public de nos lycées, aux professeurs et même aux gens du monde curieux de savoir où en est notre enseignement philosophique, l'ouvrage de psychologie que publiait il y a quelques mois M. Th. Bernard, professeur au lycée de Montpellier. Ce livre est en effet conçu et écrit de telle sorte qu'il convient à la fois à ces trois classes de lecteurs. Les élèves y trouveront, en un style clair, précis et qui rencontre naturellement le mouvement et la chaleur, la science psychologique mise à leur portée, assez élémentaire pour être facilement entendue, assez solide et approfondie pour être étudiée avec intérêt et avec fruit. Les maîtres y verront les plus importantes questions auxquelles donne lieu la nature humaine discutées avec autant de force que de savoir, renouvelées par la méditation personnelle, éclairées de toutes les lumières que peuvent fournir les sciences naturelles et médicales, la physiologie, la biologie, la zoologie, etc. Et quant aux mondains qui ne font métier ni d'apprendre, ni d'enseigner la philosophie, s'il leur prend fantaisie de parcourir ce volume, ils seront édifiés, je n'en puis douter, de tant de belles théories présentées avec art et avec goût, et ils se diront que si la jeunesse française a plus besoin que jamais d'être sérieusement instruite et fortement élevée, l'Université ne fut jamais mieux en état de mener à bien cette difficile et laborieuse tâche.

C'est, selon moi, le caractère le plus frappant et le plus rare de cet excellent livre, de réunir des qualités si différentes et qui semblent s'exclure : accessible à ceux qui ne savent pas, capable de plaire à ceux qui ne se soucient guère de savoir, instructif pour les plus instruits, et qui donne à penser aux penseurs. Il n'est que juste d'insister sur ce dernier point. Sans doute il y a dans ce traité de psychologie beaucoup d'idées vieilles et un peu banales à force d'avoir été redites; il y eût peut-être eu avantage à les admettre avec plus de sobriété, quoiqu'elles ne fassent pas mauvaise figure dans un livre qui est surtout un cours de lycée; mais la part de l'originalité et de la nouveauté demeure fort grande. L'auteur ne répète personne dans cette fine et profonde analyse des éléments si nombreux, si semblables et divers à la fois, de la sensibilité, cet infini du cœur humain, cet abîme. Il les compte un à un et les classe d'une façon lumineuse, commençant par les états sensibles, terminant par les tendances. Il a des pages curieuses et substantielles sur la passion, son origine, son milieu, son développement, son rôle et son histoire. Il en a de plus curieuses et de plus substantielles encore sur les inclinations premières, qui sont comme les racines de la sensibilité morale. On peut ne pas toujours partager ses opinions, mais elles sont très-étudiées et très-motivées, d'un esprit très-pénétrant, très-attentif et qui ne se satisfait pas facilement. De sorte que cette large et profonde théorie de la sensibilité sera lue avec profit et avec intérêt, méditée, je n'en puis douter, par ceux-là même qu'elle ne convaincra pas de tout point. Il en faut dire autant, et plus, de la théorie de la raison. Comme il n'est pas de faculté intellectuelle plus haute que celle-là, il n'en est pas non plus de plus mystérieuse, après tant d'efforts faits par tous les plus grands philosophes anciens et modernes pour entourer de lumière cette cime de l'esprit humain. La difficulté même semble avoir enflammé le zèle philosophique de M. Bernard, et il se trouve que ce qu'il y a de moins accessible dans notre âme et de plus obscur lui a fourni le meilleur chapitre de son livre. Je recommande à tous les amis de la vérité psychologique cette belle, savante et originale étude. Les principes de substance, de causalité, de finalité, les idées de temps et d'espace, de bien et de beau sont analysés d'une façon neuve, ou vraie ou infiniment vraisemblable, et la raison, leur commune origine, conçue et définie avec une grandeur et une ampleur dont on ne peut ne pas être frappé. L'instinct, justement distingué des actions réflexes, et démontré irréductible à l'habitude, à l'hérédité ou à tout autre principe de notre nature organique ou intellectuelle; la liberté vaillamment défendue contre ceux qui la ramènent au choix, ou à la science, ou à la vertu, ou à l'amour; les rapports de l'âme et du corps, et surtout l'influence du moral sur le physique, sont encore des parties notables et vraiment personnelles dans un travail où la personnalité de l'auteur paraît toujours, sans se montrer jamais, avec les qualités les plus propres à la faire estimer et goûter.

Un autre mérite de ce livre, c'est le rôle qu'y joue l'histoire : sur chaque question psychologique l'auteur résume les théories anciennes et modernes avec concision et clarté à la fois, et, ce qui est à mes yeux une qualité, il ne pratique pas l'éclectisme pour cela. Ses solutions ne sont pas des combinaisons, mais des créations; il ne fait pas le présent avec le passé, mais avec les résultats fournis par les sciences contemporaines, par ses observations et ses réflexions : quant aux écoles, elles sont là pour procurer un supplément d'informations et pour être jugées. — Il en est une cependant qui ne paraît jamais, et j'aimerais savoir le motif de cette exclusion : c'est l'école néoplatonicienne d'Alexandrie et d'Athènes. Même quand l'auteur fait intervenir Platon et les Pères de l'Église, il néglige cet intermédiaire. C'est une lacune qui a lieu d'étonner de la part d'un esprit si instruit et si attentif (1).

Je serais bien tenté d'adresser à M. Bernard deux autres critiques d'un genre différent. Je ne saurais approuver l'ordre qu'il a cru devoir suivre dans l'étude de l'intelligence, et qui est celui-ci : opérations, facultés, idées. C'est une innovation, même assez originale, mais qui ne me paraît pas heureuse. En procédant ainsi, M. Bernard ne reproduit pas le mouvement de la nature, qui commence par les facultés, lesquelles engendrent des idées concrètes, et continue par les opérations, lesquelles s'appliquent aux idées concrètes pour en former des idées abstraites et scientifiques. Va-t-il du moins du simple au composé et de ce qui est plus clair à ce qui l'est moins? Non, car la complexité n'est pas moins grande dans les opérations que dans les facultés; et l'analyse de celles-ci me semble préparer l'analyse de celles-là, tandis que l'inverse n'est pas vrai. — Je reprocherais encore à ce traité de psychologie une qualité dont M. Bernard me paraît très-épris. Il est trop complet. Notre savant auteur n'admet pas « que la multiplicité des aspects sous lesquels un sujet peut être envisagé autorise à en négliger un seul ». C'est une erreur. Même dans un ouvrage en plusieurs volumes, cette prétention aurait l'inconvénient de présenter au lecteur beaucoup de choses d'un médiocre intérêt; dans un volume unique, il en a un autre beaucoup plus grave : c'est de mettre l'écrivain dans la nécessité de condenser sa pensée outre mesure. Il y a dans la nouvelle *Psychologie* beaucoup de théories et de points de vue qui gagneraient à être plus largement exposés; et les adversaires que combat M. Bernard en courant sont quelquefois

(1) Voyez dans les deux derniers numéros de la *Revue* l'étude de M. Ernest Havet sur *Philon ou le premier Père de l'Église*.

dépêchés en deux ou trois mots qui les laissent parfaitement debout, bien qu'il chante victoire. La science n'exige pas qu'on effleure tout, et l'art le défend.

Mais ce sont là des taches qui disparaissent dans l'excellence et l'éclat de l'ensemble, et le livre de M. Bernard fait honneur à son enseignement. Il nous promet une suite, c'est-à-dire une *Logique*, une *Morale*, etc. : elles seront les bienvenues.

EMM. CHAUVET.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ SAVANTE

Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France

Il n'est peut-être pas en France une seule de nos anciennes provinces où n'existe une Société de gens instruits consacrant à l'histoire locale des études et des recherches que ne dirige pas toujours, il est vrai, une critique bien sûre, mais qui n'en sont pas moins méritoires, et qui donnent en somme d'intéressants résultats. Par une exception qui, au premier abord, peut paraître singulière, Paris et l'Ile-de-France ne possédaient point encore de société de ce genre. Il y avait des raisons pour croire cette société superflue dans un pays centralisé comme le nôtre et où, depuis des siècles, l'histoire de la capitale est en quelque sorte l'histoire de la nation. Mais aujourd'hui que se propage de plus en plus l'attrait de l'érudition, dont l'un des caractères est de circonscrire les observations et de localiser les recherches, il ne pouvait manquer de venir à la pensée de quelques personnes qu'il y avait là une lacune à combler. C'est, en effet, ce qui a eu lieu. La *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* a pris enfin sa place à côté des sociétés analogues qui existaient avant elle. Par l'accueil fait à ses débuts, il faut bien reconnaître qu'elle répondait, sinon à un besoin, du moins à un goût des esprits. Organisée au mois de mai de l'année dernière, elle compte, à cette heure, près de quatre cents adhérents recrutés parmi les noms les plus recommandables de la littérature et de la science. Au nombre des hommes érudits qui ont le plus contribué à la fonder, il est juste de nommer son secrétaire, M. Paul Viollet, qu'ont fait connaître d'intéressantes dissertations sur les manuscrits de Joinville lues à l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres.

Si la nouvelle Société ne se départ pas du zèle qu'elle montre à sa naissance, il n'y a pas à douter qu'elle n'enrichisse l'érudition de travaux importants. Le nom seul de son président, M. Léopold Delisle, membre de l'Institut et administrateur général de la Bibliothèque nationale, suffit à indiquer qu'elle est résolue à s'engager en des voies véritablement scientifiques. Quelques lignes du discours prononcé par le savant académicien à la première assemblée générale du 7 mai 1874 préciseront, mieux que toute autre explication, l'objet de l'association et le programme qu'elle s'est tracé :

« Il ne s'agit pas d'écrire une histoire générale de Paris, œuvre déjà tentée bien des fois, et qui, malgré des essais plus ou moins heureux, reste encore à accomplir, moins peut-être par l'insuffisance des historiens qui l'ont entreprise que par la rareté et l'imperfection des matériaux dont ils se sont servis. Cependant peu de villes ont conservé un ensemble de documents comparables par leur date et leur abondance à ceux qu'on peut rassembler sur l'histoire de Paris, non plus, hélas ! dans nos archives municipales, mais dans les archives et les bibliothèques de l'État, et aussi dans les cabinets des amateurs. Ce sont ces documents qu'il faudrait mettre en lumière, soit en les publiant quand le texte est digne de cet honneur, soit en les employant à la composition de mémoires sur la topographie, sur les monuments, sur les arts, sur les institutions, sur les événements, sur les anciens usages, en un mot sur tout ce qui constitue l'histoire d'une ville, sur tout ce qui peut piquer la curiosité des citoyens éclairés. Héritière de traditions déjà fort anciennes, l'administration municipale de Paris s'impose des sacrifices considérables pour ne pas laisser en souffrance les intérêts historiques et archéologiques de la grande ville. Notre Société lui viendra en aide, ne serait-ce qu'en montrant qu'un grand nombre de Parisiens tiennent à étudier les annales et les monuments de Paris ailleurs que dans des récits ou des tableaux légers et romanesques. En effet, nous ne faisons pas seulement appel aux savants qui se sont consacrés d'une manière spéciale aux recherches historiques et archéologiques ; nous comptons aussi sur le concours de tous les hommes de goût, de science et de bonne volonté, qui savent que le passé fournit souvent d'utiles enseignements et que, pour les villes et les nations, le respect des aïeux n'est pas un devoir moins sacré que pour les familles. »

M. L. Delisle, dans son discours, ne parle, comme on le voit, que de l'histoire de Paris. C'est, en effet, sur cette histoire que se concentreront nécessairement la plupart des travaux que produira la Société. Les publications auxquelles pourra donner lieu l'histoire particulière des pays qui avec Paris ont formé l'Ile-de-France, ne seront jamais qu'en très-petit nombre. La Société avait même pensé d'abord à borner son programme aux recherches et aux documents qui concernent exclusivement Paris ; mais on a jugé, non sans quelque raison, que, Paris ayant par son influence presque toujours débordé ses limites, il fallait tout au moins joindre à son histoire celle des localités sur lesquelles cette ville avait de tout temps exercé une action immédiate. Le règlement de l'association a été calqué, à peu de chose près, sur celui de la *Société de l'histoire de France*, qui compte aujourd'hui quarante années d'existence. Comme la Société de l'histoire de France, la *Société de l'histoire de Paris* a ses assemblées périodiques dans lesquelles les membres lisent des mémoires ou donnent des informations intéressant les recherches particulières que comporte son programme ; déjà plusieurs réunions ont eu lieu dans le cours de l'année dernière sous la présidence de M. L. Delisle. Comme la Société de l'histoire de France, la *Société de l'histoire de Paris* a ses *Bulletins*, où, indépendamment des procès-verbaux de ses séances, elle publie des notices historiques et une bibliographie qui offre l'indication détaillée de tous les ouvrages écrits sur Paris et l'Ile-de-France (1). Parmi les notices qui ont déjà paru, nous citerons :

Un résumé des *fouilles et découvertes archéologiques faites à Paris pendant le deuxième semestre de l'année* 1874, par Th. Vacquer ;

Une dissertation tendant à prouver la *fausseté d'une charte de Louis le Gros*, par M. L. Delisle ;

Une *Note sur une estampe de la communauté des fondeurs-cisleurs de Paris*, par M. J.-J. Guiffrey ;

(1) Ces *Bulletins* paraissent chez Champion, 15, quai Malaquais.

Une autre *Note sur les fiacres de Paris avant la Révolution*, par M. J. Cousin ;

Enfin un travail de M. G. Fagniez sur *la fontaine Saint-Lazare.*

A côté de ces notices sont reproduites des pièces inédites et curieuses, telles que des *Notes de Nicole de Savigny*, avocat parisien du xve siècle, *sur les exploits de Jeanne d'Arc*, qu'a découvertes M. L. Delisle.

La Société ne se borne pas à ces bulletins. Elle se propose de publier, sous forme de volumes, des travaux de longue haleine ou des textes précieux. Le premier volume, qui est en préparation, contiendra les articles suivants :

L'*Ile-de-France*, son origine, ses limites, ses gouverneurs, par M. A. Longnon ;

Notice sur un plan de Paris nouvellement découvert à Bâle, et une traduction du *Methodus apodemica* de Zvinger, par M. J. Cousin ;

Négociations des Anglais avec le roi de Navarre pendant la révolution parisienne de 1358, par M. S. Luce.

Notice sur les quarteniers, dizeniers et cinquanteniers de la ville de Paris, par M. G. Picot ;

Comptes de la nation d'Allemagne à l'Université de Paris, par M. Ch. Jourdain, de l'Institut ;

La confrérie des pèlerins de saint Jacques et ses archives, par M. H. Bordier ;

Méry-sur-Oise et ses seigneurs, par M. L. Pannier.

Le plan de Paris dont il est question ci-dessus paraît remonter à l'année 1551. C'est le plus grand plan du xvie siècle, le premier et le plus important des plans de Paris publiés isolément. Il présente de grandes analogies avec celui de Du Cerceau. On les croit l'un et l'autre issus d'un même type aujourd'hui perdu, probablement le plan officiel manuscrit qui dut être levé en vertu d'un édit de Henri II, du 8 septembre 1550. Comprenant toute la valeur qu'offre le plan de 1551 pour l'histoire de Paris, la Société a décidé d'en publier un *fac-simile*. Deux feuilles sont déjà terminées et vont être incessamment livrées aux souscripteurs. Ces premiers travaux font bien augurer de ceux qui paraîtront par la suite. Nous souhaitons que la *Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France* demeure fidèle à son programme et apporte à la science un concours aussi désintéressé que zélé.

CAUSERIE LITTERAIRE

Le cinquième volume de la *Correspondance de Lamartine* (1) vient de paraître. J'ai parlé des quatre autres successivement et je ne reviendrais pas sur le sujet s'il ne me semblait que ce nouveau volume nous présente une image meilleure, éclairée d'une plus pure lumière. Chose étrange ! Il y avait deux hommes en Lamartine : le poëte et l'homme politique. La publication de cette correspondance aura eu cet effet singulier de détruire quelque peu le prestige du poëte et de donner à l'homme politique plus de crédit qu'on ne lui en accordait généralement. A mesure que les nuages — nuages à demi transparents — qui enveloppaient la statue ont été dissipés, les traits du chantre d'Élvire ont paru moins nobles, quelques-uns même durs et ingrats. On a été étonné de trouver tant de sécheresse dans ce cœur qui avait semblé une source vive de sensibilité toujours jaillissante. L'homme politique, au contraire, jugé plus sévèrement, nous apparaît dans un jour plus favorable. Non que l'on soit amené à reconnaître en lui le sens pratique et l'esprit des affaires ; mais dans ces pages tout intimes, ces confidences amicales, on est heureux de constater la persistance d'un sentiment toujours généreux. Il veut jouer un rôle sans doute, mais il le veut grand et noble, et jamais il ne sacrifiera rien de l'idéal de justice et de vérité absolue qu'il rêve. C'est une belle ambition que la sienne : demeurer au-dessus de tous les partis, heurter leurs passions, braver leurs colères, défier les calomnies comme Mithridate les poisons, n'écouter que son indépendance et sa conscience, créer pour soi comme un nouveau ministère, celui « de l'opinion philosophique et libérale ». Tel compromis serait utile, l'abandon de tel principe serait opportun ; il n'y consent pas. Quelquefois même on dirait qu'il est heureux de se jeter au fort de la mêlée et d'appeler sur lui les coups. Il tombe plus d'une fois, mais toujours frappé par devant. Et cependant il ne se dissimule pas que souvent sa complaisance ou son abstention pourrait lui valoir quelque poste avantageux ; et cela quand des embarras d'argent l'inquiètent, quand le souci du lendemain l'obsède : peu importe, il travaillera pour les libraires, il se condamnera à un rude labeur ; ce genre de servitude l'effraye moins que l'autre. A lutter ainsi contre les partis tour à tour, même contre le sien, quand il sort de la vérité et de la justice, on s'expose à passer pour un fantasque, un brouillon, un rêveur nourri de chimères et manquant de sens pratique. Cette mobilité apparente n'est cependant que la constance d'un esprit généreux qui a toujours les yeux fixés vers un même idéal,

C'est pendant ces années que paraît *Jocelyn*, l'œuvre faite pour provoquer les larmes et les cris. On verra dans ce cinquième volume quelles attaques fondirent sur le poëte, quels défenseurs inattendus il trouva. Ces détails ne suffisent pas toutefois à notre curiosité ; nous en voudrions plus encore : mais il semble que pour Lamartine la destinée de ses vers le touche déjà moins que ses succès d'orateur politique. L'instant n'est pas loin où il parlera avec dédain de la poésie, riens sonores, bagatelles harmonieuses, *nugæ canoræ*.

M. Jules Verne continue à vulgariser dans la *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. Son dernier volume, *le Chancellor* (1), fera plus pour l'éducation que pour la récréation des contemporains et des âges futurs. Je ne veux pas dire qu'il soit d'une lecture difficile, mais il n'est pas d'une lecture attrayante. M. Jules Verne, qui s'égayait et nous égayait si aisément avec les compagnies d'assurances sur la vie, les primes après décès, et donnait un air badin aux échelles de mortalité, a-t-il donc perdu la recette de la science amusante ? Espérons que ce n'est là qu'une éclipse momentanée de cette bonne humeur proverbiale. Nous croit-il assez sérieux et régénérés pour boire à la coupe des connaissances

(1) Tome cinquième (1830-1841). — Paris, 1875. Hachette et Cie. Furne, Jouvet et Cie.

(1) Paris, 1875. *Bibliothèque d'éducation et de récréation*. Hetzel et Cie.

utiles sans qu'on l'ait enduite de miel? Erreur, Monsieur Jules Verne, dorez-nous encore la pilule! Le récit du *Chancellor* est une édition nouvelle, — pas assez nouvelle, — du drame si connu du radeau de la *Méduse*. Nous avons lu plus ou moins tout cela dans l'histoire des naufrages célèbres. Incendie à bord, chaloupes de sauvetage englouties par la mer en fureur, radeau péniblement construit, révolte des mauvais matelots, courage des matelots honnêtes, désespoir des passagers, une voile à l'horizon, signaux de détresse, la voile s'éloigne, angoisses de la faim, tortures de la soif, anthropophagie, terre! terre!! Tout est prévu et arrive à point nommé. La seule nouveauté ici c'est qu'au lieu de crier : Terre! terre!! on crie : — Un homme tombé à la mer! — Eau douce! eau douce!! Et, en effet, si M. Verne nous a fait voyager si longtemps, c'était uniquement pour nous révéler que le courant de l'Amazone est assez puissant pour dessaler l'Océan jusqu'à vingt milles de son embouchure. C'est là une connaissance utile ; mais on l'a achetée chèrement.

Venons à la *Femme gênante* (1), de M. Gustave Droz. C'est l'erreur d'un homme d'esprit qui prendra sa revanche, comme dit la formule. Il s'agit d'un pharmacien d'une petite ville de Bretagne, pharmacien romantique et byronien, qui déterre nuitamment sa femme qu'il vient de perdre, l'embaume et la met pieusement dans une grande armoire destinée jusque-là aux confitures. Cette relique sainte devient peu à peu un colis très-encombrant. D'ailleurs elle a jauni, et, malgré le plumeau, la poussière s'y met. Telle est la donnée de cette farce lugubre. M. Droz qui ailleurs a eu tant de gaieté, tant d'esprit, sans faire effort, s'est donné ici bien du mal, et il faut le regretter. Qu'il revienne donc à ses croquis si légers et si charmants de mœurs parisiennes!

M. Moland vient de donner une très-commode édition du *Théâtre choisi de Marivaux* (2). Sur les trente pièces il en a pris neuf, les meilleures naturellement. C'est assez, c'est même déjà beaucoup, selon moi. Du moins, pour y trouver du plaisir, ne faut-il pas les lire de suite. Les contemporains de Marivaux disaient de lui qu'il se répétait, et ils avaient bien grandement raison. Toujours les mêmes ressorts, les mêmes procédés, les mêmes délicatesses fausses, les mêmes abus de l'esprit. Tous ses personnages sont des raffinés qui s'amusent à mettre des bâtons dans les roues de leur bonheur, trouvant le plaisir bien fade à voyager sur une route unie. Je ne nie pas que ce ne soit d'un art délicat de chercher les obstacles qui retardent le dénoûment, non dans les événements fortuits et extérieurs, mais dans les jeux et les caprices du cœur humain. Par malheur, ces jeux sont trop compliqués, ces caprices sont des caprices de précieux et de précieuses. On peut s'intéresser à une intrigue nouée par un cheveu fendu en quatre, mais quand on retrouve le même cheveu dans les vingt-neuf autres intrigues, on est moins touché de la délicatesse de l'art que fatigué de la monotonie du procédé. Lisez donc ce volume à petites doses. Si vous preniez par exemple *l'Epreuve*, ce léger bijou si finement ciselé, immédiatement après avoir examiné ne fût-ce que deux des pièces d'orfévrerie qui précèdent, le bijou perdrait à vos yeux beaucoup de sa valeur.

La préciosité mignarde, les raffinements, les sucreries de Marivaux vous ont vite rassasié! Prenez, comme contraste, dans les deux volumes que vient de publier M. Gustave de Wailly (1), et qui contiennent les œuvres dramatiques des trois frères de Wailly, quelque franche et alerte comédie-vaudeville. Ce sera, par exemple, *Moiraud et Cᵉ*, *l'Oncle Philibert*, ou encore et surtout *le Mari à la campagne*. Je vous recommanderais moins certaines pièces plus sérieuses ou qui touchent à la politique. Ces souriants esprits ont eu leurs jours moroses. Mais le plus souvent quelle facilité aimable, que de vivacité! Et de la verve, et de l'entrain! C'est une naïve expansion de belle humeur qui ne cherche pas à éblouir par des mots étincelants, mais dont la gaieté sans prétention nous gagne. Avec cela une pointe de sensibilité à l'occasion et sur commande, quand la comédie est écrite pour le sentimental Gymnase d'alors. Morale bourgeoise d'ailleurs, sans grands horizons, ne demandant pas grands efforts à la nature humaine. L'électeur du règne de Louis-Philippe, bon enfant, bon vivant, un peu rêveur même au besoin, mais franc, loyal, élevé au collége Henri IV, — pas à Vaugirard, — pratiquant toutes les modestes vertus qui font l'honnête homme de tous les jours, voilà leur héros préféré, leur *deus ex machina* même. Ces pièces aimables et faciles ne sont plus dans le ton du théâtre actuel, c'est ce qu'on appelle *le vieux jeu;* seul, *le Mari à la campagne* n'a pas vieilli, car c'est presque de la vraie comédie. Mais ce qui, à la scène, semblerait passé de mode, est encore très-agréable à la lecture.

A ces deux volumes, M. Gustave de Wailly en joint un troisième qui contient la traduction en vers des quatre premiers livres de l'*Énéide*. Cette œuvre difficile, il l'a entreprise sous l'inspiration et avec les conseils de son frère Alfred de Wailly. Il a cherché à faire œuvre de poëte plutôt qu'œuvre d'érudit; il se raille même des critiques qui ont voulu corriger le texte de Virgile, ne se contentant pas de l'édition *ad usum Delphini*. Ces railleries sont du vaudevilliste. Le poëte a souvent lutté, non sans succès, contre l'original. Le divin parfum ne s'est pas trop évaporé.

Le Théâtre-Français vient d'obtenir un très-honorable succès avec la tragédie de M. de Bornier, *la Fille de Roland*. Cette tentative de haute littérature commande le respect. Quelques critiques que l'on puisse adresser à l'œuvre, il faut rendre hommage aux efforts généreux qu'a faits l'auteur pour monter et se maintenir dans les nobles régions de l'art sévère. Ce ne serait même pas justice de louer l'intention seule, il convient aussi de louer l'exécution dans une certaine mesure.

Ne soyons pas plus rigoureux pour M. de Bornier que nous ne le sommes pour nos classiques quand ils prennent certaines libertés avec l'histoire. Il lui a préféré la légende : c'est son droit de poëte. Cette légende même, il l'a enrichie, transformée; elle devient entre ses mains un roman : ne contestons pas. Il a vieilli Charlemagne plus que de raison : peu m'importe. Il le fait parler de son peuple franc, passons sur

(1) Paris, 1875. Hetzel et Cᵉ.

(2) *Théâtre choisi de Marivaux*, avec une introduction par Louis Moland. Paris, 1875. Garnier frères.

(1) *Œuvres de MM. Alfred, Gustave et Jules de Wailly*. Paris, Firmin Didot frères.

(2) *Œuvres de MM. Alfred, Gustave et Jules de Wailly*. Paris, Firmin Didot frères.

l'anachronisme. J'aime même mieux, au théâtre, entendre dire « la France » que « l'empire germanique. » Si la légende, le roman, l'anachronisme, doivent en somme être plus favorables à l'œuvre, pour moi c'est le faux qui devient le vrai. Accordons au poëte toutes ces libertés, et voyons comment il en tire parti.

Nous sommes au château de Montblois, où l'on attend le retour du seigneur, le comte Amaury, absent depuis un mois. Il revient, en effet, sombre et pâle. Pourquoi sombre, pourquoi pâle? Nous le savons aussitôt, car il n'a pas de secrets pour le vieux moine qui a commandé au château en son absence. Il revient de Roncevaux où il était allé en pèlerinage; il s'est agenouillé sur cette terre où à certains endroits l'herbe pousse plus épaisse; trois jours entiers il a erré dans le vallon, criant grâce et merci aux ombres irritées des douze pairs livrés par la trahison aux flèches des Sarrazins, évoquant avec des larmes et tremblant de voir apparaître la grande ombre de Roland. Car le comte Amaury, c'est le traître Ganelon, Ganelon le félon, Ganelon le Judas! Pour délivrer la terre de ce monstre, Charlemagne l'avait fait attacher sur un cheval sauvage : des moines ont arrêté le cheval, guéri les plaies du condamné. On le croit mort et il vit. Le moine qui écoute ses confidences est celui-là même qui a rendu la vie à son corps, mais vainement a tenté de rendre la paix à son âme. Comme le misérable, effrayé par ses remords, demandait aux échos de Roncevaux si son crime était pardonné après vingt ans de torture, une voix terrible lui a répondu comme aux damnés d'enfer : Jamais! Jamais!!!

Cette scène d'exposition est donc dramatique, saisissante même; elle a cet inconvénient de nous jeter sur une fausse piste où nous nous égarons assez longtemps. Pendant une partie du drame, l'intérêt se concentre sur Ganelon. Son incognito sera-t-il trahi? Si son fils savait de qui il est né! Si l'envoyé de Charlemagne, le vieux Nayme, qui vient inviter le comte Amaury à rendre visite et hommage à l'empereur, allait le reconnaître! Si l'empereur démêlait dans le visage d'Amaury les traits de Ganelon! Peu importerait au malheureux de subir le châtiment le plus terrible; mais son fils! Être méprisé de son fils, maudit peut-être, voilà ce qui l'épouvante. Il semble donc qu'il en soit de lui comme de Triboulet tremblant que sa fille ne découvre ce qu'est son père. Au troisième acte seulement l'intérêt sera déplacé : de Ganelon, relégué au second plan, il passera sur son fils. Ce fils sera-t-il, dans son amour, dans sa gloire, dans ses plus légitimes espérances, victime du crime paternel? Une nouvelle pièce commencera alors, naissant de la première, je l'accorde, mais enfin nouvelle. Pourquoi donc, sur quatre actes, deux actes d'exposition, où la vraie action se dessine mal et s'engage à peine? Faut-il deux actes pour nous montrer le héros véritable, le fils de Ganelon, épris d'un noble amour pour la nièce de Charlemagne, la fille de Roland, qu'il vient de sauver des mains d'un chef saxon, et montrer en même temps cet amour partagé? Il eût suffit d'indiquer, sans y insister, les angoisses de Ganelon. Je supprimerais de même volontiers le chef saxon fait prisonnier dans l'embuscade, qui se convertit sans que l'on sache ni comment ni pourquoi, et qui, reconnaissant — on ne sait trop non plus comment — dans le comte Amaury le perfide Ganelon, le dénoncera publiquement. Ganelon ne pouvait-il être reconnu, par exemple, par cet ancien écuyer de Roland que nous trouvons au palais de l'empereur pleurant encore son maître? En quelques scènes nous savions ainsi tout ce qu'il importait de savoir, et dès la fin du premier acte l'action était engagée. Gérald, le fils d'Amaury-Ganelon, avouait à son père son amour pour la fille de Roland; celle-ci avouait à Gérald son amour pour lui, l'exhortant à le mériter par d'illustres exploits et à venir, couvert de gloire, demander sa main à l'empereur.

Au troisième acte nous sommes à Aix-la-Chapelle, au palais de Charlemagne. Nouvelle exposition. Avant que Gérald ne vienne chargé des dépouilles des ennemis de l'empire, digne de la récompense ambitionnée, il nous faut entendre les doléances du vieil empereur. Un chef sarrazin, possesseur de l'épée de Roland, la fameuse Durandal, est venu défier comtes et barons de la lui reprendre. Depuis trente jours, trente chevaliers sont descendus en champ-clos : les trente chevaliers ont péri sous les coup de l'infidèle. Le vieil empereur pleure des larmes de sang : il veut lui-même descendre dans l'arène et lutter, de son bras affaibli, contre le païen; il mourra plutôt que de survivre à tant de honte. A l'instant où l'arrogant Sarrazin fait retentir les voûtes du palais de sa trente et unième provocation, Gérald arrive et prend dans l'arène la place de l'empereur. En quelques instants, il a vengé les trente barons et reconquis Durandal. La fille de Roland peut épouser sans déchoir le héros qui rapporte à Charlemagne l'épée de Roland, La pièce semble terminée; elle recommence. C'est alors, en effet, que l'empereur reconnaît dans Amaury, entré presque furtivement dans le palais, Ganelon mort depuis vingt ans. Il le charge d'anathèmes, l'accable d'imprécations, il va appeler le bourreau, quand apparaît Gérald. « Mon père! — Mon fils!!! » Le bon empereur, étonné, fait grâce au père en faveur du fils. Ganelon ira se faire tuer en Palestine; Gérald et sa fiancée ignoreront toujours le terrible mystère. La pièce, de nouveau, semble terminée; de nouveau elle recommence. Le chef saxon, tenu en réserve, dévoile à toute la cour ce que Charlemagne aurait voulu cacher. Ganelon part pour la Terre sainte après avoir obtenu le pardon de son Gérald; mais lui, le fils de l'homme qui a fait périr Roland, peut-il épouser la fille de Roland? Oui, répondent tour à tour tous les barons; oui, répond Berthe elle-même; oui, répond le vieil empereur; non, répond héroïquement Gérald. Sa conscience lui interdit d'accepter une telle alliance, sa fierté aussi. Il refuse donc cette alliance : il va suivre son père et chercher la mort en combattant les infidèles. « Tu as raison, dit Charlemagne. » Berthe se soumet.

> Eh bien... je me soumets : qui t'aime te ressemble.
> Dieu fit nos cœurs pareils : que Dieu seul les rassemble!

Je ne dirai pas que ce dénouement satisfait tous les spectateurs. Il y en a tant qui aiment *à ce que cela finisse bien!* J'ai même vu une famille, le père, la mère et les deux filles, qui s'obstinaient à ne pas quitter leur loge, prétendant que la pièce n'était pas terminée et qu'il devait y avoir un cinquième acte qui arrangeait les choses. Il n'y en a pas. Si ce dénouement ne contente pas les âmes sensibles, il a le mérite d'être neuf, original et fier. J'ajoute qu'il est logique et que tout autre eût été faux. Le rapprochement que l'on a fait avec le Cid et Chimène n'est juste d'aucune façon; il y a un abîme entre les deux situations. Et Corneille, comme M. Dumas, trouvait déjà son dénouement difficile à accepter; aussi a-t-il multiplié les circonstances qui faisaient de don Gormas l'auteur de sa propre perte. Ce n'est pas Rodrigue en réalité qui l'a tué, il

s'est tué lui-même. Entre ce duel inévitable et même saint, et la félonie de Ganelon, y a-t-il un rapprochement possible? Loin donc de blâmer le dénouement imaginé par M. de Bornier, je féliciterais plus volontiers le poëte de cette inspiration heureuse. Elle donne comme un cachet de nouveauté originale et je ne sais quel caractère de hardiesse à une œuvre qui, sans cela, eût semblé molle et indécise.

Restons sur cette impression; ne revenons pas sur les réserves déjà présentées, et surtout ne discutons pas ce Charlemagne paterne, bénisseur, géronte. Ah! l'excellent homme! Il veut se battre contre le Sarrazin, puis se rassied, Gérald arrivant. Il veut appeler le bourreau pour Ganelon, puis il s'attendrit et pardonne. Il veut cacher à la cour assemblée la naissance de Gérald, mais le Saxon la révèle, et il le trouve fort bon. Les barons protestant que le fils du traître peut épouser la fille de la victime, il opine dans le même sens; puis, Gérald refusant, il déclare que c'est décidément Gérald qui a raison. Ah! l'excellent homme! — Ne discutons pas davantage le style, qui est sonore, mais creux. Les morceaux à effet, presque tous touchant la fibre patriotique, sont applaudis, et je ne nie pas l'effet produit; mais on applaudissait aussi autrefois aux *guerriers* et aux *lauriers* de Scribe. Complimentons plutôt M. de Bornier d'avoir fait une tragédie honnête, morale, suffisamment intéressante, et dont le dernier effort est un vigoureux coup d'aile vers les hautes régions.

La mise en scène est brillante; l'interprétation l'est moins, quoique chacun fasse des efforts. Mlle Sarah Bernhardt a plus de tendresse que d'énergie, ce n'est guère la femme des temps héroïques; Mounet-Sully est trop préoccupé de sourire pour montrer ses dents; Maubant exagère encore ce qu'il y a de paterne et d'affaissé dans les empereurs vieillis; Dupont-Vernon plie parfois sous le poids d'un rôle ingrat, antipathique et monotone.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le régime parlementaire, depuis la première rentrée des Bourbons jusqu'à nos jours, a été, pendant quarante ans, en deux reprises, la forme du gouvernement. Des hommes d'État, en assez grand nombre, se sont succédé au pouvoir durant cette période : combien en compte-t-on qui aient « joui » d'une impopularité vraiment éclatante? Cinq en tout : Villèle, Polignac, Casimir Périer, Guizot et M. le duc Albert de Broglie.

II

Vingt mille exemplaires de la *Villèliade*, à sept francs l'exemplaire, vendus en moins d'un mois, témoignent de l'impopularité du premier. Quels étaient ses crimes aux yeux du public? Il avait proposé la conversion du cinq pour cent en trois pour cent, et fait signer à Charles X une ordonnance de dissolution de la garde nationale. Les vers de Méry et Barthélemy et les épigrammes des journaux étaient un châtiment suffisant à une impopularité fondée sur de pareilles causes, la vindicte publique s'en contentait.

L'impopularité du prince de Polignac était d'une nature beaucoup plus grave. Le dernier président du conseil de Charles X avait porté atteinte au pacte constitutionnel, comme on disait alors, donné le signal de la guerre civile et fait couler le sang des citoyens. Une *Polignaciade* ou une *Polignacéide* quelconque n'aurait certainement pas suffi à calmer la colère des cent mille individus qui demandaient sa tête aux pairs rassemblés pour le juger; que cette multitude eût franchi l'entrée du Luxembourg, M. de Polignac ne serait pas sorti vivant de ses mains, et cependant, parmi ces cent mille bourreaux en exspectative, pas un qui n'eût convenu très-volontiers que M. de Polignac, en mettant sa signature sous celle de Charles X au bas des ordonnances, avait été fidèle à ses opinions, à son passé, à son maître et à lui-même.

Polignac a été haï, on ne peut pas dire qu'il ait été méprisé, ni Villèle non plus.

III

Les *Mémoires* que je laisse à mes héritiers et qui ne paraîtront que trente ans après ma mort, contiennent une partie assez intéressante intitulée : « Quand j'étais bouzingot. »

Membre actif de la Société des droits de l'homme, président de la section qui avait son siége dans mon arrondissement, il m'est arrivé plus d'une fois de flétrir du fer brûlant de mon indignation et de ma parole corrosive les lâchetés de la politique citoyenne et les iniquités de Casimir Périer. Quelle impopularité que la sienne! Un pareil homme devait-il souiller plus longtemps le sol de la patrie? Nous décidâmes que non à la section. Trois noms furent mis dans un chapeau, et nous tirâmes au sort celui de nous qui serait chargé de frapper le ministre réactionnaire.

Désigné par le sort, je partis pour Paris, où j'achetai chez un marchand de bric à brac un poignard qui avait servi à Talma, et je me postai tantôt à la porte du ministère de l'intérieur, tantôt à celle de la Chambre des députés, attendant le moment de m'élancer sur la victime. Quels étaient, me direz-vous, dans ce moment suprême, vos sentiments à l'endroit de celui dont vous vous apprêtiez à verser le sang? J'éprouvais à la fois une haine violente contre le ministre qui livrait la Pologne à l'aigle russe et l'Italie à l'aigle autrichien, et une espèce d'estime involontaire pour l'adversaire politique qui, après tout, nous attaquait en face.

Aussi n'ai-je pas été fâché que le choléra se soit chargé de frapper Casimir Périer à ma place; la Pologne et l'Italie ont été vengées, et je n'ai point porté ma tête sur l'échafaud; ce qui me permet de convenir qu'il faut bien se garder d'assassiner ses ennemis politiques, attendu qu'on peut fort bien ne pas partager vos opinions et être un fort galant homme, comme l'était certainement Casimir Périer.

IV

Le nom de M. Guizot nous introduit dans les régions de l'impopularité pure et simple, sans aucune compensation de considération et d'estime, en un mot dans le royaume où règne aujourd'hui M. de Broglie.

N'est-ce pas aller un peu loin que de prétendre que l'impopularité de M. Guizot est sans quelque mélange d'estime publique ou secrète? Je m'en rapporte, pour toute réponse, à la phrase qui terminait certain article du *Journal des Débats* : « Vous pourrez avoir notre appui, mais notre estime, jamais! »

C'est après le succès de la coalition contre M. Molé, dans laquelle M. Guizot joua un rôle si contraire à ses théories conservatrices, que ses amis les plus dévoués le traitèrent avec cette sévérité. L'ambition de M. Guizot l'a poussé, dans presque toutes les phases de sa carrière, à donner à ses principes des démentis pareils à ceux qu'il leur infligea pendant la coalition. C'est là ce qui rendit son impopularité telle, qu'il fut le seul des anciens ministres de Louis-Philippe que la réaction

triomphante n'osa pas ramener sur la scène politique après la révolution de février.

Il ne s'agit point de comparer M. de Broglie à M. Guizot. Le talent met entre eux une différence trop grande. Ils ne se ressemblent que par l'impopularité qui pèse sur leur nom et qui est due aux mêmes causes. Ils ont tous les deux, en effet, les mêmes défauts, mais non point au même degré. M. Guizot, me disait un de ses amis, aurait trouvé en lui l'esprit d'intrigue nécessaire pour faire le 24 mai, mais non l'absence de fierté indispensable pour le faire avec les bonapartistes.

L'alliance avec le bonapartisme, voilà, en effet, le crime de M. de Broglie et la source éternelle de son impopularité ; et l'on se demande ce qu'il faut admirer le plus, de son impudence ou de sa naïveté, lorsqu'il se plaint d'être méconnu et lorsqu'il en appelle au temps pour faire justice des injustes préjugés dont il est la victime.

V

— Monsieur le Président de la république, les chevau-legers demandent à être introduits près de vous.

— Qu'ils entrent.

(Entre un chevau-léger.)

— Monsieur le maréchal, je viens vous annoncer une nouvelle qui ne vous fera pas moins de plaisir qu'au pays.

— Laquelle?

— La majorité du 24 mai s'est reconstituée. Nous autres, chevau-légers, nous ne demandons pas mieux que d'y reprendre notre place ; mais à une condition.

— Voyons votre condition.

— Il nous faut deux portefeuilles dans la combinaison ministérielle en train de s'élaborer : l'un pour La Rochefoucauld-Bisaccia, l'autre pour La Bouillerie. Vous me direz que Bisaccia n'entend rien aux affaires, et que La Bouillerie n'y connaît pas grand'chose; mais cela n'a pas empêché le premier d'être ambassadeur ; maintenant il veut être ministre, c'est sa toquade, quoiqu'il soit incapable de dire deux mots de suite à la tribune ; mais si l'on faisait attention à tout cela, personne aujourd'hui n'oserait se mêler de politique. Quant à La Bouillerie, il a déjà été ministre et, de plus, son titre de fils ou de petit-fils de l'intendant de la liste civile de Charles X le rend cher au parti légitimiste, qui n'aurait nulle confiance dans un ministère dont il ne ferait point partie. Du reste, nous ne vous demandons que deux petits ministères : l'instruction publique pour Bisaccia, et les finances pour La Bouillerie.

Quant aux lois constitutionnelles, il n'en saurait plus être question depuis que la majorité du 24 mai s'est reformée ; d'ailleurs elles déplaisent à Sa Majesté. Ainsi n'en parlons plus : *Requiescant in pace*.

Le chevau-léger sort. On annonce un représentant de la réunion de l'appel au peuple qui, après les salutations d'usage, s'exprime ainsi :

— La reconstitution de la majorité du 24 mai, monsieur le maréchal, est un fait qui n'a point échappé à votre sagacité politique, non plus que la nécessité de constituer un cabinet conforme à l'esprit de cette majorité dont le groupe de l'appel au peuple fait le plus bel ornement et qui même, sans lui, n'existerait pas.

Or, le groupe de l'appel au peuple me charge de vous déclarer sa ferme volonté de rester fidèle à cette majorité et de vous continuer son fidèle concours. A quelles conditions ? me direz-vous. — Sans condition. Rappelez-vous la devise de feu M. le duc de Persigny : *Je sers*. Nous faisons comme lui, *nous servons*. A quel prix, vous dites-vous en vous-même, et combien de portefeuilles ces gens-ci vont-ils me demander ? Un, deux, trois, quatre portefeuilles ?.... Pas un seul, monsieur le maréchal, pas un seul.

Hommes de désintéressement et de conviction avant tout, nous ne tenons nullement à être ministres, mais le soin bien naturel de notre propre conservation nous oblige à empêcher que le nouveau cabinet ne soit composé de nos ennemis. Loin de nous cependant la pensée de restreindre en aucune façon le champ de votre prérogative ! Nommez ministre qui bon vous semblera, pourvu qu'aucun ministre ne puisse être suspecté, de près ou de loin, de nourrir la moindre pensée d'hostilité contre le groupe de l'appel au peuple et de méditer la moindre destitution parmi les fonctionnaires choisis par M. de Broglie dans la série administrative qui commence au préfet pour finir au garde-champêtre.

Vous me direz peut-être, monsieur le maréchal, qu'il n'est pas très-facile de savoir si un homme, au fond de sa conscience, ne nourrit réellement aucun sentiment plus ou moins hostile au groupe de l'appel au peuple ? Pardon, vous pourrez vous en assurer aisément. Il suffira qu'avant de signer le décret qui appelle M. tel ou tel au ministère, vous vouliez bien prendre la peine de vous assurer que M. tel ou tel a écrit une petite lettre à l'héroïque veuve du martyr de Sedan pour lui témoigner de sa fidélité et de son désir de tout mettre en œuvre pour qu'elle puisse reprendre bientôt ses petits jeudis des Tuileries.

Le groupe de l'appel au peuple n'est donc pas aussi exigeant qu'il pourrait l'être avec les vingt-cinq ou trente voix dont il dispose.

Il est un point, par exemple, sur lequel il ne pourra pas se montrer aussi coulant. C'est la préfecture de police. Il faut là un homme qui se contente de veiller à la sûreté des citoyens et qui ne se mêle de politique que pour déjouer les complots contre le groupe de l'appel au peuple. Or, personne n'ignore le rôle qu'ont joué les blouses blanches de M. Léon Renault, le préfet de police actuel, dans les manifestations de la gare Saint-Lazare, et les efforts de ses agents pour détourner nos paisibles comités de comptabilité, nos innocentes réunions littéraires, de leur modeste mission. Nous voulons un préfet de police qui ne mette pas le nez dans nos petites affaires. C'est dire assez que le maintien de M. Léon Renault est incompatible avec l'existence de la majorité du 24 mai.

Pas de maintien de Léon Renault, ou pas de concours du groupe de l'appel au peuple. C'est à prendre ou à laisser.

VI

Parmi les chevaliers de la dernière heure que le ministère vient de léguer à la Légion d'honneur, figure le nom de M. de Gaillard, avec cette mention : « Vingt-six ans de services dans la presse. »

Quel est ce M. de Gaillard, quels services a-t-il rendus pendant vingt-six ans dans la presse, à qui les a-t-il rendus ? Voilà ce que bien des gens se sont demandé en voyant cette nomination au *Journal officiel* et la façon dont elle est motivée.

M. de Gaillard, me dit-on, a été nommé conseiller d'Etat par la droite de l'Assemblée nationale. Pourquoi, je l'ignore, car il n'est pas plus jurisconsulte que vous ou moi ; mais ne serait-ce point, par hasard, pour payer ses vingt-six ans de service dans la presse ?

Une place honorable, dix-huit mille francs d'appointements, pas grand'chose à faire, voilà des services assez bien récompensés, il me semble, pour qu'on ne se croit pas obligé d'y joindre la croix d'honneur. C'est, me répond-on, que vous perdez de la majorité connaît sans doute par le *Journal officiel* : la place de dix-huit mille francs. C'est la rémunération de vingt-six ans de service dans la presse, et la croix d'honneur

c'est la récompense de deux ans d'exercice de la place de dix-huit mille francs.

Tous les partis sont les mêmes ; ils payent les services qu'on leur rend, et il n'y a pas de raison pour que le parti de l'ordre moral fasse exception à la règle commune : d'accord, mais quelle naïveté dans ces vingt-six ans de service rapprochés de la croix d'honneur de M. de Gaillard précédée d'une place de dix-huit mille francs !

J'apprends, en finissant ces lignes, que M. de Gaillard est du même pays que M. Chauffard et qu'il a écrit pendant vingt-six ans dans le *Correspondant* et dans la *Gazette de France*. Il est de ce monde où l'on s'indigne que de braves gens s'improvisent préfets ou maires en temps de révolution pour sauver leur pays de l'anarchie, et où, quand le hasard d'une réaction fait passer pour un instant le pouvoir aux mains de ses amis, on ne rougit pas de leur demander tout ce qu'un parti triomphant peut donner de mieux en fait de places et de distinctions inamovibles.

VII

A propos du conseil d'État, il me vient une réflexion.

Si j'avais, comme M. Andral, en ma qualité de vice-président de ce corps important de l'État, le devoir d'y faire renaître ou d'y maintenir les règles, les traditions, le respect des convenances, qui doivent former le fond de la discipline de toutes les compagnies judiciaires dans un pays où règne l'ordre moral, je ferais venir à l'instant le conseiller d'État J.-J. Weiss dans mon cabinet, et je lui tiendrais à peu près ce langage :

— Mon cher J.-J. Weiss, vous êtes un journaliste plein d'esprit et de talent, personne ne le nie ; mais vous oubliez un peu trop que vous êtes en même temps conseiller d'État. C'est là une fonction grave, délicate, qui vous constitue juge d'une foule de questions importantes où la fortune des citoyens est en jeu, où la politique joue quelquefois un rôle, et où il faut par conséquent que le magistrat chargé de les résoudre évite avec le plus grand soin de se donner d'avance couleur de juge politique.

Qu'un conseiller d'Etat écrive dans certains journaux respectables des articles sur des matières de jurisprudence et d'administration, cela se conçoit ; mais qu'il se mêle à la foule des écrivains qui se démènent dans les feuilles de la basse politique, c'est ce qu'il ne saurait faire sans dommage pour sa considération et pour celle du corps dont il est membre. Vous avez trop d'esprit, mon cher J.-J. Weiss, pour ne pas le comprendre et pour ne point m'épargner la peine de vous renouveler ces observations. »

Mais, par le temps d'ordre moral qui court, M. le vice-président du conseil d'État songe bien plus à féliciter M. J.-J. Weiss qu'à le blâmer, et, si ces lignes tombent par hasard sous ses yeux, il se demandera ce qu'elles veulent dire.

VIII

L'art dramatique est perdu, disait l'autre jour M. Francisque Sarcey dans son feuilleton du *Temps*, si Paris continue à se mettre à table passé sept heures.

Cela est triste, mais cela est vrai.

Un spectateur qui passe sans transition du fauteuil d'une salle à manger au fauteuil d'un balcon ou d'un orchestre, s'il n'est point encore tout à fait un boa, est déjà moins qu'un homme ; il ne s'appartient plus, il est l'esclave du fonctionnement de ses organes digestifs ; la matière, chez lui, a mis l'esprit à la porte ; elle domine tout son être ; malheur à qui ne s'adresse pas à elle en ce moment ! Que la danse, que le chant, que le drame parlent aux sens, s'ils veulent être écoutés.

Il est certain que les grands chefs-d'œuvre de l'esprit humain en fait d'art dramatique ont été représentés devant des publics à jeûn. Les Athéniens, nourris d'olives noires et de figues sèches, n'ont jamais, pour ainsi dire, dîné. Les Romains allaient au théâtre dans le jour, avant l'heure habituelle de leurs festins. Il en fut de même en Angleterre au temps de Shakespeare, et en France à l'époque de Corneille et de Racine. Il n'y a de grands siècles littéraires que les siècles qui soupent. Je suis entièrement de l'avis de M. Francisque Sarcey.

Mais comment faire pour ramener au souper une nation qui ne soupe plus depuis 1789 ?

M. Francisque Sarcey voudrait que M. Perrin, directeur du Théâtre-Français, usât de son influence auprès du public aristocratique qui remplit les loges de son théâtre le mardi, pour obtenir de lui qu'il voulût bien avancer l'heure de son dîner ; mais, cette heure-là, ce n'est point la mode qui la fixe, et ce n'est pas l'influence d'un directeur du Théâtre-Français qui peut la changer. Bien que la sociologie soit encore une science incertaine, on commence parfaitement à comprendre qu'une nation ne dîne qu'en vertu d'une loi sociologique, surtout une nation où existe le régime parlementaire. La Chambre devient la grande régulatrice des habitudes mondaines. Comment dîner à six heures quand les séances du parlement ne finissent qu'à sept ?

La présence de l'Assemblée à Versailles, en forçant Paris à dîner passé huit heures, a porté à l'art dramatique un coup dont il se relèvera difficilement. M. Francisque Sarcey espère que de l'excès du mal naîtra le remède, et que ces dîners tardifs donneront à Paris l'idée de revenir au souper. Je n'en crois rien. Pourquoi Paris et la France ont-ils cessé de souper ? Il y a à cela des causes aussi profondes qu'à la Révolution elle-même ; — mais la réponse à cette question me mènerait trop loin.

La reconstitution de la société française sur la base du souper est aussi chimérique que celle de l'ancien régime. Je n'en veux ici donner qu'une raison prise parmi celles d'un ordre secondaire : le souper a été tué par les soupeurs échevelés du romantisme et par les soupeurs carnavalesques de Gavarni. Le souper est tombé une nuit de mardi gras sous la table d'un cabinet particulier, et ne s'en est plus relevé depuis.

IX

On a plaidé l'autre jour un singulier procès devant la cour d'assises de la Seine.

Le général Wimpffen est resté sur le champ de bataille de Sedan depuis le premier coup de feu jusqu'à la dernière cartouche brûlée ; il veut, ne pouvant faire mieux, sauver l'honneur de l'armée et tenter une héroïque folie. Un journal l'accuse, pour cela, d'avoir trahi l'empereur.

Le général Wimpffen traduit son accusateur devant le jury, qui l'absout. Ce n'est pas là précisément ce qui m'étonne, mais bien de voir tant de généraux, cités comme témoins, tomber sur leur collègue, qui voulait résister jusqu'à la fin, et défendre l'empereur, qui ne songeait qu'à capituler.

Est-ce là l'esprit de l'armée ? Je l'ignore ; mais je voudrais bien savoir l'opinion de Cambronne sur ce procès.

X...

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 35 27 FÉVRIER 1875

LA SEMAINE POLITIQUE

Ce sera une page bien curieuse dans l'histoire de la France que le récit du long et patient effort du parti républicain depuis le 4 septembre 1870, qui vit l'écroulement de l'empire, jusqu'au 25 février 1875, date de la constitution de la 4e république française. Si jamais la force des choses aidée par la volonté intelligente et tenace des hommes a révélé sa toute-puissance dans les faits de la politique, c'est bien assurément dans cette période difficile et pleine d'incidents et de périls que nous venons de traverser. Que d'ennemis à vaincre, que de préjugés à désarmer ! Que de complots, que d'intrigues ! Combien d'obstacles de toute sorte ! Au 4 septembre, c'est la guerre avec l'étranger; la république y reçoit son baptême de gloire héroïque et de malheur, elle naît dans le sang, dans les larmes, au milieu de désastres inouïs; elle succède à un régime déplorable dont il lui faut porter le lourd héritage et payer les fautes. Pour ne point paraître bénéficier des infortunes de la patrie, il faut qu'elle se dissimule en quelque sorte et qu'elle cache jusqu'à son nom ; elle ne s'appelle point encore la république, elle est « le gouvernement de la défense nationale » ; un beau titre assurément, mais qui ne lui confère point un droit légal et permanent; il semble qu'elle apparaisse pour faire un *interim* et pour s'évanouir après avoir rempli sa tâche de liquidatrice des crimes et des folies de l'empire.

C'est dans ces conditions seulement que les partis monarchistes qu'un coup de la fortune a portés au pouvoir consentent alors à la respecter et à la subir. Quelle situation pour un régime auquel manquent également les sanctions constitutionnelles, les traditions administratives, la force qui naît d'une longue possession ! Dès le premier jour, la république est livrée à ses ennemis : les partisans des trois monarchies, légitimiste, orléaniste, césarienne, sont en majorité dans l'Assemblée de Bordeaux. Cependant, si puissante est l'opinion et si puissante aussi cette force des choses dont nous avons parlé, que les deux premiers actes importants de ces ennemis de la république consistent à proclamer d'abord la déchéance de l'empire, ensuite l'existence d'une présidence de la république française.

Vainement voudrait-on que M. Thiers continuât à s'appeler simplement, selon le titre qui lui avait été donné dès la première heure, « chef du pouvoir exécutif; » cela ne suffit pas au pays ; l'Assemblée a la sagesse de le comprendre ; seulement elle ne va jusqu'au bout, elle s'arrête à mi-chemin, elle voudrait enfermer en quelque sorte la république dans la présidence, et celle-ci dans le titre révocable qui a été conféré au chef de l'Etat. Alors commence entre la majorité de l'Assemblée de Bordeaux, devenue l'Assemblée de Versailles, et le pays républicain, si fortement représenté dans l'Assemblée elle-même et si heureusement identifié par un retour inespéré de la destinée dans la personne de M. Thiers, le long duel dont nous avons suivi les phases variées et émouvantes. Duel de tendances et d'opinions seulement, est-il besoin de le dire ? mais dont les résultats, bien réels et bien concrets, n'en seront pas moins des faits avec lesquels la nation et l'avenir auront à compter.

Ces phases, à ne considérer que les grandes lignes de l'histoire de ces quatre années, sont au nombre de trois. La première est celle qui va de la réunion de l'Assemblée à Bordeaux jusqu'au jour de la libération définitive du territoire. Phase de lutte contenue ou ajournée : on attend la retraite de l'ennemi et la délivrance du sol national si affreusement mutilé pour s'aborder entre soi et pour se jeter réciproquement les grands défis. L'étranger parti, le vrai combat commence : M. Thiers, qui a voulu fonder la république, a été renversé et la monarchie lève hardiment l'étendard.

Tout est prêt dans l'Assemblée; la réconciliation des deux branches de la maison de Bourbon est un fait accompli ; à Versailles, on a compté les voix : elles sont en nombre, d'autant qu'on est décidé à se contenter de la majorité quelle qu'elle soit, fût-elle d'un seul suffrage. L'heure est suprême. Mais le roi, plus prudent et plus clairvoyant que ses partisans, a peur de la nation; au dernier moment, il recule; il

accumule les obstacles entre l'Assemblée et lui ; il se rend, à dessein, impossible. Spectacle instructif et grandiose ! Le pays n'a point manifesté tumultueusement ses répugnances ; légalement, pacifiquement, il a profité de l'occasion fournie par les élections partielles pour dire *non*, un *non* résolu et solennel, à la monarchie. Cela a suffi ; la légitimité a senti le sol trembler sous ses pas : elle s'est enfuie en jetant à tous les échos une protestation courroucée et vaine, qui s'est perdu dans le dédain et dans l'indifférence de la nation. C'est la seconde phase.

La troisième phase a été celle du péril bonapartiste. On a vu les adversaires de la république, dans leur aversion malfaisante pour ce régime dont l'avénement les menaçait de toutes parts, s'attarder à toutes sortes de combinaisons médiocres, puériles, mais plus dangereuses encore, piétiner dans le néant et monter la garde autour du chaos et du vide, afin que l'empire trouvât la place prête quand il jugerait son heure venue de revenir. Et, en effet, l'empire revenait ; il revenait par la voie d'une double conspiration : l'une à ciel ouvert, conspiration inconsciente peut-être, mais non moins funeste, due à la mollesse du gouvernement et aux connivences presque fatales d'une administration incertaine et dévoyée ; l'autre occulte et souterraine, conspiration au sens propre du mot, dont le rapport de M. Savary a révélé l'organisation déjà redoutable que les refus et les pudeurs mal placées de M. le garde des sceaux s'obstinaient à dérober à nos regards.

Avant même la lecture de ce document considérable et décisif, dont l'effet sera grand dans le pays, des indiscrétions patriotiques avaient répandu dans les régions parlementaires la connaissance de ces agissements factieux. Des bruits sinistres, d'un caractère et d'une apparence tout à fait véridiques, étaient propagés ; tout était à craindre. N'était-il pas visible, d'ailleurs, que déjà l'opinion s'en allait à la dérive, que le dégoût s'emparait de la nation, et que le suffrage universel, qu'on ne dirigeait plus et qu'on lassait, commençait à opérer sur lui-même une de ces conversions redoutables, inconnues, pleines de péril, qui bouleversent tout, à l'heure où l'on s'y attend le moins, et à plus forte raison à ces heures néfastes où les pires solutions deviennent possibles. Nous en étions là, lorsque des hommes de cœur, fatigués à la fin et pris d'une noble honte, se sont levés des bancs du centre droit pour marcher vers la gauche et pour venir à la république. La gauche les attendait, la république ne leur en demandait pas davantage ; là aussi on était prêt à bien des sacrifices, la politique de l'intransigeance avait fait son temps, celle de la sagesse pratique lui succédait.

Nous ne referons point ici le récit, qu'on a pu lire partout ailleurs, de ces mémorables séances parlementaires où, en face des impuissantes railleries, des dépits mal déguisés et de l'atterrement plus mal dissimulé encore des partis monarchistes, les républicains ont accompli silencieusement ce grand acte d'une constitution républicaine conservatrice dont le vote est maintenant un fait acquis. Point de paroles, point de commentaires, point de justification devant le pays, du moins avant le vote ; les représentants de la France républicaine ont conscience de faire leur devoir, ils savent que leurs commettants ratifieront les concessions nécessaires faites par eux à des nécessités patriotiques ; républicains modérés, républicains radicaux, depuis les confins du centre droit libéral jusqu'aux limites de la gauche extrême, ont agi avec le même esprit, le même cœur, le même élan. Ah ! certes, on ne s'attendait point à cela du côté droit de l'Assemblée ! On avait si bien pris la douce et flatteuse habitude de se dire qu'on avait gardé pour soi toute la sagesse politique en partage, qu'on pouvait compter sur les divisions des gauches et sur l'éternelle discorde de la république « conservatrice » et de la république « radicale » ! Et voilà qu'il se trouve tout à coup qu'il n'y a plus ni république dite « conservatrice », ni république dite « radicale », mais simplement une république constitutionnelle, une république de transaction, modérée, révisable, perfectible, la mienne, la vôtre, celle de tout le monde, voire celle de ces monarchistes trop tardivement convertis qui l'ont votée, l'épée dans les reins, et qui demain en réclameront leur part.

Ce que sera demain, nous ne le savons pas. Peut-être la longue patience des républicains et leur abnégation, qui fait l'admiration du pays, seront-elles soumises encore à de nouvelles épreuves. Quoi qu'il arrive, nous n'avons rien à craindre ; la république est forte maintenant, elle a son droit constitutionnellement reconnu, ses titres et un sentiment de sa puissance, de son union, de sa discipline, dont la conscience la rend désormais invincible. L'heure des grands périls et des grands effrois est maintenant passée. Nous sommes la loi, c'est voté. Nous sommes aussi la nation, nous le savions déjà, mais jamais nous n'avions eu à ce degré la fière certitude de l'être. Avec ces deux choses pour soi, le pays et la constitution, il est permis de prendre en toute sécurité possession du présent et d'envisager l'avenir avec confiance.

HENRY ARON.

UNIVERSITÉ DE LEYDE

M. HEYNSIUS

Recteur

Le troisième centenaire de l'Université (1)

Nous offrons ci-après à nos lecteurs des extraits étendus du discours que M. Heynsius, professeur de physiologie et recteur de l'Université de Leyde, a prononcé le 8 février dernier, dans l'église de Saint-Pierre (2), en présence du roi et de la reine des Pays-Bas, de représentants des grands corps de l'État, des autorités de la ville, des professeurs et des étu-

(1) Ce discours, contrairement à l'usage anciennement établi, a été prononcé non en latin, mais en néerlandais. Une traduction française, due à M. Frédéric Chavannes, avait été distribuée aux délégués étrangers et leur permettait de suivre l'orateur. C'est cette traduction, — avec quelques modifications légères, — que nous reproduisons ici en partie. Nous devons remercier M. Heynsius de l'autorisation qu'il a bien voulu nous donner à ce sujet.

(2) Cette église n'avait été choisie que comme étant le local le plus vaste de la ville.

diants de l'Université, et des délégués d'un grand nombre d'universités étrangères, à l'occasion de l'anniversaire trois fois séculaire de la fondation de l'Université de Leyde par Guillaume le Taciturne. Les fêtes auxquelles ce *jubilé* a donné lieu ont duré quatre jours et ont été aussi intéressantes qu'agréables. Elles ont été fort bien racontées dans le *Siècle* par M. Georges Pouchet (1), et j'ai moi-même essayé, dans le *Journal des Débats* (2), d'en indiquer la signification générale. Le remarquable discours dont on va lire la plus grande partie en fera ressortir mieux que tous les commentaires le caractère proprement scientifique. On y verra que la vieille école, tout en se renouvelant complétement plus d'une fois, est restée fidèle à sa tradition libérale. L'indépendance et la franchise absolues des paroles du recteur étaient d'autant plus frappantes pour les assistants étrangers qu'il parlait officiellement, au nom de l'Université, en présence du souverain et du gouvernement. Nous doutons qu'il y ait un autre pays en Europe où, dans les mêmes conditions, un tel langage fût possible.

A côté de cette liberté et de cette netteté de pensée qui distinguent au premier abord, surtout dans les questions où la science rencontre la religion, le discours de M. Heynsius, je tiens à relever un autre trait, plus remarquable encore, à mon avis, et à coup sûr plus rare. Je veux parler de l'insistance avec laquelle le recteur de l'Université de Leyde a revendiqué pour la science le droit de ne poursuivre d'autre but qu'elle-même, et a relégué au second plan l'utilité pratique que peuvent avoir les recherches scientifiques. Cette utilité, qui assurément est d'un grand prix, ne doit pas être envisagée comme le but de la science et n'en doit nullement déterminer la direction. Il est des pays où l'on se croit obligé d'excuser, pour ainsi dire, la science pure en démontrant que ses travaux les plus désintéressés et en apparence les moins susceptibles d'application immédiate ont souvent servi de base aux découvertes pratiques les plus importantes : M. Heynsius lui-même n'a pas dédaigné cet argument, qui en effet a sa valeur, et a cité l'exemple de Galvani préparant avec ses grenouilles le télégraphe électrique. Mais il ne faut pas le regarder comme suffisant ni comme seul bon : il faut affirmer hautement, comme l'a fait l'orateur de l'église Saint-Pierre, le droit de la science pure, son rang supérieur et, à un point de vue plus général, son utilité propre. Ce qui fait de la haute science et du grand art des manifestations éminentes de l'activité humaine, c'est précisément leur apparente inutilité. Le géomètre qui demandait ce que prouvait *Athalie* aurait été fort embarrassé de dire à un commerçant à quoi sert tel théorème. La recherche du beau et du vrai pour eux-mêmes et pour eux seuls est, par son simple exercice, un ennoblissement perpétuel : les nations qui la dédaignent pour ne rechercher que l'agréable et l'utile voient peu à peu toutes leurs facultés baisser et se laissent envahir par une médiocrité toujours croissante. Or le véritable organe de cette recherche libre et désintéressée, ce sont les universités : on reconnaîtra, dans un temps prochain, le rang qu'un peuple occupe dans l'ensemble de la civilisation à ce qu'il fait pour elles et à l'esprit qui les anime. A ce double point de vue, l'Université de Leyde fait honneur à la Hollande : elle est largement dotée par l'État, qui vient encore de lui voter une somme considérable (trois millions environ) pour renouveler ses bâtiments ; on jugera par le discours de M. Heynsius de l'esprit des professeurs et des étudiants. En France, nous n'avons malheureusement pas d'universités dans le sens qu'on attache ailleurs à ce mot; dans notre enseignement supérieur, un seul établissement, le Collége de France, représente proprement la science pure (1). Les Facultés de Paris et des départements, où quelques professeurs comprennent parfaitement ce que doit être le haut enseignement, ont une organisation défectueuse qui ne leur permet pas de se développer. Enfin l'État ne fait, comme on sait, que très-peu de choses pour l'enseignement supérieur, et de tous les gouvernements celui d'une Assemblée est le moins fait pour en comprendre le caractère et la portée. Cependant, malgré ce triste état de choses, les grandes vérités qui étaient proclamées l'autre jour à Leyde ne sont nullement méconnues dans notre pays. Si le public, si les gouvernements s'en préoccupent peu, cette élite intellectuelle qui ne périt pas chez nous les apprécie à leur valeur : l'*utilitarisme* brut qui est concurremment accepté dans tel autre pays paraîtrait chez nous mesquin et *bourgeois* à la plupart des esprits distingués. Mais il serait bien temps de ne pas s'en tenir à des conversations et à des vœux, et de réviser de fond en comble l'édifice multiple et incohérent de notre enseignement supérieur. Il faudrait que tout le monde en fût bien convaincu : la science n'est pas un luxe, comme on l'entend dire trop souvent, et elle n'est pas seulement utile par les services pratiques qu'elle peut rendre. La noble devise que les étudiants même, à Leyde, inscrivent en tête de leurs associations, — « la science pour la science », — ne représente pas une tendance dangereuse ou au moins oiseuse et superflue. Quand Salomon, au lieu de choisir la puissance ou les trésors, demanda la sagesse, le reste lui fut donné par surcroît. Cette sagesse, c'est la science, et la leçon que contient la légende est encore, et plus que jamais, applicable.

GASTON PARIS.

(1) Voyez le *Siècle* des 11, 12 et 14 février.
(2) Voyez les *Débats* du 22 février.

Les peuples se retrempent dans la célébration de leurs anniversaires nationaux comme les individus dans le souvenir des moments importants de leur passé. Ils y renouvellent le sentiment de leur mission et l'énergie nécessaire pour l'accomplir, de même que chacun de nous puise dans ses souvenirs le courage dont il a besoin dans la lutte de la vie. Malheureuse la nation dont l'enthousiasme ne s'enflamme pas à la mémoire des actions vraiment grandes accomplies par ses ancêtres ! Mais, grâce à Dieu, ce malheur n'est pas le nôtre, à nous, Néerlandais. Quelle succession d'anniversaires mémorables les dernières années nous ont apportée ! Et tous ont été célébrés de façon à rendre témoignage aux glorieux souvenirs de notre histoire. Il n'en est aucun auquel la nation n'ait pris part, aucun qui ne l'ait vue en fête.

Et aujourd'hui ? C'est aujourd'hui par excellence un jour glorieux. C'est au plus fort de la lutte qui devait nous faire libres ou nous laisser esclaves que l'Université de Leyde a été fondée. Voilà le plus beau souvenir de notre peuple, voilà l'honneur impérissable de la maison d'Orange. Aussi quiconque attache du prix au progrès et à la civilisation prend-il part à notre joie avec la plus franche sympathie, et même bien au delà des frontières de notre patrie ce jour est-il salué avec enthousiasme.

. . . . . .

Quoique « par une ironie mordante » ce fût au nom du roi Philippe que s'ouvrit l'Université de Leyde, ce grand évé-

(1) Je n'ai garde d'oublier l'École des [illegible] la seule création de notre temps qui ait eu un [illegible] scientifique. Malheureusement cette École, qui [illegible] services, ne fait que [illegible] et les aliments [illegible].

nement n'en a pas moins été la fondation de notre indépendance nationale, maintenant plus chère que jamais à nos cœurs. Nous fêtons aujourd'hui le jour de naissance morale de notre Néerlande bien-aimée. Tout ce qui peut nous diviser d'ailleurs se relègue de soi-même au second rang dans un jour semblable ; maintes tendances religieuses se partagent nos sympathies, et nous envisageons l'existence à des points de vue extrêmement variables ; mais un grand principe fondamental nous unit cependant les uns aux autres, nous tous Néerlandais, et cette fête nous fait sentir ce principe vivant en nous avec plus de force encore que d'ordinaire. Nos pères ont livré pour le maintien de leurs priviléges et pour la liberté de conscience un combat terrible, dans lequel leur énergie leur a donné la victoire ; ils ont été plus forts que l'Espagne avec toutes les ressources dont elle disposait ; leur devise de combat renfermait une vertu qui s'est montrée invincible. Eh bien ! cette devise est maintenant encore le symbole du progrès et de la civilisation ; toutes les nations qui nous entourent rendent ce témoignage : la Néerlande reste par excellence le pays de la liberté civile et religieuse, maintenant plus encore que jamais dans le passé. Sur ce point-là nombreuses sont les nations que nous laissons encore en arrière de nous. Notre prospérité est inséparable de ce fait. C'est par ce fait aussi que fleurit notre Université. C'est donc pour nous un devoir sacré que de rester fidèles à la devise qui nous a donné de tels biens. Aussi, rendant grâce à Dieu du fond de nos cœurs, en cette heure solennelle, de ce qu'il nous accorde le privilége de célébrer au sein de circonstances aussi heureuses le jubilé de l'existence trois fois séculaire de l'Université de Leyde, nos lèvres consacrent en même temps notre promesse sacrée de défendre en esprit et en vérité la devise de nos pères et d'être fidèles jusqu'à la mort à la liberté.

. . . . . .

Lorsque les entraves forgées par l'Église se brisèrent et que les principes libérateurs de la Réforme eurent pénétré dans notre patrie, la soif de la connaissance et de la science se réveilla ; ici, comme partout où les mêmes principes triomphèrent, elle fit naître des institutions de culture supérieure. Les anciennes écoles, assujetties à l'autorité ecclésiastique, ne répondaient plus aux besoins. Les intérêts sociaux poussaient dans le même sens. On avait besoin de légistes et de médecins, mais aussi, et c'est ce que l'on sentait le plus vivement, de maîtres capables d'élever la jeunesse dans « la pure religion ». Notre Université fut, comme presque toutes les autres, la fille privilégiée de la théologie, et — conséquence naturelle, mais fort regrettable, comme l'expérience ne le prouva que trop promptement, — la Faculté de théologie y fut mise au premier rang. Il y a aujourd'hui trois siècles qu'elle fut inaugurée dans ce même temple où nous sommes, par un discours du révérend Caspar Jansz. Coolhaas, dont le sujet était : *De S. S. Theologiæ laudibus.*

Étonnant revirement ! « Celle qui autrefois recueillait les hommages de ses sœurs et régnait sans conteste » n'a pas seulement vu son trône s'écrouler de nos jours, mais elle court même le plus grand danger « d'être mise à la porte comme une servante inutile ». L'ancien ménage la tolère encore, mais quand il aura été remplacé par un autre, le sort qui l'attend ne semble pas douteux. Le grand principe de la « séparation de l'Église et de l'État », parvenu maintenant dans notre patrie à sa complète maturité, exige sa chute avec une inexorable rigueur. Nous ne le regrettons pas, — personne d'entre nous. Le lien qui a jadis uni l'Église à l'État a été la cause de beaucoup de mal dans ce pays et a plus d'une fois fait chanceler notre Université sur sa base. L'intolérance ecclésiastique, appuyée sur l'autorité publique, n'a que trop aisément réussi à enchaîner la science dans les mêmes entraves que l'on venait à peine de secouer au prix de tant de sang et de sacrifices. C'est au nom de ceux qui s'étaient faits les « champions de la conscience subjective », au nom de ceux qui avaient voulu que « désormais l'homme poursuivît librement devant son semblable et devant son Dieu la voie de son développement », que l'esprit qui pense se vit rejeté sous la domination du dogmatisme ecclésiastique, et que l'on entrava la libre communication des résultats de la recherche scientifique ; que dis-je, on parvint à la prohiber pour un temps, même dans notre Université, dans la libre Néerlande !

Quels progrès, sous ce rapport, du XVIIIe au XIXe siècle, au moins dans notre patrie ! Nous possédons la liberté de penser et de croire, de parler et d'écrire, comme elle n'a jamais existé auparavant, et il n'y a personne parmi nous qui songe même à la possibilité de la limiter. Les grands principes de la Réforme, dont la portée n'a été que partiellement perçue par nos ancêtres, ont été reconnus dans notre siècle dans toute leur signification. Le besoin de vérité est le trait fondamental de notre âge. Il veut que notre foi et notre science s'accordent, et la Faculté de théologie de notre université, rendons-lui cette justice, a l'honneur, avec son Scholten à sa tête, d'avoir fait tous ses efforts pour faire de plus en plus de ce besoin de notre temps le principe dirigeant de son activité. La théologie est rentrée sous le régime du droit commun, et la méthode que sont obligées de suivre les autres sciences analogues lui a enfin aussi été imposée. L'exégèse biblique a dû, aussi bien que l'exégèse philologique, reconnaître l'empire de la grammaire, et la critique historique a réclamé sur les récits bibliques les droits qu'elle fait valoir sur tous les autres écrits anciens ou modernes. Les fruits ne s'en sont pas fait attendre. On découvrit combien étaient peu solides les arguments sur lesquels on avait cru établir le fait d'une révélation immédiate, et l'on reconnut que « pour le chrétien comme pour le philosophe, la nature et l'histoire sont les sources de la connaissance de Dieu, auxquelles l'apparition de Jésus a ajouté la plus belle page. »

A un point de vue pratique, la tendance de notre Faculté de théologie a été désastreuse. Quoique l'Église réformée n'ait pu résister à l'esprit du siècle, qui transforme tout, elle ne s'est pas, et c'est aisé à comprendre, développée aussi rapidement que le milieu qui l'entoure. On s'en apercevrait de reste, sans qu'il fût possible d'en douter, aux rangs extrêmement éclaircis des étudiants en théologie, si l'on ne le voyait pas évidemment à mille autres symptômes. Mais nous nous trompons fort si la tendance purement scientifique de la Faculté n'a pas assuré pour l'avenir le maintien des sciences de la religion dans le programme de notre université. C'est une grande victoire qu'elle a remportée ; félicitons-la cordialement. Elle a eu beau se donner jadis le premier rang ; telle qu'elle était alors, elle n'avait droit à aucune place sous le même toit que nous. Mais maintenant qu'elle descend sur notre terrain, qu'elle traite les autres sciences en égales, qu'elle s'est réconciliée avec les vues du monde moderne

sur l'univers, maintenant que c'est de pair avec les autres sciences qu'elle veut travailler à la « science de la Divinité », nous ne pouvons nous passer d'elle. Il y va de l'intérêt, tant de la société en général que de notre université.

Il était naturel que dans la Faculté des lettres la recherche scientifique indépendante jouît dès le début de tous ses droits. Ni l'État ni l'Église ne l'a jamais entravée en rien. Elle s'en est bien trouvée; mais aussi, florissante, elle a pu rendre d'importants services. Grâce à sa méthode, elle est promptement devenue l'illustration de notre université, et durant ces trois siècles elle s'est dignement maintenue à ce haut rang. Maintenant comme jadis, elle est notre gloire.

Quelques luttes qui troublassent le monde politique et religieux, elle n'a cessé à toutes les époques d'entretenir par l'étude des classiques le goût du vrai, du bon et du beau; « elle a fait par l'exercice de la critique l'éducation des intelligences, cultivé la sagacité et la sûreté du jugement. Elle n'a pas seulement enseigné à admirer les immortels monuments de l'antiquité, mais aussi à ne s'incliner devant aucune doctrine sans l'avoir soumise à la critique la plus scrupuleuse, à veiller avec soin contre toute surprise de l'erreur et du sophisme, à prendre la saine raison pour guide en toutes choses et à ne rien accepter que ce qui a été solidement éprouvé, selon la règle que le doute est la base de toute connaissance ». Et cette louange ne lui est pas due seulement pour son étude des langues classiques, mais aussi pour les langues sémitiques. C'est par la philologie et la critique qu'aux temps des Scaliger et des Erpenius la Faculté a fleuri, c'est par elles encore qu'elle fleurit avec Cobet et Dozy.

Depuis qu'en 1815 l'indépendance dont elle avait toujours joui de fait lui fut garantie par un texte légal, on l'a vue étendre considérablement le domaine de son activité, soit en y faisant entrer, à la place à laquelle elles ont droit, des branches négligées jusque-là, soit en en reconstituant d'autres sur des bases nouvelles. Notre belle langue maternelle est bien plus et bien mieux étudiée à notre université qu'à aucune époque antérieure; elle a pris le rang qui lui revient à côté des langues tant classiques qu'orientales depuis qu'on l'analyse, elle aussi, selon les préceptes d'une méthode exacte. L'histoire politique, en particulier celle de notre patrie, est soumise, depuis le grand exemple donné par Ranke, à la calme et impartiale recherche qui seule est digne de la science. Enfin, la création d'une nouvelle chaire de sanscrit a ouvert de nouveaux canaux à la vulgarisation de la connaissance de l'Inde antique et renforcé l'étude de la linguistique comparée.

La Faculté de droit apporte son contingent aux motifs de joie que ce jubilé nous présente en si grand nombre. Dans le domaine du droit positif, cette Faculté, qui a compté jadis un Donellus, plus tard un Kemper, au nombre de ses membres, continue à tenir son honorable rang. Renforcée, elle aussi, dans les derniers temps, elle a pu faire du droit romain et du droit privé moderne une étude en même temps plus approfondie et plus désintéressée encore que par le passé. Les notions modernes sur la vie humaine ont exercé une influence décisive sur le développement du droit pénal; on s'est mis de plus en plus à considérer les peines infligées par la loi comme le moyen extrême auquel l'État a recours pour maintenir l'ordre légal, sans sacrifier les intérêts essentiels de l'individu, ses intérêts moraux.

Mais c'est surtout sur le terrain du droit public, en particulier du droit public néerlandais, que la Faculté a traversé une période d'éclat sans précédents. Les bases de ce droit ont été, on peut dire, posées par l'homme qui a eu l'influence la plus considérable sur le développement politique de notre patrie dans l'époque moderne; après lui, l'étude en a été poursuivie avec persévérance. Il n'est pas douteux que le rang qui revient à Thorbecke comme homme d'État ne surpasse celui auquel il a atteint comme savant. Il n'en a pas moins été un professeur éminent; il a su s'attacher ses élèves; il inspirait ses auditeurs; maintenant encore quiconque a étudié ici lorsqu'il y enseignait s'anime au moindre souvenir rappelant ses leçons, surtout ses cours sur la Constitution. La période de sa vie qui fut consacrée à la science a rendu les plus grands services à notre université, plus encore que ce qu'il a fait lorsqu'il était au gouvernement. Car, il faut le dire, durant sa carrière politique, Thorbecke a moins fait pour le développement de l'enseignement supérieur qu'on n'eût eu le droit de l'attendre de lui. Il n'a pas tenu grand compte de l'intérêt de la science indépendante; il était trop préoccupé pour cela des besoins pratiques de l'État, auxquels il avait voué tous ses soins. C'est là un danger auquel sont aisément exposés ceux qu'absorbent, à tous les rangs de l'échelle administrative, les soucis gouvernementaux.

Je ne m'en réjouis que plus cordialement de pouvoir saluer en celui à qui a été confiée la chaire de Thorbecke, et grâce à l'influence duquel l'étude de l'économie politique — de la connaissance des sources et des conditions de la prospérité et du bonheur matériel de la société, — a pris dans notre université un rang digne d'elle, un homme de cœur et de talent qui a mis ces dons précieux au service de la cause de la science contre l'utilitarisme. Mais il n'a pas travaillé en vain. Il a la satisfaction de se voir suivi dans la voie qu'il a ouverte par nombre de personnes, et non pas par les moins distinguées du pays.

La cadette de nos Facultés, celle des sciences mathématiques et naturelles, est celle peut-être qui nous donne les plus grands sujets de joie. C'est chez elle que se remarquent les symptômes les plus frappants de développement et de progrès. Notre université n'est certes pas sans pouvoir montrer dans ses fastes plus d'un nom célèbre, illustré dans l'étude de la géométrie et des sciences naturelles descriptives; cependant, pendant bien longtemps, ces branches d'étude n'ont été généralement considérées que comme les auxiliaires d'autres sciences. Ce n'est qu'en 1815 que l'indépendance de la Faculté des sciences naturelles dans cette Université a été proclamée et garantie par le texte légal. Mais dès ce moment elle n'a cédé en rien à ses aînées dans la fermeté avec laquelle elle a fait de l'étude scientifique désintéressée le but premier de ses efforts. Inspirée de ce principe, elle a grandi avec une prodigieuse rapidité; dès maintenant elle est en plein épanouissement, et ses parrains de l'an 15 ne la reconnaîtraient pas; jamais ils n'eussent osé lui prédire une croissance si pleine de séve vigoureuse. Aussi a-t-elle le sentiment de sa force et est-elle fière de ce qu'elle a déjà accompli; car ce qu'elle est, elle le doit à sa nature heureuse et à son énergie, comme quiconque est quelque chose le doit à son talent et à sa persévérance. Toutefois le flux de vie dont elle déborde ne l'enivre pas au point de la rendre ingrate; fille noble et chaude de cœur, elle ne saurait oublier ceux qui lui ont donné le jour; sa main reconnaissante dépose avec respect aujourd'hui une guirlande de laurier sur le tombeau de Jean Melchior Kemper et de ceux dont, avec lui,

l'esprit vraiment scientifique a ouvert dans cette université la voie sur laquelle il lui a été donné de s'élancer d'un pas si ferme.

Les sciences naturelles, — chacun en conviendra, — ont répandu autour d'elles, durant le dernier demi-siècle, des bienfaits multipliés, non-seulement dans le domaine de la science, mais dans celui de la vie sociale. Je n'appuierai pas sur ce qu'a dit Mill, qu'elles ont déjà actuellement été plus utiles à l'humanité, — au sens le plus relevé du mot, — que toutes les autres sciences réunies, car nous ne possédons pas de mesure objective qui puisse nous servir à contrôler cette assertion. Mais il est impossible de nier que dans un espace de temps fort court elles n'aient exercé une influence de premier ordre et n'aient profondément modifié le monde en nous et autour de nous.

On peut certainement, comme entre autres Helmholtz le fait remarquer, mettre la différence caractéristique qui distingue les sciences naturelles des autres branches de connaissance en ceci, qu'il est beaucoup plus facile de découvrir des lois fixes et générales pour les phénomènes qu'elles étudient que pour les phénomènes auxquelles d'autres sciences s'attachent. Ces dernières ne promettent aucun résultat positif avant qu'une grande masse de faits n'aient été constatés et analysés; ce n'est que lorsque l'accumulation de ces faits est devenue considérable et qu'à force de persévérance l'esprit humain est parvenu, en les comparant, à en pénétrer les rapports réciproques et le lien intime, qu'il devient possible et légitime de tirer des conclusions de ce trésor de connaissances. Mais, même alors, et quelque bien déduites que soient ces conclusions, quels que soient le talent et l'activité studieuse qui aient été dépensés pour arracher aux faits le secret de leurs relations organiques, les déductions obtenues portent rarement le caractère de lois proprement dites. Les exceptions confirment la règle, dit-on; mais ici nous préférerions, semble-t-il, que les règles reçussent un peu plus rarement ce genre de confirmation.

Il en est autrement dans le domaine des sciences naturelles. Là la connaissance d'un nombre comparativement restreint de phénomènes suffit pour mettre l'explorateur sur les traces de la loi à laquelle non-seulement les phénomènes étudiés, mais un grand nombre d'autres obéissent. Et une loi de la nature n'admet pas d'exceptions. Si celles-ci semblent se produire, on en cherche la cause, et souvent on est conduit par cela même à de nouvelles découvertes. Cela est surtout vrai des branches mathématiques et expérimentales de la science de la nature.

Quand Newton eut découvert la loi si simple en vertu de laquelle toutes les parties de la matière pondérable s'attirent réciproquement avec une force inversement proportionnelle au carré de leurs distances, on put expliquer les mouvements si compliqués des planètes et de tous les corps célestes. Des millions de phénomènes divers ont été par là rangés dans une même catégorie. Le point occupé par chaque astre dans l'univers se détermine avec certitude, non-seulement pour le moment actuel, mais pour le passé et pour le plus lointain avenir. On sait que lorsqu'on voulut appliquer aux mouvements d'Uranus la loi de la gravitation, les calculs ne concordèrent pas avec les faits. Admit-on une exception à la loi? En aucune façon. L'analyse mathématique des perturbations constatées détermina le point de l'univers d'où partait la force qui, en vertu de la loi, les causait; le télescope fut braqué sur ce point; fidèle aux prédictions de la théorie, un astre se trouvait là qu'aucun œil humain n'avait aperçu auparavant; la planète Neptune fut découverte.

C'est là un exemple éclatant de l'infaillibilité des lois naturelles scientifiquement constatées. Mais les résultats de l'étude de la nature à l'époque moderne en offrent mille autres. Partout le même principe déploie ses effets. L'observation d'un nombre relativement restreint de faits conduit à la connaissance d'une loi générale d'où se déduit, sans qu'elle admette une seule exception, l'explication d'un nombre bien plus considérable de faits analogues.

A cet avantage les sciences expérimentales en joignent un autre très-grand : leurs observations peuvent s'étendre au delà du champ limité par les circonstances données par la nature. Elles peuvent poser des conditions à la nature, l'interroger et la forcer à répondre. Elles parviennent ainsi à réduire encore le nombre des faits nécessaires pour légitimer les déductions; le terrain occupé par les faits en devient plus facile à embrasser d'un coup d'œil d'ensemble, et, par conséquent, le rapport de causes à effets qui existe entre les phénomènes est plus aisé à saisir.

C'est surtout à cause de la certitude des résultats qu'elle obtient que l'étude de la nature reçoit maintenant les hommages des hommes de science, quelle que soit la branche à laquelle ils se vouent. On a enfin renoncé à la méfiance dont on l'a entourée au début, lorsqu'on a commencé à s'apercevoir qu'elle contredisait les idées que nous avions reçues de la tradition. Ses arrêts sont de plus en plus universellement respectés, car, quoique elle nous ait enlevé mainte illusion caressée, elle nous a rendu plus qu'elle ne nous a pris. Grâce à son influence, on se met de plus en plus dans chaque domaine à se préoccuper par-dessus tout de ce que les choses sont réellement; on a appris à se méfier des apparences, et c'est, me semble-t-il, avec raison que beaucoup de bons esprits considèrent comme venant d'elle en grande partie ce sentiment plus profond de la vérité qui distingue notre siècle de ceux qui l'ont précédé.

Mais j'ai parlé aussi des bienfaits matériels directs qui lui sont dus. Elle n'a pas seulement transformé le monde de nos idées, mais le monde qui nous entoure. Elle a enseigné aux hommes à maîtriser la matière et à la forcer de leur être utile. Par là elle a contribué dans une très-grande mesure à la prospérité de tous les peuples, et certes, si ces avantages matériels ne sont pas, comme les *profanes* se le figurent souvent, le but direct de son travail, nous ne les tenons point pour cela en mince estime. Un des principaux motifs pour lesquels il est si nécessaire de défendre envers et contre tous le caractère désintéressé de la science, c'est justement que, parmi les applications utiles auxquelles elle aboutit, les plus importantes sont celles qui n'ont été rendues possibles que par la poursuite de la science pour la science.

Je me contenterai d'un seul exemple parmi la multitude de ceux qui se présentent. Quand Galvani, à Bologne, gardait suspendues par des fils de cuivre à la grille de sa villa les grenouilles sur lesquelles il expérimentait, plus d'un bourgeois à sens pratique, passant devant cette étrange exposition, aura jeté un regard de compassion sur les tristes victimes du professeur. Jeu cruel et puéril, se sera-t-il écrié! A quoi au monde cela peut-il servir? Mais si celui dont le soi-disant bon sens et le soi-disant bon cœur, se révoltaient contre ces expériences, eût pu apprendre à quels résultats cette

science pour la science a conduit, n'aurait-il pas, à moins d'être incorrigible, eu honte de son jugement superficiel et étroit ? Un réseau formé de milliers et encore de milliers de lieues de fils de métal enveloppe le monde civilisé, s'enfonce sous les flots d'un continent à l'autre, et la force découverte par Galvani, parcourant tous ces fils presque avec la rapidité de la pensée, établit entre tous les peuples, malgré les plus grandes distances, une communication quasi instantanée.

L'étude de la nature a étendu son influence bienfaisante jusque sur l'enseignement supérieur lui-même. Elle a réveillé et encouragé plus que par le passé, parmi nos étudiants, l'esprit de recherche individuelle. J'en cite comme preuves les nombreuses institutions qui ont été fondées dans notre université, surtout dans les derniers temps, et qui toutes portent inscrite sur leur fronton la devise : « La science pour la science avant tout. »

. . . . . .

Comme au temps d'Hippocrate, la mission du médecin est d'apporter secours et consolation au chevet des malades. Pour pouvoir s'acquitter véritablement de cette mission, il faut avoir observé les malades, il faut avoir acquis une grande expérience auprès des lits de souffrance. Certainement il est permis de poser cela en axiome. Mais cette observation des malades, cette expérience qu'elle doit lentement donner, pour qu'elle soit fructueuse, il faut qu'elle soit méthodique ; il faut que l'observateur, auprès de ce lit dont il note les enseignements, sache distinguer la réalité des choses d'avec les apparences trompeuses ; et là ce n'est pas plus aisé que lorsqu'il s'agit de l'étude pure et simple de la nature. Celui qui aborde cette carrière y doit venir armé ; il doit être familiarisé avec toutes les ressources de la recherche scientifique, afin d'écarter le plus de chances d'erreur possible dans son diagnostic. C'est précisément en ce qui concerne l'examen des malades que la science médicale actuelle a fait les plus grands progrès, et elle les doit surtout à l'application qu'elle a faite de la méthode des sciences naturelles.

Pour se développer, la médecine pratique a donc, avant tout, besoin d'établissements thérapeutiques munis de tout ce qui est nécessaire au traitement des malades. Ce sont, non-seulement pour les étudiants, mais pour les professeurs, des écoles de pratique.

Mais cela ne suffit pas. C'est assez peut-être pour une école de médecine ; mais il faut plus à une Faculté universitaire de médecine. Ici il ne s'agit pas seulement de former des praticiens, mais de développer scientifiquement les intelligences. C'est ce que les hommes de 1815 ont déjà parfaitement compris. Ils ont prescrit au futur médecin un temps d'études purement scientifiques d'histoire naturelle et de biologie, et l'on constate de plus en plus les résultats bienfaisants de cette sage disposition.

Ce que nous avons déjà eu l'occasion de remarquer au sujet des sciences mathématiques et naturelles, que ce sont précisément les plus importantes applications pratiques qui démontrent à l'évidence le haut prix de la science étudiée pour elle-même, est vrai aussi sur le terrain médical. L'étude purement scientifique de l'optique physiologique a rendu les plus grands services à la médecine. Les ophthalmologues de notre temps ont rendu clairvoyants un grand nombre d'aveugles, — de ceux aussi qui n'apercevaient pas l'importance de l'étude désintéressée des sciences naturelles et de la biologie (1).

. . . . . .

Délégués des universités de l'étranger, votre présence en si grand nombre à notre fête ne contribue pas peu à l'embellir. Nous y attachons le plus grand prix. Sans doute nous nous étions flattés de ne pas vous trouver indifférents à ce jubilé ; mais nous n'aurions pas osé espérer de si grandes marques de sympathie. Le sens matériel de chaque mot que je prononce ne peut se révéler à votre oreille, mais la pensée qui est au fond de toute notre fête et à laquelle j'essaye de donner une expression, vous est parfaitement claire. Vos poëtes n'ont-ils pas chanté les combats de nos ancêtres et fait connaître à vos concitoyens la gloire de cette forte race ? Bien plus, vos historiens ne vous ont-ils pas appris que le drame sanglant qui s'est joué sur cette scène avait pour objet les intérêts les plus hauts et a eu pour résultats des biens de premier ordre, répandus non-seulement sur la Néerlande, mais sur tous les pays du monde ? — Plusieurs d'entre vous ont en diverses occasions déjà chaleureusement rappelé les services que notre université a rendus jadis à la science et à la civilisation. Elle a été la lumière de l'Europe. Il y eut un temps où elle tenait le premier rang dans les domaines de la science. Ne mentionnerons-nous pas aujourd'hui ce souvenir avec reconnaissance ? — Plus tard, c'est vous qui nous avez devancés dans plus d'une branche de connaissances, vous qui, à votre tour, nous avez donné l'impulsion. Nous reconnaissons volontiers que nous vous devons beaucoup et nous vous remercions.

Il est bon que ceux qui cultivent les sciences apprennent à s'apprécier équitablement les uns les autres ; c'est le moyen de resserrer la fraternité qu'ils composent malgré les différences de langage et de mœurs ; et le noble but qu'ils poursuivent tous ensemble, le développement progressif de l'humanité, en profitera grandement.

Nous désirons ardemment que la fête à laquelle vous nous faites la joie de prendre part serve à vous donner la conviction que l'université de Leyde s'efforce de soutenir l'honneur de son beau passé, et qu'elle sait donner aux hommes de science, ses frères de l'étranger, une hospitalité aussi cordiale que jadis. Nous souhaitons que vous rentriez dans vos foyers, sachant que la Néerlande continue à avoir de l'enthousiasme pour ce qui est vrai, bon et beau, et qu'elle sait honorer le vrai mérite, non-seulement dans les étroites limites de sa nationalité, mais chez tous les peuples qui l'entourent.

. . . . . .

Chers collègues de cette université, c'est de nous, les professeurs, que dépend le plus directement le sort de l'enseignement supérieur et il nous est permis, sans qu'on puisse nous accuser de nous livrer aux écarts d'une vaniteuse suffisance, d'attribuer à notre activité, après celle de nos prédécesseurs, une bonne part de cette prospérité de l'Université qui fait le plus bel ornement de notre fête.

(1) Après ces considérations générales, l'orateur s'est adressé successivement au roi, aux curateurs de l'université, aux magistrats municipaux de la ville, aux délégués étrangers, aux délégués des autres universités néerlandaises, aux professeurs, aux gradués, et enfin aux étudiants de l'université de Leyde. Nous ne donnons que trois de ces allocutions particulières, les autres n'ayant pas un intérêt aussi général.

Un de nos prédécesseurs, membre illustre de la Faculté des lettres, homme très-remarquable par sa sagacité et par la solidité de son jugement, Bake, disait, il y a longtemps déjà, que c'était à l'Université elle-même à avoir conscience de sa mission, si elle voulait maintenir la position qu'elle a acquise. — Nous avons suivi son conseil, et nous nous en sommes bien trouvés.

Quelque diversité qui existe parmi nous en fait de talent et de culture, nous avons toujours été unanimes sur le point principal : c'est un même esprit scientifique qui nous anime tous. — Cette union a été notre force. Qu'elle subsiste toujours !

Nous avons eu plus de bonheur que nos sœurs néerlandaises par la possibilité que nous avons eue de diviser le labeur. Nous sommes partisans, en vue d'une bonne éducation scientifique, d'une culture aussi encyclopédique que possible comme base ; mais nous savons aussi que l'étude détaillée du royaume de la connaissance ne peut s'entreprendre avec fruit qu'en divisant le terrain en petites parcelles. Le travail est généralement distribué de telle manière dans notre université que nous pouvons tous nous vouer à la branche de notre choix. Faisons donc fructifier les biens dont nous jouissons et consacrons-nous sans réserve à la tâche qui nous est confiée. C'est dans le cabinet d'études, dans les laboratoires, dans les musées, dans l'hôpital, que gît notre force, — et non pas en dehors. Voilà ce dont nous nous sommes de plus en plus convaincus, et ce dont l'Université a profité dans la même mesure. Appliquons ce principe et elle fleurira. C'est ce que tous nous avons à cœur.

. . . . . .

C'est à vous, étudiants de cette Université, que j'adresse ma dernière, mais non pas ma moins chaleureuse parole. Le présent est renfermé dans le passé ; ce qui existe maintenant contient ce qui sera. De vous, les premiers, dépend l'avenir. Dans peu de temps ce sera à vous d'être les guides des autres sur le terrain scientifique et sur le terrain social. Prenez garde de ne pas vous laisser vaincre dans le combat de la vie, mais de toujours rester fidèles aux principes que durant vos années d'étude vous avez reconnus être vrais, bons et beaux. Notre société moderne ne rend pas cette tâche plus aisée qu'elle ne l'a été jadis.

L'étude de la nature enseigne que, dans la nature vivante, c'est toujours le plus fort qui a la victoire. Cela est vrai aussi dans la société des hommes, vrai surtout moralement. C'est le combattant le plus énergique qui finit par triompher. Nos pères l'ont prouvé.

L'étude de la nature enseigne en même temps que la lutte de la vie est un puissant moyen de progrès dans la nature. Pour l'homme aussi. Non, il n'est pas vrai que nous soyons dégénérés : ce n'est pas en arrière qu'il nous faut retourner ; c'est en avant qu'il nous faut aller, vers la civilisation progressive. Chaque génération s'élève sur ce qu'a construit celle qui la précède. Le regard s'étend vers des horizons toujours plus reculés. Bien des choses cachées encore doivent poindre au loin devant des yeux plus exercés et finir par s'apercevoir complétement. Il est certain que les rapports des choses entre elles deviendront de moins en moins énigmatiques ; — peut-être un jour l'esprit humain parviendra-t-il même à les sonder.

Là est l'idéal que poursuit la science. Pour s'en rapprocher, l'homme doit mettre en usage toutes les forces qu'il possède, développer toutes ses facultés, ennoblir sans cesse sa nature. Il faut que la lutte de la vie, bien loin d'énerver son énergie, la redouble. Il ne faut pas que le monde le vainque, mais que ce soit lui qui vainque le monde.

Cette tâche est ardue. Pour vaincre, armez-vous dès maintenant. Développez harmonieusement toutes vos facultés physiques et spirituelles. Consacrez-vous avec ardeur à tout ce qui peut grandir votre énergie corporelle et morale, à vos études en premier lieu. Ces études vous donnent pour la vie un trésor qu'on ne saurait vous enlever. Elles vous rendent libres. Elles vous font être vous-mêmes. Quiconque a une conviction ne saurait être hypocrite ; mais celui qui n'en a pas ressemble au frêle roseau qui se penche toujours du côté vers lequel souffle le vent. Vos études vous assurent votre indépendance future. C'est par elles que vous vaincrez dans le combat de la vie et que vous répondrez au but qui est celui de votre vie à vous aussi : le développement et le perfectionnement de l'humanité.

Ma tâche est presque achevée. Il ne me reste qu'un seul devoir à remplir. C'est de transmettre ma charge à mon successeur. Je le fais avec plaisir. Que cette année pour laquelle, honoré collègue Buys, la charge de *Rector Magnificus* vous a été conférée par décret royal, puisse être une année heureuse, tant pour vous que pour notre université ! C'est sous votre rectorat que sera posée la première pierre de notre nouvelle Académie, bâtiment qui, nous le savons, doit être solide, mais auquel nous espérons bien aussi que ne fera pas défaut la beauté architecturale. Que cette construction symbolise l'avenir ! Puisse l'édifice immatériel, bien réel cependant, de notre université faire preuve d'année en année de la solidité des fondements sur lesquels il repose déjà maintenant, et continuer à s'élever, toujours plus beau et plus parfait, devant les yeux de l'esprit ! Puisse notre université croître et fleurir pour la gloire de la science, pour le bien de la patrie et du roi !

Vive l'université de Leyde !

ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE DE NEUILLY-SUR-SEINE.

CONFÉRENCES DU LUNDI SOIR

M. FOUCHER DE CAREIL

Les sauvages du Far-West

Mesdames, Messieurs,

Lorsque j'étais dans la ville du Lac-Salé, capitale des Mormons, en visite chez leur président Brigham Young, qui est, comme vous le savez, l'homme le plus marié de la terre, il m'annonça pour le soir même une conférence. L'orateur attendu était Horace Greeley, le célèbre publiciste américain, qui fut ballotté, aux élections dernières pour la présidence des États-Unis, avec le général Grant. Il était alors au milieu du désert, et la route était plus mauvaise et plus difficile que celle que mon ami Frédéric Passy et moi nous venons de parcourir ce soir pour arriver ici. C'était la route de l'*Overland Mail*, de la malle transcontinentale, qui, servie par des

relais nombreux, traversait au milieu des Peaux-Rouges six cents lieues de pays incultes, hantés par des brigands, souvent ensanglantés par des massacres.

Le conférencier consultait cependant sa montre en se disant : Je n'arriverai jamais à l'heure ; mais le postillon, ramenant ses quatre vigoureux poneys et faisant claquer son fouet, lui criait par la portière : « *Never mind, mister Greeley*, » ce que nous traduirons par cet à peu près populaire : « As pas peur, monsieur Greeley ! nous arriverons à temps, » et, enlevant l'attelage, il reprenait sa course folle par vaux et par monts, non sans arracher des cris de douleur au malheureux orateur.

Un quart d'heure avant l'ouverture de la salle, la malle transcontinentale déposait en effet le conférencier moulu, mais content, à la porte du théâtre du Lac-Salé, non loin de la *Beas house*, c'est-à-dire de la maison des Abeilles, qui est la résidence de l'industrieux prophète des Mormons. La réponse du postillon yankee est devenue proverbe, et l'on ne risque pas de verser ou de *telescoper* (1) aux États-Unis, risque assez fréquent d'ailleurs, sans qu'un mauvais plaisant ne vous crie aux oreilles : « *Never mind, mister Greeley !* As pas peur, monsieur Greeley. » C'est une variante assez originale de la formule connue : *Go a head !*

Si je me suis permis de vous la rappeler ici, malgré sa familiarité, c'est qu'elle va nous servir de mot de ralliement dans le grand voyage que nous entreprenons.

Nous partons pour visiter les tribus sauvages de l'Amerique du Nord. C'est un voyage long, difficile et semé d'obstacles de toutes sortes. Aussi ai-je apporté une carte qui m'a servi de guide et de fidèle compagne dans mes nombreuses excursions au grand désert. C'est celle de Kheeler, complétée par Petermann, rectifiée par mes observations personnelles et enrichie des découvertes récentes de Hayden dans les montagnes Rocheuses (Idaho et Montana), de celles du capitaine Wheeler dans l'Arizona et le Nouveau-Mexique. On ne saurait trop insister sur l'utilité des bonnes cartes : vous savez par expérience ce que le manque de ces instruments coûte à la guerre ; leur absence n'est pas moins nuisible aux voyageurs.

Et à ce sujet, mesdames et messieurs, permettez-moi de vous transporter un instant, par la pensée, à notre chère et glorieuse Société de géographie, qui tenait tout récemment ses grandes assises pour l'année 1875. J'y ai entendu, entre autres communications intéressantes, un substantiel rapport de notre secrétaire général, M. Maunoir, sur les progrès des études et des découvertes géographiques pendant l'année qui va finir. C'est un beau mémoire, mais lorsqu'il arrive à l'Amérique, il tourne bride et se plaint de la disette de renseignements. Qu'il me permette de combler cette lacune et de lui indiquer ces admirables *geological surveys*, ces véritables expéditions scientifiques qui, depuis quelques années surtout, ont accru le trésor de nos connaissances géographiques. C'est une mine dans laquelle il saura puiser avec son talent habituel les renseignements les plus nouveaux et les plus précis. Non, les explorateurs zélés, intelligents et courageux ne manquent pas en Amérique. Plût à Dieu qu'il en eût été toujours de même en France ! Mais, heureusement, le goût de la géographie, l'étude de la carte et l'amour des voyages, qui en est le résultat, semblent refleurir. C'est là, mesdames et messieurs, ce qui me méritera sans doute votre indulgence pour cette digression géographique.

(1) *Telescoper*, mot emprunté au *slang*, sorte de langue verte à l'usage des mineurs californiens, se dit d'un train de chemin de fer qui a *pique une tête* dans l'infini, et peut-être aussi de deux trains qui, par choc ou tamponnement subit, sont rentrés l'un dans l'autre, comme les tuyaux d'une longue vue ; — on voit le mouvement. Cet idiome des mineurs est riche en surprises de ce genre. Il peint les objets avec vigueur : inutile de dire que c'est une langue *réaliste*.

I

J'entre maintenant en plein pays sauvage, sans même donner un coup d'œil aux stations de la route qui nous y conduit. Ainsi rien de la traversée de l'Atlantique, — elle est connue. — rien de New-York et du cours majestueux de l'Hudson — et c'est vraiment dommage, — rien même de Chicago, la Reine des Lacs ! Vous n'ignorez pas que chaque ville importante est décorée, en outre de son nom, d'un surnom très-expressif. C'est ainsi que New-York est la ville Impériale. Chicago et Saint-Louis, dont la rivalité si connue a trouvé un nouvel aliment dans leur lutte pour remplacer Washington (1), mettent précisément en avant ces titres ronflants et sonores que sait trouver la vanité américaine. Si la première est la ville des Lacs, la seconde s'appelle la métropole de la vallée du Mississipi. Ce qu'on ne peut nier, c'est qu'elles sont deux grands entrepôts du commerce de l'Ouest, et qu'elles étaient, qu'elles sont encore les deux stations principales sur la route du Far-West ; mais aux États-Unis, en dix ans, les voies commerciales ont complétement changé, les moyens de circulation se sont accrus dans des proportions telles, que le désert lui-même est traversé par le railway et que la locomotive chasse devant elle les troupeaux de buffles, refoulés dans les montagnes Rocheuses. En voyant ces prodigieux développements de civilisation, ou tout au moins du matériel de la civilisation, des espérances infinies entrent au cœur des pionniers de l'Ouest ; la limite de la terre habitable est reportée du coup de six cent milles en avant. Omaha, hier encore un camp de sauvages, comme son nom l'indique, élève au-dessus du Missouri son triomphant Capitole, rival de celui de Washington, qu'il remplacera bientôt ; et déjà Corine, née d'hier, en face de la ville sainte des Mormons qu'elle brave, vous inonde par la portière des wagons arrêtés de ses prospectus ronflants dans lesquels elle se voit déjà en possession du commerce de l'Inde et de l'Asie avec deux millions d'habitants ; en attendant, elle en a 2000. Cette croissance, cette génération spontanée des villes du Far-West n'est pas un des traits les moins curieux de ce pays, déjà si pittoresque par sa faune, sa flore et sa géographie naturelle.

Il y a cinq ans, tout autre était le cadre et tout autre aussi le voyage. On s'y préparait longtemps à l'avance ; il fallait tout emporter avec soi. C'était une grosse affaire : on allait se trouver, au sortir de Saint-Louis et des *Border-States*, en pays ennemi, en pays indien. Comment s'orienter au désert ? Pas de cartes, très-peu de renseignements géographiques exacts sur ces mystérieuses contrées ; beaucoup de ceux qui étaient partis n'en étaient jamais revenus ; les ossements des

(1) La question a été déjà portée devant le Congrès.

malheureux émigrants blanchissaient dans le désert, et ceux qui par hasard en revenaient faisaient des récits terribles, partout les tribus nomades des affreux Peaux-Rouges, déchaînées contre les blancs, qu'abritaient à peine quelques forts placés sous la protection de forces militaires dérisoires et notoirement insuffisantes. Voilà pour le Kansas et les rives de la Plate ; plus loin, le désert de sel et d'alcali, et une solitude mille fois pire et plus meurtrière encore que les sauvages eux-mêmes. C'était le pays de la soif et... de la faim, ce qu'on appelait le grand bassin central du désert américain, aujourd'hui peuplé, défriché et cultivé par les Mormons. Vous connaissez l'exode de ce faux Israël au sortir de Nauvoo et de la captivité des Gentils : de toutes les merveilles que réservait au monde étonné la colonisation entreprise avec un éclatant succès par les saints des derniers jours, la plus étonnante, sans contredit, c'est le voyage de tout un peuple à travers ces vastes solitudes du nouveau monde, sans un jour de découragement, sans une heure de cet abattement profond qui saisit et décime les caravanes moins fortement blindées par l'exaltation religieuse contre la double étreinte du *grizzli* et du Peau-Rouge, ce terrible fils de l'ours.

Aujourd'hui, grâce à cette armée d'explorateurs, composée de pionniers et de savants, de professeurs et de soldats, d'ingénieurs et de touristes, de mineurs et de lords anglais, de *gauckers* californiens et de nababs des États de l'Est, de *rowdies* et de généraux, de *road agents* et de richissimes banquiers, le désert se civilise à vue d'œil. Sans doute, tout danger n'a pas encore disparu ; car alors, où serait le plaisir ? mais le voyage est possible et presque confortable. La mystérieuse contrée voit déchirer ses voiles et scruter ses abîmes par des expéditions indiscrètes, comme la nôtre ; de délicieuses oasis comme les parcs naturels du Colorado, ou des phénomènes gigantesques comme les geysers de la Yellowstone, se découvrent aux yeux du voyageur surpris, et des notions plus exactes, recueillies par des observateurs consciencieux, permettent d'établir les calculs qui vont se transformer en émissions de capitaux, pour la création de nouvelles voies ferrées, dans Wall-street à New-York, ou dans Montgomery-street à San Francisco. Le moment est donc bien choisi pour visiter le désert : il devient accessible sans être banal encore ; et la lutte de la civilisation et de la sauvagerie, s'y continuant sous nos yeux, permet d'évaluer exactement les chances de l'une et de l'autre : — les paris sont ouverts.

Vous pariez pour la civilisation, et vous avez raison, n'en déplaise à M. Block, qui me paraît beaucoup trop sévère pour cette civilisation américaine vue d'ensemble avec ses bons et ses mauvais côtés. Et M. Block ne juge que la civilisation assise ; que serait-ce s'il avait vu comme moi cette civilisation errante, dont je ne me dissimule ni les maux ni les bienfaits.

En attendant, une émigration fabuleuse, facilitée par un réseau de chemins de fer, envahit le Kansas, autrefois, — c'est-à-dire il y a dix ans, — l'État du buffle et le refuge des ruffians et des *road agents*. Alors on arrivait péniblement au fort Leavenworth, après avoir couru la chance d'être scalpé dans les parages de Smoky-Hill ou de Timber Creek. C'était le rendez-vous des tribus chasseresses qui exploitent ce qu'on appelle la Prairie.

La Prairie ! Ce nom ne vous dit rien ou n'évoque que des souvenirs familiers, comme ceux que laissent la Normandie et les prés qu'arrose la Seine. La prairie du Kansas est autrement grande et belle, et, si elle lutte en fertilité avec la prairie normande, elle la dépasse de cent coudées en hauteur, en profondeur et surtout en dangers latents. C'est un océan de verdure, avec ses vagues houleuses et un luxe de végétation telle que le chasseur y disparaît dans les herbes. Les Indiens, pour se débarrasser de cette végétation luxuriante, y mettent le feu, et les vagues ardentes roulent avec un bruit terrible sous les pas du cavalier qui fuit devant elles et qu'elles gagnent de vitesse. Aujourd'hui ces terres d'élite donnent 45 hectolitres à l'hectare à l'habile fermier qui les cultive. Et aux portes mêmes du désert, la civilisation, parée de fleurs et d'épis, appelle le sauvage, encore trop fier, sous les traits paisibles de l'agriculture. Voilà ce que devient la Prairie à mesure que s'avance la vapeur ! De telles richesses ne sauraient longtemps rester inconnues et stériles. Une émigration puissante est en marche ; elle gagne le Texas au sud, le Colorado à l'ouest. Encore un peu de temps, l'Arizona et le Nouveau-Mexique vont augmenter le nombre des étoiles qui brillent au front de l'Amérique.

On gagnait ainsi, à travers bien des obstacles, Denver, la ville des plaines, la capitale de l'État de Colorado. Là retentissait chaque jour l'écho des montagnes, renvoyant les coups de feu incessamment échangés entre les blancs et les rouges. On apprenait périodiquement que la diligence transcontinentale avait été arrêtée, les voyageurs pillés, quelquefois tués. Car Denver était un poste avancé, en face des tribus guerrières du Far-West. Les atrocités commises de part et d'autre, s'ajoutant à l'excitation mauvaise des mines d'or et d'argent nouvellement découvertes, y entretenaient une fermentation extraordinaire. A l'époque dont je parle, le souvenir du *Sherington massacre* y était encore présent à la mémoire de tous. A la suite de quelques méfaits reprochés aux Cheyennes, un colonel de la milice américaine avait envahi inopinément un village de Peaux-Rouges dans la banlieue de Denver. On massacra les hommes, les femmes et les enfants à la mammelle. L'un de ces cannibales (car il faut bien les appeler par leur nom, quelle que soit la couleur de leur peau) rentra dans Denver en portant au bout de sa pique le cœur d'une femme indienne, qu'il avait arraché tout sanglant de la poitrine. C'est à Denver, aujourd'hui capitale de l'État de Colorado, principal entrepôt du commerce de l'ouest et gare centrale du Denver-Pueblo-San-José railway, que j'entendis agiter la question indienne. De tels forcenés, me direz-vous, ne pouvaient guère avoir le calme d'esprit suffisant pour la bien traiter ; mais comme, d'un autre côté, ils étaient plus près du problème lui-même, je vous demande la permission, ne fût-ce que pour les mieux combattre, de leur donner la parole.

A Denver donc, s'il y avait une question brûlante, c'était bien celle-là ; aussi ne connaissait-on qu'une seule solution : l'extermination des tribus jusqu'à extinction du dernier Peau-Rouge. Vous reconnaissez là une des deux politiques traditionnelles qui se disputent l'Amérique depuis sa découverte, et que symbolisent des noms célèbres, Fernand Cortès ou Las Casas, Pizarre ou William Penn, le chef vénéré des quakers, de ces amis de la paix et de l'humanité dont un Français, héroïque à sa manière, M. Frédéric Passy, votre honoré président, a ressuscité les exemples.

Pour ces apôtres, ai-je besoin de le dire, comme pour les fanatiques pionniers de Denver, il n'y a qu'une solution : l'amour. Appliquez à ces sauvages les préceptes du Christ et

le premier de tous : « Laissez venir à moi ces *enfants* », comme vous les avez appliqués, vous, Américains, à la race noire. L'abolition de l'esclavage vous a coûté quarante milliards et trois cent mille hommes, et vous avez trouvé que ce n'était pas payer trop cher le principe du quatorzième amendement, désormais inscrit dans la constitution des États-Unis, à savoir que tout homme habitant l'Amérique, quelle que soit sa couleur, est un citoyen américain et doit être traité comme tel. Vous l'avez inscrit, cet immortel principe, au prix des flots d'or et des flots de sang qui se sont échappés du cœur de la nation, et vous avez trouvé que ce n'était point trop cher. Soyez logiques jusqu'au bout : faites l'application de ce principe au sauvage, car il vaut bien le nègre, et même il vaut mieux que le nègre !

Mon Dieu! je ne viens pas faire ici un plaidoyer en faveur des sauvages ; le sujet n'est pas neuf. Vous savez tout ce qu'on a dit pour et contre. Et cependant, permettez-moi d'exprimer publiquement un regret. Je regrette de ne pas voir dans cette enceinte un homme que j'avais convoqué et qui mériterait d'être un grand Sachem parmi les Indiens, car il en est le père. Vous avez tous nommé M. René de Sémalé. Il passe sa vie à les défendre à la Société de géographie et à celle d'anthropologie ; il prétend qu'on les calomnie, qu'ils ne décroissent pas, comme on l'a dit très-perfidement ; en un mot, il les trouve charmants, et peu s'en faut qu'il ne fasse de Chien-Tacheté et de Nez-Romain des *gentlemen* accomplis.

Je vous dirai en confidence, — mais ne me trahissez pas auprès de l'avocat des sauvages, — que j'avais aussi invité son contradicteur que vous connaissez tous, le spirituel, l'humoristique Simonin, qui a le tort de se montrer assez sceptique à l'endroit des vertus de l'Aucon-Noir et de Renard-Vert, et qui soutient même qu'on a bien quelque raison de se défier de ces canailles.

J'aurais vivement désiré que ces deux grands chefs eussent pu accepter mon invitation : je leur donnerais la parole et vous auriez ainsi, au lieu d'un monologue, une trilogie véritable. Nous aurions formé un trio, un trio de sauvages, si vous voulez. Mais, en leur absence, me voilà contraint de faire comme ces acteurs qui font plusieurs rôles, ou ce prédicateur qui, dans un fameux sermon sur l'Enfer, faisait tout à la fois le Damné (en fausset) et son Souverain juge (en voix de basse).

Les incongruités des sauvages sont aussi incontestables qu'elles sont variées. A première vue même, tout est absurde chez eux. C'est à ce point qu'on se croit tombé dans le monde de l'extravagance et de la manie : tout ce que nous aimons les repousse, et tout ce qui nous repousse les attire : ils déforment l'enfant naissant et lui aplatissent le crâne au moyen du berceau-planche qui leur fait des têtes en forme de coin ou en pain de sucre, avec des yeux obliques. On dirait qu'ils cultivent les difformités et les infirmités avec délices, et ce goût de l'horrible, cet amour des monstres, n'exclut pas une certaine coquetterie dont leur coiffure est le signe le plus apparent. L'Indien Peau Rouge se peint pour la guerre, d'autres peignent à même leur peau les éléments de ces modes de parure compliquées dont l'homme tatoué a été parmi nous la révélation la plus récente. Ils sont braves contre l'ennemi, mais ils ont peur de leur ombre et surtout de leur portrait : un profil ne peut être qu'une moitié d'homme et déshonore à jamais le modèle à leurs yeux. En fait de science, l'écriture tient le milieu entre la magie et la médecine. Leur religion est pleine de superstitions et de cruautés : ils croient les dieux mauvais ; ils adorent une pierre et lui apportent du tabac ; ils tuent un animal et lui font des excuses ; ils vénèrent les arbres, les serpents et font de ces objets les instruments d'un culte bizarre, du fétichisme, qui est par essence le contraire même de la religion et une tentative d'usurpation sur la puissance divine. Leurs mœurs sont un mélange de barbarie et de corruption singulière : leurs langues n'ont pas de mots pour exprimer les idées de justice ou d'injustice, de cruauté ou d'humanité ; ce sont des nuances qui leur échappent. En algonquin, le verbe *aimer* n'existe pas, et le missionnaire qui les catéchisait dut en inventer un. On pourrait croire, d'après ces indices et bien d'autres encore, qu'ils sont complétement dénués de sens moral ; ils ont des systèmes de parentés étranges et tout à fait primitifs, pratiquent la polygamie et la polyandrie, l'endo- et l'exo-gamie ; lorsque j'épouse la sœur aînée, chez plusieurs tribus, ce premier mariage me donne droit d'épouser successivement toutes les sœurs. A ces bizarreries s'ajoutent des crimes de toute sorte contre la morale et contre l'humanité : ils sont cruels avec volupté et célèbrent par des danses le sacrifice sanglant des prisonniers de guerre.

A cette virulente attaque, M. de Sémalé peut répondre et la science répond pour lui bien des choses : elle dit notamment qu'il y a un fonds commun de la vie sauvage, partout le même, et que les coutumes, en apparence les plus bizarres, ont eu leurs causes : elle explique par ce patrimoine commun, dont on a eu le tort de ne pas tenir assez de compte à Washington, les bons et les mauvais côtés de cette vie qui a sa logique, bien qu'elle paraisse étrange ; elle y rattache ce qu'on pourrait appeler le conservatisme ignare de ces tribus pour leurs coutumes et l'inviolable attachement du sauvage pour son wigwam, pour les lieux qui gardent les ossements de ses pères : elle en dérive, sous d'autres formes, le sacrifice des prisonniers de guerre, la loi du talion, le caractère sacré attaché aux transactions publiques qu'a solennisées le calumet, l'adoption dans les familles de personnes prises à la guerre, les danses politico-religieuses, le style imagé et sans art de la musique, le lien générique qui réunit les membres d'une même famille, l'ensemble des symboles et des figures gravés sur les poteaux funéraires, les arbres et les rochers : toutes choses qui témoignent d'une parfaite identité de principes, d'arts et d'opinions. Elle évoque enfin à l'appui de cette opinion les brillants témoignages d'une civilisation disparue, mais encore attestée par les monuments de ces peuples primitifs. Elle réfute la thèse fameuse, mais fausse, de l'homme déchu et d'un âge d'or antérieur à la dégradation qui l'a suivi. Mais sans vouloir m'entourer ici du cortége d'autorités scientifiques comme sir John Lubbock, MM. Lenorm, Wood, Tylor et lord Kames, que de [illegible] puisées dans la critique même à [illegible] qui [illegible] pays des sauvages ! Pour nous quelques [illegible] ils [illegible] une tête : la belle affaire ! Voyez nos [illegible] ils ont bien le droit de [illegible] qui se font friser aux îles Viti ou [illegible] Leur sauvage coquetterie [illegible] moins que [illegible] les éléments de parure [illegible] rien ne l'égale dans certaines îles du Pacifique : j'en recommande l'étude à nos élégantes [illegible]

des idées pour les modes de l'année nouvelle. L'art de la coiffure varie à l'infini, suivant les différentes races, et n'a rien à envier à nos plus fameux artistes en ce genre. Si les insulaires de Torres se font de longues papillottes, ceux des îles Viti, surtout si ce sont des chefs, ont un coiffeur spécial, auquel ils consacrent ordinairement plusieurs heures par jour. Leurs coiffures ont souvent plus de trois pieds de circonférence, et M. Williams en a mesuré une qui avait près de cinq pieds de tour, la *queue du paon*. Cela les force à employer pour dormir des oreillers de bois, sur lesquels ils reposent leur cou, ce qui doit être gênant. Ils se teignent aussi les cheveux : le noir est la couleur favorite ; mais quelques merveilleux préfèrent le jaune filasse, le rouge brillant ou même le blanc. Certains raffinés ont un tiers des cheveux couleur de cendre ou de sable et le reste noir. Une tête complétement rasée, sauf un gros nœud de cheveux rouge vif au sommet, nous paraît du dernier grotesque, mais c'est du dernier galant aux îles Viti. Il y a aussi la coiffure aux petits bouquets ou en épis, conique, circulaire, les deux toupets, les tresses et les torsades. Ils joignent à cet amour de la parure un goût immodéré des ornements, depuis les hausse-cols de coquillage jusqu'aux bracelets de ficelle. On en a vu se promener gravement avec des anneaux de rideau en cuivre, des parties de serrures, des couvercles de boîtes à sardines et autres objets tout aussi impossibles. En fait de sport, ils en remontreraient à nos *sportsmen* les plus distingués. Quelle compagnie d'entraîneurs et de jockeys que les Yutes ou les Comanches, domptant le mustang par une course folle en plein désert ! Quels chasseurs que les Apaches, tuant quatre mille antilopes en un seul déplacement de chasse, ou Noka, de la tribu des Arraphaoes, qui tua, dit-on, le même jour, seize daims, quatre buffles, cinq daims, trois ours, un porc-épic et un lynx ! Quels tireurs et surtout quels archers que ces Indiens de la plaine, qui envoient la flèche avec tant de force qu'elle traverse le corps d'un cheval ou d'un buffle !

Concluons donc cette vieille polémique par un arrêt impartial, et reconnaissons avec ceux qui les pratiquent journellement dans les agences indiennes, que ce sont de grands enfants, pas très-bons, pas très-méchants, ayant besoin du bâton, mais non du *garrot*, c'est-à-dire de la potence élevée en permanence et devenue une sorte d'institution américaine.

Au reste, ce n'est pas moi qui conclus ainsi, c'est le commissaire du bureau indien à Washington, M. Delano, dont j'ai là sous les yeux le dernier rapport au congrès. Que dit M. Delano ? Dans une statistique intéressante, il range les sauvages de l'Amérique du Nord, qui sont environ 300 000, en trois classes, suivant le degré d'aptitude à la vie civilisée et agricole qu'ils présentent.

Dans la première, il met les féroces, les intraitables, ceux qui conservent envers et contre tous la sauvage indépendance et la vie nomade de leurs pères : ils sont au nombre de 89 818 (1) ; je ne prétends pas que ce soient 90 000 coquins : il y a sans doute d'honnêtes et surtout de braves gens parmi eux, ayant les défauts, mais aussi les vertus du sauvage américain, une bravoure à toute épreuve, un mépris cynique de la mort et de la douleur, une naturelle chasteté. Mais enfin, c'est là l'élément réfractaire sur lequel il faut agir et qui constitue l'*Indian problem* dans ses termes actuels. Les deux autres classes se composent : 1° des demi-sauvages ou plutôt des demi-civilisés auxquels le gouvernement des États-Unis a donné des réserves et distribue des rations dans ses agences ; 2° des sauvages agriculteurs, ces phénomènes extraordinaires auxquels je me refuserais à croire, si je ne les avais vus de mes yeux sur leurs réserves, labourant et semant.

Ces sauvages agriculteurs sont au nombre de 80 975 (1). Il y a parmi eux l'élite des tribus, et notamment ces Chippeways, chers au cœur paternel de M. René de Sémalé. Faut-il citer les Cherokees ? Oui, sans doute : car c'est un Indien Cherokee qui, voulant retirer ses frères des abîmes de l'ignorance, composa un alphabet pour sa tribu et qui a donné son nom à l'arbre géant de la Sierra californienne ; il se nommait Sequoia. Or, le dernier recensement agricole fait parmi les Cherokees constate 2622 charrues et 10 000 têtes de bétail, etc., etc. Après cela, nos sceptiques incorrigibles douteront-ils encore de la solution Delano, qui veut de ces sauvages faire des citoyens américains ?

Je sais bien ce qu'on lui objecte, même à Washington ; on ne veut pas donner l'argent nécessaire pour tenter en grand l'expérience. Il est vrai que les déprédations commises par les tribus affamées du Far-West coûtent à ce même gouvernement plus de cent millions de dollars par an. Mais je n'ajoute plus qu'un mot sur ce point. On dit qu'il n'y a pas de sauvages agriculteurs : je réponds que j'en ai vu labourer et semer sur leurs réserves de l'Indian territory. Il faudrait donc admettre qu'ils négligent de récolter ce qu'ils ont semé ? c'est vraiment apprécier trop bas l'intelligence de ces hommes et leur instinct de conservation.

Enfin il est une réflexion d'un ordre purement agricole qu'on n'a point faite, et que je me permets d'indiquer en la dédiant aux agronomes. Le maïs est une plante américaine : elle appartient à la flore du nouveau continent ; elle n'y a pas été importée, elle y était cultivée en grand avant la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. Sur ce point, pas de doute possible : nous avons les récits concordants de l'expédition de de Soto aux bouches du Mississipi et de tous ceux qui ont vu ce premier état du continent américain. Il était en possession d'une agriculture, je ne dis pas perfectionnée, mais incontestable, dont la base était la plante américaine entre toutes, le maïs, qui fait encore le fonds de l'alimentation publique du nouveau monde. Il me semble que cette réflexion, lorsqu'on la suit de conséquence en conséquence, mène loin dans le passé, mais qu'elle ouvre aussi de nouveaux horizons pour l'avenir et qu'elle contient même peut-être la solution tant cherchée du problème indien.

(1) Répartis entre les différentes tribus.

(1) Savoir 140 Senecas, 11 774 Chippewas, 2780 Sioux, 226 Towas, 1785 Winnebagos, 750 Pottawatomies et Kickapoos, 500 Osages, 1600 Choctaws, 13 000 Creeks, 6000 Chickasaws, 2438 Seminoles, 17 217 Cherokees et 5141 appartenant à des tribus moindres, plus 1000 Cherokees de l'Est, 1307 Nez-Percés, 5112 Yakomas et 10 905 Pueblos. Dans ce nombre ne figurent pas 51 429 demi-agriculteurs *non confirmés* de ces mêmes tribus ou d'autres.

II

« Mais enfin qu'est-ce qu'un sauvage? Quels sont ses mœurs, ses coutumes, ses armes, ses aliments, sa manière de vivre? Faites-nous voir vos Peaux-Rouges : ce sont, d'après tout ce que vous venez de nous dire, des bêtes curieuses : montrez-les! »

Mesdames et messieurs, je comprends votre légitime curiosité, et je tâcherai de la satisfaire. A l'époque où j'étais en Californie, on venait d'y découvrir l'homme préhistorique : on le croyait du moins. Eh bien! le sauvage, c'est l'homme préhistorique agissant et vivant sous nos yeux. Je comprends que vous désiriez faire sa connaissance, et je vais vous présenter à lui, ou plutôt vous le présenter à vous-mêmes.

Pour cela il y a deux moyens : l'un auquel j'avais songé d'abord, c'était de faire défiler sous vos yeux tous les principaux chefs des tribus que j'ai visitées. La photographie a reproduit leurs traits; je pourrais donc les faire passer au stéréoscope en accompagnant chaque nom de sa légende : « Ceci vous représente;... » mais outre que ce procédé stéréoscopique, emprunté à l'ancienne lanterne magique, ne serait pas suffisant, les Prussiens m'ont mis dans l'impossibilité de l'employer en s'emparant de mes collections pendant la guerre. A mon retour d'Amérique, en 1870, j'avais déposé tous mes souvenirs de voyage, avec mes notes et un véritable musée de ces souverains sauvages, dans une maison de campagne qui a été pillée par l'ennemi : deux ou trois mille photographies, quelques-unes de grand prix, m'ont été enlevées; je le regrette, mais je vais tâcher d'y suppléer par la mémoire, qui est encore le meilleur des stéréoscopes.

La première fois que je vis des Indiens Peaux-Rouges, le premier aspect ne leur fut pas favorable. C'étaient quelques pauvres Indiens avec leurs squaws, qui portaient leurs enfants sur leur dos dans une sorte de hotte : tout cela, sale, vêtu de haillons, défiguré par l'ivresse ou la misère, mendiait aux portières des wagons à une des stations du Pacific railway, à Cheyenne, en criant : « *Lo poor Indians!* Ayez pitié des pauvres Indiens! » Le spectacle était pénible et repoussant : c'étaient des sauvages dégradés, non pas par la civilisation, qu'ils ne comprennent pas, mais par un contact trop brusque avec les tripots et les *whiskey saloons* ou cabarets qui émaillent la voie du Pacifique. Le capitaine Wheeler, qui revenait d'une expédition dans le pays des Apaches, m'a raconté que plusieurs d'entre eux venaient au camp et tiraient de dessous leurs vêtements un jeu de cartes comme de vrais *gamblers* californiens. C'était tout ce qu'ils avaient pris à la civilisation : le goût du jeu!

Dans la ville du Lac-Salé, où je revis des Indiens, le spectacle change. Je contemplai un guerrier Uté, entouré de ses braves, qui traversait à cheval une des rues de la capitale des Mormons. Cette tribu guerrière vivait en paix avec le petit État de Brigham Young, mais non pas avec ses sauvages compatriotes. Le chef revenait sans doute de quelque expédition dans les montagnes. Son air était noble, son maintien superbe; son costume était celui du guerrier chef de sa tribu, et son cheval l'un des meilleurs que j'aie vus; mais un nuage de tristesse et de mélancolie était répandu sur ses traits. Était-ce l'occasion manquée et le combat douteux? N'était-ce pas plutôt je ne sais quel pressentiment obscur des destinées de sa race, condamnée à disparaître un jour, et un jour prochain, de ces lieux dont elle fut maîtresse, de ces plaines qui lui donnaient leurs pâturages, de ces montagnes d'où elle surveillait la plaine? Pauvre roi tombé! que j'en ai vu de ces chefs maintenant sans couronne! Chez tous j'ai remarqué cette mélancolie du désert :

Sunt lacrymæ rerum.....

Qu'a-t-il vu du haut de ces montagnes? Il a vu la locomotive, ce puissant remorqueur de la civilisation dans l'ouest, fumer sur les pentes des montagnes Rocheuses, et un trouble profond s'est emparé de lui, et il s'est dit, lui aussi, en regagnant son wigwam de peau de buffle : « Ceci tuera cela! »

Troisième tableau. A mon retour, j'étais à Bitter-Creek : une très-grande agitation régnait dans la gare, et le poste de l'armée américaine, dont les détachements sont disséminés le long de la voie, avait pris les armes. On s'attendait à une attaque : les Sioux étaient *on the path of the war*. Nous continuâmes néanmoins, et à la station suivante nous vîmes un parti de Sioux à cheval, la figure peinte de vermillon : le doute n'était plus permis. Vous connaissez cette coutume des sauvages : ils se peignent avant le combat; que voulez-vous? c'est leur bal à eux, ils se parent pour la danse. L'alarme n'était pas sans quelque motif, et nous apprîmes plus tard à Chicago que la guerre était déclarée sur les bords de la Plate.

Les Sioux sont avec les Arraphaoes et les Comanches une des tribus guerrières de la Prairie, une de celles dont la soumission coûtera le plus de peine au gouvernement : cet hiver, ils ont encore fait parler d'eux; il est vrai qu'ils ne sont plus en guerre; mais voici ce qu'ils viennent de faire. Il paraît qu'on a découvert dans les Black-Hills (Collines-Noires) un dépôt de fossiles de la plus grande importance pour l'histoire naturelle de ces contrées. Aussitôt le professeur Marsh partit pour Cheyenne, afin d'aller visiter le gisement nouvellement découvert; mais il fallait traverser le Dakotah, et aussitôt que les Sioux eurent connaissance de l'expédition, ils se rassemblèrent à Red-Cloud et Spotted-Tail (Nuage-Rouge et Queue-Tachetée), et ils déclarèrent qu'ils s'opposeraient par tous les moyens à l'excursion projetée, qu'ils n'étaient pas dupes du but qu'on se proposait, qu'évidemment c'étaient des chercheurs d'or qui, sous le vain prétexte de déterrer de vieilles carcasses, venaient pour *prospecter* de nouvelles mines, qu'ils ne le souffriraient point. Aux dernières nouvelles, le professeur Marsh était arrêté avec sa troupe à Cheyenne. On voit bien ici l'obstacle à la civilisation que présentent les sauvages, mais aussi la défiance, hélas! trop justifiée, que les mineurs leur inspirent.

Le mineur est l'ennemi né du sauvage; il en est redouté comme la peste : hardi, corrompu, capable de tout, le mineur est un civilisé qui redevient sauvage; il ne respecte rien, ni l'Indien, ni ses femmes, ni ses réserves, ni la nature elle-même, car il déchire incessamment le sein de la terre, sa nourrice, pour lui arracher des trésors cachés; il la bouleverse par ses fouilles, il la déshonore par ses lavages et ses *sluices*; il revendique sur elle des droits que ne reconnaît pas le sauvage; ses camps avancés dans le désert sont comme autant de postes nouveaux élevés contre celui-ci. Voilà ce que les Indiens ne pardonnent pas aux mineurs, et ce qui explique,

sans les justifier, leurs continuelles incursions sur le terrain des mines.

Il est vrai qu'ils ne respectent guère mieux les agriculteurs. Voici ce dont nous fûmes témoins pendant notre voyage de 1869 : une bande d'Indiens, qui faisaient un *raid* ou une razzia dans les plaines, avait envahi un *rancho* (ferme) isolé à quelques milles de Denver. Le chef de la bande avait commandé un dîner pour sa troupe, et quel dîner! La pauvre ménagère avait été obligée d'étaler ses provisions de lard, de viande, ses langues de buffle fumées et ses conserves; il avait fallu mettre toutes les casseroles dehors pour nourrir ces chenapans. On comprend dans quelles inquiétudes vivent les pauvres émigrants, troublés et souvent décimés par ces brigands. Les femmes surtout sont ou étaient à plaindre. Nous vîmes à Denver l'une de leurs victimes, qui est devenue célèbre. Mais ici la pudeur me force de me taire. Naturellement on rencontrait peu de femmes dans ces dangereux parages; je ne crois pas qu'il y en eût plus d'une douzaine entre Warnego et Denver. Ces traitements infligés à des femmes ont contribué à entretenir dans le cœur des pionniers de l'ouest le besoin d'horribles représailles dont j'ai déjà signalé les terribles effets.

Les Indiens n'ont pas, comme le Yankee, le respect de la femme : ils traitent les leurs comme des chiens et leur en donnent le nom. Rien n'est plus sordide, plus misérable, plus dégradé que ces squaws : ils leur imposent des tâches et leur font porter des fardeaux au-dessus de leurs forces. On sait que la polygamie est la loi commune de ces tribus. Elles sont cruelles, comme leurs barbares époux; qui de vous n'a lu quelqu'un de ces récits épouvantables qui les représentent torturant les prisonniers, les femmes blanches surtout? Ah! malheur à celle qui tombe entre leurs mains! Et pourtant Horace Greeley, qui visita ces tribus vers 1859, a pris leur défense, et c'est des femmes indiennes qu'il attend la régénération de la race des Peaux-Rouges. Comment cela? leur dégradation, leur férocité, leur corruption même semblent ôter toute espérance de réhabilitation. C'est bien la femme décrite par Alexandre Dumas fils, dans une de ses préfaces : la guenon du pays de Dan, et de plus une bête de somme. Oui, mais c'est précisément parce qu'elles sont astreintes à cette dure loi du travail que Greeley jette sur elles un regard de compassion et voit luire encore un rayon d'espoir. Pendant que leurs sauvages époux sont paresseux, vivent dans l'oisiveté, ou bien passent leur temps à la chasse et à la pêche, la pauvre squaw porte les enfants, les nourrit, fait le gros œuvre de la tribu, prépare la nourriture, le vêtement et le logement, puise l'eau, fait la cuisine, travaille enfin même à la terre, qu'elle gratte de ses ongles pour lui arracher quelques racines. Et le travail, vous le savez, a une vertu réparatrice : il est la voie de l'expiation et de la rédemption suivant les chrétiens, il est le fondement de la propriété suivant les économistes. Si donc la cause des sauvages n'est point perdue, Greeley a raison : ce sera peut-être par les femmes qu'il faut commencer la régénération morale de ces tribus.

Voulez-vous voir maintenant l'Indien chasseur? Je vous ai montré le sauvage agriculteur, cantonné sur sa réserve, et défrichant le sol avec les instruments que lui fournit l'agence des États-Unis. C'est un beau spectacle au point de vue moral, mais ce qui nous perd, nous autres touristes, c'est l'amour du pittoresque, et nous trouvons plus beau, plus poétique l'Indien pur sang, monté sur son poney, sa chevelure noire de corbeau rehaussée d'un diadème de plumes, avec ses armes qu'il porte avec l'aisance d'un cavalier accompli. « Quels sportsmen! » s'écrie l'Anglais mon voisin, qui a senti se réveiller ses instincts d'entraîneur, car, vous ne l'ignorez pas, messieurs, frottez un civilisé, vous verrez reparaître le sauvage. Eh bien! oui, je vous l'accorde; rien n'est entraînant comme la course folle à travers le désert à la poursuite du buffle. La troupe est signalée là-bas à l'horizon, il s'agit, par une stratégie savante où les Indiens sont passés maîtres, de la surprendre, chose difficile, car le flair de ces animaux est d'une finesse extraordinaire. En manœuvrant bien et surtout à bon vent, on y arrive; les rifles sont épaulés : en joue, feu! Trois, quatre, cinq buffles sont abattus; — c'est à peine si le troupeau s'est aperçu de notre présence. Bientôt cependant le lourd bataillon s'ébranle; n'essayez pas de le couper, vous seriez entraîné par la débâcle; choisissez vos victimes, poursuivez les blessés, et le soir, au wigwam, il y aura plénitude de nourriture pour un mois peut-être, et des langues fumées pour toute la saison d'hiver. Vous savez l'histoire naturelle du buffle (*Bos americanus*) aussi bien et mieux que moi peut-être : vous connaissez son histoire, ses migrations du nord au sud, à la recherche de l'herbe des prairies (*buffalo grass*). Savez-vous aussi le parti qu'en savent tirer les Indiens et le grief qu'ils adressent aux Américains?

Ici, messieurs, je vous demande de vous faire sauvages pour un quart d'heure et de me dire si beaucoup de civilisés résisteraient à l'attrait d'une telle chasse et surtout aux conséquences giboyeuses qui en sont la suite. Vous flétrissez le sauvage de l'épithète de nomade : vous le condamnez sans l'entendre, parce qu'il est un fort chasseur devant l'Éternel. Je pourrais vous répondre d'abord que la chasse n'est pas un crime et que les sociétés civilisées s'en accommodent fort bien. Qu'exigent-elles du chasseur? un port d'armes. Vous voulez les contraindre brusquement à renoncer à ce genre de vie, ou bien la mort! Vous les condamnez à l'extermination, puis vous leur débitez de belles maximes sur le charme de la vie pastorale, station intermédiaire entre la vie nomade du chasseur et la vie plus paisible et désormais fixée de l'agriculteur? C'est à merveille; mais venez avec moi au *pow-wow* et faites votre motion : c'est vous qui serez scalpé. Pourquoi? pour deux motifs : c'est que le buffle, pour le sauvage, n'est pas seulement un amusement, un genre de sport; c'est un genre de vie. Vous rappelez-vous, au collège, le temps où nous expliquions Homère et le parfum de sensualité qui charmait l'odorat, lorsque nous arrivions à ces repas de viandes saignantes qui réjouissaient le cœur de ses héros et qui développaient encore notre appétit trop peu satisfait souvent. Eh bien! c'est quelque chose de semblable qui se passe dans le cœur du sauvage. Ah! ne touchez pas au buffle, c'est son idylle, c'est sa vie pastorale et son épopée! Vous lui vantez les vertus des peuples pasteurs; mais qu'est-il donc lui-même dans sa croyance? Ces troupeaux de buffles qui viennent à époque fixe le visiter et paître dans sa prairie, il s'en croit le pasteur et le maître, comme Jacob et Laban étaient maîtres de leurs troupeaux; il en tue le trop-plein, il en a le droit; c'est son bœuf et c'est sa vache et toute son agriculture par conséquent. Et vous voulez, lorsque la faim le presse et qu'il a les dents longues, qu'il renonce de gaîté de cœur à cette boucherie vivante et grouillante qui marche devant lui et qui lui fournit le vivre et le couvert, la table et

le logement ? C'est bien mal connaître la nature humaine et surtout la nature du sauvage ! Aussi le buffle est-il pour lui, avec l'instinct si sûr des races primitives, la question de vie ou de mort. Ce qu'il reproche aux Américains, par leurs routes, par leur civilisation, par leurs sports, c'est de dépeupler leurs territoires de chasse ; leur principal grief, ils le formulent naïvement ainsi : *Homme blanc venir, buffle partir* (ainsi s'exprime Faucon-Noir avec sa logique serrée). « Quand buffle parti, squaw et papouses morts. » La conséquence peut être fausse, je le sais, vous le prétendez du moins. Accordez-moi cependant que dans l'économie actuelle de la race, toute la vie sauvage a pour base le buffle, et que, pour eux, cette conclusion : « Buffle parti, papouses morts, » c'est un fait, le résultat d'une expérience. Voilà pourquoi la question du buffle demanderait à être traitée avec un soin tout particulier. C'est l'attrait et le danger tout à la fois de la vie sauvage de reposer sur la base fragile peut-être (mais ils ne pouvaient la croire telle) de la faune américaine.

Lorsqu'on a devant soi, sous le faux nom de désert, qui ne pouvait tromper que des blancs, mille lieues de prairies et de montagnes entrecoupées d'oasis, un solide mustang entre les jambes, un arc et des flèches sur le dos, et qu'à jour fixe on attend sa proie, on se croit le roi du désert, et l'on repousse avec frénésie les envahisseurs. C'est une loi de Darwin, me dit-on, et j'y souscris volontiers ; mais il en est une autre que la plus haute anthropologie et l'archéologie la plus reculée nous enseignent. Un hameçon et des flèches, voilà le sauvage partout ; c'est par là qu'il confine à l'âge de pierre et qu'il participe en quelque sorte de son immobilité. Chasseur et pêcheur, tel est le sauvage, tel il restera et tel il mourra dans l'impénitence finale. On a vu des familles californiennes enrichies par le négoce ou par la banque, adopter de jeunes Indiennes et les élever à l'américaine en les soumettant à l'épreuve décisive de l'école. Cette éducation n'a presque jamais réussi : l'une faisait des hameçons avec ses plumes, l'autre quittait furtivement la maison à certaines heures et allait dans les grands bois retrouver les membres de sa tribu. Le sauvageon ne se laisse pas greffer par la civilisation, il y a là un fond inaltérable, incommutable, qui constitue la race et que fortifie sans doute le goût du terroir ou le milieu. Sir John Lubbock a sur ce sujet une belle théorie, celle des races stationnaires, qui fatalement et historiquement décroissent et meurent, puis celle des races progressives, qui augmentent et prospèrent.

Vous me rendrez cette justice de reconnaître que j'ai traité la question du sauvage au point de vue du sauvage que je crois utilitaire et très-pratique. Libre à vous, mesdames, de suppléer avec les souvenirs de Cooper, que je crois faux, le côté grandiose et poétique, que je ne nie pas absolument. Pour moi, c'est surtout une question de boucherie ; mais je ne voudrais pas vous interdire les horizons infinis et les poétiques harmonies du désert et de l'âme du sauvage, la grande voix de la forêt et le voyage aux îles Bénies.

Seulement, mon voisin l'économiste me fait observer que la poésie coûte cher, si l'on en croit Schoolcraft, qui a fait ce décompte. Schoolcraft estime que dans une population qui vit exclusivement de la chasse, chaque chasseur a besoin en moyenne de 50 000 acres, ou 78 milles carrés, pour son entretien. Il nous dit aussi que sans compter le territoire du Michigan, à l'orient du lac Michigan et au nord de l'Illinois, il y avait aux États-Unis, en 1825, environ 97 000 Indiens occupant 77 millions d'acres ou 120 312 milles carrés : ce qui donne un habitant par chaque mille et quart carré. A ce compte, le continent américain, qui, d'après le général Grant, dans un célèbre message, peut nourrir 400 millions d'hommes, n'eût été peuplé que de 5 ou 6 millions de Peaux-Rouges. Vous voyez que mon voisin l'économiste n'a pas tort, la poésie coûte cher et la prose a bien le droit de protester.

J'ai dit que je ne niais pas la poésie du sauvage, mais que je ne croyais qu'à la prose. Est-ce à dire que le sauvage n'ait point ses mythes et ses légendes ? Ce serait mal comprendre mes paroles et les fausser par une interprétation forcée. Je crois, au contraire, qu'il y a dans la vie nomade de ces tribus, dans leur hygiène, leur médecine si voisine de la magie, leur religion qui donne la puissance sur la nature, leurs danses, leurs jeûnes prolongés et forcés suivis de réjouissances publiques, un milieu très-favorable à l'hallucination. Je vais plus loin : je crois pouvoir formuler cette loi que *tout sauvage est un halluciné*. Oui, quand le sauvage est sur le sentier de la guerre, chasse le bison et le cerf, courtise sa maîtresse en lui apportant la chevelure d'un ennemi tué dans un combat, lorsqu'il bondit dans la danse de guerre, ensevelit la hache et dépose le couteau, harangue les siens dans le conseil, brave la cruauté de ses vainqueurs, s'assoit sous les pins qu'il brûle et fume le calumet, sa vie est un rêve. La forêt qu'il habite, la plaine où il chasse, la rivière sur laquelle il vogue, sont peuplées pour lui d'une myriade d'esprits, et ce n'est pas de son territoire qu'on dira jamais que le désert est monothéiste. Son canot est une arche, son wigwam une tente ; la nature lui parle dans chaque feuille et dans chaque pierre. Toute sa personne est pittoresque et toute sa conduite est poétique. Sa vie est une perpétuelle hallucination. Mais lorsqu'il s'agit de vivre, la prose reprend tous ses droits, et l'Indien spirite redevient, comme tout carnivore, un pur matérialiste. J'ai décrit dans quelques lettres d'Amérique, interrompues par la guerre, cet état de bombances, suivies de jeûnes prolongés. Son Éden, alors, c'est un pays de chasse abondant, qu'il revoit dans ses rêves et dont il fera son Paradis. De là cette légende d'un merveilleux pays de la chasse, situé au loin dans le Sud, ou bien celle des Indiens Sauteux ou Ojibois, d'un bienheureux territoire de chasse où l'on ne souffre ni du froid, ni du chaud, ni de la faim, et où il n'y a jamais ni querelle, ni guerre, ni trouble d'aucune sorte ; où il vole, avec la rapidité du vent, à la poursuite d'un gibier immatériel. L'enfer, ou le lieu de punition, est exactement le contraire de ce paradis ; là, plus de chasse, plus de plaisir, mais la guerre, le froid, ou une chaleur excessive, et, par-dessus tout, une faim que rien ne peut apaiser. Par un raffinement de ce supplice, les mauvais esprits, réunis sur le bord d'une rivière qui les sépare du séjour des bienheureux, peuvent voir ceux-ci se réjouir et chasser dans des plaines inondées de lumière, tandis qu'eux-mêmes sont plongés dans les plus affreuses ténèbres. Voilà le rêve ; tous les éléments en sont empruntés à la réalité. Le supplice par excellence est celui de la faim ; le paradis, c'est un territoire de chasse assez abondant pour subvenir à tous leurs besoins. Or, pour découvrir ce paradis sur terre, *exitum in terris*, le sauvage a un infaillible instinct qui le guide : l'instinct éprouvé du chasseur. Les pionniers du *Far-West* sont morts de faim dans le désert, ou bien se sont égarés bien souvent dans les montagnes à quelques pas de ces réserves

paradisiaques, de ces parcs naturels et de ces eldorados dont le sauvage indien avait seul la clef.

C'est ainsi qu'il y a quelques années, des mineurs, en quête de l'or, furent émerveillés des beautés pittoresques du Colorado et appelèrent l'attention du Congrès sur les parcs naturels de cet État, où les riches Yankees vont aujourd'hui en villégiature. C'est ainsi encore que tout récemment, dans l'État de Californie, on découvrit une vallée sans pareille et connue jusqu'ici des seuls Indiens : la vallée de Yo Semite. N'allez pas croire au moins que ce soit en l'honneur des Sémites ou de la poésie orientale qu'elle s'appelle ainsi. Yo Semite, ou plutôt Yo Se Mite, veut dire dans l'idiome de ces peuples : « le gros ours noir. » Le nom lui vient de quelque chef célèbre par ses exploits ou d'un fait de chasse resté fameux dans les annales de la tribu.

La découverte de ce jardin naturel, au milieu du pays de l'or, est curieuse. Les mineurs établis dans Maryposa et Tuolumne County avaient remarqué souvent la rapidité merveilleuse avec laquelle les Indiens disparaissaient après leurs attaques. Tout à coup on perdait leurs traces dans le sud-est de la Sierra. Qu'étaient-ils devenus? Nul ne pouvait le dire. Un *trapper*, plus hardi que les autres ou plus animé à la poursuite du gibier, se chargea de révéler le mystère. Ils étaient dans Yo Semite Valley. Là, protégés par des montagnes inaccessibles, avec des herbes fraîches et odorantes pour leurs chevaux, des rivières pleines de truites pour leur pêche, des ours, des cerfs et des chevreuils pour leur chasse, ils vivaient dans l'abondance au milieu de ce paradis dont ils avaient seuls les clefs.

Depuis lors, d'autres découvertes plus importantes, celles d'Hayden, nous ont permis de jeter un coup d'œil sur cet enfer et ce paradis des sauvages. Dans le Montana, sur les rives de la Yellowstone et de la Madison River, Hayden a vu s'ouvrir pour les délices du peuple américain, au milieu des traces partout observables d'une activité volcanique, le nouveau et splendide domaine des Geysers; il a contemplé du haut des montagnes le jet gigantesque des sources jaillissantes de ce Versailles, centuplé par les forces des eaux souterraines qui, dans leurs ébranlements volcaniques et leurs explosions intermittentes, en font tous les frais et rappellent par la couleur de leurs jets et la prodigieuse hauteur des colonnes de vapeur qui s'en exhalent toutes les nuances du prisme. Les sauvages des montagnes Rocheuses connaissaient ces lieux pleins d'horreur pour eux, sublimes pour nous. De là à la conception d'un enfer, il n'y a qu'un pas. Aujourd'hui le Congrès, par un acte législatif en forme, a consacré ce domaine aux délices du peuple américain.

Partout vous ressaisissez la trace et l'influence du milieu sur la tribu sauvage. Si pour elle la vie ressemble au rêve, c'est que le désert qu'elle habite est lui-même un roman. Cette nature vierge, éclairée soudain par les merveilleuses projections de la lumière moderne, a pour nous ce mérite de reconstituer vivant et parlant, non-seulement le sauvage, mais la vie sauvage, l'âge préhistorique, la période néolithique. C'est bien l'âge de la pierre dont on déchiffre ici les mystérieuses hiéroglyphes. La montagne en ses lointains mirages peut affecter les formes d'une civilisation disparue, des châteaux et des tours du moyen âge, des chaires et des jubés de nos cathédrales gothiques ; le pays de l'alcali et du soufre reste pour nous l'habitat primitif de la race sauvage, avec ses fontaines cachées, ses vallons mystérieux et ses *canyons* gigantesques, avec le contraste heurté de la plaine immense et de la montagne qui s'élance jusqu'au ciel en pleine lumière. Ce pays de l'inaccessible, qui est aussi le pays des surprises, convenait bien à ces premiers nés de la superstition. Ils ont joui du désert, je ne dirais pas en bons pères de famille, mais en robustes enfants de la solitude. Avec un arc et des flèches, ils l'ont conquis sur les animaux sauvages; ils ont dompté le cheval et, pour la vitesse comme pour le fond, ils n'ont jamais été surpassés ; ils ont aménagé leurs eaux et administré leurs pêches avec un art infini; ils entendent la chasse mieux que leurs émules américains, et sans aucun doute l'une des causes de leur mépris pour ces ennemis que leur envoie leur grand Père qui siége à Washington, c'est leur infériorité constatée sur ce terrain. Et maintenant, on vient à eux et on leur dit : « Il faut quitter tout cela, voici des grains et des couvertures; défense est faite de sortir de la réserve qui vous est assignée. » Vous sentez quel orage gronde dans le cœur de l'Indien, qui se croit, par droit de naissance et par droit de conquête, maître du désert tout comme l'Henri IV de M. de Voltaire l'était de son royaume !

Cet orgueil est déplacé, orgueil de race, très-voisin de celui de la caste. Faisons comme Pascal, humilions-le. La race rouge se croit supérieure à toutes les autres. Le Père Baegert, missionnaire jésuite, qui a vécu dix-sept ans avec les Indiens de la Californie, décrit admirablement leurs mœurs et leurs coutumes : « Ils n'ont, dit-il, ni gouvernement, ni religion. Ils n'ont ni magistrats, ni police, ni lois; idoles, temples, culte, cérémonies religieuses leur sont inconnus ; ils ne croient pas au seul vrai Dieu et n'adorent même pas de fausses divinités. Ils sont tous égaux ; chacun fait ce qui lui plaît sans s'inquiéter de l'avis de son voisin ; aussi tous les vices, tous les crimes restent-ils impunis, sauf toutefois quand l'individu offensé ou ses parents se sont fait justice à eux-mêmes et se sont vengés sur l'offenseur. Les différentes tribus ne représentent en aucune façon des assemblées d'êtres raisonnables qui se soumettent aux lois et obéissent à leurs supérieurs ; on ne peut guère les comparer qu'à des troupeaux de porcs qui errent à leur gré, ensemble un jour, dispersés le lendemain, pour se retrouver plus tard si le hasard les réunit. »

Et le bon Père conclut avec une candeur qui touche à l'ironie : « En un mot, les Californiens vivent, *salva venia* (sauf votre respect), comme s'ils étaient libres penseurs ou matérialistes. »

Je crois vous avoir exposé les deux faces de la question indienne. C'est un problème ardu et difficile, mais je ne crois pas la solution impossible, si l'on procède avec prudence et modération. Deux difficultés nous avaient surtout arrêtés : la loi du *struggle for the life*, que l'on emprunte à Darwin, pour expliquer la décroissance des races sauvages, ne s'applique pas ici, car le problème se réduit à ces termes simples : peut-on caser sur les territoires de l'Ouest cent mille sauvages qui coûtent moitié plus à la république par leurs pillages et leurs incendies ? L'autre difficulté, bien que plus grave, n'est pas non plus invincible : c'est celle qui est tirée des chances de l'agriculture dans l'ouest et des risques à courir que ne peut supporter le sauvage. Il est très-vrai que la sécheresse ou les sauterelles détruisent deux récoltes sur cinq dans certaines parties du désert américain ; mais avec des capitaux et un emploi intelligent du système des indem-

nités payées aux nouveaux colons par les agences indiennes, on peut y remédier. L'*Indian problem* n'est donc pas économiquement ni politiquement un problème insoluble, il peut être résolu dans les conditions qu'indiquait récemment le commissaire du bureau indien à Washington, M. Delano. Mais ce problème résolu, il en reste un autre qui nous a occupés ce soir, et que la science seule peut résoudre : c'est celui de la vie sauvage, c'est celui des origines, c'est l'opposition de cette vie sauvage dans son rapport avec la civilisation, c'est la continuité de l'existence de l'homme préhistorique après l'histoire. Ici le thème est vaste et la solution recule toujours. Et cependant, j'ai une entière conviction que les États-Unis sauront triompher de ces difficultés ; oui, les différentes races qui se rencontrent sur le sol de ce pays, rouge, blanche, noire et jaune, sont en fusion, comme les impures scories qui bouillonnent dans la fournaise. Mais j'ai l'espérance qu'il en sortira la statue d'une belle humanité, et c'est pourquoi je terminerai comme j'ai commencé, en disant à ce pays : « *Never mind, America !* Aie bon courage, ô Amérique ! »

FOUCHER DE CAREIL.

UN ROMAN AU XVIIIe SIÈCLE

La comtesse de Sabran et le chevalier de Boufflers (1)

Il en est du XVIIIe siècle comme de ces heureux pays coupés en tous sens de vallées, pleins de coins et de recoins, frais, odorants, enchanteurs : on ne cesse d'y revenir et l'on ne se lasse pas de les revoir.

On les a si souvent parcourus qu'on croit les connaître; erreur : chaque nouveau voyage ménage une nouvelle surprise. Ici, c'est un bout de ciel, vu à travers les arbres, d'un effet inattendu ; là, un ruisseau qu'on avait mille fois franchi sans y faire attention, et qui emprunte à l'heure du jour, au nuage qui passe et s'y réflechit, un charme indéfinissable. Les contrastes même de cette féconde nature ajoutent à l'attrait. Voici un paysage qu'on croirait peint par Watteau; il n'y manque que les moutons enrubannés, les bergers poudrés et les joueurs de flûte. Cent pas plus loin, le spectacle change. Voilà le paysage moderne : rien d'artificiel ni de convenu dans l'arrangement et le détail du tableau; ce sont bien des vrais hommes, de vrais arbres, un vrai ciel, avec ce charme et cette poésie que la vérité seule donne aux objets.

Tout d'abord on est un peu étonné de ces changements brusques et soudains; bientôt on s'y habitue, et l'on remarque enfin que c'est précisément par cette succession de tableaux divers, par cette variété d'aspects, par cette multiplicité de points de vue que ces pays exercent sur notre imagination un attrait si vif et si irrésistible.

(1) *Correspondance inédite de la comtesse de Sabran et du chevalier de Boufflers* (1778-1788), publiée par MM. E. de Magneu et Henri Prat. Paris, chez Plon. In-8 (1875).

I

Connaissiez-vous Mme de Sabran? Non, et vous y perdiez. C'était une femme de beaucoup d'esprit dans un temps où l'esprit n'était pas rare, et de beaucoup de cœur dans une société où le cœur, bien qu'on en parlât souvent, fit trop souvent défaut.

Elle aussi eut son roman, et son roman n'a rien que d'ordinaire. L'amour n'est-il pas un éternel recommenceur? Mais son roman est très-*bourgeois;* en quoi il est déjà piquant, étant donné le temps et le milieu où il se passa; et il est écrit par celle même qui en fut l'héroïne avec une saveur, une verve et une franchise à laquelle il serait difficile de rester insensible.

Elle était née en 1750, et sa mère était morte en la mettant au monde. C'était une demoiselle de Manville. Au sortir du couvent, on lui proposa pour mari M. de Sabran, officier de marine, qui avait de beaux états de service, mais cinquante ans de plus qu'elle, peu de fortune, et, pour comble, était malade. Désagréable perspective, qui ne l'effraya point! Elle était jeune; n'aimant rien, tout lui paraissait digne d'être aimé, et bien qu'elle éprouvât pour son futur mari le même sentiment que pour son père ou son grand-père, ce sentiment paisible suffisait à son cœur. Elle accueillit la demande du vieil officier et devint bientôt Mme de Sabran. « J'épousais, dit-elle quelque part, un vieillard infirme dont je devais moins être la femme que la garde-malade. » Elle exagérait — il est vrai qu'elle écrivait au chevalier de Boufflers; — avant d'être sa garde-malade, elle fut en tous points sa femme, et, tout infirme que fût son mari, elle en eut deux enfants, une fille et un garçon, qui devaient être la joie et le charme de sa vie.

En 1774, l'année même du sacre de Louis XVI, tandis qu'elle était à Reims, elle devint veuve. Elle avait vingt-quatre ans.

Elle était jolie, d'une beauté piquante et toute moderne, comme son caractère. On a d'elle une gravure de Berger d'après un portrait de M. Vigée-Lebrun : blonde, un grand front, de grands yeux à moitié fermés, allanguis et comme noyés, la bouche voluptueuse et spirituelle, une petite moue d'enfant gâté et volontaire, elle a dans sa physionomie je ne sais quoi de bon et d'affectueux, et aussi d'étrange et de mystérieux. C'est un sphinx qui cache son secret; mais on sent qu'elle ne dévorera pas ceux qui viendront le lui demander. Elle avait reçu une bonne instruction. Elle entendait l'anglais et l'italien et elle savait assez de latin pour goûter Ovide, traduire Lucain et se distraire avec Horace; elle avait eu pour maître Delille, et avouait qu'elle préférait la lecture des anciens à celle des modernes. Elle dessinait et peignait; elle aimait la musique et faisait des accompagnements pour guitare; elle s'amusait enfin à faire des vers.

« Hier, j'ai passé ma soirée avec Mme d'Andlau à faire des bouts rimés. En voici deux ou trois qui vous donneront l'idée de *mes talents distingués* dans ce genre. Sur l'air : *Réveillez-vous belle endormie*.

Mes amis, c'est une *folie*
De craindre la main d'*Atropos*,
Car c'est à la fin de la *vie*
Que commence notre *repos*.

De l'esprit, elle en avait et du meilleur, celui qui coule de source, sans recherche et sans effort. « J'ai été extrêmement étonnée de retrouver dans le *Courrier de l'Europe* l'amiral Keppel ressuscité. On l'avait tué à Paris ainsi qu'à Anisy, et je m'étais arrangée en conséquence. » Elle parlait un jour de l'évêque de Blois, qui, faisant l'éloge funèbre de Marie-Thérèse, avait endormi son auditoire : « On dit de son oraison qu'elle ressemble à l'épée de Charlemagne, qu'elle est longue et plate. » Elle disait encore du maréchal de Soubise, qui se mourait : « Il est maintenant aux prises avec la mort, et il n'y a pas d'apparence qu'il ait le dessus, car il est peu accoutumé à vaincre. » Ni prude d'ailleurs, ni bégueule, elle avait une certaine liberté de langage qui choque singulièrement aujourd'hui l'hypocrisie de nos mœurs, mais que ne redoutaient pas nos grand'mères. On lira le récit qu'elle fait au chevalier de Boufflers du mariage de sa fille : c'est un petit chef-d'œuvre de grâce enjouée, de tendresse maternelle et de bonne humeur. Le lendemain du grand jour, elle écrit : « L'amour n'est pas si méchant qu'on le croit ; c'est un joli petit monstre qui ne mord ni n'égratigne, et ma Delphine, à ça près d'une modeste rougeur qui relève encore l'éclat de ses charmes, semble toujours la même. » Trois jours après, elle est un peu inquiète, sa fille est souffrante, mais elle essaye de se rassurer assez gaillardement : « Je crois que c'est le mal de la peur... C'est un petit mal pour un grand bien. » Enfin, trois mois plus tard, elle s'en donne à cœur joie : Delphine ne s'est-elle pas avisée d'aller faire un pèlerinage à Notre-Dame-de-Liesse parce qu'elle n'est pas encore grosse, malgré sa jeunesse et l'amour de son mari ? « Cette folie nous a fort divertis, et nous comptons partir tous samedi... Nous irons coucher à Laon pour la première journée, tel temps qu'il fasse, et nous dînerons en chemin dans quelque prairie, au bord d'un clair ruisseau, suivant notre usage. Le lendemain, nous en ferons tout autant pour aller coucher à Liesse. Nous y resterons un jour et une nuit, car c'est sur cette nuit que je compte pour me faire grand'mère..., dans le moment de ferveur. »

On se tromperait si on la prenait là-dessus pour quelque aimable douairière de salon, d'humeur galante, aimant les propos lestes. Quand elle écrivait ces lignes, elle avait trente-sept ans ; c'était une honnête femme ; elle détestait enfin les salons, quoiqu'elle eût un pied à la cour et qu'elle y eût du succès. Elle était ainsi faite, et c'est un côté curieux de son caractère, qu'elle ne pouvait se faire à la vie tyrannique de la société. Toujours courir, toujours aller chercher des gens qui ne se soucient pas plus de vous que vous ne vous souciez d'eux, toujours répéter les mêmes phrases, jamais ne dire ce qu'on pense, — c'est elle qui parle, — tout cela, cette contrainte et cet échafaudage l'irritait, la rendait malade et la tuait. Elle ne voyait rien au-dessus de la campagne et de la vie libre des champs ; c'est là qu'elle voulait se sauver. Elle ne tarissait pas sur ce sujet, et dès qu'elle pouvait réaliser son rêves, elle partait. Il ne lui suffisait pas de passer une partie de l'année dans sa terre d'Anisy ; elle aimait les voyages et voyageait beaucoup. Je ne sais si c'est elle qui a découvert la Suisse ; assurément elle est une des premières qui ait aimé cet heureux pays et qui l'ait compris. Tandis que ses compagnons de route, insensibles aux spectacles qui se déroulaient devant eux, ne se divertissaient que des costumes des femmes et de la simplicité des chefs de la république, elle ne pouvait se lasser d'admirer « ces superbes montagnes dont les cimes menacent les cieux », ces beaux vallons si frais et ces petites maisons si simples. « Ah ! le beau pays ! » En voyage, elle respirait avec plus de liberté, ses idées devenaient plus nettes et son humeur plus gaie. Un jour, elle partait pour le ballon d'Alsace, un autre jour pour Spa, qu'elle affectionnait, une autre fois pour la Belgique et la Hollande, — sans grand équipage d'ailleurs, avec ses enfants ou une amie, un domestique ou une femme de chambre, — oserai-je le dire ? à l'anglaise. Elle retrouvait sa bonne humeur et son entrain ; elle dessinait les sites, croquait les gens, marchait dix heures, mangeait ce qu'elle trouvait, et le soir se reposait sans se plaindre dans une méchante auberge. Elle sentait « l'âme de la nature ». Le mot y est, et il est assez curieux à cette date pour être relevé. D'ailleurs elle l'a commenté en mille passages. « J'ai été rêver toute l'après-midi dans un petit bois émaillé de fleurs. Jamais le temps n'avait été si beau, ni le rossignol si amoureux ; il chantait à me rompre la tête. Devine, si tu peux, à qui je rêvais, et nomme-toi, si tu l'oses. » En 1778, elle va voir le tombeau de Jean-Jacques à Ermenonville. Précieux et inconscient hommage de l'élève à la mémoire du maître ! Elle ne se lasse pas d'admirer ces peupliers qui couvrent la tombe du grand homme de leurs ombres calmes et mystérieuses, elle se sent envahie par une tristesse douce et s'écrie : « J'avais quelque envie d'être à la place de Rousseau ; je trouvais ce calme séduisant, et je pensais avec chagrin que je ne serais pas même libre un jour de jouir de ce bonheur-là. » Puis reprenant : « Il y a de ces jours nébuleux où l'on voit tout en noir. » Qui a écrit ces lignes ? Est-ce Mme de Sabran en 1778 ? Et ne croirait-on pas plutôt qu'elles ont été détachées, hier, du journal d'Eugénie de Guérin ? Que nous sommes loin des paysanneries de la fin du siècle, des rocailles, de l'artificiel, du faux et du convenu ! Voilà une jeune femme qui voit la nature telle qu'elle est, qui fait plus, qui ose en parler sincèrement ! Mais ce n'est point la seule surprise qu'elle nous ménage. On verra plus loin avec quel sentiment nouveau la noble comtesse écrivait aussi sur l'amour.

Il convient d'ajouter qu'elle était riche. Elle donna deux cent mille francs de dot à sa fille, la future Mme de Custines ; naturellement elle dut garder pour elle de quoi soutenir son rang, et sans doute elle avantagea son fils, suivant les usages du temps. Elle était honorablement reçue à la cour : la reine et le comte d'Artois avaient pour elle de délicates attentions. Ses amis étaient des gens de lettres, des savants, des étrangers de distinction : la comtesse Daschkoff, amie de Catherine II, et le prince Henri de Prusse, frère du grand Frédéric ; puis d'aimables et spirituelles grandes dames dont les noms reviennent souvent sous sa plume : la comtesse d'Andlau, fille d'Helvétius, la comtesse Auguste de La Marck, la comtesse Diane, la duchesse de Polignac. Elle avait pour oncle un duc et pair, l'évêque de Laon, Mgr de Sabran.

Telle elle était, jeune, jolie, bonne, spirituelle et riche, veuve enfin, lorsqu'elle se lia, en 1777, avec le chevalier de Boufflers.

Le chevalier n'est pas un inconnu, mais c'est décidément une connaissance à refaire. Grimm dit de lui : « M. l'abbé de Boufflers s'est fait connaître, dès sa première jeunesse, par beaucoup d'esprit et de talent, et infiniment de folies. Plusieurs chansons gaillardes et honnêtement impies, le *Conte de la reine de Golconde*, fait au séminaire de Saint-Sulpice au moment où il était apprenti évêque, et un examen scrupuleux de conscience lui ont sans doute fait sentir que sa voca-

tion pour l'épiscopat n'était pas des plus décidées; mais comme il était question de se conserver quarante mille livres de rentes en bénéfices que le roi Stanislas, par une suite de son amitié pour la mère de notre petit prélat, lui avait données en Lorraine dès son enfance, il a troqué le petit collet contre la croix de chevalier de Malte, qui n'empêche pas de posséder des bénéfices, et M. l'abbé de Boufflers est devenu M. le chevalier de Boufflers. C'est en cette qualité qu'il a fait son début dans les armes, en Hesse, pendant la campagne de 1762. M. le chevalier de Boufflers n'avait rien perdu des agréments et de la folie de M. l'abbé de Boufflers : il ne leur ôtait que le piquant du scandale. »

Rien ne manque au portrait. Galant, poëte à ses heures, coureur de ruelles, légèrement impie, au demeurant le plus aimable des hommes parce qu'il en était le plus fou, c'est ainsi que Grimm le dépeint et que la postérité s'est habitué à le voir. La postérité fera bien de n'en croire que ses yeux, non ceux du célèbre critique. Peut-être dira-t-on qu'en 1777, le chevalier avait passé l'âge des folies, ayant près de quarante ans et une charge de colonel, et que le portrait, ressemblant à trente ans, n'était plus fidèle à quarante. L'avouerai-je? j'ai peine à m'expliquer ces brusques et complets changements. Il y a deux hommes en nous, celui qui paraît et se montre, celui qui est et se cache par une secrète pudeur. — Grimm vit le premier; Mme de Sabran connut le second.

II

Leurs amours commencèrent comme tous les amours. Un goût commun pour la poésie, la musique et la peinture, rapprocha d'abord leurs deux esprits et bientôt unit leurs cœurs. La comtesse soumettait au chevalier ses vers et ses romances; le chevalier les corrigeait et les renvoyait en accompagnant probablement l'envoi d'autres choses que de corrections. Il lui reprocha un jour de réduire tous ses sentiments à une triste et folle occupation de sa santé. « Je vous trouvais, répond Mme de Sabran, d'une dureté et d'une insensibilité affreuse, et je me disais : S'il avait véritablement de l'amitié pour moi, il aurait plus d'indulgence; et quand même il croirait que tous mes maux et tous mes chagrins sont imaginaires, je devrais au moins lui inspirer de la pitié. » Terrain dangereux et glissant! On va plus loin qu'on ne voudrait, quand on s'y laisse entraîner. Puis venaient les conseils : « Ne jouez pas, mon frère : gardez-vous de la chaleur, préservez-vous de l'épidémie ; » ou bien les doux reproches : « Pourquoi ne m'écrivez-vous pas ; quand viendrez-vous? Vous avez beau dire, ce n'est pas comme cela qu'on aime. » Ailleurs, elle ajoutait : « Vous ne me dites rien de votre voyage, si vous êtes fatigué, si vous ne l'êtes pas, si vous veillez ou si vous dormez encore. Si vous croyez que c'est là donner de ses nouvelles à sa sœur, vous vous trompez très-fort, et je suis presque aussi inquiète depuis votre lettre qu'auparavant. »

Le chevalier insistait probablement (ses premières lettres nous manquent); il présentait le fer toujours en avant, car il avait l'habitude de ce genre de conquête, et la comtesse, sans songer à crier grâce, essayait cependant de se défendre. Mais elle était à sa discrétion. « Ne m'aimez jamais que d'une amitié fraternelle, lui écrivait-elle, et j'aurai toujours pour vous l'amitié d'une sœur. » Voyant bientôt l'inutilité de ces efforts, elle chercha ailleurs un refuge et un secours. Comme une bonne petite bourgeoise de nos jours, elle alla faire de ces visites « que l'on ne fait que dans un certain temps, aux genoux d'un certain homme, pour avouer de certaines choses ». Hélas! Dieu n'eut pas plus pitié d'elle que le chevalier. Elle était seule, sans défense et libre, en somme. Que faire? Le 2 mai 1778, à Anisy... « Avant tout, souviens-toi du 2 mai : il sera à jamais mémorable dans mes fastes; c'est lui qui a décidé du bonheur et du malheur de ma vie. » Pauvre et excellente femme! lorsqu'elle écrivait ces lignes, son cher chevalier était au Sénégal, séparé d'elle par les mers, et elle souffrait horriblement de cette absence. Mais avant cette date, que de moments, que d'heures elle avait passées, dont le doux souvenir faisait diversion à sa tristesse (1)!

D'ordinaire, les femmes cèdent par faiblesse, non par amour. L'amour vient insensiblement, plus tard, lorsqu'il vient. Mme de Sabran ne fit pas exception à la règle. Un peu confuse encore de sa nouvelle situation : « A propos, lui écrivait-elle, ayez la bonté de ne plus me tutoyer dans vos lettres, cela les rend trop semblables à *d'autres*. » Et elle essayait, encore qu'elle se sentît sous le charme, de ne point trop parler d'elle et de son pauvre cœur endolori. Elle continuait à faire une large place aux cancans de salons, aux petites histoires de sa société et aux menus détails de sa vie. Mais le mal faisait des progrès. Quelques semaines ne s'étaient pas écoulées qu'elle ne pouvait plus se contenir ni se taire : « Aime-moi bien, et dis-le moi souvent. » « Ne me hais pas, mon enfant, parce que je t'aime trop. » Elle le tutoyait déjà, et elle ne songeait guère à renoncer à cette douce familiarité de langage : « Adieu, mon cœur; aime-moi si tu veux, ou plutôt si tu peux; mais songe seulement que rien dans le monde ne t'aime et ne te chérit comme moi, et que je n'estime la vie qu'autant que je la passerai avec toi. » Elle lui donnait enfin la plus grande preuve d'amour qu'une femme puisse donner : dieux immortels! elle s'accusait! Elle accusait son humeur, sa jalousie; et elle ajoutait : « Va, sois libre comme l'air; abuse, si tu veux, de la liberté, et je t'aimerai encore mieux que de te faire sentir le poids d'une chaîne trop pesante! » Il est vrai qu'elle était à peu près assurée que le chevalier n'en abuserait pas : il lui était aisé de se montrer héroïque.

Boufflers avait à cette date près de quarante ans. Ce n'était plus l'abbé galant d'autrefois, ni le brillant volontaire de la campagne de 1762. Il avait des « manières de Huron », était distrait et bourru, mangeait beaucoup, dormait de même. Comment donc expliquer ce miracle d'amour? Mme de Sabran donne d'un mot la clef de l'énigme : « Sous cette enveloppe sauvage, tu caches l'esprit d'un ange et le cœur d'une femme. » Elle avait vu cela du premier coup d'œil, et c'est à quoi elle s'était laissé prendre. Il n'y a que les femmes qui devinent ces sortes de choses, et qui, les ayant devinées, n'hésitent pas à leur sacrifier, sans arrière-pensée, sans compter, leur repos et leur vie. Elles furent rares cependant, — dans la société

(1) Les premières lettres ne portent pas de date, et sont classées un peu au hasard par les éditeurs. Il leur eut été facile, par la lecture du texte, de distinguer celles qui furent écrites *avant*, de celles qui furent envoyées *après*. C'est une petite négligence que nous leur signalons, et qu'ils feront assurément disparaître dans une prochaine édition.

du moins où vivait Mme de Sabran, — celles qui, au XVIIIe siècle, éprouvèrent des sentiments semblables; et voilà pourquoi le « cas » de la comtesse est piquant et vraiment curieux. A force d'être vrai, il paraît presque invraisemblable.

Le chevalier était colonel du régiment de Chartres, et tenait garnison dans les places fortes du Nord. Mme de Sabran vivait à Paris et à Anisy. Il leur était assez difficile de se voir, et leurs rendez-vous, quoique fréquents, étaient trop rares au gré de leurs désirs. C'étaient à Valenciennes, qu'ils se rencontraient, à Maubeuge, à Spa, sur les grandes routes, un peu partout. « Je n'ai que le temps de t'écrire un mot, mon enfant, pour te dire que je te verrai sûrement vendredi soir ou samedi au matin... » Le chevalier était exact; elle arrivait joyeuse et toute tremblante, car il fallait se cacher, éviter les regards indiscrets. Quelle joie de se revoir! A Spa, elle était un peu plus libre, ayant laissé ses enfants à Anisy : « Viens le plus tôt que tu pourras... » « J'irai le 2 t'attendre sur le chemin de Maëstricht. » Et Boufflers de partir. Doux moments, heures délicieuses, jours sans nuage, trop vite passés! « Pourquoi m'as-tu quittée? lui écrivait-elle ensuite. Nous étions si heureux et si bien dans notre petit ménage; je me croyais transportée au siècle de l'âge d'or. Ton départ a tout gâté; tu as emporté avec toi ma gaieté, mon repos et mon bonheur. »

Ce n'est pas nous qui nous plaindrons de ces brusques départs, de ces longues absences et de ces courtes entrevues : nous leur devons des lettres pleines de grâce, d'abandon et d'esprit, et la révélation de l'amour le plus constant, le plus sincère et le plus aimable qui fut jamais.

Elle en avait perdu la tête, cette charmante comtesse, et elle l'avouait gaiement, sans rougir. « S'il m'en souvient bien, j'avais dans mon jeune âge un sens très-juste et plus de raison dans mon petit doigt que tu n'en as même à présent dans toute ta personne. Cet heureux temps n'est plus, tout a changé de face, et le temps et l'amour m'ont si fort métamorphosée qu'il n'y a plus que toi qui puisses me reconnaître. *And my indulge.* » Elle ne pensait et ne rêvait qu'au chevalier. Pour lui plaire, c'est de lui qu'il fallait parler et son éloge qu'il fallait faire :

Tandis qu'on danse et qu'on rit,
Je suis hors de moi-même.
Mais mon mal est adouci
Dès que je songe à celui
Que j'aime.

Rien ne m'intéresse ici;
Les plus aimables même
Me paraissent sans esprit
S'ils ne parlent de celui
Que j'aime...

Il était tout pour elle. Et elle ne cessait de le lui dire, de le lui répéter, trouvant chaque fois, pour peindre son fol amour, de nouvelles et plus ardentes expressions : « Je t'aime comme ta mère, comme ta fille, comme ton amie, comme ta femme, et mieux encore, comme ta maîtresse. Je t'aime tant que je ne pense qu'à cela, et que sur tout le reste je suis d'une insouciance qui ressemble comme deux gouttes d'eau à la mort. Tu es l'âme qui anime mon corps. » Et encore : « Sois sûr que je t'aime comme sûrement on n'aimera jamais, que je t'aime non-seulement comme le premier jour, mais tous les jours davantage. » Son image était gravée dans son cœur en traits ineffaçables, et elle l'emportait avec elle à travers ses courses et dans les dissipations apparentes de sa vie agitée, comme une biche qui fuit à travers bois emportant dans son flanc la balle qui l'a frappée. Elle serait morte de cet amour, si elle n'avait eu un esprit vif, primesautier, qui lui permettait de sourire et de rire même de sa passion, et si dans ces premières années elle n'avait souvent trouvé l'occasion d'épancher auprès du chevalier le trop plein de son cœur. Lisez ces lignes : « Je ne peux pas imaginer qu'il y ait quelque chose dans le monde qui plaise, qu'on aime, qui attache, qui tourmente, et qui ne soit pas toi; tu es l'objet de toutes mes pensées, de tous mes sentiments, de tous mes plaisirs et de toutes mes peines. Rien ne peut me distraire de toi; j'ai beau lire de l'anglais, du latin, de l'italien, monter à cheval, courir, faire des visites et en recevoir, je porte avec moi une inquiétude et une tristesse dont je ne saurais me rendre compte, et qui me détruit insensiblement. » — Il faudrait remonter bien haut dans l'histoire amoureuse des Gaules pour retrouver de tels accents.

L'étonnant, c'est qu'un amour si parfait n'ait pas reçu sa consécration naturelle. Elle n'avait ni père, ni mère, ni tuteur qui pût en contrarier le cours. Libre comme elle était, rien ne pouvait l'empêcher, semble-t-il, d'avouer ce sentiment, de faire légaliser sa passion, de devenir Mme de Boufflers. Sans doute le mystère a son attrait et les amours inconnues ont le charme de certains fruits défendus; mais, lorsque le mystère est une source d'ennuis, non de joies, et qu'il ne dépend que de nous de faire cesser ces tristesses et ces chagrins en osant en dévoiler la cause, on a lieu d'admirer qu'un acte d'audace si facile n'ait pas été accompli et qu'un semblable aveu n'ait pas été prononcé.

Il est certain que la comtesse ne tarda pas à parler de mariage à son amant. Les précautions qu'elle se croyait obligée de prendre, la rareté de leurs rendez-vous furtifs, la tristesse des séparations, le poids de sa solitude, la gêne incessante de sa position, tout la poussait à souhaiter une solution dont elle goûtait à l'avance le bonheur et le charme. Les objections vinrent du chevalier. Ce n'est point que Boufflers n'eût qu'un simple caprice pour Mme de Sabran. Il l'aimait autant qu'il était aimé d'elle. Quand la comtesse, se pendant à son cou, lui disait : — Pourquoi ne pouvons-nous afficher notre amour? Pourquoi ne deviens-tu pas le père de mes enfants? Pourquoi ne m'est-il pas permis d'espérer et de souhaiter un gage vivant de ta tendresse? — Le chevalier sentait sa volonté faiblir, et il se voyait bien près de céder. Mais bientôt d'autres sentiments se levaient en lui, et sa ferme raison lui montrait les périls que lui préparait un moment de faiblesse. Il n'était pas riche; il ne possédait probablement pour toute fortune que les quarante mille livres de bénéfices que lui avait assurés le roi Stanislas; il les avait conservées en troquant le petit collet contre la croix de chevalier de Malte; mais en se mariant il devait y renoncer, et il ne lui resterait plus que sa charge de colonel, charge beaucoup plus coûteuse que lucrative. En outre, très-amoureux de gloire, il avait le désir de s'illustrer, et opter pour le mariage, c'était, pensait-il, renoncer à tout succès dans ce monde. — Que m'importe la gloire et la fortune, répliquait la comtesse. Ton amour ne me suffit-il pas? — Éternelle réponse de la femme vraiment amoureuse! Et elle allait jusqu'à dire : Un pauvre petit réduit, à l'abri des importuns et des méchants, voilà tout ce

que j'ambitionne. « Ne me vois-tu pas d'ici, sur le pas de ma porte, chantant, tournant mon rouet, avec une petite cornette bien blanche et un petit cotillon bien court, dans une chambre bien proprette, où tu serais reçu comme un roi toutes les fois qu'il te prendrait fantaisie de venir voir ta pauvre veuve ? » Mais le chevalier tenait ferme. Il croyait assez connaître les femmes pour savoir que ces jours sereins et sans nuages, mirages de l'amour, ne sont pas exempts d'orages et de tempêtes, que l'ennui finit par s'y glisser, et avec l'ennui les reproches et les colères ; il connaissait enfin assez le monde pour être assuré qu'on lui tiendrait rigueur d'avoir pris à la société un de ses plus brillants ornements, sans avoir rien accompli qui pût justifier son entreprise et faire pardonner sa conquête. Il résistait donc : « Si j'étais joli, lui répondait-il, si j'étais jeune, si j'étais riche, si je pouvais t'offrir tout ce qui rend les femmes heureuses à leurs yeux et à ceux des autres, il y a longtemps que nous porterions le même nom et que nous partagerions le même sort. Mais il n'y a qu'un peu d'honneur et de considération qui puisse faire oublier mon âge et ma pauvreté, et m'embellir aux yeux de tout ce qui nous verra, comme ta tendresse m'embellit à tes yeux. Pardonne-moi donc, trop chère enfant; excuse-moi et même approuve-moi. »

C'est ainsi que sept années s'écoulèrent, les jours succédant aux jours, sans que rien vînt changer cette situation ni jeter d'ombre sur cet amour. Leur passion avait vieilli sans s'affaiblir. De temps à autre, la comtesse accusait bien le chevalier d'être moins amoureux. Mais l'accusation n'était pas sincère. Le temps avait pu agir sur leurs traits, non sur leurs sentiments. Leur cœur était aussi chaud en 1785 qu'en 1778.

III

Ce fut dans le cours de l'année 1785 qu'un grand événement vint troubler leur vie. Le ministre proposa à Boufflers d'aller prendre le gouvernement de notre colonie du Sénégal. Offre bien brillante ! Le chevalier trouvait enfin l'occasion, qu'il cherchait depuis si longtemps, de s'illustrer et de faire rapidement fortune. Il accepta.

Quelle cruelle séparation ! Les périls de la route et les dangers du climat en augmentaient la douleur. Pourquoi voulait-il partir ? Quelle folle ambition, « ennemie de toute vraie joie, de tous sentiments délicats, de la paix, du bonheur, du repos », le poussait à tenter la fortune sous les ardeurs d'un ciel inclément ? Était-il fatigué de leur vie d'autrefois ? N'éprouvait-il plus de plaisir à parcourir les bois avec elle, « à gravir les rochers à pied ou à cheval, riant, chantant, libres de tous soucis, de tous projets, ne songeant qu'au présent, sans crainte de l'avenir, ne regrettant que le jour qui fuyait, ne désirant que le lendemain, et d'un commun accord oubliant l'univers ? » — Le chevalier ne les connaissait que trop, ces joies parfaites, et il lui fallait un rare courage pour résister aux prières de sa maîtresse et aux entraînements de son amour. S'il n'eût écouté que son cœur, il serait resté ; mais il obéissait à la voix de la raison, et sa raison, autant que l'intérêt bien entendu de son amour, lui ordonnait de persévérer dans sa détermination. « Si jamais j'ai cru à un être qui dirige les autres, répondait-il à la comtesse, c'est en ce moment-ci. S'il existe,... il ne l'arrachera point pour jamais à celui qui t'aime et à celui que tu aimes. Il te le rendra plus digne de toi ; et peut-être quand tu reverras ton amant, tu seras fière d'être à lui, tu l'aimeras à la vue du ciel et de la terre, et tu feras un triomphe d'un amour dont tu faisais un mystère. »

Elle céda : il partit.

Les premiers mois s'écoulèrent dans la tristesse. Tandis que le chevalier de Boufflers voguait vers le Sénégal, elle sentait chaque jour, avec une intensité croissante, le poids de son isolement. Elle avait bien ses deux enfants, sa fille déjà grande et qu'elle devait songer à établir, son fils dont la santé délicate lui inspirait des inquiétudes ; elle avait bien un procès qui occupait ses loisirs, et sa société, dans laquelle elle essayait de trouver des distractions. Paris enfin, tout entier à l'affaire du *Collier*, lui offrait bien le plus curieux et le plus étrange spectacle qu'elle fût en droit de souhaiter pour se divertir : elle-même, dans son journal, donne en riant force détails sur le cardinal de Rohan, Mme de la Motte, Mlle Oliva et le fameux Cagliostro ; mais rien ne pouvait la consoler. « J'ai beau faire et courir, rien ne peut me distraire de ton idée qui m'obsède et qui ne me laisse jouir d'aucun plaisir, ni d'aucun repos. » « Ma vie est finie, lui écrivait-elle encore ; tu l'as terminée le 22 novembre 1785 : ton ambition a tout détruit, amour, bonheur et espérance. » Et elle allait de Versailles à Paris, de Paris à Anisy, recherchant et fuyant tour à tour le monde, se fuyant elle-même, ou évoquant dans la solitude de sa maison de campagne les doux souvenirs que lui rappelaient tant d'objets divers, son jardin, sa chambre, sa bibliothèque, son pavillon, car elle se plaisait dans cette espèce de supplice qui lui déchirait le cœur.

Au mois de juin 1786, elle eut comme un pressentiment. « Quelque chose me dit que tu vas revenir à moi. » Elle ne se trompait pas. Le chevalier, en débarquant au Sénégal, avait trouvé la colonie dans une pitoyable situation. Tout y était à faire et même à défaire. Les casernes et l'hôpital dans le plus complet délabrement, la maison du gouverneur tombant en ruines, point d'embarcations, peu d'ouvriers, point d'eau potable, la famine et la peste en perspective, les abus les plus criants de la Compagnie, des coquins et des esclaves, voilà le spectacle qu'il avait sous les yeux. Il arrivait plein de bon vouloir. Mais il aurait fallu « être bien plus qu'Hercule pour lutter seul contre les éléments et les bureaux ». Il prit le parti de revenir en France et d'exposer la situation au maréchal de Castries. La colonie, pensait-il, avait plutôt besoin d'un avocat à la cour que d'un gouverneur à son poste. Quelle joie, lorsque Mme de Sabran apprit la résolution de son cher chevalier ! « J'ai éprouvé une si grande révolution ce matin à la nouvelle de ton arrivée, mon pauvre cher ami, que je n'en suis pas encore remise ; est-il bien possible ?... » Rien n'était plus vrai. Il approchait des côtes de France, chaque jour plus attendu et plus désiré ; vers la fin d'août, il débarquait.

Ce furent quelques semaines charmantes, pleines d'enchantements. Ils avaient repris, bien qu'un peu gênés par les indiscrétions de leur entourage, leur ancien genre de vie. Point de nuages dans leur vie. Rien n'en venait troubler la joie que la crainte d'une nouvelle et prochaine séparation.

Il ne vint que trop tôt, ce moment fatal et redouté. Ce fut en décembre. La comtesse essaya bien, une dernière fois, de retenir le chevalier ; mais elle avait l'âme trop haute pour ne

point se rendre aux nobles raisons de son amant ; elle s'inclina et le laissa repartir. Bah ! disait gaiment Bouflers, « le mariage d'Hercule ne s'est fait qu'après ses douze travaux ! » Il s'efforçait ainsi de sourire, de calmer les craintes et les douleurs de la comtesse. En réalité, il était, lui aussi, triste, désolé, abattu, et il partait la douleur dans l'âme.

« *Rochefort, ce dimanche* 27. — Je ne puis penser sans terreur au moment de notre séparation, ma femme ; il me semblait que tout était fini, que tout était perdu, et que je tombais dans un abîme où je roulais toujours sans trouver d'issue ni de fond. Surtout, je pensais à toi, et comme je connais trop bien ton bon cœur et ton imagination ardente, je sentais tout ce qui se passait au dedans de toi, et mon malheur s'accroissait du tien. Je m'accusais d'une ambition folle et barbare, et je ne voyais que ton tyran et ton bourreau. Mais la chose est faite ; je ne changerais pas ma destinée et la tienne ; je ne ferais que la rendre plus affreuse en la maudissant toujours... »

8 *décembre*... — « J'ai le cœur soulagé en pensant que ta charmante petite sainte (Delphine) est dans ta maison. Cette maison est bien un paradis, dans toute l'acception du mot ; et moi, j'en suis exilé, non pas à la vérité pour mes crimes, mais par le crime des hommes qui ont donné l'empire du monde à l'ambition, au lieu de ne reconnaître que l'amour et le bonheur. Embrasse tes charmants enfants de ma part. Le cœur me saigne en pensant que je ne puis pas les serrer contre mon sein et leur prouver ce que c'est à mes yeux que d'être nés de toi. »

10 *décembre*... — « Le temps est pire que jamais, et mon âme est plus noire que le temps. »

11 *décembre*... — « Je te les envoie, chère femme, ces cheveux que tu m'as demandés comme un gage et un symbole du plus doux et du plus durable des liens. Les voilà, ma fille, ils sont à toi, mais moins encore que ce qui m'en reste. Je te les rapporterai un peu blanchis, mais tu ne les dédaigneras pas ; ils se mêleront quelquefois à tes belles tresses blondes, et ma tête se parera de tes cheveux comme un arbre desséché se pare de lierre et de pourpre.

» Adieu. Mêle ton souffle pur à celui des vents pour me faire arriver à bon port... Adieu. »

La traversée fut moins heureuse qu'il n'espérait. Calme plat, orages et tempêtes, il eut à supporter toutes les contrariétés. Le 1er janvier le surprit en pleine mer, et le 3, il arrivait à peine en vue de Madère. Mais il apportait avec lui l'image de la comtesse ; par la pensée, il vivait avec elle ; il lui écrivait et il épanchait dans son journal le trop plein de son cœur.

« Je suis à Madère, ma chère femme, et je t'y aime de tout mon cœur. Tu manques partout où tu n'es pas, mais encore plus ici qu'ailleurs, parce que j'aurais voulu te faire partager mon ravissement à la vue de tout ce que la nature peut offrir de plus frappant et de plus varié. Imagine plusieurs chaînes de rochers énormes dont la dernière cime se découpe à l'horizon comme les créneaux ruinés d'un ancien rempart de géants, et qui de droite à gauche étendent deux pointes brunes vers la mer. Au bas de l'enfoncement est une belle ville, blanche comme un monceau de lis, qui me donne l'idée d'une jeune fille qu'un monstre hideux et démesuré tiendrait entre ses bras de fer. La scène se passe au milieu d'une mer tranquille dont l'eau transparente offre la contre-épreuve du tableau. »

Par ces lettres, par ces notes écrites à la hâte d'une main fiévreuse et qui portent la marque de l'écrivain de race, il trompait ainsi les impatiences de son âme... Cependant les jours succédaient aux jours et, en dépit du calme ou des vents contraires, le vaisseau continuait sa route. Le 14, la terre pointait à l'horizon ; le 15, il débarquait.

C'est chose déjà curieuse de voir cet abbé de salon, plus connu par ses galanteries que par la ferveur de sa foi, troquer son petit collet pour une épée d'officier ; et il n'est pas moins piquant de voir ce colonel, pris subitement d'une folle passion, quitter son régiment pour aller chercher, à quarante-huit ans, la fortune et la gloire sous les feux des tropiques. L'étonnement augmente lorsqu'on découvre sous cet aimable et remuant personnage un administrateur sérieux, un gouverneur habile, dévoué, zélé pour ses fonctions, et dont l'unique ambition est de se montrer digne de la confiance que le ministre lui a témoignée. Il ne regarde pas la colonie « comme une maison écroulée d'où chacun cherche à transporter quelque chose, au lieu de travailler à la raccommoder ». Il vient avec d'autres projets. Ses grands soucis sont de ne point trouver d'ouvriers, de ne pouvoir rien faire de ce qu'il voudrait entreprendre. « Point de gabare, point de Blanchot, point d'hommes, point de machines à dessaler, point de ventilateur, point de planches, point d'outils, point d'ouvriers ; juge de ma situation... Je me désole ! » Il taille dans les abus, il malmène les commissaires et il boude la Compagnie, qui n'était pas habituée à tant de roideur. Pour donner l'exemple, il paye de sa personne : dans les incendies qui ravagent l'île, il est le premier à porter secours, se brûle une jambe et se meurtrit l'autre ; il empêche la traite et fait donner la chasse aux marchands d'esclaves ; il achète bien pour la duchesse d'Orléans une petite négresse de deux ans, mais il est touché jusqu'aux larmes en pensant que cette pauvre enfant lui a été vendue « comme un petit agneau » : d'ailleurs, n'est-ce pas un bien pour elle plutôt qu'un malheur ? Il tranche du souverain, reçoit les rois et les reines, conclut des traités, entreprend de longs voyages, difficiles et dangereux, pour visiter les débris d'un fortin ou nous assurer des alliances ; il rend la justice, et au milieu des plaintes, dépositions, accusations, confrontations, procès-verbaux, il essaye sérieusement de découvrir la vérité ou de se ressouvenir de Salomon. — Sans pose d'ailleurs, ni morgue, ni prétention à la gravité de commande. Sous le gouverneur, on sent l'abbé de cour. Dans ses plus vives contrariétés, il rit des autres et de lui-même ; il trouve le mot, le trait, et le décoche. Une reine du pays vient le voir avec sa cour : « La reine est grosse comme Mme de Clermont. » Il dit d'un roi maure avec qui il a passé deux jours : « Il habite une mauvaise chambre du fort avec une femme en titre et trois ou quatre dames d'honneur (qui en manquent souvent), livré aux conseils de ses marabouts, qui lui laissent faire toutes ses sottises et toutes ses fredaines pourvu qu'il porte une centaine de leurs petits scapulaires qu'ils appellent grigris, et qu'il leur paye bien cher, et qu'il fasse par jour environ huit à dix prières ridicules... Le reste du temps, il converse (cela s'appelle *palabrer*) sur les intérêts de sa prétendue couronne ; et le résultat de tous ses palabres est de demander des présents et des secours qu'on ne lui donne que le moins qu'on peut ; d'emprunter au tiers et au quart des étoffes, des fusils et des marchandises, sous le prétexte d'une guerre à soutenir, mais qu'il donne par faiblesse à tout ce qui l'entoure, et surtout aux femmes qui le sucent, aux prêtres qui le rongent, et à ses guerriers qui le menacent. » Le portrait n'est-il pas réussi ? — Il tient table ouverte, fait danser et donne des bals. Ce sont ses distractions et il en

use. Et quel entrain ! quelle verve ! Il fait un jour allusion à ses quarante-huit ans qui sont près de sonner, et il s'avoue qu'il n'est plus jeune ; à le voir, on ne s'en douterait guère ; il semble qu'il a conservé dans tout leur éclat l'ardeur, la gaieté et l'esprit du volontaire de 1762.

Cet esprit souriant, il le porte dans son commerce amoureux, et sa passion en est comme éclairée. Bien qu'il soit profondément épris de la comtesse et qu'il lui ait consacré sa vie, sans marchander, sans compter, il n'a rien des beaux ténébreux, des René et des Obermann, qui menacent à l'horizon. Il aime la vie, parce qu'il la voit moins sombre qu'on la dépeint ; il aime la nature, parce qu'elle lui paraît aimable et brillante. « Oh ! mon enfant ! que n'étais-tu avec moi toute la journée ! comme tu aurais joui dans une promenade que je viens de faire à la grande terre ! Une fraîcheur délicieuse, des prés verts, des eaux limpides, des fleurs de mille couleurs, des arbres de mille branches, des oiseaux de mille espèces ! » Il aime enfin Mme de Sabran parce qu'elle est jeune, qu'elle est gaie, qu'elle est spirituelle, grande dame, et qu'elle l'aime. Sans doute, son éloignement pèse sur son cœur d'un poids bien lourd ; sans doute, il a ses heures de tristesse, d'accablement et de mortel ennui, et c'est avec une joie indicible qu'il voit son sablier vide lui annoncer, à la fin de chaque mois, la fin prochaine de son exil ; mais il ne s'attarde pas dans les douloureuses pensées, et il donne le vol à son imagination, cette folle du logis spirituelle et joyeuse qui lui rappelle tant de doux souvenirs et qui lui montre l'avenir sous les couleurs rosées de son ciel africain. « Adieu, ma femme ; je vais me coucher avec l'espoir de ne pas toujours me coucher aussi loin de toi. Adieu ! » — « Je n'ai qu'un baiser, c'est-à-dire qu'un moment à donner à ma bonne femme... Tout va bien à l'extérieur, mais pour l'intérieur, je n'en suis pas le maître ; c'est toi qui en dispose. Quand je ne t'ai pas auprès de moi, ma pauvre tête est comme un vieux château dont le concierge est absent et où tout est sans dessus dessous. » — « Le vin de palme... ressemble au plaisir, mais non pas au plaisir dont tu as la source et la recette. O mon joli palmier ! quand irai-je boire à ton vin ? »

Cependant la comtesse essayait, elle aussi, de former son âme à la patience. Encore qu'elle prît sa situation plus au tragique que le chevalier et qu'elle n'eût en tête d'autre idée que celle de son amant, elle se soumettait à sa destinée sans trop murmurer et trouvait des distractions dans le spectacle que le siècle finissant lui offrait. Le temps où elle vivait était gros d'orages ; elle pouvait en voir les signes précurseurs. Pour obtenir l'argent qui lui manquait, la cour se décidait à convoquer une assemblée de notables, le peuple grondait, le comte d'Artois était insulté et la foule maltraitait un de ses pages envoyé pour l'enregistrement des impôts ; le duc d'Orléans était exilé, Calonne fuyant était attaqué par les paysans qui entouraient sa voiture ; il y avait « une fermentation épouvantable dans tous les esprits. » — Ajoutez les morts, les deuils, les scandales de la société. En voici un qui a pour héroïne la belle-fille de Buffon et que Mme de Sabran raconte de sa plume alerte et vive.

« J'ai été voir cette après-midi M. de Buffon et le Jardin du roi ; j'ai trouvé ce célèbre vieillard bien affligé de l'esclandre que sa belle-fille vient de faire dans le monde pour M. le duc d'Orléans. Il était seul, et soit le besoin de parler de son chagrin, soit la confiance que je lui ai inspirée tout d'abord, il m'a conté toute sa déplorable histoire, qui est véritablement incroyable. Il aimait tendrement sa belle-fille, qui est aimable et d'une très-jolie figure, de manière qu'il en est beaucoup plus affecté qu'elle ne mérite. Cette petite femme a perdu la tête tout d'un coup, et, soit vanité ou amour, elle est devenue folle de M. le duc d'Orléans, au point de s'afficher publiquement pour être sa maîtresse. Le pauvre mari était absent depuis un an, se reposant tranquillement sur la fidélité de sa femme, et s'occupant moins d'elle que de son métier dans la place de colonel que lui avait donnée M. le duc d'Orléans, vraisemblablement pour en être moins importuné. Mais, un beau matin, il se met en tête de venir surprendre sa femme. Il arrive, tout frémit à sa vue ; tout prend la fuite, femmes et valets ; la dame du logis fut la plus interdite, et, ne pouvant pas se contraindre, elle le reçut si mal qu'enfin elle lui ouvrit les yeux ; mais il n'y voyait qu'à demi, parce qu'il ne savait encore à qui s'en prendre. Il va trouver son père, il pleure, il gémit ; le père n'en savait pas davantage. Ils ne furent pas longtemps dans cette incertitude. De retour chez lui, il trouva M. le duc d'Orléans établi comme dans son ménage ; il se retira prudemment.....

Le moindre bruit que l'on peut faire,
En cette affaire,
Est le plus sûr de la moitié.

Il retourne en poste à son régiment pour y faire ses adieux, ne voulant rien devoir à celui qui le couvre d'infamie ; il a rendu également la dot de sa femme et s'en est séparé pour toujours, n'exigeant pas qu'elle fût dans un couvent et la laissant à sa mère qui ne vaut pas mieux qu'elle, à ce qu'il paraît, puisqu'elle était la confidente de toute cette intrigue..... »

Le mariage de sa fille avec le fils du général de Custine vint aussi changer, sinon arrêter le cours de ses préoccupations. Elle aimait passionnément ses enfants. Elle avait commencé leur éducation ; et plus tard, lorsqu'il lui avait fallu, pour obéir à la mode, placer sa fille au couvent et mettre son fils Elzéar entre les mains d'un abbé précepteur, elle avait éprouvé une douleur dont elle ne cherchait point à cacher la vivacité. Quelles ne furent pas ses angoisses maternelles, lorsqu'elle eut accordé la main de sa fille et qu'elle vit s'approcher le grand jour où elle allait définitivement se séparer d'elle ! Les préparatifs du mariage, la cérémonie, les fêtes qui la précédèrent et la suivirent, les voyages, les visites à rendre avec ses « deux petits tourtereaux » parées comme une châsse, la présentation au roi de son gendre, tout cela, en occupant son temps et ses pensées, calma un peu la douleur dont elle souffrait, sans parvenir toutefois à la faire disparaître. *Vulnus alit venis*... Tandis qu'elle mariait Delphine, elle faisait retour sur elle-même, et à qui penser, sinon à lui ? « Que ne suis-je à présent à la place de ma fille, et que n'es-tu à la place de mon fils, après en avoir obtenu comme eux la permission en face de l'Église ! » C'est son image qui l'accompagnait, la poursuivait au milieu de toutes les démarches qu'elle faisait et des cérémonies qu'elle voyait s'accomplir. Son pauvre cœur se brisait de douleur en pensant qu'elle ne jouirait jamais d'une félicité semblable, et qu'elle était condamnée à vivre et à mourir à mille lieues de lui, sans que rien pût adoucir sa terrible destinée. Et en même temps elle s'accusait de prendre si peu de part au bonheur de ses enfants et de verser des larmes amères quand elle n'aurait

dû répandre que des larmes de joie ; elle s'appelait mère dénaturée, barbare... Nobles agitations d'une belle âme ! car elle n'était, comme elle le disait elle-même, que « la plus tendre, la plus faible, la plus folle, la plus malheureuse, mais en même temps la meilleure de toutes les femmes ».

De temps à autre elle recevait un gros paquet de lettres ; c'étaient celles du chevalier. Quelle joie ! « Voilà le dédommagement de toutes mes peines, la consolation de toutes mes consolations ! » Elle les contemplait, osant à peine y toucher, comme un avare fait avec son trésor ; puis, le paquet ouvert, elle commençait par la dernière, qui portait la date la plus fraîche, et remontait ainsi de l'une à l'autre. « Je crois lire, mais je ne lis pas, tant je suis troublée ; mes yeux se remplissent de pleurs, et le paquet sur mes genoux est arrosé de mes larmes. » Quand elle avait fini, elle recommençait. Éternelle comédie de l'amour !

La fin de l'année 1787 approchait. Le chevalier, qui avait laissé espérer son retour pour cette époque, n'annonçait pas son départ. La tristesse de l'hiver ajoutait à la douleur de Mme de Sabran, et son âme endolorie réfléchissait les désolations de la nature. « Je ne ne sais que te dire ce soir, mon enfant ; le vent fait un si cruel vacarme à mes oreilles, qu'il brouille toutes mes idées et m'attriste à un tel point que je me meurs d'envie de pleurer. » Ne viendrait-il donc pas ? Quel obstacle imprévu empêchait son départ ? Avait-il oublié sa pauvre veuve ? Avait-il été la victime de l'inclémence du climat ou des fureurs de la mer ?.... Le chevalier arrivait cependant. Il avait mis à la voile le 10 juin. Mais le vaisseau qui le portait était moins rapide que ses désirs. Du calme et des vents contraires, voilà quel était son ordinaire ; il n'avançait pas. Chaque jour il interrogeait les cieux ; mais leur réponse était invariablement la même. Il se désespérait. « Le calme règne à cinq cents lieues à la ronde et le vaisseau n'avance pas plus que les montagnes que nous voyons encore. » Heureusement, il n'est rien qui ne passe et se lasse, même le mauvais vouloir du vent. Le 9 janvier 1788, Boufflers aperçut les côtes de la France.

Ils allaient donc se revoir, et cette fois-ci pour ne plus jamais se quitter !... Joies du retour ! qui ne les a connues ? Elles font oublier les maux passés, les difficultés surmontées, les peines, les souffrances ; elles parfument l'existence, comme les grains d'encens parfument l'air dans l'ombre grise et froide des saints lieux. Pour la comtesse, elle avait appris l'arrivée du chevalier quelques jours auparavant, au moment même où elle désespérait de le revoir ; elle ne vivait plus : la joie la tuait. « Que je meure à présent, lui écrivait-elle, j'y consens, puisque je peux mourir dans tes bras. » — Et c'est sur ces mots que se termine son journal.

IV

Hélas ! leur roman ne finit pas comme dans les fictions poétiques, ou plutôt le dénoûment qu'ils souhaitaient n'arriva pas aussi vite qu'ils l'eussent désiré. Le même orage qui emporta tant de choses légères, aimables et brillantes, emporta et dispersa leurs amours.

C'est en 1788 que le chevalier débarqua ; l'année suivante commençait un nouveau siècle, le grand siècle, celui de la Révolution. Au milieu des enchantements de leur vie, ils n'avaient prêté qu'une distraite attention aux signes qui l'annonçaient. Mme de Sabran se moquait agréablement des notables que le roi se décidait à convoquer, et elle pensait qu'ils ne se hasarderaient pas « à faire les Romains ». A peine Boufflers était-il arrivé que de nouveaux devoirs s'imposèrent à lui : il fut député aux états généraux par le bailliage de Nancy. Quelle y fut son attitude ? Les aimables et savants éditeurs de cette attachante et curieuse correspondance ne l'indiquent pas, et nous ne pouvons suppléer à leur silence. Mais s'il est vrai que les actes répondent toujours au caractère des individus, nous sommes en droit de penser qu'ils furent dignes de l'homme doux et humain à qui le ministre avait confié le gouvernement du Sénégal.

La Révolution suivit son cours. Tandis que la fille de Mme de Sabran, la jeune Mme de Custine, faisait preuve, pour sauver son beau-père, du plus rare courage, le chevalier de Boufflers et la comtesse fuyaient la France et allaient demander un asile auprès d'un ancien ami, le prince Henri de Prusse. C'est là qu'ils attendirent la fin de la Révolution.

Ils se marièrent en 1797 à Breslau et rentrèrent en France en 1800. La mort vint les frapper l'un après l'autre, à un assez long intervalle. Le chevalier mourut en 1815, et sa femme en 1827, douze ans après.

Dans une de ses heures de tristesse, la comtesse de Sabran avait composé ces quatre vers pour inscrire sur son tombeau :

A la fin, je suis dans le port
Qui fut de tout temps mon envie ;
Car j'avais besoin de la mort
Pour me reposer de la vie.

Elle se plaignait injustement de la vie. Outre que son existence avait été moins agitée que ce qu'elle assurait, ces agitations même n'avaient pas été sans charme. Elle avait aimé, elle avait été aimée ; elle laissait derrière elle un renom de grâce, de bonté, de savoir et d'esprit.

EDMOND HUGUES.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'Angleterre, depuis la mort de la reine Anne jusqu'à nos jours, par M. H. REYNALD. Un vol. in-12 de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine*.

Ce volume, résumant l'histoire d'Angleterre depuis l'avénement de la maison de Hanovre jusqu'à nos jours, suit surtout le développement des institutions et le progrès des réformes politiques. Le récit des événements est subordonné à l'étude des idées, l'histoire des batailles et des traités à celle des questions constitutionnelles.

Il fait pendant à un autre volume du même auteur, qui fait également partie de la *Bibliothèque d'histoire contemporaine : Histoire de l'Espagne depuis la mort de Charles III jusqu'à nos jours*.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 36 6 MARS 1875

FACULTÉ DE THÉOLOGIE DE PARIS

MORALE

COURS DE M. L'ABBÉ MÉRIC

Une nouvelle phase de la philosophie catholique (1)

IV

Messieurs,

Entrons maintenant dans l'analyse et la discussion plus approfondie des deux philosophies dont nous avons indiqué les grandes lignes et recherché les origines lointaines. Les disciples d'Aristote, à la suite des scolastiques les plus célèbres, attaquent les disciples de Descartes, de Malebranche et de Platon sur trois points principaux. Ils repoussent la théorie platonicienne de la connaissance des vérités abstraites, générales et des vérités nécessaires; ils condamnent l'explication de Malebranche sur la connaissance des corps et des objets contingents; enfin, ils réprouvent la méthode cartésienne et indépendante qui fait de la perception claire de l'évidence la condition de la certitude pour l'esprit humain. A cette méthode rationaliste ils opposent encore, avec les premiers adversaires de Descartes, la méthode d'autorité.

Aristote est le véritable auteur de la théorie de la connaissance des objets contingents aujourd'hui enseignée et défendue dans un grand nombre d'écoles catholiques. Cette théorie est très-obscure; il est difficile de la dégager des mots trop lourds qui la chargent et de ces termes techniques abstraits, souvent subtils, qui, depuis Malebranche et Descartes, avaient disparu de la philosophie. — Écartons du débat les erreurs des sceptiques, des panthéistes et des positivistes, et sachons de quelle manière l'esprit humain voit les objets contingents.

Selon Aristote, lorsque nous considérons un corps, celui-ci nous envoie des images, des fantômes, des *espèces* enfin, qui, après avoir fait une impression sur la rétine, en font une seconde sur le cerveau dans le *sensorium commune*. De là le nom d'*impresses* donné à ces images ou espèces. Là ne s'arrête pas le difficile travail de la perception des corps. C'est le début de cette laborieuse opération. Ces espèces sont arrivées, sous des formes diverses, par les mains, par les oreilles, par les yeux, par les sens. L'intellect agent ou actif s'empare de ces espèces communiquées à l'imagination ou *fantaisie*, achève de les spiritualiser, et, son travail fini, les communique à l'intellect patient ou passif, sous le nom d'espèces *expresses*, — ce nouveau nom désigne leur nouvel état, — et c'est par l'intermédiaire de ces espèces expresses ou spiritualisées que nous connaissons scientifiquement les objets extérieurs. Nous traduisons cette explication de la connaissance dans cette formule simple et générale : Nous voyons les corps par les espèces audibles, sapides, visibles, spiritualisées.

Ce qui est essentiel à cette théorie, c'est que nous voyons les corps par un intermédiaire, et indirectement.

C'est bien cette même hypothèse que l'on essaye de faire prévaloir aujourd'hui. Il est facile de la reconnaître, en effet, dans cette explication doctrinale, que j'emprunte à un nouvel ouvrage de philosophie, et que j'essaye de résumer (1). La connaissance implique l'existence d'un objet qui se manifeste, et d'un sujet qui s'assimile l'objet qu'il veut connaître et posséder. Or, l'objet extérieur ne peut pas évidemment entrer dans le sujet sous sa forme matérielle, avec ses caractères corporels : il entre alors dans le sujet sous forme d'images ou de ressemblances que nous appelons encore représentations intellectuelles, espèces intelligibles. L'esprit, ou le sujet, s'as-

(1) Suite. — Voy. la *Revue* du 16 janvier 1875.

(1) *Essai d'idéologie*, par M. Deleau. — Voy. aussi Ramière : *De l'unité dans l'enseignement de la philosophie*; Rosset : *Philosophie scolastique*, etc., etc.

simile alors, en vertu de son activité naturelle, ces images, et il devient en quelque sorte lui-même l'objet idéalisé.

Vous pouvez, par une facile et attentive analyse, assister à ce mystérieux travail.

L'intellect actif est une faculté qui dépouille l'image ou la représentation sensible de ses caractères individuels. Elle est sans cesse agissante, et d'une merveilleuse habileté. C'est elle qui éclaire aussi le fantôme ou l'image (*phantasma*). C'est elle, enfin, qui compose l'espèce intelligible, le précieux, l'indispensable intermédiaire de la perception.

Ce que nous appelons entendement, les philosophes de l'école que j'étudie en ce moment le désignent sous le nom d'*intellect passif*. C'est une nouvelle faculté qui intervient après l'intellect actif. L'auteur dont j'expose le système décrit son rôle en quelques lignes qui manquent, à mon avis, de précision et de clarté (1). Sous ces termes nuageux, qui nous laissent regretter cette langue de Fénelon si philosophique, si claire et si française, enfin, je reconnais néanmoins la doctrine d'Aristote et son explication de la connaissance des corps. — J'essaye de faire pénétrer un peu d'air et de lumière dans ce système fermé et obscur. Voici un cercle sous mes yeux. Il frappe mon nerf optique; il arrive à l'imagination sous une forme sensible, avec ses caractères particuliers, individuels. L'intellect actif s'en empare, le dépouille de ses caractères particuliers en conservant ce qui est essentiel à tout cercle, — l'égale distance de tous les points de la périphérie au centre ; — alors, l'intellect passif le reçoit, et par la réflexion j'arrive enfin à concevoir l'idée du cercle en général.

Un savant auteur, suivi depuis quelques années dans un grand nombre d'écoles catholiques, a essayé de modifier légèrement la théorie péripatéticiennne de la connaissance des corps. Sa doctrine est bien encore celle d'Aristote et des scolastiques, mais elle est moins hérissée de formules impénétrables, et sous sa plume claire et facile, dépouillée des termes plus obscurs que scientifiques dont l'abus nous menace encore, elle revêt un caractère particulier de simplicité et de clarté. L'intellect agent et patient est écarté : c'est un soulagement sérieux pour l'esprit du lecteur.

Selon ce philosophe, l'esprit humain peut connaître les objets extérieurs en suivant deux procédés : selon qu'il considère ces objets en eux-mêmes, dans leur existence extérieure ; ou relativement à nous, et dans l'impression que nous en recevons. Notre âme n'est pas une substance angélique et séparée de tout commerce avec les réalités sensibles. Elle est encore dans une région moins élevée, elle est unie à un corps, à des organes, par lesquels elle entre en communication intellectuelle avec le monde extérieur. A cette union de l'âme avec le corps, et par le corps avec le monde extérieur, se rattachent la sensibilité et l'imagination. Mon âme apprend par la sensibilité si le corps que je touche est grand ou petit, si cette table est chaude ou froide, rouge ou bleue, si cet instrument a des sons mélodieux ou des sons discordants ; et, par la puissance de l'imagination, — cette faculté mixte qui a quelque chose de l'esprit et quelque chose de la matière, — j'obtiens une certaine connaissance de cette table et de cet instrument. La sensibilité m'apprend la distinction qui règne entre moi et le monde extérieur ; elle est une affirmation permanente de la séparation et de la distinction du sujet et de l'objet ; elle est une réfutation décisive du scepticisme idéaliste de Kant.

Mais mon âme a le privilége de posséder une puissance plus haute que la sensibilité et la perception expérimentale. Elle a une vie propre, indépendante de tout commerce avec les organes ; elle peut vivre en elle-même ; et, si j'osais m'avancer sur le terrain plus sévère de la théologie, je dirais que pendant l'intervalle, indéfini pour nous, qui sépare la mort individuelle de la résurrection générale, mon âme vivra sans corps, sans organes ; elle appartiendra à la catégorie des êtres désignés par les scolastiques sous le nom de *substances séparées*. — L'âme s'élève donc, par l'entendement, de la région inférieure et organique à une région supérieure et pure de toute alliance avec la matière. Là, elle considère l'objet extérieur en dehors du fait subjectif de l'impression, c'est-à-dire en lui-même et sans tenir compte de son action particulière sur l'un de nos sens.

A ce moment, l'intelligence s'arrête à considérer les qualités essentielles de l'objet qui est le terme actuel de sa pensée. Considérez cet homme : qu'il soit grand ou petit, beau ou laid, svelte ou trapu, peu nous importe ; ce qui est essentiel à l'homme, c'est l'union d'une âme et d'un corps. Je peux donc considérer cet homme, cet individu qui frappe mes yeux ; et j'ai l'idée d'un homme en particulier. Mais je peux considérer, seul et sur les sommets de ma pensée, une âme et un corps, ou deux substances, dans l'unité de personne, et je connaîtrai ainsi ce qui est essentiel à l'homme, l'essence et l'idée générale de l'homme.

Et comment puis-je savoir que je connais réellement l'essence de l'homme en possédant ces deux éléments : une âme et un corps étroitement unis ? Je le sais parce que, éclairé, soutenu par l'attention, j'ai observé et comparé un très-grand nombre d'hommes, et que je retrouve invariablement en chacun d'eux les caractères qui m'apparaissent comme universels et essentiels à la nature humaine.

Ainsi, les nouveaux disciples d'Aristote écartent l'hypothèse des archétypes et des exemplaires éternels et divins qui seraient le lien de l'âme humaine avec Dieu. Ces affirmations leur semblent téméraires et pleines de péril pour la foi ; ils ne s'élèvent pas à ces sommets. Pour eux, les idées générales et universelles, les essences nous sont connues par un travail de l'entendement qui considère un grand nombre d'êtres de même nature, les compare, observe leurs caractères communs, et découvre enfin ce qui leur est essentiel.

Mais c'est par les sensations que nous acquérons la connaissance des objets extérieurs et particuliers. Les nouveaux péripatéticiens sont également sévères et aussi inflexibles pour combattre et condamner la vision des corps en Dieu, enseignée et défendue avec tant d'éclat par Malebranche. Le savant auteur dont je viens d'exposer la théorie des idées universelles et générales, ne se sépare pas en cette question des disciples d'Aristote, et il présente sa pensée dans une simple et concise argumentation. Il est certain que nous apprenons à connaître par les sensations les objets extérieurs. Quelle que soit l'explication que l'on essaye de donner de ce fait, il est incontestable. Je regarde cet arbre. A l'instant même, j'éprouve une sensation par les yeux, et l'image ou la ressemblance de cet arbre se forme en moi. De quelle manière cela se fait-il ? Je l'ignore ; et l'auteur se contente, avec les scolastiques, de donner à cette image le nom d'*espèce impresse* (*species impressa*). Et pourquoi cette image intérieure

(1) [illegible]

est-elle semblable à l'objet extérieur? Parce que l'effet ressemble toujours de quelque manière à la cause qui le produit.

J'expose un système; et je ne veux pas encore en examiner la valeur. Mais il me semble difficile et presque impossible d'accepter l'explication de la ressemblance entre l'image et l'objet défendue par les péripatéticiens. Tout effet ressemble d'une certaine manière à sa cause, je le veux bien; mais je n'admets pas que l'image d'un arbre que je considère en ce moment soit semblable à l'arbre qui est à quelques pas de moi, parce que l'image est simplement l'effet produit sur nos yeux par un objet extérieur. Je ne vois pas le lien logique de ces deux idées, et je relève déjà de profondes et très-réelles différences entre l'image qui est en moi et l'objet qui est hors de moi.

Comment l'esprit humain passe-t-il le pont et arrive-t-il à saisir, à connaître, à posséder scientifiquement l'objet extérieur? Vaine question, mal posée en philosophie. Selon le philosophe dont j'étudie la doctrine, il ne faut pas chercher de quelle manière l'esprit sort de lui-même et va considérer l'objet extérieur. Loin de là, il faut chercher, au contraire, en vertu de quel moyen l'objet extérieur forme en nous, par le canal de la sensation, son image ou son portrait (1).

Il y a là un secret que nous ignorons, un mystère difficile à expliquer, dans l'état présent des sciences philosophiques et morales. Tout ce que nous savons, après une analyse très-attentive de la perception des corps, tout ce que nous pouvons constater, c'est que nous entrons en communication avec le monde extérieur par l'intermédiaire des espèces ou images que les sensations, distinctes comme nos sens, déterminent en nous. Et si l'on s'éloigne du terrain pratique, solide et expérimental des faits, on peut s'égarer tantôt dans le sensualisme de Locke et de Condillac, ici dans les erreurs de Malebranche, là dans le scepticisme idéaliste de Kant.

C'est en suivant la même méthode expérimentale que les philosophes contemporains et puissants de l'école d'Aristote expliquent notre connaissance de Dieu, ou de l'infini. Selon eux, l'idée de l'infini n'est pas positive et ne s'impose pas à l'esprit humain comme une idée fondamentale et réelle. Elle n'est pas l'infini apparaissant lui-même, entouré encore d'impénétrables mystères, à l'attention, à la raison humaine dont elle serait le principe et la grandeur. Non, l'homme regarde autour de lui les objets qui l'environnent, il veut connaître la nature et les propriétés de son créateur; il observe les créatures, et il découvre en elles des perfections finies, des limites et un caractère essentiel de dépendance à l'égard d'un être supérieur; puis, levant les yeux, par une étude qui est encore une prière, il conçoit Dieu ou l'infini comme un être qui possède des perfections souveraines, l'être sans bornes ou la plénitude de l'être, et l'indépendance absolue; il regarde la nature, il efface ou supprime les limites des choses finies et s'élève à la pure et scientifique notion de l'infini.

Vous le voyez donc, l'idée fondamentale de la doctrine enseignée par les nouveaux disciples d'Aristote, c'est la séparation de la raison humaine et de Dieu, au sens accepté par Malebranche et Platon. L'homme, armé de sa raison, voit d'abord le monde extérieur, qui se présente à lui sous le mystère des images ou des représentations. Il travaille sur ces premières données, sur ces apparitions de la terre; il en écarte ce qui est particulier, individuel, et il dégage l'essence qui convient à tous les êtres de même genre, l'idée générale et universelle. Et son travail n'est pas fini. Après avoir observé la nature il a compris la nécessité d'un Créateur, et, curieux de s'élever encore à la conception idéale et à la définition scientifique de cet Être premier et dominateur, il lui a attribué d'une manière éminente et sans limites les degrés d'êtres ou, pour parler un langage moins abstrait, les qualités et les perfections des choses finies; il parcourt ainsi en explorateur infatigable le cercle étroit des vérités qu'il est permis à la philosophie humaine d'embrasser et d'expliquer.

Ce n'est pas en Dieu qu'il voit encore les détails de l'œuvre divine et le fondement de la certitude que son esprit ne cesse jamais de réclamer : c'est en lui-même, dans sa raison. Cette nature, avec l'indéfinie variété des êtres qui la composent, est la réalisation imparfaite du monde idéal, des idées éternelles et parfaites qui sont unies dans l'entendement divin; et cette ressemblance imparfaite encore et finie rend intelligibles pour notre faible intelligence les êtres qui composent l'univers. De même aussi cette intelligence qui est en nous est un flambeau dont les lueurs incertaines laissent apparaître ici et là, à travers les ténèbres qui pèsent sur toute chose en ce monde, quelques vérités, les vérités que nous connaissons; et ce flambeau qui est en nous et que l'on appelle raison, intellect actif, entendement, ce flambeau rappelle, quoique d'une manière vague et bien imparfaite, l'éclatant, l'éternel soleil qui est en Dieu et dans lequel il connaît tout. Et vous comprenez maintenant la ressemblance du monde à Dieu. Elle est fondée sur le rapport des idées divines avec les réalités créées, et de l'intelligence divine avec l'intelligence humaine. Au delà de cette lointaine ressemblance et de cette mystérieuse participation, les nouveaux disciples d'Aristote ne voient plus rien dans l'acte intellectuel qui rattache l'homme à Dieu.

Interrogez en effet votre conscience, ajoutent les péripatéticiens; scrutez ses profondeurs, renouvelez vingt fois votre analyse avec toute l'attention, la finesse et la persévérance qui peuvent appartenir à l'esprit humain, vous ne découvrirez jamais que vous avez l'intuition de Dieu, soit que vous cherchiez à connaître les corps dans leurs exemplaires, soit que d'un vol plus large et plus hardi vous tentiez d'approfondir la nature des vérités nécessaires et de l'infini. Or, si vous avez réellement en ce monde l'intuition de Dieu, certes votre conscience vous l'apprendra; car selon vous cette intuition est un fait de la plus haute importance, un fait permanent, sans lequel on n'explique rien, avec lequel on explique tout. Mais l'esprit humain qui possède avec conscience les images des corps, les idées universelles, les vérités nécessaires, n'a jamais rencontré l'essence immuable de son Dieu.

Car c'est en vain que vous essayez d'échapper à l'erreur théologique et condamnée, par la distinction subtile et super-

(1) Quæstio illa apud ideologos celeberrima *de ponte*, videlicet quo pacto in sensationibus mens transeat a suis affectionibus ad objecta realia, non inutiliter modo proponitur, sed perperam : est enim plane falsum id quod hæc quæstio supponit, in cognitione haberi transitum a subjecto ad objectum. Si enim pontem ullum quærere necesse est, quæri non debet ad hoc, ut subjectum transeat ad objectum, sed potius ad hoc, ut objectum in subjectum introeat. Pons autem hujusmodi est sensus, in quem objectum ingreditur per speciem quam ipse actione sua imprimit. Tongiorgi, *Metaphysica*, liber III, caput IV, articulus 3.

ficielle de la substance et de l'essence de Dieu ; la tradition théologique et philosophique vous répond que Dieu est un Être infiniment et essentiellement simple : il n'a pas les aspects variés et l'inégalité de nature que vous semblez lui attribuer. Les attributs divins et les exemplaires ou archétypes des êtres contingents sont toujours son essence, et les affirmations téméraires de ceux qui oublient cette vérité capitale appellent sur leurs têtes les sévérités redoutables des juges de la foi.

D'ailleurs, notre explication philosophique de l'origine des idées a des ancêtres qui sont les docteurs les plus autorisés de l'Église, et elle reçoit aujourd'hui même une nouvelle et particulière consécration du nom de ses nouveaux défenseurs et des suffrages de l'épiscopat catholique. Les grands théologiens du moyen âge, divisés sur des questions libres et secondaires des sciences sacrées, étaient admirablement unis pour écouter Aristote et défendre avec lui les images et les espèces, qui occupent une place capitale dans sa psychologie (1). La scolastique est la science d'Aristote devenu chrétien. Après un interrègne de deux cents ans, celle-ci renaît en France et en Europe dans l'universalité des écoles catholiques, étroitement unie à la théologie, dont elle est la servante et l'alliée indispensable ; et le courant qui règne est assez fort pour emporter ou briser les derniers disciples de Descartes et de Malebranche.

V

Quelles sont donc les preuves du système de Malebranche attaqué avec tant de vigueur par les nouveaux péripatéticiens? Je ne veux ni louer ni défendre ce grand philosophe ; je voudrais écrire une page de l'histoire de la philosophie contemporaine et présenter les systèmes en conflit sous leur vrai jour et dans toute leur étendue.

Quatre affirmations principales résument, selon nous, la philosophie péripatéticienne que nous venons d'exposer. Il faut accepter les solutions philosophiques d'Aristote et de la scolastique, et s'avancer aux clartés du principe d'autorité. Nous connaissons les corps par l'intermédiaire de l'image qu'ils déterminent en nous ; mais nous connaissons les idées générales et universelles par abstraction et comparaison. Enfin, c'est par exclusion de limites ou par négation que nous apprenons à nous faire une idée de l'Être infini.

L'école de Malebranche oppose à ces affirmations ces nouvelles propositions : Dans les recherches philosophiques, l'esprit humain ne doit pas suivre la méthode d'autorité ; son devoir est de consulter la raison et de croire à l'évidence. Nous connaissons l'infini par une apparition de l'Être infini lui-même à notre raison. Nous connaissons les idées générales, les genres, en contemplant les archétypes, les exemplaires qui sont de Dieu, et à l'image desquels Dieu, dans sa sagesse et sa puissance infinies, peut créer un nombre indéfini d'êtres ou de réalités. Nous connaissons les objets contingents, les corps, par un acte complexe de notre intelligence. Par la raison nous voyons leurs exemplaires, leurs modèles, leurs idées ; et par la sensibilité nous sentons leurs qualités. Voir un corps, c'est le connaître et le sentir.

Telles sont les différences qui règnent entre les deux écoles philosophiques, également ardentes à l'attaque et à la défense. En étudiant la théorie de Malebranche sur la connaissance des vérités nécesssaires et éternelles, j'ai fait connaître les preuves dont il s'entoure et qui sont acceptées par Fénelon et par Bossuet. Quelles sont les raisons par lesquelles il essaye de justifier sa théorie de la vision en Dieu des idées des corps ?

Écoutons d'abord ce grand philosophe, dont la France n'est pas assez fière, selon M. de Maistre. Il secoue le joug d'Aristote, et il prétend arriver par des sentiers nouveaux à la possession de la vérité. Est-il inspiré par l'orgueil, et veut-il faire prévaloir son sentiment incertain pour s'assurer la gloire des chefs d'école ou le facile succès des écrivains célèbres? Non, certes. Avec quelle simplicité grande et chrétienne il explique et justifie l'indépendance de sa méthode en philosophie !

« Si la question que j'examine n'était pas de la dernière conséquence, les raisons que je viens de dire et quelques autres qu'il n'est pas nécessaire de rapporter m'obligeraient à n'en pas parler davantage : car je prévois bien que tout ce que je pourrai dire sur ce sujet n'entrera jamais dans l'esprit de certaines gens. Mais ce principe qu'il n'y a que Dieu qui nous éclaire, et qu'il ne nous éclaire que par la manifestation d'une raison ou d'une sagesse immuable et nécessaire, me paraît si conforme à la religion, que dis-je, si absolument nécessaire pour donner à quelque vérité que ce puisse être un fondement certain et inébranlable, que je me crois indispensablement obligé de l'expliquer et de le soutenir autant qu'il me sera possible. J'aime mieux qu'on m'appelle visionnaire, qu'on me traite d'illuminé, et qu'on dise de moi tous ces bons mots que l'imagination, qui est toujours railleuse dans les petits esprits, a coutume d'opposer à des raisons qu'elle ne comprend pas ou dont elle ne peut se défendre, que de demeurer d'accord que les corps soient capables de m'éclairer ; que je sois à moi-même mon maître, ma raison, ma lumière ; et que, pour m'instruire solidement de toutes choses, il suffise que je me consulte moi-même ou des hommes qui peut-être peuvent faire grand bruit à mes oreilles, mais certainement qui ne peuvent répandre la lumière dans mon esprit (1). »

Ce n'est pas le langage d'un orgueilleux sectaire que nous venons d'entendre, et si hostile que l'on puisse être au système de la vision idéale et de la permanente union de la raison humaine avec Dieu, il faut rendre justice à l'inspiration de Malebranche. Il accepte les railleries, les insultes, les persécutions, les calomnies, inflexible et serein, cheminant d'un pas tranquille et toujours égal, l'œil fixé sur le verbe divin, abattant les idoles, repoussant les préjugés et les idées triomphantes, soutenu dans son laborieux apostolat par l'espérance de ramener les incrédules à la religion. Quelle sérénité dans cette âme, quelle incomparable élévation dans cette raison, quelle puissance d'analyse et de pénétration sans cesse

(1) Lampridem in scholis nostris desideratur liber quo adjuvari et promoveri possit tanta illa animorum conversio qua ad venerandas catholicæ scholæ traditiones, duobus abhinc seculis infelici omine interruptas, iterum reducimur. (*Institutiones philosophicæ*, S. Tongiorgi. Lettor ad lectorem.

(1) *Éclaircissements sur le IIIe livre. Xe Éclaircissement.* Édition de MDCCXXI.

agissante pour exposer et défendre ces conceptions hardies, téméraires mêmes, fausses quelquefois, qui nous élèvent néanmoins si haut et si loin des grossières erreurs du sensualisme et du matérialisme contemporains !

VI

Tous les philosophes reconnaissent que nous ne voyons pas les corps en eux-mêmes ; nous les voyons dans notre âme par le moyen de leurs images et de leurs idées. Nous voyons le soleil, les étoiles, et une infinité d'objets hors de nous, et il n'est pas vraisemblable que l'âme sorte du corps et qu'elle aille, pour ainsi dire, se promener dans les cieux pour y contempler les objets. C'est en ces termes que le problème est posé et accepté par les disciples d'Aristote et par les disciples de Platon. Mais, selon les disciples d'Aristote, nous voyons les corps dans leurs images, qui apparaissent simultanément en nous avec les sensations, et, selon Malebranche, nous les sentons, puis nous les connaissons dans leurs archétypes, qui sont en Dieu.

Puisque nous n'apercevons point les objets par eux-mêmes, dit Malebranche, il est absolument nécessaire que les idées que nous en avons viennent de ces objets, ou bien que notre âme ait la puissance de les produire, que Dieu les ait produites avec elle en la créant, ou qu'il les produise toutes les fois qu'elle pense à quelque objet, ou que l'âme ait en elle-même toutes les perfections qu'elle voit dans les corps, ou enfin qu'elle soit unie avec un être tout parfait et qui renferme généralement toutes les perfections des êtres créés.

Or, les objets n'envoient pas d'espèces qui leur ressemblent. En effet, d'un même point je peux voir un grand nombre d'objets à la fois : il faudrait donc que les espèces détachées de ces corps se pussent réduire en un point ; mais cela est impossible, car, ces espèces étant de même nature que les corps dont elles sont détachées, elles ont la même nature que les corps et elles sont nécessairement, comme lui, impénétrables et étendues. Si je regarde un cube parfait, toutes les espèces de ses côtés sont inégales, et néanmoins on ne laisse point de voir tous ses côtés également carrés : il n'est donc pas nécessaire que l'objet que l'on regarde produise, afin qu'on le voie, des espèces qui lui soient semblables. Et enfin, comment peut-il se faire qu'un corps qui ne diminue point sensiblement envoie toujours hors de soi des espèces de tous côtés, qu'il en remplisse continuellement de fort grands espaces tout à l'entour, et cela avec une vitesse incroyable? Cette hypothèse ne tient pas debout.

L'âme n'a pas la puissance de transformer l'image en idées, ni de produire elle-même ses idées, car l'homme n'a pas reçu le merveilleux privilége de transformer ses impressions matérielles en idées qui ont des propriétés réelles et essentiellement différentes de la matière, car elles sont matérielles et universelles ; non, l'homme ne peut pas se former l'idée d'un objet s'il ne pense déjà à cette idée, s'il ne le connaît pas.

Les idées ne sont pas créées en nous, avec nous ; il nous faudrait, en effet, posséder en naissant un nombre infini d'idées, puis, à tout instant, deviner justement parmi ce nombre infini d'idées celle qu'il faut se représenter pour voir un objet et le voir de telle ou telle grandeur, car l'image que les objets extérieurs impriment dans le cerveau diffère des idées que nous en avons. Une telle organisation de l'âme ne serait pas conforme à la sagesse de Dieu, qui gouverne toutes choses par des lois simples et générales. Cette hypothèse est encore écartée.

Dieu ne produit pas en nous, à tout instant, nos idées ; il suffit, pour s'en convaincre, de remarquer que nous pensons quelquefois, souvent même, à des choses incréées et éternelles, et qu'il faut d'ailleurs que nous ayons simultanément en nous-mêmes les idées de toutes choses, puis qu'en tout temps nous pouvons vouloir penser à toutes choses, ce que nous ne pourrions pas si nous ne les apercevions pas déjà confusément, car on ne peut vouloir penser à des objets dont on n'a aucune idée.

Que l'âme ne voie pas les objets en considérant ses propres perfections, cela est évident. Les hommes ne peuvent point voir en eux-mêmes l'essence des choses, car cette essence n'est pas eux, — ni leur existence, qui ne dépend que de la volonté de Dieu. L'âme ne peut pas même être certaine de leur existence en voyant seulement leurs idées, car ces idées peuvent être présentes à l'esprit quoique ces choses ou ces réalités finies et contingentes n'existent pas.

Il ne reste donc qu'une seule manière d'expliquer l'origine des idées et la connaissance des corps, c'est d'affirmer que la perception des corps est un acte dans lequel se trouvent un élément intelligible et un élément sensible, un acte dans lequel la raison voit l'intelligible, c'est-à-dire l'idée, l'exemplaire, l'archétype d'un corps, tandis que la sensibilité éprouve une impression par le sens qui l'avertit de la présence et de l'existence de ce corps.

Voilà l'argumentation de Malebranche et les considérations dont il s'appuie pour défendre et expliquer sa théorie des idées. Il ne dit pas que les corps sont en Dieu, car il serait insensé d'affirmer qu'il existe en Dieu un arbre, une maison, un cheval, et que d'ailleurs par cette affirmation, qui serait encore un blasphème, après avoir attribué à Dieu une forme corporelle, on identifierait Dieu et le monde, le fini et l'infini, comme le veut Spinoza. C'est seulement l'idée, le modèle des corps qui est en Dieu ; mais la réalité que nous sentons par les yeux, par les mains, par nos sens, est là auprès de nous. « Il n'y a pas en Dieu, dit Malebranche, des moucherons, des puces et des crapauds, au sens ridicule de M. Arnaud. Dieu a l'idée de l'étendue (archétypes), il a voulu en faire. Il a voulu de plus qu'une partie de cette étendue fût arrangée de la manière que l'est le corps d'un crapaud. Il voit donc, monsieur, par l'idée qu'il a de l'étendue, idée de toutes les substances corporelles, qu'il y a un crapaud. Mais il ne le voit pas tel que nous le voyons, coloré, puant, revêtu de toutes les qualités sensibles que nous lui attribuons. Il voit néanmoins que nous le voyons par nos sens, car Dieu a l'idée de l'âme qu'il a faite. M. Arnaud prétend bien lui-même l'avoir. Il sait, de plus, les lois de l'union de l'âme et du corps, qu'il a établies, il connaît donc quelles sont les couleurs, l'odeur, l'horreur dont nous sommes frappés en regardant ces animaux (1). »

Cette brillante explication de la connaissance des corps a été légèrement modifiée et acceptée par des philosophes d'un mérite incontesté. Je n'en citerai que trois : Norris, le savant théologien anglais (2), Martin Roche, professeur de

(1) *Lettres à M. Arnaud*, T. I, p. 80, 163.
(2) *Essai sur la théorie du monde idéal ou intellectuel* (1801).

philosophie (1), et le savant cardinal Gerdil (2). J'ai sous la main un ouvrage intéressant, peu connu, bien oublié, s'il fut jamais célèbre, destiné à rendre populaire le système de Malebranche. Il est divisé par demandes et par réponses (3), et fut composé par un fervent disciple de l'illustre métaphysicien. La doctrine y est exposée dans un langage familier, avec une grande clarté. En voici une citation :

« Quelle raison avez-vous de chercher plutôt en Dieu nos idées qu'en nous-mêmes?— Rép. 1. C'est qu'il n'y a que l'infini qui puisse contenir l'infinité de nos idées, et qu'il n'y a que Dieu qui soit infini. 2. C'est qu'il est très-certain que Dieu renferme les perfections de tous les êtres, ou qu'il les comprend tous éminemment. 3. C'est qu'il est uni immédiatement aux esprits. 4. C'est que, comme ils dépendent de sa puissance, n'ayant l'être et la vie que par lui, il faut aussi qu'ils dépendent de sa sagesse, ne pouvant recevoir que de lui les idées qui les éclairent et d'où dépend leur perfection. »

Et plus loin, Level répond aussi à une nouvelle demande : les corps qui vous environnent font des impressions sur le vôtre, selon leurs figures et leurs mouvements ; l'étendue idéale agit sur votre âme et, par son action diversifiée, selon ce qui se passe dans votre cerveau, vous fait concevoir les objets.

Aujourd'hui la théorie de la vision idéale des corps enseignée avec un si grand éclat par Malebranche et par ses premiers disciples est généralement abandonnée. Des deux parties qui se détachent sur le fond de l'œuvre de ce méditatif si profond, celle qui a rapport à la connaissance des vérités nécessaires et de l'infini est seule encore défendue par les esprits jaloux d'appartenir à l'école de Saint-Augustin et de Platon. Je ne vois dans le groupe contemporain des amis de Malebranche qu'un seul philosophe dont les écrits soient consacrés à la défense intégrale de l'œuvre de ce grand génie, et il exprime ainsi son jugement : « De nos jours encore, la vision en Dieu n'est guère considérée par un grand nombre que comme un rêve brillant, qui fait plus d'honneur à l'imagination de son auteur qu'à la solidité de son esprit. Nous n'avons pas cru pouvoir partager ce jugement, nous avons soutenu cette théorie, et nous n'hésitons pas à la regarder comme le fondement nécessaire de toute vraie philosophie (4). »

VII

Entre ces deux écoles philosophiques, divisées sur des points essentiels dans l'explication des phénomènes de la pensée, j'aperçois une troisième école qui occupe une place intermédiaire entre les disciples chrétiens d'Aristote et les disciples chrétiens de Platon. Je veux parler des nouveaux philosophes qui croient avec Leibniz à l'existence des idées innées ou d'une lumière supérieure et incorruptible dans la raison. Ils ne veulent pas accepter la théorie péripatéticienne et l'explication scolastique de l'origine des idées. Affirmer que nous voyons les corps dans une image, que nous fabriquons les idées générales par comparaison et par abstraction, que nous inventons l'infini par l'effacement des limites et des imperfections, c'est s'exposer à renouveler l'erreur des positivistes contemporains et les encourager dans leurs négations radicales des réalités qui n'appartiennent pas au monde matériel ; c'est autoriser M. Taine et ses disciples à déclarer que toutes nos idées générales et nos idées de l'être nécessaire et infini ne répondent à aucune réalité extérieure à notre entendement ; c'est enfin justifier les nouveaux disciples de Kant, les criticistes, qui professent cette doctrine abstraite et sceptique que nous ne voyons pas les corps en eux-mêmes, que nous sommes en rapport immédiat avec un monde fantastique d'images ou de fantômes qui s'élèvent et se succèdent rapidement dans notre pensée, mais que le vrai monde extérieur est inaccessible à l'esprit humain.

D'autres craintes éloignent ces philosophes de l'explication platonicienne des idées. Ils prétendent que les disciples de Malebranche attribuent à l'homme encore voyageur le privilége et la gloire de la vision directe de l'essence divine, qu'ils renouvellent l'erreur déjà condamnée des Beghards, qui tentèrent au moyen âge de ramener les esprits au gnosticisme et aux folies d'un panthéisme audacieux. Ils ajoutent que les décrets des congrégations romaines atteignent directement, ou par voie de conséquence nécessaire, la théorie absolue de Malebranche et la théorie moins absolue de Fénelon et de Bossuet. « D'ailleurs, écrit un des représentants les plus distingués et les plus sympathiques des idées innées, à vouloir regarder directement le soleil on perd la vue, on se laisse éblouir et parfois égarer par les lueurs de l'illuminisme (1). »

De ces deux adversaires contemporains de la vérité philosophique : l'école d'Aristote et l'école de Malebranche, le plus redoutable aujourd'hui par la puissance et par le nombre, c'est l'école d'Aristote. Elle régnait en France quand on vit éclater le sensualisme, dit M. Saint-Bonnet dans un ouvrage d'une haute valeur philosophique ; elle nous livra sans gloire et sans défense à l'ennemi, et aujourd'hui « la thèse de saint Bonaventure, de saint Thomas, de saint Anselme, de Leibniz, de Bossuet, de Fénelon, a disparu sous les mesquineries de notre péripatétisme (2) » ! Il y a dans le succès, éphémère sans doute, de ces théories subtiles et sans ampleur, un danger pour les nobles idées qui font l'honneur et la lumière de la conscience et de la raison : « Nous croyons que les respectables philosophes chrétiens qui s'efforcent de restaurer la philosophie péripatétitienne seraient quelque peu surpris s'ils s'entendaient reprocher d'anéantir ou de compromettre les idées de droit ou de justice. Nous avouerons toutefois que nous l'avons été un peu nous-mêmes en voyant un docte ecclésiastique, qui défend cette philosophie avec un talent vrai et un zèle, selon nous, digne d'une meilleure cause, dans une Revue mensuelle, s'exprimer comme il suit sur le sujet dont nous parlons : « Toutes les idées de l'ordre supra-sensible » portent l'empreinte de leur origine médiate et indirecte. » C'est par analogie et négation que nous concevons et expli-

(1) *Traité de la nature de l'âme contre M. Locke*, 2 volumes, (MDCCLIX).

(2) *Défense du sentiment du P. Malebranche*. Édition française, (MDCCXLVIII).

(3) *La philosophie moderne par demandes et réponses*, par Level. T. I, ch. XIII (MDCCXCVIII).

(4) *Histoire de la philosophie*, par L. B. 171.

(1) Dom Gardereau, *Études sur la raison*. — *Le Monde*, 19 octobre 1872.

(2) Saint Bonnet, *La Raison*, p. 296.

» quons le simple, l'immatériel, le rapport, le spirituel, le » nécessaire, l'immuable, le droit, la justice, l'âme, Dieu et » ses attributs, etc. (2). » Qu'a voulu dire l'ingénieux écrivain avec cette *négation* qui seule nous peut procurer les idées de droit et de justice et généralement tous les concepts de l'ordre supra-sensible ? Assurément son intention n'est pas que notre intelligence prenne possession de la justice par la voie de l'iniquité, et de la vérité par le mensonge (3).

Après avoir ainsi écarté les disciples d'Aristote et les disciples de Platon et de Malebranche, les philosophes des idées innées s'empressent de couvrir leur nouveau système de l'autorité puissante de saint Bonaventure et de Thomassin. Leur système a de l'élévation, de l'ampleur, un souffle particulier qu'il est inutile d'attendre des nouveaux péripatéticiens. Le principe qui est la force, la lumière et l'âme de la théorie de Malebranche est accepté et défendu, sans alliages d'erreurs ou de dangereuses témérités : c'est l'affirmation de l'originelle et permanente présence de Dieu dans la raison humaine, à ses sommets voilés et mystérieux. On n'attribue pas à l'orgueil insensé de l'homme la puissance de créer ses idées des choses nécessaires et de l'Être infini. On ne lui reconnaît pas davantage le privilége surnaturel et réservé aux élus d'arrêter son regard dans les splendeurs, trop éclatantes encore, de l'essence divine, et l'on affirme néanmoins que la base la plus solide et la plus vraie de la philosophie chrétienne est dans une alliance naturelle et indissoluble de la raison humaine avec son Dieu.

Voici les grandes lignes de ce brillant système, auquel on ne saurait contester sans injustice l'harmonieuse disposition des détails, la clarté et la solidité de l'ensemble et ce grand air de famille chrétienne qui n'appartient qu'aux systèmes conçus dans le courant de la tradition.

L'expérience et l'analyse psychologique nous apprennent l'existence en nous, à la partie la plus élevée de notre âme, d'un sens mystérieux ou d'un tact particulier ou inné par lequel nous atteignons d'une certaine manière l'incompréhensible et l'infini. Il est désigné par Thomassin sous le nom de sens divin, il est antérieur et supérieur à l'intelligence, et peut-être qu'une analyse psychologique plus approfondie et plus savante nous permettrait, en l'étudiant, de découvrir la genèse du sens religieux, du sens moral. Nier l'existence de cette faculté, c'est rompre avec la tradition générale des siècles chrétiens.

Cette première puissance, par laquelle nous sommes en communication avec la vérité, avec l'infini, n'est pas la raison, — et par cette distinction, nous nous séparons de Malebranche; — elle est une puissance une et multiple, claire et mystérieuse, indéfinie encore : « Ce sens, instinct ou mémoire primordiale, qui reçoit passivement l'action du Créateur, mais la communique activement à l'intellect et à la volonté, constitue proprement le fond mystérieux de l'esprit humain ; aussi c'est un sanctuaire que Dieu semble avoir dérobé aux regards de la science. On connaît plus ou moins les lois qui dirigent l'intellect ou qui règlent la volonté : celles du *sens* demeurent le secret de Dieu. Il échappe aux investigations, il n'admet aucune règle, il ne se plie à aucune formule; il n'a que des caractères, pour ainsi dire, insaisissables. Si nous savions sonder ses profondeurs, dit Thomassin, nous y pourrions puiser toute la science de l'âme et en quelque façon celle du monde entier, dont l'âme est le miroir. Mais non : cette faculté n'est pas, comme l'intellect, lumineuse de sa nature. Dieu ne livre pas ainsi à notre vaine curiosité cet arbre de la science (1). »

Nous savons qu'en vertu du sens divin, notre âme a le sentiment de Dieu, de l'infini, de l'absolu, des vérités premières. C'est tout ce que nous pouvons savoir. Les grands philosophes et les théologiens les plus renommés ont connu ce sens divin, ce pressentiment mystérieux; et Thomassin a recueilli, dans une page magistrale et complétée par son adhésion, dont la valeur est incontestable, ces témoignages qui se continuent et se répondent de siècle en siècle. Saint Augustin entrevoit ces pressentiments dans ce qu'il appelle les entrailles de l'âme, *viscera quædam animæ*. Clément d'Alexandrie les désigne sous le nom d'anticipations qui prédisposent à la connaissance claire et distincte de l'entendement; et, selon Leibniz, c'est ce qui répond dans l'âme, sans qu'on s'en aperçoive, à la circulation du sang et à tous les mouvements internes des viscères. Les philosophes ont exprimé d'un mot l'état de l'âme en possession inconsciente de ces vérités premières : c'est l'état direct ou confus, qui précède l'état distinct, clair, réfléchi ou conscient, car la réflexion et l'enseignement nous permettent ensuite de démêler les idées confuses, comprises dans ce sentiment initial, et d'en dégager l'idée dans sa précision et sa netteté.

Selon Malebranche, Dieu révèle immédiatement à la raison humaine sa propre substance et les modèles des êtres créés. Les philosophes des idées innées expliquent d'une autre manière l'alliance de l'âme avec Dieu. L'action de Dieu, immédiate sur le sens que nous venons de décrire, imprime directement dans la raison une vérité première, qui est une similitude et un miroir de la vérité incréée. C'est dans cette vérité première et innée de la raison humaine que nous voyons apparaître successivement, sous la salutaire influence de la réflexion et de l'enseignement, les vérités-principes, les germes de nos connaissances, et ces vérités sont absolues, indépendantes, immuables ; elles ne sont pas Dieu, mais elles représentent les caractères de Dieu, et elles nous élèvent à lui, car elles contiennent, même implicitement, son idée : elles sont une irradiation de Dieu dans l'âme humaine.

Mais le miroir créé de la vérité incréée ne nous manifeste pas seulement l'Être infini, immuable, absolu ; il nous manifeste encore des pensées divines, et il nous fait connaître les archétypes, l'être en général et indéterminé, les genres, les espèces, les principes, les concepts intellectuels. Voilà les effets et les qualités de cette lumière éternelle de vérité qui brille dans notre âme, à son origine et à tous les moments de sa vie, car, comme saint Bonaventure le dit au chapitre IIIe de son *Itinéraire* : « La raison de l'homme n'a pas seulement besoin d'être formée *ab exteriori* par les images détachées des objets sensibles, mais encore *a superiori*, recevant de plus

(2) *Revue des sciences ecclésiastiques*, juillet 1872.
(3) Dom Gardereau, *Études sur la raison*, 19 octobre 1872.

(1) Dom Gardereau, *La Raison*. — *Le Monde*, 19 octobre 1872. Le savant Rosmini défend la théorie d'une seule idée innée, par laquelle il essaye d'expliquer la perception des corps et tous nos jugements analytiques et synthétiques; c'est l'idée d'*être possible*, en général. — On publie en ce moment à Turin des opuscules philosophiques inédits de saint Bonaventure, écrits selon la méthode et l'esprit de Platon et de saint Augustin.

haut et ayant en elle-même des formes simples qui ne sauraient entrer par les portes des sens. »

Il y a en nous une seconde lumière, c'est celle qui jaillit du fond de notre nature et qui concourt avec la lumière supérieure à former notre intelligence; mais notre intelligence, en possession de cette lumière naturelle et de ces vérités innées, resterait inerte et ignorante encore sans le secours de la réflexion, qui n'intervient — au moins pendant la vie présente — que lorsqu'elle est éveillée par les sens et par les objets sensibles au milieu desquels nous vivons. — L'intelligence est unie aux vérités innées, les sens nous mettent en rapport avec les objets sensibles, et le phénomène de la connaissance est le résultat de l'accord de l'intellect avec les sens, des vérités innées avec les éléments sensibles dans les profondeurs de l'esprit humain. Voilà en deux mots la conclusion du système que nous venons d'analyser.

Il est inutile de répéter ici les arguments de raison et d'autorité par lesquels on justifie ce système ingénieux, solide, incomplet peut-être, mais libre des subtilités puériles et des distinctions techniques, gratuites et souvent inintelligibles d'une certaine philosophie qui n'est ni l'écho ni la suite de la vraie scolastique et des lumineux et larges enseignements de la théologie. Indépendamment du mérite de la clarté et d'une orthodoxie irréprochable, ce système a le caractère de la sagesse et de la modération courtoise qui conviennent à ces recherches difficiles pour la raison même la mieux cultivée. Et en présence des sévérités inexpliquées de certains esprits, qui veulent enfermer tout effort de la raison humaine dans le cercle trop étroit de la philosophie d'Aristote ou d'une scolastique mal entendue, j'aime à entendre ces sages paroles d'un savant écrivain, défenseur habile du système des vérités innées : « C'est ainsi qu'autrefois, du temps d'une réaction fameuse, on se laissait persuader au sein des écoles catholiques qu'il n'y avait à choisir qu'entre l'ornière cartésienne et l'exagération de Lamennais. La vérité traditionnelle n'a pas de plus redoutables ennemis que les systèmes qui prétendent s'imposer de haute lutte (1). »

VIII

L'exposition impartiale et comparée que nous venons de faire des trois écoles catholiques contemporaines, de leurs principes, de leur méthode et de leur but, sans discuter néanmoins et sans critiquer encore la valeur inégale de leurs arguments, nous inspire ces premières conclusions :

Il est manifestement injuste et dangereux d'identifier la philosophie chrétienne et la philosophie d'Aristote, attaquée par les disciples de Descartes et tombée dans l'oubli en France et en Europe par les exagérations et la terminologie subtile autant que barbare de ses derniers défenseurs. Je ne suis pas, certes, l'ennemi de la vraie scolastique et des vastes génies qui en furent les propagateurs glorieux avant le triomphe de l'école cartésienne. Loin de là. Cette argumentation vigoureuse, cette richesse de détails dans une certaine ampleur de la forme, cette séve chrétienne et surnaturelle qui circule libre et à pleins bords dans les discussions métaphysiques de l'ordre le plus élevé, m'attirent et me charment par leurs séductions austères. Elles me rappellent ces vieilles et magnifiques cathédrales sorties de terre sous l'impulsion de la même foi religieuse, fières et hardies dans le jet de leurs flèches gothiques vers le soleil, vers Dieu. Mais il y a une scolastique subtile, obscure, aux détails prolixes, je dirais presque puérils, que la raison ne peut pas accepter; c'est l'abus d'une excellente méthode, qu'il faut répudier si l'on ne veut pas retarder les légitimes progrès de l'esprit humain et décourager les admirateurs les plus bienveillants dans leur soumission et les disciples des larges enseignements de la philosophie chrétienne. Et ce n'est pas assez. Prétendre que cette philosophie chrétienne est tout entière dans les formules scolastiques, et que toute la scolastique est dans saint Thomas, c'est manquer de justice et de vérité. J'estime que Gerdil, Fénelon et Bossuet sont chrétiens dans leur philosophie, et que saint Bonaventure et saint Anselme sont des représentants autorisés de la méthode scolastique entendue dans sa véritable acception, quoiqu'ils soient en désaccord avec Aristote sur des questions philosophiques de la plus haute importance. Il ne faut pas réduire la philosophie catholique aux mesquines proportions d'une petite chapelle ouverte à un parti. Il faut lui laisser ses proportions, c'est-à-dire la vaste étendue d'un temple ouvert à tous les grands esprits qui affirment Dieu, l'âme, la vie future et la nécessité de la foi pour achever la raison et conduire l'homme à sa vraie destinée.

Quand Descartes conseille aux philosophes de suivre la raison et de ne donner son consentement intellectuel qu'aux vérités certaines, il n'a pas la prétention impie de renverser l'édifice catholique et de favoriser les révoltes coupables de l'esprit humain. Malebranche et Fénelon auraient énergiquement protesté contre cet odieux soupçon. Mais Descartes savait que la raison et la foi sont deux rayons descendus d'un même soleil; que Dieu nous fait connaître avec une égale certitude et par des moyens totalement différents les vérités premières, naturelles, immuables, essentielles à l'âme humaine, et les vérités surnaturelles, révélées au monde par le Verbe fait chair. Dieu ne refuse jamais la vérité à l'esprit qui la cherche avec un cœur droit; il est présent à chacun de nous et sa lumière attend, pour rayonner dans notre âme, que nous ayons dissipé par une volonté désintéressée les nuages de l'égoïsme, des sens, de l'orgueil, des passions. Suivre la raison, c'est écouter Dieu.

Le domaine ouvert à la raison n'a pas sans doute l'immensité du domaine ouvert à la foi, et l'on se rendrait coupable du crime d'hérésie si l'on prétendait découvrir, expliquer, défendre des vérités qui appartiennent à la foi catholique par l'effort laborieux, mais nécessairement stérile et toujours impuissant de la raison. Aussi Descartes ne confond pas les vérités surnaturelles, qui sont l'objet de la foi, et les vérités naturelles, qui appartiennent à la raison. Il livre avec respect les premières à la religion et ne s'occupe dans ses méditations savantes, par lesquelles il veut combattre les rapides et redoutables progrès de l'irréligion, que de l'existence de Dieu, des premiers principes de la morale, de la spiritualité

(1) Dom Gardereau, *Études sur la raison*. — *Le Monde*, 31 décembre 1872. — Selon nous, la vraie solution du problème des idées, celle que nous acceptons, la seule que nous défendons, est dans ces paroles d'une étonnante profondeur, écrites par saint Bonaventure : « Ad certitudinalem cognitionem necessario requiritur ratio æterna ut regulans et ratio motiva, non quidem ut sola et in sua omnimoda claritate, sed cum ratione creata, et ut ex parte a nobis contuita secundum statum viæ. » — *De ratione cognoscendi*, s. Bonaventura. — Taurini, 1874.

de notre âme et de notre immortalité. Telle est encore aujourd'hui la méthode suivie par les disciples de Descartes, de Malebranche et de Fénelon.

Que cette méthode philosophique soit insuffisante, c'est incontestable ; et il est trop facile d'en reconnaître la preuve dans les grossières erreurs contemporaines qui s'élèvent, au nom d'une fausse raison, contre la spiritualité de l'âme et contre Dieu. Je reconnais aussi que la méthode complète et légitime est celle qui ne sépare pas ce que Dieu a uni : la raison et la foi. Mais les philosophes spiritualistes de l'école de Malebranche ne prêchent pas des convertis ; ils ne veulent pas démontrer l'immortalité personnelle à des catholiques, qui ont l'honneur et la grâce de croire aux vérités révélées. Ils sont au seuil du temple ; ils combattent les sceptiques, les positivistes, les matérialistes, les athées ; et ils provoqueraient le dédain du sourire s'ils prétendaient triompher des adversaires de leurs convictions rationnelles, même les plus chères, par un texte révélé. A l'exemple de saint Thomas d'Aquin, qui écrivait la *Somme philosophique* contre les Gentils et défendait la philosophie naturelle au nom de la raison ; à l'exemple des premiers docteurs de l'Église chrétienne, qui démontraient par la raison la spiritualité de l'âme et l'existence de Dieu, les cartésiens combattent par la raison ceux qui ne reconnaissent qu'une autorité : la raison. Il appartient ensuite aux théologiens de compléter l'œuvre du philosophe et de démontrer, par les arguments lumineux qui se répètent de siècle en siècle sur les lèvres de la tradition chrétienne, l'absolue nécessité de la foi. Mais n'oublions pas que la philosophie contemporaine est une philosophie militante, et que la nature même des attaques dirigées aujourd'hui contre les vérités naturelles ne nous laisse encore ni le choix des armes, ni le choix du terrain.

Et si les courageux disciples de Fénelon, de saint Bonaventure et de Platon veulent donner enfin à leur philosophie un caractère particulier de vie, d'actualité, de grandeur et d'autorité, qu'ils descendent des régions abstraites de leur métaphysique savante, qu'ils écoutent les physiologistes, les physiciens, les chimistes, les géologues, cette phalange vaillante et infatigable d'ouvriers contemporains qui étudient la matière et ses propriétés ou ses forces si puissantes en essayant d'en illuminer les profondeurs infinies ; car ils cherchent, ces nouveaux ouvriers, à deviner les lois encore mystérieuses de la vie dans l'âme et dans le corps humain ; ils observent la continuité et le développement des espèces vivantes dans la nature ; ils veulent connaître enfin l'harmonie de ces pages si riches et si variées dont se compose l'ouvrage écrit par la main de Dieu. C'est un absolu devoir aujourd'hui pour le philosophe de recueillir les réponses de la science, d'en suivre avec sympathie les progrès rapides et la marche brillante, et — sans cesser d'écarter les hypothèses prématurées, les affirmations inexactes des esprits sans équilibre — de faire entrer les vrais solutions scientifiques des problèmes de la nature dans le cadre élargi de la philosophie.

— Leçon recueillie par un auditeur. —

L'UNIVERSITÉ PROTESTANTE DE STRASBOURG

Ses origines et sa constitution. — Ses destinées sous l'administration française jusqu'à la guerre de 1870. — Le Séminaire protestant de la confession d'Augsbourg.

Un intérêt croissant s'attache à l'histoire de nos anciennes universités. Ces glorieuses corporations, qui jouèrent le premier rôle dans la vie intellectuelle du moyen âge, sont de plus en plus l'objet des travaux des érudits et de la sollicitude du public éclairé. L'attrait des études qui leur sont consacrées se double de la préoccupation toujours plus vive d'une réforme de l'enseignement supérieur. On comprend que, sans emprunter au passé des formes d'où la vie s'est retirée, il y a dans l'examen de ces antiques institutions, de ces vieilles *cités* dont le souvenir reste encore vivant, beaucoup à réfléchir et beaucoup à apprendre.

Entre toutes, l'ancienne Université de Strasbourg mérite un chapitre à part. Fondée dans des circonstances et dans un milieu tout différents, brusquement dénationalisée et continuant toutefois de vivre et de se développer, elle ne s'est pas noyée avec ses voisines dans le grand corps de l'Université de France. Échappant, par une exception unique, au réseau étroit d'une réglementation uniforme, cette vénérable institution avait conservé, sous le nom de *Séminaire protestant*, une portion respectable de son autonomie, et continuait de soutenir sa vieille réputation scientifique, quand l'invasion allemande a jugé bon de la supprimer pour faire rentrer son enseignement dans le cadre commun.

Remarque piquante ! la France, à laquelle ses adversaires systématiques reprochent d'étouffer dans son germe tout développement spontané, a respecté pendant deux siècles une fondation dont le caractère était en si complet désaccord avec ses habitudes et de vieux préjugés ; tandis que l'Allemagne, qui prétend partout au rôle de conservatrice éclairée, n'a rien eu de plus pressé que d'y porter la main et de la faire disparaître. Le contraste est instructif, et le moment semble opportun pour le mettre en lumière, non par le motif d'une récrimination stérile, mais afin d'encourager le gouvernement à revendiquer hautement devant la nation une succession des plus honorables, qu'il importe de ne pas laisser perdre.

L'un des anciens professeurs du séminaire et de la Faculté de théologie de Strasbourg, que la conquête a arraché à sa chaire, M. Lichtenberger, vient de résumer l'histoire de l'Université alsacienne dans une étude attachante et curieuse. Nous emprunterons à ce travail une grande partie des détails qui vont suivre (1).

L'Université de Strasbourg doit sa naissance à la Réforme, qui dota bien vite la vieille cité romaine de remarquables établissements d'instruction. A cette époque remonte la créa-

(1) *La Faculté de théologie de Strasbourg*, discours prononcé à la rentrée de l'École libre des sciences religieuses, le 30 novembre 1874. — Ce discours a été inséré dans la *Revue chrétienne* (numéro de janvier 1875).

tion du *gymnase* protestant fondé par le savant Jean Sturm. Cette école d'enseignement secondaire a prospéré jusque dans ces derniers temps; elle soutenait la concurrence avec le lycée établi à ses côtés par le gouvernement, et venait d'être entièrement réorganisée, en même temps qu'installée dans de nouveaux et fort beaux bâtiments, quand éclata la guerre et que le cours de ses destinées fut changé.

Les ressources produites par la sécularisation des biens des couvents avaient été le nerf de cette création féconde, qui appelait un complément. L'enseignement secondaire ne saurait vivre, en effet, sans l'enseignement supérieur, sous peine de tomber dans une routine fastidieuse. Le secours vint encore de l'Église. Les chanoines du chapitre de Saint-Thomas avaient promis, en adoptant la doctrine de la confession d'Augsbourg, de se vouer à l'enseignement public. Ils tinrent leur engagement et furent secondés par d'autres savants, tant strasbourgeois qu'étrangers. Cela se passait avant que le gymnase lui-même fût fondé, ce qui se fit en 1537; mais ce dernier attendit pendant assez longtemps l'installation définitive de l'*Académie* et doit, en conséquence, revendiquer la priorité.

Cependant, dès 1526, le nombre des étudiants était si considérable que les professeurs, qui tout d'abord avaient donné l'enseignement dans leurs maisons, durent affecter à leurs cours quelques salles du couvent des dominicains, récemment illustré par le grand mystique Tauler. Le chapitre de Saint-Thomas fut définitivement organisé comme corps savant chargé de l'instruction de la jeunesse protestante. — Il est fort curieux de noter que l'évêque de Strasbourg et le pape Jules III lui-même donnèrent leur assentiment à cette transformation.

L'institution conservait son caractère provisoire et manquait encore de l'assiette solide qui devait lui garantir la durée : il lui fallait le droit de conférer les grades académiques. C'est en 1566 que le magistrat obtint de l'empereur Maximilien II le privilége d'une *Académie de quatre Facultés*, avec le droit de créer des bacheliers en philosophie et des maîtres ès arts. Outre les trois langues savantes et les sciences, l'enseignement comprenait la théologie, la jurisprudence et la médecine. L'Université proprement dite ne fut établie qu'en 1621. A cette date, l'empereur Ferdinand II accorda à Strasbourg le privilége d'une université complète, avec toutes les prérogatives attachées à ces corporations.

Aucun titre n'était mieux mérité. Dès son origine, l'Académie de Strasbourg avait présenté le caractère d'une institution internationale. Admirablement servie par sa position géographique, placée sur une des frontières de l'empire allemand et voisine de la France, elle communiquait par le Rhin avec la mer, et par celle-ci avec l'Angleterre et les nations maritimes du Nord. On y voyait affluer, à côté des Allemands, ses hôtes naturels, les Français, les Anglais, les Écossais, les Hongrois, les Polonais, les Danois, les Suédois, les Espagnols et les Italiens.

Le magistrat avait pourvu, d'ailleurs, au sort des étudiants comme à celui de l'enseignement lui-même. L'ancien couvent des Guillelmites, devenu vacant en 1543, fut assigné aux élèves en théologie. Cette donation, bientôt accrue par les legs de quelques citoyens riches, fut faite « au pauvre Jésus en la personne des pauvres jeunes gens qui auraient déjà un commencement d'études et montreraient des dispositions ». Le couvent devait loger vingt-quatre jeunes gens, douze étrangers et douze fils de bourgeois, « pieux et honnêtes et desquels on pourrait espérer qu'ils rendraient un jour d'utiles services dans le saint ministère et dans l'enseignement ». Le régime, on peut le croire, était fort simple. On lira avec curiosité quelques articles du règlement, qui peignent bien l'esprit de l'époque :

« Chaque étudiant est tenu d'assister tous les dimanches à trois sermons; celui qui s'en dispensera sera battu de verges. — A table, on devra s'abstenir de toute vaine conversation et parler latin; l'un des élèves récitera un morceau sur lequel on dissertera, mais sans se quereller. — Comme il sied aux jeunes gens pieux qui veulent étudier les belles-lettres et la théologie de vivre entre eux simplement et en bonne harmonie, ceux-là devront être sévèrement punis qui vexeraient, railleraient ou dénigreraient leurs camarades à raison de leur nationalité ou sous tel autre prétexte. Toute cause d'animosité ou de désaccord devra être soigneusement évitée; car en Jésus-Christ il n'y a ni Souabe, ni Suisse, ni Alsacien, ni Bavarois, mais seulement une nouvelle créature. »

A côté de cette réflexion élevée, voici quelques détails d'intérieur d'une précision rigoureuse :

« En hiver on se couchera à neuf heures, en été à dix, à moins qu'il n'y ait une raison majeure ou qu'on ne veuille veiller plus tard pour travailler. — Le matin, chaque élève doit faire son lit lui-même et le laisser couvert toute la journée. Chacun doit balayer sa cellule et emporter les balayures. Pour tout ce qui concerne le ménage, le transport de l'eau et du bois, les élèves doivent se montrer serviables et obéir à la respectable femme qui conduit la maison, ainsi qu'à son mari. »

Ce n'était pas tout : les étudiants devaient aider aux lessives, prendre soin des porcs et cultiver le jardin. D'autre part, ils étaient tenus d'aller chanter pour de l'argent, revêtus de leur costume ecclésiastique, à tous les enterrements où on les priait d'assister. Par leur assiduité et leur zèle pour l'étude, comme par la scrupuleuse observation des règlements dont nous venons de donner une idée, les futurs pasteurs ou professeurs se rendaient dignes des avantages de leur position. Outre les legs de personnes charitables, le couvent subsistait par des contributions de la ville, des dons volontaires, au moyen des troncs placés dans les principales auberges, des quêtes faites pendant les repas et d'une collecte annuelle faite dans les diverses églises d'Alsace. — Le nombre total des étudiants qui suivaient les cours des différentes Facultés s'élevait, en 1578, à environ deux cents.

Le siècle qui avait vu l'établissement définitif de l'Université ne s'acheva pas sans un changement politique qui put paraître menacer son existence même. En 1681, Strasbourg fut réuni à la France. L'établissement, protestant d'origine et d'habitudes, dont nous avons vu la naissance et les progrès, fut jeté dans un milieu étranger, pour ne pas dire hostile. Le moment, en tout cas, paraissait peu propice. L'époque qui vit la révocation de l'édit de Nantes semblait de mauvais présage pour l'école de Capiton, de Bucer et d'Hédion, où avait retenti la voix même de Calvin lorsque, fuyant Genève pour quelque temps, il avait trouvé asile sur les bords de l'Ill. Il n'en fut rien cependant. Maintenue par un article de la capitulation dans toute son intégrité, l'Université, non-seulement résista à l'épreuve d'une si grande révolution, mais prit même un nouvel essor.

« L'influence des grands écrivains de notre pays, dit

M. Lichtenberger, leurs relations fréquentes, surtout à partir du XVIIIe siècle, avec les professeurs de Strasbourg, eurent des résultats heureux : la clarté et la précision de l'esprit français vinrent s'unir à la solidité et à la patience de l'érudition allemande. A côté de l'Université toute protestante de Strasbourg, s'était élevée, dès 1617, une Université épiscopale qui, de Molsheim, son siége primitif, fut transférée en 1701 à Strasbourg, dans les bâtiments du grand séminaire, près de la cathédrale, et placée sous la direction des jésuites. En présence de ces rivaux savants et habiles, les professeurs de l'Université redoublèrent d'ardeur. Ils avaient alors à leur tête l'homme qui, par ses leçons, ses ouvrages et ses disciples, a été l'âme et la gloire des écoles strasbourgeoises au XVIIIe siècle. Jean-Daniel Schœpflin, envié et disputé à son pays natal par la Russie, membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, historiographe de France sous Louis XV, honoré par Voltaire du nom d'illustre, fut le fondateur de la bibliothèque de Strasbourg et publia des travaux d'une profonde érudition sur les origines de l'imprimerie et les antiquités de l'Alsace. Il laissa des disciples aussi remarquables que lui, parmi lesquels nous ne citerons que Lorentz, auteur de savantes monographies sur l'histoire de France et d'Allemagne ; Oberlin, professeur de logique et de metaphysique ; Jean Schweighæuser, helléniste et archéologue de premier ordre, et Koch, qui répandit un vif éclat sur l'enseignement du droit public et réunit autour de sa chaire des hommes tels que le comte Narbonne, ministre de Louis XVI et aide camp de l'empereur Napoléon Ier, le comte de Ségur, Destutt de Tracy, le baron Bignon, le comte de Cobentzel, le prince de Metternich, sans parler de Gœthe, plus occupé, il est vrai, de ses rêveries poétiques que de l'étude des codes. »

La Révolution, à son tour, respecta le vieil édifice. Il était à craindre que l'Université protestante ne fût confondue dans le sort de ses congénères ; mais deux de ses membres, délégués par leurs concitoyens à l'Assemblée législative, surent persuader à leurs collègues qu'il y fallait voir essentiellement un établissement d'instruction. Ce fut ainsi que, par une exception honorable entre toutes, les biens ecclésiastiques qui alimentaient l'institution, les *fondations de Saint-Thomas*, échappèrent à la sécularisation qui s'attaquait partout aux biens-fonds de l'Église et continuèrent à servir la cause de la science. L'Université catholique, dont la rivalité avait contribué aux progrès de l'établissement qu'elle aurait voulu ruiner, fut, au contraire, supprimée.

Lors donc que le Premier consul réorganisa l'instruction publique, il se trouva en présence d'un corps constitué dont l'existence s'accordait mal avec ses vues. Il lui fit subir une transformation qui, par un heureux concours de circonstances, se trouva féconde et bienfaisante.

« L'enseignement supérieur en France, dit M. Lichtenberger, devant perdre tout caractère confessionnel, l'ancienne Université, par décret du 30 floréal an XI (20 mai 1803), fut convertie en Académie ou *séminaire protestant* et subordonnée au directoire de l'Église de la confession d'Augsbourg. Toutes les fondations de l'ancienne Université, ainsi que le gymnase et la bibliothèque, furent placées sous son administration, et les chaires des professeurs réduites à dix. Le but de cet établissement ainsi transformé devait être l'instruction des jeunes ministres de la confession d'Augsbourg, et dès lors il dut renoncer à toutes les sciences qui ne sont pas dans un rapport direct avec la théologie. »

Bientôt après, Strasbourg était dotée d'une Académie rattachée à l'Université de France, et qui comprenait les quatre Facultés des lettres, des sciences, du droit et de la médecine. Un peu plus tard, sous le gouvernement de Louis XVIII, cette Académie fut complétée par l'adjonction d'une Faculté de théologie protestante, dont la création avait déjà été arrêtée en principe par le gouvernement impérial.

Strasbourg se trouva donc pourvu de deux établissements d'instruction supérieure, d'origine et de nature très-différentes : la nouvelle Académie, instituée sur le patron général et dont le mécanisme et l'organisation n'offrent aucun trait particulier, et le séminaire protestant, héritier des fonds et de l'esprit de la vieille Université. Placé sous le patronage du corps directeur des Églises luthériennes, le séminaire jouit en réalité d'une administration autonome ; désignant lui-même les professeurs qui devaient réparer ses pertes, il offrit l'exemple très-digne d'étude d'une véritable corporation savante poursuivant, avec toute la liberté désirable, un but élevé dont le sentiment devenait chez ses membres plus vif d'année en année, et que M. Lichtenberger définit en ces termes : « Cultiver le désir d'appprendre et de connaître, entretenir cette flamme divine de la curiosité qui n'est autre que la soif de la vérité dans le sens le plus élevé de ce mot, et, dans le sentiment de la grande responsabilité qui incombe à ceux auxquels l'Église confie l'éducation de ses futurs ministres, conserver de l'antique patrimoine de la foi ce que l'expérience des siècles a ratifié en ouvrant la porte très-large à tous les progrès. »

Il vaut la peine d'étudier de près le mécanisme et le fonctionnement de cette petite république intellectuelle, unique en son genre, et dont la perte n'a peut-être point été suffisamment ressentie au milieu du désastre général où elle a été entraînée.

II

Quiconque a visité Strasbourg connaît l'église de Saint-Thomas, ancienne construction que distinguent un beau vaisseau et un dôme assez élevé placé en avant du chœur. Le fond du chœur lui-même est occupé par le fameux tombeau du maréchal de Saxe dû au ciseau de Pigalle. Ce monument, malgré son apprêt et son caractère artificiel, est d'un grand effet et mérite bien la visite que les touristes ne manquent pas de lui faire.

C'est autour de cet édifice considérable que se groupent les fondations protestantes, dont le séminaire a reçu l'héritage de l'ancienne Université. On se souvient que le chapitre de Saint-Thomas a fourni ses premiers professeurs à l'Université protestante : cette organisation s'est maintenue à travers les siècles, et, jusqu'à ces derniers temps, les professeurs du séminaire continuaient de porter le titre de chanoines et d'occuper les antiques maisons de leurs prédécesseurs, toutes groupées aux environs de l'église, dont plusieurs sont fort curieuses à visiter et n'ont guère subi que les changements nécessaires pour les conserver habitables.

Quand on s'éloigne de la façade de la cathédrale dans la direction du sud, on traverse la place Gutenberg et l'on arrive bientôt sur une place ombragée de marronniers. Cette place est la place Saint Thomas, qui occupe le côté nord de l'église du même nom. Une fois par semaine, un marché de fruits se tenait sous ses arbres, et présentait un aspect animé et pittoresque. La façade de l'église, exposée au couchant, n'offre

rien de remarquable; quand on la dépasse, on arrive sur un quai de l'Ill exposé au midi, d'un aspect tranquille et gai. Il est bordé par de beaux bâtiments qui séparent l'église de la rivière. Ces bâtiments font partie des fondations de Saint-Thomas. Sur une première porte, on lisait tout récemment encore : *Directoire de la confession d'Augsbourg*, et, sur une autre : *Séminaire protestant*. Par cette porte on pénétrait dans une cour de médiocre grandeur, sur laquelle s'ouvraient différents corps de logis et que dominait le dôme de Saint-Thomas. C'était l'entrée à la fois des salles de cours et du *Pensionnat de Saint-Guillaume*, où logeaient un grand nombre d'étudiants en théologie et qui avait gardé le nom du vieux couvent qui, le premier, avait donné asile aux futurs ministres de la confession d'Augsbourg. Ceux-ci avaient, entre deux, habité pendant deux siècles un autre couvent, qu'un incendie détruisit en 1860 : le couvent des dominicains, près du Temple-Neuf. M. Lichtenberger, qui l'a vu, en donne une curieuse description : « Ce vieux bâtiment, qui datait du XIIIe siècle et où avait étudié Jean Tauler, avec son cloître régnant sur les quatre côtés du jardin privé d'air, avec ses cellules étroites qu'on ne pouvait pas chauffer, ses vastes corridors sombres, ses salles obscures où la pluie pénétrait par le plafond et le vent sifflait à travers les fenêtres mal jointes, dont les planchers, rongés par les rats, avaient l'aspect de terrains parsemés de fondrières, dura jusqu'à nos jours et abrita maintes générations de pasteurs alsaciens. »

Les fonds prélevés sur les revenus des biens de Saint-Thomas et affectés à la rémunération de l'enseignement permettaient d'entretenir dix professeurs : la chaire n'allait pas sans un logement, composé généralement d'une maison entière et spacieuse. Les dix professeurs étaient répartis entre deux sections : une section préparatoire, une section théologique.

Le baccalauréat ès lettres était exigé pour être admis dans la section préparatoire; les élèves y recevaient pendant deux ans un enseignement solide et complet sur la philosophie, la philologie et la littérature latine, la philologie et la littérature grecque, l'histoire générale et les éléments de la langue hébraïque. L'instruction qu'on exigeait d'eux au moment d'entrer dans la section théologique correspondait donc à peu près au programme de la licence ès lettres. Cette forte discipline semblait la préparation nécessaire aux études de théologie proprement dite. Des examens semestriels fournissaient deux fois par an la preuve que les étudiants avaient su s'assimiler d'une manière satisfaisante les matières de l'enseignement. L'examen qui donnait accès dans l'*auditoire de théologie* était particulièrement sérieux, et le jury se montrait impitoyable pour ceux qui semblaient compter sur une faiblesse indulgente.

Admis dans la section supérieure, l'étudiant avait à choisir entre un nombre de leçons très-grand et très-varié. Sans l'astreindre à suivre les cours de tel professeur et en lui laissant une liberté dont on l'estimait capable de profiter, on exigeait qu'il assistât chaque semaine à une vingtaine de leçons et que, dans le courant de ses trois années d'études *théologiques*, il eût étudié les principales matières de l'enseignement, dont la connaissance était constatée par un examen final très-sévère, sans préjudice d'examens semestriels qui revenaient périodiquement comme dans la section préparatoire.

Le total des leçons qui se donnaient dans la section théologique pouvait s'élever à une quarantaine. Ce nombre assurait la variété de l'enseignement. Le professeur n'était point obligé de se cantonner dans la chaire dont il était titulaire, et tour à tour il abordait les sujets dont l'étude le tentait ou qui pouvaient lui sembler en souffrance, sans que ses collègues, qui usaient de leur côté d'une liberté semblable, songeassent à s'en plaindre ou à s'en formaliser.

D'autre part, le Séminaire accordait aux licenciés et docteurs en théologie qui lui en faisaient la demande l'autorisation de donner des cours sur les sujets qui leur conviendraient, et ces leçons étaient suivies au même titre que les autres : usage excellent, pris à l'Allemagne et dont l'introduction dans nos établissements d'enseignement supérieur hâterait une réforme indispensable.

L'enseignement proprement dit de la théologie peut être ramené à trois branches : l'enseignement du dogme et de la morale, l'enseignement des livres saints, et l'enseignement de l'histoire ecclésiastique. De ces trois chaires, la seconde avait pris un énorme développement, suivant en cela la marche de la science dont les travaux ont renouvelé depuis cent ans l'étude des origines, de la composition et du contenu des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament. A l'enseignement grammatical du grec et de l'hébreu succédaient les cours d'*exégèse*, c'est-à-dire d'explication des textes sacrés dans la langue originale. Il ne s'agit point là d'une interprétation allégorique ou mystique, de tirer à soi tel passage obscur, détaché de ses alentours, pour y échafauder une théorie philosophique; il s'agit de dégager du texte la pensée de l'auteur, en replaçant celui-ci dans son milieu. La *critique* est la sœur de l'exégèse; elle s'applique à en dégager les données, à les grouper, et, par ce groupement, elle restitue l'histoire. De là des cours d'allure plus large, où la sagacité, la vigueur logique, l'aptitude à reconstruire et à représenter vivement le passé, sont les qualités maîtresses. MM. Reuss et Colani se distinguaient dans cette sorte d'enseignement.

L'enseignement de la dogmatique, de son côté, devenait de jour en jour davantage un enseignement d'histoire. Ce n'était point une doctrine toute faite, qu'il fallait s'efforcer de justifier à tout prix aux yeux des auditeurs; mais le professeur, reprenant avec une complète liberté la naissance et les métamorphoses des différents dogmes, les traitait comme des produits du passé qu'il ne convient d'adopter que dans la mesure où la conscience et la raison moderne peuvent se les assimiler.

L'enseignement de l'histoire ecclésiastique, entre les mains du savant professeur Schmidt, revêtait une forme sobre et solide où les faits, empruntés aux sources les plus sûres et rigoureusement enchaînés, ne laissaient nulle place à la fantaisie et à un frivole besoin d'amuser. Nous empruntons à M. Lichtenberger son jugement sur les deux hommes dont le nom caractérise le mieux l'enseignement du Séminaire protestant; il a été leur collègue et peut mieux que personne leur rendre un témoignage public.

« Strasbourg, dit-il, dans les trente dernières années, était devenu un foyer important de science religieuse. Et cela, grâce surtout à deux hommes dont la France protestante (nous dirons *la France* tout court) ne doit prononcer les noms qu'avec une profonde reconnaissance. Je n'ai pas besoin, messieurs, de rappeler ici (1) les services qu'ont rendus à la

(1) L'étude de M. Lichtenberger a été lue, comme il est dit plus haut, dans la séance de rentrée de l'*École des sciences religieuses* de Paris

science MM. Reuss et Schmidt, le premier par ses travaux si érudits, si sagaces et si larges sur la Bible (1), son *Histoire* si exacte *de la théologie chrétienne au siècle apostolique* et la remarquable édition des *Œuvres de Calvin* qu'il publie de concert avec ses savants collègues MM. Baum et Cunitz; le second, par ses admirables monographies sur les albigeois, les mystiques et quelques-uns des réformateurs du XVIe siècle, qui se distinguent par une si grande sûreté d'informations et par une intelligence si sympathique de l'époque qui a préparé la Réforme et de celle qui l'a vue s'accomplir. L'un et l'autre enseignaient à leurs élèves à poursuivre la vérité, non en vue des exigences de l'esprit de parti ou des effets oratoires qu'on peut lui demander, mais uniquement telle qu'elle résulte de l'étude attentive des faits, dûment constatés, et des textes exactement interprétés. »

Au bout de trois années d'études théologiques (cinq années en tout), une série d'examens finaux conférait le grade de bachelier en théologie, que l'État confirmait. Les épreuves étaient au nombre de trois : compositions écrites, examens oraux et présentation d'une thèse dont le sujet était laissé au choix du candidat. Les grades supérieurs de la licence et du doctorat n'étaient guère recherchés que par les aspirants au professorat.

Quelques mots de statistique seront ici à leur place. Nous les empruntons à M. Lichtenberger : « Les promotions nous donnaient une moyenne de 15 à 20 élèves, soit 90 à 100 étudiants en cours d'études. Dans les dernières années, ce chiffre a été sensiblement dépassé. Il a atteint le maximum de 120 élèves l'année même de la guerre. Le chiffre des thèses soutenues à la Faculté de Strasbourg dépasse 1000, parmi lesquelles 36 pour la licence et 12 pour le doctorat. Nos étudiants appartenaient pour la majeure partie à l'Alsace, mais le reste de la France était représenté à Strasbourg par un nombre toujours croissant de jeunes gens. Le pays de Montbéliard en fournissait une moyenne de 3 à 4 par an. Paris nous a envoyé des élèves qui sont bien vite devenus l'élite de la Faculté... Les jeunes gens qui avaient fait leurs études à Genève venaient de préférence passer leurs examens et soutenir leurs thèses à Strasbourg. Dans les dernières années, nous vîmes même un certain nombre d'étudiants de Montauban passer à Strasbourg un ou deux semestres. Des étrangers suivaient leur exemple; parmi eux, surtout des Grecs venus de Constantinople, d'Athènes, de Chypre, de Lesbos et jusque de Jérusalem et de Césarée en Cappadoce. Ces jeunes hommes, dont quelques-uns étaient déjà revêtus du titre d'archimandrite ou exerçaient les fonctions de professeur de séminaire, se montraient très-avides de s'instruire et suivaient nos cours avec une rare assiduité. »

Je suis heureux de pouvoir confirmer ce dernier trait par un détail personnel. Dans un voyage en Orient, j'ai eu l'occasion de visiter le couvent de la Sainte-Croix, situé à une très-petite distance de Jérusalem, et j'y ai trouvé, à la tête d'un séminaire *orthodoxe*, un groupe de jeunes hommes dont plusieurs avaient étudié à Strasbourg et qui tous avaient visité l'Europe savante et s'efforçaient de faire pénétrer dans leur enseignement, quoique avec discrétion et prudence, les nouvelles méthodes, apprises dans l'Occident, par lesquelles ils espéraient le rajeunir.

Nous avons dit que la plupart des étudiants étaient logés ensemble dans ce qu'on appelait le pensionnat de Saint-Guillaume, où on leur assurait pour un prix très-modique une existence très-suffisante. Mais ce qui achève de donner à l'organisation du séminaire protestant un cachet tout particulier, c'est l'existence de sociétés privées réunissant périodiquement plusieurs élèves autour d'un professeur pour l'étude des questions soulevées dans les cours ou par le travail personnel. M. Lichtenberger expose fort bien le rôle de ces sociétés, et ses souvenirs s'empreignent à leur endroit d'une émotion à laquelle le lecteur se joindra volontiers :

« Le nombre des cours à lui seul est incapable de créer l'esprit scientifique ; il peut même constituer un lourd fardeau et être un obstacle plutôt qu'un stimulant pour le développement intellectuel des étudiants. Indépendamment de leurs leçons, les professeurs s'appliquaient à nourrir le goût du travail et à développer l'esprit de recherche chez leurs élèves par les rapports personnels qu'ils entretenaient avec eux, par les livres qu'ils mettaient à leur disposition, et principalement par des conférences libres instituées à domicile. Dans les sociétés philologiques, historiques et théologiques qui se réunissaient une fois par semaine ou par quinzaine, les étudiants choisissaient eux-mêmes les sujets de leurs travaux, qui étaient soumis à l'examen d'un critique désigné à l'avance et exposés au feu d'une franche et vive discussion. Maîtres et élèves trouvaient un stimulant dans ce fécond échange d'idées où rien ne rappelait plus l'enseignement et où tout y concourait.

» Elle était facile, l'hospitalité, dans ces vastes et paisibles demeures qui avoisinent la place Saint-Thomas, entre ces vieux murs tapissés de vigne vierge ou de lierre, abritant de petits jardins bien ombragés, avec les longs corridors et les salles nombreuses consacrées aux livres, où tout conviait aux goûts simples, à l'étude, où tout rappelait les souvenirs de ces grands siècles de travail et de lutte qui ont préparé l'ère moderne ; et quand mon esprit se reporte à ces cordiales et libres réunions où se débattaient les grands problèmes de la doctrine et de la critique théologiques pour lesquels il faisait si bon s'enthousiasmer et se passionner, je me dis que c'était là, plus encore que dans les salles des cours, que se formaient et le véritable amour du travail et les fortes convictions religieuses. Et puis, la fin de l'année scolaire venue, on allait ensemble passer une journée dans quelque site aimé des Vosges ou de la forêt Noire : délicieuses excursions pédestres où régnaient, à la veille des vacances, la gaieté franche, l'abandon familier autour des vieux châteaux en ruines, ensevelis dans leur séculaire parure de hêtres et de sapins. »

Aux différentes ressources que nous venons d'énumérer, il est essentiel d'ajouter les richesses incalculables de l'an-

(1) Dans un précédent article (*Revue* du 28 novembre 1874), nous avons rendu compte de la nouvelle édition de la *Bible*, dont M. Reuss vient de commencer la publication. Nous relèverons à cette occasion un reproche que nous a adressé le correspondant du *Journal de Genève* (numéro du 6 décembre) pour avoir rangé M. Reuss parmi les *disciples de Baur*. Nous savons fort bien que M. Reuss n'est nullement un disciple immédiat du chef de l'école de Tubingue et qu'il en est parfaitement indépendant; nous savons fort bien qu'il l'a combattu sur des points essentiels et qu'il répudie les principes philosophiques qui ont joué un si grand rôle dans la reconstruction de l'état de l'Eglise primitive tel que l'a représenté Baur. Cela n'empêche pas que Baur ne doive être considéré aujourd'hui comme le chef et l'initiateur de l'école qui applique franchement les méthodes historiques à l'étude des origines du christianisme. C'est dans ce sens, et dans ce sens seulement, que nous nous sommes permis de rattacher M. Reuss à l'école de Tubingue, comme nous y rattacherions tout théologien qui pratique sincèrement ce principe. Nous considérons Baur comme le grand nom qui ouvre la période de l'étude décidément historique des questions religieuses; à ce titre nous pouvons rapprocher de lui quelques-uns de ceux-là mêmes qui se sont montrés ses plus constants adversaires.

cienne Bibliothèque de l'université, devenue la propriété du séminaire protestant. L'histoire de cette précieuse collection, dévorée par le bombardement, est intimement liée à celle de l'établissement dont nous avons retracé les annales. Professeurs et étudiants y trouvaient une mine inépuisable pour leurs recherches (1).

Si nous disons enfin que la langue allemande avait cédé la place, dans la généralité des leçons, à la langue française sans relâcher les liens intimes qui rattachaient l'école strasbourgeoise à l'Allemagne, cette terre classique de la science religieuse ; si nous rappelons qu'un grand nombre des anciens étudiants se vouaient, au sortir de leurs études, à l'enseignement et contribuaient par là à étendre le cercle d'action du séminaire, si nous signalons les concours ouverts par le séminaire sur des sujets déterminés, qui donnèrent souvent naissance à des travaux remarquables et valaient à l'auteur du mémoire couronné une somme parfois importante ; si nous mentionnons les fréquentes publications qui émanaient de ce cercle savant et allaient au loin témoigner de sa vitalité en apportant à la science un concours précieux et particulièrement estimé, nous croirons avoir donné par ce tableau bien incomplet la preuve qu'héritier des biens et des chaires de l'ancienne université, le séminaire protestant l'était aussi de son esprit et n'avait pas démérité de ses origines.

III

La fin fut fort triste. Après l'horrible crise de la guerre, il y eut pour le séminaire quelques mois d'une pénible agonie. « Les cours s'étaient rouverts au printemps de 1871, dit M. Lichtenberger ; la plupart des étudiants nous revenaient, ne sachant où se rendre. Un seul professeur était parti ; d'autres attendaient le cours des événements, ne pouvant s'arracher à leur chaire et à leurs élèves. C'est dans les derniers jours d'avril 1872 que la Faculté française de Strasbourg donna ses dernières leçons et fit passer ses derniers examens autorisés et validés par le ministre de l'instruction publique. Le 1er mai, l'Université allemande fêta son inauguration par un éclat bruyant auquel, à quelques exceptions près, ne manquait qu'une seule chose, la présence des Alsaciens. Quelques professeurs, dans leurs illusions, attendaient de cette création une ère de prospérité toute nouvelle et une affluence extraordinaire d'étudiants. Les faits devaient cruellement tromper leurs espérances. Eux qui, sous le régime français, avaient quelquefois plus de quatre-vingts auditeurs, en ont maintenant une quinzaine, et le chiffre des inscriptions qui, en 1870, s'élevait à 120, est descendu à 50, parmi lesquels figurent une dizaine d'Allemands. Sous prétexte de rétablir les institutions de l'ancien empire germanique, M. de Bismarck supprima le Séminaire comme établissement d'enseignement distinct : il dut se fondre dans la Faculté de philosophie de l'Université. Les cours, devenus entièrement libres, sont presque désertés, les années d'étude réduites à trois, les soutenances de thèses abolies, les étudiants soumis au régime militaire : les Français, on le conçoit, ne viennent plus à Strasbourg ; les Allemands, de leur côté, hésitent à franchir le Rhin et à séjourner dans une ville inhospitalière, sinon hostile, et le nombre des Alsaciens va diminuant de jour en jour. »

Au terme de cette histoire, une réflexion s'impose. Si l'Allemagne, moins libérale que Louis XIV, moins libérale que la tourmente révolutionnaire, moins libérale que le Premier Consul et l'Empereur, moins libérale que la Restauration, a cru pouvoir se permettre de porter la main sur ce qui restait de l'ancienne et glorieuse institution strasbourgeoise, sous le prétexte de lui rendre son lustre complet ; si la responsabilité de cette suppression doit lui être entièrement imputée, pourrions-nous à notre tour renoncer, sans une coupable indifférence, au noble héritage de cette vieille tradition de liberté et de science ? Devons-nous consentir à être privés d'une force vive, dont le rôle discret, mais sûr, a exercé sur l'esprit public une influence plus sensible et plus étendue qu'on ne serait tenté de le croire, sans avoir tout fait pour la conserver à notre pays et à notre vie intellectuelle, qui n'est certes pas assez riche et assez nourrie pour que nous nous montrions dédaigneux ? — Et jamais dédain ne serait plus mal placé.

S'il s'agit uniquement de pourvoir à l'instruction des futurs pasteurs de l'Église luthérienne, il peut paraître tout simple d'adjoindre quelques professeurs de cette confession à la Faculté de théologie réformée de Montauban, et cette Église, réduite des deux tiers par la conquête, n'aura nul droit de se plaindre. Mais l'intérêt qui est ici en jeu est d'une tout autre importance. Le *Séminaire protestant* était un corps vivant ; il s'était proposé une grande tâche dont il s'acquittait avec conscience et avec intelligence, et dont il était seul capable. Assis aux portes de l'Allemagne, il était l'organe d'une science nouvellement née, qui n'est autre chose que l'application des rigoureuses méthodes de l'histoire aux problèmes de l'histoire chrétienne, de la critique religieuse en un mot. Intimement rattaché par ses origines à une Église déterminée, mais qui ouvre ses portes toutes grandes au progrès sans s'effrayer des nouveautés, il voulait que la philosophie religieuse fût l'expression de la conscience moderne et ne redoutât aucun résultat de la recherche la plus hardie. Dans ce principe était sa véritable raison d'être, et un établissement qui se fondrait sur cette base n'aurait pas besoin de justifier de son utilité.

Il y a plus. La question religieuse peut s'envisager sous deux aspects différents qui se recommandent l'un et l'autre aux hommes éclairés. L'un de ces aspects, c'est l'étude du rôle que la religion, ou mieux les différentes religions ont joué dans le monde, au sein de tant de nations différentes, à la vie desquelles elles ont été intimement liées : c'est l'*histoire des religions*. Il manque à notre enseignement supérieur un établissement où l'on expose, à l'aide de la plus sévère critique des documents, l'histoire et les métamorphoses de toutes les doctrines religieuses et des cultes, non pas seulement du judaïsme et du christianisme, mais du groupe indo-européen, dont la mythologie donnerait la clef de bien

(1) Nous recommandons vivement à ceux qui intéresse l'histoire des bibliothèques publiques de Strasbourg la bibliothèque du séminaire et celle de la ville, qui furent confondues dans un même désastre, une brochure excellente de M. R. Reuss, qui contient les renseignements les plus complets et les plus exacts sur l'état de ces grandes collections au moment de leur destruction : *La bibliothèque publique de Strasbourg incendiée dans la nuit du 24 août 1870*, lettre à M. Paul Meyer, l'un des directeurs de la *Revue critique d'histoire et de littérature*, par Rodolphe Reuss. — Paris, Fischbacher, 1871.

des problèmes que l'on ne sait résoudre, du groupe assyro-sémitique et de tous les autres types dans lesquels s'est exprimée la pensée religieuse de l'homme. — L'école de Strasbourg était entrée hardiment dans cette voie en soumettant à une critique respectueuse, mais libre, les documents sacrés qui retracent l'histoire de l'ancien Israël et du christianisme naissant. Nul doute qu'elle n'eût bientôt embrassé dans ses études l'ensemble des manifestations religieuses.

La *philosophie religieuse*, à son tour, — et c'est le second aspect de la question religieuse, — rejette les bornes factices qu'on voudrait lui donner, et, si disposée qu'elle soit à reconnaître dans la tradition chrétienne le tronc sur lequel l'histoire a greffé la pensée moderne et le courant le plus pur où elle puisse s'alimenter, elle veut puiser à toutes les sources qui coulent depuis les temps antiques; elle ne veut négliger aucun des mets délicats ou solides que lui offrent les tables tantôt grossières, tantôt somptueuses et recherchées, autour desquelles nos ancêtres se sont assis, ne fût-ce que quelques courts instants. Si elle ne refuse pas d'être chrétienne, elle veut être encore hindoue, persane, grecque et sémite.— Dans cette voie-là aussi s'engageait avec une hardiesse et une force croissantes la pensée des maîtres que nous avons cités.

Si ces idées répondent à des besoins réels, il convient de réunir promptement les éléments dispersés de l'ancienne école, de les grouper dans un centre où ils aient à leur disposition toutes les ressources de l'esprit, — ce centre ne saurait être autre que Paris, — de leur fournir les fonds suffisants à l'entretien de sept ou huit chaires avec tout ce qui est nécessaire à la création d'une bibliothèque spéciale, organe indispensable au fonctionnement d'une pareille institution, enfin de donner à la nouvelle école la plus grande liberté d'action. Par l'adjonction de quelques hommes nouveaux à ceux des anciens professeurs dont la plus ardente préoccupation est de relever la tradition momentanément éclipsée, on formerait d'emblée le noyau d'un établissement durable et fécond qui pourrait mériter le beau nom d'*École des sciences religieuses* et s'appliquerait à le justifier de plus en plus dans les deux directions que nous avons indiquées (1).

Le projet de transfert de l'établissement strasbourgeois à Paris a déjà été l'objet de la sollicitude du gouvernement. M. Lichtenberger nous apprend qu'une intervention étrangère au ministère a fait ajourner une décision qui semblait sur le point d'être rendue. Cependant de nombreux témoignages avaient appuyé l'idée de cette restauration. M. Guizot en particulier, bien que les tendances qui avaient dominé dans l'école strasbourgeoise ne fussent pas les siennes, s'y était montré pleinement favorable. « Je crois le gouverne- » ment bien disposé, » écrivait-il à l'un des anciens professeurs, « et je serai fort aise de contribuer pour ma part à » cette translation et à ce développement de votre Faculté » alsacienne, qui a donné tant de preuves de sa science et » de son aptitude pour sa mission chrétienne et scientifique. » Nous ne doutons pas que le projet ne soit repris ; nous croyons qu'en rappelant l'attention sur le passé si honorable du séminaire de Strasbourg, M. Lichtenberger a beaucoup fait pour cette cause excellente. Nous estimons qu'il ferait plus encore en développant et en complétant son étude, et en saisissant par un livre le public d'une réclamation qui est celle de tous les amis de la science libre et éclairée. Le sujet en vaut la peine, et lui-même est particulièrement qualifié pour cette tâche.

MAURICE VERNES.

(1) Un établissement libre, celui-là même dans lequel M. Lichtenberger a prononcé son discours, s'est récemment fondé à Paris, précisément sous ce titre. Mais il n'est encore qu'à ses débuts, et il est fort douteux que l'initiative privée lui fournisse les moyens de se constituer comme cela serait nécessaire pour la réalisation du programme que renferme son titre. De plus il s'est placé sur une base étroite en réclamant de ses professeurs une certaine communauté de vues dogmatiques, ce qui n'était pas le cas à Strasbourg.

LITTÉRATURE ORIENTALE

Les poëtes japonais (1)

Je doute fort que le public européen goûte jamais beaucoup la poésie classique des Japonais. Ce n'est pas que les Japonais soient des hommes autrement organisés que les autres et qu'ils perçoivent différemment les sensations et les sentiments. Non : l'un de leurs livres, le *Syaku-Meï*, dit, comme dirait tout livre européen : « La poésie est le langage du sentiment. » Je ne sache pas qu'il existe en quelque endroit de la terre une race qui n'éprouve pas les mêmes sentiments que toutes les autres. Tous les hommes aiment ou haïssent, se réjouissent ou souffrent, désirent ou regrettent. Les mêmes vices, les mêmes vertus, les mêmes appétences, les mêmes douleurs, les mêmes passions sont au fond de tout ce que l'humanité a dit, écrit, chanté ou crié, depuis que la parole existe. La poésie japonaise ne dit pas autre chose que ce que dit la poésie française, grecque, arabe, turke ou latine. Mais elle le dit autrement. Son thème est le thème universel, le thème éternel des peines et des joies humaines, dont le milieu social et la nature ambiante varient les modulations à l'infini. Que Tibulle chante Lesbie, ou que Atsu-Tada chante *sa belle anonyme*, le Romain et le Japonais n'exprimeront jamais que la passion amoureuse. Mais l'un écrit à Rome, et l'autre à Yedo ; les costumes, les mœurs, la nature ambiante, ne sont plus les mêmes. L'un attend sa belle dans son *atrium*; l'autre monte en chaise à porteurs pour aller la trouver au *yosivara*. Les désirs restent les mêmes, la comédie est invariable, mais le décor a changé. Le poëte qui, après tout, ne peut guère fixer et dépeindre que les contours des choses, ne fera pas le même tableau. Un Esquimau qui se régale de viande crue et d'huile de phoque ne chantera pas la gourmandise comme Berchoux, qui dînait au Palais-Royal. Un Kirghize, qui donne rendez-vous à sa belle sur la lande aux senteurs âcres et balayée par le vent, et qui attend l'heure du berger à cheval, ne chantera pas l'attente comme un roué de la Régence. Au fond, pour si roué qu'il fût, l'homme du boudoir ne sentait pas autre chose, pendant qu'il attendait, que l'homme du désert, et le cœur lui battait exactement de la même façon.

N'oublions pas encore que le milieu social élargit ou rétré-

(1) *Anthologie japonaise*, traduite par M. Léon de Rosny. Paris, chez Maisonneuve.

cit le cadre de la poésie. A Marathon, convient Eschyle. Plus tard, Anacréon suffit. Des madrigaux républicains seraient mal venues au temps de Néron. Pétrone est à sa place. Ensuite, il faut Juvénal ou Tacite. Les Chinois, si amateurs de flonflons, les pacifiques Chinois, ont écrit des poésies guerrières à l'époque agitée des Thang. Quelques années après le chevalier de Bernis, un Français composait la *Marseillaise* ; quelques mois après le doux Gessner, un Allemand rimait le *Schwertlied*. La Révolution et la guerre de l'indépendance avaient fait ce miracle. Quand un peuple n'a rien de mieux à faire, il assemble des bouts rimés et polit des acrostiches. Quand il ne chante pas l'amour de la patrie parce qu'on lui laisse sa patrie tranquille, il soupire l'amour de Chloris, parce que Chloris vient le relancer. Mais qu'on aime Cléopâtre ou Mlle Camargo, c'est toujours aimer. Qu'on déteste les Prussiens ou les Coréens, Nabuchodonosor ou Napoléon, les mollahs ou les curés, c'est toujours détester. Le sentiment est immuable; la forme est ondoyante et mobile, image des lieux où vit le poëte, du milieu où il respire, reflet du monde doux ou triste, calme ou furieux qui tourbillonne autour de lui. Au fond, toutes les poésies de tous les peuples et de tous les temps sont identiques : comme dit le Japonais, elles sont le langage de cinq ou six sentiments identiques à travers les pays et les âges. Dans la forme qui leur donne vie et couleur et sans laquelle elles ne sont rien, elles paraissent diverses, — au point que le peuple qui comprend la sienne ne sent plus celle des autres. Le milieu naturel et social ou artificiel suffirait amplement à produire une si grande différence. Mais il faut encore ajouter le moyen d'exécution, la langue et le rhythme.

Le *Gaku-sio* (livre de la musique), dit : Les paroles de la musique, c'est ce qui s'appelle « poésie ». Je n'entrerai pas dans le détail de la prosodie japonaise. Il me suffit de citer l'auteur indigène pour montrer le rôle considérable qu'y jouent l'accentuation et la tonalité. Il est donc acquis qu'au Japon, ce qui vaut la peine d'être dit, on le chante. Les poëtes du Nippon se proposent, tout comme les nôtres, d'exprimer un sentiment sous une forme musicale ; leurs sentiments sont les mêmes que les nôtres ; reste à savoir par quels procédés il les interprètent.

I

M. de Rosny nous a donné sous le titre d'*Anthologie japonaise* un recueil des poésies anciennes et modernes les plus estimées des insulaires du Nippon. Il les a traduites et les a entourées de nombreux commentaires historiques et philologiques. Le lecteur trouvera dans ce livre tous les éléments nécessaires pour se former une idée de l'art poétique du Japon.

Le recueil débute par des pièces extraites du *Man yo siou* ou « collection des dix mille feuilles, » composées au VIIe siècle de notre ère. A ces poésies anciennes et classiques succèdent les poésies si populaires du *Hyakou-nin-is-syou*, ou « collection des cent poëtes ». Celles-ci sont datées, pour la plupart, du IXe au XIIIe siècle. Viennent après les poésies dites *Zak-ka*, contemporaines de notre XVIe siècle. Puis les poésies populaires *Ha-Outa*, écrites en langue moderne et vulgaire ; enfin, les pièces composées suivant les règles de la prosodie chinoise et dans le goût chinois, appelées *Nippon si Zen*, et les pièces en langage tout à fait vulgaire que le savant traducteur et commentateur qualifie de *sinico-japonaises*. Je crois que ces deux derniers genres sont les plus conformes au goût européen.

« Les poésies nationales japonaises, nous dit M. de Rosny, désignées sous le nom de *uta*, — chant — qu'il ne faut jamais confondre avec les poésies composées suivant le système chinois appelé *si*, ne sont guère que de simples distiques. Ces distiques, dont la composition n'admet aucun mot d'origine étrangère, doivent renfermer une idée complète en trente et une syllabes, formant deux vers : le premier de dix-sept syllabes, avec deux césures : le second de quatorze syllabes, avec une seule césure. »

L'*uta* doit exprimer dans ce cadre étroit une idée à laquelle l'auditeur soit préparé par le premier vers et dont le second fournisse le dénoûment ou la conclusion. En outre, — et voici où paraît le goût japonais, — dans la plupart de ces petites pièces l'élément principal, à côté de l'idée ou du sentiment, est un mot dit « mot d'appui ou de transition » qui, par une assonance ou un rapport quelconque, fait passer l'auditeur du premier vers au second. Une image reliée à l'expression d'un sentiment par un calembour, voilà un distique japonais. C'est encore plus fort qu'un sonnet accompli. Voyons si c'est impossible et inintelligible pour nous. Quelques citations suffiront pour montrer que non.

Le poëte japonais nous dit en trente et une syllabes :

Que la tempête emporte les feuilles de mes écrits,
Et que les hommes considèrent qu'elles viennent d'une plante sans racine.

Victor Hugo nous dit la même chose en vingt-six syllabes.

Livre, qu'un vent t'emporte
En France, où je suis né !
L'arbre déraciné
Donne sa feuille morte.

Le poëte japonais nous dit (*Vers composés par une femme à l'occasion de la mort de l'empereur*) :

« Mon corps abandonné ne pouvant suivre celui qui est devenu esprit, séparée de toi, dès le point du jour, je soupire de tristesse, ô mon prince ! Éloignée de toi, je suis agitée, ô mon prince !

» Si tu étais pierre précieuse, je te porterais en bracelet ; si tu étais vêtement, je ne trouverais pas le temps de me déshabiller. O mon prince ! c'est toi que mon amour a vu en songe la nuit dernière. »

Le poëte de Téos a dit comme lui :

« Si j'étais pierrerie, je voudrais être regardée par toi ; si j'étais robe, par toi je voudrais être portée. »

Eh bien, non, la preuve est faite ; et je crois que j'ai eu tort de dire, en commençant, que le public européen ne goûterait pas la poésie japonaise. Une fois admis ce qu'elle perd en perdant son rhythme et ses assonances, une fois compris qu'elle n'admet que l'unité de sentiment et l'unité d'expression d'un sentiment, comme notre ancien théâtre n'admettait que l'unité de lieu, de temps et d'action, tous les hommes la goûteront et la sentiront.

Quoi de plus fortement ému, de plus passionnément exprimé, en aucune langue, que ces vers d'une Cléopâtre japonaise, plus virile que son modèle égyptien ? Bes-Syo-Kosaburo-Naga-Haru se tue à la défense du château de Mi-Ki, après que son mari, commandant du fort, a été tué (1580).

Et voici ce qu'en mourant elle chante, dans la langue rhythmée du Nippon :

« Qu'il est doux de s'étendre et de mourir ensemble, en ce monde où d'ordinaire l'horloge qui marque l'heure suprême retarde pour l'un, tandis que pour l'autre elle avance. »

Quoi de plus poignant que les adieux à la vie du prince Oho-Tsuno O-zi, condamné à mort à vingt-quatre ans? Avec quel délicieux sentiment il mêle à ses gémissements un tableau de la nature, qu'il voit pour la dernière fois :

« C'est en regardant les canards sauvages qui crient sur l'antique étang d'Iwaré que je m'éclipserai dans les nuages (je mourrai). »

Un autre poëte lui fait dire :

« Le corbeau d'or approche de la cabane de l'Occident (1). Le son du tambour annonce la fin de ma courte existence. Sur le chemin de la source (2), il n'y a ni hôte ni maître. Ce soir, je quitte ma maison, et je me dirige vers ce chemin. »

Il y a là, outre un sentiment profond et sincère, un art que reconnaîtront tous ceux qui ont vu des croquis japonais : l'art d'interpréter la nature, d'esquisser en quelques traits un paysage, un arbre, une fleur, et de l'enlacer si intimement à un personnage ou à une idée, que la créature vivante et son cadre restent confondus et inséparables.

N'est-ce pas un croquis de ce genre que nous donne cette touchante poésie japonaise de l'exilé?

« Bien que mon palais, depuis mon départ, soit inhabité par son maître, n'oubliez pas, fleurs de prunier, de vous épanouir au printemps sur le bord de sa toiture. »

Un Grec de la belle époque eût volontiers signé cette petite pièce. Un Lithuanien, qui ne savait certes pas le japonais, a presque fait la même. O unité du cœur humain! Le Slave dit :

O pivoines, pivoinettes (3),
Ne fleurissez pas au bout du pré.
Fleurissez plutôt dans mon jardinet,
Sous les fenêtres de la chambre de ma bien-aimée.

Ces petits tableaux de la nature sont parfaits ; les Japonais savent les peindre avec une sobriété unique. Et toujours ils savent y associer quelque pensée mélancolique ou gaie, inséparable du paysage :

« Quand vient la nuit, le vent d'automne, dans les campagnes, fait sentir sa fraîcheur; la grue (4) sauvage répand ses cris dans le village de Foukakousa.

» A travers les éclaircies des nuages accumulés par le vent d'automne, pénètre la clarté lumineuse de la lune. »

Voyez ce charmant tableau que trace le voyageur retournant au pays :

« Sur la voûte céleste, en ce moment où j'élève mon regard, n'est-ce pas au-dessus de la montagne de Mikava, du pays de Kasouga, que la lune se lève? »

Et cette autre, où l'empereur, qui s'est rendu en personne dans une pauvre cabane pour garder les moissons, dépeint à la fois un paysage d'automne et les peines des laboureurs :

« En automne, on fait la moisson : la natte qui couvre ma cabane est à claire-voie; mon vêtement est mouillé par la rosée. »

Je ne dois pas oublier de citer un distique célèbre au Japon. M. de Rosny le déclare à peu près intraduisible; il le donne comme spécimen d'un genre que les poëtes japonais apprécient à un haut degré, et qui consiste à présenter une succession de mots qui font image à leurs yeux et préparent l'esprit à l'idée fondamentale du distique, dont le second vers est la conclusion :

« Longue comme les pennes abaissées du faisan des chaînes de montagnes, cette nuit, dormirai-je solitaire. »

Je regrette de ne pouvoir donner ici le commentaire du savant traducteur. Mais je pense que le public européen aimera mieux que cette pièce intraduisible, qui doit dépeindre l'attente amoureuse, d'autres extraits plus faciles à faire passer en notre langue.

II

C'est dans les petites pièces amoureuses que les Japonais excellent. Ils y mettent l'art délicat avec lequel ils enluminent la laque, cisellent le bronze et sculptent l'ivoire. Chacun de ces opuscules est un charmant *bibelot;* mais il faut se garder de croire que de ce bibelot, la pensée et le sentiment soient absents. Les Japonais savent faire tenir la passion dans un colifichet, et c'est toujours la passion. Où il nous faudrait un cadre de dix pieds carrés, un médaillon leur suffit : ce sont des miniaturistes. Ils vous mettront les adieux de Roméo à Juliette en distique, et l'émotion n'y perdra rien.

« Une autre nuit, je le sais, doit succéder au jour. Cependant, pour mon cœur, l'aurore est détestable. »

Un autre dit :

« Aura-t-il donc suffi d'une nuit au sommeil passager pour me rendre amoureuse jusqu'à la fin de mon existence? »

Je ne crois pas qu'on ait jamais plus délicatement exprimé le trouble du cœur que ne l'a fait la poétesse japonaise Hori Kawa.

« J'ignore si son amour sera durable; mais le désordre est, ce matin, dans mes pensées comme dans ma noire chevelure. »

Nos plus jolis faiseurs de madrigaux du XVIIIe siècle n'eussent pas désavoué les vers par lesquels une dame de la cour, Naï-Si, qui exprimait le désir d'avoir un coussin pour appuyer sa tête, répond au galant *daïnagon* Iye-Tada, qui lui offre son bras pour traversin :

« Si j'acceptais, pour me servir de traversin, le bras que vous m'offrez, et qui ne doit être pour moi qu'un rêve d'une nuit de printemps, il se répandrait de regrettables bruits sans compensation pour mon cœur. »

Les Européens qui ont dit : « Une chaumière et un cœur », goûteront sans doute aussi cette poésie populaire du Japon :

« Pourvu que nous vivions ensemble, il ne m'en coûtera point d'habiter une misérable cabane au fond de la montagne profonde, de couper de l'herbe, de filer la quenouille, de laver le linge dans la rivière de la petite vallée, et de m'occuper de couture. »

C'est surtout dans les chansons populaires que nous trouverons des choses à notre goût. Je recommande aux personnes qui liront l'*Anthologie japonaise* une pièce un peu libre : *L'étude des fleurs à Yosiwara* (p. 158), qui donne une

(1) Le soleil va se coucher.
(2) La route de l'autre monde.
(3) Traduction de M. Alex. Chodzko.
(4) L'oiseau de la tristesse.

idée du goût moderne des bons bourgeois du Japon. Je choisis, dans les poésies sinico-japonaises, deux pièces qui seraient charmantes à mettre en vers français :

SUR LA LUNE.

Le croissant de la lune (1) se meut sur le lac des brouillards;
La gaffe en bois de sycomore (2) flotte sur le bord des nuages rouges.
Au-dessus de la tour, elle brille sur la voie pure.
Le disque vient se reflechir dans le vin de ma tasse;
L'ombre oblique se brise au fond des eaux;
Auprès des arbres, l'eclat de la lune d'automne est frais;
Seule, miroir au milieu des étoiles,
Elle flotte de nouveau sur le gué de la voie lactée.

(*L'empereur Buntoku*, 851-858.)

A LA GUERRE.

La gelée blanche remplit le camp; l'air de l'automne est pur;
On voit passer des bandes d'oies sauvages, lorsque la lune indique la [troisième veille;
La vue du pays de Noto me rappelle le Yetsigo, ma patrie;
Mais laissons là ce souvenir : ma famille songe aux combats qui [m'attendent dans des contrées lointaines.

Il est curieux que les Japonais, si belliqueux, aient fait si peu de poésies guerrières. L'amour, la nature, la mélancolie, les inspirent surtout. Pourtant je veux citer encore la pièce des *Trois Taïkouns*, qui nous donne trois portraits guerriers et historiques du Japon. Comparez-les aux trois hommes vaillants de la seconde partie du *Faust*, Raufebold, Habebald et Haltefest. Ils se correspondent exactement.

Le taïkoun Gon-Gen-Sama (1603) :

Si le coucou ne chante pas, j'attendrai qu'il chante.

Le taïkoun Hide-Yosi (plus connu sous le nom de *Taïko-sama*) :

Si le coucou ne chante pas, je le ferai chanter.

Le taïkoun Nobou-Naga (1573) :

Si le coucou ne chante pas, je le tuerai!

J'arrête ici ces extraits. Ils suffiront pour donner une idée de la poésie japonaise. Pour ceux qui voudraient la connaître plus amplement, ils trouveront tout ce qu'ils voudront chercher dans le beau livre de M. de Rosny, jusqu'aux *fac-simile* des textes originaux sur lesquels a été traduite l'*Anthologie japonaise*, et jusqu'à la notation de l'air sur lequel se chante une de ces pièces. M. de Rosny n'a rien oublié.

LÉON CAHUN.

ÉTUDES NOUVELLES SUR LES HOMMES DE LA RÉVOLUTION

Camille Desmoulins, par JULES CLARETIE, 1 vol. in-8°.

Notre temps à la passion de l'inédit, et nous nous gardons bien de nous en plaindre. Depuis, en effet, que l'histoire a cessé d'être le grand art que l'antiquité plaçait à peine au-dessous de la poésie même, et comme une épopée en prose, *carmen solutum*, pour devenir ou tâcher de devenir une science au sens contemporain du mot, c'est le moins qu'elle supplée par l'abondance du détail et la sûreté positive de l'information à ce qu'elle a perdu de noblesse, de forme et d'éclat de couleur. Il est cependant une mesure à garder, une limite à observer, qui sépare ce qu'on appelle érudition de ce qui n'est que curiosité pure. Nous admettons volontiers qu'il y ait tels événements, tels personnages, sur lesquels on ne saurait faire briller trop de lumière, ni s'enquérir de trop de minuties ; un seul trait, à qui savait lire, en a révélé souvent plus que vingt dissertations. Mais il y en a d'autres aussi, croyons-nous, qu'il est bon de ne pas trop éclairer. Car pour le philosophe, s'il est vrai que toutes choses au monde, en un certain sens, aient une même valeur par cela seul qu'elles existent ou qu'elles ont existé, toutefois il faut craindre de déformer la perspective vraie de l'histoire en appuyant au premier plan sur ce qu'il conviendrait d'indiquer à peine dans la pénombre ; sans compter qu'il arrive qu'en somme le laborieux ouvrier de ce pénible travail n'obtient souvent que des résultats hors de toute proportion avec le temps et l'effort dépensés. C'est ainsi que M. Jules Claretie vient de consacrer tout un gros volume, œuvre de plusieurs années, à Camille Desmoulins, volume qui, sauf quelques particularités d'importance médiocre, ne nous apprend rien de bien nouveau sur un personnage par lui-même médiocrement intéressant.

Ce n'est pas à dire pour cela que le livre de M. Claretie manque d'intérêt : au contraire, et je vais lui faire un singulier reproche, — il est trop intéressant. J'entends qu'à aucun moment de l'histoire de la Révolution, Camille Desmoulins n'a joué dans la chose publique un rôle assez considérable, ni surtout assez original pour qu'on attire et qu'on fixe sur lui de quatre à cinq cents pages d'attention. M. Claretie ne l'avouera peut-être pas, mais il le laisse assez entendre quand il remarque lui-même que, plus que pas un des actes de sa vie littéraire ou politique, Lucile a fait la gloire de Camille. Otez Lucile et le dernier cri de son amour héroïque, ôtez encore tel numéro justement célèbre du *Vieux cordelier*, par où Camille Desmoulins se recommande-t-il plus éloquemment à nous que Lacroix, par exemple, ou Philippeaux? Ce ne sera pas, du moins, par les quelques fragments inédits — résumés de collége et petits cahiers de journaliste — que son biographe nous restitue pieusement.

Il était entré cependant assez bruyamment dans l'histoire au grand jour de juillet 1789, celui que Mirabeau appelait « le pauvre Camille », et Robespierre « un enfant gâté qu'avaient perdu les mauvaises compagnies ; » mais ce beau jour ne devait pas avoir de lendemain. Journaliste, il le fut sans doute, et d'une verve parfois étincelante, mais rien que journaliste ; — de même, Vergniaud fut orateur, mais rien qu'orateur ; l'un et l'autre, — dont je ne compare ni le talent ni la personne, — étant de ceux qui s'imaginent que la plume et la parole mènent à tout, — ce qui est vrai quelquefois, — et suffisent à tout, — ce qui ne l'est jamais. Téméraire d'ailleurs, inconsistant, tournant au vent du jour, tout à tous, aujourd'hui l'homme de Mirabeau, qu'il outrage au lendemain de la mort ; l'homme de Brissot plus tard, et de Robespierre, qui signent à son mariage, dont le premier ne mourra pour ainsi dire que de sa main, dont le second sera son bourreau ; l'homme de Danton enfin, qu'il entraînera sur l'échafaud. — Spirituel, railleur, souvent amer, quelquefois cynique, nourri d'antiquité, d'une antiquité de convention ; humain, dit-on

(1) Littéralement : *le bateau de la lune*.
(2) Expression qui désigne la lune.

aussi, mais, malheureusement pour l'honneur de son nom, humain de ce jour seulement où le frisson du danger l'a saisi. Car je ne puis oublier que l'écrivain du *Vieux cordelier* fut aussi l'écrivain des *Révolutions de France et de Brabant* qui mania de main d'ouvrier l'insulte et la dénonciation, et que le premier nom dont la popularité naissante le salua fut celui de *procureur général de la lanterne;* je ne puis oublier que l'apôtre du modérantisme, en 1794, racontait, en 1789, à son père, dans les termes suivants, ce qu'il appelait le châtiment exemplaire d'un espion de police surpris au Palais-Royal par une foule irritée : « On l'a déshabillé, on l'a baigné dans le bassin ; ensuite on l'a forcé comme on force un cerf, on lui a jeté des pierres, on lui donnait des coups de canne, on lui a mis un œil hors de l'orbite; enfin, malgré ses prières et qu'il criait merci, on l'a jeté une seconde fois dans le bassin. Son supplice a duré depuis midi jusqu'à cinq heures et demie, et il avait bien dix mille bourreaux. » Et puis, rien. C'est M. Claretie qui le remarque lui-même douloureusement : pas une protestation, pas un cri de dégoût ni d'indignation. On multiplierait les citations, et M. Claretie ne les épargne pas. En voici d'un autre genre ; c'est de l'arrestation de Varennes qu'il s'agit : « A quoi tiennent les grands événements à Sainte-Menehould? Ce nom rappelle à notre Sancho Pança couronné les fameux pieds de cochon. Il ne sera pas dit qu'il aura relayé à Sainte-Menehould, sans avoir mangé sur les lieux des pieds de cochon. » Il y a plus d'un trait dans ce goût léger : on appelle quelquefois cela l'atticisme de Camille. Mais si quelque victime se plaint qu'on l'écorche au vif et demande raison : « Il me faudrait passer ma vie au bois de Boulogne, répond-il, si j'étais obligé de rendre raison à tous ceux à qui ma franchise déplaît. » Le temps marche cependant, Camille épouse Lucile, dont M. Claretie nous ouvre le cahier de jeune fille ; — on n'y lit pas grand'chose, on n'y lit pas du moins de ces choses singulières qu'on lisait dans celui de mademoiselle Phlipon ; — le journal tombe, le 10 août arrive ; Danton, ministre, fait de Camille un secrétaire général du ministère de la justice, Paris l'envoie siéger à la Convention. Qu'y fait-il ? Rien que je sache, sinon des pamphlets, l'*Histoire des Brissotins*, par exemple, qui lui arrachera des larmes de sang au 31 octobre, — jusqu'au jour où le remords, et je souhaite qu'il ne faille pas ajouter la crainte, feront de lui la voix éloquente du parti des indulgents. Du moins n'hésitons pas à reconnaître qu'il eut là quelques beaux jours et qu'il trouva quelques accents du cœur. Mais quoi ! la discorde implacable éclatait bientôt, entre Robespierre et les dantonistes ; le 12 germinal, il était arrêté, son rôle était fini : Camille avait trente-quatre ans.

Loin de nous ici la pensée de vouloir incriminer les larmes de faiblesse qu'aux derniers instants il ne put retenir. Frappé dans la force de la jeunesse, de l'amour et de l'espérance, il avait cru surtout de toute son âme à la parole fameuse de Danton : « Ils n'oseraient. » Quand ils osèrent, ce fut comme un précipice dont il n'avait pas soupçonné la profondeur qui s'ouvrit brusquement sous ses yeux. Mais on ne peut s'empêcher de remarquer qu'entre tous les hommes de la Révolution, seul ou presque seul, il ne sut pas puiser dans le mépris de ses bourreaux ou dans la confiance de l'avenir de quoi dompter la suprême révolte de la chair. On a peine à le voir, sur la charrette fatale, jeter une dernière protestation suppliante à la foule, entre Danton, menaçant jusque dans la mort, entre Hérault de Séchelles, promenant sur cette « canaille » son regard de dédaigneuse indifférence. Il ne se retrouva qu'au pied de l'échafaud. Nous le répétons, ni dans une telle vie, ni dans une telle mort, le spectacle n'est assez grand pour retenir l'attention de l'histoire ; elles sont tout entières dans l'ombre de Danton. M. Claretie ne l'ignore pas d'ailleurs, et dans ses derniers chapitres il laisse insensiblement son héros décroître et disparaître.

Nous rendrons donc justice à son impartialité ; — nous conviendrons, comme il le souhaite, « qu'on trouve dans son livre l'horreur de l'oppression, quelle qu'elle soit, et le respect de la vie et de la liberté humaine ». Nous n'accepterons pas cependant sans réserve toutes les conclusions de l'auteur ; nous n'admettrons pas que si jamais « nous établissons la paix sociale dans notre pays », ce soit aux dantonistes qu'il convienne d'en reporter l'honneur. Danton est encore mal connu, soit ; mais quand il ne serait pas le tribun affamé de jouissances que M. Louis Blanc consent qu'il ait été, quand il ne serait pas l'homme de septembre, ce que M. Claretie nie bien, mais sans chercher à le prouver, il ne nous apparaît pas autrement jusqu'ici que comme un homme qui s'est, à corps perdu, jeté dans le tourbillon, poussé par une irrésistible ardeur, un invincible besoin de lutte et d'action violente, qui peut-être était dans son tempérament autant que dans sa conviction ; incapable d'ailleurs de maîtriser la force aveugle et les éléments déchaînés au caprice desquels il s'était abandonné. Quand en 1791 la Constituante se sépara, la Révolution était faite ; on ne saurait trop le répéter : ce qui suivit n'est plus rien que le conflit sanguinaire des amours-propres et des ambitions : *Quæ secuta sunt defleri magis quam defendi possunt.* C'est que malheureusement il semble que ce soit une loi inexorable de l'humanité qu'elle ne puisse accomplir de grandes choses qu'avec le secours de ces forces populaires, qui sont comme les grandes forces de la nature, qu'on ne domine pas à son gré quand une fois on les a détournées.

F. Brunetière.

CAUSERIE LITTERAIRE

I

Les deux volumes de M. Saint-Marc Girardin sur Jean-Jacques Rousseau, que vient de publier la librairie Charpentier (1), et que précède une très-remarquable introduction de M. Ernest Bersot, ne sont pas absolument une nouveauté. C'est une série d'études qui ont paru à la *Revue des deux mondes* de 1852 à 1856, et que les auditeurs de la Faculté des lettres avaient entendues sous forme de leçons en Sorbonne quelques années auparavant. J'étais de ces auditeurs ; le souvenir m'en est resté présent. C'était en 1848 que commença cette série de leçons ; le professeur arrivait mal disposé pour Rousseau, et surtout armé en guerre contre le *Contrat social*. Son intention était d'attaquer et de démolir pièce à pièce un système de politique qui lui semblait la négation de toutes les libertés anéanties au profit de la souveraineté de l'Etat. C'était en même temps l'occasion d'exprimer certains regrets, de satisfaire certaines rancunes. Il n'ignorait pas qu'il heur-

(1) Paris, 1875, Charpentier et Cᵉ.

tait les sentiments d'une partie de l'auditoire; mais cette lutte ne lui déplaisait pas. Elle ne lui avait jamais déplu. Autrefois déjà, quand les jeunes esprits s'étaient engoués du romantisme, il avait lancé contre les doctrines nouvelles une grêle de flèches légères, et il avait forcé ceux-là même qui d'abord s'irritaient de son audace à sourire et à applaudir. Cette fois, passant du domaine des lettres pures à celui de la politique, il tentait une entreprise semblable. Le succès ne fut pas aussi complet. Les flèches étaient lancées d'une main plus lourde. Ce n'était plus la même bonne humeur narquoise, la même ironie enjouée. On sentait je ne sais quelle amertume dans la parole du maître mécontent, et une aigreur mal contenue. Peu à peu, cependant, il oublia que Rousseau était l'auteur du *Contral social*; insensiblement sa mauvaise humeur se fondit; il finit même par se prendre d'une certaine tendresse pour le philosophe, le romancier, le solitaire rêveur, le vicaire savoyard.

Ce qui peut-être contribua à le rendre plus indulgent pour Rousseau, c'est que son œuvre, si multiple, touchant à tant de questions, lui était un continuel prétexte à ces digressions ou, si le mot semble trop sévère, à ces dissertations morales qu'il aimait tant. Chaque leçon amenait, sans qu'il fallût faire trop d'efforts, le sermon obligé. Quelquefois, il le note lui-même, les précautions et les détours étaient nécessaires; mais il y arrivait toujours. Les auditeurs ne s'y trompaient pas : ils voyaient poindre le nuage, qui grossissait peu à peu, puis crevait en une salutaire ondée de morale, averse bienfaisante du reste, qui ne pouvait féconder que la bonne semence. Ces enseignements moraux d'une expérience mûrie et calme, que ne trouble aucun enthousiasme irréfléchi, que n'égare aucun mirage, font aujourd'hui encore le principal prix de ces études. Elles méritent d'être lues, et parfois méditées, pour les sages théories, les réflexions sensées, les justes vues, les discussions intéressantes qui y abondent. Voilà le fruit qu'il y faut chercher; on l'y trouvera bien plutôt qu'une image fidèle et vivante de Rousseau. Comme dans les éditions *variorum* où le texte apparaît à peine, submergé par les commentaires, et où l'on ne sent plus assez le parfum littéraire ou poétique au milieu des émanations de la philologie qui enveloppe chaque fleur dans des bottes d'herbes sèches; de même ici la figure de Rousseau ne se détache pas avec un puissant relief, car autour de la statue, l'envahissant même et l'enfouissant parfois, les discussions, les dissertations, les sermons de M. Saint-Marc Girardin ont étendu leur végétation touffue.

Constatons le fait sans trop le regretter, le professeur était un moraliste bien plus qu'un artiste; c'est même pour cela qu'il a toujours placé la critique qui rend des arrêts au-dessus de celle qui se borne à bien voir et à peindre. Aussi bien il y avait entre Rousseau et M. Saint-Marc Girardin une telle dissemblance de nature, de caractère, d'aspirations, de tendances, qu'en tous cas l'artiste eût sans doute éprouvé une médiocre sympathie pour le modèle. L'eût-il même bien compris, l'eût-il vu absolument tel qu'il était? j'en doute. Le contraste était entre eux trop violent. Dans Rousseau il me semble voir comme un perpétuel conflit de trois forces mal équilibrées : brutalité du tempérament, surexcitation de la sensibilité, puissance du raisonnement. Le tempérament et le sentiment sont pour lui les deux chevaux de Platon, tendant l'un vers la fange de la terre, l'autre vers les régions éthérées. L'un, en effet, entraîne l'homme dans les bas-fonds; l'autre transporte le poëte, le rêveur, dans l'espace. L'homme met ses enfants à l'hôpital; le rêveur construit des systèmes d'éducation idéale pour les enfants des autres; l'homme s'abandonne à la fièvre de ses sens et devient peu délicat dans ses choix; le rêveur s'éprend d'une vive tendresse pour la vertu qui sacrifie la passion au devoir. L'homme pourrait être heureux, car il trouve des admirations et des dévouements disposés à lui assurer une vie paisible, le rêveur, trompé par la chimère d'un monde imaginaire, voit dans le monde réel une forêt et un coupe-gorge, il suspecte amitiés et dévouements et se fait accuser d'ingratitude. De là cette théorie étrange que l'état sauvage est l'idéal, que la société est le danger. Puis, de ce prétendu axiome l'homme de raisonnement déduira avec une incontestable logique toutes les conséquences qu'il peut contenir. En somme, le rêve, l'utopie, l'abstraction, l'absence de sens pratique.

Chez M. Saint-Marc Girardin, c'est tout le contraire. Horreur du vague et de l'abstraction, et même des généralités; sagesse paisible, bon sens bourgeois, préférence décidée pour les grandes routes, crainte des aventures. Ce n'est pas lui qui rêve des Bétiques et des Iles fortunées. La vie des sauvages ne le tente pas, ni non plus leur costume; il ne croit pas à la vertu toute nue, comme disait le bon Corneille; non, il l'habille confortablement d'une lévite à la propriétaire. De même il ne loge pas le bonheur sous un palmier, mais dans un immeuble de la rue de Tournon, à quelques pas de l'Académie, à quelques pas de la chère Sorbonne. Ne lui parlez pas de ce qui n'est ni bien net, ni bien défini. Rousseau aimait l'humanité : lui, il aime ses parents, ses amis, ses auditeurs; Rousseau aimait la nature : lui, il aime la campagne, ou plutôt sa campagne, et ainsi du reste. Voilà pourquoi il était plus fait pour comprendre Voltaire ou Lafontaine, ou même Molière que Rousseau. Voilà comment il discute trop, et argote, et chicane, quand il vaudrait mieux se laisser emporter pour quelques instants par le poëte et le rêveur dans ce monde qu'a créé son imagination. Il a cent fois raison en protestant que ce sont là des visions et des chimères; mais c'est avoir raison quatre-vingt-dix-neuf fois de trop. Imaginez que vous assistiez à une féerie. Les géants s'y métamorphosent en nains, les bergères en reines, les citrouilles en hommes. A chaque changement nouveau, votre voisin vous pousse du coude et vous dit à l'oreille : C'est faux! c'est invraisemblable! Il a raison, ce voisin, mais il a trop raison, et vous gâte votre plaisir. M. Bersot ne le dissimule pas dans son introduction. Il reconnaît que c'est faire une grande dépense de force que d'invoquer contre telle ou telle chimère la tradition, la coutume, l'Évangile; il avoue que le bon-sens très-clairvoyant de M. Saint-Marc Girardin, qui fait sa force contre telle ou telle utopie de Rousseau, fait aussi sa faiblesse, quand il faudrait se laisser gagner et séduire plutôt que s'étonner et discuter.

Ces deux volumes n'en sont pas moins très-intéresssants et très-instructifs : une foule de questions y sont abordées, les rapprochements curieux abondent; beaucoup à recueillir, en somme.

II

Heureux ceux qui entendent les conférences de M. Legouvé! C'est un charme. Tout le monde, cependant, ne peut avoir ce bonheur; aussi faut-il remercier l'aimable et piquant conférencier de songer aux absents en postant non loin de lui un sténographe. On lira avec un vif plaisir sa dernière conférence des Matinées littéraires sur *Samson et ses élèves* (1). On représentait ce jour-là deux actes de Samson : *la Dot de ma fille* et *la Famille Crispin*, une berquinade passablement fade et un petit tableau assez lestement troussé qui avait fait plaisir jadis au Théâtre-Français, où il était joué merveilleusement. M. Legouvé, laissant de côté l'auteur dramatique et même l'acteur, s'est occupé du professeur de déclamation. L'acteur et l'auteur n'avaient que du talent, le professeur avait du génie. Quoi! du génie? Ne vous recriez pas d'abord;

(1) *Samson et ses élèves*, par E. Legouvé, de l'Académie française. — Paris, Hetzel et Cie.

M. Legouvé finira par presque vous le faire croire. Si vous n'êtes pas entièrement convaincu, vous reconnaîtrez du moins tout ce qu'il y avait de sens critique, d'intelligence, de pénétration, de finesse de goût, de dévouement à l'art et à ses élèves chez le professeur de Mme Arnoult-Plessy et de Rachel.

Samson a pu s'enorgueillir des triomphes de ses élèves, et il a remporté lui-même de grands succès. M. Legouvé aurait démontré péremptoirement ce que peut l'art de la lecture et de la déclamation en insistant sur ces succès mêmes. En effet, il est évident que le professeur a dû rencontrer rarement organe plus rebelle, plus ingrat que le sien. Un filet de voix qui semblait sortir du nez! Eh bien, à force d'art, de volonté, d'habileté, d'intelligence, l'acteur a tenu le premier rang au Théâtre-Français pendant plus de trente années dans les rôles comiques. Est-ce à dire que son bonheur ait été complet? Non, son rêve eût été de jouer la tragédie; mais décidément c'eût été une trop étonnante victoire de l'art sur la nature. Ce lui fut une consolation du moins de préparer les triomphes de Rachel, d'être le Racine, — mais un Racine tout paternel, — de cette autre Champmeslé.

En révélant certains détails sur cette préparation patiente de tous les rôles, où Samson faisait comprendre ou mieux simplement rendre à Rachel des nuances qu'elle n'eût pas saisies elle-même, en nous montrant Rachel désespérée le jour où elle s'est brouillée avec son maître (car il lui semble que, dès lors, sa carrière est finie), M. Legouvé ne s'est pas dissimulé qu'il se heurtait à une légende. Rachel, en effet, plane dans le domaine de l'art moins comme une tragédienne que comme l'image même de la tragédie. Et cependant il est bien vrai, pour ceux qui autrefois l'ont suivie, que si elle avait de grands dons naturels, des yeux de flamme, la noblesse du geste, l'attitude sculpturale, puis des éclairs de passion, des coups de tonnerre, en revanche la douceur, l'abandon, l'émotion contenue, la note tendre, lui faisaient défaut. La culture première lui avait manqué d'ailleurs, qui seule peut donner l'intelligence des nuances délicates. D'elle-même, elle pouvait trouver les grands effets d'un rôle; mais la trame même et l'ensemble du rôle, les gradations successives, les effets discrets, voilà ce qui demandait un initiateur et un maître. La tragédienne le sentait bien et se défiait d'elle-même. De là cette répugnance à créer des rôles nouveaux. Il lui fallait, avec le soutien d'un maître, l'appui de la tradition. Elle s'avançait ainsi sur un terrain sûr, délivrée d'inquiétudes : elle n'avait qu'à reproduire les effets consacrés et à en chercher de nouveaux. Dans un même rôle, elle en trouvait d'une représentation à l'autre. Mais, là encore, elle ne s'aventurait pas sans doute sans prendre les conseils du maître. M. Legouvé sait l'histoire de leurs brouilles et de leurs raccommodements. Ces brouilles même font honneur à Samson. Lorsqu'il s'irritait contre son élève, c'est qu'il la voyait sacrifier l'art au métier. Rachel, qui se trouvait fatiguée de jouer deux fois par semaine au Théâtre-Français, — et en effet certains rôles, comme celui de Phèdre, l'épuisaient, — ne sentait plus sa fatigue quand, dans ses longs congés, elle donnait en province des représentations très-lucratives. De ces vacances, qui auraient dû être un repos, elle revenait exténuée. Elle avait tous les grands dons de l'artiste, les dons extérieurs surtout; elle n'en avait pas l'âme.

Cette conférence, pleine de faits curieux, d'anecdotes intéressantes, se termine par un plaidoyer éloquent en faveur des comédiens qui ont su, comme Samson, faire violence aux préjugés et forcer le public à estimer l'homme en même temps qu'il applaudissait l'auteur. Pourquoi, demande-t-il, lui a-t-on refusé la croix d'honneur jusqu'au jour où il a quitté le théâtre? Pourquoi ne pas récompenser le professeur parce qu'il était comédien? Question délicate et qu'il a tranchée sans hésiter. Il faut reconnaître la justesse de ses arguments; je ne crois pas cependant que cette cause soit encore gagnée devant l'opinion, ou, si l'on veut, le préjugé.

III

Les travaux de MM. J.-J. Ampère, Xavier Marmier, Geffroy, Louis Enault, Léouzon Le Duc, avaient déjà donné au public une idée de la littérature scandinave. Voici que nous l'allons connaître plus directement par des traductions. La maison Nilsson entreprend de vulgariser les chefs-d'œuvre de la Suède, de la Norvége, du Danemark et de la Finlande. Elle nous annnonce une bibliothèque, *la bibliothèque Nilsson*, composée des histoires, des romans, des nouvelles, des légendes de la Scandinavie. De cette bibliothèque se dégagera un honnête parfum de moralité :

La mère en permettra la lecture à sa fille.

Il convient donc de faire des vœux pour son succès. Les deux premiers volumes (1) qui viennent de paraître justifient cette promesse. L'un, *Marie ou l'histoire d'une jeune fille*, est un roman auquel les palais blasés ne trouveront pas grande saveur, mais nullement dénué d'intérêt. Vous rappelez-vous les toiles un peu pâles qui représentaient à l'Exposition universelle l'art suédois et danois? Comme tous les personnages en étaient décents! Quel air de candeur! Quelles physionomies honnêtes! De même dans ce roman. L'autre volume contient une légende finlandaise, légende bien étrange et qui va rendre courage aux *médiums* et aux spirites, quelque peu tombés en discrédit chez nous, ce me semble. Tables, tournez; chapeaux, parlez! En effet, on y voit un sorcier, dans une hutte de Laponie, prédisant en 1795 à Louis-Philippe la révolution de 1848. La légende ne date pas d'hier; ce n'est pas là une invention après coup : elle s'était conservée dans le pays par la tradition orale, quand, en 1845, un écrivain finlandais, M. Topelius, la recueillit et lui donna forme d'art. Voici en deux mots l'histoire.

En 1795, Louis-Philippe visita les pays scandinaves, la Finlande, la Laponie, et s'avança vers le cap Nord, à cinq degrés plus près que ne l'avait fait Maupertuis. Arrivé aux régions extrêmes où la vie semble s'éteindre avec le soleil, et où l'on n'a chance de voir que la baleine élevant sa masse informe au-dessus des flots ou l'ours blanc sortant morne et mystérieux de sa caverne de glace, une voix douce et pure vient frapper ses oreilles. Le son part d'une hutte souterraine où l'on n'entre qu'en rampant. Il écoute et entend ces mots : « Citoyen Louis-Philippe d'Orléans, entrez sans crainte. » Il pénètre à plat ventre, aperçoit une femme jeune, belle, au regard brillant, mais chaste. Quelle était cette hutte, quelle était cette voix, quelle était cette femme? La hutte était celle d'un sorcier Lapon, la voix était celle de la jeune femme, la jeune femme était une fille naturelle de Philippe-Égalité. — Vous avez bien froid, mon cher frère? — Mais il ne fait pas chaud, ma chère sœur. Étrange, en vérité! Ne me demandez pas comment cette jeune fille se trouve dans la hutte du sorcier lapon. On peut supposer qu'elle a fui devant la tourmente en 93, ou autre chose encore. Si tout cela allait de soi, où serait le merveilleux? Toujours est-il que le sorcier Tuisco s'agite sur l'escabeau qui lui sert de trépied : *Deus, ecce Deus!* Et il prédit l'Empire, la Restauration, le gouvernement de Juillet, et enfin, — n'oubliez pas que le poëme a été écrit en 1845, — la révolution de Février 1848. Ceci est remarquable, dit l'introduction. Je le crois bien. — Un peu et même beaucoup d'emphase dans cette légende, et les moyens

(1) Bibliothèque Nilsson : *Marie ou l'histoire d'une jeune fille*, *La Fille du sorcier ou le roi Louis-Philippe en Laponie*, traduction de M. Léouzon Le Duc. — Paris, 1875.

usés du mélodrame. La reconnaissance est amenée, comme à l'Ambigu, par un médaillon, le médaillon de ma mère; dans ce médaillon, il y a un billet; Louis-Philippe l'ouvre et pâlit : « O enfer!... l'écriture de mon père! » Disons à la décharge de M. Topelius que des événements si étranges ne peuvent pas être racontés d'un style uni et tranquille; puis il ne connaissait pas les drames de M. d'Ennery, et le médaillon de ma mère était sans doute pour lui tout battant-neuf. La publication de cette légende va être une excellente réclame pour les somnambules extra-lucides.

IV

Mais ne rions pas du merveilleux. Qui sait, après tout? Voici que M. Alexandre Weill donne une nouvelle édition de deux petits romans (1), écrits par lui il y a quatorze ans, alors qu'il n'avait pas encore entrepris sa croisade contre la langue française, deux petits romans assez agréables du reste, je suis heureux de le dire. Et pourquoi cette édition nouvelle? C'est que M. Weill a eu des apparitions nocturnes, comme il le raconte dans son *Préavis*,— en français, sa préface. Les deux jeunes filles pour qui il les avait écrits se sont montrées à lui dans un rêve, rayonnantes, *auréolées*. M. Weill a compris et a couru chez l'imprimeur. Il a profité de l'occasion pour faire paraître un troisième volume, *l'Esprit de l'esprit* (2). C'est un recueil de bons mots. Quelques-uns sont de M. Weill, qui les cite avec une satisfaction évidente :

Il ne faut jamais dire aux gens :
Ecoutez un bon mot, oyez une merveille!
Savez-vous si les assistants
En feront estime pareille?

Tel était le conseil du bonhomme, et vraiment le conseil était sage.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Un grand spectacle vient pour la première fois d'être donné au monde.

Le mois dernier, un gouvernement a été fondé en France sans *Te Deum*, sans revue, sans lampions ni girandoles de gaz, sans proclamation et sans mâts de cocagne, dans le pays des grandes parades et des grandes mises en scène.

Si un Nostradamus quelconque m'avait prédit que je verrais proclamer la République et que ce jour-là il n'y aurait ni drapeaux aux fenêtres, ni défilé de soldats sur les boulevards, ni groupes de jeunes filles vêtues de blanc, pas même un autel au Champ-de-Mars, je l'aurais prié de me laisser tranquille et de proposer à d'autres ses almanachs.

Nostradamus, cependant, aurait eu raison. La République a été déclarée, et l'on n'a pas même entendu, je ne dirai point un orgue, mais une serinette, que dis-je, pas même un accordéon ou une clarinette d'aveugle chanter la *Marseillaise* ou le *Chant du Départ*. Citez-moi un gouvernement capable, le jour de son avénement, de se passer de musique, d'illuminations, de feu d'artifice. La République est seule assez forte pour cela; ni la monarchie traditionnelle, ni la monarchie contractuelle, ni l'empire n'aurait osé tenter l'épreuve.

II

Les votes du mois dernier, à l'Assemblée nationale, ont permis de constater un fait important: c'est le petit nombre de survivants auquel se trouve réduite la tribu des montagnards de 1848. On connaît cette race singulière, qui n'a rien de plus pressé que de chercher à renverser le gouvernement qu'elle vient d'établir et de déclarer la guerre à ses amis quand le hasard des révolutions les porte au pouvoir. On sait que les montagnards, après bien des efforts pour détruire la République le 15 mai, les trois jours de juin 1848, le 13 juin de l'année suivante, finirent par atteindre ce but, grâce à leur opposition à la loi des questeurs. Un des caractères particuliers du montagnard de 1848 est d'être myope, au point de vue de ne rien voir de ce qui se passe autour de lui et de se refuser constamment à porter des lunettes.

Les idées du montagnard, en politique, se réduisent à deux ou trois : parler au pays, agiter le pays, marcher avec le pays, il ne sort pas de là. Le montagnard, quoique très-méfiant de son naturel, compte toujours sur une sentinelle invisible qui le garde, lui et le pays par-dessus le marché. Extrêmement hostile aux religions, il a cependant une religion. Il croit que l'homme qui a bien vécu est appelé par l'Être suprême dans une contrée privilégiée, où il passe sa vie durant l'éternité à faire des barricades et à envahir des Tuileries et des chambres de députés.

On craignait que la présence, dans l'extrême gauche, de plusieurs membres de cette ancienne peuplade, son obstination bien connue à ne point transiger avec ce qu'elle appelle les principes, n'empêchât le vote des lois constitutionnelles. Il n'en a rien été, fort heureusement. Le chiffre des opposants de gauche se réduit à une douzaine seulement de montagnards de 1848, la plupart assez avancés en âge pour qu'on puisse prévoir le jour prochain où la race tout entière aura disparu.

III

J'ai lu dans le *Journal officiel* le rapport de M. Savary sur l'élection de la Nièvre, ce qui m'a donné l'occasion de constater la singulière déviation qu'affecte le sens de l'ouïe chez les sténographes de cette feuille.

Le moindre mot sorti de la bouche de M. Galloni d'Istria, de M. Charles Abbatucci ou de M. Haentjens, se répercute aussitôt avec une clarté et une netteté merveilleuses dans l'appareil auditif de messieurs les sténographes, tandis que c'est à peine si, sur dix interruptions de la gauche, une seule parvient à s'introduire dans leur tympan.

Y a-t-il là un phénomène d'acoustique particulier à la salle de spectacle de Versailles, qui s'oppose à la répercussion des sons autres que ceux émis par les larynx de l'Appel au peuple? Une commission de membres de l'Académie des sciences pourrait seule résoudre la question. Je me contente de la poser et de passer à une autre.

Un sténographe d'un ordre supérieur est chargé de réviser le travail des sténographes de l'ordre ordinaire, de le coordonner, d'en former un ensemble dont il prend la responsabilité et auquel il communique le caractère officiel en le faisant suivre de sa signature. C'est le traducteur assermenté, l'interprète juré des impressions et des sentiments de l'Assemblée quand elle écoute un discours, un rapport, un message.

---

1) *Le Prince juste, la Reine de fer et la Reine de sang*. — Paris, Dentu.

2) Paris, Dentu.

L'Assemblée ne saurait éprouver la plus fugitive émotion qui ne soit aussitôt saisie au passage par ce haut *truchemen*, et signalée dans son compte rendu; son œil, allant perpétuellement de la gauche à la droite, des extrémités aux centres, surveille tous les mouvements, tous les frémissements, toutes les titillations qui peuvent se produire. Il tient le pouls de l'Assemblée sous son doigt, il en note toutes les pulsations minute par minute.

Rôle difficile en général, car rien n'est plus capricant que le pouls d'une assemblée; rôle très-aisé parfois aussi. On en a vu un exemple l'autre jour, où l'Assemblée, sauf sur les bancs où l'on parle corse, et sur quelques autres bancs où l'on semble ne plus vouloir parler français, m'a paru émue des mêmes sentiments, c'est-à-dire surprise, indignée, et finalement soulagée, à la lecture du rapport de M. Savary; — et pourtant, dans le compte rendu officiel, à la place de ces mouvements de surprise et d'indignation qui ont suivi les principaux passages du document que toute la France a sous les yeux, je trouve à peine çà et là quelques « mouvements divers, » comme s'il y avait un doute quelconque dans l'esprit de ceux qui écoutaient ces terribles révélations, sur l'importance qu'il convenait de leur donner. Qui est responsable de ces « mouvements divers » ? Le *Journal officiel* est-il une annexe de l'*Ordre* et du *Pays?* C'est ce qu'il faudrait savoir.

IV

M. de Cumont n'a quitté le ministère de l'instruction publique qu'après le départ des employés. Il avait manifesté le désir de leur adresser une allocution avant de se séparer d'eux; mais sa famille, aidée par le jeune Chauffard, est parvenue à le faire monter en fiacre à la tombée de la nuit, et à le reconduire chez lui sans mésaventure.

M. de Cumont ne cessait de répéter en chemin : La logique tend de plus en plus à disparaître de notre pays. J'ai voté avec la majorité nouvelle, donc j'en fais partie; de quel droit me prive-t-on de l'honneur de la représenter dans le nouveau cabinet? On m'objecte mon passé de royaliste, comme s'il n'y avait pas dans le ministère républicain d'aujourd'hui des royalistes d'hier! Demandez d'ailleurs au jeune Chauffard si jamais j'ai manifesté une répugnance invincible contre la république; à défaut de monarchie, il faut bien s'en contenter. Que va devenir maintenant la restauration des tombeaux de Molière et de La Fontaine? On me regrettera de reste, et je m'attends bien à ce que les professeurs, les artistes, les évêques et les danseurs que j'ai gouvernés adressent bientôt des pétitions au maréchal pour me redemander.

M. de Cumont ne cesse de tenir ce langage à ceux qui viennent le voir. Comme tout le monde est averti, personne ne le contrarie. L'agitation pourtant ne diminue pas chez lui. « Je crains bien, me disait encore ce matin un de ses amis, qu'il ne cesse bientôt de pouvoir se mêler à la politique active. Certain de n'être pas réélu dans le département de Maine-et-Loire, consentira-t-il à reprendre la rédaction de son journal? J'en doute, ajoutait cet ami : obsédé par le souvenir de son passage au ministère, il ne sera bientôt plus capable de songer à autre chose, et avant qu'il soit un an, nous autres, ses anciens amis, en l'apercevant de loin, à Angers, nous nous dirons : — Voilà ce pauvre Cumont qui va nous raconter encore une fois qu'il a été ministre de l'instruction, qu'il a visité les dortoirs du Collége de France et inauguré l'Opéra, donné deux millions pour décorer Sainte-Geneviève, etc., etc.; tâchons qu'il ne nous aperçoive pas, et écoulons-nous par les rues latérales.

V

M. Tailhand prendra plus facilement que son collègue de l'instruction publique son parti de la perte de son portefeuille. M. de Cumont a en effet dans le tempérament quelque chose de la mollesse angevine; M. Tailhand reflète au contraire la fermeté de ce pays de montagnes et de volcans éteints qui s'appelle le Vivarais. Avec quelle inébranlable fermeté on l'a vu refuser à la commission d'enquête sur l'élection de la Nièvre le dossier judiciaire qu'elle réclamait; avec quelle constance n'a-t-il pas persévéré, quoique démissionnaire, à remplir, malgré les plaintes des journaux, les colonnes du *Journal officiel* de nominations dans toutes les parties de la hiérarchie judiciaire, depuis les présidences de cours d'appel jusqu'aux simples suppléances de juges de paix. Les bonapartistes trouveront difficilement un garde des sceaux plus dévoué que celui qu'ils viennent de perdre. M. Tailhand, au moment de quitter la chancellerie, s'est souvenu qu'il avait promis à son ami M. Galloni d'Istria de le débarrasser d'un juge de paix qui le gênait; vite il a remonté l'escalier pour réparer son oubli. Le décret de révocation du magistrat républicain a paru trois jours après.

Nous ne savons pas au juste de quelle ancienne province de la France chacun des précédents ministres est originaire, mais par sa persistance à se cramponner au pouvoir, le cabinet défunt ne semble composé que de compatriotes de M. Tailhand. Le jour même de leur enterrement, ces ministres du Vivarais ont fait acte d'autorité dans la fameuse dépêche où ils ont cru devoir apprendre à la France que rien n'était changé depuis le 25 février, et que leurs successeurs continueraient leur politique.

VI

Que Corot se fût confessé, cela ressortait de deux faits incontestables : 1° la lettre de faire part de sa mort, constatant qu'il était parti muni des sacrements de l'Église; 2° de la présence même de son cercueil, surmonté de la croix et entouré de cierges au milieu de l'église Saint-Eugène.

M. l'abbé Duclos, curé de cette paroisse, aurait-il consenti à présider aux funérailles de Corot, si ce dernier avait repoussé la main que lui tendait l'Église pour franchir le redoutable passage de la vie à la mort?

Les journaux n'avaient donc pas, comme l'a prétendu le curé Duclos, à signaler un fait aussi éclatant que la lumière du jour. Les journaux d'ailleurs n'ont pas à se mêler de ce qui se passe au chevet des mourants; si l'Église est d'un autre avis, et si elle trouve édifiant que les confessions fassent partie de la chronique, plus d'un journal ne demande pas mieux que de seconder ses vues pieuses. Le *Figaro* a déjà une *Semaine religieuse*; un autre reporter pourrait être chargé des *Confessions de la semaine*.

VII

Le 27 février est le *birthday* de M. Victor Hugo, le jour où il est venu au monde dans Besançon. Les amis de l'illustre poëte fêtaient l'autre soir chez lui cet anniversaire, lorsque tout à coup la porte du salon s'ouvre, dit un journal, et l'on voit apparaître un essaim de jeunes filles et de jeunes dames les mains pleines de camélias blancs en bouquets. La plus jeune des nouvelles arrivées tient seule une couronne tressée des mêmes fleurs, qu'elle dépose hardiment sur le front de Victor Hugo, en faisant suivre ce couronnement d'un sonnet relevé par une prononciation légèrement britannique.

Le journal contenant ces détails ajoute que ces ladies et ces misses aux camélias blancs représentaient « la colonie américaine ».

Je ne puis m'empêcher, en lisant ce récit, de songer un peu au faux ambassadeur persan dont on amusa la vieillesse de Louis XIV. La colonie américaine danse, soupe, assiste aux courses de chevaux, court les théâtres, les promenades, tire

aux pigeons, flirte, s'amuse tant qu'elle peut et ne fête guère, en fait de jour de naissance, que le jour de naissance de Washington, et encore..... Non, je ne puis m'empêcher d'avoir des doutes sur « la colonie américaine », quand je réfléchis que le sonnet lu à Victor Hugo, avec une aimable pointe d'accent anglais, est de M. Arsène Houssaye.

S'adresser, pour célébrer la fête de l'auteur des *Châtiments*, au plus fade de tous les bonapartistes ! je crois la colonie américaine capable de bien des choses, mais pas de celle-là.

VIII

Proudhon est fort à la mode, et l'on est en train, comme on dit, de le réhabiliter. De tous les côtés on m'apprend que décidément Proudhon a été indignement calomnié et méconnu, et qu'il est grand temps de lui rendre justice; les mots de « grand cœur », de « grand caractère », semblent à peine assez forts pour le louer. Vous verrez qu'on finira par en faire un martyr et par demander sa canonisation.

L'apothéose est notre fort, et nous sommes toujours en train de la décerner à quelqu'un : aujourd'hui à Proudhon; à qui demain ?

Nul ne me paraît cependant se prêter moins à l'apothéose que ce Bizontin madré qui s'est fait un rôle en entrant dans la vie politique et qui a si bien su le jouer. Personne, depuis Voltaire et Rousseau, n'a attiré sur lui l'attention publique autant que Proudhon, pour quelques brochures et quelques articles de journaux. Je ne parle pas de ses livres, il n'en est pas un seul qui soit lisible jusqu'au bout et où l'on sache au juste ce qu'il a voulu dire. Lui-même avouait que passé trois mois, il ne pouvait plus rendre compte à lui-même et aux autres de ce qu'il avait écrit.

Que restera-t-il de ce mystificateur fameux? Sa correspondance, dit-on ; car c'est sur ses lettres que ses admirateurs semblent vouloir se rabattre. Les journaux les citent et en parlent avec la même admiration que de la correspondance de Mérimée avec l'*Inconnue* ou du chevalier de Boufflers avec Mme de Sabran. Il m'est impossible, quant à moi, de me monter la tête pour ces lettres, dans lesquelles je lis de fort vilaines choses, notamment le récit d'une visite à Mme de Persigny, dans laquelle Proudhon lui demande un siége au Sénat, en invoquant l'exemple de Volney, à qui le Premier Consul s'était empressé de conférer cet honneur. Proudhon ajoute que Volney est son maître; où diable prend-il cela ? Se croire possible au Sénat du second empire, rien ne prouve mieux, selon moi, que Proudhon n'avait souvent pas plus d'esprit que de cœur.

IX

Un député auquel, pendant la discussion des lois constitutionnelles, on faisait devant moi toutes sortes de reproches, d'observations, de réflexions, de critiques, sur le droit de dissolution, les électeurs à deux degrés, les pairs électifs et les pairs à vie, etc., répondait à ses agresseurs :

« Vous me prenez pour Montesquieu et pour Benjamin Constant; eh bien, non, je suis Orphée ; ne voyez-vous pas que je ramène Eurydice, c'est-à-dire la République, du fond de l'enfer. Regarder, examiner Eurydice, je m'en garderais bien; elle s'évanouirait. »

Le député avait raison. X.....

A propos du monastère de Borodino

Dans mon récit sur le monastère et le champ de bataille de Borodino, d'après la brochure de T. Tolytchef, j'ai rappelé un acte de clémence péniblement arraché aux rancunes de l'empereur Nicolas (1) par l'abbesse *Mélania* (Mme de Toutchkof). Une parente des Narychkine et des Toutchkof, une petite-nièce de la « veuve de Borodino », veut bien m'adresser une lettre dont je reproduis le passage suivant. Outre qu'elle apporte de nouveaux détails sur l'abbesse Mélania, elle ajoute quelques traits à la physionomie de Nicolas, et, par là, présente un intérêt général. A. R.

« L'empereur Nicolas est venu bien des fois au monastère, les membres de la famille impériale également, les princes étrangers, visitant Moscou, se rendaient aussi à Borodino. Le monde que Mme Toutchkof avait quitté volontairement venait la retrouver dans sa solitude. Dans ses visites à Borodino, l'empereur ne demanda jamais lui-même à l'abbesse ce qu'il pouvait faire pour elle, mais il le lui fit demander par ses plus intimes. Je sais que le défunt comte Orloff, père de l'ambassadeur actuel, en fut chargé aussi. A tous, l'abbesse fit la même réponse : « La grâce de mon frère. » Il lui fut répondu que S. Majesté a daigné exclure cette demande, mais qu'elle pouvait demander tout ce qu'elle désirait. « Dans ce cas, répondait tristement l'abbesse, remerciez Sa Majesté et dites-lui qu'une religieuse n'a besoin de rien. » Cette scène se répéta pendant des années. L'empereur était furieux de l'obstination de cette femme courageuse; car il fallait l'être pour oser lui déplaire. Elle se soumettait à bien des ennuis dans l'espoir lointain d'arracher à l'empereur une de ses victimes. Elle recevait au monastère avec la grâce et la dignité qu'elle avait eues dans le monde. Au grand scandale de l'entourage de l'empereur, Nicolas dut déjeuner avec Mme Bouvier, car l'abbesse ne voulait pas se mettre à table sans son amie, qui était une femme du peuple.

» Plus tard, l'abbesse fut invitée par la famille impériale à tenir sur les fonts de baptême la grande-duchesse et d'autres princesses obligées d'adopter la religion gréco-russe avant de s'allier à la famille impériale. Alors l'abbesse quittait sa solitude avec empressement; la pensée de son frère aux travaux forcés ne la laissait jamais. Un jour, après un de ces baptêmes, elle se vit l'objet d'une telle bienveillance de la part de la famille impériale, qu'elle eut l'idée de tenter elle-même son bonheur. Elle se fit annoncer à l'empereur. Dans les larges manches de son habit de religieuse, elle portait une petite image qu'elle voulait présenter à sa filleule. En entrant, elle salua respectueusement Nicolas et dit : « Sire, je viens implorer de vous la grâce..... » Mais Nicolas l'interrompit. La devinant probablement, il se leva brusquement de son siége, et, étendant impérieusement son index vers l'abbesse, il s'écria hors de lui :

« — Quelle grâce ?... Parlez, madame, parlez.....

« — D'accepter cette image...., dit l'abbesse en sortant l'image cachée dans sa manche.

» Elle eut peur d'empirer la position de son frère en le nommant dans ce moment. Elle raconta ce fait à quelqu'un qui vit encore et ne me démentira pas, mais que je n'ose nommer. L'abbesse parlait de cette scène avec épouvante; on ne peut se représenter ce que la colère ajoutait aux traits durs de Nicolas.

» Après douze ans de travaux forcés, au lieu d'être colonisé en Sibérie, d'après la sentence, Michel Narichkin, avec quelques autres, fut, par ordre de l'empereur, envoyé au Caucase comme simple soldat. C'est alors ce que Nicolas appelait naïvement *une grâce*. »

NATALIE HERZEN,
née de Toutchkof.

(1) Voy. la *Revue* des 30 janvier et 6 février.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 37 13 MARS 1875

L'ESTHÉTIQUE CONTEMPORAINE

L'esthétique dans la philosophie française et dans l'enseignement public en France

I

L'esthétique, ou la science du beau, est une des conquêtes les plus récentes de la philosophie moderne. Comme science indépendante, détachée du faisceau des autres doctrines philosophiques, elle n'a guère qu'un siècle d'existence. Quoique, en général, on soit disposé à croire le contraire, elle aussi a fait de réels progrès. Mais, il faut l'avouer, ce n'est pas en France qu'elle a produit ses résultats les plus nombreux et les plus importants. Pourquoi déguiser la vérité? De toutes les parties de la philosophie, c'est, chez nous, celle qui a été le moins cultivée. Préoccupé des questions morales et sociales, l'esprit français était peu disposé à explorer ces régions plus sereines où se plaisent les esprits contemplatifs. L'histoire et la critique d'art, la critique littéraire en particulier, voilà ce qui devait parmi nous exciter un vif et universel intérêt. Aussi, c'est dans ce champ que l'esprit français a dû principalement s'exercer et qu'il a déployé ses qualités brillantes. Là, nous n'avons rien à envier à d'autres. Aucune littérature, en ce genre, n'est aussi riche que la nôtre et ne peut soutenir avec elle la comparaison. Quant aux problèmes spéculatifs sur la nature du beau, sur l'art et ses lois, sur son développement, sur le système des arts et la théorie de chaque art en particulier, il faut bien en convenir, nous n'avons que peu de chose, sous ce rapport, à mettre à côté de ce qu'a produit la pensée philosophique chez nos voisins.

Quand on vient à embrasser dans son ensemble les résultats de la philosophie française contemporaine, on voit que si les problèmes dont il s'agit n'ont pas été tout à fait omis ou négligés, ils ont été rarement étudiés en eux-mêmes et pour eux-mêmes dans toute leur étendue et selon leurs vraies conditions. Que l'on compare, en effet, cette branche de la philosophie avec les autres parties qui forment son domaine, avec la psychologie, la logique, la morale, le droit naturel, la théodicée, la grammaire générale et la philosophie du langage, avec l'histoire de la philosophie et la philosophie de l'histoire, etc., on verra combien elle a tenu peu de place dans les méditations de nos philosophes et dans les écrits sortis de leur plume; combien est pauvre le catalogue des œuvres proprement dites qui lui appartiennent. Les chefs d'école s'en sont à peine occupés. Il en est, comme Mainè de Biran, par exemple, qui lui ont accordé à peine quelques pages. Et encore avouent-ils que c'est par hasard et parce qu'ils s'y sont vus forcés par la nature du sujet différent qu'ils traitent. (V. *Œuv. inédit.*, t. II, p. 189, éd. Naville). D'autres, plus tard, ont mieux compris son importance et en ont fait une portion brillante de leur enseignement; mais c'est par rapport à des questions d'un caractère et d'un intérêt plus général que le sujet apparaît dans leurs leçons ou leurs écrits. Tel est le livre de M. Cousin : *Du Vrai, du Beau et du Bien*, qui a eu un si éclatant succès. Il en est de même de l'*Esquisse d'une Philosophie*, de M. de Lamennais, où l'art et le beau obtiennent, en effet, une place considérable. On conçoit que, dans l'exposé d'une doctrine qui prétend embrasser les principes de la philosophie entière, le beau ne peut manquer de se placer à côté du vrai et du bien et qu'il amène nécessairement l'art à sa suite. Aujourd'hui, étant reconnu pour une des formes essentielles de la pensée humaine, l'art a pris une telle importance que l'omettre dans l'exposé d'un système serait une lacune trop manifeste et qui choquerait tous les esprits. En tout cas, nous insistons sur ce point que chez nous, presque toujours, c'est par rapport à d'autres questions que la question du beau et de l'art a été abordée et traitée; rarement elle a été prise pour objet spécial et direct de recherches sérieuses et approfondies. Elle est habituellement mêlée aux questions métaphysiques, psychologiques, morales, politiques, religieuses et historiques. De là, selon nous, le caractère étroit et superficiel de

la plupart des doctrines. Les idées fondamentales sont à peine discutées; presque toujours elles sont empruntées à des sources anciennes ou à des théories étrangères que l'on se hâte d'appliquer. Elles trouvent, il est vrai, d'éloquents et brillants interprètes; mais trop souvent la forme oratoire et le ton dogmatique qui règnent dans l'exposition empêchent que le fond soit sérieusement analysé, discuté scientifiquement et régulièrement développé. Nous ne connaissons qu'un [illegible] esprit, d'une trempe vraiment philosophique, Th. Jouffroy, qui, à l'époque dont nous parlons, ait entrepris de traiter ce sujet avec la rigueur scientifique qui lui convient. Le livre posthume qu'il a laissé est seul resté le modèle de l'application d'une méthode sévère et rigoureuse. Or, dans ce livre, une seule question, capitale il est vrai, est agitée et résolue : celle de la nature du beau et des faits de l'âme humaine qui s'y rapportent. Ni l'art, ni aucune des questions qui s'y rattachent, ni l'étude des différents arts ne sont abordés. C'est une introduction à la science ou un premier chapitre ; mais celle-ci n'y est pas traitée dans son ensemble. L'auteur, entraîné par d'autres études, n'a pas même revu son ébauche. Voilà le principal résultat, qu'il est aisé de constater quand, sans parti pris, on fait la revue des travaux entrepris en France pendant la première moitié du siècle sur cette branche si intéressante et si élevée du savoir humain.

Frappée sans doute de cette lacune, l'Académie des sciences morales, en 1857, mit au concours la question esthétique et en traça elle-même le programme en ces termes : *Rechercher quels sont les principes de la science du beau, et les vérifier en les appliquant aux beautés les plus certaines de la nature, de l'art et de la poésie, ainsi que par un examen critique des plus célèbres problèmes auxquels la question du beau a donné lieu dans l'antiquité et surtout dans les temps modernes.* — L'appel fut entendu ; des esprits distingués entrèrent dans la lice. D'importants mémoires furent envoyés, entre lesquels celui de M. Ch. Lévêque fut placé au premier rang et remporta le prix. Ce mémoire est devenu un ouvrage en deux volumes, qui, publié pour la première fois en 1859, remanié et enrichi depuis, a eu une seconde édition en 1871. Couronné par trois Académies, ce livre sans doute a de brillantes qualités et un mérite réel. Nous serions désolé qu'on pût croire que nous voulons ici le déprécier ou le rabaisser. Mais, puisqu'il semble être comme le dernier mot de l'esthétique française, nous sommes bien forcé de nous demander s'il représente la science telle qu'elle doit être conçue aujourd'hui et s'il répond à toutes ses exigences. L'auteur nous désavouerait lui-même si nous lui supposions de pareilles prétentions. Il a, comme il le dit, tenté un vigoureux effort ; mais ce n'est qu'un essai, une brillante esquisse. L'ouvrage, il faut le dire, quoique retouché et augmenté, se ressent de la précipitation avec laquelle il a été conçu et exécuté pour la première fois dans un temps donné. Sans en examiner ni en discuter le fond, peut-on dire qu'on y trouve ce qui constitue une esthétique véritable et complète : une métaphysique du beau, une psychologie du beau, une philosophie de l'art, une théorie de chacun des arts particuliers; un exposé complet et une critique approfondie des systèmes qui marquent les progrès de cette science ?

Constatons seulement un fait à nos yeux très-regrettable, mais significatif : c'est que, au lieu de continuer à marcher dans cette carrière, où il a obtenu un si éclatant succès, cet esprit ingénieux et distingué, si capable par son savoir comme par ses aptitudes brillantes, sa par préparation antérieure, ses connaissances spéciales et son talent d'écrivain, de rendre de nouveaux services à la science du beau, l'ait, sinon abandonnée, subordonnée à d'autres recherches et se soit appliqué à traiter d'autres sujets d'une actualité pour lui sans doute plus grande et plus pressante. Il en a été de même des autres concurrents, MM. Chaignet et P. Voituron, qui, un instant attirés sur ce terrain, l'ont également déserté pour entreprendre d'autres travaux plus en rapport avec leurs habitudes et avec leurs goûts. De sorte que nous pouvons le dire avec trop de raison : tous ceux qui, chez nous, cultivent un moment cette science, l'abandonnent presque aussitôt; on dirait qu'ils croiraient faire trop pour elle en lui consacrant leurs talents et leur activité intellectuelle, ou en faisant d'elle leur spécialité.

Tel est le spectacle que nous offriraient les diverses écoles, si nous voulions continuer cet examen et constater ce que chacune d'elles a produit en ce genre d'investigation philosophique et pour cette branche de la philosophie. L'école spiritualiste est encore celle à qui elle est le plus redevable ; au moins a-t-elle maintenu et continué les hautes traditions de l'idéalisme sans lequel cette science manque absolument de base, quoiqu'elle ait trop abondé en ce sens et négligé la tendance contraire, ou réaliste, qui doit se concilier avec la première. Les autres écoles se sont bien moins occupées de cet ordre de questions. Quand leur attention s'est portée sur elles, c'est que d'autres sujets les y conviaient. De celui-ci elles n'ont pas fait le but de recherches particulières, sérieuses et désintéressées ; elles ne l'ont pas regardé en face, mais considéré comme un hors-d'œuvre ou un appendice à d'autres travaux d'un autre genre qui avaient pour elles plus d'attrait. L'art, à leurs yeux, n'est le plus souvent qu'un luxe ou un agrément de la vie ; ou il n'est envisagé que comme un auxiliaire et un instrument pour un autre but que le sien, moral, social, industriel, politique ou religieux. Encore se sont-elles bornées à de vagues considérations, empruntant d'ailleurs leurs idées à des sources étrangères et déguisant assez mal ces emprunts, incapables qu'elles étaient de les concilier avec leurs propres doctrines. (*Saint-simonisme, socialisme, etc.*).

L'école positiviste elle-même est dans ce cas. On ne trouve rien dans les écrits du chef de cette école, A. Comte, et dans ceux de son disciple M. Littré, que quelques vues générales sur le rôle de l'art dans l'histoire et sa destination sociale. Le positivisme, il est vrai, a aujourd'hui à son service un interprète brillant qui semble devoir le doter d'une esthétique nouvelle et d'une philosophie de l'art, M. Taine, possède assurément plusieurs des rares qualités qui font l'esthéticien ; mais sans examiner si ses doctrines matérialistes ne sont pas absolument contraires au but qu'il poursuit, nous nous bornons à constater ce qui ne peut être méconnu de quiconque est versé dans ces matières, c'est que l'esthétique positiviste n'est pas faite, qu'elle est à faire et à créer. Il en sera ainsi tant qu'elle ne se sera pas mise en peine d'en asseoir solidement les bases ou les principes, et c'est ce qu'elle n'a pas fait jusqu'à présent. Si en effet, sans se laisser éblouir par de fausses apparences, on lui demande où est sa métaphysique du beau, sa psychologie ou sa physiologie du beau, sa philosophie de l'art, sa théorie particulière de chacun des arts, etc., elle serait peut-être fort embarrassée de montrer quelque chose qui

fût une réponse sérieuse à ces questions. Or, tant qu'on n'y a pas répondu, eût-on décrit les œuvres de l'art à toutes ses époques, on n'est pas en droit de se dire en possession d'une esthétique et d'une philosophie de l'art qui mérite ce nom.

Dans cette revue rapide, nous ne pouvons omettre de dire quelques mots de la jeune école spiritualiste qui tient tête au positivisme et qui est née au sein de l'Université. Tout en suivant les progrès des sciences positives, avec lesquelles elle cherche à mettre en harmonie ses doctrines, elle paraît s'être cantonnée dans la métaphysique, dont elle ne sort pas volontiers. Loin de viser à la popularité, elle semble avoir horreur du vulgaire. Cette métaphysique où elle se complaît, non-seulement n'est pas accessible au grand nombre, mais elle n'est pas toujours intelligible à ceux-là même qui croiraient avoir quelques droits à y être compétents. Quoiqu'en partie empruntée aux sciences, la langue qu'elle parle, claire pour elle sans doute, ne l'est pas toujours même pour les savants. Elle s'en sert toutefois avec une grande dextérité et traite avec une rare distinction les plus hautes questions; seulement, en ne pensant que pour elle, elle se condamne, volontairement ou non, à n'avoir aucune action sur les intelligences. Il faut aussi le lui dire, la métaphysique est une belle chose, mais elle n'est pas toute la philosophie. Si, selon l'expression de Descartes, elle est l'arbre dans ses racines, il faut que l'on voie le tronc s'élever au-dessus du sol, pousser des branches vigoureuses, se couvrir de fleurs et de fruits. Autrement, on dira qu'il manque de séve et il est à craindre qu'il ne tarde guère à se dessécher. Cette école doit donc, sans renoncer à ses formules, les rendre plus intelligibles; elle doit surtout en prouver la vérité en les appliquant à toutes les parties de la science philosophique. La fécondité, voilà le vrai *criterium* d'une doctrine nouvelle qui a de l'avenir. Nous l'adjurons donc de nous donner au plus tôt une psychologie, une logique, etc., et pour notre part une esthétique nouvelle. Une esthétique c'est en particulier ce qui lui fait jusqu'ici, à elle aussi, défaut et ce dont a pourtant besoin la philosophie française. Cette science du beau et de l'art, elle veut avoir aussi son tour. Il y a longtemps qu'elle attend à la porte, et le sanctuaire ne lui a pas été ouvert. Cela est d'autant plus urgent que le maître de cette école, métaphysicien lui-même et critique distingué, termine son *Rapport sur la philosophie en France au* XIX*e siècle* par ces mots, qui font de cette science du beau le couronnement de l'arbre philosophique : « L'esthétique n'est pas seulement une partie impor- » tante de la philosophie : considérée dans ses principes, où » elle s'identifie à la morale, elle devient la philosophie » même. » (F. Ravaisson, *Rapport*, etc., p.....) — Si l'esthétique, dans ses principes, est la philosophie même, comment se fait-il qu'elle soit en France si peu cultivée ? Comment y est-elle surtout si peu enseignée ? C'est sur ce dernier point que nous voudrions surtout appeler l'attention.

II

Ce qui prouve, en effet, combien chez nous cette science est délaissée et oubliée, c'est son absence complète de l'enseignement public. A peine si autrefois, à de rares et courts intervalles; a-t-elle osé se produire (une seule fois avec éclat) dans quelques chaires. Aujourd'hui, nulle part elle n'est enseignée dans l'Université. Ni à la Sorbonne, ni au Collége de France, ni à l'École normale supérieure, ni dans aucune de nos Facultés de province, vous ne trouverez son nom inscrit sur quelque programme. Pas un professeur ne la prend pour objet de ses leçons. L'École des beaux-arts est le seul établissement public où une chaire lui soit consacrée : encore l'histoire de l'art en fait à peu près tous les frais. Autrefois, dans les thèses du doctorat ès lettres, on trouvait des sujets qui lui étaient empruntés. Aujourd'hui il n'en est pas une, à notre connaissance, à qui depuis plus de vingt ans elle ait fourni une matière sérieuse, même de philosophie littéraire (1). Dans les lycées et les colléges il est rare que les élèves aient entendu prononcer son nom à la fin de leurs études, ou qu'ils sachent au juste ce qu'il veut dire. Pas une question spéciale ne lui est réservée sur le plan des études classiques, ni sur le programme du baccalauréat ès lettres. Il y a quelque temps, il fut officiellement annoncé qu'on allait créer un cours d'esthétique à l'École normale supérieure : mais le projet tomba aussitôt avec le ministre qui l'avait conçu. Il n'en est pas plus question que du droit romain, dont on devait aussi donner quelque teinture aux élèves. — Se souvenant sans doute de ce qu'elle fit autrefois pour cette branche de la philosophie, l'Académie des sciences morales vient, il est vrai, de mettre au concours pour un prix de deuxième ordre, dans sa section de morale, la question suivante : *Examiner et discuter ce qu'on doit entendre par moralité dans les œuvres d'art*, 1874. — Il est bien de se préoccuper d'une telle question ; mais, on le voit, c'est de morale qu'il s'agit à propos d'esthétique plutôt que d'esthétique proprement dite, et cela confirme ce que nous avons dit plus haut. Espérons qu'il n'en sera pas toujours ainsi, que l'administration supérieure, les membres du haut enseignement et les savants qui siégent à l'Institut reconnaîtront enfin qu'il y a une des branches les plus élevées et les plus intéressantes des connaissances humaines qui n'est ni représentée ni enseignée chez nous, là où elle devrait l'être ; qu'elle doit être encouragée, cultivée, propagée, enseignée à la jeunesse française au moins dans ses principes les plus essentiels et ses applications les plus générales, que, sans cela, il n'y a pas d'études libérales complètes.

Nous avons parlé d'enseignement supérieur, puisqu'en ce moment se discute, à l'Assemblée nationale et dans la presse, la loi qui doit le régir et déterminer son avenir ; on nous permettra de faire ici une observation qui sera aussi un avertissement.

Si la loi sur l'enseignement supérieur est votée, comme il est probable, et que le clergé ait le droit de créer des Facultés nouvelles, il est certain qu'il ne négligera rien pour donner à son enseignement tout l'éclat et le relief possible. Or, c'est un moyen efficace que de pouvoir dire qu'il est plus complet que celui de l'État et que de toutes les branches importantes des connaissances humaines, il n'en est pas une qui soit omise et ne soit représentée. Il est donc très-probable qu'il saisira cette occasion, qu'il prendra l'initiative en instituant des cours nouveaux, parmi lesquels l'esthétique

(1) La dernière de ces thèses est celle de M. Barni : *Examen critique de l'esthétique de Kant* (1855).

et la philosophie de l'art, — cette science qui brille par son absence dans les Facultés de l'État et dans notre enseignement secondaire, — sera pour la première fois régulièrement et dignement professée. Et qu'on ne dise pas que, dans l'intérêt de la cause que nous défendons, nous évoquons un fantôme pour faire naître une crainte chimérique. Voici d'abord un fait qui nous paraît assez remarquable et qui prouve au moins à quel point ces questions philosophiques de la nature et des principes de l'art, de ses formes et de ses lois, sont à l'ordre du jour et se sont emparées des esprits. En 1867, le prédicateur de Notre-Dame, le R. P. Félix, crut devoir couronner sa longue prédication par une série de conférences qui ont pour objet l'art, ses principes, et les différents arts dans leur rapport avec le christianisme. Elles sont réunies et publiées sous le titre : *L'art devant le Christianisme.* Qu'on les relise, on verra que c'est tout un cours d'esthétique professé dans une chaire chrétienne. La forme est oratoire ; mais le fond est tout entier emprunté à la philosophie ancienne et contemporaine. Je ne dis pas que le succès ait été égal à celui des autres conférences, ni que l'orateur ait montré une grande originalité en traitant ce sujet nouveau, auquel ni Bossuet, ni Bourdaloue, ni Massillon, ni même le P. Lacordaire n'avaient songé. Mais il est pour le moins singulier que, quand toutes les chaires du haut enseignement universitaire sont muettes sur ces questions, celles-ci retentissent ailleurs, là où ne les avait jamais entendues, et que l'éloquence chrétienne s'en empare et les popularise. Ceci prouve, selon nous, que cette partie de la science philosophique n'attend que des organes et des interprètes et qu'elle les trouvera. — Ceux qui ont lu l'*Esquisse d'une philosophie*, de Lamennais, ont pu aussi remarquer quelle place considérable y est faite à la théorie du beau, de l'art et des différents arts. Ce sujet remplit presque en entier le troisième volume. C'est sans contredit la partie la plus brillante et la plus intéressante de l'ouvrage. — Veut-on quelque chose de plus direct et de plus concluant ? nous invitons ceux qui ne seraient pas convaincus à lire le troisième volume du livre de Mgr l'évêque d'Orléans : *De la haute éducation intellectuelle* (Lettres aux hommes du monde sur les études qui leur conviennent) ; on verra quelle place élevée et étendue est réservée à l'esthétique dans ce plan d'études. Deux lettres entières lui sont consacrées (la 19e et la 20e). L'auteur, dit-il, regarde cette étude comme le complément nécessaire de toute éducation libérale ; il en trace lui-même le plan et dresse le programme des questions que doit avoir étudiées l'homme du monde, d'un esprit vraiment cultivé. Il montre « les attraits et l'influence des études esthétiques, la direc- » tion élevée qu'il faut leur donner dans un pays qui honore » les arts, qui en recueille les chefs-d'œuvre dans ses monu- » ments publics, qui possède sur son sol et dans ses musées » d'incomparables richesses artistiques ». — Il est manifeste, ajoute-t-il, qu'un homme bien élevé ne peut se tenir en dehors de cette partie de la science philosophique et des œuvres du génie humain (p. 347). — Si tout cela n'est pas assez significatif et n'est pas fait pour ouvrir tous les yeux, nous ne savons plus à quel argument nous devons recourir. Celui qui écrit ces lignes a eu autrefois l'honneur de réclamer, en face d'un gouvernement peu libéral, en faveur de la philosophie abaissée, mutilée, presque supprimée dans l'éducation classique. Il croit devoir de nouveau élever la voix pour demander qu'une place convenable soit faite à cette branche de la philosophie à la fois dans l'enseignement supérieur et dans celui de nos lycées et de nos colléges. Selon lui, il est honteux qu'un jeune homme qui, pendant dix ans et plus, a étudié les chefs-d'œuvre de l'art littéraire et de la poésie, le premier des arts, ignore ce qui a été dit de plus vrai et de plus sensé sur les premiers principes de l'art et du beau. Il est étrange que la science qui les contient, lorsque tant de productions malsaines et de théories fausses se disputent son cœur et son intelligence, ne lui soit nulle part en rien enseignée. Il nous semble que ce n'est pas trop exiger qu'à côté de la logique, qui lui apprend à discerner le vrai du faux et lui fournit des règles pour le reconnaître, à côté de la morale, qui lui enseigne rationnellement ce qu'est le bien et lui donne des préceptes pour le pratiquer, on lui expose aussi, sous une forme également abstraite et raisonnée, comme il convient à l'esprit à ce degré de culture, ce qu'est le beau en soi, comment on le distingue du laid et de ses fausses apparences, quelles sont les lois éternelles qui président aux œuvres de l'art et de la littérature.

III

Il n'en a pas été en Allemagne comme en France de cette branche de la philosophie qui s'appelle l'esthétique ou la philosophie de l'art. Cette science, depuis son apparition, y a été cultivée avec une ardeur qui ne s'est jamais ralentie. Les plus grands penseurs, Kant Schelling, Hegel, lui ont donné une place importante dans leurs systèmes. D'autres, en grand nombre, en ont fait l'objet spécial de recherches attentives et approfondies. Chaque école lui a apporté son tribut ; il n'en est pas une qui n'ait abordé ces questions selon son esprit et sa méthode avec plus ou moins de succès. Elle est devenue une des parties les plus intéressantes et les plus en faveur de l'enseignement public. Il est peu de professeurs de philosophie qui, dans une carrière un peu longue, ne l'aient prise souvent plusieurs fois pour objet de leurs leçons. Elle a eu ses époques, et, à chacune, ses progrès sont visibles. Elle a trouvé des historiens (Lotze, Zimmermann, Schasler) pour enregistrer et apprécier ses œuvres. Ceux-ci n'ont pas manqué de la proclamer une science allemande. C'est, en effet, un Allemand, Baumgarten, qui le premier a eu l'idée d'en faire une science à part et qui l'a baptisée du nom qu'elle porte, nom assez mal choisi, mais indifférent, pourvu qu'elle existe et que les problèmes qu'elle soulève soient étudiés. Depuis, l'esprit allemand n'a pas cessé d'enfanter des théories et de se livrer à des recherches de tout genre sur ces questions : le beau et l'art, les arts et chaque art en particulier. Il en est résulté un nombre fort considérable d'écrits d'un mérite très-inégal sans doute, mais intéressants, où tous ces sujets ont été analysés, discutés, retournés en tout sens et considérés sous toutes leurs faces (1). Les artistes et les poëtes, les littérateurs, les archéologues et

(1) Voyez la *Bibliographie* et la liste des ouvrages publiés en Allemagne sur l'esthétique et la philosophie de l'art en tête de la nouvelle édition de l'*Esthétique de Hegel*. Tr. par Ch. Bénard, 2 vol. in-8°. Germer Baillière, 1874.

les philologues, les historiens et les savants de tout genre y ont pris un vif intérêt. Il en est peu qui, à leur tour, ne les aient envisagés par le côté qui les intéresse et n'aient fourni à cette science des matériaux précieux. Généralement chacun d'eux a une opinion arrêtée sur ses principes, en même temps qu'il est spécialement versé sur la branche particulière qu'il cultive et à laquelle se rapportent ses travaux (W. de Humboldt, Helmholtz, etc.).

D'où vient cette différence? Pourquoi un peuple moins bien doué que nous du sens esthétique ou artistique (un de ses apologistes les plus passionnés, Du Bois-Reymond, en convient) a-t-il cultivé avec tant de prédilection cette science du beau et de l'art, tandis que chez nous elle a si peu réussi à fixer sur elle l'attention et a exercé si peu d'influence? La cause principale est dans le génie différent et les habitudes d'esprit des deux races. Ce qui prédomine dans l'esprit allemand c'est la réflexion. Toutes ses productions portent le cachet de la pensée abstraite et réfléchie. L'inspiration elle-même ne va pas sans elle. Les plus grands artistes (Albrecht Durer, Owerbeck) et les plus grands poëtes (Schiller, Gœthe) offrent ce caractère et cette alliance. L'art allemand est profondément réfléchi, sa tendance est métaphysique. Il n'est donc pas surprenant que de bonne heure l'attention des penseurs se soit portée de ce côté, que l'art lui-même ait dû vouloir se rendre compte de son essence et de ses procédés, des lois qui régissent ses œuvres, de ses formes et des idées qui en constituent le fond. Les Allemands, on l'a dit, sont un peuple de métaphysiciens; ils aiment à creuser toute chose, à remuer les principes et à construire des systèmes. Ces problèmes une fois posés, chacun a voulu les résoudre, et comme ils ont par eux-mêmes un haut intérêt, ils n'ont pas cessé d'être agités et résolus en sens différents par les diverses écoles.

Est-ce un bien ou un mal? Leur imagination n'en a-t-elle pas souffert? N'est-ce pas un abus qu'on signale avec raison dans leurs plus belles œuvres, celles de Schiller, de Gœthe, de Beethoven, etc.? Cela est possible, mais cette question nous est étrangère. Quelque opinion que l'on ait à cet égard, ce n'est pas un motif pour nous de dédaigner ces travaux et de négliger cette science. Nous entendons dire : « A quoi bon agiter ces problèmes de métaphysique abstraite sur le beau et l'art, etc., si de pareilles spéculations nuisent à la spontanéité et à l'originalité du génie? Qu'ils soient métaphysiciens, soyons artistes; conservons nos qualités sans envier aux autres les leurs. Il vaut mieux créer des œuvres belles que de raisonner sur le beau. » — Ce sont là propos irréfléchis de la vanité superficielle. D'abord, il est dans la nature de l'esprit humain qu'une fois arrivé à un certain degré de culture il se trouve en face de ces problèmes et ne puisse s'y soustraire, qu'il soit forcé de les agiter et bon gré mal gré de les résoudre... Or, c'est là le vrai. Nous n'en sommes plus aux époques naïves où l'art crée des œuvres de pure inspiration, sans avoir besoin de savoir ce qu'il fait et de se rendre compte de ses procédés. Cet âge est passé et ne reviendra plus. Aujourd'hui ces questions surgissent partout autour de nous; nous sommes condamnés à les débattre et à les traiter. Tout ce qui mérite d'occuper la pensée humaine (et l'art sans doute en est digne) est objet d'investigation, de science et d'examen. Ceux-là mêmes qui veulent nous interdire ces questions, comme les autres en sont possédés; eux aussi souvent les agitent et les resolvent à leur manière. L'art, à son tour, devient de plus en plus réfléchi. Il n'est pas un artiste aujourd'hui qui n'ait sa théorie, ne la mette en pratique et au besoin ne l'expose. Jamais les idées philosophiques n'ont eu une telle influence sur la production des œuvres de l'art. Les mots de réaliste et d'idéaliste, comme autrefois ceux de classique et de romantique, retentissent à nos oreilles. Or, si chaque école a sa théorie, vaut-il mieux qu'elle soit bien que mal faite, que les idées y soient claires et nettes que confuses et mal raisonnées? La critique d'art et de littérature, chez nous, j'en conviens, est florissante; ne lui manque-t-il rien pour être encore plus parfaite? Si elle le croit, elle se trompe. Ce qui le prouve, ce sont les plaintes dont elle est l'objet et les reproches qu'on lui adresse. On trouve que souvent elle manque d'ampleur et de fermeté chez les plus éminents critiques. Quand elle croit pouvoir se passer de principes clairement aperçus et démontrés, le bon sens lui-même, le guide unique qu'elle invoque, n'est pas de son avis. Ce n'est pas seulement du vague et de l'indécision de ses jugements qu'on se plaint, c'est qu'elle se complaise trop dans les détails et que rarement elle embrasse l'ensemble des grandes œuvres qu'elle étudie. Elle les fait admirablement connaître dans les causes particulières qui les ont produites et les circonstances qui les ont vues naître; mais elle laisse de côté les causes plus générales, la suite et l'enchaînement de ces causes. C'est enfin de n'oser aborder les hauts problèmes de l'art et de la littérature, ou, quand elle le fait, d'en être réduite à se servir de vieilles formules, de maximes surannées, souvent à rester muette en face des plus étranges paradoxes. Ne dit-on pas avec quelque raison qu'elle dégénère trop souvent en causerie, surtout qu'elle est vacillante et sceptique, qu'il n'est pas rare qu'elle se contredise et qu'elle ne sait pas coordonner toujours ses propres jugements? Enfin, puisqu'elle est si clairvoyante et si curieuse de tout savoir, elle devrait au moins connaître à quelle source elle emprunte ses vues quand il lui arrive, contre son habitude, de hasarder elle-même quelque idée générale et des préceptes qui ressemblent à une théorie; ce dont personne, en effet, pas même ceux qui déclarent les repousser, ne peut se passer tout à fait. Comment se corriger de ses défauts, ajouter à ses éminentes qualités celles qui lui manquent? Nous ne savons pas d'autre moyen que d'agiter résolûment ces questions dont nous avons parlé et de faire une étude sérieuse de cette science qui a pour objet spécial les principes.

C'est donc une mauvaise manière de raisonner que de vouloir, sous de faux prétextes, écarter ces problèmes. Notre siècle est mûr pour ces questions; elles se dressent devant nous. Il faut bien que tôt ou tard elles soient abordées et résolues. L'intérêt universel pour l'art et ses œuvres, qui va toujours croissant, nous en fait une nécessité impérieuse, — ou bien nous serons taxés à bon droit de légèreté, de frivolité et d'infériorité par des esprits plus sérieux.

CH. BÉNARD.

FACULTÉ DES LETTRES DE GRENOBLE

LITTÉRATURE ÉTRANGÈRE

COURS DE M. PAUL STAPFER

Leçon d'ouverture. — Shakespeare et l'antiquité

..... Shakespeare est considéré avec raison comme le représentant le plus parfait du drame moderne ou romantique dans son contraste avec la tragédie ancienne ou classique. Mais comment a-t-il donné ce caractère à son théâtre? Est-ce par indifférence ou par choix? A-t-il continué au hasard une tradition qu'il avait reçue? Ne connaissait-il rien de l'antiquité? N'avait-il ni livres classiques à sa portée, ni imitations classiques devant ses yeux, ni docteurs classiques autour de lui? Ou bien, au contraire, avait-il par son instruction accès auprès des livres, voyait-il des imitations, entendait-il professer les doctrines des Grecs et des Latins, et est-ce en toute connaissance de cause et par un conseil bien arrêté qu'il a suivi sa libre voie? — Pour pouvoir répondre complétement à cette question, nous aurons à chercher dans quelle mesure l'Angleterre a participé au grand mouvement européen de la Renaissance, quelle était, au temps de Shakespeare, sous le règne de la savante Élisabeth, la moyenne générale des connaissances classiques, quel était aussi l'état du théâtre au point de vue particulier des imitations grecques ou latines, et s'il y avait des professeurs d'art poétique divulguant les théories des anciens. Il nous faudra ensuite, avec ce que l'on a de renseignements authentiques sur la vie du poëte, et surtout à l'aide des indications fournies par ses œuvres elles-mêmes, mesurer l'étendue de son instruction littéraire, recomposer en quelque sorte sa bibliothèque, le suivre dans les sociétés où il pouvait entendre parler des lettres antiques et dans la solitude où il lisait ses auteurs favoris... mais ici on est en pleine conjecture; enfin nous chercherons, partout où il sera possible d'en surprendre l'expression ou la trace, le fond de ses sentiments à l'égard des anciens et de leurs partisans modernes.

I

Dans l'infinie variété de son théâtre, Shakespeare a mis sur la scène des noms, des personnages et des sujets classiques. Dès le début de son activité littéraire, et surtout au début, l'antiquité l'occupe; ses poëmes descriptifs, *Vénus et Adonis*, *Lucrèce*, sont grecs et latins au moins par le titre et par la donnée; ils appartiennent, ainsi que les sonnets, à une certaine école en littérature, à l'école italienne, dont l'influence remplit tout le XVIe siècle, et l'on remarque dans les premiers drames qui lui sont attribués un si lourd bagage de collége, un luxe si encombrant de réminiscences classiques, qu'il faudrait considérer notre poëte comme un érudit, j'allais dire comme un pédant, si l'on devait voir dans ces drames son œuvre exclusive et vraiment personnelle. Du commencement à la fin de la carrière poétique de Shakespeare, l'antiquité n'a pas cessé d'être plus ou moins présente dans tout son théâtre, ici par une citation expresse, là par une simple coïncidence qui rappelle au lecteur un passage connu, ailleurs par une expression, un souvenir, un nom propre. Dans le *Songe d'une nuit d'été*, il y a un Thésée, « duc d'Athènes »; il est vrai que ce Thésée parle de la Saint-Valentin et envoie au couvent une jeune fille rebelle à son père. Les personnages fantastiques de la *Tempête* s'appellent Iris, Cérès, Junon. Le roi Lear est un descendant d'Énée. Cymbeline appartient à la même dynastie : il fait la guerre aux Romains; Caïus Lucius est le nom du général qui marche contre lui. Mais cela ne suffit pas pour donner à ces pièces un cachet d'antiquité, et l'on ne peut appeler *antiques* que les comédies ou tragédies que j'ai mentionnées en commençant : les *Méprises*, dont les *Ménechmes* de Plaute ont fourni le sujet; *Troïlus et Cressida*, où les personnages sont ceux de l'*Iliade* d'Homère; *Timon d'Athènes*, *Coriolan*, *Jules César*, *Antoine et Cléopatre*. Et encore ces six ouvrages sont-ils bien antiques d'esprit et de couleur? Est-ce directement par les anciens, étudiés dans le texte ou lus dans des traductions, que Shakespeare a pris connaissance des sujets classiques qu'il a traités? Ne serait-ce pas par la tradition du moyen âge, ou même simplement par celle du théâtre?

Des diverses pièces que nous aurons à examiner dans cet esprit, la comédie des *Méprises* est la première en date, mais non en importance; elle a relativement peu de chose à nous apprendre sur Shakespeare au point de vue de ses rapports avec l'antiquité. Lecture charmante d'ailleurs, elle nous offrira plutôt une récréation qu'une étude. Ce sera pour nous une occasion de relire les *Ménechmes*, et peut-être de choisir, parmi les nombreuses imitations qui ont été faites de l'ouvrage de Plaute, celles de Rotrou et de Regnard, pour étendre le champ de notre comparaison.

Rien, au contraire, n'est plus important pour notre étude que *Troïlus et Cressida*. C'est le sujet même de l'*Iliade* que Shakespeare a traité dans cette pièce, c'est le monde d'Homère qu'il a représenté, mais avec tant de fantaisie, de hardiesse et d'irrévérence, qu'aucune œuvre de lui n'a plus scandalisé ses juges sévères, ni fait déraisonner davantage ses critiques enthousiastes. Le scandale vient de ce que la peinture est une parodie : grande joie pour les détracteurs d'Homère, s'il y en a encore; mais sujet d'étonnement et de trouble pour ceux que l'admiration religieuse du grand poëte romantique n'a pas rendus infidèles au culte de l'antiquité. Écoutez la sublime explication qu'un critique allemand, Ulrici, a imaginée pour concilier les dieux et mettre en paix son âme évidemment partagée et anxieuse entre l'adoration d'Homère et l'adoration de Shakespeare; c'est un échantillon curieux de critique transcendantale :

« Le grand Shakespeare au regard perçant, dit Ulrici, n'a très-certainement pas méconnu le bienfaisant effet qu'un commerce de plus en plus intime avec la haute culture de l'antiquité avait déjà produit et produirait encore sur l'esprit chrétien en Europe. Mais il vit le danger d'une admiration indiscrète pour l'antiquité classique; car la religion et la moralité de ceux qui l'admirent sans réserve sont vouées inévitablement à la plus profonde décadence : telle fut la destinée du XVIIIe siècle aux yeux de l'observateur attentif. Par une inspiration de son esprit prophétique, qui pénétrait avec une égale clairvoyance l'obscurité des siècles à venir et les nuages du passé le plus lointain, Shakespeare écrivit cette satire profondément significative du monde héroïque d'Homère. Il ne voulait pas abaisser ce qui est élevé, rapetisser ce qui est grand, encore moins attaquer Homère et la poésie héroïque

en général : mais il voulait donner un avertissement sérieux à ceux qui sont tentés d'exagérer la valeur des anciens et d'en faire des idoles. »

Ainsi, selon le critique allemand, *Troïlus et Cressida* serait une sorte de protestation prophétique au nom de la morale et de la religion contre l'abus qu'on devait un jour faire de l'antiquité. Un traducteur français de Shakespeare, M. François-Victor Hugo, semble considérer aussi cette pièce singulière comme une prophétie ; mais, suivant lui, c'est au nom de la liberté de l'art que le poëte aurait protesté d'avance : « Shakespeare a voulu retirer aux types classiques, écrit le fils de Victor Hugo, un prestige qui devenait dangereux pour la liberté de l'art ; il a voulu désarmer cette critique rétrograde qui prétendait imposer à l'avenir l'idolâtrie du passé ; il a voulu protester d'avance contre une réaction littéraire dont il pressentait les excès. » De pareilles imaginations trahissent, outre une manière vraiment trop superstitieuse de comprendre le génie, un remarquable défaut du sens de la réalité et de l'histoire. Ce n'est pas dans l'avenir, les conjectures et les rêves, c'est dans le passé et dans les faits qu'il faut chercher la clef de l'énigme de *Troïlus et Cressida*. Nous verrons que, de tous les héros du siége de Troie, le Troyen Hector est le seul qui soit épargné par Shakespeare ; il réserve aux Grecs toutes ses railleries. Voilà un fait remarquable qui doit nous mettre sur la voie de la véritable explication. Pourquoi cette sympathie du poëte pour les Troyens ? Pourquoi son inimitié contre les Grecs ? Shakespeare n'est ici que l'héritier d'une tradition du moyen âge encore pleine de vie au XVIe siècle. Le moyen âge tout entier a été à l'école, non d'Homère, mais de Virgile, non de l'*Iliade*, mais de l'*Énéide* ; les héros du siége de Troie, aux yeux du moyen âge, n'étaient point Agamemnon, Ulysse, Achille et les Grecs, mais le Troyen Hector et sa famille ; les historiens du siége de Troie, aux yeux du moyen âge, n'étaient point Homère, mais Virgile, et, avec Virgile, Dictys le Crétois et Darès le Phrygien. Voilà une partie du mystère expliquée, et quand nous aurons vu l'ironie répandue par le vieux Chaucer dans le poëme qui a été la principale source de Shakespeare, j'espère que l'étrange parodie de *Troïlus et Cressida* n'aura plus pour nous rien d'obscur. Nous pourrons alors la lire sans scandale, en nous donnant le plaisir facile de comparer aux héros de l'*Iliade* les chevaliers bizarres et ridicules que Shakespeare a baptisés de noms grecs.

Timon d'Athènes, par le lieu de la scène, par le nom des personnages, est encore une pièce à classer sous l'étiquette de théâtre grec de Shakespeare. Nous aurons à chercher quels emprunts le poëte peut avoir faits, soit directement à Plutarque et à Lucien, qui ont parlé de Timon, soit au théâtre anglais contemporain, où l'on avait déjà traité le même sujet. Rien de moins grec d'ailleurs que *Timon*, et dans maints détails de la pièce, et dans le rôle entier d'Alcibiade, et surtout dans le caractère outré, septentrional et sombre de la misanthropie du principal personnage. Mais la critique littéraire, comme nous le verrons, n'est point à l'aise pour juger cet ouvrage, à cause du manque d'authenticité de quelques-unes de ses parties et de l'extrême incertitude du texte.

Les plus belles et les plus connues des pièces antiques de Shakespeare sont ses tragédies romaines, pour la composition desquelles Plutarque a été son unique source. Mais par combien d'intermédiaires le poëte a-t-il connu l'historien ? M. Philarète Chasles en compte quatre. En 1603, un Italien nommé Florio, qui savait plusieurs langues, traduisit en anglais les *Essais* de Montaigne. Shakespeare lut cette traduction, prit goût à notre grand moraliste, et l'admiration professée par l'auteur des *Essais* pour Plutarque et pour Amyot le frappa. Une traduction anglaise de Plutarque par sir Thomas North, faite non sur le texte grec, mais sur le français d'Amyot, était publiée depuis vingt-quatre ans. Shakespeare ne paraît pas l'avoir remarquée, jusqu'à ce que la lecture de Montaigne eût appelé sur Plutarque son attention. Il la lut alors, et l'on vit paraître successivement, dans l'espace de trois ou quatre années, *Jules César*, *Coriolan*, *Antoine et Cléopâtre*. Telle est l'ingénieuse construction de M. Philarète Chasles ; malheureusement elle n'est pas appuyée sur les faits. La composition de *Jules César* est antérieure à cette fameuse année 1603, dont l'imagination du trop spirituel écrivain a fait une sorte de date climatérique dans l'histoire de Shakespeare. Il est certain que Shakespeare a connu Montaigne, puisqu'il a introduit dans son théâtre, et notamment dans la *Tempête*, quelques passages des *Essais*. Mais que cette lecture ait exercé sur lui une grande influence, qu'elle ait imprimé à sa pensée une direction toute nouvelle, c'est là une pure supposition. Ne disons donc point, de peur de nous tromper, que Montaigne a révélé Plutarque à Shakespeare. Une seule chose est sûre : Shakespeare n'a connu Plutarque que par Amyot, ou plutôt par son traducteur anglais, Thomas North. La preuve que Shakespeare n'a connu Plutarque qu'à travers le traducteur d'Amyot est facile et amusante à faire. En comparant les textes, on voit que le poëte a suivi la traduction au point de lui emprunter des phrases entières, des tours particuliers, des épithètes de luxe, une certaine redondance propre au bon Amyot, et jusqu'à des erreurs et à des contre-sens.

Vous concevez, messieurs, l'intérêt qui doit s'attacher à une lecture comparée des tragédies romaines de Shakespeare et des *Vies* correspondantes du Plutarque d'Amyot. Il sera piquant de noter les reproductions exactes ; l'art du poëte transformant en drame les récits de l'historien sera plus curieux encore à observer, et rien enfin ne pourra être plus instructif que de le voir s'écarter de son guide partout où la poésie exige qu'il soit infidèle à l'histoire. Mais remarquons qu'une pareille nécessité a été singulièrement rare. Presque en toute circonstance, Shakespeare a pu suivre son modèle avec une fidélité scrupuleuse sans trahir les droits supérieurs de la poésie. Lui qui, en général, use de ses sources avec une si souveraine indépendance, il a montré devant Plutarque un esprit de modestie et de soumission qui étonne. L'explication de ce fait se trouve dans l'imagination poétique de l'historien grec, plus curieux de vérité morale que de vérité historique, et qui fait lui-même profession d'écrire, non des *Histoires*, mais des *Vies*. Dans la transformation que Shakespeare avait à faire de l'histoire en poésie, Plutarque a fait lui-même plus de la moitié de la besogne. Mais, quoi qu'il en soit des qualités poétiques de Plutarque et de la conformité de Shakespeare avec l'auteur grec dans ce cas particulier, la thèse générale n'en est pas moins vraie : un poëte n'est pas un historien et n'est pas tenu de faire œuvre d'historien. La vérité poétique ou idéale est d'une autre nature que la réalité historique, et elle est d'un ordre beaucoup plus élevé. La poésie a sur l'histoire le genre de supériorité que les idées ont sur les faits, l'esprit sur la matière, la raison et la conscience humaines sur le cours aveugle des événements. Nous montrerons

plus d'une fois, à propos de Shakespeare, comment la poésie corrige le prosaïsme de l'histoire, et nos développements ne seront que le commentaire du passage le plus surprenant et le plus profond de la *Poétique* d'Aristote : « La poésie est quelque chose à la fois de plus philosophique et de plus sérieux que l'histoire, puisque la poésie s'occupe davantage de l'universel, et que l'histoire s'occupe davantage du particulier. »

Si le poëte n'est pas un historien, il est encore moins un érudit. Le théâtre de Shakespeare est rempli d'anachronismes, de manquements à la vérité locale et temporaire, que la pédanterie d'une critique superficielle se plaît à relever et à lui reprocher. Il faudra faire la part de cette critique et lui concéder que certains anachronismes sont choquants; mais la distinction entre ce qui est choquant et ce qui ne l'est pas est délicate ici, et je ne connais pas de question où il soit plus difficile de donner au goût des règles certaines. En général il est vrai de dire, non-seulement que ces petites inexactitudes de temps et de lieu sont des fautes vénielles, mais qu'elles ont dans l'art même leur nécessité, et que tout drame tiré de l'histoire ancienne, qui n'est pas le pastiche d'un érudit, mais la création d'un poëte, doit violer hardiment la couleur locale et offrir un anachronisme profond. « Shakespeare, dit Gœthe, a transformé ses Romains en Anglais, et *il a eu raison*, car autrement sa nation ne l'aurait pas compris. » Ben Jonson n'a pas eu cette haute raison; il s'est attaché, avec tout le soin et le détail d'une science minutieuse, à mettre de vrais Romains sur la scène, et il a composé deux tragédies qui ne peuvent être comprises et goûtées que des érudits et restent sans action sur l'esprit populaire. Mais admirons le miracle du génie : pendant que Ben Jonson conserve scrupuleusement l'enveloppe extérieure, l'âme lui échappe, et ses Romains n'ont de romain que le costume; Shakespeare, créateur d'âmes, fait des Romains plus vrais au fond que Ben Jonson, parce que les Anglais qu'il a sous les yeux et qui sont, dit-on, ses modèles, ont des traits de caractère communs avec les citoyens de l'ancienne république, parce que la populace de Londres est la vivante image de la populace de Rome, et parce qu'il peint l'éternelle humanité.

Tel est, messieurs, l'aperçu sommaire des principales questions que nous aurons à examiner à propos des six pièces antiques de Shakespeare. Mais, quelque intéressantes que soient ces questions, voici un nouvel ordre de recherches et d'études auquel l'opposition de ces deux termes, *Shakespeare* et l'*antiquité*, nous conduira naturellement.

II

Quelles sont les différences fondamentales et quelles peuvent être aussi les ressemblances que le plus grand poëte des temps modernes présente avec les deux ou trois hommes qui sont ses égaux en génie et en gloire dans l'antiquité classique? Quelles sont les différences fondamentales et quelles peuvent être aussi les ressemblances que le drame romantique offre avec la tragédie grecque? C'est sur les prétendues ressemblances que Lessing insistait vivement. Il a pris plaisir à démontrer que le théâtre de Shakespeare, en dépit de ses apparences irrégulières, était au fond plus conforme aux modèles grecs que notre théâtre néo-classique, qui fait profession de les imiter. C'est possible, mais j'avoue que cette argumentation me touche peu et ne me semble ni très-utile, ni très-intéressante. Elle appartient à une époque où l'on considérait la tragédie grecque comme le type absolu de la tragédie, et la *Poétique* d'Aristote comme un code éternel et universel; elle ne peut causer de la peine ou de la joie qu'aux personnes qui partagent encore cette manière de voir surannée. Peu importe le plus ou moins de conformité de Shakespeare avec les règles d'Aristote et même avec l'art de Sophocle, quand on admet dans l'art dramatique comme en toute chose un développement qui suit le progrès général du monde et la marche de la civilisation. Le théâtre de Shakespeare n'est pas plus un retour instinctif au théâtre grec qu'il n'en est une imitation volontaire; il l'a continué, développé, transformé d'une manière logique et naturelle. « Le drame grec, dit très-bien M. Littré, posa la première et glorieuse assise de ce qui devait être, quand l'histoire aurait assez marché, le drame romantique. » Au contraire, le théâtre néo-classique est une anomalie; c'est le produit d'un goût bizarre d'archaïsme voulant en plein monde moderne ressusciter le passé. Voilà pourquoi il m'est impossible de prendre aucun intérêt à la comparaison si rebattue de la forme du théâtre shakespearien avec celle de notre théâtre néo-classique, et je fais le serment solennel de ne jamais examiner dans ce cours s'il est bon de séparer le tragique du comique et d'observer les trois unités. Il n'en est pas de même de la comparaison du théâtre et du génie de Shakespeare avec le théâtre et le génie des Grecs; c'est une étude pleine d'instruction. Pourquoi l'action, simple dans le drame classique, s'est-elle compliquée dans le drame romantique? Comment les personnages ont-ils perdu le caractère hautement général, plastique et divin qu'ils avaient dans le théâtre grec, pour acquérir en retour les nuances infinies de ce qui est profondément humain et individuel? En quoi la justice poétique, dans les dénouements de la tragédie moderne, diffère-t-elle de l'antique Némésis? Nous aurons à étudier toutes ces grandes questions; enfin, comment terminer un cours sur Shakespeare et l'antiquité sans comparer l'auteur de *Macbeth* et d'*Hamlet* avec l'auteur de l'*Orestie*, sans montrer la parenté de la muse comique de Shakespeare avec la fantaisie d'Aristophane, et sans rapprocher le poëte qui est la source de la poésie moderne de celui qui fut le père de la poésie antique?

Voilà, messieurs, le nouvel ordre de questions auquel nous conduira l'étude de Shakespeare considéré dans ses rapports avec l'antiquité. Vous voyez que le sujet ne manque pas de variété; on m'accorde qu'il est attrayant et neuf; mais c'est moins à Shakespeare lui-même qu'on fait honneur de cette nouveauté qu'au point de vue tout particulier où nous nous placerons pour examiner son théâtre. Shakespeare, en général, passe aux yeux de bien des personnes qui ne le connaissent pas pour un vieux thème épuisé depuis longtemps. C'est là, messieurs, une erreur non-seulement d'appréciation et de goût, mais de fait, une erreur *positive;* le sujet est toujours nouveau et n'a pas besoin d'être rajeuni par d'ingénieux prétextes. Je voudrais consacrer le reste de ce premier entretien à vous démontrer ce point de fait, aussi curieux qu'ignoré, que sous tous les aspects où l'on peut étudier Shakespeare, la question est encore aussi neuve qu'au premier jour où la critique s'est occupée de lui.

Shakespeare est toujours nouveau, non-seulement au sens

où le sont tous les grands génies, parce qu'on n'atteint jamais le fond de leur pensée, mais pour des raisons particulières à lui et qui ne sont le cas de personne autre. Né à une époque de pleine lumière historique, il est à peine connu dans sa vie et dans son caractère. Les faits certains de sa biographie sont peu significatifs, et ils sont si clair-semés que la critique en est réduite, pour composer un ensemble qui se tienne, à combler les lacunes avec des conjectures. On demande à ses ouvrages des révélations sur sa personne. On interroge ses sonnets : ils sont pleins d'obscurités; les commentateurs se succèdent et les commentaires ne se ressemblent pas. On interroge son théâtre; on dit : Hamlet, c'est Shakespeare, et l'on veut retrouver encore quelques traits de son humeur dans la mélancolie de Jacques, dans la misanthropie de Timon, dans la gravité triste de Vincentio, jusqu'à ce qu'un nouvel interprète vienne et dise : Vous vous trompez; Henry V, cachant sous un masque de gaieté et de folie le bon sens pratique et l'esprit d'action, voilà l'image de Shakespeare. Rien n'est plus téméraire qu'une pareille exégèse; elle tend, sans qu'on y songe, à dépouiller Shakespeare de ce qui fait sa principale gloire. On oublie, en effet, que l'art dramatique est impersonnel par excellence, et que si Shakespeare est le plus grand des poëtes dramatiques, c'est parce que, plus que tout autre, il a prodigué, comme en se jouant, une variété infinie de caractères, au-dessus desquels il plane avec le sourire tranquille d'un créateur étranger à son œuvre. Si étranger vraiment qu'il semble ne s'en être pas soucié. On dirait qu'il a pris ce métier uniquement pour faire sa fortune. Ce but atteint, il se retire du théâtre dans la force de l'âge et du talent, va jouir à la campagne du repos qu'il a gagné, et ne prend pas la peine de publier ses pièces. Cependant on ne peut dire qu'il n'eût pas souci de sa réputation littéraire, car il a édité et réédité avec soin ses poëmes et ses sonnets; on ne peut dire qu'il n'eût pas conscience de sa supériorité comme poëte dramatique, car l'admiration de ses contemporains lui disait assez haut ce qu'il valait; on ne peut dire enfin qu'en dehors du théâtre les œuvres dramatiques n'eussent point d'existence, et que leur fortune fût liée à la représentation scénique, car Ben Jonson publia les siennes, elles trouvèrent des lecteurs, et le public était si avide de lire les pièces de Shakspeare qu'il y en eut dix-huit d'imprimées à la hâte et très-incorrectement, comme on devait l'attendre de publications faites sans la participation et l'aveu de l'auteur. Ainsi la personne de Shakespeare est une première énigme, et, comme toutes les énigmes insolubles, elle reçoit autant d'explications différentes qu'il y a d'interprètes pour la deviner.

Si de la personne du poëte nous passons à ses œuvres, et d'abord à la critique du texte, la même incertitude règne sur ce nouvel ordre de questions. Soit qu'il n'ait pas daigné prendre soin de sa gloire, soit que le temps lui ait manqué pour exécuter ses desseins, soit pour tout autre motif qu'il plaira de supposer, Shakespeare, nous venons de le voir, n'a pas lui-même recueilli et publié ses pièces. La première édition complète parut sept ans après sa mort, en 1623, dans un volume in-folio qui, fourmillant de fautes d'impression, de passages incompréhensibles, de vers faux, de lignes mal ponctuées, d'erreurs et d'absurdités de tout genre, ne doit pas être reçu comme le texte définitif et peut seulement servir de base aux conjectures de la critique. Prenons quelques-unes de ces conjectures au point où elles en sont aujourd'hui, et disons un mot de ce qu'on appelle les *pièces douteuses*, car indépendamment des passages douteux qui se trouvent dans tout le théâtre, il y a des pièces entières dont l'authenticité n'est rien moins qu'établie. La nouvelle *Société de Shakspere* en Angleterre publie sur ce poëte des travaux critiques; notons, en passant, que la nouveauté qui frappe d'abord quand on voit ses publications, c'est qu'elle a cru devoir adopter pour un nom si célèbre une orthographe différente de celle où nous étions accoutumés : ainsi le nom même de Shakespeare est incertain. La Société émet des conjectures sur la constitution du texte; mais souvent, ce qu'un membre propose, un autre le combat et le détruit. Voici, par exemple, M. Fleay qui pense que *Titus Andronicus*, drame horrible attribué à Shakespeare ou au moins à sa collaboration, doit être complétement retranché de ses œuvres : M. Wheatley proteste; il met en avant les preuves externes, maintes fois invoquées dans ce débat, et, ce qui est nouveau, les preuves internes, indiquant tous les vers de cette atroce tragédie qui lui paraissent porter l'empreinte du maître et n'avoir pu être faits que par lui. Une autre pièce douteuse est *Timon d'Athènes;* elle a des incohérences, des contradictions qui semblent accuser un manque d'unité dans la main-d'œuvre; en outre, plusieurs scènes sont écrites, assurent les juges compétents en Angleterre, avec un prosaïsme nu et plat qui est le contraire du style shakespearien. On admet généralement la dualité de composition; mais jusqu'ici on supposait que Shakespeare avait remanié une pièce du répertoire en y intercalant des scènes nouvelles. Un membre de la nouvelle *Société de Shakspere* retourne ingénieusement l'hypothèse; il croit que la partie originale, le noyau de la pièce, est du grand poëte, et qu'un ouvrier maladroit est venu ensuite l'amplifier. Mais à quel propos cette amplification malheureuse? La conjecture du critique est ici des plus neuves : les imprimeurs de l'édition in-folio de 1623, ayant mal pris leurs mesures, se seraient trouvés avoir besoin d'une trentaine de pages pour parfaire le volume; dans cette nécessité, ils auraient pris *Timon d'Athènes*, dernière pièce qui leur restait à imprimer, et, la mettant entre les mains d'un dramaturge quelconque, ils l'auraient chargé de fournir la copie qui manquait. L'auteur de cette hypothèse, justement effrayé de ce qu'elle a d'audacieux, convient lui-même qu'elle est « hardie jusqu'à l'impudence ». Même interversion des idées dans la critique de *Périclès*, troisième pièce douteuse. Shakespeare, au lieu de retoucher et de finir un ouvrage du répertoire, aurait fait une première ébauche composée de la seule histoire de Marina. Tennyson prête à cette conjecture l'appui de sa grande autorité de poëte. Ces détails suffisent pour montrer à quel point la critique du texte de Shakespeare est une question encore neuve aujourd'hui.

J'en dirai presque autant de la chronologie de son théâtre, qu'on croyait fixée. La question est en train de se renouveler par des inductions d'un ordre spécial tirées de la versification du poëte aux époques successives de sa vie. On a remarqué que, dans sa jeunesse, ses vers, qu'il aimait alors à faire rimer, avaient certaines timidités d'allure dont ils se sont affranchis par la suite. A mesure que le talent de Shakespeare mûrit, sa versification devient plus libre et plus large. Il y a entre ses premières et ses dernières pièces des différences analogues à celles qui nous sont familières entre les *Orientales* et la *Légende des siècles*. La partie originale de *Périclès*, ce drame que Dryden et toute la critique à sa suite regardait

jusqu'ici comme un remaniement de la jeunesse du poëte parce qu'il semblait peu digne de son génie, est aujourd'hui rangée au nombre de ses productions finales. Le *Songe d'une nuit d'été*, que vous trouverez, je ne sais pourquoi, classé par M. Philarète Chasles, dans son *Étude sur Shakespeare*, parmi les œuvres de la dernière période, est maintenant reporté aux toutes premières années par des considérations internes qui ne font d'ailleurs que corroborer un témoignage extérieur datant de 1598. Nous avons eu la chronologie de Malone et de Samuel Johnson, puis celle de Payne Collier, remplacée à présent par celle de la nouvelle *Société de Shakspere;* peut-on être bien sûr que ce soit la dernière?

Ainsi, en tout ce qui est affaire d'érudition, le sujet de Shakespeare est neuf. Il n'est pas moins neuf dans l'ordre de la critique littéraire et du jugement esthétique, comme je vais maintenant vous le montrer.

III

Je ne referai pas l'histoire de la réputation de Shakespeare au XVIIe et au XVIIIe siècle. Je ne répéterai pas les jugements si souvent cités des critiques d'alors, soit en Angleterre, soit en France. Je voudrais seulement faire ressortir avec netteté le point de vue de l'ancienne critique, dégager l'idée commune qui se retrouve au fond de toute la polémique des défenseurs du poëte comme de ses adversaires. Amis et ennemis voyaient dans Shakespeare un poëte sans art et presque sans conscience, un pur enfant de la nature, un monstre sublime dépourvu de goût et de jugement, semblable, selon les spirituelles images de Coleridge, à ces idiots inspirés, objets du respect religieux des Orientaux, qui marmottent au milieu d'étranges folies les plus hautes vérités, ou à un grand lama qu'on vénère au point d'adorer ses excréments comme des reliques, mais qui n'a ni autorité sérieuse, ni réelle influence. « L'énorme fumier » de Shakespeare n'était contesté par personne; le débat portait uniquement sur la plus ou moins grande valeur du trésor qui y était enfoui : là où Voltaire disait n'avoir trouvé que « quelques perles », les admirateurs du poëte en apercevaient une myriade. Mistress Montagu défend Shakespeare attaqué par Voltaire; mais elle se place exactement au même point de vue que lui, si bien qu'il n'y a pas de différence essentielle entre la défense et l'attaque. Franchement, dit un critique anglais, nous avons plus de sympathie pour la vigoureuse attaque de Voltaire que pour la défense molle de la *belle guerrière*, comme l'appelaient ses contemporains. « Notre auteur, écrit en effet mistress Montagu, en suivant minutieusement le récit des chroniqueurs, a embarrassé ses drames d'un trop grand nombre d'événements et de personnages. Le tumultueux pêle-mêle de ces pièces était pour elles une recommandation auprès d'un auditoire grossier et ignorant qui aimait, comme il le dit lui-même, le bruit des boucliers. Sa pauvreté et le misérable état du théâtre, que la bonne société ne fréquentait pas alors, l'obligèrent à cette complaisance; et malheureusement il n'était pas instruit des règles de l'art, il n'avait aucune notion de la tragédie régulière. » Elle cite un discours du roi Lear et s'écrie : « Voilà comme le poëte rachète les sottises, les indécences, les irrégularités de son théâtre! » — N'oublions pas, dit-elle enfin comme pour conclure et résumer toute sa défense, que les pièces de Shakespeare devaient être jouées dans une misérable auberge, devant une assemblée sans lettres et qui sortait à peine de la barbarie. »

Barbare, mais rempli d'admirables beautés : tel est le point de vue de l'ancienne critique. Je n'oserais pas affirmer que cette manière de voir ait jamais été réellement abandonnée en France. L'enthousiaste Diderot n'a-t-il pas exprimé le plus haut degré d'admiration des Français pour Shakespeare, lorsque, dans un passage trop hardi pour être cité textuellement, il a comparé magnifiquement Shakespeare au saint Christophe de Notre-Dame, informe et grossièrement sculpté, mais si colossal, que nos plus grands poëtes passeraient le front levé entre ses jambes? Dans son *Essai littéraire sur Shakespeare*, réédité en 1839, M. Villemain, près d'un siècle après Voltaire, tout en prodiguant au grand poëte les épithètes de l'admiration la plus vive, écrit encore que les drames du temps de Shakespeare étaient *désordonnés et barbares comme les siens*, mais barbares sans génie, et que, ce qui est admirable, c'est qu'il ait fait *briller de si grands éclairs dans le chaos de son théâtre*. Tel a été toujours le fond de la pensée de M. Villemain sur Shakespeare. En 1856, dans un article du *Journal des savants*, il oppose aux mérites particuliers du *Catilina* de Ben Jonson, les « traits sublimes épars » dans le *Jules César* et le *Coriolan*. Des traits sublimes épars, des éclairs dans un chaos : jamais, tenez-le pour certain, M. Villemain n'a eu de Shakespeare une plus haute opinion que celle qui est exprimée par ces métaphores. Victor Hugo, dans l'esthétique paradoxale et bizarre, mais très-digne d'attention, intulée *William Shakespeare* et faite à propos de la traduction de son fils, en est encore, au fond, à la vieille manière de voir; l'expression seule est singulièrement rajeunie. « Le drame de Shakespeare marche avec une sorte de rhythme éperdu; il a et donne le vertige..... Son étendue le secoue et lui communique on ne sait quelles oscillations énormes. *Sauvage ivre*, a dit Voltaire. Soit. Il est sauvage comme la forêt vierge; il est ivre comme la haute mer. » M. Taine a parlé de Shakespeare avec tout l'éclat de son talent, mais aussi avec les préoccupations systématiques dont il est coutumier; car on ne peut nier qu'il se soit plu à mettre surtout en lumière les forces aveugles et inconscientes chez l'homme dont la faculté dominante lui paraît être « l'imagination passionnée délivrée des entraves de la raison et de la morale ». Il y a deux mois, M. Rousset recevait M. Mézières à l'Académie française; il avait à parler de Gœthe après avoir parlé de Shakespeare. Voici la transition qu'il trouva pour passer du poëte de l'instinct à l'artiste réfléchi : « Dans sa belle étude sur Shakespeare, M. Guizot nous fait admirer, parmi les qualités originales du poëte, cette *naïve ignorance des merveilleuses richesses* qu'il répand à pleines mains. Est-ce Gœthe qui aurait mérité un compliment pareil? »

L'idée nouvelle, que Shakespeare est un artiste aussi, a fait son apparition en Angleterre vers 1815. Elle arrivait d'Allemagne avec la traduction du *Cours de littérature dramatique* de Guillaume de Schlegel. « A mes yeux, disait Schlegel, Shakespeare est un profond penseur et non un génie sauvage et irréfléchi..... Dans ce poëte, qu'on veut représenter comme un simple élève de la nature, je trouve, après un examen approfondi, des preuves très-remarquables d'une haute culture de l'esprit, d'une habileté très-exercée dans l'art de tendre au noble but qu'il s'est proposé..... Demi-dieu en

puissance, prophète par la profondeur de sa vue, esprit surnaturel par l'étendue de sa sagesse, supérieur à l'humanité, il s'abaisse cependant jusqu'à elle avec la grâce naïve et l'ingénuité de l'enfance. » Schlegel avait donné la note; ce ne fut depuis lors, en Angleterre et en Allemagne, qu'un concert unanime et ininterrompu de louanges, où l'on n'exaltait plus seulement le génie de Shakespeare, comme l'ancienne critique et l'école française en général, mais sa science profonde et sa haute raison.

Coleridge soutint, avec l'insistance passionnée d'une thèse personnelle et favorite, que le jugement de Shakespeare était égal à son génie. Il ne voulut plus voir de défaut dans ses pièces, et, quand ses yeux lui en montrèrent (car il était sincère autant que clairvoyant), il aima mieux accuser le trouble de sa vue que mettre en doute l'infaillibilité du poëte divin. « J'espère, écrit-il à propos d'une faute apparente de *Coriolan*, qu'en devenant plus sage, je finirai par découvrir quelque profonde excellence dans ce qui me semble maintenant une imperfection. » Justifier Shakespeare de toutes les fautes que l'ancienne critique lui avait reprochées, tel a été le programme de la critique nouvelle : ni la hauteur de vues, ni la largeur d'esprit, ni la finesse d'analyse, ni aussi la subtilité, ne lui ont manqué pour le remplir. Un petit nombre d'écrivains anglais, mais d'un tour d'esprit plus latin que germanique, parmi lesquels il faut citer Hallam et Macaulay, ont fait seuls quelques réserves à leur admiration.

En Allemagne, la critique esthétique de Shakespeare a fait d'étonnants progrès depuis Schlegel. Je ne voudrais pas qu'on pût voir dans cette expression plus d'ironie que mon intention n'est d'en mettre. J'ai une admiration profonde pour l'esthétique allemande, et je n'ai garde d'oublier qu'un professeur allemand, Gervinus, est l'auteur du plus beau livre qu'on ait écrit sur Shakespeare. Supérieure à tout ce que la France et l'Angleterre ont produit en ce genre, l'esthétique allemande est d'une hardiesse et d'une originalité incomparables; mais l'extravagance est l'écueil de ce qui est original et hardi. Les œuvres de Shakespeare sont devenues, pour chaque interprète allemand, le texte d'un commentaire philosophique. Ce n'est pas précisément cela que je blâme : une semblable exégèse doit être permise dès qu'on admet avec Platon, Hegel et tous les grands métaphysiciens de l'art et de la poésie, que le beau n'est qu'une forme particulière du vrai. Mais l'idée paradoxale des nouveaux commentateurs a été de considérer Shakespeare comme un philosophe autant que comme un poëte; ils ont exalté en lui un théoricien profond ayant clairement conscience de sa profondeur. Ils auraient pu cependant apprendre de Gœthe lui-même qu'un poëte n'est pas tout à fait la même chose qu'un philosophe. Gœthe se fâchait quand on lui demandait quelle idée il avait voulu incarner dans son *Faust*. « Est-ce que je le sais? répondait-il; est-ce que je puis le dire? J'ai reçu dans mon âme des impressions, des images..... *Faust* est un ouvrage de fou. » Si *Faust* est un ouvrage de fou, il y a de la chance pour que *Hamlet* ne soit pas l'œuvre d'un parfait logicien. En faisant de Shakespeare un philosophe, les critiques allemands lui ont prêté autant de doctrines différentes qu'il y a de systèmes en Allemagne. Excepté cette affirmation : « Shakespeare est dieu », je ne vois, dit fort bien M. Mezières, que contradictions parmi les opinions des prêtres du nouveau culte.

Quand la critique en est arrivée à ce point d'exagération, un retour en arrière est inévitable; nous n'avons pas à prédire le mouvement, il a déjà commencé, non pas en Angleterre naturellement, ni en France, où l'admiration pour Shakespeare a toujours été en deçà plutôt qu'au delà du juste, mais en Allemagne, comme on devait s'y attendre. Des symptômes de réaction se faisaient, dit-on, sentir dans les leçons de M. Kreyssig; voici une réaction ouverte et déclarée : M. Gustave Rümelin, dans un très-curieux ouvrage récemment publié à Stuttgart et qui en est à sa deuxième édition, refait de fond en comble, avec quelques arguments nouveaux et bon nombre d'arguments anciens, le procès littéraire de Shakespeare, abandonné ou mollement suivi depuis le XVIIIe siècle. Il ne méconnaît pas le génie du poëte dans la création des caractères, mais il critique son art, il l'accuse de n'avoir pas assez mûri la composition ni assez serré la trame de ses pièces, et d'en avoir trop souvent emprunté le canevas tel quel aux contes et aux chroniques qui lui tombaient sous la main, « satisfait d'y accrocher des traits d'esprit et de haute sagesse, des pensées profondes et de brillantes images, comme on suspend des bougies à un arbre de Noël. »

Vous le voyez, messieurs, rien n'est fixe, rien n'est définitif dans les jugements que l'esthétique porte sur notre poëte, et, par conséquent, tout est neuf. Non-seulement les opinions individuelles varient, mais le point de vue général change et de grandes oscillations ramènent la critique au point où elle en était avant le changement. Je ne crois pas qu'il y ait rien d'analogue à ce renouvellement, à ce flux et reflux, dans l'histoire de la réputation littéraire des autres princes de la poésie moderne. On ne les a pas discutés, commentés, déifiés et remis en question comme Shakespeare. Schlegel a bien attaqué Molière; mais ses critiques, dictées par la rancune nationale, avaient peu de valeur esthétique et n'ont point eu d'écho. L'opinion, en presque tout ce qui concerne le plus grand génie littéraire de la France, est assez bien établie pour qu'il soit devenu difficile, quand on parle de lui, de dire autre chose que des lieux communs. On ne juge plus Molière, on développe sur son compte le jugement de tout le monde. Mais avec Shakespeare, cet inconvénient — ou cette ressource — n'existe pas; il n'y a point de thèse commune; il faut nécessairement prendre parti et se faire un sentiment personnel. Comment, pour ne citer qu'un exemple, comment concilier des opinions aussi contradictoires que celles de M. Taine, admirant dans Shakespeare « l'imagination passionnée délivrée des entraves de la raison et de la morale »; de M. Mézières, toujours plus frappé, avec Ulrici et Gervinus, de la *raison* et des *intentions morales* du poëte à mesure qu'il pénètre davantage dans la connaissance de son théâtre, et, enfin, de M. Philarète Chasles qui le définit ainsi : « Un sceptique, frère de Montaigne, observateur calme et souvent cruel? »

Quand on veut étudier Molière, on prend une édition de ses œuvres et on lit : ce n'est pas plus compliqué que cela; si l'on est homme de goût, on a soin seulement de choisir un beau texte, clair et riant, qu'aucun faiseur de notes n'ait attristé ni obscurci. Quant on veut étudier Shakespeare, la chose est loin d'être aussi simple, et les intruments de travail dont il faut s'entourer, de l'aveu des Anglais, montrent que ce n'est pas, même en Angleterre, une entreprise banale. Hallam se plaint de l'extrême obscurité du grand poëte. « Le style de Shakespeare, dit ce critique, est plein de mots nouveaux et de sens nouveaux..... Il a d'innombrables vers qui

n'étaient pas plus intelligibles de son temps qu'ils ne le sont aujourd'hui..... Une foule de passages résistent à toute interprétation ; maintes difficultés sont tranchées par nos conjectures, mais non pas résolues..... » Nous étudions Shakespeare, par le fait, comme nous étudions une langue étrangère, comme nous lisons un passage difficile en grec, cherchant de l'œil la note explicative.

IV

Le fondateur de la nouvelle *Société de Shakspere*, en Angleterre, M. Furnivall, dans un prospectus écrit au mois de novembre de l'année dernière, a pris soin de dresser, pour l'usage des lecteurs du poëte, la liste de tous les livres les plus propres à faciliter cette lecture et à la rendre profitable. A la suite de ces indications bibliographiques, M. Furnivall donne d'autres conseils d'une bonhomie et d'une familiarité charmante : « Formez, dit-il, un cercle de dix ou douze hommes et de quatre ou six femmes pour lire les pièces de Shakespeare successivement, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, à la ronde, une fois tous les quinze jours et pour en converser ensemble durant une demi-heure après chaque lecture. » Il y a dans ces chiffres et dans tout ce petit arrangement je ne sais quel parfum de mysticité qui fait ressembler l'institution proposée par M. Furnivall à une sorte de culte shakespearien.

Le danger d'une religion de Shakespeare n'existe pas en France et aucune imagination ne pourrait, d'ailleurs, faire passer pour un temple les bâtiments *actuels* (1) de la Faculté de Grenoble. Nous approcherons de l'œuvre du plus grand poëte de l'Angleterre et de l'Europe moderne avec un respect profond, mais nous ne le tenons point pour infaillible, et si nous apercevons dans son génie une lacune, ou dans son art un défaut, nous ne croirons pas, comme Coleridge, que notre vue nous trompe nécessairement et que l'imperfection apparente doit recouvrir une excellence cachée. L'avantage du sujet partiel que nous avons choisi est que, n'embrassant pas l'ensemble de ce génie immense, nous pourrons d'autant mieux donner à notre étude un caractère de précision scientifique et échapper aux généralités oratoires d'une admiration superficielle et vague. Nous commencerons prochainement nos recherches sur l'antiquité classique dans le théâtre de Shakespeare ; mais il faudra d'abord dire quelque chose de la renaissance des lettres en Angleterre.

PAUL STAPFER.

1 On construit en ce moment un local nouveau pour la Faculté.

UN VOYAGE ARCHÉOLOGIQUE

Memphis. — L'art et les dieux de l'Égypte

I

A quelques heures du Caire, non loin du Nil et de ses rives florissantes, commence le désert, royaume désolé du dieu Typhon. On a quitté les grandes pyramides et traversé la plaine où s'est battu Bonaparte ; les hauts palmiers de Ghiseh n'apparaissent plus que confusément dans la brume terne de l'horizon ; on gravit une pente de sable derrière laquelle le sol s'abaisse de nouveau, et l'on descend dans la région aride où l'on ne rencontre ni un filet d'eau, ni un passereau, ni un brin d'herbe.

Au nord et au couchant, des pyramides à demi ruinées, envahies par les sables, pareilles à des tentes gigantesques sur le désert vide ; les plus lointaines, découpées vaguement sur le bleu pâle du ciel, — et de toutes parts, à perte de vue, le sable d'un jaune clair amoncelé en larges collines monotones, sillonné de bigarrures fauves, creusé en profondes ravines où ne descend aucune ombre : le soleil verse sa lumière enflammée, et le vent, que rien n'arrête, passe silencieux, avec un souffle de feu, sur la solitude.

Ici était la sainte Memphis, la ville de la mort, et c'est le temple de la Mort, le Sérapéum, qui survit encore, à côté de quelques tombeaux, à cette cité prodigieuse comme Babylone et Ninive, dont le nom arabe de Sakkarah marque aujourd'hui l'emplacement : tout le reste, l'immense nécropole, les avenues de sphinx, les temples, sont ensevelis à tout jamais.

Sérapis, vieille divinité de l'Egypte, fut le plus grand parmi ces dieux funèbres qui montèrent un jour dans l'Olympe grec, dont les dieux lumineux et heureux étaient exilés. Les inscriptions inédites recueillies en Béotie et publiées par M. Decharme (*Archiv. des missions scientifiq.*, tome IV, 2e série), nous montrent les cultes de Sérapis, d'Isis et d'Anubis répandus dans la Grèce du nord vers la fin du IIIe siècle avant J.-C. A Orchomène, comme à Hermione et à Pergame, Sérapis remplaçait Asklépios. On lui consacrait les esclaves dans les formules de l'affranchissement. Ces dieux mélancoliques venaient de l'Orient ; la Grèce, fatiguée de scepticisme, les accueillit et les adora. Plusieurs d'entre eux mouraient, et on les descendait au tombeau avec des pleurs et des lamentations ; puis ils ressuscitaient, et l'on fêtait leur renaissance. Par l'Égypte et la Syrie, par Memphis et Byblos, le culte de la mort pénétra dans ces contrées où seules, jusqu'alors, la beauté et la vie avaient eu des autels. J'avais visité quelques jours auparavant, sur les pentes rocheuses du Liban, près de la petite ville de Ghazir, les lieux où fut Byblos et où coulaient les sources saintes au bord desquelles les femmes pleuraient Adonis ; mais rien ne saurait préparer à l'impression religieuse produite par le Sérapéum. Imaginez un souterrain creusé à dix ou quinze mètres au-dessous du sol, médiocrement large et haut, et dont on n'avait encore déblayé qu'une partie. A droite et à gauche, environ à quarante pas l'une de l'autre, sont des cellules renfermant les sarcophages de basalte où l'on plaçait debout les momies des bœufs Apis. Ces sarcophages, d'un seul bloc, ont quatre mètres de longueur et

sont plus hauts qu'un homme; les couvercles, d'un seul morceau, leur donnent l'aspect d'énormes cercueils. Quelques-uns sont entourés d'hiéroglyphes finement ciselés. La première pensée qui vient à l'esprit, quand on a mesuré ces masses et supposé leur pesanteur, est une pensée d'étonnement : comment, dans un espace si étroit, à une telle profondeur, les hommes de ce temps ont-ils pu mouvoir et ranger ces monolithes ? Mais cette question se renouvelle en face de toutes les œuvres du génie égyptien, et il faut peut-être renoncer à la résoudre.

Nous entrons dans chaque cellule, et la lumière de nos bougies fait apparaître le sarcophage noir, dont les grandes formes sortent peu à peu de l'ombre qui les noie. Tous les convercles sont déplacés et le regard peut descendre dans les ténèbres du sépulcre, d'où l'hôte sacré à disparu. C'est peut-être Cambyse qui, il y a vingt-trois siècles, viola tous ces tombeaux et arracha de leur nuit les blanches momies, qui tombèrent en poudre sous la main des sacriléges. Ces sarcophages entr'ouverts et vides sont d'un effet solennel. Ils sont les monuments d'une religion morte, d'une religion si antique que les prêtres qui conversèrent avec Hérodote lui donnaient quatorze mille années d'existence. Les tombeaux de Memphis, que la science archéologique a étudiés, datent de quatre mille ans avant J.-C. Le Sérapéum est donc vieux d'au moins six mille années. Mais ces tombeaux, taillés dans la matière la plus dure et que n'effleure jamais même l'aile d'un insecte, sont éternels. Ils existaient plus de trente siècles avant Homère et ils survivront à toutes les grandes œuvres de l'art humain : à Saint-Pierre de Rome et à Sainte-Sophie de Constantinople, à la dernière voûte du Colisée, à la dernière colonne du Parthénon, à la dernière pierre de la pyramide de Chéops, et peut-être, ensevelis sous le désert, à l'abri de toutes les catastrophes terrestres, survivront-ils à l'humanité. « Nous ne sommes, a dit Jean Paul, que des mouches d'un jour, des mouches du soir qui, dans un rayon de soleil couchant, dansent et puis tombent. »

Nous avons dispersé nos lumières le long du Sérapéum, à l'entrée des caveaux ; puis nous sommes revenus vers l'issue du souterrain. Au fond, notre *custode*, un vieil Arabe en robe bleue et en turban blanc, était assis immobile; tout le reste n'était qu'ombre entrecoupée seulement de quelques lueurs livides qui mesuraient la profondeur de la voûte. L'Arabe se leva et marcha vers nous lentement, ramassant à droite et à gauche les bougies, qui formèrent bientôt un faisceau lumineux entre ses mains : sa taille grandissait singulièrement, et la voûte, frappée par la lumière, semblait se hausser, à mesure qu'il avançait, pour lui livrer passage. Il cheminait sans bruit, à travers la nuit, parmi ces tombes colossales et dans ce grand silence, comme un prêtre dans son sanctuaire.

Lorsque nous remontâmes hors du Sérapéum, mon ami le peintre Hector Leroux et moi, l'obscurité était venue, et un vent violent, accouru du sud, soulevait le sable, qui retombait avec le bruit d'une pluie fine. Vers dix heures, nous sortîmes de la masure où nous devions dormir. Le croissant de la lune descendait sur les pyramides de Memphis, et dans l'azur perçaient çà et là de grandes étoiles d'or. Le désert, bleuâtre sous les clartés vagues du ciel, se déroulait comme une mer houleuse dont les lames pressées s'enfoncaient dans les lointains infinis de l'horizon, — et la voix du sirocco pleurait sur la vallée de la Mort.

II

Les prêtres de Saïs disaient à Solon : « O Solon, vous autres Grecs, vous êtes toujours des enfants, et il n'y a pas de vieillards parmi vous ! » Platon, qui rapporte ces paroles, Platon, qui avait sous les yeux les œuvres d'art du temps de Périclès, aurait pu dire à son tour aux prêtres d'Héliopolis dont il consultait la sagesse : « O Égyptiens, malgré votre grand âge et l'étonnante antiquité que vous assignez à votre religion, vous êtes encore dans l'enfance, et il n'y aura jamais d'artistes parmi vous. »

L'Égypte, en effet, donne ce spectacle intéressant d'un grand peuple religieux, politique et guerrier qui, doué de quelques-unes des facultés supérieures de l'esprit, a été incapable de concevoir et de réaliser la beauté. Cette impuissance, que les monuments grandioses et lourds de la vallée du Nil ne dissimulent qu'à demi dans les œuvres de l'architecture égytienne, se manifeste clairement, pour la sculpture primitive, au grand tombeau de Sakkarah et dans la collection de dieux réunis au musée de Boulacq, près du Caire.

Nous sommes ici tout d'abord en présence d'un phénomène peut-être unique. Tandis qu'en Grèce, à Rome, en Italie, chez tous les peuples où l'art s'est avancé, par progrès réguliers et continus, de l'archaïsme à la perfection des formes, en Égypte c'est la sculpture primitive qui fut la plus vivante et la plus savante. La statuaire égyptienne, telle que nous la connaissons par les musées de l'Europe, par le Louvre, la galerie de Turin, la glyptothèque de Munich et le Vatican, est d'une date relativement récente, car elle appartient, comme art rigoureusement sacerdotal, à la seconde période de l'histoire de l'Egypte. Dans les monuments de cette époque, le corps et l'âme sont engourdis : l'âme est sans expression, le corps sans vie; la momie étroitement enveloppée de ses bandelettes, ensevelie dans les aromates, n'est pas plus inerte ni plus roide que le dieu, assis ou debout, dont les jambes sont jointes ensemble, les bras droits attachés au corps, les yeux sans regard, la bouche sans sourire. Mais, longtemps avant que la sculpture hiératique eût définitivement fixé le type de ces êtres immobiles, les artistes avaient décoré les tombeaux de la nécropole de Memphis de bas-reliefs colorés qui ajoutent un chapitre curieux à l'histoire des arts du dessin.

La chambre intérieure du tombeau, les couloirs ou le vestibule qui la précèdent, sont ornés de plusieurs lignes parallèles de sculptures dont les personnages ont tout au plus trente centimètres de hauteur. On dirait une tapisserie divisée en compartiments réguliers, dont chacun renferme une scène distincte, tendue le long des murailles. Ces scènes, très-variées, reproduisent, non pas la vie religieuse, guerrière ou civile de l'Égypte, mais seulement les actes les plus vulgaires de la vie domestique, ou les travaux des artisans.

Des portefaix chargent des fardeaux sur des ânes. Ils sont, comme d'ailleurs tous les personnages représentés dans ce tombeau, nus, les reins entourés d'une d'étoffe taillée en forme de petit jupon conique et presque géométrique. Celui-ci tire en avant, par une oreille et une jambe, un âne récalcitrant qui refuse de bouger et qu'un autre frappe par derrière

du bâton. Un âne tout chargé marche, suivi d'un personnage qui maintient le fardeau en équilibre; à côté, un ânier fait signe à ceux de devant de se ranger. Ici on pose la charge sur la bête de somme qu'un ânier, à demi recourbé, retient par la tête et un autre par la queue; deux portefaix, un genou en terre, ajustent le fardeau. Une ânesse s'en va, précédée de son ânon, accompagnée de deux guides dont l'un lève le bâton et paraît attentif à frapper. Une troupe de bœufs et d'ânes, rangés à la file, sont poussés à l'abreuvoir sous la conduite vigilante des gardiens toujours prêts à leur distribuer des coups; un âne, moins patient que ses compagnons ou plus altéré, détourne et baisse la tête et boit avant les autres.

Voici des moissonneurs qui ont disposé les gerbes de blé en pyramide tronquée : quelques-uns l'étayent de leurs fourches tendues en avant, et regardent attentivement ceux qui l'assujettissent par le haut; d'autres apportent et vont entasser des gerbes toutes liées pour achever une autre meule. Des moissonneurs coupent le blé; des brèches régulières sont ouvertes de loin en loin dans les hautes tiges, au pied desquelles gisent les gerbes commencées.

Ici, nous assistons à la construction d'embarcations. Debout au milieu d'un petit navire pareil à ces canges qui voyagent encore aujourd'hui sur le Nil, le chef des ouvriers, appuyé sur son bâton, surveille le travail sans mot dire; ailleurs, il fait un signe de commandement et élève la voix. Tous les instruments sont en mouvement; les ouvriers travaillent debout, accroupis ou agenouillés dans l'intérieur de l'embarcation ou sous la coque, qui repose soutenue par de longues solives inclinées; tous déploient une activité extraordinaire.

Un dieu, grand cinq fois au moins comme les hommes qui le conduisent, passe le Nil dans une nacelle. Un rameur, debout à l'arrière, la jambe gauche tendue en avant, la droite reployée, pousse avec un grand effort sur sa perche qui plonge jusqu'au fond du fleuve; au-dessous de cette scène sont sculptés des hippopotames et des crocodiles.

Des bœufs traversent le Nil à la nage; derrière eux une barque, montée par trois hommes dont l'un, agenouillé à l'avant, les dirige du geste et de la voix; devant le troupeau une autre barque d'où un homme remorque, à l'aide d'une corde, un veau trop petit pour se conduire seul; plus loin, un dernier personnage porte à travers le fleuve un veau sur ses épaules.

Nous pénétrons dans l'intérieur d'une boucherie. Des bœufs, dont on a coupé les cornes, sont abattus sur le flanc ou sur le dos. Les bouchers maintiennent en l'air une jambe de la victime, tandis qu'avec de larges couteaux ils ouvrent la peau du ventre. Un bœuf, les jambes de derrière solidement liées, est réservé à un sort pareil. Un autre, que l'on conduit à la boucherie, se retourne à demi pour se lécher le flanc. De jeunes taureaux ont la tête attachée près du sol par une corde qui tient à un anneau. Un troupeau de grues domestiques marche vers le même lieu, guidé par deux jeunes gens : l'une d'elles se baisse vers la terre, le bec ouvert pour ramasser quelque proie. Après les grues, les cerfs : ceux de taille moyenne sont portés dans les bras des bergers, les plus petits dans des corbeilles suspendues aux extrémités d'un bâton qui repose sur les épaules du porteur.

Ici l'on trait une vache, et des enfants jouent avec de jeunes veaux et les caressent; là un homme tire un veau du ventre de sa mère.

De jeunes garçons donnent la pâture à des canards qu'ils ont réunis devant eux; ils prennent du grain sur une petite table.

Voici des ateliers d'artistes et d'artisans. Des sculpteurs taillent des statues et leur polissent les jambes et les reins. Des orfèvres ou des fondeurs soufflent sur leurs fourneaux à l'aide de tubes; des ébénistes donnent le dernier coup de main à une armoire et à un coffre; deux serviteurs, assis sur leurs talons, avec une brosse dans chaque main, paraissent cirer un plancher.

III

Pourquoi toutes ces scènes, d'un mouvement très-vif et très-vrai, pourquoi tous ces personnages dont l'allure est si juste, n'ont-ils aucun charme et ne nous donnent-ils pas le plaisir délicat que nous goûtons dans la contemplation des belles choses? Ces représentations sont des plus vulgaires, mais ce n'est pas la vulgarité qui en est le plus grave défaut. Les œuvres des peintres flamands nous montrent, elles aussi, les actes les plus communs de la vie réelle, et cependant elles nous séduisent. Les personnages du tombeau de Sakkarah n'ont ni beauté ni grâce. Leur visage et leur corps ont cette conformation caractéristique qui a subsisté dans la race, et qui distingue encore maintenant le fellah indigène des Turcs, des Arméniens, des Grecs, des Juifs, des Arabes, venus du dehors, qui vivent autour de lui. Ce sont toujours ces longs bustes rétrécis vers les reins, ces épaules hautes, larges et droites, ces fronts fuyants et étroits, ces yeux allongés et à fleur de tête, ce nez et ces lèvres fortes, et ce développement des parties inférieures de la figure qui se portent en avant. Cependant ce n'est pas encore la laideur matérielle et en quelque sorte plastique qui nuit le plus à l'impression produite par ces vieilles peintures. Les personnages de Téniers sont, eux aussi, franchement laids. Que manque-t-il donc d'essentiel à tous ces portefaix, à tous ces bateliers, à ces charpentiers, dont les artistes des tombeaux de Memphis ont fait les éternels compagnons des morts qui les habitent? Lorsque je regarde une scène d'intérieur d'un flamand qu'éclaire le petit feu du foyer plutôt encore que le triste soleil de Hollande, j'en suis réjoui, et je m'y arrête complaisamment. Tous ces personnages, pauvres gens, mal vêtus, mal élevés, à demi endormis ou à demi ivres, assis sur un escabeau boiteux près d'un pot de bière, sont des héros bien vulgaires, mais enfin ce sont des hommes. Par leur pose, par leur geste, leur sourire naïf ou leur rire bruyant, leurs yeux gris où petille parfois l'étincelle du plaisir, à travers les rides et les plis de leurs vieilles figures brunes où l'artiste a su montrer tant de bonhomie et souvent d'ironie malicieuse, je devine et j'entrevois leurs âmes, humbles et imparfaites, si l'on veut, et qui ne se révèlent guère que par les côtés médiocres de notre nature. Mais qu'importe si ces petites convoitises, ces sentiments plats et ces passions mesquines, si ces âmes, en un mot, tournées tout entières vers l'appétit, m'intéressent et me divertissent? Car c'est là le grand charme des véritables œuvres d'art : elles font entendre beaucoup plus encore qu'elles ne disent; elles nous laissent découvrir, comme derrière un voile, tout un monde que l'artiste a conçu sans doute le premier, mais que nous créons de nouveau chacun pour notre propre compte; elles ouvrent à notre

imagination un champ infini, et c'est ce mouvement libre et cette invention facile de notre pensée qui causent en grande partie le bonheur qu'elles nous procurent. Il n'est pas besoin, pour éveiller en soi-même cette joie exquise, de ne contempler que les grandes œuvres, l'*École d'Athènes* ou la frise du Parthénon. Il suffit du sujet le plus simple, du personnage ou du visage le moins noble, pourvu que nous puissions y reconnaître à quelque signe une conscience pareille à celle qui vit en nous.

Or, c'est là ce que j'ai cherché vainement dans les sculptures de Memphis que je viens de décrire. Elles ne disent rien à l'esprit, parce qu'elles-mêmes manquent d'esprit. Les mouvements des personnages sont parfaits et bien appropriés aux actes qu'ils accomplissent. Ils se courbent et se redressent là où il faut se redresser ou se courber ; ils étendent ou replient leurs bras, ils roidissent leurs jambes afin d'avoir un solide point d'appui ; ils agissent et vivent, mais comme agit et vit une machine. Leurs membres ne sont que des pièces bien ajustées qui fonctionnent avec précision, et que la faucille, la rame, le rabot ou le bâton qu'ils tiennent dans leurs mains continuent et achèvent. Il n'y a pas deux manières de couper une tige de blé, enfoncer un clou, ou soulever un fardeau, et pour ce travail le jeu des membres est aussi invariable que celui d'un instrument mécanique. En outre, la volonté intelligente ne préside pas à de pareils mouvements, car plus la pensée est endormie ou inattentive, mieux quelquefois le mouvement sera exécuté. Voilà pourquoi toutes ces figures sculptées si finement, où les lignes plus ou moins amples du visage, les plis de la chair, l'abondance de la chevelure, indiquent l'âge du personnage, ne nous intéressent guère plus qu'une suite de mannequins articulés qu'une main ingénieuse aurait groupés. Ils sont ainsi, parce qu'ils ne sauraient être autrement. Regardez maintenant les cavaliers des Panathénées. Chacun d'eux a son allure librement choisie, et la conduite de leurs montures à la fois fougueuses et dociles n'arrête pas le cours des facultés de leur esprit. Il en est qui, à demi tournés en arrière, conversent avec leurs compagnons ; celui-ci rattache d'une main la bandelette de sa chevelure ; celui-là flatte le cou de son coursier ; d'autres, la tête penchée sur la poitrine, s'enferment en eux-mêmes et pensent. Moins beaux, ils nous charmeraient encore ; mais les hôtes des tombeaux de Memphis, avec des formes plus pures et des visages plus aimables, nous plairaient-ils davantage ?

J'ai réservé, parmi les sujets sculptés de Sakkarah, deux personnages qui témoignent chacun d'une façon frappante d'une des deux imperfections essentielles de l'art égyptien primitif : l'absence de la beauté et la nullité de l'expression. Un bossu conduit deux lévriers ; à côté de lui un nain mène un singe à la corde. Un bossu est irrémédiablement laid, et jamais un art tant soit peu idéaliste ne le représentera, non plus que l'art satirique ou comique ; car une telle difformité, qui choque violemment le regard, ne peut contribuer en rien à l'expression plaisante ou ridicule du personnage. Resterait peut-être le visage, mais ce n'est pas dans les bas-reliefs que nous étudions qu'il faut chercher des physionomies. Si ce bossu est à son rang au milieu des scènes de notre tombeau, ce n'est pas sans doute par pure fantaisie de l'artiste : c'est qu'il occupe encore près du mort la place qu'il remplissait dans la maison de son maître vivant. Peu importe qu'il soit difforme et déplaisant : l'artiste, indifférent au beau, n'a voulu qu'être exact. — C'est aussi le nain du maître qui tient en laisse le singe favori. Sa laideur au moins pourrait nous divertir. Un nain n'est pas un monstre tout à fait, et le contraste entre sa petite taille et sa démarche prétentieuse ou son visage d'une arrogance comique est un spectacle risible. C'est ainsi que l'imaginaient les peintres grecs dans la représentation des Pygmées. J'ai décrit ailleurs (1) quelques scènes des fresques de Pompéi ou des vases figurés dans lesquelles les nains se montrent à la fois grotesques et amusants. La caricature spirituelle éveille en nous tout un ordre d'émotions légères et d'idées joyeuses. Mais le nain de Memphis est aussi peu intéressant que le bossu son voisin. Sans doute la chambre d'un mort serait un lieu mal choisi pour des scènes comiques. Malheureusement pour le sculpteur égyptien, ce n'est pas par gravité réfléchie, mais par impuissance qu'il s'est maintenu dans la vulgarité. Il était tout aussi incapable de faire sourire que de toucher, et la médiocrité de ses ouvrages répond exactement à la médiocrité de son génie.

IV

Passons maintenant au petit musée formé par M. Mariette. Nous y retrouverons les mêmes impressions. Il y a, dans cette collection, des statuettes coloriées représentant encore quelque acte de la vie domestique : celui-ci, agenouillé ou debout et courbé sur une sorte de cuve, paraît y plonger ou y laver une étoffe ; l'attitude est juste, mais pesante, la tête banale, les yeux saillants, les lèvres fortes, tous les traits épais. Des femmes assises, les mains posées sur les genoux, regardent en l'air comme en extase : ce qu'il y a en elles de plus remarquable est le développement démesuré de la bouche, du menton et des mamelles qui pendent. Ces derniers ouvrages sont en granit.

Le musée de Boulacq possède quelques portraits dont le plus précieux est le Pharaon assis, de grandeur naturelle, taillé dans un marbre d'un vert noir. Ce portrait est-il ressemblant ? On ne peut l'affirmer puisque nous n'avons pas, comme pour les bustes grecs ou romains, pour les portraits d'Alexandre ou d'Auguste, soit des monnaies, soit des textes dont le rapprochement établirait la ressemblance de la statue au modèle. Mais les artistes égyptiens étaient imitateurs trop fidèles de la réalité matérielle pour n'avoir pas réussi au moins dans le portrait. En tout cas, ce n'est pas le souci de l'idéal qui, dans cette statue d'une antiquité si vénérable, a égaré leur ciseau. Ce portrait est exact sans doute, mais non pas à la manière des bustes romains, où la ressemblance parfaite était si soigneusement recherchée. On sait à quelle finesse et même à quelle minutie du détail s'étaient astreints les statuaires grecs de ces têtes romaines. Les moindres plis de la figure, les rides du front, la saillie des veines, les irrégularités même des sourcils sont reproduits rigoureusement. Dans la statue égyptienne, au contraire, nulle finesse, le détail manque ; le visage est taillé par masses, procédé excellent pour le sphinx colossal qui doit dominer le désert et qui est

(1) *Peint. de genre chez les anciens*. Paris, Thorin.

assis à quelques pas de la grande pyramide, mais procédé défectueux pour une statue que sa taille même met à la portée du regard et du toucher. Ici toute la figure semble aboutir aux parties inférieures, au nez, aux lèvres et au menton, trop développés ; le front rétréci fuit et s'efface sous les bandelettes de la coiffure ; les grands yeux s'ouvrent à fleur de tête ; les oreilles se détachent d'une façon excessive. Ce personnage est Chéphren, qui régnait sur Memphis quarante siècles avant J.-C.

Non loin de cette statue, qui semble de bronze, nous rencontrons une statuette de bois remarquablement conservée : un Égyptien revêtu d'une tunique, tête nue, le bâton à la main, et qui paraît se promener. Les Arabes l'ont surnommé le *cheik du village*. On imaginerait difficilement une sculpture plus simple et plus naïve. La tunique n'a pas un pli, et descend toute roide jusqu'aux genoux. Néanmoins, le mouvement général est naturel, et la figure a une expression de bonhomie et de satisfaction intérieure qu'il faut louer dans une œuvre égyptienne. Celle-ci, en effet, est un monument d'un art différent, presque spirituel, mais unique dans son genre. On dirait, à la voir, quelque petit bourgeois allemand ou flamand en train de suivre, à pas comptés, son sentier habituel, entre sa maison et son jardin.

Jusqu'à présent, nous avons demandé en vain aux représentations sculptées des personnages humains quelque apparence de beauté : les dieux, dont les petites idoles de bronze peuplent le musée de Boulacq, ne nous contenteront pas davantage. Ici l'on entre dans un monde singulier, où se révèlent assez clairement, je crois, le génie religieux et le goût de la vieille Égypte. Le symbole est tout, et la forme ne compte pour rien. Le corps du dieu est humain ; mais la tête, où doit surtout apparaître la nature divine, est en général une tête de bœuf, d'épervier, de serpent, de chat ou de lion. Et si parfois le visage est humain, il est énorme, aplati, traversé par une vaste bouche, assez semblable aux masques comiques du théâtre grec ou romain, et ces têtes reposent sur des corps d'une petitesse disproportionnée, que soutiennent des jambes trop courtes et grêles. Ajoutez que ces têtes d'hommes ou d'animaux sont surchargées d'attributs et d'ornements, et la plupart surmontées d'un disque symbolique qui rappelle les grandes auréoles d'or sur lesquelles les mosaïstes byzantins détachaient leurs figures de madones et de saints. Si cet art n'était pas, par l'attitude même des idoles, profondément sérieux, on serait presque tenté d'y chercher une intention comique.

Il faut bien l'avouer : ces dieux sont des monstres ; curieux monuments d'un naturalisme grossier, ils n'appartiennent pas à l'art. Ils auraient pu fournir à Lessing la confirmation de sa théorie si vraie sur la distinction de la poésie et des arts du dessin. La théogonie hellénique a eu, comme l'Égypte, ses monstres divins, par exemple Typhon, dont les têtes de chiens et de serpents sifflaient et aboyaient à la fois : la lutte de Jupiter et de Typhon, au milieu des ruines du Pélion et de l'Ossa, inspira à Hésiode une de ses plus belles descriptions. Mais quel artiste grec a jamais essayé de représenter Typhon ou les Géants aux cent bras ? Phidias a sculpté le combat des Centaures sur le trône du Jupiter d'Olympie, et ces chevaux à tête et à poitrine d'homme reparaissent aux métopes des temples de la grande époque, au Parthénon et au temple de Thésée. Mais quelle différence entre le centaure et l'idole égyptienne ! Ici le corps humain est dégradé ; là le corps de la bête est ennobli. Il est ennobli pareillement en ces divinités marines, néréides, tritons, figures humaines et corps de dauphin, dont Scopas entoura Thétis dans un de ses ouvrages les plus fameux. Le dieu égyptien ne peut agir ni comme homme, ni comme bête, puisqu'il n'a plus ni la physionomie et la pensée de l'un, ni les organes de l'autre. Dans le centaure ou la néréide, l'animal ne perd rien de sa force ou de sa grâce ; il court, bondit, se cabre, se replie sur lui-même avec toute sa vigueur et sa souplesse ; mais le visage intelligent ou passionné qui le surmonte ajoute à son élan, donne à l'instinct aveugle la dignité de l'esprit, et met une âme dans la bête. Le grand art pouvait alors reproduire tous ces êtres étranges qu'avait enfantés la religion populaire ; et ces déesses de la mer au doux visage, qui apparaissaient aux pêcheurs de l'archipel vers l'heure du crépuscule, bercées au loin dans le rhythme des flots et mêlant leurs voix au murmure des vagues, pouvaient, dans le tableau d'Apelles, faire cortége à Vénus Anadyomène, mère de l'Amour et de la Grâce.

C'est toujours à la Grèce qu'il faut revenir chaque fois que l'on étudie les formes d'art par lesquelles les peuples ont exprimé leurs idées sur la vie humaine et leurs croyances religieuses. C'est chez elle et par elle que pour la première fois la beauté fit son apparition dans le monde, et les vieilles nations dont nous déchiffrons aujourd'hui l'histoire et dont nous exhumons les monuments, l'Égypte, l'Étrurie, l'Assyrie, ne l'ont jamais connue. Il importe assez peu à la gloire des Hellènes qu'ils aient ou non reçu l'art de ces lointaines contrées, que les premiers vases aient été peints par les Étrusques, les premières colonnes doriques taillées à Beni-Hassan, sur le Nil, 2500 avant J.-C., et que les sculpteurs de la nécropole de Memphis aient si habilement ciselé le bas-relief en des temps plus reculés encore. Rapproché des personnages de Sakkarah, le *Soldat de Marathon*, qui ne remonte sans doute pas au delà du VIIe siècle, est un ouvrage archaïque, comparable pour la roideur de l'attitude aux statues égyptiennes de la période sacerdotale. Pausanias, le père de l'archéologie, signale plus d'une fois, dans les plus anciens monuments de son pays, l'influence de l'Égypte. Il croit retrouver, au Gymnase de Messène, les statues égyptiennes de Mercure, de Thésée et d'Hercule (IV, 12 ; VII, 5). Avant lui, Diodore de Sicile écrivait : « Les proportions des antiques statues égyptiennes sont les mêmes pour celles que Dédale fit en Grèce (I. 87.). » Une critique plus éclairée rattache de préférence, depuis Ottfried Müller, à l'Assyrie et à Babylone les premières origines de la sculpture hellénique ; on a remarqué que les lions de Mycènes diffèrent des lions égyptiens du Capitole comme le profil de Minerve, sur les plus anciennes monnaies, diffère du profil d'Isis. (*Kleine deutsche Schriften*, II, 523.) Cependant le contraste de l'art de l'Égypte, de ses vicissitudes et de son impuissance, fournit encore une vive lumière pour éclairer, sinon l'histoire, au moins l'originalité et le génie des arts de la Grèce. Un demi-siècle suffit pour passer des traditions tout archaïques de Kallon d'Égine (Quintilien : *duriora Kallonis*) à la renaissance des écoles d'Argos et d'Athènes, sous Polyclète et Phidias. Le contemporain et le rival de Kallon, Onatas, avait ajouté tout d'un coup à l'art éginétique cette variété des mouvements, ce rhythme encore mécanique de l'action qui nous intéressent dans les groupes de Munich. Ceux-ci rappellent étonnamment, par leurs attitudes faciles et leurs physionomies

pauvres d'expression, les bas-reliefs de Memphis. Deux siècles s'étaient écoulés depuis le *Soldat de Marathon*, et l'école d'Égine n'avait pas encore disparu, que les cavaliers, les éphèbes et les prêtresses de Phidias passaient avec une grâce immortelle autour du Parthénon.

Il y a, à ce merveilleux progrès, une raison haute et simple. Quand les Grecs traitaient avec dédain de *Barbares* les peuples de l'Orient, ils avaient la conscience vague de la supériorité de leur race et de leur esprit sur toutes les nations de l'ancien monde. Celles-ci ont eu des religions savantes, des arts imposants, des aptitudes politiques, des civilisations nobles; elles n'ont point produit de philosophies. La faculté métaphysique ou dialectique a manqué à leur intelligence. Elles ont eu des vues idéales, mais n'ont pas su raisonner sur l'idéal. Elles ont ignoré l'analyse, instrument premier de toute culture morale et de toute sagesse, que seuls les Grecs ont su façonner. Les progrès réguliers dans les arts, le développement logique dans la science ont une même cause. Ce que le philosophe appelle l'absolu ou la loi, l'artiste l'appelle la beauté. Par le même travail de l'esprit, le premier s'élève des phénomènes à l'absolu, et rattache à l'éternelle loi les choses visibles et périssables ; le second passe des formes imparfaites à l'idéal qu'elles voilent, et transfigure les réalités que les yeux atteignent par la beauté suprême que la raison seule contemple. La théorie de Socrate, dans le *Banquet*, est vraie au point de vue historique pour la Grèce. Elle fait comprendre la succession et le perfectionnement des écoles d'artistes comme l'enchaînement et l'évolution des doctrines philosophiques. Il y a, entre les essais malhabiles de Dédale et les ouvrages accomplis de Polygnote, de Phidias et de Zeuxis, le même rapport qu'entre les notions enfantines de Thalès et d'Héraclite et la théologie de Platon, la métaphysique d'Aristote, la physique d'Épicure.

ÉMILE GEBHART.

ÉTUDES NOUVELLES SUR L'ALLEMAGNE

Les origines du nouvel empire allemand

Nous sommes en ce moment, à l'égard de l'Allemagne, comme un homme qui, atteint par un coup imprévu et revenu ensuite au sentiment de lui-même, cherche à connaître la main qui l'a blessé. Frappés par une nation pour laquelle nous professions une estime sincère, et non moins surpris de sa haine que de ses coups, nous voulons connaître tout ce qui, de près ou de loin, a préparé les événements dont nous avons si inopinément et si cruellement souffert. Le livre de M. Saint-René Taillandier, intitulé *Dix ans de l'histoire d'Allemagne* (1), est né, comme plusieurs de ceux qui ont paru dans ces derniers temps, de cette disposition des esprits. Il nous offre une étude rétrospective où, — selon le mot même de l'auteur, — on voit grandir les passions qui ont amené l'établissement du nouvel empire d'Allemagne et bouleversé l'Europe. Les éléments de cette étude ont été empruntés, pour la plupart, à la correspondance du roi de Prusse, Frédéric-Guillaume IV, avec le baron de Bunsen, son ambassadeur à Londres, correspondance récemment publiée par le célèbre historien allemand, M. Léopold Ranke.

Cette correspondance, qui commence en 1830, se termine en 1857, presque à la veille de la maladie qui obligea Frédéric-Guillaume IV de confier la régence à son frère, aujourd'hui l'empereur Guillaume Ier. Elle embrasse des sujets très-divers. Passant avec rapidité sur les quinze premières années, M. Saint-René Taillandier s'est attaché à la période de dix ans comprise entre 1847 et 1857, et, dans cette période, il a recherché les événements qui lui paraissaient le plus dignes d'attention. L'affaire du *Sunderbund* et des cantons radicaux de la Suisse, en 1847, affaire qui passionna si vivement Frédéric-Guillaume IV comme prince de Neufchâtel, — le parlement de Francfort et la constitution d'un empire d'Allemagne offert à la Prusse par la démocratie germanique, — les humiliations de la Prusse en 1850, — l'avénement de l'empereur Napoléon III, — enfin la guerre de Crimée, l'abstention de la Prusse et la démission de Bunsen qui eût voulu soutenir, comme ambassadeur à Londres, une politique opposée à celle du roi, tels sont les points les plus importants mis en lumière dans l'ouvrage de M. Saint-René Taillandier. Les *Mémoires* de Bunsen, parus à Londres en 1868, — si l'on peut appeler de ce nom la vie de l'illustre diplomate racontée par sa veuve, — ont permis à l'honorable académicien de compléter certains détails extraits de cette correspondance. Ajoutons que, par diverses considérations empruntées à l'heure présente et habilement rapprochées du récit, il a augmenté l'intérêt d'une étude que relève le mérite d'un style facile et soutenu.

Un des chapitres les plus curieux du livre de M. Saint-René Taillandier est sans contredit celui qui nous montre, en 1848 et en 1849, une première ébauche de cet empire d'Allemagne que nous avons vu se former définitivement en 1870. Nous savons aujourd'hui, — mieux que nous ne le savions hier, — que cette unité de l'Allemagne à laquelle, en France non plus qu'en Angleterre, on ne semblait attacher, au début, une idée bien sérieuse, était depuis longtemps l'objet des plus vives aspirations des peuples germaniques. On saisit un écho de ces ardentes aspirations dans la correspondance de M. de Bunsen. Frédéric-Guillaume lui-même avoue, dans ses lettres, que la seule idée de l'unité allemande lui faisait éprouver des « frissons d'enthousiasme ». En se constituant, au mois de mai 1848, pour établir cette unité, le parlement de Francfort répondit, on peut l'affirmer, à un vœu universel. Ce n'était que sur les moyens de la réaliser que devaient se manifester des divergences d'opinion. Encore peut-on dire que les trois quarts des Allemands la voulaient par la Prusse. Loin de s'adresser à l'Autriche, on prétendait l'exclure de l'Allemagne comme ne lui appartenant que par son archiduché. Frédéric-Guillaume ne se montrait assurément pas insensible au rôle qu'on destinait à la Prusse ; mais, attaché aux vieilles traditions, il ne voulait rien faire sans l'Autriche. Il conçut même, sous l'influence de ce double sentiment, un système plus bizarre qu'ingénieux qu'il développe dans sa correspondance. En même temps qu'on eût créé une *royauté allemande* représentée par la Prusse, il eût désiré qu'on reconstituât au profit de l'Autriche l'empire des anciens âges, le *saint-empire romain*. Auprès d'un Habsbourg, chef du saint-empire, il y aurait eu ainsi un Hohenzollern

(1) *Dix ans de l'histoire d'Allemagne*, par M. Saint-René Taillandier, de l'Académie Française, in-8°. — Paris, Didier. 1875.

roi d'Allemagne. Frédéric-Guillaume parut toutefois abandonner ces idées lorsque le parlement de Francfort eut décidé que l'Autriche ne ferait plus partie de l'Allemagne; mais il ne se montra pas pour cela plus empressé à accepter la couronne impériale que, dans sa séance du 28 mars 1849, lui déféra cette assemblée. Les origines démocratiques du parlement de Francfort lui déplaisaient. Il contestait même à cette assemblée le droit de décerner la couronne; ce droit, selon lui, n'appartenait qu'aux princes souverains d'Allemagne, desquels seuls il la voulait recevoir. C'était, en somme, le droit divin qu'il opposait aux décisions du parlement. Vainement M. de Bunsen, au nom de l'Allemagne comme dans l'intérêt de la Prusse, le conjurait-il d'adhérer aux vœux de l'assemblée de Francfort. Répondant à son ministre, le roi motivait son refus par des considérations qui, si elles eussent été livrées alors à la publicité, n'auraient pas peu contribué à refroidir, en Allemagne et au sein du parlement, les partisans de la Prusse :

« *Cette* couronne, écrivait Frédéric-Guillaume à Bunsen, n'est pas une couronne. La couronne que pourrait prendre un Hohenzollern, si les circonstances permettaient que cela fût possible, ce n'est pas, même avec l'assentiment des princes, la couronne fabriquée par une assemblée issue d'un germe révolutionnaire, une couronne *dans le genre de la couronne des pavés de Louis-Philippe*; c'est la couronne qui porte l'empreinte de Dieu, la couronne qui fait souverain par la grâce de Dieu celui qui la reçoit avec le saint-chrême; la couronne qui a fait rois des Allemands, par la grâce de Dieu, plus de trente-quatre princes, et qui associe toujours le dernier oint du Seigneur à l'antique lignée qui le précède. La couronne qu'ont portée les Othon, les Hohenstofen, les Habsbourg, un Hohenzollern peut la porter, cela va sans dire; elle est pour lui une surabondance d'honneur, un rayonnement de mille années d'éclat. Celle-là, au contraire, est déshonorée surabondamment par l'odeur de charogne que lui donne la révolution de 1848, la plus niaise, la plus sotte, la plus stupide et non pas cependant, Dieu soit loué! la plus criminelle des révolutions de ce siècle. Quoi! cet oripeau, ce bric-à-brac de couronne pétri de terre glaise et de fange, on voudrait la faire accepter à un roi légitime, bien plus, à un roi de Prusse, qui a eu cette bénédiction de porter, non pas la plus ancienne, mais la plus noble des couronnes royales, celle qui n'a été volée à personne!... Je vous le dis nettement : si la couronne dix fois séculaire de la nation allemande, après un interrègne de quarante-deux ans, doit être une nouvelle fois donnée, c'est moi et mes pareils qui la donnerons. Et malheur à qui usurperait ce qui ne lui appartient pas! »

M. Saint-René Taillandier a relevé avec raison, dans cette lettre, le passage où il est dit que la couronne de Prusse *n'a été volée à personne*. C'est là, en effet, une assertion que ne confirme pas l'histoire. On sait que, sur l'invitation de Frédéric-Guillaume, un congrès de souverains reprit l'œuvre de l'assemblée de Francfort et aboutit, en somme, à la même solution. Ce fut à l'occasion de ce congrès que Donoso Cortes, dans une lettre écrite de Berlin le 23 mai 1849, traçait en ces termes énergiques la situation des princes allemands : « Placés entre la révolution, qui les accable, et la Prusse, qui les écrase de sa protection, il ne leur est resté d'autre choix que celui du genre de mort. On ne les a pas appelés pour savoir d'eux s'ils veulent vivre; on les a appelés pour savoir s'ils préfèrent mourir de la main royale ou de la main des paysans : ils ont choisi la première et se sont résignés. » On voit par la lettre de Frédéric-Guillaume que, si ce prince n'avait aucun sentiment du droit des peuples et ne trouvait pas de termes assez injurieux, assez grossiers pour désigner tout ce qui se rattache à la démocratie, il croyait du moins au droit des souverains et y subordonnait sa propre élévation. Son frère, l'empereur Guillaume Ier, en annexant de force nos provinces de l'est, a prouvé qu'il méprisait, non moins que Frédéric-Guillaume, le droit des nations; mais en dépouillant quelques-uns des rois et des princes de l'Allemagne et en faisant descendre tous les autres au rang de vassaux de la Prusse, il a montré que, sur le droit des souverains, il professait d'autres idées que celles de son prédécesseur. On prétend que l'empereur Guillaume fait, à cette heure, des retours sur lui-même, qu'il pense « qu'en renversant des trônes légitimes, un monarque légitime mine lui-même les fondements de sa puissance », et que de ces réflexions seraient nés plus d'une fois des dissentiments entre lui et son grand-chancelier. Mais le coup est porté, et les descendants de Guillaume et l'Allemagne tout entière sauront sans doute un jour ce qu'il advient des nations, comme des dynasties, où l'on érige en principe la supériorité de la force sur le droit.

Comme on le voit, la correspondance de Frédéric-Guillaume avec son ministre contient des leçons à l'adresse de l'Allemagne et de son gouvernement; elle en contient aussi pour nous. S'il est une chose qui revient souvent dans cette correspondance, c'est cette funeste date de 1806 qui a creusé entre les deux nations cet abîme de haines dont la persistance, après trois quarts de siècle, nous a douloureusement surpris. En lisant dans l'ouvrage de M. Saint-René Taillandier le chapitre intitulé *Avénement de l'empereur Napoléon III*, on peut se rendre compte des impressions que le retour de l'empire en France produisit sur l'esprit de Frédéric-Guillaume. Ce prince ne pensait à rien moins qu'à constituer, contre l'héritier du vainqueur d'Iéna, une nouvelle sainte-alliance. Si, plus sages en quelques points que ne l'étaient nos pères en 1806, nous préférons à la triste gloire des champs de bataille les conquêtes pacifiques de la science et les progrès salutaires de la conscience publique, nous nous montrons encore trop disposés, comme eux, à abdiquer notre indépendance entre les mains d'un souverain qui, sûr de notre soumission, nous jette un jour dans la mêlée et amasse contre nous des haines imméritées. Et cependant ces haines, à quoi tiennent-elles le plus souvent? A des idées fausses dont les hommes, dans l'éloignement les uns des autres, nourrissent leur imagination. Ce que nous savons des dernières années de M. de Bunsen montre qu'il suffit quelquefois de voir d'un peu près les personnes et les choses pour se dégager de préjugés les plus invétérés.

Menacé dans sa santé et incapable de supporter les hivers d'Allemagne, M. de Bunsen était venu, en 1858, réparer ses forces sous le climat plus doux de la France. Il s'établit à Cannes à la fin de décembre 1858, et y demeura jusqu'au mois de mai suivant. Il y retourna encore l'hiver suivant, du mois de décembre 1859 au mois de mai 1860. Ces deux séjours prolongés en France, nous dit M. Saint-René Taillandier, avaient contribué à rectifier ses idées et à calmer ses passions. « Il ne maudissait plus cette France qu'il connaissait mieux. » A Paris, à Cannes, il avait eu occasion de fréquenter des hommes éminents de notre pays. « Paris, écrivait-il, m'a réconforté au physique et au moral..... On sent quelque chose se dégager et dans la langue et dans l'esprit, quand on s'entretient avec des hommes tels que Mignet, Vil-

lemain, Cousin, Laboulaye, Saisset, Michel Chevalier. » A Cannes, il avait vu Mérimée, Ampère, Tocqueville surtout qu'il appelait le *plus grand, le plus noble publiciste du siècle*, et aux derniers moments duquel il assista avec les sentiments d'un ami. C'est sur cette impression bienfaisante que M. Saint-René Taillandier a clos son ouvrage. Nous terminerons de même ces courtes lignes, en aimant à penser, avec l'auteur, que la réconciliation qui s'est faite entre quelques hommes peut un jour se faire entre les peuples.

FÉLIX ROCQUAIN.

CAUSERIE LITTERAIRE

I

J'ai bien failli ne pas entrer à l'Académie, comme auditeur s'entend. La réception de M. Caro avait attiré une énorme affluence, autant de carrosses que de fiacres, et nombre de dames élégantes. Il y a des jeudis où, à l'Académie, on se croirait au sermon à Saint-Jacques-du-Haut-Pas: on se serait cru cette fois à Saint-Thomas d'Aquin, les jours où il y a un prédicateur renommé — et bien de sa personne. Le noble faubourg affluait. L'empressement du public distingué se conçoit ; j'étais sûr d'avance que l'attente générale ne serait pas trompée. En effet, M. Caro a prononcé un discours charmant, dont le succès a été très-vif. J'entendais quelques personnes craindre qu'il ne fît un sermon : c'était bien mal connaître M. Caro, homme d'esprit s'il en fut. Il n'a été ni prédicateur, ni professeur : il a été orateur. Oui, orateur, j'insiste sur le mot, car c'est là le point. Depuis longtemps, — je ne parle pas de la dernière séance, à laquelle je n'ai pu assister, — l'Académie nous offrait des études, des analyses, des notices biographiques, tout ce qu'on voudra, excepté des discours. En voici un enfin ! Grâce à ce mouvement oratoire qui emporte comme d'un souffle continu les divers développements fortement reliés ensemble, nous trouvons enfin une œuvre d'art. C'est comme un tableau unique où se détache en relief l'image principale, et non plus une série d'esquisses nous en présentant tour à tour les différents traits. M. Vitet est là devant nous, nous le voyons.

Ce mérite de l'ensemble ne nuit en rien à l'exécution du détail. Je pourrais citer tout au contraire un certain nombre d'épisodes très-heureusement traités : mais est-il bien utile de souligner ce qui sera remarqué de tous ? Le lecteur sera vivement frappé, par exemple comme l'ont été les auditeurs, de la peinture de l'état des esprits pendant la Ligue, de l'ingénieuse définition donnée du roman historique, du rapprochement établi entre la tentative heureuse de M. Vitet et celle du romantisme, du jugement si délicat porté sur l'art au moyen âge et sur le style ogival, où s'est manifesté l'esprit laïque ; que sais-je encore ? Il goûtera à loisir certains traits que nous avons acclamés au passage, par exemple cette définition du goût chez M. Vitet : c'était le parfum des chefs-d'œuvre qu'il avait respirés. Il sera ému, presque autant que l'ont été les auditeurs de jeudi, par le beau passage où l'orateur nous montre M. Vitet regardant des hauteurs de Meudon la lueur sinistre des incendies allumés au dernier jour de la Commune, et se demandant avec angoisses : Est-ce la Sainte-Chapelle, est-ce le Louvre, qui sont en proie aux flammes ?

C'est donc une œuvre d'art que ce discours justement applaudi, et depuis longtemps les œuvres d'art deviennent rares.

Après le brillant succès du nouvel académicien, il était vraisemblable que tout discours — à moins d'être un chef-d'œuvre — paraîtrait pâle. M. Camille Rousset ne se l'est pas dissimulé et a mis beaucoup de bonhomie à en convenir d'avance. Son début était heureux cependant. Plusieurs traits qui semblaient piquants avaient fait dresser l'oreille à l'auditoire. On s'était demandé s'il n'y avait point quelque pointe d'ironie cachée sous les fleurs, on avait saisi au passage certains mots, comme : l'élan de votre fortune... philosophe de salon...; on avait souri quand, parlant de Stendahl, qui a écrit un livre sur l'amour, lui qui avait eu si peu de succès auprès des dames, il avait engagé M. Caro à refaire le traité. Mais après cela nous sommes tombés dans la philosophie: cela devenait grave. M. Rousset a fait comparaître devant lui, historien, le panthéisme, le naturalisme, le positivisme, et les a condamnés. Je ne dis pas qu'il ait eu tort, et me déclare d'ailleurs incompétent : mais franchement, M. Rousset doit avoir passé auprès d'un certain nombre de difficultés sans les voir. Il n'est pas vraisemblable que des systèmes qui ont passionné de puissants esprits puissent être ainsi renversés en dix ou douze minutes. D'un air souriant — car il n'y met pas d'amertume, — M. Rousset souffle sur eux, et il n'en reste plus rien. Dans la crainte que quelques tronçons ne veuillent se renouer, il a cependant engagé M. Caro et ses amis à achever ce qu'il n'avait peut-être fait qu'à moitié.

Si le discours de M. Caro a le souffle oratoire, il n'en est pas de même de celui de M. Rousset : à chaque instant des creux et des vides ; tout cela est juxtaposé et ne fait pas corps. Le débit rend ce défaut plus sensible encore. M. Rousset passe sans transition du ton solennel du discours de distribution de prix au ton bienveillant et souriant d'un causeur plein de bonhomie qui veut cependant dire une malice. *Nascuntur oratores.*

II

Le tome II de Molière, dans la belle collection des *grands écrivains de la France* (1), a paru. M. Despois continue son œuvre de recherches patientes et de critique sagace. Une légende s'était faite au sujet de presque toutes les pièces ; nous allons avoir l'histoire.

L'intérêt du présent volume est surtout dans les *Précieuses ridicules*. C'est le vrai début de Molière. L'anecdote du vieillard qui se lève et crie au milieu de la représentation : « Courage, Molière, voilà de la bonne comédie ! » n'est peut-être pas bien authentique ; elle témoigne du moins de l'impression produite et de l'émotion que dut ressentir le clan

(1) *Les grands écrivains de la France*, MOLIÈRE, tome II. Edition de M. Eugène Despois, Paris, 1875, Hachette et Cie.

des précieux et précieuses. Il n'est pas absolument certain qu'un *alcoviste de qualité*, comme dit Saumaise, ait obtenu l'interdiction de la pièce nouvelle ; toujours est-il que pendant une quinzaine de jours, du 18 novembre au 2 décembre, la représentation en fut suspendue. C'est pendant cette suspension que ce petit acte, qui allait avoir une décisive influence sur le goût du siècle, aurait été envoyé à la cour, alors aux Pyrénées. Le roi, très-peu disposé, surtout alors, à goûter les raffinements des précieux et des précieuses, aurait levé l'interdiction. Dans cet intervalle, Molière fit quelques changements. Il semble au moins démontré, comme on le verra en lisant les appendices, que la première scène, celle où paraissent Lagrange et Du Croisy, était originairement la troisième. Une entrevue entre les deux précieuses et leurs prétendants ouvrait la pièce ; elle fut remplacée par le récit de Du Croisy. L'entrée de Cathos et de Madelon se trouvait ainsi préparée ; on savait, avant qu'elles ouvrissent la bouche, à qui on avait affaire ; en outre, c'était un moyen pour Molière de nous avertir qu'il nous présentait, non pas les grandes précieuses, les vraies précieuses, celles de l'hôtel de Rambouillet, mais deux *pecques provinciales*.

Simple précaution, et personne ne s'y trompa. La duchesse de Rambouillet eut l'esprit de paraître ne pas comprendre ; elle invita même, par la suite, Molière à venir jouer en son hôtel *l'École des maris ;* mais le coup n'en avait pas moins porté, et on l'avait senti. En mettant d'ailleurs sur la scène deux précieuses de province, Molière donnait une leçon au moins aussi forte. Il disait à celles de Paris : Voyez combien ce genre dont vous êtes fières est d'une imitation facile ! Voici que votre mode est déjà copiée par la province ; quelque jour, suivantes et laquais pourront vous singer de telle façon que l'illusion soit complète. Mascarille pourra être pris pour Ménage, votre héros. Et voilà comment *les Précieuses* devinrent *les Femmes savantes*. Cathos et Madelon se transformèrent en Philaminte et en Bélise. Cette fois l'imitation était moins aisée, on ne pouvait s'improviser savant et savante comme on s'était improvisé précieux et précieuse. Et quand Molière s'attaquera à ce nouveau ridicule, avec quelle équité il frappera chacun selon sa faute et proportionnera le châtiment ! On lui a reproché souvent, et notamment J. Janin, d'avoir bafoué avec affectation un travers dont le principe était noble. L'enthousiasme pour l'astronomie, pour le latin, pour le grec, s'écriait J. Janin, le grand crime en vérité ! C'est qu'en effet Molière n'en fait pas un grand crime. Il reconnaît même ce que peut inspirer de généreux cette passion. Philaminte, apprenant sa ruine, demeurera calme comme le sage d'Horace, et ne doutera pas un instant que ce changement de fortune ne laisse Trissotin aussi indifférent qu'elle-même. Mais Trissotin, chez qui cette passion n'est pas sincère, Trissotin qui n'en a que le masque, Trissotin qui ne voit dans le grec qu'un moyen d'être embrassé des dames et surtout de happer une grosse dot, pour lui Molière sera sans pitié.

Comme les femmes savantes, les précieuses ont trouvé des défenseurs. Roederer, en 1835, avait entrepris de les réhabiliter ; l'exemple a été contagieux. On composerait, fait remarquer M. Despois, une bibliothèque avec ce qui a été écrit depuis trente ans en leur honneur. M. Cousin surtout a rompu des lances pour elles. Il avait eu toujours un faible spécial pour les jolies mains tachées d'encre. A l'entendre, il est démontré que Molière n'a pas voulu attaquer l'hôtel de Rambouillet. Il faut voir la question discutée dans le beau travail de M. Despois. — Combien de points intéressants encore sur lesquels il dit le dernier mot, le mot décisif ! Je suis persuadé que, l'édition terminée, on trouvera dans ces études et ces commentaires, une histoire presque complète de la société du XVIIe siècle. Je dis presque complète, car les financiers manqueront nécessairement à la galerie comme ils manquent dans l'œuvre du poëte. Le grand roi n'a pas voulu que Molière touchât aux partisans : il avait besoin de Samuel Bernard.

III

La littérature russe ne nous est guère connue que par des articles isolés, publiés dans différentes Revues, ou par quelques rares traductions. M. Courrière (1) entreprend de nous faire le tableau du mouvement intellectuel de la Russie et de nous donner au moins une idée des principales œuvres qui y ont produit quelque sensation ou exercé quelque influence. C'est le premier ouvrage sur la matière.

On a tort de croire aveuglément, nous dit M. Courrière, que la Russie n'a pas de littérature. — Le croit-on tant que cela ? Ce qui est certain, c'est que cette littérature ne date pas de loin. A peine sortie de la barbarie, la Russie fut soumise de vive force au christianisme byzantin. Une religion froide et toute officielle comprimait sans les polir des mœurs grossières ; elle imposait en outre la langue liturgique, qui pendant quatre siècles fut la seule que l'on pût écrire. Après cette servitude religieuse, invasion des Mongols ; aussitôt tout développement s'arrête. L'autocratie des tsars donne à la Russie l'unité et en même temps la rend accessible à l'influence européenne. La littérature n'est qu'un reflet languissant de notre belle période classique : ni séve, ni originalité. Le romantisme l'affranchit enfin ; elle devient l'image vivante de la société même ; elle en exprime fidèlement les souffrances, les agitations et les aspirations ; elle met à nu toutes les plaies. Mais bientôt de l'imitation de la vérité elle tombe dans le réalisme : deux écoles, l'une, l'*école naturelle*, qui peint l'utile et le laid ; l'autre, l'*école nouvelle*, qui peint le trivial et s'intitule fièrement littérature de *moujiks*.

Ainsi en un siècle la littérature russe a passé par toutes ces phases et est arrivée, à peine née, au réalisme, c'est-à-dire à la décrépitude. Chose étrange, chaque écrivain ou chaque poëte semble avoir passé lui-même, et pour son compte personnel, par ces phases successives. Le plus grand de tous, Pouchkine, a péri d'une façon tragique, et l'on ne peut dire dans quelle direction son grand talent allait définitivement s'engager ; mais dans sa trop courte carrière il avait pris tour à tour diverses voies. Il avait débuté en s'inspirant des légendes de la poésie populaire russe ; sa dernière œuvre était un tableau de la vie réelle. Gogol commence par chanter avec enthousiasme les sites pittoresques de l'Ukraine ; il finit par des satires amères contre l'organisation sociale, le despotisme des grands, la bassesse des petits. Nékrassof n'avait jamais eu, il est vrai, le culte de la forme, l'amour du beau idéal, le vif sentiment de l'harmonie, mais dans ses vigoureuses satires il y avait du moins

(1) *Histoire de la littérature contemporaine en Russie*, par C. Courrière. Paris, 1875. Charpentier et Ce.

une exaltation farouche qui leur donnait je ne sais quel air de grandeur et les élevait au-dessus de la trivialité du monde réel : voici qu'aujourd'hui il descend dans les bas-fonds et nous peint le paysan demandant à « être délivré des puces qui fourmillent dans sa chemise », et compare la jeune paysanne à « une puce agile ». Partout le positivisme et le réalisme brutal. Poésie du Nord, un instant à peine dorée d'un rayon de soleil, et qui est déjà transie et grelottante. Reconnaissons ce qu'il peut y avoir de généreux dans la préoccupation d'aborder les problèmes sociaux, de provoquer des réformes, de plaider la cause de toutes les misères et de toutes les souffrances; mais cette préoccupation n'a pas été favorable à l'art. La société aristocratique de la Russie cherche dans notre littérature une échappée vers l'idéal, des horizons moins brumeux, l'imprévu et la grâce de la fantaisie, en un mot ce que ne lui donnent pas ses poëtes : mais ni la masse de la nation ni les critiques ne goûtent fort nos œuvres. Nous sommes pour eux trop légers et trop brillants, notre art est trop désintéressé et ne cherche pas assez l'instructif et l'utile.

On lira avec intérêt le livre de M. Courrière, plein de faits, de vues ingénieuses, et à qui je ne reprocherai que des tendances romantiques trop accusées et des contrastes trop violents de style. Ainsi, après des pages élégantes, — et d'une élégance qui rappelle le style empire, — on y trouvera certaines crudités de ton quelque peu choquantes. Par exemple, il dira de tel poëte qu'après avoir enfourché Pégase il chevauche sur un bidet efflanqué. Mais ce sont taches légères et à la surface, qui ne gâtent point le fond de l'œuvre.

IV

Nous avons déjà suivi bien des voyageurs à travers les États-Unis. Ce n'est pas une raison pour ne pas suivre encore M. Simonin (1). L'Amérique se renouvelle si vite que ce qui était vrai hier ne l'est plus qu'à moitié aujourd'hui et ne le sera plus du tout demain. Le récit de M. Simonin lui-même est en retard. Il a fait je ne sais combien de kilomètres en plein désert dans d'horribles diligences dont la peinture vous fait passer un léger frisson dans le dos. Aujourd'hui on traverse le désert, qui n'est déjà plus un désert, en chemin de fer. On ne verse plus, on déraille. Son livre marque comme un jalon et une étape sur le chemin du progrès si rapidement parcouru dans ces régions si subitement transformées. Un certain nombre de détails, notamment sur les Mormons, sur les mines d'argent du Névada et sur la Californie actuelle, sont nouveaux et suffiraient au succès de ces impressions de voyage.

En outre, M. Simonin n'est pas un voyageur ordinaire, cherchant simplement des émotions ou des spectacles nouveaux. C'est un observateur, un philosophe et un économiste. Il étudie, en même temps que les ressources des différents pays, les mœurs, les idées des habitants; il cherche parmi les étrangers amenés par l'immigration la trace première du caractère national, trace assez longtemps persistante. Il reconnaît à première vue, quoique le costume soit là-bas le même, l'Allemand, le Français et l'Américain, d'abord à ce qu'ils boivent, puis à ce qu'ils font et disent. Par exemple, la diligence verse : le Français commence par se lamenter, l'Américain va tranquillement aider à la relever. Les maîtres de poste remplacent au second relai la diligence par une charrette ; en plein désert, ni gendarme ni juge de paix, rien à faire ; le Français crie et tempête, l'Américain prend son parti en disant qu'à la place du maître de poste il en ferait tout autant. Quand M. Simonin arrive chez les Mormons, comme philosophe il proteste, comme économiste il constate, non sans quelque contentement, que le pape des Mormons a soixante enfants, tous bien habillés et bien soignés. Voilà un homme qui consomme beaucoup, mais qui produit beaucoup aussi : proportion chère aux économistes. Puis, comme le nombre de ses femmes s'accroît suivant la prospérité du mormon, et qu'on dit là-bas : un homme de tant de femmes, comme on dit chez nous : un cultivateur de tant de charrues, il en vient presque à souhaiter qu'un Français qu'il rencontre et qui l'intéresse puisse s'annexer une seconde femme, car il n'a pas encore réussi et n'en a qu'une. Le pape, lui, en a vingt, et il a en outre un certain nombre d'épouses spirituelles. Ce ne sont sans doute ni les plus jeunes ni les plus jolies. On lira avec intérêt plusieurs autres chapitres, notamment sur les immigrants et sur les Peaux-Rouges. Tout cela est écrit un peu à la vapeur, par un voyageur qui ne fait pas de phrases, mais n'est pas sans agrément.

MAXIME GAUCHER.

(1) L. Simonin, *A travers les États-Unis, de l'Atlantique au Pacifique*. — Paris, 1875, Charpentier et Cᵉ.

LA SEMAINE POLITIQUE

Depuis que notre *Revue* est devenue politique, c'est-à-dire depuis le 1er juillet 1871, jusqu'au 25 février dernier, date de la constitution de la République, les destinées de la France restaient tellement précaires et couraient le risque d'être si profondément modifiées d'une semaine à l'autre, qu'il était naturel de placer en tête de chacun de nos numéros notre article hebdomadaire sur la situation politique, avant les leçons ou les articles consacrés aux sujets littéraires, historiques, philosophiques ou autres, conformément à l'adage latin : *Primo vivere, deinde philosophari*. Aujourd'hui que la République est devenue enfin le régime constitutionnel de la France, et que nous avons un premier ministère républicain constitutionnel, nous avons tout sujet de croire que les destinées de la France, au point de vue de son régime intérieur, sont fixées pour longtemps. La politique étant sortie de cet état de perplexité où elle s'agitait depuis quatre ans, il nous paraît logique de changer, en conséquence, l'ordre de succession de nos matières et de placer dorénavant notre article politique non plus en tête du numéro, mais à la fin.

(*Note de la D.*).

Enfin le ministère est constitué. La crise d'enfantement a été longue et laborieuse. Cette fois encore, c'est le péril qui

a dénoué les nœuds que l'on croyait inextricables, vaincu les résistances, déjoué les habiletés et les calculs. Sans doute il eût mieux valu que les inspirations du patriotisme eussent suffi à amener de la part de tous l'accord si longtemps poursuivi et eussent ainsi supprimé les retards qui ont inquiété le pays. Toutefois ne diminuons pas la portée et l'utilité de cet argument décisif et irrésistible du péril. Qu'est-il, en réalité, sinon la claire manifestation de la force des choses, à laquelle on ne peut résister sans se briser? Il y a, en effet, une logique naturelle et inflexible dans les choses humaines; l'être libre peut essayer de s'y dérober, mais non sans qu'elle retombe sur lui de tout son poids. Il peut se refuser à suivre le courant, mais il ne lui est pas possible de le remonter sous peine d'être brisé. Il faut reconnaître que rien ne l'empêche d'arriver à ce beau résultat, et qu'il s'y emploie souvent avec diligence sous l'empire de l'esprit de parti. Les ministères Polignac ne rompent pas le cours des choses; au contraire, ils le déchaînent et en font un torrent débordé qui les emporte avant de recommencer à couler paisiblement. Un instant, nous avons pu craindre le triomphe de la politique d'aventure. Par bonheur, on s'est souvenu des criminels aventuriers qui étaient prêts à en profiter, et elle a été écartée à l'heure même où son succès paraissait probable. On a renoncé à toute combinaison extra-parlementaire, et on en est venu à constituer un ministère qui est en parfaite harmonie avec notre vraie situation et qui en reflète fidèlement les avantages et les inconvénients.

A l'heure où nous sommes parvenus, il serait inutile et dangereux de se livrer à des récriminations en refaisant l'histoire obscure de cette longue crise ministérielle, d'énumérer les fautes commises, et de ranimer ainsi les susceptibilités même les plus légitimes. On peut mesurer l'importance du résultat à tout ce qu'il a coûté d'efforts. On dira qu'il est très-mélangé. Nous l'accordons, pourvu qu'on reconnaisse son grand avantage, qui est de mettre à exécution la constitution du 25 février. Rien n'est plus aisé que de faire une critique incisive et spirituelle de cette constitution. Ce n'est point une œuvre de raison; elle n'est point sortie comme une autre Minerve du cerveau échauffé d'une nation amoureuse de l'absolu et passionnée de logique. Nous sommes très-disposés à nous en consoler quand nous nous rappelons que ces Minerves, qui ont fait la joie des publicistes philosophes, ont eu la vie très-courte et très-orageuse et commis ou laissé faire les plus dangereuses folies, bien qu'elles semblassent devoir protéger toutes les libertés et les couvrir de ce beau bouclier d'argent qu'elles tenaient dans leurs mains, et sur lequel étaient gravés les droits de l'homme et du citoyen. Filles de l'idée pure, de la philosophie abstraite, ces constitutions ne tenaient pas compte des réalités préexistantes et refusaient toute concession au passé; elles ne savaient pas ménager les transitions. Nous convenons que la constitution du 25 février manque de symétrie; elle est d'ordre composite; mais si elle a les inconvénients d'une transaction, elle en a aussi les avantages, sans qu'on puisse lui reprocher de sacrifier aucun principe essentiel. Son grand mérite est de mettre fin au provisoire qui nous tuait, d'écarter ce rendez-vous dangereux que l'on voulait donner aux partis pour l'année 1880, et d'encadrer le septennat dans une république modeste, affirmée plutôt que proclamée et n'en étant pas moins capable de donner au pays le repos et la liberté de son travail.

Les adversaires acharnés et perfides de la république ont bien compris la portée de cette constitution dont ils se moquent si agréablement. Au fond, elle ne leur paraît pas du tout plaisante; ils savent qu'elle coupe court à leurs intrigues et à leurs compétitions. Voilà pourquoi, après avoir tout fait pour l'empêcher d'arriver à bon terme, ils ont cherché par tous les moyens à en confier la tutelle à ses ennemis. Ils eussent voulu, comme on dit vulgairement, changer l'enfant en nourrice en l'enlevant à ses protecteurs naturels. Il leur fallait une administration marâtre qui les débarrassât de ce frêle enfant entouré dès son orageux berceau de tant de haînes. De là ces efforts désespérés tentés auprès du chef de l'État, cette promptitude à envenimer les différends qui surgissaient entre les négociateurs; de là tout ce fiel et toutes ces ruses; de là ces malentendus soigneusement entretenus; de là ces inexplicables retards amenés à la formation du ministère. On comprend aussi très-bien que le pouvoir exécutif ait eu quelque peine à entrer dans la voie nouvelle que le vote du 25 février ouvrait devant lui. Sans faire aucune résistance à ce vote, il devait en trouver l'application difficile. Plus la portée de l'œuvre nouvelle se dégageait de toute équivoque, plus l'obstacle semblait mal aisé à franchir. Et pourtant il l'a été résolûment. Nous n'aurions pas été surpris que l'on cherchât encore à se ménager un délai au moyen d'un expédient tel qu'un ministère d'affaires.

Par bonheur, le patriotisme a parlé plus haut que les souvenirs et même que la bonne compagnie, si entêtée dans ses rancunes aristocratiques et si disposée à donner plus d'importance au murmure de ses salons qu'à la voix de la patrie demandant à être sauvée.

Il faut savoir être reconnaissant à la portion du centre droit qui a loyalement poursuivi l'œuvre de conciliation sans prêter l'oreille aux imprécations des incorrigibles de la droite et à l'aigre fausset des journaux sans franchise, qui n'ont cherché qu'à semer la discorde entre les parties contractantes tout en se donnant les airs d'aspirer à une combinaison raisonnable.

Il nous sera bien permis de rendre hommage au désintéressement et à la largeur d'esprit du parti républicain dans ces difficiles circonstances. Déjà, pendant la discussion des lois constitutionnelles, on l'avait vu marcher droit au but en abandonnant tout ce qui était secondaire, en risquant même sa popularité par l'étendue des sacrifices consentis. Il s'agissait de préserver la France de l'odieux bonapartisme en faisant la république, voilà ce que demandait le salut du pays. L'honneur du parti républicain est de l'avoir compris de suite et d'avoir agi en conséquence en brusquant les hésitations et les scrupules. Les belles retraites sur le mont sacré des principes absolus deviennent coupables quand des Césars, petits ou grands, sont aux portes de l'État. La même considération a dirigé toute la politique des gauches pendant la crise ministérielle. Elles ont oublié les rancunes, abjuré les défiances et mis de côté toute roideur, contenant leur propre impatience, qui était celle du pays, dès que l'interpellation la mieux justifiée paraissait un péril à ses nouveaux alliés. Le moment le plus délicat de la crise a été celui où quelques-uns des chefs du centre droit ont exigé, contre toutes les traditions parlementaires, l'adjonction au ministère d'un membre de la minorité qui avait voté contre la constitution républicaine. Rien n'était moins justifiable; mais qu'importe! S'il plaît à la droite de faire blanc de son épée dans un cabi-

net qui gouvernera dans un esprit opposé à sa politique, c'est affaire à elle. Son représentant aura pour mission de constater tous les jours sa défaite en contresignant les décrets qui donneront vie à la constitution du 25 février. Une telle situation est aussi comique qu'inoffensive. Au fond, l'admission de M. le vicomte de Meaux au cabinet, c'est comme un signe d'adieu que le centre droit fait à la droite avant de se séparer d'elle; mais la rupture n'en est pas moins complète, à moins que M. de Meaux, rallié à son tour, n'attire après lui tous les cœurs qui n'ont jusqu'ici battu que pour le roi.

Le cabinet présidé par M. Buffet assisté de MM. Dufaure et Léon Say, c'est la constitution de la République affirmée et appliquée. Nous croyons connaître son vrai programme dans ses grandes lignes. Il tendra à épurer l'administration des éléments bonapartistes; sans refaire la loi des maires à cette date avancée de la législature, il ne les prendra plus que dans les conseils municipaux. L'état de siége sera de plus en plus limité. Enfin, le cabinet proposera la grande mesure qui permettra le fonctionnement complet de la constitution en obtenant de l'Assemblée les élections générales aussitôt après le vote du budget. Il n'est pas possible qu'un esprit nouveau n'anime pas l'administration à tous ses degrés.

Nous ne nous berçons pas d'illusions; nous savons très-bien que nous rencontrerons encore plus d'un obstacle avant d'en venir aux élections générales. Nous savons aussi que le parti républicain suivra la même politique de modération et de confiance, et qu'en sachant résister dans les cas de stricte nécessité, il se souviendra qu'il s'agit aujourd'hui avant tout de passer un gué difficile. Il lui suffira d'ailleurs, pour être patient, de constater la consternation du bonapartisme, qui perd actuellement tout ce que gagne le pays. Il avait besoin de notre écœurement pour réussir; tout ce qui nous énervait le servait, tout ce qui nous relève lui est fatal. Sa déception actuelle est notre consolation et notre meilleure récompense. Les bons citoyens, d'une frontière à l'autre, applaudissent à l'œuvre qui a coûté tant de sacrifices, à l'heure même où les partisans de l'empire se désespèrent. Que veut-on de plus pour nous donner bon espoir?

E. de Pressensé.

NÉCROLOGIE

Armand Demongeot.

Un homme qui était destiné à faire le plus grand honneur à son pays, M. Demongeot, maître des requêtes au Conseil d'État, vient de s'éteindre prématurément : il n'avait pas trente-quatre ans.

Issu d'une vieille famille franc-comtoise, il était entré le premier en 1861 à l'École polytechnique; il en sortit le premier en 1863. Il ne resta pas longtemps ingénieur des mines. Ses dons oratoires extraordinaires, dont il avait conscience, l'attiraient du côté du barreau. Il acheva rapidement ses études de droit et se fit inscrire avocat à Paris. Presque immédiatement il fut nommé secrétaire de la conférence, honneur qui le désignait comme le premier des jeunes maîtres de sa génération. Quelques succès à la barre lui amenaient déjà les affaires, lorsque la guerre éclata : la révolution du 4 septembre la suivit de près. Lors de la nomination de la commission provisoire destinée à suppléer le Conseil d'État, M. Demongeot accepta les fonctions d'auditeur. En même temps il prêtait au gouvernement, dans l'un des services les plus importants du ministère du commerce, le secours de son infatigable activité et de sa remarquable netteté d'esprit.

Son mérite et son dévouement s'étaient si honorablement montrés dans ces doubles fonctions, que, lors de la réorganisation du Conseil d'État, il fut nommé d'emblée maître des requêtes. Le Conseil se souvient encore de son premier rapport : à propos d'une question de travaux publics, il tint pendant quatre heures l'assemblée générale sous le charme de sa parole et dans l'étonnement de rencontrer une telle compétence et une telle maturité chez un homme si jeune. Un an après, il ouvrait à l'École des sciences politiques, avec un grand éclat, un cours sur l'administration comparée. M. Demongeot connaissait également bien les institutions de l'Angleterre, des États-Unis, de la Belgique, de l'Italie et de la Prusse; il les connaissait jusqu'au détail; il les appelait tour à tour à figurer dans des comparaisons instructives, à côté des institutions de notre pays. Quelques cahiers d'élèves sont tout ce qui reste de cet enseignement incomparable que le professeur faisait le plus souvent sans notes, avec une précision et une aisance étonnantes. A la même époque M. Demongeot s'associait aux travaux de la société de législation comparée. Il publiait sur les États-Unis d'intéressantes notices qui resteront.

A peine tout ce labeur suffisait-il à cette âme ardente; partout où elle rencontrait un service à rendre, le domaine de la science à agrandir, la cause de la vérité à défendre, elle se donnait sans compter.

Ceux qui ont vu de près M. Demongeot savent que le cœur et le caractère étaient chez lui au niveau de l'intelligence; il était tout sincérité, loyauté, zèle pour les choses idéales, dévouement à ceux qu'il avait une fois appelés ses amis. La mort n'épargne rien. Frappé il y a quinze jours à peine dans l'objet de ses plus chères affections, il ne lui a survécu que huit jours à peine; il avait respiré sur les lèvres de son enfant adorée le germe fatal qui devait l'emporter à son tour. Les paroles que M. Aucoc a prononcées sur sa tombe ont répondu à l'émotion de toute l'assistance : les larmes coulaient de tous les yeux, tout le monde avait le sentiment que la France venait de perdre un esprit supérieur et l'un de ses meilleurs citoyens.

BIBLIOGRAPHIE

La libération du territoire en 1818, par J.-H. Creux, avocat à la cour d'appel. In-12, Didier, 1875.

L'étude historique que, sous ce titre, vient de publier M. Creux, aurait paru plus opportunément il y a deux ans. Toutefois, les douleurs de l'occupation prussienne demeurent encore assez présentes à notre souvenir, pour que nous puissions nous intéresser au récit des émotions analogues par lesquelles ont passé nos pères au début de la seconde Restauration. Pendant trois ans, de 1815 à 1818, la France a ressenti les humiliations et les angoisses que nous avons éprouvées; pendant trois ans, elle a vu son sol foulé par l'étranger. M. Creux a raconté ces humiliations et ces angoisses; il a montré la France de cette époque se résignant, comme la France de nos jours, aux plus amères conditions, et, comme elle, remplissant, avec une loyauté entière et une promptitude inattendue, les engagements que lui avaient imposés des vainqueurs inexorables. Les traités de 1815, —

l'occupation, — la libération, telles sont les trois divisions, indiquées par la logique même des événements, qui servent de cadre à son récit. A proprement parler, M. Creux n'apporte aucun fait nouveau. Mais jusqu'ici ce pénible épisode de notre histoire contemporaine n'avait point été traité isolément; on n'en possédait que des narrations incomplètes dans les œuvres de longue haleine consacrés à l'histoire de la Restauration. En faisant de cet épisode le sujet d'un livre, M. Creux a pu entrer dans tous les détails que ce sujet comportait. Ce n'est point là le seul mérite qui recommande *la Libération du territoire en* 1818 à l'attention des lecteurs. M. Creux s'est très-heureusement servi d'une publication importante, qui a été faite en Angleterre il y a une douzaine d'années, et dont il ne paraît pas qu'on ait tiré parti jusqu'à ce jour. Nous voulons parler des lettres ou dépêches du duc de Wellington, recueillies par son héritier. On possédait depuis longtemps une quantité notable de ces lettres; mais le premier éditeur de ces documents s'était arrêté à l'année 1815; il regardait la mise au jour des papiers d'une date postérieure comme pouvant offrir des inconvénients; d'ailleurs Wellington vivait encore (on était en 1836), et lui-même croyait sans doute la publication prématurée. Les mêmes scrupules n'existaient plus vingt-cinq ans après, et, en 1862, parurent les tomes XI et XII des *Supplementary Despatches*, qui contiennent la correspondance du duc depuis son entrée à Paris en 1815, jusqu'au congrès d'Aix-la-Chapelle en 1818. Ces deux volumes ne renferment pas seulement des lettres de Wellington, mais un grand nombre de pièces émanées de divers personnages. On y trouve des lettres des ministres anglais, quelques-unes du duc de Richelieu, des notes, des mémoires des divers gouvernements de l'Europe ou de leurs agents. Les curieux détails que M. Creux a puisés dans cette correspondance suffiraient pour donner de l'intérêt à son ouvrage, s'il ne l'empruntait déjà au souvenir de nos tristesses.

F. R.

Projets primitifs de la basilique de Saint-Pierre de Rome. publiés pour la première fois en fac-simile, d'après les originaux de Bramante, des Sangallo, de Fra-Giocondo, de Raphaël, etc., accompagnés de restitutions nombreuses, gravées à l'eau-forte, par M. le baron Henry de Geymüller, architecte.

Les conceptions les plus vastes de l'architecture italienne du XVIe siècle sont encore inédites. Personne n'ignore qu'aux hommes les plus célèbres dont elle s'honore est due la création du temple le plus grandiose du monde entier, Saint-Pierre de Rome, et que les projets qui se succédèrent pendant plus de quarante ans pour ce monument unique furent le résultat des plus nobles efforts de ces grands maîtres. Pendant trois siècles toutefois, les historiens n'ont su que répéter les indications si incomplètes de Serlio et de Vasari sur les projets antérieurs à Michel-Ange, et l'on pouvait craindre que tant de merveilles ne fussent perdues à jamais.

Ce n'est, en effet, qu'à une époque récente que les savants annotateurs de Vasari signalaient une partie de ses dessins.

Dans des notices publiées, en 1868, à Rome et à Carlsruhe, M. de Geymüller a fait part du résultat de ses recherches au monde savant, et il a pour la première fois donné une description critique et raisonnée de ces admirables dessins, dont les plus importants furent reconnus par lui. Il promettait alors d'entreprendre leur publication complète.

Cette publication étendue se composera d'un atlas de 45 planches in-folio avec lettres en français, en allemand et en anglais, et d'un texte en deux langues, français et allemand, et elle paraîtra simultanément à Paris, chez M. J. Baudry, et à Vienne, chez MM. Lehmann et Wentzel.

L'importance pour l'auteur de justifier ses assertions et de permettre le contrôle aux artistes et aux savants, exigeait la reproduction la plus fidèle des dessins originaux de XVIe siècle : les progrès faits de nos jours par la photographie inaltérable lui ont permis de réaliser cette exigence en tous points.

D'autre part, la nécessité de relier entre eux, et de rendre intelligibles pour tous, ces documents, fragments de projets conçus dans une période de plus de quarante années, a décidé M. de Geymüller à donner de nombreuses restitutions. Une étude prolongée de ces projets et des monuments élevés en Italie par leurs auteurs lui a permis de tenter les restaurations dont il s'agit, et quelques-unes qui figuraient dans la section suisse, à l'exposition universelle de Vienne, en 1873, lui ont valu une médaille pour les arts. Ces restaurations ne rendront peut-être pas aussi complétement que l'eût désiré M. de Geymüller le charme et la perfection de détail que les Sangallo, les Peruzzi et, avant tous, le grand Bramante, auraient imprimés à leurs œuvres, mais elles auront le mérite de faire connaître pour la première fois ces conceptions incomparables, de les sauver, sinon de la destruction, du moins de l'oubli où trois siècles les avaient laissées. Elles prouveront enfin que la plupart de ces projets étaient supérieurs à ce qui fut exécuté, et montreront que si le monument actuel, quoiqu'il n'ait été achevé et décoré qu'à une époque de décadence, présente encore des beautés incomparables, il le doit, avant tout, à l'homme de génie qui ne put malheureusement que le commencer, Bramante.

BULLETIN DES COURS

Salle Saint-André

29, cité d'Antin.

Vendredi, 19 mars, à huit heures du soir, M. Albert Réville fera une conférence sur *Rabelais*.

Prix d'entrée : 2 francs.

Œuvre des familles du IVme arrondissement

1e Session de 1875. — Mars, avril et mai).

Cours publics et gratuits professés gratuitement tous les jours, à huit heures du soir, à la Mairie.

Histoire (lundi). — M. G. Quesnel, avocat à la cour de Paris, suppléant : Histoire de France jusqu'à saint Louis.

Histoire naturelle (mardi). — M. Fouillon, directeur de l'école municipale Colbert : L'homme dans ses rapports avec le reste de la création.

Géographie (mercredi). — MM. Ed. Savous et Robertet, professeurs au lycée Charlemagne : Les races et les langues dans les divers Etats de l'Europe.

Hygiène usuelle (jeudi). — M. le Dr Bouchardat, de l'Académie de médecine, professeur à la Faculté de Paris : Hygiène du travail. — Boissons alcooliques.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 38 20 MARS 1875

LA RELIGION DE L'AVENIR

M. Edouard de Hartmann (1)

La brochure dans laquelle l'original et spirituel auteur de la *Philosophie de l'Inconscient* expose ses vues sur la prochaine dissolution du christianisme et sur la nouvelle forme religieuse, appelée à recueillir sa succession, excite en Allemagne le plus vif intérêt. Elle le mérite à plus d'un titre. M. de Hartmann n'est pas de ceux auprès desquels il soit permis de passer sans s'arrêter. Il force l'attention par sa verve et son entrain, il la retient par sa logique ingénieuse et pressante, par sa rare pénétration, plus encore par sa sincérité.

Il se passe en Allemagne des choses fort graves. Depuis que le coup de foudre de Sadowa a brusquement donné la puissance au représentant le plus autorisé des races germaniques, il s'est produit dans les esprits une fermentation extraordinaire. Après quelques années de tâtonnements, le nouvel empire semble enfin prendre une conscience plus claire du but qu'il prétend désormais poursuivre : ce but, c'est l'anéantissement du catholicisme. Gardons-nous de vouloir rapetisser le conflit dans lequel le gouvernement prussien s'engage de plus en plus avec l'épiscopat ; ce n'est point une question de personnes, c'est une question de principes. Croit-on que des hommes aussi éminents que David Strauss ou Hartmann soient de simples flatteurs du prince de Bismarck? Ne reconnaîtra-t-on pas plutôt que ce dernier est l'organe et l'instrument d'un mouvement d'idées qui gagne chaque jour en impétuosité et en profondeur? Certes, c'est un spectacle étrange que de voir le *pessimisme* lever, lui aussi, sa bannière contre l'Église catholique et réclamer son extermination ; à ce titre, l'opuscule par lequel M. de Hartmann vient d'entrer dans la mêlée est l'un des symptômes les plus remarquables de la fièvre *antipapiste* qui s'est emparée de l'Allemagne protestante.

Nous venons de nommer Strauss ; voici ce qu'il écrivait fort peu de temps avant sa mort, dans son livre sur *l'Ancienne foi et la nouvelle* : « Pour ce qui est des rapports entre l'Église et l'État, nous (*nous*, ce sont les libres penseurs allemands, au nom desquels Strauss prétend porter la parole) ne pouvons former qu'un souhait, *c'est que la main forte et ferme du chancelier de l'empire allemand ne soit pas arrêtée dans son œuvre par l'immixtion de mains plus faibles* » (1).

Strauss écrivait ainsi en 1872 ; deux ans après, M. de Hartmann s'exprime comme il suit : « Nous estimons que les principes fondamentaux du christianisme et de la culture moderne sont dans un conflit irréconciliable, et que ce conflit doit nécessairement finir, soit par une réaction triomphante du christianisme, soit par une victoire complète remportée à son tour par la culture moderne non chrétienne sur le christianisme. Ou bien toute liberté publique succombera sous le violent assaut de l'ultramontanisme, ou bien le christianisme, sinon de nom, au moins de fait, sera anéanti... Depuis que la Prusse a fondé l'empire allemand, depuis qu'elle a reconnu que sa grande tâche historique consistait à reprendre la lutte séculaire contre Rome, nous possédons un point ferme capable de devenir le centre de cristallisation pour tous les efforts de la civilisation moderne qui combat pour son existence menacée par le christianisme..... C'est le dernier et désespéré combat de l'idée chrétienne, avant qu'elle se retire définitivement de la tribune de l'histoire. » (P. 31-33.)

Cette citation est caractéristique ; si étrange toutefois qu'elle puisse paraître, M. de Hartmann n'a fait là qu'exprimer, avec plus de vigueur peut-être, un point de vue qui lui est commun avec la partie la plus intelligente et la plus instruite de la nation germanique! Le cri *No popery*, nous re-

(1) *Die Selbzersetzung des Christenthums und die Religion der Zukunft*, von E. von Hartmann. 2e édition, Berlin, 1874. — Une traduction en paraîtra prochainement à la librairie Germer Baillière.

(1) *Der alte und der neue Glaube*, 2e edition, p. 294.

vient de l'autre côté du détroit. La vraie Babylone ce n'est point Paris, c'est la ville assise sur les sept collines, c'est Rome, c'est la papauté. Dans la lutte effrayante qui va décider de la victoire finale, l'Allemagne se prépare à jouer le rôle du Messie qui revient à la tête des armées célestes. Voilà l'adversaire, le seul dont Rome craigne vraiment les coups. « L'ultramontanisme, dit le philosophe de l'*Inconscient*, n'a jamais redouté qu'une seule chose : le caractère allemand uni à l'esprit allemand, c'est-à-dire à la philosophie allemande. Mais il n'a jamais bien cru à son existence ; maintenant son existence s'impose à son attention, et l'instinct de la conservation lui fait faire front à cet adversaire, le seul qu'il ait à redouter. En effet, la métaphysique allemande est seule en état de fournir quelque chose de positif, qui puisse triompher de l'ultramontanisme. Pour toute autre attaque, celui-ci est invulnérable, parce qu'il réunit les deux plus grandes forces qui se trouvent dans la vie de l'humanité : le sentiment religieux et la bêtise. » (Introd., p. XV-XVI.) Changez quelques mots, vous voici en plein XVIe siècle. Jamais prédicant, échauffé par la méditation solitaire, apporta-t-il dans la chaire chrétienne une haine plus vigoureuse, une foi plus entière et plus robuste ! Cette intégrité d'une croyance que le doute n'a pas effleurée répugne tellement à nos habitudes sceptiques, qu'on se demanderait volontiers de quelle forêt ou de quelle caverne sort le nouvel apôtre. Or, — et il faut que nous nous en convainquions, — M. de Hartmann n'est pas seul à parler ainsi ; il a derrière lui la partie la plus vivace et la plus active de sa nation. Voilà pourquoi ses paroles sont graves. Ce n'est pas un exalté dont la foule rit ; c'est un croyant auquel des croyants répondent et qu'ils soutiennent de leur applaudissement. L'Allemagne veut sauver l'humanité des griffes de la papauté : juifs et protestants ont prêté ensemble le serment d'Annibal.

Ne nous fions pas là-dessus aux récits des nouvellistes. A les en croire, Strauss est un vieillard qui radote et Hartmann un jeune homme qui délire. — Nous avons un intérêt essentiel à connaître l'Allemagne et à nous rendre compte des grands courants qui la mènent. Si, sur les ruines du christianisme positif et du protestantisme libéral, l'auteur de la *Vie de Jésus*, esprit froid, sarcastique, vieux routier, auquel l'odeur de la poudre ne pourrait ôter le sang-froid, a dressé avec une sorte de ferveur mystique la statue de l'Etat prussien anticatholique ; si le disciple de Schopenhauer, arrière-sectateur de Bouddha, railleur impitoyable et mordant, vient apporter à la même cause les trésors d'une intelligence ardente et résolue ; si le vieillard et le jeune homme s'accordent dans une même pensée et dans une même volonté, ce n'est point l'effet du hasard, c'est l'effet d'une grande idée qui fait battre les cœurs de l'autre côté du Rhin. Or, croire est une grande force ; le mouvement qui agite l'Allemagne et qu'elle aspire à propager est sans doute le plus important que l'Europe ait vu depuis 1789.

I

Ce qui distingue l'écrit de M. de Hartmann, ce qui en fait l'originalité et l'intérêt profond, n'est pas le point de vue général qui lui est commun, on ne saurait trop le répéter, avec les classes les plus riches et les plus instruites de la société allemande, c'est cette thèse qui lui est propre et qui se trouve déjà exprimée dans une des citations qui précèdent : l'ultramontanisme ne saurait être vaincu que si l'on trouve à le remplacer. Il s'est donc proposé de chercher la forme religieuse qui conviendra aux générations émancipées, et il s'est arrêté à une sorte de compromis entre le panthéisme hindou et le monothéisme juif-chrétien. Mais il convient de reprendre un à un les chaînons de son raisonnement.

La première question que se pose l'auteur est celle-ci : *Évolution ou révolution?* Les formes religieuses que nous tenons de la tradition sont incompatibles dans leurs points principaux avec notre conception générale du monde, et, d'autre part, des faits récents prouvent assez l'erreur de l'indifférentisme religieux de l'âge précédent, qui prétendait que la religion est à la fois sans effet et sans nécessité pour le peuple. En effet, tandis que le catholicisme fanatise les masses, les excès récents de la démocratie sociale montrent « à quel degré de barbarie le peuple peut descendre quand il a perdu la religion, la seule forme par laquelle l'idéalisme lui soit accessible ». M. de Hartmann indique par ces derniers mots le point de vue véritablement élevé et noble, philosophique dans le bon sens du mot, auquel il aime à revenir dans le cours de son étude ; par là son essai peut inspirer une certaine sympathie à ceux-là mêmes qui se trouveront dans la plus complète opposition avec lui.

Certes, continue-t-il, il vaudrait mieux réformer ce qui existe que prétendre créer à nouveau ; mais le pouvons-nous, et ne nous trouvons-nous pas en un de ces points de l'histoire où une grande idée, ayant parcouru *toutes* les phases de son développement, est irrévocablement condamnée à quitter la scène au profit de nouvelles idées dirigeantes qui y font leur entrée ? L'ancien édifice a décidément cessé d'être habitable ; il ne saurait plus être question de le réparer, mais de le reconstruire par la base. Ce qui reste du christianisme depuis les derniers travaux de la critique et de la philosophie ne constitue plus une religion capable d'inspirer et de réchauffer les cœurs ; tout homme consciencieux doit en faire l'aveu.

Il est cependant une forme religieuse qui se propose de conserver une part de l'ancienne religion, tout en admettant les résultats de la critique moderne : c'est le protestantisme libéral. M. de Hartmann s'attaque très-vivement à cette réforme de la Réforme, dont les principaux chefs jouissent en ce moment d'un grand crédit en Allemagne, et contre laquelle Strauss, après en avoir été un des plus brillants promoteurs, avait récemment pris la plume. Sa polémique est des plus remarquables ; nous ne savons pas au juste l'effet qu'elle aura produit sur l'opinion publique allemande, que la vive attaque de Strauss avait déjà profondément émue. Pour nous, cette discussion est sans grande actualité et sans intérêt immédiat. Cependant quelques-unes des appréciations de l'auteur méritent d'être relevées.

Le protestantisme libéral est, d'après lui, la conséquence logique du principe protestant, comme l'infaillibilité papale du principe catholique. M. de Hartmann met en lumière le cercle vicieux dans lequel s'engagèrent les réformateurs quand ils voulurent réclamer du fidèle la foi en l'infaillibilité de l'Ecriture. « Ils ne remarquèrent pas, dit-il, que leur foi en l'infaillibilité des écrits canoniques, qu'ils avaient sucée avec le lait maternel, reposait exclusivement sur la foi en l'infaillibilité de l'Eglise et de la tradition catholique, qui garantissait ces écrits. Parce que la foi dans l'infaillibilité de l'Écriture était passée personnellement dans leur chair et

dans leur sang, ils ne soupçonnèrent pas qu'en protestant contre l'infaillibilité de l'Église et de la tradition, ils minaient le sol de celle-ci, qu'ils arrachaient ainsi une première pierre, et que nécessairement l'édifice, privé avec le temps de ses points d'appui, était menacé de s'écrouler tout entier. »

La polémique protestante répondra à M. de Hartmann, et elle répond depuis plusieurs siècles, que le fidèle puise sa conviction en l'inspiration des saints livres, dans le témoignage que le Saint-Esprit rend à leur divinité dans le cœur et la conscience de chacun ; en d'autres termes, le livre s'impose par l'autorité inéluctable de son contenu. C'est là un raisonnement qui est bon tout au plus pour ceux qui croient d'avance. Soutiendra-t-on que le *Pentateuque*, l'*Ecclésiaste*, l'*Apocalypse* de Jean, imposent leur infaillibilité au fidèle, incapable, la plupart du temps, de les comprendre? — Le protestantisme libéral, reniant, sur ce point comme sur d'autres, l'héritage paternel, a reconnu le bien-fondé de la polémique catholique et n'admet plus l'autorité des livres saints que dans la mesure directe et immédiate où ils satisfont les besoins religieux de celui qui y cherche force ou consolation, — autorité toute morale et point surnaturelle.

M. de Hartmann ne reproche point au protestantisme libéral cet abandon, qu'il considère comme fatal et logique ; il lui reproche, — et l'argument est fort ingénieux, — d'avoir renchéri sur les réformateurs, qui avaient prétendu ramener l'Église au premier siècle, en érigeant en type doctrinal et ecclésiastique absolu la doctrine des apôtres telle que l'expose le Nouveau Testament. C'était là un recul, dit-il ; le christianisme s'était modifié à travers les siècles, s'adaptant aux nouveaux besoins et aux nouvelles exigences de l'esprit humain. Ç'a été une étroitesse et une faute d'imposer à une époque toute différente un type antique et depuis longtemps insuffisant. Les modernes réformateurs, à leur tour, ne veulent plus des apôtres, dont ils contestent l'autorité, et prétendent s'en rapporter uniquement à Jésus. Or, si l'organisation et les idées qui prévalurent au temps des apôtres ne sauraient plus s'appliquer à notre état actuel, cela n'est-il pas vrai, à bien plus forte raison, de la doctrine de Jésus, qui ne s'est jamais préoccupé d'établir soit un dogme défini, soit une discipline ecclésiastique ? Prétendre rejeter les apôtres pour ne s'en tenir qu'à l'enseignement direct de Jésus, c'est au fond s'appauvrir et se restreindre.

Nous ne saurions nous étendre longuement sur ce point, auquel M. von Hartmann consacre une étude très-approfondie. Sa critique sévère, parfois dure et cruelle, mérite d'être méditée par quiconque suit de près les mouvements religieux du temps présent. Il s'évertue à montrer que le protestantisme libéral a perdu tout caractère, soit chrétien, soit religieux, et qu'il est aussi insoutenable au point de vue historique qu'au point de vue philosophique. Cela dit, comment combler le vide énorme qui se creuse sous nos pas ? Une nouvelle religion est nécessaire : cette nouvelle religion est-elle possible? Mais qu'est-ce au juste que la *religion* ?

« La religion, dit M. de Hartmann, prend sa source dans ce fait que l'esprit humain se heurte au mal et au péché, et que, par suite, il aspire à expliquer leur existence et, si possible, à les vaincre. Celui qui se demande : Comment arriverai-je à supporter le mal ? Comment arriverai-je à réconcilier avec elle-même ma conscience tourmentée ? — celui-là est sur le chemin de la religion, c'est-à-dire en voie de s'occuper de questions et d'intérêts qui sont au delà des intérêts mondains. Qu'on mette l'accent sur le mal ou sur le péché, c'est toujours le mécontentement à l'égard du monde (à l'égard des maux qui accablent l'individu ou de la disposition personnelle au péché) qui mène à la religion. Si les impressions pénibles causées par le mal et par le péché ne pèsent pas assez dans le plateau de la balance pour surmonter d'une manière durable les impressions agréables de la vie du monde, les élans religieux de l'esprit ne seront que des velléités passagères, des sortes d'accès, sans influence continue sur les dispositions fondamentales de l'âme. C'est seulement quand le doute amer à l'égard du mal et l'angoisse de la culpabilité morale ont surmonté les satisfactions mondaines et ont formé le courant dominant, c'est seulement quand le point de vue *pessimiste* a pris la haute main, que la religion peut prendre pied dans l'âme d'une façon durable et ferme. Là où ne se trouve pas cette direction pessimiste de l'esprit, la religion ne saurait croître, au moins spontanément ; il ne peut y avoir dans ce cas qu'un respect de convention pour les côtés tout extérieurs de la religion, une fausse apparence de religiosité. »

Ce point de vue pessimiste avait été la base historique du christianisme ; il en avait fait la force jusqu'à ce que la Renaissance vînt remettre au jour le principe païen de la *satisfaction mondaine*. Ce point de vue désormais prévaut, aussi bien chez les protestants orthodoxes que chez les libéraux, et par là la base solide de la religiosité a été ruinée. Rien n'est plus antipathique à notre auteur que cet optimisme borné et à courte vue, ce niais contentement de l'existence qui s'épanouit sur la face et dans les discours des modernes représentants du christianisme. Ces apôtres gaillards et bons enfants de la religion excitent sa verve railleuse. « Les réformateurs encore avaient fait assez mauvais visage à ce monde misérable, tout entier œuvre du diable ; mais en secret ils lui avaient donné le petit doigt, et le diable a pris la main tout entière. Ah ! théoriquement, les authentiques disciples de Luther font preuve d'un beau zèle contre ce monde foncièrement mauvais et corrompu qui gémit sous la malédiction divine ; mais en réalité ils se sentent parfaitement à l'aise dans ce misérable monde, qui, par égard pour leur misère, leur donne une cure, et par là les moyens de nourrir femme et vache ; sous ce rapport, ils ne se distinguent pas des libéraux. Cela peut être fort intelligent et fort pratique, fort naturel et idyllique, tout ce qu'on voudra, en un mot : cela n'est ni chrétien ni religieux. »

Cependant, M. de Hartmann se défend d'être le fondateur de la nouvelle religion dont il a indiqué la base. Les hommes de science ne sont pas faits pour travailler immédiatement à l'établissement de nouvelles religions ; ils préparent les matériaux de la révolution qui se prépare, jusqu'à ce que se lèvent des hommes d'enthousiasme et de foi chez lesquels l'idée du moment s'incarne avec une puissance irrésistible ; ceux-là entraînent les masses. Qui oserait dire que d'ici à quelques siècles, — car c'est avec les siècles qu'il faut compter quand il s'agit d'une élaboration aussi grave, — cette révolution ne se fera pas? L'exagération de l'optimisme contemporain sera, d'après M. de Hartmann, suivie d'un mouvement de réaction. Au fol espoir d'une rénovation accomplie par le progrès industriel, succédera bientôt une vie plus saine et plus sage de la [illegible] qu'on s'était bercé d'une illusion [illegible] pessimiste triomphera. [illegible] dans cette [illegible] de M. de Hartmann, [illegible]

foi dans la religion de l'avenir, il est permis de croire à une recrudescence du sentiment religieux, — sous quelle forme, là est la question, — quand l'expérience aura démontré l'impuissance des panacées vulgaires. « La question religieuse ne deviendra, dit-il avec une gravité prophétique, la plus brûlante des questions que lorsque l'humanité aura atteint tout ce à quoi elle peut aspirer sur la terre en fait de civilisation, et qu'elle verra tout ce qu'a de misérable ce suprême bonheur terrestre auquel elle tendait. »

La nouvelle religion, loin de faire fi de l'expérience du passé, lui empruntera ses plus précieuses leçons. L'Inde donnera le panthéisme, et la tradition juive-chrétienne le monothéisme ou l'unité divine. La philosophie allemande préparera la religion de l'avenir par la construction d'une métaphysique où les idées religieuses de l'Inde s'uniront aux éléments encore vivants du christianisme.

Le nouveau panthéisme que l'auteur appelle encore, d'une façon qui nous semble beaucoup plus satisfaisante, le *monisme spiritualiste*, substituera à la foi artificielle du théisme, une réalité vivante; à sa morale empirique et hétéronome, une morale immédiatement appuyée sur l'idée mère du système. Quant au culte, on ne saurait d'avance affirmer qu'une chose : il aura un caractère plus intime, plus intérieur que le culte actuel.

« Ainsi donc, conclut l'auteur, dans l'état actuel de la science, le plus vraisemblable est que la religion de l'avenir, si l'on considère une telle religion comme possible, doit être un panthéisme ou mieux un *monisme* panthéiste (à l'exclusion de tout élément polythéiste), ou encore un monothéisme immanent, impersonnel, dont la divinité a le monde, en tant qu'apparition objective, non pas en dehors, mais au dedans de soi. C'est ce que ne donnent ni le christianisme positif avec son polythéisme trinitaire, ni le protestantisme libéral avec son théisme abstrait et personnel; au point de vue de l'histoire religieuse, le but que nous nous proposons ne peut être atteint que par la synthèse du développement religieux hindou et juif-chrétien en une création qui réunisse les avantages de ces deux directions de l'esprit humain, tout en comblant leurs lacunes, et, par là, devienne capable de les remplacer toutes deux et de devenir, au mot propre, une religion universelle. Un pareil *panmonothéisme*, — dont les bases métaphysiques, en parfait accord avec la raison, se prêteraient d'autre part à l'action la plus vive sur le sentiment religieux, et donneraient à l'éthique un solide point de départ, — se rapprocherait, plus que tout autre système, de ce que le peuple cherche dans la religion sous le nom de *vérité*. »

II

Il ne saurait entrer dans notre pensée, est-il besoin de le dire? d'opposer une réfutation en règle à la démonstration de M. de Hartmann. Nous avons considéré dans cette brochure une manifestation brillante, et tout à fait digne d'attention, du mouvement d'idées contemporain en Allemagne; on ne saurait, à notre avis, trop se préoccuper, en France, des questions qui passionnent nos voisins et de la façon toute particulière dont ils les abordent et les traitent.

Il est cependant une remarque que nous ne saurions taire : sur un point capital, la pénétration de Hartmann nous semble absolument en défaut. Autant sa verve et sa lucidité nous frappent, là même où nous nous séparons le plus complètement de lui, autant le jugement qu'il porte sur le catholicisme — c'est de lui qu'il s'agit — nous a paru superficiel. Ses préjugés de protestant — et de protestant allemand — l'ont emporté ici sur l'indépendance dont il fait preuve en maint endroit. C'est un des principaux termes du problème qui se trouve passé sous silence. Nous regrettons d'autant plus cette lacune, que nous étions en droit d'attendre de lui beaucoup plus et beaucoup mieux, si nous en jugeons par une remarque très-philosophique qui se trouve au début même du livre. Après avoir indiqué la nécessité d'une religion qui fût d'accord avec l'esprit moderne et le développement contemporain, et les efforts récemment faits dans ce sens, M. de Hartmann disait en termes excellents : « Il est naturel que ces efforts se rattachent aux religions traditionnelles, d'une part parce que ce serait une entreprise risquée et impraticable de commencer absolument *ab ovo*, de l'autre, *parce que la continuité historique s'est imposée à la conscience moderne comme un trésor qu'on ne saurait remplacer (ein unersetzlich werthvolles Gut), et pour la conservation duquel les plus grandes concessions admissibles ne sauraient paraître trop grandes.* »

Est-ce bien le même auteur qui, quelques pages plus loin, laisse échapper ces affirmations incroyables? « Le progrès de la civilisation depuis la Réforme repose, au point de vue spirituel, *exclusivement* (1) sur les épaules du protestantisme, et, chez les peuples catholiques, sur des mouvements qui s'appuyaient d'une manière plus ou moins consciente sur les conquêtes du protestantisme. Les peuples catholiques seraient un *caput mortuum* de l'histoire, quelque chose comme les adhérents du Dalaï-Lama au Tibet, s'il n'avaient pas été mêlés et entrelacés aux peuples protestants de telle façon que ces derniers étaient pour eux, et pour le développement de leur civilisation, une perpétuelle menace dont l'aiguillon les poussait à mettre en œuvre leurs forces. »

Nous savons que ces remarques, et d'autres considérations analogues, seront douces aux oreilles de quelques sectaires qui, Dieu merci! ne représentent pas la partie la plus éclairée du protestantisme. On les rencontre trop souvent dans de petits livres de polémique populaire, dont les hommes de sens ne savent pas toujours refréner l'ardeur intempestive. Mais nous regrettons sincèrement de les trouver sous la plume d'un homme que ses talents hors ligne appellent sans doute à exercer une réelle influence sur la crise religieuse où nous nous engageons de plus en plus.

Le silence assez dédaigneux que garde M. de Hartmann sur le mouvement *vieux catholique*, montre qu'il n'attend pas grand'chose de cette tentative mort-née à laquelle l'appui de l'Etat n'a pas même assuré un maigre lendemain. La science et la piété de quelques hommes infiniment respectables, qui se sont mis à la tête de cette nouvelle réforme, ne font que mieux ressortir le caractère factice de leur entreprise. Mais cet arbre antique et vénérable dont les rameaux ombragent encore la plus grande partie de l'Occident, comment se fait-il que, malgré tant d'assauts, il soit encore debout? Quel charme retient donc sous son abri tant d'hommes qui voient ses feuilles jaunir et ses rameaux noueux se dépouiller? Il valait la peine de se le demander. Malgré les fautes de ses

(1) C'est l'auteur qui souligne.

défenseurs officiels, malgré le *Syllabus* et les déclarations du Vatican, le catholicisme est resté une des principales sources de la vie religieuse et morale dans le monde. La haine de race aveugle-t-elle à ce point M. de Hartmann qu'il ne l'ait pas vu?

MAURICE VERNES.

FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

LITTÉRATURE ANCIENNE

COURS DE M. A. BOUCHÉ-LECLERCQ

De la poésie personnelle dans l'antiquité

Messieurs,

En choisissant pour objet à nos études de cette année l'*élégie* en Grèce et la *satire* à Rome, je n'ai pas voulu opposer la poésie « en longs habits de deuil », à laquelle notre Boileau permet « les douloureux caprices », mais refuse « l'audace », à l'humeur batailleuse de la satire. Non, il m'a semblé, au contraire, que ces deux formes, si différentes en apparence de l'esprit littéraire, ont été, chez deux peuples distincts et de génie opposé, le produit de la même pensée, l'expression du même instinct.

Le caractère que l'élégie et la satire ont en commun, c'est d'être de la poésie essentiellement personnelle, l'expression directe des idées et des sentiments du poëte, auquel tous les autres genres imposeraient l'obligation de déguiser plus ou moins sa personnalité, tandis qu'ici il tire de son propre fonds le grave et le doux, le plaisant comme le sévère. Qu'il s'attriste ou qu'il s'irrite, qu'il distribue l'éloge ou le blâme, il parle toujours en son propre nom, il prend la responsabilité de ses doléances et de ses colères et se montre, sinon tel qu'il est, au moins tel qu'il veut paraître.

J'exprimerais mieux ma pensée en disant que c'est là de la poésie *subjective*, si cette expression, bien que de race latine, n'avait encore un arrière-goût de pédantisme. Je dirai donc simplement que l'élégie et la satire sont, plus que tout autre genre littéraire, l'expression avouée du sentiment personnel; et comme cette idée un peu abstraite ne peut se préciser par voie de comparaison, j'ai été amené à grouper dans une esquisse rapide les diverses formes créées par la poésie grecque. Puis, franchissant l'Adriatique pour étudier dans la littérature latine ce qui n'est pas d'importation grecque, c'est-à-dire précisément la *satire*, nous essayerons de découvrir si, entre ces deux genres dits personnels, que rattache l'un à l'autre une affinité de nature, il n'y a pas eu, à défaut d'une filiation effective, une certaine ressemblance d'origine.

Nous constaterons ainsi que l'élégie ouvre chez les Grecs et que la satire ferme chez les Romains la série des formes littéraires créées par le sentiment personnel. Nous verrons que la même disposition d'esprit qui a fait naître l'élégie a produit parallèlement la poésie ïambique, désormais inséparable de l'élégie; que l'ïambe a contribué, pour une large part, à la formation de la comédie, et que sur un autre sol la satire est issue d'une comédie restreinte, comme la comédie grecque d'un ïambe développé et dramatisé.

Ainsi, nous suivrons à la trace l'effort persistant de la pensée individuelle, qui tend à conquérir sa place au soleil, à s'affirmer, à s'imposer même : effort toujours contenu, souvent comprimé dans l'antiquité par la pression contraire de l'esprit public, et qui, pour cette raison comme pour bien d'autres, n'aboutit qu'à la création de genres secondaires, inférieurs, pour la valeur littéraire comme pour la portée historique, à ces œuvres majestueuses de l'esprit public qu'on appelle le drame, la grande poésie lyrique et l'épopée.

I

On pourrait dire, d'une manière générale, que l'histoire ne connaît les commencements de rien. Les germes intellectuels grandissent, eux aussi, dans l'ombre, et, lorsque nous remontons le courant de la pensée littéraire, nous trouvons toujours sa source cachée sous un monument imposant qui résume et cache toute une période antérieure. L'observateur qui interroge les origines de la civilisation dans l'Inde ou dans l'Iran rencontre au bout de la perspective les *Védas* et le *Zend-Avesta* : en Grèce, bien des siècles disparus se dissimulent derrière l'*Iliade*.

Dans ces chants nationaux, tout est impersonnel : souvent même on ne sait quelles mains ont gravé en traits si durables la pensée de ces âges lointains; il n'y a plus qu'une œuvre collective. En effet, cette œuvre est trop vaste pour les forces d'un seul homme, elle suppose l'effort accumulé de plusieurs générations. Et qu'est-ce qui a pu fixer l'attention de plusieurs générations successives, sinon de grandes idées, de larges sentiments, des passions capables d'ébranler ces grands corps qu'on appelle des peuples? Qui chante-t-on, sinon les dieux et les héros, figures idéales qui planent au-dessus de l'humanité; sinon les mythes qui repaissent la première curiosité de l'humanité adolescente et font taire un instant sur ses lèvres cet éternel *pourquoi* qui sera son dernier mot?

Mais ces mythes ont dû se former progressivement; ces types épiques, dans lesquels des peuples entiers ont contemplé avec ravissement leur propre image, n'ont pas pris du premier coup ces traits majestueux et cette attitude solennelle qu'ils ont gardés. Il y a là un travail d'élaboration dont nous pourrons peut-être deviner les phases et retrouver les traces.

Prenons l'homme, ou, pour circonscrire les idées, le Grec, dans la première phase de la civilisation. Il est tout personnel, il ne connaît que lui et les siens et remplit à lui seul tout son horizon; mais, de ce *moi* encore désordonné et tumultueux ne se dégage aucune pensée nette, aucune conception durable; si quelque chose excite sa sensibilité et fait jaillir de son âme une étincelle qui mérite de laisser quelque trace dans l'histoire de l'esprit humain, soyez sûrs que ce sera un objet extérieur, un phénomène inexpliqué dont la grandeur l'écrase, la succession des saisons, le mouvement intelligent de l'univers, toutes grandes questions où son individualité disparaît. Cet homme si personnel ne fera pas de poésie personnelle. Il aura des élans religieux qui absorberont toutes les forces vives de son intelligence dans des préoccupations déjà trop larges, trop persistantes, trop semblables à elles-mêmes pour

qu'il songe à projeter, dans la calme et obscure majesté de cet inconnu qu'il interroge, le reflet des incidents de son existence individuelle. Il ne saura pas donner d'expression à ses propres douleurs, mais il trouvera des accents émus pour pleurer le déclin des beaux jours, pour regretter au seuil de l'hiver la parure printanière des champs personnifiée dans ces adolescents aimés, Adonis, Linus ou Ialemos, dont la joue en fleur pâlit tout à coup sous l'étreinte prématurée de la mort. Il ne saura point — ce qui, je l'avoue, fut difficile en tout temps — saluer de vœux spontanément formés un jeune couple qui s'achemine, la main dans la main, vers un nouveau foyer, mais il invoque un dispensateur idéal de la félicité domestique, le blond *Hyménée*, et crée ainsi un chant qui était déjà bien vieux au temps d'Homère et qui restera indéfiniment dans la tradition, sans date et sans caractère individuel.

Suivons la marche du temps et plaçons cet homme dans un milieu plus civilisé, où l'accord des idées et les habitudes intellectuelles des générations successives aient créé un courant d'opinions générales, où le sentiment religieux ait déjà pris une forme traditionnelle et où le travail incessant de l'imagination populaire ait arrêté, dans des figures grandioses, le vague insaisissable et fuyant des causes premières : cet homme, ce poëte, lorsque l'enthousiasme mystérieux qu'on appelle l'inspiration viendra visiter son âme, chantera, avec une admiration mêlée de crainte, ces êtres surhumains devant lesquels son peuple tombe à genoux et qui seuls fixent les regards d'une société encore sans histoire, oublieuse du passé et insoucieuse de l'avenir, ou disposée à ne voir dans le passé et à ne supposer dans l'avenir que l'action immédiate et toute-puissante de ses dieux. C'est l'âge de l'inspiration religieuse resserrée dans cette forme brève et vigoureuse qui plus tard, lorsqu'elle aura été échauffée par le sentiment individuel, s'appellera la poésie lyrique. Dans cette phase de la civilisation, le poëte hiératique, désigné dans l'histoire littéraire par les noms légendaires d'Orphée, de Musée, d'Olen, de Pamphus, ne mêle point sa personnalité aux objets sacrés de ses chants ; que dis-je ! il méconnaît même la part d'activité libre et de force intellectuelle qu'il apporte à l'œuvre sainte ; cette effervescence d'imagination qui le domine, il l'appelle la *Muse :* il se croit l'instrument d'une révélation supérieure.

Mais bientôt s'ouvre un âge nouveau. Le lent et obscur effort qui, des fibres les plus intimes de l'âme humaine a fait jaillir la poésie religieuse, se continue dans un épanouissement brillant et rapide de la fiction, qui, attirée de plus en plus dans le domaine humain par la prédominance de plus en plus affirmée des préoccupations humaines, par l'estime de plus en plus haute que l'homme fait de lui-même, se plaît dans une sphère moyenne où le monde divin et le monde humain se rencontrent, se pénètrent et se prolongent l'un dans l'autre. C'est là que fleurit l'*épopée ;* c'est là qu'elle tisse ses longues et merveilleuses trames que traversent comme des fils d'or les généalogies divines et héroïques, les séries d'exploits surhumains accomplis par des dieux qui descendent du ciel et des héros qui vont y monter, et où se mêlent, dans une texture que l'analyse la plus pénétrante ne peut plus dissocier, les souvenirs transformés du passé et les traits de l'idéal de finement rêvé par le génie inconscient des peuples. Le poëte, ravi tout le premier par la magnificence des scènes qu'il déroule, ne songe pas à se peindre lui-même dans cette galerie de dieux et de héros : ni son goût ni celui de ses auditeurs ne lui permettrait d'introduire dans ce temple de l'idéal une figure étrangère qui romprait l'harmonie de l'ensemble. Il n'y a de personnel dans l'épopée que ce que le soin le plus jaloux ne pourrait en ôter : des vestiges accidentellement laissés dans quelques détails secondaires et qui ne se lisent guère sur les parties saillantes. Il est telle épopée, et peut-être la plus admirable de toutes, dont l'auteur s'est si bien caché derrière son œuvre que nous ne saurions le désigner sans hésitation. Nous ne savons pas au juste quelle tête il faut couronner de l'auréole qui environne le nom d'Homère, et le temps n'a fait au chantre d'Achille qu'une demi-injustice : c'est qu'en effet toute épopée, — j'entends celles qui ne sont point simplement des contrefaçons érudites et laborieuses des modèles, — toute épopée est une œuvre *collective* : chaque type épique s'est créé lentement ; il a été retouché par plusieurs générations successives ; il est resté comme la propriété indivise du peuple dont il personnifie, à un certain degré, le caractère. Le poëte qui le rend immortel ne fait guère que le fixer au moment où il a atteint toute sa perfection. Si l'on songe que ces figures de création collective se meuvent dans un cadre dont certains événements historiques cachés, mais présents dans un souvenir confus, ont déterminé les proportions ; qu'il y a eu, dans une certaine mesure, adaptation de l'idéal à une réalité subie et non posée par le poëte, on comprendra que, de toutes les créations littéraires, l'épopée soit la plus impersonnelle, celle où le droit de tous annule le plus complétement les prétentions individuelles.

Mais tout passe : les peuples ne traversent pas deux fois cette période d'adolescence où l'imagination, encouragée dans son essor par une crédulité naïve, habite dans le monde qu'elle s'est créé sans craindre les retours offensifs de la réalité dédaignée, et où, sous le charme du merveilleux, les individus oublient les trivialités mesquines de leur propre existence pour s'identifier un instant avec des passions plus vives, des volontés plus fortes, des jouissances et des douleurs moins vulgaires. Il arrive un moment où cette première effervescence de jeunesse s'éteint, où ce brillant mirage se décolore et où, à travers ses teintes affaiblies, on distingue l'échafaudage qui le soutenait. Le monde épique s'en va rejoindre dans le passé les formes usées dont l'esprit ne veut plus, heureux s'il peut s'affaisser sans qu'une légion d'imitateurs attardés ne tiraillent en tous sens ses membres décrépits, et si, pour leur faire lâcher prise, quelque railleur non moins impitoyable ne vient point écrire la *Batrachomyomachie* et le *Margites* trop près de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*.

Cette décadence de l'épopée est inévitable, et ce serait une étude bien délicate, mais aussi bien intéressante, que de suivre à la trace ce travail de la pensée sur elle-même, effet irrésistible et fatal du temps et des circonstances. Mais, pour ce qui regarde la Grèce, les siècles ont fait justice de toute cette littérature épique qui encombrait les abords du monument homérique, et, bien que des yeux exercés distinguent déjà dans Homère les premiers indices de la réflexion personnelle, — une légère teinte, ici d'ironie, là de mélancolie, où l'on surprend l'approche d'un esprit nouveau, — je ne veux point tenter une pareille analyse sur une œuvre aussi cohérente. Que ceux qui voudront vérifier l'exactitude de la théorie fassent des expériences *in anima vili* sur les poëmes épiques du moyen âge.

La satiété qui engendre le besoin de renouveler les thèmes poétiques, le progrès de la réflexion qui entrave l'essor spontané de l'imagination, l'impression du présent qui gagne en intensité à mesure que le passé légendaire se trouble et s'efface, tout cela suffit à limiter l'âge épique. Le merveilleux ne résiste pas à tant de dissolvants réunis. En Grèce, ou, pour parler plus exactement, en Ionie, qui est à cette époque toute la Grèce littéraire, ces facteurs intellectuels ont trouvé dans les circonstances extérieures un surcroît d'énergie.

En effet, l'épopée est le produit et l'expression d'une société croyante, dominée par un petit nombre d'idées simples et de principes incontestés. Elle ne se développe à l'aise que devant un auditoire nombreux, peu affairé, respectueux pour les supériorités héréditaires et tout disposé à admettre que les grandes actions naissent, comme un fruit spontané, sur les branches des généalogies illustres. Cet auditoire qui saluait d'acclamations bienveillantes les rois de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, l'Ionie, l'a offert pendant quelques siècles à la muse épique, alors que sur un sol récemment colonisé florissaient encore les dynasties transplantées de la mère patrie. Mais là comme ailleurs, et plus vite qu'ailleurs, la logique innée des peuples emporta la base fragile du pouvoir personnel. Au sein de ces cités commerçantes, la richesse prit le pas sur la naissance, le fait sur la tradition, et, lorsque l'oligarchie eut abattu la royauté, elle fut balayée à son tour par l'irrésistible poussée de la démocratie. Déjà au temps d'Homère, cette révolution avait commencé. Le roi des rois, Agamemnon, ne se hasarde pas sans dommage à braver l'oligarchie qui l'entoure, et le poëte sent le malaise dont souffrent toutes les époques de transition quand il s'écrie : *Il n'est pas bon qu'il y ait plusieurs maîtres !* Vaines protestations ! Rien ne pouvait arrêter le cours naturel des choses : il était dans l'ordre qu'une aristocratie puissante diminuât et supprimât la royauté, et qu'ensuite, chez le peuple le plus égalitaire qu'ait connu l'histoire, elle succombât elle-même sous la coalition à la fois raisonnée et passionnée de tous les intérêts. Ne voyons-nous pas dans l'*Odyssée*, qui a suivi d'assez près l'*Iliade*, un serviteur fidèle de la royauté menacée, Mentor, appeler le peuple à l'insurrection contre les grands ?

II

Cette transformation du monde ionique ne s'est pas faite sans lutte, et l'effet de ces luttes fut de reporter sur le monde réel l'attention que captivait jusqu'alors le monde légendaire, et d'exalter chez l'individu, sans cesse obligé de prendre conseil de lui-même dans le conflit des forces sociales, le sentiment de sa propre valeur. C'est dans ces circonstances que naquit la poésie personnelle, timide encore et engagée plus qu'à demi dans les habitudes du passé, sous la forme transitoire de l'*élégie*.

Il nous serait difficile de nous rendre compte de la manière dont l'esprit nouveau s'est glissé dans la poésie, si nous ne faisions effort pour nous replacer au point de vue des Grecs, pour nous approprier cette délicatesse d'organes et ce sens exquis de la forme qui ont fait d'eux des artistes incomparables. Nos langues modernes — la nôtre surtout — ne mettent plus à la disposition du poëte les rhythmes précis, les cadences caractérisées qui, chez les Grecs, faisaient du langage des Muses une véritable *musique*, et qui, indépendamment même des paroles, éveillaient dans l'âme des sentiments d'un ordre défini. Il nous faudrait, pour saisir tout ce que contenait d'innovations futures un simple changement de rhythme, chercher des analogies dans les effets que le musicien moderne peut tirer de la combinaison et du renversement des cadences.

L'épopée s'était mise en possession — après combien de tâtonnements, je l'ignore — d'un rhythme à la fois grave et varié, solennel et flexible, qui devait à son ampleur même de garder jusque dans les épanchements les plus familiers de la pensée une certaine majesté. Il y avait là un merveilleux accord entre la forme et le fond : il fallait, pour remplir la capacité sonore des hexamètres, un fleuve de sentiments et d'idées, et, d'autre part, ce canal uniformément élargi était bien fait pour contenir le jet d'une veine puissante. Supposez que l'inspiration personnelle, plus vive de sa nature, mais aussi moins abondante, moins régulière, se substitue à cette intarissable réserve de légendes accumulées par les générations antérieures. Elle cherche d'instinct à se ménager du repos, des intermittences ; elle procède par efforts successifs et a besoin de resserrer de distance en distance le lit dans lequel elle court. Le jour où un poëte — inconnu — s'avisa de rompre l'uniformité du débit épique en tronquant un hexamètre sur deux, de manière à procurer par cette surprise de l'oreille un temps d'arrêt à la pensée, l'*élégie* fut trouvée.

Jamais cause plus minime ne produisit de plus grands effets. Le distique élégiaque, produit par une sorte de condensation de la pensée, réagit à son tour sur la pensée elle-même : le contenant façonna le contenu. Le poëte ne put jeter dans ce moule étroit que des idées plus simples, qui, esquissées d'un trait rapide dans l'hexamètre, se modifient par des retouches légères dans le pentamètre. Mais aussi, ces idées plus simples prirent des formes plus précises et un relief plus accusé : la passion sous toutes ses formes, la haine et l'amour, la joie et le deuil, trouvèrent là une expression mieux appropriée, et la musique, compagne des fortes émotions, quitta les préludes où l'avaient confinée les rhapsodes épiques pour faire résonner, comme un écho redoublé, les deux moitiés symétriques du pentamètre. Dans cette alliance plus intime de la poésie et de la musique, et même dans cette strophe embryonnaire que forme l'alternance des deux vers, vous voyez poindre déjà ce qui sera plus tard la poésie lyrique.

Mais l'élégie est encore trop près de la gravité épique et, d'autre part, sa coupe savante est trop resserrée pour suivre l'inspiration personnelle quand elle a besoin de libres allures, quand la pensée est trop complexe ou la passion trop verbeuse pour se laisser contenir dans un espace aussi parcimonieusement mesuré. Il fallut, pour faire éclater ce moule élégant, mais timide, le génie brutal ou, comme dit Horace, la « rage » d'Archiloque.

Les anciens ont su apprécier le rôle décisif de cet initiateur qui fut placé, non par le suffrage complaisant de ses amis, — il n'en eut jamais, — mais par l'admiration involontaire de tous les Grecs, à côté d'Homère. Si je ne craignais de raffiner sur les intentions, je dirais que le sculpteur qui, dans un Hermès double du Vatican, a accolé la tête d'Archiloque à celle d'Homère, a parfaitement rendu et la fraternité réelle et la direction opposée de ces deux grands génies.

Issu d'une famille sacerdotale, mais appauvrie, humilié à son entrée dans la vie par la condition servile de sa mère, humilié, à l'âge où les déceptions sont le plus cruelles, par les dédains qui accueillirent un amour malheureux, errant entre une patrie qu'il avait quittée et un asile où il ne pouvait se plaire, détaché ainsi de tous les liens qui enchaînent l'individu à la tradition, Archiloque demanda à la poésie sa consolation et sa vengeance, et se créa de toutes pièces l'arme qu'il cherchait.

L'ironie amère du poëte de Paros, ironie que la gravité de l'hexamètre et la douceur mélancolique du distique eût émoussée, anima d'une énergie singulière ce rhythme pétulant et narquois qu'on appelle l'*ïambe*, dans lequel chaque mesure, composée d'une brève et d'un longue, ressemble à une apostrophe ou à un éclat de rire. On racontait en Grèce que Démèter, au plus fort de sa douleur maternelle, ne put résister aux grimaces plaisantes de la nymphe *Iambe* et retrouva en riant son appétit perdu. Cette légende bizarre, qui a dû naître en Attique lorsque l'ïambe devint l'organe de la comédie, est l'expression mythologique d'un fait réel. Les contemporains d'Archiloque, moins tristes d'ailleurs que Démèter, furent mis en gaieté par les compositions brillantes et légères du redoutable chansonnier : ils eussent ri davantage s'ils avaient été moins effrayés de sa proverbiale méchanceté.

Avec Archiloque, la poésie est comme violemment jetée hors de sa voie traditionnelle : non-seulement elle devient l'organe de la fantaisie individuelle, mais son objet même se déplace. L'élégie n'exprimait encore que des façons particulières de concevoir les idées générales ; l'ïambe vole à un but plus voisin : il exprime l'opinion de l'homme sur l'homme, il désigne ceux qu'il frappe ; il fait, comme nous disons aujourd'hui, des *personnalités*, et c'est parce que dès l'origine il s'est incorporé la passion actuelle et vivante qu'il deviendra un jour la forme du langage dramatique.

Déjà, dans ces rapprochements nécessaires, je vous indique comme malgré moi la floraison finale vers laquelle se hâte la poésie hellénique, le drame, cet épanouissement de toutes les facultés poétiques, ce genre qui contient tous les autres et les surpasse tous. Mais le drame ne naîtra que quand tous ses éléments auront été élaborés, quand des essais successifs auront ébauché à part et combiné ensuite les rhythmes poétiques, la musique et la danse. Il faut que la poésie lyrique, des entrailles de laquelle il va sortir, ait achevé sa brillante carrière, et elle ne la commence qu'avec Archiloque.

C'est en effet le génie industrieux de ce grand musicien-poëte qui, étirant sans relâche la matière poétique, à force d'allonger, de raccourcir, de renverser les cadences, créa, dans ses expériences heureuses, toute une échelle de rhythmes où les poëtes lyriques purent choisir les combinaisons les mieux adaptées au caractère de leurs compositions.

Archiloque est l'initiateur de l'âge posthomérique. Dans ce cerveau puissant se confondaient les germes de tous les genres littéraires qui allaient se partager le domaine de la poésie. Après lui, ces genres se séparent et chacun tire à lui les esprits de même famille. La poésie personnelle reste en possession exclusive de l'élégie et de l'ïambe, que nous retrouvons toujours côte à côte et cultivés par les mêmes mains : celui-ci complaisant pour toutes les fantaisies, tantôt rapproché de l'élégie par la forme alternée de l'*épode*, tantôt adapté à la parodie et à la caricature, sous le nom d'ïambe boiteux (*choliambe*), par Hipponax d'Éphèse ; celle-là plus réglée, plus sentencieuse et retournant même, sous la plume des gnomiques, aux idées générales. En même temps la grande poésie collective, qui reste toujours, quoi qu'on fasse, l'inspiration la plus haute et l'expression littéraire de la sociabilité, rentrait dans le monde accommodée au goût nouveau, échauffée, elle aussi, par la musique et par un ferment de passion personnelle, pour orner de ses chants *lyriques* les fêtes nationales et les pompes religieuses.

III

Arrêtez un instant vos regards sur cette agitation littéraire qui, partie de l'Ionie, se propage comme un flot jusqu'aux grèves de la Grèce européenne, soulevant sur son passage les esprits les plus divers et venant ébranler jusqu'au pied du Taygète la lourde immobilité des Doriens. Ce mouvement, qui fait tressaillir le monde hellénique au commencement du VIIIe siècle avant notre ère, est dû à la combinaison intime de la poésie et de la musique, combinaison que modifient au gré de leur génie propre les diverses familles dont se compose ce merveilleux peuple grec. L'Ionien, plus raffiné, plus léger, plus sceptique surtout et peu curieux d'émotions profondes, se contente d'une mélopée discrète qui souligne sans appuyer les mots heureux et les intentions spirituelles ; la sensualité naïve de l'Éolien, plutôt avide de sons que d'idées, fait prédominer l'accompagnement musical sur le thème poétique ; enfin le Dorien, né soldat et aimant à retrouver jusque dans les solennités de l'art l'image des manœuvres guerrières, groupe sous la main du musicien-poëte des masses chorales qui se meuvent en cadence et unissent au son des instruments l'éloge, toujours nouveau pour ces âmes simples, des dieux et de la patrie. On dirait que le monde littéraire, ordonné par le jeu de ces affinités physiques et morales, a maintenant deux pôles opposés, et que la poésie personnelle, restée maîtresse de l'Ionie où l'implante chaque jour davantage la liberté des institutions démocratiques, ne peut rayonner au dehors et s'épandre dans le domaine indivis des Cyclades sans se modifier sous l'influence contraire de la poésie impersonnelle qui, à l'autre bout de l'Hellade, s'harmonisant avec le tempérament des oligarchies militaires, s'exhale, pure de toute fantaisie individuelle, de l'âme recueillie des Doriens.

Pendant deux siècles, la Grèce s'enivre de chants et d'harmonie. Les élégiaques célèbrent la guerre, comme Callinus et Tyrtée, ou l'amour, comme Mimnerme et l'aimable Solon, ou prêtent leur voix à la sagesse, qui a parfois le tort d'être grondeuse avec Simonide d'Amorgos, mélancolique avec Phocylide, irritée avec Théognis de Mégare. L'ïambe égaye les heures données à l'improvisation et à la raillerie. La poésie lyrique enfin déploie la prodigieuse variété de ses ressources dans les genres les plus divers : grave dans ses *nomes*, ses *pœans*, ses *hymnes* et ses *prosodies* ; solennelle dans ses *odes triomphales*, recueillie dans ses *thrènes* ou chants de deuil, épanouie dans ses *épithalames*, vivement rhythmée dans ses *hyporchèmes* et ses *paraenies* ou chansons à boire, enivrée de mysticisme sensuel et bruyant dans le *dithyrambe*, et incessamment fécondée par les génies si divers que nous repre-

sentent les noms d'Alcman, de Stésichore, d'Ibycus, d'Alcée, de Sapho et d'Anacréon.

Dans cette espèce de concours poétique, la faveur publique, délaissant peu à peu l'élégie et l'ïambe, fit pencher la balance du côté de la poésie lyrique qui reste presque seule debout à la fin du VIe siècle, à l'heure des graves pensées, au moment où le riant génie de la Grèce se recueille dans l'attente du choc formidable que la marche envahissante de la puissance persane fait déjà pressentir. Simonide de Céos et Pindare, le poëte patriotique et le poëte religieux, représentent l'art lyrique arrivé à son apogée et dépensant toutes ses forces dans un suprême effort.

L'âge lyrique se clôt sur les œuvres immortelles de ces deux maîtres si inégalement traités par le temps, qui n'a laissé à l'un que son nom, tandis qu'il a apporté jusqu'à nous le « vent d'hymnes (οὖρον ὑμνῶν) », le souffle sorti de la bouche du poëte thébain. Si nous voulons rechercher dans quelle mesure la poésie lyrique a admis l'inspiration personnelle, dans quelles limites elle s'est prêtée à l'expression des idées, des affections, des préférences de l'individu, nous aurons quelque difficulté à enfermer dans une formule générale l'infinie diversité de ses aspects. Si nous faisons abstraction de la forme, sur laquelle repose la classification des genres, pour ne tenir compte que des tendances, toute la poésie lyrique éolienne et ionienne, celle d'Alcée, de Sapho, d'Anacréon, devrait être considérée comme un instrument de l'instinct personnel au même degré que l'élégie et l'ïambe, tandis que la majestueuse poésie chorale des Doriens resterait bien loin de ce domaine conquis par l'individu sur le monde idéal issu de l'épopée. Cependant, à y regarder de plus près, on voit que la lyre dorienne elle-même a des cordes que n'a point effleurées la main de l'aède épique. Chez les Doriens comme ailleurs, la poésie lyrique est, par essence et dans tous les cas, l'expression d'une émotion présente : elle n'est plus, comme l'épopée, une contemplation désintéressée du passé, mais, si loin ou si haut qu'elle aille chercher l'objet de ses chants, elle rapporte tout au monde réel et vivant qu'elle habite. Enfin le chœur lui-même, cet être collectif, pense et parle comme un individu, et il a une conscience vague de cette personnalité qui se répète sans se multiplier dans chacun de ses membres.

Ainsi envisagée, la poésie lyrique serait, aussi bien que l'élégie et l'ïambe, l'opposé de la poésie épique, celle-ci s'occupant du passé, l'autre du présent; l'une planant, pour ainsi dire, au-dessus de celui qui lui sert d'organe, l'autre puisant toute sa substance dans le sentiment actuel et conscient du poëte. Pendant ces siècles d'activité féconde, la muse grecque avait donc cédé tour à tour à des sollicitations contraires, tantôt s'abandonnant pleinement à l'une ou à l'autre, tantôt hésitant entre cette double attraction, et recevant des forces simultanées qui se la disputaient une direction moyenne, qui allait peut-être la conduire à des créations nouvelles. C'est, en effet, dans cette région intermédiaire, où les types créés par l'imagination épique furent révivifiés par le souffle lyrique, qu'elle rencontra le *drame*.

IV

Le drame en Grèce ne fut à l'origine qu'une combinaison de la poésie lyrique — sous forme de dithyrambe — avec l'épopée; la première conservant, avec une prédominance incontestée, ses habitudes et ses tendances, l'autre quittant les perspectives lointaines et venant, comme une ombre ramenée dans le monde des vivants, improviser sur le rhythme ïambique des abrégés de ses amples récits d'autrefois. Je n'ai pas l'intention de raconter, après tant d'autres, la genèse du drame, et je ne veux prendre, dans cette question complexe, que ce qui touche directement à mon sujet.

La forme primitive du drame ne promettait pas de laisser beaucoup de place à l'expression du sentiment actuel et personnel, car les personnages épiques que la poésie nouvelle amenait sous les yeux des spectateurs étaient connus de longue date; ils devaient garder leur caractère et jusqu'à leur figure traditionnelle, défendus par ce masque immobile contre la contagion des passions contemporaines, et, d'autre part, cette flamme lyrique qui les éclairait de son reflet n'était ni l'ardeur sensuelle de l'Éolie, ni le petillement de l'esprit ionien, mais la calme et sereine auréole dont la muse dorienne aimait à couronner les idées générales et les sentiments collectifs. Le chœur est et restera un acteur abstrait, presque inaccessible aux surprises de l'intelligence comme aux séductions des sens : il représente ce qu'il y a de plus net dans la raison humaine, de plus incontesté dans la morale, de plus respecté dans la religion; c'est un public idéal qui assiste, autant comme juge que comme témoin, au jeu des passions individuelles.

Ainsi la personnalité du poëte semble ne devoir trouver d'expression ni dans les types, qui ont un caractère connu et doivent toujours rester semblables à eux-mêmes, ni dans le chœur, qui doit ressembler à tout le monde. Et en effet, si, dans tous les temps et dans tous les pays, le poëte dramatique ne satisfait à toutes les exigences de l'art qu'en se dérobant lui-même à l'intuition pénétrante du spectateur, en s'identifiant avec chaque personnage sans se laisser voir dans aucun, cela était vrai surtout en Grèce, où l'art était une religion et n'entendait pas se prêter aux envahissements du *moi*. Chœrilus, Pratinas, Eschyle, avaient affaire au même peuple qui, un demi-siècle plus tard, punit Phidias d'avoir gravé son portrait sur le bouclier d'*Athéné*.

En outre, la tragédie, rapidement transformée par le génie athénien, s'éloignait chaque jour davantage de la poésie lyrique, qui lui avait donné naissance, pour s'approprier le coloris et la variété féconde de l'épopée; elle quittait le domaine du sentiment profond, mais monotone, pour répandre au dehors et faire voir dans le tableau mouvant des péripéties les passions qui se condensaient auparavant sous la forme lyrique. Lorsqu'elle en vint à remplir de ses conceptions le cadre démesuré de la trilogie, on put la confondre avec l'épopée elle même et dire qu'Homère était « un Sophocle épique » comme Sophocle un « Homère tragique ».

Ainsi le drame justifiait de plus en plus son nom : il tendait à s'absorber dans l'*action*, il employait tout son génie à révivifier un passé légendaire et ne pouvait plus rien accorder que par mégarde, et au péril de dissiper l'illusion théâtrale, à l'expression du sentiment personnel. Est-ce à dire que ce sentiment en fut réellement banni et n'y trouva aucune place? Non, sans doute. La puissante fantaisie d'Eschyle l'y retint, et la mélancolie éloquente d'Euripide l'y fit rentrer; mais, s'il a fallu, pour porter l'art tragique à sa perfection, la majestueuse impersonnalité de Sophocle, qui est vraiment à ce point de vue l'Homère tragique, je conclus de là

que la tragédie est sur son véritable terrain quand elle se tient en dehors des passions du moment.

Il en fut tout autrement de la comédie adolescente, expression turbulente et abandonnée de la malicieuse gaieté populaire. Avant de subir l'heureuse contrainte que lui imposa l'imitation de l'art tragique, avant de s'essayer à peindre des caractères et de devenir ce qu'elle a été jadis, ce qu'elle sera toujours, le fruit le plus savoureux de la maturité des peuples, la comédie fut la forme la plus vive et la plus spontanée du sentiment personnel. C'était l'ïambe d'Archiloque et d'Hipponax, trempé dans le vin et purgé par l'ivresse bachique du fiel qui l'avait fait redouter autrefois. Dans les solennités joyeuses d'un culte complaisant, les plaisanteries trouvées au fond des amphores et des outres dégonflées volaient d'un groupe à l'autre, portées par le rhythme ïambique, cher aux improvisateurs, et le dialogue, que n'eût point accepté la personnalité hautaine d'Archiloque, naissait de lui-même dans ces assauts de belle humeur. Les travers des individus, les mésaventures de la vie privée, aussi bien que les fautes des hommes d'État, tout cela mimé, travesti, poussé au grotesque, tel était l'inépuisable thème qui déridait les épaisses et franches natures doriennes à Sparte, à Mégare, en Sicile, avant que ce gros sel ne devînt du sel attique.

Je ne suivrai pas la comédie à Athènes, je ne dirai point comment et par quelles causes elle cessa peu à peu d'être l'organe de la fantaisie individuelle et de vivre au jour le jour sur l'impression du moment, toute militante, toute personnelle encore aux mains de Cratinus, d'Eupolis, d'Aristophane, et conservant intacte dans la *parabase*, comme une graine au cœur d'un fruit, l'improvisation humoristique d'où elle était sortie; puis désarmée à coups de décrets du droit de faire la chronique politique et la chronique scandaleuse de la cité, et réduite à ne plus exposer que des portraits sans signature, à ne plus esquisser que des types généraux, vus par le dehors, au grand soleil de la rue. Je ne veux pas m'éloigner du berceau de la comédie, car c'est cette combinaison de l'instinct dramatique avec l'esprit caustique de l'ïambe que nous allons retrouver en faisant les mêmes observations sur un autre sol, dans la *satire* romaine.

V

C'est une excellente occasion, messieurs, de constater la différence spécifique du génie grec et du génie latin, que de les surprendre aux prises avec une même matière et l'étirant en sens opposés. La matière, c'était, en Grèce, ces chants bachiques et naïvement obscènes qu'entonnaient après boire les plaisants débraillés du *comos*, les *décélistes* de Sparte, les *autokabdales* de Sicile, les *phallophores et ithyphalles* de Sicyone; dans le Latium, c'était les chants *fescennins*, qui procédaient de la même inspiration et ne craignaient pas d'emprunter leur nom au même emblème : les uns et les autres dialogués, mimés, accompagnés de musique et de danse. D'un côté comme de l'autre, la multiplicité des exécutants, les libres ébats de tous ces esprits en haleine avaient fait naître sur place l'action comique, qui était également une partie essentielle de la *satire* romaine primitive, issue directement des chants fescennins.

Mais, tandis qu'en Grèce la muse comique se plut à développer l'action dramatique, qui était capable d'exciter un intérêt général et de produire une impression durable, et chercha à se rapprocher de la vieille épopée burlesque, le *Margitès*, autant que la tragédie s'approchait de l'*Iliade*, la *satire*, impuissante à ordonner les éléments disparates dont elle s'était indigérée, se laissa expulser du théâtre par le drame à la grecque, auquel elle avait essayé un instant de servir de complément sous le nom d'*exode*. Une fois soustrait à l'influence vivifiante de la scène, ce *pot pourri* (*satura*) tomba en décomposition : ce qu'il contenait d'instinct dramatique se réfugia dans le *mime* et plus tard dans l'*atellane*, et l'élément didactique, le besoin de moraliser, qui est au fond de la raillerie la plus abandonnée, n'attendait pour prendre une forme nouvelle qu'un esprit à la fois pénétrant et hardi, doublé d'un grand caractère. Cet esprit et ce caractère se rencontrèrent dans Lucilius, le créateur de la satire didactique, qui ne trouva point l'hexamètre trop solennel pour ses graves enseignements.

Ainsi, pendant que le gracieux génie des Hellènes, comme repentant d'avoir jadis bafoué les travers, avec Archiloque, sans les redresser, ou d'avoir voulu, comme les gnomiques, instruire les hommes sans les dérider, s'attachait à déguiser la leçon morale sous un large rire et craignait moins l'indécence que la pédanterie, la gravité disciplinée des Romains permit à l'individu de s'ériger en censeur de la société, de prendre pour mesure des hommes et des choses son jugement personnel, pourvu que, comme le censeur-magistrat, il se fît le défenseur des grands principes traditionnels. Là est, en effet, la différence caractéristique entre l'ïambe grec et la satire romaine; c'est que l'ïambe n'a rien de dogmatique : celui qui le manie attaque, et attaque en son propre nom; il ne prêche pas. Si j'osais ressusciter des métaphores discréditées, je restituerais à l'ïambe le « fouet » de la satire, et je donnerais à celle-ci une houlette qui, même lorsqu'elle fait l'office de bâton, ne vise pas à disperser le troupeau, mais à le ramener au bercail. Aussi les Romains eux-mêmes, comme nous aurons occasion de le remarquer, empruntèrent aux Grecs l'ïambe chaque fois qu'ils voulurent, non plus morigéner les vices en général, mais flageller une personnalité détestée. Pour reproduire avec des éléments grecs le caractère complexe de la satire, il faudrait combiner l'ardeur agressive de l'ïambe avec la placidité sentencieuse de l'élégie gnomique.

Ainsi, dans cette lutte entre le sentiment personnel qui veut se faire jour et les exigences opposées de l'esprit collectif, si puissant dans les sociétés antiques, l'élégie, l'ïambe et la satire représentent les seules formes stables sous lesquelles l'individu ait pu faire accepter son intervention avouée dans le domaine régi par les Muses et le tour obligé que prend son inspiration quand il veut parler en son nom de lui-même et des autres.

Cette note franchement personnelle, la poésie lyrique ne l'a eue qu'un instant, dans la patrie et sous l'influence de l'élégie, et la comédie ne l'a gardée qu'au temps où elle était encore proche parente de l'ïambe. C'est elle que nous essayerons de saisir dans l'harmonieux concert des poëtes antiques; nous chercherons à discerner, à travers des œuvres trop souvent mutilées, toujours de proportions modestes, les traits de ceux qui les ont signées, et peut-être à voir par leurs yeux le monde qui les entoure. Nous risquons peut-être, aujourd'hui que nous sommes volontiers indulgents pour les fortes

individualités, de faire une place trop grande dans l'histoire littéraire à cette poésie sarcastique et grondeuse que la mythologie grecque n'a point voulu faire représenter dans le chœur des neuf Muses, ou à l'élégie, dont Érato ne personnifie qu'un aspect. Mais où serait le mal quand ces vieux moralistes, dont quelques-uns ont eu plus de tempérament et de fougue que de talent, mais qui tous ont jeté leur personne en même temps que leurs œuvres dans l'arène littéraire, seraient écoutés de la postérité avec plus de respect qu'ils ne l'ont été de leurs contemporains ?

A. Bouché-Leclercq.

UN HOMME D'ÉTAT ANGLAIS

Lord Palmerston

Le dernier volume des *Lettres et Vie de lord Palmerston* a paru récemment en Angleterre. Cet ouvrage de lord Lytton Bulwer a pour continuateur M. Evelyn Ashley, membre du Parlement. On doit se féliciter que l'œuvre commencée par l'ambassadeur élevé à l'école de lord Palmerston n'ait point été interrompue par sa mort ; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître que l'absence de l'auteur a nui à la fin l'ouvrage. L'ordre, le mouvement, la vie, qui font des deux premiers volumes une lecture si attrayante, si facile, manquent presque entièrement au troisième. Ce sont des pièces cousues ensemble, des fragments épars, de simples notes livrées à l'impression. Le récit des « mariages espagnols, » — cette querelle dans le vide qui ne montre qu'une chose : l'inanité des calculs humains et de la vieille diplomatie — occupe les trois quarts de l'espace et laisse le lecteur sous l'impression pénible de mesquins débats. Lord Bulwer, entraîné dans cette affaire à plaider *pro domo sua*, avait, paraît-il, laissé de volumineux mémoires sur les négociations suivies par lui à Madrid, mémoires remplis de revendications et de disputes. Nous sommes convaincus que s'il eût publié de son vivant le dernier volume des *Lettres et Vie de lord Palmerston*, il eût, au lieu d'une interminable reproduction de documents officiels, donné une de ces esquisses charmantes dans lesquelles l'ironie anglaise s'allie chez lui à la finesse du diplomate. Sir Henry Lytton Bulwer lord Dalling n'a point passé pour être plus heureux qu'un autre dans l'art des négociations ; mais il suffit de lire ses ouvrages pour voir qu'il possédait toutes les qualités moyennes et agréables de l'esprit, de sorte que ses récits, quand il les conduit et les achève lui-même, sont semés de réflexions judicieuses, instructives, et telles que n'en peut faire qu'un homme consommé dans la science du monde et de la vie.

Lord Lytton Bulwer n'a point été le seul écrivain qui ait raconté la vie de Palmerston ; un auteur anonyme avait déjà donné une biographie de cet homme d'État accueillie avec succès. Les deux ouvrages ont été publiés à plusieurs éditions, car ce sujet semble avoir pour les Anglais un intérêt inépuisable. Nous serions surpris qu'il n'en eût pas aussi pour le public français. Lord Palmerston est peut-être, de tous les hommes d'État modernes, celui qui a eu sur nos affaires et sur nos destinées l'influence la plus directe et la plus visible.

Quiconque a plus de cinquante ans se souvient qu'il est le bûcheron qui à coups de scie et de hache a fait tomber le gouvernement de Juillet. Il avait attaqué l'arbre par la racine, c'est-à-dire qu'il avait, par des échecs diplomatiques bruyants, atteint ce gouvernement dans sa considération et dans sa popularité. En remontant la chaîne des effets et des causes, on verrait donc qu'il a contribué à doter la France de ce second empire qui a failli consommer sa ruine. Nous nous souvenons, pour notre part, des encouragements que donnait son agent à Paris aux espérances de restauration bonapartiste. Fort peu de temps avant le 2 décembre, lord Normanby se promenait à cheval dans les Champs-Elysées, à la portière de la voiture du Président. Après le coup d'État, qui fit frémir d'horreur la nation anglaise, l'ambassadeur était l'hôte assidu, non-seulement officiel, mais officieux de ses salons. Lord Palmerston semblait savourer notre humiliation présente et nos désastres futurs. Avec sa finesse et sa perspicacité ordinaires, avec cette politique pour ainsi dire romaine qu'il avait fondée en Angleterre, le ministre whig avait parfaitement compris qu'un Bonaparte sans talents militaires devait tôt ou tard nous conduire à tous les abaissements.

I

Le trait distinctif de lord Palmerston, le lien de sa vie politique, c'est la haine rajeunie de l'Anglais contre la France. Il a eu le triste honneur de donner à ce sentiment amorti par la philosophie du siècle une dernière recrudescence. Les circonstances l'avaient ainsi voulu. Il était né en 1784 ; ses premiers souvenirs remontaient aux invasions de nos armées victorieuses, les premières révoltes de son âme à la tyrannie de Napoléon. On trouve dans la correspondance intime de sa jeunesse l'expression du sentiment de mépris et de colère qu'il ne cessa pas un seul jour de ressentir contre *le Bonaparte, le Corse*, comme il l'appelait sans façon au milieu de ses triomphes. Entré dans la vie publique en 1802, il avait commencé sa carrière au milieu des luttes que soutenait l'Angleterre pour la liberté du monde et s'y était trempé dans cet orgueil national qui ne va point sans un certain dédain de ses adversaires. Sa popularité, associée à celle de Canning, dont il était l'élève, était fondée sur les discours patriotiques dans lesquels, à l'exemple du maître, il n'avait point cessé d'affirmer la supériorité, l'indépendance et l'indestructibilité de l'Angleterre. Enfin lord Palmerston était ministre de la guerre le jour de la bataille de Waterloo. Tout cela avait fini par lui créer une manière d'être à notre égard qu'on pourrait appeler, non pas l'effet de l'hérédité, mais celui de l'accumulation. Par ce procédé lent et invisible de la nature que les Anglais appellent *unconscious cerebration*, il en était venu à nous haïr et à nous jalouser comme on vit et l'on respire. Son rôle, son attitude, ses préoccupations et ses discours habituels à notre sujet, tout en lui rappelle, avec la différence des temps et des lieux, le rôle, l'attitude, les préoccupations et les discours de M. de Bismark. Ni la chute de Napoléon, ni celle de Charles X, ni celle de Louis-Philippe, rien ne l'apaise et rien ne le rassure : il voit que la nation française est toujours forte et vivante, qu'elle survit aux désastres, qu'elle rajeunit dans les révolutions, et il la poursuit d'une implacable défiance. Nous regrettons que la partie de la correspondance

politique de lord Palmerston, publiée par lord Lytton Bulwer, n'ait point été traduite en français ; nous pourrions tous y voir, comme dans un miroir, le parti que la malveillance étrangère peut tirer de nos faiblesses et de nos défauts.

Cependant ce n'est point seulement avec des sentiments étroits d'exclusivisme national, ni même avec des talents administratifs et des succès diplomatiques, que l'on devient considérable et qu'on obtient, chez une nation riche en hommes, tant de popularité et d'impopularité qu'en a eu lord Palmerston. Il fallait bien qu'il eût quelque chose de plus que le génie des affaires pour exciter à la fois l'aversion et la sympathie et pour fournir une carrière politique toujours brillante de près de soixante-dix ans. Les avantages de la naissance et de la fortune ne suffisent pas à rendre compte du fait dans un pays où ces avantages sont possédés au même degré par cinq cents familles patriciennes. Lord Palmerston n'a brillé ni dans les sciences, ni dans les lettres ; il n'a été ni fondateur, ni réformateur, ni philosophe, ni érudit ; rien en lui ne tenait du génie, et ses vues en toutes choses n'avaient qu'une grandeur relative. D'où vient donc, qu'il a tant influé sur la marche politique de l'Europe, qu'il a si longtemps et si bien gouverné les affaires de son pays, et fait jouir l'Angleterre, tant qu'il a vécu, d'une position prééminente dans le monde ? D'où vient que, n'étant ni whig ni tory et ne ménageant guère les uns et les autres, il a été porté et soutenu par les tories et par les whigs ? On pourrait répondre qu'il était doué d'une sagacité, d'une perspicacité, d'un jugement pratique extraordinaires. Cette explication serait vraie, mais insuffisante. A cette époque, la noblesse d'Angleterre n'avait point éprouvé l'affaiblissement que lui ont fait subir de nos jours le rapide développement des classes moyennes et son abdication comme corps dirigeant. Elle était encore, selon une expression ambitieuse et classique, un sénat de rois, ou, pour parler plus sagement, elle formait une haute école de politique et de gouvernement. Les qualités que possédait lord Palmerston étaient héréditaires dans la pairie anglaise, et les tories surtout, plus souvent au pouvoir que les whigs, se transmettaient, en matière de diplomatie, des traditions d'une grande valeur. L'importance réelle et les constants succès de l'ami de Canning nous paraissent donc avoir eu d'autres causes que ses talents comme orateur et comme ministre. Il les devait aux tendances progressistes et libérales, dont on lui savait d'autant plus gré qu'il était né dans le camp des tories. Il les devait surtout au sentiment profond qu'il avait de la dignité humaine et spécialement de celle de la nation anglaise. Pour lui plus que pour aucun de ses compatriotes, rien de ce qui intéressait l'humanité ne lui était étranger, car l'Angleterre était la première nation du monde, et cette prééminence s'accroissait par le progrès de tous les peuples.

Il ne faudrait point s'exagérer pourtant la portée de cet éloge et prendre lord Palmerston pour un apôtre de la liberté. En libéralisme comme en toutes choses, ce n'était point un esprit ami de la spéculation et de l'absolu ; ses raisons étaient toujours puisées dans l'utilité présente, quoiqu'il fût aussi éloigné de professer les doctrines utilitaires que les théories transcendantales. Quand, en 1812, membre du cabinet tory de lord Liverpool, il se prononça seul, contrairement au sentiment de ses collègues, de son parti, de la cour et du roi, en faveur de l'émancipation des catholiques, il n'invoqua aucune de ces raisons philosophiques et morales qui eussent paru les plus décisives à un homme de cabinet. — « Messieurs, dit-il à la chambre des Communes, pouvons-nous raisonnablement dire à des propriétaires honorables, à des hommes qui par leur rang, leur fortune, leur industrie ont de grands intérêts dans l'État : Vous vivez dans un pays où chacun peut arriver par son mérite à l'honneur de servir ses concitoyens, et obtenir l'avantage de se distinguer parmi eux dans les carrières administratives et politiques ; mais vous êtes exclus de cet avantage et de cet honneur. Si par hasard Nelson, Wellington, Burke, Fox, Pitt, étaient nés dans votre religion, l'Angleterre ne les eût jamais connus ! Et qui sait les calamités qu'elle eût souffertes ! La question n'est pas de savoir si nous trouvons regrettable qu'il existe encore tant de catholiques en Angleterre. Leur existence est un fait, et il faut bien accepter les faits. Il faut surtout en tirer parti. Aucune pression exercée par la main de l'homme ne saurait comprimer la source qui jaillit du sein de la terre ; mais nous pouvons, ou la forcer de se répandre en cours d'eau souterrains qui minent notre sol, qui renversent nos murailles, ou la convertir en un large canal utile à l'industrie et à la prospérité de notre pays. » Le temps était bien éloigné où l'émancipation des catholiques devait ouvrir l'ère des réformes en Angleterre, et le conflit, inouï par sa violence, que cette question avait soulevé ne devait pas durer moins de vingt ans encore ; cependant lord Palmerston avait eu l'honneur d'être le premier parmi les tories à secouer des préjugés que peu de gens osaient braver alors et que défendait fortement George IV en sa qualité de chef de l'Église anglicane.

II

Nous voulons donner un autre échantillon du libéralisme de lord Palmerston. On verra que c'est celui d'un grand seigneur beaucoup plus que d'un philosophe. Cependant on lui en saura bon gré, parce qu'on y sentira un souffle généreux et vraiment humain. Nous le trouvons dans des lettres d'une date relativement récente (31 octobre 1857), qu'il adressait, étant ministre, à sir Benjamin Hall, directeur des travaux des parcs et jardins publics :

« Mon cher Hall,

« Je ne puis être de votre avis sur la façon de traiter le gazon dans les parcs de la ville. Vous paraissez croire qu'il n'existe que pour l'ornement, et que les promeneurs doivent être resserrés dans les parties sablées ; moi, je pense que les gazons sont faits pour que le peuple en jouisse librement, que les vieillards s'y promènent, que les enfants s'y ébattent, et qu'on ne doit point oublier que les parcs publics sont les jardins de ceux qui n'en ont pas. Vos balustrades et vos treillages en fer seraient bons si vous aviez en vue de faire des récoltes de foin au milieu de la ville ; mais comme il ne s'agit que de procurer l'agrément et le confort à la population, ils sont tout à fait hors de leur place. Et qu'importe que l'on fasse des sentiers dans les gazons ? Quand je vois l'herbe foulée par le pied des passants, je m'en réjouis, au contraire, parce que je me dis que le peuple en a joui et qu'elle a servi à son plaisir et à sa santé. »

Et ailleurs :

« Mon cher Hall,

» J'ai été fort surpris ce matin en voyant des ouvriers occupés à enclore d'une tranchée une grande partie de Green

Park. Comme chef du gouvernement, j'ai le droit de demander que des changements importants ne soient point faits dans les terrains consacrés à la récréation du public sans mon consentement. Je désapprouve entièrement les restrictions que vous voulez imposer à la libre jouissance de Green Park et de Hyde Park par la population.

» Je vous répète que vos treillages en fer sont chose intolérable, et j'espère que vous ne tarderez pas à les faire enlever. Faire de Green Park une succession d'enceintes réservées et de massifs enclos, c'est, à mon sens, intervenir d'une façon indiscrète dans la façon dont le peuple entend se récréer, et je m'oppose formellement à ce projet. Le public pourrait me soupçonner d'avoir autorisé les gênes que vous voulez lui imposer, et je n'entends point être tenu pour responsable de choses que je désapprouve.

» A vous sincèrement

» PALMERSTON. »

Le ton de chaleur et presque de colère qui règne dans ces lettres montre combien lord Palmerston était profondément Anglais. Il ne s'agit là que d'une question secondaire, et cependant tous les grands traits de ce caractère se dessinent fermement : résolution, vif sentiment des droits et de la dignité du peuple anglais, humanité, justesse d'appréciation. Rien n'était plus aisé que de philosopher sur cette matière : on pouvait dire que le plaisir des yeux existe aussi pour le peuple, que l'ouvrier éprouve plus de jouissance à voir des gazons verts et des plates-bandes en fleurs, quand il revient de sa journée en suivant les allées sablées, qu'à fouler l'herbe sous ses pieds. Mais lord Palmerston était l'esprit le plus dégagé de sophismes. Il voyait toujours clairement son but et son chemin. Il savait qu'aucune jouissance ne vaut le sentiment de la liberté et que la propriété collective perd tout son charme si l'on n'en peut user, au moins d'une certaine façon, comme de la propriété particulière.

Trop séparé du peuple par les accidents de naissance et de fortune pour être un véritable démocrate, trop Anglais et trop tory pour ne point regarder l'inégalité des conditions comme la garantie des libertés publiques, lord Palmerston avait grandement à cœur l'intérêt, le bien-être et le bonheur du plus grand nombre. Dans le ministère comme dans l'opposition, il s'est presque toujours associé aux propositions qui tendaient à l'amélioration du sort des ouvriers. On trouve dans l'*Histoire de la législation manufacturière* de M. Philippe Grant une anecdote moitié plaisante, moitié dramatique, qui fait, pour ainsi dire, vivre le noble lord sous nos yeux.

« Il était deux heures, dit M. Grant; nous arrivions, mon collègue et moi par la malle de Manchester, délégués tous deux à Londres par la population ouvrière de notre ville. Le cœur plein d'espérance, nous nous dirigeâmes vers Carlton Gardens, résidence de lord Palmerston. Nous aperçûmes en arrivant sa voiture qui stationnait à la porte et lady Palmerston qui, tout habillée pour sortir, se promenait sur le balcon. Quand nous nous présentâmes, le valet de pied nous répondit que sa seigneurie était sortie. — « Sortie pour les visiteurs ? » — L'homme sourit et allait se retirer: mais nous nous permîmes d'insister. C'était la dernière occasion, le dernier espoir que nous avions de lui parler avant le vote, et son appui était d'une suprême importance pour nos clients. Le valet de pied fut instamment prié de lui porter notre carte ; mais il répondit : — « Je m'en garderais bien, il y va de ma place. » — Pendant que nous parlementions, le noble lord sortit de sa chambre, se rendant à la salle à manger, et, nous apercevant, il demanda qui nous étions et ce que nous voulions. Le valet de pied lui porta nos cartes et revint nous apporter en souriant la bonne nouvelle que sa seigneurie nous recevrait. On nous introduisit dans la vaste salle à manger réputée pour les dîners splendides qu'y donnait le maître du lieu. Lord Palmerston nous y attendait, la figure ouverte et tout rayonnant de vie et de gaieté. Nous abordâmes de suite notre sujet sans aucune formalité de politesse préalable. Il s'agissait des rudes fatigues auxquelles étaient soumis les enfants dans nos manufactures. Notre exposé parut surprendre le noble vicomte ; il s'arrêta, réfléchit et répondit : Non, ce que vous me dites là n'est pas possible ; je sais que ce sont les machines qui font l'ouvrage et qu'il ne faut de la part des enfants qu'un travail léger et de l'attention au mouvement des fuseaux. Porter la conviction dans un esprit ainsi prévenu n'était pas facile, et je cherchais ma réponse quand un heureux expédient se présenta. Il y avait là deux fauteuils à roulettes; j'eus l'idée de les appeler à mon aide. J'en tirai un au milieu de la vaste salle et, faisant jouer à l'autre le rôle de machine, je me mis à faire faire à celui que je tenais les évolutions auxquelles est condamné l'enfant qu'on appelle la « mule qui file ». Le noble lord saisit vite mon idée. Il appela le valet de pied et fit apporter deux autres fauteuils. Cet homme, mon collègue, et lui-même, chacun en prit un, et tous quatre, sous ma direction, nous organisâmes la représentation imaginaire d'une filature. Les fauteuils trottaient dans un mouvement rapide et régulier comme les enfants autour de la machine ; le bruit des roulettes sur le parquet remplacait celui des broches ; le vacarme était épouvantable. Pendant ce temps, lady Palmerston, ennuyée d'attendre son mari pour sortir, paraissait à la porte de la salle. — « Je suis charmée, milord, — dit-elle en souriant agréablement — de voir que vous vous mettez, enfin, au travail. » — Le vieil homme d'État, haletant de fatigue, s'arrêta. — « Je suppose, dit-il, que c'est là une exagération du travail ordinaire ; ce n'est pas possible ! » — Mon collègue, M. Haworth, qui sortait de la manufacture de Bolton et qui portait les marques indélébiles de ses rudes labeurs journaliers, lui tendit ses deux mains ouvertes : — « Regardez mes mains, milord ! » — puis, oubliant la présence de la noble dame, il releva son pantalon jusqu'au genou et lui montra sur sa rotule les callosités produites par le contact des machines. La victoire était complète ! L'esprit de sa seigneurie était frappé, et il s'écria avec chaleur : — « S'il y a dans ce que vous me montrez et dans ce que vous me dites la moitié de vrai, je ne puis vous refuser mon appui ! Lord Ashley aurait donc raison ! Les enfants, ainsi qu'il l'a dit, auraient à faire vingt-cinq ou trente milles par jour autour des machines ! Je veux lui en reparler encore et s'il confirme en partie seulement les détails que vous m'avez donnés, vous pouvez compter sur moi ! » — Le grand homme, continue M. Philippe Grant, « n'a jamais manqué à sa promesse, et en toutes occasions, chaque fois que le sujet est revenu dans le Parlement, il a vaillamment soutenu, par sa parole et par son vote, la cause des pauvres enfants de la manufacture. »

III

La famille Temple, sans appartenir à la noblesse normande, était ancienne et distinguée. Son anoblissement remontait au règne de Henri VIII. L'histoire parle d'un Temple qui était secrétaire du comte d'Essex, l'amant infortuné d'Élisabeth, et d'un sir John qui fut un éminent diplomate sous le règne de Guillaume III. Les Temple furent élevés à la pairie d'Irlande en 1722 en la personne d'Henry, premier vicomte Palmerston, arrière grand-père de l'homme d'État qui nous

occupe. Il était connu comme un homme du monde aimable, fort ami, selon la mode du temps, des lettres et des arts. Cette tradition s'était perpétuée dans la famille. Mais bien que lord Palmerston eût de quoi tenir de ce côté, il est probable qu'il dut à sa mère ses qualités exceptionnelles, ainsi que cela arrive presque toujours pour les hommes vraiment supérieurs. Son père avait fait un mariage d'amour en épousant une jeune personne belle, d'une famille honorable, mais d'un rang inférieur au sien. Mlle Mee était Irlandaise; elle devait avoir, comme telle, des traits de caractère un peu semblables à ceux des Françaises : elle était vive, brillante, spirituelle, et ces grâces, jointes à une âme forte, complétaient à merveille dans son fils les avantages d'une organisation d'Anglais. En remontant des effets à la cause, on pourrait donc trouver dans le hasard d'une rencontre avec Mlle Mee, rencontre due à une chute de cheval qu'avait faite à sa porte le second vicomte Palmerston, l'apparition dans le monde d'un homme en qui les dons brillants et les qualités solides, le jugement et la fermeté, formaient un tout complet.

Nous ne dirons rien de la première jeunesse d'Henry Temple, sinon qu'il se montra singulièrement précoce, comme il arrivait presque toujours à cette époque pour les jeunes gens appartenant à la classe gouvernante en Angleterre. A quatorze ans, il écrivait comme un homme à qui rien ne manquerait qu'un peu d'expérience; à seize, il était non-seulement l'élève assidu, mais presque l'ami de son professeur, Dugald Stewart; à dix-huit, ayant perdu son père, il prenait à la fois son siége à la chambre des Lords et ses degrés à l'Université de Cambridge; à vingt et un, cette même Université lui accordait le quart de ses suffrages comme candidat à la chambre des Communes, et quoique ce nombre fût insuffisant pour assurer son élection, il était fait pour exciter son courage. L'année suivante, lord Palmerston était nommé, par le crédit de lord Malmesbury son tuteur, membre du conseil d'amirauté, et bientôt après il entrait au Parlement comme député de Newport dans l'île de Wight. C'était là le point initial de sa véritable carrière politique, le théâtre convenable de ses efforts, car la chambre des Communes d'Angleterre devenait à cette époque comme la tête de colonne des nations civilisées. Lord Palmerston y arrivait le cœur haut, l'esprit ouvert, tout prêt à prendre rang aux côtés de Canning. On trouve dans son journal autobiographique, à la date de 1806, des observations qui dénotent une grande sagacité chez un jeune homme de vingt-deux ans. Il raconte la bataille d'Iéna d'une façon saisissante et fait cette remarque, que nous pourrions appliquer aujourd'hui à un autre promoteur de la politique d'agrandissement : « Quand Napoléon se propose un but, il ne fait pas comme on a fait jusqu'ici; il ne cache pas son projet, afin de prendre ses ennemis par surprise; au contraire, il le publie longtemps d'avance et le fait publier par toutes les voix de la renommée, comptant ainsi que le monde s'y accoutumera, en prendra son parti et, le moment venu, n'éprouvera plus ni indignation ni surprise. C'est là sa politique à lui et la diplomatie nouvelle qu'il a inventée. » Lord Palmerston parle avec respect de Fox, ce qui, chez un ami de son rival, prouve du jugement et de l'impartialité. Il désapprouve la mission pacifique de lord Lauderdale à Paris et se prononce un des premiers pour la politique guerrière. « A quoi bon, dit-il, toutes ces tergiversations diplomatiques? Il est certain que nous ne pouvons nous fier à Bonaparte, qu'il faudra maintenir nos armements, et par conséquent nous aurons toutes les charges de la guerre sans en avoir les avantages. » A une autre page : « Qu'est-ce que Bonaparte entend par la paix? c'est, comme le dit le chevalier de Gentz, la liberté pour lui, la sujétion pour les autres. Le roi fait choix de Lauderdale pour son ministre à Paris; c'est sans doute qu'il veut plaire au maître des Français en lui envoyant un ardent partisan de la révolution et de la France. Or, ce soin convient-il à sa dignité? » Lord Palmerston voyait très-juste, et Napoléon, qui devinait toutes les faiblesses, ne manqua pas de relever celle-ci par une boutade : quand on lui nomma lord Lauderdale : « Pourquoi donc, dit-il, le roi d'Angleterre m'envoie-t-il ce lord jacobin? Est-ce qu'il croit que j'aime les jacobins? » — Le ministre anglais échoua dans ses négociations, et son insuccès donna raison au jeune lord.

IV

Après une année consacrée à l'étude des habitudes parlementaires, lord Palmerston entra dans l'arène. C'était en 1808, et l'expédition de Danemark lui fournit l'occasion de son premier discours. « A cette époque, dit ici Lytton Bulwer, on ne caquetait pas dans la chambre des Communes, comme il est de mode aujourd'hui de le faire; on n'apportait pas à la tribune des articles de journaux pour les commenter; on ne s'endormait pas en écoutant des banalités, dites par des hommes médiocres, sur des sujets insignifiants. Nous nous flattons à présent d'être des hommes d'affaires; mais depuis qu'il y a tant d'hommes d'affaires dans le monde, les affaires ne marchent plus. En ce temps-là, tout ce qui était purement administratif était traité simplement et sans bruit de paroles. En revanche, les grandes questions amenaient à la tribune de très-grands orateurs qui faisaient de très-grands discours. C'était dans ces occasions que débutaient solennellement les jeunes hommes politiques qui sentaient en eux de l'ambition et du courage. L'épreuve était sévère. Ils parlaient à côté de trois ou quatre maîtres dans l'art oratoire qui jugeaient sans appel. S'ils demeuraient au-dessous de leur tâche, il était rare qu'ils reparussent une seconde fois à la tribune. S'ils montraient, au contraire, de l'intelligence et de l'énergie, ils étaient définitivement classés parmi les futurs chefs de parti. »

Le premier discours de lord Palmerston, âgé alors de moins de vingt-quatre ans, produisit un effet très-favorable. Il montra dès le début les qualités d'esprit et de style qui devaient lui donner, plus tard, un si grand ascendant : netteté de forme, netteté d'idées, netteté de tendances, décision prompte et vigoureuse, ton fier et léger tour à tour. Il enchanta Canning. Le lendemain il rendait modestement compte en ces termes à sa sœur de son premier succès.

« A l'honorable Miss E. Temple.

« Londres, 1808.

» Ma chère Elisabeth,

» Vous verrez par les journaux d'aujourd'hui que mon mauvais génie m'a poussé à me donner hier soir en spectacle à la Chambre pour son plus grand amusement. C'était l'occasion de rompre la glace, car il était difficile de dire beaucoup de sottises dans une si bonne cause. Le discours de Canning a été le plus magnifique que j'aie jamais entendu. Il a duré trois heures sans languir un moment. La Chambre

était comme emportée dans le tourbillon de son éloquence et le suivait en applaudissant. Lord Ponsonby, lord Granville ont parlé ; mais Canning avait formé les convictions..... »

6 février.

» Ma chère Élisabeth,

» Merci de vos félicitations. J'ai certainement éprouvé un grand soulagement au sortir de cette épreuve, quoique je doutasse bien plus de mon succès après qu'avant. Mes amis m'ont rassuré en me disant que je n'étais pas tombé dans de trop grosses bévues. Me voilà maintenant tout à fait réconcilié avec moi-même. J'ai été debout une demi-heure ; c'était bien assez pour la Chambre, et même pour moi, quoique j'aie été bien moins ému que je ne le pensais. »

Le jeune orateur ne savait peut-être pas lui-même l'étendue de son succès. Il s'en aperçut bientôt après par l'offre extraordinaire qui lui fut faite des fonctions de chancelier. Canning venait de quitter le ministère à la suite de démêlés avec son collègue lord Castlereagh, sans toutefois que son parti fût dépossédé du pouvoir. M. Perceval lui avait succédé et reconstituait le cabinet.

« Je reçus, un matin à la campagne, raconte lord Palmerston dans son autobiographie, un billet de Perceval qui me priait de venir à Londres parce qu'il avait une proposition à me faire qui me serait sans doute agréable. Quelle ne fut pas ma surprise quand je l'entendis m'offrir la chancellerie de l'Echiquier ! Cette offre inattendue me sembla peu raisonnable et je lui demandai la permission de réfléchir. Perceval me dit alors que si je refusais une aussi grande place, il souhaiterait me voir au ministère de la guerre, mais qu'il ne pouvait encore en disposer et que nous en reparlerions. »

Il écrit à lord Malmesbury, qui avait été son tuteur et était resté son ami :

16 octobre 1809.

» Mon cher lord Malmesbury,

» Perceval m'a fait appeler ce matin et m'a dit que, privé de la collaboration d'Huskisson et de la plupart des membres du ministère Canning, il désirait s'entourer des autres amis du grand ministre ; qu'il me proposait d'être chancelier de l'Échiquier, ou, si je reculais devant une si lourde charge, lord de la trésorerie ; ou bien peut-être enfin, mais cela éventuellement, ministre de la guerre. Je suis fort embarrassé. Nul doute que la vanité et l'ambition ne trouvassent leur compte dans la première de ces offres brillantes ; mais l'enjeu est gros, et qui veut trop gagner s'expose à beaucoup perdre. Il m'a toujours semblé qu'il était fâcheux pour un jeune homme d'être mis dans une place trop difficile pour son inexpérience, et que cette élévation était l'avant-coureur de sa chute. Je n'ai aucune connaissance sérieuse en matière de finances, et je n'ai parlé encore qu'une seule fois dans la chambre des Communes. La session qui commence sera pleine de difficultés, car la guerre est partout, il nous faut augmenter encore nos armements, la situation financière du pays est profondément tourmentée et celle de l'État énormément lourde. Le parti de l'opposition possède de nombreux orateurs, et nous sommes en petit nombre. Le chancelier de l'Échiquier devra donc être sans cesse sur la brèche. Je n'aurais pas le temps d'étudier les questions qu'il me faudrait déjà les débattre. Tout le monde n'est pas né avec les talents de Pitt ou de Fox, tout le monde n'est pas à la fois homme d'affaires et homme de tribune dès le berceau. Or, un chancelier de l'Échiquier qui n'aurait ni la supériorité oratoire pour couvrir son ignorance, ni des connaissances spéciales pour suppléer à son défaut d'éloquence, ne tarderai pas à faire un personnage ridicule, et j'aurais lieu de craindre que, loin d'être utile à Perceval, je ne servisse à discréditer son ministère. Je pourrais accepter d'être un des lords de la Trésorerie ; cette situation serait pour moi une bonne école ; mais je ne vous cache pas que je serais heureux d'être ministre de la guerre. Je sens que ce serait là le vrai terrain d'où je pourrais m'élancer dans la carrière ; mais je sens aussi qu'il y en a beaucoup d'autres qui ont à cette place plus de titres que moi. »

Dans cette conjoncture décisive, lord Palmerston se montre ce qu'il est resté toujours ; prudent et hardi. Le ministère de la guerre lui fut donné comme il l'avait désiré, et il le conserva jusqu'en 1828. Nous allons raconter comment il en sortit, et comment il passa graduellement dans le camp des whigs.

V

Sa lente évolution est intéressante en ce qu'elle n'est pas le produit des circonstances ou l'effet des passions, mais le développement naturel d'un esprit clairvoyant et libéral. Cependant il conserva de sa longue pratique des traditions tories, de ses liaisons et des habitudes d'esprit héréditaires dans sa famille beaucoup de préjugés, d'orgueil national et d'étroits sentiments à notre égard. Nous avons dit qu'il avait pratiqué envers les nations étrangères une politique romaine : lord Palmerston était, en effet, non par les mœurs, mais par l'esprit, un Romain des beaux temps de la république. Il répétait souvent que ses compatriotes devaient pouvoir dire jusqu'aux extrémités du monde : « Je suis citoyen anglais, » et, à ce mot, voir tomber devant eux les injustes barrières et trembler les oppresseurs. Toute sa politique tendait à donner à l'Angleterre la supériorité matérielle pour lui assurer la supériorité morale. Sous ce rapport, il avait une espèce de grandeur. S'il eût vécu plus longtemps, il est permis de croire que la politique d'abstention et d'isolement ne se fût point établie dans son pays. Lord Palmerston est mort en 1866, presque au lendemain de Sadowa ; il eût été curieux de voir comment le vieux pilote eût viré de bord et maintenu à flot le vaisseau de l'Angleterre.

Le ministère tory, après 1815, n'avait plus les mêmes raisons d'être, et lord Palmerston se détachait chaque jour davantage de ses collègues. Les tendances absolutistes dominaient en Angleterre comme en France, et les quatre *canningites* du cabinet, M. Huskisson, lord Melbourne, lord Dudley et lord Palmerston défendaient avec peine les idées libérales. Ce dernier avait pris en main, comme nous l'avons dit, la cause des catholiques, non pas au nom de la religion, mais au nom de la justice, et voyait contre lui la cour et la ville. George IV ne l'aimait pas ; le duc de Cumberland le haïssait et l'outrageait dans ses paroles. Deux choses le rendaient à leurs yeux insupportable : ses manières cassantes et son libéralisme. Des gens du monde et de la cour, comme M. Charles Greville, écrivaient :

« Mme de Lieven m'a dit que le corps diplomatique tout entier a pour Palmerston une aversion et un dédain inexprimables, — surtout lui, a-t-elle ajouté en montrant Talleyrand, qui était assis près d'elle. On a une très-mince opinion de sa valeur et l'on ne peut souffrir ses manières. Elle s'étonne que ses collègues le supportent. Son seul ami dans le cabinet

est Graham, et Graham est un homme de peu de poids. Dans ses bureaux même, son impopularité est extrême. »

Et ailleurs :

« Palmerston a été battu dans les élections et tout le monde s'en réjouit (1). »

De son côté, lord Palmerston ne cachait pas son peu d'admiration pour la famille royale et son dédain pour ses collègues. Le ministère Perceval avait fait place au ministère Liverpool, et les amis de Canning formaient de plus en plus une fraction dans le cabinet. Ce fut bien autre chose quand le duc de Wellington remplaça lord Liverpool en qualité de premier ministre. Le *duc de fer* et lord Palmerston ne pouvaient marcher longtemps ensemble. Le premier était accoutumé au respect chez ses égaux, à la déférence chez son souverain; le second n'était point né avec la bosse de la vénération. Rien ne lui imposait que le véritable génie. Parlant des membres du cabinet tory, il écrivait : « Je ne comprends pas Peel de prendre dans l'affaire de l'émancipation des catholiques le même chemin que tous ces gens-là. Je puis pardonner à une vieille femme comme le chancelier, à une ganache comme Liverpool, à un ignorantissime comme Westmoreland, à de vieilles bûches de tories comme Bathurst, de pourrir dans leurs préjugés; mais qu'un esprit ouvert et jeune comme Peel en soit là, c'est inimaginable!.... Le duc de Cumberland a, paraît-il, parlé de moi hier au soir de la façon la plus injurieuse; j'en suis très-flatté, car c'est un honneur que de déplaire à Son Altesse Royale..... » Il ne dit rien directement du roi, mais il se dédommage sur la personne du duc de Clarence, l'héritier présomptif. Il le dépeint comme un homme faible, violent, borné, et il parle, en général, d'un ton indifférent de la famille royale. Ses pensées étaient ailleurs, et il n'y avait pas en lui l'étoffe d'un bon tory. Il voyait de préférence la société des whigs, disant : « Je demande à mes adversaires de l'appui contre mes amis. » En 1828, la corde était si tendue entre les héritiers des principes de Canning et ceux de lord Eldon qu'on cherchait des deux côtés l'occasion d'une rupture. Ce fut lord Wellington qui la provoqua. Il ne s'attaqua point à lord Palmerston, que son éloquence rendait trop redoutable, mais à M. Huskisson, le savant financier, le baron Louis de l'Angleterre. Lord Palmerston a raconté dans son journal d'une façon saisissante par quelles manœuvres, exemptes toutefois de déloyauté, le duc de Wellington était arrivé à son but. A peine M. Huskisson eut-il été retranché par adresse du nombre de ses collègues qu'il se résolut à le suivre. Il remontra également à lord Melbourne et à lord Dudley qu'il y allait de leur dignité et de l'avenir de leur parti. « Ce pauvre Dudley, dit-il, tenait si fort à son ministère des affaires étrangères que s'il eût fallu donner de sa bourse les émoluments qui y étaient attachés au lieu de les recevoir, il eût joyeusement accepté le marché. » Il se décida pourtant : lord Wellington fit mine de vouloir retenir les quatre canningites; mais ils sortirent tous ensemble des rangs du gouvernement, et le soir même ils prenaient la tête du parti libéral sur les bancs opposés.

Ce fut une époque mémorable dans l'histoire du parlementarisme anglais. « En ce moment nous nous comptâmes, écrit lord Palmerston; notre parti était petit par le nombre, mais respectable par la cohésion et fort par les idées. Nous étions onze dans la chambre des Lords et vingt-sept dans la chambre des Communes. » Lord Palmerston ne se trompait pas. Son parti était fort par les idées. Bientôt le ministère pur tory, qui croyait s'être fortifié par la retraite des libéraux, sentit qu'il ne pouvait rien sans eux. Il se fit libéral lui-même; il entra dans les voies de la réforme, et comme le parti de l'opposition voulut conserver ses avantages, il y marcha lui-même plus avant. C'est ainsi qu'au moment même où les absolutistes semblaient toucher à l'omnipotence, ils étaient, pour ainsi dire, abîmés dans leur triomphe.

L'opportune retraite de lord Palmerston l'avait désigné d'avance pour le rôle qu'il fut appelé à remplir pendant l'ère de 1830.

LÉO QUESNEL.

— La fin très-prochainement. —

(1) *Journal de M. Ch. Greville, secrétaire du conseil privé sous les règnes de George IV et de Guillaume IV.* Londres, 1874.

VOYAGES

De Paris en Égypte, par M. F. DE CARCY. — Paris et Nancy, Berger-Levrault, 1874.

Qui de nous n'a souhaité bien des fois de se voir transporté sur la terre des Pharaons? Nul pays n'a peut-être plus d'empire sur notre imagination que ce berceau de la civilisation antique auquel se rattachent à la fois, par Cécrops et par Moïse, les origines de la Hellade et celles de la Judée. Qui n'a rêvé de la visiter, cette Égypte dont nous parlent les momies de nos musées, les obélisques de nos places, et jusqu'au silence, plein de réticences et de mystère, des sphinx accroupis devant nos monuments, — l'Égypte des Pharaons et des rois de Perse, de Cléopâtre et des Romains, des Arabes et des Mamelouks, — l'Égypte qui vit Bonaparte et les va-nu-pieds héroïques des guerres républicaines déployer sous le soleil éclatant de l'Orient le drapeau aux trois couleurs?

Mais cette Égypte si attrayante semble nous tenir à distance respectueuse. Elle est restée si antique, malgré l'activité dévorante de l'industrie et de la science modernes! Elle paraît si loin de nous, malgré les paquebots et les chemins de fer! Nous oublions toujours que, même en Orient, on voyage autrement qu'au temps de Joinville et du roi saint Louis. Ou plutôt on ne réfléchit pas aux distances : on s'en laisse imposer par ces pyramides au sommet desquelles sont perchés quarante siècles, et un voyage dans les ruines de « Thèbes aux cent portes » semble aussi extraordinaire qu'une ascension à la tour de Babel, ou une visite à l'arche de Noé.

Le récent livre de M. de Carcy me paraît utile surtout aux voyageurs qu'intimide la majesté biblique et pharaonique de la grande aïeule. M. de Carcy se fait complaisamment leur cicerone : non-seulement il leur déchiffrera, Mariette ou Champollion en main, les hiéroglyphes de Louqsor et de Saqqarah, ou leur tracera sur les bords du Nil l'itinéraire de Bonaparte ou de Desaix, mais il fera office de fourrier, leur trouvera les meilleurs gîtes, leur indiquera les meilleurs mets, leur dira dans quel bourg sont les derviches les plus amusants ou les almées les plus alertes; il sait ce qu'il faut payer pour un fiacre à Alexandrie, pour une

barque au Caire, et ce qu'il est bon de donner en *backchich* (pourboire) au portefaix qui s'est chargé de vos malles, au cocher qui vous a voituré, à l'employé qui vous a rendu service, au mendiant qui glapit sur votre passage, aux petits enfants qui vous demandent gentiment un petit souvenir.

Hésitez-vous encore à vous embarquer pour ce voyage qu'on ne peut plus qualifier de lointain? M. de Carcy vient vous prendre chez vous, au saut du lit pour ainsi dire, et vous installe dans un des compartiments de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée.

Du wagon, il vous transporte sur un des paquebots de la Compagnie maritime : 1re classe, 457 fr., nourriture comprise ; 2e classe, 294, id., id., — etc.

Le septième jour, à sept heures du matin, vous découvrez Alexandrie et le phare élevé par les Ptolémées. Ici un quart d'heure assez mauvais à passer : les portefaix s'arrachent vos bagages et votre personne. Les drogmans, sortes de commissionnaires polyglottes qui parlent autant de langues que les professeurs de la rue de Lille, vous offrent leurs services. Les douaniers en turbans rouges et blancs,—mais beaucoup moins turcs que les nôtres, — vous adressent poliment la question sacramentelle : « N'avez-vous rien à déclarer ? » Un employé de police, également en turban, vous demande en français votre passe-port, et vous roulez vers l'hôtel Abbat. Quelques minutes après, vous pouvez aller flâner au pied de la colonne de Pompée, lire les noms des braves Français qui tombèrent à l'assaut d'Alexandrie, ou bien contempler la foule multicolore qui anime les rues de la grande ville.

« Tantôt c'est l'Européenne de la colonie en élégante toilette, la modiste en course avec son carton, la cuisinière en bonnet blanc faisant son marché. Tantôt c'est la Juive aux couleurs voyantes, l'Égyptienne à la figure voilée, ou les femmes fellahs drapées à l'antique, au menton tatoué d'indigo, aux anneaux passés dans le nez, à la tête surmontée d'un fardeau ou coiffée des bras bronzés de son jeune enfant à cheval sur l'épaule gauche de sa mère. »

Grâce à M. de Carcy, vous voilà citoyen d'Alexandrie, acclimaté Égyptien. Vous foulez le pavé de la ville « bâtie par Alexandre, défendue par César, prise par Napoléon », comme vous fouleriez l'asphalte du boulevard des Italiens ou les trottoirs Stanislas à Nancy. Ce n'est pas plus malin que cela ! Il n'y a que le premier pas qui coûte : rendez grâce à M. de Carcy qui vous aide à faire ce premier pas.

L'auteur — qui connaît ses auteurs — vous sera un guide excellent parmi les ruines de Médiné-Thabou, les nécropoles égyptiennes, les souterrains des vieux palais. Avec lui, vous n'ignorerez rien de ce qu'il faut savoir sur Rhamsès-Meïamoun, les vils Khétas, le tombeau de Ti et de Phtah-Hotep, le dieu Anubis, l'embaumement des momies, les épreuves du défunt à travers les cercles de l'*Amenté*. Mais l'Égypte contemporaine ne l'intéresse pas moins que l'Égypte ancienne. Avec lui, vous visiterez la sucrerie de la maison Cail et Cie, à Magaga, vous verrez les fellahs à l'œuvre sur les chantiers du vice-roi. Vous saurez que dans les écoles égyptiennes il y a 83 046 écoliers, que l'exportation annuelle s'élève à 300 millions, que les chemins de fer avaient en 1873 un développement de 6486 kilomètres, que le télégramme en 1871 a transmis 530 000 dépêches, qu'en 1873 le nombre des navires qui ont passé, grâce au canal de M. de Lesseps, de la Méditerranée aux mers indiennes, est de 1173, jaugeant 2 085 072 tonnes, qui ont donné un revenu brut de 24 830 000 fr., dont 7 490 000 de revenu net.

Mais peut-être avez-vous assez de chiffres comme cela et préférez-vous revenir à ce gros *santon*, tout vernissé d'ordures, qui continue sa dégoûtante pénitence sur un tertre de sable, — ou bien aux derviches tourneurs et hurleurs, — ou bien aux almées? M. de Carcy remarque le contraste qui, dans leurs danses, s'établit entre la partie supérieure du corps, qui conserve une pose grave et ordonnée, un maintien archaïque rappelant les danses religieuses au temps des Pharaons,— et la partie inférieure du corps, les hanches et les reins, auxquels l'artiste orientale imprime des mouvements rapides et violents. « Le buste d'une almée, dit l'auteur, danse un grave menuet, et le reste de sa personne danse le quadrille échevelé d'un de nos grands bals masqués. »

M. de Carcy raconte ses entretiens avec le vice-roi d'Égypte, où celui-ci a développé complaisamment son programme de gouvernement. Le khédive se défend de sacrifier, comme on l'en accuse parfois, les nationaux aux étrangers; mais il faut bien employer ceux-ci tant que ceux-là ne se seront pas assimilé la civilisation européenne. Il se défend d'avoir créé des monopoles dans son intérêt : si le gouvernement a dû s'emparer de certaines industries, c'est uniquement parce que les capitaux, la bonne volonté, l'esprit d'initiative manquaient aux Égyptiens. Quand la nation aura atteint sa majorité politique, le gouvernement sera heureux de se décharger d'une laborieuse tutelle.

Muni de hautes recommandations, voyageant sur les barques du vice-roi, accueilli et fêté par les *mamours* (préfets) et les *mamouresses* des bords du Nil, M. de Carcy a remonté le grand fleuve jusqu'au delà des premières cataractes et même y a couru, au retour, de sérieux dangers.

La variété des observations et le caractère pratique de cet ouvrage nous engagent à le recommander au lecteur. C'est un livre de voyage qui a surtout pour but de susciter des voyageurs. S'il ne nous fait pas aimer l'Égypte davantage, il rapproche de nous l'objet de nos désirs et de nos rêves. C'est le but avoué de l'écrivain : « Nous voulons montrer combien est devenu facile un voyage en Egypte. — Nous lutterons ainsi contre le peu d'entraînement à visiter les pays étrangers, reproché avec raison aux Français. »

CAUSERIE LITTERAIRE

I

Michelet raconte dans son *Histoire de France* que, pénétrant pour la première fois dans les galeries des Archives nationales, il fut tenté de dire comme cet Allemand pénétrant au monastère de Saint-Vannes : « Voici l'habitation que j'ai choisie et mon repos aux siècles des siècles. » Puis, peu à peu, il entendit autour de lui comme un mouvement et un murmure confus. Tel parvient aux oreilles d'Enée le bruissement des âmes se pressant au bord du Léthé pour remonter à la lumière du jour, et que Virgile compare au bourdonnement des abeilles par un beau jour d'été. Et, en effet, c'étaient

des morts : hommes, familles, provinces, peuples, qui, à l'approche de Michelet, s'agitaient dans leur cercueil et soulevaient leur linceul, demandant à l'historien de les rappeler à la vie. « Si l'on eût voulu les écouter tous, comme disait ce fossoyeur au champ de bataille, il n'y en aurait pas eu un de mort. » Tous vivaient et parlaient... tirant du sépulcre qui la main, qui la tête, comme dans le *Jugement dernier* de Michel-Ange. Ces âmes en peine, désireuses de revivre, Michelet en a ressuscité un certain nombre ; mais combien s'agitent encore et bruissent près du Léthé !

M. Félix Rocquain les a entendues, lui aussi, et il en a eu le cœur touché. Il ne se flatte pas d'être, comme Michelet, un grand *ressusciteur* : il regrette de ne pas posséder la baguette magique qui, soulevant la pierre des tombeaux, rend aux cadavres et la vie et l'éclat de la jeunesse. Oui, mais en retour Michelet a plus d'une fois métamorphosé ceux qu'il rappelait à la vie. Quelques-uns sont revenus à la lumière du jour, non tels absolument qu'ils avaient été autrefois, mais tels que les avait vus ou rêvés l'imagination de l'historien-poëte. Si M. Rocquain leur donne une vie moins intense, moins éclatante, il ne les transforme pas. Ceux qu'il évoque n'ont peut-être pas repris assez de corps ; on peut dire, si l'on veut, que ce sont encore des ombres ; mais les contours en sont nettement accusés et l'image est fidèle.

Michelet explorait le dépôt des Archives, qu'il appelait la nécropole des monuments nationaux, avec le désir secret de faire l'histoire plus pittoresque ; M. Rocquain le fouille avec l'intention bien déclarée de faire l'histoire plus vraie. Il se défie des chroniques, il se défie des mémoires ; il veut les contrôler et au besoin les réfuter avec les documents des Archives. Nulle place pour le roman. Et cependant ni sécheresse ni froideur. Cette passion de la vérité donne à son nouveau volume (1) comme le mouvement et la vie. L'auteur n'aime pas seulement la vérité par curiosité de savant, mais aussi par patriotisme. Dans ces études diverses qu'il offre au public, c'est la France qui est toujours le héros, ce sont ses destinées qu'il suit et retrace avec émotion. S'il présente le tableau du XIIe siècle, c'est avec joie qu'il salue l'aurore de jours meilleurs. Il semble, en effet, que pour la France, au sortir des immenses désastres où s'est abîmée la dynastie carlovingienne, épurant ses mœurs, transformant ses institutions, s'élevant aux conceptions de l'art et de la poésie, s'ouvrant enfin à des sentiments de douceur et d'humanité jusqu'alors inconnus, une ère nouvelle va commencer. Aurore trompeuse, printemps sans été, fleurs sans fruit ! Par la faute intéressée ou aveugle de deux pouvoirs qui se partagent la direction du pays, ce merveilleux essor est soudainement arrêté. Période de décadence et d'anarchie de la mort de Philippe le Bel à l'avènement de François Ier. L'Église a banni la liberté du domaine de la pensée, la royauté l'a bannie de la vie civile et des institutions : voilà la décadence. Bientôt la royauté se tourne contre son alliée et veut devenir absolue : voilà l'anarchie. Le XIVe et le XVe siècles sont deux siècles de luttes et d'épreuves cruelles. La royauté et la France ont souffert ensemble et le malheur a formé un lien qui semble devoir être durable ; l'entente n'est pas longue, hélas ! Le partage du gouvernement, dans une certaine mesure, avec les états généraux et les cours souveraines, est insupportable à la couronne. Nouveaux efforts de sa part pour anéantir toute vie politique autour d'elle. En 1614, les états généraux se réunissent pour la dernière fois. En 1673, les cours souveraines, mortellement frappées, font entendre cette protestation suprême qu'on appelle « le dernier cri de la liberté mourante ». De 1673 à 1715, la royauté possède enfin cette autorité sans limites depuis si longtemps ambitionnée par elle. Il faut voir dans l'étude intitulée : *La misère au temps de Louis XIV*, ce que le pouvoir absolu, sans frein ni contrôle, peut produire de désastres et d'infortunes (1).

M. Félix Rocquain a donc été fondé à réunir les études principales de son volume sous le titre général de *Recherches sur l'origine et les effets du pouvoir absolu en France avant* 1789. La conclusion qui découle naturellement, c'est que chaque période d'émancipation où se développe la vie politique de la nation a été une période de prospérité et de progrès, et que chaque pas fait par la royauté vers l'absolutisme a été un malheur pour la France.

II

La vérité dans l'histoire, voilà ce que cherche également M. Talbot, et il y veut aussi le pittoresque. Il a donc fondu ensemble Tite-Live et Tacite, Montesquieu et Herder, Niebuhr et Mommsen, Duruy et Michelet, et quantité encore d'autres conteurs de légendes, historiens, philosophes, coloristes, et de cette combinaison est sorti un tout petit volume qui contient toute l'histoire de Rome (2). Certaines parties sont un peu rapides ; mais si les faits passent vite devant nos yeux, la physionomie de chaque époque, les traits des principaux acteurs sont très-suffisamment marqués. L'auteur dit dans sa préface qu'il sait l'*Histoire* de Michelet par cœur ; il a dans certaines descriptions des touches hardies et certains coups de pinceau qui rappellent le faire du maître. Livre utile en somme et destiné à populariser dans nos écoles les découvertes de la critique moderne ; utile cependant — à force de concision — à ceux surtout qui ont déjà quelques notions de l'histoire romaine.

III

Le sixième volume (3) de M. Maxime Du Camp sur *Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du* XIXe *siècle* a paru. C'est le dernier. M. Du Camp va donc enfin revenir à la vie de tout le monde ! Il ne s'ensevelira plus dans les égouts, il ne s'aventurera plus dans les coupe-gorges, il ne fera plus de descentes dans les fabriques clandestines d'absinthe. Où n'est-il pas monté, où n'est-il pas descendu pour recueillir *de visu* les matériaux de son vaste

(1) *Études sur l'ancienne France*, histoire, mœurs, institutions, coutumes, d'après des documents conservés dans les dépôts d'archives, par Félix Rocquain. — Paris, 1875. Didier et Cie.

1. Cette étude a paru dans notre numéro du 4 avril 1874, page 941.

2. *Histoire romaine*, par E. Talbot. Paris, 1875. Alphonse Lemerre, éditeur.

(3) Paris, 1875. Hachette et Cie.

commencer l'œuvre d'Eugène Sue et avec une bien autre compétence. Cependant, comme toute médaille a son revers, n'est-il pas sorti un peu attristé et morose du spectacle de tant de plaies et d'ulcères? Croit-il encore à la vertu? S'il ouvrage? Pour lui Paris n'a plus de mystères. Il pourrait reavait des illusions, ne sont-elles pas effeuillées? Est-ce un bonheur que ce complet désenchantement, cette clairvoyance à ce point désabusée? Ne devient-on pas défiant et soupçonneux plus que de raison? Pour ne parler que des dernières investigations que M. Maxime Du Camp a faites à propos de l'octroi, que de sujets de réflexions amères pour lui là où vous et moi nous ne voyons qu'un riant spectacle! Une nourrice, par exemple, une ample nourrice passe la barrière, son poupon entre les bras : pour nous, riant spectacle; pour lui, occasion de doute ironique. Ce poupon est peut-être en ferblanc et contient du rhum; ce qui fait le mérite de cette nourrice est sans doute une annexion de métal creux rempli de trois-six. Amertume et désenchantement!

Voilà comment, à force de voir l'envers et le dessous des choses, on devient misanthrope. M. Maxime Du Camp a tué en lui la confiance et la sérénité. Paris, à ses yeux, est un cloaque dont les émanations pestilentielles l'effrayent. C'est un foyer de perdition, de révolution, d'abomination, de désolation. Et là-dessus des doléances, des prophéties sinistres, des lieux communs lugubres. Sodome, tu périras; l'ère des révolutions n'est pas fermée!!! Jérémie dans le faux-col de M. Prudhomme. Et des retours mélancoliques vers le passé : « Qu'a-t-on gagné en juillet 1830? » Je pourrais bien le dire à M. Du Camp; mais à quoi bon? Son mal est dans une période aiguë, et pour l'instant les remèdes sont inutiles. Laissons faire au temps. M. Du Camp est un homme d'esprit; évidemment il guérira.

IV

Labruyère a dit : C'est trop contre un mari d'être à la fois coquette et dévote; une femme devrait opter. Le conseil était sage; mais il a eu naturellement le sort de tous les sages conseils. Demandez à Jean Ferguraud, dont Mme Angélique Arnaud nous raconte les épreuves dans son roman psychologique *Une tendre Dévote* (1). Qu'est-ce qu'une tendre dévote? Evidemment le contraire de la sèche et anguleuse Mme Pernelle. C'est une dévote qui a besoin d'aimer, d'épancher son cœur et de vivre dans une atmosphère douce et chaude. Il faut à sa conscience une direction aimable, bienveillante, molle et capitonnée. La sévérité l'effraye, les voix rudes la font trembler. Menez-la vers le salut par des routes riantes, toutes semées de fleurs. Ecartez les pierres du chemin. Ménagez-lui quelques oasis où elle s'arrête avec plaisir, afin qu'ayant trouvé en marchant un bras pour la soutenir, elle trouve, à l'instant du repos, un cœur pour l'aimer.

Voilà ce que n'a pas compris Jean Ferguraud, nature abrupte, caractère sombre, dur pour les autres comme pour lui-même. Si ce Ferguraud n'était pas d'ailleurs un vilain homme, et si le nom de l'auteur n'interdisait pas toute supposition irrévérencieuse à l'égard des jansénistes, je dirais que ce récit nous présente le spectacle d'une union mal assortie entre une demoiselle Loyola et un monsieur Jansénius. Puisque telle n'est pas l'intention, ne cherchons pas si loin. Voyons seulement le développement de cette thèse moins originale : les femmes artistes, les femmes philosophes, se dirigeant elles-mêmes et natures viriles, sont dans le voyage de la vie des compagnes moins sujettes à nous abandonner à moitié route, que les femmes tendres et sensibles qui veulent toujours s'appuyer quelque part et, comme les enfants, ont besoin qu'on les conduise et qu'on les amuse. La vie est ainsi faite que le loisir manque pour les tendres extases, les rêveries à deux, les doux chuchotements, le bonheur des yeux plongés dans les yeux. Donc, jeunes gens, défiez-vous de la vigne délicate et molle qui ne peut se passer du soutien de l'ormeau! Menez à la mairie des femmes qui soient des hommes! Que l'exemple de Jean Ferguraud vous instruise. *Et nunc erudimini!* Il croyait, comme il vous le dit lui-même, avoir trouvé dans sa compagne « un chien et une tourterelle, tourterelle pour la tendresse, chien pour la fidélité. » Hélas! ce n'était qu'une tourterelle! Et voilà pourquoi elle s'enfuit avec un ténor bien roucoulant. Si, ce qui est possible, vous ne rencontrez pas la femme forte désirée, oh! alors, faites-la forte. — Le meilleur moyen pour apprendre aux enfants à nager est de les jeter résolûment dans l'eau; ils se débattent et se tirent d'affaire, puis n'ont plus peur. Si vous êtes là, les soutenant de la corde, leur tendant la perche, leur bouclant une ceinture protectrice, ils ne nageront jamais. Et alors, le jour où vous vous fatiguerez, où le temps vous manquera, qui sait? une autre corde et une autre perche leur seront tendues, et ils s'y cramponneront.

M. Charles Deulin, dans les *Contes du roi Gambrinus*, nous avait fort agréablement initiés aux légendes du nord de la France, légendes un peu sombres, éclairées par le feu de la houille plutôt que dorées par un beau soleil. C'est encore à Condé-sur-l'Escaut que nous ramène son nouveau volume, *Histoires de petite ville* (1). Cette fois, ce sont plutôt des souvenirs personnels, des anecdotes, des incidents qui ont fait quelque bruit dans Condé-sur-l'Escaut. Parmi ces histoires de province il en est d'assez plaisantes, par exemple celle du *percepteur dans l'embarras*. Imaginez les souffrances d'un artiste dont une révolution fait un fonctionnaire, et qui arrive à Condé comme percepteur, n'ayant que des idées assez vagues sur l'arithmétique et particulièrement sur la division. — Comment faire quand un gros cultivateur vient payer ses contributions par quart? Cela est lestement tourné et raconté avec agrément. Tout n'est pas aussi heureux. Certains souvenirs sont trop personnels et vraisemblablement ont paru plus intéressants à l'auteur qu'ils ne le paraîtront au public. Je reprocherais volontiers encore à M. Charles Deulin d'introduire mal à propos la politique dans ses légers récits. Qu'il nous raconte les variations d'un secrétaire de la mairie qui change de cocarde selon les nouvelles apportées par le télégraphe de Paris, soit! Et encore cela n'est-il ni bien gai ni bien neuf. Mais nous dire que le maire, qui va à

(1) *Une tendre Dévote*, par Angélique Arnaud. — Paris, 1875, librairie Sartorius.

(1) *Histoires de petite ville*, contes et nouvelles, par Charles Deulin. Paris, 1875, E. Dentu.

la messe, a chance d'être fusillé parce que la république a été proclamée, voilà qui est peut-être exagéré. Je ne sais si les bonnes gens de Condé-sur-l'Escaut en croiront M. Deulin sur parole ; les lecteurs parisiens ne seront pas, en tout cas, si aisément convaincus.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le ministre de l'intérieur a donné cet hiver des dîners et des soirées à Paris dans les appartements de gala situés au rez-de-chaussée de l'hôtel de la place Beauvau. On restaure en ce moment les appartements du premier étage ; j'ai demandé dans quelle intention, puisqu'une loi rendue sous la présidence de M. Thiers interdit aux ministres d'habiter autre part que chez eux, c'est-à-dire à leur domicile privé, là où ils acquittent la cote personnelle et immobilière.

On m'a répondu : Nous ne connaissons pas cette loi, mais nous avons reçu l'ordre de préparer ces appartements pour M. Buffet, qui doit les habiter avec sa famille, et nous les préparons.

L'intérêt de l'État exige-t-il que les ministres dorment, boivent et mangent dans leurs logis respectifs ou dans les hôtels de leurs ministères ? C'est une question qui n'est pas sans offrir matière à controverse ; mais enfin l'Assemblée nationale l'a tranchée par une loi à laquelle les ministres de M. Thiers se sont respectueusement soumis. De quel droit les ministres du maréchal de Mac-Mahon l'enfreindraient-ils ?

Si cette loi leur déplaît, qu'ils la fassent rapporter. Qu'ils lui obéissent en attendant, et qu'ils restent chez eux.

II

La rancune est, j'en conviens, un sentiment mesquin qui ne convient pas plus à un individu qu'à un gouvernement ; mais quand on garderait un peu rancune au parti bonapartiste, au parti de la guerre, de l'invasion, des cinq milliards d'indemnité, je ne vois pas trop où serait le mal.

D'autant plus que le parti bonapartiste ne prend guère la peine de cacher sa rancune contre ceux qui ont supprimé le râtel de places, de pensions, de gratifications, de subventions, auquel il s'engraissait depuis la fondation du second empire, et qu'il ne cache nullement son intention de satisfaire cette rancune par l'emprisonnement, l'exil et la déportation de ses adversaires.

Le parti bonapartiste se livrait à des complots, à des machinations dont le plus clair résultat devait être la guerre civile. Cela valait bien un peu de rancune de la part d'un gouvernement chargé de maintenir la paix publique et de faire respecter les lois. Mais M. Buffet, qui probablement avait lu Corneille avant de rédiger son manifeste, a éprouvé le besoin de traduire en prose la fameuse scène :

Prends un siège, *Rodier* ; c'est moi qui t'en convie.

C'est magnanime sans doute, mais le Cinna du Comité de comptabilité n'est pas homme à s'en émouvoir. La politique à la Corneille n'est guère de mise à l'endroit des bonapartistes ; elle ne prend pas avec eux, et si M. Buffet voulait en faire à toute force, c'est à d'autres qu'il aurait dû songer à l'appliquer.

J'avoue, du reste, que la rancune ne suffit pas contre les hommes du 2 décembre et de Sedan ; c'est un autre sentiment qu'ils doivent inspirer.

III

La peur joue un grand rôle en politique ; on ne veut pas le croire, mais rien n'est plus vrai. La peur a fait le 24 mai ; la peur, de tout temps, a troublé une foule d'esprits qui sans elle seraient restés fidèles aux idées libérales.

L'exemple le plus curieux de l'influence de la peur sur l'opinion politique d'un homme est celui de M. Sainte-Beuve, dont je viens de lire les *Premiers lundis*. C'est assurément un républicain qui parle, mais survient la révolution de Février ; elle agit sur ses nerfs et trouble son cerveau comme une maladie ; il tremble à ce point qu'il lui faut le coup d'État pour le rassurer. La peur a fait du jacobin-carabin de M. Guizot un conservateur-borne, un bonapartiste à tous crins, considérant l'opposition à l'empire presque comme un crime.

— Bah ! répondaient les amis de M. Sainte-Beuve à ceux qui, sous l'empire, lui reprochaient son fétichisme bonapartiste ; vous ne le connaissez pas ; Sainte-Beuve est un papillon ; il vole de fleur en fleur : ses premiers hommages ont été pour l'Elvire saint-simonienne ; plus tard, tout en prenant la taille à la Zerline romantique, il a eu sa dona Anna dans la République ; tour à tour matérialiste et religieux, catholique et libre penseur, il ne peut voir passer une idée sans lui jurer une flamme éternelle et sans lui promettre de l'épouser. C'est un libertin d'esprit, un don Juan philosophique et littéraire toujours en quête de nouvelles émotions. Vous le verrez bientôt abandonner la nymphe bonapartiste et courir de nouveau la pretentaine.

M. Sainte-Beuve s'est, il est vrai, brouillé avec l'empire à la fin de sa carrière, mais il ne faut pas s'y fier. Les événements dont la France a été le théâtre depuis le 4 septembre lui auraient rendu toute sa frayeur, et, à l'heure qu'il est, il figurerait sans doute dans un des comités de littérature de M. Rouher.

Nous ne faisons pas assez attention aux poltrons en France. Ils ont presque toujours gouverné depuis la Révolution : le pouvoir peut leur échapper un moment, mais ils sont sûrs de le reprendre. Ne leur donnons donc aucun sujet de frayeur.

IV

Une œuvre dramatique est, de toutes les productions de l'esprit, celle qui rapporte le plus d'argent, et c'est pourtant celle qui offre le moins d'originalité.

Le journalisme, au point de vue de l'observation des mœurs, de l'invention des types, de la quantité et de la diversité des *mots*, a toujours distancé le théâtre. La comédie et le vaudeville ne font guère que mettre en œuvre les éléments que leur fournit le journal ; il n'y a pas une pièce, pas

un personnage au théâtre qui ne soit en germe dans un roman, dans une nouvelle, dans un article.

Le journaliste, obligé d'avoir de l'esprit tous les matins, ne fait pas attention à celui qu'on lui emprunte; mais je me demande si le public ne s'en aperçoit pas, et si parmi les causes de la décadence du théâtre, il ne faudrait pas ranger, à côté de la mode où l'on est de dîner tard, l'habitude prise depuis longtemps par lui de ne mettre en œuvre qu'un esprit qui a servi.

V

Les journaux se sont, à ce qu'il paraît, beaucoup occupés des affaires d'un financier belge, et ont ouvert leurs colonnes à d'interminables polémiques entre ce financier et ses adversaires.

Un de mes lecteurs me demande dans une lettre si je ne suis pas indigné de voir la presse devenue une machine de bourse destinée à assurer le succès de certaines manœuvres au moyen desquelles on récolte des millions, et si je ne trouve pas qu'il serait temps de mettre un terme à cet abus.

Mettons-y un terme, cher lecteur, et tout de suite encore; mais comment?

Les avocats, me répond le lecteur, n'ont-ils pas un conseil de discipline qui prononce sur les cas d'indignité et suspend ou raye les indignes du tableau de l'ordre? Que les journalistes les imitent! Il s'agit tout simplement de créer un conseil de discipline de l'ordre des journalistes, de choisir ses membres et de nommer le bâtonnier.

Fort bien, mais ne faudrait-il pas qu'il y eût avant tout cela des Facultés de journalisme comme il y a des Facultés de droit et de médecine, que les étudiants en journalisme prissent leurs inscriptions, passassent leurs examens de licence, de doctorat, et qu'une fois reçus journalistes ils prêtassent le serment professionnel et fussent astreints à un stage de trois années? les journalistes stagiaires formeraient, en outre, une conférence où chaque année deux membres choisis par elle prononceraient un discours sur un point quelconque de l'histoire de l'organisation du journalisme.

Ériger le journalisme en corporation, réduire chaque journaliste à exercer en vertu d'un diplôme, interdire la publication d'un article à moins que l'auteur n'ait justifié de ses examens et de sa thèse, hors de ces conditions, je ne vois pas comment pourrait fonctionner l'institution dont parle mon lecteur; d'ailleurs, si l'honneur corporatif est une bonne chose, mieux vaut encore l'honneur individuel. La dignité de l'homme est toujours mieux gardée par lui-même que par des règlements, quelque sévères qu'ils soient. Votre idée, cher lecteur, n'est d'ailleurs pas neuve, et je me souviens que M. Emile Augier l'avait déjà présentée au public dans la préface des *Effrontés*.

VI

Dieu me garde de mettre le nez dans la querelle entre le spiritualisme et le matérialisme; mais, ô Dieu! Dieu tout-puissant et personnel! que grâce à toi le spiritualiste est un homme heureux!

Voyez M. Camille Rousset, membre de l'Académie française et auteur d'une *Histoire de Louvois* : connaissez-vous dans le monde un mortel plus favorisé du destin, que dis-je, de la Providence, que lui? Je ne raconte pas son histoire, je le prends le jour où il a reçu M. Caro, son collègue en spiritualisme, au nombre des immortels.

Refaire pour la cent-cinquantième fois un tableau de la Fronde, éreinter Bayle dit Stendhal, quelle douceur pour un spiritualiste! Est-ce là tout? Non. M. Camille Rousset construit un vaste portique sous lequel il place M. Guizot, le comte Duchâtel, le duc Victor de Broglie; « près d'eux, d'un côté Jouffroy et Victor Cousin, de l'autre Villemain et le baron de Barante; sur les degrés, çà et là, des archéologues, Prosper Mérimée (quoi, Mérimée!), Auguste Le Prévost, Charles Lenormant, Jean-Jacques Ampère; des artistes peintres, sculpteurs, architectes : Ingres, Eugène Delacroix, Ary Scheffer, Flandrin, Simart, Visconti, Duban; au premier plan, des musiciens : Boïeldieu, Rossini, Meyerbeer. »

O spiritualisme touchant, qui concilie Cousin et Jouffroy, Ingres et Delacroix! qui range Mérimée et Ampère parmi les archéologues et décerne les honneurs du portique à Boïeldieu et à Meyerbeer! Qui se doutait qu'il y eût dans la *Dame Blanche* assez de spiritualisme pour pousser M. Camille Rousset à entonner : *Viens, gentille dame!* sous les portiques de l'*École d'Athènes*, non loin du groupe où « MM. Vitet, de Montalembert et le Père Gratry s'entretiennent de l'âme immortelle et rendent gloire à Dieu ».

Heureux, trois fois heureux spiritualiste qui, après avoir vu défiler devant lui le comte Duchâtel et Boïeldieu, Mérimée et le Père Gratry, le duc Victor de Broglie et Rossini, Auguste Le Prévost et Montalembert, rentre chez lui, prend ses pantoufles, sa robe de chambre, son bonnet grec, et les pieds sur les chenets, cause avec sa femme de l'immortalité de l'âme, et rend gloire à Dieu.

VII

Les fonds espagnols ont monté l'autre jour sur la nouvelle que Cabrera était en train de jeter à Londres les bases d'un *convenio* entre les carlistes et les alphonsistes qui se fusillent dans les vallées et sur les pics de la Navarre.

Qu'est-ce qu'un *convenio* ?

C'est, en apparence, l'acte en vertu duquel deux armées incapables de triompher l'une de l'autre s'entendent pour mettre un terme à une inutile effusion de sang, et en réalité c'est l'instrument qui contient les conditions du marché par lequel un parti se vend à un autre.

Les casuistes ont beau prétendre qu'il n'y a dans un *convenio* ni vainqueurs ni vaincus; il y a parfaitement un vainqueur, qui est celui qui force l'autre à acheter la victoire. Entrer dans l'armée alphonsiste avec son grade et ses décorations, — comme tout officier carliste va être libre, assure-t-on, de le faire en vertu d'un *convenio*, — n'est-ce pas en quelque sorte faire cette armée prisonnière?

Le roi Alphonse se félicite peut-être de voir que son cousin don Carlos n'aura bientôt plus d'armée; mais le roi Carlos pourra se consoler en songeant que l'armée de son cousin don Alphonse est composée de carlistes, et qu'avant six mois ces carlistes auront fait un *pronunciamento* d'où naîtront une révolution et la république, ce qui leur permettra de quitter de nouveau l'armée libérale pour se rendre en Navarre à

l'armée absolutiste de don Carlos, où après avoir guerroyé pendant trois ou quatre ans, ils se feront de nouveau, quand ils seront fatigués, admettre dans l'armée libérale avec leurs grades et décorations.

Un *convenio* se traitait autrefois entre les deux généraux en chef de l'armée absolutiste et de l'armée libérale. Cette fois, on a dérogé à l'usage, et on est allé chercher un intermédiaire à Londres, le général Cabrera. Combien prendra-t-il de commission ?

VIII

Vous n'êtes point sans avoir entendu parler du groupe Pradié. Que voulait-il? On ne l'a jamais su de son vivant, on le saura bien moins aujourd'hui qu'il est mort, s'il faut en croire la lettre de faire part que M. Pradié lui-même a adressée aux journaux.

On appelle « groupe » aujourd'hui ce qu'on appelait « fraction » sous la Restauration.

La fraction Agier jouait alors un rôle analogue à celui du groupe Wallon. J'aime ce nom de « fraction » ; il dit bien ce qu'est la chose, une petite partie du tout. Le « groupe » quoique trois personnes réunies forment un groupe aux termes de la loi de l'état de siége, prête à l'hyperbole. En lisant dans les journaux des phrases comme celles-ci : « — Le groupe de Clercq s'est constitué — le groupe de Clercq a nommé son président — le groupe de Clercq se réunira demain pour choisir ses deux vice-présidents — on pense que le groupe de Clercq sera convoqué demain en assemblée extraordinaire pour désigner ses deux secrétaires, » qui ne s'imaginerait qu'il s'agit d'une réunion d'une centaine d'individus au moins? C'est tout au plus si le groupe tout entier se compose d'une douzaine de membres, y compris les président, vice-présidents et secrétaires.

Le Français aime les états-majors nombreux dans la vie parlementaire aussi bien que dans la vie militaire. Notre armée compte un nombre de généraux double de celui de l'armée allemande. Un bureau de cinq personnes ne nous semble pas trop pour un groupe de douze individus.

IX

On me remet cette lettre trouvée ce matin dans la rue.

« Cher ami,

» Je suis informé que dans la dernière réunion tenue à l'évêché, j'ai été choisi à l'unanimité pour représenter le principe de la légitimité à l'époque de la prochaine élection rendue nécessaire dans notre département par le décès du dernier marquis de Carabas-Carabas.

» Avant de m'apprendre le choix fait dans ma personne, monseigneur a jugé convenable d'en informer le Roi, qui, par lettre-missive datée de Frohsdorf, a témoigné, dans les termes les plus honorables pour moi, son approbation entière de ce qui s'est passé à l'évêché : « Henri IV, mon aïeul, l'eut désigné, » a dit S. M. : « je fais comme Henri IV ».

» Je taillais déjà ma plume pour rédiger ma circulaire, lorsque je me suis dit qu'il fallait commencer par le commencement, c'est-à-dire par le budget de l'élection. Les calculs les plus modérés en portent les frais à une douzaine de mille francs environ : frais d'impression, d'affichage, de distribution, tout compris. Le préfet promettant de son côté d'en dépenser autant, avec çà on pouvait aller.

» Oui, mais les choses ont singulièrement changé depuis que je me livrais à ces calculs.

» Le préfet n'est peut-être plus aussi disposé à me venir en aide que sous le précédent cabinet : la dissolution, que l'on pouvait renvoyer aux calendes grecques, se rapproche chaque jour davantage. Dépenser douze mille francs pour être obligé si je suis élu, d'en dépenser autant peut-être dans trois mois, il faut convenir que c'est peu encourageant. Joignez à cela l'éducation de mes enfants, mes travaux d'irrigation qui exigent ma présence chez moi, ma santé dont je ne parle pas, mais qui demande des soins, et vous comprendrez que je décline, à mon grand regret, l'honneur de tenir l'oriflamme.

» Je le remets aux mains de monseigneur, qui ne manquera pas de vous le remettre à son tour. Je ne vois, en effet, personne dans tout le parti plus digne que vous de le porter.

» Votre dévoué,

» PALAMÈDE DE . . . . »

(*Le nom est illisible.*)

Je ne connais pas la réponse à cette lettre, mais la présence à la tribune, l'autre jour, d'un membre de la droite pour demander la mise à l'ordre du jour de la proposition Courcelles, destinée à supprimer les élections partielles, indique suffisamment que la disette de candidats commence à se faire sentir dans le parti légitimiste.

X

Un homme, un soldat est condamné à mort pour crime de vol et d'assassinat ; le président de la cour prononce sa dégradation du titre de chevalier de la Légion d'honneur. Louis Bonaparte gracie cet homme et le rend à la liberté. Vous croyez qu'il va s'expatrier, cacher sa honte sous un faux nom? Pas du tout.

Il reste dans un pays français, quoique non situé en France ; il y trouve un emploi, il y vit agréablement, il y étale même un certain luxe ; il est heureux, gras, fleuri. Il est une curiosité de l'endroit, on le montre aux étrangers : cet homme qui passe, c'est X..., le fameux X..., condamné à mort par la cour d'Alger. X... entend ces mots-là vingt fois par jour ; mais, loin de baisser la tête, il continue son chemin et porte fièrement sa gloire.

Son nom, qu'on ne prononçait plus depuis quelque temps, a retenti tout à coup à l'occasion de l'évasion de l'ex-maréchal Bazaine. Comment ces deux hontes se sont-elles rencontrées ou rejointes? Je l'ignore : ce qu'il y a de sûr, c'est que le condamné d'Alger s'est fait le machinateur et le complice de la fuite du condamné de Trianon, délit pour lequel on a bien voulu lui infliger quelques mois de prison. L'a-t-on gracié cette fois encore? Tout ce que je sais, c'est que les honnêtes gens espéraient ne plus entendre parler de cet

individu, lorsque l'autre jour une sentence du conseil d'État a appris au public que ce fidèle serviteur de l'État qui, revêtu de l'uniforme, arrêtait les diligences sur les routes de l'Algérie et massacrait les voyageurs, réclamait sa retraite de capitaine et qu'il fallait la lui accorder au nom de la loi et du droit.

Quel droit? le droit régalien par excellence, le droit de grâce.

Qu'un individu, sous l'ancien régime, eût été condamné pour les crimes les plus hideux, une lettre de rémission signée : Moi le Roy, suffisait pour lui rendre son innocence baptismale et tous ses droits et priviléges; noble, il reprenait son épée, ses titres, ses priviléges et propriétés; roturier, il était remis en son ancien état. Le condamné d'Alger invoque le droit régalien. Ses lettres de grâce signées Louis Bonaparte équivalent à une lettre de rémission; non-seulement il touchera une pension, mais encore il reprendra l'épaulette, il mettra le signe de l'honneur sur sa poitrine, et les factionnaires lui porteront les armes !

Il est possible que ce soit la loi, mais, s'il en est ainsi, il faut la refaire.

La grâce qui supprime la peine matérielle, le châtiment corporel, en laissant subsister les effets moraux de la condamnation, nous la concevons; mais le droit régalien, c'est-à-dire la rémission pure et simple du crime, le scélérat rétabli honnête homme, tout cela n'est possible que sous la monarchie de droit divin, là où le roi et Dieu ne font qu'un.

Il faut changer la loi, nous le répétons ; mais ce qu'il faudrait changer aussi, ce sont nos mœurs : si l'homme dont nous parlons montre tant d'impudence, s'il a oublié ses crimes, s'il se croit réhabilité, n'est-ce pas à la presse à chroniques, qui nous a entretenu sans cesse de lui, et à la société qui l'a accueilli connaissant ses antécédents, qu'en revient la responsabilité ?

X***.

CAUSERIE POLITIQUE

Évidemment les républicains ont fait vœu d'étonner M. Buffet par leur modération. Ils sont même si modérés que cela devient presque gênant pour M. le vice-président du conseil.

De fait, on commence à comprendre que quelque chose est changé, et que la république a fini son temps de misère. Il n'est pas tout à fait sûr que M. Buffet soit chez lui, tandis qu'il est manifeste que les républicains sont chez eux. C'est pourquoi ils sont indulgents, cléments, tolérants..... et s'effacent. Pour le moment M. le vice-président du conseil est leur hôte, et comme tel il leur est presque sacré. En maîtres de maison courtois, ils lui font les honneurs du logis avec une sérénité d'humeur que rien ne déconcerte. A peine peut-on dire qu'ils aient paru remarquer la surprenante gaucherie de son début.

Car, il n'y a pas à dire, M. le vice-président du conseil a manqué son entrée. Mais qu'importe? Les républicains n'ont garde de lui en vouloir pour si peu. Ils font la part des mauvaises habitudes que M. Buffet a contractées depuis le 24 mai. C'est tout au plus si on les a vus froncer le sourcil ou sourire. Naturellement ils ne disent pas tout ce qu'ils pensent. A quoi bon? Ils pensent qu'ils sont maîtres céans, et que les électeurs n'ont plus rien à leur refuser, maintenant que l'empire est exclu. Cela leur suffit.

M. d'Audiffret-Pasquier, s'il avait été vice-président du conseil, aurait eu probablement plus de présence d'esprit que M. Buffet. Il n'aurait pas eu de distractions. Il ne se serait pas trompé de date. Il ne se serait pas cru au lendemain du 24 mai. Il n'eût pas tenté de rajeunir le vieil argument des « passions subversives ». Peut-être même n'eût-il pas rougi d'appeler la république par son nom, sans périphrase;... mais cela n'est pas si sûr.

De même, il y a dix à parier contre un qu'il n'eût pas éprouvé le besoin d'offrir aux bonapartistes des consolations équivoques, ni d'adresser des encouragements intempestifs à certains fonctionnaires plus ou moins compromis par leur hostilité systématique contre les institutions républicaines. Je suis même porté à croire qu'il n'eût pas eu la pensée d'inviter les républicains à prouver par leur bonne tenue que la république n'est pas nécessairement un gouvernement de malfaiteurs.

En tout cas, ce qui paraît certain, c'est que jamais M. d'Audiffret n'eût songé à réclamer contre la presse le maintien de l'état de siége ; ni contre les communes, la survivance de la prérogative extorquée à l'Assemblée par M. de Broglie. Voilà, du moins, ce qu'on peut inférer, ce me semble, de la courte allocution prononcée, il y a quatre jours, par le nouveau président de l'Assemblée nationale.

Au demeurant, la harangue de M. Pasquier et la déclaration de M. Buffet sont deux documents également curieux. Ils marquent deux dates différentes. L'un est en retard, l'autre en avance. L'un semble appartenir à une période dont le cours est maintenant achevé ; l'autre annonce une phase nouvelle et qui commence.

Ainsi, les anciens libéraux se réconcilient avec la liberté. Depuis longtemps déjà nous attendions leur acte de contrition. Ils viennent de faire, par la bouche de M. d'Audiffret-Pasquier, un acte de foi. S'ils ont la foi qui agit, nous admettons que l'un vaut l'autre. Nous les tenons quittes, bien volontiers, de toute marque trop humiliante de repentir;... à une condition cependant, c'est que les actes du nouveau cabinet ne démentiront point les paroles de leur *leader*, et cet hymne en prose à la liberté que toute la gauche et le centre ont applaudi.

L'élection de M. Duclerc est encore un bon signe. Nous commençons à avoir des complices un peu partout. Nous en avons dans le ministère. Nous en avons dans le bureau de l'Assemblée. Peut-être en aurons-nous quelque jour, il faut l'espérer du moins, dans les préfectures. Nous en aurions aussi, avant qu'il soit peu, dans toutes les mairies, si M. Buffet voulait bien se dessaisir, en faveur des conseils municipaux, du droit de nommer les administrateurs de chaque commune.

Au surplus, la question viendra en son temps, lorsqu'il faudra discuter les lois complémentaires du statut constitutionnel, et notamment la loi relative à l'élection des sénateurs dans les départements. Nous saurons alors ce qu'il faut penser du libéralisme des libéraux, et si la liberté qu'ils célèbrent par la voix de M. d'Audiffret-Pasquier est la liberté

de M. le ministre de l'intérieur et de ses préfets, ou celle des électeurs communaux et de leurs élus.

Car nous sommes restés méfiants, et les républicains s'avisent encore aujourd'hui de soupçons... bien étranges. On ne s'en douterait guère, n'est-ce pas? à voir combien nous sommes devenus accommodants. Mais quoi? C'est un effet de l'habitude, et l'habitude est une seconde nature. Depuis deux ans, il ne nous est pas arrivé de passer un seul jour sans soupçonner..., et, à vrai dire, non sans sujet. La déclaration de M. le vice-président du conseil n'a point désarmé notre prudence.

M. Buffet tient à nommer les maires ou à les faire nommer par ses préfets. Pourquoi? M. Buffet compte-t-il que les 36000 délégués choisis par les conseils municipaux pour élire les sénateurs seront précisément les 36000 maires qu'il aura recrutés lui-même, avec discernement, « parmi les électeurs de la commune »?

Je sais bien que M. Buffet a promis de prendre les maires « dans le sein » des conseils élus. Il a promis.... D'accord; mais il a eu soin d'ajouter : « autant que cela sera possible. » Faut-il croire que M. Buffet aspire à la fonction de grand électeur? Faut-il admettre qu'il a la noble ambition de composer, de façonner, de créer une chambre haute à son image; ou du moins de nommer, sans que cela paraisse, 225 sénateurs sur 300, sauf à faire à l'Assemblée des concessions, très-ostensiblement, pour le choix des 75 sages qui seront de surplus? Bref, quelle est l'idée de M. Buffet?

Peut-être M. le ministre de l'intérieur se complaît-il secrètement dans cette pensée, qu'il pourra mériter de la reconnaissance de ses amis le nom de père du sénat. Cela se dirait en petit comité, bien entendu. Quant à la paternité putative, l'honneur en resterait, ainsi que le veut la loi, aux colléges de département. On connaît la modestie de M. Buffet. Il ne sera certainement pas jaloux de cette vaine gloire.

Ce qui peut donner quelque vraisemblance à ces conjectures, c'est que M. le vice-président du conseil prend ses précautions pour avoir du temps devant lui. Cela se conçoit. Il a besoin d'un certain prestige pour éblouir les maires de 36000 communes. En dix mois, ces modestes magistrats ont vu tomber successivement M. de Broglie, M. de Fourtou, M. de Chabaud-Latour. Beaucoup d'entre eux sont plus sceptiques qu'ils ne paraissent. Il faut qu'ils s'habituent à l'idée qu'ils dépendent aujourd'hui de M. Buffet, et pour longtemps. Naturellement l'autorité, la puissance, la majesté du ministre, croîtront dans leur estime en proportion.

C'est pourquoi n'attendons pas de M. Buffet qu'il ait jamais la cruauté de dire à ses collègues : « Quittez le long espoir et les vastes pensées..... » Tout au contraire, il leur taille de la besogne et fait bonne mesure. « Le budget de 1876 ; les lois complémentaires des lois constitutionnelles ; la loi organique du sénat ; la loi électorale ; la loi organique sur l'état-major ; la loi sur l'administration militaire ; la loi sur l'enseignement supérieur ; la loi sur la liberté des cultes ; une loi sur le régime pénitentiaire ; une loi sur le régime des sucres »...., sans parler de l'imprévu : en voilà beaucoup plus qu'il ne faut pour ajourner à dix-huit mois ou deux ans les élections générales.

On voit bien que M. Buffet est un ministre jeune....., plus jeune que nature. Il éprouve le désir bien légitime de vieillir un peu sous le harnois. L'Assemblée de 1871 lui paraît presque aussi jeune que lui ; ou, pour mieux dire, il lui semble qu'elle rajeunit et qu'en réalité c'est maintenant qu'elle commence à vivre.

Il n'y a que la loi sur la presse dont M. le vice-président du conseil ne parle plus, ou presque plus ; cette « bonne loi » sur la presse... que M. de Broglie nous avait pourtant bien promise, que nous attendons toujours, et qui ne laissait pas de faire bonne figure dans la déclaration de M. Buffet. — Après cela, pourquoi se hâter? L'état de siége est toujours là. Rien n'empêche qu'il fonctionne avec toute l'efficacité désirable. C'est un outil commode, simple, connu, éprouvé..... Vous voyez bien que M. Buffet se trompe de date. Il se croit toujours en 1873.

Le cas de M. Dufaure est bien différent. Pour lui, l'illusion n'est pas possible. Il est évident que lui ne peut se croire au lendemain du 24 mai. C'est pourquoi sans doute il entrevoit dans un avenir moins reculé la fin de notre long, de notre trop long parlement. Il semble qu'il ait hâte de toucher au terme de la période révolutionnaire où nous retient l'obstination de l'Assemblée à ne pas mourir. Il est vraisemblable qu'il ferait sans trop de chagrin et même, assez allègrement, le sacrifice d'une demi-douzaine de grosses lois que son collègue de l'intérieur voudrait voir inscrites ou maintenues à l'ordre du jour. Faire les élections générales au mois d'octobre, après vendanges, voilà ce qui paraît raisonnable à M. le garde des sceaux. Tel est du moins l'avis qu'il a exprimé dans le 5e bureau, en son propre et privé nom, et qu'aucun des membres du cabinet n'a encore ouvertement et publiquement contredit.

Au surplus, la question est posée. Le débat sur la dissolution est ouvert, et ce qui est assez piquant, c'est que ce sont les adversaires du suffrage universel qui en ont fourni le texte. M. de Courcelles n'avait pas prévu, sans doute, qu'un jour viendrait où sa proposition servirait de thème et d'argument aux partisans de la souveraineté du nombre.

Depuis longtemps déjà la droite ne veut plus.... ou du moins ne voulait plus d'élections partielles. Qu'à cela ne tienne, répond la gauche à cette heure; fixons une date pour les élections générales, et si elle est suffisamment rapprochée, nous vous tenons quittes des autres.

Peut-être aussi M. le maréchal de Mac-Mahon est-il plus pressé qu'on ne croit. Bon gré mal gré, on l'a marié à la république. Encore faut-il qu'il puisse se mettre dans ses meubles, au lieu de vivre en garni. Il lui faut désormais un ménage régulier, ordonné, paisible, au lieu de cette cohabitation avec une assemblée souveraine, partant impérieuse, passionnée d'ailleurs et même un peu capricieuse. Sans doute les liens qui unissent M. le Président de la république à l'Assemblée qui a fait la loi du 20 novembre ont pour lui la douceur d'une habitude déjà vieille. Mais il est vraisemblable qu'aujourd'hui la chaîne commence à se faire sentir.

Un ami commun, M. de Ravinel, paraît avoir devine le souci secret de M. le Président de la république. De là vient sans doute qu'il insiste et veut qu'on se hâte de pourvoir à l'installation prochaine du futur sénat, de la future Chambre des députés. Décidément, la dissolution n'est pas loin, et M. le baron de Ravinel pense à tout.

ANATOLE DUNOYER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 39 27 MARS 1875

UN HOMME D'ÉTAT ANGLAIS

Lord Palmerston (1)

VI

Le ministère Wellington survécut peu en Angleterre au ministère Polignac en France, et en 1830 le belliqueux ministre de la guerre que Napoléon avait rencontré sur sa route devint le belliqueux ministre des affaires étrangères que Louis-Philippe a connu. Lord Palmerston, lui aussi, malgré ses lumières, revenait au pouvoir sans avoir « rien appris ni rien oublié ». Il se croyait encore en 1809. Il lui semblait toujours voir la France enivrée de l'esprit de conquête, prête à se jeter sur l'Europe; c'était pour lui comme une obsession. Semblable en cela au prince de Bismarck, mais probablement plus sincère, il voulait mettre un frein à notre fureur d'agrandissement qu'il nous supposait; c'était son idée fixe. Déjà il avait cherché, sous la Restauration, à éloigner Chateaubriand des affaires, le trouvant trop ambitieux pour son pays. Les allures hautaines et militaires du général Sébastiani l'inquiétaient moins, et tant que celui-ci ne fut pas ministre, il se contenta de le tourner en ridicule.

Voyons d'abord quels étaient ses sentiments à l'égard de la France pendant la Restauration.

Dans un voyage qu'il avait fait à Paris en janvier 1829, il avait écrit à M. Sullivan, son beau-frère : « J'ai dîné hier chez Flahault avec Talleyrand et Sébastiani; le premier vieillit beaucoup; le second est un suffisant et un fat. Il a soutenu sur un ton bruyant et déclamatoire qu'il est bon pour un pays d'avoir une très-grande capitale, parce que c'est là que se forme une opinion publique et que le progrès politique s'élabore; que Paris n'est pas assez grand et qu'il faudrait l'agrandir; que le meilleur moyen d'y parvenir promptement serait d'exempter d'impôts, pendant vingt ans, les constructions nouvelles. — Il prenait apparemment la pierre et le mortier pour une ville. — Après le dîner, il m'a fait l'honneur de me dire *avec franchise* qu'il était vraiment dommage que le gouvernement anglais se méprît à ce point dans ses relations avec la France; qu'il fallait à celle-ci ses frontières naturelles et qu'elle ne saurait surtout se passer de Sarrelouis et de Landau; que l'Angleterre avait véritablement grand tort de s'y opposer; que les intérêts des deux pays étaient communs, et que cette opposition irréfléchie mettait seule obstacle à leur entente cordiale; que cela forçait la France à chercher des alliances en Russie et même en Prusse, où, bien que contraire en apparence à ses désirs, on pourrait y acquiescer au prix de quelque acquisition en Allemagne. — Je me suis permis de lui exprimer le doute que le peuple anglais fût assez éclairé pour qu'il fût jamais possible de lui faire comprendre de si belles choses..... C'est étonnant qu'on ne puisse pas rencontrer un Français dans la rue sans qu'il nous parle de ses frontières naturelles! J'ai dîné l'autre jour chez Polignac avec toutes les *queues de cochon de France*; ceux-là ne disent rien, mais n'en pensent pas moins. »

Ce dernier mot, lord Palmeston l'avait transporté des vieux tories anglais, qu'il appelait toujours en riant les *pig tails*, aux royalistes incorrigibles de France. Pendant ce voyage de 1829 dont nous venons de parler, il eut l'occasion de voir de près l'état des partis à Paris, et il en jugea avec beaucoup de prévoyance et de sagacité : « Les royalistes deviennent fous, écrivait-il à son frère, sir William Temple; on trouve des gens dans les salons qui vous disent : *Il nous faut de la force, d'abord de la force, et puis l'on peut être raisonnable à loisir;* mais quand vous leur demandez quel emploi ils feront de leur force, ils ne savent que répondre. Le roi fronce le sourcil et parle de monter à cheval; pure sottise! Le sentiment public est formé, l'armée est libérale, et si l'on brise les vitres, tout cela finira par l'expulsion de Charles X..... » Et ailleurs : « ..... Si le roi persiste dans son entêtement au

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

lieu de céder à la dernière heure, comme il l'a fait jusqu'à présent, vous pouvez être sûr qu'il y aura un changement d'habitant aux Tuileries et que le duc d'Orléans sera invité à traverser la place du Palais-Royal. Il n'en sera pas autre chose, car il y a en France trop de petits propriétaires et de petits capitalistes pour que les intérêts et la propriété soient longtemps mis en péril. »

Quand l'événement qu'il avait si bien prévu fût accompli, lord Palmerston fut, comme nous l'avons dit, repris de toute ses craintes à l'endroit de la politique française. L'effervescence populaire qui suivit la révolution de Juillet et qui dura jusqu'à la fin du ministère Laffitte lui fournit des occasions fréquentes d'exprimer sa pensée à ce sujet. Dans sa correspondance avec le vicomte Granville, ambassadeur d'Angleterre à Paris, on trouve des passages comme ceux-ci : « Si la guerre vient à éclater en Europe, soyez sûr que ce sera du fait de la France..... Ne négligez aucune occasion de faire entendre que tout en désirant son amitié, nous serions prompts à y renoncer si nous voyions qu'elle ne se contente point du plus beau territoire qu'il y ait dans le monde et qu'elle songe à entamer un nouveau chapitre de guerres et conquêtes..... » Parlant de la séparation de la Belgique et du conflit d'intérêts que cette affaire souleva : « Le ton que Sébastiani a pris avec nous ce matin est la trompette des victoires du général polonais Skrzymcky ; mais quoique la France puisse élever ses prétentions en raison des revers de la Russie, nous devons rester et nous resterons inflexibles. Les Français voudraient avoir au moins un petit morceau de la Belgique ; soyez sûr que cela même ne les satisferait pas. S'ils sont repris de leur manie de conquêtes et de guerre, aucune concession ne maintiendra la paix de l'Europe, et l'abandon que nous ferions des droits des peuples en leur faveur serait, comme les rançons que payaient nos pères aux pirates danois, un moyen d'aiguiser leur convoitise. » Et plus loin : « Si le choix des Belges tombe sur le duc de Nemours, et si Louis-Philippe accepte, on pourra dire que la politique étrangère de la France est comme une infection qui s'attache aux murailles et qui se communique à tous ceux qui se succèdent dans la maison..... Louis-Philippe fait valoir qu'il faut que le peuple français reçoive quelques satisfactions pour que son trône soit cimenté : et que nous importe, à nous, que vous régniez ? Si nous vous aidons à vous asseoir sur le trône, c'est pour que vous nous aidiez à maintenir les traités ; et s'il faut violer les traités pour vous aider à vous asseoir, nous ne sacrifions pas le moins pour obtenir le plus, mais le plus pour obtenir le moins !.... Soyez toujours ferme sur l'observation des traités. Du moment où nous cederions à la France une planche de choux ou un verger, nous aurions perdu tout l'avantage que nous avons tant que nous restons sur le terrain du droit. » Et il ajoute cette parole prophétique : « Sébastiani parle avec mépris des traités de 1815 ; il les regarde comme des vieilleries : qu'il prenne garde de ne pas faire crouler la vieille maison sur sa tête ! »

Après que l'expédition d'Anvers eût donné quelque apparence de fondement à ses alarmes, lord Palmerston monta décidement sur la brèche : « Une chose est certaine, écrit-il, c'est que les Français évacueront la Belgique, et cela dans un petit nombre de jours, ou que nous aurons une guerre générale. La France proteste de son intention de s'exécuter pacifiquement ; mais il faut que la conférence des cinq puissances fixe une durée à son occupation et que cette durée soit aussi courte que le veut l'objet pour lequel elle fait profession d'avoir envahi le territoire belge..... Nous avons l'intention de démanteler les forteresses de la Belgique ; mais nous ne souffrirons pas que la France, en cette matière, nous dicte ses désirs à la pointe des baïonnettes..... Mon cher vicomte, les chambres me demandent une réponse catégorique à cette question : Les Français évacuent-ils, oui ou non, la Belgique ? — Que le gouvernement auprès duquel vous êtes accrédité réponde lui-même par ma bouche, et qu'il pèse mûrement les conséquences de ce *oui* ou de ce *non*. Il y va de son existence et de la paix du monde..... On vous parle toujours à Paris de la nécessité où l'on est de ménager le sentiment public en France : croit-on donc qu'il n'y ait pas aussi un sentiment public en Angleterre ? Nous avons vu avec plaisir l'entrée au ministère de Casimir Périer, parce que nous le savons honnête et parce que nous le croyons pacifique ; mais si lui et son cabinet ne sont que des mannequins destinés à jouer les rôles que leur soufflera le parti violent, que nous importe qu'ils tombent ?.... Il y a chez les hommes du pouvoir en France un esprit d'agression, une soif d'agrandissement qui se traduit par les intrigues souterraines d'une double diplomatie. Ils ne recherchent notre alliance que pour nous faire servir à leurs desseins. Comme le maître de leur école, Bonaparte, ils essayent de nous détacher des peuples dont ils méditent la conquête, et voilà pourquoi, quand Flahault nous a dernièrement apporté des propositions d'alliance accompagnées de grands compliments, nous avons répondu par des refus enveloppés dans des compliments plus grands encore. Nous sommes très-convaincus que l'amitié des deux nations serait un bien ; mais l'amitié n'existe point sans la confiance..... »

« Enfin, mon cher Granville, nous touchons à un arrangement des affaires de Belgique. La conférence règlera la question de frontières entre les Hollandais et les Belges ; car s'il fallait qu'ils s'entendissent entre eux, cela ne finirait jamais. Je crois que Bulow (l'ambassadeur de Prusse à Londres) soupire pour la forteresse de Luxembourg. Cela vous explique la facilité de Werther (le représentant de Prusse dans la conférence) à concéder Philippeville et Marienbourg à la France. Ce serait un échange de bons procédés. Ne souffrons pas tous ces empiétements. Une fois que ces grandes puissances auront goûté au sang, ce seront des lions qui dévoreront leur victime. »

On voit par ces échantillons quels étaient les sentiments et les préoccupations que lord Palmerston apportait au ministère. Après la fin de la crise provoquée par la révolution de Belgique, il se fit pourtant dans son esprit une période d'apaisement. C'est à ce moment que se conclut la quadruple alliance entre la France, l'Angleterre, le gouvernement d'Isabelle et celui de dona Maria, pour le règlement des affaires de la péninsule Ibérique. Mais cette entente ne fut pas de longue durée. Il accusait sans cesse le gouvernement français de manquer à ses engagements, parce qu'il entendait l'entente cordiale comme une subordination de nos vues et de nos intérêts particuliers aux vues et aux intérêts de l'Angleterre.

Quand éclata, en 1839, le différend au sujet des affaires d'Orient, il écrivait au chargé d'affaires à Paris : « Mon cher Bulwer, le gouvernement français verra par mes dernières dépêches que si nous sommes toujours désireux de marcher

avec lui, nous n'entendons point prendre sa suite. Il faut donc qu'il choisisse ou d'agir loyalement de concert avec nous, ou de manquer à sa parole et de se désintéresser de cette affaire, ou de s'unir ouvertement avec Méhémet-Ali et de déclarer la guerre à nous et à l'Europe pour nous empêcher de faire ce qu'il serait de son devoir de faire lui-même. Louis-Philippe n'est guère homme à prendre ce dernier parti, et son inclination le porterait plutôt vers le second. Voyez Soult, et dites-lui bien que nous sommes décidés à agir de concert avec les trois puissances et à nous passer de la France, quelque regret que nous en ayons. » Cinq mois après : « Laissez dire les Français : ils ne peuvent pas faire la guerre aux quatre puissances pour soutenir Méhémet-Ali. Croit-on donc qu'ils iraient risquer une guerre continentale et secourir leur allié en marchant sur le Rhin ? Ne seraient-ils pas repoussés plus loin dans leurs frontières qu'ils ne se seraient avancés au delà ? Il ne serait point sage de mépriser la puissance militaire de la France, si elle soutenait une cause nationale ; mais il le serait moins encore de s'en laisser imposer par son ton de matamore et par les criailleries de ses journaux dans une circonstance où il est certain qu'elle seule serait la victime d'une guerre entreprise capricieusement et précipitamment par elle. »

Quand lord Palmerston eut audacieusement et habilement conclu son traité d'Orient au mois de juillet 1840, il écrivait avec une satisfaction méchante : « Je suis bien curieux de savoir comment Thiers a pris la nouvelle de notre convention. C'est un grand coup pour la France. Si elle s'obstine à soutenir encore Méhémet-Ali, la voilà retombée dans son isolement de 1815. Les Français vont tempêter. Ne vous laissez effrayer par rien et répondez simplement que le fait est accompli. Guizot m'a dit que son gouvernement jugeait nécessaire d'augmenter ses forces navales dans le Levant; je n'y vois pas d'inconvénient. Nous n'en poursuivrons pas notre politique dans ces pays moins tranquillement que si les vaisseaux de la France étaient dans le port de Toulon. Ce pauvre Guizot, il est d'une humeur de dogue tous ces jours-ci ! Dimanche il a dîné chez moi, et il avait peine à garder les formes extérieures de la politesse. »

On peut juger par le ton de cette correspondance privée, laquelle doublait sa correspondance officielle avec les agents anglais à Paris, des sentiments de secrète hostilité qui animaient lord Palmerston à notre égard. Aussi, le succès de la diplomatie française dans l'affaire des mariages espagnols le fit-il sortir des bornes :

16 septembre 1846.

» Mon cher Bulwer.

» J'ai envoyé à Jarnac une note qu'il communiquera au gouvernement français, dans laquelle je déclare que si ce gouvernement en revient à la politique de Louis XIV et de Napoléon, il n'y a point de volonté humaine qui puisse empêcher nos rapports avec lui de redevenir ce qu'ils ont été sous ces deux règnes. L'Angleterre tout entière est indignée de sa mauvaise foi, de son ambition sans scrupules, de ses basses intrigues..... »

15 octobre 1846.

» Mon cher Bulwer,

» C'est un grand malheur que nos prédécesseurs (il parlait du ministère de sir Robert Peel, qui l'avait remplacé aux affaires de 1841 à 1846) n'aient pas attaché assez d'importance à conserver en Espagne le parti anglais que nous leur avions légué. Il faut à présent que nous réparions leur négligence. Si Isabelle a des enfants, nous pourrons encore arracher l'Espagne à l'étreinte du boa constrictor français. Il faut faire de don Francisco, son époux, et de don Francisco, son beau-père, les deux pierres angulaires de notre édifice. J'apprends qu'en bons Espagnols, ils ont fièrement refusé de monter à cheval pour aller au-devant du prince français ; c'est d'un bon augure. Dissimulons pour un temps. Notre jeu est un jeu de patience ; mais nous aurons notre jour. Les Espagnols sont un peu las pour le moment des révolutions ; mais le temps des élections aux Cortès sera une occasion favorable pour livrer bataille au gouvernement d'Isabelle, en tant que dominé par l'influence française. Il nous faut reprendre la place, mais par la sape et non d'assaut.

» La reine désire avoir des portraits gravés de la famille royale d'Espagne. Envoyez-les moi, je vous prie, y compris Francisco *papa*, Francisco *baby* (le mari de la reine d'Espagne et son père), Ferdinand, don Carlos, ses fils et tout ce que vous voudrez.

» A vous sincèrement,

» PALMERSTON. »

Nous aurons notre jour, avait dit lord Palmerston. Il a eu son jour, en effet, et ce jour a duré plus de vingt ans ! Il a vu la chute de Louis-Philippe, et bientôt après le coup d'État. Il a vu l'asservissement politique de la France ; il a vu le régime du second empire. Le vieux ministre était trop instruit, trop Anglais, trop éclairé par sa haine, pour n'en avoir point prévu les conséquences. Aussi le gouvernement anglais fut-il le premier et le plus empressé à reconnaître Napoléon III.

VII

C'est une chose consolante pour notre amour-propre national que les ennemis du nom français aient été souvent des hommes d'esprit, mais rarement des hommes de cœur. Si l'on consulte la vie publique de lord Palmerston, on y voit en action un libéralisme, une sollicitude pour les intérêts de l'humanité, qui feraient croire qu'il est une exception à la règle ; mais si l'on étudie le ton et l'esprit de sa correspondance intime, on y trouve une singulière absence de sensibilité. Ses mots d'affection se réduisent tous à des formules banales. Ses lettres à son frère, sir William Temple, à ses sœurs, mesdames Bowler et Sullivan, quand elles ne sont pas remplies par la politique, le sont par des détails sur ses propres affaires et sur ses propres intérêts. Au fond, il ne parle presque jamais que de lui-même. Au moment de la mort de sa mère, on voit une douleur décente, contenue, réelle sans doute, mais en cette circonstance pas plus qu'en d'autres, lord Palmerston ne s'abandonne au sentiment. S'il a peu de sympathie pour les hommes d'État français, qu'il traite presque tous de vaniteux, de parvenus, il n'en a guère davantage pour ceux des autres pays. « Je voudrais voir la tête que fera Metternich quand il lira notre traité, » écrivait-il après avoir signé la quadruple alliance. Les personnages espagnols surtout sont l'objet de son mépris peu déguisé. Une de ses maximes favorites était : *[illegible]*. En général, il ne loue que les [illegible] de sa propre politique, les interprètes de ses pensées. Ce défaut de bienveillance et de bonté naturelle explique l'impopularité qui l'a poursuivi. « On

ne peut souffrir ses manières, » disait Mme de Lieven ; en effet, elles étaient peu supportables. Caustique et railleur, il avait, de plus, un sans-gêne qui ne convenait ni à un grand seigneur, ni à un diplomate, ne s'embarrassant point des rendez-vous qu'il donnait et faisant attendre les gens, à son caprice, pendant des heures entières. En diplomatie, son avantage provenait de son jugement et de sa fermeté, car il usait peu de formes séduisantes. Cependant telle était sa finesse que, lorsqu'il le voulait, l'aspect des questions se transformait sous sa plume. D'ailleurs, comme tous les hommes hautains, cassants et irrévérencieux, il recueillait le bénéfice des plus légers efforts quand il daignait en faire quelques-uns pour plaire.

Considéré comme homme d'État, lord Palmerston a eu le bonheur et la gloire de s'emparer toujours des questions humanitaires. Il a pris en main la cause des catholiques, celle des Irlandais, celle des nègres ; il a été sur tous les points du globe l'allié du parti libéral et l'avocat des opprimés. La devise de Canning était la sienne à l'étranger, et il a été beaucoup plus loin que lui dans son libéralisme à l'intérieur. On trouve dans un de ses discours, au sujet de la traite des noirs, ce passage éloquent :

« Aussi longtemps que le pavillon de l'Angleterre restera prééminent sur l'océan des affaires humaines, il n'y aura pas un être dans le monde si abandonné, si perdu, si misérable qu'il soit, qui ne puisse tourner vers lui un regard d'espérance ! Cet être peut se trouver en dehors de notre rayon d'action directe ; mais notre sympathie, notre influence, le soutiendront au milieu de ses angoisses, et il attendra des jours meilleurs ! Prions Dieu que l'astre de l'Angleterre ne s'obscurcisse jamais, que son drapeau flotte toujours dans toutes les parties du monde ; car s'il venait à disparaître par la fureur de ses ennemis ou par les fautes de ses enfants, nul ne prendrait sa place, et les Africains qui peuplent deux continents retomberaient dans le désespoir. »

Lord Palmerston était beau sur la scène s'il l'était moins dans les coulisses ; la tribune était son vrai théâtre, et sans avoir l'éloquence majestueuse de Canning, il possédait une merveilleuse souplesse de talent. L'ironie dans ses mains était une arme terrible. Fatigué un jour par un contradicteur qui donnait des raisonnements à la place de raisons : « J'avais entendu dire, répondit-il, qu'il existait deux choses sur lesquelles les dieux eux-mêmes n'ont pas de pouvoir : les chiffres et les faits accomplis ; l'honorable membre paraît se croire plus heureux et plus puissant qu'eux. »

Considéré sous son second aspect, c'est-à-dire comme diplomate, lord Palmerston avait cette qualité, nouvelle alors, et dont les brusques allures de M. de Bismarck ont, depuis, fait un défaut, d'aller au-devant des divergences, d'aborder nettement les difficultés, de prendre, comme on dit vulgairement, le taureau par les cornes. « J'ai toujours éprouvé, disait-il, que la plus mauvaise voie qu'on puisse suivre en matière de négociations est celle qui consiste à déguiser les désaccords réels sous des mots vagues et ambigus. Il faut, au contraire, poser dès le début, d'une manière large et claire, les termes de ce désaccord. La plaie doit être profondément sondée pour qu'on ait quelque chance de la guérir. » Et ailleurs : « Quand on sait bien les points sur lesquels on diffère, il est dans la marche naturelle de l'esprit de chercher ceux sur lesquels on peut s'entendre. Il se fait ainsi, des deux côtés, un travail inconscient de conciliation, plus certain d'aboutir qu'un travail apparent. » Lord Palmerston était, comme nous l'avons dit, ennemi par nature du sophisme et des lieux communs. Il disait : « La moitié des conclusions erronées auxquelles on arrive dans ce monde sont dues à l'abus des métaphores. Voici un vieil empire, et il vous plaît de le comparer à un vieil arbre, ou à une vieille maison, ou à un vieillard décrépit ; et parce que le vieillard, la vieille maison et le vieil arbre doivent nécessairement périr, vous concluez que la loi qui gouverne la matière organisée gouverne aussi les nations et les États ! Il ne peut y avoir erreur plus grossière. Outre beaucoup d'autres différences, n'est-il pas vrai que les parties intégrantes d'un corps, lorsqu'elles sont altérées ou séparées par des causes externes, ne peuvent plus continuer à remplir les mêmes fonctions, de façon que le corps est transformé, ce qu'on appelle vulgairement périr ? En est-il de même d'un État ? non, car chaque partie intégrante, c'est-à-dire chaque homme, peut se modifier, et leurs rapports entre elles rester les mêmes. Ainsi, quand on nous répète tous les jours que la Turquie est un corps mourant, un arbre sans séve, etc., etc., on dit un pur *non-sens*. Il n'y a aucune raison pour que la Turquie et tous les autres États du monde ne vivent pas éternellement. »

Henry Temple, vicomte Palmerston, est mort à l'âge de quatre-vingt-un ans, après avoir vu son pays, glorieux, prospère, se renouveler, selon sa théorie, de façon à vivre toujours ; mais il n'a point laissé d'héritier de ces grands principes de politique internationale par lesquels il lui avait procuré cette gloire et cette prospérité. La non-intervention n'avait jamais été pour lui qu'un prétexte ; l'immixtion était sa règle. Il se mêlait de tout en Europe et en Amérique, non-seulement pour garantir les intérêts de l'Angleterre, mais pour étendre et conserver son influence. Tout se tient dans ce monde, la gloire et la puissance, l'honneur et le profit. Il le savait et faisait en toutes occasions de la diplomatie militante et militaire. Dans toutes ses dépêches, il parle à la fois de négociations et de déploiement de forces maritimes. Avec lui les vaisseaux appuient toujours les instructions. Il se flattait qu'il n'y avait pas une minute du jour ou de la nuit où le tambour anglais ne battît sur quelque point du globe. Il voulait du prestige pour son pays ; il était passionnément patriote : en un mot, un diplomate de la haute et vieille école.

Le bon état de sa fortune privée était dû aux mêmes qualités qui avaient fait sa fortune publique. A une époque où les propriétaires anglais négligeaient tant leurs terres en Irlande, il doublait la valeur des siennes par son habile administration. « Je suis allé avec William, écrivait-il, pour visiter mes terres à Sligo. William n'avait d'autre souci que de ne pas se mouiller les pieds ; mais moi, j'ai pris mon manteau et mes bottes, et j'ai tout vu. Il faut à ces braves gens des routes pour transporter leurs produits, un petit port pour les vendre, des écoles catholiques pour leurs enfants, et surtout des rapports directs avec leur maître. Il auront tout cela avec le temps. Je fais commencer les travaux et je les délivre des *middlemen*, qui les exploitent. »

Une santé merveilleusement robuste donnait à lord Palmerston une grande liberté d'action et d'esprit. Il était ce que les Anglais appellent si bien *cheerful*, c'est-à-dire d'heureuse et vaillante humeur. Son intrépidité personnelle se communiquait à sa politique. Peu de gens l'aimaient ; car on aime

peu, en général, les hommes qui n'ont ni faiblesses ni sensibilité profonde ; mais on l'estimait dans son pays; on redoutait à l'étranger ses talents et sa vigueur. Il ne demandait pas davantage. Heureux jusqu'à la fin, il est mort assez tôt pour ne pas voir les hommes et les événements porter atteinte à la prééminence nationale qui était en partie son ouvrage, et, comme il l'avait redouté, « l'astre de l'Angleterre s'obscurcir ».

LÉO QUESNEL.

FACULTÉ DES LETTRES DE MONTPELLIER

PHILOSOPHIE

COURS DE M. ÉMILE BOUTROUX

La Grèce vaincue et les premiers Stoïciens

I

Lorsque succombèrent à Chéronée (338 av. J.-C.) les Athéniens et les Thébains, rappelés un moment au sentiment de la patrie par l'éloquence opiniâtre de Démosthène, ce ne furent pas deux armées qui essuyèrent une défaite, ce fut la Grèce qui tomba. Épuisée par ce suprême effort qui avait tant coûté à son apathie, désespérée par le désastre qui en fut la suite, la Grèce demeura sans idéal et sans mission, elle qui jadis voyait si clairement son but et y marchait d'une allure si décidée. Cet évanouissement de l'idée grecque consomma la révolution qui commençait à s'opérer dans les esprits, au triple point de vue politique, religieux et moral.

En politique, l'écueil du génie grec, essentiellement épris de liberté, c'était la désunion. Dans les beaux temps de la Grèce, l'amour de l'indépendance avait eu surtout un caractère national, et, par là, ce sentiment avait contribué à établir des liens entre les différentes cités grecques. Mais, par suite d'une sorte de rupture d'équilibre entre la tendance et son objet, l'ennemi commun une fois vaincu, chaque cité n'avait pas tardé à placer dans sa propre indépendance et dans sa propre suprématie la principale fin de sa politique. En vain Athènes donna-t-elle plus d'une fois l'exemple du désintéressement et du dévouement à la cause commune ; en vain sut-elle, pour protéger les faibles et maintenir l'honneur de la Grèce, oublier les injures et s'oublier elle-même : l'esprit de cité domina de plus en plus le sentiment national. Ce patriotisme étroit subsista seul, le jour où la nation fut perdue sans espoir. Le moyen que dut employer Phocion pour « sauver, s'il se pouvait, les débris du naufrage de son pays », ce fut de rechercher l'appui des Macédoniens. Aratus avait rêvé la reconstitution et l'affranchissement de la Grèce : Sparte s'y opposa; et ce fut le roi de Macédoine lui-même qui, appelé par Aratus, vint la réduire à Sellasie (222). Philopœmen, le dernier des Grecs, dut à l'appui des Macédoniens le titre de chef de la ligue achéenne, et il usa ses forces contre les Étoliens et contre Sparte. Bientôt les Romains intervinrent à leur tour dans les affaires de la Grèce, et deux batailles suffirent à Metellus pour venir à bout de cette nation, jadis la première du monde. En devenant province romaine (146), la Grèce perdit son nom et reçut celui d'Achaïe.

Ce ne furent pas les grands hommes qui firent défaut à la Grèce après Chéronée. Un Démosthène, un Phocion, un Aratus, un Philopœmen lui eussent, en d'autres temps, assuré de glorieux triomphes :

> . . . . . Si Pergama dextra
> Defendi possent, etiam hac defensa fuissent.

Ce qui manqua, ce fut l'unité intime, le concours spontané qu'engendre un commun patriotisme.

Démosthène consumait, à rappeler aux Grecs qu'il s'agissait de leur indépendance nationale, les forces qu'en des temps meilleurs il eût pu consacrer tout entières à l'organisation de la défense. Le lien secret du patriotisme une fois brisé, ni la force, ni le génie ne pouvaient reconstituer la Grèce. Une nation n'est pas une collection de cités dont chacune ne vit que pour soi, mais un corps organisé où tout converge vers un même but.

Quant à l'œuvre de conquête militaire et de domination matérielle que se proposaient les rois de Macédoine, elle ne pouvait remplacer, aux yeux des Grecs, l'œuvre d'éducation morale et intellectuelle qui avait été leur idéal. Ils avaient trop aimé la beauté pour se contenter de la force.

De même que, dans la politique extérieure, l'amour de l'indépendance dégénéra en égoïsme de cité, de même, dans la politique intérieure, l'amour de la liberté dégénéra en égoïsme individuel. L'écueil de ces hommes qui voulaient se gouverner eux-mêmes, c'était de prendre pour mobiles de leurs actions, non le dévouement au bien public, mais leurs goûts du moment, leurs caprices et leurs passions personnels. Tant que la Grèce avait été debout, la politique intérieure avait trouvé dans la tâche de contribuer à la grandeur nationale, l'objet et la règle qui lui donnent son prix. La Grèce une fois tombée, la politique intérieure devenait sa fin à elle-même ; et, du même coup, elle perdait la vertu d'ennoblir par le désintéressement la liberté des individus. On vit donc les Grecs user de leur liberté pour se soustraire au métier des armes et se faire remplacer sur les champs de bataille par des mercenaires. Le petit nombre de fonctions qui restèrent dévolues au choix du peuple fut confié aux hommes qui flattaient ses caprices, non à ceux qui étaient dévoués au bien public. Ce n'était plus pour le service de l'État que l'on élisait des magistrats, c'était pour la satisfaction égoïste de ses intérêts propres.

L'État fut ainsi privé de ses bons généraux et livré à des hommes qui ne voyaient, des fonctions suprêmes, que l'éclat et la puissance, non les devoirs et les charges. On gaspilla l'argent public. Pour la caisse de la guerre, pour la paye des soldats, on n'en pouvait trouver; mais on dépensait des talents entiers en fêtes, en décorations éphémères, en rétributions pour ceux qui prenaient part aux jugements, aux assemblées du peuple et aux théories. Eubulus d'Anaphlyste, le contradicteur de Démosthène, l'administrateur des finances d'Athènes, puisait impunément dans le trésor public pour subvenir aux dépenses scandaleuses de sa maison. Les pauvres inventaient des prétextes pour traduire en justice et faire condamner les riches afin de les dépouiller de leurs biens. Les coryphées du peuple se vendaient à l'ennemi, et le peuple leur vendait sa faveur. On lui distribuait l'argent confisqué à

ses victimes. Les individus étaient riches, l'État était pauvre; et chacun, dans l'emploi de sa fortune, mettait son intérêt et son plaisir particuliers au-dessus des besoins publics.

Tel fut l'état politique de la Grèce après Chéronée; l'état religieux présenta des caractères analogues. Le danger du polythéisme grec, œuvre d'une imagination plus féconde que disciplinée, c'était la dispersion, et, par suite, l'évanouissement du sens religieux. Tant que la Grèce avait été debout, une vie commune avait circulé parmi tous ces dieux et en avait fait une famille. La Grèce une fois tombée, et avec elle le génie qui avait présidé à ses destinées, la religion disparut sous la routine, ou fit place à des aspirations nouvelles et confuses.

Les dieux de l'État furent délaissés pour les divinités locales. Chaque confrérie eut son dieu, son temple, ses rites, ses revenus, ses prêtres : tout cela était sa propriété particulière; et les diverses confréries étaient sans lien entre elles. La superstition alla croissant : on adora des hommes illustres, de leur vivant même. Ce fut d'abord Lysandre, puis Agésilas, Alexandre, Antigone, Démétrius, Ptolémée. Les fêtes devinrent si nombreuses qu'elles finirent par occuper la sixième partie de l'année. On ne les fréquentait plus par esprit de religion, mais pour s'acquitter d'une formalité consacrée par l'usage ou pour jouir des plaisirs qui les accompagnaient.

Cet état de choses excitait la verve des satiriques, et, comme la foi était en réalité chancelante, les mêmes plaisanteries qui, au temps d'Aristophane, provoquaient simplement le rire, faisaient maintenant de profonds ravages dans les âmes.

Les oracles grecs se taisaient devant l'indifférence ou l'incrédulité railleuse. Un certain nombre d'hommes se tournaient vers les divinités étrangères, particulièrement vers celles de l'Égypte et de l'Orient, dont les légendes mystérieuses promettaient de salutaires révélations à ces esprits troublés. D'autres essayaient de trouver au sein même de la religion grecque, notamment dans les mystères, une doctrine mystique appropriée à des consciences raffinées et difficiles. Ils considéraient comme des symboles les dogmes que la foule avait pris au pied de la lettre, et ils les interprétaient dans des sens conformes aux idées nouvelles.

Dans toutes les âmes régnaient l'inquiétude et la confusion. La foi antique, en se retirant, avait laissé dans la conscience un vide intolérable : chacun s'efforçait à sa manière de rétablir l'équilibre au dedans de soi.

En perdant leur idéal politique et religieux, les Grecs, du même coup, devaient perdre leur idéal moral; car, dans leur esprit, la morale n'était pas séparée de la politique et de la religion : la vertu consistait essentiellement dans les qualités qui font le bon citoyen, dévoué à ses dieux et à sa patrie. Et, en effet, on les vit désormais gaspiller pour des objets futiles les facultés merveilleuses qu'ils avaient jadis consacrées à la grandeur de la Grèce. Ils ne songèrent qu'à détourner les yeux des misères de la patrie; et, pour y réussir, ils se donnèrent tout entiers au plaisir. La mollesse, le relâchement pénétrèrent ces âmes jadis si vigoureuses. Ils n'eurent plus de passion que pour les fêtes et les spectacles, où l'ivresse des sens étourdit l'esprit. Si l'on voulait se concilier leur faveur, le plus sûr moyen était de faire monter à ses frais une brillante pièce de théâtre, et d'y déployer un grand luxe dans les costumes et dans les décors. Ils excellèrent dans les arts frivoles qui n'ont d'autre but que d'éblouir et d'amuser. Ils furent, à ce titre, fort recherchés, mais en même temps fort méprisés par les Romains. « Je ne puis, disait Juvénal parlant de la Rome de son temps, je ne puis souffrir une ville qui, en vérité, est devenue grecque, tant elle est infectée de la boue achéenne! Ces hommes quittent Sicyone, Andros, Tralles et Alabandes, pour s'emparer de l'Esquilin et du Viminal, pour s'insinuer au cœur des grandes familles et en devenir les maîtres :

Viscera magnarum domuum dominique futuri.

» Ils ont l'esprit subtil, l'audace insolente, la rapidité impétueuse de la parole. Qu'est-ce qu'un Grec? C'est tout ensemble un grammairien, un rhéteur, un géomètre, un peintre, un parfumeur d'athlètes, un augure, un danseur de corde, un médecin, un magicien : il sait tout. Dites au Grec famélique de s'envoler dans le ciel, il le fera :

Græculus esuriens in cœlum, jusseris, ibit.

Flatteurs habiles et séduisants, acteurs incomparables, c'est une nation de comédiens :

Natio comœda est. »

Les arts, à vrai dire, ne cessèrent pas d'être cultivés dans la Grèce; mais ils témoignèrent dans leur langage de son abaissement moral. Les particuliers se construisaient à grands frais des palais somptueux et commodes; mais l'on cessa de construire des édifices publics, propres à exprimer le génie national. Le seul grand monument qui ait été élevé à cette époque est le théâtre chorégraphique de Lysicrate, remarquable par son style surchargé et prétentieux, qui ne vise qu'à l'éclat et à l'effet.

La poésie chorégraphique adopta le caractère lâche et flottant du dithyrambe créé par Mélanippide, lequel répondait à la marche désordonnée de la musique. Celle-ci abandonna l'expression de la beauté éternelle pour tendre à l'agrément et au succès. On confondit tous les genres, et l'on prit les raffinements de la science pour l'inspiration. On jouait, d'ailleurs, les anciennes pièces plutôt que l'on n'en créait de nouvelles. Les acteurs étaient mis au-dessus des poëtes; en leur qualité d'artistes de Bacchus (τεχνῖται περὶ τὸν Διόνυσον) ils étaient inviolables.

L'éloquence seule brilla d'un grand éclat. Mais, après avoir une dernière fois réveillé les courages avec Démosthène, elle perdit sa force et sa vie en s'égarant, sur les traces d'Isocrate, dans la recherche de plus en plus exclusive d'une beauté tout extérieure, aussi stérile qu'artificielle.

Tel était l'état des esprits en Grèce à la fin du IVe siècle avant J.-C. La chute de la patrie avait privé les Grecs de cette direction supérieure, à la fois politique, religieuse et morale, qui leur avait donné, avec l'unité et la décision, une sérénité naturelle. Les esprits se troublèrent; et chacun suivit l'impulsion de son caractère personnel. Les uns protestèrent contre les événements, les autres prirent parti pour le vainqueur. La plupart se réfugièrent dans les jouissances de la vie privée. Quelques-uns, sans doute, comprirent Démosthène lorsque, anéantissant en quelque sorte le succès et les biens visibles devant l'intention intime de la volonté, il s'écria que les guerriers grecs morts à Chéronée étaient de véritables vainqueurs, parce qu'ils avaient fait leur devoir. Sublime démarche d'une âme invinciblement éprise de

l'idéal (1) ! Mais combien y en eut-il qui prirent les choses de ce biais ? N'était-ce pas d'ailleurs un signe des temps que Démosthène eût à se défendre devant les Athéniens contre un partisan de la Macédoine ?

II

Au milieu de cette société qui désormais s'agite sans but et sans règle, livrée en proie aux caprices individuels, apparaît bientôt un groupe d'hommes étrangers, pourvus, semble-t-il, de cette décision de caractère, de cet équilibre intérieur, de ce concert des volontés et de cette sérénité d'âme qui se sont retirés de la nation. Ces hommes, venus pour la plupart de l'Asie Mineure, de la Syrie, des îles de l'Archipel, sont les philosophes appelés stoïciens.

Le premier d'entre eux, le fondateur de la secte, est le célèbre Zénon, de Citium.

Zénon, fils de Mnaséas, naquit vers le milieu du IVe siècle avant J.-C. Citium, qui lui donna le jour, était une ville de l'île de Chypre où un fond de population grecque était mêlé d'éléments phéniciens. Zénon lui-même fut appelé Phénicien par les Grecs. Son père était marchand; il lui apporta, au retour d'un voyage qu'il avait fait à Athènes, quelques ouvrages de philosophie socratique. Zénon les lut avidement et résolut de se vouer à la philosophie. Marchand comme son père, il entreprit, vers l'âge de trente ans et vers l'année 320, un voyage à Athènes pour y vendre de la pourpre phénicienne. L'attrait de la science l'y conduisait plus encore que l'attrait du gain. Ses vaisseaux essuyèrent un naufrage, et il perdit ses marchandises. Il n'en fut que plus porté vers la philosophie. A Athènes, il logea auprès d'un libraire, et il étudia notamment les *Mémorables* de Xénophon et l'*Apologie* de Socrate écrite par Platon. On dit que, lisant un jour dans la boutique du libraire les récits de Xénophon sur Socrate, il demanda où l'on trouvait de tels hommes. A ce moment même passait Cratès le Cynique. Le libraire le lui montra et lui dit de le suivre. Il le fit, et devint son disciple. Il se pénétra des maximes de cet homme, qui se prétendait le continuateur de Socrate et qui, ne développant en réalité qu'une face du caractère socratique, l'empire sur soi-même, et supprimant le sens pratique et le naturel qui en formaient l'autre face, aboutissait en définitive à une apothéose du labeur pénible qu'aurait certainement répudiée Socrate. Zénon finit par se sentir à l'étroit dans le genre de vie des cyniques. Il trouvait leur mépris des coutumes exagéré ; leur science était aussi trop pauvre pour satisfaire son besoin de connaître. Il se tourna donc vers Stilpon, philosophe mégarien, qui, comme tel, joignait à la morale des cyniques une dialectique subtile. Cratès fit de vains efforts pour le retenir. Un jour qu'il le tirait par son manteau pour l'empêcher d'aller entendre Stilpon, Zénon lui dit : « On ne prend bien les philosophes que par les oreilles. Tire-moi d'ici par la persuasion, non par la violence; autrement mon corps sera auprès de toi, mon esprit auprès de Stilpon. » Cratès et Stilpon furent ses principaux maîtres. Cependant, il étudia encore auprès de Polémon et peut-être de Xénocrate, philosophe de l'ancienne Académie. Enfin il entendit aussi, dit-on, Diodore Cronus, subtil raisonneur de l'école de Mégare, et il fut lié avec Philon, disciple de Diodore. Il recueillait avec ardeur tous les enseignements et en faisait son profit. Un jour que, déjà très-avancé dans la science, il venait entendre Polémon, celui-ci lui dit : « Je vois bien que tu te glisses par la porte du jardin et que tu me voles mes doctrines, pour les cacher ensuite sous un déguisement phénicien. »

Après vingt ans environ d'études et de préparation, il devint maître à son tour, vers l'an 300 avant J.-C. Il choisit pour donner ses leçons un lieu qui avait été jadis le rendez-vous des poëtes, le portique que l'on appelait Pœcile (στοὰ ποικίλη), c'est-à-dire bigarré, parce qu'il était orné de peintures de Polygnote. De là vient le nom de *stoïciens* ou philosophes du *portique* donné à ses disciples, qu'on avait d'abord appelés *zénoniens*.

Le nouveau maître ne tarda pas à attirer l'attention des Grecs.

C'était un homme grand, mince et à la peau basanée, d'où lui vint le surnom de « sarment d'Égypte ». Sur son front se creusaient les rides de la méditation. L'expression de son visage était sévère. Toute sa personne respirait le sérieux, la simplicité, la dignité, mais aussi l'affabilité. Il portait le manteau commun des cyniques, mais conservait en même temps la tunique. Il était d'une santé délicate.

Son caractère répondait à son extérieur. Il était sobre et se nourrissait presque exclusivement de figues, de pain et de miel, ce qui fit dire à Philémon, dans sa comédie des *Philosophes* : « Il enseigne une philosophie inconnue : il apprend à avoir faim, et avec cela il se fait des disciples. » On disait proverbialenment, pour exprimer un rare degré de tempérance : « Plus tempérant que le philosophe Zénon. » Cependant, quand il était avec des amis, il se laissait volontiers aller à boire.

Il se possédait et usait de modération en toutes choses, tout en étant de son pays et de son temps.

Il était détaché de la richesse. La perte de sa fortune ne l'émut point. Les dons que lui fit le roi de Macédoine, Antigone Gonatas, et qu'il ne rechercha ni ne repoussa, ne lui inspirèrent, disait ce prince lui-même, ni orgueil ni humilité. On raconte qu'il remit une dette à un débiteur, et qu'il donna à un dialectitien 200 drachmes d'honoraires, au lieu de 100 que celui-ci lui demandait. Toutefois il ne vécut pas en mendiant comme les cyniques ; il se tint même au-dessus de la pauvreté. Il fuyait le bruit et la dissipation, mais était d'un abord facile. Il ne se maria point. La science et la parfaite félicité qu'il en attendait étaient l'unique objet de ses pensées et de ses actions.

Beaucoup d'hommes voulurent être ses disciples. Il enseignait comme Aristote, allant et venant, causant avec ses amis, mais avec deux ou trois seulement. Sans doute aussi il lui arriva de faire des leçons en règle. Il n'aimait pas que l'on se pressât autour de lui pour l'entendre. Parfois il exigeait une rétribution des assistants pour en réduire le nombre. Un jour que l'on faisait cercle autour de lui, il dit à la foule, en lui montrant au bout du portique la balustrade en bois de l'autel qui s'y trouvait reléguée : « Jadis cette balustrade était au

1 Voy. la pénétrante analyse des sentiments de Démosthène après Chéronée, dans le beau livre de M. Croiset sur *les Idées morales dans l'éloquence politique de Démosthène*, liv. II, ch. III.

milieu du portique ; elle gênait : on l'a éloignée. » Il tenait surtout à voir régner dans son école une union intime. Comme on lui faisait remarquer le grand nombre des auditeurs de Théophraste : « Ce chœur, répondit-il, est plus nombreux que le mien, mais le mien est plus d'accord. »

Il était ennemi du bavardage, il aimait les formules concises et énergiques. Sa parole manquait d'élégance, sa langue de pureté. Il ne craignait pas de créer des mots barbares. Il préférait, disait-il, les tétradrachmes attiques grossièrement frappées, mais de poids, à l'élégante et légère monnaie d'Alexandrie.

Un grand nombre de mots de Zénon, caractéristiques quant à la forme et quant aux idées, ont été conservés par les biographes. Quelqu'un trouvait trop brefs les discours des philosophes : « Fort bien, répondit Zénon ; il faudrait, s'il était possible, qu'ils comptassent jusqu'à leurs syllabes. » Un jeune garçon parlait inconsidérément : « Nous avons, lui dit-il, deux oreilles et une seule bouche, pour écouter beaucoup et parler peu. » Il pensait que les auditeurs doivent être si attentifs à ce qui se dit qu'ils ne doivent pas prendre le temps de faire des remarques. Il avait l'habitude de citer, en les retournant ainsi, deux vers d'Hésiode : « L'excellence consiste à écouter celui qui dit de bonnes choses ; le bien, à tout comprendre par soi-même. » En effet, pensait-il, comprendre, c'est simplement faire preuve d'intelligence ; comprendre et obéir c'est joindre à l'intelligence l'action. Il répétait volontiers ce mot de Caphésias à un disciple : « Le grand n'est pas le bon, mais c'est le bon qui est grand » (ὡς οὐκ ἐν τῷ μεγάλῳ τὸ εὖ κείμενον εἴη, ἀλλ' ἐν τῷ εὖ τὸ μέγα).

Il avait constamment à la bouche les vers d'Euripide sur Capanée, l'un des sept chefs qui vinrent assiéger Thèbes avec Polynice : « Il était riche, mais il ne s'enorgueillissait pas de sa richesse ; il n'était pas plus fier qu'un pauvre. »

Βίος μὲν ἦν πολύς,
ἤκισθα δ' ὀλβῷ γαῦρος ἦν φρόνημα δὲ
οὐδέν τί μεῖζον εἶχεν ἢ πένης ἀνήρ.

Les Athéniens éprouvèrent à son égard le plus grand respect et la plus grande confiance. Suivant la légende, ils auraient déposé entre ses mains les clefs de la citadelle. Ses compatriotes de Citium furent fiers de lui. Enfin, le roi de Macédoine, Antigone Gonatas, rechercha particulièrement sa compagnie. Il vint souvent entendre ses leçons et se régaler avec lui.

Ce prince voulut même attirer Zénon à sa cour. Zénon refusa et envoya à sa place deux de ses disciples, Persée de Citium et Philonide de Thèbes. Nous trouvons dans Diogène Laërce (qui écrivait vers l'an 300 après J.-C.) deux lettres relatives à cet événement. Il les a empruntées, dit-il, à Apollonius de Tyr, lequel écrivait vers l'an 50 avant J.-C.

L'authenticité de ces lettres a été contestée (1) principalement parce qu'elles ressemblent aux compositions que l'on faisait dans les écoles des sophistes. Mais le langage de Zénon lui-même paraît avoir eu déjà ce caractère. Ces documents sont les suivants :

« Le roi Antigone au philosophe Zénon, salut.

» Je crois t'être supérieur en ce qui concerne les dons de la fortune et la gloire. Mais, d'autre part, la science et la félicité parfaite que tu as acquises t'élèvent fort au-dessus de moi. C'est pourquoi j'ai résolu de t'engager à venir auprès de moi, et je me flatte que tu ne repousseras pas ma demande. Fais, je te prie, tout ce qui te sera possible pour que je jouisse de ta présence. Sois sûr que je ne serai pas seul ton disciple, mais que tous les Macédoniens le seront avec moi. Car celui qui instruit et forme à la vertu le roi des Macédoniens peut se dire que, du même coup, il inspire aux sujets eux-mêmes les généreuses qualités. Tel est le chef, en effet, tels deviennent d'ordinaire ceux qu'il a sous ses ordres. »

Réponse de Zénon :

« Au roi Antigone, Zénon, salut.

» Je m'associe à ton désir d'apprendre, voyant que tu recherches, non pas cette instruction populaire qui mène à la corruption des mœurs, mais la vraie et saine philosophie. Tu sais écarter les séductions vulgaires qui amollissent les âmes de beaucoup de jeunes hommes ; et par là tu montres que ce n'est pas seulement ton heureux naturel qui t'incline vers les nobles choses, mais encore le libre choix de ta volonté. Un homme bien né, qui cultive convenablement ses facultés et reçoit les leçons d'un bon maître, peut facilement acquérir la vertu parfaite. Pour moi, dont le corps est affaibli par la vieillesse (car j'ai quatre-vingts ans), il m'est impossible de me rendre auprès de toi. Mais je t'envoie quelques-uns de mes camarades d'école, qui ne me sont nullement inférieurs pour les qualités de l'âme et qui me surpassent pour celles du corps ; fréquente-les, et tu ne seras dépassé par personne dans la poursuite de la vraie félicité. »

Par sa vie réglée et par sa modération, Zénon atteignit un grand âge presque sans connaître la maladie, malgré la faiblesse de sa constitution. Il avait soixante-douze ans, selon son disciple Persée, quatre-vingt-dix-huit ans, selon Diogène, lorsqu'un accident insignifiant, où il vit un avertissement de la nature, le détermina à se donner la mort. Comme il sortait de son école, il tomba et se blessa au doigt. Il prononça alors ces mots de la Niobé d'Eschyle : « Me voici, pourquoi me cries-tu de venir ? » Ἔρχομαι· τί μ' αὖεις ; et il s'étrangla sur-le-champ.

Les Athéniens lui rendirent de grands honneurs : on prononça sur sa vie, en public, un éloge funèbre, on lui fit une couronne d'or et une statue, et son tombeau fut placé dans le Céramique, quartier consacré notamment aux monuments funéraires des hommes illustres.

Voici, selon Diogène Laërce (dont le témoignage, il est vrai, est ici encore sujet à caution), le texte du décret que les Athéniens rendirent en cette circonstance :

« . . . . . Attendu que Zénon, de Citium, fils de Mnaséas, a, pendant de nombreuses années, enseigné la philosophie dans notre ville et pratiqué le bien en toutes choses ; attendu qu'il a exhorté, excité à la vertu et à la sagesse les jeunes gens qui venaient à lui pour s'instruire, offrant à tous, non-seulement les meilleures leçons, mais encore l'exemple de sa propre vie, conforme à la doctrine qu'il enseignait : sous d'heureux auspices il a plu au peuple de décerner à Zénon, de Citium, fils de Mnaséas, un éloge funèbre et une couronne d'or, selon l'usage consacré, en témoignage d'admiration pour sa vertu et sa sagesse, ainsi que de lui faire élever un tombeau dans le Céramique, aux frais de l'État ; cinq hommes seront désignés pour faire fabriquer la couronne et bâtir le

(1) V. Brucker, *Hist. phil.*, I, 897.

tombeau, et le scribe gravera ce décret sur deux colonnes qu'il pourra placer l'une dans l'Académie, l'autre dans le Lycée ; l'intendant des finances est chargé de régler les dépenses relatives aux colonnes : le présent décret rendu afin que tout le monde voie que le peuple athénien honore les hommes vertueux de leur vivant et après leur mort... »

Zénon n'avait jamais oublié sa patrie ; il avait même refusé des Athéniens le droit de cité qu'ils lui avaient offert. Un jour que, pour reconnaître ses services dans la réparation du bain, on avait écrit sur une colonne : « Zénon, le philosophe », il voulut qu'on ajoutât : « de Citium ». Après sa mort, Antipater, de Sidon, écrivit sur son tombeau : « Ici repose Zénon, cher à Citium, qui monta en Olympe sans entasser Pélion sur Ossa. Hercule ne l'égala pas, car il trouva pour monter aux astres l'unique chemin qui y conduit en effet, la sagesse. »

Zénon n'a pas beaucoup écrit. Son principal ouvrage est *la Politique* (ἡ πολιτεια), composée, disaient les plaisants, alors qu'il était encore pendu à la queue du chien, c'est-à-dire dominé par l'influence des cyniques. On lui reprocha d'y déclarer inutile l'éducation libérale, d'y traiter d'esclaves, d'ennemis, d'étrangers les uns aux autres tous ceux qui ne cultivent pas la sagesse, et de donner aux seuls sages le titre de parents, d'amis et d'hommes libres, en sorte que les stoïciens devaient haïr ceux de leurs parents et de leurs enfants qui ne faisaient pas profession d'être sages. On lui reprochait encore d'y recommander la communauté des femmes et de proscrire des villes les temples, les tribunaux et les gymnases, ainsi que l'usage de la monnaie pour les échanges ou pour les voyages. Ses autres ouvrages traitaient de *la vie conforme à la nature, des penchants ou de la nature de l'homme, des passions, du devoir*, περὶ τοῦ καθήκοντος, mot et sujet dont il est, dit-on, le premier auteur, *de la loi, de l'éducation grecque, de l'univers, des signes, de la diction, de la lecture des poètes, de la morale de Cratès*, etc. Tous ces ouvrages sont perdus, sauf quelques fragments.

III

Après la mort de Zénon, l'école stoïcienne fut dirigée par Cléanthe, que le maître lui-même avait désigné pour être son successeur.

Cléanthe naquit à Assus, en Troade, dans le commencement du IIIe siècle. Il fut, dit-on, d'abord athlète (peut-être aussi cette expression ne lui a-t-elle été appliquée que dans un sens métaphorique) ; puis il vint à Athènes, ne possédant pour tout bien que quatre drachmes, et il entra dans l'école de Zénon où, selon Diogène, il resta dix-neuf ans. Il eut pendant ce temps une vie très-rude. Contraint par sa pauvreté de servir comme mercenaire, il consacrait ses nuits à puiser de l'eau dans les jardins (ce qui le fit appeler Φρεάντλης, puiseur d'eau), ou à broyer les grains chez une marchande de farine. Il réservait tout le jour pour l'étude de la philosophie. Comme on ne le voyait pas travailler et qu'on le savait pauvre, comme d'ailleurs il jouissait d'une santé florissante, on le traduisit en justice pour lui faire rendre compte de ses moyens de subsistance. Il produisit le témoignage du jardinier et de la marchande de farine pour qui il travaillait, et il fut renvoyé absous. Les membres de l'Aréopage, remplis d'admiration pour sa vertu, décrétèrent même qu'il lui serait donné dix mines. Zénon l'empêcha de les accepter.

Zénon lui-même, en effet, trempait l'âme de son disciple dans cette vie de labeur. Cléanthe était si pauvre qu'il n'avait pas de quoi acheter du papier, et que, dit le biographe, il était réduit à écrire sur des crânes et des os de bœuf. Néanmoins Zénon exigeait de lui la rétribution scolaire, selon la coutume stoïcienne. Ayant rassemblé un certain nombre d'oboles ainsi apportées par Cléanthe, il les montra à ses amis et leur dit : « Cléanthe pourrait, s'il le voulait, nourrir un autre Cléanthe ; tandis que, d'ordinaire, quand on est une fois dans l'aisance, on demande au travail des autres les choses nécessaires à la vie, sans pour cela consacrer beaucoup de temps à la philosophie. » Cette âpreté au travail fit appeler Cléanthe le *second Hercule*.

Le disciple de Zénon se plaisait à ces pénibles travaux parce qu'ils lui donnaient le loisir de se consacrer à la philosophie et étaient comme une préparation à ce labeur suprême. Il était prêt, disait-il, non-seulement à bêcher et à arroser la terre, mais encore à faire tout au monde par amour pour la philosophie. Il était très-attaché à son maître, prenait des notes sur tout ce qu'il lui entendait dire, et étudiait avec une grande persévérance pour se bien pénétrer de ses doctrines. Il n'avait pas l'intelligence prompte, l'esprit souple, l'imagination vive ; il s'attira l'épigramme suivante de Timon le sillographe : « « Quel est ce bélier qui parcourt les rangs, ce lourd citoyen d'Assus, ce grand parleur, ce mortier, cette masse inerte. » Mais, s'il apprenait difficilement, il retenait bien ce qu'il s'était une fois assimilé. C'est, disait Zénon, une tablette dure, sur laquelle on écrit difficilement, mais qui garde longtemps les traits qu'on y a gravés. Quelqu'un l'ayant appelé « âne », il convint qu'il était celui de Zénon, dont seul il était capable de porter le bât.

Son caractère correspondait à sa constitution physique et à son genre d'esprit. Lui-même d'ailleurs avait de l'harmonie et de la proportion un sentiment si vif qu'il soutenait que l'on peut juger des mœurs par la physionomie. Il était simple, tempérant, austère et d'une rare persévérance. Il n'avait qu'une passion : celle du travail. Un Lacédémonien lui ayant dit qu'il considérait le travail comme un bien, il lui répondit dans un transport de joie : « Tu es d'un noble sang, mon fils. » Il préférait sa pauvreté à l'opulence. « Les riches, disait-il, jouent à la balle ; moi, j'ôte à la terre sa dureté et sa stérilité en la creusant. » Il était timide, et, comme on lui en faisait honte : « J'en commets moins de fautes », dit-il. Il n'était pas sensible aux injures. Un jour, le poëte Sosithée dit devant lui, au théâtre : « Ceux que mène paître Cléanthe le fou » : il ne changea pas de visage. Les spectateurs, saisis d'admiration, applaudirent le philosophe et chassèrent le poëte. Celui-ci s'étant repenti de sa conduite, Cléanthe lui pardonna en disant : « Bacchus et Hercule ne s'irritent pas des impertinences que leur adressent les poëtes : il serait étrange que je fusse de mauvaise humeur pour une parole en l'air. »

Il était prêt à mourir quand sa carrière serait une fois fournie, mais il n'allait pas au-devant de la mort. On le raillait un jour sur sa vieillesse : « Je songe bien à m'en aller, dit-il ; mais quand je considère que je suis bien portant de tout point, capable d'écrire et de lire, je reste. »

Cléanthe enseigna pendant longtemps, faisant faire peu de

progrès à la doctrine, mais la mettant en honneur par la hauteur morale qu'il atteignait aux yeux des Grecs en y conformant sa conduite. Il jouit, en effet, d'une profonde estime, et reçut des témoignages de respect de Chrysippe lui-même, philosophe stoïcien qui, au point de vue de l'intelligence, lui était supérieur.

Les Athéniens lui offrirent le droit de cité : comme son maître, il le refusa.

Il avait quatre-vingt-dix-neuf ans, disent Lucien et Valère Maxime ; — quatre-vingt sans, dit plus vraisemblablement Diogène, — lorsque, une inflammation putride lui étant survenue à la gencive, les médecins lui prescrivirent une diète absolue pendant deux jours. Il en éprouva un grand soulagement, et les médecins lui permirent de reprendre de la nourriture. Mais lui, trouvant que sa carrière était achevée, se laissa mourir d'inanition.

Sa mémoire fut honorée par les Grecs, et l'on dit que les Romains lui élevèrent une statue à Assus, sa ville natale.

Il a laissé un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux étaient intitulés : *Du temps ; Deux livres sur la physiologie de Zénon ; Quatre livres de commentaires des Pensées d'Héraclite ; Du sentiment ; De l'art ; Contre Démocrite ; Contre Aristarque ; Contre Hérille ; Des penchants ; Des dieux ; Du poëte (c'est à-dire d'Homère) ; Des devoirs ; Des bons conseils ; De la grâce ; Exhortations ; Des vertus ; Du bon naturel ; De l'envie ; De l'amour ; De la liberté ; De l'art d'aimer ; De l'honneur ; De la gloire ; La politique ; Des lois ; Des jugements ; De l'éducation ; De la fin ; De l'honnête ; Des actions ; De la science ; De la royauté ; De l'amitié ; Des repas ; De l'identité de la vertu chez l'homme et la femme ; De la sophistique du sage ; Du plaisir ; De la dialectique ; Des modes ; Des prédicats*, etc.

Ces ouvrages devaient être, parfois au moins, remarquables par la beauté des images en même temps que par la profondeur des pensées, si nous en jugeons par l'allégorie à laquelle Cicéron fait allusion dans le IIe livre (ch. XXI) du *De finibus* : Cléanthe, dit-il, pour donner à ses auditeurs une idée de la doctrine d'Épicure, leur dépeignait la Volupté couverte de riches vêtements et assise sur un trône royal, et à ses pieds les Vertus en qualité d'esclaves, n'ayant de leur plein gré même d'autre mission que de lui obéir et de l'engager tout bas à éviter ce qui choque les esprits et fait souffrir le corps. « Nous sommes nées pour te servir, disent les Vertus à la Volupté, et nous n'avons pas d'autre affaire. »

Tous les ouvrages de Cléanthe sont perdus, sauf deux fragments qui justifient les conjectures inspirées par le passage de Cicéron.

Le premier se compose de cinq vers qu'Épictète, à la fin de son *Manuel* (LIII), recommande d'avoir toujours présents à l'esprit :

« O Jupiter, et toi, Destinée ! menez-moi où vous avez arrêté que je dois aller. Je vous suivrai de bon cœur ; car, si je résistais, je ne vous en suivrais pas moins, et je me rendrais coupable. »

Le second fragment est un hymne à Jupiter, cité dans le recueil de Stobée (*Ecl.*, I, p. 30) :

« O le plus glorieux des immortels, être qu'on adore sous mille noms, souverain éternel de l'univers, Jupiter, chef de la nature, roi qui gouverne toutes choses suivant la loi, salut. C'est l'office de tous les mortels de t'adresser leurs hommages. Car nous sommes ta race ; et, seuls entre tous les êtres qui vivent et rampent sur la terre périssable, nous avons reçu la parole qui imite la pensée. C'est pourquoi je t'adresserai mes hymnes et je chanterai éternellement ta grandeur.

» Tout ce monde céleste qui roule autour de la terre va où tu le mènes, et de lui-même se soumet à ton autorité. C'est que dans tes mains invincibles réside, comme instrument docile, l'arme à deux tranchants, l'arme enflammée et toujours vivante, la foudre. Sous ses coups inévitables, tout dans la nature frissonne. Par elle tu soumets les choses à la raison universelle, à cette raison qui circule à travers tous les êtres, et qui communique sa lumière aux grands et aux petits flambeaux. Tu es, de toute éternité, le roi suprême de toutes choses. Rien sur la terre ne s'accomplit sans toi, ô Dieu ! rien dans le ciel éthéré et divin, rien dans la mer : rien, hormis ce que font les méchants dans leur folie. Mais tu sais faire d'un nombre impair un nombre pair, tu rends harmonieuses les choses discordantes, et devant ton regard la haine se change en amitié. Tu as tellement concilié le bien avec le mal et ramené les choses à l'unité, que tout en définitive est réglé par une raison éternellement une. C'est de cette raison que s'éloignent les méchants. Malheureux ! ils aspirent après le bonheur ; et ils ne veulent pas contempler la lumière, écouter la voix de cette raison universelle, qui communique aux âmes dociles la félicité avec l'intelligence. Révoltés contre l'harmonie, ils s'élancent chacun vers son idole particulière. Ceux-ci ont la passion de la gloire, source de discordes, ceux-là le vil amour des richesses ; d'autres se tournent vers le relâchement et les jouissances du corps. O Jupiter plein de munificence ; ô dieu qui, derrière de sombres nuages, commandes au tonnerre, retire les hommes de leur funeste ignorance ; dissipe les nuages qui obscurcissent leur âme, ô père ! et donne-leur de saisir la maxime grâce à laquelle tu gouvernes tout avec justice, afin que nous te rendions honneur pour honneur, célébrant tes œuvres sans relâche, comme il convient à des mortels. Car, soit pour les mortels, soit pour les dieux, il n'est pas de prérogative plus relevée que de célébrer éternellement, par de dignes paroles, la loi universelle. »

IV

Cléanthe fut le principal disciple de Zénon ; les autres disciples du maître, lesquels furent en grand nombre, contribuèrent plus à répandre la doctrine qu'à illustrer l'école.

Ariston de Chios revint au cynisme ; et, pour le bien montrer, il enseigna dans le gymnase appelé Cynosarge, où s'était tenu Antisthène. Sa loquacité, qui le fit surnommer la sirène, déplaisait à Zénon. Il ne paraît pas avoir été dans sa conduite aussi indifférent au plaisir que ses principes rigides pourraient le faire supposer. Il fut le maître d'*Eratosthène*, le célèbre savant d'Alexandrie.

Hérille de Carthage s'éloigna de Zénon en sens inverse : il inclina vers le péripatétisme, dont la morale était plus modérée. Il a écrit, dit Diogène, des ouvrages courts, mais pleins de force.

Persée, compatriote et compagnon de Zénon, dont il avait d'abord été l'esclave, combattit également le cynisme d'Ariston. Il semble même, dans sa conduite, n'avoir appliqué que d'une manière assez lâche les principes du stoïcisme. Il a écrit des ouvrages moraux et politiques, notamment la *Politique lacédémonienne*, une *Éthique* et des *Dialogues de table*.

Le poëte *Aratus* de Soles (en Cilicie) a laissé dans le préambule de ses *Phénomènes*, un monument analogue à l'hymne de Cléanthe.

Dionysius d'Héraclée (dans le Pont) passa de l'école de Zénon à celle de Cyrène ou à celle d'Épicure, ce qui le fit nommer le transfuge (ὁ μεταθέμενος).

Sphærus, du Bosphore, disciple de Zénon, puis de Cléanthe, vécut un certain temps à la cour d'un Ptolémée en Égypte, puis devint l'ami et le conseiller du malheureux réformateur de Sparte, Cléomène. Il essaya de réaliser à Sparte l'idéal politique des stoïciens comme Persée et Philonide l'avaient essayé en Macédoine (1).

Les écrits de Sphærus se rapportaient à toutes les parties de la philosophie. Comme Persée, il avait composé une *Politique lacédémonienne*. Ses définitions étaient particulièrement estimées dans son école.

Des autres disciples de Zénon de Citium, on ne connaît guère que le nom. Ce sont Athénodore de Soles, Calippe de Corinthe, Philonide de Thèbes, Posidonius d'Alexandrie, Zénon de Sidon, qui passa de l'école du Mégarien Diodore Cronus dans celle de Zénon.

Zénon avait créé le stoïcisme par l'exemple de sa vie plus encore que par des leçons proprement dites ou ses ouvrages. Cléanthe bien qu'ayant plus écrit que son maître, avait été encore principalement le promoteur actif d'une certaine manière de vivre. Le successeur de Cléanthe, *Chrysippe*, fut surtout un savant et un écrivain. Il constitua dans son ensemble la théorie de la vie stoïcienne ; il coordonna les idées de ses prédécesseurs et toutes celles qui purent s'y associer, dans un système abstrait, remarquable par sa rigueur, son unité et sa richesse. C'est en ce sens qu'on a pu dire.

Εἰ μὴ γὰρ ἦν ὁ Χρύσιππος, οὐκ ἂν ἦν Στοά.

« Si Chrysippe n'avait pas existé, il n'y aurait pas eu de Portique. »

V

Chrysippe naquit en Cilicie, à Soles ou à Tarse, vers l'an 280 avant J.-C. Il était d'une complexion délicate et d'une taille très-petite. On raconte que sa statue, placée dans le Céramique, disparaissait entièrement derrière celle d'un cheval, et que Carnéade, pour cette raison, changeait son nom en celui de *Crypsippe* (caché par un cheval). Il fut d'abord, dit le biographe, coureur au long stade, ce qui n'est peut-être qu'une métaphore pour caractériser sa dialectique de longue haleine. Son père, Apollonius, jouissait à Tarse d'une considération qui s'attachait depuis longtemps à cette famille. Il n'en hérita point ; car ses biens, nous dit-on, furent confisqués. Peut-être s'attira-t-il cette disgrâce par le caractère hautain dont nous savons qu'il donna de nombreuses preuves.

Il vécut très-modestement, n'ayant d'autre domestique qu'une vieille servante. Peut-être était-ce pauvreté ; peut-être était-ce simplicité volontaire, s'il est vrai, comme on le lit dans Stobée, qu'il eût une grande fortune.

Il suivit les leçons du Portique et fut disciple de Cléanthe ; on dit même qu'auparavant il avait entendu Zénon. Il passa pour avoir entendu aussi des philosophes de la moyenne Académie : Arcésilas et Lacydes. Du moins il s'appropria si bien leur dialectique captieuse, que les stoïciens qui vinrent après lui l'accusèrent d'avoir donné contre eux des armes à Carnéade par le talent merveilleux avec lequel il exposait les difficultés sans les résoudre. Il préférait, d'ailleurs, les maîtres utiles aux parleurs populaires. Comme on lui reprochait de ne pas entendre les leçons d'Ariston, qui avait un grand nombre de disciples : « Si j'avais suivi la foule, dit-il, je n'aurais pas philosophé. »

Jadis les philosophes étaient mêlés aux autres hommes et vivaient en citoyens autant qu'en penseurs. Les premiers sages avaient été des hommes d'État, des législateurs, des juges. Un Empédocle avait restauré la démocratie dans sa patrie (Agrigente) ; un Socrate avait combattu à Potidée, à Delium, à Amphipolis et accompli plusieurs actions d'éclat. Les premiers stoïciens s'étaient encore intéressés vivement à la politique, dans un sens tout nouveau, il est vrai ; car, épris de cosmopolitisme, c'était dans Alexandre lui-même, en tant que ce prince mélangeait les Grecs et les barbares, qu'ils voyaient le consommateur de leur idéal. Chrysippe paraît s'être tenu tout à fait en dehors des affaires publiques et s'être renfermé dans la science comme dans un port inaccessible aux tempêtes. Sa vie tout entière a été consacrée exclusivement à l'acquisition et à l'enseignement de la sagesse.

C'était, en effet, un très-savant homme, recueillant avec une grande assiduité les doctrines de toutes les écoles et s'efforçant d'en enrichir sa propre philosophie. Quelqu'un lui ayant demandé à qui il ferait bien de confier son fils : « A moi, répondit-il ; car, si j'en connaissais un plus savant, j'irais étudier sous lui. » C'était aussi un dialecticien d'une subtilité extraordinaire (1). Si les dieux, disait-on, avaient une dialectique, ce ne pourrait être que celle de Chrysippe. Quand il était disciple de Cléanthe, il lui disait qu'il lui suffisait d'être instruit de ses aphorismes et que, pour les preuves, il saurait les trouver par lui-même. En homme rompu au métier de raisonneur, il savait discuter longuement sans s'échauffer, comme si la raison chez lui avait étouffé le cœur. Il ne se dépitait parfois que lorsqu'il disputait avec l'invulnérable Cléanthe. Il est surprenant à quel degré il avait analysé le mécanisme de l'argumentation. Il ne manquait pas d'originalité, et en plusieurs choses, dit le biographe, il s'écartait de l'avis, non-seulement de Zénon, mais de Cléanthe lui-même.

Il écrivit beaucoup. Diogène dit qu'il écrivait cinq cents lignes par jour et qu'il composa sept cent cinq ouvrages. Les épicuriens lui reprochèrent de s'être érigé, à cet égard, en rival de leur maître. Mais, avec son esprit froidement scientifique, il ne visait qu'à l'exposition de la vérité et négligeait entièrement la forme. Il se répétait continuellement, intercalait sans goût ni mesure, dans ses ouvrages, des citations de toute sorte ; il n'y eut pas jusqu'à la *Médée* d'Euripide

(1) V. [illegible], p. 10.

(1) [illegible], dit l'épicurien Vellejus dans le *De natura deorum* de Cicéron, I, 15, 39.

qu'il transcrivit presque en entier. Apollodore l'Athénien disait que si l'on ôtait de ses écrits ce qui appartient à autrui, il ne resterait que du papier vide. Il entrelaçait les déductions les plus scolastiques et les plus gracieux passages des poëtes, et, en somme, il pensait que les alliances de mots vicieuses, les solécismes, les expressions obscures et les ellipses étaient de peu de conséquence.

Il ne faisait guère cas de la coutume, contre laquelle il a écrit un ouvrage. On lui reproche d'avoir prôné comme un traité de physique une fable obscène sur Jupiter et Junon. Il ne voit que des conventions arbitraires dans l'interdiction du mariage entre parents et dans le respect des morts. Il était, en toute chose, absolu et dogmatique et traçait avec la roideur de la logique le portrait du sage, sans s'inquiéter si ce type conçu *à priori* était réalisable.

D'ailleurs, cette vie de savant, étrangère aux soins du commun des hommes, semblait suffire à son bonheur. Il ne voit pas pourquoi le sage rechercherait le gain. Car enfin, dit-il, à quelle fin pourrait-il le rechercher ? Est-ce en vue de la vie ? Mais la vie est chose indifférente. En vue du plaisir ? Mais le plaisir est encore chose indifférente. En vue de la vertu ? Mais, par elle-même, la vertu suffit au bonheur. Il traite de ridicule le gain que l'on tire soit des grands, parce qu'on s'humilie, soit des amis, parce que l'amitié se change en un commerce d'intérêt, soit de la sagesse, parce qu'elle devient mercenaire.

Zénon avait eu avec Antigone des relations amicales ; Chrysippe refusa d'aller auprès de Ptolémée avec Sphærus, lorsque ce prince demanda à Cléanthe de lui envoyer quelques-uns de ses disciples. Des nombreux ouvrages qu'il écrivit, il n'en dédia pas un seul à un prince.

Telle fut la vie de Chrysippe, vie uniforme et exempte de troubles, que remplirent tout entière l'étude et l'enseignement de la sagesse. On ne sait quelle fut sa mort. Diogène, il est vrai, mentionne à ce sujet deux versions. Selon l'une, il serait mort d'un vertige causé par le vin doux dont il avait abusé pendant un sacrifice ; selon l'autre, ayant vu un âne lui manger ses figues, il dit à sa servante de donner à l'animal du vin pur à boire, et là-dessus il éclata si fort de rire qu'il en rendit l'esprit. Mais la première histoire se retrouve, dans Diogène lui-même, appliquée à Arcésilas et à Lacydes. La seconde se retrouve dans Lucien, appliquée au poëte comique Philémon. C'étaient des plaisanteries courantes. Quoi qu'il en soit, il mourut, selon Diogène, à soixante-treize ans, vers l'an 206 avant J.-C. On lui éleva une statue dans le Céramique. Cicéron raconte (1) que cette statue le représente assis et la main tendue, se complaisant dans ce dialogue syllogistique : « Ta main, lui dit le passant, dans l'état où elle est, désire-t-elle quelque chose ? — Non certes. — Mais si le plaisir était un bien, elle le désirerait ? — Oui, sans doute. — Le plaisir n'est donc pas un bien. »

Les très-nombreux ouvrages qu'il a laissés se ramènent à deux catégories : les ouvrages logiques et les ouvrages moraux. Les premiers traitent de toutes les parties connues alors du discours et du raisonnement, et en particulier, avec une grande insistance, des conditions de la certitude ; les seconds traitent de la manière de rectifier les notions morales, et notamment de la vertu, seule fin légitime de nos actions, de la volupté, laquelle n'est pas un bien, des choses qui ne sont pas désirables par elles-mêmes, de l'habitude, des arts, de la poésie, etc. De tous ces ouvrages il ne reste que les titres et quelques fragments.

(1) Cic., *De fin.*, I, XI, 39, 59.

VI

Les contemporains et les successeurs immédiats de Chrysippe dans l'école stoïcienne furent des hommes relativement secondaires.

Telès, qui était un peu plus âgé que lui, a écrit dans un style populaire des traités de morale d'un caractère cynique en même temps que stoïcien. Il cite surtout Socrate et après lui les cyniques, le Mégarien Stilpon, Zénon et Cléanthe.

Boethus, qui fut peut-être condisciple de Chrysippe, compte parmi les savants de l'école, mais incline en plusieurs points vers le péripatétisme.

Les disciples de Chrysippe furent très-nombreux. Les seuls sur lesquels on ait quelques données sont *Zénon*, de Tarse, qui succéda à Chrysippe, et *Diogène*, de Séleucie, qui succéda à Zénon. Le premier laissa peu de livres, mais beaucoup de disciples. Le second était un homme à l'âme forte et à l'esprit grave, supportant patiemment l'injure. Un jour qu'il dissertait sur la colère, dit Sénèque, un effronté jeune homme lui cracha au visage ; il ne s'en émut pas, et il lui dit : « Je ne suis pas en colère, mais je me demande si je ne dois pas m'y mettre. » Fort honoré par les Athéniens, il fut envoyé par eux, avec l'académicien Carnéade et le péripatéticien Critolaüs, en députation à Rome pour demander une réduction de tribut. Il mourut à quatre-vingt-huit ans, vers l'an 150 avant J.-C.

A Diogène succéda son disciple *Antipater*, de Tarse, en Cilicie, subtil dialecticien, qui paraît avoir mis fin à sa vie par le suicide.

Archédémus, son compatriote, fonda à Babylone une école stoïcienne.

Panætius, disciple d'Archédémus, transporte le stoïcisme dans le monde romain et lui prépare des destinées nouvelles.

La philosophie stoïcienne ne fut pas seulement représentée par des individus. Elle engendra aussi des sociétés analogues aux corporations religieuses. Peut-être quelques philosophes firent-ils des legs pour cet objet ; peut-être aussi ces fondations eurent-elles pour auteurs des disciples reconnaissants, désireux de conserver le souvenir du maître. Quoi qu'il en soit, le stoïcisme revêtit une forme en quelque sorte religieuse dans les associations des Diogénistes, des Antipatristes, des Panætiastes. C'étaient des corporations fermées où, sans doute, l'on philosophait à table. On s'y racontait la vie et l'enseignement des maîtres ; on y contemplait par l'imagination les grandes figures des sages, principalement celle de Socrate, auxquelles le temps prêtait une splendeur croissante. Ces types devenaient des modèles empreints à la fois de réalité et de merveilleux, dont on s'efforçait de reproduire en soi la vivante image. On cherchait en commun les remèdes contre les maux de l'âme, les sources de consola-

tion et d'apaisement dans l'infortune, les moyens d'acquérir et de conserver la paix du cœur.

Telle apparaît dans l'histoire la secte stoïcienne. L'égalité d'âme et la sérénité inaltérable d'un Zénon, la sagesse tendue et robuste d'un Cléanthe, l'esprit intrépidement systématique d'un Chrysippe, le dédain de la vie professé par ces hommes quand ils pensaient avoir achevé leur tâche; et enfin, parmi les disciples, le culte religieux de la mémoire des sages : tous ces traits mettent en relief le groupe stoïcien en le détachant du fond commun où s'agitent les autres hommes. Tandis que la foule erre au hasard, les stoïciens semblent avoir un but et y marcher avec résolution.

Quel est maintenant le principe de cette conduite? Quelle en est la valeur?

Ce n'est pas aux traditions politiques, religieuses ou morales que les stoïciens ont emprunté leur discipline. Ils ont fait profession de ne croire qu'à la raison et de trouver en elle les ressources nécessaires et suffisantes à la vie pratique. Ils ont prisé par-dessus tout l'harmonie, reflet de la raison dans les choses, et ils ont prétendu la faire régner tout d'abord entre leurs pensées et leurs actions.

C'est donc dans leur philosophie que l'on peut découvrir et les principes qui expliquent leur conduite et les mobiles qui en assignent le prix; et ainsi l'observation de leur genre de vie, après nous avoir un moment captivés, appelle bientôt une autre étude : celle de la doctrine même dont ce genre de vie est l'expression.

Em. Boutroux.

ÉTUDES SUR L'ASSYRIE ET LA CHALDÉE

M. Joachim Ménant (1)

Combien de fois, depuis vingt-cinq ou trente ans, nous a-t-il fallu apprendre, oublier, puis rapprendre l'histoire de l'Assyrie et de la Chaldée? Combien il était plus facile de s'en tenir aux belles fables que nous ont transmises les Grecs et quelquefois les Hébreux ! — à Ninus, qui fonda Ninive et eut pour fils Ninyas; à Sémiramis qui fonda Babylone, subjugua l'Asie jusqu'au Gange, ne fut vaincue que par les éléphants de Stratobatis et eut l'honneur de fournir une tragédie à M. de Voltaire. Beaucoup, encore aujourd'hui, préféreraient en rester à la métamorphose de Nabuchodonosor et au bûcher de Sardanapale. Mais les Botta, les Layard, les Rawlinson, les Longpérier, les Lenormant, les Oppert, les uns fouillant le sol de la Chaldée et de l'Assyrie, les autres déchiffrant les cunéiformes et pénétrant le mystère des langues d'Asie, ont révolutionné toute cette histoire. Ils la révolutionnent tous les jours. Aucune dynastie n'est complètement en sûreté. On découvre à chaque instant de nouveaux prétendants au trône de Ninive ou de Babylone. On trouve sans doute la solution de certaines énigmes, mais on trouve encore bien plus d'énigmes et de questions qui à leur tour demandent une solution.

Toutefois, on peut dire que dès maintenant nous avons une histoire, et une histoire scientifique, de l'Assyrie et de la Chaldée: les caractères en têtes de clous se lisent d'après des règles aussi certaines que les hiéroglyphes d'Egypte; on a démêlé les différentes familles de langues, aryennes, touraniennes, kouschites, sémites, qui ont adopté un système graphique commun. Sur les murailles des palais, sur les stèles triomphales, sur les briques, les barils et les cylindres, on a déchiffré une respectable quantité de textes; si bien qu'aujourd'hui les documents authentiques et les mémoires en quelque sorte autographes des conquérants ninivites et babyloniens dépassent de beaucoup, en étendue, les renseignements suspects que nous avaient transmis sur eux les écrivains classiques.

I

M. Ménant, qui a professé autrefois l'épigraphie assyrienne dans les cours libres de la Sorbonne et qui a pris une place des plus honorables parmi nos assyriologues, a eu l'idée de réunir en un volume les principaux textes qui nous sont restés des anciens dominateurs de l'Euphrate et du Tigre. En les rangeant par ordre chronologique sous les noms des divers princes, il a reconstitué les *Annales des rois d'Assyrie*. M. Ménant nous présente ainsi une série de 44 souverains qui ont régné, soit à Kalach, soit à Ninive : car l'Assyrie, à diverses époques, a eu deux et même trois capitales. La plus méridionale, Kalach, auquel les Arabes ont laissé le nom biblique de Nemrod ou Nimroud, florissante sous un certain Salmanazar, complètement ruinée par la suite, fut restaurée par Assur-Nasir-Habal. On y trouve les ruines de plusieurs palais créés ou rebâtis par les rois, entre autres celui de Salmanazar l'ancien, de Samsi-Bin, de Bin-Nirari II, de Tuklat-Pal-Asar, le Téglat-Phalazar de la Bible, d'Assarhaddon, d'Assur-Idil-Ili, le dernier des rois assyriens, jusqu'à présent connus scientifiquement. On voit que presque chacun de ces princes éprouvait le besoin de se construire son palais à lui, abandonnant ceux qui rappelaient la gloire de ses prédécesseurs, et au besoin les démolissant pour en employer les débris à ses propres constructions. Le plus intéressant des palais de Kalach est précisément celui d'Assur-Nasir-Habal, dans une des chambres duquel on a trouvé le plus long monument d'épigraphie assyrienne que nous possédions, celui dans lequel ce prince a gravé le récit de ses exploits.

En remontant le Tigre, en face de Mossoul, on rencontre les deux monticules artificiels de Koyoundik et de Nébiyunus, qui s'élevèrent au milieu de la royale cité de Ninive. Sur le premier on a déblayé les palais de Sennacherib et d'Assarhaddon son fils; c'est dans le palais de Sennacherib, restauré par Assur-Bani-Pal qu'on a découvert, sur des fragments de briques épars, au nombre de près de dix mille, toute une bibliothèque assyrienne, mise en ordre par ce dernier prince, et qui ont donné de nombreux renseignements sur les sciences, le droit et la vie privée des Assyriens. L'autre tertre, celui de Nebiyunus, vénéré par les musulmans depuis des siècles comme le théâtre des prédications de Jonas aux Ninivites, portait les ruines d'un autre palais de Sennacherib.

(1) *Annales des rois d'Assyrie*, traduites et mises en ordre sur le texte assyrien. Paris, Maisonneuve, 1874. — *Babylone et la Chaldée*. Paris, Maisonneuve, 1875.

Enfin, au nord-est de Ninive, à 16 kilomètres de Mossoul, M. Botta a découvert le Versailles du puissant roi Sargon, dont les ruines sont ensevelies sous le village de Khorsabad. Dans cette capitale, qui était sa création et qui ne lui rappelait rien de ses prédécesseurs, il a élevé de nombreux palais, dont les interminables inscriptions et dont les splendides bas-reliefs ne parlent que de lui. Là se dressaient les taureaux gigantesques à tête d'homme, barbus et mitrés, qui décorent aujourd'hui les galeries du Louvre. Là les parois de quatorze salles, tout criblés de caractères cunéiformes, racontent ses conquêtes, les plus vastes qu'ait jamais accomplies un roi d'Assyrie, puisqu'il franchit la Méditerranée et subjugua Chypre et les îles de la Grèce asiatique.

L'ouvrage de M. Ménant est enrichi de cartes et de plans qui donnent la topographie de l'Assyrie, et en particulier de Nimroud (Kalach), de Ninive, de Khorsabad.

Des 44 rois alignés par M. Ménant, une demi-douzaine remonteraient au XVIIIe et au XVe siècle avant l'ère chrétienne. Sur ceux-là on n'a que peu de renseignements et leurs noms mêmes ne se lisent pas très-bien. Pour les 22 qui suivent, le savant assyriologue croit devoir mettre un point d'interrogation en face de la date assignée à leur règne. A partir de ceux-ci, jusqu'à la première destruction de Ninive et de l'Assyrie, il croit pouvoir donner une date certaine. En ce cas, il faudrait rectifier les dates adoptées par M. F. Lenormant dans son *Histoire ancienne* (1869) et qui diffèrent souvent de plus d'un siècle avec celle de M. Ménant. La chronologie de ce dernier serait justifiée par les récentes recherches de MM. Rawlinson, Hincks et Bosanquet sur le canon des rois assyriens, qu'ils ont restitué, année par année, d'après les *Limnu* ou tablettes dites des *Eponymes*.

C'est principalement sur Téglat-Phalazar Ier (1130 av. J.-C.), Assur-Nasir-Habal (882 av. J.-C.), sur Salmanazar (857), Téglat-Phalazar II (744), Sargon (721), Sennacherib (704), Assarhaddon (680) et Assur-Bani-Pal (669) que nous trouvons dans les *Annales* de M. Ménant les documents les plus étendus et les plus intéressants. M. Ménant a soin d'indiquer après le nom de chaque roi les sources de son histoire : telle stèle ou tel cylindre, l'inscription de telle salle ou de telle colonne, et ces sources sont parfois très-abondantes. Sur Sargon, par exemple, que la Bible ne fait que citer et dont les historiens grecs, malgré ses conquêtes dans les mers helléniques, ignorent le nom, M. Ménant a cinquante pages de textes. Toute cette histoire est sortie des ruines de Khorsabad. Les Hérodote, les Ctésias, les Denys d'Halicarnasse, avaient laissé Sargon dans un oubli complet; les fouilles de M. Botta l'en ont tiré. C'est aujourd'hui la figure historique la mieux éclairée parmi tous les rois d'Assyrie, et ses exploits sont connus uniquement par des textes authentiques. M. F. Lenormant a pu dire que « ce règne est connu dans tous ses détails et mieux que ceux de plus d'un empereur romain ».

En revanche, sur les deux grandes catastrophes de l'Assyrie, la ruine de Ninive sous Sardanapale, la ruine de Ninive sous Assaracus, M. Ménant ne sait rien. Il ne veut même connaître ni Sardanapale, ni Assaracus. Il entend rester muet comme les monuments eux-mêmes; il serait facile de répéter les bruits qui nous ont été transmis par les Grecs, les malédictions des prophètes hébreux contre la seconde Ninive. Mais pour ces deux époques si troublées, si obscures des annales de l'Asie, les inscriptions se taisent, et sans elles on sait trop bien aujourd'hui qu'on ne peut pas faire d'histoire scientifique.

II

Une des plus anciennes inscriptions, celle de Téglat-Phalazar l'ancien, qui est du XIIe siècle av. J.-C., permet déjà de se faire une idée de ce que c'était qu'un souverain des bords du Tigre. Elle débute par une invocation aux dieux du panthéon assyrien; presque toutes ces divinités ont un caractère guerrier. C'est Assur qui « dirige les légions des dieux »; c'est Samas qui « disperse les plans des ennemis », c'est Bin qui « inonde les terres des rebelles », c'est Adar-Samdan « le dieu puissant qui renverse les ennemis et qui soutient le courage », c'est Istar « la déesse de la victoire, l'arbitre des combats ».

Puis vient la longue énumération des campagnes de Téglat-Phalazar, des villes qu'il a prises et livrées aux flammes, des peuples qui ont ressenti la « terreur immense d'Assur, son dieu », des armées qu'il a écrasés sous les roues de ses chars d'airain, des richesses conquises, des prisonniers qui ont « pris les genoux de Sa Majesté », des rois qui ont livré comme otages « leurs fils, les rejetons de leur cœur ».

Pour ces énumérations de peuples et de villes, il serait à désirer qu'aux textes publiés par M. Ménant fussent jointes un plus grand nombre de notes et d'explications géographiques.

Après chaque récit revient toujours ce refrain : « Je suis Téglat-Phalazar, le roi puissant, le destructeur des méchants, celui qui anéantit les prisonniers ennemis. »

Mais Téglat-Phalazar n'est pas seulement un conquérant c'est aussi le successeur de Nemrod, le « fort chasseur devant l'Éternel », c'est l'émule des Hercules grecs et syriens, vainqueurs des sangliers d'Erymanthe, des biches aux pieds d'airain et des lions de Némée, qui dans les forêts du monde primitif ont trouvé tant de bêtes féroces et de monstres à détruire. Après ses exploits guerriers, voici la liste de ses exploits cynégétiques : « J'ai pris quatre sangliers vivants... Sous les auspices d'Adar, qui me donna son aide, j'ai tué cent vingt lions; j'ai lutté corps à corps avec eux et je les ai mis sous mes pieds; j'ai pris huit cents lions avec mes chars, et l'oiseau du ciel, dans son vol, ne s'est pas dérobé à la sûreté de mes flèches. »

Il raconte ensuite comment, au commencement de son règne, « les grands dieux, ses maîtres, lui ordonnèrent de rebâtir leurs sanctuaires », comme il a moulé des briques et « posé les soubassements aussi profondément que l'abîme d'où se lèvent les étoiles ».

L'inscription se termine par une objurgation où il appelle les bénédictions des dieux sur ceux qui respecteront les monuments « où il a écrit le récit de sa bravoure ».

« Mais celui qui cache, qui efface et qui oblitère mes tablettes et mes pierres de fondations, qui les jette dans les eaux, qui les brûle dans le feu, qui les enfouit dans la terre, qui les dépose dans un endroit où l'on ne saurait les voir; celui qui en enlève le nom qui est écrit dessus et qui y met son nom et s'approprie les faits racontés dans ce récit et qui altère ainsi mes inscriptions. — Anu et Bin, les grands dieux, mes seigneurs, le maudiront de toute leur puissance, ils le

frapperont par une imprécation flétrissante, ils abaisseront sa royauté, ils ébranleront les bases de son trône... Le dieu Bin, dans la table de ses malédictions, vouera son pays à la désolation; il y répandra la pauvreté, la faim, la maladie et la mort, il ne le laissera pas vivre un seul jour et il détruira sur la terre et son nom et sa race ! »

Presque toutes les inscriptions des rois d'Assyrie présentent la même composition : invocation aux dieux, victoires et conquêtes, exploits de chasse, bâtiments et constructions ou réparation de sanctuaires, enfin imprécations contre le vandalisme ou le plagiat des rois qui viendront après le fondateur.

A en juger par ces récits, c'était une vie singulièrement active que celle des despotes ninivites. On voit qu'ils n'avaient pas encore dégénéré dans le luxe et la mollesse des harems : chaque année ils « comptent » leurs légions et leurs chars d'airain et ils vont faire campagne au nord et au sud, au couchant et à l'orient, contre les rebelles et les méchants, — rudes campagnes dans les âpres montagnes de l'Arménie, dans les steppes dépeuplées de la Mésopotamie, dans les déserts syriens,—endurant la soif et la fatigue, haletant sous la cuirasse pour la plus grande gloire d'Assur. Les inscriptions reflètent quelquefois un vif sentiment de la sauvage nature de cette Asie primitive. En quelques traits sobres elles peignent « les forêts antiques » peuplées de lions, les orages de neige du Farsistan ou de l'Arménie, les gorges étroites où ne passent qu'à grand'peine les chars d'airain, « les ravins tortueux que le pied de l'homme ne peut traverser », les hautes montagnes qui « s'élèvent comme des poignards » et « menacent le ciel comme des pointes de flèches ». Elles montrent l'ennemi tantôt se dispersant « comme une nichée d'oiseaux », tantôt « s'avançant comme des sauterelles qui arrivent en bandes pour le pillage tandis que la poussière de leur marche s'élève de la terre et monte vers le ciel comme un nuage d'hiver », tantôt « abattus comme du blé » « moissonnés comme des herbes sèches », « amoncelés comme des troncs d'arbres ». Sargon s'avance vers les îles de la Grèce en « nageant comme un poisson », et Sennacherib nous peint Ézéchias, le Juif, enfermé dans sa capitale Jérusalem « comme un oiseau dans sa cage ». On retrouve dans ce style lapidaire quelques-unes des beautés hardies et des fortes images que nous admirons dans la Bible.

Et quel est le mobile de tant de campagnes et de tant de fatigues? La recherche du butin n'est que secondaire. Ce qui enflamme tous ces rois, c'est l'amour de la gloire pour la gloire elle-même, le désir de dépasser les anciens rois et de conquérir des pays qui furent inconnus aux autres souverains et « dont personne n'avait jamais entendu prononcer le nom ». C'est cette passion pour la gloire qui les pousse à la tête de leurs légions vers les quatre points cardinaux, qui leur fait dresser ces stèles triomphales où ils ont gravé « l'image de leur majesté », qui leur inspire ces pressantes objurgations, ces terribles malédictions contre ceux qui détruiraient ces momuments de leur grandeur et qui les empêcheraient de se survivre à eux-mêmes dans les cunéiformes sacrés.

Un autre sentiment aussi les anime. Chez les rois d'Assyrie se manifeste d'une manière éclatante ce double caractère qui se retrouve, plus ou moins, dans toute royauté : ils sont guerriers et ils sont prêtres. Le premier de leurs titres, c'est celui de *patis* ou pontifes d'Assur. C'est parce que les peuples ont « refusé au dieu Assur, mon Seigneur, les tributs et les redevances qui lui sont dus », que le souverain de Ninive mène contre eux ses armées. C'est parce qu'ils sont impies en même temps que rebelles, qu'il se montre sans pitié. C'est au nom d'Assur, comme les Juifs au nom de Jéhovah, que dans une sainte fureur il passe au fil de l'épée des populations entières. Ce sont les grands dieux qui lui donnent la victoire sur ses ennemis; c'est la « terreur immense d'Assur » qui les subjugue; c'est à son dieu enfin qu'un Téglat-Phalazar ou un Salmanazar consacre les armes et le butin conquis sur les vaincus, après avoir fait « monter vers le ciel la fumée des incendies comme celle d'un sacrifice ». Dans ces inscriptions, on démêle parfois des guerres de propagande entreprises pour assujettir les peuples au culte des dieux de Ninive, et de véritables croisades pour reprendre au pays d'Elam quelque sainte image enlevée autrefois par l'ennemi dans les jours de malheur. Quand Salmanazar triomphe de ses ennemis, Assur aussi triomphe des dieux des nations, arrachés à l'ombre mystérieuse de leur sanctuaire et amenés captifs dans Kalach ou dans Ninive. L'orgueil surhumain de ces despotes se confond chez eux avec le sentiment religieux, et c'est en se déclarant les serviteurs d'Assur qu'ils s'arrogent le titre de roi des rois, de maîtres de la terre et de conculcateurs des peuples. Le roi d'Assyrie n'est en quelque sorte à ses propres yeux, aux yeux de ses peuples, qu'une émanation, une incarnation de la divinité, ou tout au moins son représentant et son vicaire sur terre, en un mot « l'œil d'Assur ».

Ces rivages du Tigre et de l'Euphrate ont toujours été peu propices au monothéisme : l'islamisme plus tard s'y est lui-même altéré; on y a rendu au sang d'Ali et d'Husseïn des honneurs presque divins, et qui aux purs Sémites de l'Arabie semblaient une abominable idolâtrie. Les Assyriens, quoique Sémites, sont restés idolâtres, lorsque déjà les Juifs ne reconnaissaient qu'un seul Dieu. Si grand que soit leur Assur, il n'est pas encore le Dieu jaloux de Judée, mais seulement le premier personnage d'un panthéon. Les pontifes-rois adorent à côté de lui bien d'autres divinités, qui semblent se multiplier avec les localités où on les honore. Il y a la déesse Istar de Ninive et la déesse Istar d'Arbelles. Cette *Notre-Dame* de Ninive et cette *Notre-Dame* d'Arbelles apparaissent fréquemment dans les inscriptions comme deux divinités distinctes. Pourtant cette multiplicité des dieux n'ôte rien à l'ardeur religieuse et guerrière des rois de Ninive. Il y a en eux quelque chose du fanatisme belliqueux des premiers khalifes de l'Islam.

Ces rois batailleurs ne paraissent pas avoir su administrer. Faute d'un bon système de gouvernement, leurs victoires restaient stériles. Quand ils avaient dompté un pays, ils y établissaient quelque parent du roi détrôné et supplicié. Aussi était-ce toujours à recommencer. Les révoltes renaissaient sans cesse, et sans cesse rappelaient le roi de Ninive dans tel canton de la Palestine ou de l'Arménie. Combien ne leur a-t-il pas fallu de campagnes contre les petits royaumes juifs? La guerre ninivite, c'était d'ailleurs la guerre asiatique dans toute son horreur. Elle laissait après elle, chez les vaincus, chez les survivants, d'inexpiables rancunes. Dans les inscriptions cunéiformes, les *patis d'Assur* détaillent avec complaisance les cruautés commises envers les vaincus. Ils tirent presque autant de gloire d'un supplice raffiné ou d'un grand égorgement que de la plus brillante victoire. Comme

Genghis, Tamerlan ou Bajazet, ils se plaisent à élever des pyramides de têtes, à empaler, à écorcher vifs, à déshonorer leurs prisonniers. Les Mongols, les Tartars et les Ottomans n'ont pas fait pis. Brûler les villes, couper les arbres, exterminer la population, torturer les rois, leur parurent longtemps la seule règle du droit des gens. Écoutez plutôt Assur-Nasir-Habal (882) dans la grande inscription de Nimroud (Kalach) :

« J'ai fait passer par les armes 260 combattants, je leur ai coupé la tête et j'en ai fait des pyramides...

» J'ai fait un mur devant les grandes portes de la ville, j'ai fait écorcher les chefs de la révolte; quelques-uns ont été enfermés dans la maçonnerie du mur; d'autres ont été mis en croix ou exposés sur des pals le long du mur; j'en ai fait écorcher un grand nombre en ma présence, et j'ai fait couvrir le mur de leurs peaux; j'ai fait des couronnes de leurs têtes, j'ai fait des guirlandes de leurs cadavres transpercés. Enfin j'ai emmené Akhiyabab à Ninive, je l'ai fait écorcher et j'ai étendu sa peau sur le mur de Ninive...

» J'ai enlevé de vive force la ville de Asibi, j'ai fait 600 prisonniers, j'ai fait passer par les armes 300 hommes et je les ai livrés aux flammes; je n'en ai pas épargné un seul. J'ai élevé un monceau de cadavres haut comme un mur; j'ai déshonoré leurs fils et leurs filles.

» J'ai fait étouffer dans le mur de mon palais 20 prisonniers qui étaient tombés vivants dans mes mains.

» J'ai élevé un mur devant la porte de la ville avec les cadavres des prisonniers. J'ai fait trancher leur tête... J'ai fait mettre en croix devant la grande porte 700 hommes...

» 200 prisonniers tombèrent vivants dans mes mains. Je leur ai fait couper les poignets...

» J'ai fait passer par les armes 5600 combattants... »

J'en passe pour ne pas soulever le dégoût du lecteur. Mais Assur-Nasir-Habal est très-fier de ces hauts faits. Il craint d'en avoir oublié et appelle la malédiction divine contre celui qui altérerait les chiffres portés sur cet odieux monument. D'ailleurs, conclut-il, « si j'ai oublié quelque chose dans cette table, Anu, Bel-Dagan et Salman, les Dieux mes protecteurs, le diront pour moi! ». Des bas-reliefs rendent plus sensible aux yeux la magnificence de ces exploits, et dans des compositions « aux figures très-nombreuses, dit M. F. Lenormant, traitées avec une extrême finesse », on peut contempler, en effet, les supplices infligés aux vaincus : l'un est écorché vivant; les autres ont les oreilles coupées, les yeux crevés, la barbe et les ongles arrachés, etc.

Plus tard, sous le second empire assyrien, on remarque un certain adoucissement dans l'exercice des droits de la guerre. Les chefs de *rebelles* continuent sans doute à être traités avec la même férocité; mais les rois de Ninive se sont avisés que le bétail humain avait une certaine valeur et qu'il était plus avantageux de transplanter les vaincus par 50, par 100 000, dans les plaines dépeuplées de l'Assyrie que de bâtir des murs avec leurs cadavres ou de faire des guirlandes avec leurs têtes.

C'est surtout dans leurs rapports avec les Hébreux et les races classiques que les annales de l'Assyrie présentent de l'intérêt pour nous. Les textes publiés par M. Ménant permettent de compléter et de préciser sur certains points les indications de la Bible. On y trouve, par exemple, la liste des alliés d'Achab, roi d'Israel, et de Benadab, roi de Damas, contre Salmanazar. Ils étaient douze rois qui avaient réuni environ 80 000 hommes : l'inscription assyrienne donne le chiffre des divers contingents en fantassins, cavaliers, chars de guerre et chameaux. On y voit qu'Achab avait fourni 10 000 fantassins et 200 chars de guerre. Ailleurs nous rencontrons, parmi les tributaires de Téglat-Phalazar II, un certain Azria, désigné comme roi de Juda. Il doit être ce rival du roi Achaz que la Bible a omis de désigner par son nom et qu'elle appelle simplement le fils de Tabeel.

Dans ses inscriptions de Khorsabad, Sargon raconte qu'il a occupé Samarie et qu'il en a enlevé 27 280 habitants. Celles de Sennacherib donnent des détails fort curieux sur ses campagnes en Palestine au temps d'Ézéchias. Naturellement il n'y est pas question de l'ange exterminateur. Au contraire, on y voit que Sennacherib a pris dans le pays de *Yauda* (Juda) 44 grandes villes et des forteresses « dont le nombre est sans égal »; qu'il a enlevé 200 150 personnes de tout âge et une multitude d'animaux domestiques; qu'il a partagé les terres d'Ézéchias entre les rois voisins.

« Alors la crainte immense de ma majesté terrifia *Khazakiau*, roi du pays de Yauda. Il congédia les troupes qu'il avait réunies pour la défense de la ville d'*Ursalimmi* (Jérusalem), sa capitale, et il envoya des ambassadeurs vers moi, dans la ville de Ninive, ma capitale, avec 30 talents d'or, 800 talents d'argent, des métaux, des pierreries, des perles, des trônes richement ornés, du bois de santal, de l'ébène, le contenu de son trésor, ses filles, les femmes de son palais, ses esclaves mâles et femelles, et il délégua vers moi son ambassadeur pour m'offrir des tributs et faire sa soumission. »

Les inscriptions de plusieurs rois nous montrent les peuples de races aryennes, Grecs, Chypriotes, Perses, passant à leur tour sous le joug. Gygès, le héros des histoires d'Hérodote, l'homme à l'anneau mystérieux, l'ami de l'imprudent Candaule, figure également dans une inscription d'Assurbanipal, et chose singulière, nous l'y retrouvons sous des traits qui concordent tout à fait avec le caractère que lui prêtent les Grecs : une pointe de merveilleux et beaucoup d'astuce. Il paraît que Gygès, attaqué par les Cimmériens, — peut-être les aïeux des Kymris gaulois, — ne vit d'autre ressource que d'implorer le secours du roi de Ninive et de se soumettre au tribut; ce Panurge lydien fit entendre au despote assyrien qu'il avait eu un songe, dans lequel le dieu Assur lui était apparu pour lui révéler la puissance d'Assurbanipal. Touché de cette circonstance, le roi d'Assyrie lui envoya des secours à l'aide desquels Gygès chassa les Cimmériens; mais une fois débarrassé d'eux, il refusa le tribut. — Alors, continue le royal narrateur, j'adressai une prière à Assur et à Istar : « Que son cadavre tombe devant ses ennemis! » La malédiction du pontife-roi s'est accomplie : Gygès a péri et les Cimmériens ravagent ses États. Voilà assurément, sur ce singulier personnage, des détails nouveaux et fort curieux. On peut apprécier par tous ces exemples quelle vive lumière les textes assyriens sont destinés à jeter, non-seulement sur l'histoire de la haute Asie, mais sur celle de l'Égypte, de la Judée, de la Hellade et de l'Asie Mineure.

III

L'autre publication de M. Ménant, *Babylone et la Chaldée*, est, comme la première, enrichie de cartes et de plans,

notamment ceux de Babylone, de Borsippa, où s'élèvent les ruines d'un monument que les Arabes considèrent comme la tour de Babel, ainsi que des autres villes de Babylonie qui furent dans les époques les plus reculées les capitales d'autant de petits États.

Aux origines de la Chaldée, M. Ménant trouve ces légendes cosmogoniques qui ont eu un retentissement dans l'imagination religieuse des peuples voisins. Du récit de la Bible sur le déluge, il rapproche ce curieux récit chaldéen, publié naguère par la *Revue politique et littéraire* (1), dont Bérose nous avait donné un résumé, et dont le texte complet s'est conservé sur les briques éparses qui formaient la bibliothèque du palais d'Assurbanipal. On y retrouve le vaisseau construit sur des mesures données par les dieux mêmes, le choix des hommes et des animaux qui doivent y prendre place, l'envoi de la colombe qui doit s'enquérir du point où en est l'inondation, l'arrêt de l'arche sur le sommet d'une haute montagne, le sacrifice au sortir du vaisseau, le nouveau pacte du ciel avec les hommes. Ce récit n'est lui-même qu'un fragment d'une vaste épopée chaldéenne dont Xisuthrus (Noé) et Isdubar, l'Hercule babylonien, seraient les héros.

Il est regrettable que l'on n'ait pu encore découvrir quelques fragments sur la tour de Babel, la confusion des langues et d'autres mythes qui doivent avoir également pris naissance dans le pays de Sennaar.

Sémiramis appartient aussi à la primitive épopée chaldéenne. Le caractère mythique de sa légende ressort non-seulement des prodigieux exploits qu'on lui prête, mais aussi des circonstances de sa naissance prétendue et de sa mort. Elle est née des amours de la déesse Derceto, moitié femme, moitié poisson, avec un jeune ministre de son temple. Sa mère, honteuse de cette faute, abandonne l'enfant dans un désert, où Sémiramis est nourrie par des colombes. C'est à cause de la mère, assure Diodore, que les Assyriens honorent et respectent les poissons; c'est à cause de la fille qu'ils rendent un culte aux colombes. Quant aux exploits de Sémiramis, ils sont de pure invention. Aucun monarque assyrien, à beaucoup près, n'est allé aussi loin. M. F. Lenormant a expliqué comment sa légende guerrière s'était formée sous les rois de Perse et quel intérêt avaient ces princes à la propager.

Mais le bas Euphrate est si bien la patrie des mythes, le pays à la vive imagination, où l'on croit à l'origine divine, à la naissance prédestinée des rois, que dans un document parfaitement authentique, sur une brique chaldéenne, on lit une histoire aussi merveilleuse que celle de Sémiramis.

Le roi Sargon (qu'il ne faut pas confondre avec l'Assyrien Sargon, conquérant de Chypre au VIIIe siècle avant Jésus-Christ : celui-ci aurait vécu vers l'an 2000) raconte ainsi sa naissance :

« Sargon, roi puissant, roi d'Agasil! Moi! — Ma mère m'a conçu *sans la participation de mon père*... Elle m'a conçu dans la ville d'Azuripani qui est située sur les bords de l'Euphrate. Ma mère devint enceinte; elle m'a mis au monde dans un lieu caché; elle m'a déposé dans un berceau d'osier; elle l'enduisit de bitume et me déposa sur le fleuve qui m'emporta loin d'elle. Je flottai sur le fleuve qui me porta vers Akki, le chef des eaux. Il me prit et m'éleva. Il me prit, et Isar me fit prospérer dans la culture... »

(1) Voyez le numéro du 22 février 1873, p. 815.

Or, Sargon, ainsi que son fils Naram-Sin, sont désignés sur le grand cylindre du roi Nabonid (555 av. J.-C.) comme les prédécesseurs de ce prince. On ne peut pas douter de leur existence historique. Et cependant le caractère mythique des aventures attribuées à ce Sargon éclate aux yeux. Par là il se rapproche de certains héros fabuleux qui se retrouvent dans les traditions d'un grand nombre de peuples sémites ou aryens. Il est abandonné sur les eaux, comme Moïse chez les Hébreux, comme Romulus et Rémus dans les légendes romaines, comme Persée et sa mère Danaé dans les traditions de la Hellade et de l'Asie Mineure. Moins la circonstance du berceau sur les flots, nous voyons Sémiramis en Chaldée, Cyrus en Perse, Œdipe en Grèce, exposés après leur naissance. Jupiter est secrètement nourri en Crète par la chèvre Amalthée et les abeilles du mont Ida. Ce n'est pas à son père que Sargon doit la vie : manière indirecte de nous faire entendre qu'il la doit à quelque dieu. Cette prétention à une bâtardise divine est tellement commune dans les légendes de l'Asie et de la Grèce, qu'Alexandre le Grand lui-même crut pouvoir, sur la foi de sa mère Olympe, s'attribuer une pareille origine et, reniant son père Philippe, se prétendre fils de Jupiter. Le maître de l'Olympe se serait, pour la circonstance, métamorphosé en serpent, comme ailleurs il se transforme en cygne, en taureau, en nuage, en pluie d'or. Dans les vieilles chansons russes, le héros Volga, le Protée des Slaves, est également fils d'un serpent. Tellement certains mythes sont un patrimoine commun à presque tous les peuples de race blanche!

L'affirmation de Sargon nous paraîtra moins extraordinaire quand nous verrons un Nabuchodonosor, le plus connu de tous les rois de Babylone, faire à son tour cette déclaration : « Le dieu Bel lui-même m'a créé ; le dieu Marduk, qui m'a engendré, a déposé lui-même le germe de ma vie dans le sein de ma mère. » Cela ne l'empêche pas, au cours de la même inscription, de se dire fils d'un simple mortel, de Nabopolassar, l'ancien satrape de Babylone pour le compte des rois d'Assyrie et le fondateur véritable du « grand empire de Chaldée ».

Babylone (des racines sémites *bab*, porte, et *ilu* ou *allah*, Dieu) n'a pas éprouvé moins de vicissitudes que Ninive. La reine de l'Euphrate a cruellement souffert dans sa lutte séculaire contre sa rivale du Tigre : deux fois, sous Téglat-Phalazar et sous Sargon, la Chaldée a été détruite, dépeuplée par d'immenses transplantations. Elle a fondé enfin sa grandeur définitive sur la seconde ruine de Ninive.

Dans les inscriptions chaldéennes, M. Ménant nous signale de précieuses indications qui viennent à l'appui de ce qu'ont raconté de la vie babylonienne la Bible ou les historiens grecs.

Hérodote raconte, par exemple, qu'à une certaine époque de l'année on mettait en vente, aux enchères, les filles de Babylone. On adjugeait les belles au plus offrant et les laides à celui qui demandait le moins d'argent pour se charger d'elles (I, 196). Or, de petits monuments, de petites pierres en forme d'olives, datant du règne de Mérodach-Baladan, roi de Chaldée, nous donnent les renseignements suivants sur les femmes achetées pour son harem à un certain mois de l'année qui est toujours le même (celui de *sebat*) :

Mannatammat, *acquise* le mois *sebat* de la neuvième année du règne de Mérodach-Baladan, roi de Babylone.

Fille Ekinu, *acquise* au mois de *sebat* de la dixième année.
Femme Halalat, au mois de *sebat* de la onzième année.

On sait qu'à Constantinople, sous le règne du dernier padischah, la coutume était que la sultane-mère, chaque année après le Ramadan, fît don au sultan d'une belle concubine. Les choses se passaient probablement ainsi dans le sérail de Babylone.

Le prophète Baruch, dans ses imprécations contre les idoles des Chaldéens, dit « qu'on leur fait des ornements comme à une fille qui aime à se parer... Les dieux de ces idolâtres ont des couronnes d'or sur la tête, mais leurs prêtres en retirent l'or et l'argent et s'en servent pour eux-mêmes. » Il est certain qu'en Chaldée on revêtait de parures d'or et d'étoffes précieuses les statues des dieux et des déesses, qu'on leur mettait des couronnes sur la tête, comme on fait aujourd'hui des madones dans certains pays. Une inscription d'Assurbanipal nous apprend qu'il a donné :

« Quatre talents pour le vêtement du dieu Marduk et de la déesse Zarpanit. J'ai revêtu Marduk et Zarpanit d'un grand vêtement, d'un vêtement d'or. J'ai donné pour la statue de Marduk et de Zarpanit du marbre d'Orient, de la pierre *ka*, de la pierre d'œil de *zatu*, de la pierre *zetru sutu*,... de l'albâtre, dix pierres précieuses dont la renommée est grande. J'ai orné les vêtements d'étoffe de leurs Grandes Divinités, les tiares aux cornes élevées, les tiares de la puissance, les insignes de leur divinité, pour compléter leur costume. »

Il paraît d'ailleurs que l'usage d'habiller et de déshabiller ces poupées sacrées avait un sens symbolique, comme on le voit dans un texte mythologique, cité par M. Ménant, sur les diverses toilettes de la déesse Istar.

Enfin Baruch accuse les prêtres de détourner à leur profit l'or et l'argent qu'on leur livrait pour les dieux. On peut citer à l'appui un document du règne d'Assurbanipal stigmatisant l'infidélité d'un haut fonctionnaire. Celui-ci avait dérobé dix talents d'or qui lui avaient été confiés pour une œuvre pie : l'érection d'une statue à une divinité.

L'accès d'orgueil attribué par la Bible à Nabuchodonosor, un jour qu'il contemplait sa superbe Babylone, se comprend assez lorsqu'on voit en quels termes il parle lui-même de ses constructions :

« J'ai construit le Temple du Jour, la Maison Éternelle, la demeure du dieu Samas, mon Seigneur, pour la gloire du Grand Seigneur, mon maître.

« Samas, Grand Seigneur, bénis à ton coucher, dans ses premières et ses dernières parties, le Temple du Jour, la merveille glorieuse de mes mains... Que ces seuils, que ces linteaux, que ces portiques, que ces colonnes du Temple du Jour, mes œuvres glorieuses, me rappellent à ton souvenir ! »

Il est regrettable qu'on n'ait trouvé aucun document original pour expliquer l'étrange passage de la Bible qui raconte la disparition de Nabuchodonosor, banni de son palais et changé en bête. Le fait même de sa disparition se trouve consigné dans une légende babylonienne transmise par Abydène, d'après Bérose. Il y est dit que Nabuchodonosor, monté sur une terrasse de son palais, annonça à ses peuples qu'il viendrait d'Orient un mulet perse (Cyrus) qui détruirait l'empire de Babylone. Après cette prédiction sinistre, il disparut aux yeux des hommes, comme Romulus dans les traditions romaines.

Sur la catastrophe finale de la Chaldée au temps de Balthazar, les textes babyloniens sont muets, comme le sont les textes assyriens sur la double ruine de Ninive.

Après Balthazar, le bassin du Tigre et de l'Euphrate passa entre les mains de la race aryenne, Perses, Grecs, Séleucides, Romains, Persans, Sassanides. Il ne devait plus retourner sous la domination sémite qu'à l'arrivée des Arabes, convertis à la religion de Mahomet. Mais ce sont encore des mains aryennes, celles de Français et d'Anglais, qui viennent de ramener à la lumière du jour les palais de Sennachérib et de Nabuchodonosor, les inscriptions triomphales des Assur-Nasir-Habal et des Sargon.

Les deux volumes de M. Ménant contribueront à populariser ces grandes découvertes. Nous espérons que la bénédiction qui termine ordinairement les inscriptions de Téglat-Phalazar et de ses pareils portera bonheur à cet utile et beau travail :

« A celui qui, dans la suite des jours, dans les temps éloignés, viendra après moi, je dis ceci :

«... Qu'il nettoie mes tablettes, qu'il les remette à leur place *et les mette en ordre, et qu'il écrive son nom à côté du mien.*

« Et ainsi Anu et les Grands Dieux lui accorderont la joie du cœur et le succès de ses entreprises ! »

ALFRED RAMBAUD.

LES GERMAINS EN GAULE

La Trustis et l'antrustion royal

La critique a depuis longtemps fait justice de l'opinion des historiens qui voyaient dans les anciens Germains les régénérateurs de la Gaule. Outre que les conquérants venus des bords du Rhin au ve siècle formaient un trop petit nombre pour exercer sur notre pays une influence de ce genre, la Gaule, qui représentait alors la contrée la plus civilisée de l'Europe, était trop au-dessus de ses vainqueurs pour en recevoir des institutions utiles ou un ressort réparateur. Le bon sens, non moins que l'histoire, enseigne que l'invasion des Francs ne fit qu'ajouter de nouveaux éléments de désorganisation à ceux qui travaillaient la société gallo-romaine, et que, loin d'être un bien, elle fut un mal. L'illustre auteur de l'*Histoire de la civilisation en France* a eu le mérite de séparer le premier, sur ce point, la vérité de la légende; le premier il a limité les prétendues obligations qui nous liaient envers eux. Il ne les a point assez réduites; suivant lui, nous devons à nos vainqueurs un don unique, mais précieux. « L'idée fondamentale de la liberté dans l'Europe moderne, a-t-il dit, lui vient de ses conquérants; l'esprit de liberté individuelle, le besoin, la passion de l'indépendance, de l'individualité, voilà ce que les Germains ont surtout apporté dans le monde romain. » Cette opinion ne peut se soutenir en présence des notions que fournissent les textes sur les mœurs des Francs non moins que sur la conduite de leurs rois, durant les premiers siècles de leur séjour en Gaule. Loin que nous soyons redevables aux Francs du sentiment de l'indépendance, on peut dire que la seule liberté qu'ils connurent, et dont ils

usèrent largement, fut la liberté de faire le mal. Et qu'on ne croie pas que nous parlions ici sous l'impression de récents événements. Si ces événements ont modifié l'opinion qu'on se faisait en France des Allemands d'aujourd'hui, ils n'ont pu du moins changer les idées qu'on avait acquises par l'étude de l'histoire sur les Allemands d'autrefois. Voici ce qu'un des célèbres érudits de notre temps, Benjamin Guérard, écrivait, en 1844, dans l'un de ses plus remarquables ouvrages :

« Il est certain que, les Francs s'étant emparés de la Gaule, leurs institutions et leurs mœurs ont fait invasion dans la société romaine; mais la part du bien qu'on pourrait leur attribuer est très-petite, tandis que celle du mal est immense. Si l'on suit la marche de la civilisation dans notre occident, on verra qu'après avoir succombé sous le coup des peuples du Nord, elle ne s'est relevée peu à peu qu'au fur et à mesure que nous nous sommes purgés de ce que nous avions de germanique, et enfin qu'aujourd'hui, s'il est rien que la Germanie puisse encore revendiquer dans notre état social, ce sera le duel ou quelque chose de ce genre dont nous cherchons encore à nous débarrasser. Ainsi, loin d'avoir contribué à restaurer la société, les Germains n'ont fait que la corrompre davantage et qu'en rendre la restauration plus difficile (1). »

En résumé, l'introduction du germanisme dans notre histoire représente, non un principe, mais un fait, le fait brutal de la conquête, avec son habituel cortége de désordres, de violences et de crimes. Ce fait n'en est pas moins curieux à étudier. On peut se demander notamment comment ce petit nombre de barbares a pu se maintenir, comment leurs chefs ont pu régner au sein de populations qui devaient leur être nécessairement hostiles. Or, qui ne sait que, pour tenir en respect tout un peuple amolli par un certain excès de civilisation, il suffit de quelques forces militaires habilement disséminées sur l'étendue de son territoire, pourvu qu'elles soient vaillantes et disciplinées? Cela s'est vu dans tous les temps et par tous pays; on le vit en Gaule aux VIe et VIIe siècles. Les rois mérovingiens dominèrent moins sur la Gaule que sur les bandes armées qui l'occupaient en tous sens, sorte de troupes morcelées et permanentes qu'il ne faut pas confondre avec l'armée proprement dite, composée des hommes libres qui devaient le service de guerre et se levaient, à l'appel du roi, pour un temps limité. C'est à l'histoire de ces bandes que se rattache le livre écrit par M. Deloche sur *la Trustis et l'antrustion royal* (1).

On ne s'accorde pas sur la véritable signification du mot *trustis*, terme d'origine germanique, qu'on rencontre dans nos plus anciens documents de la période mérovingienne. Selon certains érudits, il faut le traduire par *garde* ou *escorte;* selon d'autres, il vient de *trevv*, *fidélité*, ou encore de *troost* ou *trust aide*, *assistance*. C'est à cette dernière interprétation que s'arrête M. Deloche. En somme, le mot *trusti* nous paraît correspondre assez fidèlement à notre terme de *secours*, pris, comme il arrive souvent, dans le sens d'assistance armée. L'*antrustion* était un guerrier placé dans la *trustis* du roi (*in truste regis*, *in truste dominica*). Il avait pour mission, dit M. Deloche, d'assister le roi en toute circonstance, en tout lieu, envers et contre tous, c'est-à-dire non-seulement à l'armée, en présence de l'ennemi public, mais encore contre l'ennemi privé du prince, intervenant ainsi dans ses querelles, ses haines et ses vengeances particulières.

Par ces seuls mots, on voit que l'antrustionnat se rattachait à l'ancien compagnonnage germain. On sait, en effet, que, chez les Francs d'outre-Rhin, les principaux chefs étaient dans l'habitude d'associer à leurs périls et à leur fortune un certain nombre d'hommes (*comites*) qui composaient leur clientèle. Pour tout dire, les antrustions représentaient ce qu'on appellerait aujourd'hui des *partisans*. Dévoués au roi, obéissant à ses ordres, quels qu'ils fussent, et toujours prêts aux coups de main, ils étaient pour lui, à peu de chose près, ce que peuvent être pour un chef de brigands des compagnons fidèles et déterminés.

Nous ne croyons pas qu'on doive assimiler l'antrustionnat à une institution. Se trouvant en dehors de la règle commune par les obligations particulières qui les attachaient au roi, ils s'en éloignaient encore par les priviléges dont ils étaient investis. Ils avaient droit au triple *wehrgeld* ; en d'autres termes, la liberté et la vie d'un antrustion étaient estimées au triple de celles d'un Franc de condition ordinaire (1). Souvent aussi, il obtenait une concession de terres. On serait tenté de croire qu'en outre une juridiction exceptionnelle était établie en sa faveur. M. Deloche n'a point rencontré trace d'un semblable privilége dans les textes qu'il a eus sous les yeux; mais il y a lieu de penser que cette juridiction existait en fait, sinon en droit, et que le roi, intéressé à protéger ses antrustions, évoquait à son tribunal les accusations dont ils pouvaient être l'objet.

On devine les services que de tels hommes devaient rendre à ces rois germains, disposés, comme l'atteste l'histoire, à consolider par tous les moyens de la violence et par le crime même un pouvoir issu de la conquête. Inutile de dire que les antrustions étaient des Francs. Les rois n'eussent point obtenu des Gallo-Romains le genre de dévouement dont ils avaient besoin. M. Deloche a rencontré cependant des Gallo-Romains dans la truste du roi; mais c'est seulement au huitième siècle à une époque où, la race conquérante commençant à se fondre dans la race conquise, l'antrustionnat avait perdu de son importance.

Les antrustions étaient nombreux et distribués par groupes sur l'étendue du pays. Toutefois, le mot d'antrustion se lit rarement dans les textes; mais le plus généralement, quand il est question de *leudes* ou de *fidèles*, il s'agit d'antrustions. Tel n'est pas, semble-t-il, l'avis de M. Deloche; mais nous croyons avec Guérard (2) que si tous les *fidèles* n'étaient pas des antrustions, tous les antrustions étaient des *fidèles*. On ne peut guère supposer que les rois eussent confié un rôle aussi important que celui d'antrustions à de simples hommes libres.

Le recueil célèbre des formules de Marculfe, rédigé, comme on sait, vers 660, indique les points principaux du cérémo-

(1) *Polyptique de l'abbé Irminon*, In-4°. Paris, Imp. roy., t. Ier, p. 262. — Voy. aussi dans l'ouvrage de M. Jules Zeller sur l'*Histoire d'Allemagne*. Paris, Didier, in-8°, 1872. le chapitre intitulé *la Germanie antérieure*, p. 271-274 et suiv.

(1) *La Trustis et l'antrustion royal sous les deux premières races*, par M. Deloche, membre de l'Institut. Paris, Imprimerie nationale, in-8°, 1874.

(1) En temps de guerre, mais pendant ce temps seulement, le triple *wehrgeld* était accordé aux hommes libres.

(2) Ouvrage cité, p. 518.

nial usité pour l'admission à l'antrustionnat. M. Deloche a complété ces indications en rapprochant divers textes de celui de Marculfe. Il résulte de ses recherches que le guerrier admis à l'antrustionnat se présentait devant le roi accompagné de sa clientèle militaire, et, la main dans la main du prince, lui jurait, par ses armes, fidélité et assistance. Soumis à ces conditions, le serment de l'antrustion différait sensiblement du simple serment de fidélité que prêtaient tous les hommes libres par-devant un comte ou tout autre magistrat délégué par le roi. Le langage que Marculfe met, à cette occasion, dans la bouche du prince, mérite d'être reproduit :

« Il est juste, dit le roi, que ceux qui nous promettent une fidélité inviolable soient couverts de notre protection. Et comme un tel, notre fidèle, venant ici dans notre palais avec ses armes (1), nous a juré dans notre main assistance et fidélité (*trustem et fidelitatem*), en cette considération nous décrétons et ordonnons, par le présent précepte, que désormais un tel sus-nommé soit compté au nombre des antrustions ; et si quelqu'un osait le faire périr, qu'il sache qu'il sera condamné à payer 600 sols pour son wehrgeld. »

Les antrustions n'avaient pas seulement des obligations envers le roi, mais les uns envers les autres. Il étaient tenus de s'aider et de se défendre mutuellement dans toutes les causes, quelles qu'elles fussent, qui pouvaient toucher leurs intérêts et sans doute aussi leurs passions. De là une plus grande cohésion donnée à l'antrustionnat, et conséquemment une force plus sûre mise au service du roi. L'antrustion perdait ses priviléges, ou, ce qui était la même chose, cessait de faire partie de la truste du roi, lorsqu'il trahissait le prince, désertait à la guerre, refusait d'assister le roi dans ses querelles privées, en un mot, lorsqu'il violait ses engagements.

Très-énergique et très-vivace au début de la conquête franque, l'antrustionnat alla peu à peu s'affaiblissant. Il tendit à disparaître quand Charlemagne essaya de restaurer les institutions romaines, et il cessa tout à fait au IXe siècle, lorsque la royauté s'effaça devant le régime des seigneurs et des vassaux qui précéda l'âge féodal. C'est dans le deuxième capitulaire de Quierzy, de 877, qu'on rencontre pour la dernière fois une mention de la *trustis*.

Nous bornerons à ces notions les renseignements qu'on peut tirer du livre de M. Deloche. Nous omettons, comme on doit le penser, bien des détails qui ne sauraient trouver leur place que dans un recueil d'érudition. Nous n'adoptons pas absolument toutes les conclusions de l'auteur; mais nous louons sans réserve le soin et la rigueur de son travail. M. Deloche ne s'est pas contenté de collationner sur les manuscrits les textes les plus importants et de les grouper en familles. Il cite et discute toutes les opinions des écrivains qui ont traité le sujet avant lui. Il trace ainsi un historique intéressant des progrès de la science sur chaque point de la question. En outre, il indique avec exactitude tout ce qui appartient à ses devanciers et résume avec clarté, à la fin de chaque chapitre, ce que lui-même apporte de nouveau. Nous n'adressons qu'un reproche à M. Deloche, ou, pour mieux dire, nous n'exprimons qu'un regret, c'est qu'il n'ait pas marqué assez vivement le rôle effectif des antrustions, qu'il ne soit pas entré assez intimement avec eux dans la vie générale ; en un mot, qu'il ait donné une place presque exclusive à la discussion littérale des textes, sans ajouter à ses conclusions l'intérêt qui résulte de l'observation des faits. Tel qu'il l'a conçu, son ouvrage sera utile à l'érudition, et nous ne doutons pas qu'on ne doive tenir en une égale estime ceux qu'il prépare encore sur la même époque.

C'est avec satisfaction que nous voyons, depuis quelque-années, les efforts de la science se diriger vers ces temps reculés de notre histoire. Nos lecteurs ont eu dernièrement sous les yeux un intéressant compte rendu de notre collaborateur, M. Maxime Gaucher, sur le livre de M. Fustel de Coulanges, intitulé : *Les institutions politiques de l'ancienne France*, livre que le public lettré a accueilli avec tant de faveur. On se rappelle également l'ouvrage de M. Jules Zeller sur les *Origines de l'Allemagne et de l'empire germanique*, ouvrage où l'on trouve les notions les plus attachantes sur l'état général de la Gaule franque à l'époque des deux premières races. Bientôt M. Jules Tardif, le savant sous-chef de la section historique aux archives nationales, fera paraître à son tour, sur les institutions des temps mérovingiens, un livre promis depuis plusieurs années à la science. Ces travaux réunis achèveront sans doute de dissiper les obscurités qui peuvent régner encore sur les commencements de notre histoire politique et administrative.

Qu'on nous permette toutefois de dire que, si intéressante que puisse être l'histoire des institutions, l'histoire des faits, l'histoire narrative, mérite une attention qu'elle n'obtient pas encore assez à notre gré. Les ouvrages de valeur auxquels a donné lieu la première dépassent de beaucoup par leur nombre ceux qui se rattachent à la seconde. Or, il faut le reconnaître, c'est surtout dans l'histoire narrative qu'on trouve les enseignements que le passé est capable de donner; c'est là qu'on assiste aux efforts, aux luttes, aux déceptions, là que l'homme se retrouve et apprend à se connaître. Les éléments de cette histoire existent dans ces innombrables documents qui remplissent en France nos dépôts d'archives, bien plus que dans les chroniques et les mémoires dont, jusqu'à ce jour, les écrivains se sont presque uniquement servis. C'est au personnel chargé de la garde de ces précieux dépôts qu'il appartient de mettre au jour les richesses qu'ils contiennent. Nos archives nationales offrent, sur ce point, un exemple qui mérite d'être suivi. Des travaux nombreux, composés d'après les pièces originales, s'y sont déjà faits sur des phases importantes de notre passé national; d'autres travaux, non moins nombreux, s'y préparent. Les hommes instruits qui forment le personnel de ces archives ont compris que classer et inventorier des documents ne répond qu'à une partie de leur rôle, et qu'ils doivent encore livrer au public les lumières qu'ils tirent eux-mêmes de la connaissance des titres de notre vieille histoire.

FÉLIX ROCQUAIN.

(1) Le texte porte *cum armes sua*. Pendant longtemps, on avait lu à la place de ces mots *cum arimania sua*, et on a disserté à perte de vue sur ces termes qui n'étaient qu'une mauvaise leçon repoussée aujourd'hui par tous les critiques.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Mme Virginie Ancelot vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, laissant des œuvres littéraires dont on ne parle plus, et un gendre qui parle beaucoup.

Me Lachaud devient l'héritier *présomptif* des droits d'auteurs de *Marie, ou les Trois Epoques*, s'il prend jamais au Théâtre-Français, assez enclin aux reprises inutiles, la fantaisie de remettre cette pièce à la scène.

Mais je n'engage pas beaucoup Me Lachaud à compter sur cette restauration-là. Elle est aussi chimérique à espérer qu'une autre, d'un genre moins spirituel, dont l'ancien défenseur de Bazaine caresse l'idée et cache le projet dans ses dossiers.

Une caricature fort célèbre représentait, il y a plus de trente ans, dans le défilé des illustrations de l'époque, Mme Ancelot portant le chapeau de son mari, et M. Ancelot coiffé du chapeau de sa femme. Le couple s'en allait, bras dessus bras dessous, sans doute à la représentation d'un vaudeville que la critique feignait d'attribuer à madame, et que l'opinion publique restituait à monsieur.

L'explosion de la vocation dramatique de Mme Ancelot, après douze années de ménage, fut-elle une conséquence de la contagion littéraire, dans une union trop bien assortie? Ne doit-on y voir qu'une ruse délicate, imaginée par l'auteur de *Louis IX*, pour associer sa femme à sa gloire et se donner un gérant de ménage, responsable?

Je ne prétends pas résoudre cette question.

Quérard, dans son livre des *Supercheries littéraires*, déclare brutalement que le chef-d'œuvre de Mme Ancelot ne lui appartient tout au plus que par droit de conquête, et que le véritable auteur de *Marie, ou les Trois époques*, jouée en 1832 par Mlle Mars, est un sieur Pinaud, aide naturaliste au Jardin des plantes, auteur d'un mémoire sur la sensitive.

Cette mauvaise langue de Quérard ajoute ce détail, que la pièce s'appelait d'abord *Mimi*. On trouva plus décent pour le Théâtre-Français de l'appeler *Marie*.

Faut-il croire Quérard, ou la renommée? Les chercheurs s'égarent parfois à trop chercher. Ce qui est l'œuvre incontestable et incontestée de Mme Ancelot, sa plus belle, sa meilleure œuvre, celle qui l'a fait regretter, celle qui lui marque une place dans l'histoire de son temps, c'est son salon. Elle s'y était dévouée; elle avait pris à cœur cette tâche; elle avait étudié dans sa jeunesse l'art de recevoir les gens illustres et de s'en faire un surcroît, ou un fonds d'illustration. Ses maîtres furent Mme Lebrun, le baron Gérard, Mme Récamier, et aussi un peu cette exubérante duchesse d'Abrantès qui n'allait chez les autres que pour fuir ses créanciers. Quand la fortune lui avait été plus sévère, Mme Ancelot avait voulu retenir à force de grâce, et aussi d'esprit, mais surtout de bonté, ces clients que la détresse met en fuite. Elle avait réussi.

Ce n'est pas une mince affaire que d'avoir un salon, que de recevoir, de conserver pendant plusieurs heures, pendant plusieurs années, pendant près ou plus d'un demi-siècle, une garde qui meurt peu à peu, mais qui ne se rend pas; que d'étaler sur un fond d'invalides sérieux ou aimables, comme sur un fond de tapisserie, tout un parterre de jeunesse féminine ou littéraire qui renouvelle le parfum à chaque saison, qui passe ou qui demeure en s'acclimatant, mais qui a produit son effet au jour nécessaire, à l'heure propice.

Il ne suffit pas de servir méthodiquement du thé si l'on oublie l'esprit qui le nuance d'une teinte lactée, la médisance légère qui le sucre et la grâce qui le fait avaler. Les dîners sont des appâts sérieux, mais coûteux; le grand art est de les rendre superflus et d'offrir une hospitalité si accueillante, si réconfortante, qu'on finisse par croire qu'on a beaucoup mangé dans cette maison où le jeûne était une nourriture intellectuelle de choix. Les meubles ont leur importance; les maris aussi, mais moindre. Il faut renouveler prudemment les premiers, et se bien garder de renouveler ceux-ci.

Vieillir en se tenant au courant des nouveautés; se préparer pour toutes les présentations improvisées; adorer toute étoile, l'enrégimenter dans sa nébuleuse; ne dire jamais que du bien de tout le monde, en mesurant seulement son estime à la longueur de l'éloge; n'empêcher que les méchancetés brutales; tenir à chaque course les rênes de la conversation un peu flottantes, sans les abandonner et sans les roidir; faire crier le sable sous le char qui roule, agiter la poussière autour des roues, mais ne pas creuser d'ornière et ne pas fatiguer les gens d'une course à fond de train; exclure l'attendrissement comme on fuit la pluie; propager le sentiment comme on recherche la rosée; plaire sans avoir besoin d'être regardée; se faire écouter sans parler beaucoup; se bien porter pour recevoir toujours, mais être assez souffrante pour ne pas être obligée d'aller ailleurs et de transporter son atmosphère chez les autres; abdiquer devant les femmes, forcer les hommes à abdiquer devant soi; se maintenir, quand même, dans une humeur égale; cacher ses douleurs, ne pas laisser voir toutes ses joies: voilà la tâche multiple, difficile, qui veut du talent, un génie spécial.

Tout le monde, en y mettant le prix, peut recevoir une fois ou deux dans une saison, donner des fêtes. Peu de personnes peuvent avoir un salon.

Jean-Paul a dit: « La vie du monde est comme la crème, froide et douce. » Quel art exquis ne faut-il pas pour fouetter tout juste cette crème sans l'aigrir; pour lui conserver la douceur, qui est son charme, la froideur, qui est une précaution!

Mme Ancelot avait ce secret, ce mérite. Jusqu'à la fin elle garda sa crème froide, douce; l'assiette pour la servir était petite, rétrécie, ébréchée; ce n'était plus qu'une soucoupe, mais de porcelaine choisie.

Voilà donc un des derniers salons éteint, fermé. L'empire a empêché qu'il s'en préparât d'autres.

Ce long règne de la futilité cynique, de la galanterie effrontée, de la piaffe, du club, du turf, ne pouvait s'accommoder de l'esprit, de l'ironie, de la politesse et de l'opposition.

Il avait changé les salons en théâtres, les boudoirs en cabinets particuliers. Les tableaux vivants remplaçaient la causerie; le jeu de l'amour et du hasard achevait de tuer le jeu de l'esprit. La farce impériale, exclusive, débordante, absorbante, aussi brutale dans son ivresse de vin que dans son ivresse de sang, voulait le nombre et se moquait du choix. On battait les grosses caisses en vidant les autres; et la fameuse crème de Jean-Paul, fouettée à grands coups de balai, n'était plus qu'une mousse folle, qu'on crachait dans l'anti-

chambre, après y avoir goûté du bout de la moustache dans le salon.

Peut-être bien qu'aujourd'hui les grognons de l'empire, qui n'osent singer les grognards, regrettent de n'avoir pas étudié l'art de tenir un salon. Ils n'ont point d'asile pour leurs regrets, de nid pour leurs espérances. Quand ils ne se réunissent pas dans un café; quand ils se rejoignent dans un appartement privé au nombre cabalistique de dix-neuf, c'est pour causer avec des photographies, c'est pour se livrer à des exercices de comptabilité, ou pour échanger des commérages d'un tel goût que le parquet n'ose en permettre la lecture à la commission d'enquête sur les élections de la Nièvre.

II

L'Académie française peut-elle suppléer à cette absence de salons? J'en doute, si j'en juge par la crème trop froide et trop aigrelette qu'on y sert.

C'est dommage, car l'ambition académique n'est pas près de finir. Sept candidats se sont fait inscrire jusqu'à présent pour se disputer les fauteuils vacants. Je ne me permettrai pas de discuter leurs titres. Je suis d'avis que quand on a le goût de l'Académie, on mérite par cela seul d'y entrer. Les visites et les votes sont ensuite plus nécessaires que les œuvres.

On a écrit un livre sur le mal qu'on a dit des femmes; il y aurait un livre aussi curieux à publier sur le mal qu'on a dit de l'Académie. On n'aurait besoin, pour le composer, que d'emprunter des citations aux académiciens passés, présents et futurs.

Combien d'épigrammes, tant qu'on n'est pas nommé! Combien de dédains, quand on a sauté le bâton!

Ils sont trop verts! répondent les immortels aux jeunes qui se moquent de l'immortalité. Soit; mais pourquoi ceux qui ont fini par mordre à la grappe et par vendanger à leur aise font-ils ensuite la grimace? L'Académie est-elle donc un clos de raisins qui pourrissent sans mûrir, verts pour ceux qui veulent y entrer, verjus pour ceux qui y demeurent?

Quant au vin que l'Académie récolte, on n'en a jamais bu. On l'attend encore.

III

La Société des gens de lettres prépare son charivari annuel. Quand les écrivains se réunissent, ce n'est jamais que pour attester et augmenter leurs discordes.

Chose singulière! le suffrage universel, qui prend ses élus dans toutes les catégories afin de composer au hasard du scrutin une assemblée législative ou constituante, fournit, somme toute, une bonne moyenne d'orateurs et d'écrivains inédits.

Mais les gens dont la profession est d'être spirituels, observateurs, éloquents, se réunissent-ils sans l'admission d'aucun profane, tout aussitôt les discours les moins corrects et les moins sensés, les reparties les moins fines, les sorties les moins parlementaires et les résolutions les moins sages, se croisent, se mêlent, s'enlacent, s'étranglent dans une mêlée confuse.

Le 4 avril, la Société des gens de lettres doit discuter des cas d'épuration. MM. Vallès et Razoua ont été rayés par l'autorité du comité de la liste sur laquelle M. Félix Pyat a été maintenu. Les communards proscrits en appellent à l'assemblée générale et réclament leur réintégration.

Ils sont parfaitement dans leur droit. La Société des gens de lettres est instituée uniquement pour percevoir et répartir. Elle n'est pas faite pour discuter des cas d'indignité morale. Si MM. Vallès et Razoua ont versé leur mise de fonds, ils ont une part dans les secours et dans la propriété. En vertu de quel règlement, de quel principe, les dépouillerait-on? Leur conduite peut et doit leur retirer l'estime de leurs confrères, mais non le bénéfice du contrat qu'ils ont accepté, signé.

Par eux-mêmes ces messieurs sont peu intéressants; mais le droit, même des indignes, est toujours respectable. Si les gens de lettres amplifient les jugements des conseils de guerre, à quelle limite s'arrêteront-ils?

Est-ce que l'illustre M. Xavier de Montépin, il y a deux ou trois ans, ne réclamait pas l'exclusion de Victor Hugo, sous le prétexte qu'en exil le grand poëte avait laissé sa porte ouverte aux proscrits? Malgré la gloire de M. de Montépin, la renommée de Victor Hugo fut épargnée. On n'osa pas satisfaire un scrupule qui n'eût été vraisemblable que si M. de Montépin avait parlé au nom du goût et de la littérature.

Il est bien évident que le génie de Montépin doit avoir en antipathie le génie de Victor Hugo, et que l'auteur des *Tragédies de Paris* eût satisfait aux plus strictes exigences de sa pudeur et de sa conscience, en ne voulant pas être comparé à l'auteur de *Notre-Dame de Paris*.

Mais que M. de Montépin se rassure! l'estime du public ne se trompe pas!

IV

Les gens de lettres n'ont pas le monopole de la haine. Les gens de finance se livrent aux mêmes fureurs fratricides; et la galerie assiste, dans ce moment, au pugilat de MM. S. et P., deux lutteurs de la Bourse, qui essayent de se ruiner réciproquement pour la plus grande joie de ceux qui peuvent être ruinés par tous les deux.

M. S... a des journaux. M. P... a des actionnaires. Les journaux fulminent; les actionnaires votent; et la justice attend.

V

Pendant que ceci se passe dans la France en voie de régénération et de revanche morale, l'Espagne, qu'on accuse de décadence, réclame l'extradition d'un prince prévenu de crimes de droit commun, comme elle réclamerait l'extradition d'un coquin vulgaire.

Cette démarche de l'Espagne monarchique me paraît un symptôme de bon sens curieux à constater; et le droit divin des princes subordonné au droit divin des gendarmes me semble une leçon profitable à la France républicaine.

VI

L'Italie nous donne un autre exemple. Elle inaugure la statue d'un homme qui fut un grand citoyen et un grand combattant, sans être un homme d'épée.

Cette apothéose d'un bourgeois sublime, dans le décor poétique de Venise, cette glorification du bon sens, de la modération, du courage civique, égal au courage guerrier; cet

acte de reconnaissance envers un homme qui voulut ardemment la libération de sa patrie et qui reçut l'exil comme couronnement de sa gloire, est un beau spectacle pour l'Europe et un cruel reproche pour la France, où l'ingratitude est cultivée comme une des preuves et un des charmes de notre esprit national.

VII

L'Assemblée est en vacances. Je m'étonne toujours que le calme momentané dont jouit le pays, pendant cette inaction d'un des plus grands rouages de l'État, ne donne pas la tentation d'augmenter l'épreuve, et d'essayer de la grève gouvernementale sur une plus grande échelle, en poussant l'essai jusqu'au dernier échelon.

VIII

Il paraît que M. Offenbach à l'intention d'offrir, pendant les vacances, une représentation solennelle et gratuite de *Geneviève de Brabant* à nos constituants. Cette libéralité excessive continuera l'hommage que l'impresario de la Gaîté veut rendre aux idées sérieuses, qu'on l'accuse de prendre en haine. Il a commencé par la presse ; c'est aussi par elle que les gouvernements commencent leurs largesses. L'impression a été bonne. Il continue par les législateurs ; les cours et les tribunaux viendront ensuite ; le tribunal de commerce aura son jour, peut-être aussi la corporation des huissiers.

IX

La rigueur de la température n'empêche pas les chiens enragés. On en a signalé quelques-uns ; on en guette d'autres.

Hier un animal aux crocs aigus, aux poils hérissés, laid, brutal, écumant, a voulu se jeter sur un passant fort bien mis, qu'on m'a assuré être M. Savary en personne.

Fort heureusement, un énergique coup de pied donné à l'animal furieux l'a fait rouler à quelques pas de là, horrible, grinçant des dents. Un des braves gens que M. Léon Renault prépose à la sûreté publique a tué aussitôt cet enragé dans sa bave. Il avait une photographie attachée à son collier. Tout les assistants ont applaudi.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

La réception du personnel du ministère de l'intérieur par M. le vice-président du conseil, et celle du conseil d'Etat par M. le garde des sceaux, sont les seuls événements politiques de cette semaine. L'opinion publique et la presse, habituées depuis quelques mois à un régime plus excitant, ont trouvé le régal un peu mince. Mais il n'y a pas si grand mal, après tout, à se mortifier et à faire maigre chère une fois en passant. On en mange de meilleur appétit, quand revient le temps des repas substantiels et des morceaux de haut goût. Épluchons-donc nos arêtes de notre mieux, puisque nous n'avons pas, pour cette fois, autre chose en ce temps de carême.

Entre M. le garde des sceaux et le conseil d'Etat l'entrevue a été tout à fait courtoise. Il n'en pouvait être autrement. Après avoir exprimé à M. Dufaure la satisfaction qu'éprouvaient les membres du conseil à le voir de nouveau à leur tête, M. le vice-président Andral a dit que le gouvernement pouvait compter sur le concours dévoué du conseil d'Etat pour l'application des lois constitutionnelles. De son côté, M. le ministre de la justice a annoncé qu'il déposerait sur le bureau de l'Assemblée, aussitôt après le retour des représentants de la France, les lois complémentaires indispensables pour le fonctionnement de la nouvelle constitution. Tout est donc pour le mieux de ce côté, et nous ne pouvons que nous féliciter, et de l'entente cordiale qui paraît devoir régner entre le conseil d'Etat et le nouveau garde des sceaux, et de l'activité promise par le gouvernement. Nous avons hâte de voir la machine gouvernementale pourvue des rouages qui lui manquent encore, et nous sommes heureux d'apprendre qu'on travaille à la mettre bientôt en état d'entrer en jeu.

M. le ministre de l'intérieur a eu de bonnes paroles pour tout son monde. Qu'il ait rendu hommage au dévouement des sapeurs-pompiers et de la garde républicaine, nous sommes loin de le trouver mauvais. Nous ne lui reprochons pas non plus d'avoir insisté, dans son allocution aux représentants de la chambre syndicale des agents de change, sur le caractère « essentiellement conservateur » du nouveau cabinet. Nous aimons beaucoup la politique conservatrice, tout en détestant de tout notre cœur la politique de combat. Que le ministère soit « essentiellement » conservateur, au lieu de l'être « résolûment » comme le cabinet du 24 mai, il semble qu'il n'y ait pas grande différence. Il n'est cependant pas possible que M. Buffet se réduise volontairement au rôle peu glorieux de continuateur du duc de Broglie. Aussi ne lui chercherons-nous pas querelle pour un adverbe. Au lieu d'une politique « essentiellement conservatrice », nous lui aurions su gré de nous promettre une politique honnêtement et intelligemment conservatrice. Voilà ce qui aurait été, après les divers cabinets d'ordre moral auxquels nous avons été successivement en proie, vraiment neuf et original. Mais ce qu'il n'a pas promis, M. Buffet nous le donnera sans doute. Il a invité le chef du bureau de la presse à ne provoquer des mesures de répression contre les journaux « qu'après mûre réflexion et avec la plus grande réserve. » Il lui a recommandé l'impartialité, « la vraie » probablement. Nous doutons fort que M. Léo ait reçu des prédécesseurs de M. Buffet de pareilles instructions. S'il veut bien les suivre, et si M. le ministre de l'intérieur y tient la main, ce sera déjà un grand point de gagné. Si M. Léo est capable de s'amender et de n'user de son pouvoir presque discrétionnaire qu'avec « réflexion, réserve et impartialité », nous ne trouverons pas mauvais qu'on lui laisse son emploi et son traitement.

En somme, sauf la mercuriale infligée à M. Léo, — et qu'un *communiqué* a démentie, mais un *communiqué* rédigé par M. Léo lui-même, — le compte-rendu de la réception du personnel de l'intérieur, tel que les journaux l'ont donné, ne nous apprend pas grand'chose sur la future politique du cabinet. Nous en sommes toujours aux formules vagues et ambiguës. Il ne faut pas trop s'en étonner. Les bureaux du ministère n'avaient peut-être pas droit à d'autres confidences. Il aurait fallu que M. Buffet, pour avoir l'occasion d'exprimer toute sa pensée, pût réunir dans son salon les véritables agents de sa politique, les préfets. C'est avec eux qu'il aurait pu s'entretenir à cœur ouvert; c'est à eux qu'il aurait eu bien des choses à dire, louant celui-ci, blâmant celui-là, stimulant les tièdes, calmant les exaltés, recommandant à tous certaines qualités qui n'étaient

pas en honneur au temps des ministères « d'ordre moral » et dont le nouveau cabinet sait mieux le prix : la modération et l'équité. Sans rien retrancher du témoignage de satisfaction qu'il leur a décerné devant l'Assemblée nationale, M. le ministre de l'intérieur aurait pu faire comprendre à quelques-uns de ses subordonnés qu'il a mesuré ses éloges plutôt à son propre bon vouloir qu'à leurs mérites, et qu'il leur appartient maintenant de justifier sa confiance et son estime. Il aurait pu leur expliquer certaines parties restées équivoques de son programme officiel. Il aurait pu leur dire que si, par ménagement pour des adversaires dont il était naguère l'allié, il a épargné à la minorité monarchique de l'Assemblée le chagrin d'entendre donner son vrai nom au nouveau régime, il n'est pas moins vrai que la République est de fait et de droit le gouvernement de la France, et qu'ils manquent gravement à leur devoir quand ils affectent de l'ignorer.

Il aurait pu rappeler à ceux qui semblent tentés de l'oublier que la coalition antirépublicaine ne détient plus le pouvoir, et qu'un fonctionnaire politique ne peut plus, sans se rendre coupable de forfaiture, servir d'autres intérêts que ceux du gouvernement légal. Il aurait été bon qu'il insistât avec quelque force sur cette idée, qui n'entrera peut-être pas sans peine dans certains cerveaux rebelles. M. le ministre, en effet, a seul l'autorité nécessaire pour indiquer et pour prescrire au besoin leur devoir à certains ennemis irréconciliables de la République auxquels ses prédécesseurs ont livré quelques-uns de nos plus beaux départements. Après le 24 mai, bien que le nouveau ministère eût déclaré à plusieurs reprises que « rien ne serait changé aux institutions existantes », les préfets républicains, qui savaient ce qu'il fallait croire de ces déclarations et qui ne voulaient pas s'associer à la politique réactionnaire et monarchique de M. le duc de Broglie, se démirent spontanément de leurs fonctions. Les préfets monarchistes et bonapartistes ne semblent pas connaître ces sortes de scrupules. Ils ne paraissent pas disposés à quitter les postes qu'ils occupent, et l'on n'a point encore entendu dire qu'aucun d'entre eux ait songé à envoyer sa démission. Qu'ils restent dans leurs hôtels et qu'ils continuent à émarger : nous le voulons bien à la grande rigueur, s'ils croient le pouvoir faire avec honneur, et ce n'est pas à nous de prendre pour eux souci de leur dignité. Ce que la France a le droit d'exiger, c'est que la République ne soit pas trahie par ceux qui vont avoir la charge de la défendre et de la servir. Voilà ce que M. Buffet aurait pu faire entendre à l'armée des préfets, s'il l'avait passée en revue. Il ne s'agit de faire violence à personne; personne n'est obligé d'être fonctionnaire, et l'on n'a pas encore parlé d'établir la conscription préfectorale. Le service, dans ce corps d'élite, est tout volontaire. Il n'est pas gratuit. On a bien le droit de demander qu'il soit fidèle et loyal.

Quand les journaux républicains énoncent cette idée si simple et si juste, les feuilles réactionnaires crient à l'intolérance, à la proscription. Elles nous reprochent de vouloir mettre nos adversaires hors la loi; elles adjurent le ministère de résister à ces conseils abominables. M. Buffet n'est pas homme, nous voulons l'espérer, à prendre si aisément le change et à se laisser tromper par ces criailleries intéressées.

Nous laissons les proscriptions aux bonapartistes. On sait ce qu'ils ont fait au 2 décembre et ce qu'ils feraient encore s'ils pouvaient mettre la main sur notre pays. Leurs listes étaient déjà dressées quand l'élection de la Nièvre attira l'attention de la Chambre et du gouvernement sur leurs menées : il faut espérer que ces tables de suspects seront livrées au public avec les autres pièces du dossier; le mépris des honnêtes gens fera justice de ces odieux projets; nous ne demandons pas pour leurs auteurs d'autre châtiment. Quant au parti républicain, bien loin de vouloir imiter les exemples odieux de la faction impérialiste, il est disposé à accueillir à bras ouverts tous les convertis, à la seule condition que leur conversion soit sincère. Est-ce être trop exigeant? Vous qui nous avez, pendant des années, combattus et traqués, gardez vos places et vos fonctions, si vous êtes prêts à prendre et à tenir l'engagement d'y servir en conscience le gouvernement de la République. Lorsque le coup d'État parlementaire du 24 mai eût porté vos amis au pouvoir, leur premier soin fut d'écarter ceux des serviteurs du précédent régime qui ne s'étaient pas retirés d'eux-mêmes. Au risque de « désorganiser les services », comme disent aujourd'hui les journalistes de votre bord, ils firent maison nette et congédièrent brutalement tout ce qui n'était pas de leur faction. Nous ne sommes ni si intolérants, ni si avides. Restez avec nous, nous le voulons bien; gardez vos emplois, si vous voulez en remplir loyalement les devoirs. Sinon, allez-vous-en de bonne grâce et n'attendez pas qu'on vous renvoie.

Les journaux réactionnaires voudraient que l'on ne renvoyât personne. Une des feuilles du parti assure qu'on peut conserver, sans inconvénient, toute l'administration impériale, et qu'on est même obligé de la conserver. On ne devient pas fonctionnaire par grâce d'État, dit-elle, et « il n'y a, en réalité, » de fonctionnaires convenant à leurs fonctions que ceux qui » les ont apprises, par conséquent ceux qui, formés sous » l'empire, apportent au régime qui lui succède le concours » de leur expérience... Qu'on les maintienne ou qu'on les ré» voque, l'opinion impérialiste n'y trouvera ni dommage, ni » profit; ils ne la servent pas. Le fonctionnaire, en effet, » n'est pas un combattant... toute sa politique consiste à gar» der sa place. » Ce raisonnement est fort, et pourtant il ne nous convainc pas. Il nous semble que l'avocat des fonctionnaires bonapartistes calomnie ses clients, par excès de zèle et à bonne intention. Il est possible qu'ils tiennent avant tout à leur place ; mais il est certain qu'ils se font et qu'ils continueront, pour la plupart, à se faire un devoir de mettre au service du gouvernement de qui ils ont reçu la première investiture ce que leur fonction peut leur donner de pouvoir et de crédit, aussi longtemps du moins qu'on ne leur aura pas fait savoir qu'ils courent, à ce jeu, le risque de perdre cette place à laquelle ceux qui les connaissent prétendent qu'ils sont si fort attachés. Si M. le ministre de l'intérieur pouvait donner une bonne fois cet avis charitable à ceux de ses agents qui « ont appris leurs fonctions sous l'empire », il nous semble que les choses n'en iraient que mieux, et que la politique « essentiellement conservatrice » ne serait pas pour cela compromise. Le ministère a promis à la France de la défendre contre « les passions subversives. » Il est donc tenu de la protéger contre les appétits de tous les clients de M. Amigues, aussi bien de ceux qui ont appris leurs fonctions sous l'empire, que de ceux qui les ont apprises sous la Commune.

Y...

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 40 3 AVRIL 1875

CABRERA ET ALPHONSE XII

Malgré tout l'intérêt que nous inspirent les diverses péripéties du drame qui se poursuit en Espagne, nous avions renoncé pour longtemps à la pensée d'en entretenir les lecteurs de la *Revue*. Comment apprécier l'histoire d'un peuple qui semble n'avoir pas d'histoire, comment expliquer ces brusques changements où les révolutions, les coups d'État et les restaurations se succèdent sans fin et sans raison ? La marche de la politique espagnole a depuis quelque temps l'allure rapide, irrégulière des drames de Lope de Vega, avec leurs catastrophes soudaines et leurs dénoûments inattendus, ou, pour faire une comparaison plus juste, elle a toutes les incertitudes de sa stratégie militaire. Qui pourrait suivre, depuis un an, les mouvements des armées qui, sur les frontières de la Navarre, de la Biscaye ou en Catalogne, semblent n'avoir qu'un but : dérober à l'ennemi le secret de leurs mouvements, et s'arrêter après chaque succès comme pour prolonger les horreurs de la guerre civile? Deux fois, sous le gouvernement de Serrano, les carlistes paraissaient frappés d'un coup mortel; deux fois, par suite d'ordres inexplicables, Loma victorieux s'est vu réduit à l'inaction, et les carlistes ont pu, sans être inquiétés, réparer leurs pertes réelles ou imaginaires. Cette année encore nous avons eu la même surprise. L'arrivée du jeune roi avait paru inspirer aux troupes un nouvel enthousiasme; un grand succès nous était annoncé, et Pampelune, après un siége qui rappelle les horreurs de celui de Bilbao, allait être débloquée. Comment cette ardeur est-elle tombée? Le roi est aujourd'hui à Madrid, le général Moriones a perdu son commandement; les carlistes assiégent Pampelune et menacent Bilbao. Nous sommes au même point qu'il y a deux ans.

Il est vrai qu'une grande nouvelle vient de nous arriver : aux combats ont succédé les négociations. Un *convenio* va être signé; il l'est déjà, sinon avec le prétendant, au moins avec un des chefs qui ont jadis jeté le plus d'éclat sur les armes des carlistes, pendant la première guerre de l'indépendance. Celui qui a le dernier résisté à Espartero, qui s'est soutenu dans les montagnes pendant plus d'une année après la trahison de Maroto et le départ de don Carlos, le célèbre Cabrera se rallie au roi Alphonse, et demande aux carlistes de suivre son exemple.

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler aujourd'hui, pour une génération qui l'ignore, la biographie de ce hardi partisan, si fameux jadis par sa valeur et par sa cruauté, singulier mélange de perfidie, d'audace et de sang-froid, bourreau impitoyable, et au besoin galant chevalier, auquel s'applique mieux qu'à tous les autres chefs de cette époque troublée le vers de Victor Hugo :

> Tout chargé de forfaits, tout éclatant d'exploits.

Nous examinerons ensuite à quel point ce concours inattendu peut servir le roi Alphonse, et de quelles difficultés est entourée la nouvelle royauté.

I

Ramon Cabrera est né à Tortose en 1809. Fils de pauvres marins, il fut de bonne heure destiné à l'Église et confié à un chanoine de la cathédrale pour être tout à la fois son élève et son domestique. C'est la voie ordinaire des enfants sans fortune, et encore aujourd'hui il n'est pas rare de trouver à Madrid même des étudiants qui, pour continuer leurs études, ne rougissent pas d'accepter des occupations serviles. Malheureusement le jeune Ramon était un élève paresseux et indiscipliné. Par ses escapades, par les aventures où le jetait sans cesse sa passion pour les femmes, il poussa à bout la patience du pauvre chanoine qui s'était chargé de son éducation, et sa vocation ecclésiastique fut enfin arrêtée par un grand scandale. L'évêque don Saez lui demandant un jour quand il changerait de conduite : « Quand vous changerez de maîtresse, » répondit audacieusement l'étudiant. Cette calomnie, car les mœurs de l'évêque étaient pures, empêcha

Cabrera d'obtenir le sous-diaconat. De cette éducation Cabrera ne garda qu'une haine violente contre les prêtres, haine qui fut souvent pour son parti même la source de grands embarras.

En Espagne, les ambitieux n'ont que deux carrières à suivre, l'Église ou l'armée. Chassé de l'Église, Cabrera trouva bientôt à occuper son activité dans les aventures de la guerre civile. Ferdinand VII venait de mourir, et don Carlos appelait aux armes tous ceux qui n'approuvaient pas le rétablissement de la loi salique. Impliqué dans une conspiration carliste qui, dès le mois d'octobre 1833, s'était formée à Tortose, Cabrera put s'échapper et aller s'enrôler dans un corps d'insurgés qui venaient de s'emparer de Morella. Imberbe et de petite stature, le jeune volontaire ne promettait pas un vaillant soldat, mais il savait écrire; il fut admis avec le grade de caporal. Par un singulier hasard, la fortune militaire de Cabrera allait commencer dans la ville qui devait plus tard être le théâtre de sa puissance et de sa gloire. Morella avait d'ailleurs une importance exceptionnelle; elle était la clef du Maeztrasgo, pays admirablement fortifié par la nature, et qui est en communication avec cinq provinces, l'Aragon, la Catalogne, la Castille-Nouvelle, la Manche et le royaume de Valence. Au milieu de montagnes toujours couvertes de neige, des vallées étroites n'y sont reliées que par de longs défilés. Dans une de ces vallées s'élève sur un rocher de deux cents pieds la ville de Morella, dont on ne peut approcher que par deux percées étroites : Monroya du côté de l'Aragon, Villebona du côté de Valence.

L'importance de cette situation avait été comprise dès le début de la guerre, et en septembre 1833 le baron de Herbès, secondé par la trahison du gouverneur Victorio Sea, avait occupé Morella au nom du prétendant. Plusieurs combats se livrèrent autour de cette place et Cabrera y gagna glorieusement ses épaulettes. Quand la ville fut prise par les christinos, Cabrera s'échappa à la tête de quelques habitants de Tortose; il était sous-lieutenant. Malheureusement, si sa bravoure était incontestée, sa loyauté avait déjà pu être mise en doute. A Morella même, il avait essayé de susciter une révolte contre le baron de Herbès, pour s'emparer du commandement. Mais cette tentative, aussitôt réprimée, passa inaperçue. Les partis ont d'ailleurs une morale spéciale, et les carlistes ne voulurent voir dans Cabrera que le hardi chef de bande qui s'était, après la prise de Morella, jeté dans les montagnes de l'Aragon pour y continuer la lutte. Quelque temps après, le jeune sous-lieutenant se nommait colonel et devenait la terreur de l'Aragon, qu'il remplissait de meurtres et d'incendies. Un événement auquel il ne fut peut-être pas étranger allait lui livrer le commandement de toute la province. Les carlistes y reconnaissaient pour chef un hardi cabecilla, Carnicer, qui inquiétait la jalousie de Cabrera. Appelé par le prétendant dans les provinces basques, Carnicer fut surpris par les christinos et tué au pont d'Aranda; Cabrera a toujours été soupçonné d'avoir provoqué ou même fabriqué l'ordre qui entraîna la mort de son rival. Peu de temps après Cabrera s'était fait reconnaître par don Carlos avec le titre de colonel et poursuivait dans l'Aragon le cours de ses exploits et de ses crimes, quand un acte abominable vint donner à son nom un sinistre retentissement et imprimer à cette guerre déjà si cruelle un redoublement d'atrocités.

Cabrera avait condamné à mort les alcades de deux villages du bas Aragon. Pour les venger, Mina, qui commandait en Catalogne, fit saisir à Tortose par le général Noguarès la mère de Cabrera, qu'il donna l'ordre de fusiller. Les trois sœurs de Cabrera subirent le même sort. « Il fallait, dit Mina, que ces barbares fussent arrêtés dans le cours de leurs cruautés par le sort réservé à ceux qui leur étaient chers. » La mesure devait avoir et eut, en effet, un résultat opposé. Cabrera jura de se venger sur les familles des christinos, et il tint parole; quelques jours plus tard il faisait massacrer les femmes de vingt-quatre officiers.

Ces sanglantes représailles et une campagne heureuse dans le royaume de Valence contre le général Paleara valurent, dès 1836, à Cabrera le titre de maréchal de camp, promotion que ses ennemis expliquèrent encore par des intrigues, mais justifiée par ses succès. Seulement, à mesure qu'il montait en grade, Cabrera se montrait plus indiscipliné et prétendait ne plus reconnaître de chef. Aussi, lorsqu'en 1836 Gomez partit de la Biscaye pour cette célèbre expédition qu'il devait poursuivre à travers toute l'Espagne, ne put-il pas obtenir le concours de Cabrera. Ce chef refusa de quitter l'Aragon, et permit à ses soldats de tels excès que Gomez lui ordonna de quitter l'armée dans les vingt-quatre heures. Mais, tandis que Gomez était, au retour de son expédition, frappé d'une disgrâce imméritée, Cabrera devenait le seul commandant des forces carlistes dans les provinces de Valence et de Murcie. Sa situation grandit encore l'année suivante. Don Carlos s'était enfin décidé à quitter la Navarre pour marcher sur Madrid. Cabrera, qui se réunit à l'armée royale sur les bords de l'Èbre, prit le commandement de l'avant-garde. On sait comment finit cette campagne : arrivé aux portes de Madrid, don Carlos recula devant un assaut et donna le signal de la retraite. Cabrera, qui avec ses tirailleurs avait menacé les faubourgs même de Madrid, obéit en frémissant, et déclara que désormais il n'en ferait plus qu'à sa tête. Il le pouvait, car il partait en laissant à tous les soldats cette opinion que s'il avait eu le commandement il aurait fait entrer l'armée carliste dans Madrid. Au lieu de suivre l'armée royale en Navarre, où elle allait bientôt succomber sous les coups d'Espartero, Cabrera revint dans la province de Valence. Au mois de février 1838, un hardi coup de main lui livra la ville de Morella et, maître de cette situation, il se créa une souveraineté indépendante. Il ferma par des forteresses les principales entrées du Maeztrasgo, forma des fabriques d'armes à Cantevieja, Mirambel, et se trouva bientôt assez fort pour repousser les attaques d'une armée de vingt mille hommes commandée par le général Oraa.

Dans cette lutte, Cabrera montra la plus grande intrépidité ; sorti de Morella pour occuper les hauteurs voisines, il rentrait tous les soirs dans la place au moyen d'une corde hissée par-dessus les remparts, et était présent à toutes les attaques. Quand l'artillerie d'Oraa eut ouvert une brèche qui permettait de donner l'assaut, Cabrera alluma au pied des remparts un immense incendie, et les christinos brûlés par les flammes prirent la fuite en s'écriant : Cabrera est un démon et Morella un enfer. Les assiégeants se retirèrent après avoir éprouvé des pertes considérables, et Cabrera, rentré dans la ville en triomphateur, fut salué par les habitants du titre de comte de Morella, que don Carlos ne tarda pas à ratifier. Le prétendant lui adressa même à cette occasion une lettre curieuse, où il lui témoignait sa joie de trouver en lui le couteau (*cuchillo*) des impies. La lettre se terminait par ces paroles : « Que Dieu continue à t'accorder des victoires

comme par le passé ; que la très-sainte Vierge des douleurs, notre généralissime, te couvre de sa mante, te protége, te dirige et te défende. »

La délivrance de Morella fournit à Cabrera l'occasion d'un succès assez piquant. Dès qu'on avait appris à Valence que le général Oraa devait donner l'assaut, on s'était préparé à célébrer le triomphe des christinos. L'illusion des Valençais n'était pas encore dissipée, lorsque Cabrera se présenta devant la ville ; c'était le jour fixé pour fêter par un feu d'artifice une victoire pompeusement annoncée et escomptée d'avance. L'avant-garde de Cabrera surprit même en train de se baigner des dames, auxquelles il fit galamment restituer leur costume. Il pilla pendant deux jours la Huerta de Valence, et rentra dans Morella chargé de butin. Il en repartit aussitôt pour aller à vingt lieues au nord devant Falsel ; c'est à la suite de cette expédition qu'il vainquit le général Pardiñas dans la sanglante affaire de la Maella. Selon ses habitudes, il déshonora sa victoire par d'affreuses cruautés ; cinq mille christinos se rendirent. Les habitants de Saragosse ayant mis à mort quelques carlistes, Cabrera décida que pour un carliste, il tuerait dix christinos ; de représailles en représailles, les cinq mille prisonniers furent égorgés.

Cabrera était alors au comble de la puissance ; il possédait cinq villes importantes, plusieurs forteresses, d'excellents lieutenants ; il était maître absolu d'un vaste territoire, et son importance grandissait encore à chaque échec éprouvé par l'armée de Navarre. Pourtant les victoires d'Espartero et d'O'Donnell, la trahison de Maroto, qui livra l'armée carliste, et la convention de Bergara, suivie de la retraite de don Carlos en France, devaient fatalement entraîner sa chute. Il essaya d'étouffer dans son armée toute idée de défection par un acte terrible, et prépara une sanglante comédie. Il réunit un jour ses principaux officiers, et leur proposa de traiter avec les christinos. Ses plus hardis lieutenants, Forcadell et quelques autres, ayant manifesté leur indignation : « Sortez, s'écria Cabrera, nous n'avons pas besoin de fous ici, » et il les força de quitter la salle. Après leur départ, la délibération continua, et toutes les opinions se produisirent librement ; au sortir du conseil, ceux qui avaient paru incliner à la conciliation furent fusillés. Malgré cet acte de vigueur, malgré le décret de don Carlos qui le nommait commandant en chef de la Catalogne et de l'Aragon, il se sentait ménacé et adressait courrier sur courrier à don Carlos pour en obtenir des renforts. Celui-ci lui écrivait de Bourges les lettres les plus amicales, et s'en tenait là.

Cependant l'heureux auteur de la convention de Bergara, Espartero, avait enfin terminé ses préparatifs au mois d'avril 1840, et s'avançait vers Morella. On se demandait avec anxiété pour qui se déciderait la victoire, quand on apprit que Cabrera était dangereusement malade. Mille bruits se répandirent aussitôt. On vit accourir auprès de Cabrera jusqu'à quatorze médecins, ce qui n'était pas le plus sûr moyen de guérir Cabrera, ni même d'être d'accord sur la nature de son mal ; ce qui est le plus vraisemblable, c'est que Cabrera, épuisé par les plaisirs autant que par les fatigues de la guerre, succombait à l'épuisement. Il ne disputa à Espartero ni Segura, ni Cantavieja, ni Morella, et prit le chemin de France, où il arriva le 6 juillet.

Bientôt retiré en Angleterre, où il allait faire un brillant mariage, il ne devait plus prendre une part importante dans les nouvelles luttes soutenues par les carlistes ; il parut un moment en 1849 dans les montagnes de l'Aragon et de la Catalogne, mais abandonné de ses officiers et de ses soldats, il fut bientôt réduit à se livrer aux gendarmes français. Ce fut sa dernière tentative, et depuis cette époque rien n'avait pu l'arracher aux douceurs d'une opulente tranquillité.

II

Tel est l'homme qui vient aujourd'hui sommer les carlistes de déposer les armes et de se rallier à la cause d'Alphonse XII. Cette intervention inattendue suffira-t-elle pour terminer la guerre civile et raffermir la royauté nouvelle? Nous allons l'examiner. Lorsqu'au début de cette année les journaux ont annoncé à grand bruit que l'Espagne venait d'accomplir ou plutôt de subir une révolution nouvelle, et que de ce *pronunciamiento* était sortie une restauration monarchique, les hommes un peu familiers avec l'histoire de la Péninsule n'éprouvèrent pas une grande surprise. Tout ce qui restait en Espagne d'enthousiasme pour la liberté avait disparu avec le gouvernement de Castelar, et Serrano, porté au pouvoir par un coup d'État, n'avait pas su rallier autour de lui un parti sérieux. La délivrance de Bilbao lui avait un moment gagné quelques sympathies, mais la lutte contre les carlistes n'avait pas abouti à un succès décisif, et sa politique intérieure, toujours incertaine et vacillante, montrait une fois de plus que pour être digne de l'empire, il ne suffit pas de disperser par la force les représentants de la nation. Mal dirigé, encore plus mal obéi, le nouveau gouvernement sentait le sol manquer sous ses pas ; il devait être emporté au premier accident, et, pour le renverser, il suffit du mécontentement d'un général populaire. Que pouvaient faire les vainqueurs ? Depuis six ans tout en Espagne avait été essayé, gouvernement anonyme avec Prim, monarchie démocratique avec Amédée, républiques unitaires ou fédérales avec Pi y Margal, Castelar et Salmeron, dictature militaire avec Serrano ; et tout avait également échoué. Il ne restait plus à choisir qu'entre don Carlos et le prince Alphonse. Nous avons déjà expliqué dans cette *Revue* (1) que le parti conservateur, celui qui est représenté en Espagne par la bourgeoisie, les propriétaires et la banque, avait toujours regretté la révolution de 1868, et gardait au fond du cœur un véritable attachement à la dynastie déchue. Dans ce parti, le fils d'Isabelle, étranger aux fautes de sa mère, jouissait d'une véritable popularité, et, dès que le nom de ce prince fut proclamé par M. Canovas del Castillo, l'enthousiasme parut universel. Faut-il s'en étonner ? L'Espagne est si malheureuse depuis longtemps, qu'elle attend avec impatience un sauveur, et place toujours dans l'inconnu des espérances sans fin. Le nom même de l'homme d'Etat qui dirigeait le mouvement était une garantie sérieuse ; M. Canovas del Castillo est un des plus brillants représentants de ce sage libéralisme qui fonde et maintient les bons gouvernements. Auteur du manifeste de Mançanarès, il s'était associé au mouvement accompli par O'Donnell en 1854, et avait appartenu au seul ministère qui ait su depuis bien longtemps assurer à l'Espagne un peu de tranquillité, sans étouffer comme Narvaez toutes les libertés publiques.

(1) Février 1872.

Les ovations ne manquèrent donc pas au jeune souverain. Quand il partit pour aller prendre possession de son royaume, les organes les plus légers de la presse française lui prédirent l'accueil le plus sympathique, et l'Espagne parut d'abord leur donner raison. Partout éclata sur ses pas cet enthousiasme que ne manque jamais d'exciter la vue d'un roi de dix-sept ans, et Madrid, toujours amoureuse de fêtes et de manifestations, Madrid se surpassa pour célébrer l'arrivée de son souverain.

Pourtant, les esprits un peu sérieux ne pouvaient se dissimuler que la couronne offerte au jeune Alphonse n'était pas une couronne sans épines, et, au milieu de l'enthousiasme universel, ils signalaient quelques signes de mauvais augure. Les premières démarches du roi n'étaient pas également heureuses. Qu'il débutât par demander sa bénédiction au pape, dont il était le filleul; qu'il déposât aux pieds de la Vierge une épée qui n'était pas encore sortie du fourreau, et qu'il manifestât en toute occasion son attachement a la religion catholique, c'était sans doute le cri sincère d'un cœur vraiment convaincu, et cette attitude est assez naturelle dans un roi d'Espagne. Mais on pouvait s'étonner que le jeune représentant de cette monarchie offrît dans le wagon royal des places d'honneur aux représentants de la presse la moins sérieuse, et, si respectables que puissent paraître certains journaux, leurs *reporters* s'associent assez mal aux souvenirs de Louis XIV et de Charles-Quint. D'un autre côté, nous avions le droit, nous Français, de nous inquiéter d'une intimité bruyamment affichée avec l'élève de Woolwich et les débris d'un gouvernement entraîné dans les ruines qu'il avait provoquées. Étions-nous donc menacés d'une restauration impériale qui nous serait renvoyée par-dessus les Pyrénées? Heureusement, il n'y avait là qu'un de ces témoignages d'affection platonique, comme les princes en échangent entre eux, dans l'exil ou sur le trône, sans conséquence pour la politique. Alphonse XII avait, d'ailleurs, bien assez de ses propres affaires pour n'avoir pas le temps de songer à celles d'autrui. Un prince ne peut guère relever des trônes à l'étranger quand il n'est pas encore solidement assis sur le sien, et Alphonse XII n'allait pas tarder à s'apercevoir que dans les temps de révolution, ce qui est difficile ce n'est pas d'arriver au pouvoir, c'est d'y rester.

La situation était, en effet, pleine de périls. Au nord, la guerre civile n'avait rien perdu de sa fureur, et le train royal lui-même avait été plusieurs fois menacé dans sa marche par les balles des carlistes. Profitant du désordre jeté dans les armées libérales par une série de crises politiques qui avaient eu toutes leur retentissement sur le théâtre même de la guerre, les carlistes avaient su réparer leurs défaites, et, solidement fortifiés dans les provinces du Nord, ils tenaient Pampelune étroitement bloquée. Bilbao redoutait une nouvelle attaque, et les lignes de l'Ebre n'étaient pas sûres. Le jeune roi comprit que sa place était au poste de combat, et s'arracha tout de suite aux plaisirs de Madrid pour aller où l'on se battait; il voulait donner à sa couronne le baptême du feu et son arrivée fut suivie de quelques succès. Mais l'insuffisance des approvisionnements, l'inexpérience de quelques chefs et surtout les intrigues qui s'agitaient autour du roi pour le choix des généraux, enfin les intérêts de la guerre sacrifiés à ceux de la politique (c'est, depuis 1833, l'éternelle plaie de l'Espagne), toutes ces causes réunies vinrent paralyser les efforts de l'armée un moment victorieuse. Alphonse XII dut rentrer à Madrid; il ne rapportait de son expédition que l'honneur d'avoir passé sur le champ de bataille et l'accolade un peu banale du vieil Espartero, disposé depuis trop longtemps à saluer avec le même enthousiasme les gouvernements qui arrivent et à voir leur chute avec la même indifférence.

La politique intérieure n'offre pas moins de difficultés que la conduite de la guerre. Beaucoup de services se trouvent complétement désorganisés : l'administration, l'armée, la marine et les finances; prononcer le mot de finances espagnoles, c'est tout dire, et nous n'avons jamais pu comprendre par quels prodiges d'habileté les malheureux qui acceptent ce terrible fardeau peuvent de temps en temps ramener un peu de confiance chez les créanciers du trésor espagnol. Mais la direction même du gouvernement est encore plus difficile. La dynastie d'Isabelle a, dès l'origine, rallié à elle deux partis complétement opposés; l'un a voulu fonder une monarchie constitutionnelle, accordant à la nation toutes les libertés compatibles avec le maintien du trône; le second a toujours penché vers les doctrines du gouvernement absolu, rêvé une alliance nouvelle du trône et de l'autel, et semble n'avoir pas eu d'idéal plus élevé que le despotisme éclairé de Zea Bermudez. Dans ces derniers temps, Narvaez était l'épée de ce parti absolutiste et clérical, qui avait pour conseils le Pére Cyrille, le Père Claret, la sœur Patrocinio, pour principaux organes MM. Gonzalès Bravo et Murillo.

Ces deux tendances se retrouvent dans le ministère actuel, qui comprend les éléments les plus divers; on y voit en effet, auprès de M. Canovas del Castillo, l'ancien ami d'O'Donnell, M. Lopez de Ayala, qui a rédigé le manifeste de la révolution de 1868; mais leur influence est combattue par les partisans de la politique de Narvaez, et ceux-ci, appuyés par les passions que développe toujours une restauration monarchique, paraissent sur le point de l'emporter. Il est déjà question de rappeler en Espagne la reine Isabelle, et le clergé, rétabli dans tous ses biens, attend qu'on lui restitue ses anciens priviléges. On ne voit que trop apparaître les signes d'une réaction que les ministres libéraux ne pourront arrêter. Mais quand une nation a accompli certaines réformes, il est impossible de lui arracher ces conquêtes. Le gouvernement d'Alphonse XII peut rendre au clergé ses biens et son budget; il ne pourra pas arracher à l'Espagne la liberté des cultes, proclamée par la constitution de 1870; il ne pourra pas davantage lui enlever les assemblées délibérantes et le suffrage universel; l'Espagne y est habituée, et malheur aux ministres qui ne sauront pas en prendre leur parti.

Il n'y a aujourd'hui en Europe de gouvernement régulier qu'avec les luttes de la presse et de la tribune; si la royauté nouvelle n'accorde pas au pays les libertés dont il a pris l'habitude, ce sera pour elle la source des plus grands dangers.

De quel secours peut être, dans un pareil moment, l'intervention de Cabrera? L'ancien chef carliste a-t-il une grande influence sur les rebelles, et peut-il les décider à déposer les armes? Malgré la soumission de quelques chefs isolés, il est permis d'en douter. Dans la guerre de 1833 se trouvaient trois éléments très-différents : les Basques combattaient pour leurs libertés, la Catalogne pour l'Église; dans l'Aragon, l'armée se composait d'aventuriers qui exploitaient la guerre civile; c'est à ce dernier parti qu'appartenait Cabrera. Il était entré dans cette guerre un peu par hasard, se souciait médiocrement des *fueros* et a toujours détesté le clergé. Des passions qui se donnaient alors carrière, il repré

sentait, sans aucun doute, les moins nobles, et était de ceux qui ont besoin de la victoire pour conserver leurs partisans. Il est donc probable qu'il n'en a guère aujourd'hui. Il y a d'ailleurs dans tous les partis des situations qui obligent, et auxquelles on ne peut se soustraire, sans se diminuer soi-même. Quand on s'appelle Cabrera, on doit, par respect pour l'opinion publique, demeurer carliste, et fût-on convaincu de tout ce que cette guerre a d'absurde et de criminel, mourir dans l'impuissance finale ou se convertir sans bruit.

Il faut tout dire. Cabrera parviendrait-il à persuader les carlistes et à leur faire accepter le *convenio* proposé en son nom, la difficulté ne serait que reculée, et les dangers resteraient aussi grands pour Alphonse XII, peut-être même seraient-ils plus sérieux. La grande erreur de ceux qui depuis tant d'années poursuivent des projets de fusion entre les diverses branches de dynasties déchues, c'est de s'obstiner à ne voir que des querelles de famille là où il y a des luttes de principes. Quand don Carlos aura mis sa main dans celle d'Alphonse XII, qu'y aura-t-il de changé en Espagne? Les deux cousins seront réconciliés, mais la faction absolutiste et cléricale, représentée par les carlistes, acceptera-t-elle les conditions dans lesquelles vit la société moderne, ou bien ce qu'il y a en Espagne d'esprits vraiment libéraux renonceront-ils à leurs convictions pour laisser rétablir la monarchie de Philippe II? c'est le secret de l'avenir. Nous croyons qu'en Espagne comme ailleurs la victoire finira par rester à la liberté; mais dans un pays si profondément divisé le temps seul peut accomplir une œuvre aussi difficile; il appartient aux hommes de préparer ce dénoûment à force de patience et de sagesse, mais il ne dépend pas d'eux de l'amener par un *convenio* également suspect à tous les partis. Tant qu'on s'en tiendra à des mesures semblables, la lutte continuera, et l'Espagne nous donnera le spectacle si éloquemment décrit par d'Aubigné : celui des deux frères qui, dans leur criminelle fureur,

Se livrent un combat dont le champ est la mère.

HERMILE REYNALD.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

SOCIÉTÉ POUR L'EXPLORATION DE LA PALESTINE

M. CH. CLERMONT-GANNEAU

La Palestine inconnue

Messieurs,

Il ne m'appartient guère, à moi étranger, de venir vous rappeler l'origine, le but, les actes et les espérances de ce *Palestine exploration fund*, créé par vous pour favoriser des recherches également chères aux amis de l'histoire et à ceux de la religion. J'aurais surtout mauvaise grâce à le faire après la voix autorisée que vous venez d'entendre, après celui qui fut longtemps la tête et qui est toujours demeuré l'âme de cette institution généreuse dont l'Angleterre a le droit d'être fière (1). Je suis bien aise seulement d'apporter ici comme un écho du renom que vous avez su gagner au dehors, l'assurance que nulle part plus qu'en France on n'admire et l'on n'apprécie à leur juste valeur les grandes choses faites par vous depuis dix ans, à l'aide de vos missionnaires Wilson (2), Anderson (3), Warren (4), Palmer (5), Conder (6), dont les travaux resteront au nombre des plus heureuses conquêtes de la *science de la Bible*. Permettez-moi de joindre à ce groupe un nom que j'en ai distrait à dessein pour lui offrir un public hommage, celui d'un des vôtres tombé presque à mes côtés, de ce pauvre Tyrwhitt Drake, mort victime de son ardent dévouement. Il avait déjà rendu à ces études attachantes, mais pénibles et dangereuses, de réels services : il leur en eût rendu de plus importants encore si elles ne l'eussent tué. Il a succombé, ainsi qu'un soldat, sur son champ de bataille, léguant à votre œuvre cette espèce d'auréole que la mort fait aux choses qu'elle touche.

I

Ce n'est pas sans quelque appréhension que je me vois convié par une indulgente insistance à l'honneur de parler devant vous de travaux dont je pourrais dire à peine : *quorum pars parva fui*. Chargé à la fin de 1873, par la bienveillance de votre Comité, de diriger en Palestine quelques recherches archéologiques, j'ai accepté cette offre flatteuse, et c'est à ce titre, au retour de cette mission, que je viens ce soir me présenter à vous.

Je suis vraiment embarrassé pour choisir le sujet de notre entretien, car il m'est difficile, vous le comprendrez, de résumer en quelques mots les produits multiples et techniques d'une année d'exploration assidue. Aussi n'essayerai-je pas d'entamer cette matière, qui, pour être traitée avec la brièveté nécessaire, devrait se borner à une ennuyeuse et encore longue énumération. Il me suffira de vous prier de jeter les yeux sur ces murs, où sont fixés, sous forme d'estampages, de photographies et de dessins dus à mon habile compagnon M. A. Lecomte, quelques-uns des principaux résultats de mes dernières recherches.

Je vous signalerai, dans le nombre et un peu au hasard, ce groupe d'inscriptions funéraires juives découvertes dans la nécropole, jusqu'ici ignorée, de l'antique Joppé, et promettant sur ce terrain aux futurs explorateurs une abondante moisson; — ces reproductions d'ossuaires provenant des environs de Jérusalem et couverts de *graffiti* hébreux qui ouvrent pour l'avenir un riche filon épigraphique purement juif; — ces plans de tombeaux inconnus appartenant à la nécropole de Jérusalem; — ces dessins de détails ignorés de la Koubbèt es-Sakhra, apportant des éléments nouveaux dans une discussion célèbre; — ce relevé d'étranges chambres taillées dans le roc au pied de Bezetha, à quelques pas de l'emplacement du

(1) M. G. Grove.
(2) Major du génie royal.
(3) Capitaine de la même arme.
(4) *Idem.*
(5) Professeur à l'université de Cambridge.
(6) Lieutenant du génie royal.

Temple; — ici, un précieux bas-relief de Gaza représentant le chandelier à sept branches inscrit dans une couronne au-dessus d'une inscription bilingue grecque et hébraïque; — là, les fameux textes de Gezer, dont je vous reparlerai tout à l'heure; — de ce côté, des spécimens de la taille médiævale qui nous fournit un *criterium* spécifique infaillible pour ne plus confondre avec des œuvres antiques non-seulement des monuments élevés par les croisés, mais même jusqu'à un fragment de pierre taillée par eux; — enfin nombre d'inscriptions diverses, hébraïques, grecques et romaines, recueillies à Jérusalem et en plusieurs points de la Palestine, et concernant différentes périodes de son histoire, sans parler de textes des croisades et du moyen âge, qui ont pour vous un moindre intérêt.

Bref, vous pouvez, en évaluant d'un regard la superficie de ces pages épigraphiques arrachées à la Palestine et qui couvrent ces parois, juger si j'ai atteint l'un des principaux objets de ma mission : la découverte d'inscriptions. Le charme est enfin rompu; nous avons eu raison de ce mutisme obstiné qui faisait de la terre de la Bible une exception au milieu du monde antique; nous avons fini par exhumer là aussi, de ce sol rebelle, ces pierres parlantes qui sont comme les vivants témoins de l'histoire.

On n'a réuni que fort peu d'objets originaux pour les mettre sous vos yeux, parce que, le but du *Palestine exploration fund* étant, vous le savez, d'opérer des découvertes et non pas de former des collections, j'ai renoncé à la possession de mainte chose, me bornant, d'après mes instructions, à en prendre des reproductions. D'ailleurs les objets les plus lourds ont dû être laissés derrière nous à Jérusalem, où ils sont déposés en lieu sûr.

Parmi ceux que nous avons mis ici comme spécimen, vous remarquerez cette belle tête de marbre, d'un si grand caractère, dans laquelle j'ai été tenté de reconnaître celle de l'empereur Hadrien; — un débris de l'insolente statue qui s'éleva si longtemps sur le Saint des saints effacé par le sanctuaire païen de Jupiter Capitolin; — ce beau et riche cratère, recueilli en morceaux à 8 mètres au-dessous de la Via Dolorosa, au cœur même de Jérusalem, dont il est jusqu'à ce jour la plus remarquable production artistique; — cet informe et cependant inestimable fragment de rocher qui porte gravés deux caractères de l'inscription de Gezer, et dont le reste nous a été enlevé à la suite d'un regrettable incident sur lequel je ne veux pas insister; — cette nouvelle brique marquée de l'estampille d'une légion de Titus, la Xe *fretensis*, laissée en garnison sur les ruines fumantes de Jérusalem saccagée; — cet ivoire mutilé, mais charmant; — ces figurines de bronze rapportées de Gaza; — enfin tous ces morceaux en apparence insignifiants, mais auxquels les inscriptions qu'ils offrent, leurs formes inexpliquées ou le lieu certain de leur provenance donnent une valeur réelle.....

J'aurais beaucoup d'autres choses encore à vous exposer parmi celles, bien diverses, qu'il m'a été donné cette fois aussi de rencontrer dans mes recherches, et qui toutes, depuis la mise au jour, faite sur mes conclusions et mes indications, de la véritable *Piscine probatique*, jusqu'à cette Mille et deuxième nuit grotesque, cet intermède comique de la céramique pseudo-moabite, ont apporté aux diverses branches de l'archéologie de la Terre Sainte de nouvelles et sérieuses contributions. Mais je m'arrête, car je ne suis pas venu vous lire ici un fastidieux catalogue ou la table des matières du volume qui sera prochainement publié par votre Comité, et qui contiendra l'ensemble de ces découvertes avec les explications détaillées qui peuvent seules leur assurer leur véritable intérêt.

Je voudrais, en ce moment, laisser provisoirement de côté tous ces souvenirs d'un monde mort qui vous sont familiers pour vous parler un peu de la contrée vivante et actuelle, si souvent parcourue et décrite, mais — je puis le dire sans hésitation et j'espère vous le prouver — où il reste néanmoins tant à connaître. Aussi bien ce sera un excellent moyen de vous ouvrir sur les horizons nébuleux de cette Palestine du passé des perspectives inattendues, que de vous la faire voir à la lumière du présent, en vous plaçant au cœur de la Palestine moderne, de la Palestine arabe.

Les textes bibliques ont été travaillés pendant des siècles par des générations de commentateurs qui en ont tiré tout ce qu'ils pouvaient fournir; la série des combinaisons exégétiques est complète ou peu s'en faut, car les plus anciennes commencent à réapparaître et ont de ces retours périodiques qui indiquent l'épuisement des questions.

Deux choses, à mon avis, après les excavations auxquelles appartient l'avenir, sont indispensables pour faire faire à l'archéologie biblique de nouveaux progrès en dehors du cercle où elle tend à tourner : ce sont, en premier lieu, l'emploi des sources musulmanes écrites, des textes des auteurs arabes; en second lieu, l'étude approfondie des mœurs, des coutumes et des traditions des *fellahs* sédentaires de la Judée. Pour toutes deux, la connaissance de la langue arabe littéraire, ou, pour parler comme les arabisants, littérale, et celle des dialectes vulgaires sont rigoureusement nécessaires.

Arrêtons-nous d'abord sur le premier point.

II

Jusqu'à présent on n'a tiré que fort peu de parti, pour la Palestine, des renseignements fournis par les historiens et les géographes arabes; à l'exception de quatre ou cinq d'entre eux — et des moins utiles pour l'objet qui nous occupe, — on les a à peu près complètement négligés : c'est un tort. Il y a là une mine d'indications précieuses qui peuvent mettre sur la voie de grandes trouvailles, notamment pour la topographie, en ajoutant à la chaîne des traditions cet anneau, le plus souvent si difficile à saisir, qui doit relier les noms actuels aux derniers témoignages des auteurs de l'antiquité.

Permettez-moi, pour vous démontrer cette vérité, de vous citer un exemple choisi dans mes études personnelles, et qui emprunte une irrécusable autorité à la confirmation éclatante que lui a précisément apportée une découverte appartenant à la mission exécutée sous vos auspices.

Vous connaissez tous, pour en avoir maintes fois rencontré le nom en lisant la Bible, la ville de *Gezer*, dont le roi chananéen Horam fut battu et tué par Josué, et qui devint ensuite le point de repère de la limite occidentale du territoire d'Éphraïm. Assignée avec ses faubourgs aux lévites de la famille de Kehath, elle eut le rang de cité sacerdotale, et ses habitants primitifs, épargnés par les conquérants israélites, furent massacrés par le pharaon d'Égypte, qui la prit et la donna en dot à sa fille, femme de Salomon. Le roi hébreu

reconstruisit Gezer, qui avait certainement une haute valeur stratégique, comme on le voit par le rôle considérable qu'elle joua plus tard, pendant la lutte des Hasmonéens contre les rois grecs successeurs d'Alexandre.

Les renseignements sur la position de cette ville abondaient, soit dans les Écritures, soit dans les textes non bibliques; on savait par les livres hébreux, par l'histoire des Machabées, par Fl. Josèphe, par Eusèbe et saint Jérôme, que Gezer était située non loin de Bethoron, dans la région de Jabné et de Jaffa, sur les confins du territoire d'Azote, à quatre milles romains d'Emmaüs-Nicopolis, dont l'emplacement à Amwas est absolument déterminé.

Il est rare d'avoir sur les villes de Palestine des éléments d'information aussi précis, et pourtant, malgré cela, l'identification de Gezer était restée jusqu'en 1870 une des pierres d'achoppement de tous les exégètes, une des lacunes les plus regrettables de la topographie biblique, puisque ce point, outre son intérêt propre, devait nous donner la clef de la jonction des trois territoires de Dan, de Judah et d'Ephraïm, et, partant, leurs limites.

Je vous ferai grâce des diverses hypothèses proposées pour adapter aux exigences des textes les observations erronées faites sur le terrain. En désespoir de cause, la plupart des commentateurs, s'appuyant sur une ressemblance superficielle des noms, mirage auquel trop souvent se laissent prendre des explorateurs peu familiarisés avec les langues sémitiques, se décidèrent à mettre Gezer au petit village de *Yazoûr*, à l'ouest et tout près de Jaffa. La philologie et l'histoire étaient cependant d'accord pour faire écarter ce rapprochement, insoutenable comme vous l'allez voir; mais il fallait bien, faute de mieux, se contenter de cet expédient, après avoir inutilement et à vingt reprises battu dans tous les sens cette région si facile d'ailleurs à parcourir.

Eh bien, j'ai eu à cette époque le privilége de résoudre ce problème et de réussir là où tous mes devanciers avaient passé et échoué. Je l'ai même résolu sans bouger de place, du fond de mon cabinet; comme un astronome qui fixe dans l'espace la place d'une planète encore inaperçue par lui, j'ai marqué sur la carte le point exact en disant : C'est là! avant même de l'avoir visité, et ma visite n'a fait que confirmer des prévisions établies *à priori*.

N'allez pas crier au miracle! Oh! mon Dieu, c'est bien simple; ce résultat qui semble tenir du prodige n'en a que les apparences, et je me hâte de dire qu'il n'est nullement dû à une pénétration exceptionnelle ou à une inspiration subite. Il s'explique de la façon la plus naturelle du monde : ce n'est qu'une application de la méthode que je vous signalais tout à l'heure.

En lisant certain chroniqueur arabe de Jérusalem,—Moudjîr-ed-Din, dont on parle beaucoup sur la foi de quelques très-mauvais extraits donnés par M. de Hammer-Purgstall, mais qu'on connaît fort peu, — au milieu d'un fatras rebutant, j'en conviens, je remarquai la relation d'un incident qui eut lieu en Palestine en l'an 900 de l'hégire. Il s'agissait d'une escarmouche entre un parti de Bédouins pillards et un gouverneur de Jérusalem nommé Djan Boulât, en tournée dans le district de Ramlé. Je vous épargne les détails de ce fait-divers, qui manque un peu trop d'actualité pour nous; qu'il vous suffise seulement de savoir que, dans cette affaire, *les cris des combattants* qui se pourfendaient au village parfaitement connu aujourd'hui de Khoulda, étaient distinctement perçus à un autre village appelé *Tell el-Djezer*, la colline de Djezer.

Or, le mot *Djezer* est l'exact correspondant du nom hébreu *Gezer*, surtout si on le prononce à l'égyptienne : *Guézer*. La région convenait à merveille à l'identification. Malheureusement toutes les cartes que je consultai restaient muettes sur cet endroit, dont l'existence m'était cependant démontrée de la façon la plus positive et corroborée par l'assertion d'un géographe arabe du XIIIe siècle de notre ère, Yakoût, qui cite ce *Tell el-Djezer* comme une place forte du district de *Falestin*, c'est-à-dire de Ramlé.

En y réfléchissant bien, ce Tell el-Djezer, étant à portée de voix de Khoulda, ne pouvait en être guère éloigné; même en accordant aux hurlements poussés dans cette sanglante *fantasia* par les gosiers bedouins une extraordinaire intensité, je ne pouvais tourner autour de Khoulda que dans un rayon assez restreint.

Je me mis donc en chasse sur cette piste, et, après quelques quêtes dans ces parages, je découvris mon Gezer à moins de trois milles de Khoulda, tout près d'un village figurant dans les cartes sous le nom d'Abou-Chouché. J'y constatai l'emplacement d'une grande cité présentant tous les caractères d'une ville forte et répondant à toutes les conditions requises. Ce ne fut pas sans peine, du reste, que j'arrivai à la réalisation matérielle de mes calculs; le nom de ce Tell el-Djezer, conservé par tous les habitants d'Abou-Chouché qui en fait partie, était inconnu aux gens de Khoulda, leurs voisins, à qui je m'adressai tout d'abord. C'est au moment où je désespérais du succès, et où je commençais même à douter de la justesse de mes conjectures, qu'une vieille paysanne me dit que c'était à Abou-Chouché que je devais aller chercher Tell el-Djezer.

Messieurs, entre autres reproches, on m'a fait plusieurs fois l'honneur, en France surtout, de m'accuser d'avoir la main heureuse; le hasard, à qui j'abandonne très-volontiers tout le mérite de cette trouvaille accidentelle, me réservait la bonne fortune complémentaire d'en rencontrer la confirmation la plus inespérée, une preuve unique jusqu'ici et qu'on ne possède pour aucune autre ville de la Judée, sans en excepter Jérusalem.

Quatre ans après être arrivé à cette solution, que je fus admis à exposer devant notre Académie des inscriptions et belles-lettres et qui ne fut pas accueillie au dehors sans quelque incrédulité, je revenais sur ce lieu même chargé par vous d'une mission, et j'y découvrais, avec une émotion que vous comprendrez, des inscriptions bilingues, grecques et hébraïques, profondément entaillées dans le roc et marquant le périmètre hiératique, la zone sabbatique qui enveloppait Gezer, *avec son nom biblique écrit en toutes lettres et répété deux fois*.

Je n'ai pas le temps d'insister sur la valeur inappréciable de ces inscriptions, dont la lecture est tenue pour indiscutable par les savants les plus autorisés de votre pays et du nôtre, et qui restent, dans leur laconisme, un des principaux monuments de l'histoire juive. Il me suffira de vous dire que trois de leurs plus grands avantages sont de nous faire connaître exactement ce qu'était le *chemin sabbatique* du Nouveau Testament, ὁδὸς σαββάτου, d'établir d'une manière décisive la position de la cité qui constituait la dot de la femme de Salomon et la détermination des territoires limitrophes de Dan, d'Ephraïm et de Juda; enfin de fournir aux méthodes purement inductives de la topographie biblique une justifi-

cation qu'elles n'avaient jamais pu invoquer, une authentification épigraphique qui fait rejaillir en général sur toutes les identifications issues du même procédé l'évidence exceptionnellement obtenue pour celle-ci.

Voilà donc où peut mener une simple ligne échappée au *kalam* d'un méchant écrivain arabe !

III

Mais ce ne sont pas seulement les textes arabes qu'il faut consulter pour faire avancer les études bibliques, c'est aussi, c'est surtout la tradition conservée par les *fellahs* sédentaires de la Judée. Et par là je n'entends pas de simples questions posées à des paysans abrutis et soupçonneux sur le nom de tel ou tel endroit, de ce village, de cette ruine, de cette vallée, de cette montagne, mais l'observation directe, minutieuse et méthodique de leurs mœurs, de leurs coutumes, de leurs légendes, de leurs superstitions. L'interrogation est en Palestine — et parfois ailleurs — le pire des moyens pour recueillir la vérité ; l'art consiste à savoir fermer la bouche pour ouvrir les yeux et prêter l'oreille, à provoquer passivement les récits, à faire naître, pour ainsi dire, les révélations en s'abstenant soigneusement de demandes qui soient de nature à projeter sur ces esprits prompts à s'effaroucher, faciles à obscurcir, l'ombre de ses propres idées.

L'illustre Robinson et ses successeurs ont su, en bien des cas, faire de la tradition orale, pour l'onomastique topographique, le plus heureux usage. Il ne faut pourtant pas oublier que cette source unique où l'on puise tous les jours, sans être près d'être tarie, s'amoindrit néanmoins progressivement et, chose plus grave, est souvent troublée par des suggestions intempestives qu'y laissent maladroitement choir d'imprudents chercheurs, et qu'un nouveau venu inexpérimenté est exposé à pêcher ensuite comme autant de souvenirs spontanés, de traditions *genuines*.

Si à cette cause d'erreur, qui rappelle la mésaventure d'Antoine mystifié par Cléopâtre et ramenant, au bout de sa ligne jetée dans le Nil, le poisson salé que vous savez, on ajoute celle qui dérive trop fréquemment de l'insuffisance philologique de l'explorateur et dont je pourrais citer maint réjouissant échantillon, on conçoit qu'on ne doive pas accorder à ce mode d'information, d'un maniement délicat, un crédit illimité et surtout exclusif.

Il y a, messieurs, autre chose à demander aux fellahs qu'une simple nomenclature chorographique, et c'est sur cela que je voudrais arrêter vos réflexions et appeler l'attention des voyageurs futurs.

Il est de par le monde peu de régions aussi parcourues que la Palestine ; il n'en est guère de moins bien connues sous le rapport des mœurs de leurs habitants. Certes, on est en droit de dire, sans soutenir un paradoxe, que les populations de l'Océanie, de l'extrême Orient, de l'Asie centrale, des Indes, que celles de l'Égypte, que les tribus bedouines d'au delà du Jourdain, nous sont aujourd'hui beaucoup plus familières que les populations vivant sur ce petit coin de terre de la Judée, quotidiennement sillonné par une foule d'Européens. Touristes, pèlerins et savants y affluent à l'envi, mais tous, presque sans exception, pour des causes diverses, y négligent de voir et de nous faire voir par leurs relations la seule chose peut-être qui y soit demeurée réellement neuve et inédite : le peuple des campagnes.

La faute en est surtout à la manière de voyager à laquelle est condamné l'Européen qui visite la Palestine ; il se livre à peu près invariablement à la merci de l'inévitable *drogman de voyageurs*. Il a déjà appris en Égypte à faire la connaissance de cet incommode animal, propre à la faune sociale du Levant, abrégé d'interprète, maître d'hôtel, guide, courrier et autres métiers. A peine débarqué à Jaffa, il l'y retrouve ; en Égypte, passe encore, car les splendeurs et les grandeurs de l'art pharaonique ne sauraient être masquées par l'interposition de ce personnage jusque-là secondaire. Sur les bords du Nil ce n'était qu'une manière de valet ; en Syrie, c'est un maître et un maître despotique. Le tableau des infortunes du voyageur devenu la proie de cet industriel pourrait être plaisant à faire ; je me bornerai à vous dire que la présence de ce fâcheux empêche tout contact direct du voyageur avec les paysans et produit l'effet d'un épouvantail sur cette gent défiante, dans l'intimité de laquelle je voudrais vous introduire.

Le Franc passe, traversant souvent la Palestine dans toute sa longueur, mais suivant les routes battues ; il se borne à jeter un coup d'œil distrait sur la mine caractéristique des hommes, un peu plus complaisant sur la fière allure des femmes marchant droites et légères sous leurs lourds fardeaux, et il répète avec son drogman qu'il a vu des fellahs, des Arabes, dont il lui suffit de noter les costumes pittoresques avec quelques mots qui ont la prétention de l'être : il ne soupçonne pas qu'il vient de coudoyer tout un monde qui, pour rustique et grossier qu'il soit, n'en offre pas moins à l'historien un sujet d'étude du plus haut intérêt.

Les paysans de la Judée sont des Arabes, dit-on ; je le veux bien, en ce sens qu'ils parlent arabe ; mais il faudrait une bonne fois s'entendre sur ce nom vague et décevant d'Arabe qui recouvre tant de races distinctes, tant de débris hétérogènes. Depuis la prédominance de l'Islam, tout le système, divisé à l'infini, des nationalités sémitiques, petites et grandes, fleuves et ruisseaux, suivant les pentes irrésistibles des conformités linguistiques et des nécessités politiques, s'est venu déverser dans ce lac arabe dont il a fait une mer où toute eau perd son nom. Le passant peut se contenter de dire, en côtoyant cette immense nappe, qui s'étend maintenant à perte de vue sur une partie de l'Afrique et de l'Asie : C'est la race arabe. La science a le devoir de chercher les origines de ce réservoir collectif, de remonter, en marchant au besoin dans leurs lits desséchés, à la source de ces affluents qui s'y sont noyés en y apportant leurs eaux.

La race non citadine, aux mœurs sédentaires, aux habitudes originales, au langage même plein de particularités, qui occupe la Judée, notamment la partie montagneuse, n'est pas — j'ai déjà eu il y a longtemps l'occasion d'exprimer publiquement cet avis — n'est nullement, comme on l'admet en général, celle à laquelle appartiennent les hordes nomades venues de l'Arabie avec les généraux d'Omar et fixées aujourd'hui, pour la plupart, dans les villes.

On ne saurait trop réagir contre le singulier et populaire préjugé qui s'obstine à croire que les Arabes musulmans, maîtres de la Syrie après la défaite des troupes grecques, s'y substituèrent aux habitants établis et que ce sont eux que nous y voyons partout aujourd'hui.

La conquête mulsulmane fut tout autre chose, et j'insiste à dessein sur ce point, parce qu'il illumine d'une clarté significative, à plus de deux mille ans de distance, la conquête de Chanaan par les *Beni-Israël*, comme les appelle le Deutéronome. Les Arabes musulmans qui fondèrent leur empire sur les ruines des empires byzantin et perse, laissèrent intentionnellement debout la civilisation qu'ils y trouvèrent tout installée et outillée. A cette grosse partie, qu'ils faillirent perdre un moment, ils n'avaient apporté qu'un enjeu : un dogme, moins encore, un ferment religieux. Pour tout le reste, c'étaient, sinon des sauvages, du moins de vrais nomades. Ils eurent la force de prendre tout et la sagesse de ne rien détruire. La conquête n'était qu'un moyen d'arriver à la jouissance d'un bien enlevé à la pointe du cimeterre, qu'ils étaient incapables de faire valoir par eux-mêmes. Ils se gardèrent bien de toucher aux organismes déjà compliqués, mais encore vivants, du Bas-Empire.

Maîtres de ce mécanisme merveilleux, incompréhensible pour eux, qui les avait fascinés au point d'exciter leurs convoitises, ces nouveau-nés de l'histoire, et ceux qui recueillirent plus tard leur succession n'osèrent porter la main sur un moteur qu'ils étaient incapables même de régler, et ce grand pendule, mis en mouvement par une série d'impulsions parties de Rome et de Byzance, continua en paix, sous le Khalifat, ses oscillations qui durent encore aujourd'hui, quoique bien faibles, — épuisant graduellement sa force initiale à marquer les heures, désormais comptées, de l'empire d'Orient.

La civilisation arabe n'est qu'un mot trompeur : elle n'existe pas plus que les horreurs de la conquête arabe. La civilisation arabe, ce sont les dernières lueurs de la civilisation grecque et romaine s'éteignant aux mains impuissantes, mais respectueuses, de l'Islam. Une civilisation n'est pas le résultat d'une génération spontanée ; elle ne s'improvise pas plus qu'un patrimoine ; c'est une accumulation héréditaire de force vive, c'est un trésor d'épargnes séculaires, qu'un voleur peut prendre en un moment et gaspiller en un jour, mais que sa vie entière serait insuffisante à créer.

Administration, sciences, arts, ces parvenus, sans passé derrière eux, respectèrent tout, se bornant à tout détourner à leur profit. Ils allèrent même jusqu'à faire, quand il le fallait, à ceux qui étaient les détenteurs privilégiés de ces monopoles intellectuels, la concession qui devait coûter le plus à cette armée éclairée seulement par la flamme ardente du fanatisme qui la dévorait : celle d'une tolérance religieuse véritablement admirable.

La base de toute finance étant les revenus du sol, la première chose pour un conquérant est de se les assurer en laissant cultiver la terre à ceux qui l'ont toujours cultivée. C'est ce que firent, avec un rare bon sens, les Musulmans vainqueurs, qui en fait d'agriculture ne connaissaient que les sables du désert et le fer de leurs lances. Ces paysans, ces Syriens, qui occupaient le sol avant l'arrivée des Arabes, on les y maintint comme on maintenait dans leurs domaines les manouvriers de l'esprit, du goût et du savoir. Les campagnes apportèrent, de leur côté, à cet arrangement plus de docilité encore que les villes, qui cependant n'avaient pas fait grande résistance. Par un phénomène dont nous retrouverons un précédent bien plus ancien, elles acceptèrent en immense majorité, non-seulement la langue, mais même la religion du vainqueur, avec lesquelles le dialecte sémitique parlé par elles et le christianisme assez mal défini dont elles faisaient profession présentaient d'étroites et attractives affinités.

Mais qu'étaient donc ces paysans que trouvèrent les Musulmans à leur entrée en Judée et qui sont devenus les fellahs de nos jours ?

Des Juifs ? Les guerres d'extermination de Vespasien, de Titus, de Trajan et d'Adrien, et les persécutions des empereurs chrétiens n'avaient pas laissé pierre sur pierre du judaïsme politique et ethnique ; elles en avaient fait table rase et jeté les débris aux quatre vents du monde. La tradition proprement juive est à jamais perdue en Palestine ; tous les Juifs que l'on y rencontre y sont, sans exception, revenus à une date moderne ; c'est pure illusion de croire à la possibilité de souder sur place les deux bouts de cette chaîne rompue sur une longueur de quinze siècles.

Des Grecs ? Nous possédons la certitude matérielle qu'entre la disparition des Juifs et l'apparition des Arabes, les villages de la Judée étaient occupés par des populations parlant une langue sémitique.

Mais il n'était pas resté que des Grecs et il n'y avait pas toujours eu que des Juifs en Palestine.

Tout s'accorde à nous montrer que le fait de la conquête musulmane n'est que la répétition, presque littérale, du fait beaucoup plus ancien de la conquête de Chanaan par Israël ; l'analogie est encore rendue plus frappante par l'identité d'un des facteurs : celle de la race deux fois conquise, deux fois asservie par des masses poussées à peu près des mêmes régions par les mêmes besoins.

Nomades comme les premiers Musulmans, ayant aussi pour eux la force irrésistible que donne une conviction religieuse, les Israélites s'abattirent sur la Terre promise, où les attiraient des richesses naturelles et une civilisation relative que nous laissent entrevoir les documents bibliques eux-mêmes. Ils en eurent assez vite raison dans certaines régions, quoiqu'ils rencontrassent une résistance plus opiniâtre que les Musulmans n'en trouvèrent plus tard, le système fédératif des principautés chananéennes se prêtant mieux à la prolongation de la lutte et les conditions politiques étant différentes.

Le problème de l'occupation reçut la même solution : la principale affaire, pour les Israélites, était l'exploitation de la terre ; aussi a-t-on justement remarqué que la législation mosaïque prend pour base de sa constitution l'agriculture. Mais ces pasteurs ne se pouvaient transformer du jour au lendemain en agriculteurs ; il leur fallait fatalement demander à ceux qui savaient les faire produire les fruits de la terre conquise par eux et féodalement distribuée en territoires de tribus et en fiefs de familles. Ils refoulèrent bien au dehors quelques peuplades turbulentes qui, longtemps contenues par la force, exercèrent toujours sur les intrus une pression plutôt favorable d'ailleurs au maintien de l'équilibre de ceux ci, et qui finalement, grâce à leur élasticité propre, revinrent, les Juifs ayant disparu, aux points d'où elles avaient été écartées. Mais, bon gré mal gré, les nouveaux occupants durent conserver le gros des habitants primitifs ; les massacres dont la Bible nous a conservé le souvenir étaient des exemples destinés à abréger la pacification du pays. Les précautions de toute sorte prises par le législateur juif contre le mélange des vainqueurs et des vaincus, — dont le principal inconvénient pouvait être l'altération du principe religieux ap-

porté par les premiers, — est précisément l'indice qu'il y avait entre eux coexistence inéluctable. Il est permis de supposer qu'après avoir longtemps troublé le dogme d'Israël par leurs croyances païennes, les aborigènes finirent par l'adopter et se fondre, sans se confondre, avec leurs vainqueurs. Les savants sont encore partagés sur la question de savoir lequel de ces deux peuples, linguistiquement frères, abandonna son dialecte pour prendre celui de l'autre.

L'union cependant ne devait point être tellement intime que les Assyriens n'aient su distinguer, pour les vouer à la déportation, les familles vraiment israélites, décapiter le pays de son aristocratie étrangère, en laissant à la terre les bras soumis qui devaient en tirer le tribut; car les grands empires ne guerroient point pour le plaisir stérile de détruire, qui ne suffit pas même aux barbares, mais pour augmenter leur richesse, et les colonisations partielles, telles que celle de Samarie, eussent été impuissantes à remplir la Palestine vidée d'hommes.

L'amalgame instable qui tendit à se reconstituer au retour de l'exil et acquit même un certain degré de cohésion sous la domination un moment énergique des Hasmonéens, ne pouvait tarder à se décomposer au contact de l'influence grecque. L'hellénisation, contre laquelle les Juifs de cœur et de chair eurent tant à lutter et qui trouva des partisans même parmi eux, marque le commencement de cette dissociation ; elle ne fit que progresser sous les Hérodes et fut complète lors de l'oblitération de la chose juive, biffée du livre du monde par le doigt sanglant de Rome.

Le paganisme gréco-romain n'avait eu qu'à se montrer pour se faire aimer et accepter dans toute la Syrie. Doué d'une tolérance pour ainsi dire plastique, qui épousait avec une étonnante souplesse les formes religieuses des autres peuples, — tantôt coulant dans leurs moules sa propre substance, tantôt refondant ces idoles monstrueuses pour les refaire à ses propres et exquises images, — il n'introduisit dans ce milieu, à la fois subjugué et ravi, qu'une réformation, celle de l'esthétique; il n'exigea qu'un sacrifice, celui du laid; il n'imposa qu'une discipline, celle du plaisir; qu'un dogme, celui du goût; il n'apporta qu'une révélation, celle du beau, ce monothéisme de l'antiquité extra-biblique. Plein de tendresse pour les religions qui ne savaient pas résister à ses séductions, il n'avait de violence que pour celles qui lui tenaient rigueur. Les vieux cultes de Chanaan s'abreuvèrent avec une espèce d'ivresse à cette source limpide et fraîche jaillie sous le sabot de Pégase; ils se plongèrent sans scrupule dans cette fontaine de Jouvence qui ne les transformait que pour les rendre plus jeunes et plus aimables. Les antiques divinités syrophéniciennes, pour prendre le mot de l'Évangile, consentirent volontiers à habiter ces *naos* d'une architecture merveilleuse où, pour entrer, on ne leur demandait que de se costumer à la grecque et de choisir, dans ce panthéon si riche, les noms et les attributs qui leur plaisaient le mieux. C'est alors que, sous l'action de ce pollen fécondant apporté par un souffle venu de Grèce et d'Italie, cette flore desséchée de la mythologie sémitique, aux mille variétés, se prit à s'épanouir derechef avec des parfums et des couleurs qu'elle n'avait jamais connus. La Palestine eut sa large part dans ce renouveau, et, de Dan à Bersabée, le polythéisme régénéré étouffa jusqu'au souvenir de la loi austère de Jehovah.

Le triomphe politique du christianisme vint écraser toute cette floraison.

La terre où avait germé ce grain prodigieusement fécond tombé de la main du semeur crucifié; le sol où avait poussé ce premier épi qui, se multipliant à l'infini, devait couvrir le monde et fournir pendant des siècles aux appétits religieux de l'humanité le pain de l'esprit; le petit pays où était née la croyance qui avait pour berceau une tombe et pour drapeau un gibet, devint l'objet d'une adoration spéciale, d'une espèce de topolâtrie quand l'Église, proscrite hier, monta sur le trône des Césars avec Constantin et ceignit le diadème impérial, après avoir si longtemps porté la couronne des martyrs.

Cet amour des saints lieux, cette passion où se mêlait comme une soif d'expiation pour les mystères cruels dont ils avaient été le théâtre, fut telle, que durant toute la période byzantine elle transforma la Judée, envahie par un peuple de moines, en une vaste laure. Partout le paganisme local dut reculer devant ce retour offensif et céder le pas au Christ ramené en maître dans sa patrie terrestre; mais, par une suprême protestation contre l'intolérance et les persécutions qu'il subissait à titre de représailles, chassé de ses temples transformés en églises, ce paganisme se retrancha, comme en un dernier boulevard, dans les schismes et les hérésies dont la Syrie eut le privilége de rester toujours la grande manufacture.

C'est à cette époque trouble, dans ce milieu agité par les effervescences de la propagande et les bouillonnements de la résistance, qu'intervient un élément nouveau : l'Islam, — l'Islam, qui est encore du christianisme sous l'une de ses formes les plus schismatiques, les plus hérétiques, si vous voulez, mais enfin du christianisme véritable, car on pourrait citer telle secte dissidente qualifiée de chrétienne qui s'éloigne beaucoup plus que celle-là de certains axiomes du christianisme établi. La nouvelle doctrine, chrétienne par ses dogmes, juive par son rituel, construite de pièces et de morceaux pour les besoins personnels d'une peuplade koreïchite, dut à des motifs surtout politiques de ne point disparaître obscurément, comme tous ces types, aujourd'hui éteints, de sectes secondaires et tertiaires à la catégorie desquels elle appartient. Le secret de son incroyable fortune, c'est qu'elle se posa en adversaire de Byzance, c'est qu'elle eut le don d'incarner en elle l'esprit de lutte contre le joug du christianisme officiel ; cette âme lui donna l'énergie et lui assura la vie : son triomphe, significativement rapide, fut l'effet d'un mouvement, pour ainsi dire réflexe de l'Orient, devenu hétérodoxe parce qu'il n'avait pu rester païen, et s'absorbant dans l'Islam pour protester contre une tyrannie detestee.

Pour ce qui concerne la Syrie, et en particulier la Judée, l'Islam, héritant de tout le terrain déjà gagné par l'orthodoxie sur le paganisme pur, rallia sans peine à sa cause les populations récalcitrantes qui virent dans la conquête musulmane, dont elles étaient le prix, une espèce de revanche impersonnelle des longues vexations subies, et se laissèrent pousser vers les vainqueurs par un sentiment inconscient, mais réel, de réaction contre leurs oppresseurs vaincus. Les *Kouffars*, ces habitants des villages, des *Kefrs*, — comme nos paysans païens, *pagani*, étaient les habitants des *Pagi*, dernier refuge des religions proscrites, — seraient bien retournés à leurs chères croyances mythologiques, une fois soustraits à la main de Byzance ; mais sur ce point les Musulmans étaient inflexibles : ils toleraient les chrétiens et même les juifs, dont

ils étaient la progéniture spirituelle, mais ils avaient hérité contre les païens de l'implacable horreur qui animait le christianisme : le païen devait être mis à mort. Ces paysans alors se firent mahométans en immense majorité, et donnèrent au Bedouin jusqu'à leur âme en haine du Grec chrétien, du *Roûm*, dont aujourd'hui encore ils prononcent le nom avec un accent de rancune plus sourd peut-être, mais aussi plus profond, que celui du *Frendj*, du Franc.

Musulmans résignés sous la domination musulmane, mauvais chrétiens sous la domination chrétienne, après avoir été païens fervents et juifs médiocres, ces paysans de Judée, ces laboureurs montagnards, fils de la glèbe et du roc, deviendraient encore ce que seraient leurs maîtres de demain. Au fond, ils restent eux-mêmes en réduisant leur personnalité à un *minimum*, et cette espèce d'indifférence isomérique avec laquelle ils passent d'un état à un autre s'explique par ce fait que, rivés au sol, ils ont tout subi et sont prêts encore à tout subir pour le garder.

Si cette race a su résister, ou plutôt survivre aux conquêtes; si cette couche sédimentaire n'a pu être altérée par celles qui s'y sont tumultueusement superposées, à plus forte raison a-t-elle eu cette immunité d'être à peine entamée par les invasions éphémères, par ces déluges d'hommes qui ont fréquemment inondé la Palestine. Le flot déferlait, balayant tout ce qui se dressait pour l'arrêter, mais impuissant à attaquer cette strate humaine imperméable sur laquelle il courait en écumant, et qui, un moment noyée, émergeait, la mer une fois retirée. Celle de ces invasions qui ressemble le plus à une conquête et faillit un moment faire basculer les destinées de la Palestine, l'occupation des Croisés, fut de trop coute durée pour ne pas laisser intactes les formes arabes qu'avaient déjà revêtues les populations : elle se borna à jalonner la trace anthropologique de son passage par quelques rejetons épars, quelques descendants sporadiques, et c'est pourquoi l'on est tout étonné de rencontrer de temps à autre sous la *kefyé* bedouine ou le turban fellah des têtes au poil fauve, à l'œil bleu, qui s'accommoderaient bien mieux du heaume médiæval.

CH. CLERMONT-GANNEAU.

ANDRÉ CHÉNIER

D'après des documents nouveaux (1)

Nous avons rendu compte ici de la nouvelle et complète édition des poésies d'André Chénier, donnée enfin par M. Gabriel de Chénier. Tout en reconnaissant l'incomparable intérêt acquis d'avance à une édition faite sur les manuscrits et avec les secours de tout genre que le neveu de Chénier avait seul à sa disposition, tout en admettant même, comme bien naturelles chez lui, certaines vivacités de plume qu'un éditeur étranger à la famille du poète n'aurait pu se permettre, nous avons regretté qu'il n'eût pas montré plus d'égards et, pour dire toute notre pensée, plus de reconnaissance pour les éditeurs d'André Chénier, le premier et le dernier, Henri de Latouche et M. Becq de Fouquières, l'un qui, par un choix fait avec un goût rare et hardi pour le temps où il parut, avait eu le mérite de révéler ce poète inconnu, dont les calomnies dirigées contre son frère Marie-Joseph avaient à peine alors divulgué le nom; l'autre, qui n'avait épargné ni le temps ni la peine pour donner enfin une édition critique du poète entourée de tous les renseignements biographiques, de tous les rapprochements littéraires qui devaient éclairer son œuvre : travail qui attestait et une immense lecture et aussi un véritable dévouement pour la mémoire d'André Chénier. Que M. Gabriel de Chénier, fort de l'avantage que lui assurait la possession des manuscrits, critiquât le travail de ceux auxquels il avait laissé, trop longtemps peut-être, le mérite d'être ses devanciers, c'était son droit, comme celui de tout lecteur, et l'on ne pouvait s'étonner qu'il joignît à l'intolérance ordinaire d'un éditeur la susceptibilité plus concevable d'un parent. Mais à quoi bon prodiguer les formes désobligeantes? Et que signifiait cette affectation à ne désigner jamais Latouche et M. Becq de Fouquières que sous ces termes vagues : *le premier*, *le dernier éditeur*, quand même il ne les désignait pas sous cette forme plus impersonnelle : *la première édition*, *l'édition critique?* N'aurait-on pu tout aussi bien les convaincre d'erreur en les nommant? Ce manque d'aménité, à propos d'un poète si gracieux, risquait d'ailleurs de paraître un contre-sens; il devait provoquer des représailles. Voici M. Becq de Fouquières qui réplique, et qui renvoie les pierres jetées dans son jardin; il fallait s'y attendre. La bataille est maintenant engagée autour des restes du jeune poète grec comme d'un héros homérique : on se les dispute avec acharnement. « Sur le corps de Patrocle se livrait un combat violent, terrible, lamentable; Athéné descendit du ciel pour animer les courages. » Tout se passe donc ici comme dans l'*Iliade*, sauf l'intervention de la déesse de la sagesse, laquelle est cette fois au moins douteuse; si elle se risquait maintenant dans la mêlée, j'aime à croire que ce serait pour séparer les combattants.

Après tout, M. Becq de Fouquières ne fait que se défendre et défendre avec lui le pauvre Latouche, victime d'imputations beaucoup plus que littéraires; s'il ne se borne pas à parer et s'il riposte, avec convenance toutefois, il a été provoqué. Nous ne nous occuperons ici que de la partie défensive de son travail; c'est celle où nous trouvons le plus de renseignements nouveaux et aussi d'observations intéressantes; la partie de critique offensive, roulant en général sur des détails, outre qu'elle nous attire peu, ne pourrait d'ailleurs se comprendre qu'avec les textes sous les yeux.

Parmi les reproches que M. G. de Chénier adressait à M. Becq de Fouquières, il y en avait un sur lequel il insistait avec une sorte d'âigreur, c'était d'avoir signalé chez André une sensualité très-prononcée. Le goût du poète pour la bonne chère, constaté par une lettre tout amicale de la comtesse d'Albany, ne paraît guère douteux; mais, après tout, ce défaut n'est pas bien grave; il est singulier seulement chez un jeune homme. Une sensualité d'un autre genre se conçoit mieux à cet âge, et peut-être plus dans les actes que dans les descriptions complaisantes, les détails trop significatifs qu'on trouve dans les poésies d'André Chénier; mais comment s'y prendre même pour les signaler? M. G. de

(1) Publiés par M. Becq de Fouquières. — Paris, Charpentier.

Chénier ne veut pas cependant qu'on soupçonne le poëte d'avoir eu « une vie dissipée et livrée à des plaisirs échevelés, comme on parle aujourd'hui ». *Echevelés*, en effet, ne serait pas le mot propre; et c'est par un caractère fort différent des emportements de la jeunesse que nous trouvons assez étranges quelques-uns des détails auxquels nous faisons allusion. N'était-ce de la part du poëte qu'une débauche d'imagination? Nous ne le croyons point. M. de Chénier paraît oublier, comme M. Becq de Fouquières le lui rappelle, des vers grecs d'André publiés page LX de la nouvelle édition, et très-incorrectement imprimés, par parenthèse; il ne faudrait pas abuser de ce qu'ils sont dans une langue peu familière à bien des gens; car c'est précisément parce qu'ils sont en grec, et par conséquent écrits par André pour lui-même et pour lui seul, qu'ils sont une véritable confession; la traduction en est impossible : M. Becq en a essayé une, volontairement et nécessairement inexacte; il a reculé devant la dernière de ces épigraphes, qui accompagnaient « des dessins faits d'après nature »; les vers grecs indiquent, du reste, très-suffisamment ce que pouvaient être ces dessins. Tout cela n'empêche pas, comme on le remarque, André Chénier d'avoir eu des passions beaucoup plus élevées, où le cœur tenait plus de place que les sens. Mais, quoi qu'on en puisse dire, constater chez André Chénier ces goûts sensuels n'est point l'effet « d'une curiosité lubrique »; peut-être y trouverait-on, en partie du moins, l'explication du changement qui, dès les premiers mois de la Révolution, fit succéder chez lui aux douces ou voluptueuses inspirations toutes les intolérances, toutes les colères de l'esprit de parti. Certes, nous ne voulons pas faire d'André un voluptueux dérangé brusquement dans ses jouissances, un épicurien qui se trouvait bien de l'ancien régime et que les agitations publiques exaspèrent, aussi bien que les mœurs nouvelles et le régime militant qu'elles imposent provisoirement au pays. Cette explication suffit pour les rédacteurs royalistes du frénétique journal intitulé : *les Actes des apôtres*, pour les Rivarol, les Champcenetz, les Pelletier et autres, enragés d'égoïsme troublé. Mais cette même fougue de tempérament qui avait jadis livré André aux passions de la jeunesse, ces égarements d'un cœur *gros de haine* succédant aux entraînements des sens, peuvent seuls excuser de véritables frénésies de parole, tout aussi impardonnables que celles auxquelles s'abandonnaient les journalistes nommés plus haut. Si André Chénier, en effet, obéit à des mobiles infiniment plus nobles et plus généreux, il ne leur cède guère en amertume passionnée, en personnalités âcres, en préventions souvent aveugles, ne sachant pas même être juste et distinguer au moins chez les adversaires de ses idées ceux dont la bonne foi est incontestable, ne mettant entre eux aucune différence, les confondant dans une réprobation égale et sans mesure qui n'épargne personne. Au tendre et doux poëte a succédé un colérique prosateur, un sectaire ardent, exclusif, implacable pour les dissidents, et dont la violence est d'autant plus choquante que le parti auquel appartient André Chénier, placé entre d'autres partis extrêmes, se piquait de représenter la modération; tout en prétendant séparer les combattants, il finissait, au moins sous la plume d'André Chénier, par se mêler au combat avec une exaspération qu'augmentait peut-être le sentiment d'une situation fausse. A distance, on fait un mérite à André d'avoir défendu les opinions sages, correctes, tempérées; mais encore eût il fallu les défendre d'un ton mieux approprié à la cause qu'on voulait recommander, et ne pas rivaliser de fureur avec ses plus furieux adversaires, et cela bien avant la Terreur, avant même le 10 août. Certes, plus tard, quand la lutte est devenue implacable, il y a chez lui un sentiment qui semble ennoblir ou excuser plutôt bien des choses : c'est le courage intrépide, la bravade héroïque devant l'échafaud. Mais, tout ceci reconnu, et seulement pour cette dernière période, il n'eût pas fallu, avant l'époque décidément irréparable, avant la mort des Girondins, par exemple, les confondre dans ses haines avec ceux qui vont les proscrire; il n'eût pas fallu s'écrier :

Console-toi, gibet, tu sauveras la France!

et promettre à ce gibet toute une kyrielle de noms, parmi lesquels on est stupéfait de voir figurer, à côté de ceux qu'André pouvait avoir le droit de haïr, Grouvelle et le savant Cabanis (1). A quel titre Cabanis, le moins compromis des hommes dans les excès révolutionnaires, appartenait-il ainsi de droit au gibet? Comment cet homme de science, étranger à la politique active, s'était-il attiré cette haine meurtrière? Nous ne voyons pas en quoi le meurtre de Cabanis aurait été moins odieux que ne le fut plus tard le meurtre de Lavoisier. Cette liste de proscription serait-elle restée lettre morte, si le parti auquel appartenait André eût triomphé? On peut se plaire à le croire. Mais, de la part d'un défenseur de l'humanité, cette invocation au gibet sauveur provoque de tristes réflexions.

Je n'en ferai qu'une, et c'est celle-ci : quand on parle d'André et de Joseph Chénier, il est bien convenu que le premier des deux frères représentait la modération, l'humanité; que l'autre, au contraire, figurait parmi les violents. Je demande qu'on me signale chez Joseph Chénier une ligne, une seule, qui ressemble à cette apostrophe au gibet. Au temps où André, libre encore et non menacé, s'abandonnait ainsi aux fureurs de l'esprit de réaction et proscrivait, comme il le dit, *toute la bande*, sans faire d'exception pour personne, Joseph, à ses risques et périls, faisait retentir la scène de cet hémistiche resté fameux :

Des lois, et non du sang!

Au sujet de l'arrestation, de la détention, du procès d'André Chénier, M. Becq de Fouquières a recueilli, soit aux Archives, soit ailleurs, groupé, cité, analysé un grand nombre de pièces importantes qui fixent quelques points de détail restés douteux. « On sera étonné, dit-il, de toutes les formalités, de toutes les écritures qu'avait encore conservées le tribunal d'exception créé par la loi du 22 prairial. » Il n'y a pas moins, en effet, de trente-sept pièces. Chemin faisant, l'auteur montre l'invraisemblance, sinon du mot, au moins du sens attribué au mot de Barère répondant à M. de Chénier père : « Votre fils sortira dans trois jours. » Et il ajoute : « Je n'éprouve, ai-je besoin de le dire, aucune sympathie pour Barère. En prenant sa défense ici, je n'ai d'autre but que de rétablir la vérité historique. » Personne en effet, que je sache, ne peut s'intéresser à Barère, aujourd'hui du moins; car il n'en a pas toujours été ainsi, puisque Barère est mort sous Louis-Philippe avec une pension payée sur les

(1) Voyez dans l'édition de M. G. de Chénier ces vers inédits, tome III, p. 275.

fonds secrets. Son dossier historique restera toujours suffisamment chargé : nous ne parlons que des faits avérés. Barère, — comme Talleyrand dans une situation différente, — ayant servi et trahi successivement tous les partis, est un de ces personnages qu'on a le plus chargé de méfaits douteux; tout le monde s'est acharné sur cette mémoire sacrifiée; en fait d'accusations, il y a eu vraiment du luxe; mais, ce luxe même écarté, Barère n'en reste pas moins un personnage odieux et, ce qui est pis encore et rare après tout, — même pour les personnages les plus justement détestés de l'époque révolutionnaire, — il est un personnage méprisé. N'importe; il faut être juste pourtant, même à l'égard de Barère, et le scrupule de M. Becq de Fouquières sur ce point prouve qu'il a un sentiment vrai, et peu commun malheureusement, des devoirs rigides de l'historien.

A ces discussions de détail sur quelques points biographiques, M. Becq de Fouquières a ajouté quelques renseignements curieux sur les amis d'André : les de Pange, Brazais, etc., etc., et aussi sur celle qui fut la *jeune captive* et qu'on s'obstine à désigner sous le nom de Mlle de Coigny. C'était bien, en effet, une demoiselle de Coigny; mais née en 1769, ce qui n'en faisait déjà plus une toute jeune fille en 1794; et de plus, mariée depuis dix ans, elle était alors duchesse de Fleury; elle allait quitter ce titre par un divorce pour prendre celui d'un nouveau mari qu'elle avait connu en prison et avec lequel elle divorça également. Ce second mari était M. de Montrond, connu par l'amitié de cinquante ans qui l'attacha à Talleyrand, et, comme Talleyrand lui-même, par l'auréole légendaire qui s'est formée autour de son nom. C'est à Montrond qu'on prête ce singulier éloge de Talleyrand : « Qui ne l'adorerait, ce prince? il est si vicieux! » On racontait aussi le dialogue suivant : « Duchesse, disait nonchalamment Talleyrand en s'adressant à Mme de Laval, savez-vous pourquoi j'aime assez Montrond? C'est parce qu'il n'a pas beaucoup de préjugés. » — « Duchesse, ripostait l'autre sur le même ton, savez-vous pourquoi j'aime M. de Talleyrand? C'est parce qu'il n'en a pas du tout. » On a raconté de lui bien autre chose que des mots, par exemple la part qu'il prit à une véritable tentative d'escroquerie où se hasarda Talleyrand alors ministre des affaires étrangères, à l'égard des ambassadeurs des États-Unis. On peut voir le détail de cette scandaleuse affaire dans les mémoires du comte d'Allonville (*Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat*, t. VI, p. 1), et dans l'article *Talleyrand* de la biographie Michaud. Sainte-Beuve l'a rappelée également dans son article sur Talleyrand, et il ajoute : « C'est en cette occasion qu'on voit apparaître et figurer, pour la première fois dans la vie de Talleyrand, son aide de camp habituel et le plus digne de lui, un homme d'audace et d'esprit, un intrigant de haut vol. Ils étaient chacun un type dans son genre et les deux se complétaient. Il ne saurait y avoir désormais de Talleyrand sans Montrond, ni de Montrond sans Talleyrand (1). » C'est possible; mais, ce qui est plus triste, c'est de voir un de ces noms accolé à celui de la *jeune captive*; il est vrai qu'ils ne tardèrent pas à se séparer. Ce double divorce rend assez intempestive la citation par laquelle M. Becq de Fouquières termine son chapitre :

> Et, comme elle, craindront de voir finir leurs jours
> Ceux qui les passeront près d'elle.

Ce n'est pas la mort qui a séparé d'elle ses deux maris, et il ne paraît pas qu'elle y ait beaucoup perdu, surtout en ce qui concerne le second. Mais le second au moins, elle l'avait choisi, et ce choix ne lui faisait pas beaucoup d'honneur. En résulta-t-il pour elle quelque déconsidération? On pourrait le croire quand on lit dans les *Mémoires* de Mme Lebrun (1), qui lui est d'ailleurs très-favorable, le mot grossier qu'aux Tuileries Napoléon se permit à son égard : « Eh bien! madame, aimez-vous toujours les hommes? » — « Oui, sire, quand ils sont polis. » La réplique était bonne; mais si elle n'aimait que les hommes polis, qui la forçait d'aller chez ceux qui ne l'étaient pas?

Comme on le voit, le nouveau volume de M. Becq de Fouquières contient des faits nouveaux, et n'est pas seulement un plaidoyer personnel; de plus, il ne se contente pas de justifier sa propre édition et la notice qu'il y a jointe. Il défend aussi la mémoire du premier éditeur, Henri de Latouche; il lui rend une entière justice pour le goût, le tact, la hardiesse, qui présidèrent à ce premier choix, et surtout il le décharge d'une accusation grave que l'on fait peser aujourd'hui sur sa mémoire. Latouche, à en croire M. Gabriel de Chénier, se serait approprié des manuscrits d'André, et n'en aurait rendu qu'une partie à la famille, « après des reproches faits en termes très-durs, des menaces même ». M. Becq de Fouquières fait remarquer que, pour lui faire rendre ce qui ne lui eût pas appartenu, il y avait un moyen bien plus simple, — les tribunaux; de plus, loin de prétendre, comme on le lui fait dire maintenant, que les manuscrits gardés par lui, avaient été « égarés à l'imprimerie », Latouche a publiquement déclaré dans la *Revue de Paris*, en 1829, et en 1833 dans la *Vallée aux Loups*, qu'il avait entre ses mains « ces autographes précieux »; or, cette déclaration n'a soulevé aucune réclamation, ni alors, ni depuis, jusqu'à la mort de Latouche, arrivée seulement en 1852; après s'être tu si longtemps, il est bien tard aujourd'hui pour risquer une pareille imputation. Et, à propos des premières éditions, M. Becq de Fouquières revient sur une assertion de Latouche, traitée de fable, et qui pouvait bien n'être pas aussi dénuée de fondement qu'on l'a prétendu. Latouche avait affirmé que les œuvres poétiques d'André se composaient de trois portefeuilles, l'un contenant des pièces prêtes pour l'impression, le second des pièces inachevées, le troisième des fragments, et que l'on n'avait retrouvé que ce dernier. Sans admettre cette légende dans ce qu'elle a d'excessif, « on peut se demander si des manuscrits laissés par André Chénier, quelques-uns ne sont pas égarés ». Et, en effet, il est difficile d'admettre qu'un écrivain, tout à la fois laborieux et doué d'une facilité de composition dont on a des preuves, ait laissé beaucoup de fragments, « mais un nombre excessivement restreint de

(1) *Nouveaux lundis*, tome XII, p. 44. Sainte-Beuve ajoute : « Une telle affaire avérée en représente et en suppose des milliers d'autres. Or, rien de plus avéré, de plus authentiquement acquis à l'histoire que cette tentative d'extorsion, et, pour parler net, que cette manœuvre de chantage auprès des envoyés américains, le scandale qu'elle fit, même sous le régime peu scrupuleux du Directoire, fut une des causes qui obligèrent Talleyrand à quitter le ministère. » Voyez les *Œuvres du comte Rœderer*, t. III, p. 202.

(1) *Souvenirs de Madame Vigée Lebrun*, 1835, tome II, p. 62.

pièces terminées ». Comment supposer qu'un travail de quinze années n'eût guère produit que des ébauches? On comprendrait cet inachèvement, s'il s'agissait de poëmes de longue haleine ; mais des idylles, des épîtres, des élégies, ne demandaient que quelques heures de travail pour être terminées; et peut-on admettre qu'un poëte si amoureux du détail, et bien loin de l'indifférence à l'égard de ses œuvres et de la gloire qu'il s'en promettait, se soit si souvent refusé cette pleine et entière satisfaction de l'artiste devant son œuvre arrivée à son plus haut point de perfection? C'est au moins peu vraisemblable. Malheureusement, on ne peut ici former que des conjectures, et en pareille matière, ce n'est pas assez.

J'ajouterai cependant ici un argument de plus, en faveur de l'opinion qui suppose la perte de plusieurs manuscrits : dans la regrettable discussion soulevée en 1791, entre André Chénier et Marie-Joseph, et dont le motif était leur opinion opposée au sujet des défauts ou des mérites de la *Société des amis de la Constitution*, dont Joseph faisait partie, André avait eu le tort de se permettre cette insinuation venimeuse et toute personnelle : « Un parti bruyant et puissant, qui jette une immense quantité de rameaux, qui soutient tous ses amis, qui dispose, au moins pour un temps, des places, du crédit, de la faveur, de la réputation, *et même de cette partie des succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissements de la multitude*, sera toujours beaucoup loué, même par plusieurs de ceux dont il ne sera pas beaucoup aimé (1). » Son frère sentit bien là une allusion à ses succès tragiques, et il riposta en disant : « *Quant à ces succès littéraires dont la nature est d'avoir besoin des applaudissements de la multitude*, suivant l'expression de mon frère, voici ce que je lui répondrai : Si j'avais perdu deux ou trois années à composer des tragédies *impartiales ou insignifiantes*, et même deux ou trois matinées à écrire pour un journal quelque pamphlet modéré, j'aurais trouvé un grand nombre de prôneurs actifs et puissants, etc. (2). » Il est bien évident qu'il y a là une allusion par représaille ; est-ce trop forcer le sens de la phrase, que d'en conclure qu'André lui aussi avait écrit des tragédies, comme tout débutant le faisait alors? Sans croire que les deux prétendus recueils de poésies achevées et à demi achevées aient jamais existé, on peut supposer au moins que des pièces ayant une destination personnelle, comme *la Jeune captive* ou des épîtres, se sont égarées et se retrouveront. Peut-être les œuvres d'André, que la publication de M. Gabriel de Chénier vient d'augmenter dans une proportion si considérable, sont-elles destinées à s'accroître encore. C'est une espérance assez chimérique peut-être ; mais l'appauvrissement si rapide de notre littérature, la disparition désolante et bientôt à peu près complète de tout ce qui a fait la gloire de notre siècle, rendent assez naturels ces espoirs tournés vers le passé. En attendant toujours de l'avenir les nouvelles œuvres qui, peut-être, ne viendront pas, on aime à se figurer qu'il reste encore de l'inédit et de l'inconnu. Nous sommes comme ces gens à bout de ressources, qui, ne pouvant se tirer de peine par leur industrie et leur travail, se mettent à rêver la découverte de trésors cachés. Ce sont de ces trouvailles sur lesquelles il serait ridicule de trop compter ; mais l'expérience du moins n'en démontre pas l'impossibilité. Qui eût dit, il y a soixante ans, que la littérature française allait s'enrichir de deux gloires tout à la fois anciennes et nouvelles, un grand prosateur et un grand poëte, Saint-Simon et André Chénier?

EUGÈNE DESPOIS.

(1) Lettre du 12 mai 1792.
(2) 20 avril 1792.

LITTÉRATURE ORIENTALE

Un épicurien musulman au XIe siècle, en Perse — Les quatrains de Khéyam (1)

Vers l'an 448 de l'Hégire (1042), trois jeunes Musulmans faisaient leurs études dans la célèbre mosquée de Nichapour, en Khoraçan. Nichapour, — ville fameuse et ancienne entre toutes, puisque les historiens persans font remonter sa fondation au premier Féridoun, qui régnait trois mille ans avant Jésus-Christ, — était alors la ville la plus lettrée du nord de la Perse ; le Khoraçan était la province la plus florissante. Merv, la grande ville, était encore debout et on y voyait le moulin où le dernier roi de la Perse païenne, Yezdedjerd, abandonné de tous, était tombé sous le sabre des envahisseurs musulmans. Aujourd'hui, les ruines de Merv servent de campement permanent aux Turkmènes Tekké. On n'y entend plus l'harmonieuse langue iranienne et les strophes cadencées des poëtes de l'Iran, mais les tons cassants et nasillards du turk djagataï. Nichapour elle-même est bien déchue, à côté de sa rivale Mechhed, la ville sainte. Les *kichlak* et les *iaïlak* (1) des Tatares s'étendent sur le pays qui vit Keïcobad et Rustem, et Djemchid et Iskander ; les hommes du Touran ont repoussé devant eux ceux de l'Iran, et les hordes guerrières des descendants d'Afrasiab ont terni l'antique éclat du Khoraçan.

Les trois jeunes étudiants de Nichapour s'étaient juré que si la fortune venait à favoriser l'un d'eux, il n'oublierait pas les deux autres compagnons d'étude. De ces trois compagnons, l'un s'appelait Abdul-Kacem ; il devint premier ministre du sultan Seldjoukide Alp-Arslan et de son successeur Malek-Chah. Disgracié sous ce dernier, il fut assassiné par un émissaire du second compagnon, qui n'était autre que le terrible Hassan-Sébbah, le fondateur de la société des *Hassanis*, du nom desquels nous avons fait le mot *assassin*. Le troisième compagnon, qui s'appelait Omar, vécut modeste et obscur, et, sous le pseudonyme de *Khéyam* (le faiseur de tentes) il écrivit des vers qui placent son nom à côté de ceux des classiques de l'Iran : *Firdouci* (le céleste), *Saadi* (le bienheureux), *Enveri* (le lumineux), *Hafiz* (le conservateur), plus connus en Europe que Khéyam, mais non supérieurs à ce grand poëte.

(1) Traduits du persan par S.-R. Nicolas, consul de France à Rescht. — Paris, Imprimerie nationale.

(2) *Kichlak*, en turk, campement d'hiver ; *iaïlak*, campement d'été.

I

La vie du modeste Khéyam est à peu près inconnue. Il faut se figurer qu'il vivait en un temps où un homme comme lui attirait médiocrement l'attention. A l'occident commençait le grand drame des croisades. La tribu turke des Seldjoukides, descendant des steppes du nord, venait (en 429 de l'Hégire) de renverser les kalifes Ghaznavides et de s'emparer d'une partie de leur immense empire. La terre musulmane retentissait du bruit des armes : à un bout, bataille avec les chrétiens; à l'autre, luttes intestines; partout meurtres et révoltes. Peu d'époques furent aussi troublées et entassèrent tant de ruines. L'attention du monde allait au grand sultan, Alp-Arslan, au grand homme d'État, Abdul-Kacem, au poignardeur Hassan et à ses hommes à dague. Des trois condisciples de Nichapour, l'un, Abdul-Kacem, était le *Nézam-el-Moulk*, le « régulateur de l'empire » et tenait l'Orient sous ses lois; l'autre, Hassan, faisait trembler le monde sous le poignard.

Sultan-Sandjar avait résolu d'en finir avec ce sanglant personnage et ses soixante mille sectaires : il se mit à la tête d'une armée et marcha contre leur repaire du mont Alamout. Un beau matin, se réveillant sous sa tente, il vit au chevet de son lit un billet cloué en terre par un poignard : « O Sandjar, disait le billet, apprends que si je n'avais pas » voulu respecter tes jours, la main qui a enfoncé ce poi» gnard dans la terre aurait pu aussi bien l'enfoncer dans » ton cœur. » Sultan-Sandjar recula.

Les chroniqueurs de l'islam ne peuvent tarir sur les crimes de cette secte effroyable des Hassanis. « C'était, disent-ils, un » véritable fléau pour les populations, un objet de terreur » pour les souverains les plus puissants, et ce fléau et cette » terreur durèrent pendant une période d'environ deux » siècles. »

La grande invasion mongole balaya au passage les repaires du mont Alamout, et ces assassins qui avaient troublé Alp-Arslan, fait reculer Sandjar, effrayé Philippe-Auguste et inquiété Richard Cœur de Lion.

C'est dans ces temps troublés que vivait Khéyam, entre les croisades et l'invasion mongole. Les chroniqueurs persans nous le représentent volontiers assis, au clair de la lune, sur la terrasse de sa maison, entouré d'un cercle d'amis qui devisent et philosophent doucement autour d'une cruche en terre remplie de vin. Un échanson fait circuler parmi eux la coupe de cuivre gravée de sentences. Autour d'eux, haines furieuses, fracas d'armes, villes brûlées, grands coups de lance, de masse et d'épée, conspirations, ambitions, haines et trahisons; dans leur cœur le silence, les rêves et le calme : ce sont des mystiques, des *soufis*.

Les *soufis* sont des déistes. Ils adorent la divinité d'un amour mystique, rejettent les formes extérieures du culte, croient au Koran dans l'esprit et non dans la lettre. Dans une certaine mesure, on pourrait les rapprocher des épicuriens, j'entends des épicuriens tels qu'ils étaient réellement, non les épicuriens de fantaisie que nous représentent les polémistes de l'antiquité. Je me souviens d'un homme du Caucase qui me demandait l'aumône, en me disant : « Mon Dieu, ton » Dieu, un seul Dieu. » Était-ce un soufi? Leur secte est très-nombreuse. Eux aussi demandent l'aumône au nom de Mohammed aux musulmans, au nom de Jésus et de Marie aux chrétiens, au nom de Moïse aux juifs, reconnaissant partout le grand Tout, le Dieu immatériel et indéfinissable qu'ils adorent. *Soufi*, d'après quelques auteurs orientaux, signifie : « sage revêtu d'étoffes de laine », et beaucoup de soufis pauvres sont restés fidèles au *kherkéh* (manteau de laine). Mais, pas plus que les épicuriens d'occident, les soufis ne s'inquiètent de ces formes extérieures. Sous le cachemire et la soie, comme sous les haillons, ils professent la doctrine de l'amour mystique et de la libre pensée. Il est vrai que, d'autre part, il leur faut passer par de nombreux degrés d'initiation et se laisser aveuglément diriger par un docteur spirituel pour arriver à cette extase, qui est le but et le résumé de leur doctrine. Insoucieux des formes, les soufis cherchent dans la libre pensée le détachement des choses d'ici-bas. L'ivresse dont ils parlent sans cesse doit être prise dans un sens mystique; c'est l'ivresse produite par l'amour divin qu'ils entendent. Faut-il les rapprocher de nos épicuriens du XVIe siècle? La coupe du soufi Khéyam, c'est le tonneau du bon buveur Rabelais : « Bon espoir gît au fond! » dit le Français. — « Silence, ô échanson! laisse-là tes dis» cours sur la tradition, sur la dévotion. Bois, ô échanson! » s'écrie le Persan.

Khéyam est le poëte soufi par excellence. Au milieu des misères du temps où il vivait, au milieu de l'hypocrisie, de violence et de l'orgueil, il est naturel que ses chants soient empreints d'amertume et d'ironie. Les quatre cent soixante-quatre quatrains qui nous restent de lui respirent une honnête indignation; mais ils prêchent sans cesse la même doctrine : détachement des choses de ce monde. C'est là qu'est le défaut de la cuirasse. Khéyam et les soufis sont des *abstentionnistes*. Devant la tyrannie et la violence, devant le cagotisme et la haine, ils protestent, mais en se retirant. Nos hommes du XVIe siècles protestaient aussi, mais ils restaient sur la brèche, ils luttaient. Les épicuriens de l'Islam imitèrent leurs modèles de l'antiquité; ils se retirèrent du monde et firent de beaux vers : ils furent des fuyards honorables, mais des fuyards.

Contre le cagotisme, l'arbitraire brutal, la démoralisation sanglante, sans doute l'ironie est une arme, mais il en est de meilleures. Les modernes Bâbis en Perse (j'espère raconter un jour leur histoire aux lecteurs de la *Revue*), les Taïpings en Chine, ont fait mieux que de protester par des satires et des quatrains : ils ont soutenu leurs idées par des moyens qui sont plus de ce monde, surtout en Asie. Malheureusement, l'Europe n'a pas compris ou n'a pas voulu comprendre le sens de leur révolution et a niaisement aidé à les écraser, condamnant ainsi les Asiatiques à de longues années d'abrutissement et de misère. Nous nous repentirons certainement un jour de cette conduite impolitique et inhumaine.

II

Les quatrains de Khéyam ont été très-excellemment traduits en français par M. Nicolas, consul de France à Rescht. Je crois que le public ne verra pas sans intérêt quelques extraits de l'œuvre de ce contemporain des Croisades et des Assassins. Il fût, comme je l'ai dit, une âme honnête, un esprit élevé, un grand poëte, en des temps agités où régnaient

le sabre et la ruse. Mais il fut avant tout un découragé. Je tiens à signaler cette distinction entre lui et nos écrivains du XVIe siècle qui se rapprochent de lui par tant de points. Plus près de lui sont les poëtes de la fin de la république romaine, et surtout Lucrèce, un autre désespéré. On ne trouve pas chez Khéyam ces élans de foi et d'espérance en un avenir meilleur, si caractéristiques chez cet admirable poëte en prose, notre Rabelais; mais ce qu'on trouve, ce sont les accents de l'honnêteté indignée, exprimés avec la vigueur, l'harmonie, la richesse d'assonnances, la plénitude musicale de cette belle langue iranienne, lyrique entre toutes, et que Khéyam mania dans la perfection.

Ce qui domine chez ce chantre du vin et des belles filles, c'est la note triste, souvent lugubre et dramatique. Lisez ce quatrain, écrit au temps des gloires, des conquêtes et des armures, et songez à toute la vigueur que la traduction lui fait perdre : « J'ai vu sur les murs de la ville de Thous (1) » un oiseau posé devant le crâne de Key-Kavous (2). L'oiseau » disait à ce crâne : Hélas! que sont donc devenus le bruit » des anneaux de la gloire et le son du clairon. »

En ce temps-là, les clairons des sultans Seldjoukides sonnaient de Jérusalem à Bokhara. En ces temps incertains, Khéyam pouvait dire : « Ne me fais point de questions sur » les vicissitudes de ce monde, ni sur les choses futures. » Considère comme un butin ce moment du présent et ne » m'interroge pas sur l'avenir. » Un épicurien du XVIe siècle eût dit hardiment le contraire; il eût rejeté le présent et eût invoqué l'avenir; mais, comme Sieyès, le Persan se contente de dire : « J'ai vécu! »

« Voici l'aurore, lève-toi, ô jeune homme imberbe, et remplis vite de ce vin en rubis la coupe de cristal, car tu pourras chercher longtemps, sans jamais le retrouver, ce moment d'existence qu'on nous prête dans ce monde de » néant. » Cette idée que la vie n'est qu'un prêt qu'attend le créancier est bien chère aux Asiatiques. Un romancier indoustani, Nemchaud, a dit, en parlant d'un cheval (dans le joli conte de *Rose et Cyprès*), avec la préciosité des écrivains de l'Inde : « Il tomba par terre, et livra l'argent comptant de la » vie au caissier de l'ange de la mort. »

Et pourtant! en y regardant d'un peu près, il y a chez Khéyam un immense découragement, un dégoût profond des laideurs de ce monde; mais il n'y a point crainte de l'autre; pour une première raison : c'est que notre poëte n'y croit pas.

« Procure-toi des danseurs, du vin et une charmante aux » traits ravissants de houri (3), si houris il y a; cherche » une belle eau courante au bord du gazon, si gazon il y a, » et ne demande rien de mieux; ne t'occupe plus de cet enfer éteint, car, en vérité, il n'y a pas d'autre paradis que » celui que je t'indique, si paradis il y a! » Un moderne n'a-t-il pas dit, dans un accès de dévotion : « Mon Dieu, si tu » existe, sauve mon âme, si j'en ai une! » J'ignore si ce moderne avait lu Khéyam. Mais Khéyam en dit bien d'autres sur le compte du paradis et de l'enfer, et même un peu, de son âme immortelle. Ecoutez plutôt; voici pour l'enfer : « On affirme qu'il y aura, qu'il y a même un enfer. C'est une » assertion erronée; on ne s'aurait y ajouter foi, car s'il existait un enfer pour les amoureux et les ivrognes, le paradis » serait dès demain aussi vide que le creux de ma main. »

Et pour terminer cette profession de foi, voici ce que Khéyam va nous dire de l'autorité et des grands de ce monde : « Vois-tu ces deux ou trois imbéciles qui tiennent » le monde entre leurs mains, et qui, dans leur candide » ignorance, se croient les plus savants de l'univers? Ne t'en » inquiète pas, car, dans leur extrême contentement, ils » considèrent comme hérétiques tous ceux qui ne sont pas » des ânes comme eux! »

III

A quoi donc croyait Khéyam? Quelle pensée pouvait inspirer ses beaux vers? Qui pouvait le mouvoir à cette généreuse indignation, le pousser à cette guerre acharnée qu'il fit aux tartufes musulmans de son temps? Faut-il lui croire quand il s'approprie la maxime de son quasi-compatriote, Assour-Nazir-Pal ou pour parler à la grecque, Sardanapale? « Mange, bois, aime, et moque-toi du reste, » dit le Babylonien.

Non, Khéyam s'est calomnié: Khéyam est un un homme de cœur. L'homme qui a écrit cette honnête et généreuse pensée : « Parviendrais-tu à peupler la terre entière, que » cette action ne vaudrait pas celle de réjouir une âme attristée. Il serait plus avantageux pour toi de rendre esclave » par la douceur un homme libre, que de donner la liberté » à mille esclaves! » Cet homme est au-dessus d'un matérialisme grossier et sensuel.

L'homme qui a dit, fût-ce par ironie, ce fier quatrain : « C'est nous qui sommes le véritable but de la création universelle. C'est nous qui, aux yeux de l'intelligence, sommes l'essence du regard divin; le cercle de ce monde est » semblable à une bague, et, sans aucun doute, c'est nous » qui en sommes le chaton gravé; » celui-là sait ce que vaut la dignité d'homme; il ne la répudie pas, avec toutes ses faiblesses; il est homme, rien de plus, mais rien de moins.

Si nous nous mettions à faire des rapprochements entre ce Persan musulman du XIe siècle et nos modernes, nous pourrions ne plus en finir. Songez aux réflexions d'Hamlet dans le cimetière : « Alexandre redevint poussière... et pourquoi, de l'argile en laquelle il a été converti, ne boucherait-on pas un baril de bière? » Khéyam le dit aussi : » O potier! sois attentif, si tu possèdes la saine raison; jusques à quand aviliras-tu l'homme en pétrissant sa boue? » C'est le doigt de Féridoun, c'est la main de Key-Khosrev » que tu mets ainsi sur ta roue. »

Quelle est donc la doctrine de Khéyam? Celle de tous les soufis, le panthéisme, presque le bouddhisme : *Koull der koull, le tout dans le tout, l'unité dans la multiplicité, la multiplicité dans l'unité.*

Un autre poëte soufi, un Persan aussi, l'a exposée en ces termes : « Les êtres ne sont séparés de la Divinité que comme » la goutte d'eau est séparée de l'Océan, auquel elle appartient, duquel elle sort, dans lequel elle rentre. » Khéyam écrit en termes magnifiques : « La goutte d'eau s'est mise à » pleurer en se plaignant d'être séparée de l'Océan. L'Océan

(1) Thous, ville ancienne, ruinée aujourd'hui.

(2) Key-Kavous, grand roi de Perse, antérieur aux Achemenides, d'après les chroniqueurs persans.

(3) *Houri*, en arabe, *noire d'œil*.

» s'est mis à rire en lui disant : C'est nous qui sommes tout; » en vérité, il n'y a point en dehors de nous d'autre Dieu, et » si nous sommes séparés ce n'est que par un simple point » presque invisible. »

Avec une semblable doctrine, point de révélation. En plein XIe siècle, en plein empire seldjoukide, en plein pays musulman, au temps des croisades, Khéyam s'écriera : « Le » mehrab (1), l'église, le chapelet, la croix sont, en vérité, » autant de façons différentes de rendre hommage à la Divi- » nité. Dans la mosquée, dans le medrecèh (2), dans l'église » et dans la synagogue on a horreur de l'enfer et on re- » cherche le paradis; mais la semence de cette inquiétude » n'a jamais germé dans le cœur de celui qui a pénétré les » secrets du Tout-Puissant. »

Croyant à des dogmes pareils, on comprend l'acharnement avec lequel Khéyam persiffle, déchire, fustige les ulémas, les cheikhs, les mollahs, les derviches, toute la moinerie de l'Islam, toute la pieuse canaille de l'Asie : « Puisse la taverne » être toujours animée par la présence des buveurs, puisse » le feu prendre au pan de la sainte robe des dévots, puisse » leur froc tomber en lambeaux, puisse leur vêtement de » laine bleue être foulé aux pieds des buveurs! »

Mais les sarcasmes de ce terrible Khéyam ne s'arrêtent pas à moitié chemin. Il remonte hardiment à la source; il s'adresse au bon dieu des musulmans lui-même, à ce bon dieu acariâtre et grognon qui ne le cède en rien à ses collègues dissidents. Ce Persan incorrigible le prend à partie; il l'apostrophe, il le morigène comme un moderne morigénerait le chef de l'exécutif : « Si j'étais gouvernement! » disent les Parisiens. « Si je possédais sur les cieux la puissance que » Dieu y exerce, dit Khéyam, je les supprimerais de ce » monde et j'en construirais d'autres à ma façon, afin que » l'homme libre pût ici-bas atteindre sans difficulté les désirs » de son cœur! »

Comment Allah ne se fâcherait-il pas contre un pareil mécréant? Un beau jour il se fâche, et sous forme de coup de vent et de tempête lui renverse la dive bouteille, la cruche à vin autour de laquelle il devise avec des amis sentant le fagot. « Voilà bien du bruit pour une omelette au lard! » Khéyam n'est pas plus embarrassé que ne sera Fontenelle, mais il est moins poli : « Tu as brisé ma cruche de vin, mon » Dieu! Tu as ainsi fermé sur moi la porte de la joie, mon » Dieu! Tu as versé à terre mon vin limpide. Oh! (puisse ma » bouche se remplir de terre!) (3) serais-tu ivre, mon Dieu? »

Après un pareil blasphème, je ne puis mieux terminer qu'en citant un dernier trait. Si l'on veut savoir ce que pensait au juste ce dégoûté, ce délicat, cet épicurien, il faut le lui demander encore; il ne sera plus même panthéiste; il sera matérialiste : « Regarde cette coupe faite de matière, » elle est enceinte d'une âme! »

Le lecteur en sait assez maintenant sur Khéyam et sa doctrine; il peut deviner que le monde musulman aussi n'est pas fait de toutes pièces, et que dès les premiers temps, en pleine ferveur du moyen âge, il a eu ses railleurs et ses libertins. On s'est fait de l'Orient musulman une si singulière idée, on l'a montré sous un jour si faux, qu'on se l'imagine, en France, composé de gens barbares qui passent leur vie à chanter *Allah Ekber!* Khéyam ébranlera, je pense, cette idée que nous avons de la foi robuste des Asiatiques.

LÉON CAHUN.

(1) Chaire des mosquées orientée du côté de la Mekke.
(2) Collége attenant aux mosquées, Sorbonne.
(3) En bon français : Sauf votre respect.

CAUSERIE LITTERAIRE

I

Par une coïncidence assez singulière, je viens de recevoir le même jour et presqu'à la même heure, une histoire du président Abraham Lincoln et une histoire du général Robert Lee, l'histoire du vainqueur et celle du vaincu. La première affirme que la question de l'esclavage était le seul motif de la terrible guerre qui a fait couler des flots de sang; la seconde affirme que c'en était surtout le prétexte. A qui croire? Nous avons, en France, une tendance généreuse à écouter plus volontiers les vaincus. Mais cependant à quoi bon prendre parti? Mme Boissonnas, l'historien du général Lee, condamne l'esclavage tout aussi sévèrement que M. Alphonse Jouault l'historien d'Abraham Lincoln. Laissons donc ce qui serait matière à débats stériles pour ne considérer que les deux nobles et belles figures que l'on propose à notre admiration, à notre imitation s'il se peut.

Ce sont, en effet, de grands modèles. Ils nous enseignent quels miracles accomplit l'amour du devoir et celui de la patrie. En mesurant ce que font de grand les hommes qui se dévouent, qui sait si quelques esprits ne se sentiront pas animés d'une émulation généreuse? Mme Boissonnas a foi en cette sainte contagion des beaux exemples. Elle estime que de ce commerce avec des hommes d'un grand cœur on doit sortir mieux trempé, plus fort, plus patient, plus viril. Trop longtemps nous nous sommes peu souciés des devoirs envers la patrie. « La France, dit-elle, ne semblait plus qu'un pays charmant où il faisait bon vivre. » Il n'est que trop vrai, hélas! Certaines âmes souffraient dans ce pays charmant, car l'air libre y manquait et le silence régnait dans les régions élevées; mais ces âmes enfin, c'était l'exception. Un coup terrible nous a réveillés de cette torpeur. Cependant, après les leçons du malheur, qui nous ont montré ce que nous étions, il est utile encore de recevoir celles de l'exemple, qui nous montrent ce qu'il faut être.

L'histoire d'Abraham Lincoln (1), destinée surtout à la jeunesse des écoles et aux lecteurs des bibliothèques populaires, a un cachet moins littéraire et est moins une œuvre d'art que l'hisoire du général Lee (2). Les deux récits ont ainsi quelque chose de la physionomie de leur héros. Lincoln, en effet,

(1) *Abraham Lincoln, sa jeunesse, sa vie politique, histoire de l'abolition de l'esclavage aux États-Unis*, par Alphonse Jouault. Paris, 1875. Hachette et Cie.
(2) *Un Vaincu*. Souvenirs du général Robert Lee, par Mme B. Boissonnas. Paris, 1875. Hetzel et Cie.

était moins cultivé, moins distingué de formes, et d'écorce plus raboteuse que le général. On peut voir en lui l'expression plus fidèle du génie américain : plus d'énergie que de grâce; de la rudesse, même dans la bonté; je ne sais quoi de plébéien dans l'allure, d'inquiet dans ces bras qui après avoir beaucoup agi ont peine à rester en repos, de tourmenté dans ce visage où les soucis ont laissé des rides comme le travail a laissé des callosités sur les mains. La première fois que M. Jouault le vit, le 4 mars 1865, à la cérémonie qui devait inaugurer sa seconde présidence, il ne put se défendre d'un certain étonnement. L'homme à qui le peuple américain confiait pour la seconde fois ses destinées s'avança gauchement sur l'estrade, d'une allure lourde, nonchalante, irrégulière. Son grand corps flottait dans un vêtement noir, qui lui donnait l'air d'un employé des pompes funèbres. Des épaules voûtées, de grands bras de batelier, de grandes mains de charpentier. Pour cravate une corde de soie noire, d'où saillaient les muscles d'un cou jaune hérissé d'une grosse masse de poils noirs et épais. Une bouche prodigieuse arrêtée par deux sillons profonds pas très-loin des oreilles; un nez jaillissant brusquement et se projetant d'un air inquiet; un front sillonné de rides profondes. Voilà le premier aspect. Peu à peu on se familiarisait avec cette étrange figure, on était même attiré. Une sorte de rayonnement d'intelligence et de bonhomie sagace éclairait comme du dedans cette rugueuse écorce. M. Jouault fut profondément ému en entendant Lincoln déplorer d'une voix grave et triste les malheurs de la guerre civile. Cependant l'orateur ne doutait point du dénoûment final. Peut-être, comme il le dit en ce jour, fallait-il, avant la victoire définitive du bon droit, *que chaque goutte de sang tirée par le fouet fût payée d'une autre goutte de sang tirée par le sabre*. Il fallait aussi sans doute le sang d'un juste. Le 5 avril, Richmond était pris; le 7, Lincoln y entrait au milieu des acclamations; le 14, il mourait assassiné.

Telles sont les circonstances où M. Jouault a connu Abraham Lincoln. Il a conservé le culte de sa mémoire; aussi ne veut-il pas que la légende vienne défigurer l'histoire. Il a donc fait une enquête sur la partie la plus obscure de cette belle existence : à force de recherches, d'informations puisées aux meilleures sources, il espère avoir retrouvé l'exacte vérité. Cette biographie du second fondateur de la grande république américaine est féconde en enseignements. On y verra comment la pratique des vertus privées est une excellente préparation à l'accomplissement des plus grands devoirs de la vie publique. On verra comment un homme droit et énergique a pu s'élever peu à peu, de l'établi de simple artisan, au commandement d'un grand peuple en demeurant toujours au niveau de la situation. On s'étonnera de le voir accomplir, sans une phrase, les plus grandes choses, et sans doute aussi de le voir diriger une guerre gigantesque sans que jamais les institutions libres soient compromises, sans lois d'exception, sans intervalle de dictature. On comprendra malaisément peut-être que jamais, dans le cours de cette lutte sanglante où tous les citoyens étaient devenus soldats, le pouvoir civil n'ait été menacé de quelque usurpation militaire, et cependant c'est ce qu'il importe que l'on comprenne. Sachons apprécier aussi tout le prix de ces solides vertus, de ce bon sens robuste qui sont, plutôt que les dehors étincelants et les qualités à fracas, le propre de la race américaine. Nous tenons trop à ce qui brille; il nous faut, hélas! des panaches et des plumets.

L'œuvre de M. Jouault est donc une œuvre utile et morale et fertile en leçons. Celle de Mme Boissonnas ne l'est pas moins; en outre, c'est une œuvre d'art d'un beau style. Un souffle éloquent l'anime d'un bout à l'autre; certains tableaux sont remarquables par la netteté de la ligne et l'éclat de la couleur. En décrivant les pages de la lutte où son héros a fini par succomber, l'auteur nous fait assister à ce qu'il raconte : nous sommes sur le théâtre des événements, nous voyons le lieu de l'action, les divers personnages se massent en groupes distincts, et au premier plan, en pleine lumière, se détache le noble et sympathique général. Il n'y a pas jusqu'à son cheval gris, le fidèle *Traveller*, que nous ne finissions par prendre en affection. Le mérite de l'artiste est d'autant plus grand, que le général combat pour un drapeau dont la couleur n'est pas la nôtre et n'est pas celle de l'artiste lui-même. Il est vrai que le Bayard de l'Amérique n'entendait pas défendre l'esclavage, qu'il appelait « un mal politique comme un mal moral, un malheur plus grand encore pour la race blanche que pour la race noire », mais simplement le droit de la Virginie à modifier elle-même ses lois; il est vrai que ce fut en gémissant et en pleurant qu'il obéit à l'ordre de son pays natal. S'il se trompa en se croyant forcé d'obéir, ce fut avec une loyauté à laquelle ses adversaires eux-mêmes ont rendu hommage. Mme Boissonnas est bien fondée à prendre pour épigraphe de son livre le mot de Byron dans *Child-Harold* : « Son âme demeure sans tache, c'est pourquoi les hommes ont pleuré sur lui. »

En lisant ce beau récit, si vivant, si coloré, où circule un souffle généreux, on ressent une impression singulière : on admire le héros et l'on désire qu'il succombe dans la lutte; on l'aime, mais à la condition qu'il sera vaincu. Le jour où il lui fallut signer la capitulation, — raconte Mme Boissonnas, — quand il traversa les rangs des vainqueurs, toutes les têtes se découvrirent d'un mouvement spontané, et, lorsqu'il leva les yeux pour remercier de ce silencieux hommage, il ne rencontra que des regards humides et des lèvres qu'une émotion sympathique faisait trembler. Le lecteur salue de même, dans le noble vaincu, cette haute vertu qui commandait le respect à ses ennemis vainqueurs. Et si nous lui rendons hommage, c'est qu'elle nous a été, non pas racontée froidement, mais présentée par de vives images; c'est que nous avons assisté à chacune des scènes où elle s'est déployée. Ce n'est pas simplement le triomphe de la vertu, c'est en même temps celui de l'auteur.

II

Mme Juliette Lamber vient de donner au public un très-agréable recueil de nouvelles provençales (1), quelques rayons du soleil qui brûle les côtes de la Méditerranée, et un certain parfum des plantes aromatiques qui croissent au pied des montagnes décrivant une large courbe sur l'azur du ciel bleu. Cependant, est-ce tout à fait le soleil de la Grèce

(1) *Récits du golfe Juan*, par Juliette Lamber. — Paris, 1875, Michel Lévy, frères.

et le parfum du miel de l'Hymette? L'auteur souhaite, dans sa préface, que l'on dise de ses récits : « Que cela est grec! » — Pas tout à fait. L'art grec avait une discrétion, une mesure, une délicatesse qu'il nous est plus facile de sentir et de goûter que de reproduire. Disons donc : « Que cela est phocéen! »

III

Les *Borgia d'Afrique*, par Pierre Cœur (1), ont également un parfum et une saveur de terroir. L'auteur nous transporte au sein des tribus arabes à moitié soumises, et nous fait assister à un drame terrible, où le poison joue son sinistre rôle. C'est bien, en effet, un poison de Borgia, tuant lentement, à son heure, et l'on se sent mourir sans qu'aucun secours humain y puisse quelque chose. Ce sombre récit est vraiment un peu noir. L'impression que l'on ressent à voir deux êtres beaux, jeunes, riches, heureux d'un amour mutuel, s'éteindre peu à peu et compter les heures de leur lente agonie, a quelque chose de cruel. C'est une sensation pénible, un cauchemar qui oppresse autant qu'une émotion de l'âme. Il semble que l'on assiste au dernier jour d'un condamné, et l'on se retourne au moindre bruit, se demandant si ce n'est pas le bourreau qui arrive. Si l'auteur n'a pas ménagé assez nos nerfs, il n'en faut pas moins reconnaître qu'il y a du talent dans cette œuvre sombre : des scènes heureusement présentées, des coins de paysage dessinés d'un pinceau vigoureux, enfin un style rapide et sobre. Cela n'est nullement vulgaire.

IV

Il y a une douzaine d'années, bien jeune alors, M. Edmoud Thiaudière, lisant le beau livre sur le bouddhisme de M. Barthélemy Saint-Hilaire — qui n'a envie de fusiller personne — fut fort frappé de dix légendes qu'il y trouva. Elles lui semblèrent, nous dit-il, « refléter dans toute sa funèbre et déplorable beauté la morale de l'extrême Orient. » Il mit alors ces dix légendes en vers. Aujourd'hui il les publie (2). Sa traduction a conservé, à ce qu'il assure, le mouvement, la couleur et l'allure de l'original.

Sombres et funèbres légendes, en effet. Poésie lugubre, comme couverte d'un linceul. Si l'on dessinait un frontispice pour ce petit volume, il faudrait représenter un enfant dans un cimetière apprenant à lire en épelant les épitaphes des tombeaux. Et, en effet, c'est un tout jeune homme encore, celui qui sera plus tard le Bouddha et qui n'est encore que Siddhartha, fils de Kapivalastou. La sagesse n'est point encore en son cœur, mais nous l'y voyons pénétrer grâce à l'impression des tristes spectacles et les réflexions qu'ils suggèrent. De quelque côté qu'il sorte de son palais et de la ville, aux quatre points cardinaux, lui apparaît l'image du néant des choses humaines. *Vanitas vanitatum et omnia vanitas.* Il n'en comprendrait pas tout seul le profond enseignement, mais Dieu, qui ne dédaigne pas de se servir des plus humbles instruments, les lui explique par la bouche de son cocher. Le jeune prince sort par la porte du Levant, il aperçoit un pauvre homme sur la route, tout blanchi, tout ridé, plié en deux par les années.

« A quelle singulière et pauvre espèce d'hommes,
Je te prie, est-ce donc qu'appartient celui-là,
Dit au cocher le fils du roi de Kapila,
Ou comme lui serons-nous tous, tant que nous sommes?

— Seigneur, ô cher seigneur, répondit le cocher,
Pour vous et vos parents bien-aimés, la Nature
De même en agira. Comment vous le cacher?
La vieillesse est le sort de toute créature.

Un autre jour, le jeune prince sort par la porte du Sud; il aperçoit sur la route un malheureux qui râle; le lendemain, le convoi d'un homme qu'on va enterrer. Chaque fois, il interroge le cocher, et celui-ci, pour qui rien n'est mystère, lui dit tout d'abord : C'est un malade, c'est un mort. Et toujours la même question : Nous aussi plus tard sans doute? Et toujours le même refrain :

« Seigneur, ô cher seigneur, répondit le cocher,
Pour vous et vos parents bien-aimés, la Nature
De même en agira. »

Ce cocher, penseur profond, a été pour le futur Bouddha le commencement de la sagesse. L'éclosion suprême n'a pas tardé. Siddharta s'est assis, les jambes en croix, sur une natte de foin, faisant ce serment :

« Avant de découvrir la suprême raison,
Si je lève mon corps de ce moelleux gazon,
Qu'aussitôt je dessèche et m'en aille en poussière. »

Combien de temps reste-t-il dans cette posture? Un jour et une nuit; le lendemain matin, il avait découvert « la suprême raison » et il était Bouddha. *La couture du linceul* et *Oupagoupta* sont des légendes moins naïves, mais d'où s'exhale une odeur de charnier et de cimetière.

Je crois volontiers que le traducteur a rendu toute l'horreur de l'original. Il a tenu, dit-il, à être exact, au risque de faire des vers « trop peu rhythmiques et trop simples ». Peu de rhythme en effet, et une simplicité qui a le tort d'être parfois un peu roide et un peu gauche, ainsi qu'on l'a pu voir.

V

Alfred de Musset a été bien coupable. Il a induit en désespérance amère, en sombres et mornes désespoirs, nombre d'excellents jeunes gens qui auraient vécu tout bourgeoisement heureux.

« Dors-tu content, *Alfred*?..... »

A d'autres il a inspiré la tentation de coiffer son feutre d'Espagne et de faire sonner sur les dalles ses éperons à l'italienne. Comme Rolla et Namouna, ils ont voulu raconter leurs histoires en les entremêlant de parenthèses, de digressions, de fantaisies et de ballades à la lune. C'est un peu, si je ne

(1) Paris, 1875, librairie de la Société des gens de lettres.
(2) Edouard Thiaudière, *Légendes bouddhiques*. Paris, 1875. Jouaust, librairie des bibliophiles.

me trompe, le cas de M. Honoré Charrier, qui intitule modestement son recueil *Juvenilia* (1). Tout cela est jeune, en effet ; non sans quelque grâce parfois. Parfois aussi de la brutalité, de la crudité et de la nudité. J'ai, par exemple, noté au passage certain portrait de négresse charnue, qui dépasse en exubérance la baigneuse de Courbet. Trop juvénile, monsieur Charrier ! — Trop juvéniles encore vos félicitations à la femme qui tombe. Victor Hugo veut qu'on ne l'insulte pas, et il a raison ; mais il ne faut pas non plus la complimenter avec excès. Les applaudissements, en pareil cas, sont rarement désintéressés.

VI

Le théâtre Cluny vient de donner une grande pièce en quatre actes, de M. Jules Claretie, *Les ingrats*. Pourquoi un titre si ambitieux qui promet une comédie de caractère ? Le titre primitif, *le Lest*, répondait bien mieux à l'idée de l'auteur. Ces aéronautes, pour monter de plus en plus haut, jettent successivement les sacs de sable qui alourdissent la nacelle. Ainsi font les ambitieux. Devoirs envers la famille, sacs de sable gênants ; on les jette à terre ; le camarade pauvre avec qui il ne faut pas être rencontré, sac de sable ! la femme qui nous a aimé, mais dont l'amour nous deviendrait un obstacle, sac de sable ! A terre, à terre, tout cela ! Et ainsi l'on monte. Ce procédé sent assez l'ingratitude, il est vrai ; mais l'ambition en est le principe, l'ingratitude n'est là que l'accessoire ou la conséquence. C'est précisément le grand défaut de cette comédie *des Ingrats*, qu'on y voit des ambitieux, des faiseurs, des intrigants, un escroc, qui tous ne sont ingrats que par accident. La pièce est, en outre, médiocrement construite. La même situation se renouvelle à chaque acte ; au dernier, un dénoûment pressenti dès le premier instant, dénoûment nécessaire, inévitable. L'imprévu manque autant que la variété. La pièce est écrite avec soin et avec esprit ; mais c'est du style et de l'esprit de conférence ou de feuilleton, non de théâtre.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

En revenant d'accompagner le corps d'Edgar Quinet au cimetière du Montparnasse, j'ai voulu relire son autobiographie. Que de pages fortes et charmantes dans ce volume intitulé : *Histoire de mes idées !* En voici une prise au hasard : « Je dis adieu au collége pour n'y plus rentrer. Dans ma première extase de liberté, je voulus arriver à pied à Certines. Un brouillard épais empêchait de voir à deux pas de distance ; je m'égarai. Je portais au bout d'un bâton deux objets dont je n'avais pas voulu me séparer, mon violon et ma bible latine. A chaque instant j'étais arrêté par quelque tronc d'arbre qui se dressait devant moi. Tout à coup un coin de mur se dessine dans le brouillard : c'était une des fermes voisines de la maison. J'y touchais au moment où je m'en jugeais éloigné de plusieurs lieues. Ce moment de surprise où tous les objets m'apparurent est un des plus délicieux dont je me souvienne. J'entourai de mes bras les vieux arbres, qui me reconnaissaient, tout changé que j'étais. De là je tirai cet augure qu'égaré dans le monde intellectuel où je ne faisais qu'entrer, la confusion dans laquelle j'étais plongé aurait un terme ; la brume immense se dissiperait, j'apercevrais enfin le jour vers lequel j'aspirais du fond de mes ténèbres. »

La brume s'est-elle dissipée, n'a-t-elle pas toujours un peu plané sur l'imagination d'Edgar Quinet ? Que ceux qui ont étudié l'écrivain à fond répondent à cette question ; ce qui n'a jamais été obscur en lui, c'est le sentiment du patriotisme ; enfant, il pleure de tristesse en voyant défiler, en 1814, les cuirassiers autrichiens ; jeune homme, il refuse d'entrer à l'École polytechnique pour ne pas porter la cocarde blanche. Son père, fort contrarié par ce refus, s'adoucit enfin et consentit à l'envoyer à l'École de droit à Paris.

II

La France offre dans son histoire peu d'époques où elle ait autant vécu que sous la Restauration. Elle avait oublié le passé, et elle croyait à l'avenir. Les années 1820 et 1821 représentent la période la plus agitée de cette époque ; on n'entend parler que de conspirations militaires, d'émeutes, de duels ; la bourgeoisie réhabilite le régicide et l'hérésie en envoyant l'abbé Grégoire (1) à la Chambre des députés ; la fermentation de la France se répand en Europe ; l'Allemagne du *Tungenbund* reparaît sous les traits de Karl Sand ; l'Italie et l'Espagne sont en ébullition ; une nouvelle lutte est sur le point de s'engager entre l'ancien régime et la Révolution. Qui l'emportera ? Le poignard d'un fanatique tranche la question ; l'assassinat du duc de Berry retarde de dix ans la chute des Bourbons.

III

Edgar Quinet assista à la réaction née de l'attentat de Louvel ; il vit le sang pur et généreux du jeune Lallemand couler dans la rue ; des gens déguenillés crièrent à ses oreilles la condamnation et le supplice des quatre sergents de la Rochelle, de Caron, de Berton, de Valée. Un jour il entendit des gens qui se disaient à voix basse : Il est mort ! Ils parlaient de l'empereur. Personne n'osait prononcer tout haut son nom ; on se serait cru encore sous la terreur blanche et, pour rendre la ressemblance plus frappante, une loi terrible

(1) Paris, 1875. E. Dentu.

(1) Il avait approuvé, sinon voté la mort de Louis XVI.

est présentée sur la presse ; il est question de transférer les Écoles à Bourges, et même de faire de cette ville le siége du gouvernement. La réaction écrase les idées libérales en France, en attendant de les écraser en Italie et en Espagne. Que de sujets de souffrance, d'indignation, hélas ! et d'abattement pour un cœur patriote !

Edgar Quinet trouva un calmant dans le travail ; il s'y livra tout entier, et lorsqu'un membre de sa famille voulut le faire entrer dans l'administration des finances, le jeune étudiant lui opposa une résistance désespérée. Vainement son père supprima-t-il sa pension ; privations, misère, souffrances, il endura tout plutôt que de renoncer à ses chères études; son père, désespérant de le réduire, lui ayant rendu sa modique pension, il passa ses examens de droit, mais la robe d'avocat ne le tentait guère ; son esprit indécis flottait entre l'histoire, la métaphysique et la poésie ; sa vocation ne fut fixée qu'à la fin de la dernière année de son cours de droit.

IV

Un mouvement nouveau poussait alors les esprits vers l'étude des littératures étrangères. La pensée française, jusque-là fort casanière, éprouvait le besoin de voyager, et de se mêler à la pensée des autres peuples. Les philosophes allemands commençaient à être à la mode ; Edgar Quinet lut Herder dans une traduction anglaise ; il en fut si frappé qu'il travailla sans retard à faire connaître ce grand philosophe à la France. Sa traduction des *Idées de Herder sur la philosophie de l'histoire* parut en 1827. Le moderne Platon, — c'était ainsi qu'on désignait alors M. Cousin, — signala ce livre d'un philosophe de vingt-deux ans comme le début d'un « grand écrivain ». Michelet publiait presque au même moment sa traduction de Vico ; c'est en apportant au « maître » un exemplaire de son ouvrage qu'il rencontra Edgar Quinet pour la première fois. Ces deux hommes destinés à porter plus tard de si rudes coups à l'éclectisme, par un hasard singulier, firent connaissance chez le grand-prêtre de cette doctrine.

V

La France respirait sous le gouvernement de M. de Martignac, lorsque Edgar Quinet y revint après un séjour en Allemagne ; l'amour-propre national se réjouissait d'avoir vu renaître notre marine dans l'incendie de Navarin, et le pays suivait avec satisfaction les préparatifs d'une expédition destinée, cette fois, non point à étouffer la liberté chez un peuple libre, mais à rendre la liberté à un peuple esclave.

La Grèce offrait de trop glorieux souvenirs d'art et de littérature pour que le ministère négligeât d'adjoindre à l'expédition de Morée une commission semblable à celle d'Égypte. Edgar Quinet en fit partie. L'expédition finie, lorsqu'il quitta cette noble Grèce, le drapeau tricolore avait remplacé le drapeau blanc à la proue du vaisseau qui le ramenait en France. L'aurore du mouvement intellectuel de 1830 faisait place à un magnifique lever de soleil. Edgar Quinet se mêla, par des brochures, par des articles dans la *Revue des deux mondes*, et par la découverte des *Épopées françaises* inédites du XIIe *siècle*, au grand remuement d'idées qui se fit en ce moment ; mais ses travaux d'alors le firent moins connaître que la publication d'*Ahasverus*, poëme en prose, dans lequel les Alpes, les cathédrales, l'Océan, le désert, conversaient entre eux comme des êtres vivants. Ce romantisme retrempé dans le panthéisme germanique fit rire les uns, étonna les autres et répandit le nom d'Edgar Quinet. La publication d'*Ahasverus* ouvre une période nouvelle dans sa vie. Ce poëme étrange fut bientôt suivi, de 1835 à 1836, d'autres livres : *Allemagne et Italie*, *Histoire de la Poésie épique*. Deux poëmes : *Napoléon* et *Prométhée*, qui, à côté de grandes beautés, contiennent quelques passages qui prêtent un peu au rire, datent aussi de cette époque.

VI

L'année 1838 vit s'ouvrir pour Edgar Quinet la carrière de l'enseignement. Nommé professeur de littérature étrangère à la Faculté de Lyon, récemment créée, il réunit bientôt autour de sa chaire la jeunesse de cette ville laborieuse et intelligente : ses leçons d'alors sont comme l'ébauche de son ouvrage *Du génie des religions*. Un pamphlet assez vif, 1840-1815, sur la politique du gouvernement, n'empêcha pas le ministre de l'instruction publique de lui confier la chaire de littérature méridionale au Collége de France, où il retrouva Michelet et Mickiewitz.

L'enseignement, ou plutôt la prédication de ces trois maîtres, partait du même point, se proposait le même but : activer le développement de la volonté humaine et de toutes ses conséquences politiques, morales et religieuses. Les leçons d'Edgar Quinet sur l'*ultramontanisme*, les *jésuites*, le *christianisme* et la *Révolution* aboutirent à une suspension bientôt partagée par ses deux compagnons d'armes. La révolution de 1848 les ramena dans leur chaire.

L'auditoire, le jour de la rentrée de Quinet et Michelet, était si nombreux que les salles du Collége de France parurent insuffisantes et qu'il fallut donner aux deux professeurs le plus vaste amphithéâtre de la Sorbonne. Edgar Quinet, malgré l'empressement du public autour de sa chaire, ne la garda pas pendant longtemps ; élu en 1848 représentant du peuple et colonel d'une légion de la garde nationale, il avait de quoi s'occuper. Le suffrage universel devenu tout à coup, — on ne sait pourquoi, — réactionnaire, lui fit quelques loisirs pendant la Législative ; l'exil bientôt lui en fit de plus complets et de plus douloureux, exil de vingt ans, qui eut pour joies du retour l'invasion et le siége de Paris, dont il partagea toutes les souffrances.

VII

M. Jules Simon rendit à Edgar Quinet sa chaire au Collége de France ; mais ce que personne ne parvint peut-être à lui rendre entièrement, ce fut son ancienne foi dans l'avenir ; il n'en désespérait pas sans doute, et même il travaillait sans

cesse à le préparer, mais par devoir, semblait-il, plutôt que par espérance; sa voix, ses traits, ses paroles, trahissaient parfois un certain découragement mêlé d'amertume. S'il votait dans ces derniers temps avec la fraction la plus extrême de l'extrême gauche, ce fut moins par conviction que par suite d'une irritation bien naturelle contre tant de choses blessantes pour la raison et pour l'esprit français qui se passent depuis quatre ou cinq ans dans cette malheureuse France, au relèvement de laquelle ses derniers livres sont consacrés. La république seule lui semblait capable de l'opérer.

On se rappelle *la Révolution*, ce livre étrange, plaidoyer et acte d'accusation à la fois, qu'il jeta comme une énigme à deviner à ses contemporains, œuvre mélancolique et étrange qui rappelle la statue de femme couchée que l'on voit dans la chapelle des Médicis à Florence; obscure personnification d'un idéal dont Michel-Ange n'a pas voulu trahir le secret. La signification de cette mystérieuse statue a été longtemps cherchée, mais en vain, et on la nomme la *Nuit*, faute de pouvoir lui donner son nom véritable. La pensée déposée dans *la Révolution* est restée aussi un mystère, mais de l'œuvre d'Edgar Quinet s'exhale une pensée générale qui ne permet pas de douter de son dévouement à la Révolution elle-même.

Edgar Quinet était bon, affectueux, sincère, naïf, exempt de pose et de clinquant, qualités rares qui valaient bien la peine d'être rappelées sur sa tombe; mais les orateurs qui prennent la parole dans ces funèbres occasions parlent pour eux plutôt que pour le défunt. Ainsi ont fait tous ceux qui ont parlé aux obsèques d'Edgar Quinet, excepté M. Laboulaye, qui a dit tout simplement ce qu'il avait à dire au nom du Collége de France.

VIII

M. Bouchut, docteur en médecine, rédacteur scientifique du *Journal officiel*, passe à bon droit pour un des membres les plus spiritualistes de la Faculté de médecine de Paris. M. Camille Rousset l'admettrait sans contestation sous le fameux portique qu'il a dressé dans la dernière séance de l'Académie française à l'usage de MM. Jouffroy, Victor de Broglie, Duchâtel, Mérimée, Boïeldieu, Rossini et autres spiritualistes.

Le docteur Bouchut vient d'être obligé, par ordre supérieur, d'interrompre la publication d'un travail commencé dans le *Journal officiel*. Pourquoi? Parce qu'il contenait, d'après *l'Univers*, des assertions contraires à l'orthodoxie, entre autres celle-ci : « La folie est une maladie du cerveau. »

Le gouvernement, en permettant de continuer la publication du travail en question dans le *Journal officiel*, a craint sans doute qu'on ne l'accusât d'accepter la solidarité d'une pareille doctrine.

Et l'on dit que la France se régénère.

IX

Avez-vous vu l'exposition de Fortuny? — Qu'est-ce que c'est que ce Fortuny? — Quoi! vous ne connaissez pas Fortuny?

« Fortuny, continue l'amateur, c'est quelque chose de prodigieux, d'énorme, d'impossible, d'admirable, d'insensé, de ravissant; c'est un peintre espagnol, mais d'origine arabe, un Abencerrage ou un Zegris de la couleur; un sauvage n'ayant jamais envoyé la moindre esquisse à une exposition quelconque, et vendant ses tableaux à des prix fous aux Yankees, qui se les disputaient à coup de revolver dans son atelier de Rome, où il est mort dernièrement.

La vente de ses tableaux aura lieu sous peu de jours à Paris. Il y en a des centaines, de purs chefs-d'œuvre : *Une cour de ferme* surtout, occupée par un tas de fumier dans lequel des porcs se vautrent parmi des poules et des canards. Le soleil qui éclaire les murs blancs de la ferme vous brûle les yeux. Les fameux murs de Decamps sont des murs de Mazas à côté de ceux-là; quant au gros boucher éclaboussé de sang essuyant son coutelas sur le ventre ouvert d'un bœuf qu'il vient de saigner, vous m'en direz des nouvelles. Je ne vous parle pas de l'*Enterrement à Grenade pendant le carnaval*, ni des *Toreros*, ni..... Vous savez si j'aime Delacroix, Decamps, Marilhat, Fromentin; mais leur Orient à côté de celui de Fortuny, c'est l'Orient de Voltaire à côté de celui de Victor Hugo, c'est Orosmane à côté d'Othello, c'est *Jeune et belle Zaïre* à côté des *Djinns*. »

Ici j'interrompis l'amateur pour lui dire :

« Encore un coloriste! Eh bien, j'en ai par-dessus la tête de vos coloristes; qui en voit un les voit tous. Ces gens à tas de fumier, à porcs, à bœufs éventrés, ces virtuoses de la palette, ne sont pas plus des peintres que les virtuoses du piano ne sont des musiciens. Depuis Liszt jusqu'au pianiste aujourd'hui le plus en vogue, nous voyons chaque année surgir un pianiste qui *tombe* le pianiste de l'année précédente. Il en est de même des coloristes. Le grand pianiste de la couleur s'appelle cette année Fortuny, celui de l'année prochaine aura un autre nom, mais ce sera toujours le même coloriste. Vous vous piquez de réalisme, et vous me parlez de l'Orient de Victor Hugo. Qu'est-il devenu? Allez le chercher dans le magasin des vieux décors, où il gît avec l'Orient que nos pères ont tant admiré dans *la Caravane du Caire* ou dans *Aline reine de Golconde*.

L'Orient de Théophile Gautier a remplacé celui de Victor Hugo, mais je ne lui donne pas cinq ans pour paraître à son tour aussi démodé, aussi rococo que l'Orient de Nourmahal-la-Rousse et de Malek-Adhel, car l'Orient de Mme Coltin est devenu aussi jeune en vieillissant que l'Orient de Victor Hugo. Vous me dites que Fortuny ne fait pas de l'Orient à proprement parler, mais que son Espagne est merveilleuse de couleur et de réalisme. Soit, mais ce n'en est pas moins la vingtième Espagne que je vois depuis 1830, et ce ne sera pas la dernière.

« Allez donc, et bonne chance à la vente de Fortuny! »

X

Un nouveau volume de la correspondance de P.-J. Proudhon vient de paraître ; les journaux en parlent avec non moins d'enthousiasme que des précédents. Il est peu de livres importants qui obtiennent d'eux qu'une simple mention de trois ou quatre lignes, tellement, disent-ils, la matière les déborde et leur laisse peu de place dont ils puissent disposer; mais dès qu'il s'agit de P.-J. Proudhon, ils trouvent toujours moyen de loger un article en son honneur.

Heureux Proudhon d'être traité avec tant de faveur et de ménagement par la postérité, lui, un des hommes qui se sont le moins gênés pour dire leur fait à leurs contemporains !

Pourquoi n'en ferait-on pas de même à son égard ? P.-J. Proudhon n'est pas aussi exempt de ridicule que les chroniqueurs se l'imaginent. N'est-il pas comique, par exemple, de le voir dans le cabinet de consultations morales ouvert par lui à l'usage des vieilles comédiennes, des écuyères fourbues, des bas-bleus rapiécés qui le prennent pour confident de leurs désillusions, de leur vague à l'âme, et qui lui demandent des conseils ? Le sérieux avec lequel P.-J. Proudhon répond à ces dames et leur trace un régime : — Des mets légers, le calme des sens, un peu de promenade et de lecture, sans oublier les travaux d'aiguille... — serait la chose la plus risible du monde, si l'air solennel avec lequel les chroniqueurs reproduisent ces interminables épîtres n'était plus risible encore. Je me montrerais un peu plus méfiant à la place de ces messieurs, et je me demanderais si ces lettres de Dugazons byroniennes et d'écuyères d'Obermann n'auraient pas été écrites par des amateurs d'autographes, curieux d'avoir dans leur collection quelques pages d'écritures du fameux P.-J. Prudhon.

XI

Il est de nouveau question de tracer une rue dans le jardin des Tuileries, c'est-à-dire de le supprimer.

L'empereur avait eu cette belle idée, qui lui aurait permis de porter son jardin particulier jusqu'à la rue Castiglione, mais on croyait que ce projet était tombé avec l'empire.

On y revient, paraît-il, sous prétexte que le jardin des Tuileries gêne fort la circulation et qu'il faudrait pouvoir le traverser à toute heure. Qu'on rétablisse donc la voie carrossière qui figure sur un plan de Paris de la fin du XVIIIe siècle que j'ai sous les yeux, et qui longeait les Tuileries de l'endroit où s'élève aujourd'hui la rue des Pyramides jusqu'au pont Royal.

Si la ville de Paris veut, par la même occasion, faire disparaître ces débris calcinés qui se sont autrefois appelés les Tuileries, je m'y oppose d'autant moins que l'on pourra, grâce à ce déblayement, juger de l'effet de la perspective du Louvre à l'Arc-de-Triomphe.

Mais qu'on ne touche pas au jardin ! Que sert de fabriquer à grands frais des histoires de Paris, des vues de Paris, des musées de Paris, si vous démolissez Paris pièce à pièce ?

XII

M. le marquis de Chennevières, directeur des Beaux-Arts, nous fait savoir qu'il a commandé quatre plafonds au Luxembourg représentant la gloire du commerce, la gloire de l'industrie, la gloire de l'agriculture, et *la gloire* de Marie de Médicis.

L'apothéose de cette étrangère sotte, désagréable, avide, taquine, qui a tant tourmenté Henri IV et troublé la France, *la gloire* de l'amie des Concini, en vérité, monsieur le marquis, vous n'y songez pas !

Vous me direz peut-être : Elle a construit le Luxembourg. Eh mon Dieu ! qu'est-ce que cela ajoute à sa gloire ?

X***.

Société des anciens Textes français

Cette Société se propose de publier des monuments de notre ancienne langue et de notre ancienne littérature. Ces monuments, pour la plupart, gisent encore inédits, souvent inconnus, dans nos archives et dans nos bibliothèques, exposés à toutes les chances de destruction. Il est vrai que depuis le siècle dernier on a commencé à mettre au jour quelques-uns de nos vieux textes, et qu'il se passe peu d'années sans qu'il en paraisse encore ; mais ces publications sont peu de chose si on les compare à l'immensité du fonds qui reste à exploiter. D'ailleurs beaucoup d'entre elles, exécutées par des amateurs mal préparés, ne répondent en aucune façon aux exigences de la science. Enfin, surtout depuis quelques années, la plupart se font hors de chez nous, en Allemagne, en Belgique, en Angleterre.

Il n'est pas d'œuvre plus vraiment nationale. Nous faisons appel pour nous aider non-seulement à tous ceux qui s'intéressent à l'histoire des langues et des littératures romanes, mais encore à tous ceux qui aiment la France de tous les temps, à tous ceux qui croient qu'un peuple qui ignore son passé prépare mal son avenir, à tous ceux qui savent que la conscience nationale n'est pleine et vivante que si elle relie dans un sentiment profond de solidarité les générations présentes à celles qui sont éteintes.

Le bureau provisoire de la Société se compose de :

MM. Paulin Paris, membre de l'Institut, président ;
Natalis de Wailly, membre de l'Institut, vice-président ;
Marquis de Queux de Saint-Hilaire, administrateur ;
Paul Meyer, chargé du cours de langues romanes à l'École des Chartes, secrétaire ;
Baron James E. de Rothschild, trésorier.

L'éditeur de la Société est M. Ambroise Firmin-Didot.

CAUSERIE POLITIQUE

La mort, en nous prenant M. Quinet, nous contraint à nous détourner, parmi toutes les embûches qui sont dressées autour de nous, pour honorer la mémoire d'un homme qui fut, en ce siècle, l'un des meilleurs guides de la pensée française. A dire vrai, l'hommage affectueux et respectueux que nous lui rendons nous est salutaire à nous-mêmes.

D'autres ont eu la même constance inflexible dans le respect de leur propre dignité, le même mépris généreux de la prospérité obtenue par le crime, amnistiée par la peur et consacrée par la bêtise humaine. D'autres encore ont mérité, par la hauteur de leurs conceptions, une renommée égale à celle de M. Quinet; mais nul de ses contemporains n'a fait plus, ni même autant que lui peut-être, pour nous préserver de l'hypnotisme intellectuel, pour nous mettre en défiance des sophismes reçus, pour nous guérir des préjugés d'école, des superstitions de parti, des préventions de secte; pour ruiner dans leur principe les contre-vérités tantôt triomphantes, tantôt discréditées, toujours renaissantes, contre lesquelles nous nous débattons depuis le commencement de la Révolution.

La lutte que M. Quinet a soutenue tour à tour contre la sophistique cléricale, contre la sophistique réactionnaire, contre la sophistique révolutionnaire, a laissé dans les esprits une trace profonde et durable. Par là, il se survit à lui-même. Nous ne pouvons lui rendre ce témoignage sans nous souvenir des leçons que renferme la partie la plus solide de son œuvre. Jamais plus qu'aujourd'hui nous n'avons eu besoin de la clairvoyance que nous enseignent ses écrits. Nous ferons bien aussi de nous affermir, par son exemple, dans la haine des mensonges, des équivoques, des sophismes déguisés en maximes d'État.

Car nous ne sommes pas au bout de nos peines. Les sophistes de « l'ordre moral » ne sont pas vaincus. A peine entamés, ils échappent et se transforment. Ils sont humiliés sans doute et gênés par le déguisement nouveau auquel ils s'étudient; mais ils restent puissants par l'avantage que leur donne le poste qu'ils ont surpris et qu'ils occupent encore. Il est vrai que nous avons la loi pour nous. Mais la loi toute seule ne suffit pas. Elle ne vaut que par les hommes qui la servent et qui l'appliquent. Quand donc M. le vice-président du conseil se décidera-t-il à remercier les fonctionnaires compromis que lui ont légués ses prédécesseurs, et à nous priver de leurs services?

M. le garde des sceaux, du moins, nous donne un commencement de satisfaction. Il constate officiellement, pour l'édification du personnel des parquets, que l'Assemblée nationale a institué en France le « gouvernement républicain »; il va même jusqu'à qualifier la République en indiquant, discrètement toutefois, qu'elle est à cette heure « l'ordre définitivement établi »; il insiste sur la soumission que lui doivent les citoyens, particulièrement sur le dévouement dont sont tenus envers elle les serviteurs de l'État; il la montre comme il convient, sous les traits de la loi, et il refuse d'admettre que la loi puisse être servie impunément avec « mollesse ». Évidemment, M. Dufaure a la volonté d'être obéi. Le fait montrera s'il a aussi le pouvoir de prescrire efficacement leur devoir à des fonctionnaires que « de chers souvenirs, une pieuse reconnaissance, un inviolable attachement à d'anciennes convictions » signalaient hier encore comme des auxiliaires éventuels aux ennemis de la République. A parler franc, il semble bien qu'il y a là quelque vestige d'un sophisme que nous avons tous admis plus ou moins, ou presque tous, avant le 24 mai, et dont M. le garde des sceaux, bien malgré lui sans doute, subit encore aujourd'hui la puissance. Car enfin la circulaire de M. Dufaure est un document trop grave pour qu'il nous convienne d'y soupçonner la moindre intention d'ironie.

Au surplus, M. le ministre de la justice ne paraît pas plus rassuré qu'il ne faut. Il est trop poli pour avoir, ou du moins pour exprimer des doutes sur « la parfaite communauté d'opinion » qu'il suppose entre lui et des personnages, les uns obscurs, d'autres presque notables, qui s'obstinent à rester ses subordonnés. Mais il est manifeste qu'il aimerait mieux une « certitude », et il le dit d'ailleurs.

Cependant, gardons-nous de trop de précipitation dans nos jugements. Il faut prendre en considération les antécédents et les circonstances, je veux dire le milieu mental où ont vécu la plupart des membres du cabinet depuis deux ans. Deux ans « d'ordre moral » ont si parfaitement brouillé tant de cervelles, que peut-être ce simple avertissement du garde des sceaux paraîtra à plusieurs une nouveauté hardie, surprenante, lumineuse, et à MM. les procureurs généraux comme une révélation inattendue du devoir professionnel. Si la chose est ainsi comprise, il se peut que la circulaire suffise pour tenir dans la crainte et le tremblement les « associations ou comités » que l'on connaît. Alors prendra fin, comme par enchantement, le « déluge inaccoutumé de photographies, de dessins, d'emblèmes », dont se plaint M. le garde des sceaux. Souhaitons qu'il ne faille rien de plus pour purger de certaines immondices jusqu'à nos moindres communes rurales; mais ne nous y fions pas trop.

Faut-il espérer aussi que M. Buffet finira par se piquer d'émulation? Il a défendu, dit-on, et victorieusement, contre M. Dufaure, la prérogative qui attribue, à ce qu'il paraît, au ministre de l'intérieur le droit de connaître seul les suppressions de journaux, suspensions, interdictions de vente sur la voie publique, qui procèdent de l'arbitraire administratif. Peut-être M. le vice-président du conseil tient-il à n'être devancé par personne dans l'appréciation sévère des actes de persécution que la presse a endurés sous l'interrègne des « honnêtes gens ». C'est pour cette raison sans doute qu'il veut étudier seul ce long martyrologe. Rien de mieux. Seulement, que M. Buffet se hâte. Il nous tarde que les agents qu'il conserve sachent aussi, comme ceux qui sont soumis à M. Dufaure, qu'un « changement mémorable » s'est accompli, et que ce n'est plus M. de Broglie, ni M. de Fourtou qui gouvernent.

Quoi qu'il en soit, la circulaire de M. le garde des sceaux est un premier effort pour sortir de l'équivoque. Il convient de le louer. Ne soyons pas d'humeur trop chagrine, et tâchons d'imiter la sagesse de M. Gambetta. Le discours qu'il a prononcé sur la tombe de M. Quinet était une apologie magnifique de la patience.

ANATOLE DUNOYER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 41 10 AVRIL 1875

L'ŒUVRE DES CERCLES CATHOLIQUES D'OUVRIERS EN FRANCE (1)

Dans la nuit de Noël 1871, quelques hommes sincèrement dévoués aux idees catholiques les plus avancées décidaient de fonder une *Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*. Moins de deux années après, une première assemblée générale réunissait les adhérents, qui déjà se comptaient par centaines. Cette œuvre nouvelle venait prendre place à côté de l'*Œuvre générale des comités catholiques* qui, répandus dans toute la France, sont institués « pour étudier tous les intérêts religieux du pays sous quelque forme qu'ils se présentent et y pourvoir autant que possible : écoles, assistance publique, denier de saint Pierre, œuvres militaires, sanctification du dimanche, patronages, presse conservatrice, pèlerinage » (1).

S'occuper des ouvriers est une nécessité depuis que le suffrage universel est entré dans nos mœurs. Nul ne peut arriver à gouverner, j'entends d'une manière durable, s'il ne s'appuie sur ces classes populaires dont les pouvoirs sont les mêmes que ceux des classes qui ne méritent de diriger qu'autant qu'elles comprennent leurs devoirs. Nous pouvons dire déjà que les catholiques savent que l'avenir dépend des tendances des classes ouvrières. L'Œuvre des cercles catholiques a été fondée dans le but avoué d'enlever les ouvriers à ce qu'on appelle « la propagande grandissante de l'Internationale et de la Révolution », et de les ramener à l'Eglise et au *Syllabus*.

Depuis que cette œuvre a été fondée, à plusieurs reprises le nom d'un de ses plus zélés promoteurs a été prononcé dans le public : je parle de M. le capitaine Albert de Mun. On s'est étonné de voir un capitaine de cuirassiers allant dans toute la France tenir des conférences, provoquer la création de nombreux cercles et devenir l'apôtre d'une œuvre qui n'avait, en apparence, rien de militaire. On s'est demandé jusqu'à quel point les règlements de l'armée, dont la sévérité est si connue, permettaient à un officier de prendre une part si active à des créations qui intéressaient si peu l'armée. Mais c'étaient là des questions inutiles, car M. de Mun poursuivait et poursuit encore son œuvre, aidé par un certain nombre d'officiers de tout grade et de toutes armes.

Exposer l'organisation de cette œuvre nouvelle, en montrer les résultats, déterminer son but et ses tendances, ce sont là les divisions naturelles d'un travail qui ne sera peut-être pas inutile dans les temps que nous traversons (1).

I

L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers emprunte aux sociétés politiques une de leurs formes les moins heureuses, — nous devons cet aveu au capitaine d'état-major la Tour du Pin, — la forme oligarchique. Le gouvernement ou l'autorité est entre les mains de peu de personnes (A. G., 1874, 743).

A la tête de l'œuvre, la dominant et la dirigeant, se trouve un comité qui porte le nom de *Comité de l'œuvre* et parfois aussi celui de *Comité central*. Deux hommes, dans ce comité, occupent des places à part : le président et le secrétaire général. En 1874, le président était M. Paul Vrignault, chef de bureau

(1) *Compte rendu de la première assemblée générale*, mai 1873 ; de la seconde *assemblée générale*, 1874. — *Conseils pratiques pour l'établissement et la direction des cercles*. — *Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers*. — *Fondations de Paris*. — *Bulletin des cercles*, journal de l'œuvre, etc., etc.

(2) Ass. gén. 1874, 538.

(1) Nos renseignements proviennent des sources les plus autorisées, c'est-à-dire des rapports de l'œuvre elle-même ; il n'est pas de citations dont nous ne puissions marquer l'origine exacte. Dans une étude semblable, au-dessus des observations et des critiques, se placent les déclarations des intéressés : c'est un principe qui nous a toujours guidé. — Pour éviter des redites inutiles dans les citations, nous désignons par A. G. et par le millésime de l'année le compte rendu de l'assemblée générale, soit de 1873, soit de 1874.

au ministère des affaires étrangères; le secrétaire général M. le comte A. de Mun, capitaine au 2e cuirassiers.

Le président est le guide des délibérations du comité; le secrétaire général en est le gardien. Entre ces deux hommes s'encadrent les autres membres du comité qui, « après avoir délibéré, savent obéir à ce qu'ils ont voté et en assurer l'exécution ».

Le comité de l'œuvre a été constitué à Paris pour assurer l'existence de l'œuvre, en maintenir l'idée première, provoquer la création de cercles et de comités en province, fonder et développer des cercles dans Paris.

Pour mener à bonne fin cette entreprise, sur l'avis de M. Albert de Mun, la France a été divisée en sept grandes zones, Paris formant à lui seul une de ces zones. « Napoléon estimait que nul homme ne peut en diriger plus de sept », lui disait M. le capitaine de la Tour du Pin en le félicitant de cette idée.

Devant une tache aussi considérable, le comité de l'œuvre s'est partagé le travail en formant dans son sein un secrétariat chargé de préparer ses travaux et d'exécuter ses décisions. Ce secrétariat est divisé en trois sections :

1° Correspondance générale et organisation de l'œuvre en province;
2° Fondations de Paris;
3° Création des ressources et administration des fonds.

Chacune des zones est placée sous la direction spéciale d'un membre du comité de l'œuvre qui en est le secrétaire. Le président du comité de Paris fait de droit partie du comité de l'œuvre. Les secrétaires de zones sont en rapport, pendant toute l'année, avec les secrétaires des comités locaux de province auxquels ils transmettent les ordres du comité de l'œuvre dont l'autorité », reconnue nécessaire et indispensable, est acceptée de tous ». Nous donnons ici les noms de ces différentes zones, ainsi que les noms des secrétaires membres du comité de l'œuvre en 1874 :

Zone du nord : M. de Parseval, chef de bataillon au 129e de ligne;
Zone du nord-est : M. d'Hennezel-d'Ormois, lieutenant au 4e chasseurs à cheval;
Zone de l'est : M. Récamier, capitaine au 94e;
Zone du centre : M. Georges Martin;
Zone du sud : M. le capitaine de Roquefeuil, au 8e dragons;
Zone du sud-ouest : M. le capitaine de Langalerie;
Zone de l'ouest : M. le vicomte de Roquefeuil.

La présence d'un si grand nombre d'officiers imprime à l'œuvre un caractère très-militaire. Les ordres se donnent et ne se discutent pas. Aussi, pas de particularisme, — c'est l'émiettement des forces, un élément infaillible de ruine; — pas de parlementarisme : « nous le détestons, » dit l'un des membres du comité de Paris. Les œuvres ne sauraient être laissées à l'initiative privée; car « c'est une erreur de croire que la centralisation nuit à leur développement » (1).

Le style même des communications faites par le *Bulletin de l'œuvre* se ressent d'une manière singulière de la présence d'officiers parmi les rédacteurs de ce journal. Ainsi, « le secrétariat doit se former militairement en : 1° section avant-garde; 2° section centre; 3° et 4° sections ailes de la formation. La section d'avant-garde doit fouiller le terrain de l'action, pénétrer dans tous ses replis et l'inonder de ses coureurs propagandistes » (*Bulletin* d'octobre 1874).

Certes ce ne ne sont pas des sinécures que ces places de secrétaires. Ainsi M. Georges Allard, chef de bataillon, secrétaire général du comité de Lille, se rend chaque soir, de quatre à six heures, au bureau de l'Œuvre, et encore est-il aidé dans sa tache par son adjoint et par un employé de la mairie (1).

Le comité de l'œuvre attache une grande importance aux fondations des cercles dans Paris; car l'influence de la capitale est grande, et il est de règle « que ce qui réussit à Paris finit par l'emporter en province ». Aussi est-ce là que nous trouverons le cercle d'ouvriers par excellence, celui qui peut servir de type, le *Cercle Montparnasse*, véritable école d'application des cercles en France. Le comité a, en outre, une caisse centrale dont la gestion lui est propre et dont il emploie les ressources dans l'intérêt de l'œuvre, soit à Paris, soit en province. Cette caisse est alimentée par des quêtes, par des conférences payantes, par un système de carnets remis à des dames dévouées à l'œuvre qui se chargent de les faire remplir. Leur concours est si précieux que, sans elles, « l'œuvre ne vivrait point » (2).

Ainsi se trouve constitué ce comité central qui conserve la haute direction de l'œuvre. Près de lui se place le *Comité local*, dont l'affaire particulière est la fondation des cercles.

Partout où il s'agit de fonder un cercle, le point de départ est la formation du comité local. Celui-ci, une fois constitué, se partage le travail en quatre sections dont voici les attributions : 1° propagande; 2° fondation et entretien des cercles; 3° finances, création et administration des ressources; 4° enseignement. Les chefs de ces quatre sections forment, avec le président du comité, ce que l'on appelle le *secrétariat*, qui prépare le travail et donne des ordres à exécuter; car ce serait une erreur de croire que les sections dont nous venons de parler soient des commissions chargées d'étudier une question; « ce sont simplement des réunions d'hommes actifs travaillant, sous la direction de l'un d'eux, à l'une des branches du service commun; elles appliquent les mesures du comité, mais ne les discutent pas » (3). Ainsi, dans ces comités, le *secrétariat* est tout; aussi est-il composé des hommes les plus dévoués et les plus entreprenants. Les autres membres ne sont là que pour faire nombre et exécuter le mieux possible les ordres de ceux qui, au fond, dirigent l'œuvre. Chacune de ces sections se divise à son tour en directions. C'est ainsi que la première compte quatre directions : 1° relations avec les autorités religieuses; 2° relations avec les patrons; 3° publicité; 4° conservation des archives.

C'est là un des premiers devoirs : se mettre en relations avec les autorités religieuses; mais, comme dit un des rapporteurs, il faut pour cela choisir une personne de *tempérament diplomatique*; car les rapports ne sont pas toujours faciles avec les ecclésiastiques, qui redoutent certaines ingérences dans leurs paroisses. Il ne faut point négliger non

(1) A. G., 74, 165.

(1) A. G., 1874, 159.
(2) A. G., 1874, 424.
(3) A. G., 1874, 756.

plus de se mettre en bons termes avec les ordres religieux de la ville.

Les relations avec les patrons sont très-importantes : il faut rechercher les chefs d'atelier, les grands industriels, pour les engager à donner de l'ouvrage aux ouvriers membres des cercles catholiques, afin que cette œuvre devienne, par la suite, une immense agence de placement pour les ouvriers sans travail. « Si la réussite couronne l'entreprise, quelle ressource ! Les ouvriers en viendront rapidement à chanter l'*alleluia* près de nous. Peut-être même pourrait-on arriver à fonder des ateliers catholiques (1) ? »

Il est nécessaire aussi d'entretenir des relations suivies avec la presse locale conservatrice, car l'influence de la presse est considérable, afin de pouvoir obtenir l'insertion d'articles favorables qui plaideront énergiquement la cause de l'œuvre : c'est là le travail de la troisième direction ; la dernière, enfin, réunit les diverses publications concernant l'œuvre, en fait un classement méthodique et sérieux qui permettra de les utiliser au besoin.

La troisième section, celle des finances, dont nous parlerons avant de nous entretenir de la seconde, se divise, elle aussi, en quatre directions : 1° création de moyens financiers ; 2° cartes pour places réservées ; 3° sermons de charité, quêtes ; 4° carnets.

Cette section se charge de la tâche la plus ingrate : recueillir l'argent. La première direction s'ingénie pour créer des moyens financiers ; ainsi, dans la première année de sa fondation, le trésorier s'entendit avec une agence de publicité pour établir une liste des habitants des trois arrondissements les plus riches de Paris. On choisit ceux qui, d'après le chiffre de leur loyer, pouvaient souscrire, et l'on envoya des bulletins à vingt-cinq mille personnes.

La deuxième direction place des billets pour des séances de l'assemblée générale, qui assurent des places privilégiées. Le prix de ces places est de 20 francs.

La troisième direction prépare le succès d'un sermon de charité, qui doit être prêché par un prédicateur en renom, entouré d'une grande pompe. Le *Salut* est accompagné de belle musique qui achève d'enlever les cœurs déjà remués par l'éloquence de l'orateur. — Cette direction doit trouver le secret d'obtenir le plus grand nombre de dames quêteuses possible et de les choisir dans des sociétés différentes.

La quatrième direction s'occupe de placer des carnets contenant un certain nombre de bulletins affectés à un cercle déterminé ; chaque bulletin porte une souscription annuelle applicable à ce cercle (2).

Quand les sommes nécessaires sont réunies et que la section de propagande a préparé le terrain, la troisième section, qui s'occupe de la fondation et de la direction des cercles, se met au travail et fonde le *Cercle d'ouvriers catholiques*.

(1) A. G., 1874, 52.
(2) A. G. 1873, 32 et 39.

II

Depuis l'année 1872, de nombreux cercles ont été établis en France. En décrire un, ce sera les décrire tous, du moins tels qu'ils devraient être. Nous ne saurions mieux faire que de prendre pour guide dans cette description le rapport que présenta M. de Givry à l'assemblée générale de 1874 (1).

M. de Givry, dans une étude intéressante sur le *fonctionnement intérieur d'un cercle*, a voulu montrer quel était l'idéal que se proposait l'Œuvre des cercles catholiques d'ouvriers.

« Dans une des rues les plus fréquentées de la cité, dit-il, sur la façade d'un bâtiment, se lisent en lettres d'or ces mots, « vrai défi à l'impiété » : *Cercle catholique d'ouvriers*. Entrons, après avoir jeté un regard sur les affiches qui, des deux côtés de la porte, annoncent des cours et des conférences ; partout nous admirons l'ordre et le silence qui règnent dans le cercle. Un dignitaire nous introduit dans la salle du conseil intérieur, où se trouvent réunis les conseillers, membres inamovibles ; ils ne sont pas très-nombreux, sept, dix, quinze au plus, car sans cette précaution ils seraient portés au parlementarisme, et vous savez — fait observer judicieusement M. de Givry — que « lorsque ce mode se produit, ce n'est plus la lumière qui naît de la discussion, mais la confusion ». La séance vient d'être ouverte par la prière *Veni sancte spiritus* et nous assistons à une confession générale des conseillers, désignée sous le nom de *la coulpe des manquements extérieurs aux devoirs des conseillers*. Chacun s'accuse dans la mesure des fautes commises et reçoit une *monition* ou avertissement fraternel donné les uns aux autres sur les manquements dont on ne se serait pas aperçu.

Le *président-ouvrier* indique à chacun des conseillers la tâche qu'il aura à remplir pendant la journée ; on s'occupe enfin de questions charitables, délicatement posées et délicatement résolues. La séance est levée. L'impression laissée par ce spectacle a dû être profonde, car le rapporteur a cru assister à une « réunion d'apôtres ».

Le cercle commence à se remplir, chacun des conseillers occupe la place qui lui a été désignée. Près de la porte d'entrée, voici le contrôleur, qui, en prenant note des entrées des membres du cercle, permettra au directeur de se rendre compte de leur fidélité et de les stimuler, s'il est besoin, par d'affectueux avis, des lettres de rappel ou des visites. Le contrôle est un rouage absolument nécessaire à la bonne direction d'un cercle. Les membres qui se font inscrire au contrôle reçoivent chaque fois un billet de la *tombola* que l'on tire tous les dimanches à la clôture de la soirée. Ceux qui sont passés une fois, deux fois ou trois fois, chaque dimanche, ont droit à une, deux ou trois primes au bout du mois.

(1) Il faut estimer à environ quatre-vingts le nombre des cercles fondés par le comité de l'œuvre ; nous citerons ici les noms des cercles parisiens : Montparnasse, 165 membres, dont 195 sont membres honoraires ; Belleville, environ 100 ; Vaugirard, 168 ; Saint-Antoine, 193 ; Passy, 106 ; Gros Caillou, 50. — L'œuvre doit se propager cette année et prendre une extension considérable : des cercles seront fondés dans tous les quartiers importants de Paris. (Voyez le *Bulletin* de l'œuvre, etc.)

Ces primes sont une sorte de papier-monnaie portant le nom de celui qui les a méritées. Elles servent à l'acquisition d'objets à la vente aux enchères qui a lieu tous les deux mois. Les membres qui payent leur cotisation d'avance le premier dimanche du mois ont droit à deux primes (*Conseils pratiques pour la direction des cercles*, page 17). Mais on entend la clochette qui annonce la célébration de la sainte messe. Le président-ouvrier et tous les conseillers communient, et, «ce qui ne gâte rien, chacun trouve excellent d'emporter comme pain bénit la petite brioche qu'offrent à tour de rôle les membres du conseil et du comité» (A. G., 1873. 316). On se réunit ensuite pour le déjeuner; puis les membres de la commission *d'entrain*, qui ont pris pour patron saint Philippe de Néri, organisent les jeux : ici on joue au billard, là aux dominos, aux échecs. Les uns sont dans les salons, les autres dans le jardin. « C'est là, dit M. de Givry, l'idéal d'un cercle accompli, et plusieurs sont sur le point de l'atteindre. »

Nous savons que dans les cercles catholiques les ouvriers procèdent à des élections, et qu'il est dit que le directeur prend sur lui le poids le plus rude de la responsabilité et du gouvernement, mais qu'il laisse aux ouvriers la plus large part dans l'administration de leur société. Des paroles aux faits, quelle distance ! Ainsi, l'administration du cercle,— administration dont les prérogatives sont très-réduites,— qui se compose d'un président et de deux vice-présidents et d'un certain nombre de conseillers, est nommée par les membres du cercle. Mais cette administration n'est élue que sur une liste proposée par le directeur du cercle et soumise préalablement à l'approbation d'un conseil de protection et de surveillance du cercle, appelé *conseil de quartier*. Le comité de l'œuvre n'aime pas en général les élections, et à Lille, par exemple, au cercle Saint-Etienne, où les élections furent déplorables, le comité déclara qu'elles n'étaient que provisoires ; à Luçon, les élections sont faites à l'origine, « alors, dit le rapporteur, que nous étions certains que le groupe choisi dans la société Saint-Vincent de Paul emporterait tous les suffrages » ; à Vannes, comme les sociétaires « ont en horreur les élections », c'est le comité qui nomme les élus ; à Lorient, c'est mieux encore, et voici ce que dit M. Rallier, capitaine de vaisseau, directeur du cercle : « A Pâques, on a fait des élections qui m'ont satisfait. J'ai pris la liste des élus, j'ai fait un tri, et j'ai soumis ce tri aux ouvriers en leur disant : Elisez-en la moitié, cette moitié deviendra notre conseil inamovible ; ainsi fut fait et notre cercle s'en trouve à merveille. » (A. G., 1874, 683.) « Ce n'est pas le suffrage universel », fait observer un des rapporteurs, et un des hommes les plus considérables de l'œuvre, M. Maignen peut écrire : « Ainsi se trouve résolu dans la plus parfaite union, et par l'esprit de foi qui doit être l'âme de toute œuvre catholique, le difficile problème de l'accord de l'autorité et de la liberté. »

Le directeur du cercle, qui est rarement un laïque, occupe une position si importante, que le président-ouvrier n'est en réalité qu'un prête-nom, et rien ne se fait qui n'ait été prévu et voulu par le directeur. Aussi a-t-il le droit de nommer les sociétaires du cercle, de diriger toutes les discussions, tous les votes, car en « matière d'élection, la légèreté et l'insouciance sont incurables ; ou ne vote pas, ou l'on vote mal, ou l'on vote peu ». Ses prérogatives sont considérables, et son autorité si grande, que des membres peuvent être exclus du cercle sans qu'il soit tenu de faire part des motifs de sa décision (*Fondations de Paris*, art. 10). Pour le peindre en peu de mots, il est la tradition vivante du cercle. Ce n'est pas à semblable école que les ouvriers pourront apprendre à devenir des hommes libres, car ils ignoreront ce qui fait la force de la liberté, la responsabilité.

Dans les cercles catholiques, on ne saurait trouver la trace d'une action individuelle. L'ouvrier est pris dans un engrenage ; on le forme, mais on ne lui demande en retour que d'obéir exactement au coutumier du cercle, de mériter un grand nombre de primes, de s'inspirer profondément de cet esprit autoritaire qui établit que les distinctions dans la société sont d'origine divine et que rien n'est plus avantageux pour lui que d'accepter la protection des classes dirigeantes.

L'article 45 des statuts porte expressément que l'accomplissement des devoirs religieux est entièrement libre ; seulement, car les restrictions abondent, les ouvriers éloignés de la pratique ne sauraient être l'élément principal d'un cercle catholique d'ouvriers, mais l'exception. C'est ce que M. Maignen appelle un peu de catéchisme mêlé à une longue expérience, « car, dit-il, aucune société ne peut vivre que par la prière et les sacrements, et bien qu'on soit libre d'accomplir les devoirs religieux, il est douteux qu'on fasse partie longtemps du cercle, si on ne les accomplit pas ». En effet, nous trouvons notés parmi les cas d'exclusion la non-assistance aux offices religieux du cercle lorsque cette abstention est systématique ou lorsque l'absence est habituelle sans excuse valable (*Fondation de Paris*, art. 10).

L'aumônier a une place à part dans le cercle ; au-dessus de toutes les autres figures brille la sienne. Tel aumônier, tel cercle. Le prêtre complète toute cette organisation ou plutôt il la domine. N'est-ce pas lui qui paralyse « la désastreuse influence de la presse stipendiée par la révolution » ? N'est-ce pas lui qui réfutera les paradoxes du cabaret et de l'atelier? En une demi-heure il a fait justice « de dix mensonges entretenus et conservés dans la diabolique tradition des propos d'atelier », bien que l'art. 7 du règlement des fondations des cercles interdise les discussions politiques et religieuses.

Mais pour faire vivre le cercle, c'est du clergé qu'on doit attendre le secours. Le samedi soir, la veille des grandes fêtes, l'aumônier se trouvera au cercle pour entendre les confessions, et s'il y a un confessionnal, tout est sauvé.

Le directeur règne dans le cercle, l'aumônier dans la chapelle. Tout cercle doit en avoir une ; pas de chapelle, pas de prières, pas de confessions ; que devient alors l'aumônier ? L'expérience a montré que la chapelle était indispensable, surtout dans les grandes villes, surtout dans celles qui sont en proie au respect humain. C'est là que l'on compte chaque dimanche avec joie le nombre des communiants, des *divinises*.

Il serait injuste de ne pas approuver l'idée, excellente en elle-même, d'arracher les ouvriers à l'influence désastreuse du cabaret en mettant à leur disposition de vastes salles où ils peuvent trouver des moyens de distraction, mais nous croyons que de semblables cercles ne pourront vraiment réussir que dans la mesure où la famille y aura sa part. Ainsi, par exemple, l'ouvrier membre actif devra passer au cercle la journée et la soirée tout entière pour être vraiment digne de devenir conseiller. De cette manière, il n'appartiendra pas un instant aux siens. De même, ce n'est qu'avec une extrême réserve qu'on introduira les familles des sociétaires dans le cercle. M. Maurice Maignen insiste même sur ce point.

Aussi préfère-t-il, même pour les représentations théâtrales, que les membres du cercle jouent devant leurs seuls camarades. C'est une grande erreur sociale que d'éloigner l'ouvrier de la famille, c'est une des plus graves accusations à porter contre cette nouvelle œuvre, mais on ne saurait s'étonner en se souvenant qu'elle a été fondée par des officiers et des prêtres, dont l'idéal se traduit, en matière d'éducation, par la caserne ou le séminaire.

Au reste, et le mot a été prononcé, les cercles catholiques veulent provoquer la formation d'un *tiers-ordre ouvrier* et peuvent être considérés comme des séminaires ouvriers. Cette prétention de faire renaître ce qui a été « une des gloires du passé », c'est M. de Mun qui l'affirme, sera appuyée par les cercles d'ouvriers conçus dans l'esprit catholique.

Tous les cercles sont unis entre eux par le livret, diplôme remis à l'ouvrier au moment de son départ et qui lui sert d'introduction pour les différents cercles de l'œuvre et pour toutes les œuvres catholiques ouvrières de France. Son utilité est incontestable, et M. de La Tour du Pin cite ce fait curieux que, lors de la Commune, des ouvriers traduits devant les conseils de guerre pour participation à l'insurrection et trouvés munis de ce précieux certificat ont vu se créer en leur faveur une présomption qui a contribué à leur acquittement (1).

Ajoutons aussi que tous les membres des comités de l'œuvre sont unis entre eux par un lien religieux, dont nous ne saurions décrire le caractère, mais dont les prescriptions sont une communion annuelle et la consécration au Sacré-Cœur.

Pour patronner le cercle, le comité de l'œuvre a institué le *conseil de quartier;* dans les villes où il n'y a qu'un seul cercle, le comité local en tient lieu. Composé de personnes notables, du directeur et de l'aumônier, ce conseil est chargé des intérêts moraux et matériels du cercle. Nous retrouvons dans ce comité la même répartition du travail entre les membres : propagande à l'extérieur, direction à l'intérieur, finances, enseignement. Ce que le comité fait pour l'œuvre tout entière, le conseil de quartier le fait pour le cercle dont il a assumé la protection. Les liens les plus étroits unissent le conseil de quartier au comité, car les présidents des conseils doivent être membres du comité. C'est ainsi que dans cette organisation savante, trop savante, tout s'enchaîne, tout se lie étroitement.

Résumons cette organisation en peu de mots. A la tête de toute l'œuvre se trouve le *comité central* chargé d'assurer l'existence de l'œuvre, ayant à sa disposition une caisse centrale dont il se réserve la gestion, étendant son action aussi bien à Paris qu'à la province. En seconde ligne viennent les *comités locaux*, qui, dans les villes où leur organisation est complète, se divisent en quatre sections, et ces mêmes sections se subdivisent en directions. Les cercles fondés par le comité, patronnés par les *conseils de quartier*, présentent ce même caractère dans le partage des attributions. Enfin tous les cercles d'une même ville forment une association consacrée au Sacré-Cœur de Jésus et placée sous le patronage de saint Joseph. A Paris, où l'organisation est plus achevée encore, nous trouvons un *conseil général* composé des directeurs, aumôniers et présidents-ouvriers de chaque cercle, délibérant mensuellement sous la direction du comité de l'œuvre ; un *conseil d'honneur*, placé près de chaque cercle, qui exerce sur lui une haute tutelle et une paternelle protection. Enfin, pour faciliter le développement de l'œuvre et la création de nouveaux cercles dans Paris, le comité de l'œuvre organise les *membres correspondants* qui y résident en groupes paroissiaux, sous la direction de l'un d'eux, qui prend le nom de *chef de paroisse*. Ils ont pour mission de sonder les dispositions des classes ouvrières et de faire des rapports aux chefs de paroisse qui sont placés eux-mêmes sous la direction d'un *chef de quartier* en communication perpétuelle avec le comité central. Celui-ci, sur ses avis, décide la création des cercles dans les paroisses de son ressort.

III

Il nous reste à examiner l'organisation de la quatrième section, celle de l'enseignement, qui, par son importance, mérite d'être étudiée avec un soin spécial. De même que le comité de Paris peut être considéré pour les autres comités de province comme une école d'application, de même aussi la section de l'enseignement à Paris peut être proposée en modèle à toutes les sections d'enseignement en province.

Le comité de l'œuvre comprit bien vite la nécessité d'une assemblée purement intellectuelle, appelée à constituer l'élément doctrinal des cercles. Aussi, sachant combien l'Église est jalouse de ses droits, le comité fit appel à des religieux de tous les ordres, à plusieurs prêtres séculiers, à quelques laïques militants, en les priant de constituer le conseil enseignant de l'œuvre. Ce conseil s'est placé sous le vocable et la protection de *Jésus ouvrier*. En laissant aux ecclésiastiques la haute direction de l'enseignement, les fondateurs ont montré clairement qu'ils ne seraient pas les envahisseurs « du sanctuaire » et qu'ils n'auraient jamais l'audace de se comparer à ceux « qui ont le privilége de commander à Dieu et de le faire descendre sur l'autel ». (Ass. 1873, 224.)

L'œuvre de ce conseil enseignant est d'établir la doctrine. Le comité se réserve de faire l'application. « Il sera la théorie, nous serons la pratique », dit dans son rapport le président de ce conseil, marquant ainsi d'une manière nette et précise le caractère de ses attributions.

Nous retrouvons dans le conseil du Jésus ouvrier, qui forme une quatrième section, la même division du travail. Il est partagé en quatre *délégations* : 1° missions ; 2° conférences ; 3° tracts (petits traités) ; 4° bibliothèques.

Il sera intéressant de voir ces différentes délégations à l'œuvre, et utile de se rendre compte de leur mode d'action.

L'œuvre des missions religieuses peut sembler au premier abord n'avoir que des relations éloignées avec les cercles ; cependant son utilité est incontestable au point de vue du « recrutement des cercles ». L'ouvrier, gagné, converti par la parole du missionnaire, deviendra bien vite un sociétaire actif du cercle fondé dans la paroisse où il habite. En 1873, M. l'abbé Brettes, chapelain du Jésus ouvrier; en 1874, M. Berthé, donnèrent lecture de rapports fort remarquables sur les missions religieuses faites à Paris par les soins de la première délégation du Jésus ouvrier. La mission devant agir sur le sentiment religieux, les rapports nous font connaître l'esprit de la population parisienne dans les cl[illegible] qui

(1. A. C., 1874, p. 704.

concernent la religion. Ces renseignements, venant d'une source très-autorisée, méritent d'être recueillis.

Le nombre des ouvriers catholiques à Paris est fort retreint, le rapport le reconnaît (A. G., 1873, 306) ; car l'ouvrier français est atteint par un mal qui n'est pas politique, mais religieux. Son impiété vient de loin : » L'exemple de l'impiété était parti de haut, au siècle dernier, » dit avec une grande raison l'abbé Brettes, le peuple l'a suivi ; de là tous ses malheurs. Mais il ajoute à l'adresse des classes dirigeantes : « C'est de haut que vous lui tendez aujourd'hui, messieurs, le signe de la croix. » (A. G., 1873, 302.)

Le mal est religieux, de là le besoin de la mission : « rendez à l'ouvrier les principes catholiques et la France est sauvée » ; telle est la devise de cette mission. Voici comment le rapport s'explique à cet endroit : « Notre peuple est logique ; s'il accepte un principe, il le déduit avec toutes ses conséquences. Aujourd'hui, ayant été désabusés, car le ministère du 2 janvier, les hommes du 4 septembre et les héros du 18 mars avaient beaucoup promis, et nos ouvriers sont très-peu satisfaits des résultats obtenus, — les doctrines de la Révolution ont beaucoup perdu ; il faut de nouveaux principes. C'est l'heure pour les catholiques de formuler les leurs. Que les classes laborieuses les acceptent, et demain, logiques à l'excès, vous les verrez, s'il le faut, fermer les portes de Paris à tout maître qui n'aura pas adjuré, fût-il un Henri IV. » (A. G., 1873, 308).

Mais pour arriver à un résultat si désirable il faut ramener l'ouvrier à l'église, et « l'ouvrier n'entend plus le son des cloches, il est sourd, et la Faculté n'y peut rien, sinon peut-être le rendre un peu plus sourd encore ». Comment faire ce que la Faculté ne peut même entreprendre? Le chapelain va nous dire tout simplement les moyens employés.

D'abord l'affiche, et sur l'affiche, non pas *sermon*, mais *conférence religieuse*, non pas *prêchées*, fi donc ! mais *données* dans l'église de... Pourquoi de telles précautions ? parce que la forme du sermon serait de nature à nuire à la cause, et que cela rappellerait trop aux auditeurs qu'ils ont affaire à des cléricaux (A. G., 1874, 779). Sur l'affiche ajouter en grosses lettres : *On ne paye pas les chaises, — on ne fait pas de quête.* Ceci semble d'une importance extrême, car l'affiche ne suffisant pas, on envoie des lettres d'invitation, et l'abbé Brettes ajoute qu'en les faisant expédier, on n'a pas oublié le *nota* capital : « On ne paye pas les chaises, — on ne fait pas de quête. »

Ce sont les enfants des écoles congréganistes, encouragés par la promesse de quelques images, qui se chargent de remettre les lettres, et pour préserver les frères des reproches d'un *« conseil municipal toujours laïque, hélas! »* (*sic*) (A. G., 1873, 310), on s'est muni d'une délégation spéciale de l'archevêché.

Les ouvriers sont invités généralement, à Paris, pour le dimanche soir dans une église, la nef leur étant réservée. Pendant le premier quart d'heure, on chante ; puis, le prêtre qui dirige la mission parle pendant quelques minutes et commence par déclarer que la politique est exclue de l'entretien. Il donne ensuite à sa glose un tour vif et enjoué ; il saisit et égaye, il ne craint pas le mot pour rire ; mais surtout il dit et répète bien haut « qu'il est loyal, qu'il préfère les ouvriers à tous les rentiers de la terre, etc. L'ouvrier ne résiste jamais à ces protestations, mais il faut qu'elles soient sincères ». (A. G., 1873, 312.)

A ces exhortations il ne faut pas craindre d'ajouter certains moyens pieux très-efficaces pour attirer et former de nombreux auditoires ; ainsi, distribuer chaque soir sous forme de loteries, des crucifix ; cependant il fallut renoncer, à partir d'un certain moment, à « cet expédient démontré désormais inutile ». Pour inviter les ouvriers à venir assidûment, on leur avait annoncé que, *un jour* (sans dire lequel), on donnerait un souvenir de la mission à tous les assistants ; puis, afin de grossir encore le nombre, on avait annoncé le jeudi que la distribution aurait lieu le lendemain vendredi. Cette fois l'église s'est encore trouvée trop étroite. Or, c'était précisément le jour (étrange coïncidence) où l'on abordait le sujet le plus délicat, le plus difficile, le plus essentiel : la confession (A. G., 1873, 319.)

Mais en abordant même de semblables sujets, il importe que le missionnaire ne *prêche* pas, car l'ouvrier ne le comprendrait point : « Les prédicateurs n'ont jamais tant prêché, s'écrie M. Brettes, et le peuple ne fut jamais si mauvais ! » Et pour que le rapporteur parle ainsi, il faut que le mal soit grand, car personne plus que lui n'a le « respect profond et aveugle de la tradition ecclésiastique ». — « Personne ne vient plus dans mon église et pourtant je prêche toujours, » disait un vieux curé de Paris ; et l'abbé Brettes de ne point s'en étonner, car, dit-il, « nous prêchons comme au XVIIe siècle, mais notre peuple ne pense plus comme il pensait alors. (A. G., 1873, 313.) Aussi faut-il parler devant les ouvriers un langage qu'ils puissent entendre, — langage toujours élevé et rehaussé par quelques-uns de ces élans impétueux qui passionnent et entraînent les foules ; — alors ce peuple écoutera, et, ayant écouté, il priera et se confessera. « Ce sera là le résultat de l'apostolat catholique dans l'œuvre de nos cercles, s'écrie en finissant l'abbé Brettes. C'est une nouvelle croisade : Sauvons la France ! Dieu le veut. »

A côté de la mission, le conseil du Jésus ouvrier a placé la *conférence*, car il la considère comme un puissant moyen d'action pour ramener les foules à la religion. Le rapport de M. Gaulot, les paroles du R. P. Dulong de Rosnay, le prouvent avec une grande force de preuves et d'arguments.

Œuvre ingrate et pénible que celle de préparer l'organisation des conférences, car là, l'unité de direction est plus nécessaire que partout ailleurs. C'est le P. D. de Rosnay qui a accepté la direction de cette œuvre. Conférencier lui-même, et le plus éloquent de tous, — « car, dit un de ses admirateurs, avant d'ouvrir la bouche il triomphe, et il a une façon très-conquérante de regarder ses auditeurs en face » ; — il s'est montré à la hauteur d'une tâche difficile.

L'organisation matérielle est entendue avec autant de soin que d'habileté, car le P. Dulong s'est entouré d'une vingtaine de jeunes gens, ses auxiliaires, qui se partagent le travail. Divisés en trois groupes, ces jeunes gens doivent veiller au succès de l'œuvre entreprise. Les membres du premier groupe s'entendent avec les conférenciers sur l'heure et le jour de la conférence, leur font signer des demandes en autorisation pour la préfecture de police. S'occuper activement de l'organisation matérielle, louer la salle, fournir au conférencier ce dont il a besoin, faire imprimer et poser les affiches dans le quartier, adresser des invitations, distribuer enfin des *tracts* à la sortie, telles sont les charges du deuxième groupe, qui est aussi le plus nombreux. Aller chercher en voiture le conférencier à son domicile, le ramener de même après son discours, c'est là le devoir des membres du dernier

groupe. Ces auxiliaires rendent à l'œuvre de tels services, que leur chef les salue en disant « que l'honneur de son ministère sera d'avoir été à leur tête. »

C'est ainsi qu'on prépare le succès des conférences, et ce fait doit être noté que pour avoir salle comble, l'envoi nominatif et sous enveloppe des programmes aux ouvriers du quartier est un moyen toujours sûr. Nous pourrions marquer ici de très-judicieuses observations qui dénotent une sérieuse connaissance des publics populaires.

C'est une tâche ingrate que celle de la délégation des conférences, le rapport le reconnaît en disant : « Rien n'est aussi rare qu'une bonne conférence, la médiocrité est le choléra de l'œuvre, et une méchante conférence détruit le bien de dix bons discours. » Aussi, de quelle vigilance doit s'armer le directeur de l'œuvre pour que l'ivraie ne se mêle pas au bon grain ! Question de talent, question d'opportunité, question de sympathie, question de doctrine, il faut tout peser et fort délicatement (A. G., 1873, 242). Il faut d'abord réclamer du conférencier l'affirmation d'une foi catholique parfaitement pure, car qui parle au peuple a charge d'âmes. Aucune conférence ne doit être professée sur des matières sociales sans avoir été préalablement soumise *in extenso* à la délégation du conseil. Aussi le P. Dulong a-t-il demandé d'être uniquement responsable, sous le seul contrôle du conseil, de ces conférences si laborieusement préparées.

« Elles doivent être catholiques, dit un des rapporteurs, et lors de la première conférence donnée à la salle de la Roquette, notre parole fut une affirmation sans ambages de tout, même de l'infaillibilité. » — « Nous sommes catholiques, s'écrie un conférencier, et nous voulons uniquement vous faire catholiques, (A. G., 1873, 244.)

Aussi ne sera-t-on pas étonné de trouver des sujets de conférences comme ceux-ci : *le Syllabus, le rôle social du prêtre, les questions ouvrières résolues par le catholicisme, Pie IX, les enterrements civils.*

La politique doit rester étrangère aux conférences ; si la fidélité aux principes, l'élévation constante de pensées et de paroles, doivent être à la base des conférences, on doit aussi, comme base fondamentale, éprouver une horreur obstinée pour tout ce qui pourrait ressembler à de la politique. « Parler, dit M. Léon Gautier, comme si nous avions devant nous des académiciens ou des ducs, nous proclamer hautement catholiques et ne faire avec eux ni monarchie, ni république : tout est là (A. G., 1874, 57). Le lundi 13 janvier 1873, on inaugure les conférences. « Jamais, jamais, jamais, s'écrie l'orateur, un seul mot de politique ne sera ici prononcé devant vous. » (A. G., 1873, 244).

Nous ne saurions dire dans quelle mesure un engagement aussi sérieux a été tenu, du moins à Paris, mais assurément en province on n'a point hésité à aller sur un terrain formellement interdit, si du moins nous devons en juger par certains titres de conférence.

Il paraîtra difficile, en effet, de parler sur *les divers ordres de pouvoir en France*,— tel est le titre d'une conférence faite à Toulouse, — sans toucher à la politique ; cependant, en usant d'une grande habileté de paroles, pourrait-on éviter le danger ; mais l'hésitation ne sera pas possible devant le tableau des conférences faites au cercle catholique d'ouvriers de Saint-Affrique. Nous citons textuellement : *L'Internationale, son organisation, ses desseins, ses procédés, ses moyens d'action ; l'instruction laïque, gratuite et obligatoire, d'après M. Gambetta* (discours de Ménilmontant) ; *la Démocratie française, d'après le même ; de l'Esclavage antique ou du système politique de l'avenir si le socialisme venait à triompher.*

M. l'abbé Vernhet, missionnaire apostolique, a dû donner une preuve d'habileté consommée à ses auditeurs s'il a pu, pendant dix conférences, parler sur *la Révolution* sans faire de politique. M. le marquis de Curières de Castelnau devait être aussi maître de sa parole que de sa pensée pour demeurer étranger aux questions brûlantes de la politique, en donnant la conférence dont nous relevons ici le singulier titre : « *Caractère essentiellement réactionnaire et païen de la Révolution, qui n'est au fond que la collection des sept péchés capitaux, luttant en armes ou par les moyens politiques pour l'abolition de la religion, de la famille ou de la propriété* (A. G., 1873, 375). Sans doute il avait à cœur de combattre ce grand mal dont M. Vrignault, président de l'œuvre, disait : « La société française a dans les veines un poison qu'il faut expulser : le venin révolutionnaire. On vomit le poison ou on en meurt (A. G., 1873, 331). »

Telle est cette œuvre si importante des conférences, qui, « religieuses ou scientifiques, sociales ou économiques, restent étrangères à l'action délétère de la politique ». Le conseil du Jésus ouvrier a décidé que des conférences destinées, non plus aux classes ouvrières, mais aux classes dirigeantes, seraient données dans la grande salle de la rue de Grenelle. Les plus zélés défenseurs du comité y ont pris la parole et avec un grand succès.

A côté des missions, auprès des conférences, le conseil de Jésus ouvrier a placé la petite feuille volante, d'importation étrangère, le *tract*, dont les protestants se sont servis avec succès, et qui défendra la cause catholique. « Elle est, dit M. Léon Gautier, aussi légère qu'un papillon et vaut mieux, car elle vole partout, mais se fixe toujours quelque part. » Lors de l'Assemblée générale de 1874, la délégation put offrir aux amis de l'œuvre quatre séries de *tracts*, chacune de ces séries comprenant neuf de ces petites feuilles. Les *tracts* sont le plus souvent l'œuvre d'un prêtre ; cependant on doit à la plume de M. Veuillot quelques-uns des plus entraînants ; ils défendent la croyance catholique sur le terrain religieux, historique, scientifique et littéraire. On les répand partout, les laissant avec intention sur les chaises, les jours de conférence ou de mission. Le rapport estime à environ trois à quatre cent mille le nombre des *tracts* publiés. Mais si excellente que soit une arme semblable, le mal est si grand que le rapporteur avoue qu'elle ne saurait suffire. Ici nous le laissons parler. « Vous les connaissez, ces horribles petits livres révolutionnaires et impies ; malgré toutes nos protestations, ces infamies continuent à circuler librement parmi ce peuple qu'on laisse ainsi en proie à des calomniateurs de première volée, et à des rhéteurs de vingtième ordre. Avec de tels livres, c'en est fait : une nation est pourrie ; elle a la gangrène, elle est morte. — Demandons, ne cessons de demander qu'il y ait enfin une loi contre la calomnie historique si l'on ne veut pas que le peuple s'éprenne pour un passé scandaleusement travesti d'une de ces haines qui aboutissent nécessairement à d'horribles destructions. » On le voit, le mal est grand, et faisant un retour sur la littérature religieuse à mettre en opposition avec les horribles petits livres dont il vient de parler, le rapporteur, avec une équité remarquable, demande qu'on bannisse des bibliothèques des cercles catholiques ces petits romans fades, ces

horribles « bons petits livres », ces médiocrités sans figure et sans nom dont nous sommes, dit-il, aussi infestés que des bonnes petites images. (A.-G., 1874, 64 et 66.)

Cette question des livres à opposer aux publications impies ne laisse pas que de préoccuper vivement le conseil de Jésus ouvrier, et M. Vriguault reconnaissait, alors qu'il s'agissait de recommander une *Histoire de France*, « que celles qui sont mauvaises ont un certain attrait et que celles qui sont bonnes sont quelquefois médiocres (A. G., 1873, 281.) » Aussi le conseil a-t-il décidé la publication d'une bibliothèque catholique ouvrière à 30 centimes, en même temps qu'il faisait paraître un catalogue d'une bibliothèque ouvrière d'où sont éliminés les livres médiocres; mais les éditeurs du catalogue font cette réserve, que si par hasard un mauvais livre s'était glissé parmi les bons, ils en demandent pardon au lecteur et se soumettent en tout au jugement de l'Église.

Telle est l'œuvre du conseil de Jésus ouvrier. Il vient seconder les efforts du comité central. C'est lui qui se charge de l'enseignement, dont la pureté doit être garantie par l'Église et par l'Église seule. Ainsi se complète cette habile organisation dont nous avons montré les rouages à Paris. Ce qu'elle est dans la capitale, elle devrait l'être dans toute la France; c'est le but vers lequel on tend avec toute l'ardeur des convictions passionnées.

IV

Ainsi nous nous trouvons en présence d'une société puissante, ayant à sa tête un comité central dont l'autorité est souveraine. Est-ce donc qu'elle fonctionne avec l'autorisation de l'État? car on n'a pas le droit d'ouvrir un cercle sans la permission de l'autorité administrative. Sans doute, mais M. de La Tour du Pin indique le moyen suivant : « Il faut, pour obtenir l'autorisation, agir comme individu ou comme groupe d'individus, non pas comme comité instigateur, encore moins, bien entendu, comme comité central. C'est le vrai mode de procéder, non pas pour éluder la loi, ce que nous repoussons énergiquement, mais pour donner au contraire l'exemple du respect de la loi (A. G., 873, 52.)» Comme certains arrêtés préfectoraux interdisent la politique et la religion dans les cercles, M. le marquis de Gaillac trouvait fort ingénieux, pour obtenir l'autorisation, de changer la dénomination de *cercles catholiques* en *cercles de province;* de cette manière « l'autorisation serait accordée dans les vingt-quatre heures ». Cette idée ne fut pas appuyée par M. La Tour du Pin, qui déclara qu'il ne fallait pas s'exagérer les difficultés de la situation, et que la loi qui nous régit défend les associations de plus de vingt personnes; mais que cette défense n'est pas une interdiction absolue. « Notre devoir et nos droits sont tracés : respecter toutes les formalités de la loi que nous subissons, profiter de tous les avantages qu'elle peut nous laisser. » C'est ainsi qu'à Lyon, en 1873, le comité de l'œuvre comptait 47 membres et à Toulouse 35. On le voit en effet, et des exemples nombreux le prouveraient, l'interdiction n'est pas absolue, et, loin d'éluder la loi, on la respecte!

Du reste, si l'on parcourt attentivement les rapports des différents comités, on aura la conviction que les duretés de la loi ne sont pas terribles, car à Reims, par exemple, « les relations avec l'administration sont nulles, mais nous n'en avons pas besoin (*rires*); il suffira qu'elle nous donne une autorisation qu'il lui sera difficile de refuser.» (A.G., 1873, 85). A Marseille, « toutes nos administrations honnêtes nous sont sympathiques; par honnêtes, j'entends celles qui ne sont pas exclusivement composées de radicaux, graine qui abonde à Marseille (A. G., 1873, 77) ». Partout les marques les plus éclatantes de sympathie sont données à l'œuvre; préfets, généraux, députés, assistent aux inaugurations des cercles et félicitent les promoteurs.

Les résultats sont-ils à la hauteur des efforts tentés par les membres des comités et des cercles catholiques? Oui, disent-ils, car ils ont fondé 50 comités, créé plus de 80 cercles où se pressent neuf mille ouvriers, arrachés à l'impiété et à la Révolution (A. G., 1874, 75). 72 villes, bourgs et bourgades étaient représentés à l'assemblée générale de la Société, où assistaient d'éminents dignitaires de l'Église, des députés, des généraux. « L'œuvre commencée par Maurice Maignen, saisie par l'âme d'un Paul Vrignault et communiquée comme un beau rayon de lumière aux âmes des deux comtes de Mun, à celle d'un La Tour du Pin, est sortie de l'obscure chambre du cercle Montparnasse pour s'affirmer publique aux regards de toute la France (A. G., 1874, 40). L'apostolat du comte de Mun a été couronné par un succès complet; à sa voix chaleureuse, les cercles sont sortis de terre. Le passé fait foi pour l'avenir, qui du reste appartient aux bonnes causes. Hier encore M. de Mun est allé au collége des Jésuites de la rue des Postes et a parlé à 400 jeunes gens dont bon nombre seront bientôt officiers quand ils sortiront de l'école. La semence portera ses fruits. » Cependant, au sein même de l'œuvre, des doutes se sont élevés; des hommes très-attachés aux idées catholiques se sont demandé si en réalité les résultats récompensaient bien le travail. Par exemple, à Paris, où les ouvriers se comptent par milliers, une solennelle manifestation, un pèlerinage à Notre-Dame de Drancy, a permis de se rendre un compte exact du nombre des adhérents sérieux de l'œuvre. Rien n'avait été négligé pour assurer le succès du pèlerinage; *triduum* dans tous les cercles, instructions multipliées, recommandations pressantes; le jour même, 700 hommes se trouvaient au rendez-vous. Étaient-ils tous ouvriers, le rapport ne l'affirme pas, mais enfin ils représentaient l'élément vivant et réel de l'œuvre et de leurs voix puissantes ils chantaient le célèbre cantique :

Sauvez Rome et la France... (1)

Cependant c'est peu si l'on veut considérer que l'œuvre a huit cercles à Paris, et que certains de ces cercles coûtent jusqu'à 14 000 francs au comité, sans compter les dépenses qui reviennent aux conseils de quartier. Il est vrai de dire qu'on agit sur la qualité et non sur la quantité — ce sont les termes du rapport,—et que c'est là une œuvre de mission ; ce sont des séminaires ouvriers, où se forme « la race lumineuse du Christ ». Voilà des raisons que les fondateurs peuvent mettre en avant, mais qui ne produiront pas l'impression qu'ils en attendent. Les rapports estiment les membres des cercles à 9000, à raison de 150 par cercle; ces chiffres sont, croyons-nous, exagérés; ainsi, par exemple, la zone du nord,

(1) *Bulletin* d'octobre, 1874.

qui compte 9 cercles, n'a en réalité que 700 ouvriers; la zone du nord-est, avec 4 cercles, n'a pas 200 ouvriers. Paris, avec 7 cercles, réunit environ 1100 ouvriers. Lyon, avec 5 cercles, réunit presque le nombre voulu, 700. Mais pour soutenir l'œuvre il faudra des sommes considérables; à Paris, c'est plus de 150 000 francs; à Lille, le budget de 1874 est de 64 000 francs; à Lyon, on a recueilli 102 000 francs; à Reims, 30 000 francs.

M. de Mun, secrétaire général de l'œuvre, a parlé souvent et dans des circonstances importantes des cercles catholiques ouvriers et des résultats qu'il attendait de leur fondation. Il n'a rien dans sa parole de cette *imperatoria brevitas* qui devrait être le privilége, sinon l'ambition, des « orateurs en uniforme ». Il avoue lui-même que par le temps qui court, il ne croit pas qu'on puisse parler sans faire un sermon.

L'œuvre s'est fondée pour combattre la Révolution qui « régnait en maîtresse dans nos villes et opprimait nos campagnes » et pour continuer la glorieuse tradition des confréries ouvrières du moyen âge, ce moyen âge « qui fut bien le temps de la plus grande gloire de la France ». Après avoir évoqué le souvenir de ces puissantes corporations et montré combien les coutumes des cercles sont de fidèles images de ce qui se faisait autrefois, M. de Mun s'écrie : « Ne voyez-vous point que tout cela est la reconstitution du vieil édifice? que tout cela, c'est le passé qui va revivre? Et alors, quand vous entendez les rhéteurs du jour s'écrier que la vieille France est morte et qu'elle ne peut plus renaître de ses cendres, vous les conduirez dans un de nos cercles, même celui qui va le moins bien... puis vous leur demanderez, à ces rhéteurs, si alors que dix-huit mois ont suffi pour produire de tels résultats, il n'est pas vraisemblable que dans quatre-vingts ans nous aurons relevé l'édifice qu'on a mis quatre-vingts ans à détruire » (A. G., 174, 820.)

Nous voilà bien loin de ce salut des âmes, unique préoccupation de l'œuvre, car il ne s'agit rien moins que du retour au passé et de la ruine de cette Révolution « qui a ses sociétés secrètes, le cabaret, le théâtre, ses clubs, ses orateurs passionnés, ses historiens menteurs, ses faux savants, et qui se défend par les abominables petits livres où la calomnie ruisselle ». Ainsi parle un des hommes les plus actifs du comité de Paris, M. Léon Gautier; aussi n'hésite-t-il pas à conclure à un duel vraiment épouvantable avec la Révolution, une lutte à bras le corps et mortelle. (A. G., 174, 41.)

Cette idée de combat poursuit les membres de cette œuvre clérico-militaire. « La lutte va s'engager, s'écrie M. de Mun; vous n'avez plus qu'une minute, c'est celle qui s'écoule entre la vie et la mort, c'est peut-être le salut; préparez vos armes, vous n'avez que le temps de fléchir le genou et de prier devant la croix qui est la garde de votre épée. Allez, frappez à coups redoublés au cœur de ces ennemis menaçants, ne vous lassez pas; arrière ceux qui ont peur (A. G., 1874, 834 !)»

Préparer le rétablissement du pouvoir temporel, voilà le désir secret de tous ces soldats de l'Eglise qui, sans entrer dans le sanctuaire, défendent avec courage et persévérance les abords du temple; ramener en France les confréries du moyen âge et faire accepter aux ouvriers la tutelle des classes dirigeantes, voilà l'ambition des fondateurs de l'œuvre des cercles catholiques.

Qu'adviendra-t-il de cette œuvre? Verrons-nous revenir les jours du moyen âge? Des confréries ouvrières déploieront-elles leurs glorieuses bannières? L'âge d'or de la France va-t-il renaître? En 1826, M. de Montlosier voyait un maréchal de France solliciter pour son fils une place de sous-préfet et ne l'obtenir que par la recommandation du curé de son village à un chef de la Congrégation; il voyait aussi des femmes de chambre et des laquais qui se disaient approuvés par la Congrégation (1). Cependant, si redoutable que fût cette société, la cause qu'elle défendait succomba.

FACULTÉ DES LETTRES DE DIJON

HISTOIRE

COURS DE M. GAFFAREL

Chute et partage de la République vénitienne en 1797 (2

I

En 452 après Jésus-Christ, quelques pêcheurs italiens, à l'approche d'Attila, s'enfuirent dans les lagunes qui bordent la côte nord-ouest de l'Adriatique et y bâtirent un misérable village, Venise, qui grandit peu à peu, car les exilés, attirés par la facilité de la défense, s'y donnèrent comme rendez-vous, et grossirent la population primitive. En 697, les chefs des diverses îles se réunirent pour élire un chef unique, à vie, auquel ils donnèrent le nom de duc ou doge. Menacés par les pirates de l'Istrie, ils les repoussèrent et étendirent leur domination sur l'Illyrie. Maîtres de l'Adriatique, ils portèrent au loin leur commerce. Avec les croisades, Venise entre dans la période des conquêtes. Elle couvre de ses colonies les deux rives de l'Adriatique. Elle obtient des croisés le privilége d'avoir dans chaque ville chrétienne d'Orient un quartier à elle. Elle s'empare des îles de l'Archipel et des côtes de Péloponèse. Elle triomphe de Gênes. Elle conquiert Trévise, Padoue, Vicence, Vérone, Brescia et Bergame. Au xve siècle, Venise était une des premières puissances de l'Europe. Elle s'intitulait la Dominante. Ses matelots étaient les meilleurs de l'Europe, ses capitaines les plus instruits, ses vaisseaux les mieux construits. L'industrie y était florissante, et les beaux-arts cultivés avec succès.

Au xvie siècle commence la décadence. La découverte de l'Amérique et du cap de Bonne-Espérance porte un coup mortel à la prépondérance maritime de Venise, en transportant de la Méditerranée à l'Atlantique le commerce du monde. Occupée à se défendre contre les Turcs, qui lui enlèvent ses possessions orientales, elle laisse les Français, les Espagnols et les Allemands dominer tour à tour en Italie. A la Venise guerrière et laborieuse succède une Venise somptueuse et oisive, ville d'intrigues et de plaisirs, non plus d'activité et d'avenir. Venise s'endormait. Le réveil fut terrible pour elle. Lorsque les Français descendirent en Italie en 1796, depuis 70 ans le gouvernement vénitien n'avait pas fait la guerre. On avait

(1) M. de Montlosier. *Mémoire à consulter*, p. 31.

(2) Voyez une leçon de M. Gaffarel sur l'*Annexion de la Savoie et de Nice à la France en* 1792, dans la *Revue* du 20 février 1875.

érigé en principe que la République devait se borner à assurer sa propre conservation, et l'on affirmait que cette conservation dépendait d'une stricte neutralité. Venise n'était donc plus que l'ombre d'elle-même, car elle ne vivait que par la tolérance de ses puissants voisins, et elle ne se doutait seulement pas de sa faiblesse !

Il est vrai que le gouvernement vénitien jouissait en Europe d'une réputation qui fut longtemps méritée. Tous les patriciens, dont les ancêtres avaient été inscrits en 1315 sur le fameux livre d'or de la République, faisaient partie, par droit héréditaire, du Grand-Conseil. Ce Grand-Conseil, convoqué dans les circonstances graves, déléguait son autorité au conseil des Dix, véritable ministère investi d'attributions fort étendues. En 1454, les Dix, pour augmenter leurs pouvoirs, les déléguèrent à trois d'entre eux, les inquisiteurs d'État, magistrats soupçonneux et défiants, qui disposaient arbitrairement de la vie et de la fortune des citoyens et avaient érigé la dénonciation en méthode gouvernementale. Enfin, au-dessus des trois inquisiteurs, était le doge, chef officiel de la République, mais qui n'avait que les apparences du pouvoir. Le gouvernement appartenait donc tout entier aux patriciens, et, pendant plusieurs siècles, ces patriciens furent à la hauteur de leurs fonctions. La diplomatie vénitienne était admirablement informée. Les rapports adressés à Venise par ses envoyés constituent même une des principales sources de l'histoire moderne. Mais bientôt les descendants dégénérés des grandes familles ne surent plus que se maintenir par la terreur et dissiper les trésors amassés par les ancêtres.

Peu à peu se fit jour un nouvel esprit. La bourgeoisie et la noblesse provinciale, systématiquement mises à l'écart, unirent leurs ressentiments et leurs convoitises. Au contact des idées françaises, on parla de réformes et de changements. Ces demandes ne furent pas accueillies, mais l'opposition continua et devint de plus en plus dangereuse. Il est vrai que le peuple, traité avec ménagements, et retenu dans une ignorance absolue, soutenait encore le gouvernement. L'aristocratie vénitienne avait donc pour elle à la fois la majorité de la population et l'autorité des traditions.

A la fin du XVIIIe siècle, malgré sa décadence, malgré les partis qui commençaient à la déchirer, Venise était encore une puissance respectable. Son pavillon flottait avec honneur sur la Méditerranée. L'Adriatique était un lac vénitien. La possession des îles Ioniennes lui assurait le commerce des mers grecques. Sur les côtes dalmates, des montagnards énergiques et des matelots éprouvés lui fournissaient des régiments et des équipages de choix. Elle avait une flotte de guerre considérable et un arsenal qui regorgeait de ressources. Sur la terre ferme, une ceinture de places fortes, Brescia, Bergame, Peschiera, Legnago et Vérone du côté du Milanais, Palma Nova, Gradisca et Udine du côté de l'Autriche, assuraient la sécurité de ses frontières continentales. Elle pouvait mettre sur pied 50 000 hommes. Ses finances, bien équilibrées, suffisaient à toutes ses dépenses. Le gouvernement vénitien faisait donc en Europe honorable figure, et personne ne se doutait encore qu'une catastrophe le menaçât.

Par malheur, la politique vénitienne manquait de franchise et de netteté. Les patriciens auraient dû prendre un parti, et se prononcer ou pour ou contre la France, mais ils étaient fort embarrassés. La France était l'alliée naturelle, et l'Autriche l'ennemie héréditaire, mais ils redoutaient l'invasion des principes démocratiques professés par la France et savaient gré à l'Autriche de maintenir l'ancien régime. Par politique, ils penchaient vers notre alliance; par tempérament, ils en avaient horreur. Menacés par la démocratie, ils se défiaient des despotes. Dans cette incertitude, ils adoptèrent le plus déplorable des partis, celui de la neutralité.

Si du moins les Vénitiens avaient pris leurs mesures pour assurer leur neutralité, c'est-à-dire s'ils avaient repoussé toute pression extérieure en se comportant avec impartialité avec les belligérants ! Mais ils s'imaginèrent, très à tort, qu'en respectant Français et Autrichiens, ils seraient à leur tour respectés par eux. En réalité, ils détestaient les principes français et redoutaient les armées autrichiennes. Leur prétendue neutralité consistait uniquement dans la balance de ces deux sentiments ; et, comme ils ne les dissimulaient pas, on ne crut plus à leur neutralité.

Aussi, grâce à ce déplorable système, Venise ressentit le contre-coup des événements extérieurs. Entre l'enclume autrichienne et le marteau français, elle passait tour à tour de l'angoisse à la terreur. Bientôt sa faiblesse parut de la duplicité, et son indifférence affectée de la trahison savante.

Tant que la guerre eut pour théâtre le Rhin ou les Alpes, de 1792 à 1796, les Vénitiens, malgré leurs anxiétés, eurent le droit de se féliciter de la ligne politique qu'ils avaient adoptée; mais lorsque, en 1796, Bonaparte envahit l'Italie, lorsque ses victoires inespérées lui donnèrent le Piémont et la Lombardie, et que le théâtre de la guerre fut porté en plein territoire vénitien, c'était le cas ou jamais de faire respecter, même par les armes, sa neutralité, ou de vendre chèrement son alliance. Les Vénitiens ne surent que persévérer dans leur déplorable attitude ; et ils ne gagnèrent à leurs ménagements que les dédains de l'Autriche et les attaques directes de la France.

Bonaparte, en effet, n'était pas de nature à pousser jusqu'au scrupule les ménagements envers une puissance neutre. Sous prétexte que les Autrichiens avaient violé le territoire de Venise, il occupe les places vénitiennes, réquisitionne, sauf règlement ultérieur, les magasins de subsistances et les munitions, et force les gouverneurs à fournir à tous les besoins de l'armée française. L'aristocratie vénitienne, fière à l'excès et jalouse de ses privilèges, subit avec fureur ces humiliations. Mais lorsque la bourgeoisie et la noblesse provinciales, déjà mécontentes, furent encouragées par le voisinage de nos troupes à renouveler leurs demandes de réforme, la fureur des patriciens se convertit en rage. Ils auraient dû se jeter dans les bras de l'Autriche et nous déclarer la guerre; mais ils n'avaient pas oublié les traditions du XVIe siècle et ne voulaient se déclarer qu'au moment opportun. Ils ne comprirent pas que le temps était passé des roueries diplomatiques. Tout en affectant, comme par le passé, la plus stricte neutralité, le gouvernement ordonne en secret à tous ses soldats de prendre les armes, il augmente les provisions des arsenaux, remet en état les fortifications, se dispose, en un mot, à intervenir à main armée, mais en choisissant son jour et son heure.

Or Bonaparte avait trop de pénétration pour ne point percer à jour cette politique senile. Il savait que les Vénitiens tomberaient sur lui au premier échec. Il n'avait pas oublié qu'à la première et à la seconde irruption de Wurmser dans ses lignes, les régiments vénitiens étaient tout prêts à entrer en campagne et que, sans Arcole, ils se seraient joints aux troupes d'Alvinzi. Mais, comme il voulait garder les ap-

parences, il se contenta de harceler les Vénitiens par des reproches incessants, afin de les exaspérer et de mettre de leur côté les premiers torts, si l'occasion se présentait de les frapper.

Pourtant, quand il se disposa à diriger directement contre Vienne une audacieuse attaque, comme il lui répugnait d'entrer en campagne sans assurer ses derrières, qu'il ne voulait pas s'exposer à être pris entre deux feux et ne dédaignait pas les 40 à 50 000 Esclavons que Venise pouvait lancer contre lui, il pria le patricien Pesaro, son ami, de vouloir bien venir le trouver. Il lui démontra qu'il n'avait qu'à prononcer un mot pour soulever contre Venise toutes ses provinces continentales, imbues de principes révolutionnaires, et finit par lui proposer, pour prix d'une alliance efficace, non-seulement le maintien dans le devoir des provinces malintentionnées, mais encore de magnifiques compensations à la paix générale. Ces offres étaient peut-être sincères ; car Bonaparte avait alors besoin de Venise et ne pouvait envahir l'Autriche sans conserver ses communications avec l'Italie. Pesaro répondit d'une manière évasive ; il se réservait la faculté d'attendre les événements pour se prononcer ou pour ou contre la France. Bonaparte ne s'y trompa point. Comprenant qu'il n'y avait plus rien à espérer, il prit ses précautions et laissa dans les provinces vénitiennes 15 à 18 000 hommes, sous le commandement de Kilmaine, destinés à contenir les Vénitiens pendant qu'il s'enfoncerait en Autriche. Ce n'était pas encore la guerre, mais ce n'était déjà plus la paix.

II

A peine l'armée française avait-elle franchi les Alpes et était-elle entrée en Autriche, que le mécontentement, si longtemps contenu, faisait explosion. Deux partis opposés étaient en présence dans les États vénitiens : l'un nous haïssait pour tous les maux que nous lui avions apportés, occupation des forteresses, pillage des arsenaux, réquisitions et humiliations de tout genre, et surtout pour la propagande révolutionnaire dont nous le menacions ; l'autre, au contraire, triomphait de nos succès et nous suivait de ses vœux. Le premier parti était le plus nombreux : il se composait de l'immense majorité de la population, de tous les fonctionnaires et des patriciens. Le second ne formait encore qu'une imperceptible minorité : il se composait des bourgeois aisés et des nobles de province. Le parti des patriciens, comme on le nommait, voulait le *statu quo* et penchait vers l'Autriche. Le parti des patriotes, au contraire, réclamait la séparation d'avec Venise et l'annexion à la future république italienne. Le général Kilmaine ne pouvait rester indifférent : il commença par déclarer qu'il ne souffrirait ni arrestation, ni persécution, c'est-à-dire qu'il permettait l'attaque et interdisait la défense. Aussi les patriotes se décidèrent-ils à profiter des avantages que leur assuraient la connivence du général français et le voisinage des Lombards.

Le 12 mai, Bergame se souleva contre Venise. Le 14 et le 17, Brescia et Salo suivent son exemple. Les trois cités chassent leurs garnisons vénitiennes, emprisonnent les magistrats et se déclarent annexées à la future république italienne. Ce soulèvement du parti patriote détermina tout de suite le soulèvement du parti patricien. Excités par leurs prêtres, plusieurs milliers de paysans et de montagnards reçoivent des armes et se préparent à saccager les villes insurgées. Kilmaine aurait dû strictement se contenter d'assister à la révolution et laisser le seul pouvoir légal, c'est-à-dire le gouvernement vénitien, s'interposer entre les deux partis ; mais, tout en protestant de son respect pour la neutratité, il annonça qu'il rétablirait l'ordre, et, sous ce prétexte, comme il favorisait le parti patriote, il réprima durement les paysans et les montagnards armés par le parti opposé et laissa la révolution s'étendre sans obstacle dans toutes les villes occupées par des garnisons françaises.

Dès lors le parti patricien se considéra, d'ailleurs à juste titre, comme lésé et attaqué par les Français. Il n'osa pas déclarer la guerre, car la question militaire n'était pas encore réglée entre l'archiduc Charles et Bonaparte, mais il encouragea sous main les montagnards et les paysans à repousser par la force les empiétements de nos soldats. Il n'en fallait pas tant pour exaspérer une population foulée et rançonnée depuis plusieurs mois. Le 27 mai, il y eut un premier engagement à Crême, qui s'était soulevée comme Bergame, Brescia et Salo. Les escarmouches devinrent plus fréquentes. Quelques villages furent incendiés et des paysans fusillés : mais aussi tous nos trainards étaient assassinés ; tous ceux qui passaient pour partisans des idées françaises étaient saisis, envoyés à Venise sous les plombs et destinés à d'affreuses vengeances. A Salo, 200 Polonais qui servaient dans notre armée et se trouvaient par hasard dans cette petite ville lorsque plusieurs milliers de paysans y opérèrent la contre-révolution, furent faits prisonniers et expédiés à Venise. Enfin les Autrichiens du Tyrol, profitant du départ de Joubert, qui rejoignait alors Bonaparte, rentrèrent en ce moment dans leurs positions et firent croire à des revers qui n'existaient pas en réalité. La guerre n'était donc pas déclarée, mais, de fait, elle avait lieu et se traduisait d'un côté par des assassinats, de l'autre par des dévastations.

Pendant ce temps Bonaparte poursuivait sa marche audacieuse contre Vienne. Il passait le Tagliamento, le col de Taarwis, et ne s'arrêtait qu'à Léoben pour y signer les préliminaires de la paix. Un des articles de ces préliminaires portait que l'Autriche céderait à la France les Pays-Bas et la Lombardie, mais recevrait des compensations territoriales en Italie, aux dépens de Venise. Or, la guerre n'était pas déclarée entre Venise et la France et Bonaparte ne pouvait pas encore être informé des diverses escarmouches qui avaient eu lieu, et particulièrement de l'arrestation des 200 Polonais à Salo : pourtant il n'hésitait pas à offrir à l'Autriche une indemnité territoriale en Italie, aux dépens de Venise. On lui enlevait ses provinces de terre ferme, l'Istrie et la Dalmatie, qu'on donnait à l'Autriche, et on lui offrait à titre de compensation Ferrare, Bologne et la Romagne, c'est-à-dire qu'on arrachait à la République les provinces qui constituaient sa force, et qu'on lui proposait des villes qu'elle ne pouvait ni accepter ni garder, et cela sans seulement la consulter !

Les Autrichiens acceptèrent avec empressement ces propositions. Restait à apprendre aux Vénitiens comment on les punissait du crime de ne pas pouvoir résister aux abus de la force. Sur ces entrefaites, Bonaparte apprend l'arrestation des deux cents Polonais à Salo et l'assassinat de quelques trainards isolés. Aussitôt il ordonne à Kilmaine de désarmer les montagnards insurgés et toutes les garnisons vénitiennes de terre ferme ; puis il écrit au Sénat de Venise une lettre

irritée et charge son aide de camp Junot de la lire en plein conseil. Le doge répondit avec plus d'humilité qu'il ne convenait au chef d'une république jadis si fière, et le Sénat, s'associant par un vote aux paroles de son chef, décréta que deux députés seraient envoyés à Bonaparte pour lui présenter les excuses du gouvernement. Car, plutôt que de tomber entre les mains de l'Autriche, les Vénitiens étaient disposés à toutes les concessions. Par malheur, deux événements éclatèrent qu'ils n'avaient pu prévoir, et qui renversèrent leurs espérances.

Kilmaine, au reçu de la dépêche de Bonaparte, avait exécuté ses ordres et n'avait nulle part rencontré de résistance, sauf à Vérone. Dans cette ville s'étaient déjà réunis un grand nombre de soldats vénitiens; près de 20000 montagnards en armes tenaient la campagne, et le corps autrichien de Laudon était dans le voisinage. Kilmaine ne se crut pas assez fort pour désarmer la garnison vénitienne et provoquer peut-être un soulèvement que rendaient redoutable la présence des montagnards et la proximité des Autrichiens. Il se contenta d'augmenter la garnison française. Mais, de part et d'autre, on était sur le qui-vive. Le 17 avril 1797, jour de la seconde fête de Pâques, deux patrouilles se rencontrent et s'attaquent. Aussitôt la foule prend les armes et court aux Français. Tous ceux qui ne parvinrent pas à se réfugier dans les forts furent massacrés, parfois avec d'odieux raffinements de cruauté. Ce jour et les suivants, Vérone fut souillée par tous les excès qui d'ordinaire accompagnent les soulèvements populaires. Nos blessés et nos malades furent égorgés dans les hôpitaux, et leurs cadavres mutilés et jetés dans l'Adige. Le général Balland, qui s'était réfugié dans la citadelle, ouvrit contre la ville un feu destructeur. Les magistrats vénitiens, qui jusqu'alors avaient tout laissé faire, mais sans rien autoriser, envoyèrent un parlementaire au général en le priant de cesser le feu, ou sinon ils ne promettaient pas de sauver quelques Français qui avaient trouvé asile dans le palais du gouverneur. Balland, qui voulait épargner ces infortunés, consentit à traiter; mais il exigeait le désarmement immédiat et des otages. Les insurgés, dont le nombre et l'audace augmentaient d'heure en heure, réclamaient l'évacuation pure et simple. Les négociations furent rompues, et les massacres recommencèrent, quand les magistrats, incapables de maîtriser cette multitude, eurent disparu. Mais l'heure de la vengeance approchait. Déjà Balland avait bombardé la ville et mis le feu à plusieurs quartiers. Kilmaine, de son côté, accourait avec toutes les forces disponibles. Après un sanglant combat sous les murs de Vérone, il y entra le 25 avril, la livra au pillage, fusilla les chefs de l'insurrection et lança sa cavalerie sur les routes pour sabrer et désarmer les insurgés. L'ordre fut rétabli, mais 400 Français avaient succombé dans cet affreux massacre, resté célèbre dans l'histoire sous le nom de massacre des Pâques véronaises.

Rien ne peut justifier un acte aussi odieux, et les Vénitiens méritaient une punition exemplaire. Aussi lit-on dans la plupart des *histoires* de la République ou de Napoléon, que Bonaparte abandonna Venise à l'Autriche pour se venger des Pâques véronaises. Lui-même affecta plus tard de représenter la cession de Venise comme la punition du massacre de Vérone, et la postérité, sans seulement le discuter, s'est inclinée devant ce jugement. Pourtant un simple rapprochement de dates eût suffi pour établir que Venise était déjà vendue à l'Autriche : car les préliminaires de Léoben furent signés le 18 avril, et c'est le même jour qu'eurent lieu les massacres. Bonaparte ne pouvait pas deviner ce qui se passait à cent cinquante lieues derrière lui. Il semble que la haine populaire, clairvoyante dans sa fureur, ait pressenti qu'au moment même Bonaparte, à Léoben, abandonnait à l'Autriche les dépouilles de Venise !

Aussi bien, un autre acte, également odieux, allait fournir à Bonaparte d'autres griefs contre Venise. Un lougre français, poursuivi par des frégates autrichiennes, s'était réfugié dans le port du Lido. D'antiques règlements, tombés en désuétude, défendaient à tout navire belligérant l'entrée de ce port. Le capitaine du lougre reçut l'ordre d'appareiller. Il se disposait à obéir, quand les forts vénitiens criblèrent son navire de boulets. Il fut tué avec quelques-uns de ses matelots; les autres furent faits prisonniers, et le navire confisqué (23 avril).

Le gouvernement vénitien, qui, sans avoir ordonné l'insurrection de Vérone, l'avait pourtant autorisée par sa faiblesse, avait tout de suite compris les déplorables conséquences de cette manifestation des ressentiments nationaux. Il avait envoyé deux députés à Bonaparte pour lui présenter de nouvelles excuses et se soumettre à l'avance à toutes les réparations qu'il exigerait. Ces deux députés avaient été fort mal reçus par le général. « J'ai 80000 hommes et des chaloupes canonnières, leur avait-il dit; je ne veux plus d'inquisition ni de Sénat; je serai un Attila pour Venise; je ne veux plus d'alliance avec vous; je ne veux plus de vos projets; je veux vous donner la loi. » Ces volontés, formulées d'un ton despotique, portèrent à son comble la terreur des envoyés; mais cette terreur devint de l'épouvante, quand ils apprirent le massacre du Lido. Car Bonaparte refusa de les recevoir avant qu'on lui eût livré les inquisiteurs d'État, le commandant du Lido et l'officier chargé de la police de Venise. Les députés essayèrent de le fléchir. Ils lui proposèrent même des réparations pécuniaires. « Vous couvririez d'or cette plage, leur fit-il répondre, que tous vos trésors et tous ceux du Pérou ne payeraient pas le sang d'un seul de mes soldats ! »

En effet, s'appuyant sur ce que ses instructions l'autorisaient à repousser des hostilités déjà commencées, Bonaparte déclara la guerre à Venise sans en avoir demandé l'autorisation au Directoire. Kilmaine reçut l'ordre de marcher immédiatement sur les lagunes avec les deux divisions Victor et Baraguay-d'Hilliers et de proclamer l'abolition du gouvernement vénitien. Ces ordres impitoyables furent exécutés, et bientôt, des bords de l'Isonzo à ceux du Mincio, le lion de Saint-Marc fut partout abattu. Venise restait seule, comme aux jours les plus dangereux de son histoire.

Mais Venise est dans une position militaire incomparable. Bâtie sur soixante-dix îles reliées entre elles par quatre cent cinquante ponts, protégée du côté du continent par un impraticable marais et le fort Malghera, du côté de la mer par des lagunes et les forts San-Pietro, Alberoni, Malamocco et Lido, elle présentait, même au vainqueur de l'Autriche, des obstacles presque insurmontables. Venise avait eu plusieurs fois les ennemis à ses portes, et toujours elle les avait repoussés. Ne pouvait-elle pas encore, dans l'excès de son désespoir, essayer la résistance? 37 galères, 168 canonnières, 750 canons, 8500 matelots, 3500 Italiens et 11000 Esclavons, des vivres pour huit mois, un arsenal bien garni, certes la résistance était possible; car nous n'étions pas maîtres de la mer, nous

ne pouvions avancer dans les lagunes que la sonde à la main et exposés au feu des batteries; enfin l'Autriche pouvait rejeter les préliminaires et, d'un moment à l'autre, rentrer en lice et nous prendre entre deux feux. Mais les Vénitiens avaient perdu tout ressort. Au lieu d'oublier leurs divisions pour tenir tête à l'ennemi, ils détestaient leurs rivaux politiques plus encore que les Français. Les patriciens auraient voulu la lutte, mais ils n'osaient pas armer le peuple, pour ne pas avoir plus tard à compter avec lui. Les bourgeois, au contraire, se réjouissaient de l'approche des Français; mais comme ils craignaient un massacre s'ils manifestaient leur joie, ils paralysaient la défense par leur inaction. Les Esclavons, mercenaires à demi barbares, n'attendaient qu'un signal pour piller patriciens et bourgeois. Aussi les uns par timidité, les autres par égoïsme, tous par crainte du pillage, envisageaient avec effroi l'éventualité d'un siége. La démoralisation la plus complète régnait dans les esprits. On ne songeait qu'à se rendre, qu'à désarmer un vainqueur justement irrité; car personne encore ne soupçonnait ses secrets desseins, personne ne se doutait que sa colère était d'autant plus difficile à apaiser qu'elle était calculée. Les membres du gouvernement se réunirent donc chez le doge, vieillard affaibli par l'âge, et convoquèrent le Grand-Conseil. Cette assemblée, composée en partie de vieillards troublés par la consternation générale, décida que deux commissaires seraient envoyés à Bonaparte pour s'entendre avec lui sur tous les changements à introduire dans la constitution vénitienne. Ils venaient de décider, non-seulement leur propre abdication, mais encore la chute de la République.

Bien que Bonaparte, qui appréciait la difficulté d'emporter les lagunes et redoutait une intervention autrichienne, ne tînt nullement à commencer contre Venise des hostilités sérieuses, il affecta de fort mal recevoir les deux commissaires et leur déclara qu'il ne traiterait pas avant qu'on lui eût livré les inquisiteurs d'État et le commandant du Lido. Il n'y avait plus moyen de résister à cette injonction, car le péril devenait grave. La bourgeoisie conspirait, les Esclavons menaçaient de tout piller. Pour la deuxième fois le Grand-Conseil fut réuni et se détermina à céder aux exigences du vainqueur. Une procédure fut donc commencée contre les inquisiteurs d'État et le commandant du Lido, et les commissaires partirent de nouveau pour informer Bonaparte de cette dernière concession.

Avant qu'ils l'eussent rejoint, la révolution éclatait à Venise. Depuis que l'arrestation des inquisiteurs d'État avait désorganisé la police, l'anarchie était arrivée à son comble. Les bourgeois voulaient chasser les patriciens; le peuple, excité par les patriciens, songeait à massacrer les bourgeois; les Esclavons commençaient à piller indifféremment les deux partis. Ce fut alors que Villetard, notre chargé d'affaires à Venise, engagea les uns et les autres à prévenir l'explosion par une réforme. Il conseillait de créer un gouvernement démocratique, de renvoyer les Esclavons et d'introduire à Venise quelques régiments français. Le Grand-Conseil, convoqué pour la troisième fois, accepta, par 512 suffrages contre 17, la déchéance de l'aristocratie. Mieux aurait valu succomber sous les coups de l'ennemi !

Le peuple vénitien comprenait d'instinct, avec ce bon sens qui trompe rarement les masses, que le gouvernement qui venait de se suicider représentait, malgré tous ses défauts, la patrie et l'indépendance nationale. Une réaction se produisit en sa faveur. Mais l'ordre, un moment troublé, fut bientôt rétabli, et la flottille vénitienne alla chercher elle-même une division française pour l'introduire dans la capitale. Ces 4000 Français prirent possession de Venise, au milieu d'un morne silence, le 16 mai 1797. C'était le dernier jour de l'indépendance !

Au même moment, Bonaparte signait à Milan, avec les commissaires vénitiens, un traité de tout point conforme à la révolution qui venait de s'opérer. Il stipulait, en outre des échanges de territoire, une indemnité de six millions et la cession à la France de quelques vaisseaux de guerre. Ainsi tomba sans efforts un gouvernement qui durait depuis quinze siècles. Mais la République subsistait. Elle avait changé de constitution sous la pression des baïonnettes françaises sans que rien la menaçât dans son autonomie. Elle espérait même, sous notre protection, reprendre une vie nouvelle. Le peuple vénitien, retrempé dans des institutions plus appropriées aux idées modernes, avait le droit de se croire appelé encore à de brillantes destinées. Ces illusions furent de courte durée. Bientôt à la joie succéda un invincible sentiment de tristesse; les Vénitiens commencèrent à comprendre que leur République était condamnée et que Bonaparte avait décidé dans son esprit la ruine et le partage de l'État qu'il venait de fonder.

III

Nous arrivons à une des pages les plus tristes de notre histoire, et c'est dans un document officiel, la *Correspondance de Napoléon Ier*, que nous trouverons la preuve du honteux trafic qui déshonora les victoires italiennes de Bonaparte.

Le 16 mai, le traité de Milan avait constitué la république démocratique de Venise. Le 26 mai, Bonaparte écrivait aux membres du nouveau gouvernement « qu'il espérait voir bientôt Venise reprendre, parmi les grandes nations, le rang auquel l'appelaient sa nature, sa position et le destin ». Le 27 mai, à une heure du matin, il annonçait au Directoire qu'il venait de proposer Venise à l'Autriche à titre d'indemnité, et il ajoutait : « Venise peut difficilement survivre aux coups que nous venons de lui porter. Population inepte, lâche, nullement faite pour la liberté, sans terre, sans eaux; il paraît naturel qu'elle soit laissée à ceux à qui nous donnons le continent. » Ainsi, au moment même où il adressait aux Vénitiens des paroles si flatteuses, il trafiquait de leur indépendance. Sans qu'ils lui eussent donné le moindre sujet de plainte, il les vendait à des étrangers. Sans qu'il eût cédé à la moindre pression autrichienne, il leur livrait spontanément une république créée par lui, garantie par un traité signé de lui, et qui chaque jour recevait les assurances de sa protection ! C'est-à-dire que la France donnait en Italie une seconde édition du partage de la Pologne. Or on connaît les déplorables conséquences d'actes semblables !

Aussi bien, dès qu'on connut à Paris les négociations entamées, il n'y eut qu'un cri d'indignation. Le Directoire repoussa énergiquement les propositions de Bonaparte, et un député des Cinq Cents demanda des explications à la tribune. « Ne sommes-nous plus, disait-il, le peuple qui a proclamé en principe et soutenu par la force des armes qu'il n'appartient, sous aucun prétexte, à des puissances étrangères de s'immiscer dans la forme de gouvernement d'un autre État ?

Je ne rechercherai pas quel est le sort qu'on réserve à Venise et à ses provinces de terre ferme. Je n'examinerai pas si cet envahissement, médité peut-être avant les attentats qui servirent de motifs, n'est pas destiné à figurer dans l'histoire comme un digne pendant au partage de la Pologne ! » Ce discours eut un grand retentissement, et Bonaparte en fut vivement irrité. Il ne cessa de déclamer contre les avocats, qui, disait-il, perdraient la République ; mais comme il s'habituait à ne plus obéir au Directoire que quand ses ordres lui convenaient, il passa outre et continua les négociations entamées en proposant, comme par le passé, Venise à l'Autriche.

Le Directoire, fatigué des prétentions et du despotisme de Bonaparte, lui fit savoir à plusieurs reprises qu'il entendait assurer l'indépendance de Venise et lui envoya un ultimatum à signifier à l'Autriche. Bonaparte n'ignorait pas que l'Autriche n'accepterait d'indemnité territoriale qu'en Italie et qu'elle recommencerait la guerre si on ne lui donnait pas Venise. Or, cette guerre, il n'en voulait pas, car il aurait partagé avec son collègue de l'armée du Rhin la gloire de la signature de la paix, et il prétendait être le seul à signer cette paix. Il affecta donc une grande colère à la réception de la dépêche du Directoire, et de nouveau joua la comédie de proposer sa démission ; mais il n'en continua pas moins à négocier avec l'Autriche sur la base de l'abandon de Venise, et, en effet, le 17 octobre 1797, il signa la paix de Campo-Formio, qui donnai à la République Cisalpine le Vénitien jusqu'à l'Adige, à l'Autriche le Vénitien, y compris Venise, de l'Adige à l'Isonzo, avec l'Illyrie et la Dalmatie, et à la France les îles Ioniennes.

Quelques heures plus tard arrivait un courrier du Directoire apportant à Bonaparte non-seulement la défense formelle de céder Venise, mais encore la nouvelle de son remplacement dans les négociations. Il était trop tard.

Bonaparte essaya plus tard de justifier cette clause du traité. Il revint même à plusieurs reprises sur ce triste sujet ; mais il n'a jamais réussi à se justifier. N'a-t-il pas en effet prétendu qu'il n'avait cédé Venise à l'Autriche que pour lui faire sentir les inconvénients de la domination étrangère et l'habituer aux bienfaits de la liberté ! La seule excuse valable est que, dans sa pensée, la paix de Campo-Fornio n'étant qu'un armistice, il n'avait cédé Venise que pour se préparer à lui rendre la liberté dans une prochaine campagne.

La nouvelle du partage fut accueillie en Autriche avec bonheur, en Italie avec chagrin, à Venise avec désespoir.

Échanger une province éloignée contre un territoire limitrophe, acquérir des côtes, des vaisseaux et des matelots, devenir tout à coup puissance maritime ; certes, l'Autriche eût été victorieuse qu'elle n'eût pas exigé davantage. On eût dit que Bonaparte prévenait ses plus secrets désirs.

En France, pas plus en 1797 qu'en 1875, on ne se rendait un compte exact des remaniements territoriaux. On avait appris les Pâques véronaises et la canonnade du Lido ; dès lors la cession de Venise à l'Autriche semblait une punition. On ignorait qu'un traité solennel, et qui n'avait jamais été violé par les Vénitiens, nous liait à la nouvelle République. Aussi les plaintes des intéressés furent-elles comme noyées dans l'immense joie qui se manifesta à la nouvelle de la conclusion de la paix.

En Italie, au contraire, l'effet produit fut déplorable. Les patriotes lombards, modénais ou bolonais, n'eurent plus d'illusions sur le sort qui les attendait tous. Puisqu'on avait vendu leurs frères vénitiens contre toute attente, contre tout droit, leur tour viendrait sans doute bientôt.

A Venise la douleur fut poignante. Notre agent Villetard, chargé de notifier la déplorable nouvelle au gouvernement vénitien, éclata en sanglots. Quelques Vénitiens auraient voulu résister ; mais une garnison française occupait la ville, et les Autrichiens accouraient pour saisir leur proie. Il n'y avait plus qu'à se résigner. Lorsque le général Serrurier eut enlevé les approvisionnements, coulé les bâtiments qu'il ne pouvait emmener, et incendié le *Bucentaure*, ce fameux navire sur lequel, aux beaux jours de la République, montait le doge pour jeter dans l'Adriatique son anneau de fiançailles, il introduisit les Autrichiens. Ces derniers crurent entrer dans une nécropole. Toutes les fenêtres étaient fermées, personne n'était dans les rues. Ils ne rencontrèrent que le dernier doge, Manin, qui, forcé, au nom de ses concitoyens, de prêter serment de fidélité, tomba foudroyé par la honte et la douleur au moment de prononcer la fatale formule.

Ainsi succomba la République vénitienne. Mais le peuple vénitien ne mourut pas avec elle, car la conscience publique proteste et protestera toujours contre les abus de la force. Au reste, le partage de Venise, tout comme celui de la Pologne, légua à l'Europe comme un héritage de dangers et de complications. Aujourd'hui Venise, redevenue libre, appartient de nouveau à la grande patrie italienne et reçoit en ce moment même, comme un hôte, l'empereur d'Autriche, qui fut son maître. Par malheur, ce sera notre remords suprême, que ce crime, commis en 1797 par des mains françaises, n'ait été réparé qu'en 1866, et par des mains prussiennes !

PAUL GAFFAREL.

INSTITUTION ROYALE DE LA GRANDE-BRETAGNE

SOCIÉTÉ POUR L'EXPLORATION DE LA PALESTINE

M. CH. CLERMONT-GANNEAU

La Palestine inconnue (1)

IV

Nous voilà donc arrivés, ou plutôt revenus, — car je l'avais un peu escomptée en vous en faisant pressentir la nécessité, — à cette conclusion capitale, que les fellahs actuels de la Palestine, pris en masse, représentent les anciens groupes ethniques qu'y trouvèrent déjà installés les Israélites : Chananéens, Hetthites, Jébusites, Amorites, Philistins, Iduméens, etc. Je n'essayerai pas de déterminer dans quelles proportions ces groupes sont représentés ; encore bien moins m'occuperai-je de la question, inaccessible dans l'état actuel de la science, de savoir si cette première couche antérieure n'a pas été elle-même précédée et en partie pénétrée par une couche autochthone encore plus ancienne : Enakites, Horites, etc.

(1) Suite et fin. Voyez le numéro précédent.

Cette race, ou mieux ce conglomérat de races que nous désignerons par le nom, assez vague pour n'être pas trop inexact, de *préisraélite*, — et qui a persisté dans ces fellahs à épiderme musulman, — cette masse composite n'est pas restée impunément plongée durant des siècles dans ces milieux variés qui se sont succédé en Palestine; durant ces immersions plus ou moins prolongées, elle s'est imprégnée, à des profondeurs inégales, de substances bien diverses.

Aussi, en étudiant de près les fellahs, ne faut-il pas s'étonner de voir pêle-mêle, avec des particularités qui nous reportent aux périodes les plus reculées et les plus obscures de la vie propre de ce monde préisraélite, quantité de réminiscences juives, helléniques, rabbiniques, chrétiennes, musulmanes, engagées dans les plus énigmatiques combinaisons. Rien de moins aisé que de passer au crible ce *farrago* et d'y trier ce qui revient à chaque époque, d'autant plus que la chronologie, — cette perspective de l'histoire, — est aussi ignorée, — il vaudrait peut-être mieux dire haïe, — par l'esprit populaire, que la perspective ordinaire l'est par les arts primitifs, et que, dans celui-ci comme dans ceux-là, tout est mis, de parti pris, sur le même plan. Ce qui augmente encore la difficulté, c'est que souvent la même tradition, comme ces flans surfrappés qui font le désespoir et parfois la joie des numismates, a reçu successivement les empreintes, se recouvrant l'une l'autre, des divers monnayeurs qui ont marqué la Palestine à leur effigie.

Bien que les réactifs les plus sensibles de la critique soient impuissants, pour le moment, à analyser radicalement ces produits complexes, il ne faut pas se lasser de les recueillir en songeant que leur degré d'altération est à la fois un effet de leur développement spontané et le plus sûr indice de leur antiquité. Qui sait même si ce n'est pas justement la mesure de l'écart entre la relation écrite et la légende qui nous permettra de calculer un jour, par une sorte de triangulation idéale, la distance qui les sépare du fait vrai ?

En attendant, n'est-ce pas une heureuse surprise pour la science de constater, en suspension dans ce milieu encore vivant, la présence, non-seulement de débris du vieux polythéisme sémitique (pour lequel je plaidais il y a près de dix ans dans la *Revue de l'instruction publique*, et qu'on ne saurait plus nier aujourd'hui), mais encore d'y recueillir des restes reconnaissables de la tradition biblique, comme dans nos contes de fées on a ramassé les miettes de notre mythologie ârienne ?

Je vous rappellerai, pour mémoire seulement, cette étonnante conservation, chez les fellahs, des noms de lieux qui, à elle seule, suffirait déjà pour faire soupçonner dans l'existence de cette race la continuité que nous y avons suivie du doigt. A ce sujet, une brève remarque qui n'a pas encore été faite en Palestine : bien des fois l'*ethnique*, c'est-à-dire le nom, dérivé de la localité, sous lequel se désignent les habitants, *est de forme plus archaïque que le nom du lieu lui-même*. J'ai un grand nombre d'exemples de ce phénomène intéressant ; il peut être d'une haute utilité diagnostique : ainsi, une des principales objections qu'on pouvait faire à l'identification de *Midyé* avec *Modin*, la patrie des Macchabées, était la différence par trop forte de ces deux mots ; eh bien, cette objection tombe devant ce fait que les habitants de *Midyé* s'appellent *Madnawy*, *Madanine* et *Madanouc*.

A côté de cette persistance onomastique, viennent se placer naturellement les vieilles habitudes religieuses, que rien n'a pu déraciner. Non-seulement les fellahs, comme Robinson le pressentait déjà, ont conservé, par l'érection de leurs *koubbès* musulmanes et grâce à leur fétichisme pour certains grands arbres isolés, l'emplacement et le souvenir de ces sanctuaires que le Deutéronome signale à l'exécration des Israélites entrant dans la Terre promise et leur montre couronnant les hauts sommets, surmontant les collines et s'abritant sous les arbres verts; mais ils leur rendent presque le même culte que leur rendaient alors les adorateurs des Elohims, ces *kouffars* chananéens dont ils sont les descendants. Ces *makoms*, — c'est ainsi que les appelle le Deutéronome, — que Manassé construisait encore, contre lesquels les prophètes épuisent en vain leurs invectives grandioses, ce sont mot pour mot, chose pour chose, les *makams* arabes de nos *goïms* modernes recouverts par ces petites coupoles qui ponctuent si pittoresquement de leurs taches blanches les horizons montagneux de l'aride Judée.

Ces sanctuaires fellahs, bien entendu, pour dissimuler leur origine suspecte, se sont mis à l'ombre de la plus pure orthodoxie musulmane en s'échelonnant sur les divers degrés de l'hagiographie de l'Islam. Ce sont des lieux consacrés par la tombe, ou placés simplement sous l'invocation de *cheykhs* morts en odeur de sainteté, de *welys*, voire même de prophètes, de *nébys*. Mais mille choses viennent déceler leur véritable origine et trahir ce naïf travestissement.

D'abord, le nom. Souvent ils portent celui de la localité, quand il s'agit d'une localité antique, et ce n'est pas seulement une simple désignation qualificative, mais une *personnification*, une divinisation, oserai-je presque dire, *du lieu même*, car plusieurs légendes démontrent qu'aux yeux des fellahs, le *néby a donné son nom à l'endroit*. Par un procédé qui fait songer à certaines habitudes des listes généalogiques des Paralipomènes, ces nébys topiques sont rattachés, toujours pour plus de garantie, à l'aide d'artifices fort curieux, à la descendance des patriarches ou de personnages fameux : Énoch, Noé, Abraham, Jacob, David, etc.

Ces entités éponymes rappellent étrangement les dieux locaux de la mythologie phénicienne et chananéenne, qui se distingue par une extrême décentralisation géographique. Cela peut servir à expliquer pourquoi Moïse, non content d'ordonner la destruction des sanctuaires païens, réclame avec instance l'*abolition des noms*. La recherche méthodique de ces makams onomastiques est de la dernière importance, car elle peut faire retrouver des villes évanouies dont tout a péri, même les ruines, même le nom.

Nous savons que les Gentils de la Palestine adoraient aussi dans ces lieux des divinités féminines : nombre de ces koubbès sont consacrés à des femmes, dans les mêmes conditions fabuleuses que pour les hommes. En certains cas même, il y a dualité : à côté du wely ou du néby est vénérée une femme qui passe généralement pour sa sœur ou sa fille; cette association, dont nos païens musulmans, par une transposition prudente, ont changé en consanguine la nature originairement conjugale et, pour ce, suspecte, nous offre l'équivalent de la symétrie sexuelle de ces couples phéniciens, comme les définit heureusement M. de Vogüé, et d'où, après tout, l'inceste n'était point banni.

Plusieurs de ces saints lieux sont à ciel ouvert et marqués uniquement par une enceinte de pierre, un véritable *haram* ; d'autres sont dans des cavernes naturelles ou artificielles. Un soir, on ne voulut jamais me permettre de remiser mon

cheval dans une grotte consacré à Cheykh Madkour, parce que le wely aurait infailliblement témoigné son courroux en faisant périr ma bête.

Les Abou N'saïr révèrent, non loin de Mar-Saba, une grosse pierre, *Hadjar ed-Dawüère*, qu'ils affirment s'être un jour métamorphosée en chameau pour faire traverser le désert au père de leur tribu.

Ce culte de la pierre animée, du *betyle*, est confirmé par certaines pratiques analogues à celles dont elle était autrefois l'objet : telle est l'onction liturgique qui se fait encore aujourd'hui avec du *henné* au-dessus de la porte de la koubbé, dont les fellahs touchent respectueusement le linteau de la main en demandant au wely le *destour*, la permission d'entrer. J'ai même observé que quelques-uns évitaient de profaner le seuil en le foulant aux pieds, comme l'évitaient pour leur temple les adorateurs de Dagon.

Ces sanctuaires rustiques sont encombrés d'*ex-voto* grossiers : tous les voyageurs ont décrit ces arbres honorés en Palestine et chargés de lambeaux d'étoffe noués à leurs branches par des mains pieuses. Dans les koubbès on allume ces lampes dont il est question au septième chapitre de Baruch. On indique dans les montagnes environnantes tous les points d'où le makam est visible par des *méchâhid*, petites pyramides de pierres qui sont les *mergamas* les *Acervi Mercurii*) des Proverbes.

Les fellahs prêtent à leurs divinités locales une puissance surnaturelle et des miracles tout à fait contraires aux principes de l'Islam. Non-seulement ils les vénèrent, mais ils les redoutent et ont pour eux cet *horror* qui est le symptôme de la véritable adoration religieuse. Un *makam* est un lieu à la fois hospitalier et inviolable : personne n'oserait toucher à une chose ou à une personne reposant sur ce sol respecté. Un étranger, même infidèle, pourvu qu'il n'enfreigne pas les prescriptions essentielles du culte, peut y dormir en toute sûreté. Dans mes premières excursions, que je faisais, par économie, sans tente et sans équipage, j'ai usé de cette prérogative et éprouvé plus d'une fois, après une rude et longue journée, la sensation délicieuse, — au point de vue archéologique, bien entendu, — de m'étendre pour la nuit sur la terre nue, mais sacrée, de ces asiles hantés et gardés par l'ombre des Baals et des Acheras chananéens.

Mais, là où l'on reconnaît à n'en pas douter le caractère religieux de ce sentiment et sa profondeur, c'est dans les serments. Les fellahs qui ont toujours *Allah* à la bouche et l'attestent sans cesse par la formule *wa haïat Allah*, calquée sur l'hébreu *haï Elohim*, se parjurent en son nom avec la dernière facilité ; ils jurent aussi couramment, et sans plus de scrupules, *par la lumière, par la vie de leur âme, par leur tête et celles de leurs interlocuteurs, par le temple de Jérusalem* (Haram-ech-Cherif), par la Sakhra ou *roche sainte où était l'autel*, etc., serments dont plusieurs étaient également prodigués par les Juifs et sont amèrement critiqués par Jésus; mais si l'on veut les lier par un serment sérieux, il suffit de le leur faire prêter sur leur sanctuaire local, et il *est excessivement rare alors qu'ils n'y soient pas fidèles ou qu'ils le prononcent pour rendre un faux témoignage*.

Il y aurait bien d'autres choses fort significatives à signaler : telles que leurs sacrifices propitiatoires exécutés dans des formes qui semblent empruntées au rituel phénicien, leurs superstitions relatives à la lune ; leurs amulettes, mains magiques, yeux d'Osiris en émail d'Hebron fait avec les procédés des verriers phéniciens ; leurs fêtes, leurs apologues, leurs contes, leurs vieux chants dans un arabe étrange ; les particularités de leurs dialectes dans lesquels la vocalisation se rapproche étonnamment de la ponctuation massorétique de l'hébreu, etc... ; mais j'ai hâte de vous citer, pour finir, quelques exemples des échos proprement bibliques que j'ai notés en grand nombre au cours de mes pérégrinations.

V

J'appellerai d'avance votre attention sur deux points : le premier, c'est que les détails primitifs, noyés dans une lueur diffuse qui n'est plus la lumière et qui n'est pas encore l'ombre, subissent la loi générale des déformations mythiques que subit toute tradition perçue par la foule à travers les réfringences de mots inexactement compris; le second, c'est que cette aberration est encore exagérée ici par une tendance particulière à adapter étymologiquement aux noms de lieux, à fixer topographiquement l'image altérée de ces traditions réfléchies par la légende.

Voici dans ses traits essentiels l'histoire de Samson, telle qu'elle circule à Sara, Aïn-Chémès, Artouf, etc., c'est-à-dire sur le territoire même où roule le cycle des exploits du héros danite.

Abou Meizar, que d'autres nomment Aboul Azem et dans lequel ils reconnaissent tous Chemchoum el-Djebbar, originaire de Sara et frère d'un certain Neby-Samet dont on montre le monument dans ces parages, était un peu aveugle. Or, il y avait à *R'meilé* (l'ancien nom d'une partie de la ville de Aïn-Chémès) une église. Abou Meizar dit à ses compatriotes : « Que me donnerez-vous si je détruis l'église et je tue les chrétiens ? — Le quart du revenu du pays, » lui répondirent-ils. Alors Abou Meizar descendit à R'meilé, entra dans l'église où les chrétiens se trouvaient justement assemblés pour la prière et, criant : *Ya rabb* (O Seigneur !) donna un grand coup de pied dans la colonne qui soutenait l'édifice. L'église s'écroula, ensevelissant sous ses ruines Abou Meizar et les chrétiens. Les habitants de Sara vinrent fouiller dans les décombres de la R'meilé et retrouvèrent son corps, qu'ils reconnurent parce qu'il était, — ainsi qu'il les en avait avertis, — étendu sur le dos, tandis que tous les chrétiens gisaient la face contre terre. On l'enterra sur le lieu même à Sara, où se voit à présent son makam. Les vieux disent : « *Entre Sara et Beit el-Djemal a été tué Chemchoum el-Djebbar.* » Je vous ferai remarquer, en passant, que ce dicton qui est dérivé du verset des Juges mettant le tombeau de Samson entre Sar'a et Echtaol, tendrait à placer à Beit el-Djemal la ville introuvable d'Echtaol.

Voilà pourquoi, aujourd'hui encore, le cheykh attaché au service du makam, — le néocore, comme on eût dit seize siècles plus tôt, — et qui réside à Beit-Atab, perçoit le quart des olives récoltées entre Deir-Eban et Aïn-Chémès. Un fellah qui s'était refusé à donner la redevance traditionnelle retira du sang au lieu d'huile en pressant ses olives sacrilèges.

Autre morceau de la légende égaré sur la tête d'un certain Neby *Hocha'* (éponyme) vénéré à *Echou'*, non loin de Sara : Ce Neby, né à Beit Nabala, combattait les *kouffars* ; poursuivi par une troupe ennemie, il se réfugia à Echou'. « C'est là que je dois mourir ! » s'écria-t-il. Et aussitôt il s'assit,

jeta son *ihram* sur son épaule et mourut. *Il tuait les ennemis avec un sabre de bois qu'on montre encore dans son makam à Echouᶜ*. Ce trait est à rapprocher d'une relation d'un pèlerin juif du moyen âge, Isaac Chelo, qui vit *à Sarᶜa* la tombe de Samson *où l'on conservait encore la mâchoire d'âne avec laquelle il tuait les Philistins*.

Voici maintenant ce qui reste du souvenir de Josué, de la prise de Jéricho et de l'arrêt du soleil dans l'affaire de Gabaon ; cette légende confuse, d'où le nom même de Josué a disparu sans laisser la plus légère trace, a été recueillie par moi dans la plaine de Jéricho ; elle présente des variantes fort curieuses, que j'omets pour abréger, en vous faisant grâce également de tout commentaire.

Non loin de l'emplacement de la « Ville des Palmiers » sont les ruines de la *Ville d'Airain*, ainsi nommée parce qu'elle était entourée de sept murs d'airain, et, un peu plus loin, le makam de l'imâm Aly, fils d'Abou Taleb, sanctuaire à ciel ouvert qui est l'objet d'une extraordinaire vénération et rend sacrée dans un rayon étendu la région au milieu de laquelle il se trouve. La ville, au pouvoir des Kouffars, était assiégée par l'imâm Abou Taleb ; *monté sur son cheval meïmoun*, il fit le tour de la ville et en renversa successivement les sept murailles d'airain en *soufflant dessus :* les remparts tombèrent d'eux-mêmes pierre à pierre. Un combat terrible s'engagea alors ; le jour tirait à sa fin et les infidèles allaient profiter des ténèbres pour s'échapper, quand l'imam Aly *s'écria en s'adressant au soleil :* « Retourne sur tes pas, ô béni ! » Aussitôt, avec la permission du Très-Haut, le soleil, qui était à l'occident et allait disparaître derrière la montagne, revint se placer à l'Orient, à son point de départ. Alors l'imâm Aly cria à son serviteur Eblal, qui se trouvait à ce moment sur la haute montagne au pied de laquelle est situé le makam, d'entonner l'appel pour la prière du matin, et put achever la déroute des Kouffars, dont il fit grand carnage et dont il détruisit la ville de fond en comble ; les débris des ennemis *furent anéantis par des guêpes*. C'est depuis ce temps que les deux montagnes qui figurent dans ce récit portent, la première le nom de *Montagne du retournement*, la seconde celui de *Montagne d'Eblal le Muezzin*.

Voulez-vous entendre, pour finir, la dramatique histoire du lévite d'Éphraïm et de sa compagne à Gaba, telle que me l'a narrée un vieux fellah de l'endroit encore appelé Djabà ?

Un chrétien de Beitlehem se rendait avec sa femme ou sa fille à Tayyibé. La nuit étant venue à tomber, ils s'arrêtèrent à Djabà, pour y coucher. Des hommes de la ville entrèrent dans la maison où ils dormaient et violèrent la femme qui fut trouvée morte le lendemain matin. Le chrétien coupa son cadavre en deux morceaux, envoya l'un à Tayyibé, l'autre à Moukhmas aux gens de son parti. Ceux-ci se levèrent sur l'heure : une bande vint de l'est, l'autre de l'ouest ; la première fit semblant de fuir pour attirer au dehors les *Djabâiyé* qui, pris entre les deux troupes, furent tous égorgés : le massacre eut lieu dans la plaine appelée *El Merdj fil mounkà*, entre Djabà et la naissance du wady Bab ech-Châb. Aujourd'hui les blés en ce lieu maudit parviennent à une hauteur considérable, mais ils ne font pas d'épis.

VI

Vous voyez donc, messieurs, par ces quelques remarques à bâtons rompus, — car l'objectif technique de mes recherches ne me permettait que d'entrevoir les fantômes traversant ma route, — tout ce qu'a conservé cette race qui a eu ce premier don de se conserver soi-même. Eh bien, je vous surprendrai peut-être beaucoup en vous disant qu'à côté d'elle, ou plutôt au milieu d'elle, il en est une autre plus voisine encore du passé, qu'au sein de ces conservateurs obstinés il est un groupe de conservateurs plus persévérants encore, des défenseurs plus vigilants, des gardiens plus amoureux des vieilles choses, des vieilles formes, des vieilles croyances : ce sont... les femmes. Oui, et cette observation a été faite chez beaucoup de peuples même civilisés, l'archaïsme, parmi les fellahs, est encore plus accusé chez les femmes que chez les hommes. Elles sont demeurées dépositaires de souvenirs qu'on demanderait en vain aux hommes ; elles sont sur ceux-ci, déjà attardés, en retard de plusieurs siècles. Il suffit pour le comprendre d'avoir entendu avec quel accent de dédain ignorant un fellah à qui l'on parle de certaines pratiques bizarres des femmes, vous répond en haussant les épaules : *Choughl nisouàn !* Œuvre de femmes !

Il y aurait grand intérêt à examiner d'un peu près ces filles de Chanaan, à étudier leurs habitudes spéciales, leurs rites, leurs danses funèbres, leurs chants de noces ou de deuil, épithalames et thrènes, leurs préjugés, leurs légendes particulières, leur langage à part, etc..., jusqu'aux détails significatifs de leur parure où Isaïe nous dénonce l'arsenal de l'idolâtrie. En outre, c'est chez elles, dans leurs tatouages souvent charmants, dans les peintures naïves dont leurs mains superstitieuses se plaisent à décorer les parois des monuments saints, dans les merveilleuses broderies de leurs voiles et de leurs robes, dans ces élégants plats de paille teinte et tressée qu'on dirait de grands boucliers, dans les formes originales des vases et des récipients à grains dont la fabrication est restée leur monopole, dans le caractère de leurs bijoux et de leurs coffres peints dont elles ont perpétué religieusement les types en les imposant aux orfèvres et aux *nadjars* du bazar, c'est là qu'on retrouvera les traces artistiques d'un peuple qui d'ailleurs n'eut jamais en propre qu'un art rudimentaire.

Quelle ample moisson l'on pourrait faire sur cette terre féminine ! Malheureusement l'explorateur se heurte ici à un obstacle à peu près insurmontable... son sexe. Rien de plus délicat pour un Européen que de frayer, en tout bien tout honneur s'entend, avec les femmes fellahs de la Judée, qui cependant ne se dérobent pas sous le voile — hypocrite du reste — des musulmanes des villes, et se bornent tout au plus à se masquer parfois la bouche avec leur longue manche bleue. Et ce n'est point de leur part affaire de morale ou de pudeur, car ces sortes de choses ont toujours été peu connues en Orient et ne le sont guère davantage à présent : c'est l'effet d'un sentiment de défiance instinctif envers l'étranger plus encore qu'envers l'homme. Et pourtant cet étranger, elles ne l'évitent pas de parti pris ; elles se montrent fréquemment serviables pour lui ; elles lui diront : « Mon frère ; » elles causeront même volontiers, dans certains cas ; mais à la moindre apparence d'interrogatoire, à la plus dis-

crète velléité manifestée de jeter un coup d'œil sur ce monde fermé qui est leur, elles prennent peur d'une curiosité qu'elles ne s'expliquent pas, et leur confiance un instant apprivoisée s'envole comme un oiseau qu'on effarouche. Il faudrait être femme pour approcher ce gibier sauvage, et une Européenne qui serait suffisamment préparée pour pénétrer sans intermédiaire, de plain-pied, dans — comment dire? — dans le *harem* de leurs idées et de leurs traditions, y ferait, au profit de la science, un butin autrement précieux que dans les sérails bien peu intéressants du Caire et de Constantinople.

Il est des coins du globe où l'historien égoïste aimerait à immobiliser dans leur intégrité archaïque, ainsi que des anachronismes vivants, les races qui ont eu le privilége — peu enviable, avouons-le — de ne point se transformer même pour s'améliorer; ce lui serait comme des champs d'études, sinon d'expériences, des espèces de laboratoires psychologiques où il pourrait observer à loisir, grâce à ces arrêts de développement, les phénomènes de l'évolution humaine.

Malheureusement..., heureusement, ai-je voulu dire..., le progrès n'entre point dans ces calculs et il entend introduire partout la civilisation, déblayer le présent des ruines du passé pour faire place à l'avenir. La Palestine, longtemps épargnée, va subir la loi commune; un courant intense d'immigration parti de l'Europe centrale s'y dirige depuis quelque temps et fera en peu d'années ce que des siècles n'ont su faire.

On nous menace sérieusement d'un railway qui, traversant la Judée, reliera Jérusalem à Jaffa. Hâtez-vous donc, messieurs, de terminer la grande tâche dont vous avez pris le noble souci, de poursuivre votre laborieuse enquête et d'achever l'inventaire complet de ce sol sans pareil avant qu'on en ait chassé les souvenirs et exproprié les reliques, avant que là où l'on croyait encore entendre le sanglot de Rachel, de la Niobé biblique pleurant ses enfants, ne retentisse, appuyé d'un coup de sifflet, comme pour railler cette tragique plainte, le cri désolant : *Beithlehem, dix minutes d'arrêt ! Les voyageurs pour la mer Morte changent de voiture!* Car alors il sera trop tard.

CH. CLERMONT-GANNEAU.

CAUSERIE LITTERAIRE

La série des *Premiers lundis* de Sainte-Beuve continue. Le second volume (1) a paru. Il est moins heureusement rempli que le premier, ce me semble; pourtant on le lira encore avec agrément et profit, plaisir et intérêt, surtout pour les curieux, les délicats, pour ceux qui recueillent pieusement les premières esquisses des maîtres.

On trouve parfois dans ces croquis du début le contour un peu flottant et l'ébauche un peu indécise des portraits qu'une main ferme et hardie fixera ensuite sur des toiles de dimension modeste, mais impérissables; parfois aussi, il faut bien le dire, le croquis et l'esquisse diffèrent sensiblement de l'image définitive. Plus que personne, Sainte-Beuve a opéré par retouches. J'ai déjà marqué, dans un précédent article, comment, selon l'intérêt ou surtout — ce qui est plus véniel — selon la passion du moment, il dissimulait ou mettait en lumière la verrue de Cicéron. Outre cette influence des petites ou des grandes rancunes, outre ce besoin de faire de temps à autre quelque espièglerie, on trouverait encore une autre explication toute simple si l'on entreprenait l'histoire des variations de l'ondoyant critique. A ses débuts, il n'a pas toute sa liberté. Il est contraint à mille ménagements, mille précautions dont il pourra s'affranchir plus tard. Par exemple, comment voulez-vous que ce romantique Joseph Delorme juge en toute indépendance le nouveau drame du maître : *Lucrèce Borgia?* C'est assez qu'il indique d'un geste, d'un cligement d'yeux, qu'il conserve son sang-froid, tandis que les spectateurs étouffent d'émotion. Le maître est là et le voit : s'il restait immobile pendant que dans la salle les fidèles trépignent, quel scandale ! Il accompagne donc leurs trépignements d'un mouvement cadencé et approbateur de son parapluie vert, mais sans faire, en réalité, grand tapage.

Outre la liberté, l'autorité lui manque. Il n'est pas en position d'aller dire en face à la vieille Émilie

> Qu'à son âge il sied mal de faire la jolie,
> Et que le blanc qu'elle a scandalise chacun.

Et non-seulement Émilie se fâcherait tout rouge, mais l'assistance entière protesterait. Le critique n'est pas plus rassuré qu'il ne faut de ce côté-là; il tient à ne pas se faire d'ennemis. L'impopularité l'effraye. Il va jusqu'à faire des avances à la jeunesse qui chante la *Marseillaise* : « Admirable jeunesse, qui trouves place en toi pour toutes les émotions, qui aspires et t'enflammes à tous les prestiges, va, tu seras grande dans ce siècle !... » Quelque trente ans après, la jeunesse lui jettera des gros sous à la tête, et il déclarera que de tels affronts l'honorent; mais autre temps, autres mœurs. — Enfin, dernier trait : le critique que l'on retrouvera plus tard si leste, si dégagé, si sémillant, qui risquera au besoin certains mots un peu vifs, est, à ses débuts, plus sérieux, plus guindé, plus haut en cravate. On dirait qu'il cherche à se vieillir et à se donner du poids. Son allure est compassée, il surveille ses moindres mouvements, il soigne les plus petits détails de sa toilette, il a toujours un habit neuf. Ce n'est que plus tard qu'il portera avec désinvolture un aimable négligé, lorsque, bien heureusement pour lui, les nécessités du journalisme ne lui laisseront plus le loisir de se faire trop beau. « Je n'ai plus le temps de gâter mes articles, » dira-t-il lui-même alors. Ces efforts faits pour se donner un air de maturité, cette gravité affectée et ce soin laborieux de la forme, sont sensibles dans plusieurs morceaux de ce second volume, notamment dans les articles sur Jouffroy. A peine, à quelques rares éclairs de vivacité, peut-on pressentir le Sainte-Beuve des derniers lundis qui est devenu jeune en vieillissant.

M. Littré vient de publier un nouveau volume (1) formé

(1) Sainte-Beuve, *Premiers lundis*, tome IIe. — Paris, 1875. Michel Lévy frères.

(1) *Littérature et histoire*, par E. Littré. — Paris, 1875. Librairie académique, Didier et Cie.

d'articles donnés par lui, à des dates très-diverses, aux journaux et aux Revues. C'est le dernier retour, dit-il, qu'il fait vers le passé pour reprendre son bien et réunir en faisceau ce qui est dispersé. Espérons qu'il ne se croira pas lié par cette parole. Le journal est un gouffre qui absorbe avidement bien des richesses, engloutissant l'or comme le cuivre : laissons le cuivre au fond de l'abîme ; mais quand nous pouvons ressaisir l'or, n'y manquons pas. Ce nouveau volume a pour titre : *Littérature et histoire*. L'histoire est représentée par de savantes études sur l'économie politique des Romains, le bouddhisme indien, le canton de Vaud ; la littérature, par des articles de critique littéraire, des traductions en vers de quelques poésies de Schiller, et enfin ce que l'auteur appelle lui-même modestement des *Morceaux en vers*. Là, il n'a pas traduit : il a trouvé en lui-même l'inspiration ou le motif. Considérons quelques instants le critique et le poëte.

La critique littéraire prend, avec M. Littré, une physionomie particulière. Ce n'est pas une peinture vivante, colorée et spirituelle comme avec Sainte-Beuve. Ce n'est pas une conversation familière et néanmoins distinguée comme avec M. de Sacy. Ce n'est pas non plus de la dissection et de l'autopsie comme avec M. Taine. Ce n'est pas davantage une exposition de dogme et un *credo* littéraire comme avec M. Désiré Nisard. Non, c'est surtout une argumentation savante où l'histoire, la métaphysique, la linguistique, les sciences exactes, sont appelées en témoignage ; c'est une discussion touffue où tous les souvenirs d'une vaste érudition s'évoquent l'un l'autre, et où toutes ces richesses accumulées s'amoncellent en un imposant pêle-mêle. Peu de matière et beaucoup d'art, disaient les anciens. Ici, au contraire, beaucoup de matière ; la question d'art est évidemment pour M. Littré une question secondaire. Il dispose ses arguments, fait comparaître ses témoins, reproduit longuement leurs dépositions, établit, démontre, discute, réfute, conclut, toujours pièces en main et preuves à l'appui. On voudrait parfois aller plus vite ; on a tort, car en le suivant dans sa marche méthodique, que de choses inconnues on voit et l'on apprend ! Avec lui l'esprit ne reçoit pas de vives secousses, mais il arrive sûrement au but marqué d'avance : il n'a pas la joie des échappées pittoresques ; mais il a le plaisir plus grave et plus solide de se rendre un compte exact de tout ce qu'il a rencontré sur la route.

Est-ce à dire qu'il faille, en écoutant le docte critique, aliéner son indépendance pour accepter sans contrôle tout ce qu'il avance ? Non sans doute. Par exemple, quand il introduit dans l'étude des différentes littératures les règles géométriques de la philosophie positive, quand il voit dans l'évolution de l'esprit humain un phénomène naturel soumis à des lois aussi rigoureuses que l'évolution du chêne depuis l'instant où le gland germe dans la terre jusqu'au jour où les branches puissantes couvrent au loin le sol de leur ombre, je ne me rends pas. Je réponds avec Sainte-Beuve : Échafaudez des théories, démontrez que le ciel et l'air de l'Attique peuvent seuls faire germer la poésie lyrique : très-bien ; mais voici cependant que Pindare naît et grandit dans l'air épais de la Béotie. Je n'admets pas tous ces calculs de la critique *à priori* qui ne laisse pas à l'esprit humain sa part d'indépendance, d'originalité, de caprice même, et veut faire disparaître de son histoire l'imprévu. Je ne crois pas non plus que Shakspeare se soit préoccupé de la question des races, et qu'il ait représenté dans Sago la race italienne, dans Hamlet la race teutonique, dans Macbeth la race celtique. Macbeth assassinant son hôte me semble un représentant peu flatteur de notre race. Si Hamlet, le rêveur indécis, est le type du Germain, me voilà bien embarrassé pour faire entrer dans la même catégorie M. de Bismarck. Faut-il admettre encore que le sentiment de la nature se développe à mesure que la science constate les rapports qui unissent l'homme aux autres êtres de la création et explique ce qui avait été jusque-là mystère ? Je croirais bien plutôt au contraire que l'émotion profonde que les grands spectacles de la nature éveillent dans l'âme d'un Rousseau ou d'un Lamartine est d'autant plus vive que leurs yeux et leur pensée se noient dans les brumes flottantes d'un lointain indécis. Ils sont d'autant plus émus que leur imagination va au delà du réel, au delà du fini. Quand Rousseau, par une belle soirée d'été sous un ciel étincelant d'étoiles, se découvre pieusement et tombe à genoux en versant des larmes, ce qui le remue, ce qui le fait pleurer, c'est moins encore ce qu'il voit que ce qu'il rêve.

Je pourrais multiplier les objections ; mais à quoi bon ? elles portent toutes sur cette rigueur de formules inexorables que le savant critique veut transporter du domaine de la science dans celui de l'histoire littéraire. Il suffit d'avoir marqué le point où je me refuse à suivre le trop docte guide. Qu'il me permette de lui soumettre encore un doute sur une question de détail. C'est cette fois une question de langue, et je vais paraître bien osé ; mais j'en cours le risque. Dans son étude sur *Mme de Sévigné*, il se félicite que les éditions modernes aient rétabli certaines locutions que les éditeurs précédents avaient ou supprimées, ou corrigées d'une façon malheureuse, par la seule raison qu'ils n'en comprenaient pas le sens. Ce sens, il l'établit ou le confirme. Ainsi on avait supprimé, à propos de je ne sais quel seigneur de la cour, le mot *plongé* qui l'accompagnait. *Plongé* signifiait, au XVIIe siècle, faisant le plongeon, c'est-à-dire saluant avec une révérence profonde. On le trouve, en effet, à plusieurs endroits dans Saint-Simon. De même, pour un certain nombre de mots l'interprétation est définitive, En voici une cependant qui me paraît très-contestable.

Mme de Sévigné écrit quelque part : « La bonne princesse alla à son prêche ; je les entendais tous qui *chantaient des oreilles*, car je n'ai jamais entendu des sons comme ceux-là. » Que signifie cette expression singulière : *chanter des oreilles ?* Voici l'explication proposée par M. Littré. En langage de manége, on dit d'un cheval qu'il boite de l'oreille ou qu'il va de l'oreille lorsqu'il a le défaut d'accompagner chaque pas d'un mouvement de tête. Mme de Sévigné a transporté cette image des chevaux aux auditeurs de cette bizarre musique : elle veut les représenter accompagnant d'un mouvement de tête chacun des sons étranges qu'ils entendent. — Cela me semble inadmissible. D'abord Mme de Sévigné eût écrit : *ils chantaient de l'oreille ;* et non pas : *ils chantaient des oreilles.* Puis, supposez qu'elle les veuille montrer accompagnant d'un mouvement de tête cette psalmodie, la conclusion naturelle de la phrase serait : car ils semblaient prendre plaisir à entendre ces sons étranges, et non : car jamais je n'ai entendu de plus étranges sons que ceux-là. Évidemment ce n'est point parce que Mme de Sévigné est exaspérée par cette musique que les auditeurs marquent la mesure avec l'oreille. Le *car* de Mme de Sévigné ne se comprend pas et va même contre la logique des choses, comme on eût dit de son

temps. Voici une interprétation bien plus naturelle, et je crois que c'est la vraie. Sans faire appel au langage du manége, cherchons des locutions analogues dans le langage ordinaire. On dit de quelqu'un dont la voix est fort basse, qu'il chante des talons; d'un autre, qu'il chante de la tête; d'un autre, qu'il chante du nez. Mme de Sévigné, n'ayant jamais entendu de sons comme ceux qui viennent de l'irriter, cherche pour ces sons nouveaux une expression nouvelle. D'où pouvaient-ils bien sortir? Ce n'était pas du nez, car ils auraient eu la sonorité du ronflement ou l'éclat de la trompette. Non; c'était quelque chose de plus voilé, de plus étouffé, passant comme à travers un obstacle; on eût dit que ces borborygmes s'échappaient par une issue tortueuse et presque bouchée. Eh! mon Dieu, c'est cela! ils sortaient par les oreilles! Alors, au lieu d'écrire : ils chantaient du nez, elle met : ils chantaient des oreilles. Et ainsi la fin de la phrase est toute naturelle, le *car* se comprend admirablement. Il fallait que ces sons sortissent par les oreilles, car je n'ai jamais rien entendu de semblable.

Voilà une discussion qui ressemble à celle du *Mariage de Figaro* : il y a *et*, dit l'un; il y a *ou*, dit l'autre. Mais après tout M. Littré attache assez d'importance à ces questions — et il a grandement raison — pour qu'on ne craigne pas de s'y attarder avec lui.

Quelques mots sur les poésies de M. Littré. Ce ne sont pas, comme on pense bien, des bouquets à Chloris ni des ballades à la lune; ce ne sont ni des effusions de la vingtième année, ni de mélancoliques retours vers un passé plein de joie et de soleil. Le poëte, docte et grave, chante la terre, la lumière, les étoiles; et il suffit de l'entendre pour reconnaître que la science, quoi qu'il en dise, ne rend pas plus vives les émotions ressenties devant les merveilles de la nature. Au lieu de décrire ce qu'il voit sur la terre et de le transformer par la puissance de l'imagination, il songe à ce fait acquis à la science que cette terre va se refroidissant :

« Longtemps au haut des cieux reluisit l'incendie,
Mais quels feux n'éteindrait la froidure infinie ?
Il leur fallut enfin s'affaisser et pâlir,
Laissant poindre au travers de la masse agitée
L'occulte Prométhée
Du vivre et du mourir. »

De même, quand il jette un mélancolique regard sur son passé évanoui, on s'attendrait à quelque accent vraiment ému : eh bien, non, il étudie sur lui-même, en observateur, le refroidissement qu'amène la vieillesse :

« C'est une curieuse et grave anatomie,
Quand on sait à la fois sentir et contempler,
Que de voir en soi-même, au penchant de la vie,
La vie en chaque lieu faiblir et reculer. »

Hélas! toujours l'anatomie, toujours le scalpel. Il faut autre chose au poëte, et même au critique.

M. Émile Zola continue l'histoire de la famille Rougon-Macquart. L'abbé Mouret, dont il raconte aujourd'hui la faute (1), est-il un Macquart ou un Rougon, je ne sais trop, car les rameaux de cette dynastie sont entremêlés et je m'y perds. Rougon ou Macquart, c'est un pauvre sire, et son aventure me répugne. Disons sans réticence toute notre pensée. L'auteur ne s'est nullement préoccupé de montrer dans un type sérieusement étudié l'influence de l'hérédité et la transmission par le sang de faiblesses ou de vices s'imposant fatalement. Il n'a même pas cherché à peindre les luttes que peut livrer un prêtre aux tentations qui l'assiégent, ni à nous dire sous quel fardeau il succombe. Non, il n'y a là, en réalité, ni un descendant des Rougon, ni un abbé. Il y a un animal mâle lâché au milieu des bois avec un animal femelle. Nous ne sommes plus cependant au temps de Daphnis et de Chloé; il est rare au XIXe siècle qu'on se promène si peu vêtu par les taillis. Aussi, par quelle accumulation étrange de bizarres inventions l'auteur a-t-il créé un Éden à ces innocents qui ne demandent qu'à ne plus l'être! Il n'y a que les réalistes pour en prendre ainsi à leur aise avec la vérité. — On comprendra que je n'insiste pas sur cette œuvre; j'en dirai seulement ce que l'auteur dit d'une jeune villageoise : Une belle poussée animale!

M. Jules Assézat essaye de sauver de l'oubli le nom de Restif de la Bretonne en réimprimant quelques-unes des nouvelles qui composent le volumineux recueil des *Contemporaines* (1). Non qu'il prétende nous donner dans ces échantillons des modèles de goût, de sentiment et de style, mais il pense qu'on jettera les yeux avec intérêt sur quelques parties de cet immense tableau qui passa pour la peinture exacte des mœurs françaises à la fin du siècle dernier.

Il faut voir, en effet, dans ce petit volume, un curieux chapitre de notre histoire littéraire, rien de plus. Il faut chercher dans ces fragments choisis ce qui a pu motiver l'engouement singulier dont le trop fécond auteur a été l'objet de son vivant. Les dames du plus haut monde, ne pouvant inviter chez elles l'ouvrier parvenu, se déguisaient en marchandes ou en petites bourgeoises afin de venir s'asseoir à la même table que lui. Schiller écrivait à Gœthe que les platitudes et les choses révoltantes qui foisonnent dans *le Cœur humain dévoilé* n'empêchaient pas qu'il n'eût trouvé grand plaisir à le lire. Il se sentait attiré vers l'auteur par je ne sais quelle étrange curiosité, car il n'avait jamais rencontré, disait-il, de nature aussi violemment sensuelle. Et il ajoutait : J'ai eu si rarement l'occasion de penser quelque chose en dehors de moi et d'étudier les hommes dans la vie réelle qu'un pareil livre me paraît inappréciable.

En lisant les quelques pages choisies par M. Assézat dans plus de deux cents volumes, on remarque, en effet, certaines qualités de naturel et presque de candeur. Restif n'inventait pas. Il vivait dans un monde plus que médiocre et racontait naïvement ce qu'il avait eu sous les yeux. A l'en croire, ses tableaux opéraient des prodiges et ramenaient l'union et la vertu dans les ménages. Il s'appelait fièrement l'apôtre des bonnes mœurs.

En somme, c'est une figure originale, et M. Assézat nous rend service en nous la faisant connaître.

Les artistes du théâtre de Moscou sont venus donner à la salle Ventadour une série de représentations. Ils jouent en

(1) *La faute de l'abbé Mouret*, par Émile Zola. — Paris, 1875. Charpentier et Cie.

(1) Restif de la Bretonne. — Choix de nouvelles, par M. J. Assézat. Paris, 1875. Alphonse Lemerre.

russe une pièce russe, *Une noce au seizième siècle*, de M. Soukonine. J'ai cherché vainement ce nom dans l'*Histoire de la littérature contemporaine en Russie* de M. Charrière dont je parlais l'autre jour. Qui sait ? *La noce au seizième siècle* est peut-être bien une œuvre de M. Sardou. Il aura voulu, sous un nom d'emprunt, et dans une langue que nous ne comprenons pas, nous faire accepter comme œuvre dramatique une exhibition de costumes, de meubles, d'ornements, enfin faire revivre une époque par les côtés extérieurs, ainsi qu'il l'avait tenté sans succès dans les *Merveilleuses*. L'exhibition est splendide, les costumes étincelants, les ornements et accessoires d'un luxe inouï. Le tout est accompagné de chants et de danses d'un caractère original. Néanmoins, après avoir été ébloui par ces soieries et ces dorures, on se dit à la fin qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que les Russes préfèrent notre théâtre au leur.

MAXIME GAUCHER.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le printemps est féroce pour les gloires de la France ; et la grande génération de 1830, lasse d'attendre ses héritiers, se replie peu à peu dans le silence de la tombe.

C'est maintenant à la génération de 1852 de faire ses preuves, de montrer ce qui a pu germer de talent, de génie, d'éloquence, de poésie, de patriotisme, pendant les vingt années de culture bonapartiste.

Mais le fumier, fait avec le sang des bons et la pourriture des mauvais, reste froid et ne peut s'échauffer.

On assure que l'arbre du 20 mars, découragé, n'a pas donné cette année ses feuilles à l'heure réglementaire. Il a eu tort de refuser cette petite consolation d'une primeur stérile au parti qui languit sur couche et qui s'est brouillé définitivement avec le soleil d'Austerlitz après Sedan, cette récidive aggravée de Waterloo.

Le soleil d'Austerlitz lui-même, qu'avait-il fait fleurir pour l'honneur durable et pour la prospérité de la France ? Où sont ses poëtes, ses historiens, ses philosophes, ses savants, ses génies bienfaisants ? Il eut contre lui l'âme de la patrie, qui avait fermenté avant son aurore et qui ne s'épanouit qu'après son coucher. Les deux empires furent également impuissants à faire des hommes et à créer un seul homme. Tous deux laissèrent la France amoindrie d'esprit et de frontières.

Voilà la vérité. Pour grandir sous les deux empires, il fallait les attaquer et les mépriser.

II

La veuve de Louis-Napoléon va visiter ses châteaux en Espagne. Il paraît que ce voyage n'est pas du goût de M. Rouher. Il avait offert des photographies andalouses pour satisfaire la nostalgie de l'ex-impératrice ; on les lui a refusées.

Les conseillers intimes sont inquiets. Que signifie ce voyage ? Le moment est mal choisi, pensent-ils, pour aller faire une provision de castagnettes.

D'un autre côté, le nouveau roi Alphonse n'est pas assez solide pour que la visite d'un prétendant sans espoir ne le rende pas superstitieux ; et il a jusqu'ici assez de chances pour qu'on ne puisse pas songer à prendre sa place.

Est-ce afin de s'habituer à la guerre civile que le jeune étudiant de Woolwich se rend en Espagne ? Trouve-t-il la leçon du 2 Décembre impuissante à l'inspirer ? Va-t-il étudier sur les lieux, avec Bazaine, le Saint-Arnaud de ses rêves, l'art de l'appel au peuple par la voix du canon ?

III

Tandis que les prétendants vaincus, ou incapables de vaincre, cherchent en Espagne la fameuse hôtellerie de Venise dont il est parlé dans *Candide*, à Venise, l'hôtellerie en question change d'enseigne, et le roi d'Italie, victorieux, vient embrasser l'empereur d'Autriche résigné, dans l'air encore frémissant des salves d'artillerie tirées en l'honneur de Manin endormi. C'est sur le mausolée de ce grand patriote que les deux souverains devraient se tendre la main et ratifier l'unité de l'Italie.

IV

A Bruxelles, on fait une réception différente au bon curé Santa-Cruz ; on se permet de siffler impitoyablement ce chef d'insurgés, ce qui offense la dévotion de M. Veuillot.

Ce n'est pas la première fois que les Belges donnent un avertissement sévère aux contumaces de la vindicte européenne et les flétrissent quand ils veulent usurper l'hospitalité.

Un jour, un homme chassé par des ombres sanglantes et qui avait été déjà châtié en Angleterre, vint à Bruxelles pour y cacher sa honte.

Dès qu'on sut que Haynau, le fouetteur de femmes, le bourreau de la Hongrie, était descendu dans un hôtel de la rue Neuve, on résolut de lui faire payer cher son audace. Or, voici ce qu'imaginèrent les garçons bouchers, jaloux d'imiter ou de dépasser les brasseurs de Londres.

Je ne crois pas que Shakespeare aurait eu plus de génie inventif que ces bouchers flamands.

Ils vinrent pendant la nuit vider silencieusement sur le trottoir et sur le pavé, devant la porte de l'hôtel habité par Haynau, un baquet rempli de sang, si bien que le matin, quand le meurtrier se mit à la fenêtre, il vit la terre rouge en réalité comme il la voyait en songe, et que quand il eut la témérité de sortir, il dut marcher dans du sang.

Inflexible et dédaigneux, il voulut braver ce premier et solennel avertissement. Parce qu'il avait de grosses bottes, il pensa que ce sang coagulé ne mordrait pas ses talons. Il alla se promener dans la ville. Mais à peine fut-il dans le parc, que l'indignation publique prit une voix de tempête et que l'anathème formidable, universel, le flagella si bien qu'il dut fuir en toute hâte.

Il ne trouva de tranquillité et de sécurité qu'en France. La

police le protégea et le régime impérial lui fut clément. Le 2 Décembre n'eût pas permis aux bouchers qu'un autre que lui répandît du sang dans la rue.

Le curé Santa-Cruz est un moins grand guerrier que Haynau. On ne dit pas qu'il ait donné le fouet aux femmes espagnoles. Il n'a guère fait qu'assassiner, pour la bonne cause; voilà pourquoi on se borne à le siffler.

V

M. Veuillot d'ailleurs ne s'échauffe que tout juste la bile pour le curé Santa-Cruz, qui n'est peut-être pas son abonné, et qui, pour cause d'opinion politique, est peut-être un abonné du *Figaro*.

La vente prodigieuse du *Figaro* menace de susciter un schisme aussi profond que celui qui date de la vente des indulgences. Je ne serais pas étonné que Pie IX, qui a fait élucider par un concile un cas fort obscur de physiologie, convoquât des évêques, au moins des évêques français, pour résoudre la question épineuse de savoir s'il vaut mieux que les prêtres lisent le *Figaro* que l'*Univers*.

M. Veuillot ne veut pas permettre que 4000 ecclésiastiques s'amusent d'une autre prose que la sienne, et se scandalisent ailleurs que chez lui.

Figaro tient à son public. Il répond très-haut que ses petits Juifs n'ont jamais dit de mal du clergé; que son orthodoxie est aussi solide et aussi gaillarde que celle de M. Veuillot; qu'il ne recule pas davantage devant les gros mots et les petites malices; qu'il est plus foncièrement royaliste; que le comte de Chambord, qui faisait rire et sourire Chateaubriand, le fait pleurer à chaudes larmes.

Il pourrait ajouter qu'en se signant au nom d'Henri V, il signe comme lui; car le jour d'une restauration, *Figaro* n'aurait rien à changer aux initiales de son gérant, pour qu'on trouvât au bas de son journal, dans les deux lettres H. V., le chiffre même de son roi qu'il porte gravé dans son cœur!

Dans ce moment la querelle est ardente. Les rieurs sont des deux côtés. Le journal *l'Union* s'en mêle, et, tout naturellement, c'est pour augmenter la désunion.

A qui restera la victoire? au gros bataillon. Je parie pour le *Figaro*; il est bien plus dans le mouvement catholique et social de ce temps-ci.

Pourquoi M. Veuillot ne serait-il pas heureux de souffrir? Ne fait-il pas afficher sur les murs, insérer dans les journaux, l'avis suivant que je copie, sans déplacer une seule virgule : « Jésus-Christ attendu, vivant, *continué dans le monde par Louis Veuillot*. Paris, 1 vol., librairie Didot. » — Cette prétention de continuer Jésus dépasse évidemment toutes celles du *Figaro*, qui ne veut que continuer le comte de Chambord, fort interrompu; mais cette ambition oblige à de grandes résignations.

Des dévots d'une autre école de médisance affirment que M. Veuillot continue tout au plus Barabas; ce qui est un moyen de continuer le drame de la Passion avec moins de risques.

VI

Je doute que le ridicule tue les gens, en France, aussi souvent qu'on le dit; pourtant un homme vient de mourir pour s'être attaqué à M. le duc de Broglie.

Il s'agissait d'un procès de presse; le tribunal n'avait infligé que quelques mois de prison. Mais le condamné était poitrinaire au dernier degré, et la meilleure chambre d'une prison ne vaut pas, en pareil cas, un rayon de soleil à travers un oranger du midi.

Ce n'était pas l'affaire des juges de s'occuper de ce détail. Ils condamnent et n'auscultent pas.

Ce n'était pas tout à fait non plus l'affaire du directeur de la prison. Sans être aussi candide que ce geôlier qui laissait les prisonniers dans l'humidité sous le prétexte que ceux-ci avaient été condamnés à l'amende et *au frais*, le directeur de la geôle en question n'avait qu'à obéir.

J'irai plus loin encore dans mon respect des fonctionnaires : ce n'était pas même l'affaire du médecin de la prison; car si celui-ci se permettait de trouver la prison trop insalubre, il nuirait à la répression et perdrait sa clientèle. Et puis sait-on jamais au juste à quoi s'en tenir sur les maléfices d'un monument! Voyez l'Hôtel-Dieu de Paris! La plupart des médecins affirment qu'il est destiné à servir de conservatoire aux épidémies; M. Haussmann a pensé le contraire et sa foi s'est transmise à ses successeurs.

Mais j'affirme que le cas de M. Gouache malade, poitrinaire, mourant, regardait directement le père de l'ordre moral, M. le duc de Broglie.

A-t-il pu ignorer que l'homme traduit en justice par lui était atteint d'une maladie mortelle? Ne l'a-t-on pas averti que les quelques mois de prison étaient fatalement meurtriers? Quelle démarche a-t-il faite qui soit restée sans résultat? Par quel effort a-t-il essayé de repousser cette lourde responsabilité d'un adversaire, mort pour expier le tort de sa plume?

Je crois fermement que M. de Broglie n'a rien su; il lui arrive si souvent de laisser voir qu'il ne sait rien, et que s'il est funeste, c'est par ignorance encore plus que par mauvaise intention!

VII

Je parlais d'un concile pour finir la guerre de l'*Univers* et du *Figaro*; je demande un congrès de journalistes pour une difficulté aussi pressante.

Le Jockey-Club n'a plus de bouquetière.

La sienne n'a pas voulu porter la croix que lui imposait sa mère et ne mérite plus de porter les insignes du Club. Où trouver une vertu avenante et suffisante? Une personne gentille qui se compromette assez pour sa clientèle, sans jamais compromettre ses clients? qui soit vive, accorte, toujours prête, toujours au poste!

Ce n'est pas au pesage que ses mérites doivent être évalués. Mais les journaux de l'ordre moral, qui ont inventé Mlle de la Périne, qui ont contribué à la gloire de Thérésa, qui ont les adresses de toutes les beautés en boutons, de

toutes les vertus en fleurs, de toutes les vocations en espaliers, devraient bien se mettre à la besogne et tirer le Jockey-Club d'embarras.

Je ne sais pas s'il faut que la bouquetière n'ait pas d'enfants en sevrage; mais il me paraît essentiel maintenant qu'elle n'ait plus de mère en nourrice; — puisque Isabelle est destituée pour cause d'ingratitude envers la matrone dont elle a oublié de rester la fille !

VIII

A quand le bombardement de Monaco ?

Voilà, si l'anecdocte est vraie, une scène de roman qu'Alexandre Dumas père eût voulu raconter, et peut-être même eût voulu jouer en réalité ?

Un armateur allemand, mécontent des procédés du prince de Monaco qui lui a fait réclamer sa carte à la porte de la maison de jeu, menace d'incendier le palais et de briser les chinoiseries du souverain de ce joli tripot, à moins d'excuses et d'indemnités. Cet Allemand ne demande pas cinq milliards.

Ce bourgeois fantasque, rançonnant le dernier petit prince qui tienne une maison suspecte, mérite d'être mis dans une comédie. Il nous faut le portrait, la photographie de ce dernier corsaire, voyageant comme Monte-Christo et agissant comme le *Fils de la nuit !*

IX

Quel joli rôle c'eût été pour ce pauvre Mélingue qui vient de partir, pour cet astre romantique, clair de lune d'Alexandre Dumas !

Les funérailles patriotiques d'Edgar Quinet ont fait tort à Mélingue. Il n'a pas eu à son convoi, ce grand et vaillant comédien, tous ceux qui auraient voulu honorer en lui le talent, la belle humeur, la probité artistique.

Quelque chose qui luisait au-dessus des scènes populaires s'éteint avec lui. Il personnifiait l'héroïsme; il idéalisait le dévouement. C'était le vengeur de tous les innocents, le pourfendeur de tous les scélérats, le dénonciateur de tous les hypocrites. Nous avons encore besoin, sur les tréteaux et ailleurs, de comédiens de cette trempe et de cette conscience-là !

X

En annonçant la mort de M. de Jarnac, notre ambassadeur à Londres, personne n'a ajouté à la liste de ses œuvres politiques et diplomatiques le titre d'un roman en deux volumes qu'il a publié jadis, chez l'éditeur alors en vogue des cabinets de lecture, H. Souverain. C'est sous un pseudonyme anglais, impossible à retrouver dans ma mémoire, non plus que le titre du roman, que M. de Jarnac s'était fait romancier et figurait sur le catalogue entre Balzac et Paul de Kock.

Ce fait, que je garantis, vaut la peine qu'on s'en informe pour aider aux biographes quand ceux-ci s'occuperont de notre dernier ambassadeur à Londres, absent de la *Biographie* Didot et du *Dictionnaire* Vapereau.

XI

Est-ce que la terreur des espions prussiens va recommencer ?

Une troupe de Bohémiens traversait, il y a huit jours, la Vendée. C'étaient de vrais Bohémiens, aux cheveux noirs et bleus, à la beauté indienne; ils exerçaient les industries des Bohémiens; ils étamaient et raccommodaient les casseroles; et pendant que les hommes battaient le cuivre, les femmes lisaient l'avenir dans les mains qu'on leur tendait.

Mais les bonnes gens de Machecoul, qui n'ont pas vu l'invasion dernière, ont reconnu tout de suite les Prussiens aux longues moustaches de ces chaudronniers errants. Ils ont prévenu alors les autorités locales, et l'on a chassé, pour la plus grande gloire du patriotisme, ces éternels vagabonds qui ne songeaient guère à espionner dans l'intérêt de leur patrie, puisqu'ils n'ont pas de patrie, et puisqu'ils parcourent le monde à la recherche des chaudrons percés et des mains ouvertes !

Peu s'en est fallu qu'on ne fît un mauvais parti à ces pseudo-Prussiens.

A Paris, où, comme l'on sait, les Bohémiens sont rares, surtout à la Bourse, les mêmes défiances s'adressent aux financiers. Celui qui est le plus à la mode, le plus envié, le plus détesté, le plus attaqué en ce moment, M. P..., un Belge mêlé aux entreprises françaises, est dénoncé partout comme un agent de M. de Bismarck. Il vient pour s'emparer, dit-on, de tous les chemins de fer français et les transporter en Prusse.

Ce conte absurde passionne les échos de la Bourse, qui n'a jamais entendu tant de soupirs patriotiques. Mais on sait que les spéculateurs ne sont pas des patriotes entêtés. Le jour où M. P..., qui a, dit-on, beaucoup d'argent, s'en laissera prendre, c'est-à-dire gagner, on reconnaîtra qu'il vient simplement raccommoder quelques chaudrons du *mobilier* et lire sa propre bonne aventure dans la main de quelques actionnaires.

Qu'Aldébaran, l'étoile des Bohémiens, lui soit propice !

N***.

LA SEMAINE POLITIQUE

La patience et la modération du parti républicain portent leurs fruits. Il ne s'est pas laissé irriter quand il a vu contester sa victoire qui était celle de la France. Et maintenant elle s'affirme calmement d'un bout du pays à l'autre, dans la plupart des discours qui ont inauguré les conseils généraux. Le ministre de l'instruction publique s'est vu acclamé avec enthousiasme dans la réunion solennelle de clôture des sociétés savantes, pour avoir rappelé la consolidation du gouvernement républicain avec une modestie parfaite qui n'a pas empêché l'assistance de se rappeler ce qu'on doit à son patriotisme. Il n'y avait pas là une de ces assemblées convoquées d'avance pour célébrer un triomphe politique; elle se composait d'hommes graves, éclairés, venus de tous les points du territoire pour s'occuper de science. Et cependant un auditoire d'étudiants républicains de race et de tempérament n'aurait pas montré plus de chaleur dans ses acclamations. Il y a là un symptôme des plus rassurants. La France, la vraie France, celle qui travaille silencieusement, celle qui pense, réfléchit, a compris qu'elle vient d'échapper au plus honteux péril, à l'énervement mortel des incertitudes prolongées, si bien fait pour lasser et irriter nos populations et pour les pousser au césarisme comme à un ignominieux sui-

cide. Elle se sent délivrée de ce cauchemar et, sans se croire arrivée au but, elle est heureuse au moins d'avoir vu reculer l'empire. De là cette satisfaction si vive et si spontanée que manifestait l'autre jour le grave et savant auditoire de la Sorbonne. Il a fait écho au sentiment du pays dans toutes ses classes intelligentes et laborieuses. Libre aux Escobars du bonapartisme d'équivoquer sur le droit de révision et de prétendre s'en servir pour continuer leurs impudentes apologies de l'empire ! Ils finiront bien par s'apercevoir que les indulgences plénières en leur faveur ont pris fin. Leurs hypocrites applaudissements à la circulaire du garde des sceaux ont imparfaitement dissimulé leur colère et leur confusion. Leurs amis de l'administration ne peuvent plus rendre au bonapartisme que des services secrets et incomplets, et ils vivent tremblants sous la menace du coup de balai, image moins classique que le glaive de Damoclès, mais tout à fait appropriée à la condition de ces héros de l'émargement.

Le 24 mai a bien essayé de se loger à l'enseigne de la Constitution du 25 février; il avait transporté dans le logis nouveau quelques-uns de ses subalternes, dignes servants de sa politique d'intrigue. Il aurait voulu surtout, en conservant tout l'ancien ameublement législatif du régime tombé avec ses épousseteurs officiels, se donner l'illusion de sa perpétuité. Bien qu'il eût donné sa parole d'honneur qu'il n'était point en danger de mort et se portait parfaitement, dans des télégrammes retentissants, bien qu'il eût prouvé qu'il se mouvait encore en marchant sur la liberté de la presse, selon sa vieille coutume, il a dû s'apercevoir qu'il n'avait plus qu'une sorte de vie posthume et artificielle et que ses fonctionnaires émérites n'avaient plus que des honneurs funèbres à lui rendre en se préparant eux-mêmes à disparaître avec sa politique. C'est en vain que le seul journal qui lui soit resté fidèle, avec toutes ses rancunes et ses perfidies, joue tous les soirs l'air du péril social, qui paraît aussi usé en passant par cet aigre instrument que la romance du beau Dunois sur le plus détraqué des orgues de Barbarie. On le laisse s'enrouer à son aise à prêcher la croisade contre les radicaux, sans se déranger pour lui répondre. Le parti républicain est parfaitement décidé à ne pas rompre son faisceau. Il sait bien que son union dans la modération est une force irrésistible, et il finira par obtenir, non pas des hécatombes de préfets telles qu'on en a eu le 25 mai 1873, mais deux ou trois actes significatifs qui seront comme un coup de gouvernail et l'indication péremptoire de la voie nouvelle où les chefs de l'administration doivent marcher sous peine d'être appelés, selon la formule, à des fonctions nouvelles qui consisteront probablement à méditer sur le danger de n'avoir pas mis sa montre à l'heure. L'honorable M. Buffet, qui s'entend parfaitement, nous dit-on, avec M. Dufaure, finira par nous donner quelque preuve modeste de cette entente en se conformant au vœu de l'opinion publique; alors la session prochaine commencera par l'apaisement pour se terminer sans trop de retard par les élections générales, qui donneront vie à la constitution du 25 février. Il semble raisonnable de la mettre à l'œuvre avant de traiter de sa révision. A toutes les critiques qu'on lui opposera aujourd'hui, elle pourra répondre :

Comment l'aurais-je fait, si je n'étais pas née ?

Espérons que la session actuelle des conseils généraux facilitera cette exécution prochaine et nécessaire des lois constitutionnelles. Tout autre intérêt s'efface devant celui-là.

Dans notre interrègne législatif, l'opinion publique s'est préoccupée de la session que viennent de tenir à Paris les comités catholiques. La presse laïque n'a pas à relever tout ce qui concerne les œuvres strictement religieuses, depuis les cercles d'ouvriers jusqu'aux pèlerinages organisés avec fracas. Déjà pourtant, en ce qui concerne les cercles d'ouvriers, la politique a su se faire sa part prépondérante, à en juger par certains discours d'ouverture prononcés avec grand éclat par des missionnaires en épaulettes aussi ardents à maudire la Révolution française que leurs devanciers en soutane de la Restauration. Ce n'est pas non plus sans inquiétude que l'on voit annoncer la pose solennelle de la première pierre de l'église du *Sacré-Cœur*, qui doit être, comme on le sait par les prospectus de collecte, une protestation en faveur de la papauté temporelle et, selon un mot significatif adressé aux comités catholiques, l'enterrement civil des principes de 1789. Ce qui est plus grave, c'est de voir l'étendard de la politique ultramontaine déployé avec ostentation, dans la séance solennelle de ces comités, par un révérend père jésuite.

Dans un rapport très-étudié et très-applaudi, consacré à la glorification du *Syllabus*, le père Marquigny ne s'est pas contenté d'un hommage discret et vague permettant les interprétations bénignes de Mgr Dupanloup. Il a eu jusqu'au bout le courage de l'opinion ultramontaine, et il a tiré sans sourciller les conséquences des principes de la curie romaine. Il a combattu sans ambages la liberté de la presse et la liberté de conscience, en déclarant que les comités catholiques devraient demander au gouvernement d'abaisser toutes les lumières légales devant les bonnes doctrines en les relevant plus haut que jamais contre les mauvaises. Nos ultramontains trouvent opportun de réclamer de cette façon la liberté du bien, c'est-à-dire l'oppression des consciences au profit de leur doctrine par le pouvoir civil, à l'heure même où ils n'ont d'autre refuge en Allemagne que cette même liberté religieuse qu'ils foulent aux pieds à Paris. Ils aiguisent de leurs mains la pointe du glaive si durement tourné contre eux par l'Etat prussien, et ils émoussent les armes de légitime défense dont se sont servis leurs coreligionnaires au Parlement de Berlin. Leurs orateurs n'y pourront plus invoquer la liberté comme en Amérique sans exciter les méprisantes railleries du parti de M. de Bismarck. Glorifier la force quand on ne l'a plus à son service est une chevalerie d'autant plus ridicule qu'elle se dépense inutilement pour une cause odieuse. Jamais on n'a plus travaillé pour le roi de Prusse que dans les comités catholiques de Paris auxquels il ne manquait plus que les applaudissements de l'*Univers*. Pour nous, ces déplorables inconséquences du parti ultramontain ne nous feront pas déserter la cause de la liberté de conscience et, malgré l'attitude des catholiques exaltés de ce côté-ci du Rhin, nous défendrons leurs coreligionnaires de la rive droite, ou plutôt nous défendrons sans nous lasser, envers et contre tous, la liberté de conscience et la liberté des cultes, qui nous préserveront seules des plus épouvantables conflits.

E. de Pressensé.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 42 17 AVRIL 1875

L'ÉTAT MILITAIRE DE L'EUROPE

L'incident prusso-belge, les récriminations de la presse allemande contre notre loi des cadres et enfin la revue des troupes italiennes passée à Vigonza par les deux souverains d'Italie et d'Autriche, ont forcément attiré l'attention publique sur l'état militaire de l'Europe, sur les armements respectifs de chaque puissance. A cet égard, la publication de la *Réunion des officiers :* « Les armées française et étrangères en 1874 », nous fournit d'utiles renseignements.

Et tout d'abord, quelques chiffres de statistique générale : M. de Firchs, au ministère de la guerre à Berlin, a dressé un tableau des différentes armées européennes, comparées aux deux dates de 1859 et de 1874. L'accroissement des forces est universel, énorme. En 1859, l'Europe pouvait mettre sur pied tant comme armées actives que comme réserves, 4215000 hommes ; en 1874 ce chiffre monte à 5854000, près d'un tiers en plus.

On voit que l'Europe applique sur la plus vaste échelle cette maxime connue, que pour vouloir la paix il faut préparer la guerre.

Dans ce développement général des forces militaires, c'est l'Allemagne qui tient le premier rang. En quinze ans, elle a augmenté ses effectifs de 425000 hommes : elle comptait un total général de 836000 hommes ; elle en compte maintenant 1261000 ; l'armée active a été portée de 480000 à 710000.

Puis vient la France avec 337000 hommes de plus qu'en 1859 ; le total général de nos forces disponibles est monté de 640000 à 978000 ; toutefois nos contingents actifs ne présentent qu'un progrès de 438000 hommes à 525000, c'est-à-dire de 87000 hommes ; mais ce chiffre n'est exact que pour 1874 : il s'augmente annuellement de 50000 hommes jusqu'en 1877, où, par l'évolution complète de notre loi de recrutement, l'armée active arrivera au maximum normal de 675000 combattants.

La Russie représente par excellence le nombre, la masse ; déjà, en 1859, elle comptait, tant en Europe qu'en Asie, 1224000 sujets armés de fusils ou de lances ; maintenant, avec le service obligatoire, elle recense près de 300000 hommes en plus, — 1519000, y compris le chevalier-garde de Pétersbourg et le Kirghiz du Volga,... *rudis indigestaque moles.* Pour le cadre de l'activité, il a été porté de 679000 hommes à 712000. La grande difficulté est d'organiser le service de la mobilisation, vu l'immense étendue du territoire. On construit de nouveaux chemins de fer, on exerce les troupes à se concentrer dans les camps d'instruction, soit par les voies ferrées, soit par le réseau navigable des fleuves et des mers intérieures.

L'Italie comptait, en 1859, 150000 hommes sous les armes et 317000 comme total général ; en 1874, elle compte dans l'activité 322000 hommes et 605000 avec les réserves. La loi de septembre 1873 a organisé l'armée permanente et la milice mobile, analogue à notre armée territoriale. Le fonctionnement de cette loi doit fournir à un moment donné à l'Italie une force de 751000 hommes en faisant appel à toutes les ressources ; mais actuellement, vu la pénurie des finances, il n'y a pas plus de 150000 hommes sous les drapeaux.

L'Autriche a augmenté de 222000 hommes le total général de ses forces.

En 1859, son armée active était de 443000 soldats ; aujourd'hui elle ne dépasse pas 452000 ; mais les réserves portent de 634000 à 857000 hommes le chiffre des contingents disponibles.

On sait que l'œuvre de la réorganisation militaire austro-hongroise date de 1867 ; elle a été commencée par le feldzeugmeister Kuhn, elle est continuée par le feldzeugmeister John, qui occupe actuellement en Autriche une position analogue à celle de M. de Moltke en Allemagne. En 1874, la préoccupation principale a été de reconstituer sur des bases plus larges la landwehr cisleithane et les honveds. Tel est l'objet de la loi de mai 1874. Ajoutons qu'actuellement l'artillerie expérimente le bronze acier du général Lehatins.

On pense bien que les petits États ont eux-mêmes subi la loi commune. Ainsi, la Belgique disposait en 1859 d'un total

de 80 000 hommes ; en 1874 elle en inscrit 93 500. L'armée active avait 54 000 hommes ; elle en compte présentement près de 60 000. Notons que la Belgique est le seul État qui n'ait pas encore adopté le service obligatoire ; en 1874, le contingent était de 12 000 appelés sur 45 000 inscrits. Mais une réforme est imminente, les derniers événements diplomatiques ne feront sans doute que la hâter. De même, la place d'Anvers, œuvre du major Brialmont, et la plus considérable des conceptions modernes en fait de fortifications, paraît devenue, depuis 1860, impuissante à remplir le but proposé ; le gouvernement belge avait voulu créer sur l'Escaut un camp retranché où, en cas de guerre, l'armée pourrait se retirer en attendant les secours de l'extérieur ; mais il est reconnu que les forts détachés de la place sont complétement insuffisants pour la mettre à l'abri d'un bombardement. Il faut donc croire que la Belgique adoptera un mode de défense plus efficace et, au lieu d'Anvers sur l'Escaut, choisira Liége sur la Meuse, qui du reste constitue le véritable rempart de son territoire.

Terminons notre statistique par les Pays-Bas, qui ont augmenté leurs forces actives de près de 10 000 hommes ; — le Danemark, qui les a accrues d'environ 8000. Quant à l'Angleterre qui, ces jours-ci encore, s'est engagée solennellement à défendre, le cas échéant, la neutralité de la Belgique, elle dispose d'une armée offensive de 77 000 hommes ; il est vrai qu'avec ses milices et ses volontaires elle arrive au total de 479 000 hommes. De plus, elle a opéré une réforme capitale par l'abolition de l'achat des grades d'officiers. L'armée entière, y compris les milices, est répartie en circonscriptions territoriales ou districts de brigades. L'armement, surtout l'artillerie maritime, est porté au plus haut point de perfection ; le nombre des camps d'instruction est augmenté ; toutefois le total de 479 000 hommes paraît bien écrasé par les 1 261 000 hommes de l'Allemagne.

A Berlin on suit d'un œil vigilant et même jaloux les efforts que nous faisons en France pour garantir notre indépendance. La loi des cadres a provoqué une véritable campagne de la presse prussienne ; on a argumenté, chicané, épilogué sur le thème du quatrième bataillon par régiment. Le *Militair-Wochenblatt*, fort répandu dans les cercles d'officiers allemands, a soutenu en trois points cette thèse que ce quatrième bataillon n'est qu'un expédient momentané, qu'il multiplie démesurément les cadres, qu'il accuse une organisation précipitée, qu'il trahit enfin les visées les plus belliqueuses. Notre *Revue militaire de l'étranger* qui, de son côté, représente l'état-major du ministère, a répliqué, également point par point, que la loi des cadres est logique, nécessaire même pour nous permettre d'employer toutes nos ressources ; que l'organisation nouvelle est viable et répond à une instruction plus méthodique et plus complète de notre infanterie ; enfin que, loin de ne se préoccuper que du présent et de tout sacrifier à l'idée d'une guerre prochaine, la loi n'aura, particulièrement en ce qui concerne les régiments d'infanterie, tout l'effet qu'on s'en promet qu'au bout d'un certain nombre d'années facile à calculer.

Pour nous, à franchement parler, et sans aucune velléité agressive, nous souhaiterions vivement que les appréhensions des journaux allemands sur l'efficacité de nos réformes militaires fussent mieux fondées ; mais, là, de bonne foi, il faut bien reconnaître que la loi des cadres, qui en fin de compte laisse les choses à peu près en l'état, ne mérite pas cet excès d'inquiétude. En tous cas, n'est-il pas singulier que l'on nous accuse d'exagérer nos cadres au moment même où le ministre de la guerre, appliquant par décret du 30 mars les décisions de l'Assemblée, ordonne la suppression de trois compagnies par régiment, c'est-à-dire d'un total de 593 cadres de troupes ?

Puis, n'est-il pas encore plus étrange que l'accusation de préparer la guerre nous vienne de l'Allemagne ? On croirait, en vérité, que M. de Bismarck n'a de confiance que dans la foi des traités, et que M. de Moltke se repose, depuis quatre années, sur ses lauriers !

On se rappelle, en Europe comme en France, la fameuse phrase que le feld-maréchal a prononcée devant le Reichstag en avril 1874 : « Ce que nous avons conquis par les armes en un mois, nous devrons le protéger par les armes pendant un demi-siècle, afin qu'on ne nous l'arrache pas de nouveau. » Et les faits répondent à cette parole ; la loi d'avril 1874 a achevé l'organisation militaire de l'Allemagne ; elle a tiré du service obligatoire, en quelque sorte, son maximum de puissance. Tout se tient merveilleusement dans cette loi dont le point de départ est la fixation de l'effectif de paix à 401 659 hommes — sans compter les officiers — répartis dans chacun des 469 bataillons d'infanterie, 465 escadrons, 300 batteries de campagne, 29 bataillons d'artillerie à pied, 18 bataillons de pionniers et 18 bataillons du train. Chaque année ce sont, à un homme près, 133 886 recrues qui passent dans l'armée active, y sont instruites et exercées pendant trois ans, pour donner au bout de douze ans, chiffre du temps de service de l'activité et de la landwehr, un total de 1 600 000 hommes, lesquels constitueront et constituent même déjà les forces vives immédiatement mobilisables de l'Allemagne, sans compter la landsturm.

La fixité de cette organisation est garantie durant sept années contre toute ingérence du Parlement, contre toute fluctuation politique, car M. de Moltke a fait voter par le Reichstag les contingents et les crédits, une fois pour toutes, jusqu'en 1881. L'unité est également garantie. Les forces de la Saxe, de la Bavière, du Wurtemberg, de Bade, sont définitivement amalgamées à l'armée prussienne. Le ministre de la guerre à Munich, le général Maillinger, a commandé en 1869, comme colonel, le premier régiment bavarois dressé à la prussienne.

Notons encore que la loi d'avril 1874 entraîne une augmentation considérable de cadres et d'officiers ; chaque compagnie, escadron ou batterie comptera un lieutenant de plus ; l'infanterie s'accroîtra de 1316 officiers, la cavalerie de 216 et l'artillerie de 190, ce qui portera le total des officiers allemands à environ 16 000. Ajoutons que tout est prêt pour former dans les régiments d'infanterie précisément les quatrièmes bataillons, que l'on incrimine, de notre part, comme un fait anormal, extraordinaire. Voici ce que dit la *Vossische Zeitung* du 6 avril dernier : « Il y a longtemps que l'on a préparé en Allemagne, pour le cas de guerre, la création d'un quatrième bataillon dans chacun des 148 régiments d'infanterie ; on peut regarder comme existants les noyaux de troupes et de réservistes nécessaires ; la formation de ces bataillons a pu avoir lieu, lors de la guerre de 1866, dans le plus bref délai et sans la moindre difficulté. » Il est encore question de créer 128 nouveaux bataillons de garnisons, en outre des 148 affectés actuellement à ce service ; pour ces nouvelles créations on

aura encore besoin de plus de 1500 officiers. Et ce sont les journaux allemands qui incriminaient notre loi des cadres !

Le matériel de guerre est l'objet d'une activité non moins énergique; dans ce mois même la fabrication du fusil Mauser a été terminée; tous les régiments en sont pourvus, avec une réserve de 800 000 en plus; cependant, d'après les dispositions primitives, l'armement nouveau ne devait être prêt qu'en juillet 1876. Dès lors est-on bien-venu à nous reprocher une soi-disant précipitation?

De même pour l'artillerie : l'usine Krupp travaille sans relâche à fondre les deux nouvelles pièces de campagne de 7,85 cent. et de 8,8 cent. dont le type a été adopté le 30 octobre 1873, à la suite de tirs comparatifs faits en présence de l'empereur Guillaume.

De même encore pour les travaux de forteresse : Metz, Strasbourg, Neuf-Brisach, Thionville, Cologne, Mayence, Wesel, sont pouvus d'ouvrages nouveaux conçus selon la nouvelle méthode du tir à grande portée. En Bavière, Ingolstadt, entouré d'une ceinture de forts détachés concentrant de grands magasins, des casernes, des laboratoires, des fonderies de canons, devient le Spandau de l'Allemagne du Sud.

S'il était donc vrai que les intentions belliqueuses se mesurassent aux préparatifs militaires, ce ne serait pas à coup sûr la France qui menacerait la paix européenne.

Nous ne disons pas que tout soit pour le mieux; nous constatons simplement un fait évident.

LOUIS JEZIERSKI.

ACADÉMIE STANISLAS DE NANCY

M. ALFRED RAMBAUD

Les Tatars de Crimée. — Bakhtchi-Séraï

I

Quand on se dirige sur Bakhtchi-Séraï en arrivant de Sévastopol, ce qui fait voir qu'on approche de la capitale des Khans, c'est que les attelages tatars deviennent plus nombreux sur la route. On rencontre plus souvent les charrettes de bois, aux roues pleines et irrégulières, aux essieux criards, traînées souvent par des bœufs à longues cornes et sur lesquelles sont assises des femmes complétement enveloppées d'un voile blanc ou encore des familles de Tsiganes misérables et déguenillés. Les jeunes garçons vagabondent pieds nus par les chemins poudreux; j'en ai vu un qui n'avait pour vêtement qu'un mouchoir autour du cou; les commères bronzées, la courte pipe en terre entre les dents, vous regardent hardiment de leurs grands yeux noirs. A un kilomètre de Bakhtchi-Séraï, il y a un petit hameau, celui d'Asi, qui est exclusivement habité par ces tsiganes; des enfants, nus comme la main, se roulent dans la poussière devant des huttes sordides.

Enfin, l'on passe sous une petite porte de pierre et l'on est dans la grande rue de Bakhtchi-Séraï. Même les yeux fermés, on pourrait voir qu'on est arrivé dans cette capitale, tant est dur et inégal le pavé qui a succédé à la route. La charrette non suspendue de la poste ne fait plus que bondir, pencher à droite et à gauche comme une barque en détresse; elle craque dans toutes ses membrures et menace de se disjoindre à chaque heurt, ou de faire naufrage contre les angles des maisons. La voie est étroite, tortueuse, encombrée d'oisifs, embarrassée d'étalages. En étendant les deux bras, on toucherait presque les maisons, tant elles sont rapprochées; on toucherait presque les toits, tant ils sont bas.

Toute cette population de petits marchands vit, pour ainsi dire, en plein air, à la façon orientale. Les boutiques et les échoppes sont de plain-pied avec la rue et ouvertes à tous les regards. Ici vous voyez le maître forgeron tirer le fer de son petit brasier pour le battre sur sa petite enclume, et l'outillage semble tellement primitif qu'il m'a rappelé une gravure d'un livre de M. Figuier représentant le forgeron préhistorique. Là vous voyez pétrir, enfourner, tirer du four le pain que vous mangerez demain. Ici l'on écorche et plus loin on tanne. Ce qui domine, c'est le marchand de comestibles. L'honnête négociant, avec son turban ou son bonnet de peau de mouton sur sa tête rasée, sa longue barbe, ses courtes jambes croisées sous lui, ses pieds à moitié déchaussés de leurs babouches, fume placidement sa longue pipe. Assis sur sa devanture comme s'il faisait partie de son propre étalage, il a devant lui des paniers de raisins de Crimée, des pyramides de pommes ou d'oranges, surtout des melons d'eau, des *arbouses* à la chair rouge et à l'écorce verte. L'acheteur s'arrête en flânant, regarde et demande le prix. Le marchand ne se dérange pas, ne se dépense pas en paroles : immobile et impassible comme les Turcs en fer-blanc de nos bureaux de tabac, à peine s'il semble voir son interlocuteur. Il lui prête la même attention qu'aux mouches qui bourdonnent autour de ses arbouses, aux spirales de fumée qui s'échappent de sa pipe. Parfois il condescend à lui indiquer, du bout de son long tuyau d'ambre, quelque article qui ferait peut-être mieux son affaire. Puis il rentre dans son repos. Dans toutes ces boutiques, bien entendu, vous ne voyez pas une femme : la demoiselle de comptoir est un type inconnu en Orient. Le beau sexe n'est représenté ici que par ces fantômes en linceul blanc qui ne laissent apercevoir que deux yeux noirs brillants par la fente de leur voile, et deux pieds nus traînant paresseusement le long des murailles une paire de babouches.

Les petites maisons de bois et de bousillage semblent s'appuyer les unes sur les autres, pour être bien sûres de ne crouler que toutes ensemble sur la tête du passant. C'est pourtant la grande, presque la seule rue de Bakhtchi-Séraï. A gauche, à droite, il n'y a que des ruelles. Leur entrée ressemble à celle d'une cave : tortueuses, brisées d'angles rentrants et saillants, de casse-cou en casse-cou, elles s'en vont dégringolant vers les parties basses de la ville. Là, plus de boutiques, plus d'étalages, plus de fenêtres : c'est l'Orient jaloux et insouciant, avec ses grilles et sa malpropreté.

Vu de loin, Bakhtchi-Séraï a pourtant bon air : des maisons blanches dans la verdure, des coupoles et des mosquées parmi les jardins, et de tout cela s'élancent et pointent vers le ciel des peupliers, des minarets et des cheminées coquettes qui ressemblent à des minarets. Comme dernier plan, des rochers ou grandes collines crayeuses et sablonneuses, dont les ravins se ramifient à l'infini, si bien qu'on dirait de loin des feuilles de fougère appliquées aux flancs mamelonnés des

montagnes. Autour de la ville ce ne sont que rocs, plateaux désolés, gorges sauvages; mais le vallon de Bakhtchi-Séraï, profondément encaissé entre les montagnes, est un admirable jardin avec une luxuriante végétation d'amandiers, de vignes, de pêchers et de mûriers. Ce jardin est une cachette; il n'est pas facile de découvrir cet Éden et il faut arriver à Bakhtchi-Séraï pour l'apercevoir. On dirait que cette cité de nomades et de pillards se soit tapie là, comme un lièvre en un sillon, comme un renard dans un trou de rocher, pour n'être point vue. Mais en réalité il n'y a guère, en Crimée, que ce genre d'emplacement qui soit possible. Sur les plateaux règnent les vents furieux, l'ardeur du soleil, les hautes neiges de l'hiver; point d'eau, l'aridité du désert. En descendant dans la vallée, on trouve du moins un abri frais, un climat tempéré, de la végétation, des sources vives. Bakhtchi-Séraï est traversé par un frais ruisseau, le Tchourouk-Sou, qui n'a d'autre défaut que de se changer en torrent dans la saison des pluies. Cent dix-neuf fontaines entretiennent dans la *ville des jardins* (traduction du mot Bakhtchi-Séraï) cette splendeur verdoyante et permettent au musulman son luxe d'ablutions.

II

En suivant la grande rue, on arrive bientôt au palais des Khans. Il date de la fin du xve siècle; mais est-il réellement antique? A force de le réparer, de le repeindre, de le revernir, que reste-t-il bien du palais primitif? Il a pourtant son originalité qui vous frappe dès l'abord. Le Tchourouk-Sou baigne la muraille extérieure, gazouillant presque invisible dans les saules et les peupliers. On le franchit sur un petit pont, près duquel s'élève un monument commémoratif du voyage de Catherine II à Bakhtchi-Séraï, et l'on se trouve en face d'une sorte de tour dans laquelle s'ouvre la grande porte. Les battants de fer en sont curieusement ouvragés; la muraille, blanchie à la chaux, est couverte de dessins aux vives couleurs : on y remarque une couple de dragons ailés qui s'étreignent. Par la porte ouverte, on aperçoit une vaste pelouse d'un vert d'émeraude qui se continue par des massifs de verdure, lesquels se confondent eux-mêmes avec ceux de la campagne, en sorte que le jardin des Khans semble toucher aux montagnes lointaines.

L'enceinte du palais renferme, à droite, la mosquée qui, sous un toit de tuiles fort vulgaire, rappelle cependant l'Asie par ses deux minarets, ses fenêtres grillées, les inscriptions arabes peintes sur ses murs extérieurs; à gauche est le palais proprement dit, ou plutôt ce fouillis de petites constructions, de galeries grillées, de tours et de terrasses qui constituent les sérails d'Orient. Un trait frappant de cette architecture intérieure, c'est que les salles sont petites, basses, ordinairement voûtées, éclairées par des vitraux de couleur, tournées autant que possible vers le nord. Ce qu'on a voulu éviter surtout, c'est le soleil; ce qu'on a recherché, c'est la fraîcheur. De là ces arbres, cette verdure, cette exiguïté des appartements, ces efforts pour atténuer la lumière. Dans le vestibule même du palais une fontaine, richement décorée, appliquée à la muraille et d'où s'échappe une eau limpide. C'est celle dont le grand poète Pouchkine a célébré les délices dans son poème sur la *Fontaine de Bakhtchi-Séraï*. De cette source, comme de celle de Vaucluse, est inséparable une légende d'amour qui a trouvé pour interprète un rival digne de Pétrarque.

Au dedans du palais règne un tel enchevêtrement de pièces qu'on renonce bientôt à s'orienter dans ce dédale, et qu'on se laisse mener où le gardien veut bien vous conduire. Partout sur les murailles des dessins d'ornement, des arabesques aux vives couleurs; partout des divans de soie et de brocart, d'étranges petites cheminées dorées et enluminées qu'on prendrait pour de petites chapelles. Le cabinet du khan frappe par le luxe et la puérilité de sa décoration. Il y a là des fruits en bois ou en plâtre peints : oranges, citrons, grenades et raisins qui semblent vouloir tromper la vue et les sens, et des fleurs en cire qu'on a mises sous verre. Le prince qui fit exécuter ces merveilles crut sans doute avoir réalisé l'idéal du beau. C'étaient ordinairement des prisonniers italiens, dont la nécessité fit des peintres, qui créèrent ces chefs-d'œuvre. On raconte la même chose d'un dey algérien qui enjoignit à des captifs français d'avoir, sous peine de mort, à être des artistes.

Voici maintenant la salle de justice, sur laquelle donne une tribune qui communique avec le cabinet du khan et sous laquelle sont encore placés les siéges des juges. Invisible toujours, présent quand on le croyait absent, auditeur inattendu qu'on ne devait pas oublier une minute, le khan prêtait parfois l'oreille aux sentences que rendaient ses délégués. Et quand elles lui paraissaient injustes, alors, me disait le gardien, alors... et de la main il faisait un geste significatif. A la salle de justice, qui servait aussi de salle d'audience pour les ambassadeurs, sont contiguës les salles de la chancellerie : c'est là que les scribes tatars rédigeaient les ordres du khan, les appels aux guerriers musulmans quand on avait décidé une grande expédition en pays chrétien, ou encore ces sommations insolentes aux rois de Pologne ou aux grands-princes de Moscovie, que ce chef de brigands regardait comme ses tributaires. Pour donner une idée du style de cette chancellerie, citons une lettre adressée par Devlet-Ghireï, en 1571, à Ivan le Terrible, le conquérant de Kazan et d'Astrakhan : « Je brûle, je ravage tout, à cause de Kazan et d'Astrakhan; mais toute la richesse du monde je l'estime comme poussière, me confiant en la magnificence de Dieu. Je suis allé à toi, j'ai brûlé ta ville de Moscou; je voulais ta couronne et ta tête, mais toi tu ne t'es pas montré, tu n'as pas accepté le combat; et tu oses te donner pour un tsar de Moscou! Si tu avais un peu de pudeur, tu viendrais et nous présenterais la bataille. Veux-tu vivre en sincère amitié avec nous? rends-moi mon Kazan et mon Astrakhan; mais si tu n'as à m'offrir que de l'argent, aurais-tu les richesses du monde entier, c'est inutile. Ce que je veux, c'est Kazan et Astrakhan. Quant aux routes de ton empire, je les ai vues, je les sais. »

Cette littérature de bandits forme aujourd'hui le seul patrimoine intellectuel des Tatars de Crimée. Des Russes intelligents ont essayé de relever cette langue, d'en rédiger la grammaire, de traduire en tatar des livres utiles empruntés à la Russie et à l'Occident. Mais leur idiome s'est trouvé d'une grossièreté et d'une pauvreté extrêmes. Les Tatars de Kazan du moins ont une littérature : ils se glorifient d'avoir produit des théologiens et des moralistes. Ceux de Crimée n'ont à montrer que les épîtres de Devlet-Ghireï et de ses pareils.

Le gardien me conduit dans les appartements des femmes. Ils n'ont rien de particulier : des divans, de petits tabourets à la turque, des armoires pour enfermer les atours des belles,

çà et là quelque miroir de Venise ou d'autres objets de l'industrie occidentale, apportés en présent par les ambassadeurs chrétiens ou pillés dans les palais de Lithuanie.

Du harem, on peut passer au jardin. Il est entouré d'une haute muraille que surmonte un treillage aux mailles serrées; la vigne et les plantes grimpantes augmentent l'épaisseur de ce rideau et les curieuses captives pouvaient voir, sans être vues, ce qui se passait au dehors. Des tables de marbre sous des bosquets, un bassin de marbre sous un jet d'eau. C'est là, disent les vers de Pouchkine, que « dans leurs longues attentes du khan, autour de la fontaine aux eaux vives, sur les tapis de soie, s'asseyait leur troupe folâtre. Avec une joie enfantine, elles regardaient le poisson qui, dans la profondeur limpide, frôlait les parois de marbre, et parfois elles l'agaçaient dans les ondes de leurs pendants d'oreilles ou de leur collier d'or ». Sur cette piscine on a planté un berceau de vigne qui rend l'eau plus fraîche encore. Mais au temps des khans, assure le gardien, rien ne dissimulait le bassin : des fenêtres de son cabinet, ajoute-t-il d'un air entendu, le khan prenait plaisir à contempler leurs ébats. Au bout du jardin, une haute tour de bois, gauche et lourde, qui semblerait devoir écraser les frêles murailles du palais : la partie inférieure est garnie de planches, la partie supérieure de lattes entrelacées. De cette espèce de tribune, les femmes du khan pouvaient admirer les solennités de la cour, la chasse au faucon, les réceptions d'ambassadeurs, ou leur seigneur et maître entouré des héros musulmans, déployant l'étendard sacré contre les infidèles.

Triste et monotone était cette vie du harem; ardentes et envenimées les jalousies. Depuis la publication des mémoires de Mme Kibrizli-Méhémet-Pacha, le jour s'est fait sur ces mystères des harems orientaux qui semblent, à distance, si piquants et qui se résument en un prosaïsme plus que bourgeois. Sur le harem de Bakhtchi-Séraï en particulier l'histoire ne sait rien. La légende, comme toujours, est mieux informée ou plus hardie que l'histoire.

J'ai déjà parlé du poëme de Pouchkine. Voici quelle en est la donnée. Un khan de Crimée, dans une de ses excursions en Pologne, a enlevé la fille d'un noble *pan*, Maria Potoçka. Mais bientôt le Tatar est le prisonnier de sa conquête, *capta ferum victorem cepit*. Ce ne sont pas seulement les yeux bleus, le teint blanc, les longs cheveux blonds, la taille haute et flexible de la Polonaise qui ont troublé sa grosse cervelle : c'est surtout ce développement supérieur des qualités morales et intellectuelles qui caractérise la femme d'Occident. Personne dans son troupeau d'odalisques ne lui a causé une telle impression. Éperdûment amoureux, il ne rencontre que froideur et dédain. Il sent que la réclusion du sérail et la vigilance de ses étranges gardiens ne sont point faites pour elle : il la laisse libre en son palais. Il lui permet de s'enfermer seule et de se barricader la nuit dans sa cellule. Il renonce à user de ses droits de vainqueur, et voilà le Mongol, le musulman, le polygame, transformé en un galant et respectueux chevalier. Ses anciennes amours sont négligées ; le harem est dans la tristesse ; la sultane favorite Zaréma est au désespoir. Une nuit elle pénètre dans l'appartement de la Polonaise ; d'abord elle veut menacer, puis, vaincue à son tour par un prestige inconnu, se jette à ses genoux, la supplie de lui rendre le cœur de son sultan, dont sûrement une femme comme elle n'a que faire, et de décourager le volage Ghireï. Mais après ces humbles supplications la férocité orientale reparaît. « Souviens-toi, lui dit-elle en se retirant, que j'ai un poignard et que je suis née près du Caucase. » Bientôt la situation s'aggrave, la Polonaise reste toujours indifférente, mais la sultane sent croître sa haine et son angoisse, et une nuit Zaréma poignarde Maria Potoçka. Elle expire à son tour entre les mains des muets, et le khan désespéré fait élever à la chrétienne le monument de marbre blanc qui se dresse sur la pelouse. Pouchkine s'est-il borné à faire valoir de son admirable talent une tradition, ou bien l'a-t-il créée? Le gardien russe ne me parle que de la Polonaise : voici le tombeau de Maria Potoçka, voilà sa fontaine, voilà la cellule où elle périt. La tradition tatare raconte à Bakhtchi-Séraï une histoire semblable qui serait arrivée à un Ghireï : seulement la sultane jalouse s'appelle Féria et la belle captive s'appelle Diliar Pikène, c'est-à-dire « la princesse qui embellit le cœur ». C'est sous ce nom que les Tatars désignent encore le tombeau ; mais à la longue la poésie écrite finira, comme toujours, par faire tort à la tradition orale ; Maria Potoçka finira par effacer le souvenir de la pauvre princesse Diliar. Après tout, les Tatars ont bien pu oublier un nom polonais, difficile à prononcer, pour une gracieuse épithète orientale, et c'est peut-être Pouchkine qui a raison.

En face du palais, la mosquée. Le gardien russe n'a pas le droit de m'y conduire et me remet à son confrère musulman. Nous sommes cette fois plusieurs visiteurs : un Français, un Turc et un Polonais. La mosquée du palais, c'est, comme le proclame avec orgueil notre cicérone, la plus belle, non-seulement des trente-trois mosquées de Bakhtchi-Séraï, — dont beaucoup d'ailleurs tombent en ruine et se couvrent de moisissures, — mais de la Crimée tout entière. Elle est en effet propre et spacieuse : c'est le seul luxe qu'on puisse demander à une mosquée. Il y a des tribunes au premier étage ; le sol est couvert de tapis de Perse et de Turquie ; et près de cette espèce d'alcôve, qui dans les mosquées tient la place de l'autel, s'élève une chaire à prêcher, si haute et si étroite qu'on ne sait comment le gros moullah peut se hisser jusqu'en haut. A la mosquée se rattache l'Académie religieuse musulmane, sorte de Faculté de théologie, et l'une des trois *médressés* ou écoles secondaires de la ville.

On remarque à l'entrée du cimetière du palais deux petites tours éclairées par des soupiraux grillés, mais sans vitrage. Cela ressemble à des magasins mal entretenus. On s'attendrait à y trouver du blé ou des fagots, non les tombes souveraines des anciens maîtres de la Crimée. Les sarcophages sont de bois sur le plancher de bois grossier. Un pieu surmonté d'un turban indique la sépulture d'un khan ; une espèce de chapeau à la polonaise ou à la bulgare, mais beaucoup plus haut que nos chapeaux de soie, indique le tombeau des sultanes favorites. Tout cela est gris de poussière. La pluie pénètre par toutes les ouvertures ; le vent y fait rage parfois, arrache les tapis de brocart qui recouvrent ces cercueils, enlève les écriteaux de carton qui portent des noms redoutés avec les années de l'hégire et fait tourbillonner toute cette gloire dans la poussière du magasin. C'est pourtant là que reposent Devlet-Ghirei qui ravagea toute la Russie, brûla Moscou et y entassa les cadavres, disent les annalistes, jusqu'à hauteur d'homme ; Kazy-Ghirei qui pour la dernière fois parut avec 150 000 hommes sur les hauteurs qui dominent la ville Sainte, et tant d'autres qui s'étaient fait une loi de ravager la terre orthodoxe et de pousser leur incursion jusqu'à l'Oka au moins une fois dans leur vie. Il y a des

tombes qui manquent ; c'est la faute des révolutions qui, sous la double influence de la Turquie et de la Russie, bouleversèrent la Crimée au XVIIIe siècle. Le dernier khan, qui se réfugia à Voronège, sous la protection russe, n'a pas de sépulture dans le hangar à cercueils de ses ancêtres.

Il y a dans le jardin un autre cimetière. C'est celui des soldats russes qui, pendant la guerre de Crimée, ont succombé à leurs blessures dans le palais des Khans transformé en ambulance. Alors, au bruit des lointaines canonnades de Malakoff ou d'Inkermann, on les inhumait au pied du monument de Marie Potoçka.

III

J'avais compté, ayant une recommandation du gouverneur de Sévastopol pour celui du palais, m'installer, comme c'est la coutume, dans les appartements royaux. Mais ces antiquités ne se conservent qu'à force de restauration : les chambres destinées aux étrangers étaient alors en proie à un badigeonnage qui devait leur donner un cachet oriental et archaïque, mais leur communiquait en attendant une odeur de vernis tout à fait insupportable. On m'indiqua en face du palais la maison du moullah. Le moullah n'est pas un hôtelier, Allah l'en préserve ! Mais il a deux pièces où il se fait un plaisir d'offrir l'hospitalité aux voyageurs. Hospitalité gratuite ; mais il compte bien qu'on donnera un *na tchaï* à ses deux fils et qu'on lui achètera des bibelots du pays. Ses deux chambres sont garnies de divans sur lesquels on dort infiniment mieux que dans les lits de Sévastopol. A l'hôtellerie il a joint une petite boutique. Le moullah n'est pas plus marchand qu'aubergiste ; mais, sans avoir lu le *Bourgeois gentilhomme*, il donne aux étrangers des curiosités du pays pour de l'argent : des couteaux tatars à gaîne de carton peint, des fouets bizarrement ornés, avec un petit couteau fiché dans le manche, des chapelets musulmans, des voiles de femme brodés de clinquant, des babouches au bec recourbé, des anneaux d'argent, des porte-bonheur, des chasse-mouches dont le manche sculpté est peint de couleurs criardes, des encriers orientaux avec l'étui de cuivre pour glisser les plumes de roseaux, des bonnets de peau de mouton pour hommes, des calottes à franges d'or pour femmes, que sais-je encore? La nuit venue, il vous remet les clefs de la maison et s'en va dormir chez lui, dans sa maison particulière qui, celle-là, ne s'ouvre pas aux étrangers. A Bakhtchi-Séraï, dès que la nuit est venue, il fait noir comme dans un four. Toutes les boutiques tatares se sont revêtues de leurs volets ; toutes les lumières se sont éteintes. Le musulman a fini sa journée et se repose parmi les siens, dans l'inviolable sanctuaire domestique. Et encore, ce soir-là, il y avait un luxe particulier d'éclairage, une illumination : c'était la fête de l'empereur. On avait mis des lampions aux deux minarets de la grande mosquée, et les deux ou trois maisons russes de la ville avaient arboré des transparents élogieux, avec l'inévitable invocation : Dieu protége le tsar ! Les Tatars n'y mettaient pas de mauvaise volonté, mais quand on n'a pas de fenêtres sur la rue, comment y poser des lampions ? En dépit de l'illumination, la grande rue est juste éclairée comme celles de nos petites bourgades de France avant l'invention des réverbères.

J'essayai de causer avec mon hôte ; je lui parlai de ses études, de sa mosquée, de son école. Je n'ai pu tirer de lui beaucoup de renseignements. Il savait ou parlait moins que ceux que j'avais vus à Kazan. Il n'avait à me raconter ni pèlerinages dans l'Arabie lointaine, dans la ville sainte de La Mecque où les musulmans du Volga se rencontrent avec nos Bédouins d'Algérie, ni voyages scientifiques dans les célèbres universités de la Boukharie. Il ne parlait pas volontiers des étudiants qu'il était chargé d'instruire. Je crois que mon hôte fait exception à la règle, mais le clergé musulman de Crimée passe pour être fort au-dessous de sa tâche. Il s'occupe surtout à vivre grassement des fondations (vakoufy) que la piété des croyants a établies pour l'entretien des temples et des écoles et qui passent comme une sorte de patrimoine ou de canonicat héréditaire du moullah à son fils. « Dans les *mektébés* (écoles primaires), dit M. Markof, directeur des écoles de la Crimée, l'enfant qui ne connaît pas encore bien sa langue maternelle, le *tatar*, apprend cependant à lire le Koran en langue arabe. Ils le tiennent sur leurs genoux et psalmodient le texte sacré, dont le sens leur est absolument inconnu, bien persuadés que cette lecture mécanique des paroles divines produit un effet salutaire. Le maître, qui est ordinairement le moullah, sait dans la perfection l'art de déclamer le Koran et dirige avec un aplomb imperturbable ses élèves, quoique le sens de ce qu'il déclame lui échappe également. » Dans la *médressé*, l'élève plus avancé apprend par cœur des livres et des manuels arabes, sans savoir l'arabe. « Est-il étonnant, continue M. Markof, qu'après avoir passé les années les plus fécondes de l'adolescence à se fourrer dans la tête toutes sortes de notions mal digérées, le couronnement des études soit un abrutissement complet, et que beaucoup de gens en viennent à croire, à tort d'ailleurs, que la race tatare est absolument incapable de recevoir la civilisation européenne ? » (1).

Les Tatars de Crimée, bien qu'ils observent beaucoup plus rigoureusement certaines prescriptions du Koran, et que par exemple leurs femmes soient voilées des pieds à la tête, tandis que les Kazanaises vont presque à visage découvert, ont donc une culture inférieure à celle des Tatars du Volga. Ils ne communiquent pas directement, comme eux, avec les grands centres intellectuels de l'Asie musulmane ; ils n'ont pas les mêmes traditions de science et de civilisation arabe. Kazan a toujours été une ville sainte, une ville savante de l'islamisme : Bakhtchi-Séraï a été surtout illustre comme repaire de pillards et de brigands. Malgré cette infériorité, les Tatars, même de Crimée, ont encore un avantage sur les populations russes environnantes : celui de l'instruction primaire généralement répandue, même parmi les femmes. Tandis que les hommes s'instruisent dans les *médressés* ou les *mektébés*, les filles reçoivent des leçons dans la maison paternelle.

On ne peut guère s'étonner ici de l'absence de journaux : des villes russes bien plus considérables n'en ont point. Une publication en langue tatare serait d'ailleurs assez mal vue de l'administration ; et puis cela n'est pas dans les habitudes orientales. On se réunit au café, c'est-à-dire dans une sorte de galerie de bois tout enfumée qui donne sur la rue et qui y tombera infailliblement un jour avec les consommateurs. On s'accroupit, ou si la conformation de vos jambes s'y op-

(1) *Sbornik dokumentof i statei po vospitaniou i obrazovaniu narodtzef*, p. 110-111. Pétersbourg, 1869.

pose, on se couche sur des tapis de feutre grossier ; de là on voit ce qui se passe dans la rue et l'on surveille la préparation de son café dans un bouge qui sert de cuisine ; et tout en fumant la pipe et la cigarette, on cause des nouvelles du jour. A moins qu'on ne préfère entendre ce vieux bohémien à barbe blanche qui râcle du violon et chante je ne sais quelles discordantes mélopées. Entre eux, les indigènes parlent tatar, mais avec un étranger, ceux de la ville du moins parlent assez couramment le russe. Sur la récente loi militaire, qui est particulièrement désagréable à ces populations, il est difficile de savoir ce qu'ils pensent. Les mécontents se taisent ou émigrent.

Bakhtchi-Séraï, comme beaucoup de villes de l'Orient, a pour population un amalgame de races et de religions. Sur ses douze mille habitants, la grande majorité est tatare et musulmane : il y a, en outre, quinze cents à deux mille Grecs, dont le costume diffère peu du costume tatar ; vingt familles de juifs talmudistes ; trente de juifs Kharaïm ; des Arméniens grégoriens, des Tsiganes. On y trouve même quelques Russes.

IV

La plus curieuse excursion à faire dans les environs de Bakhtchi-Seraï est celle de Tchoufout-Kalé. Le chemin n'est guère praticable en voiture. On pourrait y aller à pied ; mais les gens qui ont des chevaux à vous louer disent toujours que c'est loin. Russes ou Tatars, Juifs ou Grecs, tout le monde ici est cavalier. D'ailleurs le petit cheval du pays est si docile, de réactions si douces, et en même temps si éveillé et d'un pied si sûr, qu'on peut le lancer à toutes allures par tous les chemins. Un guide tatar m'accompagne : mais la chance ne me sert pas en cette occasion. Il ne sait pas un traître mot de russe et à toutes mes questions ou observations se borne à répondre : Très-bien ! Parfaitement ! Il y en a d'autres qui ont fait leur éducation avec les étrangers et qui, avec les traditions locales ou ce qu'ils ont entendu des voyageurs instruits, font d'excellents cicérones.

Presque au sortir de la grande rue on est comme écrasé par d'immenses rochers surplombants, formant comme une muraille gigantesque avec des rentrants et des saillants qui ont l'air de bastions. Nous sommes dans le faubourg ou la *slobode* de Souloutchouk, principalement habitée par des tsiganes. Par endroits le rocher est noirci par la fumée de leurs cuisines en plein air ; car ils ont conservé des goûts de nomades, même lorsqu'ils sont devenus sédentaires. Là on voit s'ouvrir d'immenses cavernes. Je veux visiter une de ces grottes. Je gravis une ruelle escarpée et je tombe dans une sorte de ruche grouillante. Aboiements de chiens, effarements de poules, grognements d'animaux domestiques. Des femmes aux yeux noirs, au visage rond et doux, se précipitent vers leurs maisons pour s'y cacher ; et on voyait bien que cette fuite n'avait aucun rapport avec le *fugit ad salices* et qu'elles avaient un réel déplaisir d'avoir été vues sans voile par un étranger. Celles-là, bien entendu, étaient des Tatares. Les bohémiennes, tout occupées de leur cuisine ou de la chevelure de leurs enfants, avec leurs robes rouges en haillons et leur teint bronzé, ne se dérangent pas pour si peu. Les hommes, assis contre le mur, grognent comme des mâtins qu'on a dérangés de leur sieste. Ils finissent par répondre assez poliment aux questions. Ces grandes cavernes, — d'un travail préhistorique fort grossier, — leur servent en été de hangars et, par la rigueur de l'hiver, ils s'y installent par familles ou plutôt par nichées.

Parmi ces rochers, il en est qui ont des formes étranges. Avec de la bonne volonté, énormément de bonne volonté, on distinguerait des représentations d'êtres animés. Ici, naturellement, il y a une légende.

Dans ces rochers habitait le terrible prince Topal bey. Qu'était-ce que ce Topal bey ? un de ces ogres dont nous bercent les contes de fées de tout pays ? ou bien un géant troglodyte, contemporain des Cyclopes et des Polyphème ? ou un mourza tatar qui rivalisait de tyrannie avec les barons légendaires de l'Occident ? ou simplement, comme inclinent à le croire les Tatars, un *djinn*, un de ces génies malfaisants qui infestent les solitudes. Il s'était bâti là-haut un château prodigieux qui ne faisait qu'un avec le rocher : aucun homme n'y avait jamais pénétré. En revanche, les plus belles filles de la Crimée, soit par rapt, soit par séduction, venaient s'y perdre. Une fois entrées, jamais on ne les revoyait. En ce temps-là, au village de Topchi-Koï, vivait le mourza Kemal : riche et heureux prince, il avait une fille d'une beauté admirable et une femme aussi belle que sa fille. Il aurait dû veiller sur ce trésor ; mais il avait la manie des expéditions en pays chrétien. Les charmes de sa fille Sélima faisaient rêver tous les jeunes gens, tous les épouseurs de la péninsule ; mais aucun d'eux n'avait pu encore faire agréer l'offre de sa main. La réputation de sa beauté parvint bientôt aux oreilles de Topal bey. Un jour, s'étant égaré à la chasse, il entra dans une maison et y demanda l'hospitalité. Or, ce fut justement dans la maison du belliqueux mourza, toujours absent, qu'il passa la nuit. Il corrompit un serviteur et obtint de voir Sélima par la fente d'une porte pendant qu'elle faisait sa prière. Le lendemain, la fille et la mère avaient disparu... Kemal revint du pays russe et, malgré son désespoir et ses recherches, ne put retrouver leurs traces. Pendant ce temps, les captives enfermées dans le château diabolique résistaient courageusement aux obsessions du tyran. Perdant patience, il les fit murer dans son château et cessa de penser à elles. Mais une année après, jour pour jour, deux énormes roches apparurent tout à coup sur la montagne et on vint raconter au bey que de l'une d'elles on avait vu sortir, au chant du coq, une jeune fille d'une beauté surnaturelle avec un vase d'or dans les mains. Topal bey, à son tour, comme le sultan des *Mille et une nuits*, vint faire le guet à l'endroit que lui avaient indiqué les bergers. Au chant du coq, la belle inconnue sortit de son rocher. Topal bey reconnut la prisonnière qu'il avait fait murer toute vive dans son harem. Furieux, il mit en réquisition tous les chevaux, tous les buffles, toutes les bêtes de somme du pays et les attela au rocher pour le précipiter dans l'abîme. Mais au moment où les chevaux tendaient leurs jarrets, où le piqueur du prince levait le fouet, où l'immense attelage se mettait en mouvement, une voix plaintive sortit du rocher : « Hélas ! mère ! » criait-elle. De l'autre rocher une autre voix répondit : « Ne crains rien, ma fille ! » Et au même moment chevaux, buffles, harnais, piqueurs, voituriers, — le bey lui-même, — tout fut changé en rochers. C'est eux que l'on aperçoit là-haut sur la hauteur.

ALFRED RAMBAUD.

CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES

A LA SORBONNE

M. F. COMBES

Deux lettres inédites d'Élisabeth d'Angleterre à Henri IV sur sa conversion

Messieurs,

C'est aux archives d'un pays voisin, c'est à Genève, alors ville neutre et centre animé de tout ce qui intéressait la Réforme au XVIe siècle, que j'ai trouvé les deux lettres françaises que je viens vous lire et dont je voudrais vous entretenir. L'an dernier, nous en lisions de Catherine de Médicis, également trouvées en Suisse, aux archives de Lucerne. Aujourd'hui, c'est d'Élisabeth d'Angleterre que nos lettres émanent, d'une grande reine et d'une femme habile, contemporaine de Catherine de Médicis, et assez semblable à celle-ci par la hauteur de caractère et la souplesse d'esprit, par une politique impitoyable qui ne voyait que sa raison et son but, que sa conservation propre liée à celle de l'État; ayant un grand chancelier Cécil, comme l'autre avait eu Michel de l'Hôpital; plus ardente protestante que Catherine n'était ardente catholique, mais, pas plus qu'elle, ne haïssant la sainte-ligue et l'Espagne, les Guises et Philippe II; les haïssant comme reine qui voulait l'Angleterre à la tête du monde protestant, comme femme aussi que les catholiques traitaient de bâtarde, et Catherine les abhorrant comme mère, comme une mère qui y voyait clair, qui était catholique, mais qui voulait empêcher qu'au nom de la foi romaine on usurpât un trône et ne croyait pas que les Guises pussent y venir plus légitimement parce qu'ils y viendraient par des chemins sacrés.

Grosse affaire, dans les deux pays d'Angleterre et de France, que les luttes de la Réforme. En Angleterre, elles avaient définitivement amené la succession protestante, et, c'en était fait, l'*Ile des saints*, le pays de saint Anselme et de Thomas Becket, d'Alfred le Grand et de Richard Cœur-de-Lion, le pays aussi de la liberté et des chartes, à la fois libre et féodal, communal et aristocratique, ayant toutes les gravités anciennes et toutes les ardeurs modernes, échappait à l'Église pontificale; il complétait la séparation du monde germanique. Et en France? En France, dans cette avant-garde des races latines et catholiques, dans ce pays de prosélytisme et de foi, d'héroïsme et de chevalerie, qui avait dompté et converti les Germains, sauvé l'Europe de l'islamisme, relevé un instant Jérusalem, un instant aussi détruit le schisme grec et fondé au cœur des races musulmanes un royaume chrétien; dans Paris enfin, déjà la capitale du monde par l'attrait d'une cour brillante et l'esprit d'initiation, par ses écrivains, Marot, Montaigne, Ronsard, que tout le monde lisait et dont l'Europe étudiait la langue; eh bien! en France et à Paris, le même danger était à craindre, était imminent. Cette vaste association populaire et nationale, qui s'appelait la Ligue, n'avait plus son promoteur pour la défendre. Elle n'avait que le gros et lourd Mayenne à la place de l'actif et délié Henri le Balafré. Elle avait été d'abord un beau mouvement de défense catholique, et elle dégénérait en mouvement féodal. La féodalité s'y glissait et gâtait tout, comme plus tard elle gâta la Fronde; l'Espagne, qui avait les *communeros* et les *gueux* sur les bras et l'immensité du nouveau monde, ne pouvait suffire aux besoins du catholicisme français en même temps qu'aux siens propres; et Henri IV, l'antagoniste des ligueurs et des Espagnols, représentant à la fois le principe monarchique et le principe protestant, quoique avec moins de monde, était toujours vainqueur : il l'était à Arques, à Ivry, comme il l'avait été à Coutras, comme il l'eût été à Paris où sa bonté seule l'empêcha de prendre par la famine la terrible faction des Seize, c'est-à-dire la démocratie et la *Commune* parisienne.

Il faut le dire, sans Paris, sans cette démocratie intraitable qui comptait bien se battre pour elle-même en se battant pour la foi, et à laquelle répondait le peuple entier des grands centres de province, le catholicisme était perdu en France. Henri IV, qui avait livré dix batailles plutôt que de se convertir, qui avait deux fois assiégé Paris, — et, la seconde fois, on sait avec quel blocus et avec quelle résistance; — Henri IV, qui avait tout le parti des politiques pour lui, l'ancien parti de Michel de l'Hôpital, aurait aisément gagné par des traités les hauts seigneurs de la Ligue et ne se serait pas converti. Mais le peuple tint bon, mais Paris tint bon contre lui, jusqu'à se nourrir des morts plutôt que de le reconnaître, s'armant de toutes les antipathies de race contre son escorte étrangère de Hollandais, d'Allemands, d'Anglais, et il fallut songer sérieusement à aller à la messe si l'on voulait avoir la vieille capitale de la France, c'est-à-dire si l'on voulait régner.

Grand souci pour Henri IV! Du même coup et contre l'Espagne puissante, contre des hommes tels qu'Alexandre Farnèse et Philippe II, il pouvait perdre tous ses alliés. Grand souci au même moment et sujet de colère pour Élisabeth d'Angleterre! Elle voulait *protestantiser* le royaume de saint Louis, comme elle avait fait celui de Marie Stuart, inféoder la France à l'Angleterre par le lien religieux, retourner sur nos rois, par la nécessité des secours, l'ancienne vassalité britannique, et, dans l'Europe divisée en deux camps, commander seule à l'un en face de l'Espagne commandant à l'autre, la France n'étant rien entre les deux, rien qu'un État subordonné, soumis, effacé, n'ayant ni individualité ni raison d'être.

Et certes un allié comme Élisabeth, à qui Henri IV, après Dieu, devait tout, qui n'avait épargné ni hommes ni argent pour sa cause, était de nature à être écouté; d'autant plus que, intelligente et d'un esprit cultivé, Elisabeth parlait notre langue et l'écrivait avec finesse, profondeur, netteté : c'était le style plein d'observation et de sens, d'esprit caustique et d'idées, de Catherine de Médecis même, avec des étrangetés qui se conçoivent et les incorrections du temps.

« *Oh! quelles douleurs* » disait-elle dans sa première lettre, en juillet 1593, au premier bruit que la conversion était décidée... — Et cette lettre fut communiquée aussitôt, comme la seconde et comme bien d'autres, au consistoire de Genève où était Théodore de Bèze, avec ces mots que nous avons copiés dans les Portefeuilles historiques : *Escrites de la main de la reine et composées par elle.*

« Oh! quelles douleurs, oh! quels regrets j'ai senti en mon âme par le son de telles nouvelles que Morlas m'a contées! Mon Dieu! est-il possible qu'aucun mondain respect dût effa-

cer la terreur que la crainte divine menace? Celui qui vous a maintenu et conservé par sa main, pouvez-vous imaginer qu'il vous permît (c'est-à-dire *vous laissât*) aller seul, au plus grand besoin? Ah ! c'est dangereux de mal faire pour faire du bien. Encore j'espère que plus saine inspiration vous adviendra. Cependant je ne cesserai de vous mettre au premier rang de mes dévotions, à ce que les mains d'Ésaü ne gâtent pas les bénédictions de Jacob. Et où vous me promettez toute amitié et fidélité, je confesse l'avoir chèrement méritée, et ne m'en repentirai, pourvu que ne changiez de père : autrement ne vous serai-je que sœur bâtarde, au moins non de père (c'est-à-dire *je ne serai plus votre sœur de père*) : car j'aimerai toujours mieux le naturel que l'adopt, comme Dieu mieux le connaît, qui vous garde au droit chemin et meilleur sentier !

« Votre très-assurée sœur, si ce soit à la vieille mode;
Avec la nouvelle je n'ai que faire. »

Cette lettre éplorée d'une amitié déçue et mécontente, témoignage évident et rare exemple d'un souverain anglais consacrant sa vie à mettre sur le trône un roi de France, était faite pour ébranler Henri IV. C'est au *mondain respect*, c'est-à-dire à des considérations humaines, à des craintes vulgaires qui ne pouvaient entrer en ligne avec les divines terreurs, qu'elle attribuait sans détour la résolution du roi. Elle suspectait sa sincérité et l'accusait de *faire le mal pour arriver à un bien*, de s'écarter des droites voies de la conscience et de l'honneur; de ne se souvenir de rien, ni des vieilles inimitiés d'*Ésau*; ni des bénédictions de *Jacob*, ni de Dieu, qui ne l'avait jamais délaissé dans le besoin, ni de l'Angleterre, qui avait été pour lui la providence de Dieu, mais pourrait bien s'en repentir. Puis, abordant ce qui la touchait le plus elle-même et qui avait souvent indigné les protestants et sans doute Henri IV, « Ah! lui dit-elle, vous voulez que je » ne sois plus pour vous qu'une sœur bâtarde! Et je ne serai » que bâtarde, si vous changez de *père*, — c'est-à-dire si vous » allez au pape, qui est le père des catholiques, — et aux » yeux duquel je ne suis qu'une bâtarde. Il est vrai, » — et ceci, messieurs, quoique à mots couverts, allait droit au cœur à Henri IV, — « que c'est de père seulement que je ne » serai plus votre sœur. » Ce qui voulait dire : « Je le serai » de mère... » Et par là elle rappelait à Henri IV son héroïque mère, Jeanne d'Albret, appartenant à cette cour de Navarre, où la liberté de penser s'était glissée de si bonne heure; Jeanne d'Albret, qui l'avait élevé, qui était morte protestante comme la mère d'Élisabeth, et peut-être martyre. Elle revenait à cette pensée, à ce poignant souvenir, dans la formule finale de la lettre, et d'une façon leste et cavalière : « *Votre sœur, a la vieille mode; de la nouvelle, je n'ai que faire.* » Wilkes, dont parlent les *Lettres-missives*, était le porteur.

Nul doute que de telles paroles et venant de haut ne fissent impression sur Henri IV, sur un roi gentilhomme, que le point d'honneur ne trouvait pas insensible, et qui voyait les ennuis de sa situation. Le 23 juillet, deux jours avant l'abjuration qui eut lieu le dimanche 25, il écrivait à Gabrielle : « C'est dimanche que je ferai le saut périlleux. Je suis, à » l'endroit des ligueurs, de l'ordre de Saint-Thomas, et, à » l'heure qu'il est, j'ai cent importuns sur les épaules, qui » me feront haïr Saint-Denis, comme vous faites Mantes. » Le fou Chicot, de son côté, ne lui disait-il pas : « Monsieur mon » ami, *de moi je tiens* que tu donnerais en un besoin les pa» pistes et huguenots aux protonotaires de Lucifer, pourvu » que tu fusses paisible roi de France ? » C'est à l'impression pénible de ces remontrances anglaises, accompagnées de mille autres réflexions personnelles, qu'il faut attribuer ces larmes d'Henri IV, en embrassant le pasteur La Faye, ancien ministre de sa mère, et en prenant congé de lui pour aller frapper, où donc ? A la basilique de Saint-Denis, et s'entendre dire par l'archevêque de Bourges : « Qui êtes-vous ? — Je » suis le roi. — Que demandez-vous ? — A être reçu au giron » de l'Église. »

Mais avant cette cérémonie, avant cet acte du nouveau Clovis, une autre lettre fut écrite par Élisabeth d'Angleterre, lettre qui a le même mérite de pensées générales, de réflexions qui font sentence, de figures et de comparaisons saisissantes, le même ton aigre-doux, la même indignation à la fin, et plus de persifflage contre les docteurs *romains*; mais lettre plus longue, où Élisabeth discute d'autant plus qu'elle espère moins, voulant se ranimer elle-même par le soin de la plaidoirie et l'abondance du discours, et laissant échapper des aveux sous des récriminations pressantes :

« Très-cher frère », dit-elle, — et dès le premier mot elle se fâche, car elle ajoute : « *si ainsi vous puis nommer.* — Le naturel de tous humains porte imprimée cette impression, que, quand devant nos yeux nous voyons l'horrible spectacle d'un, prêt à se noyer, nous hâtons quelque présent remède, pour obvier tel malheur; et si la main n'y sert, nous y ajoutons quelque meilleur moyen. Ce qui me pousse, pour ne me mettre hors du rang de charitable, vous présenter ce gentilhomme, par qui vous entendrez, bien au long, le discours de mes pensées. Que si elles ne sont si sages pour vous instruire, si ne laissent-elles toujours de veiller votre salut et honneur, et prendrez de bonne part que moi, qui jamais fus née pour simuler, vous use de telle sincérité que mon âme vous a toujours vouée.

» Je me trouve en argument d'où je ne voie l'abîme, et tremble à vous voir plongé en une mer où l'ancre à grand'-peine retiendra la ficheure. Et combien que tout bonheur nous advient par la grâce divine, si est-ce que Dieu nous prête des instruments d'où nous pourchassons notre ruine, ou en acquérons nos ruines. C'est donc la mode d'en user qui nous portraict notre fortune. Si nous en abusons, voilà tout gâté. Mais si nous l'accommodons à notre mieux, toute bonne issue en adviendra. »

C'est une menace, vous le voyez, sous ces raisonnements, moitié politiques, moitié mystiques. Henri IV devait parfaitement comprendre ce que voulaient dire *ces instruments providentiels, d'où l'on acquiert sa ruine, si l'on ne s'en sert pour l'éviter*. Il y avait de quoi trembler. Heureusement Élisabeth, sans démordre de son idée, mentionnait dans sa lettre le blocus de Paris, et, tout en accusant l'immortelle pitié d'Henri IV, reconnaissait à la fois la nécessité de prendre la capitale et la difficulté de s'en rendre maître.

« Je vous ai vu, dit-elle, abandonner l'occasion, quand elle se présenta à vous, voire même publiquement, près de votre plus grande ville. La famine vous représenta la vue de sa décadence, quand il vous plut la délivrer des grands nombres, pour plus les affranchir. Prenez garde de ne faire plus pareils traits! Si autres ne se fussent plus souvenus de vous que vous de vous-même, vous n'eussiez à cette heure eu besoin d'aide. »

Puis viennent les ironies sanglantes, les antithèses vives, un style martelé et bref, le reproche de n'être pas consultée, la claire insinuation de ne rencontrer qu'ingratitude :

« Je m'étonne que moi, que semblez si peu estimer que n'en demandez un seul avis en ce qui plus urgemment vous presse, vous offre mes meilleurs conseils, après le fait. Je confesse que faites prudemment de demander plutôt mes forces que mes discours, vous appuyant plus sur les bras de mes sujets que sur la tête de leur souveraine. Mais, combien que méprisée, je ne faillirai non-obstant de vous représenter le visage de votre État, tel que me semble et selon tels linéaments que je me figure le corps. Et, pour n'être de pucelle bon peintre, je veux que la langue de ce porteur le vous tire, et, selon telles figures, il vous représentera mes conceptions pour votre conservation. Ah ! que je fusse assez habile appui ! je me penserais heureusement née contre toutes vos troupes de docteurs. Je prie à Dieu qu'aussi bonne fin vous arrive comme n'en eussiez eu de besoin, si, en temps, vous eussiez prêté l'oreille à un conseil jamais trahissant, mais toujours fidele.

» Pour ce que le temps presse, pour connaître votre résolution à chaque article que ce porteur dira, et pour laquelle je suis à la fin de mon ouvrage, n'usez trop de délais, comme déjà j'en ai senti ma part, de peur qu'ils ne vous nuisent plus qu'à moi. Tenez-moi pour telle qui sent autant de tourment pour votre mal que pourriez souhaiter. Et vous souhaite en heur assuré et libre de mauvais vents, desquels Dieu, par sa sainte main, vous garde !

« Votre sœur, si ainsi dois ;
» Non bâtarde, que jamais ne veux. »

C'est terrible, les bienfaiteurs, quand on ne marche plus dans leur voie ! Ils font parfois de leurs bienfaits une tyrannie pour la conscience ; et les princes l'éprouvent comme les particuliers. Mais rien ne put arrêter Henri IV. Il voulait régner : il voulait pacifier la France après trente ans d'orages civils, et, soutenu par les politiques, soutenu par Sully, par ce qu'il y avait de plus sage parmi les catholiques, parmi les protestants fidèles au bon droit, il était décidé à se convertir. Il disait plaisamment, parce qu'il était gentilhomme et nullement pédant, donnant une forme légère à des choses sérieuses, il disait : « Paris vaut bien une messe. » Il disait plus gravement, d'une façon plus royale, mais non plus amicale et plus profonde : « Tout m'est possible pour sauver mon peuple. » Il le sauva : il sacrifia sa religion, la religion maternelle pour laquelle il se battait depuis un quart de siècle et pour laquelle aussi il avait failli perir à la Saint-Barthelemy, s'y attachant par amour-propre et de parti-pris, par habitude et respect filial, par l'attraction de souffrances communes ; il le sacrifia sans perdre l'alliance anglaise, qui, en vue de l'Espagne, avait trop besoin de lui, et la posterite lui en a garde une eternelle reconnaissance.

F. COMBES,
Professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ÉTUDES HISTORIQUES

Histoire de la restauration du protestantisme en France au XVIIIe siècle, par M. EDMOND HUGUES, ouvrage couronné par l'Académie française (1).

On se figure trop volontiers que le XVIIIe siècle, venant après l'écrasante oppression des dernières années de Louis XIV, fut une époque de tolérance relative : peut-être ; mais dans la seconde moitié suivante, et presque exclusivement pour les gens de lettres. Encore faut-il en rabattre : sans doute une active et irrésistible propagande, à l'aide de complices recrutés partout, même parmi ceux qui étaient chargés de la réprimer, réussissait alors à introduire en France les livres défendus, les faisait circuler et pénétrer partout, et nous qui trouvons ces écrits immortels réunis dans les œuvres des grands écrivains, nous oublions que ces œuvres complètes se réduiraient à bien peu de chose, si l'on en retranchait tout ce qui fut alors prohibé. C'est là ce qui nous fait illusion à distance sur la dose de liberté dont on jouissait alors, et qui ne s'achetait qu'au prix de mille persécutions de détail. On ne voit guère parmi les œuvres célèbres du temps qu'un seul ouvrage qui ait été, non défendu, mais seulement censuré, c'est l'*Histoire naturelle* de Buffon. Tous les autres, à commencer par les livres devenus classiques, comme l'*Histoire de Charles XII* et le *Siècle de Louis XIV*, ont été interdits. Quelques mois de séjour forcé à la Bastille, à Vincennes ou au For-l'Évêque, d'un exil plus ou moins prolongé, frappaient les écrivains dans leur personne, mais n'empêchaient pas le succès de leurs livres. C'étaient les libraires et les colporteurs qui, d'ordinaire, en pâtissaient : livres et pamphlets n'en faisaient pas moins leur chemin. Quand un écrivain à paradoxes a soutenu sérieusement que la philosophie du XVIIIe siècle n'avait en rien préparé la Révolution, attendu que les livres, frappés de pénalités sévères, ne circulèrent pas en France, il ignorait ou voulait ignorer que tel ouvrage volumineux, qui nous semble aujourd'hui peu attrayant, comme l'*Histoire des deux Indes*, de l'abbé Raynal, brûlé par la main du bourreau, n'a pas eu moins de dix-sept éditions, qui ne se sont pas évidemment écoulées toutes hors de nos frontières. C'est que si l'autorité se relâchait peu de ses rigueurs, elle se heurtait à l'opinion publique, éprise des nouveautés, amoureuse de l'esprit, et qui réduisait à l'impuissance toute tentative de répression. Les génies supérieurs, comme presque tous les talents secondaires, se trouvaient du même côté ; c'était en faveur des novateurs une présomption, et aussi un argument auquel ne résistait guère un siècle surnommé par Gœthe le siècle de l'esprit. Les adversaires mêmes des nouvelles doctrines subissaient malgré eux cet ascendant irrésistible. Quand on ouvre les feuilles de Fréron même, la première impression que l'on éprouve est une sorte d'étonnement. En voyant combien d'éloges il mêle encore à ses plus venimeuses critiques contre Voltaire, et quels ménagements il s'impose, on se sent dans un tout autre monde que celui où nous vivons, un monde où le mépris de l'intelligence n'eût pas fait fortune. Bien payé, et tracassé

(1) 3e édition, Michel Lévy, rue Auber, 3.

souvent par ceux qui le payent, par la censure même, qui lui retranche ses meilleures méchancetés, emprisonné et enfin supprimé, Fréron pâtit doublement de la triste besogne où on l'emploie ; il souffre de la haine qu'il inspire et aussi des abus qu'il défend (1). Rien ne prouve mieux la victoire définitive de l'esprit nouveau, que ces abus d'autorité à l'égard de celui qui défend l'autorité, et dont elle se croit obligée de modérer le zèle, pourtant assez modéré.

Malgré cela, de brusques retours, sinon vers les anciennes pratiques, au moins vers les anciennes maximes, venaient de temps en temps démolir cette tolérance intermittente et en détruire tout le mérite. On eût dit que le pouvoir tenait parfois à constater que, s'il n'était pas atroce, c'était uniquement par impuissance, et que ce qui lui manquait ce n'était pas la bonne volonté. En 1757, « une déclaration royale d'une violence inouïe, fut lancée contre les auteurs, imprimeurs, libraires colporteurs d'écrits attentatoires à la religion ou à l'autorité royale ; elle appliquait la mort à chaque cas. Le simple délit de publication, sans autorisation, pouvait conduire aux galères perpétuelles (1). » Le *Journal* de l'avocat Barbier prouve que cette dernière disposition n'était pas tout à fait lettre morte, et que, si l'on n'osait pas trop s'attaquer aux écrivains même, on se dédommageait en frappant sur les pauvres diables qui colportaient les écrits non autorisés. Et indépendamment de cette répression qui, touchant indirectement les écrivains eux-mêmes, devait éveiller leur attention et par eux celle du public, quelle impitoyable sévérité pour les délits obscurs qui touchaient aux choses religieuses, délits commis par des malheureux qu'on ne pouvait croire pervertis par les écrits du jour, et à l'égard desquels un peu plus d'indulgence eût été du moins sans péril! Que d'excès de cruauté inutiles restés inaperçus pour l'histoire et ignorés comme les victimes qu'elles frappaient! Il vint pourtant une heure, dans ce siècle même, où ces faits furent signalés et flétris sans relâche, de façon à intimider les persécuteurs eux-mêmes. Mais combien sont restés dans l'ombre ou n'ont été révélés que par hasard, surtout dans la première moitié de ce siècle, où les mœurs, si corrompues, semblaient au moins un peu adoucies ! Que d'atrocités locales restées enfouies au fond de quelque province et dont on ne s'est jamais occupé ! Voici un fait qui révèle tout un monde de férocités inconnues : Après la Régence, en 1729, un paysan des environs de Bar-le-Duc vole des vases sacrés. Saisi de remords, il va se dénoncer lui-même à la justice. Cet acte de repentir incontestable eût dû profiter au coupable et adoucir au moins sa peine ; il n'en fut rien. Le tribunal de Bar-le-Duc ne l'en condamna pas moins à être brûlé vif. Le condamné en appelle au Parlement de Paris, qui confirme la sentence et qui veut y mettre du sien en y ajoutant qu'en outre, avant d'être brûlé, le paysan aura la langue arrachée (1). Était-ce pour le punir de son aveu ?

On a fait grand bruit plus tard autour de l'échafaud du chevalier de la Barre ; il était gentilhomme, l'opinion s'était éveillée alors, et Voltaire n'y avait pas nui. Mais elle s'éveilla tard ; les moyens d'information lui manquaient d'ailleurs, et bien des faits, moins révoltants dans les détails que l'histoire du paysan de Bar-le-Duc, mais suffisamment odieux encore, ont dû longtemps passer inaperçus, quand les victimes n'avaient dans leur situation sociale rien qui pût attirer l'attention ou éveiller l'intérêt.

Il en fut de même pour les protestants. Quoique la persécution n'ait pas cessé à leur égard, tout ce qu'il y avait d'illustre parmi eux se trouvant banni de France, ce qui restait se composait de gens obscurs, et pour eux aussi c'est justement dans la seconde moitié du siècle que l'opinion publique a commencé à s'émouvoir. Il a fallu l'affaire Calas, et surtout l'infatigable persévérance de Voltaire, pour appeler sur eux l'intérêt. Mais si l'on doute que, malgré l'état misérable où trente ans d'une sanglante terreur sous Louis XIV avaient réduit les protestants de France, le fanatisme ne trouvât pas encore matière à exercer ses fureurs, on n'a qu'à lire l'intéressant ouvrage récemment publié par M. Hugues, et qui est déjà arrivé à sa troisième édition. L'histoire d'un héros inconnu, Antoine Comte, y devient celle de beaucoup d'autres ; comme le dit l'auteur, ces hommes n'ont « aucune célébrité », pas même celle que dans d'autres temps leur eussent conférée les persécutions. Ils souffrent dans l'ombre, sans que leur exemple puisse rayonner pour d'autres que pour un petit nombre de témoins et ennoblir leur cause aux yeux même des indifférents. Pourtant ils n'ont pas souffert vainement ; ils maintiennent la tradition, et préparent l'affranchissement. Ce livre est l'histoire des dernières persécutions subies par le protestantisme français avant la Révolution.

Il y a environ trente ans, à une époque où le triomphe de la démocratie, sous quelque forme qu'on l'imaginât, semblait incontesté, et où chaque opinion se vantait de la représenter mieux qu'une autre, on avait imaginé de déconsidérer le protestantisme dans le passé en le représentant comme ayant été toujours essentiellement aristocratique. M. Michelet avait répondu à cette incroyable imputation dans son volume des *Guerres de religion*. Il avait montré que les premiers martyrs du protestantisme, à Meaux notamment et à Paris, avaient été des artisans. La Réforme avait pris naissance d'abord, d'un côté, parmi les hommes de science, d'un autre, comme le dit d'Aubigné, parmi les *simples gens* ; les nobles n'étaient venus que plus tard.

Le livre de M. Hugues nous prouve aujourd'hui que les dernières luttes du protestantisme français n'ont pas eu un ca-

(1) M. Paul Albert, dans l'excellent livre qu'il vient de publier, *la Littérature française au XVIIIe siècle*, a mis très-bien en lumière (p. 372 et suiv.) ce singulier martyre qui n'attendrissait personne.

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, t. XVI, p. 50.

(1) *Bulletin du Bibliophile*, 1847, p. 570. Il peut sembler étrange qu'en plein XVIIIe siècle la justice fût plus rigoureuse pour les crimes de ce genre qu'elle ne l'avait été même sous le dévot Louis XI, et à une date où la justice ne saurait être taxée d'une mansuétude excessive. Il paraît pourtant que, sous Louis XI, le sacrilége devait être simplement puni de mort, sans aucune des aggravations que le Parlement de Paris, en 1729, croyait légitimes et nécessaires. C'est ce que prouve le fait si souvent cité de ce franc-archer sur lequel on fit la première opération de la pierre, et qui avait été reconnu coupable de divers vols et entre autres de vols commis dans l'église de Meudon : « pour lesdits cas comme sacrilége fut condamné à être pendu, » dit Jean de Troyes (janvier 1474). En 1825, la loi du sacrilége, telle qu'elle fut proposée, portait non-seulement peine de mort pour le vol commis dans les églises, mais aussi la peine des parricides, celle du poing coupé avant l'exécution, pour la profanation des vases et hosties consacrées. Elle fut votée, sans cette aggravation, il est vrai ; mais la peine de mort fut maintenue malgré l'opposition de MM. Molé, de Broglie, Lanjuinais, Pasquier, Chateaubriand, à la Chambre des Pairs, et de Royer Collard à la Chambre des députés.

ractère plus aristocratique que les commencements. Ce sont les tisseurs et les cardeurs de Meaux qui lui ont donné les premiers martyrs ; et c'est parmi les paysans des Cévennes que se recrutèrent les derniers champions, tant que la lutte fut périlleuse et le succès incertain.

Louis XIV mort, on pouvait croire que la persécution allait se ralentir. Vaine espérance; le Régent, qui n'avait pas l triste excuse du fanatisme, signifia hautement qu'il maintiendrait les édits contre les religionnaires. Les assemblées du *Désert* n'en continuèrent pas moins. Mais tous n'osaient s'y rendre : « La classe bourgeoise, dit M. Hugues, se montrait peu disposée à braver pour le prêche des périls trop certains. Elle restait chez elle, se tenait à l'écart. Seul, le pauvre peuple courait aux assemblées. N'ayant rien à perdre sinon la liberté et la vie, il exposait volontiers ces deux biens pour avoir la joie d'écouter ses ministres proscrits. » Ces assemblées comptaient parfois plusieurs milliers d'assistants. Les prédicants vivaient hébergés chez ceux qui osaient leur offrir un asile, et ils étaient continuellement obligés d'en changer ; pour la plupart, c'étaient des pères de famille ; ils n'étaient pas payés, ou ne l'étaient que du produit des collectes, maigres ressources ; que pouvaient dônner de pauvres gens ? « Trois assemblées produisirent une fois un sou et six deniers. » Au temps où l'on comptait des prélats ayant 700 000 livres de rente, voilà quel était le budget des cultes protestants. Encore se trouva-t-il un prédicant, et ce fut Antoine Comte, pour trouver « déshonorant et dangereux » l'usage de prélever sur les collectes le traitement des prédicants. La misère, vaillamment supportée, ne les effrayait pas, et on le conçoit ; rien ne devait coûter à des hommes dont l'apostolat supposait l'absolu mépris de la vie ; les exécutions continuèrent, en effet, au delà de la moitié du siècle. Le pasteur François Rochette fut exécuté en 1762.

M. Hugues ne s'est renfermé ni dans l'histoire de ces persécutions, si intéressante qu'elle soit, ni dans la biographie de ce lutteur intrépide, si ferme et si dévoué. Il frise parallèlement, ce qu'on pourrait appeler les progrès de l'idée de tolérance, faible et timide au début de cette période, et dont Voltaire fut à toute date l'opiniâtre défenseur. M. Michelet l'a remarqué : la *Henriade* est un pauvre poème et une grande action, et plus hardie qu'on ne le croit; elle ne put paraître en France, mais elle y fut lue, tolérée d'abord, puis célébrée publiquement. Grâce à Voltaire, l'idéal monarchique du XVIIIe siècle devint celui de l'auteur de l'édit de Nantes, substitué à l'auteur de la révocation; le poëme lui-même intéressait aux protestants, ou faisait du moins maudire les persécuteurs. C'est à Voltaire que revient le mérite d'avoir, à l'égard des réformés, semé quelques idées de justice et d'humanité. Ce n'est pourtant ni une question de sentiment ni des raisons philosophiques qui devaient amener plus tard l'affranchissement du protestantisme, et c'est là un fait curieux et nouveau que M. Hugues a nettement précisé dans son ouvrage.

La situation légale des réformés était intolérable, et elle devenait pour l'autorité elle-même une cause d'interminables difficultés. On sait que l'Église seule possédait les registres de l'état civil; pour déclarer la naissance d'un enfant, pour le marier, c'était à elle qu'il fallait avoir recours, et elle imposait ses conditions : c'était le baptême, le mariage religieux et les exigences allaient souvent plus loin. Les réformés, s'ils voulaient légitimer leurs unions et assurer leur héritage à leurs enfants, étaient condamnés à faire acte de catholicisme; autrement leurs enfants étaient réputés bâtards, et leurs femmes n'étaient plus que des concubines. Le clergé savait bien que ces humiliantes concessions, auxquelles beaucoup d'entre eux refusèrent de se plier, n'avaient rien de sérieux; et rien ne prouve mieux combien la foi et même le sens moral étaient affaiblis, que cette obstination à maintenir une contrainte qui ne pouvait produire que des mensonges et ce que des âmes vraiment pieuses auraient dû considérer comme de scandaleux sacriléges. La cour même fut se sentait prise parfois à cet égard de quelques velléités de tolérance; le clergé seul tenait bon et ne cédait pas. Ce fut pourtant son opiniâtreté sur ce point qui fixa l'attention publique sur la question des mariages protestants et par là sur toutes celles qui touchaient à la tolérance.

« Sur quoi, en effet, dit M. Hugues, rouleront au XIXe siècle les écrits des hommes d'État, lorsqu'ils s'occuperont des religionnaires ? — Sur la tolérance ? — Non, sur l'état civil. Ce sera leur thème jusqu'en 1787. Ils ne discuteront ni sur un mot, ni sur une abstraction; ils établiront simplement ce fait, qu'il y a dans le royaume quinze cent mille sujets sans état civil, que le nombre s'en accroît, que la France souffre de cet état de choses, et qu'il faut définitivement y mettre un terme. De là à l'idée de la tolérance il n'y a qu'une ligne, et combien de fois ils la franchiront ! — Ce n'est pas tout. Le mal est grand, ajouteront-ils, et il est urgent d'y remédier. Sans doute, mais comment? C'est ici qu'ils se montreront hardis. Parmi tous les remèdes proposés, ils n'en verront qu'un seul, et, si radical qu'il soit, ils n'hésiteront pas à l'indiquer : la distinction et la séparation du pouvoir civil et du pouvoir ecclésiastique. »

En 1755 paraît l'ouvrage de Monclar, conseiller au parlement d'Aix, sur le mariage des protestants. Il propose d'instituer pour eux le mariage civil devant les magistrats. L'ouvrage eut un immense retentissement. Le clergé ne se tint pas pour battu, et les réponses se multiplièrent. L'une de ces apologies, un peu tardive, s'excusait de ce retard en expliquant « qu'il avait fallu donner aux esprits le temps de revenir de l'espèce d'enthousiasme dont ils avaient été saisis à la première lecture du *Mémoire* de Monclar. » L'auteur de cette réplique était l'abbé de Caveyrac, qui se fit plus tard une notoriété d'un certain genre par une apologie de la Saint-Barthélemy. Il demandait impérieusement le maintien des édits existants, réfutait tant bien que mal les raisons alléguées par les partisans du mariage civil; mais une chose aurait suffi pour prouver qu'il se méfiait quelque peu lui-même de la solidité de ses arguments : c'est ce mot significatif, que M. Hugues aurait dû peut-être reproduire, et qui terminait sa brochure : prévoyant une réplique de Monclar, Caveyrac disait : « Qu'il écrive après cela tant qu'il voudra, je ne prendrai plus la peine de lui repondre : *ce sera au gouvernement à le faire taire.* »

Dans les termes où la question se trouvait posée, le gouvernement n'avait pourtant aucun intérêt à faire taire ceux dont les objections eussent pu embarrasser l'abbé, et Caveyrac ne se crut pas autrement engagé à persister dans ce dédaigneux silence, puisque deux ans plus tard il publiait son *Apologie de Louis XIV au sujet de la révocation de l'édit de Nantes*, et sa *Dissertation sur la Saint-Barthélemy*. La thèse qu'il soutenait était simplement absurde, et c'est sans doute pour cela qu'après avoir eu si peu de succès au siècle de

Montesquieu et de Voltaire, elle en a eu davantage de nos jours : c'est à l'abbé de Caveyrac que revient l'honneur de l'avoir inaugurée. Selon lui, *la religion* n'avait eu aucune part ni à la révocation, ni à la Saint-Barthélemy (au lieu de ce mot *religion*, il eût été plus clair et plus juste de mettre *le clergé*); c'étaient deux mesures politiques, dirigées « contre les perturbateurs ». On a reproduit de nos jours ce thème, en l'étendant même à l'inquisition d'Espagne, qu'on a transformée en tribunal purement politique, chargé de l'unité de l'Espagne devant l'Islamisme. Caveyrac n'allait pas jusque-là, mais n'en fut pas moins conspué ; il ne faut pas devancer son temps. Son livre n'eut de retentissement que grâce à Voltaire et autres, qui s'en emparèrent avidement pour s'en faire une arme. C'était ainsi qu'au XVIIIe siècle les protestants s'étaient emparés du livre de Capilupi, *le Stratagème du roi Charles IX contre les huguenots* (la Saint-Barthélemy), l'avaient traduit pour bien montrer en France ce qu'on pensait à Rome du massacre, et en avaient multiplié les éditions. Caveyrac n'eut pas tant de bonheur ; je ne vois pas que son livre ait eu plus d'une édition. Mais la semence qu'il répandait ne fut pas perdue ; non-seulement elle s'est multipliée de nos jours et est devenue un lieu commun assez florissant, mais en 1797 un émigré reprit la thèse de Caveyrac en un lourd pamphlet de plus de six cents pages, destiné à identifier la cause de la Révolution et celle du protestantisme ; il est intitulé *les Véritables auteurs de la révolution de France de* 1789 : il va sans dire que ce sont les huguenots qu'il désigne ainsi ; quand les révolutionnaires n'étaient pas des huguenots eux-mêmes, c'était, selon lui, le protestantisme qui leur avait donné l'exemple et fourni les maximes dont ils s'inspiraient.

L'auteur, dont l'intelligence était juste au niveau de celle de l'abbé de Caveyrac, était un magistrat de l'ancien régime (1). Il voulait bien convenir que la Saint-Barthélemy ferait toujours « la matière d'un souvenir pénible » ; mais il en reconnaissait hautement la *nécessité*, et faisait remarquer « qu'elle avait prévenu en 1572 ce que les révolutionnaires ont exécuté depuis et de nos jours (2) ». On a pu voir dans le Midi, après 1815, que les maximes de ce genre n'étaient pas tout à fait oubliées.

La période de l'histoire du protestantisme que raconte M. Hugues offre au moins à l'historien cet avantage que, si les faits y sont inconnus, ils n'ont pas du moins été travestis. Tout y est nouveau, et les lecteurs les plus instruits en ces matières y trouveront sans doute beaucoup à apprendre. M. Hugues a puisé aux sources, et, ce qui honore l'homme autant que l'écrivain, il y a porté le scrupule de l'historien qui se méfie de ses plus légitimes convictions, et qui ne demande aux documents les plus authentiques que l'attestation de la plus incontestable vérité. Cette sincérité lui a porté bonheur ; l'émotion se dégage de son récit sans qu'il y songe et qu'il la cherche. C'est cette conscience dans les recherches, cette bonne foi dans l'exposé du résultat obtenu qui lui méritera le suffrage et l'attention de tout esprit éclairé. L'unité du livre, que l'auteur a fait pivoter autour du nom obscur, mais digne de mémoire, d'Antoine Comte, lui a imposé l'obligation de s'arrêter avant l'époque qu'il fait pressentir et qui devait marquer la conclusion de son livre, l'affranchissement définitif du protestantisme. En réalité, cette libération ne fut due qu'à la Révolution. On peut le regretter. Dans l'histoire convenue, on en fait honneur à Louis XVI ; la vérité, c'est que les penseurs, philosophes ou jurisconsultes, avaient préparé ce grand événement et l'avaient rendu inévitable ; que les parlements eux-mêmes, si fermés d'ailleurs aux nouveautés, vingt ans avant l'assemblée des notables, avaient établi en jurisprudence « de déclarer non recevable quiconque attaquait la légitimité des enfants nés des mariages protestants » ; et qu'enfin, en 1778, le parlement de Paris avait délibéré sur la présentation d'un vœu au roi « pour la constatation authentique des mariages, naissances et décès des non-catholiques » ; Louis XVI, dit M. Henri Martin, « sous l'influence du clergé, avait empêché la compagnie de donner suite à cette délibération ». Mais quand une réforme de ce genre était assez mûre pour se faire accepter, même par le parlement, il ne restait plus qu'une initiative à prendre, c'était d'en provoquer l'enregistrement. L'honneur en revient à La Fayette : « M. de La Fayette, dit le procès-verbal de l'assemblée des notables du 23 mai 1787, a proposé de supplier Sa Majesté d'accorder l'état civil aux protestants. » Et le procès-verbal du lendemain atteste que *le bureau* a adopté cette proposition et l'a présentée à Sa Majesté. Un édit suivit, qui ne fut rendu qu'au commencement de l'année suivante. L'article 1er était celui-ci : « La religion catholique, apostolique et romaine continuera de jouir *seule* dans notre royaume du culte public. » Néanmoins il accordait aux protestants l'état civil. Le clergé protesta à l'assemblée de 1788, et ce fut seulement la Constituante qui coupa court à tous ces débats en établissant la liberté des cultes.

Nous espérons bien que M. Hugues poussera jusqu'à la Révolution son histoire des dernières luttes du protestantisme. Le succès de son livre lui en fait un devoir, auquel il ne faiblira pas.

EUGÈNE DESPOIS.

(1) Contrôleur de la monnaie de Troyes, avocat du roi au bailliage lieutenant de police. Il s'appelait Nicolas Sourdat.
(2) P. 255.

LA CHRONIQUE DU TEMPS DE GEORGE IV ET GUILLAUME IV EN ANGLETERRE

Le journal de M. Greville (1)

L'année 1874 a vu paraître en Angleterre un de ces ouvrages dont le succès est d'autant plus bruyant qu'il s'y mêle une pointe de scandale. Les applaudissements avaient d'abord étouffé et intimidé les murmures, jusqu'au moment où l'un des principaux organes de la presse tory, la *Quarterley Review*, lança un réquisitoire foudroyant contre la nouvelle publication. Du jour où un critique autorisé eut déclaré solennellement que le *Journal de M. Greville* « avait excité tout d'abord une réprobation universelle » et que son apparition avait

(1) *The Greville Memoirs. A Journal of the Reigns of King George IV and King William IV, by the late Ch. Greville.* — Londres, 1874.

« provoqué l'indignation et les regrets de tous les bons esprits », les rancunes, jusqu'alors contenues, éclatèrent, et il y eut une véritable tempête. La vogue de l'ouvrage s'en est naturellement accrue, et la « querelle Greville » a pris les proportions d'un événement politique.

L'âpreté de la polémique soulevée par ces nouveaux *Mémoires* ne doit pas être attribuée uniquement au nombre et à la qualité de leurs victimes. Les ressentiments individuels excités par des révélations intempestives n'auraient pas suffi à soulever pareil orage. Les Anglais ont été froissés dans leurs instincts monarchiques par les médisances de M. Greville sur leurs souverains; ils ont vu dans son *Journal* un acte d'accusation contre la maison régnante d'Angleterre, et leur *loyalty* s'est indignée d'entendre traiter publiquement les prédécesseurs et les propres oncles de la reine Victoria d'*âne*, de *brute*, de *chien*, de *saltimbanque* et de *drôle*. Le coup a été d'autant plus sensible qu'il partait de plus haut et que l'homme qui faisait ainsi le procès aux rois n'était ni un radical, ni un sectaire, mais un membre de la haute société, ayant été pendant quarante ans le serviteur de ceux qu'il ridiculise si cruellement.

Avant d'essayer de suivre M. Greville à la cour de George IV et de Guillaume IV, il convient de dire quelques mots de sa vie, des sources où il a puisé, et de l'esprit dans lequel il a écrit.

I

M. Charles Greville appartenait par sa naissance, ses goûts et ses relations à l'aristocratie anglaise. Sa biographie est fort simple. Nommé en 1821, très-jeune encore, secrétaire du Conseil privé (*clerk of the Council in ordinary*), il occupa ce poste presque toute sa vie et mourut à Londres au mois de janvier 1865. Ses mémoires nous apprennent en outre qu'il était amateur passionné de courses de chevaux, qu'il jouait beaucoup sur le turf et qu'il était de mauvaise humeur quand il perdait. Lorsqu'il n'était pas à Epsom ou à Ascot, son temps se partageait entre les affaires de sa charge et le monde, où sa position et ses attaches lui ouvraient toutes les portes. Curieux, observateur et volontiers jugeur, il profitait de ses nombreuses relations et de ses fonctions pour s'enquérir en toutes choses des dessous de cartes. Le soir venu, il notait ce qu'il avait appris dans la journée. Ce sont ces esquisses rapides, tracées au fur et à mesure des événements, sans être jamais retouchées, qui forment le *Journal* de M. Greville.

Ses ennemis insinuent que par suite d'une disposition à faire lui-même les demandes et les réponses, il lui arrivait de noter, non-seulement ce qu'on lui avait dit, mais aussi ce qu'on ne lui avait pas dit. Il se peut qu'en effet M. Greville ait parfois exagéré la portée d'une parole, ou se soit mépris sur le sens d'un mot; mais il y aurait injustice à le taxer de légèreté sur quelques réclamations intéressées : l'exemple de M. Chesnelong et du récit de sa visite à Frohsdorff n'est-il pas là pour prouver, entre mille, que ces choses-là peuvent arriver à des gens que personne ne songerait à accuser d'avoir l'esprit léger?

On lui a fait un autre reproche, celui de ne pas être assez délicat dans le choix de ses sources d'informations. Il est certain qu'en fait de nouvelles, M. Greville prenait de toutes mains; sans cesse aux aguets, il notait les conversations au vol, copiait les lettres qu'on lui montrait confidentiellement ou, ce qui est bien pis, les refaisait de mémoire, ne dédaignant même pas de faire causer les domestiques après avoir dîné avec les maîtres. Il avait inventé le *reportage*.

. . . . . De la rue au salon,
Les graviers, en marchant, lui restaient au talon.

On conçoit l'embarras des familles dont les secrets, surpris dans l'intimité, sont tout à coup révélés au public, et la surprise désagréable des gens qui retrouvent imprimées leurs conversations familières; mais où en serait l'histoire sans la race des curieux et des bavards? On ne saurait rien sans les Greville de tous les temps et de tous les pays. Celui-ci du moins est d'une bonne foi parfaite. Quand il s'aperçoit qu'il s'est trompé, il est le premier à le faire remarquer par une note. Il n'efface pas, mais il rectifie. Il s'était imposé une loi qui contribue pour beaucoup à l'intérêt de son *Journal*, et qui exigeait un certain courage de la part d'un homme aussi prompt à juger et à prophétiser : la loi de ne jamais se corriger. Voulant laisser un « témoignage contemporain de ce qui se pensait au moment où il écrivait, » il ne se permettait pas de faire cadrer, après coup, jugements et prophéties avec la réalité. Il est resté fidèle à la règle qu'il s'était donnée : jamais M. Greville n'a cédé à la tentation de redresser une erreur ou de supprimer une injustice. Il est résulté de ce système une œuvre *sui generis*, inégale, touffue, mais féconde en informations de toutes sortes; mine abondante de renseignements sur les événements politiques du temps, et riche galerie de portraits dessinés d'après nature, d'autant plus vivants que les modèles ont posé sans s'en douter.

Le *Journal* s'arrête provisoirement à l'année 1837, à l'avénement de la reine Victoria. La suite sera publiée plus tard, à une époque que l'éditeur a laissée indéterminée. Si M. Greville, en avançant en âge, est resté semblable à lui-même, on peut affirmer, sans beaucoup se hasarder, que la fin de ses Mémoires ne verra pas le jour sous le règne actuel. Les trois volumes lancés dans la circulation embrassent les règnes de George IV et de Guillaume IV; les critiques anglais y ont vu surtout de précieuses révélations sur certaines causes, restées peu connues jusqu'ici, des événements politiques : nous ne les suivrons pas sur ce terrain. Nous nous bornerons à essayer de reproduire la physionomie de quelques-uns des principaux personnages mis en scène par le *Journal*.

II

George IV (1) était apprécié à sa juste valeur par ses sujets. Si quelques protestations se sont élevées contre les dures épithètes appliquées par l'ancien *clerk* à son royal maître, c'est chez les Anglais une pure question de nuance dans les formes, car au fond ils n'en pensent pas moins que M. Greville. L'impopularité de ce prince fantasque est arrivée à son apogée en 1820, lors du procès qu'il intenta à sa femme pour

(1) Voyez quatre conférences de Thakeray sur *les Quatre Georges*, dans la *Revue des cours littéraires*, année (1868), pages 563, 570, 606, 626. Elles ont été publiées en un volume à la librairie Germer Baillière, avec une préface de Prevost-Paradol.

prouver qu'elle avait été la maîtresse d'un postillon italien (2). L'agitation fut extrême à Londres pendant toute la durée des poursuites. La populace assiégeait les hôtels des personnes signalées comme hostiles à la reine Caroline, et quand le roi se montrait au théâtre, des interpellations telles que : « Où est votre femme, Georgy ? » lui étaient lancées du *paradis*.

Mais *Georgy* se souciait peu de l'impopularité. Il s'était arrangé une vie selon ses goûts, ne se tourmentait guère des besoins de son peuple, et donnait plus de temps à son tailleur qu'à ses ministres. L'imagination populaire a formé des légendes autour des retraites qu'il s'était ménagées loin des yeux curieux. On le regardait presque comme « un Tibère qui avait trouvé une Caprée dans le cottage du parc de Windsor » (1). Le mystère qui entourait *Virginia Water* contribuait à faire naître des bruits étranges. Non-seulement l'entrée de l'habitation, mais ses abords étaient sévèrement gardés et les portes ne s'entr'ouvraient que pour quelques initiés et pour lady Conyngham, la Montespan du roi. Aussi les courtisans eurent-ils hâte, à la mort de George, de courir au sanctuaire et d'en fouiller les recoins secrets. Ceux qui espéraient des découvertes dramatiques furent déçus ; l'endroit n'avait rien de terrible, et le roi ne faisait d'autres victimes que des goujons : il aimait la pêche à la ligne et allait s'enfermer dans la fameuse pagode pour satisfaire en paix sa passion.

A Windsor même, l'existence de George IV était assez bizarre.

« Il mène une vie des plus extraordinaires, ne se lève jamais avant six heures de l'après-midi. On entre dans sa chambre et l'on ouvre les rideaux des fenêtres à six ou sept heures du matin ; il déjeune dans son lit ; le peu de travail qu'on parvient à lui arracher se fait également au lit ; il lit tous les journaux d'un bout à l'autre, sommeille trois ou quatre heures, se lève pour le dîner et va se coucher entre dix et onze. Il dort très-mal, sonne quarante fois par nuit ; s'il lui prend envie de savoir l'heure, bien qu'il ait une montre pendue à son chevet, il fait lever son valet de chambre plutôt que de tourner la tête. De même s'il a besoin d'un verre d'eau, il n'étendrait pas la main pour le prendre. Ses gens sont à moitié morts, et lady Conyngham a fini par obtenir qu'ils alternassent. Le service n'en est pas moins des plus rudes, car quand vient leur tour ils travaillent toute la journée et ne se déshabillent pas la nuit. C'est à peine s'ils se couchent. »

George IV ne pouvait, en effet, se passer de ses valets de chambre et de ses pages, car avec eux il était à l'aise et se livrait sans contrainte à son occupation favorite, celle de faire des cancans. Ce roi était « la plus grande commère du monde ». Il était insatiable de petites histoires, se rappelait tout et répétait tout... inexactement. Les favoris étaient ceux qui savaient apporter la plus ample moisson de commérages. En échange, le roi leur confiait ses impressions sur les personnes qui l'approchaient.

« Le roi leur a dit l'autre jour que « O'R. était le plus damné » menteur du monde » et il paraît qu'il a l'habitude de discuter ainsi les gens avec ses valets de chambre.....

» La porte étant ouverte, de façon que les pages pussent entendre, le roi dit : « Plût à Dieu que quelqu'un voulût assassiner Knighton !... » Knighton en est très-*ennuyé*. »

Heureusement pour M. Knighton, les temps de Thomas Becket étaient passés. Ces intéressants entretiens étaient coupés d'interminables audiences données au tailleur et au joaillier de Sa Majesté, qui se plaisait à leur faire des commandes extravagantes qu'Elle ne payait jamais.

A sa mort, on trouva des services de table en argent et en vermeil d'une valeur de plusieurs millions et qui n'avaient pas servi. La garde-robe n'était pas moins bien montée que l'office. Selon M. Greville, elle aurait pu, par le nombre, la richesse et la variété des vêtements, servir de magasin de costumes à l'un des grands théâtres de Londres.

« Je suis allé hier à la vente de la garde-robe du feu roi, écrit-il le 3 août 1830 ; il ne donnait presque jamais rien, excepté son linge, qui était distribué tous les ans. Il y a là tous les habits qu'il s'est fait faire depuis cinquante ans, trois cents fouets, d'innombrables cannes, tous les uniformes possibles, les costumes de tous les ordres de l'Europe, des fourrures splendides, des costumes de chasse et entre autres une douzaine de culottes de *corduroy* qu'il avait commandées à l'époque du séjour de don Miguel. Sa profusion dans ces sortes de choses n'avait pas de limite, parce qu'il ne payait jamais, et sa mémoire était pourtant si exacte qu'il se rappelait tous ses vêtements, même les plus anciens ; je tiens d'un de ses pages qu'on était toujours exposé à recevoir l'ordre de produire une pièce quelconque d'un vieux costume d'autrefois. Il est difficile de décider si c'est dans les grandes choses ou dans les petites que cet homme était le plus odieux et le plus méprisable. »

Lorsqu'il s'agissait d'affaires, le roi devenait presque inabordable.

« L'indolence du roi est si grande, qu'il est à peu près impossible d'obtenir de lui de vaquer aux affaires les plus simples... Il n'a pas de plus grand plaisir que de faire attendre dans l'antichambre les gens qui ont à lui parler ou à lui soumettre des papiers ; lui, cependant, flâne en causant chevaux ou autres futilités avec n'importe qui. Si on lui dit : Sire, Watson est là qui attend, etc.; il répond : Au diable Watson ! qu'il attende. — Il le fait exprès ; il aime cela.

» Ceci est d'accord avec tout ce que j'avais entendu dire auparavant et confirme une opinion arrêtée chez moi depuis longtemps, celle qu'il n'existe pas un chien plus méprisable, plus poltron, plus égoïste, plus dénué de sensibilité que ce roi..... »

Vu ainsi en déshabillé, George IV n'avait rien de royal. Le duc de Wellington a conté dans les termes suivants une visite au château, un jour qu'il avait été mandé pour former un nouveau ministère :

« Je le trouvai au lit, vêtu d'une sale jaquette de soie et d'un bonnet turban, aussi crasseux l'un que l'autre ; car, malgré sa coquetterie en public, il était très-négligent et très-malpropre en particulier. Les premiers mots qu'il me dit furent : « Arthur, le cabinet est défunt » ; et il se mit alors à décrire la manière dont les derniers ministres avaient pris congé de lui en donnant leur démission. Il contrefit de la façon la plus comique la voix et la manière de chacun d'eux, et avec une ressemblance si frappante qu'il était tout à fait impossible de ne pas éclater de rire (1). »

(2) Lord Brougham affirme « qu'aucun prince, dans n'importe quel siècle ou quel pays, ne fut jamais plus universellement et plus profondément détesté que George IV, durant l'année 1820. » (*Statesmen*, vol. II, p. 45.)

(1) *Histoire gouvernementale de l'Angleterre*, par Cornewal Lewis.

(1) *Journal* de M. Raikes.

Mais l'heure venue et sa toilette faite, le roi était transformé. Il avait des prétentions aux belles manières, prétentions assez bien justifiées — distractions à part toutefois, car il s'échappait souvent à jurer et quelquefois à s'enivrer.

« Le roi a reçu Mme du Cayla, qu'il était très-curieux de voir. Elle m'a dit plus tard qu'elle avait été étonnée de sa bonne mine et elle semblait avoir été particulièrement frappée par « ses belles jambes et sa perruque bien arrangée ». Je lui demandai si elle l'avait déjà vu; elle répondit que non, mais que « le feu roi » (2) lui avait souvent parlé de lui et de ses belles manières, qu'en vérité elle les avait trouvées parfaites. »

George avait, en effet, été anxieux de voir Mme du Cayla, car il s'agissait de comparer l'*amie* du roi de France à celle du roi d'Angleterre et, qui plus est, les perles de ces deux dames. Disons tout de suite qu'en ce qui concerne les perles, la France fut battue. Pour le reste, il semble qu'il y ait eu équilibre, les deux favorites étant l'une et l'autre sur le retour.

Lady Conyngham était déjà installée à l'époque du procès de la reine Caroline. On avait craint un instant que sa famille ne s'opposât à sa liaison avec le roi. Craintes peu fondées, car M. Greville nous apprend que son fils et son frère vinrent faire leur cour au lever du roi, et qu'ils furent « très-bien reçus ». Lady Conyngham resta en fonctions jusqu'à la fin du règne. C'était une femme âpre au gain, uniquement occupée à entasser, et très-entendue.

« Le roi continue à l'accabler de présents de toutes sortes et elle vit à ses dépens; ils (les Conyngham) ne possèdent pas un seul domestique; même le valet de chambre de lord Conyngham n'est pas, à proprement parler, leur domestique. Tous leurs gens ont des positions dans la maison du roi et sont payés par lui tout en servant les Conyngham. Ceux-ci, lorsqu'ils sont à Londres, dînent tous les jours à Saint-James; quand ils donnent à dîner, le dîner est fait à Saint-James et transporté chez eux dans des voitures et des machines *ad hoc*; on allume seulement un feu dans leur cuisine pour les choses qui ont besoin d'être chauffées sur place... Tous les membres de sa famille sont continuellement là; on leur fournit des chevaux, des voitures, etc., des écuries du roi. »

Ajoutez à cette tribu rapace Knighton, le médecin tyrannique que George IV hait, dont il souhaite tout haut la mort et dont il ne peut cependant se passer; William Holmes, le page débauché, que 350 000 francs de gages et de cadeaux n'empêchent pas d'être perdu de dettes; toute une nuée de favoris et de parasites de bas étage qui s'insinuent dans les bonnes grâces du maître en se faisant pourvoyeurs de scandales, et qui le pillent à l'envi : vous aurez une idée de cette cour tracassière que M. Greville n'a pas jugée trop sévèrement en disant : « Il est impossible de voir une scène plus » méprisable que celle que présente l'intérieur de notre cour » tous les goûts vils, bas, ignobles, joints à l'égoïsme et à » l'avarice, et une vie de petites intrigues et de petits » mystères. »

Au dégoût que ce spectacle inspirait à ceux que leur rang ou leurs fonctions appelaient au château, se joignait le sentiment d'un invincible ennui. Les gens de la société habituelle de George IV n'avaient même pas le mérite d'être amusants; c'étaient les êtres « les plus insipides et les moins intéressants qu'on pût trouver, » véritables comparses dont le rôle consistait à se taire et à applaudir le royal acteur qui occupait bruyamment le devant de la scène.

« Après le dîner, le roi a commencé ses plaisanteries ordinaires, avec la grosse gaieté qui le caractérise. Lord Wellesley ne paraissait pas les apprécier, mais naturellement il saluait et souriait comme les autres...

» Quant à lady Conyngham, elle a l'air de s'ennuyer à mourir et ne parle jamais; elle semble n'avoir jamais un mot à dire au roi, qui, au contraire, parle sans s'arrêter...

» Le dîner était froid et la soirée assommante au delà de toute expression... J'étais curieux de voir le Pavillon et la vie qu'on y mène; j'espère maintenant n'y jamais retourner, car la nouveauté est passée et j'aurais tout le poids de la corvée sans l'aiguillon de la curiosité. »

La paresse et l'incurie de George IV ne le rendaient pas plus maniable pour les affaires publiques. En politique, il était entêté, quinteux, sournois, violent, et rendait la vie dure à ses ministres, qui avaient déjà fort à faire pour couvrir son impopularité. On a vu combien il était difficile à aborder quand il s'agissait d'affaires. Croyait-on le tenir enfin, il se dérobait. Sa ruse la plus habituelle pour éviter les sujets qui lui déplaisaient était de parler d'autre chose, sans s'arrêter, jusqu'à ce que son interlocuteur, découragé, s'en allât. Le duc de Wellington, le seul dont il eût peur et qui se vantait de « savoir le prendre, » connaissait ce stratagème. « Je me suis fait une règle de ne jamais l'interrompre, contait-il un jour à M. Greville, et lorsqu'il essaye de se débarrasser par ce procédé d'un sujet qui lui déplaît, je le laisse aller; quand il est las de parler, je remets tranquillement l'affaire sur le tapis — il n'y a pas moyen qu'il y échappe... »

Ces scènes se prolongeaient souvent fort longtemps. L'une d'elle dura six heures entières. Il est vrai qu'il s'agissait d'une question que George IV avait réellement à cœur et pour laquelle il se déclarait prêt « à porter sa tête sur l'échafaud », la grande question de l'émancipation des catholiques. Le *bill catholique* produisait sur le roi l'effet du drapeau rouge sur le taureau; le nom seul le jetait dans un état de frénésie voisin de la folie. La résistance opiniâtre qu'il opposa jusqu'au dernier moment à ses ministres forme un des épisodes les plus vivants du *Journal*. Lord Eldon a fait, de son côté, le tableau suivant d'une entrevue qu'il eut avec George IV au mois de mars 1829 :

« Il ne fit guère que s'écrier de temps en temps : « Que faire? à quoi recourir maintenant! à quoi recourir! Je suis un malheureux, un misérable! Ma situation est affreuse. Personne autour de moi que je puisse consulter. Si je donne mon consentement, j'irai prendre des bains à l'étranger, et de là en Hanovre, et je ne reviendrai plus en Angleterre. Je ne ferai pas de pairs catholiques romains. Je ne ferai pas ce que ce *bill* me donne le pouvoir de faire. Je ne reviendrai plus... Le peuple verra que je ne voulais pas cela. » Il m'empêcha plusieurs fois de le quitter. Quand vint le moment où je devais partir, il jeta ses bras autour de mon cou et exprima le plus grand chagrin (1). »

2. Le roi de France Louis XVIII.

(1) Twiss, *Life of Eldon*, vol. III, p. 86.

« Il est fou », disait un de ses ministres. Fou, George IV ne l'était pas encore complétement, mais il suivait évidemment la même route que son père, lorsque la mort vint l'enlever fort à propos au mois de juin 1830. Avec son successeur, le tableau change.

III

Guillaume IV, troisième fils de George III, devenu héritier présomptif du trône par la mort du duc d'York son frère aîné, avait vécu longtemps dans la gêne et l'obscurité, négligé de tous, sans considération, sans amis, personnage grotesque et ridicule que « personne n'invitait jamais, que personne ne jugeait nécessaire d'honorer d'une marque d'attention ou de respect ». Il y avait dans toute sa manière d'être « quelque chose de désordonné annonçant, disait-on, un commencement de folie ».

Il fit son entrée en scène accompagné d'une reine qui était un miracle de laideur — elle avait « une figure toute tachetée » et « un ton disgracieux » — et suivi d'une tribu florissante de bâtards (1). Non-seulement il n'avait aucune idée des lois de l'étiquette, mais il était impossible de les lui faire comprendre. Il trouvait un vif plaisir à cheminer en pompe dans un carrosse d'apparat, entre deux haies de curieux, lui qui « pendant soixante-quatre ans avait trotté par la ville et la campagne, sans que jamais personne se retournât pour le regarder » ; mais la cérémonie finie, il voulait remettre « sa veste du matin » et aller se promener. Les gamins couraient après lui ; il les invitait à entrer chez lui et à faire un tour de jardin « bien sagement ». — « Ne faites pas attention, disait-il, ils s'y habitueront et ne s'occuperont plus de moi. »

D'une activité qui contrastait avec l'indolence de son prédécesseur, ce prince burlesque, venant après George IV, fut accueilli par ses ministres comme un bienfait du ciel. Le duc de Wellington disait qu'on faisait plus de besogne avec lui en dix minutes qu'avec l'autre en plusieurs jours. M. Greville lui-même eut un éclair d'indulgence : « Le fait est qu'il tourne à être un roi incomparable, méritant tous les éloges qu'on lui prodigue. Ce qu'il y avait du saltimbanque dans sa tenue, quand il est monté sur le trône, a passé avec l'excitation qui en était la cause, et il a autant de dignité que le permet l'extrême simplicité de son caractère. »

Mais Guillaume IV prêtait trop au ridicule pour échapper longtemps aux sarcasmes de son *clerk*. Celui-ci s'en prit d'abord à sa manie de faire des *speeches*. Il est certain que le nouveau souverain en plaçait partout, souvent fort mal à propos, et que, comme tous les gens qui parlent trop, il disait des choses qu'il eût mieux valu taire. M. Greville est pourtant un peu cruel quand, pour un discours ennuyeux, il déclare que le roi est un âne, un sot, un imbécile. Il est trop sévère aussi pour une autre manie, bien innocente, du vieux prince, celle de jouer au soldat. Guillaume IV aimait à passer des revues, et s'en acquittait comme un roi de féerie. Bien que ne montant pas à cheval, il se mettait de grands éperons d'or grimpant jusqu'à mi-jambes, et satisfaisait son besoin maladif de mouvement en inspectant ses gardes. Il les faisait manœuvrer, examinait lui-même toutes les armes, tous les équipements, toutes les baraques, prenait un fusil et montrait l'exercice. C'est décidément un saltimbanque, déclare M. Greville. « Il est resté chez lui un peu du polisson et beaucoup du bouffon. »

Le grand tort de Guillaume IV était d'appartenir à une race que M. Greville abhorrait. « Les rois, écrivait-il, loin de trouver le bonheur dans leur haute situation, sont les plus misérables de toute l'humanité. »

IV

Un parvenu exprimait un jour au duc de Queensbury la plus vive indignation au sujet de pamphlets dirigés contre la cour et l'aristocratie.

— Ce sont d'abominables libelles, disait-il.

— *Shocking!* approuva le duc.

— Quelles faussetés !

— Si c'était faux, je ne m'en soucierais guère, s'écria le duc ; mais ils sont *impudemment vrais!*

Les mémoires de M. Greville sont, eux aussi, impudemment vrais ; de là sans doute les colères qu'ils ont soulevées. L'auteur n'a obéi à aucun parti pris de dénigrement contre les grands ; il partageait leurs préjugés, vivait de leur vie et avait un souverain mépris pour tout ce qui n'était pas de *son monde*. Si le tableau qu'il nous a laissé de ce monde est peu flatteur, c'est uniquement parce que les hommes ne gagnent pas en général à être vus de trop près.

Wellington est un des personnages qu'il a le mieux connus et le plus étudiés. Ici encore M. Greville échappe au reproche de s'être laissé influencer par l'amitié. Dans son *Journal*, le duc apparaît comme un piètre homme d'État ; ce serait une preuve de plus qu'on peut être un loyal soldat, et même un grand capitaine, et ne rien entendre à la politique. M. Greville ne se contente pas d'attaquer ses capacités, de lui refuser la puissance de conception qui donne les vues d'ensemble et permet de prévoir les conséquences des événements ; il va jusqu'à mettre en doute la droiture de son caractère et le désintéressement de ses mobiles. « Je voudrais, s'écrie-t-il quelque part, qu'il m'expliquât ses notions sur l'honneur et la consistance politique, et comment il concilie l'ensemble de sa conduite avec ces notions. »

A l'avénement du ministère Grey, en 1830, voici en quels termes M. Greville jugeait le chef du cabinet renversé et la manière dont il avait rempli son rôle de *leader*.

« Wellington avait des talents que l'événement a démontrés suffisants pour être le second général de son siècle, mais qui ne pouvaient en faire un ministre supportable. Rempli d'assurance et de présomption, impérieux, mais franc, ouvert et d'humeur enjouée, il a réussi à régner dans le cabinet sans froisser ses collègues, et il les a jetés dans l'abîme sans s'aliéner leur considération. Voulant, avec un très-mince bagage d'instruction, accaparer la direction exclusive de tous les ministères, il a complétement succombé sous le fardeau... Il n'a été tout à fait fidèle à aucun principe ni à aucun parti ; il a réussi à dégoûter ses anciens amis et partisans et à se les aliéner, sans se concilier ou s'attacher ceux dont il a entrepris, à la onzième heure, de faire passer les mesures. Pendant tout le cours de sa carrière politique, il n'a jamais perdu

(1) Guillaume IV avait neuf enfants d'une actrice, Mme Jordans.

de vue des considérations égoïstes... Non qu'il fût indifférent à la prospérité du pays, mais il tenait tout autant à son crédit et à son autorité, et il ne considérait jamais l'une que dans ses rapports avec les autres... Il s'est opposé à l'esprit du siècle, a fait tomber l'Angleterre dans le mépris... Il a été précipité du pouvoir au milieu d'acclamations universelles. »

Vingt ans après, M. Greville intercalait, à la suite de ce passage, un paragraphe destiné à en atténuer la sévérité, mais qui n'atténue rien et se termine par ces mots : « Après tout, il y a beaucoup de vrai dans ce que je disais là. »

Effectivement, certains des jugements du duc consignés dans le *Journal* ne font pas grand honneur à sa perspicacité. En 1829, il déclarait que « M. de Polignac était l'homme le plus capable que la France eût possédé depuis la Restauration ». Il poussait si loin la bonne opinion qu'il avait des capacités de M. de Polignac, que lorsque celui-ci, sur un appel de Charles X, quitta momentanément son poste d'ambassadeur à Londres pour se rendre à Paris, Wellington lui remit à l'adresse du roi de France une lettre dont voici la substance. Il y disait que « les Chambres et l'esprit démocratique avaient besoin d'être contenus ; qu'il conseillait au roi de les réfréner sans perdre de temps ; que, pour ses opinions en général, il le renvoyait à M. de Polignac, qui était en possession de toute sa confiance ».

L'avis dut plaire à un prince qui déclarait « qu'il aimerait mieux fendre du bois que d'être roi d'Angleterre ». Charles X lui-même était jugé par Wellington « plus habile et plus au courant de l'opinion publique que Louis XVIII ». M. Greville relève ces erreurs de jugement avec la verdeur d'un homme impeccable ; pourtant, s'il eût voulu descendre en lui-même, peut-être se serait-il senti quelque indulgence pour les gens privés de cette sorte de flair qui fait deviner les hommes, car ce don lui avait été refusé. On pourrait dresser une longue liste de ses propres erreurs. Sur M. Guizot, il décide qu'il « n'a pas l'habitude des affaires et qu'il y est *impropre* » (9 septembre 1830). Lord Palmerston (1), sir James Graham, le roi des Belges Léopold, et bien d'autres qui en ont également appelé, ne sont pas jugés plus favorablement au premier abord. M. Greville conte très-plaisamment une de ses nombreuses méprises en ce genre.

« Le 6 *février* 1832. — Hier, j'ai dîné chez lord Holland ; je suis arrivé très-tard et j'ai trouvé une place vide entre sir George Robinson et un homme en noir, à l'air commun. Dès que j'eus le temps de regarder mon voisin, je me mis à discuter en moi-même qui cela pouvait être, et comme pendant quelque temps il n'ouvrit la bouche que pour manger, je décidai que ce devait être quelque obscur homme de lettres ou un médecin inconnu, peut-être un docteur pour le choléra. La conversation tomba sur l'instruction précoce et sur l'instruction tardive, et lord Holland dit avoir toujours remarqué que les hommes ayant fait eux-mêmes leur éducation étaient particulièrement suffisants et arrogants, parce qu'ils ignoraient combien les autres savaient de choses... Mon voisin fit observer qu'à son avis l'exemple le plus remarquable d'homme ayant fait lui-même son éducation était Alfieri qui, à trente ans, ne savait absolument rien, sinon conduire un cheval, et ignorait sa propre langue au point qu'il lui fallut l'apprendre comme un enfant, en commençant par les éléments. Lord Holland cita Jules César et Scaliger comme exemples d'éducation tardive ; il dit que le dernier avait été blessé, s'était marié et avait commencé le grec le même jour. Sur quoi mon voisin fit la remarque « que l'acte d'apprendre le grec n'avait sans doute pas été, chez lui, instantané comme l'acte du mariage ». Cette réflexion et le ton dont elle était faite me donnèrent à penser que mon voisin était un sot... Je fus un peu surpris de l'entendre continuer la conversation et parler (à propos de la blessure de Scaliger) d'une blessure reçue à Pampelune par Loyola. Je me demandai comment il avait des notions sur la blessure de Loyola. Mon opinion ainsi formée, je continuais à manger, lorsque Auckland, qui me faisait vis-à-vis, s'adressa à mon voisin : « Monsieur Macaulay, voulez-vous du vin ? » Je crus que j'allais tomber de ma chaise. C'était Macaulay, l'homme que j'avais le plus envie de voir et d'entendre, l'homme dont le génie, l'éloquence, le savoir surprenant et les facultés variées excitaient depuis si longtemps mon étonnement et mon admiration ; et j'étais assis à côté de lui, et je l'écoutais parler, et j'avais décidé que c'était un imbécile ! Il me semblait qu'il pouvait lire mes pensées et la sueur me perlait sur tout le visage... »

Cette fois, M. Greville était excusable, car Macaulay ne payait pas de mine, et sa conversation, dans sa jeunesse du moins, était surtout célèbre par son abondance intarissable. Elle était plus agréable pour ceux qui venaient écouter que pour ceux qui venaient parler.

« Il a parlé tout le temps, — écrivait une dame qui l'avait eu à dîner, — de Canning, de Robespierre, de Pitt, de Fox, et de gens que personne ne connaît ; il a cité des vers, — à dîner ! Le maître de la maison a voulu l'arrêter : — Maintenant, changeons de sujet. Monsieur Anderson, avez-vous vu le Grand juge ? — Et M. Macaulay de repartir de plus belle sur le code criminel. Le pauvre M. B*** a essayé de nous parler de son cheval gris, M. Macaulay ne l'entendait réellement pas. M. Smith s'est endormi, et miss B*** me regardait — mais il parlait tant, que je ne parvenais pas à placer le signal du départ des dames. »

Un peu plus tard, Sydney Smith déclarait que Macaulay avait gagné : « Sa conversation est maintenant relevée d'éclairs de silence. » Malgré ce progrès, il était redouté des maîtresses de maison. Lady Holland le surveillait toujours de près, et recommandait à ses voisins de table de la prévenir s'il devenait trop intolérable.

C'est cette même lady Holland dont le nom revient si souvent dans le *Journal* de M. Greville. Il trouve toujours un mot désagréable à en dire et convient cependant qu'on ne saurait se passer de son salon.

« Voici le tableau de la maison : Lady Holland pose pour la malade, presque la mourante, ce qui ne l'empêche pas d'avoir un appétit robuste et d'être remplie de vigueur après le dîner. Lord Holland, cloué sur un canapé par la goutte, mais de très-bonne humeur, bavarde pour passer le temps ; Luttrell et Rogers se promènent, jettent des regards de désespoir sur la pendule et font de temps à autre de courtes excursions hors du salon ; Allen, hargneux et disputeur, lit les journaux et répond par des monosyllabes (en général négatifs) à tout ce qu'on lui dit. Le grand sujet de conversation, infiniment plus important que la question belge ou la question portugaise, est la maladie du page de lady Holland. Cette « petite créature », comme lady Holland appelle un grand lourdaud de vingt ans, répond au nom d'*Edgar* ; son vrai nom est Tom ou Jack, mais il en a changé lors de sa promotion à sa dignité actuelle, comme font les papes en rece-

(1) Voyez une étude sur *Lord Palmerston*, par Léo Quesnel, dans la *Revue* des 20 et 27 mars 1875.

vant la tiare. On fait plus d'embarras pour lui que d'autres n'oseraient en faire pour leurs enfants, et les personnes de la maison sont invitées et contraintes à aller lui tenir compagnie et à l'amuser. »

La tyrannie de lady Holland sur ses hôtes était du reste bien connue, et les anecdotes abondent sur cette personnalité encombrante dont Sydney Smith disait : « Elle est à elle » toute seule une foule; si on lui lisait la loi sur les attrou- » pements, elle se disperserait. » Elle n'en était pas moins recherchée, car toute femme qui a un *salon* est une puissance, et lady Holland avait su s'en faire un où tout ce que Londres renfermait d'hommes distingués ou d'étrangers de marque se donnait rendez-vous. « C'est la maison de toute l'Europe ». Un de ses hôtes les plus assidus était Talleyrand, dont les mots n'étaient pas moins goûtés à Londres qu'à Paris.

Nous n'avons pu qu'introduire le lecteur au sein de la galerie où se meut la foule animée qui revit sous la plume de M. Greville. Grands personnages et originaux, pas un ne lui a échappé : il les a tous connus et photographiés au passage. C'est lord Brougham, le grand parleur, qui sait tout, explique tout, professe sur tout. C'est Mme de Dino, dont son oncle Talleyrand disait : « C'est l'homme le plus intelligent que j'aie connu. » C'est Henry de Ros, le modèle du désœuvré élégant et spirituel. C'est toute une société enfin, saisie sur le vif, et dont la physionomie mobile est rendue d'un style alerte et pittoresque; nous renvoyons au *Journal* ceux qui seraient curieux de la connaître en détail. Si l'on nous reprochait de recommander un ouvrage qui a tant scandalisé certains critiques, nous pourrions nous abriter derrière une bien respectable autorité. Dernièrement, à Liverpool, l'évêque de Manchester recommandait du haut de la chaire aux fidèles de lire les *Mémoires de M. Greville* et la *Vie du prince Albert*, afin de mesurer la distance qui sépare la génération actuelle de la précédente.

C. V.

VARIÉTÉS

La tombe du cardinal de Retz à Saint-Denis

On savait depuis la fin du XVIIIe siècle que les profanateurs de Saint-Denis n'avaient pu trouver la tombe du cardinal de Retz en 1793; mais c'est de nos jours que l'attention publique s'est portée plus particulièrement de ce côté. Un journaliste a voulu démontrer naguère que le cercueil de plomb qui ferme à demi l'entrée du caveau des rois est celui du redouté frondeur, et bien des gens l'ont cru sur parole; mais aujourd'hui M. de Chantelauze, dont l'autorité est si grande en pareille matière, détruit ces assertions erronées et nous apprend que la dépouille de Retz est encore dans le croisillon méridional du transept, près du tombeau de François Ier, à l'endroit même où on l'a déposée dans la nuit du 26 août 1679 (1).

(1) V. le journal *le Temps*, du 23 mars 1875.

La sépulture du cardinal n'a pas été retrouvée plus tôt faute d'indications précises qui permissent de la chercher à coup sûr, et M. de Chantelauze s'est demandé pourquoi le vaniteux auteur des *Mémoires* n'avait pas même une épitaphe en son abbaye de Saint-Denis, lui qui avait souhaité qu'on lui érigeât dans le transept une colonne pareille à celle du cardinal de Bourbon-Vendôme. Il n'y a, dit le savant historien de Retz, que deux hypothèses possibles : ou bien le cardinal, en mourant, a contremandé par esprit d'humilité les ordres qu'il avait donnés auparavant, ou bien c'est Louis XIV qui l'a voulu pour se venger d'un factieux qui lui avait fait tant de mal en 1648. M. de Chantelauze ne s'arrête même pas à la première de ces deux suppositions, et il cite comme un propos de gazetier bavard et mal informé ces quelques lignes du *Mercure galant*, de septembre 1679 : « Le » cardinal employa ses derniers moments à des actes d'hu- » milité; il voulut être enterré à Saint-Denis sans aucune cé- » rémonie et fut porté dans un carrosse avec un seul prêtre, » comme il l'avait expressément demandé. » Il est bien avéré pour M. de Chantelauze que Louis XIV a persécuté jusqu'à la cendre du cardinal de Retz en ordonnant qu'il fût enseveli sans pompe, durant la nuit, et que son souvenir ne fût rappelé à la postérité par aucun signe extérieur.

Telle est l'opinion d'un écrivain qui passe, avec raison, pour bien connaître la biographie de Retz; mais une étude approfondie de cette même biographie m'a conduit à des résultats absolument contraires, et j'oserai proposer quelques observations qui peut-être ne paraîtront pas sans force. Notons d'abord que l'on n'est pas enseveli à la dérobée quand on est transporté dans un carrosse à huit chevaux, avec une escorte de cent valets de pied, et que le fait d'avoir été conduit à Saint-Denis pendant la nuit ne prouve rien, puisque le tout-puissant cardinal de Richelieu fut inhumé de la sorte (1).

Au XVIIe siècle, en effet, on réservait toute la pompe des funérailles pour le service qui se faisait quarante jours après la mort, et ce service de quarantaine fut célébré pour le cardinal de Retz avec toute la solennité possible à Saint-Denis et à Paris, sans que Louis XIV s'y opposât. On lui éleva même dans l'église du Calvaire, au Marais, un somptueux monument avec une épitaphe que rapporte M. de Chantelauze.

Pourquoi d'ailleurs le grand roi, qui n'était pas mesquin dans ses rancunes, aurait-il ainsi persécuté même un ancien frondeur? Ne fit-il pas ensevelir à Saint-Denis le maréchal de Turenne, qui avait un moment combattu Mazarin? Ne permit-il pas de faire à la duchesse de Longueville et au prince de Condé les funérailles les plus solennelles? Pourquoi donc cette exception pour le cardinal de Retz? Je dirai plus : en 1665, Louis XIV s'était pleinement réconcilié avec Paul de Gondi, qui lui rendit les plus grands services depuis cette époque. Le roi fit écrire au cardinal en 1667, après l'exaltation de Clément IX, qu'il trouverait « une occasion de lui témoigner sa reconnaissance », parce qu'il lui « devait autant qu'un souverain peut devoir à son sujet (2) » ; et j'ai la presque certitude que le roi de France, revenu de ses anciennes

(1) « Le corps de ce cardinal si éminent fut porté de nuit en Sorbonne, sans aucune pompe ecclésiastique. Les pages qui l'accompagnaient portaient des flambeaux de cire blanche, mais personne ne porta la croix... » — *Mémoires inédits* de Godefroi Hermant, II, 16.

(2) Collect. Michaud et Poujoulat : *Complém. de la vie de Retz*, p. 608.

préventions et plein d'estime pour le cardinal, a payé en grande partie les effroyables dettes qu'avait contractées le coadjuteur. Pouvait-il refuser une tombe à celui qu'il honorait de la sorte ?

L'explication que donne M. de Chantelauze ne me paraît donc pas être la bonne, et je crois que le *Mercure galant* de 1679 était parfaitement bien informé. L'humilité du cardinal de Retz est, j'en demande pardon au savant historien, la clef du problème, et peut-être me sera-t-il donné bientôt de le démontrer plus amplement avec un grand luxe de preuves. Converti sincèrement en 1675, le cardinal interrompit alors la rédaction de ses Mémoires, que l'on eut beaucoup de peine à sauver des flammes, et il ne songea plus qu'à faire pénitence. Il mourut à Paris, rue de la Cerisaie, « entre les bras d'un très-bon religieux, dit le grand Arnauld, dans des sentiments très-humbles et très-pénitents (1) ». Le bénédictin de l'Isle, qui parle également des grands sentiments de religion du cardinal mourant, ajoute, il est vrai, que Retz « n'eut pas la liberté de donner les derniers ordres à ses affaires, et qu'il mourut sans avoir fait de testament ». Mais qu'est-il besoin de testament en pareille circonstance ? Une simple parole ne suffit-elle pas pour obliger la famille et les amis d'un mort à exécuter scrupuleusement ses dernières volontés ? Le cardinal devait être bien réellement converti, puisqu'Arnaud lui-même le mettait sans balancer au nombre des élus ; par conséquent il a, n'en doutons pas, expié dans la mesure du possible les folies et les crimes de sa vie. Après avoir tout sacrifié au payement de ses dettes, car c'était la plus simple des expiations, il voulut renoncer à cette gloire humaine dont la poursuite l'avait entraîné si loin. Il renvoya au pape son chapeau de cardinal et se fit moine à Saint-Mihiel ; mais les ordres de Rome l'obligèrent à faire pénitence d'une façon moins extraordinaire. C'est donc par esprit d'humilité qu'il souhaita de quitter sans bruit ce Paris qu'il avait autrefois bouleversé, et de n'avoir ni monument, ni épitaphe auprès de ces rois de France qu'il avait si gravement offensés. Un pareil changement nous étonne de la part d'un tel personnage, mais s'ensuit-il qu'on doive fermer les yeux à l'évidence ?

Quoi qu'il en soit, le cercueil du cardinal est encore à Saint-Denis, non pas à l'entrée du caveau des rois, mais dans le croisillon méridional du transept, au pied de la grosse colonne d'angle du chœur (2), et l'on peut se demander ce qu'il convient d'en faire. M. de Chantelauze propose de l'ouvrir, de constater l'identité des ossements qu'il renferme et d'élever ensuite à la mémoire d'un si grand écrivain cette colonne surmontée d'une statue ou d'un buste qu'il avait demandée plusieurs fois avant sa conversion. C'est aussi l'avis du vénérable primicier de Saint-Denis, Mgr Maret, mais j'oserai émettre une opinion différente. Pourquoi ne pas respecter cette cendre que les révolutions les plus terribles ont épargnée jusqu'à ce jour ? Pourquoi renouveler pour la dépouille de Retz les scènes révoltantes qui ont accompagné, en 1854, l'exhumation de Bossuet (3) ? N'est-il pas infiniment plus convenable de laisser le cercueil à l'endroit même où Paul de Gondi a souhaité qu'on le mît ?

Quant au projet de mausolée, il aurait sa raison d'être si l'on pouvait démontrer que Louis XIV et Louis XV en ont jadis empêché l'érection ; mais si, comme je crois pouvoir l'affirmer, on n'a fait qu'obéir en cela aux dernières volontés de Retz, il y aurait, ce me semble, bien des inconvénients à ne pas les respecter aujourd'hui. Qu'on lui érige des statues à Montmirail, à Commercy ou à Paris, à la bonne heure ; mais la seule chose qu'on puisse faire à Saint-Denis serait, à mon avis, de remplacer une des dalles qui recouvrent le cercueil par une plaque de marbre noir avec ces simples mots : *Ci-gît le cardinal de Retz.*

A. Gazier.

(1) *Œuvres d'Arnauld*, Paris, Lausanne, 1775, II, p. 59.

(2) *Gallia Christiana*, VII, 178, 414. — Dom Calmet, Bibliothèque lorraine.

(3) On a imprimé en 1854 une brochure de 40 pages intitulée : *Reconnaissance du tombeau de Bossuet*, avec une hideuse lithographie représentant le Démosthène français « tel que la mort nous l'a fait ».

NOTES ET IMPRESSIONS

I

M. Gabriel de Belcastel, député de la Haute-Garonne, se trouvant il y a un an en pèlerinage à Paray-le-Monial, eut l'idée de vouer la France au Sacré-Cœur de Jésus.

Le même M. Gabriel de Belcastel voudrait bien placer sous la même invocation l'église qu'on est en train de construire en ce moment sur la butte Montmartre, mais il faudrait que l'Assemblée nationale y consentît; M. Gabriel de Belcastel lui en a déjà fait la proposition sans réunir plus de 102 votes en faveur de sa proposition.

L'église de Montmartre n'en est pas moins consacrée au Sacré-Cœur en vertu d'un bref, si ce n'est en vertu d'une loi, M. de Belcastel de ce chef est satisfait; les 102, faute de mieux, le sont également, comme le prouve l'offrande collective de 7500 francs qu'ils viennent d'envoyer au comité de souscription pour la construction de l'église de Montmartre. 7000 francs, ce n'est pas énorme, et pourtant ces messieurs montrent des exigences qui ne tendent à rien moins qu'à obtenir que le susdit comité consacre une chapelle spéciale, non pas seulement à eux, mais à l'Assemblée nationale actuelle et à celles qui lui succéderont.

Les 102 qui portent ainsi la parole au nom d'une Assemblée qui se compose de 750 membres, trouveraient-ils bon que 102 députés libres penseurs s'avisassent, en envoyant demain une offrande collective au Grand-Orient de France, de demander au grand-maître de la franc-maçonnerie de réserver désormais à l'Assemblée nationale une place spéciale dans toutes les cérémonies de l'Ordre ?

Les pèlerinages et le jubilé ont déjà fait voir à quel point d'excitation en sont venus les cerveaux religieux. Voici maintenant les 102 amis de M. de Belcastel qui veulent représenter à eux seuls l'Assemblée nationale. Mais ce que nous avons vu jusqu'ici n'est rien en comparaison de ce qu'on nous promet pour le 29 juin prochain, jour où sera posée la première pierre de l'église de Montmartre. C'est ce jour-là que plus de cent mille Français, conduits par M. Bournisien, ancien huissier, procéderont, en chantant le célèbre

cantique en l'honneur du Sacré-Cœur, « à l'enterrement des immortels principes de 89 ».

II

Que de niches, que de plaisanteries, que de farces même faites depuis quelque temps à ces débonnaires principes de 89 par les éternels gamins du cléricalisme. Prenez garde, messieurs, les principes de 89 sont bons enfants, mais si vous poussez la plaisanterie trop loin avec eux, et si vous allez jusqu'à leur donner des pichenettes sur le nez, ils se fâcheront un beau jour, et ils vous tireront les oreilles d'importance. C'est toujours ainsi que les choses finissent; notre histoire le prouve, et malheureusement rien ne peut vous corriger.

III

Quoi de plus naturel pour un éditeur, dans un temps comme le notre où les bibliophiles sont si nombreux et si riches, que d'avoir l'idée, puisque les planches des dessins de Moreau pour l'édition des *Contes de Lafontaine*, dite des fermiers généraux, existent encore, d'offrir aux amateurs la réimpression d'un des chefs-d'œuvre de l'art typographique au XVIIIe siècle ?

Mais avant de donner suite à cette idée, il s'agit de savoir si elle ne déplaît pas au ministère de l'intérieur; l'éditeur consulte les bureaux, qui se montrent cette fois bons princes : on ne saurait nier, répondent-ils à l'éditeur, que les 44 gravures qui accompagnent les *Contes de Lafontaine* ayant été tirées sur les planches mêmes qui ont servi pour l'édition originale de 1762, elles n'aient par cela même un intérêt à la fois d'art et d'histoire; si l'on considère d'un autre côté : 1° que le prix élevé de ces volumes les empêche de tomber entre les mains du commun des lecteurs et ne les met à la portée que des riches amateurs; 2° que le placement en a été assuré d'avance par voie de souscription; 3° que l'édition n'a été tirée qu'à 700 exemplaires, — on ne voit rien qui s'oppose à leur réimpression, d'autant plus que des gravures intercalées dans le texte, et ne devant jamais être exposées publiquement, ne sauraient porter atteinte à la pureté des mœurs nationales.

Voilà donc l'éditeur muni de l'autorisation et se mettant à la besogne sans songer que le consentement du ministère ne suffit pas dans une telle affaire et qu'il y faut encore le consentement de l'*Univers*. Or, l'*Univers*, qui s'est livré à une étude attentive des 44 gravures de Moreau, n'admet pas que l'existence de la religion catholique en France soit compatible avec un nouveau tirage de ces planches; il l'a déclaré nettement aux magistrats du parquet, qui ont été de son avis, et comme l'action du ministère public ne s'arrête pas devant une autorisation administrative, l'infortuné éditeur s'est vu un beau matin traduit en police correctionnelle comme prévenu d'outrage à la morale publique et condamné à 500 francs d'amende pour le fait de la publication de son édition des *Contes de Lafontaine*, dont la vente est interdite, et dont les planches seront détruites.

L'édition aurait été brûlée autrefois par la main du bourreau, et l'éditeur condamné à faire amende honorable sur le parvis de Notre-Dame pieds nus, en chemise, avec un cierge de six livres à la main. On voit que la Révolution n'est pas venue en vain, et qu'on traite aujourd'hui les libraires avec plus de douceur.

IV

Un de mes amis a dans sa bibliothèque (heureux mortel!) cette fatale édition des fermiers généraux, corruptrice des hommes et des nations. Je viens de jeter un regard sur ces illustrations condamnées à mort par la police correctionnelle.

Quoi! c'est dans un pays où l'on paye cent mille francs la *Cruche cassée*, où les peintures les plus galantes, les gravures les plus érotiques du XVIIIe siècle sont recherchées avec fureur, où on les voit partout étalées chez les marchands de tableaux et d'estampes, qu'un tribunal, non content d'interdire la réimpression de cette belle édition, des *Contes de Lafontaine*, ordonne par-dessus le marché la destruction des planches de ces charmants dessins de Moreau qui paraissent chastes à côté de ce que nous voyons tous les jours à la vitrine des marchands d'estampes et de photographies!

Cette édition des fermiers généraux, remarquez-le bien, se compose de deux volumes et coûte de soixante à deux cents francs; elle est faite à l'usage de gens dont l'innocence est exposée à bien d'autres dangers que ceux que peuvent leur faire courir les gravures de Moreau, que la Restauration, pourtant si dévote et si prude, n'osa pas proscrire. Où s'arrêtera-t-on dans ce système de pudeur à outrance? Quelle gravure peut se croire à l'abri de la destruction légale, et qui nous dit qu'un beau jour nous n'apprendrons pas, par *le Droit* ou par la *Gazette des tribunaux*, que le tribunal civil de la Seine interdit aux marchands de mettre en vente la *Danaé* du Titien, par exemple, qui me paraît tout aussi dangereuse pour les mœurs que les illustrations des *Contes de Lafontaine?*

L'arrêt du tribunal correctionnel de Paris paraît juste au moment où l'on fait à Gavarni, « dessinateur philosophe », l'honneur de donner son nom à une rue, et où dix vaudevilles et dix opérettes mettent dans une seule soirée plus de gaudrioles en circulation que toutes les éditions de Lafontaine dans l'espace de deux siècles.

V

Quatre mille curés abonnés au *Figaro!*

Un peu surpris d'abord d'un tel chiffre, je me dis : Le clergé, après tout, ne peut pas diriger la société sans s'y mêler et sans prendre quelque chose de ses sentiments et de ses goûts. Voyez plutôt le clergé du XVIIIe siècle. La société de ce temps avait le goût du cancan de coulisse, de l'anecdote graveleuse, du conte égrillard, de la chanson badine, et vingt journaux, fort recherchés aujourd'hui des amateurs, venaient tous les mois ou toutes les semaines satisfaire un goût dont les prêtres d'alors n'étaient pas exempts;

je parle des prêtres mondains vivant avec les grands seigneurs, les financiers, les gens de lettres; quant aux autres membres du clergé, le péril était moins grand pour eux; car l'idée ne serait jamais venue au directeur propriétaire de l'*Espion anglais*, du *Spectateur*, ou de tout autre *Figaro* de l'époque, d'offrir aux curés de campagne un abonnement au rabais à son journal, ou, si elle lui était venue, il n'aurait jamais osé la mettre à excécution.

La société actuelle a les instincts frivoles et licencieux de celle de la fin de l'ancien régime; mais elle les dissimule et y mêle une dévotion hypocrite qui répugnait à son aînée. La gaudriole, obligée à des ménagements, ne craint pas de se placer sous le chaperon de la religion; *Figaro* va donc au sermon et il se confesse. Comment s'étonner que de pauvres curés, qui le voient entre les mains des châtelains et des châtelaines de la contrée, s'abonnent à un journal qui dit tant de bien des évêques, qui est si aimé, si choyé de l'élite de la société française, et qui pousse le dévouement à la religion jusqu'à s'offrir à moitié prix à ses ministres?

VI

Quatre mille curés abonnés! En y réfléchissant bien, je m'étonne qu'il n'y en ait pas davantage. Les soirées d'hiver sont bien longues au presbytère; pour être curé, on n'en est pas moins homme et l'on ne renonce pas à faire de temps en temps une petite excursion dans ce monde de Paris, surtout avec cet excellent *Figaro* si confit en douceur et en orthodoxie, si bon catholique et si bon royaliste.

L'*Univers* conteste cependant ce chiffre de quatre mille curés abonnés au *Figaro*. Trois ou quatre cents, à la bonne heure! et encore les deux tiers ont-ils, s'il faut l'en croire, prêté leur nom à M. le maire, à M. le receveur, ou à tel gros bourgeois désireux de lire le *Figaro* en ne payant que la moitié du prix de l'abonnement.

Quoi! des membres du clergé de France se seraient rendus coupables d'une fraude pareille! L'*Univers* les calomnie; c'est pour eux et non pour les autres qu'ils se sont abonnés au *Figaro*. Pourquoi ne liraient-ils pas un journal que tout le monde considère comme le soutien de la monarchie et de la religion? Ne sait-on pas quel accueil est réservé à *Figaro* toutes les fois qu'il se présente à Frohsdorf? S'il n'est pas allé encore rendre visite au Saint-Père et lui porter le produit d'une collecte faite dans ses bureaux, c'est que le temps lui a manqué jusqu'ici; mais il ne tardera pas à se mettre en route pour le Vatican.

Figaro a déclaré, en attendant, qu'il ne permettrait pas à l'*Univers* de lui faire une querelle de boutique et de l'insulter, parce qu'il craint de se voir enlever par lui la clientèle du clergé. *Figaro* se croyait tellement sûr de son appui, qu'il n'a pas craint de dire à l'*Univers* : « Vous prétendez que ma feuille est une lecture indigne d'un prêtre. Eh bien! j'en mets une collection à la poste à l'adresse de Mgr Freppel, évêque d'Angers, afin qu'il en prenne connaissance : qu'il parle et qu'il dise si les accusations de la maison d'en face sont fondées. »

Mgr l'évêque d'Angers s'est empressé de répondre au *Figaro*. L'*Univers* a eu communication de cette réponse, et il n'a pas perdu une minute pour la publier. Un mois s'est écoulé depuis ce jour, et *Figaro* ne l'a pas reproduite; il ne la reproduira même jamais. Que craint-il? D'où vient son hésitation? De la dureté de la sentence prononcée contre lui. Bah! toutes les sentences dont on le flétrira ne serviront qu'à accroître chez une foule de gens l'envie et le besoin de le lire. L'insertion de la lettre de Mgr Freppel lui eût fait une excellente réclame. *Figaro* ne l'a pas compris. Décidément il baisse.

VII

Que l'*Univers*, cependant, triomphe avec modestie. La lecture du *Figaro* est interdite au clergé, mais la société actuelle cessera-t-elle d'en faire sa nourriture morale? Il faudrait pour cela que le clergé entamât une lutte dans laquelle il est d'avance vaincu. L'*Univers* triomphe du *Figaro*, mais le *Figaro* triomphe du clergé et reste maître de la haute société.

L'*Univers* fera bien de songer à ceci : il a dénoncé le docteur Bouchut à la direction du *Journal officiel*, et le docteur Bouchut a été obligé de cesser ses articles; il a dénoncé la réimpression du Lafontaine des fermiers généraux, et elle est interdite; il a dénoncé les petites annonces du *Figaro*, mais ici ses dénonciations sont restées vaines, et il a dû mettre bas les armes devant son ennemi. *Figaro* est une puissance qui brave les dénonciations.

VIII

L'équivalence des professions et l'égalité des salaires ne sont peut-être pas des théories aussi chimériques qu'elles en ont l'air. Elles viennent de recevoir, à Paris, une application qui, pour être partielle, n'en est pas moins éclatante. Lisez plutôt le décret du Président de la république qui change la dénomination d'un certain nombre de rues de Paris, et qui en donne une à des rues qui n'avaient pas encore d'état civil.

Philanthropes, chimistes, prêtres, dramaturges, généraux, moines, peintres, naturalistes, philosophes, musiciens, acteurs, physiciens, dessinateurs, médecins, lampistes, publicistes, poëtes, toutes les professions figurent sur cette liste où Mgr Darboy, l'archevêque, coudoie Stendhal l'athée, où Lacordaire donne la main à Gavarni, Benjamin Constant à Carcel, et Pixérécourt à M. Azaïs; assemblage bizarre de noms si divers mis sur la même ligne, pandémonium de gloires si opposées recevant la même récompense, tohu-bohu historique dans lequel, au milieu de la promiscuité des renommées se glisse l'égalité des professions dans la société et l'égalité des genres en littérature.

Qu'était-ce, par exemple, jusqu'ici que le mélodrame? Un genre réputé vulgaire, permettant à ceux qui le cultivent de gagner de l'argent, mais ne leur donnant jamais la gloire. Les auteurs de mélodrames, du reste, n'y prétendaient pas. Pixérécourt serait bien surpris, s'il revenait à la vie, de voir une rue désignée par les quatre syllabes de son nom, et Bouchardy se demanderait si quelque mauvais plaisant n'a point voulu le mystifier, en apercevant sa signature inscrite sur la pierre municipale surmontant l'entrée d'un passage.

Voilà donc Pixérécourt et Bouchardy recevant les mêmes

honneurs que Corneille et Racine; voilà *Abelino ou l'Homme à trois visages* et la *Pie voleuse ou la Servante de Palaiseau* mis sur le même rang que le *Cid* et *Cinna*, et le *Sonneur de Saint-Paul* et *Lazare le Pâtre* égalés à *Britannicus* et à *Athalie*. Cela me choque un peu, je l'avoue, quoique grand partisan de l'égalité, et je trouve que c'est se faire une idée singulière de la gloire, que de s'imaginer qu'elle puisse exister à la fois pour Racine et pour Bouchardy, pour Carcel et pour Montcalm, pour Sauvageon et pour Ronsard.

Les honneurs publics ne sont pas faits pour tout le monde. Inscrivez le nom de Carcel sur une rue, pourrez-vous ensuite refuser une statue à Quinquet?

IX

« Si les gens de lettres perdent tous les jours quelque chose de leur prestige aux yeux du public, la faute n'en est pas au public, mais aux écrivains qui, dans ce pays démocratisé, ne savent pas rester à leur place. Ils préfèrent une popularité bruyante à ce respect si long à échafauder et qui s'incruste dans le cœur du lecteur pour n'en plus sortir; ils souffrent que leur portrait soit à toutes les vitrines entre deux danseuses, que le caricaturiste fasse rire le public à leurs dépens; peu leur importe pourvu qu'il répande l'image dans les masses; ils sont de toutes les fêtes, de tous les spectacles, de tous les cortéges, de toutes les politiques; aux premières représentations ils échangent des sourires avec les titis; ils se mêlent à la foule au lieu de vivre loin d'elle; dans la vie, leur personne prend une importance plus grande que leur œuvre. La population, qui les voit partout et toujours, qui les voit beaucoup trop, les considère bientôt comme son égal : le respect se perd, et la blague, qui amoindrit tout, fait le reste.

» A l'étranger, rien de pareil. Les Anglais, par exemple, ne connaissent leurs grands écrivains que par leurs œuvres, on ne sait pas s'ils ont dansé la veille chez la marquise ou s'ils souperont demain chez le duc. Ils ne les voient pas badiner avec les actrices dans un foyer de théâtre; ils ne lisent pas continuellement dans les journaux la correspondance dont leurs grands hommes se gardent bien d'honorer le dernier des paltoquets. Aussi, pour l'étranger, l'écrivain demeure un être d'une essence supérieure, et le respect de la foule grandit avec le mystère dont s'entoure la personne. »

Sachez, écrivains français, que c'est *Figaro* qui vous fait la leçon, et que, pour conformer sa conduite à son langage, il a juré de congédier ses reporters, de ne plus imprimer un nom propre dans ses colonnes, d'interdire à ses rédacteurs le moindre détail biographique et de se borner, en fait d'historiettes, à des anecdotes dans le genre de celle-ci, qui figure à la première page d'un de ses derniers numéros :

« Jusqu'où va la science de la rhinoplastie!

» Cham nous cite un monsieur qui, ayant été privé de son nez, s'en est fait greffer un artificiel en peau de poule.

» Seulement cette peau a été prise... un peu bas sur le corps de l'oiseau.

» De sorte que toutes le fois qu'il se mouche, il trouve un œuf dans son mouchoir! »

La haute société française trouvera, il est vrai, un peu plus loin des informations politiques dans le genre des suivantes :

« Dimanche prochain, un grand bal sera donné par M. le duc Decazes au ministère des affaires étrangères.

» Cette réception emprunte un intérêt tout particulier aux incidents diplomatiques qui ont eu lieu dernièrement en Europe, et à la visite que rend en ce moment l'empereur d'Autriche au roi d'Italie. »

On attend avec impatience le contre-coup que le bal de M. le duc Decazes doit avoir en Europe, et l'on est surpris qu'il n'ait pas fait monter la Bourse.

X

M. Wallon a donné, dit-on, des instructions pour que les proviseurs et principaux des lycées et colléges de la République française tiennent la main à l'exécution des mesures adoptées par son prédécesseur M. Jules Simon pour initier les jeunes générations aux bienfaits de la gymnastique.

Rien de mieux assurément, mais il en est de la gymnastique de collége comme de l'instruction de collége; l'élève, ses classes finies les oublie tout de suite, à moins qu'il ne continue à vivre dans un milieu spécial où elles puissent trouver leur application. Continuer à se livrer aux exercices du trapèze ou à faire des vers latins après le collége, chimère!

Si vous tenez à faire une place à la gymnastique dans les colléges, faites-lui en une d'abord dans la société. L'ancien régime l'avait compris : pas de quartier dans une ville sans son jeu de paume, pas de ville qui n'eût son jeu du mail; joignez à cela les jeux de quilles, les jeux de boules, sans compter les compagnies de l'arc, les compagnies de l'arbalète et les jeux de tant de fêtes patronales si propres à développer l'adresse physique et la vigueur musculaire.

Le joueur de quilles a disparu, le joueur de boules s'en va tous les jours; depuis que le jeu de paume des Tuileries est fermé, il n'y en a plus un seul à Paris. Montrez-moi un mail en activité dans toute la France, et dites-moi combien de gens, dans notre belle patrie, s'exercent à tirer de l'arbalète et de l'arc.

Vous aurez beau écrire des circulaires aux proviseurs pour encourager l'étude de la gymnastique dans les lycées, sans jeu de paume, sans mail, sans jeu de quilles ni de boules, sans tir à l'arc et à l'arbalète, les jeunes générations, à leur sortie du collége, deviendront la proie du billard et du domino.

XI

Il paraît que l'ancien bonapartisme, celui que nous avons connu sous forme de comité de comptabilité, a fait son temps. On nous annonce un nouveau bonapartisme, dit « bonapartisme de l'avenir ». On ignore en quoi il consiste, mais on dit que le prince Napoléon et M. Emile Ollivier travaillent ensemble à en rédiger le manifeste. Attendons!

N***.

CAUSERIE POLITIQUE

Tout est bien qui finit bien. Grâce à M. Disraëli, nous voilà presque tranquilles. Il n'est rien de tel que de savoir prendre les choses du bon côté. La note Perponcher ne laissait pas de nous inquiéter,... bien à tort. En effet, que contient ce document? Des menaces? Pas le moins du monde. Il ne déplaît pas à M. de Bismarck d'être quelquefois menacé : cela peut servir; mais menaçant : ce n'est pas sa manière. La vérité est que le gouvernement allemand s'est borné à adresser au gouvernement belge des « représentations »; et même ces représentations sont une preuve nouvelle de l'amitié qui unit la puissante Allemagne à la Belgique. Donc il ne faut pas dire que tout est bien, mais que tout est au mieux dans l'Europe pacifiée par M. de Moltke.

Quant à l'article de la *Post*, c'était une simple ânerie, — la *Gazette de la Croix* s'est empressée de constater le fait, — et une ânerie d'un caractère absolument privé. La *Post* elle-même en convient ou plutôt s'en fait gloire. Elle déclare fièrement qu'elle n'a eu besoin de personne, ni d'emprunter des idées à qui que ce soit pour servir, selon ses moyens, « la cause de la paix ». Sa méthode est singulière; mais puisqu'elle tient à en avoir l'honneur, gardons-nous de lui contester le mérite de l'invention : c'est ce que nous pouvons faire de plus sage.

Au surplus, comment la paix ne serait-elle pas assurée? L'union des trois empereurs n'est-elle pas solide? Et cette union a-t-elle un autre objet que la conservation de la paix? Si l'entrevue de Venise a réjoui le cœur de l'empereur d'Allemagne, n'est-ce pas parce qu'il lui paraît qu'elle doit fortifier l'accord des potentats qui se sont constitués en quelque façon les gardiens de la paix? Partant, nous pouvons nous mettre l'esprit en repos.

Il est vrai que depuis quatre ans l'Europe est devenue étrangement sonore. La moindre rumeur qui s'élève, le moindre bruissement d'ailes d'un hanneton qui s'envole et bourdonne sur les bords de la Sprée ou ailleurs retentit dans l'espace comme un bruit de trompettes. C'est quelquefois gênant; mais, après tout, cela même fait en partie notre sûreté. Et puisque la paix nous est nécessaire, puisque, de toutes parts, on veut bien s'employer à la maintenir, tâchons de profiter du loisir qu'on nous fait pour achever de mettre un peu d'ordre dans nos affaires.

Il faudrait d'abord mettre de l'ordre dans nos idées. Malheureusement M. Buffet ne nous y aide guère. Bien mieux, il semble que M. le vice-président du conseil prenne plaisir à nous tenir dans le doute sur ce qu'il pense lui-même. M. Buffet ne peut se résigner à gouverner par l'opinion. De là vient le mystère dont il s'enveloppe. Au lieu de penser tout haut comme M. de Cissey, ou M. Dufaure, ou M. Wallon, il préfère causer à voix basse avec ses préfets, se clore avec eux dans son particulier et leur glisser ses instructions dans le tuyau de l'oreille. Quelques-uns sont sourds probablement et entendent tout de travers, M. Doncieux, par exemple, lequel continue tranquillement son bienveillant patronage aux insulteurs de la République, — que son chef est cependant tenu d'honorer, ce me semble, puisqu'il la sert. N'importe, M. Buffet tient à son système. Plutôt que d'en changer, il se compromettra, s'il le faut, avec éclat, et couvrira généreusement de sa responsabilité les malheureux qui l'ont mal compris. C'est ce qu'il a fait hier notamment en pleine commission de permanence.

La conséquence est que les quiproquo vont leur train, naturellement, et ne sont pas près de finir. A moins toutefois qu'il ne faille prendre au mot M. le ministre de l'intérieur et, puisqu'il s'entête à faire cause commune avec les ennemis du gouvernement républicain, admettre qu'il partage en effet leur aversion, bien qu'il nous ait promis de se montrer exempt de rancune. Croyons qu'il a essayé, qu'il a fait ce qu'il a pu pour changer en lui le vieil homme et que, malgré son bon vouloir, il n'a pas réussi.

Si les choses sont ainsi, M. le vice-président du conseil devrait en faire l'aveu. Nous saurions du moins à quoi nous en tenir. Tout deviendrait clair. Les dissidences entre gouvernants sont un mal, sans contredit, mais moindre assurément que le trouble des idées et le désordre mental chez les gouvernés. Il importe que la majorité des électeurs sache quels sont ses alliés et quels sont ses adversaires dans le cabinet.

M. le vice-président du conseil ne veut pas changer ses préfets. La raison en est simple : il ne peut pas se changer lui-même. Comment leur ferait-il un crime de leur fidélité à de vieilles antipathies qu'il ne peut prendre sur lui de désavouer et qu'il serait inexcusable d'absoudre? S'il y a désaccord entre lui et ses collègues, pourquoi ne pas le dire? Il y aurait tout avantage à ce que le fait fût avoué, avéré, patent. On pourrait aisément trouver le remède. Il n'est pas absolument nécessaire que M. Buffet se convertisse. Il suffirait qu'on voulût bien nous ôter M. Buffet.

Aime-t-on mieux que les électeurs se chargent de la besogne? Il est manifeste que M. le ministre de l'intérieur voudrait ne les déranger que le moins possible avant les élections générales. Le gouvernement, jusqu'au retour de l'Assemblée, ne fera donc que le strict nécessaire. Les électeurs de la Guadeloupe ont été convoqués; ceux du Lot et du Cher le seront aussi, puisqu'il n'y a pas moyen de faire autrement. Pour ce qui est des autres, M. Buffet attendra. Il espère encore que la proposition Courcelle sera adoptée et leur fera des loisirs jusqu'au jour où il faudra enfin affronter les hasards d'un verdict solennel prononcé par la nation tout entière. La question est de savoir s'il conviendra à l'Assemblée de laisser à M. Buffet le soin de poser la question. Après la séance d'hier et les déclarations qu'a faites M. le ministre de l'intérieur au sein de la commission de permanence, il nous paraît difficile que les trois gauches persistent à ne pas lui retirer leur appui. On se lasse de tout, même de l'abnégation.

Si M. le vice-président du conseil compte sur l'indulgence du centre gauche, il se trompe. Croire qu'on réussira à séparer le centre gauche des autres groupes républicains qui lui sont alliés est une illusion qui n'a plus aujourd'hui l'excuse de la nouveauté. M. de Broglie s'est mal trouvé d'avoir spéculé sur cette chimère. M. Buffet fera bien de ne pas oublier que nulle majorité n'est possible dans l'Assemblée qu'avec le concours de toutes les gauches. Les républicains, jusqu'à cette heure, ont bien voulu excuser son inertie : ils ne tolèreraient pas son hostilité.

ANATOLE DENOYER.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 43 24 AVRIL 1875

RÉUNION ÉLECTORALE D'ORANIENBURG

M. VIRCHOW

L'Église et l'État

Le discours que nous traduisons n'a été prononcé qu'il y a quelques semaines. On a quelque peine à le croire quand on en compare la sérénité aux accents passionnés dont viennent de retentir le Landtag de Prusse et même la Chambre des seigneurs. Il semble que des années séparent M. Virchow, l'auteur de cette conférence qui demande la séparation de l'Eglise et de l'Etat, de M. Virchow, l'orateur parlementaire qui réclame à grands cris l'asservissement à l'État de l'Église catholique. Cette brusque évolution n'a d'ailleurs rien que de naturel, M. Virchow étant aujourd'hui converti au culte de son ancien ennemi, M. de Bismarck, dont c'est — comme chacun sait — la politique de profiter du bon moment et de frapper des coups opportuns. Or, l'Encyclique de février crée pour l'Allemagne un de ces moments psychologiques que le chancelier sait attendre avec patience et puis saisir comme une proie. On l'a bien vu naguère lors de la discussion dans la Chambre des seigneurs : nombre de membres de cette assemblée, habitués à voter contre les mesures proposées par M. de Bismarck en ces matières, se sont autorisés des excès de l'Encyclique pour faire volte-face et sont allés jusqu'à la qualifier de dangereuse à la tribune. Bref, depuis les folies de l'empire en 1870, la politique du chancelier n'a jamais été mieux secondée par la maladresse d'un adversaire.

Les trois articles de la constitution prussienne qui l'offusquaient le plus sont abrogés : les Églises évangélique et catholique ont perdu le droit *d'ordonner et de régler leurs affaires en pleine liberté*. Seule, l'Église catholique est atteinte ; l'Église évangélique, telle qu'elle est constituée en Prusse, ou, pour mieux dire, l'Église de Prusse ayant été de tout temps, mais depuis 1850 surtout, un instrument docile aux mains de l'État, un camp de fonctionnaires dressés et payés par lui, et dénué de ressources étrangères au budget des cultes. M. Windthorst avait-il tort de dire que cette solution ne répond guère au passé libéral de ceux qui l'ont préparée et défendue, et ne se montrait-il point, à tout prendre, plus moderne que M. Virchow, l'homme de science éminent, lorsqu'il demandait pour l'Église une séparation digne et qui lui assurât sa liberté, au lieu de ce *refoulement* auquel son adversaire la condamne?

On sait qu'en publiant cette conférence nous ne songeons nullement à prendre parti. C'est un document curieux, intéressant dans le débat. Faire connaître sous cet aspect M. Virchow, dont la *Revue scientifique* publie souvent les travaux, a été notre seul objet.

Messieurs,

Vous savez tous que, non-seulement dans notre patrie, mais dans tous les grands États, il y a une succession logique et fatale, un enchaînement régulier dans les questions qui se posent devant l'opinion et les assemblées politiques. Vous avez presque tous, depuis trente ans, vu les questions religieuses se placer au premier plan, lorsque les grandes questions politiques entraient dans une période de calme. Quelque regret qu'on puisse éprouver, au nom de la paix, de voir des questions si passionnantes se soulever à tant de reprises, il faut pourtant avouer que cette durée relativement longue du débat est faite pour amener une solution plus heureuse, car je crois pouvoir affirmer que d'une solution trop hâtive de ces questions fût sortie une situation qui n'eût pas répondu à nos vœux.

Lorsque le parti progressiste fut fondé, lorsqu'il engagea la lutte parlementaire et en même temps la grande lutte politique que vous savez, c'était dans l'intérêt des questions constitutionnelles. La question capitale était alors celle des limites de la puissance royale et de la souveraineté parlementaire, et les premiers points sur lesquels se fit la lumière et qui constituèrent un programme se rapportaient surtout à ces questions immédiates. Maintenant que les grandes questions sont en partie résolues, — trop souvent, il est vrai, contre nos désirs et nos votes, — maintenant que nous nous agitons dans une sphère nouvelle, d'autres problèmes se posent de

toutes parts et réclament impérieusement une prompte solution. Nous voilà dans cette situation incommode d'être obligés de changer de front. Pendant le conflit, en effet, notre parti se posait comme le défenseur de la constitution; il opposait la constitution, comme un rempart, à toutes les innovations; aujourd'hui certaines dispositions de la constitution nous sont si contraires, qu'il ne nous reste, à mon sens du moins, qu'à en poursuivre la révision.

Il s'agit ici, en première ligne, de l'article 15 de notre constitution, de l'article qui déclare que l'Église évangélique et l'Église catholique romaine, comme toutes les autres sociétés religieuses, règlent et administrent leurs affaires avec indépendance et demeurent en possession et en jouissance des établissements et des fonds affectés à l'instruction, au culte, aux œuvres de bienfaisance. Dans les débats de la dernière législature, j'ai proposé avec mes amis politiques, lorsqu'on discutait les modifications à apporter à cet article, — j'ai proposé, dis-je, d'en supprimer les premiers mots, ceux qui font mention de l'Église évangélique et de l'Église catholique. Nous n'avons pas eu la majorité. Mais je me réjouis de voir que notre presse, assez tiède au début et trop indifférente, est de plus en plus d'avis que toutes les difficultés où nous nous débattons viennent de ce que l'article 15 mentionne ces deux Églises. Par là, la constitution les reconnaît implicitement, elle leur accorde une sorte de privilége qu'elle refuse aux autres sociétés religieuses, en tant que ces deux Églises y sont traitées non de sociétés religieuses, mais bien d'*Églises*. Comment ces mots se sont-ils glissés dans l'article 15, historiquement ce n'est pas très-clair. Ni dans l'ancienne constitution de l'empire, dont les dispositions ont souvent servi à déterminer les articles de notre constitution, ni dans le projet qui, sous la direction de Waldeck, a été élaboré dans l'Assemblée nationale de Prusse, ces mots ne se trouvaient. D'après une source dont je ne sais pas exactement la valeur, il semblerait que ce sont les *ultras* des deux Églises qui, grâce à leur crédit auprès du gouvernement d'alors, auraient fait entrer ces mots dans la loi. On m'a nommé en particulier M. de Wetzleben et M. de Ketteler.

Maintenant il va de soi qu'au moment où la constitution de 1850 fut appliquée, la situation se transforma au profit de l'Église catholique. Cette Église était organisée, montée de toutes pièces; tout le monde savait ce qu'elle était, et les ministres d'alors furent assez faibles pour admettre qu'elle avait le droit d'agir à sa guise. C'est ainsi qu'à tout doucement grandi le conflit où nous sommes.

Il en fut autrement de l'Église évangélique. L'Église évangélique, qui ne se confond pas avec l'Église protestante, se présentait comme une Église nationale. Elle l'avait été jusqu'au jour où la constitution entra en vigueur. Tandis que l'Église catholique, en sa qualité d'Église universelle, était en dehors de l'État, ne relevait d'aucun État que de Rome, l'Église évangélique avait été jusque-là toute nationale. Son évêque suprême était, d'après l'ancien droit public, le roi de Prusse, et naturellement son domaine ne pouvait s'étendre au delà de la Prusse elle-même; c'est à l'ancien royaume de Prusse que se rapportait son organisation. Si donc en 1850 on trouva nécessaire d'accorder à l'Église évangélique les droits que l'on donnait à l'Église catholique romaine et de lui octroyer la même indépendance, il est évident qu'on voulait par là l'affranchir de son rôle d'Église d'État, la délivrer de son *summus episcopus*, et lui assurer la faculté de se créer à elle-même une organisation nouvelle. Or, on sait qu'il n'en est rien advenu. Aujourd'hui encore le gouvernement s'en tient à la doctrine du roi-évêque, et c'est sur cette conception que reposent les nouveaux règlements relatifs à l'Église. Et ce n'est pas seulement le gouvernement qui professe cette doctrine; les partis religieux les plus libéraux, les plus avancés, l'ont également embrassée. L'association protestante s'y montre la plus attachée, tandis que la réaction la combat, réclame avec une ardeur chaque jour croissante la liberté absolue de l'Église et prétend tirer de son propre sein les éléments de son organisation. Il va sans dire que l'Église protestante n'arrivera jamais à cette organisation parfaite que peut se donner le catholicisme, car il faudrait pour cela que non-seulement dans les limites de la Prusse et dans celles de l'empire, mais sur toute l'étendue de la terre, les éléments protestants se rapprochassent et se fondissent en une grande Église. Théoriquement cette fusion est possible, mais pratiquement elle répugnerait au mouvement des sociétés actuelles. La seule entreprise pratique serait de tenter l'établissement d'une Église nationale protestante qui embrasserait tout l'empire. Il se produira çà et là un courant en ce sens, même dans les sphères parlementaires.

Je puis revendiquer l'honneur d'avoir été l'un des premiers à signaler les dangers qu'il y aurait à permettre, sans réserves, ce développement d'une hiérarchie nouvelle que l'on demande dans les cercles religieux.

Considérez, messieurs, ces dangers. On ne peut évidemment se représenter une Église que comme un corps organisé doué de certaines formes organiques. Ces formes doivent se grouper, se combiner conformément aux lois naturelles : le corps aura des organes extérieurs et des organes intérieurs, il en aura pour exécuter et d'autres pour diriger, et de quelque façon d'ailleurs qu'ils se groupent et se combinent, il arrivera toujours que certains membres seront soumis et subordonnés à ceux qui décident et dirigent. On peut toujours, pour l'organisation d'une Église, se figurer deux formes, celles-là mêmes que l'histoire a développées dans l'Église catholique romaine. Il y eut, en effet, une longue période où l'évêque de Rome n'était qu'un évêque local dont l'autorité se bornait au territoire immédiat de Rome. A cette époque — j'y reviendrai plus spécialement, — et même lorsque cet évêque avait conquis déjà une influence temporelle considérable, l'élément laïque n'était nullement exclu de l'élection du pape et de la direction de l'Église. Ce n'est, je crois, que Nicolas II qui a, vers 1509, fait exclure l'élément laïque, qui appartenait à la municipalité de Rome, et attribuer l'élection pontificale au seul collége des cardinaux. Pendant des siècles, l'évêque de Rome ne fut qu'une puissance locale, et l'Église décida de ses destinées dans les synodes et les conciles. On peut dire que l'ancienne Église catholique avait une constitution synodale. Mais, par un effet fort naturel et très-humain, la puissance des évêques s'est insensiblement consolidée, celle surtout de l'évêque de Rome, et ainsi est sortie peu à peu de la constitution des conciles et des synodes une autre organisation qui a trouvé son couronnement dans les fameux décrets du Vatican, où le pape est proclamé la seule autorité infaillible et toute puissante en matière de foi. Une Église évangélique suivrait-elle une marche différente? serait-il possible de constituer par voie d'organisation synodale une Église qui ne se laissât point entraîner à cette pente de vouloir établir une hiérarchie qui aboutirait à un sommet

unique ? Ce résultat est si naturel, si fatal, qu'à défaut d'un pape, on aura forcément un collége tout aussi absolu en ses décisions.

Dans l'établissement de toute Église, trois points surtout doivent être pris en considération. C'est d'abord l'organisation. C'est elle qui précède le reste, avec son caractère propre et déterminé. Puis viennent deux autres questions essentielles : la question financière et le dogme. L'Église catholique est parfaitement assurée quant à l'organisation et quant au dogme, car toute parole du pape est infaillible, tout catholique orthodoxe est tenu d'y croire. Le dogme peut changer, se renouveler, s'étendre en une certaine direction — nous l'avons vu pour l'Immaculée-Conception, — mais tous ces changements, toutes ces évolutions s'accomplissent d'après une règle qui est elle-même à l'abri de toute discussion, la règle de l'obéissance passive : *perinde ac cadaver*. Pour l'Église catholique il n'y a donc chez nous, en dehors des points débattus en ce moment par l'effet des lois nouvelles, d'autre question capitale que la question financière, et je puis dire ici que les chefs du parti ont assuré à maintes reprises qu'ils étaient tout disposés à marcher avec nous pour obtenir aussi complète que possible la séparation de l'Église et de l'État : ils se passeraient fort bien de l'État, si l'on voulait leur livrer intégralement les biens de l'Église. Une grande partie de ces biens sont pour le moment au pouvoir de l'État. Dans le cours des sécularisations nombreuses qui, surtout depuis la fin du siècle dernier, ont suivi les bouleversements politiques de l'Allemagne, — auparavant déjà, lors des conquêtes de Frédéric le Grand, — une grande partie de la fortune de l'Église a passé à l'Etat, et l'État s'est réservé jusqu'à un certain point le droit d'en disposer non-seulement au profit de l'Eglise en tant qu'Eglise, mais aussi en faveur d'institutions autrefois religieuses, comme, par exemple, les écoles. Par suite de conventions spéciales que l'on eut plus tard le tort de conclure avec le pape, ces biens subviennent à certains payements que l'État fait aux évêques, à leurs chapitres et à leurs subordonnés, comme à d'autres membres du clergé ; mais on consacre encore des sommes assez considérables à des œuvres qui ne relèvent pas immédiatement de l'Église. Nos catholiques seraient donc tout disposés à traiter, si l'on affranchissait absolument leur Église de ses relations avec l'État, à condition qu'on leur remît les fonds ; ils se chargeraient volontiers, comme ils le font dans tous les pays catholiques, d'accroître ces ressources par des dotations et des héritages.

Pour l'Église évangélique, la question financière se présente sous un jour bien moins favorable. Lors de la Réforme, les princes confisquèrent presque tous les biens ecclésiastiques ; une grande partie de ces biens ont été aliénés, le produit en a été immédiatement dépensé, et l'État n'a contracté en retour que fort peu d'obligations. Tandis que dans l'Église catholique on ne songe nullement à demander que les membres de la communauté soient soumis à des contributions régulières, et que l'on espère y subvenir à tous les besoins, en partie grâce aux revenus des biens que l'État doit restituer, en partie grâce au concours spontané des fidèles, les prêtres évangéliques n'ont pas cette espérance. Le gouvernement ne l'a pas non plus, et comme, en se séparant de l'Église, l'État serait naturellement déchargé du soin de pourvoir à ses besoins, tous les systèmes projetés pour l'organisation de cette Église impliquent le droit qu'auraient les corporations religieuses d'imposer les membres de la communauté ; et ces impôts ne seraient pas affectés seulement aux dépenses immédiates, construction et entretien des Églises, salaire du clergé, mais devraient couvrir aussi les frais des synodes et autres corps administratifs dont la formation deviendrait nécessaire. Si les représentants du pays et le gouvernement sont d'accord pour admettre que les ressources mises par l'État au service des Églises leur resteraient acquises désormais, on peut cependant prévoir qu'elles ne suffiraient point, et il n'est pas douteux qu'il faudrait recourir au moyen que je viens de dire et imposer les fidèles. Vous le voyez, il y a là dès l'abord un point délicat, et comme ces impôts ne peuvent être établis sans une loi, sans le vote de la Chambre, il dépend du Landtag de Prusse de décider jusqu'à quel point il accordera ce droit d'impositions aux corporations protestantes qui doivent se créer.

Je voudrais ici répondre à une objection.

La religion, messieurs, n'a rien de commun, à mon sens, avec les choses de ce monde ; elle se rapporte exclusivement au surnaturel, et quelque religion qu'on reconnaisse, il faut, selon moi, prendre garde qu'aucune aspiration de nature temporelle et mondaine ne prévale, sous prétexte et couleur de religion. Telle est précisément la difficulté où nous nous trouvons vis-à-vis de l'Église catholique. L'Église catholique nous dit : « Tout ce qui nous touche, depuis le plus humble fonctionnaire jusqu'au pape, toute l'organisation de l'Église est du domaine de la foi, car le pape a été institué par Dieu lui-même comme son vicaire, il départit hiérarchiquement à ses subordonnés leurs droits, leur juridiction, une parcelle de sa divine puissance, dans la mesure où il le trouve convenable et nécessaire. Tout cela est d'institution divine ; d'après la conception catholique, tout est article de foi. Article de foi, que le pape est le représentant de Dieu en ce monde ; article de foi, qu'il doit gouverner l'Église, qu'il est infaillible, que tous les archevêques, évêques et prêtres tiennent, en un sens, leur charge de Dieu lui-même.

Et c'est ici, messieurs, que se trouve, je crois, la limite des concessions raisonnables et permises. Si l'on accorde que c'est un article de foi que Dieu a spécialement créé telle ou telle constitution, qu'il a spécialement confié telle ou telle mission à tel ou tel homme, que la puissance divine fait des privilégiés ; si l'on abandonne cette conception moderne des lois éternelles réglant la nature et la vie, l'on se met en contradiction ouverte avec toute la civilisation, avec toute cette science moderne dont nous avons lieu d'être fiers. Il est évident qu'avec ce système on peut faire entrer si avant le miracle dans la vie quotidienne et vulgaire, qu'on sera en droit de demander aux fidèles de regarder comme miraculeux tout phénomène naturel. Pendant des siècles, la question du miracle a été plus discutée que tout le reste. Même après la Réforme, en pays protestants, on a fait les recherches les plus profondes sur cette question de savoir jusqu'à quel point il faut croire aux miracles. Au siècle passé et même en celui-ci, l'Église protestante d'Angleterre a admis que bon nombre des miracles de l'Église catholique, dans l'époque primitive du moins, se sont produits en effet, qu'il y a eu des actes spéciaux de la grâce divine. De là à voir un miracle dans tout phénomène naturel, il n'y a pas loin. Mais c'est là une question, non d'accident, mais de culture générale. La réflexion, [illegible] de choses, que l'on regardait autrefois comme des miracles

comme des manifestations spéciales de la volonté divine, comme des signes du « doigt de Dieu », ne sont plus regardées ainsi, même par des catholiques fervents. C'est à un monde vieilli et dont nous n'avons plus l'intelligence qu'appartient cette conception qui voyait dans les tremblements de terre et les comètes la marque de la colère céleste, qui voyait dans certaines maladies ou dans la faculté de les guérir l'effet de la puissance divine. Nous ne comprenons plus cela, dis-je; car si Dieu intervenait directement dans le cours des lois naturelles, ce serait à renoncer à toutes les idées que nous avons acquises sur l'univers et ses lois. Tous nos calculs sur les évolutions des astres, sur les phénomènes de cette terre, toutes nos observations sur les organes du corps humain et leur fonctionnement, tout cela serait compromis si ces interventions spéciales étaient possibles. Nous n'en sommes plus à discuter ce que l'on appelle miracles. Vous savez sans doute qu'on a voulu dernièrement me mettre aux prises avec Louise Lateau (1). Non! toute notre conception du monde et de la vie s'oppose à ce que nous admettions la possibilité de quelque chose de semblable.

Mais je voudrais, messieurs, attirer votre attention sur un point. Si, dans le domaine de la foi, des phénomènes de ce genre sont encore considérés comme possibles, l'homme d'Etat, le politique, a depuis longtemps cessé de les admettre. Si le miracle était, en effet, un miracle, il faudrait que l'Etat aussi le respectât. Mais si quelque personne inspirée par Dieu — ou croyant l'être — commet une action contraire aux lois, l'État ne se gêne nullement, en dépit de toutes les inspirations divines, pour prendre le coupable au collet et le traiter suivant les rigueurs de la loi. Le code ne connaît pas de miracles, pas même comme circonstances atténuantes; il se comporte comme s'il n'en admettait point la possibilité. La loi n'accorde pas qu'il puisse se produire, dans le domaine temporel, aucune inspiration divine, fût-elle autorisée, consiatée par le représentant de Dieu en ce monde, par le pape lui-même. Déjà le grand Frédéric, qui était fort logique en ces matières, a veillé à ce que la liberté des croyances — (il voulait que chacun, en ses États, fît son salut à sa guise) — n'entraînât pour personne le droit de se placer, sous prétexte de religion, en dehors des lois; il voulait que personne ne pût se recommander d'une inspiration d'en haut, ni s'excuser par ce motif. Aujourd'hui la constitution ne connaît point le miracle, le droit pénal non plus, le droit civil pas davantage. Il en résulte que l'on ne peut pas respecter les priviléges que certaines personnes revendiquent au nom de je ne sais quelle mission divine, et qu'il est impossible de reconnaître légalement au représentant de Dieu en ce monde le droit d'intervenir dans les croyances en dehors du domaine de l'individu.

La religion est chose individuelle et, plus l'État veille à ce qu'elle ne perde point ce caractère, plus il assure, à mon sens du moins, aux croyances religieuses l'indépendance et la dignité. J'ai souvent rappelé à ce sujet l'histoire d'un peuple qui peut être proposé en modèle pour la fermeté de sa foi, et qui est même un modèle incomparable : je veux parler du peuple juif. Depuis la destruction de l'État juif, il n'y a jamais eu nulle part d'Église juive organisée; jamais dans aucun pays en particulier, ni dans le monde en général, le judaïsme n'a été coulé dans le moule d'une Église : il s'est transplanté en partie dans les individus, en partie dans des communautés isolées qui se sont formées et groupées librement. Si l'on compare l'histoire du culte juif avec celle de toutes les autres religions et surtout du christianisme, il est facile de voir que les croyances s'y sont maintenues avec plus de continuité, et cette tendance conservatrice étonnera quiconque est d'avis que l'élément conservateur réside dans l'*organisation* de l'Église.

Notre État, — j'aime mieux dire notre gouvernement, — depuis le jour où nous avons eu une constitution, a toujours vécu dans cette illusion malheureuse que le bon effet des religions dérive de l'organisation de l'Église, organisation qui discipline et morigène les consciences et garantit ainsi à l'État une population docile et sage.

Messieurs, cela est absolument faux. Il n'y a rien de moins conservateur que l'Église. L'Église catholique romaine, avec la rigueur tant vantée ou tant décriée de son dogmatisme, se transforme sans cesse; dans tous les siècles de son histoire, elle crée des formes nouvelles. Elle n'est rien moins que conservatrice; elle se montre éprise de nouveautés; à la même date, suivant les peuples, elle affecte des caractères divers et elle change à son gré. Elle n'a pas plus de fixité dans le fond même de sa doctrine, dans sa conception des choses surnaturelles; elle agrandit le cercle de ses saints, elle modifie leur culte; bref, c'est une mobilité qui contraste avec la tendance conservatrice du judaïsme. Que serait devenu le judaïsme chez nous, si l'on avait commencé de bonne heure à lui donner une constitution synodale régulière, avec un grand-prêtre? J'abandonne cette question à votre examen; mais qui hésiterait à croire qu'en ce cas le judaïsme fût tombé en proie aux agitations, aux luttes les plus ardentes, au lieu de cette humeur paisible qui y règne?

Eh bien! il me semble que la chrétienté évangélique pourrait s'estimer satisfaite si la législation religieuse lui garantissait une existence tranquille. De fait, je ne vois point de raison pour aller plus loin. Pourquoi l'État se donnerait-il la peine d'adapter sa législation à l'organisation de l'Église, dont le domaine est absolument étranger à ses intérêts, et de s'engager sur un terrain où il risque de rencontrer de continuelles difficultés?

L'Amérique du Nord donne un exemple que je voudrais voir imiter chez nous. Vous savez peut-être qu'en ce moment même les gens d'Église s'y agitent violemment pour obtenir des changements à la constitution des États-Unis, parce que, disent-ils, la constitution ne connaît point Dieu, parce qu'elle ne tient de Dieu aucun compte, et que c'est là un grave défaut auquel il est urgent de porter remède. Mais c'est précisément le grand mérite de la constitution américaine de ne s'être nullement occupée des choses d'Église. Elle a abandonné à chaque État en particulier le soin de se développer à son gré, et elle a veillé à ce que ces États mêmes ne pussent, dans le domaine des choses religieuses, que garantir aux communautés leur existence et l'administration de leur fortune. Les communautés religieuses des diverses confessions s'y réunissent en synodes, elles envoient leurs délégués à ces assemblées, elles prennent des résolutions, elles confient à des mandataires de leur choix certaines missions déterminées. Tout cela se passe comme chez les juifs de nos pays, qui à l'occasion

1. Voyez sur ce miracle qui émut toute la Belgique la *Revue scientifique* du 23 janvier et du 10 avril 1875.

réunissent des représentants de leurs communautés, ou comme dans ces communautés libres qui, chez nous, organisent des synodes où leurs délégués se consultent et arrêtent en commun des résolutions. Mais il y a une grande différence entre des synodes qui constituent des personnes légales munies de certains droits, autorisées par des lois spéciales, reconnues par l'État, et des synodes qui ne sont que des réunions libres dont les membres peuvent, à tout moment, être révoqués et désavoués, où chaque année introduit quelque changement, où la vie religieuse, en un mot, circule au lieu de se pétrifier.

A mon sens, tout synode organisé par l'État, tout synode officiel, ne tarde point à mettre au premier plan la question de confession; en d'autres termes, on y proclame certaines formules; ces formules servent ensuite à examiner l'individu; qui n'y croit point est repoussé : de là des luttes ardentes et, au lieu de la paix qu'on croyait fonder par cette organisation, c'est une guerre permanente. J'en veux pour preuve certains exemples fort voisins de nous et qui se produisent en partie chez nous-mêmes. Il y a quelques années, on créait dans le Hanovre, aux applaudissements des libéraux, une nouvelle constitution synodale, avec le concours de la représentation du pays. Voyez ce synode à l'œuvre : il en est arrivé à s'ériger en tribunal des croyances, à soumettre les gens aux plus impitoyables examens de conscience et à repousser de son sein quiconque n'est pas à son gré.

Toutes ces considérations mènent, je crois, à cette conclusion, que ce serait un acte impolitique, une mesure imprudente, d'introduire dans la constitution l'Église évangélique concurremment avec l'Église catholique romaine, et de leur accorder en privilége le droit de se développer, de s'administrer en toute indépendance. Selon moi, tous les efforts devraient tendre à exclure ces deux Églises, en tant qu'Églises, de la constitution et des lois. L'Église catholique cesserait-elle d'être une Église pour être mise hors de la constitution? Non, n'est-ce pas? Il n'est pas plus difficile à une Eglise évangélique de se constituer sur le terrain de la libre association. L'Église évangélique que visait l'article 15 de la constitution de 1850 n'enfermait, cela va de soi, que le territoire que nous nommons aujourd'hui les anciennes provinces. Il est entendu que les Églises de Hanovre, de Hesse, de Holstein, doivent recevoir une organisation indépendante. Représentons-nous ce qui arrivera quand nous aurons une collection de ces Églises servant, soit à une province, soit à un territoire plus vaste. Triste perspective que celle de ces rivalités de confession qui rappellent les siècles passés! Espérer que l'humeur conciliante de notre temps, que la tolérance, cette expression la plus haute de la civilisation moderne, que la résignation à supporter les doctrines contraires tant qu'elles ne produisent point de dommage direct, — espérer, dis-je, que ces habitudes prévaudront dans les synodes, chez les hauts dignitaires des Eglises de l'avenir, c'est là, messieurs, je le crois, une illusion, car nous savons tous que le protestantisme n'a pas moins de pente que l'Église catholique à l'intolérance et la rigueur.

Stahl, qui était un fin politique et aussi, en un sens, un esprit religieux, ne se fit point scrupule, dans la période de réaction, de déclarer à notre chambre des Seigneurs que l'intolérance était la conséquence naturelle de toute conviction religieuse. Et, en effet, c'est là un jugement d'une parfaite logique; car si j'ai l'intime conviction que mon opinion des choses surnaturelles est la seule vraie, j'éprouverai naturellement le besoin de faire partager à d'autres cette conviction. Il serait contraire à la nature humaine d'accorder aux dissidents une absolue indépendance. Tout croyant sincère désirera répandre sa croyance, et plus haute sera sa position, plus il sera porté à se regarder comme un pape au petit pied. Je ne veux point m'appesantir sur ce fait que des membres éminents de la Réforme se laissèrent entraîner aux dernières violences; il est cependant un point que vous me permettrez de signaler en cette réunion, c'est que le grand réformateur suisse, Calvin, qui ne peut être assez admiré comme émancipateur de l'Église, n'a pas craint de faire brûler à Genève l'un des hommes les plus remarquables de son temps, l'un des naturalistes les plus consommés, le médecin Servet, qui avait commis le crime de ne point partager aveuglément sa doctrine.

Si nos classes supérieures ont tant de scrupules à l'égard de l'Église, si nos hommes d'État ont un penchant opiniâtre à fortifier l'Église, à la développer autant que possible, cela provient, je crois, de cette pensée qu'il y a pour l'État un intérêt, une utilité pratique à tenir l'Église sous sa main, parce qu'elle dirige et moralise la population. Je partage assurément au plus haut degré cette opinion qu'il n'y a rien de plus nécessaire à l'État, rien de plus enviable pour son développement et sa grandeur, que l'éducation morale du peuple; mais je ne puis reconnaître que l'Église soit capable de cette éducation et encore moins qu'elle l'ait jamais répandue. Au contraire, je trouve que plus les Églises se sont développées avec énergie, plus l'élément dogmatique l'a emporté sur l'élément moral, plus le vrai mobile de toute action morale, c'est-à-dire la libre résolution de l'homme, s'est effacé. La morale religieuse est une morale extérieure qui repose sur certaines habitudes, qui se ramène à un certain nombre de formules et qui, en fin de compte, se résume en ceci : que les bonnes et les mauvaises actions reçoivent, en partie dans ce monde, en partie dans l'autre, leur salaire, de telle sorte que c'est l'espoir d'une récompense ou la crainte d'une peine qui détermine la conduite. Ce n'est pas là, à mes yeux, une conduite morale au vrai sens du mot : toute action qui n'est commise qu'en vue d'une récompense n'a point le caractère que notre conception moderne nous fait attribuer aux actions morales. Une bonne action doit être faite, non pour la récompense, mais parce qu'elle est bonne en elle-même; une mauvaise action doit être évitée, non pour la peine qu'elle entraînerait, mais parce qu'elle est mauvaise. Si la morale religieuse prévaut, nous savons où cela nous mène. L'Église a ses dispenses : elle a pour les mauvaises actions des expiations tout extérieures, elle écarte du coupable les peines éternelles; quant aux peines de ce monde, on s'y dérobe par des ruses habiles, et il se fait ainsi une sorte de système d'assurance dont tous les assurés se trouvent à merveille. Nous, messieurs, nous voulons une éducation vraiment morale, qui fasse le bien pour le bien, qui évite le mal pour le mal. Cette éducation, je suis convaincu que l'Église ne peut pas la donner, que la famille et l'école peuvent seules s'en charger. Je soutiens que l'État n'est point directement intéressé à conserver l'Église pour en tirer un avantage pratique. Je ne voudrais pas invoquer d'exemples qui pussent soulever des passions; chacun de vous en trouvera aisément dans sa mémoire, car il n'est pas douteux que la religion ait fait commettre beaucoup de crimes, qu'elle en fasse commettre

encore, parce qu'en se plaçant au point de vue du surnaturel on se détermine soi-même et l'on juge les actions des autres d'une étrange façon. Les intérêts pratiques de l'État sont évidemment ceux de la société elle-même, car l'État n'est pas autre chose que le mandataire d'une certaine partie de la société des hommes. Je me contente de rappeler que, pour ce qui concerne l'État et la société, il y a quantité d'autres religions dont l'utilité pratique est tout aussi considérable, ou, si l'on veut, tout aussi chétive que celle des Églises chrétiennes.

D'un autre côté, j'accorde très-volontiers que, de quelque côté que nous envisagions le progrès social, il convient de reconnaître l'heureuse influence qu'ont exercée le judaïsme d'abord, puis la religion chrétienne. Il est incontestable que les éléments plus nobles, plus élevés, contenus pour nous dans ces deux religions, ont servi de fondement à la culture moderne. Mais que cette culture soit toute religieuse, qu'il faille, pour l'entretenir, des influences religieuses déterminées, voilà ce que nous contestons. Aussi, messieurs, avons-nous été les premiers à demander que l'école fût affranchie de l'inspection du clergé; malgré les difficultés que nous avions avec le cabinet, nous acquîmes la conviction qu'en une cause de cette nature il fallait prendre parti pour le ministère, nous fût-il antipathique.

C'est dans ces conditions, sous ces auspices, que la campagne a été entreprise. Mais un parti parlementaire qui constitue une minorité, et une minorité fort petite, est tenu, par la médiocrité même de son influence, à une certaine modestie, et si la nation ne prête pas un concours plus énergique, si la nation ne se fait pas une opinion plus correcte et plus sage des rapports qui doivent régner entre l'Église et l'État, il ne faudra pas vous étonner que nous n'arrivions pas aux résultats que nous désirons atteindre. Il faut aussi que vous nous permettiez de donner notre adhésion à des demi-mesures dont l'impuissance nous est connue d'avance. Je sais très-bien que, dans certains cercles radicaux, notre attitude lors des lois de mai, par exemple, n'a pas encore trouvé grâce, et qu'on nous reproche notre vote. Oui, messieurs, nous aussi nous avons dit au gouvernement dans la Chambre des députés : « Cela ne se suffira point; ces lois ne vous serviront de rien; avec ces lois, vous ne viendrez pas à bout de la question religieuse. » Nous l'avons répété maintes et maintes fois. Mais il nous était alors impossible de soutenir la thèse dont nous souhaitions le triomphe. Toutefois, nous avons estimé qu'il était de notre devoir de prêter notre aide au gouvernement dans une lutte entre l'État, représentant de la culture moderne, et l'Église, dépositaire d'une conception du monde qui a fait son temps. Et, messieurs, je vous le dis en toute loyauté, cette ligne de conduite, je la suivrai avec persévérance. Il n'en va pas en politique, comme quand on écrit un livre. L'individu n'est pas maître des résolutions auxquelles s'arrête une majorité. Comme, en chaque cas particulier, il faut examiner si la mesure que l'on appuie aura pour conséquence d'entraîner d'autres mesures qui finiront elles-mêmes par mener au but poursuivi; comme, par conséquent, il ne faut pas considérer chaque mesure en elle-même, mais dans la série de mesures qui se rattachent les unes aux autres, je soutiendrai la lutte, dussé-je trouver qu'elle traîne en longueur. Mais j'ai l'espoir que, grâce à cette durée même, nombre d'esprits dans toutes les classes, en haut comme en bas, acquerront la conviction que les principes du parti franchement libéral sont les seuls d'où puisse sortir le salut, et, de même que nous avons réussi à obtenir, avec l'assentiment de la nation tout entière, certaines lois excellentes, j'ai l'assurance que, — à moins d'un retour fort inattendu et qui n'est guère probable, — notre génération aura encore la joie de voir une bonne étape franchie sur ce chemin, l'un des plus hérissés d'obstacles que connaisse la société moderne.

R. Virchow.
Professeur à l'Université de Berlin.

COLLÉGE DE FRANCE

COURS DE M. GASTON PARIS

Les Contes orientaux dans la littérature française du moyen âge

Messieurs,

La véritable originalité du moyen âge poétique, et notamment du moyen âge français, réside surtout dans l'épopée nationale et dans la poésie lyrique, plus richement ou plus artistement cultivées, celle-là au nord, celle-ci au midi de la France. La *chanson de geste* des trouvères et la *canso* des troubadours sont des plantes indigènes, nées spontanément sur le sol de la patrie, et qui en reproduisent les qualités natives et la saveur propre. Mais depuis longtemps, grâce à une longue culture et au commerce des nations, notre terre française ne porte plus seulement les arbres qui, d'eux-mêmes, avaient couvert la Gaule de forêts; le chêne, le bouleau, le sapin, le frêne, ont fait place à côté d'eux aux hôtes venus du sud et de l'est : ainsi notre littérature, déjà au moyen âge, ne s'est pas bornée à ce qu'elle avait produit sous l'inspiration directe de la vie nationale; elle a admis, — à côté des épopées où l'idéal de l'aristocratie féodale s'était incarné, à côté des chansons que dictaient aux chevaliers de la Provence l'amour de leur dame, la haine de leur ennemi ou l'enthousiasme des expéditions aventureuses, à côté des satires malicieuses ou passionnées que le contraste du monde réel avec le type de la perfection chrétienne faisait naître sous la plume des clercs, à côté des récits graves et simples où ceux qui avaient assisté à de grandes choses en conservaient le souvenir, à côté des légendes, naïvement merveilleuses, qui remplaçaient l'histoire pour le plus grand nombre, — elle a admis, dis-je, des productions d'un tout autre genre, nées et mûries dans des sociétés ou lointaines ou disparues, et qui, traduites ou imitées par nous, ont pénétré, grâce à l'incomparable ascendant de la France du moyen âge, chez la plupart des nations voisines et sont entrées pour une part considérable dans les éléments de développement que le moyen âge a légués aux temps modernes.

Il y a plus : comme on voit, dans certaines îles de l'Océanie, les plantes importées d'Europe, plus robustes et plus vivaces que les végétaux indigènes, entamer avec eux une lutte acharnée et finalement les détruire ou les reléguer dans quelques vallons peu accessibles, ainsi les hôtes que la vieille littérature française accueillit, non-seulement s'implantèrent chez elle aussi fortement que ses propres

enfants, mais encore leur retirèrent peu à peu leur vitalité première et s'établirent en maîtres à leur place; si bien que les œuvres nationales, d'abord défigurées sous l'influence étrangère, puis de plus en plus délaissées, périrent presque sans postérité et sont restées jusqu'aux travaux de l'érudition moderne enfermées dans quelques manuscrits où le hasard les avait respectées jadis. Il y a là un phénomène extrêmement curieux et important pour l'histoire de la littérature et de la civilisation moderne, et c'est ce qui donne à ces emprunts faits par notre ancienne poésie à des sources autres que l'inspiration nationale un intérêt tout particulier.

Ces sources où a puisé le moyen âge, et qui ont continué, bien qu'on ne les ait point toutes connues, à alimenter plus ou moins richement la littérature des temps voisins de nous, sont au nombre de quatre : l'antiquité classique, le christianisme, les traditions celtiques et les livres indiens. Les voies par lesquelles elles se sont infiltrées dans la poésie du moyen âge, l'effet qu'elles y ont produit, les transformations qu'elles ont subies, la fécondité qu'elles ont développée et entretenue, sont profondément différents. Le christianisme est si intimement mêlé à la constitution intellectuelle, sociale et morale de la vieille société européenne, qu'on hésite à le regarder comme un élément proprement étranger. Cependant, si l'on considère le peu d'influence que l'idée chrétienne exerce sur la poésie épique ou lyrique des premiers siècles du moyen âge, on comprend qu'il n'a pénétré la littérature que plus tard, par l'intermédiaire de l'Église, c'est-à-dire du latin, et qu'il a puissamment contribué à faire disparaître les produits si différents de l'inspiration nationale ou individuelle, toute spontanée, qui se présente à nous dans les œuvres de nos poëtes les plus anciens. L'antiquité classique, effacée complétement du souvenir vivant de la société nouvelle issue des ruines de l'empire romain et de l'empire de Charlemagne, était cachée dans les rares manuscrits échappés au naufrage : elle ne pénétra d'abord dans la littérature que comme une mine de récits plus ou moins attrayants, que le moyen âge empruntait surtout aux œuvres de l'extrême décadence grecque ou latine, et qu'il s'assimilait sans aucun scrupule. A mesure qu'elle fut plus directement et plus profondément étudiée, elle vit grandir sur les esprits son ascendant et son prestige, et elle finit, après dix siècles d'éclipse, par reconquérir, au moins pour un temps, l'Europe littéraire et poétique, qui brisa avec la tradition du moyen âge et essaya de renouer directement avec Athènes et Rome. Les traditions celtiques, encore bien incomplétement connues, pénétrèrent dans la littérature française au XIIe siècle, s'y enracinèrent aussitôt et s'y développèrent avec une surprenante richesse, s'assimilèrent, dans une mesure difficile à préciser, à ce nouveau milieu, le renouvelèrent à leur tour, et marquèrent d'une empreinte jusqu'à ce jour ineffacée l'imagination et la poésie moderne. Leurs conceptions aventureuses, leur glorification sans réserve de l'amour, leur idéal de perfection individuelle et de raffinement social firent pâlir les inspirations plus réelles et plus viriles, mais violentes, parfois brutales, souvent monotones et en bien des points déjà surannées, de la poésie nationale. Les *romans de la Table Ronde* remplacèrent les *chansons de geste* laissées au peuple et bientôt oubliées, et, en inspirant les romans d'aventure et plus tard *Amadis* et les poëmes chevaleresques italiens, maintinrent leur existence, plus ou moins tranformée, dans la grande refonte que le XVIe siècle fit subir à la matière comme à la forme de la poésie.

La part que la littérature chrétienne eut au développement de celle du moyen âge est généralement connue, et même exagérée ; on sait aussi que l'antiquité commença de bonne heure à reprendre de l'influence sur les esprits, que les légendes de Troie et d'Alexandre pénétrèrent dans la poésie vulgaire, que dès le XIIe et le XIIIe siècle on traduisit divers auteurs latins. Des livres récents ont répandu, bien qu'à un moindre degré, dans le public la notion des origines celtiques des *romans de la Table ronde* et de la diffusion de ces romans par toute l'Europe. Mais c'est peut-être le plus peti nombre, parmi ceux qui m'écoutent, qui n'a pas éprouvé une certaine surprise en entendant mentionner l'Inde parmi les pays dont la littérature a influé sur la nôtre au moyen âge.

En effet, les travaux faits sur ce sujet depuis le commencement du siècle en France, en Angleterre, en Italie et en Allemagne ne sont guère sortis jusqu'à présent d'un cercle étroit d'érudits et sont même plus connus des orientalistes que de ceux qui s'occupent de littérature moderne. Ce sont les résultats de ces travaux que j'essayerai de vous exposer cette année, en dirigeant mes recherches personnelles, comme il convient à l'objet de ce cours, plutôt sur la forme que les récits indiens ont prise en Occident que sur celle qu'ils avaient à l'origine. Pour cette partie de la tâche, où la compétence me fait défaut, je suivrai les guides éminents qui, à force de comparaisons minutieuses et d'inductions sagaces, ont suivi pour ainsi dire à la piste, depuis les bords du Gange jusqu'à ceux de la Seine, cette longue caravane de récits.

Jusqu'à ces derniers temps les investigations de ce genre s'arrêtaient au milieu de la route : on attribuait aux Turcs, aux Arabes, aux Persans, la création de ce qu'ils ont simplement transmis. La France, au commencement de ce siècle, a ouvert une nouvelle phase dans l'histoire de ces études avec les travaux du grand Silvestre de Sacy, suivis bientôt par ceux d'un jeune orientaliste enlevé à la science avant de lui avoir rendu tous les services qu'elle attendait de lui, Loiseleur-Deslongchamps. Son *Essai sur l'introduction en Europe des fables indiennes* est resté la base des travaux de ce genre jusqu'à ces dernières années, où un illustre philologue allemand, avec une érudition et une critique supérieures, a repris l'œuvre inachevée du savant français et a fait faire à notre connaissance du sujet des progrès immenses et sûrs. L'introduction de M. Th. Benfey au *Pantchatantra* est aujourd'hui sur ces matières le livre véritablement classique, et les études que depuis cette publication des érudits distingués, comme M. Weber en Allemagne, M. Max Müller en Angleterre, M. Comparetti en Italie, ont faites sur tel ou tel sujet spécial, l'ont toujours eue pour fondement et pour point de départ.

Le résultat capital auquel, grâce à ces travaux et à bien d'autres que je ne puis mentionner, est arrivée aujourd'hui la science est celui-ci : les récits orientaux qui ont pénétré en si grande masse dans les diverses littératures européennes viennent de l'Inde et, qui plus est, ont un caractère essentiellement bouddhique. J'aurais pu donner pour titre à nos leçons de cette année *l'Influence du bouddhisme sur la littérature française au moyen âge*, mais ce titre, qui aurait paru bizarre et recherché, aurait eu l'inconvénient plus grave de ne

pas être absolument exact, car, dans la plupart des livres en question qui ont passé d'Asie en Europe, le caractère spécialement bouddhique s'est effacé de bien bonne heure et n'a ni aidé ni même participé à son incomparable vogue.

Voici simplement, en résumé, ce qu'il faudrait entendre par un titre semblable. La religion du Bouddha, secte philosophique et sociale née au sein du brahmanisme six ou sept cents ans avant Jésus-Christ, est avant tout une école de morale. Les conceptions métaphysiques sur lesquelles elle repose, conceptions qui se réduisent en dernière analyse non-seulement à l'athéisme, mais au nihilisme pur, n'ont sans doute été que pour peu de chose dans son succès et son immense diffusion. Le bouddhisme est aujourd'hui, bien que depuis mille ans il ait été expulsé de sa patrie indienne, la religion qui compte sur le globe les fidèles les plus nombreux : en lui rattachant toutes les sectes qu'il a produites, et qui, à la vérité, en sont parfois bien éloignées, il possède presque la moitié de l'humanité entière. Ce n'est pas à coup sûr le *nirvâna*, le dogme de la supériorité absolue du néant sur l'être, qui lui a valu, dans les contrées et chez les races les plus diverses, un si étonnant empire : ce sont les conséquences pratiques que le Bouddha ou ses disciples tirèrent du dogme. Or les récits, les paraboles, furent de bonne heure un des moyens les plus employés par les bouddhistes pour faire comprendre et propager leurs enseignements moraux. La morale bouddhique embrasse la vie tout entière, sous tous ses aspects et dans tous ses détails : aussi les *exemples* (pour me servir d'une expression consacrée plus tard, dans des circonstances analogues, par la prédication chrétienne) se présentent-ils dans la littérature bouddhique avec les formes les plus variées. Ils servent d'ordinaire, avec une infinie diversité d'applications, à mettre en relief quelques enseignements principaux; ils recommandent la prudence, la miséricorde, l'abnégation, traits essentiels de la perfection bouddhique; ils apprennent à ne pas se fier aux apparences, le monde lui-même n'étant tout entier qu'une illusion, à ne croire ni à sa valeur propre, ni à sa puissance, ni à sa fortune, et surtout à ne pas se fier aux femmes, cause habituelle de toutes les chutes et de toutes les fautes. — Je reviendrai tout à l'heure sur ce dernier trait, qui a pris dans le développement des récits bouddhiques une importance prépondérante. Remarquons ici entre les paraboles du christianisme primitif et celles du bouddhisme une différence essentielle : les premières ne sont que des allégories, d'ordinaire sans grand intérêt par elles-mêmes, et qui ne prennent toute leur valeur que par le sens caché, dogmatique et mystique plutôt que moral qu'elles présentent; les autres sont des anecdotes de tout genre, qui ont pour but de plaire en instruisant et de faire pénétrer la conclusion morale à l'aide du charme et du piquant du récit. Il devait arriver naturellement que cet élément prît le dessus et qu'on s'amusât du conte sans trop se préoccuper de la morale. C'est ce qui a tellement répandu les récits bouddhiques en dehors du bouddhisme et ce qui leur a fait perdre en même temps leur caractère didactique primitif. Ceux des récits plus spécialement religieux qui ont pénétré en Europe ont, par une modification légère, changé en morale chrétienne leur morale originaire : je dis par une modification légère, car les rapports entre la conception chrétienne du monde, de la destinée, de l'âme, de la vie, et la conception bouddhique sont aussi frappants que nombreux, bien qu'ils se résolvent, à l'origine dogmatique des deux systèmes, en un antagonisme radical. L'ascétisme, le célibat religieux, la pauvreté volontaire, la vie religieuse en commun se sont développés naturellement dans la religion du Christ et dans celle de Siddarthâ, sous l'influence des mêmes inspirations : le détachement, la charité, l'amour de la chasteté, de l'humilité, la crainte des tentations, le mépris du monde et la conviction de sa vanité. Aussi quelques-uns des récits les plus profondément empreints de l'esprit bouddhique ont-ils pu, presque sans changement, devenir des légendes chrétiennes; une vie de Çakya-Mouni lui-même a fourni, comme nous le verrons dans la suite de ce cours, la base d'une sorte de roman pieux regardé bientôt comme la biographie authentique d'un saint, et sous le nom de saint Josaphat c'est le Bouddhâ qui est entré, sans qu'on s'en soit aperçu jusqu'à nos jours, dans le martyrologe officiel de l'Église catholique.

Mais ces récits proprement pieux ne forment que la plus petite partie de ceux qui ont passé de la littérature bouddhique à la littérature occidentale. La grande masse se compose de contes dont l'intention est purement morale et dont le sujet est emprunté aux incidents de la vie familière. La plupart des livres bouddhiques qui contiennent ces récits se présentent sous une forme particulière qui paraît avoir grandement contribué à leur succès : c'est celle d'une histoire principale qui sert de cadre et dans laquelle un grand nombre d'autres histoires sont plus ou moins adroitement intercalées. Tout le monde connaît le plus célèbre des ouvrages de ce genre, *les Mille et une nuits*, livre arabe, mais fait à l'imitation des livres indiens antérieurs et qui leur a emprunté un très-grand nombre de ses contes. L'Europe du moyen âge avait aussi essayé d'imiter ces romans à tiroirs : le *Décaméron* de Boccace nous offre également un cadre où sont intercalées des nouvelles détachées. Mais les conteurs de l'Inde n'ont été égalés ni par les Arabes, ni par les Européens dans l'art d'enchâsser indissolublement les récits dans l'histoire qui leur sert de cadre et de leur donner de l'importance pour la marche de cette histoire. Ils ont même souvent abusé de leur talent et se sont plu, par un jeu qui fatigue le lecteur plus qu'il ne le charme, à faire rentrer les uns dans les autres trois ou quatre récits successifs, comme les artisans des mêmes pays savent sculpter dans une boule d'ivoire quatre ou cinq boîtes renfermées l'une dans l'autre.

Les recherches les plus récentes ramènent un grand nombre des contes orientaux qui ont pénétré en Europe à des livres bouddhiques du genre que je viens d'indiquer. Ces livres ont été écrits dans l'Inde en sanscrit, à une époque qui peut varier entre les deux siècles qui ont précédé et les deux siècles qui ont suivi la naissance de Jésus-Christ. Nous n'en possédons aucun sous sa forme originaire; nous avons ou des abrégés sanscrits postérieurs, ou des traductions faites soit dans les pays où le bouddhisme avait pénétré, comme la Chine, soit dans des pays non bouddhistes, comme la Perse, par simple curiosité littéraire. Ils sont la plus haute source et le point le plus éloigné où nous amènent les investigations critiques poursuivies jusqu'à présent, et c'est dans ce sens que je vous ai dit que tous les contes orientaux dont il s'agit sont originairement bouddhiques. Mais une question qui jusqu'ici a été à peine soulevée, qui ne pourra être traitée avec fruit que quand nos études seront beaucoup plus avancées, est celle qui touche aux origines plus reculées de cette littérature bouddhique elle-même. Les Européens, par l'inter-

médiaire de traductions dont je vous dirai un mot tout à l'heure, ont sûrement puisé leurs contes dans des livres écrits par des bouddhistes et affectant d'ordinaire la forme décrite plus haut; mais les bouddhistes sont-ils les inventeurs de ces contes, ou n'ont-ils fait que réunir, en les modifiant sans doute à leur façon, des récits plus anciens et dont il s'agirait alors de trouver la source? C'est là une question des plus vastes, pour la solution de laquelle les moyens d'investigation nous font en grande partie défaut, mais qui laisse pourtant entrevoir la réponse possible que voici : les livres bouddhistes contiennent des éléments hétérogènes, dont les uns sont primitivement bouddhiques et ont été créés sous l'influence de la religion nouvelle et pour en répandre les enseignements, dont les autres appartenaient à la littérature indienne antérieure, dont plusieurs enfin proviennent de littératures étrangères à l'Inde. On s'accorde aujourd'hui à reconnaître que les fables qui sont communes aux recueils indiens et aux recueils ésopiques ont été, en partie du moins, empruntées par les Indous aux Grecs ; on admet une certaine influence de la tragédie grecque sur le drame indien. Les royaumes grecs, dont l'histoire est malheureusement bien mal connue, fondés par les successeurs d'Alexandre dans l'Asie centrale, ont dû exercer sur les contrées voisines une influence considérable, et le véhicule de la civilisation grecque a fort bien pu transporter dans l'Inde non-seulement les œuvres proprement grecques, mais des récits provenant de l'Assyrie, de l'Égypte ou de l'Asie Mineure, comme ces fables milésiennes dont l'une, que nous retrouverons dans le cours de nos leçons, nous a été conservée à la fois dans un roman latin écrit il y a dix-huit siècles et dans un livre chinois qui la tirait très-probablement d'un livre indien. Au delà encore de ces relations déjà si antiques, nous ne pouvons oublier que les Indous et les peuples dominants de l'Europe font partie d'une même race, ont été originairement une seule nation : pendant des siècles ils ont parlé la même langue, mené la même vie, adoré les mêmes dieux et peut-être déjà chanté les mêmes chants et répété les mêmes contes. De ce patrimoine commun, quelques restes ne se sont-ils pas conservés dans la littérature de l'Inde pour repasser de là, bien des siècles après, dans celle de peuples qui les avaient complétement laissé perdre? Nous aurons occasion, dans le cours de nos leçons, de toucher tous ces problèmes aussi importants que curieux et de faire voir, dans quelques cas spéciaux, les conditions où ils se posent, les difficultés qui les entourent et la prudence avec laquelle ils veulent être abordés.

Nous ne les toucherons d'ailleurs qu'exceptionnellement. Nos études habituelles ne remonteront pas si haut et nous laisseront sur le terrain plus modeste que nous sommes accoutumés à explorer. Après avoir indiqué comme nous le pourrons d'où proviennent les contes qui nous occupent, et par quelle voie ils nous sont arrivés, nous étudierons surtout la forme particulière qu'ils ont prise chez nous et l'influence qu'ils ont exercée sur la littérature française au moyen âge. Il est clair que des récits qui avaient reçu leur forme dans le milieu social de l'Inde bouddhique n'ont pu se répandre et devenir populaires dans l'Europe chrétienne du moyen âge qu'en se modifiant considérablement. La première altération qu'ils ont subie a été souvent la perte de leur signification morale, qui a amené fréquemment l'effacement de quelques-uns de leurs traits distinctifs et la destruction de la logique avec laquelle la plupart d'entre eux sont construits. D'autres ont dû être accommodés aux mœurs de pays qui ne connaissaient ni la croyance à la métempsychose, ni les castes, restées vivaces même après le bouddhisme, ni l'organisation du pouvoir telle qu'elle existait en Inde, ni la polygamie, ni les pratiques religieuses du peuple qui les avait inventés. Beaucoup enfin ont été altérés par inintelligence, par défaillance de mémoire, par caprice. Souvent un premier intermédiaire a, pour une des raisons indiquées, gravement déformé un conte : celui qui vient après, plus intelligent, plus réfléchi, s'aperçoit que les péripéties ne sont plus vraisemblables, que les actions des personnages ne sont plus motivées, que le conte ne répond plus au but que se propose celui qui le raconte; alors il se met à l'œuvre, supprime ce qu'il ne comprend pas, ajoute ce qui lui paraît nécessaire, répare plus ou moins bien, selon son imagination et son talent, les défauts qu'il a remarqués, et met alors le conte en circulation sous une forme qui ne ressemble plus que de bien loin à celle qu'il avait à l'origine.

Pour comprendre les vicissitudes auxquelles étaient exposés ces contes venus de si loin, il faut se représenter le nombre d'intermédiaires par lesquels ils ont passé. Le plus célèbre des recueils indiens a existé d'abord en sanscrit, mais nous n'en possédons plus dans cette langue qu'un abrégé connu sous le nom du *Pantchatantra* ou *les cinq livres*. Le texte sanscrit a été anciennement traduit en pehlvi, antique langue de la Perse : cette traduction n'existe plus. Du pehlvi il a été mis en syriaque ; cette version, qu'on croyait perdue et qu'on avait même regardée comme imaginaire, vient d'être presque miraculeusement retrouvée dans un couvent d'Arménie (1). Du syriaque est issue une version arabe, le *Kalilah et Dimnah*; de l'arabe une version hébraïque, qui n'est pas publiée, mais dont on possède une traduction latine. Pour arriver à une de nos langues vulgaires, tous les récits contenus dans ce recueil ont dû passer à peu près par toutes ces formes successives. Mais arrivés au latin ou au français, il ne faut pas croire qu'ils soient en sûreté et préservés dorénavant des dangers qu'ils ont courus dans leurs longs voyages. Au contraire, ils tombent alors dans les mains de rédacteurs qui ont ou pensent avoir du talent littéraire et ne se croient pas obligés au respect que la plupart des traducteurs anciens ont — au moins en intention — pour les originaux. Je veux vous donner un exemple de ces altérations récentes sur un conte que vous connaissez tous, et qui, se trouvant en dehors des grands recueils que nous étudierons surtout, ne repassera sans doute plus sous nos yeux. Vous verrez que le jugement porté à propos de ce conte par un savant critique n'est peut-être pas exagéré : « Les barbares de l'Occident, dit-il, ont toujours été plus habiles à gâter les contes qu'à les rapporter fidèlement (2). » Il s'agit de la jolie histoire qui, depuis que Lafontaine l'a mise en vers, est célèbre sous le nom du *Meunier, son fils et l'âne*. Lafontaine l'avait puisée à deux sources différentes : un récit de Malherbe transmis par Racan, et une

(1) On en attend avec impatience la publication, promise depuis quatre ans.

(2) Gildemeister, dans *Orient und Occident*, I, 735. La plupart des renseignements donnés ci-après sont empruntés au curieux article de M. Gödeke, *Asinus vulgi*, dans *Or. und Occ.*, I, 531.

facétie du Pogge. Nous verrons tout à l'heure qu'il a surtout suivi le Pogge ; celui-ci l'avait vue *pictam et scriptam* dans un livre allemand. Ce livre allemand était sans doute un manuscrit des fables d'Ulrich Boner, poëte suisse du XIVe siècle. Boner lui-même avait pour source plus ou moins directe, ainsi que d'autres écrivains de la même époque que lui qui ont raconté la même histoire, un livre de l'archevêque d'Acre, Jacques, né à Vitri, près Paris, et mort en 1250. Ce livre, qui s'appelait *le Miroir des exemples*, n'a pas encore été publié ; mais on sait, par les citations qu'en font divers écrivains et par les autres ouvrages de l'auteur, qu'il contenait un grand nombre d'histoires généralement de provenance orientale. Jacques de Vitri avait appris l'arabe, et son recueil a été un des principaux canaux par lesquels le flot des récits asiatiques s'est répandu en Europe. Nous pouvons juger de la forme que celui qui nous occupe ici avait dans son livre par diverses imitations, où il n'a pas été altéré. Voici celle qui me paraît la plus fidèle. Je l'emprunte à un sermon de saint Bernardin de Sienne (1426).

« Il y avait un saint père qui, ayant bien pratiqué les choses de ce monde et ayant compris qu'on ne peut en aucune façon y vivre de manière à échapper au blâme, dit à un moinillon qu'il avait : « Fils, viens avec moi, et emmène notre âne. » Le moinillon obéit et amena l'âne. Le saint père monta, et l'enfant suivait à pied. Ils passèrent dans un endroit qui était très-fangeux, et des gens étaient là qui les regardaient ; l'un dit : « Eh ! vois ce vieux, quelle cruauté il a pour ce pauvre petit moine qu'il laisse piétiner dans la boue tandis que lui il va à cheval ! » Dès que le père entendit cette parole, il descendit et mit l'enfant à sa place, et il chassa l'âne devant lui au milieu de cette fange. Mais un autre s'écria : « Eh ! que dis-tu de ce bonhomme, qui est le maître de l'âne, qui est vieux, et qui va à pied, tandis qu'il fait monter ce jeune garçon qui ne se soucierait ni de la fatigue ni de la boue ? Il faut qu'il soit fou, car s'ils voulaient ils pourraient très-bien être tous les deux sur l'âne. » Le saint père s'approcha et monta aussi sur le baudet. Ils continuèrent leur route ; et voilà qu'un autre dit : « Eh ! regarde donc ceux-là, qui ont un âne et sont montés dessus tous les deux ! Il paraît qu'ils ne tiennent guère à leur bourrique, car si elle crève sous le faix, ce ne sera pas merveille. » En entendant ce reproche, le vieillard descendit et fit descendre l'enfant, et tous deux allèrent à pied, disant : « Arri ! » Au bout de quelques pas un passant s'écria : « Eh ! vois donc la sottise de ces gens, qui ont un âne et qui s'en vont à pied dans la boue ! » Le saint père dit alors au moinillon : « Assez ; rentrons à la maison. » Et quand ils furent revenus, il lui rappela tous les jugements qu'on avait portés sur eux et lui dit : « Sache que quiconque est dans le monde, en faisant tout le bien qu'il peut et en s'ingéniant à bien faire, ne peut empêcher qu'on ne parle mal de lui. Toi donc, mon fils, méprise le monde et éloigne-t-en, car qui le fréquente y perd toujours, et on n'y trouve que malheur et péché. »

Jacques de Vitri a évidemment redit ce conte tel qu'il l'avait trouvé dans sa source arabe. En effet, un auteur arabe, nommé Ibn-Saïd, qui écrivait à peu près en même temps que lui, le rapporte tout à fait de même, sauf une ou deux circonstances.

« On raconte qu'un homme très-sage avait un fils, qui lui dit un jour : « Pourquoi donc les gens te critiquent-ils toujours, toi qui es pourtant un homme sensé ? Si tu suivais leurs avis, tu ne serais plus blâmé. » Il répondit : « O enfant sans expérience, l'approbation des hommes est un but qu'on ne peut atteindre : je vais t'en convaincre. Monte sur notre âne ; je te suivrai à pied. » Comme ils allaient ainsi, quelqu'un dit : « Voyez comme ce garçon est mal élevé : il monte l'âne et laisse marcher son père ; le père ne sait guère se faire respecter pour lui permettre d'agir ainsi. » Alors il lui dit : « Descends, je monterai, et tu me suivras. » Aussitôt un autre dit : « Voyez comme ce vieillard est dur : il va à cheval et fait marcher son fils. » Il dit donc à son fils : « Monte avec moi. » — « Dieu maudisse ces gens, dit un troisième passant, de monter à deux sur cette pauvre bête qui ne peut les porter ! » Le père dit à son fils : « Mettons tous deux pied à terre ; » et ils chassèrent l'âne devant eux. « Ils sont fous, dit-on alors : ils ont un âne et ils vont à pied, le laissant aller à vide. » Alors le père : « Mon fils, tu as entendu leurs discours ; tu sais maintenant que personne, quoi qu'il fasse, ne peut échapper au blâme des hommes. »

Un siècle après, un auteur espagnol, l'infant Don Juan Manuel, le trouvait à son tour, sûrement dans un livre arabe, et l'insérait dans son livre du *Comte Lucanor*.

« Un père avait un fils irrésolu qu'il voulut guérir de son défaut par un exemple frappant. Ils demeuraient près d'une ville : un jour de marché le père dit qu'il voulait aller faire des emplettes et prit son fils avec lui. Ils menaient avec eux un âne non chargé. Des gens qui les rencontrèrent dirent qu'il n'était pas raisonnable que l'âne allât à vide et les deux hommes à pied. Le vieux demanda à son fils ce qu'il pensait de cette remarque, et le jeune homme dit qu'il lui semblait que les gens avaient raison. Le père le fit aussitôt monter sur l'âne. D'autres passants dirent alors qu'il n'était pas juste que le vieillard fatigué allât à pied, tandis que le fils, qui était jeune et pouvait mieux supporter la peine, se reposait. Le père demanda alors à son fils ce qu'il disait à cela, et le fils répondit que cela lui semblait raisonnable. Le vieillard le fit alors descendre et prit sa place. Au bout de quelque temps, ils rencontrèrent d'autres passants, et ceux-là trouvèrent très-mauvais que le vieux, qui, plus endurci, pouvait supporter la marche, fût à son aise et laissât aller à pied le jeune homme, plus délicat que lui. Le père demanda encore à son fils ce qu'il disait des observations de ces gens, et le fils répondit qu'il les trouvait conformes à la vérité. Le vieux lui ordonna alors de monter avec lui sur l'âne. Les premiers qu'ils rencontrèrent blâmèrent beaucoup ces deux hommes qui écrasaient leur monture en lui imposant un poids si lourd. Le père demanda au fils ce qu'il pensait de ce jugement, et le fils répondit qu'il lui paraissait juste. Le père lui rappela alors que depuis leur départ ils avaient essayé toutes les manières possibles de se comporter avec leur âne, qu'on les avait toujours critiqués, et qu'il avait toujours trouvé fondées les critiques qu'on avait faites. « Dis-moi donc, ajouta-t-il, comment nous pouvons faire pour échapper au blâme des gens... Comprends d'après cette expérience qu'aucune de tes actions ne sera approuvée de tout le monde ; décide-toi par toi-même et ne te soucie pas des jugements des autres. »

Ces trois récits ont un trait commun, évidemment primitif : c'est que le vieux, le père, veut donner à son fils la preuve du peu de confiance que méritent les jugements du monde. Ils diffèrent dans l'ordre des épisodes, qui sont d'ailleurs chez tous au nombre de quatre seulement. L'ordre le meilleur est assurément celui de Jacques de Vitri (saint Bernardin). En effet, toute la morale de la fable repose sur l'hypothèse que les voyageurs font toujours ce qu'il y a de plus raisonnable à faire et n'en sont pas moins blâmés. Or le plus naturel est évidemment que le vieillard se serve le premier de la monture ; quand on le critique, il fait monter le

jeune homme à sa place; on trouve encore à redire : ils montent tous deux, et ce n'est qu'en dernier lieu, pour épuiser toutes les combinaisons, qu'ils marchent l'un et l'autre derrière l'âne. Cet ordre logique est déjà un peu altéré dans Ibn-Saïd, il l'est très-gravement dans J. Manuel, où ils commencent sans aucune raison par marcher tous les deux en laissant l'âne sans fardeau, ce qui justifie les premières railleries qu'on leur adresse.

La littérature arabe, sous trois formes (la source inconnue de Jacques de Vitri, Ibn Saïd et la source inconnue de D. J. Manuel), offre jusqu'à présent la dernière limite où remontent pour cette histoire nos investigations. Mais il est certain que l'arabe, ici comme ailleurs, n'a servi qu'à transmettre un conte originaire de l'Inde. Le caractère bouddhique de cette excellente parabole est frappant. Elle a pour but primitif, non pas d'engager à se décider par soi-même, comme on le lui a fait signifier plus tard, mais d'inspirer le mépris du monde et de ses jugements. La version de S. Bernardin est encore plus authentique que les autres en cela, qu'elle met en scène, non un père et un fils, mais un moine et un novice. Changez le moine en ascète bouddhiste, et vous aurez un couple que les histoires indiennes nous offrent sans cesse : celui du vieux solitaire et du jeune disciple qui se sent attiré vers le monde, et que son maître décide, par quelque ingénieuse démonstration, à embrasser la vie ascétique. Le rôle du vieillard, qui écoute en souriant intérieurement, les remarques vaines et contradictoires des passants, donne toute sa signification au récit et contraste d'une manière charmante et profonde, surtout dans J. Manuel, avec la bonne foi du jeune homme, qui espère satisfaire le monde, et ses illusions sans cesse détruites. Les versions postérieures, qui mettent les deux voyageurs sur le même pied, ont par cela seul détruit en grande partie la valeur du conte; une mésaventure comme celle dont il s'agit ne peut faire grande impression sur un homme âgé, qui a eu bien d'autres expériences; elle est au contraire bien faite pour dégoûter des jugements des hommes un adolescent plein d'ardeur et d'ignorance.

Les récits d'Ibn Saïd et de J. Manuel restèrent isolés; mais il n'en fut pas de même de celui de Jacques de Vitri, source de toutes les rédactions subséquentes. Dans une des versions abrégées qui nous sont parvenues, quand les deux voyageurs se sont décidés à aller à pied derrière leur âne, un passant s'écrie : Vraiment ils devraient le porter, leur âne, puisqu'ils le ménagent tant! — Cette plaisanterie est devenue dans les versions suivantes une réalité. Une rédaction française (perdue) du XIIIe siècle, aux quatre épisodes du récit original en ajoute déjà un cinquième : le père et le fils portent effectivement l'âne, et c'est quand on se moque encore d'eux que le père adresse au fils sa moralisation (1). Sous cette forme, malencontreusement allongée, le conte fut mis en vers allemands par Boner, et c'est sans doute à Boner, comme nous l'avons vu, que Pogge l'emprunta. Celui-ci fit à son tour des changements assez graves. D'abord, il est le premier à raconter que le père et le fils allaient au marché *pour vendre* leur âne; ensuite il abandonne l'ordre excellent suivi jusque-là dans les récits provenant de Jacques de Vitri et commence, comme J. Manuel, par faire marcher les deux hommes derrière l'âne; enfin il ne se contente pas de leur faire en dernier lieu porter l'âne : il raconte que le père, furieux des risées qui accueillent cette dernière combinaison, jette dans la rivière, auprès de laquelle il se trouve en ce moment, l'âne dont il a attaché les pieds pour le porter. Avec ce dernier *embellissement* le conte s'altère tout à fait : le père, au lieu d'un sage, d'un maître ingénieux, devient un simple niais, aux dépens duquel le lecteur rit comme les autres. La grave leçon de l'apologue indien est perdue, et Pogge la remplace par celle-ci : « Ainsi le bonhomme, pour avoir voulu satisfaire tout le monde, ne contenta personne et perdit son âne. »

La Fontaine, qui met sa fable dans la bouche de Malherbe, ne l'a cependant pas racontée telle que Racan dans ses *Mémoires* la répète d'après Malherbe. Il l'a faite d'après le récit de Pogge et a suivi en cela une inspiration peu heureuse : il a cependant supprimé le dernier épisode, celui de la noyade de l'âne, mais en revanche il a fait de l'avant-dernier l'emploi le plus étrange. On conçoit à la rigueur, dans les autres versions, que le père, ayant épuisé toutes les manières possibles de combiner l'âne, son fils et lui, en arrive à le porter pour voir si cette fois enfin on l'approuvera; mais quelle apparence qu'il débute par là? Le poëte nous dit que si *on lui lia les pieds*, si *on le suspendit*, c'est « pour qu'il fût plus frais et de meilleur débit » (car ici, comme dans Pogge, le père et le fils conduisent l'âne au marché pour le vendre) : voilà un expédient dont on ne s'était jamais avisé! On porte donc l'âne « comme un lustre », la tête en bas, et, ce qui est peut-être encore plus bizarre, celui-ci *goûte fort cette façon d'aller*. Le père apparaît ainsi dès le début comme un fou, dont les actions n'ont ni logique ni portée, et quand nous l'entendons s'écrier à la fin qu'il en fera désormais *à sa tête*, nous ne sommes guère portés à en croire le poëte qui nous dit : « Il le fit, et fit bien. » Il faut que le charme des détails et la grâce du style soient bien puissants pour que cette fable du Bonhomme, qui rêvait un peu en l'écrivant, ait fait oublier tous les récits antérieurs et soit seule devenue la source de mille imitations dans toutes les langues. On a été jusqu'à l'insérer dans la vie de Malherbe comme étant celle que Racan lui attribue. Mais c'est vraiment faire tort à Malherbe. Cet esprit net, lumineux et réfléchi n'aurait pas donné en exemple à son jeune ami, qui lui demandait un conseil sur la façon d'arranger sa vie, un récit aussi peu raisonnable. Malherbe, quelle que soit la source où il avait puisé (1), reproduit très-fidèlement l'ancien conte, tel qu'il est dans Jacques de Vitri, si ce n'est que le père a perdu sa supériorité et qu'il reçoit la leçon avec le fils au lieu de la lui donner.

Cette fidélité relative avec laquelle notre conte se retrouve, au bout de trois siècles, dans la bouche de Malherbe, a son pendant dans l'histoire de beaucoup d'autres récits. Tandis qu'ils subissent, en changeant de pays et d'époques, toutes sortes de modifications, il leur arrive parfois de se continuer sans altération par une autre voie et de se retrouver, après des siècles, sur les lèvres d'un narrateur populaire, avec la forme même qu'ils avaient à l'origine et qui ailleurs est oubliée.

(1) Une variante turque (dans les *Qawâïd i zer*) offre une autre amplification du conte. Le père place son fils d'abord devant, puis derrière lui sur l'âne, et il est blâmé les deux fois.

(1) Cette source ne doit pas être Bruscambille, comme le pense M. Godeke.

La recherche de l'origine indienne des contes qui nous occupent, des intermédiaires par lesquels ils ont passé pour venir en Europe, des formes diverses qu'ils y ont reçues, ne constitue qu'une partie de leur histoire. Nous aurons à les étudier sous un autre aspect; nous aurons à nous rendre compte non-seulement de l'influence qu'ils ont subie, mais surtout de celle qu'ils ont exercée sur la littérature du moyen âge et par elle sur la littérature moderne. Cette influence a été considérable : j'en relèverai les deux effets les plus importants.

Le premier a été des plus heureux et des plus féconds. Les contes indiens, nés de l'observation directe et ingénieuse des hommes placés dans toutes les conditions sociales, retracent naïvement leur vie et leurs mœurs avec la simplicité et l'absence d'affectation qui caractérise encore l'Orient. Les aventures ou les sentiments d'un jardinier, d'un tailleur, d'un mendiant, y sont exposés avec complaisance et décrits avec détail. Les Occidentaux, quand ils reçurent d'Orient cette matière nouvelle de narrations, ne connaissaient que l'épopée nationale ou le roman chevaleresque. La poésie ne s'adressait qu'aux hautes classes, les peignait seules, et se mouvait ainsi dans un cercle très-restreint de sentiments souvent conventionnels. En s'efforçant d'approprier les contes orientaux aux mœurs européennes, les poëtes apprirent peu à peu à observer ces mœurs pour elles-mêmes et à les retracer avec habileté. Ils apprirent à faire tenir dans le cadre de la vie réelle et bourgeoise de leur temps les incidents qu'ils avaient à raconter, et en s'y appliquant ils acquirent l'art de comprendre et d'exprimer les sentiments, les allures, le langage de la société où ils vivaient.

Ainsi se forma peu à peu cette littérature des *fableaux* (1) qui, par une singulière destinée, a fini par être le plus vraiment populaire de nos anciens genres poétiques, bien qu'elle ait sa cause et ses racines à l'extrémité de l'Orient. Une fois l'observation de la vie réelle, la peinture de la société contemporaine entrées dans les mœurs littéraires, elles n'en sortirent plus : elles se perpétuèrent, avec un art de plus en plus parfait, dans les nouvelles italiennes, tandis qu'en France elles changèrent de forme et s'incarnèrent dans les farces du xve siècle, préparant ainsi de deux côtés les deux grandes formes de la littérature moderne : la comédie et le roman.

L'autre influence des contes indiens sur la littérature française est moins heureuse : je veux parler de la manière dont ils représentent généralement les femmes. On est étonné, quand on devient familier avec la littérature du moyen âge, de voir l'acharnement souvent grossier avec lequel les femmes y sont dénigrées. On en est surtout choqué quand on aborde cette littérature avec les idées courantes sur la galanterie délicate et passionnée et le culte de la femme qu'on attribue aux temps chevaleresques. Frappé de ce contraste étrange, un éminent critique italien écrivait récemment : « Ceux qui soutiennent que la femme doit beaucoup au christianisme et à la chevalerie veulent évidemment se faire illusion, contre l'autorité des faits, en faveur de ces deux agents historiques. L'idéal de la sainte et celui de la *dame* des anciens romans sont des produits d'idées utopiques tout à fait inconciliables avec l'ordre social. On peut se demander ce que deviendrait la société humaine si chaque femme était une sainte Thérèse ou une Iseut, types contraires, mais également pernicieux pour elle parce que, bien que d'une manière différente, ils en nient le principe fondamental : la famille. L'humanité eut grand besoin, dans le moyen âge, de ses forces inépuisables, réduite qu'elle était à lutter contre ces deux puissantes tendances qui auraient voulu changer le monde, l'une en un vaste désert où la famille aurait disparu et où il ne serait resté que l'individu pur et simple, l'autre en une maison de fous perpétuellement révoltés contre la morale et le sens commun..... Ainsi il arriva que, malgré quelques figures d'une grande pureté offertes par l'hagiographie et la légende chrétienne, malgré l'encens prodigué au sexe féminin dans les romans, les tournois et les cours d'amour, la femme n'a été, à aucune autre époque, plus vilainement insultée, bafouée, dégradée qu'au moyen âge, en commençant par les écrits les plus sérieux des théologiens pour descendre jusqu'à la poésie et au théâtre des carrefours. Une incroyable quantité de fables et d'anecdotes, souvent grossières et obscènes, la traînaient dans la boue, et ces contes, chose qui aujourd'hui semble impossible, ne figuraient pas seulement dans le répertoire des jongleurs qui n'avaient d'autre but que de divertir, mais dans celui des prédicateurs, qui les racontaient du haut de la chaire sous prétexte d'en tirer une morale quelconque, mais souvent, en réalité, pour faire rire aussi bien que les autres jongleurs (1). »

Il y a dans ce réquisitoire une certaine part de vérité et une grande part d'exagération. L'épopée du nord de la France, vrai produit du génie national, a conçu la femme, comme je l'ai montré dans un de mes cours précédents, sous son triple aspect de jeune fille, d'épouse et de mère, sinon toujours d'une manière absolument conforme à nos idées ou à nos rêves, du moins avec simplicité, avec sympathie, souvent même avec grandeur. Quant aux livres de morale, il ne faut pas oublier, quand on parle du moyen âge, que presque tous les écrits que nous avons proviennent de clercs, de personnes engagées dans les liens du célibat ecclésiastique, et qui, par conséquent, étaient incapables de juger les femmes avec expérience ou avec respect. Il est bien vrai que les romans celtiques nous présentent un type de femme extrêmement dangereux, et dirai-je avec M. Comparetti, antisocial, et ils ont eu assurément, comme Dante nous le fait voir dans l'immortelle histoire de Francesca de Rimini, une influence profonde et funeste sur les mœurs des temps qui les ont suivis.

Quant aux contes innombrables, presque toujours plaisants, trop souvent grossiers, qui ont pour sujet les ruses et les perfidies des femmes, ils ne sont pas nés spontanément de la société du moyen âge : ils proviennent de l'Inde et ils ont leur raison d'être dans le milieu qui les a produits. Le détachement de tout ce qui excite les désirs et trouble l'âme, la pleine possession de soi-même, la crainte des attaches et des peines mondaines, tel est l'esprit de la doctrine bouddhique. Les récits composés pour la faire pénétrer dans les âmes ont eut généralement pour auteurs des religieux fort semblables à ceux d'Occident, et qui ont cherché à inspirer l'amour du célibat, moins en vantant, comme les

(1) Cette forme est préférable à *fabliaux*.

(1) D. Comparetti, *Virgilio nel medio evo*, II.

Pères de l'Église, la beauté mystique de la virginité, qu'en montrant les laideurs, les vulgarités, les soucis et les dangers du mariage. Leurs récits furent accueillis avec plaisir par les clercs de l'Occident, disposés à envisager à peu près de même la vie conjugale, et servirent, ici comme là-bas, à détourner de cette vie les jeunes gens tentés de l'embrasser. Mais ce qui est surtout nécessaire pour comprendre l'inspiration de ces contes, c'est de se représenter qu'ils ont été composés dans un pays où les femmes, privées de liberté, d'instruction, de dignité personnelle, ont toujours eu des vices dont le tableau, déjà exagéré dans l'Inde, n'a jamais pu passer en Europe que pour une caricature excessive. Cependant, la malignité aidant, les contes injurieux pour le beau sexe réussirent merveilleusement chez nous et se transmirent, en se renouvelant sans cesse, de génération en génération. La nôtre en répète encore plus d'un sans accepter la morale qu'ils enseignent, et simplement pour en rire, parce qu'ils sont bien inventés et piquants : c'est ce que faisaient déjà nos pères, et il ne faut pas apprécier la manière dont ils jugeaient les femmes et le mariage d'après quelques vieilles histoires venues de l'Orient qu'ils se sont amusés à mettre en jolis vers.

Vous voyez, messieurs, que le sujet de notre cours n'est dénué ni d'intérêt ni de portée. Suivre, à travers quatre ou cinq littératures orientales, les contes bouddhiques jusqu'à leur arrivée en France, étudier ce qu'ils sont devenus entre les mains de nos poëtes, les changements qu'on leur a fait subir, les nouvelles applications qu'on en a tirées, rechercher les traces de leur influence littéraire et morale dans le moyen âge et même dans les siècles suivants, tel sera l'objet de nos leçons. C'était déjà, il y a neuf ans, celui des leçons de mon père, et les auditeurs d'alors avaient pris grand intérêt à l'histoire du *Roman des sept sages* et d'autres recueils analogues. Je serai heureux si je réussis aussi bien à éveiller et à satisfaire votre curiosité pour cet ordre de recherches, et si le public d'aujourd'hui écoute cette histoire, sinon avec le même plaisir, au moins avec la même bienveillance que celui de 1865.

GASTON PARIS.

LES FRANÇAIS EN ALGÉRIE

Le climat

Sous ce titre, nous allons examiner une question qui, d'ordre essentiellement médical, peut au premier abord sembler nous être interdite, à raison de notre incompétence. Mais l'époque n'est plus où les sciences restaient étroitement renfermées dans leurs limites. Aujourd'hui elles dépassent leurs frontières ; elles envahissent, non pour se combattre, mais pour se secourir, pour s'éclairer mutuellement. Un des procédés les plus féconds de la méthode moderne est précisément de prendre à une science ses conclusions pour les transporter, pour les appliquer ailleurs. C'est ce que nous allons faire, prenant à la science médicale ses conclusions sur l'acclimatement des Français en Algérie, et les transportant, les appliquant dans la politique.

Nous avons sous les yeux deux études : l'une, insérée dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, au mot ACCLIMATEMENT, est de M. Bertillon, bien connu pour ses nombreux et savants travaux de statistique médicale ; l'autre, de M. Ricoux, qui exerce la médecine en Algérie, a paru sous le titre : *Contribution à l'étude de l'acclimatement des Français en Algérie*. La première étude comprend l'ensemble de la colonie ; elle mentionne et analyse tous les documents statistiques, malheureusement trop peu nombreux, publiés par l'administration, et en tire une conclusion générale. La deuxième étude, au contraire, ne prend qu'un point, qu'une commune, assez importante il est vrai, celle de Philippeville, et suit le mouvement de la population depuis 1838, année où la ville fut fondée, jusqu'en 1873. Ce n'est donc qu'une monographie, mais qui compense l'étroitesse du cadre par le nombre et la précision des détails. Le lecteur peut refaire facilement ce travail qui a coûté à l'auteur beaucoup de temps et de peine ; il peut contrôler et juger par lui-même, ayant sous les yeux les tableaux qui présentent le mouvement de la population. Il serait à souhaiter que de semblables monographies fussent faites sur d'autres points par les médecins civils et militaires. De la somme de ces monographies seulement on pourra tirer un résultat définitif ; car l'Algérie ne saurait évidemment avoir dans toute son étendue le même climat, et les conditions de l'acclimatement ne peuvent être exactement les mêmes dans la province d'Oran et dans celles d'Alger et de Constantine, sur le littoral et sur le plateau.

Les deux écrivains donnent à peu près les mêmes conclusions, que nous allons reproduire et commenter au point de vue politique, renvoyant pour le surplus le lecteur aux études que nous venons de citer. D'après eux, les races espagnole, maltaise, italienne, trouvent en Algérie les mêmes conditions d'existence que dans leur pays natal. A vrai dire, il n'y a pas pour elles acclimatement. Au contraire, l'acclimatement paraît difficile pour la race française, impossible pour la race allemande.

En ce qui concerne les races maltaise et espagnole, la géographie et l'histoire pouvaient faire pressentir ces conclusions. Par tous leurs caractères physiques, Malte et l'Espagne ressemblent beaucoup plus à l'Afrique septentrionale qu'à l'Europe. D'autre part, Malte a été peuplée par des familles d'origine africaine ; son idiome en témoigne encore. Quant à l'Espagne, sans prendre parti entre l'hypothèse qui la fait peupler par une race venue de l'Afrique en passant le détroit de Gibraltar, ou par une race venue de l'Europe en passant par les Pyrénées, on sait que, dans l'antiquité, la conquête carthaginoise et, dans le moyen âge, la conquête sarrasine, ont largement mêlé le sang des Arabes et des Kabyles avec celui des Ibères. Rien d'étonnant dès lors si Maltais et Espagnols, retournant au berceau de leurs pères, sont chez eux en Algérie. Il en est à peu près de même pour les Italiens. Par la Sardaigne et la Sicile, l'Italie touche à l'Afrique. Ces deux îles, dans l'antiquité, ont été occupées par les Carthaginois ; au moyen âge, la Sicile et même le royaume de Naples ont subi les invasions sarrasines. Eux aussi, les Sardes, les Siciliens, les Napolitains, qui forment la grande majorité des émigrants italiens, trouvent en Algérie des facilités d'acclimatement que ne rencontrent peut-être pas au même degré leurs compatriotes, Piémontais et Lombards.

En ce qui concerne la race française, ces conclusions étonnent et déconcertent. On a peine à comprendre que les

hommes de notre race, qui lors de la conquête ont supporté en Algérie de si cruelles fatigues, ne puissent s'y implanter, s'y perpétuer, dans les mêmes conditions d'énergie morale et physique qu'au pays natal. On a peine à comprendre qu'une terre qui touche à l'Europe, qui n'est qu'à trente-six heures de Marseille, soit si inhospitalière, si réfractaire, alors que dans d'autres contrées bien plus éloignées, bien plus rapprochées des tropiques et de l'équateur, non-seulement des Français, mais des colons de l'Europe septentrionale vivent, s'acclimatent et se perpétuent.

Mais, quand on examine la question à d'autres points de vue, la science géographique explique et justifie les conclusions morales de la science médicale. La chaleur n'est pas distribuée sur le globe uniformément, d'après les degrés de latitude qui, sur les cartes, vont régulièrement de l'équateur au pôle. Des accidents physiques modifient profondément cette distribution, et en Algérie tous concourent pour accroître la chaleur, aucun n'intervient pour la modérer. Notre colonie est enfermée entre une mer aux eaux tièdes, la Méditerranée, qui la baigne au nord, et une mer aux sables brûlants, le Sahara, qui l'assiége au sud. Les géographes modernes, Karl Ritter, et après lui M. Élisée Reclus, dans son beau livre *la Terre*, considèrent le Sahara comme le véritable sud du monde. Par l'effet de ce voisinage, la contrée qui renferme le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, est, à latitude égale, de beaucoup la plus chaude du globe. Suivez sur une mappemonde le tracé des lignes isothermes, vous les voyez se redresser subitement vers le nord, à la rencontre du Sahara. La même ligne unit la Nouvelle-Orléans sous le 30e parallèle nord et Alger sous le 37e. De sorte que l'émigrant qui débarque à Alger venant de France, n'ayant fait que deux cents lieues au regard de la distance, en a fait bien près du double au regard du climat. Il n'a cessé de marcher du nord au sud, tandis que, par une coïncidence fâcheuse, le sud semble venir à sa rencontre et s'avancer au devant du nord. Nulle part les deux pôles thermiques du froid et du chaud ne sont plus rapprochés.

Voilà ce que la France ne pouvait prévoir quand, en 1830, la vieille monarchie, au moment de partir pour l'exil, plantait le drapeau fleurdelisé sur la Kasbah d'Alger et nous léguait l'Afrique à conquérir. Voilà ce qu'après quarante années d'occupation révèlent l'expérience souvent fâcheuse, la science souvent cruelle dans sa sincérité. Et, certes, l'arrêt serait décourageant s'il devait être irrévocable; car apparemment nous n'avons pas versé le meilleur de notre sang pour faire de l'Algérie une colonie espagnole, maltaise, italienne.

Heureusement cet arrêt, qui serait si cruel, ne peut être appliqué à toutes les parties du territoire du Tell algérien, non plus qu'à toutes les races de la grande famille française. Comme toutes les contrées d'une certaine étendue, comme surtout toutes les contrées très-montagneuses, le Tell algérien comporte au moins deux climats. Plus doux, plus égal, plus humide sur la côte, à raison du voisinage de la mer, le climat devient plus variable, plus sec, plus tranché à mesure que l'on avance dans l'intérieur. C'est la différence que partout on observe entre le climat continental et le climat marin. De plus, à mesure que l'on s'éloigne de la mer, le sol se relève et l'influence de l'altitude intervient qui corrige et tempère l'influence de la latitude. C'est ainsi qu'au Pérou le même massif montagneux porte à la cime les neiges éternelles et la flore du pôle, tandis qu'à la base s'étale la végétation luxuriante de la zone équatoriale. C'est ainsi qu'au Mexique, sans changer de latitude on change de climat passant des terres chaudes qui règnent le long du littoral, aux terres fraîches qui règnent sur le plateau. Un phénomène analogue se produit en Algérie. Sur le plateau, il neige et gèle chaque hiver; sur le littoral, neige et gelée sont si rares que, lorsque par hasard elles se montrent, elles font événement. La nature a pris soin d'indiquer ces différences et de marquer les frontières des climats. Sur les terres basses du littoral et des vallées, prospèrent les arbres du midi : oliviers, citronniers, orangers; sur les terres hautes du plateau, ils disparaissent. Quand on monte de Philippeville à Constantine on rencontre à moitié chemin, au col des Oliviers, seul, séparé des siens comme une sentinelle perdue, un dernier olivier. En s'élevant encore, on ne voit plus les arbres de cette famille; il faut descendre pour les revoir. Ces indications de la nature trompent rarement : où finissent les arbres du midi, commence le domaine des hommes du Nord; leur pays est là où ne fleurit plus l'oranger.

Toute la partie du Tell algérien, et ce n'est ni le moins étendu ni le moins fertile, dont l'altitude dépasse 600 mètres, échappe aux conclusions présentes de la statistique médicale. Comme la population française venant en Algérie s'est d'abord établie sur le littoral, et y est encore en grande partie concentrée, c'est pour le littoral seulement que valent les observations recueillies jusqu'à ce jour. Même en prenant isolément un groupe de population établi sur le plateau, en analysant le mouvement de ses naissances et de ses décès, on ne peut encore arriver à une conclusion décisive; car, fonctionnaires ou colons, presque tous les habitants ont d'abord séjourné sur le littoral. Le jugement doit donc être suspendu; l'expérience est encore à faire en ce qui concerne les terres hautes du plateau. Toutes les présomptions indiquent que cette expérience sera conforme à ce que la France doit souhaiter. Les faits déjà connus, et le moindre fait vaut mieux que les présomptions les plus plausibles, sont favorables. M. Bertillon constate tout le premier qu'à Médéah et à Sétif les résultats sont meilleurs que dans les villes du littoral. D'autre part, les émigrants suisses attirés par la Compagnie génevoise supportent bien le climat dans le territoire de Sétif. Il est donc permis de penser que tous les Français, particulièrement peut-être ceux du centre et de l'est, ceux de l'Alsace-Lorraine, s'implanteront parfaitement sur les plateaux du Tell dont le climat continental, variable, extrême, présente des analogies avec celui de leur pays natal. Mais il nous semble évident, — et la sollicitude des comités alsaciens-lorrains est éveillée sur ce point, — que les conditions hygiéniques seront d'autant plus favorables si l'emplacement des villages est porté à une plus grande altitude. Malheureusement, plus on s'élève, plus les communications avec les ports de la côte deviennent difficiles, et c'est ce qui explique comment la région la plus favorable à la colonisation est précisément la moins colonisée. Mais cet inconvénient économique peut être supprimé ou grandement atténué par l'établissement, qui ne saurait tarder, d'un réseau de voies ferrées. Alors le magnifique plateau de la province de Constantine, que Salluste décrivait déjà *ager frugum fertilis, bonus pecari*, qui vaut la Beauce pour le grain, qui vaudrait la Normandie pour le bétail, ajoutant à l'excellence du climat, à la fécondité du sol, la facilité et l'économie des com-

munications, deviendra la Terre promise de l'émigration française.

En revanche, si les conclusions de la statistique médicale ne touchent pas les terres hautes du plateau, elles atteignent, dans toute leur rigueur, les terres basses du littoral, où la population française est établie depuis plus de trente ans. Mais ici encore, il faut distinguer : si l'acclimatement doit être très-difficile pour les Alsaciens-Lorrains et pour nos compatriotes du Nord, ainsi qu'il l'est pour les Allemands, il n'est pas dit pour cela que nos compatriotes du Midi éprouveront les mêmes difficultés. Tous les Français ne naissent pas sous le même climat, ne proviennent pas de la même race, et par conséquent ne peuvent avoir pour la colonisation algérienne la même aptitude. *A priori*, l'aptitude doit augmenter à mesure que l'on se rapproche de l'Algérie, diminuer à mesure que l'on s'en éloigne. Les populations riveraines de la Méditerranée doivent être mieux préparées que les populations riveraines de la Manche et de la mer du Nord. Il est vrai, et l'Algérie en offre un exemple, que la latitude ne suffit pas à déterminer le climat. Des accidents physiques interviennent constamment qui le font ou plus froid, ou plus chaud. C'est ce qui a lieu ici encore, mais dans un sens favorable, car le climat de nos provinces méridionales se trouve être plus chaud que ne le comporte la latitude. De même que le Sahara influence et élève la température de la région barbaresque, de même la Méditerranée influence et élève la température du Roussillon, du Languedoc et de la Provence. La flore en avertit : amandiers, figuiers, oliviers, jusqu'aux orangers et aux citronniers apparaissent. De ce que les arbres et les plantes d'Algérie prospèrent en Provence et en Languedoc, il est permis de conclure que les hommes de Provence et de Languedoc prospéreront en Algérie,

Or, la statistique médicale n'a pu distinguer entre les Français, selon qu'ils proviennent du Nord ou du Midi. M. Ricoux, qui, étant né en Algérie, possède dans cette question une compétence et une autorité spéciales, le regrette. Pour lui, il est convaincu par l'expérience qu'il a acquise, par les faits qu'il a sous les yeux, que l'acclimatement des Français de souche méridionale est assuré à Philippeville, et par conséquent sur tout le littoral. Il observe en outre qu'aux prédispositions résultant de la latitude et du climat, s'ajoutent en leur faveur les prédispositions résultant de l'origine. Tandis que les Français, pour le plus grand nombre, descendent des Gaulois et des Germains, races septentrionales, nos compatriotes du Midi, Gascons, Languedociens, Provençaux, descendent des Ibères et des Ligures, que l'histoire la plus reculée nous montre établis dans l'Europe méridionale. De plus, sur notre littoral méditerranéen, comme aux deux portes des Pyrénées, par où communiquent la France et l'Espagne, se sont rencontrés et mêlés tous les peuples de l'ancien monde. Les colonies des Phéniciens, des Grecs de l'Asie Mineure, dans l'antiquité ; aux moyen âge, les invasions des Sarrasins, ont versé dans la veine des populations méridionales le sang sémite et africain, et depuis il n'a cessé et ne cesse de s'y verser encore, par des alliances constantes avec les individus de racés espagnole, italienne, grecque, qui ont toujours été nombreux dans nos départements du Midi. La France a donc de Nice à Perpignan, et de Perpignan à Bayonne, un groupe d'au moins trois millions d'âmes, au milieu duquel elle peut recruter pour l'Algérie les meilleurs colons. Il ne faut pas oublier les Corses, race vigoureuse et énergique, qui compte déjà en Algérie de nombreux émigrants, et qui, de toute la famille française, est probablement la race la plus apte à cette œuvre de colonisation.

Les conséquences politiques des faits qui viennent d'être exposés se déduisent d'elles-mêmes. L'administration n'a plus le droit d'agir au hasard ; elle doit tenir compte des avertissements que lui donne la statistique médicale. Lors donc qu'elle crée un village, — et son intervention sera longtemps encore nécessaire, — si c'est dans la région du littoral, elle devra se préoccuper de l'origine des colons et exclure ceux qui ne proviennent pas des départements méridionaux ; si c'est sur le plateau, elle devra admettre tous les Français sans distinction d'origine, car si nos émigrants du Midi s'acclimatent déjà sur le littoral, ils s'acclimateront mieux encore sur le plateau. Il ne s'agit, bien entendu, que des colons que l'administration enrôle, installe elle-même, qu'elle conduit par la main, et à l'égard desquels elle engage ainsi sa responsabilité. Quant aux autres, aux émigrants libres, ils vont où ils veulent, à leurs risques et périls ; l'administration n'a rien à y voir. Où qu'ils aillent, du reste, en Algérie, leur établissement sera partout dans des conditions aussi bonnes, sinon meilleures, que dans l'Amérique portugaise et espagnole. Et, en cas de revers ou de maladie, ils auront des secours assurés et des facilités de rapatriement, à raison du voisinage, qu'ils ne trouveraient nulle part à l'étranger.

Un autre devoir s'impose au gouvernement, et plus impérieux peut-être que celui du choix dans l'établissement, dans le recrutement des colons : c'est le choix dans le recrutement des soldats. Les colons sont libres de venir ; ils sont installés aussi bien que possible ; ils peuvent se bien loger, bien nourrir, bien vêtir ; malades ou découragés, ils s'en vont, s'ils veulent. A côté, et beaucoup plus nombreux, sont les soldats, qui ne sont venus ni ne restent de leur plein gré. Ils tiennent garnison tantôt sur la côte, tantôt dans l'intérieur, ou même dans les oasis, sur les confins du désert. Durant les insurrections, ils courent partout, campant sous le soleil, sous la pluie, sous la neige, sous des rochers et des sables, dans des vallées et des plaines marécageuses. Les mêmes raisons qui conseillent de recruter les colons de préférence parmi nos départements du Midi, commandent d'y recruter exclusivement les soldats. La nouvelle loi militaire vient d'apporter en faveur de cette mesure une nouvelle et décisive raison. En cas de guerre européenne, les régiments de l'armée territoriale pourront être appelés à relever l'armée d'occupation. Il arrivera nécessairement, comme en 1870, que l'on s'adressera aux départements du Midi, qui sont les plus voisins. Le même ordre qui rappellera l'armée d'Afrique devra mobiliser et diriger sur les ports les troupes destinées à les remplacer ; les mêmes vaisseaux devront porter en Algérie autant d'hommes qu'ils en auront à ramener en France. Or, si ces hommes ont déjà servi dans la colonie, si le ministre de la guerre a la précaution de les diriger dans les provinces, dans les villes où ils ont déjà tenu garnison, la remise du service par les partants aux arrivants se fera sans trouble, sans secousse. Le lendemain, les nouveaux débarqués auront repris leurs anciennes habitudes, et aucun signe extérieur ne manifestera aux indigènes que ce n'est plus la même garnison.

Un tel mode de recrutement entraînerait nécessairement la formation de l'armée d'Afrique en régiments spéciaux qui seraient doublés en France par un pareil nombre de régi-

ments de l'armée territoriale. Des régiments spéciaux, dits d'Afrique, zouaves, chasseurs, existent déjà. A côté d'eux sont les tirailleurs indigènes, la légion étrangère, les compagnies de discipline. Ce qui est excellent pour quelques régiments, et de glorieux services l'attestent, ne saurait être mauvais pour le corps d'armée tout entier. La guerre en Afrique ne se fait pas comme en Europe; soldats et officiers doivent donc avoir une éducation spéciale. Par exemple, il serait fort à désirer que tous nos officiers eussent la connaissance parfaite de la langue arabe, et quelques-uns même la connaissance de l'idiome kabyle. Rentrés en France, cela ne leur servirait à rien. Or, on ne peut exiger pareil surcroît de travail que si toute la carrière d'un officier, ou la plus grande partie du moins, doit se poursuivre en Afrique.

Toutefois, ce n'est pas tant pour l'armée, c'est surtout pour la colonisation que ce mode de recrutement aurait de grands avantages. Ce fut une des idées favorites du maréchal Bugeaud de vouloir transformer ses soldats en colons et défricher l'Algérie avec les bras qui l'avaient conquise. Encore aujourd'hui l'idée est juste. Le soldat qui a servi quelques années sera toujours mieux préparé que l'émigrant frais débarqué. Il connaît les hommes et les choses; il a eu le temps de prendre langue; si, comme colon, contre-maître, chef ouvrier, il doit avoir des indigènes sous ses ordres, il sait les manier. Mais comment vouloir que demeure dans le pays, après sa libération, un Beauceron, un Normand, un Picard, qui toujours s'est trouvé dépaysé, qui peut-être aura souffert du climat, dont l'intelligence routinière ne comprend pas les procédés de culture et ne se rend pas compte des bénéfices que la terre peut donner? Rien ne le retient, tout le rappelle : sitôt libre, il court à son village. Croyez-vous qu'à son retour il fasse des prosélytes, qu'il conquière des recrues pour la colonie? Bien au contraire. Il aurait beau vanter la douceur du climat, la fertilité du sol, cela ne servirait de rien. Si le pays est si bon, pourquoi n'y es-tu pas resté? Ainsi raisonnent nos paysans, et ils raisonnent bien.

Au contraire, un bûcheron du Var, un vigneron de l'Hérault, un maraîcher du Comtat-Venaissin, ne cesse pas d'être chez lui en Algérie. Il retrouve la même nature, mais avec un caractère plus accentué; il revoit les mêmes plantes, les mêmes arbres fruitiers, mais plus grands, plus vigoureux, plus productifs. L'agriculture lui est familière; si quelques procédés sont nouveaux pour lui, il en a vite compris l'utilité et le sens. Qu'à l'expiration de son temps, et alors qu'il ne possède rien au pays, on lui offre une concession, presque toujours il acceptera. Il est dans les meilleures conditions pour réussir, étant fait au climat, initié dès l'enfance aux procédés de culture. S'il réussit, il lui sera facile de grouper autour de lui des parents, des amis, des connaissances, et sans même qu'il leur fasse appel, l'exemple seul de son succès décidera plus d'un à passer la mer. Dans le même cas, le succès d'un paysan du Nord resterait isolé, son exemple ne serait pas contagieux et n'entraînerait personne.

D'autre part, nos populations méridionales émigrent assez volontiers. Le seule département des Basses-Pyrénées a envoyé vingt-cinq mille des siens aux Etats de la Plata. Peut-être ce courant se serait porté vers l'Algérie, peut-être y jetterait-il chaque année une alluvion nouvelle, si notre ministre de la guerre, informé du fait par ses collègues de l'intérieur et des affaires étrangères, avait songé à profiter de cette tendance à l'émigration, et, pour l'attirer dans notre colonie, y eût constamment envoyé les recrues du département. Il serait intelligent de tirer parti des tendances régionales, des antécédents professionnels, et d'envoyer les conscrits en Algérie de préférence là où, devenant colons, ils pourraient rendre le plus de services. Ainsi la province de Constantine possède de magnifiques forêts de chênes-liéges dont très-peu sont exploitées. En face, la Provence a des forêts semblables, moins étendues, mais exploitées admirablement. Ne serait-il pas préférable, au lieu d'envoyer les conscrits provençaux à Lille, à Rouen, à Poitiers, de les cantonner exclusivement dans les régions forestières de notre colonie? Il n'est pas besoin que de naissance ils soient forestiers, bûcherons; il suffit qu'ils soient nés dans la contrée, fils de négociants, de propriétaires, sachant à peu près ce que vaut, ce que rapporte un hectare de forêt convenablement exploité. Retrouvant en Afrique les forêts de leur pays, d'instinct, sans pour ainsi dire s'en rendre compte, ils évalueraient ce qu'elles peuvent produire, le bénéfice qu'elles donneraient, et leurs avis, transmis en Provence, détermineraient à émigrer des bras, ou mieux encore des capitaux qui exploiteraient et mettraient en valeur les forêts algériennes.

Nous terminerons par une réflexion. Quand on lit l'étude et les conclusions assez pessimistes de M. Bertillon, on est tenté de lui en vouloir, tenant dans la main une vérité fâcheuse, de l'avoir lâchée. Puis on se ravise. Le savant ne crée pas le péril qu'il indique, ni le phare l'écueil qu'il signale : il avertit de l'éviter. La vérité n'est cruelle qu'à ceux qui lui résistent ou n'en tiennent pas compte. Si, au contraire, l'administration veut bien régler sa conduite d'après les indications de la statistique médicale, l'Algérie sera plus vite et mieux colonisée. Les travaux de M. Bertillon auront donc rendu à la colonisation algérienne le plus grand de tous les services, et l'on doit lui être reconnaissant comme à ceux qui, à l'exemple de M. Ricoux, l'ont suivi et le suivront dans la voie qu'il a ouverte.

GEORGES LAVIGNE.

CAUSERIES D'UN ARCHÉOLOGUE

L'archéologie et le grand public. — Concours des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne. — Les Congrès de 1875. — La Société de l'Histoire de Paris. — Livres nouveaux. — Deux nouvelles Revues d'archéologie : la *Gazette archéologique*, le *Musée archéologique*.

I

En inaugurant ces causeries archéologiques, — qui se continueront de temps à autre, si le lecteur veut bien le permettre, — je dois d'abord remercier le directeur de la *Revue politique et littéraire* d'avoir ouvert si libéralement ses colonnes à notre modeste science, si malmenée, en général, du grand public. Hélas! Il faut bien le dire, et nous pouvons l'avouer — pendant que personne ne nous écoute et que nous causons entre nous, — nous ne sommes pas toujours amusants. D'un autre côté, les séances de nos Sociétés soi-disant savantes ne sont trop souvent que le prétexte de réunions cordiales où la science est ce dont on se préoccupe le moins, et, tout en tenant compte de très-nom-

breuses exceptions — parmi lesquelles le lecteur sera heureux, je n'en doute pas, de classer toutes les Compagnies qu'il connaît de près ou de loin, — il est certain que ces Sociétés sont loin d'être toutes des Académies des Inscriptions au petit pied, sérieuses et rendant des services dans leur sphère spéciale.

Qui de nous ne se souvient d'avoir vu au Palais-Royal un délicieux vaudeville de MM. Eugène Labiche, Jolly, etc., intitulé *la Grammaire*. Les spirituels auteurs y malmènent vigoureusement un original qui, sous le nom de Poitrinas, abat les arbres fruitiers de ses amis pour découvrir les morceaux d'un sucrier cassé, et dont le tic consiste à renifler d'où vient le vent et à s'écrier : « Ça sent le romain, ici! »

Il n'est pas un archéologue qui ne se soit pâmé de rire à cette excellente parodie, pas un — naturellement — qui se soit reconnu dans le personnage principal ; mais je gage, en revanche, que presque tous ont reconnu en lui quelqu'un de leurs confrères. Au moins, là, sommes-nous fustigés par une main amie, celui des auteurs qui, si je suis bien informé, a conçu le plan de la pièce étant non-seulement un fin lettré, mais un véritable et fanatique archéologue... et de province, encore! On n'est jamais si bien trahi que par les siens.

Il n'en est pas moins vrai que c'est sous cette forme ridicule qu'il n'y a pas longtemps encore le gros du public voyait tous ceux qui s'occupaient de recueillir et d'étudier les antiquités, et aujourd'hui même bien des gens croient rendre aux archéologues un hommage suffisant en les appelant collectionneurs de pots cassés et en votant, quand ils tiennent les cordons de la bourse commune, à nos plus grands musées d'antiquités des sommes à peine égales à celles que dépense chaque année pour son cabinet le moindre amateur un peu bien renté. C'est donc presque un acte de courage que d'accueillir dans un recueil hebdomadaire un article d'archéologie, et nous devons en savoir gré à la *Revue politique et littéraire*.

II

Malgré l'indifférence générale qui accueille trop souvent les travaux des érudits, il est cependant une circonstance où l'opinion daigne s'occuper un peu des antiquaires, où le *Journal officiel* leur consacre même quelques colonnes et où les autres journaux veulent bien leur accorder chaque jour un petit entrefilet de quelques lignes, qu'ils tirent pour la plupart, cela va sans dire, de leur grand confrère gouvernemental, payé pour écouter sans sourciller les lectures des archéologues. Et cela dure trois grands jours et revient chaque année sous le nom de *Réunion des délégués des Sociétés savantes à la Sorbonne*.

Il y a de cela plus de vingt jours! C'est donc déjà presque de l'histoire ancienne, et bien que l'on fasse profession d'étudier le passé, ce n'est qu'avec une grande timidité, quand on a l'honneur de tenir une plume dans la seule *Revue-journal* de France, que l'on peut venir exhumer une antiquité de trois semaines et la servir comme nouveauté aux lecteurs. J'abrégerai donc autant que possible ce que j'ai à dire de cette solennité scientifique. Je rappellerai seulement — par pure manie d'érudition — quelques dates qui marquent les différentes étapes de l'intervention officielle depuis 1854, date de la fondation du Comité des travaux historiques par M. Guizot, jusqu'à nos jours. En 1854, M. Fortoul fonde le *Bulletin des Sociétés savantes*, devenu, en 1856, avec un cadre plus large, la *Revue des Sociétés savantes*. En 1858, réorganisation du Comité par M. Rouland, sous le nom de *Comité des travaux historiques et des Sociétés savantes*; et en même temps création de trois prix de 1500 francs à distribuer aux Sociétés savantes à partir de 1859. C'est à compter de cette année seulement que les réunions de la Sorbonne furent définitivement établies sur les mêmes bases qu'aujourd'hui. Il y avait bien eu auparavant, sous la direction du regretté M. de Caumont, des congrès annuels d'archéologues à Paris, mais ces congrès ne prirent une réelle importance que lorsque l'État vint donner à tous ces éléments épars un point de ralliement et un but déterminé.

Chaque Société des départements envoie là, sous sa responsabilité, ce qu'elle a eu de meilleur dans ses travaux annuels, le dessus du panier de sa récolte scientifique Certes, tout n'y est pas encore parfait et il se glisse bien des lectures un peu faibles à travers les mailles trop peu serrées du contrôle officiel; mais enfin ces réunions donnent une idée avantageuse, nous pouvons le dire avec un légitime orgueil, des résultats sérieux de nos études en province.

III

Cette année, les lectures de la Sorbonne n'ont pas été inférieures à ce qu'on pouvait en attendre. Pour ne parler que des deux sections qui relèvent de ces causeries, la section d'archéologie et celle de l'histoire et de la philologie, nous avons entendu bon nombre de travaux des plus remarquables et dont nous allons citer les principaux.

SECTION D'HISTOIRE ET DE PHILOLOGIE.

M. E. de Beaurepaire (Antiquaires de Normandie) : *Les derniers jours du Puy des Palinods en Normandie.*

M. de Dion (Soc. de Rambouillet) : *Le cartulaire de Robert Mignon.*

M. Caillemer (Académie delphinale) : *Godomar, dernier roi des Burgondes.*

M. Constans (Soc. hist. de Compiègne) : *Identité de Marie de France et de Marie de Compiègne prouvée par l'Évangile aux femmes.*

M. Benloew (Dijon) : *Javan, Yavanas et Ioniens.*

M. Beauchet-Filleau (Soc. des Deux-Sèvres) : *Recherches sur l'étendue des forêts formant les Marches communes entre les Santons et les Pictons avant la conquête romaine.*

M. Deseille (Soc. de Boulogne-sur-Mer) : *Les communes du Nord lors du désastre d'Azincourt.*

M. Buchère (Acad. de Rouen) : *Étude sur quelques points de la législation criminelle anglo-normande.*

SECTION D'ARCHÉOLOGIE.

M. Ducrocq (Antiquaires de l'Ouest) : *Le sesterce du trésor de Vernon; une page d'histoire de la monnaie romaine.*

M. de Roucy (Soc. de Compiègne) : *Note sur une statue de pierre gallo-romaine.*

M. Delfortrie (Soc. archéol. de Bordeaux) : *Notice sur quatre hipposandales de l'époque romaine.*

M. Ragon (Antiq. de l'Ouest) : *Sur un passage difficile de la carte de Peutinger.*

M. Belle (Soc. de Lyon) : *Tombeau des enfants d'un daumarir de la colonie de Lyon.*

M. Brun (Alpes-Maritimes) : *Antiquités de Nice et de Cimier.*

M. Borrel (Savoie) : *Étude sur les monuments de l'antiquité dans la Tarentaise.*

M. Vimont (Clermont-Ferrand) : *Fouilles du Puy-de-Dôme.*

M. Boyer (Bourges) : *Notices sur les divinités Mars Cososus et Solimara en Berry.*

M. Voulon (Montbéliard) : *Les enceintes préhistoriques des Vosges et du Jura, et en particulier celles du mont Vaudois.*

J'ai déjà beaucoup cité et il m'est impossible, faute de place, d'en citer davantage. Pour les autres travaux, je suis obligé de renvoyer le lecteur au *Journal officiel* des 1er, 2 et 3 avril, où il verra, dans les excellents résumés dus à la plume des secrétaires de section, que ce que j'ai été obligé de laisser n'est point inférieur à ce que j'ai choisi, guidé plutôt par mes préférences personnelles que par la valeur de travaux qu'il me serait, du reste, complétement impossible d'apprécier convenablement d'après une simple audition. Mais ce que j'ai dit suffit certainement pour donner une idée de l'importance et de la variété des sujets traités cette année à la Sorbonne.

IV

Puisque je parle de réunions de savants, qu'il me soit permis de rappeler ici que l'année 1875 sera fertile en congrès scientifiques. Sans m'occuper du Congrès international des sciences géographiques, qui ne touche à notre spécialité que par quelques points secondaires et qui se tiendra à Paris aux mois de juillet et d'août prochain, nous aurons en juillet le congrès des Américanistes à Nancy; en août, à Châlons-sur-Marne, le congrès de la Société française d'archéologie; en août encore, mais à Nantes, le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences dont une des sections, celle d'anthropologie, s'occupe avec succès d'archéologie préhistorique; enfin, à Autun, le congrès scientifique de France. Et notez qu'il n'y a pas, cette année, de Congrès des sciences préhistoriques, cette réunion ne se tenant plus que tous les deux ans et ayant eu lieu en 1874 à Stockholm (1).

Voilà bien des congrès! Certaines personnes trouvent même qu'il y en a trop. Nous ne partageons pas tout à fait cette opinion. Nous pensons que les savants qui s'occupent d'études historiques n'auront jamais trop d'occasions de se réunir, de se voir et de s'apprécier, et que l'isolement étant en général la grande plaie de nos archéologues, plus cet isolement aura chance de diminuer, plus la science progressera.

Nous ne sommes cependant que médiocrement satisfait de la manière dont tous ces congrès sont organisés, non pas quant à leur tenue même, qui est presque toujours excellente, mais seulement en ce qui concerne l'époque de leur réunion.

Il nous semble que la première condition pour faire produire à des assemblées de ce genre tout le fruit qui en est attendu, serait de combiner l'époque de chaque congrès de manière que, non-seulement deux réunions ne puissent pas se tenir en même temps, ce qui va arriver cette année à Nantes et à Châlons-sur-Marne, mais encore que les sessions soient espacées de façon qu'un savant désirant aller partout le puisse faire avec le moins de temps et le moins de dépense possible. Mais comment voulez-vous qu'un homme qui aura été le 19 juillet à Nancy retourne le 20 août à Châlons-sur-Marne, surtout s'il a la prétention d'assister au congrès qui se tient à Nantes du 21 août au 1er septembre? Il suffit de signaler de pareils faits pour en montrer tous les inconvénients. Ne serait-il donc pas possible d'éviter au moins quelques-uns de ces inconvénients par une entente préalable entre les organisateurs des différents congrès, ce qui nous paraît d'autant plus aisé que ces congrès sont provoqués, en général, par des sociétés puissantes ayant une existence parfaitement assurée, et qu'il suffirait d'une réunion de quatre ou cinq personnes pour éviter d'en déranger inutilement des centaines chaque année?

V

J'ai parlé plus haut assez irrévérencieusement des Sociétés savantes en général; je veux faire amende honorable en annonçant la création d'une association qui me paraît appelée à une vie des plus prospères et des plus utiles, je veux parler de la *Société pour l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France.* Déjà, il y a une dizaine d'années, un vrai Parisien, un enfant de la Cité, M. L. Leguay, dont le nom est bien connu des archéologues, avait fondé une *Société parisienne d'archéologie et d'histoire* qui, après une existence honorable, était venue s'effondrer en 1871 dans les ruines morales et matérielles de Paris. M. Leguay rêvait, depuis ce temps, de reprendre son œuvre interrompue; désormais son vœu est satisfait, puisque nous voyons figurer son nom parmi les premiers adhérents de la nouvelle Société. La Société pour l'histoire de Paris (Champion, éditeur) est à sa seconde année d'existence; outre ses Mémoires, elle publie des Bulletins qui sont une précieuse mine de renseignements de tous genres et de communications intéressantes; enfin, son siége est aux Archives nationales, ce qui indique qu'elle recrute ses membres en nombre considérable parmi les élèves de l'école des Chartes, cette pépinière de savants distingués. Elle semble même devoir éviter — et ce n'est pas là son moindre mérite à nos yeux — le grand défaut dans lequel tombent trop souvent les élèves de cette excellente Ecole, et que j'appellerai l'excès de la loyauté scientifique. J'ai connu des archivistes érudits, ayant peiné de longues années sur des mines de documents nouveaux, et qui, pris de timidité au moment de livrer leur œuvre à la publicité, la remettaient dans leur portefeuille dans la crainte que quelque renseignement, échappé à leurs recherches, ne vînt retirer à leur œuvre le caractère pour ainsi dire définitif qu'ils avaient la prétention de lui voir prendre. Certes, c'est là une noble ambition, mais c'est en même temps un excès de scrupules, et nous sommes heureux de voir que ces scrupules ne détermineront jamais la Société de l'histoire de Paris à mettre la lumière sous le boisseau.

VI

Tous les archivistes ne se laissent pas entraîner fort heureusement pour nous, sur cette pente fâcheuse, témoin l'excellent travail que vient de publier sur Boniface VIII, dans le *Journal des Savants*, notre collaborateur M. Felix Rocquain, qui est, comme chacun sait, un de nos fouil-

1 Voyez un compte-rendu de ce Congrès dans la *Revue scientifique* du 15 août 1874.

leurs de vieux documents les plus heureux et les plus perspicaces. De même, M. E. Gaullieur, archiviste de la ville de Bordeaux, par un de ces tours de force que peut seul accomplir un grand dévouement uni à une science profonde, vient de nous raconter l'*Histoire du collége de Guyenne* d'après des documents brûlés dans l'incendie du 13 juin 1862, c'est-à-dire d'après des feuillets épars, noircis, racornis, informes, dont la lecture représente une somme de travail et de patience vraiment incroyable.

Puisque je parle d'un ouvrage auquel des circonstances extérieures donnent une valeur toute particulière, qu'il me soit permis de signaler, au même titre, la première livraison d'une série d'*Études d'art et d'archéologie* d'après les objets conservés dans le Musée offert à la ville de Genève par M. Walther Fol. Je regrettais au commencement de cette revue l'exiguïté du budget de nos musées; il est donc bon de ne pas laisser tomber en oubli les dons généreux qui viennent augmenter ces musées, même quand ces dons s'adressent à l'étranger. La science n'est-elle pas d'essence cosmopolite, et ses dotations ne sont-elles pas partout trop réduites? Félicitons donc M. Fol, qui, du reste, est à moitié des nôtres, du magnifique présent qu'il a fait à son pays, à l'exemple de ce que les de Luynes, les Lenoir, et bien d'autres — fort heureusement — ont accompli chez nous, et faisons des vœux pour qu'il trouve beaucoup d'imitateurs à Genève et... ailleurs.

VII

En terminant cette revue, j'appellerai l'attention des savants spéciaux sur deux nouveaux recueils archéologiques : la *Gazette archéologique*, qui s'occupe exclusivement de l'antiquité grecque et romaine, et le *Musée archéologique*, sorte de Caylus périodique, recueil de monuments figurés et décrits sommairement. On aime aujourd'hui les *images*, — et l'on a bien raison, c'est par les yeux que les idées s'impriment le mieux dans le cerveau; — eh bien! voilà deux Revues qui peuvent, à cet égard, contenter les plus difficiles. La *Gazette* contient dans son premier numéro douze belles planches lithographiées. Le *Musée* présente, dans son premier fascicule, plus de cinquante figures dans ou hors texte. Apprendre bien et apprendre vite : les représentations figurées sont pour moitié dans la satisfaction de ce vœu que font tous les savants de nos jours. C'est au public lettré à soutenir de pareilles œuvres dont les commencements sont toujours difficiles. Nous osons lui demander de le faire et nous espérons qu'il n'y faillira pas en ce qui concerne les deux recueils que nous nous permettons de lui signaler.

AM. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR.

BULLETIN

Société de l'histoire du protestantisme français.

SÉANCE ANNUELLE

Le président de cette Société, qui compte vingt-trois ans d'existence, M. Fernand Schickler, après avoir rendu hommage à la mémoire de M. Guizot, qui en était le président honoraire, a fait connaître que, outre les études en cours de publication, les *Colléges protestants*, par M. Gaufrès, *Anne de Rohan*, par M. Jules Bonnet, le Bulletin périodique de la Société publierait des documents inédits d'une valeur exceptionnelle : d'abord la *Correspondance* de François de Lorraine, duc de Guise, avec Christophe, duc de Wurtemberg, copiée aux archives de Stuttgard, et qui jette une lumière décisive sur la conférence de Saverne et l'horrible massacre de Vassy; puis la suite des *Procès verbaux* des assemblées politiques du XVIe siècle; enfin, parmi d'autres pièces originales, deux lettres de Pierre Toussaint et deux autres du réformateur Farel, « véritables joyaux ensevelis depuis 1525 dans les papiers d'une famille noble de Lorraine ».

La Société poursuivra, dès que ses ressources le lui permettront, la réimpression de quelques-uns des principaux monuments historiques du protestantisme français, par exemple le *Martyrologe* de Crespin, l'*Histoire ecclésiastique* de Théodore de Bèze, etc.

Elle a résolu cette année de reprendre la série de ses concours et offre deux prix : le premier, sans indication de sujet, chaque concurrent restant maître de traiter celui qu'il voudra; le second, destiné à l'auteur du meilleur mémoire sur *Agrippa d'Aubigné* étudié comme historien.

« Le nom d'Agrippa d'Aubigné se lie à deux âges; il montre la Réforme française sous un double aspect, religieux et politique. C'est celui d'un écrivain original entre tous, qui marqua de son génie créateur les genres les plus divers; c'est aussi celui d'un homme de guerre, intrépide jusqu'à l'excès et qui, selon ses propres paroles, « véritable témoin des yeux » et des oreilles, écrit de la main qui a quelque petite part » aux exploits qu'il raconte. » Une biographie d'Agrippa d'Aubigné serait presque le tableau d'un siècle entier, de Henri II à Louis XIII. Le Comité a cru devoir limiter un champ si vaste et il met au concours : *D'Aubigné considéré comme historien dans ses œuvres et sa correspondance.*

» Vous le voyez, si la question est rigoureusement circonscrite, elle n'en demeure pas moins fort étendue. D'Aubigné a mis de l'histoire dans tout ce qu'il a écrit, et s'il s'est quelquefois laissé entraîner par la verve mordante du satirique ou la sainte fureur du poëte, il y a, sous les couleurs un peu chargées de sa palette, des traits certains et frappants qu'il importe de ne point oublier. Mais c'est surtout dans son *Histoire universelle*, dans ses *Mémoires* et dans ses nombreuses lettres qu'il faut étudier le rôle historique de d'Aubigné : il faut apprécier les mérites, relever les défauts qui caractérisent son talent; il faut rechercher quel est le degré d'autorité qui lui appartient. Tel est, rapidement esquissé, le sujet fécond, varié, sérieux, que nous mettons au concours; sujet que de récentes publications ont placé plus facilement à la portée de tous, et pour lequel nous réservons un prix de douze cents francs. Nous serions heureux si, cette fois encore, la Société d'histoire ouvrait la route au lauréat de l'Académie française.

» Il est grand besoin qu'il se forme au milieu de nous une phalange nouvelle d'historiens protestants. Les plus aimés, les plus illustres nous sont enlevés l'un après l'autre : Jules Chavannes, Félix Bungener.., et quand le nom de Merle d'Aubigné remplissait l'an dernier cette enceinte, faut-il aujourd'hui déjà prononcer celui d'Émile de Bonnechose ? Il n'y a pas deux mois que notre Église l'a perdu, et quelle perte, messieurs, que celle de cet homme de cœur, de dévouement, de science éclairée, de foi profonde et tolérante ! Sa vie serait à elle seule une leçon pour notre génération si facilement satisfaite d'elle-même, si volontiers portée vers la gloire qui vient des hommes, si peu ferme dans ses convictions ou si troublée devant tout progrès. Mais M. de Bonnechose n'a point voulu dans la mort les éloges qu'il repoussait pendant sa vie ; c'est à ses ouvrages qu'il appartient surtout de parler de lui : cette *Histoire de France*, parvenue à sa 14e édition, adoptée par l'Université ; cette *Histoire d'Angleterre*, couronnée par l'Académie ; ces *Lettres de Jean Huss*, rendues pour la première fois accessibles aux lecteurs français, et cette belle étude, traduite depuis dans tant de langues, *les Réformateurs avant la Réforme*, où revivent, avec une vérité frappante, les scènes du drame de Constance, les figures de Jean Huss et de Gerson. »

Parmi les ouvrages précieux donnés en cadeau cette année à la bibliothèque de la Société, M. le président cite la collection complète des *Étrennes religieuses* de Genève ; d'intéressants ouvrages recueillis par M. le révérend Baird, de New-York, sur le *Refuge* en Amérique ; un magnifique exemplaire in-folio de l'*Instruction chrétienne*, de Viret, portant la signature de Jacques Valier, l'ami du réformateur, et ayant appartenu à Paul Rabaut ; les *Œuvres de Marnix de Sainte-Aldegonde*, rééditées avec notes et commentaires par M. van Torinberghen, et l'*Histoire de la persécution de l'Église de Rouen*, de Legendre.

« Bientôt ce dépôt protestant s'enrichira d'une œuvre de plus : une *Vue des ruines de la Roche-Chandieu*, célèbres dans nos annales, que MM. Raoul de Cazenove et Chabrière-Arlès ont acquis à l'Exposition de Lyon, dans l'intention de contribuer ainsi à la formation de notre musée.

» Vous représentez-vous ce que serait ce musée, si aux livres et aux souvenirs venaient se joindre des spécimens de l'art protestant ? L'art protestant, on a souvent contesté son existence, on a prétendu qu'il y avait dans l'expression même l'antagonisme de deux idées. M. Read a déjà répondu par des faits en signalant, dans les seuls registres de l'église de Charenton, plus de trois cents artistes appartenant à la foi réformée. Après les Jean Goujon, les Bernard Palissy, les Androuet du Cerceau, les Sébastien Bourdon, les Ary Scheffer, ce flambeau ne s'est pas éteint. Que ne puis-je vous conduire, malheureusement hors de France, dans cette chapelle funéraire qu'une veuve royale vient d'élever à la mémoire de son époux (1). Là, autour du cénotaphe sur lequel il repose dans la sérénité de ceux qui ont *gardé la foi*, se déroulent les scènes bibliques symbolisant ses vertus. Sur ces tableaux sévères et imposants où le marbre, dans son inaltérable splendeur, reproduit les chaudes couleurs, réservées d'ordinaire à la toile, David, penché sur sa harpe, dicte les psaumes sous l'inspiration divine ; Abraham offre son sacrifice ; Jacob bénit ses enfants et Moïse son peuple ; Nathanaël, sous le figuier, élève son cœur à Dieu et à l'ange de la mort répond l'ange de la résurrection.

(1) Monument élevé par la reine Victoria au prince Albert, exécuté en cuivre par M. de Triqueti.

» Est-ce le génie de la Renaissance qui a seul enfanté ce merveilleux ensemble où la ligne est si pure, où les tons sont si riches sans cesser d'être harmonieux, l'exécution si délicatement exquise dans ses moindres détails, la pensée si profonde dans ses multiples développements ? Non. Le souffle de l'Évangile a passé sur ce marbre. La foi protestante animait le ciseau de l'artiste. Quand sa main laissait tomber l'outil ou renonçait au crayon, oubliant ses fatigues, elles saisissait la plume et racontait, « pour l'habitant des » campagnes et l'ouvrier des villes, » *les premiers jours* de ce *Protestantisme* auquel il s'était de lui-même volontairement attaché. Et c'est ainsi qu'épris de nos pieuses traditions, M. le baron de Triqueti était entré dans notre Comité, et qu'en perdant une des gloires de l'art protestant nous avons perdu un collègue aimé..... »

NOTES ET IMPRESSIONS

I

— Monsieur, me disait hier un homme très-pratique qui n'est jamais monté plus haut que la butte Montmartre, avouez-le ; cette catastrophe du *Zénith* doit donner des remords à l'autorité, qui souffre de pareilles imprudences ?

— Je ne l'avoue pas ! répondis-je vivement. Il y a des imprudences héroïques, glorieuses, qu'on ne saurait empêcher ; celle-là est du nombre.

— Ne parlez pas de gloire à propos de folie, ni d'héroïsme à propos de danger inutile, répliqua mon interlocuteur.

— Inutile ! m'écriais-je offensé.

— Sans doute ! à quoi cela nous sert-il de savoir qu'on meurt de froid à 8000 mètres au-dessus de l'asphalte du boulevard ? Nous n'avons pas l'intention d'y aller voir, n'est-ce pas ?

L'homme qui parlait ainsi ne passe pas pour un sot dans son quartier ; il était quelque chose sous l'Empire, et il serait volontiers candidat quelque part sous la République. Par considération pour le suffrage universel dont il faut éclairer les élus, je pris la peine, bien inutile, de détailler à ce conservateur du trottoir les avantages de pareilles explorations, au point de vue de toutes les sciences en général, à commencer par la physique et à finir par la philosophie. Mon incrédule frappait la terre du pied, comme Galilée, mais pour attester qu'il lui était bien indifférent qu'elle tournât dans un sens ou dans un autre, et il me souriait du sourire le plus navré, le plus dédaigneux qui ait jamais soulevé une lèvre humaine.

— Si encore, daigna-t-il me dire, ces aéronautes étaient partis à cheval, sur un trapèze, comme Blondin, on comprendrait et on excuserait leur audace. Le tour de force eût été un gagne-pain. Mais se faire tuer pour rien, gratis ! je trouve cela insensé.

— Vous admirez pourtant le soldat qui affronte les boulets ?

— C'est bien différent, il s'expose pour la patrie.

— Qui vous assure que la patrie n'est pas aussi là-haut ?

— Vous plaisantez.

— Elle y était au moins avec les âmes de tous les exilés pendant le siége de Paris, quand M. Gaston Tissandier partait en ballon pour porter des lettres, des larmes, des baisers aux chers absents.

— Eh bien ! la guerre est finie !

— Sans doute, et l'espérance aussi, n'est-ce pas ? Ne calomniez jamais les ballons que vous avez bénis pendant le siége. Ils étonnaient nos ennemis ; et les inventeurs des canons à grande portée ne reviendront jamais de la surprise, du désapointemet causés par ces fuyards sublimes qu'ils ne pouvaient atteindre. Qui vous dit que la France, humiliée sur la terre, ne cherche pas dans le ciel le vrai chemin de la revanche, et ne veut pas reconquérir sa fortune par la science, après l'avoir perdue par l'ignorance ? Ces ballons qu'on devrait faire entrer dans les armoiries de Paris, et qui pourraient remplacer avantageusement la nef si souvent submergée, même comme symboles, méritent tous nos respects. C'est une invention, une chimère, une témérité, une prouesse française ? Soit ; mais c'est la prouesse, la témérité, la chimère, l'invention de ceux qui regardent en haut. Écoutez le poëte de la *Légende des siècles :*

Où va-t-il ce navire ? Il va, de jour vêtu,
A l'avenir divin et pur, à la vertu,
A la science qu'on voit luire,
A la mort des fléaux, à l'oubli généreux,
A l'abondance, au calme, au rire, à l'homme heureux ;
Il va, ce glorieux navire,
Au droit, à la raison, à la fraternité,
A la religieuse et sainte vérité
Sans impostures et sans voiles,
A l'amour, sur les cœurs serrant son doux lien,
Au juste, au grand, au bon, au beau... Vous voyez bien
Qu'en effet il monte aux étoiles !...

— Pardon, me dit mon homme pratique, avec un mépris superbe, du moment que vous appelez les poëtes en témoignage, je n'ai plus rien à dire.

— Vous récusez les poëtes ?

— Parbleu !

— Et les prosateurs ?

— Cela dépend.

— Rabelais..., un réaliste ?

— Celui-là a du bon sens ; il se moque des faiseurs de quintescence et d'abstraction.

— Eh bien ! Rabelais, qui regardait le ciel quand il se tenait les côtes pour rire, dit quelque part : « Peut-être par nos enfants sera inventée herbe moyennant laquelle pourront les humains visiter les sources des gresles, les bondes des pluies et l'officine des foudres ! »

— Pure raillerie ! mon cher monsieur.

— La raillerie est un défi ; le génie de l'homme est fait pour relever tous ceux qu'on lui porte.

— Et pour se briser en les relevant !

— Je vois, monsieur, que l'infini ne vous tourmente guère.

— Non monsieur ; j'ai bien assez du fini.

Je rompis l'entretien sur ce mot, et je tournai le dos à cet homme de bon sens, qui n'est pas isolé sous la lumière des étoiles.

Parmi ceux qui, cédant à une sorte de respect humain, ont honoré d'un regret, d'un hommage public, la mémoire de ces martyrs de la science, tués en plein ciel, combien de gens, dans ce monde parisien, amoureux de son ignorance nationale, ont murmuré tout bas :

— Qu'allaient-ils faire dans cette galère céleste ?

Après la mort de ces braves, je ne trouve rien de plus beau que l'empressement de ceux qui veulent s'élancer, je ne dirai pas sur leur trace, mais dans leur sillage et atteindre, pour les braver, les régions du ciel ou l'on meurt : *Excelsior !* C'est là une belle devise, toute poétique et toute française, bien qu'elle nous vienne d'Amérique.

II

On annonce l'agonie et presque la mort à jour fixe de cette pauvre princesse Charlotte, la victime de l'empire français, un des fantômes de Bazaine.

Se souvient-on de la visite qu'elle fit à Louis-Napoléon, pour lui demander de ne pas abandonner son mari ? L'homme du 2 Décembre était sur la pente. Il crut qu'en laissant tomber dans le gouffre un empereur de sa façon, il conjurait le sort et se préservait lui-même. Mais l'expiation l'attendait, et sa victime n'obtint rien pour lui. La pauvre impératrice, affolée et désespérée, se retourna pour le maudire. Cette malédiction monta rejoindre les autres. Dans l'orage qui fondit sur Napoléon III, celui-ci dut sentir les gouttes de sang de Maximilien et les larmes de sa veuve.

L'ex-impératrice Eugénie devra porter le deuil de l'ex-impératrice Charlotte.

III

Les bonapartistes, pour occuper leurs loisirs et entretenir leurs instincts, se déchirent entre eux. C'est par là qu'ils devaient finir.

Ce spectacle fait rire le public, mais inspire de douloureuses réflexions au *Paris-Journal*, qui adjure les conservateurs de ne pas se diviser.

Le *Paris-Journal* pousse cette fois un peu trop loin sa politique de fantaisie, en se dispensant d'énumérer les droits du parti bonapartiste au titre de parti conservateur.

De quel principe social, de quelle fortune, de quelle morale, de quoi enfin les hommes du 18 brumaire, du 2 décembre, ont-ils jamais été les conservateurs ?

Napoléon Ier détestait ses frères, qui le lui rendaient bien, et laissa échapper plus d'une fois sur le compte de ses sœurs des opinions hardies qui ne prouvent pas un grand respect.

Il fut donc un médiocre conservateur de l'esprit de famille. Napoléon III et le prince Napoléon ont continué les traditions que l'on veut rajeunir.

Napoléon Ier passe pour le restaurateur de l'Église, mais il n'aimait guère à s'y restaurer.

La veille du sacre, il fit effacer du programme de la cérémonie l'obligation de communier, tant il avait peur d'être empoisonné dans l'hostie que le Saint-Père devait lui offrir (Voyez les *mémoires* de Miot de Melito). C'est là, à coup sûr,

une pensée conservatrice de sa personne, mais offensante au premier chef pour la religion, bien qu'elle fût un hommage indirect à l'infaillibilité papale.

Si l'on rapproche, si l'on confond les histoires des deux empires, on se demande ce que les Bonapartes et les bonapartistes ont jamais conservé. Est-ce la vie des Français? Est-ce leur argent? Est-ce leurs frontières? Ce n'est pas même le pouvoir qu'ils ont pris, pas plus que la pensée, l'art, la gloire, le génie français! Leurs entreprises conservatrices se sont soldées par la retraite de Russie, par Waterloo, par Sedan.

Je sais bien qu'ils survivent aux désastres qu'ils provoquent; mais voilà tout, et c'est peu pour constituer un vrai parti conservateur. Depuis la dernière liquidation, on les a vus mendiants, suppliants, intrigants, se faisant les meneurs de toutes les intrigues royalistes, pour se réserver de traiter, en dernier recours, avec les communards et les communistes; ils veulent se faire venger par les vengeurs de Flourens; et quand ils sont à bout d'argent et de crédit, ces conservateurs insolvables ne conservent pas même la dernière pudeur des vaincus, la dignité de leur malheur, la discipline de leur deuil, la politesse entre eux. Ils s'injurient, se divisent, se menacent; encore une fois, de quelle apparence, de quelle ombre, de quel rien sont-ils les conservateurs?

IV

A propos du *Paris-Journal*, qui se croit aussi une feuille conservatrice parce qu'elle a traité M. Thiers de sinistre vieillard et qu'elle a applaudi à son renversement, il n'est pas inutile de rappeler que cette sentinelle de l'ordre moral s'amusait sous l'empire avec les futurs dictateurs de la Commune. Quand les journaux républicains tenaient en suspicion certains orateurs de clubs, *Paris-Journal* trouvait charmant de leur ouvrir ses colonnes. Il commençait, en janvier 1869, le *Journal de Sainte-Pélagie*. Le premier numéro contenait des articles de MM. *Jules Vallès*, *Passedouet*, *Oudet*, *Gaillard fils*.

Je ne crois pas que ces détenus eussent envoyé leur prose au *Paris-Journal* pour l'honneur de l'insertion seulement. Jules Vallès n'était pas sentimental à ce point-là. Les aimables bohêmes qui faisaient avec des ceintures et des bonnets rouges la répétition de la Commune dans les cours de Sainte-Pélagie étaient donc alors subventionnés indirectement par *Paris-Journal*. Vais-je, pour cela, dénoncer cette feuille aux conservateurs? Non; puisqu'elle n'a pas conservé ses anciennes sympathies. Mais je l'engage à ne pas se vanter trop haut de sa fermeté conservatrice, à écheniller un peu son passé; et, quand elle publie les dépêches du 4 septembre, à faire remonter plus haut l'étude rétrospective, à publier les dépêches envoyées par elle à *Jules Vallès* et à *Gaillard fils*, par l'entremise sans doute de Gaillard père.

V

La justice vient de laisser tomber une lueur de réhabilitation sur une des victimes de l'empire. M. Sandon, persécuté, enfermé comme fou, du vivant de M. Billault, a été présumé sain d'esprit, d'après le témoignage de son testament.

Peut-être serait-il bon d'inscrire cet arrêt sur le piédestal de la statue de M. Billault; si l'effigie de cet homme médiocre, et qui ne fut un grand homme que relativement à son gendre, affronte encore l'estime publique.

VI

Un singulier conflit vient d'éclater entre la municipalité d'Agen et le conseil municipal de cette ville.

Ce n'est pas à propos de pruneaux; mais à propos de théâtre.

Les conseillers municipaux, jaloux de voir M. le maire occuper seul, en vertu d'un privilége attentatoire au suffrage universel, la loge de la mairie, réclament la jouissance de cette bienheureuse loge, ou demandent au moins le partage. — Nous votons, disent-ils, les subventions. Le maire n'a pas plus de droit que nous; il en a moins, quand on le choisit en dehors du conseil municipal.

Le raisonnement a du bon. D'un autre côté, les conseillers généraux méditent d'élever la même prétention sur la loge du préfet.

A Paris, la question a été tranchée pour les ministres. La commission du budget a décidé, il y a trois ans, je crois, que les théâtres subventionnés ne seraient plus astreints à tenir une loge à la disposition du ministre des beaux-arts. Je sais bien que la mesure fut aussitôt jugée mesquine, et que les directeurs magnanimes, la considérant comme non avenue, continuent respectueusement à garder cette loge pour l'amusement des Excellences de passage.

On se souvient même que M. de Cumont faisant, comme chez lui, les honneurs de l'Opéra, lors de l'inauguration de ce monument, se permit de choisir sur la liste des invités et biffa les noms de quelques-uns de ses prédécesseurs. Mais il n'en est pas moins vrai que le principe des loges réservées aux autorités est fort entamé, et je ne serais pas surpris que M. le Préfet de la Seine eût à partager, un de ces jours, ses billets pour les théâtres de la ville, avec les conseillers municipaux ou avec les conseillers généraux.

Quant au préfet de police, il n'est pas menacé. Les gens du monde qui collaborent avec lui n'iront jamais réclamer une place dans sa loge.

On ne dit pas si le maire d'Agen en appelle au préfet de Lot-et-Garonne, et si le préfet en appelle au ministre.

VII

Jean-Jacques Rousseau a jeté dans le monde autant de paradoxes que de vérités. Voici une sentence de lui, recueillie dans le *Contrat social*, qui peut paraître confirmée par l'expérience : « Un homme d'un vrai mérite, dit-il, est presque aussi rare dans le ministère, qu'un sot à la tête d'une république. »

Si l'axiome n'est pas consolant pour les ministres, il est rassurant, on en conviendra, pour l'avenir des Républiques. Il reste à savoir si Rousseau ne s'est pas trompé.

VIII

Pendant que la justice française fait payer à Courbet les frais de la restauration de la colonne Vendôme, les autorités de la ville de Tour-de-Peilz, en Suisse, le syndic et le secrétaire lui écrivent pour le remercier d'un buste de la République helvétique qu'il a sculpté lui-même, qu'il a donné et qui va orner une des fontaines publiques.

Ainsi, l'iconoclaste de la Commune est là-bas un dresseur de statues !

« Nous conserverons avec soin, disent les autorités, ce monument qui dira à la postérité : Un illustre exilé a trouvé ici le repos ! »

Si Courbet offrait le modèle d'une statue, qu'il ferait fondre à ses frais, pour mettre au sommet de la colonne Vendôme, une statue de la République française, est-ce qu'on ne pourrait pas lui diminuer quelque chose sur la note des dépenses à payer ?

Je ne crois pas qu'on ait jamais exigé des royalistes le payement de la statue qu'ils ont fait dégringoler du haut de la même colonne.

Le baron Pasquier, préfet de police, faisait afficher, le 5 avril 1814, la proclamation suivante :

« *Préfecture de police, place Vendôme*

» Le monument élevé sur cette place est sous la sauvegarde de la *magnanimité de l'empereur Alexandre et de ses alliés.*

» La statue qui *le surmonte ne pouvait y rester, elle en descend* pour faire place à celle de la Paix. »

M. le baron Pasquier est mort dans la peau d'un conservateur. On ne lui a jamais reproché de s'être associé à un acte de vandalisme, pas plus qu'on ne lui a fait honte d'avoir mis les monuments de Paris sous la sauvegarde d'un ennemi magnanime.

N....

LA SEMAINE POLITIQUE

Une décisive expérience aura été faite durant ces vacances de l'Assemblée. Il aura été prouvé d'une manière irréfragable qu'il est impossible de mettre sérieusement en pratique une constitution républicaine en faisant uniquement appel au concours de fonctionnaires hostiles à la république. C'était pourtant là l'insoluble problème que s'était posé le cabinet du 10 mars : faire la république avec un personnel d'agents monarchistes ! Nous disions dès le premier jour : c'est une chimère, il est insensé de se créer ainsi à soi-même des difficultés et de se refuser toujours, par un faux point d'honneur, à suivre le droit chemin. On nous répondait : patientez un peu ! vous nous jugerez au résultat. Qu'importe que les préfets soient mauvais, si le ministère qui les fera marcher vaut mieux qu'eux et s'il sait leur communiquer le zèle constitutionnel qui l'anime ?

Cercle vicieux ; car, enfin, si le ministère est un ministère républicain, pourquoi donc hésite-t-il à se priver du concours d'agents monarchistes ? Et s'il hésite, s'il ne se résout point à opérer les retranchements et les mutations nécessaires, n'est-ce point précisément parce que lui-même estime qu'il n'a point qualité pour cela, ne se sentant pas la conscience assez républcaine pour frapper et destituer au nom de la république ? D'où cette conclusion rigoureuse : que si nous en sommes encore à attendre l'administration qu'il nous faut, c'est sans doute que nous ne possédons point davantage le ministère de la situation.

Ce ministère, l'Assemblée nous le donnera-t-elle à son retour, soit qu'elle renverse celui qui gouverne actuellement, soit qu'elle lui communique, par le seul fait de sa présence, la force morale qui lui manque pour bien remplir sa tâche ? Il est à présumer que le mois de mai prochain ne s'écoulera pas sans que nous ayons vu d'une manière ou d'une autre le terme de cette période d'énervement et de stérilité que nous traversons en ce moment.

Quel que soit, d'ailleurs, le ministère, et quels que soient les hommes, le programme ne changera point d'une ligne ni même d'un mot. Il demeure tel que nous avons cru devoir le formuler dès le lendemain du 25 février, et il n'est au pouvoir de personne d'en modifier les termes. En voici les points principaux :

Les destitutions en premier lieu ! Il en faut, — si dur que cela soit, et bien qu'il puisse être, en effet, très-pénible à un artisan très-actif de la politique du 24 mai, comme l'a été M. Buffet, de sévir contre ses anciens auxiliaires et de briser les instruments de cette même politique à laquelle il avait collaboré de toutes ses forces. Si l'on prenait modèle sur la politique du 24 mai, il ne s'agirait de rien moins que de faire une hécatombe de tous les fonctionnaires suspects ; mais on n'en demande point tant. On admet qu'il est sage peut-être d'éviter les secousses trop brusques, d'où pourrait résulter (du moins on le dit) un certain trouble d'apparence révo-

lutionnaire. Il faut donc remplacer la quantité par la qualité et le nombre par les exemples. Sept ou huit destitutions de préfets trop notoirement compromis dans le mouvement du 24 mai suffiraient. Quant aux autres, si l'on veut à tout prix les garder encore, il serait utile de les déplacer, d'envoyer ceux de l'est à l'ouest, ceux du midi au nord, afin qu'on ne les reconnaisse plus, s'il est possible. Ils auraient le temps pendant le voyage de changer de costume et de prendre la livrée de la politique nouvelle.

Pour que ces changements aient tout leur effet, il serait nécessaire qu'ils fussent accomplis tous ensemble, le même jour et en vertu du même décret. Si l'on fait peu de chose, encore convient-il de savoir mettre en œuvre ce que l'on fait de bien, au lieu de le dissimuler comme une mauvaise action, dont on a honte.

Il serait bon aussi que les paroles, qui ont bien leur prix, quoi qu'on en dise, se joignissent aux actes. Aujourd'hui 24 avril, deux mois après le vote de la constitution, nous en sommes encore à attendre les déclarations publiques de M. le ministre de l'intérieur. On prétend que des instructions verbales ont été données aux préfets. Quelles sont-elles? Qu'on nous les fasse connaître. Le demander, ce n'est point faire preuve de méfiance. Des instructions de cette sorte, si elles sont bonnes, ont tout à gagner à être publiées; elles constituent, en effet, entre le ministre qui les signe et les fonctionnaires qui les reçoivent et les acceptent, comme une sorte de contrat pour lequel il ne saurait y avoir trop de témoins et de garants. En tout cas, qu'on écrive ou non aux préfets, il faut parler à la France.

Deux ministres se sont acquittés pour leur compte de ce devoir, quoique d'une manière indirecte et seulement dans la mesure qui leur était permise. M. Dufaure a adressé aux chefs des parquets une excellente circulaire; M. Wallon a fait entendre aux délégués des sociétés savantes des déclarations suffisamment républicaines. Mais la circulaire de M. Dufaure n'a point été affichée à la porte des mairies; quant au discours de M. Wallon, la lourde coupole de la Sorbonne en a un peu assourdi l'écho. De ces déclarations irréprochables les campagnes, auxquelles il faut toujours songer, ne savent rien, absolument rien.

On est effrayé quand on songe à la profonde ignorance où végètent ces masses rurales, maîtresses du sort de la France et pour lesquelles on dose d'une main si avare l'enseignement de la politique. Elles sont dociles, point révolutionnaires, moins faciles qu'on ne le dit à troubler dans leur solide bon sens et très-naturellement conservatrices des institutions existantes. Encore faut-il qu'elles les connaissent, ces institutions, et qu'elles sachent si le gouvernement qui existe a confiance en lui-même et entend être respecté.

Or, à l'heure présente, je ne suis pas bien sûr qu'on ait dans toutes les communes de France une notion bien exacte et bien assurée de l'existence du gouvernement républicain. Messieurs les préfets n'ont mis généralement que très-peu de zèle à répandre la lumière sur ce point demeuré obscur; on en a compté jusqu'à seize qui se sont soustraits le plus longtemps possible à l'obligation de faire imprimer en tête des actes officiels ces deux mots : République française. Quand ils en ont pris leur parti, ils ont fait choix de caractères minuscules. Pauvre République! elle qui ne fait point travailler l'imagerie, que deviendra-t-elle, si la typographie officielle elle-même lui refuse son concours?

Le paysan ne s'y trompe pas; il a conscience qu'un gouvernement si peu soucieux de dire son nom n'est toujours qu'un gouvernement d'intérim. Il voit que messieurs les préfets du 24 mai sont maintenus à leur poste, que M. le maire, le maire choisi par M. de Broglie, est toujours là, et tous les autres fonctionnaires et magistrats également; et comme le paysan ne fait de politique que relativement aux personnes, il conclut que rien d'essentiel n'est changé dans l'état du pays. Les bonapartistes ont beau jeu pour le lui faire entendre, et il les croit.

Ils lui disent aussi que cette République, si c'en est une, peut être renversée très-légalement dès demain par un vote des nouvelles assemblées. Interprétation mensongère de cette clause de révision introduite de bonne foi dans la constitution, et à laquelle il serait grand temps de restituer son sens véritable. Cette tache incombe encore au vice-président du conseil. La clause de révision, dénaturée par une interprétation ridicule et sophistique, a besoin, paraît-il, d'un commentaire; il faut que ce commentaire soit donné de haut, avec toute l'autorité d'une interprétation officielle, puisqu'en France le sens commun lui-même a besoin de l'estampille gouvernementale pour prévaloir contre les inventions des mauvais plaisants et les roueries des habiles.

Nous n'avons point la prétention d'avoir indiqué dans les quelques lignes qui précèdent tout le programme du ministère nouveau; nous en avons à peine touché deux ou trois points, mais cela suffit peut-être pour montrer ce qui est nécessaire. L'important c'est de donner au pays l'impression profonde de ce fait capital : à savoir qu'un gouvernement vient d'être institué, gouvernement sérieux, défini, définitif, qui veut être respecté, qui le sera, et qui s'appelle le gouvernement de la République française.

Que le pays apprenne cela bien clairement, qu'il sache que désormais tout ce qui n'est point la République est la révolution. Avec cela, quelques destitutions opportunes dans le personnel préfectoral, des déplacements en grand nombre, une circulaire aux juges de paix, et enfin, si l'on y voulait consentir, un retour à la loi qui exigeait que les maires fussent pris dans les conseils municipaux. Il n'en faudrait pas davantage pour affronter d'un cœur confiant la grande crise des élections générales, à l'issue de laquelle est attaché peut-être le sort de la République elle-même.

HENRY ARON.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 44 1er MAI 1875

L'ÉCOLE ALLEMANDE D'ATHÈNES

L'*Archæologische Zeitung*, dans son dernier cahier, raconte, suivant son habitude, comment a été célébré au mois de décembre, dans tous les pays où se réunissent des archéologues allemands, l'anniversaire de Winckelmann. Nous relèverons dans cette Revue les lignes suivantes (*Nouvelle série*, t. VII, p. 167) :

Ouverture de l'Institut archéologique.

Athènes, 9 décembre.

« La mémoire de Winckelmann a reçu, cette année, le plus glorieux de tous les hommages : en vue de fêter son anniversaire, la science qu'il a fondée a choisi ce jour même pour ouvrir un nouveau centre d'études dans la cité où ont le plus brillamment fleuri les arts dont cette science cherche à faire connaître l'histoire. Les journaux grecs du jour ont signalé à leurs lecteurs la signification de cet anniversaire, l'importance de la fondation nouvelle ; quelques-uns ont publié des notices biographiques sur Winckelmann. Sur le bâtiment de l'Institut, depuis midi, flottait, pour la première fois, le drapeau allemand ; et bientôt se réunirent, pour la fête d'inauguration, plus de cent personnes parmi lesquelles on remarquait : le ministre des cultes, M. Klassopoulos ; le chargé d'affaires allemand, M. von Derenthall ; l'envoyé autrichien, baron de Pottenburg ; le chargé d'affaire turc, Misiak-Effendi. La *Société archéologique* avait envoyé en corps son bureau, à la tête duquel marchait le président, Philippos Ioannou. La *Société philologique* avait fait de même ; le recteur et le sénat de l'université, ainsi que la plupart des professeurs, étaient présents. Le secrétaire de l'Institut, M. Otto Lüders, souhaita la bienvenue aux visiteurs, puis rappela les travaux exécutés jusqu'à ce jour sur le sol grec par des savants allemands ; il définit ensuite le but que poursuivrait, les recherches qu'entreprendrait le nouvel établissement. L'honorable professeur Philippos Ioannou, le même qui avait jadis parlé sur la tombe d'Ottfried Müller, exprima en grec, de la manière la plus cordiale, les vœux que formaient ses compatriotes pour la prospérité de l'Institut allemand, et aux représentants de cette nation *qui s'était liée par le sang de ses fils avec la Grèce affranchie*, il promit l'appui des savants indigènes. M. Klassopoulos employa la langue française pour souhaiter à l'Institut un heureux succès. Le soir, un banquet réunit les membres de la colonie allemande et termina cette journée qui portera des fruits pour la science et qui marque encore un pas en avant sur cette route où le peuple allemand prend tous les jours une plus claire conscience de son rôle et de ses destinées. »

Au moment où nous lisions ces détails dans la Revue de Berlin, une dépêche télégraphique nous apprenait que les Chambres grecques, avant de se séparer, venaient de donner leur approbation au contrat, passé entre le gouvernement grec et le gouvernement allemand, pour autoriser les fouilles que les savants allemands se proposent d'exécuter sur divers points du royaume. On se propose, paraît-il, de commencer par Olympie. L'École d'Athènes allemande est donc fondée ; les crédits ne lui seront pas ménagés, et, pour justifier cette fondation, pour se signaler tout d'abord à l'attention du monde savant et faire acte de vie, les membres du nouvel Institut archéologique commenceront peut-être à fouiller dès ce printemps ces ruines d'Olympie et ce sol fangeux de l'Althis qui, en quelques mois, ont livré jadis à notre expédition scientifique de Morée de si précieux débris. Un archéologue éminent, M. Ernest Curtius, l'un des vétérans de la science, a l'intention, comme il nous le disait naguère à Leyde, d'aller lui-même inaugurer ces fouilles et en tracer le plan sur le terrain. En tout pays, ceux qui aiment la science et qui travaillent à ressaisir l'âme et les pensées de l'antiquité classique ne peuvent que se féliciter de voir s'ouvrir une nouvelle série de recherches ; ils ne peuvent qu'applaudir d'avance aux découvertes prochaines.

Nous ne devons pourtant pas nous dissimuler qu'il y aura dans ce voisinage, pour notre École d'Athènes, une redoutable concurrence. Cette concurrence lui conseille, lui impose le devoir de redoubler d'efforts pour que le drapeau français puisse continuer à se déployer fièrement en face de

cet étendard allemand qui flotte maintenant tout près de lui au pied même de l'acropole. Depuis bientôt trente ans que l'école française existe, il en est sorti plus d'un savant et plus d'un écrivain; mais combien aussi de jeunes gens y sont allés et en sont revenus sans que l'on ait jamais su, sans qu'ils aient eux-mêmes compris pourquoi ils avaient entrepris ce voyage et à quoi pouvait bien servir le séjour de la Grèce! — Les Allemands ont un grand avantage sur nous, c'est de savoir utiliser toutes les intelligences, même les plus médiocres. Dans ces vastes œuvres collectives que poursuivent en commun leurs corps savants, ils savent diviser et organiser le travail, faire concourir à de grands résultats, sous l'intelligente direction de quelques hommes supérieurs, à la fois des gens de talent et des esprits qui semblent par eux-mêmes bien lourds et bien stériles. Pour nous borner à ce qui regarde nos études, personne ne s'entend comme eux à monter et à faire marcher ce que l'on peut appeler un atelier scientifique, à ne laisser aucune force se perdre par paresse ou par caprice. Avant même d'être établis à poste fixe en Grèce, les jeunes érudits allemands avaient déjà commencé à prendre en quelque sorte possession des collections publiques et privées d'Athènes par les catalogues méthodiques et minutieusement complets qu'ils en avaient donnés (1), par les intéressantes séries de monuments qu'ils en avaient tirés pour les publier souvent avec grand luxe (2); que ne feront-ils pas maintenant qu'ils auront là, comme à Rome depuis la fondation de l'*Institut de correspondance archéologique* (3), un centre d'enseignement et de recherches, une bibliothèque et un foyer domestique! Quelle correspondance assidue et nourrie reliera les uns aux autres les savants allemands de Rome, de Berlin et d'Athènes! Que de dissertations et de mémoires sortiront de cette ruche laborieuse pour être aussitôt commentés et résumés par les nombreux recueils périodiques que possède l'Allemagne contemporaine! Quant à l'école française, depuis vingt-sept ans qu'elle existe, elle n'a pu, malgré bien des promesses et des projets, obtenir encore qu'une publicité spéciale, régulière et constante, fût assurée aux mémoires que produisent les pensionnaires. Sans doute tout ne mérite pas d'être imprimé; mais les travaux mêmes que les rapports annuels présentés à l'Académie par la commission de l'Ecole d'Athènes signalaient comme les plus intéressants ont souvent attendu pendant des années une place dans les *Archives des missions*. Quand, après de longs retards, vous obteniez enfin de pouvoir par cette voie exposer vos découvertes au public, d'autres étaient venus qui, dans l'intervalle, avaient, sur vos traces, visité la même région et l'avaient décrite les premiers; vos inscriptions, jadis inédites, étaient publiées; à la rigueur, on aurait pu laisser le mémoire dans le carton où il avait dormi pendant plusieurs hivers.

On remarquera aussi le soin que prend la colonie scientifique allemande de se ménager, dès le jour de sa fondation, d'excellents rapports avec les savants indigènes, d'intéresser à son succès, par quelques marques de déférence qui ne coûtent pas cher, l'amour-propre national des Grecs. La vérité historique peut n'y pas trouver son compte; nous n'avons pas sous les yeux le discours même de M. Philippos Ioannou; mais, en lisant une des phrases qui le résument, nous avouons avoir éprouvé quelque surprise. Dans le sang de quelles nobles victimes se sont donc formés les liens entre la Grèce et l'Allemagne, pour prendre les expressions même de l'orateur? Étaient-ce des Allemands que Fabvier et Thouret, Santa-Rosa, Byron, Morandi, Churchill et Gordon? Nous avions cru jusqu'ici que c'était l'Angleterre, la Russie et la France qui avaient détruit la flotte turque à Navarin, que c'était des Français qui, pour empêcher Ibrahim de garder la Morée, y étaient morts par milliers de la fièvre et de la dyssenterie. Bien peu d'Allemands s'étaient rangés parmi les philhellènes; à moins que l'opinion n'ait eu en Grèce, depuis quelques années, de bien singuliers retours, la période de la domination bavaroise n'y avait point laissé non plus le souvenir d'un patronage affectueux et désintéressé. Peu importe, on est toujours sensible aux égards que vous témoignent, ne fût-ce qu'en paroles, les puissants du jour, et personne ne songera à protester, au nom de l'histoire, contre ces politesses et ces avances des représentants autorisés de la science allemande. Ceux-ci sont d'ailleurs dans leur droit et comprennent bien leur intérêt. Les membres de l'École française d'Athènes n'ont peut-être point rendu assez haut témoignage de tout ce qu'ils ont dû au concours, aux communications des Grecs d'Athènes et de la province. Depuis des savants comme M. Et. Koumanoudis jusqu'à tel humble instituteur de village, tous ou presque tous les Grecs ont libéralement fait profiter les voyageurs étrangers de ce qu'ils savaient, de ce qui leur avait souvent coûté à recueillir bien du temps et bien de la peine. Nos jeunes camarades trouvent maintenant auprès des Grecs instruits, à Athènes comme dans les diverses parties du monde oriental où les conduisent leurs courses et leur travaux, le même accueil et les mêmes secours; le musée de la Société archéologique, la belle bibliothèque de l'Université, que leur ouvre avec tant d'empressement M. Comnos, comme les moindres collections de village formées par le zèle et la curiosité de quelque maître d'école, tout se prête à leurs recherches et les facilite. Pour reconnaître ces bons procédés par l'expression d'une sympathie qui n'exclut point la clairvoyance, ils n'auront pas à se contraindre, à se composer une attitude et un rôle politique; pourtant, sans y songer peut-être, ils rendront service à leur pays. Depuis ses malheurs, la France, occupée à se refaire et à panser ses blessures, ne peut, à l'étranger, que garder une attitude d'observation et de recueillement qui a ses profits et sa dignité; de peur d'avoir à reculer, elle ne s'avance, elle ne se compromet pas. L'heure reviendra, nous l'espérons, où sa diplomatie pourra reprendre la parole; en attendant, le devoir est bien clair pour tout Français qui vit en dehors de nos frontières. C'est aux individus de préparer avec patience le moment où recommencera l'œuvre officielle

1. *Die antiken Bildwerke im Theseion zu Athen*, beschrieben von R. Kekulé, 180 pp., Leipzig, Engelmann, in-8°, 1869.

Die antiken Marmor-Bildwerke in der sogenannten Stoa des Hadrian, dem Windthurm des Andronikos, dem Wunderthaumschen auf der Akropolis und der Ephebie im Nationalmuseum zu Athen, beschrieben von H. Heydemann, VI, 388 pp., 1874, in-8°, Berlin, Reimer.

2. *Griechische Vasenbilder*, herausgegeben von Heinrich Heydemann, 14 pp. et XIII planches, In-4°, 1870, Berlin.

Griechische und Sicilische Vasenbilder, herausgegeben von Otto Benndorf, In-4°, Guttentag, Berlin, 2 livraisons parues.

Griechische Reliefs aus Athenischen Sammlungen, herausgegeben von Heinrich Schoen, 38 planches lithographiées avec texte explicatif, Leipzig, 1872, petit in-4°.

3. Voyez sur cet Institut notre étude sur la *Création de l'École de Rome*, dans la *Revue* du 17 octobre 1874, p. 367.

du gouvernement; jusque-là, c'est à eux de travailler, chacun pour son compte, à relever la France dans l'estime de ceux qui la jugeront d'après l'échantillon qu'ils en offriront. L'opinion publique n'est que la somme, la résultante de toutes les opinions particulières. Or — il serait puéril de vouloir se le dissimuler — le sentiment qui s'est fait jour un peu partout lors de nos derniers désastres, ç'a été une sorte de surprise joyeuse : « C'est bien fait! » disait-on tout bas ou tout haut. Pourquoi? Comment s'expliquer cet accord? La réponse à cette question n'est pas seulement dans la guerre follement déclarée, dans tous les torts mis ainsi, du moins en apparence, de notre côté; il y avait autre chose. Nous qui avions rendu tant de services souvent si désintéressés, qui avions témoigné tant de sympathies généreuses aux peuples opprimés et fait tant de sacrifices aux nobles causes, nous avions pourtant trouvé moyen d'agacer et de blesser ceux mêmes que nous avions le plus obligés. On ne nous aimait pas, on ne nous estimait plus. Nous fournissions nous-mêmes des armes contre nous par le ton qu'avait adopté cette presse, dite amusante, qui reste encore aujourd'hui un de nos dangers et une de nos hontes; dans nos journaux, dans nos romans, dans notre conversation, nous semblions prendre plaisir à mettre en lumière nos propres défauts. On nous reprochait nos airs de frivolité et de persiflage, notre ignorance de ce qui se faisait à l'étranger, l'admiration naïve que nous professions pour nous-mêmes, notre vanité nationale, une fatuité qui frisait souvent l'impertinence. Nous avions d'ailleurs assez d'ennemis occupés à exagérer ces travers pour que l'on oubliât ce qu'ils cachaient de qualités solides, d'élévation et d'humanité sincère. Il est temps d'en appeler de ces jugements superficiels et de ne plus fournir nous-mêmes les verges pour nous battre. Pour ne parler ici que de ceux qui représentent à l'étranger la science française, que nos jeunes pensionnaires de Rome et d'Athènes, par leur attitude à la fois modeste et digne, par le sérieux de leur vie et de leurs travaux, donnent d'eux-mêmes une haute idée; qu'ils forcent la considération, et, ce qui leur sera facile, qu'ils laissent des amis partout où ils auront passé. En attendant le moment où ils fourniront à nos écoles de savants professeurs et à nos recueils scientifiques de bons mémoires, ils auront déjà, par cette patriotique propagande de toutes les heures et de tous les instants, payé leur dette à la France.

G. PERROT.

LES CONTEURS FRANÇAIS AU XVIIe SIÈCLE

Les contes de Lafontaine et ceux de Perrault (1)

Ce qui fait à nos yeux le principal mérite des recueils de contes, si nombreux avant le XVIIe siècle, c'est leur caractère impersonnel; tout le monde y a collaboré, et, quoique la plupart portent en tête le nom d'un éditeur responsable, il est plus que probable qu'ils ont longtemps été récités, comme les poëmes homériques, avant d'être écrits. Nulle préoccupation littéraire : amuser, intéresser, voilà l'unique but du conteur; le goût, qui semble avoir présidé aux additions et aux retouches successives, n'est chez lui qu'une expérience acquise; elle le guide plus sûrement que le sens critique. Dans les essais multipliés qu'il a faits de vive voix, il a pu s'assurer que tel détail saisissait l'auditeur, tel autre le laissait indifférent. Les réflexions de ceux qui l'entendent, égayés ou émus, ont dû modifier le récit primitif, et la glose aura souvent passé dans le texte. Ajoutons encore que ces contes se copient, se reproduisent de siècle en siècle, sans aucun souci de la propriété littéraire et des questions de plagiat. On ne sait à qui attribuer la pensée primitive, ce qui donne beau jeu aux érudits et aux chercheurs d'origine : et nous ne parlons pas des orientalistes qui vont découvrir jusque dans l'Inde la première édition de ces récits populaires (1); on discute aussi pour savoir si tel récit de Boccace, né à Paris d'une mère française, est originairement italien ou français. En Italie, il est vrai, les contes ont pris de bonne heure une physionomie littéraire; mais en France, leur caractère populaire a duré plus longtemps et, pour les plus renommés d'entre eux, on ne sait le plus souvent à qui faire honneur de la rédaction définitive. Nous pouvons nous faire une idée de la façon dont ils se sont produits, accrus ou émondés, mais surtout accrus, en voyant se former ces légendes d'atelier nées de nos jours, qui dans la circulation vont s'augmentant, se précisant peu à peu dans leurs traits essentiels, grâce à une collaboration collective et anonyme, et où, jusqu'aux intonations même du conteur, tout arrive à être prévu. C'est le même mode de formation qui donne aux vieux récits une saveur particulière et qu'un mérite littéraire fort supérieur, dès qu'il est individuel, ne saurait remplacer.

C'est ce caractère tout populaire et spontané que, pendant le XVIIe siècle, le conte perd définitivement pour devenir un genre de littérature. Comme M. Charles Louandre l'a remarqué, depuis Lafontaine, qui a fait école après avoir charmé les uns, scandalisé les autres, le conte est écrit en vers; le simple récit en prose est bientôt confiné dans les recueils de facéties vulgaires et enfin dans les almanachs. Il se fait alors comme une séparation entre les deux genres, l'un aristocratique et destiné seulement aux lettrés, l'autre surveillé, corrigé par la pudeur administrative toujours croissante, et auquel on permet bien encore d'être grossier, mais en lui faisant subir de plus en plus le retranchement de ses vieilles licences. Il fallut alors, dit M. Louandre, aller chercher des imprimeurs en Hollande (2) ou livrer aux ciseaux du censeur des recueils déjà consacrés, comme le *Réveille-matin*, le *Chasse-ennui*, *Verboquet le généreux* et *la Gibecière de Mome*. « Les petits contes en prose, qui rappelaient par leur brièveté, leurs gail-

---

(1) *Chefs-d'œuvre des conteurs français*, publiés par Charles Louandre. Paris, Charpentier, 28, quai du Louvre. — *Les contes de Charles Perrault*, publiés par André Lefèvre. A. Lemerre, 29, passage Choiseul.

(1) Voyez dans le dernier numéro une leçon de M. Gaston Paris sur *les Contes orientaux dans la littérature française du moyen âge*.

(2) Ce n'est pas là du reste ce qui aurait pu nuire à leur débit; on ne s'explique même le succès de certaines productions indécentes que par l'attrait que leur communiquait, parmi le, leur entrée en France. Montaigne le remarquait dès le XVIe siècle : « Les livres se rendent d'autant plus vénaux et publiques, de ce qu'ils sont supprimez. »

lardises et leurs vives allures, nos plus anciens fabliaux, se montrèrent de plus en plus rares dans les dernières années du siècle. Les auteurs cherchèrent à plaire au roi plutôt qu'au public. Arlequin lui-même s'attrista et, comme Louis XIV, devint morose en vieillissant. » Ces observations, très-justes sans doute en ce qui concerne la surveillance exercée à l'égard de cette littérature populaire, ne me paraissent pas aussi vraies à l'égard de la littérature en général, vers cette fin de règne. D'abord les *auteurs* qui prétendaient à *plaire au roi* n'étaient pas ceux qui s'occupaient de ces recueils vulgaires, lesquels ne demandaient aucuns frais de style ni d'invention, et où l'on ne retrouve guère que de très-vieilles histoires renouvelées des *Cent nouvelles nouvelles*, de Straparole, de B. Desperriers, en un mot de tous les anciens conteurs. De plus, parmi les auteurs proprement dits, s'il y en a vers cette fin de règne un bon nombre qui cherchent en effet la faveur du monarque en composant des tragédies pieuses à l'imitation d'*Esther* et d'*Athalie*, il y en a d'autres au contraire, et ce sont les seuls dont les noms aient surnagé, chez lesquels se marque, à l'égard de la faveur officielle, une insouciance toute nouvelle et qui fait un contraste frappant avec la tradition antérieure, celle des Corneille, des Molière et des Racine ; on sent bien que le roi ne s'intéresse plus à la littérature, et celle-ci commence à le lui rendre en se tournant vers le public, et un public animé de sentiments fort différents de ceux que la dévotion officielle fait régner à Versailles. On ne voit pas du tout que Regnard et Le Sage, par exemple, se préoccupent de la faveur royale, et le ton de leurs œuvres, très-gaies d'ailleurs, mais d'une moralité souvent plus que douteuse, ne s'accorde guère avec les prétentions plus sévères et plus dévotes de la cour soumise à la discipline de madame de Maintenon. Arlequin lui-même est devenu si peu morose, quoi qu'en dise M. Louandre, que les comédiens italiens se font chasser de France près de vingt ans avant la mort de Louis XIV, pour s'être montrés trop fidèles à leurs vieilles habitudes de liberté ; et si la comédie française s'interdit plus sagement les allusions dangereuses, il est certain que les pièces du temps les plus applaudies ne se piquent point d'une moralité trop scrupuleuse. Ce n'est pas non plus par une sévérité farouche et chagrine que se distinguent les récits ou les fictions en prose, dès qu'elles s'adressent à un public lettré. *Le Diable boiteux*, *Gil-Blas* et les *Mémoires de Grammont*, qui appartiennent aux dernières années du règne, n'ont pas eu besoin pour se produire de recourir aux presses de Hollande, et, pour ce dernier ouvrage au moins, sa publication en 1713, à Paris, et qu'il y avait tant de raisons de ne pas tolérer, est assez extraordinaire. Il semble qu'alors les grâces du style purifient tout et que, de plus, on peut être impunément licencieux dès qu'on s'adresse aux *honnêtes gens*. Il peut paraître singulier que le gouvernement d'alors se montre un gardien plus jaloux de la pudeur populaire que de celle des classes supérieures ; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que la surveillance administrative, en réservant certaines œuvres aux lecteurs choisis, leur conserve une liberté qu'on n'accorde plus à un genre inférieur et méprisé.

Quant aux facéties en prose du XVIIe siècle, que quelques curieux recherchent encore et que les Caylus et les Lamoinoye n'avaient pas trop dédaignées, la plupart ne justifient guère cette curiosité. M. Louandre en a tiré peu de chose, et même, à part toute raison de convenance, nous croyons qu'il a bien fait de se montrer scrupuleux, sans l'être trop, dans le choix de ces échantillons. Ce n'est pas que les amateurs manquent aujourd'hui même à ce genre de littérature ; ils sont même devenus assez nombreux sous le second empire pour qu'on ait cherché à leur donner contentement. Certains opuscules d'autrefois, d'une saveur assez douteuse, quoique rudement épicés, réimprimés avec soin, sont venus satisfaire des appétits auxquels la littérature courante, même celle des journaux créés spécialement pour leur plaire, ne suffisait point. On peut s'étonner que de pareilles choses puissent réjouir des gens qui ont des prétentions à la délicatesse ; mais le pédantisme archéologique ou la bibliomanie, éprise de ce qu'elle appelle des curiosités, servent de prétexte et d'excuse à ce goût équivoque. Nous comprenons très-bien cette exhumation des vieilles sottises quand elles ont au moins une valeur historique, et l'œuvre la plus nulle littérairement peut avoir ce genre d'intérêt. Nous comprenons moins ces réimpressions de platitudes absurdes et nauséabondes, précieusement imprimées sur beau papier, à un petit nombre. Voilà ce qui parfume les catalogues des bibliophiles les plus distingués ; voilà ce qu'on réserve aux bibliothèques de choix ! On ne peut disputer des goûts ; mais il est assez étrange qu'on se pique de celui-là et qu'on l'ait accaparé comme un privilége interdit au vulgaire, permis seulement aux délicats.

En dehors de ces ordures purement écœurantes, il y a encore au XVIIe siècle une littérature populaire composée de récits, tantôt romanesques, tantôt plaisants ou prétendus tels, mais qui peut avoir du moins le mérite de nous renseigner sur l'histoire des mœurs. « Il ne faut demander à ces recueils, dit le savant éditeur, ni les délicatesses de l'art, ni les habiletés de la mise en œuvre. Tout y marche à l'aventure, et les personnages les plus divers s'y succèdent dans le pêle-mêle le plus complet. Alexandre le Grand, les papes, les empereurs d'Allemagne, les rois de France, les chambrières et les valets, les frères prêcheurs, les nouvelles mariées, les apothicaires armés du pistolet d'Esculape, y défilent comme dans une ronde de carnaval. » Je crois toutefois que parmi tous ces ouvrages, ce sont les plus sérieux, les récits bien romanesques, les légendes sombres ou sentimentales, qui ont toujours eu le plus de succès. Et c'est une observation qu'on pourrait généraliser. Que représente-t-on de préférence sur les théâtres populaires ? Peu de farces, mais beaucoup de drames terribles ou émouvants. Il est assez singulier que chez un peuple qui partout ailleurs rit volontiers, l'art populaire soit presque toujours sérieux. On a remarqué que le chant des paysans est presque toujours triste, et que les airs les plus vifs prennent dans leur bouche un caractère languissant. Le succès des vieux romans populaires vient confirmer cette observation. Or le pathétique est rarement corrupteur, et sans croire, comme je ne sais plus quel larmoyeur de profession (1), que le rire ait toujours « quelque chose de satanique », on doit avouer qu'il est beaucoup plus souvent malsain que les larmes. Les grands effets, soit dans le drame, soit dans le roman, sont obtenus trop souvent, j'en conviens, aux dépens de la vraisemblance et du sens commun ; mais il est rare qu'ils le soient aux dépens de l'honnêteté. Mme de Staël prétendait même que c'était impossible, et que tout effet vraiment dramatique était par cela seul conforme à la morale. Ces effets violents sont précisément ce

(1) Je crois que c'est Ballanche.

que le peuple recherche dans la littérature, depuis les romans héroïques de la *Bibliothèque bleue* jusqu'aux mélodrames modernes, et ce que le public y réclame surtout, avec plus de rigueur et de succès que ne pourrait le faire une commission de censure, c'est la moralité de la fin.

Quant au conte en vers, qui à partir de Lafontaine remplace pour le public délicat les contes en prose du XVIe siècle, il n'est pas sûr que cette forme plus littéraire ait beaucoup servi à moraliser un genre où les gaillardises d'ailleurs étaient de tradition : réservé dès lors à un public choisi et qui entendait à demi-mot, il suffisait qu'il eût l'art d'assaisonner le vieux fonds grivois par de prudentes réticences et des sous-entendus qui le rendaient plus piquant, pour que tout passât. La décence n'y est plus guère que dans les mots ; tous ces récits roulent, dans leur variété, sur un sujet unique, qui affriandait singulièrement, à ce qu'il semble, ce siècle représenté comme si correct. On s'adresse à un public spécial, blasé, et auquel il faut servir des choses plus faisandées, pour réveiller son appétit. Même quand le conte moderne ne fait que reproduire une vieille tradition, presque toujours il semble l'aggraver. Le vieux langage, avec ses indécences naïves et ses hardiesses non calculées au moins, ne nous choque guère plus qu'il ne choquait les contemporains. Ce sont les libertés inconscientes et les nudités de l'enfant, ou du moins elles nous paraissent telles ; c'est peut-être une illusion, mais l'effet produit sur le lecteur est au moins tout différent. On a si bien senti cette différence, que c'est là sans doute ce qui a fait d'abord adopter pour le conte ces formes du style marotique qui semblent encore naturelles chez Lafontaine, mais qui ne le sont plus chez ses imitateurs et ne leur donnent guère l'apparence de la naïveté.

D'autres raisons ont pu contribuer à donner au conte une allure exceptionnellement libre au milieu de genres littéraires peu à peu rangés à la décence. Il y a pour chaque siècle une ou deux formes littéraires qu'il affectionne, et sous lesquelles il aime à produire sa pensée. Le conte et la chanson, par leur brièveté, convenaient surtout à des époques agitées et laborieuses, qui n'avaient guère de loisir, et depuis les grands poëmes du moyen âge, c'était sous cette double forme que s'était montrée surtout la pensée littéraire. A partir d'Henri IV, plus de sécurité sociale et aussi le goût de la littérature devenu général avaient favorisé les « longs ouvrages » ; ils ne faisaient plus peur. La première moitié du siècle appartient surtout à l'expression des sentiments héroïques ou tendres, que les romans du jour, si nombreux et si diffus, mettaient partout à la mode; la seconde moitié appartient presque exclusivement au théâtre et, depuis les *Précieuses ridicules*, semble souvent une réaction contre les œuvres qui avaient dominé au temps des La Calprenède et des Scudéry. Mais le théâtre, malgré les libertés qu'il se permit surtout après Molière, au temps des pièces de Dancourt, de Lesage, de Regnard, était toujours par sa nature même soumis à de certaines restrictions. Le conte, lors même que la publicité lui était interdite, et elle ne le fut nullement à Lafontaine, échappait par sa brièveté à toute gêne, à tout contrôle; il devenait une ressource pour ceux qu'ennuyait et impatientait la peinture des grands sentiments. Ce public-là devait alors être assez nombreux ; car on ne voit pas du tout que pendant fort longtemps on se soit avisé de regarder les contes de Lafontaine comme un objet de scandale. A cet égard les preuves abondent. Un journal grave se fonde en 1665; c'est le *Journal des savants*. Il ne parle jamais de Molière, de son vivant du moins ; dès le premier volume (p. 47), il s'occupe de divers contes de Lafontaine. Boileau à la même date publie une dissertation sur *Joconde*, toute favorable à l'auteur, dont il met le récit au-dessus de celui de l'Arioste. Mme de Sévigné enfin cite souvent les contes de Lafontaine, et je ne me rappelle pas un seul passage où elle accompagne ses citations ou allusions de la moindre réserve timorée. Ce qui est singulier, c'est que, quand le troisième recueil de ces contes vient à paraître en 1671, elle se hâte de le vanter, de l'envoyer à sa fille, mariée depuis deux ans seulement, de lui en recommander la lecture.

La mère *en prescrivait* la lecture à sa fille !

Et si Mme de Grignan, qui était un peu précieuse, ne semble pas partager tout à fait l'admiration de sa mère, il paraît toutefois que ses objections étaient purement littéraires, à en juger par la réponse de sa mère : « Ne rejetez point si loin les nouvelles œuvres de Lafontaine ; il y a des fables qui vous raviront et des contes qui vous charmeront : la fin des *Oies de frère Philippe*, *les Rémois*, *le Petit chien*, tout cela est très-joli ; il n'y a que ce qui n'est point de ce style qui est plat (1). » Que pensait M. de Grignan de cette insistance à faire goûter à sa femme des œuvres où le mariage n'est pas l'objet d'un culte exagéré ? Il y a bien des maris qui se soucieraient peu de voir pareille lecture recommandée à leur jeune femme, et par leur belle-mère encore ! Cette indulgence, du reste, était générale à cette date, et il est bien évident que, si l'on se fût choqué de ces gaillardises comme on affecta plus tard de le faire, les contes de Lafontaine n'eussent point paru avec approbation et privilége. Si plus tard, pendant les années de dévotion du roi, on s'avisa de condamner sévèrement des œuvres pour lesquelles on s'était montré si coulant, au risque de les rendre plus dangereuses en leur donnant l'attrait du fruit défendu, l'intérêt de la morale était-il seul en cause ? Fidèle à la tradition du moyen âge, et sans y attacher autrement d'importance, Lafontaine avait fort prodigué dans ses contes les plaisanteries classiques contre le clergé; mais ces mêmes railleries qui, au temps où l'on riait des mœurs du clergé sans méconnaître son autorité, avaient paru fort inoffensives dans les fabliaux, l'étaient-elles encore en présence du protestantisme irrité par la persécution et de l'incrédulité naissante? Le clergé, déjà menacé, ne sentait-il pas le besoin de conserver tout son prestige? Quoi qu'il en soit, si l'on se piqua alors de plus de sévérité à l'égard des écrits licencieux, cette austérité ne fut qu'officielle. Même à l'égard des imitateurs de Lafontaine, souvent plus osés que leur modèle, on ne se montrait pas si rigoureux dans les régions gouvernementales, et l'on s'arrangeait pour se procurer les productions de ce genre, fût-on ministre comme Pontchartrain, et ministre chargé de la répression des mauvais écrits. Il écrit, par exemple, de Versailles à Vergier (2) pour lui demander de le régaler de ses ouvrages : « Vous savez que vous ne courez aucun risque, ajoute-t-il, et que je vous ai promis de ne vous point déceler (3). » On a beaucoup insisté sur la complicité de

(1) Lettre du 6 mai 1671.
(2) 29 mars 1693.
(3) Cette lettre est imprimée avec d'autres lettres de Pontchartrain en tête des œuvres de Vergier.

Malesherbes au XVIIIe siècle avec les philosophes qu'il était chargé de surveiller; il était plus pardonnable peut-être de corriger les épreuves de l'*Emile*, que d'encourager ainsi par une curiosité engageante les productions licencieuses de Vergier.

Le fait est qu'à cette fin de ce règne et sous une dévotion apparente, la littérature crûment libertine était très-cultivée et trouvait de nombreux lecteurs. Il y a eu alors deux littératures : l'une à demi secrète, l'autre tout à fait clandestine, et dont on ne tient pas compte parce qu'elle n'est pas de nature à figurer dans les cours de littérature, mais qui eut son public et qu'on ne saurait oublier dans l'histoire des mœurs. Comme la littérature ostensible est la seule que notre éducation nous fasse connaître, et qu'en général, une fois sorti du collége, on s'en tient à l'égard du XVIIe siècle à ces souvenirs fort incomplets, ceux qui veulent faire de ce siècle, surtout vers sa fin, l'âge d'or de la décence ont beau jeu pour représenter cette littérature permise comme la seule qui florissait alors; il y en avait une autre pourtant dont les productions se vendaient sous le manteau, mais qui, à en juger par le nombre des réimpressions, ne manquait certes pas de lecteurs. Sa valeur littéraire étant en générale fort mince, la critique est dispensée d'y toucher ; mais l'histoire doit la signaler au moins comme le triste symptôme d'une maladie beaucoup plus générale qu'on ne le croit. Un seul exemple, de ceux qu'on peut encore citer, est celui de Jean-Baptiste Rousseau. C'est sous Louis XIV, pendant les années de dévotion, que, tout en traduisant pieusement les *Psaumes*, Jean-Baptiste composait aussi toute cette série d'épigrammes qui sont, pour la plupart, de petits contes orduriers. Sainte-Beuve, dans un article sur lui, article qui a paru jadis sévère et qui n'est que juste, a prétendu que c'est là pourtant qu'il faut chercher tout ce qui reste de ce prétendu poëte (1). Il est possible, en effet, que ce soit là ce que ce « poëte » et la « poésie » des vingt dernières années du règne peuvent offrir de plus achevé. C'est assez pour en donner, à tous les points de vue, une fort triste idée. Jean-Baptiste est à ce titre le vrai représentant de cette période, et ses œuvres en offrent les deux faces : dévotion d'un côté, corruption de l'autre.

Il y eut cependant vers la fin du siècle un genre nouveau qui ramena un peu d'imagination et de fantaisie dans la sèche littérature du temps, et l'honneur en est dû surtout à un recueil de contes destiné aux enfants; — non que les contes de Perrault soient par la date le premier recueil de ce genre, comme on le dit toujours : l'année précédente, Mlle Lhéritier, sa parente, avait donné un volume où se trouvent divers contes, entre autres l'*Adroite princesse*, et, la même année, Mlle Bernard publiait un volume intitulé *Ines de Cordoue*, où se trouve un *Riquet à la houppe* un peu différent de celui qu'allait publier Perrault. C'est donc aux femmes que revient l'honneur d'avoir inauguré ce genre nouveau. Il n'en est pas moins vrai que le choix très-heureux de Perrault, si propre à intéresser les enfants, est le premier qui ait complétement réussi. Mais quant à la rédaction, si elle a été retouchée par lui, il est très-probable qu'elle était déjà fixée par la tradition. Il y a des formes que l'on n'invente pas, et les nourrices, habituées à lire dans les yeux des enfants ce qui les effraye ou ce qui les charme, en savent plus et ont plus appris auprès de leur petit auditoire que les littérateurs de profession. Les contes inventés et rédigés entièrement par ceux-ci ont une autre manière, et les femmes, même les mères, n'y ont pas toujours réussi. Il est probable que Perrault n'a guère eu pour ses contes qu'à choisir et à recueillir la meilleure tradition. Comme le remarque M. André Lefèvre, « les variantes orales, les récits familiers de la veillée ou du berceau persistaient à côté de la forme écrite, et c'est là très-certainement que Perrault a rencontré tout faits les *Contes des temps passés*. » On peut croire même qu'il existait plusieurs versions de ces diverses légendes ; ainsi, dans le conte de *Riquet à la houppe* publié par Mlle Bernard en 1696, un an avant la publication de Perrault, la première partie du conte est, pour les faits, exactement la même que dans Perrault ; mais le dénouement est beaucoup plus compliqué, et il est trop évident que le conte n'a pas été rédigé pour des enfants.

Ce qui me semble confirmer l'opinion avancée par M. André Lefèvre au sujet de cette rédaction orale ou écrite, mais probablement arrêtée en partie depuis longtemps déjà, c'est dans les contes l'emploi de vieilles formes qui ne paraissent pas être seulement un archaïsme voulu, et qui pouvaient même ne plus être comprises de tout le monde, surtout des enfants, au temps de Perrault. On peut en citer un exemple assez singulier; ce sont les fameuses pantoufles de *vair* que chausse Cendrillon, ce que M. Lefèvre imprime ainsi : *de verre*. C'est bien, en effet, la leçon qui se trouve dans l'édition originale. Faut-il croire que Perrault lui-même n'a pas compris ce mot déjà devenu rare? Furetière dit que de son temps cette fourrure portait le nom de *petit-gris*. C'étaient donc des pantoufles de fourrure, ce qui est beaucoup plus commode que des pantoufles de *verre*, surtout pour danser. Il y a bien d'autres expressions dans ces contes qui semblent révéler une rédaction antérieure. *Tire la chevillette et la bobinette cherra*, n'est pas une phrase de Perrault, et je doute fort que *le soleil qui poudroye et l'herbe qui verdoye* soit de l'invention de cet académicien. Ces légendes étaient donc très-probablement du domaine public avant leur rédaction définitive par Perrault. Il est bon de noter, comme l'a fait M. André Lefèvre, que, six ans auparavant, dans ses *Parallèles*, Perrault avait écrit ce jugement qui paraît assez singulier dans la bouche du futur éditeur des contes : « Les fables milésiennes sont *si puériles* que c'est leur faire assez d'honneur que de leur opposer nos contes de *Peau d'âne* et de la *Mere l'Oye*. » Y avait-il eu « *quelque rédaction populaire qui ne serait pas venue jusqu'à nous*, » comme le soupçonne M. Lefèvre ? C'est fort possible : mais la tradition orale suffisait. Lafontaine avait attesté depuis longtemps que *Peau d'âne* était *conté*, et bien avant que Perrault s'avisât de mettre ce conte en vers. Quant aux contes en prose, à ceux de *Ma mere l'Oye*, désignation qui sert de sous-titre au recueil connu sous le nom d'*Œuvres de Perrault*, lui-même, on le voit, en avait attesté l'existence au moins traditionnelle, et il en parlait à ses lecteurs comme de choses que chacun d'eux pouvait connaître et apprécier.

Les contes de Perrault parurent, on le sait, sous le nom de son fils Darmancourt. Est-il aussi sûr qu'on le dit généralement que celui-ci ne fût tout à fait que le prête-nom de son père ? on peut en douter. On répète partout que Darmancourt n'était qu'un enfant de dix ans, et en ce point on se trompe. Jal

(1) Dans le premier volume des *Critiques et Portraits*.

a relevé les actes de naissance des trois fils de Perrault (1); j'ignore quel est celui d'entre eux qui portait le nom de Darmancourt, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que quand *les Histoires ou contes du temps passé, avec des moralités*, parurent pour la première fois chez Barbin en 1697, le plus jeune des fils de Perrault avait dix-neuf ans. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que la rédaction, pour laquelle il y avait sans doute peu de chose à faire, lui appartînt en partie. De plus, comme l'a remarqué M. Paul Lacroix, dans une nouvelle édition de ses contes publiée plus tard, Mlle Lhéritier, la parente de Perrault dont nous avons parlé, semble faire véritablement honneur au jeune Darmancourt des récits publiés sous son nom ; elle parle des contes « qu'un des jeunes élèves de Perrault a mis sur le papier avec tant d'agréments ». On peut répondre, il est vrai, que Perrault, soit par respect pour sa dignité d'académicien, soit par simple affection paternelle, ayant marqué le désir de réserver à son fils l'honneur de ce recueil, sa parente pouvait se croire obligée à lui garder le secret de sa collaboration. On soupçonna en effet, dès l'apparition des contes, la part qu'il pouvait avoir à cet ouvrage, et l'on peut croire que les moralités en vers sont bien de lui. Mais l'objection qui paraissait invincible, celle qu'on tirait de l'âge de l'enfant, ne subsiste plus ; on aurait dû s'en douter en se rappelant le passage même où l'abbé de Villiers, le premier à ma connaissance qui ait soupçonné la part sérieuse de Perrault dans ces récits, parle de ces contes de fées ; après avoir dit un mot de l'habileté avec laquelle ils reproduisent le langage « des nourrices, » l'auteur ajoute : « Quelque estime que j'aie pour le fils de l'académicien dont vous parlez, j'ai peine à croire que le père n'ait pas mis la main à son ouvrage (2).» On ne parle pas ainsi d'un enfant de dix ans, et ce passage seul aurait dû donner l'idée de s'assurer si Perrault-Darmancourt, auquel l'abbé de Villiers accordait publiquement son *estime*, n'avait que l'âge qu'on lui attribue.

M. André Lefèvre écrit spirituellement : « Les *Contes du temps passé* sont la partie la plus légère des œuvres de Charles Perrault : peut-être est-ce pour cela qu'ils ont seuls surnagé. » Et pourtant on peut se demander si ce titre le plus sûr de Perrault à l'immortalité est bien authentique. Au moins est-il certain, comme nous l'avons vu, qu'il n'en soupçonnait pas toute la valeur et qu'il n'y voyait que des *puérilités* bonnes à intéresser les enfants. C'est déjà quelque chose que de leur avoir reconnu, même dédaigneusement, ce mérite qui n'est pas commun ; mais ce n'est pas assez : des esprits sérieux leur ont trouvé une saveur que l'antihomérique Perrault, — *notre Homère*, pourtant, a dit Charles Nodier, — ne paraît pas du tout avoir senti. M. André Lefèvre a cru, très-justement à notre sens, qu'ils méritaient bien les honneurs d'une édition sérieuse, vérifiée sur les textes originaux. Désormais nous sommes sûrs de posséder le *Chat Botté* dans toute sa pureté. Maintenant, tout en reconnaissant que c'est une lecture exquise pour les lettrés et aussi qu'aucun recueil de ce genre n'a eu le don d'intéresser au même point les enfants, nous ne sommes pas également persuadés de l'irréprochable moralité de ces récits et de leur heureuse influence comme moyen d'éducation.

Nous ne voudrions pas nous donner le ridicule de discuter gravement la portée morale du *Petit Poucet* et du *Chat botté*. Pourtant il nous semble que, dès qu'il ne s'agit plus seulement de s'abandonner au charme de ces petites épopées enfantines, dès qu'on se préoccupe de l'effet qu'elles peuvent produire, la chose commence à devenir assez sérieuse ; ceux qui célèbrent l'heureuse influence de ces jolis contes ne sauraient trouver mauvais qu'on y regarde d'un peu près. Or, la morale qui se dégage de ces petits récits est purement utilitaire, quand elle n'est pas pis que cela. Parvenir, s'enrichir, et cela par une série de mensonges et de supercheries, voilà la moralité du *Chat botté*. Dans le *Petit Poucet*, le bûcheron qui perd volontairement ses sept enfants dans une forêt et à deux reprises, parce qu'il ne peut les nourrir, peut suggérer au lecteur d'âge mûr de tristes réflexions sur la misère du bon vieux temps et les crimes qu'elle inspirait ; mais pour les enfants, qui ne peuvent saisir la valeur historique et grave d'un tel fait, est-il bien bon de leur raconter de telles choses comme un incident qui n'a rien de trop extraordinaire ? La vengeance du Petit Poucet faisant couper la gorge aux sept petites filles de l'ogre par leur propre père est d'une assez belle horreur ; la friponnerie par laquelle il escroque à la femme de l'ogre l'argent de son mari n'est pas non plus une malice tout à fait insignifiante. En somme, que l'on parcoure ces ravissants petits récits, on n'y trouvera qu'une moralité très-insuffisante et tout au plus des conseils de prudence quand ce ne sont pas de pures leçons d'égoïsme. C'est bien aussi ce qui ressort le plus souvent des fables de Lafontaine, un autre livre d'éducation admirable à tout autre point de vue, mais défectueux au même titre. C'est du reste ce qu'on trouve partout également, avec une moralité appropriée aux différents âges, dans toute la littérature de la fin du règne de Louis XIV, chez Regnard comme chez Lesage. Le *Chat botté*, c'est le Crispin des comédies du temps, faisant réussir par des gentillesses dignes du bagne son maître qui ne rougit pas d'en profiter ; était-il bien nécessaire de mettre cette morale à la portée des enfants ? Et qu'on ne dise pas que des leçons plus élevées de délicatesse, d'honneur, de dévouement, seraient peu intelligibles pour eux. La réponse est facile, et elle se trouve dans un conte qui parut bien plus tard, en plein XVIIIe siècle, ne vous déplaise (1). *La Belle et la Bête* contient, avec un intérêt aussi vif, un enseignement tout aussi intelligible et beaucoup plus honnête. Il y a, ce me semble, dans ce dévouement d'une fille pour son père une tout autre leçon que celle qui ressort des friponneries du *Chat botté*. Les gens à préjugés s'étonneront sans doute, vu la date, que les sentiments de famille soient beaucoup plus respectés et surtout poétisés dans la mesure où l'enfance peut les comprendre chez le conteur du XVIIIe siècle que dans le conte de Perrault, que je viens de citer. Dans celui-ci nous voyons au début le fils du meunier, moins bien partagé dans l'héritage de son père que ses deux aînés, « ne pouvant se consoler, » non pas de la mort de son père, à laquelle il paraît aussi indifférent que possible, mais de la part médiocre qui lui revient. Je ne sais s'il est sain de préoccuper déjà les enfants de ces questions d'héritage, et si même ils

(1) *Dictionnaire critique*, p. 1321.
(2) *Entretiens sur les contes de fées*, 1699, p. 109.

(1) Je ne sais si l'idée de ce conte est prise ailleurs, mais il y en a en France deux rédactions, l'une de Mme de Villeneuve en 1740, l'autre, plus courte et plus appropriée aux enfants, de Mme Leprince de Beaumont, 1757.

peuvent bien les comprendre. Entre les fadeurs sentimentales de Berquin et l'enseignement par trop positif et peu idéal qui ressort des contes de Perrault, il y aurait un milieu : quand il s'agit des premières impressions de l'enfance, on ne saurait y songer trop sérieusement.

Quoi qu'il en soit, le succès des *Contes* de Perrault créa toute une école de conteurs et fit pulluler les contes de fées. C'était un peu de fantaisie introduite dans une littérature devenue très-prosaïque, et c'était en ces années de tristesse ou d'ennui profond une distraction utile. Maintenant, aussi à ce point de vue, cette intervention des fées est-elle encore d'une heureuse influence comme moyen d'éducation? Je ne suis pas plus touché que M. Lefèvre de la crainte de donner ainsi aux enfants des idées superstitieuses : le danger est autre. Peut-être y a-t-il quelque inconvénient à montrer si souvent le héros ou l'héroïne de ces petits récits protégé par une influence toute-puissante, n'attendant rien que de la faveur, comptant sur elle plus que sur ses propres forces. Oh! combien la leçon qui ressort de Robinson Crusoé, par exemple, luttant contre des obstacles réels et en triomphant à force de travail, de patience, de volonté, n'est-elle pas plus salubre! Avec celle-ci on fait des hommes; avec l'autre on fait des courtisans.

Je crois du reste qu'on s'exagère, et ce n'est pas un mal, l'influence des livres, quels qu'ils soient, dans l'éducation. Bien d'autres influences viennent contre-balancer et neutraliser celle-là. Mais ce n'est pas une raison pour la méconnaître, surtout quand elle vient de livres amusants, et non de ces livres ennuyeux dont l'action est presque toujours fort innocente, parfois même contraire au but qu'on se propose. Il est bien sûr que si la littérature d'une époque peut avoir de bonnes ou de mauvaises conséquences sur des esprits déjà mûrs, et si l'on s'en préoccupe à juste titre, les livres qui intéressent vraiment l'enfance ne sauraient être indifférents, parce que l'enfant s'identifie avec ses héros beaucoup plus qu'il ne fera plus tard, qu'il prend un rôle dans ces petits drames et que pour lui toute fiction devient une réalité.

M. André Lefèvre a joint à cette édition nouvelle une très-intéressante notice sur Perrault. Après avoir été longtemps fort maltraité, l'adversaire de Boileau est aujourd'hui en honneur. On lui sait gré d'une foule d'intentions, fort bonnes en effet s'il en avait compris toute la portée, ce qui ne me paraît pas prouvé. L'initiative de Perrault aurait eu au moins un résultat qu'il faudrait louer sans restriction, s'il a pris, comme il semble, une part sérieuse à la fondation de l'Académie des sciences, et M. Lefèvre a raison de rappeler, d'après les *Mémoires* de Perrault, que, dans cette académie, « il fut ordonné que les astronomes ne s'appliqueraient pas à l'astrologie judiciaire et que les chimistes ne travailleraient pas à la pierre philosophale, ces deux choses ayant été trouvées très-frivoles et *très-pernicieuses* ». Comme il y avait et qu'il y eut encore longtemps des chercheurs de ce genre, la précaution n'était pas tout à fait inutile; mais est-ce seulement parce que ces recherches étaient très-*frivoles* qu'il les trouvait *très-pernicieuses?* Perrault ajoute, ce qu'il ne faudrait pas oublier : « Il fut résolu que dans l'académie occupée aux sciences que j'ai marquées, on ne disputerait point sur les matières de controverse ni de politique, à cause du péril qu'il y a de remuer ces sujets sans mission ou sans nécessité (1) ». Ne comprenait-on pas parmi ces matières de controverse certaines questions qui sont du domaine de la science la plus calme, la plus positive, mais dont la solution semblait en contradiction avec les idées reçues? Peut-être était-ce la prudence, la crainte d'éveiller des inquiétudes, de susciter des tracasseries, plus qu'un sentiment exact des droits de la science, qui avaient dicté ces diverses prescriptions.

Perrault a été aussi le vrai fondateur de l'Académie des inscriptions. Mais c'était bien en effet d'*inscriptions* ou de devises à composer pour les tapisseries du roi, et non de recherches d'érudition sérieuse, que cette académie devait alors s'occuper. Il a réagi contre l'engouement aveugle qu'on avait pour l'antiquité et revendiqué utilement sur ce point les droits de la critique; mais il faut avouer que cette antiquité, souvent mal admirée sans doute, il ne la comprenait pas, et qu'à la servilité de ses admirateurs il en substituait une autre, le respect de prétendues règles et de puériles convenances que l'antiquité, fort heureusement pour elle, n'avait pas connues et que Perrault révérait de tout cœur. Il y a chez lui quelque chose d'agaçant : c'est cette admiration intéressée pour la littérature artificielle dont il était un des soutiens et surtout cette affectation courtisanesque à répéter que la poésie du XVIIe siècle est supérieure à celle des temps antiques, surtout parce qu'elle est due « au plus grand roi du monde »; de sorte que lui préférer une poésie plus franche, plus naïve, est presque le fait d'un sujet peu respectueux pour son roi. Dans la distribution des pensions littéraires ordonnée par Colbert et dont Perrault avait la feuille, dans les élections académiques où son influence se faisait sentir un peu trop, son action n'a pas été des plus utiles. Enfin on rappelle que c'est lui qui a proposé et fait adopter le scrutin secret pour les élections académiques. En effet, comme il le raconte, il s'avisa un jour de dire à ses confrères « que Dieu avait bien assisté l'Académie dans le choix de ceux qu'elle avait reçus jusqu'alors, vu la manière dont elle les nommait; mais que ce serait le tenter que de vouloir continuer à en user de la sorte ». Le scrutin secret était assurément bon en principe; mais pouvait-il être réellement secret, quand le nombre des électeurs était si restreint et leurs sentiments connus d'avance? Quand Labruyère, la première fois qu'il se présenta à l'Académie, n'obtint que huit voix, il ne fut pas difficile aux contemporains de savoir exactement, malgré le secret du scrutin, quels étaient ces huit électeurs : Perrault n'en était point. C'eût été pourtant pour lui une belle occasion, et qu'en homme d'esprit il eût dû saisir, de montrer par son vote qu'il appréciait la supériorité si évidente de Labruyère à l'égard de Théophraste; c'eût été un argument de plus, et excellent cette fois, pour sa thèse. Par malheur, ceux des contemporains qu'il eût pu le mieux opposer aux anciens étaient précisément ceux qu'il appréciait le moins et qui se trouvaient être ses adversaires.

On peut citer toutefois, comme un exemple d'équité relative, les jugements de Perrault sur Molière, mort, il est vrai, depuis longtemps. Et encore, que de restrictions! que d'opinions bizarres! C'est ainsi qu'il approuve le sonnet d'Oronte dans le *Misanthrope* et donne tort à Alceste qui le critique.

(1) *Mémoires*, éd. de M. Paul Lacroix, p. 37.

C'est ainsi qu'il blâme sévèrement Molière et Boileau d'avoir attaqué Cotin, dont il célèbre les mérites : « Était-ce là un homme à s'en jouer comme on a fait et à proposer non-seulement comme un ridicule, mais comme l'idée et le modèle des ridicules » (1)? C'est ainsi enfin qu'il déplore les plaisanteries de Molière contre « les bons médecins, que l'Écriture même nous enjoint d'honorer » (2). Bafouer Diafoirus était pour lui une impiété ! Perrault peut avoir été un esprit libre à bien des égards, ce qui ne l'empêche pas d'avoir été souvent un esprit faux et, de plus, chose assez bizarre chez un novateur, pétri de petits préjugés.

Un trait vraiment naïf peut suffire pour constater chez Perrault ce singulier mélange de l'esprit d'indépendance et du respect de l'autorité. Sablier (3) a publié, d'après l'autographe qu'il avait sous les yeux, une lettre de Perrault à un de ses amis où il lui demande, pour son ouvrage sur les anciens et les modernes, quelle est l'ode de Pindare et quelle est celle de Malherbe qu'on estime les plus belles. Ainsi, même pour Malherbe, qu'il va, comme il le dit, *opposer* à Pindare, il n'ose pas en juger par lui-même. Il lui faut deux admirations consacrées, pour immoler l'une et glorifier l'autre. C'est d'ailleurs une idée assez plaisante que de se figurer qu'il y a *une* ode, une seule, soit chez Pindare, soit chez Malherbe, qui, au goût des connaisseurs ou supposés tels, tient la première place. Il paraît qu'aux yeux du commis de Colbert, même en matière poétique, il y a place pour la hiérarchie. Il est à regretter que nous n'ayons pas la réponse de l'ami de Perrault et que nous ne sachions pas quelles étaient les deux odes qui avaient obtenu le numéro 1.

Ce qui reste cependant acquis, c'est que Perrault était un esprit actif et, dans une certaine mesure, novateur; mais, à cet égard même, il faudrait ne pas le surfaire, et il est juste d'apprécier exactement le mérite et aussi le sens de ses innovations (4).

Nous paraissons bien éloignés des contes de *Ma mère l'Oye* ; pas tant qu'il le semble cependant. Nous n'avons fait que suivre, en les contestant parfois, les développements auxquels M. André Lefèvre s'est livré dans sa notice sur Perrault, et nous les croyons d'ailleurs fort utiles pour faire apprécier le mérite qu'eut celui-ci de donner droit de cité littéraire à ces petits récits transmis auparavant par la tradition seule. Académicien, commis principal de Colbert, mêlé à des affaires contentieuses et aux intrigues de ce monde factice, il ne semblait préparé, ni par ses habitudes et sa tournure d'esprit, ni par les opinions littéraires qu'il professait, à goûter le charme de ces récits simples et enfantins. Mais il vint un jour où, tombé dans la disgrâce du ministre, lui et les siens, il prit philosophiquement le parti de la retraite, se retira dans sa maison du faubourg Saint-Jacques et s'y consacra tout entier à ses devoirs de père de famille, à l'éducation de ses jeunes enfants. Nous aimons à nous figurer que ce fut à ces préoccupations nouvelles et tendres, au plaisir de s'amuser avec ses enfants et de se faire petit avec les petits, qu'il dut de goûter enfin ces contes dont il avait jadis parlé assez dédaigneusement et de sentir une fois en sa vie le charme de la simplicité. C'est alors, dans son jardin du faubourg, qu'il aurait dû relire Homère ; peut-être eût-il été beaucoup moins choqué qu'à Versailles de maint détail familier qui avait jadis offensé sa délicatesse. Mais, en admettant même qu'à cet égard il pût venir à résipiscence, il s'était trop engagé pour pouvoir se dédire ; il ne lui restait plus qu'une ressource, c'était de se montrer inconséquent. Il est vrai qu'il ne le fut qu'à demi, sous le nom de son fils Darmancourt ; mais si c'est pour ménager à son enfant cette petite gloire littéraire qu'il a publié sous son nom ce recueil de contes, sa bonté paternelle lui a porté bonheur et l'a mieux servi que ses autres ouvrages auprès de la postérité.

EUGÈNE DESPOIS.

(1) *Parallèles*, 4e dialogue, p. 256.

(2) *Vie des hommes illustres*, art. MOLIÈRE.

(3) *Variétés sérieuses et amusantes*, 1er volume, Réflexions sur quelques auteurs, p. 97.

(4) L'intérêt que M. A. Lefèvre porte aux tentatives de Perrault et que celui-ci mérite après tout, s'étend, sous la plume de son savant éditeur, jusqu'à la famille, et sur un point il nous est impossible d'être de son avis. Il trouve Colbert bien dur d'avoir forcé un frère de Perrault, receveur général, de vendre sa charge, et pourquoi? C'est que ce receveur, « persécuté *par les créanciers de l'Etat*, avait été réduit à prendre sur le courant quelques fonds pour apaiser les plus fâcheux ». M. André Lefèvre paraît avoir lu trop rapidement le passage des *Mémoires* de Perrault relatif à cette affaire. Il y aurait vu qu'il s'agissait, non des créanciers de l'Etat, mais de créanciers personnels, qui menaçaient le receveur général de le faire mettre en prison, s'il ne les payait. Sa *faute* (c'est l'expression dont se sert son frère Charles Perrault) offrait une circonstance atténuante : c'est que « le roi devait au receveur de grandes sommes, et que celui-ci ne serait pas tombé dans ce malheur, si elles lui avaient été payées ». Mais enfin prendre dans la caisse de l'Etat de quoi apaiser ses propres créanciers, ce n'était pas un acte si innocent, et l'on conçoit que le rigide Colbert se soit montré à son égard plus sévère qu'on ne l'était d'ordinaire alors, mais beaucoup moins qu'on ne le serait aujourd'hui.

HISTORIENS CONTEMPORAINS

I

M. Fustel de Coulanges et son récent ouvrage sur les Institutions de l'ancienne France (1)

Ils sont rares à notre époque, les auteurs assez soucieux de la vérité et de cette gloire durable qui ne s'attache qu'aux œuvres longuement méditées et soigneusement écrites pour ne pas gaspiller leur talent en menue monnaie, pour ne pas chercher à frapper l'attention de la foule par des productions nombreuses, brillantes et peu mûries, pour dédaigner la réputation facile autant que fragile qui s'acquiert dans la presse périodique, et pour concentrer tout leur effort sur un ou deux livres préparés, composés, écrits avec une laborieuse lenteur, mais qui donnent la pleine mesure de leur science et de leur talent. — M. Fustel de Coulanges est un de ces esprits rares, dont l'histoire de notre littérature offre de nombreux exemples au XVII[illegible] et au XVI[illegible] siècle, mais qui de notre temps peuvent sans peine être comptés. Bien que sa vie soit entièrement vouée au travail et à la science, il n'avait jusqu'à cette année publié qu'un seul volume : *la Cité antique* ;

(1) *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France*. Première partie : L'empire romain, les Germains, la royauté mérovingienne. — 1 vol. in-8°. Librairie Hachette et Cie.

et pourtant cet unique volume avait suffi à le signaler auprès de tous les hommes sérieux comme un des esprits les plus originaux et un des meilleurs écrivains de la génération actuelle.

Il avait tenté, par une synthèse hardie et appuyée sur une étude personnelle et approfondie de tous les textes anciens, de montrer comment les idées religieuses des populations primitives de la Grèce et de l'Italie au sujet des morts et du culte qui leur est dû par leurs familles avaient donné naissance à toutes les institutions civiles et politiques des Grecs et des Romains, et comment à l'ébranlement de ces conceptions religieuses avait coïncidé la décadence des mœurs anciennes comme des antiques constitutions des États. Sans doute le livre de M. Fustel de Coulanges souleva beaucoup d'objections et de vives controverses; on lui reprocha de se laisser guider dans l'étude des textes par des idées *a priori* et d'en forcer parfois le sens pour les faire cadrer avec son système, de négliger de parti pris tout ce que d'autres auteurs avaient dit avant lui et, par suite, de répéter des erreurs déjà réfutées, de passer à côté de certains problèmes sans les voir et de donner pour des nouveautés des théories déjà connues. On lui reprochait encore de mettre dans les lois du développement des peuples une simplicité et une logique qui n'appartiennent qu'aux lois mathématiques et, en ramenant à des principes identiques l'histoire de la Grèce et celle de Rome, de laisser de côté ce qui en fait le principal intérêt, à savoir les divergences profondes et la forte originalité qui distinguent la civilisation hellénique de la civilisation romaine. Tous ces reproches étaient fondés en quelque mesure, et néanmoins les adversaires les plus décidés de M. Fustel de Coulanges étaient eux-mêmes contraints de reconnaître qu'aucun livre de cette valeur n'avait paru depuis de longues années, que le fond de ses idées sur l'influence de la religion de famille des anciens Aryas dans le développement des institutions civiles et politiques était vrai, et que nul désormais ne pourrait s'occuper de ces questions sans tenir grand compte des théories exposées dans la *Cité antique*. Malheureusement la décadence des études sérieuses en France, surtout en ce qui concerne l'antiquité, l'inertie intellectuelle de l'Université, l'indifférence du grand public à tout ce qui sort de la politique et de la littérature courantes, ces tristes résultats de l'absence de tout enseignement supérieur digne de ce nom furent cause que cet ouvrage ne donna pas à son auteur toute la réputation qu'il méritait. On crut n'avoir affaire qu'au travail d'un estimable érudit, sans se douter que la *Cité antique* était une lecture des plus attachantes et l'œuvre d'un écrivain de premier ordre.

Le nouvel ouvrage de M. Fustel de Coulanges sur les *Institutions de l'ancienne France* semble destiné à lui assurer cette réputation que son premier livre lui avait mérité sans la lui donner. Il apparaît dans un moment où l'on commence à sentir l'importance des fortes études, où l'on s'aperçoit que la haute culture intellectuelle n'est pas seulement un luxe digne d'une nation civilisée, mais encore une condition indispensable de sa vie et de sa puissance, et de plus il touche à des questions qui, malgré leur éloignement, sont aujourd'hui d'une actualité presque brûlante. Dans l'incertitude politique où nous vivons, dans nos efforts et nos tâtonnements pour créer une constitution qui soit en accord avec nos besoins et nos mœurs, quel est celui d'entre nous dont les regards ne se tournent pas avec anxiété vers le passé de notre pays pour tâcher de discerner quelles sont les tendances natives de notre nation, les lois de son développement, la raison d'être de son histoire et les traditions indestructibles qui ne peuvent être reniées sans ingratitude et sans danger? Après les épreuves que nous avons subies, après avoir vu notre indépendance menacée et notre intégrité nationale entamée, qui pourrait ne pas se demander comment notre nationalité s'est formée, ce qui reste en nous du vieux sang celtique, quelle part a subsisté des puissantes institutions romaines, quels éléments nouveaux ont apportés les tribus germaines établies en Gaule? Toutes ces questions se dressent devant nous palpitantes, pressantes, obsédantes presque, et bienvenu serait celui qui donnerait à nos interrogations une réponse claire, précise, certaine.

M. Fustel de Coulanges essaie de nous la donner. Sa réponse est claire toujours, parfois précise. Est-elle certaine? Quelle est la généralisation historique qui oserait prétendre à cet éloge? Si elle contient une part de vrai, si elle met au jour quelques points de vue nouveaux, elle a déjà un rare mérite.

I

Pour comprendre l'importance, l'intérêt toujours actuel, toujours brûlant, de ces questions relatives à l'origine et au développement des institutions nationales, il suffit d'examiner à quelles époques l'attention des savants s'est attachée à elles, et sous l'influence de quelles idées elles ont été étudiées. On verra que c'est aux époques de troubles publics ou du moins aux époques où les problèmes politiques étaient agités avec le plus de passion, que les esprits se sont trouvés le plus naturellement enclins à s'occuper de ces problèmes historiques. Le premier essai relatif à l'histoire des institutions françaises qui mérite d'être nommé est le *Franco-Gallia* du jurisconsulte protestant François Hotman, et c'est un pamphlet politique écrit au lendemain de la Saint-Barthélemy (1) pour prouver que nos ancêtres avaient joui d'un gouvernement démocratique s'exerçant par de grandes assemblées populaires, et pour chercher ainsi dans le passé l'idéal de l'État tel que pouvait le concevoir un utopiste calviniste. Reprises un instant par les Ligueurs au nom de la théocratie catholique, les théories de Hotman, savantes autant que chimériques, conservèrent encore, même après le règne de Henri IV, une certaine vogue, comme l'attestent les nombreuses éditions du *Franco-Gallia*; mais elles avaient perdu toute leur portée du jour où personne n'y voyait plus l'expression d'une thèse politique contemporaine. Pendant tout le XVIIe siècle, nul parmi les érudits illustres, laïques ou ecclésiastiques, qui fouillaient les bibliothèques des monastères et en tiraient d'innombrables documents destinés à renouveler un jour toute l'histoire de France, nul, dis-je, ne songea à émettre de système sur l'établissement des Francs en Gaule et les origines de la monarchie française. Le calme qui s'était établi dans l'État régnait aussi dans la science; on laissait sans opposition les historiens de cour ou les juristes complaisants répandre une théorie toute de fantaisie, d'après laquelle il n'y aurait jamais eu en France ni différence de races, ni luttes,

(1) La première édition est de 1573.

ni désordres d'aucune sorte, mais d'après laquelle les Francs et les Gaulois, issus d'une même souche bien que portant des noms différents, auraient toujours vécu dans le plus touchant accord et, après avoir renversé ensemble la tyrannie romaine, auraient continué d'observer à travers les âges les traditions séculaires d'une monarchie dont l'origine se perd dans la nuit des temps (1). Il semblait que les savants comme les hommes d'État fussent convenus de ne point lever ce voile « qui doit toujours couvrir tout ce que l'on peut dire et tout ce que l'on peut croire du droit des peuples et du droit des rois, qui ne s'accordent jamais mieux ensemble que dans le silence (2) ».

Il n'aurait pas été sans péril d'ailleurs de s'occuper de ces matières avec un esprit indépendant et impartial. Fréret le vit bien en 1714, quand il fut jeté à la Bastille pour avoir osé soutenir en pleine Académie des Inscriptions que le nom des *Franks* désignait une confédération de peuplades germaines, et que leur nom signifie non pas *libres*, mais *féroces* et *cruels*.

Cependant l'agitation qui fermentait secrètement dans les esprits pendant la fin du règne de Louis XIV et qui, après la mort du Grand roi, éclata au dehors et produisit au XVIIIe siècle une véritable révolution intellectuelle, ne pouvait manquer de remettre en discussion le problème trop longtemps négligé de nos origines nationales. Cette fois encore, ce ne furent pas des savants impartiaux et désintéressés qui entreprirent cette étude; c'est un membre de l'aristocratie, indigné de l'alliance de la monarchie et de la roture commencée par Philippe le Bel, consommée par Louis XI, qui chercha dans le passé la justification de ses antipathies et le modèle d'une constitution où la liberté n'existait que sous forme de privilège. Pendant les premières années du XVIIe siècle le comte de Boulainvilliers fut contraint de cacher ses recherches historiques comme il aurait fait d'un complot contre la sûreté de l'État; il les communiqua en manuscrit à quelques personnes, mais ce ne fut qu'en 1727 que put être imprimée l'*Histoire de l'ancien gouvernement de la France*. Boulainvilliers voyait dans la société française au moyen âge le résultat d'une pure conquête. Les Francs ou plutôt les *Français*, pour se servir de son langage, avaient réduit les Gallo-Romains à une sorte de servitude; tous égaux et tous nobles, ils étaient seuls libres, et ils gouvernaient l'État par des assemblées générales de la *nation*. C'est leur influence, leurs mœurs, leurs institutions qui se montrent seules pendant les premiers siècles du moyen âge, jusqu'au jour où l'affranchissement des serfs et l'établissement d'une monarchie absolue détruisirent graduellement les droits anciens de la noblesse, qui mérite seule le nom de nation française.

Ce système, « d'une simplicité, d'une franchise guerrière », soutenu par un homme qui, selon les paroles de Montesquieu, « avait plus d'esprit que de lumières et plus de lumières que de savoir », donnait, comme on le voit, une importance exclusive au fait de la conquête et à la race qui avait accompli cette conquête. Mais Boulainvilliers ne tarda pas à trouver un adversaire qui, avec beaucoup plus d'érudition et de talent littéraire que n'en avait le hardi champion de la féodalité, prétendit ruiner de fond en comble son système et prouver qu'il n'y avait jamais eu de conquête de la Gaule par les Francs, que les institutions et les mœurs germaniques n'avaient eu aucune action sur la société des époques mérovingienne et carlovingienne, que plus tard seulement la féodalité était née par une série d'usurpations des grands propriétaires et des fonctionnaires de l'État. L'auteur de ce système était Jean-Baptiste Dubos, issu d'une famille bourgeoise de Beauvais et secrétaire perpétuel de l'Académie française. Par sa plume, le tiers état répondait à la noblesse, qui méprisait la roture comme un reste de servitude, en montrant dans la noblesse le fruit de l'usurpation. L'*Histoire critique de l'établissement de la Monarchie française* parut en 1734. Dubos y soutenait que les barbares s'étaient établis en Gaule par une succession de traités réguliers, avec le libre consentement des empereurs, qu'ils n'avaient été que les sujets, et leurs rois les lieutenants de l'Empire, qu'ils avaient adopté les mœurs, la langue et les lois des Romains, et que les Gaulois, loin d'être soumis à la servitude, avaient joui absolument des mêmes droits que les Francs. Il ne peut donc être question ni de conquête, ni de supériorité d'une race sur l'autre. C'est quatre siècles après Clovis que la féodalité est née de circonstances toutes particulières; elle n'est nullement issue d'anciennes institutions germaniques.

Il y avait beaucoup de vrai dans la thèse de Dubos; c'est ainsi qu'il était vrai que les barbares n'avaient pas eu conscience qu'ils détruisaient l'Empire et prétendaient le respecter tout en s'établissant sur ses ruines; il était vrai que les mœurs et les lois romaines avaient conservé dans l'Empire frank une influence considérable; il était vrai que les Gallo-Romains n'avaient pas été soumis à la servitude et avaient joui sous la domination franque de droits égaux à ceux des barbares; il était vrai enfin que la féodalité est née longtemps après l'établissement des Franks en Gaule et n'a point pour unique origine des traditions germaniques. Mais là même où Dubos voyait juste, il exagérait toujours sa pensée, lui donnait un caractère absolu, systématique, qui ne se retrouve pas dans les choses humaines, et en définitive peignait sous des couleurs fausses les époques primitives de l'histoire de France. Aussi le jugement de Montesquieu, malgré son excessive sévérité, contient-il une juste appréciation de la méthode de Dubos : « Cet ouvrage, dit-il, a séduit beaucoup de gens parce qu'il est écrit avec beaucoup d'art; parce qu'on y suppose éternellement ce qui est en question; parce que plus on y manque de preuves, plus on y multiplie les probabilités; parce qu'une infinité de conjectures sont mises en principe, et qu'on en tire comme conséquences d'autres conjectures. Le lecteur oublie qu'il a douté pour commencer à croire. Et, comme une érudition sans fin est placée, non pas dans le système, mais à côté du système, l'esprit est distrait par des accessoires et ne s'occupe plus du principal. »

L'ouvrage de Dubos, comme le dit Montesquieu, séduisait beaucoup de gens. Tous ceux qui se sentaient de naturelles sympathies pour la civilisation romaine, les gens d'Église, les gens de loi, les amis de l'antiquité classique, acceptèrent avec enthousiasme une théorie qui faisait de la France l'héritière directe de Rome. Mais les partisans des idées philosophiques du XVIIIe siècle, ceux qui cherchaient « à rendre ses titres au genre humain », ne pouvaient admettre l'identité de nos traditions nationales avec celles de l'empire despo

(1) Voy. sur ce sujet les *Considérations sur l'histoire de France* d'Aug. Thierry, où l'éminent historien a développé ce que je ne puis qu'indiquer ici brièvement.

(2) *Mémoires du cardinal de Retz*.

tique des Césars romains. Montesquieu, esprit peu chimérique assurément, et trop instruit pour accepter dans leur morgue nobiliaire les idées de Boulainvilliers, fut le plus violent adversaire de celles de Dubos et chercha dans les forêts de la Germanie le germe de la liberté politique. Il vit dans le *comitatus* germanique, dans cette association de compagnons libres et égaux, réunis en vue d'un but commun sous un chef choisi par eux, la première forme des liens de vasselage et le point de départ de la féodalité. Il chercha dans tous les détails de l'organisation civile et politique l'influence des idées et des institutions germaniques, et le premier il eut l'audace et le génie de trouver dans le *De Moribus Germanorum* de Tacite l'explication de l'histoire de France sous les deux premières dynasties.

Dès ce moment, ce qu'on peut appeler l'*école germanique* était fondée en face de l'*école romaniste*, et pendant longtemps, après les rudes coups que lui avait portés Montesquieu, celle-ci n'osa plus reparaître. La puissance toujours croissante des idées démocratiques les rendait de plus en plus impopulaires. Mably, dans ses *Observations sur l'histoire de France* (1765), livre ingénieux et superficiel, imagina, comme Boulainvilliers, à l'époque mérovingienne une espèce de gouvernement parlementaire s'exerçant par des assemblées, auquel prenaient part tous les hommes libres, même les Gallo-Romains, pourvu qu'ils acceptassent la loi salique; mais en même temps, bien plus hostile à l'aristocratie que Montesquieu, il voyait dans la féodalité, non le développement normal des institutions germaniques, mais une usurpation des grands fonctionnaires, ainsi que le pensait Dubos. Mlle de Lezardière, à qui, chose étrange, nous devons l'ouvrage le plus érudit qui ait été écrit en France sur l'origine de nos institutions, n'admet pas plus que Mably ou Montesquieu la moindre persistance de l'organisation romaine dans la société franque. Tout en a disparu, et ce sont les Francs qui ont organisé de toutes pièces un gouvernement régulier, mélange heureux de monarchie et de démocratie. Sa *Théorie des lois politiques de la Monarchie française* (1791-1801) (1) a plutôt les apparences d'un livre de mathématiques que celles d'un livre d'histoire. C'est un composé bizarre d'une série de propositions numérotées, accompagnées chacune de preuves également numérotées; mais sous cette apparence pedantesque et sèche, on trouve de fortes pensées et une étude très-solide, appuyée sur des textes, de toutes les questions de détail que soulève l'histoire de nos institutions. Seule peut-être avec Montesquieu, parmi tous ceux qui jusque-là s'étaient occupés de ces problèmes, elle ne s'est pas laissée guider dans ses théories par des passions exclusives, bien qu'elle n'ait pu se défendre de rechercher comme lui, dans le passé des institutions, un accord avec ses préférences politiques contemporaines. Ces passions violentes, nous les retrouvons au contraire chez M. de Montlosier, dans son livre de *La Monarchie française* (1814), écrit sur les ordres de Napoléon Ier, et où l'ancien député de la noblesse aux États généraux reprend la thèse de Boulainvilliers en la corrigeant avec des emprunts faits à Montesquieu et à Mably. Il voit dans le passé l'idéal du gouvernement libre et aristocratique et attaque l'œuvre de la monarchie qui, en détruisant les privilèges de la noblesse et en donnant la liberté aux roturiers et aux serfs, a déchaîné l'esprit de révolution. C'était avec des passions non moins vives, bien que tout opposées, que vingt-huit ans auparavant, en 1786, Perreciot, trésorier de France à Besançon, avait composé son ouvrage sur l'*État civil des personnes et la condition des terres dans les Gaules*. Son idée fondamentale est une pure rêverie : il voit l'origine du système bénéficiaire et, par suite, de la féodalité dans l'établissement en Gaule d'un peuple spécial : *les Lètes*, tandis que ceux-ci n'étaient en réalité que des colons à demi-libres et à demi serfs, dont l'existence n'a exercé aucune influence sur nos anciennes institutions. Mais, à côté de cette fantaisie, se trouvent un grand nombre d'études de détail très-approfondies, et où Perreciot a mis le doigt sur la vérité. Toutefois les théories historiques n'étaient pour lui d'aucun intérêt en elles-mêmes. Ses deux gros volumes n'ont qu'un but : prouver l'injustice de la main-morte et des privilèges, et sa préface débute par ces paroles emphatiques, mais sincères : « Littérateur citoyen, le bien de l'humanité a seul dirigé ma plume. »

1) Commencé avant 1770, l'ouvrage de Mlle de Lezardière, mis sous presse en 1791, ne parut qu'en 1801.

II

Au XIXe siècle, c'est toujours à un point de vue politique que l'on continua à agiter la question des origines de ces institutions. Augustin Thierry a montré quel étrange amalgame des théories de Dubos et de Mably se retrouve dans le préambule de la Charte de 1814 (1). Il avoue que lui-même a, ainsi que M. Guizot, « fait vers 1820 de la polémique avec l'antagonisme social des Francs et des Gaulois » (2). Alors, en effet, les écrivains libéraux reprenaient avec orgueil la thèse de Boulainvilliers, et les descendants de la bourgeoisie des communes insurgées regardaient leur victoire sur l'aristocratie déchue comme la revanche des vieux Gaulois sur les conquérants germains.

Toutefois ces conceptions enfantines ne pouvaient longtemps satisfaire des esprits aussi vigoureux et sérieux que Thierry et Guizot. Le réveil des études historiques qui suivit en Allemagne et en France la chute du premier empire pouvait d'ailleurs produire des travaux plus impartiaux, alors que les résultats sociaux de la Révolution paraissaient assurés. Ce furent deux ouvrages allemands qui ouvrirent la voie à des recherches plus approfondies. Eichhorn, dans son *Histoire des institutions juridiques et politiques de l'Allemagne* (1808), Savigny, dans son *Histoire du droit romain au moyen âge* (1815), transportèrent sur un terrain vraiment scientifique des débats qui jusqu'alors avaient été littéraires et politiques au moins autant qu'historiques. Ils allaient fournir des armes nouvelles à la lutte toujours renouvelée du *germanisme* et du *romanisme*. Tandis qu'Eichhorn étudiait un à un, depuis l'époque de Tacite, chaque trait des mœurs, des lois et des institutions germaniques et en suivait le développement dans la Gaule mérovingienne et dans l'empire carolingien, Savigny prouvait par une série de faits et de textes irrécusables que le droit romain, qu'on croyait avoir été aboli pendant des siècles par les lois barbares et le droit coutumier pour ne reparaître qu'au XIIIe siècle, s'était maintenu du VIe au XIIe siècle dans

(1) *Considérations sur l'histoire de France*, chap. IV.
(2) *Ibid.*

toute l'Europe et avait exercé une influence considérable sur toutes les institutions. L'apparition de ces deux ouvrages marque un vrai renouvellement des études historiques. Ils n'étaient cependant pas dépourvus d'erreurs, surtout celui d'Eichhorn, où l'on voyait apparaître la tendance qu'auront désormais tous les savants allemands à accorder une importance exagérée aux institutions germaniques dans le développement de la France du moyen âge.

A partir de ce moment, des passions nouvelles se mêlèrent aux débats auxquels donnait lieu cette question des origines : les passions nationales. Au XVIIIe siècle, on cherchait surtout dans le passé des arguments en faveur de ses conceptions politiques, on mettait l'histoire au service de ses aspirations ou de ses rancunes, soit aristocratiques, soit démocratiques. Au XIXe siècle, c'est l'antagonisme national et l'orgueil de race qui se montreront surtout dans ces querelles scientifiques, et la question se posera de plus en plus nettement sous cette forme : « Quelle part ont eue les Germains dans la formation de la société européenne ? »

Il faut rendre cette justice à Guizot et à Aug. Thierry, que ces passions contemporaines ne paraissent pas avoir eu une très-grande influence sur leurs conceptions historiques. Tandis que Fauriel, dans son *Histoire de la Gaule méridionale*, voyait partout les Romains et l'influence romaine, Guizot, dans son cours de 1828 sur la civilisation en France, Thierry, dans ses *Considérations sur l'histoire de France*, soutenaient des opinions mitoyennes et s'efforçaient de démêler avec impartialité la part des influences diverses et d'établir entre elles une sorte d'équilibre. Guizot refusa toute originalité aux mœurs et aux institutions de la Germanie barbare et les peignit comme identiques avec celles des peuples sauvages ; mais en même temps il soutint que les Germains avaient apporté une grande chose à la France du moyen âge, la passion de l'indépendance, l'esprit de liberté individuelle. D'autre part, le fait de la conquête, les rapports des vainqueurs et des vaincus avaient, à ses yeux, déterminé une transformation de la société, qui conservait néanmoins de nombreux éléments romains. Quant à Aug. Thierry, il accepta l'idée de Montesquieu sur le vasselage et vit, par suite, dans la féodalité une institution vraiment germanique ; mais en même temps il chercha avec beaucoup de finesse à distinguer dans la France diverses zones et à déterminer quelle a été dans chacune d'elle la puissance de l'influence germanique et celle de l'influence romaine. La féodalité était à ses yeux « un régime bizarre, fruit d'une double impossibilité pour l'administration romaine de rester debout et pour les institutions germaniques de s'établir sur le sol conquis. Il y avait deux conditions à ce régime : d'abord, que la population conquérante ne fût pas tellement nombreuse que la face du pays pût être renouvelée par elle, car ses institutions antérieures auraient donné leur forme à cette recomposition sociale ; en second lieu, que cette population, inférieure en nombre aux anciens habitants du sol, fût tout à fait rebelle par ses mœurs à l'ancienne administration du pays. »

Comme on le voit, Guizot et Aug. Thierry, tout en soutenant que les traditions romaines avaient la plus grande part dans notre passé historique, donnaient une grande importance à l'élément germanique, — non pas, il est vrai, aux institutions germaines, mais aux mœurs germaines et au fait de la conquête.

Une opinion intermédiaire fut soutenue avec beaucoup de savoir et d'habileté par Lehuérou dans son *Histoire des institutions mérovingiennes et carolingiennes* (1842, 2 vol. in-8°), ouvrage confus et mal écrit, mais d'une érudition solide. Il reprit pour l'époque mérovingienne la thèse de Dubos et n'y vit que la continuation et l'imitation de la société et de l'administration romaines de la décadence ; mais, d'après lui, la lutte des Mérovingiens contre l'aristocratie austrasienne fut la lutte du système romain contre l'influence et les mœurs germaniques. Celles-ci l'emportent avec les Carolingiens, et c'est leur triomphe qui produit la société féodale, dont le caractère est tout germain.

Au fond de toutes ces discussions était impliquée une question générale des plus difficiles à résoudre et d'un ordre plutôt philosophique qu'historique : les barbares étaient-ils nécessaires pour qu'une société nouvelle sortît de la décomposition de l'empire romain ? Est-il vrai qu'ils ont infusé un sang nouveau dans ce corps dégénéré et qu'ils lui ont ainsi rendu les forces suffisantes pour fournir une nouvelle carrière ? A cette question, tous les historiens allemands répondent sans exception *oui*, et ils nous peignent la jeune Germanie, avec ses forces vierges et ses facultés incultes, venant remplacer les générations abâtardies et impuissantes qui allaient s'éteignant lentement sur le sol de la Gaule. Ce point de vue a aussi été celui de la plupart des savants français, mais naturellement sans qu'ils aient apporté à sa défense cette passion enthousiaste qui fait perdre le sang-froid aux plus calmes des érudits allemands.

Il se trouva néanmoins un savant français pour répondre à cette question de l'utilité des invasions par une négation catégorique. Guérard, dans les Prolégomènes d'une publication d'actes du IXe siècle (*Polyptique de l'abbé Irminon*, 1836-1844), déclara qu'à ses yeux l'invasion des Barbares n'avait fait que des ruines, n'avait apporté en Gaule le germe d'aucune institution utile, n'avait donné naissance à aucune vertu nouvelle, à aucun sentiment original, qu'elle avait simplement ajouté les vices de la barbarie à ceux de la civilisation et retardé pour des siècles les progrès que le christianisme, uni aux traditions romaines, ne pouvait manquer de provoquer. C'était là une nouvelle forme de la théorie romaniste. Guérard ne niait pas, comme Dubos, l'influence des Germains ; il niait seulement que cette influence eût rien de bienfaisant. Cela ne l'empêchait pas de voir dans la plupart des institutions du moyen âge primitif, telles que les bénéfices et la recommandation, des faits purement germaniques (1).

III

On le voit, la question agitée depuis un siècle et demi semblait n'avoir guère avancé vers une solution ; les points de vue les plus divers continuaient à se partager les esprits. On se tromperait pourtant si l'on croyait que toutes ces controverses avaient été inutiles. Les conceptions générales n'avaient rien perdu de leur caractère hypothétique et hasardé ; mais on avait, chemin faisant, élucidé beaucoup de points de détail et acquis des idées plus justes et plus précises sur les époques primitives de notre histoire. Aussi bien aurait-il été sage de se demander si toutes ces généralisations n'étaient

(1) La thèse de Guérard a été entièrement adoptée par M. Littré.

pas bien précipitées, s'il ne valait pas mieux les laisser de côté pour quelque temps et se mettre à étudier dans le détail le plus minutieux les institutions du moyen âge, attendant, pour généraliser, d'être fixé sur l'origine et le développement de chacune d'elles. Comment saurions-nous, en effet, si le christianisme et la société romaine auraient suffi à créer une société nouvelle meilleure que l'ancienne? Ce n'est là qu'une hypothèse. Puisque les Barbares, l'Église et la tradition romaine se sont trouvés en contact, il est problable que chacun de ces éléments a eu une part d'influence. A vous, historiens, de déterminer la part de chacun par de patientes analyses. — Pour accomplir ce travail, il faut être à la fois historien et juriste; et malheureusement, en France, les historiens, d'ordinaire, ne sont pas juristes, ni les juristes historiens. On étudie le droit à un point de vue tantôt abstrait, tantôt purement pratique : on ne l'étudie jamais au point de vue historique. Quant à l'histoire, ou bien on se cantonne dans des travaux de critique minutieuse et d'étroite érudition, ou bien on se lance dans de trop vastes tableaux d'ensemble, où l'on cherche plus la beauté littéraire de la composition que l'exactitude scrupuleuse des détails. Nous possédons, il est vrai, un livre écrit par un juriste qui se croyait historien, et où quelques personnes ont cru trouver une explication satisfaisante des institutions du moyen âge : c'est le *Traité de la propriété des eaux courantes* de Championnière (1845); mais cet indigeste fatras, improvisé en quelques mois pour les besoins d'un procès par un homme qui n'avait ni la connaissance ni le sentiment des choses historiques, bien qu'il eût autant d'érudition que d'imagination, n'a point fait faire un pas à la science. On comprend que ceux qui ont eu le courage de le lire veuillent en être récompensés en se persuadant qu'ils y ont beaucoup appris; en réalité, ils ont perdu leur temps et leur peine.

La France a malheureusement laissé à l'Allemagne la gloire de produire l'ouvrage le plus important qui ait été écrit jusqu'ici sur nos institutions primitives : je veux parler de l'*Histoire de la constitution allemande* de M. Waitz (1844). Le tome deuxième est consacré à l'époque mérovingienne; les tomes troisième et quatrième à l'époque carlovingienne. Sans doute on y retrouve les phrases bien connues sur l'influence régénératrice de la race germanique; on y trouve également une tendance à affirmer le caractère germanique d'institutions ou d'idées qui peuvent être ramenéss à une autre origine; mais, dans cette minutieuse analyse de la société franque, les influences diverses des Barbares, des Romains, de l'Église, sont en général étudiées avec autant d'impartialité que de rigueur. L'auteur s'est gardé des généralisations imprudentes; il prépare les matériaux d'un édifice que d'autres peut-être élèveront plus tard.

En face de M. Waitz se place M. Roth, esprit plus systématique, qui a exagéré plus que son prédécesseur le caractère germanique de la constitution mérovingienne, et qui a eu le tort de rattacher le vasselage à l'antrustionnat et au *comitatus* de Tacite, mais qui, sur beaucoup de points, a rectifié ou complété les vues du savant professeur de Gœttingen. Son *Histoire du système bénéficiaire* (1850), et un second ouvrage intitulé : *Feudalitaet und Unterthanverband* (1863), ont éclairé d'une vive lumière la condition des terres et des personnes sous la première race. A côté de ces deux chefs d'école se placent une foule de travailleurs laborieux qui examinent, dans des travaux moins importants ou moins originaux, le détail des institutions franques. Si l'Allemagne nous a devancés dans cette voie, elle le doit, il faut le reconnaître, à la discipline de son haut enseignement, où les études juridiques et les études historiques sont toujours menées de front, et où la réunion d'élèves studieux autour de maîtres qui les dirigent efficacement permet de retrouver, au XIXe siècle, cette association pour un travail commun qui a permis jadis à nos Bénédictins d'accomplir de si gigantesques travaux.

Nous ne sommes pas encore entrés, en France, dans cette voie de l'étude minutieuse, complète et méthodique de nos origines (1). Le livre de M. Fustel de Coulanges n'inaugure pas, à cet égard, une manière nouvelle. Il ajoute une œuvre de plus à la série des brillantes et éloquentes généralisations historiques où s'est complue la science française depuis Boulainvilliers jusqu'à Guizot. Nous consacrerons à l'examen de ce beau livre un prochain article.

G. Monod.

L'AFRIQUE ET L'ESCLAVAGE

Le docteur Schweinfurth, Samuel Baker, Livingstone

De tous les efforts faits de nos jours par la société civilisée pour étendre son influence vers les pays barbares, aucun n'intéresse plus réellement l'humanité que ceux qu'elle a, depuis quelques années, dirigés du côté de l'Afrique équatoriale. La rapide croissance de l'Union dans le Far-West, les établissements anglais en Australie, les premiers pas faits par les républiques sud-américaines pour rejoindre par une voie ferrée déjà commencée le Brésil et le Pérou à travers le continent, notre colonisation de l'Algérie, tout cet incessant travail de l'homme premier-né de la civilisation en faveur de sa race n'est nulle part aussi nécessaire que dans les mystérieuses régions où se cachent les sources du Nil. Dans aucune contrée du monde l'humanité n'est aussi malheureuse, aussi barbare; dans aucune elle n'est aussi éloignée de tout secours, de toute influence salutaire; car l'avarice a ici autant intérêt à la maintenir dans sa dépravation qu'elle en a ailleurs à l'en tirer. Le trafic des esclaves a été une source de richesses pour le monde entier. A l'heure qu'il est, et malgré que l'esclavage, en tant qu'institution, ait été aboli à peu près partout, la Basse-Égypte regorge encore d'esclaves, et le commerce de l'ivoire n'est que le prétexte qui sert à couvrir en ce pays le commerce de la chair humaine.

L'excuse dont ce trafic s'est toujours prévalu et se prévaut encore c'est qu'au milieu de tribus cannibales, des milliers d'êtres humains ont été ainsi soustraits à la mort. Mais outre que la mort est plus douce que le sort qui attend ces malheureux

---

(1) M. de Petigny, dans ses *Études sur l'époque mérovingienne* (1843-1845), a bien tenté un travail de ce genre. Bien qu'il inclinât avec excès, suivant nous, dans le sens des théories de Dubos, il chercha à déterminer la part de chacun des éléments qui ont composé l'ancienne France, même l'élément celtique, et il fit à la fois œuvre de juriste et œuvre d'historien. Toutefois, il avait trop d'imagination et une érudition trop incomplète, et son ouvrage n'a exercé que peu d'influence.

dans l'esclavage, il résulte de là que le khédive d'Égypte et le sultan de Zanzibar n'ont pas plus intérêt à guérir le mal que n'en auraient des médecins qui vivraient de la maladie; et comme la conscience n'est pas aussi impérieuse chez les premiers que chez les seconds, les efforts faits jusqu'ici par ces deux potentats pour seconder les voyageurs européens dans leurs explorations de l'Afrique centrale ont été plus apparents qu'énergiques. Si le divan du khédive a réellement voulu favoriser l'expédition de sir Samuel Baker de 1869 à 1872, du moins les autorités subalternes se sont attachées à y mettre des entraves. Il en a été de même de toutes les autres expéditions. A mesure que les explorateurs européens venaient à se trouver en contact avec des fonctionnaires d'un rang moins élevé, ils étaient sûrs de rencontrer plus de mauvais vouloir, sinon même une connivence mal déguisée avec les marchands d'esclaves. Tout devenait obstacle sur leur passage; tout était embûche et résistance passive, en dépit d'un feint respect pour les firmans des souverains.

Comme tous les pays inexplorés et marécageux, l'Afrique centrale a déjà dévoré un grand nombre de voyageurs dévoués. Parmi les nôtres, le géographe Le Saint a payé de sa vie, il y a peu d'années, sa recherche des sources du Nil. Trois hommes pourtant ont été plus heureux que les autres; non qu'ils aient tous les trois survécu, mais parce qu'ils ont tous trois avancé l'œuvre d'exploration qui doit préparer celle de l'organisation politique chez ces peuples barbares. Ces trois hommes, dont les noms sont populaires en Europe, sont Livingstone, de vénérable mémoire, Schweinfurth et Baker.

Le voyage de Livingstone embrasse une période de huit années — de 1865 à 1873; — celui de Schweinfurth a duré trois ans — de 1868 à 1871; — celui de Baker, quatre ans — du mois d'avril 1869 au mois d'août 1873. — Tous les trois ont été entrepris dans le même but scientifique et humanitaire, mais toutefois sous des bannières différentes. Livingstone est parti avec un enthousiasme de missionnaire et de géographe pour découvrir les sources du Nil et pour civiliser des cannibales; Schweinfurth a été poussé par sa passion pour la science botanique à aller étudier une flore nouvelle; Baker s'est embarqué, avec le légitime orgueil d'un Anglais, pour aller abolir l'esclavage. Leurs moyens ont été aussi divers que leurs desseins et leurs succès. Le pauvre Livingstone, laissé à lui-même, a pris la route de Zanzibar et attaqué le centre africain par l'est; le savant et philosophe Schweinfurth s'est mis à la suite des marchands d'ivoire et d'esclaves et, sans hurler avec les loups, a pris son parti de faire bande avec eux depuis Khartoum, leur entrepôt dans la Basse-Égypte; le fier Samuel Baker, fort de l'appui de son gouvernement auprès de celui d'Égypte, est parti comme un conquérant à la tête d'une petite flottille et d'une troupe armée relativement considérables, pour soumettre et pour annexer aux États du khédive les pays barbares dans lesquels il pourrait pénétrer. Livingstone, après des souffrances inouïes par leur étendue et par leur durée, a laissé sa dépouille mortelle et celle de sa femme sur les bords du Nil; le docteur Schweinfurth a enrichi l'Europe et le Caire de magnifiques collections botaniques, mais sans rapporter l'entière certitude de n'avoir point quelquefois goûté, sans le savoir, à la chair humaine. Sir Samuel Baker, revêtu du titre de pacha et des insignes de l'ordre de l'Osmanié, est revenu en Angleterre, irrité contre le gouvernement égyptien qui ne lui avait prêté qu'un appui fictif, et après avoir essuyé un échec presque complet. Nous allons donner un court récit de ces trois voyages qui ont été publiés en ordre inverse de celui dans lequel ils ont été accomplis, le docteur Schweinfurth ayant donné le sien en Allemagne en 1873 (1), sir Samuel Baker ayant publié son *Ismaïlia* (2) en 1874, et le révérend Horace Waller, l'ami de Livingstone, n'ayant édité que tout récemment son *Dernier journal* (3).

I

Le docteur Georges Schweinfurth est né à Riga, en 1836, d'une famille d'honorables marchands allemands. Il avait achevé ses études à Berlin et à Heidelberg en 1860, quand les collections du jeune baron von Barnim, mort dans son expédition du Nil, tombèrent entre ses mains. A cette vue, Schweinfurth, qui aimait passionnément la botanique, fut saisi, comme il le dit lui-même, « du démon de la convoitise scientifique ». Il ne rêva plus que voyages dans l'Afrique centrale, et des visions de forêts et de pampas hantaient ses veilles et ses nuits. Sans fortune et presque sans appui, le jeune et courageux Allemand trouva moyen d'effectuer un premier voyage à Khartoum, ville de la Basse-Égypte qui sert d'entrepôt, comme nous l'avons dit, aux marchands d'ivoire et d'où partent les expéditions pour le centre africain. Il revint en 1866, pauvre d'argent, mais riche de collections et d'herbiers magnifiques. Il soumit à l'Académie royale des sciences de Berlin le projet d'une exploration botanique des régions équatoriales dans la partie occidentale du bassin du Nil. Ses propositions furent acceptées, et l'Académie joignit à ses encouragements un mince secours en argent tiré de l'Institut Humboldt. Schweinfurth, patronné par son gouvernement et par le consul de la Confédération du Nord en Égypte, M. Duisberg, obtint la protection du puissant Djaffer Pacha, gouverneur général du Soudan. Celui-ci, agissant tout à fait en potentat d'Asie, fit venir le plus riche des marchands d'ivoire de Khartoum, un nommé Ghattas, que sa qualité de chrétien et son importance commerciale désignaient à son choix pour la charge qu'il voulait lui donner. Il lui confia la personne de Schweinfurth, lui ordonnant de l'emmener avec lui dans ses expéditions au centre de l'Afrique, de le pourvoir, moyennant une rétribution convenue, de toutes les choses nécessaires, et il lui déclara que s'il ne ramenait pas l'Allemand à Khartoum sain et sauf, il payerait de sa vie et de ses biens sa négligence et son infidélité. L'infortuné Ghattas s'en fut avec son fardeau, et le pauvre Schweinfurth, malgré les avantages attachés à cet arrangement, eut la tristesse de se voir associé pour plusieurs années peut-être à un abominable cophte, vendeur de chair humaine.

L'expédition partit le 5 janvier 1869. Schweinfurth remon-

(1) Une traduction en a été donnée en anglais la même année. 2 vol. in 8°. Londres, 1873.

(2) *Ismaïlia. A narrative of the expedition to central Africa for the suppression of slave trade*, par sir Samuel Baker Pacha. Londres, 1874.

(3) *The Last Journal of David Livingstone, including his wanderings and Discoveries in Eastern Africa, until his death.* London, John Murray, 2 vol. in-8°.

tait le Nil dans un bateau chargé de trente-deux personnes, dont huit rameurs, quinze soi-disant soldats, formant une prétendue garde, et deux femmes dont l'unique emploi était de moudre incessamment le blé pour nourrir tout le monde. Dès le premier jour, le voyageur se trouvait ainsi engagé dans un genre de vie où l'esclavage tenait une place, car, quoi qu'on en pût dire au Caire, il y avait à cette époque plus d'esclaves encore chez les marchands de Khartoum que de dents d'éléphant. Mais le botaniste se trouvait au milieu du paradis et il ne pensait guère à la condition des habitants; les sentiments philanthropiques ne l'obsédaient nullement; il était tout à son but et à ses études. « Ici, en Europe, dit fort bien à ce sujet la *Revue d'Edimbourg*, travaillant à loisir dans son cabinet, on n'a pas assez d'exécration pour l'esclavage; mais dans le bassin du Nil, un homme qui ne voudrait avoir rien de commun avec les marchands d'esclaves et leurs victimes serait aussi fou que celui qui voudrait habiter Londres sans y respirer la poussière du charbon ». Pendant plusieurs mois, Schweinfurth parcourut les contrées entre le Djoor et Soudi, marchant d'enchantements en enchantements, de trouvailles en trouvailles. Dans ces excursions, il fit connaissance avec les Dyoors, les Dinkas et les Bongos, tribus qui, comparativement aux cannibales du sud, sont des peuples presque civilisés. Ils travaillent le fer, ont des demeures fixes et des troupeaux. Cependant, d'après notre auteur, ils sont destinés à disparaître, tant par les agissements des marchands d'esclaves que par les agrandissements de l'Égypte.

Dès le mois de septembre 1867, Schweinfurth avait la joie d'envoyer à Berlin les trésors botaniques qu'il avait rassemblés. Sa santé était parfaite. Ghattas, toujours sous le coup des menaces du pacha, avait pris de lui tout le soin possible. Malheureusement, le savant avait épuisé le pays et, comme les marchands égyptiens se sont partagé les contrées où se trouve l'éléphant, il ne pouvait aller plus loin. Dans cette conjoncture, il eut la bonne fortune de rencontrer un autre marchand, le chevaleresque Nubien, Mohammed-Aboo-Sammat, dont le bateau les rejoignit sur le Nil blanc. Il se lia d'amitié avec lui et l'entendit avec transport lui faire l'offre généreuse de le conduire gratuitement et à ses propres frais dans les parties les plus reculées de l'Afrique. C'était une façon de héros que cet Aboo-Sammat. Il avait fait à la pointe de l'épée des exploits de conquérant. Il était très-riche, très-entreprenant, très-ami de la science et des savants. Schweinfurth, pendant qu'il se trouvait encore sous la garde de Ghattas, avait reçu souvent des présents consistant en peaux de bêtes, en plantes, en troupeaux; ils étaient envoyés par Aboo-Sammat. Cela n'empêchait pas qu'il ne fût marchand d'esclaves comme les autres; mais notre Allemand n'y regardait pas de si près. Il accepta ses offres et, malgré un peu de résistance de la part de Ghattas, qui lui prédisait les privations, les maladies et la famine en le suppliant de considérer qu'il en serait tenu responsable, il partit, aussi léger d'argent que de bagages, avec son nouvel ami.

Le 17 novembre 1869, toute la caravane d'Aboo-Sammat, forte de deux cent cinquante personnes et grossie du savant et de ses six Nubiens, traversa le Sondi, moitié à la nage, moitié à gué. Les bagages étaient portés sur un grand radeau de jonc, et le tout se dirigeait vers Sabby, la principale *sériba* du marchand. Là, Schweinfurth fut reçu avec une hospitalité orientale, et, quand les indigènes virent les respects et les soins dont Aboo-Sammat entourait son hôte, ils conçurent de l'importance de ce dernier une idée qui contribua beaucoup au succès de sa mission. Pendant que le chasseur d'éléphants et d'esclaves veillait à ses affaires, le botaniste allait aux siennes. Il explora tout le pays de Mittoo, et, après avoir rejoint Aboo-Sammat, ils partirent ensemble pour le pays des Niam-Niam, tribu hostile et cannibale. Ce ne fut pas pourtant avant d'avoir passé une revue militaire destinée à frapper les esprits des habitants du Mittoo, que le marchand guerrier abandonna leur territoire. Rien de plus grotesque aux yeux des Européens que cette représentation. Les gens d'Aboo-Sammat furent divisés en groupes, selon les tribus auxquels ils appartenaient, et lui-même, revêtant successivement le costume de chacune d'elles, se mit à danser, tantôt couvert d'un bouclier et tenant à la main une lance, tantôt armé d'arcs et de flèches, sans s'arrêter depuis le matin jusqu'au soir. Quiconque eût assisté aux exercices chorégraphiques du Nubien se fût involontairement rappelé les poétiques transports de David. Pour les peuples de l'Afrique, la danse est la parole des guerriers et des poëtes, et elle a le privilége d'être comprise de tous et toujours. Le chevaleresque, vaillant et intelligent Aboo-Sammat la parlait à ses amis, à ses ennemis et peut-être aussi à lui-même.

La partie la plus amusante du récit de Schweinfurth est son séjour chez les deux tribus cannibales, les Niam-Miam et les Monbuttoo. Comme ce voyage eût été impossible sans l'aide d'Aboo-Sammat, le savant a raison de dire que les musées de l'Europe doivent à celui-ci une très-grande reconnaissance. L'entreprise était si dangereuse, que les marchands d'ivoire jugèrent prudent de combiner leurs forces, et que Ghattas vint rejoindre son rival. Les deux caravanes ensemble se composaient d'environ huit cents personnes, dont un grand nombre de femmes esclaves et de nègres portefaix. « Quand nous arrivâmes au milieu des Niam-Niam, dit Schweinfurth, ceux-ci, avec leurs cheveux noirs et hérissés, les aigrettes bizarres et les queues de cochon qui ornaient leurs têtes, semblaient appartenir à un autre monde. Le trait le plus marqué de cette contrée au point de vue botanique, c'est l'abondance d'un *panicum* gigantesque, sorte de millet, haut de quinze pieds, dont la paille est aussi grosse que le doigt. C'est une excellente matière pour la construction des huttes et des abris. Quand on met le feu à ces vastes champs de *panicum* qui sont la demeure et la pâture des troupeaux d'éléphants, ces nobles bêtes périssent par milliers. Leurs dents noircies attestent la cruelle guerre d'extermination qui leur est faite, et par laquelle on détruira leur espèce comme on a déjà détruit tant d'autres. »

Le docteur Schweinfurth ne se montre pas plus sévère pour les cannibales que pour les marchands d'esclaves. « Les Niam-Niam, dit-il, malgré leur goût prononcé pour la chair humaine, ne sont pas un méchant peuple. Les hommes sont braves, honnêtes et attachés à leurs devoirs domestiques, les femmes modestes et fidèles, et cette tribu est très-supérieure, sous tous les rapports, à la tribu voisine des Monbuttoo. Ils sont plutôt beaux que laids, fort coquets dans leurs parures, et assez doux dans leurs manières. Leur mode de porter des tabliers en peaux de bêtes avec les queues pendantes par derrière a été probablement l'origine de la fable qu'il existe au centre du continent africain une race d'hommes à queues. »

La situation des voyageurs, au milieu de ce peuple recon-

mandable, était rendue assez dangereuse par le mauvais état des relations diplomatiques entre Aboo-Sammat et le roi Wando. Celui-ci avait juré de faire périr le Nubien avec toute sa caravane, y compris l'homme blanc. Cependant le féroce potentat fut si bien adouci par l'habile marchand, qu'il condescendit à lui rendre visite dans son camp. C'est une chose surprenante que le coup d'œil des sauvages ! Il n'y avait dans la tente d'Aboo-Sammat qu'un seul siége à la mode d'Europe : c'était une chaise en bambou que Schweinfurth portait toujours avec lui. Du premier regard, Wando l'aperçut, et il comprit instantanément que ce devait être une place d'honneur. Avec un aplomb qu'aucun prince civilisé n'eût surpassé, le corpulent sauvage s'y assit en la faisant gémir sous son poids, au grand désespoir du voyageur qui voyait déjà son unique siége brisé. Schweinfurth se trouva debout.

Ce Wando, singulière exception chez un peuple cannibale, n'aimait pas la chair humaine, et comme il paraît que l'habitude de manger les autres ne donne pas le goût d'être mangé, les gens que leur appétissant embonpoint mettait particulièrement en péril venaient souvent se réfugier auprès de lui. Schweinfurth profita de sa visite pour lui faire des reproches sur son manque d'hospitalité. Ses chiens, lui dit-il, avaient été mieux traités par les Nubiens que lui par Wando, quoique Wando s'appelât roi. En même temps, les serviteurs le prirent à partie, le menaçant de la vengeance du Franc « qui pouvait, lui dirent ils, commander à la terre de s'entr'ouvrir et aux flammes de consumer ses Etats ». Comme les sauvages prennent les Européens pour des enchanteurs armés d'une puissance surnaturelle, cette menace fit tomber tout à coup l'orgueil du malheureux Wando ; il courut à sa tente, fit choix de magnifiques pots de conserves de viande et les envoya à Schweinfurth. C'était, lui fit-il dire, des entrailles d'éléphants âgés de deux cents ans. Mais, malgré cette assurance et le dégoût bien connu de Wando pour la chair humaine, le voyageur jugea prudent de n'y point goûter.

Le botaniste était à une belle fête ! A chaque halte il s'enfonçait dans la forêt pour aller moissonner des plantes nouvelles et revenait chargé de butin. Les indigènes l'avaient surnommé *Mbarikpa*, le mangeur de feuilles, parce qu'ils croyaient, en le voyant sortir des bois le visage rayonnant de plaisir, que la gloutonnerie satisfaite pouvait seule expliquer un tel contentement.

Objet d'étonnement, de crainte et de respect, Schweinfurth sortit avec son aventureux Nubien du territoire des Niam-Niam et entra sur celui des Monbuttoo. Le roi Munza attendait impatiemment leur arrivée pour échanger les dents d'éléphant dont ses magasins étaient pleins contre le cuivre d'Aboo-Sammat. Le cuivre et le fer répondent en ce pays à l'or et à l'argent chez nous. Munza était fier de posséder beaucoup de cuivre rouge et en portait sur lui une si grande quantité qu'il ressemblait, dit le voyageur, à une batterie de cuisine ambulante. L'entrevue de Schweinfurth avec ce roi anthropophage est peinte d'une façon très-pittoresque. Le 22 mars 1870, il reçut audience dans le palais, c'est-à-dire dans une vaste salle faite de bois et de feuillages, haute de quarante pieds et large de cent. L'Allemand était vêtu de noir, avec de grandes bottes à l'écuyère; ses fusils, ses revolvers et son inévitable chaise en bambou, qui avait résisté à la corpulence de Wando, étaient portés devant lui par des chevaliers d'honneur pris dans la tribu des Niam-Niam, pendant que ses serviteurs nubiens suivaient, chargés des présents destinés à Sa Majesté Monbuttoo. Celle-ci se présenta, après avoir eu soin de se faire un peu attendre, dans un équipage magnifique. Ce n'étaient qu'armes en cuivre, boucliers en cuivre, ornements de toutes sortes en cuivre sur lui et autour de lui. Aboo-Sammat, son gendre et son ami, l'accompagnait; car si les Européens ne dédaignent pas toujours l'alliance des marchands d'esclaves, ceux-ci ne dédaignent pas toujours, non plus, celle des potentats cannibales. Le grand prince, qui faisait sa nourriture journalière de la chair de ses ennemis, était un homme d'environ quarante ans, grand, maigre, osseux et nerveux, orné d'un nez caucasien qui se rencontrait désagréablement avec des lèvres de nègre. Toute sa personne exprimait l'avarice, la violence et la cruauté. Avec une possession de soi tout aristocratique, il feignit un moment de ne pas prendre garde à l'homme blanc, qu'il était au fond si désireux de voir, et, quand il daigna enfin s'apercevoir de sa présence, il lui adressa par interprète des questions insignifiantes sur un ton distrait et ennuyé. Même les présents, qui consistaient en une pièce de drap noir, un télescope, un plat d'argent, un vase en porcelaine, un livre relié à tranche dorée, trente colliers en perles de verre, etc., etc., n'eurent pas le don de le tirer de son indifférence affectée, et Schweinfurth se retira de sa présence convaincu qu'aucun prince d'Europe n'avait plus d'empire sur lui-même que le roi Munza.

Quelques jours après cette scène, un bal de cour eut lieu chez le monarque cannibale à l'occasion d'une grande victoire remportée par Mummery, son frère, sur la tribu méridionale des Monvoo. Par une exigence exagérée de l'étiquette, le roi seul dansait dans ces occasions. Le voilà au milieu de la grande salle de son palais, entouré de ses quatre-vingts femmes tatouées et nues, qui frappent dans leurs mains avec les signes de la plus joyeuse admiration. Ses principaux officiers, ses courtisans forment la haie. Les gongs et les timbales font un vacarme épouvantable. Le roi, coiffé d'une peau de singe noir surmontée d'une forêt de plumes, les reins ceints d'un tablier fait de queues d'animaux, les bras et les jambes chargés d'anneaux bruyants en cuivre, se livre à des contorsions effrénées. Jamais derviche ne tournoya dans une valse plus frénétique; jamais acrobate n'exécuta mieux le grand écart. Les jambes prenaient à tout moment la position horizontale ; les bras étaient lancés en l'air dans toutes les directions. Pendant de longues heures, le royal danseur continua ainsi presque sans s'arrêter, et Schweinfurth finissait par croire qu'il était réellement infatigable, quand l'orage survint, la pluie envahit la salle, et Munza se retira, vaincu par les éléments.

C'est pendant son séjour chez les Monbuttoo que le voyageur acquit la certitude de l'existence d'une race de pygmées dont l'histoire parlait depuis Hérodote sans avoir pu jamais en donner des notions précises. Ils occupent un petit territoire sur les frontières de cette tribu, et le roi Munza en avait un grand nombre à son service dans l'intérieur du palais. Schweinfurth paraît croire que ce seraient les derniers survivants d'une race d'hommes des bois qui aurait autrefois peuplé l'Afrique centrale jusqu'à l'Atlantique et disparu devant des conquérants appartenant à une race plus forte. Les Monbuttoo sont une tribu relativement supérieure, et la barbarie aurait, là comme ailleurs, « cédé le pas à la civilisation ». Quoi qu'il en soit, Schweinfurth se fit donner par le roi cannibale, en échange d'un chien dont celui-ci avait pris

fantaisie, un petit Akkas (c'est ainsi qu'on nomme ce peuple de pygmées) appelé Tikkitikki. Le jeune sauvage pleura d'abord beaucoup, croyant que l'homme blanc ne l'achetait que pour le manger; mais quand il vit qu'on le traitait et le nourrissait bien, il se mit à dévorer tant d'aliments qu'il en mourut.

Il ne fut pas si facile au voyageur de sortir du territoire des Monbuttoo qu'il l'avait été d'y entrer. Le hardi Aboo-Sammat désirait pousser plus au sud, là où sont, paraît-il, des tribus plus sauvages encore et des contrées plus inexplorées. Il déclarait qu'il était prêt à conduire Schweinfurth au bout du monde. Malheureusement, il n'entrait pas dans la politique de Munza de permettre à son gendre de former des relations avec d'autres pourvoyeurs d'ivoire et de convertir ses États en un passage pour aller dans d'autres pays. Il fallut donc remonter au nord. Pour cela, il était nécessaire de traverser de nouveau le royaume de Wando, et, comme la colère de ce potentat s'était rallumée avec plus de force, l'entreprise était périlleuse. Aboo-Sammat dut se frayer une route l'épée à la main et fut blessé traîtreusement. Schweinfurth, souvent séparé de lui par les nécessités de la guerre, faillit mourir de faim. Il ne vivait plus que de ces grosses fourmis qui pullulent dans les terres d'alluvion de l'Afrique. Pour comble de malheur, quand il arriva, après des dangers et des privations sans nombre, à la sériba de Kulongo, un incendie survint qui dévora toutes les richesses du voyageur.

« Je n'ai guère sauvé que ma personne, » écrit-il le 1er décembre 1870, jour de cet événement. « J'ai perdu mes habits, mes fusils, la plus grande partie de mes instruments. Je n'ai plus ni thé, ni quinine. Heureusement que mes collections botaniques étaient déjà envoyées en Europe! Mais tout ce que j'avais de registres et de notes, plus de sept mille observations barométriques, le journal de huit cent vingt-cinq jours, les mesures et les portraits des indigènes, tous mes vocabulaires, ont été en une heure la proie des flammes. »

On voit par cette énumération avec quelle conscience et quelle activité Schweinfurth avait fait son métier de voyageur et d'observateur. Le voilà au cœur de l'Afrique, sans souliers, sans linge, sans vêtements, sans montre, sans armes ni munitions, sans instruments ni baromètre, et surtout sans papier! C'est ici que l'Allemand se montre dans tout son caractère. Qui le croirait! A partir de ce moment, Schweinfurth, dépourvu d'autre moyen de mesurer les distances, eut la patience germanique de compter tous les pas qu'il fit pendant le reste de son voyage! En six mois et jusqu'au jour où il se rembarqua à Meshera, il en avait fait douze cent cinquante mille! Enfin, il arriva à Khartoum le 21 juillet 1871, et, le 9 août suivant il prenait terre à Suez. Vers la fin de l'année, après avoir reconnu plus loin et mieux que personne encore les dernières limites du bassin du Nil, établi l'existence d'une race de pygmées au centre de l'Afrique, pénétré plus avant qu'aucun voyageur dans les mœurs des tribus anthropophages, enrichi les musées d'une flore et d'une faune nouvelles, le docteur Georges Schweinfurth revenant dans son pays joindre l'exaltation des triomphes scientifiques à l'ivresse des succès militaires. Il est aujourd'hui directeur du Museum d'histoire naturelle du Caire, et tout fait présager que son impérieuse vocation le poussera, tôt ou tard, à de nouvelles découvertes et de nouveaux dangers.

LÉO QUESNEL.

— La suite très-prochainement. —

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Lundis révolutionnaires, par GEORGES AVENEL.

I

On publie beaucoup sur la Révolution et nous ne pouvons nous en plaindre. Il est peu de ces livres dont on ne puisse tirer quelque profit. Dans l'un, on trouvera des aperçus nouveaux ; dans l'autre, des documents inédits. Même dans une œuvre de parti se rencontrent d'utiles renseignements. Beaucoup n'ont voulu que faire pièce à cet odieux 89 et préparer son « enterrement civil »; mais dans les archives d'une ville, d'un département, d'une famille, ils ont pu découvrir des pièces nouvelles et intéressantes. Il ne faut pas cependant, même en prêtant l'oreille aux adversaires de la Révolution, l'abandonner complétement à ses ennemis, qui sont bien un peu les nôtres ; il ne faut pas laisser défigurer impunément son histoire par les habiletés de l'école prussienne, ni livrer les hommes et les choses de 89 et de 92 aux sournoises revanches de la chouannerie littéraire. Sans parti pris, il est déjà si difficile de ne pas se tromper sur la Révolution! Nous qui ne nourrissons contre elle ni passions d'émigrés, ni passions d'étrangers, nous avons déjà tant de peine à nous reconnaître dans la tumultueuse succession de ses phénomènes! Nous ne relevons que de notre raison, nous travaillons dans notre pleine liberté d'esprit et de pensée, et pourtant que de faits restent pour nous incompris! Que de réputations et d'événements nous jugeons mal! De quel poids pèsent sur nous les idées apprises, les erreurs qui ont obtenu droit de cité, les légendes suspectes! Que de difficultés nous avons, après les Thiers, les Louis Blanc, les Mignet, les Quinet, les Michelet, à faire enfin l'histoire critique de la Révolution! Qu'est-ce donc lorsqu'on se met volontairement sur les deux yeux le bandeau d'une foi religieuse, lorsqu'on ne veut voir que ce qui plaît aux « bons pères »? De là cette masse d'erreurs et de calomnies dont le parti de la *liberté du bien* a empoisonné notre littérature. Et pourtant cette période que les historiens de la Prusse et de Rome s'appliquent comme de concert à dénigrer et à obscurcir, c'est l'origine de toute la France nouvelle, c'est l'origine de nos codes et de nos lois, de la condition nouvelle des personnes et des propriétés, c'est l'origine de notre armée moderne, de notre administration moderne, de notre justice moderne.

Ce n'est pas pour rien que tous les partis reviennent sans cesse à l'étude de la grande Révolution, bien qu'elle ait été suivie de beaucoup d'autres. C'est qu'elle a provoqué dans l'histoire du monde une crise qui n'est pas encore terminée; c'est que la conclusion de ce grand drame est encore pendante; c'est qu'on attend pour voir si vraiment nous assisterons à « la banqueroute de 89 »; c'est qu'il dépend encore de la génération actuelle que la Révolution n'ait été autre chose qu'un bruyant et sanglant accident qui n'aura interrompu qu'un moment le règne des pontifes-rois et des rois de droit divin, ou bien qu'elle ait été réellement ce que tous les peuples ont pressenti à son aurore : le début d'un ordre de choses nouveau. Cette Révolution semble maintenant reléguée dans le domaine de l'histoire; et pourtant rien n'est plus contemporain. Un lien mystérieux et puissant unit ces lointaines années de 89 et 92 au moment présent, et, à travers soixante ans de

vicissitudes qui, auprès d'elle, n'occuperont jamais que le second rang dans la mémoire des hommes, établit la plus intime solidarité entre nos arrière-grands-pères et nous. Les mêmes questions sont revenues à l'ordre du jour. Ce qu'ils ont fait et ce que nous essayons de faire excite les mêmes colères, les mêmes protestations. Ce sont les mêmes esprits qui, dans le passé, essayent de noircir les hommes de 92, et qui, dans le présent, s'acharnent contre la République de 1875. Plus nous verrons clair dans les événements d'alors, mieux nous nous retrouverons dans ceux d'aujourd'hui, dans ceux de demain. Si nous errons encore, c'est que nous n'avons pas encore compris tous les enseignements qui se dégagent de la grande époque. Il y a un péril public à mal connaître notre Révolution ; à se tromper sur cette période déjà si lointaine, il y a un péril actuel.

Que nous nous réjouissions de voir tant de travailleurs apporter sur elle de nouveaux faits et de nouveaux livres, que nous prenions plaisir à voir Parisiens et provinciaux, Français et étrangers, amis et ennemis, accumuler chaque jour de nouveaux matériaux, cela se comprend : nous désirons que la lumière se fasse. Mais il est nécessaire que l'on épluche tous ces livres, et qu'on y dénonce la part de l'erreur ou de la mauvaise foi. Ce que la *Revue critique* fait si utilement pour les travaux sur le moyen âge, il est bon qu'on le fasse pour les études sur la Révolution française. On louerait tout livre de bonne foi, l'auteur eût-il au chapeau la cocarde blanche, on ferait ressortir l'importance des faits nouveaux qu'il renferme, on en combattrait les assertions et les conclusions erronées. Mais dès qu'on verrait des allures louches, une ignorance de mauvais aloi, l'emploi impudent de calomnies cent fois répétées, cent fois réfutées, alors on ne garderait plus de ménagements, et suivant que cette œuvre malsaine serait faite *mit Gott für Kœnig und Vaterland* ou *Ad majorem Dei Gloriam*, on crierait : Haro sur le Prussien! ou bien : Haro sur le jésuite! et sur cette marchandise de contrebande la critique mettrait son estampille.

II

Voilà précisément ce qu'a fait, pendant plusieurs années, M. Georges Avenel, dans un journal qui est universellement reconnu comme un des plus sérieux et les plus graves de la presse française. Cantonné dans sa troisième page, il attendait au passage tout livre nouveau sur la Révolution. Tous, il les a lus avec soin, il en a signalé les côtés neufs et discuté les appréciations. Ce n'est pas un critique comme un autre que M. Georges Avenel : il ne se borne pas à louer ou blâmer, comme font les critiques de fantaisie ; toujours il justifie son dire par des faits, par des textes souvent inédits. Son étude sur la *Révolution française* de M. de Sybel est indispensable à quiconque lira ce dernier ouvrage. L'œuvre du professeur de Bonn, député au Reichstag de Berlin, est une des plus considérables qui ait paru sur la grande crise ; il a fouillé les Archives de Vienne et de Berlin ; il a fouillé ces Archives des Affaires étrangères de France qui, même aujourd'hui, pour l'époque dont M. de Sybel s'est occupé, restent fermées aux Français. C'est par la volonté toute-puissante de Napoléon III qu'un ami de M. de Bismarck a pu pénétrer dans le *Sanctum sanctorum* de nos dépôts. Mais son *Histoire de l'Europe pendant la Révolution française* s'inspire de sentiments aussi hostiles à la France qu'à la Révolution. Le temps de la science pure et de l'histoire désintéressée semble passé en Allemagne ; en publiant son livre dans le même temps que le chancelier préparait Sadowa et Sedan, M. de Sybel avait son but : lui aussi travaillait à la ruine de l'Autriche et de la France et à l'exaltation du « jeune État » prussien. Sous le ton tranchant, dédaigneux, indifférent de son récit, sous cette affectation d'impartialité, au milieu de cette accumulation de preuves ou de soi-disant preuves, le but de M. de Sybel n'apparaît pas toujours.

En lisant ce réquisitoire contre la France et la Révolution, on se sent bien irrité et dépité ; mais saisir l'auteur en flagrant délit d'erreur, et lui opposer immédiatement la preuve contraire n'est pas toujours aisé. M. Georges Avenel s'est acquitté de la tâche avec une pénétration et une sûreté d'érudition remarquables. A ceux de nos lecteurs qui possèdent la belle traduction française des deux premiers volumes de M. de Sybel (1), nous recommandons, comme un nécessaire antidote, le chapitre de M. Avenel intitulé *la Révolution devant la nouvelle Allemagne*. Le critique s'est emparé du livre prussien comme un professeur germanique, au sein de son *seminarium*, entouré de ses étudiants favoris, s'empare d'un texte grec ou latin, le commente, le corrige, le réfute, prenant parfois à partie les commentateurs avec une âpreté de franchise qui rappelle les terribles disputeurs de la Renaissance. C'est surtout dans ses attaques contre Pache, Bouchotte, Carnot et les autres organisateurs de la défense nationale que M. de Sybel n'est pas heureux avec son critique (voyez surtout page 104). Sans doute il se souviendra du *seminarium* de M. Georges Avenel et de sa critique de textes appliquée à la Révolution française.

Citer les livres d'histoire que M. Georges Avenel a soumis à ce consciencieux examen, ce serait faire le tableau de tout le mouvement littéraire dont la Révolution française a été le centre depuis trois ans : voici les *Volontaires*, de M. Camille Rousset ; l'*Histoire diplomatique*, par M. de Bourgoing ; l'*Histoire du* XIX*e siècle*, de Michelet ; l'*Etude sur Fouché*, de M. de Martel ; *Troyes pendant la Révolution*, de M. Babeau ; les *Mémoires inédits d'un curé de campagne*, par M. Ernoul ; la *Vie de Danton*, par M. Robinet ; *Les Français sur le Rhin*, de M. Alfred Rambaud ; l'*Histoire populaire* et les *Épisodes et curiosités révolutionnaires*, de M. Louis Combes ; *Royalistes et républicains*, de M. Thureau-Dangin ; *La France au 18 brumaire*, de M. Félix Rocquain ; la fausse Marie-Antoinette, de M. Feuillet de Conches, et la vraie Marie-Antoinette, de MM. d'Arneth et Geffroy, etc. Ici nous faisons connaissance avec un collaborateur inconnu de Mirabeau, avec Reybaz, de Genève, et nous apprenons que quelques-uns des plus fameux morceaux de l'orateur, tels que le Discours sur les assignats, le Discours sur le mariage des prêtres, le Discours posthume, prononcé après la mort de Mirabeau, sur les successions, furent en entier l'œuvre d'un obscur Genevois. Là nous voyons qu'il y eut à Paris, sous la Constituante, un journaliste moins brillant, moins bruyant, moins personnel que Camille Desmoulins, et qui eut sur la marche des événements une influence autrement considérable : c'est Loustallot, l'éditeur du journal *les Révolutions de Paris*, qui eut jusqu'à deux cent mille lecteurs et qui jouit, pendant cinq ans, de la plus grande autorité morale qu'ouvrage périodique ait jamais eue.

(1) Par Mlle Dosquet, librairie Germer Baillière.

Les historiens réactionnaires semblent bien persuadés que la Convention était composée, comme le disait le traître Dumouriez, de « deux cents brigands et de six cents imbéciles ». Ces Jacobins savaient-ils seulement ce que c'est qu'une diplomatie? Or M. Georges Avenel nous montre les questions diplomatiques, les questions extérieures, dominer la Convention à ses époques les plus troublées, et les luttes ardentes des Girondins et des Jacobins, de Danton et de Robespierre, avoir surtout pour point de départ l'opportunité de telle ou telle négociation. Danton périt après l'échec définitif du parti de la paix dans le Parlement britannique.

Et ce n'est pas seulement aux affaires d'Angleterre, de Prusse ou d'Allemagne que s'étend la sollicitude du Comité de salut public. Une très-curieuse publication de MM. Jules Lair et Emile Legrand (*Correspondances de Paris, Vienne, Berlin, Varsovie, Constantinople*, 1788-1795) jette un jour inattendu sur la diplomatie révolutionnaire en Orient. Il s'agit de lettres en langue grecque, adressées de ces différentes capitales par Constantin Stamaty à Panagiotis Kodrikas, secrétaire d'un hospadar de Moldavie. C'est par ce Stamaty que le sultan fait demander à la République des charpentiers pour sa flotte; c'est lui qu'on envoie plus tard en mission dans les villes anséatiques. Lorsqu'en 1793, la France eut repris Toulon aux Anglais et à leurs complices de l'intérieur, elle put renouer ses relations avec l'Orient, et du coup son influence s'y releva. C'est alors que Stamaty fut envoyé comme agent de la Convention dans les principautés danubiennes.

Si M. Georges Avenel défend la Révolution contre les attaques de la contre-révolution, il ne permet pas qu'elle soit accaparée au profit d'une école révolutionnaire. Il emploie sa vive dialectique aussi bien contre M. Ernest Hamel, qu'il accuse de voir toute la Révolution dans Robespierre « comme Malebranche voit tout en son Dieu », que contre M. Robinet et les posivistes religieux, qui voudraient l'incarner en Danton. Il n'est ni « dantoniste », ni « robespierriste ». — « Je m'efforce, dit-il, de restituer à la Révolution son caractère à la fois philosophique et national, en brisant ainsi les vieux moules où l'avaient misérablement enserrée les sectaires de toutes les chapelles. »

III

Il ne se borne pas à critiquer un livre défectueux : il le refait quelquefois de toutes pièces. Ainsi, au lieu de discuter point par point, par exemple, telle œuvre qui lui semble une apologie peu scientifique de Robespierre, il nous montre que « la raison des choses d'alors est toute dans la question sociale, question purement territoriale ». Alors nous avons cette étude, si neuve, sur le côté le moins connu du mouvement révolutionnaire : *les biens nationaux*.

La légende, « ce chiendent de l'histoire », comme il l'appelle, s'est emparée de cette grave et obscure question. Elle nous montre la Révolution se présentant au défiant campagnard avec une dot magnifique, la propriété! Ce sont les paysans qui se seraient partagé les terres de ceux qui les ont opprimés, de ceux qui les ont trompés pendant tant de siècles, — les biens des nobles émigrés et les biens d'Église. M. Avenel fait encore ici justice de la légende : il nous montre « les affaires publiques menées non par Barras, non par Sieyès, non par Bonaparte, mais par une poignée de hauts bourgeois millionnaires, banquiers, agioteurs et *riz-pain-sel*, qui donnent leur mot d'ordre aux acquéreurs de deuxième, de troisième et de quatrième main, qui ne se préoccupent guère de liberté, d'égalité, de république, mais bien d'une seule chose : conserver ce qu'ils ont pris, tout en prenant encore ». C'est pour eux qu'on a inséré dans la Constitution de l'an III le fameux article 374 sur l'irrévocabilité des acquisitions de biens nationaux. C'est pour eux qu'on l'a répété à l'article 94 de la Constitution consulaire de l'an VIII; qu'on l'a renouvelé dans l'article 70 de la Constitution impériale de l'an XII; qu'on l'a arboré en tête de la Charte bourbonnienne de 1814. Convention, Directoire, Consulat, Empire, Royauté, ont passé : le fameux article est resté dans toutes les constitutions et dans toutes les chartes. Des principes de 1789, c'est le plus tenace et le plus incontesté. Mais ce n'est pas précisément pour garantir les acquisitions du peuple, que cette garantie des biens nationaux reparaît avec tant d'obstination à travers toutes les transformations de notre droit public. La vérité est que le peuple n'a rien ou presque rien acquis de première main. Le *Moniteur* avait demandé, vers la fin de 1789, qu'on mît la moitié des biens à vendre en lots de cinq mille livres, précisément pour créer en France la petite propriété. Ce vœu ne fut pas écouté : d'août 90 à juillet 91, on vendit avec fureur, et ce furent toujours des compagnies françaises, anglaises, hollandaises, des bourgeois ou des paysans riches qui se disputèrent les domaines. On leurra un instant le peuple du partage des biens communaux, de la vente des mobiliers acquis à la nation. Mais la question du partage des biens communaux, après avoir passé par bien des phases et des vicissitudes, soulevée après la journée du 10 août, reprise après l'insurrection jacobine du 31 mai, fut, après Thermidor, complétement abandonnée. On avait mis en avant un autre leurre : en 1793, pour rendre confiance aux « sans-culottes armés pour la défense de la patrie », la Convention avait décrété qu'il leur serait réservé pour un milliard de biens nationaux, comme juste récompense. Ils pouvaient donc sans broncher aller se battre aux frontières. Après la victoire, après la fin des mesures révolutionnaires, ils furent encore trompés; ce furent les gros acheteurs qui eurent toute la dépouille.

Et à quel prix? Avec du papier sans valeur. La question des assignats a un rapport économique intime avec celle des biens nationaux. Sous la Constituante, la Législative et dans les premiers temps de la Convention, on n'usa que modérément de la ressource des assignats : on les regardait réellement comme une monnaie courante et on voulait leur conserver ce caractère. Mais lorsque les assignats eurent un rôle dans le vaste tripotage des domaines nationaux, la fabrication ne connut plus de bornes. C'étaient les prétendus acheteurs de biens qui poussaient à fabriquer, à fabriquer encore. Sur 45 milliards d'assignats, 10 milliards furent fabriqués dans les dernières années de la Convention : 30 milliards, rien que dans les cinq premiers mois du Directoire! Dans une opérette aujourd'hui fort en vogue, le financier *Larivaudière* annonce, en se frottant les mains, que l'on va fabriquer des assignats de 10 000 livres; en effet, l'on en fabriqua pour 7 390 000 000 de francs. On ne tirait, en revanche, que pour sept cents et quelques millions de coupures de 5 francs et à peine pour 1 milliard de coupures de 100 francs. On voit la place que tiennent dans les 45 milliards d'assignats la monnaie du peuple et celle des accapareurs. Ceux-ci, par cette fabrication résolûment insensée,

poussaient à la dépréciation, à la banqueroute des assignats. Ils purent alors les échanger par masses énormes, à raison de 30 capitaux pour 1, contre des promesses de *mandats territoriaux*, auxquels étaient directement affectés une quotité de domaines nationaux, et, sur ces *mandats territoriaux*, trouvèrent encore moyen d'agioter dans d'immenses proportions.

On n'a peut-être pas assez remarqué à quel point le libretto de *la Fille de madame Angot* est l'exacte peinture de la société d'alors : une fille de théâtre, maîtresse à la fois de Barras et d'un financier, fournissant à l'un de l'argent, faisant obtenir à l'autre, à vil prix, les biens nationaux, et tout ce monde-là conspirant contre la république qui les engraisse, redoutant la royauté légitime qui peut les dépouiller, tremblant devant les soldats d'Augereau et les dupant effrontément : telle est la haute société directoriale. Ce sont ces parvenus de la Révolution qui, pour mettre à couvert leur butin, ont favorisé la première usurpation impériale; qui ont, sous l'Empire, étendu, comme fournisseurs des armées, leurs opérations dans l'Europe entière, et qui, consolidés enfin par vingt ans de possession et par cent victoires, ont pu traiter d'égal à égal avec la Restauration et ont jeté aux émigrés le milliard d'indemnité pour augmenter la valeur de leurs propres terres.

IV

M. Georges Avenel s'attaque à d'autres erreurs qui ont cours sur la Révolution. Que n'a-t-on pas dit sur deux des ministres de la guerre sous la Convention, « l'ignoble Pache » et « l'incapable Bouchotte », ces collaborateurs de Carnot, qui furent pourtant, au même titre que lui, les « organisateurs de la victoire » ? L'auteur a étudié avec soin nos archives de la guerre, et de cette poussière il fait sortir de toutes pièces leur réhabilitation. M. de Sybel n'est pas le premier qui ait raconté que, « dans les salles du ministère de la guerre, on marchait en sabots au milieu des dossiers et des flacons d'eau-de-vie », et que « chaque soir la femme du ministre Pache se rendait, avec sa fille et sa sœur, dans les casernes des fédérés ». Or, voici ce que c'était que Pache et que Bouchotte.

Pache, né à Verdun, est sorti de la bourgeoisie du XVIIIe siècle. Il avait été chef du cabinet de la marine sous Louis XVI et, de 1780 à 1784, avait dirigé les flottes de la guerre d'Amérique. Le roi lui avait accordé sa retraite et une pension de six mille livres. C'était donc bien un homme du métier, un bureaucrate de profession, un fonctionnaire de l'ancien régime que la Révolution avait rappelé aux affaires.—Quant à Mme Pache, comme elle était morte en 1786, elle ne pouvait courir les casernes en 1792.

Les collaborateurs du ministre Pache, ces traîneurs de sabots, ces buveurs d'eau-de-vie, c'étaient le général Meusnier, membre de l'Académie des sciences à vingt-deux ans, tué à la défense de Mayence en 93 ; le général Vergne, qui avait fait partie de l'état-major de la Bourdonnaye ; Caffarelli-Dufalga, que Bonaparte ne dédaigna pas d'attacher à l'état-major de l'armée d'Égypte; Hassenfratz, membre de l'Institut et l'un des organisateurs de l'École polytechnique. Tels sont les hommes pour lesquels les historiens de la Prusse et ceux de la réaction cherchent à nous inspirer du mépris.

Quant à Bouchotte, M. Avenel lui a consacré toute une étude. Noël Bouchotte est de Metz; sa famille vient d'en sortir pour n'y pas subir la domination étrangère. Bouchotte fut victime, dans l'histoire, de calomnies inventées par ses ennemis et complaisamment reproduites de biographie universelle en biographie universelle. Mais la *Réponse* très-catégorique, point par point, opposée par Bouchotte lui-même aux accusations de Servan, de Grimoard, rééditées ensuite par Châteauneuf, s'est conservée aux Archives de la guerre. Avec les notes de son cabinet, également étudiées par M. Avenel, elle constitue dans le livre de ce dernier une justification complète. Nous y renvoyons le lecteur.

Un de ces *Lundis révolutionnaires* est intitulé : *Le père de Paul de Kock*. On pourrait s'attendre à une piquante nouvelle dans le genre de celles que nous devons au fécond romancier. C'est, au contraire, une noble et tragique histoire, inconnue jusqu'à ce jour, peu connue, paraît-il, de Paul de Kock lui-même et que M. Avenel a encore exhumée des Archives de la guerre. Le père du littérateur, Jean-Conrad de Kock, est né à Heusden, en Hollande, d'une famille noble et riche. Il fut une de ces âmes généreuses qui, dans l'Europe entière, tressaillirent aux approches de la Révolution française. Kock n'avait même pas attendu son explosion. En 1785, il prend part à l'insurrection des libéraux de Hollande contre le stathouder, et, après son écrasement par les armes de la Prusse, cherche un asile en France. Il eut sa revanche à quelques années de là, contribua à l'organisation de la *Légion batave* et combattit sous les drapeaux de Dumouriez pour l'affranchissement de sa patrie. Il fut entraîné dans le désastre qu'avaient préparé les intrigues et la trahison de ce dernier. Revenu en France, il eut le sort d'Anacharsis Cloots et d'autres nobles étrangers qui avaient salué dans notre Révolution l'avénement de la liberté et de la justice universelles, mais qui furent pris dans le terrible engrenage de nos luttes intérieures. Robespierre l'envoya à l'échafaud avec les hébertistes.

Ainsi, dans ce livre curieux, sur presque tous les aspects du mouvement révolutionnaire, nous trouvons des détails nouveaux, des points de vue neufs et originaux. Chargé de contrôler tant de livres divers, M. Avenel a fait de son livre comme un *Myriobillon* révolutionnaire : on peut y étudier l'armée de la Révolution à propos des *Volontaires* de M. Rousset, ses ministres à propos de Pache et de Bouchotte, sa diplomatie à propos de Stamaty et de M. de Bourgoing, sa propagande à propos du père de Paul de Kock, ses orateurs avec Mirabeau et son souffleur inconnu, Reybaz; ses représentants en mission avec la tournée de Fouché dans la Nièvre; ses lois ecclésiastiques à propos du curé normand de Guerbeville; le dessous des cartes révolutionnaires, en quelque sorte, dans la question des biens nationaux.

M. Georges Avenel, d'ailleurs, n'est pas un nouveau-venu dans le monde littéraire. On lui doit déjà une très-bonne édition annotée de Voltaire, et une monographie en deux volumes sur Anacharsis Cloots et son temps. Une consciencieuse étude de Voltaire et des grands hommes du XVIIIe siècle avait dû amener l'auteur à bien saisir le caractère philosophique du mouvement révolutionnaire. La Révolution, en effet, à travers ses « journées », ses déchirements, ses excès mêmes, ne tend qu'à un seul but : réaliser dans les faits les conceptions de nos grands penseurs français, faire pénétrer dans la société les idées de justice, de liberté qui furent la passion du XVIIIe siècle, ce siècle de sereine et souveraine

raison où pour la première fois l'esprit humain, affranchi des terreurs et des ténèbres du passé,

.....Metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari.

...

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les honneurs du buste n'étaient décernés autrefois qu'avec une sage réserve aux membres de l'Institut décédés. On faisait un choix parmi les plus illustres, et l'on confiait à un artiste le soin de conserver les traits des élus à la postérité.

Mais nous vivons dans un siècle d'égalité où les distinctions et les priviléges sont difficiles à maintenir; l'Institut s'est montré de plus en plus large dans ses désignations, et petit à petit il en est venu à concéder le droit au buste à tous ceux de ses membres qui ont vu le fil de leurs jours tranché par le ciseau de la Parque cruelle. M. Husson a eu son buste; M. Boussingault aura le sien, et le nez de M. Wolowski revivra éternellement dans le marbre.

Ce n'est pas tout que de commander des bustes, il faut encore avoir des endroits pour les placer. Or, l'Institut est, comme on sait, logé très à l'étroit. Les cinq Académies n'ont pas même une salle des pas-perdus, une galerie des tombeaux où les académiciens puissent se promener ensemble et échanger leurs idées en fumant leur cigare. Les salles où ils se réunissent si l'on en excepte celle de l'Académie française, sont petites, resserrées, mal appropriées à leur destination, et offrent à peine l'espace nécessaire à quelques piédestaux sur lesquels s'élèvent les bustes vénérables de ceux de nos savants et de nos écrivains dont le temps a consacré la gloire.

Les autres bustes encombrent les escaliers, les couloirs, les coins et les recoins du palais des Quatre-Nations, et jusqu'aux bureaux de M. Pingard. Ils sont là, debout, couchés, la face en avant ou tournée contre le mur, exposés aux injures des garçons de bureau ou des frotteurs : lamentable spectacle et bien propre à apprendre aux académiciens ce que c'est que la gloire!

Le bureau de l'Institut a fini par s'en émouvoir, et il a ordonné de faire un recensement exact de toutes les encoignures, de tous les rebords de fenêtres et dessus de cheminées propres à recevoir des piédestaux et des bustes. On en a trouvé une douzaine environ; douze bustes, c'est toujours bon à caser.

Le bureau de chaque Académie a donc fait un choix parmi les grands hommes qui doivent figurer au nombre des académiciens à tirer des limbes. Le tour des autres viendra plus tard. L'Académie française a désigné MM. Lebrun et Scribe. Au moment de les installer à la place indiquée, on s'est aperçu qu'elle était trop étroite. Que faire? l'Académie française a décidé qu'elle procéderait par voie de scrutin au choix entre les deux candidats, et dès le premier jour on a pu voir que l'élection serait chaudement disputée. Il n'a pas fallu, en effet, moins de trois tours de scrutin pour amener un résultat. M. Lebrun l'a emporté sur Scribe à une voix de majorité.

Aimable médiocrité! elle rend l'homme heureux, même après sa mort.

II

Si nous vivions dans un temps plus généreux, plus ouvert aux grandes pensées que le nôtre, l'inauguration de la statue de Berryer eût donné lieu à une fête nationale. Ce n'a pas même été une fête légitimiste, bien que M. de la Rochefoucauld-Bisaccia y ait représenté les chevau-légers, et que M. de Larcy y ait prononcé un long discours dans lequel il s'est bien gardé de rappeler que Berryer avait souscrit pour le monument en l'honneur de Baudin et qu'il aurait figuré, si la maladie ne l'en eût empêché, parmi les défenseurs des journalistes traduits en police correctionnelle comme prévenus d'avoir ouvert cette souscription.

Berryer en mourant avait, plus que Mirabeau, le droit de dire : J'emporte avec moi la monarchie, car, s'il restait à cette dernière des amis dévoués, elle perdait le seul orateur capable de soutenir noblement à la tribune le droit divin en face du droit populaire. « C'est une puissance, » avait dit Royer-Collard, la première fois qu'il entendit Berryer. La nature le combla en effet des dons qui sont aussi nécessaires à l'orateur qu'au comédien : figure mobile et expressive, gestes nobles et gracieux, voix sonore et vibrante, sensibilité. L'avocat rehaussait en lui l'homme politique; il avait défendu les hommes de tous les partis. La fortune lui épargna les amertumes du pouvoir en lui laissant les joies d'une popularité vraiment universelle. La réception triomphale que lui firent ses confrères dans son dernier voyage à Londres l'attendait dans tous les pays où il se serait présenté. Les avocats français célébrèrent le cinquantième anniversaire de son entrée au barreau par une fête sans exemple.

Berryer était un de ces hommes ardents et généreux qui se livrent au monde et à ses passions sans leur permettre de rien retrancher à la dignité de leur vie. Aristocrate sans morgue, esprit fin trempé d'humeur gauloise, aimant les lettres et les arts, sachant allier les plaisirs au travail, il s'était formé dans une société qui a disparu; la nôtre n'est plus propre à produire de pareils caractères.

Berryer fut l'ornement plutôt que le chef de son parti. Je crois néanmoins que, si sa vie se fût prolongée, il l'aurait empêché de se jeter dans les intrigues où la vieille réputation de loyauté des légitimistes a reçu tant d'atteintes. Quant à lui, si uni aux députés de la gauche sous l'Empire, si assidu aux séances de la réunion Marie, il n'aurait jamais consenti à mettre sa main dans celle de M. Rouher. M. Chesnelong est moins scrupuleux.

Un tel homme méritait que sa statue fût inaugurée autrement que par une cérémonie officielle. M. Thiers, enfant de Marseille, prononçant l'éloge de son adversaire, de son rival et de son ami Berryer en face de sa statue élevée sur une place publique de Marseille, c'eût été un noble et touchant spectacle; mais le parti légitimiste s'est brouillé avec M. Thiers, et au fond il se soucie médiocrement de Berryer, absorbé qu'il est par ses négociations avec les bonapartistes relativement au chiffre de noms qu'il voudra bien lui concéder sur la liste de la coalition nouvelle qui est en train de se former entre Chislehurst et Frohsdorf en vue des prochaines élections au Sénat.

III

Pendant que Berryer est installé sur son piédestal à Marseille, Mirabeau, jeté comme un colis sous quelque hangar de

la ville d'Aix, attend qu'on veuille bien le déballer, l'épousseter de ses toiles d'araignée et l'inaugurer à la place qui lui est réservée depuis longtemps dans la cour d'honneur du Palais de justice.

Quoi! Mirabeau n'a pas encore de statue à Aix? Non, et il paraît même qu'il n'en aura pas de sitôt, car la cour d'appel de cette ville se sent prise de scrupules : elle se demande si les idées d'ordre et de conservation ne souffriraient pas trop de voir dressée dans le palais de justice d'Aix la statue d'un homme qui y a été condamné, car ce fut le parlement d'Aix qui prononça l'interdiction de Mirabeau sur la demande de son père, et qui le confina dans la petite ville de Manosque, aujourd'hui chef-lieu de canton du département des Basses-Alpes.

La prétention de la cour d'appel d'Aix d'être l'héritière en ligne directe du parlement de Provence est singulière et pourrait avoir des conséquences graves si les autres cours d'appel de la République, qui ont toutes plus ou moins remplacé un parlement, la partageaient.

La cour d'appel de Paris, par exemple, s'opposerait à l'érection d'une statue à Jean-Jacques Rousseau, sous prétexte que le parlement de Paris l'a décrété de prise de corps à cause de l'*Émile*, et comme il n'y a pas d'écrivain un peu marquant du XVIIIe siècle dont le susdit parlement n'ait fait quelque peu brûler les œuvres, on finirait par ne pouvoir élever une statue dans la capitale sans que la cour d'appel de Paris ne se crût en droit de le trouver mauvais et de s'y opposer.

On me dira que j'exagère et que la cour d'appel d'Aix se préoccupe, non pas de savoir s'il convient oui ou non d'ériger une statue à Mirabeau, mais tout simplement de fixer l'emplacement où on l'érigera, ce qui est bien différent. Eh bien! non, la différence ne me paraît pas aussi grande qu'on le prétend; car la considération du parlement de Provence, puisque c'est de cela qu'il s'agit, ne sera guère moins entamée, que l'on élève la statue de Mirabeau sur le cours ou sur une place publique, à quelques mètres du Palais de justice, ou qu'on la mette dans la cour de ce même Palais.

La vérité est que Mirabeau, quoiqu'il y ait beaucoup à dire sur son compte, est un homme de la Révolution, et qu'il y a des gens influents qui ne veulent pas que les hommes de la Révolution aient des statues sur nos places publiques.

La burlesque solidarité que l'on veut établir entre les cours d'appel et les parlements n'en est par moins un des signes les plus caractéristiques de la réaction qui, de toutes parts, essaye de nous entraîner vers le passé. Que n'oblige-t-on les médecins à respecter les arrêts du parlement contre l'antimoine et l'inoculation? En attendant, que le directeur du théâtre de Toulouse ne s'avise pas de monter le drame de *Calas!* La cour d'appel de cette ville pourrait bien s'opposer à sa représentation, Calas ayant été condamné à la roue par arrêt authentique du parlement toulousain.

IV

Figaro se réjouit fort du réveil de l'esprit religieux. Il en est toujours ainsi, dit-il, dans les moments de crise. Les jeunes gens, qui ne suivaient guère les offices, s'y rendent aujourd'hui avec empressement; les églises sont pleines, le dimanche, de fidèles dont l'édification fait plaisir à voir. La régénération de la France paraîtrait assurée si la messe de une heure, dite *messe des paresseuses*, ne laissait planer un doute sur cette patriotique espérance.

Figaro assiste avec désespoir à cette *messe des paresseuses*. « Ne perdez pas votre temps, s'écrie-t-il du ton d'un Père de l'Église, à regarder ces dames! Examinez seulement leurs coiffures, vous verrez défiler successivement : *le Polichinelle* au bord retroussé sur le devant en manière de fronton païen; — *le Mandrin*, une vraie coiffure de bandit. Cela se porte de travers, sur l'oreille, bien enfoncé sur le crâne. Un coup de poing dessus avant de sortir n'est jamais de trop; — *le Chapeau à tabatière*, juché au plus haut des crépés comme une mansarde; — *le Chapeau à la bisque*, rouge sang, tapageur, provoquant, inondé de coquelicots; — *le Chapeau de lapin*, orné de fourrures. Celui-là n'a plus que peu de temps à vivre... Et cent autres ».

Figaro fait ensuite le signe de la croix : il vient d'apercevoir la *femme-étui*, cette dernière incarnation de la Parisienne qui s'est révélée à la *messe des paresseuses* :

« La femme étui est une petite personne étriquée, mesquine, sanglée dans son corset, avec un buste interminable, un jupon plaqué sur les hanches et un fouillis d'étoffes et de rubans sur la dunette. Cette jupe sanglée, côté face; cette gibbosité postiche, inconvenante et disgracieuse, côté pile, l'obligent à s'asseoir en biais.

» La femme-étui marche avec peine, comme le ferait une momie sous ses bandelettes. Où y a-t-il place pour le cœur, le foie, la rate, le diable et son train dans cet étui? Tout doit y être en désordre. Il y a sûrement dans ces corsets des anomalies navrantes, comme on en découvre dans les bottines trop justes où l'orteil *chevauche*. C'est l'expression consacrée, n'est-ce pas? Quelles mères de famille cela prépare! »

La lecture assidue des homélies du *Figaro* ne peut manquer heureusement de convertir la femme-étui à des corsages et à des jupons plus orthodoxes. Qui fera les vraies mères de famille, si ce n'est ce journal à qui nous devrons bientôt la fin de cette procession coquette, de ce pieux Longchamp qui s'appelle la *messe des paresseuses?*

Et dire que les évêques interdisent la lecture du *Figaro* aux curés de leur diocèse!

V

La maison de santé Dubois a vu mourir la semaine dernière un pauvre diable dont la perte tire des pleurs sans fin de tous les yeux de nos chroniqueurs. « Il ciselait ses articles avec amour, » dit l'un; « il n'était préoccupé que de maintenir sa réputation dans le cercle restreint des lecteurs délicats, » reprend l'autre. « Il n'ambitionnait que les suffrages des raffinés! » s'écrie un troisième. Et, là-dessus, les larmes de couler de plus belle. Or, ce ciseleur de phases, ce délicat, ce raffiné, c'était, je vous le donne en mille à deviner : c'était Timothée Trimm.

Ce Timothée Trimm, il y a huit ou dix ans, publiait tous les matins dans le *Petit Journal* une centaine de lignes divisées par des chiffres romains en quatre ou cinq paragraphes. Cela s'appelle une chronique et roule sur la vie d'Alexandre le Grand ou de l'inventeur du tournebroche mécanique, sur le passage de la mer Rouge par les Hébreux, ou sur l'histoire de la pomme de terre. Le *Petit Journal* a un tirage à cent mille exemplaires. Timothée Trimm se crut seigneur suzerain de cent mille lecteurs et s'imagina qu'il s'en ferait suivre

lorsqu'il lui prit fantaisie de changer de patrie et de quitter le *Petit Journal* pour je ne sais quelle follicule rivale.

Le *Petit Journal* n'avait rien à craindre tant qu'il garderait la collaboration du célèbre Cinq-centimes, plus puissant sur les masses que tous les Timothée Trimm imaginables. Votre Timothée Trim s'en aperçut bientôt. Pas un de ses cent mille lecteurs ne le suivit à la baraque voisine, et depuis le départ du véritable Timothée Trimm, les faux Timothée se sont succédé au *Petit Journal* sous des noms que ses lecteurs oublient à chaque changement de Trimm.

Les chroniqueurs disent que Timothée Trimm gagnait des sommes fabuleuses; il n'en a pas moins été enterré aux frais de la Société des gens de lettres. Il avait depuis quelque temps, paraît-il, le pressentiment de sa mort prochaine. « Je ne vis plus, » disait-il à ses amis « que par curiosité ».

Dans les dernières années du premier Empire, l'Institut s'était, je ne me rappelle plus à quelle occasion, rendu aux Tuileries pour présenter ses hommages à l'Empereur. Sébastien Mercier, l'auteur du *Tableau de Paris* et de tant d'autres livres curieux, figurait dans les rangs des membres de ce corps illustre. Napoléon Ier le reconnut et lui dit d'une façon peu obligeante : « Comment, Mercier, vous vivez encore? — Oui, Sire, par curiosité. » Timothée Trimm avait lu cette réponse du vieux conventionnel dans le *Dictionnaire de la conversation*, qui était pour lui le commencement et la fin de toute science, et il se l'était appropriée sans songer qu'elle n'avait pas grande signification dans sa bouche.

VI

Un acteur trop bien servi par sa mémoire s'étant laissé aller dans le feu de la déclamation à débiter quelques mots mal sonnants contre la royauté, biffés de son rôle par la censure, l'état de siége est intervenu et a interdit la représentation de la pièce, les uns disent à tout jamais, les autres pour quinze jours seulement.

L'arrêt a paru un peu sévère, bien qu'on prétende, pour le justifier, que l'infraction dont l'acteur s'est rendu coupable ne tombant pas sous le coup de la loi pénale, le For-Lévêque étant démoli, et les arrêts de la censure devant cependant avoir une sanction, l'interdiction prononcée par l'état de siége s'explique parfaitement. D'ailleurs, ajoute-t-on, les phrases rétablies par l'acteur, applaudies par les uns et sifflées par les autres, ont occasionné un tumulte qui ne pouvait manquer de se renouveler aux représentations suivantes et de porter un trouble dangereux dans les transactions commerciales.

Il n'en est pas moins vrai que le principe tutélaire qui impose à tous les pouvoirs l'obligation de ne pas punir les innocents pour un coupable, est violé par la décision de l'état de siége. Il n'en est pas moins certain également que les oreilles de l'état de siége n'ont nullement été affectées par le vacarme qui s'est produit au Vaudeville pendant les vingt ou trente premières représentations de *Rabagas*. Cette pièce, il est vrai, ne contenait pas un mot dont les royalistes pussent s'offenser, bien au contraire. Quant aux républicains, c'est autre chose ; mais l'état de siége n'a pas précisément pour mission de protéger les républicains. D'ailleurs, à propos de *Rabagas*, il n'avait pas à intervenir contre un acteur coupable d'avoir récité une phrase ou un mot rayé par la censure de son rôle, attendu que la censure s'était bien gardée de retrancher de toute la pièce seulement une pause d'a.

VII

Quel sera le successeur de M. Guizot à l'Académie française, un homme de lettres ou un chimiste, M. Jules Simon ou M. Dumas, secrétaire de l'Académie des sciences?

Il semble que le choix de l'Académie française ne devrait pas être douteux : M. Jules Simon est un orateur éloquent, un écrivain distingué, un homme politique qui joue un rôle important dans les affaires de son pays ; qui, mieux que lui, pourrait prononcer l'éloge académique du dernier président du conseil du roi Louis-Philippe ?

M. Jules Simon, il est vrai, est un philosophe et un moraliste; mais sa philosophie et sa morale, si elles ne découlent pas uniquement du catéchisme, n'ont rien qui puisse alarmer les consciences religieuses. Que M. Camille Rousset veuille bien prendre la peine de lire ses ouvrages, et s'il y trouve le moindre passage contraire aux notions du plus pur spiritualisme, nous passons condamnation ; mais nous ne redoutons nullement le jugement de M. Camille Rousset. Nous sommes sûrs d'avance qu'après un mûr examen il prononcera l'admission de M. Jules Simon sous le fameux portique élevé par lui à la gloire des spiritualistes anciens et modernes.

M. Jules Simon, malheureusement pour lui, a été ministre de l'instruction, et en cette qualité il a eu le tort de ne pas ouvrir suffisamment les yeux aux lumières de Mgr Dupanloup et de ne pas appliquer à l'Université les méthodes et les règlements du petit séminaire d'Orléans. Bien plus, il a porté une main téméraire sur le vers latin, au grand scandale de Mgr Dupanloup, qui est convaincu que la régénération de la France dépend entièrement de la culture de l'hexamètre par les jeunes générations.

Qu'importe, direz-vous, l'opinion de Mgr Dupanloup sur le choix du successeur de M. Guizot, puisqu'il a donné sa démission de membre de l'Académie pour ne point avoir l'humiliation d'y siéger à côté de M. Littré ?

L'évêque d'Orléans, quoiqu'il n'y mette plus les pieds, n'en a pas moins l'œil sur l'Académie, comme il a du reste l'œil sur tout, et l'ennemi de l'anapeste et du spondée ne s'introduira pas facilement dans la place malgré lui. M. le comte de Falloux et M. le duc de Falloux munis de son mot d'ordre, surveillent les abords du palais des Quatre-Nations du haut du clocher de Vigile, prêts à donner le signal de lever le pont-levis, moins devant l'Attila du vers latin que devant le dernier président de la gauche républicaine.

M. Jules Simon, malgré tout, a, dit-on, de grandes chances d'être élu. La gauche, le centre gauche et le centre droit libéral votent pour lui. Il peut aussi, paraît-il, compter sur l'appoint des *bohèmes*. C'est ainsi que le parti des ducs qualifie les membres de l'Académie qui n'ont d'autres biens au soleil que les biens gagnés avec leur plume et d'autres titres que les titres à la renommée acquis par leur talent, comme par exemple MM. Émile Augier, Jules Sandeau, Alexandre Dumas, etc. Scribe, lui aussi, passe sans doute pour un *bohème* aux yeux de ceux de ses collègues qui ont blackboulé son buste ?

C'est égal, des *bohèmes* à l'Académie ! Qui s'y serait attendu ?

X***.

Le propriétaire-gérant : Germer Baillière.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 45 8 MAI 1875

LES ÉTATS SECONDAIRES DE L'EUROPE

La Hollande et la Belgique vis-à-vis de l'Allemagne (1)

I

Le congrès de Vienne avait réuni en un seul État, sous le nom de royaume des Pays-Bas, les provinces qui forment aujourd'hui le royaume de Belgique et le royaume des Pays-Bas. De tous les arrangements conclus en 1814, ce fut l'un des moins contraires aux intérêts des populations. Si le royaume des Pays-Bas eût subsisté, tel que le congrès de Vienne l'avait constitué, la Belgique et la Hollande eussent formé l'un des États les mieux équilibrés de l'Europe. Au point de vue économique, l'union de la Belgique agricole et manufacturière avec la Hollande maritime et coloniale eût assuré à ces pays des avantages certains. Sur le chemin des communications entre l'Europe centrale et l'Angleterre, entre la France et le nord de l'Europe, à l'embouchure de trois fleuves navigables comme l'Escaut, la Meuse, le Rhin, cet État eût été admirablement place pour profiter de l'immense developpement commercial que l'Europe a vu depuis quarante ans. Au point de vue politique, bien qu'il n'eût été encore qu'une puissance de second ou troisième ordre, le royaume des Pays-Bas eût obtenu un rang important dans l'équilibre européen. La sagesse de sa politique l'eût préservé des conflits dangereux, et, en cas de péril, il eût disposé de forces sérieuses sur terre et sur mer. Mais on ne peut nier qu'il n'existât déjà, à cause des différences de caractère, de mœurs, de religion, de langue, des motifs de séparation entre la Belgique et la Hollande. Si l'on ajoute enfin la jalousie de l'Angleterre, qui cessa de souhaiter le maintien du royaume des Pays-Bas dès qu'elle vit l'industrie des provinces belges se développer à l'aide des capitaux hollandais, — et la satisfaction de la France à porter une première atteinte à ces traités de 1815 qu'elle considérait alors comme la honte suprême de la patrie, — on a les principales raisons qui firent disparaître, au bout de quinze années seulement, un État dont le maintien eût assuré l'indépendance et la sécurité de ses populations.

La superficie de la Hollande et de la Belgique est à peu près égale, mais leur population n'est pas également dense. Sur une étendue de moins de 3 millions d'hectares, la population belge dépasse aujourd'hui 5 millions d'habitants. La Hollande a 3 600 000 habitants sur un territoire de 3 300 000 hectares. La Belgique est de beaucoup au premier rang de tous les États de l'Europe pour la densité de sa population, qui dépasse 160 habitants par kilomètre carré. La Hollande vient ensuite avec l'Angleterre. La population de la Hollande est plus homogène. Bien qu'on puisse y distinguer, au point de vue de l'ethnographie et de la philologie, d'intéressantes variétés de population et de langue, la nationalité se manifeste partout par des traits identiques. Les Hollandais sont à peu près semblables les uns aux autres, dans toute l'étendue de leur pays, comme leur territoire offre partout le même aspect. On ne pourrait en dire autant de la Belgique. Il n'est pas difficile d'y faire le partage du sol et des habitants entre deux territoires et deux nationalités. La population wallonne de la haute Belgique se distingue de la population flamande de la basse Belgique comme les Ardennes belges avec leurs collines, leurs bois, leurs plateaux et leurs landes, sont différentes de la plaine uniforme et monotone des Flandres. Le pays wallon continue notre territoire des Ardennes, et sa population parle le français ou des idiomes dérivant du français. Le pays flamand avec ses canaux et ses polders annonce la Hollande comme son langage âpre et guttural se rapproche du hollandais. Ce que les Wallons et les Flamands ont de commun, c'est la religion. Il n'y a guère en Belgique que 60 000 dissidents protestants et juifs. Le reste de la population est catholique, et quiconque a visité la Bel-

1) Voyez *les États scandinaves vis-à-vis de l'Allemagne*, dans la *Revue* du 10 octobre 1874.

gique a pu voir comment la religion est pratiquée avec ferveur. Les sectateurs de la « libre pensée » y sont peu nombreux. Ils ont si peu de chances d'y réussir que les libéraux habiles se gardent bien de rompre en visière avec les sentiments religieux de la population et votent plutôt des subsides pour les églises, les séminaires, les presbytères. La Hollande est, à coup sûr, moins protestante que la Belgique n'est catholique. On y compte d'ailleurs deux cinquièmes de sa population qui sont catholiques et un assez grand nombre de juifs.

La Belgique et la Hollande vivent l'une et l'autre sous le régime parlementaire et constitutionnel, et ces deux pays n'ont point à souhaiter une meilleure forme de gouvernement. « Toutes les libertés inscrites dans le pacte national, disait le roi Léopold Ier en 1850, sont exercées sans aucune entrave, et le plus bel éloge qu'on puisse faire du peuple belge, c'est de dire qu'il s'est montré digne de sa constitution. » L'expérience des vingt dernières années n'a fait que justifier ce jugement. L'an dernier, en fêtant le vingt-cinquième anniversaire de son avénement, Guillaume III disait dans sa proclamation : « Il n'y a pas dans l'histoire du pays de période plus riche en développement, en progrès des véritables libertés, du bien-être et de la prospérité, que celle des vingt-cinq dernières années. » Parlant ainsi, le roi des Pays-Bas ne songeait point à lui-même, mais à la constitution, qui date de 1848. La Belgique et la Hollande sont donc des pays de liberté et ils savent en user sans excès. La pratique du gouvernement libre en Belgique date de 1830. Ce fut alors un singulier phénomène de voir un roi protestant à la tête d'un pays catholique, et ce roi gouverner avec une constitution qui admettait la séparation complète des Églises et de l'État, la liberté et l'égalité des cultes, le droit illimité d'association et de réunion, la liberté complète de l'enseignement, de la parole, de la presse. Les deux chambres du Parlement étaient élues de la même façon, avec cette seule différence que les pouvoirs de la première chambre dureraient huit années et ceux de la seconde quatre ans. Le renouvellement par moitié tous les quatre ans pour la première chambre, et tous les deux ans pour la seconde, devait entretenir l'activité de la vie politique dans le pays. La constitution avait restreint, il est vrai, le droit de suffrage par le cens, mais ce cens était proportionné selon les localités et n'entravait en tout cas l'éligibilité d'aucun citoyen. Les états de chaque province et les conseils de chaque commune étaient élus et leurs attributions étaient fort étendues. La responsabilité ministérielle était inscrite enfin dans le pacte national. Comment admettre qu'une pareille constitution pût durer en pays catholique? Cela s'est accompli pourtant. La Belgique n'a rien à envier pour la solidité de son gouvernement aux États les plus forts du continent. Le comte d'Aspremont-Lynden, ministre d'un cabinet catholique et conservateur, l'attestait récemment avec un noble et patriotique orgueil dans sa réponse à la note allemande du comte Perponcher : « Les libertés garanties par la constitution, disait-il, loin d'être une cause de faiblesse pour le gouvernement, sont pour lui un élément de force et lui donnent sur un peuple habitué dès les temps les plus reculés à faire lui-même ses affaires, une action persuasive mille fois plus écoutée et plus efficace que ne le serait celle des lois restrictives. »

L'opinion publique est partagée, en Belgique, entre deux partis : les *catholiques* et les *libéraux*; ce sont, si l'on veut, les tories et les whigs de ce régime constitutionnel. Leur rivalité en maintient l'équilibre et en assure la stabilité. L'existence de ces deux partis a précédé de longtemps la fondation du royaume de Belgique. Ce sont les catholiques qu'on voit se grouper, au siècle dernier, autour de Van der Noot pour tenir tête à Joseph II. Ce sont les libéraux qui tentèrent aussi, sous la direction de Vonck, d'affranchir leur pays de la domination autrichienne. On retrouve encore les deux partis à la veille de 1830, et ils travaillent de concert à chasser les Hollandais. Alliés pour défendre l'indépendance de leur pays, ils se disputent avec acharnement dès qu'il s'agit d'obtenir le pouvoir. Chacun des partis use alors, jusqu'à l'extrême limite de son droit, des libertés que lui donne la constitution. Dans cette lutte toujours active en un pays où les élections sont fréquentes, les catholiques montrent plus de discipline et de cohésion que leurs adversaires. Le clergé les dirige, et ce clergé, bien qu'il reçoive un subside de l'État, en est tout à fait indépendant. Les évêques nomment les curés et le pape désigne les évêques. Tout marche comme un seul homme selon la volonté de l'archevêque de Malines, véritable délégué du pape et chef du parti catholique en Belgique. « Les moyens d'action sont immenses, dit M. de Laveleye : 3000 chaires, 6000 confessionnaux, 15 000 religieux, 100 000 membres de congrégations laïques, une foule de journaux, répandent partout ses idées, ses passions, ses vœux. L'enseignement est presque entièrement dans ses mains. Les écoles primaires de l'État sont comme les siennes, et il a encore celles des couvents, du clergé qui sont presque aussi nombreuses. Pour l'instruction moyenne, le clergé a deux fois autant d'établissements que les pouvoirs civils, et l'éducation des jeunes filles est complétement accaparée par les communautés. Ainsi, il forme sans partage la femme, le peuple, l'aristocratie et une partie de la bourgeoisie. » Les campagnes n'entendent que leurs curés; et les villes de second ordre, comme Courtray, Bruges, Ypres, sont inféodées au clergé. Les libéraux ne trouvent de terrain un peu favorable que dans les grands centres et dans les agglomérations ouvrières. Ils luttent avec énergie, opposant l'université libre de Bruxelles à l'université catholique de Louvain, les comités aux comités, les journaux aux journaux. Mais le parti libéral est divisé. La fraction la plus avancée du parti reproche à l'autre de vouloir « la monarchie tout court ». Les modérés, de leur côté, hésitent et même répugnent à faire campagne pour l'enseignement gratuit, obligatoire, exclusivement laïque. Ils craignent surtout que certaines hardiesses du parti libéral n'entraînent, de la part des catholiques, un mouvement en faveur de l'extension du suffrage. Le parti catholique s'y montre assez disposé et il a fait abaisser déjà le cens pour les élections provinciales. Mais, quoi qu'il en soit des moyens d'influence de chaque parti, catholiques et libéraux se maintiennent dans une position respectable les uns vis-à-vis des autres. En 1864, ni l'un ni l'autre parti n'avait la majorité, et il fallut avoir recours à la dissolution. Les élections furent favorables jusqu'en 1870 aux libéraux. Cette année-là, un revirement se fit en faveur des catholiques et ils ont conservé l'avantage jusqu'aujourd'hui, sans que leurs adversaires aient perdu l'espoir de reprendre la direction des affaires.

L'établissement d'un vrai régime parlementaire selon les idées modernes est de date plus récente en Hollande qu'en Belgique. Certes les Hollandais ont connu dès longtemps la

pratique d'un gouvernement de discussion. Ils avaient depuis 1815 un parlement qui remplaçait ces anciens états généraux qu'avaient illustrés l'éloquence d'un Barnevelt et d'un Jean de Witt. Ce parlement ne ressemblait point à celui qu'on a vu depuis, et le gouvernement du roi était plutôt « personnel » que parlementaire. Le système actuel date de 1848. La première chambre de états généraux, au lieu d'être composée de membres nommés par le roi, est élue par les états provinciaux; la seconde chambre, au lieu d'être élue par les états provinciaux, est élue au suffrage direct. La chambre haute est élue pour neuf ans et renouvelable par tiers tous les trois ans. La chambre basse est élue pour quatre ans et renouvelable par moitié au bout de deux ans. Les états provinciaux et les conseils communaux sont élus au suffrage direct. Le cens est imposé comme restriction au droit de suffrage. Il varie, selon les localités, de 20 à 120 florins. Il est de 120 florins à Amsterdam, de 100 à la Haye et à Rotterdam, de 60 à Utrecht; la moitié seulement est exigée pour les élections communales. L'application de ce régime, sous la sauvegarde de la responsabilité ministérielle, ne s'est pas faite sans difficultés. A plusieurs reprises, en 1857, en 1867 et 1868, l'activité parlementaire a été paralysée par la lutte des partis. Un homme illustre, M. Thorbecke, a lutté jusqu'à son dernier jour pour créer un parti libéral qui défendît la constitution. Mais, quoi qu'il ait fait, il n'a pu venir à bout de surmonter deux obstacles à peu près invincibles : « l'indifférentisme » de la nation pour les questions politiques, et l'animosité des adversaires du parti libéral dans le parlement. Un remaniement du cens et une extension du suffrage seraient nécessaires pour rendre de la vitalité au corps électoral. Les conservateurs qui regrettent le temps d'avant 1848, et les orthodoxes protestants qui redoutent tout progrès, sont contraires à cette réforme. Ils obtiennent, sans beaucoup d'effort, l'alliance des catholiques pour résister aux libéraux. On voit les ministères se succéder et disparaître sans venir à bout d'accomplir les réformes les plus urgentes. Les lois sur la réforme financière, sur la réforme électorale, sur la réforme militaire, sur l'enseignement, restent en souffrance. Les résultats incomplets ou incertains de la politique coloniale, à propos des expéditions d'Atchin, ajoutent aux difficultés de la situation. A cette heure le cabinet conservateur, présidé par M. Heemskerk, paraît tenter une conciliation entre les conservateurs et les anciens libéraux; car le parti libéral, tel que M. Thorbecke avait essayé de constituer, ne paraît plus être viable. Le ministère actuel sera-t-il plus heureux ou plus habile que ses prédécesseurs? La précipitation dans les réformes n'est point le signe d'un bon tempérament politique; mais, dans le cas actuel, la lenteur des Hollandais ressemble trop à de l'apathie.

Nos réflexions sur la Hollande seraient trop incomplètes si nous ne parlions de la situation des catholiques hollandais. Il faut y distinguer d'abord les vieux catholiques. Leur Église date de 1725 et elle se composa des jansénistes qui refusèrent d'adopter le formulaire d'Alexandre VII et la bulle *Unigenitus*. Cette petite Église, que les souverains pontifes n'ont cessé d'excommunier, ne compte que 5800 fidèles. Elle a pour chefs l'archevêque d'Utrecht et deux évêques à Harlem et à Deventer. On en a parlé récemment, lorsque l'archevêque d'Utrecht est allé, en 1872, faire l'ordination des prêtres vieux-catholiques à Munich et présider à Cologne l'assemblée des vieux-catholiques allemands. C'est encore de la main d'un prêtre de cette église, l'évêque de Deventer, que le docteur Reinkens, chef des vieux-catholiques allemands, a été sacré. Ces vieux-catholiques sont considérés comme des hérétiques par les autres catholiques hollandais qui se soumettent à l'autorité du saint-siége. On ne compte pas moins de 1 200 000 catholiques orthodoxes en Hollande. Ce n'est qu'en 1798 qu'ils ont obtenu leur émancipation, lorsque la *République batave* eût remplacé la *République des Provinces-Unies*. Leur attitude, à l'époque de la révolution de Belgique, réveilla contre eux la haine du papisme. Cependant la partie du Limbourg et du Brabant que la Hollande conserva fut annexée sur le pied d'égalité, bien que la population en fût catholique. La Constitution de 1848, en développant les libertés publiques, fut favorable aux intérêts des catholiques. Ils n'ont pu former pourtant, jusqu'à présent, un parti très-influent. Le chiffre assez élevé du cens est une gêne pour eux, car ils n'ont qu'un petit nombre de familles aisées. A plusieurs reprises ils se sont plaints de n'être pas traités par le pouvoir en raison de leur nombre, mais ces plaintes n'ont point été fort bien accueillies. Depuis 1853, en effet, l'opinion est plus que jamais en défiance contre les catholiques. Le rétablissement de l'archevêché d'Utrecht et la création des évêchés de Bois-le-Duc, Harlem, Ruremonde par le pape Pie IX, produisit une vive sensation. Les termes de la bulle de restauration des diocèses froissèrent le sentiment national, et le chef du parti libéral, M. Thorbecke, dut se retirer du pouvoir. L'Église des vieux-catholiques fut alors reconnue par l'État et reçut un subside. Une loi fut faite pour interdire aux autorités de reconnaître la valeur des titres épiscopaux conférés par le souverain pontife et, par une singulière contradiction, pour prescrire la résidence aux titulaires. Les orthodoxes protestants et les conservateurs montrèrent beaucoup d'animosité et ne furent contenus que par la nécessité de respecter la Constitution. Bien que les catholiques aient été toujours fort disposés à s'unir avec les orthodoxes et les conservateurs contre les libéraux, on ne leur en a pas su beaucoup de gré. *Pour ou contre Rome*, tel est le titre d'une brochure publiée récemment par un ancien collègue de M. Heemskerk dans le ministère, M. le comte Van Zuylen. Dans une seconde brochure, il examine la situation des *partis politiques à la seconde chambre des états généraux*. Il y repousse tout compromis avec les catholiques dans les prochaines élections. « La question qui est débattue dans toute l'Europe, dit-il, doit décider de notre scrutin. Il faut rompre avec l'ultramontanisme et prononcer dans les élections le *non tali auxilio*. » En conséquence, il recommande une ligue de tous les partis, orthodoxes, conservateurs et libéraux, contre les catholiques.

II

La prospérité dont jouissent la Belgique et la Hollande depuis tant d'années et la solidité de leur régime parlementaire, que les crises intérieures ont éprouvé sans l'ébranler, en font des États dont le sort serait digne d'envie si leur avenir n'était fort incertain. Quel peut être, en effet, l'avenir d'un petit pays comme la Hollande, si les événements fournissent à l'Allemagne l'occasion de l'accaparer? Que devient donc la neutralité de la Belgique, s'il n'existe plus d'équilibre européen ni de droit public? On hésite peut-être à se poser ces redoutables questions en Belgique et en Hollande.

— car il serait bien difficile d'y faire une réponse très-rassurante. « L'Allemagne, dit-on, ne gagnerait rien à s'emparer de la Belgique et de la Hollande. Ces petits pays ne la gênent pas. Pour le commerce, ce sont des pays de libre échange et l'Allemagne n'est pas protectionniste. Elle est assez forte d'ailleurs pour se passer d'annexions qui pourraient nuire au développement national de ses forces morales et matérielles. S'il n'est pas directement de son intérêt de s'étendre au delà de ses frontières, pourquoi donc admettre que l'Allemagne ait des visées du côté de la Hollande et de la Belgique? » Or, il reste à savoir précisément comment l'Allemagne entend son intérêt, et c'est là ce que ni la Hollande, ni la Belgique, n'osent envisager de très-près. Il ne peut leur échapper, en tous cas, que ni l'une, ni l'autre, n'ont rien gagné au changement qu'ont produit en Europe les événements des dix dernières années. La Hollande était jadis à peu près hors d'atteinte. Elle touchait par sa frontière orientale au petit royaume de Hanovre qui n'avait d'autre ambition que de se maintenir, et à la Prusse dont la masse était partagée en plusieurs tronçons. L'Angleterre était devenue trop riche et trop puissante pour envier le bien d'autrui, fût-ce même les Indes néerlandaises. Quant à la France, il n'existait nulle part et sur aucune question la matière d'un différend. La position de la Belgique n'était pas moins sûre. Rien ne l'inquiétait du côté de l'Allemagne. Si la France lui causa quelque inquiétude après le rétablissement de l'empire napoléonien, l'équilibre européen était encore assez consolidé pour préserver la Belgique de tout péril. Aussi bien l'Angleterre eût mis tout en mouvement pour empêcher que ce merveilleux atelier de travail qu'est la Belgique devînt jamais français.

Aujourd'hui tout est bien changé. Après avoir joui pendant un demi-siècle d'une profonde sécurité, la Hollande se sent assez menacée, depuis la formation de l'unité allemande, pour se préoccuper aussi des questions de réorganisation militaire, de défense nationale et de fortifications. M. de Moltke n'a pas manqué d'y faire allusion, l'an dernier, dans son discours sur la loi militaire. « La Hollande, a-t-il dit, fortifie sa ligne d'inondation. » On en rit peut-être à Berlin sous cape. Au besoin, en deux jours, 60 000 Allemands pourraient être à Arnheim et tourner la ligne fortifiée de l'Yssel. Les uhlans pousseraient jusqu'à Utrecht avant qu'un canon ne fût mis en batterie, et ils ne s'arrêteraient en si beau chemin jusqu'à Amsterdam. L'inondation n'a réussi qu'une fois contre Louis XIV, et les Hollandais n'ont pas recommencé. En tous cas, il faudrait sept jours et un vent favorable pour que le pays fût couvert d'un mètre d'eau. Avant ce temps les Allemands seraient maîtres de la moitié du pays.

Mais pourquoi l'Allemagne ferait-elle cette conquête? L'unité allemande a été toujours associée à l'idée d'une grande puissance sur les mers. Aussi voit-on qu'une grande part de l'activité allemande se porte vers la mer du Nord. La mer Baltique n'aura jamais qu'une importance politique et militaire. C'est du côté de l'Océan germanique que l'Allemagne se promet le plus brillant avenir. Il ne lui suffit pas d'avoir Hambourg et Brême. La création du port de Cuxhaven, à l'embouchure de l'Elbe, a été décidée. Les travaux du port militaire de Willemshafen sur la baie de Jahde sont poussés avec activité. On voudrait aussi augmenter et améliorer le vieux port d'Emden, sur le golfe de Dollart, dans le voisinage immédiat de la Hollande. L'Elbe est uni par un canal au Weser, et l'on creusera un canal de l'Ems à la baie de Jahde. Cela fait, — et c'est beaucoup déjà, — l'Allemagne n'aurait rien auprès de ce que lui donnerait la Hollande avec son développement de côtes, les embouchures du Rhin, — *Vater Rhein*, — de la Meuse, de l'Escaut, ses ports et ses colonies. Voyez donc : Amsterdam, Rotterdam, Flessingue et vingt millions d'habitants dans les Indes néerlandaises! Quelle riche proie! Un Allemand ne peut voir une carte sans mettre le doigt sur la Hollande comme sur une annexe nécessaire du territoire germanique. Et si cet allemand est M. de Bismarck !.... En tous cas, si le péril se manifestait, la Hollande ne pourrait compter que sur elle-même. Mais elle y compte, à coup sûr, et ce serait lui faire injure de la croire résignée à subir la loi du plus fort. Rien ne lui est plus avantageux que de vivre en bonnes relations de voisinage avec l'Allemagne, et le contraire serait tout à fait dangereux. Si l'indépendance du pays était mise en question pourtant, le peuple hollandais ne s'abandonnerait pas, à moins que son imprévoyance ne l'eût rendu tout à fait impuissant à tenter le moindre effort énergique pour se faire respecter.

La Belgique se sent moins directement menacée. Son système militaire est beaucoup meilleur que celui de la Hollande. On y répugne moins qu'en Hollande au goût et à la pratique des choses militaires. Mais ce n'est pas l'armée qui serait la protection la plus efficace en cas de danger. Ce qui préserve la Belgique mieux que tout le reste, c'est d'être catholique. Les catholiques allemands procurent trop d'embarras au cabinet de Berlin pour qu'il se soucie d'avoir à tenir en bride les catholiques belges, qui sont encore plus ardents. Mais si l'on ne peut songer à Berlin à absorber la Belgique catholique, on veut prendre de son côté toutes sortes de garanties. De là les querelles sur la question de neutralité. « La France, disait naguère la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, si elle voulait encore commencer une autre guerre contre l'Allemagne, n'irait point donner de la tête contre le mur, c'est-à-dire contre Metz, et n'oserait pas non plus sortir par la fente du rocher de Belfort; mais elle déboucherait au large et tout à son aise par la Belgique. » Or, la Belgique a-t-elle le moyen de défendre sa neutralité? On le conteste à Berlin, et certaines publications intempestives faites en Belgique ont fourni des arguments à la presse allemande, qui ne laisse rien échapper. On a traité cette question ici même, et nous n'y revenons pas (1). En matière de neutralité, les publicistes allemands ont inventé cette thèse que tout État neutre doit être en mesure de prouver à chacun des belligérants qu'il a le moyen de défendre sa neutralité. Chaque Etat neutre doit donc s'imposer autant de sacrifices, pour assurer sa neutralité, que les autres Etats en font pour maintenir aujourd'hui leur situation militaire. Qu'est-ce donc que la neutralité? Un vain mot. Les neutres n'en tirent aucun avantage, soit pour l'allégement de leurs forces militaires, soit pour la garantie de leur sécurité. Leur neutralité fictive leur crée même ce grave et dangereux inconvénient de ne pouvoir contracter une alliance qui leur assurerait tout au moins la protection d'une puissance de premier ordre.

Telle est l'argumentation qu'a faite naguère un journal officieux, la *Gazette nationale* de Berlin. Un député du Parlement belge, M. Le Hardy de Beaulieu, s'est avisé de trouver

(1) Voyez la *Revue* du 30 janvier 1875.

cette opinion tout à fait conforme à celle qu'il avait exprimée en faveur d'un désarmement. « Il est absurde, dit-il, qu'un État dont l'indépendance et la neutralité sont garanties par des traités solennels soit obligé d'être toujours prêt à défendre cette neutralité contre le premier belligérant venu qui, avec ou sans prétexte, pourra juger bon d'envahir son territoire. » C'est absurde, en effet, mais conforme à la situation de l'Europe. M. Le Hardy de Beaulieu voudrait que la Belgique fût dispensée de tant de sacrifices par une déclaration internationale « interdisant formellement aux belligérants de violer les frontières et le territoire des neutres. S'ils y pénétraient, ils y seraient sans droit d'aucune sorte, exactement comme des bandits ou brigands contre lesquels les populations pourraient user de tous les moyens d'extermination en leur pouvoir sans que l'envahisseur puisse s'en plaindre. » Cette façon d'envisager la question est sans doute très-sérieuse aux yeux de l'honorable député de Nivelles; mais nous doutons qu'elle ait beaucoup de succès en Belgique.

Il ne nous paraît pas utile d'insister sur l'incident qui s'est produit, il y a quelque temps, entre la Belgique et l'Allemagne. On sait que des observations ont été adressées par le cabinet de Berlin au gouvernement belge à propos d'un nommé Duchesne qui écrivit naguère à l'archevêque de Paris pour lui offrir d'assassiner le prince de Bismarck, — sur des mandements d'évêques remontant à l'année 1872 et autres publications,— sur une adresse du Comité des œuvres catholiques à l'évêque de Paderborn. Le gouvernement allemand a mis la Belgique en demeure de rectifier sa législation si ses lois actuelles ne lui donnaient pas le moyen « de garantir la paix intérieure et la sécurité des États voisins et amis contre des atteintes de la part des sujets belges ». Il rappelait, à ce propos, la loi de 1852 et 1856 sur les délits de presse et les projets d'assassinat contre le chef d'un État étranger. Ces lois ont été faites en Belgique, comme on ne l'ignore pas, sur les réclamations de l'empereur Napoléon III. « Le gouvernement belge, ajoutait la note allemande, a le devoir d'empêcher que la Belgique ne devienne le terrain de machinations contre le repos de ses voisins et la sûreté de leurs nationaux, et cela en considération des priviléges de sa neutralité. Au nombre des conditions tacites de cette neutralité se trouve en première ligne l'accomplissement absolu de ces obligations. » En d'autres termes, la neutralité de la Belgique était mise en question à propos d'un acte, comme celui de Duchesne, dont la portée précise n'est pas encore connue, d'anciens mandements d'évêques auxquels personne ne songeait plus, et de l'Adresse de quelques particuliers, — car le Comité des œuvres catholiques a désavoué ce document, — à un évêque prisonnier. Ces réclamations ont produit la plus vive sensation en Belgique et dans toute l'Europe. Le cabinet belge a fait une réponse aussi modérée que péremptoire. Après avoir réfuté les observations du gouvernement allemand, M. d'Aspremont-Lynden a terminé sa réplique par une apologie éloquente des institutions de sa patrie. « La Belgique, a-t-il dit, a donné un exemple de l'alliance de la liberté et de l'ordre et a puissamment contribué à l'établissement du *juste parlementarisme* adopté par presque tous les États de l'Europe. Le bon sens du peuple belge a parfaitement contrebalancé les théories de l'*Internationale*. La Belgique *indépendante* et *neutre* n'a rien fait qui pût changer ses relations avec une nation amie et garante de son indépendance. » La neutralité de la Belgique ne la place pas sous la tutelle des puissances garantes, comme on pourrait le conclure de la note allemande. La Belgique est un État indépendant, et l'indépendance de cet État a été garantie par l'Europe : telle est le véritable sens de la neutralité belge. Cette réponse à la fois formelle et prudente a été approuvée par tous les partis en Belgique.

L'incident a changé de face depuis la réponse du gouvernement belge. Dans une nouvelle note, en date du 15 avril, le gouvernement allemand a donné au débat un caractère plus général. « La question de savoir, dit la note, comment chaque État doit protéger les États étrangers contre les entreprises de ses propres sujets, intéresse non-seulement la Belgique, mais au même degré *toutes les nations* qui se font un devoir du maintien de la paix générale et des bons rapports avec les nations voisines. » Ainsi les réclamations adressées à la Belgique impliquent une question de principe qui regarde *toutes les nations*. La note allemande reconnaît même à ce propos que la législation allemande offre autant de lacunes que la législation belge. Le gouvernement allemand essayera de les combler, sans savoir d'ailleurs s'il obtiendra l'assentiment du Reichstag, et il invite la Belgique à l'imiter. « Si l'essai ne réussit pas, ajoute la note, on aura obtenu au moins un éclaircissement public sur la question. » Ce différend ne laisse pas d'avoir un caractère très-singulier. Si l'Allemagne avait des griefs très-réels à faire valoir, la législation belge lui en fournissait les moyens. La loi du 20 décembre 1852 porte que « quiconque, par des écrits, des imprimés, des images ou emblèmes quelconques qui auront été affichés, distribués ou vendus, mis en vente ou exposés au regard du public, se sera rendu coupable d'offense envers la personne du souverain ou chef d'un gouvernement étranger, ou aura méchamment attaqué leur autorité, sera puni d'un emprisonnement de trois mois à deux ans et d'une amende de cent à deux mille francs. Mais *la poursuite n'aura lieu que sur la demande* du souverain ou du chef du gouvernement qui se croira offensé. » Le cabinet de Berlin avait donc le moyen de poursuivre en Belgique certains mandements *affichés* et *distribués*, s'il y voyait des offenses pour le gouvernement allemand. Quant à l'affaire Duchesne, c'était une question d'information judiciaire. Nous avons entendu émettre cette opinion, qu'en provoquant ce différend le cabinet de Berlin avait eu la pensée de créer des embarras au cabinet conservateur de Belgique. Nous n'avons vu là d'abord qu'une hypothèse dont il ne fallait pas tenir beaucoup de compte. Puis, nous nous sommes rappelé un précédent qui mérite quelque attention. Au mois de décembre 1873, les journaux catholiques publiaient une lettre adressée par l'archevêque de Malines à l'archevêque de Posen au sujet de la persécution religieuse. Une polémique s'engagea à ce propos, et la *Gazette de l'Allemagne du Nord*, intervenant dans le débat, publia les réflexions suivantes : « Nous ne pouvons nous dissimuler que si à la place du gouvernement actuel se trouvait à Bruxelles un *ministère libéral*, les choses qui s'y passent maintenant ne s'y passeraient pas. Car évidemment la certitude de trouver dans un régime ami l'appui nécessaire est, pour la presse ultramontaine belge, un encouragement à faire valoir avec d'autant plus de hardiesse la tendance séditieuse qui vise à ébranler le repos des pays voisins et les relations extérieures de son propre pays. » Ces réflexions, bien que de date lointaine, indiquent peut-être la pensée secrète des dernières démarches du cabinet de Berlin. S'il en est ainsi, — ce que

d'ailleurs nous ne garantissons pas, — il s'est trompé dans ses calculs. Catholiques et libéraux sont d'accord pour maintenir dans toute leur intégrité les libertés garanties par la constitution. La lutte souvent acharnée qu'ils soutiennent les uns contre les autres ne leur fait point perdre de vue l'intérêt commun qu'ils ont de défendre au dedans la liberté constitutionnelle de leur pays et son indépendance au dehors.

VAN DEN BERG.

L'AFRIQUE ET L'ESCLAVAGE

Le docteur Scheweinfurth. Samuel Baker. Livingstone (1)

II

L'expédition de sir Samuel Baker est plutôt une campagne militaire qu'un voyage d'exploration. Nous parlons de celle qu'il a racontée dans ses deux derniers volumes intitulés *Ismaïlia*, publiés en 1874; car il avait auparavant exploré le bassin du Nil comme géographe et comme observateur. Mais, quand il partit la dernière fois, c'était en capitaine, investi d'un commandement actif par le khédive d'Égypte, et le firman dont il était porteur disait que « Baker Pacha était envoyé dans les provinces situées au sud de Gondokoro pour abolir le trafic des esclaves, y établir un système régulier de commerce et y faire reconnaître l'autorité du khédive; qu'il avait droit de vie et de mort sur ses soldats et sur les peuples conquis, et que tout fonctionnaire du gouvernement lui devait sa coopération et son appui. »

L'ouvrage entier de sir Samuel Baker est le commentaire de ce firman en sens inverse, et nous fait assister au spectacle des choses administratives et politiques dans la haute Égypte. Heureusement il avait avec lui un état-major anglais, une garde choisie de quarante hommes, appelés les *quarante voleurs*, à cause de leur propension à faire main-basse sur tout, mais braves et fidèles, et il trouva dans lady Baker une femme dont la présence d'esprit et le courage le tirèrent de plus d'un danger. Sa garde était commandée par un officier du nom d'Abd-el-Kader, qui s'était distingué au Mexique dans l'armée de Bazaine, et l'on peut dire que c'est avec cette petite troupe d'élite qu'il a fait son voyage et ses conquêtes. Sans son appui et celui de ses cinq ou six Anglais, il est probable que sir Samuel Baker n'eût jamais revu Khartoum.

Le firman était daté du 1er avril 1869, et le commandement dont le voyageur était investi devait durer quatre ans. Quatre ans pour s'équiper, pour temporiser avec les saisons, pour attendre les steamers commandés en Angleterre et destinés à remonter le Nil, pour opérer la conquête des provinces à soumettre et pour effectuer le retour, cela faisait la partie belle aux marchands d'esclaves! Il n'y avait plus pour eux qu'à s'assurer la protection des autorités subalternes et à gagner du temps. Les obstacles naturels et les accidents imprévus devaient se charger du reste.

A peine sir Samuel fut-il à Khartoum, qu'il s'aperçut que son entreprise était souverainement impopulaire. Tout bon mahométan croyait de son devoir de contribuer pour sa part à faire échouer une expédition conduite par un chrétien et dont le but avoué était de détruire un genre de commerce qui faisait vivre la ville. Les seize cents hommes qui devaient former le corps expéditionnaire n'étaient pas prêts; les neuf steamers qui devaient les transporter n'étaient pas prêts davantage; et ce ne fut que le 8 février 1870 qu'on put s'embarquer sur le Nil blanc. A ce moment, dix mois, sur les quatre ans accordés à Baker, étaient déjà passés. Quand on arriva aux embranchements du Nil, on se trouva en présence d'un obstacle bien connu qu'on appelle le *Sett*. C'est un immense radeau de verdure formé par des détritus végétaux et tellement épais que les stamers eux-mêmes sont impuissants à le rompre. Il fallut revenir en arrière, débarquer à un endroit nommé Tewfikeeya, construire un camp, et y rester jusqu'au 11 décembre, au grand désespoir du gouverneur du lieu, qui avait à cacher sa participation au commerce des esclaves et se voyait sans cesse démasqué par Baker. C'est pendant ce séjour forcé sous la tente que celui-ci reçut par la voie de la rivière Gazelle une lettre de Schweinfurth par laquelle le botaniste, qui ne l'avait jamais vu, « lui communiquait avec autant de courtoisie que de générosité toutes les observations géographiques qu'il avait faites dans la partie occidentale du bassin du Nil ». Mais sir Samuel n'était pas alors en mesure d'en profiter. Les longs délais qu'il avait éprouvés lui faisaient une nécessité de retourner à Khartoum pour se ravitailler, et il reparut dans cette ville à la grande joie des autorités et des habitants, qui crurent de toute leur âme que son entreprise était abandonnée. C'est ainsi que le temps s'écoulait et que le terme approchait toujours. Pour surcroît, il se trouva que le gouverneur général de Khartoum avait, antérieurement à la signature du firman, fait un contrat avec la maison Agad par lequel celle-ci acquérait, jusqu'au mois d'avril 1872, le monopole du commerce de l'ivoire dans les provinces situées au nord de Gondokoro. Or, qui dit en Égypte le commerce de l'ivoire dit le commerce des esclaves, et sir Samuel Baker ne pouvait opérer légalement dans ces contrées qu'après deux ans expirés de son mandat. Le représentant de cette maison Agad était un certain Aboo-Saood qui se retrouve sans cesse dans le récit du voyageur comme il se trouvait sans cesse sur ses pas. Tous les embarras, toutes les embûches, toutes les misères, lui arrivaient par Aboo-Saood. Devant le gouverneur général, rien de plus doux, de plus soumis, de plus empressé à seconder les volontés du khédive que cet astucieux personnage. Mais aussitôt qu'il était dans le désert à la tête de sa caravane, rien de plus dangereux et de plus méchant. En vain Baker prenait-il tous les moyens ordinaires de se procurer des vivres : essais d'agriculture, promesse de fortes rémunérations; ses soldats étaient toujours en danger de périr par la faim. Aboo-Saood avait l'art de faire le vide devant eux. Il animait contre eux les tribus indigènes; il leur enseignait les moyens de surprendre l'étranger, répandant partout la nouvelle de sa mort et de la dispersion de ses troupes. Le 14 juin 1872, Baker donna des ordres pour qu'il fût arrêté; mais celui-ci trouva bien vite moyen d'opérer une diversion. C'était dans le pays d'Unyora. Baker avait espéré y retrouver sa vieille connaissance, le roi Kamrasi, dont l'avarice et la rapacité lui eussent aisément donné prise. Mais Kamrasi était

(1) Voyez le numéro précédent.

mort et son fils Kabba lui avait succédé au prix du meurtre de tous ses frères et de tous ses parents, excepté son oncle Rionga, qui lui avait échappé par la fuite. Ce jeune potentat, « cruel, lâche et traître au suprême degré », servit d'instrument au représentant de la maison Agad. D'abord il essaya d'empoisonner toute l'armée ennemie par un présent de boissons fermentées contenant des substances vénéneuses; ensuite, au milieu de grandes protestations d'amitié, il rassembla secrètement ses guerriers, éloigna ses troupeaux et assaillit à l'improviste le camp de Baker. Ce fut une véritable bataille, et, quoique les sauvages eussent été battus, le commandant anglais, qui avait perdu plusieurs hommes dans le combat et qui savait qu'on n'a jamais raison des sauvages parce que leur tactique consiste à attaquer et à fuir, jugea prudent d'abandonner Masundi, la capitale de l'Unyoro, et de s'ouvrir un passage jusqu'à Fatiko. Il avait, heureusement, construit là, en passant, un camp fortifié; car les marchands d'esclaves, excités par Aboo-Saood, eurent l'audace d'ouvrir le feu sur lui. Comme cette attaque était tout à fait imprévue, sir Samuel était sans armes. Ce fut alors que lady Baker, se précipitant au milieu du danger, lui présenta son fusil et son épée au moment le plus opportun. La garde chargea avec vigueur, et l'ennemi fut refoulé et dispersé dans toutes les directions.

« Parfaitement convaincu de la trahison d'Aboo-Saood, j'aurais dû, dit Baker, le pendre sur-le-champ. Mais je n'avais que cent vingt-six hommes avec moi, car la difficulté de nourrir beaucoup de monde au même endroit et la nécessité de surveiller de tous côtés les marchands d'esclaves m'avaient forcé de diviser ma petite armée. Quand le traître se présenta dans mon camp avec une apologie toute préparée de sa conduite, je dus lui déclarer qu'il était l'homme le plus sincère qu'il y eût au monde et que les autres n'étaient que des menteurs. Il partit en jurant par les yeux et par la tête du Prophète qu'il était mon plus fidèle ami, serment qu'il tint en allant déposer une plainte contre moi auprès du khédive au Caire. »

Pendant que Baker était à Fatiko, il reçut des envoyés de Mtésé, roi d'Uganda, la région où languissait alors Livingstone. Ces envoyés étaient presque des hommes civilisés. Ils étaient propres et bien vêtus. Mtésé, nous dit Baker, était devenu musulman; il faisait tous les jours sa prière, ne tuait plus ses femmes, et, quand il coupait la gorge à un homme, il invoquait le nom de Dieu. De plus, il était ami des lumières et il avait des secrétaires. Ce grand potentat adressait une lettre au voyageur anglais par laquelle il l'assurait de son amitié, approuvait son dessein de supprimer le trafic des esclaves, exprimait son désir de voir son visage et déclarait (rare exception chez les souverains africains) qu'il ne désirait aucun présent. Tout ce que Baker put, hélas! lui répondre, c'est que son mandat allait expirer, et qu'il le priait de faire parvenir une lettre à Livingstone.

Après avoir licencié les Quarante Voleurs, non sans regret de se séparer d'eux, sir Samuel partit de la ville de Gondokoro à laquelle il laissa le nom d'Ismaïlia en l'honneur du khédive. Le 24 août 1873, il était de retour au Caire. Il y avait trois ans qu'il n'avait reçu de nouvelles du gouvernement au service duquel il était engagé. Jamais on n'avait répondu à ses lettres; jamais on ne lui avait envoyé le moindre secours. Il avait dû habiller ses hommes à ses frais, se pourvoir de tout lui-même, et, en approchant de Khartoum, il avait eu la douleur de passer à côté d'un convoi de sept cents esclaves, consignés à la maison Agad par Aboo-Saood. Au Caire, il eut une audience du khédive, dans laquelle il lui donna le tracé des pays qu'il avait nominalement soumis à son empire et sur lesquels il avait planté son drapeau. Puis il quitta l'Égypte, assez content de voir transférée au colonel Gordon la charge de continuer son œuvre. On sait que celui-ci a, depuis, annexé Darfoor à l'Égypte, et il est permis de croire que chaque expédition nouvelle, profitant de l'expérience acquise par les expéditions précédentes, marchera plus sûrement au but. Cependant, comme nous sommes en Égypte, c'est par séries d'années et de siècles que les changements dans les mœurs s'accomplissent. C'est ici la terre classique de l'esclavage, et la législation se trouve en présence d'une coutume ininterrompue depuis l'origine des temps historiques. Sir Samuel ne découvrit-il pas plus d'une fois pendant sa campagne que ses propres hommes faisaient le commerce des esclaves en même temps que la guerre contre l'esclavage! Lui-même ne donna-t-il pas quelquefois à ses soldats des femmes arrachées aux chaînes des marchands de Khartoum? Or, quoiqu'il les déclarât libres, n'étaient-elles pas encore des esclaves? Changer la manière d'être de tout un peuple n'est pas chose si simple que cela; et comme le grand désert sépare les possessions françaises du centre de l'Afrique et que celui-ci ne peut être attaqué que par la route du Nil, il est triste de penser à la somme de souffrances et de misères dont ce pays sera longtemps encore témoin. La guerre sévit incessamment dans ces vastes contrées; les prisonniers, s'ils ne sont pas mangés par le vainqueur, prennent en longues files la route de l'exil sous le fouet des marchands d'esclaves. Les généreuses espérances de sir Samuel Baker ont été cruellement déçues, et, comme s'il eût dû avaler jusqu'à la dernière goutte la coupe d'amertume que lui avait préparée le gouvernement égyptien, il apprit, en arrivant en Angleterre, qu'Aboo-Saood, parfaitement disculpé auprès du khédive, avait été nommé *adjudant de son successeur!!!*

III

Ce qui rend David Livingstone plus intéressant encore que tous ses émules en héroïsme, c'est son isolement, sa persévérance, son courage, sa mort. L'expédition commencée par lui de la côte de Zanzibar, le 28 mars 1866, et tragiquement terminée sur les bords du Molilamo, le 1er mai 1873, n'était pas son premier voyage. Il voulait clore une longue carrière de géographe et d'explorateur par la brillante découverte des sources du Nil. C'est à ce but, encore non atteint, qu'il a consacré les sept dernières années de sa vie, et c'est au milieu de ses pérégrinations dans les marais, dans les hautes herbes, dans les joncs, dans un dédale de lacs et de rivières, où nul voyageur n'a pu choisir encore entre le véritable Nil et ses affluents, qu'il a succombé à la fatigue, à la maladie et à la faim, sans que son âme ait un moment faibli.

Le grand secret du succès dans tout voyage d'exploration, c'est de ne compter sur aucune ressource et sur aucun moyen de transport dans les pays que l'on doit parcourir. David Livingstone, instruit sur ce point par ses précédentes expéditions, se pourvut de tout à la côte de Zanzibar : gardes et

serviteurs ; bêtes de somme et vivres ; médicaments et provisions de toute nature. Il semblait qu'il eût tout prévu, et c'était le cœur plein de confiance qu'il écrivait au moment du départ : « L'effet des voyages sur un homme qui a l'âme bien placée, c'est de raffermir et d'ouvrir l'esprit ; c'est de lui faire chercher son appui en lui-même : il devient plus hardi et plus présent. Le corps se sent dispos, le teint se bronze, les muscles sont d'acier. Point de spleen ni de dyspepsie. L'Afrique est le pays de l'appétit. »

De l'appétit, en effet, mais aussi de la famine. Deux mois après, Livingstone avait perdu tout pouvoir sur son entourage ; les conducteurs d'animaux par leur cruauté, les mouches venimeuses par leurs piqûres, avaient fait périr les quatre cinquièmes de ses bêtes de somme. Le 11 juin, il écrit : « Me voilà aussi dépendant des porteurs indigènes que si je n'avais pas acheté un âne. Et ces hommes ne veulent point marcher, parce qu'ils craignent, non sans raison, d'être capturés par les marchands d'esclaves quand ils effectueront leur retour. »

Ainsi donc, après une expédition si bien et si dispendieusement préparée, il allait continuer sa route au milieu des privations, du désordre et des obstacles ; et ce qui allait être plus douloureux pour lui, il fallait suivre souvent le même chemin que les marchands de chair humaine. Les Arabes font à Ujiji le même commerce que font les Égyptiens au nord de l'Équateur ; mais le gouvernement du khédive fait au moins profession de vouloir abolir ce honteux trafic, tandis que les Arabes se livrent sans entraves à toutes les atrocités. « Matumora, écrit Livingstone, admet que ses sujets se vendent les uns les autres, et, pendant que le plus fort fait marchandise du plus faible, les Arabes volent les enfants et les femmes de l'un et de l'autre. Le 19 juin 1866, nous avons passé à côté d'une femme qui était liée par le cou à un arbre et morte. Les gens du pays nous ont expliqué que les forces lui ayant manqué pour suivre le convoi d'esclaves, son maître l'avait attachée là pour qu'elle ne devînt pas la proie d'un autre marchand, dans le cas où, après un repos, elle aurait pu reprendre sa route. Nous en avons rencontré d'autres, liées de la même manière, et l'une d'elle était étendue au milieu du chemin dans une mare de sang. On nous expliqua à ce propos que lorsqu'un marchand arabe s'aperçoit qu'un esclave ne peut plus marcher, il exhale, en le frappant d'un coup de couteau, la mauvaise humeur qu'il éprouve de perdre son argent. Il est probable que les Arabes ont aussi « leur raison d'État » pour en agir ainsi : c'est de surexciter par la crainte de la mort les efforts de leurs victimes pendant les marches forcées.

A la page 62 du tome Ier, Livingstone écrit encore : « Nous venons de passer à côté d'une autre femme tuée à coups de couteau et laissée dans son sang au milieu du chemin ; » et plus loin : « Nous avons aussi trouvé le cadavre d'un homme que l'on peut juger à sa maigreur être un homme mort de faim. Un des nôtres a parcouru le bois environnant et a découvert beaucoup d'esclaves abandonnés par leurs maîtres, faute de vivres pour les nourrir. Tous portaient leurs liens, et étaient trop faibles pour parler. Plusieurs étaient presque des enfants. »

C'est au milieu de ces scènes d'horreur que Livingstone s'avance vers son but. Ce qui est pour lui un surcroît de tristesse, c'est qu'ayant perdu sa pharmacie, « perte dans laquelle je vis, écrit-il, mon arrêt de mort, » et manquant absolument de vivres, il est forcé d'accepter l'hospitalité dans le camp d'un de ces marchands arabes dont le honteux trafic lui inspirait une profonde répulsion. En 1867, il lui faut recevoir d'eux des vêtements et des vivres ; en décembre 1868, il se voit contraint de se joindre à eux pour faire route ensemble. Le voilà, marchant en tête de longues files d'esclaves, enchaînés les uns aux autres par des jougs pesants !

A ce sujet, sir Samuel Baker, dans un article publié par lui dans une Revue de Londres, fait la remarque suivante :

« Nous voyons en cette circonstance combien Livingstone se trouvait impuissant à réprimer le trafic infâme contre lequel il s'épuisait depuis tant d'années en inutiles protestations. Son pays ne l'avait armé d'aucun moyen de répression et s'était contenté de le revêtir du titre de consul, comme si ce nom devait avoir sur les marchands d'esclaves, en Afrique, le même effet qu'un épouvantail sur les passereaux dans un jardin. Certes, sa situation n'en était que plus amère, surtout pour un homme comme Livingstone, qui sentait son cœur brûlant dans son sein, à la vue des abominations dont il était témoin. Il n'y pouvait absolument rien. *L'esprit voulait, mais la chair était faible*, et c'est dans la compagnie des Arabes et de leurs victimes qu'il arriva, affreusement malade, après avoir traversé le lac de Tanganyaka en canot, à la station d'Ujiji, le 14 mars 1869. »

Pendant son séjour forcé à Ujiji, le malheureux voyageur écrit : « C'est ici le repaire des plus horribles trafiquants de chair humaine. Ceux que j'avais rencontrés à Urungu et à Itawa étaient en comparaison des marchands gentilshommes. Les traitants d'Ujiji, ainsi que les Kilwa et les Portugais, sont les pires entre tous les mauvais. Ce n'est plus un commerce, c'est un système de meurtres ininterrompus. Ils partent d'ici pour aller en chasse comme des limiers. »

Il est certain, comme le dit encore sir Samuel Baker, que la position était singulièrement douloureuse. « Cet homme, qui avait été missionnaire et qui était maintenant consul anglais, conservait toute la chaleur philanthropique de sa première vocation. Mais c'était un Daniel dans la fosse aux lions. Les gens de sa suite faisaient tout ce qu'ils voulaient. Les Arabes pillaient et enlevaient les enfants et les femmes, sans même prêter l'oreille à ses remontrances. Les natifs étaient pires que tous les autres, et le grand Livingstone passait dans cet enfer une vie misérable et sans espoir. »

On trouve dans le journal de Livingstone des notes comme celles-ci : « 24 avril 1871. Une vieille hostilité pousse la tribu des Manyemas à tendre des embûches aux marchands d'esclaves. Ils les invitent à se rendre dans tel ou tel village en leur disant qu'ils trouveront là beaucoup d'ivoire. En même temps, ils persuadent aux habitants que les Arabes ne viennent pas pour acheter, mais pour combattre. Une lutte s'ensuit, et les traîtres s'attendent à y gagner toujours quelque chose. »

A la page 127, il dit : « Ces Manyemas aiment le sang pour le sang et font leurs délices de la cruauté. Il y avait aujourd'hui un homme, sur la place du marché, qui avait dix mâchoires humaines enfilées en chapelet et passées en sautoir autour du cou. Quand on lui en demanda la provenance, il répondit que c'était des gens qu'il avait tués et mangés. Il indiquait avec son couteau la manière dont il avait coutume de dépecer ses victimes ; et quand j'exprimai mon dégoût, lui et tous les autres se mirent à rire. »

Le caractère bien connu de Livingstone ne permet pas de le taxer d'exagération. Un de ses propres domestiques fut

mangé par les Manyemas. Cependant ce peuple sauvage tenait, comme nous le voyons, des marchés, et l'on y vendait de la poterie d'argile, des étoffes faites d'herbes tissées, du pain de manioc, du poisson et de la volaille. Cela prouve qu'en matière de civilisation, la moralité est l'élément le plus tardif à paraître, comme il est le premier à s'effacer.

Après s'être associé de nouveau à des marchands arabes dont la protection lui était nécessaire, — car il était sans vivres, toute sa suite l'avait abandonné, et il ne lui restait plus que quelques domestiques, — Livingstone commença l'exploration de la grande rivière de Sualaba. Mais la société qu'il était obligé de subir lui devint encore plus odieuse à la suite d'un affreux incident.

Les Arabes étaient toujours en guerre pour des rivalités commerciales. Cependant, tout à coup, sans la plus légère provocation et saisis d'une fureur commune, ils se précipitent sur la population des Manyemas rassemblée dans le marché. Ils en font un massacre épouvantable! Les femmes sont poussées dans la rivière, noyées ou fusillées sur la rive. Plus de quatre cents personnes périssent sans motif, et les marchands après avoir ainsi exhalé contre les indigènes la colère qu'ils ressentaient les uns contre les autres, s'asseyent et se reposent, comme chez nous des chasseurs après une brillante battue!

Le consul, le philosophe et le missionnaire n'en put pas supporter davantage. Il résolut de se séparer de ses odieux compagnons et de retourner seul, au péril de ses jours, à Ujiji pour y attendre des secours qui lui arriveraient peut-être, enfin, de Zanzibar.

Dans sa marche solitaire, il est attaqué par les indigènes, en embuscade dans une forêt. Deux de ses domestiques sont tués, et lui-même n'échappe que par hasard aux lances dirigées contre lui. Tout ce qui lui restait de marchandises d'Europe lui est enlevé. Le voilà sans vêtements et sans vivres, cent fois plus dénué encore que Schweinfurth après l'incendie dont il avait été victime, et, de plus, malade à la mort. Une troupe de deux cents Arabes viennent à passer près de lui et le recueillent. Sans le pain qu'ils lui donnent, il allait mourir d'épuisement et de besoin. Ces hommes se rendaient précisément à Ujiji. Malgré son horreur pour le nom arabe, qu'il avait vu souillé par tant d'atrocités, il est heureux de poufaire route avec eux. A Ujiji, il devait trouver des vivres; il en avait laissé à son passage. Désolation! à son arrivée à Ujiji, il ne trouve plus rien! on lui avait tout volé en son absence! « A ce moment, écrit-il, il me sembla être cet homme qui allait de Jérusalem à Jéricho, que les voleurs battirent, dépouillèrent et laissèrent à demi mort et nu sur la route. »

« Mais, — continue Livingstone à la date du 31 octobre, — au moment où je n'avais plus aucune ressource et où la maladie se joignait au dénûment pour m'ôter tout courage, le bon Samaritain n'était pas loin. Un matin, mon fidèle Susi arriva en courant de toutes ses forces et en criant : Un Anglais! Un Anglais! je le vois! — Il se précipita ensuite à sa rencontre. En effet, une caravane se montrait au loin, et le pavillon américain qui flottait en tête annonçait sa nationalité. A mesure qu'elle approchait, on distinguait des ballots de marchandises, des baignoires de zinc, des chaudrons, des marmites, des tentes pliées, etc., etc. Voilà un voyageur bien riche, pensai-je; ce n'est pas un pauvre diable comme moi! C'était Henry Moreland Stanley, le correspondant du *New-York Herald*, et c'était pour moi qu'il venait! Il était envoyé par James Gordon Bennett, au prix de quatre mille livres sterling de dépense, pour retrouver le pauvre Livingstone, s'il vivait encore, et, s'il était mort, pour rapporter ses os!... Je ne suis pas démonstratif; je suis froid, au contraire, comme tous mes compatriotes; mais cette marque de bonté généreuse de la part de M. Bennett, et de courage de celle de M. Stanley, m'accabla! J'étais honteux d'en être si peu digne, et je leur garde une profonde reconnaissance. »

Ranimé au moral et au physique par la société de M. Stanley et par les aliments substantiels qu'il lui apportait, le docteur Livingstone parut revenir à la vie. Les deux hommes restèrent ensemble jusqu'au 14 mars 1872, mais non pas dans l'inaction. Car Livingstone eut à peine recouvré quelques forces, qu'il voulut les consacrer à ses travaux. Il n'avait pas coutume de vivre pour lui-même. Une expédition fut organisée pour le lac de Tanganyika, et M. Stanley s'y joignit. Ils l'explorèrent plus complétement qu'on ne l'avait fait encore et trouvèrent, comme l'avaient dit Speke et le capitaine Burton, que la rivière Lusizé en était un affluent et non pas un effluent, circonstance qui a, paraît-il, une grande importance pour la détermination du cours du Nil. On trouve aussi cette note dans son journal, page 159, tome II : « L'effluent du lac est probablement la rivière de Longumba, qui se jette dans celle de Lualaba, mais ce n'est pourtant encore là qu'une hypothèse. »

M. Stanley tomba malade de la fièvre; car, dans ces régions saturées d'eau et brûlées du soleil, sur ces bords couverts de végétaux en putréfaction, c'est miracle qu'un Européen puisse vivre. Livingstone revint avec lui à Ujiji. L'un partit pour l'Europe et l'autre, ravitaillé en vêtements, en argent et en vivres, se prépara à une nouvelle expédition dont la pensée hantait depuis longtemps son esprit.

Les indigènes lui avaient souvent parlé de certaines sources ou fontaines qui se trouveraient au sud du lac Tanganyika, et l'idée lui était venue que c'étaient peut-être là les fameuses fontaines dont parle Hérodote, les sources tant cherchées du fleuve d'Egypte. Une fois que son imagination fut frappée de cette vision, elle ne lui laissa plus de repos. Les fontaines d'Hérodote! c'était l'objet le plus élevé que pût se proposer l'ambition d'un géographe! Il ne demandait pas autre chose à M. Stanley que de lui faciliter les moyens de les découvrir. Celui-ci lui promit de lui envoyer des hommes de la côte de Zanzibar, et Livingstone demeura à Ujiji en attendant ce secours.

L'attente dura cinq mois. Vers le milieu d'août, il lui arriva une compagnie de cinquante hommes, conduite par plusieurs Anglais et envoyée par le généreux M. Stanley. Le 23, Livingstone était prêt et il écrivit ces mots sur son journal : « Je prie le Seigneur de toutes choses de m'accorder cette faveur de découvrir les fontaines d'Hérodote. » Après cette expression simple et naïve de sa foi et de sa passion, il partit et marcha, plein d'ardeur, jusqu'au 8 janvier 1873. Il suivait les bords du lac de Tanganyika; il secourait les indigènes; il avait abondance de vivres; sa petite troupe partageait son contentement, et le vieux voyageur semblait rajeunir de vingt ans. Mais, en approchant du lac de Bangweolo, le paysage changea d'aspect et la caravane s'engagea dans un labyrinthe de lacs et de marais inextricable. Il n'y avait plus moyen d'avancer dans le réseau de canaux naturels qui les reliait tous ensemble. La pluie tombait abondamment; un brouillard épais s'élevait comme une vapeur chaude du fond des marécages.

Le sol n'était plus qu'une boue liquide, et Livingstone, qui souffrait depuis de longues années d'une dyssentérie chronique, reçut là une dernière atteinte.

Le 21 avril 1873, il écrivait : « J'ai essayé aujourd'hui de monter à cheval, mais j'ai été forcé de mettre pied à terre et l'on m'a ramené sous la tente, épuisé. » A la date du 27 avril, on lit : « J'ai été bien bas, mais je me suis remis. J'ai envoyé acheter des chèvres laitières. Nous sommes sur les bords du Molilamo. »

Ce sont là les derniers mots qu'ait écrits David Livingstone. C'est le dernier rayon d'espoir qui ait traversé sa pensée ; c'est la dernière note du voyageur ! Le 1er mai, il était mort. Sa vie, épuisée dès longtemps par la souffrance physique et l'effort moral, n'avait plus été, depuis dix-huit mois, qu'une lueur factice, ranimée par les soins de M. Stanley, et le vent pestilentiel du lac Bangweolo venait de la souffler brusquement.

La mort de Livingstone fut un acte de foi et d'enthousiasme, comme l'avait été sa vie. Ses serviteurs, qui ne le croyaient pas si malade, entrant dans sa tente après un temps d'absence, le trouvèrent à genoux près de son lit, dans l'attitude de la prière, et déjà froid et rigide. Il est impossible de n'être point frappé de la grandeur simple de cet amant de la science et du progrès, qui donnait sa vie pour l'une et l'autre, confondant dans un même amour Dieu, la civilisation et l'humanité.

Il avait écrit plusieurs années auparavant :

« Ces vastes et profondes forêts où règne un éternel silence seraient ma tombe de prédilection. Les tombes en Angleterre m'ont toujours semblé tristes, surtout celles qui ne sont point murées et où le cercueil gît dans la terre humide. Mais je ne puis que m'en remettre à Celui qui règle tout du soin de décider où reposeront mes os. Ma pauvre Marie (sa femme), elle repose là aussi ! »

Le modeste désir de David Livingstone n'a point été rempli. La terre d'Afrique n'a point gardé sa dépouille mortelle ; et ses compatriotes, si sensibles à toutes les gloires, surtout à celle des conquêtes faites au nom de la civilisation, l'ont rapportée sous les voûtes de Westminster.

Nous empruntons, en finissant, à une Revue anglaise, ces réflexions écrites par M. Samuel Baker et si bien placées dans sa bouche :

« Le vaste continent africain doit cesser d'être un mystère, car le trafic des esclaves ne pourra disparaître que lorsque le pays sera parfaitement connu et que des gouvernements forts seront établis sur des tribus qui, depuis des milliers d'années, n'ont pu parvenir à sortir de la bestialité. La cognée est à la racine de l'arbre. Une bonne portion de l'Afrique méridionale a été scindée du domaine de la barbarie et annexée aux possessions anglaises. La côte d'Or à l'est, la côte de Zanzibar à l'ouest, sont des points de départ qui peuvent conduire à des agrandissements. Les Français occupent l'Algérie, et l'Égypte formera un vaste empire africain par l'annexion du bassin du Nil. Darfoor vient d'être ajouté aux conquêtes récentes du khédive. C'était le centre du commerce des esclaves et la barrière qui se dressait devant les explorateurs. La conquête de Darfoor sera suivie de celle de Wadaï et de Bornu, et, après cela, le chemin du centre de l'Afrique sera ouvert aux nations civilisées. Les gouvernements de l'Orient peuvent n'être point sans tache, mais ils sont des chefs-d'œuvre de mécanisme politique en comparaison du despotisme brutal exercé par ces petits potentats nègres pour qui le seul objet du gouvernement est de faire des prisonniers sur leurs voisins, afin de les vendre et de s'enrichir. Le sultan de Zanzibar est trop faible pour suivre l'exemple du khédive d'Égypte et pour s'annexer le territoire d'Uganda. Cependant, si un arrangement avec une autre puissance intervenait, laquelle puissance lui prêterait sa force, on pourrait, en échange, le rendre responsable pour le bon gouvernement des provinces annexées et pour la suppression de l'esclavage. Pareils résultats ne peuvent être obtenus sans effusion de sang ; mais ce sang ne sera qu'une goutte d'eau dans l'Océan, en comparaison de celui que font couler chaque année les guerres de tribus et le trafic des esclaves. »

LÉO QUESNEL.

LA PEINTURE FRANÇAISE EN 1875.

(Premier article)

La critique, si elle entend faire une œuvre sérieuse, doit se placer successivement à deux points de vue différents lorsqu'elle veut juger les ouvrages d'art et apprécier la valeur d'un mouvement artistique. Elle doit d'abord examiner le sens et le caractère des productions qui lui sont soumises. Elle doit ensuite rechercher les procédés artistiques par lesquels elles se distinguent. Dans les arts plastiques tout particulièrement, ce que l'on appelle le métier est d'une importance extrême, et si l'on prend la peine de consulter l'histoire de l'art, on verra qu'il n'est aucune transformation dans les procédés de la peinture qui n'ait été promptement suivie d'une véritable révolution artistique. C'est qu'en effet, la peinture s'adressant avant toute chose au sens de la vue, tout ce qui modifie la couleur et les effets de lumière modifie la peinture elle-même : c'est aussi et plus encore que toute révolution introduite dans les procédés matériels de l'art a pour origine le besoin de produire des effets nouveaux, l'insuffisance reconnue des procédés anciens à rendre les impressions que veut exprimer l'artiste.

Je voudrais, dans cette rapide esquisse, indiquer où en est l'art français aujourd'hui, et pour les sujets qu'il représente, et pour les procédés artistiques qu'il possède déjà ou dont il poursuit la possession. Il est sans doute inutile d'ajouter que cette étude est faite à l'occasion du Salon qui vient de s'ouvrir.

I

Ce n'est pas chose facile de définir l'état actuel de l'école de peinture française, ou plutôt cet état pourrait se définir d'un mot : l'anarchie artistique. Voilà bien des années déjà qu'il en est ainsi. On cherche vainement une façon de voir générale, des traditions communes, un trait qui relie les artistes les uns avec les autres. Il semble que chaque peintre tire de son côté, allant où il peut ; c'est un état de choses qui ne prête guère aux généralisations philosophiques, et les pauvres *salonniers* en quête d'un fil qui puisse relier leurs observations ne trouvent guère qu'un moyen : passer la revue des genres divers, à moins qu'ils ne préfèrent suivre l'ordre de

classement adopté pour les salles ou pour le catalogue, et faire défiler successivement les vingt-six lettres de l'alphabet.

Cette anarchie devient pourtant à son tour un trait de caractère frappant par le degré où elle est poussée. Il n'est pas un genre, il n'est pas même un sous-genre qui ne soit cultivé par nos artistes, et, il faut bien le dire, avec un talent à peu près égal. Regardez les autres époques artistiques de l'histoire, prenez tour à tour les florentins, les romains, les vénitiens, les flamands; prenez même l'école française à telle autre époque qu'il vous plaira, vous n'observerez rien de pareil. Partout ailleurs, les œuvres d'une même époque ont un caractère commun. Ici dominent les tableaux de sainteté ou d'histoire, là les tableaux d'intérieur, là les scènes décoratives, là la mythologie, embellie encore et souriante, les amours roses et les marquises poudrées, là les scènes de cabaret joyeuses et sensuelles, là la noblesse des attitudes et la dignité de la vie de cour. Ici tout marche de pair, tout se développe à la fois. Aujourd'hui, au contraire, tout ce qu'offre le présent dans la nature, dans l'humanité, du nord au midi, de l'est à l'ouest, est étalé tour à tour à nos yeux. Et le présent ne suffit pas. Tous les siècles du passé sont mis à contribution. Chacun vient montrer ses costumes, étaler sa vie, depuis le siècle qui vient de finir jusqu'à celui des Pharaons endormis dans les cryptes de leurs pyramides.

Une double cause a déterminé cette poussée en tous les sens à la fois. D'un côté, la curiosité humaine, qui jamais ne fut plus grande. Jamais l'homme ne s'est considéré davantage comme le roi du monde, jamais il ne l'a été plus véritablement. Jamais il n'a plus complétement pris possession de cet univers ; jamais il n'a tenu davantage à le posséder plus complétement encore. Mais cette cause n'est pas la seule. Si l'art contemporain s'élance dans toutes les directions à la fois, c'est que d'aucun côté il n'a encore trouvé sa voie. Cette raison est moins flatteuse pour l'orgueil humain ; elle est la plus sérieuse. Que la voie véritable de l'art moderne soit découverte, qu'un lit s'ouvre pour le fleuve qui demande à couler, on verra aussitôt disparaître bon nombre de ces tentatives contraires et bien souvent stériles. L'art français de la seconde moitié du XIXe siècle aura, lui aussi, son caractère, comme l'art italien, comme l'art espagnol, comme l'art flamand ont eu le leur. Il y a bien de l'impuissance dans cette multiplicité d'efforts à laquelle nous assistons.

Le public accuse les artistes de cette impuissance, et il est naturel qu'il les accuse, car il ne pourrait les absoudre qu'en s'accusant lui-même. La vérité, c'est que l'art, aussi bien que la littérature, n'est que l'expression de la société au sein de laquelle il surgit. Les peuples n'ont que les artistes qu'ils sont capables d'avoir, comme ils n'ont que les gouvernements qu'ils méritent. « Je rends au monde ce qu'il m'a prêté », disait Labruyère à la première ligne de son livre. L'artiste ne rend jamais au monde que ce qu'il a reçu de lui. Il n'est pas fait d'une autre pâte que les autres hommes ; il vit de leurs sentiments, de leurs idées, de leurs passions ; il partage leur croyance ou leur scepticisme. Si l'artiste aujourd'hui ne sait pas quelle forme d'art il doit offrir au public, c'est que le public ne sait pas quelle forme d'art il veut. Là est la profonde et triste vérité, cause de la médiocrité de ce temps. Le public demande des œuvres d'arts, parce que son éducation raffinée, parce que la bonne opinion où il est de lui-même lui ont inspiré ce besoin, moitié naturel, moitié factice ; mais il ignore absolument quel art il demande. Il a commandé qu'on lui serve à dîner : mais que lui servirez-vous ? Ce qu'il vous plaira, car il est lui-même hors d'état de commander. Il n'y a plus de goût aujourd'hui, il n'y a qu'un peu d'appétit. Qu'allez-vous offrir à ce public qui, selon sa fortune, se borne à regarder la peinture ou l'achète ? Un tableau de genre bien fin et bien cherché ? Fort bien. Une femme nue ? Mieux encore. Des fruits peints en trompe-l'œil à côté d'un plat d'argent et d'un verre de Venise ? Ceci ne fait pas moins son affaire. Après cela, vous auriez un paysage, ou des armures du temps des croisades, ou une odalisque dans un harem fumant un narghilé, ou une chasse avec des équipages et des chiens, la chose ne le satisferait pas moins.

Il y a pourtant la mode. Quand il n'y a pas le goût, qui est l'instinct réfléchi, il faut bien qu'il y ait la mode, qui est le caprice. On ne peut pas s'avouer à soi-même qu'on est absolument indifférent. On choisit alors, non d'après soi-même, mais d'après un voisin auquel on suppose du goût. Un peintre a réussi une fois ; des amis, des journaux l'ont vanté : c'est à qui se pressera devant sa toile ; peu importe que son succès fût ou non mérité, ou de bon aloi, le voilà qui a la vogue ; on se dispute ses œuvres, on les couvre d'or ; on les achète avant qu'elles soient commencées. Et la mode se met parmi les artistes comme parmi les amateurs : comme eux aussi sont moutons de Panurge et cherchent ce qu'ils doivent faire plus qu'ils ne savent ce qu'ils veulent faire, ils n'ont pas plutôt vu un succès se dessiner d'un côté qu'ils s'y ruent aussitôt : c'est là peut-être qu'est la route vers l'avenir, c'est là qu'est le filon à exploiter ! Une œuvre ne fait pas une sensation, si petite qu'elle soit, à une exposition, sans qu'à l'exposition suivante on ne soit assuré d'en voir dix, douze, quinze, qui la reproduisent, espérant de plaire puisque l'autre a su plaire.

Et alors arrive — brochant sur le tout, artistes et amateurs, — le marchand de tableaux. Le règne de la mode est le règne du marchand de tableaux. La mode, c'est lui qui la fait ; il sait comment on la fait, car son métier à lui, ce n'est pas l'art, ce sont les affaires. Il a ses critiques qui lui font des réclames, il a les journaux et les murailles qui lui font des affiches. Il sait comment on fait du bruit autour d'un nom, comment on lance une vente, comment on allume une enchère. Il devient l'arbitre du goût public, l'autorité suprême des amateurs, le maître des artistes, qu'il peut à son gré laisser dans la misère ou mener à la fortune : il les entreprend à tant pour cent ou à forfait. Il a profité de l'anarchie artistique, il l'entretient et l'augmente. Il a intérêt à ce qu'aucun goût public ne se forme, car son empire serait détruit. Il a intérêt à ce que tous les genres demeurent à la mode, car autant de genres, autant d'articles de vente divers. S'il en abandonne quelques-uns, n'ayez pas peur, il se trouvera un autre marchand pour s'en constituer le protecteur et faire dans la boutique d'en face une place aux articles dont il n'a pas voulu dans la sienne.

C'est un grand mal assurément que l'anarchie artistique. Elle a pourtant son côté par où elle peut être féconde. Lorsque des écoles d'art existent trop puissantes, leur propre est trop souvent d'étouffer tout talent qui essaye de se produire sous une forme originale. Il n'y a place à leur ombre pour aucun arbre nouveau. Les exemples ne manquent pas, de ces tyrannies funestes. Elles ne sont point à craindre aujourd'hui.

Vienne une individualité puissante, vigoureuse, elle ne trouvera rien qui l'embarrasse; elle grandira librement, en pleine séve. L'artiste qui apparaîtrait aujourd'hui comme apparut David à la fin du siècle dernier, ne deviendrait pas moins aisément le chef d'une nouvelle école française. Aussitôt s'élanceraient sur ses pas, pleins de joie et d'enthousiasme, tant de jeunes talents qui existent aujourd'hui, nés disciples, qui sentent leur impuissance à se dégager eux-mêmes d'une incertitude qui leur est à charge. Qu'il vienne donc, ce jeune artiste portant l'étoile au front, qu'il se hâte de venir! Si la France, avertie par tant de rudes leçons, redevient une nation sérieuse, si elle prend à cœur la régénération de l'âme de ses enfants, on peut l'affirmer, elle ne l'attendra pas longtemps.

Il est permis de dire que déjà, en ces dernières années, un effort a été fait; — non pas absolument du côté de ce qu'il y a cinquante ans on appelait le grand art, — le vaste tableau dans un vaste cadre, dont le sujet est emprunté à l'histoire, à la religion ou à la mythologie et où le nu domine. Ce grand art là, notre temps n'y croit plus et, quand la foi y reviendra, ce sera sous une autre forme. Chaque année, on voit diminuer à nos salons le nombre et le succès de ces compositions académiques et froides, solennelles et vides, savamment balancées, que les artistes appellent des « machines, » où l'auteur a la prétention de faire grand et d'imiter ceux qu'on nomme les maîtres. Ce n'est pas moi qui me plaindrai de cette décadence. En attendant qu'une école vraie s'élève, c'est quelque chose d'être délivré des écoles fausses.

Une seule personne en France, ce me semble, croit encore aux « machines ». C'est M. le directeur des beaux-arts. « Moi seul », a dit M. de Chennevières, mais ce n'est pas assez. Je ne serais pas surpris qu'il s'imaginât avoir restauré le « grand art » pour avoir fondé son fameux prix du Salon qui lui a donné tant de tintouin et qu'il a fini par décerner tout seul. Il doit être joliment fier en voyant le *Samson* que son lauréat lui envoie de Rome!

Ce coup de tête de M. le directeur des beaux-arts nous vaut au Salon une demi-douzaine de grandes compositions mélodramatiques et déclamatoires, d'allure en somme assez enfantine. Le public, qui n'est pas un sot, s'est vengé dès le premier jour de l'ennui qu'elles lui infligeaient. Il a appelé leurs auteurs des « candidats au prix du Salon ». Laissons M. de Chennevières choisir parmi eux le malheureux qu'il veut précipiter dans le gouffre académique, et passons.

Parmi les jeunes peintres en qui des visées se manifestent vers des compositions élevées, une des premières places appartient certainement à M. Henri Levy. Son *Christ mort accompagné de deux anges*, qui figurait au Salon de 1873, était une œuvre des plus remarquables; il y avait encore de grandes qualités, quoique plus mêlées, dans le *Sarpédon* qu'il exposait l'an dernier. M. Henri Levy n'a rien envoyé au Salon de cette année. Nous le retrouverons bientôt sans doute. M. Humbert, dont la peinture rappelle par bien des côtés celle de M. Henri Levy, nous montrait l'an dernier une *Vierge sur son trône*, fort gracieuse, d'un coloris des plus séduisants. Il a cette année moins bien inspiré cette année. Son *Christ à la colonne*, malgré ses réels mérites d'exécution, est une œuvre fort incomplète; qui peut reconnaître dans ce visage maladif et [illegible] le redempteur du genre humain? Le *Christ à la colonne* est un sujet traité bien souvent par les artistes chrétiens de la Renaissance; que M. Humbert compare lui-même son œuvre et la leur!

Ce n'est pas M. Bouguereau non plus que je louerai beaucoup pour sa *Madone* tenant dans ses bras l'enfant Jésus et saint Jean-Baptiste. M. Bouguereau a pourtant fait un effort cette année. Il s'est lassé de produire exclusivement pour l'exportation. Il a essayé de reconquérir l'estime des artistes. Il a vu l'an dernier la *Vierge* que M. Hébert avait peinte à Rome pour l'église de la Tronche, son village, et qui resta exposée un mois chez M. Goupil. Cette Vierge l'a empêché de dormir. Il a voulu faire la sienne, lui aussi, et très-proche parente de celle de M. Hébert. Il l'a assise dans un de ces trônes de marbre blanc incrustés d'or et de couleur, comme l'on en voit dans les vieilles basiliques, et particulièrement à Saint-Laurent hors les murs, à la porte de Rome. La *Madone* de M. Bouguereau est d'un coloris clair qui attire à première vue. Il aura peut-être un succès de public. Je crains pourtant que plus on verra sa peinture, plus elle se perdra dans l'opinion des spectateurs. C'est en vain que sous les draperies on cherche le corps de la Vierge. Les chairs des deux enfants sont molles et soufflées. M. Bouguereau se ravise bien tard aujourd'hui. Il a pris des habitudes de facilité banale bien difficiles à guérir. Jusque dans sa *Madone*, — je ne parle pas de ses deux autres compositions, qui sont la faiblesse même, — on reconnaît la peinture de ces *Baigneuses* du salon de 1873, dont on disait si justement qu'elles étaient en baudruche, et que l'artiste venait chaque nuit les souffler à nouveau pour les empêcher de se dégonfler.

Arrivons aux artistes qui autorisent de légitimes espérances. M. Alphonse de Neuville n'a pris son rang auprès du gros public que depuis deux années. Les artistes seuls se souvenaient de ses débuts. Mais son coup d'essai a été un coup de maître. Les *Dernières cartouches* sont une des œuvres les plus populaires, les plus justement populaires de la peinture contemporaine. Son *Combat sur la voie ferrée* du dernier Salon a montré qu'il n'avait pas dû son succès à un heureux hasard. Les deux tableaux de l'exposition actuelle accroîtront encore cette réputation bien acquise. L'un représente une compagnie de soldats français pénétrant au mois d'août 1870 dans une maison occupée par des soldats allemands. L'autre nous fait assister à l'un des épisodes du combat de Villersexel. Les Prussiens sont barricadés dans une dernière maison du village, d'où ils continuent une lutte meurtrière; des soldats français apportent des fagots et mettent le feu à la maison pour forcer l'ennemi ou à sortir ou à se rendre.

Ces deux tableaux sont également, dans leurs proportions différentes, pleins de souffle et de vie. Ce qui plaît en M. de Neuville, c'est qu'il semble peindre la guerre en homme qui l'a vue. Nous voilà bien loin des batailles de Constantin et de Maxence, des batailles d'Issus et d'Arbelles; nous voilà bien loin des batailles que peignait Vandermeulen il y a près de deux siècles, ou de celles que peignaient Gros ou Horace Vernet dans la première moitié de ce siècle. Plus de batailles rangées, plus de ces belles lignes savamment déployées, où l'on voit ou des rangées de soldats qui s'attaquent, ou des états-major d'officiers qui se pavanent. La guerre moderne n'est plus cette guerre qui prête aux spectacles étalés aux yeux. Les lignes de batailles ont des lieues d'étendue. Le général en chef qui fait mouvoir les hommes par centaines de mille connaît seul le plan et l'ensemble.

Pour tout autre œil que le sien, il n'y a plus que des épisodes.

Mais quels épisodes ! et comme l'art de la guerre, en se perfectionnant, a multiplié l'horreur! Ce n'est pas cette guerre-là qui peut inspirer l'amour de la guerre. On n'y voit pas les *lauriers* qui riment avec *guerriers*, ni la *gloire* qui rime avec *victoire !* Quelle haine! quelle obstination! quelle fureur! Que de sang! que de blessures atroces! Quel acharnement, de part et d'autre, pour détruire et pour tuer! Comme il pleut des balles, comme tout est blanc de la fumée de la poudre sur cette petite place de Villersexel, devant la maison où sont barricadés les Prussiens! Que de braves gens vont encore mourir avant que cette maison soit rendue, et pourquoi, grand Dieu! tout ce sang versé? De quoi, en somme, servira cette maison prise au prix de tant d'efforts et de tant de vies perdues?

M. Detaille avait paru, en 1873, se poser en émule de M. de Neuville. Sa *Retraite*, quoique un peu sèche d'exécution, se recommandait par de véritables qualités de composition. Le *Régiment qui passe sur le boulevard* n'a plus de si hautes prétentions. Ce n'est rien qu'un régiment qui passe sur les boulevards. Il est vrai que le macadam est absolument détrempé, que le ciel est plein de nuages, qu'on voit la Porte-Saint-Denis et la Porte-Saint-Martin, qu'on aperçoit les omnibus entassés à côté de cette dernière, qu'on peut compter les soldats de chaque file, et les gamins qui marchent au son de la musique, et les promeneurs et les commissionnaires ; il est vrai qu'on peut lire les affiches imprimées sur les maisons voisines; il est vrai que, pour un peu, on compterait aussi les gouttes de pluie qui tombent. Mais on ne fait pas un tableau à si bon marché. Si le régiment ne doit rien dire au spectateur; si, en me le montrant, vous ne faites vibrer en moi aucun des sentiments qu'y remue l'approche d'un régiment de nos soldats que conduit le drapeau de la France, — brisez vos pinceaux, vous ferez mieux : une photographie instantanée sera toujours plus exacte que votre tableau. Je sais bien qu'en voyant ce tableau tout le monde se dira en lui-même : « Voilà un régiment qui possède un bien beau tambour-major ! » — C'est trop peu.

M. Detaille est bien loin pourtant d'être un artiste sans mérite. Il y a deux mois encore, nous regardions de lui trois envois au cercle des Mirlitons : il y avait là deux études, un fantassin, un cavalier, qui, dans leur petit cadre, étaient deux admirables morceaux. Le cavalier surtout, un cavalier sur un grand chemin, envoyé en reconnaissance, tenant son fusil appuyé à plat sur le pommeau de sa selle, déjà fatigué d'une longue marche, regardant à droite et à gauche. Il y avait bien de l'observation, on peut même dire bien de l'émotion et de la poésie, dans ce seul cavalier. M. Detaille serait-il capable surtout de faire de belles études d'après la réalité? La nature lui aurait-elle refusé cette imagination créatrice qui fait servir au gré d'une pensée originale tous les éléments fournis par l'observation? L'avenir seul peut nous l'apprendre.

M. Jean-Paul Laurens ne me semble pas, dans son genre, moins heureusement doué que M. de Neuville. Son *Exécution du duc d'Enghien*, en 1872, a fait sensation; quant au *Saint Bruno refusant les présents du comte Roger*, c'était, à mon humble avis, la plus remarquable page du Salon de 1874. M. Laurens est un artiste sérieux, consciencieux, et qui cherche toujours, pour le mettre sur la toile, un sujet qui parle à l'âme en même temps qu'il parle aux yeux. Mais M. Laurens a un double défaut, et je crains bien que, cette année, son succès n'en souffre doublement. Il prend volontiers des sujets inconnus puisés dans des chroniques ignorées du vulgaire; il prend volontiers des sujets qui ne sont point faits pour être traités par la peinture.

Un peintre a toujours tort de prendre un sujet inconnu. La meilleure peinture est celle qui est le plus vite comprise par cette masse du public qui ne se compose point d'érudits. Faites pour la millième fois une Sainte-Famille : si votre tableau vaut mieux que les précédents, il aura beau les redire, il ne les répétera pas. On est mal disposé à l'admiration quand, avant de comprendre un tableau, il faut d'abord lire dans le catalogue une demi-page d'explication. Boileau avait raison : c'est un dangereux héros que le héros Childebrand.

Le second tort de M. Laurens est plus grave encore. Ne traitez en peinture que des sujets qui prêtent à la peinture. Je crois que ce serait pour nos artistes un utile emploi de leur temps de lire une fois en leur vie le *Laocoon* de Lessing : ils y apprendraient que tous les arts n'ont pas le même champ ni les mêmes limites. Je prends pour exemple le sujet de l'*Interdit*. Les malheureux rejetés de la société au moyen âge par les jugements de l'Église, séparés des autres hommes, enfermés dans une enceinte dont toutes les issues sont fermées jusqu'à ce qu'après les horreurs de la faim la mort vienne mettre un terme à leur vie, ne pouvant même après la mort espérer la sépulture chrétienne : voilà un beau sujet littéraire assurément et qui prête à d'admirables développements poétiques. Si Victor Hugo eût voulu s'en emparer, il en eût fait, je n'en doute pas, un des admirables chapitres de la *Légende des siècles* : mais la poésie n'est pas la peinture, et après avoir vu le talent dépensé par M. Laurens, je suis encore plus convaincu que l'artiste a eu tort de se monter la tête en lisant nos vieilles chroniques. Son tableau fait un grand cadre vide où l'action manque, en face duquel l'émotion ne peut venir qu'à la réflexion, c'est-à-dire trop tard. Les mêmes observations ne s'appliquent pas moins au second tableau de M. Laurens : *l'Excommunication*. En le regardant, on songe malgré soi à ce tableau célèbre dans les ateliers et qui représentait exclusivement une plage de sable, intitulé : *Le passage de la mer Rouge*. On ne voit pas la mer parce qu'elle s'est retirée ; on ne voit pas les Hébreux parce qu'ils sont passés ; on ne voit pas les Égyptiens parce qu'ils ne sont pas encore arrivés. Que M. Laurens soit bien convaincu de cette vérité : il n'y a d'existant en peinture que ce qui fait action aux yeux.

Paulo minora. Après les grands tableaux, les tableaux de genre. Je n'en veux dire ici que quelques mots : j'aurai l'occasion d'y revenir en parlant des procédés de la peinture contemporaine, car il n'en est point où les procédés jouent un plus grand rôle. Ce sont les tableaux d'ailleurs dont les qualités sont les plus aisées à apercevoir et auxquels le public rend le plus volontiers justice. Nous comptons ici une quasi douzaine d'artistes d'un mérite réel, à peu près égal. Les uns font de l'ancien, les autres du moderne ; les uns visent à l'esprit, les autres font de la sentimentalité ; tous sont passés maîtres dans l'art de peindre les étoffes et de frotter les satins. MM. Worms, Adam, Firmin Girard, Leloir,

Hillemacher, Berne-Bellecour, Réné Jourdain, sont à la mode depuis longtemps déjà et y resteront longtemps encore. Je crains toutefois que leur école n'ait vu ses plus beaux jours. Je veux faire une place à l'un des derniers venus d'entre eux, M. Alphonse Hirsch, dont le petit tableau, le *Modèle*, est vraiment très-charmant. M. de Nittis a une *Place de la Concorde après la pluie* bien vivante et bien distinguée de couleur. Le défaut du genre est la sécheresse. M. Vibert, qui longtemps y a été l'un des maîtres, me paraît glisser sur cette pente. C'est une conception très-fine et très-amusante que celle de *la Cigale et la Fourmi* qu'il nous présente, et son moine gros et gras qui rentre au couvent par un jour de neige, tout chargé des présents de la quête, fait un geste bien comiquement expressif au pauvre diable de saltimbanque qu'il rencontre grelottant sur la neige et qui lui demande la charité. Mais vraiment la peinture est insuffisante : ce n'est plus là de l'art qu'à demi.

A ce genre il en est un autre, je l'avoue, qui me paraît bien supérieur : celui qui prend dans la pure réalité ses sujets et qui cherche à les traiter avec vérité. Je n'ai pas vu sans plaisir, malgré l'insuffisance de métier, les *Vagabonds entre deux gendarmes* de M. Simon Renard, ni le tableau romain de M. Sautai, ni les *Alsaciennes* de M. Pabst. J'ai eu grand plaisir à regarder les *Femmes dans l'église* de M. Lhermitte, et la peinture toujours solide de M. Bouvin, et encore celle d'un peintre qui paraît avoir plus d'un trait de ressemblance avec lui, M. Olivié. L'an dernier, il nous montrait un *Frère tailleur enfilant son aiguille :* c'était la vérité même prise sur le fait. Son *Frère barbier* de cette année n'est guère moins réussi avec une pointe de malice gauloise.

Il n'y a souvent pas bien loin du genre à ce qu'on appelle les natures mortes. Que de tableaux de genre de notre temps ne sont au fond que des natures mortes ! Il y a cette année encore de bien remarquables natures mortes au Salon ; M. Desgoffe est toujours fin, quoiqu'un peu sec ; M. Rousseau, quand il n'essaye pas de sortir de son genre, n'est pas loin d'égaler Chardin ; M. Wollon a de bien belles armures et un superbe cochon à l'étal qui ne ferait pas trop mauvaise figure à côté de l'*Écorché* de Rembrandt ; M. Monginot a de beaux desserts renversés par des singes. Et ces maîtres ont des élèves qui font admirablement, qui les fleurs, qui les fruits, qui les homards et les bouteilles. Ce n'est pas le métier qui manque de notre temps, et là où il faut surtout du métier, nos artistes craignent peu de rivaux.

Qui donc avait prétendu que l'art de la photographie devait tuer celui des peintres de portraits ? Il s'est trompé aussi grossièrement que celui qui prétendait que les chemins de fer allaient tuer le commerce des chevaux. Il ne me semble pas avoir jamais vu autant de portraits que cette année, et Dieu sait cependant s'il y en avait les années précédentes ! A la vérité, parmi ces centaines de portraits, il s'en trouve de bien médiocres. Quelle bonne fortune leur a fait trouver grâce auprès du jury. Je ne parle pas de M. Dubufe, de M. Pérignon. Ils sont exempts de l'examen du jury, heureusement pour eux, sinon pour nous : s'ils ont eu du talent, il y a de cela beau jour.

Par quelle complaisance M. Jules Claretie a-t-il permis à M. Bonnegrace d'enluminer et d'alourdir sa tête fine et intelligente ? Pourquoi M. Feyen-Perrin a-t-il donné cette tournure lourde et pataude au général Billot, ce commandant si actif, si alerte, si leste du 18e corps de l'armée de la Loire ? Hélas ! M. Cot ne tient pas non plus les espérances qu'il avait fait concevoir ; ses chairs ne sont plus que du coton ; il ne songe qu'à faire joli, et tout accent de vie disparaît sous son blaireau. M. Cabanel est dans une décadence bien irréparable. Il est cette année au-dessous même de ce qu'il était l'an dernier. Et Mlle Nélie Jacquemart, elle aussi, décline encore cette année. Où est le temps des portraits du maréchal Canrobert, de M. Duruy ? le temps récent encore du portrait de M. Dufaure ?

Deux écoles se distinguent parmi les portraitistes : les uns cherchent le portrait sérieux, les autres le portrait aimable. Les uns ont surtout pour objet d'exprimer une physionomie, un caractère moral ; les autres, de faire un tableau brillant, qui flatte et séduise le regard. Pour les uns, le principal, c'est le personnage lui-même ; le principal pour les autres, ce sont les vêtements, les ornements, les accessoires.

Le plus brillant des représentants de cette seconde école est aujourd'hui sans contredit M. Carolus Duran. Il s'est fait en ces dernières années bien du bruit autour du nom de ce jeune peintre, et je ne crois pas qu'il songe à s'en plaindre. L'exposition de cette année n'ajoutera pas grand'chose à l'éclatante réputation de l'artiste. Son portrait d'enfant est charmant ; plus d'un juge sera sévère pour le portrait de femme et pour le paysage qui encadre plusieurs types de femmes nues et que l'auteur à intitulé *Fin d'été*.

Il faut que je confesse mon faible : je suis de ceux que le talent de M. Duran a séduits. Sa palette, parfois brutale, possède un charme merveilleux ; s'il n'est point le peintre de la vie intime, des dedans poétiques et profonds, quelle souplesse dans son pinceau, quelle brillante et joyeuse expression du dehors et des surfaces ! Avec quelle aisance il se joue de toutes les difficultés du métier ! Avec quelle grâce il chiffonne les plis des étoffes ! Comme il sait emprisonner la lumière et la couleur dans un nœud de ruban, dans une boucle de cheveux, sur un bout de ceinture qui pend ! Il abonde en défauts charmants. Quand il veut bien, comme l'an dernier, dans son portrait de Mme de Pontalès, ne se pas contenter aisément, imposer à sa facilité, ne point vouloir étonner le spectateur, éviter les notes violentes, combien sa peinture est en même temps ferme et distinguée !

Il faut pourtant que les sincères amis de M. Carolus Duran aient le courage de le lui dire. Il glisse en ce moment sur une pente délicate. Il en est arrivé à ce moment dangereux où, trop sûr de ses effets, trop maître de son métier, l'artiste se sent tenté de devenir un virtuose. Il recherche les difficultés pour le plaisir de les vaincre : il poursuit les notes nouvelles, dangereuses. Il ne trouve plus d'attrait qu'à ce qui n'a pas encore été fait ni par les autres ni par lui-même. On sent, à regarder son portrait de femme, que M. Carolus en est à cette tentation. Pourquoi chercher de ces fonds étrangers où le violet, le jaune, le noir se mêlent l'un à l'autre ? Ce n'est pas là qu'est l'art véritable. C'est d'un autre côté que devait se porter l'effort de M. Carolus Duran ; il n'a plus rien à apprendre comme métier : il lui reste à apprendre comme observateur de la physionomie et de l'âme humaines. Il fera toujours d'admirables étoffes, nous le savons : quels merveilleux portraits il ferait le jour où ses figures seraient dignes des accessoires qui les entourent, où il s'appliquerait à exprimer sur un visage cette physionomie qu'y marque la vie et où se reflètent les sentiments, les passions, les épreuves, les vices

et les vertus! C'est beaucoup d'être l'œil de peintre le plus prodigieux qui existe aujourd'hui depuis que Regnault et Fortuny ne sont plus. M. Duran a droit à prétendre être plus qu'un œil de peintre merveilleux.

M. Henner est un portraitiste d'une toute autre école que M. Carolus Duran. C'est la vie morale surtout qu'il cherche à exprimer. M. Henner est dans la tradition de cette grande école des portraitistes français qui n'a eu de rivale peut-être que dans l'école de Venise. Son portrait de Me Picard, l'avoué de la ville de Paris, n'est pas indigne de ses précédents portraits. J'oserai préférer cependant, tout petit que soit le cadre, sa tête de femme avec un fond rouge. Comme cette tête est vivante! Comme on sent qu'elle a vécu! M. Maillart, lui aussi, expose un portrait de femme bien vivant, et dont tous les traits semblent vibrants; l'arrangement de la toilette noire est plein d'une élégance sobre et distinguée. M. Delaunay, si vigoureux et si bon peintre de l'expression, est moins heureux cette année qu'il ne l'avait été l'an dernier dans le portrait si parlant de M. Legouvé.

M. Fantin Latour a réuni dans un même cadre deux figures; le portrait de l'homme est l'un des meilleurs du salon. M. Healy a une excellente peinture de lord Lyons. Un jeune artiste russe, M. Harlamoff, a exposé les portraits de M. et de Mme Viardot, peints d'une touche parfois brutale, mais vigoureuse et ferme; il y a un tempérament chez M. Harlamoff, un tempérament de cosaque plus encore que de russe. Le besoin se fait sentir des cosaques en art, au milieu de tant de faiseurs de mièvreries.

Mais la palme du portrait appartient sans contestation, cette année, à M. Bonnat. Il ne manquait pas de gens l'an dernier qui eussent voulu que la médaille d'honneur fût donnée à son fameux *Christ en croix*. Si le jury décerne cette année une médaille d'honneur, il lui sera difficile, ce semble, de ne pas la donner au portrait de Mme Pasca. La grande artiste dramatique qu'en ce moment même Paris a retrouvée pour quelques semaines, est représentée en pied, debout, la tête de face, regardant les spectateurs. Le corps est un peu tourné de côté, et d'une large manche ouverte jusqu'à l'épaule sort le bras droit, qui retombe le long du corps tandis que la main gauche s'appuie au dosier d'une chaise. Le côté faible de ce portrait, c'est la robe : on devine qu'elle est en satin blanc bordé de fourrure; mais il faut un peu le deviner; elle est d'une pâte épaisse, lourde, qui n'a rien des délicatesses et des châtoiements du satin; on a bien rendu l'impression qu'elle laisse en disant qu'elle était « maçonnée. » Mais quel superbe morceau de peintre que ce bras nu qui retombe le long du corps! Comme la jointure du coude, l'attache du poignet sont marquées avec fermeté! Quel superbe modelé de cette main puissante de tragédienne! Mme Pasca est posée avec une simplicité pleine de grandeur. La tête, où domine l'intelligence, a la grandeur et la force; aucun détail n'attire l'œil et cependant toute la physionomie respire la vie. Il semble qu'elle va parler; dans ses yeux, dans son superbe front, dans son nez, comme dans tout le mouvement de sa personne, on sent je ne sais quelle puissance au repos qui va tout à l'heure se manifester. Heureuse l'artiste dramatique dont un peintre a fait un pareil portrait, qui pourra faire du moins comprendre ce qu'elle a été alors que le temps, qui passe si vite, aura emporté les années de son triomphe!

L'humanité n'est pas seule à avoir ses peintres de portraits : les animaux ont, eux aussi, cet honneur. M. Jadin a exposé trois chiens du meilleur monde et de la plus aristocratique lignée. M. Lambert expose toujours ses chats pleins de souplesse et de grâce. A ses chats de cette année je préfère pourtant le tableau où il nous montre trois chiens observant un chat qui est monté sur une chaise et les regarde, prêt à leur tenir tête s'ils prennent l'offensive. Les trois chiens sont la vie même. M. Van Marcke a deux intéressants troupeaux de vaches. Ce sont de bonnes bêtes du reste que les vaches, calmes et paisibles, et qui se laissent portraiturer facilement.

Cette énumération des œuvres intéressantes du Salon a été plus longue que je n'aurais voulu. Si longue qu'elle soit, elle est loin d'être complète cependant. J'arrive bien tard pour parler d'un genre qui à lui seul mériterait un long article, je veux parler du paysage. Avec le portrait, avant le portrait même, le paysage est la gloire de l'École française moderne. Si Claude le Lorrain, Ruysdael et Hobbéma pouvaient revenir en ce monde, ils trouveraient peut-être qu'ils ont dans nos paysagistes des continuateurs qui ne sont pas indignes d'eux. Un de ces continuateurs, le plus grand peut-être, le plus poétique et le plus serein, en qui l'homme était aimé autant qu'était admiré l'artiste, Camille Corot, est allé rejoindre naguère tant de génies qui ont dit adieu à la terre en y laissant l'éternelle marque de leur passage. Trois tableaux représentent encore au Salon de 1875 le maître si original vers lequel les yeux allaient si volontiers, que l'on reconnaissait de si loin, devant lequel il était si difficile de ne pas s'attarder. On ne les aborde pas sans une émotion douloureuse en songeant que la main qui les a signés il y a quelques mois n'en signera plus d'autres. Et pourtant, si vrai, si pénétrant est leur charme, que bientôt, à les regarder, cette douloureuse pensée s'envole. On se laisse aller tout entier à la poésie sereine qui s'en dégage, à la contemplation de ces lointains qui s'estompent, de cette nature heureuse et riante, à ce calme du soir, à ces ciels fins et légers où l'œil plonge si loin par-delà la toile.....

J'aurai, dans le prochain article, à revenir avec détail sur l'école française du paysage. C'est elle surtout qui a joué le rôle important, fécond, dans la transformation que je viens de signaler des procédés de la peinture. Il serait long d'énumérer tous les morceaux se distinguant par des mérites sérieux qu'elle a envoyés au Salon de 1875. M. Émile Breton a un coucher de soleil s'allumant au fond d'une longue allée d'arbres qui bordent un canal. M. Jules Breton, qui mêle toujours la figure humaine et la nature, a des paysannes d'un grand style dansant leurs rondes autour des feux de la saint Jean. M. Pelouze a un fort bon tableau avec un ciel bleu et un bout de mer à l'horizon; M. Ségé a une grande toile qu'enveloppe une atmosphère bien limpide; M. Karl Daubigny affirme de plus en plus un talent qui ne le cède point à celui de son noble père. Il se plaît aux horizons étendus dont il excelle à tracer les grandes lignes, où il groupe les grands et sains ensembles de la vie des champs. Rien de plus digne d'attention que son vaste cirque de collines de cette année, enfermant une large plaine : un coup de soleil coupe en deux, sans brutalité, l'effet de la scène; à droite l'ombre; à gauche la belle lumière, dorée et joyeuse.

La peinture du paysage a eu la bonne fortune d'échapper en ce temps plus que les autres aux influences de la mode

et à la domination des marchands de tableaux. Le public bourgeois, indifférent longtemps, ne s'est tourné vers elle qu'au moment où déjà elle n'avait rien à redouter de ses caprices, ayant la voie tracée, sachant le but qu'elle devait poursuivre, dirigée par des maîtres consciencieux et sérieux. Peut-être aussi l'âme de l'humanité — et les productions de la littérature et de la musique semblent de leur côté nous révéler la même vérité — peut-être l'âme de l'humanité était-elle en ce siècle plus capable de comprendre et d'exprimer la poésie de la nature que tout autre.

Si notre peinture, par tant de côtés, ne sort guère d'une médiocrité honorable, nous pouvons tirer quelque orgueil de notre école de paysagistes. Je ne veux pas m'arrêter sans recommander à mes lecteurs un petit paysage qui m'a paru un véritable bijou. C'est la plus petite des trois toiles envoyées par M. César de Cock. Une berge, une rivière sur laquelle nagent une demi-douzaine de canards, quelques arbres à travers les branches desquels on voit le ciel; deux maisonnettes parmi les arbres. Rien de plus, voilà le sujet. Je me trompe, le sujet n'est pas celui-là. Le sujet c'est le printemps éternel, qui renaît et ranime tout. Il est dans l'herbe qui pousse sur la rive, dans l'eau plus claire et qui se réchauffe, dans l'air léger et les nuages pâles, dans les premières pousses qui s'ouvrent d'un vert si tendre, si délicat, plein de reflets jaunes, au bout des branches des saules. C'est le printemps, le premier printemps, celui des jours d'avril tout entier dans nos yeux encore, si plein d'espérance, de pureté, de joie. c'est tout cela qui respire et vit dans le petit cadre de M. César de Cock, avec toute sa grâce, sa fraîcheur, sa poésie! Ce n'est plus là de la peinture, c'est le plein air lui-même. Il y a des gens heureux parmi les gens riches, et j'envie le sort du millionnaire qui accrochera cette toile à la muraille de son cabinet.

CHARLES BIGOT.

LES REVUES ÉTRANGÈRES

La Deutsche Warte.

L'article en trente-deux pages grand in-8°, l'article *Revue des deux mondes* avec ses qualités et ses défauts, l'article classique que les Boileau de l'avenir rangeront, non point parmi les genres secondaires, mais au premier rang, entre le drame et la poésie lyrique, à la place de l'épopée, qui n'est plus de mode, qui n'est plus possible ; l'article-type enfin n'est décidément pas un fruit que le sol allemand soit capable de porter. Ce mot d'un critique que le génie de l'Allemagne ne connaît pas de milieu entre l'iota souscrit et l'infini est encore juste à l'heure qu'il est. Malgré le tour pratique, les instincts positifs que lui communique l'influence prussienne, il se perd toujours avec complaisance dans l'étude trop minutieuse des détails, ou s'égare dans les champs sans bornes de la spéculation *a priori*, et, par une suite fort naturelle de ce peu de goût pour les régions moyennes qui sont les nôtres et où nous nous sentons si à l'aise, il ne connaît pas de milieu non plus entre le petit article microscopique et le volume. M. Buloz n'a point à redouter qu'on lui ravisse en Allemagne son secret de fabrique, et le brevet de sa maison lui est mieux garanti par cette impuissance allemande à manier l'article qu'il a, paraît-il, inventé, que par toutes les lois du monde sur la propriété littéraire. La *Revue allemande* dont je signalais, il y a quelques semaines, le premier numéro, les promesses séduisantes, et la couleur saumon (1), ne justifie point sa couverture; malgré le concours d'écrivains fort considérables, elle languit déjà et végète; il semble que tel de ses collaborateurs ne sache point se guinder aux proportions de l'article qu'exige de sa plume le format de la Revue, et que d'autres y manquent d'air, habitués qu'ils sont à s'épancher en livres. Cette tentative d'imitation n'a point réussi jusqu'à présent; il y a dans ces livraisons, au nombre de sept maintenant, je ne sais quoi de factice et d'emprunté. Aussi voudrais-je aujourd'hui, en attendant que la *Rundschau* nous sollicite à une nouvelle étude, considérer avec quelque attention un autre périodique de l'Allemagne, plus allemand celui-là et plus naturel, qui nous offre moins de talent peut-être, mais une image plus fidèle et plus sûre des habitudes littéraires de l'Allemagne contemporaine.

Et d'abord ce n'est point à Berlin que se publie la *Deutsche Warte*, le recueil dont je veux parler. Dans ce milieu factice, enfiévré, où l'art prétend faire violence à la nature la plus ingrate, où l'agiotage produit des richesses si artificielles, dans cette prétendue capitale intellectuelle où la poésie n'a jamais respiré à l'aise et d'où les étudiants se retirent parce que les loyers y sont fantastiques et les restaurants inaccessibles, toutes les productions littéraires sentent, en ces dernières années, la manière ou la spéculation. C'est à Carlsruhe — détail piquant et instructif — que paraît la *Deutsche Warte* : point de fièvre ici, comme chacun sait, ni de passion, mais beaucoup d'écoles de haut et de moyen enseignement, de beaux-arts ou industrielles, dont le personnel fournit, je le soupçonne, à la rédaction de ce recueil bon nombre de ses écrivains. Je vois bien, en effet, sur la liste officielle des collaborateurs, force noms retentissants, mais ce sont là réclames d'enseigne et d'étalage : la Revue est rédigée, pour la plus grande partie, par des savants modestes et des spécialistes consciencieux qui exposent en de courts articles substantiels et nets, sans obscurité et sans pédantisme, mais sans prétentions littéraires, les résultats de leurs expériences ou de leurs réflexions. Le directeur, M. Bruno Meyer, chargé, si je ne me trompe, d'enseigner l'histoire de l'art à l'École des beaux-arts de Carlsruhe, a apporté de Berlin dans cette petite résidence, calme et faite à souhait pour l'étude, le programme et tout l'attirail de son recueil, et il est intéressant pour nous, si malheureusement dénués de vie provinciale, de voir une ville de troisième ordre pour le nombre de ses habitants et pour son commerce protester en quelque sorte, contre la centralisation rapide où l'Allemagne est entraînée, par une Revue de quinzaine qui s'intitule avec confiance *l'Observatoire allemand*, qui prétend offrir un tableau complet de la vie intellectuelle de notre âge et qui remplit, mieux peut-être que les grandes Revues de Berlin, les promesses de son titre.

La politique, on le devine, n'a ici qu'un rang secondaire. A Berlin elle se fait sa part, celle du lion; à Carlsruhe il est plus aise de la lui faire. On la tourne en histoire, si je puis

(1) La *Deutsche Rundschau*. — Voy. le numéro du 14 novembre 1874, p. 471.

dire; on cherche à lui communiquer la sérénité historique en résumant l'année (*Les ministères des États de l'Europe en* 1873, par K. Schmeidler) à distance, hors de la mêlée. Deux traits surtout m'ont frappé dans ce rapide examen : l'*objectivité* d'abord, qualité fort rare en Allemagne depuis 1870 chez les écrivains politiques. Ils sont, pour la plupart, à ce point fascinés par la personnalité puissante du chancelier, qu'il leur est impossible d'en détacher un moment leurs regards, et dans cette contemplation béate ils perdent d'ordinaire et la liberté de leur allure et l'impartialité de leur jugement. Le récit que fait M. Schmeidler des événements politiques de l'Allemagne en 1873 est d'une mesure qui étonne et d'un bon goût qui surprend. Ma seconde remarque, c'est combien il est rare qu'un Allemand parle de nos affaires avec quelque compétence. J'admets que nous le leur rendions parfois, mais nous ne faisons pas profession, au même degré que l'Allemagne, de pénétrer au cœur des civilisations les plus antiques ou les plus lointaines, de nous sentir à l'aise et comme chez nous dans l'Inde du Ramayana, la Grèce des chants homériques, et l'Italie des frères Arvales; nous reconnaissons volontiers qu'il ne nous est point aisé de sortir de notre peau. L'Allemand, au contraire, revendique le don d'intuition; rien, à l'en croire, ne lui est étranger. C'est, ne lui en déplaise, une erreur, pour ce qui nous concerne du moins : il n'entend rien à la France, qu'il aurait pourtant, à ce qu'il semble, quelque intérêt à connaître. M. de Bismarck peut être renseigné par ses gens sur l'état de nos armements, sur tout ce qui se chiffre et se compte; mais le public allemand est fort étrangement informé par les correspondants de ses journaux sur notre politique, sur l'état des esprits, sur les dispositions mystérieuses et impalpables de l'opinion. On lui en fait avaler de toutes les nuances, et il est telle correspondance prussienne de grand journal, de fort grand journal berlinois, que je recommande chaleureusement à quiconque aurait la fantaisie, bien légitime après tout, de s'égayer aux dépens d'un Allemand et de vingt mille Allemands qui religieusement dégustent ses épîtres. Les fausses notes de M. Schmeidler ne sont pas égayantes à ce point, mais elles font sourire.

En matière de pédagogie, les jugements des Allemands sont moins sujets à caution. C'est leur spécialité, fort estimable assurément puisqu'ils se sont régénérés par l'école et que leur force vient de là. Voici un article intéressant et très-précis sur un sujet souvent traité chez nous, ou plutôt effleuré en causeries : *Montaigne et la pédagogie*. M. Wittstock, l'auteur de ce travail, rend sans marchander à notre Montaigne ce qui lui est dû. Il est de mode, non pas en Allemagne seulement, mais chez nous aussi, d'exagérer l'influence que Locke a exercée sur Rousseau. C'est un peu une manie, depuis le *XVIIIe siècle* de M. Villemain, de chercher au delà de la Manche les origines de toutes les idées qu'ont répandues chez nous, puis au dehors, Voltaire, Montesquieu, Rousseau même. On a voulu retrouver l'*Émile* presque entier dans les *Thoughts concerning Éducation* de Locke. M. Wittstock — nous devons lui en savoir gré — proteste contre cette filiation; il découvre des rapports bien plus étroits, des affinités bien autrement frappantes entre Rousseau et nos humanistes du XVIe siècle, Rabelais, Montaigne surtout. « Montaigne, dit-il, est le modèle de Rousseau quand celui-ci se plaint qu'on sacrifie l'éducation à l'instruction. Ils se prononcent de même tous deux, avec une égale force, contre la science morte, abstraite, et se rangent au précepte de Sénèque : *non scolæ, sed vitæ discimus.* » Le rapprochement se poursuit sur ce ton durant des pages nourries de citations, s'appuyant sur des preuves, instructives et agréables à la fois.

Cette impartialité de jugement, cette égalité d'esprit se retrouvent, à quelques nuances près, dans tous les articles de ce recueil: c'est l'effet de la province. La tyrannie de la mode y est moins forte; ce qui excite dans la capitale des engouements aveugles, considéré à cette distance, n'éblouit plus et reprend son vrai caractère. La philosophie de M. E. de Hartmann (1), par exemple, qui à Berlin ne rencontre guère que des juges sympathiques ou tout au moins des admirateurs, malgré son pessimisme si peu conforme à l'humeur enthousiaste dont la Prusse est pénétrée, malgré le *nirvâna* dont elle se proclame éprise quand l'Allemagne ne rêve qu'action, n'a point trouvé bon accueil auprès de la *Deutsche Warte*. Elle y est même impitoyablement harcelée, non point par l'effet d'un spiritualisme intolérant (ce que nous entendons par là n'existe guère en Allemagne), mais parce qu'il semble à M. Duboc, dans cette réfutation qu'il a entreprise, qu'une doctrine aussi desséchante doit avoir le mérite de la rigueur, que le matérialisme a pour premier devoir l'exactitude de l'observation, et qu'un matérialiste qui fait sa part à la fantaisie, au sentiment même, n'est point un philosophe de premier ordre. M. Duboc va même plus loin et applique à son adversaire, comme un coup de massue, cette phrase d'un des maîtres de M. de Hartmann, de Schopenhauer : « Le Français attache au mot *idée*, l'Anglais au mot *idea*, un sens très-ordinaire, mais très-net. L'Allemand, au contraire, quand on lui parle d'idée, est pris de vertige : il perd toute présence d'esprit, il semble que le voilà monté en ballon. »

Il est toutefois un engouement dont la *Deustche Warte* n'a pu se défendre, malgré ses efforts pour garder son sang-froid. M. G. Freytag y est l'objet d'un culte excessif. Il faut ne point être maître absolu de son jugement et avoir le goût troublé par l'orgueil national, pour ne point reconnaître que ses romans historiques sont fatigants à lire. M. Freytag a écrit pour le théâtre; sa comédie des *Journalistes* est l'une des meilleures de l'Allemagne; il a été, à ses heures, écrivain politique; il a publié un roman fort estimable, traduit en français : *Doit et avoir*. En ces derniers temps, il s'est livré à de vastes compositions historiques et a retracé en une série de tableaux les destinées de son pays. Il résulte de tout cela, dans son œuvre actuelle, à côté de grandes qualités, quelque confusion, et pour le lecteur comme un malaise. Les différents genres qu'a cultivés tour à tour M. Freytag s'entremêlent dans une même page, sans harmonie suffisante. Ajoutez-y une affectation d'archaïsme dans le style sous prétexte de couleur locale, l'affectation la plus irritante de toutes : celle du naturel et de la naïveté. M. G. Hartung cherche, dans son étude sur Freytag, à le justifier même de ce reproche; il ne convertira, j'imagine, que les convertis. Ces réserves faites, nous ne faisons nulle difficulté de reconnaître le vif intérêt qui s'attache, pour les Allemands surtout, au *Nid des roitelets* (2), le roman

(1) Voyez la *Revue* du 20 mars 1875 (*La Religion de l'avenir*, d'après M. de Hartmann).

(2) Voy. sur le dernier roman de M. Freytag, la *Revue* du 22 août 1874, page 176.

dont il s'agit. Qu'on en juge par cette rapide analyse : « Les deux conflits les plus violents qui agitent le moyen âge sont celui du monastère avec le manoir féodal, et celui de la féodalité avec le souverain. M. Freytag les a réunis et incarnés dans la personne de son héros, qui y prend part tour à tour. Immo, de la noble race d'Irmfried le Thuringien, secoue les chaînes que lui a imposées le vœu qu'avait fait sa mère de vouer à l'Église son premier enfant. Il retourne du couvent au manoir paternel : il y est mal accueilli; ses frères le repoussent; alors, transporté de fureur, il quitte le donjon et se rend auprès du roi pour aller combattre le margrave rebelle, Hezilo. C'est là la lutte de la féodalité et de la royauté dans une de ses phases : les intérêts du roi défendus contre la noblesse. Ici, nos sympathies sont pour le roi; dans la dernière partie du livre, elles sont pour la noblesse; car si nous reconnaissons tout le tort que commettent Immo et ses frères en enlevant Hildegard la veille même de sa prise de voile, nos sympathies n'en demeurent pas moins acquises au jeune homme valeureux qui, pour obtenir ce qu'il aime le plus au monde, sacrifie ses biens, sa liberté, son honneur, sa vie. Deux motifs courent en quelque sorte à travers l'œuvre : l'un ancien, c'est la lutte du paganisme contre la doctrine chrétienne; l'autre plus moderne, la transformation des paysans libres en lites dépendants. »

L'étranger a également sa place dans la *Deutsche Warte*, et fort large parfois. C'est d'abord, à la fin de presque chaque fascicule, une revue des publications récentes ; ce sont aussi des études, souvent fort longues, sur les principaux écrivains du dehors. Michelet, Stuart Mill, par exemple, y sont, au lendemain de leur mort, étudiés à plusieurs reprises avec compétence et sympathie. J'aime mieux m'arrêter un moment devant des pages consacrées à un personnage moins connu de nous, le fabuliste russe Krylof. Sans être un talent de premier ordre, ce Lafontaine du Nord a obtenu de son vivant même (il est mort en 1844) un fort grand succès. C'était un écrivain essentiellement national, d'une volonté ardente, farouche ; à cinquante ans, il avait voulu apprendre le grec et y avait réussi. A cette volonté il joignait d'ailleurs la prodigieuse facilité des Slaves et leur étonnante souplesse d'esprit. Journaliste, auteur comique, artiste, composant des opéras complets, libretto et musique, bibliothécaire, conseiller d'État, Krylof a cultivé tous les genres; en aucun il n'a été aussi original que dans la fable. Des deux cents pièces que contient son recueil, il n'est guère que le quart qui soient des imitations, le sujet des autres est tiré de sa propre expérience, témoin l'apologue que voici. « Le loup, pris au piége, fait aux chiens mille promesses, mais le vieux garde champêtre l'interrompt : — Tu es gris, sans doute, mais mes cheveux sont blancs : voilà trop longtemps que je connais le loup et, pour avoir la paix, je lui enlève la peau. — Il dit et lâche sa meute sur Isengrin. » L'allusion ici est fort transparente : Isengrin, c'est Napoléon en novembre 1812, au lendemain de Krasnoy, et quand il demande en vain un armistice; le garde champêtre, c'est Kutusof, à qui sa femme — s'il faut en croire la légende — aurait envoyé dans le camp même la fable de Krylof, écrite de la main du poète. La *Deutsche Warte* — ai-je besoin de le dire — insiste avec complaisance sur les épigrammes et les satires de Krylof à notre adresse. Nous avouons ingénument — la Revue allemande dût-elle n'en point revenir — que c'est précisément là ce qui, dans l'œuvre du fabuliste russe, nous intéresse le plus vivement.

Riez d'ailleurs à votre aise, prodiguez-nous vos malédictions ou vos pointes : vous n'en êtes pas moins forcés de reconnaître que la France ne se porte point si mal. Voici un article sur le dernier Salon, d'un critique fort estimé, M. Peterssen, qui est à sa façon le plus éclatant hommage à l'art français. Presque tous nos peintres, jusqu'aux plus chétifs, y sont passés en revue ; il est telle toile que nos critiques d'art ont à peine remarquée, qui a à peine obtenu une mention dans les feuilles de Paris, et dont M. Peterssen se fait un devoir de signaler l'auteur à ses compatriotes : — preuve frappante de l'intérêt que vous n'avez cessé de prendre aux moindres événements de notre vie et de l'influence que nous ne cessons d'exercer dans le monde de l'esprit.

La critique artistique est d'ailleurs une des spécialités de la *Deutsche Warte* et l'un de ses principaux mérites. La cause en est, sans doute, dans les préférences de son directeur, qui enseigne, je l'ai dit, l'histoire de l'art. J'ai remarqué de lui, dans son recueil, plusieurs leçons, l'une surtout, très-allemande par le fond, mais d'une composition agréable, nette en ses divisions et claire de style, sur ce sujet : *Ce que l'artiste apprend par l'histoire de l'art*. C'est, dans un autre ordre d'idées, ce que M. Du Bois Reymond disait dernièrement de la physiologie en un discours qui aurait pu être intitulé : Ce que l'homme de science apprend par l'histoire de la science. C'est, à vrai dire, l'application de la méthode historique, si féconde, si vivante, dans un monde où elle n'a point encore assez pénétré, où la théorie, où l'abstraction, où les règles règnent — je parle surtout de l'Allemagne — non point comme au temps de Winckelmann, mais trop tyranniques encore.

Je n'aurais point achevé de faire connaître le caractère de la Revue qui nous occupe, si je ne signalais à côté de ces études d'histoire, d'art et de poésie, d'autres articles traitant des sujets pratiques, d'économie ou de science, d'émigration ou d'incinération. La Revue combat la première, je veux dire l'émigration; elle plaide avec vigueur, par des raisons d'hygiène et de sentiment, la cause de la seconde, et apporte à l'examen de ces deux questions une égale autorité.

C'est dans ce mélange habile de sujets fort divers, c'est dans l'esprit mesuré mis d'ordinaire à les traiter, c'est surtout dans les proportions des articles que me semblent résider l'originalité et la valeur de la *Deutsche Warte*.

H. Dietz.

CAUSERIE LITTERAIRE

La Correspondance de Lamartine

Monsieur le Directeur,

Vous me demandez de vous dire la plume à la main ce que je pense du dernier volume de la *Correspondance* de Lamartine. Je vais essayer de le faire. Ce sera mon début dans la critique littéraire de journal, la plus difficile de toutes, à mon sens. J'ai bien peur que les lecteurs de la *Revue* ne s'en aperçoivent : c'est vous qui l'aurez voulu, et je ferai peut-être mieux une autre fois.

Ce sixième volume comprend une période de dix années, de 1842 à 1852, à peu près toute la vie politique de l'auteur.

Elle commença tard, et l'attentat de décembre l'interrompit brusquement. Si Cavaignac eût été le premier président de la République, Lamartine eût été le second. Il n'est pas douteux que les esprits ne fussent revenus à lui « comme les oiseaux sur un arbre frappé de la foudre ».— De tels hommes étaient bien faits pour fonder et honorer une forme de gouvernement à laquelle les bons esprits ont dû revenir, et qui est aujourd'hui la seule forme légale et nécessaire.

Lamartine était-il un homme politique? Que de fois j'ai entendu des gens qui se disent *pratiques*, *positifs*, déclamer contre la déplorable fantaisie qui vint à ce poëte de se jeter dans la politique! D'autres, amoureux de l'art et des jouissances délicates, ne se consolaient pas d'avoir perdu tous les vers délicieux que Lamartine aurait pu faire, s'il n'avait pas fait autre chose. M. Sainte-Beuve lui-même, qui avait, comme on sait, toutes les raisons possibles pour exiger des autres cette harmonie, cette unité de vie, qui le distingua heureusement, ne pardonne pas au « chantre d'Elvire et de Robespierre » « de n'être pas demeuré, en politique, d'accord avec lui-même ». — Je dois avouer que ces reproches, ces lamentations plus ou moins sincères m'ont toujours laissé très-incrédule et très-indifférent. Ne dirait-on pas, à entendre ces ingrats (tout le monde l'a été envers Lamartine), qu'il a trompé ses concitoyens, qu'il les a abusés, trahis, précipités dans l'abîme ou dans les bras de Bonaparte, ce qui est tout un? Il nous faut toujours un homme à glorifier ou à maudire, comme si un politique quelconque se faisait tout seul, se jetait seul sur la scène, pouvait jouer seul le rôle qu'il y joue! Il faut que cet homme ait d'abord été choisi par des électeurs, il faut qu'il ait réussi à prendre une position dans une assemblée, que sa parole soit allée remuer dans le pays des fibres que l'on croyait muettes et paralysées; il faut enfin qu'il y ait eu une conspiration universelle de l'opinion en sa faveur... Autrement, qu'est-il, que peut-il? Si Lamartine a été élu député, s'il s'est fait écouter à la Chambre, si son éloquence a soulevé des tempêtes d'applaudissements dans les banquets; s'il s'est trouvé en 1848 l'homme que tous ont appelé, acclamé, l'homme qui a été choisi pour adresser à l'Europe le manifeste de la révolution nouvelle, c'est apparemment qu'il inspirait plus de confiance que les vieux routiers de la politique, ceux qui brassaient les affaires depuis vingt ans et n'avaient réussi qu'à saturer le pays d'une telle dose de mépris que l'explosion devint inévitable. Il a eu pour complice la France entière.

Il y a bien des lacunes dans cette correspondance de dix années, surtout pour l'année 1848, cela est tout naturel: on n'écrit pas en pleine tempête et quand on a la main au gouvernail. Les historiens futurs n'y trouveront aucun document nouveau; il n'y a ni révélations, ni indiscrétions, ni aucune de ces trahisons de plume auxquelles on se laisse aller si aisément chez nous; tout au plus, çà ou là, un mot sévère et triste qui échappe: « Hélas! que je les ai vus bas, il y a sept » mois! Je les couvrais, ils me bénissaient, et ils m'outra» gent! (novembre 1848.) » — De 1842 à 1848, les lettres sont toutes frémissantes d'impatience; il se sent en lui-même une force immense et qui ne trouve pas encore son emploi. Les petits tripotages qu'il a sous les yeux, et qui continuent de la plus mesquine façon les intrigues de la coalition parlementaire de 1839 qui l'avait particulièrement révolté, lui donnent des nausées. Dans ce chétif milieu, parmi ces conflits de misérables ambitions, il a comme la nostalgie de la grandeur, de la franchise, des régions hautes et pures. Peu de jugements sur les personnes, mais singulièrement vifs et acérés:

« M. Guizot est abhorré, mais on se vend comme au mar» ché, sans cacher la main qui donne ni celle qui reçoit. » — « Le roi est fou, M. Guizot est une vanité enflée, M. Thiers » une girouette, l'opposition une fille publique, la nation un » géronte. Le mot de la comédie sera tragique pour beaucoup. » — « La politique de M. Guizot consiste à ne voir que du » bleu, en Suisse et partout. L'orgueil perdra cet homme. »

Mais lui, quelles sont ses idées? C'est ici, à vrai dire, que le poëte apparaît. — Vous rappelez-vous, monsieur le directeur, une des plus nobles scènes du *Chatterton* de Vigny? Le lord-maire, un gros personnage bouffi de son importance, demande à ce jeune homme quelle idée il se fait de l'Angleterre et des devoirs de tout Anglais envers son pays: « L'Angleterre, répond Chatterton, est un vaisseau... Le roi, les lords, les communes, sont au pavillon, au gouvernail et à la boussole... — Que diable peut faire le poëte dans la manœuvre? reprend le lord-maire. — Il lit dans les astres la route que nous montre le doigt du Seigneur. » Il y a plus d'une phrase de ce style dans la *Correspondance*. « L'avenir est à » mes idées, car je suis aux idées de Dieu. Quand, dans un » siècle ou deux, mon Sosie sera à la tête du gouvernement » populaire, il s'intitulera le serviteur du peuple. J'ai plus de » foi que vous ne croyez, et bien ardente, mais je ne la dis » pas. J'ai ma lanterne sourde tournée du côté de mon cœur. » Je ne laisse voir encore que le côté obscur et la fumée » aux hommes du siècle: avant de mourir, je la tournerai » du côté flamboyant; mais à présent on l'éteindrait. Et on » dira alors: Il a bien fait de consentir à passer pour téné» breux: il aurait ébloui, offusqué et repoussé. »

Il s'était fait retenir à la Chambre une place à l'extrême droite, celle que laissait vide un M. de Sivry (1). Était-il donc légitimiste? Aucunement. Il déplore l'impasse où se débat l'admirable talent de Berryer. Ce n'est pas le drapeau qu'il faut arborer. « Il vaut mieux porter haut et loin celui de la » Révolution, où sont écrits, il y a cinquante ans, les vrais dogmes de mon âme. » Il est donc gagné à la cause de la république? On le voudrait, mais il y a encore bien du vague dans son esprit; ce sont des aspirations, puissantes, mais confuses. Les principes de 89 le ravissent; mais il ne veut pas « s'embourber dans l'anarchique impuissance des révo» lutionnaires de forme et de passion (2) ». En attendant, il est décidé et ferme sur un point: combattre à outrance la politique sans élévation, lourde et stérile, qui prévaut dans les conseils du gouvernement. Il sera donc de l'opposition, mais la guerre qu'il fera sera une guerre de principes et non une guerre d'ambition personnelle. Voici d'ailleurs le but, un peu mieux dessiné cette fois: « Je vais faire de la *grande* op» position, ressusciter les jours de 1815 à 1830, avec cette » différence que, si l'opposition m'écoute, elle sera affirma» tive et gouvernementale au lieu d'être négative, critique » et démolisseuse. Renverser le pouvoir est un pauvre mé» tier; le conquérir et y établir ses idées, voilà l'œuvre. »

(1) Il tenait extrêmement à cette place, non à une autre; il ne voulait pas qu'on la lui volât, comme cela avait eu lieu à la dernière législature. « C'est de la haute politique pour moi que ce banc et cette place de Sivry. »

(2) Il veut « *procéder* de Fenelon et de Mirabeau ». — Singulier programme; mais nous ne sommes qu'en 1844: il se débrouillera.

Toute cette période d'incubation est d'un intérêt très-vif. Cette nature si impressionnable passe à chaque instant de l'enthousiasme au découragement, puis à une sorte de résignation mélancolique. La poésie, qu'il croit avoir bannie à jamais, qu'il appelle un *sublime enfantillage*, le reprend sans qu'il s'en doute et le soulève. « Le monde ne veut pas de » moi. Je m'en étonne sans m'en affliger. Notre monde est » en nous, et nous en Dieu. C'est à lui de faire ce qui lui » plaît de ses outils. S'il veut qu'ils se rouillent ou qu'ils » taillent du marbre au lieu de pétrir de la boue, hozannah » encore! » C'est dans un de ces jours d'abattement qu'il écrit : « J'ai beaucoup d'estime, pas *un* adhérent. » A-t-il arraché un de ces succès de tribune si éclatants et si stériles, — à la Chambre du moins, — mais qui portaient son nom dans toutes les communes de France : il savoure naïvement son triomphe, il le décrit, il montre les « têtes ondoyant comme des épis ».

L'histoire de la Révolution qu'il étudiait alors, les *Girondins*, cet éclatant poëme des orages de la liberté, qu'il jetait comme une torche au milieu des plates ténèbres où l'on étouffait, les enivrements d'une popularité inouïe et qui éclatait tout à coup sur tous les points de la France, les impatiences d'une âme que des labeurs, des soucis, des angoisses de tout genre aiguillonnaient sans cesse et qui savourait pour la première fois les vives voluptés de l'action, après avoir épuisé le vague et l'ennui des molles contemplations, tout cela, on le sent, on le devine plutôt qu'on ne le voit, dans cette première moitié du volume.

Nous voici en 1847. Après les *Girondins*, « cet incendie » il a remporté à la tribune d'éclatants triomphes ; le fameux banquet de Mâcon a eu lieu, ce banquet où les éclats de la foudre et les torrents du ciel se mêlaient à la voix de l'orateur ; les politiques graves de la Chambre refusent toujours de le prendre au sérieux. C'est un artiste, c'est un poëte, disent-ils; et en tout cas, c'est un *isolé*. Or, dans ce moment même il a sur sa table les invitations de plus de quarante départements qui le suppliaient de venir présider des banquets réformistes. « Ne trouvez-vous, écrit-il à un ami, qu'un *isolé* » auquel tous les départements de son pays s'adressent pour » les présider n'est pas si isolé qu'on le proclame? » La vérité c'est qu'il avait toute la France avec lui. Ce n'est pas impunément qu'un gouvernement sèvre un pays comme le nôtre de tout idéal. Il est bon de favoriser, de développer les intérêts matériels, mais à un grand peuple il faut une autre pâture : l'homme ne vit pas seulement de pain. Ces besoins toujours comprimés, refoulés, c'est peu, bafoués par les doctrinaires et les satisfaits, Lamartine les ressentit d'abord, et comme un poëte peut les sentir ; puis il en aviva le sentiment encore vague dans le public, enfin, il s'en fit l'écho vibrant et magnifique. Rien d'étonnant qu'il ait été suivi. Mais où allait-il ?

Dès 1842, il écrivait : « Je sais où je tends, comme la boussole sait le pôle. Le mot est vrai. Il avait une direction naturelle, pour ainsi dire inconsciente ; il allait en avant, toujours en avant, et toujours plus haut : *Excelsior!* C'était aux esprits pratiques, positifs, aux vétérans de la politique à opposer une barrière à ce dangereux amant de l'absolu. Des concessions opportunes, devenues nécessaires, le désarmaient ou le condamnaient pour quelque temps du moins à l'impuissance. Mais il était convenu que Lamartine était un isolé !

L'agitation réformiste s'étend, s'accentue; on est au 21 février; l'instant est solennel; le pouvoir semble bien décidé à soutenir la lutte; les diverses fractions de l'opposition se réunissent pour aviser. Il faut enrayer le mouvement, disent les cunctateurs et Berryer lui-même. Lamartine n'hésite pas, il prend la parole; il pousse à la résistance à outrance. Grave responsabilité ! Qu'on l'approuve, qu'on le condamne, il est certain qu'il prononça ce jour-là les paroles irrévocables. Voici comment il les caractérise lui-même : « Tout ce » que vous avez lu de moi est du sucre et du miel auprès » de cette poudre. Après demain, nous serons peut-être au » feu. J'ai dit : Vous nous parlez de baïonnettes; songez que » c'est le moyen de nous enlever notre sang-froid et de nous » tenter par le péril. Quant à moi, je le dis tout haut, s'il y » a des balles dans les fusils, il faudra que ces balles bri- » sent ma poitrine pour en arracher le droit de mon pays. » Et il envoie le compte rendu de la séance à son journal de Mâcon, *le Bien public*, avec cette recommandation naïve : « *Mettez cette lettre en prose* et insérez la note comme d'une » autre main. » Huit jours après, il s'écrie : « La république » nouvelle, pure, sainte, immortelle, populaire et transcen- » dante, pacifique et grande, est fondée. »

Dans toute cette période, peu de lettres, et très-rapides, jetées en courant. Il y en a deux adressées à M. ou à Mme Émile de Girardin, c'était tout un à ce moment, et que cette âme noble et candide pouvait seule écrire. M. de Girardin, dont on a renoncé à suivre les innombrables évolutions, était devenu, on ne sait pourquoi, l'adversaire acharné de la république et se préparait ainsi à patronner avec l'ardeur que l'on sait la candidature de l'homme de Strasbourg et de Boulogne. Lamartine, à qui les arguments n'auraient pas manqué pour réfuter le polémiste, se borne à faire appel à l'esprit d'équité, au patriotisme, à ces instincts de générosité qu'il aime à supposer chez les autres, les sentant en lui-même : « Ne tirez pas trop par l'habit un gouvernement qui » est encore en face de grandes difficultés et de grands pé- » rils. Il n'a qu'une force prêtée et toute morale. » On croit qu'il a peur, qu'il demande grâce, et les attaques deviennent plus furibondes. Il se redresse alors, et, sans vouloir abjurer une vieille amitié, il déclare qu'il « n'implore pas une cessation de feu pour le gouvernement ». Poursuivez votre guerre, à chacun sa responsabilité! On sait comment tout cela finit. Lamartine ne se faisait aucune illusion sur les chances qu'il pouvait avoir d'être élu à la présidence. « Je n'aurai pas 500 000 voix », disait-il (il en eut, je crois, 600 000) ; mais s'il était d'avance résigné à disparaître devant Cavaignac, il eut de la peine à digérer l'autre. « Une répu- » blique se dénouant par une parade de Franconi! Un cha- » peau sans tête pour symbole! J'aime mieux celui de Guil- » laume Tell. Il faut mourir noblement, ou aller cacher à » jamais le nom de Français sur son front dans l'exil. »

Sa carrière politique était terminée. Aux élections pour l'Assemblée législative, la France oublia de nommer Lamartine. Quelques amis s'indignèrent, crièrent à l'ingratitude; mais lui les calmait : « Je remercie le ciel de cette apparente » injustice..... Non, le monde n'est pas ingrat; il n'est qu'i- » gnorant. Dès qu'on sait la vérité, on est juste. » Une sorte de pudeur publique lui valut un siége à la Chambre dans une élection partielle. Il était temps : il lui fallait « ces vingt-cinq francs pour vivre. » — J'aime mieux, je l'avoue, ne pas le suivre dans cette lutte navrante contre des difficultés finan-

cières toujours croissantes. Il y a des détails, il y a des mots qui donnent le frisson. « Je n'ose me hasarder à Macon. J'ai peur » du pavé. Je m'enterre comme un sanglier, mais sans dé- » fenses. — Je me sens un hôte chez moi-même .... » Assez là-dessus; nous ne sommes qu'au début de cette période lamentable qui se prolongea jusqu'au jour où l'obole de la France tomba (et de quelle main, Dieu juste !) au foyer indigent de Lamartine. Une de ses dernières illusions, vers 1850, ce fut l'exploitation de ces vingt-sept lieues de pays dont le sultan lui avait fait cadeau en Syrie. Il alla visiter son domaine; il le trouva d'une beauté et d'une fertilité incomparables. Il y avait là une fortune de roi à réaliser. Il ne fallait, pour cela, que des colons et de l'argent; mais de l'argent d'abord. La *Correspondance* nous tient au courant de toutes les démarches qu'il tenta, des appels désespérés qu'il adressa à tous les capitalistes, grands et petits; il avait, en dernier lieu, réduit bien modestement ses prétentions : il ne demandait plus que 30 000 francs; il se serait même contenté de 25 000..... il ne les trouva pas. Ame naïve ! que ne mettait-il l'affaire en actions? Que ne faisait-il concurrence à la fameuse loterie du lingot d'or? Le premier venu qui sait faire appel à la cupidité attrape des millions; mais est-ce qu'on demande 25 000 francs! Il espéra que l'Angleterre les lui fournirait et il passa le détroit. Mais c'était la saison de la chasse au renard. Il n'y avait personne à Londres. Il y eut du moins cette consolation qu'il fut traité en hôte public, non par le gouvernement, cela va sans dire, mais par les citoyens de la vieille Angleterre. On ne lui donna pas d'argent, mais on refusa de recevoir le sien. « Les chemins de fer, les pa- » quebots et les hôtels sur la routes, n'ont pas voulu recevoir » un shelling de moi, disant que j'étais l'hôte de l'Angleterre » pacifique. »

Mais, si étroite que fût la gêne à ce moment, la fermeté de son âme est entière. Il ne demandera, il n'acceptera rien que du travail; il ne permettra pas surtout que l'on prépare à l'ombre de son nom quelqu'une de ces ténébreuses et inavouables combinaisons, comme il s'en élabora tant à la veille du 2 Décembre. Un de ses disciples, M. le vicomte de la Guéronnière, avait lancé, en septembre 1851, un portrait du Président de la république qui n'était pas fait pour déplaire à l'Élysée..... Lamartine, fondateur du journal *le Pays*, où cette littérature avait paru, en était en quelque sorte responsable. Il ne permit pas la confusion : il n'entendait pas que *le Pays* et Lamartine « n'existassent qu'à l'état de programme napo- » léonien. » Le peintre de portraits mit quelque retard à insérer la protestation : il fallut bien y venir, cependant. Voici la lettre qui l'accompagnait :

« Mon cher La Guéronnière,

» Je reçois cinq journaux pleins de ce qu'ils nomment ma *défection* à la République et de *démenti* à ma vie entière, toujours stable dans son opposition au préjugé populaire napoléonien sous Napoléon Ier ! J'en reçois d'élogieux, comme *Saône-et-Loire*, sur mon passage à l'Élysée.

» Au nom du ciel, arrêtez tout cela par mon mot envoyé il y a huit jours. Huit jours suffisent à éteindre un homme.

» Je remercie Girardin, mais Girardin a soutenu la candidature napoléonienne contre moi. Notre passé n'est pas le même. Ni lui ni vous, vous ne devez porter la responsabilité de la République devant la postérité. Je la porte, moi.

» Je vous laisse donc libres, mais moi je ne le suis pas. Laissez-moi parler dans ma liberté et dans ma nature.

» Votre talent a été admirable. C'est un succès, mais un succès personnel à vous, mortel à notre ligne. La couleur a trahi le dessin chez vous.

» Vite, mon article. Faites après ce que vous voudrez. Pourvu qu'on sache que je ne partage pas votre éblouissement rétrospectif pour un napoléonisme que j'ai toujours répudié, je suis content. »

Quand le 2 Décembre se fit, Lamartine était à Monceau, cloué sur son lit par la maladie. Il ne fut pas déporté. N'aurait-il pas eu quelque droit de récriminer, ou tout au moins de triompher? De telles tentations n'étaient pas faites pour lui. Le passé, à quoi bon le rappeler? Les amertumes du présent, il faudra les dévorer avec courage; c'est l'avenir qui importe, c'est de ce côté qu'il faut tourner les âmes. « Cette » chute profonde n'engloutira pas tout ce siècle..... Ce des- » potisme commencé par une grande immoralité ne subsis- » tera que le temps nécessaire pour laisser réfléchir la rai- » son publique. Nous reviendrons à l'équilibre entre la » liberté et l'autorité, qui constitue la gloire et la moralité » des gouvernements. » — Dieu l'entende (1) !

Y a-t-il une conclusion à tirer de tout cela? Hélas ! il y en a plus d'une, et chacun la tirera suivant son humeur, ses préférences, ses préjugés d'éducation ou de parti. Que ceux qui se sentiraient portés à la sévérité prennent la peine de relire les lignes qui suivent. Elles sont adressées à Mme Duport, une dame orléaniste sans doute.

» ..... Je partirai avec le cœur plus léger en sachant que vous me gardez plus d'amitié que de rancune; rancune de quoi? Je ne devais rien qu'à Dieu et à mon pays. Je n'avais pas servi, pas renversé vos amis, qui ne sont pas les miens.

» Le jour de leur chute, il fallait qu'un homme résolu et dévoué se jetât à la tête d'un peuple qui allait tout engloutir et s'engloutir lui-même. Je l'ai fait et, quoi qu'on vous dise, sans penser une minute à moi, mais à la société; je l'ai préservée de guerre, de crimes, de sang, de spoliation, d'anarchie. J'ai remis le pays représentatif debout, j'ai préparé les armées du 20 juin, et j'y ai combattu en brave soldat.

» Le lendemain de la victoire, qui est toute à moi, bien qu'on l'ignore, je me suis retiré après pour subir le jugement de la justice ou de l'injustice de ceux que j'avais mécontentés mais sauvés.

» Depuis, j'ai accepté l'obscurité, la calomnie, les menaces, la prison, l'échafaud, enfin les galères du travail et de la ruine où je suis encore sans me plaindre. Je n'ai pas cédé une virgule aux passions ou aux utopies des démagogues. Que voulez-vous de plus? Je ne puis que cela. Je pouvais prendre dix fois la dictature, la présidence, mais c'était au prix du sang, de la trahison, de l'homicide. Je ne l'ai pas voulu. Accusez-moi, l'avenir me vengera. Mais pourvu qu'en attendant votre cœur me juge, je suis content. »

...

(1) Il ne faut rien oublier d'essentiel. En 1852, il crut devoir rompre le silence par la protestation qui suit :

« A monsieur le rédacteur du *Siècle*.

» Monsieur, vous citez, d'après l'*Indépendance belge*, mon nom » parmi ceux qui seraient appelés au Sénat du nouveau gouverne- » ment. Dans l'intérêt de la vérité qu'on doit conserver à chaque » caractère, permettez-moi de démentir un bruit qui n'a et ne peut » avoir aucun fondement.

» AL. DE LAMARTINE. »

NOTES ET IMPRESSIONS

I

La cour d'assises de la Seine vient de consacrer une fois de plus l'inviolabilité de la vie humaine en condamnant à mort trois assassins.

Il paraît que la justice et la logique doivent se montrer extrêmement satisfaites de cette triple affirmation.

Je ne ferai pas de sentiment à propos de ces trois bandits ; leur crime était odieux, leur culpabilité évidente. Cependant, si toutes les fois que la société se trouvait en présence d'un forfait à punir, elle commençait par s'interroger sur la responsabilité plus ou moins indirecte, plus ou moins grande qui lui revient dans l'attentat commis, en même temps qu'elle commence une instruction pour le constater, peut-être notre bon sens aurait-il plus de modestie, et ressentirait-il quelque honte de répondre à la brutalité du couteau par la brutalité de la guillotine.

Alphonse Karr, dans le temps où ses *Guêpes* avaient de l'esprit, leur faisait dire, au sujet de l'abolition de la peine de mort : — Que messieurs les assassins commencent !

On trouvait l'argument solide ; on s'en servait, on s'en sert encore. Ainsi les assassins doivent donner le premier exemple d'humanité ! C'est dire que les honnêtes gens doivent l'attendre. Ce n'est pas à ceux-ci à commencer.

Alphonse Karr a montré depuis qu'il n'avait pas l'entêtement de ses opinions ; peut-être ne tient-il plus à son paradoxe.

Il se trouvait, en tout cas, un assez bon prétexte pour un essai d'indulgence dans l'affaire horrible qui vient d'être jugée ; l'accusé principal, celui qu'on appelait *Le Jaune*, est le fils de la prostitution. A six ans, il trompait la charité publique ; à dix-neuf ans, il volait. Lâché comme une bête fauve dans ce monde, il n'a pas eu besoin, pour être un voleur émérite et pour devenir un assassin, de renier l'enseignement de sa famille, la tutelle de la société, l'affection de son père et de sa mère. Il n'a vu, il n'a respiré que la débauche, la honte et le crime. Personne, toutes les fois qu'il a comparu en justice, ne s'est levé pour dire : Je lui avais donné un bon exemple, il l'a renié. — Ce bandit farouche avait pourtant en lui une étincelle dont on pouvait faire un foyer et tirer une flamme. Au fond de cette fange, on est surpris de sentir une vague et inconsciente sensibilité ; que dis-je ? une conscience sensible.

Toutes les fois qu'il était arrêté, emprisonné, fût-ce au bagne, toutes les fois qu'il était en contact direct et soumis avec une règle quelconque, il devenait utile ; il travaillait, il aspirait à une sorte d'estime. Par malheur, quand on le rendait libre, on le rendait, sans ressources morales suffisantes, à la société, qu'il traitait en ennemie ; alors il suivait ses instincts, il s'abandonnait au courant de ses appétits féroces, bestiaux ; il volait sans scrupule, il tuait pour voler.

Lors de son arrestation dernière, il était si malade, si grelottant de fièvre, que le commissaire de police en l'interrogeant fut pris de pitié et lui dit doucement, humainement, en lui montrant le poêle : chauffez-vous les pieds ! — Ces simples paroles firent plus que toute la chiourme et plus que tous les aumôniers de la prison, pour lui ouvrir le cœur et faire jaillir le repentir. *Le Jaune*, ému de cette pitié, se tourna vers le commissaire, lui fit l'aveu de tous ses crimes et nomma tous ses complices.

N'y a-t-il dans ce mouvement rien qui mérite un encouragement ? rien qui donne une espérance ? rien qui vaille la récompense d'une vie d'expiation ? Ceux qu'il a dénoncés rêvent de le tuer, et sont jaloux du bourreau. Sied-il que la société soit jalouse de ces coquins, et satisfasse leur vengeance en tuant, du coup qui les frappe, celui qui les a justement livrés ? Le repentir qui s'éveille dans cette âme ténébreuse, dans ce condamné à mort par la maladie, n'a-t-il pas le droit de demander un prolongement de vie, c'est-à-dire d'agonie ? Frapper une conscience quand elle s'agite pour la première fois, n'est-ce pas immoler quelque chose de plus délicat et de plus respectable que la tête d'un simple bandit ?

II

Un des complices de *Le Jaune* a obtenu le bénéfice des circonstances atténuantes. Celui-là invoquait un alibi singulier : il affirmait, et il prouvait assez bien d'ailleurs que, le 15 août, quand on le croyait dans une société suspecte, il était avec la fine fleur des bonapartistes, à l'église Saint-Augustin, derrière les membres les plus illustres du Comité de comptabilité, priant pour le repos de son empereur.

Je ne crois pas que cet acte de piété, tout sincère qu'il ait été, ait exercé une influence décisive sur l'esprit des jurés. Ceux-ci ont trouvé dans d'autres circonstances les éléments du verdict mitigé qu'ils ont rendu. Ils savent très-bien qu'on peut aussi facilement être à la fois un voleur et un bonapartiste, qu'on peut être, d'après le témoignage de M. Oscar de Vallée devant le tribunal correctionnel, un républicain et un honnête homme.

III

C'est en plaidant pour M. Veuillot que M. O. de Vallée s'est permis cette remarque inutile à sa cause. Elle n'avait pas fait sourire l'auditoire ; elle n'a pas désarmé les juges ; et M. Veuillot a été condamné sans circonstances atténuantes, comme un vulgaire calomniateur, ou plutôt comme un vulgaire contrefacteur. Il avait essayé de nuire à l'industrie d'un bonnetier ; le bonnetier le frappe à son tour dans son industrie. C'est un enfouissement *civil* de la calomnie : l'eau bénite n'y fait rien.

IV

On a inauguré à Marseille la statue de Berryer. Un banquet devait terminer la cérémonie. L'état de siége a imposé la diète. Berryer a été un souscripteur au monument de Baudin. Ce souvenir, évoqué mal à propos dans un toast, pouvait retarder l'apaisement des partis ; et l'état de siége, qui veille avec un soin jaloux sur la concorde, tient sans doute à cette réconciliation offerte par les hommes du 2 décembre aux légitimistes.

Il est probable alors qu'on ne gravera pas sur le monument de Berryer les étranges paroles imprimées sur son compte dans le journal *le Pays*, en 1868. Voici en quels termes cette feuille conservatrice honorait le talent, la vieillesse, le génie du grand orateur :

« Vieux, cassé, affaibli, fini, de ses mains crispées le vieillard secoue les barreaux de l'empire. »

Le mot *barreaux* était bien naïf pour définir la majesté impériale. Comme Berryer ne mourait pas assez vite au gré des gens qui tuaient plutôt deux fois qu'une, ainsi qu'on l'a vu par l'histoire de Martin Bidauré, le même journal reprenait quelques jours après :

« S'abriter *derrière une mèche de cheveux blancs* pour créer, l'escopette au poing : le trône ou la vie ! c'est odieux. »

Les bonapartistes ont toujours eu un style à eux. S'abriter derrière une *mèche de cheveux*, quelle fantaisie ! Aujourd'hui on offre de baiser pieusement cette mèche de cheveux blancs ; on fera dire, au besoin, des messes pour l'âme de Berryer, et si Greffier n'est pas au bagne, on l'invitera.

V

Puisque je parle du style bonapartiste, je ne puis résister à la tentation de faire admirer une fort jolie phrase cueillie ces jours-ci dans les plates-bandes du *Paris-Journal*. C'est l'extlait d'un article signalé comme l'œuvre d'un écrivain de premier ordre, obligé de garder l'anonyme, à propos de la révolution de 1830, de celles de 1848 et du 4 septembre. Voici ce que j'ai lu : « Oui, bouleverser les lois et trahir tout ce qu'il y a de plus sacré dans le pays afin de boire en *des coupes d'epur cristal* et de dormir *sur des lits de pourpre*, ce sera tout le stimulant de la politique, s'il ne s'élève bientôt parmi nous quelque génie assez intègre, assez sévère et assez fort pour corriger les mœurs en affermissant les lois. »

Je croyais que la fameuse purée d'ananas avait fait son temps. Mais les coupes de *pur cristal* et les *lits de pourpre* vont la remettre à la mode.

Quant au génie intègre, sévère et fort, capable de corriger les mœurs (et probablement le style) aussi facilement qu'on a corrigé le drame de *Cromwell* au Châtelet, d'où viendra-t-il ? Du ciel ? de Pontoise ? ou de Woolwich ?

VI

En attendant, on va remettre au sommet de la colonne de ce monument que n'osent *regarder les mères*, l'effigie de Napoléon Ier en costume d'apothéose. Puisque Courbet paye les frais, le gouvernement tient à faire généreusement les choses.

Napoléon Ier, dans ses rares moments de franchise, n'était pas absolument convaincu de ses droits à la divinité. J'ai toujours été frappé par ce passage extrait du *Journal et souvenirs de Stanislas de Girardin* :

« Un jour Bonaparte visitait le tombeau de Jean-Jacques Rousseau.

— Il aurait mieux valu, dit-il, pour le repos de la France que cet homme-là n'eût jamais existé.

— Et pourquoi, citoyen consul ? lui dis-je.

— C'est lui qui a préparé la Révolution française.

— Je croyais, citoyen consul, que ce n'était pas à vous à vous plaindre de la Révolution !

— Eh bien ! répliqua-t-il, l'avenir apprendra s'il n'eût pas mieux valu pour le repos de la terre que ni Rousseau, ni moi, n'eussions jamais existé.

» Et il reprit d'un air rêveur sa promenade..... »

Je crois que M. Lanfrey, le dernier historien de Napoléon, dans le 5e volume qui vient de paraître, serait volontiers sur ce point de l'avis de Bonaparte.

VII

Les moutons champenois commencent à se fâcher d'avoir été si souvent tondus par la faute des Napoléons. La ville de Reims a mis en vente une bergerie impériale et s'est appliqué l'argent de la vente (70 000 francs environ) à titre d'indemnité.

Là-dessus, grande clameur de la muse bonapartiste, qui s'appelle, à l'heure qu'il est, la liquidation de la liste civile. Elle veut les 70 000 francs ; elle les réclame avec des airs plus désolés et plus indignés qu'elle n'en eut jamais après Sedan. L'argent ! c'est son Alsace et sa Lorraine ! Sans argent, point de Comité de comptabilité, et partant point de bonapartistes !

La ville de Reims sera-t-elle encouragée, autorisée légalement dans sa résistance ? Peut-être. Mais à quoi sert-il que l'Assemblée nationale ait déclaré, par un vote unanime moins trois voix, dans la séance du 1er mars 1871, la dynastie de Napoléon III *responsable* de la ruine, de l'invasion, du démembrement de la France ?

Comment ! Courbet, qui n'avait rien juré, est obligé de réédifier la colonne Vendôme à ses frais, parce qu'il avait manifesté l'intention de la déboulonner ; et la dynastie responsable de notre ruine échapperait aux conséquences naturelles de cette responsabilité ? Pourquoi ? est-ce parce que le désastre est plus grand, plus odieux, plus infâme ? Quel privilége a donc la fortune prélevée par les Bonaparte ? Ces étrangers nous ont envahis avant l'invasion prussienne. Deux fois ils ont ruiné la France, en se ménageant un héritage ; et cette fortune dont l'origine est un attentat sanglant, dont la liquidation est la date d'un désastre public, reste entre leurs mains, vénérable, sacrée, insaisissable, comme si des vertus séculaires la consacraient, la défendaient ! Voilà ce que la conscience publique ne comprend pas, ce que l'histoire n'admettra pas.

Le France est toujours assez riche pour payer sa gloire ; mais payer sa honte ! voilà ce qui est odieux et absurde, ce qui dépasse toute générosité permise.

On s'indigne tout les huit jours, à Paris, contre les *changeurs* qui changent si souvent de domicile en emportant l'argent de leur clientèle. On demande à grands cris leur extradition. Pourquoi les gens qui ont escroqué et perdu la fortune de la France auraient-ils une immunité que n'a pas l'obscur filou tenté par la spéculation et démoralisé par l'exemple ?

VIII

Cette question de l'extradition des coureurs de couronnes finira par se poser en Europe, et le droit des gens l'admettra. Les étudiants l'ont soulevée et soutenue à Gratz, à propos de don Alfonse, le frère de don Carlos. Il a fallu l'intervention de la troupe pour empêcher le mépris de la jeunesse de se manifester d'une façon sanglante. Ce complice d'un prétendant dont les exploits sont des crimes de droit commun ne trouvera bientôt plus un asile pour abriter sa contumace.

Il aura beau aller à la messe, comme le forçat Greffier, afin de prier pour les aventures et pour les aventuriers, les honnêtes gens l'attendront au seuil des églises, comme la jeunesse l'a fait à Gratz, pour le flageller de leur vindicte.

Décidément, les coquins ont tort de s'imaginer que la dévotion procure des alibis commodes.

IX

On gratte, au Père-Lachaise, le monument d'Héloïse et d'Abélard. On fait bien. Mais, en même temps qu'on enlève la trace des baisers que le temps a posé, sur le monument, on efface les noms des amoureux inscrits sur les colonettes. On liquide les *ex voto* de plusieurs générations. Parmi les pèlerins qui sont venus dévotieusement se jurer un amour immortel devant ce tombeau, combien ont oublié déjà qu'ils ont incrusté leurs serments dans la pierre ? Combien ont gratté, depuis longtemps, la dédicace dans leur cœur ? Combien sont morts sans avoir gagné rien d'immortel à ce voisinage ? Combien survivent ? Combien sont restés fidèles ?

Voilà une enquête intéressante et qui ne se fera pas. On gratte à force cette lèpre du sentiment funeste, aux édifices, et le vent éparpille cette poussière des noms et des serments sur les tombes environnantes. La gloire que les passants ont voulu usurper disparaît sous le grattoir. Dans quelques jours, tous les souvenirs vivants seront morts. Il ne restera, pour [illegible] de gloire dans leur immortalité, que [illegible] noms de ces deux [illegible] indignement célèbres, malgré leur talent et leur génie, parce qu'ils se sont aimés en dépit des hommes et du ciel !

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

Dans quatre jours l'Assemblée nationale rentre en session. Pour combien de temps? C'est la question qui est dans tous les esprits et sur toutes les lèvres. Deux dates sont fixées; les uns disent que l'Assemblée aura terminé toute sa besogne utile à la fin du mois de juillet et qu'elle devra se dissoudre à ce moment-là; les autres nous renvoient au mois de mai de l'année prochaine. De la première ou de la seconde date, laquelle est la bonne? Ceci peut être étudié à deux points de vue.

En premier lieu, il faut rechercher si d'ici au mois d'août l'Assemblée nationale aura le temps de mener à bien le travail législatif qu'elle doit terminer avant sa séparation. Nous pensons qu'à cette première question il est permis de faire hardiment une réponse affirmative. Oui, l'Assemblée aura le temps de voter dans cette courte session d'été tout ce qu'il est nécessaire qu'elle vote avant de se dissoudre. En effet, en dehors des lois destinées à compléter l'organisation constitutionnelle et à rendre toute sa liberté au suffrage universel, nous en connaissons fort peu qui se présentent avec un caractère d'urgence.

Il n'est point de nécessité absolue que ce soit cette Assemblée-ci plutôt qu'une autre qui modifie notre système pénitentiaire, ou qui sacrifie l'Université, par le vote d'une imprudente loi sur l'enseignement supérieur, aux jalousies et aux intérêts de la concurrence cléricale.

Les lois de finances ne pourront pas fournir matière à de bien longs débats; il faudra, cette fois encore, se contenter d'expédients. Ce n'est pas après quatre années de stérilité et d'impuissance que l'Assemblée se trouvera soudainement en mesure de remanier notre système d'impôts.

La question de notre réorganisation militaire ne saurait, il est vrai, être ajournée; et si l'on juge utile d'ajouter quelque loi nouvelle à celle qui a été précédemment élaborée, il ne s'élèvera de ce chef aucune opposition; mais c'est la seule exception que comporte la situation présente. Tout le reste rentre dans la catégorie des réformes qui peuvent attendre encore, ayant attendu déjà quatre années, ou bien des lois de circonstance qui peuvent être présentées, examinées et votées en quelque sorte sans débat, puisqu'elles ne sont que des lois transitoires, acceptées à titre d'expédients et destinées à disparaître dès que la mise en vigueur de la constitution du 25 février aura fait rentrer notre pays dans les conditions d'un régime politique régulier et normal.

Au nombre de ces dernières lois il faut ranger celle qui est relative au régime de la presse, et dont l'unique objet, à ce qu'on prétend, est de permettre la levée de l'état de siège dans les quarante-deux départements où l'autorité militaire exerce encore présentement un droit de vie et de mort sur les journaux.

Les lois destinées à compléter la constitution ou à en assurer le fonctionnement ne sauraient être ajournées et demandent plus de temps. La loi électorale particulièrement soulèvera de vives discussions. Du scrutin de liste ou du scrutin d'arrondissement, lequel est préférable? La solution qui sera donnée à ce problème est d'une importance capitale, et l'on ne s'arrêtera certainement pas à un choix définitif entre les deux systèmes avant d'avoir livré une grande bataille.

La loi municipale a, elle aussi, sa gravité; mais elle comporte de moins longs débats. Les maires doivent-ils être élus par les conseils municipaux ou nommés par le gouvernement, et, dans le cas où le droit de nomination serait réservé au gouvernement, celui-ci sera-t-il au moins astreint à choisir le premier magistrat de la commune parmi les membres du conseil?

Toute discussion de principe est ici parfaitement superflue. Personne n'osera prétendre qu'il soit conforme à l'esprit du régime parlementaire, loyalement entendu, de restaurer l'une des pratiques les plus vivement critiquées de l'empire. Tout le parti libéral a été d'accord sur ce point pendant vingt-cinq années. Si ceux des anciens membres de ce parti qui sont aujourd'hui au pouvoir jugent à propos de se démentir, libre à eux de le faire, mais nous les défions bien d'engager à ce sujet un débat théorique: ces tristes évolutions ont besoin de silence pour s'accomplir. On se contente d'alléguer des nécessités temporaires, la raison d'État, l'excuse des circonstances; puis on pose la question de cabinet, suprême argument des ministères à court de bonnes raisons. Le ministère Buffet cédera-t-il, ou bien lui cédera-t-on, et, dans le cas contraire, la question de cabinet (du moins celle de portefeuille, car il ne s'agit que de M. Buffet) sera-t-elle posée? Dans l'une et dans l'autre hypothèse, le débat sera rapide et tout en action; en pareille matière on ne discute pas: on se décide ou l'on se résigne.

Nous croyons inutile de nous attarder plus longtemps à cette revue des quelques lois plus ou moins importantes que l'Assemblée devra voter dans sa session prochaine. Il nous suffit d'avoir montré que ces lois nécessaires sont peu nombreuses, que quelques-unes d'entre elles n'exigeront point de longues discussions, et que cent jours de séances bien remplies, avec un objet nettement déterminé et une ferme direction des débats parlementaires, suffiront très-largement à épuiser cet ordre du jour fixé et connu dès à présent. C'est le premier point que nous nous proposions de mettre en lumière.

Il y en a un second, qui est relatif aux résolutions de la majorité constitutionnelle du 25 février. Ici encore nous avons toute confiance.

Les hommes politiques qui, partis de régions diverses de l'Assemblée, se sont réunis dans une série de votes mémorables pour donner enfin au pays une constitution depuis si longtemps promise et attendue, comprendront qu'il importe par-dessus tout de ne point laisser se perdre le bénéfice de cet acte de sagesse et de patriotisme. La constitution est votée, il faut qu'elle fonctionne le plus promptement possible afin que le pays ait conscience de l'efficacité de l'œuvre qui vient d'être accomplie.

Actuellement, il est encore en proie aux sophismes des partis; on lui dit que rien n'est fait, que ce qui est fait est révisable, *totalement* révisable, fût-ce dès demain, partant absolument précaire et insignifiant, et l'on ne craint pas d'insinuer que le premier acte de ce gouvernement révisable sera de se suicider. Ces bruits insidieux troublent la confiance de la nation, entretiennent un vague sentiment d'insécurité, paralysent les affaires; on ne sent pas assez qu'un gouvernement sérieux et définitif existe désormais en France. Susciter ce sentiment dans toute sa force, tel doit être notre but prochain, l'objet immédiat de nos efforts, et il y aurait péril à différer plus longtemps.

Dans trois ou quatre mois, la majorité du 25 février aura accompli son œuvre, du moins dans cette Assemblée. Ce qu'elle n'aura point obtenu ou conquis d'ici là, ce qu'elle aura négligé ou cédé par condescendance ou par tactique, elle devra, comme on dit, en faire courageusement son deuil, et s'en passer. Qu'est-ce après tout qu'une loi de plus ou un changement ministériel au prix de cette grande rénovation de toute la politique française par l'élection de deux Assemblées libérales et républicaines?

HENRY ARON.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 46 15 MAI 1875

HISTORIENS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

I

M. Fustel de Coulanges et son récent ouvrage sur les institutions de l'ancienne France (1).

Dans le rapide résumé que nous avons donné dans notre précédent article des théories émises depuis le commencement du XVIIIe siècle sur le caractère et les résultats de l'établissement des Franks en Gaule, nous avons vu que les historiens semblent aujourd'hui d'accord pour attribuer à l'arrivée des Germains sur le territoire gaulois une influence capitale sur le développement de l'histoire de France au moyen age. Les historiens ont différé, il est vrai, d'opinion sur la nature de cette influence et sur la manière dont elle s'est exercée : les uns, comme Montesquieu, Mably, Mlle de Lezardière, Aug. Thierry, ont admis que les Germains possédaient des institutions originales, telles que la bande guerrière, les assemblées d'hommes libres, qui ont persisté en se transformant ; d'autres ont pensé, comme M. Guizot et les savants allemands, que les Germains, par leurs aptitudes natives, par certaines tendances inhérentes à leur race, telles que l'esprit d'individualisme, ont introduit des éléments nouveaux dans le monde gallo-romain ; quelques-uns, comme Lehuérou, ont vu dans les barbares moins des conquérants que des hôtes violents et indisciplinés ; le plus grand nombre a, comme Guizot et Aug. Thierry, pensé que le fait de la conquête avait changé les conditions d'existence de la société ancienne et permis le développement d'une société nouvelle.

Les uns ont cherché à grandir le rôle de la tradition gallo-romaine, les autres à le diminuer ; mais depuis longtemps personne n'a plus soutenu, comme l'abbé Dubos, que cette tradition s'était maintenue pure de tout mélange après l'entrée des Franks en Gaule, et avait seule imprimé sa marque dans les institutions ultérieures de la France.

M. Fustel de Coulanges a repris l'examen de tous ces problèmes. Appliquant à leur étude la méthode qu'il avait déjà appliquée aux sociétés antiques, il a fait table rase de tous les systèmes exposés avant lui ou, pour mieux dire, il les a ignorés de parti pris. Pour être bien sûr de n'imiter personne, il a voulu ne connaître personne ; il n'a lu, consulté que les textes, et il a construit patiemment et de toutes pièces un système où il ne doit rien qu'à lui-même.

Cette méthode a de grands avantages sans doute ; l'esprit n'est pas offusqué par des idées préconçues ni troublé par des théories contradictoires ; au lieu d'étudier les textes d'une manière fragmentaire, tels qu'ils ont été découpés et coordonnés par des commentateurs, on les étudie dans leur ensemble et dans leur série chronologique ; on vit pour ainsi dire dans leur intimité et l'on est mieux placé pour les comprendre d'une manière personnelle et leur trouver une vive saveur. Mais aussi quels risques ne court-on pas ! L'histoire, et surtout l'histoire des institutions ne peut pas être l'œuvre d'un seul homme. Sur une foule de points on n'arrive a la vérité que par une série de tâtonnements successifs ; celui qui reprend le travail à son origine a bien des chances de recommencer cette série de tâtonnements. Qu'on relise dans leur ensemble tous les textes pour vérifier la justesse des opinions accréditées, c'est là le devoir de l'historien ; mais c'est son devoir aussi de connaître les travaux de ses devanciers, pour être sûr d'avoir bien interprété les textes (1). S'il croit qu'en lisant les textes avec soin, il peut trouver tout à coup des traits de lumière que d'autres n'ont pas eus avant lui, ses devanciers ne peuvent-ils pas avoir eu,

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro du 1er mai.

(1) Je n'ai pas ici à exposer les principes de la méthode historique. La meilleure consisterait, à mon avis, à lire d'abord les textes et à les interpréter tels qu'on les comprend sans secours étranger ; puis à contrôler par l'étude des travaux des historiens les opinions qu'on s'est faites, et enfin à revenir aux textes pour examiner de près tous les points douteux. Mais c'est là un idéal difficile à mettre en pratique. Il suppose qu'on a l'esprit libre de toute idée préconçue, ce qui n'arrive jamais. M. Fustel de Coulanges lui-même en conviendrait certainement. En histoire, pas plus qu'en philosophie, on ne peut faire table rase des opinions reçues.

eux aussi, des traits de lumière qui ne brilleront pas pour lui et dont il aura volontairement dédaigné la clarté? Ce dédain pour tout ce qui n'est pas documents originaux équivaut à une déclaration de scepticisme historique; il suppose qu'il n'existe aucun progrès dans les recherches d'érudition et que l'association des efforts est vaine. A vrai dire, on comprend difficilement qu'on se décide à écrire soi-même si l'on fait si peu de cas de tout ce qui a été écrit avant soi. Enfin n'y a-t-il pas à craindre que, par une secrète ironie du sort, le système qu'on créera de toutes pièces et pour lequel on n'a voulu ne devoir rien à personne, se trouve précisément être celui d'un de ces prédécesseurs tant dédaignés, et que ce grand effort d'originalité n'aboutisse à la réédition d'un système déjà connu?

C'est un peu le cas de M. Fustel de Coulanges. Il a réédité le système de l'abbé Dubos; il l'a réédité avec de nombreuses modifications, avec une abondance et une solidité d'érudition bien supérieures, avec un talent littéraire qui l'emporte de beaucoup sur celui de l'écrivain du XVIIIe siècle, bien que ce dernier fût de l'Académie française; mais ses conclusions se rapprochent tellement de celles de l'abbé Dubos qu'on aura quelque peine à persuader à ceux qui ne connaissent pas M. Fustel de Coulanges qu'il n'a jamais lu l'*Histoire critique de l'établissement de la monarchie française*, ce qui est pourtant rigoureusement vrai.

Ce n'est pas là le seul côté piquant du cas de M. Fustel de Coulanges. Un des motifs qui l'ont mis en défiance contre les historiens qui l'ont précédé, c'est qu'il les a supposés, non sans raison, imbus des préjugés de leur temps, préjugés sociaux, politiques ou nationaux. Il a voulu ne vivre qu'avec les Gaulois et les Franks d'autrefois et fuir les Français et les Allemands du XVIIIe et du XIXe siècle; et voilà que par une singulière coïncidence son système flatte merveilleusement les plus vives et les plus légitimes passions des Français d'aujourd'hui et blesse profondément toutes les prétentions germaniques. Il nous montre en effet que nous devons tout à Rome et rien aux Germains : au moment où les Allemands viennent de nous tant enlever, il nous est désagréable de supposer que nous puissions leur devoir encore quelque chose. Au XVIIIe siècle, le système de Dubos était une arme pour tous ceux qui voulaient combattre les prétentions de la noblesse à être une race supérieure, maîtresse de la France; aujourd'hui celui de M. Fustel de Coulanges servira à combattre les prétentions des Allemands à être les régénérateurs du monde ancien et les fondateurs de la société moderne. Ainsi M. Fustel s'est enfermé chez lui avec ses textes, il a bouché ses oreilles à tous les bruits du dehors, il a fermé ses yeux à tout ce qu'on avait écrit avant lui; et le résultat d'une si sévère et si difficile discipline sera d'être accusé d'avoir imité Dubos et d'avoir cherché dans ses théories historiques à satisfaire des rancunes patriotiques (1).

I

La thèse soutenue par M. Fustel de Coulanges avec une rare puissance de logique, avec des ressources infinies d'esprit et de pénétration, dans une langue à la fois nerveuse, concise et brillante, est aussi radicale, aussi absolue que possible. D'après lui, l'organisation romaine, les institutions romaines, l'esprit romain dominent seuls dans la Gaule à partir du moment de la conquête de Jules César, et continuent à dominer seuls, même après que les Franks s'y sont établis.

Quelques historiens ont voulu faire remonter jusqu'aux Gaulois l'origine de quelques-unes de nos institutions du moyen âge; on a souvent parlé de la persistance de l'esprit gaulois, non-seulement dans la littérature, mais dans les mœurs et dans les tendances politiques. On a cru à la persistance d'un sentiment national en Gaule après la conquête romaine, et l'on a fait des prêtres gaulois, des druides, les représentants les plus éminents de ce sentiment national. M. Fustel de Coulanges repousse absolument cette idée. La Gaule n'avait pas d'institutions originales ni définies; elle était en proie à une anarchie qui en a rendu la conquête facile aux Romains; la religion gauloise, sur laquelle on a débité tant de phrases vaines, n'avait rien de particulièrement élevé qui la distinguât des conceptions de tous les peuples primitifs de l'Europe; les druides n'avaient pas une importance aussi grande qu'on l'a cru; ils ont été très-aisément supprimés et détruits. La Gaule accepta avec joie la domination de Rome; sous cette domination, elle a été prospère, heureuse et libre pendant plusieurs siècles; les révoltes qui ont éclaté au Ier siècle sont des soulèvements militaires sans aucun caractère national et sans gravité. La Gaule a reçu de Rome sa religion, ses institutions civiles et militaires, ses arts et sa langue. Tout chez elle est devenu romain.

On admet généralement qu'à partir du IIIe siècle la Gaule a commencé à souffrir de l'excès de la centralisation impériale, que les impôts sont devenus écrasants, qu'un mécontentement universel s'est emparé de la population et s'est même, à diverses reprises, traduit par des soulèvements populaires, que les institutions municipales avaient peu à peu perdu leur force, et qu'enfin la décadence morale et intellectuelle de la société gauloise en faisait une proie facile pour les barbares. — Rien n'est plus faux que ce tableau, d'après M. Fustel de Coulanges. Sans doute, à mesure que l'Empire s'est affaibli, des désordres accidentels se sont produits et la prospérité a diminué. Cependant la Gaule a continué à être heureuse, non-seulement au IIIe siècle, mais même au IVe et au Ve siècle; il y a eu souvent des exactions et des abus dans la levée des impôts, mais ils n'étaient pas écrasants; le prétendu mécontentement des populations n'existe que dans les déclamations des auteurs chrétiens, tels que Lactance ou Salvien, et les soulèvements qu'on cite n'ont pas eu l'importance qu'on leur attribue; le régime municipal a été troublé un instant par l'établissement du christianisme, mais quand cette religion a été adoptée par l'État, les institutions municipales ont repris leur vigueur; enfin la société gallo-romaine, telle que nous la peignent les lettres de Sidoine Apollinaire au Ve siècle, n'était ni appauvrie, ni corrompue, ni abâtardie.

Quel sera donc le rôle des Germains dans la société gallo-romaine, d'après M. de Coulanges? Il sera absolument nul: tout au plus auront-ils introduit quelque désordre et des mœurs plus grossières. Quand même les Germains auraient

(1) Je ne fais point ici une supposition gratuite. M. Geffroy a déjà dit de M. Fustel qu'il avait recréé le système de Dubos « avec ardeur [illegible] », et M. John, dans son *Histoire des Bourguignons*, l'a dépeint comme « un mangeur d'Allemands inspiré par une haine aveugle ».

été nombreux et bien organisés, quand même ils eussent violemment imposé leur domination aux Gaulois, ils n'auraient pu leur apporter aucun élément nouveau de civilisation. Les Germains, en effet, appartenant à la grande famille indo-européenne, n'ont en propre aucune tendance, aucune institution qui n'existât pas chez les Grecs et les Romains dans leur période barbare et primitive; les Germains sont identiques aux Romains; ils ne diffèrent d'eux que par leur degré de développement. Entrant dans la société romaine, ils ne pouvaient rien lui apporter d'original, et ils devaient s'assimiler très-aisément à une civilisation sortie d'un fonds d'idées, de sentiments et de tendances semblables aux leurs. En étudiant la *Germanie* de Tacite, M. de Coulanges n'y voit rien qui ne se retrouve dans la Grèce, l'Italie ou même l'Inde primitives. D'ailleurs, même en admettant que les Germains aient eu quelque originalité dans leur organisation politique ou sociale au Ier siècle de notre ère, cette organisation n'existait plus au moment où ils ont envahi l'Empire. Du Ier au Ve siècle, la Germanie a été le théâtre de révolutions sociales qui ont amené la dissolution et la destruction des grands peuples décrits par Tacite; la population décrut, tout lien social et politique se brisa; il n'y eut plus que des bandes confuses, errant à travers des forêts et des marécages, sous la conduite de chefs militaires. Comment ces troupes, qui ne songeaient qu'à obtenir par les menaces ou par la prière la subsistance que leur sol leur refusait, auraient-elles pu imposer aux Romains des institutions qu'elles ne possédaient pas? Et d'ailleurs leur nombre était minime. Quelques milliers d'hommes composaient ces peuples des Visigoths, des Burgondes, des Franks, que nous nous imaginons innombrables. Ils eussent été incapables de faire une réelle conquête, de fonder un État. Aussi bien n'ont-ils jamais prétendu faire de conquêtes. Ils ont demandé et obtenu de l'Empire des établissements, des terres; ils se sont mis à sa solde, sont devenus ses soldats et ses sujets. Soldats indisciplinés sans doute, comme l'étaient alors les légions romaines elles-mêmes; sujets souvent rebelles, mais ils subissaient l'ascendant du nom romain. Les rois barbares se regardaient comme les lieutenants de l'Empereur, et ils imitaient de leur mieux toutes les formes de l'administration comme de la civilisation romaine. Ainsi la Germanie, même au temps de sa plus grande prospérité, au Ier siècle, n'a rien eu d'original dans ses mœurs ni dans ses institutions; au Ve siècle, elle avait perdu même ces institutions rudimentaires qu'a décrites Tacite; elle était en proie au désordre et à une rapide dissolution; les barbares qui sont entrés dans l'Empire n'étaient qu'en nombre infime, et ils y sont entrés, non en conquérants, mais en colons ou en soldats. Comment admettre qu'ils aient pu exercer la moindre influence et faire autre chose qu'imiter gauchement et grossièrement la société romaine?

Ils n'ont point fait autre chose, en réalité. M. Fustel de Coulanges en cherche la preuve dans la peinture de la Gaule sous la domination des Mérovingiens. Clovis et ses fils, ainsi que les rois burgondes ou visigoths, se regardaient comme les représentants de l'autorité impériale au même titre que les gouverneurs romains; les empereurs les traitaient comme tels, et les Gaulois ne voyaient pas autre chose en eux. Loin de se conduire envers les habitants de l'empire comme des conquérants, ils se firent leurs serviles imitateurs. Ils copièrent l'administration romaine en plaçant dans chacune des cités (1) un comte chargé de fonctions à la fois judiciaires, financières et militaires; ils maintinrent tous les impôts romains; leur chancellerie reproduisit fidèlement les formes de la chancellerie impériale. La prétendue participation des hommes libres au gouvernement de l'État, les soi-disant assemblées du peuple n'ont jamais existé; les rois exerçaient un pouvoir absolu à l'exemple des empereurs. La justice elle-même, où l'on a prétendu trouver des formes germaniques, se rendait dans le tribunal des comtes de la même manière que dans le tribunal du préteur. Enfin les classes de la société restèrent exactement sous la domination franke ce qu'elles avaient été sous la domination romaine. Il y eut de grands propriétaires fonciers sous l'autorité desquels vivait une multitude de clients, d'affranchis, de colons et d'esclaves; dans les villes, une population libre composée en partie d'artisans, en partie de ces propriétaires qui séjournaient tantôt à la ville, tantôt à la campagne. La seule distinction qui existe entre les sujets de l'empire frank est la distinction des classes, il n'existe aucune distinction de race; il y a parmi les Gallo-Romains des hommes libres, des affranchis, des esclaves, comme il y a parmi les Franks des hommes libres, des affranchis, des esclaves. Les Gallo-Romains ont les mêmes droits, sont l'objet d'une estime égale, participent également aux honneurs et aux fonctions. Si la loi salique accorde au *Romanus* un wergeld de moitié moindre qu'au Frank, il ne s'agit pas ici du *Gallo-romain*, qui lorsqu'il est libre est appelé par la loi *Francus* aussi bien que le Germain, mais de l'affranchi, soit Gaulois, soit Germain, que la formule d'affranchissement a déclaré *civis romanus*. Enfin, jamais il n'y a eu en Gaule dépossession des Gallo-Romains par les barbares. Il a pu se produire çà et là des actes de violence isolés, mais les Germains n'ont pas enlevé leurs terres aux anciens possesseurs du sol. Même chez les Burgondes et les Visigoths, où l'on a cru que les barbares avaient enlevé aux propriétaires romains le tiers, la moitié, ou les deux tiers de leurs biens, il n'y a rien eu de semblable. Les textes ont été mal interprétés. Les barbares que l'on a cru co-propriétaires des Romains, n'étaient en réalité que des fermiers, des métayers, touchant le tiers, la moitié ou les deux tiers des revenus des terres. L'établissement des Germains en Gaule n'a donc été ni une conquête ni une révolution. Les traditions romaines ont persisté; si elles se sont modifiées, ce n'est pas par une influence extérieure ni par l'introduction d'éléments étrangers. Les barbares ont apporté avec eux le désordre, l'ignorance et la brutalité des mœurs; ils n'ont volontairement rien détruit ni rien créé.

II

Telles sont les grandes lignes du système de M. Fustel de Coulanges. Peut-être les ai-je accentuées plus encore qu'elles ne le sont dans son ouvrage; peut-être ai-je donné à ses idées une saillie exagérée en les condensant et en élaguant les quelques correctifs qui se trouvent glissés çà et là; je ne crois pas cependant les avoir reproduites d'une manière infidèle. Nous devons cependant rappeler que nous ne possédons

(1) On sait que le mot *civitas* désigne non une ville, mais un territoire.

encore que le premier volume de l'*Histoire des institutions de l'ancienne France*, qu'il ne s'étend que jusqu'au commencement du VIIe siècle, et qu'il serait possible que le second volume contînt des restrictions importantes aux idées si absolues contenues dans le premier. C'est ce que semble indiquer un passage du chap. XIV du liv. III, dont la portée nous échappe pour le moment et qui paraît même en contradiction avec ce que nous connaissons jusqu'ici du système de M. Fustel de Coulanges : « La conséquence de l'invasion ne s'est pas produite brusquement ni d'un seul coup. Qu'on regarde les cent cinquante années qui suivirent la mort de Clovis, qu'on observe comment les hommes étaient gouvernés, comment ils vivaient et ce qu'ils pensaient, on reconnaîtra qu'ils différaient peu de ce qu'ils avaient été au dernier siècle de l'empire. Qu'on se transporte, au contraire, au VIIIe et au IXe siècle, on verra que la société est absolument différente de ce qu'elle avait été sous l'autorité de Rome. Les grands résultats de l'invasion germanique, obscurs au VIe siècle, apparaîtront au VIIIe. » D'après ces paroles, il semble que M. Fustel de Coulanges, se rapprochant en cela de la théorie de Lehuérou, doive montrer dans l'époque carolingienne une sorte de réaction contre les tendances romaines de l'époque mérovingienne; mais il ne me paraît pas possible, étant données les prémisses qu'il a posées, qu'il voie avec Lehuérou dans cette réaction un retour aux mœurs et aux institutions germaniques. Il est probable qu'il y verra plutôt les résultats originaux des circonstances nouvelles produites par le désordre social et la dislocation de l'État mérovingien. Quoi qu'il en soit et laissant de côté cette partie du système encore difficile à deviner, le premier volume de M. Fustel de Coulanges reproduit avec des développements tout nouveaux la thèse de Dubos; seulement il l'appuie sur une étude approfondie de la Gaule romaine, et sur une conception tout à fait nouvelle de l'état de la Germanie au Ve siècle. Là même où il se rapproche le plus de Dubos, comme lorsqu'il nie qu'il y ait eu aucune conquête de la Gaule par les barbares, ou lorsqu'il montre dans l'État mérovingien une pure imitation de l'administration impériale, il apporte une foule de vues originales et ingénieuses, parfois même profondes.

Nous n'avons pas la prétention de faire une critique complète de l'*Histoire des institutions de l'ancienne France*, et encore moins de présenter un système personnel sur la question de nos origines nationales; mais nous voudrions du moins dire quelles sont, à notre sens, les parties les plus remarquables de l'ouvrage, et sur quels points nous pensons qu'il doive être critiqué.

III

Il est presque superflu de faire l'éloge de M. Fustel de Coulanges comme écrivain. Tous les critiques ont déjà loué l'art consommé avec lequel il dispose les diverses parties d'un livre, enchaîne les chapitres qui composent chacune d'elles, et fait de chaque chapitre un tout bien ordonné où une idée dominante est mise en lumière par une gradation savante de développements, de raisonnements et de preuves. Le style même de M. Fustel de Coulanges n'est pas inférieur à son talent de composition; on peut le citer comme un modèle de style historique, ni trop abstrait ni trop imagé, clair sans jamais être obscur, et élégant sans redondance. On ne peut en le lisant se défendre de penser à Tocqueville et à Montesquieu, et l'écrivain contemporain peut supporter sans désavantage cette comparaison redoutable. Il y a entre eux un lien de parenté plutôt que d'imitation. C'est parce qu'ils sont des esprits de la même famille que leur langage se ressemble. Le charme littéraire des livres de M. Fustel de Coulanges est si grand qu'on oublie à chaque instant de se demander si l'historien a raison tant on est captivé par l'écrivain.

Mais ce serait lui faire grand tort que de ne voir en lui que l'écrivain et de méconnaître les grands et réels services rendus par l'historien.

Sa qualité la plus brillante est le talent de généraliser, de saisir les grandes lignes des questions et l'enchaînement secret des causes et des effets. On peut différer d'opinion sur la valeur et l'opportunité de telle ou telle généralisation, on peut être d'avis qu'à notre époque il est plus utile de creuser les détails de l'histoire de nos origines que de tenter un tableau d'ensemble; mais on ne peut nier les services que rendent les esprits généralisateurs. Tantôt ils résument en traits saisissants les résultats d'une longue série de travaux antérieurs, tantôt, semblables au savant qui apporte une hypothèse nouvelle, ils proposent un nouveau système destiné à servir provisoirement de guide pour les recherches, et à la lumière duquel on peut reprendre avec plus de fruit l'étude des faits et des textes. M. Fustel de Coulanges appartient à cette dernière classe d'esprits généralisateurs; même si son hypothèse est fausse, elle aura eu son utilité provisoire, en nous forçant d'éprouver à nouveau la valeur de nos idées; là même où il nous semble qu'il se trompe, ses erreurs ne sont point stériles, car elles provoquent à l'étude et à la réflexion. Il est, comme disent les Anglais, un auteur *suggestif*. Si les grains qu'il a jetés, peut-être avec trop de hâte, ne doivent pas tous germer, il n'en aura pas moins creusé un sillon profond qui sera fécondé quelque jour.

Ce qui donne cette valeur aux hypothèses et aux systèmes de M. Fustel de Coulanges, c'est qu'ils ne sont point des conceptions littéraires, créées par les fantaisies de l'imagination, mais le résultat de longues et patientes études. Il a vu tous les textes par lui-même, sans le secours d'aucun commentateur, et le sens qu'il leur attribue, même s'il se rapproche des explications antérieurement données, a toujours quelque chose d'original et de personnel. Quand il nous les présente à son tour, il nous semble les voir pour la première fois. Nous avions lu et relu bien souvent les textes sur lesquels il appuie ses ingénieuses théories sur la signification du *Wergeld* dans la loi salique et sur le mode d'établissement des Burgondes et des Wisigoths chez les propriétaires romains; quand même nous ne serions pas disposé à les accepter, il nous aura contraint de revoir ces textes avec plus de soin, de préciser nos idées, de les modifier peut-être quelque peu. Doué d'un puissant esprit de synthèse, il procède toujours par analyse et n'avance qu'appuyé sur une étude attentive, minutieuse, parfois même subtile, des documents.

A ces grandes qualités, vient s'ajouter chez M. Fustel de Coulanges l'avantage spécial que lui donnent ses travaux antérieurs sur l'antiquité. Il a acquis une connaissance profonde du monde ancien. Plein des souvenirs de Rome, pénétré des principes du droit romain, il est habile à en suivre la persistance et le développement, à saisir entre eux et les institutions de l'époque barbare les plus fugitives analogies. Aussi a-t-il

fait un tableau admirable de l'état de la Gaule romaine pendant les premiers siècles de l'Empire. Il a montré que le régime impérial, loin d'appauvrir cette riche province l'avait comblée de bienfaits, qu'il y avait établi un ordre, une sécurité, une prospérité, une liberté inconnus jusque-là; qu'il l'avait dotée d'un régime municipal par lequel chaque cité s'administrait elle-même et disposait librement de ses revenus; qu'il avait établi un système judiciaire régulier et équitable, des impôts modérés, des charges militaires fort légères. Aussi les inscriptions de la Gaule contiennent-elles les expressions d'une reconnaissance réelle et non d'une servile adulation envers les empereurs; ce n'est pas sans raison qu'on les adorait comme des dieux, et qu'au confluent de la Saône et du Rhône soixante peuples gaulois érigèrent un temple consacré à la déesse Rome et au dieu César-Auguste. En exigeant de ses sujets le sacrifice de leur indépendance politique, l'Empire romain leur avait assuré des libertés locales et sociales qu'ils étaient plus capables de comprendre et de pratiquer. « Ne nous figurons pas, nous dit l'historien, cette société muette et résignée; c'est sous un tout autre aspect que les documents nous la montrent. Tantôt elle remercie et adule, tantôt elle récrimine et accuse; toujours elle parle; elle est pour ainsi dire en perpétuel dialogue avec son gouvernement, qui ne peut jamais ignorer ses opinions et ses besoins.» Toute cette partie du travail de M. Fustel de Coulanges est véritablement nouvelle, elle s'appuie à la fois sur une critique pénétrante des textes des historiens et sur une série de documents épigraphiques habilement coordonnés et interprétés. Jamais on n'avait avant lui fait ressortir avec cette force et cette évidence les heureux résultats de l'administration impériale pour les provinces, nulle part on ne trouve un tableau aussi complet et aussi vrai de la Gaule aux deux premiers siècles de l'ère chrétienne. M. Fustel de Coulanges a montré dans cette étude un esprit vraiment historique ne jugeant pas les choses du passé d'après nos idées modernes, mais s'efforçant de comprendre les idées et les sentiments que faisait naître un état social et moral si différent du nôtre.

Les chapitres qui ont trait à l'établissement des barbares dans l'Empire ne sont pas aussi originaux que ceux qui sont consacrés à l'administration romaine en Gaule, ils peuvent compter néanmoins parmi les meilleurs du livre. L'abbé Dubos avait déjà soutenu cette thèse que les Germains n'avaient point envahi et conquis violement le monde romain, mais y étaient entrés et s'y étaient installés graduellement par une série de contrats et de traités. Il avait même exagéré le caractère de cordialité et de régularité qui avait marqué ces traités. M. Fustel de Coulanges a repris la même thèse en apportant au récit des faits une précision qui manquait à l'abbé Dubos et en les peignant sous des couleurs beaucoup plus vraies. Il montre que toutes les attaques violentes des barbares contre l'Empire ont été repoussées par lui, et que ceux des Germains qui s'y sont installés y sont venus comme laboureurs, comme soldats, comme alliés ou comme vaincus. Il examine en particulier les détails de l'établissement des Wisigoths et des Burgondes, soutient que les premiers se sont toujours considérés comme les alliés des empereurs et que les Burgondes n'ont pris pied sur le sol romain qu'après avoir été vaincus.

Nous dirons tout à l'heure en quoi nous trouvons que M. Fustel de Coulanges est tombé dans l'exagération, mais les faits qu'il avance sont vrais et présentés d'une manière originale et frappante.

Il en est de même des chapitres qui se rapportent à l'administration mérovingienne et à la servilité d'imitation avec laquelle les rois franks ont suivi les traditions romaines. Les mêmes idées ont été développées par Dubos et surtout par Lehuérou, mais M. Fustel de Coulanges les a présentées avec beaucoup plus de force et de netteté. C'est lui qui les fera entrer dans le grand courant de l'enseignement historique, par la forme en quelque manière définitive qu'il leur a donnée.

Le dernier chapitre du volume enfin, sur lequel je suis loin d'accepter les conclusions de l'auteur, mais sur lequel je ne puis m'arrêter ici, contient une analyse des plus remarquables de la société gallo-franke à l'époque mérovingienne. Sur la signification du mot *France*, sur le *Wergeld*, sur les *Romani* de la loi salique, sur la condition des affranchis, sur la noblesse, M. Fustel de Coulanges propose des solutions qui peuvent, par leur nouveauté, étonner et même scandaliser, mais à côté desquelles il ne sera permis à personne de passer sans leur accorder une sérieuse attention.

IV

Autant nous nous sommes senti à l'aise pour exprimer notre adhésion à une partie des idées de M. Fustel de Coulanges et l'admiration que nous inspire son talent, autant nous nous sentons embarrassé pour formuler nos réserves et nos critiques. Il est si aisé de trouver des objections à faire à un système aussi vaste et aussi compréhensif, et il serait si malaisé d'en proposer un autre à la place, expliquant mieux tout les faits, répondant mieux à toutes les difficultés! Néanmoins ce serait négliger la partie la plus importante de notre tâche et manquer à ce qu'exige de ses critiques un livre aussi remarquable que de taire une partie de notre pensée.

Le plus grave reproche que j'aurais à adresser à M. Fustel de Coulanges, c'est d'avoir donné à son ouvrage un titre qui ne répond pas tout à fait à son contenu. En réalité il n'a pas écrit une *Histoire des Institutions de l'ancienne France*, mais des *Considérations* sur cette histoire. Son ouvrage est si peu une histoire complète qu'il serait impossible de la mettre entre les mains d'un jeune homme comme livre d'étude et d'enseignement. Il n'y trouverait sur aucun point des notions précises et complètes, mais seulement des considérations destinées à mettre en lumière un certain nombre de théories générales, une série d'hypothèses appuyées sur un certain nombre de preuves, d'observations et de faits. Sans qu'il s'en soit probablement rendu compte, M. Fustel de Coulanges a écrit sous la forme d'un livre d'exposition un livre de polémique; il a toujours eu devant les yeux, non il est vrai les idées particulières de tel ou tel savant, mais les idées généralement reçues sur les questions dont il s'occupait. Sur les points où il s'accordait avec l'opinion courante, il a passé rapidement, il n'y a quelquefois touché que par prétérition, donnant au contraire de grands développements à tous les points de vue nouveaux ou négligés avant lui. Très-utile à ceux qui savent et sont au courant des questions, son livre l'est beaucoup moins pour les novices, il peut même être dangereux, car sa supériorité impérieuse marquera d'une ineffaçable empreinte les esprits qui auront commencé par être soumis à son influence.

C'est là l'explication des disproportions et des lacunes qui frappent dans cet ouvrage. Je n'en citerai qu'un seul exemple. En lisant pour la première fois le livre de M. Fustel de Coulanges, il semble qu'à ses yeux l'empire romain n'ait jamais eu de décadence, qu'au point de vue des mœurs, du développement intellectuel, de la prospérité matérielle, la Gaule du IVe et du Ve siècle ne le cédât en rien à celle du Ier et du IIe. Il est bien évident que M. Fustel de Coulanges ne pense pas cela; il sait aussi bien que nous quel désordre et quelle décadence marquèrent les deux derniers siècles de l'empire, et il ne méconnaît pas non plus combien ces faits ont influé sur l'établissement des barbares dans le monde romain. Mais il a été frappé des couleurs exagérées avec lesquelles on a peint cette décadence des mœurs et des institutions, et il s'est uniquement attaché à montrer comment l'organisation ancienne avait sur beaucoup de points conservé sa force et sa vertu. Pour que l'exposition fût complète, il aurait fallu montrer simultanément les deux faces des choses; M. Fustel de Coulanges n'en a montré qu'une, comme s'il faisait un livre de critique et de polémique (1).

Un autre défaut de l'*Histoire des Institutions de l'ancienne France*, c'est le rôle considérable qu'y jouent certaines idées *a priori* très-contestables. Nous avons dit plus haut que M. Fustel de Coulanges appuie ses généralisations sur une étude attentive des textes. Cela est vrai, mais il y a dans son esprit une tendance au système, à la logique à outrance, qui transforme, grossit et déforme souvent les textes. Ainsi je reconnais qu'on a exagéré de notre temps l'idée de race, qu'on a trop souvent voulu trouver dans chaque nation des caractères bien tranchés et irréductibles; mais n'est-il pas bien exagéré aussi de dire que parce que les Germains étaient des Indo-Européens, ils n'avaient aucun trait de caractère, aucune institution qui les distinguassent des Grecs et des Romains? Si c'est à la lumière de cette conception qu'on étudie la *Germanie* de Tacite, ne risque-t-on pas de ne saisir que les analogies avec les sociétés antiques et de laisser échapper tout ce qu'elle peut signaler d'original chez les barbares? Des nations primitivement réunies deviennent profondément différentes au bout d'un certain temps de séparation. La preuve en est les divergences de leurs langues qui, elles aussi, remontent pourtant à une source commune et qui sont la manifestation physiologique de la pensée. Les notions de nouveauté, d'originalité, en fait de mœurs et d'institution, n'ont pas du reste grande valeur; ce qu'on appelle nouveau et original n'est qu'une forme particulière du développement, une combinaison d'éléments qui, eux-mêmes, se retrouvent partout dans la nature humaine. D'ailleurs, quand même on admettrait que les Germains fussent en tout semblables aux Latins primitifs, il ne s'ensuivrait pas que leur contact avec le monde romain n'ait exercé sur celui-ci aucune influence; rien n'autorise à penser que l'être le moins développé a subi seul l'action de l'être le plus développé; l'expérience prouve au contraire que dans les rapprochements de ce genre, il y a, d'ordinaire, action réciproque, et que la plus forte ne vient pas toujours de celui qui est au degré le plus avancé de développement.

(1) On pourrait s'étonner aussi que l'Église chrétienne, son organisation, son influence, ne soient pas mentionnées dans ce premier volume. Peut-être ce côté spécial des institutions a-t-il été réservé pour le volume suivant.

M. Fustel de Coulanges est tellement emporté par le désir de refuser toute influence aux Germains que, non content de leur avoir dénié toute originalité à l'époque de Tacite, il affirme encore que la Germanie a subi, entre l'époque de Tacite et le Ve siècle, des bouleversements qui ont détruit en elle toute organisation sociale. Et sur quoi appuie-t-il une affirmation aussi surprenante? Sur trois textes dont deux sont tirés de Tacite et par conséquent se rapportent à des faits antérieurs à la période dont il s'agit. Il l'appuie aussi sur une prétendue dépopulation de la Germanie, que les auteurs latins, bien placés cependant pour la constater et s'en réjouir, n'ont jamais mentionnée. Puisque M. Fustel de Coulanges aime les rapprochements et les raisonnements, comment n'a-t-il pas songé que ses théories étaient contredites par l'existence de pays tels que l'Angleterre, où le développement des institutions est tout germanique et se rattache par une filiation évidente aux mœurs des barbares du Ve siècle ainsi qu'aux mœurs des Germains qu'a peints Tacite? Pourquoi les Germains qui ont envahi la Gaule auraient-ils été plus déshérités que ceux qui ont occupé l'Angleterre? Si je voulais prendre pour point de départ d'une étude des institutions du moyen âge des principes *à priori*, ces principes seraient diamétralement opposés à ceux de M. Fustel de Coulanges. Je dirais que par le seul fait de leur longue séparation avec les autres rameaux du tronc indo-européen, les Germains avaient *dû* se former une conception personnelle et des rapports sociaux, et des pouvoirs politiques et des liens religieux; qu'il *devait* y avoir quelque originalité dans leurs mœurs, dans leurs institutions, dans leurs idées; que ces éléments originaux ont *dû* jouer leur rôle dans la formation des États modernes, car dans le monde moral comme dans le monde physique il n'y a pas un atome, pas une force qui se perde. C'est pourquoi l'histoire ne se répète jamais, c'est pourquoi tout est toujours nouveau sans cesser d'être une résultante et une combinaison de forces et d'éléments antérieurs. Si nous n'arrivons pas à retrouver tous ces éléments, à démêler toutes ces influences, nous ne devons pas conclure à leur non-existence, mais à l'insuffisance de nos informations ou à la faiblesse de notre discernement.

M. Fustel de Coulanges ne veut voir qu'un seul élément, l'élément romain; qu'une seule force, la tradition romaine. A cet égard, ses études antérieures si approfondies sur l'antiquité, tout en lui donnant une supériorité sur la plupart de ses devanciers, ont été pour lui un piége et un danger. Il a vu admirablement tout ce qui était romain, mais il n'a vu que cela, de même que nos yeux, après avoir fixé trop longtemps un objet brillant, en transportent la couleur sur tous les objets qu'ils regardent. Trop souvent M. Fustel de Coulanges attache une importance exagérée aux formes extérieures des faits et méconnaît la réalité qu'elles recouvrent. Il prouve parfaitement que les barbares ne sont pas entrés en conquérants dans l'Empire, mais il néglige de nous dire qu'ils se sont conduits en conquérants une fois qu'ils y ont été établis. Parce que les Franks n'ont pas dépossédé ni asservi les Gallo-Romains, il oublie qu'ils ont conquis par la violence tous le pays depuis la Somme jusqu'aux Alpes et aux Pyrénées. Parce que les rois mérovingiens ont copié l'administration romaine et parce que les empereurs d'Orient leur ont transmis comme des hochets des insignes et des titres, il méconnaît le caractère essentiellement barbare de la royauté et de la société franques. En vérité, si l'on s'en tenait au livre

de M. Fustel de Coulanges, on comprendrait difficilement l'histoire des VIe et VIIe siècles. Il semblerait, à l'en croire, que les institutions romaines subsistent dans toute leur force jusqu'au VIe siècle, qu'il n'y a eu ni décadence dans les mœurs, ni affaiblissement dans les intelligences; que les barbares n'étaient qu'une poignée d'hommes incultes et impuissants qui se sont fondus dans la société gallo-romaine et l'ont servilement admirée et copiée. Comment expliquer alors les ténèbres qui se firent sur le monde du Ve au VIIe siècle et qui arrachent des plaintes si amères aux écrivains contemporains ? Comment expliquer l'influence toujours croissante des barbares, au point qu'au VIIIe siècle tous les noms gallo-romains ont disparu au nord de la Loire? Lisez Grégoire de Tours, et bien loin d'y trouver l'image d'une société où rien n'est changé, où il n'y a que quelques Gallo-Romains de plus, vous y trouvez au contraire l'image d'un bouleversement profond, bouleversement moral, intellectuel, social, dont l'arrivée de Clovis en Gaule a été le signal. M. Fustel de Coulanges me dira que ce sont là des faits, non des institutions, qu'il ne s'occupe que des institutions et de leur filiation. Mais des faits aussi importants agissent profondément sur les institutions, et l'on ne peut les négliger sans dénaturer le sens et la couleur de l'histoire.

J'ai peut-être trop insisté sur les côtés de l'œuvre de M. Fustel de Coulanges qui me paraissent défectueux; mais j'ai pensé qu'une critique complète et sincère était le plus digne hommage que je pusse lui rendre et la meilleure preuve de l'importance que j'attache à ses théories, et de l'estime mêlée d'admiration qu'il m'inspire. Je voudrais bien pouvoir échanger mon rôle contre le sien : j'estimerais à bien plus haut prix de créer comme lui, même en me trompant, que de critiquer son œuvre, même en ayant raison contre lui.

G. Monod.

SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE DE MOSCOU

Publications de l'année 1874 (1).

L'étude des antiquités russes doit une notable partie de son développement à l'esprit d'association. Les sociétés historiques, archéologiques, archéographiques de Saint-Pétersbourg, de Moscou, de Kief, d'Odessa, de presque toutes les ville un peu considérables de l'empire, ont suscité de nombreux travaux, édité de vastes collections. Parmi ces compagnies savantes, la société archéologique de Moscou, une des plus récentes cependant, fondée en 1864 sous le patronage du grand-duc héritier, a su conquérir bientôt une des premières places. Elle a contribué énergiquement à la réunion des congrès archéologiques de Moscou en 1869, de Saint-Pétersbourg en 1871, de Kief en 1874 (2), auxquels on a vu représentés non-seulement les délégués des associations de l'Empire, mais encore ceux des Académies et Universités des pays slaves soumis à d'autres dominations. La science des monuments est arrivée en Russie à un développement remarquable : ce vif sentiment patriotique qui se retrouve dans toutes les œuvres de la Russie nouvelle, a également inspiré les savants. Ils ont bien compris qu'en s'étudiant à restituer le passé russe, ils fortifiaient, ils réveillaient le sentiment national, en donnant à une « jeune nation » ses lettres de noblesse, son brevet de haute antiquité. C'était aussi travailler à sa grandeur que de rechercher les liens de parenté ethnographique, de filiation religieuse, qui l'unissent aux peuples de l'Orient et du midi de l'Europe.

La société archéologique de Moscou a publié depuis sa création une *Revue* archéologique (*Arch. Viestnik*) et des *Antiquités*, sans parler de la belle *Description de Kief*, œuvre de N. Zakrevski et des *Travaux du Congrès de Moscou*. De ces *Antiquités*, le quatrième volume vient de paraître. Outre les protocoles de la Société, inévitables dans une publication de ce genre, il renferme : 1° une collection d'articles dus principalement à MM. Ouvarof, Roumantsof, Zabiéline, Aristof, et qui, disposées dans l'ordre alphabétique, constituent véritablement « des matériaux pour un dictionnaire archéologique »; 2° des travaux plus étendus sur un certain nombre de questions.

Parmi ces travaux, nous analyserons ceux qui ont un intérêt général, ou qui portent sur quelque particularité piquante de l'archéologie russe. Nous en négligerons d'autres, qui ont parfois une valeur scientifique égale, mais qui traitent de questions trop spéciales, trop locales en quelque sorte, pour exciter la curiosité du lecteur occidental.

I

M. Odobesco a retrouvé dans un monastère de Valachie un voile de calice, brodé en soie, d'un travail russe, représentant le Christ au tombeau. Il fut donné en présent, sous le règne de Boris Godounof, par un certain Chariton Bezobrazof, au monastère de Tikhvino, dans le gouvernement de Novgorod-la-Grande. Par quel hasard se rencontre-t-il aujourd'hui dans un monastère des pays danubiens ? Ce fait inexpliqué montre du moins combien il y avait dès lors de relations, en dépit des frontières et des différences de langages, entre les différentes parties de la chrétienté orthodoxe. Dans les couvents de la Grèce on retrouverait bien d'autres objets anciens dus à la libéralité des anciens princes et tsars de Russie et à leur sollicitude pour les Églises-sœurs du midi. Cette œuvre d'art est russe, non-seulement par l'origine, par la conception des types divins, mais par le choix des sujets. A part les personnages traditionnels qui entourent le Christ au Sépulcre, presque tous les saints reproduits par la broderie sont des saints russes : Léon, évêque de Rostof ; Jean, archevêque de Novgorod ; Serge, le fondateur du monastère de Troïtsa ; Nikita, un des *emmurés* des sacrées catacombes kiéviennes ; Paphnouti, un Mongol devenu Russe et chrétien, fondateur d'un couvent orthodoxe ; Vassili, le bienheureux idiot (*iourodivi*) dont les reliques reposent dans l'étrange église qui porte son nom, sur la place Rouge de Moscou. Il est regrettable qu'on ne puisse suivre les pérégrinations de ce voile, ni découvrir à quelle occasion il passa des bords du lac Ilmen aux régions du Danube. Peut-être alors pourrait-on jeter quelque lumière sur les relations de Boris Godounof, l'usurpateur du trône de

(1) Drevnosti, Troudy Moskovskago archeol. obchtchetva, — publiés sous la direction de M. Roumantsof, secrétaire de la Société. Moscou, 1874.

(2) Voyez le compte rendu de ce congrès dans la *Revue* du 14 novembre 1874.

Russie, et de Michel-le-Brave, qui un moment secoua le joug ottoman et réunit sous son sceptre les trois pays roumains : Moldavie, Valachie, Transylvanie. Peut-être alors pourrait-on s'expliquer pourquoi à la même époque, dans les deux empires, la même révolution sociale s'accomplit, et comment le paysan moscovite et le paysan danubien furent presque en même temps astreints à la servitude de la glèbe, une servitude que leurs pères du moyen âge ne connaissaient pas. Les deux despotes s'étaient-ils entendus pour imposer à leurs laboureurs le même esclavage? On a montré quelquefois les idées de liberté faisant le tour du monde dans les plis de certains drapeaux ; il serait piquant de voir les idées d'asservissement faire le tour de l'Orient dans les plis d'un voile de calice.

M. Mansvetof s'occupe d'une cuiller d'argent doré autrefois conservée au monastère Saint-Antoine de Novgorod : il n'en reste aujourd'hui que des dessins. La face extérieure de la cuiller représente la mère de Dieu et le supplice de saint Sébastien, avec le millésime, en chiffres arabes, de 1234 ; sur la face intérieure la Trinité est figurée d'une façon tout à fait inusitée dans l'Église grecque. Dieu le Père est assis, la tête nimbée ; sur sa poitrine est le Saint-Esprit, représenté par un oiseau à tête humaine et entouré de plusieurs paires d'ailes ; entre ses genoux l'Eternel tient la croix, sur laquelle le Christ est crucifié, et de ses deux mains semble en soutenir les bras. Cette cuiller a soulevé autrefois des tempêtes théologiques dont on retrouve la trace dans d'anciens manuscrits.

Ces types divins, qui, au XIIIe siècle, étaient admis au pays de Novgorod, ne furent connus que plus tard à Moscou et y firent scandale. Déjà, à Novgorod même, sous l'archevêque Gennadius (1485-1504), il y avait à ce propos de vives discussions ; mais les *ikonniki*, peintres d'images, poursuivis par l'autorité ecclésiastique, invoquèrent le précédent d'anciens modèles grecs qu'ils s'étaient bornés à copier et obtinrent, paraît-il, gain de cause. Plus tard, Dmitri Tolmatch, disciple du fameux moine Maxime le Grec, venu à Moscou du mont Athos, s'explique à ce sujet avec un grand personnage de Pskof et lui transmet l'opinion de son maître sur cette singulière représentation de la Trinité et de la Passion. Maxime le Grec déclare que « nulle part il n'a vu d'images semblables à celle-là et que probablement les artistes du pays l'auront inventée d'eux-mêmes ». Sans la condamner absolument, il estime « qu'il est au moins inutile de peindre de telles images, capables de scandaliser les chrétiens simples et les infidèles ». Un autre de ses disciples, Zinovie, consulté à son tour, se montre bien plus catégorique. Il n'hésite pas à reconnaître dans cette image l'influence des hérésies gnostiques, manichéennes, sabelliennes. On sait que, d'après les Manichéens, Jésus-Christ n'aurait été crucifié qu'en pensée et en apparence, non en réalité. Zinovie, à qui certains procédés de l'art ancien étaient inconnus, proscrivit d'autres représentations du crucifiement qui lui semblaient sentir également l'hérésie, mais qui étaient admises par l'iconographie des premiers siècles et l'iconographie occidentale : par exemple, le *Bellator Christus*, triomphateur de Satan et de la Mort, qu'on représente debout devant la croix, casque et cuirasse comme un guerrier, le glaive dans une main et parfois le globe du monde dans l'autre ; ou encore le Christ-Enfant assis au pied de la croix. Dans toutes ces images, Zinovie voyait un subterfuge pour dérober le Sauveur du monde à la mort réelle. « Un Christ en cuirasse de fer, en casque d'airain, qui de la croix se précipite vers les enfers, voilà ce qu'on n'a jamais ouï d'aucun théologien, voilà ce qu'aucun des Pères n'a jamais raconté. Il en est de même pour le Christ-Enfant. Tout cela sont des inventions étrangères à l'orthodoxie, de diaboliques artifices. C'est à trente-trois ans que Notre-Seigneur, suivant ce qu'ont écrit les évangélistes, a été crucifié en chair sur la croix, non pas revêtu d'une cuirasse, mais nu et les deux bras étendus, les deux mains clouées sur la croix ». Maxime le Grec et ses disciples blâmaient également la substitution à la personne du Christ d'un séraphin. « Le séraphin, disait Maxime, c'est l'âme non charnelle, et ce qui n'est pas charnel ne peut pas être crucifié. »

M. Mansvetof a retrouvé dans un manuscrit appartenant à la bibliothèque de l'Académie ecclésiastique de Moscou une grossière représentation de la Passion qui semble reproduire une de celles que Zinovie et Maxime le Grec avaient en vue. Un personnage divin, en long vêtement impérial, est debout devant la croix, tenant de la main droite un glaive et de l'autre un objet qu'on ne peut distinguer ; au-dessus de sa tête apparaît une seconde paire de bras qui appartiennent à un autre personnage qu'on ne peut apercevoir : ils sont étendus et cloués sur les bras de la croix. Comme on l'a vu, c'est à Novgorod d'abord qu'apparaissent, par exemple sur la cuiller étudiée par M. Mansvetof, ces particularités iconographiques. Ce n'est que plus tard qu'il en est question à Moscou, et elles y provoquent une répulsion générale. Il est probable que les artistes novgorodiens ont dû subir, non pas, comme ils le prétendaient, l'influence d'anciens modèles helléniques, mais bien une influence occidentale. De bonne heure la république de l'Ilmen s'est trouvé en rapports intimes avec le monde latin. Les Allemands de la Hanse avaient à Novgorod non-seulement des comptoirs, mais des églises. En 1386, nous voyons même ces étrangers employer des artistes novgorodiens à peindre une image du Sauveur dans leur église particulière. Il y avait donc entre les deux peuples échange de procédés et d'idées artistiques. L'influence latine avait laissé des traces même dans les cérémonies du culte orthodoxe à Novgorod et à Pskof, et nous voyons les métropolites de Moscou, comme Cyprien et Photius, s'en plaindre fréquemment. Les prêtres de ces deux villes allaient jusqu'à faire usage de chrême emprunté aux Latins. Une autre trace de l'influence occidentale dans l'œuvre d'art étudiée par M. Mansvetof, c'est cette date de 1234, — en chiffres arabes, tandis que les dates en Russie s'exprimaient en caractères slavons, — avec indication de l'ère chrétienne, tandis que dans la Moscovie on a continué longtemps encore à compter les années depuis la création du monde.

Le comte Ouvarof, président de la Société, est arrivé à déterminer avec une très-grande exactitude ce qu'a pu être un certain bijou remontant à l'année 934 et connu sous le nom de « plat de sainte-Olga ». Elle l'aurait donné en présent au patriarche de Constantinople lors de son fameux voyage à la cour de l'empereur grec, où elle reçut le baptême. Ce plat a disparu, mais il est brièvement décrit dans le *Pèlerin* d'Antoine, archevêque de Novgorod. M. Ouvarof complète ces indications, grâce à un manuscrit ancien qui donne une narration inédite du voyage d'Olga et de ses rapports avec le patriarche byzantin et l'empereur Constantin Porphyrogénète. En rapprochant tous ces textes on voit que ce plat était en or, de grande dimension, enrichi de perles, orné au centre d'une pierre précieuse sur laquelle était gravée, comme sur un cachet, l'image du Christ. Cette descrip-

tion répond très-bien à ce que nous savons de la vaisselle précieuse des Byzantins : des vases d'or, enrichis d'émaux et de pierreries, qui relevaient la splendeur de l'église ou du du palais, et se donnaient en présents aux ambassadeurs étrangers.

II

Le prince Doundoukof-Korsakof rend compte d'une inscription trouvée en 1873, sur un couvercle de sarcophage à Smolensk. Ce tombeau est celui d'un moine nommé Zénovie : les réflexions que suggèrent au prince les caractères de cet ancien texte n'auraient pas d'intérêt pour nous. Le fait capital, c'est la date de 1271 qui se trouve consignée sur cette pierre tombale. Elle y est écrite en caractères slavons, mais l'emploi de l'ère de l'Incarnation, et surtout la manière de disposer ces caractères indiquent une influence étrangère. Ils sont disposés de manière à former, non pas, comme dans les inscriptions russes ordinaires, le nombre *mille deux cent septante et un*, mais bien *douze cent septante et un*, ce qui est un mode d'énonciation nullement russe, purement germanique et occidental : *zwoelf hundert*, au lieu de *tausend zwei hundert*. La constatation de ce fait épigraphique amène le savant archéologue à rechercher comment a pu s'exercer cette influence germanique. Smolensk, sur le Dniéper, a toujours été en relations très-intimes avec les républiques russes du nord, Pskof et Novgorod. Smolensk est une ville des Slaves Krivitches, dont les Slaves des lacs Ilmen et Peipous semblent avoir été une branche.

Smolensk nous apparaît dès le xe siècle, dans les sources grecques, comme la première échelle du commerce novgorodien sur la grande voie fluviale du Dniéper, qui mettait en communication la région de la Baltique et des lacs russes avec celle de la mer Noire. Plus tard, quand Novgorod entra dans l'association hanséatique, un comptoir allemand dut naturellement s'établir à Smolensk. En 1228, Mstislaf Davidovitch, au nom de Smolensk, Vitepsk et Polotsk, signe un traité de commerce avec la république allemande de Riga (Livonie). L'article 24 de ce traité stipule que les étalons des poids et mesures devront être conservés à *l'église allemande* de Smolensk. La tradition locale place à cette époque, sur l'emplacement du faubourg actuel de Ratchevka à Smolensk, un quartier ou *slobode allemande*, appelée aussi *quartier du commerce*. D'après ce que nous connaissons des habitudes commerciales des Germains aux pays russes, cette *slobode allemande* formait comme une petite cité à côté de la cité russe ; elle était probablement ceinte d'une muraille ou d'une palissade, protégée par de nombreux priviléges ; l'entrée en était interdite aux indigènes, et les étrangers se gouvernaient par leurs lois et leurs magistrats particuliers. Cette slobode, qui dut décliner rapidement avec la prospérité même de la hanse et de Novgorod, fut détruite apparemment en 1609, lorsque le voiévode moscovite Schein, pour défendre la place contre les Polonais, en fit raser tous les faubourgs et se retira dans la ville haute, dont le Kremlin et les murs crénelés dominent encore de si haut le Dniéper. Mais l'influence de ces étrangers, généralement plus civilisés que leurs hôtes, jouissant de meilleures lois et d'une meilleure organisation, a dû être, comme le suppose l'auteur, assez considérable sur les Russes de Smolensk. A l'époque à laquelle remonte cette pierre tombale, c'est-à-dire à l'année 1271 (quarante-trois ans après le traité de Mstislaf-Davidovitch), cette influence devait s'exercer avec toute sa force. Elle est attestée notamment par l'emploi de l'ère chrétienne dans cette inscription et par la disposition absolument inusitée des caractères slavons dans le millésime de 1271.

La découverte d'inscriptions slavonnes-russes dans les fondations du théâtre de Vilna (Lithuanie) fournit à M. Golovatski l'occasion d'esquisser le développement qu'avait atteint, aux xvie et xviie siècles, dans cette ville originairement lithuanienne, la nationalité russe. Dès le règne des premiers successeurs de Gédimine, Vilna avait son quartier russe et ses églises orthodoxes. Plus tard, elle devint pour tous les pays russes séparés du sceptre moscovite un centre religieux et littéraire, un des boulevards opposés par l'orthodoxie à la propagande polonaise et catholique. La majorité du corps de ville et même des citoyens de Vilna, assure M. Golovatski, était de langue russe et de religion grecque. C'est dans la maison d'un des magistrats de Vilna, Jacob Babitch, que Skorina fit, en langue russe, cette traduction de la Bible qui fut imprimée à Prague, de 1517 à 1519. Un autre magistrat, Bogdan Ognekof, aida ce même Skorina à fonder, à Vilna, la première imprimerie slavonne qu'ait possédée la Russie occidentale. C'est chez les Mamonitch, des Russes de Vilna, que l'imprimeur Mstislavets, qui s'était enfui de Moscou, sous Ivan le Terrible, créa une nouvelle typographie, célèbre depuis par ses nombreuses publications. Vilna renfermait quatre de ces *confréries* orthodoxes qui s'étaient formées pour résister à la dévorante propagande des jésuites, inventeurs et défenseurs de l'*Union*. Enfin les pierres à inscriptions russes, qui ont fourni à M. Golovatski le sujet de son mémoire, ont fait partie de l'ancien *Rathaus* (hôtel-de-ville) de la cité, d'abord purement lithuanienne, mais déjà fortement entamée, même sous la domination polonaise, par la colonisation russe.

M. Ilovaïski signale l'importance d'un État qui aurait été fondé par les Bulgares dans la presqu'île de Taman sur le détroit d'Iénikalé. Dans ces Bulgares, il voit un peuple slave, conquérant et organisateur de la Bulgarie danubienne ; le savant historien rompt ainsi en visière à l'opinion établie qui voit dans les *Bolgars*, conquérants de ce dernier pays, une horde turco-finnoise, originaire du Volga, apparentée aux Bulgares de la Kama, et qui n'est devenue slave qu'en s'absorbant dans les tribus slaves de l'ancienne Mésie. M. Samokvasof rend compte des fouilles exécutées par lui dans les *kourganes* ou *tumuli* du gouvernement de Tchernigof, et surtout à la *Tombe-Noire*, où il a retrouvé les débris de trois armures complètes et une multitude d'objets remontant au xe siècle (1). MM. Ilovaïski et Samokvasof ont d'ailleurs donné plus de développement à leurs réflexions dans les mémoires qu'ils ont lus naguère au congrès archéologique de Kief.

III

A propos des peignes en usage chez les paysans du district de Pinége, gouvernement d'Arkhangel, M. Efimenko se livre à des recherches fort curieuses, qui montrent comment les

(1) Voyez l'historique de cette découverte dans mon article de la *Revue des deux mondes* du 15 décembre 1874. Cette étude a été reproduite, en polonais et en russe, dans le *Journal de Varsovie* du 27 février et du 3 mars (14 et 15 mars 1875).

usages les plus insignifiants de la vie populaire contemporaine se rattachent parfois aux plus brillantes conceptions des mythologies antiques. M. Ivanof, membre du comité de statistique d'Arkhangel, avait fait don au musée de cette ville d'un peigne en cuivre, très-ancien, dont il avait essayé une explication. Le dos de ce peigne a la forme d'un demi-cercle, aux deux extrémités duquel se trouvent deux têtes de cheval; çà et là sont incrustés de petits cercles marqués d'un point à leur centre; deux petites excavations affectent la forme d'un des signes du zodiaque, la *balance* : les dents sont au nombre de quatorze. M. Ivanof voyait dans le demi-cercle le marteau du dieu slave Tora (1), c'est-à-dire la foudre; les petits cercles marqués de points sont des soleils ou des étoiles; les quatorze dents sont des rayons lumineux. Il est à remarquer que les principaux traits de cet ustensile archaïque se retrouvent dans les peignes qui sont en usage encore aujourd'hui dans ce même district de Pinége. M. Efimenko croit que le demi-cercle représente non la foudre de Tora, mais bien le soleil, dont les dents du peigne sont les rayons; il est difficile, sans courir risque d'erreurs graves, d'expliquer les autres signes sidéraux; mais sur les deux têtes de cheval qui ornent les peignes modernes comme le peigne archaïque, on peut se prononcer avec une grande certitude.

Un conte fort répandu dans la Petite Russie est intitulé la *Tête de Cheval* : il a un sens évidemment mythique. Un vieux et une vieille ont chacun leur fille. Celle du vieux est aussi laborieuse que l'autre est fainéante. C'est elle qui file toute la provision de chanvre distribuée aux deux sœurs, et pourtant la paresseuse trouve toujours moyen de rejeter sur elle les suites de sa propre indolence. La vieille, à la fin, enjoint au vieux d'atteler son cheval et d'emmener sa fille où bon lui semblera. Il part avec la proscrite et arrive à la forêt. Là était une chaumière portée sur un pied de poule et qui tournait à tous les vents. Le vieux y laissa sa fille et retourna à la maison. La pauvrette reste assise dans la chaumière magique, et, soudain elle entend un grand bruit à la porte. C'est une tête de cheval qui frappe et qui crie : « Toi qui es dans ma chaumière, ouvre-moi. » La jeune fille se lève et va ouvrir. « Fillette, fillette, prends-moi et fais moi passer le seuil. » Elle prend la tête et lui fait passer le seuil. « Fillette, fillette, dresse-moi mon lit. » — « Fillette, fillette, place-moi dans mon lit. » — « Fillette, fillette, couvre-moi. » Quand elle a obéi à tous les ordres donnés par la tête de cheval, celle-ci lui enjoint d'entrer par une de ses oreilles et de sortir par l'autre. Elle obéit et se trouve transformée en une merveilleuse beauté. Elle rentre à la maison paternelle dans un char attelé de magnifiques coursiers. Alors la méchante et envieuse mégère voulut que sa fille eût une pareille bonne fortune et ordonna au vieux de la conduire à son tour dans la cabane portée sur un pied de poule. Quand la paresseuse y fut installée, la tête de cheval arriva et frappa à la porte. Mais elle était trop indolente ou trop orgueilleuse pour accomplir aucun des travaux qu'on lui imposa. Alors la tête de cheval se jeta sur elle et la dévora. — Dans ce conte s'est conservé un ancien mythe solaire commun à presque tous les peuples slaves. Les deux sœurs sont l'aurore du matin et celle du soir. Leur tâche est de tisser les fils roses dont se couvre le ciel au lever et au coucher du soleil. Elles sont les servantes du dieu; elles lui ouvrent les portes du ciel, puis, lorsqu'il rentre à la maison, elles dételent ses chevaux. Elles lui dressent son lit et le couvrent pour la nuit; bref, elles lui rendent les mêmes services que la tête de cheval exige des deux sœurs dans le conte petit-russien. On voit que, chez les Slaves, non-seulement le soleil a des chevaux comme dans Homère, mais encore qu'il a fini par être représenté par une tête de cheval.

Le soleil étant une divinité bienfaisante, au symbole du soleil on a attribué des vertus salutaires. « Dans tête de cheval, félicité », dit un proverbe grand-russien. « Si tu rencontres une tête de cheval, disent les paysans ukrainiens, arrête-toi et frappe-la de ton bâton. » Les Galliciens ne manquent jamais de s'arrêter et de faire la cérémonie; sans doute en frappant ce crâne, ils comptent en faire sortir la félicité qu'il est censé renfermer. Dans Nestor, le héros à demi-légendaire, Sviatoslaf meurt cependant pour avoir frappé du pied les os blanchis de son cheval; ce qu'il en fit sortir, ce fut l'inévitable destinée.

Dans le gouvernement d'Orel, pour conjurer les épizooties du bétail et les maladies chevalines, on cloue des têtes de cheval à la porte des écuries. Dans la Russie Blanche, si l'on trouve une tête de cheval le jour de la Saint-Georges, — un saint du christianisme qui a pris évidemment la place d'un héros solaire, victorieux comme lui du dragon des ténèbres, — le peuple est dans la joie et suspend cette tête dans la cathédrale. Les Russes Blancs croient que leurs chevaux sont soumis à l'influence d'un bon génie, Vazile, et d'un mauvais génie, Koumelgan : ils sont l'Ormuz et l'Ahriman, l'Osiris et le Typhon des sonipèdes. L'image de Vazile, c'est une tête de cheval plantée sur une haute perche, que les pasteurs fichent en terre à l'approche de la nuit, quand ils campent avec leurs bêtes en plein air. Lorsque Koumelgan vient rôder autour du troupeau, sous la forme d'un loup ou d'un autre malfaisant animal, les chevaux s'empressent d'accourir autour du poteau, et le méchant n'ose en approcher. Mais la tête de cheval dans d'autres pays protége aussi l'espèce humaine : au pays d'Arkhangel, on la place sur le poêle. Elle éloigne les fièvres pernicieuses, comme le soleil lui-même dissipe les miasmes pestilents. Le 23 juin, c'est-à-dire au solstice d'été, dans la Grande-Russie comme en Irlande, on jette une tête de cheval sur un brasier ardent : c'est souverain contre les maléfices des sorciers, ces pernicieux fils de la nuit. Dans le gouvernement de Perm, on fait des représentations en bois de la tête de cheval; dans le pays d'Arkhangel, on la figure sur les girouettes. Le comte Ouvarof, dans les *tumuli* du gouvernement de Vladimir, a retrouvé des ornements représentant des troncs d'arbres ornés de deux têtes de cheval. Ceci nous ramène aux peignes du district de Pinége. L'origine mythique et sidérale, le but salutaire de leur ornementation se trouvent ainsi expliqués.

On a remarqué que les paysans de ces contrées portent habituellement ces peignes à leur ceinture. Or, comme le dit M. Efimenko, « chez les différents peuples la ceinture a toujours eu un rôle symbolique fort important; c'est un point qu'on ne doit jamais négliger dans l'étude des antiquités ». Chez les Perses la ceinture protégeait l'homme, comme d'un cercle magique, contre les méchants esprits. Il en est de même en Russie. Les paysans d'Arkhangel disent « qu'un chrétien orthodoxe doit avoir croix et cein-

1 Son nom rappelle celui de Thor, dieu scandinave et germanique. Tora est aussi le nom de la divinité chez les Tchouvaches, peuple finnois du Volga.

ture ; qu'il ne convient pas à un brave homme de dormir sans ceinture ; et que le génie des bois s'attaque, dans la forêt, à ceux qui n'ont ni croix ni ceinture ». Aussi ne se déceignent-ils les reins ni jour ni nuit, sauf pour entrer dans le bain. Quand un fiancé va trouver sa fiancée, un des *sages* le ceint d'une écharpe en prononçant cette formule : « Je conjure ton corps blanc, je le rends plus fort que l'acier et le damas, plus fort que le bronze et l'airain, plus fort que le fer d'Allemagne, plus fort que l'arc recourbé et que la flèche d'acier ; je te ceins d'une ceinture enchantée ; je t'enferme et t'enserre à vingt-neuf serrures, à vingt-neuf clefs ; je jette la clef dans l'Océan ; un brochet l'a avalée, etc. »

Si telle est la vertu d'une ceinture, qu'est-ce donc quand on y suspend le peigne et la double tête de cheval ?

IV

Parmi les planches dont ce quatrième volume est enrichi, on remarque une grande chromolithographie représentant un tsar de Russie qui tient sa cour dans une salle antique existant encore aujourd'hui dans la vieille résidence tsarienne du Kremlin. Cette salle, qu'on appelle le *Palais à Facettes* (*Granavitaïa Palata*), présente cette particularité singulière qu'au centre s'élève un pilier unique, duquel s'élance une voûte circulaire. Elle est complétement tendue de drap rouge et, dans un angle, presque sous la voûte, est une tribune petite et basse où les tsarines et leurs femmes, invisibles et présentes, pouvaient assister aux solennités de la cour. L'original de cette planche est un tableau sur bois conservé au musée de Pesth, en Hongrie, et dont le comte Ouvarof a fait prendre cette copie. On croyait, à Pesth, que ce tableau représentait une réception d'ambassadeurs hongrois, en 1459, sous un Ivan. Mais le comte Ouvarof montre qu'en 1459 c'était Vassili l'Aveugle qui régnait à Moscou, et que les Tatars lui donnaient trop à faire pour qu'il pût donner des audiences ; que le Palais à Facettes ne fut élevé qu'en 1491 par les artistes italiens Marco Ruffo et Pietro Antonio ; que la couronne impériale portée par le personnage principal du tableau indique un des successeurs d'Ivan le Terrible, le premier *tsar* de Russie ; et qu'enfin tous les détails du tableau concordent à merveille avec les récits que nous avons de la réception des ambassadeurs polonais en 1606 par le faux Dmitri. On retrouve en effet, dans ce tableau comme dans les récits, le tsar siégeant sur un trône d'or, sous un baldaquin orné de l'aigle à deux têtes des Paléologues, les lions dorés qui soutiennent le trône, les griffons ailés qui le défendent ; on y retrouve les quatre *ryndis* en bonnets de fourrure blanche, le long cafetan de soie blanche et les grandes haches d'argent, le boïar Dmitri Chouïski tenant dans ses mains le glaive nu du tsar avec la poignée d'or, le chancelier tenant la boule du monde ; à droite du trône et sur un autre siége, en costume pontifical, la crosse pastorale à la main, le patriarche de toutes les Russies ; plus à droite, un servant avec l'eau bénite dans un vase d'or, et les sept principaux archevêques ou évêques de l'empire ; en face du faux Dmitri, les ambassadeurs polonais qui lui présentent leurs lettres de créance, et Mnichek, voïévode de Sandomir, le père de la belle Marina, future épouse de l'imposteur ; puis leurs serviteurs apportant les vases d'or et les autres présents du roi ; enfin, tout autour de la salle, assis ou debout, les boïars et les nobles de la cour, avec les bottes jaunes, le haut bonnet noir et les longs cafetans dorés. Les lambris sont ornés de tapisseries à l'aspect occidental, où l'on ne voit que batailles, bannières flottantes, chevaliers armés de pied en cap et gauchement enfourchés sur leurs destriers. Le tableau signalé par le comte Ouvarof constitue donc un précieux document sur cette mémorable réception de 1606 qui marqua le début de cette « période des troubles » où la guerre sociale vint s'aggraver de l'invasion étrangère, où Moscou fut incendiée par les guerriers de la *Pospolite*, où l'on vit un tsar de Russie prisonnier à Varsovie, et un prince polonais proclamé dans Moscou.

V

Parmi les nombreux articles constituant les *Materiaux pour un Dictionnaire archéologique*, nous remarquons une étude assez étendue, également due aux recherches du comte Ouvarof, et dont le sujet est la biographie d'un de ces Italiens qui, vers la fin du xve siècle, entraînèrent la Russie dans le grand mouvement européen de la Renaissance.

Aristote Fioravente est né à Bologne en 1415. En 1436 nous le voyons fondre une cloche et en 1455 élever la *Torre della Magione* dans sa patrie. Comme Michel-Ange, il est architecte, ingénieur, artilleur. Il travaille pour Cosme de Médicis, pour le duc de Milan François Ier. Le roi de Hongrie, Mathias Corvin, l'appelle dans ses États pour fortifier sa frontière contre les Turcs ; le pape Sixte IV a besoin de ses services à Rome. Mais l'artiste était aussi un aventurier : en 1473, on l'implique devant la cour du Saint-Siége dans une accusation de fausse monnaie. Sans attendre l'issue du procès, sa ville natale le dépouille de tous ses emplois et dignités. Sorti de prison, grâce à l'intervention du duc milanais, Jean Galéas, il se réfugie à Venise. C'est là qu'arriva, l'année suivante, le boïar Sémen Tolbouzine, envoyé du grand-prince de Moscou Ivan III, le premier ambassadeur russe qui eût encore paru à Venise et en Occident. Outre quelques difficultés politiques à régler, Tolbouzine avait reçu de son maître, le civilisateur en même temps que « *le rassembleur* de la terre russe », mission d'engager à son service des artistes et des ingénieurs. Il paraît que le boïar eut sur le compte d'Aristote les renseignements les plus bienveillants, car dans ses lettres au grand-prince il lui attribue l'érection de monuments qui ne sont pas de lui, et assure que c'est son habileté merveilleuse qui lui a fait donner le nom d'Aristote. Il cite de lui avec enthousiasme une fontaine qui lançait à la fois de l'eau, du vin, de l'hydromel et d'autres liqueurs. D'ailleurs, comme, à part cet Aristote, l'idée d'un voyage en Russie épouvantait tous les autres artistes, c'est lui qu'on fut obligé d'engager à raison de dix roubles par mois. Aristote part bravement avec son fils et bientôt nous le retrouvons à Moscou, étonnant le peuple et les annalistes russes par la nouveauté de ses inventions. Ivan le Grand faisait alors construire cette fameuse cathédrale de l'Assomption où depuis le xvie siècle jusqu'à nos jours les tsars et empereurs de Russie ont toujours tenu à honneur de se faire couronner. C'est leur cathédrale de Reims. On a peine à croire que l'Assomption soit de la même époque et presque des mêmes artistes que les lumineuses églises de la Renaissance. L'architecte ou ceux qui l'ont inspiré [illegible] mystérieuse

obscurité des vieux temples d'Égypte et d'Orient. Cette cathédrale n'a pas de fenêtres, mais plutôt des meurtrières, d'étroites fentes grillées, qui ne laissent tomber dans l'intérieur qu'un jour douteux comme celui qui filtre par le soupirail d'un cachot. Cette pâle lumière vient effleurer alors les massifs piliers couverts d'un or bruni sur le sombre éclat duquel se détachent, sévères et graves, des figures de saints et de docteurs; elle accroche çà et là les saillies de l'*iconostase* d'or, couvertes d'images miraculeuses, parsemée de diamants et de pierreries; elle éclaire à peine les représentations du Jugement dernier et de la Fin du monde qui occupent les parois de l'église. Toute la partie supérieure du temple est en quelque sorte enveloppée d'ombres comme les hypogées pharaoniques; on ne distingue que vaguement les peintures qui décorent la voûte; l'artiste évidemment les a faites pour l'œil de Dieu, non pour celui de l'homme; car l'œil de l'homme ne peut guère les contempler que dans les rares occasions, comme le jour de l'Assomption ou un jour de couronnement, lorsque l'église s'illumine tout entière et se laisse pénétrer jusque dans ses derniers recoins par la lumière des cierges innombrables. Il paraît bien que c'est sur un plan antérieur à lui qu'Aristote bâtit cette église; on dit seulement qu'il ne trouva pas assez solides les constructions déjà commencées, qu'avec un bélier perfectionné par lui il en renversa les murailles, qu'il fit creuser plus profondément de nouvelles fondations, et qu'enfin il enseigna aux Russes une meilleure manière de cuire les briques. D'autres monuments encore dans le Kremlin ou dans la ville de Moscou furent l'œuvre d'Aristote ou de ses élèves. Dans ses moments de loisir il parcourait la Russie : il visitait Vladimir sur la Kliazma et son antique cathédrale; mais c'est à tort qu'on prétend qu'il prit l'Assomption de Vladimir comme modèle de l'Assomption du Kremlin. Celle-ci était commencée avant qu'il n'eût vu celle-là; et le plan des deux monuments est tout à fait différent. En 1476, d'après une lettre qu'il adresse au duc de Milan, on voit qu'il explora la Russie septentrionale et s'avança jusqu'à *Xalanoccho* (Olonetz? ou Solovetski?) où il espérait trouver pour son protecteur italien des faucons blancs.

Ivan le Grand mit aussi à profit ses talents d'ingénieur : dans son expédition contre Novgorod la Grande, Aristote construisit un pont de bateaux sur la Volkhof; on attribue au réfugié bolonais la fonte du plus ancien canon de bronze que renferme le Kremlin dans la campagne contre les Tatars de Kazan (1483); dans celle contre le prince de Tver (1485), nous le voyons faire l'office de grand-maître de l'artillerie, assurant à Ivan III la même supériorité d'armement qui avait amené en France la chute de la féodalité apanagée. Enfin il existe des monnaies d'Ivan III qui auraient été frappées par l'ancien faux-monnayeur de la cour papale.

Mais la Russie, quoique déjà hospitalière, n'était pas encore très-sûre pour les étrangers. Les médecins surtout étaient en péril. On s'obstinait à les considérer comme une variété de sorciers. Quand ils laissaient mourir leurs malades, c'était pure méchanceté : on les traitait alors comme des enchanteurs malveillants. L'un d'eux qui n'avait pas guéri le fils chéri d'Ivan III fut décapité; un autre entre les mains duquel un prince tatar était passé de vie à trépas fut livré aux parents de la victime, qui l'égorgèrent comme un mouton. Cette double exécution jeta la panique dans la colonie étrangère de Moscou; Aristote supplia le grand-prince de le renvoyer à Bologne où ses compatriotes repentants déclaraient ne pas pouvoir se passer de ses services. Mais il était trop difficile aux Moscovites de se procurer des étrangers pour les laisser ensuite repartir. Ivan s'irrita de l'audace du Bolonais et le fit jeter en prison. Mais comme il avait besoin de lui, il lui pardonna, et c'est l'année suivante qu'Aristote conduit contre Tver ses canons et ses coulevrines.

Il mourut assez peu de temps après, bien qu'on ne puisse préciser exactement l'époque. Aristote Fioravente avait été le Jean Bureau du Louis XI russe et le Pierre Lescot de son Louvre moscovite.

C'est ainsi que les recherches les plus minutieuses de l'archéologie permettent de reconstituer les parties les plus élevées de l'histoire. N'avons-nous pas vu, dans ces *Travaux* de la Société archéologique de Moscou, se poser, à propos de débris antiques, les questions les plus délicates de civilisation et d'influence étrangère? A propos d'une cuiller novgorodienne et de la pierre tombale de Smolensk, nous avons vu les Occidentaux introduire dans le commerce, dans l'art, dans les idées religieuses de la Russie septentrionale de nouveaux éléments; un voile de calice et un plat d'or nous permettent de saisir les relations intimes de la Moscovie avec la Grèce et les pays danubiens; l'œuvre d'Aristote Fioravente nous montre, dans la Russie barbare, assauvagie encore par le joug mongol, la Renaissance italienne faisant tout à coup irruption. L'histoire ne constate une transformation que lorsqu'elle se traduit extérieurement par quelque éclatante manifestation; l'archéologie, recherchant et groupant les petits faits, nous montre cette lente, silencieuse infiltration d'idées et d'influences qui prépare les grands ébranlements.

ALFRED RAMBAUD.

LA PEINTURE FRANÇAISE EN 1875

(Second article)

C'est à l'examen des côtés techniques de l'art, aux procédés employés par les artistes, que nous avons promis de consacrer ce second article sur la peinture française contemporaine (1). Si en examinant les tableaux exposés aux Champs-Élysées au point de vue soit des sujets, soit du caractère, nous nous sommes trouvé en présence de ce que nous avons appelé l'anarchie artistique, d'une curiosité ou, si l'on aime mieux, d'une indifférence générale pour tous les genres, il va en être tout autrement cette fois. Si le public et les artistes ne cherchent plus, ils savent ce qu'ils veulent. Telle est la bonne nouvelle que la critique a le devoir d'enregistrer. On tâtonne encore pour découvrir ce qu'il faudrait peindre : on sait comment il faut le peindre. Soyons sûrs que le premier de ces deux progrès ne tardera pas à suivre le second. En attendant, constatons qu'une véritable révolution s'est faite dans la peinture depuis une vingtaine d'années. Elle mérite qu'on la raconte brièvement.

(1) Voyez le numero précédent.

I

L'école française moderne ne fut point à son origine une école de coloristes. C'est d'un autre côté qu'étaient tournées les préoccupations de son fondateur Louis David. Son pinceau était simple, ferme, juste dans ses tons ; mais son souci presque exclusif était la grandeur du style, la force de la ligne, la majesté des groupes. Ingres suivit, et cette fois ce ne fut plus un homme qui prenait peu de soin de la couleur, ce fut un homme qui la dédaignait, parlons franchement, qui ne la voyait pas, que l'école eut à sa tête. C'est dans le dessin qu'Ingres plaçait la probité du peintre. Un tableau, pour lui, ne fut jamais autre chose qu'un dessin enluminé. Il fut l'auteur d'admirables cartons ; à cet égard on ne le louera jamais trop : c'est dommage que son œil n'ait pu être livré aux études des oculistes, car cet œil était sûrement d'une structure particulière. C'est toujours au travers d'une sorte de verre noir qu'Ingres a vu la nature : il n'a jamais aperçu l'atmosphère dans laquelle baignent et sont enveloppés les objets, qui les relie les uns aux autres par l'harmonie des dégradations lumineuses ; sa couleur a été plus d'une fois violente, dure, brutale (dans son *Odalisque* et sa *Vénus Anadyomène*, par exemple) ; elle n'a jamais eu l'éclat ni la grâce, elle n'a jamais modelé aux yeux le relief des objets, elle n'a jamais fait corps avec eux. L'exposition faite l'an dernier au profit des Alsaciens-Lorrains a achevé cette démonstration pour ceux mêmes qui voulaient douter encore.

Si puissante était la personnalité d'Ingres qu'elle n'imposait pas moins aux disciples les défauts du maître que l'imitation de ses qualités. Ingres ne prisait que le dessin : le seul dessin fut donc célébré comme la vertu souveraine ; il fut admis en principe qu'il ne devrait être permis à un jeune homme de prendre un pinceau qu'après avoir manié le crayon dix années entières. Delacroix protestait bien contre cette théorie artistique, et la doctrine de la couleur était relevée hardiment par lui en face de la doctrine du dessin ; mais Delacroix n'était qu'un révolté suivi de quelques réfractaires : son génie emporté, solitaire, tout personnel, se prêtait mal à former des élèves. Le goût public d'ailleurs était contre lui. Les bourgeois se tordaient d'un rire béat devant ce que l'on appelait ses salades au soufre et au safran ; les hommes de l'art ne pouvaient dissimuler leur dédain pour les jambes mal faites, les tailles mal formées, les bras attachés contrairement aux règles. Delacroix n'était pas seulement un mauvais peintre, il était un peintre dangereux : c'était une œuvre de salut public de l'écarter, d'empêcher qu'il empoisonnât la jeunesse. On parlait ainsi, et sérieusement on pensait ainsi : c'était l'école d'Ingres qui était maîtresse de l'École des beaux-arts, c'était lui qui régnait à l'Institut ; et lorsqu'enfin le grand renom de Delacroix, après trente ans d'épreuves, surgit vainqueur de la lutte, il fallut, avant que les portes de l'Institut s'ouvrissent pour lui, qu'il atteignît soixante ans d'âge et qu'on n'eût plus à redouter de le voir professer à l'École des beaux-arts.

Comment la peinture française, soumise à de telles influences, eût-elle formé alors des coloristes ? Le temps était bien loin de cette peinture gaie, brillante, lumineuse, légère et souple, qu'au siècle précédent Watteau avait fait resplendir ; le temps était loin des couleurs aimables des Lancret, des Pater, de ces maîtres d'ordres divers qui les uns et les autres avaient peint un monde heureux de vivre, des ciels limpides, des verdures printannières, des robes d'étoffes brillantes, des visages roses et frais. On était maintenant aussi loin de nos artistes du XVIIIe siècle par la façon dont on peignait que par les sujets que l'on traitait. On avait pris pour modèles bien plus les Bolonais, ces derniers venus de l'art italien, que les Florentins ou les Vénitiens. On voyait la réalité à travers les yeux des Dominiquin, des Carrache, des Guide. On faisait consister tout le secret de la peinture dans les contrastes des ombres épaisses servant à exprimer le relief des parties laissées dans la lumière. Plus on s'était appliqué à voir gris, plus on imaginait avoir approché de la perfection. Le pire défaut pour un tableau eût été de trop réjouir les yeux.

L'école des ombres épaisses fut trente années florissante. On n'avait pas fait depuis longtemps pareille consommation de bitume. Les plus longues tyrannies ont cependant un terme, et l'on s'aperçut enfin que l'on avait peut-être abusé du mépris pour la couleur. Le public venait à celle-ci. Il s'arrêtait avec plaisir devant les chaudes taches de couleur que Decamps ou Marilhat avaient rapportées de l'Orient. L'exposition universelle de 1855 marqua le triomphe de Delacroix.

En même temps, l'influence du régime impérial se faisait sentir sur les arts comme elle se faisait sentir sur la littérature. Un abaissement s'était fait des caractères et des intelligences. Comme on n'avait plus souci de la haute poésie, on n'avait plus souci des grands sujets. Adieu les grandes compositions, sévères et magistrales, essayant de reproduire une scène mémorable de l'histoire ou de faire sentir les nobles lignes de la figure humaine. On était las de ces aspirations vers l'idéal. Ce qu'on voulait, c'était un art facile, agréable, qui procurât une distraction sans demander un effort, un art qui s'adressât aux yeux bien plus qu'à l'intelligence. M. Gérôme et M. Cabanel remplacèrent M. Ingres dans l'hégémonie artistique : le *genre* succéda à la peinture d'histoire.

Il fallait bien offrir par l'agrément de l'exécution une compensation au spectateur pour tout ce qu'il allait perdre du côté de l'intérêt moral. Les yeux du spectateur lui-même devenaient d'autant plus difficiles qu'il ne regardait plus la peinture qu'avec les yeux. On ne se contenta plus des procédés sommaires de peinture qui jusque-là avaient suffi, et autant l'idéal artistique s'abaissait, autant on vit le métier se perfectionner. Il serait curieux de réunir dans une exposition les principales œuvres qui, dans les vingt dernières années, ont captivé la faveur publique, pour voir quels progrès ont été faits ainsi dans l'exécution, et pour ainsi dire d'année en année. On aurait sous les yeux un des plus intéressants chapitres de l'histoire de l'art. On se satisfaisait encore à bon marché au début de cette période, et nous avons pu voir l'an dernier, aux Alsaciens-Lorrains, le fameux *Duel de Pierrot* de M. Gérôme, dont le succès fut à son apparition si prodigieux. La peinture aujourd'hui nous paraît bien grise, bien terne, bien sèche. Ce n'est pas qu'elle ait perdu ; c'est qu'autour tout a marché. M. Gérôme a été dépassé comme exécution, comme coloris ; d'autres sont venus qui savent mieux chiffonner une étoffe, peindre un accessoire. M. Gérôme est rangé par ses jeunes et dédaigneux imitateurs parmi les « porcelainiers » ; ç'a été un étonnement pour la foule même de voir un jury lui donner l'an dernier la médaille d'honneur ; cette médaille d'honneur, il y a quinze ans, la voix publique la lui eût unanimement décernée. Quant à M. Cabanel poursui-

vant le succès qui le fuit, nous le voyons, comme cette année dans son tableau de *Thamar et Absalon*, oublier les Vénus blanches et roses pour la décoration archéologique, prendre pour modèles, les plus jeunes, se faire le pasticheur de M. Alma Tadéma.

C'est qu'en effet, sitôt que l'exécution devient la chose essentielle, l'avantage doit rester aux plus jeunes. Ceux-là ont vite appris tous les procédés découverts par leurs aînés, et dès qu'ils y ajoutent de leur fond quoi que ce soit de nouveau, aussitôt ce sont eux qui tiennent la corde dans la grande course au clocher vers le succès. Après M. Gérôme est arrivé M. Vibert, et après M. Vibert, MM. Berne-Bellecour, Leloir, Firmin Girard. M. Vibert est moins sec que M. Gérôme : combien son exécution le cède à son tour à celle de M. Leloir ou à celle de M. Firmin Girard !

Que le lecteur veuille bien rappeler devant ses yeux l'un de ces tableaux de genre qui, il y a sept ou huit ans, signés des noms de Wilhems, de Stévens, de Zamacoïs, attiraient aux expositions un cercle de spectateurs; qu'il leur compare, au seul point de vue du coloris et de l'habileté de la main, un tableau de l'école classique d'il y a quarante années : il verra aussitôt quel chemin considérable avait été parcouru. Que d'adresse à manier la palette, quel art savant à rendre les jeux de la lumière sur un vase, sur un bibelot, sur une potiche chinoise, sur un paravant où se profilent des bonshommes japonais peints sur la laque ; à faire toucher sous les pieds les hautes lisses d'un tapis moelleux de Brousse ou de Constantinople ; quelle légèreté à froisser les plis d'une robe de soie ou à plisser une dentelle frissonnante au col d'une robe ou à l'échancrure d'une manche !

Et cependant, au moment même où il semblait que l'extrême limite de l'habileté du métier eût été atteinte, un dernier progrès allait se faire plus grand que tous les autres. Un peintre nouveau apparaissait, et dès ses premiers pas toute l'École nouvelle saluait en lui son maître. Fortuny venait de débuter. Il revenait de cette campagne du Maroc où il avait suivi le général Prim et l'armée espagnole. A la vue du ciel éblouissant de l'Afrique, une sorte de révélation nouvelle de l'art s'était faite en lui. Il rapportait dans les yeux la vision de cette lumière, il essayait de la jeter sur la toile dans toute sa splendeur, dans toute sa brutalité. Plus d'ombres destinées à faire mieux ressortir l'éclat de certaines couleurs : arrière cette convention fausse et déplaisante et qui n'avait pour origine que l'impuissance de l'exécutant. Tout est transparent sous le ciel de l'Espagne et de l'Afrique, tout est éclatant, tout réjouit le regard. Que la peinture soit en état de lutter de magnificences avec la réalité elle-même. Rouge sur rouge, bleu sur bleu, jaune sur jaune, l'artiste doit pouvoir tout peindre et tout rendre. Telle fut la tentative de Fortuny, et le succès la couronna.

Fortuny est bien peu connu en France de ce qu'on nomme le public. Il n'envoyait ses ouvrages à aucune exposition, et peut-être trouvait-il son compte à cette renommée restreinte qui rendait ses tableaux plus précieux aux millionnaires jaloux. C'est tout dernièrement seulement que la foule a pu visiter à l'hôtel Drouot les toiles inachevées qui garnissaient l'atelier de l'artiste enlevé si jeune à la peinture. La mode s'est mêlée de cette vente, et les amateurs des deux mondes se sont disputé à prix d'or le moindre bout de toile sur lequel étaient tombées quelques touches de couleur. Il faut bien le dire cependant : cette exposition, que ne désiraient pas les plus sincères admirateurs du pinceau de Fortuny, ne saurait donner l'idée exacte de son talent à ceux qui n'ont pas vu ses tableaux achevés, à ceux qui, par exemple, n'ont pas eu la fortune de visiter l'admirable galerie de M. Stewart. Autant chez l'artiste le premier jet était brutal, violent, autant, par une série de patientes retouches, il se plaisait à tout adoucir, à tout envelopper d'une harmonie pleine de charme qui n'ôtait rien à la vigueur d'aucun ton. Jamais, depuis Vélasquez peut-être, on n'avait vu peinture plus libre, plus dégagé du faire de toute école, de toute manière artistique ; jamais on n'avait fait éclater davantage aux yeux toutes les merveilles faites pour leur plaire. Bibelots, étoffes, armures anciennes, architectures, fleurs et fruits, marbres de toute couleur, bronzes antiques, tout cela se groupe chez Fortuny autour des figures dans la plus resplendissante variété, dans l'ensemble le plus éblouissant. On se demandait, stupéfait, de quel sorcier l'artiste avait bien pu emprunter la baguette.

Si ce peintre dont la carrière fut si courte et si éclatante resta à peu près caché au public, il n'en fut point de même pour artistes. Il n'est guère de peintre qui, durant ces dix dernières années, n'ait été plus ou moins l'élève de Fortuny. Il n'en est pas un qui, venant à Rome, ne soit allé visiter l'atelier du jeune maître pour chercher à lui dérober quelqu'un de ses secrets. Quand un de ses tableaux arrivait à Paris, venant se laisser voir quelques jours chez le marchand habituel avant d'aller habiter la galerie de quelque riche amateur, c'était un événement artistique. « Henri Fortuny, écrivait Regnault dans une lettre de Rome, Fortuny m'empêche de dormir. » Et ailleurs encore il l'appelait : « mon seul et unique maître Fortuny. » L'émulation chez d'autres avait parfois des motifs moins élevés. Fortuny n'était pas seulement le peintre extraordinaire, il était aussi le peintre heureux, celui que l'on cotait le plus cher à la bourse artistique de la rue Chaptal.

Regnault n'eut point de repos qu'il ne se fût rendu maître de cet art inventé par Fortuny de donner aux objets le relief dans l'éclat de la couleur : il alla chercher jusqu'à Grenade, jusqu'à Cadix, jusqu'à Tanger, ce que n'avait pu lui révéler à Rome la vue des tableaux du peintre espagnol. Personne n'a oublié ces prodiges de couleur : la *Salomé*, le *général Prim*, *l'Exécution sans jugement au temps des Maures*, les merveilleuses aquarelles faites à Paris durant le siége fatal. On voyait au salon dernier, on voyait le mois passé aux Mirlitons des toiles de M. Clairin qui rappelaient étonnamment le faire de son ami. Mais Clairin et Regnault sont loin d'être les seuls qui aient dû beaucoup à Fortuny. Absent de nos expositions, il n'est guère d'artiste qui en réalité y ait été plus représenté. Imitateur de Fortuny, M. Carolus Duran; imitateur, M. Jules Goupil ; imitateur, M. Leloir; imitateur, M. Worms ou M. Berne-Bellecourt ; imitateur, M. Firmin Girard. Lequel d'entre eux ne cherche à donner, au degré où Fortuny le faisait lui-même, aux draperies l'éclat, aux objets le relief, à l'atmosphère la transparence, à l'œuvre tout entière la joie provocante, jusqu'à l'éblouissement des yeux ?

Il me semble bien difficile que l'on aille dans cette voie beaucoup plus loin que le degré où l'on est aujourd'hui parvenu ; un moment arrive où l'habileté de la main elle-même est complète et ne peut plus être surpassée. Il paraît douteux que jamais, à aucune époque de l'art, on ait plus entièrement mis en œuvre toutes les ressources de la peinture à l'huile. Déjà des signes nous avertissent que la limite où l'art peut

lutter avec la nature, au point de vue de la couleur, est bien près d'être dépassée. L'imitation indiscrète de Fortuny a déjà égaré plus d'un artiste. Si la couleur a rarement été plus fine que dans le tableau exposé par M. de Nittis, intitulé *la Place de la Concorde*, ou dans les deux vues qu'il exposait dernièrement aux Mirlitons, l'une de l'*Arc de triomphe*, l'autre de l'*Avenue Uhrich*; si le petit tableau de M. Gonzalès, *le Portrait du grand-père*, est une peinture grasse, douce, charmante; d'autres, à force de vouloir peindre clair, en viennent à peindre simplement violent; leurs rouges, leurs bleus, leurs jaunes, sont lourdement et brutalement jetés les uns à côté des autres; il n'y a plus de nuances, plus de délicatesses, plus de goût. Les couleurs criardes paraissent sortir de la toile et viennent blesser les yeux. M. Boldini, M. Rico, M. Castiglione, en sont là bien souvent; je vois avec regret plusieurs de nos artistes français s'engager dans cette voie. Les géraniums de M. Firmin Girard, dans son *Jardin de la Marraine*, et les verveines sont de véritables pétards rouges devant lesquels on ne peut pas s'arrêter longtemps. S'il y avait à l'exposition beaucoup de tableaux comme le *Au soleil* de M. de Beaumont, il faudrait, avant d'y entrer, se munir de lunettes bleues.

II

Pendant que cette révolution s'opérait dans les procédés de la peinture, sous l'influence de l'École du « genre », une autre révolution parallèle, analogue mais non semblable, s'opérait de son côté sous l'influence de l'École du paysage.

La méthode des ombres épaisses était le produit naturel de la peinture d'atelier. C'est là, en effet, et à dessein, que le jour vient exclusivement d'un côté; on fait tomber la lumière sous un certain angle sur le modèle, et le modèle jette son ombre noire sur toute la partie opposée à la fenêtre. Tout s'éclaire à droite, tout s'obscurcit à gauche; il était naturel que l'artiste peignant ce qu'il avait sous les yeux opposât volontiers la pleine obscurité à la pleine lumière.

Tant que fleurit le genre du paysage historique, les paysagistes n'avaient nulle raison de ne point suivre, aussi bien que leurs confrères, cette méthode de procéder. Ils allaient bien, de temps en temps, faire à la campagne l'étude d'un arbre ou le croquis d'une ligne d'horizon. Ils sortaient tout juste assez pour apprendre à distinguer un chêne d'un peuplier et se former une fois un type idéal de chaque sorte d'arbre, qu'ils reproduisaient toute leur vie ensuite en s'appliquant à trouver le grand style; mais c'était à l'atelier que se faisait le gros de leur besogne. C'est là qu'ils empruntaient à leurs propres cartons et aux compositions de leurs devanciers; c'est là qu'ils arrangeaient un chœur de nymphes venant s'asseoir au bord d'une source fraîche, c'est là qu'ils étudiaient le petit temple dont on devait apercevoir les ruines dans le lointain; c'est là qu'ils exécutaient leurs poétiques et peu naïves conceptions.

Un jour vint cependant où les artistes se détachèrent du paysage historique. Les efforts et les encouragements de l'Institut furent vains pour arrêter la décadence d'un genre qui était, disait-on, depuis Poussin, le patrimoine glorieux de la France. Les candidats manquèrent pour le grand prix de Rome du paysage historique. C'était vers un autre paysage qu'allaient les artistes: le paysage non point historique, mais moderne, le paysage tel qu'il est. Rousseau, Chateaubriand, Lamartine, Hugo, George Sand, avaient célébré les bois, les prés, les champs; ils avaient trouvé une veine nouvelle et profonde dans la campagne, toute rude, toute sans art; ils avaient écouté les voix qui montent de la plaine ou descendent de la montagne; ils avaient entendu ce que dit le ruisseau ou l'arbre de la forêt. Eux aussi, les peintres, voulurent écouter ces voix, écrire avec le pinceau les symphonies de la terre et du ciel. Ils se résolurent à regarder la nature par leurs yeux, à vivre avec elle, à la peindre pour elle-même. Ils chaussèrent les guêtres, mirent sur le dos la boîte à couleurs, prirent le pliant et l'ombrelle, et les voilà en route dès avant l'aube pour aller, les pieds dans la rosée, observer et peindre. Leurs véritables ateliers désormais furent les champs et les forêts. Ainsi avaient peint jadis Hobbéma, Ruysdael, Claude Lorrain.

Je n'ai pas à raconter le mouvement et les progrès de cette école du paysage. On oublie trop souvent, en présence du succès définitif de l'entreprise, quel courage il fallut à ceux qui la firent pour aller jusqu'au bout, s'exposant aux dédains du goût officiel d'alors, raillés, méprisés, bafoués, ayant à lutter le plus souvent, non-seulement avec l'insuccès, mais avec la misère. L'un d'eux, après avoir été le plus vaillant lutteur de la première heure, eut la joie de vivre assez pour voir les temps de la justice et du triomphe. Nous lu rendions la semaine passée un suprême hommage. Combien d'autres vaillants et consciencieux artistes autour de lui, ou ses disciples, les Troyon, les Rousseau, les Courbet, les Millet, les Chintreuil, se prirent d'un culte non moins fidèle pour la réalité si longtemps défigurée!

Il ne fut pas possible aux paysagistes de se trouver longtemps en présence de la nature, de peindre en plein air, sans reconnaître l'insuffisance des procédés que l'École leur avait enseignés. Plus de jour ingénieusement ménagé, plus de modèle éclairé d'un côté seulement; mais, au contraire, une lumière venant de tous côtés, inondant le ciel, — *pacatumque nitet diffuso lumine cœlum*, — se reflétant de toutes parts. Plus d'ombres noires et épaisses, mais au contraire des ombres légères et transparentes, la limpidité de l'atmosphère enveloppant tous les plans des horizons, une clarté et une fraîcheur générales de tous les tons, une coloration tantôt douce, tantôt puissante, se transformant selon les heures de la journée, le mouvement du soleil, les nuages qui passent ou se pressent.

Ce n'est pas du premier coup que l'école du paysage a été en possession de moyens d'exécution lui permettant de rendre ce qu'elle voyait. Il suffit de regarder les premiers tableaux de Millet, de Rousseau, pour deviner par quels tâtonnements ont passé les artistes avant de sortir de la manière noire et lourde qui les avait précédés. Jules Dupré n'en sortit jamais bien complétement. Que d'efforts il a fallu à Chintreuil pour arriver à exprimer cette légèreté du ciel, ces vapeurs du matin et du soir qui dans la nature le sollicitaient surtout!

Mais qu'importent les difficultés quand une fois elles ont été vaincues! Les paysagistes modernes sont désormais en pleine possession des secrets de leur art. La profondeur de l'eau, la verdure où abonde la séve, les colorations chaudes de l'automne, il n'est rien qu'ils ne viennent à bout d'exprimer sans recourir à ces tons heurtés qui ne sont pas dans la nature, sans attrister leurs toiles par de lourds empâtements. Je citais l'autre semaine l'admirable *Vallée de Port-*

Ville de M. Karl Daubigny, le *Printemps* si délicat de M. César de Cock ; que de scènes mériteraient encore d'être ajoutées à la liste, depuis les marines de M. Lansyer et de M. Clays, jusqu'à cette *Vue du quai d'Orsay* de M. Guillemet, ce pendant si digne de la *Vue de Bercy* que le même artiste exposait l'an dernier.

Un dernier mouvement s'est encore produit en ces temps récents dans l'école du paysage. Beaucoup de Parisiens ont été visiter, il y a un an, au boulevard des Capucines, une exposition faite dans l'ancien atelier de Nadar par des peintres qui s'étaient surnommés les *intransigeants*. On les a appelés les *impressionnistes*, et le mot était déjà plus juste. Mais leur véritable nom eût été « les peintres du plein air ». Les rieurs ne manquaient pas parmi les visiteurs de ce salon non officiel, et les sujets de rire non plus assurément. Il y avait plus d'une œuvre grotesque dans la série ; elles n'y eussent pas été qu'on n'en eût pas moins ri : c'est l'habitude en France de rire de tout ce qui est nouveau. Les néophytes de l'école impressionniste reviendront sans doute quelque peu de leur zèle et finiront par reconnaître que les tableaux ne sont pas faits pour être vus à cinquante pas de distance, et qu'il faut que l'on puisse approcher au moins à quelques pas sans être choqué de l'insuffisance de l'exécution. Ils finiront par comprendre qu'une esquisse est non pas un tableau, mais seulement le commencement d'un tableau, et que c'est se faire la besogne trop facile de s'épargner le soin de finir. Quand les peintres auront compris cela de leur côté, il faudra que le public comprenne à son tour qu'il y a pourtant dans cette école nouvelle quelque chose d'intéressant. Elle s'efforce d'exprimer, elle exprime quelquefois avec une vivacité plus grande encore que ne l'a fait aucune autre école, l'impression de la réalité, la sensation du plein air. On nous promet pour l'automne prochain une nouvelle exposition de ce groupe d'artistes. M. Manet, en attendant, le représente au salon. Les *Canotiers d'Argenteuil* n'ont point forcé, paraît-il, sans quelque difficulté la porte du Salon. L'œuvre est loin d'être sans mérite ni surtout sans force ; on y reconnaît une main puissante ; mais la peinture dont M. Manet est le chef n'est point sortie encore de la période de combat ; on s'en aperçoit à regarder ce tableau. Sans doute M. Manet, qui est un artiste véritable, a dû faire son œuvre pour lui-même ; mais on serait surpris si M. Manet, qui n'est pas un timide, ne l'avait pas faite un peu aussi pour ses adversaires. Qu'ils crient, qu'ils rient, mais qu'ils regardent !

III

Voilà où en est aujourd'hui la peinture et la double évolution qui s'est faite en un demi-siècle : d'un côté l'école de la couleur brillante, de l'autre l'école de la couleur claire. L'une triomphe surtout dans le rendu des bibelots, dans le chatoiement des étoffes ; l'autre est sortie en plein air, du spectacle de la nature. L'une s'est surtout perfectionnée sous la lumière du midi, de l'Italie, de l'Espagne, de l'Afrique ; l'autre ne doit rien qu'à la lumière de la France. Je n'ai pas à dissimuler que, pour ma part, mes plus vives sympathies vont à l'école de la couleur claire ; c'est elle qui est la plus proche de la vérité. Le parti pris de la couleur à outrance est un dangereux parti pris ; on se lassera vite de ces feux d'artifice que certains peintres tirent à chacun de leurs tableaux, donnant à tous les détails, à tous les accessoires, le même éclat, faisant voir un égal emportement de palette, soit qu'ils veuillent rendre une scène d'intérieur, soit qu'ils mettent la scène dehors, que la saison choisie soit l'été ou l'automne ou le printemps.

Il est probable que les deux écoles iront se pénétrant et que des deux parts on s'empruntera ce qui a été trouvé de procédés habiles. C'est au fond ce qui est à souhaiter, à la condition que dans ces emprunts mutuels ce soit surtout l'esprit des peintres du plein air qui vienne à l'emporter. Tel était bien le caractère de la peinture vénitienne, cette peinture lumineuse entre toutes. Chez quelques-uns de nos plus jeunes artistes on voit déjà se faire cet heureux mélange. Je ne veux citer que M. Bastien Lepage, un débutant qui l'an dernier avait un si beau portrait de *Vieillard lisant dans son jardin*. Il a deux portraits cette année : l'un, celui de M. Hayem ; l'autre, celui d'une première communiante. Qu'on les compare, et l'on verra quelle clarté l'artiste donne, quand il le veut, à sa peinture, et comme il a à sa disposition aussi, quand il lui plaît, tout l'éclat du coloris.

IV

J'aurais fini si, à côté de ces deux grands courants de la peinture moderne, il ne fallait, pour être complet, signaler au moins certaines tendances, certains procédés communs à quelques artistes et qui font comme de petites écoles spéciales au milieu de l'école française.

La première école en vue est celle que l'on pourrait appeler « l'école du violet ». Toutes ses productions se reconnaissent du premier coup d'œil à certains reflets violets qui forment l'harmonie générale et comme la résultante de tous les tons. M. Henry Lévy est le chef de cette école par son talent ; M. Humbert, M. Thirion le suivent de près. M. Cormon, dont le tableau étrange et distingué de cette année, la *Mort de Ravana*, rappelle tant par son aspect les *Masssacres de Scio*, de Delacroix, a pris place à leurs côtés. M. Gervex est des leurs aussi, quoique M. Gervex voie plutôt encore bleu que violet. Cette école est une école de coloristes, et il n'est point à contester qu'elle arrive à de vigoureux et agréables effets de couleur. Mais cette couleur n'est pas vraie ; elle sent l'artifice et la convention. On proteste contre elle alors même qu'on en subit le charme. Il n'est point douteux que les artistes qui la mettent en œuvre s'appliquent à imiter Delacroix ; mais Delacroix a emporté avec lui le secret de sa palette comme il a emporté son génie.

Une autre école est celle que l'on pourrait nommer « l'école du blanc et du noir ». Elle n'a pas, je suppose, la prétention de reproduire la réalité, et ne se propose guère que d'atteindre à certains effets spéciaux et puissants. Pour l'instant, M. Ribot en est tout à la fois le dieu et le prophète. Son succès fut grand la première fois qu'il apparut à nos salons ; on commence à se bien lasser de ce tableau, toujours le même, qu'il envoie, où quelques trous blancs apparaissent çà et là au milieu d'un mètre carré de toile passée au cirage non lustré. Il a cette année pour changer, ou plutôt sans changer, étalé une grande tache rouge sur la joue blafarde d'un portrait d'homme. C'est bien fâcheux que M. Munckaczy, qui possède un réel talent et une incontestable puissance, se soit proposé comme idéal d'égaler M. Ribot. D'année en an-

née, on le voit devenir davantage noir et blanc lui aussi, noir surtout. Ses meilleures qualités finiront par disparaître dans cette insupportable manière. Je trouve trop de noir aussi pour le goût de mes yeux dans ces deux superbes *Lutteurs* qu'a exposés M. Falguière : mais les *Lutteurs* se rachètent par bien des qualités, et l'on peut d'ailleurs avoir quelque indulgence pour M. Falguière, un excellent sculpteur, à qui il a plu une fois d'être peintre et qui a si bien réussi.

Je ne suis pas bien convaincu non plus qu'il ne soit pas en train d'entrer quelque manière dans le talent si mâle de M. Bonnat. Ce n'est pas sans crainte que je le vois encadrant ses peintures dans ce fond roussâtre d'où il ne veut guère sortir. Il y a deux ans, il en enveloppait son *Barbier turc*. L'an dernier, ce fond enveloppait son *Christ* et son *Italienne riant à son enfant*. Le voilà qui enveloppe cette année et le portrait de l'artiste fait par lui-même et le merveilleux portrait de Mme Pasca. Quels que soient le temps, le lieu ou le sujet, ce fond ne change guère. Nous voyons les élèves du maître, Mlle Tompkin, par exemple, qui, à leur tour, nous offrent ce même fond et les mêmes effets de couleur se détachant sur ce fond. Il y a là pour M. Bonnat un avertissement sérieux. Il est trop jeune encore pour s'arrêter à une *manière*, et vraiment il a trop de talent aussi pour avoir le droit de le faire.

Il faut enfin dire un mot de certains artistes auxquels manque et manquera toujours le sentiment véritable de la couleur. Ceux-là demeurent impuissants à profiter des progrès qui se font autour d'eux. La conformation de leur œil apparemment veut qu'il en soit ainsi. Ce n'est jamais, par exemple, sans une profonde tristesse que je passe devant les toiles de M. Bonvin. Il n'est guère d'observateur de la vie plus honnête, plus consciencieux; il n'est guère de peintre qui saisisse mieux le caractère d'une scène familière. Quel dommage qu'il voie tout si triste, et que les tons terreux de sa peinture font donc de tort à tant d'estimables qualités!

Arrêtons-nous. En laissant de côté les petites écoles, les manières, les impuissances personnelles, on a vu clairement, je l'espère, les progrès accomplis depuis un demi-siècle dans l'art de peindre. Je ne crois pas que jamais une génération d'artistes ait possédé un plus admirable instrument que le nôtre. Que l'on regarde le *Portrait de femme* de M. Blanchard, la femme assise dans une robe rouge que M. Jacquet a intitulée *la Rêverie*, le paysage intitulé *Fin d'Eté* de M. Carolus Duran, et que l'on dise si l'habileté de la main peut être poussée plus loin. Nos peintres touchent à ce moment où l'habileté même ne peut plus s'accroître sans se détruire elle-même. Espérons qu'il n'en sera rien. La meilleure caution que nous en pourrions avoir serait de voir nos artistes tourner leur attention vers le choix des sujets; ils ne risqueraient plus de vouloir appliquer tout leur effort aux progrès du métier. Ce serait beaucoup, pour ceux qui entreprendraient de traiter de nobles sujets, d'avoir entre les mains, sans y travailler et prendre de peine, un métier capable de tous les effets de grâce, de force, de souplesse et d'éclat. Ils produiraient des œuvres bien plus accomplies, d'une renommée plus durable que celle des maîtres venus à une époque où le métier manquait. Nous nous réjouissons de voir aujourd'hui les procédés de la peinture si avancés; s'il a fallu acheter ce progrès par vingt-cinq années de ce qu'on a appelé la peinture de genre, nous nous y résignons, sans tout à fait en prendre notre parti et en rendant grâces au ciel que ce règne soit enfin passé. Nos peintres seraient inexcusables aujourd'hui, ayant cet admirable instrument entre les mains, de ne savoir l'employer à rien de grand ni de noble. On conte qu'un jour, à l'agrégation de philosophie, où un candidat — qui depuis a fait son chemin dans un certain parti — venait de faire une leçon aussi vide que sonore, M. Cousin, président du jury, se penchant vers M. de Rémusat, son voisin, lui dit : « Savez-vous que si ce garçon-là avait quelque chose à dire, il le dirait très-bien! » Souhaitons à nos artistes qu'on puisse bientôt n'en plus dire autant d'eux.

CHARLES BIGOT.

CAUSERIE LITTERAIRE

Les deux Ampère. — Souvenirs et correspondance (1).

(Premier article).

Il y a onze ans que J.-J. Ampère est mort, et, il faut bien le reconnaître, il était un peu oublié : il n'est pas de ceux qui entrent à pleines voiles dans l'immortalité. Les deux volumes que l'on vient de publier ranimeront un peu cette réputation, si brillante il y a quelque trente ans, et qui languissait. Les exécuteurs testamentaires, si dévoués à cette chère mémoire, nous donneront sans doute encore quelque œuvre inédite et qui soutiendra son nom. En tout cas, ce nom est assuré de ne pas périr, grâce à celui qui l'a porté le premier : le savant sauvera l'écrivain.

C'est une figure singulièrement attachante que celle d'André-Marie. On se demande comment un tel homme a pu vivre de nos jours ; il nous fait l'effet d'appartenir à une autre race, à un autre monde. Je ne parle pas de ces bizarreries, de ces distractions légendaires que chacun raconte : ce qui frappe surtout en lui, c'est cette perpétuelle jeunesse, cette candeur, cette passion. Il se portait à tout avec une ardeur, une bonne foi, un sérieux que nous ne connaissons plus. Mathématiques, physique, philosophie, poésie même et théologie transcendante, tout le ravissait. Dans la même lettre, adressée à Brédin, son ami, il écrit : « N'est-ce pas, mon cher ami, que c'est » l'objectif qui produit primitivement le subjectif, et non pas » des formes subjectives, idées qui nous font croire sans rai- » son à un objectif qui pourrait bien n'exister pas? » — Et dix lignes plus bas : « Je ne vois point du tout pourquoi la » vapeur nitreuse, c'est-à-dire l'acide nitreux sec et liquide, » le chlore et le phosphore sont plus incertains que le gaz » nitreux et les métaux parfaits. » Peu de temps après, Brédin reçoit une lettre où il lit : « L'idée que tes fautes ne peuvent » être effacées, grâce à l'erreur dans laquelle tu es tombé, » m'oppresse de telle sorte qu'il y a quelques jours, ne voyant » plus de ressource à ta situation, je ne désirais qu'une » chose : mourir avant toi dans l'amour de Jesus, afin de pou- » voir obtenir de Dieu qu'il change et éclaire le cœur de mon » ami. Combien le sort d'un sauvage de l'Amérique qui, *lui*, » n'a jamais été appelé et est resté dans l'impénitence invin- » cible, se trouve préférable au tien! Je te serre contre mon » cœur. » L'honnête Brédin, dont le salut préoccupe si vive-

(1) Librairie Hetzel.

ment Ampère et qu'il veut arracher à la damnation, avait rendu quelques années avant le même service à son ami, et il l'avait ramené de loin. — « Ampère est plus changé que je » ne croyais. L'année dernière, c'était un chrétien; aujour- » d'hui, ce n'est plus qu'un homme de génie, un grand » homme! Qui peut avoir troublé sa raison? Il ne voit plus » l'abîme ouvert sous ses pieds. » — Encore une citation : je tiens à présenter les traits essentiels et si multiples de la physionomie du grand Ampère. Brèdin écrit en 1811 : « Oh! » si tout était fini après la mort, les souffrances d'Ampère se- » raient encore préférables aux jouissances de l'égoïsme dans » l'affreuse doctrine de l'anéantissement. Mon ami ne saura » jamais supporter le spectacle du vice triomphant; il ne s'ac- » coutumera point à voir, sans en être révolté, les hommes » agir par des motifs bas, vils, personnels; la dureté, la per- » fidie, l'hypocrisie exciteront toujours son indignation. Cet » homme, auquel les douleurs n'ont pas été épargnées, ne » pourra jamais s'habituer au malheur des autres; il veut » partager leurs maux, il veut s'en charger et les porter tout » seul. Quel phénomène! un homme qui agit d'après son bon » cœur, qui obéit sans calculer aux mouvements de sa géné- » rosité, qui ose aimer autre chose que l'or! Et cet homme » vit en France en l'année 1811! » — N'oublions pas enfin la vie du cœur, si impétueuse, quand elle éclate, chez cet homme chaste, de mœurs irréprochables, et qui s'écriait : « Je n'étais pas né pour ce vide d'amour. » — Privé d'une femme qu'il adorait et qu'il perdit fort jeune, il se remaria assez étourdiment, à ce qu'il semble, dans une de ces crises de sensibilité où le cœur déborde et fait l'aumône, où l'on croit être aimé parce que l'on ne respire qu'amour. — Il y a en lui du Ducis, âme tendre, religieuse naturellement, droite et inébranlable, qui ne prit du XVIIIe siècle que les généreuses aspirations et traversa la Révolution et l'Empire sans une infidélité à cette triple foi : Dieu, la liberté, l'amour.

André-Marie était né pauvre, il a vécu pauvre, il est mort pauvre : c'est le lot des professeurs; ce doit être leur devise, a dit M. Duruy. Le savant de génie, l'inventeur du télégraphe électrique, se consolait assez aisément de n'être pas millionnaire; mais il aurait voulu que son fils s'y prît mieux que lui et eût l'esprit de faire fortune. Pourquoi pas? Tant d'imbéciles y arrivaient. Est-ce qu'ils ne pourraient pas, à eux deux, trouver quelque combinaison ingénieuse et lucrative? Rien n'eût été plus aisé : vers 1816, la chimie entrait dans une ère nouvelle et qui devait être féconde; grâce à elle, l'industrie allait prendre un essor merveilleux. Ampère le pressentait, et c'est dans cette voie qu'il voulait engager Jean-Jacques. Le jeune homme justement marquait une aptitude égale pour les sciences et pour les lettres; il n'y avait qu'à se *spécialiser*, comme on dit aujourd'hui; le succès était certain : le père ferait les découvertes, le fils les appliquerait, tous deux amasseraient gloire et fortune. Je ne puis mieux présenter le jeune homme au lecteur, qu'en donnant ici sa réponse. « Cher père, ma résolution est prise, je veux être » *quelque chose*. On dit que l'École polytechnique va être réor- » ganisée, que le plan vient d'être présenté; mais quelle que » soit la décision du ministre, j'en suis venu à un point où il » me serait impossible d'être marchand. Ma tête est montée, » je le répète : je veux être quelque chose... Le commerce » est la seule partie pour laquelle j'ai une aversion prononcée, et une envie méprisable de gagner me ferait accepter » cette carrière! Quoi donc! pendant huit ans on cherche à » exciter dans l'âme des enfants des sentiments nobles et » généreux, on leur prêche le désintéressement; leurs thè- » mes, leurs versions, ne sont composés que de maximes de » modération et de sagesse, et au sortir de cette éducation » stoïque, on leur déclare que tout cela est un tas de bêtises, » on les envoie pourrir dans un comptoir où, en moins d'un » an, ils ont acquis l'art de compter au suprême degré de » perfection et d'aimer autant l'argent, grâce au secours » des gens mûrs et raisonnables, qu'ils aimaient la gloire » naguère. Quand toutes les routes de la vie me sont ou- » vertes, pourquoi choisir celle où l'on se traîne? Plutôt des » précipices que de la boue! » Voilà qui est assez fièrement lancé, que vous en semble? Il avait alors seize ans. Il voulait être *quelque chose* : quoi? il ne le savait pas bien encore, et, à vrai dire, il ne le sut jamais, ce qui ne l'empêcha pas d'être *quelque chose* et même *quelqu'un*. Il chercha longtemps sa voie. A dix-huit ans, il rêva la gloire de poëte dramatique : son excuse, c'est qu'il sortait du collége, qu'il avait fait de très-bonnes études, et que les chefs-d'œuvre alors en possession de la scène n'avaient rien de décourageant. Mais il rêvait bien autre chose! Les journées ne suffisaient pas à satisfaire la fièvre de travail qui le consumait. « Je fais maintenant » dix-sept choses, et je ne désespère pas d'en faire bientôt » cinquante. Adieu. Il y a cinq espèces de racines : les » fibreuses, les tubercules, les bulbifères, les pivotantes, les » progressives. Tous les angles droits sont égaux. Les mar- » supiaux se divisent en six genres. $A + a = 2\,a$. Romulus » fut le fondateur de Rome, Clovis se fit chrétien à la bataille » de Tolbiac. Les sensations ne sont pas des idées. Le syllo- » gisme est un raisonnement composé de deux prémisses et » d'une conclusion. Rappelle-toi que la matière n'est pas. » *Verum enim vero, Patres conscripti*; et le jeune Zoroez et la » lyre de Pindare. Tu sauras que Paris est la capitale de la » France. *Addio, my friend*, Χαῖρε. »

Sainte-Beuve regrette (est-ce bien sûr qu'il regrette?) que J.-J. Ampère ne se soit pas absorbé dans une œuvre unique, qu'il n'ait pas fait son monument; et il va jusqu'à opposer à cet esprit si vif, si ouvert, si généreux, M. Nisard. Comme si l'on ne savait pas ce qu'il pensait du *monument* de M. Nisard! Il y a plus d'idées et de véritable savoir dans le moindre livre de J.-J. Ampère que dans les trois ou quatre volumes à la fois massifs et légers qui forment la soi-disant *Histoire de la littérature française*.

Quelle ardeur! quelle fièvre à vingt ans! Il n'est rien qui lui soit étranger ou indifférent; il éprouve toutes les ivresses de cet admirable printemps du XIXe siècle qui a consolé, relevé, glorifié la France vaincue et lui a rendu dans le monde la place que l'empire lui avait fait perdre. Philosophie, histoire, littérature, poésie, sciences, langues étrangères, tout l'attire, tout le ravit; sur tous les points il est présent à la fois. La politique l'intéresse; il voit fonctionner la liberté des élections, telle qu'il la retrouvera trente ans plus tard aux beaux jours de la candidature officielle. « Le ministère a en- » voyé chercher en masse les électeurs champêtres de Cla- » mart, de Vincennes, de Meudon. Les braves gens qui ont » vu venir les gendarmes chez eux pour les engager, au nom » de M. le maire, à *librement* voter pour M. Ternaux, ont » *librement* voté ainsi qu'on le voulait, et M. Ternaux a été » nommé *librement* député de la *libre* France. » Son ami, M. Jules Bastide, prenait les choses plus au tragique. « J'ai » vu un préfet se vanter devant mon père de connaître les

» votes secrets. Je l'ai vu encore menacer les fonctionnaires » publics de leur ôter leur salaire et leur pain s'ils ne ban- » nissaient pas l'ami de Washington (La Fayette), les plaçant » ainsi entre le déshonneur et la ruine. Dans ce siècle on » craint donc l'ombre d'un homme libre, et l'arbitraire nous » envahit de toutes parts. J'ai vu des hommes assez vils pour » aller marchander des voix, des Français se mettre à prix, » mentir pour du vin et de l'argent. » — Mais revenons.

J.-J. Ampère a sa place, et ce n'est pas une des moindres, dans le beau mouvement de rénovation qui s'accomplit alors. Ce n'est pas de lui qu'on pourra dire qu'il est né disciple. Il va de l'avant, il ne suit personne. Chateaubriand, ce dominateur qu'il admire, ne fera pas de lui un Marchangy; la mysticité sentimentale et douloureuse de Ballanche ne l'affadira point. Il ne se traîne pas à la remorque de Villemain qui inaugure la critique juste-milieu; les magnificences et les impertinences de Cousin ne lui en imposent pas; il a de la peine à croire que Sénancourt, Byron, Lamennais, soient des *polissons, des degrés du néant, des gens qui ramassent de la boue et en font de petits tas;* il a ri au nez du futur père de l'éclectisme quand celui-ci lui a dit de son ton d'oracle : « M. de Sénancourt, c'est une bête. » — Quoique fort tenté du démon des vers et rimant poëmes et tragédies, il ne songe pas un seul instant à se faire affilier à un des nombreux *cénacles* qui se forment alors. Ses sympathies littéraires sont évidemment pour le romantisme encore inconscient qui essaye de se faire jour vers 1820. Il admire la *Marie Stuart* de Lebrun, qui est justement de cette année; il applaudira le *Cid d'Andalousie*, tentative plus hardie et qui n'eut pas le succès qu'elle méritait. Peut-être se serait-il lancé plus résolûment dans le mouvement romantique s'il eût été moins nourri aux sources de la pure antiquité. Les novateurs à outrance ne connurent pas les scrupules qui l'arrêtaient, lui : ils firent table rase, supprimèrent ou nièrent la tradition. J.-J. Ampère n'eut jamais ce courage désespéré, et c'est ce qui explique la faiblesse de ses essais poétiques; il se rattacherait plutôt à Casimir Delavigne ou à Lebrun ; souvent même il reste derrière eux.

Son originalité est ailleurs. C'est lui qui servira de trait d'union entre la France et l'Allemagne. Le *Globe*, fondé en 1824, annonçait justement l'intention de renouveler l'esprit de la critique et de la littérature que la compression et les misères de l'empire avaient frappé d'une véritable stérilité. Il fallait apprendre aux Français qu'il existait autre chose que la tragédie française. Tandis que M. de Barante et M. de Rémusat se préparaient à nous faire connaître les chefs-d'œuvre du théâtre de Gœthe et de Schiller; que M. Guizot reprenait la traduction de Shakespeare par Letourneur; que d'autres traduisaient les drames de Lope de Véga et de Calderon, J.-J. Ampère se lançait à la découverte de l'Allemagne. Le nom de son père lui ouvrait toutes les portes. La vivacité de son esprit, sa franchise rayonnante, son enthousiasme plein d'abandon, lui créaient en tous lieux des amis. Gœthe l'admettait dans son intimité, lui parlait de la France, des jeunes écrivains du *Globe*, de l'épanouissement merveilleux de toutes ces richesses imprévues qu'il admirait, lui, en grand homme. Puis c'était Niebuhr, Heeren, Dissen, Ottfried Müller, Blumenbach, les universités, les savants; tout un voyage d'exploration et de découvertes intellectuelles. Il revenait chargé de trésors et les semait à pleines mains dans les conversations, dans les journaux, dans le *Globe* surtout (1). S'il n'a pas produit, à cette époque, une œuvre qui marque, une de ces charmantes œuvres de jeunesse où sourit le printemps, c'est qu'il était avant tout un esprit curieux, investigateur, toujours en quête du nouveau; c'est peut-être aussi qu'il était amoureux.

On s'est beaucoup occupé de Mme Récamier depuis une dizaine d'années; je ne sais si elle y a gagné. Cette divine Juliette qui, comme la salamandre, vivait au milieu du feu sans en être atteinte; qui ne marchait qu'escortée d'adorateurs, les uns à demi pâmés, les autres rugissants; qui fit tant de victimes et pas un heureux, on la soupçonne fort aujourd'hui d'avoir été une bizarrerie, presque une monstruosité de la nature. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle jouait sans mettre au jeu et qu'elle gagnait toujours. Quand J.-J. Ampère fit sa connaissance, les esclaves titulaires et qu'elle étalait, étaient gens de marque : Chateaubriand, Ballanche, Montmorency père et fils; le père à peu près guéri, puisqu'en parlant des ravages de l'enchanteresse il trouvait ce joli mot imité de Lafontaine :

Nous n'en mourions pas tous, mais tous étaient frappés.

Il est permis de supposer que ces adorateurs un peu mûrs et qui désespéraient à force d'espérer toujours, commençaient à l'ennuyer quelque peu : attitudes, roucoulements, gémissements, tout cela était depuis longtemps noté, connu ; tout cela était monotone, archaïque, endormant : elle voulait de vrais soupirs, de vraies plaintes, de vraies colères, un cœur de vingt ans à faire souffrir. Pendant près de dix années elle savoura cette joie. Elle vit poindre cet amour naïf, sincère, exclusif; elle l'encouragea, elle l'excita, elle en savoura les tumultueuses péripéties. Jean-Jacques la quittait désespéré, jurant de ne plus la revoir; elle le rappelait doucement, le consolait, le grondait en amie, en sœur aimée, et en lui répétant : « Soyez raisonnable » avec cette voix dont le timbre disait : « Ne le soyez pas, » elle l'incendiait. Il pleurait, il priait, il criait : pitié ! Elle semblait ne pas comprendre ce qu'il pouvait avoir ; il se jetait à ses pieds ; elle prenait sa tête, la mettait sur ses genoux, l'apaisait. Le miracle, c'est qu'il ne l'ait pas étranglée : c'est ainsi que finissent d'ordinaire les dompteurs de bêtes ; mais Ampère n'était pas assez romantique pour se porter à ces extrémités. Il perdit dix années à ce métier de *patito*, ses années de vingt à trente ans, la jeunesse, la séve, la vie! Il fut tenu en lisière, comprimé, arrêté dans tous ses élans, voué à une poésie aussi fausse que cet amour, sommé de rimer des tragédies dans le style *rococo* et *troubadour* qui était à la mode quand l'idole avait vingt-cinq ans, des élégies à la Millevoye, à la Parny, autres ruines

(1) On ne peut guère, dans une *Causerie*, marquer exactement les nuances; il faut se borner à saisir l'ensemble de la physionomie. Je dois ajouter cependant que J.-J. Ampère ne se livra pas absolument à l'école du *Globe*; il faisait ses réserves dès 1825 : « Ils sont » un peu pédants, un peu exclusifs, mais ils ont du talent et des » croyances. Je pense qu'il va y avoir un grand mouvement littéraire » en France auquel il n'est pas permis de rester étranger. Je ta- » che de me détendre de l'esprit de coterie, mais je suis bien aise de te- » nir à eux sans être tout à fait un des leurs. Je ne veux pas entrer » dans leur guerre avec les classiques, dont je ne suis pas l'ennemi, » mais je veux être au courant de la situation des esprits et me ratta- » cher à mes alliés naturels. Il faut tâcher de marcher avec ses con- » temporains et de ne pas être entraîné par eux. »

qu'adorait cette ruine, ou des nouvelles sentimentales dans le goût de Mme Cottin, une contemporaine de Juliette. Il eût été absolument abêti, si de temps à autre ses instincts de voyageur ne l'avaient repris et arraché à cette atmosphère énervante. Loin d'elle, il respirait un peu, il se sentait redevenir homme ; il avait même des velléités de révolte. Mme Récamier voulait le plier à la mysticité sentimentale, qui était son fort, et elle lui jetait toujours à la tête Châteaubriand et Ballanche. Il se trouva un jour un peu de courage (elle était à Rome et lui à Paris) et il lança sa démission motivée. « N'est-il » pas vrai que ma place est prise dans votre cœur ? Je n'ai » aucun droit de m'en plaindre. Ce n'est pas votre faute si je » n'ai pas le genre d'imagination religieuse et romanesque » qu'il serait si naturel d'avoir. Mais je l'ai moins que ja- » mais : l'envie de vous plaire me faisait forcer ma nature ; » la solitude et la loi du sacrilége m'y ont replacé. Je vous » parle avec une entière franchise, comme vous voyez. » Mme Swetchine vaut beaucoup mieux à votre imagination » que moi. » Accès d'indépendance qui dura peu ! Deux mois après, il avait repris sa chaîne et il recommençait à gémir. De ses lamentations si éloquentes, je ne citerai que ces quelques lignes : « Est-il si étrange que cinq années d'une inti- » mité parfaite, d'un attachement qu'il faut sans cesse arrêter, » d'une familiarité qui tour à tour trompe, attriste, séduit, » désespère, m'aient mis insensiblement dans un état d'agi- » tation, d'irritabilité continuelle ? N'avez-vous jamais en- » tendu parler de certains supplices où une sensation douce, » irritante, prolongée, finit par faire expirer le patient dans » des convulsions ? Eh bien, c'est là mon histoire. » — Son rêve, à ce moment, pour l'hiver prochain, c'est « de ne pas trop souffrir ». Elle y mit bon ordre et n'épargna rien pour qu'il souffrît le plus possible. Cette femme avait le génie de la torture et de la conquête : elle semait les mourants sur ses pas. Un des amis de Jean-Jacques, le brave Alexis de Jussieu, nature charmante, libéral passionné, qui faisait signer une pétition demandant la mise en accusation de M. de Peyronnet pour crime de trahison, avait la bonté d'accompagner le pauvre amoureux quand il allait subir la question à l'Abbaye-aux-Bois. Durant l'expérience, Alexis se promenait de long en large rue de Sèvres, attendant que l'amour rendît à l'amitié le patient tout meurtri. Pendant son voyage en Allemagne, Jean-Jacques, qui voulait à tout prix des nouvelles de Juliette, car elle n'écrivait guère, chargea Alexis de lui en adresser. Alexis pénétra dans le sanctuaire. Il se croyait bien invulnérable : il n'avait rien d'un Werther et songeait à se marier, et enfin il remplissait une mission de l'amitié. Ajoutons que Mme Récamier avait alors cinquante ans. Bon gré, mal gré, il fallut qu'il entrât dans la collection. Le meilleur, c'est qu'il racontait à Jean-Jacques comment il s'y prenait pour empêcher que la belle de l'Abbaye-aux-Bois oubliât le voyageur. Il n'avait rien trouvé de mieux que de prendre sa place et son rôle. « Je vais chaque soir à l'Abbaye ; c'est là que je me plais de » plus en plus ; je ne te laisse pas oublier. Je te remplace pour » les tête-à-tête du soir, ou plutôt je te les garde ; je te pro- » mets de te les rendre et d'aller t'attendre comme naguère » le long des murs solitaires de la rue de Sèvres. Mais je ne te » réponds pas que ce ne soit pas sans quelques agitations, » car j'en éprouve déjà beaucoup et je suis à mon tour sous le » charme. Je vais quelquefois me promener avec Mme Réca- » mier, et nous avons eu plusieurs conversations assez ten- » dres *de ma part*. J'ai comme toi une de ses lithographies, » et elle m'a promis de me donner aussi celle de sa chambre et » celle de Corinne.....» La lettre se termine en rappelant le souvenir « des pipes fumées ensemble, à la face des cieux, sur les hautes montagnes. » — C'était le bon temps !

Le voyage en Allemagne, suivi bientôt d'un voyage en Danemarck et en Suède, et rempli par des travaux de tout genre où il portait l'ardeur héréditaire, avait produit une fort heureuse diversion. Dix-huit mois d'absence, cela compte, surtout quand on se dit qu'au retour on ne retrouvera que ce qu'on a laissé, c'est-à-dire de vaines apparences sans aucune réalité. Dès l'année 1828, on entrevoit un espoir de guérison, et l'on en éprouve un véritable soulagement. Ce qui contribua le plus à en hâter les progrès, ce fut une véritable trahison de Mme Récamier. Ne s'avisa-t-elle pas, cette personne que l'on nous présente toujours comme le modèle achevé de toutes les grâces, de toutes les bienséances, d'envoyer toute chaude au *Globe* une lettre tout à fait confidentielle sur Gœthe, la société de Weimar, les mœurs et les habitudes allemandes ? Le Français s'égayait quelque peu sur les pesanteurs et les naïvetés patriarcales de ses hôtes ; il lâchait même le mot de Hottentots ; il avait tort assurément, mais ne fallait-il pas amuser Mme Récamier, se rappeler à elle d'une façon piquante, avoir de l'esprit ! Par malheur le *Globe* était fort répandu en Allemagne et surtout à Weimar ; il y avait flagrant délit de légèreté, d'indiscrétion, même d'ingratitude. Le coup fut sensible à J.-J. Ampère et il s'en plaignit avec une certaine vivacité. Il rappela à cette personne experte en casuitisme que la morale voulait « qu'on s'en tînt bête- » ment aux principes, et qu'il n'était pas permis de faire im- » primer à quinze cents exemplaires ce qui est écrit dans » l'abandon et la confiance de l'amitié ». Cette petite leçon donnée, il reprit le cours de ses excursions, et ne se pressa plus tant de revenir.

Ce qui acheva la guérison, ce fut un autre amour, aussi étrange, plus étrange cent fois que le premier : Jean-Jacques s'éprit d'une personne qui venait de mourir. Son père, qui ne cessa de rêver pour lui toutes les gloires et toutes les félicités que la terre peut donner, le poussait de toute son énergie vers la tragédie et vers le mariage. Il avait à peu près laissé à son fils le choix des sujets tragiques, mais, vu son expérience, il se réservait de lui trouver une compagne. Son dévolu tomba sur Mlle Cuvier, jeune personne accomplie, et qui n'était pas restée indifférente, on le suppose du moins, aux aimables qualités de Jean-Jacques. Celui-ci, tout entier à sa passion pour Mme Récamier, ne vit rien ou ne voulut rien voir. Il partit. Son père crut devoir le suppléer et se mit à faire à Mlle Cuvier la cour pour son fils. Dans toutes ses lettres au voyageur il ne parlait que des charmes infinis de la jeune fille, du tendre intérêt qu'elle prenait aux pérégrinations et aux travaux de Jean-Jacques, si bien que celui-ci conjura son père de mettre quelque intervalle dans ses visites. Il était trop tard. Mlle Cuvier commença à languir : André-Marie pressa son fils de revenir au plus tôt, mais il était alors au fond de la Norvége, et puis, qu'aurait-il fait ? Bientôt la nouvelle de la mort lui arriva. Pour obéir à ses parents, la malheureuse enfant avait consenti à accepter un époux fort convenable ; mais deux jours avant la cérémonie nuptiale, elle s'éteignait. Jean-Jacques fut bouleversé ; on n'épargna rien autour de lui pour décorer cette mort, sans doute fort naturelle, de couleurs romanesques. Il dut se dire qu'après tout, il eût mieux valu pour lui être l'époux d'une jeune fille charmante,

dont il était aimé, que de soupirer éternellement pour une femme qui n'était plus jeune et qui ne l'aimait pas; enfin, il se mêla à ces regrets, faciles à concevoir, un petit aiguillon de fatuité : homme ou femme, l'être humain est flatté d'être aimé jusqu'à la mort inclusivement; cela le rehausse à ses propres yeux et aux yeux des autres. Toujours est-il que plus tard et pendant bien des années Jean-Jacques Ampère se plaisait à montrer à ceux qui le venaient voir les mains et les bras de la morte, qui avaient été moulés et qu'il conservait précieusement. « Je les ai touchés, » dit Sainte-Beuve.

Ici finit le double roman d'Ampère. Pendant près de vingt ans encore, il aura le bonheur de voir Mme Récamier, mais désormais sans danger.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Je voudrais bien dire quelques mots des *Mémoires* d'Odilon Barrot, qui viennent de paraître avec un avant-propos de M. Duvergier de Hauranne, mais je tremble en prenant la plume, car discuter l'ancien chef de la gauche dynastique, c'est commettre un sacrilége aux yeux de bien des gens.

Il y a des hommes devant lesquels il faut s'incliner en silence, et qu'on doit se garder d'attaquer, du moins dans les journaux; dans la conversation, c'est autre chose. La conversation a conservé en France, comme étant de plus ancienne date que la presse, une plus grande liberté d'allures. Le Français est assez indépendant quand il cause, pourvu que la conversation ait lieu entre soi, à huis clos; si par hasard l'écho répète ses paroles, le discoureur s'arrête effrayé.

II

Aussi la critique, en France, qu'il soit question des hommes ou des livres, a deux opinions distinctes, celle du salon et celle du cabinet: au salon, on juge l'œuvre; dans le cabinet, on juge l'auteur. Dans un salon on est d'un parti ou d'une coterie, et cela donne du courage; dans le silence du cabinet, on est intimidé par le prestige d'une réputation toute faite. C'est un métier ingrat que celui de briseur d'idoles, si l'on n'y cherche pas le bruit et le scandale. Les idoles d'ailleurs sont solides de notre temps et difficiles à briser; rien n'a pu affaiblir l'éclat de l'auréole du Jupiter de la gauche dynastique. M. Odilon Barrot fut toute sa vie ce qu'on appelle un « homme sérieux ». Il l'est encore après sa mort. Songez à l'importance de ce titre, dans un pays où Voltaire, aux yeux de bien des gens, passe encore pour un homme léger. « L'homme sérieux » n'existe que sur notre terroir gaulois. Il est complétement inconnu ailleurs. L'Angleterre accepte fort bien les excentriques; le fou joue un rôle important dans le théâtre anglais, et le niais dans le nôtre. C'est qu'en Angleterre, le ridicule est de manquer de bon sens, tandis qu'en France il consiste à manquer d'esprit, et pourtant l'esprit nous effraye : être spirituel, ce n'est pas là une recommandation en politique. Malheur à celui dont on ne dit pas : « C'est un homme sérieux! »

III

M. Odilon Barrot a été, dans toute la force du terme, un homme sérieux, ou plutôt il a été « l'homme sérieux ». Il a parlé pendant dix-huit ans sans avoir une seule fois le mot pour rire; on peut, il est vrai, adresser le même reproche à son antagoniste, M. Guizot, et à l'antagoniste de M. Guizot, M. Molé. M. Thiers lui-même, qui a tant d'esprit, n'a jamais osé le montrer à la tribune. M. Dupin n'a point obéi à ce *cant* parlementaire; aussi n'a-t-il jamais été pris au sérieux. Il y a eu toutes sortes de ministères sous Louis-Philippe, jusqu'à un ministère Passy; de ministère Dupin, point.

M. Odilon Barrot, homme sérieux, n'a pas cessé d'être pendant dix-huit ans président en expectative d'un ministère sérieux. Il paraît même qu'il s'est trouvé investi pendant quelques heures de cette présidence idéale dans la journée du 24 février; mais le malheur a voulu qu'il ait perdu son portefeuille dans le trajet du boulevard des Capucines au boulevard Bonne-Nouvelle. La révolution a négligé de le lui rapporter; tant pis pour elle : il lui aurait donné comme récompense honnête l'adjonction des capacités et l'abaissement du cens à 100 francs; mais la révolution a mieux aimé le suffrage universel.

M. Odilon Barrot se contente de hausser les épaules dans ses *Mémoires*, mais il ne fulmine pas contre la révolution comme M. Guizot; il ne se pose pas, comme lui, en Hercule terrassant l'hydre de l'anarchie. Les amis de M. Guizot approuvent fort cette mascarade, et prétendent que se déguiser ainsi, c'est « se draper fièrement dans sa chute ». M. Odilon Barrot ne se drape nullement, il est plus modeste; il n'est pas homme à en vouloir à la France parce qu'elle n'a pas la même opinion que lui; il ne lui reproche pas de l'avoir méconnu; il se contente de trouver que sa politique valait infiniment mieux que celle de Louis-Philippe, et peut-être n'a-t-il pas tort. Mais c'est là un débat bien usé pour remplir un volume tout entier.

IV

Les mémoires posthumes, excepté lorsqu'ils sont, comme pour Saint-Simon, l'unique et amère occupation d'une vieillesse désenchantée qui couve pour ainsi dire sa vengeance, et qui ne veut pas plus s'en séparer qu'un avare de son trésor, peuvent être considérés parfois comme un témoignage de la faiblesse de caractère de leurs auteurs. M. Guizot l'a pensé ainsi; il a mieux aimé parler de lui et de son temps du bord que du fond de la tombe; les plaintes qui pouvaient s'élever contre son ouvrage, il a voulu les entendre; il ne s'est pas soustrait à la responsabilité de ses œuvres. M. Odilon Barrot n'a pas eu le même courage, quoiqu'il n'en eût pas certainement autant besoin que lui. Je cherche dans le premier volume de ses *Mémoires* quel est l'homme politique de son temps, si l'on en excepte M. Mauguin, qui ait à se plaindre de cet excellent M. Odilon Barrot! Encore sa sévérité à l'égard de M. Mauguin ne va-t-elle pas jusqu'à lui contester le talent, mais seulement l'adresse et l'habileté.

N'écrit pas des mémoires qui veut; c'est là un don naturel et une qualité toute personnelle qui sont très-souvent refusés aux hommes qui ont occupé le premier rang sur la scène politique. Il ne suffit pas pour composer de bons mémoires d'avoir été mêlé aux hommes les plus connus et aux plus grandes affaires de son temps; il faut savoir encore les observer. Ce talent-là manque absolument à M. Odilon Barrot; il lui manquait aussi de lire les journaux, les Revues et les livres de son temps; un peu de lecture chaque jour l'eût guéri de la manie de bourrer un gros volume de faits vingt fois racontés par d'autres d'une façon beaucoup plus attrayante que par lui.

M. Odilon Barrot a été, on s'en souvient, ministre du président Louis-Napoléon; le second volume de ses *Mémoires*, qui comprend cette période, offrira peut-être un plus grand intérêt que le premier, qui ne sera pas cependant tout à fait inutile à sa gloire. On y lit, en effet, un discours dans lequel le chef de la gauche, en soutenant le système de la pairie élective, propose de confier aux délégués des conseils municipaux le soin de nommer les pairs. M. Wallon a certainement lu ce discours, qui fait de M. Odilon Barrot le père du Sénat.

V

Les quatre mille curés abonnés au *Figaro* n'entendent pas que l'*Univers* les accuse de trafiquer de leurs honoraires de messe, de lire leur bréviaire avec distraction, et d'aller à Genève pour voir l'épouse de M. Loyson. L'un de ces quatre mille curés abonnés vient même de répondre à ces accusations dans une brochure adressée au rédacteur en chef de l'*Univers*, signée l'abbé Maurice, curé, et datée de Cère, dans les Pyrénées.

L'abonné-curé n'y va pas par quatre chemins. La lecture du *Figaro* est, selon lui, la véritable nourriture du prêtre. Y a-t-il en France, dit-il, un corps qui ait plus que le clergé besoin de connaître le cours des idées, de tâter le pouls à la société ? Le prêtre prêche et confesse : pourquoi ne saurait-il pas ce qui intéresse et remue un monde où il est médecin ? On lui reproche assez de vivre en dehors des éléments sociaux sur lesquels son action doit s'exercer, et pour qu'elle soit efficace, ne faut-il pas qu'elle soit éclairée ?

C'est à l'*Univers* à répondre ; quant à moi, j'étais loin de me douter que la lecture du *Figaro* fût si féconde en sujets de prêche et en motifs de direction. Il faut qu'un prêtre me l'affirme pour que je le croie, mais est-il bien certain qu'il n'y cherche pas autre chose ? L'abonné-curé reproche à l'*Univers* de ne reprendre le *Figaro* que pour avoir l'occasion de le citer, et par là d'amuser ses lecteurs : « Ce bon *Univers* ne laisse rien passer d'un peu vif dans le *Figaro* sans le servir en entremets à ses lecteurs pudibonds. Il gronde, il tonne, il menace, il gémit, mais il insère ! » Je ne voudrais pas cependant jurer que l'abonné-curé ne tombe pas à sa façon dans le péché de l'*Univers*, et que, sous prétexte de chercher dans le *Figaro* des sujets d'homélie, il ne s'amuse pas un peu à lire les gaudrioles.

VI

L'abbé Maurice ne prétend point pourtant que les observations à l'adresse des curés abonnés au *Figaro* soient dépourvues de toute justesse. « *Figaro* est jovial, leste, parfois égrillard. A ce point de vue, il n'est pas de bon conseil pour nous, dont la vie est vouée aux sacrifices intimes, aux pensées d'une pudeur ombrageuse. » Pourquoi donc alors M. le curé tient-il tant à rester abonné à cette feuille égrillarde ? « C'est que, nous répond-il, ce journal, fait de commérages, bourré de potins, indiscret, cancanier, doit tenter l'être un peu trop inoccupé vers qui convergent toutes les histoires de son village. » Et moi qui croyais qu'il y avait tant à faire pour le bien des âmes dans une paroisse, et qui m'imaginais que ce soin ne laissait pas un seul instant de loisir à un curé !

Le pasteur rural a, paraît-il, au contraire, du temps de reste pour écouter tous les cancans du village et pour lire ceux du *Figaro* par-dessus le marché. « *Figaro* est en grand pour Paris le lavoir du hameau, et nous, pauvres curés, nous nous laissons distraire par ces petites nouvelles. *Figaro* me raconte de tel ministre ce que j'entends dire de mon maire ; il me parle des cascades de ces dames, et ma voisine est fort soupçonnée d'avoir tiré en province une édition du même format ; il cause art et théâtre, et si je sais chez un paroissien une vieille faïence, une gravure huileuse, je tâche de me les procurer ; s'il se fait un petit remous sur la place devant l'église, tous y courent, et le curé épie de la lucarne de son galetas. Il y a des affinités secrètes entre le journal et son lecteur ecclésiastique, sans que ces affinités vous autorisent à suspecter nos intentions et nos vertus. Des choses légères ! On nous en raconte de très-vertes quelquefois, et l'on ne dit point que nous en soyons ébranlés ! »

M. le curé n'entend pas sans doute comparer les choses, parfois un peu scabreuses, qu'on lui raconte au confessionnal, à celles qu'il lit tous les matins dans son *Figaro*, ni l'effet qu'elles peuvent produire sur l'esprit et sur les sens. Le prêtre, dans son confessionnal, défend l'homme contre la tentation ; mais l'homme qui lit un journal égrillard livre, au contraire, le prêtre à ses dangers. Mais cet homme qui va au lavoir cancaner avec les commères, qui est si bien au courant de la chronique scandaleuse du pays et des « cascades » de ses voisines, qui fait la chasse au bric-à-brac, qui, au moindre bruit dans une rue lâche son bréviaire pour coller son œil à la vitre, est-il bien ce *curé de village* dont tant de romans nous ont tracé de si édifiants portraits ?

L'abonné-curé, il est vrai, prétend que le *Figaro* a « un brisement de style » qui le repose des périodes du bréviaire et des saints Pères et de la littérature du *Gesu* : « Il y a dans nos bibliothèques, dit-il, une foule de ces petits livres fadasses, écœurants, dont la compagnie de Jésus est si prodigue. Nous lisons cela cependant, parce qu'on nous a affirmé que cela formait à la direction des âmes. Je suis actuellement attelé aux quatre bœufs du R. P. Scaramelli qui, d'un pas tranquille et lent, me mènent mollement de la veille au sommeil. Quand *Figaro* survient et me surprend sur mon livre, il me réconcilie avec la vie. »

C'est beaucoup dire ; et dans tout cela, y compris le R. P. Scaramelli, nous ne voyons aucun argument sérieux en faveur de l'abonnement au *Figaro*, sinon que M. le curé s'ennuie et qu'il n'est pas le seul, puisque le *Figaro* compte quatre mille abonnés dans les cures. Autrefois, le clergé ne s'ennuyait pas.

VII

Souvent femme varie,
Bien fol est qui s'y fie !

dit le royal distique tracé par François Ier sur un vitrail de Chambord. L'Académie française est femme, et, par conséquent, il ne faut pas avoir une confiance aveugle dans ses dispositions. Elle change souvent d'affection. Tel qui croit pouvoir compter sur elle en est tout à coup délaissé, et tel autre qui s'attendait à ses rigueurs se voit subitement comblé de ses grâces.

L'histoire des candidatures académiques est certainement, de toutes, la plus propre à faire réfléchir sur la vanité des espérances humaines. Vous croyez toucher au fauteuil, un brusque coup de vent vous en éloigne ; vous apercevez les collines d'Ithaque, elle fuit et disparaît ; vous voguez pendant toute la nuit sur une mer inconnue soulevée par la tempête et vous croyez avoir été chassé loin de la côte, le jour vient et vous vous trouvez à l'entrée du port. L'Académie française est en pleine région de féerie. Celui qui a le talisman n'a qu'à se présenter devant la porte du palais des Quatre-Nations pour qu'elle s'ouvre devant lui ; celui-là attendra dix ans avant d'y pénétrer ; un troisième ne mettra jamais les pieds dans le sanctuaire. L'Académie, c'est pour les uns le supplice de Tantale, et pour les autres le numéro mis à la loterie. On parle des hasards et des perfidies du suffrage universel : le suffrage académique est bien plus hasardeux et bien plus perfide. Bien habile, quand plusieurs noms sont en présence, qui peut dire quel est celui qui va sortir de l'urne. Cela dépend de tout et de rien. Rappelez-vous l'exemple si fameux de M. Vatout.

Le bibliothécaire de S. M. Louis-Philippe, la première fois qu'il se présenta aux suffrages de l'Académie française, ne comptait sûrement que sur une voix : il en eut deux. M. Vatout était un homme aimable, fort bien en cour, et plus de quinze académiciens vinrent auprès de lui se faire honneur et se vanter d'être cette seconde voix inattendue qui s'était jointe à celle du parrain. Que risquaient-ils à lâcher ce petit mensonge ?

Un fauteuil était de nouveau devenu vacant, M. Vatout,

que son échec précédent n'avait nullement découragé, sollicite l'honneur de s'y asseoir. On vote : M. Vatout, à la surprise universelle, obtient la majorité. Que s'est-il donc passé? Rien, si ce n'est que chaque académicien, persuadé qu'il ne dépasserait pas le chiffre sacramentel de deux voix, a voulu lui en assurer une troisième en lui donnant la sienne. M. Vatout fut élu.

L'urne académique ressemble fort à celle de Robert Houdin : les objets qu'on y met ne s'y retrouvent plus et on en trouve d'autres à leur place. On fait des listes d'avance, on supputte des voix; travail inutile : on compte sans les revirements, sans les absences, sans les maladies, sans les conflits et surtout sans les dépits. Tel meneur, voyant que son candidat ne passera pas, se venge en faisant échouer successivement toutes les autres candidatures. Ces changements s'improvisent dans la fumée de la bataille. Devinez donc, quand trois ou quatre armées s'entrechoquent, laquelle des trois ou quatre l'emportera sur les autres!

Qui ne se serait attendu, par exemple, jeudi dernier, à l'élection de M. Jules Simon? Eh bien, non, elle n'a pas eu lieu; les orléanistes ont mieux aimé voter pour un ancien ministre de l'empire que pour un républicain, et l'Académie, impuissante à former une majorité, a été obligée de renvoyer l'élection à six mois, ce qui est contraire à la tradition et ce qui signifie que d'ici à six mois l'Académie compte bien qu'il y aura deux fauteuils libres sous la coupole des Quatre-Nations.

VIII

Edgar Quinet est né à Bourg, chef-lieu du département de l'Ain. Cette ville, fière de lui avoir donné naissance, a décidé, par délibération du conseil municipal, qu'elle donnerait son nom à une de ses places publiques.

C'est là du patriotisme local; on s'en moque quelquefois, ce n'en est pas moins un sentiment très-vif, très-tendre, très-honorable à la fois pour ceux qui l'éprouvent et pour ceux qui en sont l'objet; car on n'obtient pas un hommage dans le genre que celui que Bourg vient de décerner à Edgar Quinet à moins d'être un galant homme et un homme illustre; il arrive d'ailleurs souvent, dans un cas pareil, qu'un chef-lieu acquitte la dette d'une nation.

C'est justement ici le cas. La ville de Bourg, à une autre époque, aurait très-probablement élevé à Edgar Quinet une statue sur cette place publique qui va porter son nom; mais une statue c'est beaucoup trop, dans les temps où nous sommes, pour un républicain. « Une statue, se disent les conseillers municipaux, cela suppose une inauguration, des discours, des vers, de la musique. Comment ne pas jouer la *Marseillaise* dans une telle solennité et comment la jouer sans nous faire traiter de communards par M. le préfet? Laissons donc la statue pour le moment, et contentons-nous de notre *place Edgar-Quinet*. M. le préfet, qui aurait repoussé la statue, s'accommodera fort bien d'une simple plaque. »

Eh bien, non! il ne s'en accommodera pas, et nous lisons dans un journal que M. le préfet de l'Ain n'entend point que l'on donne, soit à une place publique, soit à une rue, voire même à un simple cul-de-sac, le nom d'un homme qui n'a pas voulu de prêtre à son convoi. Mgr l'évêque a très-fort félicité le « vaillant » préfet de la résolution dont il a fait preuve dans cette circonstance, et on ajoute que le gouvernement va l'élever sur place au grade de préfet de première classe.

IX

Je demandais l'autre jour à un Allemand combien il y avait dans l'armée de son pays de capitaines de cuirassiers détachés en missionnaires dans les villes pour amener les personnes pieuses à souscrire pour les cercles catholiques d'ouvriers.

— Je n'en connais point, me répondit-il.

— Vous n'éprouvez donc pas le besoin de favoriser le développement de l'esprit religieux dans l'armée?

— Nous éprouvons le besoin de le favoriser partout; mais nous estimons qu'un capitaine de cuirassiers qui veut prendre charge d'âmes trouve suffisamment à exercer son zèle pieux sur les casques de son escadron, et qu'il peut fort bien se passer d'aller prêcher au profit des cercles d'ouvriers protestants.

— Vous avez donc de ces cercles en Prusse?

— Beaucoup.

— Et il y a une *œuvre* qui s'occupe de leur propagation?

— Vous voulez dire un comité central?

— Un comité central, si vous voulez.

— Oui, il y en a un.

— Les officiers de l'armée en font-ils partie?

— Nos officiers sont trop occupés au régiment pour avoir le temps de faire partie de ce que vous appelez une *œuvre*.

— Ce n'est pas comme en France, où un tiers des membres de l'Œuvre des cercles catholiques se compose d'officiers.

— Nous aimons chez nous qu'officiers et prêtres, chacun fasse séparément son métier.

— Ce n'est pas comme en France.

X

On vient de fonder une nouvelle *œuvre*; il s'agit, cette fois, d'assurer le recrutement des corporations religieuses vouées à l'enseignement.

Des conseillers d'État en exercice, des directeurs de ministères, toutes sortes de hauts fonctionnaires figurent parmi les membres du comité central.

Le personnel du corps enseignant, qu'il s'agisse d'instituteurs religieux ou d'instituteurs laïques, est très-difficile à compléter. L'État et l'Église ont besoin tous les deux de faire les plus grands efforts pour surmonter les obstacles qui s'élèvent devant eux de ce côté.

En l'absence d'une *œuvre* destinée à venir en aide à la fois au recrutement de l'enseignement religieux et à celui de l'enseignement laïque représenté plus spécialement par l'État, on conçoit peu que les grands fonctionnaires se joignent à une œuvre qui, d'une façon directe ou indirecte, ne peut que porter atteinte à l'enseignement de l'État; mais nous sommes dans un moment où il ne faut s'étonner de rien.

Le jour où l'on fondera une œuvre pour l'application à notre législation des règles du *Syllabus*, qui supprime les conseillers d'État, des conseillers d'État en feront partie.

X***.

LA SEMAINE POLITIQUE

L'Assemblée nationale vient de commencer sa dernière session. Aucun doute raisonnable ne saurait être admis à ce sujet. Non-seulement la logique inflexible de la situation politique lui commande cette prompte séparation, mais elle paraît avoir compris qu'elle doit s'y soumettre. Nous n'avons donc pas à prévoir une série de dernières représentations annonçant une clôture finale qui reculerait de jour en jour. L'automne ne se passera pas certainement sans que la constitution du 25 février soit mise à exécution et fonctionne avec ses rouages assez compliqués, mais qui, à l'usage, donneront au pays le calme et la sécurité, pourvu que la politique de modération et de fermeté prudente adoptée par le parti républicain continue à être suivie par lui comme dans ces derniers mois.

L'histoire dira ce que la France doit à son patriotisme éclairé et désintéressé. Qu'on se reporte de deux ans en arrière, à ce lamentable mois de mai 1873 qui vit la coalition de tous les partis réactionnaires organiser avec habileté le gouvernement de combat contre la république. Si les vain-

cus du 24 mai avaient perdu le sang-froid, s'ils avaient répondu par la passion aux provocations d'une administration qui n'avait pour programme que de faire la guerre à leurs idées, ils rendaient leur défaite irrémédiable. Par bonheur, cette crise redoutable leur a donné non des colères, mais des lumières ; le péril a été pour eux un grand maître. Il a d'abord réuni toutes leurs forces sous un même drapeau ; puis à cette armée devenue compacte il a enseigné la discipline inflexible. Chaque corps a reçu sa consigne et y a obéi religieusement ; l'aile gauche a compris qu'elle devait se constituer en réserve et qu'il était opportun de placer en tête les troupes moins mobiles et moins hardies.

On peut dire que depuis la date fatale du 25 mai les fautes ont été évitées avec autant d'habileté que de bonheur. Le pays, si audacieusement diffamé et calomnié par les grands politiques qui voulaient le conduire avec une férule lourde et pédante, alors qu'ils savaient si peu se conduire eux-mêmes qu'ils s'en allaient tout droit à l'abîme, le pays a conservé devant ces provocations un calme admirable ; jamais on n'a vu d'élections plus paisibles que celles par lesquelles il protestait contre ses gouvernants aussi faibles qu'irritants. Il lui a suffi de faire entendre en octobre 1873 ce sourd frémissement qui révèle les grandes et puissantes émotions de l'âme d'une grande nation, semblable au grondement profond de l'Océan, pour que le complot monarchique, si habilement et perfidement ourdi, avortât misérablement. Alors commença une période très-difficile à traverser, pendant laquelle la réaction, vaincue dans son grand dessein, essaya de se venger sur la France en lui enlevant ses libertés municipales et en appliquant aux autres libertés le régime commode et sommaire de l'état de siége. C'est alors que le bonapartisme fut entouré de prévenances et replacé dans l'administration avec une coupable indulgence. Il voyait revenir ses hommes ainsi que ses pratiques. Il se crut destiné à reprendre son vieux rôle de sauveur. C'est ce qui le perdit. Son outrecuidance d'une part, de l'autre la folie blanche, — douce et innocente folie des incorrigibles de la légitimité, — commencèrent la dislocation du grand parti du 25 mai. La sagesse des républicains a fait le reste. Tandis que l'intransigeance était à droite, les transigeances raisonnables étaient à gauche.

Il n'y avait pas à hésiter pour les anciens libéraux du centre droit qui n'avaient pas envie d'envoyer leurs princes méditer au bord de la Tamise sur les bienfaits éventuels de la monarchie. Ils ont eu le mérite de ne pas laisser passer la onzième heure après laquelle la journée de travail est décidément finie, et ils ont obtenu le plus précieux des salaires, je veux dire la certitude d'avoir sauvé la France, car, sans la constitution du 25 février, elle était perdue. Le septennat personnel ou impersonnel était à lui tout seul un treillage ouvert jeté en travers d'une eau courante, incapable de résister au flot montant de la plus détestable faction. Voilà ce qu'ont fini par voir tous ceux qui n'étaient ni vendus au bonapartisme ni voués au blanc, et voilà comment nous en sommes venus à ce point que c'est M. Clapier, le rapporteur de la trop fameuse loi des maires, qui vient de proposer à l'Assemblée nationale de suspendre les élections partielles en se fondant sur sa très-prochaine séparation, grâce à laquelle la constitution républicaine va devenir une réalité !

La sagesse du parti républicain pendant ces deux dernières années ne se démentira pas au moment où il touche au port. Reconnaissons qu'elle lui est encore bien nécessaire. La constitution du 25 février n'est pas encore devenue l'étoile polaire de l'administration française. A la voir fonctionner dans la plupart des départements, on dirait que rien n'est changé ; il y a une somme considérable de vitesse acquise par la réaction qui continue à se dépenser à son profit. Semblable à ces planètes qui nous envoient encore des rayons alors qu'elles ont disparu en réalité, la politique du 24 mai se survit dans ses effets. Personne n'ignore que la lutte d'Ormuz et d'Ahriman se poursuit dans les hautes sphères du gouvernement, et que parfois on retrouve un certain mélange de la lumière et des ténèbres, là même où il semblerait que la lumière seule devrait régner.

Les députés revenus de leur département ont rapporté des renseignements tout à fait affligeants sur les pratiques de l'administration. Il est évident que le coup de gouvernail qui devait indiquer un changement total de navigation n'a pas été donné au ministère de l'intérieur.. L'honorable M. Buffet est resté fidèle à sa théorie de l'avancement par ancienneté dans les postes politiques. On la trouverait mieux fondée si elle était de date moins récente, car il ne nous semble pas qu'elle ait beaucoup gêné les ministres de l'intérieur de l'ordre moral et que les hommes du 24 mai aient religieusement consulté le tableau d'avancement pour placer leurs agents en tête des premières préfectures de France. Il n'est pas nécessaire d'adopter les pratiques américaines et de renouveler de fond en comble l'administration d'un pays pour marquer un changement réel de politique. Il suffit de quelques mutations pour révéler qu'un esprit nouveau doit animer le personnel administratif. C'est le cas d'appliquer la leçon de Tarquin. En faisant tomber quelques hautes plantes, on peut être assuré que le peuple des roseaux se courbera docilement sous le vent. Rien de pareil n'a été même tenté ; de là cette contradiction intolérable d'une constitution républicaine confiée à une administration ouvertement hostile à la république dans un grand nombre de départements.

Les députés de la gauche ne se refusent pas à essayer de modifier un état de choses aussi choquant en agissant par voie de persuasion sur le ministre de l'intérieur. Ils sont néanmoins parfaitement décidés à éviter toute crise politique sérieuse. La délivrance est si proche ! Ils ont lu Saint-Simon. Ils se souviennent de la fameuse scène qui se passait à Versailles pendant l'agonie du grand dauphin, alors que les courtisans passaient, avec un fiévreux empressement, de ses antichambres à celles du duc de Bourgogne, le dauphin du lendemain. Les premiers votes de l'Assemblée nationale ont montré que les antichambres de la réaction antirépublicaine sont celles d'un moribond. Il n'y a plus grand profit à en espérer. L'influence, le pouvoir réel, vont passer à la République constitutionnelle. La portion de l'administration française qui n'a pas encore compris son devoir comprendra son intérêt ; elle préférera assister au lever du pouvoir nouveau que faire honneur au très-petit coucher de la politique du 24 mai. Nous croyons fermement à l'impuissance de toutes les tracasseries. Les élections générales vont exercer d'avance leur influence bienfaisante. Tout va graviter autour d'elles. La politique extérieure, qui a soulevé, ces derniers temps, tant d'inquiétudes plus ou moins motivées, sera elle-même singulièrement facilitée quand nous n'aurons plus à craindre les imprudences cléricales, tout en maintenant strictement le respect de la liberté religieuse, qui n'est violée qu'au profit des causes persécutées et pour le plus grand dommage de l'Etat.

C'est ainsi qu'à tous les points de vue la politique de la dissolution est la politique de la délivrance. Tout en nous ouvrant la perspective du relèvement de notre chère patrie, elle ne nous donne que des conseils de modération et d'apaisement qui seront scrupuleusement suivis. Chose étrange ! ce mot de dissolution, qui a semblé si longtemps gros de tempêtes, est devenu le synonyme du vrai conservatisme !

E. DE PRESSENSÉ.

SALLE SAINT-ANDRÉ (29, Cité d'Antin). — Clôture des cours d'enseignement secondaire pour les femmes. *Les États-Unis d'Amérique*, par Georges Renaud. — Le mercredi 19 mai, à huit heures du soir, *projections à la lumière électrique*. — Au profit des familles Sivel et Crocé-Spinelli. — Prix d'entrée : 1 franc.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 47 22 MAI 1875

LA SCULPTURE FRANÇAISE EN 1875.

I

La sculpture n'est point en France un art fait pour les profanes. Il n'est nul besoin de les mettre hors du temple; ils ne s'avisent guère d'y entrer. Le public ne témoigne pour les statues d'aucun empressement. S'il n'y avait qu'elles pour l'attirer aux Champs-Élysées, l'exposition aurait de grandes chances de rester vide. C'est la peinture qui fait salle comble, et le premier soin du visiteur qui a payé ses vingt sous au tourniquet est de grimper l'escalier qui mène au premier étage où les toiles sont étalées. Il arrive qu'après avoir bien couru de salle en salle, après s'être arrêté là où la foule s'arrête, saturé de poussière, demi-mort de chaleur, les yeux bien éblouis de rouge, de jaune, de vert et de bleu, n'y voyant plus et respirant à peine, les pieds gonflés et la tête qui n'en peut mais, on se dit : « Il faut pourtant aller voir la sculpture, » et l'on descend au jardin où attend le peuple des blanches statues rangé sur ses innombrables piédestaux. Si l'on était franc avec soi-même, on s'avouerait que ce que l'on va chercher au jardin, ce n'est pas la sculpture, mais un air moins corrompu à respirer et un banc où s'asseoir. On respire, on s'assied, on regarde les fleurs que l'administration fait placer dans les massifs toujours un peu tard et les jardiniers qui les rangent ou les arrosent; on regarde les jolies femmes qui passent et repassent montrant les coiffures et les robes nouvelles, — et nul endroit assurément n'attire davantage et les jolies femmes et les modes nouvelles; on cherche quelque ami avec lequel se distraire en faisant un bout de conversation — et il faut être bien deshérité du sort pour ne pas le rencontrer; on guette une table à la buvette à laquelle on puisse de compagnie aller se rafraîchir; et tout en courant, en respirant, en flânant, en se rafraîchissant, en faisant quelques tours, on jette çà et là un vague coup d'œil sur les formes blanches masculines et féminines dont on est entouré ; on se montre les bustes de quelques personnages célèbres; on s'arrête quelques instants devant le morceau de sculpture en renom, celui que les journaux ont signalé dès le premier jour et que les arrangeurs du Salon ont d'ordinaire l'attention délicate de mettre à la place la plus en vue, tout juste devant la buvette.

C'est tout le plus souvent. Les plus consciencieux font un demi-tour à droite ou à gauche; ils s'arrêtent par intervalles, ouvrent leur catalogue, mettent un nom d'artiste sur un numéro d'ordre, font une croix à la marge de leur guide. Ceux-là sont le très-petit nombre. Pour le grand nombre, le Salon de sculpture n'est rien de plus, à parler franc, que le grand vestibule vitré par où l'on sort de l'exposition.

Allez dîner où vous voudrez par ce beau mois de mai. Vous n'échapperez point à une conversation sur les arts. Le roti manquerait plutôt. On mettra, dès après le potage, la conversation sur les tableaux et Dieu sait ce qu'il sera dit de sottises. Il n'est personne, grand ou petit, de notre temps qui ne se pique de se connaître en peinture, qui n'y juge, et même qui n'y tranche. Vous entendrez célébrer la demoiselle passée à la poudre de riz de M. Bouguereau, qui s'arrache, paraît-il, une épine du pied, et vous aurez de la chance si l'on ne discute un quart d'heure durant la Respha de M. Becker, les sept pendus et le vautour. On ne parlera point de la sculpture, soyez sans crainte, et la bonne raison c'est que personne ne l'a regardée.

Il faut le dire et le répéter bien haut : par son indifférence à l'égard de la sculpture, le public ne fait tort qu'à lui-même. Sans parler du préjudice qu'il cause à sa précieuse réputation, il se prive des jouissances artistiques les plus réelles qu'il puisse à l'heure présente se donner. S'il allait au Salon, non pas seulement pour obéir à la mode, se procurer des sujets d'entretien et satisfaire sa curiosité, mais aussi pour s'instruire un peu et se former le goût, c'est à la sculpture au contraire qu'il donnerait le principal de son attention. C'est une peinture fort contestable à bien des points de vue que la nôtre aujourd'hui, et le plus que l'on puisse dire d'elle, c'est que relativement vaut-elle encore

mieux que celle de nos voisins. Otez du Salon le portrait de Mme Pasca par M. Bonnat, vous seriez peut-être embarrassé d'y signaler une œuvre supérieure. Il n'est pas au contraire d'exposition qui, en sculpture, depuis plusieurs années, n'ai compté presque chaque fois plusieurs œuvres excellentes, et parmi ces œuvres il en est de véritablement hors ligne. La sculpture française est à l'heure présente une des plus grandes écoles de sculpture qu'aient vu fleurir les temps modernes. Depuis la Renaissance florentine trouverait-on même une autre époque à lui opposer, aussi féconde, animée d'un esprit aussi élevé, pouvant mettre en ligne autant d'éminents artistes? Chaque année les critiques les plus sérieux s'appliquent à corriger la sotte indifférence du public. Il ne faut point se lasser de la combattre et de répéter à la foule : Encouragez donc vos sculpteurs en vous intéressant à leurs travaux ! Ils sont la gloire de la France, et nous avons perdu assez de notre prestige pour chérir du moins ce qui nous en reste !

M. Mercié avait exposé l'an dernier un groupe intitulé *Gloria victis*. Une femme, la Gloire, emportait au ciel un guerrier mourant enlevé du champ de bataille, dont la main défaillante tenait encore un tronçon d'épée. C'était à Rome, au milieu des désastres de la patrie, que le jeune pensionnaire de la villa Médicis avait conçu cette œuvre et l'avait exécutée. Sitôt qu'elle arriva à Paris, ce fut un cri d'admiration parmi les artistes. L'exécution était pleine de vigueur, d'ampleur, de puissance ; le sentiment était de l'ordre le plus élevé : le patriotisme le plus ardent, la seule fierté permise à des vaincus. Honneur à ceux qui sont tombés pour la patrie ! Que leur mémoire soit immortelle ! Le succès fut grand, même parmi la foule. Le groupe de M. Mercié nous revient cette année, non plus en plâtre, mais en bronze, sous la forme qu'il doit garder au milieu du square auquel il est destiné. Il occupe la place centrale du Salon. A peine quelques passants l'honorent-ils d'un regard. Il n'a guère attiré l'attention que de certains *reporters* des journaux où l'on a des prétentions à l'esprit. « Encore une fois le *Gloria victis !* de M. Mercié, ont-ils dit en chœur avec un ricanement. Vraiment, messieurs les sculpteurs se moquent du public. Nous le connaissions déjà ; que vient-on nous en importuner encore ! » — Oui, messieurs, c'est encore le *Gloria victis !* de M. Mercié ; et tant pis pour qui n'est pas heureux de le retrouver encore à cette exposition, tant pis pour qui n'a pas d'yeux pour cette sculpture simple et superbe, tant pis pour qui ne se sent pas ému en regardant cette Gloire immortelle et ce héros mourant !

II

Même privée de ce noble revenant, l'exposition de sculpture de 1875 n'en serait pas moins des plus dignes d'être regardées. Ce n'est pas, sans doute, que les œuvres médiocres ou même mauvaises y manquent. Où manquent-elles jamais ? De celles-ci, je veux citer deux seulement, parce que leurs défauts portent en eux leur enseignement.

La première de ces œuvres médiocres est le groupe colossal intitulé *le Jour*, par M. Perraud, membre de l'Institut. Un compagnon d'Hercule, dit la légende du catalogue, fatigué de ses travaux, vient boire à la source qui lui tend son urne. Le groupe doit orner l'Avenue de l'Observatoire. Faut-il dire qu'il l'ornera ? C'est une œuvre commandée d'avance, et celui qui l'a commandée, je suppose, n'est pas fier de l'idée qu'il a eue là. Quel lourd et massif et déplaisant personnage que ce compagnon d'Hercule ! Tous les muscles sont en saillie sans venir à bout d'exprimer la force. Il faut conseiller à M. Perraud d'aller regarder aux salles de peinture les *Lutteurs* de M. Falguière. Quant à la grande femme ornée d'une cruche, qui représente la Source, sa pose fait penser à la Vénus de Milo ; elle n'avait pas besoin d'évoquer ce souvenir pour se faire du tort.

M. Perraud, du reste, n'est pas heureux cette année : il expose, avec son groupe, deux bustes, l'un en marbre, l'autre en bronze ; le marbre n'est pas plus agréable à regarder que le bronze ; les administrés de la commune des environs de Paris qui l'ont commandé pour perpétuer les traits d'un maire qui leur était cher, doivent bien regretter de n'avoir pas fait choix d'une matière plus fragile.

M. Perraud est pourtant un sculpteur auquel le talent n'a pas manqué ; le musée du Luxembourg a de lui des œuvres distinguées ; mais le succès a rendu l'artiste trop facile à lui-même ; il a cessé d'étudier patiemment la nature, et voilà où le conduit la manière.

Le second exemple que je veux citer est encore celui d'une œuvre commandée ; les commandes n'ont pas porté bonheur. C'est une *Ève* destinée au Jardin des Plantes. Je préfère ne pas nommer l'auteur, souhaitant de tout mon cœur qu'il se relève bientôt. Ces seins énormes et disgrâcieux, ce ventre ballonné et plissé, ces jambes lourdes, est-ce bien là la mère du genre humain, cette Ève en qui tous les artistes modernes ont cherché tour à tour le type suprême de la beauté, de la grâce, de la force chez la femme ! Celle-ci est par trop préhistorique, en vérité.

M. de Chennevières, le directeur des Beaux-Arts, était au salon de sculpture, l'un de ces jours passés, examinant les statues, faisant son choix, inscrivant les morceaux qu'il se propose d'acheter pour le compte de l'État. Que pense-t-il de cette madame Ève ? C'est à lui pourtant que nous la devons et à nul autre. L'architecte du Jardin des Plantes ne songeait nullement, à ce que l'on conte, à la confier aux mains d'où elle est sortie. On vit pourtant, un matin, l'artiste arriver, prendre ses mesures. Il avait la commande par-dessus tous ceux qui d'ordinaire sont consultés en ces matières. Voilà vraiment un joli cadeau fait à l'un de nos monuments publics !

Il nous souvient d'une autre Ève qui ne ressemblait guère à celle-là. De cette autre Ève l'auteur était M. Delaplanche, alors pensionnaire de l'Académie de France à Home, et l'auteur, avant de se mettre au travail, avait été s'inspirer de l'Ève admirable que Michel-Ange a peinte au plafond de la chapelle Sixtine. Tous les artistes rendaient justice à l'œuvre de M. Delaplanche. Elle fut achetée par l'État. Elle ornait naguère le jardin du Luxembourg. Mais la pudeur des dévots vint à s'en offenser. Il était impossible de laisser exposée aux yeux cette nudité belle et chaste. Le pape, il est vrai, dit la messe dans la Sixtine, où se montre toute nue l'Ève de Michel-Ange. Mais on ne pouvait permettre à l'Ève de M. Delaplanche de demeurer chez nous dans un jardin public : elle fut pudiquement remisée par ordre de M. de Chennevières. C'était bien la peine de la cacher pour exposer aux regards l'Ève de M. Guitton ! — Pardon ! J'avais promis de ne pas nommer l'auteur.

III

J'ai hâte d'en venir aux œuvres qui se distinguent par leurs qualités. Et d'abord regardons les bustes. Il y a des bustes au Salon de sculpture à peu près autant que de portraits au Salon de peinture. Trois de nos plus excellents statuaires, M. Dubois, M. Hiolle, M. Carpeaux, ne sont représentés cette année que par des bustes. Il est vrai que M. Dubois a en outre une charmante petite tête de femme au Salon de peinture : mais M. Dubois est coutumier du fait. En sculpture il produit peu, mais il n'a guère montré que des œuvres exquises. Ni son *Chanteur florentin* ni son *Ève* plus récente ne seront oubliés de longtemps. Les trois bustes de cette année sont charmants tous trois. Deux en bronze : l'un représente le docteur Parrot, l'autre le peintre Henner. Ils sont tous deux d'une ressemblance et d'une vérité morale prodigieuses sans que l'art y perde rien. Peut-être le buste d'enfant en plâtre est-il plus admirable encore. Il est impossible de rien imaginer de plus distingué, de plus délicat et à la fois de plus simple d'effet. C'est la vie en même temps que la grâce. Je prie les visiteurs de regarder surtout le profil de gauche de ce petit buste avec l'oreille et les cheveux.

Les bustes de M. Hiolle portent la marque de la main vigoureuse qui a produit l'*Arion* et le *Narcisse;* quant à M. Carpeaux, il est un des rares artistes dont le public connaisse vraiment un peu plus que le nom. Il a eu la chance de scandaliser des fanatiques bruyants et la bonne fortune d'être victime d'un imbécile venu à point. Voilà près de deux années que la plus cruelle des maladies le tient pour ainsi dire entre la vie et la mort et lui a interdit toute œuvre de longue haleine. L'an dernier, il exposait, on s'en souvient, le buste de M. Alexandre Dumas; le buste de madame Dumas, qu'il expose cette année, est digne de prendre place à côté du précédent. C'est la même largeur dans le modelé, la même habileté de la main; c'est le même mouvement, cherché parfois, on peut le dire, jusque par delà la vérité.

C'est encore parmi les bustes qu'il convient de placer le double envoi de M. Guillaume, l'artiste élégant et sobre qui dirige l'École des Beaux-Arts. Nous avions vu, il y a deux ans, le plâtre du *buste de Mgr Darboy*. Voici le marbre aujourd'hui. Le travail a été fait après la mort de l'archevêque de Paris, et l'on aurait tort de chercher ici une exacte ressemblance. Mais quelle finesse dans tous les traits, quelle delicatesse, quelle expression douce et distinguée ! Si M. Darboy n'était pas ainsi, tel il aurait dû être. Tel l'avenir aimera à se représenter celui qui fut le plus infortuné des prélats de son temps comme il en était le moins illibéral et le moins fanatique. Sera-t-il permis d'ajouter que si joli que soit le marbre de M. Guillaume, nous regrettons le plâtre d'il y a deux ans ? Ce marbre a été par trop poli, par trop adouci : l'œuvre a perdu de son caractère.

Avec son buste de l'archevêque, M. Guillaume expose un *Anacréon réchauffant l'Amour*. Ce n'est pas une statue, c'est un hermès à la façon antique : la tête et le haut du corps du poëte antique sortent de la gaine de marbre; les deux bras serrent l'enfant contre la poitrine. L'arrangement est élégant et distingué, mais l'*Amour* de M. Guillaume est vraiment par trop petit : ce nourrisson de deux jours serait bien incapable de faire tout à l'heure du mal à son sauveur. Si M. Guillaume eût réfléchi davantage à la différence qui sépare ce sujet de celui du *Faune à l'enfant*, cher à la sculpture antique et auquel il a songé évidemment, il se fût gardé de nous exhiber ce petit avorton sous prétexte d'illustrer l'une des plus coquettes inspirations poétiques de l'antiquité.

Je n'ai que la place de signaler un remarquable buste de femme de M. Deloye : les dentelles y sont traitées avec un art plein de grâce ; deux bustes de M. Barrias : l'un d'eux est celui d'une femme avec les bras et les mains ; un buste délicat intitulé par M. Topffer *Zingarella* ; deux bustes fort ressemblants, l'un du peintre Alphonse de Neuville par M. Louis Noël, l'autre de M. Egger par M. Cougny ; un buste remarquable du général Changarnier par M. Crauk ; un buste de fantaisie arrangé et coiffé avec goût, dans la manière de la renaissance florentine, par M. de Saint-Marceaux ; enfin, un buste de femme de M. Iselin. Ce dernier serait bien près d'être le plus joli buste de femme de l'exposition, si M. Lenoir n'avait exposé une jeune femme qui est la grâce et la distinction même. Le cou est long et fin, la taille et les épaules charmantes, la coiffure un peu relevée, d'une suprême élégance. L'artiste n'a songé qu'à faire valoir par la sobriété et la simplicité cette distinction naturelle ; il a fait une œuvre exquise, d'un goût qui est bien vraiment le goût français.

IV

Arrivons aux statues. Une bonne moitié parmi celles-ci sont des œuvres intéressantes. Il en est fort peu où l'on ne trouve quelque portion réussie, la marque d'un travail sérieux, d'un effort qui a produit des résultats plus ou moins heureux, qui, même lorsque l'artiste a échoué, fait espérer qu'une autre fois il réussira mieux. Il faut citer les jeunes surtout qui commencent à se distinguer. M. Roubaud expose un *Joueur de triangle* dont le torse et les jambes sont remarquables. M. Albert Lefeuvre a une Jeanne d'Arc, la petite pastoure qui mène son troupeau tout en filant, l'enfant sage et douce, toute recueillie et concentrée : on ne s'étonnera pas que plus tard elle entende « les voix ». — M. Martin est l'élève du jeune maître M. Mercié. Il a appris à vaincre en le regardant faire. Je ne sais pourquoi, par exemple, il a intitulé sa figure l'*Enfance de Bacchus*. Ce qu'elle paraît représenter, c'est un jeune éphèbe qui s'exerce à l'art dramatique. La jambe gauche tendue en avant, il gesticule du bras gauche allongé, tandis que son regard suit le rôle que tient sa main droite. La figure est bien d'aplomb, le modelé est ferme et franc, tout le corps est bien vivant : le regard seulement est trop violemment tourné vers la bande de parchemin que tient la main droite. Quand on sait aussi peu sûrement son rôle, il est impossible de le bien déclamer. Pour le spectateur qui regarde, il y a un partage pénible de l'attention entre le geste du bras qui va à gauche et le regard qui va à droite. Il faudra peu de chose pour corriger ce défaut.

Il y a de fort bonnes parties dans la *Diane* de M. Renaudot, dans les deux figures de M. Thabard. Le *Rétiaire* de M. Noël, que nous revoyons en bronze, est une bonne statue, d'une étude sérieuse et solide où la grâce manque un peu. Au lieu de poursuivre cette revue qui pourrait être longue, il me semble plus utile de faire quelques réflexions sur le choix des sujets qu'adoptent les artistes, ou la façon dont ils les traitent. Les sujets ont une grande importance en art, et

peut-être, quoi qu'on en dise, n'en ont-ils nulle part plus qu'en sculpture, mais non toutefois au sens où on le croit généralement. Il est plus d'une œuvre au Salon, où le talent ne manque pas d'ailleurs, et qui, par le sujet, se fait le plus grand tort. Je voudrais que les artistes pussent se bien convaincre de cette vérité.

Trouver un sujet neuf est la préoccupation de bien des sculpteurs, et j'avoue qu'il doit paraître à beaucoup bien peu intéressant, bien banal, bien difficile aussi de reprendre un sujet que des centaines, des milliers de sculpteurs ont traité avant eux. S'ils réfléchissaient bien sur la nature et le caractère de leur art, il me semble, au contraire, que, loin de fuir les sujets déjà traités, c'est à ceux-là qu'il s'attacheraient de préférence. Au fond, quel est leur but? Présenter la figure humaine dans sa force ou dans sa grâce, dans son charme ou dans sa majesté. Il existe, et cela depuis des siècles, acceptés, adoptés par l'humanité, soit dans les traditions de la légende catholique, soit dans les formes éternelles du paganisme grec, une série de types reproduisant chacun des aspects sous lesquels l'humanité plastique peut être considérée. Non-seulement ces types sont acceptés, mais ils sont reconnus de tous à première vue. Chacun sait d'avance les principales scènes où ils ont été placés par la poésie ou par l'art. Chacun est prêt à s'associer aussitôt à la peine de l'artiste.

Certes il n'est point interdit de sortir de ce cycle; mais quand l'artiste en sort, c'est à ses risques et périls, et souvent l'avantage ne compense pas l'inconvénient. La sculpture est un art dont les moyens d'expression sont des plus limités. Quelques attitudes, quelques mouvements, un ou deux accessoires, quelquefois un titre original sur un socle, voilà tout ce dont elle dispose pour faire entendre un sujet. Que voulez-vous donc qu'il arrive si vous allez chercher un fait rare, peu connu, familier aux seuls érudits? Le spectateur s'impatientera; s'il n'a pas de guide, il s'éloignera. S'il a apporté son catalogue, il faudra qu'il l'ouvre et, au lieu de regarder, qu'il se mette à lire une notice. Je le disais l'autre jour à propos de la peinture : oh! la mauvaise préparation à l'admiration que la lecture du catalogue! En sculpture, le mal est pis encore. C'est en sculpture surtout qu'il faut se garder du héros Childebrand!

Et quand on sait une fois qu'il s'agit du héros Childebrand, que voulez-vous qu'on s'intéresse à Childebrand! Voici, par exemple, un artiste qui nous a exposé un enfant qui tient en main un caducée. Le livre nous apprend que cet enfant est le jeune Fulvius envoyé en parlementaire auprès du sénat par Caïus Gracchus et que le sénat fit mettre à mort. Que me fait le jeune Fulvius, à moi spectateur de 1875? Si vous me montriez Caïus Gracchus lui-même, passe encore! Un autre sculpteur a pris pour sujet Campaspe, la belle esclave dont Alexandre a voulu faire faire le portrait par Apelles, se déshabillant devant le peintre. Que me fait Campaspe, à moi spectateur qui jamais n'entendis parler d'elle? Ah! si vous me montriez Phryné déshabillée devant l'Aréopage par l'orateur Hypéride, la chose serait différente. Je connais Phryné, je m'intéresse à Phryné demeurée comme un type de la parfaite beauté dans la mémoire des hommes. Au fond, Phryné faisait tout aussi bien votre affaire. Tout ce que vous demandiez à votre sujet, c'était l'occasion de montrer un beau corps de femme. Pourquoi donc avez-vous choisi Campaspe, malheureux? Si vous étiez bibliothécaire quelque part, comme M. de Bermer, passe encore pour Campaspe! Mais Campaspe quand on est artiste? Campaspe quand on est sculpteur? — Campaspe *for ever?*

M. Icard a représenté *le XIXe siècle qui porte le flambeaux des lumières et qui chasse la Barbarie.* Si le catalogue ne m'eût révélé le sujet, je jure que jamais je ne l'aurais deviné. M. Degeorge a exposé la *Jeunesse d'Aristote.* L'écolier étudie, un manuscrit sur les genoux, assis dans une grande chaise. Il a veillé depuis longtemps. Pour se tenir éveillé, il a mis dans sa main droite une boule et à côté de sa chaise un bassin de bronze. Quand la fatigue fermera ses yeux, la boule tombera de la main et le bruit qu'elle fera en tombant dans le bassin réveillera le studieux adolescent. L'anecdote est jolie, elle peut être proposée en exemple aux écoliers du jour. Elle est malheureusement inconnue à presque tous les spectateurs. Cette ignorance fait grand tort à l'œuvre de M. Degeorge, l'une des plus consciencieuses du Salon.

Je n'aime pas beaucoup non plus le sujet choisi par M. Cugnot : *le Corybante frappant sur un bouclier* pour empêcher les cris de Jupiter d'arriver jusqu'à sa mère. Le but de M. Cugnot était de représenter une figure d'homme nu et il l'a fort bien atteint. Les bras de son Corybante en particulier sont superbes. Le sujet paraît étrange, il étonne; ce bouclier sur lequel frappe cette épée produit un singulier effet. Elle est bien loin de nous, cette fable des Corybantes; elle est pour nous bien invraisemblable. C'est un coin des plus perdus de la mythologie hellénique. Le petit Jupiter qui crie entre les jambes du Corybante fait nécessairement une assez laide grimace. J'ai peine à croire qu'en cherchant parmi les sujets connus, M. Cugnot n'eût pas trouvé quelque part un Mars ou un Achille, par exemple, qui eût fait aussi bien son affaire et beaucoup mieux la nôtre.

Ce n'est pas tout d'éviter les sujets bizarres, obscurs, raffinés; un danger qui n'est pas moindre pour les sculpteurs, c'est de choisir des sujets qui ne prêtent point à des idées plastiques. Tel sujet est excellent pour un peintre qui sera détestable pour un sculpteur. La sculpture se refuse à exprimer les mouvements violents, désordonnés. Rien n'est plus dangereux que ce qu'on appelle en sculpture l'école de « l'expression, » et l'influence de Michel-Ange n'a jamais fait que perdre ceux qui se sont avisés de l'imiter. Essayez donc de faire en sculpture un Oreste furieux, un Philoctète qui souffre, un Hercule se tordant sur son bûcher! Les anciens se fussent bien gardés de telles entreprises, les modernes qui les ont tentées ont montré combien ils avaient été sages. Il n'y a pas à insister sur ce point. Depuis le *Laocoon* de Lessing, c'est devenu une vérité d'évidence.

Est-ce un sujet qui permette des lignes heureuses et des effets plastiques, celui que M. Guilbert a intitulé *le Petit justicier*, un enfant tenant de la main gauche par le cou un chat qui pend, et lui montrant de l'autre main l'oiseau tué par lui? Est-ce un sujet plastique que le *Mérovée élevé sur le pavois?* Est-ce un sujet plastique que cette allégorie représentée par un autre artiste : *la Jeunesse et la Chimère?* La sculpture a horreur des monstres. Est-ce un sujet plastique que le *Champollion* monumental qu'un autre sculpteur nous présente, le pied gauche posé sur une tête de sphinx égyptien, la tête appuyée sur son genou? Le joli aspect que voilà pour une statue de Champollion! Vous me direz qu'il médite. Eh! faites-le méditer dans un profil plus agréable à voir. Certes je n'aime pas ce *Chasseloup-Laubat* qui s'avance à côté, officiel et ma-

jestueux, bombant son poitrail harnaché de décorations comme un dindon son jabot; mais ce Champollion est plus médiocre encore.

M. Leroux a un *Démosthènes* s'exerçant à la parole au bord de la mer. Il lui a donné de grands bras qui s'agitent et a pensé ajouter ainsi beaucoup de mouvement à son œuvre. Quand M. Leroux visitera l'Italie, il trouvera au *Braccio Nuovo* du Vatican une admirable statue de Démosthènes ; il en pourra voir à Naples une autre non moins merveilleuse où l'on croit reconnaître l'orateur Eschine ; il est bien probable que la célèbre statue dite *le Sophocle* du musée de Latran n'est aussi qu'une statue d'orateur. Les statuaires antiques se sont bien gardés des bras qui s'agitent et des plis de la draperie qui volent. C'est au repos qu'ils ont peint ces hommes redoutables dont la parole soulevait les tempêtes. Ils vont parler, leurs bras vont s'ouvrir, mais ils ne sont pas ouverts encore : leur geste n'est point poussé à ce degré au delà duquel il ne peut plus que décroître. Mais regardez ce visage concentré et puissant, cette allure digne et haute, vous sentirez peu à peu quelle passion intérieure respire en ces êtres, vous verrez leurs statues s'animer, il vous semblera entendre le lion qui rugit. Voilà les principes de la sculpture véritable.

J'ai grand'peur que *le Christ en croix* qui a tenté cette année un membre de l'Institut ne soit un sujet aussi peu fait que possible pour être abordé par la sculpture. Peu de sculpteurs modernes parmi les illustres l'ont tenté, et parmi eux on n'en cite pas qui s'y soit trouvé égal, ce me semble, à lui-même. En peinture même, où l'artiste a cependant pour se rattraper tant de choses à côté de la forme, les beaux crucifix sont rares ; l'école italienne en particulier, plus soucieuse que les autres de l'harmonie plastique, a toujours évité autant que possible le sujet du *Christ sur la croix*. Le Christ mourant sur la croix pour sauver les hommes est un spectacle qui peut toucher les cœurs, parler aux âmes, qui peut inspirer un poëte. Un homme dont le front couronné d'épines dégoutte de sang, dont les pieds et les mains ont été traversés de clous, dont tous les muscles sont déformés par un horrible supplice, n'est pas un objet que le sculpteur soucieux de la vérité et de son art doive exposer aux yeux. L'expression du visage, si noble soit-elle, n'empêchera jamais l'ensemble d'être plastiquement hideux.

Le sujet de Jeanne d'Arc, qui a tenté en notre siècle tant d'artistes, — et certes nous concevons la tentation, — pourrait bien être, lui aussi, un sujet, malgré son élévation, peu fait pour la plastique. A commencer par M. Ingres, il n'a porté, entre tous ceux qui l'ont essayé, bonheur qu'à M. Chapu. Mais M. Chapu, qui a le goût le plus délicat du monde, s'est bien gardé de mettre en sculpture l'héroïne d'Orléans et de Paris. Il a représenté Jeanne accroupie et priant, toute jeune fille, et entendant des voix. M. Frémiet a été plus hardi : il nous l'a montrée à cheval et le drapeau à la main sur la place des Pyramides. On a bien longtemps discuté sur le mérite de son œuvre, qui a trouvé des partisans comme elle a trouvé des détracteurs. M. Frémiet n'a point sans doute été parfaitement satisfait de son œuvre, car il nous donne en ce moment même une *Jeanne d'Arc* nouvelle, agenouillée cette fois et priant. Hélas ! c'est une pauvre matière pour le sculpteur, quoique l'on fasse, qu'une cuirasse, des brassards, des cuissards, un casque et des éperons. Il ne reste, pour exprimer le caractère de l'héroïne, que des mains et un visage aux contours nécessairement arrondis, où l'on ne peut guère éviter la sécheresse sans tomber dans la mollesse. Comment satisfaire à tout ce qu'attend le spectateur? Il faut laisser la glorieuse Jeanne, la grande et sainte Française, à la poésie ; c'est pour la poésie qu'elle est faite.

V

J'arrive enfin aux trois ouvrages les plus intéressants sans contredit du Salon de cette année : *L'offrande à la Suisse* de M. Falguière, l'*Éducation maternelle* de M. Delaplanche, la *Jeunesse* de M. Chapu. Ils ont ce trait commun avec le *Gloria victis* de M. Mercié, qu'eux aussi, c'est le patriotisme qui les a inspirés. Il est de mode dans certaine école, où l'on s'en est fait un véritable lieu commun, d'attaquer la tradition, sans laquelle rien ne dure ici-bas, et de tenter à toute occasion, sans occasion même, la ruine de notre Académie de Rome. On lui reproche de ne produire que des artistes qui vivent on ne sait dans quel cloître intellectuel où rien ne vient jusqu'à eux des sentiments de leur époque. Je voudrais savoir comment les théoriciens de cette école s'y prendront cette année pour expliquer ou pour laisser de côté ces œuvres si gênantes pour eux. Prix de Rome, M. Chapu ; prix de Rome, M. Falguière; prix de Rome, M. Delaplanche ; prix de Rome, M. Mercié. Quels artistes, s'il vous plaît, sont plus près de nous, sont meilleurs Français par les sentiments et par l'inspiration?

L'*Offrande à la Suisse* de M. Falguière n'est qu'une esquisse. La ville de Toulouse, patrie du sculpteur, comptait bien des enfants parmi les pauvres mobilisés que le désastre de notre armée de l'Est jeta en Suisse à la fin de janvier 1871, et qui y reçurent de ce petit peuple libre une si touchante hospitalité. La ville de Toulouse a voulu par une offrande reconnaître cette hospitalité ; elle a chargé M. Falguière de l'expression de sa reconnaissance. L'artiste a représenté la Suisse grande et sereine, portant le costume de ses robustes filles, qui reçoit dans ses bras un mobile français. Il fait grand'peine à voir, ce pauvre mobile, blessé et défaillant : il a froid, il a faim, sa force lui échappe, il va tomber en arrière, son fusil glisse de son épaule. Mais la Suisse est là qui le soutient et le supporte maternellement; elle va guérir ses blessures, elle le réchauffera, elle le nourrira : il est sauvé. L'esquisse de M. Falguière est exquise de sentiment autant qu'harmonieuse de lignes. Qu'il se hâte d'exécuter son œuvre ! Qu'elle aille vers la Suisse, non-seulement comme l'offrande de la ville de Toulouse, mais comme l'offrande de la France entière, reconnaissante et fidèle au souvenir des bienfaits !

L'*Éducation maternelle* de M. Delaplanche n'est pas dans un autre genre un sujet moins patriotique. L'esquisse demi-grandeur en avait paru il y a deux années et avait beaucoup plu. Voici le marbre maintenant ; l'ouvrage a ses véritables proportions, celles que demandait le sujet. Une mère, une paysanne, entourant du bras droit son enfant, petite fille de sept ou huit ans, du doigt lui montre les lettres sur un alphabet. On croit entendre la voix de la petite fille qui épèle. La mère est une admirable figure dont le visage montre à la fois la patience, la douceur, la bonté, la persévérance. Un fichu entoure sa tête ; ne lui demandez pas les élégances ni les coquetteries de la Parisienne : c'est une femme qui travaille de ses mains et dont le visage ne craint pas le hâle. Mais tout respire en elle la force, la santé et ces calmes vertus qui font

la vigueur morale d'une race. Aucun rêve malsain ne hante son imagination ; c'est la femme du devoir et la mère de famille. Avec un peu moins de rudesse, un peu moins de fatigue, une vie un peu moins dure pesant sur elle, c'est la même femme du peuple aux épaules larges et robustes dont Millet dans ses dessins a tant de fois saisi le type. Puissent beaucoup des enfants de la France avoir cette mère pour éducatrice ; puisse-t-elle leur transmettre son âme forte, comme elle leur a transmis son sang pur ; puisse-t-elle bientôt, plus instruite elle-même, les instruire à son tour, et former en eux une intelligence ouverte au progrès aussi bien qu'un cœur vaillant !

La *Jeunesse*, tel est le titre de la figure sculptée par M. Chapu pour le monument qu'une souscription pieuse élève dans la cour de l'École des Beaux-Arts à la mémoire de Henri Regnault et des autres élèves de l'École des Beaux-Arts tués dans la dernière guerre. Une figure de jeune femme en haut relief se dresse le long d'une dalle de marbre blanc ébauchée en forme de stèle antique. Le genou droit plié sur la moulure de la plinthe, elle élève de la main droite jusqu'au bord de la corniche une branche de laurier d'or. Le buste de Regnault, exécuté par M. Degeorge, couronnera le monument. On ne saurait rien concevoir de plus délicat, de plus charmant, de plus chaste que le profil, le cou, les bras de la jeune femme. L'artiste a mis là le plus exquis de son âme. Il est impossible de regarder cette figure sans songer aux œuvres de l'art athénien, au délicieux bas-relief de la Victoire, par exemple, retrouvé sur l'Acropole dans le temple de la Victoire aptère. On peut en un mot exprimer la sensation que fait naître l'œuvre de M. Chapu : il se fait en ce moment à Athènes des fouilles dans le Céramique extérieur qui mettent à nu la voie des Tombeaux ; si la stèle exposée au jardin de l'exposition était retrouvée là, sa vue n'étonnerait personne. Chacun croirait volontiers qu'elle décorait la tombe de jeunes guerriers athéniens tombés pour la patrie sur les champs de bataille de la Phocide ou de la Sicile.

Il n'a point manqué de spectateurs qui ont trouvé cette figure trop joyeuse et souriante pour un monument funéraire. Notre éducation catholique nous habitue à ne voir la mort qu'escortée de symboles sinistres et menaçants. Les Grecs la voyaient autrement, surtout quand elle était glorieuse et noble. Henri Regnault, notre camarade, toi qui étais la gaieté, la vivacité, la vie, le charme, comme tu étais le courage, aurais-tu voulu, si tu avais pu être consulté, d'autre figure pour orner ta tombe, pour élever jusqu'à toi le laurier acheté de ton sang, que cette femme sculptée pour toi par le ciseau de Chapu ?...

Le jury n'hésitera guère pour la médaille d'honneur de la sculpture qu'entre les noms de M. Delaplanche et de M. Chapu. Les œuvres ont des mérites divers, et chacune trouvera sans doute ses partisans. Il est permis de penser cependant que c'est sur l'œuvre de M. Chapu que le choix se fixera. On subira l'émotion du sujet, on subira l'attrait de ce talent où la grâce et la simplicité se marient dans une si parfaite mesure.

VI

Notre revue sommaire est finie. Bien des sculpteurs éminents de notre époque manquent à l'appel ou ne sont représentés que par des œuvres peu considérables. Ceux qui y ont répondu suffisent, pendant que les autres se reposent ou préparent de grandes œuvres, à montrer combien est aujourd'hui prospère la statuaire française. Il resterait à rechercher à quelles causes est due la supériorité actuelle de la sculpture en France sur la peinture, supériorité incontestée. Cette étude serait intéressante ; elle nous tenterait si cet article n'était trop long déjà. Nous voulons, en quelques mots du moins, en marquer les points principaux.

On a plus d'une fois attribué cette supériorité de la sculpture à l'indifférence même du public que nous signalions en commençant. « C'est là, dit-on, ce qui a préservé la sculpture de l'invasion dangereuse de la mode. Le marchand de tableaux a perdu chez nous la peinture : fasse le ciel que jamais le marchand de statues ne perde la sculpture ! » Le marchand de tableaux, nous avons essayé de le montrer, n'a perdu chez nous que ce qui était perdu avant lui. Certes nous ne souhaitons point de voir venir le temps du marchand de statues ; mais il viendrait que nous ne le redouterions pas. En vain chercherait-il à établir ici sa puissance : ce n'est pas lui qui ferait dévier de sa route une école qui aime autant son art, qui en connaît aussi bien les vrais principes que l'école présente de nos sculpteurs. Il serait contraint de suivre le mouvement ; il ne l'imposerait pas.

Quant à la curiosité publique, elle aussi peut venir sans danger : ce n'est pas elle davantage qui fera dévier nos sculpteurs. Les bourgeois pourront se former le goût à regarder nos artistes : ils ne déformeront point le leur. Il est à Rome toute une série d'industriels romains, italiens, allemands, anglais, voire français ou se disant tels, qui fabriquent des peuples de statues chaque année à l'usage des étrangers des deux parties du monde qui les achètent, car à Rome la sculpture a sa mode et son public. Ces industriels se décorent du nom d'artistes ; ils vendent leurs marchandises fort cher aux *forestieri* millionnaires. Nos pensionnaires voient ce spectacle ; il ne dépendrait que d'eux de s'enrichir avec de fades imitations de Canova, de Thorwaldsen ou de Ténérain exécutées par de savants praticiens. Ils n'en font rien cependant : c'est que leur conscience artistique le leur interdit, cette conscience qui n'est pas la plus accommodante. Ce qu'ils font à Rome, ils le feraient aussi bien à Paris.

La vérité, il faut avoir le courage de la dire en face : c'est que la sculpture est un métier dur, difficile, laborieux, qui demande à l'artiste de longs et patients efforts ; et ce sont ces efforts précisément qui le rendent sévère à lui-même et lui forment ce caractère viril sans lequel nulle part on ne fait œuvre d'homme.

Les dons naturels, un sentiment de certaine couleur agréable, il n'en faut pas plus, aujourd'hui surtout, pour qu'un débutant fasse aux autres et se fasse à lui-même l'illusion qu'il est un grand peintre. Qu'il soit heureux deux ou trois fois, le voilà riche, envié, à la mode. On ne devient point sculpteur à si bon marché. Il arrive sans doute parfois qu'une actrice qui s'ennuie parvienne à modeler dans la glaise un buste vaguement ressemblant que le jury admet par politesse ; il arrive qu'un diplomate, qui s'est distrait longtemps à écrire des livres médiocres, veuille une année changer de distraction et fabrique tant bien que mal une tête de fantaisie qu'il décore d'un nom mythologique. Ce sont là passe-temps inoffensifs qui ne tirent point à conséquence. Mais les jeunes gens qui ont fait profession du nom de sculpteur, qui aspirent

à devenir maîtres dans cet art, s'imposent d'autres épreuves. C'est pendant de longues années qu'en face du modèle vivant, en face des chefs-d'œuvre des maîtres, ils se forment le goût et s'exercent la main. Ils étudient chaque partie du corps humain avec persévérance ; ils ne se contentent pas d'un seul aspect; ils regardent tous les profils de la réalité ; alors seulement, quand de tous côtés les lignes sont harmonieuses, quand ils ont lutté victorieusement avec la nature, ils se tiennent satisfaits. C'est leur art qui le veut ainsi ; mais par cela même que cet art exige d'eux davantage, il les préserve mieux aussi de tous les entraînements faciles. Un sculpteur, avec une tache de couleur agréable, ne peut ni escamoter ce qu'il ignore, ni dérober ses fautes. Nul ne devient sculpteur, s'il n'est, s'il ne demeure laborieux, et le travail en art, c'est la probité, c'est la vérité, c'est la noblesse du but poursuivi.

A cette cause, qui est de tous les temps, une autre cause vient s'ajouter, qui est bien du nôtre. Elle mériterait de longs développements. Je me borne à l'indiquer. Les sculpteurs de notre siècle se sont mis à meilleure école que ne l'avaient fait leurs devanciers, que surtout ne l'ont fait les peintres leurs contemporains. C'est à l'art grec qu'ils sont allés demander des leçons. Combien de statues véritablement grecques parmi toutes ces statues que jadis on admirait presque en masse et en bloc sous le nom d'*antiques?* Y en a-t-il plus de cinq ou six au Vatican? plus de trois au musée du Capitole? plus de quatre parmi notre ancienne collection du Louvre? Les gens du monde vont encore béatement admirer les statues du Belvédère que célébrait Winkelmann; pour les touristes anglais ou allemands, l'*Apollon* et l'*Antinoüs* sont encore le dernier mot de l'art grec. Canova seul peut leur être comparé. Nos sculpteurs ont appris à distinguer une œuvre grecque d'une copie de l'époque gréco-romaine. Bien des monuments sont descendus de leur rang d'originaux et de leur piédestal de chefs-d'œuvre. La découverte des marbres du Parthénon, le transport en France de la Vénus de Milo, les moulages du Thésée et des Parques de Phidias apportés à l'École des Beaux-Arts, voilà ce qui a fait entrevoir à nos jeunes sculpteurs cet idéal plus élevé qui les guide dans leur vision de la nature. L'étude de la Grèce, on peut dire la découverte de la Grèce, a causé dans nos études littéraires, suivant l'heureuse expression de M. Egger, une véritable renaissance hellénique depuis trente années. C'est cette même renaissance qui s'est produite dans la sculpture. C'est à elle, à elle surtout que nous devons l'heureux spectacle auquel nous assistons. C'est Phidias et Praxitèle, c'est Myron et Lysippe à qui nous devons nos vaillants sculpteurs. C'est le soleil qui s'est levé à Athènes qui éclaire et échauffe après vingt-trois siècles leurs disciples qui finiront peut-être par leur donner des émules. Hélas! pourquoi ne peut-on retrouver quelque peinture de Polygnote, de Zeuxis ou d'Apelles! Peut-être ranimerait-elle le zèle de nos peintres, puisqu'ils ne veulent point se mettre, eux aussi, à l'école de Phidias et de Myron, qui pourtant auraient tant de choses à leur enseigner, qui les leur enseigneraient si bien!

CHARLES BIGOT.

LA PHILOSOPHIE DU DROIT

I

Le droit dans l'antiquité

Comment l'humanité primitive, gouvernée par de purs instincts, est-elle arrivée à l'état de législation sociale où nous la voyons aujourd'hui? Comment a-t-elle acquis un gouvernement fixe, des lois constantes, des codes ordonnés, une jurisprudence enchaînée et progressive, des corps régulièrement constitués qui font les lois et qui les appliquent? Peu de problèmes sont plus importants que celui-là, plus complexes, plus délicats à résoudre. Il faut apporter à cette étude les vues du philosophe et les connaissances de l'érudit, car la question tient d'une part au caractère propre de la nature humaine et de l'autre à son développement historique. Les institutions et les lois ne font qu'exprimer sous une certaine forme nos instincts, nos sentiments, nos pensées, nos vouloirs.

C'est seulement de nos jours que les progrès de la critique ont permis à ces recherches de se produire avec la rigueur et le désintéressement qui forment les premières conditions du succès. Parmi ceux qui s'y sont livrés avec le plus de suite, nous citerons M. Sumner Maine. L'ouvrage qu'il a fait paraître sous le titre de *l'Ancien droit* est un des plus remarquables que nous ayons lus depuis longtemps (1). Très-serré, très-compacte, plein de faits et de renseignements, abondant en remarques ingénieuses et en fines analyses, s'il ne résout pas définitivement les problèmes, il est sur la voie qui conduit aux solutions. On lui a reproché, il est vrai, des opinions systématiques, des vues hasardées; mais, sur un terrain encore aussi peu connu, il est impossible aux éclaireurs de ne pas courir quelques chances, et en dépit de ces critiques et d'autres encore que nous nous réservons de lui adresser, l'œuvre de M. Sumner Maine est une de celles qui marquent et qui resteront (1).

Entrons maintenant dans le sujet.

I

La première question que l'auteur se pose est une question d'érudit. Avant de chercher sous quelle forme va nous apparaître dans la vie instinctive la notion d'une loi obligatoire, il se demande à quelle source historique nous devrons la chercher. Or l'authenticité ne commence dans l'histoire qu'avec les documents écrits, et ceux-ci font souvent défaut. L'auteur, après avoir examiné ce qui nous en reste, constate que jusqu'à ce que la philologie ait analysé la littéra-

---

(1) L'ouvrage de M. Fustel de Coulanges, *la Cité antique*, paru il y a une dizaine d'années, a beaucoup d'analogie avec l'*Ancien droit*. Le point de vue philosophique de l'auteur toutefois est très-différent.

(2) M. Courcelle-Seneuil en a fait une excellente traduction. (*L'Ancien droit*. Guillaumin et Cᵉ, 14, rue de Richelieu.)

Voyez dans la *Revue* du 14 mars 1874 un article de M. Foucher de Careil intitulé : *La science du droit en Angleterre; Sir Henry Sumner Maine*.

ture sanscrite, nos meilleures sources de renseignements sont les poëmes homériques, considérés « non comme une histoire de faits, mais comme la description semi-idéale d'un état de société connu par le poëte » (1). C'est donc à l'époque d'Homère qu'il prend son point de départ, et s'il remonte au delà, il le fera d'une façon inductive en s'appuyant toujours sur les fragments écrits de cette époque encore légendaire.

Dans Homère, les premières notions d'une loi obligatoire nous apparaissent sous le nom de *Thémis;* non pas la Thémis déesse de la Justice, qui appartient au Panthéon grec des derniers temps, mais les thémis assesseurs de *Zeus* qui ne sont autre chose que les sentences dictées par la divinité aux magistrats et aux rois. Les thémis ne sont pas des lois, ce sont des jugements, chose bien différente, et elles ne sont liées ensemble par aucun principe commun.

Ainsi, bien que dans l'esprit moderne la notion de loi semble devoir précéder celle de sentence, puisque cette dernière s'y rapporte, il est hors de doute, selon l'auteur, que l'ordre historique de ces deux idées est contraire. Le mot *nomos* ou loi ne se trouve même pas dans Homère.

Il faut bien se rappeler d'ailleurs qu'à l'époque dont nous parlons, la science et la philosophie n'ont pas encore trouvé leurs méthodes. L'esprit n'a conçu ni systèmes de faits réguliers, ni enchaînement nécessaire de phénomènes, ni lois générales. Il n'a pas conçu davantage la conscience libre et l'individu responsable, par opposition à la force aveugle. L'homme et la nature se confondent pour lui, comme les idées abstraites et les réalités vivantes. Toutes les forces naturelles sont personnifiées et lui apparaissent sous la forme de divinités farouches ou tutélaires, qui menacent ou protégent les hommes, qui tantôt les conseillent et les inspirent, tantôt les poursuivent et les frappent. C'est à ces divinités qu'on rapporte tout, les biens et les maux; ce sont elles qui possèdent tout pouvoir et décident du sort des mortels (2).

Si nous nous reportons à une époque bien antérieure à Homère, nous verrons que cette conception arbitraire de l'autorité, avant de s'élever aux dieux, a commencé dans la famille, d'où elle s'est étendue à tous les gouvernements qui en ont dérivé. Par la loi de l'instinct, le père, dans la famille primitive, se regarde comme maître absolu de son enfant, maître de sa femme, maître de l'homme plus faible ou moins bien armé dont il a fait son esclave, et ce pouvoir passe ensuite, avec son caractère absolu, de la famille à la société. Les pères, les princes, les magistrats, les chefs de toutes sortes sont, comme les dieux, des souverains arbitraires. Il n'y a pas à l'origine d'autres règles obligatoires que le commandement des êtres supérieurs, et comme il n'y a de coupable que ce qu'ils défendent, de méritoire que ce qu'ils ordonnent, leurs décisions créent la seule distinction impérative entre le bien et le mal.

Cette phase historique peut se prolonger pendant un temps fort long, mais, par le cours naturel de son développement, en se prolongeant même, elle se transforme. En effet, l'imagination des dieux et des hommes étant limitée, leurs volontés et leurs commandements se reproduisent avec les conditions qui les déterminent, et en se reproduisant prennent un caractère régulier qui en affaiblit l'arbitraire. Quand, pendant une longue période, les mêmes volontés se sont manifestées dans les mêmes conditions, le peuple s'habitue à saisir un lien entre ces volontés et ces conditions. Ce lien, avec le temps, devient obligatoire et peu à peu change le caractère de la loi. C'est une nouvelle conception qui se dégage et, sous le nom de coutume, une nouvelle autorité qui s'établit. Les fonctions de gouvernement cessent alors d'être individuelles et deviennent collectives; elles se fractionnent peu à peu et sont exercées par des conseils. Il se forme ainsi des classes dominantes, qui ne monopolisent pas seulement le pouvoir de gouverner, mais qui sont les dépositaires du droit. Dans leur mode encore barbare, ces classes ressemblent à ce que nous appelons aujourd'hui des aristocraties politiques, et entre leurs mains le droit achève de perdre son caractère d'inspiration mystique et d'autorité arbitraire pour devenir exclusivement coutumier; il prend sa force dans l'usage. L'idée théocratique toutefois n'est pas détruite, elle reste à l'origine des institutions. Les lois ou les coutumes ont une source sacrée. Les divinités elles-mêmes les ont données aux hommes. Elles en ont remis la garde à une caste particulière qui seule est censée les connaître, et seule a le privilége de les appliquer. L'écriture n'existant pas encore, les membres de cette caste se transmettent ce dépôt verbalement les uns aux autres. Tant que les lois n'ont pas été fixées dans des codes écrits, la tribu des prêtres ou caste sacerdotale reste le droit vivant, le seul et véritable droit.

Toute cette période peut être considérée comme la phase du droit primitif, que M. Sumner Maine caractérise par opposition au droit moderne en disant que l'un est *collectif* et l'autre *individuel*.

II

A l'origine, en effet, la véritable unité est la famille, et l'histoire du droit commence avec l'idée que la communauté du sang est la seule base possible d'une communauté de fonctions, d'une mutualité de rapports. L'individu isolé n'existe pas dans la famille primitive; il n'a aucune force propre, aucun droit personnel, aucune autonomie; il ne compte qu'en vertu de sa fonction comme partie d'un ensemble. Les membres de la famille sont liés par la puissance de l'ascendant mâle le plus âgé, qui résume en lui tout droit et tout pouvoir, et dont les décrets ne sont jamais contestés.

Cette conception de la famille primitive naît instinctivement, nous l'avons dit, du fait de la filiation (1), et elle s'étend

(1) *L'Ancien droit*, p. 2.

(2) « Au premier regard que l'homme jeta sur le monde extérieur, disait il y a dix ans M. Fustel de Coulanges, il se le figura comme une sorte de république confuse où des forces rivales se faisaient la guerre. Il vit dans chaque partie de la création, dans le sol, le nuage, l'arbre, l'eau du fleuve, autant de personnes dont il subissait l'empire; il avoua sa dépendance, les pria, les adora, en fit des dieux. Ainsi, il attacha l'attribut divin, d'une part, au principe invisible, à l'intelligence; de l'autre, aux objets extérieurs, aux agents physiques qui sont les maîtres de son bonheur et de sa vie. » (*Cité antique*, 149.)

(1) « L'ancien droit, nous dit de son côté M. Fustel de Coulanges, n'est pas l'œuvre d'un législateur; il s'est, au contraire, imposé au législateur. C'est dans la famille qu'il a pris naissance. Il est sorti spontanément et tout formé des antiques principes qui la constituaient. » (*Cité antique*, p. 101.)

à mesure que la propagation de l'espèce humaine, la multiplicité des rapports déterminent des sociétés plus larges. La famille en s'étendant finit par se fractionner, et ses divers groupes donnent lieu à la *gens* ou *maison*, qui est une agrégation de familles. La tribu est formée par l'agrégation des *gentes*, et la nation par l'agrégation des tribus. Mais l'idée d'une origine commune, base de l'union politique, persiste dans la diversité de ces nouvelles associations; elle les soutient et les motive (1). Le droit qui en dérive s'attache au groupe considéré comme l'unité véritable. Chaque groupe est représenté par son chef, et les contrats n'interviennent que de chef à chef.

Le droit primitif est donc conçu, non pas en vue des individus, mais en vue d'un système de petites corporations indépendantes; par conséquent il est pauvre, parce que le commandement despotique du chef y supplée; il est rempli de formalités, parce que les affaires dont il s'occupe ressemblent à des affaires internationales plutôt qu'à un commerce rapide entre individus. Il considère aussi la vie à un point de vue tout différent de celui d'une jurisprudence développée. Les corporations ne mourant jamais, les unités dont s'occupe le droit primitif sont perpétuelles et impérissables, et les attributs moraux des individus se confondent avec ceux du groupe auquel ils appartiennent. La solidarité y est très-forte. L'acte criminel et l'acte vertueux sont considérés comme collectifs; leurs conséquences s'étendent au groupe entier, et cette solidarité existant dans le temps comme dans l'espace, les idées de responsabilité et de rétribution morale semblent plus claires, car le groupe de famille reste exposé au châtiment d'une manière indéfinie (2).

Cette conception de la collectivité du droit se manifeste non-seulement par l'autorité absolue des chefs de groupe, mais par la communauté de la propriété dans la plupart des sociétés anciennes.

Dans les Indes, par exemple, *la propriété de village* est en même temps une société patriarcale organisée et une réunion de copropriétaires où les droits personnels et les droits collectifs sont entièrement confondus. C'est en réalité une corporation de parents possédant un domaine commun et pourvoyant non-seulement à l'administration de ce domaine, mais aussi au gouvernement intérieur, police, justice, impôts (3).

Les villages russes sont également des communautés qui se sont organisées d'elles-mêmes comme celles de l'Inde et sur un modèle presque semblable. La seule différence est que les copropriétaires des villages indiens ont des droits distincts, tandis que, dans les villages russes, la distinction n'existe qu'en théorie et reste entièrement arbitraire. Après l'expiration d'un temps donné, les terres sont remises en masse et subissent un nouveau partage. En Turquie et dans les provinces danubiennes, on trouve de nouvelles variétés de ces communautés.

Nous n'insisterons pas sur les exemples, qui abondent chez l'auteur, mais dont le détail nous entraînerait trop loin. On voit qu'ils ont tous pour objet de démontrer que l'unité de l'ancienne société est la famille, comme l'unité de la société moderne est l'individu, et le progrès historique a consisté à passer d'une de ces conceptions à l'autre; il a consisté à dégager l'individu du groupe et à faire de la personne humaine le fondement de la liberté, de la personnalité et du droit.

III

La seconde période du droit commence à la découverte de l'écriture, qui permit de donner aux lois une forme fixe et définie. Ce procédé amène une phase entièrement nouvelle et des plus importantes dans l'histoire du droit : celle des codes.

Les premiers codes nous apparaissent gravés sur des tables de pierre. De tels dépositaires sont sans doute plus sûrs que la mémoire des hommes, mais ils sont aussi plus rigides; ils ne se prêtent guère aux variations de la vie, au mouvement de l'esprit. Aussi, l'importance de cette phase tient à ce qu'en s'immobilisant dans un code écrit, le droit détermine dans une grande mesure la direction morale du peuple qu'il gouverne et enchaîne ses destinées à venir.

On peut séparer en deux espèces bien distinctes les sociétés gouvernées par des codes : les unes stationnaires, les autres progressives.

Les sociétés stationnaires, qu'on trouve principalement en Orient, nous intéressent peu; elles sont pourtant de beaucoup les plus nombreuses, et il est curieux de voir à quel point la grande masse du genre humain a pu rester indifférente au progrès de ses institutions civiles. L'état inactif de ces sociétés tient à une certaine disposition contemplative, qui les immobilise dans la religion. Leurs aristocraties dominantes deviennent sacerdotales et tendent à absorber la législation dans les prescriptions du culte. Nous avons alors des lois telles que les lois de Manou où le droit civil, la morale, la police même prennent un caractère sacré et immuable.

Les sociétés progressives se trouvent surtout en Occident; elles sont politiques et leur religion est la plupart du temps nationale. Les monopoles des classes dominantes n'y présentent point, comme en Orient, ce caractère sacré qui les élève au-dessus de toute atteinte. Ce sont, au contraire, des priviléges particuliers qui deviennent un point de mire, un objet de lutte pour ceux qui en sont exclus. Le parti populaire s'élève alors en face de l'aristocratie, il l'attaque avec acharnement, et presque partout il obtient un code politique qui le protége, entrave les fraudes de l'oligarchie et arrête la corruption spontanée et l'abaissement des institutions nationales. Des éléments aussi divisés entrant en lutte arrivent à se faire contre-poids; la société reprend peu à peu son équilibre et tend vers un état nouveau de liberté et d'égalité. D'autres besoins se font sentir, et les idées se trouvant en avant des institutions, une opinion publique se forme, qui devient la grande instigatrice du progrès. C'est dans cette opinion que réside le principe de développement du droit, car, tandis que le droit est stable, l'opinion est progressive, et, à mesure qu'elle a obtenu des changements, elle en exige de nouveaux.

Les moyens par lesquels le droit se met en harmonie avec

(1) *L'Ancien droit*, p. 119-140.

(2) L'idée grecque d'un héritage de malédiction qui consiste non dans le danger du châtiment, mais dans le danger de commettre de nouveaux crimes, marque un pas dans la transition de la responsabilité collective à la responsabilité individuelle, car elle limite à la personne du criminel les conséquences du crime.

(3) *L'Ancien droit*, p. 246.

les besoins sociaux peuvent être considérés au nombre de trois. Ce sont dans l'ordre historique :

1° Les fictions légales ;

2° Les considérations d'équité ;

3° La législation (1).

Nous les examinerons tour à tour.

IV

La fiction est un moyen de procédure qui a pour objet de dissimuler sous une forme constante l'altération survenue dans une règle de droit. Pour en bien comprendre le but, il faut se rappeler que les premiers codes n'étaient pas sujets, comme les codes modernes, à d'incessantes modifications. Il n'existait alors aucun corps analogue à nos assemblées législatives. Les premiers codes se composaient d'un ensemble de textes arrêtés, qui enveloppaient la vie du peuple et prétendaient la circonscrire d'une façon immuable. On appliquait ces textes, on ne les modifiait pas. Quand le progrès des mœurs avait rendu un changement nécessaire, les juristes, ne pouvant vaincre l'obstacle qui s'y opposait, s'efforçaient de le tourner. Au moyen d'ingénieux et habiles commentaires, ils prétendaient découvrir dans le texte un sens que nul n'avait aperçu auparavant, sans doute parce que le temps et la science avaient manqué aux prédécesseurs. Or, cette découverte supposée constituait une véritable innovation, confirmée bientôt par les jugements des magistrats qui s'appuyaient sur les commentaires des juristes. Une fois enregistrés, ces jugements à leur tour devenaient des précédents ; ils faisaient autorité et avaient force de loi. Ainsi, le droit était transformé peu à peu par la jurisprudence, et les fictions légales avaient cet avantage que, s'appuyant toujours sur des précédents, elles donnaient satisfaction au besoin du progrès et ménageaient en même temps la répugnance superstitieuse de la foule pour tout changement important.

Prenons quelques exemples :

Les anciennes sociétés, et particulièrement la société romaine, regardaient la communauté de la descendance comme la seule base de l'union politique ; aussi les peuples vaincus, à mesure qu'ils entraient dans l'empire romain, perdaient leur nationalité sans en acquérir légalement une nouvelle. Ils perdaient leur religion, leur gouvernement, leurs lois civiles, et ils restaient des étrangers dans leur nouvelle patrie. Un homme appartenant à ces peuples ne pouvait se dire propriétaire du sol romain. Supposez pourtant qu'il habitât le pays depuis longtemps, qu'il fût riche, estimé, qu'il eût de nombreux rapports avec les citoyens : l'anomalie devenait choquante. Afin d'écarter cette anomalie sans toucher au droit, on imagina une distinction fictive entre la propriété du citoyen (dont celui-ci était *seigneur absolu*), et la propriété de l'étranger, qui était seulement *comme usuaire* (*pro suo*) dans ses biens (*in bonis*). Nous disons que la distinction était fictive, car, dans le fait, l'étranger avait le même pouvoir sur sa terre ; il pouvait la cultiver à sa guise, la vendre, la légu[illegible]

(1) Ces trois moyens ne se manifestent pas tous dans chaque société. Lorsqu'ils se manifestent, c'est dans cet ordre de succession.

(2) *L'Ancien droit*, p. 501.

L'adoption était également une fiction légale au moyen de laquelle, à Rome, une personne étrangère entrait dans une famille et en acquérait tous les droits. Le *pater familias* en l'adoptant lui conférait une sorte de consanguinité ; elle était désormais censée descendre de la même souche, et comme les idées, le langage, le droit étaient fondés sur cette supposition, l'apparent et le réel finissaient par se confondre, et ni la loi ni l'opinion n'y voyaient de différence (1).

A Rome, le père avait sur ses enfants un droit illimité. Il pouvait modifier à son gré leurs conditions personnelles, les marier, prononcer le divorce, les faire passer dans une autre famille par l'adoption. Il pouvait leur infliger toutes sortes de châtiments corporels, les vendre, les condamner à mort (2), — et l'autorité de l'époux n'était pas moins grande. D'après les trois formes du mariage (*confarreatio*, *coemptio*, *usus*), la femme, en passant entre les mains du mari (*in manum viri*) devenait, non son épouse, mais sa fille (3). Elle entrait sous l'empire de sa puissance paternelle, qui se prolongeait même après la mort, car le mari avait le droit de désigner par testament le tuteur de sa veuve (4).

Mais grâce aux fictions légales tous ces pouvoirs abusifs sont transformés. Le droit illimité de châtier les enfants se transforme en droit de soumettre les délits domestiques à la connaissance du juge civil ; le privilége d'imposer un mariage a dégénéré en un *veto* conditionnel ; la faculté de vendre ses enfants est effectivement abolie et leur transfert dans une famille adoptive ne peut être accompli sans leur consentement. L'amélioration du sort de l'épouse est encore plus remarquable. Afin de la soustraire à la tyrannie conjugale, on imagina une quatrième sorte de mariage qui, se rattachant à des coutumes très-anciennes, semblait respecter le droit. Ce mariage était considéré comme le dépôt temporaire de la femme chez le mari par sa propre famille. De cette façon, les droits de la famille demeuraient entiers, et la femme restait sous l'empire de ses propres tuteurs, dont l'autorité dominait celle du mari. Or, le tuteur se souciant généralement peu de son pouvoir et la loi même tendant à le réduire, la dame romaine, soustraite à l'autorité de son mari, acquérait une grande indépendance (5).

Nous nous résumerons en rappelant qu'à Rome l'ensemble

(1) *L'Ancien droit*, p. 126.

(2) Toutefois, chose remarquable, à Rome la *patria potestas*, puissance paternelle, ne s'étendait pas à la chose publique (*jus publicum*), c'est-à-dire que les relations du fils avec l'État étaient partaitement indépendantes de ses devoirs de famille. En face de la chose publique, le fils était aussi libre que le père ; tous deux votaient ensemble dans la cité et combattaient côte à côte sur le champ de bataille. Le fils pouvait en qualité de général commander à son père, et en qualité de préteur connaître de ses contrats et de ses droits. Mais dans tous les rapports du droit privé, il n'en vivait pas moins sous un despotisme domestique qui, si l'on considère ses vertus et sa durée, constitue un des plus étranges problèmes de l'histoire juridique (34-130).

(3) Aussi, la puissance paternelle ne s'étendait qu'aux agnats, c'est-à-dire à la descendance mâle, les femmes passant par le mariage dans la famille du mari.

(4) L'exclusion des femmes de la couronne attribuée aux Francs saliens vient certainement des Romains, ainsi que la loi, dernièrement abrogée, d'après laquelle en Angleterre les deux frères n'héritaient pas l'un de l'autre. (*L'Ancien droit*, p. 144.)

(5) Le christianisme tenait des l'origine à limiter cette liberté, qui, il est vrai, dégénérait trop souvent en licence ; on en trouve le témoignage dans le droit canon de cette époque. (*L'ancien droit*, pp. 160-168.)

des fictions légales formait un corps de droit connu sous le nom de *responsa prudentum*, *Réponses des savants en droit*. Ces traités, qui portaient les noms des principaux jurisconsultes romains, modifiaient, étendaient, limitaient constamment et même remplaçaient dans la pratique les dispositions du droit décemviral et introduisaient ainsi une variété de règles auxquelles n'avaient jamais songé les rédacteurs des Douze tables. Ces règles avaient pourtant autant d'autorité que l'ancien droit.

V

Le second moyen de progrès dans le développement de la législation est l'équité légale.

L'équité est un principe rationnel d'où l'on fait dériver un corps de règles qui subsistent et se développent à côté du droit civil.

Les règles de l'équité n'ont pas, comme celles du droit civil et des fictions légales, une origine historique et positive ; elles prennent leur source dans une idée de justice qui domine toutes les coutumes, tous les textes et tous les pouvoirs. Telle est du moins l'équité au sens moral et philosophique du mot ; telle elle est apparue dans la Grèce, son véritable berceau.

La Grèce n'a jamais été, comme la république romaine, un pays de droit écrit. L'intelligence grecque était trop mobile pour se renfermer dans des formules légales, et, à aucune époque, on ne trouve à Athènes un système suivi de jurisprudence. Le droit y est dominé par la philosophie, et les magistrats l'interprètent avec une grande liberté. Or, l'idée philosophique populaire qui prévaut en Grèce est que le *bien*, la *perfection*, se trouve à l'origine des choses. Les Grecs conçoivent l'univers comme un vaste ensemble qui, sous le nom de *nature*, embrasse l'ordre moral et l'ordre physique. Dans des âges reculés dont on n'a gardé qu'un vague souvenir, le monde matériel a possédé une forme plus simple et plus belle ; l'humanité des sentiments plus doux, une loi plus harmonieuse, et les déchéances actuelles, les haines, les guerres, les divisions, ont été amenées par les jeux du hasard. L'humanité ne doit donc pas chercher le progrès en avant, mais en arrière ! elle doit retourner vers les premiers parents, invoquer leur mémoire et leur exemple, se conformer à la tradition. Vivre selon la nature (1), c'est s'élever au-dessus des habitudes désordonnées et des plaisirs grossiers du vulgaire, c'est la suprême sagesse et la suprême vertu.

Cette conception, qui domine en Grèce la philosophie et les mœurs, pénètre aussi dans la pratique du droit. Tout magistrat, en prononçant un jugement, cherche bien moins à appliquer un texte qu'à se conformer à la loi idéale d'où toute justice doit dériver. De là une grande mobilité, une continuelle incertitude dans l'interprétation des lois, mais aussi une liberté, une largeur dont on n'avait aucune idée à Rome.

Le génie grec et le génie romain sont absolument différents, et cependant, après la conquête de la Grèce par les armes de Rome, les deux peuples se rapprochent, et, chose étrange, ce sont les vaincus qui domineront les vainqueurs par la pensée. La philosophie de la *nature* pénètre à Rome et, dès les premiers temps de l'empire, elle attire par son caractère d'austérité tout ce qui reste d'énergie dans cette société en décadence ; elle rallie surtout les jurisconsultes. Ses principes pourtant ébranlent jusqu'à la racine leur formalisme étroit et leurs habitudes traditionnelles. Mais il y a des heures pour les révolutions morales et c'est d'une véritable révolution dans les principes du droit que nous allons être témoins. La façon dont M. Sumner Maine en rend compte n'est pas une des pages les moins curieuses de son œuvre.

Après le renversement des Tarquins, on peut dire que la royauté à Rome avait été mise en commission ; c'est-à-dire que les pouvoirs royaux avaient été partagés entre des fonctionnaires électifs. La justice comprenait la suprématie indéfinie sur le droit et la législation, suprématie qui avait toujours appartenu au roi, et dont l'origine était patriarcale ; elle fut attribuée au préteur, qui, en vertu de cette prérogative, se trouva être le premier magistrat de la république. Or, une situation étrange ne tarda pas à se présenter.

Les institutions romaines, très-exclusives, comme nous l'avons déjà vu, n'admettaient ni l'étranger, ni l'affranchi au bénéfice de la loi. Les étrangers, néanmoins, affluant à Rome par le fait du commerce, il se trouva bientôt dans cette ville deux populations en présence, dans des rapports journaliers, et sans aucune législation commune. Des différends s'élevaient journellement entre elles, comment les décider ? Il fallait bien recourir au préteur, qui était élu tous les ans parmi les principaux juristes, et il fallait bien que le préteur prît un parti. Les juristes furent donc conduits, en vertu de la situation même, à chercher en dehors des institutions particulières de Rome des principes légaux communs aux diverses nations et qui leur fussent applicables. Chaque magistrat, en entrant en fonctions, étant tenu de publier un édit sur la manière dont il entendait appliquer la loi, pour simplifier sa tâche, le nouveau venu publiait généralement l'édit de son prédécesseur avec les additions et les changements correspondant aux exigences du temps et à la variété de la jurisprudence. Ainsi il arriva que dans ces édits se trouvèrent exposées toutes les opinions des juristes sur les rapports légaux des étrangers et des citoyens romains, et leur collection forma un nouveau corps de droit connu sous le nom de *jus gentium* (1). Ce corps de droit était admis à Rome, il avait force de loi, mais, loin d'être considéré, selon les idées modernes, comme revêtu d'un caractère de généralité supérieure aux coutumes locales (2), il était traité comme un appendice inférieur du droit, et pendant longtemps les magistrats ne sont guidés dans son application que par la nécessité des choses et l'intérêt de l'Etat. C'est seulement quand la philosophie du droit pénètre à Rome sous l'in-

(1) Cette maxime devint plus tard le résumé pratique de la philosophie stoïcienne.

(1) Nous traduisons aujourd'hui le *jus gentium* par *droit des gens*, mais en donnant à ce mot un sens assez différent de celui qu'il avait dans l'antiquité.

(2) Ce corps de droit n'implique pas une juridiction particulière, ce sont les magistrats de la république qui l'appliquent dans son entier. Dès que l'édit du préteur a posé une règle, le tribunal l'applique à côté de la règle ancienne, qui souvent se trouve abrogée par ce fait et sans aucune disposition expresse de la législation. Les deux corps de droit ne se trouveront cependant entièrement réunis que par les réformes de Justinien. L'accroissement du droit des gens semble s'être épuisé à la date du règne d'Alexandre Sévère. La succession des jurisconsultes finit alors, et l'histoire du droit se continue par les constitutions des empereurs, puis par des tentatives pour coordonner le corps de la jurisprudence romaine. Le *corpus juris* de Justinien est la dernière et la plus célèbre de ces tentatives.

fluence de la Grèce, quand on veut lui faire place dans les institutions, que, pour les besoins de la cause, on découvre au *jus gentiom* une valeur nouvelle. Ce vieux droit des nations, considéré jusqu'alors comme très-inférieur au droit des citoyens romains, devient, au moyen d'habiles commentaires, le trait d'union du droit de la nature et du droit de la tradition, ou plutôt il devient le droit naturel (*jus naturale*) rattaché à la tradition juridique de Rome. Et l'on peut remarquer ici le singulier pouvoir d'une théorie devenue tout à coup populaire. Lorsque, grâce à la philosophie grecque, le mot *nature* fut entré dans le vocabulaire habituel des Romains, les jurisconsultes en vinrent non-seulement à dire, mais à croire que le vieux *jus gentium* était en réalité le Code perdu de la nature, et que le préteur, en réglant sur ses principes la jurisprudence des édits, rétablissait le type d'où le droit ne s'était écarté que pour devenir moins pur. A dater de cette époque, le *jus gentium* prend une place entièrement nouvelle dans les institutions romaines et dans l'opinion, et le préteur s'efforce en toute occasion de placer l'édit au-dessus du droit civil, afin de faire revivre les institutions par lesquelles la nature avait gouverné l'homme dans l'état primitif. Sans doute de nombreux obstacles provenant des préjugés et des habitudes du temps s'opposaient à l'amélioration du droit par ce moyen. Les coutumes romaines étaient trop tenaces pour céder immédiatement à une simple théorie philosophique; jusqu'à l'époque de Justinien une partie de l'ancien droit résista obstinément. Mais, en somme, les améliorations furent étonnamment rapides. Comme on liait les idées de simplification et de généralisation à l'idée de nature, on regarda la simplicité, la symétrie et la clarté comme les caractères d'un bon système de droit; on écarta les formalités, les difficultés inutiles, et plus tard la volonté forte de Justinien et les circonstances extraordinaires dans lesquelles il se trouva amenèrent le couronnement d'un édifice dont les bases avaient été posées depuis longtemps (1).

Le point de contact entre l'ancien *jus gentium* et le nouveau *jus naturale* se trouve dans l'*æquitas* ou équité prise au sens primitif du mot; et, en effet, pour la première fois à cette époque, on voit apparaître ce terme dans la jurisprudence romaine (2).

Si l'on considère l'équité comme une théorie philosophique morale, elle semble une source indéfinie de progrès. Mais dans le fait, aussitôt qu'elle devient un code positif, elle affecte le caractère restreint de tous les codes. Ses principes, qui paraissent aussi larges que la raison et la nature, prennent la rigidité et la sécheresse des principes légaux. On finit par les épuiser, et quand ils ont donné toutes leurs conséquences, il se trouve que, les mœurs et l'opinion continuant à progresser, ils deviennent une source de résistance après avoir été une source de progrès. C'est ce qui arriva à Rome.

(1) *L'Ancien droit*, p. 55-56.

(2) La collection des décrets d'équité prend dans le droit romain le nom d'*edictum perpetuum*. Pour en éviter les accroissements indéfinis, on la fixa sous le règne d'Adrien et pendant la magistrature de Salvius Julianus. L'édit de ce préteur comprenait le corps entier de la jurisprudence d'équité, disposé probablement dans un ordre symétrique, et voilà pourquoi l'édit perpétuel est souvent cité en droit romain sous le nom d'édit de Julien. Sans doute une telle transformation ne s'accomplit pas sans rencontrer dans les habitudes et les préjugés de nombreuses résistances. Les juristes se partagent, et c'est seulement vers l'époque de Justinien que toute lutte a cessé.

Pendant toute la période de l'empire qui précède le règne d'Alexandre Sévère, l'équité y fut une source de développement, et nous lui devons la plupart des principes légaux qui, systématisés plus tard dans le Code de Justinien, ont été une des sources les plus riches et les plus abondantes de notre droit moderne. Mais, à dater du règne d'Alexandre Sévère, l'équité romaine cesse de se développer, bien que la société traverse une grande révolution morale. Le droit canon, qui est né du catholicisme, uniquement préoccupé de ramener à l'Église les principes du droit, ne fut ni une source d'études fructueuses, ni une source de progrès, et nous assistons alors à une phase d'immobilité suivie d'une phase de décadence. C'est fini de la civilisation romaine, et plus tard seulement le moyen âge reprendra la même œuvre sous une forme nouvelle.

C. Coignet.

— La fin très-prochainement. —

QUESTIONS MILITAIRES

La neutralité belge.

Les notes diplomatiques échangées entre la Prusse et la Belgique, ainsi que les articles à sensation des journaux anglais et allemands, ont prêté une sorte de consécration pénible aux réflexions que nous avions émises sur la situation militaire de la Belgique et de la Suisse (1). Ces réflexions, on le sait, nous avaient été suggérées par les articles de certaines feuilles militaires de ces deux pays.

Dans la presse de Bruxelles en particulier, nos observations avaient soulevé de vives discussions. Il était, en effet, aisé de reconnaître, par les citations que nous avions faites, qu'il existait en Belgique comme en Suisse un parti militaire qui persistait à vouloir afficher une crainte exagérée de la France et à soutenir que l'Allemagne était devenue pour elle une amie et une alliée naturelle.

L'*Étoile belge*, qui était déjà intervenue dans un débat semblable entre le *Journal de l'armée belge* et la *Belgique militaire*, avait cru devoir reproduire le passage suivant de notre étude :

« Que la guerre éclate demain, les deux armées ennemies mobiliseront leurs forces. Les points pour l'Allemagne sont tout indiqués; ce sont Metz et Strasbourg : c'est donc là que le deux grandes armées allemandes se masseront. Or, l'Allemagne, qui s'est perfectionnée depuis 1870, accomplira cette phase de la mobilisation beaucoup plus rapidement qu'en 1870, et, en tous cas, plus rapidement que la France, qui en est encore à préparer sa mobilisation, travail délicat dont l'application réclame beaucoup de temps et de calme. Comme l'a dit le colonel fédéral suisse M. de Charrières, l'Allemagne *n'a plus qu'un pas à faire pour atteindre le cœur de la France*. En effet, de Metz et du plateau de Saint-Privat, il n'y a que quarante lieues pour se trouver à Paris, tandis que de Givet et de Charleville à Paris, il y a plus de soixante lieues. Comment donc une armée française, plus lente aujourd'hui à se former que l'armée allemande, pourrait-elle aller se porter sur Sambre-et-Meuse, quand l'armée prussienne serait déjà

(1) Dans la *Revue* du 30 janvier dernier.

depuis longtemps en Champagne? A moins de vouloir abandonner une fois encore Paris et renouveler Sedan, il n'est pas permis de songer à commettre une telle faute. Il n'y aurait qu'un Napoléon IV pour faire une pareille bévue, et, Dieu merci! lui et les siens ne sont pas encore au pouvoir. »

La *Belgique militaire* répondit alors à l'*Etoile belge* :

«..... Il s'agit de savoir si, en cas de revanche, la France aurait plus d'intérêt à attaquer l'Allemagne par sa frontière de l'est que par l'Entre-Sambre-et-Meuse, en passant par la Belgique? Or, la citation de l'*Étoile belge* ne nous parle que d'une guerre éclatant *demain* entre la France et l'Allemagne. Mais que vient donc faire ici l'extrait de la *Revue politique et littéraire* de France, qui parle d'une guerre devant avoir lieu demain? d'une armée française plus lente à se former aujourd'hui et d'une armée allemande déjà depuis longtemps réunie en Champagne?... Nous nous étions placés dans l'hypothèse d'une guerre de revanche, laquelle est inséparable d'une offensive prompte et vigoureuse.

» En résumé, l'écrivain de la *Revue politique et littéraire* nous semble s'être beaucoup plus inspiré du désastre de Sedan et des futurs talents de Napoléon IV que de la configuration du théâtre des opérations dans la zone appelée les *Cornes du taureau*. Ce qu'il semble craindre avant tout, c'est de voir découvrir encore une fois la capitale de la France... Il ne semble tenir aucun compte des travaux projetés dans le triangle stratégique : Verdun, Châlons, Toul, regardant Metz dans le blanc des yeux, ni même de l'immense périmètre qu'embrasseront les nouveaux ouvrages autour de Paris. Cependant, d'après les données les plus exactes, le rayon de la circonférence décrété pour l'ensemble de ces ouvrages sera de 18 kilomètres en moyenne, soit un développement de 27 lieues françaises. Si l'on ajoute à ce rayon la distance moyenne de 3 kilomètres pour déterminer celui d'une nouvelle ligne d'investissement, on arrive pour cette ligne à un développement total de 32 lieues! Quelle sera l'armée capable d'entreprendre une pareille mission, et que deviendra alors cette terrible nécessité de couvrir si soigneusement Paris?...

» Notre rôle est de veiller, même dans une éventualité qu'on nous dit éloignée... notre devoir était de prouver qu'il y a aujourd'hui pour la France plus de raisons qu'en 1870 d'attaquer l'Allemagne par la Meuse. Cette preuve, nous l'avons faite l'année dernière et l'on n'a pas même tenté de nous répondre.

» En ce qui nous concerne, nous n'avons pas non plus à nous préoccuper des connaissances ni de la stratégie du futur Napoléon IV ; mais ce dont l'*Étoile belge* peut être certaine, c'est que le général français qui tentera la revanche en empoignant le taureau par les cornes, ou en attendant que les Prussiens soient réunis en Champagne, ne sera jamais un Napoléon Ier. »

Dans les circonstances actuelles, il y aurait quelque apparence de mauvaise grâce à profiter des avantages de discussion que nous offrent les revendications de la Prusse vis-à-vis de la Belgique. Malheureusement, il existe chez nos voisins de Bruxelles un parti militaire que les événements ne veulent pas convaincre. La *Belgique militaire* particulièrement semble vouloir échapper aux conclusions qui s'imposent. En effet, les notes diplomatiques échangées, pas plus que les fameuses dépêches de la publication de l'état-major général allemand (1), n'ont paru avoir modifié les appréciations de notre confrère : au lendemain même de l'émotion générale qui s'était répandue en Belgique, il renvoyait encore ses contradicteurs à M. le lieutenant-général prussien von Hannecken, qui, dans un article sur les lignes de chemin de fer publié par l'*Algemeine militair Zeitung*, dit en propres termes :

« Les Français, pour pénétrer en Allemagne, pourraient suivre trois directions qui leur permettraient de trouver sans trop de difficultés des ressources suffisantes pour leur entretien. La première traverse la Belgique, les fertiles contrées de la vallée intérieure du Rhin, le comté de Ravensberg, le Hanovre, au nord des montagnes du Harz, et aboutit à Berlin.

» L'origine de cette direction est couverte, en apparence, par la neutralité de la Belgique ; mais, si les Français remportent les premières victoires, *il est peu probable qu'ils respectent cette neutralité!*

» C'est principalement de cette route que l'armée française a fait usage pendant la guerre de Sept ans. La grande place forte de Cologne se trouve sur son parcours. »

La *Belgique militaire* ajoutait même :

« Nous serions heureux de connaître l'avis de nos contradicteurs sur le passage emprunté au lieutenant-général von Hannecken. Quoi qu'il en soit, nous appelons la sérieuse attention de qui de droit sur tous les points indiqués dans cette petite revue politico-militaire. »

Or, la question est trop grave, la *Belgique militaire* jouit dans son pays d'une autorité trop grande, pour ne pas essayer d'atténuer des allégations qui ne sont fondées que sur une observation inexacte des faits.

L'éminent écrivain militaire belge à qui sont dus ces articles répétés sur les prétendus projets de la France à l'égard de la Belgique, voudra donc bien convenir avec nous que, parmi les éléments nombreux qui concourent au succès d'une campagne, il en est deux principaux : *les effectifs*, et *le terrain* sur lequel ces mêmes effectifs ou masses sont appelés à se rencontrer. En effet, il faut tout d'abord un nombre suffisant d'hommes pour pouvoir accepter la lutte avec quelque chance de succès, puis un échiquier convenable pour grouper ces hommes et les développer utilement.

Prenons le premier de ces deux éléments de succès, c'est-à-dire les *effectifs*.

Il est hors de doute que, de deux puissances aux prises l'une avec l'autre, celle qui possédera les effectifs les plus nombreux, les mieux instruits, les plus faciles à réunir, aura pour elle un avantage considérable.

Or, l'auteur militaire belge voudra bien, sur ce point, admettre avec nous que depuis la formation des 148 quatrièmes bataillons prussiens de réserve, des 148 bataillons de dépôt, des 287 bataillons de landwehr et des 234 bataillons de landsturm, l'infanterie allemande a acquis une supériorité numérique auprès de laquelle l'infanterie française avec ses quatre nouveaux bataillons ne peut entrer en comparaison

(1) La dernière livraison de la *Guerre franco-allemande*, ouvrage officiel publié par le grand état-major prussien, contenait les dépêches suivantes :

Buzancy, le 30 août 1870, 11 h. du soir.
(Ordre à l'armée.)

Dans le cas où l'ennemi passerait sur le territoire belge et ne serait pas immédiatement désarmé, on l'y suivrait sans attendre de nouveaux ordres.

Signé : de Moltke.

(Mêmes dépêches du prince royal de Prusse et du prince royal de Saxe.)

sous bien des rapports. C'est en conséquence de ces faits que la *Gazette de Cologne* du 27 décembre 1874 pouvait écrire que l'effectif de l'infanterie allemande, sur le pied de guerre, était, à la fin de 1873, de 1 337 500 hommes, dont 994 900 hommes d'infanterie de ligne, 155 400 hommes des quatrièmes bataillons et 187 200 hommes de landsturm (1).

Nous ne dirons rien de la différence d'instruction qui existe entre les deux armées. L'écrivain belge paraît être trop au courant de ce qui se passe au delà du Rhin pour qu'on ait rien à lui apprendre sur ce point, car la réorganisation de l'infanterie allemande ne date pas d'hier, comme celle de la France, et tous les rouages y ont été instruits et préparés de longue main.

Nous ne dirons rien non plus de la période de mobilisation, qui fait l'objet de l'attention constante de l'état-major général berlinois, attention et préoccupation qui peuvent d'autant mieux avoir leur effet, que, contrairement à ce qui se passe en France, cet état-major se trouve posséder une action effective sur les chemins de fer, c'est-à-dire sur les grands moteurs de ces masses qu'on intitule les armées modernes.

Ainsi donc, de ces deux termes principaux qui entrent dans cette équation qu'on appelle la guerre, le premier déjà n'est pas en notre faveur. Aussi, quand on voit les spécialistes allemands faire semblant de redouter les conséquences de la nouvelle loi des cadres, on est en droit de se demander, comme le fait la *Nouvelle Presse libre* de Vienne, à qui l'on veut en imposer.

Il reste à examiner le deuxième terme de notre équation, c'est-à-dire l'échiquier sur lequel ces masses devront se mouvoir pour se combattre à un moment donné.

La Belgique militaire a consacré des articles trop remarquables au rôle des capitales dans les guerres modernes, pour ne pas admettre avec nous que ces mêmes capitales sont les centres attractifs des armées envahissantes, et qu'autour d'elles, dans la plupart des cas, se décident les destinées des nations dont l'existence est en jeu.

Elle voudra donc bien reconnaître comme nous que *Paris* est, *de quelque peu*, plus rapproché de la frontière allemande que *Berlin* ne l'est de la frontière française, et qu'il faut traverser cinq grands cours d'eau pour gagner la capitale prussienne, tandis que, de notre côté, il n'en est aucun en mesure d'offrir une ligne quelconque de défense pour protéger Paris.

Elle verra également que cinq chemins de fer allemands, correspondant à de grandes lignes de concentration, aboutissent à la frontière française. Ces chemins de fer sont ceux de Strasbourg à Munich, Strasbourg à Dresde, Metz à Berlin, Mayence à Berlin, Wesel, Cologne à Strasbourg (sur les deux rives). La France, au contraire, n'a que trois lignes se réunissant à la frontière : celles de l'Est, de Vesoul et de Dijon-Besançon.

Elle admettra pareillement que la frontière allemande de Liége à Bâle est autrement avantageuse au point de vue offensif que la frontière française, puisqu'elle offre une base d'opérations de premier ordre, le Rhin, et des points d'appui naturels tels que l'Hundsruck et les Vosges. L'angle rentrant formé par la frontière à Lunéville offre même cette particularité de placer la Champagne et la Lorraine dans la zone dépendante des premières opérations allemandes. Un avantage pareil existe, du reste, pour cette fameuse ligne de la Meuse qui paraît inquiéter si fort la Belgique. Liége, ce nœud défensif et stratégique de la Belgique et de la Meuse, est autrement rapproché de la Prusse que de la France.

Luxembourg est actuellement enclavé dans les possessions allemandes, par suite de l'avantageux échange fait en 1871, autour de Thionville.

La place de Wesel, Dusseldorf avec son vaste camp, Cologne avec ses nouveaux forts, sont d'autres bases d'opérations offensives ou défensives, par rapport à la ligne de la Meuse, que Maubeuge, Givet et Mézières.

Enfin, nous ne cesserons de le répéter : il y a moins loin de Metz à Paris que de Paris à Givet.

Or, l'armée allemande, étant plus nombreuse et plus rapidement mobilisée que celle de la France, a deux objectifs qu'elle a désignés depuis longtemps : Paris et Dijon, afin de couper en deux la masse homogène française et de séparer le centre de son réduit naturel, la Franche-Comté. De tels projets courent les bureaux des états-majors allemands : pourquoi donc notre contradicteur feint-il de les ignorer?

Ainsi, les deux éléments principaux de la guerre, effectifs et échiquier, sont à l'avantage de nos adversaires. Dans de semblables conditions, l'écrivain militaire belge voudra bien reconnaître qu'il y aurait quelque folie de la part de la France à aggraver encore cette infériorité en se créant, de gaieté de cœur, des adversaires nouveaux et braves, comme tous ceux qui composent l'excellente armée belge, par une invasion intempestive, pour obtenir un résultat hypothétique.

Ce résultat, d'ailleurs, ne serait avantageux que pour la Prusse, puisqu'il lui prêterait le droit et la facilité d'occuper ce qu'elle semble tant désirer : les lignes complètes de la Meuse et du Rhin. Peut-être même est-ce là le but de ses récentes menées ? Il est donc permis de s'étonner que des esprits aussi judicieux que ceux qui s'occupent des hautes études militaires en Belgique se soient laissé prendre à ces apparences.

Reste pour cette invasion la question d'opportunité, qu'invoque la *Belgique militaire*, et celle du gain d'une première bataille qu'admet le général von Hannecken. Or, si c'est après un premier succès, comme le dit le général allemand, que nous ne devons pas respecter la neutralité belge, il admet donc que cette première bataille n'aura pas eu lieu sur la Meuse, mais en France. Que devient alors le prétendu danger de la Belgique, car si nous sommes vainqueurs, l'invasion devient inutile et la rive gauche du Rhin nous reste sans coup férir.

Pour la question d'opportunité, le manque de logique est tout aussi flagrant. « Ce n'est pas demain, dit la *Belgique militaire*, qu'il faut redouter l'ingérence française, mais plus tard, le jour de la revanche. Actuellement la France n'est pas en état. » Or, pourquoi s'occuper de l'avenir puisque la question est toute d'actualité? D'ailleurs, que sait de l'avenir notre trop intelligent confrère ? Il suppose donc que l'Allemagne serait stationnaire pendant que la France seule travaillerait? Ce qui se passe à présent n'en est pourtant pas la preuve, surtout à une époque où le chiffre et l'instruction des populations deviennent les seuls termes de comparaison

(1) Voyez dans la *Revue* du 17 avril dernier *l'État militaire de l'Europe*, par M. L. Jezierski.

des forces militaires des nations, en raison du service obligatoire.

Donc, si la France est isolée, elle sera aujourd'hui comme demain inférieure numériquement à l'Allemagne, et dès lors son armée ne pourra pas suivre les rives de la Meuse. Si elle a des alliés, elle aura encore moins besoin de ce passage. Il n'y aurait que le cas de l'alliance offensive de la France et de la Belgique. Alors..... mais serait-ce cette éventualité que paraîtrait redouter la Prusse ? Au fait !.... En tout cas, puisque la *Belgique militaire* s'occupe de l'avenir et pose si volontiers des questions, nous serions tout particulièrement flatté si son savant rédacteur voulait bien répondre à la suivante : « Que deviendrait la Belgique, nationalement, commercialement et militairement parlant, si la France disparaissait, comme puissance d'équilibre, dans une nouvelle invasion? »

Or, les luttes militaires modernes ont leur logique rigoureuse, comme toutes les sciences. Aveugles ceux qui ne savent pas les entrevoir et font du sentiment, là où il n'y a que faits et calculs de la plus extrême rigueur !

Il ne s'agit plus, quoi qu'en dise notre savant adversaire, de faire mieux que Napoléon Ier ; il importe de se rendre compte des difficultés à venir et d'exécuter le possible et le convenable. Là seulement est le salut des nations modernes.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

I

La correspondance des deux Ampère.

(Suite et fin)

On aurait mauvaise grâce à chicaner les amis qui ont bien voulu nous communiquer la *Correspondance* et les *Souvenirs* : c'est un don gratuit, nous n'y avions aucun droit. N'est-il pas permis cependant de signaler et de regretter les lacunes qui arrêtent et déconcertent? Je sais bien que Mme Récamier a tenu une grande place dans la vie de J.-J. Ampère ; elle en tient encore une trop grande dans ces deux volumes. Ne sera-t-il jamais libre, se dit-on avec une certaine impatience ? Il nous tarde de le voir enfin occupé de personnes et de choses plus sérieuses. Peut-être aurait-on pu nous faire tort de quelques lettres et nous en donner d'autres plus intéressantes. Nous n'avons pas été sous le charme, nous, et nous avons le droit de trouver que l'Ampère romanesque, amoureux, et même édifiant, fait trop de tort à l'autre.

On est surpris, par exemple, de ne trouver aucun renseignement caractéristique sur la période de production littéraire qui s'étend de 1830 à 1860. La vie politique d'Ampère reste aussi singulièrement dans l'ombre. Il faut recueillir çà et là quelque phrase, un mot, le plus souvent le témoignage d'un tiers. Que l'on aimerait mieux les confidences de l'homme! Lui qui était si vif, si ardent, si abandonné dans l'expression de ses sentiments, nous le cherchons vainement dans ces pages raisonnables, froides ou insignifiantes, où s'éteint toute vie, toute originalité. Je n'essayerai pas de combler les lacunes, mais il fallait les constater.

A part deux ou trois tragédies qui ne furent jamais représentées et quelques articles de journaux, J.-J. Ampère n'avait à peu près rien écrit vers 1820 ; mais il avait amassé des trésors et il allait les semer, un peu en prodigue, il est vrai ; sur ce point il fut incorrigible. En 1855, son ami M. de Tocqueville essayait quelques timides observations sur ce gaspillage perpétuel. — « Quelle que soit la grande facilité » que Dieu vous a donnée, craignez d'en abuser et de fati» guer, sans vous en apercevoir, sinon l'ange, au moins la » bête dont l'ange a besoin. Vous me paraissez depuis un an » à l'état de volcan intellectuel. Cette sorte de surexcita» tion, jointe à l'admirable sûreté de goût que vous avez » acquise, vous rend, à mon avis, très-supérieur à ce que » vous avez jamais été. Mais il faut faire vie qui dure, garder » sa force et ménager sa verve, pour que l'une et l'autre ne » finissent pas par se lasser. » — C'était le moindre des soucis de J.-J. Ampère : s'il se fût réglé et contenu, il eût cessé d'exister. Voilà pourquoi il n'a pas fait son monument, — comme disait Sainte-Beuve en forme d'oraison funèbre. Du vivant d'Ampère et parlant à un de ses meilleurs amis, Tocqueville, il était plus indulgent. — « Vous êtes, assurait-il, » l'homme qui a le mieux saisi les grandes lois du monde » littéraire. Vous avez pu faire de petites erreurs de détail, » mais vous avez ouvert les grandes routes et établi les lon» gues chaussées qui doivent conduire désormais. Il vous » reproche seulement de ne pas compléter votre œuvre ; la » *Renaissance* surtout lui tient au cœur. Il sait que vous » n'avez qu'une dernière main à mettre à ce grand ouvrage » pour le terminer, il vous supplie de le faire, car l'œuvre » est importante et la vie est courte. Il ne faut pas qu'une » pareille chose disparaisse avec vous. » — On voit que les avertissements n'ont pas manqué à Ampère. Son œuvre reste incomplète. Ce n'est pas seulement la *Renaissance*, c'est le moyen âge à partir du XIIIe siècle qu'il nous devait. Dans les belles années de première jeunesse et de vastes desseins, il ne rêvait rien moins qu'une histoire générale des littératures. Il connaissait à peu près toutes les langues qu'ont parlées les hommes ; il s'était assimilé, et sans trop d'efforts, les conquêtes immenses de l'érudition germanique ; il y avait joint ses découvertes personnelles, qui chaque jour s'étendaient et se précisaient. Vers l'âge de quarante ans, il était maître de cette vaste matière. Pourquoi de tant de travaux n'est-il pas sorti autre chose que cette *Histoire*, remarquable il est vrai, mais non définitive, de *la Littérature française avant le XIIe siècle?* Ampère aimait mieux chercher qu'achever : c'était un curieux, non un artiste. Il ne ressentit jamais ce long et délicieux souci de l'œuvre rêvée, caressée à loisir, lentement conduite à sa perfection. Il ne se résignait pas à ignorer ceci ou cela, à s'enfermer dans un horizon quelconque, si vaste qu'il fût ; il fallait qu'il allât à la découverte. Le travail entrepris restait sur le chantier ; lui, il volait ailleurs. Ne pourrait-on pas dire qu'en ce sens l'Allemagne lui a fait tort? L'Allemagne est le pays des entassements, non des constructions. La dernière chose dont se préoccupe le pur Allemand, c'est de faire un livre ; il laisse ce soin au lecteur, qui s'orientera comme il pourra à travers les masses cyclopéennes où on l'entraîne. L'important, c'est qu'on lui fasse voir un pays nouveau : il en dressera la carte lui-même, si le cœur lui en dit et s'il en est capable. J.-J. Ampère a beaucoup vécu parmi nos voisins ; il est de nos écrivains contemporains un de ceux qu'ils goûtent le plus ; il est un peu de leur école. — Il y a une autre raison encore. A partir de 1830, J.-J. Ampère fut professeur, à l'École normale d'abord,

puis à la Faculté des lettres et au Collége de France. Ce qu'il a semé d'idées, d'aperçus, de faits absolument nouveaux dans ce triple enseignement, est inimaginable. Tel soi-disant inventeur ou vulgarisateur du moyen âge, qui daigne à peine jeter en passant le nom d'Ampère, n'est qu'un amateur auprès de cet infatigable pionnier de l'érudition. On est allé bien plus loin que lui, mais qui a déblayé le terrain? Qui nous dit d'ailleurs qu'il n'ait pas exploré les terres prétendues inconnues que l'on nous a révélées à son de grosse caisse? Seulement, lui, il était homme d'érudition sûre, étendue, homme de goût, qui ne prenait pas des amas de strass pour des mines de diamants, qui ne sonnait pas les éclatantes fanfares pour annoncer *urbi et orbi* qu'il avait mis la main sur des trésors épiques d'une richesse et d'une beauté incomparables. Il savait à quoi s'en tenir sur ces fameuses épopées françaises dont l'inventeur même a retiré profit, et il nous en a fait grâce; ce n'est pas lui qu'on accusera jamais de charlatanisme et de *patrioterie* (1) littéraire.

Sur toute cette partie si intéressante de la vie intellectuelle d'Ampère, la *Correspondance* est pauvre en renseignements; mais, si incomplets qu'ils soient, ils font grand honneur au caractère de l'homme. Désintéressé, généreux, serviable, il semble plus préoccupé de faire arriver les autres que d'arriver lui-même. On ignorait jusqu'à ce jour que Sainte-Beuve eût sollicité, dès 1834, la chaire de maître de conférences à l'École normale que l'empire lui octroya en 1858. Dans l'étude si minutieuse qu'il a consacrée, après décès, à J.-J. Ampère, il a oublié de nous apprendre que celui-ci s'était vivement entremis auprès de M. Guizot, alors ministre de l'instruction publique, pour se dessaisir de sa chaire en faveur de son ancien collaborateur du *Globe*. La combinaison ne put aboutir : M. Guizot quitta le ministère; il trouvait, d'ailleurs, les titres du candidat assez légers dans tous les sens. Le père de *Joseph Delorme* venait de publier *Volupté*, qui n'a rien de classique. Il se résigna d'assez bonne grâce à attendre, à reprendre le collier, comme il dit, « le » collier de Buloz d'abord, et puis cet autre collier dont il » est question dans *Hernani* :

» Les deux bras d'une femme aimée et qui vous aime. »

Pauvre femme!

On voudrait bien savoir aussi ce que J.-J. Ampère pensait du romantisme vainqueur après 1830. Était-il enfin fixé sur les mérites respectifs de la tragédie et du drame? Goûtait-il le présent? regrettait-il le passé? Pas un mot sur *Jocelyn*, sur *Chatterton*, sur *Lucrèce Borgia*, *Notre-Dame de Paris*, *Lélia*. Ignorait-il l'existence d'Alfred de Musset? Pouvait-il être indifférent aux succès de son ami Mérimée? Ponsard, ce conciliateur, lui semblait-il un révélateur? Il était de l'Académie française; il devait, par état, connaître et peser les titres des candidats. A-t-il voté pour M. Nisard, pour M. de Saint-Priest, pour Mgr Dupanloup, M. le duc de Broglie, M. de Falloux, et autres futurs immortels? Il voyageait sans doute les jours d'élection. Il est permis de croire que le débordement de la littérature industrielle, du feuilleton, pour tout dire, n'était guère de son goût. C'est à lui, c'est dans son sein que l'honnête Ballanche épanchait ses indignations à la seule pensée que les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand pourraient « passer par l'ignoble filière du feuilleton ». Une telle œuvre faire concurrence au *Juif errant!* Écoutons le chantre pieux d'*Antigone*. « — M. Paulin m'a raconté tous les détails » du succès scandaleusement européen du *Juif errant*. Toute » la terre le dévore; il voyage plus rapidement que le cho- » léra. Les éditions illustrées se multiplient sur tous les » points du globe. Les signes de décadence vont trop vite. » Les saturnales du feuilleton français envahissent le monde. » Apportez-nous les palimpsestes de ces vieilles civilisations » que vous allez étudier : cela nous distraira de nos regret- » tables fantaisies. Toutefois, au milieu de ce débordement » dont les honnêtes gens gémissent, il se forme des oasis » pures et salubres où nous nous réfugierons, et où nous « vous préparons une agréable retraite. — J'ai jeté ce soir de » l'eau froide à pleine effusion sur l'enthousiasme de Mme de » Lajolais pour le *Juif errant*. Afin de vous donner une idée » de la férocité de la contagion, je vous dirai que l'honnête » Mme Tastu est aussi sous le charme de la reine Baccha- » nale. » — Mme Tastu! qui l'eût dit? Et Ballanche ne savait pas qu'à Saint-Point, une de ces oasis pures et salubres comme il en rêvait, sous l'œil même du chantre d'Elvire, on dévorait le *Juif errant*, et que le poëte saluait le romancier du titre de *Richardson populaire* (1).

Voilà bien des lacunes; elles ne sont que provisoires, espérons-le : la mode est aux indiscrétions. Ce que nous ne trouvons pas dans le portefeuille de J.-J. Ampère, d'autres nous le donneront. Celui de Sainte-Beuve ne tardera pas à s'ouvrir sans doute et l'on sait qu'il ne laissait rien traîner.

J.-J. Ampère n'a joué aucun rôle politique; il n'a été ni préfet, ni député, ni sénateur; on pourrait même dire qu'il n'a pas été journaliste, car il n'a, je crois, jamais écrit que des articles littéraires, et cependant il a eu une certaine action, une forte popularité. Il avait été élevé par son père dans l'amour de la liberté. André-Marie, quand il promenait l'enfant, aimait à lui montrer l'endroit où s'élevait la Bastille, et il lui racontait la belle journée qui la vit tomber. Il lui parlait aussi de la lourde compression de l'empire, de ce long silence, de cette mort de l'esprit. Jean-Jacques fut de bonne heure imprégné et pénétré de ce libéralisme un peu vague, qui était comme l'instinct et le premier besoin de cette génération que la chute de l'empire amena sur la scène. Nous avons vu ce qu'il pensait de la liberté électorale garantie et protégée par les gendarmes vers 1820. A ce moment, il n'a guère que les opinions de son âge; ses candidats à lui, s'il votait, ce serait Lafayette, Benjamin Constant, Camille Jordan; c'étaient aussi ceux de son père : les cœurs généreux ne vieillissent pas. Qui sait où se fût laissé em-

(1) Le mot est d'Émile Deschamps. — En 1820, des acteurs anglais étant venus jouer à Paris le répertoire de Shakespeare, le parterre, composé de bons patriotes qui exécraient la *perfide Albion* et croyaient que Shakespeare avait été aide-de-camp de Wellington, hua, siffla, accabla de projectiles les acteurs et même les actrices. — C'est ce que Émile Deschamps, un fidèle de Shakespeare, qualifiait de *patrioterie*.

(1) « Son livre fait fureur ici tous les soirs. Mes belles-nièces en lisent ce qu'on leur permet et ne rêvent que lui. Qu'est-ce qu'un philosophe, un politique, un poëte, auprès du Richardson populaire qui fait vivre et aimer tout cela en drame! Faites-lui mes amitiés. Moi, je ne le lis pas. Mon esprit est trop impatient; j'aime l'or en lingot et non pas en feuilles. J'attends l'édition. » (*Correspondance de Lamartine*, tome VIe, page 29.)

porter alors ce jeune enthousiaste ! De plus sages que lui, de plus rassis, les Dubois, les Jouffroy et tant d'autres se faisaient affilier aux sociétés secrètes, prenaient part à toutes les manifestations de la rue et, tout frémissants encore des bousculades subies, jetaient dans le *Globe* et ailleurs des articles dont ils ne rougirent que trop plus tard. J.-J. Ampère fut préservé : il put s'épancher hors de France d'abord, car dès 1820 il commença ses interminables pérégrinations ; et puis Mme Récamier le contint, le dompta. Mme Récamier n'avait pas le tempérament révolutionnaire ; le gouvernement de la Restauration n'était pas pour lui déplaire ; par ses amis, les Chateaubriand, les Montmorency, elle s'y rattachait assez étroitement. Il fallut que le pauvre amoureux subît la tyrannie morale de ce milieu réactionnaire. Il avait des révoltes ; la loi du sacrilége surtout le mettait hors de lui, et il éclatait, à distance il est vrai et dans une lettre. La révolution de 1830 vint achever l'œuvre de délivrance commencée par Mlle Cuvier. Tandis que les hôtes illustres de l'Abbaye-aux-Bois s'essayaient à l'attitude indiquée par Chateaubriand : « Attendre et pleurer mon pays », et se plaisaient avec lui à « soigner leur mort » (on pourrait ajouter : à décourager les vivants), J.-J. Ampère voulait croire à la vitalité de la France et aux bienfaits de la liberté. La plupart de ses collaborateurs du *Globe*, pourvus de hautes positions, calmés par l'âge, s'engourdirent dans un optimisme plus ou moins sincère ; lui, toujours impatient, toujours jeune, il aurait voulu chez les gouvernants un peu plus d'ardeur et de foi dans le sentiment national. Quand on a dans les mains un pays comme la France, est-il bien habile de ne rêver que compression ? La grande politique, n'est-ce pas de découvrir, de donner une issue à ces forces qui fermentent ?

La révolution de 1848 justifia ses prévisions. Dès longtemps son imagination était familiarisée avec la république, le gouvernement de la raison et du droit ; il ne lui marchanda pas son concours. Il accepta la tâche d'inspecter l'École d'administration, qui venait d'être fondée, qui dura si peu, mais à laquelle il faudra bien revenir. N'est-il pas étrange qu'on exige une instruction spéciale d'un officier, d'un marin, d'un ingénieur, d'un professeur, et qu'il suffise de plaire à tel ou tel parvenu de la politique pour être mis à la tête d'un département ? Favoris de bas étage, fruits secs du barreau ou du journalisme, quels étranges administrateurs surgissent à chaque commotion, à chaque changement de ministère ! Il y a tout un personnel à créer, un personnel instruit, ayant fait ses preuves, indépendant, choisi ; le pays le réclame, mais il attendra longtemps encore.

On sait que la république de 1848 fut assez mal accueillie des salons. Ceux-là mêmes qui, pendant dix-huit ans, n'avaient rien épargné pour miner le gouvernement établi, recommencèrent à miner le nouveau gouvernement. Habiles et profonds politiques ! Eux seuls sont dignes de diriger les affaires, eux seuls connaissent les hommes, eux seuls ont de l'expérience ! Le pauvre Ampère, qui ne faisait pas de la politique son métier, était forcé de tenir tête à tous ces désappointés. Il lui fallait subir les tirades de M. de Barante, qui démontrait « que dans toutes les sociétés humaines il y a » des principes nécessaires, immuables, innés, dérivant de » ce qui est immuable et inné dans notre âme », ce qui prouvait que la république était l'abomination de la désolation. C'est à lui que l'on s'en prenait de tout : il faisait bonne contenance et maintenait les principes. Il y fallait un certain courage. D'humeur bienveillante et expansive, il lui était pénible d'être traité parfois en « trouble-fête », et de subir toutes les récriminations et tous les sarcasmes que l'on ne pouvait adresser à cette pauvre république, qui existait si peu. Il se tirait assez bien de ces épreuves, et il avait même réussi à convertir, ou peu s'en faut, quelques-uns de ses contradicteurs. Il y a dans la correspondance quelques billets tout à fait gracieux de Mme la vicomtesse de Noailles, qui avoue qu'elle n'est pas très-éloignée de se faire républicaine. Il était trop tard pour elle, comme pour tant d'autres. La république, dont le beau monde n'avait pas voulu, disparut en les laissant à l'empire.

Dès le mois de juin 1848, J.-J. Ampère augurait mal de l'avenir. « Je ne vois qu'une chose, c'est que la révolution de » février avorte... Il paraît qu'on va se donner à un préten- » dant quelconque... C'est, dit-on, le jeune homme de ma- » dame Salvage (L.-N. Bonaparte) qui a la chance du moment. » La république aboutirait à cette parodie de l'empire ? Ce » serait la charge du passé ! J'espère que Thiers n'est pas là » dedans ; qu'il soit président plutôt, lui ou un autre ; mais » revenir à des princes quand ils ne sont plus des principes, » faire la restauration de l'illégitimité et de l'usurpation, c'est » vraiment par trop reculer ! » On recula bien au delà.

Après la mort de Mme Récamier, survenue en 1849, J.-J. Ampère se lia d'une amitié plus étroite avec M. de Tocqueville. La correspondance renferme un grand nombre de lettres de celui-ci, et ce sont de beaucoup les plus intéressantes. Quels hommes, sans compter les jeunes, qui s'éteignirent dans un silence forcé, le gouvernement issu du 2 décembre a enlevés à la France ! Tocqueville arrêté, emprisonné avec l'élite des représentants de la nation ; Cavaignac, Thiers, Lamartine, retranchés de la vie publique, assistant immobiles et muets aux étranges évolutions d'un gouvernement sans boussole et sans principes !

Ampère, lui, fuyait ce spectacle, courait en Italie, en Égypte, en Espagne, en Amérique : sa vie au fond n'était pas changée ; il n'était jamais monté à cette tribune que la violence avait renversée ; il n'avait pas fait de l'existence du pays sa propre existence. Sa vive et souple imagination le soutenait ; l'étude le ranimait ; il ne se sentait pas plongé et comme enseveli dans ce vide silencieux où les autres se débattaient douloureusement. — « Je suis bien triste, lui écri- » vait Tocqueville en 1854. Je ne puis changer cette manière » d'être en changeant de lieu, et j'éprouve qu'on quitte plus » facilement la France que les pensées qu'elle a fait naître. » Ce temps, quoi qu'on fasse, est lourd à supporter ; le même » événement qui a ôté un homme comme moi à la vie active » lui a enlevé en partie les moyens de se passer d'elle. » — Pour tromper cet ennui qui le dévorait, il prépara, il écrivit son beau livre *l'Ancien régime et la Révolution*, ouvrage austère, sincère surtout, et tout imprégné d'une mélancolie sereine. La *Correspondance* nous fait assister à cette lente élaboration, douloureuse parfois, mais qui soutint cette âme vaillante et haute. Tandis que J.-J. Ampère parcourait l'Amérique et jetait en se jouant ces deux volumes de notes rapides, spirituelles, brillantes, ou qu'il redemandait aux musées de Rome ce que c'était que les Césars, — Tocqueville, grave et recueilli, ne voyait que la France et cherchait dans le passé la loi de l'avenir. Est-ce que 1852 était un fruit légitime de 1789 ?

Ces deux esprits si différents, si unis par les sentiments

les plus généreux, se font singulièrement valoir l'un l'autre. Il y a dans cette amitié un peu tardive, d'autant plus sûre, je ne sais quoi de sain et de fortifiant.

C'est par Tocqueville que J.-J. Ampère était tenu au courant des menus incidents de la politique courante. Il y a sur les élections de l'Académie bien des révélations piquantes. Le gouvernement impérial, fidèle aux traditions de Napoléon Ier, exécrait particulièrement cette opposition insaisissable, inviolable, des salons et de l'Académie. Mais s'il avait le désagrément de voir les immortels se recruter parmi ses adversaires, il ne faut pas croire que la joie du succès fût sans mélange pour les opposants. Souvent, pour barrer le chemin à un bonapartiste, il fallait se risquer à des transactions pénibles, à des alliances qui répugnaient. Je n'abuserai pas des citations ; en voici une cependant.

« La mort de M. Molé semble assurer l'élection de Falloux. Je crois bien que je ne pourrai m'empêcher de voter comme on me le demande, malgré une certaine répugnance instinctive. On a beau me dire que ce dévot-là marche à part du grand troupeau et montre des sentiments plus indépendants que le reste, il n'en a pas moins ce fumet de sacristie qui m'est si désagréable à sentir par le temps qui court. On m'assure que le gouvernement, qui règne partout, excepté à l'Académie, a le projet cette fois d'en enfoncer les portes en y faisant entrer Troplong. Il ne pouvait choisir un plus parfait... »

Je n'écrirai pas le mot, qui est un peu vif... L'année suivante, il fallut donner un successeur à Salvandy. Le succès de M. de Falloux piqua d'émulation M. de Carné, qui fut nommé, sans enthousiasme de la part de Tocqueville, car il écrivait : « Je n'ai aucune résolution arrêtée. Je sais seule- » ment que je serais très-peu disposé à nommer le dévot » Carné, trois jours après avoir reçu le saint Falloux. » On en nomma bien d'autres, plus ou moins saints, plus ou moins dévots. Le groupe des soi-disant catholiques libéraux y passa tout entier.

Jusqu'à quel point J.-J. Ampère fut-il engagé dans ce parti qui arborait, sous l'empire, le drapeau de la liberté, et que l'on a vu à l'œuvre depuis ? On aime à croire qu'il partageait les défiances fondées de Tocqueville ; mais il ne vivait guère à Paris ; il était fort recherché, caressé, adulé par les fondateurs du *Correspondant*, il promettait et il donnait des articles à ce recueil où Laprade insérait des vers qui lui valaient une destitution, où Mgr Dupanloup épanchait ce trop-plein de libéralisme qui le tourmentait alors, où Montalembert ferraillait contre l'*Univers*, alors impérialiste, mais déjà en avance sur le *Syllabus*. Libéralisme équivoque, de circonstance, et qui n'a guère tenu ! Il fallait faire pièce à l'empire et à L. Veuillot, quitte à imiter plus tard les procédés de l'empire et à s'incliner devant ce que l'on raillait. M. Doudan, qui transmettait des nouvelles de cette coterie à J.-J. Ampère, s'égayait en ces termes aux dépens de l'*Univers* : — « Il n'y a nulle querelle dans ce Paris, ni dans le monde » réel, ni dans le monde des idées. Il n'y a que l'*Univers* qui » ait un peu d'entrain d'esprit. Il nous a montré par d'in- » vincibles arguments qu'un miracle est d'autant plus digne » de créance qu'il est plus absurde. De bons esprits ont cru » pouvoir lui répondre ; pour moi, j'ai une parole décisive en » faveur de l'*Univers*. Le lecteur du roi Stanislas lui lisait dans » la Bible : « *Dieu lui apparut en singe*. — *En songe*, reprend » le roi, un peu scandalisé. — *En songe* ou *en singe*, réplique » le lecteur, Dieu est bien le maître. La devise de l'*Univers* » est : *Dieu lui apparut en singe*. »

C'est l'*Univers* qui avait raison, et il a la partie belle aujourd'hui contre ces libéraux qui, tout en faisant leur *mea culpa*, le font d'assez mauvaise grâce. C'est à la haine de l'Empire que J.-J. Ampère dut d'être enrôlé. On porta aux nues son *César*, son *Histoire romaine à Rome* (1); il reçut des déclarations fort tendres du jeune abbé Péreyve ; le souvenir d'Ozanam, dont il avait publié les œuvres posthumes, fut évoqué ; enfin, on n'oublia rien pour s'attacher ou tout au moins pour paraître avoir conquis une si brillante recrue. Après la mort de Tocqueville, il céda de plus en plus au charme d'une amitié nouvelle. Tout homme a une certaine somme de tendresse à dépenser : ce que l'on appelle le bonheur ici-bas, c'est de rencontrer à l'heure marquée par la nature les êtres qui en recevront les épanchements. Quand cette heure est passée, les économies du cœur s'accumulent, et tout cela un jour déborde un peu au hasard. Rien de plus touchant que ces effusions de sentiments naturels qui étaient comme endormis, et qui s'éveillent tout à coup et cherchent leur objet. Si discrètes que soient les dernières pages de la *Correspondance*, on voit, on sent combien cette âme affectueuse d'Ampère s'est reposée doucement dans une intimité qui donnait une sorte de satisfaction aux besoins les plus impérieux de sa nature. — A-t-il répondu aux espérances que ces personnes pieuses nourrissaient ?... Il y a des lignes de points dans sa Profession de foi, et j'incline à croire qu'il n'alla pas aussi loin qu'on le souhaitait dans la voie où on l'engageait doucement, mais avec une certaine insistance. — Si l'on a le droit de conquête sur les vivants, les morts n'appartiennent à personne.

II

Une nouvelle Revue (1)

Au moment où chacun songe à se ménager loin de Paris une retraite de quelques mois, il est bon de signaler les livres, ces amis muets, qui sont les vrais compagnons du loisir. Je feuillette en ce moment, et j'emporte avec moi la collection des numéros de l'*Art*, revue hebdomadaire, qui n'a encore que cinq mois d'existence, mais qui n'a plus à faire ses preuves. Rien de plus varié, de plus riche, de plus élégant. Le texte, rédigé par les plumes les plus exercées, encadre parfaitement et fait ressortir les dessins, gravures, eaux-fortes qui charment les yeux. Il y a des merveilles en ce genre. Les articles et les dessins sur Charlet, — ce brave Charlet, — sur Millet,

(1) Ce n'est pas le lieu d'examiner ici la valeur de ces ouvrages. M. Guillaume Guizot écrivait à Ampère en 1857 : « Si *pour éventer un tapis quelconque*, vous... » Le mot n'est pas académique, mais il pourrait s'appliquer à cette partie de l'œuvre d'Ampère. — Cette préoccupation constante d'allusions, le plus souvent sans fondement réel, est fatigante et ne convainc guère. — Tocqueville, esprit d'une autre portée, repoussait cette assimilation de la France avec la Rome des Césars ; un mot lui suffisait, mot décisif : « Nous dormons, vos Romains étaient morts. » — Les quatre gros volumes d'Ampère exercèrent la patience et la malignité des lecteurs de la *Revue des deux mondes* ; cela ne suffit pas. Il est vrai qu'il forma un disciple, M. Beulé, mais cela même ne suffit pas encore.

(1) L'*Art*, revue hebdomadaire, 1, rue de la Chaussée-d'Antin.

sur Corot, sont du plus vif intérêt. La partie musicale, moins à ma portée, est fort goûtée des connaisseurs. — Les articles de Francisque Sarcey sur la mise en scène, d'Eugène Véron sur le style dit Pompadour, ont une singulière saveur. — C'est une *Revue* appelée à un grand succès. J'ajoute qu'elle s'adresse aux lecteurs de tout âge et de tout sexe, ce qui n'est pas un mince mérite.

CHRONIQUE DRAMATIQUE

La Grand'maman

L'ombre de Diderot doit être satisfaite : la comédie morale et larmoyante, telle qu'il l'aimait et la pratiquait, empruntant ses sujets à la vie de famille, traitant quelque thèse domestique, cette comédie sentimentale et presque dénuée de comique, qui n'est guère dans nos allures et que nous n'avons jamais fort goûtée en France, vient d'obtenir un joli succès à la Comédie-Française, succès de fin de saison, il est vrai, sans fièvre et sans passion, mais franc et de bon aloi. On est revenu de la campagne, un lundi de Pentecôte, pour applaudir avec émotion la *Grand'maman*, de M. Cadol.

J'imagine que Diderot eût dit la *Grand'mère*. La tendance eût été mieux dessinée, plus rigoureusement marquée. M. Cadol a eu ses raisons, et de toutes sortes, pour préférer son titre : il y a là une nuance plus tendre, plus discrète, et comme un diminutif. Malgré cette précaution habile, le titre est encore exagéré, l'œuvre n'y répond pas, et il a fallu que Mme Arnoult-Plessy, avec tout son talent, se surpassât elle-même, qu'elle étendît et élevât son rôle par tout ce qu'elle y a mis de profondeur et de charme pénétrant, pour qu'on s'expliquât le nom que M. Cadol a donné à sa nouvelle comédie. La marquise de Briac, en effet, ne semble pas indispensable à l'action; les choses s'arrangent d'elles-mêmes, grâce à ce qu'il n'y a point d'entêté pour faire obstacle, grâce surtout au dévouement du fils qui est, bien plus que la grand'maman, le héros de l'affaire.

Armand, au lever du rideau, vient conter à sa grand'mère sa passion, contrariée seulement par la brouille qui règne entre le comte et la comtesse ses parents. Ils vivent séparés après s'être unis par amour, la comtesse refusant de pardonner à son mari quelques fredaines, et lui, peu disposé à reprendre le joug. Il est difficile toutefois de prendre au sérieux cette séparation et d'en redouter la durée, et quand le comte vient annoncer à sa belle-mère l'intention où est sa femme de plaider contre lui et de creuser l'abîme qui les sépare, il ne se trouve, j'en suis sûr, que la grand'maman pour s'inquiéter outre mesure de cette menace. Les conseils qu'elle prodigue à sa fille sont touchants, sans doute, héroïques même, mais étaient-ils nécessaires pour amener le rapprochement? C'est Armand qui va l'opérer : un fat s'est permis une allusion blessante à sa mère, il provoque l'offenseur. La comtesse comprend alors, en une scène fort pathétique, toute la fausseté de sa situation, tous ses torts envers son enfant, et court chez son mari lui demander l'oubli du passé. Le comte y consent et, en reprenant les droits du mari, il veut en reprendre aussi les devoirs : c'est lui qui châtiera l'offenseur. Le duel se termine, on le devine, par une écorchure, le comte offre à la comtesse son bras à peine égratigné, et ils viennent, en parfaite amitié, demander pour leur fils la main d'Alice. L'avoué qui prodiguait tout à l'heure avec complaisance ses conseils d'homme de loi servira de témoin à la mariée.

Tel est le cadre de la pièce. L'élément comique, on le voit, n'y déborde point; il n'est guère représenté que par une scène, celle-là même de l'avoué, fort vivement enlevée par Thiron, et par quelques mots spirituels et fins. J'en ai compté jusqu'à cinq. Encore sont-ils un peu délicats peut-être et plutôt de roman que de théâtre. C'est là, d'ailleurs, le caractère de l'œuvre entière, et M. Cadol est assez coutumier du fait pour qu'il soit permis de soupçonner que la *Grand'maman* a dormi d'abord dans ses cartons en trois cents pages de récits entremêlés de dialogues. Telle scène, ici trop brusquement amenée, a dû être, ailleurs, préparée avec une lenteur que le théâtre ne permet point; telle autre, quelque peu flottante, témoigne à sa façon des habitudes de romancier que M. Cadol avait, en ces derniers temps, contractées. Le style aussi a ce laisser-aller, aimable mais un peu terne, d'un genre où le nerf n'est pas une qualité essentielle, où le relief n'est point de rigueur. Les acteurs ont beau souligner maints détails, s'ingénier, s'évertuer à faire ressortir maintes intentions : la trame du style, comme le tissu de la composition, demeure lâche par endroits. Les retouches, d'ailleurs, et les remaniements qu'a subis la pièce pendant des répétitions innombrables, ne sont sans doute pas étrangers à ce défaut.

Ce qui a valu à la comédie de M. Cadol les applaudissements sincères qui l'ont accueillie, ce qui en a effacé les taches et continuera à les faire pardonner, c'est l'honnêteté de la thèse soutenue, c'est qu'il n'y a point là, sous prétexte de morale, de déclamations hypocrites, de paradoxes malsains; c'est que le talent de l'auteur possède, à défaut de vigueur, un don rare au théâtre depuis des années : celui d'émouvoir la sympathie. On s'y sent en un milieu de braves gens qui n'ont que des travers de surface; sous l'écorce court une séve de santé qui finit par prendre le dessus, et l'impression qu'on en rapporte, pour être un peu flottante, est saine et douce. Ce n'est point le *vis comica* des *Inutiles*, mais le bon ton et le bon goût ne sont point mérites à dédaigner.

Ajoutez-y le jeu des interprètes. Mme Plessy a voulu, avant de quitter la scène, donner la mesure de son double talent et prouver qu'elle est aussi à l'aise, aussi maîtresse de son art dans le sentiment et le pathétique que dans la pure comédie. S'il est une critique à lui adresser, elle n'est point ordinaire : c'est qu'elle dit trop bien et que, dans son débit, on sent parfois percer le professeur, comme chez Samson. Mme Brohan se tire d'un rôle ingrat par sa distinction; Mlle Reichenberg est toujours la même, gracieuse et fine. Faivre, viveur blasé d'abord, exécute une scène attendrissante où son cœur se fond en paternels épanchements, et le contraste a vivement saisi la salle. Berton enfin, guindé jusqu'ici et comme écrasé sur la scène de la Comédie-Française, se révèle avec éclat dans le rôle d'Armand, au moment de la quitter, et s'en montre digne de tous points.

Il semble que la *Grand'maman* ait exercé d'abord sur tous les acteurs cette sympathique influence qu'elle a encore, grâce à eux, fait subir à la salle entière.

H. Dietz.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Des hommes d'ordre exhortent le gouvernement à changer le nom de certaines rues. Ils souffrent, paraît-il, de lire la date du 4 septembre aux angles de la grande voie qui conduit de la Bourse à l'Opéra, et qui s'appelait beaucoup plus naturellement la rue du 10 Décembre.

Le nom en effet valait mieux. La Bourse et l'Opéra! Tout l'empire défilait entre ces deux coulisses. Par malheur, on s'est aperçu un beau jour que la Bourse vidait les caisses, au lieu de les emplir, et que les cortéges d'opéra ne suffisaient pas à l'ambition nationale.

Je serais presque tenté de faire chorus avec les hommes d'ordre en question. De même qu'il y a des voies glorieuses pour le retour des vainqueurs, de même n'est-il pas bon de laisser subsister des voies douloureuses pour la promenade et l'enseignement des vaincus? Si Paris avait gardé la rue du 10 *Décembre*, peut-être se souviendrait-il mieux de Sedan; peut-être calomnierait-on moins cette date fatale et nécessaire du 4 septembre!

II

Je ne voudrais pas m'exposer à commettre la mauvaise action que je reproche aux autres, ni à calomnier même un bonapartiste, mais je veux faire tout haut un rapprochement qui se présente obstinément à mon imagination.

Quand les incendies de la Commune ont dévoré tout d'abord et spécialement les archives, les dossiers de l'empire, on s'est fort étonné de cette complaisance particulière de la guerre civile. L'amiral Saisset en a conclu, dans sa déposition, que certains bonapartistes avaient profité du pétrole, pour liquider le passé. M. le préfet de police, plus discret, plus circonspect, par caractère officiel, n'a pas osé aller jusqu'à une affirmation; il n'a fait qu'émettre un doute.

Je signale un nouveau fait à rapprocher de l'épisode de la Commune.

Les bruits de guerre ont cessé partout. Les journaux réellement conservateurs, c'est-à-dire républicains, conseillent la sagesse, le silence, et veulent qu'on applique aux élections prochaines, à l'achèvement de nos institutions, toutes les forces morales du pays. Ils pensent avec raison que la tranquillité, l'ordre, la consolidation de l'état actuel, sont les premières garanties à offrir à l'Europe. Pas un seul journal de la *gauche*, du *centre gauche*, de la droite libérale, n'oserait faire supposer à la Prusse que nous songeons à une revanche.

Les journaux bonapartistes agissent de toute autre façon. Ils ne craignent pas de prolonger l'écho des rumeurs belliqueuses. Avant l'entrevue des deux empereurs, ils insinuaient, ils affirmaient que les menées de la gauche étaient la grande préoccupation de Berlin. L'empereur de Russie devait nous laisser menacer, attaquer, parce que M. Floquet avait été nommé président du conseil municipal de Paris. L'empereur d'Allemagne devait nous déclarer la guerre, parce que M. Jules Simon était candidat à l'Académie française.

Malgré ces spirituelles et aimables billevesées, la paix semble aujourd'hui maintenue dans le monde. Croit-on que les journaux bonapartistes vont désarmer leurs vipères! Pas le moins du monde.

Paris-Journal profite des assurances pacifiques télégraphiées de Berlin pour se faire écrire de cette ville, par un Prussien de ses amis ou par un ami des Prussiens, qu'il ne faut pas s'y fier, que l'empereur de Russie a simplement conseillé à l'empereur d'Allemagne d'attendre un peu, jusqu'aux élections: *Si les élections sont radicales* — a-t-il dit de façon à être entendu de l'ami de *Paris-Journal*, — *vous qui êtes les gendarmes de l'Europe, vous aurez le droit d'anéantir la France. Jusque-là, attendez. La République doit céder prochainement la place à la monarchie; si elle persiste, vous la démolirez et je vous aiderai à la démolir!*

Voilà le sens des correspondances imaginées par le journal en question. La France n'a qu'à faire une révolution intérieure, à restaurer l'empire, pour avoir la paix..... comme avant et après Sedan.

Les bonapartistes demandent à l'anarchie un service analogue à celui que le pétrole leur a rendu. *Flambez, République!* pourvu que l'empire, enseveli dans le premier désastre, puisse surgir du second, en mettant sur le compte des républicains l'inquiétude que les républicains s'efforcent d'empêcher.

On ne discute pas de pareilles *diplomaties*. On les signale et on passe.

III

Paris-Journal ferait mieux de s'intituler *Berlin-Journal*, puisqu'il se dévoue à préparer la restauration dont Berlin s'accommoderait le mieux. Tous les journaux de cette opinion gagneraient d'ailleurs en franchise à changer aussi leur titre. L'*Ordre* ne pourrait-il pas s'appeler le *Complot?* Le *Pays* et la *Patrie* ne représentent guère les sentiments de la majorité du pays et datent leur patriotisme de Chileshurst. Le *Constitutionnel* est l'ennemi déclaré de la constitution; la *Liberté* nous promet les menottes; ainsi de suite.

C'est toute une nomenclature de noms à changer.

Il est vrai que les bonapartistes ont une grammaire à eux; on l'a bien vu par le sens qu'ils donnent au titre de *Comité de comptabilité*.

IV

C'est peut-être pour faire triompher leur grammaire qu'ils mettent tant de zèle à faire entrer leur candidat à l'Académie française.

La dernière élection, sans faire triompher le parti du 10 Décembre, lui a permis de constater qu'il pouvait avoir encore une petite influence puisqu'il a tenu en échec toutes les véritables illustrations de l'Académie à propos de M. Jules Simon, et puisqu'il a amené des hommes comme M. d'Haussonville à voter avec M. Emile Ollivier.

Cette scandaleuse coalition, cet amalgame provoqué par un chimiste dont le moindre des titres était la science, et dont la plus chaude recommandation était son titre d'ancien séna-

teur, avait poussé jusqu'à la frénésie la verve de *Paris-Journal*. Il menaçait positivement, la veille et le jour même de l'élection, l'Académie française de l'invasion et du pillage de Paris, si M. Jules Simon était nommé. M. de Bismarck avait fait ses confidence à ce sujet et faisait de ce vote académique une question de guerre.

Cette fureur grotesque avait un côté odieux. Accuser M. Jules Simon de faiblesse pour la Commune, ce n'était pas seulement dénaturer les faits patents, publics ; ce n'était pas seulement oublier que M. Jules Simon, ministre de M. Thiers, était voué à la confiscation, et l'eût été à la mort, si les communards l'avaient pris ; c'était donner aux criminelles violences de la Commune une portée politique qu'elles ne méritent pas ; c'était élever le banditisme à la hauteur d'un parti en lui attribuant des hommes d'État comme complices.

On dirait vraiment que *Paris-Journal*, l'ancien journal de Sainte-Pélagie, a voulu tenter une sorte de réhabilitation de ses anciens collaborateurs, Jules Vallès et Gaillard fils, en les jetant ainsi à tout propos dans les rangs des républicains. La tentative est grossière.

On ne persuadera jamais à personne que M. Thiers fut l'instigateur du Comité central ; que M. Jules Simon, dont on se rappelle les énergiques protestations contre la Commune dans la séance solennelle des cinq Académies, en 1871, et qui fut pillé et condamné par les communards, a jamais hésité à flétrir les misérables dont le pétrole fut si complaisant pour les bonapartistes.

Je ne serais pas surpris de lire quelque jour que Chaudey a fait fusiller les ôtages et qu'il est mort d'avoir bu trop de sang. Ceux qui parlent si haut de l'indignation de l'Europe en face de la France républicaine, devraient prendre garde que l'Europe n'entende leurs calomnies et qu'elle ne nous croie plus abaissés que nous ne le sommes encore, en voyant à quel degré de fureur, de mauvaise foi ou d'ignorance, la polémique est descendue en France.

V

Il paraît qu'en tirant sur les républicains, les bonapartistes vont tirer sur le prince Napoléon ; car ce fruit sec de la dynastie fait à la République l'honneur de son accointance. Il prépare un manifeste pour déclarer que son parti le dégoûte.

Je ne crois pas que les républicains illuminent pour cette conquête : mais les bonapartistes préparent la boue.

Au fond, le prince Napoléon a la nostalgie du Sénat. Il espère par cette manœuvre devenir candidat quelque part. Il a déjà une voix pour lui, celle de M. É. de Girardin.

VI

Se fourrer partout, telle est au surplus la devise des bonapartistes de toutes les écoles. Ils veulent entrer à l'Académie, au Sénat ; ils ont établi, à l'usage des anciens sergents de ville du 2 Décembre mis à la retraite, un bureau de placement, et tous les magasins bien pensants sont devenus les casernes ou les cavernes de ces futurs assommeurs.

Quand il ne s'agit que de vendre ou d'acheter, les bonapartistes peuvent être employés sans inconvénient. Mais on commence à ne plus les accueillir dans les maisons de banque, dans tous les endroits où le besoin d'un comptable se fait sentir, malgré la recommandation du fameux *Comité de comptabilité*, ou à cause de ce comité lui-même.

Les procès anciens et récents, les disgrâces judiciaires de Clément Duvernois, l'envoi aux galères du journaliste-financier Huguet, les décisions de la Cour des comptes relativement aux prix excessifs que M. Janvier de Lamotte mettait à l'achat des fleurs préfectorales ; les poursuites dirigées contre le sous-préfet de Bayonne, convaincu d'appartenir à l'ordre moral, prévenu de bonapartisme et de légèreté financière ; l'arrestation d'un notaire de la Motte-Beuvron, agent principal du *Comité de comptabilité* dans le canton ; les révélations de toutes les compagnies qui défilent devant la police correctionnelle, toutes ces faillites de la probité bonapartiste, font beaucoup de tort au bureau de placement et menacent l'avenir. Comment battre la grosse caisse, si les caissiers manquent ?

VII

J'ai entendu parler des muets, et j'ai vu des sourds entendre. Ce n'est ni à l'Assemblée de Versailles, ni à l'Académie, que ce phénomène s'est produit, ni à l'église non plus.

C'est tout simplement, il y a six semaines environ, dans la galerie Nadar. M. Eugène Pereire avait pris l'initiative de la réunion ; je dirai bientôt pourquoi.

Oui, j'ai entendu de jeunes enfants sourds-muets de naissance parler, répondre aux paroles qu'ils entendaient. Il serait plus juste de dire : aux paroles qu'ils voyaient passer sur les lèvres de leurs interlocuteurs.

Le miracle n'est pas nouveau, et ce n'est pas un évangéliste qui l'a fait.

M. Eugène Pereire est l'arrière-petit-fils du premier instituteur des sourds-muets en France, de ce Jacob-Rodrigue Pereire dont Buffon, tant au nom de l'Académie des sciences qu'en son nom personnel, a proclamé le talent. Mais cet art qu'il avait, dit Buffon, *porté à un grand point de perfection*, Rodrigue Pereire en avait emporté le secret dans la tombe ; et après lui une autre méthode avait prévalu, celle des signes, qu'avaient accréditée chez nous l'abbé de l'Épée et l'abbé Sicard.

Voilà deux bienfaiteurs de l'humanité menacés d'une éclipse.

Le 11 avril, chez Nadar, une série d'épreuves tendait à prouver que la méthode de R. Pereire était retrouvée ; que la parole peut être rendue à ceux qui ne sont muets que parce qu'ils sont sourds ; que la vue suppléant chez eux à l'office de l'ouïe, ils peuvent arriver à entendre par les yeux, en suivant le mouvement des lèvres ; que grâce à ce double moyen, il n'est pas dans l'instruction de progrès où ne puisse atteindre un sourd-muet, et que tel des élèves de M. Magnat, directeur de l'institution des sourds-muets de Genève, en dépit de son infirmité, en sait plus que tel entendant-parlant du même âge.

Les épreuves ont été décisives.

M. Magnat produisait quatre élèves d'âge différent, dont

l'aîné a douze ans, et le plus jeune six ans. Un tableau noir, un morceau de craie, trois grandes cartes murales, voilà les instruments de la démonstration.

M. Magnat commence par interroger l'aîné de ses élèves, celui qui a douze ans et qu'il instruit depuis quatre ans. Il prononce une phrase. Le jeune sourd-muet, qui a lu sur les lèvres du professeur la phrase qu'il n'entend pas, la répète à haute voix, d'une voix monotone, il est vrai, mais parfaitement intelligible, et l'écrit ensuite sur le tableau.

M. Magnat lui demande alors où sont situés tel pays, telle ville, tel fleuve, telle mer, telle chaîne de montagnes de l'une des cinq parties du monde ; et l'enfant répond à haute voix, en même temps qu'il indique sur la carte, avec une promptitude infaillible, la chaîne de montagnes, la mer, le fleuve, la ville et le pays demandés.

Passant à un autre exercice, M. Magnat lui dicte un problème de calcul décimal et l'enfant le résout avec autant de sûreté que d'aisance.

Tout le monde était émerveillé, et il était bien difficile de nier que le professeur fût en mesure de tout apprendre à ses élèves. Mais s'ils entendent si bien M. Magnat, leur est-il aussi facile de s'entendre entre eux ? C'est ce qu'on se demandait et voici comment M. Magnat répond à cette question. Il prend deux autres de ses élèves, l'un âgé de huit ans, et ayant déjà deux ans d'études ; l'autre n'ayant que sept ans, et n'étudiant encore que depuis neuf mois. Le plus âgé dicte au plus jeune une phrase que celui-ci écrit sur le tableau. Par malheur ce dernier a fait une faute d'orthographe ; aussitôt le premier la lui signale et, lui retirant la craie des mains, rétablit le mot tel qu'il doit être écrit.

Ajoutons que plusieurs personnes, ayant à leur tour adressé à ces enfants certaines questions qu'ils ne pouvaient prévoir, ont pu, par leurs réponses, s'assurer qu'ils étaient en état de comprendre tout ce qu'on leur disait.

Restait le plus jeune des élèves de M. Magnat, celui qui n'a que six ans et n'apprend que depuis six semaines à émettre des sons. Il sert au professeur à démontrer comment il forme ses élèves à l'exercice de la parole articulée, et rien n'est intéressant comme de voir par quels moyens il lui apprend a prononcer d'abord les lettres labiales, que ses yeux l'aident à comprendre, puis les voyelles, en prenant la main de l'élève qu'il porte à son gosier pour lui faire sentir la vibration qu'y produit l'émission de la voix, etc., etc.

Quelques jours après, ces expériences ont été renouvelées à la mairie du IIIe arrondissement, devant un nombreux public, dans une séance où M. Félix Hément, inspecteur de l'enseignement primaire, a chaleureusement esquissé la vie de Rodrigue Pereire et très-clairement exposé les mérites de celui qui a retrouvé sa méthode. Des parents d'enfants sourds-muets, qu'avait attirés un intérêt particulier, ayant alors demandé si l'on ne verrait pas bientôt s'établir à Paris une école pareille à celle de Genève, M. Hément est revenu annoncer que toutes les dispositions avaient été déjà prises pour ouvrir, au mois d'août prochain, dans une habitation de l'avenue de Villiers, une école qui portera le nom du premier instituteur des sourds-muets en France, le nom d'*École Péreire*, et qu'elle sera dirigée par M. Magnat lui-même. Les plus chaleureux applaudissements ont salué cette nouvelle.

Enfin il y a quinze jours, à la salle du Grand-Orient de la rue Cadet, une nouvelle séance publique a eu lieu, où M. Félix Hément a de nouveau pris la parole et, dans un excellent discours très-justement applaudi, a particulièrement exposé les principes sur lesquels repose l'enseignement normal des sourd-muets, et a victorieusement répondu aux objections que les partisans de la méthode des *signes* élèvent contre la méthode de la parole articulée.

A en juger par l'accueil fait à M. Magnat dans ces différentes réunions et dans d'autres qui ont eu lieu dans les mairies du VIe et du XIVe arrondissement, il est permis de promettre un bel avenir a l'*École Péreire*, et on est heureux de devoir à un Français qui nous revient de Genève, où il s'était retiré depuis plus de vingt ans, la restitution d'une méthode dont l'Académie des sciences avait, par l'organe de Buffon, attesté l'incomparable supériorité sur toutes les autres ; d'une méthode dont l'adoption, devenue générale, réalisera la promesse de Péreire disant il y a plus d'un siècle : « Les sourds de naissance parleront et deviendront aussi capables que les autres hommes de tout ce qui ne dépendra pas de l'ouïe. — Il n'y aura plus de sourds-muets, il y aura des sourds parlant. »

VIII

Il n'y a pas de méthode pour faire entendre les sourds volontaires, de même qu'il n'y en a pas pour donner la vue aux aveugles par principe.

Malgré tout le respect que je veux et que je dois avoir pour les décisions de la justice, il me faut bien confesser que, selon moi, les magistrats de la cour d'appel de Paris ont un peu trop fermé leurs oreilles aux excellents arguments de Me Cléry, et ont un peu trop résolûment baissé les yeux devant les chefs-d'œuvre artistiques qu'on soumettait à leur examen dans le fameux procès relatif à l'édition des *Contes de Lafontaine* (édition des fermiers généraux).

Ratifiant, complétant, augmentant la sentence des premiers juges, la chambre des appels correctionnels a condamné à une destruction sans pitié les planches admirablement gravées d'après les délicieux dessins de Ch. Eisen.

C'est là une perte réelle pour l'art. Quel dommage que la justice n'ait pu ordonner la confiscation des planches au profit d'une bibliothèque ou de la chalcographie du Louvre ! Cette destruction pure et simple nous ramène aux violences des censures ecclésiastiques. Quel bourreau sera chargé, sous l'inspection d'un magistrat, de torturer ces nudités élégantes, de briser ces caprices vénérables, de fondre, de verser en lingots à la Monnaie ces cuivres consacrés, pour en faire des gros sous, ou de les vendre pour raccommoder quelque chaudron ?

Tous les régimes, depuis la Révolution, ont laissé passer ces images légères sans s'offenser de leur badinage qui se produisait toujours dans le huis-clos des boudoirs. Que dirait le magistrat Montesquieu de cette rigueur farouche de ses successeurs ?

Les femmes que l'on essaye de canoniser aujourd'hui, Marie-Antoinette entre autres, avaient les contes de Lafontaine dans cette édition suspecte, tout à côté de leur livre d'heures.

Le premier empire, qui affectait une certaine pruderie brutale ; la Restauration, qui n'est pas suspecte d'impiété ; le

règne bourgeois de Louis-Philippe, qui fut le triomphe de la famille ; le second empire, ce gouvernement d'une femme, au point de vue artistique et littéraire, tous ces régimes différents ont toléré et, dans une certaine mesure, encouragé les réimpressions de ces gravures maudites.

L'ordre moral ou l'ordre décent qui nous gouverne, sachant bien qu'il ne s'agissait que d'une rareté bibliographique et artistique, avait permis avec empressement cette publication.

La justice renie sur ce point la morale officielle et déclare n'accepter aucune solidarité avec le gouvernement ; elle n'admet aucune excuse pour l'éditeur, qui se croyait garanti par l'autorisation ministérielle. Elle le frappe sans pitié ; elle condamne au feu, au néant, l'œuvre respectée par tous les magistrats, sous tous les régimes ; elle met sa fierté à effacer un chef-d'œuvre.

Cet arrêt est grave. Il menace la peinture, la sculpture. La bouteille d'encre crachée par les bigots sur le groupe de Carpeaux devient un principe. Corrége est obscène, Rubens séditieux ; Fragonard, Boucher, Watteau, méritent d'être condamnés au feu. Si l'on rallume les bûchers pour les gravures, on les rallumera pour les livres. Adieu Rabelais, Ronsard, Régnier, Brantôme, Molière lui-même ! Quant à Voltaire, ce n'est pas d'hier qu'il sent le roussi.

Heureusement il nous restera les romans pornographiques de M. Belot pour combler le déficit. Si l'auteur a la précaution de les publier sans gravures, *Mademoiselle Giraud, Ma femme* et *Les femmes de feu* continueront de se glisser dans les intérieurs les plus honnêtes, sans que la justice intervienne. Comme il n'y a ni génie, ni esprit dans ces obscénités, la magistrature ne s'avisera jamais de les trouver immorales ; ni moi non plus.

La niaiserie est pourtant une dépravation, et le mauvais goût corrompt les mœurs. Les honnêtes femmes comme Mme de Sévigné, qui lisaient tout haut et qui envoyaient à leur fille les contes de Lafontaine, avaient une vertu au moins aussi solide que celle des belles dames d'à présent qui lisent MM. Belot et X. de Montépin, mais qui jetteraient au feu, sans les lire, les livres magnifiques des fermiers généraux.

Cet arrêt de la cour d'appel sera cassé... par l'histoire, si la cour de cassation ne devance pas cette justice définitive.

N....

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous avons à enregistrer le décès sans gloire de très-haute dame la commission des Trente. C'est l'événement de la semaine, et rien ne prouve mieux à quel point notre situation politique est transformée que de voir combien cet illustre trépas est supporté avec sérénité par ceux-là mêmes qui étaient de très-proches parents. Le plus étrange dans l'affaire, c'est que l'extrême droite, à qui une part extravagante avait été faite dans la fameuse commission, s'est empressée de jeter sur la défunte la dernière pelletée de terre. Il ne s'est trouvé que son honorable président pour prononcer une piteuse oraison funèbre à laquelle a répondu une franche gaieté et une satisfaction très-générale. Comment en eût-il été autrement? La commission des Trente avait été organisée à l'effet de supprimer solennellement et parlementairement tout projet constitutionnel qui aurait pu nous faire sortir du provisoire. A l'inverse des pratiques spartiates, elle avait pour mandat d'étrangler tout doucement les enfants nés robustes et viables et de réserver sa sollicitude et ses tendres soins aux productions malingres de la fécondité législative dont on était sûr de se débarrasser plus tard à volonté.

La commission des Trente avait dans son sein deux ou trois Lycurgues capables de prolonger indéfiniment ces passe-temps ruineux qui permettaient d'attendre les bonnes occasions. Tandis que ces trop fertiles inventeurs fabriquaient leurs ridicules casse-tête chinois, se montrant toujours prêts à remplacer un projet absurde par un projet plus absurde encore, les mois s'écoulaient sous l'égide de l'ordre moral, le pays se lassait et épuisait sa patience. La France demandait à être fixée sur ses destinées, l'incertitude arrêtait l'essor de son travail, diminuait son crédit et ranimait les espérances des criminels aventuriers qui voulaient la ressaisir. Et pour répondre à ses vœux ou à ses craintes la commission des Trente discutait sérieusement des propositions alambiquées qui dans des temps plus calmes eussent dérîdé l'opinion, mais qui l'exaspéraient dans une période où chaque heure avait son prix. La commission des Trente finit par produire elle-même son œuvre. Elle s'était dit sans doute que peu importe qu'une constitution soit louche ou difforme, et que c'est déjà très-joli quand on en a fait une, — surtout quand on a pour tâche principale d'occuper le tapis jusqu'au jour où l'on pourrra porter le dernier coup au régime républicain. Elle s'était pourtant encore trop hâtée ; elle provoqua une risée universelle quand elle produisit au jour l'heureuse combinaison qui organisait l'anarchie pour le présent, et assignait un rendez-vous assuré et à bref délai à toutes les compétitions. Le septennat, tel qu'elle l'avait conçu, était le régime le plus énervant et le plus irritant qu'on pût imaginer pour un pays affamé de stabilité. La commission des Trente aurait pu prendre pour épigraphe de son œuvre législative ce mot de l'Écriture : « Là où est le corps mort, les aigles s'y rassemblent. » Elle faisait tout son possible pour tuer la liberté politique dans le pays pendant six ans et elle le préparait ainsi, pour la septième année, à devenir la proie de l'aigle, non d'Austerlitz, mais de Décembre. Ce fut cette perspective qui la perdit. Elle réussit encore, au mois de juillet 1874, à empêcher la proposition Périer de passer. Déjà elle avait pu voir que la coalition qui la soutenait commençait à se dissoudre. Elle fut perdue du jour où le patriotisme l'emporta, à l'Assemblée nationale, sur l'esprit de parti. La commission des Trente était la mandataire des rancunes monarchiques. Elle était la fille légitime du 24 mai, faite à son image et à sa ressemblance. Le mouvement qui l'avait produite ne pouvait pas avorter sans l'entraîner dans sa ruine. Elle essaya bien encore, lors de la discussion de la constitution du 25 février, de mettre quelques bâtons dans les roues ; mais le char était trop bien lancé pour que les béquilles réunies de tous les vieux partis l'arrêtassent. Personne ne se souciait plus de ses résistances. On prit en pitié ce qu'elles avaient de malfaisant en constatant leur impuissance. La commission des Trente était morte de ce qui rendait l'espérance et la vie au pays. On eût compris qu'elle disparût sans fracas. Malheureusement pour elle, elle a voulu se survivre, et c'est

ce qui lui a valu de subir une exécution parlementaire au lieu de disparaître sans bruit.

La commission des Trente dira sans doute que ce n'est pas sa faute, et que c'est M. le garde des sceaux qui seul est le coupable. Ce n'est pas à elle à se plaindre de ce que l'honorable M. Dufaure, qui avait siégé près de deux ans dans son sein pour représenter avec ses collègues de la minorité la bonne politique, ait pratiqué à son égard le pardon des offenses..... faites à son bon sens et se soit cru obligé à un acte de courtoisie qui lui semblait inoffensif. La commission des Trente aurait dû le remercier et comprendre ce que lui commandait la logique de la situation. Sa disparition volontaire eût racheté quelque peu sa triste existence. Au lieu de s'y résoudre elle a voulu se cramponner à la perche inespérée qui lui était tendue, espérant au fond qu'elle pourrait encore rendre quelque service *in extremis* à la réaction en déroute. Elle était la dernière ressource de tous les déconfits du 25 février. L'Assemblée nationale ne s'y est pas laissé tromper. Un vote péremptoire a dessaisi la commission des Trente de l'examen des projets complémentaires de la constitution, et elle-même a déposé ce qui restait de son mandat. Elle est morte toute seule sans causer le moindre ébranlement au cabinet, et avec elle a pris fin définitivement, pour la joie des bons citoyens, le régime du 24 mai.

L'Assemblée nationale n'a plus qu'à s'avancer d'un pas rapide sur une route déblayée vers la grande échéance des élections générales, que des propositions sages et prudentes, déjà déposées sur son bureau, tendent à fixer avec précision. La majorité du 25 février retrouve son assiette; s'il y a eu quelque indécision dans sa marche au début de la session, l'esprit de modération et de discipline l'emporte de nouveau. L'Assemblée se subordonnera désormais scrupuleusement à cette règle de toute action bien conduite : *Festinat ad eventum.*

Il n'est plus possible aujourd'hui d'évoquer contre la dissolution l'épouvantail de la guerre étrangère. Tout péril est écarté pour le moment, bien que la situation reste grave en elle-même et commande à tous les partis la modération et une sagesse inflexible. Espérons que celui de ces partis qui a su le moins se contenir comprendra son devoir et qu'il ne fera pas de la pose de la première pierre de l'église du Sacré-cœur une provocation dangereuse ! L'*Univers* a trouvé très-mauvais que, tout en défendant la liberté religieuse du catholicisme au delà du Rhin, dans cette *Revue*, nous ayons demandé à nos ultramontains de la rive droite de ne pas rendre cette défense très-difficile en insultant la liberté religieuse là où ils sont les plus forts. Comment veulent-ils que l'opinion libérale européenne fasse entendre utilement à Berlin ses protestations contre une législation persécutrice, quand on voit le nonce du pape à Madrid demander le rétablissement de l'unité religieuse, le Saint-Père lui-même écrire à l'évêque d'Orléans que la franc-maçonnerie est l'initiatrice criminelle de toutes les fausses libertés, parmi lesquelles il range la liberté des cultes, et enfin l'*Univers* lui-même réclamer tous les jours dans sa langue outrageante la contrainte religieuse au bénéfice de ses doctrines? Sans doute le mal ne justifie jamais le mal, et de ce que l'ultramontanisme se pose en persécuteur quand il est le maître, nous ne conclurons pas qu'il faut retourner contre lui ses détestables principes. Le droit demeure le droit, et le plus sûr moyen de vaincre les ennemis de la liberté, c'est de la leur infliger. Toutefois, les manifestations du genre de celles que nous signalons sont de grandes imprudences, et elles pourraient bien susciter, dans l'Assemblée nationale, quelques embarras aux partisans de la liberté de l'enseignement supérieur, car enfin on ne veut pas de duperie en si grave sujet, et il s'agit de savoir si par la liberté on n'entend pas son contraire.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

CIRQUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Dimanche prochain, 23 mai, à 2 heures, un grand meeting se tiendra au Cirque des Champs-Elysées au profit de la souscription en faveur des victimes de la catastrophe du *Zénith*.

Président : M. Paul Bert, président de la Société de navigation aérienne, membre de l'Assemblée nationale.

Assesseurs : MM. le colonel Laussedat, Rampont, Marey, Hureau de Villeneuve, vice-présidents de la Société de navigation; Gaston Tissandier, Hervé-Mangon; Decaisne, de l'Académie des sciences; Ernest Picard, le colonel Denfert-Rochereau, Henri Martin, membres de l'Assemblée nationale; Hérold, conseiller municipal; Legouvé, de l'Académie française; Paul Broca, de l'Académie de médecine.

Allocution par M. Gaston Tissandier.

Orateur, M. ATHANASE COQUEREL : *Nos devoirs envers la science.*

Une quête aura lieu à l'issue de la séance.

Prix : 2 francs à toutes les places. — On peut se procurer à l'avance des billets de places réservées au Cirque des Champs-Elysées; à la salle Saint-André, 29, cité d'Antin, et à l'Office des Théâtres, 15, boulevard des Italiens.

On lit dans le *Journal* (en langue française) *de Saint-Pétersbourg* (10/31 mars) :

« La séance annuelle de la Société impériale russe d'histoire a eu lieu le vendredi 14/26 mars au palais d'Anitchkow (1), sous la présidence de S. A. I. Mgr le grand-duc Césarévitch. S. A. I. Mgr le grand-duc Vladimir Alexandrovitch y assistait également.

(Suit l'exposé des travaux de la Société).

» M. Alfred Rambaud, professeur à Nancy, et M. Ralston, conservateur du Musée britannique, ont été élus membres correspondants. »

Cette Société ne se compose que de quinze à vingt membres, qui sont ou bien de très-grands personnages politiques, ou des savants connus; elle est la plus considérable de Russie. Tous les ambassadeurs de la Russie à l'extérieur appuient ses recherches dans les archives étrangères, même chez nous. Elle a déjà publié treize volumes de documents et en a plusieurs autres sous presse.

(1) C'est le palais du grand-duc héritier, sur la perspective Nevski.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 48 29 MAI 1875

DIPLOMATES CONTEMPORAINS

Le prince Gortchakov

I

La grande notoriété du nom de Gortchakov date pour nous de la guerre de Crimée. Le général prince Michel Gortchakov s'est illustré par la défense opiniâtre de Sébastopol. Son frère Pierre commandait une aile de l'armée russe aux batailles de l'Alma et d'Inkermann. Leur cousin enfin, Alexandre-Michaëlovitch, a paru avec éclat sur la scène politique, en 1854, aux conférences de Vienne. Cette famille appartient à la plus vieille noblesse de Russie. Parmi les cinq catégories de nobles inscrits dans le *livre de velours*, ce glorieux armorial de la noblesse russe, la famille Gortchakov appartient à la première classe, celle des princes. Elle descend de Rurik en ligne mâle, directe et légitime, par ordre de primogéniture. Elle est issue de saint Michel de Tchernigov, qui descendait de Rurik au dixième degré et de saint Wladimir au huitième. Parmi les trente et une familles qui représentent aujourd'hui la postérité de Rurik, l'ancêtre de la nationalité russe au IXe siècle, les Gortchakov sont placés au troisième rang. Ils n'ont devant eux, dans l'ordre hiérarchique, que les Odoievski et les Koltsov-Massalski, qui ne jouissent d'aucune réputation chez nous. Les Bariantinski viennent au sixième rang, les Dolgorouki au neuvième, les Gagarine au trentième. Les Gortchakov étaient princes ou *knias* depuis des siècles, lorsque la renommée s'attacha au nom des Romanov, simples boyards de Moscou. Ces renseignements ne laissent pas d'avoir de l'intérêt quand il s'agit de la Russie, dans un temps où le public russe attache tant de prix à tout ce qui rappelle les anciennes traditions du pays. On nous assure que le nom de Gortchakov apparaît souvent dans de vieilles histoires. Le souvenir le plus frappant est celui de Pierre Gortchakov, qui défendit avec héroïsme la ville de Smolensk contre le roi Sigismond de Pologne au commencement du XVIIe siècle. La ville ne fut prise d'assaut qu'après une résistance de trois ans, au moment où Minine et Pojarski chassaient les Polonais de Moscou. Ainsi le nom des Gortchakov se trouve mêlé aux plus glorieux souvenirs de l'indépendance nationale de la Russie.

Le prince Alexandre, dont nous nous occupons, est le chef de la branche aînée de sa maison. Il est né en 1800. Il porte depuis 1862 le titre de vice-chancelier pour les affaires étrangères. En cette qualité, il est logé aux frais de l'État, et il touche un traitement de quarante mille roubles, auquel s'ajoute la pension de la grand'croix de Saint-André en diamants. Sur la liste des dignités civiles ou *tchin*, il forme à lui seul la première classe. Il est donc le premier sujet de l'empereur. Cette haute position, le prince la doit à son grand mérite, mais sa noblesse est pour lui une garantie de popularité. Le comte de Nesselrode, son prédécesseur, jouissait d'une éclatante faveur sans être populaire. On n'oubliait point qu'il était d'origine allemande, étant issu d'une famille de hobereaux de Westphalie. Il n'a pas été inutile au prince Gortchakov de n'avoir que du sang russe dans les veines. Un Nesselrode, dans les circonstances actuelles, aurait peut-être quelque peine à se faire accepter dans le haut poste qu'il conserva jadis sous trois souverains. Aussi bien, le prince n'a jamais cédé, comme tant de ses compatriotes, au goût du *cosmopolitisme*. Pendant toute sa carrière, le sentiment russe a toujours dominé chez lui. Il fut élevé d'ailleurs en Russie, au lycée de Zarskoje-Sélo, et il y eut pour condisciple le célèbre poëte Pouschkine. Plus tard, alors qu'on faisait encore peu de cas en Russie de la littérature nationale, le prince ne dédaigna pas de la connaître. La presse russe, si peu brillante qu'elle fût sous Nicolas, attirait son attention. Il a compris de bonne heure, d'après l'exemple de l'Allemagne, le parti qu'on pouvait tirer de la science et de la littérature pour fortifier le sentiment national. Le prince est aujourd'hui membre honoraire de la Société impériale d'histoire de Russie. Cette Société a pour président le grand-duc

héritier, et elle tient ses séances dans son palais (1). Le prince Gortchakov met au service de cette compagnie toute son influence pour aider ses membres à pénétrer dans les archives étrangères. Cette sollicitude pour l'histoire nationale chez les personnages les plus élevés de l'empire indique assez quelles sont aujourd'hui les tendances des plus hautes classes de la société russe.

Le prince Gortchakov n'a point eu, comme lord Palmerston ou le prince de Bismarck, l'avantage de siéger dans un parlement. Sa réputation est justifiée par les résultats de sa politique, mais il faut s'en tenir à ses dépêches et au témoignage de ceux qui l'ont approché pour connaître ses idées et le tempérament de sa politique. Il est le dernier représentant des vieilles traditions diplomatiques auxquelles restera toujours attaché le nom des Talleyrand, des Metternich, des Nesselrode. Il a vu de près et étudié les maîtres dans l'art savant de parler et de se taire à propos, d'unir la plus grande dextérité de langage à la souplesse la plus achevée de conception, de conduire avec art une longue négociation en contenant l'adversaire le plus habile. Notre temps n'a plus besoin d'un art si parfait. L'école du sans-façon diplomatique s'est annoncée à Campo-Formio avec Bonaparte, lorsqu'il brisa le fameux service en porcelaine de Chine de M. de Kobentzel. Cette nouvelle école brille aujourd'hui dans tout son éclat avec M. de Bismarck. Les confidences de M. Jules Favre (2) nous ont révélé ces scènes étonnantes, lorsque le tout-puissant chancelier, irrité par la contradiction, se levait avec des gestes furieux, marchait à pas précipités, et s'exprimait en allemand avec une volubilité inouïe, comme s'il n'eût plus eu d'interlocuteurs. Le prince Gortchakov n'est point homme à perdre ainsi le sang-froid. Sa politesse, un peu froide, n'exclut pas un certain art de séduction. Sa simplicité d'allures est celle d'un gentilhomme qui se sait de trop bonne maison pour se montrer jamais arrogant ou brutal. S'il n'a pas la verve de M. de Bismarck, il trouve souvent le trait le plus pénétrant pour fixer dans l'esprit un argument, le mot le plus juste pour définir une situation, la phrase la plus concise pour résumer sa pensée. Plusieurs de ses mots sont restés célèbres. « L'Autriche n'est pas un État, a-t-il dit une fois ; ce n'est qu'un gouvernement. » Le mot n'a pu être contredit. « La Russie ne boude pas, elle se recueille » est une parole qui résumait tout un programme de politique. Naguère, lorsqu'il fut mis au courant du différend entre le cabinet de Berlin et la Belgique, il apprécia d'un mot le caractère de cette querelle faite par la forte Allemagne à son modeste voisin : « C'est charmant ! »

L'autorité du prince Gortchakov n'a jamais été subordonnée à des influences de parti. On a souvent désigné ses successeurs probables, mais il n'a jamais été dit qu'il fût question de le remplacer. Aussi bien, la faveur du prince près de l'empereur Alexandre est fondée, non-seulement sur les services éminents qu'il a rendus à l'État, mais aussi sur les sentiments de vive reconnaissance de la famille impériale. Ce fut à Stuttgard que le prince occupa son premier poste important. Il y réussit à conclure le mariage de la grande-duchesse Olga, fille de l'empereur Nicolas, avec le prince royal de Wurtemberg. Rien ne fut plus difficile à conduire que cette négociation. Le roi Guillaume Ier, le plus entêté de tous les Souabes, ne voulait point entendre parler de ce mariage. Les souvenirs de son premier mariage avec une fille de l'empereur Paul Ier le laissaient absolument froid pour une nouvelle alliance entre sa maison et celle de Russie. Le peuple n'était pas plus favorable que le roi au mariage, et les libéraux du Wurtemberg s'alarmaient d'un projet qui rendrait peut-être sensible dans la suite l'influence de la politique russe dans le pays. Le prince Gortchakov n'en réussit pas moins à surmonter tous les obstacles, et le mariage eut lieu en 1846. Mais il fallut alors que l'habile négociateur se dévouât à la tâche la plus ingrate. Il promit à l'impératrice de rester près de sa fille aussi longtemps qu'il serait nécessaire pour la préserver des désagréments d'une position très-délicate à tenir. Le prince resta huit ans près la cour de Wurtemberg. La révolution de 1848 le trouva encore à ce poste, et il put en suivre les péripéties à Berlin, à Vienne, dans le parlement de Francfort. Chargé de représenter la Russie près la Diète germanique, il connut M. de Bismarck, le représentant de la Prusse. Les relations des deux hommes d'État datent de ce temps. Elles se resserrèrent encore pendant le long séjour de M. de Bismarck près la cour de Saint-Pétersbourg, en qualité d'ambassadeur.

II

C'est au mois d'avril 1856, peu de jours après la signature du traité de Paris, que le prince Gortchakov fut appelé à remplacer au ministère des affaires étrangères le comte de Nesselrode qui demandait à se retirer. Ce choix de l'empereur Alexandre fut bien accueilli en Russie. Le nouveau ministre était un Russe de vieille souche, et on savait qu'il haïssait profondément l'Autriche. Mais quelle serait la politique du prince Gortchakov en des circonstances si délicates ? Au dehors, la Russie se voyait tout à fait isolée. Le système de la Sainte-Alliance avait été brisé par la guerre de Crimée. La Prusse n'avait rien pu faire pour son alliée de 1814, que de se maintenir à son égard sur le pied d'une neutralité sympathique, mais fort prudente. L'Autriche, non contente de n'offrir aucun secours à l'alliée de 1848 qui l'avait sauvée d'une insurrection triomphante, avait pris parti pour l'Angleterre et la France. Il ne restait donc rien de l'œuvre d'Alexandre Ier et il fallait inventer une nouvelle politique. Au dedans, la paix de Paris coïncidant avec l'avénement d'un souverain, une grande attente se manifestait dans toutes les classes du peuple russe. Le czarisme, tel que Nicolas l'avait compris, était frappé dans son infaillibilité. Une immense aspiration s'élevait de toutes parts en faveur d'un régime moins accablant et plus conforme aux progrès accomplis par les autres nations. La vieille Russie était donc condamnée en même temps que la Sainte-Alliance. Alexandre II envisagea avec fermeté cette situation et comprit quels devoirs elle lui imposait. Pénétré de l'idée qu'à lui seul appartenait le droit d'initiative dans l'œuvre de renouvellement dont l'heure était arrivée, le souverain déclara hautement quelles étaient ses intentions. Son règne ouvrirait une ère de réformes libérales pour la Russie, et l'empereur résolut de s'y consacrer avec la plus grande énergie. L'immense et profonde transformation qu

1. C'est d'elle que notre collaborateur, M. Alfred Rambaud, vient d'être nommé correspondant. (*Note de la D.*)

2. Dans le dernier volume de son *Histoire du gouvernement de la Défense nationale* (chez Plon).

s'est faite en Russie, depuis ce moment jusqu'aujourd'hui, montre assez combien le souverain est resté fidèle à ses premières résolutions.

Une grande part de responsabilité incombait au prince Gortchakov dans l'œuvre entreprise par Alexandre II. Nommé ambassadeur à Vienne, en 1854, pour assister aux conférences des puissances, il avait pu se rendre compte des inconvénients qu'il y aurait pour la Russie à soutenir plus longtemps une lutte dont elle n'avait point prévu toute la gravité. Après avoir essayé de résister aux prétentions des puissances occidentales, il jugea qu'une paix, même onéreuse, coûterait moins à la Russie que de s'exposer à voir l'Autriche entrer en ligne avec l'Angleterre et la France. Ce fut d'après ses conseils que l'empereur accepta comme bases de la paix les conditions de l'ultimatum que le comte Esterhazy avait été chargé de lui porter dans les premiers jours de décembre 1855. Ce fut aussi, paraît-il, d'après ses avis que le comte Alexis Orlov, qui jouissait d'une grande faveur près du czar, fut choisi pour le représenter au congrès de Paris. Si la paix, telle que les alliés l'imposaient, avait paru acceptable au prince, c'est qu'il découvrait le moyen de la rendre utile à son pays. L'ancien élève de Nesselrode devint alors, au point de vue des idées politiques, un homme tout à fait nouveau. Il ne pouvait plus être question de s'en tenir au vieux système des congrès de Laybach et de Vérone. La révolution de 1848 avait montré à Vienne et à Berlin combien c'était une tâche ingrate et décevante de prendre le droit monarchique comme base d'une politique internationale. Le suffrage universel et les principes de nationalité s'annonçaient comme de redoutables inventions dont il était urgent de surveiller les effets, sans se condamner au respect de vieilles et stériles formules. Un temps nouveau et de nouvelles idées exigeaient de nouveaux plans. Il fallait savoir trouver sa route sans s'attarder à de puérils regrets. Le prince Gortchakov en prit son parti, à l'âge de cinquante-six ans, avec autant d'aisance que s'il n'avait point été le disciple de l'école de politique la plus formaliste qu'on ait jamais vue. Il n'a point hésité même, à quelques années de là, à nouer d'intimes relations avec la république des États-Unis, avec l'intention bien arrêtée de la faire entrer au besoin dans les affaires d'Europe; tant il a mis de côté les idées de la Sainte-Alliance !

Il ne peut entrer dans notre dessein de passer en revue tous les actes de la politique étrangère de la Russie depuis que le prince Gortchakov en a pris la direction. Ce qu'il importe d'indiquer, ce sont les lignes principales du véritable système qu'il a inauguré en ce qui touche les relations de l'Europe avec la Russie et dont il a su tirer les plus brillants résultats. Au lendemain de la guerre de Crimée, la Russie n'avait point d'alliés et elle pouvait aussi bien s'en passer. Du moment qu'aucun péril ne la menaçait, il n'était pas fort utile qu'elle se liât les mains. Se concentrer, se fortifier, attendre les événements, tel était le parti le plus sage à prendre vis-à-vis de l'Europe. Cette attitude fut caractérisée par cette parole fameuse : « La Russie ne boude pas, elle se recueille. » Ce serait une erreur de croire pourtant que le cabinet de Pétersbourg s'en tint à une politique de réserve absolue, sans jamais agir ni parler. Aucun événement important ne s'est accompli en Europe sans qu'il ait négligé d'en dire son avis. Reste à savoir dans quel sens s'est manifesté son rôle en Europe. La guerre de Crimée avait été une guerre d'équilibre européen : elle avait eu pour but de préserver l'empire ottoman contre les projets de démembrement conçus par l'empereur Nicolas. Le prince Gortchakov s'appliqua précisément à prendre le contre-pied de la politique attribuée, non sans raison, au prédécesseur d'Alexandre II. L'empereur Nicolas avait paru faire peu de cas de l'équilibre européen ; le prince Gortchakov, tout au contraire, s'en est montré le défenseur, autant qu'il l'a pu. Ainsi, au moment où la guerre d'Italie menaçait d'éclater, la Russie prit l'initiative de proposer la réunion d'un congrès européen pour résoudre les difficultés de la situation. Ce fut l'Autriche qui refusa, « sa dignité ne lui permettant pas de siéger dans un congrès auquel seraient admises les cours italiennes et par conséquent la Sardaigne ». Le cabinet de Vienne ayant essayé d'entraîner l'Allemagne contre la France, la Russie marcha d'accord avec l'Angleterre pour « *localiser* » la guerre. Une note précise et énergique modéra en cette circonstance les dispositions belliqueuses qui se manifestaient en Allemagne. Plus tard, après la guerre de Bohême, M. de Bismarck n'aurait pu traiter l'Allemagne à merci si l'on eût écouté à Londres et à Paris les ouvertures du prince Gortchakov. Il proposait encore la réunion d'un congrès qui règlerait les différentes questions que soulevait la dissolution de la confédération germanique. Le prince écrivit dans ce sens à Londres et à Paris, mais les deux cabinets ne firent qu'un accueil froid à sa proposition. En 1870 enfin, au mois de juillet, le cabinet de Pétersbourg voulut tenter une médiation énergique entre la France et la Prusse. L'indifférence de l'Angleterre le paralysa.

C'est surtout en ce qui touche la Turquie que la politique du prince Gortchakov a été aussi habile que correcte. Il n'a cessé de protester de son respect pour l'intégrité de l'empire ottoman. Mais il n'a jamais manqué, en revanche, de signaler les atteintes portées au traité de Paris, soit par les puissances, soit par la Turquie. Les affaires des principautés danubiennes, les insurrections de Syrie et de Crète, les troubles de Serbie, de Bosnie, de l'Herzégovine, les querelles de la Turquie avec le Monténégro, ont été pour lui autant d'occasions de montrer le caractère caduc du traité de Paris et d'affirmer le désintéressement de la Russie. Beaucoup de ses compatriotes étaient fort éloignés d'approuver une politique si réservée. A certains moments, on eût désigné le général Ignatiev comme devant être l'homme de la situation plutôt que le prince Gortchakov. Le résultat a pourtant démontré que la temporisation avait été plus utile et plus prudente que des coups de hardiesse et d'intervention dont toute l'Europe se fût émue. D'ailleurs, le prince ne manquait jamais l'occasion de signaler aux puissances les inconséquences et les faiblesses de leur politique. Si la France favorisait l'union des principautés de Valachie et de Moldavie, le prince Gortchakov lui montrait comment « une fusion limitée des principautés serait un pas vers une fusion définitive, qui à son tour ne serait qu'un acheminement vers la nomination d'un prince étranger ; que celle-ci ne serait possible qu'avec l'indépendance complète, qui mettrait en question l'intégrité de l'empire ottoman. — Nous avons signalé, ajoutait-il, l'inconvénient d'entrer dans une voie qui ferait naître des espérances que plus tard on serait hors d'état de réaliser ». Les récentes difficultés qui se sont élevées entre le prince Charles de Hohenzollern en Roumanie et la Sublime-Porte justifient les prévisions de l'homme d'État russe. Au

moment de l'insurrection de Crète, il proposa un concert européen « qui ne pourrait avoir pour objet, disait-il, qu'une œuvre d'équité, digne des puissances chrétiennes, conforme aux intérêts généraux de la paix et de la civilisation, devant lesquelles doivent s'effacer toute rivalité politique et toute vue exclusive ». On ne saurait contester ce qu'il y avait de digne de la part de la Russie à n'en appeler jamais qu'au concert des puissances pour résoudre les difficultés de la politique générale.

Une fois pourtant le prince Gortchakov a parlé un autre langage que celui dont il usait à l'égard des questions européennes ou de l'empire ottoman : c'est le jour où la France, l'Angleterre, l'Autriche voulurent mettre la Russie en cause au sujet de la Pologne. S'il admettait qu'on usât du principe des nationalités — et même du suffrage universel, si la France le jugeait bon, — dans les affaires d'Orient, il entendait que la Russie restât maîtresse chez elle et qu'on ne se mêlât point d'intervenir dans ses querelles avec les Polonais. On se rappelle avec quelle ironie mordante il repoussa toute responsabilité dans l'insurrection de Pologne. « Le mal dont souffre actuellement le royaume, répliqua-t-il aux observations de la France, n'est pas un fait isolé. L'Europe entière en est affectée. Les tendances révolutionnaires, fléau de notre époque, se concentrent aujourd'hui en Pologne, parce qu'elles y trouvent assez de matières combustibles pour espérer d'en faire le foyer d'une conflagration qui s'étendrait à tout le continent. Les gouvernements dont la tâche est de guérir le mal ne sauraient donc y apporter trop d'attention, de prudence et de ménagement... » M. Drouyn de Lhuys rappela le traité de 1815 comme impliquant de la part de la Russie des obligations internationales à l'égard de la Pologne; le prince Gortchakov déclara aussitôt que la Russie excluait toute allusion de cette sorte à des parties de son empire auxquelles ne s'appliquait, selon lui, aucune stipulation internationale quelconque. « Nous croyons, dit-il, aller au-devant des vœux de M. le ministre des affaires étrangères de France en nous abstenant de prolonger une discussion qui ne remplirait pas le but de conciliation que nous avons en vue... » Cette fin de non-recevoir hautaine produisit, comme on sait, la plus vive sensation. On dut se le tenir pour dit à Londres, à Vienne aussi bien qu'à Paris. Le défi ne fut pas relevé. Le prince Gortchakov avait donné dans ce débat la mesure de son habileté et de son énergie. Sa popularité fut fondée dès lors d'une façon inébranlable et il a tiré de cette popularité le moyen de s'affranchir des excitations panslavistes et de dominer certaines aspirations dangereuses. Que la Russie fût respectée en Europe, que le traité de Paris fût un jour abrogé dans ses stipulations humiliantes, que par la force des événements et par la sagesse de sa politique le cabinet de Pétersbourg pût recouvrer une puissance morale incontestée — tel était le but d'une véritable politique russe. Le prince ne pouvait pas plus acquiescer à l'agitation panslaviste, telle que la dirigeait le fameux comité de Moscou, qu'il n'admettait qu'on fît contre la Russie de l'agitation polonaise. Nous ne sachons pas, en effet, qu'il se soit prêté une seule fois à des manifestations qu'il a dû juger souvent plus bruyantes que favorables aux intérêts de la Russie.

On peut apprécier aujourd'hui les résultats de la politique de « recueillement » qu'a suivie le cabinet de Pétersbourg depuis le traité de Paris. Deux faits ressortent avec évidence dans le moment actuel. Le premier, c'est que la Russie s'est relevée tout à fait, par elle-même et sans coup ferir, des conséquences politiques et morales de la guerre d'Orient. Le second, c'est que la Russie est à cette heure la seule puissance de l'Europe qui manifeste la volonté de balancer la prépondérance de la Prusse. Ces deux faits méritent d'être examinés. La Russie s'est affranchie de son propre mouvement, comme on sait, des stipulations du traité de Paris sur la neutralité de la mer Noire. La ratification de l'Europe, dans la conférence de Londres, n'est venue qu'après coup. Il n'a pas dépendu du cabinet de Pétersbourg qu'il n'agît autrement si les conditions de l'équilibre européen n'avaient été bouleversées. En 1867, lors du voyage de l'empereur Alexandre à Paris, le prince Gortchakov fit des ouvertures au cabinet des Tuileries sur la nécessité d'une révision du traité de 1856. On ne les accueillit que d'un air distrait, sans paraître comprendre la gravité du cas. La Russie sut alors ce qui lui restait à faire pour obtenir satisfaction; mais elle n'est point allée au delà de ce qu'elle avait d'abord réclamé. Un souverain plus ambitieux que l'empereur Alexandre et un ministre moins prudent que le prince Gortchakov eussent sans doute agi avec infiniment moins de modération. Si le traité de Paris a reçu une nouvelle atteinte, l'intégrité de l'empire ottoman est restée intacte. Ni le souverain ni le ministre n'ont rien démenti de ce qu'ils avaient dit ou écrit au sujet de leurs intentions vis-à-vis de la Turquie. L'entrevue des trois empereurs à Berlin a montré depuis avec quelle sûreté de jugement le cabinet de Pétersbourg envisageait la situation. Il ne nous paraît pas douteux, d'après des renseignements dont nous apprécions l'autorité, que des engagements très-précis n'aient été échangés entre les trois puissances. Une sorte de partage de l'Europe s'est fait sur la base du *statu quo*. L'Allemagne s'est réservé d'assurer le maintien de la paix dans l'Europe occidentale ; la Russie et l'Autriche, tout à fait réconciliées, se sont attribué le devoir de maintenir la tranquillité en Orient. Les trois puissances ont pris, l'une vis-à-vis de l'autre, l'engagement de ne rien entreprendre sans un consentement réciproque. Cet accord est, à cette heure, la garantie de la paix en Europe, et la Russie est bien résolue à le maintenir. Dans trois circonstances elle s'en est prévalue : lors de l'incident provoqué par les mandements de quelques évêques français; au moment du différend entre la France et l'Espagne; tout récemment enfin dans la crise dangereuse qu'on vient de traverser. Son langage n'a jamais varié, et en dernier lieu il paraît avoir été très-net, si l'on en juge d'après l'apaisement si prompt qui s'est produit à l'arrivée du czar à Berlin.

Ni l'empereur Alexandre, ni le prince Gortchakov ne sont gens à tenter de périlleuses aventures. Ils se font l'idée la plus haute de leurs devoirs, soit à l'égard de la Russie, soit à l'égard de l'Europe. Or les intérêts de l'Europe et de la Russie s'accordent en ce point capital que la paix ne leur a jamais été plus nécessaire (1). Le programme de la politique du cabinet de Pétersbourg est donc facile à saisir et il ne le modifiera point sans de graves raisons. Ce ne sera sans doute pas, en tous cas, du vivant du prince Gortchakov. L'œuvre accomplie par ses soins est assez glorieuse pour qu'il veuille s'y tenir. Parmi les hommes d'État de notre temps, il n'en est pas un autre dont la politique ait été plus sage, plus modérée, plus féconde en résultats sûrs pour le présent et l'avenir.

VAN DEN BERG.

(1) Voyez l'*Europe et la guerre* dans la *Revue* du 16 mai 1874.

LES PREMIÈRES JOURNÉES DE LA RÉVOLUTION

Lettres inédites d'un Constituant

Les lecteurs de la *Revue* n'ont peut-être pas perdu le souvenir d'une brochure offerte, il y a quelques années, à l'Académie des sciences morales et politiques par M. Francisque Mège, et intitulée *Les Fondateurs du Journal des Débats en* 1789 (1). MM. Gaultier de Biauzat et Huguet, députés du tiers état aux états généraux pour la sénéchaussée de Clermont-Ferrand envoyaient chaque jour à leurs commettants une lettre contenant le récit des événements qui s'accomplissaient à Versailles et à Paris. Ces comptes rendus étaient si recherchés à Clermont et l'on en faisait tant de copies que M. Gaultier de Biauzat prit le parti de les faire imprimer jour par jour. Ainsi naquit le *Journal des Débats et Décrets*, acquis plus tard par les frères Bertin.

Le *Journal des Débats*, simple précis des discussions de la grande Assemblée, est loin de présenter l'intérêt qu'offraient ces lettres (2), écrites chaque jour par le député de Clermont, Gaultier de Biauzat, au comité de correspondance établi dans cette ville. — Là, et sous une forme familière, nous trouvons retracées au jour le jour, et sous l'impression du moment, ces grandes scènes de la Révolution. L'esprit qui anime l'écrivain est bien celui de la masse éclairée de la nation. Connu depuis longtemps dans son pays pour son dévouement aux intérêts des petits et des pauvres, dont il prit toujours la défense ; auteur d'un écrit où il signalait avec hardiesse la multitude des abus en matière d'impôts et l'énormité des charges qui pesaient sur le peuple (3), il devait accepter avec joie toutes les grandes réformes qui substitueraient l'égalité et la liberté aux priviléges et à la servitude. Mais il ne cessa jamais d'unir à ce sentiment si vif des réformes nécessaires une justesse d'esprit et une rectitude de jugement qui le préservèrent des entraînements si funestes et si nombreux en temps de révolution. Sa correspondance porte la trace de ce double courant d'idées, et nous y voyons les expressions de joie que font naître sous sa plume les premières et les plus belles heures de cette ère nouvelle, tempérées par des réflexions pleines de sagesse et de bon sens.

I

Arrivé à Paris le 25 avril 1789, Biauzat assiste au sac de la maison Réveillon, triste prélude des scènes sanglantes qui devaient souiller la Révolution. Il en raconte avec horreur tous les détails :

« Les Parisiens, dit-il, répandent que cette émeute mal à propos appelée révolte a été occasionnée par des ordres étrangers à l'objet du peuple ; à les en croire il y aurait dans certain monde relevé des personnes bien méchantes, et qui à mon avis seraient bien imbéciles, car des malheurs de cette espèce ne peuvent conduire à aucun but fixe ; la fureur est incapable de se fixer sur un objet, et encore moins de remplir un dessein concerté. Je pense que le changement universel qui se forme ne peut s'effectuer sans occasionner de nouvelles idées de liberté que tous les esprits ne sont pas en état d'adopter ; les efforts violents qui se font dans différentes parties de la France, à l'occasion du blé ou sous d'autres prétextes, annoncent des ébranlements qui n'auront qu'un temps, et je ne doute pas que la France s'étant une fois bien reconnue, on ne jouisse d'une tranquillité générale et, quelques années après, du bonheur que peuvent espérer des nations endettées. »

Le 2 mai, les membres des états généraux sont présentés au roi. On a conservé la fatale distinction des ordres :

« Le tiers a attendu pendant trois mortelles heures dans la salle d'Hercule, près la chapelle du roi, pour être appelé et classé, et pour défiler ; nous avons ainsi fait la procession en une seule ligne ou rang, comme l'avaient faite les deux autres ordres ; nous avons parcouru dans cette marche toutes les salles, depuis celle d'Hercule jusqu'à celle du lever, en passant par la galerie et par la chambre du Conseil.

» Parvenus à la salle du lever, nous faisions chacun un demi-tour à droite et une inclination au roi, qui était debout entre ses deux frères et au milieu de tous les dignitaires et grands officiers de la cour.

» Les dames de la cour étaient toutes dans la galerie, où elles nous ont passé en revue à leur aise, car nous marchions lentement dans une allée de sept à huit pieds de large, tenue libre par une balustrade que l'on avait placée à cet effet dans chaque salle et dans la galerie. Nous étions cependant forcés de nous arrêter souvent, parce que chacun interrompait sa marche pendant quelques instants pour saluer le roi, ce qui communiquait des retards réitérés dans toute la file.

» Tout cela n'était que de forme, sauf l'amour pour la patrie et pour le roi ; on en voyait l'assurance et l'ardeur dans les yeux et le maintien de chaque député ; c'était admirable. »

C'est, en effet, un signe caractéristique des premiers jours de la Révolution que cette confiance dans la royauté et cette affection persistante de la nation pour la famille des Bourbons. Ni le despotisme de Louis XIV et les souffrances qui avaient terminé son règne, ni les hontes de Louis XV, n'avaient désaffectionné ce peuple, traité si souvent d'ingrat et d'inconstant. L'échec des plans formés par Turgot et accueillis avec bonheur par cette nation altérée de droits, de garanties, de franchises, n'avait point enlevé des cœurs l'espérance qu'ils ne cessaient de placer dans la bonté du roi. Autant ses conseillers et ceux qui le touchaient de plus près étaient détestés, autant le roi lui-même, dont on connaissait les pures intentions, était environné de respect et d'affection. Il fallut bien des fautes encore et bien des désillusions pour convaincre la France de l'impossibilité d'une alliance entre la vieille monarchie et la Révolution.

Le récit fait par Biauzat, au sortir de l'église Notre-Dame, où venait d'avoir lieu, suivant l'expression pittoresque de l'historien Carlyle, « le baptême de la démocratie », est plein encore de ce sentiment, qui était alors celui du pays tout entier :

(1) Voyez la *Revue des cours littéraires*, 5e année, 4 avril 1868.

(2) Nous avons trouvé ces lettres en partie à la bibliothèque de Clermont-Ferrand, en partie chez le petit-fils de Biauzat, M. E. Gaultier de Biauzat, avocat, à l'obligeance duquel nous en avons dû la communication.

(3) C'est en 1788 qu'étant membre de l'Assemblée provinciale d'Auvergne, il publia ce travail, intitulé : *Doléances sur les surcharges que les gens du peuple supportent en toutes espèces d'impôts*, avec cette épigraphe : *Quid indignius quod omnium onus non omnes sustinent, imo quod pauperculos homines tributa divitum premunt ?* (SALV., lib. V, *de Gubern.*).

« Du lundi, 4 mai, cinq heures de l'après-midi.

» J'ai vu la France dans tout son brillant, et je n'ai pas le talent de la peindre telle qu'elle s'est présentée à ma vue et à mon âme...

» Pénétrés d'amour pour notre roi, d'après ce que nous avions vu et ce que nous apercevions, nous n'avons pu retenir nos mouvements et, sans perdre intérieurement le respect que nous portions tous au saint-sacrement exposé dans l'église de Notre-Dame, au moment où le roi est entré, nous avons fait retentir les voûtes de ce temple d'un *Vive le roi!* qui semblait ne partir que d'une seule bouche, mais d'une bouche qui avait toute la voix d'un royaume.

» Les trois ordres ont défilé par la porte du chœur, saluant d'abord le roi et ensuite la reine, qui étaient aux deux chevets, et si vous aviez vu le roi, vous auriez dit : *Qu'il est bon, qu'il est joyeux!* Ma foi! je ne crois pas qu'il puisse y avoir de plus beau jour.

» Mgr l'évêque de Nancy a fait à Saint-Louis un discours tout à la fois religieux, politique et patriotique; il y avait des morceaux à faire pleurer d'attendrissement, et la chose est arrivée. Je peux vous en donner un témoignage bien certain : la peinture qu'il a faite des malheureux de la campagne, dont le fisc enlève souvent les lambeaux, a fait perdre la continence. On a applaudi par un battement de mains qui a duré plus d'une minute. »

Hélas! dès le lendemain apparaissent quelques ombres au tableau. Les discours prononcés dans la séance royale du 5 mai firent voir que le gouvernement comprenait peu l'importance des états généraux. Bien des récits ont été faits de cette journée mémorable. Celui de Biauzat a le mérite d'être écrit sous l'impression du moment. On sent percer à travers l'exactitude de la narration une certaine ironie; l'appréciation portée sur le discours de Necker rend bien compte de l'espèce de désenchantement éprouvé par ceux qui espéraient une satisfaction plus complète et plus réelle aux vœux du pays.

« A Versailles, ce 5 mai 1789.

» Nous sommes entrés dans les bâtiments appelés *des Menus* entre sept et huit heures de ce matin, et nous en sommes sortis à quatre heures et demie passées.

» L'appel a été fait dans une salle où les trois ordres étaient réunis, c'est-à-dire pêle-mêle. On a appelé ensemble le clergé, la noblesse et le tiers de chaque députation. On rencontrait, en passant de cette première salle dans celle appelée des États, les grand-maître, maître et aide des cérémonies, lesquels prenaient, le premier les députés ecclésiastiques, le second les députés nobles, et le troisième les députés du tiers, et conduisaient chacune de ces classes aux places qui leur étaient destinées.

» La salle est majestueuse, mais fort mal disposée pour que les députés s'y expliquent et s'y entendent, du moins autant que je l'ai entrevu en apercevant que les places des députés des trois ordres sont formées avec des bancs placés horizontalement; je dis bancs, mais remarquez qu'ils sont rembourrés et couverts d'étoffe. Comment une assemblée de douze cents personnes pourra-t-elle conférer d'une manière intelligible à tous lorsqu'il faudra que la voix de celui qui parle rase et plane sur les têtes?

.....» La reine était à côté du roi; les princes, princesses, ducs et pairs et grands officiers de la couronne étaient sur les côtés; les dames de la cour remplissaient deux balcons fermés en prolongation du théâtre, à gauche et à droite.

» Le roi a prononcé bien nettement un discours d'environ quatre minutes. Il a été interrompu par des applaudissements; il est vrai qu'il s'était un peu arrêté, et l'on a cru qu'il avait fini avant qu'il eût tout dit. Comme je présume que ce discours sera imprimé incessamment, je n'en dirai autre chose, si ce n'est qu'il était simple et patriotique.

» M. le garde des sceaux a lu pendant près de vingt-trois minutes un discours qui n'a été entendu que par ceux qui étaient à son voisinage; me trouvant à plus de quatre-vingt-dix pieds de lui, je me suis borné à réfléchir sur ce qu'il pouvait ou devait dire de bon. Vous en saurez autant que moi jusqu'à ce que cette pièce soit publiée par l'impression.

» M. Necker a prouvé par la longueur de son discours qu'il avait eu besoin de se rendre invisible pendant ces derniers temps. La lecture a duré deux heures et demie; il l'a commencée et s'est assez bien fait entendre, quoique parlant péniblement, parce qu'il est fatigué de travail, et après une petite demi-heure il a fait continuer par un de ses commis qui a une voix claire et sonore, de manière que nous n'en avons rien perdu. J'en suis fâché, je le dis franchement, car j'y ai trouvé à redire, et particulièrement : 1° en ce qu'il n'y a absolument rien dit de plus que ce qu'il a déjà publié sous d'autres jours; 2° en ce qu'il a supposé la continuité, après les états généraux, de plusieurs impôts qu'il convient de supprimer, autres que la taille et la corvée, qu'il a reconnus devoir être effacés; 3° en ce qu'il a indiqué des améliorations dans des augmentations d'impôts actuels; 4° en ce qu'il a suggéré d'étendre les aides et gabelles aux pays exempts et rédimés; 5° en ce qu'il n'a aucunement parlé de la Constitution, quoiqu'il soit entré un peu avant dans les autres matières de droit public du ministère du garde des sceaux; 6° en ce qu'il a laissé entrevoir, comme dans son *Résultat* de décembre dernier, qu'il considère la distinction des ordres comme de constitution primitive; 7° et principalement en ce qu'il a dit nettement que le roi aurait pu se passer d'états généraux, faisant apercevoir qu'il les croyait autant et plus l'effet de la complaisance libre que de la justice forcée. On compte que ce mémoire sera mis à l'impression dès demain.

» Cependant il y a de bien bonnes choses dans ce *Mémoire*; il l'a ainsi intitulé : aussi a-t-il été applaudi sept à huit fois, c'est-à-dire à sept ou huit reprises.

» En général, on trouvera ce discours trop ministériel et peut-être trop personnel. Peut-être aussi me suis-je trompé; car il m'est souvent arrivé de m'apercevoir à un second examen que j'avais trop applaudi ou trop critiqué à une première lecture.

» Ces idées sur le discours de M. Necker et la mauvaise humeur que m'avait donnée la voix capucine de M. Barentin ont terni à mes yeux le brillant de cette assemblée que nous pourrions appeler fête nationale.

» Les amphithéâtres de côté, c'est-à-dire les loges qu'on appellera mal à propos galeries en province, étaient garnies de belles femmes qui avaient cherché à le disputer en parure aux dames de la cour.

» Tout l'enjolivement était superbe, mais la chose principale n'a pas été aussi soignée, et c'est ce qui me fâche; aussi je m'endors en l'écrivant, ce qui fait que je termine pour ce soir. »

Le 6 mai, les députés du tiers, s'étant rendus dans la salle des États, s'y trouvèrent seuls. La noblesse et le clergé s'étaient retirés dans leurs chambres pour procéder séparément à la vérification des pouvoirs. Alors commença cette lutte mémorable, dont l'issue devait décider du sort de la Révolution. Pendant six semaines, au milieu de l'impatience publique, les communes opposèrent aux prétentions des privilégiés une inertie systématique. La correspondance de Biauzat

nous permet de suivre toutes les phases de cette période d'incubation, où six cents individus, aspirant passionnément à l'action, se résignèrent à attendre les résultats d'une temporisation opiniâtre. Ces lettres nous font assister aussi à un spectacle plein d'intérêt, aux débuts oratoires de ceux qui, inconnus encore, devaient acquérir dans l'Assemblée constituante le prestige et l'autorité qu'assure l'éclat de la parole. Mirabeau n'excite tout d'abord que la méfiance; la seule mention de son nom provoque des murmures. On s'étonne qu'un particulier qui a été jugé, par arrêt, incapable d'administrer ses propres affaires « prétende faire partie d'une assemblée qui doit régler l'administration des droits et des finances d'un royaume ». Cette hardiesse de langage qui devait entraîner les décisions de la majorité, étonna d'abord; « le ton de ce *dégentilhommé* donnerait à douter que sa métamorphose fût entière ». D'autres, moins célèbres, mais destinés aussi à faire revivre l'éloquence de la tribune, commencent à recueillir une popularité souvent éphémère. C'est Monnier, « précis comme un professeur de mathématiques et énergique comme un censeur qui parle par sentences » ; c'est Barnave, « parlant avec méthode et solidité, toujours avec des expressions nerveuses et brillantes » ; Rabaud Saint-Étienne, « dont la figure exprime la franchise ainsi que sa parole, et généralement estimé » ; Malouet, « qui répand toujours l'odeur ministérielle » et qui parle « cahier à la main » ; Target, « parlant en avocat qui cherche à dissuader les juges, et y mêlant beaucoup trop d'épigrammes » ; enfin l'abbé Sieyès, dont les discours sont « peu fleuris, mais jonchés de raisons ; il est » fâcheux qu'il s'arrête quelquefois à des minuties, lorsqu'il » s'agit des plus grands objets qui puissent intéresser les » Français ». Puis, dans une lettre du 18 mai, un jugement que la postérité a ratifié :

« L'ordre et la décence régnèrent dans l'Assemblée samedi. Le patriotisme et l'éloquence y brillaient. J'étais ravi d'admiration en lisant, dans les papiers-nouvelles d'Angleterre au commencement des troubles de l'Amérique, les discours des votants pour ou contre l'opposition ; je leur connais aujourd'hui des égaux. Sans m'enorgueillir de tout ce que je trouve de beau et de grand dans le développement des opinions, puisque je n'y vois pas de propriétés à moi, je me félicite d'avoir vu sensiblement que nous ne sommes pas toujours légers, que notre nation a autant de force, d'esprit et de vigueur d'âme que de loyauté et de franchise dans le caractère. »

On sait comment, après cinq semaines de pourparlers et d'efforts pour ramener à elles le clergé et la noblesse, les communes procédèrent, après une dernière sommation, à la vérification des pouvoirs, attirant bientôt à elles une partie du clergé ; comment, sur la motion de Sieyès, elles se constituèrent en assemblée nationale ; comment enfin une tentative puérile de la cour, croyant pouvoir arrêter par des cérémonies surannées les passions qui grondaient dans tout un peuple, les conduisit au Jeu de Paume, où retentit, le 20 juin, ce premier serment d'être libre, répété depuis bien des fois, mais jamais avec plus de sincérité et de force. Une lacune regrettable dans la correspondance retrouvée nous prive ici du récit de Gaultier de Biauzat, qui figure dans le tableau consacré par David à cette immortelle séance.

Le 23 juin, le roi faisait connaître ses volontés : le vote aurait lieu par ordre. Le silence glacial qui accueillit cette décision marqua l'impuissance de l'ancienne majesté, même soutenue par la présence des armes; la résistance du tiers au message de Brézé consomma la ruine de l'autorité royale. Le reste du clergé et quarante-huit nobles, parmi lesquels le duc d'Orléans, passaient le lendemain aux communes triomphantes. La semaine n'était pas écoulée, que le roi écrivait au reste opiniâtre de la noblesse pour l'inviter à se réunir à l'Assemblée nationale.

« Cette réunion se fit assez froidement de part et d'autre. Cependant les trois classes de députés étaient à peine sorties de la salle que tout le peuple se rendit aux cours du château, où il fut d'abord arrêté à la seconde grille; mais les cris de *Vive le Roi!* furent si constamment et si fortement répétés qu'on fut obligé de permettre l'entrée de la seconde cour, même de la troisième qu'on appelle *Cour de Marbre*. Le roi se rendit sur son balcon aux instances du peuple; la reine l'y accompagna en simple négligé comme elle se trouvait. La sensibilité fut grande et manifeste de toutes parts, les larmes furent aperçues sur le visage de la reine, elle fit des démonstrations de gratitude pour les sentiments du peuple; après quoi elle se rendit à l'appartement du Dauphin, et, ayant pris cet enfant chéri par la main, la reine le présenta au peuple qui s'était transporté sur la terrasse, et qui fit éclater de nouveaux témoignages d'une joie bien pure.

» C'était une allégresse universelle dans tout Versailles. J'en profitai jusque sur les sept heures, temps où j'en partis pour venir passer ici ces deux jours de vacances, et j'y ai vu avant-hier et hier principalement au Palais-Royal des transports aussi éclatants, mais aussi peu réfléchis qu'à Versailles. »

III

Cette fois encore la joie devait être de courte durée. La cour ne s'était pas résignée à sa défaite; des troupes arrivant en grand nombre cernèrent Paris et remplirent Versailles. Biauzat, dans la séance du 7 juillet, protesta contre ces précautions menaçantes : « Le roi, dit-il, n'aura jamais » de garde plus assurée que la confiance dans ses sujets. Il » est le père de tous les Français; pourrait-il jamais redouter » de se trouver au milieu de ses enfants? D'ailleurs n'est-il » pas lui-même l'enfant chéri de la nation, et peut-il attendre » de nous, qui représentons la nation à tous égards, d'autres » sentiments que l'effusion d'un amour maternel? Cependant » l'on environne cette Assemblée de troupes étrangères, l'on » fait venir des extrémités du royaume une effrayante artil- » lerie, l'on établit même des camps au voisinage de cette » ville comme s'il y avait lieu de craindre des attaques et de » livrer des combats! » Il ne voyait pas moins de danger dans « l'effervescente liberté qui avait un libre cours dans » tout Paris » et « l'incendie des cerveaux au Palais-Royal. » Il prévoyait l'orage, dont le renvoi de Necker fut le signal.

Les massacres qui accompagnèrent et qui suivirent la prise de la Bastille le remplirent de douleur. La Révolution en elle-même, il l'accueillit comme un mal nécessaire; c'est, dit-il, une heureuse faute qui nous a garanti des plus horribles attentats dont la nation était menacée. Il nous montre l'anxiété de l'Assemblée, siégeant en permanence au milieu des inquiétudes et des alarmes que lui causent l'aveuglement de la cour et la menace d'une guerre civile; l'allégresse qui accueillit le roi venant s'unir aux représentants de la nation; l'arrivée à Paris de la députation de l'Assemblée :

« La nouvelle de la démarche du roi auprès de l'Assemblée nationale, qu'il a formellement reconnue pour telle, avait

produit dans tout Paris l'effet que se proposait la députation. Tout y fut trouvé tranquille et bien ordonné. Il y avait et il y a encore soixante mille bourgeois sous les armes; toutes les avenues sont gardées; il n'y a pas de rue où l'on ne voie habituellement une patrouille; il y a des sentinelles aux coins de toutes les grandes rues. L'Hôtel-de-Ville est en action jour et nuit; le peuple y juge avec sang-froid, quoique sans forme. Tout voleur saisi, tout espion ou violemment suspect de trahison est pendu; on en a expédié hier et avant-hier une quinzaine; dans le moment que je vous écris, on en juge deux pour qui on augure le même sort. Un nommé Soulis, auteur de quelques ouvrages que l'on dit bons, mais que je ne connais pas, vient d'être arrêté, et l'on craint qu'il soit pendu.

» Tous les hommes portent cocarde. La cocarde verte a déplu, parce qu'elle est celle du comte d'Artois; on adopte le rose et le bleu. J'ai vu un bénédictin et tous les écclésiastiques que j'ai rencontrés ainsi enrubantés; une des patrouilles de Saint-Jean-de-Latran faisait ses fonctions hier, sous les ordres d'un prêtre en surplis, avec une cocarde à son bonnet carré. L'enthousiasme est extrême, il faut que je l'aie vu pour le croire; mais l'ordre est si bien donné et si bien exécuté, qu'au lieu de craindre au milieu de ces espèces d'attroupements, on admire l'obéissance des uns, la sagesse des autres et le patriotisme de tous.

» La députation fut reçue par la ville de Paris avec allégresse, respect et reconnaissance. M. Bailly, notre ancien président, fut élu prévôt, c'est-à-dire chef de la municipalité. M. de Lafayette fut nommé généralissime des troupes de Paris.

» Les rues furent éclairées comme dans les nuits précédentes, pour prévenir tout accident, et non en forme d'illuminations; la garde est actuellement doublée, et demeurera telle jusqu'à ce qu'on saura que les troupes des camps seront véritablement retirées pour se rendre à leurs garnisons. On a fait faire des hallebardes fort simples, et je viens de voir une patrouille qui en est armée. »

Le roi recueillit sur sa route les mêmes témoignages de joie, lorsqu'il alla à Paris faire sa soumission au peuple vainqueur. Louis XVI, attendri, ne cessa, paraît-il, de verser des larmes. Larmes de honte et de douleur, sans doute! C'était, suivant la juste expression d'un contemporain, un grand captif et non un roi qui entrait dans sa capitale.

IV

Les lettres qui suivent sont pleines des événements qui agitèrent l'Assemblée pendant la fin de juillet: les adresses et les députations des villes; les émeutes et les vengeances populaires, à Poissy, à Caen, à Paris, où le double assassinat de Foulon et de Berthier révolta le cœur de Biauzat; il y voit avec indignation « un geste trop assuré d'une démocratie sanguinaire », une atteinte au respect des lois, une souillure pour la révolution qui s'accomplit. Il nous fait participer à l'émotion ressentie par l'Assemblée tout entière, lorsque Lally-Tollendal monta à la tribune pour demander la répression d'excès dont il fit la plus éloquente peinture.

« M. de Lally a pris la parole et nous a déchiré le cœur par des traits d'éloquence qu'un usage de vingt ans lui a rendus familiers. Ce discours était un tableau de couleurs vives, dans lequel on voyait en sujet principal M. de Sauvigny, le fils, aux pieds de M. de Lally, l'arrosant de ses larmes et le conjurant, au nom de l'amour filial, de lui sauver un père; dans un lointain trop rapproché par les cris effrayants du peuple, l'on voyait M. de Sauvigny père conduit vers Paris par une troupe armée qui se félicitait de sa proie, et l'on distinguait dans l'intervalle, sous une ombre de couleur de sang, des êtres furieux, qui n'avaient que l'habit d'homme, courant présenter à l'intendant la tête de son beau-père. »

Le 29 juillet, Necker, qu'on est allé chercher en Suisse, fait son entrée à l'Assemblée, après avoir reçu de Bâle à Versailles les témoignages de la reconnaissance et de l'ivresse publique.

» Enfin est venu M. Necker, et, si j'en avais douté, j'aurais appris, dans l'intervalle de l'annonce de son arrivée dans les Menus à son entrée dans la salle, qu'il peut croire à une reconnaissance respectueuse. Il s'est fait un silence que j'appellerai d'amour; tous les visages rayonnaient d'une gaieté saillante par sa tranquillité même. En revanche, quand ce digne homme est entré, il s'est fait un bruit d'applaudissements qui ont d'abord retardé le discours qu'il avait à nous faire et l'ont ému d'une manière aussi apparente qu'inévitable pour un grand cœur; il n'a pu nous dire que deux phrases, mais nous devinions tout ce qu'il pensait.

» Notre président lui a répondu ou plutôt lui a fait un compliment qui paraîtra long à l'aperçu du volume, en comparaison des quatre mots de M. Necker; mais on le trouvera bien court à la lecture. »

Celui qu'on acclamait comme le sauveur de la France devait bientôt reprendre, au milieu de la haine ou de l'indifférence générale, la route qu'il venait de parcourir triomphalement, « reçu partout comme le premier homme du monde après le roi ».

V

Le 14 juillet avait fait passer le gouvernement des mains de la royauté dans celles du peuple. Dans la nuit du 4 août, la féodalité, qui depuis huit cents ans dominait la société civile, abdiqua du haut de la tribune : il n'y eut plus en France que des égaux. Personne ne devait accueillir avec plus de joie que Biauzat ce grand acte de désintéressement et de réconciliation nationale; n'avait-il pas signalé, l'un des premiers, dans ses *Doléances*, présentées au roi en 1788, l'injustice des priviléges qui pesaient sur le peuple? Nous n'avons pu retrouver, parmi ses lettres, celle qui contient le récit de cette nuit mémorable. Mais celles qui suivent peuvent nous donner une idée de son émotion. Il écrit le 8 août 1789 : « J'annonçai par ma dernière lettre le bonheur de la » France. Vous aperçûtes dans le projet manuscrit que je joi- » gnis à ma lettre, et dont je vous envoie aujourd'hui des » exemplaires imprimés, que nous avions dégrossi dans la » belle nuit du mardi au mercredi les bases de la félicité pu- » blique; plusieurs de ces bases ont été retouchées, assises » et assurées dans les séances des mercredi, jeudi et ven- » dredi. »

VI

La révolution était entièrement accomplie; toutes les assises de l'ancien régime avaient disparu. Le régime nouveau était à créer. L'Assemblée commença l'œuvre de la Constitution. Le 26 août 1789 fut votée la Déclaration des droits de l'homme, dont l'idée était empruntée à la Déclaration des droits proclamée par les États-Unis au moment de leur indé-

pendance, mais qui diffère par son caractère abstrait et philosophique de l'œuvre si nette et si pratique du Congrès américain. Le premier article du projet de Constitution présentait le même caractère de généralité (1). L'esprit net et précis de Biauzat ne pouvait se contenter de ces vagues déclarations.

« La première phrase de l'article 1er, disait-il, est une simple dénomination et il ne paraît pas convenable d'insérer de simples dénominations dans une constitution.

» D'ailleurs fût-il nécessaire de faire entrer cette dénomination dans une constitution, il faudrait en former un article particulier et ne pas le joindre à des énonciations qui ne sont relatives qu'à une seule partie des pouvoirs dont la distribution combinée constitue la monarchie.

» Il faudrait faire suivre cette dénomination par les trois articles qui doivent établir les trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire, dont la distinction et la coopération caractérisent le gouvernement monarchique tel que nous le désirons.

» En effet, nous ne devons pas donner à la dénomination de monarchie le sens qu'elle a eu jusqu'à ce jour ; nous n'entendons pas, comme les plus accrédités des publicistes français, que la monarchie soit fondée sur la distinction des ordres, sur la puissance de la noblesse, sur les priviléges du clergé, sur les justices seigneuriales et ecclésiastiques, sur la vénalité des offices.

» Nous pensons, au contraire, qu'un gouvernement qui peut comporter ces distinctions, ces priviléges et les autres inconvénients, ne peut qu'être très-vicieux. Il faut donc expliquer et justifier par l'établissement d'autres principes cette ancienne dénomination si nous voulons encore en faire usage.

» La fin de l'article contient une expression incorrecte. Il ne suffirait pas que le roi commandât au nom de la loi. Ce saint nom de la loi est invoqué par le despote même ; le chef des Français doit invoquer les dispositions, il doit se conformer aux dispositions de la loi dans tout ce qu'il ordonne ; il faut que l'on puisse apercevoir la volonté générale du peuple dans les ordres du roi. Le commandement doit être conforme à la loi. »

Les observations de Biauzat étaient justes. L'Assemblée comprit qu'avant de voter les différents articles de la constitution, il était nécessaire de poser des principes et de déterminer comment se partagerait entre le roi et l'Assemblée l'exercice de la souveraineté. Trois questions étaient comprises dans ce problème : la permanence ou la périodicité du corps législatif, sa division, la sanction royale. On s'occupa d'abord du *veto*. Tous, Sieyès seul faisant exception, s'accordaient à reconnaître au roi le droit de sanctionner ou de refuser les lois ; mais les uns voulaient que ce droit fût illimité, les autres qu'il fût temporaire. Pendant trois séances les partisans du *veto* absolu ou du *veto* suspensif se succédèrent à la tribune. Gaultier de Biauzat, inscrit le trente-neuvième pour prendre la parole, préféra imprimer son opinion. Il se prononça en faveur du *veto* suspensif. Repoussant la doctrine qui prétendait trouver dans la promulgation faite par les rois absolus une origine de la sanction, il établit que c'est un droit tout nouveau, résultant du régime constitutionnel, et dont le but est de répondre à une double nécessité. La première, « c'est de revêtir la loi de la forme » authentique ; ce sera une imitation embellie de ce qui se » passait au Champ-de-Mars : le roi, présent à la formation » des lois, y apposait une signature auguste, qui les rendait » authentiques et exécutoires dans toutes les parties du » royaume. » La seconde, toute nouvelle, « sera d'empêcher » d'abord l'exécution des lois qui paraîtraient trop précipi- » tamment délibérées, et qui feraient craindre des inconvé- » nients. » Une seconde délibération, après une année d'intervalle, est une garantie suffisante contre les entraînements.

673 voix contre 325 décidèrent, le 11 septembre, que le *veto* serait suspensif.

A ce moment la correspondance politique de Biauzat a pris fin. C'est par une lettre du 29 août 1789, qu'il annonce à ses commettants le changement apporté par lui dans la forme de sa correspondance. Désormais les événements de chaque séance seront rapportés dans des précis imprimés, envoyés à toutes les villes de la province, et rédigés de concert par MM. Gaultier de Biauzat, Grenier et Huguet. Ce précis est un compte rendu très-bref et très-sec des décisions et des débats de l'Assemblée. Aussi bien une correspondance si exacte et si complète devenait-elle chaque jour plus difficile, au milieu des travaux sans nombre qui accablaient les membres de l'Assemblée. Souvent Biauzat avait passé ses nuits à rendre compte dans ses lettres des occupations de la journée. Une ophthalmie, qui devait plus tard le priver entièrement de la vue, fut le résultat de ses veilles. La correspondance ne subit cependant pas d'interruption; mais elle fut désormais consacrée aux intérêts purement locaux, au rôle qui devait être assigné à la ville de Clermont dans la nouvelle organisation administrative et judiciaire.

On ne peut que regretter cette interruption : ces lettres sont d'un vif intérêt. On est heureux d'y rencontrer, à côté de descriptions que leur originalité rend neuves encore après tant de récits déjà faits de ces événements, des appréciations et des raisonnements que l'historien, mieux placé pour juger des hommes et des choses, a pu ratifier. Elles nous enseignent aussi quelle était la valeur des hommes que la France avait choisis pour la régénérer, et qui accomplirent en deux années, par leurs efforts et avec une infatigable persévérance, au milieu d'obstacles et d'embarras sans nombre, la plus grande révolution qu'ait jamais vue une seule génération d'hommes. Tous n'eurent pas les dons brillants et les séductions de la parole ; tous furent courageux, éclairés, justes et n'eurent qu'une passion : celle de la loi. Est-il une seule Assemblée, parmi celles qui ont suivi, dont on puisse faire un semblable éloge ?

ALPHONSE LEDRU.

HISTORIENS FRANÇAIS CONTEMPORAINS

II

Histoire de Napoléon Ier, par M. LANFREY, tome Ve (1).

« En reprenant ce travail après une longue interruption, je ne m'excuserai pas de l'avoir délaissé pour des occupations

(1) Il était conçu en ces termes : « Le gouvernement français est monarchique ; il n'y a point en France d'autorité supérieure à celle de la loi ; le roi ne règne que par elle, et quand il ne commande pas au nom de la loi, il ne peut point exiger d'obéissance. »

(1) Paris, Charpentier, quai du Louvre, 23.

plus pressantes. Quelle utilité ou quel intérêt pouvaient offrir des études rétrospectives en présence de catastrophes qui faisaient pâlir toutes celles du passé? Ces événements, si propres à faire réfléchir, n'ont modifié en rien mes appréciations premières sur un régime deux fois condamné par une épouvantable expérience. Mais je ne me défends pas d'avoir cherché dans mon récit des enseignements appropriés à notre situation nouvelle. »

On peut se demander avec tristesse si ces enseignements de l'histoire, si graves qu'ils soient, ne demeurent pas le plus souvent stériles, puisque le souvenir du premier empire ne nous a pas préservés du second.

Les leçons de l'histoire sont comme celles de l'expérience : on ne les comprend d'ordinaire que quand il n'est plus temps d'en profiter. Il semble d'ailleurs que celles qui ressortent de l'histoire de Napoléon Ier s'adressent en ce moment à d'autres qu'à nous; nous n'avons pas, hélas! à redouter pour l'instant l'enivrement de la victoire, et l'abus de la force est un crime dont nous ne saurions être coupables. Est-il bien sûr en outre qu'à l'époque de la vie de Napoléon à laquelle M. Lanfrey est parvenu, la nation elle-même partageât l'ivresse des succès militaires, déjà singulièrement tempérée par la guerre d'Espagne? Ce qui permet d'en douter, c'est ce fait que la conscription ne donnait plus déjà les mêmes résultats qu'autrefois, et que, malgré les pénalités les plus sévères, 80 000 réfractaires erraient sur le sol français. Les générations nouvelles, obligées de subir et de soutenir un système qu'elles n'avaient ni préparé ni prévu et dont leurs devanciers restaient responsables, attestaient par cette triste forme de protestation une désaffection qui allait devenir universelle après l'expédition de Russie. Ce sont ces cinq dernières années du premier empire dont M. Lanfrey commence aujourd'hui le récit; dans le présent volume, il va jusqu'à l'année 1812. Les rapprochements douloureux avec ce que nous avons vu nous-mêmes sont inévitables; mais la façon dont sont tombés les deux empires est assurément fort différente; les contrastes ici frapperont plus que les ressemblances. Il est malheureusement trop clair qu'ils sont tout à l'avantage du premier.

Le succès du nouveau volume, arrivé déjà à sa troisième édition, ne saurait, comme celui des précédents, être attribué en partie à cette comparaison forcée entre les deux époques. Il est dû tout entier au mérite de l'éminent écrivain, et il est difficile cette fois de l'attribuer aux circonstances. Les sévérités de l'historien ne sauraient plus paraître que le calme jugement de l'histoire; les épigrammes seraient ici des puérilités fort déplacées, et surtout sembleraient bien fades après Sedan.

Il est certain que l'intérêt excité par cette *Histoire* est aujourd'hui moindre qu'il y a cinq ans. Les volumes précédents publiés avant 1870 racontaient le premier empire devant le second, et quoique M. Lanfrey ne pratiquât point le système assez mesquin des allusions, le régime d'alors s'appliquait si bien à reproduire les phases du premier empire, — trop bien, hélas! pour notre malheur, — qu'on ne pouvait raconter avec une juste sévérité l'histoire du premier Napoléon sans avoir l'air de faire la satire du présent. C'est un attrait qui manque au nouveau volume. De plus, les événements dominants de cette période qui s'étend de 1809 à 1812 ont été bien des fois racontés; ils n'ont rien de mystérieux; il n'y a pas là de ces problèmes historiques qui conservent toujours la même nouveauté; et enfin, par exception, les événements de cette époque ont été toujours jugés de la même manière. Le génie militaire déployé par l'empereur après Essling, sa ténacité invincible récompensée par la victoire, ne sont point matière à controverse, et l'on ne trouve pas même dans tout ceci de ces questions secondaires qui prêtent à la discussion et peuvent être rajeunies sous la plume des écrivains spéciaux. Tout le monde ici est d'accord. Il en est de même des autres événements considérables dont ce volume contient le récit. Personne, que je sache, n'approuve le divorce avec Joséphine et le mariage avec Marie-Louise. La conduite de Napoléon avec le pape ne trouve pas plus d'approbateurs, et ceux qui ne s'intéressent point à Pie VII comme au chef de la chrétienté, voient du moins en lui un vieillard bien véritablement prisonnier et sans défense, livré aux violences de son tout-puissant adversaire, et offrant aux hommes le plus rare et le plus touchant spectacle qu'un temps de violence puisse présenter: celui d'une conscience aux prises avec la force. On ne peut différer ici que sur quelques détails, insister plus ou moins sur le degré de cette résistance opposée par le pape, sur ses hésitations, ses incertitudes, rappeler que Pie VII avait contribué, lui aussi, en sacrant Napoléon, à l'absoudre de son usurpation et à élever si haut la puissance qui l'accablait aujourd'hui. Mais à cet égard les incrédules n'iront certes pas plus loin que le très-catholique Joseph de Maistre, dont M. Lanfrey rappelle le mot terrible au sujet du couronnement.

On s'entend encore très-bien, sinon au sujet des origines de la guerre d'Espagne — et encore là n'y a-t-il guère de dissidence, vu qu'elle n'a point réussi, — au moins sur les phases de cette guerre à partir de 1809, sur le manque de direction, l'absence d'unité qui éclatent dans toutes les opérations de Soult, de Ney, de Masséna, les jalousies fatales des maréchaux, l'insuffisance des renforts envoyés; M. Thiers a lui-même bien fait sentir la coupable indifférence où il semblait que Napoléon, irrité de son insuccès, voulût se réfugier; et pourtant c'était lui, l'unique auteur de cette guerre, en paix alors avec le reste du continent, qui eût dû se croire engagé d'honneur à diriger en personne et à tirer de peine, s'il le pouvait, les malheureuses armées qu'il avait plongées dans ce gouffre dévorant. « Il était *dégoûté* de la guerre d'Espagne », a dit M. Thiers (1). Il semble que ce n'était pas tout à fait une question de goût, mais une question d'honneur. Bien d'autres que lui en étaient *dégoûtés*, et ils avaient de plus que lui le droit de l'être. Était-ce à nos malheureux soldats à porter seuls la peine de l'insuccès que méritait sans aucun doute l'iniquité de l'entreprise, et dont Napoléon ne voulut souffrir que dans son orgueil? Il les abandonnait comme il avait abandonné l'armée d'Égypte, comme il devait abandonner en décembre 1812 les malheureux débris de l'armée de Russie, et en 1815 ceux de l'armée vaincue à Waterloo. Encore a-t-on pu trouver quelques raisons à faire valoir en sa faveur dans ces deux dernières circonstances; ce n'en est pas moins un sujet d'étonnement profond que le même fait se reproduise à quatre reprises en quinze ans dans sa carrière militaire, et qu'on ait tant de fois à essayer en sa faveur la même apologie.

Ce dont on n'a pas même tenté de le justifier, c'est qu'au

(1) Tome XV, p. 5.

moment où la situation des affaires en Espagne eût suffi pour absorber toutes ses ressources, il les employait à cette funeste expédition de Russie qui devait consommer sa ruine. Si de plus, comme on l'affirme (1), il était résolu dès 1812 à renoncer à la possession de l'Espagne, quelle aggravation de responsabilité pour le sang qu'il devait, pendant deux ans encore, y laisser verser inutilement!

Sur tous ces points, M. Lanfrey n'a donc pas eu à combattre des préjugés qui n'existent plus. Il n'a pas eu enfin, comme dans les précédents volumes, à démêler sous un langage encore libéral et parfois révolutionnaire la pensée vraie de Napoléon; il n'a pas eu à ressaisir cette unité de caractère et de conduite que ses admirateurs ont affecté de méconnaître pour assurer au moins au Consulat ou aux premières années de l'Empire un faux air de libéralisme relatif. A partir de 1810, le langage de Napoléon devient d'une effrayante clarté; il semble que, dans l'espèce d'enivrement où l'ont plongé tant de succès, il n'ait plus rien à ménager. Ce n'est pas qu'il devienne plus sincère et que dans ses manifestes il respecte davantage la vérité; mais ses déclarations mensongères ne paraissent guère qu'une sorte de persiflage et comme une insolence de plus. « Il a une telle habitude, un tel besoin de mentir, dit M. Lanfrey, de mentir partout et toujours, qu'il persiste à mentir même avec la certitude que le mensonge ne trouvera aucun crédit. » Était-ce seulement un effet de l'habitude? N'éprouvait-il pas un secret plaisir à nier l'évidence, sûr d'avance que son écrasante puissance ne l'exposait à aucun démenti? N'était-ce pas une façon de bien constater l'effroi qu'il inspirait, un sentiment analogue à celui de ces spadassins sûrs de leur main, et qui se disent avec un savoureux orgueil : Je sais bien qu'on ne me croira pas, mais qui donc osera me le dire? Très-certainement, par exemple, Napoléon ne se faisait aucune illusion sur le sentiment secret que chacun devait éprouver en l'entendant dénoncer dans un message au concile national « les projets sinistres du pape » alors son prisonnier, et se déclarer résolu à ne plus souffrir *que désormais un seul prétendit se substituer au pouvoir de tous.* « Personne, dit M. Lanfrey, ne songea à relever ce qu'avait d'étrange cette maxime républicaine dans la bouche de l'auteur du 18 brumaire. » On ne s'avisait même pas de sourire, et cela lui suffisait. Et quand, à la même époque, vingt ans après la chute de la Bastille, en rétablissant le système des incarcérations arbitraires, en créant huit prisons d'État, il disait : « Il faut faire précéder ce projet de loi *de deux pages de considérants qui contiennent des idées libérales,* » était-ce autre chose qu'une ironie cruelle pour ses contemporains? Certes, au début de sa carrière politique, le 19 brumaire, il pouvait croire qu'il faisait encore des dupes quand il disait au conseil des Anciens : « Permettez-moi de vous parler avec la franchise d'un soldat... Sauvons la liberté! Sauvons l'égalité! » Mais en 1810, il y avait dix ans qu'il « sauvait » la liberté et l'égalité, et ses déclarations *libérales* au sujet des prisons d'État rétablies, son horreur *pour le pouvoir d'un seul substitué à celui de tous,* ne prouvaient qu'une chose : c'est qu'il croyait désormais pouvoir sans péril rappeler à cette génération oublieuse les maximes de la liberté, au moment même où il les violait.

Loin de lui supposer alors une dissimulation qu'il ne croit plus nécessaire, il faut lui reconnaître une sorte de franchise particulière qu'il s'était interdite jusque-là.

Il prend le duché d'Oldenbourg — et ce fut la première cause de ses démêlés avec la Russie — sans donner d'autre raison que son bon plaisir.

Il met la main sur la Hollande sans lui laisser même l'indépendance illusoire qu'elle avait conservée sous son frère Louis.

Il aggrave encore l'impopularité du malheureux Joseph en Espagne en lui prenant les provinces de l'Èbre. Il est arrivé à dépouiller jusqu'à ses frères; leurs titres de propriété étaient des plus douteux sans doute pour tout le monde, — lui seul excepté.

A l'intérieur, il ne prend plus la peine d'observer sa constitution. Il a toujours précédemment fait élire ses députés du Corps législatif comme il lui a plu; maintenant, quand des vacances se produisent, il fait nommer aux siéges vacants par le Sénat. Il faut avouer pourtant qu'il ne réduit point le Corps législatif à un mutisme complet, et qu'il permet au président de l'Assemblée, héritière apparente de la Constituante et de la Convention, de venir à la tête d'une députation choisie haranguer le roi de Rome *âgé de deux mois.* « Ce discours, dit M. Lanfrey, fut à peu près l'œuvre la plus considérable de la session législative de 1811. » Il avait au moins le mérite de constater que le Corps législatif existait encore. L'année suivante, le Corps législatif ne fut pas même convoqué, et l'on ne s'en aperçut point. On n'a pas tous les ans à haranguer un enfant de deux mois.

M. Lanfrey aurait pu, à ce sujet, citer un petit fait assez caractéristique. Le 20 mars 1811, à onze heures du matin (l'histoire ne saurait être trop précise quand il s'agit de tels événements), le Sénat vote « qu'il soit constitué une pension viagère de 10 000 francs en faveur de M. Victor Berton de Sambuy, premier page de Sa Majesté, chargé par elle d'apporter au Sénat l'heureuse nouvelle de la naissance du roi de Rome, laquelle délibération sera incessamment soumise à l'approbation de Sa Majesté » (1). On voit que le Sénat, lui aussi, savait se montrer dans les grandes circonstances, et qu'il ne servait pas uniquement, comme on l'a prétendu, à voter des conscriptions anticipées.

Quant à la presse, elle avait toujours été, depuis 1800, à la discrétion absolue de Napoléon. Mais pour lui, en 1811, ce n'est plus assez : il va déclarer que la profession de journaliste est « une fonction publique »; il nommera lui-même ces fonctionnaires et, pour surcroît de précaution, les soumettra à la surveillance d'une commission de censure. De plus, il réduira à quatre le nombre des journaux politiques, en dépossédera les propriétaires et disposera de leur bien en faveur de quelques fidèles.

En fait, il a toujours usé et abusé de la confiscation; maintenant il la fera solennellement inscrire dans le Code.

Nous avons dit un mot du rétablissement des prisons d'État. Depuis longtemps il avait toujours fait exiler ou emprisonner qui bon lui semblait; il veut désormais que cet arbitraire soit encore inscrit dans la loi.

Tel est le singulier progrès en toute chose qui marque cette époque à l'intérieur. Était-ce habile? On peut en douter, et

(1) « Napoléon (en 1814) avait depuis environ deux années résolu d'abandonner l'Espagne, sans dire toutefois son secret, qui a laissé assez de traces dans nos archives pour que l'histoire n'en puisse douter. » (*Thiers*, tome XVII, p. 80.)

(1) *Journal de l'Empire*, numéro du lundi 25 mars 1811.

lui-même avait suivi à cet égard une politique toute contraire. Les mots choquent souvent plus que les choses elles-mêmes. M. Lanfrey paraît croire que ce travers est particulier à notre nation : il oublie le double exemple de César et d'Auguste, tous deux également despotes, mais l'un le disant, l'autre se contentant de l'être. On sait que le succès fut bien différent. Cromwell put exercer impunément une autorité plus que royale ; il ne put prendre le titre de roi. Le même fait se retrouve partout.

On a prêté à Napoléon cette excuse bizarre pour certains actes qui marquèrent la fin de sa carrière : « On ne couche pas dans le lit des rois sans y gagner la folie. » D'abord, ce qui serait à la rigueur une excuse pour un souverain de naissance n'en était pas une pour un souverain parvenu. Qui l'avait forcé à refaire le lit des rois, et surtout à s'y coucher? En outre, à moins de remonter jusqu'aux empereurs romains ou d'aller chercher des exemples dans le monde oriental, il serait difficile, je crois, de citer l'équivalent d'un despotisme pareil au sien ; même celui de Louis XIV. Le grand roi n'était pas du moins tracassier dans les petites choses; il ne descendait pas, comme Napoléon, jusqu'aux infimes détails ; il permettait par exemple une certaine liberté à la littérature ; et d'ailleurs, l'imperfection des rouages administratifs laissait bien des choses en dehors de son autorité. N'est-ce pas Napoléon lui-même qui a pris soin d'établir cette *infériorité* de Louis XIV dans la lettre célèbre où, traçant le plan de deux Histoires de France confiées à des hommes sûrs à l'exclusion de tous les autres, l'une développée, l'autre abrégée, il écrivait : « Il faut que *la faiblesse constante du gouvernement sous Louis XIV même* inspire le besoin de soutenir l'ouvrage nouvellement accompli et la prépondérance acquise (1). » Le gouvernement *faible* de Louis XIV ! il me semble que cela dit tout et fait juger de ce que Napoléon entendait par un gouvernement fort.

Ce fut précisément ce qui le perdit. Dans cette infatuation prodigieuse, il s'irritait contre l'évidence quand elle blessait son orgueil ; après avoir si souvent caché ou travesti la vérité, il ne voulait plus la savoir lui-même quand elle semblait contrarier ses projets. Au moment où il préparait l'expédition de Russie, le fidèle Rapp se hasarde à lui signaler un état inquiétant des esprits, une sorte d'agitation depuis la Hongrie jusqu'au Rhin : « Je ne sais pas, écrit Napoléon, pourquoi Rapp se mêle de ce qui ne le regarde pas..... Mon temps est trop précieux pour que je le perde à de pareilles fadaises. Tout cela ne sert *qu'à salir mon imagination par des tableaux ou des suppositions absurdes* (2). » C'était pourtant cet état des esprits qui devait motiver seul, à un an de là et presque jour pour jour, sa détermination de quitter son armée après la retraite de Russie. Il craignait un soulèvement derrière lui, ce qui était, en effet, assez vraisemblable; mais c'était une éventualité qu'il eût dû faire entrer dans ses calculs avant d'entreprendre cette guerre insensée, et, lorsqu'il s'agissait d'abandonner cent mille hommes qui lui restaient encore à la fatalité qu'il avait créée lui-même, ce n'était peut-être plus le moment de se préoccuper d'un danger facile à prévoir, mais qu'il avait regardé comme une *supposition absurde* dont il ne voulait point *salir son imagination*. En 1811, les avertissements ne lui avaient pas manqué cependant, et ils lui venaient de ses serviteurs les plus dévoués ; mais il avait refusé avec colère d'en tenir compte. « Ainsi, dit admirablement M. Lanfrey, ce grand calculateur, cet observateur autrefois si pénétrant, si prompt à s'emparer de toutes les circonstances qui pouvaient le servir, en était venu à s'emporter comme un enfant contre la puissance tranquille et souveraine des faits. Il considérait comme n'existant pas les faits qui avaient le malheur de lui déplaire, ou plutôt il les traitait comme des courtisans révoltés qu'un grand roi supprime et destitue en les chassant de sa présence. Il ne daignait plus entrer en discussion avec la force des choses. Un obstacle n'existait plus du moment où il l'avait nié. Voilà ce que dix ans de pouvoir absolu avaient fait de lui! Un jour cependant, un des derniers jours de cette année 1811, qui s'achevait sous de si tristes auspices, un éclair de sagesse et de raison traversa cet esprit déjà saisi de vertige, et Napoléon écrivit à son bibliothécaire pour lui demander « tout ce que nous avons de plus détaillé en français sur *la campagne de Charles XII en Pologne et en Russie* ». Que d'enseignements dans ce nom de Charles XII et dans les désastreux souvenirs de Pultawa ! Ce n'était pas un hasard qui amenait sous sa plume ce nom fatidique. Que devait-il y voir? un pressentiment? un suprême avertissement de la destinée? ou bien n'y devait-il trouver qu'une occasion de s'applaudir et s'exalter lui-même aux dépens du grand aventurier suédois? Les impressions que fit naître en lui cette lecture sont demeurées secrètes; mais la suite des actes nous a suffisamment prouvé que la leçon fut perdue. A qui veut se perdre, tout est piége et péril, même un instrument de salut. »

Cette belle page termine le cinquième volume de cette *Histoire ;* elle annonce et prépare le suivant.

EUGÈNE DESPOIS.

(1) Lettre du 12 avril 1808 au ministre de l'intérieur.

(2) Lettre du 2 décembre 1811.

LA PHILOSOPHIE DU DROIT (1)

II

Le droit romain dans les temps modernes

I

Après l'invasion des barbares et la confusion, l'obscurité qui la suivent, la féodalité nous apparaît comme une sorte de renaissance. La législation qui se forme alors des éléments les plus disparates nous présente un singulier mélange de coutumes barbares et de droit romain raffiné ; les premières confédérations féodales dérivent des communautés primitives, elles en ont les principaux caractères. Toutefois le droit féodal se distingue de l'ancien droit en ce qu'il fait une place plus grande à l'individualité. Dans l'état primitif, la propriété de famille était collective. Le chef l'administrait sans en être le possesseur, et lorsque la ligne héréditaire était épuisée, les biens retournaient au groupe et étaient divisés également entre tous les membres. Dans la féodalité, au contraire, le droit d'aînesse est personnel, et la famille ne reprend jamais la capacité d'hériter par portions égales. Les premiers bénéfices féodaux, donnés comme récompenses aux

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

guerriers qui s'étaient distingués par leur courage, n'étaient pas même héréditaires. Ils le devinrent sous les successeurs de Charlemagne, par la tendance naturelle de l'esprit de famille. Peu à peu le droit consacra la coutume, au moins pour la succession des terres de grands fiefs tenues au service militaire (1).

Les rapports entre le seigneur féodal et ses vassaux ont aussi un caractère tout à fait à part. Tandis que l'autorité du père dans le patriarcat n'avait d'autre origine que l'instinct et la force, les rapports des seigneurs et des vassaux impliquent des obligations mutuelles et volontaires. L'inféodation est un véritable contrat, qui a ses règles précises, ses obligations réciproques, et où les pouvoirs des chefs sont limités par une multitude de coutumes. C'est ce caractère qui a donné aux sociétés féodales plus de durée et de variété qu'aux communautés primitives, car les contrats se modifiaient selon la situation de ceux qui donnaient ou abandonnaient leurs terres (2).

La femme non mariée jouit aussi au moyen âge d'une liberté bien plus grande que sous la république romaine, et cette liberté ne fera que s'accroître. Mais les incapacités relatives aux femmes mariées restent à peu près les mêmes. Il a fallu un temps très-long pour les adoucir, car on les envisageait généralement à la lumière du droit canonique, beaucoup plus dur pour les femmes mariées que le droit romain des derniers temps (3).

L'idée de la souveraineté territoriale au moyen âge a été prise au droit romain. Le roi barbare était une sorte de chef de clan, dont le pouvoir s'exerçait sur les hommes, non sur le pays. Mais après la conquête romaine, il arriva que lorsqu'un roi barbare prétendait à une domination exceptionnelle, il s'attribuait à la façon de Charlemagne les prérogatives de l'empire. Or, ces prérogatives s'étendaient sur le pays aussi bien que sur les habitants, et c'est ainsi que la féodalité lia peu à peu les droits personnels du roi à la souveraineté territoriale (4).

Nous pourrons donc nous résumer en disant qu'à l'origine des institutions féodales, on retrouve presque partout le mélange des lois romaines et des coutumes barbares (1). Le moyen âge s'en empare dans leur état de décadence; il les transforme en les unissant et crée ainsi une nouvelle économie, sous laquelle la société reprend une assise. L'histoire du droit recommence alors et, en se développant, va nous présenter les mêmes procédés et les mêmes phases dont nous avons été témoins à Rome.

(1) Quant aux terres tenues en roture, le système de succession établi par la coutume différait selon les provinces et les pays ; tantôt elles étaient divisées, tantôt elles revenaient au fils aîné ou au plus jeune. De même, en Ecosse, lorsque les jurisconsultes furent appelés à définir les droits des chefs de clan, ils transformèrent le patrimoine du grand nombre en domaine d'un seul. Il faut remarquer d'ailleurs que dans les derniers temps de la civilisation romaine, la propriété de famille tendait déjà à devenir personnelle entre les mains des chefs, car la nouvelle législation était favorable à l'individu. Il est donc probable que les légistes du moyen âge s'inspirèrent de cette époque pour transformer le fils aîné en propriétaire légitime de l'héritage. (*L'Ancien droit*, 224-225-229.)

(2) Il est probable que l'inféodation s'inspire de la dernière époque du droit romain, où l'idée de contrat avait pris de grands développements.

(3) Nous pouvons nous en assurer dans les systèmes qui s'inspirent de ce droit, les lois danoises et suédoises par exemple, et le droit commun anglais, qui est pire encore par les incapacités légales relatives aux biens. On n'y trouve d'équivalent que dans la *patria potestas*, au plus beau temps de la République. (*L'Ancien droit*, p. 150-151.)

(4) L'autorité des rois anglo-saxons tenait encore le milieu entre celle de chefs de tribu et celle de souverains territoriaux, mais l'autorité des rois normands comme celle des rois de France est positivement territoriale. Il en est de même en Espagne et en Italie. (*L'Ancien droit*, p. 98-105.)

II

C'est en Italie que la science juridique de l'Europe moderne a pris naissance, mais c'est en France que ses développements se produisent de la façon la plus marquante. Dès l'époque des Capets, les légistes de France s'allient aux rois, et leurs sentences en faveur de la prérogative royale ont contribué autant que l'épée à former, d'une agglomération de provinces, la monarchie française (2). A l'époque des Valois-Angoulême, quand la royauté eut pris entièrement le dessus, les légistes formaient la classe la plus puissante et la plus instruite de la nation, et ils avaient assuré leur influence par une organisation qui les partageait en grandes compagnies, investies d'immenses pouvoirs définis, et nourrissant des prétentions indéfinies, plus grandes encore. Depuis Cujas jusqu'à Montesquieu, et depuis Dumoulin jusqu'à d'Aguesseau, on trouve parmi eux les personnalités les plus remarquables. Cependant, durant cette longue époque, le droit français présente une grande anomalie.

La nation, partagée en pays de droit écrit et en pays de droit coutumier, est dans une extrême confusion. Le droit écrit reconnaissait le droit romain comme base de la jurisprudence, le droit coutumier ne l'admettait que pour y puiser des formules générales et des raisonnements juridiques conciliables avec les usages locaux. Le droit coutumier d'ailleurs différait dans chaque province, dans chaque commune, et cette diversité extraordinaire des lois persistait, pendant que la monarchie centralisait l'administration et le pouvoir, et qu'un esprit national ardent se développait dans le pays.

Une telle contradiction devait paraître l'incohérence même à l'esprit cultivé des légistes ; et, en effet, impuissants à la changer, ils se détournent peu à peu de la tradition nationale pour revenir à l'idée grecque d'un droit primitif de la nature. Le droit naturel, systématique, simple, clair, dominant toutes les frontières provinciales, toutes les distinctions de classes, était bien fait pour attirer des esprits tournés vers la philosophie (3). Cette conception toutefois contenait un grand danger. Un état naturel, qui n'a pas été un état historique, est une pure illusion spéculative, et une telle illusion en se généralisant dans les esprits, devait stimuler toutes les mauvaises habitudes intellectuelles du temps : le dédain de la loi positive et le sacrifice de l'expérience au raisonnement. Son caractère

(1) C'est aux institutions romaines et non au génie exubérant et fantaisiste des races germaniques, comme on l'a beaucoup dit, qu'est due la grande variété des civilisations modernes. Si les coutumes et les institutions barbares ont un caractère marqué, c'est au contraire celui d'une grande uniformité. (*L'Ancien droit*, p. 346.)

(2) La passion et le respect qu'on avait alors pour les formules générales contribuent à donner de l'autorité au praticien familier avec le *corpus juris* et les *gloses*.

(3) Si Montesquieu procède de la méthode historique, Rousseau, qui eut une bien plus grande influence sur son pays, personnalise le droit naturel ou plutôt le ramène à l'état de nature.

vague et abstrait d'ailleurs n'oblige à aucune réforme déterminée. Les légistes proclament dans la théorie l'égalité devant la loi, l'uniformité de la jurisprudence, et dans le fait ils respectent tous les priviléges et semblent croire que les vices du droit français sont indestructibles. C'est ainsi que se développe l'effroyable contradiction qui n'a été résolue que par un terrible orage révolutionnaire.

La conception du droit naturel a donc contribué dans une large proportion aux erreurs politiques de la France, mais elle n'en a pas moins rendu de grands services à l'humanité, d'une part, en dégageant les esprits de tout fanatisme traditionnel, de l'autre, en donnant naissance au droit international et au droit de guerre moderne (1). En effet, la souveraineté et l'indépendance des États excluant une législation commune qui ne pourrait avoir de sanction, pour trouver le principe d'une règle internationale, il fallait remonter à la conception d'un droit supérieur, qui permît de considérer les États comme les hommes, à la lumière de l'égalité (2). C'est ce qu'a fait Grotius et son école. Dans le traité *De jure belli et pacis*, Grotius développe cette thèse, et la plupart des théoriciens politiques modernes s'y sont rattachés (3).

On a donc eu tort de dire que le droit international dérive du *jus gentium* des Romains, car les Romains considéraient les domaines de leur empereur comme aussi étendus que le monde. Le droit international est d'origine moderne et ne s'est rattaché qu'après coup à la tradition du *jus gentium*.

III

Tandis que le système de l'équité est en France le grand moyen de l'amélioration de nos lois, en Angleterre les fictions légales se développent parallèlement à l'équité et par le fait d'un mouvement presque exclusivement national.

La fiction légale en Angleterre a tous les caractères de la fiction romaine sans en dériver, car l'Angleterre n'a jamais pris la jurisprudence romaine comme base de ses institutions civiles. La fiction y est née directement, comme à Rome, du besoin de réaliser certains progrès juridiques sans briser la lettre sacrée des codes. Une grande différence toutefois existe entre les deux pays. A Rome, les magistrats étaient élus tous les ans, et chacun d'eux rendait la justice séparément. Ils ne formaient donc pas de cour, et les fictions légales étaient créées non par leurs jugements, en tant que magistrats, mais par leurs commentaires, en tant que légistes.

En Angleterre, au contraire, la justice est rendue par des magistrats permanents qui forment des cours de judicature (*bench*); ces cours ont une grande autorité et un grand crédit, et elles créent elles-mêmes les fictions par les considérants de leurs jugements. Ainsi, un obstacle des plus gênants pour la liberté des transactions et pour le développement de la richesse en Angleterre était l'inaliénabilité des terres. On parvient à le surmonter au moyen d'une fiction très-compliquée et ingénieuse, *la cession in jure*. Voici en quoi elle consiste :

Le vendeur et l'acheteur commençaient par se mettre secrètement d'accord; puis, pour écarter les prétendants qui auraient pu s'opposer au transfert en s'appuyant sur la substitution, l'acheteur intentait une action au vendeur, prétendant que la terre lui appartenait; le vendeur faisait défaut, et la terre était adjugée à l'acheteur. Parfois aussi on prenait pour prétexte une ancienne convention inexécutée, et le juge autorisait un arrangement par lequel la terre qui faisait l'objet du procès passait entre les mains du demandeur (1).

Sans multiplier les exemples et insister sur des détails de procédure qui nous mèneraient trop loin, nous ajouterons seulement que tous ceux qui ont étudié avec suite le droit anglais reconnaissent que la fiction a été là, comme à Rome, un moyen de progrès. Sans doute ce moyen est grossier, et il serait désirable qu'il fût remplacé, à une époque où l'esprit est affranchi de la superstition des codes; mais il n'en a pas moins été pendant longtemps nécessaire, et quand Bentham le ridiculise et le décrie comme frauduleux, il montre qu'il n'en comprend pas la fonction dans le développement historique du droit (2).

IV

Dans son analyse des institutions du passé, M. Sumner Maine accorde la plus grande importance au droit romain. Le droit romain, à ses yeux, nous offre non-seulement la plus longue histoire connue du droit, histoire dont les progrès continuent à une époque où la société entre en décadence; mais ses développements traduisent d'une façon presque rigoureuse la marche naturelle de l'esprit humain d'une conception complexe à une conception simple.

Prenons, par exemple, l'histoire des contrats.

Chez les peuples primitifs, l'idée du contrat est rudimentaire et vague; elle s'attache bien moins à l'engagement personnel qu'aux cérémonies qui l'accompagnent, aux mots, aux gestes, aux invocations. Ces rites sont même tout ce que sanctionne la loi. Si l'un d'eux est omis par mauvaise foi ou inadvertance, l'engagement est nul légalement, et l'on ne voit aucune culpabilité à le rompre; mais si les formes sont régulières, on n'est pas admis à plaider que la promesse a été arrachée par la violence ou par la fraude. On peut voir par là que la perfidie paraît beaucoup moins coupable aux peuples primitifs qu'à nous, parce qu'ils n'ont pas comme nous le sentiment de l'obligation contractuelle. A mesure que ce sentiment se développe, l'importance du cérémonial s'affaiblit. On abandonne d'abord certaines parties, on simplifie les autres; on permet de négliger telles et telles conditions; certains contrats sont mis à part et peuvent être conclus sans cérémonie. Enfin peu à peu l'engagement mental se dégage des cérémonies et devient le seul élément sur lequel se concentre l'intérêt du jurisconsulte (3).

Or, à Rome, l'histoire du droit nous présente précisément

(1) *L'ancien droit*, p. 91, 92.

(2) Le vrai nom d'une telle conception serait *droit rationnel* et non pas *droit naturel*.

(3) Si Hobbes la combat, Locke et Montesquieu la défendent sous des formes diverses.

(1) *L'Ancien droit*, 273.

(2) Le plus grand inconvénient de la fiction légale est de s'opposer à la classification symétrique des lois. Avec les fictions, le texte légal n'est que l'écorce qui recouvre le droit nouveau, de sorte qu'on ne sait jamais si la règle actuellement en vigueur doit être classée à sa place apparente ou à sa place réelle. Si jamais le droit anglais doit être mis en ordre, il faudra en écarter les fictions légales, qui, malgré quelques améliorations législatives récentes, y abondent encore. (*L'Ancien droit*, p. 28.)

(3) *L'Ancien droit*, p. 297.

toutes ces phases. Dans la première période, le contrat prend le nom de *nexum* ou *lien*; c'est un contrat verbal dont l'autorité repose sur les cérémonies. Viennent ensuite les contrats *par écritures*. Pour ceux-ci les cérémonies se simplifient, et il arrive même parfois qu'on les abandonne lorsque l'observation rigide des usages de la famille romaine fournit la preuve de la convention. La troisième phase est le *contrat réel*, où le défaut de forme ne suffit plus pour faire méconnaître l'engagement. Pour la première fois, les considérations morales entrent comme un élément dans le droit des contrats. Enfin nous arrivons aux contrats *consensuels*, qui n'ont de valeur que comme preuves de l'intention des parties. Le mot même *consensuel* signifie que l'obligation est attachée immédiatement au consentement. C'est le triomphe définitif du contrat.

L'influence du droit romain ne se fait pas seulement sentir dans la législation des peuples modernes, mais dans presque toutes les branches de leur civilisation.

Si la métaphysique est d'origine grecque, la politique, la philosophie, la morale et même la théologie ont trouvé dans le droit romain une source de recherches. Lorsque le monde était rempli de maximes affirmant le droit absolu des rois à l'obéissance des peuples, la conscience des droits corrélatifs des gouvernés n'aurait pas eu de formes d'expression, si le droit romain ne les lui avait fournies. Lorsque la décadence du droit féodal eut mis hors de service les constitutions du moyen âge, qui limitaient par des coutumes formelles les énormes prétentions des souverains lorsque la Réforme eut discrédité l'autorité du pape pour faire place à la doctrine du droit divin des rois, la seule défense qu'on trouvât contre le despotisme royal fut dans le droit romain. La partie relative aux obligations, soigneusement remise au jour et commentée par les légistes, servit à défendre le droit des sujets et aboutit à la théorie d'un contrat positif entre le roi et le peuple (226-227), théorie adoptée d'abord par les Anglais et développée ensuite par les Français. On ne reconnaît pas moins l'influence du droit romain dans la philosophie morale, celle du moins qui a précédé Kant (1). Cette influence devient surtout sensible dans les travaux qui suivent la Réforme. On voit alors deux grandes écoles se partager l'étude de la morale, celle des casuistes catholiques et celle des docteurs protestants. La première emprunte peu au droit romain et ramène toute la philosophie morale à des distinctions subtiles sur la valeur et l'étendue du péché (2). Mais la seconde, tout en tirant son origine des livres sacrés, s'appuie sur Hugo Grotius et fait une large place à la philosophie du droit. Grotius, en traitant des questions de pure morale, tente de définir le droit de la nature ou droit naturel. Ses principes se rattachent donc directement au droit romain, et de là l'emploi continu du langage et des méthodes juridiques (1).

On peut donc conclure de ce qui précède que dans toutes les branches des connaissances modernes, les sciences exceptées, l'influence du droit romain est sensible, et l'histoire nous montre que cette influence s'est presque toujours exercée au profit du progrès et de la liberté des peuples.

(1) Il faut remarquer que la question de droit a son origine métaphysique dans la question du libre arbitre. Or, jamais un peuple parlant grec ne s'est inquiété sérieusement de cette question. La théologie de l'Eglise grecque ne discute guère que la nature et les rapports des personnes divines, tandis que la théologie de l'Eglise latine discute surtout la dette de l'humanité, le rachat divin et l'antagonisme apparent de la prédestination et du libre arbitre.

(2) Les jésuites, dans leurs principes de morale, poussent les raffinements d'habileté jusqu'à affaiblir le caractère moral des actes, si bien que la conscience du genre humain a fini par se révolter contre eux et par causer la ruine de leur système. Les *Lettres provinciales* furent le coup de grâce qui les chassa définitivement du champ de la science morale (332).

V

Tels sont les principaux linéaments de l'œuvre de M. Sumner Maine sur l'histoire du droit, qu'on peut résumer en une grande idée et un grand fait : le passage du droit collectif ancien au droit individuel moderne, ou autrement dit le passage de *l'état* au *contrat*.

L'état est le droit commun des sociétés primitives, le contrat est le droit commun des sociétés modernes. Tandis que l'ancien droit fixait la situation de l'individu dès l'instant de sa naissance, le droit moderne lui permet de la créer lui-même dans la plupart des cas, et les exceptions à cette règle sont condamnées par la conscience publique. L'esclavage domestique des sociétés primitives est remplacé aujourd'hui par les rapports contractuels des serviteurs et des maîtres. Tous les rapports des enfants majeurs et des femmes majeures non mariées sont des rapports contractuels, et la situation des mineurs est purement temporaire. Enfin la science économique tend partout à augmenter le domaine des contrats et à réduire celui du droit impératif aux conditions nécessaires à l'exécution des contrats. Aussi M. Sumner Maine peut-il nous dire que « le droit moderne devient de plus en plus une simple surface sous laquelle se meuvent des règles contractuelles toujours changeantes, dont on ne s'occupe que pour en assurer l'observation et pour assurer aussi le respect de quelques principes fondamentaux (2). »

Les procédés de ce passage, ses diverses phases, le caractère des éléments sociaux qui disparaissent et de ceux qui persistent dans le cours de cette transformation, sont développés par M. Sumner Maine avec une grande science historique et une rare impartialité. Nous avons pu dire dans cette insuffisante notice à quel point son œuvre était remarquable, mais nous sommes loin d'en avoir épuisé les informations les plus essentielles, et nous ne saurions mieux faire que d'y renvoyer le lecteur pour une étude vraiment sérieuse.

Nous terminerons toutefois notre analyse en adressant à l'auteur une assez grave critique.

L'idée du droit individuel, se dégageant historiquement du droit collectif chez toutes les races où l'esprit et la raison sont doués d'une vitalité suffisante, est une grande idée philosophique. Elle aurait dû occuper dans l'œuvre de M. Sumner Maine la place qu'elle occupe réellement dans l'histoire, et nous reprochons à l'auteur de ne pas l'avoir assez compris. En indiquant cette idée incidemment et d'une façon secon-

(1) Tous ceux qui connaissent suffisamment le droit romain peuvent saisir ses rapports avec les formes de la théologie du temps. Si la théologie prend ses principes aux Ecritures ou à l'Eglise, elle prend aux légistes leurs méthodes et leurs expressions, et, par la force des choses, la forme du droit finit par communiquer son caractère aux pensées elles-mêmes.

(2) *L'Ancien droit*, 289.

daire, au lieu d'en faire le centre de ses observations et de ses études, il paraît méconnaître leur véritable portée, et d'autre part il ne donne point à son exposé les proportions et la méthode qu'il devrait avoir. Cet exposé en effet manque de plan, il manque d'unité de conception et d'unité de composition. Tout en abondant en faits, en excitant l'esprit, en soulevant les questions les plus variées, il reste dans son ensemble confus et obscur; on ne parvient à y saisir l'enchaînement des idées qu'en en cherchant un peu partout les éléments épars.

Un de nos meilleurs écrivains français, un historien et un philosophe, M. Fustel de Coulanges, traitait il y a une dizaine d'années dans son livre sur la *Cité antique* un sujet qui a beaucoup d'analogie avec celui qu'a choisi M. Sumner Maine.

Moins préoccupé des faits positifs que des idées morales, M. Fustel de Coulanges néglige, il est vrai, de nombreux éléments d'analyse et de discussion. Mais il donne à son œuvre un puissant intérêt en la ramenant à une idée générale qui la domine : la prééminence de la religion. Il nous montre dans l'antiquité la famille, la *gens*, la tribu sortant en quelque sorte du culte. La religion en forme la base, l'unité première; elle en resserre toutes les parties ; elle les maintient, les consacre.

Dans cette belle et intéressante exposition, M. Fustel de Coulanges a été, selon nous, trop exclusif. Les progrès de l'humanité depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours sont composés d'éléments très-divers et tous ne dérivent point de la religion. Mais si l'auteur s'est attaché à une base historique insuffisante, il n'en n'est pas moins vrai que la méthode qu'il emploie donne à son exposition un puissant intérêt. M. Sumner Maine pouvait se servir de cette méthode essentiellement philosophique, tout en gardant sa propre donnée beaucoup moins hypothétique et beaucoup plus large que celle de M. Fustel de Coulanges. Le droit collectif et le droit individuel sont des idées qui correspondent à des faits positifs et constants qu'on retrouve partout dans le développement de notre race. Nous montrer le passage de l'un à l'autre comme un progrès qui découle de la nature même de la raison, c'est appliquer à l'histoire toute une philosophie, et celle qui nous touche le plus : la philosophie de la liberté. M. Sumner Maine, sans sortir de la critique la plus rigoureuse, pouvait ordonner et classer les faits à cette lumière, au lieu de les laisser dans l'incohérence de l'histoire. Il pouvait nous montrer comment, de ce droit nouveau qui s'est développé à travers tant de péripéties et de luttes, est née la société moderne, la société laïque et libre que nous nous efforçons de constituer aujourd'hui et d'opposer à la société théologique de l'ancien monde. Il n'eût fait ainsi que tirer les conséquences de sa théorie. Nous espérons que dans une œuvre ultérieure il n'y manquera pas.

C. Coignet.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Poëtes contemporains (1)

I

En 1866, je crois, à la veille de l'Exposition universelle, Théophile Gautier fut chargé de rédiger un rapport sur les progrès qui avaient dû nécessairement se produire dans la poésie française, comme dans tout le reste, depuis le jour où l'astre impérial s'était levé à l'horizon (2). Théophile Gautier dressa avec son impassibilité orientale l'inventaire demandé. Si disposé qu'il fût à respecter, sinon à partager le naïf optimisme de ceux qui voulaient du progrès partout, si complet que fût le catalogue, il n'avait pas cru pouvoir immoler aux poëtes du jour les dieux anciens, ceux de sa jeunesse, ses vrais dieux à lui. Lamartine, Vigny, Hugo, Musset, occupaient encore les hauteurs rayonnantes, tandis que, plus bas, décoré d'une lueur modeste, le Parnasse contemporain, avec ses hôtes innombrables, essayait d'attirer les regards. Évidemment ici, la fameuse loi du progrès était en défaut. La plupart des nouveaux venus, d'ailleurs, manifestaient un véritable besoin de se rattacher à quelque devancier illustre. L'imitation était sensible, les réminiscences sautaient aux yeux : les uns faisaient du Musset, les autres du Hugo; Lamartine seul était négligé : on n'attrape pas les procédés d'un génie aussi naturel, aussi simple d'effusion. En somme, cette riche moisson avait bien l'air de n'être qu'une sorte de regain de la période précédente. En fait d'œuvre véritablement supérieure, l'ère impériale n'avait inspiré que *les Châtiments*, et Théophile Gautier ne pouvait guère en parler.

Depuis dix ans, nos richesses poétiques se sont-elles accrues? Si l'on consulte le catalogue de l'éditeur Lemerre, cela est incontestable. Les œuvres nouvelles se succèdent avec une extrême rapidité ; il n'est pas de mois où n'apparaisse un de ces jolis volumes ornés de la devise encourageante : *Fac et spera*, chante et espère ! Les acheteurs, les lecteurs, ne font sans doute pas défaut ; les journaux, s'ils n'insèrent pas encore de vers, ne refusent pas d'annoncer et de recommander les moindres recueils qui se publient. Il y a plus : les jeunes poëtes se connaissent, ils sont unis, ils s'estiment, ils se louent les uns les autres avec un entrain qui fait mentir le cruel adage d'un de leurs ancêtres, le misanthrope Hésiode : « Le potier est jaloux du potier, le poëte du poëte. » Les débutants invoquent celui qui les a précédés d'un an ou deux dans la carrière ; le maître, à son tour, leur tend une main généreuse et leur fait une petite place sur une des innombrables cimes du nouveau Parnasse devenu hospitalier. Chacun se place de bonne grâce au rang qui lui est assigné et attend l'avancement régulier qui ne peut manquer. Les querelles d'école sont finies : il n'y a plus de classiques, et c'est grand dommage, car il est bon que l'on se batte un peu dans la république des lettres ; sur tous les points essentiels tous sont d'accord, et c'est tant pis..... Mais ce n'est pas le moment de discuter la poétique du jour, et cela ne peut se faire en passant ; j'y reviendrai. En attendant, laissons l'arbre et voyons les fruits.

II

M. Guy de Beauport a publié chez Jouaust un fort joli petit volume sous le titre un peu vague : *Idéal et nature*. C'est un poëme en quatre chants. Lecture faite, on reste assez embar-

---

(1) Guy de Beauport : *Idéal et nature* (Jouaust). — Jules Breton : *Les champs et la mer* (Lemerre). H. Cazalis : *L'Illusion* (Lemerre). — Paul Bourget : *La vie inquiète* (Lemerre).

(2) Ce rapport a été inséré à la fin du volume des œuvres de Théophile Gautier qui porte le titre bien trompeur d'*Histoire du romantisme* (Charpentier, 1874).

rassé pour établir un rapport entre le titre et le sujet traité ; mais ce n'est là qu'un détail, passons. Le lieu de la scène est en Bretagne. Un valet de chambre annonce à la jeune Noëla qui

Après les papillons courait sur la lande,

que

Madame la comtesse au salon *la* demande.

C'est pour annoncer à la jeune fille qu'elle doit bientôt être mariée. A qui ?

Le baron de Lanvor, gentilhomme accompli,
Descendant d'un croisé par saint Louis anobli,
Qu'à notre sympathie enfin tout recommande,
De ta main en ce jour m'adresse la demande.

Le baron est vieux, « il a la soixantaine », car il était « sous Charles X un brillant capitaine » ; mais il est bien convenu qu'il ne sera que le père de sa jeune femme, il l'a juré à la comtesse. Et si cette affection paternelle ne suffit pas à Noëla? Eh bien ! il lui sera permis d'en aimer un autre, mais avec certaines réserves que stipule la comtesse, grand'mère de beaucoup d'expérience :

Si tu dois, par malheur pour la paix de tes jours,
Trouver l'homme idéal dont tu rêves toujours,
De l'aimer en secret, ma belle, sans faiblesse,
Je te permets, pourvu qu'il soit de la noblesse.

Noëla, qui trouve ces conditions un peu dures, va confier ses maux « au prêtre du seigneur », qui, pour la réconforter, lui démontre que « sa tâche n'est pas ici-bas d'être heureuse ». Le baron d'ailleurs est du « noble sang des preux du moyen âge ».

« — Que vous faut-il de plus, ma fille, en mariage ?
Est-ce le fol amour qui de l'œuvre de chair
Fait son culte idolâtre et conduit à l'enfer ?
Si la baron n'est pas l'époux de votre rêve,
Agissant en chrétienne et non en fille d'Ève,
Pour l'amour du Sauveur acceptez cette croix ;
Plus vous aurez de peine à supporter son poids,
Plus belle au Paradis sera votre couronne. »

Noëla accepte sa croix, elle devient baronne. Puis « l'homme idéal » lui apparaît, c'est le marquis Jugon, qui justement est un voisin de campagne.

« Pour venir de chez lui nous voir en ce château,
Il faut que le marquis Jugon traverse l'eau.
Notre donjon du sien est séparé par l'onde ;
Mais lui, qui sur la mer a fait le tour du monde,
Sans peur du Mor-Bihan traversera les flots. »

Les deux jeunes gens se voient, s'aiment, se le disent et se séparent pour mourir chacun de leur côté de désespoir.

Il y a dans ce poëme de nombreux épisodes. M. Guy de Beauport, qui sans doute est Breton, a tenu à nous présenter dans une série de tableaux, un peu imprévus, une image fidèle des mœurs, des croyances, des usages, et même de la langue de son pays. Le parfum du terroir semble parfois un peu fort à ceux qui ne sont pas Bretons bretonnants ; mais quelle aimable sincérité, quelle verve dans les dialogues de ces fils de l'Armorique !

« Ivrogne au ventre d'hydre,
De boisson remplis-toi, remplis-toi jusqu'au cou,
Et crève, affreux soûlard !
— Je ne suis jamais soûl,
Hormis de voir ma femme. A ta santé, mon brave !
Pourvu qu'à mes moyens rien ne mette d'entrave,
De mon air de biniou tu seras satisfait.
Ouf ! Du cidre nouveau je redoute l'effet..... »

Plus gracieux, plus pittoresque est le langage des vierges du Mor-Bihan. L'une d'elles, que les gars veulent retenir pour « danser la dérobée », s'excuse en ces termes :

« Tous les gens de chez nous cheminent s'embarquer ;
De partir avec eux je ne dois pas manquer.
Ma mère, qui m'attend à notre résidence,
Si j'arrive en retard m'a promis une danse
Qui n'est pas, Caradec, agréable à danser ;
De son branle, oui-da, j'aimerais me passer. »

Comme cela est pris sur le vif ! comme cela est rendu ! — Ailleurs, une jeune mère fait admirer sa petite fille qui n'a que huit mois, mais qui « toute seule fait le signe de la croix »,

Et marche à l'exercice ainsi qu'un militaire,

Elle la pose à terre, et la petite se met à courir après le chat.

— Pas tirer sur la queue au minet, ma minette,
Je fis, car il pourrait griffer notre menette.

Voilà, certes, de quoi justifier le second mot du titre choisi, *Nature ;* c'est sans doute l'amour de Noëla et du marquis de Jugon « l'homme idéal » qui justifie le premier ; l'œuvre réunit ainsi dans la pensée de l'auteur les deux éléments essentiels du beau : l'idéal et le réel. M. Guy de Beauport appartient-il absolument à l'école des Parnassiens? on n'oserait l'assurer. D'abord, ce n'est pas chez Lemerre, c'est chez Jouaust qu'il se fait éditer ; ensuite il ne craint pas d'affronter les écueils du poëme narratif, qui n'est pas en honneur parmi les poëtes de l'avenir, qui préfèrent les petits sujets, les petits cadres, les petits motifs ; enfin, il semble avoir pour l'inversion un goût que les Parnassiens purs ne manqueraient pas de lui reprocher. L'oracle (l'est-il encore ?), M. de Banville, a déclaré formellement dans son code poétique qu'il n'y avait pas d'inversion. Or, M. Guy de Beauport semble fort peu disposé à se priver de cette ressource commode ; on pourrait même se hasarder à penser qu'il en abuse parfois. Par exemple :

Doutez plutôt du jour,
Noëla, que pour vous de mon extrême amour.
. . . . . .
De l'adorer sans cesse avec ferveur capable
. . . . . .
De mes rêves d'amour tel que l'être idéal.
. . . . . .
Du pape on n'est pas tous le premier moutardier.
. . . . . .
Dit de l'ordre établi par saint François un membre
Aux deux femmes..... »

Certaines locutions, usitées sans doute en Mor-Bihan, ne laissent pas de surpendre quelque peu.

— « A Rome, nous irions trouver le *Pardonnaire*,
Et *colombellement* nous vivrons sous le ciel
Comme des saints au clair de la lune de miel.
. . . . . .
Lorsque dans ma douleur en vain *je t'intercède*
. . . . . .
Que je suis à vos soins *redevable de tant !*

Je ne parle pas de certains mots, comme *immensurable* et autres, qui ne sont pas encore ou ne sont plus français. — La critique relève ces vils détails, mais l'aile du poëte l'emporte ailleurs.

III

C'est avec une timidité bien sincère que M. Jules Breton soumet au public un volume de poésies qui a pour titre *les Champs et la mer*. M. Jules Breton est peintre, et peintre fort connu, fort goûté; il a exposé cette année même une toile charmante, *la Saint-Jean*. Il a au plus haut point le culte et le respect de son art; il méprise, il flétrit le charlatanisme de

Cette grande phalange
Qui place un trompe-l'œil plus haut que Michel-Ange;
Qui réprouvant le beau, comme trop peu réel,
Préfère le Guerchin au divin Raphael,

Je dirai, et sans épigramme, que ses vers donnent la meilleure idée de ses facultés de peintre. Tous les arts se tiennent, mais ils ne se confondent pas. Poëtes et peintres, vous devriez lire sans cesse et méditer le *Laocoon* de Lessing. Lecture bien indigeste, dira-t-on. Je n'en disconviens pas; mais il serait bon, tout au moins, qu'un traducteur français résumât dans une sorte de manuel clair et substantiel les principales vues du critique allemand. Jamais plus qu'aujourd'hui il n'a été nécessaire de rappeler à ceux qui manient le pinceau ou la lyre les limites inflexibles qui séparent les deux arts. M. Jules Breton a vu les poëtes faire invasion dans le domaine de la peinture, et il s'est dit : « Pourquoi n'userais-je pas de représailles? — *Anch'io son pittor!* s'écriaient les rimeurs. — *Anch'io son poeta!* » riposte M. Jules Breton. A vrai dire, nous sommes envahis, étouffés, écrasés par le *descriptif* : on l'appelle *pittoresque*, *réalisme*, que sais-je? Le mot ne fait rien à la chose : c'est du descriptif à outrance, c'est-à-dire le plus fastidieux et le plus stérile des genres faux. Ah! je comprends l'enivrement de la couleur, l'ardente recherche de l'artiste qui veut fixer sur la toile cet éblouissement des yeux qui jaillit des jeux de la lumière, ou le charme inexprimable de ces demi-teintes, de ces vagues lueurs qui se fondent dans des lointains vaporeux : c'est là ton œuvre, paysagiste, c'est là ta lutte et ta gloire. Si le pinceau est impuissant, ne croyez pas que les mots alignés et rimés rendront ces perspectives rayonnantes ou brumeuses qui vous ravissent. La poésie doit parler à l'esprit d'abord et au cœur. Elle n'est pas la couleur, elle n'est pas le son, bien qu'elle réclame l'image et le rhythme. Avant tout elle est humaine; c'est de l'homme qu'elle part et c'est à l'homme qu'elle retourne. Il n'est qu'un atome perdu dans l'espace immense; mais cette immensité, c'est lui qui la mesure et l'interprète; c'est lui qui a créé l'art, l'art qui doit choisir et non calquer. — M. Jules Breton a sans doute senti plus d'une fois l'impuissance du pinceau à rendre ces innombrables et fugitives nuances qui se jouent dans la nature : au moment où il allait les fixer, elles n'étaient déjà plus. Il lui a semblé que la poésie pouvait saisir et exprimer cette rapide succession des phénomènes de la lumière, ces dégradations lentes, ce qui est, ce qui s'évanouit, ce qui va apparaître, et il l'a appelée à son aide comme pour compléter son œuvre d'artiste et suppléer à l'insuffisance des pinceaux. A-t-il réussi à se satisfaire lui même? C'est là l'important. Il a vu, du moins, ce qu'il a essayé de montrer aux autres; il en a savouré les mystérieuses douceurs, et, si là encore il a senti combien sont chétifs et bornés les moyens dont l'homme dispose pour rendre les impressions et les sensations que verse à pleines mains la nature, il a du moins cherché à agrandir son horizon et son âme. Son œuvre imparfaite est sincère; nos sympathies vont à lui.

IV

M. Cazalis est un homme de l'Orient, de l'extrême Orient. Là sont ses dieux, là est sa patrie, là se plaît à errer et à rêver son imagination. Le tumulte des sociétés occidentales le fatigue et l'écœure. S'il s'essaye à des iambes pour flétrir et maudire *la Bête* (c'est ainsi qu'il appelle les hommes de la Commune), s'il appuie les alexandrins redoublés du vers de huit syllabes pour lancer ses imprécations contre les hommes d'outre-Rhin, s'il se contente des petits quatrains de huit syllabes pour flageller les poëtes « qui sont lâches devant la foule » et qui « prouvent ainsi trop de fois,

Par cette conscience agile,
Que les sujets et que les rois
Sont pétris de la même argile,

au fond, toutes ces misères le touchent médiocrement. Il est Hindou, il est bouddhiste, il contemple Kali, Sivâ, Vichnou; il converse avec le sage Viçvamitra, qui pourrait d'une seule parole renvoyer au néant tous les dieux. Les formes de femmes qui glissent devant ses yeux émergent des profondeurs mystérieuses où le rêve éternel fleurit.

La reine de Saba, bercée
En son hamac d'or par un noir,
Dans le harem de ma pensée
Habite et gouverne ce soir.

Sur sa robe sacerdotale
Ses grands cheveux lourds sont épars;
L'immense nuit orientale
Semble rouler dans ses regards...
. . . . . .

Et moi sur elle, comme un mage,
Je tenais mes yeux grands ouverts,
Comprenant qu'elle était l'image
De tout ce fantasque univers...

Fantasque est sans doute pour *fantastique*; mais je n'ose l'affirmer. Si, par inadvertance, il contemple une « enfant blonde », fille de l'Occident sans doute, c'est pour l'entraîner en rêve là-bas, bien loin, vers le pays du lotus et du santal, son parfum préféré.

Oh! si tu pouvais, comme la sirène,
Rajeunir mon âme en l'air virginal
D'un palais d'argent, d'or et de cristal,

Où mon seul devoir, ô ma souveraine,
Serait d'adorer l'éclat lilial
De ton corps baigné d'odeur de santal!

L'immense et impassible nature lui rappelle cette belle esclave que Tijaour menait avec lui dans les combats et qui, du haut d'un éléphant, se dressait éblouissante, dominant la mêlée, offrant aux yeux des moribonds les splendeurs de sa beauté. Mais qu'est-ce que cette vision incomplète et bornée

auprès des trésors infinis dont sont pleines les âmes des brahmes ?

Quand devant eux Maïa laisse tomber ses voiles,
Ou qu'éblouis et fous, ainsi que des sultans
Dans leurs sérails remplis de femmes aux corps roses,
Ils voient, à la clarté d'un éternel printemps,
Dans leurs rêves fleurir l'illusion des choses !

Ces ravissements échappent à ceux qui ne sont pas initiés, mais

Le sage tranquillement,
Devant ces flots de l'existence,
Sous la surface qui lui ment
Voit l'abîme de la substance.

Nirvana ! Néant ! L'illusion des choses ! L'abîme de la substance ! Fantaisies prétentieuses et morbides que tout cela ! Laissez dormir en paix Vichnou et Siva et Kali ; laissez les fakirs contempler leur nombril et nourrir leur vermine. Ces fleurs malsaines du Gange, vous ne les acclimaterez point sous notre ciel à nous ; l'air est trop vif ici, trop pur ; notre soleil échauffe, féconde, mûrit, il ne tue pas ; pas de tigres dans nos taillis, pas de mancenilliers au flanc de nos coteaux, pas d'esclaves dans nos champs, pas de harems ni d'opium. Cet Orient de pacotille sent la contre-façon et le cliché, Orient de bric-à-brac, carnavalesque, arrangé dans le cabinet et aligné en vers en vue d'un effet quelconque à produire ; on en est saturé, écœuré. Sous le démesuré, le puéril éclate ; on assiste à ce travail lamentable de la pensée que les mots mènent, qu'ils créent le plus souvent ; les vers, caressés avec amour, semblent préexister à l'idée, qui reste dans les brumes ou ne représente absolument rien à l'esprit. Un exemple entre mille. Le poëte termine une pièce de huit vers, qu'il lui plaît d'intituler *Maladie régnante*, par ces deux vers :

Et courbé sous le poids de ses rêves sans fin,
Trouvant l'éternité trop longue, Dieu s'ennuie.

Combien y a-t-il de non-sens là-dedans ? Je renonce à en faire le compte. Dussé-je passer pour un Iroquois ou, ce qui est pis, pour un Philistin, un vil bourgeois, un Prudhomme, je confesse que je reste insensible au charme de cette pièce intitulée : *Mélancolies du soir* :

Quand son amoureux l'importune,
Titania prend pour hamac
Le léger croissant de la lune
Et se berce au-dessus d'un lac.

Tous les poissons du fond de l'onde
Alors s'élèvent en nageant,
Pour voir sa chevelure blonde
Qui tombe du hamac d'argent.

Et le ciel couleur d'améthyste,
Eclairé par elle, est si beau,
Que les poissons ont le cœur triste
Et trouvent leur lac un tombeau.

J'aime encore mieux les poissons du vieux Saint-Amand, qui se mettaient à la fenêtre pour voir les Hébreux passer la mer Rouge à pied sec : cela en valait la peine au moins (1) !

(1) Alphonse Karr, il y a bien longtemps, aux premières bizarreries du romantisme, trouva un jour chez une dame qu'il aimait un poisson rouge mort dans son bocal. — Il écrivit ce quatrain :

« Aucun mortel ne bouge
Sous ton aimable loi :
Même ton poisson rouge
Est mort d'amour pour toi ! »

V

M. Paul Bourget regrettera peut-être, dans une dizaine d'années, les dédicaces et les hymnes qui abondent plus que de raison dans son volume : *la Vie inquiète*. Sainte-Beuve, qui était, comme il le dit lui-même, rompu, brisé aux métamorphoses, et qui s'était prêté à tant de maîtres d'occasion, ne se consolait pas de s'être donné si absolument (et surtout si ostensiblement) à l'auteur des *Odes et Ballades* et des *Orientales*. Un moment vient où l'on cesse d'être sous le charme, et l'amour-propre souffre de s'être si souvent montré à genoux devant l'idole et l'encensoir à la main. Ce n'est pas que l'on veuille menacer M. Paul Bourget de finir comme Sainte-Beuve dans la peau d'un critique, ce qui serait la suprême déchéance pour un fils d'Apollon ; on le voudrait seulement plus réservé dans ses admirations et plus indépendant. Il appartient, à ce qu'il semble, au deuxième ou au troisième ban des aspirants au Parnasse ; il y sera peut-être installé officiellement le mois prochain, car il y aura une promotion, — elle est annoncée, — et certes il l'aura bien mérité. Est-il un seul de ses devanciers qu'il n'ait salué d'une dédicace ? Tout cela lui sera rendu prochainement, je le crains. Il sera assez intéressant de voir en quelle monnaie M. Maurice Bouchor payera des compliments comme ceux-ci :

Toi, Maurice, tu cours, sans peur, où te convie
L'appel impérieux de ton puissant désir,
Et nous voyons, *comme un sultan son grand vizir*,
*Tu*heur aussitôt la nature asservie.

Tu n'as pas dix-neuf ans, et tous autour de toi
T'acclament. *Tu parcours le monde ainsi qu'un roi*
Qui veut manger dans l'or sur des tables d'auberge.

Fassent les dieux, enfant hardi, que nous puissions
Longtemps te regarder parmi tes passions
Bondir, comme un jaguar, dans une forêt vierge !

Heureux jeune homme ! avant dix-neuf ans, il est déjà un dieu, car la nature asservie lui obéit ; un roi, car il mange dans l'or, et un jaguar, car il bondit parmi ses passions. Mais laissons ces enfantillages. Ce penchant à l'admiration naïve, démesurée même, part d'un bon naturel, mais il prédispose à l'imitation, qui est la mort de l'art sous toutes ses formes. M. Paul Bourget serait-il né disciple ? On pourrait le craindre en voyant avec quelle docilité il reproduit, ici les procédés de Musset (*George Ancelys*), ailleurs le faire de M. Sully Prudhomme ; plus loin, les mièvreries prosaïques et maladives de M. François Coppée. Il faut le piquer par l'amour-propre pour l'émanciper, c'est ce que je fais. Il y a quelque chose en lui, mais cela est encore enveloppé, embrouillé, obscur pour lui-même. S'il se croit un Parnassien pur, un ciseleur de jolis riens, un fabricant de descriptions léchées, il a tort, il est d'instinct tout autre chose. Les splendeurs de la poésie de Leconte de Lisle l'éblouissent, et il clot son volume par une véritable apothéose du maître. Il sent bien cependant et il déclare assez nettement qu'il n'est pas de cette école. Tant mieux ! La sérénité descriptive est morne ; la poésie est autre chose que du son et de la couleur. M. Paul Bourget veut être un homme de son temps, il n'évoquera pas les divinités de l'Inde, de l'Hellade, de la Scandinavie ; il vivra de la vie de ce siècle si grand et si éprouvé, si incer-

tain encore dans ses voies, mais que mène un noble instinct, comme le disait Hugo il y a quarante ans. Il a de la vigueur, des instincts généreux, un vif amour de l'art et de la gloire, de la sensibilité. Ses défauts, il les emprunte à son milieu, où ils sont glorifiés. Qu'il ose être lui, qu'il ose préférer hautement ce qu'il aime en secret, — je ne dirai pas quoi, pour ne pas le compromettre auprès de ses amis ; qu'il écoute la voix qui lui souffle des vers comme celui-ci :

Je sens que je n'ai pas vécu comme les forts,

et qu'il aborde une œuvre nouvelle, transformé, libéré. Sa pièce intitulée *Vers écrits à Florence*, et qui a été inspirée par le *Moïse* de Michel-Ange, renferme des beautés réelles ; elle a l'accent, le mouvement. Mais que d'incertitudes encore, et quels singuliers jugements ! M. Paul Bourget trouve au Moïse

Je ne sais quoi d'âpre et de bestial,
Qui fait de ce géant à cornes d'animal
Le fils de la nature entière.....

Est-ce que le jeune poëte ignore que *les cornes d'animal* sont le signe visible et consacré des élus de Jéhovah, des prophètes ? Qu'il lise un peu moins les vers de ses amis et ouvre parfois Lamartine, il y trouvera ceci :

Les cornes des béliers rayonnent sur leurs têtes.
Ecoutez-les prier, car ils sont vos prophètes.

Il n'y a là rien de bestial.

QUESTIONS SCOLAIRES

La géographie de l'Allemagne apprise en allemand

Que faut-il aujourd'hui demander à l'enseignement des langues vivantes ? Nous croyons qu'il y faut demander des faits, et cela pour deux raisons, pour les faits en eux-mêmes d'abord, et puis pour le résultat qu'on en attend, qui est de former le jugement.

Les faits spéciaux dont l'étude d'une langue doit nous instruire ont trait au peuple qui parle cette langue, à son passé, à son histoire, à ses mœurs, à son industrie, au sol qu'il habite, en un mot, à sa géographie. Étudier l'allemand, c'est étudier l'Allemagne.

Il sera sans doute intéressant, pour l'élève assez avancé, de faire avec Gœthe le voyage de Rome, avec Seume celui de Syracuse, avec Wieland une excursion dans le pays de ces Abdéritains qui se battent pour une ombre ; — mais c'est là le superflu ; nous devons viser au nécessaire et ne point demeurer ignorants des choses qui se passent aujourd'hui sur le Rhin ou la Spree.

Ce n'est point à dire toutefois qu'une géographie de l'Allemagne composée de textes allemands et destinée aux classes doive faire un cours de politique, à la façon d'une Revue ou d'un journal. Non ! ces lectures géographiques doivent fournir à l'élève les notions positives dont il a besoin de meubler sa mémoire ; elles devront servir de complément au *Précis de géographie* étudié dans une classe voisine et y joindre le détail intéressant, le fait caractéristique, la description et le récit qui laissent dans l'esprit une empreinte plus vivante ; elles devront être, par-dessus tout, un enseignement de choses et de faits.

C'est qu'en effet l'élève s'attache avec une satisfaction visible à des exercices où la langue, au lieu de se suffire à elle-même, le mène, pour ainsi dire, aux choses. Il se réjouit des informations qu'elle lui offre, des comparaisons qu'elle lui fait établir, de l'attention plus vive qu'il en apporte aux situations et aux choses de son pays, de l'horizon agrandi de ses connaissances.

Mais pour unir l'enseignement des choses et celui des mots, et pour être par là plus utile à l'élève, cette étude des langues modernes, ainsi comprise et renouvelée, n'en sera pas pour cela purement utilitaire, au sens dédaigneux qu'on affecte d'attacher à cette expression. Loin de là ; on reconnaîtra, au contraire, que cette union dans l'enseignement des choses et de la langue tient compte des facultés de perception, qu'elle développe dans l'esprit les éléments du jugement à un degré où le grec et le latin ne sauraient le faire, et que, pour ces raisons, ces études de langage ont droit, elles aussi, au titre d'humanités, d'humanités modernes.

C'est jusqu'ici dans l'enseignement primaire seulement que « l'attention » a été proclamée comme la faculté qu'il convient de nourrir, de développer avant tout. L'enseignement secondaire classique n'a su que faire de ce principe de Pestalozzi. Les langues vivantes, menant de front les mots et les choses, se préoccuperont naturellement de faire la part à cette faculté et de la nourrir. Ce que n'ont pu ni le long effort du moyen âge, ni la rénovation de la Renaissance, ni l'école de Jean Sturm, ni celle des jésuites, ni le renouvellement de notre université de France, ces études de langue moderne le feront.

Il en est de même du jugement. L'étude des langues mortes ne développe, à vrai dire, que la logique, le raisonnement portant sur les catégories de la pensée et les lois du langage. Elle exerce à peine le jugement, ce travail de rapprochement qui met en regard les uns des autres les objets réels. Ici, cette comparaison est sollicitée à tout instant. A chaque page qui raconte la vie allemande, ou retrace le sol et les produits de l'Allemagne, l'élève ne peut s'empêcher de faire mentalement un retour vers la France. Pendant combien de temps n'a-t-on vu dans les études latines qu'une école de développement oratoire ! Là, au contraire, le parallèle s'exerce sans cesse sur des choses concrètes, et, s'il arrive que le terme correspondant manque à l'expérience de l'élève, la notion acquise n'en reste pas pour cela stérile. Elle est tenue en réserve pour reparaître à sa pensée quand l'occasion se présentera, et ce sont autant d'éléments dont il fait provision pour ses jugements futurs.

Loin donc que l'enseignement des langues mortes possède pour lui seul le privilége de la culture *formelle*, loin qu'il puisse se vanter de développer à lui seul les facultés, on devra reconnaître, après un examen plus attentif, qu'il ne tient ni ne peut tenir compte des facultés puissantes de la perception, et qu'il n'intervient pas dans la première phase du jugement, celle où la pensée, en grandissant, s'habitue à grouper un ensemble d'idées de plus en plus nombreuses et complètes. Les langues vivantes, au contraire, quand leurs exercices partent de notions réelles et y retournent par la reproduction écrite ou orale, apprennent à l'élève à retenir et à relier entre eux des faits de plus en plus nombreux et à embrasser des idées de plus en plus compréhensives.

L'étude de la langue appliquée à la géographie nous fournit un exemple frappant de cette action. Soumettant les diverses provinces d'un pays à l'attention de l'élève, elle prête un concours efficace à cette faculté de saisir un ensemble.

Il y a mieux : la géographie n'est, au fond, qu'une succession de leçons de choses. Tandis que l'histoire remonte le cours des âges pour rechercher les formes premières de la société humaine, telles que la condition des peuples chasseurs, nomades, laboureurs, la géographie les découvre près de nous, autour de nous. Dans les pays de culture européenne, elle nous fait retrouver les rudiments de toute société et ceux du travail humain, alors qu'elle nous met en face de cette lutte engagée par l'homme avec la nature, et qu'elle nous en retrace le tableau sain et fortifiant. Ce sont des marais à dessécher, des sables à fertiliser, des

digues à élever contre la mer. Ce sont des forêts et des tourbières à exploiter; ce sont des flottes de bois à lancer sur des torrents et des fleuves. Elle suit les travaux de l'homme arrachant à la terre les matières premières que l'industrie transforme. Comprise ainsi, elle n'est plus seulement la géographie de telle contrée en particulier; elle est l'histoire de la société, qui se fonde chaque jour à nouveau par un labeur incessant. Elle saisit sur le fait les éléments de l'industrie humaine dans la vie du marin, du pâtre, du bûcheron, du mineur. En suggérant à l'esprit de l'élève l'idée d'un grand ensemble où la place de chacun est marquée, elle lui fait prendre un intérêt tout humain à la condition de ces travailleurs dont elle lui décrit les périls et les fatigues, et qui recommencent sans cesse sous nos yeux l'effort des premiers âges. Il ne se trouve pas seulement en face d'un homme de tel ou tel pays, mais de l'homme; non plus en face d'une société particulière, mais des éléments constitutifs de toute société.

Ces travaux, tout humbles qu'ils sont, ont un cadre très-vaste : c'est la vie des champs, la vie au grand air, en face des grandes scènes de la nature. L'élève, pour s'y transporter en imagination, échappe à l'horizon étroit des villes et des rues. Il arrive jusqu'à lui quelque chose de l'air des montagnes, des dunes et de la lande. Il se voit rendu à la liberté des forêts, des hautes cimes, des rivages au vaste horizon. Il dépouille pour un instant le citadin en retrouvant l'homme des champs et la société naissante. Il ne s'égare pas pour cela dans le domaine de la fantaisie; sans cesse il est ramené au fait précis, aux conditions étroites que la vie impose à tout effort utile.

Si nous songeons que ces intuitions s'offrent à l'élève à l'âge où tout commence pour lui, où il se sent le désir d'agir, de connaître; si nous faisons réflexion que ces récits n'aboutissent pas à des impressions romanesques et fugitives, mais qu'ils exercent leur action jour par jour par les notions utiles dont ils font le sujet des devoirs et des leçons de la classe, n'aurons-nous pas lieu d'espérer que la géographie, associant l'étude de la langue à l'étude des choses dans le degré de simplicité qui a prise sur l'esprit de l'élève, contribuera utilement à l'évolution régulière de sa pensée et de son caractère?

Ph. Kuhff (1).

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Les arts n'avaient pas de conseil supérieur comme le commerce, l'industrie, les manufactures, les ponts et chaussées, l'instruction publique, etc., et ils s'en plaignaient, paraît-il, beaucoup.

M. Wallon vient de mettre un terme à leurs lamentations. Les arts désormais n'auront plus rien à envier aux branches de l'activité publique que nous venons de citer : ils jouiront d'un conseil supérieur.

Les fonctions de ce conseil supérieur consistent à donner des avis quand on lui en demande.

Le ministre peut le consulter sur le règlement des expositions des artistes vivants, sur les concours, sur l'enseignement des beaux-arts, sur le travail des manufactures nationales, sur les ouvrages et les missions relatifs aux beaux-arts, sur tout en un mot et sur plusieurs autres choses encore.

Il va sans dire que le conseil supérieur donne son avis, mais que le ministre n'en conserve pas moins le droit antérieur et supérieur de n'en tenir aucun compte.

Le conseil supérieur des beaux-arts, en compensation, jouit de la faculté de choisir parmi ses membres des sous-commissions chargées d'étudier, dans l'intervalle de ses réunions, les questions sur lesquelles il est consulté et de lui en faire un rapport. Le conseil supérieur possède, en outre, la faculté d'appeler les chefs de service qu'il croira devoir entendre sur les questions qui sont de leur ressort, mais avec l'agrément du ministre, c'est-à-dire que dans le cas où le conseil supérieur aurait besoin de demander quelques renseignements à un sous-chef de bureau et où M. Wallon se trouverait à Versailles, le conseil supérieur serait obligé de lui envoyer une estafette ou une dépêche pour solliciter son agrément, à moins que le conseil supérieur des beaux-arts n'aime mieux fonder un pigeonnier spécial à son usage.

Le conseil supérieur des beaux-arts se compose du ministre, président; du secrétaire général et du directeur des beaux-arts, vice-présidents ; du préfet de la Seine, de douze artistes pris dans l'Institut et au dehors, de deux membres de l'Académie des Inscriptions et belles-lettres, d'un membre de l'Académie des sciences, du secrétaire perpétuel de l'Académie des beaux-arts, du directeur du Conservatoire de musique, du directeur des musées, du directeur des bâtiments civils, d'un membre de la commission de perfectionnement de la manufacture de Sèvres.

Pas d'archevêque, d'évêque, de supérieur de petit séminaire, de chanoine, ni d'abbé. Chose étrange !

Il est vrai que la liste des membres du conseil supérieur des beaux-arts comprend, en outre des fonctionnaires susnommés, « huit personnes distinguées par la connaissance qu'elles ont des beaux-arts ». C'est là peut-être qu'on aura mis le banc des évêques.

II

Les beaux-arts ont un conseil supérieur, mais il résulte d'une note adressée par M. Reiset, directeur des musées nationaux, aux membres de l'Assemblée nationale, que les beaux-arts n'ont pas d'argent et qu'il est impossible, par conséquent, de pourvoir à certaines améliorations que l'administration du musée du Louvre réclame impérieusement : la paroi de droite de la grande galerie du bord de l'eau est très-insuffisamment éclairée, la sculpture française moderne est entassée dans une sorte de cave avec soupiraux, où la circulation est presque impossible; les gardiens manquent pour surveiller les deux kilomètres et demi de salles entièrement couvertes de peintures que le Louvre offre à l'admiration des amateurs enthousiastes et fortement constitués qui les parcourent le dimanche, etc., etc.

Combien croyez-vous qu'on en compte, au Louvre, de ces amateurs, même dans ces magnifiques dimanches de printemps ou d'été où tout Paris est à la campagne? Cinq ou six mille de midi à quatre heures. Ce chiffre est plus que doublé quand le temps est mauvais. Supposez maintenant que des gardiens soient malades ; comme on ne peut les remplacer, que fera-t-on? Eh, mon Dieu, on en sera quitte pour fermer des salles au nez des visiteurs.

Le musée du Louvre demande trente gardiens de plus, trente gardiens ! et M. Mathieu Bodet, l'année dernière, les lui a impitoyablement refusés.

Ce qu'on lui refuse aussi, c'est une somme supérieure à 75 000 francs pour les acquisitions d'objets d'art. Cette somme s'élevait à 100 000 francs sous l'empire. On a eu l'héroïsme de la réduire de 25 000 francs. Soixante-quinze mille francs à partager entre huit départements : 1° conservation des peintures et des dessins; 2° conservation des antiques; 3° conservation de la sculpture et des objets d'art du moyen

(1) M. Kuhff vient de publier à la librairie Hachette un volume de lectures allemandes, à l'usage des classes, intitulé : *La géographie de l'Allemagne en allemand.* (*Note de la D.*)

âge, de la Renaissance et des temps modernes; 4° conservation des antiquités égyptiennes; 5° conservation du musée ethnographique et de la marine; 6° conservation du musée du Luxembourg; 7° conservation du musée de Versailles; 8° conservation du musée de Saint-Germain. Divisez 75 000 par 8, et calculez ce qui revient à chaque département, et ce que chacun d'eux peut acheter dans l'année au prix où les objets d'art sont parvenus depuis trente ans.

III

En Angleterre, les dépenses faites par les divers musées atteignent presque un million de francs par an. Le *British Museum* vient de payer 150 000 francs un simple masque de bronze. La célèbre collection de sir Robert Peel, comprenant 67 tableaux parmi lesquels le *Chapeau de paille* de Rubens, a été acquise en bloc par la *National Gallery* au prix de 1 625 000 francs. M. Gladstone mit, il est vrai, pour condition à cette acquisition qu'on ne dépenserait rien pendant le temps nécessaire pour regagner une aussi énorme somme; mais l'année dernière M. Disraëli a décidé que M. Gladstone n'avait pas le droit d'engager ainsi l'avenir, et il a autorisé la *National Gallery* à consacrer 250 000 francs à l'achat de douze tableaux dans la vente Barker.

La Russie payait 300 000 francs la *Madone de Connestabile*, grande comme la main, sous prétexte que c'est un ouvrage de la jeunesse de Raphaël. Tous les musées étrangers progressent, surtout les musées anglais; notre vieux Louvre finira par descendre au second rang et nous n'en continuerons pas moins à soutenir et à croire qu'il n'a pas son pareil au monde.

IV

Si j'avais l'honneur d'être au nombre des huit personnes distinguées par la connaissance qu'elles ont des beaux-arts, que leur réputation appelle à faire partie du conseil supérieur institué par M. Wallon, je prierais ce ministre de se rendre, selon l'expression ridicule, mais consacrée, « dans le sein » de ce conseil, et je lui dirais : « Monsieur le Ministre, il faudrait pourtant bien que le Musée du Louvre pût de loin en loin consacrer une somme importante à l'acquisition d'un chef-d'œuvre, mais le moyen avec un budget si modeste et une loi qui l'empêche de faire ce que nous ferions, vous et moi, je veux dire d'accumuler les fonds disponibles, pour profiter de l'occasion d'acquérir un chef-d'œuvre, si elle se présente! Cette loi cocasse exige que les fonds non dépensés fassent retour au Trésor. Le Musée aime mieux les consacrer à l'achat de tableaux qui font nombre sans grand profit pour l'art, que de les rendre. Obtenez donc de l'Assemblée qu'elle rapporte cette loi, et qu'elle autorise le Musée à mettre à la Caisse des dépôts et consignations le restant disponible de son allocation. Les économies ainsi faites s'accumuleraient, et s'il se présentait quelque œuvre rare à acquérir, on ne serait pas forcé de la laisser partir pour l'Angleterre ou pour la Russie. »

Mais vous verrez que le conseil supérieur des beaux-arts ne s'occupera pas plus de nos musées que s'ils n'existaient pas, et que sa première séance sera consacrée à l'examen des moyens les plus prompts pour terminer la décoration religieuse de l'église Sainte-Geneviève ex-Panthéon.

V

Il est une autre question que je prends la liberté de soumettre à l'examen du conseil supérieur des beaux-arts.

M. Viollet-le-Duc, membre du conseil municipal de la ville de Paris, architecte distingué, mais républicain, prétend qu'Alexandre Lenoir, fondateur du Dépôt des anciens monuments établi pendant la Révolution dans le couvent des Vieux-Augustins et, à ses moments perdus, grand *truqueur* en sculpture, s'est amusé à fabriquer le tombeau d'Héloïse et d'Abélard, morts dans le XIIe siècle, avec les arcatures et les colonnes des bas-côtés de la nef abbatiale de Saint-Denis élevée au milieu du XIIIe siècle, c'est-à-dire un siècle plus tard, et que la statue d'Abélard elle-même n'est autre que celle d'un fils de saint Louis dont les barons de France et d'Angleterre portent le cercueil dans le bas-relief transporté avec le faux Abélard au Père-Lachaise.

M. Viollet-le-Duc cite d'autres exemples de l'innocent *truquage* pratiqué par le bon Alexandre Lenoir, ceux entre autres de la statue de Charles V enlevée au portail des Célestins et transformée en saint Louis, et de la statue de la reine Nantechild du tombeau de Dagobert, dont il ne mit pas la tête à l'envers, mais à laquelle il adapta une tête d'homme, celle de la reine ayant disparu, et là-dessus M. Viollet-le-Duc de s'égayer sur tous les peintres d'histoire qui reproduisent à l'envi, dans leurs tableaux, « la figure bourgeoise et fière de Charles V, avec son air narquois et son nez en paratonnerre », qu'ils nous donnent pour celle de saint Louis, et sur tous les faiseurs d'esthétique qui s'écrient en présence de la statue de la reine Nantechild : « Voyez cet art gothique si admirable dans ses détails, mais incapable de composer une figure d'ensemble! »

Que M. Viollet-le-Duc rie tant qu'il lui plaîra. Il y a une chose grave dans tout ceci, c'est le refus du conseil municipal de Paris de voter les fonds nécessaires à la réparation d'un monument consacré par la tradition, et dont l'abandon pourrait laisser planer des doutes sur l'œuvre d'un homme qui a consacré sa vie à protéger l'art national contre le vandalisme révolutionnaire. Espérons que, parmi les huit personnes distinguées par la connaissance qu'elles ont des beaux-arts que M. Wallon appelle à siéger au conseil supérieur, il s'en trouvera une assez patriote pour proposer que l'État se charge de la dépense repoussée par le conseil municipal de Paris, dans une intention qu'il est inutile de faire ressortir davantage.

VI

« Qui nous préservera de la métaphore? » disait Paul-Louis Courier. Rien. La métaphore règne et domine, traînant partout avec elle l'emphase dans les idées et dans les mots; l'esprit français perd de jour en jour ses qualités les plus précieuses : la simplicité, la clarté, la notion exacte des rapports entre les idées et les expressions, entre les hommes et les choses; une exagération burlesque se substitue à chaque instant à la vérité; l'œil de l'écrivain n'est plus qu'un microscope qui grossit démesurément les individus et les faits. Je lisais l'autre matin, dans un article du *Journal officiel* sur Léon Faucher : « Aujourd'hui l'apaisement s'est fait autour de sa mémoire. Son nom, qui soulevait de son vivant tant de haines furieuses et tant de clameurs, est entouré d'un respect universel qui ne fait que grandir. Amis ou ennemis, adversaires ou combattants de la veille, tous sont unanimes à saluer dans Léon Faucher l'homme de bien et le grand citoyen. »

Je connais plusieurs contemporains de Léon Faucher et je leur ai lu ces quelques lignes en leur demandant ce qu'il fallait penser de ces cris, de ces clameurs, de ces haines furieuses dont parle le *Journal officiel*. Aucun d'eux n'en avait jamais entendu parler : « Léon Faucher, rédacteur du *Courrier Français* et économiste ultra-libéral, se jeta, en 1848, dans une réaction si violente qu'elle fit bien un peu murmurer contre lui; mais tant d'autres journalistes ou représentants du peuple se trouvaient dans le même cas, que l'on n'y prit pas

trop garde. Léon Faucher, devenu ministre de l'intérieur du prince-président, Louis-Napoléon, fit un si vilain usage du télégraphe contre les candidats de l'opposition, et l'Assemblée l'en blâma d'une façon si vive et si personnelle, qu'il fut obligé de donner sa démission. Qu'on lui ait pardonné plus tard en considération de son refus, de faire partie de la commission consultative après le coup d'État, fort bien; mais qu'on le considère comme un grand citoyen, il y a là une de ces exagérations de langage si communes aujourd'hui, qui sont la monnaie courante de la réclame. » Voilà ce que m'ont dit les contemporains de Léon Faucher.

Autre exemple d'emphase moderne. Il ne s'agit plus, cette fois, d'un journaliste et d'un économiste, mais de l'honnête libraire Michel Lévy, mort récemment. Voici en quels termes un journal apprend au public que le frère et associé de Michel Lévy, Calmann Lévy, dirigera désormais la maison de librairie avec son fils, Paul Lévy :

« Le jour où la mort enlève le commerçant à la grande entreprise qu'il avait fondée pierre par pierre, en quelque sorte, il convient de dire que son nom reste bien porté par son frère, Calmann Lévy, son associé depuis 1846, que l'œuvre de trente ans sera continuée par lui avec Paul Lévy. Le fils de Calmann Lévy est un jeune homme d'une vingtaine d'années que le volontariat rend aux affaires; nous n'en doutons pas, il aura à cœur de conserver le brillant héritage et de poursuivre la mission qui lui semble réservée, mission qui touche par tant de points à ce qu'il y a de plus noble, de plus élevé, de plus délicat dans l'âme humaine. »

La presse, a-t-on dit, non sans raison peut-être, est un sacerdoce; mais personne ne s'était avisé jusqu'ici de parler de la « mission » du libraire et d'établir une solidarité quelconque entre la vente, par exemple, des *Lettres à une inconnue* et la direction de l'âme humaine dans ce qu'elle a de plus délicat par-dessus le marché. Ne parlons pas des libraires d'aujourd'hui, mais qu'auraient dit les libraires d'autrefois, les Ladvocat, les Renduel, les Souverain, les Gosselin, etc., si l'on était venu leur apprendre qu'ils avaient charge d'âmes? De leur temps on parlait de tout plus simplement; la librairie était un commerce comme tous les autres commerces, et non pas une mission sociale. Revenons au langage d'autrefois, nommons les choses et les hommes par leur nom : les hommes et les choses n'y perdront rien, et l'esprit français y gagnera de redevenir ce qu'il a été jusqu'ici, l'opposé de l'exagération et de l'emphase.

VII

— Aura-t-elle lieu ou a-t-elle été contremandée ?

— Qui donc?

— La grande manifestation catholique du 29 à l'occasion de la pose de la première pierre de l'église du Sacré-Cœur au sommet de la butte Montmartre ?

Quelques personnes s'adressent encore de temps en temps cette question, mais, au fond, sans s'inquiéter de la réponse : les esprits sont ailleurs; on s'occupe bien plus du futur sénat, de la commission des Trente, de la dissolution, que des processions et des pèlerinages. Le public français paraît blasé là-dessus, et les manifestations les plus excentriques de la propagande cléricale le laissent complétement indifférent.

Voyez plutôt la réunion de dimanche dernier à Notre-Dame et la cérémonie moitié civile, moitié militaire, qui l'a suivie. Les journaux, en en donnant le récit complet, l'ont à peine fait suivre de quelques réflexions par acquit de conscience.

Il n'en eût pas été certainement de même, ni sous la Restauration, ni sous la République de 1848, ni même sous l'Empire.

Je voudrais bien savoir ce qu'on pense de cette indifférence à l'étranger, et quel effet y produisent des réunions dans le genre de celle de Notre-Dame, composée de milliers de personnes parmi lesquelles figurent le général commandant la place de Paris, des aides de camps ou des officiers d'ordonnance du Président de la république et du gouverneur de Paris, des officiers de toute arme, des élèves des écoles militaires, et dans lesquelles un capitaine de cuirassiers prend la parole pour déclarer nettement que les personnes ici présentes ont pour but de recueillir des subsides au profit d'une œuvre politique et religieuse dont la mission consiste à propager les principes du *Syllabus* et de les substituer aux principes de 89.

L'étonnement à l'étranger doit être d'autant plus grand que le nonce du pape a assisté à la cérémonie et qu'il a donné la bénédiction pontificale aux membres d'une association destinée à saper les bases sur lesquelles repose la constitution de la France. Le nonce est un évêque sans doute, mais il est en même temps le représentant d'un pouvoir étranger, et comme tel il est astreint à respecter certaines règles parmi lesquelles figure en première ligne celle de ne point prendre part aux discussions politiques qui agitent le pays auprès duquel il est accrédité. Que dirait-on de la conduite du représentant d'une grande puissance protestante qui se mettrait à la tête de ses coreligionnaires français dans le cas où le feu des passions religieuses rallumerait la lutte entre eux et les catholiques ?

Je doute fort, en tout cas, que l'attitude du gouvernement et celle du nonce dans la question des cercles catholiques trouvent de nombreux approbateurs à l'étranger; je ne crois pas non plus que l'indifférence de l'opinion publique au sujet des attaques si ouvertement dirigées contre la Révolution lui fasse grand honneur aux yeux des autres peuples.

X***

LA SEMAINE POLITIQUE

La nouvelle commission des Trente est élue : vingt-six membres appartiennent à la majorité constitutionnelle, à la première, la vraie, la bonne, celle du 30 janvier, la majorité du plus un qui a tout sauvé; quatre sont à la droite, deux même à la très-mauvaise droite; c'est un caprice du sort, une ironie de la destinée, qui a voulu qu'aucune amertume ne fût épargnée au centre droit dans sa défaite. La gauche pouvait tout prendre; elle a préféré tempérer elle-même sa victoire et accorder aux vaincus une part égale à celle qu'ils avaient laissée jadis à leurs adversaires lors de l'élection de la première commission des lois constitutionnelles. Quatre voix sur trente, c'est bien peu; qu'est-ce donc lorsque ce peu est un cadeau, une courtoisie gracieuse et presque humiliante du triomphateur! Ce sont les retours des choses d'ici-bas. *Patere legem quam ipse fecisti* : ce vieux latin, qui a beaucoup servi, n'en est pas moins toujours en situation.

Les quatre, si l'on en croit la légende, avaient été tentés d'abord de donner leur démission; ils se sont ensuite ravisés. Mieux vaut être admis pour un septième et demi dans la commission que d'en être exclu tout à fait. Telle a été la sage réflexion qu'on a faite du côté droit, après ce premier mouvement d'une fierté généreuse. Mais alors, qu'on ne vienne point nous dire ensuite que si la gauche a triomphé, c'est tant mieux, et qu'on s'en réjouit même à droite, espérant isoler le triomphateur dans sa victoire et l'y étouffer bientôt. Ceci ne serait plus de mise dès lors qu'on s'est résigné à siéger quand même et à mettre à profit la clémence de la majorité constitutionnelle. La droite veut lutter, lutter jusqu'au bout; sa grande crainte, c'est que la commission des Trente ne propose le vote en bloc et sans discussion des lois complémentaires proposées par M. Dufaure au nom du gouvernement; elle essayera d'entraver autant qu'elle le pourra

cette œuvre de concorde ; à cette fin, il lui importe d'avoir au cœur de la place quelques-uns de ses amis, — ne fussent-ils que quatre, et encore admis par grâce, — qui joueront le noble rôle de trouble-fête.

En face de ces manœuvres puériles, qu'il est bien facile de prévoir et de déjouer, l'attitude de la gauche et de la grande et formidable majorité de la commission des Trente est toute tracée : elle consistera à se serrer vigoureusement autour du ministère, à défendre les lois qu'il a proposées et à les soumettre dans leur ensemble, compensation faite de leurs défauts et de leurs qualités (qui l'emportent), au vote de tous les députés appartenant aux groupes constitutionnels de l'Assemblée. Jamais situation ne fut plus forte ni plus heureuse : c'est une situation unique qui se présente là de prouver qu'on n'est plus une minorité opposante, mais qu'on est, au contraire, une majorité de gouvernement, et résolue à le soutenir, lui et ses projets de loi et toutes celles de ses œuvres qui seront suffisamment favorables à l'institution républicaine. Nos adversaires, déconcertés par tant de sagesse et d'habileté, crieront encore à la perfidie italienne, génoise et carthaginoise ; on les laissera dire, et l'on votera, et l'on sera ministériel, constitutionnel et gouvernemental quand même. Chacun son tour.

La manœuvre réussira-t-elle? Aura-t-on la majorité ? N'en doutez pas un seul instant. Rappelons d'abord qu'il suffit d'avoir au vote la majorité du *plus un*, la majorité wallonienne du 30 janvier, celle qui fait ensuite boule de neige et qui s'augmente dans sa course de toutes les adhésions des constitutionnels malgré eux et presque malgré nous, car après tout nous ne tenons point tant que cela à leur alliance incertaine et vagabonde. Il nous suffit d'avoir avec nous la partie la plus ferme et la plus résolue du groupe Lavergne, et comment ne l'aurions-nous pas alors qu'il s'agira de voter pour les projets du gouvernement et de poursuivre l'entreprise de conciliation et de concorde si bien commencée le 30 janvier et couronnée ensuite d'un si éclatant succès dans la séance du 25 février? On pourrait être en danger de perdre le concours du groupe Lavergne dans une question où l'on aurait à lutter tout ensemble contre le ministère et contre la droite, mais ce n'est point ici le cas, et il n'y a par conséquent aucun péril de dislocation tant qu'il ne s'agira que de voter la loi sur les rapports des pouvoirs publics et la loi du Sénat.

Il est vrai que viendra ensuite la grosse et capitale question, la seule à vrai dire, celle qui domine tout et qui attire tout à elle ; nous voulons dire la question de la loi électorale et du choix à faire entre le scrutin d'arrondissement et le scrutin de liste. Ici nous n'affirmons plus bien qu'il y ait beaucoup de chances de voir la majorité constitutionnelle, une fois groupée et *entraînée*, ne plus se séparer et franchir d'un même élan ce dernier obstacle. Sur ce point, toute certitude est interdite ; des défections sont à prévoir ou à redouter, et peut-être aussi bien dans une certaine fraction un peu hésitante du centre gauche que dans le groupe Lavergne lui-même. Plus d'un membre de ces fractions parlementaires n'a point de parti pris théorique dans la question et se laissera très-vraisemblablement guider à la lumière de son intérêt personnel. A la dernière heure nous verrons bien des gens qui, fatigués d'interroger leur conscience politique sans en pouvoir rien tirer de net et de péremptoire, viendront frapper à la porte des faiseurs de listes et leur diront : Voyons? il ne s'agit plus de théorie maintenant ; *suis-je sur la liste?* — Selon que la réponse sera affirmative ou négative, ces gens s'en retourneront à leur banc réconciliés avec le scrutin de liste ou irréparablement brouillés avec un mode de votation qui ne laisse point de place aux « modérés, » aux « honnêtes gens ». Nous connaissons cet air, nous l'entendrons encore. — Tout ceci n'est pas bien profond comme étude du problème électoral ; mais c'est très-pratique, très-ordinaire, très-humain.

Faut-il conclure de là que la fortune du scrutin de liste soit dans la dépendance des déterminations incertaines et toutes personnelles d'un certain nombre de membres du centre gauche et du groupe Lavergne ? Pas le moins du monde. La situation ainsi posée trouve d'ailleurs son correctif en elle-même : les mêmes raisons d'ordre personnel qui pourront produire des défections (en très-petit nombre) sur les bancs du centre gauche et dans les rangs du groupe Lavergne amèneront au scrutin de liste des adhérents venus de toutes les parties de la droite.

On peut aussi tenir pour certain, quelles que puissent être d'ailleurs les résolutions d'ensemble auxquelles s'arrêteront les royalistes, qu'il se trouvera toujours dans l'extrême droite des irréconciliables tout prêts à voter pour le scrutin de liste pour peu que le ministère fasse mine de préférer le système du vote par arrondissement. Ceci est d'une certitude absolue. Il y a là des mauvais caractères, des mutineries, des rébellions et des fantaisies qui ne lâcheront pas pied, quoi qu'il arrive, et sur lesquels les mots d'ordre de parti ne pourront rien.

Il faut également faire une part, et peut-être une assez grande part, à ceux des membses de la droite qui par raison, par préférence théorique, sont partisans du scrutin de liste. Additionnez maintenant toutes ces prévisions et toutes ces certitudes, et voyez si le scrutin de liste n'a point les plus grandes chances de triompher.

Nous savons bien que, dans cette question, on aura à compter avec l'opinion du ministère, tout entier favorable, à une exception près peut-être, au système du scrutin d'arrondissement. Mais qu'importe, si le ministère ne pose pas la question de cabinet ?

Or, la question de cabinet ne sera point posée. Nous savons de source certaine que l'honorable M. Dufaure est résolu, quelle que soit la fortune du scrutin d'arrondissement, dont il est partisan, à « s'accrocher à son portefeuille », et nous l'en remercions ; nous savons aussi que M. Léon Say incline également vers le scrutin d'arrondissement, ou tout au moins vers un système intermédiaire et mitigé. Reste M. Buffet.

M. Buffet, électoralement parlant, a toutes sortes de raisons personnelles pour désirer être ministre au moment des élections ; on craint cependant son parti pris, sa mauvaise humeur ; il se retirera peut-être. Mais cette démission solitaire sera de peu d'effet. Le péril aurait quelque gravité si l'honorable vice-président du conseil venait à être suivi dans sa retraite par les autres ministres de la droite qui sont ses collègues ; mais ils se garderont bien d'imiter son exemple, et la droite elle-même sera la première à les prier de n'en rien faire. Est-ce que MM. de Sugny, Sacaze, Adnet et Delsol ont donné leur démission de membres de la commission des Trente ? Est-ce qu'on a écouté, dans cette dernière et récente conjoncture, les conseils des outranciers et des casse-cous ? Il n'en a rien été, et cela ne sera point davantage dans le cas où M. Buffet viendrait à se démettre de ses fonctions. On ne l'imiterait pas ; on se contenterait de le remplacer, et les élections au scrutin de liste n'en seraient pas le moins du monde entravées.

Nous conclurons en disant que la question ministérielle qu'on voudrait impliquer dans la question électorale ne s'y mêlera pas efficacement, et que le scrutin de liste, seul système qui ait en ce moment pour lui dans l'Assemblée un noyau d'opinion solide et agissant, a toutes chances de l'emporter quand viendra le jour du vote.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 49 5 JUIN 1875

L'AMÉRICANISME

M. Hubert Bancroft et les races humaines du Pacifique (1)

Les études sur les langues, les antiquités et les religions du nouveau monde semblent, depuis quelque temps, prendre faveur en France. Cette année se réunira à Nancy, sous le patronage de la Société ethnographique et de la Société américaine de France, le premier congrès des américanistes. Les spécialistes de France, d'Angleterre, de l'Europe entière, s'y rencontreront avec ceux des États situés au delà de l'Atlantique qui, en grand nombre déjà, ont fait connaître leur adhésion. Nous croyons rendre service à ceux qu'intéresse le passé de ce continent, où les races d'Europe ont dépossédé les races indigènes, en signalant au public français l'apparition d'une œuvre considérable, que l'Amérique savante a déjà saluée à sa naissance et qui est destinée à faire époque. C'est l'immense travail de M. Hubert Bancroft, intitulé : *The Native Races of the Pacific States*. Il se compose de cinq volumes grand in-8°, d'environ 800 pages chacun. Il a le confortable typographique d'une édition anglaise, il est bourré de faits comme une encyclopédie allemande, il est méthodique et lumineux comme un livre français.

I

L'histoire du livre et de l'auteur mérite d'être esquissée en quelques lignes. M. Bancroft est de cette race anglo-saxonne, souple à force d'énergie, qui sait unir ces deux choses souvent inconciliables : les aptitudes commerciales et les goûts littéraires et scientifiques. Plus d'une fois elle nous a fait la surprise d'un négociant devenant tout à coup un des grands noms de l'intelligence européenne. Grote, l'auteur de l'*Histoire de la Grèce*, est un banquier de Londres. Bancroft, l'historien des races aborigènes d'Amérique, est un négociant de San-Francisco, un éditeur de librairie. Au milieu de ses occupations commerciales, il rêvait aux antiquités du nouveau monde, comme M. Schliemann, l'explorateur de la plaine d'Ilion, rêvait, derrière son comptoir d'épicier, aux antiquités homériques. Du moins, le négoce de M. Bancroft le préparait mieux à son futur rôle d'historien. Un éditeur a peu de peine à devenir à son tour un de ceux qui font éditer.

Citoyen de San-Francisco, Californien dans l'âme, ce sont principalement les races qui habitent sur le littoral du Pacifique, depuis le détroit de Béhring jusqu'au golfe de Darien, qui l'ont intéressé. Leurs antiquités étaient pour lui comme des antiquités nationales, presque des antiquités locales. Elles le passionnaient au même titre que les monuments de la Bretagne ou de la Provence romaine peuvent passionner un archéologue provençal ou armoricain. Et puis, si les maîtres actuels du nouveau monde ont pour pères les hommes de l'ancien monde, ils peuvent, à la rigueur, donner le titre d'ancêtres aux hommes rouges dont ils ont pris la place. L'acquéreur d'un château suspend dans les grandes salles antiques les portraits des siens : et cependant pour les portraits enfumés des vieux barons ou des chevaliers à panache qui sont restés accrochés aux lambris, il éprouve un sentiment de curiosité sympathique et comme une ombre d'affection filiale. C'est ainsi que les jeunes nations transatlantiques, qui sont trop nouvellement venues sur le continent américain pour y fouler la poussière de leurs pères, trouvent dans le passé des peuples autochtones un objet pour leurs recherches archéologiques, une satisfaction pour ce besoin qu'a naturellement l'homme de s'attendrir sur ceux qui ont vécu avant lui sur le sol qu'il occupe. Les premiers habitants des monts Rocheux et du plateau d'Anahuac sont pour les Anglo-Saxons et les créoles une manière d'aïeux.

(1) *The Native Races of the Pacific States*, 5 vol. in-8°. San-Francisco, 1875. — M. Bancroft est un des adhérents du congrès de Nancy.

Il y a seize ans à peu près que leur nouvel historien s'est mis à l'œuvre, avec une énergie tout anglo-saxonne, avec des ressources qu'envieraient beaucoup d'académies et cette habitude de faire grand qui est le trait des négociants habiles et heureux. Son premier soin a été de constituer sur le sujet dont il voulait s'occuper une bibliothèque comme on en trouvera peu, même en Amérique. C'est ici que ses connaissances techniques acquises dans le métier, que ses relations d'éditeur avec les libraires des deux mondes, l'ont puissamment servi. Il fit fouiller les boutiques d'*antiquaires* jusque dans les dernières villes d'université allemandes. Il eut des agents à Londres, à Paris, à Vienne, à Leipzig, à Mexico. Tous les catalogues de vente furent soigneusement compulsés. Parmi les bonnes fortunes de cette grande chasse aux livres, il faut compter l'acquisition de la bibliothèque américaine qui avait appartenu à l'empereur Maximilien, l'éphémère et malheureux héritier de Montézuma et d'Iturbide. Enfin il put installer au cinquième étage de sa belle maison du Market-street, à San-Francisco, dix-huit à vingt mille volumes qui lui avaient coûté soixante-quinze mille piastres (375 000 francs). On voit qu'il s'était accordé à lui-même pour ses travaux scientifiques une subvention dont peu de ministres de l'instruction publique auraient la disposition.

Mais dans cette masse de livres relatifs à l'Amérique, comment retrouver les renseignements nécessaires, comment classer les faits? La vie de vingt américanistes aurait-elle suffi à faire cet immense dépouillement? On vit alors que la réciproque du proverbe anglo-saxon est vrai et que *l'argent c'est du temps.* M. Bancroft appliqua en quelque sorte à ses recherches scientifiques les procédés de la grande industrie : il organisa chez lui comme une manufacture d'érudition. Vingt employés instruits furent occupés à cataloguer tous ces livres, à en extraire tous les faits intéressants, à dresser un index détaillé, non plus pour un volume, mais pour ces milliers de volumes écrits en une demi-douzaine de langues. M. Bancroft put alors se mettre à l'œuvre avec la certitude que pas un fait ne lui échapperait. Il commença alors vraiment son travail de savant, et les races aborigènes de l'océan Pacifique eurent leur historien.

Aujourd'hui l'ouvrage est terminé : trois volumes sont déjà parvenus en Europe, on attend les deux autres. Le tome premier est consacré aux *tribus sauvages;* le second aux *nations civilisées;* le troisième aux *mythes* et aux *langues.* Dans le quatrième, on traite des *antiquités* et des *monuments des arts;* dans le cinquième, de *l'histoire* et des *migrations des aborigènes.*

II

Les *tribus sauvages*, dans la région que M. Bancroft a prise pour sujet d'étude, peuvent se diviser en six groupes. Le *groupe hyperboréen* comprend les nomades de l'extrême nord-ouest, ceux qui habitent entre le détroit de Béhring et la pointe d'Alaska, en grande partie dans l'ancienne Amérique russe. De ces tribus, les uns, comme les Esquimaux, semblent appartenir à la race mongolique; étant essentiellement des tribus boréales, elles ne sont particulières ni à l'Amérique, ni à l'Asie, et sont réparties également sur le littoral arctique des deux continents. Les autres appartiennent aux races indiennes : ce sont principalement les Thlinkleets, qui habitent les rivages de la mer, et les Tinneh, dans l'intérieur des terres.

Le second groupe, ou *groupe colombien*, ainsi nommé parce qu'il occupe la Colombie anglaise, comprend de nombreuses peuplades telles que les Nootkas, les Chinooks, les Shushwaps, les Salish, etc. Le troisième est le *groupe californien*, dans lequel se rencontrent les tribus les plus sauvages et les plus abruties, Shoshones, Klamaths, etc. Le *groupe du Nouveau-Mexique*, avec les Apaches, les Pueblos, les Cochimis, etc., et le *groupe mexicain* comprennent toutes les races sauvages du Mexique, celles qui se montrèrent rebelles à la civilisation dont les sujets de Montézuma étaient les représentants, ou qui depuis sont retournés à la vie sauvage. Le sixième groupe est celui de l'*Amérique centrale*, subdivisé en trois branches : les nations du Yucatan, de Guatémala, de Salvador, de Nicaragua; les nations du Honduras, c'est-à-dire les Mosquitos, et les nations de la Costa-Rica et de l'isthme de Panama.

Cette division, comme on le voit, est purement géographique. M. Bancroft n'a pas voulu essayer, après beaucoup d'autres, une nouvelle classification ethnographique. Il déclare laisser aux spécialistes le soin de tirer les déductions, de hasarder des hypothèses. Lui-même plus tard, en étudiant les langues et les mythologies, pourra signaler un certain nombre de rapprochements. Mais ici il se borne à amasser des faits, beaucoup de faits, à faire voir exactement ce qu'étaient tous ces peuples au moment où ils sont entrés en relations avec les Européens, à faire le tableau exact de l'état intellectuel et physique des aborigènes. Ce tableau sera d'autant plus exact que l'auteur ne sera épris d'aucun système. M. Bancroft se défie des généralisations hâtives et, après avoir examiné successivement les théories les plus en faveur dans le monde savant, celle de l'unité de la race humaine, celle de la diversité et des centres primordiaux, il trouve que la science a encore bien des progrès à faire avant d'en pouvoir justifier aucune. Pour le moment, le fait seul a sa valeur. Le livre de M. Bancroft débute par une sorte de profession de foi, dont les idées comme le style sont également caractéristiques :

« Les faits sont la matière première de la science. Ils sont à la philosophie et à l'histoire ce que le coton et le fer sont aux tissus et aux machines à vapeur. Comme les matières premières du manufacturier, ils forment la base de produits innombrables. On les tisse en maintes théories, et le tissu en est tantôt fin, tantôt grossier; si bien que tantôt il s'use et passe de mode (*become unfashionnable*), et tantôt il prouve à l'essai sa bonté et sa solidité et dure longtemps. Mais la matière première, chez l'homme de science comme chez le manufacturier, forme un article de fond : elle ne change pas de substance, ni ne diminue de valeur. Quelles que soient les révolutions de la société et quels que soient les progrès de l'esprit, le fait reste indispensable. Les théories peuvent n'être que pour un jour; mais pour tous les temps et pour toute science, il faut des faits. » (*Theories may be only for the day, but facts are for all time and for all science.*)

Cet amour et cette estime du fait sont bien anglo-saxons. Un personnage d'un roman de Charles Dickens (*Hard Times*), dans sa conversation avec le maître d'école, ne s'exprime pas autrement que le savant historien des Apaches et des Aztèques :

« Maintenant, ce dont j'ai besoin, ce sont des faits. Ce qu'il faut apprendre à ces jeunes garçons et à ces jeunes

filles, ce sont des faits. Dans la vie, il n'y a que les faits qui servent. Ne plantez que cela, arrachez toute autre chose. Vous ne pouvez former l'esprit d'un animal raisonnable que sur des faits : il n'y a que cela qui puisse lui être utile. C'est le principe dont je m'inspire avec mes propres enfants, c'est le principe que je vous recommande pour ces élèves. Des faits, monsieur, des faits! »

C'est l'amour pour les faits, qui ne perdent jamais leur valeur intrinsèque, c'est la défiance pour ces théories qui deviennent si vite *unfashionnable*, qui ont engagé M. Bancroft à s'en tenir pour son premier volume à la classification géographique. Elle est la plus commode pour exposer sans parti pris tout ce que la science américaine a pu recueillir sur les sauvages de la côte occidentale.

III

Le deuxième volume est consacré aux peuples civilisés. Mais qu'entend-on par ces deux expressions : *civilisés* et *sauvages?* M. Bancroft n'est pas homme à croire à la valeur absolue de ces deux mots. Pour lui, il y a bien des degrés, une longue série d'échelons entre les deux termes extrêmes. « Le Haidah, que nous appelons un sauvage, est aussi supérieur au Shoshone, le plus dégradé des Américains, que l'Aztèque lui-même est supérieur à l'Haidah, et l'Européen à l'Aztèque. » Pour lui les peuples civilisés des rivages du Pacifique, ce sont ceux qui parlent les langues *nahua* et ceux qui parlent les langues *maya*. Les premiers habitaient le Mexique, les seconds occupent l'Amérique septentrionale, du Yucatan au Guatémala. La civilisation *nahua* et la civilisation *maya* semblent avoir à l'origine une base commune. Celle-ci a laissé après elle les ruines fameuses de Palenqué, d'Uxmal et de Copan ; celle-là a eu plus de retentissement et sa destruction par l'épée de Cortez a été un des grands événements de l'histoire du monde.

On sait que les premières civilisations mexicaines sont dues aux Toltèques, puis aux Chichimèques. La période moderne de cette ancienne histoire commence avec l'invasion des Aztèques et d'une quinzaine d'autres peuplades qui arrivèrent sur le plateau d'Anahuac ou du Mexique par la frontière du nord. Toutes ces nations, qui subsistaient presque toutes à l'arrivée des Espagnols, parlaient la même langue que les Aztèques : ceux-ci leur donnèrent leur nom dans l'histoire, leur imposèrent leur joug. La puissance aztèque, réduite d'abord aux villes de Tenochtitlan (Mexico), Tescuco et Tlacopan ou Tacuba, capitales d'autant de royaumes, confinée dans la vallée de Mexico, autour de son lac volcanique, avait fini par s'étendre jusqu'aux deux mers. La confédération des trois royaumes aztèques était devenue un empire, et de gré et de force, malgré la résistance acharnée de quelques tribus congénères ou de quelques peuplades sauvages, avait assujetti tout le Mexique actuel.

Sur cette civilisation aztèque, si étrangement mêlée de sauvagerie, M. Bancroft a une série de chapitres d'une lecture attachante et d'un grand intérêt scientifique. Cette civilisation à laquelle manquaient ces deux éléments que possédèrent les sociétés européennes dès les temps préhistoriques, je veux dire le fer et les grands quadrupèdes domestiques, cette civilisation qui remplaçait le fer par le bronze et l'obsidienne, le cheval et la bête de somme par l'homme, semble plus ancienne que les plus vieilles sociétés de l'ancien monde, que l'Égypte elle-même et que l'Assyrie. Et pourtant c'est au XVIe siècle, non pas au temps des Ménès et des Nemrod, mais au temps des François Ier et des Léon X qu'elle atteignit tout son éclat et qu'elle périt de mort violente.

M. Bancroft nous exposera la constitution de cet empire où le souverain jouissait du caractère sacerdotal, recevait à son sacre une onction comme nos rois de France, écoutait les discours de son clergé et de sa noblesse. Il nous décrira le palais de Montézuma, sans oublier ni l'oratoire tapissé de pierres précieuses où, sous le pressentiment d'un malheur inconnu et imminent, il adressait à ses dieux d'inutiles prières, ni la ménagerie où ses jaguars, ses alligators, ses oiseaux de proie, étaient nourris de chair humaine. L'auteur nous fera connaître les classes privilégiées de l'Empire, c'est-à-dire les nobles de tout rang (*nobility and gentry*) et le clergé. Le Mexique, comme l'Occident, avait ses ordres de chevalerie : pour être admis dans celui de Tecuhtly il fallait être de naissance noble, s'être distingué sur les champs de bataille et passer par de longues et cruelles épreuves.

Quant au clergé, il formait au Mexique une caste formidable. Ni dans l'Egypte des Pharaons, ni dans l'Indoustan boudhiste et brahmanique, ni dans le Thibet des grands lamas, le sentiment religieux n'a peut-être été aussi exigeant et aussi envahissant qu'au Mexique. L'Église y possédait des terres immenses que des vassaux avaient d'elle en tenure et sur lesquelles travaillaient des serfs d'église. Rien qu'à Mexico on comptait 2000 temples et 8000 dans toute la vallée du Grand Lac. Sur leurs degrés, sur les hautes pyramides qui rappellent celles de Memphis, flambaient d'innombrables bûchers. Tout le Mexique s'illuminait dans la nuit de ces lueurs sinistres, comme certains cantons manufacturiers de Belgique et d'Angleterre s'illuminent des flammes inextinguibles des hauts fourneaux et des forges.

Pour desservir ces temples et entretenir ces feux il y avait une armée de près d'un million de prêtres. La hiérarchie religieuse était solidement établie : il y avait les grands prêtres, dont les riches chasubles variaient de couleur suivant le jour de fête qu'ils célébraient, et les simples prêtres, vêtus d'un voile noir, chaussés de sandales rouges et dont les cheveux incultes tombaient jusqu'à leurs jarrets. Il y avait des ordres de moines qui pratiquaient les plus terribles austérités et qui vivaient de mendicité. Il y avait des religieuses chargées d'instruire les jeunes filles, des prêtresses attachées à certains temples, des vestales préposées à l'entretien des feux sacrés, et qui, de même qu'à Rome, payaient de leur vie l'oubli de leur vœu de chasteté.

Le clergé, avec ses immenses richesses, s'était empare de l'assistance publique, de l'instruction publique, qu'il distribuait dans des écoles nombreuses à la jeunesse des deux sexes; et, assure M. Bancroft, « sous ces deux rapports, notre sainte mère l'Église, dans l'Europe de ce temps, aurait pu prendre des leçons auprès de sa sœur du nouveau monde ».

D'autres chapitres sont destinés à faire connaître la situation des marchands, celle des esclaves et des serfs attachés à la glèbe, les cérémonies et les droits du mariage, qui était presque indissoluble, dont la violation par l'adultère était rigoureusement punie, mais qui laissait au mari le droit d'entretenir des concubines. Montézuma en avait plusieurs

milliers dans son harem. Nous apprenons à quels jeux se plaisaient les Mexicains, quelles étaient les représentations qui constituaient leur théâtre; nous faisons connaissance avec leurs orateurs, leurs moralistes et l'auteur nous traduit deux odes du roi Nezahualcoyotl, le roi David des Aztèques, dont l'une a pour thème la fragilité de la vie humaine. Nous les voyons à table, buvant le *pulque* tiré du *magney*, mangeant leur *chocolatl*, fumant leur tabac, dégustant les légumes et les fruits de leurs jardins flottants, mais quelquefois aussi dévorant avec délices le bras ou la jambe d'un prisonnier tlascaltèque et s'enivrant avec des drogues telles que le *teonanacatl* (*chair de Dieu*), dont la loi limitait soigneusement le pernicieux usage.

M. Bancroft décrit ensuite le costume et la chaussure des Mexicains, les manteaux et les diadèmes des rois, les armures des guerriers, les coutumes militaires des Aztèques, l'organisation de l'armée, où faute de chevaux on ne voyait pas de cavaliers. Ils avaient un code militaire fort rigoureux, dont un article défendait sous peine de mort à tout noble tombé en captivité de fuir des prisons de l'ennemi. Un usage non moins singulier était d'accorder à tout noble ennemi tombé au pouvoir d'un guerrier mexicain le droit de racheter sa liberté en recommençant, sur une table de pierre destinée à cet usage, un combat singulier avec son vainqueur. S'il en sortait victorieux, il recouvrait la liberté. La tactique était un art inconnu. Il y avait sur les frontières des territoires non cultivés où les armées ennemies se donnaient rendez-vous comme en une espèce de champ-clos. Dans la bataille, on cherchait moins à tuer des ennemis qu'à faire des prisonniers. Quand un adversaire refusait de se rendre, on tâchait de le blesser aux jambes ou aux pieds afin de le mettre hors d'état de fuir. Les nations mexicaines observaient une espèce de droit des gens et se déclaraient la guerre par ambassadeurs.

Le chapitre XIV est consacré à l'étude des divers tribunaux, dont l'organisation n'était pas moins compliquée au Mexique que dans l'ancien monde, à l'examen des lois criminelles, qui punissaient de la corde et de la décapitation un grand nombre de crimes et qui, dans certains cas, admettaient l'emploi de la torture pour arracher des aveux aux accusés. Viennent enfin des chapitres fort intéressants sur le commerce des Nahuas, leurs arts, leurs métiers et leurs manufactures, leur peinture et leur architecture, leur système métrique et leur calendrier, leur médecine et leurs rites funéraires.

La civilisation mexicaine rappelle par sa complication et ses raffinements celle des sociétés les plus fameuses de notre antiquité. Mais, chose singulière, à mesure que cette civilisation se développe, ses côtés barbares et repoussants s'accusent de plus en plus. Ce peuple qui avait des écoles et des séminaires pour les jeunes gens et les jeunes filles, qui avait perfectionné un si grand nombre d'arts utiles et d'agrément, qui entretenait des collections scientifiques, qui avait donné à l'assistance publique une organisation inconnue chez ses futurs conquérants, qui se glorifiait dans les combats d'un point d'honneur plus délicat que celui de l'Europe, qui regardait comme inviolable la personne d'un ambassadeur, se montrait généreux envers un noble vaincu jusqu'à lui offrir sa royauté, honorait dans ses ordres de chevalerie les plus hautes vertus, ce peuple a peut-être été le plus cruel et le plus sanguinaire de l'univers. Ses sacrifices humains épouvantèrent les aventuriers espagnols, qui pourtant avaient été à bonne école dans le pays de l'Inquisition. Par son luxe et les délicatesses de sa civilisation, Mexico rappelle la Rome des empereurs ; mais de même que Rome avait ses hécatombes humaines dans le cirque, Ténochtitlan avait ses prodigieux égorgements au pied des autels, dans des proportions que n'a jamais connues la Rome même des Néron et des Héliogabale. On ne peut vraiment savoir si ce goût pour le sang était le fruit de la cruauté innée chez les Peaux-Rouges, ou une inspiration du fanatisme sacerdotal. Une chose singulière, c'est que les sacrifices humains furent presque inconnus aux origines de la domination aztèque et qu'ils se multiplièrent à mesure que la civilisation se perfectionnait. Le règne du superstitieux Montézuma fit couler dans les temples mexicains de véritables torrents de sang. On estime à près de 20 000 le nombre des victimes annuellement égorgées ; lors de l'inauguration, vers 1486, du temple du dieu de la guerre, on immola 70 000 hommes. Les compagnons de Cortez purent compter dans certains temples jusqu'à 130 000 crânes entassés comme en trophées. Les victimes étaient ordinairement des captifs pris dans les combats : souvent, quand les prêtres du dieu voulaient du sang, on déclarait la guerre à quelque peuple voisin, uniquement pour lui faire des prisonniers. Quelquefois des dévots s'offraient volontairement. Comme à Carthage et à Tyr, il y avait des sacrifices d'enfants.

Le plus ordinairement la victime était étendue sur une table de jaspe, et les sacrificateurs aux longs cheveux incultes, qui avaient échangé leur vêtement noir contre une tunique rouge, lui ouvraient la poitrine avec un couteau d'obsidienne et en arrachaient le cœur tout palpitant. Parfois la victime était murée toute vivante. Un combat de guerriers qui s'entr'égorgeaient comme des gladiateurs sur une table de pierre ou de marbre était aussi une offrande agréable au dieu. A la fête de la déesse Xilonen, la victime, qui était une femme, était soulevée sur le dos d'un prêtre de manière à présenter son sein aux assistants, et c'est sur ce vivant autel qu'elle était égorgée.

Mais ce qui surpassait toutes ces horreurs, c'étaient les sacrifices à Xiuhtecutli, le dieu du feu. Le prêtre jetait au visage de la victime une poudre stupéfiante, extraite de la plante *yautli ;* puis les sacrificateurs l'enlevaient comme un fardeau inerte sur leurs épaules : elle reprenait connaissance sur un lit de charbons ardents. Du bas du temple, le peuple fanatisé voyait se tordre sur le brasier des membres humains convulsés par une effroyable agonie. Avant que le patient n'expirât, on le reprenait tout pantelant pour l'étendre sur la table du sacrifice, lui ouvrir la poitrine et lui arracher le cœur suivant le procédé ordinaire.

Ce qui semble plus incroyable encore, c'est que ces hommes qui avaient des lois sages, des traités de morale admirables, qui avaient une agriculture perfectionnée, des jardins bien cultivés, des animaux domestiques, se livraient au cannibalisme comme les plus dégradés parmi les nomades des bois. Était-ce par fanatisme ou par raffinement gastronomique qu'ils se livraient à l'anthropophagie, qui, partout ailleurs, semble être la ressource suprême de peuplades affamées ? On ne le sait.

Après chaque sacrifice, on distribuait aux prêtres, aux nobles et au peuple la chair des victimes. Il y avait des prêtres raconte le P. de Gand, qui faisaient vœu de ne se nourrir que de chair et de sang humains. Bernard Diaz assure même qu'on en vendait au marché comme une denrée ordinaire

M. Bancroft a bien raison de dire que le mot de civilisation n'a aucun sens absolu et qu'il y a bien des degrés entre les deux extrêmes ; mais les Aztèques semblent avoir voulu déjouer toute classification en ce genre et occuper à la fois tous les degrés de l'échelle. A côté d'institutions que l'Europe contemporaine de Montézuma pouvait bien leur envier, que voyons-nous ? Par les sacrifices humains, ces contemporains de Rabelais et de Raphaël nous reportent aux premières légendes helléniques, celles d'Agamemnon, d'Aristodème ou d'Idoménée, immolateurs de leurs filles, au Moloch des Phéniciens et des Carthaginois ; par le cannibalisme, ils remontent au berceau même de l'humanité sauvage, à l'époque où l'homme était pour l'homme affamé un gibier recherché. Ils n'ont pas le fer, que connaissaient déjà dans l'ancien monde les héros d'Homère ; ils n'ont pas les grands animaux domestiques, que la Bible nous montre assujettis à l'homme dès la chute d'Adam et dès l'arche de Noë. Ces violents contrastes ont bien pu faire supposer à certains écrivains que les Aztèques ont été plongés brusquement, avec leur barbarie crue, leur férocité et leur sauvagerie de Peaux-Rouges, dans un milieu déjà civilisé et qu'au sortir des forêts du Nord ils sont entrés dans les villes opulentes et les palais somptueux des rois toltèques. Mais si l'on considère que c'est précisément la religion, principe de cette civilisation, qui est en même temps le principe de cette barbarie, on voit bien que cette hypothèse est insoutenable, et l'on sent avec M. Bancroft qu'il faut se borner à enregistrer les faits.

IV

Dans le troisième volume, *Mythologies et langues*, l'auteur étudie les fétichismes des peuples sauvages comme les religions des peuples civilisés, et à travers les mythes brillants, les légendes sacrées, il cherche ce qu'il estime par-dessus tout : les faits.

Nous ne pouvons entrer dans le détail de toutes ces cosmogonies. L'Esquimau et le Koniaga, l'Apache et le Mosquito, ont chacun leur idée sur la création du monde, sur l'origine de l'homme. Du pôle au golfe de Darien, il y a un chaos de théologies, un pandémonium inimaginable d'êtres divins. Toutes les idées que l'imagination malade de l'homme a pu enfanter, toutes les extravagances qui ont pu naître dans sa cervelle troublée par le sentiment ou la recherche du surnaturel, on peut les retrouver entre le Pacifique et les monts Rocheux.

Ce qui est plus intéressant pour nous, c'est de retrouver chez les Peaux-Rouges des mythes analogues à ceux que nous ont conservés la Bible et les traditions sémites, aryennes ou helléniques. Les Mexicains racontent un déluge qui rappelle celui de Deucalion, de Noé et du fragment d'épopée assyrienne retrouvé sur les briques de Ninive (1). Un seul couple humain échappa au désastre en se réfugiant dans un canot formé d'un tronc de cyprès : l'homme s'appelait Coxcox et la femme Xochiquitsal. Quand les eaux commencèrent à baisser, leur arche s'arrêta sur le pic de Colhuacan, l'Ararat mexicain. Dans le Michoacan, Coxcox cède la place à Tezpi, qui, de même que le Noé des Hébreux, construit, non pas un simple canot, mais un grand vaisseau dans lequel il prend place avec ses enfants et des couples de diverses espèces d'animaux. Quand les eaux commencent à baisser, il envoie aux informations un vautour : comme le corbeau de l'arche, il a trouvé quelques carcasses à dévorer et n'est pas revenu. L'oiseau-mouche part à son tour et, comme la colombe de Noé, revient annoncer que la terre se couvre de verdure. L'arche de Tezpi s'est également arrêtée sur le Colhuacan.

Dans le pays de Cholula, on raconte que c'est dans une caverne que se sauvèrent les sept survivants de l'espèce humaine, et qu'ils y restèrent enfermés jusqu'à ce que les eaux se fussent retirées. Alors ces hommes qui étaient des géants commencèrent à élever avec des briques une pyramide colossale. Déjà ses assises menaçaient d'atteindre les nuages et de toucher au ciel, mais les dieux jaloux envoyèrent le feu d'en haut sur les constructeurs de cette tour de Babel, sur ces émules des Titans helléniques, et l'œuvre téméraire resta inachevée.

La mythologie des Aztèques, de même que leur civilisation, offre naturellement plus d'intérêt que les vagues ébauches des tribus nomades. M. Bancroft passe en revue le panthéon mexicain : *Tezcatlipoca*, le plus grand des dieux, le Jupiter aztèque, personnification de la nature ; *Quetzalcoalt*, divinité énigmatique, qui avait de la barbe, la peau blanche, qui est venue de l'Orient, a enseigné aux Mexicains les arts les plus nécessaires, s'est rembarquée pour les pays du Levant après avoir annoncé qu'un jour ses descendants paraîtraient dans l'Anahuac, — si bien que l'on voit dans la légende Quetzalcoalt le souvenir lointain de relations avec les navigateurs européens ou phéniciens ; *Huitzilipotchli*, le dieu de la guerre et la plus sanguinaire de toutes les déités mexicaines ; la *déesse-mère*, nourricière universelle, qui a toute une litanie de noms divins ; *Tlazoltecotl*, la Vénus des Mexicains ; le dieu du feu, *Xuhtecotli* ; *Mictlantecutli*, le dieu des enfers, et *Teoyaomique*, qui va rassembler sur le champ de bataille les âmes des héros tombés dans le combat. On nous saura gré d'abréger cette énumération de noms étranges.

Les pratiques religieuses des Mexicains présentent encore d'étranges analogies avec celles qu'ont adoptées le bouddhisme ou le christianisme, et quelquefois aussi avec celles des cruelles religions chananéennes. Ils administraient un baptême aux enfants nouveau-nés, et comme ce baptême suivait de près la naissance, il est évident qu'il était destiné à laver une tache originelle. La croyance à une chute de l'homme et à la nécessité de s'en relever est encore attestée par les nombreuses mortifications que s'imposaient les prêtres, les moines et le peuple, jeûnant, veillant, se faisant des incisions, comme ces prêtres de Baal dont parle la Bible. Ces incisions étaient aussi imposées aux dévots par leurs directeurs spirituels, en manière de pénitences. On tirait du sang au patient, tantôt de ses oreilles, si ses oreilles étaient coupables de paresse à écouter la parole divine, tantôt de sa langue, si sa langue était accusée de blasphèmes ou de paroles irrévérencieuses, tantôt de ses bras ou de ses jambes, s'ils avaient servi d'instruments au péché. On se confessait au Mexique ; mais c'était un sacrement qui ne s'administrait qu'une fois dans la vie, et l'absolution du prêtre avait la vertu non-seulement de délier de la peine encourue dans l'autre vie, mais de préserver des peines temporelles et de la vindicte publique auxquelles on s'était exposé dans la vie présente.

(1) Voyez sur cette découverte la *Revue* 22 février 1873.

On communiait d'une sorte de pâte représentant l'image du dieu de la guerre et que l'on distribuait à tous les fidèles. Cette fête s'appelait *teoqualo*, c'est-à-dire « le dieu est mangé ». Quelquefois cette pâte était pétrie de farine et de sang humain. On dévorait, comme nous l'avons vu, la chair des victimes immolées, et les Mexicains étaient convaincus qu'une hostie consacrée à la divinité faisait partie de la substance de celle-ci, et que c'était, en conséquence, une chair divine qu'ils mangeaient.

On comprend le scandale et l'irritation des Espagnols quand ils retrouvèrent à Mexico ces pratiques qui leur semblaient une sacrilége parodie des cérémonies chrétiennes ; Satan lui-même avait livré comme un jouet à ces cruels idolâtres les mystères de notre religion. Ils crurent assister aux rites maudits d'une nation de sorciers quand ils virent ces sacrements pervertis, cette eucharistie diabolique et la sainte messe devenue là-bas une sorte de « messe à rebours », comme la *messe noire* des sabbats. Le catholicisme, à la vue de son infernal Sosie d'outre-mer, éprouva d'abord une indicible horreur ; de là peut-être l'acharnement avec lequel les missionnaires poursuivirent l'anéantissement total de la religion et des gouvernements aztèques.

L'exposition de la religion mexicaine dans tous ses détails nous entraînerait trop loin. Nous avons voulu montrer quel immense arsenal de faits renfermait le livre de M. Bancroft.

L'écrivain, comme on l'a vu, est un homme judicieux, d'un esprit véritablement scientifique. S'il évite de se jeter dans les théories et les hypothèses, il est clair du moins qu'il a soigneusement étudié et qu'il apprécie à leur valeur celles qui ont cours dans la science. Les faits réunis dans ces cinq volumes ont été passés au crible de la critique la plus sévère. M. Bancroft les a examinés un à un, sévèrement discutés. Il sait la valeur qu'ils empruntent aux diverses autorités. Le groupement auquel il les a soumis, les idées générales qu'il en a dégagées, ouvrent à la science de nouvelles directions. Qu'on ne croie pas que M. Bancroft nous donne seulement « une matière brute », une « matière première ». S'il a dédaigné de « tisser les faits en théories plus ou moins subtiles », on peut dire qu'il leur a « donné une façon » qui dispensera d'ici à longtemps de recommencer un pareil livre.

S'il a confié à d'autres le travail préparatoire du dépouillement de sa bibliothèque et du classement des faits, la tâche qu'il s'est réservée est encore colossale. Accomplie heureusement, elle lui assure le premier rang parmi les américanistes. Son livre est d'une lecture aussi attachante qu'instructive : M. Bancroft a pris place non-seulement parmi les hommes de science, mais parmi les littérateurs du nouveau monde.

Étranger à tout sentiment d'envie, il a su rendre à notre compatriote, l'abbé Brasseur de Bourbourg, un éclatant témoignage (1). S'il discute ses théories, qu'il trouve parfois téméraires et mal fondées, il n'hésite pas à reconnaître les immenses services qu'a rendus à la science de ces antiquités « le grand américaniste » français.

Quand on songe que cette vaste encyclopédie, comme l'appelle l'*Atlantic Review*, que cette œuvre patiente de bénédictin a été accomplie à San-Francisco, dans la ville de l'or, enfiévrée de commerce et de spéculation, on comprend mieux ce qu'il y a chez notre auteur d'élévation d'esprit et d'énergique persévérance. *Times is money*, dit le proverbe anglo-saxon. La science a paru plus précieuse à M. Bancroft que le temps et que l'argent. Il n'a épargné ni l'un ni l'autre. Dans cette grande œuvre, il a prodigué les banknotes comme un spéculateur, pour travailler ensuite avec la longue patience d'un érudit.

ALFRED RAMBAUD.

(1) Voyez une [illegible] de l'abbé de Brasseur [illegible] *Revue des Deux Mondes* [illegible] la première année de la *Revue des Deux Mondes Littéraire*, page 347.

L'ANGLETERRE EN 1874

Sa politique extérieure et intérieure (1)

Si la situation actuelle de la France nous impose dans les questions de politique extérieure une réserve souvent douloureuse, mais nécessaire, nous n'en sommes que plus rigoureusement obligés à suivre avec attention l'histoire des peuples qui nous environnent pour nous rendre un compte exact de leurs forces matérielles et surtout de l'esprit qui les anime. Nous éviterons ainsi le retour des illusions qui nous ont été si funestes en 1870. Dans cette étude, qui se poursuit de tous les côtés avec une louable ardeur, l'Angleterre a droit à une place particulière. Tour à tour notre ennemie et notre alliée, elle a depuis longtemps vu sa destinée liée à la nôtre. Aujourd'hui même elle n'est pas sans craindre le contre-coup de nos désastres, et elle traverse une crise religieuse où nous trouverons plus d'un trait qui nous intéressera. La question du *ritualisme*, qui a préoccupé cette année la nation non moins que le Parlement et mis aux prises M. Gladstone et M. Newman, les attaques de lord Russell contre les catholiques et le manifeste de Mgr Manning en faveur du *Syllabus*, tous ces faits se rattachent par des liens étroits à la lutte religieuse qui agite en ce moment toute l'Europe, et l'histoire de ces débats, qui ne sont pas encore terminés, ne peut pas nous laisser indifférents.

I

L'année 1874 a commencé en Angleterre par des élections générales bientôt suivies d'un changement de cabinet. Quoique le Parlement eût prêté son concours à M. Gladstone pour la plupart de ses réformes et qu'il n'eût pas épuisé la durée de son mandat, le premier ministre a senti qu'une crise se préparait et a cru devoir appeler la nation elle-même à se prononcer sur sa politique. Il comprenait qu'il avait depuis quatre ans opéré trop de changements pour ne pas s'être créé beaucoup d'ennemis. En Irlande, il avait dépossédé l'Église anglicane, modifié les lois sur la propriété et les conditions du fermage ; en Angleterre, il avait enlevé au clergé la direction de l'instruction primaire, aboli l'achat des grades dans l'armée, réformé la magistrature et introduit dans les élections le scrutin secret. Mais la Chambre avait repoussé

(1) D'après l'*Annual Register*, qui vient de paraître.

quelques-unes des lois qu'il lui avait présentées, par exemple l'organisation à Dublin d'une université établie en dehors de toute opinion religieuse, et déjà en 1873 M. Gladstone avait cru devoir quitter le ministère. Il n'y était rentré que parce que M. Disraeli n'avait pas pu former un cabinet, et se trouvait sensiblement affaibli. La nation montrait encore plus de défiance que le Parlement; dans la plupart des élections partielles elle avait donné la victoire au parti conservateur. Dans les premiers jours de janvier 1874, la mort de M. Winterbotham, qui avait occupé un poste officiel, fut pour le ministère l'occasion d'un nouvel échec. Il fut remplacé par un conservateur, M. Dorington. M. Gladstone lui-même se trouvait dans une position embarrassante : en remplaçant M. Lowe comme chancelier de l'Echiquier, il avait négligé de se représenter devant ses électeurs de Greenwich, et ses adversaires comptaient l'interpeller à ce sujet dès la réunion du Parlement; enfin l'attitude effacée de l'Angleterre depuis les événements de 1870, le peu de sympathie accordé à la France, l'abandon de la politique traditionnelle de l'Angleterre en Orient et le rétablissement de la puissance russe sur la mer Noire, toutes ces faiblesses fournissaient autant de griefs habilement exploités par ceux-là mêmes qui n'auraient pas tenu une autre conduite, mais recherchaient la popularité en flattant le sentiment national.

Résolu à ne pas garder le pouvoir sans être soutenu par l'opinion publique, M. Gladstone annonça le 24 janvier la dissolution du Parlement et des élections générales. Son manifeste aux électeurs de Greenwich rappelait, non sans un légitime orgueil, tous les titres du parti libéral à la confiance de la nation. Après avoir indiqué la prospérité d'une situation financière qui lui permettait d'abolir l'impôt sur le revenu, M. Gladstone montrait comment depuis quarante ans le parti libéral avait raffermi et développé les institutions de l'Angleterre, dénaturées et compromises par le parti tory depuis le règne de George III. M. Disraeli répondit aussitôt au nom de l'opposition. Il déclara que l'abolition de l'*income-tax* était prématurée, accusa le ministère d'avoir fatigué la nation par des changements irréfléchis, lui reprocha de s'appuyer sur une majorité composée de diverses fractions qui voulaient abolir la chambre des Lords, détacher l'Irlande de l'Angleterre, supprimer la monarchie, dépouiller l'Église anglicane, abolir la liberté civile et la liberté religieuse; enfin il prétendit que la politique extérieure du gouvernement avait montré autant de faiblesse que d'imprévoyance dans la question du détroit de Malacca.

M. Gladstone répliqua, et c'est à la suite de ces débats qu'eurent lieu les élections; elles donnèrent l'avantage aux conservateurs. Il ne faut pas trop s'en étonner. Toutes les passions habilement excitées par M. Disraeli s'étaient donné carrière et avaient été servies par les circonstances. L'introduction du scrutin secret, en détruisant l'organisation des partis habitués à embrigader les électeurs, avait jeté dans la lutte un élément nouveau, qui, contrairement à toutes les prévisions, se tourna du côté des conservateurs. Ceux qui aiment à faire toujours la part des petites causes n'ont pas manqué de remarquer que l'acte de 1872 pour limiter la vente des boissons avait donné au parti conservateur l'appui des brasseurs et des cabaretiers, de sorte que les élections s'étaient faites au double cri de la Bible et de la bière. Quoi qu'il en soit, le résultat était décisif, et, dès le 17 février, M. Gladstone donna sa démission. M. Disraeli devint chef du nouveau cabinet avec le titre de premier lord de la Trésorerie; il confia les affaires étrangères à lord Derby et le poste de chancelier de l'Échiquier à sir Stafford Northcote; il n'y avait d'ailleurs dans le cabinet qu'un homme nouveau, M. Cross, ministre de l'intérieur : c'était un magistrat du comté de Lancastre, ami de lord Derby, qui l'avait désigné à M. Disraeli.

L'ouverture du Parlement, qui eut lieu le 19 mars, présenta un spectacle singulier. Les libéraux étaient passés sur les bancs de l'opposition, et les conservateurs siégeaient à la droite du président; chose plus grave, et qui marquait une importante évolution dans le corps électoral, plus de deux cents députés entraient à la Chambre pour la première fois. Mais ceux qui auraient pu craindre un changement trop brusque durent bientôt se rassurer. Les hommes seuls avaient changé, la politique restait la même. Les bills annoncés dans le discours de la Couronne avaient en général pour but de compléter les mesures adoptées depuis plusieurs années : la reine demandait au Parlement de faciliter en Angleterre la vente des propriétés, d'étendre à l'Écosse et à l'Irlande les réformes judiciaires opérées en Angleterre, de régler les relations entre les patrons et les ouvriers, enfin de réviser la législation sur la vente des liqueurs.

Les discussions qui suivirent prouvèrent mieux encore qu'aucun orage n'était à redouter. Renonçant aux luttes quotidiennes de la politique, M. Gladstone refusa de rester le *leader* du parti libéral, qui demeurait sans chef, tandis qu'en présence de l'opposition désarmée le ministère ne se montrait que plus conciliant et plus courtois. C'est ainsi qu'il approuva toutes les mesures adoptées par le gouverneur général des Indes pour soulager la famine du Bengale et qu'il fit voter, sur sa demande, un crédit de dix millions de livres sterling. Le ministre de la guerre accepta l'abolition de l'achat des grades et la nouvelle organisation de l'armée; enfin, le chancelier de l'Échiquier rendit pleine justice aux calculs de M. Gladstone et constata que le budget présentait un excédant de recettes de cinq millions cinq cent mille livres (1). Seul le ministre de la marine essaya de jeter l'alarme dans le pays en se plaignant du mauvais état de la flotte, mais son opinion ne parut pas partagée par le chancelier de l'Échiquier, qui déclara se contenter des fonds déjà votés; il se réservait seulement de demander, s'il en était besoin, un crédit supplémentaire de deux cent mille livres. Tout annonçait donc que M. Disraeli ne voulait pas s'écarter des traces suivies par son [illegible].

II

[illegible] politique extérieure, et dans les questions qui [illegible] particulièrement que le nouveau ministère a [illegible] par maintenir les principes adoptés par M. Gladstone. Comme lui, il s'est avant tout attaché à mettre [illegible] présenter sur le continent, et lord Derby a manifesté ces sentiments [illegible].

(1) Le budget de [illegible] 44,9 pour les revenus, [illegible] 42,4 de dépenses. Avec les [illegible] de 1874 [illegible] 77 995 000 livres, dépenses, 72 503 000 livres.

Le 14 mai, il eut à répondre à une interpellation de lord Russell, qui demandait communication de la correspondance échangée pour le maintien de la paix avec la Russie, l'Allemagne, l'Autriche et la république française. Après avoir rappelé la déclaration faite au Parlement de Berlin par M. de Moltke, qu'il faudrait à l'Allemagne cinquante ans pour s'assurer la tranquille possession de ses conquêtes, lord Russell représentait la France comme animée du désir d'une prompte revanche, et il demandait si l'Europe n'était pas menacée d'une guerre prochaine. En ce cas, il voulait savoir quelles mesures comptait prendre le cabinet anglais. A ces questions qui troublèrent un moment l'Europe, car on voulut partout chercher dans le discours de lord Russell moins ce qu'il avait dit que les raisons secrètes qui l'avaient décidé à parler, lord Derby répondit d'abord, comme le fait invariablement tout ministre des affaires étrangères, par un refus absolu de communiquer la correspondance diplomatique. Il ajouta que malgré des apparences redoutables, il espérait, au moins pour quelques années, le maintien de la paix, et indiqua en termes très-nets quelle devait être la politique de l'Angleterre : « J'arrive maintenant à l'autre question qui m'est adressée par le noble lord. Il me demande ce que nous ferions pour le maintien de la paix, dans le cas où une guerre serait imminente. C'est une question à laquelle on ne peut pas faire une réponse précise. Mais je pense qu'il n'y a pas de doute que nous ferions en faveur de la paix tous les efforts raisonnables, *sans nous mêler à une querelle qui ne nous toucherait pas directement (without involving ourselves in a quarrel to which we were not a party).* »

Cette tendance ne fut pas moins nettement accusée quand l'Angleterre fut invitée à figurer dans le Congrès international de Bruxelles. Proposé par la Russie pour régler les droits des belligérants, ce congrès, sous prétexte d'adoucir les mœurs de la guerre, n'aurait abouti, si les prétentions de l'Allemagne n'avaient pas été repoussées, qu'à supprimer dans les pays attaqués les droits de la défense nationale au profit des envahisseurs; il s'est heureusement séparé sans avoir rien décidé (1). Mais l'Angleterre l'avait accueilli, dès le premier jour, avec une extrême défiance, tant elle craignait de s'engager dans une action générale. Elle ne consentit à s'y faire représenter qu'après avoir obtenu de toutes les puissances l'engagement le plus formel qu'on n'y soulèverait aucune question de droit international. Son envoyé était surtout chargé de protester contre toute tentative de discuter les opérations navales et les principes du droit maritime. Il ne pouvait donc rester à personne le moindre doute sur l'intention bien arrêtée du gouvernement anglais de ne point se mêler aux querelles qui pourraient éclater sur le continent (2).

La question d'Orient elle-même semble indéfiniment ajournée, et les Russes, déjà rétablis sur la mer Noire, ont pu, après l'expédition de Khiva, s'emparer dans l'Asie centrale d'un vaste territoire entre le Syr Darya et l'Amoo (ancien Oxus), sans être inquiétés par la diplomatie anglaise. D'ailleurs le mariage du duc d'Édimbourg avec une fille d'Alexandre, et la visite du czar, reçu à Londres avec un véritable enthousiasme, ont, au moins pour quelque temps, écarté toute occasion de conflit du côté de l'Asie. L'Amérique est également tranquille. Les États-Unis ont été apaisés par le traité de Washington, et s'ils n'ont pas pu conclure un traité de commerce avec le Canada, ils n'en ont témoigné aucune mauvaise humeur. En Océanie, l'annexion des îles Fiji n'a soulevé aucune difficulté.

L'Afrique seule a obligé l'Angleterre à une expédition difficile, mais rapidement terminée. C'est la guerre contre les Ashantis, commencée en 1873. Située entre la côte d'Ivoire et celle de Benin, vers le 5e degré de latitude, la côte d'Or est un des points les plus malsains de la plage africaine. Sept mois de pluies continuelles, de novembre en avril, et une chaleur excessive pendant l'été en ont fait le pays de la fièvre. Pourtant les Anglais, les Français, les Danois et les Hollandais s'y établirent de bonne heure, à cause des facilités qu'offrait le pays pour le commerce des esclaves. Les comptoirs anglais, tour à tour abandonnés à des compagnies ou placés entre les mains du gouvernement, étaient depuis quelques années placés sous la dépendance de Sierra-Leone. Développés le long de la côte sur un espace de trois cents milles, ces établissements avaient étendu leurs relations à l'intérieur jusqu'à quatre-vingts milles, en accordant leur protection à des tribus indigènes, les Wassaws, les Denkeras, les Askims, les Assins et les Fantis. Ces peuplades les séparaient à l'est du royaume de Dahomey, au nord du royaume des Ashantis, composé de trois ou quatre cent mille nègres, et dont la capitale, Coomassie, compte à peu près trente mille habitants.

Dès le commencement du XVIIIe siècle, les Ashantis, refoulés sans doute par quelques révolutions survenues dans l'intérieur de l'Afrique, s'étaient établis dans leur résidence actuelle et avaient étendu leur autorité sur toutes les tribus voisines. En 1807, ils avaient voulu soumettre les Fantis, et n'avaient même pas craint d'attaquer les Anglais. Vigoureusement repoussés de ce côté, ils avaient renouvelé avec succès leurs tentatives contre les nègres voisins et obtenu même des Anglais des concessions humiliantes. La guerre, recommencée en 1817, se continua pendant quelques années avec des succès divers; l'expédition de 1824 coûta la vie à sir Maccarthy, dont l'armée fut mise en déroute. La paix fut pourtant sérieusement établie en 1831, et les Ashantis, quoique toujours irrités contre les Anglais, avaient depuis longtemps renoncé à les attaquer, quand en 1873 ils crurent le moment favorable pour reprendre les armes.

Les Danois avaient vendu leurs établissements aux Anglais en 1850, et les événements de 1870 nous forcèrent à nous retirer; il ne restait donc plus en présence que les Anglais et les Hollandais, avec des positions tellement enchevêtrées les unes dans les autres, que c'était pour les deux peuples la source des plus grands embarras. Ainsi, à l'ouest, Apollonia, qui appartenait aux Anglais, avait pour voisin immédiat le fort hollandais d'Axim; puis se succédaient Dise Cove aux Anglais, Bartrex, Secondi et Chama aux Hollandais; Elmina, qui appartenait encore aux Hollandais, était séparé de Chama par le fort anglais de Commendas; enfin la ville d'Acra était divisée en deux moitiés partagées entre les deux nations. Pour mettre un terme à ces difficultés, il fut décidé en 1872 que les Hollandais abandonneraient aux Anglais la côte d'Or

(1) Voyez sur ce congrès la *Revue* du 5 septembre 1874.

(2) Il serait injuste de ne pas reconnaître que depuis quelques semaines l'attitude de l'Angleterre s'est sensiblement modifiée. Elle paraît aujourd'hui vouloir sortir de cet isolement et faire de sérieux efforts pour maintenir la paix en Europe.

et qu'ils seraient libres de s'établir, comme ils l'entendraient, dans l'île de Sumatra.

Les Ashantis, qui étaient en relations constantes avec les Hollandais et en recevaient même une subvention, ne les virent pas sans regret remplacés par les Anglais. Ils fomentèrent des trahisons dans la ville d'Elmina et mirent en campagne, dès les premiers jours de 1873, trois armées dont la principale, forte de douze mille hommes, se dirigea vers le fort anglais de Cap Coast Castle. Au mois de juin, ils remportèrent une éclatante victoire sur les Fantis et purent bientôt menacer à la fois Cap Coast Castle et Elmina. Les Anglais parvinrent cependant à les repousser; mais, sans soldats européens, sans une artillerie suffisante, ils furent obligés de ne pas inquiéter leur retraite. C'est seulement au mois de septembre que le général sir Garnet Wolseley partit de Liverpool avec les forces nécessaires pour réduire les Ashantis, et il ne put pas entrer en campagne avant le mois de janvier 1874.

Tandis qu'il se dirigeait lui-même en droite ligne sur le capitale, il chargea le capitaine Glover de s'avancer par l'est et Dalrymple par l'ouest, afin de réunir toutes les tribus qui pouvaient seconder les Anglais. Mais Dalrymple échoua complétement dans cette mission. Heureusement, l'avant-garde dirigée par lord Guilford put arriver sans obstacles dans l'intérieur du pays, occuper le mont Adansi et le village d'Ouisa, où les Anglais rencontrèrent les restes d'un sacrifice humain, et s'établir dans Fomanah, qu'ils trouvèrent abandonnée. Sir Garnet Wolseley vint les y rejoindre le 24 janvier et rencontra enfin l'armée des Ashantis, forte de vingt mille hommes. Les Anglais n'étaient que trois mille, mais ils remportèrent en quelques heures une victoire décisive et continuèrent dès le lendemain leur marche sur Coomassie, dont ils n'étaient séparés que par une distance de trente milles. Il fallut pourtant une seconde bataille pour leur ouvrir la route; mais, le 6 février, sir Garnet Wolseley entra dans la ville, qu'il détruisit entièrement. Il n'en était pas moins réduit à se retirer sans avoir pu forcer les Ashantis à conclure la paix, quand, deux jours après, il fut rejoint à Fomanah par les envoyés du roi, qui déclarèrent accepter toutes les conditions exigées par les Anglais : mise en liberté des prisonniers européens, amende de deux cent mille livres sterling, abandon de tout droit de protection sur les tribus alliées de l'Angleterre ou de la Hollande, liberté absolue du commerce pour tous les ports anglais.

Ce changement dans les dispositions du roi des Ashantis avait été produit par la marche hardie du capitaine Glower, qui avait accompli son mouvement par l'est et était arrivé sur le théâtre de la guerre le lendemain de la prise de Coomassie. Craignant d'être pris entre deux feux, le roi n'avait plus hésité à demander la paix. Les Anglais ont consolidé leur victoire en établissant un gouvernement militaire à Acra ; les Ashantis ne sont plus qu'une tribu insignifiante ; leurs voisins, au lieu de trembler devant eux, peuvent désormais les braver sous la protection de l'Angleterre. Il faut reconnaître que ces succès n'ont pas été perdus pour l'humanité. Le nouveau gouverneur, le capitaine Straham, a réuni le 3 novembre les chefs des tribus et a exigé d'eux l'abolition de l'esclavage.

III

Soutenu par une majorité considérable, le ministère ne pouvait être sérieusement attaqué par une opposition que la retraite de M. Gladstone laissait sans chef. Il n'a donc pas eu à livrer sur le terrain de la politique une de ces batailles qui mettent les partis en présence et indiquent une direction résolue. De tous les bills annoncés dans le discours de la Couronne, un seul a été adopté par la Chambre, c'est celui qui règle la vente des liqueurs fortes, et il ne s'éloigne pas beaucoup de l'acte de 1872. Après avoir fixé à onze heures du soir la fermeture des cabarets dans les quartiers populeux, il laisse aux autorités locales le soin de décider quels sont les quartiers populeux, ce qui ne diminue pas beaucoup leurs anciennes attributions.

On ne peut donc guère signaler pendant cette session que des escarmouches, où le ministère eut facilement l'avantage. C'est ainsi que la question du Parlement national d'Irlande (*Home rule*), déjà soulevée sans succès par M. Butt à propos de la discussion de l'Adresse, fut de nouveau écartée le 2 juillet, après un spirituel discours de M. Disraeli. Après avoir insisté sur l'inconvénient que présenteraient pour les trois royaumes trois parlements séparés, le ministre s'abandonna à une de ces fantaisies que nous allons reproduire pour donner une idée de son genre d'éloquence. Il s'étonna de l'obstination que mettent les Irlandais à déclarer qu'ils ont été conquis : « Je leur refuse le droit de dire qu'ils ont été conquis exceptionnellement, et surtout le droit de s'en vanter ; ils n'ont aucun titre à cet honneur. » Il rappelle ensuite que l'Angleterre a été conquise par les Normands, mais qu'elle ne s'en vante pas. L'Irlande a été conquise par les Normands, mais quand ceux-ci eurent conquis l'Angleterre. Cromwell a conquis l'Irlande, mais après avoir conquis l'Angleterre. Prenant ensuite un ton plus grave, il ajouta : « Je m'oppose à cette motion au nom des intérêts les plus chers et les plus élevés de notre pays. Je m'y oppose aussi bien dans l'intérêt de l'Irlande que dans celui de l'Angleterre et de l'Ecosse. Je m'y oppose parce que dans une crise redoutable, plus voisine peut-être qu'on ne le suppose, je veux voir le peuple uni, confondu dans une grande nationalité, parce que je sens que si nous sanctionnions cette politique, si nous ne délivrions pas le Parlement de ce levain dangereux, nous préparerions le démembrement du royaume et la destruction de l'empire. »

Le ministre fit également repousser la proposition renouvelée tous les ans par M. Trivelyan, pour accorder aux locataires le droit de suffrage dans les comtés aux mêmes conditions que dans les bourgs (on sait que pour être électeur dans les bourgs et les cités il suffit, depuis 1867, d'occuper une maison soumise à la taxe des pauvres ou un appartement meublé d'une valeur locative de 10 livres, tandis que dans les comtés il faut avoir un revenu net de 5 livres) : M. Disraeli déclara cette réforme inopportune. Il insista surtout avec force sur ces deux points qu'on ne pouvait créer une nouvelle classe d'électeurs sans remanier la distribution de tous les colléges électoraux, et que d'ailleurs la loi de 1867 était encore trop récente pour la modifier avant d'être éclairé par l'expérience.

Après ces discussions, nous n'avons qu'à noter une tenta-

tive, également repoussée, pour créer en Angleterre un ministère de l'instruction publique. Mais si le Parlement est toujours resté calme, le pays n'en a pas moins été agité par des manifestations et des luttes qui indiquent des causes perpétuelles de crises et de dangers. Le 15 mai eut lieu à Hyde-Park, en faveur de *fenians* retenus en prison, une manifestation de vingt-cinq à trente mille personnes, et l'on y vit la preuve du mécontentement qui devait plus tard se traduire en Irlande par l'élection au Parlement d'un ancien *convict*, le célèbre chef du parti de la Jeune Irlande, l'auteur de l'insurrection de 1848, Robert Mitchell (1). D'un autre côté, le mouvement gréviste des ouvriers mineurs et des laboureurs n'a fait que grandir et se développer. On a pu craindre un moment que la grève des ouvriers mineurs dans les comtés de Strafford et de Lancastre (2) n'arrêtât le travail de toutes les manufactures, et elle a suffi pour amener sur les fers une crise des plus sérieuses. L'attitude des laboureurs n'a pas causé moins d'inquiétude. La guerre a éclaté entre l'Union des laboureurs et l'Association des fermiers, ceux-ci refusant de faire aucune concession tant que l'Union ne serait pas dissoute. L'argent a fini par manquer aux laboureurs, et dans sa dernière réunion, tenue le 8 août à Halifax, le comité a renoncé à continuer la lutte, au moins en ce moment. Mais le président, M. Arch, a déclaré que la source du mal était dans le monopole de la terre, et que ce monopole devait être supprimé. Les laboureurs, a-t-il ajouté, doivent se lever en masse pour demander qu'une commission examine toutes les propriétés. L'État s'emparera, moyennant indemnité, de tous les terrains incultes et les distribuera au peuple.

En attendant l'exécution de ces menaces, que nous n'avons plus entendues en France depuis vingt ans, une statistique de l'Union des laboureurs nous donne le résultat suivant : la grève agricole a duré dix-huit semaines et a coûté à l'Union 25 000 livres; 2400 ouvriers ont été renvoyés par les fermiers; 870 sont retournés au travail avant la fin de la grève; 400 ont changé de comté; 440 ont émigré; 350 ont repris de l'ouvrage après la grève, et la plupart ont quitté l'Union; 350 restent sans emploi. Mais, malgré ces misères et les manifestations dont elles ont été l'objet ou le prétexte dans différents comtés, nulle part l'ordre n'a été troublé.

La tranquillité a été également maintenue et en Irlande et dans les vastes possessions que l'Angleterre a étendues sur tous les continents. L'Inde seule a quelque temps sollicité l'attention publique, mais non par des tentatives de désordre. [illegible] en proie à une famine dont les cruels effets n'ont pu être prévenus qu'à force d'activité et de dévouement. Dès le mois d'octobre 1873, le lieutenant-gouverneur du Bengale, M. [illegible], signalait l'insuffisance des récoltes et proposait d'interdire dans l'Inde toute exportation des [illegible]. Le gouverneur général, lord Northbrook, jugea mieux [illegible]. Il [illegible] qu'il importait surtout de ne pas gêner et alarmer le commerce dans un moment de crise, et que la seule difficulté était de faire pénétrer les approvisionnements dans les districts atteints par la disette. Il s'occupa donc de préparer les moyens de transport et d'assurer la facilité des communications.

Au mois de mars, il avait acheté cinq cent mille tonnes de riz et, avec le concours éclairé de sir Richard Temple, établi des convois de cent mille chariots pour porter les approvisionnements du chemin de fer dans des dépôts choisis d'avance. De là deux mille chameaux et neuf mille bêtes de somme les faisaient parvenir aux points les plus éloignés, tandis que deux mille trois cents bateaux et neuf navires à vapeur parcouraient le Gange et ses principaux affluents. Au mois de mai, trois cent trente mille tonnes de grain avaient été distribuées. Il faisait en même temps entreprendre deux immenses travaux : la prolongation du canal de Soane, et la construction du chemin de fer du nord du Bengale. L'Angleterre seconda énergiquement ses efforts. Le ministre approuva toutes ses résolutions et mit à sa disposition un emprunt de 10 millions ; une souscription organisée à Londres au mois de mars par le lord maire produisit en quelques jours 130 000 livres.

Ce n'était pas trop pour combattre la misère, qui grandissait tous les jours : au mois de février, le nombre des personnes secourues était de 287 000, et à la fin de mars il s'élevait à 785 000, pour monter en mai à 1 500 000 et en juin à 1 700 000. Telles furent cependant l'activité et l'heureuse disposition des secours, que dans les provinces frappées, le Bengale et Bahar, le nombre des personnes mortes de faim n'a pas été plus grand que dans les années ordinaires.

Deux autres événements se rattachent encore à l'histoire de l'Inde. Au mois d'octobre, le maharajah Scindiah livra au gouvernement anglais un prisonnier qu'il donna pour Nana-Sahib, le fameux auteur des massacres de Canpowre. Mais il fallut bientôt reconnaître que Scindiah s'était trompé lui-même, s'il n'avait pas voulu tromper les Anglais.

Ce qui est plus grave que cette déconvenue, c'est la réconciliation des deux chefs mahrates si longtemps rivaux, Scindiah et son voisin Holkar. L'union de ces princes, surtout si on la rapproche des troubles qui viennent d'éclater dans l'Afghanistan, peut avoir pour l'Angleterre de fâcheuses conséquences. Elle a même dû cette année menacer de détrôner un autre chef mahrate, Mulharroo, le guycowar de Baroda. Ce prince voulait faire reconnaître pour son successeur par le résident anglais le colonel Phraye, un fils qu'il avait eu d'une femme épousée par lui en grande pompe, quoique son premier mari fût encore vivant. Le conseil suprême n'a pas eu les mêmes scrupules que le résident de Baroda : mais au moment même où le guycowar obtenait ainsi gain de cause, le colonel Phraye était l'objet d'une tentative d'empoisonnement qu'il n'est pas difficile d'attribuer au chef mahrate.

En somme, dans le tableau que nous venons de tracer à grands traits, l'année 1874 ne présente rien de bien important. Il en est tout autrement quand on passe des questions politiques aux questions religieuses. C'est que c'est dans ce domaine que semble s'être concentré toute l'activité intellectuelle de l'Angleterre. Aussi consacrerons-nous à ce sujet toute la seconde partie de cette étude.

HERMILE REYNALD.

— La fin très-prochainement. —

(1) La [illegible] de Robert Mitchell, mais on ne [illegible] de la mort de Robert Mitchell [illegible] le bruit.

(2) [illegible] le prix de la fonte s'est [illegible] 1869 à 29 francs pour 1870 et [illegible] en 1874, et cela [illegible] 22 0/00.

ÉTUDES HISTORIQUES

La chevalerie française, d'après des publications récentes.

La chevalerie française a eu un rare bonheur, celui de bien finir. Elle doit une bonne part de sa renommée à la sainteté de ses derniers jours. L'éclat des vertus de Bayard, le chevalier sans peur et sans reproche, a rejailli sur ses devanciers. Moitié par ignorance, moitié par orgueil national, on a confondu dans une commune admiration les héros des Croisades, de la guerre de Cent ans et des campagnes d'Italie. Les philosophes et les érudits eux-mêmes ont respecté jusqu'à ce jour la légende d'une chevalerie magnanime, héroïque et courtoise, antérieure au XVIe siècle. Cette chevalerie *sans reproche* aurait pris naissance à l'époque des Croisades. Elle aurait eu pour champ clos de prédilection la France du Nord. La guerre de Cent ans, où s'illustrèrent le Prince noir, Duguesclin et Beaumanoir, aurait été sa plus belle période.

Il y a là, suivant nous, une méprise, que ce travail se propose de combattre.

Énonçons tout d'abord un problème dont nous n'avons vu nulle part une solution satisfaisante. Où et quand la chevalerie a-t-elle commencé? On connaît le fameux passage de la *Germanie* de Tacite : « Les Germains ne traitent aucune affaire publique ou particulière sans être armés; mais nul d'entre eux ne peut porter les armes, que la tribu ne lui en ait accordé l'autorisation. Alors, dans l'assemblée même, un des chefs, ou le père du jeune homme, ou un de ses proches, le décore du bouclier et de la framée (1). » Mais nous lisons dans le même ouvrage : « Leurs chevaux ne sont remarquables ni par la beauté, ni par la vitesse. Généralement, c'est l'infanterie qui fait leur force (2). » Encore au Xe siècle, le guerrier noble et illustre est désigné, dans les textes latins, du nom de *miles*, et non de celui d'*eques*. Nul doute que les plus fortunés ne combattissent à cheval. Il y avait, comme dans tous les âges antérieurs, de la cavalerie; mais la *chevalerie* n'avait pas encore fait son apparition. Nous pouvons invoquer ici une grave autorité, celle de M. Jules Quicherat, directeur de l'École des Chartes. Cet éminent archéologue, dans son *Histoire du costume en France depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fin du* XVIIIe *siècle*, récemment publiée chez Hachette (1875), s'est exprimé catégoriquement : « Des miniatures du Xe siècle nous donnent la physionomie des *plus anciens chevaliers*. Leur costume diffère peu de celui des hommes libres qui composaient les armées carolingiennes. » Et plus loin : « Après l'avénement de la dynastie capétienne, le *costume chevaleresque devint plus reconnaissable*. Il prit l'aspect sous lequel se sont plu à le décrire les premiers poëtes français, lorsqu'ils ont célébré les exploits des paladins de Charlemagne; car tous ces héros, qui n'ont rien d'historique que le nom, sont des créations faites à l'image des seigneurs féodaux du XIe *siècle* (3). »

Chose surprenante! au Xe siècle, on entrevoit à peine la chevalerie; au XIe, elle est, d'une façon plus ou moins complète, organisée dans tout l'Occident. *D'une façon plus ou moins complète* : qu'on retienne bien ces mots. En effet, il est un pays qui paraît avoir, sous ce rapport, une avance considérable : l'Espagne chrétienne. Pendant près de deux siècles, la croisade perpétuelle contre les Arabes avait été l'œuvre des Ibères retranchés dans les Pyrénées et dans les monts Cantabres. Or, les Ibères étaient fantassins, tandis que les Arabes étaient cavaliers, *chevaliers*, devons-nous dire ici. Ce sont les Arabes qui les premiers, et avant Mahomet, ont réalisé un certain idéal de chevalerie. Lorsque, grâce à des succès lents et continus, la lutte eût été transportée sur le plateau central castillan, l'Espagne put à son tour avoir sa cavalerie, *sa chevalerie*, imitée de la chevalerie arabe (1). Certes, le christianisme établit dès la première heure de profondes différences entre la chevalerie arabe et la chevalerie espagnole. Et cependant le fameux don Rodrigue de Bivar, affublé, du consentement même de ses coreligionnaires, d'un surnom arabe — le Cid, — est là pour prouver la parenté de ces deux chevaleries ennemies et pour maintenir à qui de droit l'honneur de l'aînesse.

L'Espagne chevaleresque fut-elle à son tour imitée par la France, et celle-ci par l'Allemagne? Cela nous semble très-plausible. Le Charlemagne et le Roland des chansons de geste, si peu conformes au caractère général de l'histoire française du IXe siècle, sont en corrélation étroite avec l'histoire espagnole du XIe siècle. Qu'est-ce, après tout, que Roland? Un autre Cid, qui guerroie sur les deux versants des Pyrénées. — Quant à l'Allemagne, on sait que si elle choisit à son tour dans sa propre histoire les héros de ses romans chevaleresques, les *Minnesingers* ne commencèrent à chanter qu'après le mariage de l'empereur Henri III avec une princesse méridionale, Agnès de Poitou. Or, la *Chanson de Roland*, les *Niebelungen*, voilà bien les actes de naissance de la chevalerie française et de la chevalerie allemande, dont la filiation est, ce nous semble, prouvée par les rapprochements que nous venons de faire. Disons donc que la chevalerie s'est propagée rapidement des plaines de l'Andalousie jusqu'aux rives de l'Elbe, mais en subissant l'influence des races, des religions et des climats. En dernière analyse, c'est de l'Arabie que venait cette institution regardée pendant si longtemps comme une conception originale de l'Occident germanique et chrétien.

Combien de temps a-t-il fallu à la France, par exemple, pour *acclimater* cette courtoisie chevaleresque, familière à l'Espagne musulmane et à l'Espagne chrétienne, et dont nos romans étaient imprégnés dès la fin du XIe siècle! — Voyez à l'œuvre la chevalerie française. Ce sont les chevaliers normands qui, à cette époque, tiennent chez nous le premier rang. Ils conquièrent les Deux-Siciles, l'Angleterre, la Terre sainte, et fondent partout des principautés ou des royaumes. Mais où est la magnanimité, où est la courtoisie, où est l'héroïsme? Qu'on se rappelle l'âpreté d'un Guillaume le Bâtard, d'un Roger Guiscard, d'un Bohémond. Nos chevaliers normands, comme leurs ancêtres scandinaves, ne songent qu'à *gaigner* (*gewinnen*). On oppose, il est vrai, naïvement les premières croisades en Terre sainte aux dernières croisades, qui aboutirent tout de travers, à Constantinople, à

(1) Tacite, *Germanie*, c. XIII.

(2) Id., *Ibid.*... « *Ea* [illegible] *sum austeriores, plus* [illegible] *laboris.* »

(3) Quicherat, *Histoire du costume en France*, pages 131 et 132.

(1) [illegible] *nand et d'Isabelle.*

Damiette, à Tunis. Mais, nous le répétons, les premières croisades furent des croisades normandes, très-intéressées, très-âpres. Pour apaiser les querelles des Baudouin, des Tancrède, etc., il ne fallut rien moins que la prise de Jérusalem et les plus touchants souvenirs de la vie du Christ. Ces chevaliers avides, dans un moment d'exaltation religieuse, choisirent pour roi le seul de leurs compagnons qui n'eût pas oublié le but religieux de l'expédition, le Lorrain Godefroy de Bouillon.

Un siècle plus tard, que fut Richard Cœur de Lion ? L'héritier, l'imitateur de Guillaume le Bâtard, de Bohémond, ces tyrans inexorables des Anglo-Saxons et des Italiens. A bien examiner les choses, ce n'est pas Richard, mais Saladin, qui est le *preux chevalier* (1). Richard mourant a prononcé sur lui-même des paroles qui l'excluent, sinon de la chevalerie sans peur, du moins de la chevalerie sans reproche.

Et voici une confirmation suffisante de notre théorie. Le *Poëme de la croisade des Albigeois* vante la courtoisie et l'honneur des gens du Midi et flétrit la cruauté et la perfidie des gens du Nord. M. Guibal, dans sa thèse très-remarquable sur l'*Epopée nationale de la France du Sud au* XIIIe *siècle*, nous dit avec raison que le poëte a ramené tous les événements de la guerre à une lutte « entre l'*Église* d'une part, et *parage* de l'autre, entre *clergie* et *chevalerie*. » En cherchant bien, nous ne trouvons dans la France septentrionale (la vraie France du moyen âge) qu'un chevalier au sens définitif du mot, le roi saint Louis. Or saint Louis ne ressemble guère à ceux qui l'ont précédé ou suivi sur le trône de France. N'oublions pas qu'il était fils de Blanche de Castille et quelque peu compatriote du Cid. Parfait chevalier chrétien, il fit contre les musulmans d'Asie et d'Afrique les deux seules croisades désintéressées que l'on peut légitimement opposer aux croisades normandes du commencement et aux croisades italiennes de la fin.

La haine vouée durant tout le moyen âge à la chevalerie du Nord par les classes inférieures de la nation française est une preuve nouvelle ajoutée à tant d'autres. Que voyons-nous, en effet? La *clergie* et la noblesse sont d'accord pour entraver la liberté populaire. Citons un exemple peu connu, mais frappant. C'était en 1182, lors de la lutte de Henri II, roi d'Angleterre, duc de Normandie, d'Anjou et de Guyenne, contre ses fils. Les pillages des routiers étaient à leur comble. « Un homme qui ne fut mie empereur, roy, prince, ni prelat, mais un povre charpentier, qui avait nom Durant (2) », va trouver l'évêque du Puy et s'annonce comme envoyé de Dieu pour rétablir la paix dans le royaume. Toute la ville, évêque en tête, le prend pour un visionnaire. Cependant les paysans le suivent par centaines d'abord, puis par milliers. Un chanoine les affuble d'un capuchon de toile ou de laine blanche. Cette association religieuse et *démocratique* des *Capuciati*, *Paciferi* ou *Jurati*, remplit avec succès sa mission. Mais l'épiscopat, qui, sorti de la noblesse, en épousait toutes les passions, ne tarda pas à s'armer contre ces *vilains*. La *Chronique des évêques d'Auxerre* (3) s'exprime très durement sur leur compte. Elle voit dans leur entreprise « une horrible et dangereuse présomption, » qui poussait tous les plébéiens à la révolte contre leurs supérieurs et à l'extermination des puissances. Cette association avait cependant son origine dans un bon sentiment, car l'ange de Satan se transforme parfois en ange de lumière. Il en résultait une confusion fatale, *entraînant la ruine des institutions qui maintenant, grâce à Dieu, sont régies par la sagesse et le ministère des grands*. L'évêque d'Auxerre, « pour apprendre aux serfs à ne pas être insolents envers leurs seigneurs, » les fit exposer « sans capuchon et la tête entièrement nue, à la chaleur, au froid, à toutes les variations de la température ». Ce supplice aurait duré une année entière si l'archevêque de Sens, oncle de l'évêque d'Auxerre, « passant par là par hasard », n'eût blâmé la rigueur de son neveu. Comprend-on maintenant cette curieuse opposition de la clergie du Nord et de la chevalerie du Midi signalée par le poëte albigeois ?

Insistons sur le XIVe siècle, si naïvement raconté par Froissart.

Froissart est un Français du Nord; il a donc qualité pour nous dire ce qu'était au juste la chevalerie française de son temps. Or, c'est en vain qu'on chercherait dans la chronique de Froissart un chevalier sans peur et sans reproche. Il n'en a même pas l'idée. Ce qu'il exige, ce qu'il étale à nos yeux, ce sont *les belles apertises d'armes*, *les prouesses*. Prouesse, « c'est une si noble vertu et de si grant recommendation, qu'on ne la doit mies passer trop briefment, car elle est mère matériele et lumière des gentilshomes, et, si come la busce ne poet ardoir sans feu, ne poet li gentilshomes venir à parfaite honneur ne à la glore du monde, sans proèce » (1). « Gagner ses éperons » est une expression déjà consacrée par l'usage. « Li vaillant homme travaillent leurs membres en armes, pour avancier leurs corps et accroistre leur honneur. » Sous ce rapport, Bayard lui-même n'aura qu'à continuer ses devanciers. Ce qui est encore absent, et je dirai même *non soupçonné*, c'est l'honneur chevaleresque tel que le concevra Bayard (2). Au lieu de l'honneur, c'est seulement *le point d'honneur* qui se montre chez un Édouard III, un Jean le Bon, un Charles le Mauvais, comme il apparaît nettement encore chez un connétable de Bourbon, flétri du nom de *félon* dans un siècle plus exigeant que celui de Robert d'Artois et de Geoffroy d'Harcourt. Que de traits de félonie le chevalier sans reproche eût découvert dans les prouesses si admirées de Froissart! Tous ces héros Valois et Plantagenets sont des barbares plus rusés encore qu'héroïques. Voyez Duguesclin, pour lequel l'histoire n'a que des éloges. Tel est pourtant l'idéal chevaleresque du XIVe siècle.

> Camus estoit et noir, malotru et massant (3).

Nous avons involontairement rapproché notre Jean le Bon de Charles le Mauvais, roi de Navarre. Nous n'avons pas eu tort. Froissart a beau exalter le premier et déprécier le second : ce qui nous frappe surtout, c'est leur ressemblance. Tous les deux

(1) Voy. Sedillot, *Histoire des Arabes*.

(2) M. Limot, *Recherches [illegible] des Limosins et de [illegible]*, 1874 [illegible] par l'Académie des Inscriptions.

(3) *Recueil des historiens de France*, t. XVIII, p. 729. Traduction de M. Gérand, citée par M. Limot.

(1) Froissart, édition de M. Siméon Luce.

(2) Voyez la scène où Édouard III se montre si impitoyable envers les héroïques bourgeois de Calais, et le massacre de la Cité, à Limoges, auquel préside le Prince Noir.

(3) *Ms.* de la Bibliothèque nationale, n° 7224, cité par Michelet, t. III, p. 447.

sont violents et, au besoin, perfides. Charles le Mauvais tue en trahison le connétable d'Espagne; Jean le Bon, en trahison, fait exécuter un d'Harcourt et incarcérer Charles le Mauvais. L'un et l'autre appartiennent très-légitimement à cette époque néfaste qui a vu s'accomplir, par des mains chevaleresques, les attentats de la rue Culture-Sainte-Catherine, de la rue Barbette et du pont de Montereau. Historiquement, Louis XI lui-même n'est explicable que par la violence, la ruse et la perfidie courante de tout le siècle qui l'a précédé. Jean le Bon, Charles le Mauvais, Jean sans Peur, lui avaient frayé la voie.

Chateaubriand a donc eu tort de dire « que le caractère de Charles le Mauvais était tout à fait à part au milieu des caractères de son siècle » et « qu'il était encore moins un chevalier qu'un de ces petits tyrans d'alors, oppresseurs des républiques de l'Italie ». Nous ne voyons aucun motif sérieux de le considérer comme une exception. *Il était dans la règle.* Le même écrivain le définit en deux lignes : « Esprit inquiet, âme noire, impuissant dans les forfaits comme dans les débauches; ses qualités étaient avortées comme ses vices. » Cette esquisse littéraire ne saurait être l'arrêt de l'histoire sur Charles, roi de Navarre, dit *le Mauvais* par les sujets de *Jean le Bon.*

La vie de ce prince a été retracée tout au long par le savant et consciencieux Secousse (1). Capétien, il avait pour grand-père maternel Louis X le Hutin. Sans la loi salique, il eût été roi légitime de France. Ses droits étaient préférables à ceux du vainqueur de Crécy.

Roi de Navarre à la mort de sa mère, et couronné à Pampelune, il eut pour tuteur Philippe de Valois et pour beau-père Jean le Bon. Le meurtre de Charles d'Espagne le brouilla avec ce dernier, qui vint l'arrêter de sa main, à Rouen; il était prisonnier quand la bataille de Poitiers fut donnée. Délivré à la faveur des troubles excités dans Paris par Étienne Marcel, il fut durant quelques mois le rival heureux du régent Charles le Sage. Il harangua les Parisiens au Préaux-Clercs et porta le titre de capitaine de Paris, ce qui ne l'empêcha pas de se réconcilier brusquement avec les Valois, pour recommencer, dès le début du règne suivant, ses intrigues à chaque instant rompues et renouées.

En somme, la conduite de Charles le Mauvais fut peut-être celle d'un conspirateur, mais non celle d'un prétendant. Sans doute, à un certain moment, Étienne Marcel a voulu le substituer comme roi de France à Jean le Bon, ou comme régent à Charles le Sage; mais il ne semble pas avoir pris fort au sérieux ce rôle dont l'idée ne lui appartient pas et auquel il renonça sans regret et sans retour. Il en est un toutefois auquel il a été constamment fidèle et qui donne à cette carrière, si agitée et si décousue, une sorte d'unité. Sachant que la loi salique était depuis longtemps implantée en France et qu'aussi bien Edouard III, roi d'Angleterre, serait seul à profiter de son abrogation, il se posa hardiment en aventurier chargé des intermèdes de la guerre de Cent ans. Si Edouard III convoitait toute la France, il voulait en arracher des lambeaux. Pour accomplir cette œuvre obscure, mais lucrative, il se servit sans doute de Français, mais plus volontiers encore *des Navarrais*, de tous les peuples appartenant à la race Ibérique (*impacati Iberi*). Ce fut là en quelque sorte la première des guerres carlistes, ayant pour objectif, non la Castille, mais Paris.

Écoutons M. Finot : « L'édit du roi Jean (1353) contre les guerres privées avait renforcé les armées d'une foule de gens sans patrie, sans métier et sans famille, dont les gentilshommes ne savaient plus que faire dans leurs châteaux, et qui ne purent subitement renoncer à leurs habitudes de pillage et d'ivrognerie quand le traité de Bretigny vint mettre fin à la première période de la guerre de Cent ans. Ce fut alors que des bandes sans drapeaux parcoururent et ravagèrent la France. On sait quelle était leur devise : « La paix aux gentilshommes, la bourse aux marchands et le feu aux paysans. »

La paix aux gentilshommes, entendez-vous bien? Les gentilshommes sont de connivence avec les grandes compagnies. Comment douter de ce fait quand on voit presque toujours les grandes compagnies prendre pour chefs les cadets ou les bâtards des familles seigneuriales du Midi ? Les bâtards surtout ! Il pleut des bâtards de grandes maisons au XIVe siècle et dans les siècles suivants. La branche de Bourbon est restée célèbre sous ce rapport. On sait qu'au milieu du règne de Charles VII, un bâtard de Bourbon fut, pour ses péchés, cousu dans un sac et jeté à l'eau comme une bête dangereuse. Aussi bien M. de Fréville, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, nous a prévenu que « l'éducation soignée des bâtards des nobles et l'existence précaire qu'ils menaient ensuite devaient, à la fois, en faire des ambitieux et des gens très-capables de réussir. »

Quelles dénominations portaient les pillards organisés (nous n'osons dire disciplinés), pour le compte du roi de Navarre, par la chevalerie bâtarde ? Tantôt on les désigne du nom de la province dont ils étaient originaires : Brabançons, Basques, Aragonnais, Navarrais (les futurs carlistes !). Tantôt on les appelle *cotereaux* (les gens aux grands cotterels ou couteaux) ; *routiers* (du bas allemand *root*, solde) ; *brigands* (à cause de l'armure légère dite brigandine). On les nommera plus tard *écorcheurs*, désignation expressive.

Voici quel était l'uniforme des fantassins : « brigandine, gilet de daim recouvert de lames métalliques, vêtement militaire, pardessus un jacque, vêtement civil. » Ce costume évoque à nos yeux les deux fléaux de l'époque : le *brigandage* et la *jacquerie*.

Quant aux gens à cheval, ils étaient vêtus et armés exactement comme les chevaliers, avec lesquels ils s'identifiaient complètement.

Nous ne voyons pas que Charles-le-Mauvais ait aimé faire la guerre en personne, et en cela, il faut l'avouer, il ne ressemble pas à son beau-père Jean-le-Bon, ce rude batailleur; mais il sut pourvoir au commandement des grandes compagnies. Le rôle et le titre de chef effectif des Brigands furent attribués à Jean de Grailly, captal de Buch, « lieutenant de Mgr le roi de Navarre et comte d'Évreux ès parties de France et de Normandie. » Ce Jean de Grailly avait toute l'âpreté des Gascons habitant la stérile région des Landes. — Il eut pour adversaire digne de lui le fameux Breton Duguesclin qui, après sa mémorable victoire de Cocherel, sut se placer à la tête des grandes compagnies et les restituer à l'Espagne du Nord et à la France du Midi.

La suite du règne de Charles V nous montre le roi de Navarre privé de son allié naturel, Pierre-le-Cruel, et contraint de se confiner dans ses États. Il survécut d'ailleurs à tous les grands personnages de son temps, à *tous ses pairs*, Jean-le-

(1) Voyez aussi Perrens, *Étienne Marcel*.

Bon, Charles V, Edouard III, le Prince-Noir, Chandos et Duguesclin.

L'impopularité légitime qui pèse sur Charles-le-Mauvais doit peser également sur toute la chevalerie française, depuis ses origines jusqu'à la fin du xve siècle, où elle se transforma à la veille de disparaître. C'est contre cette chevalerie que le peuple ne cessa de protester durant la guerre de Cent ans. M. Michelet a retracé avec émotion le *beau désespoir* du grand Ferré. Lorsque la querelle des Armagnacs et des Bourguignons eut mis le trouble partout, lorsque les grandes compagnies eurent ravagé la France entière, Jeanne d'Arc parut pour sauver la France, malgré la chevalerie qui s'était fait de la guerre civile une sorte de *modus vivendi*. Plus heureuse que « le povre Durant » et ses Capuchonnés, elle sut ramener à des manières moins brutales et moins cyniques ces gentilshommes qui, dans leur grossièreté naïve, imploraient je ne sais quel dieu malfaisant et pillard. On peut donc affirmer que c'est l'intervention répétée du peuple qui rendit à la chevalerie française le sens moral, depuis si longtemps oblitéré, et qui, à vrai dire, s'était montré seulement de loin en loin et chez quelques gentilshommes vraiment dignes du respect de l'histoire. — Doit-on s'étonner de l'intime alliance du peuple et de la royauté, alliance souvent rompue, mais renouée toutes les fois que celle-ci sut s'élever au-dessus du niveau de la chevalerie française?

Au xvie siècle, lorsque déjà s'annoncent les temps modernes, la chevalerie française réalise enfin l'idéal des romans. C'est que les mœurs s'étaient adoucies ; la civilisation commençait à poindre. On vit s'asseoir successivement sur le trône trois *parfaits* chevaliers, Charles VIII l'*Affable*, Louis XII *le Père du peuple*, et François Ier *le roi des gentilshommes*. Le contemporain de ces princes, c'est Bayard, *le chevalier sans peur et sans reproche* (1476-1524). Il faut lire *la très-joyeuse, plaisante et recréative histoire des faits, gestes, triomphes et prouesses du bon chevalier sans paour et sans reproche, le gentil seigneur de Bayart, dont humaines louenges sont espandues par toute la chrestiété*, œuvre du Loyal Serviteur. « Il aymoit et craignoit Dieu sur toutes choses, *ne jamais ne le juroit ne blasphemoit ;* et en tous ses affaires et necessitez avoit à luy seul son recours, estant bien certain que de luy et de sa grande et infinie bonté procèdent toute choses... Il aymoit son prochain comme soi-mesme... *Il estoit grant aumosnier*, et faisoit ses aulmosnes secrètement. Il n'est rien si certain qu'il a marié en sa vie, sans en faire bruyt, cent povres filles orphelines, gentilsfemmes ou autres. Les povres veufves consoloit et leur departoit de ses biens... Jamais ne fut en pays de conqueste que s'il a esté possible de trouver homme ou femme de la maison où il logeoit, *qu'il ne payast ce qu'il pensoit avoir despendu* ; et plusieurs fois luy a l'on dit : « Monseigneur, c'est argent perdu que vous baillez, car, au partir d'ici, on mettra le feu céans, et ostera l'on ce que vous avez donné. » Il respondait : « Messeigneurs, je fais ce que je dois. *Dieu ne m'a pas mis en ce monde pour vivre de pillage et de rapine* ; et davantage ce povre homme pourra aller cacher son argent au pied de quelque arbre, et, quant la guerre sera hors de ce pays, il s'en pourra ayder et priera Dieu pour moy (1). »

Quelle transformation avait subie la chevalerie française depuis Richard-Cœur-de-lion, Charles d'Anjou, Jean-sans-Peur et Lahire ! On voit le contraste. Le dialogue de Bayard mourant avec le connétable de Bourbon, trop fidèle aux habitudes de l'ancienne chevalerie, nous le fait saisir encore mieux. Comme un parfait capitaine du temps de Froissart, le connétable parle de *prouesses ;* Bayard, de prince, de patrie, de serment.

Bayard eut beaucoup d'émules et d'imitateurs. Et cependant la chevalerie s'en allait. C'est que son intelligence n'était pas au niveau de sa moralité. Bayard, La Palice, François Ier, malgré leur héroïsme, ne gagnaient guère de batailles. Ils perdaient souvent tout « fors l'honneur ». C'était le moment où les hommes d'État et même les hommes de guerre dépouillaient leur pesante armure. Le temps de l'étude et du calcul était venu. La chevalerie était donc condamnée. Mais il est triste de penser qu'elle fut livrée au ridicule dans la personne de ses représentants les plus accomplis. C'est du vivant ou peu de temps après la mort de nos trois rois chevaliers que l'Arioste composa son *Roland furieux* et Cervantès son *Don Quichotte* (1). — La postérité s'est montrée plus juste, mais, faute d'analyse, elle a, au grand détriment de la vérité historique, glorifié tout le passé de la chevalerie.

LUDOVIC DRAPEYRON.

(1) Collection des mémoires relatifs à l'histoire de France, tome XVI, c. 68.

(1) L'Arioste est exactement contemporain de Bayard ; Cervantès naquit l'année même de la mort de François Ier (1547).

ACADÉMIE D'AGRAM

M. Bogisich et le droit slave

L'Académie des Slaves méridionaux a été fondée à Agram en 1867 (2) ; depuis cette époque elle a publié près de cinquante volumes, dont trente de mémoires trimestriels, quinze de textes anciens, de classiques slaves, de documents historiques. Grâce à l'Académie, Agram est devenue le véritable foyer de la science slave dans le midi de l'Europe ; récemment elle vient d'ouvrir une université qui est en pleine voie de prospérité et qui pourra un jour lutter avec les établissements similaires de l'Autriche allemande ou germanisée.

Les publications de l'Académie augmentent chaque année en nombre, en intérêt et en importance. La dernière est un énorme volume de 780 pages in-8°, portant ce titre latin : *Collectio consuetudinum juris apud Slavos meridionales etiamnum vigentium*. Malheureusement pour le lecteur peu familier avec l'idiome serbo-croate, ce titre décevant est le seul passage accessible du volume. Tout le reste, y compris le vrai titre, est rédigé en serbo-croate, d'une lecture assez difficile. Car l'auteur a tenu à reproduire le plus souvent ses matériaux dans la langue des paysans qui les lui avaient transmis. M. Valtazar Bogisich (c'est son nom) est aujourd'hui l'un des plus profonds connaisseurs du droit slave et de la législation coutumière en Europe. Il occupe une chaire à l'Université d'Odessa ; mais il n'est pas Russe d'origine. Il est né sur le littoral de l'Adriatique, dans cette ancienne ville de

(2) Voyez sur cette Académie nos articles du 7 décembre 1867 et du 24 juillet 1869.

Raguse qui fut longtemps l'Athènes slave et à laquelle des écrivains distingués s'efforcent aujourd'hui de rendre son antique gloire. Les habitants de ces villes maritimes se partagent en *Italianissimi* et en Slaves. C'est un bourg dalmate qui a donné à l'Italie Tommaseo ; M. Bogisich est Slave par la race et par le cœur, et tout l'ensemble de ses travaux a été consacré à l'étude de son pays. Après avoir terminé ses études classiques à Venise, il a tour à tour été élève des Universités de Munich, de Berlin, de Vienne et de Paris. Cette éducation cosmopolite ne nous conviendrait guère ; elle semble toute naturelle aux habitants d'un pays polyglotte comme l'Autriche ; là, tout citoyen naît armé de deux ou trois langues et se réserve le droit de choisir entre cinq ou six patries. En 1862, M. Bogisich, alors âgé de vingt-cinq ans, fut attaché à la Bibliothèque impériale de Vienne ; il avait dans ses voyages recueilli de nombreux matériaux sur la législation comparée et sur le droit coutumier ; il profita de ses loisirs et des trésors de la Bibliothèque pour mettre en ordre les résultats de ses études. En 1866, il commença dans une Revue d'Agram une série d'articles sur le droit coutumier des Slaves, articles bientôt réimprimés en un volume devenu classique et depuis longtemps épuisé (1); cet ouvrage, entièrement nouveau, produisit dans les pays slaves une véritable sensation ; mais l'auteur était loin de le considérer comme complet ; il profita de l'intérêt que son travail obtenait chez ses compatriotes et des offres obligeantes qui lui étaient faites pour entreprendre une vaste enquête sur tout l'ensemble du droit public et privé dans les coutumes des Slaves méridionaux. Dès l'année 1867, il publiait dans les journaux d'Agram et de Belgrade un questionnaire comprenant trois cent cinquante-deux questions relatives à tous les problèmes juridiques dans la vie domestique et sociale. Ce questionnaire, répandu à des milliers d'exemplaires dans les pays croates, serbes et bulgares, traduit en plusieurs idiomes slaves, est devenu la base du grand ouvrage qui nous occupe aujourd'hui. Nommé en 1868 inspecteur des écoles pour la frontière militaire, M. Bogisich eut lui-même l'occasion d'y faire de nombreuses observations ; elles servirent à ses études et profitèrent aux réformes que le gouvernement autrichien appliquait à ce moment à la législation de ces contrées. Malheureusement l'Autriche n'offre qu'un médiocre avenir à ceux de ses sujets qui appartiennent à la nationalité slave et n'entendent point l'abdiquer au profit du germanisme. Un savant de la valeur de M. Bogisich n'aurait pu y trouver nulle part, à l'époque qui nous occupe, une situation digne de lui, du moins dans le haut enseignement. La Russie seule pouvait lui fournir l'occasion de déployer ses talents. Dès l'année 1869, les Universités de Varsovie, de Kiev et d'Odessa offraient au savant Ragusain la chaire de législation comparée des peuples slaves. M. Bogisich se décida pour Odessa, ville bilingue comme Raguse, sa patrie, et où les Slaves méridionaux sont fort nombreux. En même temps que lui, l'Université d'Odessa appelait à la chaire de grammaire comparée un autre Croate, M. Jagich, destitué des modestes fonctions qu'il occupait au gymnase d'Agram. M. Jagich a été depuis chargé d'inaugurer l'enseignement des lettres slaves à l'Université de Berlin. Récemment le gouvernement hongrois s'est décidé à laisser ouvrir l'université d'Agram, mais il n'a pu lui rendre les deux excellents professeurs dont les circonstances l'avaient privée. Le poste qu'il occupait à Odessa a permis à M. Bogisich de continuer ses travaux et d'en faire profiter la jeunesse russe. En 1872, il visita le Caucase en vue d'étudier chez les tribus diverses qui peuplent ces contrées le germe d'institutions que la race slave lui offrait plus mûries et plus développées. Le lieutenant impérial, grand-duc Michel Nicolaïevitch, mit à sa disposition toutes les ressources dont il pouvait disposer pour aider le savant professeur dans les recherches les plus délicates ou dans les voyages les plus difficiles. Mais là M. Bogisich se trouva en présence d'éléments tout nouveaux pour lui et qui ne se pliaient guère à rentrer dans les cadres trop étroits de l'ancien questionnaire. Il dut modifier et développer les instructions qu'il avait autrefois publiées pour les pays slaves ; le nombre des questions, qui naguère ne dépassait pas trois cent cinquante, s'éleva à près de mille. M. Bogisich compte bien rassembler et publier un jour les réponses qu'on lui a transmises.

En 1873, une mission de confiance le rappela dans son pays natal ; le prince de Monténégro, dont on connaît l'esprit éclairé, ayant résolu de codifier la législation de la principauté, s'adressa à son érudit compatriote. Le gouvernement russe s'empressa de mettre M. Bogisich à la disposition du prince Nicolas. Arrivé à Tsettinié, il entreprit sur le droit monténégrin une enquête qui éleva à deux mille le total des questions sur lesquelles il a dû établir son travail. La méthode et les résultats de ce travail sont exposés dans une note que l'auteur a soumise récemment à notre Société de législation comparée ; M. Bogisich aura eu la bonne fortune, assez peu commune aux simples particuliers, d'attacher son nom à la législation d'un pays indépendant. « Me voilà donc passé à l'état de Lycurgue ? » nous écrivait-il il y a deux ans au moment de partir pour la principauté. Nous attendons avec quelque impatience le résultat de l'épreuve qu'un savant de cette valeur a tentée sur le Monténégro. Là, du moins, il avait la main libre et ne rencontrait pas à tout propos ces conflits entre le droit et la coutume qui sont si fréquents chez les Jougo-slaves autrichiens, obligés de s'appliquer un code composé d'éléments latins ou germaniques, souvent étrangers, parfois même contraires au génie de leur race.

Ce contraste n'a cessé de préoccuper M. Bogisich ; c'est qu'en effet cela joue un grand rôle dans la vie des peuples slaves. Chez les Allemands, les villes sont pour ainsi dire nées des campagnes ; elles en ont continué, concentré, perfectionné la vie et les mœurs. Chez les Slaves, la masse de la population est restée fidèle à la tradition rustique ; les villes se sont fondées et développées avec le concours d'éléments étrangers : Italiens, Allemands, Juifs. De là un antagonisme persistant et que la centralisation moderne, les chemins de fer et les télégraphes auront bien de la peine à effacer. Cet antagonisme offre les plus déplorables conséquences. « Ou le juge, pour éviter les conflits entre la loi et la coutume, c'est-à-dire l'idée populaire du droit et de la justice, est obligé de dédaigner la loi et de juger en dehors d'elle, ou le peuple est obligé de chercher les moyens d'éviter les conséquences d'une loi contraire à ses préjugés. Il n'est pas difficile de s'imaginer quelle doit être, en pareil cas, la situation intolérable du juge, le tort apporté aux parties, la démoralisation du peuple, sa défiance vis-à-vis du gouvernement ou de tout autre pouvoir judiciaire. Cette défiance va si loin

(1) *Pravni običaji u Slovena*. Agram, 1867.

que souvent, quand le pouvoir édicte une mesure utile, on ne veut pas y obéir sans y être contraint par la violence. Mais la violence irrite plus qu'elle ne persuade, et, au bout d'un temps plus ou moins long, on sent la nécessité de supprimer la loi ou de la modifier... » Ainsi s'exprime M. Bogisich dans la préface du livre que nous signalons. Cette préface de trois feuilles environ est elle-même un opuscule considérable où se trouvent mises en lumière toutes les questions qui se rattachent au conflit du droit coutumier et du droit écrit en Autriche et en Russie. Nous ne saurions trop engager l'auteur à la traduire, à la résumer du moins dans l'une des grandes langues européennes. Les jurisconsultes en feront certainement leur profit. Quant au texte même du volume, ce n'est pas seulement à eux qu'il s'adresse : il y a là pour l'ethnographe, pour l'économiste, pour l'historien, pour l'amateur de pittoresque et de poésie populaire, une véritable mine d'informations nouvelles et de faits inédits. Nous avons dit plus haut comment M. Bogisich avait dressé un questionnaire comprenant trois cent soixante rubriques et l'avait fait distribuer chez tous les Slaves méridionaux. Des correspondants zélés ont recueilli ou adressé des réponses dans les contrées les plus diverses : en Thrace, en Serbie, en Bosnie, en Herzegovine, en Dalmatie, dans le Banat, la Slavonie, la Syrmie, la Croatie ; une question de deux lignes a souvent amené dix pages et plus de réponses. M. Bogisich s'est borné ici au simple rôle de compilateur, et cette modestie vraiment scientifique rehausse encore le mérite de ses recherches. Dans son premier ouvrage sur le droit coutumier, il avait surtout mis les livres à profit ; ici, il s'efface pour n'introduire en scène que les acteurs du drame juridique. Le volume actuel n'est que le commentaire et le complément du premier.

Comment donner ici une idée de cette richesse ? Soixante-cinq questions sont consacrées à la seule *zadruga*, c'est-à-dire à cette association de familles unies ensemble pour l'exploitation d'un domaine commun ; soixante-six à la famille telle que nous la comprenons, et spécialement aux rites, aux conditions et aux conséquences du mariage ; cent huit à la propriété, au droit d'obligation. Le reste du volume appartient au droit public, c'est-à-dire à l'organisation communale, à la procédure civile et criminelle, aux usages internationaux — assez peu importants, puisqu'il s'agit de populations toutes soumises, sauf la Serbie et le Monténégro, à une domination étrangère. A chaque réponse est jointe l'indication de la contrée d'où elle a été envoyée : on peut donc, d'après ces renseignements, dresser une carte juridique et ethnographique des Slaves méridionaux, distinguer nettement, par exemple, les contrées où la famille individuelle domine et celles où elle n'a pas encore rompu les liens qui l'attachent à l'association dite *zadruga*. Nous ne pouvons ici, à notre grand regret, déflorer le travail de M. Bogisich en essayant de traiter une seule des questions sur lesquelles il a réuni tant de matériaux. Il nous suffit d'avoir signalé, en deux mots, l'importance de son œuvre et le grand rôle qu'il est appelé à jouer dans la science. M. Bogisich se plaît souvent à citer Montesquieu ; il nous permettra de lui rappeler, en le modifiant un peu, le mot célèbre que Voltaire adressait à l'auteur de l'*Esprit des lois* : « Une portion du genre humain avait perdu ses titres ; vous les avez retrouvés et vous les lui avez rendus. » A ce sincère éloge nous aimons à associer l'Académie d'Agram, qui a droit de réclamer une grande part dans le succès de cette noble entreprise.

LOUIS LEGER.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

Un poëte italien

Il y avait autrefois, au delà des Alpes, un pays bien étrange et bien merveilleux. Les dévots s'y rendaient de toutes les parties du monde pour baiser la mule du pape ; les antiquaires, les hommes de goût, les hommes de plaisir, y cherchaient des médailles avec l'abbé Barthélemy, visitaient avec le président de Brosses, des galeries, des jardins, des églises et bien d'autres lieux encore, suivaient avec délices des intrigues de boudoir ou de conclave. Mme de Staël y promenait du Capitole au cap Misène le génie et l'amour de Corinne. Chateaubriand, l'assembleur de mots sonores, y retrouvait la désolation de Tyr et de Babylone. Dupaty enjolivait encore les cascatelles de Tivoli et suspendait aux tableaux de Raphaël des guirlandes de phrases académiques. Beyle y faisait à sa façon de la psychologie expérimentale, et amassait des preuves à l'appui de ses théorèmes érotiques. Scribe enfin, et cent autres après lui, jusqu'au dernier (j'entends le dernier venu) de nos auteurs de drames historiques, c'est-à-dire jusqu'à M. Sardou, y trouvaient une mine inépuisable de romans, de romances, de duos, de trios, d'aventures toutes plus musicales et plus dramatiques les unes que les autres, qui se déroulaient au milieu de magnifiques décors.

On admirait, on aimait, on chantait partout, sur les terrasses de l'Isola Bella comme dans les villas et les jardins du lac de Côme ; dans les loges de la Scala et parmi les blanches aiguilles du dôme de Milan ; dans la *Pineta* solitaire de Ravenne, chère à Byron, comme sous les arcades de la place Saint-Marc et sur les grèves du Lido. Partout, sous la coupole de Saint-Pierre, dans les ruines du Colysée ou devant les fresques surhumaines de la chapelle Sixtine aussi bien que dans les fiers palais de Gênes ; sur les dalles du Lung'Arno et dans les galeries sacrées des Uffizi ou devant les portes paradisiaques du Baptistère et le Campanile de Giotto ; soit qu'on voulût rêver dans le Campo-Santo de Pise, étudier et méditer dans le forum désert de Pompéï, contempler du haut du Vésuve le lever du soleil, ou se laisser bercer par la vague bleue de Capri ou de Sorrente, on jouissait de l'existence comme d'un rêve enchanté ; on vivait de nobles souvenirs, d'émotions artistiques, d'amour et d'harmonie.

Et quels peuples bizarres et charmants habitaient, pour le plaisir du touriste, ce pays de fantaisie ! Chacun sait que Venise était uniquement peuplée de patriciens, de courtisanes et de gondoliers, avec une légère addition de sbires et de bravi. Vous ne voyiez à Rome que des cardinaux écarlates, des monsignori violets, des abbés de toutes les couleurs qui, portant sur leurs épaules un pape plus grave qu'une idole indienne, exécutaient, au son d'une musique céleste, d'admirables cérémonies, tandis que sur leur passage de farouches Transtévérins et des mendiants drapés dans des haillons pittoresques se signaient dévotement. Quant aux Napolitains, est-il nécessaire de rappeler que c'était une nation de lazza-

roni qui passait sa vie à dormir, suivant la saison, à l'ombre ou au soleil, à manger du macaroni et à danser la tarentelle autour d'un volcan. Et tout près de là (voyez l'heureux contraste) le brigand des Abruzzes, embusqué dans une gorge sinistre, ou fièrement campé sur un rocher dessiné de la propre main de Salvator Rosa, vous inspirait, avec son chapeau pointu, ses yeux étincelants, sa barbe quasi bleue et sa carabine infaillible, une terreur délicieuse.

Hélas! ce paradis terrestre des ladies anglaises, des peintres français, des artistes et poëtes de tous les pays, qu'est-il devenu ? Qu'est devenu ce refuge de toutes les imaginations lassées des ternes et grises réalités du Nord ? Avouons-le avec douleur : il faut l'effacer de la carte du monde poétique, qui change presque aussi souvent que celle du monde politique ; à peine occupe-t-il encore un petit coin dans le cerveau de ceux qui avaient le plus contribué à le créer, dans le souvenir des librettistes d'opéra-comique.

Ce peuple de fantaisie est mort à jamais : la maison de Savoie l'a tué, par la grâce de Dieu naturellement et par la volonté nationale. Comment a-t-elle eu le cœur de transformer la presqu'île aux cent princes en un simple royaume constitutionnel ?

Amis du pittoresque de convention il faut en prendre votre parti : les Italiens, sans égards pour vos regrets, se gouvernent eux-mêmes, s'administrent de leur mieux. Ils ont (ô César Borgia, qu'en dirait ta grande âme?) des princes citoyens, des ministres vraiment responsables, une gauche, une droite, un centre même, dit-on, et tout ce savant appareil parlementaire dont le mécanisme fournit le sujet d'études si consciencieuses à M. Erdan, du *Temps*. Ils possèdent un budget, fort lourd même, et, pour l'équilibrer, travaillent énergiquement du nord au midi. Ils ont une armée vraiment nationale, fort respectable, et non pas seulement sur le papier. Ils développent par tous les moyens leur agriculture, leur commerce, leur industrie. Leurs soies inquiètent nos fabricants de Lyon ; leurs vins s'améliorent ; nos négociants de Marseille leur empruntent navires et matelots. L'instruction publique leur paraît aussi digne d'attention que le commerce et l'armée. Ils réunissent des congrès pédagogiques. Les professeurs, les maîtres d'école, sont chez eux considérés, honorés, même payés. Sans doute l'Italie n'a perdu aucune des beautés qu'elle doit à la générosité de la nature et à la puissance de son génie ; mais, il faut bien l'avouer, les Italiens forment maintenant un peuple aussi sérieux que les autres, maître de ses destinées et capable de les diriger avec prudence dans des circonstances difficiles, un peuple actif, réfléchi, peu romanesque, très-capable de profiter des leçons cruelles du passé, aussi sage, plus sage même que beaucoup d'autres.

Ces réflexions se présentent souvent à la pensée quand on lit la *Rivista europea* de Florence et les articles si variés, parfois si substantiels, que contiennent ses pages serrées (1). Elles m'ont frappé avec plus de force que d'ordinaire en lisant une des dernières productions de M. de Gubernatis. Cette fois (et depuis il a donné bien d'autres choses au public, car je remonte au mois de décembre dernier), le fécond et infatigable directeur de cette Revue nous racontait la vie de Giuseppe Regaldi, jadis improvisateur célèbre, aujourd'hui professeur d'histoire à l'Université de Bologne. C'est ainsi qu'il ajoute sans cesse quelques pages intéressantes à cette galerie de portraits des littérateurs italiens dont il a déjà formé un gros volume sous le titre de *Souvenirs biographiques* (*Ricordi biografici*).

La vie de M. Regaldi représente assez bien, si je ne me trompe, cette transformation que nous avons vue s'opérer de notre temps en Italie. Elle commence par être brillante, mais irrégulière et précaire, semée de succès artistiques et littéraires éblouissants, mais fugitifs, livrée aux hasards de l'inspiration, de la passion, du caprice. Puis cette ardeur déréglée se calme, cette verve vagabonde se soumet aux lenteurs de l'étude, aux efforts du travail patient et régulier. Regaldi cherche, non plus seulement à plaire, mais à se rendre utile, modestement utile. Sans oublier ses chants, la cigale, à l'approche de l'hiver, apprend à travailler pour elle-même, aussi bien que la fourmi, mais sans cesser de plaire et d'être utile à autrui. A la vie un peu théâtrale, aux applaudissements populaires d'autrefois, succède une existence d'une solide et sérieuse dignité.

Regaldi, d'ailleurs, ne fut jamais un improvisateur vulgaire. Né à Novare en 1809, il s'était rendu à Turin pour y étudier le droit ; mais au lieu de pâlir sur les lourds volumes du Digeste, il nourrissait son ardente imagination en dévorant la Bible, Dante et les lyriques de l'Italie contemporaine. La sévérité d'un examinateur hostile aux muses le lance dans la carrière des bardes, des rhapsodes et autres chevaliers errants de la poésie. Dès l'âge de vingt-quatre ans, il se livre, en présence d'un public enthousiaste, aux effusions hardies de sa verve et cède aux aiguillons du dieu qui s'agite en lui. Cent poëtes italiens vantent ses productions brillantes, qui survivent quelquefois à l'instant qui les a vues naître. Les odes, les épitres, les sonnets, pleuvent à sa louange et le payent de sa propre monnaie. Gênes, Milan, Parme, Bologne, Florence, le comblent de couronnes et d'applaudissements. A Rome (succès plus brillant encore !) il excite à tel point la jalousie des fades rimeurs de l'Arcadie qu'ils essayent de le poignarder et le laissent pour mort sur la place.

Tantne *illis pastoribus* irae?

Sauvé sans doute par Apollon, dieu de la médecine aussi bien que de la poésie, il quitte quelque temps cette ingrate patrie qui voulait, mais trop tôt, garder ses os, et passe en France, où il s'arrête d'abord à Marseille.

C'est là que Méry, si méridional et si improvisateur lui-même, le célèbre de ses rimes hospitalières ; et quand part le poëte italien, Autran lui adresse ses adieux dans un sonnet qui se terminait ainsi :

Oui, nous nous souviendrons, jusque dans nos vieux âges,
De t'avoir vu passer un jour sur nos rivages,
Vagabond comme Homère et blond comme Apollon.

A Paris il improvise d'abord en petit comité, dans ce sanctuaire littéraire et politique dont Chateaubriand était l'idole et Mme Récamier la prêtresse. Après le grand homme à son déclin, il émerveille ceux dont la gloire est alors à son zénith, et, pour parler comme l'un d'entre eux, il éblouit ces astres. Combien de fois on lui prodigue ces éloges retentissants qui sont presque toujours un simple compliment dans la bouche qui les donne, un tribut mérité aux yeux de celui qui les reçoit !

(1) Voyez sur cette Revue notre numéro du 5 décembre 1874.

Lamartine lui disait, avec une modestie qui comptait bien n'être pas prise au mot :

> Tes vers jaillissent, les miens coulent :
> Dieu leur fit un lit différent.
> Les miens dorment et les tiens roulent;
> Je suis le lac, toi le torrent.

Victor Hugo lui écrivait : « Vous avez l'âme et vous avez la voix : courage, poëte! La poésie n'est qu'un souffle, mais ce souffle remue le monde. »

Lamartine, Hugo, de Vigny, Ozanam, Lamennais, Arago, Quinet, quel auditoire pour un poëte! Il n'en était cependant pas épouvanté, ainsi que le prouvent ces lignes écrites par Mme de Girardin dans la *Presse* : « Son succès a été immense ; toutes les illustrations de la littérature française étaient là. C'était déjà beaucoup de les avoir rassemblées ; qu'est-ce donc que d'avoir pu les étonner à force de talent et d'inspiration? Enchanter des enchanteurs, c'est un tour de force. Les poëtes sont en général très-difficiles à enthousiasmer, de même que les plaisants sont très-difficiles à amuser. »

Regaldi poursuit ses voyages poétiques en Allemagne et en Suisse; il marie ses vers à la musique de Meyerbeer comme il les avait déjà mariés à celle de Donizetti, de Mercadante, de Pacini.

Souvent la politique trouve place dans ses improvisations, et plus d'une fois il vient seconder les grands écrivains de son pays dans les efforts qu'ils font pour échauffer le patriotisme italien. Il n'avait pas attendu, pour servir sa patrie à sa manière, ces conseils que lui donna Quinet : « On dit que l'Italie est morte ; d'autres disent seulement qu'elle est endormie. C'est au poëte de la réveiller, si elle dort ; de la ressusciter, si elle est morte. »

Son patriotisme lui valut même à Naples, en 1849, un triomphe d'un nouveau genre. Fêté d'abord par les lettrés, les artistes et la cour, surtout, à ce qu'on assure, fêté des dames, il plut moins à la police bourbonienne, qu'il inquiéta bientôt par ses hardiesses politiques et religieuses. On le saisit, on visite ses livres sans y pouvoir trouver les vers criminels ; on le retient dix-huit jours en prison ; puis des sbires l'embarquent sans cérémonie sur un vapeur français en le priant d'aller ailleurs faire le poëte et le prophète.

Les huit années de son séjour à Naples avaient été bien douces ; cependant il se décida sans trop de peine à recommencer ses voyages, et cette fois se dirigea vers le berceau de la lumière et la patrie de la poésie, vers l'Orient. Il allait voir le pays de ses prophètes chéris, préparer, retoucher, corriger l'ouvrage qu'il avait entrepris sous ce titre : *La Bible*, remplir son cerveau de sons, de couleurs, de types, de paysages nouveaux. « Je parcourus, dit-il, l'Égypte et la Nubie, la Palestine et d'autres contrées de l'Asie, la Grèce enfin, l'esprit toujours occupé de mon travail biblique. »

Il ne voyageait, certes, ni en grand seigneur ni en prince, comme Chateaubriand et Lamartine ; et souvent il n'avait d'autre compagnon que son bâton de voyage. Mais on sait que les voyages les plus instructifs ne sont pas les plus coûteux ; et ce ne sont pas les princes qui emportent l'idée la plus juste des pays qu'ils ont traversés. Ce pèlerinage pédestre lui permit de voir mieux que beaucoup d'autres cet Orient dont tant de poëtes et de peintres nous ont donné, même après l'avoir vu, une image si peu fidèle.

Aussi assure-t-on que dans ses poëmes orientaux, dans son *Libano*, par exemple, on trouve, avec les larges vues et la verve inspirée, une vérité dans les descriptions et une précision dans les détails qu'il était difficile de pousser plus loin. Avec une conscience qui pouvait faire prévoir sa vocation d'historien, il exécutait parfois des voyages pénibles et dispendieux, afin, dit M. de Gubernatis, d'assurer un fondement historique et réel à un seul vers, et même à une seule rime. Ce n'est pas lui qui aurait dit : « Tant pis, mon siége est fait. » Nous sommes déjà loin, on le voit, des témérités et des hasards de l'improvisation.

Ce désir et ce soin de voir ce qu'il voulait décrire, de sentir ce qu'il devait chanter, ont donné aux volumes de prose et de poésie qu'il publia dans la suite un sérieux et une solidité que ses compatriotes eux-mêmes, obstinés à l'appeler un « improvisateur sublime », n'ont peut-être pas assez reconnu. Le choix des sujets qu'il a traités plus tard : *Muratori*, *Copernic*, le *Percement de l'isthme de Suez*, le *Tunnel du mont Cenis*, la *Délivrance de Rome*, nous montre aussi, non pas un versificateur habile à combiner, dans des sujets rebattus, des paroles mélodieuses, des expressions toutes faites et des images de convention, mais un homme préoccupé de tout ce qui fait la force et la grandeur des sociétés modernes.

Il n'oubliait pas non plus, dans ces voyages artistiques, la cause de l'Italie et la servait à sa façon, en volontaire désintéressé. En 1850, il se rendait à Kutayeh pour y rendre visite à Kossuth, l'ex-dictateur de la Hongrie, et le disposer favorablement envers la maison de Savoie qui déjà, on le sait, attirait les regards et nourrissait les espérances des patriotes italiens. Les paroles qu'il adressait alors à cet allié naturel, et qui ne furent, il est vrai, publiées qu'au printemps de 1859, au moment où la guerre éclatait, méritent d'être citées.

« La maison de Savoie est actuellement la seule espérance de l'Italie. Je vous le dis sur ma foi ; je ne suis pas un émissaire de la maison de Savoie ; jamais je n'ai reçu d'elle ni charges, ni décorations, ni honneurs. Cependant, au milieu de l'Asie, je vous ai parlé de cette maison avec enthousiasme. Ainsi que moi, beaucoup d'Italiens, et j'ose dire la grande majorité, vous exprimeront le même sentiment. La maison de Savoie sera fidèle à sa mission. Mais si la faction républicaine attirait à elle les populations italiennes, malheur à nous ! Il pourrait arriver alors que le gouvernement piémontais, pour assurer l'existence de la monarchie, abandonnât l'idée italienne et se jetât dans les bras de l'Autriche pour y trouver le salut. Voilà ce que je crains. Je crois la maison de Savoie honorable ; mais pourtant je ne crois pas qu'elle soit obligée de se ruiner elle-même. Dans les destinées des peuples je cherche les faits, non les intentions des faits. Eh bien ! à quoi bon dire que la maison de Savoie est poussée par des idées d'agrandissement et non par le patriotisme ? Ce sont de vaines déclamations des républicains. Charles-Albert et ses fils ont combattu contre l'Autriche ; voilà le fait. Dans le Piémont, il y a un statut libéral ; la presse y est libre ; on offre un asile aux libéraux ; voilà d'autres faits. Ces choses dureront. Mais si jamais on venait à savoir qu'une alliance est conclue entre Kossuth et Mazzini, je n'hésite pas à vous déclarer que, selon moi, le sort de l'Italie et celui de la Hongrie courent de grands dangers. »

Que dites-vous de ce langage si net, si ferme et si pratique? N'y a-t-il pas bien du bon sens chez cet improvisateur errant? Ne trouvons-nous pas là un exemple bien frappant de cette sagesse politique que l'Italie de notre temps a si heureusement appliquée, qu'elle applique encore aux questions les plus difficiles et les plus délicates ?

N'est-on pas frappé aussi de voir cet artiste, las d'applaudissements et de succès d'ailleurs peu fructueux, las de ces voyages dont le récit même ne suffisait plus à le nourrir, embrasser courageusement, à un âge où la plupart des hommes éprouvent déjà le désir et le besoin du repos, une profession nouvelle et laborieuse?

Après cinquante ans bien sonnés, Regaldi, grâce à sa célébrité, obtient, comme un novice qui sort des écoles, la chaire de professeur d'histoire au lycée de Parme. Il s'improvise donc historien, et ce ne fut pas, dit-on, la moins heureuse de ses improvisations. Cependant, avec quelque conscience qu'il remplît ces modestes fonctions, on ne laissa pas longtemps ce poëte et ce voyageur chargé de préparer des enfants à répondre aux questions d'un programme d'examen. Il fut bientôt nommé professeur de littérature italienne à l'Université de Cagliari. Puis, rappelé de cet honorable exil, il vint enseigner l'histoire du haut d'une chaire plus importante, celle de Bologne, où, depuis plus de huit ans, les applaudissements d'un public des deux sexes, comme celui de nos Facultés, lui rappellent ses premiers succès. Sans doute l'inspiration, l'imagination, les souvenirs et les sentiments personnels tiennent dans cet enseignement plus de place que l'érudition; mais ce serait trop exiger d'un poëte que de lui demander la froide et sévère exactitude d'un savant de profession.

LES REVUES ÉTRANGÈRES

Français et Allemands

Nous empruntons à une Revue russe, les *Annales de la patrie* (*Otetchest vennie zapiski*), un passage assez curieux : c'est une comparaison entre l'Allemand et le Français. Nous laissons à l'auteur la responsabilité de ses appréciations: il est certains de ses compliments que nous espérons bien ne pas mériter entièrement.

« Il y a longtemps que le Français et l'Allemand se detestent, mais rien de commun dans les manifestations de leur haine mutuelle. Le Français ne peut pas détester assidûment, sans interruption; ce n'est pas dans son caractère. Il déteste par élans; il a des haines d'occasion. Qu'on le blesse au vif: il perd la tête, il va, il tue, il frappe, il ravage. Le moment passé, le Français se calme; il redevient lui-même, comme si l'Allemand n'était plus de ce monde. Ce n'est pas qu'il ait oublié l'Allemand ni sa haine contre lui; mais il ne s'en occupe pas. — Non! il n'oubliera point que l'Allemand est un barbare, une bête fauve, mais il ne s'en occupe pas. Il dit : Qu'il aille au diable! qu'il vive comme il l'entend!

» Autre est la haine de l'Allemand. L'Allemand déteste sans relâche, systématiquement. Sa préoccupation constante est celle-ci : « S'il y avait moyen de te faire quelque vilenie » sourde! S'il était possible de te culbuter de ta place et de » m'y mettre! » — La haine du Français est une flamme, la haine de l'Allemand une passion inexpiable. Le Français, c'est le flot qui bouillonne; l'Allemand, c'est la méchanceté qui sévit. D'où vient sa méchanceté? Contre quoi sévit-il? — Il n'en conviendra jamais. Demandez-lui : « Pourquoi déte- » tez-vous le Français? » Et le voilà récapitulant les guerres du premier empire, les tyrannies du premier empire, les souffrances et les humiliations subies par l'Allemagne. — D'accord, répondez-vous; mais vous vous êtes vengés, vous êtes quittes. Et maintenant pourquoi en voulez-vous au Français? — Mais il veut nous dépouiller de nos possessions du Rhin! répondait un Allemand avant la guerre de 1870. Autrement, pourquoi ces terribles forteresses de Metz, de Strasbourg, de Belfort? — Vous en avez aussi, des forteresses : Mayence, Rastadt, Ulm, sans parler des autres. — Nous, c'est autre chose, répondait-il sèchement; nous, c'est pour nous défendre en cas d'attaque.

» Aujourd'hui l'Allemand a pris l'Alsace, Metz, Strasbourg; il s'est ouvert une voie sur Paris; il continue à crier : Nous! ce n'est que pour nous défendre, s'ils essayaient de fondre sur nous. Et il pense : S'ils y venaient seulement! Nous ne serions pas aussi généreux que la première fois! la Champagne serait à nous, on aurait un pied en Bourgogne!

» Il est clair que les doléances des Allemands sur la prétendue avidité française sont autant de fables et de mensonges. Ce ne sont point les velléités belliqueuses des Français qui ne laissent pas l'Allemand dormir en repos, pas plus qu'autrefois les *formidables* forteresses de Metz, de Strasbourg, de Belfort; ce n'est point là la source de sa haine. L'Allemand est envieux; l'envie est la cause de son irréconciliable haine contre la France; c'est là ce qui le rend foncièrement malheureux. Les Allemands n'ont jamais pardonné à la France la brillante auréole dont elle se couronnait à la face de l'Europe. — Qu'est-ce qui lui attire cette admiration usurpée? se demande l'Allemand; ne sommes-nous point plus instruits qu'eux? N'avons-nous pas plus de sens moral? Nous ne sommes ni légers, ni vantards; d'où vient que ce n'est point nous qui avons la suprématie? Il y a malentendu, c'est clair; l'Europe ne connaît pas les Français : démasquons-les! — Et les voilà mettant la France sur la sellette et lui faisant son procès. La procédure date de l'Empire et ils la promènent à travers tout le siècle. Ils prouvent logiquement que les Français sont ignorants, volages et vantards, qu'ils n'ont rien de solide; quant à leur moralité, c'est le peuple le plus corrompu de l'Europe; quant à leur capitale, c'est le sol sur lequel on a greffé tous les vices... c'est Babylone!

» L'Europe écoute, paraît être d'accord avec l'Allemand et continue pourtant à vivre, comme elle vivait, du cœur et de l'esprit français. Elle lit la brillante et légère littérature française, abandonnant aux spécialistes et aux écoliers la littérature allemande. C'est le léger esprit français qui a le pas dans tous les théâtres de l'Europe. La Babylone moderne reste, comme toujours, la reine du goût, de la mode, la source des idées nouvelles, le centre du mouvement, le lieu où le monde entier, sans en excepter ses mortels ennemis, va chercher la vie et le plaisir. Sous ce rapport la Babylone dépravée a toujours opéré des miracles. On prétend qu'en 1815 le duc de Wellington était allé à Paris avec la ferme résolution de donner aux Parisiens des leçons de vraie morale; mais ce dur et inflexible propagateur de moralité finit par dépenser trois millions en six semaines à Paris; Blücher, quatre dans l'espace d'un mois; il y en eut, parmi les Alliés, qui dépensèrent davantage.

» Mais à quoi tient, demandera-t-on, la fascination que ce Français léger, ignorant et immoral, exerce sur les étrangers? La cause en est claire. Le Français, c'est l'*homme-âme*. Il a le cœur aimant, il est loyal, il est aimable, bienveillant, gai. Les étrangers sont involontairement séduits par ces qualités, qu'ils ne trouvent pas ailleurs, et, fuyant l'ennui qui pèse sur eux dans les autres contrées de l'Europe, ils vont se retremper parmi le peuple chansonnier, le peuple moqueur, le *peuple femme*... »

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Je me hâte de rassurer les parfaits amants, s'il en est encore à Paris, sur la conservation du monument d'Héloïse et d'Abélard au Père-Lachaise.

On semble craindre que le vote du conseil municipal de Paris n'implique la destruction du petit édifice gothique élevé par Lenoir. C'est une erreur. Pendant que M. Viollet-le-Duc protestait, uniquement au nom du goût et de l'histoire, et demandait que la Ville réservât son argent pour des produits d'un art plus réel et des monuments d'une date plus authentique, les ouvriers continuaient de gratter, de nettoyer, de consolider la petite chapelle ouverte à la piété des amoureux de tous les âges et aux méditations des philosophes désireux d'apprendre comment on se consolait, au XIIe siècle, de l'obligation de ne plus aimer que la philosophie.

L'administration des beaux-arts conserve à l'admiration des Parisiens l'édifice que la municipalité de Paris était disposée à laisser détruire au nom de l'art.

Cette antithèse n'est pas l'épisode et l'épilogue le moins piquant à ajouter à l'histoire de ce tombeau célèbre. Tout le monde sera satisfait d'ailleurs. M. Viollet-le-Duc a vengé Saint-Denis des soustractions archéologiques faites par M. Lenoir; et les dévots de l'amour conservent leur but de pèlerinage.

On n'a pas encore songé à canoniser Héloïse. Elle eut pourtant son martyre bien constaté, un martyre qu'elle a raconté elle-même, avec une éloquence passionnée, dans un style qui mérite au moins le succès catholique obtenu par les épanchements de sainte Thérèse.

Quant aux miracles, on conviendra que jamais sainte n'en fit de plus nombreux ni de plus grands : elle a perpétué dans Paris le culte du parfait amour.

Puisqu'il est bien certain que M. Viollet-le-Duc n'ira pas au Père-Lachaise surveiller les restaurateurs en question, je conseille à ceux-ci, pendant qu'ils ont le ciseau en main, de graver sur le monument le fameux quatrain du comte Thibaut, le chansonnier :

> N'est plus amour qui bien aimer faisait ;
> Les faux amants l'ont jeté hors de vie.
> Amour vivant n'est rien que tromperie ;
> Pour franc amour priez Dieu, s'il vous plaît.

C'est là l'épitaphe naturelle de ce tombeau. Elle fut composée à quelques lieues du Paraclet, un siècle après les aventures d'Abélard ; et ces vers du comte champenois seraient comme un dernier témoignage de la Champagne, comme un adieu suprême au fondateur du Paraclet.

On a beaucoup disserté sur la question de savoir si le monument du Père-Lachaise gardait ou non des ossements ou de la poussière d'Héloïse et d'Abélard. M. Viollet-le-Duc, que sa grande science rend parfois trop sceptique, incline à croire qu'en empruntant des colonnettes aux tombeaux de Saint-Denis, le bon M. Lenoir a pu emprunter également un tibia et un fémur à l'ossuaire des rois de France.

Je trouve que la question, au fond, a peu d'importance. La pincée de cendres fût-elle réduite à rien ou fût-elle absente, le souvenir n'en serait pas moins vivant et présent. Les tombeaux de Voltaire et de Rousseau sont vides dans les caveaux du Panthéon, depuis le pillage accompli pieusement par la Restauration : quel est le marguillier de Sainte-Geneviève qui oserait les détruire ? Ces *ex-voto* de la raison et de la philosophie demeurent attachés comme un défi au temple converti par force, et bien des bonnes âmes redoutent que ce phylloxera invisible et insaisissable ne finisse par ronger et tuer le cep de la vigne sacrée au pied duquel il a été déposé.

Mais, en ce qui concerne les restes d'Héloïse et d'Abélard, je crains que M. Viollet-le-Duc ne se soit un peu trop hâté de croire à une supercherie. Toutes les précautions que la police, le clergé, l'administration, peuvent garantir me semblent avoir été prises, à toutes les époques, pour certifier l'authenticité de ces restes.

Les débris enterrés dans la chapelle dite *expiatoire* sont beaucoup plus douteux, puisque des gens prétendent qu'il pourrait bien se faire que Robespierre eût été enterré dans la fosse même de Louis XVI et exhumé, pour être glorifié à sa place.

Voyons l'itinéraire des restes d'Abélard, auxquels se joignent ensuite les restes d'Héloïse.

Abélard, mort à soixante-trois ans d'une maladie de peau, fut enterré en Bourgogne, dans le prieuré de Saint-Marcel. On montrait encore dans une ferme, il y a cent ans, le lit de pierre dans lequel ce grand faiseur d'arguties avait dormi pendant six ou sept mois. On en avait fait ensuite une auge où les chevaux mangeaient et buvaient. Combien de philosophes dont les monuments sont plus inutiles !

Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, enleva lui-même le corps d'Abélard et l'apporta à Héloïse, qui, le 10 novembre 1142, le fit déposer dans le petit *moustier*, c'est-à-dire dans une des chapelles du Paraclet. A moins d'accuser Pierre le Vénérable d'avoir falsifié son défunt, il faut croire à l'identité du corps. Il est probable qu'Héloïse eut la tendre curiosité de vérifier cette identité, facile, hélas ! à prouver.

En 1162, Héloïse, morte elle-même, précisément à l'âge exact qu'avait Abélard en mourant, fut déposée dans le même tombeau. La légende raconte que quand on ouvrit le cercueil, le mort, flatté de la visite et ranimé par elle, éleva les bras, reçut la morte, l'embrassa et la serra sur son sein.

Ce miracle eût été doublement prodigieux. Quoi qu'il en fût, les deux époux se trouvèrent réunis.

En 1497, on les transporta dans la grande église du couvent, mais les nonnes eurent des scrupules et se permirent de prononcer le divorce des deux cadavres. Héloïse fut placée à droite de la grille du chœur, Abélard à gauche.

Les choses restèrent ainsi jusqu'au XVIIIe siècle.

Catherine de Larochefoucauld, 26e abbesse du Paraclet, fit construire un monument qui ne fut achevé qu'après sa mort (1768), où les deux tombes furent placées après vérification des ossements, par *deux chirurgiens, en présence de la prieure et des officiers de la Justice du Paraclet.*

Le 6 juin 1780, Marie de Roye Larochefoucauld, la 27e et dernière abbesse, rassembla les ossements dans un seul et même cercueil, avec la précaution décente, toutefois, de séparer ces restes par une grande lame de plomb scellée dans la longueur du cercueil. L'abbé Vincent, curé de Quincy, appelé par l'abbesse, assista à l'opération et en adressa au *Mercure* du 12 août 1780 une relation détaillée, dans laquelle il raconte que lui-même rangea les ossements, « très-bien

conservés, malgré l'humidité du caveau ». Le cercueil fut ensuite scellé et déposé dans le monument.

En 1791, le Paraclet fut mis en vente, et acheté en 1792 par un marchand de vieille ferraille.

Disons en passant que le couvent fondé par Abélard devint ensuite la propriété du comédien Monvel, du général Pajol; il appartient aujourd'hui au baron Walkenaer, qui en a fait le centre d'une grande exploitation agricole.

Le 6 novembre 1792, à la suite d'une pétition des habitants notables de Nogent-sur-Seine, le cercueil contenant les restes des deux parfaits amants fut solennellement retiré du Paraclet et transporté en grande pompe officielle par les administrateurs et les magistrats du district et par l'abbé Mesnard, curé de Nogent, dans l'église de cette ville, et placé dans la chapelle de Saint-Léger. Toutes les autorités assistèrent à cette translation; un procès-verbal fut dressé; l'abbé Mesnard célébra, en vers singuliers, les amours et les disgrâces d'Héloïse et d'Abélard. La fête et la vérification furent complètes.

Le 28 ventôse an VIII (1800), en vertu d'un ordre adressé par le ministre de l'intérieur à M. A. Lenoir, celui-ci se rendit à Nogent, où, le 3 floréal, remise lui fut faite par le sous-préfet, en présence du maire et du juge de paix, du fameux cercueil. On l'ouvrit; on vérifia minutieusement le contenu; on dressa un procès-verbal qui fut signé et paraphé.

Ces restes, conquis alors au nom de la France, furent déposés au *Musée des monuments français* et y restèrent jusqu'au 16 juin 1817. Ce jour-là, par ordre du comte de Chabrol, préfet de la Seine, M. Capron, économe de la ville, chargé de transférer le cercueil au Père-Lachaise, requit le commissaire de police Sobry, du quartier du faubourg Saint-Germain, d'assister à l'ouverture dudit cercueil.

Le commissaire constata l'état des choses, la division du cercueil en deux parties, sur chacune desquelles était le nom de la personne dont les ossements y étaient contenus. « Les restes d'Abélard, débris en destruction, mais ayant encore leur forme principale, ont été mis dans une bière avec une étiquette portant son nom. Les restes d'Héloïse, un peu moins détruits, ont été mis dans une autre bière, aussi avec une étiquette portant son nom. L'une et l'autre ont été placées sur un corbillard pour en faire le transport. »

Un service funèbre qu'une gloire de la veille eût pu envier, fut célébré à Saint-Germain l'Auxerrois, où l'un des vicaires, l'abbé Barbier, célébra une grand'messe pour ces deux cercueils entourés de flambeaux et de somptueux draps mortuaires. Puis le corbillard, empanaché, se rendit au cimetière, où l'abbé Barbier dit les prières d'usage. Les deux bières furent mises dans une salle du rez-de-chaussée jusqu'à la reconstruction du monument. Le commissaire apposa les scellés sur la salle et en confia la garde au concierge du cimetière, Asseline.

Le 6 novembre 1827, le même commissaire, requis par Capron, leva les scellés devant les témoins; l'abbé Barbier fit des prières sur les cercueils, que tous accompagnèrent au monument. Le cercueil d'Abélard fut placé au nord, celui d'Héloïse au sud, et, après l'aspersion faite par l'abbé Barbier, les pierres tumulaires furent mises en place.

Voilà, ce me semble, des détails précis. Ces ossements ont pris souvent l'air; l'ont-ils trop pris? a-t-on volé ces reliques? Des Anglais offraient mille écus, à Nogent, d'une seule dent d'Héloïse; et M. Lenoir s'est permis, ainsi qu'il le raconte d'ailleurs, de confisquer, au profit de sa dévotion particulière, quelques vertèbres et des dents des deux époux.

La profanation a-t-elle été poussée plus loin? Je ne le crois pas. Ces constatations nombreuses excluent toutes suppositions, et tout porte donc raisonnablement à croire que ce sont les véritables restes d'Héloïse et d'Abélard, un peu diminués il est vrai, qui sont déposés au Père-Lachaise. Rouvrira-t-on une dernière fois ce cercueil si souvent fouillé? A quoi bon? Il mérite sa concession à perpétuité; qu'il la garde; et la raillerie de M. Viollet-le-Duc pourrait bien s'être fourvoyée — pour une fois.

Allez donc, heureux époux, parfaits amants, prier sur la cendre de ce couple illustre; mais ne demandez au ciel d'hériter de leur amour que sous bénéfice d'inventaire.

Abélard reste dans l'histoire de l'enseignement un glorieux ancêtre. Ce fut un pédant superbe et triomphant; il fit trop payer à Héloïse les leçons de tous genres qu'il lui donnait. J'estime que ce fut un mari médiocre.

Après sa *pacification* à main armée, il ne prend pas son parti de l'affection platonique : il oblige sa femme, sa vraie femme quand même, à prendre le voile; il se fait moine par dépit, mais ne prend l'habit que quand il a enseveli Héloïse vivante dans le couvent d'Argenteuil.

Pendant dix ou onze ans, il ne s'occupe pas de savoir si la tendre exilée le pleure, le regrette, a besoin d'être consolée. C'est quand Héloïse lit par hasard une lettre de lui et lui envoie, la première, une missive tout embrasée des feux entretenus à l'ombre du cloître, que ce mari refroidi donne la réplique épistolaire et que le duo de cet amour immortel commence.

Amant tyrannique, mari égoïste, Abélard fut un père sans entrailles. Cet amour pouvait lui rester. A part quelques vers retrouvés dans les œuvres du philosophe, il n'est jamais question de leur fils Astrolabe dans la correspondance des deux amants.

Sous ce rapport, Héloïse ne semble guère supérieure à son mari. Ce n'est qu'après la mort de celui-ci que l'abbesse du Paraclet écrit quelquefois à Pierre de Cluny pour le prier d'assurer une bonne prébende à Astrolabe. Mais il ne paraît pas que la tendresse filiale ait été nécessaire à la mère plus qu'au père. Astrolabe vécut loin d'eux, entra au couvent comme eux et mourut sans laisser de trace; monument, trop réel sans doute, d'un amour qui ne s'affirma et qui n'aspira à l'immortalité que quand il devint impossible!

On ne peut donc pas mettre en l'honneur d'Abélard, au chevet de son cercueil, l'inscription : Bon époux, bon père. Quant à Héloïse, la question d'Astrolabe réservée, elle reste une femme admirable, complète, le type de l'amante sublime, de l'épouse soumise, peut-être aussi de la vraie religieuse, s'immolant en sachant bien ce qu'elle immole!

II

Cette question, qui a son actualité, m'a pris beaucoup de place. J'ai pensé qu'il était utile de résumer le débat.

Vaudrait-il mieux parler de cet abominable procès Hatton, procès d'un père qui fut le séducteur de ses deux filles?

Ce hideux personnage avait peut-être vu jouer autrefois la comédie de Scribe, *Geneviève ou la jalousie d'un père*, que

l'Odéon vient de reprendre. En tous cas, il l'avait commentée, paraphrasée d'une façon monstrueuse.

Il a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Ce forçat est un ancien sportsman. Si la manie des courses améliore la race chevaline (ce qui n'est pas encore prouvé), il est au moins douteux qu'elle perfectionne suffisamment les mœurs des hommes.

III

Quant à M. Chasteau, ce comptable légué par l'empire, il est bien le type du fonctionnaire viveur, mondain, malhonnête. On l'a condamné à dix années de réclusion : c'est assez pour qu'il ne rentre pas dans les bureaux de l'Hôtel de Ville; mais qne pesuer du supérieur immédiat qui, l'ayant vu voler, l'a maintenu en place et lui a gardé le secret?

IV

Les bonapartistes viennent de crever un de leurs ballons. Ils avaient imaginé la mystification la plus effrontée et la plus maligne.

Comme les curiosités de la justice les inquiètent, comme ces investigations sur les comités de comptabilité les ruinent, ils ont voulu discréditer d'avance l'œuvre de la vindicte publique, et alors ils ont supposé qu'un faussaire avait fabriqué, pour les faire calomnier, une pièce qu'ils ont ensuite dénoncée eux-mêmes avec fracas.

Ils espéraient trancher ainsi la question encore pendante à propos du document véridique, authentique, produit par M. Girerd; mais la manœuvre a échoué; et les faussaires du scrutin, les faussaires du serment, les faussaires de l'histoire, gardent leur brevet d'invention..., mais c'est maintenant sans la garantie du gouvernement.

V

Quand le conseil municipal s'occupera encore des noms de rues à changer, des hommages à accorder aux morts ou aux vivants qui ont contribué à l'embellissement et à la gloire de Paris, je lui signalerai deux omissions singulières.

Comment se fait-il qu'il n'y ait pas aux environs de la place de Grève une rue portant le nom de Bocador (de Cortone), de l'architecte à la fois célèbre et introuvable qui commença l'Hôtel de Ville ?

Pourquoi M. Richard Wallace, cet Anglais nationalisé Parisien, n'a-t-il pas un square, une place, une rue portant son nom ? Ses fontaines plaident en ce moment avec éloquence pour lui. Si l'on voulait écouter ces filets d'eau claire! On prête si souvent son attention à tant d'autres robinets d'éloquence qui ne valent pas ceux-là !

Pendant le siège de Paris, M. Richard Wallace a aidé, on sait de quelle façon, à maintenir le courage, l'honneur, c'est-à-dire la vie des défenseurs de Paris. La reconnaissance du gouvernement de la Défense nationale était impuissante à payer une dette qui demeure et qui réclame.

Un jour, pendant le siège même, il sembla à M. Jules Simon qu'un moyen gracieux, délicat, lui était offert de témoigner la gratitude de Paris.

Il venait d'éclore, de s'épanouir dans les serres du Jardin des Plantes une fleur, attendue depuis de longues années, peut-être bien depuis un siècle. C'était une merveille, un phénomène inouï. Directeur, professeurs, jardiniers, se trémoussaient et ne savaient comment faire savoir *urbi et orbi* la grande nouvelle. Ils allèrent au ministre. Quel dommage que Paris fût fermé! Comme on eût envoyé ce chef-d'œuvre à un chef d'État étranger! Comme on eût célébré devant l'Europe cette conquête française! Hélas! la fleur allait se faner, se flétrir, tomber dans l'herbier, méconnue, inconnue, inutile. Il s'agissait bien d'elle à l'heure du bombardement!

M. Jules Simon eut l'idée alors de faire porter à sir Richard Wallace cette fleur, unique au monde, cette rareté fragile, d'autant plus précieuse qu'elle était si éphémère. Que pouvait-on offrir de plus charmant, de plus touchant, dans ces heures d'angoisse, à ce bienfaiteur riche de tant de musées et que nulle œuvre humaine ne suffisait à étonner, à récompenser ?

On n'a pas encore songé à reprocher aux hommes du 4 septembre cette prodigalité sentimentale. C'est un oubli à réparer.

N...

LA SEMAINE POLITIQUE

L'événement le plus grave de la semaine a été incontestablement le débat de la chambre des Lords sur la crise de ce printemps qui a failli troubler la paix de l'Europe. On voit par les déclarations de lord Derby combien le péril a été grave, d'autant plus qu'il a surgi spontanément sans aucun motif appréciable. Le mémorable discours de l'éminent orateur nous apprend aussi que le sentiment de la justice se ranime quelque peu dans cette Europe qui semblait destinée à toutes les résignations. Il y a là une garantie nouvelle pour la paix, qui est si nécessaire à tout le monde. Pourtant ne nous y fions pas trop et habituons-nous à ne compter que sur notre prudence et la sagesse de notre patriotisme. A cet égard ce qui se fait à Versailles est encore plus important que ce qui se dit à Londres.

Rien n'est modifié dans notre situation intérieure. La majorité constitutionnelle a triomphé cette fois encore d'un retour offensif des débris de l'ancienne majorité, qui ont essayé de se rejoindre à l'occasion de l'élection du bureau de l'Assemblée nationale en portant leurs suffrages sur deux noms acceptés par les bonapartistes. Cette petite conjuration de couloir a échoué.

La commission des Trente poursuit son travail avec ardeur et loyauté, sans esprit de chicane, n'insistant que sur l'essentiel. Elle va être prête à déposer son rapport sur le projet de loi concernant la relation des pouvoirs publics, et ainsi nul retard fâcheux ne lui sera imputable. La question du scrutin de liste est encore un brandon de grandes discordes attisé avec soin par les survivants du 24 mai dans le journalisme. Ils ont espéré un moment que M. le vice président du conseil s'en emparerait sans délai pour provoquer une crise politique qui détruirait la majorité constitutionnelle. La sagesse du cabinet s'est refusée à une telle politique. Ce n'est pas que M. le ministre de l'intérieur se montre conciliant et libéral. Il ne sort pas de son triste programme du 12 mars et il essaye toujours de faire marcher ensemble deux politiques contradictoires : celle de la constitution du 25 février, que sa loyauté l'empêche de

livrer à ses adversaires, et celle de l'ordre moral, à laquelle le rivent ses souvenirs et ses préférences. Nul n'ignore qu'il est retenu sur cette pente par ceux de ses collègues qui appartiennent au centre gauche. Le *Français* a beau s'écrier, à chaque nouveau retour vers un passé qu'on devrait faire oublier : MM. Dufaure et Léon Say en sont; — cette malice puérile est éventée. On sait que c'est à ces deux honorables ministres que nous devons d'avoir évité une crise prématurée que le parti républicain fait tout pour éviter. Il ne demande pas mieux que d'écarter tout conflit, à la condition qu'on ne se plaise pas à en chercher en transformant une question de constitution telle que le mode électoral en une question ministérielle, car il ne faut pas s'y tromper : dans les circonstances actuelles il ne capitulera pas sur le scrutin de liste.

Qu'il nous soit permis d'attirer l'attention de nos lecteurs sur le récent débat qui s'est engagé à l'Assemblée nationale sur une question qui, pour n'être pas de l'ordre politique proprement dit, n'en est pas moins d'une capitale importance.

Nous voulons parler de la question pénitentiaire, qui a été abordée cette semaine à l'occasion de la troisième lecture du projet de loi de la grande commission d'enquête sur les prisons. Nul problème plus grave ne pouvait être posé devant l'Assemblée : aussi, malgré sa fatigue évidente et sa hâte d'en finir avec tout ce qui n'a pas le caractère de la nécessité, a-t-elle prêté une attention soutenue au débat sur lequel les discours de MM. d'Haussonville et Bérenger ont jeté la plus vive lumière. La commission de la réforme des établissements pénitentiaires s'est livrée à une vaste enquête qui a abouti à la publication de cinq volumes qui feront désormais autorité. Elle ne s'est pourtant pas laissée entraîner à présenter une réforme totale du régime pénitentiaire, car elle n'eût jamais obtenu une délibération sur un sujet aussi vaste et aussi compliqué d'une Assemblée qui est au terme de ses travaux. Elle s'est restreinte au plus pressé, à ce qui concerne la prévention et les peines de courte durée, ne dépassant pas un an et un jour. Il est vrai que la réforme, même renfermée dans ses limites, porte sur plus de 100 000 incarcérations par an, les peines plus fortes ne frappant pas plus de 10 000 condamnés. La nouvelle loi exige que les prisons départementales soient transformées en prisons cellulaires pour les prévenus et pour les peines correctionnelles qui ne dépassent pas un an et un jour, avec cette clause pour ces dernières qu'elles soient, par le fait même de l'emprisonnement individuel, réduites d'un tiers. Le montant de la dépense totale s'élevait à soixante millions, mais pour ne pas surcharger le budget de l'État, il est stipulé que la réforme se fera progressivement et ne s'appliquera d'abord qu'aux nouvelles constructions nécessitées par le délabrement des anciens édifices.

Ainsi réglée, la réforme pénitentiaire ne soulève plus d'objections graves. L'emprisonnement individuel, réduit au maximum à neuf mois et, dans la plupart des cas ne dépassant pas deux ou trois mois, ne peut plus être considéré comme une séquestration barbare conduisant fatalement à la folie ou au suicide, surtout avec les tempéraments, qui lui seront apportés; car il a été bien entendu que la cellule ne serait fermée qu'au contact du vice et du crime et s'ouvrirait largement pour toutes les influences bienfaisantes, à commencer par celles de la famille. Les statistiques les plus sûres établissent d'ailleurs qu'en fait, sous le régime de la vie commune, la moyenne des cas de suicides et d'aliénation mentale a été de 2,3 pour 100; tandis que dans les prisons cellulaires de Mazas, la Roquette et la Santé, la moyenne ne s'est élevé qu'à 1,8 pour 100. D'où il résulte que, sous ce dernier régime, il y a moins de cas de suicide et de folie que sous le régime en commun.

Ce qui a décidé la commission en faveur de la réforme proposée, c'est non-seulement les témoignages qu'elle a recueillis et l'étude comparative des pays étrangers qui l'ont presque tous réalisée avec le plus grand succès, mais encore sa propre expérience; car ses membres ont visité eux-mêmes les principaux établissements pénitentiaires de France. Ce qu'ils ont constaté est épouvantable, sans qu'il y ait lieu d'accuser l'admisnistration, qui gémit elle-même d'être forcée, par l'insuffisance des bâtiments dont elle dispose, d'entretenir des foyers de corruption sur toute la surface du pays. La promiscuité appliquée à la prévention, comme elle l'est aujourd'hui, confond tous les degrés de culpabilité; elle souille l'innocence que proclamera demain une ordonnance de non-lieu, et rapproche le jeune homme qui en est à sa première faute du vieux condamné qui est peut-être un repris de justice, et cela pendant de longues heures oisives, et la nuit dans des dortoirs mal surveillés. Quant aux peines correctionnelles subies en commun, elles marquent d'une tare souvent indélébile les malheureux qui les ont subies ensemble et qui ont été plongés dans un océan de boue accumulée, si bien qu'au sortir de la prison ils trouvent le crime qui les guette, les attend et les enveloppe presque fatalement dans une complicité qui remonte aux entretiens de ce pourrissoir moral qui s'appelle un préau de prison. Si l'on veut avoir une idée de ce que c'est que cette promiscuité, qu'on visite dans la maison de Saint-Lazare le quartier réservé à la prévention et aux petites peines correctionnelles : il est impossible de ne pas être épouvanté de ce rassemblement de jeunes filles, souvent de l'âge le plus tendre, et de femmes perverties jusqu'à la moelle des os qui se chargent de l'éducation de leurs cadettes; on a appelé avec raison la récréation de Saint-Lazare la Bourse de la prostitution. Nous avons là, au milieu de Paris, comme une Bastille du vice et de la perversion morale, dont il ne faudrait pas laisser pierre sur pierre. Déjà M. Maxime du Camp, dans ses belles études sur notre grande cité, l'avait dénoncée à tous les hommes de cœur. La société n'a pas le droit d'user de ce redoutable pouvoir de punir ses membres indignes pour leur ouvrir ce qu'on a justement appelé l'école normale du vice. Il n'est pas permis de jeter une âme humaine, même pervertie, comme on jette un vieux haillon aux ordures. Qu'est-ce donc quand il s'agit d'une âme encore neuve qui en est à sa première chute, et qui même peut être soupçonnée à tort?

On dit souvent d'un homme ou d'une femme profondément dégradés que ce sont des êtres perdus. Une société civilisée et chrétienne ne doit jamais accepter une telle expression : pour elle, un être perdu est un être à sauver; ce qui ne l'empêche pas de se défendre contre une agression dangereuse. Or, il est certain qu'en plongeant dans la promiscuité cet être, elle consomme sa perdition. La vraie philanthropie n'est pas celle qui se préoccupe, avant tout, d'épargner au prisonnier une gêne ou un ennui; c'est celle qui, se gardant d'oublier l'âme immortelle, se soucie de son relèvement en évitant toute souffrance inutile. Voilà pourquoi la cellule implique les plus généreux efforts pour la tempérer,

comme on l'a fait dans la maison des jeunes détenus à la Roquette. L'emprisonnement individuel est la seule digue à élever contre le développement de la perversité et le flot montant des récidives, qui est bien fait pour nous donner une salutaire épouvante.

Les partisans de l'ajournement du projet de loi ne songeaient pas que, tandis que nos hommes politiques seraient retournés à leurs ardentes préoccupations, la machine de corruption qui fonctionne si bien aujourd'hui dans nos prisons sous le nom de régime en commun n'aurait pas cessé de multiplier ses victimes. Un mal auquel on ne pense pas et dont on trouve commode de détourner ses yeux ne s'en développe pas moins, et la gangrène, pour être négligée, n'en poursuit pas moins ses ravages. Nous ne saurions donc trop féliciter l'Assemblée nationale d'avoir accepté le principe d'une réforme aussi urgente. On a le droit de penser que nulle question n'égale en importance cette question de préservation sociale et morale.

E. DE PRESSENSÉ.

BULLETIN

La conférence que M. Athanase Coquerel a faite au Cirque des Champs-Elysées, au profit des familles Sivel et Crocé-Spinelli, a été publiée dans le *Bien public* des 26, 27 et 28 mai. Nous en extrayons le passage suivant, qui donne des détails personnels sur les héroïques victimes de la catastrophe du *Zénith* :

« Je n'ai pas voulu faire appel à des émotions trop cruelles en vous faisant assister de nouveau à l'affreuse scène d'agonie et de mort qui s'est accomplie dans des régions vierges où rien n'était mort encore, parce que rien peut-être n'y avait vécu. Il me semble entendre quelque disciple de Pascal s'écrier : Voilà bien la misère de l'homme ; il ne peut s'élever si haut qu'il n'y rencontre la mort, il la trouve partout, parce que partout il l'apporte avec lui. Et je réponds : C'est sa grandeur, tout mortel qu'il est, d'aller braver les derniers périls où nul n'a monté avant lui, si faible de corps et si grand par la pensée, si admirable par l'ardeur d'oser et d'apprendre. Vous avez dit, Pascal, que l'homme, s'il était écrasé par l'univers, serait plus noble que ce qui l'écrase, parce que l'homme sait qu'il meurt, et l'univers ne saurait pas qu'il tue. Nos deux morts du *Zénith* sont plus grands que les forces indifférentes de la nature qui les ont accablés parce que leur passion pour la vérité la leur avait fait affronter.

» Il est impossible que je ne vous dise pas quelques mots, en finissant, d'eux et de leurs familles.

» C'est la mort de Sivel qui a fait le plus grand nombre de victimes : une petite fille de six ans dont la naissance a coûté le jour à sa mère, une aïeule sans ressources que son gendre faisait vivre, un grand-père aveugle et paralysé dont la mince fortune a été dévorée par des expériences scientifiques. Le fils, capitaine au long cours, avait fait quatre fois le tour du monde, et sa vie est une des plus remplies et des plus accomplies de notre temps.

» Joseph Crocé-Spinelli n'avait à sa charge que son père ; sa mère l'avait précédé de quelques semaines dans la mort. Lui, je l'ai connu dès son enfance ; il manifestait dès lors un vif désir de savoir, et, comme les ressources manquèrent plus d'une fois à sa famille, — il m'est permis de trahir ce secret, — j'ai dû à plus d'une reprise, pour payer les trimestres de la pension, demander, sans le nommer, à quelques amis plus riches, de quoi aider ce jeune esprit à se développer. Il y a ici quelques personnes qui, sans le savoir, ont contribué à son éducation par mes mains. Ah! sans doute, nous espérions qu'il fournirait une plus longue carrière ; mais nous ne pouvions espérer ni une vie ni une mort plus honorables, et je demande à ceux qui l'ont aidé à s'instruire : pouvaient-ils placer plus dignement l'argent qu'ils m'ont confié? (*Applaudissements.*)

» Un des écrivains qui ont le mieux parlé de lui l'ont appelé « une nature ardente, aimante et généreuse ». C'était le bien peindre, et je demande encore à vous en donner une preuve en deux mots. Il y a quinze ans, quand je réunis, pour leur faire faire comme un apprentissage actif de dévouement aux malheureux, des jeunes gens et des jeunes filles, qui avaient reçu mes enseignements, Joseph Crocé entra dans cette œuvre avec toute son ardeur. Bien souvent, celui qui devait être l'aéronaute sans peur, le savant audacieux, se montra zélé pour faire le bien. Nos modestes procès-verbaux contiennent maint et maint rapport de sa main sur quelque pauvre vieille infirme qu'il secourait régulièrement de notre part. Il y eut un moment où, absorbé par sa passion pour la science, il se montra moins exact. Mais les grandes misères que la guerre a laissées après elle le ramenèrent plus d'une fois parmi nous ; et quelles que furent les évolutions par lesquelles a passé son esprit, son cœur était resté simple, très-aimant et très-droit.

» Il était heureux d'aider les autres comme son enfance avait été aidée jadis. N'aimerez-vous pas aussi à continuer ce touchant et bel échange? (*Vive émotion.*)

» A peine rentrais-je à Paris il y a quelques jours, après une longue maladie, quand on m'a demandé le concours de mes efforts pour subvenir à de si glorieuses misères causées par un dévouement trop noble pour être dédaignées. On m'apprit que tous ensemble, souscriptions, journaux, théâtres, avaient donné trop peu pour que l'avenir des délaissés pût être à l'abri des souffrances. Je n'ai pas hésité, quoique faible encore, et j'ai tenté ce que j'ai pu. Messieurs, mesdames, c'est à vous d'achever. Souffrirez-vous que pour avoir perdu au service de la science, à notre service à tous, à votre propre service, un tel fils dans la force de l'âge, le père achève ses jours dans un affreux dénûment.

» Souffrirez-vous si, car mon estime et mon amitié déjà anciennes pour Joseph Crocé-Spinelli ne doit pas rendre oublieux des titres de la petite orpheline à votre sympathie, souffrirez-vous que la gracieuse et délicate enfant, sans père et sans mère, héritière du nom désormais impérissable de Sivel, s'étiole dans une pauvreté et un défaut d'éducation qui seraient un opprobre, non pour elle, mais pour nous tous?

» Je sais que sur la double tombe une voix profondément émue a parlé, dont l'écho a retenti jusque dans ma retraite éloignée, avec une vivante, une magnifique éloquence, de notre mère à tous, cette France tant aimée et qui a tant souffert. Celui qui parlait alors si dignement de la France, celui même qui a eu l'idée de notre réunion d'aujourd'hui, augurait bien de notre avenir par nos gloires présentes, par la vie féconde de l'esprit, par les hardis développements des sciences et par le ferme déploiement d'une infatigable énergie morale, après tant de désastres encore si récents. Ah! je m'associe de toutes mes forces à ces sentiments si chaleureux, à ces douces et grandes pensées ; et aussi, malgré l'insuffisance désolante des dons reçus jusqu'à ce jour, je ne veux pas croire qu'il sera dit : « Sivel et Crocé sont morts de leur dévouement à la science et de leur ambition sacrée pour le progrès de l'humanité! La France est fière d'eux ; mais elle n'a pas su faire à leur mémoire assez de sacrifices pour soutenir leurs parents et élever un orphelin.... »

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 50 12 JUIN 1875

HOMMES POLITIQUES CONTEMPORAINS (1).

M. Édouard Laboulaye

I

Je ne veux pas dire du mal de M. Wallon. Il nous a rendu un fier service. Il est venu à point pour débrouiller une situation dont tout le monde commençait à être bien las. Aujourd'hui le voilà ministre : il a des titres sérieux pour faire un bon ministre de l'instruction publique. Il connaît le département qu'il administre, et ses débuts ne sont point de mauvais augure. Mais ce n'est pas dire du mal de M. Wallon de faire observer qu'il n'est pas un homme malheureux. Il est sorti tout à coup de l'ombre discrète où il se cachait à l'Assemblée depuis trois ans et demi pour entrer dans l'éclatante lumière. Deux petits amendements de cinq à six lignes chacun ont plus fait pour sa renommée que n'avaient jamais fait ses livres, ses cours de la Sorbonne, ses harangues académiques. Les journaux illustrés ont reproduit sa figure; les *reporters* ont raconté sa vie privée et fait le compte de ses enfants. Dans cette longue crise ministérielle d'où nous avons eu tant de peine à sortir, tandis que chaque jour on voyait changer sur les listes colportées le nom du ministre de l'intérieur, du ministre de la justice, du ministre des finances, jamais, dans toutes les combinaisons, ne figurait un autre nom que le sien pour le ministère de l'instruction. Il était l'homme de la situation, il était l'homme nécessaire. On ne prenait même point, assure-t-on, la peine de le consulter. En somme, s'il a aidé son amendement à faire son chemin, son amendement le lui a rendu.

Ce n'est pas tout à fait par hasard que, voulant parler de M. Édouard Laboulaye, le nom de M. Wallon se présente à l'esprit. La fortune a fait en ces derniers temps aussi peu pour le premier qu'elle a fait beaucoup pour le second. Avant l'amendement Wallon venait en discussion, au mois de février dernier, un amendement défendu par M. Laboulaye, qui, au fond n'en différait guère; celui-ci a été repoussé, et celui-là a triomphé. Mais aurait-il triomphé aussi bien sans le discours de M. Laboulaye ? Voilà ce que se demandent tous ceux qui ont assisté à ces importantes séances. La passion, au début, était trop grande encore pour que certains hésitants voulussent se rendre aussitôt; ils refusèrent le vote que M. Laboulaye leur demandait. Cependant l'Assemblée, en écoutant l'honorable orateur, avait été véritablement sous le charme. Il n'y avait, au sortir de la séance, qu'un avis parmi les hommes de tous les partis sur le talent déployé par lui, sur l'habileté et l'agrément de sa parole : il avait été démonstratif autant qu'insinuant. La nuit porte conseil : ceux qui avaient résisté cédèrent, ceux qui avaient hésité se décidèrent, et quand l'amendement Wallon vint le lendemain et fut mis aux voix, ce fut lui qui recueillit le bénéfice de la discussion de la veille. M. Wallon sentait si bien que la cause avait été plaidée aussi parfaitement qu'elle pouvait l'être qu'il ne se mit guère pour sa part en frais d'éloquence.

II

C'est un talent fort multiple que celui de M. Edouard Laboulaye. Il n'est pas seulement homme politique; il est en même temps membre de l'Académie des inscriptions et professeur de droit constitutionnel au Collège de France. Il a écrit l'*Histoire des États-Unis* et composé des ouvrages de législation qui font autorité parmi les jurisconsultes. Il a publié et commenté des textes épigraphiques. Il a traduit Channing et donne au *Journal des Débats* nombre d'articles sur

(1) Voyez pour cette série *M. Gambetta d'après ses discours*, par M. C. L. dans la *Revue* du 12 septembre 1874, et *M. Guizot d'après ses Mémoires*, par M. Eugène Despois, dans les n°s des 26 septembre et 3 octobre 1874.

les questions philosophiques et religieuses qui lui sont particulièrement chères. C'est surtout à ses travaux de philosophie politique qu'il doit sa renommée. Aucun écrivain n'a eu plus que lui d'influence sur la génération studieuse qui grandissait aux dernières années de l'Empire. Ses écrits, entre autres le bel ouvrage intitulé *le Parti libéral*, ont contribué plus que tout le reste à former en France le parti du progrès par la liberté, qui veut la séparation de l'Église et de l'État, refuse de sacrifier, fût-ce à d'équivoques prétentions d'intérêt collectif, les droits sacrés de la conscience, réclame la liberté pour tous également, et, attendant d'elle seule le triomphe de la vérité, répudie les traditions terroristes des inquisiteurs ou des jacobins.

M. Laboulaye n'est pas seulement l'auteur de tant de livres de sérieuse doctrine. Sa plume sait être alerte et légère. Il a écrit pour l'amusement des enfants plusieurs volumes de *Contes bleus* où chaque récit cache une leçon et qui sont la récréation même des grandes personnes. Il a su appeler à son aide la fiction la plus piquante pour faire mieux entrer dans les esprits ses appels à la liberté individuelle, à l'initiative des citoyens. Qui n'a lu ce *Paris en Amérique* dont quarante éditions ne suffirent pas à épuiser le succès? Qui n'a lu ce *Prince Caniche* où chacun reconnaissait une satire si vive et si peu dissimulée de la France impériale?

Il faut s'arrêter, bien que l'énumération ne soit pas complète. C'eût été aux dernières années de l'Empire un intéressant portrait à tracer que celui de M. Laboulaye écrivain : qu'il prît la forme sérieuse ou la forme piquante, nul auteur n'avait alors plus de crédit, plus d'autorité parmi les honnêtes gens. De graves, de tragiques événements depuis lors sont survenus ; M. Laboulaye a quitté son cabinet pour s'asseoir à l'Assemblée nationale. Il n'a plus eu le loisir d'écrire des livres; c'est par ses rapports à l'Assemblée, c'est par ses discours prononcés à la tribune qu'il a répandu ses idées et exercé son influence. L'écrivain s'est fait orateur.

III

A vrai dire, il y avait longtemps que M. Laboulaye maniait la parole. Il était depuis de longues années professeur au Collège de France et professeur écouté. Il savait intéresser la jeunesse aux questions de droit politique les plus austères. Je n'en veux citer pour exemple que ces leçons sur les institutions françaises publiées par cette *Revue* (1). M. Laboulaye était plus qu'un docte professeur : il était en même temps un professeur aimable, aussi la salle où il parlait était toujours pleine. Les mauvaises langues disent même qu'autour de lui il soulevait plus d'une jalousie. En fait de professeurs de l'enseignement supérieur, la jeunesse de ces dernières années, il faut le dire, n'était pas gâtée. Le temps était loin des ardentes leçons de Quinet ou de Michelet. L'Empire avait pris soin de pacifier le plus possible la Sorbonne et le Collège de France.

Il ne suffit pas à M. Laboulaye d'être professeur, il fut conférencier et conférencier applaudi. L'élévation de la pensée et la ferme logique de la doctrine s'adoucissaient toujours à propos chez lui par un ton de causerie aimable. Le conférencier et le professeur parlent seuls et échappent à l'épreuve redoutable de la contradiction. M. Laboulaye montra que la contradiction ne lui faisait pas peur. Il l'aborda dans les plus redoutables conditions : dans les réunions privées et publiques. On sait à quelle occasion. En 1870, M. Laboulaye venait d'écrire cette lettre plébiscitaire sur laquelle nous aurons tout à l'heure à revenir. L'émotion fut vive dans le parti libéral, et les attaques amères. M. Laboulaye ne voulut point rester sous le coup des attaques; il parut dans les réunions, il entreprit de se justifier. Il fut près d'une heure à la tribune sans pouvoir se faire entendre, interrompu à chaque mot, en butte aux interpellations les plus âpres. Il tint bon cependant; il finit par se faire écouter du plus malveillant des auditoires : s'il ne parvint pas à le convaincre, c'est que la tâche était vraiment trop difficile.

L'Assemblée nationale surtout devait faire connaître M. Laboulaye comme orateur. Ce n'est pas du premier jour cependant que l'honorable député de Seine-et-Oise s'est fait sa place parmi les députés les mieux écoutés. Sa véritable popularité date du jour où il fit à l'Assemblée, à l'occasion de la proposition Changarnier sur la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon, ce rapport trop attendu au gré de la droite, que M. Baragnon, dans un accès de sa grosse gaieté, prétendait resté au fond de la fameuse écritoire de M. Laboulaye. Ce rapport en sortit, et M. Baragnon le vit bien. Depuis cette époque, la situation de M. Laboulaye n'a fait que grandir à l'Assemblée. Ses derniers discours l'ont mis tout à fait au premier rang.

Le fin critique qui envoie au *Temps* les « Lettres de Versailles » écrivait que M. Laboulaye avait été quelque temps à l'Assemblée nationale avant de bien prendre possession de lui-même et de son public. Il y a certainement un peu de vrai dans cette observation. Je crois pourtant que la part des circonstances a été plus grande ici que celle de l'orateur lui-même. Je me souviens pour ma part d'avoir entendu trois ou quatre fois l'honorable M. Laboulaye durant les années 1872 et 1873 ; je me souviens tout particulièrement d'un discours rapide, mais plein d'émotion patriotique, prononcé par lui le 19 janvier 1872. M. Thiers venait de donner sa démission dans un accès d'impatience occasionné par un vote relatif aux matières premières. La coalition des partis, qui plus tard fit le 24 mai, cherchait dès ce jour-là à rendre irrévocable cette démission. M. Laboulaye fut un de ceux dont les courageux efforts firent alors échouer cette manœuvre. Je n'oublierai jamais l'accent de sa voix ni l'abnégation avec laquelle il s'effaça pour se rallier à l'amendement de M. Desseilligny, qui semblait devoir le plus facilement mettre fin à cet incident déplorable.

Dès ce jour-là M. Laboulaye possédait comme orateur politique tout le talent qu'il a manifesté depuis ; mais le temps n'était pas encore venu où l'autorité de ce talent devait être acceptée de tous. L'histoire de ces trois dernières années a offert en France un spectacle bien rare dans les annales politiques de notre pays : c'est l'importance chaque jour croissante du parti le plus modéré. Tandis que la droite, après d'énergiques et vains efforts, voyait s'écrouler ses espérances, la gauche extrême, la gauche républicaine elle-même s'effaçaient volontairement, estimant que rien plus que leur patience et leur abnégation ne pouvait assurer le triomphe de

(1) Dans les premiers volumes de la *Revue des cours littéraires* (1863-1869).

la cause qui leur était chère. Ainsi la lutte allait de jour en jour se circonscrivant davantage entre le centre droit, d'une part, et le centre gauche, de l'autre : l'un travaillant de tous ses efforts à la ruine de la république, avec l'arrière-pensée de ramener en France la monarchie orléaniste ; l'autre, persuadé que le règne de toute monarchie était bien passé en France, désireux d'épargner au pays l'épreuve d'une révolution nouvelle, résolu à lui procurer dans l'organisation définitive et incontestée de la république la sécurité et la paix intérieure. Le 24 mai avait donné le gouvernement de la France au centre droit. On vit le centre gauche, avec une modération pacifique qui n'excluait point la fermeté, entreprendre de lui arracher sa victoire, de mettre un terme au provisoire que l'on voulait perpétuer, de faire œuvre constituante, de déjouer également les intrigues des habiles et les convoitises des conspirateurs qui guettaient leur proie. On sait comment le vote du 25 février a fait, après deux années de persévérants efforts, triompher la politique du centre gauche.

Dans de telles circonstances, il était naturel que l'on vît de jour en jour croître dans l'Assemblée et au dehors le rôle des *leaders* de ce grand parti politique. Personne ne mérita plus que M. Laboulaye le nom de *leader* du centre gauche ; personne surtout ne le justifia plus que lui chaque fois qu'il s'agit de monter à la tribune, d'exposer la politique poursuivie par ce grand parti, d'entraîner enfin par la force du raisonnement et le légitime attrait de l'éloquence les convictions encore hésitantes. C'est ce concours de circonstances qui a fait de M. Laboulaye, en ces dernières années et particulièrement au moment redoutable de la crise, une des plus remarquables physionomies de notre tribune parlementaire. Que l'on nous permette de nous arrêter un moment et de considérer l'orateur.

IV

On compterait aisément le nombre d'orateurs politiques mis en évidence par l'Assemblée de 1871. La renommée de M. Thiers, de M. Dufaure, de M. Jules Favre, ne pouvait plus grandir ; M. Jules Simon et M. Picard s'étaient fait leur place au Corps législatif. M. Gambetta, dès son début en 1870, avait pris place au rang des maîtres les plus renommés. Nous ne ferons point au noble art de l'éloquence l'injure d'élever au rang d'orateurs des médiocrités tapageuses ou violentes comme M. Baragnon, M. Ernoul ou M. Depeyre. M. Lucien Brun peut-être n'a jamais donné toute sa mesure. Quant à M. le duc de Broglie, c'est assurément à d'autres raisons qu'à l'éclat de sa parole qu'a été due sa néfaste influence durant trois années. Il écrit en style académique, il débite d'une voix pointue des périodes apprises par cœur. Mais il connaît les hommes, il sait exploiter leurs passions et grouper autour de son ambition leurs ressentiments ou leurs convoitises. Je ne vois guère, en fait de noms nouveaux qui se soient illustrés, que ceux de M. d'Audiffret-Pasquier, de M. Challemel-Lacour, de M. Laboulaye. Encore M. d'Audiffret-Pasquier n'a-t-il que rarement abordé la tribune et seulement sur des questions spéciales qui intéressaient sa passion personnelle.

M. Laboulaye et M. Challemel-Lacour ont été professeurs tous deux. Il y a quelque chose de professoral dans la façon de dire de l'un et l'autre ; mais le parallèle entre les deux ne saurait guère être poussé plus loin. M. Challemel-Lacour est le professeur autoritaire qui enseigne, impose, dogmatise : avec quel éclat de parole, avec quelle vigueur de talent, tout le monde le sait. Il ne discute pas, il ordonne ; sa voix est brève, incisive, tranchante ; impérieux et hautain, il contient du geste, il domine du regard et de la voix les auditeurs qui l'entourent : si la classe mutinée s'avise d'interrompre, par sa fermeté, par son dédain même, il la fera rentrer dans le devoir. On n'est pas tenu de goûter ses leçons, mais il faut qu'on les subisse.

Il n'est pas vraisemblable que M. Challemel-Lacour exerce jamais une grande influence sur une assemblée délibérante. Il ne paraît même pas désireux d'acquérir cette influence. Il parle pour son groupe, pour lui-même, pour la thèse qu'il développe ; il ne parle pas pour déterminer un vote. Le véritable auditoire auquel il s'adresse, ce n'est pas l'assemblée au milieu de laquelle il parle, ce sont les partisans qui le liront demain. Il ne fait de concessions ni aux temps ni aux lieux. Il dira aussi bien ce qu'il importe de ne pas dire que ce qu'il est utile de dire. Il semble qu'il prenne plaisir à déchaîner les orages, sûr qu'il est de leur tenir tête et de les dominer. Il semble qu'il goûte dans cette lutte on ne sait quelle joie âpre et sauvage. Il a l'éloquence violente, je dirais volontiers radicale, puisque le mot est à la mode. Il serait surpris tout le premier, je pense, s'il apprenait qu'il a persuadé un adversaire. Et même le désire-t-il ? C'est l'orateur aux neuf lanières, tout plein de mépris qui ne sont point affectés C'est un confesseur de la foi, ce n'est pas un apôtre. C'est un prédicateur qui fait d'admirables discours, mais point de conversions.

M. Laboulaye professe d'une tout autre sorte : il n'est pas le maître qui impose une doctrine, il est celui qui s'efforce de la démontrer. L'un s'adresse à la docilité des auditeurs, l'autre à leur intelligence. L'un dit : « Soumettez-vous et inclinez-vous ; » l'autre dit : « Écoutez et voyez si j'ai raison. » Il est des esprits qui sont nés disciples, et ceux-là, M. Laboulaye les met en un cruel embarras en les invitant à se faire eux-mêmes leur conviction. « Monsieur, disaient à leur professeur Monge les cadets de la noblesse du siècle dernier, ne perdez pas votre temps à nous démontrer ce théorème ; donnez-nous seulement votre parole qu'il est vrai. » — Mais il est d'autres esprits, au contraire (et dans notre siècle ils deviennent de plus en plus nombreux), qui ne veulent jurer sur la foi d'aucun maître : ils veulent voir et juger par eux-mêmes. Le meilleur orateur, à leur goût, est celui qui aura la thèse la plus sage et en fera mieux ressortir la vérité.

M. Laboulaye est l'homme de ceux-là. Il est un merveilleux démonstrateur. On retrouve dans ses discours toutes les qualités de ses livres. Chacun d'eux est une leçon où le problème politique est posé, analysé, résolu. D'autres ont le développement plus abondant, le style plus brillant, plus éclatant ; aucun n'a le langage plus précis, plus juste, plus net. Sans doute on y sent l'étude, la préparation. Son allure a toujours quelque chose d'un peu compassé. Ce n'est pas sans préparation, du reste, qu'un homme, même ayant l'extrême habitude de la parole, trouverait au courant de l'improvisation une telle précision de langage, alors surtout qu'il s'agit d'exposer des doctrines complexes, délicates, comme le sont les problèmes de philosophie constitutionnelle. Les deux grands discours prononcés au mois de janvier et de février par M. Laboulaye sont de véritables modèles de ce genre du

ficile. La contradiction, les interruptions, n'ont pu porter le moindre trouble dans l'esprit de l'orateur, l'empêcher de conserver jusqu'au bout la pleine possession de sa pensée et de son raisonnement.

M. Laboulaye a terminé l'un de ces discours par un appel ému à la concorde des citoyens et à leur patriotisme. L'effet a été grand de cette péroraison, d'autant plus grand que la rhétorique, on le sentait, n'y avait aucune part. Il y a peu de goût pour la rhétorique chez M. Laboulaye, j'entends pour celle qui court après les mouvements oratoires et s'efforce d'exalter les sentiments. Il cherche bien plus à persuader qu'à toucher. Il est lui-même plus réfléchi qu'ému, et je serais surpris s'il ne se méfiait beaucoup, trop peut-être, des impressions vives. Sa rhétorique, à lui, consiste à chercher l'ordre facile, clair, agréable, pour ses arguments, celui qui les rendra le plus accessibles aux auditeurs, la forme qui leur en rendra l'exposition la plus nette et la plus piquante.

C'est à cela qu'il met son art et même sa coquetterie. Car il est loin d'être exempt d'art ni de coquetterie. On a fort souvent comparé M. Laboulaye à un méthodiste de l'autre côté de l'Océan, et je crois volontiers qu'il n'a pas répugné lui-même à rappeler par quelques côtés ces Américains qu'il a tant étudiés, dont il a tant célébré les institutions. Mais la ressemblance s'arrête bientôt en chemin. Voyez M. Laboulaye monter à la tribune, simplement vêtu de noir, l'habit boutonné au menton, rasé soigneusement, les cheveux longs, collants, qui tombent à plat sur les tempes. On dirait d'un puritain. Mais qu'il ouvre la bouche, et vous verrez aussitôt combien peu, au fond, il est puritain. Son geste n'a rien de tranchant ni de solennel. Dans sa voix aucun ton de sermon, aucun accent déclamatoire : il parle sur le plus simple ton de la conversation. Ses intonations suivent sans emphase le mouvement de sa pensée. Toujours pourtant un même accent revient à la fin de chaque phrase ; c'est cet accent bien connu de tout le monde et qui dit clairement : « Voyons, ne me croyez pas sur parole ; jugez vous-même et dites si je n'ai pas raison. » Il se fait modeste, sans prétention : il ne se met au-dessus d'aucun des auditeurs : il se mêle à eux, il les consulte, les interroge, leur répond : il semble, à la fin, que chacun ait trouvé de soi-même la vérité dont lui seul pourtant connaît le chemin, et à laquelle il vous mène par les plus agréables sentiers.

Si abstraite que puisse être la matière, avec M. Laboulaye vous ne connaîtrez point la fatigue. Il sait ce qu'en tel ou tel ordre de questions on peut demander d'attention à la moyenne des esprits ; il ne dépassera pas cette somme. Il est un maître certainement honnête, qui non-seulement veut instruire ses élèves, mais qui veut aussi qu'ils apprennent sans effort et qu'ils gardent de la matière bon souvenir. S'il désire être utile, il ne dédaigne pas de plaire. Regardez cette physionomie : elle est, pour ainsi dire, ordinaire ; annonce-t-elle la réflexion ? Non, ce n'est point cet air du philosophe, mais l'œil est vif et noir, la bouche est souriante, la lèvre est fine. Nous sommes en face d'un homme d'esprit autant qu'd'un penseur. Ce n'est pas tout à fait un Parisien de Paris, mais c'est un Parisien de Versailles. Cela n'est point encore à dédaigner. S'il a écrit le *Parti libéral* et les *Questions constitutionnelles*, il a écrit aussi *Paris en Amérique*. M. Laboulaye a toujours à son service quelque aimable anecdote pour reposer chemin faisant l'attention de l'auditeur, pour lui insinuer sous une forme piquante la leçon qu'il veut lui faire retenir. C'est dans ce genre tempéré, tour à tour sérieux et souriant, qu'il excelle.

V

Sans doute, et nous l'avons montré, les circonstances ont fait beaucoup pour M. Laboulaye en mettant en évidence le parti qui le compte dans ses rangs ; mais un talent de cette sorte avait beaucoup aussi à gagner du temps. La faveur et la popularité vont volontiers d'abord aux orateurs brillants et sonores, fussent-ils un peu creux et vides. Dès le premier jour ils étonnent, ils saisissent, ils frappent ; leurs coups d'essai semblent des coups de maître. Souvent hélas ! ils ne tiennent pas les promesses qu'ils ont données. Un talent comme celui de M. Laboulaye n'a rien à première vue de ce prestige. Son discours est si simple, il met si bien une question à la portée de tous que chacun en l'écoutant s'estime capable d'en faire autant. L'auditeur ne voit rien qui le surprenne ; c'est à la longue, après avoir comparé l'orateur à d'autres, après l'avoir vu intervenir et tout à coup rendre claire une question laissée auparavant obscure par vingt autres, que l'on s'aperçoit combien sont rares ces éminentes facultés d'exposition lucide et précise, de logique serrée et aimable. C'est après l'avoir souvent entendu qu'on en vient à le mieux écouter. La nouvelle commission des Trente, aussi préoccupée de faire rapidment sa tâche que la précédente de l'éterniser, ne pouvait choisir un plus excellent rapporteur. Si la Chambre n'approchait du terme de son mandat, M. Laboulaye y deviendrait, on peut n'en pas douter, un véritable professeur de droit constitutionnel, écouté par tous avec attention, avec respect ; dans les débats confus c'est vers lui que les regards se porteraient d'abord. C'est dans ce rôle surtout que M. Laboulaye serait vraiment utile à ses collègues. Quel profit pour eux, quel bénéfice pour le pays, que de discussions stériles abrégées ou épargnées, si M. Laboulaye eût pu quelque part, deux fois la semaine, ouvrir dans un bureau de l'Assemblée, à côté de la salle des Pas-Perdus, un cours de droit politique à l'usage spécialement de ceux de ses collègues qui tiennent à honneur de résider à Versailles !

VI

Les adversaires n'ont point manqué à M. Laboulaye. Il est peu d'hommes de notre temps dont la popularité ait subi plus de vicissitudes. La faute, il faut bien le dire, n'a pas été toute à l'opinion publique. M. Laboulaye s'est plu souvent à rompre tout à coup avec ceux-là mêmes au milieu desquels il avait le plus longtemps marché. N'est-ce pas Franklin qui a dit qu'il était bon d'avoir acquis une grande popularité pour la dépenser tout entière en un jour au service de la vérité et de la justice ? M. Laboulaye semble avoir par trop pris à la lettre cette parole de Franklin. Il est glorieux sans doute pour un homme politique de ne point hésiter à sacrifier sa popularité en un jour, lorsqu'il croit, à ce prix seul, pouvoir servir la bonne cause. Mais ce sacrifice est de ceux que l'homme politique ne doit faire qu'à bon escient. Il arrive assurément que la foule se trompe et qu'un homme seul a raison contre tout le monde ; il arrive bien souvent aussi, et

plus souvent encore, que l'homme seul a tort contre tout le monde. *Yo contra todos* est une maxime plus fière que sûre, et c'est le rôle de l'homme sage, lorsqu'il se voit seul de son avis, de tout examiner une fois encore, de bien regarder si ce n'est pas lui qui serait dupe de lui-même avant de s'obstiner irrévocablement. On n'a pas oublié — et il est bien difficile de le faire — le jour néfaste où M. Laboulaye conseilla de voter *oui* au plébiscite. On prononça le mot de trahison, on chercha des raisons d'intérêt, car les hommes sont toujours prompts à attribuer à des mobiles misérables les actes qui leur déplaisent. Il eût suffi de mieux connaître le tour d'esprit de M. Laboulaye pour n'aller chercher nulle part ailleurs qu'en lui-même les causes d'une erreur aussi préjudiciable à son auteur qu'au parti auquel il faisait tant de mal après lui avoir rendu tant de services.

C'est une intelligence abstraite que celle de M. Laboulaye. Il a vécu plus avec les idées qu'avec les faits. Ces habitudes d'esprit, profitables peut-être au savant tant qu'il reste dans son cabinet, ne sont pas sans danger pour lui sitôt qu'il s'avise d'intervenir dans la vie réelle. Il est advenu à M. Laboulaye ce qui tant d'autres fois est arrivé aux spéculatifs, aux mathématiciens surtout, les plus spéculaifs entre les savants. C'est un grand malheur à coup sûr d'être un homme politique sans principes, pour lequel l'intérêt seul, l'intérêt immédiat, fait la distinction du bien et du mal; mais il n'est guère moins dangereux parfois de vouloir appliquer le plus noble principe sans regarder d'abord si le cas présent est bien celui auquel le précepte s'applique. Les règles des actions humaines, stables pour les mêmes actions, changent aussi avec ces actions. M. Laboulaye admettait en principe le plébiscite; il voyait en lui une des institutions naturelles de la démocratie idéale : il suffit que l'empire proposât un plébiscite pour qu'aussitôt il s'y rallîât. Il ne voulut point examiner si, en fait, proposé par ceux qui le proposaient, ce plébiscite pouvait être autre chose qu'un piége tendu à la bonne foi publique. Il refusa de regarder l'ambiguïté de la formule posée, qui énonçait trois questions et ne permettait de faire qu'une réponse; il ne s'arrêta point à tous les artifices employés à ce moment même pour empêcher que la nation fût sérieusement consultée; il permit qu'une lettre publique de lui s'ajoutât précisément à tous les autres artifices. Quatre années, les effroyables malheurs de la guerre qui suivit de si près, n'ont pas suffi à le détromper complétement, à lui montrer combien le plébiscite de 1870 était peu de la famille des plébiscites honnêtes de sa Salente démocratique!

Ce n'a pas été en ce sens la seule erreur de M. Laboulaye. Il fut membre de cette première commission des Trente qui inventa contre M. Thiers ces procédures chinoises qui ne devaient, du reste, jamais servir. Le but que poursuivait la majorité de cette commission, tout le monde le voyait manifestement. Il y parut bien le 24 mai. Tous ceux qui n'étaient point de la conspiration signalaient chaque jour le ridicule du cérémonial byzantin auquel on voulait soumettre les rapports du Président et de l'Assemblée; ils démasquaient le but poursuivi par les amendements perfides des amis de M. de Broglie; ils refusaient de prendre au sérieux le galimatias constitutionnel du centre droit. Seul, M. Laboulaye ne voyait, ne voulait rien voir : étant de bonne foi, il croyait à la bonne foi de tous. Sa candeur ne se lassait point : il fallait voir avec quel sérieux admirable il comptait, examinait, discutait toutes les subtilités parlementaires inventées par ceux-ci et par ceux-là. On avait fait apparaître à ses yeux l'espérance de rédiger une constitution avec deux chambres, selon son vœu le plus cher; il n'imaginait point qu'il pût y avoir autre chose dans l'affaire. Il n'est point l'homme qui se méfie des boîtes à double fond.

J'ai bien peur que dans la grave et délicate question de l'enseignement supérieur, où il a servi de rapporteur à la commission, il ne lui soit encore réservé quelque mécompte de ce genre. La doctrine de la liberté absolue, conforme à tous les principes chers à son généreux esprit, l'a séduit; il n'a plus songé à examiner s'il n'y avait pas ici bien autre chose d'engagé que la cause de cette liberté. Rien de mieux assurément que la liberté absolue d'enseignement accordée aux citoyens et aux opinions, mais à condition qu'elle le soit à tous également et à toutes. Or, qui sont-ils, ceux qui réclament aujourd'hui à cor et à cri la liberté de l'enseignement supérieur? Les amis de la liberté pour tous? Loin de là, ils sont ses plus acharnés adversaires. Il faut les entendre parler, le *Syllabus* en main, de ce qu'ils appellent la liberté du mal. Une telle compagnie eût fait réfléchir tout autre que M. Laboulaye. Le véritable honnête homme politique est celui qui ne veut pas être dupeur, mais qui ne consent pas à être dupé, et qui sous les mots qu'invoque l'hypocrisie des intrigues sait toujours voir quelles réalités vraies se cachent.

M. Laboulaye est incapable d'être trompeur. Il lui est arrivé, il pourra lui arriver encore d'être trompé. Il a vécu avec les idées, qui ne mentent pas, au lieu de vivre avec les hommes, qui mentent; il démêle facilement les sophismes des unes; il se laisse prendre parfois aux simagrées des autres. Là est le côté faible de cette intelligence supérieure. Aussi, quand par hasard il s'égare, il ignore l'art de se dégager à temps; comme sa sincérité est parfaite et qu'il croit alors même défendre quelque grand principe, il persiste, il s'obstine, il va de l'avant, il s'enferre jusqu'à la garde. Il perd aux yeux du vulgaire tous les bénéfices des longs services rendus; mais en même temps c'est par là qu'il se rachète aux yeux des juges sérieux. Jamais il ne s'est trompé à son profit. Dans un temps où tant d'autres ont su placer au moment opportun une conversion utile à leur avancement, M. Laboulaye n'a jamais profité d'une seule de ses erreurs. Quand il a, par hasard, rompu avec son parti, c'est à lui d'abord, à lui surtout que sa rupture a fait tort. Il n'y a pas d'homme peut-être ayant moins que lui le sens des habiletés personnelles. Il n'y en a pas qui serait plus malavisé s'il y songeait. Il est de ceux qui ont toujours été désignés pour le ministère dans la pensée de ceux qui considèrent les capacités; il n'est point ministre, et probablement il ne le sera jamais. S'il prononce un discours, il le prononcera presque toujours, on le voit, la veille du jour où ce discours eût été récompensé. Qu'importe, après tout, que M. Laboulaye recueille les bénéfices personnels des services qu'il rend à son pays? Il a la joie de les avoir rendus, et son âme est assez haute, son amour pour la France assez grand pour que cette récompense lui suffise.

CHARLES BIGOT.

L'ANGLETERRE EN 1874 (1)

II

La crise religieuse

La situation matérielle de l'Angleterre et son attitude politique nous ont présenté à peu près partout des symptômes d'une prospérité tranquille et d'un apaisement volontaire. Mais dès que nous passons du domaine de la politique dans celui de la religion, la scène change et nous trouvons devant nous un monde nouveau plein de troubles et de bruits de guerre. Il semble que toute l'activité de la nation se soit tournée de ce côté. Catholiques et protestants luttent les uns contre les autres, et souvent même entre eux, avec une ardeur qui ne semblait plus appartenir à notre temps, et c'est encore l'ancien chef du parti libéral, M. Gladstone, qui dirige le combat, de sorte qu'il paraît s'être retiré de l'arène politique seulement pour changer d'adversaires, ou plutôt pour courir où la mêlée était plus épaisse et où se frappaient les plus rudes coups.

Le grand événement de l'année, pour l'Angleterre, c'est, en effet, la querelle du ritualisme, c'est-à-dire la résistance que l'Église officielle oppose aux attaques des dissidents et des catholiques. Ce sont les débats qui ont à peu près seuls agité la nation et passionné le Parlement; et ils ont absorbé la plus grande partie de la session. Les Chambres ont, en effet, consacré leurs séances les plus animées à discuter trois bills d'un caractère essentiellement religieux : la question du patronage ecclésiastique en Écosse, la restitution à l'Église anglicane du droit de surveillance sur les écoles, enfin les cérémonies du culte.

Nous sommes toujours, en France, tentés de sourire quand nous voyons nos Assemblées politiques traiter des matières qui touchent aux intérêts de l'Église et de la foi. Notre premier mouvement est d'en appeler à un concile ou à notre conscience, et de refuser à la Chambre toute autorité sur de pareils sujets. L'Angleterre pense différemment : chez elle, de tout temps, mais surtout depuis la Réforme, l'Église ne fait pas seulement partie de l'État, elle est jusque dans les questions de dogme soumise au contrôle du Parlement et du Conseil privé. La Chambre elle-même n'a été longtemps regardée que comme la représentation laïque de l'Église; elle ne sort donc pas de son rôle quand elle traite des questions qui ne nous paraissent pas relever du pouvoir civil.

I

Le 18 mai, le duc de Richmond présenta à la chambre des Lords un projet de loi pour enlever aux laïques le droit de patronage dans la nomination des ministres écossais et le transférer à la *congrégation*. C'était réveiller une très-ancienne querelle. Reconnu en Écosse, comme partout ailleurs, par l'Église catholique, le patronage laïque avait été, dès l'origine de la Réforme, très-vivement combattu par l'Église presbytérienne, et Knox réclama pour la congrégation le droit d'élire ses ministres. Aussi, en 1649, le Parlement supprima-t-il comme « une coutume papiste » le patronage, remis bientôt en vigueur par la restauration. Le gouvernement sorti de la révolution de 1688 le supprima de nouveau; mais lorsque, sous la reine Anne, les tories revinrent au pouvoir, ils profitèrent de l'Acte d'union pour rétablir le patronage. Cette mesure provoqua d'abord une protestation de l'assemblée générale et jeta dans l'Église écossaise une profonde division; mais peu à peu, grâce à l'esprit de tiédeur et d'indifférence qui se répandit dans tout le clergé au XVIIIe siècle, les querelles s'apaisèrent, et le patronage put être considéré comme généralement accepté.

La résistance des Ecossais n'en persistait pas moins. En face de l'Église officielle s'était formée une Église séparée, et, en 1834, l'assemblée générale reconnut aux pères de familles le droit de repousser un ministre qui n'aurait pas leur agrément. Malheureusement l'assemblée ayant voté cette mesure, connue sous le nom de *loi du veto*, sans s'entendre avec le Parlement, sa décision restait sans autorité et la chambre des Lords ne tarda pas à se prononcer dans un sens opposé. La lutte entre la juridiction civile et la juridiction ecclésiastique se prolongea jusque sous le ministère de Robert Peel, qui repoussa absolument les prétentions de l'Église. C'eût été, dit-il, accepter « l'établissement d'une domination ecclésiastique au mépris de la loi, domination qu'on ne pouvait admettre sans exposer ultérieurement aux dangers les plus graves et les libertés religieuses et les droits civils du peuple » (1).

Les adversaires du patronage prirent alors une résolution énergique : ils se séparèrent de ceux qui se soumirent à la décision du Parlement et formèrent l'*Église libre* d'Écosse. Les deux tiers des pasteurs et des fidèles adhérèrent aussitôt à la nouvelle Église, qui réunit la supériorité du nombre e celle des lumières. La séparation fut rendue définitive par l'acte de 1843, qui, tout en faisant des concessions importantes aux principes calvinistes, maintenait le droit de patronage. C'est avec l'intention de ramener les dissidents dans le sein de l'Église officielle que le duc de Richmond proposait de rendre le choix des ministres à la congrégation. La même pensée fut exprimée à la seconde lecture du bill par le duc d'Argyle, qui l'appuya en essayant d'y introduire quelques modifications. Il déclara que, dans la pratique, le patronage était à peu près tombé en désuétude, et que le système de l'élection serait partout adopté sans difficulté comme plus conforme aux habitudes de l'Église écossaise.

Mais alors éclata un danger que l'on n'avait pas prévu. L'Église libre, qui, depuis 1843, vivait de ses propres ressources, ses pasteurs, qui avaient renoncé à leurs cures et à leur traitement, demandèrent que l'Église officielle fût soumise aux mêmes conditions, puisqu'elle allait adopter les mêmes principes, et, à la majorité de 295 contre 98, l'assemblée générale se prononça pour le *disestablishment*. Quand le bill fut porté à la chambre des Communes (6 juillet), M. Baxter se fit l'écho de ces sentiments. Il refusa de reconnaître comme Église officielle celle qui ne comprenait plus que le tiers des fidèles, déclara qu'il n'appuierait la loi

(1) D'après l'*Annual register*. — Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

(1) Molesworth, *History of the Queen Victoria*, t. I.

qu'autant qu'elle pourrait hâter la séparation de l'Église et de l'État, et demanda le renvoi à une commission d'enquête. Ses arguments furent bientôt repris avec plus de force par M. Gladstone. Depuis quelque temps éloigné du Parlement, il était entré à la Chambre pendant cette discussion. Rien n'avait d'abord signalé sa présence et il avait gagné sa place sans être aperçu. Mais, dès qu'il eut demandé la parole, les applaudissements éclatèrent. Le parti libéral retrouvait son ancien chef, qui allait vaillamment supporter le poids de la lutte engagée sur le terrain des questions religieuses. Le bill était, selon lui, l'aveu des injustices commises à l'égard des dissidents; mais c'était un aveu incomplet, puisqu'il n'était accompagné d'aucune offre de réparation. Il créait même un nouveau danger; car s'il ramenait, comme on l'espérait, les dissidents à l'Église officielle, que deviendraient les neuf cents ministres qui s'étaient séparés de l'Église et n'avaient pour vivre que la contribution des fidèles? Ils mourraient de faim. Aussi, qu'était-il arrivé? Le bill avait provoqué dans toute l'Écosse un immense mouvement en faveur du *disestablishment*. Il avait lui-même appliqué cette réforme à l'Église anglicane d'Irlande et il ne s'en repentait pas; ce serait même son seul titre auprès de la postérité, si toutefois la postérité songeait à s'occuper de lui; mais de pareilles réformes ne sont désirables que quand elles sont réclamées par l'opinion publique, et il est dangereux de les réveiller prématurément. Le gouvernement avait donc commis une véritable imprudence en appuyant ce projet de loi, et il était indispensable de suspendre la discussion jusqu'à ce qu'on eût pris, à l'égard des dissidents, les mesures exigées par la prudence et la justice. M. Disraéli répondit en quelques mots qu'on avait exagéré la portée du bill; il ne s'agissait pas d'abolir le patronage, mais de l'enlever aux laïques pour le transporter à la congrégation. La Chambre l'approuva et autorisa la seconde lecture à la majorité de 303 voix contre 109. Mais M. Gladstone allait bientôt réparer cet échec par un triomphe éclatant.

En 1869, le Parlement avait voulu se rendre compte du nombre et de l'état des écoles munies de dotations. Cette enquête ayant révélé de nombreux abus, il décida que ces écoles seraient désormais placées sous la surveillance d'une commission spéciale nommée pour trois ans : les pouvoirs de ces commissaires, prorogés d'une année, allaient expirer, lorsque lord Sandon vint proposer de les supprimer et de donner leurs attributions aux commissions de charité. Si lord Sandon s'en était tenu là, il aurait réussi; car ces malheureuses commissions, appelées à corriger beaucoup d'abus et à réformer d'anciennes habitudes, s'étaient rendues tout à fait impopulaires. Mais le nouveau bill contenait une clause plus importante. La Chambre de 1869 avait décidé que toutes les écoles pourvues de dotations et soumises par leurs fondateurs à des conditions religieuses, seraient désormais ouvertes aux non-conformistes, si elles remontaient avant l'Acte de tolérance. On avait donné pour raison que l'Église officielle, étant alors la seule reconnue, avait dû profiter de beaucoup de donations qui, dans un temps de liberté, seraient revenues à des Églises dissidentes; il fallait donc interpréter dans le sens le plus large les intentions des donataires. Or, lord Sandon proposait de rendre l'administration de ces écoles à l'Église anglicane. Il eut même l'imprudence de présenter cette mesure comme une revanche de la politique sanctionnée par le Parlement, « lorsque le parti conservateur était momentanément réduit à l'état d'une panique sans espoir ».

M. Forster défendit d'abord les commissions des écoles, il attaqua surtout la clause relative à l'Église anglicane : c'était, dit-il, lui livrer à peu près toute l'instruction publique. Mais M. Gladstone éleva ce débat beaucoup plus haut et en fit une question de politique générale. Après avoir rappelé que l'Église officielle ne pouvait pas avoir un droit exclusif aux fondations établies de 1530 à 1660, puisqu'alors elle était seule reconnue, il attaqua surtout l'intention formellement avouée par lord Sandon de revenir sur la politique libérale des dernières années. Il rappela que depuis longtemps, en Angleterre, les réformes étaient préparées par les libéraux et réalisées par les conservateurs. Le caractère de la constitution anglaise, c'est de ne s'avancer que lentement dans la voie du progrès, mais aussi de ne jamais revenir en arrière, et l'on a eu raison de lui donner pour devise : *Vestigia nulla retrorsum*. Pour trouver un exemple de politique rétrograde, il fallait remonter à la reine Anne et revenir précisément à ce patronage dont on venait de demander l'abolition. « Inviter la Chambre à détruire ainsi l'œuvre du parti libéral, c'est agir contrairement à tous les précédents; c'est ne montrer ni justice ni prudence; c'est porter atteinte à un des grands principes qui ont dirigé la politique de l'Angleterre pendant une longue suite de générations, principes dont la sécurité forme la principale garantie des droits que possède l'Angleterre, de la liberté dont elle jouit. »

Le discours de M. Gladstone avait ébranlé la majorité, mais son triomphe fut complet quand M. Disraéli vint déclarer qu'il ne s'était pas rendu un compte exact de l'importance du bill, et que certaines clauses lui paraissaient obscures et peu intelligibles. Ce qui ne l'empêcha pas de soutenir quelques jours après que le bill était l'œuvre du cabinet tout entier. Il y avait là une contradiction trop évidente pour que M. Gladstone ne s'empressât pas d'en profiter. « Le premier ministre nous a dit que quelques-unes des clauses de ce bill étaient tout à fait inintelligibles pour lui; la découverte est importante, et il est bien fâcheux qu'il ne l'ait pas faite plus tôt. Voilà donc où aboutissait la politique du parti conservateur! Toutes les lois annoncées dans le discours du Trône étaient abandonnées, et le seul acte de la session était la destitution de trois commissaires des écoles, frappés parce qu'ils étaient des amis de l'ancien gouvernement, pour être remplacés par des amis du ministère actuel! » Les dispositions contre la commission des écoles furent en effet seules adoptées, et le ministère retira les articles qui restituaient les écoles à l'Église anglicane. Le parti conservateur venait de subir un sérieux échec dans sa première tentative pour revenir sur les réformes des dernières années, et les libéraux avaient raison de se réjouir; mais ces débats, malgré leur importance, n'étaient que des escarmouches en comparaison de la grande bataille qui allait se livrer à propos des cérémonies du culte.

II

L'Église anglicane a été de tout temps divisée en deux partis, qui correspondent assez exactement à la double tendance de la politique et représentent dans le clergé la lutte de l'aristocratie et de la démocratie. Tandis que la basse

Église admet une plus libre interprétation des livres saints et s'appuie principalement sur l'Évangile, d'où son nom d'*évangélique*, la haute Église a toujours eu des prétentions à une rigoureuse orthodoxie, maintenu les droits de la hiérarchie, et s'est toujours dans la liturgie rapprochée le plus possible de l'Église romaine. A ces deux partis est venu plus tard s'en ajouter un troisième, celui de l'Église large (*broad church*), qui, en laissant aux croyances individuelles une grande latitude, essaye de réunir à peu près toutes les sectes protestantes pour n'exclure que quelques quakers et les catholiques. Ce plan de conciliation a été tracé dans tous ses détails par le docteur Arnold, le savant et pieux directeur de l'école de Rugby. Mais l'Église anglicane compte encore d'autres ennemis. L'émancipation des catholiques et la réforme électorale, qui a successivement ouvert les portes du Parlement à tous les dissidents, l'ont peu à peu menacée dans tous ses priviléges. Dès 1831 M. Beverley, dans une lettre adressée à l'archevêque d'York, demandait la séparation de l'Église et de l'État et la confiscation des biens de l'Église.

En présence de ces attaques, quelques ecclésiastiques d'Oxford se demandèrent ce que deviendrait l'Église si le gouvernement l'abandonnait ou se tournait contre elle, et cherchèrent le moyen de lui conserver toute sa puissance. Ils crurent n'avoir rien de mieux à faire dans ce but que de revendiquer pour l'Église sa mission divine, de déclarer tout haut qu'elle n'existait pas en vertu d'un acte du Parlement, qu'elle n'était même pas sortie du mouvement de la Réforme, mais qu'elle procédait directement des apôtres. « Nous ne sommes pas nés du sang, ni de la volonté de la chair, disait-on dans un traité publié le 9 septembre 1833, ni de la volonté des hommes, mais de celle de Dieu même. Notre-Seigneur J.-C. a communiqué son esprit à ses apôtres, qui ont à leur tour imposé les mains sur ceux qui devaient leur succéder, et c'est ainsi que ces dons sacrés sont arrivés à nos évêques, qui nous ont choisis pour leurs auxiliaires et, en un certain sens, pour leurs représentants. »

Ce traité, suivi bientôt de plusieurs autres connus sous le nom de Traités d'Oxford, ou Traités du temps présent, étaient les manifestes d'une doctrine nouvelle qui avait pour chef le docteur Pusey, pour principaux représentants Henri Froude, mort à trente-trois ans, Keble, William Palmer, Perceval et le docteur Newman. La tentative était généreuse, car elle avait pour but de soustraire la religion au contrôle de l'autorité civile, mais elle n'était pas non plus sans danger. Remonter ainsi jusqu'aux apôtres, n'était-ce pas soumettre l'Église anglicane à une épreuve qu'elle ne pourrait supporter et revenir jusqu'à la religion catholique? Plusieurs, le docteur Newman entre autres, ne reculèrent pas devant ces exigences de la logique. D'autres, plus timides ou moins conséquents, restèrent dans l'Église anglicane, mais se rapprochèrent le plus possible dans les cérémonies et dans la liturgie des pratiques de l'Église romaine. Telle est l'origine du mouvement qui fait aujourd'hui tant de bruit sous le nom de ritualisme.

Le caractère du culte, le rituel lui-même de l'Église anglicane s'est, en effet, profondément modifié depuis vingt ans. La simplicité un peu grossière des anciens temples a fait place à des dispositions plus élégantes. Le style gothique adopté pour la construction des églises nouvelles leur donne une ressemblance marquée avec les monuments catholiques, et dans ces magnifiques basiliques ont bientôt pénétré le chant des psaumes, l'encens, la musique de l'orgue, toutes les cérémonies si rigoureusement condamnées jadis par les protestants. Les prêtres eux-mêmes ont revêtu des costumes et des ornements oubliés depuis Henri VIII; enfin des confessionaux ostensiblement placés dans les églises les plus aristocratiques ont annoncé, avec le rétablissement de la confession auriculaire, un retour à des pratiques condamnées par l'anglicanisme. Les évêques s'inquiétèrent et ne furent pas seuls à s'alarmer. Bientôt il se forma pour combattre le ritualisme une association (*church association*) qui réunit en peu de temps 50 000 liv. sterling et poursuivit devant les cours ecclésiastiques les ministres suspects d'innovations dangereuses. Mais les accusés ne comparaissaient pas devant les cours ecclésiastiques, ou se défendaient avec une hardiesse qui leur assurait une nouvelle popularité; enfin le Conseil privé, auquel il fallait recourir en dernier appel, rendait des jugements peu d'accord entre eux, ou bien désapprouvés par l'opinion publique.

Pour combattre le mal, les protestants s'adressèrent au véritable gardien de l'Église nationale, à l'interprète légal des 39 articles, c'est-à-dire au Parlement. En 1873, les deux archevêques d'York et de Cantorbéry reçurent une pétition signée par 60 000 personnes qui leur dénonçaient le péril, et le 20 avril 1874, ils apportaient au Parlement un bill dirigé contre les novateurs. Dans ce projet, préparé pour les atteindre plus vite et plus sûrement, l'autorité disciplinaire était confiée aux évêques assistés d'un conseil composé de laïques et d'ecclésiastiques. Tout fidèle qui trouverait quelque irrégularité dans le culte de sa paroisse pourrait le signaler à l'évêque, qui, s'il jugeait le cas assez grave, convoquerait son conseil et prononcerait aussitôt sa sentence. L'accusé aurait eu le droit de faire appel devant l'archevêque, chargé de prononcer, avec ses assesseurs, en dernier ressort.

Entre la première et la seconde lecture à la chambre des Lords, le bill subit des modifications importantes sur l'avis même du clergé de la province de Cantorbéry, convoqué à cet effet. Des protestants appartenant au parti de la basse Église s'effrayèrent du pouvoir qu'on allait accorder aux évêques, et lord Shaftesbury se fit leur interprète : « Puisqu'on nous demande de donner aux évêques des pouvoirs qui intéressent les droits et les biens de tant de personnes, nous sommes obligés de rechercher si les évêques ont les qualités requises ou les connaissances nécessaires pour devenir des juges... Or, à certains égards, plus un évêque est un bon évêque, moins il a les qualités nécessaires pour être un juge impartial. Croire qu'un évêque siégeant dans une cour avec le pouvoir et l'autorité d'un juge, animé d'une piété profonde et d'un véritable zèle pour la religion, ne sera pas irrésistiblement entraîné à se prononcer dans le sens le plus favorable aux intérêts de l'Église, ce serait méconnaître la nature humaine. On dit que j'appartiens à la basse Église (*a Low-churchman*), et j'ose dire qu'on a raison; mais je le déclare solennellement : fussé-je assuré de ne voir pendant un demi-siècle que des évêques appartenant à la basse Église, je ne voudrais pas leur accorder les pouvoirs contenus dans ce bill. » L'évêque de Peterborough se prononça, au contraire, en faveur de la mesure ; il avoua qu'il était irrégulier et peut-être dangereux d'augmenter ainsi l'autorité des évêques, surtout quand la liturgie était encore si mal réglée ; mais la grandeur du mal exigeait un prompt remède ; des ministres refusaient de lire le *Credo* d'Athanase et répondaient aux monitoires des évêques par des procès. « Les évêques, ajoutait-il, doivent

gouverner en pères, mais à la condition de trouver dans les ministres de véritables fils; lorsque en réponse à mes avis on m'écrit que je ne suis ni un prêtre ni un gentleman, et qu'on prie pour ma conversion, j'ai le droit de dire que j'aimerais à rencontrer un peu de piété filiale chez ceux qui me demandent une affection paternelle. » Lord Salisbury ne prit la parole au nom du gouvernement que pour déclarer que le ministère était complétement désintéressé dans les débats, et la Chambre finit par adopter un amendement de lord Shaftesbury qui remettait la décision de ces procès, non plus à l'évêque du diocèse, mais à un juge qui présiderait les cours ecclésiastiques d'York et de Cantorbéry; ce magistrat, nommé par les deux archevêques avec l'approbation de la Couronne, toucherait 4000 liv. par an; on pourrait en appeler de ses décisions devant le Conseil privé.

La loi présentée à la chambre des Communes n'était plus celle qu'avait proposée les archevêques. C'est ce que fit remarquer avec soin M. Russel Gurney, quand il proposa à la chambre des Communes la seconde lecture du bill. L'orateur s'attacha surtout à rassurer les partisans de la liberté religieuse; il montra que le projet de loi, ne visant point de délits nouveaux, se bornait à créer une procédure moins longue et moins dispendieuse que l'ancien Acte de discipline ecclésiastique, enfin qu'il remettait la décision à un juge spécial et n'accordait pas aux évêques le droit de poursuite.

Après la discussion d'un amendement de M. Hall demandant qu'on ramenât d'abord la liturgie à des règles précises, M. Gladstone se leva. Il commença par se plaindre que la loi n'eût pas été d'abord soumise à l'assemblée du clergé; c'était pour lui un principe absolu que dans les questions religieuses rien ne pouvait être fait sans un accord préalable entre l'Église et le Parlement; mais il passa bientôt à des considérations plus élevées. Depuis longtemps, dit-il, une certaine liberté a été accordée aux diverses congrégations de l'Église anglicane. Ira-t-on dire à 15 000 congrégations nombreuses et florissantes qu'on veut les ramener à l'unité, les faire toutes marcher comme le régiment des gardes, avec le même uniforme, du même pas, au même mot de commandement, en leur enlevant toute autorité intellectuelle, dans un système glorieux pour la discipline, mais fatal à ce qui vaut mieux que la discipline, c'est-à-dire à la liberté? M. Gladstone montrait ensuite l'imprudence d'une loi qui permettrait à un évêque de poursuivre un ecclésiastique sur la dénonciation de trois personnes appartenant peut-être à une congrégation différente ou même n'appartenant à aucune. Il termina en développant six propositions qui avaient pour but de laisser toute liberté aux diverses congrégations dans tout ce qui ne touchait pas à la foi et de recommander au gouvernement de s'entendre avec les autorités ecclésiastiques pour l'initiative de toutes les lois concernant l'Eglise nationale.

L'intervention de M. Gladstone produisit un double résultat. L'opinion publique, jusque-là assez indifférente, s'émut en faveur de l'Eglise anglicane, et M. Disraéli, voyant dans ce mouvement une occasion d'acquérir de la popularité aux dépens de son adversaire, s'empressa de prendre le bill sous sa protection. Le bill n'avait pas, dit-il, pour objet de supprimer dans l'Église les partis, qui ont toujours existé et qui y entretiennent la vie. La haute Église, la basse Église, l'Église large, sont également respectables. Il s'agit de combattre le ritualisme, c'est-à-dire un cérémonial adopté par une partie du clergé, et symbole avoué des doctrines que ce même clergé s'est engagé à répudier et à combattre. Répondant ensuite aux sentiments du public, M. Disraéli signala l'importance tous les jours plus considérable des questions religieuses. « Dans cette lutte entre le spirituel et le temporel qui agite toute l'Europe, au milieu de troubles et de désastres qui peuvent à un moment donné avoir leur contre-coup en Angleterre, il faut, dit-il, se rallier à la Réforme et fortifier l'Église nationale». Ces paroles répondaient si bien aux sentiments de la Chambre que M. Gladstone retira ses résolutions et laissa passer le projet de loi, qui obtint à peu près l'unanimité.

III

Le Parlement avait prononcé, mais l'émotion créée par ces débats leur survécut et se communiqua bientôt à une grande partie de la nation. Les progrès du ritualisme, l'usage des confessionaux, l'emploi de certaines prières empruntées à l'Église romaine, avec l'invocation de la sainte Vierge et des saints, la solennité extraordinaire dont on entourait la communion, toutes ces nouveautés n'inquiétaient pas seulement les sincères protestants comme autant de profanations : ils y voyaient un retour à peine dissimulé vers la religion catholique, dont ils ne pouvaient méconnaître les progrès, marqués de temps en temps par des conversions éclatantes comme celles de lord Bute ou de lord Ripon. Ce dernier, qui avait fait partie de l'administration de M. Gladstone (sous le nom de comte Grey) était grand-maître des francs-maçons. Le bruit qui se faisait autour de sa conversion fut encore augmenté par le pèlerinage de quatre cents Anglais qui traversèrent la Manche le 1er septembre pour venir en pèlerinage à Pontigny, près du tombeau de saint Edmond d'Abingdon.

M. Gladstone se précipita résolûment dans la lutte et publia sur le ritualisme le curieux article reproduit l'année dernière par la *Revue* (1). Ce travail, où M. Gladstone étudiait les progrès du ritualisme, surtout au point de vue esthétique, fit aussitôt le tour de l'Angleterre et donna naissance à une polémique nouvelle. Cette fois, ce furent les catholiques qui engagèrent le combat. Après avoir refusé d'examiner « si une fraction du clergé anglican rêvait le rétablissement impossible de la religion romaine en Angleterre », M. Gladstone continuait en ces termes : « A aucune époque de notre histoire depuis le règne sanglant de Marie, pareille éventualité ne s'est offerte, et ce n'est pas au XIXe siècle, quand Rome vient de substituer au fier *semper eadem* dont elle se faisait gloire des nouveautés dans la doctrine, qu'elle fourbit les armes rouillées dont ses sincères amis espéraient qu'elle avait renoncé à se servir, qu'elle demande à ses enfants l'immolation de leur liberté morale et qu'elle répudie à la fois l'histoire et la pensée moderne; ce n'est pas, disons-nous, dans un temps comme le nôtre que cette éventualité peut se produire. »

Ce passage excita contre l'illustre écrivain, surtout dans les journaux catholiques de l'Irlande, un concert d'attaques auxquelles il répondit, dès le mois de novembre, par une nouvelle brochure sur les décrets du Vatican en ce qui con-

(1) 10 octobre 1874.

cerne les pouvoirs civils. C'était un appel aux catholiques anglais pour les sommer d'expliquer comment ils conciliaient leurs devoirs de citoyens avec leurs doctrines religieuses. M. Gladstone s'efforçait de prouver que dans ce siècle l'Église catholique avait accompli une évolution considérable vers l'autorité absolue. Avant l'acte d'émancipation, les catholiques irlandais déclaraient que le pape n'avait aucun droit d'intervenir directement ou indirectement dans le gouvernement civil et lui refusaient l'infaillibilité personnelle. Depuis cette époque, ajoutait-il, un concile a déclaré que l'infaillibilité du pape, quand il se prononce *ex cathedra* sur des questions de foi ou de morale, est un article de foi imposé à la conscience de tout chrétien; or, quel est l'acte de la vie humaine qui ne relève pas de la morale, et, par conséquent, où finit le pouvoir du pape? Le concile qui a reconnu l'infaillibilité du pape a d'ailleurs exigé des fidèles une absolue et entière obéissance aux résolutions du souverain pontife, non-seulement en ce qui concerne la foi et la morale, mais dans tout ce qui touche la discipline et le gouvernement de l'Église. Or, dans tous les gouvernements, même aux États-Unis, mais surtout en Europe, les rapports de l'Église et de l'État sont infinis. Un grand nombre de questions relèvent également de ces deux autorités, et une obéissance absolue sur toutes ces matières est exigée par le pape, qui a condamné la liberté de la parole, la liberté de la presse, la tolérance religieuse, la liberté de conscience, le mariage civil et toute intervention de l'État pour limiter les droits de l'Église. M. Gladstone demandait donc aux catholiques anglais de déclarer ou que le pape ne leur imposait aucune condition qui pût amoindrir leur fidélité à la constitution anglaise, ou que, si ces prétentions existaient, ils ne lui obéiraient pas.

Pour expliquer comment il s'était cru autorisé à soulever ce débat, M. Gladstone rappelait d'ailleurs sans embarras ce qu'il avait fait en faveur des catholiques pendant son ministère. Il avait pensé alors que le langage de Rome, quel qu'il fût, ne devait pas l'empêcher d'accorder aux Irlandais tout ce que demandait la justice; mais il avait acquitté sa dette en présentant le bill sur l'université de Dublin, bill que les évêques catholiques avaient fait repousser. Cependant, de tout ce qu'avait fait le parti libéral pour accorder aux catholiques romains une égalité civile complète, il ne regrettait rien. Il déplorait de voir cette Église faire tant de progrès dans les hautes classes, et surtout chez les femmes; mais le fond même de la nation restait inébranlable. « Il y a, disait-il non sans ironie, quelque chose d'anormal dans un développement aussi restreint, ne s'étendant qu'aux riches et aux nobles, tandis qu'aucune séduction ne peut entraîner le peuple dans le parti de Rome. On suppose que l'Évangile primitif était spécialement destiné aux pauvres; mais Rome a donné à l'Évangile du XIXe siècle une destination plus modeste : le pape ne gouverne pas chez nous plus d'âmes, mais plus d'arpents de terre. » Il terminait en affirmant sa volonté inébranlable de protéger toujours en Angleterre l'égalité civile, sans tenir compte de la différence de religion. Il exprimait en même temps l'assurance que rien ne détournerait l'Angleterre de son rôle dans le monde et ne l'empêcherait de défendre les principes de la justice et de la liberté.

Le livre, qui transportait la guerre sur un autre terrain, était extrêmement pratique; il s'en vendit en un mois plus de cent mille exemplaires, et les catholiques anglais acceptèrent le défi qui leur était offert; seulement leurs réponses indiquèrent plus de vivacité que d'entente sur les points mis en question. Ainsi, tandis que l'archevêque de Westminster, Mgr Manning, soumettait aux décrets du Vatican les obligations civiles de tous les chrétiens, lord Acton déclarait qu'à toutes les époques les prétentions de la cour de Rome avaient pu être repoussées par les catholiques, quand elles dépassaient certaines limites. L'autorité de Pie IX n'était pas supérieure à celle de Pie V, et quand ce dernier avait prononcé la déchéance d'Élisabeth, les Anglais avaient résisté à ses ordres.

Cette dissidence ne fit que s'accuser plus fortement à mesure que la polémique se continua. Sir George Bowyer se rangea du parti de Mgr Manning, et lord Camoys reprit la thèse de lord Acton. Celui-ci reconnut que l'attitude nouvelle de la cour de Rome serait l'occasion de sérieux embarras. « Si un catholique important avait dit au moment de l'émancipation : Je suis catholique avant d'être Anglais, et cela sans la moindre réserve; si cette profession de foi avait été défendue par un archevêque, comme elle est aujourd'hui soutenue par l'archevêque de Westminster, je doute que l'émancipation des catholiques eût été accordée. »

De nouvelles publications montrèrent la même famille séparée en deux camps. M. Henry Petre accusa les nouvelles tendances du Vatican et soutint qu'il était Anglais avant d'être catholique; mais aussitôt après lord Petre se prononça pour l'opinion opposée. Lord Camoys et lord Acton se virent bientôt attaqués de tous les côtés. Le représentant d'une ancienne famille catholique, M. Stourton, soutint que les décrets du concile du Vatican avaient la même autorité que ceux des conciles de Nicée, d'Éphèse et de Constantinople, et devaient être également obéis; lord Acton et lord Camoys ne pouvaient pas dire : Jusqu'ici et pas plus loin. Mgr Capel ne se contenta pas de les blâmer. « Quelle que soit, dit-il, l'importance de ces nobles lords, ils ne représentent ni l'opinion catholique, ni les laïques catholiques. Ils prennent peu de part à la vie du corps catholique en Angleterre et n'auraient pas l'ombre d'une chance d'être choisis pour parler au nom des laïques. Lord Acton a répandu contre le saint-siége une accusation atroce (l'offre de faire assassiner Élisabeth); il est tenu de publier les autorités sur lesquelles il s'appuie. Lord Camoys refuse d'accepter la doctrine de l'infaillibilité personnelle du pape; s'il persiste dans son erreur, il se place par ce seul fait en dehors de l'Église de saint Pierre. Le décret du Vatican a seulement reconnu au pape parlant *ex cathedra* l'infaillibilité qui a de tout temps appartenu à l'Église; mais celle-ci a toujours soutenu que tout pouvoir civil ou religieux émane de Dieu, que les deux, par conséquent, doivent être honorés et obéis; mais le pouvoir ecclésiastique est supérieur au pouvoir civil et définit les limites de l'un et de l'autre; lorsque le pouvoir civil empiète sur les droits de l'Église, celle-ci doit élever la voix et le condamner.

Mgr Capel ne mit pas fin à la querelle; si un autre évêque se joignait à lui et dénonçait les deux lords comme partisans du chanoine Döllinger, lord Arundel, tout en acceptant comme sir George Bowyer les décrets du Vatican, repoussait l'interprétation exagérée de Mgr Capel, et M. Shee soutenait que le concile n'avait consacré l'infaillibilité du pape par aucun décret. D'autres encore, le chanoine Ookoley, par exemple, et lord Herries déclarèrent que leur soumission au saint-siége n'affectait en rien leur loyauté et leur attachement aux lois de l'Angleterre. De son côté, lord Acton publia dans le

Times une longue lettre où il revenait, pour les condamner, sur certains actes commis au nom de la papauté, et demandait si, par exemple, les décrets de l'Inquisition n'étaient pas aujourd'hui pour tous les fidèles une cause de scandale et de douleur. « L'Église, disait-il en terminant, est d'origine divine; elle ne peut être ébranlée par l'aveu des fautes que les hommes ont pu commettre en son nom. »

Peu de jours après, paraissait une seconde lettre de Mgr Manning, plus affirmative encore que la première, pour établir que la doctrine de l'infaillibilité du pape remontait avant le concile du Vatican et que, par conséquent, les devoirs des catholiques envers les gouvernements civils étaient les mêmes qu'auparavant. En même temps, Mgr Manning faisait une éclatante adhésion aux doctrines du *Syllabus*, qu'il imposait à la conscience de tous les fidèles. Ce n'était pas seulement lord Acton, mais Mgr Capel lui-même qui se trouvait indirectement atteint. C'est ce qui permettait à un critique protestant d'écrire que cette controverse avait révélé parmi les catholiques l'existence de quatre partis différents. « Lord Acton dit en effet que les prétentions du pape sont exagérées, et que si on les reconnaissait dans la pratique, elles détruiraient toutes les libertés civiles; mais il soutient qu'en fait elles n'ont jamais été et ne seront jamais admises. Mgr Capel soutient que les droits de la papauté, tels qu'il les interprète, ne porteront jamais atteinte aux droits civils. Sir George Bowyer et lord Arundel déclarent que ces prétentions ne touchent en rien aux droits civils, et répudient l'interprétation de Mgr Capel, qu'ils jugent hostile au pouvoir civil; enfin, M. Shee refuse de reconnaître que le concile ait accordé au pape l'infaillibilité personnelle. » Mgr Manning, il est vrai, essaya de mettre fin à ces divisions. Au moment de partir pour Rome, il dénonça comme partisans de Döllinger tous ceux qui ne reconnaîtraient pas l'autorité du pape telle qu'elle avait été définie par le concile du Vatican et les déclara, par ce seul fait, frappés d'excommunication. Ces menaces auront-elles le résultat qu'il s'en est promis, c'est ce que l'avenir nous apprendra.

Pour aujourd'hui, nous n'avons qu'à constater la vivacité de ces polémiques; elle atteste en Angleterre un mouvement religieux dont il serait puéril de méconnaître la vivacité et la grandeur. Menacée à la fois par les dissidents, qui inclinent au rationalisme pur, et par les progrès incontestables du catholicisme, l'Église anglicane traverse une crise des plus difficiles; elle est d'ailleurs en proie à des divisions nombreuses, puisque l'on compte dans son sein jusqu'à six partis divers. Elle a pour elle la protection de l'État et, ce qui vaut mieux, le désir toujours vivant au cœur de l'Angleterre de posséder une Église nationale. Reconnaissons, au moins, qu'elle n'essaye pas de se défendre par la violence et la terreur. La liberté a tellement pénétré dans les habitudes de l'Angleterre, qu'elle la tolère et la respecte même dans les luttes où l'homme est le plus facilement tenté de la méconnaître. C'est un beau spectacle; nous sommes heureux de l'opposer à celui que nous offrent en ce moment d'autres parties de l'Europe.

HERMILE REYNÈS.

ÉTUDES NOUVELLES SUR BOSSUET

Bossuet et les Jansénistes

D'APRÈS DES LETTRES ET DES DOCUMENTS INÉDITS

On ne saurait concevoir de situation plus difficile que n'a été celle de Bossuet au XVIIe siècle entre les jansénistes et les jésuites : chrétien d'esprit et de cœur si jamais il en fut, mais nullement homme de parti, Bossuet a toujours cherché la vérité au milieu des exagérations qui la défigurent, et il a marché droit à elle sans vouloir écouter ni les rigoristes exagérés, ni les docteurs du relâchement. Sollicité toute sa vie par les uns et par les autres, il a repoussé leurs avances pour conserver le dogme et la morale dans leur pureté primitive, et rien peut-être ne lui assure avec plus de raison le beau titre de Père de l'Église. Mais il arrive ordinairement aux modérés de mécontenter les partis qui ne peuvent les attirer à eux, et Bossuet n'a pas échappé à cette loi générale : Port-Royal ne l'a jamais admis dans ses nécrologes parmi les *Amis de la vérité*, et les jésuites du XVIIe siècle, comme les ultramontains fougueux de nos jours, ont voulu flétrir sa mémoire en le traitant pour ainsi dire de janséniste honteux. Il n'est donc pas sans intérêt de rechercher quelles furent à différentes époques les relations de Bossuet avec les augustiniens de Port-Royal; quelques documents inédits fort importants nous permettront de jeter sur ce sujet obscur une lumière assez vive.

Ce fut le 4 décembre 1662 que Bossuet se prononça pour la première fois en chaire sur la question, si vivante alors, des Cinq propositions; il évitait soigneusement d'y faire allusion dans ses discours, et les messieurs de Port-Royal venaient entendre avec ravissement un prédicateur si éloquent et si sage; mais il fut bien obligé d'en parler en faisant l'oraison funèbre du P. Bourgoing, général de l'Oratoire. Les affaires du jansénisme avaient cette année même troublé profondément la docte congrégation : trois oratoriens, les PP. Seguenot, Juannet et du Breuil, s'étaient vu exiler à l'instigation des jésuites, sous prétexte qu'ils étaient jansénistes, et ces malheureux n'avaient obtenu leur rappel qu'à des conditions humiliantes, en signant le Formulaire d'Alexandre VII et en promettant de signer tout ce qu'on voudrait. A la suite de cet éclat, l'assemblée générale de l'Oratoire avait décidé « que ceux d'entre ses membres qui » seraient convaincus de jansénisme seraient exclus de la con- » grégation, mais que l'on chasserait également ceux qui en » accuseraient témérairement leurs frères (1) ». Il était donc bien difficile à Bossuet de parler du P. Bourgoing sans faire allusion à ces événements qui dataient de quelques semaines à peine; on va voir avec quelle franchise l'orateur s'exprima en cette circonstance.

Les derniers éditeurs de ses œuvres citent complaisamment quelques lignes de cette oraison funèbre pour accabler Port-Royal sous les coups de Bossuet (2), mais ils ne soup-

(1) Mémoires manuscrits de Godefroy Hermant, XXX, 1.

(2) « Soyez bons de Dieu, saintes compagnies, soyez de plus en plus dans ces sentiments, éteignez ces feux de division, enseveliss[illegible] sans retour ces noms de parti [illegible] » Édit. Lachat, XI, 954.

çonnent pas que la pusillanimité coupable de ceux qui possédaient le manuscrit original, en 1778, nous a dérobé quelques lignes, peut-être une page entière, dont il faut déplorer la perte. Ecoutons plutôt le chanoine Hermant, cet historien sévère et intègre dont les mémoires inédits sont une mine si féconde, et nous saurons si en 1662 Bossuet pouvait être considéré comme janséniste :

« Les PP. de l'Oratoire, voulant honorer la mémoire de leur défunt général, le P. Bourgoing, dans leur maison de Saint-Honoré, employèrent M. l'abbé Bossuet, docteur de Navarre, pour relever dans un service solennel par une harangue funèbre le mérite de ce prêtre qui était mort pour les fonctions de sa charge plusieurs années avant sa mort. Ce prédicateur, qui avait déjà acquis beaucoup de réputation dans le monde par son éloquence, ne manqua pas d'y faire entrer le jansénisme, comme si les plus excellents discours qui se prononçaient en ce temps-là eussent été fades sans cet assaisonnement. Il déclama contre les disciples de saint Augustin en leur donnant le nom de *novateurs qui, par des chicanes inouïes, afin de se soustraire de l'obéissance des souverains pontifes, demandèrent en quel endroit sont les Propositions dans un livre,* et dit *qu'il n'y avait qu'à répondre qu'elles étaient dans tout le livre, et que tout le livre n'était que ces Propositions.* C'était néanmoins un mystère assez inouï que ces Propositions se trouvassent dans tout ce livre, et qu'on n'en eût pu encore marquer aucun [endroit] en particulier où on les pût rencontrer, depuis tant de temps que l'on disputait de cette matière. Mais M. l'abbé Bossuet s'aplanissait un chemin qui le conduisait aux dignités de l'Église, quoique avant de parvenir à ces grands emplois, il dût encore trouver dans la suite quelque pierre d'achoppement. Un prêtre de la congrégation de l'Oratoire dit, quelques jours après, à M. Brousse, que cet abbé avait excellé en une chose, savoir d'avoir bien su dorer les vertus de leur défunt général et d'avoir passé ses défauts sous silence (1). »

Plus libéral et plus scrupuleux que les éditeurs de 1778, le savant historien de Port-Royal n'a pas balancé à consigner dans ses mémoires un jugement qui lui faisait beaucoup de peine ; ce n'est pas lui qui eût retranché sciemment une seule ligne d'un si grand écrivain.

Quant à Bossuet, on voit par ce curieux passage quelle était alors son opinion sur la question tant débattue du *fait* de Jansénius : il croyait à l'hétérodoxie de l'évêque d'Ypres, et voulait que tout le monde y crût avec lui. C'est pour cette raison qu'il intervint d'une manière si active dans la lutte, en 1664, et qu'il ne négligea rien pour amener à composition les religieuses de Port-Royal. Ainsi Bossuet n'était rien moins que janséniste, et les trop fameuses Propositions n'eurent point de plus grand adversaire ; mais s'il était l'auxiliaire des jésuites en cette circonstance, il s'unissait bien plus volontiers aux vertueux solitaires de Port-Royal pour rejeter au loin ce qu'il nommait dans son mâle langage les « ordures des casuistes ». Il applaudissait aux *Provinciales* et flétrissait en Sorbonne l'infâme *Opusculum* du jésuite Matthieu de Moya ; il traitait rudement les docteurs relâchés dans sa belle oraison funèbre de Nicolas Cornet (2) et refusait de condamner le *Nouveau Testament*, traduit par Le Maître de Saci ; enfin, lorsque la paix de l'Église eut été signée, c'est-à-dire en 1668, il se réconciliait pleinement avec ceux que Clément IX et Louis XIV défendaient d'appeler jansénistes. Nous en avons des preuves nombreuses par ses relations d'amitié avec Arnauld, Nicole, et les autres messieurs ; mais voici une lettre inédite de l'évêque de Condom à l'abbé de Haute-Fontaine, Guillaume Le Roi, qui montre en quelle estime Bossuet tenait alors un ecclésiastique « très-grand disciple de saint Augustin ».

Bossuet, dans une première lettre imprimée depuis longtemps (1), avait exhorté Le Roi à ne point publier une vigoureuse *Dissertation* qui relevait des torts assez graves de l'abbé de Rancé ; Le Roi s'empressa de répondre au prélat, et lui écrivit entre autres choses : « J'ai reçu, monseigneur, avec tout le respect et toute la déférence que je vous dois, ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire touchant la lettre de M. l'abbé de la Trappe et l'éclaircissement que j'ai fait ensuite ; j'espère que Dieu me fera la grâce d'observer religieusement ce silence que vous me recommandez avec tant de bonté, et dont l'observation me paraît si recommandable dans les conjonctures présentes... »

Bossuet, charmé, répondit à son tour, et voici sa lettre, que j'emprunte à une copie manuscrite du XVIIIe siècle ; la première lettre du grand évêque se trouve dans le même recueil, copiée avec une fidélité parfaite :

A Fontainebleau, ce 5 sept. 1677.

» Monsieur,

» J'ai reçu avec joie et reconnaissance les marques de bonté que vous me donnez ; vous m'avez renouvellé un souvenir qui m'est bien cher, qui est celuy de M. votre neveu (2). J'ay toujours eu regret de ne l'avoir point vu dans sa dernière maladie ; mon attachement icy m'en empêchoit, mais ne m'otoit pas la douleur de luy manquer en cette occasion. Je loüe Dieu, monsieur, de la s^te résolution qu'il vous donne de garder sur le sujet de la lettre un silence éternel : il sera agréable à Dieu et aux hommes. Je souhaite qu'il se présente quelque occasion de vous embrasser, et je demeure en attendant, avec tout l'attachement possible,

» Monsieur,

» Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

» J. B., E. DE CONDOM.

» M. l'abbé Le Roy (3). »

(1) Mémoires manuscrits, XXX, 8.

(2) Voyez dans cette Revue le texte véritable de quelques parties de cette oraison funèbre conservé par Hermant. — Numéro du 17 janvier 1874.

(1) Édit. Lachat, XXVI, 204.

(2) Ce neveu, du nom de Le Roi, comme son oncle, était mort en 1673 ; il paraît par la lettre de l'abbé de Haute-Fontaine que Bossuet avait « exercé envers ce neveu, jusqu'à la fin de sa vie, une extrême bonté et une extrême charité ».

(3) Revue sur l'original par Mlle de l'emericourt, possesseur des papiers de Port-Royal après 1709. Je profite de l'occasion pour donner ici une autre lettre inédite de Bossuet. Elle est postérieure de beaucoup et relative à un objet tout différent, car il s'agit de Mlle de la Vallière, que l'évêque de Meaux considéra toujours comme sa fille. Je l'ai copiée sur l'autographe, qui s'est trouvé dans les papiers de Grégoire ; on lit cette note au crayon en tête de la lettre : « *Cinq lettres de la main de M. Bossuet relatives à une nièce de Me de la Vallière,* » et celle qu'on va lire porte le n° 2.

✝

A Germigny, 8 août 1693.

» Voila madame une lettre de Me de la Vallière qui vous est obligée au dernier point de la grace que [vous] voulez bien luy faire de recevoir Mlle sa niece. Elle me mande qu'on poura vous la mener

On vient de voir que Bossuet, quoique fort opposé à la doctrine des Cinq propositions, professait une estime très-vive pour les prétendus jansénistes; nous allons maintenant voir ce prélat, que le chanoine Hermant, dans son amertume, accusait de se frayer un chemin vers les dignités de l'Église en dénigrant les disciples de saint Augustin, sacrifier un des plus beaux évêchés de France à cette même estime pour des hommes cruellement persécutés. Ce fait curieux est absolument inconnu des historiens de Bossuet et même de M. Floquet; j'ose espérer qu'il apparaîtra dans toute son évidence, grâce aux journaux manuscrits de Port-Royal et à quelques autres documents inédits de la même époque.

C'était en 1679 : la mort de Mme de Longueville avait rallumé la guerre, et Port-Royal recommençait à être persécuté par les jésuites avec une véritable rage. L'évêque de Beauvais, Choart de Buzenval, étant venu à mourir, le Dauphin pria son père de nommer Bossuet à cet évêché qui était comté-pairie et, par conséquent, très-demandé; mais il fut refusé. Le fait a été signalé par Lamartine dans sa *Biographie de Bossuet*, et M. Floquet s'est demandé (1), sans pouvoir trouver de réponse satisfaisante, pourquoi l'ancien évêque de Condom ne put obtenir ce siége que Bussy et Mlle de Scudéry lui croyaient réservé. La seule explication que l'on ait cru pouvoir donner de ce refus singulier, c'est que Bossuet n'était pas d'assez noble race; ce n'est pas la bonne, et il faut chercher dans l'estime de Bossuet pour les jansénistes la cause principale de cette exclusion.

Voici, en effet, ce que nous lisons dans les journaux manuscrits de Port-Royal pour l'année 1679, journaux précieux que M. Sainte-Beuve n'a pu consulter à loisir, car il en a tiré bien peu de chose :

« Le roi a dit qu'il veut donner (à Beauvais) un évêque qui permette de danser. On fait de grandes brigues... Mgr le Dauphin a demandé cet évêché pour M. de Condom, son précepteur. Mais il ne plaît ni à M. de Paris ni au P. de la Chaise; ainsi le roi a répondu à Mgr le Dauphin qu'il avait encore besoin d'un précepteur. Il lui a répondu : « Il est vrai, sire, et c'est pour cela que je demande Beauvais, parce qu'étant plus proche, M. de Condom pourra encore être assez près de moi étant évêque. » Le roi n'a rien répondu, mais son silence est un refus. » (*Journal manuscrit de Port-Royal*, juillet 1679.)

» M. de Condom a dit qu'il n'aurait pas l'évêché de Beauvais, qu'il n'était pas assez destructeur pour cela. M. de Noyon le demande à genoux. » (*Ibid.*, août.)

» M. de Condom a appris par la bouche du roi qu'il ne lui avait point donné l'évêché de Beauvais parce qu'on avait cru qu'il ne voudrait pas écraser tous les jansénistes; ce fut son propre terme. A quoi M. de Condom répondit que personne n'avait plus d'envie de plaire à Sa Majesté que lui, mais qu'il y avait des choses que la conscience ne permettait pas de faire. La conversation en demeura là. » (*Ibid.*, août 1679.)

(*Extrait d'une lettre de Mme de S. L.*) (1).

« Nous avons appris une particularité très-considérable sur ce sujet, qui est omise dans cette lettre, savoir que M. de Paris avait eu, on ne sait comment, deux lettres de MM. de Beauvais, dont l'un est M. Hermant, dans lesquelles ils témoignaient qu'il n'y avait que M. de Condom qui pût remplir la place de feu M. de Beauvais et soutenir le bien qu'il avait établi. Sur cela, M. de Paris, qu'on appelle la bête de M. de Condom, a fait valoir ces lettres au roi et lui a prouvé par elles que M. de Condom était regardé comme un soutien et un protecteur du jansénisme. M. de Condom a su cela et en est extrêmement piqué contre M. l'archevêque, et lorsque Sa Majesté lui dit ce qui est rapporté dans la lettre de Mme de S.-L., et qu'il lui eût fait la réponse qui y est aussi marquée, il ajouta que si les gens qui avaient parlé à Sa Majesté de cette affaire pouvaient lui rendre suspecte une personne qui était aussi connue de Sa Majesté qu'il avait l'honneur de l'être, et qui avait donné autant de preuves de sa fidélité et de son attachement à son service, qu'assurément il n'y avait rien qu'ils ne pussent imposer à des personnes qui n'étaient point connues de Sa Majesté, et qui n'avaient point donné les mêmes marques d'attachement. Le roi ne répondit rien du tout à cela, mais il dit seulement à M. de Condom qu'il se présenterait d'autres occasions où il lui ferait voir qu'il ne l'oubliait pas et qu'il le considérait. » (*Ibid.*, août 1679.)

« M. le chancelier ayant su ce qui s'était passé touchant l'exclusion de M. de Condom pour l'évêché de Beauvais et la nomination de M. de Marseille, dit tout haut devant plusieurs personnes qu'il ne savait à la fin quelle folie ne ferait point faire cette chimère du jansénisme, et qu'il avait peur que, sous ce prétexte, la religion ne vînt à périr en France ». (*Ibid.* — Septembre.)

Un des confesseurs de Port-Royal, Claude de Sainte-Marthe, n'est pas moins précis dans quelques-unes de ses lettres à l'abbé de Pont château recueillies et recopiées avec le plus grand soin par Mlle de Téméricourt au commencement du XVIIIe siècle. Voici quelques extraits de ces lettres :

« On dit que M. de Condom est exclu de l'évêché de Beauvais, quoique M. le Dauphin l'ait demandé pour lui, parce qu'il ne hait pas les jansénistes. » (4 août.)

« On a cru qu'il y avait apparence que messieurs du chapitre de Beauvais souhaitaient fort pour leur évêque M. de Condom. Là-dessus on a supposé deux lettres écrites de Beauvais, où deux chanoines avaient écrit que dans la désolation où le diocèse était, ils n'avaient d'autre consolation que d'espérer que M. de Condom serait leur évêque. Ces lettres ne manquent point de tomber entre les mains de M. l'archevêque et d'être montrées à Sa Majesté, et la conséquence qu'on en tire, c'est qu'il leur en faut donner un qu'ils ne souhaitent pas; et on a vérifié, à ce que l'on dit, que ces lettres sont fausses. Cependant elles n'en sont que meilleures, car elles disent tout ce qu'il faut qu'elles disent. » (7 septembre).

« La voix publique donnait cet évêché à M. de Condom, et la raison qu'on lui a dite à lui-même de ce qu'il ne l'avait pas obtenue, c'est qu'on a jugé qu'il ne voudrait pas *écraser* tout ce qu'il y avait de jansénistes dans le diocèse. »

Enfin, le journal manuscrit de Matthieu Feydeau, dont il

---

dans la semaine prochaine et qu'apparemment Mr la princesse de Conti chargera Mr la comtesse de Buri de cette conduite. Quoique il en soit madame nous vous devons beaucoup de remerciments et je vous les fais de tout mon cœur. Je ne vous dirai rien d'avantage de cette affaire dont je suppose que Mr de la Valliere vous instruit dans la lettre que j'ay l'honneur de vous envoyer. Continuez moi madame celuy de vostre amitié et asseurez-nous que j'y réponds comme je dois.

» † J. Bénigne, E. de Meaux.

» Mr de Faremoustier. »

(1) *Études* : IV, 537 et sq.

(1) Sans doute Mme de Saint Loup, que Sainte-Beuve appelle la grande nouvelliste de Port-Royal.

existe un exemplaire à la Bibliothèque nationale, complète encore ces renseignements déjà si précis :

« L'évêché de Beauvais étant comte-pairie d'un revenu considérable, a la porte de la cour, ne manqua pas d'être bien brigué. M. le Dauphin le demanda au roi pour M. de Condom, son précepteur, mais il fut refusé. On me mande que le sujet de cette exclusion est une lettre de M. Tristan ou Hermant à M. de Condom, qu'on avait interceptée, où on lui marquait le désir que les gens de bien avaient qu'il fût leur évêque dans l'espérance qu'il conserverait et maintiendrait le bien et la paix que son prédécesseur y avait établis, et qu'il ne s'éloignerait pas de son esprit. » (Juillet 1679.)

Il fallait que l'estime et la sympathie de Bossuet pour les jansénistes fussent bien grandes puisqu'il refusait si catégoriquement de les réduire, lui qui ne supportait pas la contradiction en matière de doctrine et qui n'hésitait pas à recourir au bras séculier pour défendre l'Église (1).

Il n'a pas voulu se faire le persécuteur de Godefroi Hermant et d'une partie considérable du chapitre de Beauvais, parce qu'il ne considérait point ces austères disciples de saint Augustin comme des jansénistes au mauvais sens de ce mot; il les savait opposés de toute leur âme à la doctrine désolante que contiennent les Cinq propositions, et il ne jugeait pas la question du *fait* de Jansénius assez grave pour motiver d'injustes rigueurs. Bossuet d'ailleurs, on peut s'en convaincre en lisant attentivement ses œuvres, ne tarda pas à voir clair dans toute cette affaire ; le jansénisme n'était pas à ses yeux un fantôme, une sorte de spectre rouge qu'on agitait pour effrayer les simples ; mais il savait bien que les jésuites avaient intérêt à exterminer des adversaires aussi savants que pieux, et il agissait en conséquence de ce beau principe posé par lui-même dans sa lettre au maréchal de Bellefonds : « J'ai appris de l'Apôtre à ne point trahir la vé- » rité, et aussi à ne point donner d'occasion de troubles à » ceux qui en cherchent (1). »

C'est donc calomnier Bossuet que de prétendre, comme l'a fait naguère un chanoine de Meaux réfuté solidement dans cette Revue même par M. Ch. Lenient, notre maître (2), que le grand évêque fut un partisan secret du jansénisme. Jamais Bossuet n'a cessé de condamner l'*Augustinus*, mais plus il a vu de près les Saci, les Arnauld, les Nicole et autres coryphées de cette abominable secte, — cause immédiate de la Terreur et de la Commune, — plus il a senti croître sa sympathie, son estime et sa vénération pour ces hommes d'un autre âge que poursuivaient sans relâche la haine et l'ambition des jésuites.

A. Gazier.

(1) En voici une preuve nouvelle que j'emprunte à une lettre, inédite également, que l'abbé de Pontchâteau écrivait en 1687 à sa sœur Mme d'Epernon ; je cite volontiers ce court fragment pour montrer que ces « cruels » jansénistes n'étaient pourtant pas tous des monstres d'intolérance :

« ..... J'ai appris l'histoire du P. Mége, M. de Meaux, qui est un des approbateurs du livre de M. de la Trappe, ayant appris qu'il paraissait un livre d'un P. benedictin qui parlait contre celui de M. de la Trappe, alla s'en plaindre au general, qui lui donna le P. Mege au lieu du livre qu'il demandait. Mais ce prelat ayant emmené avec lui le P. Mege à la campagne et ayant fort disputé l'un contre l'autre, il ne fut pas satisfait du benedictin, de sorte qu'à son retour il alla chez M. de la Reynie et chez M. le chancelier pour faire supprimer le livre du P. Mége. On alla donc chez le libraire, qui laissa enlever tout ce qu'il avait d'exemplaires, disant en même temps qu'on était venu trop tard parce qu'il avait déjà debité la moitié de l'edition. Cela est bon, car il y en a donc déjà par le monde, et on en pourra avoir. J'avais appris que le P. Mége avait fait des commentaires sur la regle, et je voulais les achéter sans savoir qu'il y fut parlé de M. de la Trappe. Mais quoique j'aie pu vous dire de ceux qui écrivaient contre cet abbé pour soutenir les relâchements contre lesquels il a parlé, je vous avoue neanmoins que ces manières violentes me déplaisent. Elles ne font point du tout un bon effet ; naturellement on se révolte contre ceux qui agissent de la sorte, et on croit qu'ils emploient ces moyens au défaut de la raison qui n'est pas de leur côté ; la suppression d'un livre donne une envie enragée de le voir, et tel qui n'aurait pensé que le P. Mége a écrit contre M. de la Trappe en voudra présentement être éclairé et voir son livre. Ce n'est pas l'inquisition de Goa, mais en vérité cela n'est guère raisonnable. Un moine defend sa pinte de vin et ses autres adoucissements ; qu'on lui réponde, à la bonne heure, et qu'on ne prenne pas ces voies qui ne sont pas propres à persuader les gens, au moins ceux qui sont comme moi ».

(1) Ed. Lachat, XXVI, p. 210.

(2) *Revue politique et littéraire*, nos du 29 juin et du 13 juillet 1872.

CAUSERIE LITTÉRAIRE

M. de Rémusat sous la Restauration

M. de Rémusat a vu le premier empire et il a supporté le second ; l'un ne l'a pas ébloui, l'autre ne l'a pas découragé : c'est dire qu'à un esprit ferme et sûr il joignait un caractère d'une trempe supérieure. Il appartenait à cette génération que la chute de Napoléon sauva des massacres périodiques et qui entra en scène vers 1816. Il avait alors dix-huit ans. Les grands événements mûrissent vite les esprits d'une portée réelle, surtout quand la nécessité de prendre un parti s'impose ; et elle s'impose toujours à quiconque réfléchit et ambitionne l'honneur de jouer un rôle. Bien que fort jeune encore, M. de Rémusat montra une décision et une sûreté de jugement bien remarquables. Par ses parents, il semblait plus ou moins rattaché à l'empire : son père avait été chambellan et préfet de Napoléon ; sa mère avait été assez intimement liée avec Joséphine ; mais ces liens étaient fort détendus dans les dernières années de l'Empire : M. et Mme de Rémusat n'étaient pas de cette race de courtisans que l'on a appelés depuis les amis du premier degré. Il est aussi fort probable que le jeune homme ne fit rien pour ranimer autour de lui des sentiments épuisés et qui chaque jour devenaient moins justifiables. Ni la chute de l'empereur, ni Sainte-Hélène, ni le pathétique du *Mémorial*, ni les illusions des libéraux, qui accouplaient dans le même culte Napoléon et la liberté, comme si l'équivoque et la duperie étaient l'essence même de la religion napoléonienne, rien ne put séduire ou entraîner à des compromis sans issue celui qui devait avoir l'honneur d'être arrêté et emprisonné au 2 Décembre. — D'autre part, il pouvait être tenté comme tant d'autres de se rallier sans garanties et d'enthousiasme à cette royauté restaurée qui rapportait la paix et la charte : sa mère, petite-nièce d'un ministre de Louis XVI, M. de Vergennes, lui procurait de plain-pied une entrée d'honneur dans le

monde de la légitimité. Mais il avait vu 1814, il voyait les émigrés à l'œuvre ; et sans aller jusqu'à rêver avec quelques libéraux ultras la charte sans le roi, il n'était pas disposé à se contenter avec les légitimistes purs du roi sans la charte. Son parti fut bientôt pris : il se prononça pour la Révolution. Né sous la république, il est mort sous la république ; et son adhésion hautement déclarée à cette forme de gouvernement est un des plus beaux succès qu'elle ait obtenus dans ces dernières années. Quand un principe comme celui-là est proclamé par des hommes de cet esprit et de cette expérience, l'avenir est à lui.

Ou les événements qui composent l'histoire du XIXe siècle n'ont aucun sens, ou ils expriment les diverses phases de la lutte entre l'esprit de la Révolution et... l'autre, on l'appellera comme on voudra. M. de Rémusat est peut-être de tous les hommes de sa génération celui qui a le premier et le mieux compris le duel qui s'engageait ; ajoutons qu'il s'est de bonne heure enrôlé parmi les combattants. Bien que porté d'un goût très-vif vers les spéculations philosophiques et quelque peu enclin au doctrinarisme, il sentit que l'action était un devoir, une nécessité, et il s'y lança résolûment. Il déclarait, il y a vingt ans, qu'il avait jeté le meilleur de lui-même dans ces combats incessants de la presse qui, de 1820 à 1830, formèrent ces politiques, ces publicistes, ces historiens dont la verte vieillesse reste encore l'ornement de ce siècle.

Essayons de déterminer ce qu'était pour M. de Rémusat à vingt ans l'esprit de la Révolution, cet esprit auquel il est resté fidèle jusqu'à sa mort. Ce n'est à aucun degré, on l'imagine, la tradition révolutionnaire et jacobine, qui n'a jamais été qu'un épouvantail. Entre ce fanatisme et celui du droit divin, il se fit sa voie et remonta aux fondateurs du droit moderne. « Les jeunes générations, dit-il, comprirent le se» cret de leur temps ; elles sentirent à quelle fin elles étaient » au monde ; elles ne voulurent pour ancêtres que les hom» mes de 89. » Voilà son point de départ. Avec quelle fierté, quelle assurance il répondait dès 1818 à ces personnes sages et circonspectes qui lui prêchaient la prudence, les opinions comme il faut, les petits calculs de l'avancement dans le monde ! « La jeunesse est née de la Révolution. Son origine » et son éducation lui donnent tous les sentiments, toutes » les croyances que la Révolution a eu pour but d'installer » dans le monde. La jeunesse s'est identifiée avec la Révolu» tion ; elle ne comprend, elle ne croit, elle ne veut, elle ne » sait qu'elle : je veux dire ses principes et ses résultats, car » les actes n'appartiennent qu'à ceux qui les ont faits.... Gar» dez-vous donc de demander à ceux qui sont nés d'hier de » ressembler à leurs devanciers. N'attendez pas d'une telle » génération des préjugés qui sont morts avant elle ; n'exigez » pas d'elle des sentiments regrettables, je le veux, mais su» rannés. Ne lui reprochez pas d'être ce qu'elle est, et ne la » traitez pas comme si elle était autrement. Sachez bien que » vos souvenirs sont de la fable pour nous ; ce sont les res» taurateurs du passé qui nous semblent d'imprudents nova» teurs et, peu s'en faut, des rebelles. Vos idées conserva» trices sont à nos yeux de dangereux desseins ; ce que vous » appelez concession, nous l'appelons droit. Ce qui vous pa» rait une exception, nous le tenons pour un principe. En » tout genre, le terrain qu'on nous reproche d'avoir envahi, » nous le regardons comme un patrimoine : nous héritons » d'une conquête, voilà tout. »

Tel est le premier élan, l'élan instinctif pour ainsi dire. Les natures ardentes et imaginatives s'en contentent ; une fois l'impulsion première reçue, elles vont, sans trop savoir parfois où elles aborderont, et trop souvent les déceptions, la lassitude, les suggestions de l'intérêt, les livrent à des apostasies qui sont un deuil pour la conscience publique et une excuse toute prête pour les âmes sans consistance. M. de Rémusat ne connut jamais ces défaillances, et ce n'est pas de son nom que peuvent se couvrir ceux qui en ont donné le scandale. Ce qu'il croyait, ce qu'il voulait à vingt ans, il le croyait, il le voulait encore, âgé de près de cinquante ans. Voici les dernières lignes d'un article qu'il écrivit après la mort de Jouffroy. « — Pour moi, je ne puis penser sans re» connaissance envers l'arbitre de nos destinées que j'ai vu » d'autres temps et entendu d'autres leçons. Peut-être est-ce » un préjugé de l'âge, mais il me semble que notre destinée » à tous se mesure sur notre fidélité à ces souvenirs, et à » proportion que l'expérience, cette conseillère tant vantée, » détache les hommes de ce qu'ils nomment des illusions, je » crois les voir s'affaisser : Dieu sait où cela mène. Que d'au» tres soient heureux ainsi, j'y consens ; mais qu'ils nous » laissent nous obstiner dans la pensée que nous ne nous » sommes pas trompés quinze ans ! Schiller dit quelque part » que l'homme fait doit porter respect aux rêves de sa jeu» nesse ; la première marque de respect qu'on leur doive » donner, c'est de ne pas dire qu'ils soient des rêves. »

L'originalité de M. de Rémusat, sa supériorité, c'est non pas seulement d'être resté fidèle aux nobles idées de sa jeunesse, d'autres ont eu cet honneur, mais d'avoir embrassé dans leur ensemble tous les problèmes issus de la Révolution et d'avoir compris que tous se tenaient, et que l'œuvre du XIXe siècle était justement de trouver pour chacun d'eux une solution particulière, mais qui fût conforme à l'esprit de la Révolution. Parmi ses contemporains, les uns étaient libéraux sur tel point, rétrogrades sur tel autre et *vice versâ*. Ainsi, des théocrates de l'école de Bonald, de de Maistre, de Lamennais, étaient révolutionnaires en littérature, tandis que des radicaux en politique défendaient avec acharnement la sacro-sainte autorité de Batteux et de La Harpe. M. de Rémusat comprit que la Révolution devait créer un monde nouveau, qu'en politique, en religion, en philosophie, en histoire, dans tous les arts, devaient se produire et dominer des tendances nouvelles, des doctrines et des œuvres nouvelles. Son esprit, que ne rebutaient ni les abstractions ni les analyses pénétrantes, aimait aussi à tenter les généralisations hardies et se flattait peut-être de découvrir la loi qui devait relier les unes aux autres toutes les manifestations de l'esprit moderne. On aime à penser que cette généreuse ambition lui fut peut-être inspirée par sa mère, femme d'un rare esprit, et qui n'avait que dix-sept ans de plus que son fils. On sait qu'il se fit, en 1824, l'éditeur de l'*Essai sur l'éducation des femmes*, beau livre bien qu'inachevé. Est-il téméraire de supposer qu'il eut quelque part à l'ouvrage ? J'y retrouve à chaque page cette idée, l'idée maîtresse de M. de Rémusat, que tout dans la société doit tendre de plus en plus à se mettre en harmonie avec l'esprit de la Révolution. Quel était le rôle des femmes sous l'ancienne monarchie ? Elles étaient de brillantes idoles, et l'éducation qu'elles recevaient ne les préparait guère à être autre chose qu'une sorte de luxe, un ornement de la cour et du monde. La piété superficielle dont on les armait n'empêchait rien ; tout au plus était-elle un refuge, quand le monde commençait à accueillir froidement

celles qui ne lui apportaient plus rien. Dans la société issue de la Révolution, plus de classes privilégiées, plus de courtisans; des hommes libres, des citoyens. Le but de l'éducation doit être désormais de préparer la femme à être *épouse et mère de citoyens*. Que l'on ne rêve pas pour elle un rôle politique, en aucun cas elle ne doit jamais *tenir les cartes* (1); mais elle agira par le conseil, elle calmera, elle excitera au besoin; elle poussera aux résolutions courageuses; elle saura envisager et accepter les conséquences d'un noble sacrifice. Trop souvent ces êtres faibles et adorés inclinent l'homme aux calculs misérables et demandent à l'amour des concessions qui ne peuvent que l'avilir. C'est bien une femme qui a écrit ceci, mais peut-être la mère ne faisait-elle que traduire les généreuses aspirations du fils : « Je ne sais pas de » spectacle plus touchant, qui découvre mieux ce qu'il y a de » beau dans le cœur humain, que celui d'un citoyen placé » entre un sentiment patriotique et les intérêts d'une famille » digne d'être chérie : prêt à braver le malheur ou le danger, il » hésite toutefois, mais non à cause de lui... C'est alors que » les paroles courageuses de sa compagne viendront terminer » ses incertitudes. Ou le pouvoir de la vertu n'est qu'un rêve, » ou dans un pareil moment elle donnera à deux êtres qui » s'entendent des émotions si supérieures, si pénétrantes, » qu'elles les placera dans une région où le malheur ne porte » pas. »

De ce point de vue supérieur découle l'éducation nouvelle tout entière. A la femme que des devoirs si relevés attendent, il faut une autre instruction que celle des frivolités; il faut une autre morale que la morale des conventions et des convenances; il faut avant tout développer en elle la *raison*, la *conscience* et la *liberté*. N'oublions pas que ceci a été écrit il y a plus de cinquante : où en sommes-nous sur ce point comme sur tant d'autres?

M. de Rémusat collabora au *Globe* à peu près dès sa fondation. L'élément universitaire, représenté par Dubois, Damiron, Jouffroy, Farcy, surabondait peut-être au début; il s'y mêla bientôt un élément, sinon plus libéral, du moins plus libre, qui se recruta parmi les jeunes gens du monde, les Duvergier de Hauranne, les Duchâtel, les Vitet. M. de Rémusat qui, du vivant de ses parents, avait dû apporter quelque réserve dans l'expression de ses opinions, prit une position très-franche et très-hardie parmi les rédacteurs. Philosophie, histoire, religion, morale, littérature nationale ou étrangère, sur toutes les questions il était prêt. Les articles qu'il écrivit en 1815 sous ce titre significatif : *Des mœurs du temps*, durent exciter bien des colères dans le monde où les bienséances tiennent trop souvent lieu de tout le reste. Il les connaissait, ces salons dont il faisait une si vive et si mordante peinture. L'ancienne société aimait l'esprit; elle se passionnait pour les nouveautés et les réformes : la nouvelle a peur de l'esprit; l'esprit, c'est le suspect; l'esprit rappelle la Révolution; on craint de penser, on s'ingénie à parler sans rien dire. Les salons d'autrefois ne redoutaient pas les discussions philosophiques ou religieuses; on a remplacé ces conversations dangereuses par le silence sur les matières sacrées, ou « par un langage vague et cérémonieux qui ne suppose aucune conviction »; et bien souvent même ces banalités épouvantent, et « des personnes scrupuleuses se hâtent de sauver la reli- » gion en demandant des nouvelles d'un roman à la mode ou » d'un opéra nouveau. » — « La religion est une vogue, un » jeu, une manie; il n'y a rien d'intérieur ni de fort, il n'y a » point d'avenir dans cette réaction de dévotion; l'orthodoxie » est devenue une bienséance; la foi est *convenable*, rien de » plus. » — La morale est aussi florissante que la religion : on ne voit plus guère éclater de ces désordres, de ces scandales de l'ancien régime; mais les capitulations sont à l'ordre du jour; « on vend son suffrage, on trafique de sa conscience » et l'on se console en disant : *Je suis bon père!* » — En politique, les gens du monde ont une morale particulière qui est l'art de faire ses affaires et de rester honnête homme. Détachons ce petit paragraphe à la Labruyère : « Sacrifiez votre » opinion à votre fortune, abaissez-vous à mille petitesses » pour acquérir ou conserver une place, montrez-vous insa- » tiable de distinctions frivoles ou d'utiles appointements; » sollicitez les mêmes faveurs, par les mêmes moyens, de » vingt pouvoirs divers, de cent protecteurs différents; ne » considérez pas votre mérite, mais vos goûts, en demandant » une place; ne vous enquérez pas si elle n'était pas vacante » par injustice ou promise à un plus digne; — vous le pouvez, » et peu importe, vous n'encourez aucun blâme; vous n'avez » pas pris directement l'argent d'autrui, vous êtes honnête » homme. Que dis-je? Pour peu que vous joigniez à cela un » caractère ouvert et riant, vous êtes excellent homme. Que se- » ra-ce si vous assistez aux offices et que vous pensiez comme » il faut! Il n'y a plus de bornes alors, vous êtes un homme » rare. » Ajoutons ce dernier trait : « L'opinion de la société » s'est corrompue au point d'honorer avant toutes choses les » qualités qu'on recherchait jusqu'ici dans les domestiques. » Et celui-ci, qui ne manque pas d'à-propos : « L'aristocratie des » *bien pensants* est au vrai la seule qui tourmente la société; » et pour en faire partie, il n'est nullement besoin d'avoir eu » des ancêtres à la croisade, il suffit d'avoir mis ses enfants » à Saint-Acheul. »

On saura, nous l'espérons, apprécier dignement à l'Académie des sciences morales et à l'Académie française les travaux littéraires et philosophiques de M. de Rémusat. Que l'on n'oublie pas surtout de rappeler que cet esprit si vif et si ouvert n'est jamais demeuré stationnaire : d'instinct il cherchait en tout le mouvement et la lumière. D'autres s'emprisonnaient dans l'impasse de l'éclectisme; lui, il ne faisait que le traverser, et il courait ailleurs, toujours cherchant, interrogeant toujours. Il complétait et souvent modifiait la philosophie par l'histoire, même par la théologie, comme le prouvent ses beaux travaux sur Abélard et sur saint Anselme de Cantorbery, sans oublier son *Rapport sur la philosophie allemande*. Jouffroy, dont il a dit : « Il primait parmi nous », donna une secousse assez vive à son esprit, mais ne l'enchaîna point. S'il n'avait pas les facultés créatrices éminentes, il n'était cependant pas de ceux dont on peut dire qu'ils sont nés disciples. Indépendant et sincère avant tout, voilà sa devise.

Il a fourni au *Globe* un assez grand nombre d'articles purement littéraires, et ils comptèrent alors parmi les plus remarquables. C'est lui qui, en 1825, a tracé un tableau de l'*Etat de la poésie française* qui aujourd'hui encore offre un certain intérêt de curiosité. C'est lui qui fut chargé d'apprécier le fameux *Cromwell* de V. Hugo, qu'il ne craignit pas d'appeler « une admirable étude »; c'est encore lui qui a sa-

(1) Les mots soulignés sont soulignés dans le texte (3e édition, Ladvocat, 1825).

lué le livre, assez révolutionnaire alors, de Sainte-Beuve sur la *Poésie française au* XVIe *siècle*. En général, quand le *Globe* avait à se prononcer sur des ouvrages qui semblaient un peu hardis, les universitaires, M. Dubois en tête, aimaient à passer la plume à ces jeunes recrues du monde, les Rémusat, les Duvergier de Hauranne, les Duchâtel, ou à quelque volontaire qui n'avait jamais porté la robe, Sainte-Beuve, Vitet, Magnin, Desclozeaux. On n'était plus assez chrétien, dans ce temps-là, pour brûler ce que l'on avait adoré.

Jusqu'à quel point M. de Rémusat fut-il séduit par les doctrines du romantisme? L'occasion s'offrait toute naturelle de revendiquer aussi pour la littérature les conquêtes de la Révolution. Les écrivains du XIXe siècle devaient-ils se traîner à la remorque des écrivains du XVIIe, ces modèles inimitables, comme on disait, et qu'il fallait pourtant imiter? Qu'y avait-il de commun entre un homme né en 1797 et un sujet de Louis XIV? Quoi! tout avait été modifié, gouvernement, religion (du moins dans ses rapports avec l'État), état social, propriété, mœurs, et il eût été interdit aux fils de ceux qui avaient fait 89 d'avoir une littérature à eux! A société nouvelle, art nouveau. Voilà ce que proclamait et réclamait le bon sens. Mais, en matière si délicate, il est plus facile de raisonner que de fixer des limites. Il y a dans les œuvres littéraires et artistiques un élément irréductible et qui ne s'accommode point aux modifications extérieures : le beau. M. de Rémusat le sentait bien, lui qui avait l'esprit naturellement philosophique; il n'hésitait pas cependant à caractériser avec une singulière indépendance les écrivains du règne de Louis XIV. « Ils n'écrivent que pour eux-mêmes et n'ont » plus aucun souci de l'humanité. Savent-ils seulement qu'elle » existe? L'opinion n'étant point consultée, le public n'étant » compté pour rien, à vrai dire il n'existe ni opinion ni » public. La littérature est dédiée à la cour, au grand monde, » aux beaux esprits : rarement nationale, jamais populaire, » elle ressemble au gouvernement... Les facultés sont im- » menses et l'œuvre est petite. » C'était déblayer le terrain; mais après? Ce n'était pas tout de réclamer la liberté, il fallait en user; et comment? M. de Rémusat élabora aussi, comme tant d'autres alors, une constitution littéraire et singulièrement libérale, si l'on en juge par les premières lignes de l'article sur *Cromwell*. « Les critiques ne peuvent se dé- » fendre d'une bienveillance indulgente pour les poëtes qui » sont de leur avis, et, lorsqu'un homme de talent s'aven- » ture sur la foi de nos idées, compose dans le sens de nos » théories, nous prête enfin l'appui de son exemple, il nous » semble que nous lui devons nos éloges, ou tout au moins » nos remercîments. Peut-être, en effet, avons-nous contri- » bué au parti tant soit peu téméraire qu'il vient de prendre; » peut-être notre voix l'a-t-elle poussé dans une arène dont il » ignorait les périls. » — Ce qui donne à ce passage curieux et qui respire une certaine satisfaction je ne sais quoi d'assez piquant, c'est que M. de Rémusat avait, dès 1824, en portefeuille un drame, un véritable drame en prose conçu et exécuté d'après la poétique nouvelle. Il en faisait volontiers lecture à ses amis, et J.-J. Ampère, qui assista à une de ces séances, adressa à Mme Récamier une analyse assez décousue de l'ouvrage (1). Le sujet était des plus palpitants. C'était une révolte des nègres à Saint-Domingue. Incendie, massacres, viol, théories révolutionnaires et philanthropiques, beaucoup d'atroce et force comique, « des scènes d'une réalité com- » plète, dit Ampère, des choses inutilement dégoûtantes et » surtout trop d'esprit, trop d'effets calculés, mais beaucoup, » beaucoup de talent. » Et ce ne fut pas son seul essai en ce genre, un sacrifice fait en passant au goût du jour; dix ans après, âgé de quarante ans et au moment où la splendeur un peu artificielle du théâtre romantique commençait à pâlir, il composa un drame d'*Abélard* qui paraîtra, dit Sainte-Beuve trop guéri du romantisme, « ce que la tentative moderne » aura produit de plus considérable, de plus vrai et de plus » attachant. »

Pourquoi ces deux drames, et deux autres, le *Croisé* et la *Saint-Barthélemy*, n'ont-ils été ni représentés, ni publiés? M. de Rémusat avait l'esprit facile et hardi; mais, le premier feu de la composition éteint, les scrupules le prenaient, le critique faisait la guerre au poëte, et le manuscrit rentrait dans le tiroir. Puis, quand son imagination assez prompte à se mouvoir s'était donné carrière, il revenait soulagé, plus allègre à ses travaux d'histoire et de philosophie, et le drame d'*Abélard* se transformait en une solide et irréprochable œuvre de science et de critique. On peut donc dire qu'en principe il était aussi hardi, aussi révolutionnaire que pas un romantique; mais dans la pratique il hésitait, il redoutait les excès, il immolait ses propres enfants sur l'autel du bon goût. Il a exprimé lui-même, et dans un langage un peu trop empreint de doctrinarisme, les écueils qui menaçaient le drame romantique; il est impossible de ne pas voir sous la question littéraire percer la préoccupation politique : « Crai- » gnons le mélodrame comme un pouvoir de fait; efforçons- » nous de maintenir, s'il se peut, le fait là où est le droit, et » de prévenir une désunion aussi fatale à l'ordre qu'à la » liberté, c'est-à-dire, pour rentrer dans le langage du sujet, » au bon goût qu'à l'imagination. » — Il exprimait les mêmes réserves, les mêmes appréhensions quand il voyait Sainte-Beuve s'efforcer de rattacher la nouvelle école poëtiq à Ronsard et à la Pléiade. Ces laborieux et consciencieux poëtes lui paraissaient sinon barbares, du moins quelque peu étrangers, en un mot, trop peu Français. Le goût Français, le génie national, voilà le critérium auquel il ramenait tout. On se portait alors et avec une singulière ardeur vers Shakespeare, Byron, Gœthe, Schiller, et lui-même traduisait quelques pièces de Gœthe; mais il ne crut pas un seul moment qu'il y eût profit pour nous à cesser d'être Français pour essayer de nous faire Anglais ou Allemands.

Il faut bien avouer cependant qu'il n'entrait pas de plain-pied et naturellement dans les hautes régions de la poésie. Il goûtait plus Casimir Delavigne et Béranger que Lamartine et Victor Hugo; il aimait plus la clarté que la splendeur, et il était peu sensible aux merveilles du rhythme. Son libéralisme était sincère, mais toujours un peu circonspect. Il lui arriva parfois d'enfermer dans des limites un peu étroites ce qu'il appelait le goût national, et de réprouver des tentatives qui n'avaient contre elles que leur nouveauté. Qui n'excusera ces défiances chez des hommes qui sont nés avec ce siècle? A quels spectacles n'ont-ils pas assisté! Quelle ardeur au début! quelles brillantes perspectives! puis quelles déceptions, quels reculs! Honneur à ceux qui, malgré les impitoyables leçons de l'expérience, n'ont jamais désespéré! Honneur surtout à ceux qui, comme M. de Rémusat, ne partageant pas

(1) *Correspondance et souvenirs*, tome Ier, p. 352. J.-J. Ampère nous apprend aussi que M. de Rémusat faisait et chantait des chansons dans le genre Béranger. Sainte-Beuve dit la même chose. Nous donnera-t-on tout cet inédit? Nous le souhaitons bien vivement.

peut-être nos illusions à nous, n'ont pas hésité à faire le sacrifice des dernières joies de la retraite et du recueillement pour répondre à l'appel de la patrie et de la liberté!

PAUL ALBERT.

VARIÉTÉS

Le théâtre allemand contemporain

C'était, il y a quelques années, une thèse souvent soutenue dans les universités allemandes du haut de la chaire, et même par les historiens littéraires en leurs écrits, que l'âge classique de l'Allemagne n'était pas encore venu. A en croire les docteurs et les critiques de Berlin, ces trois quarts de siècle qui vont des premières œuvres de Lessing jusqu'à la mort de Gœthe n'avaient été qu'une introduction, un prélude à la grande période de production féconde qui ne pouvait manquer de suivre l'unification de l'Allemagne. On avait beau objecter que cette aurore avait été singulièrement radieuse, et que le soleil, en son midi, aurait bien de la peine à en égaler l'éclat; on avait beau insinuer que l'unité, la centralisation ne serait peut-être point favorable au génie allemand, que sa pente semble le porter, au contraire, vers l'individualisme, que la Prusse n'est point une nation de poëtes et de créateurs et que son influence ne serait sans doute guère propice aux écrivains, — on ne réussissait point à ébranler cette confiance intrépide dans l'avenir des lettres allemandes. Au lendemain de l'unité faite, nous devions assister à un réveil éclatant; le milieu politique et social qu'elle créerait devait produire, entre autres fruits, des chefs-d'œuvre comiques, la comédie n'étant possible, selon ces théoriciens, qu'en une société solidement assise qui ne cherche plus sa voie, qui offre des types nettement accusés, des travers généraux, des ridicules communs à des classes entières. Ces promesses, nous en attendons encore l'effet; ce lendemain auquel on nous renvoyait n'était, paraît-il, qu'une métaphore, qu'une façon de parler élastique et flottante : le théâtre de Berlin languit toujours, et les critiques allemands les plus épris de l'Allemagne nouvelle, sont de fort mauvaise humeur.

J'ai sous les yeux un document officiel qui m'explique assez ce dépit. C'est le *Rapport* sur l'année 1874, que vient de publier l'intendant général des théâtres royaux et subventionnés de la Prusse. Je me bornerai naturellement à y relever quelques faits, quelques chiffres relatifs au théâtre de Berlin. Ce qui frappe d'abord, c'est le nombre considérable de représentations classiques données l'année dernière : 101 sur 289. C'est l'ancienne proportion; les contemporains, qui devaient se faire la part si large aux dépens des morts, ne sont point sortis de leurs habitudes : la seule nouveauté en ceci, c'est que Molière et le théâtre français classique sont à peu près rayés du répertoire. Gœthe — un intendant de théâtre qui s'y connaissait apparemment — n'eut point applaudi à cette proscription, et M. l'intendant de l'empereur Guillaume ne ferait pas mal de relire certains passages des *Entretiens* avec Eckermann, où le grand poëte déclare qu'on peut juger un homme sur l'intelligence qu'il a de Molière et l'estime qu'il en fait. Sur les 188 représentations d'œuvres non classiques, 130 environ sont des reprises; *les Journalistes*, de Freytag, *l'Uriel Acosta*, de Gutzkow, les comédies de P. Lindau, de Moser, de Benedix surtout, les compilations de madame Birch-Pfeiffer ont rempli quelque cent soirées, et trente fois à peu près l'affiche portait le titre de quelque comédie française moderne. Scribe et Dumas ont trouvé grâce, quand on sacrifiait Molière. Soit! Passe encore pour *les Demoiselles de Saint-Cyr* et *le Verre d'eau*, mais pourquoi le *Vicomte de Létorières*, de Bayard; pourquoi ces tirades insipides et larmoyantes de Dumanoir? Décidément M. l'intendant de l'empereur Guillaume est doué d'un singulier goût. — Restent soixante soirées consacrées aux pièces nouvelles, aux œuvres de l'année même. J'en compte jusqu'à six, et dont deux seulement obtiennent quelque succès, je veux dire une quinzaine de représentations chacune. Encore M. P. Lindau, l'auteur d'*Une bonne fortune*, et M. Brachvogel, l'auteur des *Vieux Suédois*, ne sont-ils point des débutants. Les quatre autres nouveautés de l'année : *A Charlottenbourg*, de Max Ring; les *Réalistes*, de M. Wichert; *Deux épreuves*, de J. Rosen; la *Sirène*, de Mosenthal, ont été représentées quatre fois en moyenne. Tel a été le bilan de 1874.

L'année 1875 promet toutefois un peu plus de fécondité. On joue en ce moment même à Berlin, aux applaudissements du public, mais au scandale de la critique indignée, un nouveau drame, *les Modèles de Sheridan*, par M. Hugo Bürger. M. C. Frenzel, l'un des juges de théâtre les plus autorisés de l'Allemagne, fort indulgent d'ordinaire afin de ne point décourager les jeunes écrivains, fort optimiste même, se montre impitoyable, dans la *Rundschau*, contre l'auteur de ces quatre actes, impertinents envers la vérité historique et non moins impertinents — ce qui est plus grave — envers la vérité psychologique. « Il ne faut pas permettre au premier venu, dit M. Frenzel, d'abuser des grands noms et d'emprunter à un Sheridan tout l'esprit qui lui manque à lui-même. C'est un contre-sens que de faire jouer à Sheridan le rôle mesquin qu'on lui prête ici. Il ne se serait jamais avisé de mettre au pilori, dans son *Ecole de la Médisance*, lord Thurlow et sa nièce Harriett et de vouloir venger de vieilles injures; au contraire, les contemporains remarquaient avec raison qu'il avait pris ses *modèles* dans *Smollet*, dans *Tom Jones*, le fameux roman de Fielding. Et puis, l'objet que se propose cette incomparable comédie n'est point de railler l'esprit de moquerie, de médisance qui règne dans la société; elle vise plus haut et plus loin : elle veut flagéller les tartufes, la fausse vertu, l'immoralité qui se masque des dehors du puritanisme. M. Hugo Bürger ne se doute point de tout cela. Aucune couleur locale, pas trace de mœurs anglaises, un style qui flotte entre l'emphase et la vulgarité : on nous promet du Hogarth, et l'on nous sert un audacieux barbouillage. »

Amour pour amour, le drame récent de M. Spielhagen, trouve en M. Frenzel un juge plus bienveillant et plus satisfait. Mais l'action se passe en octobre 1813; on entend retentir sur la scène le canon de Leipzig; la politique se mêle à l'intrigue; elle a aveuglé, ébloui le critique, elle ne lui a point permis de voir les défauts, saillants cependant, de l'œuvre nouvelle. Une analyse, même rapide, les fera sauter aux yeux. Fritz d'Elbeck, entraîné par sa haine de l'étranger, est entré dans le corps franc du major Schill; il a été fait prisonnier en même temps que son ami Bernard, le théologien; mais tandis que ce dernier réussissait à s'échapper, Fritz était envoyé au bagne, où il devait passer quatre années. Ses pa-

rents le croient mort et l'ont oublié. Sa fiancée, sa cousine Charlotte, à force de s'entretenir avec Bernard de celui qu'ils ont perdu, a conçu pour son consolateur une vive tendresse. Mais voilà Fritz de retour, la veille même de la noce. Tout concourt à l'exaspérer : à son amour déçu se joignent, pour irriter sa rage, mille difficultés nouvelles; sa tante, une patriote saxonne, grande admiratrice de Napoléon, s'est emparée de sa propriété, dont elle a pu se croire l'héritière; cette propriété est occupée par les Français, et Fritz a l'humiliation d'être introduit sous un faux nom dans la maison de ses pères. Ajoutez-y que Charlotte demeure fidèle à Bernard, que le commandant français est informé, malgré toutes les précautions, de la présence de Fritz, et vous avouerez que la situation du pauvre revenant est singulièrement tragique. Tout à coup le drame tourne en comédie, sans transition suffisante. Fritz s'éprend brusquement d'Elma, la sœur de Charlotte; il a beau s'en vouloir de cet amour, s'irriter des armes qu'il fournit ainsi à sa première fiancée, s'exciter à la vengeance et ne point s'en reconnaître le droit : l'impression, tragique d'abord, est effacée, compromise; le spectateur flotte indécis comme l'action elle-même. Pour empêcher un duel avec Bernard auquel Fritz va se laisser entraîner, Elma révèle le nom de celui-ci et force par là le capitaine français Anatole de Fleurac, qui par pitié pour le malheur de Fritz et par amour pour Elma s'est tu jusqu'alors, à arrêter son rival. Elma tente de délivrer le prisonnier; dans une scène fort dramatique, ils s'avouent pour la première fois leur passion; mais la tentative de délivrance demeure vaine, et il faut la bataille de Leipzig pour amener le dénoûment. A la tête d'un corps de landwehr, Bernard pénètre dans le château, les Français se retirent; rien ne s'oppose plus désormais au bonheur des deux couples. — Avais-je tort de dire que ce dénoûment n'a point dû laisser à M. Frenzel une entière liberté de jugement, et ai-je besoin de rappeler, après cette analyse, que M. Spielhagen est un romancier?

Il est cependant un théâtre qui prospère à Berlin : c'est le *Wallner-Theater*, théâtre de gros comique et de farce bruyante. Le sarcasme, la plaisanterie impitoyable qui sent son terroir, l'esprit à la façon du *Kladderadatsch*, y célèbrent d'éclatants triomphes, et la verve des acteurs s'y égaye à nos dépens en couplets implacables. Mais j'aurais mauvaise grâce à insister, et je craindrais de fournir moi-même un sujet d'épigrammes en m'étonnant de ne pas trouver d'oliviers dans le Brandebourg ni d'atticisme sur les bords de la Sprée. Je voudrais seulement, avant de quitter Berlin pour dire un mot du théâtre de Vienne, faire remarquer à M. Frenzel que le *Tour du monde en 80 jours*, monté à grands frais par le *Victoria-Theater* et fort applaudi par les Berlinois, est une pièce française. Par quel hasard M. Frenzel a-t-il négligé, dans les lignes qu'il y consacre, d'en prévenir ses lecteurs? J'aime à croire que l'affiche ne commet point cette distraction.

A Vienne, on n'est guère plus original, mais on est plus sincère, et l'on y fait voir sans scrupule, sans fausse honte, le goût très-vif qu'on a pour le théâtre français. L'aristocratie viennoise vient d'organiser, au palais Auersperg, un *cycle* de représentations de bienfaisance. Notez la gravité du mot, mais ne vous en effrayez point. Mme de Metternich était de la partie, et Got, notre Got, y présidait. C'est vous dire que le cycle était français. Je laisse à penser si les méchantes langues sont allées leur train, et quelles raisons elles ont données de cette préférence accordée à notre comédie. Elles ont dit que cette société d'amateurs avait redouté, évité l'allemand par peur de comparaisons désobligeantes avec les acteurs viennois. N'était-il pas plus simple de reconnaître qu'une réunion de ce caractère, prise d'une démangeaison de comédie, devait naturellement puiser en notre répertoire, et qu'une troupe où figurait la comtesse Rossi et le prince Czartoryski n'avait point de motifs sérieux pour préférer l'allemand au français? Quoi qu'il en soit, malgré des prix fabuleux, extravagants, durant quinze représentations la salle fut comble, grâce surtout aux deux acteurs que j'ai nommés. Mme de Metternich a joué les soubrettes, toutes les nuances de soubrettes, avec un merveilleux naturel : c'était à croire qu'elle eût maintes fois elle-même fait son marché aux halles, étudié ses rôles sur le vif; et Got a dû se sentir rajeuni de quelque dix ans en donnant la réplique à l'ancienne ambassadrice. Le plus éclatant de ses succès, à lui, a été dans le rôle d'*Alceste*. Pourquoi le réserve-t-il pour les scènes de l'étranger?

Si nous régnons par la comédie, Shakespeare règne pour le drame sur toutes les scènes allemandes. Berlin et Vienne se rencontrent en son culte. A Berlin ce sont, sur 291 représentations, 55 soirées données au poëte anglais; à Vienne, le *Burgtheater*, si populaire, si soigneux de l'art, si préoccupé des goûts et des besoins de son public, vient de commander à Dingelstedt, le puissant traducteur de Shakespeare, — si merveilleusement pénétré de son génie, — un remaniement des deux drames de *Henri IV* et *Henri V*, et Vienne applaudit en ce moment l'œuvre sortie de cette collaboration. Il y aurait à ce sujet une longue parenthèse à ouvrir sur ce que l'on pourrait appeler l'histoire de Shakespeare en Allemagne, sur l'influence féconde qu'il y exerce depuis Lessing et les impulsions efficaces qu'il n'a cessé de donner à tous les poëtes de ce pays. A cet enthousiasme longtemps aveugle qu'il a inspiré, a succédé en ces derniers temps, depuis dix ans environ, une admiration plus raisonnée, mais d'autant plus profonde et salutaire, qui a dépouillé Shakespeare de sa grandeur surnaturelle pour le ramener à des proportions plus humaines et qui semble devoir être fertile en heureux effets. C'est une étrange lacune que l'absence de Shakespeare dans le répertoire de nos scènes nationales, et aujourd'hui qu'une secousse douloureuse nous a arrachés à l'admiration exclusive de nous-mêmes où nous nous enfermions trop volontiers, aujourd'hui que nous regardons au dehors avec un peu plus de complaisance qu'autrefois, l'heure serait peut-être propice pour tenter de nouveau ce qui a été maintes fois essayé sans succès, ce que le romantisme lui-même n'a pu acclimater sur notre théâtre, je veux dire les chefs-d'œuvre de l'étranger, Shakespeare surtout, quelques drames allemands aussi, *Jeanne d'Arc*, *Guillaume Tell*, *Egmont*. Au moment où Berlin semble bannir Molière de son théâtre, n'y aurait-il point quelque esprit et quelque grandeur à ouvrir le nôtre aux tragédies du dehors?

Mais je reviens à Vienne. On y donnait, le mois dernier, au *Stadttheater*, une bien singulière comédie de Paul Heyse. Encore un romancier égaré, fourvoyé même en une région inconnue. Ses nouvelles intimes et ses romans manquaient d'observation et de vérité; ce n'étaient que héros maladifs, poitrinaires, aux contours flottants, aux résolutions languissantes, en proie à des situations factices. Transportés au

théâtre, ces défauts sont devenus monstrueux, et il faut vraiment que M. Henri Laube, l'ex-directeur du *Stadttheater*, ait des raisons personnelles, qu'il ait le premier accepté la pièce et en ait proposé la représentation, pour qu'il ne comprenne point les rires moqueurs par lesquels le public a accueilli l'essai dramatique de M. Heyse. Il est intitulé *Honneur pour honneur* et met en scène une jeune fille qui, menacée d'être l'objet d'un honteux trafic, demande à un officier qu'elle ne connaît point de la sauver, c'est-à-dire de l'épouser, en renonçant à tous les droits que le mariage donne d'ordinaire au mari. L'officier accepte, et naturellement il s'éprend bientôt du fruit défendu : de sa femme. Elle le paye de retour, sensible à sa discrétion toute chevaleresque; elle résiste même, en sa faveur, aux sollicitations de Louis XV et finit par rendre à son mari tous ses droits. Étonnez-vous donc que le public n'ait cessé de rire durant tout le temps qu'a duré cette fantaisie malsaine et qui affectait des airs de gravité!

Le jugement favorable porté par M. H. Laube sur la comédie de M. Paul Heyse est d'ailleurs une note isolée sous sa plume; il est fort pessimiste d'ordinaire et vient même d'épancher son découragement et ses inquiétudes pour l'avenir du théâtre dans un livre *pro domo sua : Le Stadttheater de Vienne*. Il y rend compte de sa gestion en qualité de directeur de cette scène, de ses efforts impuissants, de ses déboires, et l'impression qu'on rapporte de cette lecture est que Vienne n'est guère plus près que Berlin de ce réveil éclatant prédit naguère aux lettres allemandes et au théâtre allemand en particulier.

H. Dietz.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

J'ai vu M. de Rémusat pour la première fois le 17 novembre 1850, à la tribune de l'Assemblée législative, dans la fameuse séance où fut repoussée la proposition des questeurs destinée à constater le droit de l'Assemblée à requérir directement la force armée. Il était là debout, essayant de se faire entendre au milieu des interruptions de la Montagne, qui repoussait la proposition, ne voulant pas, disait Michel (de Bourges), « armer la loi du 31 mai ». On comptait sur l'estime que M. de Rémusat inspirait à tous les partis par son libéralisme, et à la gauche particulièrement par sa répugnance à partager toutes les passions de la réaction, pour lui assurer du moins un demi-silence. Ne pouvant l'obtenir, il quitta la tribune et regagna tristement sa place, d'où le coup d'État ne devait pas tarder à le chasser pour l'envoyer en exil.

II

M. de Rémusat, quand il commença sa carrière politique sous la Restauration en même temps que M. Thiers, ne se doutait guère qu'il la terminerait après avoir été ministre d'une république dont le même M. Thiers serait le président. La monarchie constitutionnelle, appuyée sur le consentement populaire, lui parut pendant la plus grande partie de sa vie la forme de gouvernement la mieux faite pour assurer la grandeur et la prospérité de son pays; il la défendit dans la presse, à la tribune, dans le ministère, et il n'y renonça, par un de ces changements honorables dont sir Robert Peel donna l'exemple sur un autre terrain, que lorsque la force des choses lui eut démontré l'impossibilité de son existence. M. de Rémusat, M. Casimir Périer, M. de Montalivet, M. Thiers à leur tête, bien d'autres encore que nous pourrions citer, passeront à juste titre aux yeux de nos descendants pour les pères de la république qu'ils ont fondée en la transformant, en faisant d'elle non plus le produit d'un coup de main de parti, mais l'expression de l'adhésion calme et réfléchie des hommes d'État les plus sages, les plus expérimentés et les moins suspects d'entraînement pour elle.

III

M. de Rémusat était non-seulement un homme d'État, mais encore un journaliste et un homme de lettres : journaliste, il honora cette profession par son talent et par un acte qui n'était pas sans péril : la mise de sa signature au bas de la protestation des rédacteurs de journaux de Paris contre les ordonnances de Juillet; homme de lettres, il n'est pas une seule partie du domaine de la littérature qu'il n'ait explorée.

Je voudrais, disait Voltaire, que Newton eût fait des vaudevilles ; je ne l'en aimerais que mieux. Je ne sais si M. de Rémusat a fait des vaudevilles, mais il a fait des drames et même des chansons, ce qui ne l'a pas empêché d'aborder les plus grands sujets de la philosophie, de l'histoire, de la politique, de la morale et de la religion.

IV

Cette flexibilité d'esprit de M. de Rémusat a fait dire de lui qu'il était en tout le premier des amateurs. Le mot est peut-être spirituel, mais il est loin de paraître vrai à ceux qui ont lu ses ouvrages.

M. de Rémusat n'appartenait point sans doute à l'Université, il n'a occupé aucune chaire dans le haut enseignement officiel; mais où en serions-nous si en dehors du personnel des Facultés, parmi ceux qui cultivent les lettres et les sciences, il n'y avait que des amateurs? Si l'amateur est, comme nous le croyons, celui qui cherche dans les travaux de l'esprit une distraction, un amusement, une diversion aux préoccupations mondaines, M. de Rémusat n'avait rien de l'amateur, car personne ne mit dans ses travaux plus de suite, plus de sincérité, plus d'amour du travail pour le travail, de la pensée pour la pensée.

Le successeur de Jouffroy à l'Académie des sciences morales et politiques et de Royer-Collard à l'Académie française, l'auteur des *Essais philosophiques*, du rapport sur la *Philosophie allemande*, de *Passé et présent*, des *Mélanges d'Abélard* et de tant d'autres ouvrages dont le titre nous échappe en ce moment, était un esprit supérieur ouvert à toutes les idées, un métaphysicien et un historien de la philosophie, un écrivain politique qui a sa place marquée au premier rang des écrivains d'élite dans l'histoire intellectuelle de ce siècle.

V

M. de Rémusat, comme tous les hommes vraiment libéraux, aimait beaucoup l'Angleterre, qu'il a tant contribué à nous faire connaître, et quelques personnes ont cru retrouver dans son style, dans sa facilité à se laisser aller à des développements toujours ingénieux, mais parfois un peu trop étendus, dans sa tendance à voir toutes les faces d'une question et à les épuiser, une certaine analogie avec la manière des écrivains anglais. Cela ne l'empêche point d'être un véritable écrivain français par la finesse des aperçus, par la clarté de la pensée et de l'expression. Oui, sans doute, M. de Rémusat avait une certaine prédilection pour l'Angleterre, mais il aimait aussi l'Allemagne dans le temps où nous pouvions l'aimer encore; mais ce qu'il aimait par-dessus tout, c'était la France et sa glorieuse Révolution, qu'il ne renia jamais, même aux époques où elle paraissait abandonnée, et où l'on se plaisait à déclarer en quelque sorte officiellement sa banqueroute. Quel est celui d'entre nous qui ne s'est pas senti consolé et raffermi aux plus mauvaises heures de l'empire par cette voix qui proclamait sa foi inébranlable dans l'avenir?

VI

La vie de M. de Rémusat a été trop longue pour que les douleurs de l'homme privé ne s'y soient pas mêlées à celles du citoyen. Il a perdu un fils, il a assisté à la chute d'un gouvernement qu'il avait servi, il a vu la France envahie; mais l'affection d'un autre fils l'a consolé, il a eu sa part dans le relèvement moral et matériel de son pays. Il est mort à près de quatre-vingts ans, fidèle aux opinions de toute sa vie, sûr du respect de ses contemporains et de l'estime de la postérité.

VII

La grande manifestation du 29 juin, dans laquelle cent mille catholiques devaient procéder à l'enterrement des principes de 89, est décidément contremandée.

Le spectacle d'une procession de cent mille syllabistes ou syllabisants, partie de la cathédrale de Notre-Dame pour se rendre au sommet de la butte Montmartre et traversant tout Paris en chantant des cantiques en l'honneur de Marie Alacoque, eût sans doute produit un effet dont les partisans des susdits principes de 89 n'auraient pas eu à se louer.

L'archevêque de Paris renonce à cette procession, auprès de laquelle tous les pèlerinages passés et présents pâliraient. Il se contente de poser et de bénir la première pierre de la nouvelle église que la France pénitente et fidèle (*Gallia pœnitens et devota*) consacre au très-sacré cœur de Jésus-Christ (*sacratissimo cordi Jesu Christi*).

La cérémonie aura lieu le 16 juin, anniversaire des apparitions du sacré cœur de Jésus à la visitandine Marie Alacoque, de Paray-le-Monial. Mgr l'archevêque de Paris procédera à la double cérémonie dans les règles ordinaires, avec le concours des prélats présents à Paris, de son chapitre métropolitain, des curés, des desservants et du personnel religieux de son diocèse.

La procession sera encore assez longue, mais de quelques milliers de personnes à cent mille hommes il y a une différence. La distance de Notre-Dame au haut de la colline Montmartre est d'ailleurs assez grande pour empêcher les gens âgés, comme le sont souvent des cardinaux, des archevêques, des évêques et des chanoines, de la franchir à pied en vêtements sacerdotaux, au commencement de la saison caniculaire.

VIII

Voilà donc les principes de 89 préservés pour le moment du sort dont on les menaçait.

Ils n'en sont guère plus avancés pour cela, car enfin la France se repent, et de quoi peut se repentir la France (*Gallia pœnitens*), si ce n'est d'avoir sécularisé les biens de l'Église, enlevé la tenue des registres de l'état civil au clergé, proclamé la liberté des cultes, la liberté de conscience et une foule d'autres libertés découlant de ces mêmes principes de 89?

Ce repentir de la France est amplement justifié par tous ces crimes. Je n'ose pourtant conseiller à Mgr l'archevêque de Paris de s'y fier entièrement. Ce n'est pas la première fois que les évêques affirment que la France est bourrelée de remords d'avoir cru à ces déplorables principes de 89. Quoi de plus touchant que son repentir après la Restauration! Les gens repentants ne se consacraient pas au sacré cœur de Jésus, assez peu à la mode alors, mais à Marie, et, non contents de cette consécration, ils renouvelaient les vœux du baptême; partout on faisait une amende honorable des crimes de la Révolution, partout on livrait aux flammes les œuvres de Voltaire et de Rousseau; les églises regorgeaient de fidèles; le trafic des missionnaires à Paris en petits objets tels que croix, amulettes, images coloriées, médailles, chapelets bénits, recueils de prières et de cantiques, produisit en 1819 des bénéfices assez considérables pour permettre à l'abbé de Forbin-Janson d'acheter la propriété du Mont-Valérien et d'y installer un Calvaire, dont l'inauguration eut lieu en présence de quatorze évêques.

Les temps étaient durs alors pour les libres penseurs : les esprits et les consciences les plus fermes, isolés, sans défense, en butte à de perpétuelles obsessions, commençaient à se troubler, les intelligences devenaient sombres et indécises, lorsque tout à coup Béranger, en chantant ses premiers couplets, donna le signal du réveil de l'esprit français. A ces joyeux refrains que toutes les bouches répètent, les ténèbres s'évanouissent, l'horizon s'éclaircit, la France se retrouve elle-même, et les missionnaires reconnaissent qu'il ne faut pas trop se fier à ses repentirs.

IX

« Mon cher ami,

» J'ai eu hier la visite d'un jeune homme qui parcourt en ce moment le Perche en qualité de commis voyageur du Comité de comptabilité de M. Rouher pour le placement des photographies des candidats impérialistes au Sénat. — Monsieur, m'a-t-il dit, on vous connaît à Chiselhurst; on sait que vous êtes légitimiste, opinion fort respectable, mais que vous dé-

testez par-dessus tout la république, cet affreux symbole de socialisme et d'athéisme. Vous l'ignorez peut-être encore, mais je suis fort aise de vous apprendre que l'empereur, en 1869, vous destinait la candidature officielle; le préfet de votre département, qui n'était qu'un orléaniste déguisé, la fit tomber, par des manœuvres que je ne qualifierai pas, sur la tête d'un autre; mais un siége vous est réservé au futur Sénat. Sa Majesté impériale m'a formellement chargé de vous le dire. — Remerciez Sa Majesté de ma part, ainsi que le prince impérial, ai-je répondu; mais s'il faut vous dire toute ma pensée, je crains fort que le spectacle de l'orgie constitutionnelle et parlementaire qu'il a sous les yeux en Angleterre ne nuise singulièrement à la pureté de ses principes en matière de gouvernement. — Erreur! Napoléon III a passé une partie de sa vie chez les Anglais sans que cela lui ait donné la moindre envie d'importer le régime constitutionnel en France; bien au contraire. Son fils est absolument dans les mêmes idées que son père; il sait qu'un Bonaparte n'a pas d'autre mission que de restaurer le principe d'autorité, de rendre la tribune muette, de fermer la bouche aux bavards et d'en finir avec les idéologues. »

» Je viens de voir le curé, chez qui le commis voyageur en candidature sénatoriale s'est rendu en sortant de chez moi. — Monsieur le curé, lui a-t-il dit, vous n'avez point oublié les services rendus à la papauté par Napoléon III. Le pouvoir temporel est tombé en même temps que l'empire. Notre auguste impératrice Eugénie, qui lui a toujours été si dévouée, soupire après le moment où elle pourra le relever; son fils partage son impatience. Je ne vous en dis pas davantage. Prenez ces photographies du candidat que l'impératrice et M. Rouher vous recommandent pour le Sénat. »

» M. A..., le fameux agent de change, se trouve en ce moment à son château. Notre homme de Chislehurst s'est rendu chez lui, et voici le langage qu'il lui a tenu : — Le prince impérial pioche en ce moment les grandes questions financières et industrielles. Bien résolu à donner à la France une seconde édition du grand mouvement boursicotier de l'empire, il m'a chargé de vous demander quelques avis sur ce qu'il y aurait à faire pour cela, et en même temps de vous remettre ces photographies de votre futur candidat au Sénat, et de saluer de sa part l'homme du monde le plus capable de donner le branle au mouvement financier du troisième empire. »

» Je suis bien aise, mon cher ami, de vous faire connaître ces déclarations, qui expliquent surabondamment l'unanimité avec laquelle le grand parti conservateur de cette partie du Perche mettra des bonapartistes sur sa liste de candidats au Sénat.

» Agréez, etc. »

X

D'autres lettres me sont parvenues du même lieu. Je résume les principales pour l'édification de mes lecteurs.

« 8 juin.

« Nous avons ici un agent électoral de Chislehurst et du Comité de comptabilité avec lequel je suis en fréquentes relations. — Vous êtes socialiste, me disait-il tout à l'heure; qui donc l'a été plus que l'auteur couronné de l'*Extinction du pauperisme*? Le fils de Napoléon III sera encore plus socialiste que son père. Vous sentez bien que nous n'allons pas gouverner encore une fois au profit des bourgeois et des calotins; lisez les articles d'Amigues : tout pour la démocratie; droit au travail et amnistie, voilà la politique napoléonienne, celle que le colonel Ratapoil ira défendre en votre nom au Sénat. »

« 8 juin.

« Liberté de la presse, liberté de réunion, liberté d'association, toutes les libertés imaginables, nous sommes prêts à vous les accorder; ne prenez pas la peine de prêcher des convertis, nous le sommes tous au régime parlementaire. C'est l'omnipotence de l'empereur qui l'a perdu. Le prince impérial en est convaincu, aussi entretient-il une correspondance assidue avec M. E. Ollivier. Le troisième empire réalisera pleinement les promesses de l'empire libéral. Nul n'est plus dévoué à cette œuvre que le colonel Ratapoil et tous les vrais serviteurs de l'empire, qui en ont assez des coups d'État. » Voilà ce que me disait encore ce matin l'homme intelligent et sûr que Chislehurst et le Comité de comptabilité ont chargé de sonder le Perche au sujet des élections sénatoriales. Je n'ai pas besoin de vous dire que sur ses assurances je me décide à nommer Ratapoil. Je crois même pouvoir dire que le parti libéral, dans toutes ses nuances, est résolu à en faire autant. »

La publication de ces lettres coupera-t-elle court à la propagande bonapartiste? Je n'ose l'espérer, mais elle forcera du moins son agent dans le Perche à s'expliquer, et il ne me paraît guère possible que la candidature du colonel Ratapoil résiste à cette explication.

XI

On assure dans certains journaux que dimanche dernier a été un grand jour pour le patriotisme français, et que ce jour-là la France a pris sa revanche, non-seulement de Waterloo, mais encore de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, par l'effet de la victoire remportée par un cheval français sur un cheval anglais aux dernières courses du bois de Boulogne.

— Comment s'appelle ce cheval?

— *Salvator*.

— De qui est-il né?

— D'un père et d'une mère anglais.

— Par qui a-t-il été dressé?

— Par un Anglais.

— Qui le montait dimanche dernier?

— Un Anglais.

— Il vaut bien la peine après cela de montrer tant de fierté nationale et d'oublier, en faisant sonner si haut ce prétendu triomphe de la France sur l'Angleterre, que c'est elle qui a empêché dernièrement la guerre de ramener peut-être l'ennemi sur le terrain où ont retentit tant d'acclamations pour célébrer sa défaite hippique!

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

Jamais deuil ne fut plus national que celui qui a rassemblé autour du cercueil de M. de Rémusat toutes les opinions, tous les partis honnêtes. La France a perdu en lui l'un des représentants les plus éminents de son génie, entouré d'autant de sympathie que de respect, aussi digne d'être aimé que d'être admiré, le plus libre, le plus compréhensif des esprits, le cœur le plus noble et le plus attachant! Il n'est

pas possible de rien ajouter au portrait si vivant et si fin qu'en a tracé M. Bersot. Comment embrasser et caractériser en quelques mots cette vaste carrière intellectuelle si féconde en travaux de tout genre marqués du sceau du libéralisme le plus élevé, du savoir le plus sûr et de la plus parfaite distinction, et cette carrière politique si pure, si désintéressée, toujours poursuivie dans la vraie ligne de la révolution française, couronnée enfin par le plus grand des services rendus à une patrie malheureuse ! La bonne compagnie, souvent si malfaisante en ces dernières années, si dédaigneuse pour cette vulgarité qui s'appelle l'opinion républicaine, était gênée en voyant M. de Rémusat s'y rallier avec un si ferme patriotisme. Ses sarcasmes devenaient difficiles en face d'un tel homme, bien que l'un des organes préférés de la coterie ait essayé de les distiller au travers des fleurs de l'oraison funèbre en exprimant une pitié dédaigneuse pour les derniers votes politiques de M. de Rémusat. Il fallait l'entendre sur les hauts faits de la grande politique « conservatrice » ; il la jugeait avec une sévérité attristée qui, venant de lui, était déjà pour elle un châtiment. La mort de M. de Rémusat fait un vide immense dans le parti libéral ; elle le prive d'un de ces chefs qui sont autant un honneur qu'une force. Pour ceux qui l'ont connu avec quelque intimité, c'est un chagrin profond ; qu'est-ce donc pour les siens, qui vivaient de sa vie ? Ils ont au moins toutes les consolations que peuvent donner le respect public pour une chère mémoire et les sympathies les plus vives et les plus générales.

La politique proprement dite a fait trêve cette semaine à l'Assemblée nationale. Elle doit y revenir promptement avec les deux grandes lois constitutionnelles préparées par la commission des Trente sur les pouvoirs publics et les élections sénatoriales. Le rapport sur la première a été déposé par M. Laboulaye. Écrit de cette langue ferme, spirituelle et précise, qui est à son usage, ce rapport caractérise admirablement l'œuvre législative qu'il s'agit d'achever et qui reste une œuvre de compromis, de concessions réciproques, à laquelle il ne faut pas demander la parfaite symétrie dont nos pères étaient amoureux, comme cela convenait à des fils légitimes du XVIIIe siècle, le plus doctrinaire des siècles malgré ses témérités. L'édifice composite que nous avons construit porte à son frontispice le nom de République définitive, et M. Laboulaye a soin de le faire lire dans son rapport aux yeux les moins disposés à voir clair. La loi élaborée par la commission n'apporte aucune modification importante au projet du gouvernement. Elle se contente de rendre plus facile la convocation des Chambres dans l'intérim des sessions et de leur réserver d'une façon qui écarte toute équivoque ce redoutable droit de déclarer la guerre dont l'empire a fait un si fatal usage.

La loi sur les élections sénatoriales ne s'écartera pas davantage du projet de M. Dufaure. On peut donc espérer que la discussion de ces deux importants projets, qui mettent en vigueur la constitution du 25 février, ne durera pas longtemps. La loi électorale demandera plus d'efforts ; elle nous ménage encore un défilé difficile à traverser, parce que les partisans acharnés du scrutin d'arrondissement font tout ce qu'ils peuvent pour envenimer la question, en en faisant sortir une crise gouvernementale.

Ils ont même essayé, par le moyen commode d'une dépêche Havas, d'engager et de compromettre la haute personnalité du chef du pouvoir exécutif et de le rendre solidaire de leur opinion. Cela est plus facile à tenter qu'à faire ; il est certain que rien ne serait plus anormal au point de vue constitutionnel que de faire peser l'autorité du Président de la république sur une délibération d'où doit sortir la loi électorale. Il y aurait là un véritable abus, une confusion de tous les pouvoirs. Aussi ne pouvons-nous regarder la fameuse dépêche que comme une petite intrigue sans portée et dont la responsabilité ne remonte pas très-haut. Le maréchal de Mac-Mahon reste en dehors et au-dessus du débat après comme avant.

Toute la semaine a été occupée par la seconde lecture de la loi sur la liberté de l'enseignement supérieur. Nous persistons à croire qu'il aurait bien mieux valu remettre à une autre législature, pourvue des organes complets réclamés par la constitution du 25 février, une discussion aussi grave et qui engage l'avenir moral du pays. Une assemblée expirante conserve sans doute, au point de vue du droit pur, la plénitude de sa souveraineté, mais elle n'en devrait user que pour le strict nécessaire, car il se mêle fatalement à ses décisions des préoccupations d'un genre spécial qui lui ôtent quelque peu de sa pleine liberté d'esprit.

Le projet de loi débattu actuellement soulève les problèmes les plus délicats. S'il ne s'agissait que de voter le principe de la liberté de l'enseignement supérieur, aucun libéral ne voudrait s'y soustraire ni ne refuserait à reconnaître que toute doctrine qui se soumet aux lois peut avoir ses chaires et préparer la jeunesse aux épreuves décisives par lesquelles on est introduit dans les carrières publiques. C'est ce qui existe déjà pour l'enseignement secondaire. Si la loi se bornait à ces points indiscutables, elle passerait sans difficultés. Malheureusement elle est compliquée de questions ardues et complexes. Son plus grand péril est d'ouvrir la voie aux plus dangereuses atteintes à notre droit civil, comme on a pu s'en apercevoir l'autre jour au vote de l'amendement Chesnelong, qui a fait reconnaître la personnalité civile du diocèse, introduisant ainsi dans notre législation par une porte dérobée, ouverte sans fracas, un principe des plus subversifs, qui aurait fait bondir tous les légistes de l'ancienne monarchie. Nous avons le ferme espoir que l'Assemblée reviendra sur ce vote à la troisième lecture de la loi ; il n'en démontre pas moins le danger d'un projet qui peut provoquer inopinément des décisions semblables.

C'est aussi avec une grande perplexité que nous voyons la majorité de la commission fléchir sur le droit de l'État en ce qui concerne la collation des grades. Elle a repoussé avec raison le déplorable système du jury mixte auquel s'était rallié M. le ministre de l'instruction publique et qui ne peut produire que l'abaissement des études et une sorte d'enchère, d'indulgence pour les examens. Le système qu'elle propose elle-même nous paraît presque aussi défectueux, car en remettant à une loi le soin d'autoriser telle ou telle Faculté libre à conférer des grades, elle laisse ce droit si considérable aux hasards et aux fluctuations des majorités futures, qui seront, comme toutes les assemblées politiques, bien plus accessibles aux conditions doctrinales qu'aux conditions scolaires et universitaires des Facultés sur lesquelles elles auront à se prononcer. Quant à nous, nous maintenons le droit de l'État d'ouvrir seul les carrières publiques. Tout le reste nous est indifférent. Les jeux floraux peuvent donner à qui bon leur semble des églantines d'argent ou d'or, les Facultés libres multiplier les plus beaux certificats de science et même de génie, peu nous importe, pourvu que l'État demeure le seul juge des conditions d'entrée dans les carrières civiles et

maintienne à ce titre-là les saines traditions de notre droit public:

La majorité de la commission a fait triompher la liberté des cours sous la réserve de subordonner les cours vraiment publics à la loi sur les réunions du 10 juin 1870 qui les entourera de grandes difficultés et leur interdira d'aborder la philosophie religieuse, leur retirant ainsi ce qui est l'âme de l'enseignement supérieur. Nous ne sommes guère rassuré pour les cours réguliers munis de registres d'inscription, car leur réglementation est confiée à un règlement d'administration publique. De tels règlements ont bien souvent joué le rôle du *post-scriptum* qui annule la lettre ou du codicile qui abroge les dispositions d'un contrat. Quand une liberté nous est concédée avec cette inquiétante adjonction, nous n'avons que trop sujet de dire tristement : Oh ! le bon billet!

Nous l'avouons sans détour, cette loi, dans les circonstances actuelles, nous inspire de vives inquiétudes. M. Pascal Duprat les a exprimées au nom de la libre pensée avec un grand talent en s'adressant au parti ultramontain. « Oui, a-t-il dit, nous serons libéraux et libéraux jusqu'à l'imprudence et la témérité, si cette témérité est nécessaire au respect des principes; mais ne nous demandez pas d'être dupes. » Nous avons exprimé nous-même dans la même séance des craintes identiques, au nom de la liberté religieuse. Qu'il nous soit permis de reproduire la conclusion de notre discours, qui exprime toute notre pensée :

« Messieurs, permettez-moi de vous le dire, j'ai mes inquiétudes à l'endroit de cette loi. Je suis l'un des partisans les plus résolus de toutes les libertés, à commencer par la liberté de l'enseignement supérieur. Je n'opposerai jamais à une liberté le péril qu'elle peut faire courir, parce qu'avec cet argument du péril possible vous en finiriez promptement avec les droits les plus importants. Je n'admets donc pas cette manière de se débarrasser des libertés gênantes. Cependant il est permis d'éprouver quelques inquiétudes au sujet de la loi actuelle. Que de choses ne met-on pas sous le nom sacré de liberté ! Quels sens différents ce mot ne revêt-il pas, souvent dans la même séance, quand il passe d'une bouche à l'autre ! Oui, je l'avoue, je suis inquiet lorsque j'entends invoquer, comme on l'a fait hier à cette tribune, des droits antérieurs et supérieurs qui appartiendraient à l'une des formes religieuses qui bénéficient du droit public en France. Je l'avoue aussi, — que la haute estime que j'ai pour son opinion et son autorité me le fasse pardonner par Mgr l'évêque d'Orléans, — j'ai de l'inquiétude lorsque je l'entends, au moment même où il demande la liberté de l'enseignement supérieur, exprimer des craintes à l'égard de la liberté des cultes sous sa forme la plus simple, car le projet de loi, qu'il critiquait avec tant de sévérité, se borne à demander la suppression de l'autorisation préalable, et il n'a pas craint de l'accuser d'être subversif. Que voulez-vous donc dire, lui demanderais-je quand vous parlez de liberté ?

» Comment ces inquiétudes ne s'accroîtraient-elles pas pour moi, quand je me souviens des grandes réunions des comités catholiques tenues récemment à Paris même, au sein desquelles l'honorable M. Chesnelong a exercé une influence prépondérante qui lui était bien due.

» Eh bien, qu'ai-je lu dans les discours qui ont été prononcés à ces grandes réunions à l'occasion même de la loi que nous discutons ? J'ai lu que les principaux orateurs, chauds partisans de la loi actuelle, revendiquaient la liberté en faveur des bonnes doctrines, mais qu'ils avaient bien soin d'insister sur la nécessité de réprimer ce qu'ils appelaient les mauvaises doctrines, c'est-à-dire celles qui leur étaient contraires. Ce langage, je le reconnais, m'a gravement inquiété.

» La liberté ainsi comprise n'est plus que cette fameuse liberté du bien, dans laquelle je ne puis voir qu'un détestable sophisme.

» Oui, messieurs, la liberté du bien compromet deux grandes choses : la liberté, d'abord, et le bien ensuite. La liberté, dont elle ne fait qu'une duperie et un mensonge..., puisqu'elle ne l'accorde qu'aux sectateurs d'une certaine orthodoxie. Le bien ensuite, car, ne l'oubliez pas, la dignité et l'honneur du bien, c'est la liberté de l'erreur, qui fait que le bien triomphe par son propre rayonnement et par son ascendant moral.

» Toutes les fois que vous apportez au bien et à la vérité l'appui de la force et du privilège, vous les déshonorez. Quant à moi, je ne veux que d'une vérité qui triomphe par les armes de la libre discussion, et par elle seule, voilà pourquoi, moi qui crois de toute l'énergie de mon âme au christianisme, qui ne crois pas qu'il soit moribond, qui crois qu'il possède une immortelle jeunesse, je veux que, comme ce pape des anciens jours, il laisse enfin tomber cette béquille qui fait croire qu'il est vieux — je veux dire le temporel — et qu'il apparaisse dans sa royauté spirituelle.

» Commencez, messieurs, cette œuvre de réparation en consacrant la liberté de l'enseignement supérieur telle que je vous l'ai présentée, en vous gardant bien de soustraire la religion à la libre discussion. »

Si l'ultramontanisme n'est jamais plus inquiétant que quand il invoque la liberté, reconnaissons que le mauvais radicalisme recouvre du même voile les plus odieuses atteintes au droit de la conscience. On n'a pour s'en convaincre qu'à lire les débats du Grand-Conseil de Genève sur le projet d'expulsion des Petites-Sœurs des pauvres. Cette noble cité, qui a été au XVIe siècle la ville de refuge des proscrits de la Réforme et qui a trouvé sa meilleure gloire, comme la Hollande, dans la protection qu'elle a accordée aux persécutés, serait absolument déshonorée par les vulgaires fanatiques qui dominent son Grand-Conseil si l'on ne savait qu'ils ne la représentent pas véritablement et que tout ce qu'elle compte d'hommes éminents proteste contre ces saturnales d'une démagogie sans vergogne. Après avoir fait crocheter l'église de Notre-Dame, bâtie par les deniers du catholicisme orthodoxe, au mépris de la justice du pays dessaisie de ses droits par un vote de l'Assemblée législative, cette même assemblée vient de donner un préavis favorable à la spoliation et à l'expulsion des sœurs de charité, dont les droits étaient garantis par une loi spéciale, en se fondant sur ce que leurs vertus mêmes devenaient un piége en attirant à leur cause de dangereuses sympathies. Ce qu'il y a de plus odieux, c'est que cette expulsion est réclamée au profit et sur l'instigation de ce néo-catholicisme genevois qui n'a d'autre raison d'être que la haine de l'ultramontanisme, sous la protection et avec le traitement de l'Etat. Il sort absolument flétri de ses derniers exploits de persécuteur.

Genève, qui compte tant d'illustres citoyens aussi libéraux qu'éminents, est momentanément dominée par quelques tribuns qui ont pris à tâche de se faire les imitateurs de la politique allemande dans les affaires religieuses et qui ne parviennent qu'à en être les singes grotesques et malfaisants. Espérons que de nouvelles élections mettront bientôt fin à ce triste régime, que tous les vrais amis de la liberté ne sauraient trop repudier.

E. DE PRESSENSÉ.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 51 19 JUIN 1875

HISTOIRE LITTÉRAIRE

Sainte-Beuve saint-simonien (1)

En ajoutant ces trois volumes à l'œuvre de Sainte-Beuve dont ils sont le complément, l'éditeur, M. Troubat, prévoit les critiques auxquelles il s'expose. On lui reprochera d'avoir été trop complet, d'avoir reproduit des articles que Sainte-Beuve eût écartés sans doute, et il répond qu'un éditeur d'œuvres posthumes n'a pas les mêmes droits que l'auteur, qu'il ne peut prendre sur lui la responsabilité de ce triage ; et nous trouvons qu'il a raison. Ces trois volumes d'ailleurs présentent peu de morceaux insignifiants : Sainte-Beuve, malgré sa facilité naturelle ou acquise, n'a jamais été un écrivain négligé ; il soignait jusqu'à de simples notes, et il y mettait de la coquetterie ; il a prodigué, il n'a jamais gaspillé son talent. Ses moindres esquisses ont leur valeur, et comme plusieurs de ces articles ont paru sans signature, M. Troubat seul, aidé des indications diverses que lui fournissait sa situation particulière auprès de l'écrivain, a pu les retrouver dans des recueils devenus d'ailleurs fort rares. Là où ces indications faisaient défaut, il s'est abstenu, tout en remarquant que le nombre des articles écrits par Sainte-Beuve, notamment pour le *Globe* saint-simonien, est très-probablement beaucoup plus considérable que ceux qui se trouvent réunis dans ce recueil. Il croit reconnaître la plume de l'écrivain dans quelques études omises à dessein et que dans ce journal, ce me semble, Sainte-Beuve était seul capable d'écrire ; le talent littéraire proprement dit, qui avait éclaté dans l'ancien *Globe* sous des signatures si diverses, était beaucoup plus rare dans le nouveau, et nous croyons volontiers que dans celui-ci tout article écrit d'une façon attrayante est de Sainte-Beuve et ne peut être que de lui.

Un inconvénient plus réel que cette abondance dont nous ne nous plaignons point, c'est que ces trois volumes, composés de tous les articles écrits depuis 1824 et non recueillis par Sainte-Beuve lui-même, s'ils représentent toutes les phases de son talent et de ses opinions, ne les représentent que d'une façon très-inégale et très-disproportionnée.

Tout ce qu'il avait écrit avant son entrée à la *Revue de Paris* (1828) et à la *Revue des deux mondes* (1831), c'est-à-dire toute sa critique au *Globe* de la Restauration, — sauf ses études sur le XVIe siècle, complétées et publiées par lui, — est reproduit pour la première fois. L'attrait de ces articles nets et piquants n'est pas seulement d'être inconnus, sinon inédits. C'est une phase à part dans l'œuvre de Sainte-Beuve ; c'est la critique avant les systèmes, avant tout engagement d'école, avant ces amitiés qui honorent et qui gênent, et aussi avant ces productions personnelles qui deviennent aussi un embarras et un engagement. Il écrira par exemple, à propos de je ne sais quel personnage de roman qui raisonne et analyse un peu trop ses souffrances : « J'ose dire que je comprendrais mieux son infortune s'il me l'expliquait un peu moins. » Je doute que Sainte-Beuve eût exprimé cette idée-là après avoir créé la poésie intime dans *Joseph Delorme* et le personnage d'Amaury dans *Volupté*. Ses articles du premier *Globe* sont courts, substantiels, sans divagations inutiles, sans rapprochements forcés ; tout va au but, tout est net et précis. Ainsi le voulait l'étendue du journal où écrivait alors Sainte-Beuve. Enfermant l'écrivain dans d'étroites limites, les huit pages de ce journal ne lui permettaient pas de s'égarer. En fait de presse périodique, la question du format n'est pas une chose insignifiante : la nécessité ou simplement la faculté de remplir un plus grand nombre de pages n'a peut-être pas été plus tard sans influence sur le talent de Sainte-Beuve même. Toujours est-il qu'à notre sens, ce que sa critique présente de plus achevé se trouve dans ses premiers et dans ses derniers articles, c'est-à-dire dans des feuilletons de journal, condamnés à la portion congrue.

C'est encore de l'inédit ou de l'inconnu que ses articles au *Globe* saint-simonien et au *National* (de 1830 à 1834) ; mais ce

(1) *Premiers lundis*, suivis d'une table générale des œuvres de l'auteur (Paris, Michel Lévy, rue Auber, 3).

n'est déjà plus, à beaucoup près, tout ce que Sainte-Beuve a écrit pendant cette période. Indépendamment de la répugnance qu'il a pu éprouver, au moins pendant longtemps, à rappeler cette double collaboration fort peu en rapport avec ses opinions ultérieures, il était tout naturel qu'il attachât plus d'importance aux études insérées par lui à cette date, d'abord dans la *Revue de Paris*, puis dans la *Revue des deux mondes*, et qu'il a reproduites dans les premiers volumes de ses *Critiques et portraits*. Nous n'en trouvons pas sans doute moins intéressants ses articles au *Globe* saint-simonien et au *National*; mais c'est peut-être parce qu'ils l'étaient trop qu'il a mis une certaine affectation à ne point s'en souvenir. Quand il fut devenu candidat au Sénat, puis sénateur, on les lui rappelait de reste; et ce fut seulement alors, et comme pour relever un défi, qu'il songea, paraît-il, à les publier de nouveau.

Enfin, pour la plus grande partie de sa carrière, c'est-à-dire depuis 1834, Sainte-Beuve n'avait omis de reproduire dans ses divers recueils que des articles jugés par lui d'un intérêt moindre et qui sont d'ailleurs en assez petit nombre. Ils donneraient donc une idée fort inexacte des variations de sa pensée depuis sa sortie du *National*; grâce au nombre très-restreint de ces échantillons successifs, — qui équivaut presque à une lacune dans ce tableau, complet en apparence, des quarante années de sa carrière, — quelques-uns de ses derniers écrits, et notamment ses discours au Sénat, se trouvent rapprochés d'articles d'un caractère fort différent et avec lesquels ils forment le contraste le plus parfait. On ne trouvera donc ici que des spécimens très-insuffisants, soit de sa période académique et uniquement littéraire pendant les dernières années de Louis-Philippe, soit de sa croisade autoritaire au *Constitutionnel* et au *Moniteur*. La très-grande majorité des articles dont se composent ces trois nouveaux volumes se rapportent ou à la jeunesse de Sainte-Beuve ou à ses dernières années; le milieu de sa carrière y est très-peu représenté, et c'est pourtant cette période purement sceptique et indifférente qui nous semble le mieux trahir le fond réel et les habitudes de sa pensée.

Le plus grand attrait de curiosité qu'offrira sans doute ce nouveau recueil se trouve dans les singuliers articles publiés au *Globe* devenu saint-simonien après 1830; on a quelque peine en effet à se figurer Sainte-Beuve fervent saint-simonien.

On le conçoit très-aisément libéral au *Globe* de 1826; tous les jeunes gens l'étaient alors et se piquaient de l'être, même au milieu d'opinions fort différentes. Si plus tard un trop grand nombre d'entre eux ont infligé de tristes démentis aux sentiments généreux de leur jeunesse, c'est quelque chose encore d'avoir à se dementir. On en a vu d'autres se former depuis qui n'ont pas eu même ce mérite-là, et que nous avons connus aussi mûrs à vingt-cinq ans qu'ils peuvent l'être à cinquante. Leur plan était fait dès le début, leurs étapes étaient fixées d'avance, et ils les ont parcourues sans se permettre d'honorables inconséquences. Ce type était rare avant 1830 et même quelques années après; je crains bien qu'il ne date que des générations auxquelles nous avons l'honneur d'appartenir. Ces maturités précoces, ces fades primeurs politiques, formées dans la serre chaude des parlottes et des Revues, en attendant la députation, l'Académie et le reste, sont un produit des dernières années du régime de Juillet, et bien des influences malsaines ont pu également concourir à leur production hâtive. Au contraire, loin de prétendre à cette maturité anticipée, les *jeunes* de 1830 étaient fiers de l'être; pour eux, pour leur orgueil, le mot *jeune* était synonyme d'une foule de belles choses qui semblaient le privilége de cet âge : orgueil assez ridicule sans doute, mais c'était au moins un engagement, et cela valait mieux après tout que la prétention contraire. On était si fier d'être jeune, qu'un des traits qui caractérisent la jeunesse d'alors dans tout ce qu'elle écrit, c'est de rappeler toujours et de porter fièrement son âge : « Nous sommes la jeune garde », disait alors M. Thiers; l'on conçoit en effet que la jeune garde du *Globe* et du *National* tînt à honneur de se distinguer soigneusement de la vieille garde, celle du *Constitutionnel*, où figuraient les débris de la censure impériale; entre ces invalides du despotisme qui se dédommageaient de leur récent et forcé libéralisme par leur hargneuse opposition à toute tentative hardie dans la poésie et dans l'art, entre eux, dis-je, et la génération nouvelle il y avait un antagonisme nécessaire; pour ne point leur ressembler, il suffisait de rappeler qu'on était jeune et qu'on avait pris pour devise en toute chose le mot *liberté*. Jeune et libéral étaient donc alors synonymes, et il était tout naturel qu'à cet égard Sainte-Beuve ne se distinguât point du reste de sa génération.

On ne s'étonnera pas davantage que ce libéralisme un peu vague se soit précisé chez lui après 1830, et qu'au *National* il ait été républicain, à peu près pour les mêmes raisons. On les trouvera exposées par lui-même, avec une vivacité singulière, dans un article du nouveau recueil sur *Jefferson et la république américaine*. « Jeunes gens, s'écriait-il, qui voulons nous retremper et nous affermir dans l'intégrité politique, qui voulons espérer en l'avenir sérieux dont l'aspect momentanément se dérobe, qui sommes résolus à ne nous immiscer d'ici là à aucun mensonge, à ne signer aucun bail avec les royautés astucieuses, à ne jamais donner dans les manéges hypocrites des tiers-partis, faisons, pour prendre patience et leçon, ce salutaire voyage d'Amérique (1). » A cette séduction qu'exerce sur la jeunesse « ce nom de république, si puissant sur les âmes fières », a dit la grand'mère de M. de Broglie (2), ajoutons ces influences personnelles que Sainte-Beuve aimait à subir : d'abord celles de l'amitié, Ampère, Charles Magnin et d'autres, qui écrivaient comme lui alors au *National*, et aussi l'ascendant d'un noble caractère, Armand Carrel.

C'est aussi par des influences personnelles (3) autant que par une certaine disposition au mysticisme qu'on peut s'expliquer une troisième phase de ses opinions, son néo-christianisme. Et il ne se contentait pas alors de la philosophie chrétienne du Vicaire savoyard ou de Channing. Son catholicisme allait assez loin pour qu'il reprochât à un livre d'Aimé Martin d'être l'expression d'une philosophie indépendante et *individuelle*, et ajoutât, tout en rendant justice aux *nobles sentiments spiritualistes* de l'auteur : « Nous portons un jugement tout autre que le sien sur le christianisme catholique, sur ses grandes institutions, ses sacrements et ses mystères,

(1) Article sur *Jefferson* (*National* du 4 février 1833), reproduit dans le second volume des *Nouveaux lundis*.

(2) C'est dans l'introduction à son livre *de la Littérature* que Mme de Staël s'exprime ainsi.

(3) Celles de Lamennais, de Lacordaire, de l'abbé Gerbet, etc.

sur la sainteté des vierges, sur le célibat des prêtres. Nous croyons qu'il y a dans la nature un reste de mal qu'il faut attaquer par le sacrifice, et contre lequel la nature elle-même est infirme sans une sorte de grâce. » L'article est du 1er mai 1834. Sainte-Beuve semblait à cette date être resté plus orthodoxe que Lamennais, dont *les Paroles d'un Croyant* paraissaient alors ; et, pour comble de contradiction, c'était lui, Sainte-Beuve, qui avait corrigé les épreuves de ce livre et en surveillait la publication ! Il a raconté plus tard avec détail comment Lamennais quittant Paris lui confia le soin de trouver un éditeur, de diriger l'impression, lui laissant même la faculté de *changer ce qu'il lui plairait*. Il a prétendu n'avoir pas mesuré la portée du livre, ce qui est bien possible : « C'est un aveu, dit-il, qui n'est pas à l'honneur de l'esprit critique ; je ne parle que du mien. » Nous croyons, en effet, qu'en matière de questions religieuses ou philosophiques, son *esprit critique* fut toujours assez sujet à caution. Il devait bien soupçonner quelque chose pourtant de la pensée qui avait dicté ce livre, puisqu'il nous livre ce curieux détail : « A un moment de l'impression, un passage du chapitre XXIII où est décrite une vision me parut passer toute mesure en ce qui était du pape en particulier et du catholicisme. Il n'entrait pas dans mon esprit que M. de Lamennais, prêtre et, à cette date, n'ayant nullement rompu encore avec Rome, pût se permettre une telle hardiesse. J'usai de la faculté qui m'était laissée ; je pris sur moi de rayer deux lignes et de mettre des points. Ces points ont subsisté depuis dans toutes les éditions, je crois, et l'auteur ne m'a jamais parlé de cette suppression (1). » Et il ajoute qu'il ne fut *averti* de l'effet que devait produire le livre, que parce que l'imprimeur lui dit un matin : « Voilà un livre qui va faire bien du bruit ; mes ouvriers eux-mêmes ne peuvent le composer sans être comme soulevés et transportés ; l'imprimerie est tout en l'air. » Cela complète l'aveu précédent sur le sens critique qui avait fait défaut en cette occasion à Sainte-Beuve. Il paraît que de simples compositeurs d'imprimerie pouvaient avoir quelque chose en eux qui leur permettait de mieux apprécier ce livre que le goût raffiné du critique le plus délicat.

Ce qui s'explique plus facilement encore que ces opinions successivement libérales, républicaines, catholiques, c'est, de 1834 à 1848, l'existence purement littéraire de Sainte-Beuve sceptique, ou désabusé, comme on voudra, et bientôt académicien ; c'est aussi le trouble profond qu'il ressentit en 1848, lorsque les événements vinrent déranger une existence qu'il pouvait croire définitivement réglée ; ce sont enfin ses diverses et dernières évolutions, assez présentes encore à l'esprit du lecteur pour qu'on n'ait pas à les énumérer, bien qu'on les confonde déjà parfois et qu'on n'ait pas assez remarqué combien les sentiments exprimés dans les premiers volumes des *Causeries*, écrits sous l'empire, diffèrent de ceux qui ont tant scandalisé les uns et séduit les autres vers la fin de sa carrière. Toutes ces variations se trouvent représentées par quelque échantillon notable dans les trois nouveaux volumes. Sainte Beuve les avait avouées à une date où la liste n'en était pas encore complète : cherchant à les expliquer à sa façon, à trouver une sorte d'unité entre tant de divergences, il s'était plu à y voir comme un parti pris arrêté d'avance, une série d'expériences où l'aurait entraîné une curiosité quasi-scientifique. C'est là une explication telle qu'on s'en donne à distance, et à laquelle il croyait sans doute quand toutes ces passions diverses s'étaient successivement éteintes. Mais nous les retrouvons trop vivantes encore en certaines pages enflammées pour ne pas croire qu'elles ont été parfaitement sincères chacune à leur date ; nous estimons d'ailleurs que cette sincérité dans la mobilité même est une explication beaucoup plus honorable pour sa mémoire que cette espèce de curiosité d'amateur. Cette théorie à la don Juan aurait bien eu ses cruautés, si elle avait été réelle, et elle aurait supposé une duplicité continuelle à laquelle nous ne croyons pas. S'il se détachait vite, il s'était au moins attaché.

Mais outre les opinions diverses que nous venons d'énumérer, il y en a une qui paraît au premier abord beaucoup plus inexplicable que les autres ; comment Sainte-Beuve a-t-il pu être saint-simonien ? Car il l'a été, et a mis encore là plus de ferveur qu'il ne s'est imaginé plus tard, ou qu'il n'a affecté de le dire. Il a dit avec beaucoup d'inexactitude : « Lorsque Pierre Leroux, forcé par la question financière, vendit le *Globe* aux saint-simoniens, je ne le quittai point pour cela. J'y mis encore quelques articles. Mes relations, que je n'ai jamais désavouées, avec les saint-simoniens, restèrent toujours libres et sans engagement aucun. Quand on dit que j'ai *assisté* aux prédications de la rue Taitbout, qu'entend-on par là ? Si l'on veut dire que j'y ai assisté comme Lerminier, en habit bleu de ciel et sur l'estrade, c'est une bêtise. Je suis allé là comme on va partout quand on est jeune, à tout spectacle qui intéresse, et voilà tout. Je suis comme celui qui disait : « J'ai pu m'ap- » procher du lard, mais je ne me suis pas pris à la ra- » tière » (1).

Non, très-certainement il ne s'est pas pris à la ratière ; jamais il ne s'y prenait définitivement ; mais qu'il n'ait pas touché au *lard*, c'est plus qu'inexact : non-seulement il y a mordu lui-même, mais il a engagé tout le monde à en faire autant. On dirait vraiment, à l'entendre, qu'on ne pouvait être et se dire saint-simonien qu'à la condition de revêtir le gilet blanc fermé par derrière et l'habit bleu barbeau. Mais ceux qui allèrent jusque-là furent en très-petit nombre (2), comparés aux autres saint-simoniens, à ce qu'on appelait la famille extérieure. On ne le prit qu'à Ménilmontant, lieu de retraite, de prière, *de travail manuel*, et aussi de cantiques répétés régulièrement pour les actes divers de la journée (3). Aussi était-il fort inutile de sa part de protester contre la

(1) *Nouveaux lundis*, t. Ier, p. 39.

(1) *Mes bagatelles*, dans les [illegible], publiés en 1872 par M. Troubat.

(2) Quarante, c'est le chiffre donné par l'un d'eux au commissaire de police chargé de dissoudre la [illegible].

(3) Ces cantiques se trouvent dans un [illegible] qui contient aussi une allocution d'Enfantin, intitulée : *Prière du Père*. Cette prière dit entre autres : « Mes enfants, ma vie est une perpétuelle communion, et pourtant je ne suis pas Dieu, je suis homme... » Il paraissait nécessaire d'en prévenir les fidèles. Il y a des cantiques [illegible] et les [illegible] de la nouvelle religion ; car on tient en les voir [illegible] de copier [illegible]. L'un des poètes, dans un [illegible] dit : « [illegible] ».

supposition qu'il ait jamais pris part à une vie qui lui eût été antipathique.

Tout le monde sait combien il était peu propre à cette vie active, à ces fatigues physiques, à cette existence en plein air; son inséparable parapluie était légendaire; « c'est la seule arme qui ne l'ait jamais quitté », dit M. Troubat; ajoutons-y sa plume. L'inauguration des travaux en plein air, à Ménilmontant, eut lieu le 6 juin 1832, pendant l'insurrection, hélas! dont on entendait les derniers coups de feu. La cérémonie fut longue et accompagnée d'un orage violent. Rien n'interrompit les discours et les travaux, ni le bruit du canon, ni celui du tonnerre, ni les torrents de pluie; c'est ce que le procès-verbal de la cérémonie prend soin de constater: « Le Père s'avance d'un pas lent, la tête nue; une majesté sévère est sur sa face. » Sainte-Beuve n'eût pas eu le 6 juin cette sérénité impassible devant la guerre civile; et, ni ce jour-là, ni un autre non plus, on ne se le figure, même jeune, exposé aux injures du temps, bêchant, piochant, et interrompant son travail, lui le dévot à la rime riche, pour entonner, entre autres cantiques, le chant sans rimes dont on saluait *le retour du Père :*

Père, par vous
L'homme nouveau
Paraît en nous.
Nous attendons
L'habit nouveau
Qui dise à tous :
Espoir! Espoir!
Voici l'apôtre!

C'était « l'habit apostolique ». Prétendre qu'on n'a pas été saint-simonien parce qu'on ne l'a pas endossé, c'est dire qu'on n'a jamais été catholique parce qu'on n'a pas porté la soutane. On n'était pas d'ailleurs admis à Ménilmontant sans se soumettre d'avance à d'assez rudes conditions, que beaucoup ne voulurent pas subir. Enfantin les en avait prévenus : « Quiconque n'éprouve pas le besoin de se confesser, *de me faire connaître sa vie par lui-même ou par le père de son choix*, je lui demande, comme la seule preuve d'affection qu'il puisse aujourd'hui me donner, de se tenir à l'écart. Car dès ce jour je prends la responsabilité des actes et des paroles de ceux qui me suivent et qui acceptent la loi morale que je m'impose à moi-même » (1). Ainsi la confession pour chacun, sans parler du reste, et toutes ces confessions aboutissant directement ou indirectement au *Père*, c'est plus que la confession catholique; quant à la responsabilité de tout que prend le père, on sait ce que cela signifie : on n'est responsable de tout que quand on est maître absolu. Il ajoutait encore : « Que ceux qui ne peuvent m'accepter pour confesseur et pour juge se retirent. » Cet anéantissement du fidèle ressemble fort au *perinde ac cadaver* du jésuitisme, et il est tout simple que Sainte-Beuve n'ait pas accepté une règle aussi pesante.

La plupart des adeptes reculèrent, sans cesser pour cela de se croire saint-simoniens. Les intrépides portèrent seuls « l'habit d'apôtre », qui d'ailleurs ne pouvait convenir à tous. Un des dogmes de la liturgie nouvelle était celui-ci : « Le prêtre doit être beau. » La vocation morale ne suffisait pas, il en fallait une autre encore, la vocation physique, pour être investi de l'apostolat (1).

Maintenant faut-il croire que Sainte-Beuve n'ait fait que continuer à insérer quelques articles au *Globe*, devenu saint-simonien, comme il le dit négligemment? A-t-il seulement assisté en spectateur aux prédications saint-simoniennes? La réponse se trouve dans quelques-uns des articles qu'on vient de publier, et notamment dans trois articles sur Jouffroy, où il annonce qu'il va *exposer dogmatiquement ses idées.*

« Toute religion, dit-il, a eu sa foi pour satisfaire le sentiment, son dogme pour donner à la foi la justification du raisonnement, et son culte pour la réaliser; tout ce qui est, pour l'homme, doit apparaître sous ce triple aspect. »

J'aime à croire que l'auteur savait ici ce qu'il voulait dire en montrant dans le *dogme* « la justification de la foi par le raisonnement ».

Des *principes* peuvent être raisonnés; il semble au contraire que le caractère du *dogme* est de s'imposer et d'exclure le raisonnement. C'est, du reste, de cette façon que lui, si net et si clair ailleurs, s'exprime presque toujours quand il s'avise de toucher aux matières philosophiques. Mais on voit qu'il avait déjà le ton impérieux et solennel, particulier à la nouvelle institution.

Le reste de l'article n'est pas beaucoup plus aisé à comprendre. Mais ce qui en ressort, c'est ceci : « Jouffroy a osé dire qu'il n'y a plus place dans ce monde pour une religion nouvelle. » Qui prendra donc la place des religions anciennes? La philosophie, la raison, selon Jouffroy. Sainte-Beuve le tance à ce propos ; il a, lui, une religion nouvelle à offrir aux incrédules, et il la leur présente : ce n'est autre chose que le saint-simonisme ; car, remarquez-le bien, ce n'est pas seulement pour lui un système social, une philosophie, c'est bien une religion, une révélation (2). Et, dans un autre article, non plus sur Jouffroy, mais sur *la doctrine de Saint-Simon* elle-même, après avoir parlé avec dédain de la philosophie et d'un philosophe « dont la raison, habituée au positif, recu-

(1) *Globe* du jeudi 27 janvier 1832, *Parole du Père*.

(1) Lui-même convenait alors qu'il n'avait pas à cet égard tout ce qu'il fallait pour le sacerdoce. Voyez ses vers à Mme ***, *qui avait lu avec attendrissement les poésies d'un jeune auteur* (Joseph Delorme), *qu'elle croyait mort*, et avait écrit à Sainte-Beuve que si elle l'avait connu, elle l'aurait *consolé*. « Savez-vous, lui répondait-il,

Que ce jeune homme, objet de vos tardifs aveux,
N'était point un amant aux longs et noirs cheveux,
Au noble front rêveur, à la marche assurée,
Qu'il n'avait ni cils blonds, ni prunelle azurée, etc. »

Une *prunelle* azurée, beauté peu commune ; mais on voit d'ici l'aveu.

(2) L'auteur de la préface placée en tête des Œuvres de Saint Simon et d'Enfantin, publiées en 1865, a expliqué que « la révélation, pour les saints-simoniens, ne pouvait être autre chose que l'inspiration qui, à chaque époque, fournit au génie de l'homme les sentiments et les idées au moyen desquels il remplit successivement les conditions attachées dans les plans divins au développement de la perfectibilité humaine. » (P. VII.) Soit ; mais c'est une explication qu'il eût été fort nécessaire de donner en 1832, et tous ces mots ambitieux de *révélation*, de *dogmes*, d'*Eglise*, etc., étaient fort inutiles à employer, s'ils ne désignaient que des choses beaucoup plus modestes.

lait devant la transformation de l'école en temple, de la science en dogme, de l'industrie en culte, des beaux-arts et de la philanthropie en religion », il expose *la théologie nouvelle* et se déclare convaincu que dès qu'on la connaîtra, « on se jettera en larmes dans les bras de Saint-Simon ; on se hâtera vers l'enceinte infinie où l'humanité nous convie par sa bouche et où l'on conviera en lui l'humanité ; on courra aux pieds de l'autel aimant et vivant dont il a posé et dont il est lui-même la première pierre ». Cela est, sinon clair dans le détail, au moins significatif comme profession de foi : Sainte-Beuve n'a pas pris sans doute l'habit d'apôtre, mais il en a eu toute la ferveur. Le reste importe peu.

Ce point établi, nous nous posons de nouveau cette question : qu'est-ce qui a pu faire de Sainte-Beuve, ne fût-ce que pour deux ans, un adepte de la religion nouvelle ?

Les hommes en vue du saint-simonisme étaient des hommes fort distingués et qui se sont signalés depuis, surtout par des qualités très-diverses, mais presque toutes très-pratiques, et de celles que Sainte-Beuve pouvait le moins apprécier. Industriels, banquiers, ingénieurs, économistes, ils se préoccupaient déjà dans le *Globe* de toutes ces questions d'intérêt matériel, et ce n'est pas un des moindres étonnements que l'on éprouve en parcourant ce journal, d'y voir à tout moment des discussions très-approfondies sur les questions d'emprunt, d'impôt, d'amortissement, des renseignements positifs sur le cours de la rente et les causes de ses fluctuations, mêlés à des considérations sentimentales sur la fonction du prêtre, la mission de la femme et l'avenir de l'humanité. Ce sont là deux ordres d'idées qui gagneraient à ne pas être confondus. Que les saints-simoniens aient pu semer, chemin faisant, des pensées utiles, c'est ce qu'on ne conteste pas. Il serait bon cependant de remarquer que les points de doctrine où ils semblent avoir obtenu gain de cause n'étaient point particuliers à leur école, et aussi qu'on aurait pu les faire prévaloir tout aussi bien, sans prendre un ton d'inspiré peu compatible avec des recherches économiques et surtout avec des préoccupations très-actuelles, très-pratiques, fort légitimes en soi, mais qui n'ont rien de commun avec la religion. Pour s'acheminer aussi régulièrement vers la Bourse, il est au moins inutile de monter tous les jours sur le Sinaï. Leurs prospectus même sont des sermons ou des hymnes. Ils lancent, par exemple, un emprunt saint-simonien pour soutenir la doctrine et vantent, comme de raison, les avantages matériels de cette opération : « Nos coupons d'emprunt sont de cinquante francs de rente, et aucun capital nominal, c'est-à dire fictif, ne s'y trouve énoncé, aucune promesse d'amortissement ne s'y trouve jointe, etc. » Rien de plus permis ; mais pourquoi ajouter qu'en faisant cette opération, « ils viennent fonder la puissance *morale* de l'argent (1) » ! Pourquoi, lors d'un nouvel appel de fonds, déclarer qu'ils vont régénérer le monde, unir « l'Occident à l'Orient dans la sainte communion », accomplir encore beaucoup d'autres choses non moins extraordinaires, mais qu'ils accompliront certainement ; « car c'est là le mandat que Dieu nous a donné » ; puis, quand il faut enfin toucher à la question financière, ajouter : « Quant aux finances, notre plan est simple, et il est neuf. Nous voulons réhabiliter la Bourse, la *sanctifier* même après ablution (2). » Le plan pouvait être *neuf*, en effet ; mais pour *simple*, c'est une autre question : *sanctifier la Bourse* était une besogne assez compliquée, et l'on ne voit pas qu'ils y aient réussi. Quelques-uns d'entre eux se sont bornés à y faire d'excellentes affaires. On n'avait pas d'exemple jusque-là d'une religion qui comptât parmi ses premiers apôtres tant de futurs millionnaires ; c'est une innovation dont personnellement ils ont pu avoir à se féliciter, mais la religion, la leur, en a souffert.

Il y a dans l'article que nous venons de citer un mot spirituel et singulier : « Les apôtres ne font pas d'affaires. » En effet : et tel est le préjugé public, que s'ils en font, et de très-bonnes surtout, cela nuira toujours à l'apostolat. Ces succès personnels ont servi du moins à prouver que ces esprits considérés comme si chimériques étaient au contraire beaucoup plus pratiques qu'on ne le supposait. La seule chose que nous blâmions dans le *Globe*, c'est cette habitude, tantôt de noyer ces idées pratiques et sérieuses dans cette sentimentalité, cette eau bénite qui lui est particulière, tantôt de promulguer des idées fort correctes, selon nous, et même assez simples, à la lueur des éclairs et au fracas du tonnerre. Ce sont des gens qui n'annonceraient pas au monde que deux et deux font quatre sans tirer en l'honneur de cette vérité cent un coups de canon. Cet assourdissant commentaire nuira toujours un peu aux vérités utiles qu'ils ont affirmées. — Quand on lit le *Globe*, on voudrait n'y voir que la préoccupation des choses utiles, des réformes dans l'industrie, dans l'agriculture, l'intérêt, nouveau alors, porté du côté des chemins de fer, quand on en contestait encore non-seulement l'utilité, mais la possibilité ; on voudrait ne songer qu'aux efforts tentés par eux « pour l'amélioration du sort du plus grand nombre » ; on voudrait surtout protester contre les préventions qui ont survécu à la dispersion de la *famille*, et que les quolibets de certaines gens auraient plutôt transformés en préjugés favorables aux yeux des gens de cœur. On a beau faire ; on ne saurait résister, je crois, à la lecture du *Globe* faite de sang-froid après plus de quarante ans : cette perpétuelle mise en scène qui gâterait les meilleures choses, ces attitudes hautaines, ces décisions pontificales, devaient révolter tous ceux qui n'avaient pas renoncé à toute indépendance intellectuelle et morale, et l'on a peine à comprendre comment tant de gens d'esprit ont eu tant de peine à s'en détacher. Il y a eu, hâtons-nous de le dire, deux phases tout à fait différentes dans l'histoire du saint-simonisme : l'une, toute de discussion scientifique, s'occupant de réformes pratiques, contestables peut-être, mais méritant du moins l'examen des esprits sérieux ; l'autre, où Enfantin, comme le disent ses biographes, « éleva la conception saint-simonienne à la hauteur d'une religion ». Ce qu'il y a de bizarre, c'est que ce fut précisément au moment où cette transformation s'opéra, où les gens raisonnables se retiraient peu à peu, tout en gardant du contact de l'ancien saint-simonisme ce qu'il avait de fécond et de généreux, ce fut alors, dis-je, que Sainte-Beuve s'avisa d'adhérer à la religion nouvelle. Faut-il supposer qu'il subit, comme tant d'autres, l'influence en quelque sorte magnétique qu'Enfantin répandait autour de lui ? Cet ascendant irrésistible, cette fascination toute personnelle était en effet une chose d'autant plus surprenante qu'elle s'exerçait sur des hommes d'un rare

(1) 2 janvier 1832.
(2) 27 février 1832.

(1) P. IX de l'introduction.

mérite d'abord, et qui de plus, par leurs études antérieures, semblaient peu disposés à cet enthousiasme aveugle. Si les témoignages de cette déférence et de cette admiration exorbitante des disciples pour le maître ne s'étaient produits qu'en public, on pourrait y soupçonner une sorte d'affectation; mais la correspondance d'Enfantin semble prouver qu'il conservait dans l'intimité le même prestige. On n'excite pas de pareils sentiments, et d'une façon persistante, sans les mériter; aussi faut-il bien reconnaître et la haute valeur de l'homme qui les a obtenus et, entre le maître et les disciples, une bonne foi réciproque, une sincérité de conviction incontestable, en dépit de tous les petits manéges et des moyens d'effets qui nous choquent dans les manifestations publiques. C'est dans ce dernier cas pourtant qu'il eût été essentiel de rester simple si l'on voulait être pris au sérieux. Tout au contraire : pendant que les disciples exagèrent la déférence, le maître semble surtout préoccupé de conserver dans ses actes les plus vulgaires une majesté inaltérable et grandiose. Ses rapports avec ses disciples y conservent une solennité étrange; c'est par des allocutions imprimées dans le *Globe*, et, ce qu'il y a de plus bizarre, adressées souvent à une seule personne, qu'il leur fait savoir ses volontés. Nous avons trouvé dans ce genre une singulière missive, adressée au disciple bien-aimé, à l'occasion du procès que le gouvernement de Juillet intenta au groupe de Ménilmontant. Parmi les délits qui leur étaient imputés figurait celui d'immoralité dans les doctrines; c'étaient surtout leurs idées sur la mission de la femme et la réhabilitation de la chair, mal comprises, selon eux, qui leur valaient cette accusation. Ils y étaient très-sensibles, à ce qu'il semble : comment, disaient-ils, cette société, si gangrénée pourtant, se montrait-elle si susceptible? mais au lieu d'exprimer cette idée sous la forme ordinaire d'un article de journal, Enfantin adresse à son disciple, qu'il nomme par son petit nom, un discours placé en tête du journal; en voici le début :

RELIGION SAINT-SIMONIENNE

LE PÈRE SUPRÊME ENFANTIN A.....

« MICHEL,

» J'ai dit à mes enfants :

» J'aime à voir le MONDE saisi de notre moralité et prétendre la juger; car MOI aussi je prétends juger la moralité humaine..... »

Suit une allocution unipersonnelle, adressée en apparence à Michel, et indirectement au monde : elle est d'un ton terrible et doux; chaque ligne y porte le sceau d'une redoutable sérénité. Nous la croyons trop longue pour la reproduire; elle est curieuse pourtant, même comme disposition typographique; car c'est une chose bizarre que le soin que le *Père* a porté à souligner plus ou moins telle parole en la mettant en vedette, en italiques, en petites, grandes ou moyennes capitales, selon l'importance relative de cette parole d'en haut : rien de plus curieux que cette hiérarchie de la lettre moulée. En voilà un auquel M. Renan ne pourrait pas reprocher de n'avoir pas eu *le sentiment des nuances!* Nous citerons de cette allocution le passage essentiel en résumant ce qui précède : « Depuis plus de deux mois, dit Enfantin, une fatigante *instruction* se prolonge... et cependant ils ne savent point encore s'ils nous *mettront en accusation*... Cette lenteur nous pèse, elle retarde LE PROGRÈS DU PEUPLE, elle est donc contraire à la VOLONTÉ DE DIEU. » On a lancé pourtant contre eux un réquisitoire, dans lequel, dit Enfantin, « j'ai lu, je crois, ces mots : révolte, immoralité, captation, escroquerie ».

« *Je crois* » est d'un dédain superbe ! A peine a-t-il daigné jeter les yeux sur ce morceau de papier — qui l'exaspère d'ailleurs, on le sent très-bien par ce qui suit.

« Il est des hommes qui n'ont jamais balbutié mon nom qu'en bégayant des injures ; il me tarde de leur enseigner un autre langage. Ils ont institué parmi eux des *accusateurs* et des *juges* : eh bien ! je veux voir ces juges et ces accusateurs ; je veux que l'arrêt qui sortira de leur bouche commande le respect ou du moins le silence et l'attente.

» MICHEL,

» Tu me les feras connaître : j'ai besoin de savoir devant qui je paraîtrai, par qui je serai accusé, par qui je serai jugé. Accusateurs, juges et jurés, je veux savoir leur VIE comme ils sauront la nôtre. Je te confie cette tâche, je te la confie *publiquement*, afin que ceux qui veulent que la pensée ne soit pas enchaînée et la parole bâillonnée apprennent comment il est une *police* DIVINE qui s'avoue et se dévoile au grand jour... (1). »

Quelques jours plus tard, le ministre de cette police divine adresse respectueusement au Père suprême un rapport non moins solennel de ton : « PÈRE, vous m'avez dit... » (suit la reproduction d'une partie de la pièce précédente); — PÈRE, j'accomplis la tâche que vous m'aviez confiée... (ici la liste des juges et du procureur général avec leurs adresses; on donnera plus tard celle des jurés, quand l'époque de la comparution aura été fixée); on lit ensuite ceci :

« En ce moment, je suis en mesure d'avoir prochainement des renseignements précis sur la MORALITÉ de chacun de ces magistrats; je ne tarderai pas à remettre en vos mains les résultats d'une enquête régulière sur ce point important.

» PÈRE,

» Vous saurez leur VIE comme ils sauront la VÔTRE et celle de vos enfants.

» Votre fils vous embrasse avec amour (2). »

On sait que cette enquête n'intimida personne et qu'à l'audience Enfantin, après avoir vainement essayé sur les jurés la puissance de ses regards, n'en fut pas moins condamné, ce qu'on doit regretter.

On ne comprend pas trop, en effet, que le gouvernement se soit alarmé de tout cela. D'abord, il ne frappait les saints-simoniens qu'après des dissidences qui les avaient réduits à un petit groupe. De plus, leurs idées assez vagues sur le rôle de la femme, en les supposant même aussi téméraires qu'on le prétendait, étaient assurément plus inoffensives que les romans et les vaudevilles du jour, même ceux de Scribe. En pareil cas, le dogmatisme solennel fait peu de prosélytes, et je doute que celui de Platon lui-même, dans sa *République*, ait jamais fait commettre aucun adultère ni conduit non

1. Numéro du 29 mars 1832.
2. N° du 4 avril 1832.

plus personne en cour d'assises pour manque de respect à la propriété. Sur ce dernier point, il y avait entre eux bien des divergences; ils ne s'élevaient guère que contre les successions collatérales et ne proscrivaient nullement d'ailleurs la propriété individuelle. Si le petit nombre de ceux qui s'étaient enfermés à Ménilmontant y avaient renoncé — provisoirement — pour eux-mêmes, ils n'imposaient leur exemple à personne. En les installant dans cette espèce de moinerie, Enfantin leur avait dit : « Tous nous serons libres des entraves du monde; nous aurons renoncé à ce que les chrétiens appellent Satan et ses pompes. » Ceci n'engageait qu'eux seuls; et d'ailleurs des réformateurs qui se flattent de *sanctifier* la Bourse, s'ils sont des utopistes, ne peuvent être des révolutionnaires bien dangereux. En attendant qu'ils reprissent ces *entraves*, qu'ils devaient porter plus tard avec tant d'aisance, il n'y avait pas à s'alarmer devant ces exemples d'une renonciation toute volontaire, exemples très-peu suivis même dans l'Église saint-simonienne, et auxquels ceux qui les donnaient ne devaient pas rester fidèles. Ce socialisme était aussi rassurant que possible pour le pouvoir. S'il s'inquiétait du sort des travailleurs, il les mettait en tutelle et ne leur accordait aucun droit politique. Le *Globe* soutint une discussion prolongée sur ce sujet contre un organe légitimiste, la *Gazette de France*, qui avait trouvé original de réclamer le suffrage universel, avec la certitude, du reste, et probablement l'espérance de ne jamais être prise au mot. Loin d'être favorable à ce système, le *Globe* n'est même pas libéral au sens le plus modeste de ce terme ; il se déclare l'ennemi du parlementarisme, de la légalité la plus vulgaire, et, quand il s'agit des améliorations qu'il désire, il est fort tenté de croire que la fin justifie les moyens. Deux ans après les *ordonnances* de juillet, il convie Louis-Phillippe à en faire, lui aussi, mais dans le bon sens; il lui propose le rôle d'un *Napoléon pacifique*, le supplie d'*oublier un peu la Charte*, le pousse à des coups d'État industriels et lui propose de mettre, *par ordonnance*, deux ou trois cents millions à la disposition de *cinquante jeunes ingénieurs* qui traceront les grandes lignes de chemins de fer (1), puis de diverses autres personnes chargées également de travaux d'utilité publique. « Il faut au fondateur de l'ère nouvelle la haute intelligence de Descartes, la foi persévérante d'Hildebrand, l'audacieuse confiance de Christophe Colomb. Si vous êtes cet homme, Sire, marchez ! » Louis-Philippe n'avait pas sans doute la prétention de résumer en sa personne tant de grands hommes; mais enfin cette préoccupation industrielle, pacifique et purement utilitaire, n'était pas de nature à l'inquiéter, et, quant à l'illégalité de la mesure proposée, on n'a jamais vu, que je sache, un gouvernement, si respectueux qu'il puisse être à l'égard de la loi, se montrer fort irrité contre ceux qui prétendent augmenter sa puissance. Le mot qu'on prononçait à la Chambre des pairs, et à un point de vue tout politique : « *La légalité nous tue* », les rédacteurs du *Globe* le répétaient à un point de vue purement industriel. Enfin, monarchistes très-décidés, aussi hostiles que possible à l'idée républicaine, ils sont toujours en querelle avec les journaux républicains du temps, le *National* et la *Tribune*. Un de leurs arguments contre la république est curieux à enregistrer : c'est que l'esprit protestant et l'esprit républicain, c'est tout un. Or, ils ont le protestantisme en horreur : c'est une forme de ce rationalisme ou de ce déisme qu'ils ne peuvent souffrir. Ils n'admettent pas que la religion puisse être un sentiment individuel, ne relevant que de la conscience de chacun; ils empruntent même à Napoléon, dont le souvenir les obsède sans cesse, une des expressions qui ont paru les plus singulières sous sa plume : « J'ai *organisé* la religion, » écrivait-il. Eux aussi, ils ne parlent que d'organisation religieuse. En général, ils organisent beaucoup trop. On voit que ces autoritaires n'ont rien eu à désavouer de leurs doctrines quand plus tard la plupart d'entre eux se rangèrent sous la bannière de l'empire : leur influence à cette date ne saurait être trop remarquée.

A l'égard de l'Église catholique, ce ne sont des adversaires ni bien dangereux, ni même malveillants; ils sont perpétuellement préoccupés de son histoire, invoquent aussi volontiers (on vient de le voir) le souvenir d'Hildebrand que celui de Napoléon, s'attachent à copier la hiérarchie, les formules de l'orthodoxie, et se préoccupent fort du culte extérieur. C'est une contrefaçon. En même temps, ils n'ont que des sourires de mépris pour l'inintelligence de ceux qui ont conservé à l'égard de l'esprit clérical les défiances de la Restauration; ils déclarent que « le fantôme ultramontain n'est plus sérieusement menaçant qu'aux yeux des visionnaires ». Ils croient seulement que le catholicisme n'a plus prise sur les âmes et ils aspirent à le remplacer; c'était de leur part une singulière illusion : si par leur zèle pour les intérêts matériels, auxquels ils sacrifiaient si lestement tout ce qu'on peut appeler droits et devoirs politiques; si par leur goût pour l'autorité ils ont préparé l'empire, — par leurs prétentions religieuses ils n'ont certes pas nui à cette recrudescence de l'ultramontanisme, qu'ils déclaraient impossible. Tout ce qu'ils réussirent à persuader à bien des gens, c'est qu'une philosophie ou une religion qui ne s'adresserait qu'à la conscience individuelle est insuffisante; qu'une religion organisée, soumise à un chef suprême, à une autorité visible et permanente, avec les pompes du culte, la hiérarchie sacerdotale, est pour la société un élément indispensable : cette nécessité une fois admise, il n'y avait pas à chercher bien loin. Ils avaient beau s'évertuer à reproduire toutes les formes du catholicisme, il était trop clair que la copie ne valait pas l'original, qu'elle n'avait pour elle ni l'antique possession, ni la puissance des habitudes et des souvenirs, ni bien d'autres avantages dont l'évidence sautait aux yeux. Aussi l'Église saint-simonienne une fois dissoute, la réaction religieuse, dont Lacordaire fut l'organe éloquent, se dessina aussitôt, et très-certainement le saint-simonisme y avait contribué.

Eh bien! il nous semble que c'est précisément cette religiosité vague dans les doctrines, très-précise dans ses manifestations extérieures et mélangée de matérialisme, qui, dans le saint-simonisme, a dû séduire un moment Sainte-Beuve.

Dans le cours de sa carrière, il a subi tour à tour, et parfois simultanément, deux influences persistantes : celle d'une éducation catholique dont il garda longtemps l'empreinte, celle d'un matérialisme que lui avaient peut-être inoculé ses premières études médicales; il oscilla entre ces deux systèmes, que le saint-simonisme un instant lui parut concilier. La seule chose qu'il ne put jamais comprendre, c'était le

(1) Voyez le *Globe* du 13 avril 1832; c'est un jeune ingénieur qui signe cet article placé en premier-Paris.

rationalisme sous ses diverses formes. Un prêtre ou un physiologiste étaient pour lui des réalités très-intelligibles : un philosophe lui sembla toujours un être bizarre et fantastique. On s'en aperçoit de reste dans cette histoire si détaillée de notre littérature qu'il a écrite au jour le jour. Il a lu, commenté, cité tout ce qui s'est écrit en français : a-t-il jamais mentionné Descartes, qui aurait dû au moins l'intéresser comme un des créateurs de notre prose (1)? De même pour Calvin ; philosophes ou protestants, pour lui sans doute c'était tout un : encore une idée toute saint-simonienne. En revanche il s'occupera beaucoup de Joseph de Maistre et même de Saint-Martin. Cette prédisposition au mysticisme, chez Sainte-Beuve, semblera sans doute très-contestable à ceux qui n'ont conservé de lui que l'impression finale. Nous n'en sommes pas moins convaincu qu'une étude attentive de tout ce qu'il a écrit découvrira chez lui ce vieux fonds de dévotion flottante que, comme beaucoup de mystiques, il a mêlé souvent à des impressions toutes sensuelles, témoin *Volupté;* c'est ce qu'on retrouverait également dans bien des pages de l'œuvre qui devait occuper plusieurs années de sa vie, *Port-Royal.* Des lettres intimes publiées depuis sa mort ne laissent guère de doute sur la persistance de cette religiosité inconséquente chez celui qui devait mourir dans des sentiments tout à fait opposés. On ne se souvient que de sa fin; l'impression dernière est la seule qui reste. Mais les pages de lui que nous avons signalées au sujet du saint-simonisme, et d'autres que nous y pourrions joindre, prouveraient que c'est bien une religion qu'il voyait dans le saint-simonisme, qu'il n'y considérait guère autre chose et que là est le secret de son adhésion passagère à une doctrine qui, par tant d'autres côtés, devait lui répugner.

Je ne sais si la correspondance complète de Sainte-Beuve, que nous promet son éditeur, confirmera ces conjectures; la loyauté de M. Troubat nous garantit d'avance que nous trouverons dans cette publication la première qualité que l'on est en droit d'en exiger, c'est-à-dire cette sincérité qui peut quelquefois coûter à l'éditeur, quand il s'agit d'une mémoire chérie, mais qui n'en est pas moins un devoir absolu. Les trois volumes qu'il vient de publier prouvent qu'il ne faillira pas à cette obligation. Bien des pages de jeunesse y surprendront sans doute plus d'un lecteur; elles sont pour nous une compensation à d'autres pages qu'on aimerait autant oublier. M. Troubat nous raconte quelque part que dans les derniers temps de sa vie, Sainte-Beuve, se faisant relire quelques lignes émues écrites par lui, en 1830, sur les quatre sergents de la Rochelle, ne put retenir ses larmes. Était-ce sur ces jeunes gens qu'il pleurait? Était-ce sur sa propre jeunesse, et ne songeait-il pas qu'au comble de la célébrité, et quand il semblait parvenu au but de ses désirs, ces émotions d'alors étaient de celles qu'il pouvait encore avoir à regretter?

EUGÈNE DUSPOIS.

(1) Il y a à la fin du 3e volume du nouveau recueil une table générale de toutes les œuvres de Sainte-Beuve. Les noms les plus obscurs y figurent à côté des plus illustres; aucun renvoi pour Descartes ni pour Calvin.

LA POÉSIE INTIME EN ANGLETERRE

William Cowper (1)

L'Angleterre a eu de plus grands poëtes que Cowper; elle n'en a pas eu de plus anglais. C'est pour cela peut-être qu'il est si populaire dans sa patrie et si peu connu au dehors. Les historiens français de la littérature anglaise l'ont, pour la plupart, laissé de côté ; M. Taine en parle à peine dans son grand ouvrage. Sainte-Beuve seul, avec la sûreté habituelle de son goût, semble avoir compris quelle place il occupait et lui a consacré trois de ses plus fines *Causeries.* Enfin, M. Léon Boucher a publié sur Cowper une étude complète qui a été une thèse avant d'être un livre. Cette étude épuise le sujet et fait revivre une physionomie de poëte curieuse et originale entre toutes.

L'importance de Cowper consiste moins dans ses œuvres, malgré leur valeur réelle, que dans son rôle de précurseur. Il est le premier en date de cette série de poëtes qui ont rompu avec les traditions du XVIIe et du XVIIIe siècle et ont inauguré un art nouveau. Le premier il a fait de la *poésie intime.* Quelque opinion qu'on ait de ce genre, on ne peut nier qu'il n'occupe une grande place dans la littérature contemporaine, et il est intéressant d'en rechercher les premiers essais. Nous parlons ici de l'Angleterre; car, en France, la poésie intime a toujours été moins goûtée. Sauf quelques pièces véritablement senties de Joseph Delorme, tout le reste tombe aisément dans la fadeur ou l'enfantillage ; et encore Joseph Delorme, en dehors d'un petit cercle d'adeptes, n'a-t-il pas obtenu un succès véritable.

En Angleterre, au contraire, la poésie intime est celle qui trouve le plus de lecteurs. Sans parler de Cowper, dont les éditions sont innombrables, c'est Wordsworth qui est aujourd'hui le poëte le plus populaire. Un moment éclipsé par la gloire de Byron, il a repris faveur à mesure que Byron passait de mode. Les œuvres de Cowper, comme celles de Wordsworth, peuvent sans danger être mises entre toutes les mains: ce ne serait pas là une cause de popularité en France; c'en est une en Angleterre. Il n'a célébré que les émotions saines, les joies honnêtes de la famille, les douceurs des tranquilles paysages ; la note qui domine dans ses vers est la sérénité. A le lire, on croirait que sa vie s'est écoulée dans une paix inaltérable. Eh bien! cet homme-là a vécu bourrelé de remords; toute sa vie il a côtoyé la folie, et deux fois il est tombé dans une démence complète. Poursuivi par l'idée d'un crime imaginaire, il a essayé un suicide dans les circonstances les plus bizarres, les plus inexplicables. Si sa poésie est si calme et si tranquille, c'est qu'il y cherchait un refuge contre les orages qui bouleversaient son âme. Le contraste entre le calme de cette poésie et les déchirements du cœur dont elle est sortie, est un attrait de plus qui pousse à bien connaître le poëte. L'étude que M. Boucher lui a consacrée ne jette pas seulement un nouveau jour sur les origines de la littérature anglaise contemporaine, elle éclaire aussi un des côtés les plus mystérieux de la nature humaine en

(1) *William Cowper, sa correspondance et ses poésies*, par M. Léon Boucher. 1 vol. in-12, Sandoz et Fischbacher.

nous présentant un des cas les plus étranges de la *folie religieuse*.

I

Cowper est né en 1731. Il appartenait à une famille assez illustre : un de ses grands-oncles avait été chancelier d'Angleterre et, du côté maternel, il se rattachait aux Plantagenets. Il perdit sa mère à l'âge de six ans. C'est peut-être là qu'il faut chercher la cause première de l'incurable mélancolie qui le conduisit au suicide et à la folie. Sa blessure précoce ne se ferma jamais; il ne guérit point de cette gaucherie et de cette timidité que contractent souvent les enfants sans mère. Aussi, les rudesses de l'éducation anglaise lui furent-elles plus pénibles qu'à tout autre. Il se vit, comme c'est l'usage, la victime d'un camarade plus vigoureux et plus âgé. Son tyran lui inspirait une terreur si profonde qu'il le connaissait mieux, dit-il, par les boucles de ces souliers que par son visage. Quand il échappa à ce martyre, il devint un adolescent aimable et doux, un peu trop disposé aux pensées graves, mais sans rien de sévère ni de morose, et cette gaieté superficielle persista chez lui jusque dans les périodes les plus sombres de son existence. Quant à la timidité, elle était incurable et il en donna bientôt une preuve singulière.

Il avait trente-deux ans; sa petite fortune avait peu à peu fondu entre ses mains. Un de ses parents le fit désigner pour une place assez lucrative, celle de secrétaire de la chambre des Lords; mais, pour être nommé définivement, il fallait subir un examen à la barre de l'assemblée. L'idée de parler en public lui causa une telle terreur que, pour échapper à ce supplice il souhaita de devenir fou; puis il songea au suicide. Il acheta d'abord une fiole de laudanum; puis il pensa qu'il valait mieux se noyer; enfin, il se décida à se pendre au moyen de sa jarretière. Heureusement la jarretière rompit avant que la strangulation fût complète. Bien entendu, il ne fut plus question ni de l'examen ni de la place.

Cowper était délivré de ses angoisses; mais l'ébranlement avait été trop fort pour cette organisation maladive : la porte était ouverte à la folie. Il s'imagina qu'il était damné. A force de retourner cette idée dans son cerveau troublé, il crut se rappeler le jour, le lieu, l'heure où la grâce de Dieu s'était offerte à lui et où il l'avait repoussée. Il avait ainsi commis ce terrible péché contre le Saint-Esprit dont parle l'Évangile, le seul pour lequel la miséricorde divine n'ait pas de pardon. Quand il passait par les rues, il se figurait que tout le monde le regardait, qu'on se moquait de lui et qu'on le méprisait. « La voix de ma conscience, dit-il, me semblait assez forte pour que chacun l'entendît. » La folie devint bientôt complète et il fallut le conduire dans une maison de santé.

II

Cet accès ne dura que quelques mois, et les premiers temps qui suivirent la guérison furent peut-être pour Cowper le temps le plus heureux de sa vie. Il se croyait touché de la grâce et converti, et, dans la plénitude de sa reconnaissance, il se laissa entraîner à des intempérances de zèle qui furent la cause d'une rechute plus grave. Il était dans un état d'esprit assez difficile à comprendre pour les lecteurs français qui, en général, ne sont pas très-familiers avec le langage méthodiste. M. Boucher, qui est protestant, s'est contenté d'exposer la situation d'esprit où se trouvait Cowper; il n'a pas cru nécessaire d'y joindre des explications.

On était alors dans une de ces périodes d'ardeur religieuse qu'on appelle des *réveils*. La justification par la foi, la prédestination, la nécessité de devenir un *homme nouveau* pour avoir part au royaume de Dieu, était le thème d'ardentes prédications. Wesley et Whitefield parcouraient l'Angleterre en prêchant la répentance et s'efforçant de raviver le sentiment du péché. Dans les meetings et les *revivals*, les conversions s'opéraient en masse, accompagnées de pleurs, de cris et de transports. La contagion de l'exemple y avait autant de part que l'éloquence du prédicateur. Le spectacle des nouveaux convertis agissait sur les récalcitrants, et les troubles du système nerveux amenaient parfois d'étranges scènes.

Ce n'étaient pas là des émotions passagères : la vie tout entière était tranformée. Pour les méthodistes, la religion devenait une préoccupation exclusive : les divertissements les plus innocents étaient proscrits comme des inventions de Satan. Le converti devait avoir l'esprit sans cesse occupé de son indignité morale, de ce qu'on appelle en style théologique le sentiment du péché, et ne trouver sa joie que dans l'idée du pardon et de la miséricorde divine.

Cowper s'était établi en qualité de pensionnaire chez la femme d'un pasteur méthodiste, Mme Unwin, excellente personne du reste, qui jusqu'à sa mort, ne cessa de veiller sur lui avec l'affection d'une sœur. Il nous a laissé le récit de l'emploi de ses journées, récit intéressant en ce qu'il nous montre ce qu'était au XVIIIe siècle un intérieur méthodiste :

« Nous déjeunons ordinairement entre huit et neuf heures; jusqu'à onze heures, nous lisons l'Écriture ou les sermons de quelque prédicateur fidèle; à onze heures, nous assistons au service divin qui se fait ici deux fois par jour; de midi à trois heures, nous nous séparons et chacun se distrait comme il l'entend. Après le dîner, si le temps le permet, nous nous rendons au jardin, où j'ai ordinairement le plaisir d'entretenir Mme Unwin et son fils sur des sujets religieux jusqu'au moment de prendre le thé. S'il pleut ou s'il vente trop pour qu'on puisse se promener, nous causons sans sortir ou chantons quelques hymnes du recueil de Martin..... Après le thé, nous sortons tout de bon pour une promenade. Mme Unwin est bonne marcheuse et nous avons ordinairement fait quatre milles avant de revoir notre demeure..... La nuit venue, on lit, on cause comme auparavant jusqu'au souper, et la soirée s'achève avec une hymne ou un sermon; enfin, on appelle toute la maison à la prière. »

Ce fut bien autre chose encore quand Mme Unwin et Cowper changèrent de résidence et se transportèrent à Olney. Ils étaient attirés dans cette bourgade par la réputation de John Newton, pasteur alors célèbre par sa prédication et auteur de quelques écrits religieux qui ne sont pas encore tout à fait oubliés. Ce théologien avait passé par d'étranges aventures. « Tout jeune, étant aspirant de marine, il avait été fouetté et dégradé pour désertion. Il avait ensuite servi à bord d'un négrier et s'était roulé dans toutes les débauches, au point de faire horreur aux matelots et aux nègres eux-mêmes. Un jour, sa conscience avait parlé; un passage de l'*Imitation de Jésus-Christ* l'avait frappé; une tempête avait fait le reste,

et de cet abîme, était sorti un homme de bien qui n'avait gardé de ses erreurs passées que l'habitude de fumer la pipe. » Il apportait dans son prosélytisme une énergie égale à celle qu'il avait autrefois dépensée dans des œuvres moins édifiantes; aussi arrivait-il à des résultats bien remarquables. « Je crois, confessait-il naïvement, que mon nom est célèbre dans le pays pour faire tourner la tête aux gens par mes prédications. De fait, soit que les femmes mènent ici une vie trop sédentaire, penchées sur leur coussin à dentelle dix ou douze heures par jour et ne respirant dans leurs petites chambres encombrées qu'un air renfermé, *soit qu'il y ait une autre cause immédiate*, nous en avons, à ce que je suppose, une douzaine environ dont la cervelle est plus ou moins dérangée, et la plupart sont certainement de braves personnes. » L'autre cause immédiate n'était pas bien difficile à deviner et M. Newton se doutait un peu que ses sermons n'y étaient pas étrangers; mais il s'en consolait assez facilement. « Après tout, disait-il en parlant de ces braves femmes, elles sont moins à plaindre que les insensés de ce monde qui se croient sages et en prennent occasion de se moquer de l'Évangile et de prétendre qu'il ne sert qu'à faire perdre le sens. »

C'est entre les mains d'un pareil médecin spirituel que Cowper tomba pour son malheur. John Newton employa, pour guérir les blessures de cette âme délicate, des remèdes bons peut-être pour éveiller le remords chez un négrier, mais propres à produire d'étranges ravages dans une conscience aussi timorée que celle du pauvre poëte. De plus, il eut l'idée malencontreuse de lui proposer de se joindre à lui pour composer un livre d'hymnes religieux; il le condamna ainsi à retourner sous toutes les formes cette idée fixe du salut ou de la damnation qui l'obsédait déjà depuis si longtemps. Dans toutes les pièces de ce recueil domine l'expression d'une tristesse qui ne veut pas être consolée :

« Mes espérances d'autrefois se sont envolées et me voici maintenant plein de terreur. Je sens, hélas! que je suis mort dans mes fautes et dans mes péchés. »

Et ailleurs :

« Le Seigneur fera participer au bonheur divin tous les cœurs contrits. Dis-moi donc, Dieu de bonté, mon cœur est-il ou n'est-il pas contrit? »

Cette note lugubre revient sans cesse dans les soixante-sept hymnes que composa Cowper. La soixante-huitième n'était pas terminée, que le poëte était redevenu fou.

III

Ce nouvel accès de démence dura plusieurs années. Il est vrai qu'on avait jugé inutile de recourir aux soins d'un médecin. Aux yeux de M. Newton et de Mme Unwin, il y avait là une épreuve permise par la Providence : la médecine n'avait rien à y voir, et il fallait laisser Cowper se débattre avec l'ennemi, c'est-à-dire Satan. « Le Seigneur est bien bon pour nous, écrivait Mme Unwin. Quoiqu'il n'ait pas jugé bon d'empêcher les tentatives les plus fortes et les illusions les plus pénibles, il a cependant mis obstacle aux effets pernicieux que l'ennemi avait en vue par ce moyen. Nous devons nous tenir à notre premier sentiment, à savoir que c'est un cas particulier et que le Seigneur Jéhovah sera seul exalté quand le jour de la délivrance sera venu. Je dois vous demander la faveur de m'acheter deux livres de chocolat, une demi-livre de laine blanche à six sous, une demi-douzaine de citrons et deux jeux d'aiguilles à tricoter. »

Ce mélange de mysticisme et de pot-au-feu a quelque chose d'étrange au premier abord; on se figure d'ordinaire l'exaltation religieuse sous des traits plus poétiques. Pourtant, si l'on veut bien y réfléchir un instant, on reconnaîtra que sous cette forme prosaïque elle est plus profonde et plus incurable. On n'est qu'à demi malade quand on n'est malade que par accès. Les contemplatifs, si ardentes que soient leurs extases, si loin qu'elles emportent leur esprit au-dessus des nuages, ne peuvent rester toujours à ces hauteurs; les mille détails de la vie de tous les jours, les vulgaires nécessités de l'existence les ramènent, de gré ou de force, à la réalité. Mais quand on s'est habitué à associer le mysticisme aux soins du ménage, quand la certitude de la présence invisible de Satan n'empêche pas de supputer avec calme combien il faut demander de citrons ou de livres de chocolat, alors il n'y a plus d'intermittences dans la maladie, on s'est habitué à vivre avec elle, et il n'y a plus de raison pour en guérir.

Aussi Cowper ne guérit-il jamais complétement. Dans l'intervalle de ses accès de démence, il conserva toujours présente l'idée de son crime imaginaire. Il parvint à s'en distraire, mais non à s'en débarrasser. La poésie contribua plus que tout le reste à lui procurer un peu d'apaisement. Il trouvait là un monde nouveau où n'avaient pénétré ni la bonne Mme Unwin, ni le terrible M. Newton; il pouvait y redevenir lui-même. Si le ton qui domine dans ses vers est d'ordinaire mélancolique, si sa piété s'y épanche en effusions ardentes, du moins cette mélancolie est sereine, et cette ardeur n'est plus maladive. On y trouve même parfois une note gaie, par exemple cette joyeuse ballade de John Gilpin qui devint tout d'abord populaire, et que bien des gens savent encore par cœur.

Cowper, en effet, n'était pas naturellement porté aux idées sombres. Il avait, dit excellemment M. Boucher, le cœur triste et l'esprit gai. C'est peut-être du contraste entre ce cœur si triste et cet esprit si gai que venait le charme exercé par Cowper sur tous ceux qui l'approchaient. Les amitiés ne lui ont jamais fait défaut, elles n'ont pas attendu sa gloire pour venir le chercher dans sa solitude. Mme Unwin, malgré l'étroitesse de ses idées, a veillé sur lui avec un dévouement de tous les instants; dans ses jours de souffrance elle l'a soigné avec une affection maternelle, et dans ses jours de tranquillité elle était pour lui une compagne assidue et peu exigeante.

« Notre ami, écrivait plus tard une personne qui était venue passer quelque temps chez Cowper, notre ami aime les grandes tables et les grandes chaises. J'ai l'agrément d'avoir dans mon salon deux de ces chaises-là. Je suis fâché d'avoir à ajouter que lui et moi y sommes toujours étendus, laissant la pauvre Mme Unwin se donner tout le bon temps qu'elle peut sur une petite chaise de moitié plus haute que les nôtres et beaucoup plus dure que du marbre. Elle proteste néanmoins que c'est tout ce qu'elle aime, qu'elle préfère les chaises hautes aux basses et les dures aux moelleuses, et j'espère qu'elle est sincère, je suis même convaincue qu'elle l'est. Sa constante occupation est de tricoter des bas, ce qu'elle fait avec les plus jolies aiguilles du monde; elle tri-

cote la soie, le coton et la laine. Elle est assise avec son tricot et ses lunettes à un bout de la table et lui avec les siennes à l'autre bout, faisant la lecture quand il n'est pas occupé à écrire. »

N'est-ce pas là un joli tableau de genre, et bien fait pour tenter un Terburg ou un Netscher? L'éternel tricot de Mme Unwin peut sembler un peu monotone; mais elle n'a pas été la seule amie du poëte. Une femme élégante et aimable, lady Austen, est venue jeter un rayon de soleil dans cet intérieur méthodiste. C'est là le seul épisode romanesque de la vie de Cowper; l'apparition de lady Austen, l'amitié passionnée qui naît aussitôt entre elle et les hôtes d'Olney, puis la séparation à laquelle on se décide non sans déchirements de part et d'autre, tout cela reste assez mystérieux, et M. Boucher ne paraît pas certain d'avoir trouvé le mot de l'énigme, bien qu'il l'ait cherché, et malgré la complaisance évidente que lui inspire la brillante et poétique figure de lady Austen. Complaisance bien naturelle d'ailleurs, car c'est lady Austen qui, ramenant un peu de gaieté dans l'âme de Cowper, l'a rendu à la poésie. Il lui doit ses meilleurs moments, et nous lui devons son meilleur poëme, *la Tâche*, dont elle a été l'inspiratrice.

IV

Le poëme de la *Tâche* a été écrit à un âge où la faculté poétique est d'ordinaire déjà émoussée. Mais l'âme de Cowper semblait avoir le privilége de ne pas vieillir; il conservait à cinquante ans la vivacité d'impression d'un adolescent. Peut-être ce début tardif a-t-il été favorable au développement de son génie. S'il avait conçu de bonne heure l'ambition de se faire un nom parmi les poëtes, il se serait probablement mis à la remorque de ceux qui étaient alors en vogue; et son originalité y aurait beaucoup perdu. Heureusement pour lui, la préoccupation du succès ne lui a imposé aucun sacrifice; si la gloire, quand elle est venue, ne l'a pas trouvé insensible, s'il en a savouré avec bonheur les premières délices, du moins il n'y songeait pas quand il a commencé à écrire. Il ne cherchait dans la poésie qu'une diversion à ses tristes pensées; il n'avait pas à s'inquiéter de l'accueil que le public réserverait à ses vers; écrivant pour lui seul, il lui était facile de rester lui-même. Il a été neuf parce qu'il était sincère.

Vers la fin du XVIIIe siècle, la poésie anglaise traversait une période critique; le goût français, qui dominait depuis la restauration des Stuarts, commençait à passer de mode, et l'école classique, qui en était l'expression, était à son déclin. Comme il arrive dans toutes les décadences, on suppléait à l'inspiration par le procédé; le naturel disparaissait devant la convention. « Le soleil, la lune et les étoiles, dit un critique, étaient tellement surchargés d'épithètes que l'œil même d'un poëte ne savait plus les voir dans leur beauté nue. Les poëtes, à force de caresser la lune d'argent, l'avaient rendue aussi terne qu'une cuiller d'étain. » Cowper a eu le bon esprit de laisser de côté tout ce bric-à-brac démodé; il n'a pas été un poëte descriptif, mais un poëte champêtre, ce qui est bien différent. Aussi s'explique-t-on sans peine encore aujourd'hui l'impression qu'a produite *la Tâche* au moment où elle a paru. Les lecteurs trouvaient une saveur nouvelle et inconnue dans ces vers qui n'avaient pas été faits pour eux; il semblait que la nature vînt d'être retrouvée.

En France, le succès n'aurait pu être aussi vif; le goût de la campagne n'est pas inné chez nous comme chez nos voisins. La poésie française est une grande dame qui habite volontiers la ville, et qui se trouve plus à l'aise dans un salon que dans les champs. C'est dans la nature, au contraire, que la poésie anglaise a cherché ses meilleures inspirations; elle y revient comme par une pente naturelle, dès que l'influence étrangère ne lui impose pas comme une mode le goût de beautés moins simples. Cowper, en peignant le charme des tranquilles paysages d'Olney, rentrait dans ce large courant où tous les poëtes anglais avaient puisé depuis Chaucer jusqu'à Milton et qu'on avait un moment délaissé pour des sources d'origine étrangère. Il aimait la nature d'un amour passionné, et le charme qu'il y trouvait, il l'a fait passer dans ses vers. Il ne songe pas à rivaliser avec la palette du peintre, à nous donner la vision des formes et des couleurs; il fait mieux : il nous fait éprouver à notre tour l'émotion qu'il a lui-même éprouvée. Lisez, par exemple, cette *Promenade d'hiver* que Sainte-Beuve appelait un petit tableau exquis et mémorable; vous sentirez ce qu'il y a de pénétrant et de personnel dans la poésie de Cowper.

« La nuit avait été une âpre nuit d'hiver, et le matin piquant et clair. Mais maintenant, à midi, sur la pente méridionale des collines, où les bois forment un rempart contre les bouffées de la bise, la saison sourit, oubliant sa rage, et prend une tiédeur de mai. La voûte est bleue, sans un nuage; et blanche sans une tache est la splendeur éblouissante du paysage qui s'étend au-dessous. Une harmonie passe sur le vallon, et j'aperçois à travers les arbres la tour crénelée d'où part cette musique. Je ressens l'influence calmante des accords que l'air apporte, et je me mets à rêver doucement en foulant l'avenue qui verdit encore sous les chênes et les ormes, dont les branches étendues font une voûte à l'allée. Le dôme, bien que mouvant dans toute sa longueur lorsque le vent l'ébranle, a jusqu'à présent suffi, et, interceptant la chute silencieuse des flocons de neige, il m'a gardé mon sentier. Nul bruit ici, aucun du moins qui trouble la pensée. Le rouge-gorge gazouille, mais il se contente de notes faibles et plus qu'à demi étouffées. Heureux de sa solitude et voletant légèrement d'une branche à l'autre, dès qu'il se repose il fait tomber du rameau qu'il secoue des grains brillants de givre qui tombent en bas sur les feuilles sèches. Le calme, accompagné de bruits si doux, a plus de charme que le silence. Ici, la méditation peut faire passer des heures comme des instants. Ici le cœur peut donner à la tête une utile leçon, et la science, sans ses livres, peut devenir plus sage. »

On a reproché à Cowper de s'être borné à un horizon bien restreint, d'avoir eu une sorte de frayeur des grands paysages et de ne s'être pas aventuré plus loin que l'extrémité des allées bien balayées de son jardin. Le reproche paraît singulier. « On ne peut pas, dit avec raison M. Boucher, lui faire un crime d'avoir préféré le bois peu sauvage de Weston, dont il connaissait chaque arbre, aux forêts du nouveau monde, qu'il n'avait jamais vues. Qu'importe que le poëte ne sorte pas de son jardin s'il sait en faire pour nous un petit monde plein de charme et d'intérêt? Qu'importe qu'il n'aille pas plus loin que les collines voisines, s'il sait y trouver, s'il sait nous y faire sentir toute la beauté de la création? Une goutte d'eau ne suffit-elle pas à refléter tout le firmament? »

La seconde nouveauté de Cowper, c'est d'avoir inauguré la

poésie domestique, d'avoir su montrer ce que la vie de famille la plus monotone et la plus pauvre en événements peut enfermer de joies intimes et d'émotions contenues. Sans doute, la littérature anglaise a un peu abusé des tableaux d'intérieur; dans les poëtes contemporains et surtout dans les romanciers, les peintures du *home* sont prodiguées avec une abondance qui ne va pas sans quelque ennui. Mais chez Cowper la simplicité ne dégénère jamais en vulgarité; sa pensée ne se confine pas dans le petit cercle dont il retrace avec amour chaque détail; un reflet du monde extérieur y pénètre toujours et vient le colorer d'un doux rayon. « Quel plaisir, dit-il lui-même, de jeter un regard sur le monde à travers les fentes de sa retraite, de voir l'agitation de la grande Babel sans se sentir pressé par la foule; d'entendre les clameurs qu'elle pousse par toutes ses portes, à une distance sûre, où le bruit mourant, comme un doux murmure, vient frapper l'oreille sans la blesser. » C'est dans sa *Correspondance* surtout qu'il a prouvé combien il y a de puissance littéraire dans la sincérité des émotions. Les événements d'Olney et de Weston n'ont rien qui puisse piquer bien vivement la curiosité, et il a accompli le tour de force d'intéresser à des riens. « Ce solitaire à l'esprit dérangé, qui partageait sa vie entre ses livres, ses oiseaux et ses fleurs, a écrit trois volumes de lettres qui se lisent encore aujourd'hui, depuis quatre-vingts ans que l'encre en a séché. » Ces lettres, chose singulière, sont pleines de gaieté; des idées comiques et quelquefois bouffonnes germaient à chaque instant dans cet esprit désolé; il s'en étonnait lui-même et les comparait à Arlequin s'introduisant dans une chambre mortuaire. En cela il était humoriste, et cet *humour* lui assure une place parmi les *épistoliers* les plus célèbres.

Les correspondants de Cowper étaient nombreux, car son amitié était de plus en plus recherchée à mesure que sa réputation s'étendait. Des amis nouveaux lui venaient de tous côtés, et des amis anciens cherchaient à renouer des liens rompus par l'absence et la maladie. Parmi ces derniers, il faut donner une place d'honneur à lady Hesketh, sa cousine, qu'il avait écartée dans un accès de misanthropie et d'exaltation religieuse, et qui, profitant de l'apaisement que le succès avait produit chez Cowper, vint jouer près de lui ce rôle de fée bienfaisante qu'avait rempli autrefois lady Austen. « Avec elle, dit M. Boucher, c'est la foule des souvenirs de jeunesse qui s'avance, c'est le cercle de la famille qui se rouvre, ce sont les surprises ingénieuses, les confidences intimes qui viennent animer, embellir une retraite enfin visitée par la gloire. » Qu'eût-il manqué au bonheur de Cowper s'il avait pu secouer le joug de la pensée funeste qui l'obsédait? Personne n'a eu moins à se plaindre du sort et des hommes, personne n'a été plus ingénieusement l'artisan de son propre malheur.

V

Cette fois, on ne peut rendre M. Newton responsable de la rechute de Cowper. L'ancien négrier, un peu troublé du résultat qu'avaient amené ses bonnes intentions, un peu scandalisé des succès littéraires de son ami et de ce qu'il appelait sa *mondanité*, n'avait plus avec lui que de rares relations. Mais Cowper n'échappa au joug de ce théologien énergique et maladroit que pour tomber sous un joug cent fois pire, celui d'un sot. Il y avait à Olney un certain M. Teedon, maître d'école de son métier, vaniteux et pédant; ses façons de parler pompeuses prêtaient à rire à Cowper, qui s'en amusait et lui donnait ses vieilles culottes. M. Teedon se piquait de littérature en même temps que de piété et croyait ou prétendait avoir un crédit particulier près de Dieu. Voilà l'homme que le pauvre Cowper alla choisir pour directeur spirituel! Il eut d'abord recours à ses prières, puis il lui demanda l'explication de ses visions, des paroles incohérentes qu'il entendait dans ses hallucinations. En revanche, il ne lui permit point de répondre aux critiques qui avaient attaqué sa traduction d'Homère. « Par une inconséquence qui fait honneur à son goût, dit M. Boucher, il voulait bien lui confier le soin de son âme, mais non celui de sa réputation littéraire. Au fond, c'était par désespoir qu'il s'était adressé à M. Teedon, comme on va trouver un empirique quand les médecins ne vous ont pas soulagé. La guérison ne vint pas de ce côté non plus, et M. Teedon avec ses prières ne dissipa point les noirs fantômes qu'un sourire de lady Austen avait autrefois fait si souvent envoler. »

Les hallucinations, en effet, devenaient de plus en plus sombres. Il n'avait même pas la dernière consolation des malheureux : l'espérance de la mort. Il n'y voyait pas le terme de ses souffrances, mais le commencement de souffrances plus grandes. Après l'avoir longtemps attendue avec terreur, il s'imaginait parfois qu'il ne mourrait pas, mais qu'il disparaîtrait d'une façon merveilleuse pour être transporté dans quelque lieu de tourments.

Nous ne nous appesantirons pas sur cette fin lamentable; il nous suffit d'avoir donné une idée de l'étrange maladie morale dont M. Boucher a si bien décrit la nature et les progrès. M. Boucher, en effet, ne s'est pas contenté de marquer la place qu'occupe Cowper dans la littérature anglaise, il s'est attaché à faire connaître l'homme aussi bien que le poëte; il l'a fait revivre avec ses qualités charmantes en même temps qu'avec ses incurables misères; il a montré comment sa gaieté superficielle a peu à peu succombé sous l'envahissement d'un inexprimable désespoir, et sur ce sujet lugubre il a réussi à faire non-seulement un livre excellent, mais un livre amusant.

CH. VINCENS.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Le Portugal

Nous avons eu l'occasion de faire le tableau ou plutôt l'esquisse de l'Espagne (1), telle que nous l'ont léguée douze siècles de régime ecclésiastique et guerrier suivis de soixante-dix ans de luttes civiles et de révolutions. Il nous reste à mettre en parallèle la condition du Portugal et à nous rendre compte, tout en achevant en simple touriste l'exploration de la péninsule Ibérique, des raisons qui ont mis entre les régions de l'est

(1) *Revue politique et littéraire* des 5 et 12 septembre 1874.

et de l'ouest de notables différences. La *Revue* a publié déjà une courte appréciation sur l'état politique et social des Portugais (1); mais elle n'a pas dit tout ce qu'il y a à en dire. Elle a sommairement reconnu les faits, mais elle n'a point recherché les causes. Elle n'a pas, non plus, peint ce pays si varié d'aspects; elle n'a point parlé de la vie du peuple des campagnes, cette première et la plus solide assise de la société; enfin, elle a constaté que le Portugal est en progrès dans la seconde moitié du siècle et se trouve dans une situation infiniment plus prospère que ses voisins, mais elle ne nous a point fait connaître dans son ensemble et dans ses mœurs nationales « la belle Lusitanie ».

Quand on entre en Portugal, comme les voyageurs français le font ordinairement, par la frontière nord et qu'on sort de la Galice, cette Auvergne de l'Espagne, on se trouve tout à coup dans un milieu nouveau. Les Galiciens sont un peuple rude, honnête, mais si grossier que leur nom sert, à Madrid, à qualifier tout ce qui rappelle la simplicité primitive. Entre Tuy, leur dernière place-frontière, et Valence, la première ville portugaise, il n'y a que la distance d'un jet de pierre. Toutes les deux sont assises sur les rives opposées du Minho, et pourtant la population change complétement de caractère. Ce fait est d'autant plus remarquable que la rivière n'a pas toujours formé la limite des deux États, et que la ligne frontière a varié plus d'une fois pendant le cours de l'histoire. Mais la barrière mise par les douanes et la conscription, l'habitude créée par un long antagonisme ont fait de deux populations d'origine identique deux races complétement distinctes. Comme il arrive toujours, plus les voisins sont proches, plus ils se jalousent et se haïssent; plus aussi les préjugés s'accumulent des deux côtés. Une foule de proverbes les expriment et de légendes les racontent. Les Portugais montrent partout des ruines qu'ils attribuent, souvent à tort, aux Espagnols et abusent du mot de *cosas de Espana* pour lui faire signifier toutes choses mauvaises. Ils veulent même que le vent d'est ne soit funeste que parce qu'il souffle par-dessus la frontière et répètent comme une indiscutable vérité : *De Espanha nem bom vento, nem bom casamento*, « il ne peut venir d'Espagne ni bon vent ni bon mariage ».

On a donc, dès les premiers pas, une idée des obstacles qui s'opposeraient au projet chimérique, tant caressé dans les cercles politiques espagnols, de l'union des deux pays. On a aussi un premier aperçu de l'avantage qu'ont les Portugais sur leurs voisins sous le rapport de l'agriculture. Il est vrai que nous sommes dans la province de *entre Douro et Minho*, de beaucoup la plus fertile et la mieux cultivée. Tout le monde sait que le royaume est coupé horizontalement en trois régions : celle où nous sommes, qu'on appelle aussi *Tras-os-Montès*; la région centrale ou Estramadure, qui s'étend du Douro jusqu'au Tage; et la région méridionale, qui comprend le pays depuis le sud du Tage jusqu'à la mer et qu'arrose le fleuve Guadiana. C'est cette dernière qui formait autrefois le florissant royaume arabe d'Al-Gharb, dont le nom et le souvenir se perpétuent aujourd'hui dans le petit pays des Algarves. Elle est peut-être la plus pittoresque, la plus originale pour l'artiste et pour le poëte; mais la région moyenne est la plus industrielle et la plus civilisée; — tandis que la vie agricole et pastorale, favorisée par un sol meilleur et un climat plus tempéré, règne encore à peu près sans partage au nord du Douro.

(1) *Revue politique et littéraire* du 4 avril 1874.

I

Il est très-facile à présent de parcourir le Portugal en quatre ou cinq jours. On l'a traversé dans tous les sens quand on a été en chemin de fer de Porto à Lisbonne et à Setubal, qu'on a visité Coimbre, Evora, Cintra; mais la vérité est qu'on n'a rien vu. La seule manière de voyager pour s'instruire est toujours la vieille manière : un bon cheval et un bon guide; souper le soir chez les fermiers; coucher sur la paille enveloppé dans ses couvertures; faire connaissance avec le curé; causer avec tout le monde et surtout bien apprendre la langue du pays. « Il n'est point d'esprit si inculte, » dit fort bien M. de Hubner dans sa *Promenade autour du monde*, ce modèle des voyages agréablement racontés dont nous avons rendu compte (1); « il n'est point d'esprit si inculte duquel on ne puisse extraire une idée, un mot heureux, un renseignement curieux, une appréciation nouvelle. On rencontre parfois, il est vrai, des natures obtuses et comme cuirassées; mais mettez-les sur un chapitre qui les intéresse, et elles se déboutonneront. Demandez-leur, par exemple, leur biographie, et soyez sûr qu'elles parleront avec plaisir et toujours avec profit pour vous si vous savez en tirer parti. »

Si le voyage à petites journées est la vraie manière de s'instruire pour l'homme d'étude et pour le touriste, le récit au jour le jour des observations faites, des conversations entendues, est aussi la vraie manière de raconter. A cet égard, les voyageurs dans les pays du Midi ont beaucoup d'avantage sur ceux qui parcourent les pays du Nord. La loquacité méridionale est proverbiale, et dans cette loquacité il y a moins d'envie de s'égayer soi-même que de désir de plaire aux autres. Les grandes qualités des peuples du Nord s'allient non-seulement à une grande réserve, mais à des habitudes d'exclusivisme et de défiance. Nous avons remarqué à propos de la Hollande (2) qu'une triple muraille de la Chine, élevée par la jalousie et par les préjugés — ces gardiens souvent nécessaires des nationalités en péril — y entoure à la fois la société, le foyer et l'individu. L'observateur est là, laissé à lui-même; personne ne lui vient en aide; aucune confidence volontaire ou inconsciente ne lui est faite. Il semble que tous les bons Hollandais soient d'accord pour fermer à l'étranger l'accès de leur pays, de leurs maisons et de leurs cœurs. On se met en garde contre sa curiosité, comme si elle était à la fois une profanation et un danger.

Les autres peuples septentrionaux sont loin de partager l'esprit de défiance et d'inhospitalité des Hollandais; mais la générosité des Anglais, la bienveillance des Danois, des Scandinaves et des Russes, ne vont jamais jusqu'à l'abandon. Ce n'est, d'ailleurs, que dans les classes élevées que l'on peut trouver à échanger des idées; le peuple dans le nord est généralement muet avec les étrangers, surtout le peuple des campagnes. L'aménité, la grâce, l'hospitalité grecque, sont

(1) *Revue politique et littéraire* du 20 septembre et du 11 octobre 1873.

(2) *Revue politique et littéraire* du 31 août 1872.

l'apanage des hommes du Midi. Les Italiens en ont fait le génie national ; les Espagnols y ont joint l'esprit de chevalerie importé chez eux par les Maures, et les Portugais, quoique un peu plus rudes en leur qualité de montagnards, ne le cèdent guère aux uns ni aux autres. Comme on voyage peu en Portugal et que d'ailleurs ce royaume, reculé aux confins de l'Europe, n'a pas eu trop souvent à se plaindre des incursions étrangères, les mœurs hospitalières s'y sont conservées. Les auberges sont rares et mauvaises; mais l'humble maison du paysan et du fermier est toujours prête à recevoir le voyageur.

Nous eûmes, dès le premier jour, l'occasion d'en faire l'expérience. Voyageant à cheval par une chaude journée, nous trouvions un peu longue l'étape de Valence à Vianna. Un fermier nous rejoignit sur le chemin; il était à cheval aussi, et nous fîmes quelque temps route ensemble, causant amicalement comme de vieilles connaissances. Nous demandâmes ensuite à notre nouvel ami si nous pourrions trouver une hôtellerie quelconque dans le voisinage. « Il y a une maison à peu de distance, nous dit-il; mais je crains que vous n'y fassiez mauvaise chère. Je vais toutefois vous en montrer le chemin. » Nous arrivâmes à la porte d'une grande ferme. Sur le seuil, mon guide se découvrit, et avec un geste plein de grâce et de courtoisie : « Entrez, *senhor cabalhero*, dit-il, vous êtes ici chez vous. » C'était sa propre maison.

Les paysans, les *payens*, sont toujours et partout les derniers à conserver le culte et les mœurs nationaux. Il en est de même de la noblesse rurale, en qui se personnifie l'esprit de tradition. Aussi le voyageur qui ne connaît un pays que pour en avoir visité les grandes villes et la capitale ne se fait-il aucune idée du caractère de la nation. Dans le nord de l'Europe, on sent à la grossièreté de l'homme des champs, comparée à la culture de l'homme des villes, que la civilisation y est de fraîche date. Dans le Midi, au contraire, la politesse des laboureurs, l'élégance de manières des gentilshommes de campagne annoncent de vieilles races anciennement cultivées.

Ce n'est pas qu'aujourd'hui le paysan portugais brille beaucoup par l'instruction ; mais il y a loin d'être bien instruit à être bien élevé. L'homme du peuple est plus éclairé en Allemagne et en Écosse que dans tout le reste de l'Europe, et ce sont les deux pays où il est le plus grossier, à coup sûr le moins aimable. Le royaume d'Italie a un jour inscrit dans son budget une somme fabuleuse pour achat d'alphabets, et nulle part le paysan n'a des mœurs plus douces et des idées plus élevées que dans cette terre classique de l'ignorance populaire. Il en est de même en Portugal. Le peuple, sans savoir lire, parle agréablement et bien. Il possède l'art de la conversation, module sa voix, gesticule avec grâce, arrondit ses périodes avec un sentiment inné de l'éloquence et de l'harmonie. C'est parce que les Portugais sont aimables et ouverts avec les étrangers que les voyages à petites journées sont chez eux si agréables. C'est aussi à cette qualité que l'on doit de pouvoir apprendre à les connaître, eux et les éléments sociaux de leur existence. Ils vous racontent leur vie, leurs habitudes, et font sans y songer l'histoire intime de leur esprit et de leur cœur.

« Vite le souper ! » cria gaiement mon hôte ; « voici un seigneur étranger qui a faim et qui nous fait l'honneur de manger avec nous. » Le souper était celui-là même qui se sert tous les soirs depuis bien des siècles dans toutes les habitations rurales de la province de Minho : la *olla* et le *bacalhao*. Le bacalhao n'est autre chose que la morue salée et séchée qui vient des mers du Nord, et je crois qu'avant l'invasion des marchandises anglaises en Portugal, les produits de la pêche indigène en tenaient la place. La pêche a de tous temps nourri les peuples méditerranéens, et, partout où le poisson abonde, ils le préfèrent à la viande, qui est rare, mauvaise et contraire aux besoins hygiéniques dans les pays chauds. Des guirlandes de poissons, enfilés comme des rosaires, décorent les maisons des pêcheurs, aussi bien sur les bords des lacs d'Italie que sur les rivages de la mer, et, mariées à des festons d'oignons, constituent le meilleur de l'approvisionnement des ménages.

La sardine arrive en légions sur les côtes du Portugal et occupe beaucoup de monde ; elle est pour ce pays ce qu'est le hareng pour la Hollande et la morue pour l'Écosse : la matière première d'une industrie nationale. C'est un des grands articles d'exportation à Porto.

Mais l'habitant des campagnes n'a pas besoin d'y avoir recours. Outre la morue sèche dont le commerce étranger l'inonde, il possède dans ses rivières et dans ses fleuves la source d'abondants produits. Les cours d'eau sont très-poissonneux en Portugal, et le Douro surtout l'est à un degré miraculeux. Les Espagnols ont coutume de dire que l'eau même en est nourrissante : — *agua de Douro, caldo de pollas* (eau du Douro, bouillon de poulet). Dans les chroniques du moyen âge, les moines désignent le fleuve par le nom de *flumen piscosum*, le fleuve poissonneux par excellence. L'esturgeon, l'alose et la lamproie viennent, à certaines époques, se joindre à ses habitants ordinaires et se jettent dans les filets à demeure qui ont remplacé les anciennes *vargas*, ou labyrinthes de saules et de roseaux établies par les rois de Portugal au temps où ils avaient le monopole de la pêche des poissons migrateurs. Ces filets rompent sous le poids quand on les tire à bord. Rien ne donne plus l'idée de l'abondance que la vue de ce fleuve puissant, bordé de champs bien cultivés, chargé de bateaux de transport et portant dans son sein une riche nourriture animale pour les habitants des terres qu'il arrose.

Après l'*olla*, qu'on appelle dans la province de Minho la *sopa seca* — soupe épaisse, — et le *bacalhao*, on but le grand coup de vin par lequel les deux peuples de la Péninsule ont coutume de terminer leur repas. Dans ces pays où la sobriété est en honneur, on sent peu le besoin de boire en mangeant; mais après le dîner, l'antique « coupe à la ronde » est figurée par de grandes rasades que le maître verse à ses hôtes. Ce vin du Minho dépasserait l'idéal des cabarets de Belleville ou de Montfaucon ! Le vin de Suresne relevé de poivre et d'épices n'en approche pas de loin. Il est si chargé de matières colorantes qu'il ne devient jamais clair ; si riche d'acide et d'alcool qu'il déchire littéralement le gosier. Comme tous les vins du Midi, il ne supporte pas l'eau, de sorte qu'il n'y a pas à reculer et que tout bon paysan de *Tras-os-Montès* vide gaillardement son grand verre.

II

Puis, on s'accoude et l'on cause. C'est alors qu'on voit se dérouler le Portugais et son histoire. Pour qui sait comprendre et deviner, la conversation d'un paysan au cœur ouvert,

à l'esprit communicatif, d'un paysan non encore transformé par la civilisation moderne en politicien de village, résume tout une suite de traditions. C'est le cas surtout en Portugal. Là, se confondent dans la tête du paysan comme dans ses habitudes les usages agricoles des Romains, les mœurs guerrières du moyen âge, la chevalerie des Maures et toutes les superstitions de l'ignorance. Quoique beaucoup plus avancé sous le rapport matériel que le paysan espagnol, il a été moins que lui visité par l'esprit philosophique. Cela tient probablement à ce que son pays n'a pas été autant et si souvent bouleversé par les révolutions. Il n'est pas raisonneur, mais poëte, comme tous les anciens peuples de la Méditerranée. Il parle beaucoup de sorciers, de revenants, de guerres héroïques, d'antiques faits d'armes, de légendes et de loups-garous. Les Portugais des campagnes sont probablement les hommes les plus superstitieux de l'Europe, et leurs superstitions ont un caractère sombre que n'ont point celles, plus sensuelles et plus mystiques, de l'Italie. Ils aiment aussi à raconter les gloires passées de leur pays. Sans avoir appris l'histoire, ils savent tous ce qu'a été le roi populaire Denis le Laboureur, leur saint Louis, et le comte Henriquez, leur Charles-Martel. Le long séjour des Maures a laissé dans leur mémoire une foule de récits guerriers, et la puissance commerciale et militaire du Portugal à l'époque de la Renaissance y a créé des impressions durables de grandeur et d'orgueil. L'imagination du Portugais est faite de mille éléments historiques, comme son sang est composé de mille éléments ethnologiques.

On rencontre, en effet, des types physiques très-divers dans des districts souvent rapprochés. Il est généralement admis que la couche première est celtique ; que l'invasion des Ibères, venus probablement des bords du Rhône, en a fait des Celtibères, et que c'est là cette race vigoureuse à laquelle les Romains ont eu affaire en Lusitanie. Le pâtre Viriate est immortel. Puis vinrent les Visigoths ; puis les Arabes ; enfin, au xie siècle, l'élément hybride des Goths Celtibères, qui n'avait pas été détruit, se reforma dans les montagnes du Nord et reprit peu à peu tout le pays. Le héros de cette épopée est, comme on sait, le comte Henri, un aventurier sorti de la maison de Bourgogne, dont le fils fonda la monarchie portugaise et dont les descendants règnent encore. On peut donc dire que l'élément fondamental de la population portugaise, celui qui a résisté à l'absorption, est formé de Celtes, de Goths et d'Ibères. Cependant il faut tenir compte des Romains, des Sarrasins, des colonies grecques, carthaginoises, phéniciennes, des Français qui suivirent le comte Henri, des Juifs surtout. Ceux-ci ont littéralement couvert le Portugal à l'époque de leur expulsion d'Espagne ; et, bien qu'ils y aient été persécutés plus tard, le sang des Sémites de Judée, comme des Sémites d'Afrique, coule abondamment dans les veines des Portugais. On le voit aisément au type qui domine dans les campagnes : un teint olivâtre, des sourcils tracés à l'encre, des cheveux lisses et d'un noir aile de corbeau. Les femmes sont beaucoup plus belles que les hommes. Du reste, celles du Nord et celles du Midi diffèrent beaucoup entre elles. Les premières ont l'avantage, et dans les montagnes surtout, où elles sont plus blanches, elles ressemblent par leur large poitrine, leur petit front et leurs belles couleurs, aux paysannes chantées par Horace.

Le déjeuner était, chez mon fermier minhote, plus frugal encore que le souper : du lait et du pain noir. Mais rien n'est beau comme l'heure du réveil chez le laboureur, quand l'homme reprend avec une ardeur nouvelle sa tâche journalière. Les quatre paires de bœufs de mon hôte étaient conduites par quatre paysans aux jambes nues, et attelées exactement comme chez les Romains. On eût dit les chars et les charrues que nous voyons passer, avec leurs attelages et leurs conducteurs, sur les bas-reliefs antiques. Les faux, les serpes, tous les instruments aratoires sont du modèle romain. Une partie des terres est divisée en petites pièces et forme des terrasses échelonnées, bordées de guirlandes de vigne. Une foule de petits ruisseaux descendent vivement des hauteurs et courent rejoindre le Minho. Le poëte latin pourrait se croire dans les champs du Latium ou dans les montagnes sabines.

Partout où les Romains ont passé, leurs traces sont indélébiles et ce grand peuple vit toujours. Malgré deux invasions victorieuses, sa langue, ses usages et ses lois sont encore le fond de la langue et des mœurs portugaises. Les mots arabes comme *almofariz*, mortier ; *alfazema*, lavande ; *alzebre*, aloès ; *algarismo*, nombre ; *alfandega*, douane ; *nora*, moulin à eau ; *alcatruz*, tuyau de drainage ; *chafariz*, fontaine ; *azucar*, sucre ; *alambic*, *alcool*, etc., tranchent sur le fond de la langue latine. Les Portugais, comme les Espagnols, ont bien leur *Oxala !* (plaise à Dieu) qui n'est pas autre chose que *Plaise à Allah !* et que les meilleurs orthodoxes répètent de confiance vingt fois le jour ; mais ces emprunts à leurs derniers envahisseurs sont rares. Il faut le dire : un de leurs poëtes, Duarte de Leão, a beaucoup travaillé à ramener la langue à sa pureté primitive. Il vivait vers la fin du xve siècle, époque où s'opérait par toute l'Europe le retour aux origines latine et grecque. Beaucoup plus grammairien que poëte, il a, malgré la médiocrité de ses ouvrages qui sont à peu près inconnus, exercé dans son temps une grande influence et fait proscrire du langage poli toutes les locutions arabes, lesquelles ne se rencontrent plus que dans les campagnes reculées.

Les conditions de la propriété territoriale sont très-appropriées, dans le nord du Portugal, à la nature du pays. La terre appartient souvent en propre au paysan, et sinon est louée de façon que sans en être le propriétaire nominal, il en est le maître effectif. Le possesseur ne peut rentrer dans son bien, même à défaut de payement, pendant plusieurs années ; elle demeure donc, de génération en génération, entre les mains de celui qui la cultive et qui a, par conséquent, tout intérêt à l'améliorer. Cela ne conduit point à exécuter de grands travaux ; mais ce sont moins les grands travaux qui sont nécessaires dans les montagnes que les soins minutieux et journaliers : à sol morcelé, petits propriétaires. Cette situation contribue au bonheur et à la dignité du peuple dans les provinces de Tras-os-Montès. Le contraire arrive dans les provinces du Sud. Ces grandes plaines inféconds n'ont que de grands propriétaires, et tandis que ceux-ci jouissent à Lisbonne de revenus qui, pour être peu proportionnés à l'étendue de leurs terres, n'en sont pas moins considérables, leurs paysans ne connaissent, en leur absence, que la dépendance et la faim.

Comme la province portugaise de *entre Minho et Douro* est à la même latitude que la région centrale de l'Italie ; — que des montagnes ombreuses et d'abondants ruisseaux y maintiennent la fraîcheur ; — que la propriété y est divisée, le peuple heureux, la vie facile, — l'air retentit le soir de ces mêmes chants doriques que répètent depuis vingt-

quatre siècles les échos des Apennins. Les Minhotes sont grands amis de la danse et de la musique. En hommes simples, ils recherchent en tout la forme rhythmée. Souvent, le dimanche soir, les villageois s'assemblent pour écouter des chants interminables, et ces récits improvisés sont des chefs-d'œuvre d'imagination et de verve. Un jeune homme invite un autre jeune homme ou une jeune fille à chanter avec lui, et tous deux commencent un dialogue en musique et en vers dans lequel ils parcourent tout le cercle poétique de leurs sentiments et de leurs pensées. Ils possèdent sans doute de vieux cadres qui les guident ; mais ils les remplissent d'invention et les rajeunissent de saillies nouvelles. Cette manière d'improviser est assez commune aussi en Espagne, où certaines troupes d'acteurs forains varient tous les jours leurs rôles. Elle rappelle les bardes du moyen âge et mieux encore ceux de la Grèce. Quelquefois un champion nouveau, venu d'une montagne voisine, fait irruption dans l'assemblée et jette le gant à toute la jeunesse du village. Cela s'appelle chanter *ao desafio*, chanter par défi. Un seul tient tête à tous, et les adversaires se remplacent dans l'arène poétique, comme l'eût voulu Rodrigue pour les chevaliers dans le champ du combat. Le virtuose commence l'improvisation par un vers ; l'interlocuteur doit trouver la rime. S'il hésite, un autre la fournit, et le premier chanteur reste sur la brèche jusqu'à la fin du soir. La musique et la poésie font partie de la vie chez le Portugais du Nord comme chez l'Italien. Ce n'est pas seulement aux heures de fête qu'il chante ; c'est tout le long du jour. Le berger, en gardant son troupeau, donne une sérénade à son ami qui garde le sien à distance, et la moissonneuse dans son champ cause avec son amant dans le champ voisin au moyen d'une chanson ou d'une mélodie.

La danse n'est pas moins naturelle que la musique aux hommes favorisés d'un beau climat et contents de leur sort ; — non la danse effrénée qui ressemble à un effort pour s'étourdir, mais la danse à caractères. Les paysans portugais dansent au son des guitares une sorte de *bolero*, ou pas de deux, amoureux et gai, qui convient à des gens heureux. Souvent aussi les violons forment l'orchestre, et leurs sons plus puissants permettent à l'assemblée entière de danser à la fois. Les pas sont très-petits, très-serrés, bien cadencés et sans fatigue. Ils expriment moins l'excitation des sens que la sérénité de l'esprit.

Le costume des paysans ne contribue pas peu à la grâce de leurs fêtes champêtres. Il varie légèrement dans chaque district, presque dans chaque village, mais conserve la physionomie générale du costume méditerranéen : pour les hommes, le brayet de toile et le grand chapeau ; pour les femmes, l'ample jupe courte en serge, le corsage ajusté rouge ou noir, se découpant sur une chemise d'un blanc éclatant à manches larges, et le fichu aux couleurs brillantes croisé sur la poitrine. Leur coiffure consiste en un mouchoir de mousseline brodé que surmonte un chapeau espagnol orné de gros glands de soie noir qui ressemblent à des plumes d'autruche. Elles sont chargées de bijoux en or comme de riches fermières, et la forme de ces bijoux est remarquable. Des colliers d'un modèle compliqué soutiennent de pesants médaillons d'un style tout à fait mauresque, et le croissant sert encore de *motif* à l'orfèvrerie de ces bonnes chrétiennes.

Quand, laissant derrière soi les riches vallées, la luxuriante végétation semi-tropicale qu'ont chantée Bernardes et Saa de Miranda, on s'élève sur le versant des hautes montagnes, la nature s'appauvrit et s'attriste ; mais lorsqu'on est parvenu au sommet du Gaviarra, le regard s'étend sur un tapis floconneux de collines vertes et fertiles, en même temps que l'esprit embrasse toute l'histoire héroïque de la nation portugaise. Le voyageur qui a vu de son observatoire la province de Tras-os-Montès, les montagnes de Gerez, le pays de Beira sur l'autre rive du Douro, et au delà de la frontière actuelle Zamora, témoin des exploits du Cid, a contemplé le berceau de la monarchie. La partie septentrionale de ce territoire a été la première arrachée aux Maures. C'est là qu'en 1095 le comte Henri, en qualité de lieutenant du roi de Léon, établit sa cour à Guimaraens. Les murs crénelés du vieux château se dressent encore à l'horizon. Ils ont vu naître Alfonso Henriquez, la plus glorieuse figure du Portugal, dont les aventures et les conquêtes, racontées par les chroniqueurs maures et chrétiens, ne sont guère moins épiques que celles du Campeador lui-même. C'est dans la contrée sauvage qui s'étend au pied du Gaviarra qu'il combattit contre les Espagnols et les défit à San Mamède, près de Guimaraens. Tournant alors ses armes contre les Sarrazins, il les mit en déroute à Ourique et, sur le champ de bataille, prit pour la première fois le nom de roi.

En lisant l'histoire de cette race d'hommes extraordinaires qui descendirent des montagnes où nous sommes pour remplir le monde pendant cinq siècles de leurs exploits sur terre et sur mer, on trouve leur première résistance à leurs puissants voisins du sud et de l'est plus admirable encore que ne le furent plus tard leurs conquêtes lointaines. Il est certainement merveilleux qu'ils aient pu maintenir une frontière presque tout artificielle entre eux et l'Espagne, dans le temps même où les Maures couvraient encore la Méditerranée et leur disputaient leur propre sol ; que toute la puissance des califes et des rois de Castille n'ait pu jamais entamer leur territoire jusqu'au temps de Philippe II ; que la perte de leur indépendance n'ait duré que soixante ans et que leur ruine politique et commerciale ait été réparée ; qu'à partir de ce moment, allié à la première nation de l'Europe, le Portugal, devenu le point d'appui de l'Angleterre contre les nations latines, ait laissé sous le rapport économique l'Espagne loin derrière lui et qu'il soit aujourd'hui, dans ses étroites limites, un des pays les plus tranquilles et les plus prospères du monde. Le duc de Wellington, qui avait appris à le connaître, constatait sa supériorité sur ses voisins au lendemain même des guerres civiles et des guerres étrangères qui l'avaient ravagé, et disait : « L'Espagne n'a ni généraux, ni hommes d'État, ni armée disciplinée ; elle est vouée à des troubles interminables ; mais la situation du Portugal est infiniment meilleure (1). » Ce qui était vrai en 1820 est beaucoup plus vrai de nos jours, et c'est un des bons résultats de la politique anglaise, si souvent d'ailleurs funeste au monde, que d'avoir aidé un petit peuple si glorieux à se survivre à lui-même.

(1) *Journal de M. Ch. Greville*. Londres, 1874.

III

Avant de quitter la région alpestre de Tras-os-Montès et de franchir le Douro pour entrer dans les plaines brûlées du soleil, le voyageur aime à errer encore dans les fraîches montagnes de Gerez. Il y trouve le plus rare des quadrupèdes d'Europe, l'ibex ou chèvre sauvage, le loup, le daim, le sanglier et le lynx portugais (*Felis pardina*). Il y trouve aussi le renard, la civette, le chat sauvage et, en général, toutes ces espèces que l'homme a graduellement fait disparaître dans les contrées plus accessibles et plus habitées. L'aigle plane autour des sommets et, malgré que les ravins et les cascades y rendent la marche difficile, ces montagnes de médiocre altitude sont un paradis pour le chasseur.

Cependant les meilleures choses prennent fin, et surtout les plaisirs du touriste. Quand on a vu Chavès, place de guerre importante qui commande la vallée de la rivière Tamega et que l'on considère comme la clef du Portugal du côté de l'Espagne ; Montalegre, petite ville fortifiée qui n'a pas mille habitants et qui possède une cathédrale ; Monforte, antique témoin des exploits du chevalier Gonçalvo de Souza ; la fameuse Bragance, et Miranda, la patrie du poëte Saa, il faut enfin suivre sa route vers la région centrale du Portugal. Nous avions pris pour gagner Porto le chemin des écoliers et devions revenir de loin ; mais un bon cheval, des compagnons de route qu'on recrute dans les auberges, des paysans serviables et, dans les villes, des prêtres obligeants qui vous permettent parfois de lire les vieilles chartes, font trouver le voyage toujours trop court. Il y a aussi les bibliothèques des vieux couvents où des chroniques du moyen âge ont survécu à l'invasion française, la plus destructrive des guerres du Portugal. Ces vénérables chroniques ne nous apprennent pas grand'chose ; mais elles ont une puissance merveilleuse pour évoquer le passé. Elles montrent souvent chez l'auteur une si naïve intention de « prêcher pour son saint », qu'elles font sourire. En voici un exemple concernant ce chevalier de Souza dont nous parlions tout à l'heure et tiré de la *Vie* de sainte Senhorina, vénérée dans le couvent du chroniqueur :

« Dom Gonçalvo, un des plus nobles et plus puissants chevaliers du temps du roi Alfonso Henriquez, se récréait un jour sur ses terres quand des messagers vinrent lui dire que l'ennemi envahissait ses villes et ses châteaux et avait mis le siége devant sa forteresse d'Aguiar. Dom Gonçalvo prend à sa ceinture son cor de chasse et sonne l'alarme ; puis, poussant son cheval dans la direction de l'ennemi, et rejoint sur sa route par tous ses cavaliers qui venaient à l'appel en courant, il arrive, rapide comme l'éclair, devant la place menacée. Mais, en passant à l'endroit où repose le corps de la sainte, il oublie dans sa hâte de s'agenouiller sur son tombeau. Son cheval aussitôt s'arrête et il est impossible de le faire avancer. Dom Gonçalvo se souvient alors qu'il a omis de faire sa prière, met pied à terre et se dirige vers l'église où l'on conserve dans une châsse une partie du corps vénéré. Après quoi, le cheval l'emporte avec la vélocité de la foudre sous les murs d'Aguiar, dont le chevalier fait lever le siége en poursuivant l'ennemi jusqu'au delà des frontières. Depuis lors, dom Gonçalvo ne faisait plus rien et engageait les chrétiens à ne rien faire, sans s'être mis d'abord sous la protection de sainte Senhorina. »

La légende ne dit pas quels étaient ceux qui avaient essayé de surprendre ce gentilhomme, si c'étaient des Maures ou des Castillans ; mais la charte de la cathédrale de Braga, datée de 1151, dit que dom Gonçalvo de Souza était alors gouverneur de Monforte, au-dessus de Chavès : *Dominus Gonsalvus de Souza tenens Montem fortem supra Flavias.* L'emplacement du miracle est encore vénéré aujourd'hui, et des croix de pierre plantées en carré sur la montagne indiquent l'endroit où les reliques sont supposées se trouver toujours. On trouve souvent en Portugal des petits champs ainsi bornés par des croix de pierre : c'est la sépulture d'un saint, et l'exhortation faite annuellement par le prêtre de la paroisse conserve sa mémoire. Ce sont là des lieux de pèlerinage pour les paysans des environs. Ils s'agenouillent devant chaque croix et se traînent sur les genoux pour aller de l'une à l'autre. Ces démonstrations de piété qui, faute d'un caractère religieux et raisonnable, pourraient encore être rendues touchantes par le recueillement des fidèles, deviennent méprisables par les rires, les conversations, les amusements et la superstition grossière qui les accompagnent.

En approchant de Porto, on tombe dans ce qu'on appelle le district du Douro, long d'environ dix lieues et large de deux, tout formé de coteaux abruptes séparés par des vallées aussi étroites que des ravins. Dans ces vallées croissent quelques oliviers, mais ils sont cachés à la vue : l'œil n'aperçoit que cailloux et murs gris. C'est là le sol précieux sur lequel l'homme dépense une somme énorme de labeur pour lui faire produire le vin tant apprécié en Angleterre. Ce ne sont que terrasses échelonnées sur une surface de vingt lieues carrées, et chaque coteau, vu d'un peu loin, fait l'effet d'un escalier. Ces terrasses, hautes à peine de 3 ou 4 mètres, sont très-solidement construites, et si le Portugal redevenait un jour un désert, l'antiquaire reconnaîtrait à ces immenses ouvrages le passage d'une grande civilisation.

Ce n'est pas sur ces pentes escarpées qu'a commencé la culture de la vigne qui produit le vin de Porto. Elle a été longtemps bornée au district de *Embaixo de Corgo*, qui présentait moins de difficultés au travailleur. Les deux bouteilles que Pitt consommait chaque jour en se promenant de long en large dans son cabinet et les quatre bouteilles que vidait gaillardement lord Eldon ne venaient pas des terrasses suspendues au sommet des coteaux plus récemment conquis par le travail humain. A mesure que la demande s'est accrue, les efforts pour y répondre se sont accrus également, et, à mesure aussi que la culture s'est étendue sur des terrains plus schisteux et plus arides, la qualité des produits s'est améliorée. Dans le vieux temps, comme on dit, c'est-à-dire avant les chemins de fer et les routes carrossables, les marchands de vins anglais avaient coutume de se rendre à cheval à Regoa, le chef-lieu du district vinicole. Ils partaient de Porto à l'époque des vendanges et, le troisième jour, arrivaient à Quintella, lieu de leur-rendez-vous annuel. C'était une grande aubaine pour l'aubergiste du village. On mangeait bien, on buvait mieux ; on échangeait des poignées de mains et des confidences ; mais on gardait un secret inviolable sur ses projets du lendemain. Avant l'aurore, tout le monde était debout, et les amis de la veille, subitement transformés en rivaux, se glissaient avec mystère dans les sentiers pour aller s'emparer les premiers des tonneaux qui s'emplissaient.

Porto est une ville de cent mille âmes, construite en

granit et assise sur les roches granitiques qui bordent le Douro près de son embouchure. Vue du côté du sud, cette masse de pierre orangée qui se découpe sur le ciel bleu et renvoie avec force les rayons du soleil, est d'un bel effet. A l'intérieur, elle est propre, coupée de squares, ornée de fontaines, comme il convient à une ville que fréquentent depuis des siècles les Anglais; mais elle n'a rien d'original ni de bien intéressant que ses souvenirs. Son surnom d'*Invicta* fait anachronisme, comme il arrive pour beaucoup d'anciennes cités qui l'ont porté et qui ont été depuis vaincues bien des fois. Le dernier siége a été mis par don Pèdre, et de sa reddition date l'établissement d'un gouvernement libéral. Malgré le bon sens des Portugais, ce gouvernement n'avait pas reçu d'abord un accueil très-favorable. La monarchie avait là comme ailleurs dégénéré en despotisme, et le temps était loin où le roi Alphonse IV se vantait de régner *polla ley, polla grey* (par le peuple et par la loi). Le symbole du droit divin avait fini, comme il arrive de tous les symboles à certaines périodes de l'histoire, par être pris au pied de la lettre et, sous cette forme, avait fait, dans une certaine mesure, dégénérer le caractère de la nation. Le gouvernement constitutionnel actuel du Portugal a été fondé par une espèce de coup d'État et par une violence faite à la plus grande partie du pays. Porto et Lisbonne, à un moment même Porto seul, voulaient une constitution libérale. Le parti de dom Miquel était incomparablement plus nombreux que celui de son frère, et si nul ne regrette aujourd'hui l'ancienne constitution monarchique, c'est que la nation marche, et que marcher sera toujours, même pour les plus aveugles, la meilleure démonstration du mouvement.

LÉO QUESNEL.

— La fin très-prochainement. —

VARIÉTÉS

La Prusse expliquée par son sol

La première condition que doive remplir un pays destiné à devenir le siége d'une population considérable, c'est de pouvoir en satisfaire également les nombreux besoins. Moyens de subsistance, bois, occasions faciles d'échanger avantageusement les produits du sol et de les mettre en œuvre, sol qui permette à une population nombreuse d'y trouver sa nourriture et son travail, à une population restreinte encore de l'exploiter tout entier, tels sont les éléments dont la réunion sera la plus féconde.

I. *Distribution inégale des terres boisées et des terres labourables.* — Comparons d'abord les provinces du Rhin, le Nassau, Bade, le Wurtemberg, avec la marche de Brandebourg. Ce sont pays de montagnes qui ont des vallées, grandes ou petites, mais fertiles, entourées de pentes escarpées et sans culture, surmontées de rochers où le climat ne permet plus que la production du bois. Le laboureur, qu'il cultive le blé, la vigne, les fruits, n'a qu'un domaine restreint et qu'il ne saurait franchir; une ligne de démarcation rigoureuse sépare les terres cultivables de celles qui sont à jamais stériles. Ici la population s'entasse naturellement en un petit espace, la charrue fait place à la bêche, le cheval au bœuf, le bœuf à la chèvre, le petit propriétaire devient un prolétaire du sol qui gagne juste assez pour ne point mourir de faim. Un mille carré compte, en moyenne, 4000 habitants, et le tiers du sol, les trois septièmes parfois sont couverts de bois, où cinquante arpents suffisent à peine au travail et à la nourriture d'un homme, tandis que, dans les champs, dix arpents entretiennent souvent une famille de cinq personnes. Aussi les habitants de ces pays si beaux et si vantés ont-ils dû, de tout temps, émigrer en partie, faute d'y trouver le pain nécessaire. En Crimée, en Hongrie, où l'émigration s'est portée d'abord, les Allemands sont désignés aujourd'hui encore du nom de *Souabes*, parce que c'est de la Souabe que sont venus la plupart des colons. De la Souabe aussi partent, à l'heure qu'il est, des torrents d'émigrants pour l'Amérique du Nord.

Pour ceux qui restent aussi, cette distribution inégale du sol boisé et du sol labourable, du bois sur les hauteurs, du blé dans la vallée, a de graves inconvénients. Si la culture occupe des plaines considérables, le bois ne peut y être transporté qu'à grands frais; il en pourrit une quantité énorme sur les hauteurs. Pour tirer parti de la forêt et la faire produire, il faut que l'homme en habite le voisinage. Le riche propriétaire de la plaine pourra bien se procurer le bois nécessaire, le produit de ses terres lui en permettra l'acquisition; mais celui qui n'a point de revenu foncier et ne vit que de son travail souffrira cruellement de cette disette de bois. Le Wurtemberg est un des pays les plus boisés de l'Allemagne, et Stuttgart est une des villes de l'Allemagne où le prix du bois est le plus élevé. Le bois y est plus cher qu'à Berlin, où il s'en consomme dix fois plus, et le Brandebourg produit moins de bois que le Wurtemberg. Cela vient de ce que, dans la forêt Noire, quantité de bois pourrit sur pied, tandis que dans les grandes sapinières du Brandebourg, qui sont fort peuplées, il n'est pas une parcelle de bois dont on ne tire parti.

II. *De la fertilité du sable.* — Le sable est d'ailleurs doué, au point de vue de la culture, de propriétés curieuses. A l'exception du sable rincé par l'eau et dont le gravier fait le fond, on peut dire que tout sable est capable de culture quand on a les moyens de le fertiliser et qu'on ne recule pas devant le travail nécessaire. Une grande partie des champs et des jardins qui sont aux portes de Berlin n'étaient que des monticules de sable amoncelé par le vent et ne produisaient naguère que des roseaux et des salsifis ; aujourd'hui les gourmets en recherchent les produits : ce sont melons et fruits exquis. Voilà ce que ne produiront jamais les roches pittoresques, les plateaux où il n'y a qu'une légère couche de terre végétale, les fiers sommets qui se perdent dans les nuages : ils bravent toute culture et se refusent à produire autre chose que de sombres forêts de sapins.

III. *De l'accroissement de la population dans les pays sablonneux.* — Le sol, dans les plaines de l'Allemagne septentrionale, peut suffire aux développements successifs de la population. Les parties naturellement fertiles ne se trouvent

que çà et là, comme des oasis, au milieu de déserts de sable. Les collines argileuses, les plateaux, les lieux encaissés où règne quelque humidité et dont le sol est riche en *humus*, les bords des vallées fleuries qui ne sont plus exposées à des inondations régulières y offrent à une population chétive un sol naturellement fertile. Lorsque cette population s'accroît, elle trouve de quoi travailler et se nourrir dans les terrains argileux et les marnes qui ne sont recouvertes que d'une légère couche de sable. A une faible profondeur, ces terrains contiennent les éléments nécessaires pour en féconder la surface. Les bas-fonds aussi, qu'il n'est pas difficile de drainer, fournissent de l'herbe, des fourrages, et prêtent ainsi leur concours. Si la population se développe encore, on comble de sable les marais, on ouvre des canaux pour les vider, on chasse les crapauds après avoir chassé les loups, afin de créer des demeures commodes, des champs fertiles, de riants pâturages là où de malsains brouillards répandaient naguère la fièvre. Ces marais, ces tourbières noires et désertes, où le jonc se balance au vent, sont un véritable trésor que la nature a enfoui et déposé là pour les populations qui s'accroîtraient; l'homme peut le déterrer à toute heure, car les ressources, le levier sont là, dans les milliards de grains de sable qui couvrent la plaine voisine. Quelle différence entre ces marais du Nord et les vastes marais de l'Allemagne méridionale, comme ceux du Danube, comme ceux qui s'étendent entre Augsbourg et Munich! Là, l'homme est impuissant, il ne peut pas modifier la constitution naturelle du sol; il a beau le drainer, le sol reste pauvre, car il y est dépourvu des bases nécessaires à la vie végétale. Au nord, il est aisé de les lui donner; chaque charretée de sable — et le sable est au bord du marais — opère cette transformation salutaire. Le sable contient le germe du trèfle blanc et d'autres fourrages, si bien qu'il se transforme bientôt en un pâturage fécond, la provision d'*humus* que le drainage isole étant inépuisable. Les prairies secondent, de leur côté, le sol moins fertile des hauteurs, en fournissant les fourrages du gros bétail et en permettant de tirer parti du sable lui-même. L'expérience n'a été faite encore que sur une petite échelle, il reste dans le nord de l'Allemagne d'immenses espaces à transformer ainsi.

De la sorte, la forêt, à mesure que la population augmente et que le sol labourable est plus recherché, se retire et se restreint. Peu importe, car la provision de matières combustibles, de tourbes, de lignites que le sol contient, les communications par eau si faciles, la production du bois qu'on peut développer sur un petit espace, si l'intérêt l'exige, tout cela dissipe toute inquiétude à ce sujet.

IV. *De l'avenir de la marche de Brandebourg.* — Aussi peut-on dire que la marche de Brandebourg a, pour l'accroissement de population, comme pour la production aussi, le plus brillant avenir, tandis que les beaux pays de montagne, où la nature a mis au labour une borne infranchissable, n'a qu'un avenir fort sombre. Là, il y a une carrière ouverte au capital et au travail, une nourriture suffisante, des ressources de tous genres. Tout le monde peut rester au pays et y trouver son pain et son emploi. Dans la montagne, c'est le contraire, et l'enfant au berceau doit être considéré comme un futur banni qui plus tard devra se faire une patrie au milieu des bois, au delà de l'Océan. Que les pères de famille s'y rassurent donc et se consolent de n'avoir point la perspective des glaciers et de devoir se contenter de la vue du sable.

V. *Le sable excite l'activité et développe l'intelligence des habitants.* — Sans doute il faut plus de travail et d'intelligence pour arracher à un sol rebelle les fruits qu'il envie à l'homme; mais n'est-ce pas là un avantage plutôt qu'un inconvénient? Plus la nature est prodigue, moins l'homme fait d'efforts. D'ailleurs, abandonnée à elle-même, la nature n'est jamais fort féconde, et l'homme en ces pays demeure toujours moralement et matériellement pauvre.

Voyez les peuples du Midi. Ils sont d'ordinaire misérables, par paresse; leurs forces dorment parce que le besoin ne les stimule pas de son aiguillon; ils aiment mieux se contenter de peu que de travailler. L'habitant des sables mourrait de faim s'il ne travaillait pas, et, une fois mis en train par la nécessité, il travaille avec goût, plus que ne l'exigent les besoins de l'existence, et il acquiert le superflu, le bien-être. Comparez l'habitant de la Sicile, de Naples, de l'Espagne méridionale avec celui du Brandebourg: le contraste est saisissant.

L'intelligence du cultivateur gagne aussi à cette résistance du sol. Lorsque la terre donne également tous les fruits, l'homme ne s'ingénie point à en faire alterner les productions de la façon la plus avantageuse; il en est tout autrement quand on a toujours à redouter l'épuisement du sol. Lorsque le revenu foncier est considérable, on ne s'ingéniera point à augmenter ce revenu par les procédés de l'industrie agricole; quand le sol est pauvre, on tourne ses efforts en ce sens.

VI. — *Des progrès de l'agriculture dans les terres sablonneuses.* — Aussi est-ce dans les pays les moins favorisés de la nature que l'agriculture a fait les plus grands progrès. C'est ce qui ressort de la valeur comparée de la propriété foncière: le prix du sol s'est élevé dans les pays de sable bien plus que dans les régions naturellement plus fertiles. Cela ressort surtout de l'aisance comparée des habitants. Autrefois la pauvreté du paysan de la Marche était proverbiale; les chevaux et les vaches étaient de vivants témoignages de la pauvreté du sol: ils étaient rabougris, affamés, et faisaient avec grand peine le travail chétif qu'on leur imposait. Aujourd'hui le laboureur de la Marche compte parmi les plus aisés de l'Allemagne, et son bétail s'est amélioré dans une mesure inespérée, inouïe. Son logement s'est transformé, la chaumière est devenue maison. Il n'est point de zone en Allemagne qui ait fait ces progrès, et si dans le midi, dans le Wurtemberg, par exemple, on entend souvent parler de la misère des petits propriétaires fonciers, dans la Marche les citadins se plaignent, au contraire, de l'indépendance et de la fierté du paysan, qui n'apporte plus au marché ses oies, ses canards, ses pigeons et ses œufs, mais préfère les manger lui-même. Cela tient, il est vrai, en partie à ce que le sol n'y est pas aussi divisé que dans l'Allemagne du Sud et de l'Ouest.

La composition particulière du sol sablonneux, qui permet de l'exploiter également comme bois et comme terre de labour, permet de distribuer avantageusement les champs et les forêts. Il n'y a que bien peu de zones où le sable refuse de donner à l'homme autre chose que des bois; partout ailleurs on restreint la production du bois autant que possible. De là vient que dans ces pays on ne rencontre point d'espaces

immenses dénués de forêts, comme la plaine de Thuringe, ni d'autre part des forêts énormes, comme dans les régions montagneuses. Partout la culture et la forêt s'entremêlent, la forêt occupant le sol le moins fertile, les bas-fonds surtout, qu'on n'a pas encore pu protéger contre l'eau et drainer.

Le sable offre encore un précieux avantage qui manque souvent au sol forestier de la montagne : il reste toujours cultivable quand la forêt qu'il portait a été maltraitée et a disparu, et il a même une telle tendance à se boiser de nouveau que l'homme n'a pas besoin de s'en occuper et que la nature y répare d'elle-même ses pertes. Voyez, au contraire, les pentes montagneuses qui, couvertes naguère de forêts magnifiques, ont été dénudées par la main de l'homme. L'*humus* que les siècles y avaient amoncelé est entraîné en peu d'années par l'eau du ciel; le roc apparaît, toute végétation meurt, et il est souvent impossible de refaire ce sol pour la production forestière.

VII. — *Des communications par eau et par terre dans les pays de sable.* — Une des conditions essentielles de toute exploitation foncière, c'est que les produits du sol puissent être transportés partout facilement et à peu de frais. Les zones les plus fertiles de l'Europe ne sont pas encore cultivées et le sol n'y a que peu de valeur, parce que les moyens de communication y font défaut. Les plaines de l'Allemagne du Nord sont, à cet égard, bien partagées.

Voyons d'abord les communications par eau. Sans doute il n'y a ici ni torrents pittoresques, ni cascades aimées des touristes. De nos sources marécageuses sort une eau noirâtre qui se traîne mollement, sans nymphes ni naïades; mais cette eau molle et d'un cours languissant, il est plus aisé à l'homme d'en tirer parti que des torrents dont les caprices font la joie du regard. Même nos grands fleuves, la Vistule, l'Oder, l'Elbe, offrent moins de résistance au batelier que le Danube ou le Rhin, dont les flots rapides se creusent un passage à travers les rochers. Un banc de sable qui vient barrer la voie est sans doute un obstacle plus prosaïque qu'un récif, mais pour l'éviter il suffit d'y diriger l'effort de l'eau et de le faire ainsi balayer. Les écueils, les récifs du Danube, Trajan déjà voulait en débarrasser le fleuve, et ils forment encore la Porte de fer. Aussi y a-t-il plus de bateaux sur l'Oder, dans le court espace qui sépare Breslau de Stettin, que sur le Danube, dans l'espace fort considérable qui va de Regensbourg ou Ulm jusqu'aux bouches du Sulma. Aussi la Spree, la Havel, sont-elles des voies par où se transportent d'énormes quantités de marchandises, tandis que l'Isar, l'Inn, le Pô et l'Adige se refusent par endroits à porter même une barque de pêcheur.

Les routes d'eau artificielles suppléent aux routes naturelles, quand celles-ci font défaut. Avec dix écluses, le Brandebourg a partout l'eau nécessaire à leur entretien. Dans les pays de montagne, il n'y a pas d'autre communication par eau que la communication naturelle dans les vallées. Et d'ordinaire elle ne peut guère servir qu'au flottage des bois, qui peuvent sans inconvénient se heurter aux rochers. Si l'on compare le système de canalisation de la marche de Brandebourg avec les routes par eau du Wurtemberg ou de quelque autre région dont le sol est analogue, on reconnaîtra aussitôt tout l'avantage qu'a la Marche sur ces pays.

J'en dirai autant de toutes les routes de terre, depuis les chemins vicinaux jusqu'aux chemins de fer. Il n'est peut-être pas agréable de faire route à travers le sable, mais le sable est du moins praticable dans toutes les saisons, et l'on apprend à l'apprécier quand on a fait un tour à travers des terres grasses, détrempées par l'automne, l'hiver ou le printemps. L'année a douze mois : les routes sur un sol argileux sont bonnes cinq mois tout au plus et fort mauvaises pendant les sept autres. Sur un sol sablonneux, elles sont bonnes durant les quatre mois d'hiver, passables pendant trois ou quatre mois, lorsque le sable n'est pas encore entièrement desséché, mauvaises pendant quatre mois, mais encore beaucoup meilleures que dans un sol argileux. Demandez à l'agriculteur qui connaît des chemins des deux sortes, et qui a pu les comparer, lesquels il préfère. Je ne parle point des chemins pierreux à travers la montagne, dont la Westphalie et les provinces du Rhin offrent d'incomparables exemples; je gage qu'en proie à ces routes, le paysan du Brandebourg tomberait à genoux pour demander à Dieu de mauvaises routes de sable.

Les chemins de fer aussi sont plus faciles à construire dans les plaines que dans la montagne. Or, c'est des moyens de communication que dépend, pour une bonne part, la richesse d'un pays. Ils influent sur la valeur des produits, sur le commerce et l'industrie, et Berlin en serait peut-être aujourd'hui, comme population et comme industrie, au point où en est Stuttgart ou telle autre ville de situation analogue sans sa position dans la plaine et les excellentes communications en tous sens dont on y dispose.

On se tromperait toutefois, si l'on voulait conclure de ces détails complaisamment rapprochés que l'auteur de ces lignes soit épris d'enthousiasme pour le sable et les marais de la marche de Brandebourg. Nullement. Il a simplement voulu faire ressortir les bons côtés du sable et en indiquer les avantages incontestables. Si les autorités du Grünberg (dans la Hesse) se montrent fort entichées de leur vin et ne veulent point permettre qu'on fasse la grimace en le buvant, il serait bon aussi que les habitants de la Moselle, de la Thuringe, etc., qui s'amusent avec Frédéric II aux dépens du sablier du saint-empire, voulussent bien l'examiner de plus près et ne pas se contenter de sourire à la portière du train qui les emporte, rapide, à travers le sable du Marquisat. On ne saurait, en effet, nier : 1° que ces sables du Nord offrent, en général, à la culture plus de terre que les montagnes du Sud-Ouest; 2° que dans les sables l'activité et le capital des habitants ont une carrière plus large et plus facile ; 3° qu'on peut y disposer plus librement le sol suivant les besoins locaux; 4° qu'en pays plat les communications sont plus commodes ; 5° que la culture, en ces pays, n'a pas atteint le degré qu'elle atteindra sans doute, qu'elle peut du moins atteindre, tandis que dans la montagne la nature y oppose des obstacles insurmontables.

PFEIL (1).

(1) M. Pfeil est un des économistes les plus distingués de l'Allemagne. Nous avons extrait et traduit ce morceau du Manuel de M. Ph. Kuhlf, composé de lectures allemandes et intitulé *la Géographie de l'Allemagne en allemand*, dont nous avons parlé dans notre numéro du 29 mai dernier.

NOTES ET IMPRESSIONS

I

Le Président de la république a passé en revue l'armée de Paris. Quelques journaux assurent que notre orgueil national doit se montrer extrêmement satisfait.

Les uniformes étaient d'une correction absolue. Les canons d'invention récente luisaient au soleil. Les élèves de Saint-Cyr avaient le nouveau modèle de baïonnette; les divers mouvements ont été exécutés avec une précision mathématique. La musique était bien un peu trop bruyante, et par sa position elle assourdissait le maréchal; mais comme elle s'est abstenue de jouer la *Marseillaise*, elle a concouru dignement, en somme, à cette fête patriotique.

Soyons donc fiers d'être Français ! La contemplation de la colonne Vendôme nous est rendue, dans presque toute son intégralité; et les manœuvres de notre infanterie, de notre cavalerie, de notre artillerie, rappellent les plus beaux temps des illusions impériales.

On avait parlé d'une grande revue des écoles. A quoi bon? on peut faire sur l'enseignement la loi que voudra Mgr Dupanloup. La véritable collation des grades a triomphé dimanche dernier. Jamais bacheliers, licenciés, agrégés, n'auront autant déclat, ne piafferont avec autant de gloire, ne feront autant de prouesses que les capitaines, les colonels, les généraux dont le turf du bois de Boulogne a vu défiler le cortége.

Les journaux les plus enthousiastes dans leurs récits affectent en même temps une prudence de bon goût et une modestie adorable. Réjouissons-nous, sans provocation, — disent-ils; — caressons ces armes luisantes, sans les brandir. L'Europe nous contemple ; prenons garde de la menacer; sourions à la revanche, mais ne faisons pas sonner trop tôt son heure.

Je crois que le patriotisme de ces amateurs de défilés s'exagère la portée d'un si beau spectacle. Il en est un peu des revues militaires, au point de vue de l'équilibre européen, comme des revues dramatiques au point de vue de l'art : elles ne valent que par les idées qui s'y mêlent, et l'on recommencera aussi souvent qu'il plaira le spectacle de dimanche dernier sans que l'Europe s'émeuve et sans que l'Allemagne nous jalouse.

Nos jeunes soldats sont arrivés à l'heure prescrite sur le champ de manœuvre ; ils connaissent maintenant la topographie du bois de Boulogne, elle est plus facile à apprendre que celle qui fit défaut en 1870. Donnera-t-elle la notion suffisante de l'autre ?

Le vieux mot de Mazarin sur les chansons pourrait s'appliquer aux fanfares militaires : le bruit du cuivre est moins menaçant que le silence de l'étude. Quand tout le monde saura lire en France, les Français auront le droit de parler modestement, prudemment, de leur valeur. Jusque-là ils auraient bien tort de se gêner dans l'expansion de leur inoffensive vanité.

II

La statistique des canons, des fusils et des soldats a son utilité, mais a-t-on jamais songé à la statistique des bibliothèques particulières? Parmi l'espoir, non-seulement de l'armée, mais de la magistrature, du haut commerce, de la grande industrie, combien de jeunes gens qui s'exercent à apprendre autre chose que les éléments stricts de leur métier? Voilà ce qu'il faudrait constater pour juger des ressources futures de la France.

Quand on ne sait que le nécessaire, on ne le sait jamais bien ; c'est le superflu qui assure l'essentiel.

J'ai entendu raconter, à propos de notre répugnance nationale pour les livres, une anecdote absolument authentique et qu'il est bien facile de contrôler. Je ne citerai aucun nom; mais quel est le lecteur qui hésitera à deviner ?

Un grand seigneur français qui, de son vivant était devenu célèbre par son goût artistique, par ses libéralités envers nos musées et nos bibliothèques, avait laissé des notes de voyage, notamment sur la Syrie, extrêmement curieuses.

Un éditeur intelligent, qui fait sa spécialité des grandes publications géographiques, eut l'idée de publier ces notes et les demanda à la famille. La famille, qui n'y songeait guère, les abandonna volontiers, sous la réserve expresse toutefois qu'on ne solliciterait d'elle ni subvention, ni souscription. Ai-je dit qu'il s'agit, dans ce cas économique, des héritiers d'une des plus grandes fortunes de France?

L'éditeur s'inclina. Il croyait bien trouver dans les quatre ou cinq cents noms qui composent la fleur et le panache du faubourg Saint-Germain assez de souscripteurs pour le dédommager des économies de la famille. Il lança des prospectus; il sollicita par circulaires individuelles des adhésions que la solidarité aristocratique devait imposer.

A l'heure où les partisans du passé livrent leur dernière bataille et prétendent barrer l'avenir, il était supposable de croire et d'espérer qu'ils relèveraient, par calcul, sinon par fierté nobiliaire, par amour de la science le défi que leur jetait un éditeur. Pouvaient-ils laisser dire qu'ils ne méritaient pas de diriger la société moderne, d'intervenir dans ses démêlés avec les savants, et que le monde des esprits leur était interdit ? N'avaient-ils pas une chance superbe, l'occasion d'opposer un des leurs, savant authentique, écrivain véritable, à cette tourbe roturière de la classe moyenne qui prétend au monopole du savoir et du travail intellectuel? Eux, les fils des croisés, qui ont consenti si souvent à encanailler leurs aïeux dans des conseils d'administration de chemins de fer et d'industrie, hésiteraient-ils à se faire les souscripteurs, les propagateurs d'une œuvre armoriée, du livre d'un des leurs ? Quand ce ne serait que pour faire hommage des livraisons aux cercles catholiques de M. de Mun ?

Voilà ce que se disait l'éditeur trop subtil. Le résultat fut navrant ; sur les quatre ou cinq cents descendants des preux, moins de quarante se laissèrent arracher une promesse de souscription, et, après la publication du premier fascicule, moins de vingt continuèrent et reçurent la seconde livraison.

Voilà où en est l'aristocratie française! Une classe qui

avoue si solennellement son insuffisance garde-t-elle un droit, même chimérique, à diriger les autres ?

III

On célèbre à grand renfort d'orphéons le centenaire de Boïeldieu. Je n'ai pas d'objection à faire à la glorification du plus Français des musiciens, dans un temps où la musique absorbe l'activité française.

La patrie de Corneille a organisé pour l'auteur de la *Dame blanche* des fêtes dont le père du *Cid* aurait bien tort d'être jaloux. Mais si la mode des centenaires a des chances de se propager, j'oserai conseiller aux écrivains, aux philosophes, aux historiens, de tenter à leur tour l'organisation d'apothéoses au moins aussi justifiées que celle de Boïeldieu.

On se souvient que sans M. Ballande, Molière aurait subi l'affront d'un singulier oubli.

Ne serait-il pas à propos d'organiser, pour le 30 mai 1878, le centenaire de Voltaire, et, pour le 3 juillet de la même année, le centenaire de Rousseau ? ou plutôt ne pourrait-on pas réconcilier encore une fois, dans la même solennité, ces deux grands adversaires ?

La fête ne serait pas limitée à Paris ; j'espère même qu'elle ne serait pas limitée à la France. Mais toute la France au moins y participerait. Ne serait-ce pas une fête vraiment nationale ? Le moment n'est-il pas particulièrement opportun pour en faire une éloquente réponse aux anniversaires de Marie Alacoque, aux cérémonies du Sacré-Cœur de la France ?

Le cœur de la France, il ne faut le chercher ni dans les champignonnières de Montmartre, ni sous les scapulaires de Paray-le-Monial. Il palpite dans les œuvres de Voltaire, il a sa mélancolie dans les œuvres de Rousseau.

Célébrer le centenaire de ces deux génies, c'est célébrer, en dehors de toute secte, l'avénement de la Révolution française, l'aurore de la pensée moderne.

Qui de nous, par ce temps de disparitions subites, est certain de voir dans quatorze ans le centenaire de 1789 ? Ce centenaire-là, quoi qu'on fasse, sera célébré. Le monde se révolterait contre la France, si la France qui a projeté cette lumière ne rendait pas hommage, chez elle, au flambeau dont l'Europe a fait son soleil.

En attendant le centenaire de la Revolution, préparons le centenaire de ses précurseurs. Organisons le jubilé de l'esprit.

Il n'est pas trop tôt pour livrer ce projet à la discussion, afin qu'il puisse être accepté partout et qu'il ait vaincu toutes les résistances quand le moment de l'exécution aura sonné.

Si les journaux ouvraient dès maintenant des souscriptions pour organiser magnifiquement, dans trois ans, le centenaire de Voltaire et de Rousseau ; si on recoltait par toute la France le denier de la libération intellectuelle comme on récolte le denier du *Syllabus*, je crois que la réalisation serait facile et la manifestation imposante.

Est-ce une utopie de supposer que les deux assemblées, instituées pour développer et conserver la République, participeraient d'un commun accord à cette fête nationale ?

M. le maréchal Mac-Mahon pourrait passer ce jour-là la revue de l'armée française ; la France aurait retrempé ses armes et rallumé dans son cœur le feu qui fait les invincibles.

IV

On a beaucoup parlé ces jours-ci, à propos de Corneille, du mot plus emphatique que sincère de Napoléon Ier sur l'auteur de *Cinna*. Il en eût fait, disait-il, non-seulement un ministre, mais un roi.

Quel roi ? celui de Hollande ? celui de Naples ? celui d'Espagne ? Le cadeau eût été mince ; il n'eût pas même été viager, excepté pour une destinée pareille à celle de Murat.

Ce que Napoléon pouvait aimer dans Corneille, ce n'était ni le souffle du poëte, ni la bonhomie sévère de l'homme ; c'était la pompe.

La grandeur morale lui échappait ; son mot le prouve bien. La grandeur apparente seule le frappait. Supposer Corneille capable de trôner, c'était l'ignorer ; c'était le juger à la façon de Joseph Prudhomme.

Au surplus, j'ai toujours pensé, je l'avoue, que Napoléon Ier était le père direct de Joseph Prudhomme. Celui-ci n'existait pas avant l'époque impériale. Il est né le jour où l'homme du dix-huit brumaire a essayé un costume de théâtre, en satin blanc, pour recevoir l'onction et continuer l'empire de Charlemagne.

Je recommande ce point de vue aux historiens futurs de l'empereur. Il les aidera à trouver la vérité vraie, que je ne sens nulle part.

M. Thiers admire trop ; Michelet nie trop ; M. Lanfrey dénigre trop. Napoléon ne sera bien jugé que par un homme assez dégagé des ressentiments de partis, assez refroidi par l'étude, assez élevé par son propre génie, pour ne s'irriter jamais, — pour traiter l'histoire comme Shakespeare traite l'humanité, — pour voir dans les fautes, dans les crimes de Napoléon, moins encore peut-être une absence ou une perversion du sens moral, que l'effort prodigieux d'un homme vulgaire sur certains points de détail, — pour mettre constamment du sublime dans sa vie, — pour maintenir la gloire de sa fortune politique à la hauteur de sa fortune militaire.

Napoléon, très-réellement grand dans la guerre, notamment en 1814, n'a plus qu'une grandeur cherchée, qu'une attitude de fausse majesté, quand il n'est plus aux prises qu'avec son caractère.

Dans les *Souvenirs de la reine Hortense*, on raconte qu'en 1815, après Waterloo, Napoléon enfermé, déchu, prêt à fuir, avait fermé sa porte et se refusait aux adieux des rares amis qu'il eût conservés, quand on lui annonça la visite de Talma : il leva la consigne pour le grand acteur ; il se fit voir du tragédien pour en recevoir ou pour lui donner une leçon. Il pensait que Talma se souviendrait de Napoléon vaincu quand il aurait à représenter Marius à Minturnes.

Cette prétention à l'applaudissement d'un grand tragédien est un trait bien significatif. Se faire contempler, se faire mesurer par un expert en poses historiques, c'est la révélation d'une âme mesquine qui pose, se défiant de son attitude naturelle.

Quand il mit le pied sur le *Bellérophon*, Napoléon avait écrit : « Je viens, comme *Thémistocle*, m'asseoir au foyer britannique. » Joseph Prudhomme n'eût pas parlé autrement. Un vrai héros se fût borné à dire : « Je suis Napoléon et je vous demande l'hospitalité. » Invoquer Thémistocle pour se grandir, c'est se rapetisser. « Moi, dis-je, et c'est assez ! » Telle est la devise des créatures qui se sentent des proportions surhumaines.

Napoléon veut se donner ces proportions-là ; il les cherche et ne les a pas en lui.

A Sainte-Hélène, il gâte son martyre par des préoccupations d'étiquette. Il était Prométhée ; il aime mieux être empereur, et bondit quand on l'appelle général ; comme s'il était au pouvoir d'un geôlier de dégrader sa victime ! Il va jusqu'à rédiger d'avance la circulaire qui annoncera sa mort, pour être bien convaincu qu'on n'oubliera aucun signalement nécessaire.

Si j'avais la place et le temps, je démontrerais par d'autres exemples que Napoléon, admirateur en art, en littérature, en politique, en philosophie, d'une emphase banale, hostile à tout ce qui était grand, méconnaissant Mme de Staël et Chateaubriand pour estimer Fontanes, n'a jamais fait que répéter pendant tout son règne la fameuse harangue de Joseph Prudhomme : « Ce sabre est le plus beau jour de ma vie ! » Ses allocutions les plus célèbres, si l'on voulait bien les analyser, même celle qu'on trouve sublime : « Soldats, du haut de ces pyramides quarante siècles vous contemplent ! » ont un parfum d'éloquence prudhommesque. Je n'ai jamais cru que les soldats de la République se fussent battus avec transport pour mériter les applaudissements muets de quarante siècles de momies. L'idée est elle-même une parodie de pyramide ; et le fameux mot de Cambronne, que les Prudhomme de l'histoire impériale ont habillé en prose épique, est bien autrement vrai et sublime.

Je pense donc sincèrement que si jamais on composait un musée de Napoléon Ier avec les meubles de l'empire, les tableaux de l'empire, les costumes de l'empire, les mots et les idées de l'empire, il faudrait inscrire à l'entrée : « A Napoléon Ier, Joseph Prudhomme reconnaissant ! »

N.....

LA SEMAINE POLITIQUE

Nous sommes arrivés enfin, saturés de déception et de dégoût, au terme de la seconde délibération de la loi sur l'enseignement supérieur. Avons-nous été assez joués, dupés, ridiculisés même, si le ridicule pouvait s'attacher jamais aux généreuses erreurs de ce parti libéral qui ne sait pas répondre *non* quand on l'appelle, et qui est toujours prêt à faire honneur dans la pratique aux convictions et aux principes dont il se réclame ?

Il était bien visible cependant, et dès la première heure, que ce n'était point de cette Assemblée cléricale et ultracléricale que pourrait jamais sortir une loi de liberté, sincère et sérieuse, pour la constitution du régime de l'enseignement supérieur en France, et peut-être eût-on été bien avisé du côté gauche en ayant le courage de dire à la droite : Cette loi de liberté pour laquelle vous demandez notre concours, nous ne voulons pas la faire avec vous, parce que nous ne croyons pas à la sincérité de votre libéralisme, parce qu'il est dans l'essence et dans la nécessité même de l'esprit clérical de ne vouloir la liberté que pour soi-même et de ne chercher dans l'exercice de cette liberté exclusive qu'un moyen d'oppression et de tyrannie.

A tout le moins aurait-on pu demander des gages et prendre ses garanties avant de se livrer. Tout le monde convient que l'enseignement supérieur de l'État se trouve, par le vice de son organisation et par la pénurie misérable de son budget, dans une situation d'infériorité à laquelle il importe de remédier au plus vite. C'est par là qu'il fallait commencer ; il fallait voter la loi de réorganisation de l'enseignement supérieur de l'État, donner les millions nécessaires, mettre en un mot l'Université actuelle en mesure de lutter et de se défendre contre les Universités et les Facultés rivales qu'on lui veut susciter.

Nous savons trop qu'on a allégué que c'est la concurrence elle-même qui produira ces bons résultats et que l'Université saurait bien sortir enfin de sa torpeur si elle était mise en demeure de se régénérer ou de périr. Soit ; encore y a-t-il certaines conditions matérielles de ce relèvement qui dépendent de la décision et du bon vouloir du législateur. Pourquoi ne point commencer par améliorer ce qui existe avant de se lancer dans les aventures d'un régime si nouveau ? En tout cas, les deux lois n'avaient rien de contradictoire ni d'inconciliable ; elles pouvaient être élaborées et votées en même temps. De cette manière on eût servi tout ensemble la science, l'Université, la liberté.

Faute d'avoir posé ainsi le problème, on s'est exposé à toutes sortes de mécomptes, de mauvaises surprises, et je dirai même, car le mot n'a rien de trop fort ici, de trahisons. On a vu successivement la majorité voter le principe de la personnalité civile des diocèses, retirer à l'État le monopole de la collation des grades ou, ce qui est pis encore, contraindre l'État à mettre son estampille et, comme l'a dit M. Jules Ferry, « son poinçon » sur les diplômes que pourra décerner telle ou telle Faculté infime, encore à naître, et qui demain « battra monnaie avec les droits de l'État ».

Mais le comble de la surprise et de la trahison, ça été le dépôt et le vote *in extremis*, presque sans débat, de l'article additionnel sournoisement présenté par M. Giraud, et qui réduit à néant cette prétendue liberté des cours isolés qu'on nous avait promise comme une compensation. Ceci, je le répète, est une véritable trahison, une rupture du contrat.

On avait dit : Donnez-nous la liberté des Facultés, et nous vous accorderons celle des cours. On avait même poussé l'artifice jusqu'à retirer, au début de la seconde délibération, tels amendements, celui de M. Fournier, par exemple, qui pouvait éveiller les justes méfiances de la gauche. Mais ce n'était là qu'une manœuvre perfide, déloyale. Une fois le principe de la liberté de l'enseignement voté, une fois la collation des grades accordée, voici que l'amendement Fournier reparaît, — sous une autre forme, il est vrai, mais c'est toujours lui, — et on le vote ! Eh bien ! à tout prendre, il vaut mieux qu'il en soit ainsi, car cet acte de légèreté et d'incon-

séquence équivaut, nous le répétons, à une véritable rupture du contrat. Nos amis du centre gauche, qui avaient eu l'illusion de penser qu'on pourrait aller jusqu'au bout de cette difficile entreprise, se trouvent maintenant détrompés, et ils doivent avoir acquis la conviction qu'on ne fait pas une loi sur la liberté de l'enseignement supérieur avec le concours de législateurs cléricaux.

Fort heureusement, il n'est point trop tard pour se repentir et pour revenir à résipiscence : il reste la troisième lecture. Tout peut être refait ou plutôt défait à ce moment-là ; c'est sur quoi nous comptons.

Nous y comptons, parce que nous pensons bien que dans cette dernière épreuve nos amis du centre gauche et de la gauche, qui ont donné assez de gages de leur bon vouloir et de leur libéralisme, sauront bien se roidir et revenir sur des concessions louables et généreuses, je le veux bien, mais plus périlleuses encore, et qui n'ont point été payées de retour. La commission notamment et son éminent rapporteur auront le devoir de retirer leur appui à un projet de loi si différent de celui qu'ils avaient présenté. M. Laboulaye et ses collègues ne pourraient pas voter dans son ensemble une loi qui, sous prétexte de liberté de l'enseignement supérieur, s'en va reconnaître la personnalité civile des diocèses et rétablir le droit de main-morte.

De même, en ce qui concerne la collation des grades. M. Laboulaye avait accordé que l'État peut faire, par une loi spéciale et pour telle ou telle Faculté qui en sera digne, une délégation de son droit ; mais il ne peut tolérer que l'État soit tenu de mettre l'autorité de ses examinateurs et la garantie gouvernementale au service des trois premiers docteurs venus qui voudront lui faire concurrence.

Enfin, comment M. Laboulaye et ses collègues de la commission, après avoir fait appel au libéralisme des gauches en leur montrant dans la liberté des cours isolés une compensation de la liberté, si dangereuse en l'état actuel, des Facultés cléricales, pourraient-ils persister à soutenir un projet de loi d'où cette compensation est retirée et dont il ne reste plus rien qui puisse le rendre acceptable ?

Nous comptons donc sur nos amis du centre gauche, et nous sommes sûrs que dès aujourd'hui ils consacreront à combattre le projet de loi, s'il n'est pas modifié, la même persévérance et le même talent qu'ils avaient mis précédemment à le défendre.

Nous n'avons point non plus perdu tout espoir de voir le centre droit libéral, pris de remords, retirer son vote en temps utile et revenir aux traditions de la vraie liberté. Le centre droit libéral a été, lui aussi, dupé, étourdi, entraîné. L'habitude de voter avec les droites dans les questions de cet ordre, les préoccupations électorales, la force et la vitesse acquises d'un premier vote mauvais, — le seul qui coûte, — toutes ces causes ont influencé très-efficacement le centre droit libéral et l'ont mené, de concession en concession et de faiblesse en faiblesse, jusqu'à voter tout le contraire d'une loi de liberté. Mais la conscience fera son œuvre d'ici à la troisième lecture. Nous comprendrions à la rigueur que le centre droit libéral fît bon marché de la liberté des cours isolés, laquelle ne lui inspire que fort peu d'intérêt; mais nous n'admettrons jamais que les membres de ce groupe, où l'on sait encore assez volontiers se réclamer des traditions de 1789, veuillent rétablir la main-morte et faire de l'État, dans la collation des grades, l'humble auxiliaire et le serviteur des jésuites.

HENRY ARON.

BULLETIN

Notre collaborateur M. Louis Leger vient de publier sous ce titre : *Etudes slaves* (1), un volume où il a réuni un certain nombre d'essais sur la situation présente, l'histoire et la littérature des pays qu'il étudie depuis de longues années. Quelques-uns ont paru dans la *Revue*.

Nous nous contenterons aujourd'hui d'indiquer ici les principaux chapitres de ce nouveau volume : *Une visite aux catacombes de Kiev ; Sur le Volga ; Nijni Novgorod et la foire ; Le Volga et Kazan ; Kazan et les Tartares ; Vladimir et ses églises ; Les contes populaires de la Russie ; La langue russe ; La langue serbe et l'avenir des Slaves méridionaux ; La comédie moderne en Pologne ; La Bohême et l'Autriche en 1871 ; La Bohême et le panslavisme.*

Ce volume continue et complète celui que l'auteur avait publié en 1873 sous ce titre : *Le monde slave*, et dont la *Revue* a rendu compte (numéro du 4 octobre 1873).

L'exposition qui doit accompagner le *Congrès international des sciences géographiques* ouvrira le 15 juillet prochain. L'exposition doit comprendre tous les objets et documents se rattachant à l'étude ou à la connaissance de la géographie, tels que cartes, plans, itinéraires, relations de voyages, méthodes d'enseignement, instruments géodésiques, astronomiques et topographiques, objets de campement et autres, échantillons de produits étrangers, spécimens de costumes, etc., etc.

(1) Un volume in-12. Librairie Leroux, 18, rue Bonaparte.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 10 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

LA

REVUE POLITIQUE

ET LITTÉRAIRE

REVUE DES COURS LITTÉRAIRES (2e SÉRIE)

DIRECTION : MM. EUG. YUNG ET ÉM. ALGLAVE

2e SÉRIE — 4e ANNÉE NUMÉRO 52 26 JUIN 1875

ALEXANDRE VINET (1)

On a essayé à plusieurs reprises de faire connaître au public français la personne et les œuvres d'Alexandre Vinet. Sainte-Beuve, le premier, s'y est employé avec cette ardeur d'enthousiasme qu'il n'avait pas encore épuisée vers 1838, et dont il retrouva quelques lueurs en 1847 pour déplorer la mort prématurée d'un homme qui avait été son ami. Mais ni les éloges sentis de Sainte-Beuve, ni les études sympathiques de M. Edmond Schérer et de M. Saint-René Taillandier n'ont réussi à dégager de sa demi-obscurité cette figure intéressante. Les puristes, s'il y en a encore, diront peut-être : C'est un étranger, tout au plus un demi-Français ; il ne faut pas se commettre avec lui. — J'imagine que les lecteurs d'aujourd'hui ne sont pas délicats à ce point; et, d'ailleurs, plus d'un auteur en vogue auquel ils font accueil pourrait apprendre de cet étranger le respect de la langue nationale. La vérité, c'est que Vinet semble ne pas avoir assez vécu de notre vie à nous, Français du XIXe siècle, et que s'il parle notre langue, il parle bien rarement notre langage. Il reste à savoir si cela est toujours un défaut : je ne le crois pas; toute âme rend le son qui lui est propre. Je suis en tout cas bien convaincu que l'adoption d'un écrivain de cette valeur serait pour nous fort honorable et on ne peut plus avantageuse. Nous n'avons, il est vrai, aucune reprise à exercer sur lui : il n'a jamais vécu en France; il a même refusé en différentes circonstances les offres que nous lui faisions ; à aucun moment il n'a pris parti dans les querelles politiques, religieuses ou littéraires de notre pays ; il a réservé pour sa ville de Lausanne ou, si l'on aime mieux, pour sa patrie suisse ces trésors d'intelligence et de cœur, cette ardeur de zèle, cette passion d'indépendance dont sa vie a été soutenue et sanctifiée; mais enfin il a écrit en français, le français est sa langue maternelle, la seule dans laquelle il ait traduit ses pensées, et le langage n'est-il pas une patrie ? Parmi les liens mystérieux qui rattachent l'âme aux objets d'ici-bas, en est-il de plus puissant ? Si par sa famille et ses affections les plus chères Vinet est du canton de Vaud, par ses ancêtres spirituels, je veux dire ces grands écrivains dont son enfance et sa jeunesse ont été nourries, il est Français. Ses compatriotes me permettront d'ajouter qu'il l'est encore par ce profond amour de la liberté de conscience qui a été la passion et l'honneur de notre XVIIIe siècle, et que par là il nous appartient peut-être plus qu'à eux. Ce n'est pas la doctrine de Calvin qui a inspiré au Genevois Rousseau la Profession de foi du Vicaire savoyard. Ce livre, condamné chez nous, brûlé chez nous est un livre qui est bien à nous, un produit légitime de notre sol; tandis que telle disposition du *Contrat social* ne rappellerait que trop le rude législateur de Genève. Il est certain que Vinet n'entendait pas la liberté religieuse au sens de Montesquieu et de Voltaire et qu'il se proposait surtout d'en faire un tout autre usage; mais qui oserait prétendre qu'il ne doit rien à ces émancipateurs des esprits ? Combien de ses œuvres pourraient porter en épigraphe ce vers de Voltaire :

> Que chacun dans sa foi cherche en paix la lumière !

Mais laissons ces questions de provenance et d'origine : elles n'ont au fond qu'un intérêt médiocre. Ce n'est pas le passé qui importe, c'est l'avenir. Cherchons, non pas ce que peut nous devoir Vinet, mais ce que nous pouvons apprendre de lui.

I

Il a su se faire aimer, voilà ce qui me frappe d'abord. Il y a déjà vingt-huit ans qu'il est mort, et les sentiments qu'il inspirait sont aussi vifs qu'ils l'ont jamais été. Ceux-là mêmes qui ne l'ont pas connu personnellement n'en parlent qu'avec une sympathie pleine de déférence. Il s'est

(1) *Alexandre Vinet, Histoire de sa vie et de ses ouvrages*, par E. Rambert, avec portrait photographie. — *Alexandre Vinet, d'après ses poésies*, étude par E. Rambert. — Paris, Sandoz et Fischbacher.

formé à Lausanne, à Paris même, une association qui s'est donné pour tâche de recueillir et de publier tout ce qui a pu échapper au maître dans une vie relativement si courte, mais si pleine. Famille, amis, disciples, tous se sont mis au travail. Les auditeurs ont apporté les notes prises au cours; on a emprunté au *Semeur* les articles signés des initiales connues; on a réuni, on a agencé les fragments trouvés dans les papiers du mort, et l'on a pu ainsi donner au public les belles études sur la littérature française au XVIIIe siècle, au XIXe, sur Pascal, sur les moralistes français, d'autres encore. Les œuvres complètes de Vinet ne formeront pas moins de vingt à vingt-cinq volumes, et c'est à peine s'il en a publié cinq ou six de son vivant. Honneur à la pieuse persévérance des éditeurs qui, pendant plus de vingt-cinq ans, ont élevé lentement, pierre à pierre, le monument de leur ami! Leur dévouement, qui trouvait en lui-même sa récompense, n'a pas été stérile. On réimprime en ce moment même les œuvres plus particulièrement littéraires de Vinet, notamment les *Études sur Pascal* et les *Études sur le* XVIIIe *siècle*. C'est à nous de profiter de cette bonne fortune. Nos livres de critique littéraire ne sont ni si substantiels, ni si originaux, que nous ayons le droit de dédaigner ce que la Suisse nous envoie.

Par une coïncidence qui n'a rien de fortuit, un des compatriotes et, je crois, un des successeurs de Vinet dans la chaire de littérature française, M. E. Rambert, nous offre, pour nous guider dans nos lectures, une intéressante et sincère histoire de la vie et des ouvrages de Vinet. M. Rambert n'est pas un inconnu en France. Dès 1862, Sainte-Beuve parlait avec éloges de son travail sur la poésie française au XVIIe siècle; depuis, il a publié (en 1868) une *Etude sur Vinet d'après ses poésies*, qui est comme un premier essai biographique auquel M. Rambert a bien fait de ne pas se tenir. Le livre qu'il nous donne aujourd'hui est riche de documents inédits et d'un intérêt réel. La famille, les amis, les correspondants, tous se sont empressés de confier les chers souvenirs. Mme Vinet a permis de consulter cet agenda où son mari écrivait jour par jour moins les événements de sa vie que ceux de son âme. Ainsi s'est formé page à page, on pourrait presque dire relique à relique, un précieux inventaire. M. Rambert ne m'en voudra pas si je confesse que le talent dont il a fait preuve n'est pas ce qui m'a le plus touché. N'est-ce pas d'ailleurs le mérite essentiel d'une biographie que l'historien s'efface et ne laisse en vue que son personnage? Tacite lui-même a cherché à disparaître derrière Agricola. Je dois avouer aussi que les détails minutieux de la chronique lausannaise n'offre pas toujours au lecteur français tout l'intérêt désirable; le portrait est parfois un peu étouffé par le cadre. Que l'on me permette de dégager de cette biographie un peu touffue la physionomie de Vinet, telle que je me la représente.

II

Un mot d'abord sur les événements qui composent l'histoire de sa vie.

Rien de plus régulier, rien de plus uni que la vie d'Alexandre Vinet; pas le moindre roman, aucun de ces orages de passion que nous sommes enclins à regarder comme la marque des natures supérieures. Ce n'est pas qu'il n'ait eu ses épreuves et ses combats, quel homme cherchant la vérité de bonne foi ne les a connus? Mais les troubles de l'esprit n'ont jamais éclaté chez lui, comme chez un Lamennais, en contradictions fougueuses. De bonne heure il eut sa base assurée; seulement il chercha toujours à l'agrandir. Dès l'âge de vingt ans, son existence est fixée : il se marie, il est professeur, il a le titre de pasteur. C'est à Bâle qu'il débute dans l'enseignement. On imaginerait difficilement fonctions plus pénibles, plus absorbantes que celles dont il fut chargé. Cet esprit délicat, si avide des jouissances pures de l'intelligence et des contentements de la vie intérieure, dut se rabaisser au métier de maître élémentaire et enseigner à des enfants dont l'allemand était la langue maternelle les beautés et les élégances d'une littérature qui les touchait peu. Il lui fallut apprendre l'allemand d'abord, puis trouver une méthode, proportionner les leçons à l'âge et aux connaissances de ses divers auditeurs. Il le fit avec un zèle et un dévouement que jamais une plainte n'accompagnait. C'est de cet enseignement que sont sortis les trois volumes de la *Chrestomathie*, qui sont encore aujourd'hui le manuel le plus complet et le plus autorisé dans toute la Suisse et à l'étranger. Il a définitivement remplacé les *Leçons de littérature* de Noël et La Place, et le *Cours de littérature* de Tissot, que l'on ne lit plus.

Vinet avait quarante ans quand il quitta Bâle pour revenir à Lausanne, sa patrie : c'était en 1837. Le nouvel enseignement de théologie dont il était chargé fut inauguré à peu près au même moment où Sainte-Beuve donnait sa première leçon sur Port-Royal. Plus tard, à la suite des conflits qui s'élevèrent, il quitta sa chaire de théologie et prit une chaire de littérature française. Les deux dernières années de sa vie furent troublées et profondément attristées par la révolution démocratique et assez intolérante qui éclata en 1845. Il épuisa dans sa lutte contre l'autorité oppressive de l'État les restes d'une santé depuis longtemps compromise et mourut à Clarens en 1847. Il était né en 1797.

Vinet était d'une taille ordinaire, plutôt grand que petit. La charpente de son corps était puissante, sa démarche n'avait rien de léger; les traits de son visage étaient épais et forts; en somme, il était, ou plutôt il eût été laid, sans ce sourire et ce regard dont le charme était indéfinissable et irrésistible. J'imagine qu'il y faut joindre la séduction de la voix, la plus efficace de toutes peut-être, car le regard n'arrive pas à tous dans un auditoire, et la parole humaine rend bien mieux et fait pénétrer plus à fond les nuances infinies de l'idée et du sentiment. Ce don de charmer, qui était souverain en lui, l'inquiétait, le troublait parfois comme un remords. Il se demandait avec effroi s'il n'était pas trop sensible à ces succès, si ces succès eux-mêmes étaient de ceux que l'on devait rechercher. Ces admirations si vives ne compromettaient-elles par la gravité de l'enseignement? Et lui-même ne cédait-il pas, sans le savoir, au dangereux plaisir d'orner la vérité, de la rendre attrayante? Rien de plus touchant que les confidences de son agenda à ce sujet. Accablé de félicitations, il se dérobe le plus vite qu'il peut aux complimenteurs, il se réfugie dans sa solitude et là se cherche et s'interroge. — « Le limaçon s'étale quand on lui chante : « Montre-moi tes cornes. » Pour moi, cela me fait rentrer dans ma coquille et songer à ma petitesse. » — Et pour émousser jusqu'aux derniers aiguillons de la vanité, il répète sa prière favorite : « O Seigneur, une épine de ta couronne! » Modestie sincère, excessive peut-être, car quel autre fit jamais plus digne usage des dons qu'il avait reçus?

De bonne heure il eut ce que rien ne remplace : l'accent. Trop souvent le prédicateur se tient en dehors et au-dessus de son auditoire : il est l'interprète de la vérité, de la règle ; il commande, il gourmande, il condamne, et peut-être est-il bon qu'il en soit ainsi : nous n'avons que trop de penchant à oublier les prescriptions de la loi, il faut nous les rappeler, les imposer dans leur inflexible rigueur. Mais combien plus pénétrant est le langage de celui qui, en nous accusant, s'accuse aussi, qui gémit sur nos misères parce qu'elles sont les siennes et console nos défaillances parce qu'il les a éprouvées et les éprouve peut-être encore ! Saint Jean Chrysostome aimait à s'appeler lui-même le compagnon de servitude de ses frères (σύνδουλος) ; il se sentait un pécheur parlant à des pécheurs, et par là il guérissait les âmes et la sienne. Quand Vinet parlait, ce n'était pas seulement une conviction, c'était une conscience qui s'épanchait. Son cœur cherchait les cœurs. En lui rien de dominateur et d'écrasant ; il ne revendiquait sur ses auditeurs qu'une seule supériorité, celle de savoir mieux qu'eux peut-être, pour l'avoir plus longtemps cherché, où était la véritable voie et combien elle est étroite.

Bien qu'il ne remplît que rarement, et pour ainsi dire accidentellement, les fonctions de pasteur, tout ce qu'il disait, tout ce qu'il écrivait, tout son enseignement littéraire aussi bien que théologique avait le caractère d'une prédication et comme d'un apostolat. D'autres étaient plus savants, plus experts dans l'art d'exposer et d'enchaîner les preuves, plus impérieux dans leurs observations et leurs sommations ; mais quoi ? ils rebutaient souvent, ils humiliaient, ils décourageaient, ou, chose plus grave, ils poussaient aux révoltes intérieures. Lui, au contraire, se trouvait tout d'abord de niveau avec ses auditeurs quels qu'ils fussent, et ils lui devenaient amis. « Vous m'avez fait du bien », voilà le mot que l'on aimait à lui dire après l'avoir entendu ; et bien des inconnus ne lui écrivaient que pour le remercier.

M. Rambert raconte qu'une vieille femme des environs de Lausanne, ayant lu quelques ouvrages de Vinet, éprouva un irrésistible désir de le voir. Son pasteur n'avait pas réussi à dompter en elle certaines rébellions ou des alarmes de conscience qui la bouleversaient. Vinet la reçut, la garda toute une journée, s'entretint avec elle et la renvoya pacifiée. Devant cette supériorité que tant de bonté tempérait, elle redevint humble de cœur, soumise, résignée. « Vous autres, disait-elle au retour à son pasteur, vous me parlez d'en haut, vous prétendez toujours me ployer, et mon orgueil se relève : lui, il m'a traitée en égale, il s'est mis à ma place ; c'était bien un frère que je croyais entendre, non un maître. »

Vinet répandait autour de lui une sorte d'apaisement et de joie intérieure. Cet homme, qui parla toute sa vie, ne parla peut-être pas une seule fois sans que son âme tout entière ne se montrât dans ses paroles. Il avait en lui la source d'eaux vives, et elle s'épanchait incessamment, naturellement. La maladie, qui l'éprouva de bonne heure (à vingt-trois ans), loin d'affaiblir cet élan intérieur, communiquait à son éloquence je ne sais quoi de plus lumineux, de plus tendre. — Vous m'aimez, et je meurs, semblait-il dire. — Aux eaux de Louèche, à Cette, à Lavey, malade, languissant, c'est à peine s'il consent à goûter pendant quelques jours le repos qu'il est venu chercher et dont il a tant besoin ; bientôt, sans y penser peut-être, il groupe autour de lui quelques personnes, de celles pour qui le véritable culte n'est pas l'accomplissement régulier et automatique de certaines formalités à remplir tel jour, à telle heure, en tel lieu, sous la direction d'un fonctionnaire *ad hoc*, mais de celles qui vivent d'une foi intérieure et vont cherchant les paroles simples et profondes. Voilà les âmes dont il était le pasteur naturel. Voilà les premières églises libres qu'il semait çà et là. Un mois après, la petite assemblée se trouvait dissoute, mais chacun de ses membres emportait des impressions et des souvenirs qui ne restèrent point stériles.

La prédication libre, voilà l'unité, l'explication même de la vie de Vinet et le trait le plus saillant de sa physionomie. Homme de foi, il l'était, il le fut toujours, et c'était un besoin pour lui de communiquer sa foi ; mais il n'était véritablement à l'aise et dans le plein épanouissement de sa nature que lorsque affranchi de tout caractère officiel il donnait à la vérité pour compagne la liberté, et vivifiait pour ainsi dire le christianisme extérieur par l'épanchement abandonné du christianisme intérieur. Jamais, du reste, il n'était plus persuasif, plus entraînant que dans ces espèces de conférences familières. Libre des soucis de la préparation et de cette gêne que l'on éprouve toujours quand on se dit : Je suis payé pour la besogne que je fais, il était tout à fait lui, et ne pouvait que gagner à l'être. Ses meilleures leçons, celles dont les auditeurs ont gardé le plus pénétrant souvenir, étaient improvisées. Homme du devoir, parfois il quittait son lit où le clouait la maladie pour monter en chaire et s'excusait de n'apporter qu'une préparation insuffisante. Bon ! se disaient les auditeurs, nous aurons une belle leçon ; et ils n'étaient pas déçus : l'homme remplaçait le professeur, et tous y gagnaient. Lui seul s'inquiétait, craignait toujours d'être au-dessous de sa tâche. Il poussait les scrupules de conscience jusqu'à s'interdire volontairement les artifices les plus autorisés de l'art de bien dire. Il redoutait surtout les entraînements de l'imagination, qui agrandit tout, embellit tout et trompe ceux qui écoutent après avoir séduit celui qui parle. De bonne heure aussi il essaya d'émousser ces pointes d'esprit et de causticité qu'il sentait impatientes de s'élancer. Il y avait en lui du Français et plus qu'il n'eût voulu : le ridicule le frappait, et les mots piquants lui venaient sans effort. Avoir de l'esprit aux dépens du prochain, quand ce prochain est un sot, cela est bien tentant, et n'est peut-être pas bien coupable. Avouons que parfois sa conscience était trop délicate, et ses manquements à la charité bien véniels.

Un jour, aux eaux de Louèche, je crois, il rencontre un français, un commis voyageur, c'était tout dire alors, le commis voyageur étant le type du hâbleur mal élevé, impertinent, indiscret, le fléau des tables d'hôte. Vinet se tenait à quatre pour ne pas éclater. Le lendemain, c'est un vieux voltairien qui prend le dé de la conversation et se met à lancer à tort et à travers de sottes impiétés. Vinet avoue qu'il s'est donné le plaisir de railler le bonhomme et de faire rire la galerie à ses dépens ; il avoue aussi qu'il comptait bien sur le commis voyageur pour l'aider dans cette exécution. Mais celui-ci resta impassible, plutôt triste ; et quand Vinet lui demanda pourquoi il n'avait pas pris sa part de la fête, le Français leger répondit : « Ce vieillard a l'âge de mon père. » — Voilà une leçon de charité où les rôles semblent bien intervertis !

Cette esquisse de la physionomie de Vinet semblera sans doute incomplète et bien pâle à ceux qui l'ont connu directement, ou à ceux à qui ont été communiquées, toutes vives

encore, les impressions du souvenir et des regrets; quant aux autres, ils trouveront peut-être que cette figure manque un peu de relief, qu'elle est trop empreinte d'une douceur unie et mélancolique. Il est certain qu'il n'y a rien en lui d'un Luther, d'un Calvin, d'un Zwingle; il rappellerait plutôt Mélanchton. On est disposé à se représenter tout réformateur, et Vinet est un réformateur, avec des traits plus accentués et plus énergiques : l'assurance d'une foi nouvelle ne va guère sans une certaine allégresse intrépide qui enlève. La force ne manque pas à Vinet, mais l'élan, cet élan vainqueur et qui entraîne. Ces scrupules de charité, cette perpétuelle défiance de soi-même, vertus exquises assurément, mais un peu inertes, lui donnent parfois comme un air d'insurgé malgré lui. Peut-être, après cela, pour avoir été moins violente et moins décisive à un moment donné, son action n'en a-t-elle été que plus sûre. Chez nous, les révolutions éclatent comme la foudre et ne produisent..... que des révolutions.

III

Il y a aujourd'hui en Suisse, en Angleterre, en Hollande et en France un nombre assez important d'associations religieuses ou, pour leur donner leur véritable nom, d'Églises libres, c'est-à-dire absolument indépendantes de l'État, qui ne nomme ni ne rétribue les pasteurs, qui ne subvient en rien aux frais du culte, qui ne fournit même pas le local dans lequel les fidèles se réunissent. A Paris, MM. de Pressensé, Bersier, Lichtenberger, Hollard, d'autres encore, représentent avec distintion cet élément nouveau. Qu'il soit ou non appelé à exercer sur le christianisme de l'avenir une sérieuse influence, c'est à Vinet qu'il convient d'en faire remonter l'origine : là est la partie la plus féconde de son œuvre; là est le secret de cette vénération qui s'attache à sa mémoire et l'environne chaque jour d'une sympathie et d'une reconnaissance plus vives. Y a-t-il rien de plus intense que les joies de la liberté?

Ce n'est qu'en 1846, une année avant sa mort et à la suite d'une révolution survenue dans le canton de Vaud, que Vinet se résolut à consommer la séparation définitive et complète de l'Église et de l'État; mais depuis vingt-cinq ans ce problème l'occupait et il l'avait résolu dans le sens de la liberté. On trouve dans sa correspondance des lettres adressées à M. Leresche qui ne laissent aucun doute à ce sujet. Il est troublé, inquiet; mais, ajoute-t-il, « je ne me fais pas de re» proche des idées que j'ai ou que je n'ai pas; il ne dépend » pas de moi de les avoir ou non; il ne dépend de moi que » d'être de bonne foi dans la recherche de la vérité ». Quelles sont ces idées? N'oublions pas que Vinet n'est ni un politique, ni un jurisconsulte, ni même un théologien dans le sens rigoureux du mot : c'est un chrétien, un chrétien intérieur qui cherche et réclame partout et toujours le développement de la vie de l'esprit. Voici donc ce qu'il pense, ce qu'il desire dès 1824 :

« Quiconque a soif de vérité et de justice se joint à une communauté travaillée du même besoin; il ne remplit pas une forme et n'observe pas une convenance sociale en allant dans un temple; il ne fait qu'obéir à la voix pressante de son cœur et de l'esprit de Dieu. Les ministres, de leur côté, ne sont pas des fonctionnaires publics, des employés de l'État responsables devant lui et quelquefois tremblants devant lui; ce sont des missionnaires et des apôtres aux besoins desquels subviennent les fidèles; ils n'exercent pas un *métier*, ils obéissent à une *vocation*. Il doit y avoir parmi eux peu de mauvais pasteurs, puisque les fonctions qu'ils exercent ne leur ont point été imposées et ne se trouvent point en contradiction avec leurs goûts. On réclame pour l'Évangile la protection des grands de la terre, Christ n'en a pas voulu : il venait établir sur la terre le règne de la vérité. Or la vérité doit avoir une marche indépendante et des triomphes purs; elle doit vaincre par elle-même; si elle avait besoin, pour s'établir, de la force des armes et des transactions politiques, on pourrait douter que ce fût la vérité. Elle n'est jamais si forte que quand on l'abandonne à ses propres forces. »

C'est dans cette même lettre que se trouve, pour la première fois, la forte expression d'*adultère* pour caractériser les relations entre la religion et l'État. Voilà le point de départ.

Supposez à un Français une conviction aussi arrêtée sur un point si important, il faudra qu'elle se fasse jour et éclate: présomptueux et impatients, nous arborons d'abord notre drapeau et poussons le cri : « Aux armes! » Vinet respectait et aimait la constitution de son pays, et il hésita bien des années à consommer une sécession que la conscience lui commandait; mais ce besoin d'émancipation devenait chaque jour plus impérieux et se trahissait en toute occasion.

Vers 1824, c'est de chez nous que lui vint l'impulsion. M. Rambert aurait peut-être pu indiquer les rapports intellectuels évidents qui rattachent Vinet à cet énergique mouvement des esprits qui se produisit en France sous la Restauration. Si son cœur était en Suisse, sa pensée était le plus souvent à Paris. Or nous traversions alors une crise d'une gravité extrême : la guerre était déclarée entre les principes de la Révolution et les prétentions réactionnaires des restaurateurs du passé sous toutes les formes. L'école des Bonald, des de Maistre, de Lamennais, affichait hautement ses prétentions insolentes et allait jusqu'à sommer la société civile d'abdiquer et de remettre à l'Église la direction de ses destinées. On préparait la loi sur le sacrilége; la Congrégation était déjà arrogante, l'enseignement de l'État menacé, l'École normale supprimée. On promenait par les communes les croix de mission plantées en grande pompe et les processions escortées de soldats et farcies de fonctionnaires en uniforme; enfin un despotisme inepte et le jésuitisme méditaient de concert la ruine des institutions issues du mouvement de 1789. C'est dans ces circontances que la *Société de la morale chrétienne* mit au concours la question de la liberté des cultes. Vinet répondit à cet appel des libéraux de France.

PAUL ALBERT.

— La suite très-prochainement. —

DE LA REPRÉSENTATION DES COLONIES AU PARLEMENT

L'ancienne Commission des lois constitutionnelles, dans son projet de loi électorale, a proposé de dépouiller les colonies du droit d'être représentées au Parlement. Les conseils généraux des colonies n'ont pas perdu de temps pour protester contre une telle mesure, celui de la Réunion le premier, dès le 25 juin 1874. Dans sa séance du 23 novembre 1874, le

conseil général de la Martinique a demandé « l'assimilation politique des colonies à la mère-patrie ».

Ceux qui n'ont pas étudié l'histoire des colonies ignorent peut-être que les droits de citoyens français, dans leur plus complète intégralité, remontent pour les créoles à deux siècles ; ce qu'on voudrait leur enlever en 1875 leur appartient depuis 1642. « Voulons et ordonnons que les descendants des » Français habitués ès-dites îles soient réputés naturels fran- » çais, capables de toutes charges et honneurs, etc. » L'édit de 1685, connu sous le nom de Code noir, stipule de même : « Déclarons l'affranchissement des esclaves fait dans nos » îles leur tenir lieu de naissance dans nos îles, et les es- » claves affranchis n'avoir besoin de nos lettres de naturalité » pour jouir des avantages de nos sujets naturels de notre » royaume, encore qu'ils soient nés dans des pays étrangers. » Octroyons aux affranchis les mêmes droits, priviléges et » immunités dont jouissent les personnes nées libres, etc. » Un des « honneurs » des naturels français, c'est aujourd'hui de participer à la confection des lois du pays. Sont-ce les royalistes de l'Assemblée nationale qui voudront enlever aux créoles ce que Louis XIII et Louis XIV leur ont « octroyé » ?

Les colonies ont été peuplées par l'introduction simultanée des Européens et des Africains. Elles possèdent autant de familles noires ou de couleur que de familles blanches datant des premiers jours de leur fondation. Leurs habitants actuels, quelle que soit la nuance de leur épiderme, tous nés sur leur territoire, sont Français par la naissance en vertu de la vieille législation des rois de France. Citoyens français, rien ne peut prévaloir contre ce fait, qui leur donne un droit absolu à entrer, comme leurs frères métropolitains, dans les conseils législatifs de la mère-patrie, une des prérogatives attachées au titre de citoyen français.

Qu'ils s'en soient toujours rendus dignes, tous ceux qui ont quelque connaissance de l'histoire coloniale l'ont attesté et proclamé : « La population des colonies, » disait M. Delangle au Sénat (séance du 4 juin 1866), « est sortie de notre sein. » Elle parle notre langue ; elle partage notre civilisation et » nos goûts ; elle est régie par nos lois. En tout temps elle » s'est montrée fidèle à nos traditions nationales. Elle s'est » noblement associée à la gloire et aux malheurs de la » France. » — « Nos colonies, » reprenait l'amiral Bouët-Villaumez, « sont autant de fractions de la France, aussi françaises » que la mère-patrie elle-même par le cœur et par les souve- » nirs. » — « Il ne faut pas s'y tromper, » a dit également M. Hubert Delisle, « les colonies ont les mêmes mœurs, les mêmes » habitudes que nous. Il n'y a pas un progrès qui s'accom- » plisse en France qui ne retentisse dans nos populations » d'outre-mer, il n'y a pas un mouvement d'opinion qui ne » s'y propage immédiatement par la force de la vapeur et de » l'électricité. C'est un même cœur qui bat, croyez-le bien, » dans le lointain, par les mêmes émotions que les vôtres, et » c'est une intelligence qui s'émeut des mêmes grandes as- » pirations que les vôtres. »

Toujours associées à nos gloires et à nos malheurs, françaises par la naissance, par le cœur, les mœurs, les goûts, les coutumes, les traditions et les aspirations, telles sont les populations coloniales. Cela est vrai des trois classes qui les composent ; il y a un sentiment qui les rapproche et les confond, c'est l'amour de la France. Elles sont unanimes pour vouloir sa grandeur et s'affliger de ses revers. Rien de ce qui émeut la métropole n'en trouve une plus indifférente que les autres. Les créoles d'origine africaine se sont, de père en fils, depuis deux siècles, tellement identifiés avec nous, que cet amour de la France, les noirs le portent aussi haut que les blancs. Rien n'était plus touchant, nous a-t-on écrit pendant la dernière guerre, que de les voir accourir sur le port à chaque arrivage de navire, demander avec anxiété « qui ç'a qu'a gagné » (quel est le vainqueur), et chanter, battre des mains quand on leur répondait « Nous », ou s'en aller tristes et abattus quand les nouvelles de nos armes étaient mauvaises.

A toutes les époques, la Martinique et la Guadeloupe dans les Antilles, comme leur brave sœur la Réunion dans l'océan Indien, ont noblement soutenu le renom de vaillance des Français ; à toutes les époques, les créoles de toute origine ont versé leur sang en bons patriotes. A ne parler que de l'histoire contemporaine, lors de la funeste expédition du Mexique, les troupes qui relâchèrent à la Martinique en ont emmené deux compagnies de tirailleurs volontaires qui ont mérité d'être mises à l'ordre du jour de l'armée par le général Forey, et durant la guerre de 1870-71, plus funeste encore hélas ! des volontaires sont venus des Antilles et de la Réunion défendre la patrie attaquée.

Voilà ce que sont les Français d'outre-mer, que l'on propose de chasser de nos Assemblées législatives, de traiter comme le seraient des enfants indignes auxquels un père refuserait de s'asseoir au foyer paternel. Si la majorité de l'Assemblée nationale commettait à leur égard une pareille injustice, elle ne parviendrait pas à les désaffectionner ; ils ont l'amour de la France si profondément au cœur que rien ne pourrait l'en arracher ; leur patriotisme est inaltérable, mais on leur ferait une cruelle injure, et ils pourraient dire avec fierté : « Nous ne méritions pas cela. » Quant à nous, personnellement, nous attendrions la réparation d'une autre Assemblée avec entière confiance ; la vertu suprême de l'équité est un des dogmes de notre foi ; nous savons que ce qui est injuste est infailliblement destiné à périr.

Mais, que s'est-il donc passé pour que nous ayons à soutenir ce nouveau combat ? Pourquoi l'Assemblée enlèverait-elle aujourd'hui aux colonies un droit qu'elle leur a reconnu en validant nos élections successives sans la moindre objection, un droit qu'elle a déjà discuté et ratifié par l'organe de la Commission qu'elle avait chargée de « *rechercher parmi les décrets du gouvernement de la Défense nationale ceux qu'il serait urgent de rapporter ou de modifier.* » Il importe de rappeler ici ce que dit le rapport de cette Commission en date du 24 février 1872 : « Les décrets du 15 septembre 1870 et du 1er fé- » vrier 1871 ont restitué à nos colonies et octroyé à l'Inde » française le droit d'élire des députés à l'Assemblée natio- » nale et d'avoir ainsi une représentation directe dans la mé- » tropole. En ce qui concerne la représentation des colonies, » ces décrets doivent rester en vigueur. L'Assemblée les a » d'ailleurs sanctionnés en validant les pouvoirs des députés » élus en exécution de leur disposition. Le décret du 3 dé- » cembre 1870 remit les colonies de la Martinique, de la » Guadeloupe et de la Réunion en possession du droit, que » leur avait enlevé l'empire, de nommer par le suffrage uni- » versel leurs conseils généraux et municipaux. L'opportunité » de cette mesure a été contestée surtout pour la Martinique. » Après avoir entendu M. le ministre de la marine et MM. les » représentants des colonies et s'être livrée à un examen ap- » profondi de cette délicate question, la Commission estime

» qu'il convient de maintenir le décret du 3 décembre 1870. »

Qu'on le remarque bien, c'est « *après avoir entendu le ministre de la marine et des colonies, après s'être livrée à un examen approfondi* », que la commission est arrivée à cette conclusion. Or, il n'est pas inutile de noter que cette commission n'avait aucun caractère révolutionnaire (il ne s'y trouvait qu'un membre de la députation coloniale, M. de Mahy), elle était composée en grande partie de membres de la majorité : MM. Taillefer, rapporteur, Amédée Lefèvre-Pontalis, Michel, Peltereau de Villeneuve, Daboville, Champvallier, Vidal, Duportal, Belcastel, Voisin.

Ce qu'on demande à l'Assemblée, c'est d'annuler en 1875 le décret émancipateur du 3 décembre 1870, après avoir déclaré en 1872, à la suite *d'un examen approfondi*, de concert avec le gouvernement, *qu'il convenait de le maintenir*. Ce qu'on demande à l'Assemblée, c'est de se déjuger ; nous ne pouvons croire qu'elle y consente.

En somme, les créoles sont-ils Français ? Si l'on ne peut répondre non sans nier l'évidence, et s'il est vrai qu'il est de principe dans le droit moderne que la loi doit être librement consentie par ceux qui sont destinés à la subir, comment leur dire sans offenser la justice : « Vous ne discuterez pas les lois françaises, celles mêmes qui vous sont exclusivement applicables, parce que vous n'habitez pas la métropole, ou l'Algérie ou la Corse. » Que de singulières anomalies résultent de ce système ! Le créole qui vient s'établir dans la métropole, ou en Corse ou en Algérie, y est électeur et éligible, mais s'il continue à résider dans son pays natal, il y est une sorte de paria politique ! D'un autre côté, le métropolitain qui ira s'établir à Constantine ou à Bastia gardera ses prérogatives d'électeur et d'éligible, mais il les perdra s'il va s'établir à la Pointe-à-Pitre ou à Fort-de-France !

Quelques-uns croient légitimer la proscription des députés des colonies en disant qu'ils représentent une société dont les intérêts ont quelque chose qui leur est particulier. On en peut dire autant pour les départements métropolitains, qui ont chacun des intérêts tout locaux, différents au midi de ceux du nord. Il ne faudrait pas oublier que les députés, une fois dans l'enceinte législative, représentent la France et non pas leur département ou leur arrondissement, et que c'est par des raisons d'intérêt général que leur vote doit être déterminé.

Nous n'ignorons pas sur quels autres prétextes on se fonde pour vouloir arracher aux colonies la représentation directe : défaut de participation aux impôts, exemption de la conscription, gouvernement par ordonnances, par décrets ou par décisions ministérielles, etc. M. Laserve, dans le discours qu'il a prononcé, au nom de toute la députation coloniale, devant la commission des Trente, a mis à néant toutes ces objections. Qu'on lise son excellent discours, et l'on verra qu'il ne reste rien de valable dans ce qu'on nous oppose.

Mais c'est une chose étrange : les colonies n'ont cessé de se plaindre d'être placées législativement en dehors du droit commun, d'être livrées à l'arbitraire des ordonnances du pouvoir exécutif qui leur applique ou non, selon son bon plaisir, les lois de la France ; d'être ainsi traitées comme des pays conquis. Elles demandent l'assimilation de leurs institutions à celles de la métropole, leur vœu est de jouir de la législation et de l'administration de la mère-patrie ; elles soutiennent que le régime exceptionnel auquel elles sont soumises n'a pas de raison d'être, n'est nullement nécessaire ; et pour leur retirer la représentation directe, on argue de ce régime d'exception dont elles voudraient être affranchies ! C'est parce qu'il dépend de la volonté du ministre de la marine de leur appliquer ou de ne pas leur appliquer telle ou telle loi de leur pays, qu'on prétend les priver de la faculté d'en délibérer au sein du Parlement ! Qu'un créole soit accusé d'un crime en France, il est jugé par douze jurés, ses concitoyens, ses pairs ; qu'il en soit accusé à la Martinique, il est jugé par trois magistrats et quatre assesseurs choisis sur une liste dressée par le gouverneur. Et c'est parce que les Français d'outre-mer ont à subir ce genre d'administration de la justice qu'on excipe pour dire que, n'étant pas soumis à la même législation que les Français métropolitains, ils ne doivent pas entrer au Parlement ! Un jour, M. l'amiral Pothuau, ministre libéral, propose de les doter de la loi du jury ; il est remplacé par M. l'amiral Dompierre-d'Hormoy, ministre d'ordre moral : celui-ci écarte la proposition de loi du jury, et c'est parce que les colonies sont ainsi ballottées entre les décisions ministérielles, qu'elles doivent être dépouillées de leur députation ! En un mot, c'est du régime exceptionnel qu'on leur impose contre leur gré, qu'on argue pour leur refuser le droit commun qu'elles désirent !

Que les colonies demandent leur assimilation à la mère-patrie, cela ne saurait être contesté ! Le gouvernement du 2 Décembre, pour l'appeler par son nom, tout en les mettant à la géhenne bonapartiste par le sénatus-consulte de 1854, qui y supprimait toute espèce d'élection libre, disait dans l'exposé des motifs : « L'assimilation des colonies à la mère-patrie » est dans la nature des choses, dans le vœu légitime des » populations et peut-être aussi dans le devoir du gouverne- » ment. » Des pétitions réitérées, soit individuelles, soit collectives attestent que cette assimilation est bien l'objet des vœux de la population. En 1861, 614 habitants de la Réunion sollicitèrent du Sénat le rétablissement des élections par la voie du suffrage direct et universel, en même temps que le jury et la loi sur la presse. Leur pétition fut rapportée par M. de Royer (séance du 9 avril 1862). En 1863, M. Marchet, membre du Conseil général de la Martinique, pétitionnait au Sénat pour « l'envoi de députés coloniaux au Corps législatif et la liberté de la presse comme en France. » Sa pétition fut rapportée par M. Larabit (séance du 5 juin 1866). Dans la même séance fut rapportée la pétition de 1717 habitants, propriétaires, négociants de la Martinique, dont nous avons parlé : ils demandaient « la cessation du régime exceptionnel » pour les colonies, leur assimilation aussi complète que » possible aux départements de la France, leur représenta- » tion dans les assemblées législatives ; enfin, la nomination » par voie du suffrage universel des conseils municipaux, du » Conseil général et des députés. »

En même temps qu'elles frappaient à la porte du Sénat, on faisait effort au Corps législatif pour leur émancipation politique. Le 16 juin 1865, l'honorable M. Garnier-Pagès demandait que le droit commun leur fût restitué. Le 6 mars 1866, non moins de 40 membres présentaient, lors de la discussion de l'Adresse, un amendement ainsi conçu : « Nos » colonies souffrent du régime exceptionnel sous lequel elles » sont placées. La saine justice, qui veut que tous les Fran- » çais soient égaux devant la loi, veut aussi qu'ils jouissent » des mêmes droits et qu'ils soient soumis aux mêmes » charges. Nous demandons qu'elles soient élevées au rang » de départements de l'empire. » M. Armand, chargé de développer cet amendement, exposa que, par leur sagesse de-

puis dix-sept ans, les populations émancipées avaient bien mérité qu'on leur restituât tous les droits politiques, et surtout celui de nommer des députés; il fit particulièrement remarquer combien, avec l'assimilation, l'administration de la justice gagnerait à ce que la magistrature coloniale n'eût pas d'autre origine que celle de la magistrature métropolitaine. L'amendement fut renvoyé à la commission par 141 voix contre 93, et finalement il fut adopté, sauf quelques modifications dans les termes.

Le 11 mars 1870, M. Jules Simon revint à la charge, il interpella le gouvernement sur le régime exceptionnel des colonies. Le ministre, M. l'amiral Rigault de Genouilly, répondit textuellement : « L'honorable M. Jules Simon a demandé, au nom de personnes plus ou moins considérables » des colonies et au nom d'un certain nombre de corps coloniaux, l'élection des conseils municipaux et généraux. » Il doit se rappeler que cette élection a été concédée en » principe depuis longtemps. Il a demandé aussi que les » colonies eussent la faculté d'envoyer au Corps législatif » des députés. La question des députés sera examinée avec » soin par le conseil des ministres. » Ne peut-on pas conclure de cette réponse que le gouvernement du 2 Décembre lui-même n'était pas éloigné de rendre aux colonies la représentation directe? Ce droit qu'elles tenaient des Assemblées constituantes de 1789 et de 1848, ce droit, car c'est bien un droit, que leur avait enlevé le despotisme du premier et du second empire, la République de 1870 le leur a restitué, et l'Assemblée nationale le leur a maintenu. Pourquoi voudrait-elle aujourd'hui s'en dédire? Le rôle qu'ont rempli dans son sein les députés de colonies n'est-il pas une démonstration de leur utilité? Combien n'ont pas servi les renseignements qu'ils ont apportés dans l'élaboration de la loi des banques coloniales! Le discours de notre regretté collègue M. Pory-Papy dans la question de la surtaxe de pavillon a été décisif, de même que le discours de M. de Mahy dans celle du surcroît d'impôt proposé sur les sucres. On n'a pas cédé seulement à la séduction du langage de notre ami, on s'est rendu aux raisons que ses connaissances spéciales lui ont permis de fournir, et qui ont décidé le rejet de la proposition. On a vu là qu'on ne peut traiter de matières concernant le commerce, la navigation, les impôts de la France, sans que les intérêts vitaux des colonies soient engagés et que leurs députés y apportent des lumières qui ne touchent pas seulement leurs intérêts particuliers, mais aussi les intérêts généraux du pays.

Ces députés sont d'autant plus nécessaires, qu'il faut bien le dire, les colonies, leurs habitants, leur société, sont en général trop peu connus en France. Dans son rapport du projet de loi électorale, M. Batbie, qui certes n'est pas un des hommes les moins instruits de l'Assemblée, déclare que ces pays peuplés, habités par des Français depuis deux cents ans, ces pays où tout est aussi essentiellement français qu'en aucun département de la métropole, « ressemblent moins à la » France que l'Algérie » ! M. Delsol encore a dit dans les débats de la commission des Trente : « Les colonies coûtent à » la France 25 millions par an, elles ne présentent plus d'in- » térêt commercial; ce sont de petites stations stratégiques » dont l'importance se réduit au cas d'une guerre maritime. » Voilà ce que sait des colonies un homme qui ne passera jamais non plus d'ailleurs pour peu éclairé. La vérité est que tous nos établissements d'outre-mer ensemble ne coûtent que 6 millions par an, qu'ils versent en échange chaque année 50 millions dans le trésor national sous forme de droits d'entrée de leurs produits, qu'ils ont annuellement avec la métropole un mouvement d'affaires, importations et exportations, de 152 millions, et ce mouvement d'affaires n'occupe pas moins de 2142 navires français montés par 29 610 hommes d'équipage à l'entrée, et de 2142 navires français montés par 27 970 hommes d'équipage à la sortie. C'est ainsi que les colonies « ne présentent plus d'intérêt commercial ».

Mais admettons que « leur importance se réduise au cas d'une guerre maritime », la plus stricte justice n'exige-t-elle pas qu'elles puissent faire entendre leur voix à la Chambre des députés dans ces discussions de paix et de guerre où leur existence même est en jeu? C'est pour elles un besoin si impérieux d'être représentées au sein du Parlement et de pouvoir s'y défendre, que sous Louis-Philippe elles louèrent à la Chambre des pairs M. Charles Dupin, et à la Chambre des députés M. Jollivet, qui se chargeaient de plaider leur cause au prix chacun de 20 000 francs par an. On verrait sans doute renaître un pareil scandale si l'Assemblée nationale décidait de les bannir de l'enceinte législative.

Résumons-nous : ce que nous demandons pour les colonies, le droit commun des institutions de la France et, par conséquent, le maintien de la représentation directe, c'est ce que demandent pour elles les hommes qui les connaissent, c'est ce qui résulte des propres études de l'Assemblée nationale elle-même. Nous allons le prouver.

Tout au commencement de ses séances, à Bordeaux, elle nomma une grande Commission de quarante-cinq membres pour lui rendre compte de l'état de notre marine. Cette commission jugea vite que la question coloniale se liait à la question maritime; elle y porta son attention. Dans son rapport, en date du 28 mars 1871 (n° 117 des *Impressions*), adopté, autant qu'il nous en souvient, à l'unanimité, elle s'est exprimée en ces termes :

« Les colonies ne sauraient arrêter les regards de l'Assem- » blée nationale, si elle les considère comme force militaire » sur laquelle on puisse compter. Dès lors, l'examen de la » situation des colonies serait sans objet et ne devrait pas » figurer dans ce rapport. Mais la commission a pensé qu'il » y aurait lieu de faire pour elles ce qu'on essaye trop timide- » ment pour l'Algérie, c'est-à-dire les *soustraire au régime* » *exceptionnel et les faire jouir des lois et de l'administration* » *de la mère-patrie*, en les affranchissant des excès de la cen- » tralisation, plus sensibles aux colonies qu'en France. Pre- » nons pour devise de ce grand mouvement réparateur : » *Assimilation politique des colonies à la mère-patrie*..... Telles » sont, messieurs, les vues d'ensemble que votre commis- » sion de marine m'a chargé d'avoir l'honneur de vous sou- » mettre. »

On le voit, la grande commission de marine protestait déjà, il y a près de quatre ans, contre ceux qui font à nos départements d'outre-mer l'injure de les appeler « des pays d'exception ». Eh bien! quel était son rapporteur? L'honorable et regretté M. Dahirel, qui, nous le savons, est mort dans les mêmes sentiments. Et parmi les membres de la commission dont il exprimait *les vues*, qui distingue-t-on, pour ne citer que les noms inspirant le plus de confiance à la droite de l'Assemblée : l'amiral La Roncière-Le Noury, l'amiral Fourichon, l'amiral Jauréguiberry, l'amiral Dompierre d'Hornoy, le capitaine de frégate Dutemple, le lieute-

nant de vaisseau Vandier, le vicomte de Kersauson, M. Peulvé, M. Perrot, le vicomte de Bonald, le marquis de Franclieu, le marquis de Chasseloup-Laubat, M. Audren de Kerdrel, M. Princeteau, M. Delpit, etc.; presque tous, qu'on le remarque bien, marins ou députés des ports de mer, dont personne ne contestera la grande compétence en matière coloniale.

V. Schœlcher.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

Le Portugal (1)

Le caractère du pays change sur l'autre rive du Douro. Le sol n'est pas si constamment montagneux. Au sortir de gorges alpestres, on trouve des plaines siciliennes et même des tableaux dignes de la Hollande. Le chemin de fer qui relie les villes d'Ovar, d'Estarreja et d'Aveïro, traverse une contrée toute coupée de canaux et de chaussées, toute couverte de marais et de prairies. Là, les fermiers sont à moitié pêcheurs, les pêcheurs à moitié fermiers ; et tous s'occupent, sans cesse et sans relâche, à couper les roseaux pour en débarrasser les étangs et pour en faire un maigre engrais. Les paysans sont en bateau aussi souvent que dans leurs champs, et, de même qu'en Hollande, on aperçoit de tous côtés des voiles blanches dans l'herbe verte, sans savoir comment elles sont là; quand du haut des chaussées on voit les barques, l'effet des bateliers en sayons rouges est des plus pittoresques. Dans les parties assainies le riz croît en abondance, et dans les autres des touffes de grands roseaux, tels qu'on n'en voit que dans les pays chauds, décorent le paysage. Le soleil, qui est le grand peintre, empourpre tout de ses rayons.

Ces scènes sont bientôt remplacées par d'autres. L'Estramadure est un monde en petit où tout se trouve, et surtout les monuments de la seconde période du moyen âge. Si le pays situé entre le Minho et le Douro est le berceau du Portugal, la région qui s'étend entre le Douro et le Tage est le théâtre de son plus grand développement. Aussi y trouve-t-on des monuments remarquables : la belle abbaye cistercienne d'Alcobaça, le Saint-Denis où dorment les rois ; les églises conventuelles de Thomar et de Batalha ; le grand palais de Mafra, et, ce qui est plus gracieux, les châteaux mauresques qu'abritent les bocages de Cintra. A part pourtant les cathédrales, les couvents et les grandes œuvres d'architecture, les petites villes et les villages sont mal et pauvrement construits, et les maisons de plaisance rares. Dans les bourgs on voit parfois s'élever, au milieu de la place publique, un bâtiment vaste et pompeux qui fait contraste avec ceux qui l'entourent : c'est sans doute l'ouvrage de quelque enrichi du commerce qui, au temps prospère de la navigation portugaise, est revenu des colonies pour éblouir de son faste ses modestes amis d'autrefois. Presque toutes ces grandes maisons datent, en effet, de la Renaissance. Mais les Portugais modernes, comme les Espagnols, comme les Siciliens, ne bâtissent guère dans les campagnes. Ils aiment la vie des villes et y joignent le goût des affaires et de l'activité, beaucoup plus développé chez eux que chez leurs voisins. On a dit que les Portugais n'avaient jamais été un grand peuple commerçant et que, sur tous les marchés du monde, ils n'avaient fait que suivre les routes frayées et glaner dans les champs moissonnés par d'autres. Il est possible, en effet, qu'ils n'aient point le génie d'entreprise dans le sens le plus noble du mot. Il y a tant de sang juif dans le sang portugais, qu'il y a aussi des ressemblances de caractère. Tous les négociants étrangers se plaignent de leur esprit mesquin en affaires et de leurs exigences. Mais, comme les juifs, ils sont industrieux, et la vie contemplative des champs n'est pas le genre de bonheur qui pourrait, au soir de la vie, récompenser leurs travaux.

Avec plus d'activité commerciale et moins de passions politiques, la vie des Portugais et surtout des Portugaises ressemble à celle des Espagnols. Pour les femmes, d'interminables ouvrages d'aiguille et de longues stations à la fenêtre ; des sorties matinales pour aller à l'église et, le reste du temps, une claustration presque absolue. Pour les hommes, d'innombrables cigarettes, la sieste et l'amour. Un étranger disait qu'il n'avait jamais passé à côté de deux Portugais arrêtés dans la rue sans leur en avoir entendu prononcer le nom. C'est comme les Anglais, qu'on ne peut pas écouter causer ensemble sans que le mot *pound* (livre sterling) vous tombe dans l'oreille. En Espagne, tous les Roméos causent le soir dans la rue avec toutes les Juliettes au balcon; en Portugal, ils se contentent de se promener de long en large en regardant la façade de la maison. C'est la façon consacrée de faire la cour, et l'on raconte de vraies légendes sur la constance des soupirants. Mais, s'il est malséant d'engager des conversations, il ne l'est pas de se regarder avec extase, et les amoureux font ainsi pendant des heures, des mois, des années même, dit-on, la figure la plus ridicule. Plus on va, plus ces anciens usages s'effacent ; cependant il en reste encore assez pour témoigner de ce que peut être, en matière amoureuse comme en d'autres, la ténacité d'un Portugais doublé de Juif.

On ne peut passer à Coimbre sans visiter au moins son Université, parce qu'elle est la mère de tout ce que le Portugal a possédé de poëtes, d'hommes instruits et de lettrés. Elle a été fondée par Denis *le Laboureur*, à la fin du XIIIe siècle, et est régie par le système professoral, comme les universités libres d'Écosse et d'Allemagne. La petite ville est située sur la rivière Mondego, tant chantée par les écoliers et par les maîtres en rhétorique qui ont vécu sur ses bords. Toutes les gloires l'ont successivement visitée et, avant que d'être le séjour des études de la nation portugaise et la résidence de plusieurs souverains dont elle garde les tombeaux, elle était la première place forte des Romains. Non loin de Coimbre se trouve Pombal. La renommée du grand ministre qui en a rendu le nom célèbre est encore dans toutes les bouches, même les plus ignorantes. Quand on demande à un homme du peuple à quelle époque telle chose est arrivée, il répond : *Antès do tempo de Pombal*, « avant le temps de Pombal. » Il semble que le règne administratif de ce Richelieu doublé d'un Colbert et d'un Bismarck sépare l'ère ancienne de l'ère nouvelle. Il est certain qu'il a rajeuni son pays dans un temps où l'Espagne déclinait tous les jours. Peut-être le respect que conservent pour lui ses concitoyens de toutes les

(1) Suite et fin. — Voyez le numéro précédent.

classes et sa popularité presque légendaire sont-ils la reconnaissance instinctive du service immense qu'il a rendu au Portugal en séparant de plus en plus sa cause de celle de l'Espagne. C'est, en effet, sa fidélité à l'alliance anglaise et à la politique commerciale de cette époque qui a rendu au pays sa prospérité et l'a empêché de tomber dans l'abîme des guerres civiles, cette dernière espèce d'activité chez les peuples qui ont abandonné l'agriculture et les affaires.

Le nom de Pombal n'a jamais joui en France d'une grande renommée, parce que son refus d'adhérer au pacte de famille n'était pas fait pour l'y rendre populaire. Ses brouilles avec les jésuites n'ont pas contribué non plus à le faire célébrer chez les nations latines. Mais, si l'on considère que, choisi par son souverain à une époque où le trésor était dilapidé par les prodigalités de Jean V, — où les rues de Lisbonne étaient peuplées de brigands qui détroussaient les passants comme sur des grandes routes, et où lui-même, Pombal, avait pu, dans sa jeunesse, prendre part à leurs exploits sans encourir pour cela la réprobation publique, — où l'Inquisition désolait le royaume et où les rois, bien déchus de leurs ancêtres, étaient devenus des rois fainéants ; — si l'on se souvient qu'il répara les ruines faites par le tremblement de terre de 1755, qu'il empêcha Joseph d'abandonner Lisbonne et de se réfugier au Brésil après cette calamité, qu'il finit par délivrer le pays du brigandage à tel point qu'aujourd'hui encore, le Portugal, malgré ses montagnes, est le seul pays du midi de l'Europe où l'on jouisse de la sécurité ; qu'il osa s'élever contre l'Inquisition et la réduire à être une institution presque nominale, et qu'après avoir rouvert toutes les sources du commerce il laissa dans les caisses publiques, après sa disgrâce, deux cent quarante millions, somme énorme pour le temps, — on ne peut que redire avec un écrivain portugais : « Jamais plus petit royaume n'eut un plus grand ministre ! » Pombal a procédé comme on procédait partout alors, par voie d'autorité arbitraire ; il a été violent comme Richelieu, il a multiplié les monopoles et les ordonnances comme Colbert ; mais il a vu autre chose dans le gouvernement que l'art de maintenir les institutions existantes, « l'art de résister » comme on l'a dit ; il a préparé l'avénement du peuple, dont les libertés étaient tombées en désuétude, à la vie moderne, et ce n'est pas sans cause que les Portugais illettrés font dater de lui la nouvelle période de leur histoire : *Antès do tempo de Pombal.*

Lisbonne est une belle ville, qui n'a qu'un tort, celui d'avoir été racontée et célébrée cent fois en prose et en vers. Aucune dans le monde ne mérite mieux ce nom de belle, et pourtant elle ne possède ni parcs, ni monuments remarquables. Mais elle est magnifiquement bâtie, en une sorte de pierre calcaire qui au soleil fait l'effet de marbre. Ses rues, détruites par le tremblement de terre de 1755, ont été reconstruites sur un plan régulier, et sa position sur le Tage est incomparable. A première vue, l'effet est superbe ; mais au bout de peu de temps, l'absence de promenades, de musées dignes de ce nom, d'antiquités surtout, la fait trouver ennuyeuse au voyageur qui passe et qui n'a là ni ses relations, ni ses intérêts. Il n'a pas même la ressource de lire les journaux et de s'initier par eux à la vie du pays, car rien n'est plus pitoyable que le journalisme en Portugal. C'est à peu près comme dans le sud de l'Italie : des nouvelles commerciales de Londres, des nouvelles politiques de Paris, des actes officiels, des faits-divers insipides sur la pluie et le beau temps, des annonces de cosmétiques et au rez-de-chaussée quelque absurde roman traduit du français. Le journalisme, cette grande machine sociale, qui s'est élevée au rang de première puissance en France et en Angleterre et qui tend à devenir quelque chose en Allemagne, est au plus bas dans le midi de l'Europe ; même en Espagne, le pays du monde où les passions politiques sont le plus vives et le plus en éveil, rien n'est plus ennuyeux et sans vie que les journaux.

Il n'y a donc point de raison pour le touriste de demeurer longtemps à Lisbonne. Pour qui y est établi, la vie y est, dit-on, très-agréable ; la société brillante est distinguée, les bals de cour féeriques par l'éclat des pierreries et des diamants. Il n'y a pas de pays en Europe plus riche sous ce rapport que le Portugal. Les pierres précieuses ont été de tous temps le luxe des Juifs et des Arabes ; ils en avaient donné le goût aux Portugais, et la conquête du Brésil leur a permis de le satisfaire. Il y a quelques années, on pouvait acheter des turquoises, des améthystes et des opales à très-bon marché chez les joailliers de Porto ; mais maintenant les belles opales sont devenues chères, là comme ailleurs. Quant aux diamants de la Couronne, ils passent, non pas pour les plus purs, mais pour les plus gros du monde entier. Le *Bragance*, qui a été trouvé en 1741 dans les mines de Caethé-Minim au Brésil et que le roi Jean VI aimait à porter, pèse, dit-on, seize cent quatre-vingts carats, tandis que le *Kohinoor* (diamant de la couronne d'Angleterre) n'en pèse que cent six, l'*Étoile du Sud* cent vingt-cinq, et le *Grand Orloff*, qui n'est pas un vrai brillant, mais une rose, cent quatre-vingt-quatorze. Le poids du *Bragance* est tellement anormal qu'on a cru que ce n'était qu'une belle topaze blanche ; mais il est tenu pour un véritable diamant à la cour, où l'on s'y connaît. Sa grosseur est, assure-t-on, celle d'un œuf de poule ; il est mal taillé et n'a que peu de facettes ; s'il fallait le retailler, il perdrait le tiers de son poids, — mais il serait alors un brillant, et le plus beau qu'il y ait au monde, puisqu'il dépasserait cinq fois le *Grand Orloff*.

En continuant sa route du nord au sud, on traverse, de Lisbonne à Évora, toute la province d'Alemtajo. Elle était, au temps des Romains, la Sicile de la Péninsule par sa fécondité, elle en est aujourd'hui la Sicile par son abandon. C'est l'histoire des fertiles provinces romaines d'Asie, des plaines à blé de la Campanie et de tant d'autres contrées qui ont été les greniers du monde et qui en sont maintenant les déserts. On explique le fait par le manque de population, le manque de capitaux, le manque d'énergie. Cette explication est peu satisfaisante pour ce qui concerne la province d'Alemtajo, puisque d'autres parties du Portugal sont bien et vigoureusement cultivées. Ne serait-ce point que les grandes plaines baignées du soleil ont réellement cessé d'être arables depuis qu'il n'existe plus dans le monde une institution telle que l'esclavage, qui permettait à l'homme d'immoler l'homme à ses plaisirs et à ses besoins ? Le labeur est si rude dans ces conditions que le travailleur libre ne s'y soumet pas volontiers, tandis que, dans les pays montueux, si les champs sont moins fertiles, ils sont du moins mieux abrités. Les Maures faisaient aussi de la province d'Alemtajo le grenier de leur empire hispano-portugais, mais probablement au même prix. On dit que sa stérilité date de leur défaite à Ourique par le grand fondateur de la monarchie et que les ravages du vainqueur n'ont jamais pu être réparés. Ils ne l'ont

point été sans doute parce que le travail esclave a cessé avec la domination mauresque et que les conquérants, venus de la région nord, n'eussent pu se transformer aisément en laboureurs dans ces pays brûlants. L'agronome qui traversera aujourd'hui les champs d'Alemtajo se dira avec regret qu'il y aurait là de quoi obtenir deux ou trois fois les produits de la Beauce ; mais il n'essayera point d'y implanter de nombreux travailleurs.

Sauf les traces du passage des Romains, qui, au sud du Tage, sont plus marquées que dans tout le reste de la Péninsule ; sauf des ruines de temples, d'aqueducs, de réservoirs, qui datent, dit-on, de Quintus Sertorius ; des bains, des monnaies, des colonnes milliaires qu'on trouve à chaque pas dans les districts d'Évora, d'Elvas et de Beja, — le touriste n'a autre chose à voir dans le pays qui s'étend de Lisbonne aux Algarves que la physionomie générale des habitants et leur histoire. Nous voilà loin des montagnards de Tras-os-Montès et de leurs femmes blanches et roses. Nous sommes en plein pays mauresque, et ici comme partout les vaincus sont un peu les vainqueurs. Ils ont laissé dans le pays si longtemps tenu par eux leur sang et leurs mœurs, reconnaissables à l'humeur sombre et silencieuse des Portugais du Sud, à leurs sourcils droits et rapprochés, à leur teint bistré et à leurs corps osseux. Les Andalous pourtant, qui ont aussi du sang arabe dans les veines, sont élégants, beaux et bien faits. Mais les tribus d'Afrique qui ont envahi le midi de l'Europe différaient beaucoup entre elles, et il y avait plus loin des Arabes de l'Yémen aux Berbères du mont Atlas, poussés tous ensemble dans la Péninsule par le flot de la conquête, que des Italiens aux Allemands. On n'entend plus de chants, on ne voit plus de danses au sud du Tage. Comme le pays est mal cultivé, il y règne beaucoup de fièvres et de *malaria*. Cependant, à mesure que l'on approche de l'ancienne ville de Serpa, le pays redevient montagneux ; on commence à rencontrer des vallées bien cultivées, et la gaieté, naturelle aux peuples qui jouissent constamment d'un beau soleil en même temps que d'un climat tempéré, se fait de nouveau sentir.

La partie de la province de Guadiana où nous nous trouvons maintenant, Moura, Serpa, Zafara, a été le théâtre de la lutte prolongée entre les mahométans et les chrétiens. Après les grandes victoires qui jetèrent les fondements de la monarchie portugaise, les Maures n'occupaient plus que quelques lieues de pays au deçà des montagnes des Algarves ; c'étaient là précisément les contrées qui servaient de *marches* aux deux dominations. Aussi étaient-elles disputées sans cesse. L'état de guerre était l'état normal ; et ces guerres avaient pris une forme barbare, une forme de pillage qui n'a pas plus contribué à développer la moralité chez les chrétiens que chez les mahométans. C'était le système des razzias d'Afrique, moins les circonstances qui les ont rendues légitimes. Mais là on ne pillait pas pour faciliter la victoire, on tâchait de vaincre pour faciliter le pillage. Les temps des combats chevaleresques étaient passés, et les chroniques de l'époque sont pleines de faits horribles de trahison et de cruauté commis des deux parts. On y retrouve à toutes les pages les mots de *azaria*, *hoste*, *appelido*, *fronteira*, *anadura*, et chacun de ces vieux noms raconte son histoire. L'*azaria* était une expédition faite dans les lignes ennemies pour y couper du bois de construction ou de chauffage, et on la nommait ainsi parce que les hommes de la bande portaient des *azas* ou haches de bûcheron sur leurs épaules. Il y a encore aujourd'hui des propriétés en Portugal dont le titre originaire est une concession de terres faite à celui qui avait conduit une *azaria* dans des cas dangereux. L'*hoste* était une expédition plus régulière, faite selon les formes légales de la guerre. L'*appelido* était un soudain appel aux armes de toute la population valide. Il se répétait souvent, et si les habitants de ces contrées ont conservé un caractère sombre et défiant, c'est peut être pour avoir entendu tant de fois pendant quatre ou cinq générations le cri des veilleurs nocturnes : *Mouros na terra ! moradores, as armas !* « Les Maures sont sur nos terres ! habitants, aux armes ! » La *fronteira* avait également pour but la maraude sous le prétexte de garder la frontière. L'*aduana* ou *anadura* paraît avoir quelque relation avec *adua* (troupeau) et signifier l'enlèvement du bétail. Il y avait aussi le *fossado*, la grande guerre ; mais celle-là était glorieuse et légitime.

Il n'y a pas de plus intéressant historien que le Portugais Herculano, et il est dommage qu'il ne soit point traduit dans toutes les langues. Le Portugal a été peu mêlé aux affaires de l'Europe, et la grande histoire a eu par conséquent fort peu aussi à s'occuper de lui ; mais c'est précisément son isolement politique qui lui a longtemps conservé une physionomie originale et distincte ; et c'est encore cet isolement qui de nos jours lui est si grandement avantageux.

Couché dans le fond d'une barque, sur un lit de feuilles de palmier, protégé par une tente faite de nattes contre les rayons du soleil, et se laissant aller au gré du courant sur la Guadiana, le voyageur est à belle fête pour lire les récits d'Herculano. Les plus poétiques images se marient aux chroniques guerrières, et les chants mélancoliques des rameurs (car les chants sont revenus) semblent la plainte d'un grand peuple qui est mort. Jamais empire ne tint plus de place dans le monde que les deux califats arabes, et jamais aucun ne fut plus complétement abattu. Le fleuve coule dans les gorges des Algarves et il a roulé bien des cadavres, car la lutte a été rude pour reprendre aux Maures ces montagnes. Rien n'est beau comme une décoration tropicale sur un fond de cimes hardies, de coteaux boisés. Le figuier d'Inde ou grande raquette, le caroubier couvrent les plans inclinés ; les lataniers et les bambous frangent les rivières. La Guadiana, qui arrose d'abord des terres arables, se répand ensuite dans des prairies, fort petites il est vrai, mais riches comme de véritables pampas. Puis elle tombe dans des plaines de sable en approchant de son embouchure. C'est là que se trouvent les mines de cuivre qu'un Anglais, M. Mason, a mises en valeur. On en connaissait de tout temps l'existence ; mais, comme on les supposait peu riches, elles étaient délaissées. L'industrie britannique s'est étendue là comme partout. Toutes les soufrières de la Sicile, tout les crûs de Marsala appartiennent à des Anglais. M. Mason a su acheter les mines de Villa-Réal et en tirer, dit-on, un revenu annuel de quatre-vingts mille livres sterling. Il s'est laissé faire baron de Pomerão par le gouvernement portugais, ce qui gâte un peu sa gloire ; car rien ne sied plus mal à un citoyen de la Grande-Bretagne que de s'affubler de titres étrangers. Mais, par son génie d'entreprise, il a rendu service à la fois au Portugal et à son pays, puisque six cents bâtiments anglais entrent annuellement aujourd'hui dans le port de Villa-Réal, qu'une douzaine à peine de barques côtières visitaient autrefois.

Grâce au concours intéressé, mais bienfaisant, de l'Angle-

terre et malgré la période de troubles de 1827 à 1833 et le prolongement des agitations de la guerre civile au commencement du règne de doña Maria, le mot prononcé il y a cinquante ans par le duc Wellington se réalise tous de les jours : « Le Portugal est en progrès. » La tutelle invisible qui s'étend sur lui depuis près de deux siècles en a certainement été cause; mais il y a aussi quelque chose de plus solide dans le caractère des Portugais que dans celui de leurs voisins. Pendant que la grande nation espagnole ne peut parvenir non-seulement à se donner un gouvernement viable, mais à former un régiment fidèle, les Portugais jouissent en paix, depuis bientôt un demi-siècle, d'une constitution assez analogue à la constitution anglaise, et leur armée, parfaitement disciplinée, est étrangère aux *pronunciamientos* de caserne, aux trahisons intéressées qui déshonorent l'armée espagnole. On sait que le duc de Wellington, avant de bien connaître l'une et l'autre, était porté à donner la préférence à l'armée espagnole et qu'il ne tarda pas à s'apercevoir de sa méprise. Pris individuellement, les Espagnols étaient d'une bravoure sans reproche; mais ils ne se défirent jamais, même en combattant aux côtés des Anglais, des défauts qui sous leurs propres drapeaux neutralisent leurs bonnes qualités. Les Portugais, au contraire, une fois bien nourris, bien instruits et bien commandés, devinrent, selon l'expression du général anglais, « les coqs de combat de la Péninsule ». Il les mettait au premier rang, comme soldats, après ses propres régiments. Sous le rapport commercial, le Portugal met à profit la paix dont il jouit depuis trente-cinq ans, et s'il n'a pas de grandes industries nationales, il a au moins, sauf dans la région du centre, où les conditions climatériques s'y opposent peut-être, une agriculture prospère. On s'occupe très-peu de politique aujourd'hui en Portugal : cela semblerait indiquer que la nation est contente de son sort, puisqu'elle a cette apparente indifférence que, depuis Cicéron jusqu'à Montesquieu, les publicistes ont attribuée au laboureur et au marchand satisfaits.

Il n'est donc pas étonnant que l'idée de l'Union ibérique soit chez les Portugais de toutes les classes (sauf peut-être chez un petit nombre d'adeptes de l'Internationale qui se trouvent là comme partout) souverainement impopulaire. L'Union ibérique est une chimère, née chez le plus chimérique de tous les peuples, et dont l'histoire montre l'inanité. L'hostilité contre l'Espagne a été, dans tous les temps, la vie même des Portugais. Aujourd'hui l'union serait la conquête, et la conquête dans les conditions les plus contre nature, c'est-à-dire l'annexion d'une société tranquille et relativement riche à une société pauvre et désorganisée.

La nation portugaise n'a pas dans l'histoire la grandeur épique de la nation espagnole; elle n'a pas non plus la grandeur intellectuelle qui s'exprime par la littérature et les arts. Sauf deux poëtes et un historien, elle n'a rien produit de supérieur dans les lettres. Il est incertain, quoi qu'on en dise à l'Académie de peinture de Lisbonne, qu'elle ait eu des peintres, car les tableaux qu'on y attribue à des artistes portugais sont généralement des flamands non signés, et Glamma lui-même était le fils d'un Italien. Les deux peintres vivants, MM. Resende et Pereïra, sont de bons imitateurs. Quant à l'architecture portugaise, elle est en général détestable. Nous ne parlons point des anciens monuments, construits dans le style mauresque et qui appartiennent à l'art d'un autre peuple et d'une autre civilisation, mais des palais et des églises en général. Tandis que dans les régions du centre et du nord de la France il n'est pas un village dont l'humble clocher ne soit une œuvre d'art et de goût, les cathédrales les plus renommées du Portugal sont de lourdes constructions bâtardes, revêtues à l'intérieur de sculptures grossières en bois chargées de dorure. Les moines consacraient souvent leur vie à ces sortes de travaux et ensevelissaient leurs églises sous des couches d'ornements informes que le mauvais goût du temps — le goût qui a régné en même temps que les jésuites, et qu'on a appelé par cette raison le goût des jésuites — faisaient prendre pour de la magnificence. Il en est de même en Espagne, mais à un moindre degré, et ce n'est que dans ses anciennes possessions de l'Amérique du sud qu'on voit règner une aussi mauvaise architecture.

Mais si les Portugais ne sont point les artistes et les littérateurs de la Péninsule, si leur rang est le dernier sous ce rapport parmi les nations latines, ils sont et ont été presque toujours hommes de bon sens et d'affaires. Il s'est aussi développé chez eux une qualité secondaire, qui, pour être peu remarquée, n'en est pas moins importante au point de vue de la formation du caractère national et qui devient dans ses effets une qualité de premier ordre. Nous avons dit ailleurs combien la dureté habituelle des Espagnols envers les animaux a contribué à faire naître chez eux ce goût du sang, ce mépris de la vie et de la souffrance qui se traduit par la férocité ordinaire de leurs guerres civiles; les Portugais, depuis que le progrès de la civilisation les a lavés de la cruauté commune à tous les peuples du moyen âge, sont infiniment moins sanguinaires que leurs voisins, et cette disposition se montre dès l'enfance dans la manière de traiter les créatures inférieures. Quoiqu'ils aient la singulière manie (empruntée sans doute aux Maures) de ne vouloir point prononcer le nom du porc, du chien et de plusieurs animaux regardés par les musulmans comme impurs, ils ont presque autant d'affection pour le chien que les peuples du nord. Leurs combats de taureaux sont stupides comme tous les combats de ce genre, mais ils ne sont point cruels comme le sport sanglant qui tous les jours démoralise la nation « la plus chevaleresque de la terre ». En Portugal, le taureau est tourmenté, harcelé, mais jamais sérieusement maltraité, non plus que les chevaux dans l'arène, et le toréador s'expose à beaucoup plus de danger et montre beaucoup plus de courage que dans les jeux à la fois cruels et lâches de l'Espagne.

Pour qui sait saisir les rapports des effets et des causes, l'humanité envers les animaux est une excellente note pour un peuple. On a fait beaucoup de bruit dans le monde des cruautés de dom Miguel. Dom Miguel était un monstre dès son enfance, une rare exception dans tous les temps. Au Brésil, il s'amusait à faire faire à des nègres des sauts périlleux et à faire rompre le cou à des enfants, comme un Romain de la décadence. Quoique son nom ait un moment rallié tout le vieux parti national, il n'avait point et n'eût point eu de popularité personnelle. D'ailleurs, nous sommes loin aujourd'hui des guerres de dom Miguel et même du règne troublé de doña Maria. L'éducation du souverain et du peuple se fait tous les jours en Portugal, et quand on voit l'Espagne s'épuiser en stériles débats, on applaudit au petit peuple qui sait chercher dans les progrès économiques les éléments du progrès social et marcher paisiblement vers la liberté.

Léo Quesnel.

CURIOSITÉS HISTORIQUES

Un manuscrit hollandais au XVIIe siècle. — Épitaphes inédites de Molière. — La Pologne au XVIIe siècle.

Il existe dans les archives d'État de La Haye un manuscrit des plus intéressants, le journal de Christian Constantin Rumpf, secrétaire de Pierre de Groot, ambassadeur des Provinces-Unies à Paris.

En 1672, ce Rumpf, homme d'État et homme d'esprit, habitait avec sa famille un petit hôtel de la rue Saint-Antoine. Il occupait dans la société parisienne, et particulièrement dans celle des membres de la R. P. R. (les protestants), une place d'autant plus honorable que les difficultés étaient alors considérables pour les protestants et surtout pour les Hollandais.

En effet, la mort plus qu'inopinée du secrétaire d'État des affaires étrangères, M. de Lyonne, avait été le point de départ d'un changement complet dans la politique française. Il n'était plus question des grandes traditions de Sully, de Richelieu et de Mazarin. Le parti ultramontain avait su reprendre une influence prépondérante autour du jeune roi, influence dont les conséquences devaient être si fatales pour la France.

Poursuivre les efforts naissants du libre examen, détruire le jansénisme et le protestantisme, relever la suprématie religieuse de Rome en Angleterre à l'aide des Stuarts et d'un ministère vendu à la France; dans la Flandre abandonner la lutte contre l'Espagne pour anéantir la petite république hollandaise et permettre ainsi la venue de ce Guillaume d'Orange dont l'avénement au trône d'Angleterre devait être le signal de l'abaissement de la France sur terre et sur mer; aboutir enfin aux dragonnades et à la révocation de l'édit de Nantes : tels furent les résultats les plus immédiats de cette politique toute d'égoïsme. Or, ce fut au début de cette crise, au moment où l'ambassadeur hollandais, M. de Groot, avait dû regagner les Provinces-Unies, que son secrétaire Constantin Rumpf avait été autorisé par le roi à rester à Paris pour y régler les intérêts nombreux que les affaires commerciales avaient établis entre les habitants des deux pays, par suite de l'alliance franco-batave.

C'est donc la correspondance et le journal (1) de Rumpf, qui se trouvent conservés dans un ordre parfait. Ces feuillets, accompagnés de pièces justificatives, contiennent des documents d'une valeur considérable, non-seulement pour l'histoire, mais encore pour cette époque littéraire. Ce fait étonne moins, si l'on veut réfléchir que la Hollande était alors avec Paris le foyer intellectuel de l'Europe.

(1) *Journal vant geene my Binnen Parys de hoost stadt van Vranckrijck.*

Suit den 23 *marty A.* 1672.

Christian Constantin Rumpf, secretaris.

Ce manuscrit m'a été indiqué par le savant et obligeant M. de Wytte van Citters.

I

C'est ainsi qu'entre autres papiers curieux, j'ai retrouvé *six épitaphes sur Molière.* La mort du grand écrivain était en effet le gros événement du jour.

« Le vendredy, 17e feb. 1673, après la comédie, sur les » dix heures du soir, monsieur de Molière mourust dans sa » maison, rue de Richelieu, ayant joué le roole du Malade » Imaginaire, fort incommodé d'un rhume et fluction sur la » poitrine, qui lui causait une grande toux, de sorte que » dans les efforts qu'il fist pour cracher, il rompist une » veyne dans le corps et ne vescut pas demi-heures ou trois » quarts d'heure depuis la veyne rompue. » Mais l'enterrement de celui qui fut Jean-Baptiste Poquelin ne se fit pas, on le sait, sans difficulté, car le curé de Saint-Eustache commença par refuser toute sépulture. Ce ne fut que quatre jours après, le mardi 21 février, sur l'ordre exprès du roi, que « sur les neuf heures du soir l'on a fait le convoy de J.-B. P. » Molière, tapissier, valet de chambre, illustre comédien, » sans aucune pompe, sinon de trois ecclésiastiques; quatre » prêtres ont porté le corps dans une bière de bois couverte » de poelle des tapissiers, six enfants bleus portant six cier- » ges dans six chandeliers d'argent, plusieurs laquais portant » des flambeaux de cire blanche allumée..... » Or, à des hommes d'étude comme Groot et van Benninghen, très-friands de tout ce que produisait l'esprit français, un éclectique comme Rumpf devait naturellement envoyer force détails, et particulièrement les épitaphes qui couvraient les ruelles que fréquentaient les beaux esprits du temps.

De ces épitaphes, trois m'ont paru curieuses à signaler, la troisième surtout, que Rumpf attribue à La Fontaine.

MOLIERI COMÆDI TUMULUS.

Roscius hic situs est, parvâ Molierus in urnâ,
Cui genus humanum ludere ludus erat.
Dum ludit mortem, mors indignata jocantem
Opprimit et mimum fingere scæna vetat.

EPITAPHE.

Sous ce tombeau gisent Plaute et Térence,
Et cependant le seul Molière y gît.
Leurs trois talens ne formaient qu'un esprit,
Dont le bel art réjouissait la France.
Ils sont partis, et j'ay peu d'espérance
De les revoir malgré tous nos efforts.
Pour un long temps, selon toute aparance,
Térence et Plaute et Molière sont morts.

ATTRIBUÉE A LA FONTAINE.

Quoy ! C'est donc le pauvre Molière
Qu'on va porter au cimetière,
S'écrièrent quelques voisins.
— Non pas, dit un apothicaire;
C'est un malade imaginaire
Qui veut jouer les medecins.

II

C'est dans le même recueil et dans une lettre de 1673, que j'ai trouvé une autre épitaphe, celle-là en latin et destinée à la Pologne.

Elle est intitulée :

EPITAPHIUM LIBERTATIS POLONIÆ.

Quæ nimiâ regum indulgentiâ nata,
Nimiâ senatorum arrogantiâ aucta,
Nimiâ equestris ordinis licentiâ vexata,
Nimiâ omnium avaritiâ prostituta
Tandem
Facta est sub tributo.
Principis ignavia,
Magnatum pusillanimitas,
Populi insania,
Vicinorum politica,
Remotorum cunctatio,
Universitatis cecitas,
Lacrymis totius christianitatis
Monumentum servitutis
Posuere.

Cette épitaphe sans date, qui fait partie des documents de la fin de l'année 1672, se rattachait à la mort de Jean-Casimir, roi de Pologne et jésuite.

Ce Jean-Casimir avait eu une existence assez accidentée. Né en 1609, il avait été enfermé à vingt-neuf ans au château de Bouc, près de Martigues. Il y était resté deux ans. A trente-quatre ans, il s'était fait jésuite, avait été nommé cardinal, puis à trente-huit avait renoncé au chapeau pour courir en Pologne, à la mort de son frère Ladislas IV (19 mai 1648), dont il accepta la succession et la femme, Louise-Marie de Gonzague, qu'il épousa avec dispense du pape Innocent X. Vingt ans plus tard, une année après la mort de la reine (10 mai 1667), il abdiquait et se retirait à Paris. Le 23 mai suivant, il prenait possession de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, aux lieu et place de Henri de Bourbon, duc de Verneuil, fils de Henri II et de Henriette-Catherine de Balzac, qui s'était démis en sa faveur afin d'épouser la duchesse de Sully. Puis, pour terminer une vie si bien commencée, il se mariait *in extremis* avec la veuve du maréchal de l'Hôpital, la fameuse Françoise Mignot, dont l'existence bizarre offrait plus d'une analogie avec la sienne.

Cette Françoise Mignot, fille d'une blanchisseuse, assure-t-on, avait épousé Pierre des Portes, trésorier et receveur général du Dauphiné, puis, à la mort de ce dernier, le maréchal de l'Hôpital.

« Le 28 aoust 1653 ont été fiancez et mariez en mesme » jour avec dispense des bancs, en l'église des R. P. Augus- » tins déchaussez... M. F. de l'Hospital, mareschal de France, » et dame Françoise Mignot, veufve de feu Mre Pierre des » Portes... »

« Elle fit si bien, ajoute Saint-Simon, qu'elle épousa en » troisièmes noces, le 14 décembre 1672, Jean-Casimir, suc- » cessivement prince de Pologne, jésuite, cardinal, roi, puis » abbé... Le mariage fut su et très-connu, mais jamais » déclaré ; elle demeura madame la maréchale et on lui » garda ses bénéfices. »

Or, c'était Casimir qui, dans la diète de Pologne de 1661, avait dit : « Dieu veuille que je sois un faux prophète, mais si vous ne vous hâtez pas de remédier aux malheurs que vos prétendues élections libres attirent sur le pays, si vous ne renoncez pas à vos privilèges personnels, ce noble royaume deviendra la proie des nations. Le Moskovite vous arrachera la Russie et la Lithuanie, le Brandebourgeois s'emparera de la Prusse de Posen, et l'Autriche, plus loyale que ces deux puissances, sera obligée de faire comme elles : elle prendra Krakovie et la Pologne. »

Triste prophétie, que les événements ne devaient que trop réaliser ! En effet, il était impossible d'imaginer une anarchie pareille à celle qui désolait alors ce malheureux pays. Le roi venait de conclure avec les Turcs (18 octobre 1672) à Boudchaz, en Gallicie (1), une paix honteuse par laquelle il s'engageait à payer quatre-vingt mille rixdales à titre de contribution pour Lemberg, ainsi qu'un tribut annuel de vingt-deux mille ducats, à leur abandonner Kaminiec et une partie de la Podolie, à renoncer enfin à l'Ukraine. Pendant ce temps, la noblesse intriguait partout pour chercher un chef à sa convenance, en remplacement du prince régnant, Michel Koribut Wiecnowiscki. Les uns réclamaient Turenne, ou Condé, ou un prince de Conti encore enfant, dont Turenne aurait été le tuteur (14 juillet 1672). Les autres songeaient au comte de Saint-Pol, deuxième fils du duc de Longueville, ou au duc Charles de Lorraine. Autant de chefs, autant de coteries, et dans chaque coterie un prétendant nouveau à cette malheureuse couronne de Pologne. Aussi quelles assemblées que celles de la noblesse ! Quel désordre, et cela au camp même du roi Michel ! Il ne se passait pas de jours sans que l'un des députés présents ne fût assassiné au cours même de la discussion.

« Le 2 octobre, écrit de Niemerow notre agent, M. de Beaumont, la cour a proposé à la Pospolite une confédération où la France est injurieusement mentionnée. Elle a été rebutée plusieurs fois, jusqu'à ce que le 12, après le soleil couché, quelques milliers de la plus vile Pospolite contraignissent, à coups de sabre et de *haubouts*, les honnêtes gens à jurer la dite confédération, ayant haché en pièces quelques opposants. »

« Le 13, on a assassiné un gentilhomme d'une très-noble extraction du Palatinat de Russie, nommé Broniewski, qui désirait se faire entendre. Les députés l'ont accueilli aux cris de : « Tuez-le, tuez-le, » ce qui a été fait. »

« Le 15, ils ordonnèrent que tous les mécontents, et particulièrement une soixantaine de grands, comparaîtraient dans quinze jours pour jurer la confédération, moyennant quoi l'amnistie de tout le passé leur serait accordée, sinon ils seraient condamnés. Mais les émissaires de la cour et de Vienne, qui faisaient agir ces ressorts-là à force d'argent, voyant cette canaille de belle humeur, la fit passer outre dès le lendemain, sans se souvenir de l'arrêté du jour précédent. Aussi, le 16, ils déclarèrent ennemis de la pastrie le grand archevêque, le Castillan de Posnanie, les palatins de Poméranie et de Kiowie, le grand trésorier, le général de l'artillerie et soixante autres grands seigneurs, sans les avoir cités, ouïs ni convaincus. »

Mais au milieu de cette noblesse affolée, les plus âpres à la curée royale sont sans contredit l'honnête et le naïf Sobieski et surtout son altière femme, la fameuse Marie Casimir de la Grange d'Arquien, fille du marquis de ce nom, capitaine des gardes du duc d'Orléans. Ancienne fille d'honneur de la reine Louise-Marie de Gonzague, épouse du roi Casimir et veuve du palatin de Sandomir, Jacob Radziwill, prince de Zamoïski, elle était déjà sous la domination du jésuite piémontais Vota, alors son confesseur en attendant qu'il devînt son ministre, comme l'autre père jésuite Przeborowski était le confesseur et l'ami de son mari.

(1) Dumont, t. VII, p. 212.

D'un côté, elle se mettait en rapports avec le prince de Lorraine, et l'abbé Courtois, agent français, disait à ce propos : « Le prince a ici trois agents qui le servent très-bien ; son confesseur jésuite arriva avant-hier de surcroît. Ledit prince est sur la frontière, allant tous les jours à la chasse avec la noblesse polonaise, leur donnant 100 écus à l'un et 200 à l'autre. Il a offert un million à la maréchale... »

D'autre part, le grand trésorier de Pologne écrivait de Varsovie le 19 août 1672 : « ... Mme la maréchale, éblouie de la promesse d'être faite princesse de l'Empire, ne respire que le prince de Lorraine et a exigé des lettres itératives de M. son mari et de M. le primat, pour tirer une prompte réponse de la cour de France, afin qu'aussitôt qu'on l'aura, si l'on ne promet rien de précis, elle puisse consommer son intrigue pour le Lorrain... »

Le lendemain (20 août 1672), l'abbé de Noyer, secrétaire de la feue reine de Pologne et autre agent français, prétendait dans sa dépêche « que la maréchale avait eu la nuit quatre entretiens avec un nommé Hardy, Italien de naissance et d'extraction bourguignonne, envoyé du prince... » Il ajoutait même le 3 décembre : « La maréchale me dit qu'elle croyait que la France parlerait maintenant qu'il y avait un parti armé, assez fort pour donner la loi au roi Michel, sinon que si M. son mari choisissait un autre qu'un prince français, la France le devrait suspecter non à mauvaise volonté, mais à son propre refus. » Or, c'était cette même personne qui écrivait quelques jours auparavant à Louis XIV :

« Sire, conservant toujours tout le zèle imaginable pour le service de Votre Majesté, jay creu qu'il estait de conséquence de luy faire scavoir en diligence par cet exprez, affin qu'il lui plaise nous informer de ses volontés qui je scay feront celles de M. le maréchal. Quoyqu'il ne soit icy estant occuppé à la guerre en Valachie, je puis respondre à Sa Majesté de ses sentiments et qu'il suivra aveuglement tous les ordres de Votre Majesté aussy bien que moy qui suis avec un profond respect,

» Sire, de Votre Majesté, très-humble, très-obéissante et très-fidèle sujette et servante,

» De la Grange Sobieski.

» 11 novembre, à Sawoiaf.

» V. M. nous fera l'honneur, s'il luy plait, de nous marquer de sa propre main ses volontés ; il n'y a pas de temps à perdre. M. de Pomponne a le chiffre. »

Cette protection, du reste, ne fit pas défaut, car la maréchale devint à son tour reine de Pologne, grâce à l'argent du roi de France, qui lui fit même une pension. La chose est mise hors de doute par une lettre de M. de Béthune, notre agent à Dantzick, à M. de Pomponne, le 6 novembre 1677. C'est ce même agent qui la veille écrivait au roi :

« ...Votre Majesté saura qu'on a voulu empoisonner, il y a deux jours, le roi et la reine de Pologne, lesquels n'en ont été preservés que par une grâce de Dieu toute particulière. Comme ils prennent l'un et l'autre tous les matins du café, dans lequel pour son amertume on met toujours du sucre, et que ce breuvage se prepare par un petit Moscovite dans une chambre proche de celle de Leurs Majestés, on l'on laissant toujours du sucre en poudre, on avait jeté dans le sucrier mêlé une forte dose de sublime et d'arsenic, que le petit garçon, en ayant pris fort peu, se trouva dans le moment surpris d'une si violente douleur que tout ce que l'on a pu faire a été de le sauver, et l'on a trouvé par différents essais que jamais poison n'a été plus véritable et préparé avec plus de méchante intention, et la reine de Pologne avait déjà son café sur la table lorsqu'on a découvert la chose, ce qui obligera Leurs Majestés de prendre de très-grandes précautions pour l'avenir. »

Et, le 2 décembre 1677, Louis XIV, qui savait à quoi s'en tenir sur ces empoisonnements qui, depuis plusieurs années, frappaient déjà sans merci les personnes de son entourage, en attendant qu'ils atteignissent les membres de sa famille, répondait à la reine :

« Madame ma sœur, je loue Dieu de l'heureuse découverte » du poison mêlé dans le sucre du café qu'on vous devait » servir ; agréez qu'en vous témoignant par cette lettre de ma » main la part que je prends à cet incident, je vous conjure » d'en profiter comme d'un avertissement du ciel, pour la » conservation de votre personne et de celle du roi de Po- » logne, monsieur mon frère, et de croire que je ne saurais » être plus sensible que je le suis à tout ce qui vous arrive, » ni avec plus d'amitié, madame ma sœur. Votre bon » frère... »

Ainsi donc noblesse ignorante et désordonnée, la monarchie à l'encan et soudoyée par l'étranger, le crime à tous les degrés de l'échelle sociale, tel est l'état de cette malheureuse Pologne, si bien jugée dans cette triste épitaphe retrouvée dans les papiers de Constantin Rumpf.

Or, c'est justement cette époque désastreuse que l'historien officieux des jésuites, Crétineau-Joly, représente comme l'œuvre la plus glorieuse de l'Ordre. « En Pologne, l'éducation des jésuites était puissante, parce qu'elle s'adressait à des natures vigoureuses. Ils étaient les professeurs des nobles, les orateurs de l'armée, les médecins du blessé, les apôtres de la charité chrétienne..... Ils trouvaient dans la reine de Pologne, Marie d'Arquiem, une protectrice éclairée. Le père Vota était venu augmenter le prestige de la Compagnie en devenant son confesseur et son principal ministre... En Pologne, ils réalisaient dans les armées et dans les colléges la fin de leur institut... S'ils y étaient aussi entreprenants que possible, c'est que sur le trône de Pologne ils rencontraient un homme qui avait foi en leur mission, comme eux en son génie... »

Puis Crétineau-Joly ajoute comme péroraison sur cette toute-puissance de l'Ordre en Pologne, en 1672 : « Pour que les jésuites obtiennent sur les multitudes une influence prépondérante, il faut qu'ils trouvent à la tête des affaires un prince énergique, ou un pouvoir qui ne consente pas à s'annihiler. Monarchie ou république, légitimité ou droit électif, le mode de gouvernement leur importe peu, pourvu que ces gouvernements soient forts. Ils ne se déploient à leur aise qu'à l'abri d'une autorité que les factieux ne viennent pas tirailler. »

Triste, mais curieuse maxime, qui, à en juger par les résultats obtenus en Pologne et ailleurs, démontre que ces directeurs incommodes ne sont en réalité que les avant-coureurs de la mort de la nation qu'ils absorbent.

Mais que d'autres documents intéressants à puiser dans ce manuscrit de Rumpf ! que de richesses historiques à rapprocher de celles qui sont fournies par les ambassadeurs vénitiens et leurs collègues ! Augustin Thierry l'a dit avec raison : « L'histoire vraie est encore enfouie dans la poussière des chroniques contemporaines. » Ce n'est qu'après le dépouillement

de ce trésor enfoui dans les archives européennes, qu'il sera permis de faire de l'histoire sérieuse. Ce jour-là on la dépouillera des légendes que les courtisans, les panégyristes et les compilateurs se sont plu à amasser autour d'elle. Ce jour-là enfin on sera en mesure de la faire participer à l'étude de cette science nouvelle : la science sociale, la plus belle de toutes, car elle est le résumé des efforts de l'humanité tout entière.

T. J...

NOTES ET IMPRESSIONS

I

M. Louis Blanc est sujet à des indispositions produites par la présence dans son cerveau de calculs oratoires qui lui causent de grandes fatigues tant qu'ils ne s'y sont pas condensés sous forme de discours, qu'il expulse ensuite à la tribune. L'indisposition de M. Louis Blanc a été cette fois plus longue que de coutume ; il est resté quinze jours éloigné de l'Assemblée, mais la cause de son absence étant connue, personne ne s'en est alarmé. On sentait bien que sa crise néphrético-politique touchait à sa fin.

Lundi dernier, en effet, M. Louis Blanc, sûr de sa mémoire, est monté à la tribune de l'Assemblée, et tirant de sa poche un petit mécanisme de la constitution Wallon, il l'a démonté pièce à pièce et il a démontré qu'aucun de ses rouages ne s'adapte exactement à l'usage auquel on le destine ; que le droit de dissolution accordé au Président de la république peut arrêter le mécanisme tout entier, que la faculté d'ajourner la Chambre des représentants rend difficile la mobilité des rouages, etc.

Les membres de la commission des Trente et les députés de la gauche, décidés à faire marcher la constitution Wallon, se doutent bien un peu des défauts de leur machine, mais ils espèrent qu'à force de soin, de vigilance, de bonne-volonté, ils parviendront à les atténuer ; la démonstration de M. Louis Blanc ne leur a donc pas appris grand'chose, et ils l'ont trouvée un peu longue ; mais les membres de la droite et les bonapartistes ont paru y prendre grand plaisir. Cela fait compensation.

M. Louis Blanc, en 1848, avait établi au Luxembourg un atelier de machines politiques de précision et d'horlogerie sociale ; on se rappelle l'admiration causée par son droit au travail à double échappement et par son égalité des salaires à basse pression. M. Louis Blanc a perfectionné, assure-t-on, son talent de mécanicien ; il vient de mettre la dernière main à une constitution à la Bréguet qui ne variera pas d'une seconde et qui sera non-seulement à l'usage de la France, mais encore de toutes les nations qui seraient bien aises de se constituer mathématiquement et dynamiquement en république. On ne dit pas si la constitution de M. Louis Blanc est à remontoir ou à clef.

L'inventeur, après avoir fait des conférences dans les grands centres pour expliquer le système sur lequel repose sa machine, a l'intention de la faire figurer à l'exposition de Philadelphie, section des chronomètres et des constitutions.

II

Les membres de ma génération qui ont beaucoup entendu parler des montagnards de la révolution de Février, mais qui n'en avaient jamais vu, n'ont pas été fâchés de faire connaissance avec M. Madier-Montjau, un des échantillons les plus parfaits de cette race disparue.

C'est par une illusion d'optique assez étrange sans doute que le montagnard de Février se confond pour nous dans le lointain des âges avec l'homme contemporain du renne, de l'ours des cavernes et du rhinocéros à longs poils ; il n'est pas moins vrai que M. Madier-Montjau nous a semblé brandir une éloquence en silex et lancer contre la constitution Wallon des phrases exhumées de Moulin-Quignon. C'est là, du reste,— tous les antiquaires le reconnaissent,—le faible des orateurs de l'époque pliocène : ils avaient la parole redondante, le geste majestueux, la voix formidable, la tête en arrière, l'index menaçant ; habitués aux longs discours, ils occupaient la tribune pendant des heures entières. Le reste du temps, ils le passaient dans des clubs à discuter et à parler de la prochaine liquidation sociale, ce qui ne contribuait pas peu à les rendre insupportables à la nation. Les montagnards de Février adoraient deux divinités principales : le *Dieu principe* et la *Sentinelle invisible*. Les historiens de la réaction ont prétendu qu'ils leur immolaient des victimes humaines. C'est une calomnie.

La présence d'un montagnard de Février à la tribune aurait suffi dans d'autres circonstances pour exaspérer la droite, mais M. Madier-Montjau se présentait pour attaquer la constitution Wallon, et il n'est pas de montagnard que la droite n'eût accueilli, grâce à ce passeport, fût-ce le farouche Miot ou le terrible Buvignier, qui ont tant effrayé nos pères. M. Madier-Montjau a laissé entrevoir qu'il avait eu des revélations d'en haut, qu'il savait, à n'en pas douter, que la constitution Wallon offensait fort le Dieu principe, qu'il la considérait comme attentatoire à son culte, et qu'il fallait se hâter de la déchirer si l'on voulait épargner à la France les catastrophes que le Dieu principe s'apprêtait à déchaîner sur elle. Quant à la dissolution, M. Madier-Montjau en était grand partisan quand elle paraissait impossible, mais elle lui semble une chose de médiocre importance maintenant qu'elle est certaine. Ce raisonnement ne me surprend pas. Le propre du montagnard de Février est de vouloir toujours retarder les élections ; il l'a fait en 1848. On se rappelle ce qu'il y a gagné.

M. Madier-Montjau se propose, du reste, au moment où il sera question de fixer l'époque definitive de la dissolution, de demander dans un amendement l'envoi dans les departements de commissaires extraordinaires chargés d'éclairer les populations sur les inconvénients de la constitution Wallon. Tous les commissaires de Ledru-Rollin ne sont pas morts, quelques-uns sont même encore assez ingambes et ne demandent pas mieux que de rentrer dans la vie politique. On pourrait profiter de l'occasion pour les utiliser.

Proudhon a donné pour épigraphe à un de ses livres ces trois mots : *Destruam et ædificabo*. Je vois bien votre *Destruam*, lui dit un de ses amis ; mais votre *ædificabo*, où est-il ? C'est ce qu'on pourrait demander aussi à M. Louis Blanc, à M. Madier-Montjau et à tous les survivants de l'âge de l'éloquence

mégalithique. Du *Destruam* ils en ont à revendre, mais de l'*ædificabo* pas un atome. MM. Louis Blanc et Madier-Montjau, avec tout leur *Destruam*, ne feront jamais rien que des phrases, et M. Wallon avec son petit *ædificabo* nous dotera d'une constitution qui durera peut-être plus longtemps qu'on ne se l'imagine, n'en déplaise au Dieu principe et à ses deux flamines.

III

Bien des gens s'imaginent que M. Laboulaye est un citoyen du Connecticut, naturalisé français en 1830 par la protection du général Lafayette, mais ayant conservé quelques-unes des habitudes de son pays natal, telles que celle de faire son cours au Collége de France en se renversant sur sa chaise et en mettant ses pieds sur le rebord de la chaire, et celle de couper un bâton avec un canif pendant qu'on discute dans les commissions dont il fait partie.

Ce sont là des bruits que les réactionnaires font courir.

La vérité est que M. Laboulaye — ceux qui lisent ses livres et ses discours ont dû s'en apercevoir — est Français et même Parisien de la vieille roche. Il a répondu en homme moderne aux deux orateurs des anciens jours, aux deux sachems qui ont entonné le vieux chant de guerre des mohicans de 1848. Son discours bref et net a eu pour résultat de faire décider à la presque unanimité par l'Assemblée qu'elle passerait à une seconde lecture de la loi sur les pouvoirs publics. L'Assemblée veut en finir. La constitution ne tardera pas à être votée; courage, messieurs de la gauche; de l'*ædificabo*, morbleu, de l'*ædificabo!*

IV

On connaît l'éternel argument que les intransigeants s'empruntent les uns aux autres contre la constitution Wallon : c'est la monarchie sans le roi !

Et voilà pourquoi je suis d'avis de l'adopter. Demandez donc à MM. de Lorgeril et de Franclieu pourquoi ils la repoussent.

V

— Êtes-vous candidat au Sénat?

— Pas pour le moment, et vous?

— Pas encore, mais on ne sait pas ce qui peut arriver.

Telle est la question que s'adressent la plupart des députés à la buvette ou dans la galerie des Tombeaux.

Une petite demande à notre tour à nos sept cent cinquante souverains de Versailles : L'Assemblée songe-t-elle à faire une place aux illustrations de la littérature, de la science, des arts, sur la liste des sénateurs qu'elle est appelée à élire?

Autrefois une telle demande eût paru oiseuse et même quelque peu impertinente; mais les temps sont changés et les illustrations dont nous parlons risqueraient fort d'être oubliées, si l'on n'élevait pas la voix en leur faveur.

On m'assure cependant que Mgr Dupanloup s'occupe en ce moment à dresser une liste de grands hommes orthodoxes repentants et dévots au Sacré-Cœur.

Allons! je vois que ce sera à Paris que reviendra le soin de réparer les oublis de Mgr Dupanloup; malheureusement, il n'a que cinq sénateurs à nommer, et le nombre des candidats politiques augmente sans cesse.

VI

Le nommé Rival, dit Allan Kardec, ennuyé de vendre des contremarques, se fit chef de la secte des spirites. Il est mort il n'y a pas bien longtemps, laissant après lui de nombreux disciples qui lui ont élevé un « dolmen » au cimetière du Père-Lachaise et qui entourent sa mémoire d'une profonde vénération. Allan Kardec leur en témoigne sa reconnaissance en restant en communication avec eux et en leur adressant des billets dans les occasions où les intérêts du spiritisme et ceux des spirites lui semblent menacés. « Chère femme, écrivait-il dernièrement à sa veuve inconsolable qui continue son commerce, veille sur notre médium Buguet : de faux spirites le tracassent en ce moment, lui seul est le vrai; c'est surtout lui qui fera prospérer notre doctrine. Leymarie doit l'aider. Courage et adieu ! »

Buguet est un photographe doué de la médianité au point d'évoquer les morts devant son objectif et de faire leur portrait pour 20 francs. Leymarie est le continuateur de la *Revue spirite* fondée par Allan Kardec. Les faux spirites qui tourmentaient Buguet étaient tout simplement des agents de la préfecture de police qui, après avoir opéré différentes descentes judiciaires dans son atelier, ont fini par le faire traduire en police correctionnelle où, j'ai le regret de le dire, il ne s'est pas conduit avec toute la fermeté qu'on était en droit d'attendre d'un homme si haut tenu dans l'estime d'Allan Kardec, car à cette question du président : « Êtes-vous médium ? » il n'a pas hésité à répondre : « Pas le moins du monde ». Leymarie est resté fidèle à ses croyances avec l'inébranlable foi d'un ancien tailleur qui a trouvé dans le spiritisme « des déductions qui conviennent à son intelligence », qui a reçu de la bouche d'Allan Kardec lui-même la doctrine de « la phénomalité des esprits », et qui d'ailleurs dirige avec succès la librairie spirite, car nous avons à Paris une librairie spéciale qui porte ce nom.

Et que sert à Buguet d'avoir renié le don de médianité? Ses clients n'en veulent pas démordre : il est médium, archimédium; l'un affirme qu'il lui a remis en échange de 20 fr. un portrait de l'esprit de sa sœur morte depuis dix ans; l'autre soutient que grâce à lui il peut contempler tous les jours les traits chéris de sa défunte épouse. Un épicier de Montreuil lui avait demandé l'image d'un enfant qu'il venait de perdre : il a reçu la photographie d'un homme à barbe; l'épicier renouvelle sa demande, il reçoit cette fois la tête d'une dame coiffée à la chinoise; troisième lettre dans laquelle on lit : « Indiquez-moi l'heure, j'unirai mes prières aux vôtres. Je suis convaincu que l'ombre de mon fils réapparaîtra; ce cher enfant, il avait déjà sa connaissance. » Total : 60 francs, et l'épicier de Montreuil ne les regrette pas, il ne s'en prend point de ses déconvenues à la photographie spirite, mais à l'insuffisante ardeur avec laquelle il s'est associé à ses évocations.

Le président a l'air de se moquer de ces braves gens, il fait tirer de la boîte aux esprits une centaine de petites têtes photographiées collées sur carton et découpées, et il leur dit d'un air narquois : « On les adaptait à un mannequin d'après les renseignements que vous vous étiez laissé tirer. » Il s'é-

tonne de leur crédulité persistante. Eh mon Dieu, monsieur le président, êtes-vous bien sûr que les réapparitions de morts au milieu des vivants soient des fables ? que de gens cependant y ont cru ; douteriez-vous par hasard des apparitions dont ont été favorisées Mlle Alacoque et les pastourelles de la Salette et de Lourdes ? Vous trouvez la *bi-corporanéité*, c'est-à-dire la faculté d'être en deux endroits à la fois, chose fort absurde ; ignorez-vous donc que l'Église reconnait l'existence de cette propriété, qu'elle désigne sous le nom de *bilocation* et dont divers saints et bienheureux ont été pourvus. Avez-vous oublié que M. Veuillot soutint, il y a quelques années, une terrible polémique avec le *Charivari* pour lui prouver qu'il y avait eu autrefois des capucins doués de la faculté de voler, et que les capucins d'aujourd'hui voleraient s'ils voulaient s'en donner la peine. Est-ce que les capucins volants seraient moins extraordinaires que les esprits posants ?

Je suis d'autant plus surpris qu'on n'ait rien répondu à ce président sceptique, que tous les témoins sont des gens à titre et à particule, deux colonels, dont l'un d'artillerie, élève de l'École polytechnique par conséquent, et un chef de bataillon, un diplomate américain, etc. Le spiritisme ne fait en effet des progrès que dans les classes supérieures de la société. La petite bourgeoisie est toujours fidèle aux cartes et au marc de café ; les paysans en sont encore aux vieux trucs des sorciers et sorcières du moyen âge, mais le *Livre des esprits* en est à sa vingt-troisième édition, le *Livre des médiums* à sa douzième, et l'*Évangile spirite* à sa quatorzième.

VII

On m'assure que tous les dimanches a lieu rue Monsieur-le-Prince une assemblée de gens qui se réunissent pour protester contre toutes les philosophies, théologies, métaphysiques, religions du passé et du présent, et pour adorer le fauteuil dans lequel s'est assis de son vivant le fondateur de leur doctrine, qui s'appelle du nom de « positivisme ».

Les fidèles de la religion de la rue Monsieur-le-Prince ont conservé non-seulement le fauteuil de leur divin maître, mais encore ses vêtements, sa robe de chambre et son bonnet de nuit, reliques augustes et vénérées qui sont devenues l'objet d'une espèce de culte de latrie qui se célèbre le dimanche. Le culte terminé, les assistants causent entre eux des événements du jour. Le résultat du procès des photographes spirites a été connu dimanche rue Monsieur-le-Prince, et les fidèles du dieu Comte n'ont pas tari de plaisanteries sur le dieu Allan Kardec.

VIII

L'abbé Gaume fit beaucoup de bruit dans le temps par la publication d'un livre dans lequel il cherchait à prouver que les études classiques étaient *le ver rongeur* de la société moderne, et que si l'on voulait la sauver, il fallait se hâter de remplacer dans les lycées et colléges de France l'étude des auteurs grecs et latins par celle des pères de l'Église.

Cette doctrine un peu sauvage donna lieu à une assez vive controverse à laquelle l'épiscopat lui-même prit part dans la personne de Mgr Dupanloup, qui se prononça très-vertement en faveur du maintien des études classiques. On croyait l'abbé Gaume complétement oublié, mais on s'aperçoit tous les jours de l'existence d'un groupe nombreux de ses sectateurs qui ont repris sa croisade sous une autre forme. Ce n'est pas à la littérature payenne qu'ils en veulent, mais à l'art payen, c'est-à-dire au nu dans la sculpture.

Le châtiment infligé par les disciples de feu l'abbé Gaume aux danseuses de Carpeaux est encore présent à toutes les mémoires. Les auteurs de cet acte avaient agi secrètement comme exécuteurs de l'arrêt d'un Saint-Wehme de la pudeur outragée. Une statue dont nous avons oublié le nom, menacée du même traitement, a été enlevée du jardin du Luxembourg par ordre du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, à qui elle avait été dénoncée dans une lettre portant le redoutable sceau du Saint-Wehme. L'autre jour, une émeute dans laquelle il est impossible de ne pas voir la main de la société secrète du *ver rongeur* a failli éclater à Rouen par suite de l'installation dans un jardin public d'une *Déjanire* et d'un *Moissonneur* trop payens, c'est-à-dire trop insuffisamment vêtus au gré des gaumistes de la Seine-Inférieure.

Le maire de Rouen a sauvé momentanément ces deux statues en les voilant par un vaste écriteau portant ces mots : « Offert par le ministre à la ville de Rouen. » Mais ce n'est là qu'un préservatif de carton. La première pluie fera disparaître l'écriteau municipal, et le retour des deux statues à leur nudité primitive donnera le signal d'une nouvelle émeute qui obligera le maire de Rouen à les renvoyer au ministère.

Les exécuteurs testamentaires de l'abbé Gaume, qui ont procédé jusqu'ici à la façon des membres d'une société secrète, ont résolu d'agir dorénavant au grand jour et de constituer publiquement l'*Œuvre de la sainte épuration des promenades, jardins et squares de Paris et des départements*. Le président de l'œuvre n'est pas encore désigné, mais on assure que le ministre de la guerre a déjà donné à un capitaine de cuirassiers l'autorisation de faire des conférences à son profit.

X...

LA SEMAINE POLITIQUE

M. Buffet est bien décidément le plus difficile à vivre d'entre tous les ministres passés, présents et futurs. Il use et abuse de sa situation. Il compromet ses collègues du conseil qui n'osent le désavouer, il harcèle la gauche qui se tient coi, ayant son parti pris, que M. Buffet sans doute n'ignore point, de ne pas livrer de bataille. Il est toujours prêt enfin à donner son compte, sans même réclamer ses huit jours.

Qu'est-ce que veut en réalité M. Buffet ? Est-ce simplement un mauvais caractère ? Est-ce un ministre indépendant et qui réellement n'aurait qu'un médiocre amour du pouvoir ? Est-ce un stratégiste habile qui choisit son champ de bataille, son heure, et qui veut déconcerter son adversaire en prenant l'offensive ? Telles sont les questions qu'on s'est posé un peu partout cette semaine. On en a devisé dans les journaux, dans les couloirs, dans les salons ; je ne sais même point si les Académies ne voudront point s'en occuper quelque jour. M. Buffet est une curiosité psychologique ; ses amis disent : un caractère. M. Buffet, avant tout, est M. Buffet.

Très-scrupuleux de sa nature, mais selon certaines règles à lui, serviteur très-fidèle d'une certaine conscience assez particulière qui lui est propre, esprit étroit, caractère (puisque caractère il y a) très-chicanier; incapable de commettre les gros délits et les gros crimes politiques, mais sans avoir la force et la hauteur d'âme qui fait qu'on en prévient et qu'on en entrave la perpétration par une initiative opportune; M. Buffet est de ceux qui s'en vont de la maison au moment où le feu y prend, afin de dégager leur responsabilité, — témoin sa démission, assurément très-louable, à la veille du plébiscite... Mais il n'en avait pas moins été en 1849 l'un des ministres de la coalition qui devait amener l'empire, et aujourd'hui il suit une politique qui certainement serait très-propre à produire un résultat semblable, si l'on n'y mettait bon ordre en temps utile.

Expérience faite, nous croyons maintenant qu'il est suffisamment prouvé que M. Buffet n'est point un homme d'État, et qu'il n'est même pas un ministre qui puisse se maintenir longtemps au pouvoir. Il a, en effet, l'art de déplaire à peu près également à tous les partis ou, du moins, de n'en satisfaire aucun.

C'est le président naturel des ministères *faute de mieux;* c'est l'homme des situations d'intérim. Assez honnête et assez exact pour garder un dépôt pendant quelques mois, il sait enrayer une situation et maintenir un *statu quo;* les gauches lui ont confié la garde de la République, il leur rendra leur République avec son étiquette, mais il la leur rendra réactionnaire, telle qu'on la lui avait confiée, avec son personnel de préfets, de sous-préfets, de maires et de juges de paix bonapartistes. Les vues d'ensemble, les initiatives courageuses, la largeur et l'ouverture d'esprit, lui font complétement défaut. Avant tout il est incapable de marcher et, comme on dit, d'aller de l'avant. Assez volontiers il remise à l'écurie le char de l'État qu'on lui a donné mission de conduire. C'est sa manière d'éviter les chutes et les précipices.

Je m'attarde à faire le portrait de M. Buffet. Que voulez-vous, il ne s'est rien passé cette semaine qui puisse tenir sa place dans l'histoire de la politique active. Peut-être conviendrait-il de dire un mot du discours de M. le capitaine Dutemple. Je ne sais trop pourquoi, mais je gagerais bien que l'intempérance de langue du capitaine n'a pas tout à fait nui à la cause de la dissolution. Une Assemblée devenue si cancanière, si prête à tout dire ou à tout entendre, ressemble fort à une classe d'écoliers à la veille des grandes vacances. Ce jour-là, vous le savez, on s'émancipe ; quelquefois le professeur (surtout si c'est en province) fait lecture de quelque roman qui serait prohibé à toute autre époque de l'année. Ce sont les petites saturnales de la vie scolaire. La vie parlementaire a les siennes aussi, paraît-il, à la veille des grandes et définitives séparations.

Il y a ceci de bien particulier dans la situation actuelle, qu'en dépit de la signification particulière qu'ils peuvent avoir comme manifestation d'opinions ou comme symptômes, les discours que l'on prononce dans la salle des séances de l'Assemblée de Versailles ne sont plus que des hors-d'œuvre. Hors-d'œuvre la déclaration Buffet, hors-d'œuvre le discours Dutemple, hors-d'œuvre les harangues de M. Madie-Montjau. Cela aide à passer le temps dans l'intervalle qui sépare deux lectures de la loi sur les pouvoirs publics.

La loi sur les pouvoirs publics, la loi sur le sénat, la loi électorale, puis au bout le vote de dissolution, il n'y a plus que cela de vrai et d'essentiel. Je crois que si la gauche pouvait mettre sous ses pieds tout respect humain, elle voterait sans phrases et telles quelles, bonnes ou mauvaises (mais perfectibles, ne l'oublions pas), les lois complémentaires de la constitution, afin de faire sortir enfin le pays de cette accalmie écœurante.

Il s'est rencontré cependant, dans cette période d'apaisement voulu et systématique, une loi, une question qui a eu le privilége de réveiller des passions qu'on eût pu croire depuis longtemps endormies : je veux parler de la loi sur l'enseignement supérieur. Elle a soulevé d'ardentes batailles lors de la première et de la seconde délibération; la troisième provoquera des combats qui ne seront pas sans doute moins acharnés. Et le pays, croyez-moi, n'est pas en reste avec l'Assemblée : il la devance, il l'aiguillonne et la stimule. La politique du 24 mai porte enfin ses fruits : nous voici enfin divisés en cléricaux et anticléricaux.

La religion est en dehors de ces conflits, c'est un progrès, car il n'en était pas ainsi du temps de nos pères ; mais le cléricalisme est aussi impopulaire qu'autrefois, et ceux-là même qui sentaient le mieux que le génie de la vieille et libérale France n'était pas mort, n'auraient jamais osé espérer un si soudain et si énergique réveil du grand esprit laïque.

Mal en a pris aux cléricaux d'avoir enfin démasqué leur jeu. A travers l'enseignement secondaire ou supérieur, c'est au Code civil, c'est à la révolution de 89, c'est à notre société moderne qu'ils en veulent. Ils ont beau s'en défendre quand on les prend en flagrant délit, comme il est arrivé dans la question de la personnalité civile des diocèses, ils sont les ennemis obstinés et irréconciliables de l'État et des droits et des lois de l'État.

Sans doute notre société, telle que 89 l'a faite, est assez fortement constituée pour n'avoir rien à craindre de la domination éphémère des jésuites ; mais ce qu'il faut redouter, ce sont les haines et les réactions contraires qu'un triomphe passager des jésuites pourrait provoquer. Voilà pourquoi il est temps de renvoyer à leurs fabriques ces marguilliers de troisième ordre qu'un hasard inespéré a fait détenteurs d'une partie de la souveraineté législative. Et c'est ainsi que toutes les questions nous ramènent à la dissolution, comme à une conclusion naturelle et inévitable.

HENRY ARON.

AVIS

Les abonnés dont l'époque de renouvellement échoit à la fin de juin et qui désirent à cette occasion changer les conditions de leur souscription et profiter des avantages que leur présente, soit l'abonnement d'un an, s'ils ne sont abonnés qu'au semestre, soit la souscription aux deux REVUES *Politique* et *Scientifique*, sont priés d'avertir immédiatement M. Germer Baillière, en lui envoyant un mandat sur la poste ou des timbres-poste.

Les abonnés qui, d'ici au 10 juillet, n'auront fait parvenir aucun avis au bureau de la *Revue* seront considérés comme désirant continuer leur abonnement dans les mêmes conditions. En conséquence, ils recevront par l'entremise des porteurs, soit à Paris, soit dans les départements, une quittance analogue à celle qui leur a été déjà remise lors de leur première souscription.

Le propriétaire-gérant : GERMER BAILLIÈRE.

PARIS. — IMPRIMERIE DE E. MARTINET, RUE MIGNON, 2

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

PUBLIÉES PAR LA REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

Du 1er juillet 1874 au 30 juin 1875

TABLE DES AUTEURS

Voyez pour la table des auteurs du 1er juillet 1874 au 1er janvier 1875, le dernier numéro de décembre 1874, p. 619.

A

Albert (Paul). M. de Rémusat sous la Restauration, 1186. — Alexandre Vinet, 1221.

Alexandre Dumas fils. Sa réception à l'Académie, 787.

Anonymes. Notes et Impressions, 666, 690, 715, 763, 810, 858, 929, 952, 977, 1000, 1024, 1050, 1074, 1097, 1120, 1145, 1168, 1192, 1217, 1235. — Semaine politique, 693, 1147. — Causeries littéraires : La correspondance de Lamartine, 1070; la correspondance des deux Ampère, 1093, 1115; poetes contemporains, M. Guy de Beauport, M. Jules Breton, M. Cazalis, M. Paul Bourget, 1140; un poëte italien, Regaldi, 1164. — Français et Allemands, 1167. — Nos amis les Allemands, 661. — De la neutralité de la Belgique et de la Suisse, 734. — L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers en France, 957. — La neutralité belge, 1112. — L'abbé David et Francis Garnier sur le fleuve Bleu, 657. — La dernière évolution d'Edgar Quinet, 707. — La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 806. — Armand Demongeot, 883. — Le Journal de M. Greville sous George IV et Guillaume IV, 993. — Curiosités historiques : un manuscrit hollandais du XVIIe siecle : épitaphes inédites de Molière; la Pologne au XVIIe siècle, 1232.

Aron (Henry). Semaines politiques, 813, 1027, 1076, 1219, 1237.

Avenel. *Les Lundis revolutionnaires*, 1046.

B

Bancroft (Hubert). *Les races humaines du Pacifique*, 1149.

Beaussire (Emile). La liberté de l'enseignement superieur devant l'Assemblée, 670, 702.

Bénard (Charles). Les études esthétiques en France, 861.

Benoist (Eug.). Horace, 719.

Bernard (Th.). *Cours de philosophie*, 805.

Bigot (Charles). La peinture française en 1875, 1062, 1089. — La sculpture française en 1875, 1101. — M. Édouard Laboulaye, 1174.

Bouché-Leclercq. *La vie et les œuvres de Giacomo Leopardi*, 655. — De la poésie personnelle dans l'antiquité, 889.

Boutroux (Émile). *La contingence des lois de la nature*, 638. — La Grèce vaincue et les premiers stoïciens, 913.

Brunetière. Saint Louis et son temps, par M. Wallon, 782. — Camille Desmoulins, par M. J. Claretie, 854.

C

Cahun (Léon). M. Léon Feer et les Mongols, 684. — Les poetes japonais, 851. — Un épicurien musulman au XIe siècle, 946.

Carey (F. de). *De Paris en Egypte*, 900.

Cayx de Saint-Aymour (Arm. de). Causeries d'un archéologue, 1020.

Chauvet (Emm.). Le Cours de philosophie de M. Th. Bernard, 805.

Claretie (Jules). *Camille Desmoulins*, 854.

Clermont-Ganneau. La Palestine inconnue, 937, 970.

Coignet (Mme C.). *Cours de morale à l'usage des écoles laïques*, 759. — Le droit dans l'antiquité 1107. — Le droit romain dans les temps modernes, 1136.

Combes (F.). Élisabeth et Henri IV, 988.

Creux (J.-H.). *La libération du territoire*, 1818, 883.

D

Despois (Eugène). La légende de Fénelon, 647. — André Chénier, 943. — L'histoire de la restauration du protestantisme en France au XVIIIe siecle, de M. Edmond Hugues, 990. — Les contes de Lafontaine et de Perrault, 1031. — L'Histoire de Napoléon Ier, par M. Laufrey, tome V, 1133. — Sainte-Beuve saint-simonien, 1197.

Dietz (H.). La *Deutsche Warte*, 1068. — Chronique dramatique : *La Grand'Maman*, de P. Cadol, 1119. — Le théâtre allemand contemporain, 1190.
Drapeyron (Ludovic). La chevalerie française d'après de récentes publications, 1159.
Dunoyer (Anatole). Causeries politiques, 621, 669, 741, 789, 907, 956, 1004.

F

Foucher de Careil. Les sauvages du Far-West, 820.

G

Gaffarel (Paul). Les explorations maritimes des Irlandais au moyen âge, 626. — La conquête de la Savoie et de Nice, 790. — Chute et partage de la République vénitienne en 1797, 965.
Gaucher (Maxime). Causeries littéraires, 642, 663, 687, 711, 737, 760, 784, 807, 855, 879, 900, 949, 974.
Gazier (A.). Un mémoire inédit de Fénelon sur la cour de Rome, 696. — La tombe du cardinal de Retz à Saint-Denis, 999. — Bossuet et les jansénistes, 1183.
Gebhart (Emile). Memphis et l'art égyptien, 872.
Geymuller (le baron Henri). *Projets primitifs de la basilique de Saint-Pierre de Rome*, 884.
Greville. *Chronique du temps de George IV et Guillaume IV*, 993.

H

Hartmann (Edouard). *La religion de l'avenir*, 885.
Havet (Ernest). Philon d'Alexandrie, 743, 770.
Heynsius. Le troisième centenaire de l'Université de Leyde, 815.
Hugues (Edmond). La comtesse de Sabran et le chevalier de Boufflers, 829. — *Histoire de la Restauration et du protestantisme au* XVII*e siècle*, 990.

J

Jezierski (L.). Le combat de Loigny, souvenirs de l'invasion, 640. — La capitulation de Sedan, d'après le procès Wimpffen, 801. — L'état militaire de l'Europe, 981.

K

Kuhff (Ph.). La géographie de l'Allemagne apprise en allemand, 1144.

L

Lanfrey. *Histoire de Napoléon Ier*, tome V, 1133.
Lanessan (Georges). Influence du climat de l'Algérie sur les Français, 1017.
Ledru (Alphonse). Lettres d'un Constituant, 1129.
Leger (Louis). M. Bogisich et le droit slave, 1163.

M

Ménant (Joachim). *Études sur l'Assyrie et la Chaldée*, 921.
Méric (l'abbé). Une nouvelle phase de la philosophie catholique, 677, 837.
Monod (Gabriel). M. Fustel de Coulanges et son récent ouvrage sur les institutions de l'ancienne France, 1037, 1077.
Montaigne. Les *Essais*, édition Lemerre, 623.

O

Ordinaire (D.). Études sur Montaigne, 622. — Etudes sur Rabelais, 766.

P

Paris (Gaston). Les contes orientaux dans la littérature française du moyen âge, 1010.
Perrot (Georges). L'école allemande d'Athènes, 1029.
Pfeil. La Prusse expliquée par son sol, 1214.
Pressensé (E. de). Semaines politiques, 645, 717, 765, 881, 979, 1099, 1123, 1170, 1194.

Q

Quesnel (Léo). M. Disraeli considéré comme romancier, 631. — — De la cruauté envers les animaux, 796. — Lord Palmerston, 895, 910. — L'Afrique et l'esclavage, 1012, 1058. — Le Portugal, impressions de voyage, 1208, 1228.

R

Rabelais. *Édition Lemerre*, 766.
Rambaud (Alfred). Une nouvelle bibliothèque historique grecque, M. Constantin Sathas, 635. — Le champ de bataille et le monastère de Borodino, 728, 754. — M. Hubert Bancroft et les races humaines du Pacifique, 1149. — Les recherches de M. Ménant sur les rois d'Assyrie, 921. — Les Tatars de Crimée, 983. — Les publications de la Société archéologique de Moscou pendant l'année 1874, 1083.
Rambert (E.). *Alexandre Vinet, sa vie et ses œuvres*; *Études sur les poesies d'Alexandre Vinet*, 1221.
Reynald (H.). Cabrera et Alphonse XII, 933. — La politique extérieure et intérieure de l'Angleterre en 1874, 1154. — La crise religieuse en Angleterre, 1178.
Ribot (Th.). Le cours de morale de Mme Coignet, 759.
Rocquain (Félix). Les origines du nouvel empire allemand, 877. — Les Germains en Gaule, 926.
Rumpf. Son journal inédit (XVIIe siècle), 1232.

S

Schoelcher (Victor). De la représentation des colonies au Parlement, 1224.
Stapfer (Paul). Shakespeare et l'antiquité, 866.

V

n den Berg. La Hollande et la Belgique vis-à-vis de l'Allemagne, 1053. — Le prince Gortchakov, 1125.
Varigny (C. de). La presse aux États-Unis, 777.
Vernes (Maurice). L'Université protestante de Strasbourg, 845. — La religion de l'avenir, de Hartmann, 885.
Vidal-Lablache. L'Europe méridionale et le monde méditerranéen, 750.
Vincent (Ch.). La poésie intime en Angleterre, William Cowper, 1204.
Virchow. L'Église et l'État, 1005.

W

Wallon (H.). *Saint Louis et son temps*, 782.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES TOMES V ET VI DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Du 1er juillet 1874 au 30 juin 1875

A

ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS ET BELLES-LETTRES. Un poëte de la cour de Comnènes, par M. E. Miller, 410.

ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES. Séance publique et annuelle, 560. — Discours de M. Ch. Lévêque sur les concours, 561.

ACADÉMIE FRANÇAISE. Réception de M. Caro, 879. — Réception de M. Alexandre Dumas fils, 787. — Le prix d'éloquence. Eloge de Bourdaloue, par M. Anatole Feugère, 224.

AFRIQUE (L'esclavage en), 1042, 1058. — Exploration et mort de M. Dournaux-Dupéré dans le Sahara, 90.

ALGÉRIE. Son présent et son avenir : coup d'œil rétrospectif, importation et exportation, escomptes de la Banque, travaux publics, écoles, population, budget, 20. — Impôt arabe, 17 à 21. — Son avenir : des causes qui ont entravé la colonisation, régime commercial, régime des terres, droits des colons, le progrès par la liberté, 32 à 37. — Le climat : acclimatation des différentes races d'Europe, possibilité de colonisation par les populations du midi de la France, 1017 à 1019. — Aventures d'un Algérien dans le Sahara marocain, 116.

ALLEMAGNE. Nos amis les Allemands : les lettres de M. d'Arnim publiées dans son procès, la morale de M. de Bismarck, opinions de M. Mommsen sur les annexions, pourquoi les Français ne peuvent pas oublier les misères de la guerre, 651, 662. — Les origines du nouvel empire allemand : la *Correspondance* de Frédéric IV avec le baron de Bunsen, la première ébauche de l'empire d'Allemagne en 1848 et 1849, la couronne de Prusse *a été volée*, 877, 878. — L'Allemagne contemporaine, ses difficultés extérieures et intérieures : inconvénients de sa subite élévation vis-à-vis de la France, de l'Autriche et de la Russie, mauvais état des finances, la lutte contre le catholicisme, la réunion des catholiques de Mayence, la réunion de Fulda, les particularistes, l'Alsace et la Lorraine, protestation des annexés au parlement, 266 à 271. — L'Allemagne vis-à-vis de la Hollande et de la Belgique : superficie de ces pays, les catholiques et les libéraux en Belgique, le régime parlementaire en Hollande, les catholiques hollandais, l'avenir de la Hollande, pourquoi l'Allemagne désire cette conquête, pourquoi la Belgique est moins menacée, l'incident diplomatique entre la Belgique et l'Allemagne en mai 1875, 1053 à 1057. — L'Eglise et l'Etat, 1005 à 1009. — Allemands et Français, comparaison de leurs caractères dans une Revue russe, 1167.

Littérature : Fondation d'une académie pour la langue allemande (discours de M. du Bois-Reymond) : l'unité n'a pas fait de tort à la décentralisation, comparaison de l'esprit allemand, français, anglais, supériorité des Français dans l'art de bien dire, incertitude du langage allemand, le mot propre manque, négligences du style allemand, causes de ces défauts, influence de Gœthe et de Schiller sur le style, essai de création d'académie allemande au XVIIe siècle, causes pour lesquelles il faut songer à fonder cette académie, 74 à 80. — *Ingo*, roman par M. Gustave Freytag, 176. — Une nouvelle Revue (*Deutsche Rundschau*), 471. — La *Deutsche Warte*, 1068. — Le théâtre contemporain, le rapport de l'intendant général des théâtres de Prusse pour l'année 1874, le théâtre à Vienne, 1190 à 1192.

AMÉRICANISME (L'). M. Hubert Bancroft et les races humaines du Pacifique, les tribus sauvages, les nations civilisées, Mexicains, Aztèques, mythologies et langues, 1149 à 1154.

AMÉRIQUE. M. James Gordon Bennett et le *New-York Herald :* comment M. Stanley fut envoyé à la recherche de Livingstone, fondation du *New-York Herald* en 1835, la publication de la cote de la Bourse, communications avec l'Europe, le rapport des annonces, le *New-York Herald* pendant la guerre de sécession, son correspondant à Sadowa, 777 à 781. — Les sauvages du Far-West : difficultés du voyage en pays indien, la prairie du Kansas, Denver (capitale du Colorado), les mœurs des Peaux-Rouges, l'amour de la parure, l'agriculture, les Indiens du lac Salé, les Sioux, les luttes des mineurs et des sauvages, l'Indien chasseur, la poésie du sauvage, les parcs naturels du Colorado, 820 à 828.

AMITIÉ (Les deux). Leur correspondance, 1093, 1115.

ANCIENNE (*Littérature*). De la poésie personnelle dans l'antiquité : l'élégie en Grèce et la satire à Rome, la poésie grecque antérieure à l'*Iliade*, l'épopée grecque, Architecture, l'âge lyrique en Grèce, le drame, la tragédie et la comédie, différence entre le génie grec et le génie latin, 889 à 894.

ANGLETERRE. Le ministère conservateur et les réformes sociales : établissement par le cabinet Disraeli de la commission chargée d'étudier les réformes de la législation industrielle, le développement des sociétés de secours mutuels, défaut de surveillance de ces sociétés, 3 à 5. — Un homme d'Etat anglais, lord Palmerston : caractère distinctif, haine rajeunie de l'Anglais contre la France, son esprit libéral, une lettre démocratique, origine de sa noblesse, jeunesse de lord Palmerston, son premier discours, sa lettre à sa sœur après ce discours, les fonctions de chancelier lui sont offertes, passage de lord Palmerston au parti whig, 895 à 899 ; ses sentiments à l'égard de la France pendant la Restauration, son rôle dans les affaires belges, son rôle dans les affaires d'Orient (1839), lord Palmerston considéré comme homme d'Etat et comme diplomate, 909 à 912. — Le ritualisme : modification des formes et du cérémonial du culte anglais, utilité des formes extérieures du culte, inhabilité des Anglais dans l'art de combiner l'utile et le beau, absence d'apparat dans le culte anglican, le costume ecclésiastique, nécessité des changements à apporter aux rituels répondant aux besoins des esprits et aux progrès de la ferveur religieuse, conditions que doit remplir tout changement, le rôle du clergé dans les réformes, 343 à 350. — L'Angleterre en 1874, sa politique extérieure et intérieure ; la dissolution du Parlement le 24 janvier, la retraite de M. Gladstone, M. Disraeli et la politique étrangère ; l'*home rule*, l'instruction publique, l'agriculture, 1154 à 1158. — La crise religieuse, la nomination des ministres écossais, les écoles pourvues de dotations, les divisions de l'Eglise anglicane, les réformes liturgiques, le travail de M. Gladstone sur le ritualisme, Mgr Manning, 1178 à 1183.

Littérature. Les romans de Mme Oliphant, 302. — *Le Petit Hodge*, roman traduit de l'anglais, 105 et suiv., 125 et suiv. — M. Disraeli considéré comme romancier, 631. — Shakespeare et l'antiquité : ses poemes descriptifs sur les sujets grecs et latins, *Troïlus et Cressida*, parodie de l'Iliade, *Timon d'Athènes*, ses tragédies romaines comparées aux vies de Plutarque, les défauts de son théâtre au point de vue historique, comparaison du théâtre de Shakespeare avec le théâtre grec, *Ham-*

let, *Timon*, *Titus*, *Périclès*, les critiques anglaises, françaises et allemandes, 866 à 871. — La poésie intime : William Cooper (voyez ce nom), 1204.

Archéologie. Les fouilles de M. Schliemann à Troie : ses prédécesseurs en Troade, Le Chevalier, biographie de M. Schliemann, ses voyages, histoire de ses fouilles, discussions provoquées par ses Mémoires, 440 à 443. — Société archéologique de Moscou : le congrès de Kiev, fondation du congrès en 1869, l'idée slave, les Croates, les Slaves d'Autriche, les Serbes, les Polonais-Russes au congrès, l'exposition, 458 à 461 ; ses publications en 1874, 1083. — Memphis, l'art et les dieux de l'Egypte : le Sérapéum, la sculpture égyptienne, ses défauts, manque d'esprit, le musée de M. Mariette, 872 à 875. — Causeries : l'archéologie et le grand public, concours des délégués des sociétés savantes à la Sorbonne, les congrès de 1875, la Société de l'Histoire de Paris, la *Gazette archéologique* et le *Musée archéologique*, 1021 à 1023. — L'école allemande d'Athènes : appel à la vigilance des Français, 1029.

Armée. Le projet de loi sur les cadres, 554.

Atchin (La prise d' par les Hollandais, 395.

Athènes. L'école allemande, 1030.

Autrichienne (L'expédition) dans les mers arctiques, 371.

B

Bancroft (M. Hubert). Voyez Americanisme, 1149.

Beaudry (Paul) et ses peintures décoratives, 305.

Beaux-arts. La critique d'art en France, ses méthodes, ses publications nouvelles : précision et rigueur acquises de notre temps, influence de la photographie, M. Ernest Vinet et ses articles des *Débats*, la bibliothèque et la bibliographie des beaux-arts, 363 à 367 ; la *Gazette des beaux-arts*, le *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, *Rome souterraine*, le *Dictionnaire de l'Académie des beaux-arts*, 387 à 390. — Les peintures de M. Baudry pour l'Opéra : *la Tragédie*, *la Comédie*, *le Parnasse*, *les Poëtes*, *les Bergers*, *l'Assaut*, *le Rêve de sainte Cécile*, *Apollon et Marsyas*, *les Muses*, 305 à 307. — La peinture française en 1875 (voyez Peinture), la sculpture française en 1875 (voyez Sculpture).

Belgique. Sa neutralité, 734, 1112. — Ses rapports avec l'Allemagne, sa constitution, son avenir, 1053 à 1056.

Biauzat (Les lettres du constituant). Son opinion sur les distinctions des trois ordres, sur Necker, la réunion des ordres, Lally-Tollendal, la Déclaration des droits de l'homme, 1129 à 1133.

Bibliographie. *Histoire :* Marie-Antoinette, correspondance secrète entre Marie-Thérèse et Mercy d'Argenteau, par MM. d'Arneth et A. Geffroy, 12 et 50. — Histoire de l'enseignement secondaire en France au xviie et au xviiie siècle, par Henri Lantoine, 138. — Le maréchal Bazaine défendu contre ses détracteurs, 168. — Mœurs romaines, du règne d'Auguste à la fin des Antonins, par L. Friedlænder ; L'empereur Hadrien, par M. V. Duruy ; Annibal en Gaule, par M. J. Maissiat ; Les origines de l'époque païenne de l'histoire des Hongrois, par M. Ed. Sayous ; Grégoire VII et les origines de la doctrine ultramontaine, par M. Ed. Langeron ; Histoire du règne de Louis XIV, par M. C. Gaillardin, 444 à 448. — L'Hôtel de ville de Paris au 4 septembre et pendant le siége, par M. Etienne Arago, 448. — La libération du territoire en 1818, par J.-H. Creux, 883. — La collection des documents inédits de l'histoire de France, 469. — Recherches sur les drapeaux français, par Gustave Desjardins, 541. — Saint Louis et son temps, par M. H. Wallon, 782. — Camille Desmoulins, par M. J. Claretie, 854. — Dix ans de l'histoire d'Allemagne, par M. Saint-René Taillandier, 877. — Annales des rois d'Assyrie, par M. Joachim Ménant ; Babylone et la Chaldée, par le même, 921. — La trustis et l'antrustion royal sous les deux premières races, par M. Deloche, 927. — Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, par M. Fustel de Coulanges, 1037, 1078. — Histoire de Napoléon Ier, par Lanfrey, 1133. — L'ancien droit, par Summer Maine, traduit par M. Courcelle-Seneuil, 1107, 1136.

Littérature : Contes populaires recueillis en Agenais, 431. — La Comédie-Française, histoire administrative, par M. Jules Bonnassies, 495. — Les auteurs dramatiques et la Comédie-Française aux xviie et xviiie siècles : les spectacles forains et la Comédie-Française, Molière, sa vie, ses œuvres, par M. Jules Claretie, 498. — Œuvres poétiques d'André Chénier, publiées par M. Gabriel de Chénier, 507. — Les pensées de tout le monde, par Arnould-Frémy, 568. — La France en chemin de fer, par M. de Tocqueville ; L'histoire d'un âne et d'une jeune fille, par Stahl, 599. — Les essais de Montaigne, édition nouvelle de MM. E. Combett et Ch. Royer, 622. — Paris en Egypte, par M. F. de Carcy, 900. — Nouvelle édition de Rabelais, par M. Marty-Lavaux, 766. — Chefs-d'œuvre des conteurs français, publiés par Ch. Louandre, 1031. — Les contes de Charles Perrault, publiés par André Lefèvre, 1034. — Premiers lundis, par Sainte-Beuve, suivis d'une table générale des œuvres de l'auteur, 1197.

Philosophie : Introduction à la science sociale, par Herbert Spencer, 120. — De la contingence des lois de la nature, par M. E. Boutroux, 638. — L'esprit nouveau, par M. Edg. Quinet, 707. — Cours de morale à l'usage des écoles laïques, 759. — Psychologie, première partie d'un cours de philosophie, par M. Th. Bernard, 805.

Politique : Organisation électorale et représentative de tous les pays civilisés, par J. Charbonnier, 72. — Les libérateurs des nations, par M. Combes, 130. — Les jésuites, par M. J. Huber, 611.

Religion : Des idées messianiques depuis Alexandre jusqu'à l'empereur Hadrien, par M. Maurice Vernes, 64. — La liberté religieuse en Europe depuis 1870, par E. de Pressensé, 66. — La Bible, traduction nouvelle avec notes et commentaires, par Ed. Reuss, professeur à l'université de Strasbourg, 513. — L'intolérance de Fénelon, par O. Douen, 647. — La religion de l'avenir, par M. Edouard de Hartmann, 885.

Divers : Le ménage, causeries d'Aurore avec ses nièces, par H. Fabre ; Rose la fleuriste, par M. Jules Périn et Raoul de Navery ; La santé de l'ouvrier boulanger, par le docteur Carlier ; Traité élémentaire et pratique de droit français, par M. Bonne, 598. — Etude sur l'organisation du régiment d'infanterie, par M. J. Moch, chef de bataillon au 64e de ligne, 329.

Borodino. Le champ de bataille et le monastère, 728, 754.

Bossuet et les jansénistes, d'après des lettres et des documents inédits, 1183 à 1186.

Bourdaloue (Eloge de). Son enfance, sa vocation, ses débuts dans la compagnie de Jésus, son traité de rhétorique, ses premiers sermons, ses débuts à la cour, ses prédications dans les provinces après la révocation de l'édit de Nantes, Bourdaloue confesseur, ses rapports avec Boileau, avec Daniel Huet, son portrait du religieux, sa mort, 224 à 230.

Brésil. Le chevalier de Villegagnon et la colonie française du Brésil au xvie siècle : son caractère, comment il fut amené à organiser une expédition au Brésil, difficultés, son départ du Havre, son arrivée dans la baie de Rio-Janeiro, débarquement à l'île Rattier, arrivée des Genevois protestants, ses démêlés avec les colons, le départ des Genevois, sa cruauté envers ceux qui sont restés, son retour en France, le Brésil tombe au pouvoir des Portugais, 146 à 153.

C

Cabrera, 934.

Canada (Une fête française au), 263.

Catacombes (Les) de Rome et le christianisme primitif, 195.

Catholicisme (Le) en Angleterre et en Ecosse, 255.

Causeries littéraires : 1° *Bibliographie*. Xénophon, son caractère et son talent, par M. Alfred Croiset, 22. — Histoire d'Alcibiade et de la République athénienne, par Henry Houssaye ; Histoire des chemins de fer français pendant la guerre franco-prussienne, par le baron Ernouf, 23. — Premiers poëmes, par Paul Milliet ; La fête de Madeleine, par Robinot-Bertrand, 24. — Moines et Sibylles dans l'antiquité judéo-grecque, 42. — Contes populaires de la Russie, par Ralstin ; le legs de Caïn, par M. Sacher-Masoch, 44. — Une fin du monde, par M. Fourcade-Prunet, 69. — Pauvre garçon, par Mlle H. Hollard, 71. — Nos diplomates et notre diplomatie, par M. Louis Herbette, 234. — Histoire du théâtre de Mme de Pompadour, par M. Ad. Julien, 235. — Hélène et Mathilde, par M. Belot, 236. — Le mari de la vieille, par M. Gabriel Prevost, 236. — Portraits contemporains : littérateurs, peintres, sculpteurs, artistes dramatiques, par Théophile Gautier, 258. — Le peuple roumain, d'après ses chants nationaux, par Jean Cratuinesco, 259. — Chefs-d'œuvre des conteurs français après La Fontaine (xviie siècle), par Ch. Louandre, 282. — Les mains pleines de roses, pleines d'or et pleines de sang, par Arsène Houssaye, 283. — Le cardinal Jean Jouffroy et son temps, par Ch. Fierville, 308. — La Bruyère dans la maison de Condé,

308. — Années joyeuses, par Saint-Genest, 309. — Renart-le-Nouvel, publié par Jules Houdoy, 331. — Œuvres de Malherbe, publiées par M. Becq de Fouquières, 333. — Les naufragés de l'air, par Jules Verne, 333. — Le Christ, par Jules Boissié, 333. — Premiers lundis, tome I, par Sainte-Beuve, 377. — Les petits-fils des douze Césars, par MM. Aim. Girin et Cyrille Fiston, 378. — Mary-Ellen, souvenir des bains de mer de Saint-Malo, par O. Pradère, 379. — La dame à l'œillet rouge, par J. Janin, 379. — Mes fils, par V. Hugo, 402. — Portraits de femmes, par M. Jules Soury, 403. — Sans queue ni tête, récits extravagants, par Quatrelles, 403. — Les élévations, par Emmanuel Des Essarts, 404. — Les quatre grands historiens latins, par M. Désiré Nisard, 424. — Journal d'un volontaire, par M. Vallery Radot, 425. — Les neveux du pape, drame en vers, par Gustave Vinot, 426. — Le jugement, par Brethous-Lafargue, 426. — La littérature française au XVIIIe siècle, par M. Paul Albert, 451. — Histoire de la littérature contemporaine en Angleterre, par M. Odysse Barot, 475. — Histoire de la littérature française depuis son origine jusqu'à la Renaissance, par Ch. Gidel, 476. — Marcel, par Edouard Garnier, 476. — Froment jeune et Risler aîné, par Alp. Daudet, 477. — Gastronomie, par Ch. Monselet, 477. — Bourdaloue, sa prédication et son temps, par Anatole Feugère, 500. — Voyage de Chapelle et de Bachaumont, publié par D. Jouaust, 502. — Le crime et la folie, par H. Maudsley, 521. — L'Inde des Rajahs, par Louis Rousselet, 522. — Nouveaux contes à Ninon, par Emile Zola, 522. — Le cahier rouge, par François Coppée, 523. — Jean Le Houx et le Vau de Vire, à la fin du XIXe siècle, par M. Armand Gasté, 547. — La Faute du mari, par M. Henri Rivière, 548. — Les Chevaliers de la Mouche à miel, par M. de Lescure, 548. — Les braves gens, par M. J. Girardin, 549. — Réception de M. Mézières à l'Académie française, 593. — Portraits et études d'histoire littéraires, par M. D. Nisard, 594. — Moralistes français, 595. — Histoire du costume en France, par J. Quicherat, 596. — Manon Lescaut, avec préface de M. Alexandre Dumas, 642. — Les odeurs de Berlin, par M. Léouzon Le Duc; Le drageoir à épices, par Joris-Karl Huysmans, 644. — Œuvres politiques de Benjamin Constant, 663. — Deux petits sabots, par Ouida, 664. — Le médaillon, par Léon Duvauchel; Les apostrophes, par J. Bru d'Esquille; Le nouvel opéra, par Ch. Nuitter, 665. — Essai sur l'éloquence judiciaire en France avant le XVIIe siècle, par Th. Froment, 687. — Morceaux choisis des grands écrivains du XVIe siècle, par M. Talbot, 690. — Histoire des institutions politiques de l'ancienne France, par Fustel de Coulanges, 711. — La princesse des Ursins, par M. Rossew Saint Hilaire, 738. — Jules Michelet, par Gabriel Monod, 738. — Miss Rowel, par M. Cherbuliez, 740. — Saint Louis et son temps, par M. Wallon; Le siège de Troie, selon Lechevalier ou selon M. Schliemann, par M. Gustave d'Eichtal; Excursion à Troie et aux sources du Menderé, par Georges Perrot, 761. — Les petits poèmes, par Edmond Grenier, 762. — L'aventure d'une âme en peine, par Gilbert-Augustin Thierry, 984. — Correspondance de Lamartine, tome V; Le chancellor, par M. J. Verne, 807. — La femme gênante, par Gustave Droz; Théâtre choisi de Marivaux, par M. Moland, 808. — Œuvres de MM. Alfred, Gustave et Jules de Vailly, 808. — Jean-Jacques Rousseau, par M. Saint-Marc Girardin, 855. — Samson et ses élèves, par E. Legouvé, 856. — Marie ou l'histoire d'une jeune fille, traduit par M. Léouzon Le Duc; La fille du sorcier ou le roi Louis-Philippe en Laponie, du même, 857. — Le Prince juste, la Reine de fer et la Reine de soie, par M. Alexandre Weil, 858. — Les grands écrivains de la France, Molière, tome II, édition de M. Eugène Despois, 879. — Histoire de la littérature contemporaine en Russie, par C. Courrière, 880. — A travers les Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique, par M. L. Simonin 881. — Etudes sur l'ancienne France, par Félix Rocquain; Histoire romaine, par Talbot; Paris, ses organes, ses fonctions et sa vie dans la seconde moitié du XIXe siècle, par Maxime Du Camp, 902. — Une tendre dévote, par Angélique Arnaud, 903. — Abraham Lincoln, sa jeunesse, sa vie politique, histoire de l'abolition de l'esclavage aux Etats-Unis, par Alph. Jouault; Un vaincu, souvenirs du général Lee, par Mme B. Boissonnas, 949. — Récits du golfe Juan, par Mme Juliette Lambert, 950. — Les Borgia d'Afrique, par Pierre Cœur; Légendes bouddhiques, par Edouard Thiaudière, 951. — Premiers lundis de Sainte-Beuve, tome II, 974. — Littérature et histoire, par E. Littré, 974. — La faute de l'abbé Mouret, par Emile Zola, 976. — Choix de nouvelles de Restif de la Bretonne, par M. J. Assézat, 976. — La correspondance de Lamartine, 6e volume (1842 à 1852), 1070. — Les deux Ampère, souvenirs et correspondance, 1093. — La correspondance des deux Ampère, 1114. — L'art, revue hebdomadaire, 1118. — Idéal et nature, par Guy de Beauport; Les champs et la mer, par Jules Breton; L'illusion, par H. Cazalis; La vie inquiète par Paul Bourget, 1140 à 1144. — Un poète italien, Regaldi, 1164. — M. de Rémusat sous la Restauration, 1186.

2° *Théâtre*. La Chute, par M. Louis Le Roy, 44. — Reprise de Polyeucte à la Comédie-Française, 71. — Une chaîne, 260. — Gilberte, 309. — Don Juan d'Autriche, 375. — Berthe d'Estrées, 427. — Le Demi-monde, 453. — La Veuve, 477. — La Haine, 570. — La Maîtresse légitime, 596. — Philiberte, 665. — Mademoiselle Dupare, 740. — La Fille de Roland, 808. — Les Ingrats, 952. — Une Noce russe au XVIe siècle, 977. — La Grand'maman, de M. Ed. Cadol, 1119.

Cercles (Les) catholiques d'ouvriers en France, 957.

Chénier (André), d'après des documents nouveaux, 943. — M. Gabriel de Chénier et M. Becq de Fouquières, discussion sur A. Chénier, 943. — Le procès d'A. Chénier, 944. — Ses amis, 945. — Les manuscrits perdus, 946.

Chevalerie (La) française, quand a-t-elle commencé? comment elle s'est acclimatée, le XIVe siècle et les récits de Froissard, Charles le Mauvais, le XVIe siècle, Bayard, 1159 à 1162.

Christianisme (Le) primitif et les catacombes de Rome: croyances des premiers chrétiens de la fin du Ier siècle au commencement du IVe, indications sur ce sujet fournies par la structure des catacombes, par les peintures et les inscriptions; le berger, premier signe de la croyance chrétienne primitive, fin de l'art chrétien primitif au IVe siècle; l'image de la vigne, deuxième signe de la croyance chrétienne primitive, La vie future, d'après les épitaphes des catacombes, résumé des manifestations de la foi dans la vie chrétienne, 195 à 200.

Collège de France. *Littérature française*. Madame de Sévigné et son temps, leçon d'ouverture, par M. Anatole Feugère, 580. — Les contes orientaux, pourquoi les femmes sont si maltraitées par la littérature populaire du moyen âge, par M. Gaston Paris, 1010.

Colonies françaises. De leur représentation au Parlement, 1224.

Comédie française, son histoire, 495.

Comnènes (Un poète à la cour des), 410. — Théodore Prodrome et ses critiques, 410. — Son épître à Jean Comnènes, 411.

Confessions d'un grand Mogol, 435.

Congrès (Le) de Bruxelles et les habitudes de la guerre, 218.

Contemporaines (Questions). La liberté religieuse en Europe depuis 1870. — La guerre entre l'Eglise catholique et l'Etat moderne, comment elle a éclaté entre Berlin et Rome, la lutte en Suisse, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, 66 à 69.

Cooper (William) et la poésie intime, ses accès de démence, son poëme *la Tâche*, sa mort, 1204 à 1208.

Critique (La) et l'art en France, 363, 387.

Cruauté envers les animaux, 796.

D

Desmoulins (Étude sur Camille), 854.

Diplomatique (Revue). De la neutralité de la Belgique et de la Suisse, la *Revue militaire suisse*, ses idées sur la Savoie, le Simplon, la Franche-Comté. La *Belgique militaire*, ses appréhensions contre la France. Connexité des craintes exprimées en Belgique et en Hollande, 734 à 737.

Disraeli (M.) considéré comme romancier, 631.

Drapeaux (Les) français, 541.

Droit dans l'antiquité. Idée de droit dans l'association. Deuxième période commençant à la découverte de l'écriture. Les fictions légales. Les considérations d'équité, 1107 à 1111. — Le droit romain dans les temps modernes, la féodalité, le droit écrit et le droit coutumier, le droit naturel, la fiction légale en Angleterre, l'histoire des contrats, M. Sumner Maine et M. Fustel de Coulanges, 1136 à 1140. — L'Institut de droit international, session de Genève. Première session à Gand en 1873, but de l'Institut. Les questions posées à Gand et à Genève: 1° Arbitrages internationaux; 2° Les trois règles du droit international maritime de Washington; 3° Utilité de rendre ces règles obligatoires pour tous les Etats; l'association pour la réforme et la codification du droit

des gens. La ligue internationale de la paix et de la liberté, 297 à 302.

E

École libre des sciences politiques, 287. — des langues orientales, 431.

Église (L') et l'État en Allemagne, l'église évangélique, organisation des églises, limites des concessions permises à l'Église, elle ne doit pas être indépendante, 1005 à 1009.

Émigrations européennes, l'émigration allemande, l'émigration anglaise, 418 à 421. — l'émigration italienne, l'émigration française, 516 à 518.

Enseignement, l'esthétique dans la philosophie française et dans l'enseignement public en France ; l'esthétique est négligée par les écoles philosophiques françaises ; absence de cette science dans l'enseignement public, la philosophie de l'art en Allemagne, 862 à 864. — L'université protestante de Strasbourg, ses origines et sa constitution. Ses destinées sous l'administration française jusqu'à la guerre de 1870. Le séminaire protestant de la confession d'Augsbourg, 845 à 850. — Histoire de l'Université de Leyde, à l'occasion du troisième centenaire. Renaissance de la science avec la Réforme, la faculté de théologie, la faculté de droit, la faculté des sciences mathématiques et naturelles, l'étude de la médecine, 814 à 819. — La liberté de l'enseignement supérieur devant l'Assemblée nationale, les scrupules des libéraux qui ont fait reculer la discussion de la loi, les attaques du parti radical contre la loi à l'Assemblée, M. Challemel-Lacour, M. Paul Bert, réponse de M. Laboulaye, nécessité d'établissements supérieurs nouveaux, de la publicité des cours, 670 à 677. — Les associations laïques et religieuses, la collation des grades, 702, 703. — L'enseignement des jésuites, le plan d'enseignement de 1584, pauvreté de leurs résultats dans l'enseignement secondaire et dans l'enseignement supérieur, 611, 612. — Histoire de l'enseignement secondaire en France au xviie et au début du xviiie siècle : Portrait de l'écolier sortant des colléges de l'ancienne université, d'après M. Joubert, l'amour des élèves pour leur ancien collége, différence entre le système d'enseignement de cette époque et celui de l'époque actuelle, nécessité des réformes, les rapports de l'Université et des jésuites, 138 à 140. — L'enseignement universitaire français à l'exposition de Vienne, inconvénients de la liberté d'enseignement en France, l'opinion du rapporteur de l'Exposition sur nos grandes écoles et nos facultés, l'éloge de M. Duruy, 276 à 278. — Nouveaux livres de classes : Sermons de Fénelon pour la fête de l'Epiphanie, 356. Fragments de Pascal, par M. Jourdain. Nouvelle grammaire française, de M. Brachet, 357, Exercices de conversation allemande, par M. Lévy, 358. Notions de philosophie, par M. J. Fabre, 358. — La géographie de l'Allemagne apprise en allemand, 1144.

Épicurien (Un) musulman du xie siècle en Perse, 946.

Esclavage (L') en Afrique. Le docteur Schweinfurth, 1042. — Samuel Backer, 1058. — Livingstone, 1059.

Espagne. Cabrera et Alphonse XII : Son rôle dans les guerres contre les christinos de 1833 à 1840 ; conséquences probables de sa sortie du camp carliste ; difficultés que rencontre Alphonse XII dans son royaume, 933 à 936. — Mœurs et caractères : Les volontaires de la douane et du port à Malaga ; les petites villes, un enterrement, une visite à l'alcade, la guerre civile contre *« les frères avancés de la Sierra »*, le couteau des Espagnols ; l'esprit de noblesse et de galanterie, la bravoure, l'esprit de superstition et de dévotion, 230 à 233 ; l'ignorance des femmes, les métiers des jeunes filles pauvres, sévérité des parents, les Roméos, les bains dans le Guadalquivir, les discussions politiques, le marché, une visite chez un marchand de pastèques, la mendicité, les hôpitaux et hospices, les Espagnols du nord et les Espagnols du midi, un épisode de la guerre civile, 251 à 254.

Esprit des lois (Un nouveau chapitre de l'), 278.

Esthétique (L') dans la philosophie française et dans l'enseignement public, 862.

États-Unis. Les blancs et les nègres aux États-Unis : Les États du Sud depuis la guerre de sécession, difficulté de l'union provenant de la diversité des races, les planteurs du Sud ont abandonné le gouvernement du pays, conséquences de la guerre pour les planteurs du Sud, obligation de se mettre au niveau de la science agricole nouvelle, la découverte des engrais naturels, le développement de l'industrie, la production et l'industrie du coton, 391 à 394.

Europe, son état militaire, 981.

F

Facultés des lettres de province. *Philosophie :* La Grèce vaincue et les premiers stoïciens, par M. E. Boutroux, 913.

Histoire : Le chevalier de Villegagnon et la colonie française du Brésil au xvie siècle, par M. P. Gaffarel, 146. — La conquête de la Savoie et de Nice en 1792, par M. P. Gaffarel, 790. — Chute et partage de la république vénitienne en 1797, par M. P. Gaffarel, 965.

Littérature étrangère : Pétrarque, par M. de Treverret, 80. — Le pape Léon X, par M. Emile Gebhart, 530. — Shakespeare et l'antiquité, leçon d'ouverture, par M. Paul Stapfer, 867.

Littérature ancienne : De la poésie personnelle dans l'antiquité, par M. Bouché-Leclercq, 889.

Géographie : L'Europe méridionale et le monde méditerranéen, par M. Vidal-Lablache, 750.

Feer (M. Léon) et les Mongols, 684.

Fénelon et la révocation de l'édit de Nantes, lettres inédites publiées par l'abbé Verlaque, 415. — Un mémoire inédit de Fénelon en 1688 sur la cour de Rome : de l'autorité des papes depuis le temps des apôtres jusqu'à la conversion des empereurs, Grégoire VII et Pepin le Bref, les prétentions des papes à disposer des couronnes, augmentation de la puissance des papes, l'inquisition, ce qu'il faut faire pour se bien conduire avec Rome, 696 à 699. — La légende de Fénelon, ses procédés pour semer la zizanie parmi les protestants, sa mission en Saintonge, opinion de Saint-Simon sur lui, Bossuet et les protestants, 647 à 651. — Fragments inédits, 414.

Française (Littérature) : De quelques opuscules inédits de Montesquieu, un roman, écrits sur la puissance paternelle, les obligations sur parole et les successions, extraits de ses lectures avec réflexions, le discours sur la considération, le traité des devoirs, comparaison de ces écrits avec *l'Esprit des lois*, 466 à 468. — Le théâtre sous Louis XIV, d'après M. Eugène Despois ; description du théâtre du Palais-Royal, les seigneurs au théâtre, Louis XIV protecteur des poëtes, ce que les pièces rapportaient à leurs auteurs, la condition des acteurs, 39 à 42. — Rabelais, 766 à 770. — André Chénier (voyez son nom), 943. — Les conteurs du xviie siècle, caractère impersonnel des contes du xviie siècle, le conte en vers depuis La Fontaine, les facéties en prose, le journal des savants en 1665, les contes de La Fontaine, Mmes de Sévigné et de Grignan, les contes de Perrault, Perrault fondateur de l'Académie des inscriptions, 1031 à 1036. — Les contes orientaux du moyen âge, les chansons de gestes, le bouddhisme et les contes indiens, *le Meunier, l'âne et son fils*, trois formes de ce conte, la littérature des fabliaux, 1010 à 1016. — Mme de Sévigné et son temps, son opinion sur la société française sous Louis XIV, Mme de Sévigné était curieuse, comment les nouvelles se répandaient, Mme de Sévigné est une des expressions les plus pures de l'esprit du xviie siècle, les transformations de l'esprit français depuis le moyen âge, les qualités originales et le charme de l'esprit de Mme de Sévigné, ses biographes, 580 à 586. — Le tour du monde, année 1874, 613. — Montaigne (voyez son nom), 622.

France (Histoire de) : Les Germains en Gaule, la trustis et l'antrustion royal, l'antrustionnat se rattache à l'ancien compagnonage germain, leudes, fidèles, obligations des antrustions envers le roi et les uns envers les autres, 926 à 928. — Une légende de Sainte-Hélène : Napoléon Ier aux Champs-Elysées, les différents historiens de Napoléon Ier, les mémoires d'Antomarchi, ses souvenirs sur les derniers moments de Napoléon Ier, contradiction entre Antomarchi et Montholon, l'opinion de M. Dubois sur l'authenticité des mémoires d'Antomarchi, 122 à 124. — La comtesse de Sabran et le chevalier de Boufflers, comment commencèrent leurs amours, le départ du chevalier pour le Sénégal, leur correspondance, son retour, leur mariage, 829 à 836. — Les drapeaux français, leur multiplicité, les oriflammes, l'étendard du roi, le drapeau blanc, le drapeau tricolore, 541 à 543. — La conquête de la Savoie et du comté de Nice en 1792, difficultés d'attaque de la Savoie, le roi Victor-Amédée III, mécontentement des Savoisiens, leurs bonnes dispositions pour la France, Montesquiou en Savoie, 790 à 796. — La Société de l'histoire de Paris et de l'Ile-de-France, 586. — La

chevalerie française d'après les publications récentes, 1159 à 1162.
Fustel de Coulanges. Examen critique de ses œuvres, 1037, 1078.

G

Gambetta (M.) d'après ses discours, 242.
Garcin de Tassy (M.) et les Hindous, 565.
Géographie : L'exploration française en Birmanie, mort des capitaines Fau et Moreau, leur départ en 1873, arrivée à Mandalay, capitale de la Birmanie, la *fièvre des bois*, 464 à 466. — L'expédition autrichienne dans les mers arctiques, historique des expéditions, la première expédition du lieutenant Payer en 1869, la deuxième expédition en 1872 sur le *Téghétoff*, 371 à 377. — La Palestine inconnue : les inscriptions funéraires juives, utilité de l'étude des auteurs arabes et des mœurs et des traditions des *fellahs* de la Judée, 937 à 943. — Les fellahs représentant les anciens groupes ethniques que les Juifs trouvèrent en Palestine, l'histoire de Samson d'après la tradition, l'histoire du lévite d'Ephraïm, 970 à 974. — Les nouvelles Indes françaises, la colonie de Saïgon, le Cambodge, l'Annam et le Tonkin, expédition de Francis Garnier, 272 à 276. — Expédition française dans l'Afrique équatoriale, MM. Marche et Compiègne, le haut Ogowé, Edibé, les rapides, le pays de Apingi, les Okandas, 205 à 208. — La carte murale de la France au 800000e, gravée par Erhard, 191. — L'Europe méridionale et le monde méditerranéen, importance historique de la Méditerranée, ses communications, 750 à 754. — Les explorations maritimes des Irlandais au moyen âge, les moines missionnaires, saint Brandan, le *Paradisius avium*, les Açores, 626 à 631.
Géographie (Société de) : Exploration et assassinat de M. Dournaux-Dupéré dans le Sahara, 90. — Aventures d'un Algérien dans le Sahara marocain, 116. — M. l'abbé David et Francis Garnier sur le fleuve Bleu, 657.
Germains (Les) en Gaule, 926.
Globe (Le journal le) et M. P. Dubois, 6.
Gortchakov (Le prince) : Son caractère, son entrée au ministère des affaires étrangères en 1856, *la politique de revanche*, son attitude vis-à-vis de la Turquie, la question polonaise, son rôle à côté de la Prusse, 1125 à 1128.
Grèce (La) vaincue et les premiers stoïciens, 913.
Grecque (Littérature) : Une nouvelle bibliothèque historique grecque, M. Constantin Sathas, 635. — Des documents qui ont servi aux historiens de la Grèce, les inscriptions attiques, 587.
Guerre : Les habitudes de la guerre et le Congrès international de Bruxelles : le projet de convention internationale concernant les lois et coutumes de la guerre, les siéges et bombardements, les blessés, les embargos et les blocus, la continuation de la vie civile en pays occupés, les francs tireurs, 218 à 224.
Guerre de 1870 : La capitulation de Sedan d'après le procès Wimpffen, 801. — Le combat de Loigny, 641.
Guizot, 291, 315.

H

Historiques (Questions). Royalistes et républicains, de M. Thureau-Dangin, 28.
Hodge (Le petit), roman anglais, 105, 125.
Hollande (la) dans ses rapports avec l'Allemagne, 1053. — Sa constitution, 1055. — L'Eglise des vieux catholiques, 1051. Son avenir, 1056.
Horace. Leçon d'ouverture de M. E. Benoist à la Sorbonne, 719 à 728.

I

Indes françaises (Les nouvelles), 272.
Italie : Chute et partage de la république vénitienne en 1797, fondation de Venise, son développement, sa décadence au xvie siècle, Bonaparte en Italie, Venise donné par Bonaparte à l'Autriche, 965 à 970. — Le pape Léon X, ses plans, asservissement de Venise et abaissement de la France, sa rencontre avec François Ier à Bologne, Raphaël, le dilettantisme de Léon X, le commencement de la Réforme en Allemagne, la mort de Léon X, 530 à 536.
Italienne (Littérature) : Pétrarque, ses triomphes et sa canzone sur la gloire, 80. — Les études philologiques, Luigi Delâtre, 256. — Cesare Cantu et Alexandre Manzoni, 498. — La *Revista Europea*, revue italienne, littéraire, artistique, bibliographique et d'instruction publique, 543 à 546. — La vie et les œuvres de Giacomo Léopardi, par M. Bouché-Leclerq, 655. — Un poëte italien, Regaldi, 1164 à 1167.

J

Japonais (Les poëtes), 851.
Jésuites, leur enseignement, 611.
Juifs. Les Juifs en Europe : migrations et transformations morales, statistique, pourquoi les Juifs sont fixés aujourd'hui dans le monde slave, pourquoi l'Allemagne peut les revendiquer comme ses enfants, pourquoi les Juifs allemands occupèrent le premier rang parmi leurs coreligionnaires, les mœurs des Juifs étudiées dans les romans de Daniel Stauben, 98 à 105.

L

Laboulaye (M. Edouard) : Son talent multiple, M. Laboulaye comme professeur, conférencier et orateur politique, la simplicité de ses discours, le plébiscite, 1173 à 1177.
Lafontaine, ses contes, 1031. — Une épitaphe inédite de Molière qui lui est attribuée par un Hollandais, 1232.
Lamartine et sa correspondance, 1070.
Latine (Littérature). Horace, de la faveur dont il jouit, surtout en France, depuis le moyen âge, pendant la Renaissance; caractère romain de ses œuvres, 719 à 728.
Leibniz et les académies, 591.
Léon X (Le pape), 535.
Léopardi, sa vie et ses œuvres, 655.
Leyde, troisième centenaire de l'université, 814.
Ligue (La) du xvie siècle et la Commune de 1871, 400.
Lorraine (La) ancienne et moderne, à propos de la *Couronne poétique* de Lorraine, poésies de M. Guerrier de Dumast, de 1835 à 1871, 398.

M

Marie-Antoinette (Etudes nouvelles sur) : L'impératrice Marie-Thérèse et son ambassadeur Mercy d'Argentau, leur correspondance secrète au sujet de la Dauphine, répulsion de la Dauphine pour la Du Barry, influence de Marie-Thérèse sur Marie-Antoinette, le prince de Rohan à Vienne, 12 à 17. — Marie-Antoinette à la cour de France, son entourage, la vie du Dauphin, le comte d'Artois, la mort de Louis XV, influence néfaste de Marie-Antoinette à la cour de Louis XVI, sa haine contre Turgot, 50 à 56.
Memphis et l'art égyptien, 872.
Michelet : Sa jeunesse, 153. — Ses débuts dans le professorat, 155. — Son écrit sur *Plutarque considéré comme biographe*, 155. — Son premier ouvrage historique l'*Histoire romaine*, 156. — Sa méthode critique, 157. — Jugement de Sainte-Beuve, 158. — Michelet poëte, 158. — L'*Histoire de France*, 171. — L'*Histoire de la Révolution*, 200. — Les trois périodes des histoires de la Révolution : sous la Restauration, Louis-Philippe et Napoléon III, 201. — La discipline historique et Michelet, 202. — *Le Peuple*, *la Femme*, 203.
Militaires (Questions) : Le projet de loi sur les cadres de l'armée, les bataillons à six et à quatre compagnies, examen de l'organisation de l'infanterie prussienne, 554 à 560. — Etude sur l'organisation du régiment d'infanterie, du recrutement de l'infanterie, du rôle du capitaine, du chef de bataillon, du colonel, des manœuvres d'automne, de l'administration du régiment, des cadres, 329 à 331.
Montaigne. Son éducation, sa sensibilité exquise, son jugement sur l'homme, ses *Essais*, 622 à 626.
Montesquieu. Quelques opuscules inédits (voyez Française [Littérature]), 466.
Morale. La cruauté envers les animaux, premières sociétés de protection en Angleterre, difficulté de définir la cruauté envers les animaux, les différentes formes de la cruauté, les animaux de boucherie, cruautés pour le plaisir de l'homme, les vivisections, influence de la loi sur le sentiment public, la loi Grammont, 796 à 801.

N

Nécrologie : P. Dubois, 6. — Guizot, 291, 315. — Frédéric Morin, 216. — Albert Lemoine, 383. — Armand Demongeot, 883.

O

Oliphant (Mme). Ses romans, 302.
Orientale (Littérature). Un épicurien musulman au xie siècle en Perse; les qua-

trains de Khéyam, traduits par S.-B. Nicolas, les *Soufis*, la doctrine de Kheyam, 946 à 949. — Les poètes japonais; l'anthologie japonaise de M. de Rosny; *utas*, poésies nationales, les pièces amoureuses, 851 à 854. — Les confessions d'un grand Mogol: Bâber, fondateur de la dynastie mongole dans l'Hindoustan, ses mémoires; le mouvement des esprits en Asie centrale au xve et au xvie siècle, portraits contemporains, 435 à 439.

Orientalistes : M. Léon Feer et les Mongols, le bouddhisme, son rôle au xiiie siècle, le *toug* Mongol, différence entre le bouddhisme thibétain et le bouddhisme mongol, 684 à 687. — M. Garcin de Tassy et les Hindous; la langue et la littérature hindoustanies, les associations hindoues, la presse dans l'Inde, son influence sur les femmes, 565 à 568. — Le congrès de 1874, les nouvelles découvertes; histoire de la fondation du congrès : recherches sur la géographie de l'ancienne Égypte, par M. Brugsch, les races touraniennes par M. Oppert; formes de l'ancienne langue chinoise, origine de l'écriture chinoise par M. de Rosny, 368 à 371.

P

Palestine (La) inconnue, 937, 970.

Palmerston (Lord), 895, 909.

Peinture (La) française en 1875. Le Salon, 1062. — M. de Neuville; M. Laurens; M. Detaille, 1064. — M. Carolus-Duran, 1066. — M. Bonnat, 1067. — Corot, 1067. — Ses procédés : l'école d'Ingres et de Delacroix, 1089. — MM. Gérôme et Cabanel, 1089. — Les coloristes : Fortuny, H. Regnault, 1090. — Le paysage historique et le paysage en plein air, 1091. — Les impressionnistes, M. Manet, 1092. — L'école du violet, M. H. Levy, 1092. — L'école du blanc et du noir, M. Ribot, 1092. l'avenir de la peinture française, 1093.

Perrault. Ses contes, 1031.

Pétrarque : ses triomphes et sa canzone sur la gloire, 80.

Philon d'Alexandrie, ou le premier Père de l'Église, 743, 770.

Philosophie : de la philosophie positive, Auguste Comte; décroissance des doctrines théologiques, comparaison entre la théologie et la métaphysique; indépendance de la philosophie positive à l'égard des sciences, le transformisme, l'astronomie, la vie des plantes, la sociologie; les attaques de Stuart Mill et de Spencer contre Auguste Comte, 320 à 324. — La religion de l'avenir, M. Edouard de Hartmann; la crise religieuse allemande, Strauss, son influence; M. de Hartmann et le protestantisme, la nouvelle religion, le *Monisme spiritualiste*, le mouvement vieux-catholique, 885 à 889. — L'esthétique dans la philosophie française et dans l'enseignement public en France, (voy. Enseignement), 862. — Une nouvelle phase de la philosophie catholique; le différend entre la philosophie spiritualiste et la philosophie catholique, Malebranche et Descartes, Fénélon, le cardinal Gerdil, l'Université de Louvain, l'école de Platon et les disciples d'Aristote, 677 à 684; la doctrine d'Aristote, l'école expérimentale contemporaine, la connaissance des corps : les trois écoles catholiques de philosophie contemporaine, 838 à 845. — La dernière évolution de M. Edgard Quinet; Edgard Quinet au Collége de France, ses ouvrages composés dans l'exil, *la Création*, *l'esprit nouveau*, 707 à 711. — La psychologie anglaise contemporaine; Malebranche, précurseur des psychologues anglais dans l'explication des phénomènes de vision, Berkeley, Hume et David Hartley, Stuart Mill et A. Comte, H. Spencer, 603 à 609. — La Grèce vaincue et les premiers stoïciens; état des esprits en Grèce à la fin du ive siècle, le rôle de Démosthène, Zénon et Antigone, Cléanthe, ses disciples; Chrysippe et ses successeurs, 913 à 921.

Politiques (Questions). Les ennemis du suffrage universel; les classes dirigeantes, les *gens de biens*, les conservateurs, 27 et 28. — La Ligue et la Commune; étude comparée, 400 à 402. — M. Gambetta d'après ses discours, origine de son talent, sa plaidoirie dans le procès de la souscription Baudin, son entrée à la Chambre, discours d'Annecy, de Périgueux, d'Auxerre, discours sur le plébiscite, ses discours au banquet de la jeunesse sous l'empire, discours de Grenoble, son opinion sur la question sociale, 242 à 251. — La liberté de la presse, 265. — *Un chapitre nouveau de l'esprit des lois* : d'un gouvernement particulier à la Chine, de l'ordre moral, l'ordre moral ne peut exister, d'un gouvernement sans principe, de la communauté des intérêts, des classes dirigeantes, de l'administration, de l'éducation publique, de l'esprit de société, des écrits, des contradictions d'un tel gouvernement, comment cet état peut-il finir? 278 à 282. — M. Guizot : ses débuts comme professeur et au conseil d'Etat, à la Chambre en 1830, ses travaux sur Corneille, sa collaboration au Dictionnaire des synonymes, études sur les beaux arts, M. Guizot en 1815 à Gand, Napoléon Ier et Louis XVIII d'après les mémoires de Guizot et de Beugnot, l'Histoire de la révolution d'Angleterre, 291 à 296. — Sa brochure *Les conspirateurs et la justice politique*, la Revue française, Guizot ministre de l'instruction publique, la publication des *Documents relatifs à l'histoire de France*, 314 à 320. — (Science). Ouverture de la quatrième année de l'école, programme des cours, progrès accomplis, 287, 288. — L'œuvre des cercles catholiques d'ouvriers en France : organisation, comité central, zones de la France, comité locaux et leurs sections, relations avec les autorités religieuses, avec les patrons, publicité, archives, création de cercles, le président ouvrier et les conseillers, le directeur ecclésiastique du cercle, aumôniers, comités de patronage par quartiers, section de l'enseignement, conseils de [illegible] les conférences du dimanche dans les églises, les *tracts*, résultats, but et tendances, 957 à 965. — Les Etats Scandinaves vis-à-vis de l'Allemagne; l'organisation politique de la Suède et ses progrès depuis 1809, les relations de la couronne avec la Norwége; le Stosthing, le Lagthing et l'Odelsthing, l'organisation politique du Danemark, le Rigsdag; les efforts du socialisme dans les États Scandinaves, les relations de la Suède avec la Russie et la Prusse; le Sleswig et la Prusse; la neutralisation du Danemark, le plan d'union Scandinave, 338 à 343.

Pologne. Le théâtre moderne; une comédie d'Alexandre Fudro, *La revanche de l'Echanson* (extraits), 56 à 64. — La Pologne au xviie siècle, d'après un manuscrit inédit, 1232.

Portugal. Impressions de voyage, les voyages de touristes, le paysan portugais, les divers types portugais, la propriété territoriale, la province entre *Minho et Douro*, Porto, 1208 à 1214. — L'Estramadure, Lisbonne, 1228 à 1231.

Protestantisme français (Société de l'histoire du) : séance annuelle, 1023. — En France au xviiie siècle, 988.

Prusse : L'intelligence prussienne et ses limites; la Prusse a su profiter de toutes les circonstances étrangères pour s'agrandir, la marche de Brandebourg, la Prusse après la guerre de trente ans, commencement de l'État prussien moderne au xviie siècle, le développement de Berlin; la raison d'État, mobile de toutes les actions en Prusse, 482 à 489. — La reine Louise, sa vie et son temps; la vie des princes allemands, l'éducation de la reine Louise par Mlle Gélieux, les charges de cour, l'écuyer tranchant, mariage de la princesse Louise avec Frédéric-Guillaume, sa popularité, 324 à 329. — La reine dans le malheur, sa présence à l'armée avant la bataille d'Iéna, sa fuite de Berlin devant les Français, son entrevue à Tilsitt avec Napoléon Ier, les réformes à la cour, sa mort, 350 à 355. — Leibnitz et les Académies, 591. — La Prusse expliquée par son sol : distribution inégale des terres boisées et des terres labourables, de la fertilité du sable, de l'avenir de la Marche de Brandebourg, des progrès de l'agriculture dans les terres sablonneuses, des communications par eau et par terre dans les pays sablonneux, 1214 à 1216.

Psychologie (La) anglaise contemporaine, 603.

Q

Quinet (Edgar). Sa dernière évolution, 707.

R

Rabelais. Sa philosophie, ses peintures, sa politique, sa religion, son style, 766 à 770.

Rambert (M.-E.). Ses études sur la vie et les œuvres d'Alexandre Vinet, 1221.

Religieuse (Histoire) : Philon d'Alexandrie, l'école juive d'Alexandrie a doté la religion de la Bible de la métaphysique, Philon créateur de la doctrine de la Trinité, de celle du Verbe, sa part dans le mysticisme chrétien, ses idées sur la révélation, la doctrine stoïque, son ardeur pour la justice et contre l'égoïsme, 743 à 750. — L'allégorie, méthode de son exégèse, les propriétés merveilleuses du nombre sept, la morale de Philon, la propagande juive, Philon avait mis dans la doctrine judéo-hellénique une portion considérable de ce qui constitue le christianisme actuel, 770 à 777. — (La critique) : Application des méthodes historiques à la cri-

tique religieuse, définition de la critique sacrée, la critique sacrée et l'Eglise; la Bible de Reuss, de la nécessité d'accompagner les livres saints de commentaires, la critique religieuse n'est point l'ennemie de la religion, 512 à 516.
Religion de l'avenir, 885.
Remusat (M. de) sous la Restauration, ses idées sur la Révolution, sa collaboration au *Globe*, le romantisme, ses drames, 1186 à 1190.
Restauration (Études sur la) : Le journal le *Globe* et M. P. Dubois, le *Globe*, journal littéraire, de voyages et de philosophie; ses incursions dans le domaine de la politique; les rédacteurs anonymes du *Globe*, les doctrinaires, M. P. Dubois et La Mennais, 6 à 11.
Retz (Le cardinal de). Son tombeau à Saint-Denis, 999.
Revolution française. Lettres d'un constituant (voyez Biauzat), 1129.
Revolutionnaires. Les lundis, par M. Georges Avenel, l'histoire de l'Europe pendant la révolution française, l'étude sur les biens nationaux, Pache, Bouchotte, le père de Paul de Kock, 1046 à 1049.
Rosny (M. Léon de) et les Japonais, 609.
Royalistes et républicains, d'après M. Thureau d'Angin, 28.
Russie : Un voyage dans la campagne russe, la campagne des plaines, costumes, les nouveaux villages de serfs émancipés, organisation communale, le partage des terres depuis l'émancipation, l'Eglise, une fête au village, 489 à 495. — Le champ de bataille et le monastère de Borodino, une visite au couvent, le temple consacré à la mémoire du général-major Toutchkof, le songe de Mme Toutchkof avant la bataille de Borodino, la bataille, fondation du monastère, l'abbesse et l'empereur Nicolas, 728 à 734. — La visite au champ de bataille, récits de témoins oculaires, 754 à 758. — (Les classes ouvrières en). L'habitant des villes, les miéchtchanines, le prolétaire, le citadin russe, les privations qu'il s'impose pour arriver à posséder une maison, Kazan, Makarief, 159 à 164. — Les publications de la Société archéologique de Moscou en 1874, 1083. — Allemands et Français d'après une Revue russe, 1104.

S

Sabran (La comtesse de) et le chevalier de Boufflers, 829.
Sainte-Beuve saint-simonien, 1197.
Sauvages (Les) du Far-West, 820.
Savoie et Nice, leur conquête en 1792, 790.
Scandinavie : Les Etats scandinaves vis-à-vis l'Allemagne, 338. — *Littérature :* Le poëte danois Henrick Ibsen, la lutte entre les Etats scandinaves pour le sceptre littéraire, Bjornson, poëte Norvégien, comparé à H. Ibsen, biographie d'Henrick Ibsen, *La comédie de l'amour* (extraits), *Brandt*, *Peer Gynt*, 84 à 90.
Schliemann (M.). Ses fouilles à Troie, 440.
Sculpture (La) française en 1875 : Indifférence pour la sculpture, 1101. — Le *Gloria victis* de M. Mercié, 1102. — Les bustes de MM. Dubois, Hiolle et Carpaux, 1103. — Du choix des sujets en sculpture, 1104. MM. Falguière, Delaplanche et Chapu, 1105. — Les difficultés de la sculpture, 1106.
Sévigné (Mme de). Voy. Française (Littérature), 580.
Shakespeare et l'antiquité, 866.
Sicile. Voyage en Sicile, impressions et souvenirs, le brigandage, magnificence des constructions des villes, les mendiants, les épidémies, le *farniente*, le travail à la campagne, l'alimentation des artisans, la fécondité du pays, la littérature et la presse, le clergé, 182 à 187. — Prépondérance de la Sicile dans l'antiquité, la Sicile en 1798, la Sicile depuis l'annexion, la répression du brigandage, le service militaire, les communications, l'irrigation, les beaux arts, Messine et Palerme, le Stromboli, les fêtes de sainte Rosalie, 208 à 214.
Slave : Les études slaves en Russie; le rapport de M. Louis Léger au ministre de l'instruction publique, 48. — Le droit slave et M. Bogisich, 1162.
Sorbonne. *Histoire de la philosophie :* la psychologie anglaise contemporaine, par M. Paul Janet, 693. — *Poesie latine :* Horace, par M. E. Benoist, 719. — *Théologie :* Une nouvelle phase de la philosophie catholique, par M. l'abbé Méric, 677, 837. — *Doctorat :* La contingence des lois de la nature, thèse de M. Boutroux, 638.
Strasbourg (L'université protestante de), 845.
Suisse. Sa neutralité, 734.

T

Tatars (Les) de Crimée, 983.
Théâtre (Le) sous Louis XIV, 39. — Le théâtre moderne en Pologne, 56. — Théâtre-Français, nouvelles publications sur son histoire, 495. — Le théâtre en Prusse et en Autriche en 1874, 1190 à 1192.
Trustis (La) et l'antrustion royal, 926.

V

Vénitienne (Chute et partage de la République) en 1797, 965.
Vinet (Alexandre). Sa vie et ses œuvres, 1221.

PARIS. — IMPRIMERIE DE L. MARTINET, RUE MIGNON, 2